Digitized by Google

BIB. DOM.
LAVAL. S. J.

ALMANACH NATIONAL

POUR

1851

ALMANACH NATIONAL

ANNUAIRE

DE LA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

POUR

1851

PRÉSENTÉ AU

Président de la République

PARIS,

CHEZ A. GUYOT ET SCRIBE,

ÉDITEURS-PROPRIÉTAIRES DE L'ALMANACH NATIONAL,

18, RUE NEUVE-DES-MATHURINS.

—

1851

SIGNES POUR LES DÉCORATIONS.

Ordre national de la LÉGION-D'HONNEUR.	(G ✱) *Grand'Croix.* (G O ✱) *Grand-Officier* (C ✱) *Commandeur.* (O ✱) *Officier.* ✱ *Chevalier.*

Décoration de JUILLET : ❁.

IMPRIMERIE DE A. GUYOT, RUE NEUVE-DES-MATHURINS, N° 18.

ARTICLES PRINCIPAUX DU CALENDRIER POUR L'AN 1851.

Ères principales et leur correspondance avec l'Ère chrétienne.

L'Ère chrétienne date de la naissance de Jésus-Christ. L'année 1850 correspond à :

l'année 6564 de la Période julienne ;

l'année 2604 de la fondation de Rome, selon Varron ;

l'année 2598 depuis l'Ère de Nabonassar, fixée au mercredi 26 Février de l'an 3967 de la Période julienne, ou 747 ans avant J.-C., selon les chronologistes, et 746 suivant les astronomes ;

l'année 2627 des Olympiades, ou la 3e année de la 657e Olympiade qui commence en Juillet 1851, en fixant l'Ère des Olympiades 775 ans et demi avant J.-C., ou vers le 1er juillet de l'an 3938 de la Période julienne ;

l'année 1267 des Turcs commence le 17 Novembre 1850 et finit le 26 Octobre 1851, selon l'usage de Constantinople, d'après l'*Art de vérifier les dates.*

Comput ecclésiastique.

Nombre d'Or en 1851.	9
Épacte.	XXVIII
Cycle solaire.	12
Indiction romaine. . .	9
Lettre dominicale. . .	E.

Quatre-Temps.

Mars, 12, 14 et 15.
Juin, 11, 13 et 14.
Septembre 17, 19 et 20.
Décembre 17, 19 et 20.

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 16 Février.
Les Cendres, 5 Mars.
Pâques, 20 Avril.
Rogations, 26, 27 et 28 Mai.
Ascension, 29 Mai.
Pentecôte, 8 Juin.
La Trinité, 15 Juin.
La Fête-Dieu, 19 Juin.
1er Dim. de l'Avent, 30 Nov.

Obliq. app. de l'écliptique.

1er Janv. 1851, 23 d. 27 m. 26 sec. 5.
1er Juillet 1851, 23 d. 27 m. 27 sec. 7.

ÉCLIPSES DE 1851, DONNÉES EN TEMPS MOYEN.

17 *Janvier, éclipse partielle de Lune, en partie visible à Paris.*

Commenc. de l'éclipse à 3 h. 53 m. s.
Milieu de l'éclipse à... 4 h. 59 m. s.
Fin de l'éclipse à..... 6 h. 9 m. s.
Grandeur de l'éclipse, près de la moitié du diamètre La Lune sera en partie éclipsée quand elle se lèvera à Paris à 4 h. 34 m. s.

1er *Février, éclipse annulaire de Soleil, invisible à Paris.*

Commencement de l'éclipse générale, à.............. 3 h. 13 m. m
Commencement de l'éclipse centrale et annulaire, à...... 4 h. 33 m. m.
Fin de l'éclipse centrale et annulaire, à............. 7 h 35 m. m.
Fin de l'éclipse générale, à 8 h. 55 m m.
L'éclipse annulaire sera visible vers le cap de Bonne-Espérance et à la Nouvelle-Hollande.

13 *Juillet, éclipse partielle de Lune, invisible à Paris.*

Commenc. de l'éclipse à 6 h. 0 m. m.
Milieu de l'éclipse à... 7 h. 30 m. m.
Fin de l'éclipse à..... 9 h. 1 m. m.
Grandeur de l'éclipse, les 7/10 du diam.

28 *Juillet, éclipse totale de Soleil.*

Commencem. de l'éclipse générale, à............. 0 h. 24 m. s.
Commencem. de l'éclipse centrale et totale, à...... 1 h. 35 m s.
Fin de l'éclipse centrale et totale, à............ 3 h. 49 m s.
Fin de l'éclipse génér., à. 5 h. 1 m. s.
L'éclipse totale sera visible en Islande, et dans le nord de l'Europe et de l'Amérique septentrionale.

A Paris, on verra une éclipse partielle.

Commencement à..... 2 h. 20 m. s.
Plus grande phase à.... 3 h. 32 m. s.
Fin de l'éclipse à..... 4 h. 30 m. s.

Commencement des quatre Saisons, temps moyen.

Printemps, le 21 Mars, à 5 h. 4 m. du matin.
Eté, le 22 Juin, à 1 h. 53 m. du matin.
Automne, le 23 Sept., à 4 h. 0 m. du soir.
Hiver, le 22 Déc., à 9 h. 39 m. du matin.

Calculs contenus au Calendrier dans les sept dernières colonnes de chaque mois.

Les levers et les couchers du Soleil et de la Lune sont des levers et des couchers apparens; car l'effet de la réfraction fait paraître les astres à l'horizon avant qu'ils y soient réellement arrivés, et après qu'ils sont réellement couchés : aussi, distingue-t-on le lever et le coucher apparent d'un astre d'avec celui qui est réel et effectif.

La déclinaison du Soleil est sa distance à l'équateur. Son principal usage est de trouver la latitude d'un lieu, tant sur mer que sur terre ; car, de la comparaison de la déclinaison

du Soleil avec sa hauteur méridienne résulte la hauteur de l'équateur, dont le complément est la latitude ou la hauteur du pôle du lieu où est faite l'observation.

Le temps moyen au midi vrai, placé dans la quatrième colonne des calculs, est l'heure qu'une horloge, réglée sur le moyen mouvement du Soleil, doit marquer chaque jour, à l'instant précis de midi, à un bon cadran solaire ou à un bon méridien.

Dans cette 4e colonne, *zéro* signifie *midi*. On conclura qu'une horloge est bien réglée et est à l'heure si, à midi d'un cadran solaire, elle marque : le 1er janv. 0h. 3m. 50s. ; le 2, 0h. 4 m. 19s., etc. ; c'est-à-dire, si la pendule avance le 1er janv. de 3 m. 50 s., et le 2 de 4m. 19s., comme elle le doit, pour être exactement réglée sur le moyen mouv. du Soleil.

Pour les pendules qui ne sont pas à équation, et qu'on veut régler sur le temps moyen, l'essentiel est qu'à chaque révolution de 24 heures, la pendule avance ou retarde par jour, sur le Soleil, de la quantité indiquée dans la table ; car, si le 1er janvier elle était à l'heure du Soleil, et que le lendemain elle retardât sur le Soleil de 27 s., certainement elle serait bien réglée : il ne lui manquerait alors que d'être mise à l'heure du temps moyen, véritable heure qu'elle doit marquer chaque jour de l'année (*Voir le Calendrier*).

TABLE *des plus grandes marées de l'année* 1850.

On sait que la cause et les lois des phénomènes de la marée résident dans le Soleil et dans la Lune. Le Soleil et la Lune, par leur attraction sur la mer, l'élève et l'abaisse deux fois dans un jour ; en sorte que le flux et le reflux solaires se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour solaire. Pareillement, le flux et le reflux produits par l'attraction de la Lune se renouvellent à chaque intervalle d'un demi-jour lunaire. Ces deux marées partielles se combinent sans se nuire, comme on voit, sur la surface d'un bassin légèrement agité, les ondes se disposer les unes au-dessus des autres, sans altérer mutuellement leurs mouvemens et leurs figures. C'est de la combinaison de ces marées que résultent les marées observées dans nos ports. La différence de leurs périodes produit les phénomènes les plus remarquables du flux et du reflux de la mer. Lorsque les deux marées coïncident, la marée composée est à son maximum ; elle est alors la somme des deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les pleines et nouvelles Lunes ou vers les syzygies. Lorsque la plus grande hauteur de la marée lunaire coïncide avec le plus grand abaissement de la marée solaire, la marée composée est à son minimum ; elle est alos la différence de deux marées partielles, et c'est ce qui a lieu vers les quadratures. On voit ainsi que la marée totale varie avec les phases de la Lune ; mais ce n'est point aux instans mêmes de la nouvelle ou pleine Lune et de la quadrature que répondent les plus grandes et les plus petites marées ; l'observation a fait connaître que ces marées, dans nos ports, suivent d'un jour et demi les instans de ces phases. Les marées des syzygies ne sont pas toutes également fortes, parce que les marées partielles qui concourent à leur production varient avec les déclinaisons du Soleil et de la Lune, et les distances de ces astres à la Terre : elles sont d'autant plus considérables que la Lune et le Soleil sont plus rapprochés de la Terre et du plan de l'équateur. Le tableau ci-dessous renferme les hauteurs de toutes les grandes marées pour 1851. On a pris pour unité de hauteur la moitié de la hauteur moyenne de la *marée totale*, qui arrive un jour ou deux après la syzygie, quand le Soleil et la Lune, au moment de la syzygie, sont dans l'équateur et dans leurs moyennes distances à la Terre.

Epoq. de syzygie.	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*	*Epoq. de syzygie.*	*H. de la mar.*
2 Janv. N. L. à 10h. 53′ m.	0,79	1 Mai N. L. à 9h. 11′ m.	0,90	10 Sept. P. L. à 1h. 53′ s.	0,85
17 — P. L. à 4 52 s.	1,02	15 — P. L. à 8 14 m.	0,95	25 — N. L. à 6 21 m.	1,15
1 Févr. N. L. à 6 11 m.	0,80	30 N. L. à 8 56 s.	0,89	10 Oct. P. L. à 6 42 m.	0,88
16 — P. L. à 3 38 m.	1,11	13 Juin. P. L. à 6 53 s.	0,83	24 — N. L. à 3 19 s.	1,11
3 Mars. N. L. à 1 24 m.	0,85	29 — N. L. à 6 34 m.	0,91	8 Nov. P. L. à 11 31 s.	0,87
17 — P. L. à 1 28 s.	1,14	13 Juill. P. L. à 7 23 m.	0,78	23 — N. L. à 2 16 m.	0,98
1 Avril N. L. à 6 42 s.	0,89	28 — N. L. à 2 50 s.	0,99	8 Déc. P. L. à 3 37 s.	0,86
15 — P. L. à 10 45 s.	1,08	11 Août P. L. à 9 52 s.	0,80	22 — N. L. à 3 43 s.	0,87
		26 — N. L. à 10 29 s.	1,10		

On a remarqué que, dans nos ports, les plus grandes marées suivent d'un jour et demi la nouvelle et la pleine Lune. Ainsi, l'on aura l'époque où elles arrivent, en ajoutant un jour et demi à la date des syzygies. — On voit, par ce tableau, que pendant l'année 1851, les plus grandes marées seront celles du 19 janvier, du 17 février, du 19 mars, du 17 avril, du 28 août, du 26 septembre et du 26 octobre. Elles pourraient occasionner des désastres si elles étaient favorisées par les vents.

JANVIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 5 minutes.

Nouv. Lune le 2, à 10 h. 53 m. mat. | Prem. Q. le 10, à 4 h. 31 m. soir.
Pleine Lune le 17, à 4 h. 52 m. soir. | Dern. Q. le 24, à 8 h. 26 m. matin.

Soleil dans le Verseau le 20, à 2 h. 27 m. du soir. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Couc.	Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	merc.	*La Circoncision.*	7 56	4 11	23 2 Australe.	0 3 44	6 49 Matin.	3 41 Soir.	29
2	jeudi.	s. Basile, Evêque.	7 56	4 12	22 57	0 4 12	7 43	4 29	1
3	vend.	*Ste. Geneviève.*	7 56	4 13	22 52	0 4 40	8 30	5 22	2
4	samed.	s. Rigobert.	7 56	4 15	22 46	0 5 8	9 10	6 19	3
5	*Dim.*	s. Siméon, Stylite.	7 56	4 16	22 39	0 5 35	9 43	7 19	4
6	lundi.	L'Epiphanie.	7 56	4 17	22 32	0 6 2	10 12	8 21	5
7	mardi.	ste. Mélanie.	7 55	4 18	22 25	0 6 28	10 38	9 24	6
8	merc.	s. Lucien, Ev.	7 55	4 19	22 17	0 6 54	11 2	10 27	7
9	jeudi.	s. Pierre, Evêq.	7 55	4 20	22 9	0 7 19	11 24	11 31	8
10	vend.	s. Paul, Erm.	7 54	4 22	22 0	0 7 44	11 47		9
11	samed.	s. Théodose.	7 54	4 23	21 51	0 8 8	0 11 Soir.	0 36 Matin.	10
12	*Dim.*	s. Arcade, Mart.	7 53	4 24	21 42	0 8 32	0 38	1 43	11
13	lund.	Baptême de J. C.	7 53	4 26	21 32	0 8 55	1 8	2 53	12
14	mardi.	s. Hilaire, Evêque.	7 52	4 27	21 22	0 9 17	1 45	4 5	13
15	merc.	s. Maur, Ab.	7 51	4 28	21 11	0 9 38	2 31	5 16	14
16	jeudi.	s. Guillaume.	7 51	4 30	21 0	0 9 59	3 27	6 23	15
17	vend.	s. Antoine, Ab.	7 50	4 31	20 48	0 10 19	4 34	7 23	16
18	samed.	Châs. de s. Pierre.	7 49	4 33	20 36	0 10 39	5 50	8 15	17
19	*Dim.*	s. Sulpice, Ev.	7 48	4 34	20 24	0 10 58	7 9	8 59	18
20	lundi.	s. Sébastien.	7 47	4 36	20 11	0 11 16	9 28	9 35	19
21	mardi.	ste. Agnès, Vierge.	7 47	4 37	19 58	0 11 33	9 47	10 6	20
22	merc.	s. Vincent.	7 46	4 39	19 45	0 11 49	11 3	10 33	21
23	jeudi.	s. Ildefonse.	7 44	4 40	19 31	0 12 5		10 59	22
24	vend.	s. Babylas, Evêq.	7 43	4 42	19 17	0 12 20	0 16 Matin.	11 26	23
25	samed.	Conv. de s. Paul.	7 42	4 44	19 2	0 12 34	1 27	11 54	24
26	*Dim.*	ste. Paule, Veuve.	7 41	4 45	18 47	0 12 48	2 36	0 25 Soir.	25
27	lundi.	s. Julien, Evêq.	7 40	4 47	18 32	0 13 1	3 41	0 59	26
28	mardi.	s. Charlemagne.	7 39	4 48	18 16	0 13 12	4 42	1 39	27
29	merc.	s. François de Sales	7 38	4 50	18 0	0 13 24	5 37	2 23	28
30	jeudi.	ste. Bathilde.	7 36	4 52	17 44	0 13 34	6 25	3 17	29
31	vend.	ste. Marcelle.	7 35	4 53	17 28	0 13 43	7 8	4 13	30

FÉVRIER.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 34 minutes.

Nouv. Lune le 1, à 6 h. 11 m. mat. | Pleine Lune le 16, à 3 h. 38 m. mat.
Prem Quart. le 9, à 9 h. 5 m. matin. | Dern. Quart. le 22, à 9 h. 48 m. soir.

Soleil dans les Poissons le 19, à 4 h. 9 m. du matin. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Couc.	Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	o m s	h m	h m	j
1	samed.	s. Ignace.	7 34	4 55	17 11 Australe.	0 13 52	7 44 Matin.	5 12 Soir.	1
2	*Dim.*	La Purificat.	7 32	4 57	16 54	0 14 0	8 15	6 13	2
3	lundi.	s. Blaise.	7 31	4 58	16 36	0 14 7	8 42	7 15	3
4	mardi.	s. Gilbert.	7 29	5 0	16 19	0 14 13	9 7	8 17	4
5	merc.	ste. Agathe, V.	7 28	5 2	16 1	0 14 18	9 30	9 20	5
6	jeudi.	s. Vaast, Evêq.	7 26	5 3	15 42	0 14 22	9 53	10 24	6
7	vend.	s. Romuald.	7 25	5 5	15 24	0 14 26	10 14	11 29	7
8	samed.	s. Jean de M.	7 23	5 6	15 5	0 14 29	10 39		8
9	*Dim.*	ste. Apolline.	7 22	5 8	14 46	0 14 31	11 7	0 36 Matin.	9
10	lundi.	ste. Scholastique.	7 20	5 10	14 27	0 14 32	11 40	1 45	10
11	mardi.	s. Séverin.	7 19	5 11	14 7	0 14 33	0 20 Soir.	2 54	11
12	merc.	s. Mélèce.	7 17	5 13	13 47	0 14 32	1 9	4 0	12
13	jeudi.	s. Grégoire.	7 15	5 15	13 27	0 14 31	2 10	5 3	13
14	vend.	s. Valentin.	7 14	5 16	13 7	0 14 29	3 20	5 59	14
15	samed.	s. Faustin.	7 12	5 18	12 46	0 14 26	4 37	6 47	15
16	*Dim.*	Septuagésime.	7 10	5 20	12 26	0 14 28	5 58	7 27	16
17	lundi.	s. Théodule.	7 8	5 21	12 5	0 14 19	7 19	8 2	17
18	mardi.	s. Siméon, Ev.	7 7	5 23	11 44	0 14 14	8 39	8 32	18
19	merc.	s. Boniface Evêq.	7 5	5 25	11 28	0 14 9	9 58	8 59	19
20	jeudi.	s. Eleuthère.	7 3	5 26	11 1	0 14 3	11 13	9 27	20
21	vend.	s. Pepin.	7 1	5 28	10 40	0 13 56		9 55	21
22	samed.	ste. Isabelle.	6 59	5 30	10 18	0 13 48	0 25 Matin.	10 25	22
23	*Dim.*	s. Méraut.	6 57	5 31	9 56	0 13 40	1 33	10 59	23
24	lundi.	s. Mathias.	6 55	5 33	9 34	0 13 32	2 36	11 38	24
25	mardi.	s. Césaire.	6 53	5 34	9 12	0 13 22	3 34	0 22 Soir.	25
26	merc.	s. Nestor.	6 52	5 36	8 50	0 13 12	4 25	1 12	26
27	jeudi.	s. Léandre.	6 50	5 38	8 27	0 13 2	5 9	2 6	27
28	vend.	ste. Honorine.	6 48	5 39	8 5	0 12 51	5 46	3 4	28

MARS.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 52 minutes.

Nouv. Lune le 3, à 1 h. 24 m. mat.	Pleine Lune le 17, à 1 h. 28 m. soir.
Prem. Quart. le 10, à 9 h. 54 m. soir.	Dern. Quart. le 24, à 1 h. 35 m. soir.

Soleil dans le Bélier le 21, à 5 h. 4 m. du matin. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	samed.	s. Aubin.	6 46	5 41	7 42 Australe.	0 12 40	6 19 Matin.	4 5 Soir.	29
2	*Dim.*	s. Simplice.	6 44	5 42	7 19	0 12 28	6 48	5 7	30
3	lundi.	ste. Cunégonde.	6 42	5 44	6 56	0 12 15	7 13	6 9	1
4	mardi.	s. Casimir.	6 40	5 46	6 33	0 12 2	7 35	7 12	2
5	merc.	*Les Cendres.*	6 38	5 47	6 10	0 11 49	7 57	8 16	3
6	jeudi.	ste. Colette.	6 35	5 49	5 47	0 11 35	8 19	9 21	4
7	vend.	s. Thomas d'Aq.	6 33	5 50	5 23	0 11 21	8 42	10 27	5
8	samed.	s. Jean de Dieu.	6 31	5 52	5 0	0 11 6	9 8	11 34	6
9	*Dim.*	ste. Françoise.	6 29	5 53	4 37	0 10 51	9 38		7
10	lundi.	s. Droctovée.	6 27	5 55	4 13	0 10 36	10 14	0 42 Matin.	8
11	mardi.	s. Euloge.	6 25	5 56	3 50	0 10 20	10 59	1 48	9
12	merc.	s. Grégoire.	6 23	5 58	3 26	0 10 4	11 52	2 50	10
13	jeudi.	ste. Euphrasie.	6 21	5 59	3 3	0 9 47	0 55 Soir.	3 48	11
14	vend.	s. Lubin, Evêq.	6 19	6 1	2 39	0 9 31	2 7	4 38	12
15	samed.	s. Zacharie.	6 17	6 2	2 15	0 9 13	3 26	5 20	13
16	*Dim.*	s. Cyriaque.	6 15	6 4	1 52	0 8 56	4 48	5 55	14
17	lundi.	ste. Gertrude.	6 13	6 6	1 28	0 8 39	6 9	6 27	15
18	mardi.	s. Alexandre.	6 11	6 7	1 4	0 8 21	7 29	6 58	16
19	merc.	s. Joseph.	6 9	6 9	0 41	0 8 3	8 47	7 27	17
20	jeudi.	s. Joachim.	6 6	6 10	0 17	0 7 45	10 4	7 54	18
21	vend.	s. Benoît, Patrice	6 4	6 12	0 7 Boréale.	0 7 27	11 17	8 23	19
22	samed.	s. Emile.	6 2	6 13	0 31	0 7 9		8 56	20
23	*Dim.*	s. Victorien.	6 0	6 15	0 54	0 6 50	0 25 Matin.	9 34	21
24	lundi.	s. Simon, Mart.	5 58	6 16	1 18	0 6 32	1 26	10 17	22
25	mardi.	ste. Berthe.	5 56	6 18	1 41	0 6 13	2 21	11 5	23
26	merc.	s. Ludger, Evêq.	5 54	6 19	2 5	0 5 55	3 8	11 50	24
27	jeudi.	s. Jean, Ermite.	5 52	6 21	2 28	0 5 36	3 47	0 55 Soir.	25
28	vend.	s. Gontran, Roi.	5 49	6 22	2 52	0 5 18	4 21	1 56	26
29	samed.	s. Marc, Evêq.	5 47	6 24	3 15	0 4 59	4 50	2 58	27
30	*Dim.*	s. Rieul.	5 45	6 25	3 39	0 4 41	5 16	4 1	28
31	lundi.	ste Balbine.	5 43	6 27	4 2	0 4 23	5 40	5 4	29

AVRIL.

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 42 minutes.

Nouv. Lune le 1, à 6 h. 42 m. soir.	Pleine Lune le 15, à 10 h. 45 m. soir.
Prem. Quart. le 9, à 7 h. 11 m. mat.	Dern. Quart. le 23, à 7 h. 7 m. mat.

Soleil dans le Taureau le 20, à 5 h. 12 m. du soir. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	mardi.	s. Hugues, Ev.	5 41	6 28	4 25 Boréale.	0 4 5	6 2 Matin.	6 8 Soir.	30
2	merc.	s. Franç. de P.	5 39	6 29	4 48	0 3 46	6 23	7 14	1
3	jeudi.	s. Richard.	5 37	6 31	5 11	0 3 28	6 46	8 20	2
4	vend.	s. Ambroise.	5 35	6 32	5 34	0 3 11	7 12	9 27	3
5	samed.	s. Gérard.	5 33	6 34	5 57	0 2 53	7 41	10 34	4
6	*Dim.*	s. Prudence.	5 31	6 35	6 20	0 2 35	8 14	11 40	5
7	lundi.	s. Romuald.	5 29	6 37	6 43	0 2 18	8 54		6
8	mardi.	s. Edèse.	5 27	6 38	7 5	0 2 1	9 43	0 44 Matin.	7
9	merc.	ste. Marie Egyp.	5 24	6 40	7 28	0 1 44	10 42	1 43	8
10	jeudi.	s. Macaire.	5 22	6 41	[illegible] 50	0 1 27	11 50	2 35	9
11	vend.	s. Léon, pape.	5 20	6 43	8 12	0 1 11	1 3 Soir.	3 16	10
12	samed.	s. Jules, pape.	5 18	6 44	8 34	0 0 54	2 21	3 54	11
13	*Dim.*	s. Marcellin.	5 16	6 46	8 56	0 0 38	3 41	4 26	12
14	lundi.	s. Tiburce.	5 14	6 47	9 18	0 0 23	5 0	4 54	13
15	mardi.	s. Maxime.	5 12	6 49	9 39	0 0 8	6 19	5 21	14
16	merc.	s. Paterne.	5 10	6 50	10 0	11 59 53	7 37	5 40	15
17	jeudi.	s. Anicet, Pape.	5 9	6 52	10 22	11 59 38	8 53	6 18	16
18	vend.	s. Parfait, Prêtre.	5 7	6 53	10 43	11 59 24	10 6	6 50	17
19	samed.	s. Timon.	5 5	6 55	11 4	11 59 10	11 13	7 26	18
20	*Dim.*	PAQUES.	5 3	6 56	11 24	11 58 57		8 7	19
21	lundi.	s. Anselme.	5 1	6 58	11 45	11 58 44	0 13 Matin.	8 54	20
22	mardi.	ste. Opportune.	4 59	6 59	12 5	11 58 31	1 4	9 47	21
23	merc.	s. Georges, Mart.	4 57	7 0	12 25	11 58 19	1 47	10 45	22
24	jeudi.	ste. Beuve.	4 55	7 2	12 45	11 58 8	2 24	11 45	23
25	vend.	s. Marc, Evangél.	4 53	7 3	13 5	11 57 56	2 55	0 47 Soir.	24
26	samed.	s. Clet, Pape.	4 52	7 5	13 25	11 57 46	3 21	1 49	25
27	*Dim.*	s. Polycarpe.	4 50	7 6	13 44	11 57 36	3 44	2 53	26
28	lundi.	s. Vital, Mart.	4 48	7 8	14 3	11 57 26	4 6	3 58	27
29	mardi.	s. Robert, Abbé.	4 46	7 9	14 22	11 57 17	4 28	5 3	28
30	merc	s. Eutrope.	4 45	7 11	14 40	11 57 9	4 51	6 9	29

MAI

Les jours croissent, pendant ce mois, de 1 heure 20 minutes.

N. L. le 1, à 9 h. 11 m. mat. — P. Q. le 8, à 1 h. 43 m. soir. — P. L. le 15, à 8 h. 14 m. mat. — D. Q. le 23, à 1 h. 14 m. mat. — N. L. le 30, à 8 h. 56 m. soir.

Soleil dans les Gémeaux le 21, à 5 h. 21 m. du soir (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	jeudi.	s. Jacq., s. Phil.	4 43	7 12	14 59 Boréale.	11 57 1	5 15 Matin.	7 16 Soir.	1
2	vend.	s. Athanase.	4 41	7 14	15 17	11 56 53	5 41	8 24	2
3	samed.	Invent. de ste. Cr.	4 39	7 15	15 35	11 56 46	6 12	9 33	3
4	*Dim.*	ste. Monique.	4 38	7 16	15 52	11 56 40	6 51	10 39	4
5	lund.	Conv. de s. Aug.	4 36	7 18	16 10	11 56 34	7 39	11 39	5
6	mardi.	s. Jean P. L.	4 34	7 19	16 27	11 56 29	8 36		6
7	merc.	s. Stanislas.	4 33	7 21	16 43	11 56 24	9 40	0 32 Matin.	7
8	jeudi.	s. Désiré, Evêq.	4 31	7 22	17 0	11 56 20	10 50	1 17	8
9	vend.	s. Hermas.	4 30	7 23	17 16	11 56 16	0 5 Soir.	1 56	9
10	samed.	s. Gordien.	4 28	7 25	17 32	11 56 13	1 22	2 29	10
11	*Dim.*	s. Mamert.	4 27	7 26	17 48	11 56 11	2 39	2 57	11
12	lundi.	s. Epiphane.	4 25	7 28	18 3	11 56 9	3 57	3 23	12
13	mardi.	s. Servais.	4 24	7 29	18 18	11 56 7	5 15	3 48	13
14	merc.	s. Boniface.	4 22	7 30	18 33	11 56 6	6 31	4 16	14
15	jeudi.	s. Isidore.	4 21	7 32	18 47	11 56 6	7 45	4 46	15
16	vend.	s. Honoré.	4 20	7 33	19 2	11 56 6	8 55	5 20	16
17	samed.	s. Pascal.	4 18	7 34	19 15	11 56 7	9 59	5 58	17
18	*Dim.*	s. Eric, Roi.	4 17	7 36	19 29	11 56 9	10 55	6 43	18
19	lund.	s. Yves.	4 16	7 37	19 42	11 56 11	11 48	7 35	19
20	mardi.	s. Bernardin.	4 15	7 38	19 55	11 56 13		8 31	20
21	merc.	s. Hospice.	4 14	7 39	20 7	11 56 16	0 23 Matin.	9 31	21
22	jeudi.	ste. Hélène.	4 13	7 41	20 19	11 56 20	0 56	10 33	22
23	vend.	s. Didier, Ev.	4 12	7 42	20 31	11 56 24	1 24	11 36	23
24	samed.	s. Donatien.	4 10	7 43	20 43	11 56 29	1 49	0 39 Soir.	24
25	*Dim.*	s. Urbain.	4 9	7 44	20 54	11 56 34	2 11	1 42	25
26	lund.	s. Quadrat.	4 8	7 45	21 4	11 56 40	2 33	2 47	26
27	mardi.	s. Hildevert.	4 7	7 46	21 15	11 56 47	2 54	3 52	27
28	merc.	s. Germain, Év.	4 7	7 48	21 25	11 56 53	3 17	4 59	28
29	jeudi.	ASCENSION.	4 6	7 49	21 34	11 57 1	3 43	6 9	29
30	vend.	ste. Hildegonde.	4 5	7 50	21 44	11 57 9	4 13	7 20	30
31	samed.	ste. Pétronille.	4 4	7 51	21 52	11 57 17	4 48	29	1

JUIN.

Les jours croissent de 20 min. du 1er au 22, et décroissent de 4 min. du 22 au 30.

Prem. Quart. le 6, à 6 h. 37 m. soir. | Dern. Quart. le 21, à 6 h. 44 m. soir.
Pleine Lune le 13, à 6 h. 53 m. soir. | Nouv. Lune le 29, à 6 h. 34 m. mat.

Soleil dans le Cancer le 22, à 1 h. 53 m. du mat. (*T. M.*)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	*Dim.*	s. Pamphile.	4 4	7 52	22 1 Boréale.	11 57 25	5 32 Matin.	9 34 Soir.	2
2	lundi.	s. Pothin.	4 3	7 53	22 9	11 57 34	6 26	10 31	3
3	mardi.	ste. Clotilde.	4 2	7 54	22 17	11 57 44	7 29	11 18	4
4	merc.	s. Optat, Evêq.	4 1	7 55	22 24	11 57 54	8 40	11 58	5
5	jeudi.	s. Genès.	4 1	7 55	22 31	11 58 4	9 54		6
6	vend.	s. Claude, Évêq	4 0	7 56	22 38	11 58 14	11 10	0 32 Matin.	7
7	samed.	s. Lié.	4 0	7 57	22 44	11 58 25	0 27 Soir.	1 1	8
8	*Dim.*	PENTECOTE.	3 59	7 58	22 50	11 58 36	1 44	1 27	9
9	lundi.	ste Marianne.	3 59	7 59	22 55	11 58 47	3 0	1 54	10
10	mardi.	s. Landri.	3 59	7 59	23 0	11 58 59	4 15	2 20	11
11	merc.	s. Barnabé, Ap.	3 58	8 0	23 4	11 59 11	6 28	2 47	12
12	jeudi.	ste. Basilide.	3 58	8 1	23 9	11 59 23	6 39	3 17	13
13	vend.	s. Antoine de Pad.	3 58	8 1	23 12	11 59 35	7 46	3 53	14
14	samed.	s. Rufin.	3 58	8 2	23 16	11 59 47	8 46	4 35	15
15	*Dim.*	*La Trinité.*	3 58	8 2	23 19	0 0 0	9 37	5 23	16
16	lundi.	s. Fargeau.	3 58	8 3	23 21	0 0 12	10 20	6 18	17
17	mardi.	s. Avit.	3 58	8 3	23 23	0 0 25	10 56	7 17	18
18	merc.	Ste Marine, V.	3 58	8 4	23 25	0 0 38	11 27	8 19	19
19	jeudi.	Fête-Dieu.	3 58	8 4	23 26	0 0 51	11 53	9 22	20
20	vend.	s. Silvère.	3 58	8 4	23 27	0 1 4		10 25	21
21	samed.	s. Leuffroi.	3 58	8 5	23 27	0 1 17	0 16 Matin.	11 27	22
22	*Dim.*	s. Alban.	3 58	8 5	23 27	0 1 30	0 37	0 31 Soir.	23
23	lundi.	s. Jacques.	3 58	8 5	23 27	0 1 43	0 58	1 36	24
24	mardi.	*Natio. S. Jean-B.*	3 59	8 5	23 26	0 1 55	1 19	2 42	25
25	merc.	s. Prosper.	3 59	8 5	23 25	0 2 8	1 43	3 51	26
26	jeudi.	s. Babolein.	3 59	8 5	23 23	0 2 21	2 11	5 0	27
27	vend.	s. Crescent.	4 0	8 5	23 21	0 2 34	2 45	6 10	28
28	samed.	s. Irénée.	4 0	8 5	23 19	0 2 46	3 25	7 18	29
29	*Dim.*	*s. Pierre, s. Paul.*	4 1	8 5	23 16	0 2 59	4 14	8 20	1
30	lundi.	Conv. de s. Paul.	4 1	8 5	23 13	0 3 11	5 14	9 14	2

JUILLET.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 58 minutes.

Prem. Quart. le 5, à 11 h. 17 m. soir. | Dern. Quart. le 21, à 10 h. 49 m. mat.
Pleine Lune le 13, à 7 h. 23 m. mat. | Nouv. Lune le 28, à 2 h. 50 m. soir.

Soleil dans le Lion le 23, à 0 h. 48 m. du soir. (*T. M.*)

			Soleil. Lever. h m	Coue. h m	Déclin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Couch. h m	Age de la Lune. j
1	mardi.	s. Léonore.	4 2	8 5	23 9 Boréale.	0 3 23	6 24 Matin.	9 58 Soir.	3
2	merc.	Visitation de la V.	4 2	8 4	23 5	0 3 34	7 39	10 34	4
3	jeudi.	s. Anatole, Evêq.	4 3	8 4	23 1	0 3 46	8 57	11 5	5
4	vend.	ste. Berthe.	4 4	8 4	22 56	0 3 57	10 16	11 33	6
5	samed.	ste. Zoé, Mart.	4 4	8 3	22 50	0 4 7	11 33	11 59	7
6	*Dim.*	s. Tranquillin.	4 5	8 3	22 45	0 4 18	0 48 Soir.		8
7	lundi.	ste. Aubierge.	4 6	8 3	22 39	0 4 28	2 3	0 25 Matin.	9
8	mardi.	ste. Félicité.	4 7	8 2	22 32	0 4 38	3 16	0 52	10
9	merc.	s. Cyrille.	4 8	8 2	22 25	0 4 47	4 27	1 21	11
10	jeudi.	ste. Elisabeth.	4 9	8 1	22 18	0 4 56	5 34	1 53	12
11	vend.	Tr. de s. Benoît.	4 9	8 0	22 11	0 5 4	6 36	2 32	13
12	samed.	s. Gualbert.	4 10	8 0	22 3	0 5 12	7 30	3 16	14
13	*Dim.*	s. Gabriel.	4 11	7 59	21 54	0 5 20	8 17	4 6	15
14	lundi.	s. Bonaventure.	4 12	7 58	21 45	0 5 27	8 57	5 3	16
15	mardi.	s. Henri, Emp.	4 13	7 57	21 36	0 5 33	9 29	6 4	17
16	merc.	s. Eustache, Ev.	4 14	7 56	21 27	0 5 39	9 56	7 7	18
17	jeudi.	s. Alexis.	4 15	7 56	21 17	0 5 45	10 20	8 11	19
18	vend.	s. Clair.	4 17	7 55	21 7	0 5 50	10 42	9 15	20
19	samed.	s. Vincent de P.	4 18	7 54	20 56	0 5 54	11 2	10 18	21
20	*Dim.*	ste. Marguerite.	4 19	7 53	20 45	0 5 59	11 23	11 20	22
21	lundi.	s. Victor, Mart.	4 20	7 52	20 34	0 6 2	11 46	0 24 Soir.	23
22	mardi.	ste. Marie-Magdel.	4 21	7 51	20 22	0 6 5		1 30	24
23	merc.	s. Apollinaire.	4 22	7 49	20 10	0 6 7	0 11 Matin.	2 39	25
24	jeudi.	ste. Christine.	4 24	7 48	19 58	0 6 9	0 40	3 49	26
25	vend.	s. Jacques le maj.	4 25	7 47	19 45	0 6 11	1 15	4 59	27
26	samed.	Trans. s. Marcel.	4 26	7 46	19 32	0 6 11	2 1	6 4	28
27	*Dim.*	s. Pantaléon.	4 27	7 45	19 19	0 6 12	2 56	7 2	29
28	lundi.	ste. Anne.	4 29	7 43	19 6	0 6 11	4 2	7 51	30
29	mardi.	ste. Marthe.	4 30	7 42	18 52	0 6 10	5 17	8 32	1
30	merc.	s. Sylvain.	4 31	7 41	18 37	0 6 8	6 37	9 6	2
31	jeudi.	s. Germain l'Aux.	4 32	7 39	18 23	0 6 6	7 58	9 35	3

AOUT.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 39 minutes.

Prem. Quart. le 4, à 5 h. 17 m. mat. | Dern. Quart. le 20, à 1 h. 8 m. mat.
Pleine Lune le 11, à 9 h. 52 m. soir. | Nouv. Lune le 26, a 10 h. 29 m. soir.

Soleil dans la Vierge le 23, à 7 h. 18 m. du soir. (*T. M.*)

			Soleil. Lever. h m	Coue. h m	Déclin. d m	Temps moyen au midi vrai. h m s	Lune. Lever. h m	Couch. h m	Age de la Lune. j
1	vend.	ste. Sophie.	4 34	7 38	18 8 Boréale.	0 6 3	9 18 Matin.	10 1 Soir.	4
2	samed.	s. Etienne, Pape.	4 35	7 36	17 53	0 6 0	10 36	10 27	5
3	*Dim.*	s. Geoffroy.	4 36	7 35	17 37	0 5 56	11 52	10 54	6
4	lundi.	s. Dominique.	4 38	7 33	17 22	0 5 51	1 6 Soir.	11 23	7
5	mardi.	s. Yon.	4 39	7 32	17 6	0 5 46	2 18	11 55	8
6	merc.	Transfig. de N. S.	4 40	7 30	16 49	0 5 40	3 26		9
7	jeudi.	s. Gaétan.	4 42	7 29	16 33	0 5 33	4 30	0 32 Matin.	10
8	vend.	s. Justin, Mart.	4 43	7 27	16 16	0 5 26	5 26	1 15	11
9	samed.	s. Romain.	4 45	7 25	15 59	0 5 18	6 14	2 4	12
10	*Dim.*	s. Laurent, Mart.	4 46	7 24	15 42	0 5 10	6 54	2 59	13
11	lundi.	Susc. ste. Couron.	4 47	7 22	15 24	0 5 1	7 28	3 58	14
12	mardi.	ste. Claire, Vierge.	4 49	7 20	15 6	0 4 51	7 58	4 59	15
13	merc.	s. Hippolyte.	4 50	7 19	14 48	0 4 41	8 23	6 1	16
14	jeudi.	s. Eusèbe.	4 52	7 17	14 30	0 4 31	8 44	7 4	17
15	vend.	Assomption.	4 53	7 15	14 11	0 4 20	9 6	8 8	18
16	samed.	s. Roch, Conf.	4 54	7 13	13 52	0 4 8	9 27	9 11	19
17	*Dim.*	s. Mammès.	4 56	7 11	13 33	0 3 56	9 47	10 15	20
18	lundi.	ste. Hélène, Imp.	4 57	7 10	13 14	0 3 43	10 9	11 20	21
19	mardi.	s. Louis, Evêq.	4 59	7 8	12 55	0 3 30	10 36	0 26 Soir.	22
20	merc.	s. Bernard, Ab.	5 0	7 6	12 35	0 3 16	11 8	1 32	23
21	jeudi.	s. Privat.	5 1	7 4	12 15	0 3 2	11 49	2 39	24
22	vend.	s. Symphorien.	5 3	7 2	11 55	0 2 48		3 44	25
23	samed.	s. Sidoine.	5 4	7 0	11 35	0 2 33	0 39 Matin.	4 45	26
24	*Dim.*	s. Barthélemy.	5 6	6 58	11 15	0 2 17	1 39	5 39	27
25	lundi.	s. Louis, Roi.	5 7	6 56	10 54	0 2 1	2 49	6 24	28
26	mardi.	s. Zéphirin, Pape.	5 9	6 54	10 33	0 1 45	4 8	7 2	29
27	merc.	s. Césaire.	5 10	6 52	10 12	0 1 29	5 30	7 34	1
28	jeudi.	s. Augustin.	5 11	6 50	9 51	0 1 12	6 52	8 3	2
29	vend.	s. Médéric, Ab.	5 13	6 48	9 30	0 0 54	8 13	8 31	3
30	samed.	s. Fiacre.	5 14	6 46	9 9	0 0 36	9 34	8 59	4
31	*Dim.*	s. Ovide.	5 16	6 44	8 47	0 0 18	10 52	9 27	5

SEPTEMBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 46 minutes.

Prem. Quart. le 2, à 2 h. 2 m. soir. | Dern. Quart. le 18, à 1 h. 38 m. soir.
Pleine Lune le 10, à 1 h. 53 m. soir. | Nouv. Lune le 25, à 6 h. 21 m. mat.

Soleil dans la Balance le 23, à 4 h. 0 m. du soir. (T. M.)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	lundi.	s. Lazare.	5 17	6 42	8 25 Boréale.	0 0 0	Soir. 0 7	Soir. 9 57	6
2	mardi.	s. Antonin.	5 18	6 40	8 4	11 59 41	1 19	10 31	7
3	merc.	s. Ambroise.	5 20	6 38	7 42	11 59 22	2 24	11 12	8
4	jeudi.	ste. Rosalie.	5 21	6 36	7 20	11 59 3	3 22	11 59	9
5	vend.	s. Bertin, Abbé.	5 23	6 34	6 57	11 58 43	4 13		10
6	samed.	s. Eleuthère, Pape.	5 24	6 32	6 35	11 58 23	4 55	Matin. 0 52	11
7	*Dim.*	s. Cloud, Prêtre.	5 26	6 30	6 13	11 58 3	5 32	1 50	12
8	lundi.	*Nat. de la Vierge.*	5 27	6 28	5 50	11 57 43	6 3	2 51	13
9	mardi.	s. Omer, Evêque.	5 28	6 26	5 28	11 57 22	6 28	3 54	14
10	merc.	s. Nicolas.	5 30	6 24	5 5	11 57 2	6 51	4 58	15
11	jeudi.	s. Hyacinthe.	5 31	6 21	4 42	11 56 41	7 12	6 1	16
12	vend.	s. Raphaël.	5 33	6 19	4 19	11 56 20	7 33	7 4	17
13	samed.	s. Maurille.	5 34	6 17	3 56	11 55 59	7 53	8 7	18
14	*Dim.*	Exalt. de ste Croix	5 35	6 15	3 33	11 55 38	8 16	9 11	19
15	lundi.	s. Nicomède.	5 37	6 13	3 10	11 55 17	8 41	10 15	20
16	mardi.	ste. Euphémie.	5 38	6 11	2 47	11 54 56	9 10	11 20	21
17	merc.	s. Lambert.	5 40	6 9	2 24	11 54 35	9 46	Soir. 0 25	22
18	jeudi.	s. Jean-Chrysost.	5 41	6 7	2 1	11 54 14	10 30	1 30	23
19	vend.	s. Janvier.	5 43	6 4	1 37	11 53 52	11 22	2 31	24
20	samed.	s. Eustache.	5 44	6 2	1 14	11 53 31		3 27	25
21	*Dim.*	s. Mathieu, Ap.	5 45	6 0	0 51	11 53 10	Matin. 0 25	4 16	26
22	lundi.	s. Maurice.	5 47	5 58	0 27	11 52 50	1 39	4 55	27
23	mardi.	ste. Thècle.	5 48	5 56	0 4	11 52 29	2 58	5 28	28
24	merc.	s. Andoche.	5 50	5 54	0 20 Australe.	11 52 8	4 19	5 59	29
25	jeudi.	s. Firmin, Ev.	5 51	5 52	0 43	11 51 48	6 41	6 28	1
26	vend.	ste. Justine, Mart.	5 53	5 50	1 6	11 51 27	7 5	6 55	2
27	samed.	s. Côme. s. Dam.	5 54	5 47	1 30	11 51 7	8 27	7 22	3
28	*Dim.*	s. Venceslas.	5 56	5 45	1 53	11 50 47	9 46	7 52	4
29	lundi.	s. Michel, Arch.	5 57	5 43	2 17	11 50 27	11 2	8 27	5
30	mardi.	s. Jérôme, Prêtre.	5 59	5 41	2 40	11 50 8	0 S. 13	9 8	6

OCTOBRE.

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 47 minutes.

P. Q. le 2, à 2 h. 39 m. mat. — P. L. le 10, à 6 h. 42 m. mat. — D. Q. le 18, à 0 h. 22 m. mat. — N. L. le 24, à 3 h. 19 m. soir. — P. Q. le 31, à 7 h. 27 m. s.

Soleil dans le Scorpion le 24, à 0 h. 17 m. du mat. (T. M.)			Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
			d m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1	merc.	s. Remy, Evêque.	6 0	5 39	3 3 Australe.	11 49 49	Soir. 1 16	Soir. 9 54	7
2	jeudi.	ss. Anges Gard.	6 1	5 37	3 27	11 49 30	2 11	10 46	8
3	vend.	s. Denis, l'Aré.	6 3	5 35	3 50	11 49 11	2 56	11 43	9
4	samed.	s. François d'Ass.	6 4	5 33	4 13	11 48 52	3 34		10
5	*Dim.*	ste. Aure, vierge.	6 6	5 31	4 36	11 48 34	4 6	Matin. 0 43	11
6	lundi.	s. Bruno, Inst.	6 7	5 28	5 0	11 48 17	4 33	1 45	12
7	mardi.	ste. Julie.	6 9	5 26	5 23	11 47 59	4 56	2 48	13
8	merc.	s. Daniel.	6 10	5 24	5 46	11 47 42	5 17	3 50	14
9	jeudi.	s. *Denis*, Evêq.	6 12	5 22	6 8	11 47 26	5 37	4 53	15
10	vend.	s. Paulin, Evêq.	6 13	5 20	6 31	11 47 9	5 58	5 58	16
11	samed.	s. Nicaise, etc.	6 15	5 18	6 54	11 46 54	6 20	7 3	17
12	*Dim.*	s. Wilfrid.	6 16	5 16	7 17	11 46 39	6 44	8 8	18
13	lundi.	s. Gérand.	6 18	5 14	7 39	11 46 24	7 11	9 14	19
14	mardi.	s. Caliste, Pape.	6 19	5 12	8 2	11 46 10	7 43	10 21	20
15	merc.	ste. Thérèse, V.	6 21	5 10	8 24	11 45 56	8 23	11 25	21
16	jeudi.	s. Gal, Evêq.	6 23	5 8	8 46	11 45 43	9 12	Soir. 0 26	22
17	vend.	s. Florent.	6 24	5 6	9 8	11 45 31	10 11	1 22	23
18	samed.	s. Luc, Evangél.	6 26	5 4	9 30	11 45 19	11 18	2 10	24
19	*Dim.*	s. Savinien.	6 27	5 2	9 52	11 45 8		2 51	25
20	lundi.	s. Caprais.	6 29	5 1	10 14	11 44 57	Matin. 0 32	3 27	26
21	mardi.	ste. Ursule.	6 30	4 59	10 35	11 44 47	1 50	3 58	27
22	merc.	s. Mellon, Evêque.	6 32	4 57	11 57	11 44 38	3 11	4 25	28
23	jeudi.	s. Hilarion.	6 33	4 55	11 18	11 44 29	4 33	4 53	29
24	vend.	s. Magloire.	6 35	4 53	12 39	11 44 21	5 55	5 20	30
25	samed.	ss. Crépin, et Cr.	6 37	4 51	12 0	11 44 14	7 16	5 49	1
26	*Dim.*	s. Evariste.	6 38	4 49	12 21	11 44 8	8 37	6 22	2
27	lundi.	s. Frumence.	6 40	4 48	13 41	11 44 2	9 54	7 0	3
28	mardi.	s. Simon. s. Jude.	6 41	4 46	13 2	11 43 57	11 3	7 43	4
29	mercr.	s. Narcisse.	6 43	4 44	13 22	11 43 53	Soir. 0 4	8 34	5
30	jeudi.	s. Lucain.	6 45	4 42	13 42	11 43 49	0 54	9 31	6
31	vend.	s. Quentin.	6 46	4 41	14 1	11 43 46	1 36	10 31	7

NOVEMBRE

Les jours décroissent, pendant ce mois, de 1 heure 22 minutes.

Pleine Lune le 8, à 11 h. 31 m. soir. | Nouv. Lune le 23, à 2 h. 16 m. mat.
Dern. Quart. le 16, à 9 h. 31 m. mat. | Prem. Quart. le 30, à 3 h. 36 m. soir.

Soleil dans le Sagittaire le 22, à 8 h. 54 m. du soir. (*T. M.*)		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1 samed.	TOUSSAINT.	6 48	4 39	14 21 Australe.	11 43 44	2 10 Soir.	11 34 S.	8
2 *Dim.*	*Les Trépassés.*	6 49	4 37	14 40	11 43 43	2 38		9
3 lundi.	s. Marcel, Evêq.	6 51	4 36	14 59	11 43 43	3 2	0 38 Matin.	10
4 mardi.	s. Charles, Evêq.	6 53	4 34	15 18	11 43 43	3 23	1 41	11
5 merc.	ste Bertille.	6 54	4 33	15 36	11 43 44	3 44	2 45	12
6 jeudi.	s. Léonard.	6 56	4 31	15 54	11 43 46	4 4	3 49	13
7 vend.	s. Willebrod.	6 57	4 30	16 12	11 43 49	4 25	4 53	14
8 samed.	stes. Reliques.	6 59	4 28	16 30	11 43 53	4 48	5 58	15
9 *Dim.*	s. Mathurin.	7 1	4 27	16 47	11 44 57	5 14	7 4	16
10 lundi.	s. Léon, Pape.	7 2	4 25	17 4	11 44 3	5 45	8 11	17
11 mardi.	s. Martin, Evêque.	7 4	4 24	17 21	11 44 9	6 22	9 18	18
12 merc.	s. René.	7 5	4 23	17 38	11 44 16	7 8	10 22	19
13 jeudi.	s. Brice, Evêque.	7 7	4 21	17 54	11 44 24	8 4	11 20	20
14 vend.	s. Bertrand.	7 9	4 20	18 10	11 44 33	9 8	0 12 Soir.	21
15 samed.	s. Eugène.	7 10	4 19	18 25	11 44 42	10 18	0 54	22
16 *Dim.*	s. Edme, Arch.	7 12	4 17	18 41	11 44 53	11 33	1 28	23
17 lundi.	s. Agnan, Evêque.	7 13	4 16	18 56	11 45 4		1 58	24
18 mardi.	s. Odon.	7 15	4 15	19 10	11 45 16	0 51 Matin.	2 26	25
19 merc.	ste. Elisabeth.	7 16	4 14	19 25	11 45 29	2 10	2 53	26
20 jeudi.	s. Edmond, roi.	7 18	4 13	10 38	11 45 43	3 29	3 18	27
21 vend.	Présent. de la V.	7 19	4 12	19 52	11 46 58	4 48	3 44	28
22 samed.	ste. Cécile.	7 21	4 11	20 5	11 46 14	6 8	4 14	29
23 *Dim.*	s. Clément.	7 22	4 10	20 18	11 46 30	7 27	4 49	1
24 lundi.	s. Séverin, Solit.	7 24	4 9	20 30	11 46 47	8 42	5 31	2
25 mardi.	ste. Catherine.	7 25	4 8	20 43	11 47 5	9 48	6 20	3
26 merc.	ste. Victorine.	7 27	4 8	20 54	11 47 24	10 46	7 15	4
27 jeudi.	s. Maxime.	7 28	4 7	21 5	11 47 43	11 33	8 16	5
28 vend.	s. Sosthènes.	7 30	4 6	21 16	11 48 3	0 9 Soir.	9 21	6
29 samed.	s. Saturnin.	7 31	4 5	21 27	11 48 24	0 39	10 25	7
30 *Dim.*	s. André, Ap.	7 32	4 5	21 37	11 48 45	1 5	11 29	8

DECEMBRE.

Les jours décroissent de 22 min. du 1er au 22, et croissent de 5 min. du 22 au 31.

Pleine Lune le 8, à 3 h. 37 m. soir. | Nouv. Lune le 22, à 3 h. 43 m. soir.
Dern. Quart. le 15, à 5 h. 35 m. soir. | Prem. Quart. le 30, à 1 h. 24 m. soir.

Soleil dans le Capricorne le 22, à 9 h. 39 m. du mat. (*T. M.*)		Soleil. Lever.	Soleil. Couc.	Soleil. Déclin.	Temps moyen au midi vrai.	Lune. Lever.	Lune. Couch.	Age de la Lune.
		h m	h m	d m	h m s	h m	h m	j
1 lundi.	s. Eloi, Evêque.	7 34	4 4	21 47 Australe.	11 49 7	1 28 Soir.		9
2 mardi.	s. François Xav.	7 35	4 4	21 56	11 49 30	1 49	0 32 Matin.	10
3 merc.	s. Fulgence, Ev.	7 36	4 3	22 5	11 49 53	2 9	1 35	11
4 jeudi.	ste. Barbe.	7 38	4 3	22 13	11 50 17	2 29	2 39	12
5 vend.	s. Sabas, Ab.	7 39	4 2	22 21	11 50 42	2 51	3 45	13
6 samed.	s. Nicolas, Ev.	7 40	4 2	22 29	11 51 7	3 15	5 52	14
7 *Dim.*	ste. Fare, Vierge.	7 41	4 2	22 36	11 51 32	3 43	6 1	15
8 lundi.	*La Conception.*	7 42	4 2	22 42	11 51 59	4 18	6 8	16
9 mardi.	ste. Gorgonie.	7 43	4 1	22 49	11 52 25	5 2	8 13	17
10 merc.	ste. Valère, V.	7 44	4 1	22 54	11 52 52	5 55	9 14	18
11 jeudi.	s. Fuscien.	7 45	4 1	23 0	11 53 20	6 58	10 9	19
12 vend.	s. Valéry.	7 46	4 1	23 4	11 53 47	8 9	10 54	20
13 samed.	ste. Luce, V. M.	7 47	4 1	23 9	11 54 16	9 24	11 31	21
14 *Dim.*	s. Nicaise, Arch.	7 48	4 1	23 13	11 54 44	10 40	0 3 Soir.	22
15 lundi.	s. Mesmin.	7 49	4 1	23 16	11 55 13	11 57	0 32	23
16 mardi.	ste. Adélaïde.	7 50	4 2	23 19	11 55 42		0 58	24
17 merc.	ste. Olympiade.	7 50	4 2	23 22	11 56 11	1 14 Matin.	1 22	25
18 jeudi.	s. Gatien, Evêq.	7 51	4 2	23 24	11 56 41	2 31	1 46	26
19 vend.	s. Timoléon.	7 52	4 2	23 25	11 57 11	3 48	2 12	27
20 samed.	s. Philogone.	7 53	4 3	23 27	11 57 41	5 14	2 43	28
21 *Dim.*	s. Thomas, Ap.	7 53	4 3	23 27	11 58 11	6 19	3 21	29
22 lundi.	s. Fabien.	7 54	4 4	23 27	11 58 41	7 29	4 7	30
23 mardi.	ste. Victoire.	7 54	4 4	23 27	11 59 11	8 30	5 0	1
24 merc.	ste Delphine.	7 55	4 5	23 26	11 59 41	9 23	5 59	2
25 jeudi.	NOEL.	7 55	4 5	23 25	0 0 11	10 7	7 2	3
26 vend.	*s. Etienne*, M.	7 55	4 6	23 23	0 0 41	10 42	8 8	4
27 samed.	*s. Jean l'Evang.*	7 56	4 7	23 21	0 1 11	11 9	9 13	5
28 *Dim.*	les ss. Innocens.	7 56	4 8	23 19	0 1 41	11 33	10 17	6
29 lundi.	ste Eléonore.	7 56	4 9	23 16	0 2 10	11 54	11 20	7
30 mardi.	ste. Colombe.	7 56	4 9	23 12	0 2 39	0 14 Soir.		8
31 merc.	s. Sylvestre, Pap.	7 56	4 10	23 8	0 3 8	0 33	0 23 M.	9

PREMIÈRE PARTIE.

France. — Puissances étrangères. — Naissances et Alliances des Rois, Reines, et principaux Princes et Princesses des maisons souveraines. — Républiques. — Cardinaux qui composent le Sacré-Collége. — Ambassadeurs et Ministres des Puissances étrangères, résidant en France. — Ambassadeurs et Ministres de France à l'étranger. — Ministres des Cabinets étrangers.

SECTION PREMIÈRE.

FRANCE.

LOUIS-NAPOLEON BONAPARTE (G ❋), né à Paris le 20 Avril 1808; élu PRÉSIDENT de la République française le 10 Décembre 1848, proclamé le 20 Décembre.

BOULAY (de la Meurthe) (HENRI) (C ❋), *Vice-Président.*

AUTRICHE.

FRANÇOIS-JOSEPH Ier (CHARLES), Empereur d'Autriche, Roi de Hongrie et de Bohême, né le 18 Août 1830, monte sur le trône le 2 Décembre 1848, en vertu de l'acte d'abdication de son oncle, l'Empereur Ferdinand Ier, et de l'acte de renonciation de son père l'archiduc François-Charles.

Frères.

Ferdinand-Maximilien-Joseph, né 6 Juillet 1832.
Charles-Louis-Joseph-Marie, né 30 Juillet 1833.
Louis-Joseph-Antoine-Victor, né 16 Mai 1842.

Père et Mère.

François-Charles-Joseph, né 7 Décembre 1802, Archiduc d'Autriche, fils de feu l'Empereur François Ier; marié 4 Nov. 1824, à *Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine*, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph.

Oncle et tantes de l'Empereur.

Ferdinand Ier (*Charles-Léopold-Joseph François-Marcellin*), Empereur abdicataire, né 19 Avril 1793, marié par procuration le 12 Février 1831, et en personne le 27 du même mois, à *Marie-Anne-Caroline-Pie*, née 19 Septembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Marie-Clémentine, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche, épouse de *Léopold*, Prince des Deux-Siciles. Voyez DEUX-SICILES.

Marie-Anne-Françoise-Thérèse-Josephe-Médarde, née 8 Juin 1804, Archid. d'Autriche.

Grand-mère de l'Empereur, Impératrice douairière, quatrième épouse de feu l'Empereur François Ier.

Charlotte-Auguste, née 8 Fév. 1792, fille de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière; veuve, 2 Mars 1835, de l'Empereur François Ier.

Grands-Oncles, Frères de feu l'Empereur François Ier.

Jean-Baptiste-Joseph-Fabien-Sébastien, né 20 Janvier 1782, Archiduc d'Autriche; marié

en mariage morganatique 18 Fév. 1827 à *Anne Plochel*, née 6 Janvier 1804, depuis comtesse de Meran et baronne de Brandhof. *De ce mariage :*
François, né 11 Mars 1839.
Reinier-Joseph-Jean-Michel-François-Jérôme, né 30 Septembre 1783, Archiduc d'Autriche, marié 28 Mai 1820, à *Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine*, née 13 Avril 1800, tante du Roi de Sardaigne. *De ce mariage :*
Marie-Adélaïde, née 3 Juin 1822, Reine de Sardaigne. V. SARDAIGNE.
Léopold-Louis-Marie-François-Jules-Eustorges-Gérard, né 6 Juin 1823.
Ernest-Charles-Félix-Marie-Renier-Godefroy-Cyriaque, né 8 Août 1824.
Sigismond-Léopold-Reinier-Marie-Ambroise-Valentin, né 7 Janvier 1826.
Reinier-Ferdinand-Marie-Jean-François-Ignace, né 11 Janvier 1827.
Henri-Antoine-Marie-Reinier-Charles-Grégoire, né 9 Mai 1828.
Louis-Joseph-Antoine, né 13 Décembre 1784, Archiduc d'Autriche.

Grand-Oncle, fils de l'Archiduc Ferdinand, et de l'Archiduchesse Marie-Béatrice d'Este, Duchesse de Massa et de Carrara.

Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782, Archiduc d'Autriche.

BAVIÈRE.

MAXIMILIEN II (JOSEPH), né 28 Novembre 1811; Roi de Bavière 21 mars 1848, par suite de l'abdication de son père, le roi Louis (*Charles-Auguste*), marié par procuration le 5 Octobre 1842, et en personne le 12, à
FRÉDÉRIQUE-FRANÇOISE-AUGUSTE-MARIE-HEDWIGE, fille du prince Frédéric-Guillaume-Charles, oncle du Roi de Prusse.

De ce mariage :

Louis-Othon-Frédéric-Guillaume, né 25 Août 1845, Prince royal.
Othon-Guillaume-Luitpold-Adalbert-Waldemar, né 27 Avril 1848.

Frères et sœurs du Roi.

Mathilde-Caroline-Frédérique-Wilhelmine-Charlotte, née 30 Août 1813, mariée 26 décembre 1833, à *Louis III*, Grand-Duc de Hesse. Voyez HESSE GRAND'-DUCALE.
Othon-Frédéric-Louis, né 1er Juin 1815, Roi de la Grèce. Voyez GRÈCE.
Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis, né 12 Mars 1821; marié 15 Avril 1844, à *Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine*, née 1er Avril 1825, fille de Léopold II, Grand-Duc de Toscane. *De ce mariage :*
Louis-Léopold-Joseph-Marie-Alois-Alfred, né 7 Janvier 1845.
Léopold-Maximilien-Joseph-Marie-Arnoulphe, né 9 Février 1846.
Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elisabeth-Amélie-Sophie-Marie-Louise, née 19 Mars 1823, mariée 30 mars 1842, à *François V*, Duc de Modène.
Hildegarde-Louise-Charlotte-Thérèse-Frédérique, née 10 Juin 1825; mariée 1er Mai 1844, à l'Archiduc *Albert-Frédéric-Rodolphe*. Voyez AUTRICHE.
Alexandrine-Amélie, née 26 Août 1826.
Adalbert-Guillaume-George-Louis, né 19 Juillet 1828.

Père et mère du Roi.

Louis (*Charles-Auguste*), né 25 Août 1786; succède, comme Roi de Bavière, à son père le Roi Maximilien-Joseph, 13 Octobre 1825; marié 12 Octobre 1810, à *Thérèse-Auguste-Marie-Frédérique-Amélie*, née 8 Juillet 1792, fille de feu Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg; abdique en faveur de son fils le 21 mars 1848.

Tantes du Roi, et sœurs du Roi Louis.

(Enfants du 1er mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec la Princesse Wilhelmine Auguste, fille de George prince de Hesse-Darmstadt, morte 30 mars 1796).

Auguste-Amélie, née 21 Juin 1788; veuve 21 Février 1824, d'*Eugène de Beauharnais*, Prince d'Eichstædt, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
Joséphine-Maximilienne-Eugénie, Reine de Suède. Voy. SUÈDE.
Amélie-Auguste-Eugénie, née 31 Juillet 1812; veuve 24 Sept. 1834, de Pierre Ier, Empereur du Brésil, Duc de Bragance.
Théodolinde-Louise-Eugénie-Napoléone, née 13 Avril 1814; mariée 8 Février 1841, à *Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand de Wurtemberg*. Voy. WURTEMBERG.

Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste, né 2 Octobre 1817; marié 14 Juillet 1839, à *Marie-Nicolaewna*, fille de l'empereur Nicolas. Voy. RUSSIE.
Charlotte-Auguste, née 8 Fév. 1792, Impér. douair. d'Autriche. Voy. AUTRICHE.
Charles-Théodore-Maximilien-Auguste, né 7 Juillet 1795.

Sœurs consanguines du Roi.

(Filles du 2e mariage du feu Roi Maximilien-Joseph avec la Princesse Frédérique-Wilhelmine-Caroline, fille de feu Charles Louis, prince héréditaire de Bade.)

Élisabeth-Louise, née 13 Nov. 1801; épouse de *Frédéric-Guillaume IV*, Roi de Prusse.
Amélie-Auguste, née 13 Nov. 1801, épouse du Prince *Jean*, frère du Roi de Saxe.
Frédérique-Sophie-Dorothée-Wilhelmine, née 27 Janvier 1805; épouse de l'Archiduc d'Autriche *François-Charles-Joseph*.
Marie-Léopoldine-Anne-Wilhelmine, née 27 Janvier 1805, épouse du Roi de Saxe.
Louise-Wilhelmine, née 30 Août 1808, épouse du Duc *Maximilien*. Voy. *Branche ducale*.

Branche Ducale.

Ci-devant Palatine de Deux-Ponts-Birkenfeld.

MAXIMILIEN-JOSEPH, Duc de Bavière, né 4 Décembre 1808; marié 9 Septembre 1828, à *Louise-Wilhelmine*, née 30 Août 1808, tante du Roi de Bavière. *De ce mariage :*
Louis-Guillaume, né 21 Juin 1831.
Caroline-Thérèse-Hélène, née 4 Avril 1834.
Élisabeth-Amélie-Eugénie, née 24 Décembre 1837.
Charles-Théodore, né 9 Août 1839.
Marie-Sophie-Amélie, née 4 Octobre 1841.
Mathilde-Ludovica, née 30 Septembre 1843.
Charlotte-Auguste, née 22 Février 1847.
Maximilien-Emmanuel, né 7 Décembre 1849.

BELGIQUE.

LÉOPOLD (GEORGE-CHRÉTIEN-FRÉDÉRIC), né 16 Décembre 1790 (Duc de Saxe-Cobourg-Gotha); élu Roi des Belges, 4 Juin 1831, est proclamé à Bruxelles 21 Juillet suivant; veuf: 1° 6 Décembre 1817, de *Charlotte-Augusta*, fille de feu George IV, Roi du royaume uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande; 2° 11 novembre 1850, de *Louise-Marie-Thérèse-Charlotte-Isabelle d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier (Comte de Neuilly), ci-devant Roi des Français.

De ce mariage :

Léopold-Louis-Philippe-Marie-Victor, Duc de Brabant, Prince royal, né 9 Avril 1835.
Philippe-Eugène-Ferdinand-Léopold, Comte de Flandre, né 25 Mars 1837.
Marie-Charlotte-Amélie-Auguste-Victoire-Clémentine-Léopoldine, née 7 Juin 1840.

Frères et Sœurs du Roi. *Voyez* SAXE-COBOURG-GOTHA.

BRÉSIL.

DOM PEDRO II DE ALCANTARA (JEAN-CHARLES-LÉOPOLD-SALVADOR-BIBIANO-XAVIER DA PAULA-LÉOCADIO-MICHEL GABRIEL-RAPHAEL-GONZAGA), né 2 Décembre 1825, Empereur du Brésil (sous-tutelle) 7 Avril 1831, par l'abdication de feu Pierre Ier, son père; prend lui-même les rênes du gouvernement, 23 Juillet 1840; marié 30 Mai 1843, à
THÉRÈSE-CHRISTINE-MARIE, sœur de Ferdinand II, roi des Deux-Siciles, née 14 Mars 1822.

De ce mariage :

Izabelle-Christine-Léopoldine, née 27 Juillet 1846, *princesse impériale*.
Léopoldine-Thérèse-Françoise-Caroline-Michelle-Gabrielle-Raphaelle-Gonzaga, née 13 Juillet 1847.

Sœurs de l'Empereur.

(Du 1er mariage de feu l'Empereur Dom Pedro Ier avec Léopoldine-Caroline-Joséphine, Archiduchesse d'Autriche.)

Maria da Gloria-Jeanne-Charlotte-Léopoldine, etc., reine de Portugal. Voyez PORTUGAL.
Januaria, née 11 Mars 1821; mariée à *Louis*, Comte d'Aquila. *Voyez* DEUX-SICILES.
Françoise-Caroline-Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Romaine-Xavière de Paule-Michelle-Gabrielle-Raphaelle-Gonzague, née 2 Août 1824; mariée 1er Mai 1843 à François-Ferdinand-Philippe-Louis-Marie d'Orléans, Prince de Joinville.

Sœur consanguine de l'Empereur.
(Fille du deuxième mariage de l'Empereur Pierre I[er].)

Marie-Amélie, née 1[er] Décembre 1831.

Impératrice douairière, Belle-Mère de l'Empereur.

Amélie-Auguste-Eugénie-Napoleone, née 31 Juill. 1812; fille du feu Pr. Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg; veuve 24 Sept. 1834 de l'Emp. Dom Pedro I[er].

Oncles et Tantes de l'Empereur. *Voyez* PORTUGAL et AUTRICHE.

DANEMARK.

FRÉDÉRIC VII (*Charles-Chrétien*), né le 6 Octobre 1808; succède à son père, le Roi Chrétien VIII, 20 Janvier 1848; marié 1[er] Novembre 1828 à *Wilhelmine-Marie,* fille de feu Frédéric VI, Roi de Danemark et séparé en Sept. 1837; remarié 10 Juin 1841, à *Caroline-Charlotte-Marianne*, née 10 Janvier 1821, fille de George, Grand-Duc de Mecklenbourg-Strélitz; séparé le 30 Septembre 1846.

Oncle et Tante du Roi.

Frédéric-Ferdinand, né 22 Nov. 1792, Prince héréditaire; marié 1[er] Août 1829 à *Caroline,* Princesse de Danemark, née 28 Octob. 1793, fille du feu Roi Frédéric VI.

Charlotte, née 30 Octobre 1789, épouse de Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel.

Belle-Mère du Roi.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796, fille de feu Frédéric-Chrétien, Duc de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg; veuve 20 Janvier 1848 du roi Chrétien VIII.

Reine Douairière.

Marie Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, fille de feu Charles, Landgrave de la Hesse-Electorale, oncle de l'Electeur Guillaume II; veuve 3 Décembre 1839 du Roi Frédéric VI.

Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg.

CHRÉTIEN-CHARLES-FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 19 Juillet 1798; Duc de Holstein-Sonderbourg-Augustenbourg 14 Juin 1814; marié 18 Sept. 1820, à *Louise-Sophie,* née 22 Septembre 1796, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë. *De ce mariage :*

Frédérique-Marie-Louise-Auguste-Caroline-Henriette, née 28 Août 1824.

Caroline-Amélie, née 15 Janvier 1826.

Frédéric-Chrétien-Auguste, né 6 Juillet 1829.

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 22 Janvier 1831.

Caroline-Chrétienne-Auguste-Emilie-Henriette-Elisabeth, née 2 Août 1833.

Frère et Sœur du Duc.

Caroline-Amélie, née 28 Juin 1796, veuve du Roi Christian VIII. Voyez DANEMARK.

Frédéric-Emile-Auguste, né 23 Août 1800; marié 17 Septembre 1829, à *Henriette,* née 9 Mai 1806, fille du Comte de Danneskiold-Samsoë. *De ce mariage :*

Frédéric-Chrétien-Charles-Auguste, né 16 Novembre 1830.

Louise-Caroline-Amélie-Henriette-Auguste, née 29 Juillet 1836.

Cousins et Cousines du Duc, enfants du feu Prince Frédéric-Charles-Emile, oncle du Roi.

Charlotte-Louise-Dorothée-Joséphine, née 24 Janvier 1803.

Pauline-Victoire-Anne-Wilhelmine, née 9 Février 1804.

George-Eric, né 14 Mars 1805.

Henri-Charles-Woldemar, né 13 Octobre 1810.

Amélie-Eléonore-Sophie-Caroline, née 9 Janvier 1813.

Sophie-Berthe-Clémentine-Auguste, née 30 Janvier 1815.

Branche de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg.

CHARLES, né 30 Septembre 1813; succède à son père le Duc Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold, 17 Février 1831; marié 19 Mai 1838, à *Wilhelmine-Marie,* née 18 Janvier 1808, fille du feu Roi de Danemark Frédéric VI. *Voyez* plus haut.

Frères et Sœurs du Duc.

Louise-Marie-Frédérique, née 23 Octobre 1810; mariée en secondes noces à Pierre-Alfred, comte de Hohenthal.

Frédérique-Caroline-Julienne, née 9 Oct. 1811, duchesse de ANHALT-BERNBOURG.

Frédéric, né 23 Octobre 1814, marié 16 Octobre 1841, à *Adélaïde-Christine-Julienne-Charlotte,* née 9 Mars 1821, fille du Prince régnant de Lippe-Schaumbourg; divorcé en 1848. *De ce mariage :*

Marie-Caroline-Auguste-Ida-Louise, né 27 Février 1844.

Guillaume, né 19 Avril 1816.
Chrétien, né 8 Avril 1818; marié 26 Mai 1842, à *Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie*, née 7 Sept. 1817, fille de Guillaume, Landgrave de Hesse-Cassel.
De ce mariage :
Chrétien-Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juin 1843.
Alexandrine-Caroline-Marie-Charlotte-Louise-Julie, née 1er Décembre 1844.
Chrétien-Guillaume-Ferdinand-Adolphe-George, né 24 Décembre 1845.
Marie Dagmer, née 26 Novembre 1847.
Louise, née 18 Novembre 1820.
Jules, né 14 Octobre 1824.
Jean, né 5 Décembre 1825.

Mère du Duc.

Louise-Caroline, née 28 Septembre 1789, Princesse de Hesse-Cassel; veuve 17 Févr. 1831 du Duc Frédéric-Guillaume-Paul-Léopold.

Tante du Duc.

Elisabeth-Frédérique-Sophie-Charlotte-Amélie, née 13 Décembre 1780; veuve 25 Février 1808 du Baron de *Richthofen*.

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

FERDINAND II (*Charles*), né 12 Janvier 1810; Roi du Royaume des Deux-Siciles et de Jérusalem, Duc de Parme, Plaisance, Castre, etc., Grand-Duc héréditaire de Toscane, etc.; succède à son père le Roi François Ier 8 Novembre 1830; veuf 31 Janvier 1836, de *Marie-Christine-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Elise*, fille du feu Roi de Sardaigne, Victor-Emmanuel; remarié 9 Janvier 1837, à
MARIE-THÉRÈSE-ISABELLE, née 31 Juillet 1816; Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc Charles-Louis, grand-oncle de l'Empereur d'Autriche régnant.

Du 1er mariage :

François-d'Assise-Marie-Léopold, Duc de Calabre, Prince royal, né 16 Janv. 1836.

Du 2e mariage :

Louis-Marie, Comte de Trani, né 1er Août 1838.
Alphonse-Marie-Joseph-Albert, Comte de Caserta, né 28 Mars 1841.
Marie-Annonciade-Isabelle-Filomène-Sabazie, née 24 Mars 1843.
Marie-Immaculée-Clémentine, née 14 Avril 1844.
Gaëtan-Marie-Frédéric, Comte de Girgenti, né 12 Janvier 1846.
Joseph-Marie, Comte de Lucera, né le 4 mars 1848.
Marie-des-Grâces-Pie, née le 2 août 1849.

Sœur du Roi.

(Issue du 1er mariage du feu Roi *François* Ier avec *Marie-Clémentine*, Archiduchesse d'Autriche.)

Caroline-Ferdinande-Louise, née 5 Novembre 1798; veuve 14 Février 1820, de *Charles-Ferdinand d'Artois*, Duc de Berri, fils de l'ex-Roi de France Charles X. *De leur mariage :*
Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois, né 29 Septembre 1820, Duc de Bordeaux, aujourd'hui Comte de Chambord; marié 7 Novembre 1846, à *Marie-Thérèse-Béatrice-Gaëtane*, née 14 Juillet 1817, Archiduchesse d'Autriche-Este, fille aînée de feu François IV, duc de Modène.
Louise-Marie-Thérèse, Mademoiselle, née 21 Septembre 1819, mariée 10 Nov. 1845, à *Charles III*, Duc de Parme.

Frères et Sœurs du Roi.

(Issus du 2e mariage du feu Roi *François* Ier avec *Marie-Isabelle*, Infante d'Espagne).

Marie-Christine, née 27 Avril 1806, Reine douairière d'Espagne. Voyez ESPAGNE.
Charles-Ferdinand, né 10 Octobre 1811, Prince de Capoue.
Léopold-Benjamin-Joseph, né 22 mai 1813, Comte de Syracuse; marié 15 Mai 1837, à *Marie-Victoire-Louise-Philiberte* de Savoie-Carignan, née 29 Septembre 1814.
Marie-Antoinette, née 19 décembre 1814, Grande-Duchesse de Toscane.
Marie-Amélie, née 25 Fév. 1818, épouse de l'Inf. d'Espagne *Sébastien-Gabriel*.
Marie-Caroline-Ferdinande, née 29 Février 1820; mariée 10 Juin 1850, à *Charles-Louis-Marie-Ferdinand*, Comte de Montemolin. Voy. ESPAGNE.
Thérèse-Christine-Marie, née 14 Mars 1822, Impératrice du Brésil. Voyez BRÉSIL.
Louis-Charles-Marie-Joseph, né 19 Juillet 1824, Comte d'Aquila; marié 28 Avril 1848, à Dona *Januaria*, sœur de l'Empereur du Brésil. *De ce mariage :*
Louis-Marie-Ferdinand-Pierre d'Alcantara, né 18 Juillet 1845.
Marie-Isabelle-Léopoldine, née 22 Juillet 1846.

Philippe-Louis-Marie, né 12 Août 1847.

François de Paule-Louis-Emmanuel, né 13 août 1827, Comte de Trapani; marié le 10 Avril 1850 à *Marie-Isabelle-Annonciade-Jeanne*, *etc.*, née 21 Mai 1834, fille de Léopold II, Grand-Duc de Toscane.

Tantes du Roi.

Marie-Amélie, née 26 Avril 1782; veuve 26 Août 1850 de *Louis-Philippe Ier*, ci-devant Roi des Français, depuis Comte de Neuilly. *De leur mariage :*

Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Joseph d'Orléans, Duc d'Orléans, prince royal, né 3 Septembre 1810, mort 13 Juillet 1842; avait été marié 30 Mai 1837, à *Hélène-Louise-Elisabeth*, née 24 Janv. 1814, fille de feu Frédéric-Louis, Grand-Duc héréditaire de Mecklenbourg-Schwérin. *De leur mariage:*

Louis-Philippe-Albert d'Orléans, Comte de Paris, né 24 août 1838.

Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, Duc de Chartres, né 9 Nov. 1840.

Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans, Duc de Nemours, né 25 Octobre 1814, marié 27 Avril 1840, à *Victoire-Auguste-Antoinette*, née 14 Février 1822, fille de Ferdinand, Duc de Saxe-Cobourg et Gotha. *De ce mariage :*

Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, Comte d'Eu, né 28 Avril 1842.

Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, Duc d'Alençon, né 12 Juillet 1844.

Marguerite-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 Février 1846.

Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans, née 3 Juin 1817, mariée 20 Avril 1843, à *Auguste*, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha. *De ce mariage :*

Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 Mars 1844.

Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 Août 1845.

Marie-Adelaïde-Amélie-Clotilde, née 8 Juillet 1846.

Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 Octobre 1848.

François-Ferdinand-Philippe-Louis Marie d'Orléans, Prince de Joinville, né 14 Août 1818; marié 1er mai 1843, à *Françoise-Caroline-Jeanne-Charlotte Léopoldine-Romaine-Xavière-du-Paulda-Micaëla Gabriëla Rafaëla-Gonzague*, née 2 Août 1824, fille de feu l'Empereur Dom Pedro Ier du Brésil. *De ce mariage:*

Françoise-Marie-Amélie d'Orléans, née 14 Août 1844.

Pierre-Philippe-Jean-Marie d'Orléans, Duc de Penthièvre, né 4 Novembre 1845.

Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans, Duc d'Aumale, né 16 Janvier 1822; marié 25 Novembre 1844, à *Marie-Caroline-Auguste de Bourbon*, née 26 Avril 1822, Princesse des Deux-Siciles, fille du feu prince de Salerne, oncle du Roi; *De ce mariage :*

Louis-Philippe-Marie-Léopold d'Orléans, Prince de Condé, né 15 Novembre 1845.

Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans, Duc de Montpensier, né 31 Juillet 1824; marié 10 Octobre 1846, à *Louise-Ferdinande*, Infante d'Espagne, née 30 Janvier 1832, sœur de la Reine Isabelle II. *De ce mariage :*

Maria-Isabella-Francisca d'Assise-Antonia-Luisa Fernanda-Cristina-Amelia-Felipa-Adelaïda-Josepha-Elena-Enriqueta-Carolina-Justa-Rufina-Gaspara-Melchora-Baltasara-Matea, née 21 Septembre 1848, Infante d'Espagne.

(Pour les petits-enfants de la reine Marie-Amélie, issus du mariage de *Louise Marie Thérèse Charlotte-Isabelle d'Orléans* avec *Léopold Ier*, Roi des Belges, morte 11 Nov. 1850, Voy. Belgique; pour ceux issus du mariage de la princesse *Marie-Christine-Caroline-Adelaïde-Françoise-Léopoldine d'Orléans*, décédée 2 Janvier 1839, avec le Prince *Frédéric-Guillaume-Alexandre de Wurtemberg*, Voy. Wurtemberg).

Marie-Clémentine-Françoise-Joséphine, née 1er Mars 1798, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Empereur d'Autriche François Ier; veuve Mars 1851, de *Léopold-Jean-Joseph*, Prince de Salerne, oncle du Roi. *De leur mariage :*

Marie-Caroline-Auguste, née 26 Avril 1822; mariée 25 Novembre 1844 à *Henri-Eugène-Philippe-Louis d'Orléans*, duc d'Aumale. Voy. ci-dessus.

ESPAGNE.

ISABELLE II (Marie-Louise), née à Madrid 10 Octobre 1830, Reine d'Espagne; succède, sous la régence de sa mère, la reine Marie-Christine, à son père le Roi Ferdinand VII, 29 Septembre 1833, en vertu de l'ancien ordre de succession confirmé par décret du 29 mars 1830; déclarée majeure, prend les rênes du gouvernement 8 Novembre 1843; mariée 10 Octobre 1846, à

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 mai 1822, fils de l'Inf. François-de-Paule.

Sœur de la Reine.

Marie-Louise-Ferdinande, Infante d'Espagne, née 30 Janvier 1832; mariée 10 Octobre 1846 à *Antoine-Marie-Philippe-Louis d'Orléans*, duc de Montpensier.

Mère de la Reine, reine douairière.

Marie-Christine, née 27 Avril 1806, fille de feu François, Roi du royaume des Deux-Siciles; veuve du Roi Ferdinand VII, 29 Septembre 1833.

Oncles de la Reine.

Charles-Marie-Isidore, né 29 Mars 1788; veuf 4 Septembre 1834, de *Marie-Françoise-d'Assise*, Princesse de Portugal; remarié 20 Octobre 1838 à *Marie-Thérèse*, née 29 Avril 1793, fille du feu Roi de Portugal Jean VI. *Du 1er mariage :*

Charles-Louis-Marie-Ferdinand, né 31 Janvier 1818 (Comte de Montemolin); marié 10 Juillet 1850, à *Marie-Caroline-Ferdinande*, sœur de Ferdinand II, Roi du royaume des Deux-Siciles.

Jean-Charles-Marie-Isidore, né 15 Mai 1822; marié 6 Février 1847 à *Marie-Béatrice-Anne-Françoise*, 2e fille du feu duc de Modène, François IV.

Ferdinand-Marie-Joseph, né 19 Octobre 1824.

François de Paule-Antoine-Marie, né 10 Mars 1794; veuf 29 Janvier 1844, de *Louise-Charlotte*, fille de feu François Ier, roi des Deux-Siciles. *De leur mariage :*

Isabelle-Ferdinande, née 18 Mai 1821.

François-d'Assise-Marie-Ferdinand, né 13 Mai 1822, Duc de Cadix; marié 18 Oct, 1846 à la Reine Isabelle.

Henri-Marie-Ferdinand, né 17 Avril 1823.

Louise-Thérèse-Françoise-Marie, née 11 Juin 1824.

Joséphine-Ferdinande-Louise, née 25 Mai 1827.

Ferdinand-Marie-Mariano, né 11 Avril 1832.

Marie-Christine-Isabelle, née 5 Juin 1833.

Amélie-Philippe, née 12 Octobre 1834.

Cousin de la Reine.

Sébastien-Gabriel, né 4 Nov. 1811, fils de feu l'infant Pierre; marié 7 Avril 1832, à *Marie-Amélie*, fille du 2e mariage de François Ier, Roi des Deux-Siciles, née 25 Fév. 1818.

ÉTATS ROMAINS.

PIE IX (Mastai-Ferretti), né à Sinigaglia 13 Mai 1792; Evêque d'Imola 17 Déc. 1832; Cardinal 23 Décembre 1839, élu Pape à Rome 16 Juin 1846; couronné le 21.

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

VICTORIA Ire (Alexandrine), née 24 Mai 1819; Reine de la Grande-Bretagne et d'Irlande, fille de feu Edouard-Auguste, Duc de Kent et Strathern, frère des rois George IV et Guillaume IV; succède à ce dernier 20 Juin 1837; mariée 10 Février, 1840, à

François-Albert-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819, fils de feu Ernest, Duc de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

Albert-Edouard, Prince de Galles, né 9 Novembre 1841, Prince royal.
Victoria-Adélaïde-Marie-Louise, née 21 Novembre 1840.
Alice-Maud-Mary, née 25 Avril 1843.
Alfred-Ernest-Albert, né 6 Août 1844.
Hélène-Victoire-Auguste, née le 25 mai 1846.
Louise-Caroline-Alberte, née 18 mars 1848.
Arthur-William-Patrick-Albert, né 1er Mai 1850.

Mère de la Reine.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786, fille de feu François, Duc de Saxe-Saafeld-Cobourg; veuve en premières noces du Prince Emich de Linange, et en secondes noces, 23 Janvier 1820, d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent et Strathern, Comte de Dublin.

Oncle et Tantes de la Reine.

Ernest-Auguste, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande, Roi de Hanovre. Voir Hanovre.

Marie-Adélaïde-Wilhelmine-Elisabeth, née 27 Novembre 1833.

Marie, née 25 Avril 1776; veuve 30 Novembre 1834, de son cousin *Guillaume-Frédéric*, Duc de Gloucester et d'Edimbourg, Comte de Connaught, en Irlande.

Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, fille de feu Frédéric, Landgrave de la Hesse-électorale; veuve 8 Juillet 1850, de *Adolphe-Frédéric*, Duc de Cambridge. *De leur mariage :*

George-Frédéric-Guillaume-Charles, né 26 Mars 1819.

Auguste-Caroline Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise, née 19 juillet 1822; mariée 28 juin 1843 à *Frédéric Guillaume*, Grand-Duc hérédit. de Mecklenbourg-Strélitz.

GRÈCE.

OTHON (Frédéric-Louis), né 1er juin 1815, fils de Louis, Roi de Bavière, abdicataire; élu Roi de la Grèce le 7 Mai 1832; accepte la couronne 4 Octobre 1832; monte sur le trône sous régence, 25 Janvier 1833; prend les rênes du gouvernement 1er Juin 1835; marié 22 Novembre 1836, à

Marie-Frédérique-Amélie, née 21 Décembre 1818, fille du 1er lit de *Paul-Frédéric-Auguste*, Grand-Duc d'Oldenbourg.

Frères, sœurs, etc., du Roi. Voyez Bavière.

HANOVRE.

ERNEST-AUGUSTE, né 5 Juin 1771, Duc de Cumberland et Tiviotdale, Comte d'Armagh, en Irlande, Roi de Hanovre 20 Juin 1837; veuf 29 Juin 1841, de *Frédérique Caroline-Sophie*, fille de feu Charles, Duc de Mecklenbourg-Strélitz.

De ce mariage :

George-Frédéric-Alexandre-Charles-Ernest-Auguste, né 27 Mai 1819, Prince Royal; marié 18 Février 1843, à la Princesse *Marie*, née 15 Avril 1818, fille de Joseph, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*

Ernest-Auguste-Guillaume-Adolphe-Georges Frédéric, né 21 Septembre 1845.

Frédérique-Sophie-Marie-Henriette-Amélie-Thérèse, née 9 janvier 1848.

Marie-Ernestine Joséphine-Adolphine-Henriette-Thérèse-Elisabeth-Alexandrine, née 3 Décembre 1847.

Frère, sœurs, etc., du Roi. Voyez Grande-Bretagne et Irlande.

PAYS-BAS.

GUILLAUME III (Alexandre-Paul-Frédéric-Louis), né le 19 Février 1817, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau, Grand-Duc de Luxembourg, Duc de Limbourg, succède à son père, le 12 Mai 1849; marié le 18 Juin 1839 à

Sophie-Frédérique-Mathilde, née le 17 Juin 1818, Fille de Guillaume Ier, Roi de Wurtemberg. *Voyez* Wurtemberg.

De ce mariage :

Guillaume-Nicolas-Alexandre-Frédéric-Charles-Henri, Prince d'Orange, né 4 Septembre 1840, Prince royal.

Frère et Sœur du Roi.

Guillaume-Frédéric-Henri, né 13 Juin 1820.

Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise, née 8 avril 1824: mariée 8 Octobre 1842 à *Charles*, Grand Duc héréditaire de Saxe-Weimar-Eisenach.

Mère du Roi.

Anna-Polowna, née 18 Janvier 1795, Fille de feu Paul Ier, Empereur de Russie, Reine Douairière; veuve 17 mars 1849 du Roi Guillaume II.

Oncle et Tante du Roi.

Guillaume-Frédéric-Charles, né 28 Février 1797; marié 21 Mai 1825 à *Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie*, née 1er Février 1808, fille de feu Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse. *De ce mariage :*

Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise, née 5 Août 1828; mariée 19 Juin 1850, au Prince-Royal de Suède. *Voyez* Suède.

Wilhelmine-Frédérique-Anne-Elisabeth-Marie, née 5 Juillet 1841.

Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne, née 9 Mai 1810; mariée 14 Sept. 1830, au prince Albert de Prusse. Voyez Prusse.

PORTUGAL.

MARIA II DA GLORIA (Jeanne-Charlotte-Léopoldine-Isidore da Cruz-Françoise-Xavière da Paula-Michaella-Gabriella-Raphaella-Louise-Gonzaga), née 4 Avril 1819, fille de feu dom Pedro Ier (IV comme roi de Portugal), Empereur du Brésil, Duc de Bragance; Reine de Portugal et des Algarves 2 Mai 1826, par l'abdication de son père; veuve, 28 Mars 1835, d'*Auguste-Charles-Eugène-Napoléon*, Duc de Leuchtenberg; remariée 1er Janvier 1836, à

FERDINAND-AUGUSTE-FRANÇOIS-ANTOINE, Roi-Epoux, né 29 Octobre 1816, fils de Ferdinand-George-Auguste, Prince de Saxe-Cobourg-Gotha.

De ce mariage :

Dom Pedro d'Alcantara, né 16 Septembre 1837, Prince Royal.
Louis-Philippe, né 31 Octobre 1838, Duc d'Oporto.
Jean-Maria, né 16 Mars 1842, Duc de Beja.
Marianne, née 21 Juillet 1843.
Antonia, née 17 Février 1845.
Ferdinand, né 23 Juillet 1846.
Auguste, né 4 novembre 1847.

Frère et Sœurs de la Reine. Voyez BRÉSIL.

Oncle et Tantes de la Reine, enfants du feu roi Jean VI.

Marie-Thérèse, 2e femme du prince Charles-Marie-Isidore d'Espagne. V. ESPAGNE.
Isabelle-Marie, née 4 Juillet 1801.
Miguel-Marie-Evariste, né 26 Octobre 1802.
Anne-de Jésus-Marie, née 23 Décembre 1806; mariée 1er Déc. 1827 au Duc de Loulé.

PRUSSE.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME IV, né 15 Octobre 1795, Roi de Prusse; succède à son père, le feu Roi Frédéric-Guillaume III, 7 Juin 1840; marié par procuration 16 Novembre 1823 à Munich, et en personne à Berlin, 29 Novembre suivant, à ÉLISABETH-LOUISE, née 13 Novembre 1801, fille du deuxième mariage de feu Maximilien-Joseph, Roi de Bavière.

Frères et Sœurs du Roi.

Frédéric-Guillaume-Louis, Prince de Prusse, né 22 Mars 1797; marié 11 Juin 1829 à *Marie-Louise-Auguste-Catherine*, née 30 Septembre 1811, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*
Frédéric-Guillaume-Nicolas-Charles, né 18 Octobre 1831.
Louise-Marie-Elisabeth, née 3 Décembre 1838.
Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine, née 3 Juillet 1798, Impératrice de Russie.
Frédéric-Charles-Alexandre, né 29 Juin 1801; marié 26 Mai 1827, à *Marie-Louise-Alexandrine*, née 3 Février 1808, fille de Charles-Frédéric, Grand-Duc de Saxe-Weimar. *De ce mariage :*
Frédéric-Charles-Nicolas, né 20 Mars 1828.
Marie-Louise-Anne, née 1er Mars 1829.
Marie-Anne Frédérique, née 17 Mai 1836.
Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803; veuve de Paul-Frédéric, Grand-Duc de Mecklenbourg-Schwérin. V. MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.
Louise-Auguste-Wilhelmine-Amélie, née 1er Février 1808; épouse de *Guillaume-Frédéric-Charles*, Prince des Pays-Bas. Voyez PAYS-BAS.
Frédéric-Henri-Albert, né 4 Octobre 1809; marié 14 Septembre 1830, à *Wilhelmine-Frédérique-Louise-Charlotte-Marianne*, née 9 Mai 1810, fille de feu Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas. *De ce mariage :*
Frédérique-Louise Wilhelmine-Marianne-Charlotte, née 21 Juin 1831, épouse de George, prince héréditaire de Saxe-Meiningen. *Voy.* SAXE-MEININGEN.
Frédéric-Guillaume-Nicolas-Albert, né 8 Mai 1837.
Frédérique Wilhelmine-Louise-Elisabeth-Alexandrine, née 1er Février 1842.

Oncle du Roi.

Frédéric-Guillaume-Charles, né 3 Juillet 1783; veuf 14 Avril 1846, d'*Amélie-Marie-Anne*, fille de feu Louis-Guillaume, Landgrave de Hesse-Hombourg. *De ce mariage :*
Henri-Guillaume-Adalbert, né 29 Octobre 1811.
Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire, née 18 Juin 1815; mariée 22 Octobre 1836, à Charles, 2e fils de Louis II, Grand-Duc de Hesse. Voyez HESSE-GRAND'-DUCALE.
Frédérique-Françoise-Auguste-Marie-Hedwige, née 15 Octobre 1825, épouse de Maximilien II, Roi de Bavière. Voyez BAVIÈRE.

Cousin germain du Roi.

Frédéric-Guillaume Louis, né 30 Oct. 1794, fils du feu Prince Frédéric-Louis-Charles, oncle du Roi; marié 21 Novembre 1817, à *Wilhelmine-Louise*, née 30 Octobre 1799, fille de feu Alexis-Frédéric-Chrétien, Duc d'Anhalt-Bernbourg. *De ce mariage :*
Frédéric-Guillaume-Louis-Alexandre, né 21 Juin 1820.
Frédéric-Guillaume-George-Ernest, né 12 Février 1826.

RUSSIE.

NICOLAÏ PAWLOVITSCH, né 7 Juillet 1796; Empereur de toutes les Russies, succède à son frère l'Empereur Alexandre le 1er Déc. 1825; marié 13 Juillet 1817, à

ALEXANDRA-FÉODOROWNA (Frédérique-Louise-Charlotte-Wilhelmine), née 13 Juillet 1798, fille de feu Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse.

De ce mariage :

Alexandre-Nicolaïevitsch, né 29 Avril 1818, Grand-Duc et Césarévitsch (Héritier); marié 28 Avril 1841, à *Marie-Alexandrowna* (Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie), née 8 Août 1824, fille feu de Louis II, Grand-Duc de Hesse, Grande-Duchesse Césarewna. *De ce mariage :*

Nicolaï-Alexandrovitsch, né 20 Septembre 1843, Grand-Duc.

Alexandre, né 10 Mars 1845, Grand-Duc.

Wladimir, né 22 avril 1847, Grand-Duc.

Maria-Nicolaïewna, née 18 Août 1819, Grande-Duchesse; mariée 14 Juillet 1839, au Prince *Maximilien-Joseph-Eugène-Auguste*, né 2 Oct. 1817, Duc de Leuchtenberg.

Olga-Nicolaïewna, née 11 Septembre 1822, Grande-Duchesse; mariée 13 Juillet 1847, à *Charles-Frédéric-Alexandre*, né 6 Mars 1823, Prince Royal de Wurtemberg.

Constantin-Nicolaïevitsch, né 21 Septembre 1827, Grand-Duc; marié 11 Sept. 1848 à *Alexandra-Jossefowna* (Alexandre-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth), née 20 Juillet 1830, fille du Duc Joseph de Saxe. V. SAXE-ALTENBOURG. *De ce mariage :*

Nicolas-Constantinovitsch, né 14 Février 1850.

Nicolaï-Nicolaïevitsch, né 8 Août 1831, Grand-Duc.

Mihaïl-Nicolaïevitsch, né 25 Octobre 1832, Grand-Duc.

Sœurs et Belle-Sœur de l'Empereur.

Maria-Pawlowna, née 16 Février 1786, Grande Duchesse de Saxe-Weimar.

Anna-Pawlowna, née 19 Janvier 1795, Gr. Duchesse; veuve 17 mars 1849, de Guillaume II, Roi des Pays-Bas.

Hélène-Pawlowna (Frédérique-Charlotte-Marie), née 9 Janvier 1807, fille du Prince Paul, frère de Guillaume, Roi de Wurtemberg; veuve 9 sept. 1849 du Grand-Duc *Mihaïl-Pawlowitsch*, frère de l'Empereur. *De ce mariage :*

Catherina-Mihaïlowna, née 28 Août 1827, Grande-Duchesse; mariée 2 Fév. 1851 à *George-Auguste-Charles-Louis*, 2e fils de *George*, Gr.-Duc de Mecklenbourg-Strélitz.

POLOGNE.

NICOLAS, Empereur de toutes les Russies; Roi de Pologne, 1er Décembre 1825.

SARDAIGNE.

VICTOR-EMMANUEL II (MARIE-ALBERT-EUGÈNE-FERDINAND), né 14 Mars 1820, Roi de Sardaigne; succède 23 mars 1849, à son père le Roi Charles-Albert, en vertu de l'abdication de celui-ci; marié 12 avril 1842 à

MARIE-ADÉLAÏDE FRANÇOISE-REINIÈRE-ELISABETH-CLOTILDE, née 3 Juin 1822, Archiduchesse d'Autriche, fille de l'Archiduc Reinier.

De ce mariage :

Umbert-Reinier-Charles-Emmanuel-Jean-Marie-Ferdinand-Eugène, Prince de Piémont, né 14 Mars 1844, Prince royal héréditaire.

Clotilde-Marie-Thérèse-Louise, née 2 Mars 1843.

Amédée-Ferdinand-Marie, Duc d'Aoste, né 30 mai 1845.

Odon-Eugène-Marie, Duc de Montferrat, né 11 Juillet 1846.

Marie-Pie, née 16 Octobre 1847.

Frère du Roi.

Ferdinand-Marie-Albert-Amédée-Philibert-Vincent, né 15 Nov. 1822, Duc de Gènes; marié 22 avril 1850, à *Marie-Elisabeth-Maximilienne*, née 4 Février 1830, fille du Prince Jean, frère du Roi de Saxe.

Mère du Roi.

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Joanne-Benedicte, née 21 mars 1801, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane; veuve 28 Juillet 1849 de Charles-Albert, Roi de Sardaigne abdicataire.

Grand'mère du roi, mère du feu Roi Charles-Albert.

Marie-Christine-Albertine-Caroline, née 7 Décembre 1779; fille de feu Charles-Chrétien, Prince de Saxe et Duc de Courlande; veuve 16 Août 1800, de *Charles-Emmanuel-Ferdinand-Joseph-Marie-Louis* de Savoie, Prince de Carignan; mariée en secondes noces au Prince de Montléart.

Tante du Roi, sœur du feu Roi Charles-Albert.

Marie-Elisabeth-Charlotte-Joséphine, mariée à l'Archiduc *Reinier*. Voyez Autriche.

Filles de feu *Victor-Emmanuel*, Roi de Sardaigne, et de feue *Marie-Thérèse-Jeanne-Josèphe*, fille de feu Ferdinand, Archiduc d'Autriche, Duc de Modène.

Marie-Thérèse-Ferdinande-Félicité-Gaëtane-Pie, née 19 Septembre 1803, épouse du Duc de Parme, Charles II.

Marie-Anne-Caroline-Pie, née 19 Sept. 1803, mariée 27 Février 1831 à Ferdinand Ier, Empereur d'Autriche, abdicataire. Voyez Autriche.

Branche de Savoie-Carignan.

Eugène-Emmanuel-Joseph-Marie-Paul-François-Antoine de Savoie, Prince Royal, né 14 Avril 1816, fils de Joseph, Chevalier de Savoie; déclaré Prince de Savoie-Carignan, par décret royal du 28 avril 1834.

Sœur du Prince.

Marie-Victoire-Louise-Philiberte, née 29 Septembre 1814, épouse du Prince Léopold des Deux-Siciles, Comte de Syracuse.

SAXE (Royaume de).

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, né 18 Mai 1797, déclaré co-Régent de son oncle, le feu Roi Antoine, 13 Septembre 1830; lui succède et devient Roi de Saxe, 6 Juin 1836; veuf, 22 Mai 1832, de *Caroline-Ferdinande-Thérèse-Joséphine-Démétrie*, née 8 Avril 1801, fille du 2e mariage de feu François Ier, Empereur d'Autriche; remarié 24 Avril 1833, à

Marie-Anne-Léopoldine, née 27 Janvier 1805, fille du feu Roi de Bavière Maximilien-Joseph.

Frère et Sœurs du Roi.

(Issus du 1er mariage du Duc *Maximilien-Marie-Joseph* avec *Caroline-Marie-Thérèse* de Parme).

Marie-Amélie-Fréderique-Auguste, née 10 Août 1794.

Marie-Ferdinande-Amélie, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de Ferdinand III, Grand-Duc de Toscane.

Jean-Népomucène-Marie-Joseph, né 12 Décembre 1801; marié, par procuration, 10 Novembre 1822, et en personne le 21, à *Amélie-Auguste*, née 13 Novembre 1801, fille du 2e mariage du feu Roi de Bavière, Maximilien-Joseph. *De ce mariage :*

Marie-Fréderique-Auguste, née 22 Janvier 1827.

Frédéric-Auguste-Albert, né 23 Avril 1828.

Marie-Elisabeth-Maximilienne, née 4 Février 1830, mariée le 22 Avril 1850, à *Ferdinand*, Prince de Sardaigne, Duc de Gênes.

Frédéric-Auguste-George, né 8 Août 1832.

Marie-Sidonie, née 16 Août 1834.

Anne-Marie, née 4 Janvier 1836.

Marguerite-Caroline-Cécile-Auguste-Amélie-Joséphine-Elisabeth, née 24 Mai 1840.

Sophie-Marie-Fréderique-Auguste-Léopoldine-Alexandrine-Ernestine-Albertine-Elisabeth, née 15 Mars 1845.

Cousine du Roi.

Marie-Auguste, née 21 Juin 1782, fille du feu Roi Frédéric-Auguste.

Belle-Mère du Roi.

Marie-Louise-Charlotte, née 1er Octobre 1802, Infante d'Espagne, Princesse de Lucques; veuve 3 Janvier 1838, du Duc *Maximilien-Marie-Joseph*, père du Roi.

SUÈDE ET NORVÈGE.

OSCAR Ier (Joseph-François), né 4 Juillet 1799; Roi de Suède et de Norvège, 8 Mars 1844; marié par procuration à Munich 22 Mai 1823, et en personne à Stockholm, 19 Juin 1823, à

Joséphine-Maximilienne-Eugénie, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg, née 14 Mars 1807.

De ce mariage :

Charles-Louis-Eugène, né 3 Mai 1826, Duc de Scanie, Prince Royal; marié 19 Juin 1850, à *Wilhelmine-Frédérique-Alexandrine-Anne-Louise*, fille de Guillaume-Frédéric, oncle du Roi des Pays-Bas.
François-Gustave-Oscar, né 18 Juin 1827, Duc d'Upland.
Oscar-Frédéric, né 21 Janvier 1829, Duc d'Ostrogothie.
Charlotte-Eugénie-Auguste-Amélie, née le 24 Avril 1830.
Nicolas-Auguste, né 24 Août 1831, Duc de Dalécarlie.

Mère du Roi.

Eugénie-Bernardine-Désirée, née 8 Novembre 1781; veuve 8 Mars 1844, du Roi Charles XIV (Jean).

TURQUIE.

Sultan ABDUL-MÉDJID-KHAN, né 11 Chaaban 1238 (19 Avril 1823) succède à son père, Sultan Mahmoud-Khan II, 19 Reby-el-akir 1255 (1er Juillet 1839).

Fils et Filles.

Sultan *Mohaméd-Murad*, né 25 Rédjeb 1256 (21 Septembre 1840).
Naïmè-Sultane, née 14 Chaaban 1256 (10 Octobre 1840).
Fatimé-Sultane, née 6 Ramadan (1er Novembre 1840).
Réfia-Sultane, née 24 Zoulhedghé (6 Février 1842).
Abdul-Hamid, né 15 Chaaban 1258 (21 Septembre 1842).
Adlijè-Sultane, née 13 Ramadan 1258 (18 Octobre 1842).
Méhmed-Rechad, né 20 Chaoual 1260 (2 Novembre 1844).
Munire-Sultane, née 28 Zoulkadeh 1260 (9 Décembre 1844).
Méhmed Zia-Uddin-Effendi, né 22 Zoulhegdé 1262 (11 Décembre 1846).
Méhmed-Abid, né 23 Dchè-mâdi-el-Aouel (26 Avril 1848).
Ahmed-Kiemil-Uddin, né 14 Chaaban 1264 (16 Juillet 1848).
Mehmed-Buhran-Uddin, né 2 Redjeb 1265 (24 Mai 1849).
Mukbile-Sultane, née 9 Reby-el-akir (22 Février 1850).
Mehemed-Niam-Uddin, *Mehemed-Vaïk*, } Jumeaux, nés 11 Chaaban 1246 (22 Juin 1850).

Frère et Sœurs.

Sultan *Abdul-Aziz*, né 15 Chaaban 1245 (9 Février 1830).
Atiyé-Sultane, née 15 Chewwal 1241 (1er Mai 1826); mariée 13 Août 1840, à *Ahmed Fethy-Pacha*.
'Adilé-Sultane, née 15 Chaaban 1246 (30 Janvier 1831).

WURTEMBERG.

GUILLAUME Ier (Frédéric-Charles), né 27 Sept. 1781; Roi de Wurtemberg 30 Octobre 1816; veuf 9 Janvier 1819, de *Catherine-Pawlowna*, fille de feu Paul Ier, Empereur de toutes les Russies, et veuve en 1res noces de Pierre-Frédéric, Prince de Holstein-Oldenbourg; remarié 15 Avril 1820, à
Pauline-Thérèse-Louise, née 4 Septembre 1800, fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg, oncle du Roi.

Du 1er mariage :

Marie-Frédérique-Charlotte, née 30 Octobre 1816; mariée 19 Mars, 1840, à *Alfred-Charles-François*, comte de Neipperg.
Sophie-Frédérique-Mathilde, née 17 Juin 1818, Reine des Pays-Bas. V. Pays-Bas.

Du 2e mariage :

Charles-Frédéric-Alexandre, né 6 Mars 1823, Prince Royal; marié 13 juillet 1846, *Olga-Nicolaïewna*, fille de Nicolas, Empereur de toutes les Russies.
Catherine-Frédérique-Charlotte, née 24 Août 1821; marié 20 Novembre 1845, à son cousin *Frédéric-Charles-Auguste* de Wurtemberg.
Auguste-Wilhelmine-Henriette, née 4 Octobre 1826.

Frère du Roi.

Paul-Charles-Frédéric-Auguste, né 19 Janvier 1785; veuf le 12 décembre 1847, de *Catherine-Charlotte-Georgine-Frédérique-Louise-Sophie-Thérèse*, fille de feu Frédéric, Duc de Saxe-Altenbourg. *De ce mariage :*
Frédérique-Charlotte-Marie (Hélène-Pawlowna), née 9 Janvier 1807, veuve 9 Septembre 1849 du Grand-Duc Michel de Russie.

Frédéric-Charles-Auguste, né 21 Février 1808; marié 20 Novembre 1845, à *Catherine-Frédérique-Charlotte* de Wurtemberg, fille du Roi. *De ce mariage :*
Guillaume-Charles-Paul-Henri-Frédéric, né 25 Février 1848.
Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Février 1810, Duchesse douairière de Nassau, Voyez Nassau.
Frédéric-Auguste-Eberhard, né 24 Janvier 1813.

Veuves et descendants des Oncles du Roi.

1° *Henriette*, née 22 Avril 1780, fille de feu Charles, Prince de Nassau-Weilbourg; veuve, 20 Septembre 1817, de *Louis-Frédéric-Alexandre*, Duc de Wurtemberg. *De leur mariage :*
Marie-Dorothée-Louise-Wilhelmine-Caroline, née 1er Novembre, 1797; veuve 13 Janvier 1847 de l'Archiduc d'Autriche *Joseph*, Palatin de Hongrie.
Pauline-Thérèse-Louise, la Reine. *Voyez plus haut.*
Elisabeth-Alexandrine-Constance, née 27 Février 1802; mariée 16 Octobre 1830 au Margrave *Guillaume*, frère du Grand-Duc de Bade. Voyez Bade.
Alexandre-Paul-Louis-Constantin, né 9 Septembre 1804, Duc de Wurtemberg; veuf 1er Octobre 1841, de *Claudine*, comtesse de Hohenstein, née comtesse Rhédoy de Kiss-Rhéde.

2° Enfants d'*Eugène-Frédéric-Henri*, Duc de Wurtemberg, et de *Louise*, née Princesse de Stolberg-Gedern.

Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis, né 8 Janv. 1788; veuf 13 Av. 1825, de *Caroline-Frédérique-Mathilde*, fille de feu George, Prince de Waldeck-Pyrmont; remarié 11 Septembre 1827, à *Hélène*, née 22 Nov. 1807, Princesse de Hohenlohe-Langenbourg. *Du 1er mariage :*
Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née 25 Mars 1818, Duchesse de Wurtemberg; mar. 9 Oct. 1845 au Landgrave *Charles* de Hesse-Philippsthal.
Eugène-Guillaume-Alexandre-Erdmann, né 25 Déc. 1820, Duc de Wurtemberg; marié 15 Juillet 1843, à *Mathilde-Auguste-Wilhelmine*, née 11 Septembre 1818, fille de George, Prince régnant de Schaumbourg-Lippe.

Du 2e mariage du prince *Frédéric-Eugène-Charles-Paul-Louis* avec la princesse *Hélène :*

Guillaume-Nicolas, né 20 Juillet 1828, Duc de Wurtemberg.
Alexandrine-Mathilde, née 16 Décembre 1829, Duchesse de Wurtemberg.
Nicolas, né 1er Mars 1833, Duc de Wurtemberg.
Pauline-Louise-Agnès, née 13 Octobre 1835, Duchesse de Wurtemberg.
Frédérique-Sophie-Dorothée-Marie-Louise, née 4 Juin 1789; mariée 28 Septembre 1811, à *Auguste*, Prince de Hohenlohe-Oehringen.
Frédéric-Paul-Guillaume, né 25 Juin 1797; marié 17 Avril 1827, à *Marie-Sophie-Dorothée-Caroline*, née 4 Mars 1800, Princesse de la Tour et Taxis. *De ce mariage :*
Guillaume-Ferdinand-Maximilien-Charles, né 3 Sept. 1826, Duc de Wurtemberg.

3° Enfants du mariage du Duc *Guillaume-Frédéric-Philippe*, oncle du Roi, avec *Frédérique-Françoise-Wilhelmine.*

Frédéric-Guillaume-Alexandre-Ferdinand, né 6 Juillet 1810, Comte de Wurtemberg; marié 8 Février 1841, à *Théodolinde-Louise-Eugénie-Napoléone*, née 13 Avril 1814, fille du Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg. *De ce mariage :*
Auguste-Eugénie-Wilhelmine-Marie-Pauline, née 27 Décembre 1842, Comtesse de Wurtemberg.
Marie-Joséphine-Frédérique-Eugénie-Wilhelmine-Théodolinde, née 10 Oct. 1844, Comtesse de Wurtemberg.
Eugénie-Amélie-Auguste-Wilhelmine-Théodolinde, née 13 Septembre 1848, Comtesse de Wurtemberg.
Frédérique-Marie-Alexandrine-Charlotte-Catherine, née 29 Mai 1815, Comtesse de Wurtemberg; mariée 17 Septembre 1842 à Guillaume, Baron de Taubenheim.

Enfants issus du mariage du feu Comte *Frédéric-Chrétien-Alexandre*, fils aîné du Duc *Guillaume-Frédéric-Philippe*, oncle du Roi, avec *Joséphine-Antoinette-Hélène.*

Guillaume-Paul-Alexandre-Ferdinand-Frédéric-Henri-Joseph-Ladislas-Eberhard, né 25 Mai 1833, Comte de Wurtemberg.
Wilhelmine-Pauline-Joséphine-Henriette-Marie-Hélène-Sophie-Alexandrine, née 24 Juillet 1834, Comtesse de Wurtemberg.
Pauline-Wilhelmine-Françoise-Xaverine-Joséphine-Marie, née 8 Août 1836, Comtesse de Wurtemberg.
Guillaume-Paul-Frédéric-Henri-Ladislas-Joseph-Léopold-Marie-Charles-Alexandre, né 29 Mars 1839, Comte de Wurtemberg.

4° Veuve du Duc *Ferdinand-Auguste-Frédéric*, décédé 22 Janvier 1834.

Cunégonde-Waldburg-Pauline, née 22 Nov. 1771, fille de François-George-Charles, Prince de Metternich-Winneburg.

5° Enfants de feu *Alexandre-Frédéric-Charles*, Duc de Wurtemberg, et de feue *Antoinette-Ernestine-Amélie*, fille du feu Duc François de Saxe-Saafeld-Cobourg.

Antoinette-Frédérique-Auguste-Marie-Anne, née 17 Sept. 1799; veuve 29 Janv. 1844, du Duc Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha.

Frédéric-Guillaume-Alexandre, né 20 Déc. 1804, Duc de Wurtemberg; veuf 2 Janvier 1839, de *Marie-Christine-Caroline-Adélaïde-Françoise-Léopoldine d'Orléans*, fille de feu Louis-Philippe Ier, ex-Roi des Français (mort Comte de Neuilly) et de la Reine Marie-Amélie. Voyez Deux-Siciles. *De ce mariage :*

Philippe-Alexandre-Marie-Ernest, né 30 Juillet 1838, Duc de Wurtemberg.

Ernest-Alexandre-Constantin-Frédéric, né 11 Août 1807, Duc de Wurtemberg.

ÉTATS D'ITALIE.

MODÈNE.

FRANÇOIS V (Ferdinand-Géminien), né 1er Juin 1819, Archiduc d'Autriche; succède à son père le Duc François IV, 21 Janvier 1846; marié 30 Mars 1842, à Aldegonde-Auguste-Charlotte-Caroline-Elise-Amélie-Sophie-Marie-Louise; née 19 Mars 1823, fille de Louis, Roi de Bavière, abdicataire.

Sœurs du Duc.

Marie-Thérèse-Béatrix-Gaëtane, née 14 Juillet 1817; mariée 7 Novembre 1846, à *Henri-Charles-Ferdinand-Marie-Dieudonné d'Artois*, duc de Bordeaux, depuis Comte de Chambord. Voyez Deux-Siciles.

Marie-Béatrix-Anne-Françoise, née 13 Février 1824; mariée 6 Février 1847 à D. *Juan-Charles-Maria de Bourbon*, Infant d'Espagne.

Oncles du Duc.

Ferdinand-Charles-Joseph, né 25 Avril 1781, } Archiducs d'Autriche.
Maximilien-Joseph-Jean-Ambroise-Charles, né 14 Juillet 1782, } Voyez Autriche.

Belle-sœur et cousine du Duc.

Françoise-Marie-Elisabeth, née 17 Janvier 1831, Archiduchesse d'Autriche, fille de feu l'Archiduc *Joseph*, Palatin de Hongrie; veuve 15 Décembre 1849 de *Ferdinand-Charles-Victor*, frère du Duc. *De ce mariage :*

Marie-Thérèse-Dorothée-Henriette, née 2 Juillet 1849, Archiduchesse d'Autriche.

MONACO.

FLORESTAN (Tancrède-Roger-Louis-Grimaldi), né 10 Octobre 1785, Prince de Monaco; succède à son frère le Pr. Honoré V, 2 Oct. 1841; marié 27 Nov. 1816 à Marie-Louise Caroline-Gabrielle, née *Gibert de Lametz* le 18 Juillet 1793.

De ce mariage :

Charles-Honoré-Grimaldi, né 8 Décembre 1818, Duc de Valentinois, Prince héréditaire; marié 28 Septembre 1846 à *Antoinette-Ghislaine*, née 28 septembre 1828, Comtesse de Mérode. *De ce mariage :*

Albert-Honoré-Charles, né 13 Novembre 1848.

Florentine-Gabrielle-Antoinette-Grimaldi, née 22 octobre 1833.

PARME ET PLAISANCE.

CHARLES III (Ferdinand-Joseph-Marie-Victor-Balthasar de Bourbon), né 14 Janvier 1823, Duc de Parme et de Plaisance, succède à son père Charles II, abdicataire, le 14 mars 1849; marié 10 Novembre 1845, à Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, née 21 Septembre 1819, fille de feu Charles-Ferdinand d'Artois, Duc de Berri. Voyez Deux Siciles.

De ce mariage.

Robert, né le 9 Juillet 1848, Prince héréditaire.

Marguerite-Marie-Thérèse-Henriette, née 1er Janvier 1847.

Alix-Marie-Caroline-Ferdinande-Rachel-Jeanne-Philomène, née 27 Décembre 1849.

Père et mère du Duc.

Charles II (*Louis de Bourbon*), né 22 Déc. 1799, Infant d'Espagne, Duc de Parme abdicataire; marié 15 août 1820 à *Marie-Thérèse-Ferdinande-Gaëtane-Pie*; née tembre 1803, fille de feu Victor-Emmanuel, Roi de Sardaigne.

Tante du Duc.

Marie-Louise-Charlotte, née 1[er] Octobre 1802, Infante d'Espagne; veuve du Prince Maximilien de Saxe. Voyez SAXE (Royaume de).

TOSCANE.

LÉOPOLD II (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS-FERDINAND-CHARLES), né 3 Oct. 1797, Archiduc d'Autriche; Gr.-Duc de Toscane 18 Juin 1824; veuf 24 Mars 1832, de *Marie-Anne-Caroline,* fille de Maximilien-Marie, père du Roi de Saxe; remarié 7 Juin 1833, à

MARIE-ANTOINETTE, née 19 Décembre 1814, sœur du Roi des Deux-Siciles.

Du premier mariage :

Auguste-Ferdinande-Louise-Marie-Jeanne-Joséphine, née 1[er] Avril 1825; mariée 15 Avril 1844, au Prince *Luitpold-Charles-Joseph-Guillaume-Louis,* frère du Roi de Bavière.

Du second mariage :

Ferdinand-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-François-Louis-Gonzague-Raphaël-Reinier-Janvier, né 10 Juin 1835, Grand-Duc héréditaire.

Marie-Isabelle-Annonciade-Jeanne-Joséphine-Umilta-Apollonia-Filomena-Virginie-Gabrielle, née 21 Mai 1834; mariée 11 avril 1850 à *François de Paule-Louis-Emmanuel,* comte de Trapani, frère du Roi de Naples. Voyez DEUX-SICILES.

Charles-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Philippe-Jacques-Janvier-Louis-Gonzague-Reinier, né 30 Avril 1839.

Marie-Louise-Annonciade-Anne-Jeanne-Josèphe-Antoinette-Filomena-Apollonia-Tommasa, née 31 Octobre 1845.

Louis-Salvator-Marie-Joseph-Jean-Baptiste-Dominique-Reinier-Ferdinand-Charles-Zanobi-Antonin, né 4 août 1847.

Sœurs du Grand-Duc.

Marie-Louise-Josèphe-Christine-Rose, née 30 Août 1798.

Marie-Thérèse-Françoise-Josèphe-Jeanne-Bénédicte, née 21 Mars 1801, veuve 28 Juillet 1849, de Charles-Albert, Roi de Sardaigne.

Belle-Mère du Grand-Duc.

Marie-Ferdinande-Amélie-Xavière, née 27 Avril 1796; veuve 18 Juin 1824, de feu *Ferdinand III,* père du Grand-Duc.

ETATS D'ALLEMAGNE.

ANHALT-BERNBOURG.

ALEXANDRE (CHARLES), né 2 Mars 1805, Duc d'Anhalt-Bernbourg, succède à son père, le Duc Alexis, 24 Mars 1834; marié 30 Octobre 1834, à

FRÉDÉRIQUE-CAROLINE-JULIENNE, née 9 Octobre 1811, Sœur du Duc de Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg.

Sœur du Duc.

Wilhelmine-Louise, née 30 Octobre 1799, épouse du Pr. *Frédéric* de Prusse. V. PRUSSE.

ANHALT-COETHEN.

AUGUSTE (FRÉDÉRIQUE-ESPÉRANCE), née 3 Août 1794, fille de Henri XLIV, Prince de Reuss-Schleiz-Kœstritz, branche cadette; veuve 23 Novembre 1847 du dernier Duc Henri; Duchesse de Coethen 23 Août 1830.

ANHALT-DESSAU.

LÉOPOLD (FRÉDÉRIC), né 1[er] Oct. 1794, Duc d'Anhalt-Dessau, succède à son grand-père, le Duc Léopold-Frédéric-François, 9 Août 1817; marié 18 Avril 1818, à

FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-LOUISE-AMÉLIE, née 30 Sept. 1796, fille de feu Frédéric-Louis-Charles, frère du feu roi de Prusse, Guillaume III.

De ce mariage :

Léopold-Frédéric-François-Nicolas, né 29 Avril 1831, Prince héréditaire.

Frédérique-Amélie-Agnès, née 24 Juin 1824.

Marie-Anne, née 14 Septembre 1837.

Frères et Sœurs du Duc.

Amélie-Auguste, née 18 Août 1793. Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt.*

George-Bernard, né 21 Février 1796; veuf en premières noces 14 Janvier 1829 de *Caroline-Auguste-Louise-Amélie*, fille de feu Charles-Gunther, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt; remarié (en mariage morganatique) 4 Octobre 1831, à *Thérèse-Emma d'Erdmansdorff*, née 12 Septembre 1807. *Du 1er mariage :*
Louise, née 22 Juin 1826.
Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798, veuve de Gustave, Landgr. de Hesse-Hombourg.
Frédéric-Auguste, né 23 Septembre 1799; marié 11 Septembre 1832, à *Marie-Louise-Charlotte*, née 9 Mai 1814, fille du Pr. Guillaume de Hesse-Cassel. *De ce mariage :*
Adélaïde-Marie, née 25 Décembre 1833.
Bathilde-Amalgonde, née 25 Décembre 1837.
Hilda-Charlotte, née 13 Décembre 1839.
Guillaume-Woldemar, né 29 Mai 1807; marié (en mariage morganatique) 9 Juillet 1840, à *Caroline-Emilie*, née 31 Janvier 1812, Baronne de Stolzenberg.

BADE.

LÉOPOLD (Charles-Frédéric), né 29 Août 1790; Grand-Duc de Bade, Duc de Zæhringen, fils de feu le Grand-Duc Charles-Frédéric; succède à son frère, le Grand-Duc Louis, 30 Mars 1830; marié 25 Juillet 1819, à
Sophie-Wilhelmine, née 21 Mai 1801, fille de feu Gustave IV (Adolphe), Roi de Suède.

De ce mariage :

Louis, Margrave de Bade, né 15 Août 1824, Grand-Duc héréditaire.
Alexandrine-Louise-Amélie-Frédérique-Elisabeth-Sophie, née 6 Déc. 1820, Margrave de Bade; mariée 3 Mai 1841 au Duc régnant de Saxe-Cobourg-Gotha.
Frédéric-Guillaume-Louis, né 9 Septembre 1826, Margrave de Bade.
Louis-Guillaume-Auguste, né 18 Décembre 1829, Margrave de Bade.
Charles-Frédéric-Gustave-Guillaume-Maximilien, né 9 Mars 1832, Margrave de Bade.
Marie-Amélie, née 20 Novembre 1834, Margrave de Bade.
Cécile-Auguste, née 20 Septembre 1839, Margrave de Bade.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

(Ces Princes et leurs enfans ont également le titre de *Margraves de Bade.*)

Guillaume-Louis-Auguste, né 8 Avril 1792; marié 16 Octobre 1830, à *Elisabeth-Alexandrine-Constance*, née 27 Février 1802, cousine et belle-sœur de Guillaume, Roi de Wurtemberg. *De ce mariage :*
Sophie-Pauline-Henriette-Marie-Amélie-Louise, née 7 Août 1834.
Pauline-Sophie-Elisabeth-Marie, née 18 Décembre 1835.
Léopoldine-Wilhelmine-Pauline-Amélie-Maximilienne, née 22 Février 1837.
Amélie-Christine-Caroline, née 26 Janvier 1795; mariée 19 Avril 1818, au Prince *Charles-Egon* de Furstenberg.
Maximilien-Frédéric-Jean-Ernest, né 8 Décembre 1796.

Grande-Duchesse douairière.

Stéphanie-Louise-Adrienne, née 28 Août 1789; veuve 8 Décembre 1818 du Grand-Duc *Charles-Louis-Frédéric*, neveu du Grand-Duc actuel. *De leur mariage.*
Louise-Amélie-Stéphanie, née 5 Juin 1811, Margrave de Bade; mariée 9 Novembre 1830, au Prince Gustave de Wasa; séparée 14 Août 1844.
Joséphine-Frédérique-Louise, née 21 Octobre 1813, Margrave de Bade; mariée 21 Octobre 1834, à *Charles*, prince héréditaire de Hohenzollern-Sigmaringen.
Marie-Amélie-Elisabeth-Caroline, née 11 Octobre 1817, Margrave de Bade; mariée 23 Février 1843, à *Guillaume-Alexandre-Antoine-Archibald*, marquis de Douglas et Clydesdale.

BRUNSWICK-WOLFENBUTTEL.

GUILLAUME (Auguste-Louis-Maximilien-Frédéric), né 25 Avril 1806, Duc de Brunswick-Lunebourg 25 Avril 1831, à la place de son frère Charles, par suite d'arrangemens de famille, et sur la demande de la diète germanique.

Frère aîné du Duc.

Charles-Frédéric-Auguste-Guillaume, né 30 Octobre 1804; ayant succédé, le 16 Juin 1815, à son père, le feu Duc *Frédéric-Guillaume*, sous la tutelle de *George IV*, alors Prince Régent et depuis Roi de la Grande-Bretagne et d'Irlande; prend les rênes du Gouvernement le 30 Octobre 1823; quitte le duché par suite des troubles du 7 Septembre 1830.

Hesse-Électorale.

(*Ligne souveraine.*)

FRÉDÉRIC-GUILLAUME Ier, né 20 Août 1802, Électeur; succède à son père l'Électeur Guillaume II, le 20 Novembre 1847; marié morganatiquement à *Gertrude*, Comtesse de Schaumbourg, née 18 Mai 1806.

Sœurs de l'Électeur.

Caroline-Frédérique-Wilhelmine, née 29 Juillet 1799.
Marie-Frédérique-Wilhelmine-Christine, née 6 Septembre 1804; mariée 23 mars 1825 au Duc régnant de Saxe-Meiningen. Voy. Saxe-Meiningen.

Petites-Cousines de l'Electeur.

(Enfants du feu Landgrave *Charles*, grand-oncle de l'Electeur, et de feu la Princesse *Louise* de Danemark).

Marie-Sophie-Frédérique, née 28 Octobre 1767, Reine douairière de Danemark.
Julienne-Louise-Amélie, née 19 Janvier 1773, Abbesse d'Itzehoe.
Louise-Caroline, née 28 Sept. 1789, Duchesse douairière de Schleswig-Holstein. Voy. Danemark.

Petits-Cousins de l'Électeur.

(Enfants du feu Landgrave *Frédéric*, grand-oncle de l'Electeur.)

Guillaume, né 24 Décembre 1787; marié 10 Novembre 1810, à *Louise-Charlotte*, née 30 Oct. 1789, fille de feu Frédéric, Prince héréd. de Danemark. *De ce mariage :*
Marie-Louise-Charlotte, née 9 Mai 1814; mariée 11 Septembre 1832, à *Frédéric-Auguste*, Prince d'Anhalt-Dessau.
Louise-Wilhelmine-Frédérique-Caroline-Auguste-Julie, née 7 Septembre 1817; mariée à *Chrétien*, Prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glucksbourg. V. Danemark.
Frédéric-Guillaume-George-Adolphe, né 26 Novembre 1820; veuf 29 Juillet 1844, de *Alexandra-Nicolaïewna*, Grande-Duch. de Russie, 3e fille de l'Empereur Nicolas.
Auguste-Sophie-Frédérique-Marie-Caroline-Julie, née 30 Octobre 1823.
Frédéric-Guillaume, né 24 Avril 1790, 2e fils du Landgrave Frédéric.
George-Charles, né 14 Janvier 1793.
Louise-Caroline-Marie-Frédérique, née 9 Avril 1794; mariée au comte Von der Decken.
Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, Grande-Duchesse de Mecklenbourg-Strélitz. Voyez *Mecklenbourg-Strélitz*.
Auguste-Wilhelmine-Louise, née 25 Juillet 1797, Duchesse de Cambridge. Voyez Grande-Bretagne et Irlande.

(*Lignes cadettes.*)

Hesse-Philippsthal.

CHARLES, né 22 Mai 1803, Landgrave; succède à son père *Ernest-Constantin*, comme chef de la maison de Hesse-Philippsthal, le 25 Décembre 1849; marié 9 Octobre 1845, à
Marie-Alexandrine-Auguste-Louise-Eugénie-Mathilde, née le 25 mars 1815, fille du Duc *Eugène* de Wurtemberg, cousin du Roi.

De ce mariage :

Ernest-Eugène-Charles, né 20 Décembre 1846.

Frère de l'Electeur.

(Du 1er mariage du père, le Landgr. Ernest-Constantin, avec Christine-Louise, Princ. de Schwarzbourg-Roudolstadt),
François-Auguste, né 26 Janvier 1805.

Belle-Mère du Landgrave :

Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 Fév. 1793, fille du feu Prince *Charles*, de Hesse-Philippsthal; veuve 25 Décembre 1849 du Landgrave *Ernest-Constantin*.

Cousines du Landgrave :

Caroline-Wilhelmine-Ulrique-Eléonore, née 10 Février 1793, fille de feu le Prince Charles, oncle du Landgrave actuel, veuve du Landgrave *Ernest*.
Marie-Caroline, née 14 Janvier 1793, fille de feu le Landgrave Louis, oncle puîné du Landgrave actuel.

Hesse-Philippsthal-Barchfeld.

CHARLES (Auguste-Philippe-Louis), né 27 Juin 1784, Landgrave; fils du Landgrave Adolphe et de Wilhelmine, Duchesse de Saxe-Meiningen; veuf 8 Juin

1851.

1821, de *Auguste-Charlotte-Frédérique-Sophie-Amélie*, fille de Frédéric-Louis, Prince de Hohenlohe-Ingelfingen-Oehringen; remarié 10 Septembre 1823, à
SOPHIE-CAROLINE-POLIXÈNE, née 16 Janvier 1794, fille de feu le Prince de Bentheim-Bentheim et Bentheim Steinfourt.

Du premier mariage :

Berthe-Marie-Wilhelmine-Caroline-Louise-Marie, née 26 Octobre 1818; mariée 27 juin 1839, à *Louis*, prince héréditaire de Bentheim-Bentheim.

Du deuxième mariage :

Alexis-Guillaume-Ernest, né 13 Septembre 1829.
Frédéric-Guillaume, né 3 Octobre 1831.

HESSE-ROTHENBOURG.

Sœur de feu le Landgrave Victor.

Léopoldine-Clotilde, née 12 Septembre 1787; veuve 12 août 1844, du Prince *Charles-Auguste* de Hohenlohe-Bartenstein.

HESSE-GRAND'-DUCALE.

(*Ligne Grand'Ducale*).

LOUIS III, né le 9 Juin 1806, grand-duc, co-Régent depuis le 5 mars 1848, succède à son père, le Grand-Duc Louis II, 16 Juin 1848; marié le 26 décembre 1833, à
MATHILDE-CAROLINE-FRÉDÉRIQUE WILHELMINE-CHARLOTTE, née le 30 août 1813, fille de Louis, Roi de Bavière abdicataire.

Frères et Sœur du Grand-Duc.

Charles-Guillaume-Louis, né 23 Avril 1809; marié 22 Octobre 1836 à *Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire*, née 18 Juin 1815, fille du Pr. Guillaume, oncle du Roi de Prusse. De ce mariage :
Frédéric-Guillaume-Louis-Charles, né 12 Septembre 1837.
Henri-Louis-Guillaume-Adalbert-Waldemar-Alexandre, né 28 Novembre 1838.
Anne Marie-Wilhelmine-Elisabeth-Mathilde, née 25 Mai 1843.
Guillaume-Louis-Frédéric-George-Emile-Philippe-Gustave-Ferdinand, né 16 Nov. 1845.
Alexandre-Louis-Chrétien-George-Frédéric-Emile, né 15 Juillet 1823.
Maximilienne-Wilhelmine-Auguste-Sophie-Marie, née 8 Août 1824; mariée 28 Avril 1841, à *Alexandre-Nicolaievitsch*, Césarévitsch, Prince impérial de Russie.

Oncles du Grand-Duc.

George-Louis-Charles-Frédéric-Ernest, né 31 Août 1780; marié 29 Janvier 1804, à *Caroline-Ottilie*, née de Tœrœk de Szendrœ, 23 Avril 1786, Princesse de Nidda.
Frédéric-Auguste-Charles-Antoine-Emile-Maximilien-Christian-Louis, né 14 Mai 1788.
Emile-Maximilien-Léopold-Auguste-Charles, né 3 Septembre 1790.

(*Ligne cadette*).

HESSE-HOMBOURG.

FERDINAND (HENRI-FRÉDÉRIC), né 26 Avril 1783, Landgrave souverain de Hesse-Hombourg; succède à son frère le Landgrave Gustave, 8 Septembre 1848.

Sœurs du Landgrave.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771. } Voyez *Schwarzbourg-Roudolstadt*.
Louise-Ulrique, née 26 Octobre 1772. }
Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776. Voyez *Mecklenbourg-Schwérin*.

Veuve du Landgrave Gustave, tante du Landgrave.

Louise-Frédérique, née 1er Mars 1798, sœur du Duc d'Anhalt-Dessau. *De ce mariage :*
Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 Mars 1819; mariée 1er Octobre 1839 au Prince Henri XX de Reuss-Greitz.
Elisabeth-Louise-Frédérique, née 30 Septembre 1823.

HOHENZOLLERN-HECHINGEN.

FRÉDÉRIC (GUILLAUME-HERMANN-CONSTANTIN), né 16 Février 1801, Prince de Hohenzollern-Hechingen, Duc de Sagan; succède à son père, le Prince Frédéric-Hermann-Othon, le 13 Septembre 1838; veuf 1er septembre 1847, de *Eugénie-Hortense*, née 23 Décembre 1808, fille du feu Prince Eugène de Beauharnais, Duc de Leuchtenberg.

Tantes du Prince régnant.

(Filles du 3e mariage du Prince *Frédéric-Hermann-Othon* et de *Marie-Monique*, Comt. de Walbourg-Zeil-Wurzac

Maximilienne-Antoinette, née 30 Novembre 1787; mariée en deuxièmes noces, 17 Mai 1817, à *Clément-Joseph*, Comte de Lodron.

Joséphine, née 14 Mai 1790; veuve 12 mai 1846, de *Ladislas*, Comte de Festetics de Tolna.

HOHENZOLLERN-SIGMARINGEN.

CHARLES (ANTOINE-JOAQUIM-ZÉPHYRIN-FRÉDÉRIC-MAINRAD) né 7 Septembre 1811, succède à son père le Prince Charles, en vertu de la cession paternelle du 27 Août 1848; marié 21 Octobre 1834 à

JOSÉPHINE-FRÉDÉRIQUE-LOUISE, née 21 Octobre 1813, fille de feu *Charles-Louis-Frédéric*, Grand-Duc de Bade.

De ce mariage :

Léopold-Etienne-Charles-Antoine-Gustave-Edouard-Thassilo, né 22 Septembre 1835, Prince héréditaire.
Stéphanie-Frédérique-Wilhelmine-Antoinette, née 15 Juillet 1837.
Charles-Eitel-Frédéric-Zéphyrin-Louis, né 20 Avril 1839.
Antoine-Egon-Charles-Frédéric, né 7 Octobre 1841.
Frédéric-Eugène-Jean, né 25 Juin 1843.
Marie-Louise-Alexandrine-Caroline, née 17 Novembre 1845.

Sœurs.

Annonciade-Caroline-Joaquime-Antoinette-Amélie, née 6 Juin 1810; veuve 13 Décembre 1847 de *Frédéric*, Prince de Hohenzollern-Hechingen.

Frédérique-Wilhelmine, née 24 Mars 1820; mariée 5 Décembre 1844 au Marquis *Joachim-Napoléon-Pepoli*, petit-fils du feu Roi de Naples Joachim Murat.

Père et mère.

Charles-Antoine-Frédéric-Mainrad-Fidèle, né 19 Février 1785; succède à son père le Prince Antoine-Aloïs, 17 Octobre 1831; veuf 19 Janvier 1847 d'*Antoinette-Marie*, Princesse Murat; remarié 14 Mars 1848 à *Catherine-Wilhelmine-Marie-Josèphe* de Hohenlohe-Waldenbourg-Schillingsfurst, née 19 janvier 1817; veuve 6 juillet 1845 du Comte *François-Erwin d'Ingelheim*.

HOLSTEIN.

Lignes royale et collatérales. Voyez DANEMARK.

LIECHTENSTEIN.

ALOYS-JOSEPH (JEAN-NÉPOMUCÈNE-JOACHIM-FRANÇOIS), né 26 Mai 1796, Prince de Liechtenstein, Duc de Troppau et Jægerndorf, succède à son père le Prince Jean-Joseph, 20 Avril 1836; marié 8 Août 1831, à

FRANÇOISE DE PAULE, née 8 Août 1813, fille du Comte François-Joseph de Kinsky.

De ce mariage :

Marie-Joséphine, née 20 Septembre 1834.
Caroline, née 27 Février 1836.
Sophie-Marie, née 11 Juillet 1837.
Aloïse, née 13 Août 1838.
Ida, née 11 Octobre 1839.
Jean-Marie-Francois-Placide, Prince héréditaire, né 5 Octobre 1840.
Françoise-Marie, née 30 Décembre 1841.
Marie-Henriette, née 6 Juin 1843.
Anne, née 27 Février 1846.

Frères et Sœurs du Prince.

Marie-Sophie, née 5 Septembre 1798; veuve 19 Octobre 1835 du Comte *Vi ent* Esterhazy de Galantha.

Marie-Joséphine, née 11 Janvier 1800.

François-de-Paule-Joachim, né 25 Février 1802; marié 3 Juin 1841, à *Julie*, Comtesse Potocka. *De ce mariage :*
Alfred, né 11 Juin 1842.
Joséphine, née 22 Avril 1844.
Aloys, né 18 Novembre 1846.

2.

Charles-Jean-Népomucène-Antoine, né 14 Juin 1803; veuf 20 Avril 1841, de *Rosalie*, Comtesse de Grunne. *De ce mariage :*
Rodolphe, né 28 Décembre 1835.
Philippe-Charles, né 17 Juillet 1837.
Henriette, née 1er Avril 1806; mariée 1er Octobre 1825 au Comte Joseph Huniady.
Frédéric, né 21 Septembre 1807, marié 15 Septembre 1848, à *Sophie Lœve*, née le 24 Mars 1815.
Edouard-François-Louis, né 22 Février 1809; marié 15 Octobre 1839, à *Honorée*, Comtesse de Choloniewska, née 1er août, 1813, veuve de Kouatzka. *De ce mariage :*
Marie-Jean-Aloys, né 25 Juin 1840.
Marie-Joséphine Célestine-Mélanie, née 16 Février 1844.
Auguste-Ignace, né 22 Avril 1810.
Ida-Léopoldine-Sophie-Marie-Joséphine-Françoise, née 12 Sept. 1811; mariée au Pr. de Paar.

Cousins et Cousines du Prince.

1° (Issus de feu *Charles Jean Népomucène*, fils aîné de feu le grand oncle Charles-Boromée-Joseph).

Charles-François-Antoine, né 23 Octobre 1790; marié 21 Août 1819, à *Françoise*, née 2 Décembre 1799, fille du comte Rodolphe de Warna-Freudenthal. *De ce mariage :*
Marie-Anne, née 25 Août 1820; mariée 17 Juillet 1841, à *Ferdinand*, Prince de Trautmansdorff-Weinsberg.
Charles-Rodolphe, né 19 Avril 1827.
Elisabeth, née 13 Novembre 1832.
Françoise, née 30 Octobre 1833.
Marie, née 19 Septembre 1835.
Rodolphe, né 18 Avril 1838.

2° (Issus de *Maurice-Joseph*, 3e fils de feu le grand-oncle Charles-Boromée-Joseph).

Marie, née 31 Déc. 1808; mariée 9 Sept. 1826, au Pr. Ferdinand de Lobkowitz.
Eléonore, née 25 Déc. 1812; mariée 23 Mai 1830, au Pr. Jean-Ad. de Schwarzenberg.
Léopoldine, née 4 Mai 1815; mariée 6 Mai 1837, au Prince Aloys de Lobkowitz.

Lippe.

Lippe-Detmold.

LÉOPOLD (Paul-Alexandre), né 6 Novembre 1796, Prince de la Lippe; succède à son père 4 Avril 1802, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement 3 Juillet 1820; marié 23 Avril 1820, à
Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800, fille de feu Gunther, Prince de Schwarzbourg-Sondershausen.

De ce mariage :

Paul-Frédéric-Emile-Léopold, né 1er Septembre 1821, Prince héréditaire.
Christine-Louise-Auguste-Charlotte, née 9 Nov. 1822, Abbesse de Cappel et Lemgo.
Gunther-Fréderic-Woldemar, né 18 Avril 1824.
Marie-Caroline-Frédérique, née 1er Décembre 1825.
Paul-Alexandre-Frédéric, né 18 Octobre 1827.
Emile-Hermann, né 4 Juillet 1829.
Charles-Alexandre, né 16 Janvier 1831.
Caroline-Pauline, née 2 Octobre 1834.

Frère du Prince.

Frédéric-Albert-Auguste, né 8 Décembre 1797.

Schaumbourg-Lippe.

GEORGE (Guillaume), né 20 Décembre 1784, Prince de Schaumbourg-Lippe, 13 Février 1787; marié 23 Juin 1816, à
Ida-Caroline-Louise, née 26 Septembre 1796, fille de feu George, Prince de Waldeck et Pyrmont.

De ce mariage :

Adolphe-George, né 1er Août 1817, Prince héréditaire; marié 25 Octobre 1844, à *Herminie*, née 29 Sept. 1827, fille dudit prince George de Waldeck. *De ce mariage :*
Herminie, née 5 Octobre 1845.
Etienne-Albert-George, né 10 Octobre 1846.
Pierre-Hermann, né 19 mai 1848.
Emma-Frédérique, née 16 juillet 1850.
Mathilde-Augustine-Wilhelmine-Caroline, née 11 Septembre 1818; mariée 15 Juillet 1843, à *Eugène-Guillaume-Alexandre*, Duc de Wurtemberg.
Adélaïde-Christine-Julie-Charlotte, née 9 Mars 1821; mariée 16 Octobre 1841, à *Frédéric*, Prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Gluksbourg; divorcée en 1848.

Ida-Marie-Auguste-Frédérique, née 26 Mai 1824.
Guillaume-Charles-Auguste, né 12 Décembre 1834.
Elisabeth-Wilhelmine-Augustine-Marie, née 5 Mars 1841.

Sœur du Prince.

Wilhelmine-Charlotte, née 18 Mai 1783; veuve 20 Mai 1839, de *Ernest-Frédéric,* Comte de Munster, Ministre-d'Etat du royaume de Hanovre.

Luxembourg.

GUILLAUME III, Roi des Pays-Bas, Prince d'Orange-Nassau; Grand-Duc de Luxembourg, duc du Limbourg, 21 Mars 1849. *Voyez* Pays-Bas.

Mecklenbourg-Schwérin.

FRÉDÉRIC-FRANÇOIS, né 28 Février 1823; succède à son père le Grand-Duc Paul-Frédéric, 7 Mars 1842, marié le 3 Novembre 1849, à

Augustine-Mathilde-Wilhelmine, née le 26 Mai 1822, fille du feu Prince Henri LXIII de Reuss-Schleiz-Kœstritz.

Frère et Sœur du Grand-Duc.

Louise-Marie-Hélène, née 17 Mai 1824, mariée 20 Octobre 1849, à *Hugues-Alfred-Adolphe-Philippe de Windisch-Grætz,* fils du Prince de Veriand de Windisch-Grætz.
Frédéric-Guillaume-Nicolas, né 5 Mars 1827.

Mère du Grand-Duc.

Frédérique-Wilhelmine-Alexandrine-Marie-Hélène, née 23 Février 1803, fille de feu Frédéric-Guillaume III, Roi de Prusse; veuve 7 Mars 1842 du Gr. Duc *Paul-Frédéric.*

Tantes du Grand-Duc.

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Elisabeth-Caroline-Catherine, née 31 Mars 1803, fille du 1er mari du feu Prince hérédit. *Frédéric-Louis,* avec feu *Hélène-Pawlowna,* fille de feu Paul Ier, Emp. de Russie; mariée 7 Oct. 1825, au duc régnant de Saxe-Altenbourg.

Hélène-Louise-Elisabeth, née 24 Janvier 1814; fille du second mariage du feu Prince héréditaire avec feu *Caroline-Louise,* fille de feu Charles-Auguste, Grand-Duc de Saxe-Weimar; veuve 13 juillet 1842, de *Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri d'Orléans,* duc d'Orléans (V. Deux-Siciles). *De leur mariage :*
Louis-Philippe-Albert-d'Orléans, né 24 août 1838.
Robert-Philippe-Louis-Eugène-Ferdinand d'Orléans, né 9 novembre 1840.

Grand'-mère, 3e épouse du feu Prince héréditaire, *Frédéric-Louis.*

Auguste-Frédérique, née 28 Novembre 1776, fille de feu Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse-Hombourg, et sœur du Landgrave actuel; veuve 29 Nov. 1819.

Mecklenbourg-Strélitz.

GEORGE (Frédéric-Charles-Joseph), né 12 Août 1779; succède à son père le Grand-Duc Charles, 6 Nov. 1816; marié 12 Août 1817, à

Marie-Wilhelmine-Frédérique, née 21 Janvier 1796, fille de feu Frédéric, Landgrave de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

Frédéric-Guillaume-Charles-George-Ernest-Adolphe-Gustave, né 17 Octobre 1819, Grand-Duc héréditaire; marié 28 Juin 1843, à *Auguste-Caroline-Charlotte-Elisabeth-Marie-Sophie-Louise,* née 19 Juillet 1822, fille du Prince-Adolphe-Frédéric, Duc de Cambridge. *De ce mariage :*
George-Adolphe-Frédéric-Auguste-Victor-Ernest-Albert-Gustave Wellington, né le 22 Juillet 1848.
Caroline-Charlotte-Marianne, née 10 Janvier 1821; mariée 10 Juin 1841, à *Frédéric,* Prince-Royal de Danemark; séparée 30 septembre 1846. *Voyez* Danemark.

George-Auguste-Ernest-Adolphe-Charles-Louis, né 11 Janv. 1824; marié 2 Fév. 1851 à *Catherine Mihaïlowna,* née 28 Août 1827, fille du feu Gr.-Duc Michel de Russie,

Nassau.

ADOLPHE (Guillaume-Charles-Auguste-Frédéric), né 24 Juillet 1817, Duc de Nassau,

succède à son père, le Duc Guillaume-George-Auguste-Henri-Belgique, 20 Août 1839; veuf 28 Janvier 1845, d'*Elisabeth-Mihaïlowna*, Grande-Duchesse de Russie, 2e fille de feu le Grand-Duc Michel.

Sœurs du Duc.

(Du premier lit du père avec *Louise-Charlotte Frédérique-Amélie*, fille du feu Duc Frédéric de Saxe-Altenbourg.)

Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte, née 17 Av. 1815; mariée 23 Av. 1837, à *Constantin-Frédéric-Pierre*, prince d'Oldenbourg. Voyez Oldenbourg.

Marie-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle, née 29 Janvier 1825; mariée 20 Juin 1842, à *Hermann*, Prince de Wied.

(Du second lit du père avec *Pauline-Frédérique-Marie*, fille du prince *Paul* de Wurtemberg.)

Hélène-Wilhelmine-Henriette-Pauline-Marie-Anne, née 12 Août 1831.

Nicolas-Guillaume, né 20 Septembre 1832.

Sophie-Wilhelmine-Marianne-Henriette, née 9 Juillet 1836.

Belle-Mère du Duc.

Pauline-Frédérique-Marie, née 25 Févr. 1810, fille du Prince Paul de Wurtemberg, veuve du Duc *Guillaume-George-Auguste-Henri-Belgique*, 20 Août 1839.

Grand'-Tante du Duc.

Henriette, née 23 Avril 1780; veuve de Louis-Frédéric-Alexandre, duc de Wurtemberg

Oldenbourg.

(*Ligne collatérale de Holstein*).

AUGUSTE (Paul-Frédéric), né 13 Juillet 1783; Grand-Duc d'Oldenbourg, Duc de Schleswig-Holstein, Prince de Lubeck et de Birkenfeld; succède à son père le Duc Pierre-Frédéric-Louis, 21 Mai 1829; prend le titre de Grand-Duc le 28 suivant; veuf 13 Sept. 1820, d'*Adélaïde*, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, dernier Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuf en secondes noces 31 Mars 1828, de la Princesse *Ida*, sœur de sa première femme; veuf en troisièmes noces 27 Janvier 1844, de *Cécile*, fille de l'ex-Roi de Suède, feu Gustave IV.

Du premier mariage :

Marie-Frédérique-Amélie, née 21 Décembre 1818, Reine de Grèce. Voyez Grèce.

Elisabeth-Marie-Frédérique, née 8 Juin 1820.

Du second mariage :

Nicolas-Frédéric-Pierre, né 8 Juillet 1827, Grand-Duc héréditaire.

Du troisième mariage :

Antoine-Gunther-Frédéric-Elimar, né 23 Janvier 1844.

Petit-Fils du Grand-Duc Pierre.

(Issu du Mariage du feu Prince *Pierre-Frédéric-George*, second fils du Duc Pierre avec *Catherine-Pawlowna*, depuis Reine de Wurtemberg).

Constantin-Frédéric-Pierre, né 26 Août 1812; marié 23 Avril 1837, à *Thérèse-Wilhelmine-Frédérique-Isabelle-Charlotte* de Nassau, née 17 Avril 1815. *De ce mariage* :

Alexandre-Frédérique-Wilhelmine, née 2 Juin 1838.

Nicolas-Frédéric-Auguste, né 9 Mai 1840.

Alexandre-Frédéric-Constantin, né 2 Juin 1844.

Catherine-Frédéric-Pauline, née 21 septembre 1846.

George-Frédéric-Alexandre, né 17 avril 1848.

Constantin-Frédéric-Pierre, né 9 Mai 1850.

Reuss.

(*Branche aînée*) Reuss-Greitz.

HENRI XX, né 29 Juin 1794, Prince de Reuss-Greitz; succède à son frère le Prince Henri XIX, 31 Octobre 1836; veuf 21 Juillet 1838, de *Sophie-Marie-Thérèse*, Princesse de Lœwenstein-Rosenberg; remarié 1er Oct. 1839, à

Caroline-Amélie-Elisabeth, née 19 Mars 1819, fille de feu Gustave, Landgrave de Hesse-Hombourg.

De ce deuxième mariage :

Chrétienne-Herminie-Amélie-Louise-Henriette, née 25 Décembre 1840.

Henri XXII, né 28 Mars 1846, Prince héréditaire.

Henri XXIII, né 27 juin 1848.

Belle-Sœur du Prince, veuve de son prédécesseur.

Gasparine, née 8 Août 1800, Princesse de Rohan-Rochefort; veuve 31 Octobre 1836 de Henri XIX. *De leur mariage :*
Louise-Caroline, née 3 Décembre 1822; mariée au Prince *Edouard* de Saxe-Altenbourg. *Voyez* Saxe-Altenbourg.
Elisabeth-Henriette, née 23 Mars 1824; mariée 4 Novembre 1844, à *Charles-Egon,* Prince héréditaire de Furstenberg.

(*Branche cadette*) Reuss-Schleiz.

HENRI LXII, né 31 Mai 1785, Prince de Reuss-Schleiz 17 Avril 1818.

Frère et Sœur du Prince.

Chrétienne-Philippine-Louise, née 9 Septembre 1781.
Henri LXVII, né 20 Oct. 1789; marié 18 Av. 1820, à *Sophie-Adélaïde Henriette,* née 28 mai 1800, fille de feu Henri LI, Pr. de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf. *De ce mariage :*
Anne-Caroline-Louise-Adélaïde, née 16 Décembre 1822; mariée 7 Mars 1843, au Prince *Adolphe* de Bentheim-Teklenbourg.
Henri XIV, né 28 Mai 1832.

Reuss-Lobenstein-Ebersdorf (*deuxième rameau*).

HENRI LXXII, né 27 Mars 1797; Prince de Reuss-Ebersdorf 10 Juillet 1822; et de Lobenstein 7 Mai 1834; se démet du gouvernement 1er octobre 1848, en faveur de Henri LXII, Prince de Reuss-Schleiz.

Sœurs du Prince.

Caroline-Auguste-Louise, née 27 Septembre 1792.
Sophie-Adélaïde-Henriette, née 28 Mai 1800, épouse du Prince Henri LXVII de Reuss-Schleiz.

Saxe-Altenbourg (*ci-devant Hildbourghausen*).

GEORGE (Charles-Frédéric), né 24 juillet 1796, 2e fils du feu Duc Frédéric; succède 30 novembre 1848 à son frère aîné le duc Joseph, en vertu de l'abdication de celui-ci; marié 7 octobre 1825 à

Marie-Louise-Frédérique-Alexandrine-Élisabeth-Charlotte-Catherine, née 31 mars 1803, fille du feu Duc Frédéric-Louis, Pr. héréd. de Mecklenbourg-Schwérin.

De ce mariage :

Ernest-Frédéric-Paul-George-Nicolas, né 16 septembre 1826, Prince héréditaire.
Maurice-François-Frédéric-Constantin-Alexandre-Henri-Auguste-Charles-Albert, né 24 Octobre 1829.

Frères et Sœurs du Duc.

Joseph-Frédéric-Ernest-George-Charles, né 27 Août 1789, succède à son père, le Duc Frédéric, 29 Septembre 1834; se démet en faveur de son frère cadet George, le Duc régnant, 30 novembre 1848; veuf 28 Novembre 1848, de *Louise-Amélie-Wilhelmine-Philippine,* fille de feu Louis-Frédéric-Alexandre, Duc de Wurtemberg. *De leur mariage :*
Alexandrine-Marie-Wilhelmine-Catherine-Charlotte, etc., née 14 Avril 1818; mariée 18 Février 1843, à George, Prince Royal de Hanovre. Voyez Hanovre.
Henriette-Frédérique-Thérèse-Elisabeth, née 9 Octobre 1823.
Elisabeth-Pauline-Alexandrine, née 26 Mars 1826.
Alexandrine-Frédérique-Henriette-Pauline-Marianne-Elisabeth (*Alexandra-Josefowna*), née 18 Juillet 1830; mariée 11 sept. 1848 au Grand-Duc Constantin de Russie.
Thérèse-Charlotte-Louise-Frédérique-Amélie, née 8 Juillet 1792, épouse de *Louis,* roi de Bavière abdicataire. Voyez Bavière.
Frédéric-Guillaume-Charles-Joseph-Louis-George, né 4 Octobre 1801.
Edouard-Charles-Guillaume-Chrétien, né 3 Juillet 1804; veuf 14 Janv. 1841, de *Amélie-Antoinette-Caroline-Adrienne,* fille de Charles-Antoine-Frédéric, Pr. de Hohenzollern-Sigmaringen; remarié 8 Mars 1842, à *Louise-Caroline,* née 3 Déc. 1822, fille de feu Henri XIX, Prince de Reuss-Greitz. *Du premier mariage :*
Thérèse-Amélie-Caroline-Joséphine-Antoinette, née 21 Décembre 1836.
Antoinette-Charlotte-Marie-Joséphine-Caroline-Frida, née 17 Avril 1838.

Du second mariage :

Albert-Henri-Joseph-Charles-Victor George-Frédéric, né 14 Avril 1843.

Marie-Gasparine-Amélie-Antoinette-Caroline-Charlotte, etc., née 28 Juin 1845.

SAXE-COBOURG-GOTHA.

ERNEST II (AUGUSTE-CHARLES-JEAN-LÉOPOLD-ALEXANDRE-EDOUARD), né 21 Juin 1818; succède à son père, le Duc Ernest I^er^, 29 Janvier 1844 ; marié 3 Mai 1842, à

ALEXANDRINE-LOUISE-AMÉLIE-FRÉDÉRIQUE-ÉLISABETH-SOPHIE, née 6 Décembre 1820, fille de Léopold, Grand-Duc de Bade.

Frère du Duc.

Albert-François-Auguste-Charles-Emmanuel, né 26 Août 1819, mari de la Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande. Voy. GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Mère du Duc.

Antoinette Frédérique-Auguste-Marie-Anne, Princesse de Wurtemberg, née 17 Septembre 1799; veuve 29 Janvier 1844 du Duc *Ernest I^er^*, père du Duc régnant.

Oncles et Tantes du Duc.

Julienne-Henriette-Ulrique, (*Anna-Féodorowna*), née 23 Sept. 1781 ; veuve 27 Juin 1831 du Grand-Duc *Constantin* de Russie, dont elle était séparée 20 Mars 1820.

Ferdinand-Georges-Auguste, né 28 Mars 1785 ; marié 2 Janv. 1816, à *Marie-Antoinette-Gabrielle*, née 2 Juillet 1797, fille de François-Joseph Pr. de Kohary. *De ce mariage :*

Ferdinand-Auguste-François-Antoine, né 29 Oct. 1816, mari de la reine de Portugal.

Auguste-Louis-Victor, né 13 Juin 1818; marié 20 Avril 1843, à *Marie-Clémentine-Caroline-Léopoldine-Clotilde d'Orléans*, née 3 Juin 1817, fille de feu Louis Philippe I^er^, ex-Roi des Français, depuis Comte de Neuilly. *De ce mariage :*

Philippe-Ferdinand-Marie-Auguste-Raphaël, né 28 Mars 1844.

Auguste-Louis-Marie-Eudes, né 9 août 1845.

Marie-Adélaïde-Amélie-Clotilde, née 8 juillet 1846.

Marie-Louise-Françoise-Amélie, née 23 Octobre 1848.

Victoire-Auguste-Antoinette, née 16 Février 1822; mariée 27 Avril 1840, à *Louis-Charles-Philippe-Raphaël d'Orléans*, duc de Nemours. *De ce mariage :*

Louis-Philippe-Marie-Ferdinand-Gaston d'Orléans, Comte d'Eu, né 29 avril 1841.

Ferdinand-Philippe-Marie d'Orléans, duc d'Alençon, né 12 Juillet 1844.

Marguerite-Adélaïde-Marie d'Orléans, née 16 Février 1846.

Léopold-François-Jules, né 31 Janvier 1824.

Marie-Louise-Victoire, née 17 Août 1786; veuve en premières noces du Prince *Emich de Linange*, et en secondes noces d'*Edouard-Auguste*, Duc de Kent. Voyez GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Léopold-George-Chrétien-Frédéric, né 16 Déc. 1790, Roi des Belges. Voy. BELGIQUE.

SAXE-MEININGEN.

BERNARD (ERICH-FREUND), né 17 Déc. 1800, Duc de Saxe-Meiningen; succède à son père, le Duc George, 24 Déc. 1803, sous la tutelle de sa mère ; prend lui-même les rênes du gouvernement le 17 Déc. 1821, et, par convention du 12 Nov. 1826, succède aux principautés de Hildbourghausen, Saalfeld, etc.; marié 23 Mars 1825, à

MARIE-FRÉDÉRIQUE-WILHELMINE-CHRISTINE, née 6 Sept. 1804, fille de feu Guillaume II, Electeur de Hesse-Cassel.

De ce mariage :

George, né 2 Avril 1826, Prince héréditaire; marié le 18 Mai 1850, à *Frédérique-Louise-Wilhelmine-Charlotte*, fille du Prince *Albert* de Prusse, né 21 Juin 1831.

Auguste-Louise-Adélaïde-Caroline-Ida, née 6 Août 1843.

Sœur du Duc.

Ida, née 25 Juin 1794, épouse du duc *Charles-Bernard*, frère du grand-duc actuel de Saxe-Weimar.

SAXE-WEIMAR-EISENACH.

CHARLES-FRÉDÉRIC, né 2 Février 1783; succède à son père le Gr.-Duc Charles-Auguste, 14 Juin 1828 ; marié 3 Août 1804, à

MARIE-PAWLOWNA, née 16 Février 1786, fille de feu Paul I^er^, Empereur de Russie.

De ce mariage :

Charles-Alexandre-Auguste-Jean, né 24 Juin 1818, Grand-Duc héréditaire; marié 8 Octobre 1842 à *Wilhelmine-Marie-Sophie-Louise*, née 8 Avril 1824, fille de feu Guillaume II, Roi des Pays-Bas. *De ce mariage :*

Charles-Auguste-Guillaume-Nicolas-Alexandre-Michel-Bernard-Henri-Frédéric-Etienne, né 31 Juillet 1844.

Marie-Anne-Alexandrine-Sophie-Auguste Hélène, née 20 Janvier 1849.

Marie-Louise-Alexandrine, née 3 Février 1808; mariée au Prince *Charles* de Prusse.

Marie-Louise-Auguste-Catherine, née 30 Septembre 1811; mariée au Prince *Frédéric-Guillaume*, frère du Roi de Prusse.

Frère du Grand-Duc.

Charles-Bernard, né 30 Mai 1792; marié 30 Mai 1816, à *Ida*, née 25 Juin 1794, sœur de Bernard, Duc régnant de Saxe-Meiningen. *De ce mariage :*

Guillaume-Auguste-Edouard, né 11 Octobre 1823.

Hermann-Bernard-George, né 4 Août 1825.

Frédéric-Gustave-Charles, né 28 Juin 1827.

Anne-Amélie-Marie, née 9 Septembre 1828.

Amélie-Maria da Gloria-Auguste, née 20 Mai 1830.

SCHWARZBOURG.

SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT.

GUNTHER (FRÉDÉRIC), né 6 Novembre 1793, Prince de Schwarzbourg-Roudolstadt, succède à son père, 28 Avril 1807, sous la tutelle de sa mère; prend lui-même les rênes du gouvernement, 6 Novembre 1814; marié 15 Avril 1816, à

AMÉLIE-AUGUSTE, née 18 Août 1793, fille de feu Frédéric, Prince héréd. d'Anhalt-Dessau.

Frère et Sœur du Prince.

Thécla, née 23 Février 1795; mariée 11 Avril 1817 au Prince *Otton-Victor* de Schœnbourg-Waldenbourg, né 1er Mars 1785.

Albert, né 30 Avril 1798; marié 26 Juillet 1827, *Auguste-Louise-Thérèse-Mathilde*, Princesse de Solms-Braunfels, née 26 Juillet 1804. *De ce mariage :*

Elisabeth, née 1er Octobre 1833.

George-Albert, né 23 Novembre 1838.

Mère du Prince.

Caroline-Louise, née 26 Août 1771, feu fille de Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse-Hombourg; veuve 28 Avril 1807 du Prince *Louis-Frédéric*.

Tantes du Prince.

Louise-Ulrique, née 26 Oct. 1772, fille de feu Frédéric-Louis, Landgrave de Hesse-Hombourg; veuve 4 Fév. 1825, du Prince Charles-Gunther, oncle du Duc régnant.

De leur mariage :

François-Frédéric-Charles-Adolphe, né 27 Septembre 1801; marié 27 Sept. 1847, à *Mathilde*, née 18 Novembre 1826, fille du Prince Othon-Victor de Schœnbourg-Waldenbourg. *De ce mariage.*

Marie Caroline-Auguste, née 29 Janvier 1850.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, née 21 Janvier 1774, Princesse douairière de Schwarzbourg-Sondershausen.

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

GUNTHER (FRÉDÉRIC-CHARLES), né 24 Sept. 1801; succède à son père, qui résigne 3 Septembre 1835; veuf 29 Mars 1833, de *Marie-Caroline-Irène*, Princesse de Schwarzbourg-Roudolstadt; marié en deuxièmes noces 29 Mai 1835, à

FRÉDÉRIQUE-ALEXANDRINE-MARIE-MATHILDE-CATHERINE-CHARLOTTE-EUGÉNIE-LOUISE, née 3 Juillet 1814, fille du Prince Auguste de Hohenlohe-Œhringen.

Enfans du premier mariage:

Charles-Gunther, né 7 Août 1830, Prince héréditaire.

Elisabeth-Caroline-Louise, née 22 Mars 1829.

Gunther-Léopold, né 2 Juillet 1832.

Enfant du second mariage.

Marie-Pauline-Caroline-Louise-Wilhelmine-Auguste, née 14 Juin 1837.

Gunther-Frédéric-Charles-Auguste-Hugues, né 13 Avril 1839.

Mère du Prince régnant.

Wilhelmine-Frédérique-Caroline, née 21 Janvier 1774, fille du feu Frédéric-Charles-Gunther de Schwarzbourg-Roudolstadt; veuve 22 Avril 1837, du Prince Gunther.

Sœur du Prince régnant.

Emilie-Frédérique-Caroline, née 23 Avril 1800; mariée 23 Avril 1820, au prince régnant de Lippe-Detmold.

Tantes et Cousine du Prince.

Guntherine-Frédérique-Charlotte-Albertine, née 24 Juillet 1791; veuve 16 Nov. 1842, de Jean-Charles Gunther, oncle du prince. *De leur mariage :*

Charlotte-Frédérique-Amélie-Albertine, née 7 Septembre 1816.

Guntherine, née 24 Juin 1791, veuve du Prince Charles, de cette maison, fille de Frédéric-Chrétien-Charles-Albert.

WALDECK.

GEORGE-VICTOR, né 14 Janvier 1831, Prince souverain de Waldeck et Pyrmont; succède à son père, le Prince *George-Frédéric-Henri*, 15 Mai 1845, sous la tutelle de sa mère.

Mère du Prince.

EMMA, née 20 Mai 1802, fille de feu Victor-Charles-Frédéric, Prince d'Anhalt-Bernbourg-Schaumbourg; veuve 15 mai 1845, du Prince George-Frédéric-Henri.

Frère et Sœurs du Prince.

Auguste-Amélie-Ida, née 21 Juillet 1824, Abbesse du chapitre de Schaaken; mariée 15 Juin 1848, à Alfred, Comte de Stolberg-Stolberg.

Herminie, née 29 Septembre 1827; mariée 25 Octobre 1844, à *Adolphe-George*, Prince héréditaire de Schaumbourg-Lippe.

Wolrad-Mélander, né 24 Janvier 1833.

Oncle et Tantes du Prince.

Ida-Caroline-Louise, Princesse régnante de Schaumbourg-Lippe.

Hermann-Othon-Chrétien, né 12 Octobre 1809; marié 2 Septembre 1833, à *Agnès*, Comtesse de Teleki-Szek.

Amélie-Henriette-Julie, née 4 Avril 1814, fille de Charles, Comte de Lippe-Biesterfeld; veuve 19 Juillet 1846, de *Charles-Chrétien*, oncle du Prince. *De leur mariage :*

Albert-George-Bernard-Charles, né 11 Décembre 1841.

Erich-Georges-Hermann-Constantin, né 20 Décembre 1842.

Henri-Charles-Auguste-Hermann, né 20 Mai 1844.

Branche cadette des Comtes de Waldeck.

ADALBERT (GUILLAUME-CHARLES), né 19 Février 1833; succède à son père Charles; Comte de Waldeck, Pyrmont et Limpourg-Gaildorf, 21 Janvier 1849 sous tutelle de sa mère.

Mère du Comte.

CAROLINE, née 2 Février 1798; veuve 21 Janvier 1849 du Comte Charles de Waldeck.

Frères et Sœurs du Comte.

Caroline-Mechtilde-Emma-Charlotte-Chrétienne-Louise, née 23 Juin 1826; mariée 30 Janvier 1846, à *Charles-Antoine-Ferdinand*, Comte de Bentinck.

Agnès-Ferdinande-Frédérique-Louise-Caroline, né 23 Juillet 1827.

Richard-Casimir-Alexandre-Charles-Louis-Henri, né 26 Décembre 1835.

Tante du Comte.

Amélie-Charlotte-Auguste, née Wirth, 7 Septembre 1785; veuve 18 Juin 1826 du Comte *George* de Waldeck-Limpourg, oncle du Comte actuel.

RÉPUBLIQUES.

BOLIVIA.

M. le Général VELASCO, Président.

CHILI.

M. le Général BULNÈS, Président.

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. le Général ROSAS, Gouverneur de la province de Buénos-Ayres, chargé des relations extérieures de la Confédération.

ÉQUATEUR.

M. VICENTE RAMON ROCA, Président.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE:

MILLARD FILLMORE (Vice-Président), Président 9 Juillet 1850, par le décès du Général Taylor, élu Président 4 Mars 1849.

HAÏTI.

M. Faustin SOULOUQUE, Président.

MEXIQUE.

M. DON JOSÉ JOAQUIN DE HERRERA, Président de la République.

ÉTATS INDÉPENDANTS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

GUATEMALA, SAN SALVADOR, NICARAGUA, COSTA-RICA, HONDURAS.

M. le Général Raphael CARRERA, Président.

NOUVELLE-GRENADE.

M. le Général LOPEZ, Président.

PÉROU.

M. le Général Don Ramon CASTILLA, Président.

SAINT-MARIN.

M. BONELLI (J.-B.), Secrétaire général du Gouvernement.
M. . . . . Commissaire du Gouvernement.

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil Fédéral.

M. Joseph MUNZINGER, Président de la Confédération et du Conseil fédéral.
M. FURRER, Docteur en droit, Vice-Président.

MM. DRUEY, OCHSENBEIN, FRANSCINI, FREY-HEROSÉ, NÆFF, SCHIESS, *Chancelier de la Confédération.*

URUGUAY.

Don Joaquin SUAREZ, Président provisoire de la République.

VENEZUELA.

M. le Général Gregorio MONAGAS, Président.
M. DIEGO B. URBANEJO, Vice-Président.

VILLES LIBRES.

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. SMIDT (J.), *Chargé du Département des Affaires étrangères*,
M. NOLTENIUS,
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE. (M),
} Bourgmestres.

FRANCFORT (ville libre).

M. DE GUNDERRODE, Échevin, Bourgmestre-Président.
M. SIEBERT, Sénateur, second Bourgmestre.

HAMBOURG (ville libre et anséatique).

M. BENECKE (C. D.),
M. KELLINGHUSEN (H.),
M. DAMMERT (J. L.),
N. . . . .
} Bourgmestres.

LUBECK (ville libre et anséatique).

M. FRISTER (B. H.),
M. TORKULH (J. F.),
} Bourgmestres.

SECTION II.

CARDINAUX COMPOSANT LE SACRÉ COLLÉGE.

CARDINAUX-ÉVÊQUES.

Création de Léon XII.

1826. VINCENT MACCHI, né à *Capo di Monte*, diocèse de *Monte-Fiascone*, le 3 août 1770, *Doyen*.

Création de Grégoire XVI.

1831. ALOYS LAMBRUSCHINI, né à *Gênes*, le 2 juin 1776, *Sous-Doyen*.
1832. MARIUS MATTEI, né à *La Pergola*, le 6 septembre 1792.
1833. CASTRUCCIO CASTRACANE DEGLI ANTELMINELLI, né à *Urbin*, le 21 septembre 1779.
1834. CONSTANTIN PATRIZI, né à *Sienne*, le 4 septembre 1798.

CARDINAUX-PRÊTRES.

Création de Pie VII.

1804. CHARLES OPPIZZONI, né à *Milan*, 15 avril 1769.

Création de Léon XII.

1826. JACQUES-PHILIPPE FRANSONI, né à *Gènes*, 10 décembre 1775.
BENOÎT-PIERRE BARBERINI, né à *Rome*, 22 octobre 1788.

Création de Grégoire XVI.

1831. HUGUES-PIERRE SPINOLA, né à *Gênes*, le 29 juin 1791.
1833. JACQUES MONICO, né à *Riese*, le 26 juin 1778.
1835. AMBROISE BIANCHI, né à *Crémona*, le 17 octobre 1771.
1836. GABRIEL DELLA-GENGA SERMATTEI, né à *Assise*, le 4 décembre 1801.
1837. ALOYS AMAT, né à *Cagliari*, le 21 juin 1796.
ANGE MAI, né à *Schilpario*, le 7 mars 1782.
1838. JEAN SOGLIA, né à *Casola-Valsenio*, diocèse d'Imola, 11 octobre 1779.
CHIARISSIMO FALCONIERI, né à *Rome*, le 17 septembre 1794.
ANTOINE-FRANÇOIS ORIOLI, né à *Bagnavacallo*, le 10 décembre 1778.
ANTOINE TOSTI, né à *Rome*, le 4 octobre 1776.
PHILIPPE DE ANGELIS, né à *Ascoli*, le 16 avril 1792.
ENGELBERT-STERCKX, né à *Ophem*, diocèse de Malines, le 2 novembre 1792.
GABRIEL FERRETTI, né à *Ancône*, 31 janvier 1795.
1839. FERDINAND-MARIE PIGNATELLI, né à *Naples*, le 9 juin 1770.
HUGUES-ROBERT-JEAN-CHARLES DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS, né au château d'*Auzeville*, diocèse de Toulouse, le 14 août 1768.
GASPAR-BERNARD PIANETTI, né à *Jesi*, le 7 février 1780.
ALOYS VANNICELLI-CASONI, né à *Amelia*, le 16 avril 1801.
1840. LOUIS ALTIERI, né à *Rome*, le 17 juillet 1803.
1841. LOUIS-JACQUES-MAURICE DE BONALD, né à *Milhau* (Aveyron), 30 nov. 1787.
1842. FRÉDÉRIC-JOSEPH-J.-C., Prince de Schwarzenberg, né à *Vienne* (Autriche), le 6 avril 1809.
COSME DE CORSI, né à *Florence*, le 10 juin 1798.
1843. FRANÇOIS DE PAOLA VILLADICANI, né à *Messina*, le 22 février 1780.
ANTOINE-MARIE CADOLINI, né à *Ancône*, le 19 juillet 1771.
1844. FABIUS-MARIE ASQUINI, né à *Fagagna*, diocèse d'Udine, le 14 août 1802.

1844. ANTOINE-MARIE CAGIANO DE AZEVEDO, né dans le diocèse d'*Aquino*, le 11 décembre 1797.
NICOLAS PARRACCIANI-CLARELLI, né à *Rieti*, le 12 avril 1799.
DOMINIQUE CARAFA DE TRAETTO, né à *Naples*, le 12 juillet 1805.
1845. LAURENT-SIMONETTI, né à *Rome*, le 26 mai 1789.
JACQUES AMADORI-PICCOLOMINI, né à *Sienne*, le 30 juillet 1795.
1846. GUILLAUME-HENRIQUES DE CARVALHO, né à *Coïmbre*, le 10 février 1793.
SIXTE RIARIO-SFORZA, né à *Naples*, le 10 décembre 1810.

Création de Pie IX.

1846. RAPHAEL FORNARI, né à *Rome*, le 23 janvier 1787.
1846. GAÉTAN BALUFFI, né à *Ancône*, le 29 mars 1788.
JACQUES-MARIE-ANTOINE-CÉLESTIN DUPONT, né à *Iglésias*, le 1er fév. 1792.
1848. CHARLES VIZZARDELLI, né à *Monte-San-Giovanni*, près Veroli, le 2 juillet 1791.
1850. PAUL-THÉRÈSE-DAVID D'ASTROS, né à *Fourcroy* (France), le 15 octobre 1772.
JEAN-JOSEPH BONNEL Y ORBO, né à *Pinas de la Valle* (Espagne), le 17 mars 1782.
JOSEPH COSENZA, né à *Naples*, le 20 février 1788.
JACQUES-MARIE-ADRIEN-CÉSAIRE MATHIEU, né à *Paris*, le 20 janvier 1796.
JUDA-JOSEPH RONCO, né à *Cavinat* (Espagne), le 3 janvier 1779.
THOMAS GOUSSET, né à *Montigny-lès-Charlieux* (France), le 1er mai 1792.
MAXIMILIEN-JOSEPH GODEFROY, de Someran-Beekh, né à *Vienne* (Autriche), le 21 décembre 1796.
JEAN GEISSEL, né à *Giameldingen* (Prusse), le 4 février 1796.
PIERRE-PAUL DE FIGUEREDO DE CUNHA E MELLO, né à *Javeiro* (Portugal), le 19 juin 1770.
NICOLAS WISEMAN, Arch. de Westminster (Angleterre), né à *Séville* (Espagne), le 2 août 1802.
JOSEPH PECCI, né à *Gubbio* (Etats de l'Eglise), le 13 avril 1776.
MELCHIOR de DIEPENBROCK, né à *Bechald* (Prusse), le 9 janvier 1798.

CARDINAUX-DIACRES.

Création de Pie VII.

1823. THOMAS-RIARIO SFORZA, né à *Naples*, 8 janvier 1782.

Création de Léon XII.

1826. THOMAS BERNETTI, né *à Fermo*, 29 décembre 1779.

Création de Grégoire XVI.

1831. LOUIS GAZZOLI, né à *Terni*, le 18 mai 1774.
1834. ADRIEN FIESCHI, né à *Gênes*, le 7 mars 1788.
1838. ALOYS CIACCHI, né à *Pesaro*, le 16 août 1788.
JOSEPH UGOLINI, né à *Macerata*, le 6 janvier 1783.
1843. JEAN SERAFINI, né à *Magliano*, le 15 octobre 1786.

Création de Pie IX.

1846. PIERRE MARINI, né à *Rome*, 5 octobre 1794.
1847. JOSEPH BOFONDI, né à *Forli*, le 24 octobre 1795.
JACQUES ANTONELLI, né à *Sonnino*, près de Terracina, le 2 avril 1806.
1850. ROBERTO ROBERTI, né à *Saint-Just* (Etats de l'Eglise), le 23 décembre 1788.

SECTION III.

AMBASSADEURS ET MINISTRES DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES,

Résidant près la République.

AUTRICHE. — Rue de Grenelle-Saint-Germain, 134.

M. HUBNER (Alex.), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. le Bon DE SCHLOISSNIGG, 1er *Secrétaire de Légation.*
M. le Bon D'OTTENFELS, *Secrétaire de Légation.*
M. le Cte DE FRAUTTMANSDORFF. } Attachés.
M. le Prince METTERNICH (Richard). }

BADE. — Rue Ville-l'Evêque, 26.

M. le Bon DE SCHWEIZER (C ✻), *Ministre résident.*
M. le Bon DE ROGGENBACH ✻, *Secrétaire de Légation.*

BAVIÈRE. — Rue d'Aguesseau, 15.

M. DE WENDLAND, (O ✻), *envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. le Cte DE QUADT-WYKRAD-ISNY, *Secrétaire de Légation.*

BELGIQUE. — Rue de la Pépinière, 97.

M. ROGIER (Firmin) (G O ✻), *Envoyé extraordin. et Minist. plénipot.*
M. le Major du Génie, CAROLUS (C ✻), *Conseiller de légation.*
M. PYCKE DE PITTEGHEM, *Secrétaire de légation.*
M. le Bon DE VINCK ✻, *attaché de légation.*
M. le Cte DE BORGHRAVE, *idem.*
M. le Bon A. DESMANET DE BOUTONVILLE, *idem.*
M. DE BAUCHE, *Chancelier.*

BOLIVIE. — Rue Laffitte, 7.

M. le général SANTA-CRUZ, *Ministre plénipotentiaire.*

BRÉSIL. — Rue de la Pépinière, 118.

M. LOUREIRO, *chargé d'affaires.*
M. le chevalier RODRIGO D. PEREIRA, *attaché à la légation.*
M. le chevalier Henrique RATTON, *attaché à la légation.*

CHILI. — Rue de l'Université, 69.

M. F. X. ROSALÈS, *Chargé d'Affaires.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — Rue Saint-Georges, 35.

M. BALCARCE, *chargé des affaires de la Légation.*

COSTA-RICA. — Rue Laffitte, 35.

M. HERRAN, *Chargé d'affaires.*
M. LAFOND, *Secrétaire*, place de la Bourse, 4.

DANEMARK. — Rue de la Pépinière, 88.

M. le Cte DE MOLTKE, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
Le Cte DE REVENTLOW-CRIMINIL, *Secrétaire de légation*, rue de la Pépinière, 88.

DEUX-SICILES. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 47.

M. le baron d'ANTONINI (G O ❋), *Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire.*

M. le Cte SALVATORE GRIFEO, des Princes de Patanna (O ❋) *Secrétaire de légation.*

M. le Chevalier MATHIEU (Joseph) ❋, *Attaché de chancellerie.*

N. B. La légation des Deux-Siciles représente aussi les duchés de Parme et Plaisance.

ESPAGNE. — Rue de Courcelles, 29.

M. le Mis DE VALDEGAMAS (G O ❋), *Envoyé extr. et Ministre plénipot.*

M. le Commandeur DE ARNAU Y DE AOIZ (C ❋), 1er *Secrétaire de la Légation.*
M. DE CAMPOS, *second Secrétaire.*
M. DE NARVAEZ ❋, *attaché à la Légation.*
M. le Cte DE LA UNION ❋, *idem.*
M. le Cte DE GALVE ❋, *idem.*
M. FERNANDEZ DE VELASCO ❋, *idem.*
M. DE LA CRUZ ❋, *attaché militaire.*

ÉTATS-ROMAINS. — Rue de l'Université, 69.

S. E. Monsignor GARIBALDI (C ❋), *Archev. de Myra, Nonce apostol.*

Monsignor GIANNELLI, *Auditeur*, } à la Nonciature.
M. l'Abbé MEGLIA, *Secrétaire*, } à la Nonciature.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE. — Rue de Penthièvre, 11.

M. W. C. RIVES, *Env. extr. et Min. plénipot., r. de la Ville-l'Evêque*, 30.
M. S. K. STANTON, *Secrétaire de Légation.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — Rue du Faub.-St-Honoré, 39.

S. E. Lord Mis DE NORMANBY, *Ambassadeur extraordinaire et plénipot.*

Honorable George Sulgarde, Strafford JERNINGHAM, *Secrétaire d'ambassade.*
Hon. RICHARD (Edwards), *attaché à l'ambassade.*
M. PAGET (Augustus), *idem.*
He STUART (William), *idem.*
M. CORBETT (Edwin), *idem.*
M. WILLIAMSON (Hendworth), *idem.*

GRÈCE. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 70.

M. MAVROCORDATOS, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*

M. DOMNANDO, *Premier Secrétaire de Légation.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES DE LUBECK, BRÊME ET HAMBOURG, ET VILLE LIBRE DE FRANCFORT. — Rue Trudon, 6.

M. V. RUMPFF, *Ministre Résident.*

RÉPUBLIQUE D'HAÏTI.

M. . . . . , *Ministre résident.*

M. Eugène SEGUY-VILLEVALEIX, *Secrétaire de Légation.*

HANOVRE. — Rue Miromesnil, 16.

M. le B^on DE STOCKHAUSEN, *Ministre Résident.*

M. BREUER, *Chancelier de la Légation*, rue Roquépine, 10.

HESSE-ÉLECTORALE.

M. . . . . , *Ministre Résident.*

HESSE-GRAND'-DUCALE.

M. . . . .

La légation de Bade est provisoirement chargée des affaires de la Hesse-Grand'-Ducale.

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

M. . . . . . *Ministre Résident.*

MEXIQUE. — Rue de l'Isly, 4.

M. . . . . , *Chargé d'affaires.*

M. François MORA, *Chargé d'affaires par intérim*, rue de l'Isly, 4.
M. OSEGUERA (Andès), 2^e *secrétaire*, rue de l'Ouest, 35.

NASSAU. — Voy. PAYS-BAS.

NICARAGUA. — Rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

M. DE MARCOLETTA, *Chargé d'Affaires.*

NOUVELLE GRENADE.

M. . . . . . , *Chargé d'affaires.*

OLDENBOURG.

M. . . . , *Ministre Résident.*

PARME. — Voyez DEUX-SICILES.

PAYS-BAS. — Rue de Suresnes, 28.

M. le G^al B^on DE FAGEL (G O ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*

M. le B^on DE GÉRICKE (Louis) ✱, *Conseiller de Légation*, rue Miromesnil, 21.
M. FABER (Frédéric), *Chancelier*, rue de la Ville-l'Évêque, 10 *bis.*

PORTUGAL. — Rue d'Astorg, 12.

M. le Chev. DE PAIVA, *Envoyé extraordinaire et Minist. plénipotentiaire.*

M. le Chev. DANTAS, *Secrétaire de la Légation*, rue Miroménil, 10.
M. MOUSINHO DE SILVEIRA, *idem*, rue Blanche, 44.
M. le B^on D'ALCOCHETE (O ✱), *Conseiller honoraire de Légation*, r. Joubert, 24.
M. le Commandeur DA GAMA MACHADO, *idem*, quai Voltaire, 3.

PRUSSE. — Rue de Lille, 78.

M. le C^te de HATZFELDT, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

M. DE SCHULENBURG, *Conseiller de Légation*, } à la Légation.
M. WIRSCH, *Chef de la chancellerie*, } à la Légation.
M. DE LOOS, *attaché à la Légation*, rue de l'Université, 91.
M. GASPERINI, *Secrétaire de chancellerie*, à la Légation.

RUSSIE. — Faubourg Saint-Honoré, 33.

M. KISSÉLEFF (G O ❋), *Conseiller privé en mission extraord., Chargé des affaires.*

M. le Prince KOURAKIN (O ❋), *premier Secrét. d'Ambassade,* à l'Ambassade.
M. DE FOELKERSAM (O ❋), *second idem,* à l'Ambassade.
M. DE BALABINE (O ❋), *troisième idem,* à l'Ambassade.

SARDAIGNE. — Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 133.

M. le Cte GALLINA, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. le Cte ROBERT DE PRALORMO, *Secrétaire de Légation.*
M. le Chev. DE ROUSSY (Félix), *second Secrétaire de Légation.*
M. le Chev. MATHIEU (Jacques), *attaché à la Légation.*
M. l'avocat CAUVIN, *id.*

SAXE (Royaume de). — Rue de la Paix, 9.

M. le Cte de HOHENTHAL, *Ministre plénipotentiaire,* rue de la Paix. 12.
M. DE BOSE, *Secrétaire.*

SAXE-WEIMAR.

M. . . . . ., *Ministre Résident.*

SUÈDE ET NORVÈGE. — Rue d'Anjou-Saint-Honoré, 74.

M. le Cte DE LŒVENHIELM (Gust.) (G O ❋), *Envoyé extr. et Ministre plén.*
M. le Bon G. D'ADELSWAERD., *Secrétaire de Légation*, à la Légation.
M. le Bon D'ESSEN, *attaché à la légation.*

SUISSE. — Rue Chauchat, 9.

M. le Dr BARMAN, *Chargé d'Affaires.*

TOSCANE. — Rue Caumartin, 3.

M. le Prince PONIATOWSKI (Joseph) (G O ❋), *Ministre plénipotentiaire.*
M. le Mis TANAY DE NERLI, *Secrétaire de Légation.*

TURQUIE. — Rue des Champs-Elysées, 1.

M. le Prince CALLIMAKI (G O ❋), *Envoyé extraordin. et Minist. plénip.*
M. RIZA-BEY, 1er *Secrétaire.*
M. BLACQUE, *Attachés à la Légation.*
M. SEFELS, *Attachés à la Légation.*
M ALEXANDRY, *Attachés à la Légation.*
M. NOUSREB EFFENDI, *Attachés à la Légation.*

URUGUAY. — Rue Notre-Dame-de-Lorette, 17.

M. Jose ELLAURI, *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.* (en congé).
M. le Gal PACHECO Y OBES, *Envoyé extraordainire et Minist. plénipot.*, rue des Trois-Frères, 17.
M. . . . . *premier Secrétaire.*
M. Benjamin ELLAURI, *second Secrétaire.*

WURTEMBERG. — Rue d'Aguesseau, 13.

M. le Bon DE WAECHTER, *Ministre résident.*

SECTION IV.

AMBASSADEURS ET MINISTRES FRANÇAIS,

Résidant près les Puissances étrangères.

AUTRICHE. — *Résidence*, Vienne.

M. DE LACOUR (C ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE MÉNEVAL ✱, *premier Secrétaire.*
M. DE CHATEAURENARD ✱, *second.*
M. DE QUER, *Chancelier.*

BADE. — *Résidence*, Carlsruhe.

M. DE BASSANO (Nap.) (O ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. BAROCHE (Ernest), *Aspirant diplomatique.*
M. CHAZAL, *Chancelier.*

BAVIÈRE. — *Résidence*, Munich.

M. THOUVENEL (Ed.) (C ✱), *Envoyé extraordin. et Ministre plénip.*
M. DE SÉGUR ✱, *Secrétaire de Légation.*
M. ALLOU, *Chancelier.*

BELGIQUE. — *Résidence*, Bruxelles.

M. QUINETTE (O ✱), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. SAMPAYO ✱, *Secrétaire.*
M. DE SALVERTE, *Aspirant diplomatique.*
M. DE MONTIGNY (O ✱), *Consul honoraire, Chancelier.*

BRÉSIL. — *Résidence*, Rio-de-Janeiro.

M. DE LISLE DE SIRY (O ✱), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. CHEVALIER DE ST-ROBERT, *Secrétaire.*
M. TAUNAY (O ✱), *Consul honoraire*, Chancelier.

BRUNSWICK.

M. DE FERRIÈRE-LEVAYER ✱, *Ministre plénipotentiaire.*

CHINE.

M. DE BOURBOULON ✱, *Ministre.*
M. DE NOAILLES (Alfred), *Aspirant diplomatique.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE. — *Résidence*, Buenos-Ayres.

M. . . . . , *Chargé d'affaires.*
M. DUDEMAINE, *Chancelier.*

CONFÉDÉRATION GERMANIQUE. — *Résidence*, Francfort.

M. DE TALLENAY (C ✱), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. TILLOS ✱, *premier Secrétaire de Légation.*
M. G. ROTHAN, *Aspirant diplomatique.*
M. LENGLET, *Chancelier.*

DANEMARK. — *Résidence*, Copenhague.

M. DOTÉZAC (O ✱), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DUCHÈNE ✱, *Secrétaire de Légation.*
M. VESSILIER (Alexandre), *Chancelier.*

DEUX-SICILES. — *Résidence*, Naples.

M. BARROT (Adolphe) (C ✱), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénip.*
M. BAUDIN (Ch.) ✱, *Secrétaire de Légation.*
M. DE RAYNEVAL (Aloys), *Aspirant diplomatique.*
M. GROS (Louis), *Consul honoraire*, Chancelier.

ESPAGNE. — *Résidence*, Madrid.

M. COLONNA WALEWSKI (C ✻), *Ambassadeur.*
M. DE MONTHEROT ✻, *premier Secrétaire.*
M. SOULANGE-BODIN, *second secrétaire.*
M. GRELING, *Aspirant diplomatique.*
M. TIRAN (Melchior) ✻, Consul honoraire, *Chancelier.*

ÉTATS-ROMAINS. — *Résidence*, Rome.

M. DE RAYNEVAL (C ✻), *Envoyé extraordinaire et ministre plénipot.*
M DE LATOUR D'AUVERGNE ✻, *premier Secrétaire d'Ambassade.*
M. DE BELCASTEL, *second.*
M...., *Aspirant diplomatique.*
M. DE GERANDO ✻, *Chancelier.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE. — *Résidence*, Washington.

M. DE SARTIGES (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
M. GAULDRÉE-BOILLEAU, *Secrétaire de Légation.*
M. DE BÉARN (Henri), *Aspirant diplomatique.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE. — *Résidence*, Londres.

M. le Gal AUPICK (G.O ✻), *Ambassadeur.*
M. SÉRURIER (O ✻), *premier Secrétaire.*
M. DE SAUX, *second.*
M. DERVIEU (Ferdinand), *Aspirant diplomatique.*
M. ROUX, *Chancelier.*

GRÈCE. — *Résidence*, Athènes.

M. FORTH-ROUEN (C ✻), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. SABATIER (O ✻), *Secrétaire de Légation.*
M. GUÉRIN, Consul honoraire, *Chancelier.*

HANOVRE. — *Résidence*, Hanovre.

M. DE FERRIÈRE-LEVAYER ✻, *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. BORÉLY DE LATOUCHE, *Aspirant diplomatique.*
M. GRIFFON, *Chancelier.*

HESSE-ÉLECTORALE. — *Résidence*, Cassel.

M. CH. D'ASSAILLY, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*

HESSE GRAND'DUCALE. — *Résidence*, Darmstadt.

M. DE TALLENAY (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
(Voy. CONFÉDÉRATION GERMANIQUE).

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN, MECKLENBOURG-STRÉLITZ, OLDENBOURG; VILLES LIBRES ET ANSÉAT. DE HAMBOURG, BRÊME ET LUBECK. — *Résidence*, Hambourg.

M. CINTRAT (Ed.) (O ✻), *Envoyé extraordinaire et ministre plénipot.*
M. DE BERNON, *Aspirant diplomatique.*
M. GROUX ✻, Consul honoraire, *Chancelier.*

MEXIQUE. — *Résidence*, Mexico.

M. LEVASSEUR (C ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE MOSBOURG ✻, *Secrétaire de Légation.*
M. CHAMPEAUX (J. B.), Consul honoraire, *Chancelier.*

NASSAU (Voy. HESSE GRAND'DUCALE).

NOUVELLE-GRENADE, etc. — *Résidence*, Bogota.

M. GOURY DU ROSLAN (O ✻), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. ARBELTIER, *Chancelier.*

PARME ET PLAISANCE (Voy. TOSCANE).

PAYS-BAS. — *Résidence*, La Haye.

M. D'ANDRÉ (O ❋), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotentiaire.*
M. DE LA HANTE ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. DESVERNOIS, *Chancelier.*

PORTUGAL. — *Résidence*, Lisbonne.

M. DE MARESCALCHI (O ❋), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipot.*
M. BÉCLARD ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. FOURNIER (Ortaire), *Chancelier.*

PRUSSE. — *Résidence*, Berlin.

M. ARMAND LEFEBVRE (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. DE DANRÉMONT ❋, *premier Secrétaire.*
M. DE BONDY, *second.*
M. THOMAS DE NANCY (Ch.), *Chancelier.*

RUSSIE. — *Résidence*, Saint-Pétersbourg.

M. le G[al] DE CASTELBAJAC (G O ❋), *Envoyé extraord. et Min. plénipot.*
M. DE TALLEYRAND (Charles) (O ❋), *premier Secrétaire.*
M. FOURNIER, *second.*
M. DE REYNACH, *Aspirant diplomatique.*
M. FAMIN (César) ❋, Consul honoraire, *Chancelier.*

SARDAIGNE. — *Résidence*, Turin.

M. HIS DE BUTENVAL (C ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. DE REIZET (O ❋), *Secrétaire de Légation.*
M. DELESSERT (Adrien), *Aspirant diplomatique.*
M. BÈGUE-CLAVEL, *Chancelier.*

SAXE (Royale). — *Résidence*, Dresde.

M. DE SALIGNAC-FÉNELON (O ❋), *Envoyé extraord. et Min. plénipotent.*
M. DE LALLEMAND ❋, *Secrétaire de Légation.*
M. TEUTSCH, *Chancelier.*

SAXE (Grand'-Ducale) Voy. SAXE (Royale).

SUÈDE ET NORWÈGE. — *Résidence*, Stockholm.

M. DE LOBSTEIN (O ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipotent.*
M. DAVID, *Secrétaire de Légation.*
M. DU LUAT, *Chancelier.*

SUISSE. — *Résidence*, Berne.

M. DE REINHARD (C ❋), *Envoyé extraord. et Ministre plénipot.*
M. DE GOBINEAU ❋, *premier Secrétaire.*
M. AYMÉ D'AQUIN, *second.*
M. GROS, *Chancelier.*

TOSCANE. — *Résidence*, Florence.

M. DE MONTTESSUY (C ❋), *Envoyé extraordin. et Ministre plénipot.*
M. MURAT (Joachim), *Aspirant diplomatique.*
M. DENOIX ❋, *Chancelier.*

TURQUIE. — *Résidence*, Constantinople.

M. DE LA VALETTE (C ❋), *Envoyé extraordinaire et Ministre plénipotent.*
M. EDME DE RECULOT ❋, *premier Secrétaire.*
M. DE MASSIGNAC ❋, *second.*
M. DE BOURQUENEY, *Aspirant diplomatique.*
M. ROUËT (L.), *Chancelier.*

WURTEMBERG. — *Résidence*, Stuttgardt.

M. B. D'HARCOURT ❋, *Envoyé extraord. et Ministre plénipotentiaire.*
M. D'ASTORG, *Secrétaire*

SECTION V.

MINISTRES DES CABINETS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES.

ANHALT-BERNBOURG.

Ministère d'Etat.

M. DE KROSIGK, *Ministre, Président.*
M. HEMPEL, *Ministre.*

ANHALT-COETHEN.

Ministère d'Etat.

M. DE GOSSLER, *Ministre d'Etat, Conseiller intime actuel.*

ANHALT-DESSAU.

M. DE PLŒTZ, *Conseiller intime, actuellement Président.*
M. ANT. VIERTHALER, *Conseiller ministériel.*

AUTRICHE.

M. le Pr. DE SCHWARZENBERG, *Présid. du conseil et Min. des aff. étrang.*
M. BACH, *Ministre de l'intérieur.*
M. le Bon DE KRAUS, *Ministre des finances.*
M. le Bon DE GIORICH, *Ministre de la guerre.*
M. le Bon Ch. DE KRAUSS, *Ministre de la justice.*
M. DE BRUCK, *Ministre du commerce.*
M. le Cte THUN, *Ministre de l'instruction publique.*
M. DE THIENFELD, *Ministre de l'Agriculture et des Mines.*
M. le Bon DE CULMER, *Ministre sans portefeuille pour les affaires de la Croatie.*

BADE.

M. le Bon de RUDT, *Ministre des affaires étrang., Présid. du Cons. d'Etat.*
M. STABEL, *Conseiller d'Etat, Président du département de la justice.*
M. le Bon DE ROGGENBACH, *colonel, Prés. du département de la guerre.*
M. REGENAUER, *Conseiller d'Etat, Président du Ministère des finances.*
M. le Bon DE MARSCHALL, *Cons. d'Etat, Présid. du Ministère de l'intérieur.*
M. DE STENGEL, *Conseiller d'Etat, Membre du Conseil.*

BAVIÈRE.

M. VON DER PFORDTEN, *Conseiller-d'Etat, Ministre d'Etat de la Maison royale et des affaires étrangères, Président du Conseil.*
M. DE ZWEHL, *Conseiller d'Etat. Ministre d'Etat de l'intérieur.*
M. le Dr. ASCHENBRENNER, *Cons. d'Et., Ministre d'Etat des finances.*
M. DE KLEINSCHRODT, *Cons. d'Etat, Ministre d'Etat de la justice.*
M. DE LUDER, *Génér.-Major, Cons. d'Etat, Ministre d'Etat de la guerre.*

BELGIQUE.

M. ROGIER (Ch.), *Ministre de l'intérieur.*
M. TESCH, *Ministre de la justice.*
M. D'HOFFSCHMIDT, *Ministre des affaires étrangères.*

M. FRÈRE-ORBAN, *Ministre des finances.*
M. le Lieutenant-Général BRIALMONT, *Ministre de la guerre.*
M. VAN HOERBECKE, *Ministre des travaux publics.*

BRÊME (ville libre et anséatique).

M. SMIDT (J.), *Chargé du dép. des aff. étrang.*
M. NOLTENIUS,
M. NONNEN (S. H.),
M. DUNTZE (Michel),
} *Bourgmestres.*

M. IKEN (A. F. A.),
M. SMIDT,
} *Syndics.*

BRÉSIL.

M. le V^te DE MONT'ALEGRE, *Présid. du Conseil, Ministre de l'intérieur.*
M. Eusebio de Queiroz Coutinno Mattoso DA CAMARA, *Ministre de la justice.*
M. Paulino José SOARES DE SOUZA, *Ministre des affaires étrangères.*
M. Manoel Felizardo DE SOUZA E MELLO, *Ministre de la guerre.*
M. Manoel Vieira TOSTA, *Ministre de la marine.*
M. Joaquim José Torres Rodrigues TORRES, *Ministre des finances.*

BRUNSWICK.

M. le B^on DE SCHLEINITZ,
M. DE GEYSO (Aug.),
M. le Colonel MORGENSTER,
M. LANGERFELDT, *Intérieur et Culte.*
} *Memb. composant le Ministère d'Etat, agissant collectivement.*

CHILI.

M. MAXIMO MUXICA, *Ministre d'Etat aux départements de la justice, du culte et de l'instruction publique.*
M. Antonio VARAS, *Ministre d'Etat aux départements de l'intérieur et des affaires étrangères.*
M. Geronimo URMENETA, *Ministre d'Etat au département des finances.*
M. Pedro Nolasco VIDAL, *Min. d'Etat aux départ. de la guerre et de la marine.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

M. F. ARANA, *Secrétaire d'Etat au département des affaires étrangères.*
M. Manuel INSIARTE, *Secrétaire d'Etat au département des finances.*
M. le G^al PINEDO, *Inspecteur au département de la guerre.*

DANEMARK.

M. le C^te B. DE MOLTKE, *Présid. du Conseil.*
M. DE REEDTZ, *Ministre des affaires étrangères.*
M. DE BARDENFLETH, *Ministre de la justice.*
M. DE HANSEN, *Ministre de la guerre.*
M. DE ZARTHMANN, *Ministre de la marine.*
M. BLUME, *Ministre du commerce.*
M. le C^te SPONNECK, *Ministre des finances.*

DEUX SICILES.

M. le Marquis FORTUNATO, *Président du Conseil des Ministres chargé du portefeuille des Affaires étrangères.*

M. le Commandeur D'URSO, *Ministre secrétaire d'Etat des finances.*
M. LONGOBARDI, *Ministre secrétaire d'Etat de grâce et justice.*
M. le Gal CARRASCOSA, *Ministre secrétaire d'Etat des travaux publics.*
M. le Gal Prince D'ISCHILELLA, *Ministre secrétaire d'Etat de la guerre.*
M. Ferdinand TROJA, *Ministre secrét. d'Etat des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique.*
M. PECCHENEDA, *directeur de la police.* } *Ministère de l'intérieur.*
M. MURENA, *direct. des affaires intérieures.* }
Le Chev. CASSISI, *Ministre Secrétaire d'Etat pour les affaires de Sicile.*

ESPAGNE.

M. BRAVO MURILLO, *Ministre des finances, Président du Conseil.*
M. BERTRAN DE LIS, *Ministre des affaires étrangères.*
M. ARTELA, *Ministre de l'intérieur.*
M. Gonzalez ROMERO, *Ministre de la justice.*
M. le Gal BUSTILLOS, *Ministre de la marine.*
M. le Gal DE LERSUNDI, *Ministre de la guerre.*
M. Fernandez NEGRETO, *Ministre du commerce, de l'instruction et des travaux publics.*

ÉTATS ROMAINS.

Le Cardinal ANTONELLI, *Pro-Secrétaire d'Etat, Ministres des affaires étrangères, Président du Conseil.*
Monsignor SAVELLI, *Ministre de l'intérieur et de la Police.*
GIANSANTI, Avocat, *Ministre de grâce et de justice.*
A. GALLI, *Pro-Ministre des Finances.*
Le prince ORSINI, *Ministre des Armes.*
M, JACOBINI, *Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

M. Daniel WEBSTER, *Secrétaire d'Etat.*
M Thomas CORWIN, *Secrétaire des finances.*
M. Charles CONRAD, *Secrétaire de la Guerre.*
M. William A. GRAHAM, *Secrétaire de la Marine.*
M. Nathan K. HALL, *Directeur général des postes.*
M. John J. CRITTENDÈN, *Procureur-général.*
M. A. H. H. STUART, *Secrétaire de l'intérieur.*

FRANCFORT (Ville libre).

Grand Conseil ou Sénat.

M. DE GÜNDERRODE, *Echevin, Bourgmestre-Président.*
M. SIEBER, *Sénateur, second Bourgmestre.*
M. . . . . . } *Syndics.*
M. . . . . . }

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Lord John RUSSELL, *Premier Lord de la Trésorerie.*
M. le Mis DE LANSDOWNE, *Président du Conseil.*
Lord COTTENHAM, *Lord Chancelier.*
M. le Cte. DE MINTO, *Lord du Sceau privé.*
Le très-hon. Charles WOOD, *Chancelier de l'Echiquier.*
Le très-hon. Sir George GREY, *Secrét. d'Etat au départ. de l'Intérieur*
Lord Vte PALMERSTON, *Secrétaire d'Etat au départ. des Affaires étrang.*

M. le C^te^ GREY, *Secrétaire d'Etat au département des Colonies.*
Sir Francis J. BARING, *Premier Lord de l'Amirauté.*
Lord CAMPBELL, *Chancelier du duché de Lancastre.*
Lord GRANVILLE, *Payeur général.*
M. le C^te^ DE CARLISLE, *Grand-Maître des eaux et forêts.*
M. le M^is^ DE CLANRICARDE, *Directeur général des postes.*
L'hon. Henry LABOUCHÈRE, *Président du bureau de commerce.*
Le très-hon. Sir John C. HOBHOUSE, *Direct. du bureau du contrôle.*
Sir W. N. SOMERVILLE, *Premier Secrétaire pour l'Irlande.*
M. FOX MAULE, *Secrétaire de la guerre.*

Sans entrée dans le Cabinet.

M. le C^te^ CLARENDON, *Vice-Roi et Lord Lieutenant d'Irlande.*
Lord Duc DE WELLINGTON, *Commandant en chef de l'armée.*
M. le M^is^ D'ANGLESEY, *Grand-Maître de l'artillerie.*
Le très-hon. R. L. SHEIL, *Directeur de la monnaie.*
John PARKER, *Secrétaire de l'Amirauté.*
Sir John JERVIS, *Attorney général.*
Horatio WADDINGTON, *Sous-Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.*
H. U. ADDINGTON, Lord EDDISBURY, } *Sous-Secrétaires d'Etat des Affaires étrangères.*
Sir John ROMILLY, *Solliciteur général.*

GRÈCE.

M. l'Amiral KRIÉZIS, *Président du Conseil et Ministre de la Marine.*
M. le Colonel SPIRO MILIOS, *Ministre de la Guerre.*
M. NOTARAS, *Ministre de l'Intérieur.*
M. DELYANIS, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. . . . . . . *Ministre des Cultes et de l'Instruction publique.*
M. PAÏKOS, *Ministre de la Justice.*
M. CHRISTIDIS, *Ministre des Finances.*

GUATEMALA.

M. José-Mariano-RODRIGUEZ, *Ministre des affaires étrangères.*

HAÏTI.

M. le Général J. PAUL, *Secrétaire d'Etat de la guerre et de la marine.*
M. le Général A. DUPUY, *Secrétaire d'Etat des finances, du commerce et des relations extérieures.*
M. D. DELVA, *Secrétaire Etat de la justice, de l'instruction publique. et des cultes.*
M. le Général E. GABRIEL, *Secrét. d'Et. de l'intérieur et de l'agriculture*

HAMBOURG (Ville libre et anséatique).

M. KELLINGHUSEN (H.), M. DAMMERT (J. L.), M. N. . . . M. N. . . . } *Bourgmestres.*
M. MERCK (C.H.), *chargé du départ. des aff. étrang.*, M. AMSINCK (G.), M. KAUFFMANN (J. E.), M. BANKS (E.), } *Syndics.*

HANOVRE.

M. DE MÜNCHHAUSEN, *Ministre d'Etat de la Maison du Roi et des affaires étrangères, président du Conseil.*

M. LINDEMANN, *Ministre de l'intérieur, et provisoirement des finances.*
M. DE ROESSING, *Ministre de la justice.*
M. le général JACOBI, *Ministre de la guerre.*
M. MEYER, *Ministre des cultes et de l'instruction publique.*

HESSE ÉLECTORALE.

N. . . . . *Ministre des finances.*
N. . . . . *Ministre de la guerre.*
N. . . . . *Ministre des affaires étrangères.*
N. . . . . *Ministre de l'intérieur.*
N. . . . . *Ministre de la justice.*

HESSE-GRAND'-DUCALE.

M. ZIMMERMANN, *Président du Conseil-d'Etat.*
M. le Bon de DALWIGK, *Chef des départ. des aff. étrang. et de l'intérieur.*
M. le Bon de LINDELOF, *Chef du département de la justice.*
M. le Bon de SCHEFFER DE BERNSTEIN, *Chef du département de la guerre.*
M. le Bon de SCHENCK, *Chef du département des finances.*

LIECHTENSTEIN.

M. le Bon JOSEPH DE BUCHSMANN, *Conseiller de la Cour en chef.*
M. MAX KOUPA, *Président de la Chambre d'appel et de la Chancellerie princière.*

LIPPE (DETMOLD).

M. DE MEIRN, *Président de la Régence.*
M. ROHDEWALD, *Directeur des Finances.*
M. BALLHORN-ROSEN, *Directeur de la Chancellerie de Justice, et de la Chambre de Justice criminelle.*
M. . . . . . *Directeur de la Cour de justice.*
M. PIDERITT, *Directeur du Consistoire.*

LIPPE (SCHAUMBOURG).

Colléges supérieurs de l'administration.

M. le Bon DE LAUER-MUNCHHOFEN, *Directeur de la Régence.*
M. SPRING, *Directeur des Domaines.*
M. KŒNIG, *Directeur de la Chancellerie de justice.*
M. LANGERFELDT, *Conseiller de Justice faisant fonctions de Directeur de la Régence, Chef du Consistoire.*

LUBECK (Ville libre et anséatique).

M. FRISTER (B. H.),
M. TORKUHL (J. F.),
M. . . . . .
M. . . . . .
} *Bourgmestres.*

M. CURTIUS,
M. VONDERHUDE,
M. ELDER,
} *Syndics Rapporteurs, ch. des Aff. étrangères.*

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

M. le C[te] Hans DE BULOW, *Président, chargé des départements des affaires étrangères, de l'intérieur et de la guerre.*

M. H. A. THIERRY DE BROCK, *Conseiller d'Etat, chargé du département des finances.*

M. le Docteur A. G. DE SCHRŒTER, *Conseiller d'Etat, chargé des départements de la justice, des affaires ecclésiastiques et de l'instruct. publ.*

MECKLENBOURG-STRÉLITZ.

Conseil de Régence chargé par intérim des fonctions du Ministère d'Etat.

M. Guill. DE BERNSTOFF, *Conseiller de Régence, Président.*

M. J. H. VIERCK, *Vice-Président.*

M. Théodore DE SCHEVE, *Directeur de la Chancellerie de Justice.*

M. Hermann HOL, *Surintendant, Conseiller du Consistoire.*

M. DE GRŒVENITZ, *Directeur intérim du Collége de la Ch. et des Forêts.*

MEXIQUE.

DON José LACUNZA, *Ministre des relations extérieures.*

DON Manuel PAYMO, *Ministre des finances.*

DON José MARIA JIMENES, *Ministre de la justice.*

DON Mariano ARISTA, *Ministre de la guerre.*

NASSAU.

Ministère d'Etat.

M. le B[on] de WINTZINGERODE, *Président du ministère d'Etat, chargé du département de l'intérieur.*

M. Ch Louis LEX, *chargé du département de la justice.*

M. le B[on] Henri DE HADELN, *Commandant général des troupes, chargé du département de la guerre.*

M. Ferdinand VOLLPRACHT, *chargé du département des finances.*

OLDENBOURG.

Ministère d'Etat.

M. DE BUTTEL (C. D.), *à la justice.*

M. le Docteur D'EISENDECHER (G.), *aux affaires étrangères.*

M. le Major RŒMER, *à l'administration militaire.*

M. KRELL (A. C. F.), *aux finances.*

M. le B[on] DE BERG (C.), *à l'intérieur.*

PARME.

M. Henri SALATI, *département de la grâce, de la justice et de la police.*

M. Vincent CORNACCHIA, *département des affaires étrang.*, par intérim.

M. Vincent CORNACCHIA, *département de l'intérieur.*

M. le Chev. Marc-Aurèle ONESTI, *département des finances.*

PAYS-BAS.

M. le Chevalier NEDERMEYER VAN ROSENTHAL, *Ministre de la justice, chargé de la direction du culte réformé et autres.*

M. VAN SONSBEECK, *Ministre des affaires étrangères, chargé de la direction du culte catholique romain.*

M. THORBECKE, *Ministre de l'intérieur.*

M. le Contre-Amiral LUCAS, *Ministre de la marine.*

M. PAHUD, *Ministre des colonies.*

M. Van Bosse, *Ministre des finances.*
M. le Lieutenant-Général Spengler, *Ministre de la guerre.*

Grand-Duché de Luxembourg.

M. le B[on] Willmar, *Président du gouvernement, Administrateur général des affaires étrangères, de la justice et des cultes.*
M. Ulveling, *Administrateur des affaires communales, Délégué.*

PORTUGAL.

M. le C[te] de Thomar, *Présid. du Conseil, Ministre de l'intérieur.*
M. F. Pereira de Magalhaes, *Ministre de la justice et des cultes.*
M. A. J. d'Avila, *Ministre des finances.*
M. le C[te] de Tojal, *Ministre des affaires étrangères.*
M. le V[te] de Castelloes, *Min. de la marine et des colonies.*
M. A. M. G. Ferreri, *Ministre de la guerre.*

N. B. Le Ministère a donné sa démission le 26 avril.

PRUSSE.

M. le B[on] de Manteuffel, *Président du Conseil des ministres, Ministre des affaires étrangères.*
M. le Prince de Wittgenstein, *Ministre de la Maison du roi.*
M. de Raumer, *Ministre des cultes, de l'instruction publique et des affaires médicales.*
M. le C[te] de Westphalin, *Ministre de l'intérieur.*
M. le G[al] de Strotha, *Ministre de la guerre*
M. Vonder Heydt, *Ministre du commerce et des travaux publics.*
M. de Rabe, *Ministre des finances.*
M. Simons, *Ministre de la justice.*

REUSS-GREIZ (*Branche aînée*).

M. Otto, *Chancelier et Président de la Régence, de la Chambre des finances et du Consistoire.*

REUSS-SCHLEIZ (*Branche cadette*).

Collége suprême délibératif et administratif pour Schleiz-Gera et Ebersdorf.

M. le Docteur de Bretschneider, *Ministre d'Etat, Conseiller intime, Directeur des premier et deuxième Départements ministériels, Pésident.*
M. le docteur Reichard, *Conseiller intime de la justice, Directeur par intérim du Collége de justice.*

RUSSIE.

M. le Pr. Volkonsky (P.), *Feld-Maréch., Min. de la Mais. de l'Empereur.*
M. le C[te] de Nesselrode (Ch.), *Chanc. de l'Emp. et Min. des Aff. étrang.*
M. le Pr. Czernicheff, *Général de cavalerie, Ministre de la Guerre, Présid. du Conseil.*
M. le C[te] de Wrontchenko, *Cons. privé actuel, Ministre des Finances.*
M. le C[te] Kiséleff, *Gén. d'inf. et aide-de-camp gén., Min. des Domaines.*
M. le Pr. Menchikoff, *Amiral, Chef de l'état-major de la Marine.*
M. le C[te] Panine, *Conseiller privé, Ministre de la Justice.*
M. le C[te] de Pérofsky, *Conseiller privé actuel, Ministre de l'Intérieur.*
M. le Prince Schichmatoff, *Conseiller privé, Minist. de l'instruct. publ.*
M. de Hitroff, *Conseiller privé actuel, Contrôleur de l'Empire.*
M. d'Adlerberg, *Aide-de-camp général, Directeur général des Postes.*
M le C[te] Kleinmichel, *Aide-de-camp général, Directeur général des Voies et Communications.*

SARDAIGNE.

M. le Chev. Maxime D'AZEGLIO, *Président du Conseil*, *Ministre des Affaires étrangères.*
M. le Chev. GALVAGNO, *Ministre de l'Intérieur.*
M. le Chev. Alphonse DE LA MARMORA, *Ministre de la Guerre.*
M. le chev. GALVAGNO, *Garde-des-Sceaux*, *Ministre de la Justice par interim.*
M. le Chev. NIGRA, *Ministre des Finances.*
M. le Chev. GIOIA, *Ministre de l'Instruction publique.*
M. le Cte CAVOUR. *Min. de la Marine, de l'Agricult. et du Commerce.*
M. PALEOCAPA, *Ministre des Travaux publics.*

SAXE (Royaume de).

M. le Docteur ZSCHINSKY, *Présid. du Conseil et Ministre de la justice*
M. le Bon DE BEUST, *Ministre des affaires étrangères*, *des cultes et de l'instruction publique.*
M. RABENHORST, *Ministre de la guerre.*
M. le Bon DE FRIESEN, *Ministre de l'intérieur.*
M. BEHR, *Ministre des finances.*

SAXE-ALTENBOURG.

M. Louis, Cte de BEUST, *Présid. du Conseil, Min. des Aff. de la Maison ducale, des Aff. extérieures, des Aff. militaires et de la Police.*
M. Ch. PIERER, *Ministre de la justice et de l'intérieur.*
M. Ch. V. SONNENKALB, *Ministre des finances, des Affaires ecclésiastiques et de l'instruction.*

SAXE-COBOURG-GOTHA.

M. Camillo-Richard DE STEBACH, *Président du Collége privé.*
M. DE PAWEL-RAMMINGEN, *Conseiller d'Etat.*
M. Frédéric BRAUN, *Conseiller de Ministère* de Cobourg.
M. Léopold BRAUN, *id.* } de Gotha.
M. Rodolphe BRUCKNER, *id.* }

SAXE-MEININGEN.

M. DE WECHMAR, *Ministre d'Etat. Affaires Etrangères.*
M. OBERLÆNDER, *Conseiller d'Etat, l'Intérieur.*
M. DE BIBRA, *Conseiller d'Etat, la Justice, les Affaires Ecclésiastiques et l'Instruction publique.*
M. HOSSFELD, *Conseiller d'Etat, les finances.*

SAXE-WEIMAR.

M. C. C. DE WATZDORF, *Min. d'Etat, Présid. du Conseil, 1er Départem., Maison grand-ducale, Affaires militaires, Arts et Sciences, Police.*
M. Oscar DE WYDENBRUGK, *Cons. d'Etat, 2e Départem., Affaires de l'Eglise et de l'instruction.*
M. Gustave THON, *Cons. d'Etat, 3e Départem. Finances.*
M. G. T. STICHLING, *Conseiller d'Etat, Membre du Ministère en vertu d'un mandat spécial.*

SCHWARZBOURG-ROUDOLSTADT.

M. DE RŒDER, *Conseiller privé et Ministre.*
M. Ch. SCHWARTZ, *Conseiller du Ministère.*
M. A. G. SCHEIDT, *Conseiller du Ministère.*

SCHWARZBOURG-SONDERSHAUSEN.

M. CHOP, *Conseiller intime actuel, Président.*
M. SCHŒNEMANN, *Conseiller intime de Régence.*
M. HENNING-DRECHSLER, *Conseiller de Régence.*
M. HULSEMANN, *Conseiller de Régence.*

SUÈDE ET NORVÉGE.

Suède.

M. le Cte DE SPARRE, *Ministre de la justice.*
M. le Bon STIERNELD, *Ministre des affaires étrangères.*
M. FAHREUS, *Chef du département de l'intérieur.*
M. DE SANDSTROEMER, *Chef du département des finances.*
M. DE HOHENHAUSEN, *Chef du département de la guerre*
M. le Cte DE PLATEN, *Chef du département de la marine.*
M. GENBERG, *Chef du département des affaires ecclésiastiques.*
M. WALLENSTEEN,
M. GUNTHER,
M. DE GRIPENSTEDT, } *sans portefeuilles.*

Conseil Norvégien, à Stockholm.

M. DUE, *Ministre d'Etat.*
Deux Conseillers de l'Etat, à tour de rôle.
M. MONRAD, *Chef du Cabinet du Ministre d'Etat.*

Gouvernement Norvégien, séant à Christiannia.

M. DE LŒWENSKIOELD, *Gouverneur général.*

Membres du Conseil du Roi.

M. STANG, *Chef du département de l'Intérieur.*
M. SORENSEN, *Chef du département de la Justice.*
M. RIDDERVOLD, *Chef du département des Affaires ecclésiastiques.*
M. VOGT, *Chef du département des Finances.*
M. KROG, *Chef du département de la Révision.*
M. ERICKSEN, *Chef du département de la Marine.*
M. WESTEN-SYLOW, *Chef du département de la Guerre.*
M. DE SCHOUBOE, *Secrétaire d'Etat.*

CONFÉDÉRATION SUISSE.

Conseil Fédéral (Vorort).

M. Joseph MUNZINYER, *Présid. de la Confédération et du Conseil fédéral.*
M. FURRER, Docteur en droit, *Vice-Président du Conseil.*
M. DRUEY,
M. OCHSENBEIN,
M. FRANSCINI,
M. FREY-HEROSÉ,
M. NAEFF, } *Membres du Conseil Fédéral.*
M. SCHIESS, *Chancelier de la Confédération.*

TOSCANE.

M. BALDASSERONI, *Sénateur, Président du Conseil des Ministres, Ministre Secrétaire d'Etat des Finances, Commerce et Travaux publics.*
M. LANDUCCI, *Sénateur, Ministre Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.*
M. LAMI, *Sénateur, Ministre Secrétaire d'Etat de la Justice.*

M. le Duc Casigliano (des Princes Corsini), *Sénateur, Ministre Secrétaire d'Etat des Affaires étrangères.*

M. Bologna, *Ministre Secrétaire d'Etat des Affaires ecclésiastiques.*

M. Boccella, Député, *Ministre Secrétaire d'Etat de l'Instruction publique et Bienfaisance.*

M. de Laugier, *Général-major, Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre.*

TURQUIE.

Grands Dignitaires de l'Empire.

Réchid-Pacha, *Sadri-A'zhém (Grand-Visir, Président du Conseil).*

Avif-Hikmet-Bey, *Cheïkh-ul-Islam*, ou *Mufti.*

Mehemed-Ali-Pacha, *Ministre de la Guerre.*

Ahmed-Fethi-Pacha, *Grand-Maître de l'Artill., Gouvern. du Bosphore.*

Suleiman-Pacha, *Grand Amiral.*

Sadik-Rifaat-Pacha, *Ministre de la justice.*

Haled-Efendi, *Ministre des Finances.*

Ismail-Pacha, *Ministre du Commerce et de l'Agriculture.*

Mehmed-Pacha, *Ministre de la Police.*

Ali-Pacha, *Ministre des Affaires étrangères.*

URUGUAY.

M. Gabriel A. Pereira, *ayant la direct. suprême de l'administr. générale.*

M. Zubillaga, *le départ. de la guerre.*

M. le G[al] Pacheco y Obes, *le départ. de la guerre et de la marine.*

VENEZUELA.

M. Jose Rafaël Ravenca, *Ministre de l'intérieur et des affaires étrang.*

M. Francisco Mejia, *Secrétaire du département de la guerre.*

WALDECK.

Régence d'Etat.

M. Schumacher, *Conseiller d'Etat, Président, les finances.*

M. Winterberg, *Conseiller de Régence, aff. de la maison princière, relations extérieures, la justice, les affaires ecclésiastiques de la justice.*

M. Gleisner, *Conseiller de Régence, l'Intérieur et les aff. militaires.*

WURTEMBERG.

M. le B[on] de Plessen, *Ministre de la justice.*

M. le B[on] de Linden, *chargé par intérim des affaires étrangères.*

M. le B[on] de Linden, *Ministre de l'intérieur.*

M. le B[on] de Waechter-Spittler, *Ministre des cultes et de l'instruction publique.*

M. le lieutenant-général de Miller, *Ministre de la guerre.*

M. de Knapp, *Ministre des finances.*

M. le B[on] de Maucler, *chef du cabinet du roi.*

DEUXIÈME PARTIE.

Gouvernement.

CHAPITRE PREMIER.

Constitution. — Assemblée nationale. — Présidence de la République.

SECTION I.

CONSTITUTION

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE LE 4 NOVEMBRE 1848;

Proclamée le 12 novembre 1848.

En présence de Dieu et au nom du peuple français, l'Assemblée nationale proclame :

I. La France s'est constituée en République. En adoptant cette forme définitive de gouvernement, elle s'est proposée pour but de marcher plus librement dans la voie du progrès et de la civilisation, d'assurer une répartition de plus en plus équitable des charges et des avantages de la société, d'augmenter l'aisance de chacun par la réduction graduée des dépenses publiques et des impôts, et de faire parvenir tous les citoyens, sans nouvelle commotion, par l'action successive et constante des institutions et des lois, à un degré toujours plus élevé de moralité, de lumière et de bien-être.

II. La République française est démocratique une et indivisible.

III. Elle reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives.

IV. Elle a pour principe la liberté, l'égalité et la fraternité. Elle a pour base la famille, le travail, la propriété et l'ordre public.

V. Elle respecte les nationalités étrangères comme elle entend faire respecter la sienne, n'entreprend aucune guerre dans des vues de conquête, et n'emploie jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.

VI. Des devoirs réciproques obligent les citoyens envers la République et la République envers les citoyens.

VII. Les citoyens doivent aimer la patrie, servir la République, la défendre au prix de leur vie, participer aux charges de l'État en porportion de leur fortune; ils doivent s'assurer, par le travail, des moyens d'existence, et, par la prévoyance, des ressources pour l'avenir; ils doivent concourir au bien-être commun en s'entr'aidant fraternellement les uns les autres, et à l'ordre général en observant les lois morales et les lois écrites qui régissent la société, la famille et l'individu.

VIII. La République doit protéger le citoyen dans sa personne, sa famille, sa religion, sa propriété, son travail, et mettre à la portée de chacun l'instruction indispensable à tous les hommes; elle doit, par une assistance fraternelle, assurer l'existence des citoyens nécessiteux, soit en leur procurant du travail dans les limites de ses ressources, soit en donnant, à défaut de la famille, des secours à ceux qui sont hors d'état de travailler.

En vue de l'accomplissement de tous ces devoirs et pour la garantie de tous ces droits, l'Assemblée nationale, fidèle aux traditions des grandes assemblées qui ont inauguré la révolution française, décrète ainsi qu'il suit la Constitution de la République.

CHAPITRE I^er^.

De la souveraineté.

ARTICLE PREMIER. La souveraineté réside dans l'universalité des citoyens français; elle est inaliénable et imprescriptible.

Aucun individu, aucune fraction de peuple ne peut s'en attribuer l'exercice.

CHAPITRE II.

Droits des citoyens garantis par la Constitution.

2. Nul ne peut être arrêté on détenu que suivant les prescriptions de la loi.

3. La demeure de toute personne habitant le territoire français est inviolable; il n'est

permis d'y pénétrer que selon les formes et dans les cas prévus par la loi.

4. Nul ne sera distrait de ses juges naturels. Il ne pourra être créé de commissions et de tribunaux extraordinaires à quelque titre et sous quelque dénomination que ce soit.

5. La peine de mort est abolie en matière politique.

6. L'esclavage ne peut exister sur aucune terre française.

7. Chacun professe librement sa religion et reçoit de l'Etat, pour l'exercice de son culte, une égale protection.

Les ministres, soit des cultes actuellement reconnus par la loi, soit de ceux qui seraient reconnus à l'avenir, ont le droit de recevoir un traitement de l'Etat.

8. Les citoyens ont le droit de s'associer, de s'assembler paisiblement et sans armes, de pétitionner, de manifester leurs pensées par la voie de la presse ou autrement. L'exercice de ces droits n'a pour limites que les droits ou la liberté d'autrui, ou la sécurité publique.

La presse ne peut, en aucun cas, être soumise à la censure.

9. L'enseignement est libre.

La liberté d'enseignement s'exerce selon les conditions de capacité et de moralité déterminées par les lois et sous la surveillance de l'Etat.

Cette surveillance s'étend à tous les établissements d'éducation et d'enseignement, sans aucune exception.

10. Tous les citoyens sont également admissibles à tous les emplois publics sans autres motifs de préférence que leur mérite, et suivant les conditions qui seront fixées par les lois.

Sont abolis à toujours tous titres nobiliaires, toute distinction de naissance, de classe ou de caste.

11. Toutes les propriétés sont inviolables. Néanmoins, l'Etat peut exiger le sacrifice d'une propriété pour cause d'utilité publique légalement constatée, et moyennant une juste et préalable indemnité.

12. La confiscation des biens ne pourra jamais être rétablie.

13. La Constitution garantit aux citoyens la liberté du travail et de l'industrie.

La société favorise et encourage le développement du travail par l'enseignement primaire gratuit, l'éducation professionnelle, l'égalité de rapports entre le patron et l'ouvrier, les institutions de prévoyance et de crédit, les institutions agricoles, les associations volontaires et l'établissement par l'Etat, les départemens et les communes, de travaux publics propres à employer les bras inoccupés; elle fournit l'assistance aux enfans abandonnés, aux infirmes et aux vieillards sans ressources, et que leurs familles ne peuvent secourir.

14. La dette publique est garantie.

Toute espèce d'engagement pris par l'Etat avec ses créanciers est inviolable.

15. Tout impôt est établi pour l'utilité commune.

Chacun y contribue en proportion de ses facultés et de sa fortune.

16. Aucun impôt ne peut être établi ni perçu qu'en vertu de la loi.

17. L'impôt direct n'est consenti que pour un an; les impositions indirectes peuvent être consenties pour plusieurs années.

Chapitre III.

Des pouvoirs publics.

18. Tous les pouvoirs publics, quels qu'ils soient, émanent du peuple. Ils ne peuvent être délégués héréditairement.

19. La séparation des pouvoirs est la première condition d'un gouvernement libre.

Chapitre IV.

Du pouvoir législatif.

20. Le peuple français délègue le pouvoir législatif à une assemblée unique.

21. Le nombre total des représentants du peuple sera de 750, y compris les représentants de l'Algérie et des colonies françaises.

22. Ce nombre s'élèvera à 900 pour les assemblées qui seront appelées à réviser la Constitution.

23. L'élection a pour base la population.

24. Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret.

25. Sont électeurs, sans condition de cens, tous les Français âgés de 21 ans et jouissant de leurs droits civils et politiques.

26. Sont éligibles, sans condition de domicile, tous les électeurs âgés de 25 ans.

27. La loi électorale déterminera les causes qui peuvent priver un citoyen français du droit d'élire et d'être élu.

Elle désignera les citoyens qui, exerçant ou ayant exercé les fonctions dans un département ou un ressort territorial, ne pourront y être élus.

28. Toute fonction publique rétribuée est incompatible avec le mandat de représentant du peuple.

Aucun membre de l'Assemblée nationale ne peut, pendant la durée de la législature

être nommé ou promu à des fonctions publiques salariées dont les titulaires sont choisis à volonté par le pouvoir exécutif.

Les exceptions aux dispositions des deux paragraphes précédents seront déterminées par la loi électorale organique.

29. Les dispositions de l'article précédent ne sont pas applicables aux assemblées élues pour la révision de la Constitution.

30. L'élection des représentants se fera par département et au scrutin de liste.

Les électeurs voteront au chef-lieu de canton; néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton pourra être divisé en plusieurs circonscriptions, dans la forme et aux conditions qui seront déterminées par la loi électorale.

31. L'Assemblée nationale est élue pour trois ans et se renouvelle intégralement.

Quarante-cinq jours au plus tard avant la fin de la législature, une loi détermine l'époque des nouvelles élections.

Si aucune loi n'est intervenue dans le délai fixé par le paragraphe précédent, les électeurs se réunissent de plein droit le trentième jour qui précède la fin de la législature.

La nouvelle Assemblée est convoquée de plein droit pour le lendemain du jour où finit le mandat de l'Assemblée précédente.

32. Elle est permanente.

Néanmoins, elle peut s'ajourner à un jour qu'elle fixe.

Pendant la durée de la prorogation, une commission, composée des membres du bureau et de vingt-cinq représentants nommés par l'Assemblée au scrutin secret et à la majorié absolue, a le droit de la convoquer en cas d'urgence.

Le président de la République a aussi le droit de convoquer l'Assemblée.

L'Assemblée nationale détermine le lieu de ses séances; elle fixe l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté; elle en dispose.

33. Les représentants sont toujours rééligibles.

34. Les membres de l'Assemblée nationale sont les représentants, non du département qui les nomme, mais de la France entière.

35. Ils ne peuvent recevoir de mandat impératif.

36. Les représentants du peuple sont inviolables.

Ils ne pourront être recherchés, accusés ni jugés en aucun temps pour les opinions qu'ils auront émises dans le sein de l'Assemblée nationale.

37. Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite.

En cas d'arrestation pour flagrant délit, il en sera immédiatement référé à l'Assemblée, qui autorisera ou refusera la continuation des poursuites.

Cette disposition s'applique au cas où un citoyen détenu est nommé représentant.

38. Chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il ne peut renoncer.

39. Les séances de l'Assemblée sont publiques; néanmoins, l'Assemblée peut se former en comité secret, sur la demande du nombre de représentants fixé par le règlement.

40. La présence de la moitié plus un des membres de l'Assemblée est nécessaire pour la validité du vote des lois.

41. Aucun projet de loi, sauf le cas d'urgence, ne sera voté définitivement qu'après trois délibérations, à des intervalles qui ne peuvent pas être moindres de cinq jours.

42. Toute proposition ayant pour objet de déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs.

Si l'Assemblée est d'avis de donner suite à la proposition d'urgence, elle en ordonne le renvoi dans les bureaux et fixe le moment où le rapport sur l'urgence lui sera présenté.

Sur ce rapport, si l'Assemblée reconnaît l'urgence, elle le déclare et fixe le moment de la discussion.

Si elle décide qu'il n'y a pas d'urgence, le projet suit le cours des propositions ordinaires.

CHAPITRE V.

Du pouvoir exécutif.

43. Le peuple français délègue le pouvoir exécutif à un citoyen qui reçoit le titre de président de la République.

44. Le président doit être né Français, âgé de 30 ans au moins et n'avoir jamais perdu la qualité de Français.

45. Le président de la République est élu pour quatre ans et n'est rééligible qu'après un intervalle de quatre années.

Ne peuvent non plus être élus après lui dans le même intervalle, ni le vice-président, ni aucun des parens ou alliés du président, jusqu'au sixième degré inclusivement.

46. L'élection a lieu de plein droit le deuxième dimanche du mois de mai.

Dans le cas où, par suite de décès, de

démission ou de toute autre cause, le président serait élu à une autre époque, ses pouvoirs expireront le deuxième dimanche du mois de mai de la quatrième année qui suivra son élection.

Le président est nommé au scrutin secret et à la majorité absolue des votans par le suffrage direct de tous les électeurs des départements français et de l'Algérie.

47. Les procès-verbaux des opérations électorales sont transmis immédiatement à l'Assemblée nationale, qui statue sans délai sur la validité de l'élection et proclame le président de la République.

Si aucun candidat n'a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés et au moins deux millions de voix, ou si les conditions exigées par l'article 44 ne sont pas remplies, L'Assemblée nationale, élit le président de la République à la majorité absolue et au scrutin secret parmi les cinq candidats éligibles qui ont obtenu le plus de voix.

48. Avant d'entrer en fonctions, le président de la République prête au sein de l'Assemblée nationale le serment dont la teneur suit :

« En présence de Dieu et devant le peu-
« ple français, représenté par l'Assemblée
« nationale, je jure de rester fidèle à la
« République démocratique une et indi-
« visible, et de remplir tous les devoirs que
« m'impose la Constitution.

49. Il a le droit de faire présenter des projets de loi à l'Assemblée nationale par les ministres.

Il surveille et assure l'exécution des lois.

50. Il dispose de la force armée sans pouvoir jamais la commander en personne.

51. Il ne peut céder aucune portion du territoire, ni dissoudre, ni proroger l'Assemblée nationale, ni suspendre en aucune manière l'empire de la Constitution et des lois.

52. Il présente chaque année, par un message, à l'Assemblée nationale l'exposé de l'état général des affaires de la République.

53. Il négocie et ratifie les traités.

Aucun traité n'est définitif qu'après avoir été approuvé par l'Assemblée nationale.

54. Il veille à la défense de l'Etat, mais il ne peut entreprendre aucune guerre sans le consentement de l'Assemblée nationale.

55. Il a le droit de faire grâce, mais il ne peut exercer ce droit qu'après avoir pris l'avis du Conseil d'Etat.

Les amnisties ne peuvent être accordées que par une loi.

Le président de la République, les ministres, ainsi que tout autres personnes condamnées par la haute-cour de justice ne peuvent être graciées que par l'Assemblée nationale.

56. Le président de la République promulgue les lois au nom du peuple français.

57. Les lois d'urgence sont promulguées dans le délai de trois jours et les autres lois dans le délai d'un mois, à partir du jour où elles auront été adoptées par l'Assemblée nationale.

58. Dans le délai fixé pour la promulgation, le président de la République peut, par un message motivé, demander une nouvelle délibération. L'Assemblée délibère. Sa résolution devient définitive. Elle est transmise au président de la République.

En ce cas, la promulgation a lieu dans le délai fixé pour les lois d'urgence.

59. A défaut de promulgation par le président de la République dans les délais déterminés par les articles précédents, il y serait pourvu par le président de l'Assemblée nationale.

60. Les envoyés et les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès du président de la République.

61. Il préside aux solennités nationales.

62. Il est logé aux frais de la République et reçoit un traitement de 600,000 fr. par an.

63. Il réside au lieu où siége l'Assemblée nationale, et ne peut sortir du territoire continental de la République sans y être autorisé par une loi.

64. Le président de la République nomme et révoque les ministres.

Il nomme et révoque, en conseil des ministres, les agents diplomatiques, les commandans en chef des armées de terre et de mer, les préfets, le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, les gouverneurs de l'Algérie et des colonies, les procureurs-généraux et autres fonctionnaires d'un ordre supérieur.

Il nomme et révoque, sur la proposition du ministre compétent, dans les conditions réglementaires déterminées par la loi, les agens secondaires du Gouvernement.

65. Il a le droit de suspendre, pour un terme qui ne pourra excéder trois mois, les agens du pouvoir exécutif élus par les citoyens.

Il ne peut les révoquer que de l'avis du conseil d'Etat.

La loi détermine le cas où les agents révoqués peuvent être déclarés inéligibles aux mêmes fonctions.

Cette déclaration d'inéligibilité ne pourra être prononcée que par un jugement.

66. Le nombre des ministres et leurs attributions sont fixés par le pouvoir législatif.

67. Les actes du président de la République autres que ceux par lesquels il nomme et révoque les ministres n'ont d'effet que s'ils sont contresignés par un ministre.

68. Le président de la République, les ministres, les agents et dépositaires de l'autorité publique, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de tous les actes du Gouvernement et de l'administration.

Toute mesure par laquelle le président de la République dissout l'Assemblée nationale, la proroge ou met obstacle à l'exercice de son mandat, est un crime de haute trahison.

Par ce seul fait, le président est déchu de ses fonctions. Les citoyens sont tenus de lui refuser obéissance. Le pouvoir exécutif passe de plein droit à l'Assemblée nationale.

Les juges de la haute-cour de justice se réunissent immédiatement à peine de forfaiture; ils convoquent les jurés dans le lieu qu'ils désignent pour procéder au jugement du président et de ses complices; ils nomment eux-mêmes les magistrats chargés de remplir les fonctions du ministère public.

Une loi déterminera les autres cas de responsabilité, ainsi que les formes et les conditions de la poursuite.

66. Les ministres ont entrée dans le sein de l'Assemblée nationale; ils sont entendus toutes les fois qu'ils le demandent et peuvent se faire assister par des commissaires nommés par un décret du président de la République.

70. Il y a un vice-président de la République nommé par l'Assemblée nationale sur la présentation de trois candidats faite par le président dans le mois qui suit son élection.

Le vice-président prête le même serment que le président.

Le vice-président ne pourra être choisi parmi les parents et alliés du président jusqu'au sixième degré inclusivement.

En cas d'empêchement du président, le vice-président le remplace.

Si la présidence devient vacante par décès, démission du président ou autrement, il est procédé dans le mois à l'élection d'un président.

Chapitre VI.

Du conseil d'Etat.

71. Il y aura un conseil d'Etat, dont le vice-président de la République sera de droit président.

72. Les membres de ce conseil sont nommés pour six ans par l'Assemblée nationale: ils sont renouvelés par moitié dans les deux premiers mois de chaque législature au scrutin secret et à la majorité absolue.

Il sont indéfiniment rééligibles.

73. Ceux des membres du conseil d'Etat qui auront été pris dans le sein de l'Assemblée nationale seront immédiatement remplacés comme représentants du peuple.

74. Les membres du conseil d'Etat ne peuvent être révoqués que par l'Assemblée et sur la proposition du président de la République.

75. Le conseil d'Etat est consulté sur les projets de loi du Gouvernement qui, d'après la loi, devront être soumis à son examen préalable, et sur les projets d'initiative parlementaire que l'Assemblée lui aura renvoyés

Il prépare les règlements d'administration publique; il fait seul ceux de ces règlements à l'égard desquels l'Assemblée nationale lui a donné une délégation spéciale.

Il exerce à l'égard des administrations publiques tous les pouvoirs de contrôle et de surveillance qui lui sont déférés par la loi.

La loi réglera ses autres attributions.

Chapitre VII.

De l'Administration intérieure.

76. La division du territoire en départemens, arrondissements, cantons et communes est maintenue. Les circonscriptions actuelles ne pourront être changées que par la loi.

77. Il y a 1° dans chaque département une administration composée d'un préfet, d'un conseil général et d'un conseil de préfecture;

2° Dans chaque arrondissement un sous-préfet;

3° Dans chaque canton un conseil cantonal. Néanmoins, un seul conseil cantonal sera établi dans les villes divisées en plusieurs cantons;

4° Dans chaque commune, une administration composée d'un maire, d'adjoints et d'un conseil municipal.

78. Une loi déterminera la composition et les attributions des conseils généraux, des conseils cantonnaux, des conseils municipaux et le mode de nomination des maires et des adjoints.

79. Les conseils généraux et les conseils municipaux sont élus par le suffrage direct de tous les citoyens domiciliés dans le département ou dans la commune; chaque canton élit un membre du conseil général.

Une loi spéciale réglera le mode d'élection dans le département de la Seine, dans la ville de Paris et dans les villes de plus de vingt mille âmes.

80. Les conseils généraux, les conseils cantonnaux et les conseils municipaux peuvent être dissous par le président de la Républiq ue, de l'avis du conseil d'Etat; la loi fixera le délai dans lequel il sera procédé à la réélection.

Chapitre VIII.

Du pouvoir judiciaire.

81. La justice est rendue gratuitement au nom du peuple français.

Les débats sont publics, à moins que la publicité ne soit dangereuse pour l'ordre ou les mœurs, et, dans ce cas, le tribunal le déclare par un jugement.

82. Le jury continuera d'être appliqué en matière criminelle.

83. La connaissance de tous les délits politiques et de tous les délits commis par la voie de la presse appartient exclusivement au jury.

Les lois organiques détermineront la compétence en matière de délit, d'injure et de diffamation envers les particuliers.

84. Le jury statue seul sur les dommages-intérêts réclamés pour faits ou délits de presse.

85. Les juges de paix et leurs suppléants, les juges de première instance et d'appel; les membres de la Cour de cassation et de la Cour des comptes seront nommés par le président de la République, d'après un ordre de candidature ou d'après des conditions qui seront réglées par les lois organiques.

86. Les magistrats du ministère public sont nommés par le président de la République.

87. Les juges de première instance et d'appel, les membres de la Cour de cassation et de la Cour des comptes sont nommés à vie.

Ils ne peuvent être révoqués ou suspendus par un jugement, ni mis à la retraite que pour les causes et dans les formes déterminées par les lois.

88. Les conseils de guerre et de révision des armées de terre et de mer, les tribunaux maritimes, les tribunaux de commerce, les prud'hommes et autres tribunaux spéciaux conservent leur organisation et leurs attributions actuelles jusqu'à ce qu'il y ait été dérogé par une loi.

89. Les conflits d'attributions entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire seront réglés par un tribunal spécial composé de membres de la Cour de cassation et de conseillers d'Etat, désignés tous les trois ans en nombre égal par leurs corps respectifs.

Ce tribunal sera présidé par le ministre de la justice.

90. Les recours pour incompétence et excès de pouvoir contre les arrêts de la Cour des comptes seront portés devant la juridiction des conflits.

91. Une haute-cour de justice juge, sans appel ni recours en cassation, les accusations portées par l'Assemblée nationale contre le président de la République ou les ministres.

Elle juge également toutes personnes prévenues de crimes, attentats ou complots contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'Etat, que l'Assemblée nationale aura renvoyés devant elle.

Sauf le cas prévu par l'article 68, elle ne peut être saisie qu'en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, qui désigne la ville où la cour tiendra ses séances.

92. La haute-cour est composée de cinq juges et de trente-six jurés.

Chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre, la Cour de cassation nomme parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue, les juges de la haute-cour, au nombre de cinq et deux suppléants. Les cinq juges appelés à siéger feront choix de leur président.

Les magistrats remplissant les fonctions du ministère public sont désignés par le président de la République, et, en cas d'accusation du président ou des ministres, par l'Assemblée nationale.

Les jurés, au nombre de trente six et quatre jurés suppléants, sont pris parmi les membres des conseils généraux des départements.

Les représentants du peuple n'en peuvent faire partie.

93. Lorsqu'un décret de l'Assemblée nationale a ordonné la formation de la haute-cour de justice, et, dans le cas prévu par l'article 68, sur la réquisition du président ou de l'un des juges, le président de la Cour d'appel, et, à défaut de cour d'appel, le président du tribunal de première instance du chef-lieu judiciaire du département, tire au sort, en audience publique, le nom d'un membre du conseil général.

94. Au jour indiqué pour le jugement, s'il y a moins de soixante jurés présents, ce nombre sera complété par des jurés supplémentaires tirés au sort par le président de la haute-cour parmi les membres du conseil général du département où siégera la cour.

95. Les jurés qui n'auront pas produit d'excuse valable seront condamnés à une amende de mille à dix mille francs et à la privation des droits politiques pendant cinq ans au plus.

96. L'accusé et le ministère public exercent le droit de récusation comme en matière ordinaire.

97. La déclaration du jury, portant que

l'accusé est coupable, ne peut être rendue qu'à la majorité des deux tiers des voix.

98. Dans tous les cas de responsabilité des ministres, l'Assemblée nationale peut, selon les circonstances, renvoyer le ministre inculpé, soit devant la haute-cour de justice, soit devant les tribunaux ordinaires, pour les réparations civiles.

99. L'Assemblée nationale et le président de la République peuvent, dans tous les cas, déférer l'examen des actes de tout fonctionnaire autre que le président de la République au conseil d'Etat, dont le rapport est rendu public.

100. Le président de la République n'est justiciable que de la haute-cour de justice; il ne peut, à l'exception du cas prévu par l'art. 68, être poursuivi que sur l'accusation portée par l'Assemblée nationale pour crimes et délits qui seront déterminés par la loi.

Chapitre IX.

De la force publique.

101. La force publique est instituée pour défendre l'Etat contre les ennemis du dehors et pour assurer au-dedans le maintien de l'ordre et l'exécution des lois.

Elle se compose de la garde nationale et de l'armée de terre et de mer.

102. Tout Français, sauf les exceptions exprimées par la loi, doit le service militaire et celui de la garde nationale.

La faculté pour chaque citoyen de se libérer du service militaire personnel sera réglée par la loi du recrutement.

103. L'organisation de la garde nationale et la constitution de l'armée seront réglées par la loi.

104. La force publique est essentiellement obéissante.

Nul corps armé ne peut délibérer.

105. La force publique employée pour maintenir l'ordre à l'intérieur, n'agit que sur la réquisition des autorités constituées suivant les règles déterminées par le pouvoir législatif.

106. Une loi déterminera les cas dans lesquels l'état de siége pourra être déclaré, et règlera les formes et les effets de cette mesure.

107. Aucune troupe étrangère ne peut être introduite sur le territoire français sans le consentement préalable de l'Assemblée nationale.

Chapitre X.

Dispositions particulières.

108. La Légion-d'Honneur est maintenue; ses statuts seront révisés et mis en harmonie avec la Constitution.

109. Le territoire de l'Algérie et des colonies est déclaré territoire français et sera régi par des lois particulières, jusqu'à ce qu'une loi spéciale les place sous le régime de la présente Constitution.

110. L'Assemblée nationale confie le dépôt de la présente constitution et des droits qu'elle consacre à la garde et au patriotisme de tous les Français.

Chapitre XI.

De la révision de la Constitution.

111. Lorsque, dans la dernière année d'une législature, l'Assemblée nationale aura émis le vœu que la Constitution soit modifiée en tout ou en partie, il sera procédé à cette révision de la manière suivante :

Le vœu exprimé par l'Assemblée ne sera converti en résolution définitive qu'après trois délibérations consécutives prises chacune à un mois d'intervalle et aux trois quarts des suffrages exprimés. Le nombre des votants devra être de 500 au moins.

L'assemblée de révision ne sera nommée que pour trois mois.

Elle ne devra s'occuper que de la révision pour laquelle elle aura été convoquée.

Néanmoins, elle pourra, en cas d'urgence, pourvoir aux nécessités législatives.

Chapitre XII.

Dispositions transitoires.

112. Les dispositions des codes, lois et règlements existants qui ne sont pas contraires à la présente Constitution restent en vigueur jusqu'à ce qu'il y soit légalement dérogé.

113. Toutes les autorités constituées par les lois actuelles demeurent en exercice jusqu'à la promulgation des lois organiques qui les concernent.

114. La loi d'organisation judiciaire déterminera le mode spécial de nomination pour la première composition des nouveaux tribunaux.

115. Après le vote de la Constitution, il sera procédé par l'Assemblée nationale constituante à la rédaction des lois organiques dont l'énumération sera déterminée par une loi spéciale.

116. Il sera procédé à la première élection du président de la République, conformément à la loi spéciale, rendue par l'Assemblée nationale, le 28 octobre 1848.

SECTION II.

ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

Au Palais-Législatif.

Le peuple français a délégué le pouvoir législatif à une Assemblée unique. Le nombre total des représentants du peuple est de *sept cent cinquante*, y compris les représentants de l'Algérie et des colonies françaises. Ce nombre doit s'élever à neuf cents pour les assemblées qui seront appelées à réviser la Constitution. L'élection a pour base la population. Le suffrage est direct et universel. Le scrutin est secret. Sont électeurs, *sans condition de cens*, tous les Français âgés de vingt-et-un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques. Sont éligibles, sans condition de domicile, tous les *électeurs* âgés de vingt-cinq ans. La loi électorale détermine les causes qui peuvent priver un citoyen français du droit d'élire et d'être élu ; elle désigne les citoyens qui, exerçant ou ayant exercé des fonctions dans un département ou un ressort territorial, ne peuvent y être élus. Toute fonction publique rétribuée est incompatible avec le mandat de représentant du peuple, sauf les exceptions déterminées par la loi électorale organique. Aucun membre de l'Assemblée nationale ne peut, pendant la durée de la législature, être nommé ou promu à des fonctions publiques salariées, dont les titulaires sont choisis à volonté par le pouvoir exécutif. Ces dispositions ne sont pas applicables aux Assemblées élues pour la révision de la Constitution. L'élection des représentants se fait par département, et au scrutin de liste ; les électeurs votent au chef-lieu de canton ; néanmoins, en raison des circonstances locales, le canton peut être divisé en plusieurs circonscriptions, dans la forme et aux conditions déterminées par la loi électorale. L'Assemblée nationale est élue pour trois ans, et se renouvelle intégralement. Quarante-cinq jours au plus tard avant la fin de la législature, une loi détermine l'époque des nouvelles élections. Si aucune loi n'est intervenue avant cette époque, les électeurs se réunissent de plein droit le trentième jour qui précède la fin de la législature. La nouvelle Assemblée est convoquée de plein droit pour le lendemain du jour où finit le mandat de l'Assemblée précédente. Elle est permanente ; néanmoins, elle peut s'ajourner à un jour qu'elle fixe. Pendant la durée de la prorogation, une commission, composée des membres du bureau et de vingt-cinq représentants nommés par l'Assemblée au scrutin secret et à la majorité absolue, a le droit de la convoquer en cas d'urgence. Le Président de la République a aussi le droit de convoquer l'Assemblée. L'Assemblée nationale détermine le lieu de ses séances Elle fixe l'importance des forces militaires établies pour sa sûreté, et elle en dispose. Les représentants sont toujours rééligibles. Les membres de l'Assemblée nationale sont les représentants, non du département qui les nomme, mais de la France entière. Ils ne peuvent recevoir de mandat impératif. Les représentants du peuple sont inviolables. Ils ne peuvent être recherchés, accusés, ni jugés, en aucun temps, pour les opinions qu'ils auraient émises dans le sein de l'Assemblée nationale. Ils ne peuvent être arrêtés en matière criminelle, sauf le cas de flagrant délit, ni poursuivis qu'après que l'Assemblée a permis la poursuite. En cas d'arrestation pour flagrant délit, il en est immédiatement référé à l'Assemblée, qui autorise ou refuse la continuation des poursuites. Cette disposition s'applique au cas où un citoyen détenu est nommé représentant. Chaque représentant du peuple reçoit une indemnité à laquelle il ne peut renoncer. Les séances de l'Assemblée sont publiques ; néanmoins, l'Assemblée peut se former en comité secret, sur la demande du nombre de représentants fixé par le règlement. Chaque représentant a le droit d'initiative parlementaire, qu'il exerce selon les formes déterminées par le règlement. La présence de la moitié plus un des membres de l'Assemblée est nécessaire pour la validité du vote des lois. Aucun projet de loi, sauf le cas d'urgence, n'est resté définitif qu'après trois délibérations, à des intervalles qui ne peuvent pas être moindres de cinq jours Toute proposition ayant pour objet de déclarer l'urgence est précédée d'un exposé des motifs. Si l'Assemblée est d'avis de donner suite à la proposition d'urgence, elle en ordonne le renvoi dans les bureaux, et fixe le moment *où le rapport*

sur l'urgence lui sera présenté. Sur ce rapport, si l'Assemblée reconnaît l'urgence, elle le déclare et fixe le moment de la discussion. Si elle décide qu'il n'y a pas d'urgence, le projet suit le cours des propositions ordinaires.

BUREAU DE L'ASSEMBLÉE (1)

(4 janvier 1850).

Président.

M. Dupin (de la Nièvre).

Vice-Présidents. Messieurs,

Daru. Baroche. Benoist d'Azy. Gal Bedeau.

Secrétaires. Messieurs,

Arnaud (Ariége). Peupin. Bérard.
Lacaze. Chapot. De Heeckeren.

Questeurs. Messieurs,

(Nomination des 3 et 4 juin 1849).

Gal Le Flo. De Panat. Baze.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

(4 avril 1850).

Président.

M. Dupin (de la Nièvre).

Vice-Présidents. Messieurs,

Gal Bedeau. Daru. Faucher (Léon). De Lasteyrie (J.).

Secrétaires. Messieurs,

Arnaud (Ariége). Chapot. Peupin.
Lacaze. Bérard. De Heeckeren.

Questeurs. Messieurs,

(4 juin 1850).

Gal Le Flo. Baze. De Panat.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

(4 juillet 1850).

Président.

M. Dupin (de la Nièvre).

Vice-Présidents. Messieurs,

Gal Bedeau. Daru. Benoist d'Azy. Faucher (Léon).

Secrétaires. Messieurs,

Arnaud (Ariége). Peupin. Chapot.
Lacaze. De Heeckeren. Bérard.

---

(1) *Art.* 6 *du Reglement de l'Assemblée Nationale.* « Le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires sont élus pour trois mois. — Les Questeurs sont élus pour un an. — Les membres du Bureau sont toujours rééligibles. »

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

(13 novembre 1850).

Président.

M. DUPIN (de la Nièvre.)

Vice-Présidents. Messieurs,

Gal BEDEAU. DARU. FAUCHER (Léon). BENOIST D'AZY.

Secrétaires. Messieurs,

ARNAUD (Ariége). CHAPOT. DE HEECKEREN.
LACAZE. BÉRARD. PEUPIN.

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

(12 février 1851).

Président.

M. DUPIN (de la Nièvre).

Vices-Présidents, Messieurs,

Gal BEDEAU. DARU. FAUCHER (Léon). BENOIST D'AZY.

Secrétaires, Messieurs,

ARNAUD (de l'Arièges). CHAPOT. BÉRARD.
LACAZE. PEUPIN. DE HEECKEREN.

REPRÉSENTANTS DU PEUPLE

A L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE PAR DÉPARTEMENTS.

(Élections de Mai 1849.)

NOTA. — *Les astériques (*) placées devant les noms indiquent les Représentants élus depuis les élections générales de Mai* 1849.

AIN. — 8 Représent.

BOUVET (Francisque).
BOCHARD.
QUINET (Edgard).
MOLLET (Roselli).
BAUDIN.
BOUVET (Aristide).
GASTIER.
MAISSIAT.

AISNE. — 12 Représent.

LHERBETTE.
BAUCHART (Quentin).
BARROT (Odilon).
DEBROTONNE.
DE CAMBACÉRÈS.
PAILLET.
FOUQUIER D'HÉROUEL.
DE LADEVÈZE.
HÉBERT.
GODELLE.
DE LAURISTON.
DE BUSSIÈRE.

ALLIER. — 7 Représent.

MATHÉ (Félix).
MADET.
TERRIER.
SARTIN.
RANTIAN.
* DESMAROUX (1).
* DUFOUR (2).

ALPES (BASSES). — 3 Représent.

Gal DE LAIDET.
YVAN (Melchior).
FORTOUL (Hippolyte).

ALPES (HAUTES). — 3 Représent.

FAURE.
CHAIX (Cyprien).
ALLIER.

(1) a remplacé M. Ledru-Rollin (option).
(2) a remplacé M. Fargin-Fayolle, condamné par la Haute-Cour de justice.

ARDÈCHE. — 8 Représent.

LAURENT.
COMBIER.
GLEIZAL.
CHABERT.
VASSEUR.
VACHERESSE.
CHAMPANHET.
* DE LA TOURRETTE (1).

ARDENNES. — 7 Représent.

TERNAUX (Mortimer).
TALON.
EVAIN.
PAYER.
RICHÉ.
CUNIN-GRIDAINE (Charles).
TOUPET DES VIGNES.

ARIÉGE. — 6 Représent.

ANGLADE.
ARNAUD (Frédéric).
PONS-TANDE.
ROUAIX.
VIGNES (Th.).
* Gal PELET (2).

AUBE. — 5 Représent.

BLAVOYER.
PÉRIER (Casimir).
Gal HUSSON.
PAVÉE DE VANDEUVRE (Gabriel).
DE PLANCY (Auguste).

AUDE. — 6 Représent.

MATHIEU DE LA REDORTE.
ALENGRY.
JOUY.
DE BELVÈZE.
Gal D'HAUTPOUL.
DUPRÉ.

AVEYRON. — 8 Représent.

RODAT.
VESIN.
DALBIS DU SALZE.
VERNHETTE (Maurice).
DE BALSAC.
L'abbé COMBES.
DENAYROUSE.
PRADIÉ.

BOUCH.-DU-RHONE. — 9 Représ.

REYBAUD (Louis).
BERRYER.
SAUVAIRE-BARTHÉLEMY.
DE LABOULIE.
POUJOULAT.
MÉRENTIÉ.
FOURNIER.
PASCAL (Frédéric).
* Gal RULLIÈRE (3).

CALVADOS. — 10 Représent.

PAULMIER.
THOMINE-DESMASURES.
CORDIER.
BOCHER.
DOUESNEL-DUBOSQ.
D'HOUDETOT.
DES ROTOURS DE CHAULIEU.
RIOULT DE NEUVILLE.
DE CAULAINCOURT.
* LEROY-BEAULIEU (4).

CANTAL. — 5 Représent.

DE PARIEU (Félix).
MURAT-SISTRIÈRES.
RICHARD.
TEILHARD-LATÉRISSE.
DURIEU (Paulin).

CHARENTE. — 8 Représent.

MATHIEU-BODET.
RATEAU.
DE GIRARDIN (Ernest).
POUGEARD.
HENNESSY.
ANDRÉ.
LEMERCIER.
* NEY (Edgar) (5).

CHARENTE-INFÉR. — 10 Repr.

DUFAURE.
Gal REGNAUD DE ST-JEAN-D'ANGÉLY.
BAROCHE.
DE CHASSELOUP-LAUBAT (Prosper).
Gal MONTHOLON.
Cel LABORDE.
Gal VAST-VIMEUX.
DE NAGLE.
* ESCHASSÉRIAUX (6).
* LAJUS (de) (7).

CHER. — 6 Représent.

BOUZIQUE.
MICHEL (de Bourges).
VIGUIER.

(1) a remplacé M. Rouveure (démission), qui lui-même avait remplacé M. Pierre Bonaparte (opt.).
(2) a remplacé M. Pilhes, condamné par la Haute-Cour de justice.
(3) a remplacé le général Changarnier (option).
(4) a remplacé M. Deslongrais, décédé.
(5) a remplacé M. Sazerac-Deforge, décédé.
(6) a remplacé M. Napoléon Bonaparte (option).
(7) a remplacé le Mal Bugeaud d'Isly, décédé.

* De Vogüé (1).
* Duvergier de Hauranne (2).
* Bidault (3).

CORRÈZE. — 7 Représent.

Sage.
Latrade.
Bourzat.
Pénières.
Ceyras.
Madesclaire.
Chamiot-Avanturier.

CORSE. — 5 Représent.

Gal Arrighi de Padoue.
Abbatucci (Charles).
De Casabianca.
Bonaparte (Pierre-Napoléon).
Gavini (Denis).

COTE-D'OR. — 8 Représent.

Mauguin.
Vaudrey.
Maréchal.
Benoit-Champy.
Chaper.
Noblet.
Joigneaux.
* Lemulier (4).

COTES-DU-NORD — 13 Représ.

De Tréveneuc.
Le Gorrec.
Charner.
Denis.
De Botmiliau.
De Cuverville.
Dieuleveult.
Dépasse.
Le Normant des Sales.
Thiebullen.
Bigrel.
Leconte.
* Rioult de l'Argentaye (5).

CREUSE. — 6 Représent.

Guisard.
Moreau.
Leroux (Jules).
Nadaud (Martin).

(1) a remplacé M. Félix Pyat, condamné par la Haute-Cour de justice.

(2) a remplacé M. Poisle-Desgranges, décédé, lequel avait remplacé M. Vauthier, condamné par la Haute-Cour de justice.

(3) a remplacé M. Lonriou (démission).

(4) a remplacé M. James Demontry, décédé.

(5) a remplacé M. de Montalembert (option).

Delavalade.
Fayolle (Durand).

DORDOGNE. — 10 Représent.

Chavoix.
Ducluzeau.
Delbetz.
Mie (Auguste).
Dulac.
Montagut (Marc).
Jollivet.
Dufraisse (Marc).
Lamarque.
Saint-Marc-Rigaudie.

DOUBS. — 6 Représent.

Demesmay (Auguste).
Gal Baraguey-d'Hilliers.
De Montalembert.
Bixio.
De Moustier.
Pidoux.

DROME. — 7 Représent.

Sautayra.
Curnier.
Rey.
Bajard.
Belin.
Bancel.
* Morin (6).

EURE. — 9 Représent.

Passy (Hippolyte).
Sevaistre.
Suchet d'Albuféra.
De Broglie.
Demante.
Lefebvre-Duruflé.
De Vatimesnil.
Legrand.
De Fontenay.

EURE-ET-LOIR. — 6 Représ.

Gal Lebreton.
Noel-Parfait.
Barthélemy.
Gal Subervie.
Desmousseaux de Givré.
* Briffault (7).

FINISTÈRE. — 13 Représent.

Lacrosse.
Gal Le Flo.

(6) a remplacé Mathieu (option).

(7) a remplacé M. Ney de la Moskowa (option).

Amal Romain des Fossés.
De Keranflech.
Mazé-Launay.
Mège.
Barchou de Penhoen.
De Roquefeuil.
Collas de la Motte.
Laimé.
De Blois.
Ducouédic.
De Kératry.

GARD. — 8 Représent.

Benoist-d'Azy (Denis).
Roux-Carbonnel.
De Larcy.
Béchard.
Chapot.
Labruguière.
De Surville.
* Favand (1).

GARONNE (Hte) — 10 Représent.

Dabeaux.
De Rémusat.
Fourtanier.
De l'Espinasse.
Gasc.
Tron.
Malbois.
De Roquette.
De Limairac.
De Castillon Saint-Victor.

GERS. — 7 Représent.

Gavarret.
Carbonneau.
De Panat.
Belliard.
Joret.
Duputz (Edouard).
* De Lagrange (Frédéric) (2).

GIRONDE — 13 Représent.

Richier.
Hubert-Delisle.
Lainé.
Desèze.
Hovyn de Tranchère.
Denjoy.
Gal De Grouchy (Alphonse).
Molé.
Lopès-Dubec.
Journu.
De la Grange (Edouard).

(1) a remplacé M. de Beaune, décédé.
(2) a remplacé M. Lacave-Laplagne, décédé.

Collas.
* Lagarde (3).

HÉRAULT. — 8 Représent.

Charamaule.
De Grasset.
Gal De Saint-Priest.
Vernhette (Amédée).
De Girard (Alfred).
Debès (Ferdinand).
Brives.
* Soult de Dalmatie (Napoléon) (4).

ILLE-ET-VILAINE. — 12 Repr.

Fresneau.
Audren de Kerdrel.
De Pongérard.
D'Andigné de la Chasse.
Postel.
De Melun (Armand).
De Querhoent.
De Lafosse.
Caillel du Tertre.
De Serré (Henri).
De Kermarec.
De la Riboisière.

INDRE. — 5 Représent.

Charlemagne.
Delavau.
De Barbançois.
Grillon.
Rollinat.

INDRE-ET-LOIRE. — 6 Représ.

Gal d'Ornano.
Gouin.
De Flavigny.
Piscatory.
Taschereau.
Crémieux.

ISÈRE. — 12 Représent.

Saint-Romme.
Farconet.
Bertholon.
Repellin.
Clément (Auguste).
Durand-Savoyat.
Crépu.
Cholat.
Reymond.
Ronjat.
Brillier.
* Dupont de Bussac (5).

(3) a remplacé M. Ravez, décédé.
(4) a remplacé M. Ledru-Rollin (option).
(5) a remplacé M. Avril, condamné par la Haute Cour de justice.

JURA. — 7 Représent.

Grevy (Jules).
Tamisier.
Crestin (Léon).
Derriey.
Sommier.
Richardet.
* Valette (1).

LANDES. — 6 Représent.

Lefranc (Victor).
Duprat (Pascal).
De Dampierre.
Turpin (Numa).
Marrast (François).
N..... (2).

LOIR-ET-CHER. — 5 Représ.

Salvat.
Bénier.
Gérard (Léon).
* Clary (Justinien) (3).
* D'Etchegoyen (4).

LOIRE. — 9 Représent.

Chavassieu.
Callet.
Levet.
Heurtier.
Sain.
Duché (Eugène).
Baune.
* Gal de Grammont (5).
* Anglès (6).

LOIRE (HAUTE) — 6 Représ.

Breymand
Saint-Ferréol.
Chouvy (Camille).
Chovelon.
Monnier.
* Maigne (Francisque) (7).

LOIRE-INFÉR. — 11 Représ.

De Sesmaisons (Olivier).
Favre (Ferdinand).
Desmars.
De Grandville.
De la Rochette.
Camus de la Guibourgère.
Betting de Lancastel.
Favreau.
Gicqueau.
De Coislin (Charles).
Chauvin.

LOIRET. — 7 Représent.

Martin (Alexandre).
Abbatucci père.
Arbey.
Lacave.
Péan.
Michot-Boutet.
* De Lamartine (8).

LOT. — 6 Représent.

Murat (Lucien).
De Saint-Priest (Félix).
Gal Cavaignac (Eugène).
Labrousse.
Lafond.
* Verninac (9).

LOT-ET-GARON. — 7 Représ.

Gal Tartas.
Bérard.
De Luppé.
Gal Radoult de Lafosse.
Baze.
Boissié.
Mispoulet.

LOZÈRE. — 3 Représent.

Renouard.
Jaffard (Justin).
Roussel (Théophile).

MAINE-ET-LOIRE. — 11 Repr.

Cesbron-Lavau.
Bineau.
Guillier de la Tousche.
Louvet.
Farran.
De Falloux.
Bucher de Chauvigné.
Giraud (Augustin).
Gain.
De Ladevansaye.
* Amal Dupetit-Thouars (10).

MANCHE. — 15 Représent.

De Tocqueville (Alexis).
Daru (Napoléon).
Vieillard.
Bouvattier.

(1) a remplacé M. Cordier, décédé.
(2) Vacance par décès de M. Bastiat.
(3) a remplacé M. Sarrut (élection annulée).
(4) a remplacé M. Cantagrel, condamné par la Haute-Cour de justice.
(5) a remplacé M. Fialin de Persigny (option).
(6) a remplacé M. Martin-Bernard, condamné par la Haute-Cour de justice.
(7) a remplacé M. Jules Maigne, condamné par la Haute-Cour de justice.
(8) a remplacé M. Roger, décédé.
(9) a remplacé M. Ambert (démission).
(10) a remplacé le général Oudinot de Reggio (option).

Gaslonde.
De Saint-Germain (Hervé).
Lemarois (Polydore).
Noel (de Cherbourg).
Du Parc.
Goulhot de Saint-Germain.
Ferré des Ferris.
Bréhier.
Leverrier.

MARNE. — 8 Représent.

Bertrand (Jean).
Faucher (Léon).
Aubertin.
Tirlet.
Soullié.
Carteret.
Lannes de Montebello.
Thuriot de la Rozière.

MARNE (HAUTE). — 5 Représ.

Chauchard.
Lespérut.
Beugnot.
De Vandeul.
Toupot de Bévaux.

MAYENNE. — 8 Représent.

De Berset.
De la Broise.
De Vaujuas.
Dubignon.
Laureau.
Dambray.
Bigot.
De Lozé.

MEURTHE. — 9 Représent.

De Vatry.
D'Adelsward.
Gérard.
Gal Fabvier.
Michaut.
Monet.
Salmon (Lucien).
Foblant.
Viard.

MEUSE. — 7 Représent.

Étienne.
Gillon (Paulin).
Salmon.
Gal Oudinot de Reggio.
Simonnot.
Chadenet.
Raulin.

MORBIHAN. — 10 Représent.

Dahirel.
Harscouet de Saint-Georges.
De La Rochejaquelein.
Monnier.
Parisis.
De Kéridec.
De Pioger.
Le Crom.
Nettement (Alfred).
* Audren de Kerdrel (Paul) (1).

MOSELLE. — 9 Représent.

Cel Ney de la Moskowa.
Ladoucette (Charles).
Du Coetlosquet.
De Wendel.
Gal Achard.
Sonis.
De Salis.
De Faultrier.
D'Hunolstein.

NIÈVRE — 7 Représent.

Miot.
Rochut.
Rouet.
Malardier.
Dupin aîné.
* Manuel (2).
* Gambon (Charles) (3).

NORD. — 24 Représent.

Dumas.
Duquenne.
Seydoux.
Descat.
Kolb-Bernard.
Fialin de Persigny.
Mimerel.
Antony (Thouret).
De Mérode.
Béhaghel.
D'Hespel (Adalbert).
Aubry.
De Staplande.
Vendois.
Loiset.
Roger.
Choque.
Corne.
Lestiboudois.
De Melun (Anatole).

(1) a remplacé M. Crespel de Latouche, décédé.
(2) a remplacé M. Félix Pyat (option).
(3) a remplacé M. Ferdinand Gambon, condamné par la Haute-Cour de justice.

Marchant.
Delebecque.
Testelin.
N..... (1).

OISE. — 8 Représent.

De Mornay.
Sainte-Beuve.
De Mouchy.
Barrillon.
Gérard.
Leroux (Emile).
De Plancy (Charles).
Lemaire.

ORNE. — 9 Représent.

De Tracy.
De Corcelle.
Druet-Desvaux.
De Charencey.
Gigon-Labertrie.
Piquet.
Curial.
Lefavrais.
Vaudoré.

PAS-DE-CALAIS. — 15 Représ.

Denissel.
D'Hérembault.
Plichon.
Fréchon.
Gros (Auguste).
De Bryas.
Legros-Devot.
D'Havrincourt.
Lequien.
Martel.
Dupont-Delporte.
De Montigny.
Douay.
Wartelle-Deretz.
Francoville.

PUY-DE-DOME. — 13 Représent.

Combarel de Leyval.
Rouher (Eugène).
Girot-Pouzol.
Bravard-Veyrières.
Moulin.
Berger.
Jusseraud.
Chassaigne.
Charras.
De Morny.
De Douhet (Ferdinand).

(1) Vacance par la démission de M. le général de La Hitte, qui avait remplacé M. Wallon, démissionnaire.

De Chazelles (Léon).
Lasteyras.

PYRÉNÉES (B.). — 10 Représ.

De Laussat.
De Crouseilhes.
Etcheverry.
Dariste.
Manescau.
Larrabure.
Chégaray.
Rességuier.
Vergeron.
Renaud.

PYRÉNÉES (Hᵗᵉˢ). — 5 Repr.

De Ségur d'Aguesseau.
Lacaze (Bernard).
Fornier de Saint-Lary.
Soubiès.
* De Goulard (2).

PYRÉNÉES-OR. — 4 Repr.

Arago (François).
Arago (Emmanuel).
Lefranc (Pierre).
Guiter.

RHIN (BAS). — 12 Représent.

Bruckner.
Chauffour (Victor).
Westercamp.
Ennery.
Jehl.
Bandsept.
* Gérard (3).
* Vidal (3).
* Valentin (3).
* Laboulaye (3).
* Hochstuhl (3).
* De Girardin (Émile) (4)

RHIN (HAUT). — 10 Représent

Cassal.
Fawtier.
Burgard.
Prudhomme.
De Heeckeren.
Muhlenbeck.
Savoye.

(2) a remplacé M. Deville, condamné par la Haute-Cour de justice.

(3) Ont remplacé MM. Boch, Beyer, Kopp, Anstett et Commissaire, condamnés par la Haute-Cour de justice.

(4) a remplacé M. Goldenberg, démissionnaire.

* Migeon (1).
* Dollfus (1).
* Kestner (1).

RHONE. — 11 Représent.

Chanay.
Doutre.
Pelletier.
Benoit.
Morellet.
Mathieu (de la Drôme).
Greppo.
Fond.
Faure.
Raspail (Benjamin).
* Favre (J.) (2).

SAONE (HAUTE). — 7 Représ.

De Grammont.
Dufournel.
Millotte.
Signard.
Lélut.
Huguenin.
Versigny.

SAONE-ET-LOIRE. — 12 Représ.

Bruys (Amédée).
Boysset.
Racouchot.
Gindriez.
Bard (Antoine).
* Joly père (3).
* Charassin (4).
* Esquiros (4).
* Dain (4).
* Madier de Montjau (4).
* Hennequin (4).
* Colfavru (4).

SARTHE. — 10 Représent.

Gal de Lamoricière.
De Beaumont (Gustave).
De Talhouet.
Gasselin (de Fresnay).
Langlais.
Bonaparte (Napoléon).
Grimault.
Rogé.
De Beaunay.
De Riancey (Henri).

(1) Ont remplacé MM. Kœnig, Hofer et Pflieger, condamnés par la Haute-Cour de justice.

(2) a remplacé M. Commissaire (option).

(3) a remplacé M. de Lamartine, qui avait remplacé M. Ledru-Rollin (options).

(4) Ont remplacé MM. Ménand, Rougeot, Rolland, Landolphe, Heitzmann, Jeannot, condamnés par la Haute-Cour de justice.

SEINE. — 28 Représent.

Lagrange (Charles).
Gal Bedeau.
Moreau.
Hugo (Victor).
Vavin.
Lamennais.
Wolowski.
Coquerel.
Leroux (Pierre).
Peupin.
Garnon.
Perdiguier (Agricol).
De Lasteyrie (Ferdinand).
Gal Rapatel.
* Lanjuinais (Victor) (5).
* Bonaparte (Lucien-Louis) (5).
* Gal Magnan (5).
* Léon de Malleville (5).
* Gal de Bar (5).
* Delessert (B.) (5).
* Barrot (Ferd.) (5).
* Chambolle (5).
* Ducos (Théodore) (5)
* Fould (Ach.) (5).
* Boinvilliers (5).
* Carnot (6).
* Deflotte (6).
* Sue (6).

SEINE-INFÉR. — 16 Représ.

Desjobert.
Amal Cécille.
Germonière.
Levavasseur.
Loyer.
Dupin (Charles).
Thiers.
Ancel.
De Mortemart (Henri).
Démarest.
Estancelin.
Martin de Villers.
Gal de Chasseloup-Laubat.
D'Aubermesnil.

(5) Ont remplacé MM. Ledru-Rollin, Lucien Murat, le général de Lamoricière, M. Dufaure, M. H. Passy, M. Félix Pyat, M. Bixio, M. Odilon Barrot, M. Th. Bac, le général Cavaignac, M. Roger (du Nord), qui ont opté pour d'autres départements.

(6) MM. Boichot, Rattier, Considérant, condamnés par la Haute-Cour de justice, ont été remplacés, le 10 mars 1850, par MM. Carnot, de Flotte et Vidal; ce dernier, ayant lui-même opté pour le département du Bas-Rhin, a été remplacé, le 28 avril, par M. Eug. Sue.

Vitet.
* Bourdon (Mathieu) (1).

SEINE-ET-MARNE. — 7 Représ.

De Lasteyrie (Jules).
Drouyn de l'Huys.
Lebeuf (Louis).
Bavoux (Évariste).
Gilland.
Lafayette (Oscar).
* Aubergé (2).

SEINE-ET-OISE. — 10 Représ.

D'Albert de Luynes.
Remilly.
Barthélemy-Saint-Hilaire.
Flandin.
Pigeon.
Le Peletier d'Aunay.
Darblay.
Barre.
Amal Hernoux.
* Lepic (Napoléon) (3).

DEUX-SÈVRES. — 7 Représ.

Aymé (Charles).
Bouchet de Grandmay.
Failly (Jules).
David (Ferdinand).
De Lescours (Léon).
Gal Gourgaud.
Rouget-Lafosse.

SOMME. — 12 Représent.

De Beaumont (Ferdinand).
Creton.
Porion.
Gal Changarnier.
Labordère.
Defourment.
Dompierre d'Hornoy.
Lefèvre du Grosriez.
De Lagrené.
Morel-Cornet.
Dubois (Amable).
Randoing.

TARN. — 8 Représent.

Rigal.
Fourgassié-Vidal.
Canet.
Daguilhon-Pujol.
Gal Rey.
Besse.
Juéry.
Lavergne.

TARN-ET-GAR. — 5 Représent.

Janvier.
De Cazalès.
Constans-Tournier.
Delbrel.
Detours.

VAR. — 7 Représent.

Arène.
Arnaud (Henri).
Maure.
De Villeneuve.
Conte (Dominique).
* Siméon (4).
* Clavier (4).

VAUCLUSE. — 5 Représent.

Bourbousson.
Granier.
D'Olivier.
De Bernardi.
De Laborde (Léo).

VENDÉE. — 8 Représent.

De Lespinay.
Grelier-Dufougeroux.
De Tinguy.
Defontaine-Guy.
Bouhier de l'Écluse.
Du Fougerais (Alfred).
Rouillé.
Mareau (Théodore).

VIENNE. — 6 Représent.

Junyen.
Proa.
Hennecart.
Laurenceau.
Chazaud.
Pervinquière (Antoine).

VIENNE-HAUTE. — 7 Représ.

Coralli.
Bac (Théodore).
Frichon.
Dussoubs (Gaston).
Laclaudure.
* Tixier (5).
* Ducoux (6).

(1) a remplacé M. Grandin, décédé.
(2) a remplacé M. Chappon, décédé.
(3) a remplacé le général Changarnier (option).

(4) Ont remplacé MM. Ledru-Rollin et Suchet, condamnés par la Haute-Cour de justice.
(5) a remplacé M. Michel (de Bourges) (option).
(6) a remplacé M. Daniel Lamazière, condamné par la Haute-Cour de justice.

VOSGES. — 9 Représent.

BUFFET.
HUOEL.
HUOT.
FEBVREL.
RESAL.
AUBRY (Maurice).
FOREL.
* DE RAVINEL (1).
* GUILGOT (2).

YONNE. — 8 Représent.

LARABIT.
LECOMTE (Eugène).
RAUDOT.
BERTRAND.
FRÉMY.
SAVATIER-LAROCHE.
ROUSSEL.
* BONAPARTE (Antoine) (3).

(1) a remplacé M. Deblaye, décédé.
(2) a remplacé M. Perreau, décédé.
(3) a remplacé M. Robert, décédé.

ALGÉRIE. — 3 Représent.

DIDIER (Henri).
DE RANCÉ.
BARRAULT (Emile).

MARTINIQUE. — 2 Représent.

BISSETTE.
PÉCOUL.

GUADELOUPE. — 2 Représent.

SCHŒLCHER.
PERRINON.

GUYANE. — 1 Représent.

JOUANNET-DORVILLE.

SÉNÉGAL. — 1 Représent.

N.....

ILE DE LA RÉUNION. — 2 Représ.

BARBAROUX.
DE GRESLAN.

ADMINISTRATION INTÉRIEURE.

Cabinet de la Présidence.

M. Valette (O ✻), *Secrétaire de la Présidence.*

Rédaction des Procès-Verbaux de l'Assemblée.

M. Denis-Lagarde (O ✻), *Secrétaire-Rédacteur, chef du service des procès-verbaux, chargé de la surveillance du service sténographique.*

Secrétaires-Rédacteurs adjoints, MM.

Pourchel. | Maurel-Dupeyré.

Service des procès-verbaux. MM.

Giraud, *Sous-Chef.* | Roux, *Commis principal.*

Service sténographique.

M. Prévost ✻, *Sténographe-réviseur, chef de la Sténographie.*

Sténographes-Réviseurs, MM.

Ferré. Grosselin. Lagache (Bon-Eure). Lequien.

Secrétariat-Général de la Questure.

M. Levaillant ✻, *Secrétaire-Général.*

1re *Section.* — Personnel, Comptabilité et Service général, MM.

Savary, *Sous-Chef.*
Levaillant (Vict.), *Commis principal.*

2e *Section.* — Matériel.

M. Ramond de la Croisette, *Sous-Chef, Agent comptable de matériel.*

3e *Section.* — Archives.

M. Doulcet, *Sous-Chef.*

Caisse.

M. Clavel, *Trésorier.* | M. Coulon, *Commis principal.*

Bibliothèque. MM.

Miller ✻, *Bibliothécaire.*

Pecqueur, *Sous-Bibliothécaire.*
Pécontal, *Sous-Bibliothécaire-Adjoint.*
Simoneau, *Commis principal.*
Polmartin, *idem.*

M. Beuchot ✻, *Bibliothécaire honoraire.*

Messagers d'Etat. MM.

Jeanmaire (O ✻).
Vattier ✻.

Huissier.

M. Brancas-Duponceau ✻, *Chef.*

Service des Bâtiments.

M. de Joly ✻, *Architecte.*

Commissaire de Police spécial près l'Assemblée.

M. Brun ✻.

Bureau de Poste près l'Assemblée.

M. Jobert, *Directeur.*

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES REPRÉSENTANTS DU PEUPLE COMPOSANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE LÉGISLATIVE.

NOTA. Les astérisques (*) placées devant les noms indiquent les représentants élus depuis les élections générales de mai 1849.

Messieurs :

ABBATUCCI (*Loiret*), r. Godot, 36.
ABBATUCCI (Charles), (*Corse*), r. Godot, 36.
ACHARD (Gal) (*Moselle*), rue de l'Université, 100.
ADELSWARD (d') (*Meurthe*), rue de la Pépinière, 83.
ALBERT DE LUYNES (d') (*Seine-et-Oise*), r. St-Dominique-St Germ., 31.
ALENGRY (*Aude*), r. Casimir-Perier, 11.
ALLIER (*Hautes-Alpes*), r. des Beaux-Arts, 15.
ANCEL (*Seine-Inférieure*), r. des Champs-Elysées, 9.
ANDIGNÉ DE LA CHASSE (d') (*Ille-et-Vilaine*), r. de l'Université, 89.
ANDRÉ (*Charente*), place de la Madeleine, 31.
ANGLADE (*Ariége*), r. Duphot, 19.
* ANGLÈS (*Loire*), place de la Madeleine, 21.
ARAGO (Emmanuel) (*Pyrénées-Orientales*), r. Ne-des-Mathurins, 47.
ARAGO (François) (*Pyrénées-Orientales*), à l'Observatoire.
ARBEY (*Loiret*), r. de Bourgogne, 39.
ARÈNE (*Var*), r. de l'Université, 28.
ARNAUD (*Frédéric*) (*Ariége*), r. de Clichy, 5.
ARNAUD (Henri) (*Var*), r. de la Ferme, 29.
ARRIGHI DE PADOUE (Gal) (*Corse*), r. Coq-Héron, 12.
* AUBERGÉ (*Seine-et-Marne*), r. Godot, 1.
AUBERMESNIL (d') (*Seine-Inférieure*), r. de l'Université, 91.
AUBERTIN (*Marne*), r. Mont-Thabor, 28.
AUBRY (*Nord*), r. Racine, 5.
AUBRY (Maurice) (*Vosges*), r. de la Concorde, 14.
AUDREN DE KERDREL (Ferdin.) (*Ille et-Vilaine*), rue Mont-Thabor, 7.
* AUDREN DE KERDREL (Paul) (*Morbihan*), r. Mont-Thabor, 9.
AYMÉ (Charles) (*Deux-Sèvres*), r. d'Amsterdam, 18.
BAC (Théodore) (*Haute-Vienne*), cité Gaillard, 4.
BAJARD (*Drôme*), r. d'Alger, 12.
BALSAC (de) (*Aveyron*), r. de l Université, 98.
BANCEL (*Drôme*), r. de la Paix, 11.
BANDSEPT (*Bas-Rhin*), rue des Beaux-Arts, 6.
* BAR (Gal de) (*Seine*) rue de Luxembourg, 46.
BARAGUEY-D'HILLIERS (Gal) (*Doubs*), aux Tuileries.
BARBANÇOIS (de) (*Indre*), r. Rumfort, 8.
* BARBAROUX (*Réunion*), rue de Suresnes, 13.
BARCHOU DE PENHOEN (*Finistère*), r. de Beaune, 2.
BARD (Antoine) (*Saône-et-Loire*), r. Baillif, 8.
BAROCHE (*Charente-Inférieure*), place Vendôme, 22.
BARRAULT (Emile) (*Algérie*), Grande-Rue, 66, à Passy.
BARRE (*Seine-et-Oise*), r. St-Dominique-St-Germain, 91.

BARRILLON (*Oise*), r. de Luxembourg, 41.
* BARROT (Ferdinand) (*Seine*), rue de la Fraternité, 37.
BARROT (Odilon) (*Aisne*), r. de la Ferme, 24.
BARTHÉLEMY (*Eure-et-Loir*), rue de Suresnes 19.
BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE (*Seine-et-Oise*), r. de l'Odéon, 35.
BAUCHART (*Aisne*), r. Bellechasse, 12.
BAUDIN (*Ain*), r. de Clichy, 43.
BAUNE (*Loire*), chaussée de Clignancourt, 42, à Montmartre.
BAVOUX (Evariste), (*Seine-et-Marne*), r. des Pyramides, 3.
BAZE (*Lot-et-Garonne*), à l'Assemblée nationale.
BEAUMONT (Gustave de) (*Sarthe*), r. d'Anjou-St-Honoré, 48.
BEAUMONT (de) (*Somme*), r. de Suresne, 9.
BEAUNAY (de) (*Sarthe*), r. de Lille, 63.
BÉCHARD (*Gard*), r. Jacob, 41.
BEDEAU (Gal) (*Seine*), r. de l'Université, 54
BÉHAGHEL (*Nord*), r. Grenelle-St-Germain, 89.
BELIN (*Drôme*), r. Grenelle-St-Germain, 83.
BELLIARD (*Gers*), r. Neuve-des-Mathurins, 70.
BELVÈZE (de) (*Aude*), r. Tronchet, 15.
BENIER (*Loir-et-Cher*), boulevard du Temple, 17.
BENOIST-D'AZY (Denis) (*Gard*), r. Pigale, 12.
BENOIT (*Rhône*), avenue Dauphine, 3, à Passy.
BENOIT-CHAMPY (*Côte-d'Or*), r. Saint-Honoré, 350.
BÉRARD (*Lot-et-Garonne*), r. Saint-Honoré, 362.
BERGER (*Puy-de-Dôme*), à l'Hôtel-de-Ville.
BERNARDI (de) (*Vaucluse*), r. Jacob, 58.
BERRYER (*Bouches-du-Rhône*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.
BERSET (de) (*Mayenne*), r. de Bourgogne, 6.
BERTHOLON (*Isère*), r. de l'Arcade, 68.
BERTRAND (*Yonne*), r. des Saints-Pères, 13.
BERTRAND (Jean) (*Marne*), r. Mont-Thabor, 28.
BESSE (*Tarn*), r. du Faubourg St-Honoré, 100.
BETTING DE LANCASTEL (*Loire-Inférieure*), r. St-Honoré, 343.
BEUGNOT (*Haute-Marne*), r. Matignon, 8.
* BIDAULT (*Cher*), rue Castiglione, 2.
BIGOT (*Mayenne*), r. de l'Université, 100.
BIGREL (*Côtes-du-Nord*), quai Voltaire, 25.
BINEAU (*Maine-et-Loire*), r. de l'Arcade, 19.
BISSETTE (*Martinique*), rue Geoffroy-Marie, 13.
BIXIO (*Doubs*), r. Jacob, 26.
BLAVOYER (*Aube*), r. de Luxembourg, 20.
BLOIS (de) (*Finistère*), r. de Bourgogne, 4.
BOCHARD (*Ain*), r. Montmartre, 76.
BOCHER (Ed.) (*Calvados*), r. Basse, 7 *bis*, à Passy.
* BOINVILLIERS (*Seine*), rue Choiseul, 3.
BOISSIÉ (*Lot-et-Garonne*), r. de Sèze, 16.
* BONAPARTE (Antoine) (*Yonne*), r. Boileau, 82, à Auteuil.
* BONAPARTE (Louis-Lucien) (*Seine*), r. Saint-Dominique-St-G., 74.
BONAPARTE (Napoléon) (*Sarthe*), aux Invalides.
BONAPARTE (Pierre) (*Corse*), hameau de Boileau, impasse Corneille, à Auteuil.

BOTMILIAU (de) (*Côtes-du-Nord*), rue Beaune, 7.
BOUCHER DE GRANDMAY (*Deux-Sèvres*), rue de l'Arcade, 9.
BOUHIER DE L'ECLUSE (*Vendée*), rue Taranne, 12.
BOURBOUSSON (*Vaucluse*), rue Caumartin, 14.
* BOURDON (*Seine-Inférieure*), rue de l'Abbaye, 12.
BOURZAT (*Corrèze*), avenue de Lamothe-Piquet, 17.
BOUVATTIER (*Manche*), rue St-Honoré, 420.
BOUVET (Aristide) (*Ain*), rue de Luxembourg, 16.
BOUVET (Francisque) (*Ain*), avenue des Champs-Elysées, 108.
BOUZIQUE (*Cher*), rue Richepance, 11.
BOYSSET (*Saône-et-Loire*), avenue de Saint-Cloud, 39.
BRAVARD-VEYRIÈRES (*Puy-de-Dôme*), à l'Ecole de Droit.
BRÉHIER (*Manche*), rue des Bons-Enfants, 20.
BREYMAND (*Haute-Loire*), rue Fontaine-Molière, 35.
* BRIFFAULT (*Eure-et-Loir*), rue St-Dominique-St-Germain, 81.
BRILLIER (*Isère*), rue Gaillon, 19.
BRIVES (*Hérault*), rue Jean-Jacques Rousseau, 3.
BROGLIE (de) (*Eure*), rue de l'Université, 90.
BROISE (de la) (*Mayenne*), rue du Bac, 79.
BRUCKNER (*Bas-Rhin*), rue Chanaleilles, 5.
BRUYS (Amédée) (*Saône-et-Loire*), rue de la Corderie-Saint-Honoré, 12.
BRYAS (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Lille, 92.
BUCHER DE CHAUVIGNÉ (*Maine-et-Loire*), rue de l'Université, 22.
BUFFET (*Vosges*), rue de Luxembourg, 51.
BURGARD (*Haut-Rhin*), à Grenelle, en face du théâtre.
BUSSIÈRE (de) (*Aisne*), rue des Champs-Elysées, 13.
CAILLET DU TERTRE (*Ille-et-Vilaine*), rue St-Dominique-St-G., 38.
CALLET (*Loire*), rue de Verneuil, 9.
CAMBACÉRÈS (de) (*Aisne*), rue Saint-Dominique-St-Germain, 129.
CAMUS DE LA GUIBOURGÈRE (*Loire-Inférieure*), r. B.-du-Rempart, 66.
CANET (*Tarn*), rue de Fleurus, 1.
CARBONNEAU (*Gers*), rue Bellechasse, 22.
* CARNOT (*Seine*), rue Tronchet, 11.
CARTERET (*Marne*), rue de Greffulhe, 3.
CASABIANCA (de) (*Corse*), rue Miromesnil, 11.
CASSAL (*Haut-Rhin*), rue de Tivoli, 25.
CASTILLON (de) (*Haute-Garonne*), rue de l'Université, 83.
CAULAINCOURT (de) (*Calvados*), rue Saint-Lazare, 67.
CAVAIGNAC (Gal Eugène) (*Lot*), rue du Helder, 17.
CAZALÈS (de) (*Tarn-et-Garonne*), rue de Lille, 96.
CÉCILLE (Amal) (*Seine-Inférieure*), rue Rivoli, 30 *bis*.
CESBRON-LAVAU (*Maine-et-Loire*), rue Fontaine-Molière, 39.
CEYRAS (*Corrèze*), rue de la Convention, 3.
CHABERT (*Ardèche*), rue Navarin, 15.
CHADENET (*Meuse*), rue Navarin, 15.
CHAIX (*Hautes-Alpes*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.
* CHAMBOLLE (*Seine*) rue Richer, 15.
CHAMIOT (*Corrèze*), rue Louis-le-Grand, 1.
CHAMPANHET (*Ardèche*), rue de Verneuil, 51.
CHANAY (*Rhône*), rue de Ponthieu, 3.
CHANGARNIER (Gal) (*Somme*), Faubourg-St-Honoré, 3.

CHAPER (*Côte-d'Or*), rue Godot, 15.
CHAPOT (*Gard*), rue Cassette, 30.
CHARAMAULE (*Hérault*), boulevard Montmartre, 14.
CHARENCEY (de) (*Orne*), rue des Saints-Pères, 22.
CHARLEMAGNE (*Indre*), rue de Vaugirard, 32.
CHARNER (*Côtes-du-Nord*), rue de Luxembourg, 5.
CHARRAS (*Puy-de-Dôme*), rue du faubourg Saint-Honoré, 14.
* CHARRASSIN (*Saône-et-Loire*), avenue Dauphine, 3, à Passy.
CHASSAIGNE (*Puy-de-Dôme*), rue de la Ferme, 8.
CHASSELOUP-LAUBAT (Prosper de) (*Char.-Inf.*), r. de la Bienfaisance, 11.
CHASSELOUP-LAUBAT (Gal Prudent de) (*Seine-Infér.*), r. Marbeuf, 42.
CHAUCHARD (*Haute-Marne*), rue de l'Ouest, 42.
CHAUFFOUR (Victor) (*Bas-Rhin*), rue des Saussayes, 10.
CHAUVIN (*Loire-Inférieure*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 38.
CHAVASSIEU (*Loire*), rue de Lille, 57.
CHAVOIX (*Dordogne*), avenue de Saint-Cloud, 23, à Passy.
CHAZAUD (*Vienne*), rue Gaillon, 5.
CHAZELLES (de) (*Puy-de-Dôme*), rue Saint-Dominique-St-Germain, 23.
CHÉGARAY (*Basses-Pyrénées*), rue Caumartin, 33.
CHOLAT (*Isère*), rue du Ranelagh, 32, à Passy.
CHOQUE (*Nord*), rue du Cirque-St-Honoré, 23.
CHOUVY (Camille) (*Haute-Loire*), rue Blanche, cité Gaillard, 5.
CHOVELON (*Haute-Loire*), rue de l'Arbre-Sec, 18.
* CLARY (*Loir-et-Cher*), rue de Courcelles, 12.
* CLAVIER (*Var*), place de la Madeleine, 27.
CLÉMENT (Auguste) (*Isère*), rue de Lille, 69.
COETLOSQUET (du) (*Moselle*), rue de Grenelle-St-Germain, 113.
COISLIN (de) (*Loire-Inférieure*), rue de Grenelle-St-Germain, 45.
* COLFAVRU (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Germain-des-Prés, 3.
COLLAS (*Gironde*), rue de Lille, 93.
COLLAS DE LA MOTTE (*Finistère*), rue Louis-le-Grand, 11.
COMBAREL DE LEYVAL (*Puy-de-Dôme*), Faub.-St-Honoré, 35.
COMBES (*Aveyron*), rue Plumet, 25.
COMBIER (*Ardèche*), rue Vanneau, 22.
CONSTANS-TOURNIER (*Tarn-et-Garonne*), rue des Grands-Augustins, 3.
CONTE (Dominique) (*Var*), boulevard Poissonnière, 32.
COQUEREL (*Seine*), rue Saint-Lazare, 79.
CORALLI (*Haute-Vienne*), rue Montholon, 18.
CORCELLE (de) (*Orne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
CORDIER (*Calvados*), rue de Tivoli, 3.
CORNE (*Nord*), rue de Lille, 93.
COUËDIC (DU) (*Finistère*), rue de l'Université, 31.
CRÉMIEUX (*Indre-et-Loire*), rue des Petits-Augustins, 1.
CRÉPU (*Isère*), rue de Verneuil, 46.
CRESTIN (Léon) (*Jura*), rue de l'Oratoire-du-Roule, 29.
CRETON (*Somme*), rue Godot, 7.
CROUSEILHES DOMBIDAU (de) (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 63.
CUNIN-GRIDAINE (Charles) (*Ardennes*), rue Tronchet, 5.
CURIAL (*Orne*), rue de l'Université, 107.
CURNIER (*Drôme*), rue Neuve-de-l'Université, 4.
CUVERVILLE (de) (*Côtes-du-Nord*), rue de Bourgogne, 4.

DABEAUX (*Haute-Garonne*), rue Saint-Denis, 277.
DAGUILHON-PUJOL (*Tarn*), rue de la Victoire, 86.
DAHIREL (*Morbihan*), rue Lavoisier, 1.
* DAIN (*Saône-et-Loire*), rue de Choiseul, 19.
DALBIS DU SALZE (*Aveyron*), rue Plumet, 25.
DAMBRAY (*Mayenne*), rue du Bac, 115.
DAMPIERRE (de) (*Landes*), rue Saint-Lazare, 99.
DARBLAY (*Seine-et-Oise*), rue de Lille, 74.
DARISTE (*Basses-Pyrénées*), rue de la Ferme, 26.
DARU (*Manche*), rue de Lille, 75.
DAVID (Ferdinand) (*Deux-Sèvres*), rue de l'Université, 31.
DEBÈS (*Hérault*), rue de la Convention, 5.
DEBROTONNE (*Aisne*), rue de la Concorde, 14.
DEFONTAINE (*Vendée*), rue des Bons-Enfans, 19.
DEFONTENAY (*Eure*), rue de la Ferme, 19.
DEFOURMENT (*Somme*), rue de l'Echiquier, 21.
* DELAJUS (*Charente-Inférieure*), rue Saint-Florentin, 16.
DELAVALLADE (*Creuse*), rue de l'Union, 51.
DELAVAU (*Indre*), rue Taitbout, 4.
DELBETZ (*Dordogne*), avenue de Neuilly, 14, porte Maillot.
DELBREL (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Germain-des-Prés, 5.
DELEBECQUE (*Nord*), rue de l'Arcade, 13.
* DELESSERT (Benjamin) (*Seine*), rue Montmartre, 176.
DEMANTE (*Eure*), rue Soufflot, 2.
DÉMAREST (*Seine-Inférieure*), rue de Luxembourg, 29.
DEMESMAY (*Doubs*), rue des Saussayes, 12.
DENAYROUZE (*Aveyron*), rue Honoré-Chevalier, 4.
DENIS (*Côtes-du-Nord*), rue de la Madeleine, 35.
DENISSEL (*Pas-de-Calais*), cité d'Antin, 4.
DENJOY (*Gironde*), rue de Lille, 70.
DÉPASSE (*Côtes-du-Nord*), rue du Havre, 14.
DERRIEY (*Jura*), rue de la Madeleine, 53.
DESCAT (*Nord*), passage des Petites-Écuries, 15.
DE SÈZE (*Gironde*), quai d'Orsay, 3.
DESJOBERT (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Guillaume, 18.
DESMAROUX (*Allier*), rue de Lille, 37.
DESMARS (*Loire-Inférieure*) rue de l'Université, 14.
DESMOUSSEAUX DE GIVRÉ (*Eure-et-Loir*), rue de la Madeleine, 26.
DETOURS (*Tarn-et-Garonne*), rue Baillif, 8.
DEVANSAYE (de la) (*Maine-et-Loire*), rue Saint-Honoré, 353.
DIDIER (Algérie), rue St-Dominique-St-Germain, 87.
DIEULEVEULT (*Côtes-du-Nord*), rue Mont-Thabor, 13.
* DOLLFUS (*Haut-Rhin*), rue de la Paix, 19.
DOMPIERRE-D'HORNOY (de) (*Somme*), rue Neuve-des-Mathurins, 64.
DOUAY (*Pas-de-Calais*), rue Bleue, 3 *bis*.
DOUESNEL (*Calvados*), boulevard des Italiens, 12.
DOUHET (DE) (*Puy-de-Dôme*), rue de Beaune, 7.
DOUTRE (*Rhône*), rue Fontaine-Molière, 35.
DROUYN DE LHUYS (*Seine-et-Marne*), rue de la Madeleine, 33.
DRUET-DESVAUX (*Orne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 114.
DUBOIS (Amable) (*Somme*), rue d'Isly, 10.

DUCHÉ (*Loire*), rue de Penthièvre, 34.
DUCLUZEAU (*Dordogne*), rue d'Alger, 10.
* DUCOS (Th.), (*Seine*), rue Tronchet, 11.
* DUCOUX (*Haute-Vienne*), rue de Bourgogne, 41.
DUFAURE (*Charente-Inférieure*), rue Lepelletier, 20.
DUFOUGERAIS (*Vendée*), rue Caumartin, 22.
* DUFOUR (*Allier*), rue Godot, 25.
DUFOURNEL (*Haute-Saône*), rue Duphot, 16.
DUFRAISSE (Marc) (*Dordogne*), rue Copeau, 17.
DULAC (*Dordogne*), avenue de Saint-Cloud, 29, à Passy.
DUMAS (*Nord*), à la Sorbonne.
* DUPETIT-THOUARS (Am^al) (*Maine-et-Loire*), rue Castellane, 10.
DUPIN (*Nièvre*), à la Présidence.
DUPIN (Charles) (*Seine-Inférieure*), rue du Bac, 24.
* DUPONT (de Bussac) (*Isère*), rue Greffulhe. 4.
DUPONT-DELPORTE (*Pas de-Calais*), rue de Berlin, 18.
DUPRAT (Pascal) (*Landes*), rue d'Isly, 7.
DUPRÉ (*Aude*), rue des Champs-Élysées, 13.
DUPUTZ (Edouard) (*Gers*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.
DUQUENNE (*Nord*), rue Neuve-des-Mathurins, 74.
DURAND-SAVOYAT (*Isère*), rue Saint-Honoré, 350.
DURIEU (Paulin) (*Cantal*), rue du Bac, 83.
DUSSOUBS (E. Gaston) (*Haute-Vienne*), rue de la Madeleine, 14.
* DUVERGIER DE HAURANNE (*Cher*), rue de Rivoli, 5.
ENNERY (*Bas-Rhin*), rue du Temple, 101.
* ESCHASSÉRIAUX (*Charente Inférieure*), rue de Luxembourg, 22.
ESPINASSE (de l') (*Haute-Garonne*), rue Godot, 6.
* ESQUIROS (*Saône-et-Loire*), rue Rousselet-St-Germain, 29.
ESTANCELIN (*Seine-Inférieure*), rue Saint-Florentin, 4.
* ETCHÉGOYEN (Charles d') (*Loir-et-Cher*), rue Matignon, 16.
ETCHEVERRY (*Basses Pyrénées*), rue des Saussayes, 14.
ETIENNE (*Meuse*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
EVAIN (*Ardennes*), rue St-Florentin, 11.
FABVIER (G^al) (*Meurthe*), rue de la Ferme, 17.
FAILLY (*Deux-Sèvres*), rue de Grenelle-St-Germain, 96.
FALLOUX (de) (*Maine-et-Loire*), rue du Bac, 101.
FARCONET (*Isère*), rue Neuve-des-Mathurins, 70.
FARRAN (*Maine-et-Loire*), rue Saint-Honoré, 390.
FAUCHER (Léon) (*Marne*), rue Blanche, 10.
FAULTRIER (de) (*Moselle*), rue du Bac, 94.
FAURE (*Hautes-Alpes*), rue de la Madeleine, 28.
FAURE (*Rhône*), rue de Ponthieu, 15.
* FAVAND (*Gard*), rue Neuve-Bréda, 29.
FAVRE (Ferdinand) (*Loire-Inférieure*), rue des Bons-Enfans, 20.
* FAVRE (Jules) (*Rhône*), rue de Choiseul, 9.
FAVREAU (*Loire-Inférieure*), rue des Marais-Saint-Germain, 20.
FAWTIER (*Haut-Rhin*), à Passy, rue de la Tour, 75.
FAYOLLE-DURAND (*Creuse*), rue de Luxembourg, 25.
FEBVREL (*Vosges*), rue Chanaleille, 3.
FERRÉ DES FERRIS (*Manche*), rue de l'Arcade, 14.
FLANDIN (*Seine-et-Oise*)) rue de la Michodière, 8.

FLAVIGNY (de) (*Indre-et-Loire*), rue des Saussayes, 9.
* FLOTTE (DE) (*Seine*), rue de Bourgogne, 4.
FOBLANT (*Meurthe*), rue de Grenelle-St-Germain, 113.
FOND (*Rhône*), rue Montaigne, 36.
FOREL (*Vosges*), rue de Luxembourg, 48.
FORNIER DE SAINT-LARY (Cel) (*H.-Pyrénées*), rue de Verneuil, 22.
FORTOUL (*Basses-Alpes*), rue Saint-Romain, 2.
* FOULD (Achille) (*Seine*), r. Bergère, 22.
FOUQUIER D'HÉROUEL (*Aisne*), rue Las-Cases, 1.
FOURGASSIÉ-VIDAL (*Tarn*), rue Castiglione, 11.
FOURNIER (*Bouches-du-Rhône*), rue Neuve-Saint-Augustin, 58.
FOURTANIER (*Haute-Garonne*), rue des Petits-Augustins, 1.
FRANCOVILLE (*Pas-de-Calais*), rue de l'Arcade, 60.
FRÉCHON (*Pas-de-Calais*), rue Bayard, 20.
FRÉMY (*Yonne*), rue Fléchier-Saint-Georges, 2.
FRESNEAU (*Ille-et-Vilaine*), rue de Grenelle-St-Germain, 122.
FRICHON aîné (*Haute-Vienne*), rue Bayard, 20.
GAIN (*Maine-et-Loire*), rue Jacob, 52.
GAMBON (*Nièvre*), rue de Bourgogne, 42.
GARNON (*Seine*), rue de Bourgogne, 43.
GASC (*Haute-Garonne*), rue de Berlin, 19.
GASLONDE (*Manche*), rue Saint-Lazare, 119.
GASSELIN (de Fresnay) (*Sarthe*), rue Saint-Honoré, 418.
GASTIER (*Ain*), rue Casimir-Perier, 15.
GAVARRET (*Gers*), rue de Grenelle Saint-Germain, 89.
GAVINI (Denis) (*Corse*), rue Tronchet, 1.
GÉRARD (Léon) (*Loir-et-Cher*), rue de la Chaussée-d'Antin, 41.
GÉRARD (*Meurthe*), rue Casimir-Perier, 9.
GÉRARD (*Oise*), rue du Faubourg-Montmartre, 59.
GÉRARD (Charles) (*Bas-Rhin*), rue du Colysée, 27.
GERMONIÈRE (*Seine-Inférieure*), rue Blanche, 33.
GICQUEAU (de) (*Loire-Inférieure*), rue de Beaune, 12.
GIGON-LABERTRIE (*Orne*), rue Saint-Honoré, 363.
GILLAND (*Seine-et-Marne*), rue de Ponthieu, 8.
GILLON (*Meuse*), rue de l'Université, 14.
GINDRIEZ (*Saône-et-Loire*), rue Saint-Louis, 40, à Batignolles.
GIRARD (Gustave de) (*Hérault*), rue de Verneuil, 31.
* GIRARDIN (Emile de) (*Bas-Rhin*), rue de Chaillot, 104.
GIRARDIN (Ernest de) (*Charente*), rue Blanche, 35.
GIRAUD (Augustin) (*Maine-et-Loire*), r. de la Chaussée-d'Antin, 49 *bis*.
GIROT-POUZOL (*Puy-de-Dôme*), rue de l'Arcade, 58.
GLEIZAL (*Ardèche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 89.
GODELLE (*Aisne*), rue de Luxembourg, 5.
GORREC (LE) (*Côtes-du-Nord*), rue Saint-Lazare, 102.
GOUIN (Alexandre) (*Indre-et-Loire*), rue Tronchet, 5.
* GOULARD (de) (*Hautes-Pyrénées*), rue Saint-Lazare, 34.
GOULHOT DE SAINT-GERMAIN (de) (*Manche*), r. de la Madeleine, 16.
GOURGAUD (Gal) (*Deux-Sèvres*), rue Joubert, 26.
* GOYET-DUBIGNON (*Mayenne*), rue des Petits-Augustins, 3.
GRAMMONT (de) (*Haute-Saône*), rue de Lille, 121.
* GRAMMONT (Gal DELMAS de) (*Loire*), rue de Miromesnil, 9.

GRANDVILLE (de) (*Loire-Inférieure*), rue Basse-du-Rempart, 66.
GRANGE (de la) (*Gironde*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 107.
GRANIER (*Vaucluse*), rue de la Paix, 6.
GRASSET (de) (*Hérault*), rue des Champs-Elysées, 13.
GRELIER-DUFOUGEROUX (*Vendée*), rue Jacob, 39.
GREPPO (*Rhône*), rue de Ponthieu, 15.
* GRESLAN (de) (*Ile de la Réunion*), rue de l'Arcade, 33.
GREVY (*Jura*), rue Richelieu, 15.
GRILLON (*Indre*), place de la Madeleine, 13.
GRIMAULT (*Sarthe*), rue Neuve-des-Mathurins, 17.
GROS (Auguste) (*Pas-de-Calais*), rue du Bac, 119.
GROUCHY (G^{al} de) (*Gironde*), rue de l'Université, 24.
* GUILGOT (*Vosges*), rue de Rivoli, 50 *bis*.
GUILLIER DE LA TOUSCHE (*Maine-et-Loire*), rue de Suresnes, 1 *bis*.
GUISARD (*Creuse*), rue de Rivoli, 30.
GUITER (*Pyrénées-Orientales*), rue Joubert, 7.
HARSCOUET DE SAINT-GEORGES (*Morbihan*), rue Neuve-Saint-Augustin, 55.
HAUTPOUL (G^{al} d') (*Aude*), en Algérie.
HAVRINCOURT (d') (*Pas-de-Calais*), rue de Varennes, 43.
HÉBERT (*Aisne*), rue Mont-Thabor, 27.
HEECKEREN (de) (*Haut-Rhin*), rue Caumartin, 17.
HENNECART (*Vienne*), rue Neuve-des-Mathurins, 41.
* HENNEQUIN (*Saône-et-Loire*), rue de Verneuil, 30.
HENNESSY (*Charente*), rue de la Concorde, 10.
HÉRAMBAULT (d') (*Pas-de-Calais*), rue d'Alger, 5.
HERNOUX (Am^{al}) (*Seine-et-Oise*), rue Richepance, 7.
HESPEL (Adalbert d') (*Nord*), rue St-Dominique-St-Germain, 69.
HEURTIER (*Loire*), rue de l'Université, 25.
* HOCHSTUHL (*Bas-Rhin*), rue du Temple, 101.
HOUDETOT (d') (*Calvados*), rue de Londres, 10.
HOUEL (*Vosges*), rue de Babylone, 37.
HOVYN DE TRANCHÈRE (*Gironde*), rue Caumartin, 17.
HUBERT-DELISLE (*Gironde*), rue Beaujon, 3.
HUGO (Victor) (*Seine*), rue de la Tour-d'Auvergne, 37.
HUGUENIN (*Haute-Saône*), rue Racine, 12.
HUNOLSTEIN (d') (*Moselle*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 119.
HUOT (*Vosges*), rue de Lille, 50.
HUSSON (G^{al}) (*Aube*), rue Cadet, 13.
JAFFARD (Justin) (*Lozère*), rue de l'Arcade, 11.
JANVIER (*Tarn-et-Garonne*), rue Saint-Lazare, 36.
* JEHL (*Bas-Rhin*), rue Corneille, 5.
JOIGNEAUX (*Côte-d'Or*), rue des Tournelles, 10, à Passy.
JOLLIVET (*Dordogne*), rue de l'Isly, 8.
* JOLY (*Saône-et-Loire*), rue de Verneuil, 51.
JORET (*Gers*), rue des Capucines, 10.
JOUANET-DORVILLE (*Guyane*), rue d'Anjou-St-Honoré, 30.
JOURNU (*Gironde*), rue de la Paix, 32.
JOUY (*Aude*), rue St-Hyacinthe-St-Honoré, 10.
JUÉRY (*Tarn*), rue de la Ferme, 58.
JUNYEN (*Vienne*), rue de la Michodière, 7.

JUSSERAUD (*Puy-de-Dôme*), rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis*.
KÉRANFLECH (de) (*Finistère*), rue de Lille, 59.
KÉRATRY (de) (*Finistère*), quai Voltaire, 9.
KÉRIDEC (de) (*Morbihan*), rue de Grenelle St-Germain, 75.
KERMAREC (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue Pigale, 22.
* KESTNER (*Haut-Rhin*), rue des Saussaies, 10.
KOLB-BERNARD (*Nord*), rue Rumfort, 15.
LABORDE (Cel) (*Charente-Inférieure*), rue de Moscou, 3.
LABORDE (Léo de) (*Vaucluse*), rue de l'Université, 67.
LABORDÈRE (*Somme*), rue de l'Odéon, 36.
* LABOULAYE (*Bas-Rhin*), rue des Quatre-Vents, 10.
LABOULIE (DE) (*Bouches-du-Rhône*), rue Tronchet, 27.
LABROUSSE (*Lot*), place de la Madeleine, 17.
LA BRUGUIÈRE (de) (*Gard*), rue Martignac, 3.
LACAVE (*Loiret*), rue de Luxembourg, 25.
LACAZE (*Hautes-Pyrénées*), rue de la Paix, 28.
LACLAUDURE (*Haute-Vienne*), rue de la Madeleine, 28.
LACROSSE (*Finistère*), rue du Cirque, 15.
LADEVÈZE (de) (*Aisne*), rue de l'Université, 14.
LADOUCETTE (*Moselle*), rue Saint-Lazare, 58.
LAFAYETTE (Oscar) (*Seine-et-Marne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 48.
LAFON (*Lot*), quai de Jemmapes, 2.
LAFOSSE (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue St-Germain-des-Prés, 11.
* LAGARDE (*Gironde*), rue de la Chaussée-d'Antin, 37.
* LAGRANGE (de) (Frédéric) (*Gers*), avenue d'Antin, 15.
LAGRANGE (Charles) (*Seine*), rue Casimir-Perier, 27.
LAGRENÉ (de) (*Somme*), rue Las-Cases, 7.
LAIDET (de) (*Basses-Alpes*), rue de la Concorde, 7.
LAIMÉ (*Finistère*), rue de Beaune, 14.
LAINÉ (*Gironde*), rue Saint-Lazare, 36.
LAMARQUE (*Dordogne*), rue des Vignes, 14, à Passy.
* LAMARTINE (de) (*Loiret*), rue de l'Université, 82.
LAMENNAIS (*Seine*), rue de Milan, 3.
LAMORICIÈRE (Gal de) (*Sarthe*) rue Las-Cases, 11.
LANGLAIS (*Sarthe*), rue de Seine-St-Germain, 43.
* LANJUINAIS (*Seine*), rue Godot, 28.
LARABIT (*Yonne*), rue des Saints-Pères, 7.
LARCY (de) (*Gard*), rue de Verneuil, 52.
LARRABURE (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 69.
LASTEYRAS (*Puy-de-Dôme*), rue des Pyramides, 2.
LASTEYRIE (Ferdinand de) (*Seine*), rue du Bac, 32.
LASTEYRIE (Jules de) (*Seine-et-Marne*), rue Miromesnil, 16.
LATRADE (*Corrèze*), rue Rumfort, 10.
LAUREAU (*Mayenne*), rue Richelieu, 12.
LAURENCEAU (*Vienne*), rue de Lille, 56.
LAURENT (*Ardèche*), rue de Grenelle-St-Germain, 89.
LAURISTON (Gal de) (*Aisne*), avenue des Champs-Elysées, 77.
LAUSSAT (DE) (*Basses-Pyrénées*), rue d'Angoulême-St-Honoré, 25.
LAVERGNE (*Tarn*), rue du Faubourg-St-Honoré, 100.
LEBEUF (Louis) (*Seine-et-Marne*), rue Hauteville, 58.
LEBRETON (Gal) (*Eure-et-Loir*), rue de la Ferme, 22.

LECOMTE (*Yonne*), rue de la Chaussée-d'Antin, 47.
LECONTE (*Côtes-du-Nord*), rue de l'Université, 36.
LE CROM (*Morbihan*), rue Plumet, 25.
LEFAVRAIS (*Orne*), rue de Bourgogne, 73.
LEFEBVRE-DUGROSRIEZ (*Somme*), rue Neuve-des-Mathurins, 64.
LEFEBVRE-DURUFLÉ (*Eure*), rue de l'Université, 48.
LE FLO (G[al]) (*Finistère*), à l'Assemblée nationale.
LEFRANC (Pierre) (*Pyrénées-Orientales*), rue Blanche, 60.
LEFRANC (Victor) (*Landes*), rue Louis-le-Grand, 19.
LEGRAND (*Eure*), rue des Lombards, 24.
LEGROS-DEVOT (*Pas-de-Calais*), rue Basse-du-Rempart, 50.
LÉLUT (*Haute-Saône*), à la Salpétrière.
LEMAIRE (*Oise*), rue Saint-Georges, 22.
LEMAROIS (*Manche*), rue Blanche, 33.
LEMERCIER (*Charente*), rue de Lille, 54.
* LEMULIER (*Côte-d'Or*), rue Soufflot, 26.
LEPELETIER-D'AUNAY (*Seine-et-Oise*), rue de Varenne, 24.
* LEPIC (*Seine-et-Oise*), rue Pigale, 16.
LEQUIEN (*Pas-de-Calais*), rue Vanneau, 30.
LEROUX (Emile) (*Oise*), rue Neuve-des-Mathurins, 6.
LEROUX (Jules) (*Creuse*), rue du Jardinet, 13.
LEROUX (Pierre) (*Seine*), rue du Jardinet, 13.
* LEROY-BEAULIEU (*Calvados*), rue Godot-de-Mauroy, 33.
LESCOURS (de) (*Deux-Sèvres*), rue Saint-Dominique, 35.
LESPÉRUT (*Haute-Marne*), rue du Cirque, 13.
LESPINAY (de) (*Vendée*), rue de la Madeleine, 49.
LESTIBOUDOIS (*Nord*), rue de la Chaussée-d'Antin, 62.
LEVAVASSEUR (*Seine-Inférieure*), rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
LEVERRIER (*Manche*), rue Saint-Thomas-d'Enfer, 7.
LEVET (*Loire*), rue Roquépine, 10.
LHERBETTE (*Aisne*), rue Neuve-des-Mathurins, 38.
LIMAIRAC (de) (*Haute-Garonne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
LOISET (*Nord*), rue Vanneau, 15.
LOPÈS-DUBEC (*Gironde*), rue Boudreau, 6.
LOUVET (*Maine-et-Loire*), rue du Faubourg-St-Honoré, 124.
LOYER (*Seine-Inférieure*), rue de Rivoli, 30 *bis*.
LUPPÉ (Irène de) (*Lot-et-Garonne*), rue du Bac, 102.
MADESCLAIRE (*Corrèze*), rue de la Convention, 3.
MADET (Charles) (*Allier*), quai des Ormes, 10.
MADIER DE MONTJAU (*Saône-et-Loire*), rue des Bons-Enfants, 30.
* MAGNAN (G[al]) (*Seine*), rue Matignon, 6.
MAIGNE (Francisque) (*Haute-Loire*), rue du Dragon, 44.
MAISSIAT (*Ain*), à l'École de Médecine.
MALARDIER (*Nièvre*), rue de Sèze, 16.
MALBOIS (*Haute-Garonne*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 48.
* MALEVILLE (Léon de) (*Seine*), rue de Verneuil, 53.
MANESCAU (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 115.
* MANUEL (*Nièvre*), rue Richelieu, 59.
MARCHANT (*Nord*), rue Saint-George, 2 *bis*.
MAREAU (Théodore) (*Vendée*), rue Plumet, 19.
MARÉCHAL (*Côte-d'Or*), place de la Madeleine, 6.

MARRAST (François) (*Landes*), rue Jacob, 12, hôtel de Saxe.
MARTEL (*Pas-de-Calais*), rue de la Ferme, 23.
MARTIN Alexandre) (*Loiret*), place de la Madeleine, 17.
MARTIN DE VILLERS (*Seine-Inférieure*), rue du Marché-d'Aguesseau, 10.
MATHÉ (Félix) (*Allier*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 38.
MATHIEU-BODET (*Charente*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
MATHIEU DE LA REDORTE (*Aude*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 31.
MATHIEU (de la Drôme) (*Rhône*), rue de Chaillot, 38.
MAURE (*Var*), rue Duphot, 6.
MAUGUIN (*Côte-d'Or*), rue Basse, 1, à Passy.
MAZÉ-LAUNAY (*Finistère*), rue Taranne, 19.
MÈGE (*Finistère*), rue de Lille, 59.
MELUN (de) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Grenelle-St-Germain, 33.
MELUN (Anatole de) (*Nord*), rue de la Chaise, 22.
MERENTIÉ (*Bouches-du-Rhône*), rue Saint-Georges, 10.
MÉRODE (de) (*Nord*), rue de Grenelle, 91.
MICHAUT (*Meurthe*), rue des Champs-Elysées, 13.
MICHEL (de Bourges) (*Cher*), rue de Berlin, 12.
MICHOT-BOUTET (*Loiret*), rue de l'Eglise, 16, à Batignolles.
MIE (Auguste) (*Dordogne*), rue des Martyrs, 52.
* MIGEON (*Haut-Rhin*), place Vendôme, 14.
MILLOTTE (*Haute-Saône*), rue Feydeau, 3.
MIMEREL (*Nord*), rue Neuve-des-Mathurins, 86.
MIOT (*Nièvre*), rue Voltaire, 5.
MISPOULET (*Lot-et-Garonne*), rue Chauveau-Lagarde, 4.
MOLÉ (*Gironde*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 85.
MONET (*Meurthe*), rue du Cirque, 18.
MONNIER (*Haute-Loire*), rue des Frondeurs, 6.
MONNIER (*Morbihan*), rue de Sèvres, 17.
MONTAGUT (*Dordogne*), rue d'Alger, 5.
MONTALEMBERT (de) (*Doubs*), rue du Bac, 40.
MONTEBELLO (LANNES de) (*Marne*), rue de Varennes, 37.
MONTHOLON (*Charente-Inférieure*), place du Palais, 2.
MONTIGNY (de) (*Pas-de-Calais*), rue de Babylone, 24.
MOREAU (*Creuse*), rue Saint-Honoré, 412.
MOREAU (*Seine*), rue Saint-Merry, 25.
MOREL-CORNET (*Somme*), rue Saint-Honoré, 353.
MORELLET (*Rhône*), rue de Penthièvre, 34.
MORIN (*Drôme*), rue de la Madeleine, 29.
MORNAY (de) (*Oise*), rue de l'Université, 57.
MORNY (de) (*Puy-de-Dôme*), avenue des Champs-Elysées, 15.
MORTEMART (Henri de) (*Seine-Inférieure*), rue d'Iéna, 23.
MOSKOWA (Cel NEY de la) (*Moselle*), rue de Luxembourg, 49.
MOUCHY (NOAILLES de) (*Oise*), rue d'Astorg, 10.
MOULIN (*Puy-de-Dôme*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 102.
MOUSTIER (de) (*Doubs*), rue de Lille, 80.
MUHLENBENCH (*Haut-Rhin*), rue Neuve-des-Bons-Enfants, 11.
MURAT (Lucien) (*Lot*), avenue de Saint-Cloud, 65, à Passy.
MURAT-SISTRIÈRES (*Cantal*), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 35.
NADAUD (Martin) (*Creuse*), rue de Seine-St-Germain, 9.
NAGLE (de) (*Charente-Inférieure*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 28.

NETTEMENT (Alfred) (*Morbihan*), rue Saint-Lazare, 36.
NEUVILLE (RIOULT de) (*Calvados*), rue de l'Université, 91.
* NEY (Edgard) (*Charente*), rue Montaigne, 13.
NOBLET (*Côte-d'Or*), rue du Bac, 15.
NOEL (de Cherbourg) (*Manche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 112.
NOEL-PARFAIT (*Eure-et-Loir*), rue des Martyrs, 20.
NORMANT DES SALLES (*Côtes-du-Nord*), rue de Beaune, 14.
OLIVIER (d') (*Vaucluse*), rue Saint-Thomas-d'Aquin, 1.
ORNANO (d') (*Indre-et-Loire*), rue de la Ville-l'Evêque, 10.
OUDINOT DE REGGIO (Gal) (*Meuse*), rue de Bourgogne, 44.
PAILLET (*Aisne*), rue Thérèse, 13.
PANAT (de) (*Gers*), à l'Assemblée nationale.
PARC (du) (*Manche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 16.
PARIEU (de) (*Cantal*), r. du Bac, 35.
PARISIS (*Morbihan*), rue Las-Cases, 1.
PASCAL (Frédéric) (*Bouches-du-Rhône*), rue Taitbout, 30.
PASSY (*Eure*), rue Neuve-des-Mathurins, 34.
PAULMIER (*Calvados*), rue Saint-Florentin, 7.
PAYER (*Ardennes*), rue du Bac, 31.
PÉAN (Émile) (*Loiret*), rue de la Monnaie, 9.
PÉCOUL (*Martinique*), rue d'Isly, 10.
* PELET (Gal) (*Ariége*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 96.
PELLETIER (*Rhône*), rue Geoffroy-Marie, 2.
PENIÈRES (*Corrèze*), rue d'Assas, 3.
PERDIGUIER (Agricol) (*Seine*), rue du Faubourg-Saint-Antoine, 123.
PERIER (Casimir) (*Aube*), rue de la Chaussée-d'Antin, 7.
* PERRINON (*Guadeloupe*), rue Neuve-Saint-Augustin, 13.
PERSIGNY (de) (*Nord*), rue Montaigne, 11.
PERVINQUIÈRE (*Vienne*), rue Jacob, 22.
PEUPIN (*Seine*), rue Castellane, 5.
PIDOUX (*Doubs*), rue de Luxembourg, 16.
PIGEON (*Seine-et-Oise*), rue Saint-Honoré, 387.
PIOGER (Frédéric de) (*Morbihan*), rue Cassette, 23.
PIQUET (*Orne*), rue de l'Arcade, 35.
PISCATORY (*Indre-et-Loire*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 100.
PLANCY (de) (*Aube*), rue de la Ferme, 45.
PLANCY (de) (*Oise*), rue Saint-Lazare, 7.
PLICHON (*Pas-de-Calais*), rue de Bourgogne, 43.
PONGÉRARD (*Ille-et-Vilaine*), rue Neuve-des-Mathurins, 17.
PONS-TANDE (*Ariége*), rue de la Victoire, 46.
PORION (*Somme*), rue de la Ferme, 15.
POSTEL (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bourgogne, 4.
POUGEARD (*Charente*), rue Bleue, 7.
POUJOULAT (*Bouches-du-Rhône*), rue des Champs-Elysées, 13.
PRADIÉ (*Aveyron*), rue Bellechasse, 21.
PROA (*Vienne*), rue Neuve-Saint-Augustin, 32.
PRUDHOMME (*Haut-Rhin*), rue Tronchet, 22.
QUERHOENT (*Ille-et-Vilaine*), rue de Beaune, 14.
QUINET (Edgard) (*Ain*), rue du Mont-Parnasse, 32.
RACOUCHOT (*Saône-et-Loire*), rue des Champs-Elysées, 13.
RADOULT DE LAFOSSE (Gal) (*Lot-et-Garonne*), rue de l'Arcade, 12.

RANCÉ (de) (*Algérie*), rue Tronchet, 30.
RANDOING (*Somme*), rue Mogador, 5.
RANTIAN (*Allier*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 130.
RAPATEL (G^al^) (*Seine*), rue Fléchier, 2.
RASPAIL (Benjamin) (*Rhône*), rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 5.
RATEAU (*Charente*), rue d'Alger, 5.
RAUDOT (*Yonne*), rue de l'Université, 36.
RAULIN (*Meuse*), rue Richer, 51.
* RAVINEL (de) (*Vosges*), rue Grenelle-Saint-Germain, 113.
* REGNAUD DE SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (G^al^) (*Charente-Inférieure*), rue Blanche, 38.
REMILLY (*Seine-et-Oise*), rue de Lille, 47.
RÉMUSAT (de) (*Haute-Garonne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
RENAUD (*Basses-Pyrénées*), rue de Lille, 49.
RENOUARD (*Lozère*), rue Richepance, 5.
REPELLIN (*Isère*), rue Mondovi, 7.
RESAL (*Vosges*), rue de Bourgogne, 50.
RESSÉGUIER (de) (*Basses-Pyrénées*), rue d'Aguesseau, 11.
REY (G^al^) (*Drôme*), rue de Londres, 3.
REY (*Tarn*), rue de Provence, 58.
REYBAUD (Louis) (*Bouches-du-Rhône*), rue Basse-du-Rempart, 46.
REYMOND (*Isère*), rue de la Madeleine, 20.
RIANCEY (Henri de) (*Sarthe*), rue Hillerin-Bertin, 11.
RIBOISIÈRE (de la) (*Ille-et-Vilaine*), rue de Bondy, 58.
RICHARD (*Cantal*), rue de Grenelle-Saint-Honoré, 13.
RICHARDET (*Jura*), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 100.
RICHÉ (*Ardennes*), rue des Trois Frères, 7.
RICHIER (*Gironde*), rue Saint-Honoré, 392.
RIGAL (*Tarn*), rue de l'Université, 27.
* RIOUST DE L'ARGONTAYE (*Côtes-du-Nord*), rue de Beaune, 3.
ROCHEJAQUELEIN (de la) (*Morbihan*), rue Neuve-de-Berri, 16.
ROCHETTE (de la) (*Loire-Inférieure*), rue de la Madeleine, 49.
ROCHUT (*Nièvre*), boulevard Monceaux, 22, à Batignolles.
RODAT (*Aveyron*), villa Beauséjour, 9, à Passy (bois de Boulogne).
ROGÉ (G^al^) (*Sarthe*), rue de l'Oratoire-du-Roule, 33.
ROGER (du Nord) (*Nord*), rue Bergère, 4.
ROLLINAT (*Indre*), rue Saint-Honoré, 317.
ROMAIN-DESFOSSÉS (*Finistère*), rue Mont-Thabor, 13.
RONJAT (*Isère*), rue de Seine, 56.
ROQUEFEUIL (de) (*Finistère*), rue de Beaune, 7.
ROQUETTE (de) (*Haute-Garonne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 52.
ROSELLY-MOLLET (*Ain*), rue de Bourgogne, 41.
ROTOURS DE CHAULIEU (des) (*Calvados*), rue Bellechasse, 15.
ROUAIX (*Ariège*), rue St-Nicolas-d'Antin, 62.
ROUET (*Nièvre*), rue de Miromesnil, 41.
ROUGET-LAFOSSE (*Deux-Sèvres*), rue Neuve-de-l'Université, 14.
ROUHER (*Puy-de-Dôme*), r. Montaigne, 16.
ROUILLÉ (Emile) (*Vendée*), rue Neuve-de-l'Université, 3.
ROUSSEL (*Lozère*), avenue Marigny, 25.
ROUSSEL (*Yonne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 122.
ROUX-CARBONNEL (*Gard*), rue des Champs-Elysées, 13.

* RULLIÈRE (G^al) (*Bouches-du-Rhône*), rue de la Paix, 6.
SAGE (*Corrèze*), rue Saint-Dominique-St-Germain, 233.
SAIN (*Loire*), rue du Faubourg-Poissonnière, 131.
SAINTE-BEUVE (*Oise*), rue Louis-le-Grand, 9.
SAINT-FERRÉOL (*Haute-Loire*), rue Duphot, 12.
SAINT-GERMAIN (Hervé de) (*Manche*), rue Cisalpine, 9.
SAINT-MARC-RIGAUDIE (*Dordogne*), av. de Neuilly, 14, porte Maillot.
SAINT-PRIEST (G^al de) (*Hérault*), rue Mont-Thabor, 6.
SAINT-PRIEST (Félix de), (*Lot*), rue de l'Université, 14.
SAINT-ROMME (*Isère*), rue de l'Ouest, 44.
SALIS (de) (*Moselle*), hôtel d'Orléans, rue Richelieu.
SALMON (*Meurthe*), rue de la Tour, 70, à Passy.
SALMON (*Meuse*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 96.
SALVAT (*Loir-et-Cher*), rue de la Convention, 6.
SARTIN (*Allier*), rue de Seine-St-Germain, 18.
SAUTAYRA (*Drôme*), rue de la Tour-d'Auvergne, 37.
SAUVAIRE-BARTHÉLEMY (*B.-du-Rhône*), r. de la F.-des-Mathurins, 58.
SAVATIER-LAROCHE (*Yonne*), rue Marbeuf, 63.
SAVOYE (*Haut-Rhin*), rue de Trévise, 9.
* SCHŒLCHER (*Guadeloupe*), rue Rochechouart, 22.
SÉGUR-D'AGUESSEAU (de) (*Hautes-Pyrénées*), rue de Varenne, 46.
SERÉ (Henri de) (*Ille-et-Vilaine*), rue du Bac, 106.
SESMAISONS (de) (*Loire-Inférieure*), rue St-Dominique-St-Germain, 30.
SEVAISTRE (*Eure*), rue de Rivoli, 22.
SEYDOUX (*Nord*), rue de Clichy, 66.
SIGNARD (*Haute-Saône*), rue des Petits-Augustins, 24.
* SIMÉON (*Var*), rue de Provence, 54.
SIMONOT (*Meuse*), rue Neuve-des-Capucines, 19.
SOMMIER (*Jura*), rue d'Assas, 3.
SONIS (*Moselle*), rue de Paradis-Poissonnière, 27.
SOUBIÈS (*Hautes-Pyrénées*), rue d'Alger, 10.
SOULLIÉ (*Marne*), rue Richelieu, 63.
* SOULT DE DALMATIE (Napoléon) (*Hérault*), rue de l'Université, 69.
STAPLANDE (de) (*Nord*), rue Laffitte, 35.
SUBERVIE (G^al) (*Eure-et-Loir*), rue Cadet, 13.
SUCHET D'ALBUFÉRA (*Eure*), place Vendôme, 17.
* SUE (Eugène) (*Seine*), rue de la Pépinière, 98.
SURVILLE (de) (*Gard*), rue Saint-Germain-des-Prés, 11.
TALHOUET (de) (*Sarthe*), rue d'Anjou, 23.
TALON (*Ardennes*), rue de Grammont, 17.
TAMISIER (*Jura*), rue Vanneau, 21.
TARTAS (G^al) (*Lot-et-Garonne*), rue de l'Arcade, 2.
TASCHEREAU (*Indre-et-Loire*), rue Caumartin, 12.
TEILHARD-LATÉRISSE (*Cantal*), rue du Bac, 42.
TERNAUX (Mortimer) (*Ardennes*), rue Saint-Lazare, 27.
TERRIER (Barthélemy) (*Allier*), rue Vanneau, 41.
TESTELIN (*Nord*), rue de l'Université, 101.
THIERS (*Seine-Inférieure*), place Saint Georges, 1.
THIEULLEN (*Côtes-du-Nord*), boulevart de la Madeleine, 17.
THOMINE-DESMASURES (*Calvados*), r. St-Dominique-St-Germain, 49.
THOURET (Antony) (*Nord*), à Auteuil, rue et hameau Boileau.

Digitized by Google

Thuriot de la Rozière (*Marne*), rue de la Concorde, 10.
Tinguy (de) (*Vendée*), rue de l'Université, 11.
Tirlet (*Marne*), rue de Luxembourg, 51.
* Tixier (*Haute-Vienne*), rue Cassette, 31.
Tocqueville (Alexis de) (*Manche*), rue Castellane, 4.
Toupet des Vignes (*Ardennes*), rue de Bourgogne, 26.
Toupot de Béveaux (*Haute-Marne*), rue de la Convention, 7.
* Tourette (de la) (*Ardèche*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 52.
Tracy (Victor de) (*Orne*), rue d'Anjou-Saint-Honoré, 48.
Tréveneuc (*Côtes-du-Nord*), rue de la Concorde, 10.
Tripier de Lozé (*Mayenne*), rue de Bourgogne, 38.
Tron (*Haute-Garonne*), rue et hôtel du Helder, 20.
Turpin (Numa) (*Landes*), rue de Lille, 49.
Vacheresse (*Ardèche*), rue de Courty, 6.
* Valentin (*Bas-Rhin*), rue du Bac, 23.
* Valette (*Jura*), rue Madame, 28.
Vandeul (de) (*Haute-Marne*), rue de Sèze, 2.
Vasseur (*Ardèche*), avenue d'Antin, 25.
Vast-Vimeux (Gal) (*Charente-Inf.*), r. du faubourg Saint-Honoré, 3.
Vatimesnil-Lefebvre (de) (*Eure*), rue Saint-Dominique-St-G., 11
Vatry (de) (*Meurthe*), rue Notre-Dame-de-Lorette, 20.
Vaudoré (Symphorien) (*Orne*), rue Neuve-des-Mathurins, 106.
Vaudrey (Cel) (*Côte-d'Or*), à l'Élysée.
Vaujuas (de) (*Mayenne*), rue de Grenelle-Saint-Germain, 75.
Vavin (*Seine*), rue Saint-Dominique-St-G., 113.
Vendeuvre (Pavée de) (*Aube*), rue Neuve-des-Mathurins, 24.
Vendois (*Nord*), rue Sainte-Hyacinte-Saint-Honoré, 5.
Vergeron (de) (*Basses Pyrénées*), rue de Rivoli, 50.
Vernhette (Amédée) (*Hérault*), rue de l'Université, 29.
Vernhette (*Aveyron*), rue de l'Université, 29.
* Verninhac (*Lot*), rue de la Fraternité, 39.
Versigny (*Haute Saône*), rue Léonie, 11.
Vesin (*Aveyron*), villa Beauséjour, 9, à Passy, chaussée de la Muette.
Viard (*Meurthe*), rue des Champs-Élysées, 13.
* Vidal (*Haut-Rhin*), rue de Seine-St-G., 51.
Vieillard (*Manche*), rue du Sentier, 34.
Vignes (Th.) (*Ariége*), rue du faubourg-Saint-Honoré, 100.
Viguier (*Cher*), rue de l'Arbre-Sec, 44.
Villeneuve (de) (*Var*), rue de l'Université, 75.
Vitet (*Seine-Inférieure*), rue Barbet-de-Jouy, 9.
* Vogué (de) (*Cher*), rue de Lille, 92.
Wartelle-Deretz (*Pas-de-Calais*), r. de Grenelle-St-Germain, 27.
Wendel (de) (*Moselle*), rue Bellechasse, 70.
Westercamp (*Bas-Rhin*), rue Chalaneille, 5.
Wolowski (*Seine*), rue Bergère, 29.
Yvan (Melchior) (*Basses-Alpes*), rue Boursault, 12.

SECTION III.
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE.

M. L. N. BONAPARTE (G ✻), *Président de la République française.*
M. H. BOULAY (DE LA MEURTHE) (C ✻), *Vice-Président.*

MAISON DU PRÉSIDENT.

AIDES-DE-CAMP. Messieurs,

ROGUET (C ✻), *Général de brigade.*
VAUDREY (C ✻), *Colonel d'artillerie en retraite, Représ. du peuple.*

OFFICIERS D'ORDONNANCE. Messieurs,

BACCIOCHI, *Colonel d'état-major de la Garde nationale.*
NEY (Edgar) (O ✻), *Lieut.-colonel de cavalerie, Représ. du peuple.*
YVELIN DE BÉVILLE (O ✻), *Lieutenant-colonel du génie.*
FLEURY (Emile) (O ✻), *Chef d'escadron au 3e régiment de spahis.*
LEPIC (Napoléon) ✻, *Capitaine d'état-major, Représ. du peuple.*
DE TOULONGEON, *Capitaine d'état-major.*
DE MENNEVAL (Napoléon) ✻, *Capitaine d'artillerie.*
LAITY (Armand) ✻, *Capitaine au 7e régiment d'infanterie légère.*

SERVICE DE SANTÉ. Messieurs

CONNEAU (Henri) ✻, *Médecin particulier du Président.*
DELAROQUE ✻, *Médecin.*
JOBERT DE LAMBALLE (C ✻), *Chirurgien.*
LARREY (Hippolyte) ✻, *Chirurgien.*
TENAIN, *Médecin attaché.*

CABINET PARTICULIER.

M. MOCQUART, *Chef du cabinet.*

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA PRÉSIDENCE.

M. CHEVALIER (Aug.), *Secrétaire général.*

BIBLIOTHÈQUE.

M. LEFÈVRE-DEUMIER, *Bibliothécaire.*

INTENDANCE.

M. BURE (Charles), *Intendant.*

Palais de l'Elysée. Messieurs,

Girard de Charbonnière (O ✻), *Chef d'escadron de gendarmerie, Commandant du Palais.*
Ballet ✻, *Capitaine d'artillerie en retraite, Régisseur.*

CHAPITRE II.

Conseil d'État. — Tribunal des Conflits. — Haute-Cour de Justice. — Conseil des Ministres.

SECTION I.

CONSEIL D'ÉTAT.

Fonctions du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'Etat est consulté sur tous les projets de loi du Gouvernement. Néanmoins il peut ne pas l'être sur les projets de loi 1° portant fixation du budget des recettes et des dépenses de chaque exercice; 2° de crédits supplémentaires, complémentaires et extraordinaires; 3° portant règlement définitif du budget de chaque exercice; 4° portant fixation du contingent annuel de l'armée et appel des classes; 5° portant ratification de traités et conventions diplomatiques; 6° les projets de loi d'urgence. L'Assemblée nationale renvoie à l'examen du Conseil d'Etat les projets qui ne rentrent point dans ces catégories, et dont elle a été saisie par le Gouvernement sans que le Conseil d'Etat ait été consulté.

Le Conseil d'Etat donne son avis sur les projets de loi émanant, soit de l'initiative parlementaire, soit du Gouvernement, que l'Assemblée nationale juge à propos de lui renvoyer. Il prépare et rédige des projets de loi sur les matières pour lesquelles le Gouvernement réclame son initiative. Il donne son avis sur les projets d'initiative parlementaire, à l'égard desquels il est consulté par le Gouvernement.

Le Conseil d'Etat fait, sur le renvoi de l'Assemblée nationale, les règlements d'administration publique à l'égard desquels il a reçu la délégation spéciale énoncée en l'article 75 de la Constitution. Sont seules considérées comme contenant cette délégation, les lois portant expressément que le Conseil d'Etat fera un règlement d'administration publique pour en assurer l'exécution. Il prépare, sur le renvoi du Gouvernement, tous les autres règlements d'administration publique.

Le Conseil d'Etat résout, sur la demande des ministres, les difficultés qui s'élèvent entre eux, relativement 1° aux attributions qu'ils tiennent respectivement des lois; 2° à l'application des lois. Il donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Président de la République et par les ministres. Il exerce, à l'égard des administrations publiques, les pouvoirs de contrôle et de surveillance qui lui sont conférés par les lois.

Le Conseil d'Etat statue en dernier ressort sur le contentieux administratif. Il donne son avis dans les cas déterminés par les articles 55, 65 et 80 de la Constitution. Il apprécie, conformément à l'article 99 de la Constitution, les actes des fonctionnaires dont l'examen lui est déféré. Il exerce, en outre, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, les diverses attributions qui appartenaient au Conseil d'Etat en vertu des lois antérieures.

Composition du Conseil d'Etat.

Le Conseil d'État se compose : 1° du Vice-Président de la République, Président; 2° de quarante Conseillers d'Etat.

Avant de procéder à l'élection des membres du Conseil d'Etat, dans le cas de l'art. 72 de la Constitution, l'Assemblée nationale charge une commission, formée de deux membres élus par chaque bureau, de lui proposer une liste de candidature. Cette liste contient un nombre de candidats égal à celui des Conseillers d'Etat à élire, avec moitié en sus; elle est dressée par ordre alphabétique. L'élection ne peut avoir lieu que trois jours au moins après la distribution et la publication de la liste. Le choix de l'Assemblée peut rter sur des candidats qui ne sont point proposés par la commission. La moitié au plus

des Conseillers d'Etat peut être élu parmi les membres de l'Assemblée nationale qui fera l'élection. En cas de vacance, par décès ou démission d'un Conseiller d'Etat, ou par toute autre cause, l'Assemblée nationale procède, dans le mois, à l'élection d'un nouveau membre.

Les fonctions dans le Conseil d'État sont incompatibles avec tout autre emploi salarié.

Des Fonctionnaires attachés au Conseil d'Etat.

Il y a auprès du Conseil d'Etat : vingt-quatre Maîtres des requêtes; vingt-quatre Auditeurs; un Secrétaire-Général; un Secrétaire du contentieux.

Maîtres des requêtes. — Les Maîtres des requêtes sont nommés par le Président de la République, sur une liste de présentation, double en nombre, dressée par le Président du Conseil d'Etat et les Présidents de section. Ils doivent être âgés de vingt-cinq ans au moins.

Ils peuvent être révoqués par le Président de la République, sur la proposition du Président du Conseil d'Etat, et des Présidents de section, par lesquels ils sont préalablement entendus. Ils sont chargés, concurremment avec les Conseillers d'Etat, du rapport des affaires: ils ont voix consultative.

Auditeurs. — Les Auditeurs sont nommés au concours, dans les formes et suivant les conditions déterminées par un règlement d'administration publique fait par le Conseil d'Etat. Ils doivent être âgés, au moment de leur nomination, de vingt et un ans au moins et de vingt-cinq ans au plus. Ils sont chargés d'assister les Conseillers d'Etat et les Maîtres des requêtes rapporteurs dans la préparation et l'instruction des affaires. Le règlement détermine celles dont le rapport ne pourra pas être confié aux Auditeurs. Ils ont voix consultative dans les affaires dont le rapport leur est confié. Ils peuvent être révoqués dans la forme établie pour la révocation des Maîtres des requêtes. Ils reçoivent un traitement de l'Etat. Ils sont nommés pour quatre ans; à l'expiration de ce terme ils cessent de plein droit leurs fonctions.

Le quart des emplois de Maître des requêtes qui viennent à vaquer est réservé aux anciens Auditeurs ayant cinq ans de service dans l'administration active, et le quart des emplois de Sous-Préfet aux Auditeurs attachés depuis deux ans au moins au Conseil d'Etat. Les Auditeurs nommés aux fonctions de Sous-Préfet, qui ne les accepteraient point, seront considérés comme démissionnaires et immédiatement remplacés.

Secrétaire-Général et Secrétaire du contentieux. — Le Secrétaire-Général est nommé et peut être révoqué dans la même forme que les Maîtres des requêtes. Il dirige le travail des bureaux, et tient la plume aux assemblées générales.

Le Secrétaire du contentieux est nommé par le Président du Conseil d'Etat, sur la proposition du Secrétaire-Général. Il est attaché à la section du contentieux.

Des formes de procéder.

Le Conseil d'Etat se divise en trois sections : 1° Section de législation; 2° Section d'administration; 3° Section du contentieux administratif.

Les Conseillers d'Etat de chaque section élisent au scrutin secret et à la majorité absolue le Président de la section. Le Président de la section de législation remplit les fonctions de Vice-Président du Conseil d'Etat, et remplace le Président en cas d'absence ou d'empêchement. Les fonctions des Présidents de section durent jusqu'au moment où ils sont soumis à la réélection par l'Assemblée nationale.

La *Section de législation* est chargée de l'examen, de la préparation et de la délibération des matières énoncées dans les articles 1, 2, 3, 4, 7 et 8 de la loi. Elle forme dans son sein des commissions spéciales permanentes et temporaires pour l'étude préparatoire des affaires. Sur la demande des commissions ou comités de l'Assemblée nationale, elle désigne des Conseillers d'Etat ou des Maîtres des requêtes pour exposer l'avis du Conseil-d'État dans les comités ou commissions de l'Assemblée nationale. Tous les projets sur lequels le Conseil d'État est consulté par l'Assemblée nationale ou par le Gouvernement sont transmis à la Section de législation : elle en délibère sans retard. L'avis de la Section ou du Conseil d'Etat, selon la nature du projet, doit être transmis à l'Assemblée nationale ou au Gouvernement dans le mois, au plus tard, de la réception des pièces au Secrétariat général. Si l'Assemblée nationale, en renvoyant un projet au Conseil d'Etat, demande qu'il soit examiné d'urgence, le président de la section nomme le rapporteur le jour même de la réception des pièces; le rapport est fait à la section de législation dans les trois jours au plus tard; la section et le Conseil d'Etat en délibèrent, toutes affaires ces-

santes, et le résultat de la délibération est transmis sur-le-champ à l'Assemblée nationale.

La *Section d'administration* examine les affaires énoncées en l'article 4 de la loi. Elle est divisée en comités correspondant aux divers départements ministériels, et composés de trois membres au moins. Ces comités sont, sur la demande de la section de législation, adjoints aux délibérations de cette dernière section, sur les projets qui concernent le département ministériel auquel ils correspondent.

La *Section du contentieux* est chargée du jugement des affaires contentieuses. Elle est composée de neuf membres. Un maître des requêtes, désigné par le Président de la République, remplit les fonctions du ministère public. Deux autres Maîtres des requêtes désignés de la même manière, le suppléent dans ses fonctions. Le rapport des affaires contentieuses est fait en séance publique par celui des Conseillers d'Etat ou Maîtres des requêtes que le président de la section en a chargé. Après le rapport, les avocats des parties sont admis à présenter des observations orales. Le Maître des requêtes chargé des fonctions du ministère public donne ses conclusions. La section ne peut délibérer qu'en nombre impair, et sept au moins de ses membres étant présents. Les Conseillers d'Etat absents ou empêchés sont remplacés par des Conseillers d'Etat pris dans les autres sections d'après l'ordre du tableau. La décision est lue en séance publique ; elle est transcrite sur le procès-verbal des délibérations et signée par le président, le rapporteur et le secrétaire du contentieux. Il y est fait mention des membres présents et ayant délibéré. Les expéditions qui sont délivrées portent la formule exécutoire. Le procès-verbal des séances de la section du contentieux mentionne l'accomplissement des dispositions des articles 37, 38 et 39 de la loi. Dans le cas où ces dispositions n'ont pas été observées, la décision peut être l'objet d'un recours en révision; lequel est introduit dans les formes de l'article 33 du décret du 22 juillet 1806. Le décret du 22 juillet 1806 et les lois et règlements relatifs à l'instruction des affaires contentieuses continuent à être observées devant la section du contentieux. Sont applicables à la section du contentieux les dispositions des articles 88 et suivants du Code de procédure civile sur la police des audiences, et l'article 130 relatif à la condamnation aux dépens. Le ministre de la justice dénonce à la section du contentieux les actes administratifs contraires à la loi, et la nullité peut en être prononcée. Lorsqu'il est rendu par une juridiction administrative une décision sujette à annulation, et contre laquelle les parties n'ont pas réclamé dans le délai déterminé, le ministre de la justice peut aussi en donner connaissance à la section du contentieux; la décision est annulée sans que les parties puissent se prévaloir de l'annulation.

Le Conseil d'Etat délibère en *Assemblée générale*, 1° sur tous les projets de loi et sur les projets de règlement d'administration publique; 2° sur les projets de décret que le règlement du Conseil d'Etat aura déférés à l'examen de l'Assemblée générale, et sur ceux qui lui seront renvoyés par les diverses sections. Le ministre de la justice défère à l'Assemblée générale du Conseil d'Etat toutes décisions de la section du contentieux contenant excès de pouvoir ou violation de la loi. La décision est annulée dans l'intérêt de la loi. Le ministre de la justice a également le droit de revendiquer devant le *Tribunal spécial des conflits*, organisé par l'article 89 de la Constitution, les affaires portées devant la section du contentieux, et qui n'appartiennent pas au contentieux administratif. Toutefois, il ne peut se pourvoir devant cette juridiction qu'après que la section du contentieux a refusé de faire droit à la demande en revendication qui doit lui être préalablement soumise. Le règlement du Conseil d'Etat détermine les formes du pourvoi autorisé par l'article 46 de la loi sur le Conseil d'Etat. Le Conseil d'Etat ne peut délibérer en assemblée générale si vingt et un membres au moins ne sont pas présents. Le président a voix prépondérante en cas de partage. L'Assemblée générale du Conseil d'Etat est présidée par le Vice-Président de la République.

Dispositions générales. Les ministres ont entrée dans le sein du Conseil d'Etat et des sections de législation et d'administration. Ils sont entendus toutes les fois qu'ils le demandent. Le Conseil d'Etat et les sections de législation et d'administration peuvent appeler à assister à leurs délibérations et à y prendre part avec voix consultative, les membres de l'Institut et d'autres corps savants, les magistrats, les administrateurs et tous autres citoyens qui leur paraîtraient pouvoir éclairer les délibérations par leurs connaissances spéciales. Le Conseil d'Etat et les sections ont le droit de convoquer dans leur sein, sur la désignation des ministres, les chefs de service des administrations publiques et tous autres fonctionnaires, pour en obtenir des explications sur les affaires en délibération. Les séances ne

sont publiques que pour le jugement des affaires contentieuses. Les rapports, procès-verbaux et avis des sections ou du Conseil d'Etat sont annexés aux projets de loi transmis au Gouvernement ou à l'Assemblée nationale. Les avis sont rendus publics dans les cas spécifiés par le règlement. Le Vice-Président de la République préside, toutes les fois qu'il le juge convenable, les séances des sections, des commissions et des comités, sauf la section du contentieux. Les projets de loi, règlements d'administration publique et décrets délibérés dans le Conseil d'Etat, les sections ou les comités en portent la mention. Un règlement désigne les affaires qui seront portées devant l'Assemblée générale ou devant les sections, et celles qui ne seront soumises qu'à l'examen d'un comité.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTAT.

Président du Conseil d'Etat.

M. H. Boulay (de la Meurthe) (C ❋), *Vice-Président de la République*, rue de Vaugirard, 58.

Vice-Président du Conseil d'État.

M. Vivien (O ❋), *Président de la Section de législation*, rue Rumfort, 8.

Présidents des sections.

M. Vivien (O ❋) (*Législation*), rue Rumfort, 8.
M. . . . . (*Administration*).
M. Maillard (G O ❋) (*Contentieux*), rue N.-D.-des-Victoires, 14.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Boulatignier ❋, rue Vavin, 4.
Jouvencel (de) ❋, rue de Grenelle-Saint-Germain, 54.
Bethmont, rue St-Romain, 4.
Cormenin (de) (O ❋), rue Caumartin, 12.
Marchand (O ❋), rue de Lafayette, 16.
Stourm, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Bouchené-Lefer ❋, rue de l'Odéon, 35.
Rivet (O ❋), rue de Suresne, 7.
Carteret, rue de l'Arbre-Sec, 22.
Boudet ❋, rue de la Chaussée-d'Antin, 49.
Paravey ❋, rue des Petites-Ecuries, 44.
Havin ❋, rue de Provence, 36.
Boulay de la Meurthe (J.) (O ❋), rue de l'Université, 24.
Charton, rue Saint-Germain-des-Prés, 2.
Pérignon ❋, rue de Grammont, 17.
Pons (de l'Hérault) ❋, rue de Bondy, 32.
Cuvier (Frédéric) ❋, rue Godot-de-Mauroy, 8.
Dunoyer (O ❋), rue de l'Université, 89.
Lanyer (O ❋), rue Champagny, 3.
Tournouër (O ❋), rue de Lille, 43.
Hély-d'Oissel ❋, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 32.
Say (Horace) ❋, rue Boursault, 11.
Mahérault (C ❋), rue de Tivoli, 27.
Vuillefroy ❋, rue de Bruxelles, 24.
Boussingault (O ❋), rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Baumes (O ❋), rue de Grenelle-Saint-Germain, 33.
Tourangin (G O ❋), rue Rumfort, 13.
Bureaux de Pusy ❋, rue d'Anjou-St-Honoré, 48.

RAINNEVILLE (DE) (O ✱), rue de Varennes, 27.
HERMAN (O ✱), allée d'Antin, 37 (Champs-Élysées).
TARLÉ (Gal DE) (C ✱), rue Caumartin, 12.
DEFRESNE ✱, rue de Londres, 22.
BÉHIC (O ✱), rue Neuve-des-Mathurins, 30.
O'DONNELL (O ✱), rue de La Bruyère, 10.
SAINT-AIGNAN (DE) (O ✱), quai d'Orsay, 25.
JUBELIN (G O ✱), rue des Champs-Elysées, 14.
GAULTHIER DE RUMILLY ✱, rue du Houssaye, 7.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

CHEVEIGNÉ (DE) (O ✱), rue Basse-du-Rempart, 32.
LUCAS ✱, place de la Concorde, 8.
PAGÈS ✱, rue Louis-le-Grand, 18.
THIERRY (Amédée) (O ✱), rue Casimir Périer, 2.
CORNUDET ✱, rue de Vaugirard, 63.
FRANÇOIS ✱, rue Saint-Sauveur, 16.
MONTAUD ✱, rue Boursault, 11 *bis*.
MASSON (O ✱), rue Mont-Thabor, 12.
SAHUNE (DE), rue de Luxembourg, 41.
GOMEL, rue des Moulins, 12.
CALMON ✱, rue Castellane, 6.
HALLEZ-CLAPARÈDE, rue Saint-Florentin, 7.
BUSSIERRE (DE), rue de Lille, 84.
REVERCHON ✱, rue Neuve-Saint-Augustin, 29.
CAMUS-DUMARTROY, quai Voltaire, 25.
DAVERNE, rue de l'Abbaye, 14.
DUBOIS (Eugène) ✱, rue Duphot, 18.
TRIPIER ✱, rue d'Astorg, 29.
GOUPIL, rue Laffitte, 47.
PASCALIS, rue Saint-Romain, 4.
FABAS, Chaussée-de-la-Muette, 8, à Passy.
MAIGNE ✱, rue des Saints-Pères, 16.
LOUYER-VILLERMAY ✱, rue de la Chaussée-d'Antin, 26.
N. . . . .

Auditeurs, Messieurs.

Meurinne, *quai Voltaire*, 5.
Aubernon, *rue de Lille*, 5.
De Montesquiou, *rue Bellechasse*, 13.
Leviez, *rue St-Dominique-St-G.*, 37.
L'Hôpital, *rue Godot-Mauroy*, 41.
Pron, *rue Mogador*, 14.
Martin (du Nord), *rue de Tivoli*, 10.
Robert, *r Rousselet-St-Germain*, 3.
Curé de la Chaumelle, *r. Tournon*, 12.
Gaudin, *rue de Chabrol*, 54.
Dubois de Jancigny, *rue Montaigne*, 25.
Faré, *Faubourg-Poissonnière*, 34.
Benoist, *place Vendôme*, 8.
Delorme, *rue Godot-Mauroy*, 19.
De Bosredon, *r. Nve-des-Mathurins*, 70.
Lemarié, *rue des Sts-Pères*, 50.
O'Donnell, *rue de la Bruyere*, 10.
Marbeau, *rue Joubert*, 47.
Sautayra, *r. de la Tour d'Auvergne*, 37.
Tranchant, *r. Hautefeuille*, 10.
Mouton-Duvernet, *r. St-André-des-Arcs*, 7.
Batbie, *r. Jacob*, 21.
N.....
N.....

Ministère public près la Section du Contentieux.

M. Cornudet ✱, *Maître des Requêtes, Commissaire du gouvernement.*
M. Camus-Dumartroy, N..... } *Maîtres des Requêtes, Suppléants du Commissaire du gouvernement.*

CONSEILLERS D'ÉTAT HONORAIRES. Messieurs,

De Pernety (G ❋), rue de Vaugirard, 50.
De Brevannes (O ❋), rue du Faub.-Montmartre, 63.
Poyferré de Cère (O ❋), *ancien Préfet.*
Hochet ❋, *anc. Secrétaire gén. du Conseil d'Etat*, rue de Lille, 95.
Brière de Lesmont ❋ rue Martel, 2.
Patry (O ❋), rue de Grenelle-St-Germain, 98.
Bellocq (O ❋), *ancien Ministre plénipotentiaire.*
Sainte-Suzanne (O ❋), *ancien Préfet*, rue de Condé, 24.
Paulze d'Ivoy (O ❋), *ancien Préfet*, rue de Madame, 26.
De Portes ❋, rue Saint-Lazare, 24.
De Breteuil (C ❋), rue de Sèvres, 85.
De Bourqueney (G O ❋), *ancien Ambassadeur.*
Deffaudis (C ❋), *ancien Ministre plénipotentiaire.*
De Bondy (O ❋), *ancien Préfet*, rue de Provence, 54.
De Marmier ❋, rue de la Ville-l'Evêque, 30.
Portal ❋, rue Basse-du-Rempart, 26.
D'Entraigues ❋, *ancien Préfet.*
Delaire (C ❋), *anc. Prés. de Ch. à la C. des Comptes*, r. de Grammont, 19.
Taboureau (O ❋), *ancien Conseiller d'État*, rue Pigale, 30.
De Janzé (O ❋), *ancien Conseiller d'État*, rue de Luxembourg, 20.
Fumeron d'Ardeuil (O ❋), *anc. Cons. d'État*, r. de la Madeleine, 15.

Maîtres des Requêtes Honoraires. Messieurs,

Chaudruc de Crazannes ❋.
Joly de Fleury ❋.
D'Arlincourt (Victor) ❋, rue de la Pépinière, 33.
Anisson-Dupéron ❋, rue d'Anjou-St-Honoré, 43.
D'Arlincourt (Charles) ❋.
De Maleteste (O ❋).
De Montigny, rue de la Pépinière, 31.
Forest ❋.
De Chabrol (Edouard).

DIVISION DU CONSEIL D'ÉTAT EN SECTIONS ET COMITÉS.

SECTION DE LÉGISLATION.

M. Vivien, *Président.*

Conseillers d'État. Messieurs,

Boulatignier.
Rivet.
Boudet.
Charton.
Cuvier (F.).
Say (Horace).
Boussingault.
Tourangin.
Bureaux de Pusy.
De Rainneville.
Gal de Tarlé.
Defresne.
Béhic.
Jubelin.
Gaulthier de Rumilly.

Auditeurs. Messieurs,

Leviez.
Lhopital.
Curé de la Chaumelle.
Faré.
De Bosredon.
Lemarié.
Marbeau.
Tranchant.
Mouton-Duvernet.

Bellot, *Secrétaire de la Section.*

Commission des recours en grâce, Messieurs,

Boudet, *Président.*
Charton.
Cuvier.
Gal de Tarlé.
Defresne.

Auditeurs, Messieurs,

Leviez.
Lhopital.
Curé de la Chaumille
Faré.
De Bosredon.
Lemarié.
Marbeau.
Tranchant.
Mouton-Duvernet.

De Planard, *Secrétaire de la Commission*.

SECTION D'ADMINISTRATION.

M..... *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Bethmont.
De Cormenin.
Stourm.
Havin.
J. Boulay (de la Meurthe).
Pérignon.
Pons (de l'Hérault).
Dunoyer.
Lanyer.
Tournoüer.
Mahérault.
Vuillefroy.
Herman.
O'Donnell.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Cheveigné (de).
Pagès.
Thierry.
Montaud.
Masson.
De Sahune.
Calmon.
Hallez-Claparède.
Dubois (Eugène).
Goupil.
Pascalis.
Fabas.

Auditeurs. Messieurs,

Meurinne.
Aubernon.
De Montesquiou.
Pron.
Martin (du Nord).
Robert.
Gaudin.
Dubois de Jancigny.
Delorme.
O'Donnell.
Sautayra.
Batbie.

Sain, *Secrétaire de la Section*.

Comité de l'Intérieur, de la Justice, de l'Instruction publique et des Cultes.

M..... *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Pérignon. Tournoüer. Herman. O'Donnell.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Pagès. Montaud. De Sahune. Calmon. Fabas.

Auditeurs. Messieurs,

Aubernon. De Montesquiou. Martin (du Nord). Gaudin. Benoist.

De Gislain, *Secrétaire du Comité*.

Comité des Finances, de la Guerre et de la Marine.

M. Stourm, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

De Cormenin. J. Boulay (de la Meurthe). Pons (de l'Hérault). Mahérault.

Maîtres des Requêtes Messieurs,

De Cheveigné. Masson. Hallez-Claparède. Pascalis.

Auditeurs. Messieurs,

Robert. Dubois de Jancigny. Delorme. Sautayra. Batbie.

Locré, *Secrétaire du Comité*.

Comité des Travaux publics, de l'Agriculture et du Commerce, et des Affaires étrangères.

M. Bethmont, *Président*.

Conseillers d'Etat. Messieurs,

Havin. Dunoyer. Lanyer. Vuillefroy.

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Thierry. Dubois (Eugène). Goupil.

Auditeurs. Messieurs,

Meurinne. Pron. O'Donnell. N.....

Sain, *Secrétaire du Comité.*

SECTION DU CONTENTIEUX.

M. Maillard, *Président.*

Conseillers d'État. Messieurs,

De Jouvencel.	Carteret.	Baumes.
Marchand.	Paravey.	De Saint-Aignan.
Bouchené-Lefer.	Hély-d'Oissel.	

Maîtres des Requêtes. Messieurs,

Lucas.	Reverchon.	Maigne.
Cornudet (*Ministère publ.*).	Camus-Dumartroy (*Suppl. du Ministère public*).	Louyer-Villermay.
François.		N....(*Suppl. du Min. publ.*)
Gomel.	Daverne.	
De Bussièrre.	Tripier.	

Philippe Pierson, *Secrétaire de la Section.*

Cabinet du Vice-Président de la République, Président du Conseil d'État.

M. Thil, *Chef*, au Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard, 25.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL D'ÉTAT.

Hôtel du Conseil d'État, quai d'Orsay.

M. Prosper Hochet ✱, *Secrétaire-général*, rue de Lille, 62.
M. Philippe Pierson, *Secrétaire du contentieux*, rue Saint-Honoré, 333.

Secrétaires des Sections et Comités. Messieurs,

Bellot, rue des Saints-Pères, 75......... *Section de Législation.*
De Planard, cité d'Antin, 9........... *Commission des recours en grâce.*
Sain, vieille route de Neuilly, 63 (Thernes). *Sect. d'adm. et Com. du Cont. et des Tr. pub.*
Locré, rue de Vaugirard, 45........... *Com. des Fin., de la Guerre et de la Mar.*
De Gislain, allée des Veuves, 28....... *Com. de l'Intér., de l'Inst. pub. et des Cultes.*

Archives. Messieurs,

Landragin. *Archiviste*, rue Blanche, 96.
Pierson ✱, *Archiviste honoraire*, rue des Tournelles, 40, à Vaugirard.

Secrétariat-général.

M. Jules Landrangin, *Chef*, rue Blanche, 96.

Bibliothèque.

M Regnault, *Bibliothécaire*, avenue des Champs-Elysées, 107.

Huissiers attachés à la Cour de cassation, exploitant près le Conseil d'État. MM.

Boulet, rue St-Sauveur, 1.	Bruant, rue de la Jussienne, 9.
Cabit ✱, r. du Pont de la Réforme, 8.	Thibault, rue du Petit-Carreau, 18.
Cañet fils, rue du Battoir, 19.	Chené, rue des Vieux-Augustins, 34.
Dejarry, rue Barre-du-Bec, 19.	Maupin, rue St-Denis, 263.

Huissiers du Conseil d'État. Messieurs,

Milliot. Clère. Lemoine. Dumortier.

ORDRE DES AVOCATS

AU CONSEIL D'ÉTAT ET A LA COUR DE CASSATION.

Les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation sont au nombre de soixante.

Indépendamment des attributions exclusives qui leur ont été conférées par les lois et règlements de leur institution, pour les affaires portées soit au Conseil d'Etat, délibérant en séance publique ou administrative et à ses divers Comités, soit à la Cour de cassation, soit au tribunal des Conflits.

Ils ont exclusivement le droit, à défaut des parties elles-mêmes, de signer, *en matière contentieuse*, tous mémoires et réclamations adressés aux ministères, et aux administrations et directions générales qui en dépendent.

Ils ont seuls et tous les jours l'entrée dans les bureaux pour la poursuite des affaires de cette nature. (*Lois des* 21 *avril* 1810, 17 *juin* 1840, *et Ordonnance du* 7 *mars* 1841, sur les concessions de mines et autres; *Arrêtés de MM. les Ministres de la Justice, des Finances et de l'Intérieur, des* 29 *septembre* 1823, 13 *mai et* 22 *juillet* 1824; *Instruction du Directeur-général de l'Enregistrement et des Domaines, du* 7 *septembre* 1824; *Circulaire de M. le Ministre des Finances aux Préfets, du* 7 *juillet* 1825, 24e *question; Arrêté du Ministre de l'Intérieur, du* 10 *janvier* 1831, *qui règle le mode d'exécution de celui du* 22 *juillet* 1824.)

Suivant décision du Ministre de la Marine et des Colonies, du 4 août 1829, leurs fonctions d'Avocat d'office dans les cas prévus par les art. 144 et 145 de l'ordonnance du 31 août 1828, sont remplies par le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, sous la surveillance du Conseil de l'Ordre. — Nonobstant cette désignation, les défendeurs ont toujours la faculté de choisir tel autre Avocat qu'ils jugent convenable, et, dans ce cas, les pièces lui sont remises sans frais.

Messieurs,

1820.

Roger ❋, *Doyen, ancien Président*, rue des Beaux-Arts, 10.
Beguin Billecocq ❋, *ancien Président*, rue Neuve-Saint-Roch, 32.

1821.

Piet ❋, rue de Seine, 43.

1827.

Grandjean Delisle, rue Cadet, 16.

1829.

Moreau ❋, *ancien Président*, rue Mont-Thabor, 24.

1830.

Lanvin, rue Monsieur-le-Prince, 31.
Ripault, rue Bergère, 31.

1831.

Gatine, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.

1832.

Legé (*St-Ange*), place Vendôme, 8.

1834.

De Verdière ❋, *Prés.*, rue du Pot-de-Fer-St-Sulpice, 10.

1836.

Rigaud, place Dauphine, 12.
Morin, rue du Bac, 32.
Carette, rue des Grands-Augustins, 3.
Delaborde, rue de la Chaussée-d'Antin, 5.
Grosjean, rue de la Victoire, 14.
Belamy, quai Bourbon, 19.

1837.

Hautefeuille ❋, rue Saint-Florentin, 13.

1838.

Marmier, rue de Tournon, 21.
Béchard, rue Jacob, 41.
Martin (*de Strasbourg*), rue de Seine, 6.
Lebon, rue de Lille, 5.

1839.

Fabre ❋ (*Paul*), place du Louvre, 26.
Maulde, rue du Dragon, 10.
Dufour, rue Godot-Mauroy, 25.
Jousselin, rue Louis-le-Grand, 25.

1841.

Cabany, rue Chauveau-Lagarde, 4.
Paul-Dupont, rue Taitbout, 17.
Huet, rue de Vaugirard, 9.
De La Chère, rue Daguesseau, 12.

1843.

Nouguier (*Henri*), r. de l'Université, 40.

1844.

Teyssier-Desfarges, rue Richer, 24.
Moutard-Martin, rue Hautefeuille, 9.
Ledien, rue Jacob, 3.

1845.

Pouret-Bretteville, rue de Surênes, 13.
Marcadé, rue Monsieur-le-Prince, 47.
Bosviel, rue de Tournon, 2.
Rendu, rue de l'Université, 30.
Bos, rue de la Chaussée-d'Antin, 36.

1846.

Mathieu-Bodet, rue Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Avisse, rue de Lille, 69.
Saint-Malo (*Renard de*), r de Tournon, 17.
Thiercelin, rue Saint-Honoré, 362.
Lefebvre, place Saint-Sulpice, 16.
Hardouin, rue du Cloître-Notre-Dame, 2.

1847.

Cuénot, rue du Bac, 3.
Chatignier, rue St-Germain-des-Prés, 7.
Bourguignat, r. de Grenelle-St-Germ., 80.
Delaboulinière, r. Ne-des-Pet.-Champs, 99.

1848.

Duboy, rue Bourdaloue, 7.

1849.

Groualle, rue Mont-Thabor, 8.

1850.

Jager-Schmidt, rue
Delvincourt. rue des Petits-Augustins, 12.
Aubin, rue Joubert, 6.
Frignet, rue Saint-Florentin, 4.
Jarrige, rue Jacob, 54.
Luro, rue de Verneuil, 40.
Bret (*Léon*), quai Voltaire, 15.

1851.

Dareste, rue St-Honoré, 378.
Hennequin, quai Malaquais, 21.
Paignon, rue des Petits-Augustins, 17.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

De Verdière ✻, Président.
Legé (*St-Ange*), 1er Syndic.
Béchard, 2e Syndic.
Lebon, Secrét.-Trésorier.
Martin (de Strasbourg).
Gatine.
Fabre (*Paul*) ✻.
Maulde.
Dufour.
Jousselin.

A. Guyot, *Imprimeur de l'Ordre*, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

M. Hénissart, *Receveur de l'enregistrement des actes du Conseil d'État*, grande salle du Palais-de-Justice.

SECTION II.

TRIBUNAL DES CONFLITS.

Attributions.

Le Tribunal des Conflits, créé par la Constitution de 1848, a trois sortes d'attributions : 1° Il est chargé de régler les conflits d'attribution entre l'autorité administrative et l'autorité judiciaire ; 2° Il connaît des recours pour incompétence et excès de pouvoir, contre les arrêts de la Cour des Comptes ; 3° lorsque le ministre de la Justice estime qu'une affaire portée devant la section du Contentieux du Conseil d'Etat, n'appartient pas au contentieux administratif, le Ministre a le droit de la revendiquer devant le Tribunal des Conflits.

Organisation.

Le tribunal des Conflits se compose de quatre Conseillers d'Etat et de quatre Conseillers à la Cour de Cassation, désignés tous les trois ans par leur corps respectif. Il est présidé par la Garde-des-Sceaux, ministre de la Justice, remplacé, en cas d'empêchement, par le ministre de l'Instruction publique. Si un membre du Tribunal des Conflits est empêché, il est suppléé, à raison de sa qualité, soit par un membre du Conseil d'Etat, soit par un membre de la Cour de Cassation ; à cet effet, deux suppléants sont élus par chacun de ces deux corps.

Les fonctions du Ministère public sont remplies par deux Commissaires du Gouvernement, choisis tous les ans par le Président de la République, l'un parmi les maîtres des Requêtes au Conseil d'Etat, l'autre dans le parquet de la Cour de Cassation. Un suppléant choisi de la même manière, et pris dans les mêmes rangs, est adjoint à chacun de ces commissaires pour le remplacer en cas d'empêchement.

Un Secrétaire est attaché au Tribunal des Conflits.

Les décisions du Tribunal des Conflits ne peuvent être rendues qu'au nombre de neuf juges,

et après un rapport écrit fait par l'un des membres du tribunal, et prononcées en séance publique. Les fonctions de rapporteur sont alternativement confiées à un Conseiller d'Etat et à un membre de la Cour de Cassation, sans que cet ordre puisse être interverti. Dans aucune affaire, les fonctions de rapporteur et celles du ministère public ne peuvent être remplies par deux membres pris dans le même corps.

Les parties intéressées peuvent être représentées devant le tribunal des Conflits par les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation.

MEMBRES DU TRIBUNAL DES CONFLITS

pour les années 1849, 1850, 1851.

Messieurs,

ROUHER ❋, *Garde des Sceaux, ministre de la Justice*, Président.

BOULATIGNIER ❋, rue Vavin, 6. BOUDET ❋, rue de la Chaussée-d'Antin, 49. N. . . . . MARCHAND (O ❋), rue Lafayette, 16. BOUCHENÉ-LEFER ❋, rue de l'Odéon, 35, *Suppléant.* TOURANGIN (G O ❋), rue Rumfort, 13. *id.*	*Conseillers d'Etat.*
MESTADIER (C ❋), rue des Petits-Augustins, 21. VINCENS-SAINT-LAURENT (O ❋), rue Caumartin, 44. MILLER (O ❋), rue d'Alger, 8. RENOUARD (O ❋), rue Castellane, 4. PÉCOURT (O ❋), rue Martel, 4. *Suppléant.* DE BOISSIEUX ❋, rue de la Chaise, 4, *id.*	*Conseillers à la Cour de Cassation.*

Commissaires du Gouvernement. Messieurs,

CORNUDET ❋, Maître des Req., r. de Vaugirard, 63, *pour le Cons. d'Etat.*
ROULAND (O ❋), Avoc. gén., r. de Tournon, 8, *pour la Cour de Cassat.*
SEVIN ❋, Av. gén. à la Cour de Cassat., r. N. D. des Champs, 76, *Supp.*
N. . . . . Maître des Requêtes, *id.*.

Secrétaire.

M. GUILLAUME D'AURIBEAU, rue Saint-Lazare, 36.

Le Tribunal des Conflits siége au palais du Petit-Luxembourg, rue de Vaugirard.
Le Secrétariat est à la Chancellerie, place Vendôme.

SECTION III.

HAUTE-COUR DE JUSTICE.

La Haute-Cour de justice est instituée par l'art 91 de la Constitution. Elle juge, sans appel ni recours en cassation, les accusations portées par l'Assemblée nationale contre le Président de la République ou les ministres.— Elle juge également toutes personnes prévenues de crimes, attentats ou complots contre la sûreté intérieure ou extérieure de l'État, que l'Assemblée nationale aura renvoyées devant elle.

Sauf le cas prévu par l'art. 68 de la Constitution, elle ne peut être saisie qu'en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, qui désigne la ville où la cour tiendra ses séances.

La Haute-Cour est composée de cinq juges et de trente-six jurés.

Chaque année, dans les quinze premiers jours du mois de novembre, la Cour de Cassation nomme parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue, les membres de la Haute-Cour, au nombre de cinq, et deux suppléans Les cinq juges appelés à siéger font choix de leur président. Les magistrats remplissant les fonctions du ministère public sont désignés par le Président de la République, et, en cas d'accusation du Président de la République ou des ministres, par l'Assemblée nationale. Les jurés, au nombre de trente-six et quatre jurés suppléants, sont pris parmi les membres des conseils généraux des départements. Les représentants du peuple n'en peuvent faire partie.

Au jour indiqué pour le jugement, s'il y a moins de soixante jurés présents, ce nombre est complété par des jurés supplémentaires tirés au sort par le président de la Haute-Cour parmi les membres du conseil général du département où siége la cour.

COMPOSITION DE LA HAUTE-COUR DE JUSTICE

pour l'année 1850-1851. *Messieurs*,

LEGAGNEUR (O ❋), *Président*.

PATAILLE (O ❋),
DE LA PALME (O ❋),
LABORIE ❋,
MOREAU (Aug.)(O ❋), } *Juges*.

GRANDET ❋,
CAUCHY ❋, } *Juges suppléants*.

Pour les demeures des membres de la Haute-Cour de Justice, voir la composition de la Cour de cassation, page 364.

SECTION IV.

CONSEIL DES MINISTRES (1).

Le Conseil des Ministres se réunit sous la présidence du Président de la République ; en son absence, il est présidé par le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice.

Il délibère sur les questions de la politique étrangère, sur les matières de haute administration, sur tout ce qui tient à la police et à la sûreté générale.

Ministres Secrétaires-d'Etat. Messieurs,

Rouher ❋, Représentant du peuple, *Garde-des-Sceaux, la Justice.*
Baroche (C ❋), Représentant du peuple, *les Affaires étrangères.*
Le Gal Randon (G O ❋), *la Guerre.*
De Chasseloup-Laubat (Prosper) (O ❋), Représentant du peuple, *la Marine et les Colonies.*
Faucher (Léon) (O ❋), Représentant du peuple, *l'Intérieur.*
Magne (O ❋), *les Travaux publics.*
Buffet, Représentant du peuple, *l'Agriculture et le Commerce.*
Dombidau de Crouzeilhes (O ❋), Représ. du peuple, *l'Instruction publique et les Cultes.*
Fould (Achille) ❋, Représentant du peuple, *les Finances.*

---

(1) Au 1er janvier 1850, le Conseil des Ministres était composé comme il suit :

Justice..............	M. Rouher ❋.
Affaires étrangères.....	M. le Gal Ducos de la Hitte (G O ❋).
Guerre..............	M. le Gal d'Hautpoul (G O ❋).
Marine et Colonies.....	M le Contre-amiral Romain-Desfossés (G O ❋).
Intérieur.............	M. Ferdinand Barrot (O ❋).
Travaux publics.......	M. Bineau (C ❋).
Agriculture et Commerce.	M. Dumas (G O ❋).
Instruction publique.....	M. de Parieu ❋.
Finances.............	M. Achille Fould ❋.

Un décret individuel du 15 mars 1850, a nommé M. Baroche (C ❋) ministre de l'Intérieur, en remplacement de M. Ferdinand Barrot.

Un autre décret individuel du 22 octobre 1850, a nommé M. le Gal Schramm (G ❋), ministre de la guerre, en remplacement de M. le Gal d'Hautpoul (G O ❋).

Par décrets individuels du 9 janvier 1851, le Conseil a subi les modifications suivantes :

Affaires étrangères.....	M. Drouyn de l'Huys (G O ❋) = M. le Gal Ducos de la Hitte (G O ❋).
Guerre..............	M. le Gal Regnault de St-Jean d'Angely (G O ❋) = M. le Gal Schramm (G ❋).
Marine et Colonies.....	M. Ducos (O ❋) = M. le C.-Aal Romain-Desfossés (G O ❋).
Agriculture et Commerce.	M. Bonjean ❋ = M. Dumas (G O ❋).
Travaux publics.......	M Magne (O ❋) = M. Bineau ❋.

Des décrets individuels du 24 janvier 1851, ont renouvelé ainsi le Conseil :

Justice..............	M. de Royer (O ❋).
Affaires étrangères....	M. Brénier (C ❋).
Guerre..............	M. le Gal Randon (G O ❋).
Marine et Colonies.....	M. le Contre-amiral Vaillant (C ❋).
Intérieur.............	M. Vaïsse (C ❋).
Travaux publics.......	M. Magne (O ❋).
Agriculture et Commerce.	M. Schneider (C ❋).
Instruction publique.....	M. Giraud (C ❋).
Finances.............	M. de Germiny (C ❋).

Enfin des décrets individuels du 10 avril 1851, ont donné au Conseil des Ministres sa composition actuelle.

TROISIÈME PARTIE.

Administration générale.

CHAPITRE PREMIER.

Départements Ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA JUSTICE (1).

Place Vendôme.

M. ROUHER ✻, Représentant, *Garde des Sceaux*, *Ministre de la Justice.*

Cabinet particulier du Ministre.

M. Brière-Valigny, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches, distribution de la correspondance, affaires réservées, demandes d'audience, affaires qui ne sont spécialement attribuées à aucun bureau, correspondance particulière du ministre.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Rieff ✻, *Secrétaire général, Commissaire du Gouvernement au Sceau.*

Surveillance directe et révision de tout le travail du Ministère de la Justice; Direction spéciale du personnel des Cours et Tribunaux et des officiers ministériels; Présidence du Conseil d'administration, formé de tous les Directeurs du Ministère de la Justice; Personnel de l'administration centrale; demandes de décorations; Enregistrement et distribution des dépêches; Archives.

BUREAU DU PERSONNEL.

M. Lecrivain ✻, *Sous-Directeur.*
M. de Laigue (Alphonse) ✻, *Chef.*

Personnel des Cours, Tribunaux et Justices de paix; Magistrature de l'Algérie et des colonies; mesures disciplinaires; congés; greffes.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières sur la demande qui lui en est faite par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire général reçoit MM les Représentants les lundis et vendredis à midi, et MM. les Magistrats les jeudis, à trois heures. Il donne des audiences particulières aux personnes qui en font la demande par une lettre indiquant l'objet dont elles veulent l'entretenir.

Le public n'est point admis dans les Bureaux; il est reçu par les directeurs, rue de Luxembourg, 22, les vendredis, de trois à cinq heures. Le Bureau des légalisations est ouvert tous les jours non fériés, de midi à deux heures.

Bureau de l'Enregistrement et des Légalisations.

M. Mauzat-Laroche, *Chef.*

Analyse et enregistrement des dépêches, renseignements, légalisation des actes civils et judiciaires pour les colonies et l'étranger.

Bureau des Archives, place Vendôme.

M. de Laigue (Emile), *Chef.*

Conservation des originaux des lois ; dépôt des décrets du Président de la République, des arrêtés du Ministre de la Justice, des avis du Conseil-d'Etat, des dossiers et des circulaires du ministère de la Justice ; formation du Bulletin des Lois ; tenue du registre de promulgation ; conservation de la bibliothèque du ministère ; classification et communication des documents conservés.

DIRECTION DES AFFAIRES CIVILES ET DU SCEAU.

M. de Dalmas (O ❋), *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Armand ❋, *Chef.*

Correspondance relative à tout ce qui concerne les matières civiles; commissions rogatoires; conflits; publication des jugements en matière d'absence et de successions en déshérence ; dénonciation à la Cour de cassation pour excès de pouvoirs et pourvois dans l'intérêt de la loi; questions d'organisation judiciaire et de législation civile ou commerciale; création de Tribunaux de commerce, de justices de paix, de Chambres temporaires dans les Cours d'appel et les Tribunaux de première instance ; registres de pointe ; tableaux d'avocats; état civil; honneurs et préséances; partie civile du bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation.

Deuxième Bureau.

M. Alauzet, *Chef.*

Naturalisations; admission des étrangers au domicile en France; réintégration dans la qualité de Français; autorisation de servir à l'étranger; dispenses d'âge, de parenté et d'alliance pour mariage ; changements et additions de noms ; majorats; dotations ; règlement, réduction et remise des droits de sceau ; correspondance avec la grande chancellerie de la Légion-d'Honneur ; Journal des Savants ; personnel et discipline des référendaires au sceau.

Troisième Bureau.

M. Combes, *Chef.*

Personnel des Avocats à la Cour de cassation, des Avoués près les Cours d'appel et les tribunaux de première instance, des Commissaires-priseurs, des Huissiers et des Gardes du commerce ; police et discipline ; création et suppression d'offices ; Régime, organisation et discipline du notariat ; créations et suppressions d'offices.

DIRECTION DES AFFAIRES CRIMINELLES ET DES GRACES.

M. De Sibert-Cornillon ❋, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Guyot, *Chef.*

Poursuite des crimes, délits et contraventions ; surveillance de l'instruction des procédures et de l'exécution des condamnations ; pourvois en cassation dans l'intérêt de la loi ; demandes en règlement de juges et en renvoi pour cause de suspicion légitime ; mise en jugement des agents du Gouvernement ; nomination des présidents d'assises ; examen des comptes rendus des sessions ; questions relatives aux Tribunaux militaires et mariti-

mes ; examen et exécution des conventions concernant l'extradition des malfaiteurs ; commissions rogatoires ; questions de compétence criminelle ; questions relatives aux frais de justice ; partie criminelle du bulletin officiel des arrêts de la Cour de cassation ; examen des listes du jury.

Deuxième Bureau.

M. Billecoq, *Chef.*

Recours en grâce et en commutation de peine ; réhabilitations ; demandes de mises en liberté provisoires des enfants détenus par voie de correction ; grâces collectives accordées annuellement dans les bagnes et prisons ; envoi à la Cour de cassation des pourvois formés contre les arrêts et jugements rendus en matière criminelle, correctionnelle et de simple police ; renvoi des arrêts intervenus sur ces pourvois.

Troisième Bureau.

M. Arondeau ✻, *Chef.*

Préparation des comptes généraux de l'administration de la justice criminelle et de l'administration de la justice civile et commerciale ; réunion des statistiques judiciaires publiées à l'étranger.

(Le Directeur des affaires civiles surveille les travaux de la statistique civile.)

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ ET DES PENSIONS.

M. Decrusy (O ✻) ✻, *Directeur.*

Premier Bureau.

M. Brayoud, *Chef.*

Formation des comptes et budgets ; répartition des crédits législatifs ; demandes de fonds, ordonnancement de toutes les dépenses du personnel et du matériel sur le continent et en Algérie ; tenue des écritures ; vérification des états de traitement ; examen des comptes rendus par les Préfets ; menues dépenses des Cours et Tribunaux ; examen des droits à la retraite ; liquidation et mise en paiement des pensions ; examen du compte des fonds de retenue ; allocations de secours aux anciens magistrats et à leurs veuves et enfants ; matériel du ministère.

Deuxième Bureau.

M. Gérard ✻, *Chef.*

Vérification, régularisation et ordonnancement de tous les frais de justice faits en matière criminelle, correctionnelle et de simple police.

Graveur du Ministère de la Justice.

M. Barre ✻.

RÉFÉRENDAIRES AU SCEAU. Messieurs,

Les Référendaires sont chargés exclusivement de la poursuite des demandes relatives aux majorats et dotations, du versement au Trésor des droits de sceau sur les ordres de versement qui leur sont délivrés par le directeur des affaires civiles.

1836. *Devercy*, rue St-Germain-des-Prés, 15.
1836. *Simon*, rue de Luxembourg, 41.
1839. *Cordier*, rue Geoffroy-Marie, 6.
1841. *Froyez*, rue du Faubourg-Poissonnière, 54.
1842. *Hélye*, rue Fontaine-Molière, 41.
1844. *Briot* ✻, boulevard des Capucines, 7.
1845. *Roussel*, rue Le Pelletier, 7.
1845. *Chomereau*, rue Blanche, 40.
1845. *Legras*, rue Neuve-de-l'Université, 8.

1846. *Louvet*, rue des Pyramides, 3.
1847. *Lucy*, passage Violet, 12.
1847. *Delabarre*, rue La Rochefoucault, 3.

Membres du Bureau.

Cordier, *Président;* Froyez, *Trésorier;* Briol ❋, *Secrétaire.*

IMPRIMERIE NATIONALE

Rue Vieille-du-Temple, 87.

(Entrée avec une permission, le jeudi à 2 heures).

NOTA. *Les personnes qui désirent visiter les ateliers de l'Imprimerie sont admises les jeudis, sur billets délivrés par le Directeur. Les lettres de demandes doivent être affranchies.*

Impression, distribution et débit des lois, ordonnances, règlements et actes du Gouvernement. — Service du Conseil d'État, du cabinet et des bureaux du Président de la République. — Impression des effets et valeurs émises par le Trésor public. Moulage des cartes, — des congés des troupes, — des brevets, — des timbres, — passe-ports, etc. — Service général des ministères et administrations centrales et spéciales dont les impressions sont payées sur les deniers de l'État (*Lois et ordonnances sur le service de l'établissement*). — Impression des ouvrages de sciences et arts publiés aux frais du Gouvernement, en vertu d'une autorisation spéciale. — Impression aux frais des auteurs, sur autorisation spéciale de M. le Garde-des-Sceaux, des ouvrages composés en tout ou en partie de caractères étrangers

(MM. les imprimeurs de Paris sont autorisés, par décision de M. le Garde-des-Sceaux, à faire composer et imprimer à l'Imprimerie nationale la partie des ouvrages qu'ils auraient entrepris, dans laquelle il se trouverait des caractères orientaux, ou quelques-uns des signes particuliers qui existent dans la typographie étrangère de cet établissement.)

M. DE SAINT-GEORGES (O ❋), *Directeur.*

Service général de l'établissement, sous les ordres de M. le Garde-des-Sceaux. — Rapports avec le Ministre des Finances pour ce qui est relatif au mouvement des fonds et aux encaisses, aux recettes et aux dépenses; avec les ministères et les administrations centrales, la Cour des Comptes et les receveurs généraux, pour tout ce qui est relatif au service de l'Imprimerie nationale, aux mémoires émis en règlement et aux comptes et budgets. — Demandes d'autorisation pour des impressions en caractères étrangers.

Cabinet du Directeur.

M. d'Escodeca de Boisse, *Chef.*

Correspondance particulière et générale; — affaires réservées; — demandes d'audience; demandes de visiter l'établissement; — enregistrement des demandes d'emplois; — rédaction des rapports et des ordres du jour; — notes sur le personnel; — ouverture des dépêches, etc.

PREMIER BUREAU. — *Administration.*

M. Duprat, *Chef.*

Correspondance administrative; personnel et pensions; confection des bulletins des frais d'impression; enregistrement des commandes; vérification des mémoires du commerce; comptabilité des labeurs et ouvrages en dépôt; archives; bibliothèque; délivrance d'ampliations; préparation des rapports pour impressions gratuites.

DEUXIÈME BUREAU. — *Travaux.*

M. Rousseau (Aug.) ❋, *Chef.*

Surveillance de l'exécution des commandes en ce qui concerne les travaux de fonderie,

de typographie, de lithographie et de tous les travaux accessoires à l'impression, y compris les livraisons aux administrations publiques et celles des labeurs qui ne doivent pas être conservés en dépôt; surveillance du cabinet des poinçons.

TROISIÈME BUREAU. — *Bulletin des Lois* (1).

M. Regnault, *Chef.*

Surveillance de l'envoi du bulletin des lois, du bulletin de la Cour de cassation; du bulletin officiel de la marine; des journaux à souche et de tous les ouvrages formant le fonds de l'Imprimerie nationale; comptes administratifs annuels de l'emploi des exemplaires de ces ouvrages.

QUATRIÈME BUREAU. — *Comptabilité et Contrôle.*

M. Doré, *Chef.*

Tenue des livres; confection des mémoires d'impressions; vérification des dépenses; préparation des comptes et budgets; préparation des ordonnances de fonds et de payement.

CINQUIÈME BUREAU. — *Comptabilité en matières et deniers.*

M. Metman (Charles), *Chef.*

Conservation du matériel de l'établissement; payement de toutes les dépenses; recettes du montant des mémoires d'impressions et produits divers; versements au Trésor public.

SIXIÈME BUREAU. — *Service intérieur.*

M. Montluc, *Chef.*

Surveillance du service intérieur de l'établissement et des travaux ou réparations aux bâtiments; mobilier de l'hôtel et des bureaux; préparation et exécution des adjudications, marchés et approvisionnements.

Typographie orientale.

M. Burnouf (Eugène) (O ✻), Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, *Inspecteur.*

M. de Lagrange ✻, *Correcteur.*

Service de Santé.

M. Cullérier ✻, *Chirurgien*, rue de l'Odéon, 32.

Comité pour l'examen des Ouvrages dont l'impression gratuite est demandée. Messieurs,

Le Garde-des-Sceaux, Ministre de la Justice, *Président.*
De Saint-Georges (O ✻), *Directeur de l'Imprimerie nationale, Vice-Présid.*
Arago (G O ✻), *Membre de l'Institut.*
Burnouf (E.) (O ✻), *id.*
Cousin (C ✻), *id.*
Hase (C ✻), *Membre de l'Institut.*
De Lagrange ✻, *Représentant.*
Mohl ✻, *Membre de l'Institut.*
Naudet (C ✻), *id.*
Pardessus (O ✻), *id.*
Vitet (O ✻), *id.*
Rousseau ✻, *Secrétaire.*

---

(1) On s'abonne à l'Imprimerie Nationale aux ouvrages ci-après, aux prix suivants pour l'année, savoir: Bulletin des Lois, 9 fr.; Bulletin des Arrêts de la Cour de Cassation, partie civile ou criminelle séparément, 8 fr.; les deux parties réunies, 14 fr.; Bulletin officiel de la Marine, 9 fr. pour Paris, et 12 fr. pour les départements; Bulletin des Comités historiques, 9 fr. — On s'abonne dans les départements chez les Directeurs de Postes.

SECTION II.

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES,

Boulevard des Capucines et rue Neuve-des-Capucines, 10 *et* 18.

M. BAROCHE (C ❋), Représent. du peuple, *Ministre et Secrét. d'État.*

Cabinet du Ministre et Secrétariat.

M. de Serre (Hercule) ❋, *Chef.*

Les travaux réservés ; la correspondance personnelle et les audiences du Ministre ; le bureau du départ et de l'arrivée de la correspondance, les traducteurs, etc.

Bureau du départ et de l'arrivée de la Correspondance.

M. Le Rée ❋, *Chef.*

DIRECTION POLITIQUE.

M. de Viel-Castel (Louis) (C ❋), *Directeur.*

M. de Cramayel (O ❋), *Sous-Directeur.*

Les affaires politiques ; les questions de limites et d'extradition ; les conventions de poste, etc,; le personnel des agents diplomatiques, etc.

DIRECTION COMMERCIALE.

M. de Lesseps (Théodore) (C ❋), *Directeur.*

M. de Clercq (Alexandre) (O ❋), *Sous-Directeur.*

Les affaires commerciales ; les traités de commerce et de navigation ; la protection du commerce français dans les pays étrangers ; les réclamations' u commerce étranger envers le gouvernement français ; le règlement de la comptabilité des chancelleries consulaires ; le personnel des agents consulaires et des drogmans de consulat.

Bureau du protocole.

M. Feuillet de Conches (O ❋), *Sous-Directeur, Chef.*

L'expédition des traités et conventions ; les pleins-pouvoirs, les commissions, provisions, *exequatur;* les ratifications ; les lettres de notification, de créance, de rappel et de recréance ; le cérémonial et le protocole ; les priviléges, immunités et franchises diplomatiques des Ambassadeurs et des Ministres étrangers ; les audiences diplomatiques, etc.

DIRECTION DES ARCHIVES ET DE LA CHANCELLERIE.

M. Cintrat (C ❋), *Directeur.*

M. Dumont (O ❋), *Sous-Chef.*

La conservation et le classement de toutes les correspondances du Ministère, dont elle établit la table analytique ; la collection des traités et documents diplomatiques de tout genre ; le dépôt des décrets et des arrêtés : la recherche de tous les documents et renseignements demandés pour le service du département, et pour tout autre service public et privé.

(Cette Direction est formée de la Sous-Direction des Archives et du bureau de la Chancellerie).

Bureau de la Chancellerie.

M. Seneuze (O ❋), *Chef.*

Les passeports autres que les passeports de cabinet ; les légalisations, les *visa* et la perception des droits qui en résultent ; la transmission des actes judiciaires et des commissions rogatoires ; la discussion des questions touchant à l'état civil, et l'instruction des réclamations relatives à des matières d'intérêt privé, telles que les successions ouvertes en pays étranger, les recouvrements sur particuliers, etc.

Ce bureau est le seul du Département des Affaires étrangères qui soit ouvert au public. On peut s'y présenter tous les jours (les dimanches et fêtes exceptés) de onze à quatre heures.

DIRECTION DES FONDS, DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTENTIEUX.

M. Brénier (C ❋), Ministre plénipotentiaire de 1re classe, *Directeur.*

M. de Saint-Chaffray ❋, *Sous-Directeur.*

Les travaux généraux et particuliers relatifs aux dépenses du Ministère; la correspondance avec les agents politiques et commerciaux sur toutes les matières de comptabilité, et sur tout ce qui s'y rapporte; les écritures en partie double, et les livres et registres prescrits par les ordonnances et les règlements spéciaux; la liquidation des frais de service de tous les agents, celle des indemnités de voyage et des frais de courriers; les présents diplomatiques et les pensions de retraite, etc.

Les affaires contentieuses qui doivent être appréciées d'après les dispositions des actes diplomatiques, et celles qui résultent des réclamations de Français contre les gouvernements étrangers, et des réclamations d'étrangers contre le gouvernement français.

(Le Directeur est Membre du Comité consultatif du contentieux, attaché au département des affaires étrangères).

Secrétaires-Interprètes pour les Langues orientales.

M. Desgranges (Alix) (C ❋), 1er *Secrétaire-Interprète*, rue St-Guillaume, 18.

M. Desgranges aîné ❋, } *Secrétaires-Interprètes.*
M. Duchenoud ❋, }

COMITÉ *consultatif du contentieux près le Département.* MM.

N. . . . . , *Président.*
Duvergier ❋. *Avocat à la Cour d'appel.*
Cintrat (C ❋), *Directeur des Archives.*
De Gabriac (O ❋), *ancien ambassadeur.*
Brénier (C ❋), *Directeur de la Comptabilité et du Contentieux.*

Agence du Ministère à Marseille.

M. Désages, *Agent.*

Conseil judiciaire du département.

M. Moullin ❋. *Avoué près le Tribunal de première instance*, rue des Petits-Augustins, 8.

M. Beaufeu, *Notaire*, rue Sainte-Anne, 51.

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DES PUISSANCES ÉTRANGÈRES EN FRANCE. MM.

AUTRICHE.

Paris . . . . . Bon de Rothschild (GO ❋), *Consul-général*, rue Laffitte, 15.
Le Havre. . . Etienne Troteux, *Consul.*
Bordeaux.. . . Stricker, *Consul génér.*
Bayonne. . . . Lesson de Reyer, *Vice-C.*
Marseille.. . . Lavison, *Consul général.*
Bastia. . . . . Cecconi, *Vice-Consul.*

BADE (Grand-Duché de).

Strasbourg. . . Hummel (A.), *Consul.*
Le Havre . . . Rosenlecher, *id.*
Bordeaux. . . . Clossmann (Paul), *id.*
Lyon. . . . . . Charles Meurer, *id.*

BAVIÈRE.

Strasbourg. . . Hummel, *Consul.*
Le Havre. . . Meinel, *id.*
Bordeaux . . . De Sulzer-Wart, *id.*
Bayonne. . . . Bonnat, *id.*
Montpellier et Cette . . . Lichtenstein, *id.*
Marseille.. . . N. . . . . . *id.*

BELGIQUE.

Dunkerque et Gravelines. De Vette (Aug.), *Cons.*
Calais. . . . . { Dessin, *id.* / Guillebert, *Vice-Cons.*
Boulogne. . . . Adam (A.) ❋, *Consul.*
Le Havre . . . Langer, *id.*
Rouen. . . . . Dieusy, *id.*
Brest. . . . . . Kerjegu, *id.*
Nantes. . . . . Goullin, *id.*
S.-Martin-de-Ré. Souchet, *Vice-Consul.*
Ile d'Oléron. . Compère, *id.*
La Rochelle. . Romieux, *Consul.*
Marennes. . . Vignaud-Reynaud, *V.-C.*
Bordeaux . . . { Damas (Junior), *Consul.* / Bruno-Lacaze, *V.-Cons*
Bayonne. . . . Miramon, *Consul.*
Montpellier et Cette . . . . Bazile, *Agent Cons.*
Marseille. . . { Le Cte Escalon, *Consul.* / Ferrari, *Vice-Consul.*
Toulon . . . . Aube (P. G.), *Consul.*
Cherbourg. . . Mauger (V.), *id.*
Noirmoutiers. Pineau, *id.*
Lorient. . . . Quinchez ❋, *id.*
St-Valery-sur-Somme . . . Crocsel, *Vice-Consul.*
Lille . . . . . Decock, *Consul.*
Lyon . . . . . Quisard, *id.*

BOLIVIE.

Bordeaux. . . Seoane, *Consul.*
Marseille. . . Roussier, *id.*

BRÉSIL.

Paris. . . . . . Maciel da Rocha, *Cons. gén.*, rue Joubert, 11.

BRUNSWIK.

Bordeaux. . . Klipsch, *Consul.*

CHILI.

Paris . . . . . Marco del Pont, *Consul.*
Le Havre . . . Yrigoyen, *id.*
Bordeaux. . . Santa-Coloma, *id.*
Marseille. . . Escalon, *id.*
Cette. . . . . . Caron (Charles), *id.*
Bayonne.. . . De la Puente (Eus.), *id.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Bordeaux . . . Santa-Colonna, *C.-gén.*

DANEMARK.

Paris . . . . . Delong ❋, *Consul gén.*, rue de Trévise, 3.
Dunkerque. . . Bonvarlet, *Consul.*
Le Havre. . . Duntzfeldt, *id.*
Nantes. . . . . Bourcard, *id.*
La Rochelle. . Becker, *id.*
Bordeaux . . . { Kirstein, *id.* / Bethmann, *Consul adj.*
Bayonne. . . . Roth, *Consul.*
Cette. . . . . . Jansen (J. M.), *id.*
Marseille . . . Frisch, *id.*
Bastia. . . . . N. . . . ., *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Bordeaux . . . Meyer, *Consul général.*
Marseille.. . . { Stella, *Consul général.* / Guidi, *Vice-Consul.*

EQUATEUR.

Paris. . . . . Dotres, *Consul*, rue. . .
Le Havre. . . . Géry, *Consul.*
Bordeaux. . . Gauthren, *id.*
Marseille. . . . Estarico, *id.*

ESPAGNE.

Le Havre . . . Degola y Ravara, *Consul.*
Bordeaux. . . . { Oviedo, *Consul nommé.* / Argueh, *Vice-C. nommé.*
St-Jean-de-Luz. . Jordan, *Vice-Consul.*
Bayonne. . . . { Potestad, *Consul.* / Arias, *Vice-Consul.*
Perpignan. . . { Tovar, *Consul.* / Azémar, *Vice-Consul.*
Cette. . . . . . Gavaron, *Consul.*
Marseille . . . { Prat, *Consul.* / Estarico, *V.-Consul.*

Paris. . . . . De Grimaldi ❋, *Cons.*, rue de Miroménil, 35. Rubio de Pradas, *V.-C.*
Rouen. . . . Mauri, *Consul.*

ÉTATS ROMAINS.

Bastia. . . . . Lota, *Consul-général.*
Marseille . . . Escalon, *id.*
Bordeaux. . . Delbos (Théodore), *id.*
Bayonne. . . . Miramon, *Consul.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Paris . . . . . Walsh, *Consul*, rue...
Le Havre. . . . Draper, *Consul.*
Nantes. . . . . Rogues, *id.*
La Rochelle. . Auboyneau, *id.*
Bordeaux . . . Kahl, *id.*
Marseille . . . Hodge, *id.*
Lyon. . . . . . Heudebert, *id.*
Lorient. . . . . Church, *id.*
Sédan. . . . . . Antoine, *id*
Bayonne. . . . Furtado, *id.*
Napoléon-Vendée. Audouy, *id.*

GRANDE-BRETAGNE.

Paris . . . . . Pickford (T.), *Consul*, r. du Faub. St-Honoré, 39.
Calais. . . . . Bonham (E. W.), *Consul.*
Boulogne. . . . Hamilton (Will.), *id.*
Le Havre . . . Featherstonhaugh, *id.*
Granville . . . Turnbull (John), *id.*
Brest. . . . . . Perrier (A.), *id.*
Nantes. . . . . Newman (Henry), *id.*
La Rochelle. . Close (John), *id.*
Bordeaux . . . Scott (T. B. G.), *id.*
Bayonne. . . . Graham (F. J.), *id.*
Marseille . . . Turnbull (A.), *id.*
Ile de Corse. . Pennington (Th.), *id.*

GRÈCE.

Paris. . . . . D'Eichthal ❋, *Consul gén.*, r. Lepelletier, 14.
Marseille. . . Zizinia (G.), *Consul.*

HANOVRE.

Calais. . . . . Morley, *Consul.*
Le Havre . . . Kestner, *Consul-gén.*
Nantes. . . . . Goupilleau, *Consul.*
St-Martin (*Ile de Ré*). . . . Rivaille-Dechézeaux, *id.*
Bordeaux . . . Klepper, *id.*
Bayonne. . . . Daguerre, *id.*
Cette. . . . . . Bremer (Ch.), *V.-Cons.*
Marseille. . . . Peyron, *Consul.*
Cherbourg . . . Liais (Eug.), *id.*
Dunkerque . . Bonvarlet, *id.*
Boulogne . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*

HAÏTI.

Nantes. . . . . Regis, *Consul.*

HESSE (*Grand-Ducale*).

Le Havre. . . . Rosenlecher, *Consul.*
Bordeaux. . . De Luze, *id.*
Marseille. . . . Usslaul, *id.*

HESSE ÉLECTORALE.

Paris. . . . . . Bleymuller, *Consul*, rue Ménars, 4.

MECKLENBOURG-SCHWÉRIN.

Dunkerque. . . Carlier, *Consul.*
Havre . . . . . Fischer, *id.*
Rouen. . . . . Cabanon, *id.*
Cherbourg . . . Liais, *id.*
Brest. . . . . . Le Pontois, *id.*
Bordeaux. . . . Basse, *id.*
Cette. . . . . . Wilhelmi, *id.*
Marseille. . . . Lichtenstein, *id.*

MEXIQUE.

Le Havre . . . Maneyro (Louis), *Cons.*
Bordeaux . . . Maneyro (Em.), *id.*

MODÈNE.

Bastia. . . . . Cecconi, *Vice-Consul.*

MONACO (Principauté de).

Marseille. . . . Abeille, *Consul général.* Chappon, *Vice-Consul.*

NOUVELLE GRENADE.

Paris. . . . . . Gardère, *Consul*, rue de l'Echiquier, 21. Bertrand, *Vice-Consul.*
Bayonne. . . . Saubot, *id.*
Bordeaux. . . Mihura, *id.*
Marseille . . . Dordelly, *id.*

OLDENBOURG.

Bordeaux. . . Foke, *Consul.*
Le Havre. . . Kestner, *Consul général.*
Cette. . . . . . Ichon, *Consul.*
Boulogne . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*

PARME.

Ile de Corse. . Cecconi (Hyac.), *Cons.*
Bordeaux . . . Mayer, *Consul-général.*

PAYS-BAS.

Paris. . . . . . N..... *Consul général.*
Marseille. . . . Cankrien, *Consul.*
Toulon. . . . . Jouve, *id.*
Dunkerque. . . Alard, *id.*
Calais. . . . . Vendroux, *id.*
Boulogne. . . . Adam (Alex.) ❋, *id.*
Le Havre. . . . Labouchère, *id.*
Caen . . . . . Pellecat, *id.*
Brest. . . . . . Bouet, *id.*
Nantes. . . . . Boubée (Ed.), *id.*
La Rochelle. . Bonnemort, *id.*

Bordeaux. . . .	Hovy,	*Consul.*
Bayonne. . . .	Landré (Ch.)	*id.*
Cette.	Bergeyron,	*id.*
Strasbourg. . .	Hecht,	*id.*
St.-Malo. . . .	Hovius,	*id.*

PÉROU.

Paris.	Marco del Pont,	*Consul.*
Marseille. . .	Oyague,	*id.*

PERSE.

Paris	Flury-Hérard (O✻), *Cons. gén.* r. St-Honoré, 371.	

PORTUGAL.

Paris.	N.	*Consul.*
Le Havre . . .	Ferreira Alves,	*Cons. gén.*

CONFÉDÉRATION ARGENTINE.

Bordeaux. . .	Santa-Coloma,	*Cons. gén.*

PRUSSE.

Dunkerque. . .	Bourdon,	*Consul.*
Calais.	Dupont,	*Vice-Consul.*
Caen.	Holzmann,	*id.*
Abbeville. . . .	Thomas,	*Consul.*
Dieppe.	Flouet,	*Vice-Consul.*
Saint-Valery-sur-Somme. .	Rousselin-Michault,	*Cons*
Rouen.	J. Rondeaux✻,	*Consul.*
Cherbourg. . .	Liais (Eug.),	*Vice-Cons.*
Le Havre. . . .	N. . . .	*Consul.*
Boulogne . . .	Chauveau Sire,	*V.-Cons.*
Brest.	Bazil jeune,	*Vice-Cons.*
Nantes.	Pelloutier,	*Consul.*
Noirmoutiers. .	Pineau (F.),	*Vice-Cons.*
St-Martin (île de Ré). . . .	Rivaille-Dechézeaux,	*id.*
Ile d'Oléron. .	Didier.	*id.*
La Rochelle. .	De Heimbach,	*Consul.*
Rochefort. . .	Guérin des Essards,	*V.-C.*
Bordeaux . . .	Michaelsen,	*Consul.*
Cette et Montpellier. . .	Lichtenstein,	*id.*
	Cazalis-Garonne,	*V.-C.*
Marseille . . .	Lichtenstein (Gust.),	*C.*
Toulon.	Crassous,	*id.*
Lorient	Montreley,	*Vice Consul.*

RUSSIE.

Paris.	D'Ebeling✻,	*Cons. gén.*
	Ivanoff,	*Vice-Consul.*
Le Havre . . .	De Poggenpohl,	*C. gén.*
Bordeaux. . .	De Habbé,	*Consul.*
Marseille. . .	De Kuster,	*Consul gén.*

SARDAIGNE (*Royaume de*).

Rouen.	Rousselin-Cavey,	*C. gén.*
Bordeaux. . .	Southard,	*id.*
Bayonne. . . .	Crosadi-Vergagni,	*Cons.*
Cette	Braceschi,	*id.*
Marseille. . . .	Chev. Ermirio,	*Cons. g.*
Toulon.	Lautier,	*Consul.*
Lyon.	Lenchantin,	*Consul gén.*
Bastia.	Canefri,	*id.*

SAXE (*Royaume de*).

Paris.	Albrecht (Th.), place Vendôme, 12.	*Cons.*
Bordeaux. . .	Albrecht (Théop.),	*Cons.*

SAXE-WEIMAR.

Bordeaux . . .	Klipsch,	*Consul.*

SUÈDE ET NORWÉGE.

Paris.	Pagny (Ch.) ✻, r. Laffitte, 29.	*Consul génér.*
Dunkerque. . .	Thiéry,	*Consul.*
Calais	Dupont,	*Consul gén.*
Le Havre . . .	Brostrœm,	*Consul.*
Nantes.	Bruenech.	*id.*
La Rochelle. .	Lange,	*Consul général.*
Bordeaux. . . .	Sandblad,	*Consul.*
Marseille. . . .	Foelsch von Fels,	*Cons. g.*
Cette.	Ahman,	*Consul.*

SUISSE.

Le Havre . . .	Wanner,	*Consul.*
Bordeaux. . . .	Mestrezat,	*id.*
	Hirzel,	*Vice-Consul.*
Marseille. . . .	Brenner,	*Consul.*
Lyon.	Dobler,	*id.*
	Galline,	*Vice-Consul.*
Bastia.	Ferretti,	*Consul.*

TOSCANE (*Grand-Duché de*).

Marseille . . .	Ansaldi,	*Cons. gén.*
Cette.	Boggiano (A.),	*V.-Cons.*
Agde.	Fournier (J. F.),	*Consul.*
Bastia.	Cecconi,	*Consul général.*
Calvi.	Ballero,	*Vice-Consul.*
Centuri.	Torre,	*id.*
Bonifacio. . .	Chiozzi.	*id.*
Bordeaux. . .	Provenzal,	*id.*
Lyon.	Pignatel,	*id.*

TURQUIE.

Paris.	Halphen ✻, rue	*Cons. gén.*
Marseille . . .	Emeric (C.),	*Cons. gén.*
Le Havre . . .	Cor (Louis),	*Consul.*

URUGUAY.

Paris.	N. . . . ,	*Cons. gén.*
Bayonne. . . .	Goyetche,	*Consul.*
Bordeaux . . .	Dupeyrat fils,	*id.*
Le Havre. . . .	Mazurier fils,	*id.*
Marseille . . .	Reboul,	*id.*
Cette.	Durand,	*id.*

VENEZUELA.

Paris.	Thirion, p. Violet, 8.	*Cons*
Bordeaux. . . .	Pascal,	*Consul.*
Marseille . . .	Escalon fils,	*id.*
Le Havre. . .	Toussaint,	*id.*

VILLES LIBRES ET ANSÉATIQUES.

Dunkerque. . . Morel-Agie, *Cons., Lubeck, Brême, Hambourg.*
Boulogne. . . Fontaine, *Cons. de Lubeck, Brême et Hamb.*
Le Havre. . . . Kestner, *C. de Lubeck, Brême et Hambourg*
Rouen. . . . . Levavasseur fils, *Consul de Hambourg.*
Brest. . . . . Bazil, *Cons. de Lubeck, Brême et Hambourg.*
Nantes. . . . { Collet aîné, *Consul de Hambourg.* Dufou (J.), *C. de Brême.*
Bordeaux . . . { Cruse, *Cons. de Hamb.* Lomer, *Cons. de Lubeck.* Moelz, *Cons. de Brême.* Lancaster, *V.-C. de Lubeck*
Bayonne. . . . Dehns, *Cons. de Lubeck, Brême et Hambourg.*
Cette et Montpellier. . { Westphal - Castelnau, *Consul de Lubeck, Brême et Hambourg.*
Marseille. . . Lichtenstein (G.), gérant, *C. des villes anséatiq.*
Morlaix. . . . Alexandre, *Vice-Consul de Lubeck et Hambourg.*
Cherbourg. . . Lisis (Eug.), *Vice-Cons. de Hambourg.*
Paris. . . . . Bleymüller, *Consul de Lubeck, Brême et Hambourg*, rue Menars, 4.

WURTEMBERG.

Le Havre . . . Rosenlecher, *Consul.*

CONSULS GÉNÉRAUX, CONSULS ET VICE-CONSULS DE FRANCE

DANS LES VILLES ET PORTS DES NATIONS ÉTRANGÈRES.

AUTRICHE.

Milan. . . . . Denois (C ❋), *Cons. gén.*
Venise. . . . . Villamus ❋, *Agent com.*
Trieste. . . . . Roches (Léon) (O ❋), *C.*

BELGIQUE.

Anvers. . . . . Herbet (O ❋), *Consul général.*

BOLIVIE.

Chuquisaca. . Favre (Léon) ❋, *Cons. gén. et chargé d'aff.*

BRÉSIL.

Rio-Janeiro. . Taunay (O ❋), *Chancel. de la Légat., Cons. h.*
Bahia. . . . . Castelnau ❋, *Cons.*
Fernambouc. . Sentis, *id.*

CHILI.

Santiago. . . . De Cazotte (O ❋), *Cons. gén., chargé d'aff.*
Valparaiso. . . Blanchard, *Consul.*

CHINE.

Shang-Haï. . . De Montigny, *Consul.*

DANEMARK.

Elseneur . . . Bosscront ❋, *Consul.*

DEUX-SICILES (ROYAUME DES).

Naples. . . . . Gros, *Chancelier d'Ambassade, Consul hon.*
Palerme. . . . Martin-Maillefer, *C. gén.*

ÉQUATEUR.

Quito. . . . . . De Montholon ❋, *Cons. génér., chargé d'aff.*

ESPAGNE.

Cadix . . . . . Flury (Hipp.) ❋), *Cons.*
Santander . . . De Gricourt, *id.*
Malaga . . . . Du Bouzet (O ❋), *id.*
La Corogne. . De Vallat ❋, *id.*
Barcelone. . . Baradère (O ❋), *C. gén.*
Carthagène. . . Liger ❋, *id.*
Valence. . . . Sourdeau ❋, *Cons.*
Palma. . . . . De Cabarrus ❋, *id.*
St-Sébastien . Vigent ❋, *id.*
Bilbao. . . . . D'Aries ❋, *id.*
La Havane. . D'Hauterive (O ❋), *C. gén.*
Santiago de Cuba. . . . Mellinet, *Consul.*
Porto-Rico . . De la Forest ❋, *id.*
Manille. . . . De Codrika ❋, *id.*

ÉTATS ROMAINS.

Ancône. . . . . Mazuyer, *Consul.*
Civita-Vecchia. Barbet de Jouy ❋, *Cons.*

ANCIENS ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

Guatemala. . . { Angrand (O ❋), *C. gén. chargé d'affaires.*

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE SEPTENTRIONALE.

New-York. . Lacoste, *Cons. gén.*
Philadelphie. . Durant St-André ✻, *Cons.*
Charleston . . . De Choiseul (X.) ✻, *id.*
Nouv.-Orléans. Roger (Aimé) (O ✻), *id.*
Richmond. . . De Fly ✻, *id.*
Boston. . . . . Isnard ✻, *id.*
San-Francisco Dillon ✻, *Consul.*

GRANDE-BRETAGNE ET IRLANDE.

Londres . . . . Cochelet (C ✻), *Cons. g.*
Liverpool. . . . Gaillard de Ferry ✻, *C.*
Edimbourg. . . De Maussion ✻, *id.*
Dublin. . . . . Hitier ✻, *id.*
Malte . . . . . Fourcade ✻, *id.*
Corfou. . . . . Bresson ✻, *id.*
Gibraltar . . . Limpérani ✻, *id.*
Singapour. . . Gautier (Fréd.) ✻, *id.*
Sidney. . . . . Bucquet, *id.*
New-Castle. . De Castillon ✻, *id.*
Port-Louis. . . Grasset ✻, *id.*
Cap de B.-Esp. Blanchetou, *id.*
Calcutta . . . . Lefebvre de Bécourt ✻, *Consul.*

GRÈCE.

Athènes. . . . Guérin, *Chancel. de lég. Consul honoraire.*
Syra . . . . De Roujoux (O ✻), *Cons.*

HAÏTI.

Port au Prince. Reybaud (O ✻), *C. gén.*
Santo-Domingo. Lamieussens, *Consul.*

GRAND-DUCHÉ DE HESSE (*Darmstadt*).

Mayence. . . . Engelhardt (O ✻), *Cons.*

MASCATE.

Zanzibar. . . Béligny, *Consul.*

NORVÉGE.

Christiania. . Fabre, *Consul.*

NOUVELLE-GRENADE.

Ste-Marthe . . Lagorce ✻, *Consul.*
Panama. . . . Lecomte (Léon), *id.*

PAYS-BAS.

Amsterdam. . . Desmeloizes (O ✻), *Consul général.*
Rotterdam. . . Mure de Pelanne ✻, *C.*

PÉROU.

Lima. . . . . De Ratti-Menton ✻, *C.-g. et Chargé d'affaires.*

PRUSSE.

Dantzick . . . Breuil ✻, *Consul.*
Stettin. . . . . Carteron, *id.*

RÉPUBLIQUE MEXICAINE.

Mexico. . . . . Champeaux, *Chancelier de légat., Consul hon.*
Véra-Cruz. . . Levraud ✻, *Consul.*

RUSSIE ET POLOGNE.

St-Pétersbourg. Famin ✻, *Chanc. d'ambass., Cons hon.*
Riga. . . . . . . Saint-Amand ✻, *Consul.*
Odessa. . . . . Huet ✻, *id.*
Varsovie. . . . Bernard Desessarts, *Consul général.*
Tifflis . . . . . De Barrère ✻, *Consul.*
Moscou. . . . . Soulange-Bodin, *id.*

SARDAIGNE.

Gênes . . . . . Mimaut (O ✻), *Consul général.*
Nice. . . . . . Léon Pillet ✻, *Consul.*
Cagliari. . . . Aladenize ✻, *id.*

SAXE.

Leipsik . . . . De Méjan ✻, *Consul.*

TOSCANE.

Livourne. . . . Sonnevier, *Consul gén.*

TURQUIE, BARBARIE ET MAROC.

Salonique . . . Faucher (Jules), *Consul.*
Smyrne. . . . . Pichon (Théod.) (O ✻), *Consul général.*
La Canée . . . Vattier-Bourville ✻, *C.*
Trébizonde. . . De Clairembault ✻, *id.*
Bukarest. . . . Poujade ✻, *agent et Cons. gén.*
Yassy . . . . . De Botmiliau ✻, *Cons.*
Belgrade. . . . Limpérani (M.) ✻, *id.*
Larnaca. . . . Tastu (Eug.) ✻, *id*
Beyrouth. . . . De Lesparda (O ✻), *C. g.*
Alep. . . . . . De Lesseps (Ed.) ✻, *Consul.*
Damas. . . . . De Ségur-Dupeyron, *id.*
Jérusalem. . . Botta (O ✻), *id.*
Mossul. . . . . Fresnel ✻, *id.*
Alexandrie . . Le Moyne (O ✻), *Agent et Cons. gén.*
Le Caire. . . . Delaporte ✻, *Consul.*
Tripoli de Barbarie. . . . . Pellissier (O ✻), *Consul gén. Chargé d'aff.*
Tunis . . . . . De Théis (O ✻), *Cons. g. Chargé d'aff.*
Tanger. . . . . Bourée (O ✻), *Cons. gén. et Chargé d'affaires.*
Mogador. . . . Flory ✻, *Consul.*

VENEZUELA.

Caracas. . . . Loëve-Veimars ✻, *Cons. gén. et Ch. d'affaires.*

VILLES ANSÉATIQUES.

Hambourg. . . Groux ✻, *Chancel. de lég., Consul hon.*

URUGUAY.

Montevideo . . Devoize (O ✻), *Cons. g.*

SANDWICH (ILES).

Honolulu . . . Perrin ✻, *Consul.*

SECTION III.

DÉPARTEMENT DE LA GUERRE,

Rue St-Dominique-St-Germain, 90; et les bureaux, même rue, 86 et 88 (1).

M. le Général de division RANDON (G O ✻), *Ministre de la Guerre.*

Aide-de-Camp du Ministre.

M. Philippe (O ✻), *Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major.*

Etat-Major du Ministre. Messieurs,

Blondel (O ✻), *Colonel au Corps d'Etat-Major, Chef de l'Etat-Major du Ministre.*
Saget (Eugène) ✻, *Chef d'escadron au Corps d'Etat-Major.*
Robert (P. J.) ✻, *Chef d'escadron, idem.*
Waubert de Genlis ✻, *Chef d'escadron, idem.*
Reille (A. Ch. V.) ✻, *Chef d'escadron, idem.*
De Lamorte-Charens-Franconière ✻, *Cap. de 1re cl., idem.*
Prud'homme de la Boussinière ✻, *Captiaine en 1er au 4e régiment d'artillerie.*
Henry (Pierre) ✻, *Capitaine de 1re classe au Corps d'Etat-Major.*

CABINET DU MINISTRE.

M. Blondel (Lucien-Antoine) (O ✻), Colonel au Corps d'Etat-Major, Chef de l'Etat-Major du Ministre, *Chef.*

Ouverture des dépêches, enregistrement de celles timbrées à l'encre rouge; centralisation du travail avec le Président de la République; expédition des affaires secrètes et réservées; correspondance particulière du Ministre; correspondance avec les autorités civiles et militaires pour tout ce qui concerne la sûreté intérieure de l'Etat et le maintien de l'ordre et de la tranquillité publique; centralisation des affaires du personnel; interprétation des règlements communs à toutes les armes, et application à l'armée des lois générales de l'Etat; discussions de service, d'honneurs et de préséance; conflits; discipline des troupes en route et dans les garnisons, camps et cantonnements; organisation des divisions et subdivisions territoriales; service des gardes nationales, en ce qui concerne le département de la guerre; rédaction des procès-verbaux du comité central présidé par le Ministre.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

M. Bourjade (C ✻), Colonel d'Etat-Major, *Secrétaire général.*

Bureau du Secrétariat et des Lois et Archives.

M. Pittaud-Deforges ✻, *Chef.*

Enregistrement des dépêches timbrées à l'encre noire et leur distribution dans les bureaux; rapports au Président de la République concernant les admissions d'office à la retraite, les mises en réforme et en non-activité, et les démissions; enregistrement et notification aux différents services des décrets et rapports approuvés par le Président de la

---

(1) Le public est admis tous les mercredis, de deux à cinq heures, à la section de l'enregistrement et des renseignements, rue Saint-Dominique, 88.

République; affaires de franchise et de contre-seing; audiences publiques; réunion des renseignements pour l'Annuaire militaire et la partie militaire de l'Almanach national; service des comités d'état-major, de l'infanterie et de la cavalerie et des commissions temporaires, classement et conservation de leurs archives; décorations; élections; correspondance relative aux duels, aux suicides, morts accidentelles, incendies et autres sinistres, aux caisses d'épargne, aux visites des établissements militaires, à la colonie de Petit-Bourg et établissements analogues; ordres d'appositions de scellés, en exécution de l'arrêté du 13 nivôse an X; médailles d'honneur; correspondance avec le ministère des Finances, pour la nomination des sous-officiers en activité à des emplois dans les douanes, les forêts et les postes; inspection des officiers en non-activité; communications avec les journaux; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau, et centralisation de celles qui concernent plusieurs des directions ou services.

Garde et classement des lois, décrets et arrêtés, règlements, instructions et circulaires; des dossiers et des pièces qui ne sont plus nécessaires au travail courant des bureaux; des archives de l'arriéré antérieur au 1er janvier 1816; des archives de l'ordre de Saint-Louis et du Mérite militaire; des dossiers des officiers décédés, démissionnaires ou destitués; des matricules et contrôles des corps licenciés et des anciennes matricules renouvelées dans les corps de toutes armes; des registres de l'état civil tenus par l'autorité militaire hors du territoire de la République; des extraits de ces registres et des actes mortuaires dressés à l'intérieur, concernant les militaires et les employés militaires. Légalisation de pièces et signatures; délivrance des ampliations, certificats, relevés de services, etc., ainsi que des extraits des documents déposés aux archives; correspondance concernant les archives des corps de troupe, des divisions et intendances militaires; traduction des pièces en langue étrangère; réunion des documents à insérer dans le Journal militaire officiel; insertion au Bulletin des Lois des actes émanés du département de la guerre.

Bureau du Service intérieur.

M. Duchaussoy (E. J.) ✻, *Chef.*

Personnel des chefs, sous-chefs et commis, et des gens de service; travaux de réparation et d'entretien des bâtiments et hôtels de la Guerre; fournitures et dépenses générales de l'administration centrale; garde et apposition du sceau du ministère; impressions pour tous les services du département de la guerre; lithographie; dépenses relatives à la publication du Journal militaire officiel; demandes d'emplois civils formées par d'anciens militaires, et leur transmission aux différents ministères ou administrations publiques qu'elles concernent.

Conseils et Agents du Ministère. MM.

Jousselin, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Démonts, Bertout, Dutard, Dutilleul, *Avoc. à la Cour d'appel.*
Urtis ✻, *Avocat consultant.*

Boudin-Devesvres ✻, *Notaire.*
Chédeville, *Avoué près la Cour d'appel.*
Bonnel de Lonchamp, Guiot, *Avoués près le Tribunal de première instance.*
Renié ✻, *Archit. des hôtels de la guerre.*

Bureau des Pensions et Secours.

M. Delahourde (J. H.) ✻, *Chef.*

Liquidation des pensions militaires de retraite, des soldes, pensions et gratifications de réforme; des pensions civiles aux fonctionnaires et employés du département de la guerre; des pensions et secours annuels aux veuves et orphelins; caisses de retraite ressortissant au ministère de la guerre; secours généraux et spéciaux.

SERVICE DES ÉTATS-MAJORS, DES OPÉRATIONS MILITAIRES, DU MOUVEMENT ET DU DÉPÔT DE LA GUERRE.

M. Morin (A. A.) (C ✻), Général de brigade, *Chef du Service.*

Bureau des Etats-Majors et des Ecoles militaires.

M. Debacq (Alcindor) ✻, *Chef.*

Officiers généraux; corps d'état-major; état-major des places; école d'application d'état-major (personnel, instruction et administration); école polytechnique (personnel, instruction et administration); école spéciale militaire de Saint-Cyr (personnel, instruction et administration); collége militaire (personnel, instruction et administration); écoles régimentaires; gymnases militaires; gymnase musical; administration de l'école de tir.

Bureau des Opérations militaires et du Mouvement des troupes.

N. . . . ., *Chef.*

Opérations militaires; emplacement et mouvement des troupes; camps et formations d'armées; expédition des ordres de route; assiette des gîtes d'étapes; inspections extraordinaires; règlements et instructions sur le service intérieur des corps, sur le service dans les places et sur le service en campagne; marches militaires et manœuvres.

Dépôt de la Guerre.

PREMIÈRE SECTION.— *Géodésie, Topographie, Dessin et Gravure.*

M. Peytier (O ✻), Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major, *Chef.*

Révision, classement et conservation des calculs astronomiques et géodésiques; rédaction de la partie scientifique du *Mémorial* du dépôt de la guerre; conservation des instruments d'astronomie, de géodésie, de topographie, etc.; préparation et mise au net des matériaux topographiques pour toutes les cartes et dessins; exécution des aquarelles militaires, dessins, etc.; gravure de toutes les cartes et retouche des cuivres; enluminures des cartes gravées; magasin des cartes et livres du fonds du dépôt; achat et conservation des cuivres; impression et tirage des cartes; impression du *Mémorial* du dépôt et des ouvrages à publier; autographie des cartes départementales; achats des livres, cartes, documens historiques, etc; administration et Comptabilité des dépenses y relatives.

DEUXIÈME SECTION.— *Travaux historiques, Statistique militaire, Bibliothèque, Archives historiques, Cartes et Plans.*

M. Michel (A. L.) (O ✻), Lieutenant-Colonel au Corps d'Etat-Major, *Chef.*

Classement et conservation des archives relatives à l'histoire militaire de la France; rédaction des opérations militaires depuis 1792; histoire des régiments depuis leur création, et généralement tous les travaux historiques; examen et classement des principaux travaux topographiques et militaires exécutés annuellement par les régiments; réunion des documents relatifs à la statistique militaire; examen des travaux et ouvrages militaires publiés à l'étranger; rédaction de la partie historique et militaire du *Mémorial* du dépôt; conservation des archives manuscrites du dépôt antérieures à 1792, de la bibliothèque et de la collection générale des cartes manuscrites et gravées; conservation des aquarelles militaires, tableaux et objets d'art.

SERVICE DE L'INFANTERIE ET DU RECRUTEMENT.

M. Bertrand (J. A. V.) (C ✻), Général de brigade, *Chef du Service.*

Infanterie.

M. d'Eyssautier ✻, *Chef de bureau, attaché à ce Service.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments d'infanterie de ligne et d'infanterie légère, des bataillons de chasseurs à pied, des bataillons d'infan-

terie légère d'Afrique, du régiment de zouaves, des compagnies de discipline, des compagnies de sous-officiers et de fusiliers vétérans, des régiments de la légion étrangère et des corps indigènes d'infanterie en Algérie; personnel des officiers d'infanterie en non-activité; personnel et instruction de l'école de tir.

Bureau du Recrutement.

M. Fellmann ✻, *Chef.*

Appel des classes; répartition du contingent entre les départements; opérations des conseils de révision; incorporation des hommes appelés; engagements volontaires et rengagements; remplacements; libération des militaires qui ont accompli leur temps de service; congés illimités, de renvoi et de réforme; organisation, direction, emploi et surveillance des hommes de la réserve de l'armée; personnel des dépôts de recrutement.

SERVICE DE LA CAVALERIE ET DES REMONTES.

M. Pelletier Descarrières (C ✻), Général de Brigade, *Chef du Service.*

M. Caillard ✻, *Chef de bureau, attaché à ce Service.*

Personnel, organisation, inspection et état civil et militaire des régiments de cavalerie et des corps indigènes de cavalerie en Algérie, des compagnies de cavaliers vétérans; école de cavalerie (personnel, administration et comptabilité); personnel des officiers de cavalerie en non-activité.

Organisation, administration et comptabilité des établissements de remonte; personnel, organisation et état civil et militaire des vétérinaires des corps de troupes à cheval; entretien des élèves militaires à l'école vétérinaire d'Alfort; remonte de la cavalerie, de l'artillerie, des trains des parcs d'artillerie et du génie, et du train des équipages militaires; achat des mules, mulets et autres animaux de trait et de bât pour le service de ces armes; dispositions relatives au régime hygiénique des chevaux dans les corps de troupes à cheval; administration et matériel du service du harnachement et établissement des modèles types, en ce qui concerne les régiments de cavalerie.

SERVICE DE LA GENDARMERIE.

M. Rebillot (C ✻), Général de brigade, *Chef du Service, dirigeant spécialement le bureau de gendarmerie.*

Bureau de gendarmerie.

Personnel, organisation, mouvement, service, inspection, administration, comptabilité, habillement, équipement, harnachement et casernement de la gendarmerie départementale, de la gendarmerie d'Afrique, des bataillons de gendarmerie mobile, de la garde républicaine, des voltigeurs algériens et des forces publiques de l'intérieur et des armées; gendarmerie des colonies; compagnies de gendarmes vétérans; sapeurs-pompiers de la ville de Paris.

Bureau de la Justice militaire.

M. Chénier (L.-J.-G.) ✻, *Chef.*

Correspondance judiciaire sur les matières civiles et criminelles; notification et classement des jugements des conseils de guerre; recherche et poursuite des déserteurs et insoumis; gîte et geôlage; application des amnisties, grâces et commutations de peines; administration des compagnies de discipline; pénitenciers militaires; ateliers de condamnés au boulet ou aux travaux publics; prisons militaires; extraditions; prisonniers de guerre, leur police et leur échange; naturalisation de militaires en activité.

SERVICE DE L'ARTILLERIE. — *Personnel et Matériel.*

M. de Bressolles (O ✻), Général de brigade, *Chef du service.*

PREMIÈRE SECTION. — *Personnel.*

M. Eblé (Charles) (O ✻), Lieutenant-Colonel d'artillerie, *Chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, gardes, employés et troupes d'artillerie, des compagnies de canonniers-vétérans et du train des parcs d'artillerie; harnachement des chevaux de troupe d'artillerie; écoles régimentaires de l'arme; nomination des maîtres armuriers des corps de troupes.

DEUXIÈME SECTION. — *Matériel.*

M. Camus ✻, Lieutenant-Colonel d'artillerie, *Chef.*

Ecoles et directions d'artillerie; arsenaux, forges, fonderies, poudreries et raffineries de salpêtre; dépôt central et musée de l'artillerie; formation des équipages d'artillerie de siége et de campagne; armement des places et des côtes; manufactures d'armes, ateliers de réparations; armement des troupes et de la garde nationale; délivrance des munitions; abonnement d'entretien des armes dans les corps; confection des drapeaux et étendards et des bâtons de maréchaux de France; fabrication des capsules pour les armes de guerre; importation et transit des armes; construction et entretien des bâtiments et établissements affectés au service de l'artillerie; acquisitions, échanges et locations d'immeubles; comptabilité des dépenses afférentes au service de l'artillerie; comptabilité-matière afférente au même service.

SERVICE DU GÉNIE.— *Personnel et Matériel.*

M. MENGIN (F. M. G.) (O ✻), Général de bri-gade, *Chef du service.*

PREMIÈRE SECTION. — *Personnel.*

M. Barbary ✻, *Chef.*

Personnel, organisation, inspection, état civil et militaire des officiers, gardes, employés et troupes du génie, des compagnies d'ouvriers et de la compagnie de vétérans; écoles régimentaires du génie; école d'application de l'artillerie et du génie à Metz; directions et arsenal du génie; dépôt des fortifications et galerie des plans en relief des places de guerre; personnel des éclusiers de la fortification, des concierges des casernes et pavillons et des cantiniers brevetés dans les forts et citadelles; harnachement des chevaux de troupe du génie; toutes les affaires qui sont afférentes au service du génie (personnel et matériel), en Algérie et aux armées.

DEUXIÈME SECTION. — *Matériel.*

M. de Lapisse (Ch. Alex.) ✻, Chef de bataillon du génie, *Chef.*

Travaux des fortifications et des établissements militaires; travaux des départements de l'intérieur, de la marine et des travaux publics, en ce qui intéresse le département de la guerre; location de terrains et de bâtiments pour le service militaire; assiette générale du casernement des troupes et des bâtiments de l'administration militaire; abonnement des villes pour les frais de casernement; domaine militaire; servitudes militaires dans le rayon des places de guerre; comptabilité des dépenses afférentes au service du génie; comptabilité-matière afférente au même service.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DE LA GUERRE.

M. DAGNAN (C ✻), Intendant militaire, *Directeur.*

Bureau de l'Intendance militaire, des Personnels administratifs, et des Transports, Convois et Equipages.

M. Gauldrée-Boilleau (Ad. Fr. M.) ✻, *Chef.*

Inspections administratives; personnel et état civil du corps de l'intendance militaire; personnel, état civil et solde des commis entretenus des bureaux de l'Intendance, des officiers et élèves d'administration du service des hôpitaux, du service de l'habillement et du

campement, du service des subsistances militaires; personnel et état civil du bataillon d'ouvriers d'administration et des anciens employés et sous-employés des services administratifs de l'armée; personnel, état civil et matériel du corps des équipages militaires; service de marche comprenant les convois militaires, l'indemnité de route, et les frais de poste et de courriers; fourniture d'effets de petit équipement aux militaires voyageant isolément; service des transports généraux dans l'intérieur et par mer.

Bureau de la Solde et des Revues.

M. Moraux ❋, *Chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes, la gendarmerie, ainsi que le personnel administratif des hôpitaux, de l'habillement et des subsistances militaires exceptés; gratifications d'entrée en campagne; frais de missions extraordinaires; indemnités de pertes d'effets et de chevaux par les officiers; délégations; successions; dettes des officiers; comptabilité intérieure des corps de troupe; vérification des revues et décomptes; liquidation des masses individuelles, en ce qui concerne les hommes libérés.

Bureau de l'Habillement, des lits militaires et du Campement.

M. Prillieux, *Chef.*

Administration et matériel des services de l'habillement, des lits militaires et du campement, pour les corps de toutes armes, la gendarmerie exceptée; fixation et administration des masses d'entretien d'habillement de tous les corps de l'armée, la gendarmerie exceptée; règlements relatifs aux uniformes; établissement des modèles-types d'effets d'habillement, de coiffure, de grand et de petit équipement et de campement; fixation et administration de la masse d'entretien de harnachement et ferrage de la cavalerie; logements militaires; comptabilité de ces divers services.

Bureau des Hôpitaux et des Invalides.

M. Lemaire (M. J. P. D.) ❋, *Chef.*

Personnel et état civil des membres du Conseil de santé des armées, et des officiers de santé des corps de troupes et des hôpitaux militaires; aumôniers militaires; personnel et état civil des infirmiers militaires; administration du service des hôpitaux militaires, tant dans l'intérieur qu'aux armées; abonnements avec les hôpitaux civils pour le traitement des militaires malades; envoi des militaires aux eaux thermales; infirmeries régimentaires; dépôts de convalescents; comptabilité de ces divers services; personnel, administration et comptabilité de l'Hôtel des Invalides.

Bureau des Subsistances militaires.

M. Caillé, *Chef.*

Achats de denrées nécessaires pour assurer le service des vivres-pain, vivres-viande sel, riz, légumes, liquides, et approvisionnements de siége et de réserve; manutention et distribution des denrées en rations; abonnements de manutention avec les comptables administration du service des fourrages, soit par marchés, soit par voie de gestion directe; administration du service du chauffage et de l'éclairage; comptabilité de ces divers services.

SERVICE DE L'ALGÉRIE.

M. Daumas (C ❋), *Général de brigade, Chef du service.*

Bureau de l'Administration générale et municipale et des Affaires arabes.

M. de Lavaissière de Lavergne ❋, *Chef.*

Organisation du gouvernement et de l'administration générale; législation, arrêtés et règlements sur ces matières; organisation des services de la justice, de l'instruction pu-

blique et des cultes, de concert avec les ministères compétents: législation civile et criminelle; administration de la justice en territoire militaire; délimitation des frontières, circonscriptions territoriales; questions de préséance; classement des fonctionnaires à bord des bâtiments de l'État; consuls étrangers; correspondance générale; réfugiés politiques en Algérie; translation en France des condamnés; extraditions; télégraphie; presse et librairie; missions politiques et d'administration générale; commission scientifique; imprimerie du Gouvernement; médailles et récompenses pour belles actions; préfectures et mairies; commissaires de police; état civil; milices; service médical; hospices civils; établissements de bienfaisance; caisses d'épargne; monts-de-piété; prisons; régime des cimetières; marchés; théâtres; administration du pays arabe; justice indigène; mouvement et recensement de la population indigène; directions et bureaux arabes; interprètes attachés à l'armée; bibliothèques militaires; chefs et agents indigènes; présens, indemnités et secours aux indigènes; indigènes détenus pour cause politique; voyage des indigènes en France; pèlerinage de la Mecque; culte musulman; organisation des corporations indigènes; écoles musulmanes; législation des prises sur l'ennemi; personnel, matériel, comptabilité, budget et statistique de l'administration générale et municipale et des services indigènes; mouvement et recensement de la population européenne; établissement du budget local et municipal; établissement du budget des communes; comptes annuels des recettes et dépenses y afférentes; délégations des crédits relatifs aux services locaux et municipaux; vérification des dépenses de ces mêmes services qui rentrent dans les attributions spéciales du bureau; expropriations antérieures à 1845; centralisation et publication des documents communs aux divers services; législation, assiette et répartition des impôts arabes et des contributions de guerre.

Bureau de la Colonisation, de l'Agriculture et des Domaines.

M. Testu ❋, *Chef.*

Création de centres de population agricole; passage en Algérie; dépôt et placement de colons et d'ouvriers; reconnaissance et constitution de la propriété; concessions urbaines et rurales; législation et règlements relatifs à l'agriculture; défrichements; pépinières et cultures; institutions agricoles; administration des produits et revenus du domaine; aliénations, échanges, locations; affectations à des services publics civils ou militaires de biens domaniaux; apposition et main-levée de séquestre; direction du service des opérations topographiques; personnel, matériel, comptabilité et statistique des services de la colonisation, des pépinières, des dépôts d'ouvriers, des domaines, et des opérations topographiques; vérification des dépenses des services locaux et municipaux qui rentrent dans les attributions spéciales du bureau.

Bureau des Travaux publics, du Commerce, et des Forêts.

M. Farcy ❋, *Chef.*

Routes et ponts, aqueducs, canaux, dessèchements, irrigations, barrages; police des eaux; grande voirie, petite voirie, expropriations y relatives; travaux maritimes; ports, phares et fanaux; bâtiments civils affectés aux services publics; forêts; mines; forage; carrières; salines, etc.; usines; machines à vapeur, etc.; commerce intérieur et extérieur; importations, exportations; tarifs des douanes; octroi à l'entrée par mer; perception des produits du service des contributions diverses; législation sur les subsistances, céréales, boulangerie, boucherie, abattoirs, etc.; chambres de commerce, bourse de commerce, courtiers; services sanitaires, services des ports; navigation; pêche du poisson, pêche du corail; établissements industriels; banques; brevets d'invention; poids et mesures; personnel, matériel, comptabilité et statistique des services des ponts et chaussées, des mines, des bâtiments civils, des forêts, du service des ports, du service sanitaire, etc.; statistique commerciale.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE.

M. Petitet (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Contrôle des dépenses et du Contentieux.

M. Flandin ✻, *Chef.*

Examen et discussion des affaires contentieuses, ainsi que des questions générales et réglementaires concernant la comptabilité; établissement des budgets; révision et contrôle des dépenses de tous les services; régularisation et main-levée des cautionnements; débets envers l'Etat.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Debin ✻, *Chef.*

Répartition des fonds généraux; surveillance de l'emploi des crédits; délivrance des ordonnances de paiement et de délégation; tenue des écritures en partie double; établissement des comptes généraux d'exercice.

Bureau des comptes-matières.

M. Lauxerrois ✻, *Chef.*

Centralisation et vérification des comptes-matières de tous les services; travaux d'ensemble à produire à l'Assemblée nationale et à la Cour des comptes, en ce qui concerne cette branche de comptabilité publique.

Agence comptable du Ministère.

M. Fournier (Ch. A.), *Agent comptable.*

Paiement des dépenses imputables sur les avances autorisées, pour les services régis par économie, par l'article 72 de l'ordonnance du 31 mai 1838, portant règlement général sur la comptabilité publique; paiement des appointements des chefs et commis, des gages des gens de service, des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère, ainsi que des secours accordés à d'anciens militaires, veuves ou orphelins de militaires résidant à Paris, et généralement de toutes les dépenses ayant un caractère d'urgence.

COMITÉ CONSULTATIF D'ÉTAT-MAJOR,

Réorganisé conformément à l'ordonnance du 12 Juin 1841.

Membres du Comité. Messieurs,

Anthoine de Saint-Joseph (C ✻), *Général de Division*, Président.
Bougenel (G O ✻), *idem.*
Perrot (C ✻), *idem.*
Aulas de Courtigis (C ✻), *Général de brigade.*
Mayr de Baldegg (C ✻), *idem.*
Alexandre (C ✻), *idem.*
Rolin (C ✻), *idem.*
Baret de Rouvray (O ✻), *Lieutenant-colonel d'État-major,* adjoint.
Martner (O ✻), *idem.* *id.*
Salneuve (O ✻), *Chef d'escadron d'Etat-major,* *id.*
Poudra ✻, *idem.* *id.*
Levret ✻, *idem.* *id.*
Jouffroy ✻. *idem.* *Secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'INFANTERIE,

Rue de l'Université, 61.

D'après les arrêtés des 20 et 26 mai 1849, ce Comité est composé de cinq généraux de division et d'un intendant militaire.

Membres du Comité. Messieurs,

Schramm (G ✻), *Général de division*, Président.
Anthoine de Saint-Joseph (C ✻), *Général de division.*
Lafontaine (C ✻), *Général de division.*
Levasseur (C ✻), *idem.*
Gentil (G O ✻), *idem.*
Villemain (O ✻), *Intendant militaire.*
Nesmes Desmarest (O ✻), Lieut.-Colonel d'Etat-Major, *Secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE LA CAVALERIE,

Rue de l'Université, 61.

D'après les arrêtés des 20 et 26 mai 1849, ce Comité est composé de cinq généraux de division et d'un intendant militaire.

Membres du Comité. Messieurs,

De la Wœstine (G O ✻), *Général de division*, Président.
Le Pays de Bourjolly (G O ✻), *Général de division.*
Bougenel (G O ✻), *idem.*
Korte (C ✻), *idem.*
Kœnig (C ✻), *idem.*
Genty de Bussy (C ✻), *Intendant militaire.*
De Loverdo (O ✻), Chef d'escadron d'Etat-Major, *Secrétaire.*

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ARTILLERIE,

Place Saint-Thomas-d'Aquin.

D'après un décret du 11 mars 1850, le Comité de l'Artillerie doit être composé des Généraux de division en activité de service et des Généraux de brigade que le Ministre de la guerre juge à propos d'y joindre.

Membres du Comité. Messieurs,

Paillhou (G O ✻), *Général de division*, Président.
De Laplace (G O ✻), *Général de division.*
Lyautey (C ✻), *idem.*
Vacher de Tournemine (C ✻), *idem.*
Legendre (C ✻), *idem.*
De la Coste-Duvivier (C ✻), *Général de brigade.*
Piobert (C ✻), *Général de brigade.*
Born (O ✻), *Colonel d'artillerie*, Secrétaire.

COMITÉ CONSULTATIF DES FORTIFICATIONS,

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 8.

D'après un décret du 11 mars 1850, le Comité des fortifications doit être composé des Généraux de division en activité de service et des Généraux de brigade que le Ministre de la guerre juge à propos d'y joindre.

Membres du Comité. Messieurs,

Vaillant (G ✻), *Général de division*, Président.
Morvan (C ✻), *Général de division.*
Charon (G O ✻), *idem.*

D'Artois (C ✻), *Général de brigade.*
Noizet (C ✻), *idem.*
Moreau (O ✻), *idem.*
Sorel (O ✻), *Colonel*, Secrétaire.
Chardonneau (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, Secrétaire-Adjoint.

COMITÉ CONSULTATIF DE L'ALGÉRIE
(Créé par décret du 2 avril 1850).

Membres du Comité. Messieurs,

Daru (O ✻), *Représentant*, Président.
Moulin ✻, *Représentant.*
De Saint-Aignan (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
De Renneville ✻, *id.*
Létang (C ✻), *Général de division.*
Guérin de Tou ville (O ✻), *Lieutenant-Colonel d'état-major.*
Bignon (C ✻), *Conseiller-Maître à la Cour des Comptes.*
Héricart de Thury (O ✻), *de l'Académie des Sciences, Inspect. génré l des Mines, Membre du Conseil général d'agriculture.*
Frissart (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.*
De Lavaissière de Lavergne ✻, *Chef du bureau*, Secrétaire.

CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Au Ministère de la Guerre, rue St-Dominique-St-Germain, 82.

Ce Conseil est composé de cinq membres.

Inspecteurs du Servi Messieurs,

Bégin (O ✻), *D. Inspecteur*, Président
Pasquier (O ✻), *D. Inspecteur.*
Vaillant ✻, *D. id.*
Baudens (O ✻), *D. id.*
Lévy (O ✻), *D. id.*
Judas ✻, *D. Médecin principal de 2e classe*, Secrétaire.

COMMISSION D'HYGIÈNE HIPPIQUE.

Au Ministère de la Guerre, rue St-Dominique-St-Germain, 82.

Cette Commission est chargée de l'examen de toutes les propositions qui intéressent l'hygiène et la conservation des chevaux de l'armée.

Membres de la Commission. Messieurs,

Magendie (O ✻), *Docteur en médecine, Membre de l'Institut*, Président.
Rayer (O ✻), *Docteur en médecine. Membre de l'Institut.*
Crétu (O ✻), *ancien Maître des requêtes.*
Payen (O ✻), *Membre de l'Instit., Prof. de chimie appliq. au Conserv. des arts et mét.*
Boussingault (O ✻), *Membre de l'Institut, Membre du Conseil d'Etat.*
Yvart (O ✻), *Inspect. général des Ecoles vétérinaires, Memb. de la Société nationale et centrale d'agriculture.*
Barthélemy (O ✻), *Médecin vétérinaire, Membre de l'Académie de médecine.*
Renault ✻, *Direct. de l'Ecole vétérinaire d'Alfort, Memb. de l'Acad. de médecine.*
Poinsot, *Préparateur de chimie au Conservatoire des arts et métiers.*
Riquet ✻, *Vétérinaire principal*, Secrétaire.
Laborde ✻, *Vétérinaire principal.*
Berger ✻, *Vétérinaire en 1er.*

COMMISSION MIXTE DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue St-Dominique-St-Germain, 80 (*hôtel du Dépôt des fortifications*).

Cette Commission, créée par l'ordonnance du 18 septembre 1816, a été réorganisée par celle du 28 décembre 1828, puis modifiée en dernier lieu dans la composition de son personnel, par l'introduction d'un officier général de l'artillerie, d'un deuxième Inspecteur-général des Ponts et Chaussées et d'un officier général de la marine, en vertu des ordonnances des 31 juillet 1841, 1er décembre 1842, et 29 octobre 1845. Elle est chargée de délibérer et de donner son avis sur les affaires qui sont renvoyées à son examen, et qui intéressent les départements des Travaux publics, de l'Intérieur, de la Guerre et de la Marine, dans les travaux d'utilité publique qui sont projetés dans la zône militaire de la République

Elle est composée d'un président, de trois conseillers d'Etat, de deux inspecteurs-généraux du génie militaire, d'un inspecteur-général d'artillerie, d'un officier général de la marine, de deux inspecteurs-généraux des Ponts et Chaussées, d'un inspecteur-général des travaux maritimes, d'un secrétaire archiviste.

Le président et les membres sont nommés par le président de la République.

Les deux secrétaires des Comités des fortifications et de l'artillerie, ainsi que celui du Conseil général des Ponts et Chaussées, assistent aux séances, mais n'ont pas voix délibérative.

Le ministère de la guerre fournit le local pour le secrétariat et le dépôt des archives. Les séances se tiennent à l'hôtel du dépôt des fortifications.

Président.

M. Maillard (G O ✻), *Conseiller d'Etat.*

Membres de la Commission. Messieurs,

Tournouër (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
Rivet ✻, *idem.*
De Jouvencel ✻, *idem.*
De La Place (GO ✻), *Général de division, membre du Comité de l'artil.*
D'Artois (C ✻), *Général de brigade, Membre du Comité des forfications.*
Moreau (O ✻), *Général de brigade, idem.*
N. . . . ., *Vice-Amiral.*
Cavenne (C ✻), *Inspecteur-général des Ponts et Chaussées.*
Defontaine (O ✻), *idem.*
Trotté de La Roche (O ✻), *Insp. gén. des P. et Ch., chargé des trav. mar.*
Busche (O ✻), *Ingén. en chef, Secrét. du Cons. gén. des Ponts et Chaussées.*
Born (O ✻), *Colonel, Secrétaire du Comité de l'Artillerie.*
Sorel (O ✻). *Colonel du Génie, Secrét. du Comité des fortifications.*
Chardonneau (O ✻), *Lieut.-Colonel du Génie, Secrét. adjoint du Comité des fortifications*, Secrétaire.

DÉPÔT CENTRAL D'ARTILLERIE,

Place St-Thomas-d'Aquin.

La direction du Dépôt central de l'artillerie comprend, tant pour la surveillance de travaux que pour l'exécution des ordres du ministre :

L'atelier de précision et de modèles d'armes; — le musée de l'artillerie; — les archives; — la bibliothèque; — la collection des plans, cartes et dessins.

Les officiers et employés attachés à ces divers établissements sont sous les ordres du général de division président le Comité de l'artillerie, directeur du Dépôt.

M. Caignart de Saulcy (O ✱), *de l'Académie des Inscrip.*, *Conservat. du Musée.*
M. Terquem ✱, *Professeur de sciences appliquées et Bibliothécaire.*
M. Gardeur-Lebrun (O ✱), } *Professeurs de dessin.*
M. Thiollet ✱, }
Nota. Les officiers employés au Dépôt figurent au tableau de leurs grades respectifs.

SERVICE DES POUDRES ET SALPÊTRES DE FRANCE, *à l'Arsenal.*

M. Pérignon (C ✱), Colonel, *Directeur.*
M. Mallet ✱, Chef d'escadron, *Sous-Directeur.*
M. Leymarie ✱, Capitaine en 1er.
M. Saglio ✱, *idem.*

Bureau central. Messieurs.

Jeannin, *Chef de correspondance.* | Javerzat (O ✱), *Chef de comptabilité.*

Poudreries et Raffineries réunies.

	Officiers d'artill. Inspect. MM.	*Commissaires*, MM.
Au Ripault........	Lagrange-Puymori, *Capitaine en* 1er.	Mayer, *dit* Moyse, de 2e cl.
A Toulouse........	Bruyère ✱, *Chef d'escadron.*	Laville, de 3e classe.

Poudreries.

	Officiers d'artillerie. Inspect. MM.	*Commissaires*, MM.
Au Bouchet.......	Guironnet-Massas ✱.	Maurey, de 2e classe.
A Saint-Chamas....	Féraud (O ✱), *Chef d'escadron.*	Faucher, de 2e classe. Roux, *Adjoint.*
A Vonges.........	Léo, *Capitaine en* 1er.	D'Hubert, de 3e classe.
A Metz...........	Michaud ✱, *Chef d'escadron.*	Maguin ✱, de 1re classe.
A Saint-Ponce.....	Deloche, *Capitaine en* 1er.	Leharivel de Mezières, de 3e classe.
A Esquerdes.......	Gaultron ✱, *Chef d'escadron.*	Violette ✱, de 2e classe.
Au Pont-de-Buis.	Royer, *Capitaine en* 1er.	D'Assigny, de 3e classe.
A Angoulême......	Vallier ✱, *Capitaine en* 1er.	Grandbesançon ✱, de 1re classe.
A St-Médard.....	Ordinaire de la Collonge, *Cap. en* 1er.	Rihouet, de 3e classe.

Raffineries.

	Inspecteurs. MM.	*Commissaires.* MM.
A Paris.........	Mallet ✱, *Chef d'escadron.* De la Bonninière de Beaumont ✱, *Capitaine en* 1er, adjoint.	Le Cocq ✱, de 1re cl. Maurouard, *Adjoint.* Labiche, de 1re classe.
A Marseille......	Paul ✱, *Chef d'escadron.*	Chevrier, de 3e classe.
A Nancy........	Gaudelet, *Capit. en* 1er.	Gossart, de 3e classe.
A Lille.........	De Beaulaincourt, *Chef d'escadron.*	Durand, de 1re classe.
A Bordeaux.....	Catineau, *Capitaine en* 1er.	

Capsulerie.

Didion ✱, *chef d'escadron*, Directeur. | Humbert ✱ *Capitaine en* 1er.
Faulquier, *Capitaine en* 1er. | Blot ✱, *id.* *en* 2e

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES.

M. Bonaparte (Jérôme) (G ❋), Maréchal de France, *Gouverneur.*
M. Petit (G O ❋), Général de division, *Commandant de l'Hôtel.*
M. Simon (C ❋), Lieutenant-Colonel, *Major.*

M. Hadingne ❋, M. Blamont ❋, M. Tournal ❋, *Adjudants-Majors.*
M. Pernet, M. Bott ❋, N......, *S-Adjud.-Maj.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION. MM.

Le Gouverneur (G ❋), *Président.*

Membres :
- Petit (G O ❋), *Général de division, Commandant de l'Hôtel,*
- Druet-Desvaux, Buffet, *Représentants du Peuple.*
- De Launay (C ❋), *Intendant de la 1re Division militaire.*
- Simon (C ❋), Lieutenant-Colonel, *Major de l'Hôtel,*
- Billoin ❋, Chef de bataillon du génie.
- D'Elbée (O ❋), lieutenant-colonel, *Invalide.*
- Tournal ❋, Capitaine, *Adjudant-Major,*
- Frenaye, Sous-Lieutenant, *Invalide, Chef de division.*
- Cadot, Sous-Lieutenant, *idem, idem.*

Cristiani de Ravaran (O ❋), Sous-Intendant militaire, *Rapporteur.*
Girard (C ❋), Colonel d'artillerie, Archiviste, Trésorier, *Secrétaire du Conseil.*

Intendance militaire. Messieurs,

Cristiani de Ravaran (O ❋), *Sous-Intendant militaire.*
Lagé ❋, *adjoint de 1re classe à l'Intendant militaire.*

Service administratif. Messieurs,

Bilco ❋, *Officier d'adm. principal des Hôpitaux,* Directeur.
Dauthier, *Adjudant d'administration de 1re classe des hôpitaux.*
Frey, *id. id.*
Jeannot, *id. id.*
Divry, *id. id.*
Sotiau, *Adjudant de 2e classe des hôpitaux.*
Gellée, *idem.*
Auboin, *idem.*
Petit-Mengin, *idem.*
Winterheld, *idem.*

Service des Bâtiments.

M. Rougevin ❋, *Architecte.*
M. Bugnot, *Inspecteur-Vérificateur.*

Culte. Messieurs,

Ancelin ❋, *Curé.*
Blanc ❋, 1er *Chapelain.*
Pons, 2e *Chapelain.*

Service de Santé. Messieurs,

Faure ❋, *D. Médecin principal.*
Lodibert ❋, *D. Médecin ordinaire.*
Hutin (O ❋), *D. Chirurgien principal.*
Brian ❋, *D. Chirurgien-major.*
Vincent, *D. Chirurg. Aide-Maj.*
Michel, *D. Chirurgien Sous-Aide.*
Sollico, *D. idem.*
Martin, *D Chirurgien Sous-Aide.*
Piton, *D. idem.*
Agostini, *D. idem.*
Gélis, *D. idem.*
Dœnzer (O ❋), *D. Pharmacien principal.*
Levy, *M. Pharmacien aide-major.*

SECTION IV.

DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue Nationale-Saint-Honoré.

DE CHASSELOUP-LAUBAT (Prosper) (O ✻), Représentant du peuple, *Ministre de la Marine et des Colonies.*

CONSEIL D'AMIRAUTÉ.

M. le Ministre de la Marine et des Colonies, *Président.*

MEMBRES DU CONSEIL. Messieurs,

De la Susse (G O ✻), *Vice-Amiral*, Vice-Président.
Casy (G O ✻), *Vice-Amiral.*
Laguerre (Ad.) (C. ✻), *Contre-Amiral.*
Bonifacio ✻, *Commissaire général de laMarine.*
Zédé (O ✻), *Directeur des constructions navales.*

SECRÉTAIRE.

M. Belvèze ✻, *Capitaine de vaisseau.*

MEMBRES ADJOINTS. Messieurs,

Degenès, (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
Clavaud ✻, *Capitaine de vaisseau.*
Lebas (O ✻), *Directeur des constructions navales.*
Pénaud ✻, *Contrôleur de marine de 1re classe.*

CABINET DU MINISTRE.

M. Chassériau (Frédéric) (O ✻), *Chef du cabinet.*

Réception et ouverture des dépêches. — Rapport avec le Pouvoir exécutif. — Expédition des affaires secrètes et réservées. — Correspondance particulière du ministre. — Instructions aux inspecteurs-généraux de tous les services.

DIRECTION DU PERSONNEL MILITAIRE ET DES MOUVEMENTS DE LA FLOTTE.

M. LAYRLE (C ✻), *Directeur.*

Bureau des Officiers militaires.

M. Buquet (Alphonse) ✻, *Chef.*

Conseil d'amirauté. — Préfectures maritimes. — État civil, nominations, promotions et mouvements des officiers de marine, aspirants et aspirants auxiliaires, ainsi que des officiers de santé, des examinateurs et professeurs d'hydrographie. — École navale. — Dépenses des élèves; achats de livres et d'instruments nécessaires à l'école. — Modération et dégrèvements des pensions, etc. — Concessions de bourses dans les colléges des ports militaires.

Bureau des Mouvements.

M. Mareuge ✻, *Chef.*

Mouvements des forces navales et opérations maritimes. — Armements et désarmements. — Instructions à donner aux commandants des forces navales. — Personnel, travaux et comptabilité matérielle du dépôt des cartes et plants. — Reconnaissances hydrographiques. — Publications des voyages entrepris aux frais de la marine. — Achat et emploi des instruments nautiques et des documents de toute espèce relatifs à la navigation. — Matériel des

écoles de navigation. — Justice maritime. — Personnel des commissaires rapporteurs et des greffiers près les tribunaux maritimes. — Frais de capture et de justice militaire. — Conseils de guerre. — Amnisties, grâces et commutations de peines. — Surveillance des marins et des militaires détenus dans les prisons civiles et dans les maisons d'arrêt des ports. — Habillement et effets de couchage. — Frais de procédures.

Bureau des Corps organisés.

M. Le Mat ❋, *Chef.*

État civil, organisation, recrutement, mouvements et inspections des divers corps organisés du département de la marine; équipages de ligne, artillerie, compagnies d'ouvriers mécaniciens, gendarmerie, infanterie, compagnies de discipline et gardes-chiourmes. — Escouades de gabiers de ports. — Escouades de gardiennage des vaisseaux.

Bureau de l'Inscription maritime et de la Police de la navigation.

M. Hennequin ❋, *Chef.*

Immatriculation et levée des gens de mer et des ouvriers des professions maritimes. — Syndics des gens de mer et gardes maritimes. — Capitaines du commerce et pilotes lamaneurs. — Police de la navigation commerciale et du pilotage. — Règlements concernant les armements en course. — Neutralisation et navigation des neutres. — Naturalisation des marins étrangers domiciliés en France. — Police des pêches qui se font en mer, sur les côtes et dans les rivières affluant à la mer, jusqu'au point où les eaux cessent d'être salées. — Subventions aux écoles de mousses. — Récompenses pour faits de sauvetage.

DIRECTION DES TRAVAUX.

M. Garnier (O ❋), *Directeur.*

Bureau des Constructions navales des travaux hydrauliques.

M. Cros ❋, *Chef.*

Personnel des officiers du génie maritime et école d'application dudit corps. — Personnel des ingénieurs des ponts et chaussées affectés au service des ports. — Conseil des travaux. — Administration des établissements d'Indret et de la Chaussade. — Personnel administratif des directions de travaux dans les ports et des établissements de la marine hors des ports. — Maîtres entretenus de toute profession, autres que ceux du service des subsistances. — Compagnies de pompiers. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers dépendant des directions des constructions navales, des mouvements du port, de l'artillerie, des travaux hydrauliques et des établissements hors des ports. — Agents divers des directions des travaux hydrauliques. — Écoles de maistrance et écoles élémentaires des apprentis. — Secours à la classe ouvrière. — Musée naval. — Travaux de construction et d'entretien de la flotte, tant à voiles qu'à vapeur. — Travaux de construction et d'entretien des ouvrages fondés à la mer et des édifices de toute nature des ports militaires et autres établissements de la marine. — Passation des marchés relatifs aux entreprises de main-d'œuvre, aux machines, à l'outillage et aux bâtiments construits par l'industrie privée, ainsi qu'aux objets fournis à titre d'essai, ou qui ne sont pas adoptés réglementairement pour l'approvisionnement de la flotte. — Marchés concernant les objets *spéciaux* au service des travaux hydrauliques.

Bureau de l'Artillerie.

M. Fontaine ❋, *Chef.*

Matériel de l'artillerie dans les arsenaux et à bord des bâtiments de la flotte. — Armes portatives. — Marchés relatifs aux matières et objets *spéciaux* à ce service. — Matériel des forts et batteries desservis par la marine dans les ports et rades militaires. — Matériel des écoles d'artillerie. — Fabrication des bouches à feu en fer et en bronze et des objets accessoires au matériel d'artillerie dans les fonderies de canons de la marine. — Marchés pour les matières et objets relatifs à cette fabrication. — Inspections des fabrications de projectiles pour la marine.

DIRECTION DES SERVICES ADMINISTRATIFS.

M. Jurien (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Personnel administratif et des divers agents.

M. Thèze, *Chef.*

Commissariat de la marine. — Comptables du matériel. — Agents de manutention des subsistances. — Aumôniers. — Maîtres entretenus du service des subsistances. — Divers agents. — Gardiens de magasins et de bureaux, portiers, rondiers et canotiers.

Bureau de la Solde, de l'habillement et des revues.

M. Quequet ✻, *Chef.*

Solde et indemnités de toute nature des états-majors et des corps de toutes armes. — Administration des dépenses de l'habillement et du casernement. — Comptabilité intérieure des corps. — Vérification des revues de liquidation des corps organisés à terre et embarqués. — Contrôle de la dette flottante des marins. — Délégations des officiers. — Frais de voyage, conduites et vacations. — Frais de passage et de rapatriement. — Frais de pilotage. — Indemnités et gratifications diverses (service général). — Préparation des éléments relatifs à la formation du budget, en ce qui touche les dépenses du personnel.

Bureau des Approvisionnements généraux.

M. . . . . , *Chef.*

Approvisionnement des ports, de l'établissement d'Indret, des forges de la Chaussade et des stations navales. — Passation de tous les marchés concernant le matériel naval, à l'exception des machines, de l'outillage, des bâtiments construits par l'industrie, et des objets *spéciaux*, tant au service de l'artillerie qu'à celui des travaux hydrauliques. — Questions relatives à l'exécution desdits marchés. — Répartition entre les divers services des crédits alloués au département, sous le titre des budgets ordinaires et extraordinaires, pour les approvisionnements généraux de la flotte. — Centralisation des dépenses afférentes à ces services. — Préparation concertée avec la direction des travaux des éléments constitutifs des budgets en ce qui touche les approvisionnements généraux. — Affrètements et transports par mer. — Chauffage des bureaux et corps-de-garde. — Éclairage des postes et corps-de-garde. — Achats de cachets, timbres, cartons, etc. — Emballage et transport de papiers de comptabilité et frais divers. — Frais d'insertion et d'annonces dans les journaux, frais de bannies, de publications et d'affiches.

Bureau des Subsistances, des Hôpitaux et des Chiourmes.

M. Thibault ✻, *Chef.*

Approvisionnements et marchés relatifs aux services des vivres des hôpitaux et des chiourmes. — Manutention de denrées. — Agents non entretenus du service des subsistances. — Solde des contre-maîtres, ouvriers et journaliers de ce service. — Administration du service des hôpitaux. — Personnel des sœurs hospitalières, des infirmiers et agents divers. — Règlement des dépenses concernant les marins, les militaires, agents et ouvriers de la marine admis dans les hôpitaux civils et militaires, en France et en pays étranger. — Administration et police des chiourmes.

Bureau de la comptabilité des matières.

M. Sieye ✻, *Chef.*

Vérification et centralisation des comptes de mouvements et des comptes d'emploi des matières dans tous les services de la marine. — Tenue du grand-livre des mouvements de matières et des comptes ouverts aux divers bâtiments et services pour l'application des dépenses en matières du département. — Rapports avec les administrations des ports, la Cour des comptes et les directions administratives du ministère. — Surveillance de l'agent comptable du ministère, en ce qui concerne la comptabilité des matières.

DIRECTION DES COLONIES.

M. Mestro (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Régime politique et du commerce.

M. Lepelletier-Saint-Remy, *Chef.*

Affaires politiques. — Exécution des lois et des traités concernant la répression de la traite des noirs. — Régime du travail agricole et industriel. — Questions de colonisation et d'immigration. — Missions et voyages. — Régime commercial. — Tarifs et service des douanes. — Régime des impôts. — Banques coloniales. — Statistique générale.

Bureau de Législation et d'Administration.

M. Blanquet Du Chayla ✻, *Chef.*

Législation civile et criminelle — Administration de la justice. — Statistique judiciaire. — Régime administratif et municipal. — État civil. — Enregistrement et hypothèques. — Domaine. — Successions vacantes. — Instruction publique. — Cultes et administrations de charité. — Travaux publics. — Presse. — Police générale — Régime sanitaire. — Régime électoral.

Bureau du Personnel et des Services militaires.

M. Doüat ✻, *Chef.*

Personnel de l'ordre civil, judiciaire et ecclésiastique. — États-majors. — Officiers et employés du commissariat de la marine et officiers de santé détachés aux colonies. — Service des troupes d'artillerie et d'infanterie employées aux colonies. — Gendarmerie. — Gardes nationales. — Matériel de l'artillerie et du génie. — Budgets des services militaires aux colonies.

Bureau des finances et des Approvisionnements.

M. Raymond-Legrand ✻, *Chef.*

Budgets et comptes coloniaux. — Administration des finances des colonies (l'ordonnancement des dépenses excepté). — Achat et envoi des approvisionnements demandés par les administrations coloniales — Monnaies.

DIRECTION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL ET DE LA COMPTABILITÉ.

M. Blanchard (O ✻), *Directeur.*

Bureau du Secrétariat et du Service intérieur.

M. d'Avezac ✻, *Chef.*

Enregistrement et répartition des dépêches dans les divers services. — Contre-seing de pièces et de signatures. — Abonnements aux journaux pour l'administration centrale, pour les ports et les stations — Publications, par la voie des journaux, des avis administratifs. — Impressions pour tous les services du département de la marine. — Fournitures et travaux de réparation des bâtiments et hôtels dépendant de la marine, à Paris. — Dépenses du matériel de l'administration centrale. — Personnel des gens de service. — Estafettes.

Bureau des Archives et des Bibliothèques.

M. Girette, *Chef.*

Conservation et classement de tous registres, dossiers et papiers constituant les archives de la marine et des colonies, et des anciennes colonies françaises. — Dépôt des lois et des actes émanant du pouvoir exécutif; expédition aux services compétents et insertion au Bulletin des lois des ampliations de ces actes — Expédition sur demande, du relevé des services des anciens officiers de marine et marins, officiers, sous-officiers et soldats des troupes de la marine, officiers civils et agents de tous ordres ayant servi dans la marine ou aux colonies, des prisonniers de guerre. — Dépôt colonial comprenant les registres de l'état civil, les arrêts et jugements des cours et tribunaux, les actes des notaires, des colonies. — Les intéressés obtiennent, sur demande, expédition des actes déposés. — Per-

sonnel et matériel des bibliothèques de la marine. — Achats de livres. — Dépôt et distribution des livres achetés. — Formation et publication du Bulletin officiel et de l'état général de la marine.

Bureau des Fonds et Ordonnances.

M. Fleuriais ✻, *Chef.*

Ordonnances de délégation aux ordonnateurs secondaires du département, tant pour le service *marine* que pour le service *colonies*. — Envois de fonds aux colonies sur les différents chapitres législatifs du budget, soit en numéraire, soit en traites du caissier central du Trésor public. — Ordonnancement direct de toutes les dépenses des deux services *marine* et *colonies*, payables à Paris et dans les départements de l'intérieur, moins la régularisation des dépenses acquittées en traites, le remboursement des avances faites par les consuls et le mandatement spécial des dépenses portant sur les fonds du service intermédiaire des colonies. — Comptes ouverts avec les fournisseurs et comptes analogues pour les dépenses du personnel. — Contrôle de l'agent comptable du ministère. — Archives et suite contentieuse de l'arriéré. — Centralisation des crédits alloués pour le personnel de l'administration centrale. — Matricule du ministère.

Bureau des Dépenses d'outre-mer.

M. Dussaut ✻, *Chef.*

Apurement et ordonnancement de toutes les dépenses du service *marine* acquitées par traites de bord et traites coloniales et consulaires. — Ordonnances de remboursement pour les avances faites par les consuls. — Comptes ouverts avec les consuls et les colonies pour les avances à la marine. — Contrôle de l'agent comptable des traites de la marine. — Mandatement des dépenses imputables sur les fonds du service intermédiaire des colonies. — Envois de valeurs sur ces fonds spéciaux. — Centralisation de toutes les opérations d'ordre qui s'y rattachent, les comptes exceptés. — Contrôle de l'agent comptable des colonies — Vérification et présentation à la Cour des comptes des comptes de gestion des trésoriers des établissements coloniaux non soumis à la loi du 25 juin 1841, sur le régime financier des colonies.

Bureau de la Comptabilité centrale des fonds.

M. Blachier ✻, *Chef.*

Centralisation du budget et des demandes de crédits supplémentaires et extraordinaires. — Répartition des crédits législatifs. — Instructions relatives au compte financier du service *marine*. — Formation des comptes de ce service. — Centralisation des communications à faire aux commissions de finances. — Vérification et enregistrement de toutes les ordonnances de payements et de délégation aux ordonnateurs secondaires. — Tenue des livres en partie double. — Recouvrement des avances faites aux autres ministères. — Opérations d'ordre et situations financières. — Correspondance avec le ministère des finances pour toutes les opérations de comptabilité. — Communications avec la Cour des comptes. — Questions générales de comptabilité. — Règlements et instructions sur la matière.

Agence comptable du Ministère.

M. Champy, *Agent comptable.*

Payement des dépenses imputables sur les avances autorisées pour les services régis par économie (article 72 de l'ordonnance du 31 mai 1838, portant règlement général sur la comptabilité publique). — Payement des appointements des chefs, commis et divers agents de l'administration centrale, ainsi que des menues dépenses relatives au service des hôtels et bureaux du ministère de la marine. — Payement des frais de route et autres dépenses ayant un caractère d'urgence. — Recette et expédition du matériel acheté à Paris pour le service des ports et pour celui des colonies.

Agence comptable des traites de la marine.

M. Halgan, *Agent comptable.*

Visa et prise en charge après acceptation du ministre des traites tirées en acquit des

dépenses effectuées à l'extérieur pour le service de la marine. — Centralisation après régularisation par voie d'ordonnances imputées sur les crédits législatifs des justifications relatives auxdites dépenses — Compte annuel de gestion à rendre à la Cour des comptes. (Ordonnances des 13 mai 1838 et 7 novembre 1845.)

DIRECTION DES INVALIDES DE LA MARINE.

(Les dépenses de cette direction sont imputées, d'après la loi, sur les fonds de la caisse dont l'administration lui est confiée.)

M. TURBEST (O ❋), *Directeur.*

Bureau central des Invalides et des Pensions.

M. Cuny ❋, *Chef.*

Formation du budget et du compte de la caisse des invalides. — Administration et comptabilité de cet établissement. — Liquidation des pensions de toute nature de la marine et des colonies. — Matricule des pensionnaires. — Secours sur les fonds des invalides. — Nomination aux emplois de trésoriers des invalides.

Bureau des Prises, Bris et Naufrages et du service Gens de mer.

M. Letellier ❋, *Chef.*

Liquidation et contentieux des prises et des naufrages. — Service administratif de la caisse des gens de mer.

Trésorier général de l'établissement des Invalides de la marine.

M. Marbeau (O ❋), rue de Suresne, 17.

Centralisation de toutes les opérations de recette et de dépense des trois services *Prises, Gens de mer* et *Invalides.*

CONTRÔLE CENTRAL.

(Le personnel de ce service fait partie intégrante du cadre constitutif du corps du contrôle de la marine.)

M. Morin (O ❋), *Contrôleur en chef de la marine.*

Examen et visa de toutes propositions à soumettre à l'approbation du ministre par les directeurs, au sujet de concessions de traitements et d'allocations pécuniaires ou autres, et de marchés, contrats ou engagements de toutes sortes. — Vérification et visa des décomptes et rapports de liquidation, des répartitions de fonds et des ordonnances de payement. — Examen, avant décision du ministre, des questions relatives à l'interprétation des règlements, et de toutes affaires litigieuses ou contentieuses instruites par les directions, et à suivre par elles. — Assistance aux travaux des commissions chargées, à Paris, de procéder à des marchés et à des recettes — Contrôle des pensions et des opérations de la caisse des invalides de la marine. — Vérification de la comptabilité centrale du matériel. — Correspondance du ministre avec les contrôleurs des ports et des établissements maritimes, et avec les contrôleurs coloniaux — Examen et suite des rapports des contrôleurs. — Discussion contradictoire des questions que peut soulever l'exercice du contrôle extérieur. — Travail relatif aux nominations et mouvements dans le Corps du contrôle de la marine.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Génie maritime.

M. LEROUX (C ❋), *Inspecteur général.*

Travaux maritimes.

M. Trotté de la Roche (O ❋), Inspecteur général des Ponts et Chaussées, *chargé de l'Inspection générale des travaux maritimes.*

Service de Santé.

M. Quoy (O ❋), *Inspecteur général.*

Matériel de l'Artillerie de la Marine.

M. Durbec (O ❋), Général de brigade, *Inspect. général.*

Infanterie de la Marine.

M. de Fitte de Soucy (C ❋), Général de brigade, *Inspect. général.*

CONSEIL DES TRAVAUX DE LA MARINE. Messieurs,

Casy (G O ❋), *Vice-Amiral*, Président.
Guillois (O ❋), *Contre-Amiral.*
Leroux (C ❋), *Inspecteur-général du génie maritime.*
Trotté de la Roche (O ❋), *Inspect. général des Ponts et Chaussées, chargé de l'Inspection générale des travaux maritimes.*
Tavenet (O ❋), *Capitaine de vaisseau.*
Sochet ❋, *Ingénieur de la marine de 1re classe.*
Durbec (O ❋), *Général de baigade, Inspect. gén. du matériel.*
Bayle ❋, *Ingénieur de la marine de 1re classe.*
Touchard (O ❋), *Capitaine de vaisseau.*
Bourgeois ❋, *Lieutenant de vaisseau.*
Gervaise ❋, *Ingénieur de la marine de 2e classe.*
Marielle, *Ingénieur de la marine de 2e classe*, Secrétaire.

DÉPÔT GÉNÉRAL

DES CARTES ET PLANS DE LA MARINE ET DES COLONIES,

Rue de l'Université, 13.

M. Mathieu (C ❋), *Contre-Amiral, Directeur général.*
M. Daussy (O ❋), Membre du Bureau des Longitudes, Ingénieur-Hydrographe en chef.
M. Gressier (O ❋), *Conservateur.*

La levée, la construction et la gravure des cartes marines; l'impression de ces mêmes cartes pour le service de la marine et de la marine du commerce; la publication des instructions nautiques et des ouvrages relatifs à la navigation; la conservation d'une collection de cartes marines, manuscrites et gravées, françaises et étrangères, et des mémoires relatifs à la navigation; la conservation d'une bibliothèque spécialement composée de voyages et d'ouvrages relatifs à la marine; la réception et la conservation des chronomètres et autres instruments exécutés pour le service de la marine; la réception et la distribution des ouvrages publiés sous les auspices du Ministre de la marine, etc.

COMITÉ CONSULTATIF DU DÉPÔT

(*Institué par arrêté du* 15 *avril* 1848, *et réorganisé par décret du* 7 *décembre* 1849).

M. Mathieu (C ❋), *Contre-Amiral, Directeur général*, Président.
M. Daussy (O ❋), *Ingénieur-hydrographe en chef*, Vice-Président.
M. Keller ❋, *Ingénieur-hydrographe de 1re classe.*
M. Darondeau ❋, *idem. de 2e classe.*
M. Hanet-Cléry (O ❋), *Capitaine de vaisseau.*
M. De Kérhallet (O ❋), *Capitaine de frégate.*
M. Delbalat ❋, *Sous-Ingénieur-hydrographe de 1re classe, avec voix consultative seulement.*

Section historique.

M. Jal (O ✻), } *Historiographes de la marine.*
M. Chassériau (O ✻), }

DÉPÔT DES FORTIFICATIONS DES COLONIES,

Rue de l'Université, 13.

M. Coffinières (O ✻), Lieutenant-Colonel du génie, *Directeur.*

CONSEIL D'ÉTAT.

Section d'Administration.

COMITÉ DES FINANCES, DE LA GUERRE ET DE LA MARINE.

Conseillers d'État. Messieurs,

Stourm, *Président*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 89.
J. Boulay (de la Meurthe) (O ✻), rue de l'Université, 24.
De Cormenin (O ✻), rue Caumartin, 12.
Pons (de l'Hérault) ✻, rue de Bondy, 32.
Mahérault (C ✻), rue de Tivoli, 27.

Maîtres des requêtes. Messieurs,

De Cheveigné (O ✻), r. B$^{\text{re}}$-du-Rempart, 32.
Hallez-Claparède, rue Saint-Florentin, 7.
Masson (O ✻), rue du Mont-Thabor, 12.
Pascalis, rue Saint-Romain, 2.

Auditeurs. Messieurs,

Robert, rue Rousselet-St-Germain, 3.
Dubois de Jancigny, rue Montaigne, 25.
Delorme, rue Godot-Mauroy, 19.
Sautayra, rue de la Tour-d'Auvergne, 37.
Batbie, rue Jacob, 21.

Secrétariat.

M. Locré, *Secrétaire*, rue de Vaugirard, 45.

COMMISSION SUPÉRIEURE DE L'ÉTABLISSEMENT DES INVALIDES.

M. Dupin (G ✻), *Représentant du peuple*, *Procureur général près la Cour de Cassation*, Président.
M. Gautier (C ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
M. Lacrosse (O ✻), *Représentant du peuple, ancien Ministre des travaux publics.*
M. Hugon (G O ✻), *Vice-Amiral, ancien Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
M. Cécille (G O ✻), *Vice-Amiral, Représentant du peuple.*
M. De Préval (G ✻), *Général de Division, ancien Président de la section de la guerre et de la marine au conseil d'État.*
M. Turbest (O ✻), *Directeur des Invalides, Secrétaire avec voix consultative.*

COMMISSION SUPÉRIEURE POUR LE PERFECTIONNEMENT DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE NAVALE, *instituée par ordonn. du 17 mai 1834.*

M. Mathieu (C ✻), *Contre-Amiral*, Président.
M. Mathieu ✻, *Membre de l'Institut et du bureau des Longitudes.*
M. Largeteau ✻, *Membre de l'Institut et du bureau des Longitudes.*
M. Tavenet (C ✻), *Capitaine de vaisseau.*
M. Le Saulnier de Vauhello (O ✻), *Capitaine de vaisseau.*
M. Jehenne (O ✻), *idem, commandant l'école navale.*
M. Garnier (O ✻), *idem.*
M. Pironneau (O ✻), *Directeur des constructions navales.*
M. Caillet ✻, *Examinateur hydrographe.*
M. Laugier ✻, Memb. de l'Inst., *Examinat. de classement et de sortie à l'École nav.*
M. Delisle ✻, } *Examinateurs d'admission à l'École navale.*
M. Guibert ✻, }
M. Senard ✻, *Chirurgien de 1$^{\text{re}}$ classe.*
M. Revelière, *Sous-Chef de bureau*, Secrétaire.

COMMISSION CONSULTATIVE

pour l'examen des cas d'application des pouvoirs extraordinaires des Gouverneurs des Colonies, MM.

N....., *Conseiller d'État*, Président.
J. Boulay (de la Meurthe) (O ❋), *id.*
Tournouer (O ❋), *id.*
Marchand (O ❋), *id.*
Dehaussy (O ❋), *Cons. à la Cour de Cass.*
Vincens-Saint-Laurent (O ❋), *id.*
Jacquinot-Godard (O ❋), *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Isambert ❋, *id.*
Reverchon ❋, *Maître des Requêtes.*
De Beaulieu (O ❋), *anc. Mait. des Requêtes.*
Vanin ❋, *Cons. à la Cour d'appel de Paris.*

COMMISSION DES PHARES.

Décision ministérielle d'avril 1811.

(La commission est présidée par le Ministre des travaux publics.)

M. Arago (G O ❋), *Représ. du peuple Memb de l'Inst. et du Bureau des Longitudes.*
M. Mathieu ❋, *Membre de l'Institut et du Bureau des Longitudes.*
M. Mathieu (C ❋), *Contre-Amiral.*
M. de Hell (G O ❋), *Contre-Amiral en retraite.*
M. Leroux (C ❋), *Inspecteur général du génie maritime.*
M. Trotté de Laroche (O ❋), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux maritimes.*
M. Fresnel (O ❋), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, en retraite.*
N.....
M. Reynaud ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, Secrétaire, place Bellechasse, n° 3.

AVOCATS ET OFFICIERS PUBLICS ATTACHÉS AU MINISTÈRE.

M. le Président du Conseil de l'Ordre des Avocats aux Conseils et à la Cour de cassation, chargé de recevoir, en cas de défaut, les communications faites aux défendeurs dans les instances portées au Conseil d'Etat, contre les décisions des Conseils privés des colonies.

Avocats de la Marine :
M. *Moreau (E.)* ❋, Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, rue du Mont-Thabor, 24.
M. *Isambert* (Alfred), Avocat à la Cour d'appel de Paris,
M. *Duchollet*, Avocat à la Cour d'appel de Paris, Conseil pour le Contentieux de la Marine, rue Paradis-Poissonnière, 13.

M. *Castaignet*, Avoué de 1re instance, avoué du Ministère de la Marine et des Colonies, et de l'Etablissement des Invalides de la Marine, rue de Hanovre, 21.
M. *Guénin*, Notaire de la Marine, place de la Concorde, 8.
M. *Valleran*, Recev. de l'enregistrem., pour les actes administratifs, quai de l'Ecole, 16.
M. *de Gérin-Roze*, Interprète et Traducteur-Juré près les tribunaux de la Seine, Interprète et Traduct. du départ. de la Marine et des Colonies, rue de Vaugirard, 35.

M. *Lefèvre*, Architecte des hôtels du ministère.
MM. *Lerebours* et *Secretan*, Opticiens de l'Observatoire et du Ministère de la Marine, place du Pont-Neuf, 13.
M. *Gravet*, Ingénieur en instruments de mathématiques et de précision, fournisseur du Ministère de la marine, rue Cassette, 14.
M. *Motel*, Horloger-Mécanicien de la Marine et des Colonies.
M. *Firmin Didot* ❋, Imprimeur-Libraire de la Marine et des Colonies.
M. *Ledoyen*, Libraire, chargé de la vente des cartes et ouvrages publiés par le Dépôt général de la marine, au Palais-National, galerie vitrée, 31.

Peintres du département de la Marine :
M. *Crépin* ❋,
M. *Gudin* (O ❋),
M. *Lepoittevin*.

SECTION V.

DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR,

Rue de Grenelle, n° 101; *les Bureaux, même rue*, n° 103, *et rue Hillerin-Bertin*, n° 10.

M. FAUCHER (Léon), Représentant du peuple, *Ministre de l'intérieur* (1).

M. Blanche (Alfred), *Secrétaire-général* (2).

CABINET DU MINISTRE.

M. Du Berthier ❋, *Chef du Cabinet.*

Bureau du Cabinet.

M. Boyer (O ❋), *Chef de bureau.*

Nomination et révocation des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture; congés.

Affaires télégraphiques, secours individuels; admissions dans les hospices et établissements de bienfaisance; pensions aux externes des Quinze-Vingts; légion d'honneur; médailles et autres récompenses honorifiques. Demandes d'audience; affaires réservées et non classées.

PREMIÈRE DIVISION. — *Secrétariat général.*

M. Dupuy ❋, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Enregistrement et archives.*

M. Mauroy ❋, *Chef de bureau.*

Ouverture, enregistrement, distribution et départ de la correspondance; renseignements généraux; feuilles de travail pour les projets de lois, décrets, et, en général, tout ce qui est présenté à l'Assemblée nationale, soumis au Président de la République, et envoyé au Conseil d'Etat; conservation et expédition des décrets, des arrêtés ministériels et des décisions du Conseil d'État; dépôt des lois et autres actes des précédents gouvernements; distribution et envoi des circulaires et instructions; bulletin officiel du département de l'intérieur; archives du ministère; légalisations; personnel de l'administration centrale; matériel et dépenses intérieures; impressions et autographies; collection de documents et ouvrages administratifs.

---

(1) Le Ministre donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir, et reçoit tous les jours entre 8 et 10 heures du matin lorsque ses occupations le lui permettent.

(2) Le secrétaire général donne des audiences particulières sur demandes spéciales indiquant l'objet de l'audience, et reçoit MM. les Représentants tous les lundis, mercredis et vendredis, de midi à deux heures.

Les chefs de division reçoivent le public les mardis, jeudis et samedis, depuis 2 heures jusqu'à 4, et le bureau d'enregistrement du secrétariat général donne, aux mêmes jours, tous les renseignements qui peuvent être demandés sur les affaires transmises au ministère. — On entre à la division de comptabilité, pour retirer les lettres d'avis de paiement, les lundis, mardis et jeudis, de midi à trois heures.

DEUXIÈME BUREAU. — *Personnel administratif et élections.*

M. Trigant de Beaumont, *Chef de bureau.*

Élections des Représentants du peuple, des membres des conseils généraux, des conseils d'arrondissement et des conseils municipaux; dépenses relatives aux élections; questions d'attributions, honneurs et préséances; témoignages de reconnaissance publique; traitements, indemnités, pensions des préfets, sous-préfets, secrétaires généraux et conseillers de préfecture; abonnements des préfets; caisses de retraite et pensions des employés de l'administration départementale; poursuites des fonctionnaires départementaux électifs ou non électifs; personnel des maires et adjoints et des conseils municipaux; plaintes, poursuites et révocations.

TROISIÈME BUREAU. — *Gardes nationales.*

M. Lanoë ❋, *Chef de bureau.*

Recensement, organisation et mobilisation des gardes nationales; élections des officiers, armement, munitions, service et discipline; officiers inspecteurs et contrôleurs d'armes; contentieux et dépenses. —Sapeurs-pompiers communaux. — Affaires militaires. — Récompenses nationales, secours aux combattants de Juillet et de Février; orphelins de ces deux époques —Allocations aux condamnés politiques.

DEUXIÈME DIVISION. — *Sûreté générale.*

M. Doussy (O ❋), *Chef de division.*

PREMIER BUREAU — *Correspondance générale.*

M. Gabourd ❋, *Chef de Bureau.*

Correspondance générale; Archives de la police; Etrangers et visa de leurs passe-ports.

DEUXIÈME BUREAU. — *Police générale et spéciale.*

M. Spicrenaël, *Chef de Bureau.*

Personnel de la garde républicaine et des sapeurs-pompiers de Paris; service de la gendarmerie dans ses rapports avec le ministère de l'intérieur; passe-ports et port-d'armes. — Personnel des commissaires de police.—Recherches dans l'intérêt des familles; réfugiés étrangers; permis de résidence des pensionnaires de l'État en pays étrangers; Surveillance légale des condamnés libérés.

TROISIÈME BUREAU. — *Imprimerie et Librairie.*

M. Roux, *Chef de Bureau.*

Surveillance générale de l'imprimerie et de la librairie, brevets des imprimeurs et libraires, librairie étrangère; contrefaçon en France et à l'étranger; déclarations des diverses publications; dépôt des livres, journaux, estampes ou gravures publiés à Paris et dans les départements.

Commissaires de police de l'Imprimerie et de la Librairie.

M. Gaillard, } *Commissaires.*
M. Piras, }

TROISIÈME DIVISION. — *Administration générale et départementale.*

M. Tonnet, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Administration générale.*

M. Legoyt, *Chef de bureau.*

Actes d'administratration générale, division administrative du territoire; état civil dénombrement quinquennal et mouvement annuel de la population; police adminis-

trative générale; examen des travaux et des recueils administratifs des préfectures; analyse et examen des votes des conseils généraux; statistiques et archives des départements et des communes.

Commission des archives départementales et communales. (Voyez page 140).

DEUXIÈME BUREAU.—*Administration et dépenses départementales.*

M. Brissot de Warville, *Chef de bureau.*

Affaires départementales; bâtiments départementaux autres que les prisons; casernement de gendarmerie; entretien des bâtiments des cours d'appel; dépenses, impositions extraordinaires, emprunts et budgets départementaux; routes départementales; mobilier des préfectures et sous-préfectures.

TROISIÈME BUREAU. — *Aliénés, enfants trouvés, établissements généraux de bienfaisance.*

M. Sers ❋, *Chef de bureau.*

Asiles publics et privés pour les aliénés; enfants trouvés et hospices départementaux; établissements généraux de bienfaisance de Charenton, des Jeunes-Aveugles, des Quinze-Vingts et des Sourds-Muets; sociétés de charité maternelle et sociétés de bienfaisance, mendicité, statistique des mendiants et indigents; maisons de refuge; personnel, administration, comptabilité et contentieux de ces services et établissements.

Section des prisons.

M. Pellat ❋, *Chef de section.*

PREMIER BUREAU.

(Sous la direction du Chef de section.)

Régime des maisons centrales de force et de correction, des maisons d'arrêt et de justice, des maisons d'éducation correctionnelle, des colonies agricoles; patronage des jeunes libérés; travail dans les prisons; transfèrement des condamnés; construction et entretien des bâtiments; surveillance et inspection; personnel et liquidation des pensions des employés des prisons.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Le Forestier ❋, *Chef de bureau.*

Régie des maisons centrales, administration et comptabilité.

Inspecteurs généraux des établissements de bienfaisance et des prisons. (Voyez page 135).

Maisons de détention (Voyez page 136).

QUATRIÈME DIVISION.— *Administration communale et hospitalière.*

M. Jèze ❋, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU. — *Administration et comptabilité des communes.*

M. Pierret ❋, *Chef de bureau.*

Administration communale; octroi; droits de location des places dans les halles, foires, marchés et abattoirs; droits de pesage, mesurage et jaugeage publics; coupes extraordinaires de bois, frais de casernement; comptabilité des recettes et dépenses communales, budgets, comptes d'administration; impositions, emprunts; compte annuel des emprunts et des impositions; situation financière des communes; cotisations municipales; pensions de retraite des employés des communes; fonds commun des amendes de police correctionnelle.

DEUXIÈME BUREAU. — *Contentieux des communes.*

M. Marguerie, *Chef de bureau.*

Conflits de pouvoirs et pourvois ; réclamations contentieuses ; expropriations pour cause d'utilité publique (excepté en ce qui concerne la voirie) ; actions judiciaires ; dettes anciennes ; transactions ; responsabilité civile des communes ; legs et donations ; aliénations ; acquisitions ; échanges ; baux à long terme, jouissance en nature par les habitants ; parcours et vaine pâture ; pavage et trottoirs ; travaux ; distraction de presbytères et frais du culte ; tarifs des pompes funèbres ; cimetières.

TROISIÈME BUREAU. — *Voirie vicinale et voirie urbaine.*

M. Meunier, *Chef de bureau.*

Chemins vicinaux et ruraux, cours d'eau navigables, et ponts communaux ; voirie urbaine et alignements, acquisitions et aliénations faites en conséquence ; droits de voirie ; contentieux des chemins vicinaux et communaux et de la voirie urbaine ; police municipale.

QUATRIÈME BUREAU. — *Hospices communaux, bureaux de bienfaisance et monts-de-piété.*

M. de Fontanes ❋, *Chef de bureau.*

Personnel, administration, comptabilité, contentieux des hospices et bureaux de bienfaisance ; legs et donations en faveur de ces établissements ; acquisitions, ventes et échanges ; travaux et entretien des hospices ; pensions à leur charge ; monts-de-piété, administration, personnel, comptabilité et contentieux ; secours généraux aux hospices, bureaux de charité et institutions de bienfaisance.

CINQUIÈME DIVISION. — *Direction des Beaux-Arts.*

M. DE GUIZARD (O ❋), *Directeur.*

PREMIER BUREAU. — *Beaux-arts, musées et monuments historiques.*

M. Mercey ❋, *Chef de bureau.*

Ecole des Beaux-Arts à Paris ; écoles de Rome et d'Athènes ; écoles de dessin à Paris et dans les départements ; administration supérieure des musées nationaux et correspondance avec la direction de ces établissements ; musées des départements ; acquisition et conservation de marbres, érection de monuments, statues, etc. ; publication d'ouvrages d'art et souscriptions ; commandes de tableaux, statues, médailles ; encouragements aux beaux-arts et indemnités aux artistes ; entretien et conservation des monuments historiques ; timbres et cachets des autorités départementales et municipales ; expositions annuelles de peinture et de sculpture, et fêtes publiques.

M. Merlin, *chargé de la réception des souscriptions et de la remise des ouvrages.*

Inspection des beaux-arts.

M. Cottrau ❋, *Inspecteur général des beaux-arts.*

M. Th. Dubois, } *Inspecteurs des beaux-arts.*
M. Séchan ❋, }

M. Mérimée ❋, *Membre de l'Institut, Inspecteur général des monuments historiques.*

Commission permanente des monuments historiques (Voy. pag. 141).

Musées nationaux (Voyez page 814).

Ecoles nationales de beaux-arts et de dessin (Voyez page 1004).

DEUXIÈME BUREAU. — *Théâtres.*

M. Bazenerye, *Chef de bureau.*

Théâtres de Paris et des départements ; conservatoire national de musique; écoles de musique de Toulouse, Lille, Metz et Marseille ; nominations des directeurs et entrepreneurs de théâtres: règlements et surveillance ; indemnités aux artistes dramatiques ; encouragements à l'art dramatique et à l'art musical.

Commissaires du Gouvernement près les Théâtres nationaux.

M. Monnais (Édouard) ✻, *Commissaire du Gouvernement près les Théâtres lyriques et le Conservatoire national de musique et de déclamation.*

M. Houssaye (Arsène) ✻, *Commissaire administrateur du Théâtre de la République.*

M. Gilbert de Voisins, *Commissaire adjoint du Gouvernement près le Théâtre Italien.*

M. Mauzin, *Commissaire du Gouvernement près le Théâtre de l'Odéon.*

Commission d'examen des ouvrages dramatiques. MM.

Florent, Caritan, Pellissier ✻, De Meynard, D'Hertault de Beaufort.

Inspection des Théâtres. MM.

Louis Boyer, | Planté.

Commission permanente des Théâtres. (Voyez page 141.)

SIXIÈME DIVISION. — *Comptabilité centrale.*

M. Laisné (O ✻), *Chef de Division.*

PREMIER BUREAU. — *Opérations et écritures centrales.*

M. Elévenot ✻, *Chef de Bureau.*

Budgets et comptes annuels, instructions générales et distributions mensuelles, vérification et envoi des ordonnances au trésor ; états des appointements et pensions des employés du ministère ; vérification et contrôle des autres pensions ; écritures en parties doubles ; bordereaux et situations des dépenses mandatées et payées ; grand-livre des ordonnances, reversements et réimputations ; constatation des résultats de compte à la clôture des exercices.

DEUXIÈME BUREAU. — *Ordonnancement.*

M. Perdreau, *Chef de Bureau.*

Ordonnancement des dépenses sur les fonds généraux ; livres auxiliaires de ces dépenses ; rédaction du compte annuel ; vérification des comptes des divers établissements à la charge du budget. — Comptabilité des exercices clos.

TROISIÈME BUREAU. — *Comptabilité départementale.*

M. Phellipon, *Chef de Bureau.*

États des centimes additionnels ; situations trimestrielles des divers produits départementaux ; ordonnancement des dépenses départementales, virements, modifications et reports de crédits et exercices ; examen et règlement du compte annuel de chaque département.

QUATRIÈME BUREAU. — *Caisse centrale.*

M. Grivet, *Caissier.*

Payements faits par la caisse à Paris et dans les départements ; écritures et comptabilité de ces payements.

M. Niel ❋, *Bibliothécaire.*

CONTENTIEUX.

Avocats et Officiers publics attachés au Ministère.

M. Chaix-d'Est-Ange (O ❋), *Avocat à la Cour d'appel de Paris*, boulevart Poissonnière, 23.
M. Marcadé, *Avocat au Cons. d'État et à la Cour de cassat.*, rue M.-le-Prince, 47.
M. Guénin, *Notaire*, place de la Concorde, 8.
M. Naudot, *Avoué à la Cour d'appel*, rue Ste-Anne, 49.
M. Gaullier, *Avoué au Tribunal de 1re inst. de la Seine*, rue du Mont-Thabor, 12.

M. Gaubert ❋, *Médecin du Ministère*, rue des Beaux-Arts, 10.

INSPECTIONS GÉNÉRALES DES PRISONS ET DES ÉTABLISSEMENTS DE BIENFAISANCE.

PREMIÈRE SECTION. — *Prisons.*

Inspecteurs-généraux de 1re classe. Messieurs,

Lucas (Ch.) ❋, *Membre de l'Institut*, Audiat.

Inspecteurs-généraux de 2e classe. Messieurs,

Dugat ❋. Tourin ❋. Perrot (Louis) ❋.

Inspecteurs-généraux adjoints. Messieurs,

Le Tellier, De Castelnau, Bucquet.

Inspectrice-générale des prisons de femmes.

Madame Lechevalier.

DEUXIÈME SECTION. — *Établissements de Bienfaisance.*

Inspecteurs-généraux de 1re classe. Messieurs,

De Lurieu ❋. De Watteville ❋.

Inspecteurs-généraux de 2e classe. Messieurs,

Bandy de Nalèche (O ❋). Martin d'Oisy.
Romand ❋. Blanc (Ernest).

Inspecteurs-généraux adjoints. Messieurs,

Delavigne (Fortuné.). Cardon de Sandrans.

TROISIÈME SECTION. — *Aliénés.*

Inspecteurs généraux de 1re classe. Messieurs.

Ferrus (O ❋). Parchappe ❋.
Reboul de Cavalery, *Inspecteur-général adjoint.*

Inspecteur général honoraire.

M. Remacle.

DIRECTION DES RÉGIES DES MAISONS CENTRALES DE FORCE ET DE CORRECTION.

Directeurs. Messieurs,

Dieÿ ❋, *Inspecteur-général honoraire, Directeur.*
Martin Deslandes ❋, *Directeur.*
Lohmeyer, *Inspecteur-adjoint honoraire, Directeur adjoint.*
Jaillant, *Directeur adjoint.*

COMMISSION DE SURVEILLANCE DES PRISONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Indépendamment de la surveillance continuelle qui est exercée par la commission et dont elle rend compte au ministre, elle lui propose toutes les améliorations dont elle croit susceptibles les différentes parties de l'administration ou du régime des prisons; elle peut être appelée par le ministre à préparer les projets de loi et règlements se rattachant à ces questions.

Membres de la Commission. Messieurs,

Le Ministre de l'Intérieur, *Président.*

Arnaud Jeanty ✻, *Maire du 7ᵉ arrondiss.*
Aylies, *Président de Chambre à la Cour d'appel de Paris.*
Bayle-Mouillard ✻, *Conseiller à la Cour cassation.*
Bérenger (C ✻), *Président de Chambre à la Cour de cassation.*
Berger (O ✻), *Repr.*, *Préfet de la Seine.*
Carlier (C ✻), *Préfet de Police.*
Cochin, *Avocat*, Secrétaire de la Commission.
Debelleyme (C ✻), *Président du Tribunal de 1ʳᵉ instance de la Seine.*
Desmazures, *ancien Secrétaire-Général du Ministère de l'Intérieur.*
Dupérier ✻, *Membre de la Commission département. et municipale de la Seine.*
Ferrus (O ✻), *Inspecteur-Général des Etablissements d'Aliénés.*
Foucher (Victor) (C ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Freslon ✻, *Av.-Gén. à la Cour de cass.*
De Jouvencel ✻, *Conseiller d'Etat.*
Lucas (Ch.) ✻, *Insp.-Gén. des Prisons.*
Manceaux ✻, *Membre de la Commiss. départementale et municipale de la Seine.*
Marbeau ✻, *ancien Adjoint au Maire du 1ᵉʳ arrondissement.*
Passy (Antoine) (C ✻), *ancien Sous-Secrétaire d'Etat de l'Intérieur.*
De Royer (O ✻), *Procureur-général près la Cour d'appel de Paris.*
Say (Horace) ✻, *Conseiller d'Etat.*
Vautrain, *Maire du 9ᵉ arrondissement.*

Maisons centrales de force et de correction.

MAISONS CENTRALES.	DÉPARTEMENS.	DIRECTEURS. MM.
Aniane	*Hérault*	Regley ✻.
Beaulieu	*Calvados*	Marquet-Vasselot.
Cadillac	*Gironde*	Dupille.
Clairvaux	*Aube*	Lucas ✻.
Clermont	*Oise*	Liasbastres.
Embrun	*Hautes-Alpes*	Dodun.
Ensisheim	*Haut-Rhin*	Peigné.
Eysses	*Lot-et-Garonne*	Baille.
Fontevrault	*Maine-et-Loire*	Couard.
Gaillon	*Eure*	Leblanc.
Haguenau	*Bas-Rhin*	Tagnard ✻.
Limoges	*Haute-Vienne*	Meynier.
Loos	*Nord*	Poutignac de Villars.
Melun	*Seine-et-Marne*	Bonnet.
Montpellier	*Hérault*	Chappus ✻.
Mont-Saint-Michel	*Manche*	Marquet.
Nîmes	*Gard*	Mariez.
Poissy	*Seine-et-Oise*	Larochette.
Rennes	*Ille-et-Vilaine*	Hédou.
Riom	*Puy-de-Dôme*	Bravy.
Vannes	*Morbihan*	Périer de La Hitolle.

Maison de détention.

Doullens	*Somme*	M. Dosquet.
Belle-Isle	*Morbihan*	M. Vallet.

Maison centrale d'éducation correctionnelle.

Paris	*Seine*	M. Boullon.

ADMINISTRATION DES LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 103.

Administration centrale.

M. Foy (Alphonse) (O ✻), *Administrateur en chef.*
M. Alexandre ✻, *Administrateur adjoint.*
M. Perrot d'Estivareilles ✻, *Administrateur adjoint.*

Bureau des Dépêches.

M. Perrot d'Estivareilles ✻, *Administrateur adjoint, traducteur en chef, Chef du Bureau des dépêches.*
M. Berrier-Fontaine, *traducteur adjoint.*
M. Gaillard, *Directeur suppléant.*
M. Génissieu, *Directeur suppléant.*
M. Pierret, 1er *Secrétaire.*
M. Lenté, 2e *Secrétaire.*

Bureau du Personnel.

M. François Boyer, *Chef.*

Bureau du Matériel et de la Comptabilité des fonds.

M. Falkenberg, *Chef.*

SERVICE EXTÉRIEUR.

Directeurs de 1re classe. MM.

M. Lemaistre jeune (O ✻), *Inspecteur général*, à Nantes.

Lair père ✻	*Strasbourg.*
Lemaistre aîné	*Tours.*
De Cheppe	*Lyon.*
Rossary (O ✻)	*Bayonne.*

Directeurs de 2e classe. MM.

Varangot	*Rennes.*
Kelsch	*Arras.*
Morris	*Calais.*
Margerie	*Bordeaux.*
Perrot jeune	*Lille.*
Lair (J. C.) ✻, *Chef du serv. de l'Algérie.*	*Alger.*
Chereil de la Rivière	*Avranches.*
Lami de Nozan	*Toulouse.*
Collache	*Marseille.*
D'Esparbès de Lussan	*Agen.*
Lair (Clément)	

Directeurs de 3e classe. MM.

Jourdan jeune	*Boulogne.*
Sellier	*Béhobie.*
Maguin	*Besançon.*
Regny	*Rouen.*
Dallest	*Montpellier.*
Gigounous de Verdon	*Orléans.*
Devemy	*Valenciennes.*
Dundas	*Poitiers.*
De Séré	*Paris* (gare du ch. de fer du Nord).
Gillet de Laumont	*Nevers.*
Degors	*Narbonne.*
Bourgoing	*Toulon.*
De Vimont	*Brest.*
Lespagnol de Chanteloup	*Cherbourg.*
Ollivault-Duplessis	*Nismes.*

Directeurs de 4e classe. MM.

Estival	*Dijon.*
Cherbonnel	*Saint-Brieuc.*
Cartier	*Valence.*
D'Hauterive	*Perpignan.*
Provost	*Châlons-s-Marne*
N	*Angoulême.*
N	*Amiens.*
N	*Bourges.*
N	*Châteauroux.*
N	*Angers.*
N	*Blois.*
N	*Dunkerque.*
N	*Le Havre.*

ARCHIVES NATIONALES,

Rue de Paradis-du-Temple, 16, ancien hôtel Soubise.

Cet Etablissement, dont la formation date de 1789, ne renferma d'abord que les archives des Assemblées nationales; dans la suite, on y réunit les titres conservés dans plusieurs dépôts publics ou particuliers. Il est destiné à recevoir tous les documents d'intérêt général qui se rattachent à l'histoire, à la législation et à l'administration de la France.

L'ensemble des titres conservés dans les Archives Nationales embrasse une période de plus de 1,200 ans, et s'élève en ce moment à près de 200,000 cartons, liasses, registres, portefeuilles, volumes, plans et cartes, divisés en trois sections, placées, ainsi que les autres parties du service, sous la direction d'un Garde général nommé par le Président de la République, sur la proposition du Ministre de l'intérieur.

M. DE CHABRIER ❋, *Garde-général.*

Section Historique.

M. Michelet ❋, Membre de l'Institut, *Chef.*

Trésor des chartes et son supplément. — Monuments historiques remontant au septième siècle. — Monuments plus spécialement ecclésiastiques (cartulaires; bulles; églises de Paris et autres; fabriques, paroisses, établissements monastiques). — Mélanges (ordres militaires, anciens établissements d'instruction publique, titres généalogiques, etc.).

Section Administrative.

M. N. de Wailly ❋, Membre de l'Institut, *Chef.*

Ancien Conseil d'Etat; conseil de Lorraine, ordonnances, lettres-patentes, bons et brevets du Roi. — Régime constitutionnel de 1791; Convention, Directoire exécutif; Consulat; Empire; régime constitutionnel de 1814. — Pays d'Etats; ancien bureau de la ville de Paris; ferme générale; régie des aides; ancien ministère de la maison du Roi. — Versements des ministères de l'intérieur, de l'agriculture et du commerce, des travaux publics, de l'instruction publique et des cultes, de la guerre.

Ancienne chambre des comptes de Paris (mémoriaux, hommages, aveux et dénombrements); titres distribués par départements, cantons et communes; rôles de taxes; soumissions de biens nationaux; papiers relatifs aux domaines des princes et aux apanages; anciens établissements religieux et congrégations diverses de la ville de Paris; séquestres; confiscations; déshérences; plans terriers; cartes topographiques; division de la France en départements

Section Législative-judiciaire.

M. Cauchois-Lemaire ❋ ✪, *Chef.*

Lois, ordonnances, édits, arrêts, lettres-patentes, décrets impériaux, soit imprimés, soit manuscrits; copies authentiques et minutes des procès-verbaux de l'assemblée des notables et des assemblées nationales; pièces annexées à ces minutes; papiers des représentants en mission et des comités de la Constituante de 1789 et de la Convention; Sénat; Chambre des pairs; Chambre des Députés; Constituante de 1848; Assemblée législative.

Grande chancellerie; secrétaires du roi; prévôté et requêtes de l'hôtel; grand conseil; conseil privé; commissaires extraordinaires; conseils supérieurs; parlement de Paris; Châtelet de Paris; cours et juridictions diverses (cour des aides et des Monnaies, bureau des finances, connétablie, amirauté, eaux et forêts, bureau de la ville de Paris, grenier à sel, chambre des bâtiments et des décimes, etc, etc.); tribunaux extraordinaires; cour des pairs — Versements du ministère de la justice.

Les documents, titres et papiers, qui existent aux Archives nationales, peuvent être communiqués sans déplacement. Il peut en être délivré des expéditions.

Les demandes de renseignements, de recherches et d'expéditions doivent être faites ou

directement au secrétariat des Archives, de dix heures à midi, ou par lettres affranchies adressées au Garde général.

Les expéditions et les recherches que les expéditions ont occasionnées, sont soumises à des droits. Le produit en est versé au Trésor public.

M. Saunier, *Secrétaire comptable.*

Classement et conservation des dépêches. — Renseignements. — Bulletins des recherches et des expéditions. — Comptabilité.

M. Varin, *Commis d'ordre.*

Enregistrement et timbre des dépêches. — Fournisseurs. — Matériel. — Service intérieur.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES.

La loi du 10 mai 1838 a compris au nombre des dépenses ordinaires et obligatoires des départemens les frais de garde et de conservation des Archives départementales.

Les Archivistes sont à la nomination des Préfets; mais cette nomination n'est définitive qu'après l'approbation du Ministre de l'intérieur.

Chaque année, l'Archiviste fait un rapport sur le degré d'avancement de ses travaux et sur la situation matérielle des Archives. Le Préfet communique ce rapport au Conseil général, avec ses observations et ses propositions, s'il y a lieu; le Conseil général nomme une Commission, qui visite les Archives et lui rend compte de l'état dans lequel elle les a trouvées.

Bien que les Archives départementales soient régies par un règlement général arrêté par le Ministre de l'intérieur, chaque dépôt a son règlement particulier arrêté par le Préfet et approuvé par le Ministre.

Les demandes de recherches, de communications et d'expéditions de pièces par les particuliers doivent être faites par écrit et motivées.

Les pièces d'un intérêt privé sont communiquées seulement aux personnes qui justifient qu'elles ont qualité pour en prendre connaissance. Le refus de communication ou d'expédition est donné par écrit.

Les communications de pièces ont lieu sans frais et sans déplacement, en présence de l'Archiviste ou d'un employé; il n'est également perçu aucun droit pour la recherche des pièces.

Les copies de pièces sont visées pour collation par l'Archiviste, et sont marquées du timbre de la Préfecture; les frais et droits de délivrance, fixés conformément à la loi, sont relatés en marge.

Conservateurs des Archives départementales.

	MM.
Ain	Jules Baux.
Aisne	Caron.
Allier	Jouve.
Alpes (Basses)	Isnard.
Alpes (Hautes)	Roubaud.
Ardèche	Mamarot.
Ardennes	Hanotel.
Ariège	Fauré.
Aube	Guignard, anc. élève de l'Ecole des Chartes.
Aude	Fourié.
Aveyron	Fontès.
Bouches-du-Rhône	Paul Ricard.
Calvados	Lemarchand.
Cantal	Audin.
Charente	Faunié-Duplessis.
Charente-Infér.	Dubergé.
Cher	Barberaud.
Corrèze	Boric.
Corse	Friess-Colonna.
Côte-d'Or	Rossignol.
Côtes-du-Nord	Sicamois.
Creuse	N....
Dordogne	Picon.
Doubs	Vannier.
Drôme	Ginon.
Eure	Lorin.
Eure-et-Loir	Ferré.
Finistère	Le Goyet.
Gard	Chamand.
Garonne (Haute)	Belhomme.
Gers	Groc.
Gironde	Gras.

Hérault.........	Thomas.
Ille-et-Vilaine.....	Pepin.
Indre...........	Lemaigre.
Indre-et-Loire....	Aubineau ❋, ancien élève de l'Ecole des Chartes.
Isère...........	Pilot.
Jura...........	Robert.
Landes..........	Bertrand.
Loir-et-Cher.....	Savaron.
Loire...........	Barthouil.
Loire (Haute).....	Aymard.
Loire-Inférieure.	Ramet.
Loiret..........	De Vassal.
Lot............	L'abbé Alazard.
Lot-et-Garonne...	N.....
Lozère..........	N.....
Maine-et-Loire...	Paul Marchegay, anc. élève de l'Ecole des Chartes.
Manche.........	Dubosc.
Marne..........	Bouquet.
Marne (Haute)...	Vallet.
Mayenne........	Noël.
Meurthe.........	Lepage.
Meuse..........	Marchal.
Morbihan........	Morand.
Moselle.........	Ed. Sauer.
Nièvre..........	N.....
Nord...........	Le Glay, correspond. de l'Institut.
Oise............	Auxcousteaux.
Orne............	Pillot.
Pas-de-Calais....	Godin.
Puy-de-Dôme....	Marquis.
Pyrénées (Basses).	Ferron.
Pyrénées (Hautes).	Magenties.
Pyrénées-Oriental.	Morer.
Rhin (Bas)......	Spach ❋.
Rhin (Haut).....	Sommer.
Rhône..........	N.....
Saône (Haute)....	Noël.
Saône-et-Loire...	Ragut.
Sarthe..........	Bilard.
Seine...........	N.....
Seine-Inferieure..	Barabé.
Seine-et-Marne..	Lemaire.
Seine-et-Oise....	Breva.
Sèvres (Deux-)...	N.....
Somme..........	Dorbis.
Tarn...........	Boussac.
Tarn-et-Garonne..	E. Celières.
Var............	Ricaud.
Vaucluse........	P. Achard.
Vendée.........	Filaudeau.
Vienne..........	Redet.
Vienne (Haute-)..	Leymarie.
Vosges.........	Thiebert.
Yonne.........	Quantin.

COMMISSION DES ARCHIVES DÉPARTEMENTALES ET COMMUNALES.

M. le Ministre de l'Intérieur, *Président*.
M. Portalis (G ❋), *Memb. de l'Institut*, Vice-Présid.
M. Vitet (O ❋), *Représentant du peuple, Membre de l'Institut*.
M. Leprevost (A.) (O ❋), *Membre de l'Institut*.
M. Chasles ❋, *Membre de l'Institut*.
M. Passy (A.) (C ❋), *ancien sous-Secrétaire d'Etat du Min. de l'Intér.*
M. Lenormant (Ch.) ❋, *Membre de l'Institut*.
M. de Chabrier ❋, *Garde-général des Archives nationales*.
M. Guérard (O ❋), *Membre de l'Institut*.
M. de Wailly (Natalis) ❋, *idem*, *Chef de Section aux Arch. nat.*
M. Mérimée ❋, *Membre de l'Institut, Insp. gén. des Monum. histor.*
M. Desnoyers (Jules) ❋, *Secrétaire de la Société de l'Histoire de France*.
M. Graves ❋, *ancien Secrétaire-général de la Préfecture de l'Oise*.
M. Bernard de La Fortelle ❋, *ancien Maire de Melun*.
M. Bordier, *ancien élève de l'Ecole des Chartes*.
M. Marion, *idem*.
M. Niel ❋, *Bibliothécaire du Ministère de l'intérieur*.
M. Legoyt *Chef de Bureau*, Secrétaire.

COMMISSION DES MONUMENTS HISTORIQUES.

M. Léon de Maleville (O ❋), *Représentant du peuple*, Président.
M. Ferdinand de Lasteyrie ❋, *Représentant du peuple.*
M. Vitet (O ❋), *idem*, *Membre de l'Institut.*
M. Hauréau, *Conservateur à la Bibliothèque nationale.*
M. Buchez, *ancien Président de l'Assemblée constituante.*
M. Renouvier ❋.
M. Duban ❋, *Architecte de l'Ecole des Beaux-Arts.*
M. Le Prévost (O ❋), *Membre de l'Institut.*
M. Caristie ❋, *idem.*
M. Labrouste, *Architecte.*
M. Vaudoyer, *idem.*
M. Questel, *Architecte.*
M. Lenormant (Ch.) ❋, *Membre de l'Institut.*
M. Léon de Laborde (O ❋), *idem.*
M. Mérimée ❋, *idem*, *Inspecteur-général des monuments historiques.*
M. Paul Lacroix ❋, *homme de lettres.*
M. de Guizard (O ❋), *Directeur des Beaux-Arts.*
M. de Contencin (O ❋), *Directeur des Cultes.*
M. de Mercey ❋, *Chef du bureau des Beaux-Arts.*
M. Courmont, *Secrétaire.*

COMMISSION ERMANENTE DES THÉATRES.

(Décret de réorganisation du 2 janvier 1850).

Elle donne son avis sur toutes les affaires relatives aux théâtres; sur les questions de législation et d'administration, sur l'exécution des cahiers des charges, traités, statuts et arrêtés concernant les théâtres subventionnés, sur l'exécution des lois, ordonnances et arrêtés relatifs aux théâtres, etc.

M. Bixio ❋, *Représentant du peuple*, Président.
M. Léon de Malleville (O ❋), *id.*
M. Gérard (Léon), *id.*
M. de Morny ❋, *id.*
M. Fremy ❋, *id.*
M. Suchet d'Albuféra ❋, *id.*
M. Saint-Marc-Girardin (O ❋), *Membre de l'Institut.*
M. Mérimée ❋, *id.*
M. Charton (Edouard), *Conseiller d'Etat.*
M. Chaix-d'Est-Ange (O ❋), *ancien bâtonnier de l'ordre des avocats.*
M. de Guizard (O ❋), *Directeur des Beaux-Arts.*
N. . . . .
M. Louis Perrot ❋, *Secrétaire-rapporteur.*

SECTION VI.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS,

Rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 62 et 64.

M. MAGNE (O ✱), *Ministre Secrétaire d'État* (1).

M. Boulage (O ✱), *Secrétaire général.*

CABINET PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Mercier (Oscar) ✱, *Chef du Cabinet.*

Ouverture des dépêches. — Correspondance particulière. — Demandes d'audiences. — Affaires réservées.

ADMINISTRATION CENTRALE.

1re Division. — *Secrétariat général et Personnel.*

M. Boulage (O ✱), *Secrétaire général.*

1er Bureau. — *Secrétariat général.*

M. Dillé, *Chef de bureau.*

Réception, enregistrement, analyse et distribution des dépêches. — Réunion du travail pour le conseil d'État et pour la signature du Président de la République. — Conservation et expédition des lois, décrets et arrêtés; leur insertion au *Bulletin des Lois* et au *Moniteur*. — Garde du sceau du Ministère. — Dépôt des lois, décrets, arrêtés, circulaires et instructions ministérielles. — Contre-seing des dépêches. — Questions générales qui ne ressortissent spécialement à aucune division. — Budgets. — Dépenses intérieures du Ministère : centralisation du service des impressions; administration intérieure de l'hôtel du Ministre et des bureaux; personnel des gens de service.

2e Bureau. — *Personnel de l'Administration centrale et du corps des Ponts et Chaussées.*

M. Porée ✱, *Chef de bureau.*

Employés de l'administration centrale. — École nationale des Ponts et Chaussées : nomination des professeurs; classement des élèves; missions annuelles. — Ingénieurs des Ponts et Chaussées; conducteurs embrigadés, conducteurs auxiliaires et piqueurs. — Préposés de ponts à bascule; gardes de navigation et éclusiers. — Répartition annuelle des agens secondaires du service des Ponts et Chaussées. — Nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur. — Liquidation des pensions de retraite; distribution des secours. — Composition annuelle des conseils locaux institués dans chaque département pour répartir les fonds d'entretien affectés aux travaux des Ponts et Chaussées à la charge du Trésor. — Mesures générales et examen de toutes les questions qui se rattachent au personnel de l'administration centrale et du service actif.

(1) Le Ministre reçoit lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Le Secrétaire-général donne des audiences particulières sur demandes spéciales, et reçoit les mardis et vendredis, de une heure à trois heures.

3ᵉ BUREAU. — *Personnel du corps des Mines et Services divers.*

M. Nanta ❊, *Chef de bureau.*

Ecole nationale des Mines ; Ecole des Mineurs de Saint-Etienne ; Ecole pratique des Mineurs d'Alais : nomination des professeurs, classement des élèves ; nomination des élèves externes et des élèves libres à l'Ecole des Mines ; délivrance des brevets de capacité. — Ingénieurs des Mines : nominations, avancements, décorations. — Liquidation des frais de bureau et de tournées et des pensions de retraite. — Nomination des gardes-mines. — Officiers et maîtres de port (service maritime). — Inspecteurs des ports (navigation intérieure). — Nomination des inspecteurs de l'exploitation commerciale des chemins de fer, des commissaires et sous-commissaires du service de surveillance sur les mêmes chemins. — Personnel des palais nationaux.

4ᵉ BUREAU. — *Statistique centrale.*

M. de Chasseloup La Motte ❊, *Sous-Chef, remplissant les fonctions de Chef de bureau.*

2ᵉ DIVISION. — *Routes et Ponts.— Police du roulage.*

M. CHALLOT ❊, *Chef de division.*

1ᵉʳ BUREAU. — *Routes nationales.*

Matériel et contentieux du service des routes nationales et des ponts qui en dépendent — Répartition entre les départements des fonds destinés aux travaux à la charge de l'Etat. — Exécution des lois et règlements sur la grande voirie, en ce qui concerne les routes nationales ; et le contentieux de cette matière, en ce qui touche les routes nationales et les routes départementales.

2ᵉ BUREAU. — *Routes départementales et police du roulage.*

M. Thomas de Cabanoux ❊, *Chef de bureau.*

Matériel et contentieux du service des routes départementales. — Exécution des lois et règlements sur la police du roulage. — Correspondance relative aux travaux communaux sur lesquels l'avis du Conseil des Ponts et Chaussées est réclamé par le Ministre de l'intérieur.

3ᵉ DIVISION. — *Navigation et Ports.*

M. DE FRANQUEVILLE (O ❊), *Chef de division.*

1ᵉʳ BUREAU.

M. Dumoustier, *Chef de bureau.*

Navigation fluviale : travaux d'amélioration des fleuves et rivières navigables ; entretien et perfectionnement des chemins de halage ; établissement de quais et de ports. — Etudes de navigation. — Matériel et administration des bacs. — Travaux de défense contre les rivières et torrens. — Organisation des associations syndicales pour les travaux d'endiguement.

2ᵉ BUREAU.

M. Grangez, *Chef de bureau.*

Navigation maritime ; travaux d'entretien et d'amélioration des ports maritimes de commerce ; éclairage des côtes ; établissement et entretien des phares et fanaux ; digues et travaux à la mer. — Construction et entretien des canaux de navigation. — Questions relatives aux travaux concédés.

3e Bureau.

M. de Pistoye, *Chef de bureau.*

Questions relatives à l'usage et à la police des cours d'eau non navigables; règlements d'eau pour l'établissement ou la régularisation des usines sur les cours d'eau navigables ou non navigables. — Dessèchement des marais; examen des projets: arrêtés de concessions et organisation des associations syndicales pour les travaux de dessèchement. — Règlements d'eau relatifs à l'irrigation; examen des projets de canaux d'arrosage; concession et organisation d'associations syndicales pour les travaux d'irrigation.

4e Division. — *Chemins de fer.*

M. Chatelus ❋, *Chef de division.*

1er Bureau.

M. Delorme ❋, *Chef de bureau.*

Etudes de chemins de fer; exécution des travaux, matériel et contentieux.

2e Bureau.

M. Tourneux (Prosper) ❋, *Chef de bureau.*

Exploitation technique des chemins de fer; police; surveillance du matériel employé à l'exploitation.

5e Division. — *Mines.*

M. de Boureuille (O ❋), *Chef de division.*

1er Bureau.

M. Jabineau ❋, *Chef de bureau.*

Recherche et concession des mines. — Etudes de terrains, topographies souterraines. — Surveillance et police des mines, minières, tourbières, carrières. — Sociétés anonymes et autres. — Machines à vapeur, bateaux à vapeur.

2e Bureau.

Usines métallurgiques. — Réunion des documens statistiques sur les mines et les usines. Comptes rendus. — Annales des mines. — Carte géologique de la France, cartes géologiques départementales. — Collections géologiques et minéralogiques. — Laboratoires de chimie. — Redevances des mines. — Questions de douanes, d'octroi. — Questions techniques, etc.

6e Division. — *Bâtiments civils et Monuments publics.*

M. de Noue ❋, *Chef de division,*

1er Bureau.

M. Cardaillac, *Chef de bureau.*

Etude et rédaction des projets de construction des édifices publics à la charge de l'Etat. — Administration et surveillance de tous les palais, parcs et jardins qui dépendaient de l'ancienne Liste civile; exécution des travaux neufs et des travaux d'entretien.

2e Bureau.

M. Guillemot, *Chef de bureau.*

Révision des devis et des mémoires des travaux; fixation des prix de base qui doivent servir au règlement des comptes; examen des réclamations des entrepreneurs. — Liquidation des dépenses. — Tenue des écritures relatives à la situation des crédits attribués aux travaux neufs et aux travaux d'entretien, régularisation des honoraires des architectes et des appointements de tous les agents du service.

Commission de révision. Messieurs,

Lambert. . . . . }
Guillemot, *déjà nommé*. . . . . } *Contrôleurs.*
Broglia. . . . . }

7e Division. — *Comptabilité.*

M. Gautier-Dagoty ✱, *Chef de division.*

1er Bureau. — *Opérations centrales et ordonnancement.*

(Ce bureau est sous la direction immédiate du chef de la division).

Mesures générales de comptabilité. — Comptes d'exercices. — Situations provisoires. — Crédits supplémentaires et extraordinaires. — Comptabilité des exercices clos. — Correspondance avec le ministère des finances et avec la cour des comptes.— Tenue des livres en parties doubles. — Livres auxiliaires. — Balances mensuelles. — Expédition des ordonnances de payement et des ordonnances de délégation ; avis aux parties prenantes, aux Préfets et aux Ingénieurs ; tenue du sommier général des ordonnances et des livres auxiliaires. — Caisse du Ministère pour les dépenses courantes.

2e bureau. — *Comptabilité des Ponts et Chaussées et des Mines.*

M. Bigarne, *Chef de bureau.*

Examen des états spéciaux de comptabilité concernant les services des Ingénieurs des Ponts et Chaussées et des Ingénieurs des Mines. — Distributions de fonds. — Comptabilité du personnel des ponts et chaussées. — Comptabilité des retraites et pensions. — Etats des marchés de 50,000 fr. et au-dessus. — Correspondance relative aux débets des entrepreneurs. — Correspondance avec les Préfets et les Ingénieurs sur les divers objets qui précèdent.

DÉPÔT DES CARTES ET PLANS. — ARCHIVES.

M. Courtois ✱, *Ingénieur en chef, Directeur du dépôt.*

Conseils judiciaires du Ministère.

M. de Verdière ✱, *Avocat à la Cour de cassation, Avocat plaidant du Ministère*, rue du Pot-de-Fer, 10.
M. de Haut ✱, *Avocat à la Cour d'appel, Avocat plaidant du Ministère*, rue de Verneuil, 30.
M. Berceon, *Notaire*, rue Saint-Honoré, 346.
M. Naudot, *Avoué près la Cour d'appel de Paris*, rue Sainte-Anne, 49.
M. Chagot, *Avoué près le Tribunal de première instance*, r. de Cléry, 21.

COMMISSION CENTRALE DES CHEMINS DE FER.

La Commission centrale des Chemins de fer, créée pour remplacer l'ancienne Commission générale instituée par l'ordonnance du 6 avril 1847, est consultée sur l'étude et le choix des tracés, l'établissement de la voie de fer et de ses accessoires, le matériel, l'exploitation technique et commerciale, l'établissement des gares et stations, les règlements de police, les lois et cahiers de charges des concessions, et en général sur toutes les questions concernant les rapports des Compagnies avec l'Administration.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées reste exclusivement chargé des questions relatives à l'expropriation des terrains, à l'exécution des terrassements et ouvrages d'art, et au règlement des comptes des entrepreneurs.

Un Secrétaire et un Secrétaire-Adjoint, ayant voix délibérative, sont attachés à la Commission centrale des chemins de fer ; ils remplissent les fonctions de Rapporteurs pour les affaires soumises aux délibérations de la Commission, et dressent les procès-verbaux des séances.

La Commission est présidée par le Ministre.

MEMBRES DE LA COMMISSION. MM.

Rivet (O ✻), *Conseiller d'Etat*, Vice-Président.
Napoléon Daru (O ✻), *Membre de l'Assemblée législative.*
Dufaure, *idem.*
Lanjuinais (O ✻), *idem.*
Victor Lefranc, *idem.*
Betting de Lancastel, *idem.*
Frémy ✻, *ancien Inspecteur de l'exploitation commerciale des Chemins de fer, Membre de l'Assemblée législative.*
Latrade, *Membre de l'Assemblée législative, Ingénieur civil.*
Legentil (O ✻), *ancien Président du Tribunal de Commerce.*
Sanson-Davillier ✻, *ancien Membre du Conseil général de la Seine.*
Rodier (C ✻), *Directeur de la comptabilité générale au Ministère des Finances.*
Gréterin (C ✻), *Directeur de l'administration des Douanes.*
Thayer (O ✻), *Directeur de l'administration des Postes.*
Piobert (C ✻), *Membre de l'Institut, Général d'artillerie.*
Séguier (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Avril (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des Ponts et Chaussées.*
Didion (O ✻), *idem. idem.*
Combes (O ✻), *Membre de l'Institut, Inspecteur général des Mines.*
Busche (O ✻), *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.*
De Boureuille (O ✻), *Ingénieur en chef des Mines, Chef de la div. des Mines.*
Chatelus ✻, *Ingénieur en chef des Mines. Chef de la division des chemins de fer.*
Lechatelier ✻, *Ingénieur en chef des Mines.*
Jahan (O ✻), *ancien Maître des requêtes au Conseil d'État.*
M.....
Piérard ✻, *Ingénieur ordinaire des Mines*, Secrétaire, *rue des Martyrs*, 21.
Lepeletier-d'Aulnay, *anc. Maître des requêtes au Cons. d'Etat*, Secrétaire-Adjoint.

COMMISSION DES PHARES.

La Commission des Phares est présidée par le Ministre.

Membres de la Commission. Messieurs,

Arago (G O ✻), *Représentant du peuple, Memb. de l'Acad. des Sciences et du bureau des longitudes.*
Mathieu ✻, *Membre de l'Académie des sciences et du bureau des longitudes, ingénieur hydrographe en chef.*
Mathieu (C ✻), *Contre-Amiral.*
De Hell (G O ✻), *Contre-Amiral* (en retraite).
Leroux (C ✻), *Inspecteur général du génie maritime.*
Trotté de Laroche (O ✻), *Inspecteur général des Ponts et Chaussées, chargé de l'inspection générale des travaux maritimes.*
Fresnel (O ✻), *Inspect. divisionn. des Ponts et Chaussées* (en retraite).
M. . . . .
Reynaud ✻, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, Secrétaire*, place Bellechasse, 3.

PONTS ET CHAUSSÉES.

INSPECTEURS GÉNÉRAUX ET DIVISIONNAIRES.

Inspecteurs généraux. Messieurs,

Cavenne (C ❋), rue des Saints-Pères, 24.
Defontaine (O ❋), rue de la Visitation, 8, passage Sainte-Marie.
Poirée (O ❋), rue Vanneau, 33.
Mallet (C ❋), rue Laffitte, 46.
Frissard (O ❋), rue Montholon, 16.
Le Masson (O ❋), rue de Varennes, 4.
Trotté de la Roche (O ❋), *attaché au dép. de la mar.*, r. de la Madeleine, 5.

Inspecteurs divisionnaires. Messieurs,

Robinot (O ❋), avenue de Marigny, 25.
Reibell (C ❋), *attaché au département de la marine*, à Cherbourg.
Avril (O ❋), rue de l'Université, 88 *bis*.
Drappier (O ❋), rue du Bac, 38.
Cailloux (O ❋), rue de Grenelle-St-Germain, 67 *bis*.
Schwilgué (O ❋), rue Belle-Chasse, 31.
Robin (O ❋), rue de la Victoire, 88.
Gayant (O ❋), rue de l'Arcade, 16.
Didion (O ❋), rue de la Madeleine, 24 *bis*.
Mary (O ❋), rue Madame, 50.
Guichard (O ❋), rue Cassette, 23.
Lebreton (O ❋), rue Saint-Florentin, 4.
De Bréville (O ❋), rue Saint-Georges, 49.
Belin (O ❋), rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.
Darcy (O ❋), rue Saint-Lazare, 94.
Bommart (Amédée) (O ❋), à l'École Polytechnique.
Payen ❋, rue
Job (O ❋), rue

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Ponts et Chaussées est présidé par le Ministre. Les Inspecteurs généraux, ainsi que l'inspecteur divisionnaire chargé de l'inspection générale des travaux hydrauliques de la marine, sont membres permanents du Conseil. Le ministre désigne tous les six mois ceux des inspecteurs divisionnaires qui doivent également en faire partie.

Composition du Conseil général.

Du 1er février 1851 au 1er août suivant.	*Du 1er août 1851 au 1er février 1852.*
M. Cavenne (C ❋), *Inspecteur général*, vice-président.	M. Cavenne (C ❋), *Inspecteur général*, vice-président.
MM. les Inspecteurs généraux.	MM. les Inspecteurs généraux.
M. Avril (O ❋).	M. Robinot (O ❋).
M. Drappier (O ❋).	M. Schwilgué (O ❋).
M. Cailloux (O ❋).	M. Robin (O ❋).
M. Gayant (O ❋).	M. Lebreton (O ❋).
M. Didion (O ❋).	M. Belin (O ❋).
M. Mary (O ❋).	M. Darcy (O ❋).
M. Guichard (O ❋).	M. Payen ❋.
M. de Bréville (O ❋).	M. Job (O ❋).
} *Inspecteurs divisionnaires.*	} *Inspecteurs divisionnaires.*

M. Busche (O ❋), *Ingénieur en chef*, secrétaire du conseil, rue Madame, 6.

Composition des sections du Conseil général chargées de l'examen des affaires sommaires et courantes, du 1er février 1851 au 1er février 1852.

SECTION DES ROUTES ET PONTS. Messieurs,

Mallet (C ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Le Masson (O ✻), *idem.*
Cailloux (O ✻). } *Inspecteurs divisionn.*
Guichard (O ✻).
Lebreton (O ✻).
Darcy (O ✻). } *Inspecteurs division.*
Payen ✻.

De Laserre ✻, *Ing. en chef de 2e cl.* } Secrétaires.
Breton (P. E.), *Ing. ord. de 1re cl.*

SECTION DE LA NAVIGATION. Messieurs,

Poirée (O ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Defontaine (O ✻), *idem.*
Drappier (O ✻), } *Inspecteurs divisionn.*
Robin (O ✻),
Gayant (O ✻),
Mary (O ✻), } *Inspecteurs divis.*
Belin (O ✻),
Job (O ✻),

Lefébure de Fourcy ✻, *Ing. ord. de 1re cl.* } Secrétaires.
Bommart (Alfred) ✻, *idem, idem.*

SECTION DES CHEMINS DE FER. Messieurs,

Frissard (O ✻), *Inspecteur général*, vice-président.
Cavenne (C ✻), *idem.*
Robinot (O ✻), } *Inspecteurs division.*
Avril (O ✻),
Schwilgué (O ✻),
Didion (O ✻), } *Inspecteurs divisionn.*
De Bréville (O ✻),

Bazaine-Vasseur ✻, *Ingénieur ordinaire de 1re classe*, secrétaire.

INSPECTIONS DIVISIONNAIRES.

PREMIÈRE INSPECTION.

M. Avril (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Seine-Inférieure, de l'Eure, de Seine-et-Oise et de la Seine. — Cette inspection comprend la section du chemin de fer de Paris à Rennes entre Paris et Chartres. Elle ne comprend pas la navigation de la Seine, en amont de Paris, ni les chemins de fer de Paris à Strasbourg (4e inspection), de Paris à Lyon (5e inspection), de Paris en Belgique (2e inspection).

DEUXIÈME INSPECTION.

M. Gayant (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements du Nord, du Pas-de-Calais, de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. — Cette Inspection comprend la navigation de l'Oise et la ligne de chemin de fer de Paris en Belgique dans toute leur étendue (1).

TROISIÈME INSPECTION.

M. Mary (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements des Ardennes, de la Meuse, de la Haute-Marne, de la Marne, de Seine-et-Marne et de l'Aube. — Cette Inspection comprend la navigation de la Marne tout entière, et la navigation de la Seine, en amont de Paris. — Elle ne comprend point le canal de la Marne au Rhin (4e inspection), ni le chemin de fer de Paris à Strasbourg (4e inspection).

---

(1) Les embranchements de chemins de fer sont compris dans les mêmes inspections que les lignes principales.

QUATRIÈME INSPECTION.

M. Schwilgué (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Moselle, de la Meurthe, des Vosges, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. — Cette Inspection comprend le canal de la Marne au Rhin tout entier, et le canal du Rhône au Rhin, depuis Strasbourg jusqu'au bief de partage inclusivement. Elle comprend également les lignes de chemins de fer de Paris à Strasbourg et de Strasbourg à Bâle dans toute leur étendue.

CINQUIÈME INSPECTION.

M. Lebreton (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de l'Yonne, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura. — Cette inspection comprend le canal du Rhône au Rhin, depuis le bief de partage exclusivement, jusqu'à la Saône et le canal du Nivernais dans toute son étendue. Elle comprend également le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée entre Paris et Dijon. —Elle ne comprend point la navigation de la Saône (6e inspection).

SIXIÈME INSPECTION.

M. Didion (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de l'Ain, du Rhône, de la Loire, de l'Isère, des Hautes Alpes et de la Drôme. — Cette Inspection comprend le service de la navigation de la Saône dans toute son étendue. Elle comprend également le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée depuis Dijon jusqu'à la sortie de Lyon.

SEPTIÈME INSPECTION.

M. Belin (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements des Basses-Alpes, de Vaucluse, des Bouches-du-Rhône, du Var et de la Corse. — Cette Inspection comprend le chemin de fer de Paris sur la Méditerranée depuis la sortie de Lyon jusqu'à Marseille.

HUITIÈME INSPECTION.

M. Cailloux (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Haute-Loire, de l'Ardèche, du Gard, de l'Hérault, de l'Aveyron et de la Lozère. — Cette inspection ne comprend point le canal du Midi (9e inspection).

NEUVIÈME INSPECTION.

M. Payen ✻, *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de Tarn-et-Garonne, du Tarn, de la Haute-Garonne, de l'Ariége, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. — Cette Inspection comprend le canal du Midi tout entier. — Elle ne comprend point le canal latéral à la Garonne, ni la navigation de la Garonne au-dessous de Toulouse; ces deux services font partie de la 10e inspection.

DIXIÈME INSPECTION.

M. Onfroy de Bréville (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements des Hautes-Pyrénées, du Gers, des Basses-Pyrénées, des Landes, de Lot-et-Garonne et de la Gironde. — Cette Inspection comprend le canal latéral à la Garonne tout entier, et la navigation de ce fleuve depuis Toulouse jusqu'à Bordeaux. Elle comprend aussi le service de la navigation du Lot dans toute son étendue, et le service spécial de distribution des eaux de la Neste.— Elle ne comprend point la navigation de la Dordogne (11e inspection), ni le chemin de fer de Tours à Bordeaux (11e inspection).

ONZIÈME INSPECTION.

M. Darcy (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Dordogne, de la Charente, de la Charente-Inférieure, de la Vendée, des Deux-Sèvres et de la Vienne. — Cette inspection comprend le service de la navigation de l'Isle, celui de la navigation de la Dordogne et la ligne de chemin de fer de Tours à Bordeaux dans toute leur étendue.

DOUZIÈME INSPECTION.

M. Drappier (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Loire-Inférieure, d'Ille-et-Vilaine, du Morbihan, des Côtes-du-Nord et du Finistère. — Cette Inspection ne comprend ni la navigation de la Loire (14e et 15e inspections), ni les chemins de fer de Tours à Nantes (14e inspection); et de Paris à Rennes (13e inspection).

TREIZIÈME INSPECTION.

M. Guichard (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de la Mayenne, de la Sarthe, de l'Orne, de la Manche et du Calvados. — Cette Inspection comprend en entier le service des rivières de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir. Elle comprend également le chemin de fer de Paris à Rennes entre Chartres et Rennes.

QUATORZIÈME INSPECTION.

M. Robinot (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements d'Eure-et-Loir, du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire. — Cette Inspection comprend le service de la navigation du Cher, depuis St.-Aignan jusqu'à Tours; celui de la navigation de la Loire, depuis la limite supérieure du département du Loiret jusqu'à la mer, et celui des chemins de fer de Paris à Orléans et à Tours, et de Tours à Nantes. — Elle ne comprend point le canal latéral à la Loire (15e inspection), ni le service des rivières de la Mayenne, de la Sarthe et du Loir (13e inspection), ni le chemin de fer de Paris à Chartres (1re inspection).

QUINZIÈME INSPECTION.

M. Robin (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements de l'Indre, du Cher, de la Nièvre, de Saône-et-Loire et de l'Allier. — Cette Inspection comprend le canal de Berry jusqu'à son embouchure dans le Cher. Elle comprend en entier le canal latéral à la Loire, le service de la navigation de l'Allier et les lignes de chemins de fer d'Orléans à Vierzon, de Vierzon à Limoges, et de Vierzon à Clermont. — Elle ne comprend, ni le canal du Nivernais (5e inspection), ni la navigation de la Saône-Inférieure (6e inspection).

SEIZIÈME INSPECTION.

M. Job (O ✻), *Inspecteur divisionnaire.*

Départements du Puy-de-Dôme, du Cantal, du Lot, de la Corrèze, de la Haute-Vienne et de la Creuse. — Cette inspection ne comprend, ni le service de la navigation du Lot (10e inspection), ni la navigation de l'Allier (15e inspection), ni le chemin de fer de Vierzon à Clermont (15e inspection).

SERVICE ORDINAIRE.

INGÉNIEURS EN CHEF DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Départements.	Ingénieurs en chef. MM.	*Résidences.*
Ain	*Meynard* ✻	Bourg.
Aisne	*Tarbé de Vauxclairs* ✻	Laon.
Allier	*Kleitz* ✻	Moulins.
Alpes (Basses)	*Castagnol*	Digne.
Alpes (Hautes)	*Prudhomme*	Gap.
Ardèche	*De Montrond*	Privas.
Ardennes	*Gaignière* ✻	Mézières.
Ariége	*Canteloube* ✻	Foix.
Aube	*Lebasteur* ✻	Troyes.
Aude	*Don* ✻	Carcassonne.
Aveyron	*Vallot* ✻	Rodez.
B.-du-Rhône	*De Montricher* ✻	Marseille.
Calvados	*Tostain* ✻	Caen.
Cantal	*Dufresne* ✻	Aurillac.
Charente	*Noël (Eugène)* ✻	Angoulême.
Charente-Infér.	*Leclerc* ✻	La Rochelle.
Cher	*Vauquelin* (O ✻)	Bourges.
Corrèze	*Vallès* ✻	Tulle.
Corse	*Hernoux*	Ajaccio.
Côte-d'Or	*Gigot* ✻	Dijon.
Côtes-du-Nord	*De Gayffier* ✻	Saint-Brieuc.
Creuse	*De Geoffroy* ✻	Guéret.
Dordogne	*Kermaingant* ✻	Périgueux.
Doubs	*Parandier* ✻	Besançon.
Drôme	*Reynard* ✻	Valence.
Eure	*Méry (A.)* ✻	Evreux.
Eure-et-Loir	*De Boisvillette* ✻	Chartres.
Finistère	*Lepord* ✻	Quimper.
Gard	*Aurès* ✻	Nîmes.
Garonne (H.)	*Montet* ✻	Toulouse.
Gers	*Siau* ✻	Auch.
Gironde	*Deschamps* ✻	Bordeaux.
Hérault	*Léon* ✻	Montpellier.
Ille-et-Vilaine	*De Matty de Latour* ✻	Rennes.
Indre	*Adamoli* ✻	Châteauroux.
Indre-et-Loire	*Bailloud* (O ✻)	Tours.
Isère	*Picot* ✻	Grenoble.
Jura	*L'Eveillé* ✻	Lons-le-Saulnier.
Landes	*Coiquaud* ✻	Mont-de-Marsan.
Loir-et-Cher	*Rabourdin* ✻	Blois.
Loire	*Jordan (J.)* ✻	Montbrison.
Loire (Haute)	*Guyot (J. E.)*	Le Puy.
Loire-Inférieure	*Plantier* (O ✻), Directeur	Nantes.
Loiret	*Olivier*	Orléans.
Lot	*Capella* ✻	Cahors.
Lot-et-Garonne	*Maillebiau* ✻	Agen.
Lozère	*Joly*	Mende.
Maine-et-Loire	*Fourier* ✻	Angers.
Manche	*Méquet* ✻	Saint-Lô.
Marne	*Dugué* ✻	Châlons-sur Marne.
Marne (Haute)	*D'Anthenay*	Chaumont.
Mayenne	*De Maubué* ✻	Laval.
Meurthe	*Vionnois* ✻	Nancy.
Meuse	*Uhrich* ✻	Bar-le-Duc.

Morbihan	*De Chappotin* ✻	Vannes.
Moselle	*Le Joindre* ✻	Metz.
Nièvre	*Boucaumont aîné* (O ✻)	Nevers.
Nord	*Lamarle* ✻	Lille.
Oise	*Le Père* ✻	Beauvais.
Orne	*Guibourg* ✻	Alençon.
Pas-de-Calais	*Davaine* ✻	Arras.
Puy-de-Dôme	*Vimal-Dupuy* ✻	Clermont-Ferrand.
Pyrénées (Bses)	*Houssaye* ✻	Pau.
Pyrénées (Htes)	*Bleschamp* ✻	Tarbes.
Pyrénées (Or.)	*Camme* ✻	Perpignan.
Rhin (Bas)	*Boulangé* (A.) ✻	Strasbourg.
Rhin (Haut)	*Müntz* ✻	Colmar.
Rhône	*Jordan* (E.) ✻	Lyon.
Saône (Haute)	*Letrain.*	Vesoul.
Saône-et-Loire	*Laval* ✻	Mâcon.
Sarthe	*Fuix* ✻	Le Mans.
Seine	*De Sermet* ✻	Paris.
Seine-et-Marne	*Dajot* ✻	Melun.
Seine-et-Oise	*Rumeau* ✻	Versailles.
Seine-Infér.	*Doyat* (O ✻)	Rouen.
Sèvres (Deux)	*Grellet* ✻	Niort.
Somme	*Floucaud* ✻	Amiens.
Tarn	*Garella* ✻	Alby.
Tarn-et-Garonne	*Mangeot.*	Montauban.
Var	*Guillaume* ✻	Draguignan.
Vaucluse	*Perrier* ✻	Avignon.
Vendée	*Petot* ✻	Bourbon-Vendée.
Vienne	*Duffaud* ✻	Poitiers.
Vienne (Haute)	*Kornprobst* ✻	Limoges.
Vosges	*Lemoyne (N. R.)* ✻	Epinal.
Yonne	*Toussaint* ✻	Auxerre.

SERVICES SPÉCIAUX

Par nature de service et par ordre alphabétique.

RIVIÈRES.

ALLIER.. Navigation de l'Allier. (*Départ.* : Puy-de-Dôme, Allier, Nièvre, Cher),
M. Kleitz ✻, *Ingénieur en chef* (déjà nommé), à Moulins.

DORDOGNE, ISLE, CORRÈZE et VÉZÈRE. — Navigation de la Dordogne, de l'Isle, de la Corrèze et de la Vézère. (*Départ.* : Corrèze, Dordogne, Lot, Gironde.)
M. Kermaingant ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Périgueux.

GARONNE. Navigation de la Garonne depuis Toulouse jusqu'au pont de Bordeaux, et canal latéral.
1re Section. (*Départ.* : Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne.)
M. Saint-Guilhem ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.
2e Section. (*Départ.* : Lot-et-Garonne, Gironde.)
M. Couturier ✻, *Ingénieur en chef*, à Agen.

LOIRE... Service spécial de la Loire.
1re *Section.* — Traversée du département de la Loire.
Cette section est réunie au service ordinaire du département.
2e *Section.* — Depuis la limite des départements de la Loire et de Saône-et-Loire jusqu'à l'embouchure du canal de Briare. — Canal latéral à la Loire. (*Départ.* : Saône-et-Loire, Allier, Cher, Nièvre, Loiret.)
M. Zeiller ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.

LOIRE.... 3ᵉ *Section*. — Depuis l'embouchure du canal de Briare jusqu'aux ponts de Nantes. (*Départ.*: Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Loire-Inférieure.)

M. Coumes (J.) ❋, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

4ᵉ *Section*. — Des ponts de Nantes jusqu'à l'embouchure du fleuve dans la mer (*Départ.* : Loire-Inférieure.)

M. Jégou ❋, *Ingénieur en chef*, à Nantes.

LOT.... Navigation du Lot. (*Départ.* : Aveyron, Lot, Lot-et-Garonne.)

M. Andral ❋, *Ingénieur en chef*, à Cahors.

MARNE.. Navigation de la Marne, depuis Saint-Dizier jusqu'à l'embouchure de la rivière dans la Seine (cours naturel, dérivations et canaux latéraux). (*Départ.*: Haute-Marne, Marne, Aisne, Seine-et-Marne, Seine.)

M. Louiche-Desfontaines ❋, *Ingénieur en chef*, à Meaux.

OISE et AISNE. — Navigation de l'Oise et de l'Aisne. (*Départ.* : Aisne, Oise, Seine-et-Oise.)

M. Soleau ❋, *Ingénieur en chef*, à Compiègne.

RHIN.... Travaux du Rhin, de Bâle à Lauterbourg, navigation de l'Ill et canal de l'Ill au Rhin. (*Départ.* : Haut-Rhin, Bas-Rhin.)

M. Baumgarten ❋, *Ingénieur en chef*, à Strasbourg.

RHÔNE... Navigation du Rhône. (*Départ.*: Ain, Isère, Rhône, Loire, Drôme, Ardèche, Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône.)

M. Goux ❋, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

SAONE... Travaux d'amélioration de la navigation de la Saône. (*Départ.*: Haute-Saône, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Rhône.)

M. Moreau ❋, *Ingénieur en chef*, à Châlon.

SEINE... Navigation de la Seine depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'à la mer.

1ʳᵉ *Section*. — Depuis l'embouchure du canal de la haute Seine, à Marcilly, jusqu'au pont de Bercy. (*Départ.* : Aube, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine.)

M. Chanoine ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

2ᵉ *Section*. — Du pont de Bercy jusqu'à l'embouchure de l'Oise. (*Départ.* Seine, Seine-et-Oise.)

M. Michal ❋, *Ingénieur en chef Directeur*, à Paris.

M. de Lagallisserie ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

3ᵉ *Section*. — De l'embouchure de l'Oise au pont de Brouilly, près Rouen. (*Départ.*: Seine-et-Oise, Eure, Seine-Inférieure.)

M. Michal ❋, *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Paris.

M. Cavalier ❋, *Ingénieur en chef*, à Mantes.

4ᵉ *Section*. — Du pont de Brouilly, près Rouen, jusqu'à la mer.

M. Doyat (O ❋), *Ingénieur en chef* (d. n.), à Rouen.

SÈVRE... Service spécial de la Sèvre, du Mignon et des Deux-Autises. — Port et canal maritime de Marans. (*Départ.* : Deux-Sèvres, Vendée, Charente-Inférieure.)

M. Maire (F. J.) ❋, *Ingénieur en chef*, à Niort.

YONNE.. Navigation de la rivière d'Yonne et canal du Nivernais. (*Départ.*: Nièvre, Yonne, Seine-et-Marne.)

M. Vignon ❋, *Ingénieur en chef*, à Auxerre.

CANAUX.

AISNE.. Canal de l'Aisne à la Marne. (*Départ.* : Aisne, Marne.)

M. Duparc ❋, *Ingénieur en chef*, à Reims.

Berry. . Canal de Berry (*Départ.*: Cher.)
M. Belliotte ✻, *Ingénieur en chef*, à Bourges.

Bourgogne. Canal de Bourgogne. (*Départ.*: Yonne, Côte-d'Or.)
M. Collin ✻, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

Centre. . Canal du centre (*Départ*: Saône-et-Loire.)
M. Comoy ✻, *Ingénieur en chef*, à Châlon.

Garonne. Canal latéral à la Garonne (Voir *Navigation de la Garonne.*)

Ille-et-Rance. — Canal d'Ille-et-Rance. (Voir *Travaux maritimes, Ille-et-Vilaine*).

Loire. . . Canal latéral à la Loire. (Voir *Service spécial de la Loire.*)

Marne au Rhin. — Canal de la Marne au Rhin. (*Départ.*: Marne, Meuse, Meurthe, Bas-Rhin.)
M. Collignon (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Nancy.

Midi.. . . Canal du Midi. (*Départ.*: Haute-Garonne, Aude, Hérault.)
M. Maguès ✻, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.

Nantes a Brest.—Canal de Nantes à Brest et canal du Blavet.
Partie comprise dans le département de la Loire-Inférieure.
M. Plantier (O ✻), *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Nantes.
Partie comprise dans les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan.
M. Sganzin (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Pontivy.

Orléans. Canaux d'Orléans et de Loing. (*Départ.*: Loiret.)
M. de Bourges (O ✻), *Ingén. en chef Directeur*, à Grignon, près Lorris.

Rhône. . Canal du Rhône au Rhin. (*Départ.*: Côte-d'Or, Jura, Doubs, Haut-Rhin, Bas-Rhin.)
M. Berthot ✻, *Ingénieur en chef*, à Besançon.

St-Quentin. Canal de Saint-Quentin; navigation de l'Escaut jusqu'à la frontière; contrôle du canal de la Sambre à l'Oise. (*Départ.*: Aisne, Nord.)
M. Kolb ✻, *Ingénieur en chef*, à Saint-Quentin.

TRAVAUX MARITIMES.

B. du Rhône. Ports de commerce et phares du département.
M. Bergis ✻, *Ingénieur en chef*, à Marseille.

Calvados. . . Ports maritimes de commerce et canal de Caen à la mer.
M. Tostain ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Caen.

Char.-Infér. Ports marit. de commerce et phares, et canal de Marans à La Rochelle, etc.
M. Leclerc ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à La Rochelle.

Gironde. . . Ports maritimes de commerce, travaux de défense de la pointe de Grave, études de navigation.
M. Deschamps ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Bordeaux.

Ille-et-Vil.. Travaux du littoral maritime du département d'Ille-et-Vilaine; ports de St-Malo et de St-Servan; port de Redon. Navigation de la Vilaine; canal d'Ille-et-Rance. — Irrigations. (*Départ.*: Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord.)
M. Féburier ✻, *Ingénieur en chef Directeur*, à Rennes

Hérault . . Ports de Cette et d'Agde, canaux des Etangs.
M. Regy ✻, *Ingénieur en chef*, à Cette.

Loire-infér. Port de Saint-Nazaire. (*Départ.*: Loire-Inférieure.)
M. Plantier (O ✻), *Ingénieur en chef Directeur* (d. n.), à Nantes.
M. Jegou ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Nantes.

Manche. . . Ports maritimes de commerce, phares et fanaux.
M. Morice-Larue (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Cherbourg.

MORBIHAN. . Ports maritimes de commerce et pont Saint-Christophe.
M. Plassiard ✻, *Ingénieur en chef*, à Lorient.

NORD. . . . Ports de Dunkerque et de Gravelines (*Départ* : Nord.)
M. Cuel ✻, *Ingénieur en chef*, à Dunkerque.

PAS-DE-CALAIS. Ports de Calais et de Boulogne, phares de la baie d'Etaples.
M. Charié ✻, *Ingénieur en chef*, à Boulogne.

SEINE-INFÉR. Ports de commerce du département, celui de Rouen excepté.
M. Renaud ✻, *Ingénieur en chef*, au Havre.

SERVICE HYDRAULIQUE.

Dessèchements, irrigations, dunes et usines (1).

HAUTE-GARONNE, TARN, ARIÉGE. — M. Raynal ✻, *Ingén. en chef*, à Toulouse.
GIRONDE, LANDES. — M. Malaure ✻, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.
HÉRAULT, GARD, AUDE. — M. Lefort ✻, *Ingénieur en chef*, à Montpellier.
PYRÉNÉES (HAUTES), PYRÉNÉES (BASSES), GERS. — M. Colomès de Juillan ✻, *Ingénieur en chef*, à Tarbes.
RHIN (BAS), RHIN (HAUT). — M. Baumgarten ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Strasbourg.

SERVICES DIVERS.

CHAUX HYDR. Statistique des matériaux propres à la confection des mortiers et ciments hydrauliques dans toute l'étendue de la France.
M. Vicat (C ✻), *Ingénieur en chef Directeur*, à Grenoble.

MANCHE. . . Service de la baie du Mont Saint-Michel, de la Vire et des canaux concédés du département de la Manche. (*Départ.* : Manche, Calvados.)
M. Bouniceau ✻. *Ingénieur en chef*, à Saint-Lô.

PARIS. . . . Service du pavé et des eaux de Paris (service municipal).
M. Dupuit (O ✻), *Ingénieur en chef Directeur.*
M. Homberg ✻, *Ingenieur en chef.*
M. Romany ✻, *Ingénieur en chef.*

SOLOGNE. . . . Etudes et travaux d'assainissement et d'irrigation dans les parties de la Sologne comprises dans les départ. de Loir-et-Cher, du Cher et du Loiret.
M. Machart ✻, *Ingénieur en chef*, à Orléans.

STATISTIQUE. Statistique des rivières de France.
M. Dausse ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

CHEMINS DE FER.

PARIS-CENTRE DE LA FR. : De Paris sur le centre de la France, s'embranchant sur le chemin de Paris à Orléans.
D'Orléans à Vierzon. (*Départ.* : Loiret, Loir-et-Cher, Cher.)
M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.
De Vierzon à Limoges (*Départ.* : Cher, Indre, Creuse, Haute-Vienne).
M. Borrel ✻, *Ingénieur en chef*, à Châteauroux.
De Vierzon à Clermont. (*Départ.* : Cher, Nièvre, Allier, Puy-de-Dôme.)
M. Boucaumont jeune ✻, *Ingénieur en chef*, à Nevers.
Embranchement sur Nevers. (*Départ.* : Nièvre.)
M. Boucaumont aîné (O ✻), *Ingén. en chef* (d. n.), à Nevers.

---

(1) Le service hydraulique fait partie du service ordinaire dans les autres départements.

PARIS-ESPAGNE. . . . De Paris à Bordeaux, s'embranchant sur le Chemin de Paris à Orléans.

D'Orléans à Tours. (*Départ.:* Loiret, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire.)

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Paris.

TOURS-BORDEAUX. . . . De Tours à la hauteur du bourg d'Andillé, au-delà de Poitiers. (*Départ.* : Indre-et-Loire, Vienne.)

M. Morandière ✻, *Ingénieur en chef*, à Tours.

Depuis le bourg d'Andillé jusqu'à Libourne. (*Départements:* Vienne, Charente).

M. Duvignaud ✻, *Ingénieur en chef*, à Angoulême.

De Libourne à Bordeaux. (*Départ.* : Gironde.)

M. Drœling ✻, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.

PARIS-LYON. . . . . . De Paris à Lyon.

M. Jullien (O ✻), *Ingénieur en chef Directeur*, à Paris.

1re *Section* de Paris à Villeneuve-la-Guyard. (*Départ.*: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.)

M. Delerue ✻, *Ingénieur en chef*, à Paris.

2e *Section* de Villeneuve-la-Guyard à Aisy. (*Départ.*: Yonne)

M. Chaperon ✻, *Ingénieur en chef*, à Sens.

PARIS-LYON . . . . 3e *Section* d'Aisy à Châlon. (*Départ.*: Côte-d'Or, Saône-et-Loire).

M. Ducos ✻, *Ingénieur en chef*, à Dijon.

4e *Section* de Châlon à Lyon.—Traversée de Lyon et études de Lyon à Condrieu (*Départ.*: Saône-et-Loire, Rhône, Isère.)

M. Rolland de Ravel, *Ingénieur en chef*, à Lyon.

PARIS-ORSAY . . . . . . De Paris à Bourg-la-Reine vers Orsay. (*Départ.* : Seine, Seine-et-Oise.)

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Paris.

PARIS-RENNES. . . . . De Paris à Rennes.

Chemins de fer de Paris à Versailles (rive droite et rive gauche de la Seine), *exploités par une compagnie.*

1re *Section.* — Entrée dans Paris. — Raccordement des chemins de fer de Versailles (rive droite et rive gauche) avec le chemin de Rennes. — Travaux de Versailles à Rambouillet. (*Départ.*: Seine-et-Oise.)

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef* (d. n.), à Paris.

2e *Section.*— De Rambouillet à la limite des départements de l'Orne et de la Sarthe. (*Départ.:* Seine-et-Oise, Eure-et-Loir, Sarthe.)

M. de Boisvillette ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Chartres.

3e *Section.* — Traversée du département de la Sarthe.

M. Fuix ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), au Mans.

4e *Section.* — Traversée du département de la Mayenne.

M. de Maubué ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Laval.

5e *Section.* — De la limite inférieure du département de la Mayenne. (*Départ.*: Ille-et-Vilaine.)

M. Damar ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Rennes.

PARIS-STRASBOURG. . . De Paris à Strasbourg.

1re *Section.* — De Paris à Meaux. (*Départ.*: Seine, Seine-et-Oise, Seine-et-Marne.)

M. de Sermet ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Paris.

2e *Section.* — De Meaux à Vitry. (*Départ.* : Seine-et-Marne, Aisne, Marne.)

M. Marinet ✻, *Ingénieur en chef*, à Château-Thierry.

3e *Section.* — De Vitry à la limite des départements de la Meuse et de la Meurthe. (*Départ.* : Marne, Haute-Marne, Meuse.)

M. Guibal ✻, *Ingénieur en chef*, à Bar-le-Duc.

4e *Section.* — Traversée du département de la Meurthe.

M. Jaquiné ✻, *Ingénieur en chef*, à Nancy.

5e *Section.* — De la limite du département du Bas-Rhin à Strasbourg.

M. Boulangé (A.) ✻, *Ingén. en chef* (d. n.), à Strasbourg.

Embranchement de Reims sur le chemin de Paris à Strasbourg. (*Départ.* : Marne.)

M. Duparc ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Reims.

TOURS-NANTES. . . . . . De Tours à Nantes.

1re *Section.* — Traversée du département d'Indre-et-Loire.

M. Bailloud (O ✻), *Ingén. en chef* (d. n.), à Tours.

2e *Section.* — Traversée du département de Maine-et-Loire.

M. Fourier ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Angers.

3e *Section.* — De la limite inférieure du département de Maine-et-Loire à Nantes.

M. Jégou ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Nantes.

CHEMINS DE FER CONCÉDÉS.

(*Service de contrôle et de surveillance.*)

ABSCON ET ANZIN A DENAIN ET DENAIN A SOMAIN.

M. Boudousquié ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Valenciennes.

ALAIS A LA GRAND'COMBE ET A BEAUCAIRE.

M. Aurès ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Dupont, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Alais.
M. Labbé, *idem des ponts et chaussées*, à Alais.
M. Moriceau, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

AMIENS A BOULOGNE.

M. Lechâtelier ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Piérard ✻, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Boulard, *idem des ponts et chaussées*, à Paris.
M. de Condé ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

ANDREZIEUX A ROANNE.

M. Baudin ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Arnoux, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Saint-Etienne.
M. Schérer, *idem des ponts et chaussées*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

BORDEAUX A LA TESTE.

M. Manès ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Bordeaux.
M. Alphand, *Ingénieur ordinaire des ponts et chaussées*, à Bordeaux.

CHEMIN DU CENTRE.

M. Foulon ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Bertera, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Déglin ❋, *idem des ponts et chaussées*, à Paris.
M. de Ruolz ❋, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

CREIL A SAINT-QUENTIN.

M. Lechâtelier ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Piérard ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Boulard, *idem des ponts et chaussées*, à Paris.
M. de Condé ❋, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MARSEILLE A AVIGNON.

M. de Montricher ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Marseille.
M. Diday, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Marseille.
M. Collet-Meygret, *idem des ponts et chaussées*, à Arles.
M. Moriceau, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MONTEREAU A TROYES.

M. Reverchon ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Troyes.
M. Couche, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Doré, *idem des ponts et chaussées*, à Troyes.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MONTBRISON A MONTROND.

M. Baudin ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Arnoux, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Saint-Etienne.
M. Schérer, *idem des ponts et chaussées*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

MONTPELLIER A NIMES.

M. Aurès ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Cacarrié, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Montpellier.
M. Ballon, *idem des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Moriceau, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MONTPELLIER A CETTE.

M. Aurès ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Cacarrié, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Montpellier.
M. Ballon, *idem des ponts et chaussées*, à Nîmes.
M. Moriceau, *Ingénieur de l'exploitation commerciale*, à Avignon.

MULHOUSE A THANN.

M. de Billy ❋, *Ingénieur en chef des mines*, à Strasbourg.
M. Jutier, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Colmar.
M. Dumoulin, *idem des ponts et chaussées*, à Strasbourg.

ORLÉANS A BORDEAUX.

M. Foulon ❋, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Descottes, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Tours.
M. Fontaine, *idem des ponts et chaussées*, à Blois.
M. Keller, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS EN BELGIQUE.

Et embranchements de Lille sur Calais et Dunkerque.

M. Lechâtelier ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Piérard ✻, *Ingénieur ordinnire des mines*, à Paris.
M. Boulard, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. de Condé ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A ORLÉANS.

M. Foulon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Bertera, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Déglin ✻, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. de Ruolz ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A ROUEN.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Inspecteur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A SAINT-GERMAIN.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A SCEAUX.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A STRASBOURG.

M. Lechâtelier ✻, *Ingénieur en chef des mines*, à Paris.
M. Phillips, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Hachette, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Jacquot, *idem* *des mines*, à Metz.
M. Boulangé, *idem* *des ponts et chaussées*, à Metz.
M. Brindeau ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A VERSAILLES (rive droite).

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

PARIS A VERSAILLES (rive gauche).

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Vincent, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

ROUEN AU HAVRE.

M. Baude (O ✻), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*; à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem* *des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✻, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

ROUEN A DIEPPE.

M. Baude (O ✱), *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Sentis, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Paris.
M. Brame, *idem des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Moussette ✱, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

SAINT-ÉTIENNE A LYON.

M. Jordan ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Lyon.
M. Guillebot de Nerville, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Lyon.
M. Schérer, *idem des ponts et chaussées*, à St-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

SAINT-ÉTIENNE A ANDREZIEUX.

M. Baudin ✱, *Ingénieur en chef des mines*, à Saint-Etienne.
M. Arnoux, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Saint-Etienne.
M. Schérer, *idem des ponts et chaussées*, à Saint-Etienne.
M. Dupin, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

STRASBOURG A BALE.

M. de Billy ✱, *Ingénieur en chef des mines*, à Strasbourg.
M. Jutier, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Colmar.
M. Dumoulin, *idem des ponts et chaussées*, à Strasbourg.

TOURS A NANTES.

M. Foulon ✱, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, à Paris.
M. Descottes, *Ingénieur ordinaire des mines*, à Tours.
M. Fontaine, *idem des ponts et chaussées*, à Blois.
M. Keller, *Inspecteur de l'exploitation commerciale*, à Paris.

TRAVAUX DES PORTS MILITAIRES ET DES COLONIES,

Sous les ordres du Ministre de la Marine.

M. Trotté de Laroche (O ✱), *Inspecteur général des Ponts et Chaussées, attaché au service de la Marine.*

Ports militaires.

M. Reibell (C ✱), *Inspecteur divisionnaire*, à Cherbourg.
M. Méry (Edouard) ✱, *Ingénieur en chef*, à Brest.
M. Lambert (L.) ✱, *Ingénieur en chef*, à Lorient.
M. Garnier ✱, *Ingénieur en chef*, à Rochefort.
M. Noël (Charles) (O ✱), *Ingénieur en chef*, à Toulon.

SERVICE DE L'ALGÉRIE,

Sous les ordres du Ministre de la Guerre.

SERVICE ORDINAIRE.

M. Béguin ✱, *Ingénieur en chef de la province d'Alger*, à Alger.
M. Aucour ✱, *Ingén. ordinaire, chargé de la province d'Oran*, à Oran.
M. Coumes (A.), *Ingénieur en chef de la province de Constantine*, à Bone

TRAVAUX HYDRAULIQUES DU PORT D'ALGER.

M. Béguin ✱, *Ingénieur en chef*, à Alger.

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES,

Rue des Saints-Pères, 24.

L'École des Ponts et Chaussées, créée en 1747, constituée à nouveau par le décret de l'Assemblée nationale du 17 janvier 1791, et organisée sur des bases plus étendues par la loi du 30 vendémiaire an IV, (22 octobre 1795), et le décret du 7 fructidor an XII (24 août 1804), a reçu successivement depuis cette dernière époque des modifications et des développements considérables, à mesure que se sont modifiées et développées les diverses branches des services confiés aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Elle est placée sous l'autorité du Ministre des Travaux publics, et dirigée par un Inspecteur général, Directeur, et par un Ingénieur en chef, Inspecteur des études, assistés du conseil de l'école

Son but spécial est de former les ingénieurs nécessaires au recrutement du corps des Ponts et Chaussées. — Elle admet exclusivement en qualité d'élèves ingénieurs les jeunes gens annuellement choisis parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique ayant terminé leur cours d'études et ayant satisfait aux conditions imposées par les règlements. Elle admet en outre, mais aux leçons orales seulement, en qualité d'élèves libres ou d'élèves étrangers: 1° les anciens élèves de l'Ecole Polytechnique déclarés admissibles dans les services publics, quand ils en font la demande; 2° les étrangers qui, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, sont autorisés à suivre les leçons par décision spéciale du Ministre des Travaux publics.

Les leçons orales ont pour objet: 1° la mécanique appliquée au calcul de l'effet dynamique des machines et de la résistance des matériaux de construction; — 2° l'hydraulique; — 3° la minéralogie; — 4° la géologie; — 5° la construction et l'entretien des routes; — 6° la construction des ponts; — 7° la construction et l'exploitation des chemins de fer; — 8° l'amélioration des rivières et la construction des canaux; — 9° l'amélioration des ports, la construction des travaux à la mer; 10° l'architecture; — 11° le droit administratif et les principes d'administration; — 12° l'économie politique et la statistique; — 13° la construction et l'emploi des machines locomotives et du matériel roulant des chemins de fer; — 14° les desséchements, les irrigations et la distribution d'eau dans les villes; — 15° la langue anglaise; — 16° la langue allemande.

Les élèves ingénieurs participent seuls aux travaux intérieurs des salles d'étude et des laboratoires. — La bibliothèque et les galeries de modèles sont ouvertes aux élèves ingénieurs, aux élèves libres et étrangers, et aux ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Direction et Administration.

M. Cavenne (C ✱), *Inspect.-général des Ponts et Chaussées*, Directeur.
M. Cavalier, *Ingénieur en chef*, Inspecteur (*prov.*).

Enseignement. Messieurs,

Frissard (O ✱), *Inspecteur général*,	*Professeur.*	*Constructions.*	*Travaux maritimes.*
Chevallier ✱, *Ingénieur ordinaire*	*(suppléant).*		
Mary (O ✱), *idem divisionnaire*	*Prof.*	*id.*	*Navigation.*
Cavalier ✱, *Ingénieur en chef*	*id.*	*id.*	*Routes et ponts* / *Chem. de fer.*
Reynaud ✱, *Ingénieur en chef* . . .	*Prof.*	*Architecture civile.*	
Bélanger ✱, *Ingénieur en chef.* . . .	*id.*	*Mécanique appliquée.*	
Bayle, *Ingénieur ordinaire des mines.* .	*id.*	*Minéralogie et Géologie.*	
Cotelle ✱.	*id.*	*Droit administratif.*	
Garnier.	*id.*	*Economie politique.*	

Mangon, *Ingénieur ordinaire, Répétiteur des cours de constructions: routes et ponts.*
Bresse, *Ingénieur ordinaire, Répétiteur du cours de mécanique appliquée.*
Tronquoy, *Chef des travaux graphiques.*
Dulong, *Professeur de Dessin.*
Bacharach, *Professeur de langue allemande.*
Spiers, *Professeur de langue anglaise.*

M. Lacroix (O ✱), *Médecin-Chirurgien.*

MINES.

CONSEIL GÉNÉRAL.

Le Conseil général des Mines est présidé par le Ministre.

Membres du Conseil. Messieurs,

Cordier (C ✻), *de l'Acad. des Scienc.*, rue Cuvier, 25, De Bonnard (C ✻), *id.*, rue Neuve-des-Mathurins, 6, Migneron (O ✻), rue de Grenelle-St-G., 117,	*Inspecteurs-généraux de 1re classe.*
Chéron (O ✻), rue Saint-Georges, 23, Dufrénoy (C ✻), *de l'Acad. des Sc.*, rue d'Enfer, 34, Elie de Beaumont (C ✻), *id.*, rue de Sèvres, 17. Thirria (O ✻), rue de Vaugirard, 28, Combes (O ✻), *de l'Acad. des Sc.*, rue du Regard, 3.	*Inspect.-génér. de 2e classe.*

Levallois (O ✻), *Ingén. en chef. Secr. du Conseil*, rue de Verneuil, 9.

TABLEAU DES INGÉNIEURS DES MINES.

Inspecteurs généraux de 1re classe.

MM. les Inspecteurs généraux membres du Conseil général.

Inspecteurs généraux de 2e classe.

MM. les Inspecteurs généraux membres du Conseil général.

Ingénieurs en chef de 1re classe. Messieurs,

Roussel-Galle ✻, *à St-Etienne.*
Delsériès (O ✻), *à Châlon-sur-Saône.*
Levallois (O ✻), *à Paris.*
Juncker (O ✻), *id.*
Thibaud ✻, *à Alais.*
Lamé ✻, *de l'Acad. des Sciences* (Ecole Polytechnique).
Bineau (C ✻), Représentant, *à Paris.*
Manès ✻, *à Bordeaux.*
Marrot ✻, *à Périgueux.*
Lorieux ✻, *à Paris.*
De Billy ✻, *à Strasbourg.*
Le Play, ✻ *à Paris* (Ecole des Mines).
Clapeyron ✻, *à Paris* (Réserve.)
Blavier ✻, *id.* *id.*
De Saint-Léger ✻, *à Rouen.*
Vène ✻, *à Toulouse.*
Garella (O ✻), *Algérie.*
De Boureuille (O ✻), *à Paris* (Administ. centrale).
Fénéon, *à Avignon* (Service spécial).
Chevalier (Michel) (O ✻), *de l'Acad. des Sciences mor. et polit.*, *à Paris.*
Fournel (O ✻), *à Clermont.*

Ingénieurs en chef de 2e classe. Messieurs,

Varin (Réserve).
Drouot ✻, *à Chaumont.*
Gras ✻, *à Grenoble.*
Reverchon ✻, *à Troyes.*
Baudin ✻, *à St-Etienne.*
Boudousquié ✻, *à Valenciennes.*
Senez ✻, *à Villefranche.*
Gruner, *à Nantes.*
Lambert (Réserve).
Regnault ✻, *à Paris* (Ecole Polytech.).
De Hennezel ✻, *au Mans.*
De Sénarmont ✻, *à Paris* (Ecole des Min.)
François ✻ (Réserve).
Sauvage ✻, *à Paris.*
Chatelus ✻, *id.* (Administr. centrale).
Lechatelier ✻, *id.*

Ingénieurs ordinaires de 1re classe. Messieurs,

De Villeneuve ✻, *à Versailles* (Réserv.)
Sagey. *id.*
Gervoy ✻, *à Lyon.* *id.*
Harlé, *à Caen.*
Lefebure de Fourcy ✻, *à Paris.*
Dusouich ✻, *à Arras.*
Diday ✻, *à Marseille.*
Mœvus, *à Châlon-sur-Saône.*
Ebelmen ✻, *à Paris* (Ecole des Mines).
Bertrand de Boucheporn ✻, *à Toulon.*
Daubrée ✻, *à Strasbourg.*
Sentis, *à Paris.*
Callou ✻, *à Paris* (Ecole des Mines).
Couche, *à Paris* (Ecole des Mines).
Comte, *à Valenciennes.*
Guillebot de Nerville, *à Lyon.*

Durocher ✻, *à Rennes*.
Boyé, *à Besançon*.
Delaunay (Réserve) (Ecole Polytechnique).
Pigeon, *à Moulins*.
Pierard ✻, *à Paris* (Service spécial).
Jacquot, *à Mézières*.
Delesse, *à Paris*.
Descottes, *à Tours*.
Dupont, *à Alais*.
Meugy, *à Lille*.

Ingénieurs ordinaires de 2e classe. Messieurs,

Reynaud, *à Paris* (Ecole des Mines).
Transon (Ecole Polytechnique.)
Vergnette de Lamotte (Réserve).
Martha-Becker *id.*
Declerk, *à Decazeville* (Réserve)
Cacarrié, *à Montpellier*.
Piot (Réserve).
Audibert, *id.*
Furiet, *à Saint-Etienne*.
Meissonnier, *à Draguignan*.
Ville, *en Algérie*.
Gentil (Réserve).
Debette, *id.*
Bertera, *à Paris*.
Bayle, *id.* (Ecole des Mines).
De Chancourtois, *id.*, *id.*
Renouf, *à Laval*.
Dubocq, *en Algérie*.
Bossey, *à Vesoul*.
Rivot, *à Paris* (Ecole des Mines).
Phillips, *id.* (Service spécial).
Houpeurt (Réserve).
Gauldrée-Boilleau, *id.*
Trautmann, *à Rodez*.
Bochet, *à Guéret*.
Tournaire, *à Clermont*
Peschart d'Ambly, *à Dijon*.
Labrosse-Luuyt (Réserve).
Benoit, *à Saint-Etienne*.
Roger, *à Grenoble*.
De Marsilly, *à Amiens*.
Lamé-Fleury, *à Paris*.
Bère, *à Rouen*
Arnoux, *à Saint-Etienne*.

Ingénieurs ordinaires de 3e classe. Messieurs,

Jutier, *à Colmar*.
Hanet-Cléry, *à Metz*.
Flajolot, *Algérie*.
Cumenge, *à Paris* (Ec. des Mines, prov.)
Coullard-Descos, *id.* *id.*
Lan, *à St-Etienne*.
Blavier ✻, *à Angers*.
Castel, *à Privas*
Sens, *à Mont-de-Marsan*.

Élèves ingénieurs hors de concours. Messieurs,

Bertrand (Ecole Polytechnique).
Moutard, *à Paris*.
Beudant, *à Paris* (Ec. des Mines, prov.).

SERVICE DES MINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

INSPECTIONS GÉNÉRALES.

Inspections.	*Départem. composant chaque inspection.*	*Inspecteurs-généraux.* MM.
Nord.	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, Oise	Dufrénoy (C ✻).
Nord-Est.	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne, Meurthe, Moselle, Bas-Rhin, Vosges, Haut-Rhin	Combes (O ✻).
Est.	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura	Chéron (O ✻).
Centre.	Loire, Rhône, Cantal, Puy-de-Dôme, Haute Loire, Cher, Allier, Nièvre.	Thirria (O ✻).
Sud-Est.	Bouches-du-Rhône, Var, Corse, Vaucluse, Basses-Alpes, Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Ardèche, Lozère, Gard, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales.	De Bonnard (C ✻).
Sud-Ouest.	Lot-et-Garonne, Dordogne, Corrèze, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, Tarn, Haute-Garonne, Ariége, Gironde, Landes, Basses-Pyrénées, Gers, Hautes-Pyrénées	Cordier (C ✻).

Ouest . . .	Vienne, Creuse, Haute-Vienne, Charente, Charente-Inférieure, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre, Loire-Inférieure, Vendée, Deux-Sèvres, Maine-et-Loire.	Migneron (O ❋).
Nord-Ouest. . .	Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Calvados, Manche, Orne, Mayenne, Sarthe, Morbihan, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Finistère.	Elie de Beaumont (C❋).

SERVICE DES MINES PAR ARRONDISSEMENTS MINÉRALOGIQUES.

Arrondissem.	*Départ. compris dans chaque arrond.*	*Ingénieurs en chef.*
		MM.
Paris.	Seine, Seine-et-Oise, Loiret, Seine-et-Marne, Somme, Aisne, Oise.	Juncker (O ❋), *Ingén. en chef*, à Paris.
Valenciennes. . .	Nord, Pas-de-Calais.	Boudousquié ❋, *Ingén. en chef*, à Valenciennes.
Troyes.	Ardennes, Meuse, Marne, Aube, Yonne.	Reverchon ❋, *Ingén. en chef*, à Troyes.
Strasbourg.	Bas-Rhin, Haut-Rhin, Vosges, Meurthe, Moselle.	De Billy ❋, *Ingén. en chef*, à Strasbourg.
Chaumont.	Haute-Saône, Haute-Marne, Côte-d'Or.	Drouot ❋, *Ingénieur en chef*, à Chaumont.
Châlon-s.-Saône.	Saône-et-Loire, Ain, Doubs, Jura.	Delsériès (O ❋), *Ingénieur en chef*, à Châlon.
Saint-Etienne. . .	Loire, Rhône.	Baudin ❋, *Ingénieur en chef*, à Saint-Etienne.
Clermont.	Cantal, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Allier, Cher, Nièvre. . .	Fournel (O ❋), *Ingénieur en chef*, à Clermont-Ferrand.
Grenoble.	Bouches-du-Rhône, Vaucluse, Var, Basses-Alpes, Corse, Isère, Hautes-Alpes, Drôme.	Gras ❋, *Ingénieur en chef*, à Grenoble.
Alais.	Gard, Ardèche, Lozère, Hérault, Aude, Pyrénées-Orientales. . . .	Thibaud ❋, *Ingénieur en chef*, à Alais.
Périgueux.	Dordogne, Corrèze, Gironde, Lot-et-Garonne.	Manès ❋, *Ingénieur en chef*, à Bordeaux.
Villefranche . . .	Lot, Tarn-et-Garonne, Tarn, Aveyron.	Senez ❋, *Ingénieur en chef*, à Villefranche.
Toulouse.	Haute-Garonne, Gers, Hautes-Pyrénées, Basses-Pyrénées, Landes, Ariége.	Vène ❋, *Ingénieur en chef*, à Toulouse.
Poitiers.	Vienne, Creuze, Haute-Vienne, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre.	Gruner, *Ingénieur en chef*, à Poitiers.
Nantes.	Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Loire-Inférieure, Vendée, Maine-et-Loire.	Marrot ❋, *Ingénieur en chef*, à Angoulême.
Rouen.	Seine-Inférieure, Eure, Eure-et-Loir, Manche, Calvados, Orne.	De Saint-Léger ❋, *Ingén. en chef*, à Rouen.
Le Mans.	Sarthe, Mayenne, Ille-et-Vilaine, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère.	De Hennezel ❋, *Ingénieur en chef*, au Mans.

SERVICES SPÉCIAUX ET SERVICES DIVERS.

Surveillance des machines à vapeur dans le département de la Seine.

M. Lorieux ❋, *Ingénieur en chef*, à Paris.

Carrières de Paris et du département de la Seine.

M. Juncker (O ❋), *Ingénieur en chef* (déjà nommé), à Paris.

Travaux de consolidation des carrières sous la ville de Fécamp (Seine-Infér.).

M. de Saint-Léger ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Rouen.

Etudes géologiques et météorologiques sur les torrents des Alpes.
(Départ. : Isère, Drôme, Hautes et Basses-Alpes.)

M. Gras ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Grenoble.

Topographie du bassin houiller de Valenciennes (Nord).

M. Boudousquié ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Valenciennes.

Topographie du bassin houiller d'Aubin (Aveyron).

M. Senez ✻, *Ingénieur en chef* (d. n.), à Villefranche.

Etude des terrains composant le bassin houiller d'Autun (Saône-et-Loire).

M. Delsériès (O ✻), *Ingénieur en chef* (d. n.), à Châlon-sur-Saône.

Topographie du terrain d'anthracite de Sarthe et Mayenne.

M. de Hennezel ✻, *Ingénieur en chef* (d. n), au Mans.

MANUFACTURE NATIONALE DES PORCELAINES DE SÈVRES.

M. Ebelmen ✻, *Ingénieur ordinaire.*

SERVICE DES MINES EN ALGÉRIE SOUS LES ORDRES DU MINISTRE DE LA GUERRE.

M. Garella (O ✻), *Ingénieur en chef*, à Alger.
M. Ville, *Ingénieur ordinaire*, à Alger.
M. Dubocq, *Ingénieur ordinaire*, à Bône.
M. Flajolot, *Ingénieur ordinaire*, à Blidah.

COMMISSION CENTRALE DES MACHINES A VAPEUR. MM.

Cordier (C ✻), *Memb. de l'Acad. des Sciences, Inspecteur gén. des mines*, Président.
De Bonnard (C ✻), *Memb. de l'Académie des Sciences, Inspecteur général des mines.*
Kermaingant (C ✻), *Inspecteur général des ponts et chaussées, en retraite.*
Thirria (O ✻), *Inspecteur général des Mines.*
Combes (O ✻), *Membre de l'Académie des Sciences, id.*
Mary (O ✻), *Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.*
Bélanger ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées.*
Lamé ✻, *Membre de l'Académie des sciences, Ingénieur en chef des mines.*
Regnault ✻, *id.* *id.*
Lamaestre, *Ingénieur de la marine.*
Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des mines*, Secrétaire, rue Taranne, 10.
Philipps, *Ingénieur ordinaire*, Secrétaire-Adjoint, rue Blanche, 8.

COMMISSION DES ANNALES DES MINES. MM.

Cordier (C ✻), *Inspecteur général des mines*, Président.
De Bonnard (C ✻), *idem.*
Migneron (O ✻), *idem.*
Chéron (O ✻), *idem.*
Dufrénoy (C ✻), *idem*, *Directeur de l'Ecole des mines.*
Elie de Beaumont (C ✻), *idem*, *Professeur à l'Ecole des mines.*
Combes (O ✻), *idem*, *idem.*
Thirria (O ✻), *idem.*
De Cheppe (O ✻), *chef de division, en retraite.*
Chevalier (Michel) (O ✻), *Ingénieur en chef des mines.*
Levallois (O ✻), *Ingénieur en chef, Secrétaire du Conseil général des mines.*
Le Play ✻, *Ingénieur en chef des mines.*
De Boureuille (O ✻), *idem*, *Chef de la div. des mines*, au Min. des Trav. pub.
De Sénarmont ✻, *idem*, *Professeur à l'Ecole des mines.*
Ebelmen ✻, *Ingénieur ordinaire*, *idem.*
Reynaud (Jean), *idem*, *idem.*
Couche, *idem*, *idem*. Secrét., rue du Dragon, 30.

ÉCOLE NATIONALE DES MINES,

rue d'Enfer, 34.

L'Ecole des Mines, créée par arrêté du Conseil d'Etat du 19 mars 1783, progressivement développée par la loi du 30 vendémiaire an IV et par l'ordonnance du 5 décembre 1816, est placée sous la surveillance du Ministre des Travaux publics, assisté du Conseil central des Ecoles des Mines. Elle a pour but : 1° de former des ingénieurs destinés au recrutement du corps des Mines ; 2° de répandre dans le public la connaissance des sciences et des arts relatifs à l'industrie minérale, et, en particulier, de former des praticiens propres à diriger des entreprises privées d'exploitation de mines et d'usines minéralurgiques ; 3° de réunir et de classer tous les matériaux nécessaires pour compléter la statistique minéralogique des départements de la France et des colonies françaises ; 4° de conserver un Musée et une Bibliothèque consacrés spécialement à l'industrie minérale, et de tenir les collections au niveau des progrès de l'industrie des mines et usines et des sciences qui s'y rapportent ; 5° enfin d'exécuter, soit pour les administrations publiques, soit pour les particuliers, les essais et analyses qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

L'Ecole reçoit trois catégories d'élèves : 1° les *Elèves-Ingénieurs*, destinés au recrutement du corps des mines, pris parmi les élèves de l'Ecole Polytechnique ; 2° les *Elèves externes* admis par voie de concours et qui, après avoir justifié à leur sortie de connaissances suffisantes, sont déclarés aptes à diriger des exploitations de Mines et des Usines minéralurgiques, et reçoivent à cet effet un brevet qui leur confère le titre d'*Elève breveté ;* 3° enfin, des *Elèves étrangers* admis, sur la demande des ambassadeurs ou chargés d'affaires, par décision spéciale du Ministre des Travaux publics.

Les cours oraux de Minéralogie, de Géologie et de Paléontologie sont ouverts au public du 15 novembre au 15 avril.

La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours (dimanches et fêtes exceptés) de 10 à 3 heures, et tous les jours aux étrangers et aux personnes qui désirent étudier.

Toute personne qui désire faire exécuter l'essai d'une substance minérale est admise à en faire le dépôt au secrétariat de l'Ecole : l'inscription de la demande du déposant mentionne la localité d'où provient la substance à essayer. Il est aussitôt procédé à ceux de ces essais qui peuvent aider au progrès de l'industrie minérale.

Tous les services de l'Ecole, Enseignement, Musée, Bibliothèque et Bureau d'essai sont gratuits.

ADMINISTRATION. MM

Dufrénoy (C ✻), *de l'Acad. des Sciences, Inspecteur général, Directeur de l'Ecole.*
Le Play ✻, *Ingénieur en chef 1re classe, Inspecteur des études.*

ENSEIGNEMENT. — *Professeurs.* MM.

De Sénarmont ✻, *Ingénieur en chef*	*Minéralogie.*
Elie de Beaumont (C ✻), *de l'Ac. des Sc. Insp. gén. 2e cl.*	*Géologie.*
Combes (O ✻), *de l'Acad. des Sc., Insp. gén. 2e cl.*	*Exploitation.*
Le Play ✻, *Ingén. en chef*	*Minéralurgie.*
Ebelmen ✻, *Ingénieur ordinaire*	*Docimasie.*
Reynaud, *Ingénieur ordinaire*	*Econom. et législat. des mines.*
Couche, *Ingénieur ordinaire*	*Chemins de fer et construct.*
Bayle, *Ingénieur ordinaire, chargé des leçons* . . .	*Paléontologie*
Callon ✻, *Ingén. ordin., Prof. suppl. d'exploit.* .	
Sentis, *Ingénieur ordinaire (Cours préparatoire.)* .	*Méc. analyt. et Phys. élém.*
De Chancourtois, *Ingén. ordinaire (idem.)*	*Géom. descr. appl. Calc. infinit. Dessin. Lever de plans.*

Rivot, *Ingénieur ordin., Directeur du laboratoire, chargé du cours de Chimie élémentaire pour les élèves externes.*
Berthier (O ✻), *Inspecteur-général, en retraite, Professeur honoraire.*

COLLECTIONS, BIBLIOTHÈQUE. MM.

Le Play ✻, *Ingénieur en chef, Conservateur.*
Bayle, *Ingénieur ordinaire, Conservateur adjoint.*

BUREAU D'ESSAIS POUR LES SUBSTANCES MINÉRALES.

M. Rivot, *Ingénieur ordinaire*, *chargé de la direction des essais.*

SERVICE DE SANTÉ.

M Lacroix (O ✵), *Médecin-Chirurgien.*

ÉCOLE DES MINEURS DE SAINT-ÉTIENNE (Loire).

M. Roussel-Galle ✵, Ingénieur en chef, *Directeur.*

Professeurs Messieurs,

Benoît, *Ingénieur ordinaire*... *Minéralogie et Géologie.*
Furiet, *idem*.......... *Préparation mécanique et machines; Exploitation et Construction.*
Lan, *Élève ingénieur*........ *Chimie et Métallurgie.*

ÉCOLE DES MAÎTRES-OUVRIERS MINEURS D'ALAIS (Gard).

(Cette Ecole est placée sous l'inspection de l'Ingénieur en chef de l'arrondissement minéralogique d'Alais).

Dupont, *Ingénieur ordin.*, 2e *cl.* Directeur de l'Ecole.

OFFICIERS DE PORT.

AUDE.

La Nouvelle.. Rival, *Lieutenant.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille..... Eméric ✵, *Capitaine.* / Burle ✵, *Lieutenant.* / Michel ✵, *idem.*
Arles........ Simon, *idem.*

CORSE.

Bastia....... Oletta, *Lieutenant*

CALVADOS.

Honfleur...... Delomosne, *Lieutenant.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Rochefort.... DeSandfort (O ✵), *Lieut.*
La Rochelle.. Vatinel ✵, *idem.*

FINISTÈRE.

Brest........ Gestin, *Lieutenant.*

GIRONDE.

Bordeaux..... Aligé, *Capitaine.* / Mendousse ✵, *idem.* / Guénon, *Lieutenant.* / Dumont ✵, *idem.*
Pauillac..... Mony, *idem.*

HÉRAULT.

Cette......... Eynard ✵, *Capitaine.* / Chabert, *Lieutenant.*

ILLE-ET-VILAINE

Saint-Malo... Hercouet ✵, *Lieuten*

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes...... Peltié ✵, *Capitaine.* / Poussin, *Lieutenant.*

MANCHE.

Cherbourg.... Frigoult, *Lieutenant.*
Granville.... Letourneur ✵, *idem.*

MORBIHAN.

Lorient...... Obriet ✵, *Lieutenant.*

NORD.

Dunkerque.... Conseil, *Lieutenant.*

PAS-DE-CALAIS.

Calais....... Pollet ✵, *Capitaine.*
Boulogne..... Pasquet, *Capitaine.*

PYRÉNÉES (BASSES).

Bayonne..... Jauréguiberry, *Capit.*

SEINE-INFÉRIEURE.

Le Havre.... Lemétheyer ✵, *Capit.* / Mathey ✵, *Lieutenant.* / Allègre, *idem.* / Collas, *idem.* / Fouré, *idem.* / Guiot, *idem.*
Rouen....... Legrand ✵, *Capitaine.* / Salmon ✵, *Lieutenant.* / Lefebvre, *idem.*
Dieppe...... Mercadier, *Lieutenant.*
Tréport...... Leprestre, *Lieutenant.*

SOMME.

St-Valery-s.-Som. Gamain, *Lieutenant.*

VAR.

Toulon...... Marchand, *Lieutenant.*

INSPECTION DES PORTS.

Navigation intérieure.

M. Duval, *Inspecteur principal des ports*, à Paris.

PALAIS NATIONAUX.

ADMINISTRATION ET SURVEILLANCE.

Service d'inspection.

M. LECHESNE (C ✵), *Inspecteur, chargé du contrôle des dépenses*, à Paris.

Service d'Administration et de Surveillance.

PALAIS DES TUILERIES. Messieurs,

Gally ✵, *Régisseur.*
Bourgeois ✵, *Architecte.*
Marchand ✵, *Médecin.*

PALAIS DU LOUVRE. Messieurs,

Gally ✵, *Régisseur.*
Duban ✵, *Architecte.*
Jadelot, *Médecin.*

PALAIS-NATIONAL. Messieurs,

Breil, *Régisseur.*
Chabrol, *Architecte.*
Jadelot, *Médecin.*

PALAIS DE L'ÉLYSÉE. Messieurs,

Ballet (O ✵), *Régisseur.*
Lacroix, *Architecte.*

PALAIS DU LUXEMBOURG. Messieurs,

Daveluy, *Régisseur.*
De Gisors (O ✵), *Architecte.*
Boyer, *Médecin.*

PALAIS DE VERSAILLES. Messieurs,

Brechtel (O ✵), *Command. militaire.*
Amat (O ✵), *Régisseur.*
Questel, *Architecte.*
Thibault, *Médecin.*

PALAIS DE TRIANON. Messieurs,

Brechtel (O ✵), *Command. militaire.*
Bonneau, *Régisseur.*
Questel, *Architecte.*
Thibault, *Médecin.*

PALAIS DE FONTAINEBLEAU. Messieurs,

Arnous des Saulsayes (G O ✵), *Command. militaire.*
Lamy, *Régisseur.*
Blouet, ✵ *Architecte.*
Bardout, *Médecin.*

PALAIS DE SAINT-CLOUD. Messieurs,

Thierion ✵, *Commandant militaire.*
Pasdeloup, *Régisseur.*
Clerget, *Architecte.*

PALAIS DE MEUDON. Messieurs,

Mazoyer ✵, *Commandant militaire.*
Amanton ✵, *Régisseur.*
Lefuel, *Architecte.*

PALAIS DE COMPIÈGNE. Messieurs,

Preaux-Locré (C ✵), *Comm. militaire.*
Monavon, *Régisseur.*
Leblanc, *Architecte.*
Denechaud ✵, *Médecin.*

PALAIS DE PAU. Messieurs,

Ibert (O ✵), *Commandant militaire.*
Lecomte, *Régisseur.*
Latapie, *Architecte.*

TERRASSE ET PARTERRES DE ST-GERM.

Cailloux, *Architecte, f. f. de Régisseur.*

BATIMENTS CIVILS ET MONUMENTS PUBLICS.

CONSEIL GÉNÉRAL DES BATIMENTS CIVILS.

Le Conseil général des Bâtiments civils est présidé par le Ministre, et, en son absence, par le Vice-Président; il examine les projets et devis concernant les constructions et réparations de tous les bâtiments civils de la République, et les plans d'alignements des rues et places de Paris et des autres villes; il donne son avis sur les questions d'art et de comptabilité qui sont soumises à son examen par les divers Ministres.

Il prononce sur les concours entre architectes.

Membres du Conseil, Inspecteurs-généraux. Messieurs,

Caristie ✵, *M. de l'Inst.*, *Vice-Présid.*, r. du Bac, 58, pass. Ste-Marie, 2.
Leclère (Achille) ✵, *Membre de l'Institut*, rue Caumartin, 37.
Biet ✵, rue de l'Est, 21.

Grillon ✻, boul. St-Denis, 22 *bis*.
Gourlier ✻, *Secrétaire du Conseil*, rue des Petits-Augustins, 6.

Membres honoraires. Messieurs,

Blouet ✻.
De Gisors (O ✻).
Duban ✻.
Fontaine (C ✻), *Membre de l'Institut.*
Huvé (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Le Bas (O ✻), *Membre de l'Institut.*
Mérimée ✻, *Membre de l'Institut.*
Pellechet ✻.
Taylor (C ✻), *Membre de l'Institut.*
Visconti (O ✻), *idem.*
Vitet (O ✻), *idem.*

Auditeurs. Messieurs,

Belle.
Blot.
Bruyère.
Dumont.
Heiss.
Laval.
Moutard-Martin.
Uchard.

CONSERVATION ET ENTRETIEN DES MONUMENTS PUBLICS ET PALAIS NATIONAUX.

Les Membres du Conseil général des Bâtiments civils sont chargés de l'inspection générale des travaux, soit à Paris, soit dans les départements.

1re CIRCONSCRIPTION.

M. Caristie ✻, *Insp.-gén.*

M. de Ligny, *Inspecteur ordinaire.*

Bâtiments civils.	*Architectes.* MM.
Panthéon	Constant-Dufeux.
Bibliothèque Sainte-Geneviève	Labrouste (H.) ✻.
Cour de Cassation	Lenormand.
Monument du Pont-Neuf; Palais de l'Institut	Le Bas (O ✻).
Théâtre de l'Odéon	De Gisors (O ✻).
Institution des Sourds-Muets	Philippon ✻.
Ecole des Beaux-Arts	Duban ✻.
Archives de la Cour des comptes	Van Cleemputte ✻
Palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes	Lacornée ✻.
Ecole Normale	De Gisors ✻.
Dépôt de l'Ile des Cygnes	Labrouste (H.) ✻.
Palais nationaux.	
Palais des Tuileries	Bourgeois ✻.
Palais du Louvre	Duban ✻.
Palais-National	Chabrol.
Palais de Saint-Cloud	Clerget.
Palais de Meudon	Lefuel.
Palais du Luxembourg	De Gisors (O ✻).
Manufacture de Sèvres	Mesnager ✻.

2e CIRCONSCRIPTION.

M. Grillon ✻, *Inspecteur-général.*

M. Lepreux, *Inspect. ordin.*

Bâtiments civils.	
Muséum d'histoire naturelle	Rohault ✻.
Ecole véterinaire d'Alfort	Robelin.
Bibliothèque de l'Arsenal	Labrouste (Th.)
Monument de la place des Vosges	Visconti (O ✻).
Conservatoire des Arts et Métiers	Vaudoyer.
Monument de Juillet	Duc ✻.
Maison nationale de Charenton	Gilbert ✻.
Palais nationaux.	
Palais de Fontainebleau	Blouet ✻.
Terrasse et Parterres de St-Germain	Cailloux.
Château de Pau	Latapie.

	Bâtiments civils.	*Architectes.* MM.
3ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. Biet ❋, *Inspecteur-général*. M. Roussel, *Inspect. ord.* M. Poulain, *idem*	Arc de triomphe de l'Etoile.	Blouet ❋.
	Obélisque de Louqsor. Colonne de la place Vendôme.	Hittorff ❋.
	Théâtre de la Nation. Magasin rue Richer.	Rohault (Ch.) ❋.
	Conservatoire de Musique.	Janniard.
	Eglise Saint-Denis.	Viollet-Leduc. Lance.
	Porte St-Denis. Porte St-Martin. Monument de la place des Victoires.	Visconti (O ❋).
	Colonne de Boulogne.	Henry ❋.
	Palais nationaux.	
	Palais de Versailles et de Trianon.	Questel.
	Eaux de Versailles et de Marly.	Séguy ❋.
	Magasins de la rue Bergère. Monument de la rue d'Anjou.	Laforest.
	Bâtiments civils.	
4ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. A. Leclère ❋, *Inspecteur-général*. M. Delalande, *Inspecteur ordinaire*.	Institution des Jeunes-Aveugles	Philippon ❋.
	Archives nationales.	Lelong.
	École gratuite de Dessin	Constant-Dufeux.
	Ecole des mines.	Vallez.
	Observatoire de Paris.	De Gisors (O ❋).
	Collége de France.	Letarouilly.
	Bibliothèque nationale	Visconti (O ❋).
	Ecole des Ponts et Chaussées.	Garrez.
	Observatoire de Marseille.	Barral.
	Palais de l'Académie de France, à Rome.	Marini.
	Palais nationaux.	
	Palais de l'Elysée. Ecuries, rue Montaigne	Lacroix (Eugène).
	Manufacture des Gobelins	Baltard (P.).
	Palais de Compiègne.	Leblanc.
	Manufacture de Beauvais.	Weil.
	Bâtiments civils.	
5ᵉ CIRCONSCRIPTION. M. Gourlier, *Insp.-gén.*	Dépôt d'Etalons de Saint-Lô.	Doisnard.
	Dépôt d'Etalons de Lamballe.	Guépin.
	Haras du Pin.	Lavenas père.

TRAVAUX DE CONSTRUCTION OU DE GROSSE RESTAURATION DES ÉDIFICES PUBLICS.

M. Caristie ❋, *Inspecteur général.*

	MM.
Sainte-Chapelle	Lassus ❋, *Architecte.*
Palais du Luxembourg	De Gisors (O ❋), *Architecte.* Gondoin, *Architecte adjoint.*
Panthéon	Constant-Dufeux, *Architecte.*
Ecole des Beaux-Arts	Duban ❋, *Architecte.*
Ministère de la Guerre	Renié ❋, *Architecte.*
Ministère de l'Instruction publique	De Gisors (O ❋), *Architecte.*
Palais du Louvre	Duban ❋, *Architecte.*

	MM.
M. A. Leclerc ❋, *Inspecteur-général.*	
École des Mines........................	Vallez ❋, *Architecte.*
École nationale Polytechnique............	Renié ❋, *Architecte.*
Archives nationales....................	Lelong, *Architecte.*
M. Grillon ❋, *Inspecteur-général.*	
Muséum d'histoire naturelle...............	Rohault ❋, *Architecte.*
Conservatoire des Arts et Métiers..........	Vaudoyer, *Architecte.*
M. Biet ❋, *Inspecteur général.*	
Conservatoire de Musique................	Janniard, *Architecte.*
Hôtel du Ministère des Affaires étrangères....	Lacornée ❋, *Architecte.*
Bâtiments du Timbre....................	Victor Baltard, *Architecte.*

INSPECTIONS GÉNÉRALES DES TRAVAUX DES DÉPARTEMENTS.

1re CIRCONSCRIPTION. M. Caristie ❋, *Inspecteur général*	Côte-d'Or, Eure, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Loiret, Nièvre, Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Seine-Infér., Yonne.
2e CIRCONSCRIPTION. M. Biet ❋, *Inspecteur général*....	Aisne, Ardennes, Aube, Doubs, Marne, Marne (Haute), Meurthe, Meuse, Moselle, Nord, Pas-de-Calais, Rhin (Bas), Rhin (Haut), Saône (Haute), Somme, Vosges.
3e CIRCONSCRIPTION. M. A. Leclère ❋, *Inspecteur gén.*	Ain, Allier, Alpes (Basses), Alpes (Hautes), Ardèche, Bouches-du-Rhône, Corse, Drôme, Gard, Isère, Jura, Hérault, Loire, Loire (Haute), Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Var, Vaucluse.
4e CIRCONSCRIPTION. M. Grillon ❋, *Inspecteur général.*	Ariége, Aude, Aveyron, Charente, Charente-Inférieure, Cher, Corrèze, Creuse, Dordogne, Garonne (Haute), Gers, Gironde, Indre, Landes, Lot, Lot-et-Garonne, Pyrénées (Hautes), Pyrénées (Basses), Pyrénées-Orientales, Deux-Sèvres, Tarn, Tarn-et-Garonne, Vendée, Vienne, Vienne (Haute).
5e CIRCONSCRIPTION. M. Gourlier ❋, *Inspecteur général.*	Calvados, Côt.-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre-et-Loire, Loire-Infér., Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Orne, Sarthe.

SECTION VII.

DÉPARTEMENT DE L'AGRICULTURE ET DU COMMERCE,

Rue de Varennes, 26.

M. BUFFET, Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire d'Etat* (1).

M. DE LAVENAY (Victor) ❋, *Secrétaire-général* (2).

CABINET PARTICULIER DU MINISTRE.

M. Payèle, *Chef du Cabinet*.

Réception et ouverture des dépêches ; correspondance particulière ; demandes d'audiences ; affaires réservées.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

BUREAU CENTRAL.

M. Chareton ❋, *Chef*.

Enregistrement et distribution des dépêches; transmission des dépêches télégraphiques ; départ de la correspondance ; franchise et contreseing; rappel des affaires en retard ; personnel de l'administration centrale ; demandes d'emploi ; préparation du travail relatif aux nominations et promotions dans l'ordre national de la Légion-d'Honneur; réunion des affaires renvoyées au Conseil d'Etat ; archives ; enregistrement, classement et conservation des arrêtés du pouvoir exécutif et des décisions ministérielles ; délivrance des ampliations et expéditions nécessaires pour l'exécution de ces actes ; dépôt des circulaires ; bibliothèque du Ministère ; légalisations ; affaires qui ne rentrent dans les attributions d'aucun bureau ; publication du *Bulletin* officiel du Ministère ; abonnements et impressions de toute nature ; insertions dans les journaux ; dépenses relatives au matériel ; adjudications, marchés, etc. ; service du matériel ; inventaires. — Secours aux colons de Saint-Domingue, réfugiés de Saint-Pierre, de Miquelon et du Canada. — Centralisation du service administratif des manufactures nationales de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais ; nomination à tous les emplois dans le cadre du personnel de ces établissements ; approbation des dépenses et examen des comptes ; conseil de perfectionnement institué auprès des manufactures nationales. — Centralisation du service administratif du haras de St-Cloud. — Nomination à tous les emplois dans le cadre du personnel de cet établissement. — Approbation des dépenses et examen des comptes.

BUREAU DE LA STATISTIQUE GÉNÉRALE DE FRANCE.

M. Moreau de Jonnès ❋, *Chef*.

Centralisation des documents qui doivent servir à la continuation de la statistique générale de la France ; travail sur ces documents et publication de leurs résultats.

---

(1) Le Ministre reçoit MM. les Représentants les mardis et jeudis, de huit à dix heures du matin, et donne des audiences particulières lorsqu'on en forme la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on veut l'entretenir.

(2) Le Secrétaire-général reçoit en audience particulière les personnes qui en forment la demande par écrit. MM. les Représentants du peuple sont reçus lorsqu'ils se présentent.

Les Chefs de division reçoivent toutes les personnes qui se présenteront les mardi et vendredi de chaque semaine, de deux à quatre heures de l'après-midi. MM. les Représentants du peuple sont reçus tous les jours de onze heures à une heure.

Le public n'est admis dans les bureaux ci-dessous désignés qu'aux heures et jours ci-après désignés, savoir :

Bureau de la législation et des tarifs de douane en France (primes de pêches), mardis, jeudis et samedis de deux à quatre heures.

Bureau de l'industrie (brevets d'invention), tous les jours, de midi à quatre heures.

Bureau de la comptabilité (lettres d'avis) les lundis et jeudis, de deux à quatre heures.

L'entrée des bureaux non dénommés ci-dessus ou à d'autres heures que celles indiquées est interdite au public.

BUREAU DES ORDONNANCEMENTS.

M. Magnan (Jules), *Chef.*

Ordonnancement de dépenses sur les fonds généraux dn budget; livres auxiliaires. — Délivrance des lettres d'avis. Vérification des comptes en deniers des agents comptables ressortissant au ministère.

BUREAU DES OPÉRATIONS ET ÉCRITURES CENTRALES.

M. Martin (Félix), *Chef.*

Enregistrement spécial des rapports et pièces servant de bases à l'ordonnancement; budgets et comptes; états mensuels; bordereaux et situations périodiques des dépenses liquidées, mandatées et payées. Caisse des retraites. Vérification des bordereaux et pièces de comptabilité. Ecritures en parties doubles. Situations et balances mensuelles. Reprises, reversements, réimputations, débets envers l'Etat.

Centralisation des comptes-matières de tous les services. Travaux d'ensemble à produire à l'Assemblée nationale et à la Cour des comptes.

Caisse du Ministère.

M. Larréguy, *Agent spécial*, *Caissier.*

Payement des dépenses relatives au personnel et au matériel de l'administration centrale, aux secours accordés aux colons et à divers services ayant un caractère d'urgence.

DIVISION DE L'AGRICULTURE.

M. Monny de Mornay ✻, *Chef de division.*

BUREAU DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE ET VÉTÉRINAIRE.

M. Prévost (Charles), *Chef.*

Institut national agronomique; écoles régionales d'agriculture; fermes-écoles; colonies et asiles agricoles; inspection générale de l'agriculture; écoles nationales vétérinaires; approbation des dépenses de ces établissements; exercice de la médecine vétérinaire, etc.; vétérinaires; épizooties; règlement des frais de traitements des épizooties.

BUREAU DES ENCOURAGEMENTS A L'AGRICULTURE ET DES SECOURS.

M. de Lagarde, *Chef.*

Conseil général d'agriculture; conseil d'agriculture; préparation des lois et règlements relatifs à l'agriculture; associations agricoles; missions agronomiques; concours d'animaux de boucherie et autres; encouragements à l'agriculture; perfectionnement de l'industrie rurale; dessèchements et assainissements; irrigations; police rurale; mise en culture des landes; reboisement; centralisation et publication des renseignements concernant l'agriculture; souscription; industrie séricicole; primes accordées pour la destruction des animaux nuisibles; secours pour pertes résultant d'épizooties, grêle, inondations, incendies, etc.

BUREAU DES SUBSISTANCES.

M. Julien, *Chef.*

Législation sur les céréales; état des prix régulateurs de l'importation et de l'exportation des grains; mercuriales générales de la France et de l'étranger; libre circulation des grains; établissement des foires et marchés; régime et tarif des abattoirs; examen des règlemetns des Maires sur la boulangerie, la boucherie et sur la vente des comestibles dans les foires et marchés; approvisionnement de Paris; marchés et chantiers de bois à brûler et charbons.

SERVICE CENTRAL DES HARAS.

M. Gayot ✻, *Inspecteur-général, chargé du service central.*

BUREAU DES HARAS.

M. de Baylen, *Chef.*

Administration des haras et dépôts d'étalons; approbation des dépenses et examen des comptes de ces établissements; conseil des haras; école des haras; commission du Stud-Book; règlements généraux; achat et répartition d'étalons; organisation du service de la monte; approbation d'étalons particuliers; primes; courses; encouragements; statistique hippique.

DIVISION DU COMMERCE INTÉRIEUR.

M. Delambre ✻, *Chef de division.*

BUREAU DU COMMERCE.

M. Chabanel, *Chef.*

Préparation des lois et règlements relatifs au commerce intérieur; chambres de commerce; concours à l'établissement des tribunaux de commerce; création et police des bourses de commerce; nomination des agents de change dans les départements et des courtiers dans toute la France; approbation des tableaux de marchandises à vendre par le ministère des courtiers; droits de courtage; sociétés anonymes; caisses d'épargnes; assurances; tontines et commission de surveillance de ces établissements; sociétés de prévoyance et de secours mutuels entre les travailleurs; sociétés d'encouragement pour le commerce; examen des règlements relatifs à la police commerciale dans les foires, marchés, ports et autres lieux publics, et à l'exercice des professions qui s'exploitent sur la voie publique; objets divers; patentes; faillites; ventes publiques, etc.; statistique commerciale.

BUREAU DE L'INDUSTRIE.

M. Audiganne, *Chef.*

Préparation des lois et règlements relatifs aux arts et manufactures; comité consultatif et chambres consultatives des arts et manufactures; conservatoire national et écoles nationales des arts et métiers; école centrale des arts et manufactures; école d'horlogerie; écoles industrielles; sociétés d'encouragement pour l'industrie; conseils de prud'hommes; brevets d'invention; dessins et marques de fabriques; livrets d'ouvriers; travail des enfants dans les manufactures; exposition publique des produits de l'industrie; conditions publiques des soies; encouragements à l'industrie; statistique industrielle.

BUREAU DE LA POLICE SANITAIRE ET INDUSTRIELLE.

M. Foubert ✻, *Chef.*

Police sanitaire; comité consultatif d'hygiène publique; commissions et intendances sanitaires; lazarets; quarantaines, etc.; correspondance relative à l'état de la santé publique tant en France qu'à l'étranger; épidémies; rapports avec l'académie nationale de médecine; encouragement et propagation de la vaccine; règlement sur la police des professions médicales; remèdes secrets; mesures générales relatives à la salubrité; police et régime des établissements d'eaux minérales; examen et approbation des règlements relatifs à ces établissements; nomination des médecins inspecteurs; subventions.

Etablissements insalubres et incommodes; fabriques et ateliers dans le rayon des Douanes; système métrique; personnel des employés de la vérification des poids et mesures.

DIVISION DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

M. Fleury (O✻), *Chef de division.*

BUREAU DE LA LÉGISLATION ET DES TARIFS DE DOUANES EN FRANCE.

M. Ozenne ✻, *Chef.*

Recherche et discussion des moyens d'étendre et de fortifier le commerce de la France et ses relations avec les colonies et l'étranger; traités de commerce et de navigation; pré-

paration des tarifs et lois de douanes; instruction des réclamations contre l'application qui en est faite; institution et régime des entrepôts; conseil supérieur de commerce; pêches maritimes: baleine, morue, hareng, etc.; liquidation des primes; salaisons.

Commissaires experts et jury assermenté; examen des questions relatives à l'application du tarif des douanes et à la recherche à l'intérieur des tissus prohibés; rapports avec le Comité consultatif des arts et manufactures.

BUREAU DE LA LÉGISLATION COMMERCIALE ET DES TARIFS DE DOUANES A L'ÉTRANGER.

M. Armandies ❋, *Chef.*

Centralisation des documens sur la législation commerciale et maritime des pays étrangers; étude et appréciation des tarifs de douanes et de navigation de ces pays; questions concernant leur application à notre commerce et les réclamations y relatives. Traduction, mise en ordre et publication des tarifs, lois et règlements de douanes et de navigation des pays étrangers.

BUREAU DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DU COMMERCE ET DE LA NAVIGATION.

M. Chemin-Dupontès ❋, *Chef.*

Centralisation de la statistique et des documents concernant la navigation et le commerce de la France, des colonies et des puissances étrangères; études; publications.

Conseils judiciaires du Ministère.

M. Delalleau ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Tronchet, 30.
M. Pinède (Alphonse), *Avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.
M. Lombard, *Avoué près le Tribunal de 1re instance*, rue des Jeuneurs, 35.
M. Frémyn ❋, *Notaire*, rue de Lille, 11.

M. Bonnet de Malherbe, *Médecin du Ministère*, rue Neuve-Saint-Augustin, 69.

Inspection générale de l'Agriculture. Messieurs,

Lefebvre-Sainte-Marie ❋, *Inspecteur-général*, boul. Montmartre, 16.
Victor Rendu ❋, *idem*, rue de Cassette, 39.
Chambellant, *idem*, rue de Verneuil, 43.
Lefour ❋, *idem*, rue Richepance, 6.
Rayé, *idem*, rue d'Alger, 3.
De Villeneuve, *idem*.

Elèves Inspecteurs de l'Agriculture. Messieurs,

Audibert.
Bardonnaut.
De Chappotin.
De Pillon de St-Philbert.

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE, DES MANUFACTURES ET DU COMMERCE.

Un décret du 1er février 1850, a substitué aux trois Conseils généraux du Commerce, des Manufactures et de l'Agriculture, ce Conseil, qui réunit toutes les attributions des précédents. Il délibère sur les questions que le Ministre juge à propos de soumettre à son examen, ainsi que sur les vœux, les propositions ou réclamations faites par les membres, soit en leur nom, soit au nom des Chambres de Commerce, Chambres consultatives des Manufactures, Sociétés ou Comices agricoles.

Ce Conseil, placé sous la présidence du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, se compose de 236 membres, savoir:

86 Agriculteurs nommés par le Ministre de l'Agriculture et du commerce.
51 Industriels désignés par les Chambres consultatives des Arts et Manufactures.
65 Commerçants désignés par les Chambres de Commerce.
34 Membres appartenant aux trois catégories ci-dessus, nommés par le Ministre de l'Agriculture et du Commerce.

Les fonctions des Membres sont gratuites.

Des Commissaires désignés par le Ministre et pris dans le sein de l'Administration, sont chargés d'exposer les questions qui auraient été soumises au Conseil, de lui donner les explications de détail et la communication des documents administratifs jugés nécessaires.

Des employés du Ministère de l'Agriculture et du Commerce sont délégués pour remplir, auprès du Conseil, les fonctions de secrétaires.

Le Conseil se subdivise en trois Comités.

Comité de l'Agriculture, Messieurs,

Ain	Maissiat ✻, Représentant.
Aisne	Fouquier d'Hérouel, Représentant.
Allier	Tourret, ancien Ministre.
Alpes (Basses)	Eugène Robert, Vice-Président de la Société d'agricult. du départ.
Alpes (Hautes)	De Bellegarde, propriétaire.
Ardèche	Valadier, Vice-Président du comice agricole de Largentière.
Ardennes	Talon, Représentant.
Ariége	Gauban-Dumont, membre du conseil général du département.
Aube	Doé ✻, membre du conseil général.
Aude	De Roquette, Représentant.
Aveyron	Vesin ✻, Représentant.
Bouches-du-Rhône	Plauche, Vice-Président de la Société d'agriculture du département.
Calvados	De Caumont, Président de l'association normande.
Cantal	Le Gal Higonet (C ✻), Président de la Société d'agricult. du départ.
Charente	Hennessy ✻, Représentant.
Charente-Infér.	De Chassiron (O ✻), propriétaire-agriculteur.
Cher	Louis Massé, Président du comice agricole de la Guerche.
Corrèze	De Verninac, Président de la Société d'agriculture du département.
Corse	Le général Arrighi de Padoue (G O ✻), Représentant.
Côte-d'Or	Saunac ✻, membre de l'ancien Conseil.
Côtes-du-Nord	Lenormand-Dessalles ✻, Représentant.
Creuse	De Lavergne, propriétaire.
Dordogne	De la Rochefoucauld, membre de l'ancien Conseil.
Doubs	Demesmay ✻, Représentant.
Drôme	De Bernon, membre de l'ancien Conseil.
Eure	Hippolyte Passy, Représentant (C ✻), ancien Ministre.
Eure-et-Loir	D'Argent (O ✻), propriétaire-agriculteur.
Finistère	Du Couëdic, Représentant.
Gard	D'Hombres-Firmas ✻, correspondant de l'Institut.
Garonne (Haute)	De Limairac, Représentant.
Gers	De Panat ✻, Représentant.
Gironde	Richier ✻, Représentant, Présid. de la Société d'agricult. du départ.
Hérault	Jules Pagésy, propriétaire-cultivateur.
Ille-et-Vilaine	Pongérard ✻, maire de Rennes, Représentant.
Indre	De Jouffroy-Gonsans, propriétaire.
Indre-et-Loire	Piscatory (C ✻), Représentant, membre de l'ancien Conseil.
Isère	De Barral (O ✻), membre du conseil général.
Jura	Albert de Mérona, Président du comice agricole d'Orgelet.
Landes	De Dampierre, Représentant.
Loir-et-Cher	De Romanet ✻, membre de l'ancien Conseil.
Loire	Du Chevalard, Président de la Société d'agriculture du département.
Loire (Haute)	Albert de Brives, Président de la Société d'agricult. du département.
Loire-Inférieure	Olivier de Sesmaisons, Représentant, Vice-Président du comice agricole central de Nantes.
Loiret	De Behague (O ✻), propriét.-agricult., membre de l'ancien Conseil.
Lot	Louis de Lamberterie, agriculteur.
Lot-et-Garonne	Lafon-Courborieu, Vice-Président du comice agricole de Villeneuve-d'Agen, membre du Conseil général.

Lozère.......... Meynadier ❋, propriétaire.
Maine-et-Loire... Cesbron-Lavau, Représentant.
Manche......... De Kergorlay ❋, membre de la Société nationale et centrale d'agriculture et du Conseil général du département.
Marne.......... Godard, propriétaire-cultivateur.
Marne (Haute)... Mérandet, propriétaire-agriculteur.
Mayenne........ Martinet, propriétaire.
Meurthe......... Chevandier ❋, membre de la Société nationale et centrale d'agricult.
Meuse.......... Paulin Gillon, Représentant, Président de la Société d'agriculture de Bar-le-Duc.
Morbihan........ Trochu (O ❋), membre de l'ancien Conseil.
Moselle......... De Pange ❋, père.
Nièvre.......... Dupin (G ❋), Représentant, Président du comice agric. de Clamecy.
Nord........... Julien Lefebvre ❋, membre de l'ancien Conseil.
Oise............ Lemaire ❋, Représentant, Présid. de la Société d'agricult. de Senlis.
Orne........... De Torcy ❋, propriétaire-agriculteur, membre de l'ancien Conseil.
Pas-de-Calais.... D'Havrincourt, Représentant.
Puy-de-Dôme.... De Morny ❋, Représentant, membre de l'ancien Conseil.
Pyrénées (Basses). Manescau ❋, Représentant.
Pyrénées (Hautes). Dauzat d'Embarrère ❋, membre du Conseil général.
Pyrénées-Orient.. Loubès fils, propriétaire-agriculteur.
Rhin (Bas)...... Boussingault (O ❋), membre de l'Institut, conseiller d'Etat.
Rhin (Haut)..... Prudhomme, Représent., Vice-Présid. de la Société d'agr. du dép.
Rhône.......... De Vauxonne, propriétaire-agriculteur.
Saône (Haute)... D'Andelarre ❋, Vice-Président de la Société d'agriculture et Président du comice agricole de Vésoul.
Saône-et-Loire... De Rambuteau (G O ❋), membre de l'ancien Conseil.
Sarthe.......... De Talhouet, Représentant.
Seine........... Héricart de Thury (O ❋), Vice-Président de la Société nationale et centrale d'agriculture, membre de l'ancien Conseil.
Seine-Inférieure.. Desjobert, Représentant, membre de l'ancien Conseil, Président du comice agricole de Neufchâtel.
Seine-et-Marne... Aubergé, Représentant, Président du comice agricole des arrondissements de Melun, Provins et Fontainebleau.
Seine-et-Oise.... Darblay aîné (O ❋), Représentant, Président du comice agricole de Seine-et-Oise, membre de l'ancien Conseil.
Sèvres (Deux).... Lara-Minot, propriétaire-agriculteur.
Somme.......... De Beaumont, Représentant, membre de l'ancien Conseil.
Tarn........... De Dalmatie (G O ❋), propriétaire, Représentant.
Tarn-et-Garonne. Léon de Malleville (O ❋), Représentant.
Var............ David de Beauregard, Président du comice agricole de Toulon.
Vaucluse........ De Gasparin (G O ❋), ancien Ministre, membre de l'ancien Conseil.
Vendée......... De Sainte-Hermine (O ❋), Président du congrès agricole du sud-ouest de la France.
Vienne......... Mabrun ❋, ancien préfet, propriétaire-agriculteur.
Vienne (Haute)... Alluaud, secrétaire général de la Société d'agriculture de Limoges.
Vosges.......... Buffet père, propriétaire-agriculteur.
Yonne.......... Vuitry ❋, père, membre de l'ancien Conseil.
Colonies........ { Ch. Dupin (G O ❋), Représentant.
Pecoul ❋, *idem*. }
Algérie......... { Ch. Reybaud, *idem*.
De Rancé, *idem*. }

Membres nommés par le Ministre. Messieurs,

De Tracy (O ❋), ancien Ministre, membre de l'ancien Conseil.
Decazes (G ❋), membre de l'ancien Conseil.
Lanjuinais (O ❋), ancien Ministre, Représentant.
Ney de la Moskowa (O ❋), Représentant.

Napoléon Daru ✻, Représentant.
Vilmorin père ✻, membre de l'ancien Conseil.
Auguste de Gasparin ✻, membre de l'ancien Conseil.
E. de Tocqueville ✻, membre de l'ancien Conseil, Président de la Société d'agriculture de Compiègne.
Jard-Panvillier (O ✻), propriétaire, conseiller-maître à la Cour des comptes.
Busche (O ✻), ancien préfet, membre de l'ancien Conseil.

Comité des Manufactures, Messieurs,

Aisne	Ch. Picard.
Allier.......	Edouard Honoré.
Ardèche......	N....
Ardennes.....	Paquet de Chavagneux. Ch. Berthèche.
Aveyron......	Jules Rachon.
Calvados.....	E. Guérin. Fournet Brochaye.
Charente.....	Justin Lacroix.
Côtes-du-Nord	De Villeneuve.
Creuse.......	Sallandrouze-Lamornaix (O ✻).
Doubs.......	Paul Boulard.
Drôme.......	Boudont.
Eure........	Palyart. Guillaume Petit. Plummer.
Eure-et-Loir.	Germond.
Gard........	Mourgue.
Hérault......	Maistre.
Indre.......	Muret de Bort ✻.
Isère........	Alexandre Kléber. N....
Jura........	N....
Loire........	William Jackson. Neyraud.
Maine-et-L...	Leclerc-Guilloiy.
Manche.....	Louis Auvray.
Marne......	Lingée.
Marne (H.)..	Pelletreau-Villeneuve.
Mayenne....	Denis aîné.
Meurthe.....	Elie Baille.
Meuse.......	Gabriel Thomas.
Nièvre.......	Achille Dufaud.
Nord........	Lallier. Auguste Mimerel (O ✻).
Oise........	Bazin.
Orne........	Mouchel. N....
Pas-de-Calais.	Liévin Delhaye.
Puy-de-Dôme.	Chassaigne-Goyon.
Pyrénées (B.)	Bernard Davantès.
Rhône......	N....
Sarthe......	Ch. Thoré.
Sèvres (Deux-).	Noirot.
Seine-Infér...	Th. Chennevière. N....
Tarn........	N....
Var.........	N....
Vaucluse....	Adrien Meynard.
Vienne......	Pouyat.
Vosges......	Ernest Seillière.

Membres nommés par le Ministre, Messieurs,

Javal, ancien membre du conseil des Manuf.
Benoist d'Azy (O ✻), Représentant.
Desrousseaux, anc. memb. du Cons. des Man.
Goldenberg, Représentant.
Lebeuf (Louis) (O ✻), *id.*
Calla fils ✻, anc. memb. du Cons. des Manuf.
Feray (O ✻), *id.*
Lasnier, *id.*
Perrinon, *id.*
Lopès-Dubec, *id.*
Michel Chevalier (O ✻).
De Colmont (O ✻).
Ancel ✻, Représentant.
Louis Lecomte, *id.*
Pillet-Will (C ✻).
Wolowski ✻, Représentant.
Alphonse de Rothschild.
Benjamin Delessert.
Grimaldi.
N......

Comité du Commerce, Messieurs,

Abbeville.....	Randoing ✻, Représent.
Alger........	Canton.
Amiens......	Cossera fils.
Arras.......	Crespel-Dellisse.
Avignon.....	Emile Goudareau.
Bastia....	Lazarotti.
Bayonne.....	F. Detroyat ✻.
Besançon....	L. Bretillot.
Bordeaux....	Henri Galos ✻. Lucien Faure.
Boulogne.....	A. Adam ✻.
Caen........	A. Vautier ✻.

Calais	Legros-Devot, Représent.
Carcassonne	Pascal Lignières.
Chalon-sur-S.	Schneider (C ✱)
Cherbourg	Eugène Lecosté.
Clermont-Ferr.	Lecocq.
Dieppe	Osmont.
Dunkerque	Hector Féron.
Fécamp	Lemaître.
Granville	A. Théroulde ✱.
Gray	Adéada Dufournel.
Honfleur	Dubourg.
La Rochelle	S. Michel.
Laval	N.....
Le Havre	Clerc. Blanchard.
Lille	Kolb-Bernard, Représ. Kuhlmann.
Lorient	Dufilhol.
Lyon	Fougasse aîné ✱. Crozier-Vachon.
Marseille	Louis Fournier, Représ. Auguste Prat.
Metz	Emile Bouchotte.
Montpellier	Bencker.
Morlaix	Ch. Homon.
Mulhouse	Dollfus (J.).
Nantes	A. Garnier. P. Roy.
Nîmes	Roux-Carbonnel, Repr.
Orléans	Jules Chavannes.
Paris	Darblay ✱. Denière (O ✱). Legentil (O ✱). Rodet ✱. G. Thibault ✱. Bayvet ✱. Devinck (O ✱). Vassal ✱.
Reims	Camu.
Rochefort	Roy-Bry.
Rouen	Amand Lemire. Henry Barbet (C ✱).
Saint-Brieuc	L. Denis, Représentant.
Saint-Dizier	Rozet.
Saint-Etienne	Richard.
Saint-Malo	Louis Blaise ✱.
Saint-Omer	Constant Duméril.
Strasbourg	A. Renouard de Bussière ✱
Toulon	Victor Fauchier.
Toulouse	Ch. Guilhot.
Tours	A. Gouin ✱, Représ.
Troyes	Fontaine-Gris ✱.
Valenciennes	Désiré Blanquet.
Colonies	De Jabrun ✱, anc. délég. de la Guadeloupe. Barbaroux (O ✱), Représ.
Algérie	Lestiboudois ✱, *idem.* Henri Didier, *idem.*

INSTITUT NATIONAL AGRONOMIQUE.

Direction générale et Comptabilité. Messieurs,

De Gasparin père (G O ✱), *Directeur général.*
Delaplace, *Chef du secrétariat.*
Pollé, *Agent comptable* (deniers).
Brice, *Chef du matériel comptable.*

Service des études. Messieurs,

Souhart, *Directeur des études.*

Duchartre,	*Professeur*	*de botanique et de physiologie végétales.*
Doyère,	*id.*	*de zoologie.*
Wurtz ✱,	*id.*	*de chimie* (provisoire).
Becquerel (E.) ✱,	*id.*	*de physique terrestre et de météorologie.*
Boitel,	*id.*	*d'agriculture.*
Baudement,	*id.*	*de zootechnie ou économie du bétail.*
Tassy ✱,	*id.*	*de sylviculture.*
Barré de St-Venant ✱,	*id.*	*de génie rural.*
De Lavergne (O ✱),	*id.*	*d'économie et de législation rurales.*
Clos,	*Répétiteur*	*de botanique et de physiologie végétale.*
Focillon,	*id.*	*de zoologie.*
Gruyer,	*id.*	*de chimie.*
Deville,	*id.*	*de physique terrestre et de météorologie.*
Londet,	*id.*	*d'agriculture.*
Lacaze-Duthiers,	*id.*	*de zootechnie ou économie du bétail.*
N.....	*id.*	*de sylviculture.*

N...... *Répétiteur de génie rural.*
Martegoutte, *id. d'économie et de législation rurales.*
Buschwalder, *Inspecteur des études.*
N....., *Sous-Inspecteur des études.*
Nicolet, *Conservateur des collections.*
Baudry, *Bibliothécaire.*
Barye, *Maître de dessin.*
Richard de Jouvance, *id.*

Service des cultures. Messieurs,

Daurier, *Directeur des cultures.*
Lesénéchal, *Régisseur.*
Chazely, *id.*
Hardy ✻, *Jardinier en chef.*
Marsault, *Garde-général des forêts.*
Marechal, *Vétérinaire.*

ÉCOLES RÉGIONALES D'AGRICULTURE.

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE GRIGNON (Seine-et-Oise). MM.

Bella (F.), *Directeur.*
Caillat, *Sous-Directeur.*
Blin, *Comptable.*
L'abbé Vergnes, *Aumônier.*

N..., *Professeur de chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.*
Beuvières, *id. de génie rural.*
Heuzé, *id. d'agriculture.*
Allibert, *id. de zootechnie ou économie du bétail et zoologie.*
De Saint-Prégnant, *id. de sylviculture et de botanique.*
N...., *id. d'économie et de législation rurales.*

Nota. Les concours n'ayant pas donné un assez grand nombre de professeurs, il a été pourvu aux besoins de l'enseignement sous une forme provisoire.

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE GRAND-JOUAN (Loire-Infér.) Messieurs,

Rieffel ✻, *Directeur.*
Lœuillet, *Sous-Directeur.*
Richard, *Comptable.*
L'abbé Maillard, *Aumônier.*
Péplowski, *Professeur de chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.*
N...., *id. de génie rural.*
N...., *id. d'agriculture.*
N...., *id. de zootechnie ou économie du bétail et zoologie.*
N...., *id. de sylviculture et de botanique.*
N...., *id. d'économie et de législation rurales.*

Nota. Les concours n'ayant pas donné un assez grand nombre de professeurs, il a été pourvu aux besoins de l'enseignement sous une forme provisoire.

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE LA SAULSAIE (Ain). MM.

Nivière, *Directeur.*
Lembezat, *Sous-Directeur.*
Fontaine, *Comptable.*
L'abbé Pron, *Aumônier.*
N...., *Professeur de chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.*
N...., *id. de génie rural.*
N...., *id. d'agriculture.*

N...., *Professeur de zootechnie ou économie du bétail et zoologie.*
N...., *id de sylviculture et de botanique.*
N...., *id. d'économie et de législation rurales.*

NOTA. Les concours n'ayant pas donné un assez grand nombre de professeurs, il a été pourvu aux besoins de l'enseignement sous une forme provisoire.

ÉCOLE RÉGIONALE D'AGRICULTURE DE SAINT-ANGEAU (Cantal). MM.

De Miramon, *Directeur.*
Cacadier, *Sous-Directeur.*
Dumas, *Comptable.*
N. . . . , *Aumônier.*
N...., *Professeur de chimie, physique, météorologie et géologie appliquées.*
N...., *id. de génie rural.*
N...., *id. d'agriculture.*
N...., *id. de zootechnie ou économie du bétail et zoologie.*
N...., *id. de sylviculture et de botanique.*
N...., *id. d'économie et de législation rurales.*

NOTA. Les concours n'ayant pas donné un assez grand nombre de professeurs, il a été pourvu aux besoins de l'enseignement sous une forme provisoire.

BERGERIES ET VACHERIE NATIONALES.

BERGERIE DE RAMBOUILLET (Seine-et-Oise).

M. Pichat, *Régisseur.*

BERGERIE DE MONTCAVREL (Pas-de-Calais).

M. Dutertre, *Régisseur.*

BERGERIE DE GEVROLLES (Côte-d'Or).

M. Elysée-Lefèvre, *Régisseur.*

VACHERIE DU PIN (Orne).

M. Malo (A.), *Directeur.*

FERMES-ÉCOLES.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	NOMS DES FERMES-ÉCOLES.	NOMS DES DIRECTEURS.
Ain	Bourg.	Pont-de-Veyle.	De Parceval.
Aisne	Saint-Quentin.	Guizancourt.	Sanvaige-Fretin.
Allier	Gannat.	La Chaise.	Grangier.
Alpes (Basses)	Digne.	Paillerols.	Raibaud Lange.
Alpes (Hautes)	Gap.	Berthaud.	Allier.
Ardennes	Sédan.	Blanchampagne.	Vacquant.
Ariége	Pamiers.	Royat.	Lefèvre.
Aude	Castelnaudary.	Besplas.	Denille.
Aveyron	Rodez.	Calcomier.	Lefèvre.
Bouches-du-Rhône	Aix.	La Montaurone.	De Bec.
Calvados	Falaise.	Le Quesnay.	De Mecflet.
Cantal	Saint-Flour.	Souliard.	Aureille.
	Aurillac.	L'Hôpital.	Garrouste.
Charente	Angoulême.	Petit Rochefort.	Rivaud.
Charente-Inférieure	La Rochelle.	Puilboreau.	Bouscasse.
Corrèze	Tulle.	Lajarrige.	Jules Finet.
	Ussel.	Les Plaines.	D'Ussel.

DÉPARTEMENTS.	ARRONDISSEMENTS.	NOMS DES FERMES-ÉCOLES.	NOMS DES DIRECTEURS.
Corse	Bastia.	L'Aréna.	Benedetti.
Côtes-du-Nord	Saint-Brieuc.	Carlan.	Duclézieux.
	Guingamp.	Castellaouënan.	Louis de Saisy.
Creuse	Aubusson.	La Villeneuve.	Chamard.
Dordogne	Périgueux.	Lavallade.	De Lentilhac.
Drôme	Die.	Pergaud.	Thomé.
Eure	Pont-Audemer.	Le Courant	Péteaux.
Finistère	Châteaulin.	Trévarez.	De Kerjegu.
Gard	Nimes.	Mas-le-Comte.	Baron Vigne.
Garonne (Haute)	Toulouse.	Lamothe.	Rolland.
Gers	Mirande.	Bazin.	Duffour-Bazin.
Ille-et-Vilaine	Rennes.	Les trois Croix.	Bodin.
Indre	Châteaulin.	Villechaise.	Bouault.
Indre-et Loire	Loches.	Marolles.	Chambardel.
Isere	Grenoble.	Saint-Robert.	Berthoin.
Landes	Saint-Sever.	Beyrie.	Dupeyrat.
Loir-et-Cher	Blois.	La Charmoise.	Malingié.
Loire	Montbrison.	La Corée.	Ziélinski.
	Roanne.	Mably.	Anglès.
Loire (Haute)	Le Puy.	Nolhac.	Chouvon.
Loire-Inférieure	Châteaubriant.	Grand Jouan.	Rieffel.
	Savenay.	Saint-Gildas.	Deloze.
Loiret	Pithiviers.	Montberneaume.	Anselmier.
Lot	Cahors.	Montat.	Célarié.
Lozère	Marvejols.	Recoulettes.	Grousset.
Manche	Cherbourg.	Martinvast.	Gal Dumoncel.
Mayenne	Laval.	Le Camp.	Chrétien.
Meurthe	Nancy.	Varincour.	Daurier.
Morbihan	Ploërmel.	Trécesson.	Audrain.
Moselle	Sarreguemines.	Sainte Croix.	Staub.
Nievre	Chateau-Chinon.	Poussery.	Salomon.
Nord	Lille.	Templeuve.	Demesmay.
Oise	Beauvais.	Mesnil-Saint-Firmin	Bazin.
Orne	Domfront.	Saut-Gauthier.	Paul Louvel.
Pyrénées (Basses)	Pau.	Tolou.	Chauviteau.
Pyrénées (Hautes)	Argèles.	Visens.	Dauzat-Dembarrère.
Pyrénées-Orientales	Perpignan.	Germainville	Cuillé.
Rhin (Haut)	Colmar.	Olwiller.	Gros.
Saône (Haute)	Vesoul.	Saint-Remy.	Clouzet
Saône-et-Loire	Charolles.	Le Monteeau.	Bouthier de Latour.
Sarthe	Le Mans.	La Chauvinière.	Hamard.
Seine-et-Oise	Rambouillet.	La Vignette.	Flé Paris.
Sèvres (Deux)	Parthenay.	Petit-Chêne.	De Tusseau.
Somme	Amiens.	Allouville ou Petit-Mettray.	De Rainneville.
Tarn	Albi.	Bruyères.	De Martrin.
	Castres.	Maudoul.	Henri de France.
Var	Brignolles.	Salgues.	De Gasquet.
Vaucluse	Carpentras.	Saint-Privat.	Fabre.
Vienne	Chatellerault.	Lespinasse.	Moll.
	Civray.	Monts.	Larclause.
Vienne (Haute)	Limoges.	Chavaignac.	Bruchard.
Vosges	Neufchateau.	Lahayevaux.	Lequin.
Yonne	Auxerre.	L'Orme-du-Pont.	Roger-Caillat.

ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES.

Ces Etablissements, destinés à former des Vétérinaires, sont au nombre de trois, et situés à Alfort près Paris, à Lyon et à Toulouse.

Tous les sujets de l'âge de 17 à 25 ans peuvent être admis au nombre des élèves : les uns sont aux frais des parens, et les autres titulaires de dégrèvements.

La pension est de 700 francs par an, payables par trimestre et d'avance; tous les élèves sont soumis au même régime, sont habillés de la même manière et reçoivent la même instruction.

L'époque d'entrée est fixée au 10 octobre de chaque année; nul ne peut être reçu que d'après une autorisation du Ministre de l'Agriculture et du Commerce. Les sujets autorisés à se présenter ne prennent définitivement rang parmi les élèves qu'après avoir prouvé, devant le jury d'examen, qu'ils réunissent les conditions requises, qui sont : de savoir forger, en deux chaudes, un fer de cheval ou de bœuf, et de faire preuve de connaissances sur la langue française, l'arithmétique, la géométrie et la géographie.

Toute demande à l'effet d'obtenir l'autorisation d'entrer dans l'une des écoles vétérinaires doit être adressée, avant le 1er septembre de chaque année au plus tard, au Ministre de l'Agriculture et du Commerce, avec l'acte de naissance du pétitionnaire, un certificat de bonne conduite, une attestation constatant qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et une obligation souscrite sur papier timbré, par les parens, de payer, par trimestre et d'avance, la pension à raison de 700 francs par an.

Le Gouvernement fait les frais de deux cent quarante dégrèvemens, dont deux par département, à la nomination du Ministre de l'Agriculture et du Commerce, sur la présentation du Préfet, et soixante-huit à la nomination directe du même Ministre. Pour qu'un élève obtienne un de ces dégrèvemens, il faut qu'il ait étudié pendant six mois au moins comme élève payant pension, et qu'il se soit fait remarquer par la régularité de sa conduite et par des succès dans ses études. L'élève titulaire d'un dégrèvement peut en obtenir un second, mais toujours après six nouveaux mois d'études et comme récompense de sa conduite et de ses succès.

Le Ministre de la guerre entretient à l'Ecole d'Alfort quarante élèves militaires pour le service des corps de troupes à cheval.

Les élèves qui, après quatre années d'études, sont reconnus en état d'exercer l'art vétérinaire, reçoivent un diplôme de Vétérinaire, dont la rétribution est fixée à 100 francs.

Les Ecoles vétérinaires ont des hôpitaux où sont reçus et traités tous les animaux malades. Les propriétaires de ces animaux n'ont à payer que la pension alimentaire dont le prix est fixé chaque année.

M. Yvart (O ✻), *Inspecteur-général des Ecoles Vétérinaires et des Bergeries nationales*, rue du Marché d'Aguesseau, 11.

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT DES ÉCOLES NATIONALES VÉTÉRINAIRES.

Ce Conseil, établi par décret du 28 octobre 1849, est chargé d'indiquer les mesures à prendre pour améliorer l'enseignement de la médecine vétérinaire dans les Ecoles nationales. Il prépare le programme des concours pour les emplois de professeurs et de chefs de service; indique les époques les plus convenables pour lesdits concours; donne son avis sur les programmes des examens, aussi bien que sur l'emploi du temps des élèves. Il délibère sur toutes les questions qui lui sont adressées par le ministre de l'agriculture et du commerce, et lui présente chaque année, avec ses propositions, un rapport sur la situation des Ecoles vétérinaires, leur enseignement, leur discipline et les résultats obtenus.

Des membres du conseil peuvent être chargés, par le ministre, de missions d'inspections extraordinaires, ou d'enquêtes relatives aux Ecoles vétérinaires.

Le Conseil se réunit chaque année, le troisième lundi de septembre, et s'assemble, en outre, toutes les fois que le ministre de l'agriculture le juge nécessaire. Il ne peut délibérer qu'autant que la moitié plus un de ses membres sont présents.

Le conseil de perfectionnement est composé ainsi qu'il suit : Le chef de la division de l'agriculture; l'inspecteur-général des Ecoles vétérinaires; deux inspecteurs-généraux de l'agriculture; un inspecteur-général des haras; le directeur de l'Institut national et agrono-

mique ; deux membres de l'Académie des Sciences; les Directeurs des écoles vétérinaires ; un membre de la Société nationale et centrale d'agriculture ; trois membre du conseil général d'agriculture ; un vétérinaire principal ; un vétérinaire exerçant. Les membres qui ne sont pas nominativement désignés, à raison de leur emploi, comme faisant partie du conseil, sont nommés par le ministre. Le ministre de l'agriculture et du commerce préside le conseil de perfectionnement des Ecoles vétérinaires. Il est remplacé, en cas d'absence, par le chef de la division de l'agriculture. Le chef du bureau de l'enseignement agricole et vétérinaire remplit les fonctions de secrétaire près ledit conseil.

Membres du Conseil. Messieurs,

Le ministre de l'Agriculture et du Commerce, *Président.*
Le Chef de Division de l'Agriculture, *Vice-président.*
Rayer (O ❋), *membre de l'Académie des Sciences.*
Milne-Edwards (O ❋), *idem.*
Barthélemy aîné ❋, *membre de la Société nationale et centrale d'agriculture.*
Béhague (de) (O ❋), *membre du Conseil général d'agriculture.*
Kergorlay (de) ❋, *id.*
Tocqueville (de) ❋, *id.*
L'inspecteur-général des écoles vétérinaires et des bergeries nationales.
Lefebvre-Sainte-Marie ❋, *Inspecteur-général de l'agriculture.*
Rendu (Victor) ❋, *idem.*
Gayot ❋, *Inspecteur gén. des haras chargé du service central des haras.*
Les Directeurs des trois Ecoles vétérinaires.
Le Directeur-général de l'Institut national agronomique.
Riquet ❋, *vétérinaire principal.*
Bouley jeune ❋, *vétérinaire*, exerçant.
Le Chef du Bureau de l'Enseignement agricole et vétérinaire, *Secrétaire du Conseil.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE D'ALFORT.

M. Renault ❋, *Directeur-Professeur.*

MM. Lassaigne ❋, *Professeur.*
Delafond ❋, *idem.*
Magne, *idem.*
Bouley (H.), *idem.*
Goubaux, *idem.*
Clément, *Chef de service.*

MM. Raynal, *Chef de service.*
Colin, *idem.*
Lavocat ❋, *Régisseur.*
Bleynie ❋, *Chirurgien.*
Marchand, *Médecin honoraire.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE LYON.

M. Lecoq ❋, *Directeur-Professeur.*

MM. Rey, *Professeur.*
Rodet, *idem.*
Tabourin, *idem.*
Tisserant, *idem.*
Chauveau, *Chefs de service.*

MM. Saunier, *Chef de service.*
Saint-Cyr, *idem.*
Bonnet, *Régisseur.*
Jeanson, *Médecin.*
Rainard fils, *Médecin honoraire.*

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE.

M. Prince, *Directeur-Professeur.*

MM. Lavocat, *Professeur.*
Larroque, *idem.*
Lafosse, *idem.*
Gourdon, *Chef de service.*
Hérard, *idem.*

MM. Serres, *Chef de service.*
Benoist, *Régisseur.*
Latour, *Médecin.*
Gaussail, *Médecin honoraire.*

SERVICE DES HARAS.

Commission permanente du registre matricule pour l'inscription de chevaux de race pure (stud-book). Messieurs,

Lherbette, *Président*, rue Neuve-des-Mathurins, 38 *bis*.
D'Hédouville ❋, rue Thiroux, 8.
Auguste Lupin, rue Lepelletier, 2.
Jules Reiset ❋, rue Joubert, 22.
De Blangy, rue de Varennes, 35.
Paul Daru ❋, rue de Lille, 61.
Mosselmann, allée des Veuves, 75.
De Croix ❋, rue de Grenelle-Saint-Germain, 29.
De Lancosme-Brèves, avenue de Lord Byron, 18.
Eugène Gayot ❋, *Insp. gén., ch. du serv. centr. des Haras*, Commiss. spécial.
De Baylen, *Chef du bureau des Haras*, Secrétaire de la Commission.

Conseil spécial des Haras. Messieurs,

Gayot ❋, *Inspecteur général, chargé de la direction des Haras.*
Perrot de Thannberg ❋, } *Inspecteurs-généraux des Haras.*
Dupont (Adolphe) ❋, }
De Baylen, *Secrétaire du Conseil.*

Inspecteurs d'arrondissemens. Messieurs,

Des Mazis ❋, *pour l'arrondissement du Nord*, à Abbeville.
De la Place ❋, *pour l'arrondissement de l'Est*, à Nancy.
Houël ❋, *pour l'arrondissement de l'Ouest*, à Nantes.
Pétiniaud ❋, en mission en Syrie.

Directeurs de Haras. Messieurs,

De Cormette ❋, *Directeur du Haras du Pin.*
De Saunhac ❋, *Directeur du Haras de Pompadour.*

Directeurs de Dépôts d'Etalons. Messieurs,

De la Houssaye, *à Abbeville.*
Barbey, *à Angers.*
Flotte, *à Arles.*
Sain-Costard, *à Aurillac.*
Miquel Dalton, *à Blois.*
Des Chizeaulx, *à Braisne.*
Brunetière ❋, *à Cluny.*
De Vaulgrenant, *à Jussey.*
Baron du Taya, *à Lamballe.*
Drieu, *à Langonnet.*
De Sauvagnac, *à Libourne.*
Allaire, *à Montier-en-Der.*
De Lastic Saint-Jal, *à Napoléon-Vendée.*
Dupont (Ernest), *à Pau.*
Lacrampe, *à Rodez.*
Génestal, *à Rosières.*
De Laroque ❋, *à Saint-Lô.*
Sarrans, *à Saint-Maixent.*
Mailhard-Lacouture, *à Saintes.*
De Thélin, *à Strasbourg.*
De Beaune, *à Tarbes.*
Boscheron, *à Villeneuve-sur-Lot.*

ÉCOLE NATIONALE DES HARAS.

Professeurs. Messieurs.

Hamon, *principal des études.*
De Montigny.

COMITÉ CONSULTATIF DES ARTS ET MANUFACTURES.

Membres du Comité. Messieurs,

Roard de Clichy (O ✻).
Delamorinière ✻.
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des sciences*
Séguier (Arm.) (O ✻), *de l'Ac. des scienc.*
Detaille.
Regnault (O ✻), *de l'Acad. des Sciences.*

M. Schlumberger (Charles), *Secrétaire.*

Membres honoraires, par ordre de nomination. Messieurs,

Héricart de Thury (O ✻), *anc. Insp.-gén. des mines, de l'Acad. des Scienc.*
Legentil père (O ✻).
Dupin (Ch.) (G O ✻), *Rep. du Peuple, Membre de l'Acad. des Sciences, etc.*
Thénard (G O ✻), *de l'Ac. des sciences.*
Legentil *fils.*

COMMISSION PERMANENTE POUR LA FIXATION ANNUELLE DES VALEURS.

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce, *Président.*

1re SECTION. — *Direction et centralisation du travail.* Messieurs,

Legentil (O ✻). *Présid. de la Chambre de Comm. de Paris*, r. de Paradis-Poissonnière, 51, *Vice-président.*
Fleury (O ✻), *Chef de la division du Commerce extérieur.*
Gréterin (C ✻), *Directeur de l'Administration des Douanes.*
Rougelot (O ✻), *Sous-Directeur id. id.*
James Odier ✻, *membre de la Chambre de Commerce de Paris*, rue Laffitte, 42.

Chemin-Dupontès ✻, *Chef du bureau du mouvement général du commerce et de la navigation*, au Minist. de l'Agricult. et du Comm., } *Secrétaires.*
Perret, *Chef du bur. des Archives commerc.*, à l'Administrat. des Douanes, } *Secrétaires.*

2e SECTION. — *Produits agricoles et exotiques.* Messieurs,

Produit des Fermes	Hervé de Kergorlay ✻, rue de Varennes, 12. Boitel, rue de Madame, 7.
Graines et Semences	Arnaud-Jeanti fils ✻, rue des Quatre-Fils, 9. Vilmorin fils, quai de la Mégisserie, 30.
Bestiaux	Claye, rue Neuve-Saint-Roch, 45. Moll ✻, rue d'Enfer, 55.
Corps gras	Binet, rue Rochechouart, 40.
Grains et Farines	Darblay jeune ✻, rue des Vieilles-Etuves, 16. Adolphe Durand, rue Neuve-des-Mathurins, 43.
Denrées et produits exotiques	Rodet ✻, rue de la Victoire, 14, *Président.* Monière, rue de la Verrerie, 73.
Produits alcooliques	Dubrunfaut, rue de la Brèche-aux-Loups, à Bercy. Louis Leclerc, rue Payenne, 9

Bailly de Merlieux, *Secrétaire*, rue du Jardinet, 8.

3e SECTION. — *Minéralogie. Métallurgie et Bois.* Messieurs,

Métaux bruts	Laveissière ✻, rue de la Verrerie, 58.
Métaux ouvrés	Beslay, rue Neuve-Popincourt, 17. Fourneyron, rue Neuve-Saint-Georges, 12.
Houille	N.....
Bois à œuvrer	Frédéric Moreau ✻, rue Saint-Lazare, 69.
Bois à brûler	Ouvré, Cours-la-Reine, 4.
Bois exotiques	Lemoine, rue des Tournelles, 17.
Articles du bâtiment	Letellier-Delafosse ✻, faubourg Poissonnière, 95 *bis*

Marguerite fils, *Secrétaire*, rue Saint-Georges, 1.

4e SECTION. — *Fils et Tissus.*

NOTA. La 4e section est divisée en cinq Comités, savoir : 1er Faits généraux, Nomenclatures, Échantillons-types ; 2e Soies, Soieries, Passementerie ; 3e Laines et Poils bruts, filés, tissés et feutrés ; 4e Lins, Chanvres et autres filaments bruts, préparés, filés et tissés ; 5e Cotons filés et tissés. Chaque Commissaire fait partie d'un ou de plusieurs Comités.

Messieurs,

Aubry, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.
Bertin, *Commissaire-Expert*, à Champigny-sur-Marne (Seine).
Billiet, rue du Sentier, 19.
Boissaye, *Président du 5e Comité*, rue du Sentier, 8.
Chartier jeune, passage de la Réunion, 8
Cheuvreux, rue Saint-Georges, 51.
Christian, *Commissaire-expert*, rue des Filles-du-Calvaire, 23.
Cohin, *Président du 4e Comité*, rue des Bourdonnais, 11.
Daudré, rue Bertin-Poirée, 13.
Ch. Delon, rue du Faubourg-St-Denis, 24.
Denion-Dupin, *Secrétaire des 1er, 2e et 4e Comités*, r. du Paradis-Poissonnière, 51.
Desforges, rue Saint-Sauveur, 4.
Dollfus ❋, rue du Sentier, 13.
Duché aîné, rue des Petits-Pères, 1.
Dumas (Justin), *Président du 3e Comité*, rue de la Banque, 20.
Dupérier ❋, pl. St-Germ.-l'Auxerrois, 37.
Godard (Aug.), rue de Cléry, 40.
Hennequin, rue de Cléry, 19.
Labbé, rue du Sentier, 9.
Lainel, rue Basse-du-Rempart, 10.
Millescamps, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, 28.
Persoz, rue de Madame, 57.
Rondot, *Secrétaire de la Section*, rue Fontaine-Saint-Georges, 21.
Sallandrouze-Lamornaix (O ❋), boul. Poissonnière, 23.
Say (Léon), *Secrétaire des 1er, 3e et 5e Comités*, rue Boursault, 11.
Saint-Evron, rue des Bourdonnais, 17.
Stolz, rue du Mail, 30.
Talamon, rue Croix-des-Petits-Champs, 37.
Tavernier (Charles) ❋, *Présid. du 2e Comité*, place des Victoires, 5.
Thibaut (Germain) ❋, *Présid. de la Section et du 1er Comité*, r. des Jeûneurs, 32.
Vaugeois, rue Mauconseil, 1.
Viguat, place des Victoires, 3.

5e SECTION —*Matières de fabrication et objets fabriqués divers.* Messieurs,

1er Bureau.	*Caractères d'imprimerie*.....	Firmin Didot ❋. *Prés.*, r. Jacob, 54 et 56
	Papeterie................	Grenard, rue de l'Ancienne-Comédie, 14.
	Papiers peints............	Mader, rue de Montreuil, 1.
2e Bureau	*Drogueries et Teintures*.....	Garnier, *Prés.*, rue du Paradis, 12 (Marais).
	Couleurs................	Lefranc, rue du Four-Saint-Germain, 23.
	Produits chimiques	Cusinberche fils, rue Barbette, 6.
	Savonnerie, Parfumerie...	Oger, rue Culture-Sainte-Catherine, 17.
3e Bureau.	*Cuirs et Peaux*..........	Fauler, *Président*, rue Mauconseil, 16.
	Sellerie et Carrosserie......	Alfred Say, rue d'Enghien, 30.
	Poils pour la Chapellerie....	De Clermont, rue Barbette, 9.
	Brosserie...............	Lhuillier, rue Beaubourg, 52.
4e Bureau.	*Chapeaux de Paille*........	Carpentier, *Prés.*, r. Neuve-St-Augustin, 3.
	Mercerie et Tabletterie.....	Hénon, rue du Temple, 29
	Fleurs artificielles.........	Chagot aîné, rue Richelieu, 81.
	Sparterie...............	Dürst, rue du Caire, 11, 16, 23.
5e Bureau.	*Poterie et Porcelaine*......	Honoré, *Prés.*, boulevard Poissonnière, 6.
	Verres et Cristaux.........	Clémendot, cour des Petites-Écuries, 9.
	Bijouterie...............	Paillotet, rue Michel-le-Comte, 31.
	Industrie parisienne........	Potonié, rue Neuve Saint-François, 5.
6e Bureau.	*Bronzes*................	Denière (O ❋), *Prés. de la Sect. et du Bureau*, rue d'Orléans, 9.
	Quincaillerie et Coutellerie.	Gauthier, rue Barre-du-Bec, 10, 12.
	Armes.................	Lepage, rue de Chaillot, 109.

Barreswil ❋, *Secrétaire de la Section*, rue du Coq-Saint-Honoré, 13.
Davanne, *Secrétaire-adjoint*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 82.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS,

Rue Saint-Martin.

Cet établissement est destiné à recevoir le modèle en grand ou réduit, ou, à défaut, le dessin ou la description des machines, instrumens, appareils et outils propres à l'agriculture et aux arts industriels. Dix Cours publics et gratuits sont attachés au Conservatoire, en vertu des ordonnances des 25 novembre 1819, 6 mai 1829, 26 septembre et 13 novembre 1839. Il existe en outre une Ecole gratuite de dessin et de géométrie descriptive.

Les Salles et Galeries des collections sont ouvertes au public les dimanches et jeudis, depuis 10 heures jusqu'à 4. — Les étrangers voyageurs y sont admis, sur la présentation de leurs passeports, les mardis, mercredis et samedis, de 11 heures à 3 heures.

La Bibliothèque du Conservatoire est ouverte au public tous les jours, excepté le lundi, de 10 à 4 heures.

Par décision ministérielle en date du 28 avril 1848, le dépôt des étalons prototypes des poids et mesures qui existait au Ministère du commerce, a été transféré au Conservatoire des Arts et Métiers, où se font maintenant les vérifications et toutes les opérations qui s'y rattachent.

Administration.

M. Morin (Arthur) (O ✻), Membre de l'Institut, Colonel d'artillerie, *Administrateur.*
M. Huguet, *Agent-comptable.*
M. Silbermann, *Conservateur.*
M. Boquillon, *Bibliothécaire.*
M. Godard, *Bibliothécaire-Adjoint.*

Poids et mesures.

M. Ribou, *Conservateur-Adjoint.*

Cours publics, haut enseignement. Messieurs,

Dupin (Ch.) (G O ✻), *Représ. du peuple, de l'Académie des Sciences*	*Géom. et Mécan. appliquée aux arts.*
Blanqui aîné ✻, *de l'Académie des Sciences morales et politiques*	*Economie industrielle.*
Pouillet (O ✻)	*Physique et démonstr. des machines.*
Moll ✻	*Agriculture.*
N.	*Agriculture.*
Morin (Arthur) (O ✻), *de l'Acad. des Sciences.*	*Mécanique industrielle.*
Olivier ✻	*Géométrie descriptive.*
Wolowski ✻, *Représentant du Peuple*	*Législation industrielle.*
Payen (O ✻), *de l'Académie des Sciences*	*Chimie industrielle.*
Peligot ✻	*Chimie industrielle.*
Ebelmen ✻, *de l'Acad. des Sciences*	*Arts Céramiques.*

(Ces professeurs des cours de haut enseignement sont constitués en conseil de perfectionnement.)

Cours de la petite Ecole. Messieurs,

De Wailly	*Dessin d'ornement.*
Emile Lecomte *suppléant*	*Dessin d'ornement.*
Martelet ✻, *professeur*	*Géométrie industrielle.*
Armengaud	*Dessin des machines.*

Huguet, *Agent comptable.*

ÉCOLES NATIONALES DES ARTS ET MÉTIERS.

Ces Ecoles sont sous l'autorité du Ministre de l'agriculture et du commerce; elles ont pour but de former des sujets qui joignent à la pratique des arts mécaniques l'instruction théorique nécessaire pour les exercer d'une manière éclairée.

Les élèves, au nombre de trois cents par école, sont nommés par le Ministre. Six cent soixante-quinze sont entretenus, en tout ou en partie, aux frais du Gouvernement; deux cent vingt-cinq sont pensionnaires, au prix de cinq cents francs par année.

D'après l'arrêté du 19 décembre 1848, qui régit aujourd'hui ces écoles, il a été attribué à chaque département, une place d'élève à bourse entière, deux à trois quarts de bourse, et deux à demi-bourse. Il en a été attribué huit à la Société d'Encouragement pour l'industrie nationale, dont six à titre gratuit, et deux à trois quarts de pension.

M. Morin (Arthur) (O ❋), *chargé provisoirement de l'inspection des Ecoles nationales d'arts et métiers.*

Ecole nationale d'Arts et Métiers, à Châlons.

M. Lebrun ❋, *Directeur.*
M. Andrieux, *Ingénieur chargé des travaux.*

École nationale d'Arts et Métiers, à Angers.

M. de Joannis ❋, *Directeur.*
M. Garot, *Ingénieur chargé des travaux.*

Ecole nationale d'Arts et Métiers, à Aix.

M. Campaignac ❋, *Directeur.*
M. Plaisant, *Ingénieur chargé des travaux.*

M. Dauban ❋, *Directeur honoraire des Ecoles d'arts et métiers.*
M. Isabelle ❋, *Architecte des trois Ecoles*, rue du Helder, 21.

COMMISSAIRES EXPERTS *pour la vérification, en cas de litige, des marchandises présentées aux Douanes par le Commerce.*

Ils tiennent séance les mardis et vendredis, au Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

M. Bertin, rue Notre-Dame-de-Bonne-Nouvelle, 29.
M. Christian (Th.), rue des Filles-du-Calvaire, 23.
M. Barreswil ❋, rue du Coq-St-Honoré, 13.
M. Ozenne, *Ancien fabricant, Commissaire-expert-adjoint*, rue du Faub.-St-Honoré, 67.

L'institution des Commissaires experts, qui remonte au décret du 5 août 1810, a été renouvelée et complétée par l'article 19 de la loi du 27 juillet 1822.

D'après le renvoi du Ministre, les experts sont chargés de statuer sur les doutes et difficultés qui peuvent s'élever relativement à l'espèce, à l'origine, ou à la qualité des produits, soit pour l'application des droits, des primes et des privilèges coloniaux, soit pour la suite des instances autres que celles qui sont dévolues au jury assermenté créé par l'article 59 de la loi du 28 avril 1816.

Le Ministre leur adjoint, pour chaque affaire et selon sa nature, au moins deux négociants ou fabricants qui ont voix consultative.

Le Comité des expertises est placé dans les attributions du Bureau de la législation des Douanes de France.

JURY ASSERMENTÉ, créé par la loi du 28 avril 1816, pour l'examen des Marchandises prohibées.

Il tient ses séances au Ministère de l'Agriculture et du Commerce.

M. Hennequin, *Président.*
M. Salmon, *Vice-Président.*

Membres du Jury. Messieurs,

Sourdeaux ❋.
Féray (O ❋).
Hautemanière.
Millescamps.
Bazin.
Moreau.
Caron-Marlio.
Auget.
Bresson.
Patriau.
Bernoville.
Lambert.
Langlois.
Boulay.
Chesnon ❋.
Maudron ❋.
Noël-Noël, de Nancy.
Barbe Schmidt, membre suppléant.
Olvy-Joly, de Nancy, membre suppléant.
Bertrand.

M. J. Ozenne ❋, *Chef du bureau de la législation des douanes de France, Secrét.*

Examen des cotons filés, des tissus et tricots de coton, de laine, et de tous les autres tissus de fabrique étrangère prohibés, dont la recherche et la saisie peuvent avoir lieu dans toute l'étendue de la France.

COMITÉ CONSULTATIF D'HYGIÈNE PUBLIQUE DE LA FRANCE.

M. Magendie (O ❋), de l'Ac. des Sc., Prof. au coll. de Fr., *Président.*

Membres. Messieurs,

Baumes (O ❋), *Conseiller d'Etat.*
Bussy ❋, *Directeur de l'École de Pharm.*
Laffon de Ladébat ❋, *anc. Chef du bureau sanitaire, au min. de l'Ag. et du Com.*
Mêlier (O ❋), *memb. de l'Ac. nat. de Méd.*
Villermé ❋, *Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.*
Trélat fils, *Ingénieur civil.*
Gilbert ❋, *Architecte.*
N.., *Memb. de l'Acad. nat. de Médecine.*

Fonctionnaires autorisés à assister, avec voix délibérative, aux Séances du Comité.

Messieurs,

Lévy (Michel) (O ❋), *du Cons. de Santé des armées.*
Moreau de Champlieux (O ❋), *Administrateur des Douanes.*
Quoy (O ❋), *Anc. Insp. gén. du serv. de santé de la marine.*
Lesseps (Th. de) (C ❋), *Chef de la Direct. Commerc. au Ministère des affaires étrangères.*
Langevin (O ❋), *Administ. des Postes, chargé de la direction des Paquebots.*
Davenne (O ❋), *Directeur général de l'assistance publique.*
Dubois (d'Amiens) ❋, *Secrétaire perpétuel de l'Acad. nationale de Médec.*
Isabelle ❋, *Architecte des Ecoles nationales des Arts et Métiers.*

Fonctionnaires autorisés à assister aux délibérations du Comité, avec voix consultative.

Messieurs,

Delambre ❋, *Chef de la division du Commerce intérieur.*
Foubert ❋, *Chef du Bureau de la police sanitaire et industrielle.*

Secrétaires avec voix consultative. Messieurs,

Latour (Amédée) ❋, *doct. en médecine.*
Tardieu (Ambroise) ❋, *doct. en médecine.*

INSPECTION DES EAUX MINÉRALES.

Médecins Inspecteurs. Messieurs,

Allier	Durand Tardel ✻, *à Hauterive.*
	Noyer, *adjoint.*
	Regnault, *à Bourbon-l'Arch.*
	Cherest ✻, *adjoint.*
	Sibille ✻, *à Néris.*
	De Laurès, *adjoint.*
	Prunelle ✻, *à Vichy.*
	Petit, 1er *adjoint.*
	Bataille, 2e *adjoint.*
	Nicolas, *adjoint (établissem. de M. Lardy).*
Alpes (B.)	Frison, *à Digne.*
	Reverdit, *adjoint.*
	Doux, *à Gréoux (établissem. de M. Gravier).*
	Itard, *à Gréoux (établissem. de M. Guibert).*
Alpes (H.)	Izoard, *au Monétier.*
Ardèche	Fuzet fils, *à Saint-Laurent.*
	Vialla, *adjoint.*
	Fuzet père, *honoraire.*
	Ruelle, *à Valz.*
Ariége	Vergé, *à Ussat.*
	Bonnaus-Martial, *adjoint.*
	Pilhes, *honoraire.*
	Alibert, *à Ax.*
	Sentein, *à Audinac.*
Aude	Cazaintre, *à Rennes.*
	Vié, *adjoint.*
Aveyron	Auzouy (Paul), *à Cransac.*
	Galtier, *adjoint.*
	Calvet, *à Sylvanès et à Camarés.*
	Bongrand, *à Cassuéjouls.*
B.-du Rh.	Goyrand, *à Aix.*
	D'Astros, *adjoint.*
	Dor, *à la Cambrette.*
Cantal	Dufresse-Chassaigne, *à Chaudesaigues et à Fontaines.*
	Sequiniol, *à Aurillac.*
	Cavaroc, *à Vic.*
	Méjansac, *à Ste-Marie.*
Charente.	Dassit, *à Absac ou Availles.*
Charente-Infér.	Pouget, *aux b. de m. de Royan.*
	Brochot, *adjoint.*
Corse	Carlotti, *à Pietrapola.*
	Grimaldi, *à Orezza.*
	Defranchi, *à Guagno.*
	Piazza, *à Guittera.*
	Versini, *à la Caldaniccia.*
	Marsili, *à Puzzichello.*
C. du Nord.	Piedvache, *à Dinan.*
Creuse	Tripier (Franç.), *à Evaux.*
	Darchis, *adjoint.*
Doubs	Coillot, *à Guillon.*
Drôme	Lubier, *à Propiac.*
Gard	Verdier, *à Cauvalat.*
	Anthouard, *adjoint.*
	Blouquier, *à Fonsanches.*
	Perrin, *à Euzet.*
Garonne (Haute).	Barrié fils, *à Bagn. de Luchon.*
	Doneil, *à Encausse.*
	Audouy, *à Sainte-Madelaine de Flourens.*
	Milhet, *à Labarthe-Rivière.*
	Saint-André, *à Bourrassol.*
	N...., *à Gauties.*
Gers	Peyrocave, *à Barbotan.*
	Matet, *à Castéra-Verduzan.*
	Bazin, *adjoint.*
	Lasmezas, *au Masca.*
Gironde.	Faugères, *à Cours.*
	Hameau, *aux bains de mer d'Arcachon.*
Hérault	Cornac, *à Balaruc.*
	Privat, *à la Malou et à Taussac.*
	Savy, *à Avène.*
	Bertin, *à Foucaude.*
	Viel, *aux bains de mer de Cette.*
Isère	Gerdy, *à Uriage.*
	Bernard, *adjoint.*
	Buissard, *à la Motte.*
	Dubouchet, *adjoint.*
	Niepce, *à Allevard.*
	Rigollot, *adjoint.*
Landes	Arrat, *dit* Balous, *à Saint-Loubouer et à Espérons.*
	Sourrouille, *à Dax.*
Loire	Gay, *à Saint-Alban.*
	Courraut, *adjoint.*
	Lenfant, *à Sail-s.-Couzan.*
	Béringer, *adjoint.*
	Bellety, *à Sail-les-Bains.*
	Ladevèze, *à Saint-Galmier.*
	Gonindar, *à Roanne.*
	Faure, *à Origny.*
Lot	Barras, *à Lagarde et à Gramat.*
	Lagasquie, *à Miers.*
Lot-et-G.	Salanave, *à Casteljaloux.*
Lozère	Chevalier, *à Bagnols.*
	Barbot, *adjoint.*
	Blanquet, *honoraire.*
	Roussel, *à la Chaldette.*
	Barbot, *adjoint.*
Maine-et-Loire	Baillergeau, *à Martigné-Briand.*

Marne (Haute).	Renard (A.) ✳. *à Bourbonne-les-Bains.* Magnien, *adjoint.* Lefaivre, *honoraire.*
Nièvre . .	De Crozant, *à Pougues.* Garenne, *à St-Honoré.*
Nord . . .	Saurer, *à Saint-Amand.*
Oise. . .	Villette, *à Pierrefonds.*
Orne . . .	Lebreton, *à Bagnoles.*
Pas-de-Calais. .	Rouxel, *aux bains de mer de Boulogne.* Boulanger, *aux bains de mer de Calais.*
Puy-de-Dôme. .	Bertrand, *au Mont-Dore.* Bertrand fils, *adjoint.* Desanges, *à Saint-Myon.* Pénissat, *à Châteauneuf.* Aguilhon, *à Chatel-Guyon.* Coubret, *à Sainte-Marguerite et au Tambourg.* Vernière, *à Saint-Nectaire* Lizet, *à S. Marc et à Royat.* Choussy, *à la Bourboule.* Desbrest, *à Chateldon.* Parrot, *à Médague.* Mosnier, *à Rouzat.*
Pyrénées (Basses).	Darralde fils ✳, *aux Eaux-Bonnes.* Crouseilhes, *adjoint.* Darralde père, *honoraire.* Izaric ✳, *aux Eaux-Chaudes.* Lafaille, *adjoint.* Darcet, *à Saint-Christau.* Broca, *adjoint.* Délissalde, *à Cambo.*
Pyrénées (Hautes.)	Buron, *à Cauterets.* Cardinal, *adjoint.* Labbat (Cl.), *honoraire.* Fabas, *à Saint-Sauveur.* Lepecq de la Clôture, *adjoint.* Subervie ✳, *à Bagnères-sur-l'Adour.* Lemonnier, *adjoint.* Pagès, *à Barèges.* Balencie, *adjoint.* Dassieu, *honoraire.*
Pyrénées (Hautes).	Tailhade, *à Capvern.* Ricaud, *adjoint.* Bertrand-Vaqué, *à Siradan et à Sainte-Marie.* Vital-Lacrampe, *à Garost.*
Pyr.-Or.	Andrieu, *à Arles.* Picon, *à Molitg.* Pitlouski, *au Vernet.* Pascull, *à Nossa.* Maury, *à Villeneuve.*
Rhin (B.).	Kuhn, *à Niederbronn.* Mitsler, *à Chatenois.*
Rhône. . .	Monfalcon, *à Lyon.* Finaz, *à Charbonnières.* Colrat, *adjoint.*
Saône (H.)	Chapelain, *à Luxeuil* Sterlin, *adjoint.*
Saône et L.	Tellier, *à Bourbon-Lancy.* Rérolle, *adjoint.*
Seine. . .	Beaude ✳, Bonnet-Malherbe, Patin, Puch, *adjoint,* Comte ✳, *adj.,* *à Paris.*
Seine-Inférieure.	Gaudet, *aux bains de mer de Dieppe.* Cisseville, *à Forges.* Le Médec. en chef de l'hospice d'Humanité, *à Rouen.*
Seine et M.	Dorez, *à Provins.*
Seine-et-Oise.	Bouland, *à Enghien.* De Puisaye, *adjoint.*
D.-Sèvres.	De Morineau, *à Bilazay.*
Tarn. . .	Lafon, *à Trébas.*
Vaucluse.	Millet, *à Gigondas.*
Vienne. .	Guignard, *à Laroche-Posay.*
Vosges. .	Garnier (Vinc.), *à Plombières.* Petit-Mangin, *adjoint.* Bailly fils, *à Bains.* Bailly père, *honoraire.* Dunoyer, *à Contrexeville.* Jadelot, *adjoint.* Masson, *à Bussang.*

SECTION VIII.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES.

Rue de Grenelle-Saint-Germain, 110.

M. DOMBIDAU DE CROUSEILHES (O ✻), *Ministre Secrétaire-d'Etat de l'Instruction publique et des Cultes*, *Président du Conseil supérieur de l'Instruction publique.*

Cabinet du Ministre.

M. de Rozières ✻. *Chef.*

Ouverture de la correspondance générale; affaires réservées; correspondance et affaires politiques; correspondance particulière du Ministre; demandes d'audiences.

ADMINISTRATION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Secrétariat.

M. Jourdain ✻, *Chef.*

1er bureau. — *Procès-Verbaux et Archives, Enregistrement général.*

M. Collin (P.) ✻, *Chef.*

1re *Section.* — Rédaction, dépôt et ampliation des procès-verbaux du Conseil supérieur de l'Instruction publique; dépôt et ampliation des décrets du Président de la République et des arrêtés du ministre; rédaction et dépôt du *Bulletin administratif de l'instruction publique;* insertions au *Bulletin des Lois* et au *Journal général de l'instruction publique;* relations avec le Conseil d'État et avec la grande Chancellerie de la Légion-d'Honneur; légalisation de la signature des fonctionnaires de l'instruction publique; classement et conservation des Archives; Bibliothèque administrative.

2e *Section.*— Enregistrement de la correspondance à l'arrivée; distribution de la correspondance à tous les services de l'administration centrale; enregistrement de la correspondance au départ; service des franchises postales et communications avec l'administration des finances pour toutes les questions de cet ordre.

2e bureau. — *Comptabilité centrale.*

M. Prial ✻, *Chef.*

1re *Section.* — Ordonnancement de toutes les dépenses du Ministère; enregistrement, vérification et envoi des ordonnances de paiement au Trésor; expédition et remise aux parties prenantes des lettres d'avis ou mandats de paiement; contrôle et vérification de toutes les pièces de dépenses produites à l'appui des ordonnances de paiements; états des crédits adressés aux préfets; situation d'emploi des crédits.

2e *Section.* — Vérification des bordereaux mensuels transmis par les Préfets et les payeurs; distribution mensuelle des fonds; tenue de tous les livres de comptabilité; liquidation des dépenses du personnel et des pensions de retraite des employés de l'administration centrale; comptabilité générale des pensions du service de l'Instruction publique et des retenues exercées sur les traitements pour la retraite; préparation et rédaction des budgets et comptes-rendus.

1re DIVISION. — *Administration générale et académique, Instruction supérieure et Instruction secondaire.*

M. Lesieur ✻, *Chef.*

1er BUREAU. — *Administration générale, Académies et Bourses.*

M. Pontonnier, *Chef.*

Constitution du Conseil supérieur de l'instruction publique ; nomination des inspecteurs-généraux, des recteurs, inspecteurs et secrétaires d'Académies ; liquidation des pensions de retraite de ces fonctionnaires ; constitution des conseils académiques ; autorisation des livres classiques ; liquidation des dépenses du Conseil supérieur, de l'inspection générale et des Académies ; concours et nomination aux bourses nationales, départementales et communales des lycées et colléges ; dégrèvements de pension et de trousseau pour les boursiers nationaux ; questions de discipline relatives aux élèves libres ; secours aux anciens fonctionnaires de l'Université et à leurs veuves ; répartition du fonds affecté aux traitements de disponibilité.

2e BUREAU. — *Instruction supérieure.*

M. Mourier ✻, *Chef.*

Administration et personnel des diverses Facultés ; enseignement et discipline de ces établissements ; exécution des règlements relatifs aux Facultés ; demandes d'échanges ou de collations de grades ; expédition des diplômes ; Ecoles supérieures de pharmacie ; Ecoles préparatoires de médecine et de pharmacie ; jurys médicaux ; demandes en autorisation d'exercer la médecine en France ; comptabilité des Facultés et des écoles de pharmacie ; remises sur les droits d'inscriptions, d'examens et de diplômes ; instruction supérieure en Algérie.

3e BUREAU. — *Instruction secondaire.*

M. Soulice ✻, *Chef.*

Administration et personnel de l'Ecole normale supérieure, des lycées nationaux et des colléges communaux ; concours pour l'admission à l'Ecole normale ; concours des divers ordres d'agrégation des lycées ; règlement des budgets des colléges ; répartition de la subvention allouée pour les colléges ; liquidation des pensions de retraite des fonctionnaires des lycées et colléges ; affaires relatives aux établissements publics et libres d'instruction secondaire ; instruction secondaire en Algérie.

4e BUREAU. — *Comptabilité de l'Instruction secondaire.*

M. Legay ✻, Chef de section, *Chef.*

Administration économique et comptabilité de l'Ecole normale supérieure et des lycées ; nomination des économes et des premiers commis d'économat ; liquidation de la retraite de ces fonctionnaires ; cautionnements des économes ; comptes de gestion des lycées ; répartition de la subvention allouée pour les dépenses fixées des lycées ; établissement et organisation des nouveaux lycées ; remises et exemptions de frais d'études ; indemnités de trousseau.

2e DIVISION. — *Instruction primaire.*

M. Pillet (Gust.) ✻, *Chef.*

1er BUREAU. — *Personnel de l'Instruction primaire.*

M. Fabre de Parrel, *Chef.*

Nomination des inspecteurs de l'instruction primaire ; liquidation des pensions de retraite de ces fonctionnaires ; examens des candidats aux fonctions d'inspecteur ; commissions chargées de ces examens ; commissions de surveillance des Ecoles normales ; nomination des directeurs, maîtres adjoints et élèves boursiers de ces établissements ; affaires relatives aux associations religieuses d'instituteurs ; legs et donations faits en faveur de ces établissements et des sociétés vouées à l'encouragement de l'instruction primaire ; dis-

tinctions honorifiques pour les instituteurs; pourvois des instituteurs interdits ou révoqués; institution des instituteurs communaux; secours aux anciens instituteurs; classes d'adultes de garçons; instituteurs libres; exécution des lois et règlements relatifs aux écoles des garçons; commissions d'examen pour la délivrance des brevets de capacité; instruction primaire en Algérie.

2e BUREAU. — *Administration et comptabilité de l'instruction primaire.*

M. Bouin (Ad.), *Chef.*

Liquidation des traitements et des frais de tournées des inspecteurs primaires; règlement des budgets départementaux; fixation des budgets et vérification des dépenses des écoles normales primaires; établissement des écoles communales; allocations sur les fonds de l'État pour acquisitions, constructions ou réparations de maisons d'écoles; subventions accordées pour frais de location de maisons d'écoles et traitements des instituteurs communaux; examen des impositions votées par les Conseils municipaux et généraux, ou établies d'office sur les communes et les départements pour pourvoir aux dépenses obligatoires de l'instruction primaire; établissement général de l'emploi des fonds affectés à l'instruction primaire; statistique de l'Instruction primaire.

3e BUREAU. — *Ecoles de filles et Salles d'asile.*

M. Jubé de la Perrelle, *Chef.*

Ecoles normales primaires des filles et cours normaux préparatoires aux fonctions d'institutrices; commission supérieure et déléguées générales des salles d'asile; écoles primaires de filles; classes d'adultes; asiles-ouvroirs; salles d'asile; crèches; institutrices libres; pensionnats de filles; récompenses honorifiques aux institutrices et directrices d'asiles; allocations pour acquisitions et réparations de maisons d'écoles de filles et de salles d'asile; secours aux anciennes institutrices et directrices d'asiles; affaires relatives aux communautés et associations religieuses d'institutrices; exécution des lois et règlements relatifs aux salles d'asile et aux écoles de filles; autorisation des livres d'instruction primaire; commissions d'examen pour la délivrance des brevets de capacité.

3e DIVISION. — *Sciences et Lettres.*

M. Génin (F.) ✻, *Chef.*

1er BUREAU — *Corps savans, Travaux historiques et missions.*

M. Halévy (Léon) ✻, *Chef.*

Affaires relatives à l'Institut de France, au Muséum d'histoire naturelle, au Collége de France, à l'Ecole des langues orientales vivantes, à l'Ecole des chartes, au Bureau des longitudes, à l'Académie de médecine, aux Observatoires de Marseille et de Toulouse, aux Fondations anglaises, écossaises et irlandaises; encouragement aux sociétés savantes et littéraires; demandes d'autorisation des Sociétés; documents inédits relatifs à l'histoire de France; travaux préparatoires à soumettre à l'examen des Comités institués près le Ministère de l'Instruction publique, pour la publication des documens inédits; nomination des membres et des correspondants des Comités; distribution des documents publiés par les Comités; missions scientifiques et littéraires; administration et personnel de l'école française d'Athènes; organisation et surveillance des lectures publiques du soir; Conservation de la bibliothèque des corps savants et des comités historiques.

2e BUREAU. — *Bibliothèques publiques et Encouragements littéraires.*

M. Bellaguet (L.) ✻, *Chef.*

Administration de la Bibliothèque nationale et des autres bibliothèques publiques; inspections prescrites dans les bibliothèques des départements; surveillance de la rédaction des catalogues spéciaux, et application des fonds destinés à cet objet; musées et bibliothèques publiques de l'Algérie; préparation du catalogue général des manuscrits; emploi du fonds des souscriptions; répartition, entre les bibliothèques publiques, des ouvrages provenant du dépôt légal et des souscriptions; indemnités annuelles; indemnités pour travaux scientifiques ou littéraires; secours aux savants et hommes de lettres; conservation de la bibliothèque du Ministère de l'instruction publique.

SERVICE INTÉRIEUR.

M. Gauran ☼, *Econome.*

Agens attachés au Ministère de l'Instruction publique. MM.

De Verdière ☼, *Avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation.*
Rousse, Demonts, } *Avocats à la Cour d'appel.*
Dupont, *Notaire.*
Gourbine ☼, *Avoué au Tribunal de première instance de la Seine.*
De Gisors (O ☼), *Architecte.*
Véra, *Architecte adjoint.*
Cattois ☼, *Médecin.*

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Conseil supérieur de l'instruction publique est composé comme il suit : le ministre, président ; quatre archevêques ou évêques élus par leurs collègues ; un ministre de l'église réformée. élu par les consistoires ; un ministre de l'église de la confession d'Augsbourg, élu par les consistoires ; un membre du consistoire central israélite, élu par ses collègues ; trois conseillers d'état, élus par leurs collègues ; trois membres de la cour de cassation, élus par leurs collègues ; trois membres de l'Institut, élus en assemblée générale de l'Institut ; huit membres nommés par le président de la République, en conseil des ministres, et choisis parmi les anciens membres du conseil de l'Université, les inspecteurs généraux ou supérieurs, les recteurs et les professeurs des facultés (ces huit membres forment une section permanente) ; trois membres de l'enseignement libre nommés par le président de la République, sur la proposition du ministre de l'instruction publique.

Les membres de la section permanente sont nommés à vie ; ils ne peuvent être révoqués que par le président de la République, en conseil des ministres, sur la proposition du ministre de l'instruction publique. Ils reçoivent seuls un traitement. Les autres membres du conseil sont nommés pour six ans ; ils sont indéfiniment rééligibles.

Le Conseil supérieur tient au moins quatre sessions par an. Le ministre peut le convoquer en session extraordinaire toutes les fois qu'il le juge convenable. Il peut être appelé à donner son avis sur les projets de lois, de règlements et de décrets relatifs à l'enseignement, et en général sur toutes les questions qui lui seraient soumises par le ministre. Il est nécessairement appelé à donner son avis sur les règlements relatifs aux examens, aux concours et aux programmes d'études dans les écoles publiques, à la surveillance des écoles libres, et en général sur tous les arrêtés portant règlement pour les établissements d'instruction publique ; sur la création des facultés, lycées et colléges ; sur les secours et encouragements à accorder aux établissements libres d'instruction secondaire ; sur les livres qui peuvent être introduits dans les écoles publiques, et sur ceux qui doivent être défendus dans les écoles libres, comme contraires à la morale, à la constitution et aux lois. Il prononce en dernier ressort sur les jugements rendus par les conseils académiques dans les cas déterminés par l'art. 14 de la loi sur l'enseignement. Le conseil supérieur présente, chaque année, au ministre, un rapport sur l'état général de l'enseignement, sur les abus qui pourraient s'introduire dans les établissements d'instruction, et sur les moyens d'y remédier.

La section permanente est chargée de l'examen préparatoire des questions qui se rapportent à la police, à la comptabilité et à l'administration des écoles publiques. Elle donne son avis, toutes les fois qu'il lui est demandé par le ministre, sur les questions relatives aux droits et à l'avancement des membres du corps enseignant. Elle présente annuellement au conseil un rapport sur l'état de l'enseignement dans les écoles publiques.

Messieurs,

DOMBIDAU DE CROUSEILHES (O ☼), *Ministre de l'Instruction publique et des Cultes, Président du Conseil supérieur.*

THIERS (G O ☼), *de l'Acad. franç. et de l'Acad. des Sc. mor. et polit., Représentant, Vice-Présid.*, place St-Georges, 1.

SAINT-MARC-GIRARDIN (O ☼), *de l'Acad. franç., Prof. à la Fac. des Lettres de Paris, Secrétaire du Conseil*, rue de l'Odéon, 27.

PARISIS ☼, *Evêque de Langres, Représentant*, rue Las-Cases, 1.

MORLOT (O ☼), *Archevêque de Tours*, rue de Sèvres, 95.

DUPANLOUP ☼, *Evêque d'Orléans*, rue St-Dominique-St-Germain, 63.

Cal GOUSSET (O ✻), *Archev. de Reims*, rue de Grenelle-St-Germ., 16.
CUVIER (Rodolphe) (O ✻), *Président du Consistoire de la Confession d'Augsbourg, à Paris*, rue de Provence, 46.
MONTANDON, *membre du Consistoire de la Communion réformée, à Paris*, rue Thibault-aux-Dés, 11.
FRANCK ✻, *de l'Acad. des Sc. mor. et polit., Vice-Prés. du Consist. cent. israélite, Prof. agr. de philosophie*, rue de l'Oratoire-du-Roule, 23.
BETHMONT, *Conseiller d'Etat*, rue Saint-Romain, 4.
CUVIER (Frédéric) ✻, *Conseiller d'Etat*, rue Godot-Mauroy, 8.
DE SAINT-AIGNAN (O ✻), *Conseiller d'Etat*, quai d'Orsay, 25.
PORTALIS (G ✻), *de l'Acad. des Sc. mor et polit., 1er Présid. de la Cour de Cassation*, rue d'Anjou-St-Honoré, 65.
DUPIN (G ✻), *de l'Acad. franç. et de l'Acad. des Sc. mor. et polit., Procureur général à la Cour de cassation*, rue du Bac, 118.
LAPLAGNE-BARRIS (G O ✻), *Prés. à la Cour de cass.*, rue de Grenelle-St-Germain, 9.
FLOURENS (C ✻), *de l'Acad. franç. et de l'Acad. des Sc., Prof. au Muséum d'hist. nat.*, rue Geoffroy-St-Hilaire, 20.
BEUGNOT (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions, Représ.*, rue Matignon, 8.
THÉNARD (G O ✻), *de l'Acad. des Sc.*, place St-Sulpice, 6.
ORFILA (C ✻), *de l'Acad. de Méd., Prof. à la Fac. de Paris*, r. de Condé, 18.
DUBOIS (O ✻), rue de Tournon, 13.
POINSOT (G O ✻), *de l'Académie des Sciences et du Bureau des Longitudes*, rue Neuve-des-Mathurins, 17.
COUSIN (C ✻), *de l'Acad. franç. et de l'Acad. des Sc. mor. et polit., Professeur à la Fac. des Lettres de Paris*, rue de la Sorbonne, 15.
GIRAUD (Ch.) (C ✻), *de l'Académie des Sciences morales et politiques*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 50.
L'Abbé DANIEL (O ✻), *anc. Rect. de l'Acad. de Caen*, rue de Sèvres, 23.
BELLAGUET ✻, *Chef d'institution, à Paris*, rue de la Pépinière, 47.
L'Abbé D'ALZON, *Chef d'instit., à Nîmes*, r. St-Dominique-St-Germ., 84.
L'Abbé LABBÉ, *Chef d'institution, à Yvetot*, rue du Bac, 127.

Membres de la section permanente, Messieurs,

Thénard (G O ✻), *Président*.
Orfila (C ✻).
Saint-Marc-Girardin (O ✻).
Dubois (O ✻).
Poinsot (G O ✻).
Cousin (C ✻).
Giraud (Ch.) (C ✻), *Secrétaire*.
L'Abbé Daniel (O ✻).

Inspecteurs-généraux de l'Instruction publique. Messieurs,

Dutrey (O ✻), de l'Ordre des Lettres, rue des Fossés-Saint-Victor, 37.
Artaud (O ✻), de l'Ordre des Lettres, rue de Chartres-du-Roule, 9.
Ozaneaux (O ✻), de l'Ordre des Lettres, quai Bourbon, île Saint-Louis, 53.
Cournot (O ✻), de l'Ordre des Sciences, rue de la Sorbonne, 4.
Gaillard (O ✻), de l'Ordre des Lettres, rue Jacob, 21.
Alexandre (O ✻), de l'Ordre des Lettres, rue de Vaugirard, 84.
Péclet (O ✻), de l'Ordre des Sciences, rue de la Harpe, 81.
Cazalis ✻, de l'Ordre des Sciences, rue Taranne, 10.
Blanchet ✻, de l'Ordre des Sciences, rue de la Vieille-Estrapade, 15.
Ragon ✻, de l'Ordre des Lettres, rue d'Antin, 12, aux Batignolles.
Hervé de la Provostaye ✻, de l'Ordre des Sciences, rue Madame, 10.
N......

Inspecteurs supérieurs de l'Instruction primaire. Messieurs,

Magin (✻), rue du Battoir, 26.
Ritt (✻), rue de Clichy, 68.

COMMISSION *supérieure des salles d'asile.* MM.

N....... Président.
Poulain de Bossay (O ❋). *Vice-Président.*
Jubé de la Perrelle, *Chef du bur. des écoles de filles et des salles d'asile,* Secrétaire.
Doubet, *Secrétaire Adjoint.*
Lorain ❋, *Président de la Commission d'examen des surveillantes de salles d'asile.*

Dames-Commissaires, Mesdames,

De Lobau.
De Mackau.
Jules Mallet.
De Laborde.
Anisson-Duperron.
François Delessert.
Gabriel Delessert.
De Salvandy.
De Saint-Didier.
Thénard.
Poulain de Bossay.
Caussin de Perceval.
Danloux-Duménils.
Pettit.
Soulacroix.
Hanryat.
Duplay.

Mme Chevreau-Lemercier, *Déléguée générale.*
Mme Doubet, *déléguée générale*
Mme Millet, *Déléguée spéciale pour le département de la Seine.*

COMMISSION *du Catalogue général des Manuscrits.* Messieurs,

Le Clerc (Victor) (C ❋), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres,* Président.
Hase (C ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Reinaud ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Danton ❋, *Inspecteur de l'Academie de Paris.*
Ravaisson (O ❋), *Inspecteur-général des Bibliothèques.*

COMITÉS HISTORIQUES.

COMITÉ *pour la publication des monumens écrits de l'histoire de France.* MM.

Le Ministre, *Président.*
Mignet (C ❋), *de l'Académie française, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales et politiques,* Vice-Président.
Le Clerc (Victor) (C ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Doyen de la Faculté des Lettres de Paris.*
Monmerqué (O ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Michelet ❋, *de l'Institut, Professeur d'histoire au Collége de France.*
Magnin ❋, *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Conserv. à la Biblioth. nation.*
Naudet (C ❋), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Dir. de la Biblioth. nation.*
Guérard ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Thierry (Augustin) (C ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Jal (O ❋), *Historiographe du Ministère de la marine.*
Beugnot (Arthur) (O ❋), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
Gal Pelet (G O ❋), *Directeur du Dépôt de la Guerre.*
Guigniaut ❋, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, Prof. à la Faculté des Lettres de Paris.*
Huillard-Bréholles.
De Wailly (N.) ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Lebas (Philippe) ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Valckenaër (O ❋), *Secrét. perpétuel de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Lacroix (Paul) ❋, *Homme de lettres.*
Desnoyers (Jules) ❋, *Bibliothécaire au Muséum d'histoire naturelle.*
De Barante (G O ❋), *de l'Académie française.*
Villermé ❋, *de l'Académie des Sciences morales et politiques.*
Ravaisson (Félix) (O ❋), *Inspecteur général des Bibliothèques.*
Danton ❋, *Inspecteur de l'Académie de Paris.*

Bellaguet ✻, *Chef de Bureau au Ministère de l'Instruction publique.*
Hauréau, *Conservateur des manuscrits français à la Bibliothèque nationale.*
Ravenel (Jules), *Conservateur à la Bibliothèque nationale.*
De Pastoret (Amédée) (C ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts.*
De Rozières ✻, *Professeur à l'Ecole des Chartes.*
Tailandier ✻, *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Génin ✻, *Chef de la 3e Division au Ministère de l'Instruction publique.*
Lock, *ancien Chef du Bureau des Travaux historiques.*
De la Villegille (A.) ✻, *Secrétaire.*
Taranne ✻, *Secrétaire Adjoint, membre honoraire.*

Membres non résidents. MM.

Chasles ✻, *à Chartres.*
Dusevel (H.), *à Amiens.*
Floquet ✻, *à Rouen.*
De Givenchy, *à St-Omer.*
Leglay père, *à Lille.*
Péricaud, *à Lyon.*
Tailliar, *à Douai.*
Weiss, *à Besançon.*
De Girardot, *à Bourges.*
Carteron, *Consul, à Stettin.*

COMITÉ *historique des arts et des monuments.* MM.

LE MINISTRE, Président.
D'Albert de Luynes (O ✻), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, Vice-Présid.
De Gasparin (G O ✻), *de l'Acad. des Sciences.*
Barre ✻, *Graveur en médailles.*
Lenoir (Albert) ✻, *Architecte.*
Mérimée (Pr.) ✻, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres, Inspecteur des monument historiques.*
Delécluse ✻.
Jeanron, *Peintre.*
Lassus ✻, *Architecte.*
Vincent ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
De Montalembert, *Représentant du peuple.*
De Bastard (A.) ✻.
De Laborde (Léon) (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
Héricart de Thury (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Inspecteur-général des mines.*
De Paulis, *Graveur en médailles.*
De Lasteyrie (Ferdinand), *Représentant du peuple.*
De Lagrange (O ✻), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
De Saulcy (O ✻), *de l'Acad. des Inscrip. et Belles-Lettres, Conserv. du Musée d'artill.*
De Guilhermy ✻.
De Pastoret (Amédée) (C ✻), *de l'Académie des Beaux-Arts.*
Génin ✻, *Chef de Division au ministère de l'Instruction publique.*
De Contencin (O ✻), *Directeur de l'administration des Cultes.*
Didron, Secrétaire.

Membres non résidens. MM.

De Caumont ✻, *à Caen.*
Chaudruc de Crazannes ✻, *à Castel-Sarrazin.*
Devie (O ✻), Evêque de Belley (Ain).
Deville (A.) ✻, *à Alençon.*
De Gasparin (Aug.) ✻, *à Orange.*
De Gerville, *à Valognes.*
Diéterle, *à Sèvres.*
Jaubert de Passa ✻, *à Perpignan.*
De Lagoy, *à St-Rémy, près Aix.*
De Saint-Mesmin, *à Dijon.*
Thévenot, *à Clermont-Ferrand.*
Donnet ✻, Archevêque de Bordeaux.
De Girardot, *à Bourges.*
De Linas, *à Arras.*

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

Une ordonnance du 11 septembre 1846 a institué à Athènes une école française de perfectionnement pour l'étude de la langue, de l'histoire et des antiquités grecques. Cette école est placée sous la direction d'un professeur de faculté ou d'un membre de l'Institut nommé par le Président de la République.

La mission du directeur est de trois années ; elle peut être prolongée jusqu'à cinq par le ministre de l'Instruction publique. Une section, dite des *Beaux-Arts*, est établie à l'école d'Athènes. Elle se compose d'élèves pensionnaires de l'Académie de France à Rome, désignés par le ministre de l'intérieur.

L'école d'Athènes est placée sous la surveillance et l'autorité du ministre de France près le Roi de la Grèce.

Le règlement de l'école, arrêté par l'ordonnance de création du 11 septembre 1846, a été modifié par un décret en date du 7 août 1850.

Ce décret porte qu'à partir de la prochaine année scolaire (1850-1851) l'école française d'Athènes sera formée concurremment d'agrégés sortis de l'École normale supérieure et d'agrégés pris en dehors de cette école;

Que les agrégés, membres de l'école française d'Athènes, seront nommés par le Ministr de l'Instruction publique et des cultes après un examen spécial, dont le programme ser dressé par une Commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et devr porter sur la langue grecque ancienne et moderne, sur les élémens de la paléographie et d l'archéologie, sur la géographie et sur l'histoire de la Grèce;

Que le cours d'études de l'école française d'Athènes demeure fixé à deux ans au moins et trois ans au plus, dont une année ou davantage sera employée par chaque membre à des explorations et à des recherches dans la Grèce et les autres pays classiques, soit de l'Orient, soit de l'Occident;

Qu'à l'expiration de chaque année et au plus tard avant le 1er avril de l'année suivante, les membres de l'école seront tenus d'envoyer individuellement les résultats des travaux qui leur auront été prescrits en vertu du règlement général d'études préparé par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut, et arrêté par le Ministre de l'instruction publique et des cultes;

Que les résultats des travaux des membres de l'école seront transmis par le Ministre à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui en fera l'objet d'un rapport et en rendra compte dans sa séance publique annuelle, où elle annoncera les sujets d'exploration et des recherches plus spécialement proposés pour la seconde et troisième année d'études;

Enfin que le Directeur de l'école sera tenu de faire, à l'expiration de chaque année scolaire, un rapport détaillé qu'il adressera au Ministre sur la situation de l'école, sur les progrès réalisés et les améliorations désirables.

Personnel de l'Ecole d'Athènes.

M. Daveluy (O ✻), Doct. ès-lettres, ancien Prof. de Faculté, *Directeur.*

Girard,	*Agrégé de classes supér..profes.*	*de rhétor. au Lycée de*	*Vendôme,*	*Membres de l'école.*
Bertrand (Al.),	*id.*	*id.*	*Laval,*	
Beulé,	*id.*	*id.*	*Moulins,*	
Mézières,	*id.*	*id.*	*Metz,*	

Anciens Membres de l'Ecole. MM.

Lacroix, *Agrégé des facultés, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.*
Benoît, *Agrégé des facultés, chargé d'une conférence de littérature grecque à l'école normale supérieure.*
Burnouf, *Docteur ès-lettres, professeur de philosophie au Lycée de Grenoble.*
Roux, *Doct. ès-lettres, chargé du cours de littér. anc. à la Faculté des lettres d'Aix.*
Lévêque, *Agrégé de philosophie, professeur de philosophie au Lycée de Toulouse.*
Hanriot, *Agrégé des classes supér., profess. de réthor. au Lycée de Napoléon-Vendée.*
Grenier, *id.* *id.* *Clermont.*
Gandar, *id.* *id* *Metz.*
Guigniaut, *Professeur de seconde au Lycée de Douai.*

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION DES CULTES,
Place Vendôme, 13 (1).

M. A. DE CONTENCIN (O ❋), *Directeur.*

Cabinet du Directeur.

Ouverture et enregistrement des dépêches à l'arrivée et distribution dans les bureaux; départ des dépêches; personnel des bureaux et règlemens d'ordre intérieur; situation hebdomadaire des travaux de la Direction; demandes d'audience; affaires réservées; commission des arts et édifices religieux. (*Voir, page 202, l'Organisation de la Commission des arts et édifices religieux et celle des architectes diocésains.*)

PREMIÈRE DIVISION. — Culte catholique.

Personnel et affaires de police ecclésiastique. — Culte paroissial.

M. NIGON DE BERTY ❋, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU.

Personnel. — Police ecclésiastique.

(Ce bureau est sous la direction immédiate du Chef de Division)

Légalisations.

Nomination aux titres ecclésiastiques, tant en France qu'en Algérie et aux colonies; promotions des curés de deuxième classe à la première; décorations; états du personnel du clergé et des séminaires.

Frais d'établissement des cardinaux, archevêques et évêques; questions relatives aux traitements des titulaires ecclésiastiques; indemnités pour visites diocésaines; binage ou double service; application du décret du 17 novembre 1811; secours personnels aux ecclésiastiques et aux anciennes religieuses.

Administration de l'église de Saint-Denis; statuts des chapitres cathédraux; réunion des cures aux chapitres.

Publication des bulles, brefs et rescrits; appels comme d'abus.

Plaintes contre les ecclésiastiques; réclamations des ecclésiastiques contre les atteintes portées au libre exercice de leurs fonctions.

Ecoles secondaires ecclésiastiques.

Règlements sur les inhumations.

DEUXIÈME BUREAU.

Service paroissial. — Congrégations religieuses.

M. Hamille (Victor), *Chef.*

M. Pasqualini, *Chef de bureau, remplissant les fonctions de Chef-Adjoint.*

Organisation et contentieux des fabriques; administration de leurs biens et revenus; dépenses du culte paroissial; pompes funèbres; tarifs des droits d'oblations et d'inhumations; concessions de bancs, chapelles, tribunes et emplacements dans les églises pour monuments et inscriptions; contestations entre les fabriques et les communes.

---

(1) Le Directeur de l'administration des cultes reçoit MM. les membres de l'Assemblée législative, les Archevêques, Evêques, Présidents de consistoires et Préfets, tous les jours de onze heures à quatre heures, sauf les lundis, jeudis et vendredis, qui sont jours de réunion des divers Comités. Ces jours-là l'audience n'a lieu que de deux à quatre heures. Il reçoit le public les mardis, mercredis et samedis, de midi à deux heures.

Le Chef de la 1re division reçoit tous les jours, de 11 heures à une heure.

Le Chef de la 2e division reçoit les mardis et vendredis, de midi à une heure.

Le Chef du bureau des cultes non catholiques reçoit tous les jours de onze heures à une heure et de trois heures à cinq heures.

Le bureau de la comptabilité centrale est ouvert tous les jours, de onze à trois heures, pour le retrait des mandats.

L'entrée des autres bureaux est interdite aux personnes étrangères à l'administration.

Aliénations, acquisitions, échanges, cessions, transactions, emplois de fonds en rentes sur l'Etat ou sur particuliers et autres actes concernant les fabriques et les biens des cures et succursales.

Donations, legs et offres de révélation à tous les établissements ecclésiastiques.

Affaires de toute nature intéressant les congrégations religieuses d'hommes ou de femmes.

Archives et bibliothèque.

DEUXIÈME DIVISION. — Culte catholique.

Administration temporelle des intérêts diocésains. — Circonscriptions ecclésiastiques.

M. NICOLAS ✻, *Chef de division.*

PREMIER BUREAU.

(Ce bureau est sous la direction immédiate du Chef de division.)

Administration temporelle des établissemens diocésains ; acquisitions, échanges, aliénations, emplois de fonds, transactions et autres affaires contentieuses relatives à ces établissements; maisons et caisses de retraite pour les prêtres âgés et infirmes ; tarif des droits de secrétariat d'évêchés ; comptes annuels des séminaires; budget des fabriques des cathédrales.

Circonscriptions des diocèses et des paroisses.

Secours aux communes ou aux fabriques pour églises et presbytères.

DEUXIÈME BUREAU.

M. LEGRAND, *Chef.*

Travaux diocésains. — Subventions.

Travaux pour la construction ou la conservation des cathédrales, archevêchés, évêchés et séminaires; acquisitions concernant ces édifices ; examen et approbation des projets ; adjudication des travaux ; nomination et personnel des architectes ; répartition et emploi des fonds affectés par le budget des cultes aux dépenses diocésaines.

Ameublement des archevêchés et évêchés ; maîtrises et bas-chœur des cathédrales ; secours pour acquisitions d'ornements ; loyers pour évêchés et séminaires.

BUREAU DES CULTES NON CATHOLIQUES.

(Ce bureau est rattaché au cabinet du Directeur.)

M. CH. READ, *Chef.*

Personnel ; affaires de police ecclésiastique; affaires d'intérêt temporel concernant les cultes non catholiques ; circonscription territoriale des consistoires et des synagogues ; nomination des ministres et pasteurs ; traitements et indemnités ; secours pour construction ou réparations de temples ; exécution des lois et règlements sur l'organisation des cultes non catholiques.

BUREAU DE LA COMPTABILITÉ CENTRALE.

(Ce bureau est rattaché au cabinet du Directeur.)

M. COQUILLAH, *Chef.*

Préparation du budget des cultes, des comptes généraux et des divers documents de comptabilité à publier; instructions et circulaires sur la comptabilité des cultes ; états de crédits aux préfets pour l'exécution des décisions ministérielles; ordonnancement des dépenses; envoi des ordonnances au ministère des finances et rapports généraux de comptabilité avec ce ministère ; états des appointements et liquidation des pensions des employés de l'administration centrale ; vérification et liquidation des comptes adressés par les préfets ; vérification des bordereaux de situation mensuelle des préfets et des payeurs ; écritures et tenue de livres en partie double ; état de situation périodique des dépenses susdatées et payées ; expédition des extraits d'ordonnances et des lettres d'avis de paiement ; dépenses matérielles d'administration centrale.

COMMISSION DES ARTS ET ÉDIFICES RELIGIEUX.

La Commission des Arts et Édifices religieux a été instituée par un arrêté du Gouvernement en date du 16 décembre 1848. Ses Membres sont nommés par le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes. Elle est chargée de donner son avis sur l'emploi des crédits portés aux chapitres 9, 10, 11, 16 et 18 du budget de l'Administration des Cultes. Elle se subdivise en quatre sections. La Commission, soit dans ses réunions par section, soit dans ses réunions générales, est présidée par le Directeur de l'Administration des Cultes.

M. A. de Contencin (O ✻), *Directeur de l'Administ. des Cultes*, Présid.

Section d'Architecture et de Sculpture. Messieurs,

Blanche, *Secrét. gén. du Minist. de l'Int.*
Callet, *Représentant du peuple.*
Cuvier ✻, *Conseiller d'Etat.*
Daly, *Architecte.*
Fortoul ✻, *Représentant du peuple.*
Fournier, *Curé de St-Nicolas*, à Nantes.
Garrez, *Architecte.*
Gerbet (l'abbé).
Graveran ✻, *Evêque de Quimper.*
Labrouste (H.) ✻, *Architecte.*
Mérimée ✻, *Inspect. général des monuments historiques.*
Questel, *Architecte.*
Sibour, *Curé de St-Thom.-d'Aquin*, à Paris.
Vaudoyer, *Architecte.*
Viollet-Le Duc ✻, *Architecte.*
Le Chef de la 2e division de l'administration des Cultes.
Le Chef du bureau des Cultes non catholiques.

Auditeurs. Messieurs,

Abadie, *Architecte.*
Berthier, *id.*
De Merindol, *id.*
Ohnet, *Architecte.*
Ruprich-Robert, *id.*

Section des vitraux peints et ornements religieux. Messieurs,

Delacroix (E.) ✻, *peintre.*
Ebelmen ✻, *Directeur de la manufacture de Sèvres.*
Flandrin ✻, *peintre.*
Fleury ✻, *ancien Secrét. gén. du Minist. du Commerce et de l'Agriculture.*
De Guilhermy.
Du Havelt ✻.
Lasteyrie (Ferdin.), *Représent. du peuple.*
L'Abbé Martin.
Viollet-Le Duc ✻, *Architecte.*
Le Chef de la 2e division.

Section des Orgues. Messieurs,

Benoist, *Professeur d'orgue au Conservatoire de Musique*, à Paris.
Blanche, *Secrét.-génér. du Min. de l'Intér.*
Fanart, *Homme de lettres*, à Reims.
Hamel, *Juge au Tribunal de Beauvais.*
Mathieu (E.)
Morellot, *Archiviste paléographe*, à Dijon.
Régnier, *Avocat*, à Nancy.
A. Séguier (O ✻), *de l'Acad. des Sciences*
Thomas (Ambr.) ✻, *de l'Académie des Beaux-Arts.*
Le Chef de la 2e divisoin.

Section de la Musique religieuse. Messieurs,

Adam (A.) (O ✻), *de l'Acad. des B.-Arts.*
Bousquet (Georges), *Profess. de Musique.*
Buchez.
Clément (Félix), *Professeur de Musique.*
Delsarte.
Diestch, *Ch. du chant au Th. de la Nation.*
Ernouf de Verclive.
L'Abbé Leblanc.
Scudo, *Compositeur de Musique.*
Thomas (Ambr.) ✻, *de l'Académie des Beaux-Arts.*
Le Chef de la 2e division.

M. Ch. Bertheault, *Secrétaire de la Commission.*

Service des édifices diocésains.

Le service des Édifices diocésains a été organisé par un décret du Gouvernement du 16 décembre 1848 et un arrêté ministériel du 12 mars 1849 a fixé la circonscription des diocèses pour la conservation de ces Édifices.

Conservations.		
1re	Paris ...	Lassus et Viollet-Leduc (A) ✻. Baltard.
2e	Meaux	Danjoy.
	Versailles..	Blondel.
3e	Chartres ...	Lassus.
	Le Mans ..	
4e	Orléans ...	Clouet ✻.
	Blois.....	De la Morandière.
5e	Angers....	Joly. Duvêtre.
	Tours.....	Guérin.
6e	Rouen	Barthélemy, Desmarets.
	Evreux...	Bourguignon.
7e	Bayeux ...	Ruprich-Robert, Vérolles
	Séez......	Ruprich-Robert.
8e	Coutances..	Doisnard.
	Rennes....	Langloix.
9e	Amiens ...	Viollet-Le Duc ✻, Verdier.
	Beauvais ..	Verdier.
10e	Sens......	Boivin.
	Nevers....	Boivin, Paillart.
11e	Troyes. ...	Millet.
	Chål.-s.-M.	
12e	Reims	Arveuf.
	Soissons...	Boeswilwald.
13e	Bourges...	Bailly, Roger.
	Moulins...	Esmonnot.
14e	Dijon.....	Suisse.
	Autun	Dupasquier.
15e	Lyon	Desjardins.
16e	Nancy	Châtelain.
	Strasbourg .	N.......
	Saint-Dié..	Châtelain.
17e	Metz.....	Berthier.
	Verdun ...	
	Langres...	Macquet.
18e	Besançon..	N.....
	St-Claude .	
	Belley....	Chenavard, Dupasquier.

Conservations.		
19e	Clermont. .	Mallay.
	Le Puy....	
	St-Flour...	
20e	Tulle.	Chabrol.
	Limoges...	
21e	Périgueux.	Abadie fils, Bouillon.
	Cahors. ...	Abadie fils.
	Angoulême.	
22e	Nantes. ...	Nau.
	Luçon. ...	Boeswilwald.
	La Rochelle	Brossard.
23e	Poitiers...	De Mérindol.
24e	Quimper. .	Bigot.
	Vannes. ..	Charrier.
	St-Brieuc..	Guépin.
25e	Arras.....	Epellet.
	Cambrai...	De Barralle.
26e	Bordeaux..	Danjoy.
	Aire......	Sibien.
27e	Bayonne...	Durand.
	Tarbes....	
28e	Agen	Bourrière.
	Auch.....	Durand, Lodoyer.
	Montauban.	Olivier.
29e	Alby.....	Daly.
	Toulouse..	Esquié.
	Pamiers...	Coma.
30e	Rodez....	Boissonade.
	Mende....	
31e	Carcassonne	Ohnet.
	Perpignan .	
	Montpellier	Lejeune.
32e	Grenoble. .	Janniard.
	Gap	
	Digne. ...	Bailly.
	Fréjus....	Lejeune.
33e	Avignon. .	Renaux.
	Marseille. .	Barral.
	Aix	Lejeune, Barral.
34e	Viviers. ..	Laval.
	Nîmes....	
	Valence...	Bailly, Epailly.
35e	Ajaccio...	Ohnet.
	Alger....	Harou-Romain.

SECTION IX.

DÉPARTEMENT DES FINANCES,

Rue de Rivoli, 48.

M. FOULD (Achille) ❋, Représentant du peuple, *Ministre Secrétaire d'Etat des Finances.*

Administration des revenus publics, de la dette inscrite et des monnaies; comptabilité des finances de l'Etat. Etablissement et règlement du budget général de chaque exercice; présentation de tous les projets de lois sur les finances. Assiette, répartition et perception des impôts directs et indirects. Exploitation des domaines et des bois, des postes, des tabacs, du timbre, etc., etc. Vérification de la fabrication et du titre des monnaies. Etablissemens, régies et entreprises qui donnent un produit au Trésor public. Mouvement des fonds, négociations et opérations de Trésorerie. Relations avec la Banque de France et avec la Chambre syndicale des Agents de change de Paris. Surveillance des Caisses publiques et des Préposés comptables; vérification de leurs comptes et de leurs pièces justificatives à soumettre au jugement de la Cour des comptes. Description, contrôle et centralisation de tous les faits relatifs à la recette et à l'emploi des deniers publics. Inscription des rentes, pensions et cautionnements. Contentieux et Agence judiciaire. Liquidation et ordonnancement de toutes les dépenses des divers services des finances et de celles qui ne ressortissent à aucun Ministère. Acquittement, contrôle et justification de toutes les dépenses publiques ordonnancées par les Ministres. Nomination aux emplois de finance administratifs et comptables et à ceux d'Agens de change près la Bourse de Paris. Proposition aux places de fonctionnaires, comptables ou autres dont la nomination est réservée au chef du Pouvoir exécutif.

M. Vuitry (Adolphe) ❋, *Sous-Secrétaire d'État des Finances.*

Le Sous-Secrétaire d'Etat a dans ses attributions et sous la surveillance du Ministre, toutes les parties de l'Administration centrale comprises dans la division du Secrétariat général. Il a avec tous les chefs de service du Ministère les communications qu'il juge nécessaires pour se tenir au courant de la marche générale de toutes les affaires ressortissant au Ministère des Finances, et pour s'éclairer sur les diverses questions que le Ministre croit devoir déférer à son examen.

CABINET DU MINISTRE.

M. Pelletier (Jules), *Chef.*

Ouverture des dépêches, affaires réservées, demandes d'audience, etc.

CABINET DU SOUS-SECRÉTAIRE D'ÉTAT.

M. Leviez, *Chef.*

Affaires réservées, demandes d'audience, etc.

Administration *de l'Enregistrement et des Domaines* (Voy. p. 228).

Administration *des Douanes* (Voyez p. 237).

Administration *des Contributions indirectes et des Tabacs* (V. p. 243).

Administration *des Postes* (Voy. p. 254).

Administration *des Forêts* (Voyez p. 258).

Commission *des Monnaies* (Voyez p. 269).

ADMINISTRATION CENTRALE DU MINISTÈRE.

DIVISION DU PERSONNEL ET DE L'INSPECTION GÉNÉRALE.

M. Harmand (Pline) (O ✻), Sous-Directeur, *Chargé de la Division.*

Bureau du Personnel général.

M. Lemaire ✻, *Chef.*

Préparation des portefeuilles du Ministre ; personnel des bureaux du ministère et des administrations de finances ; personnel des comptables du Trésor, receveurs généraux et particuliers, payeurs, percepteurs et receveurs municipaux; personnel des agents des contributions directes et des agents des régies financières dans les départements dont la nomination est réservée au Chef du Pouvoir exécutif ou au Ministre ; nomination des agents de change près la Bourse de Paris, et des Membres de la Cour des comptes; réception et transmission des dépêches télégraphiques; admissions et promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur ; congés ; secours aux percepteurs réformés et aux veuves et orphelins de percepteurs.

Bureau de l'Inspection générale des finances.

M. de Bessé ✻, *Inspecteur des Finances, chargé provisoirement des fonctions de Chef de bureau.*

Personnel du corps de l'inspection générale des finances ; direction du service et des mouvements; organisation des tournées annuelles et préparation des instructions y relatives; missions spéciales tant en France que dans les colonies ou à l'étranger ; suite à donner aux rapports des inspecteurs ; correspondance à ce sujet.

Les Inspecteurs des finances vérifient tous les services financiers ; la gestion et les caisses des agents et comptables qui ressortissent directement ou indirectement au Ministère des Finances ; celles des Trésoriers des Invalides de la marine, des Receveurs des villes et communes, des hospices, bureaux de bienfaisance, monts-de-piété, dépôts de mendicité, maisons de détention, haras et de tous autres établissements publics. Ils surveillent l'exécution des lois et ordonnances concernant l'administration des finances, et spécialement l'observation des règlements qui ont rapport à la perception des droits de toute nature, à la direction et au mouvement des fonds, et à leur application aux dépenses publiques.

Chaque Inspecteur-général a pour collaborateurs ou auxiliaires un ou plusieurs Inspecteurs, dont il dirige les travaux et les missions.

Inspecteurs-généraux des Finances. MM.

De Quatre-Barbes (O ✻).	Adam (O ✻).	Vuillaume ✻.
Harmand (Georges) (O ✻).	Guillemardet (O ✻).	De Codrosy ✻.
	De Méricourt ✻.	Andouillé ✻.
	Saladin (O ✻).	Chappuis ✻.

Inspecteurs des Finances de première classe. MM.

Chenin ✻.	Bruno de Molaret ✻.	Pacquier ✻.	Haudry de Soucy ✻.
Pichault de la Martinière ✻.	Magimel ✻.	De Vanssay ✻.	Salvador ✻.
Bigé ✻.	Laydeker ✻.	De Bessé ✻.	Bailly.

Inspecteurs des Finances de seconde classe. MM.

Lebreton.	Hallez-Claparède.	De Cerval.	De Plœuc.
De Roussy.	De Vedel.	Leclercq.	Percheron.
Crépy.	Bruneau.	Levavasseur.	De Briche.

Inspecteurs des Finances de troisième classe. MM.

Lamandé.	De la Bouillerie.	Hulot.	Guide.
De Maisonneuve ✻.	Roy.	Bouchet.	Michelin.
De Coppens.	Harmand (Alphonse).	Jard-Panvillier.	
De Matharel.	Du Lédo.	Grimprel.	

Sous-Inspecteurs des Finances. MM.

Collin-Laperrière.	Chazal.	De Dreuille.	De Marguerie.
Villet	Béchet.	Dufrayer.	De Vergès.
Bonnefons.	De Bonnemains.	Dutilleul.	De Quatrebarbes fils

M. Bienaymé (O ❋), *Inspecteur général en surnombre, à la disposition du Ministre de l'Agriculture et du Commerce.*

DIVISION DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

BUREAU CENTRAL. — *Dépêches, Archives et Contre-seing.*

M. Millot (Emard) ❋, *Chef.*

Enregistrement des dépêches et renvoi aux divisions qu'elles concernent; contre-seing et légalisation des pièces et signatures; dépôt et classement des lois, décrets et décisions; expédition et transmission des ampliations desdits actes aux fonctionnaires chargés de concourir à leur exécution; garde des archives du Ministère, de l'ancienne liquidation générale de la dette publique et de l'ancienne Caisse d'amortissement, correspondance y relative; dépôt des documens imprimés et distribués à l'Assemblée nationale; distribution du Bulletin des Lois; renseignements généraux sur la situation des affaires traitées dans le Ministère (1); tenue des écritures de l'agence judiciaire, archives, situation des comptes individuels; comptes annuels des débets et créances; situation, mouvement et lieu des dépôts des traites, effets et autres valeurs en souffrance.

Comptabilité spéciale des dépenses du Ministère.

M. Clergier (O ❋), *Sous-Directeur.*

PREMIER BUREAU. — *Ordonnancement et Comptabilité.*

M. Gémeau ❋, *Chef.*

Centralisation et examen des documents relatifs au budget des dépenses du ministère des finances; formation du budget et des tableaux de développement; préparation du décret de répartition annuelle des crédits du budget et des éléments des distributions mensuelles de fonds; préparation des décrets et des projets de loi concernant les demandes de crédits supplémentaires, extraordinaires et complémentaires; contrôle de l'emploi des crédits; établissement des bordereaux de dépenses liquidées à ordonnancer par le Ministre, et examen des pièces à produire en justification des droits des créanciers du département des finances; préparation et délivrance des ordonnances ministérielles de paiement et de délégation; tenue de la comptabilité des dépenses du ministère des finances; correspondance avec les ordonnateurs secondaires; établissement et publication des comptes définitifs d'exercice, des situations provisoires et autres documents annuels sur le budget du ministère.

DEUXIÈME BUREAU. — *Matériel et Service intérieur.*

M. Leclercq, *Inspecteur des Finances, chargé du Bureau.*

Réparations et entretien de l'hôtel; fournitures de bureau, impressions et lithographies; chauffage et éclairage; entretien du mobilier; habillement des gens de service; marchés et adjudications; liquidation des dépenses et règlement des mémoires; inventaires du mobilier de l'hôtel; propositions aux emplois du service intérieur; surveillance des agents de ce service; police et service militaire de l'hôtel; ateliers de lithographie, de réglure et de reliure: achat et distribution des livres, cartes et plans destinés au service des bureaux et à la bibliothèque centrale du ministère; paiement des menues dépenses urgentes; propositions et distributions de secours aux veuves d'employés de l'administration centrale et aux divers agents du service intérieur.

---

(1) Le bureau des renseignements est ouvert au public tous les jours, de 2 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes.

CONTRÔLE DES RÉGIES ET ADMINISTRATIONS FINANCIÈRES.

M. Vandal ❋, *Sous-Directeur.*

PREMIER BUREAU.

M. Gautier ❋, *Chef.*

Centralisation et examen de toutes les affaires déférées par les Administrations de l'*Enregistrement et des Domaines*, *des Forêts et des Monnaies*; préparation des décisions du Ministre, des projets de décrets et arrêtés sur ces différents services; correspondance avec les Ministres, les Préfets et autres fonctionnaires publics; correspondance et décisions du Ministre sur les réclamations des communes et des particuliers qui ont des intérêts à discuter avec ces administrations; introduction ou défense des pourvois au Conseil d'Etat; affaires relatives à la liquidation de l'ancienne Liste civile.

DEUXIÈME BUREAU.

M. d'Elsberg, *Chef.*

Mêmes attributions que le 1er bureau en ce qui concerne les Administrations des *Douanes*, des *Contributions indirectes et Tabacs* et des *Postes*.

CONTENTIEUX DES FINANCES.

M. Serveux ❋, *Agent judiciaire du Trésor public, Sous-Directeur du Contentieux.*

La surveillance de toutes les parties de l'agence; l'examen et le visa de toutes les significations et demandes judiciaires faites au Trésor public, autres que celles relatives aux oppositions, transports et main-levées amiables ou judiciaires desdits actes; la défense aux actions intentées contre le Trésor; conflits d'attributions; le personnel des Avocats, Avoués, Notaires et autres Officiers ministériels attachés au Trésor, et le règlement de leurs frais et honoraires; les cautionnements en rentes et en immeubles; la conservation et le renouvellement des inscriptions hypothécaires; le recouvrement des débets des comptables et de toutes autres créances du Trésor.

PREMIER BUREAU.

M. Labeyrie ❋, *Chef.*

Le travail et la correspondance relatifs à toutes les questions contentieuses soumises par les différens ministères, par les administrations de finances, les fonctionnaires publics et les comptables, et toutes celles concernant le ministère des finances et pouvant donner lieu à une action judiciaire contre le Trésor; l'examen et la solution des difficultés qui peuvent s'élever sur l'interprétation et l'application des lois en matières contentieuses; la poursuite des débets des receveurs, payeurs, comptables divers, fournisseurs; prêts au commerce et à l'industrie; avances aux Compagnies des Chemins de fer; personnel des avocats, avoués, notaires et autres officiers ministériels attachés au Trésor, et règlement de leurs frais et honoraires.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Laservolle ❋, *Chef.*

Défense aux actions intentées contre le Trésor; réception et annulation des cautionnemens en rentes et en immeubles; exécution de la loi du 5 septembre 1807, relative aux priviléges et hypothèques du Trésor sur les biens des comptables; poursuite des débets et créances sur les divers entrepreneurs ou adjudicataires de travaux; des débets des préposés de l'Enregistrement, des Postes, des Contributions indirectes, des Douanes; des débets des préposés des subsistances militaires, des fourrages et des hôpitaux; des officiers et sous-officiers: effets divers, traites, coupes de bois et douanes; arriérés des pensions des élèves des écoles publiques; correspondance relative aux renseignements à donner sur l'indemnité accordée aux anciens colons de Saint-Domingue. (Loi du 30 avril 1826.)

TROISIÈME BUREAU.

M. Du Bos, *Chef*, *Conservateur des oppositions.*

Examen, réception et annulation des oppositions et significations de transports et jugemens faits au Trésor; délivrance des extraits des oppositions et certificats de non-opposition; visa de toutes les ordonnances ou mandats délivrés sur la caisse du Payeur central par tous les Ministres ou leurs délégués; oppositions sur la dette inscrite et les pensions dans les cas autorisés par les lois; oppositions sur les cautionnements payables, tant à Paris que dans les départements.

Conseils de l'agence judiciaire à Paris.

M. Roger ❋, *Avocat à la Cour de cass.*
M. Chaix-d'Est-Ange (O ❋), *Avocat à la Cour d'appel.*
Pougel, Gressier, } *Avocats adjoints.*
M. Guérin, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Robert, *Avoué au Trib. de 1re inst.*
M. Lan, *Agréé au Tribunal de commerce.*
M. Chatelain, *Notaire.*

DIRECTION DU MOUVEMENT GÉNÉRAL DES FONDS.

M. Montanier (C ❋), *Directeur.*

La situation des ressources et des besoins du Trésor public, l'application des recettes aux dépenses publiques dans toute l'étendue de la République.

L'exécution des ordres du Ministre des finances pour les négociations, les emprunts, les émissions de bons du Trésor et autres effets publics; la direction des virements et des envois d'espèces et de valeurs, suivant les besoins du service des paiements à Paris et dans chaque département.

Le règlement et le compte des frais de négociations et de service.

La tenue des comptes courants des receveurs généraux et des autres correspondants du Trésor public, et le règlement des intérêts et commissions alloués sur les versements, remises et envois de fonds qui leur sont prescrits.

La préparation des distributions mensuelles de fonds entre les Ministères, arrêtées par décrets du Pouvoir exécutif, pour l'emploi des crédits législatifs.

La réception, l'enregistrement, le visa et la mise en paiement des ordonnances ministérielles, l'envoi des autorisations de paiement; assignation des fonds nécessaires pour le service des payeurs et pour les subventions réclamées par les préposés des administrations de finances.

Les autorisations de recettes et de dépenses, de sorties de fonds et de valeurs de la caisse centrale du Trésor public.

Les ventes et les achats de rentes pour le compte d'habitans des départements, en exécution de la loi du 14 avril 1819.

Bureau central.

M. Lemaître ❋, *Sous-Directeur*, *chargé du bureau central.*

Dépêches à l'arrivée et archives; correspondance générale; service à Paris; distribution mensuelle de fonds aux départements ministériels; préparation des décrets et arrêtés; personnel et matériel du service de trésorerie aux armées et en Algérie; autorisations à la caisse; ventes et achats de rentes pour le compte d'habitants des départements; service des banques et des caisses d'épargnes; négociations, emprunts, émissions de valeurs; suite aux rapports de l'inspection des finances; affaires réservées par le Directeur.

Bureau des Ordonnances.

M. Lhuillier ❋, *Chef.*

Enregistrement et ordonnances délivrées par les Ministres; mise en paiement de ces ordonnances dans la limite des crédits disponibles; confection d'extraits d'ordonnances; bordereaux périodiques; avis divers.

Bureau des Instructions.

M. de Mongeot, *Chef.*

Correspondance administrative sur les affaires du service extérieur ; ordres à donner aux receveurs généraux et aux payeurs pour les mouvements de fonds ; instructions à ces comptables et aux trésoriers-payeurs de l'Algérie ; alimentation des caisses de réserve ; autorisations aux receveurs généraux pour dispositions sur la caisse centrale et pour encaissement de sommes versées aux comptes des receveurs généraux.

Bureau de la Correspondance relative au règlement des comptes courants.

M. . . . . , *Chef.*

Correspondance spéciale aux comptes courants des receveurs généraux ; travail d'ordre.

COMPTABILITÉ ET COMPTES COURANS.

Bureau des Ecritures générales.

M. de Verville ❋, *Chef.*

Comptabilité et comptes courants ; dépouillement de la correspondance, tenue du journal et du grand-livre avec ses développements ; suite du compte des frais de négociations ; résumés périodiques des écritures ; situations journalières et décadaires des comptes des receveurs généraux et contrôle par nature d'opération ; calculs pour les emprunts et autres négociations du Trésor ; états généraux ; liquidation des intérêts de la dette flottante et des frais de trésorerie

Bureau des Ecritures auxiliaires.

M. . . . ., *Chef.*

Tenue des journaux détaillés par somme et par échéance de valeurs ; suite du service d'envoi d'espèces des départements à Paris, de Paris aux départements et des départements entre eux ; frais de transport ; journaux d'émission et de paiement des mandats de la caisse centrale sur les receveurs généraux et des mandats des receveurs généraux et autres correspondants du Trésor sur la caisse centrale ; carnets d'échéances et de soldes ; vérification des comptes ; journal spécial des virements de comptes entre les receveurs généraux.

DIRECTION DE LA DETTE INSCRITE.

M. Andrey (O ❋), *Directeur.*

M. Herson ❋, *Sous-Directeur.*

Cette Direction embrasse l'administration générale de la dette fondée, les cautionnements et les pensions tant sur fonds généraux que sur fonds de retenue ; la liquidation des intérêts, des primes et de l'amortissement des emprunts faits pour les travaux publics. Elle est composée de cinq bureaux.

Bureau central.

M. de Gouttes ❋, *Chef.*

Interprétation et application des lois spéciales concernant les rentes inscrites, ainsi que de la jurisprudence des règlements et décisions y relatifs ; préparation de la correspondance à signer par le Ministre, pour ces divers objets et pour ceux mentionnés ci-après : questions générales et affaires réservées ; surveillance de l'exécution des règlements relatifs aux agents de change ; oppositions et empêchements administratifs ; contrôle des emprunts ; consolidations ; contrôle des opérations sur les rentes dites départementales, et vérification des comptes annuels des receveurs généraux à présenter à la Cour des comptes pour ces mêmes rentes ; renouvellement et remplacement des extraits d'inscription ; rétablissement des rentes non viagères portées aux portions non réclamées et frappées de la prescription quinquennale ; et des rentes viagères présumées éteintes ; confection et conservation du répertoire alphabétique composant le double du grand-livre ; recherches et vérifications des origines, majorats, emprunts spéciaux, correspondance relatives à ces divers objets ; comptabilité centrale ; budgets et comptes annuels de la dette inscrite ; situations périodiques et demandes d'ordonnancement.

Bureau du Grand-Livre.

M. Herson ✻, *Sous-Directeur, Agent comptable.*

Inscription des rentes viagères et non viagères créées en vertu des lois; mouvement journalier du Grand-Livre et expédition des extraits d'inscription pour les rentes nominatives et au porteur; tenue des comptes ouverts aux receveurs généraux, aux établissements publics et autres; certificats de procuration et quittances visées; travaux préparatoires à l'ordonnancement des arrérages et comptabilité; états sommaires par nature de rentes; bulletins nominatifs pour servir au contrôle des paiements; compte des accroissements et des réductions à rendre à la Cour des Comptes.

Bureau des Transferts et Mutations.

M. Jabineau ✻, *Chef, Agent comptable.*

Examen des demandes de transfert; rédaction des certificats à transmettre au bureau du grand-livre pour servir de titre aux nouvelles immatricules; remise aux ayants-droit des extraits de nouvelles inscriptions nominatives et au porteur; formation du compte des transferts et mutations à présenter à la Cour des comptes; examen des certificats de propriété et autres pièces ayant pour objet les mutations, réunions, divisions, changements de qualité, etc.; établissement des certificats à remettre au bureau du grand-livre pour servir de base aux nouvelles immatricules.

Bureau des Pensions.

M. Servoisier ✻, *Chef, Agent comptable.*

Application de la législation relative aux pensions à inscrire sur les livres du Trésor; liquidation des pensions civiles à soumettre au Comité des finances; révision des pensions tant militaires que civiles, concédées sur fonds généraux; réversion aux veuves et enfants des anciens donataires dépossédés et aux veuves des vétérans des camps d'Alexandrie et de Juliers; inscriptions des pensions à titre de récompense nationale et mise en paiement de toutes les pensions inscrites sur les livres du trésor public.

Exécution du règlement général du 12 janvier 1825, sur les pensions de retraite des fonctionnaires et employés du département des finances, et des règlements spéciaux applicables aux employés du greffe et du secrétariat de la Cour des comptes, des Caisses d'amortissement et des dépôts et consignations de l'ancienne Chambre des Pairs, et aux courriers des Postes; liquidation des pensions et réversions à la charge des fonds de retenues; présentation au Comité des finances; immatricule des pensionnaires; confection des brevets; mise en paiement des arrérages; rapports, correspondance et instruction; comptabilité; comptes à rendre à la Cour des Comptes et à la Commission des comptes.

Bureau des Cautionnements.

M. Huré ✻, *Chef.*

M. Leserurier ✻, *Sous-Chef.*

Application de la législation spéciale et des ordonnances ou décisions concernant les cautionnements en numéraire et le privilége de deuxième ordre attribué aux bailleurs de fonds; immatricule des cautionnements nouveaux; délivrance des certificats d'inscription aux noms des titulaires et des certificats de privilége aux bailleurs de fonds; préparation des états annuels de paiement des intérêts et des états de remboursement de capitaux; correspondance et comptabilité.

DIRECTION DE LA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE DES FINANCES.

M. Rodier (C ✻), *Directeur.*

M. Delépine ✻, *Sous-Directeur.*

La Comptabilité générale des finances est chargée de maintenir, dans toutes les comptabilités de deniers publics, un mode uniforme d'écritures, d'en centraliser les résultats, et d'en former des comptes généraux; de suivre les mouvements, et de contrôler les

actes journaliers de toutes les comptabilités dépendant du ministère des finances; de suivre la marche du recouvrement de l'impôt et l'exercice des poursuites en matière de contributions directes.

Elle réunit les éléments des différentes comptabilités relatives aux revenus, aux dépenses et aux opérations de Trésorerie, et en coordonne les résultats, afin d'établir, aux époques déterminées, la position de chaque comptable, l'état de chaque partie du service, le tableau des recettes et des dépenses des budgets, la situation générale et le compte annuel de l'administration des finances.

Elle est chargée de tous les travaux de centralisation relatifs à la présentation à l'Assemblée nationale du budget général de l'Etat, des lois de crédits supplémentaires et de règlement définitif des exercices.

Elle vérifie et transmet à la Cour des comptes les comptes individuels de tous les comptables des finances; elle y joint le compte spécial des opérations constatées par virements de compte, et les résumés généraux qui servent de base aux contrôles prescrits par l'ordonnance du 9 juillet 1826, et aux déclarations par lesquelles la Cour certifie la conformité des résultats de ses arrêts sur les comptes individuels avec les comptes rendus par les Ministres.

Elle met, tous les ans, sous les yeux de la Commission instituée par l'ordonnance du 10 décembre 1823, les documents nécessaires pour arrêter les écritures de la Comptabilité générale des finances, et en reconnaître la concordance avec toutes les comptabilités élémentaires des ordonnateurs et des comptables.

La comptabilité générale est chargée aussi de surveiller la comptabilité et les caisses municipales, celles des hospices, dépôts de mendicité et autres établissements publics.

Bureau central.

M. Delépine ✻, *Sous-Directeur.*
M. Dusommerard ✻, *Chef.*

Journal et grand-livre de la comptabilité générale des finances; situations périodiques et comptes annuels de l'administration des finances; relations avec les comptabilités centrales des différents ministères ordonnateurs; travaux relatifs à la rédaction des lois de finances et du tableau à l'appui.

Préparation des éléments et suite des travaux concernant les contrôles prescrits par les ordonnances des 10 décembre 1823 et 9 juillet 1826; reddition à la Cour des comptes du compte spécial des opérations constatées par virement d'écritures.

Bureau de la perception des Contributions directes et de la Comptabilité des Percepteurs et Receveurs des communes et établissements publics; affaires générales.

M. Heudier ✻, *Sous-Directeur.*

Surveillance et direction du service de la perception et des poursuites en matière de contributions directes; comptabilités des communes et établissements de bienfaisance; liquidation des remises des percepteurs, et règlement des tarifs; examen des questions relatives à la responsabilité encourue par les comptables, par suite de vols de fonds, de débets et de non recouvrement des traites de coupes de bois, et autres engagements des recevables de l'Etat, dont ils ont à suivre la réalisation. Affaires générales.

Bureau de la Comptabilité des Receveurs des Finances.

M. Chollet, *Chef.*

Contrôle de la gestion des receveurs généraux et particuliers des finances; vérification de leurs écritures, de leurs comptes annuels et des pièces justificatives à l'appui; Correspondance et instructions sur les divers services qui leur sont confiés.

Bureau de la Comptabilité des Payeurs et Trésoriers coloniaux.

M. Bunel ✻, *Chef.*

Mêmes attributions que le bureau précédent en ce qui concerne les payeurs et trésoriers coloniaux.

Bureaux de la Comptabilité des Régies et Administrations financières.

M. Brandenstein ❋, *Chef.*

Mêmes attributions que les bureaux précédents en ce qui concerne les agents comptables des régies et administrations financières.

SERVICE DU CAISSIER-PAYEUR CENTRAL DU TRÉSOR PUBLIC.

M. Thomas (J.) (C ❋), *Caissier-Payeur central.*

Caisse centrale.

M. de Perthuis ❋, *Sous-Caissier central, suppléant le Caissier central.*

La Caisse centrale du Trésor public est chargée d'effectuer les recettes et les dépenses du Trésor public ; elle est chargée, en outre, de toutes les émissions et conversions de valeurs qui intéressent le service du Trésor ; elle expédie des mandats sur tous les départements, en échange des versements qui lui sont faits ; elle acquitte, pour le compte des Receveurs généraux, les mandats qu'ils ont été autorisés à délivrer sur le Trésor ; elle reçoit les placements à intérêts qui lui sont offerts, et qu'elle est autorisée à accepter ; elle délivre des récépissés à talon pour toutes les recettes faites à Paris, et pour tous les envois qui lui sont adressés. Les récépissés et les valeurs doivent être visés immédiatement au contrôle de la caisse. Le Caissier est responsable des opérations faites par les agens placé sous ses ordres, et seul justiciable de la Cour des comptes.

Les opérations de la Caisse centrale sont divisées entre les Sous-Caisses et Bureaux ci-après désignés, savoir :

Recettes en numéraire contre récépissés.	M. Desforges ❋, *Sous-Caissier.*
Bons du Trésor et Mandats sur les départements.	M. Martin, *S-Chef, f. fonct. de Sous-Caissier.*
Paiements pour le serv. de la Trésorerie.	M. Bergeron ❋, *Sous-Caissier.*
Portefeuille du Trésor public ; Titres, valeurs et Inscriptions de rentes déposées pour cautionnements; Quittances d'arrérages de rentes départem. payées à Paris et celles à faire payer dans les départements.	M. Bonnemer ❋, *Sous-Caissier.*
Comptabilité.	M. Thomas (Ch.) *Chef.*

(Les Sous-Caisses sont ouvertes de neuf à deux heures.)

Dépenses centrales.

M. de Montcloux ❋, *Sous-Payeur central, suppléant le Payeur central.*

Le paiement de toutes les dépenses du budget payables à Paris, soit sur ordonnances directes des Ministères, soit sur mandats de paiement des divers Ordonnateurs secondaires auxquels les Ministres délèguent des crédits.

Le paiement des rentes perpétuelles de toute nature, des rentes viagères de toute classe, des pensions civiles, ecclésiastiques, de l'ex-pairie, des donataires, des militaires, des veuves de militaires, et pour récompenses nationales.

Les travaux de comptabilité, tant pour les bordereaux et états de paiement à fournir aux divers Ministres, aux Ordonnateurs secondaires et à la Comptabilité générale des finances, pour la comptabilité courante, que pour le compte définitif à rendre à la fin de chaque année par le Payeur central à la Cour des comptes.

Bureau central et de comptabilité.

M. Collombel, *Sous-Chef.*

Bureaux de paiement de la Dette publique.

Dépôt des certificats d'inscription des rentes avant l'échéance ; paiement des rentes ; paiement des pensions.

Sous-Payeurs, Messieurs,

N° 1 — Pégard, *f. fonct. de Sous-Chef.*
2 — Rollot, *Sous-Chef.*
3 — N..., } *Bureaux temporaires.*
4 — N..., }
5 — Blanchot ✻, *Sous-Chef.*
6 — Stofflet, *Sous-Chef.*
7 — N..., } *Bureaux temporaires.*
8 — N..., }

N° 9 — Martin, *Sous-Chef.*
10 — Didier, *f. fonct. de Sous-Chef.*
11 — Doillot, *Sous-Chef.*
12 — Tartarin, *Sous-Chef.*
13 — N..., }
14 — N..., } *Bureaux temporaires.*
15 — N..., }
16 — N..., }

Bureaux de paiement des dépenses des Ministères.

Paiements sur ordonnances directes des Ministres, sur mandats de délégation des Intendants et Sous-Intendants militaires, des Directeurs d'artillerie, du génie, des fortifications, etc., du Préfet du département de la Seine, du Préfet de police, et des divers Directeurs des administrations financières

Sous-Payeurs.

1er *Bureau.*	M. Mandevare ✻, *chargé de l'appréciation des pièces de dépenses, Chef.*	*Finances.*
	M. Deprez, *id.*, *Sous-Chef*	*Guerre.*
	M. Roïny, *id.*, *f. fonct. de Sous-Chef.*	*Affaires étrangères, Instruction publique, Service des Cultes.*
2e *Bureau.*	M. Juillet ✻, *id.*, *Chef*	*Intérieur, Commerce et Agriculture.*
	M. Saint-Raymond, *id*, *Sous-Chef*....	*Service de la Justice, Travaux publics.*
	M. Mesnager, *id.*, *Sous-Chef*........	*Marine.*

CONTRÔLE CENTRAL DU TRÉSOR PUBLIC.

(Exécution des articles 1, 2, 4 et 5 de la loi du 24 avril 1833.)

M. Levasseur (O ✻), *Contrôleur central.*
M. Gaügain de Saint-Vigor ✻, *Contrôleur central adjoint.*

Le contrôle créé en exécution de la loi du 24 avril 1833 s'exerce par des agents que délègue le Chef de service près des Sous-Caissiers des recettes et des dépenses, près des bureaux de paiement ouverts au public et près des agents comptables de la dette inscrite.

Les attributions du contrôle consistent : 1° à constater contradictoirement, après en avoir reconnu la régularité, toutes les recettes et dépenses du Caissier central et les diverses opérations de la Caisse qui engagent le Trésor public ; 2° à vérifier et à s'assurer que les paiements faits par le Caissier-payeur central, pour le service des dépenses publiques, reposent sur un titre légal, soit ordonnance ou mandat de l'ordonnateur, certificat d'inscription ou pièces en tenant lieu, qui constitue un droit acquis contre l'État ; 3° à reconnaître et à constater que tout certificat d'inscription sur les livres de la dette publique, rentes, pensions, cautionnements, etc., résulte soit de la concession d'un droit à cette inscription, soit de l'échange d'un autre titre préalablement frappé par lui d'annulation ; 4° à résumer les opérations du Trésor dans un tableau soumis chaque soir au Ministre, et à constater contradictoirement le solde matériellement reconnu et renfermé dans la caisse du Trésor, dont une clef reste entre les mains du Contrôleur central.

PREMIÈRE SECTION.

Contrôle des recettes et des dépenses journalières de la caisse du Trésor : visa des récépissés souscrits et des valeurs émises pour le service du Trésor par le Caissier central ; intervention aux procès-verbaux d'expédition de fonds aux Comptables extérieurs ; résumé des opérations, et situation contradictoire remise chaque soir au Ministre ; déclaration de conformité du compte annuel rendu à la Cour des comptes avec le résumé des actes des comptables constatés au contrôle.

DEUXIÈME SECTION.

Contrôle du paiement, à Paris, des dépenses des ministères et de la dette publique; application des nouvelles dispositions réglées par le décret du 9 novembre 1849, pour le paiement des rentes; éléments de justification de la dépense, produits à la Cour des comptes, en remplacement des états d'arrérages supprimés; situations journalières, pour le Ministre, des paiements contradictoirement constatés.

TROISIÈME SECTION.

Contrôle et visa des certificats d'inscription de rente sur le grand-livre, des certificats d'inscription des pensions payables sur les fonds de l'Etat et sur les fonds de retenues du Ministère des finances; contrôle et visa des certificats d'inscription de cautionnements et des certificats de privilége de second ordre délivrés aux bailleurs de fonds; visa pour le remboursement de ces titres d'après l'existence de la dette, contradictoirement constatée; résumé de ces diverses opérations remis chaque jour au Ministre; en fin d'année, communication des résultats généraux à la Commission de vérification des comptes des finances.

ADMINITRATION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES,
Rue Rivoli, 48.

M. BELESTA (O ✻), *Directeur.*

Le cabinet de M. le Directeur est dans l'hôtel du Ministère des finances, deuxième étage, n. 21, corridor du Midi.

Bureau central et du personnel.

M. Vallée ✻, *Sous-Directeur.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; travaux d'expédition; travail préparatoire concernant les nominations, changements, révocations, admissions à la retraite, et toute la correspondance y relative; liquidation des traitements, des indemnités pour frais de bureau des Directeurs, et frais de tournées des Inspecteurs et Contrôleurs; congés; secours.

Surveillance générale du service et centralisation des travaux; suite à donner aux rapports de l'Inspection générale des finances, etc.

Bureau du répartement et du cadastre.

M. Chardon (O ✻), *Chef.*

Constatation des mouvements de la matière imposable; réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des recettes en ce qui concerne les contributions directes; préparation des projets de loi, circulaires et instructions; répartement des contributions foncière, personnelle et mobilière, et des portes et fenêtres; examen des délibérations des Conseils de répartition; instruction des demandes des Conseils généraux et municipaux en autorisation d'impôts extraordinaires; travaux de statistique et autres, entrepris ou à entreprendre pour l'amélioration des bases des impôts directs, etc.

Surveillance des travaux d'arpentage et d'expertise; service des mutations cadastrales; distribution du fonds commun du cadastre; comptabilité cadastrale; examen des rapports de l'Inspection générale des finances et des vérificateurs spéciaux du cadastre; assiette des droits de patente.

Bureau de l'assiette et du Contentieux.

M. Vignes ✻, *Chef.*

Réunion des éléments nécessaires à la formation du budget des dépenses en ce qui concerne les contributions directes; service du travail relatif tant à la formation et à la révision des matrices qu'à la confection des rôles; rétribution pour la vérification des poids et mesures; prestations pour chemins vicinaux; examen des états de décharges et réductions, remises et modérations; examen des procès-verbaux de pertes; distribution du fonds de non-valeurs; comptabilité, etc.

Instruction des réclamations et autres affaires contentieuses en matière de contributions directes; appréciation des arrêtés rendus en première instance par les Conseils de préfecture; pourvois au Conseil d'Etat, etc.

SERVICE DES COMPTOIRS NATIONAUX D'ESCOMPTE
ET DES MAGASINS PUBLICS DE DÉPÔT.

M. D'ARTIGUES (A.), *Délégué du ministre.*

Organisation des Comptoirs nationaux d'escompte, des sous-comptoirs et des Magasins publics de dépôt; examen des statuts et des demandes de modifications; insertion des actes de société au Bulletin des lois; surveillance de l'exécution des statuts et des règlements relatifs aux Magasins publics; personnel des Directeurs et Sous-directeurs des comptoirs, des Directeurs et Contrôleurs des Magasins publics; examen et contrôle des comptes-rendus d'opérations; autorisation des répartitions des dividendes; constitution des annexes aux Magasins publics de dépôt.

Agents attachés à l'Administration centrale du Ministère des finances. Messieurs,

Billaud ✻, *Agent de change des finances.*
Eudes, *Architecte, Conservateur du mobilier du ministère.*
Levraud (Benj.) ✻, *Chirurgien-médecin*, quai St-Michel, 9.
Hardy ✻, *Médecin adj.*, r. Lepelletier, 9.
Bisson, *idem*, rue Richer, 42.

COMMISSION *créée par la loi du 29 juin 1835 pour la liquidation et l'administration de la Caisse de vétérance de l'ancienne Liste civile du roi Charles X.*

Cette Commission est également chargée de la distribution des secours accordés aux pensionnaires, à titre gratuit, de l'ancienne Liste civile du roi Charles X.

Membres de la Commission. Messieurs,

Pelet de la Lozère (O ✻), Président.
De Gasparin (G O ✻).
De Gascq (G O ✻), *Président à la Cour des comptes.*
De Bondy (O ✻).
Réal (Félix) (O ✻).
Janvier ✻, *membre de l'Assemblée nationale.*
Vitet (O ✻), *id.*
Siméon (C ✻), *id.*
Vavin ✻, *id.*
Nouton (C ✻).
Marin de Verbois (O ✻).
Godart-Dubuc (O ✻).
Boussenard ✻, *Chef de la Comptabilité à la Commission de liquidation de la Liste civile du dernier règne.*
Brousse ✻, *ancien Chef de bureau du Contentieux de l'ancienne Liste civile, Secrétaire.*

Bureau de la Commission.

Rue de Luxembourg, 2 *ter.*

M. Brousse ✻, *Chef* (3e *étage, corridor de l'Ouest*, n° 8).

COMPTABLES EXTÉRIEURS.

RECEVEURS GÉNÉRAUX ET PARTICULIERS DES FINANCES.

N. B. Dans le chef-lieu d'arrondissement où réside le receveur général, il n'y a pas de receveur particulier; le receveur général en remplit les fonctions.

AIN.

R. gén.	LESNE (O ❋).	*Bourg.*
R. part.	Sausset.......	*Trévoux.*
	Guesdon......	*Belley.*
	Stréels.......	*Nantua.*
	Perrault de Jotemps......	*Gex.*
Percep.	Gollety.......	*Bourg.*
	Egra........	*Trévoux.*
	Charcot......	*Belley.*
	Béroud-Jagot..	*Nantua.*
	Dormoy......	*Gex.*

AISNE.

R. gén.	REMY DE CAMPEAU ❋, *à*	*Laon.*
R. part.	Denghen.....	*Château-Thierry.*
	De Girardin ..	*Saint-Quentin.*
	Ratisbonne....	*Soissons.*
	Doazan......	*Vervins.*
Percep.	Lhotte-Dubois.	*Laon.*
	Renon.......	*Château-Thierry.*
	Le Maugin...	*Saint-Quentin.*
	Cahier.......	*Soissons.*
	Pénant.......	*Vervins.*

ALLIER.

R. gén.	D'ARCY......	*Moulins.*
R. part.	Le Camus	*Gannat.*
	Pagès........	*La Palisse.*
	Fournier ❋...	*Mont Luçon.*
Percep.	Boulineau ...	*Moulins.*
	Lerasle-Lavirotte	*Gannat.*
	Lafaige.......	*La Palisse.*
	Messager.....	*Mont-Luçon.*

ALPES (BASSES).

R. gén.	DE MATHAREL ❋, *à*	*Digne.*
R. part.	Pacquet.......	*Barcelonnette.*
	Imbert.......	*Castellane.*
	Saulnier......	*Forcalquier.*
	Laugier.......	*Sisteron.*
Percep.	Beau.........	*Digne.*
	Bontoux......	*Barcelonnette.*
	Saurin........	*Castellane.*
	Roche.......	*Forcalquier.*
	Bois.........	*Sisteron.*

ALPES (HAUTES).

R. gén.	CAZELLES ❋.	*Gap.*
R. part.	Vidaillet ❋...	*Briançon.*
	Dioque......	*Embrun.*
Percep.	Martin Lavillette	*Gap.*
	Jean.........	*Briançon.*
	Roux.......	*Embrun.*

ARDÈCHE.

R. gén.	BÉGOUEN ❋..	*Privas.*
R. part.	Giraud.......	*Largentière.*
	Pillieron.....	*Tournon.*
Percep.	Barrès.......	*Privas.*
	Bouvier......	*Largentière.*
	Genty........	*Tournon.*

ARDENNES.

R. gén.	MARCOTTE-GENLIS ❋, *à*	*Mézières.*
R. part.	Quinchez ❋...	*Rethel.*
	Aladenize.....	*Rocroy.*
	Massart......	*Sedan.*
	Fouques-Duparc	*Vouziers.*
Percep.	Roch.........	*Mézières.*
	Loreau.......	*Rethel.*
	Coffart.......	*Rocroy.*
	Allaire.......	*Sedan.*
	Degombert....	*Vouziers.*

ARIÈGE.

R. gén.	DE NERVO....	*Foix.*
R. part.	Batailhou.....	*Pamiers.*
	Frotier	*Saint-Girons.*
Percep.	Pujol	*Foix.*
	Alliens.......	*Pamiers.*
	Bourges......	*Saint-Girons.*

AUBE.

R. gén.	DOYEN ❋....	*Troyes.*
R. part.	Lecomte......	*Arcis-sur-Aube.*
	Lardier.......	*Bar-sur-Aube.*
	St-Albin Lechat.	*Bar-sur-Seine.*
	Roulleaux du Gage.....	*Nogent-sur-Seine.*
Percep.	Guichard.....	*Troyes, 1re s. div.*
	Blondeau.....	*Troyes, 2e s. div.*
	Trotignon....	*Arcis-sur-Aube.*
	Bourgoin.....	*Bar-sur-Seine.*
	Minot.......	*Bar-sur-Aube.*
	Tocquiny.....	*Nogent-s.-Seine.*

AUDE.

R. gén. CLAUZEL..... *Carcassonne.*
R. part. Viennet fils... *Narbonne.*
Laperrine...., *Castelnaudary.*
Chartrand.... *Limoux.*
Percep. Lourdau...... *Carcassonne.*
Caumette..... *Narbonne.*
Jammes...... *Castelnaudary.*
Roques...... *Limoux.*

AVEYRON.

R. gén. DELMON ☼.. *Rodez.*
R. part. Sermensan.... *Espalion.*
Bachelier ☼.. *Milhau.*
Fleury....... *Saint-Affrique.*
Murat....... *Villefranche.*
Percep. De Bussy..... *Rodez.*
Gabriac...... *Espalion.*
De Manas..... *Milhau.*
Crebassa...... *Saint-Affrique.*
Châtelet...... *Villefranche.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

R. gén. FIRINO (O ☼). *Marseille.*
R. part. Sallier....... *Aix.*
Bonefoux ☼.. *Arles.*
Percep. Bas......... *Marseille*, 1er *arr.*
Arnaud...... 2e *arr.*
Laurens...... — 3e *arr.*
Mossan...... — 4e *arr.*
Ferrari....... — 5e *arr.*
Beaudeuf..... — 6e *arr.*
Lescazes...... *Aix*, 1er *arrond.*
Baux........ *Aix*, 2e *arrond.*
Barberon..... *Arles*, 1re *divis.*
Amé ☼...... *Arles*, 2e *divis.*

CALVADOS.

R. gén. ROGER DE RIGNY ☼, *à Caen.*
R. part. Berrurier..... *Bayeux.*
De Chataux... *Pont-l'Evêque.*
Perrier...... *Lisieux.*
Crespin...... *Falaise.*
Tourangin.... *Vire.*
Percep. Danne fils.... *Caen*, 1er *arrond.*
Clément...... *Caen*, 2e *arrond.*
De Laur...... *Bayeux.*
Desroques.... *Pont-l'Evêque.*
Faucon de La Londe..... *Lisieux.*
Charles...... *Falaise.*
Lecerf....... *Vire.*

CANTAL.

R. gén. DE PORTES (O ☼), *à Aurillac.*
R. part. Mazaurie..... *Saint-Flour.*
R. part. Monnoyeur... *Mauriac.*
De Brives.... *Murat.*
Percep. Lavialle....... *Aurillac.*
Amagat...... *Saint-Flour.*
Peyrac....... *Mauriac.*
Lamouroux.... *Murat.*

CHARENTE.

R. gén. DABRAS ☼... *Angoulême.*
R. part. Emond....... *Barbezieux.*
Guynot-Boissière.. *Cognac.*
Astier....... *Confolens.*
Boisnier-Saint-Maixent.... *Ruffec.*
Percep. Mathet...... *Angoulême.*
Rouanet...... *Barbezieux.*
Jouchet...... *Cognac.*
Trichard..... *Confolens.*
Prelong Quillard....... *Ruffec.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

R. gén. TITON....... *La Rochelle.*
R. part. Monsalard..... *Jonzac.*
Guillebot..... *Marennes.*
Gruyer....... *Rochefort.*
Levallois..... *Saintes.*
Bélin de la Jousselinière... *St-Jean-d'Angely.*
Percep. Bauga....... *La Rochelle, ouest.*
Séguin....... *La Rochelle, est.*
Rousset...... *Jonzac.*
Charron...... *Marennes.*
Verdier...... *Rochefort.*
Orgerit...... *Saintes.*
De la Tranchade *St-Jean-d'Angely.*

CHER.

R. gén. BÉRARD...... *Bourges.*
R. part. Bouquet d'Espagny...... *Sancerre.*
Cornut de Coincy. *Saint-Amand.*
Percep. Labbé....... *Bourges.*
Martinot..... *Sancerre.*
Thévenard-Guérin....... *Saint-Amand.*

CORRÈZE.

R. gén. DUSSOL ☼... *Tulle.*
R. part. Lavialle de Masmorel fils... *Brive.*
Teulon....... *Ussel.*
Percep. Marsillon..... *Tulle.*
Blanchard.... *Brive.*
Robert....... *Ussel.*

CORSE.

R. gén. CONTI ☼..... *Ajaccio.*
R. part. Multedo fils... *Bastia.*

R.part. Alessandrini... *Calvi.*
Tédeschi ..... *Corte.*
Luppé .... *Sartène.*
Percep. Paoletti....... *Ajaccio.*
Marchi....... *Bastia.*
Ambrosini.... *Calvi.*
N............ *Corte.*
Pietri........ *Sartène.*

CÔTE-D'OR.

R.gén. LUCY (Ad.) ✳. *Dijon.*
R.part. Masson ...... *Beaune.*
Thomas...... *Châtillon.*
De Percy..... *Semur.*
Percep. Royer-Duverger. *Dijon, divis. sud.*
Crotti....... *Dijon, divis. nord.*
Vallot....... *Beaune.*
N........... *Châtillon.*
Maillard-Godard. *Semur.*

CÔTES-DU-NORD.

R.gén. LATIMIER-DUCLÉSIEUX ✳, *à St-Brieuc.*
R.part. Petiton....... *Lannion.*
Delamarre.... *Dinan.*
Goupil fils.... *Loudéac.*
Fourier de Bacourt...... *Guingamp.*
Percep. Coëssurel-Villenisaut.... *Saint-Brieuc.*
Leroux....... *Lannion.*
Bosquet. .... *Dinan.*
Cailly........ *Loudéac.*
Herpe .... *Guingamp.*

CREUSE.

R.gén. LEMAITRE ✳. *Guéret.*
R.part. Thonnelier... *Aubusson.*
Demargue.... *Bourganeuf.*
Abrah. Dubois. *Boussac.*
Percep. Martinet ..... *Guéret.*
Cosseron de Villenoisy..... *Aubusson.*
Butaud....... *Bourganeuf.*
Hursenne..... *Boussac.*

DORDOGNE.

R.gén. PERCHERON ✳. *Périgueux.*
R.part. De Plas...... *Sarlat.*
Barsalou. .... *Bergerac.*
Soulé-Larmandie. *Nontron.*
Thibault...... *Ribérac.*
Percep. Dussol....... *Périgueux.*
Lavignerie.... *Sarlat.*
Brun........ *Bergerac.*
Bussac........ *Nontron.*
Giraudy de Gray.. *Ribérac.*

DOUBS.

R.gén. DESBASSAYNS DE MONTBRUN ✳ *Besançon.*
R.part. Grenier....... *Baume.*
Jouffroy...... *Pontarlier.*
Dublar....... *Montbéliard.*
Percep. Beaudot fils... *Besançon, 1er arr.*
Hennet....... *Besançon, 2e arr.*
Delacour..... *Beaume.*
Bourgeois..... *Pontarlier.*
Surleau...... *Montbéliard.*

DRÔME.

R.gén. AMBERT...... *Valence.*
R.part. Daupeley. .... *Die.*
Giroud fils.... *Montélimart.*
Boilleau de Villeneuve.... *Nyons.*
Percep. Villars....... *Valence.*
Bouvier...... *Die.*
Cadas. .... *Montélimart.*
Beau........ *Nyons.*

EURE.

R.gén. GAMOT ✳.... *Evreux.*
R.part. Leroy de la Brière *Pont-Audemer.*
De Solère..... *Louviers.*
Benoist...... *Les Andelys.*
Daniel....... *Bernay.*
Percep. Fouché...... *Evreux.*
Regnard...... *Pontaudemer.*
Frigard-Petou. *Louviers.*
Ellies de Préval *Les Andelys.*
Guillé........ *Bernay.*

EURE-ET-LOIR.

R.gén. MUGUET DE VARANGES, *à Chartres.*
R.part. Mariany...... *Nogent-le-Rotrou.*
Hadot. ...... *Châteaudun.*
De Marpon ... *Dreux.*
Percep. Maugars...... *Chartres.*
Chapron...... *Nogent-le-Rotrou.*
Mauduit...... *Châteaudun.*
Crétien....... *Dreux.*

FINISTÈRE.

R.gén. GASSON...... *Brest.*
R.part. De Montbrun.. *Morlaix.*
Moreau...... *Châteaulin.*
Carof........ *Quimperlé.*
César Delafontaine...... *Quimper.*
Percep. Lenormand de Bretteville.. *Brest, 1er arrond.*
Hersent...... *Brest, 2e arrond.*
Rouilly ...... *Morlaix.*
Lallour...... *Châteaulin.*
Boyer .... *Quimperlé.*
Lallour .... *Quimper.*

GARD.

R. gén. CHAZAUD ✻.. *Nîmes.*
R. part. Donnadieu.... *Alais.*
Dodun....... *Uzès.*
Salvador...... *Le Vigan.*
Percep Guillemon.... *Nîmes*, 1er *arrond.*
Loseran...... *Nîmes*, 2e *arrond.*
Isnard....... *Alais.*
Sanguinède... *Uzès.*
Champanhet... *Le Vigan.*

GARONNE (HAUTE).

R. gén. DE CARBONEL ✻. *Toulouse.*
R. part. Tartanson..... *Villefranche.*
Sevène....... *Muret.*
Larroque...... *Saint-Gaudens.*
Percep. Vivès........ *Toulouse*, 1er *arr.*
Guilhem-Ducléon — 2e *arr.*
Pozac aîné.... — 3e *arr.*
Souriguères.... — 4e *arr.*
Delpech...... *Villefranche.*
Bastide...... *Muret.*
Lombardy aîné. *Saint-Gaudens.*

GERS.

R. gén. D'ESCAT..... *Auch.*
R. part. Ronjou....... *Condom.*
Bache....... *Lectoure.*
Darras....... *Lombez.*
Liesta ✻..... *Mirande.*
Percep. Mailhos...... *Auch.*
De Vergeron.. *Condom.*
Rivière...... *Lectoure.*
Vignola...... *Lombez.*
Lagrange..... *Mirande.*

GIRONDE.

R. gén. FONTENILLIAT (O ✻), *à Bordeaux.*
R. part. Balthazar..... *Bazas.*
Cambon (O ✻). *Blaye.*
Beynet....... *Lesparre.*
Decazes...... *Libourne.*
Redeuilh..... *La Réole.*
Percep. Teyssier..... *Bordeaux*, 1er *arr.*
Durran....... — 2e *arr.*
Gamon....... — 3e *arr.*
Héliès....... — 4e *arr.*
Héliès....... — 5e *arr.*
Caillavet...... — 6e *arr.*
Dutauzin..... *Bazas*
Redeuilh..... *Blaye.*
Villecroze.... *Lesparre.*
St-Genis..... *Libourne.*
Fringues..... *La Réole.*

HÉRAULT.

R. gén. LEFÈVRE..... *Montpellier.*
R. part. Pradal........ *Saint-Pons.*
Raindre...... *Béziers.*
Ducos de la Hitte *Lodève.*
Percep. Littardi...... *Montpellier*, 1er *a.*
Viala........ — 2e *arr.*
Pécholier..... — 3e *arr.*
Boudet....... *Saint-Pons.*
Glouteau fils... *Béziers.*
Pastourel...... *Lodève.*

ILLE-ET-VILAINE.

R. gén. LOUCHET (E.) ✻ *Rennes.*
R. part. Bachasson.... *Saint-Malo.*
Fournier...... *Fougères.*
Mayet ✻..... *Vitré.*
Mareux...... *Redon.*
Despans-Cubières........ *Montfort.*
Percep. Gaillard de Kerbertin...... *Rennes*, 1er *arr.*
Jumelais..... — 2e *arr.*
Dubois-Dessauzais....... — 3e *arr.*
Marquer..... *Saint-Malo.*
Leharidel..... *Fougères.*
Lemercier..... *Vitré.*
Argand....... *Redon.*
Bernier...... *Montfort.*

INDRE.

R. gén. CONTE (Phil.) ✻, *à Châteauroux.*
R. part. Fabre........ *Issoudun.*
Aulard....... *La Châtre.*
Chomel...... *Le Blanc.*
Percep. Rougé....... *Châteauroux.*
Roche....... *Issoudun.*
Pellerin...... *La Châtre.*
Lasserre...... *Le Blanc.*

INDRE-ET-LOIRE.

R. gén. BASTERRÈCHE ✻ *Tours.*
R. part. Oberkampf.... *Chinon.*
Cormier...... *Loches.*
Percep. Bironneau.... *Tours*, 1er *arrond.*
Navarre...... *Tours*, 2e *arrond.*
Tessier....... *Chinon.*
Ernault...... *Loches.*

ISÈRE.

R. gén. TEISSEIRE.... *Grenoble.*
R. part. Lebas........ *La Tour-du-Pin.*
Duboy de Laverne...... *Saint-Marcellin.*
Bérenger...... *Vienne.*
Percep. Coste........ *Grenoble*, 1er *arr.*
David........ *Grenoble*, 2e *arr.*
D'Escudier de Beaulieu... *La Tour-du-Pin.*
Touffait de la Besneray.... *Saint-Marcellin.*
Clergier...... *Vienne.*

JURA.

R. gén. Germain ❋ . . *Lons-le-Saulnier.*
R. part. Pourpe . . . . *Saint-Claude.*
Guillaume . . . . *Dôle.*
Gagneur . . . . . . *Poligny.*
Percep. Guichard . . . . . *Lons-le-Saulnier.*
De Reusse . . . . *Saint-Claude.*
Grémaud . . . . . . *Dôle.*
Gros . . . . *Poligny.*

LANDES.

R. gén. Lecamus . . . . . *Mont-de-Marsan.*
R. part. Monclar . . . . . . *Saint-Sever.*
Dayriès . . . . . . *Dax.*
Percep. Darras . . . . *Mont-de-Marsan.*
Hontang . . . . . . *Saint-Sever.*
Camiade . . . . . . *Dax.*

LOIR-ET-CHER.

R. gén. Féron ❋ . . . *Blois.*
R. part. De Belmont . . . *Vendôme.*
De Marc . . . . . *Romorantin.*
Percep. Thomas . . . . . . *Blois.*
Mareschal de Montulain . . . *Vendôme.*
Michon . . . . . . *Romorantin.*

LOIRE.

R. gén. Pilvois . . . . . *Montbrison.*
R. part. Blondin . . . . . . *Saint-Etienne.*
Darlempde . . . . *Roanne.*
Percep. Berlier . . . . . . *Montbrison.*
Sauvade . . . . . . *Saint-Etienne.*
Japhet . . . . *Roanne.*

LOIRE (HAUTE).

R. gén. Legrand de Villers, *au Puy.*
R. part. Faucher Saint-Martin . . . . *Brioude.*
De Savornin . . . *Yssingeaux.*
Percep. Defert . . . . *Le Puy.*
Pouzol . . . . *Brioude.*
Ducrozet . . . . . *Yssingeaux.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

R. gén. D'Audiffret (Flor.) (O❋) *Nantes.*
R. part. Magot-Mareville . . . . . . *Ancenis.*
De Monthureux *Châteaubriant.*
Aubert . . . . *Paimbœuf.*
Guillemé . . . . . *Savenay.*
Percep. Lajariette ❋ . . *Nantes, 1er arr.*
Dufougerais . . . — *2e arr.*
Augé . . . . — *3e arr.*
Janty-Dupoux . *Ancenis.*

Maudet-Clisson.

Percep. Veillet . . . . *Châteaubriant.*
Trochon . . . . . . *Paimbœuf.*
Guibert . . . . . . *Savenay.*

LOIRET.

R. gén. Portalis . . . . *Orléans.*
R. part. Caillard . . . . . . *Pithiviers.*
Fillioux-Lacombe . . . . . *Montargis.*
Leflo . . . . *Gien.*
Percep. Ancest . . . . *Orléans, 1er arr.*
Baron . . . . — *2e arr.*
Gérard-Auvity . — *3e arr.*
De Noury . . . . — *4e arr.*
Froc . . . . *Pithiviers.*
Vanlinden . . . . *Montargis.*
Coste . . . . *Gien.*

LOT.

R. gén. Relhié . . . . . . *Cahors.*
R. part. Gardarein . . . . . *Gourdon.*
Besse . . . . *Figeac.*
Percep. Mercié . . . . *Cahors.*
Péphau . . . . *Gourdon.*
Certes . . . . *Figeac.*

LOT-ET-GARONNE.

R. gén. Guizot . . . . . . *Agen.*
R. part. De Silve . . . . . *Marmande.*
Darnaud . . . . . . *Nérac.*
Dubruel . . . . . . *Villeneuv. d'Agen.*
Percep. Hérand . . . . *Agen.*
Duluc . . . . *Marmande.*
Tournié . . . . . . *Nérac.*
Lamalatie . . . . . *Villeneuv. d'Agen.*

LOZÈRE.

R. gén. Mique ❋ . . . . *Mende.*
R. part. Salanson . . . . . . *Florac.*
Bonnefoy . . . . . *Marvejols.*
Percep. Vachin . . . . *Mende.*
Ribeyron . . . . . *Florac.*
Mendras . . . . . . *Marvejols.*

MAINE-ET-LOIRE.

R. gén. Voisin ❋ . . . . *Angers.*
R. part. Collin . . . . *Segré.*
Perdriaux . . . . . *Baugé.*
Dumas ❋ . . . . . *Saumur.*
Perrin ❋ . . . . . *Beaupréau.*
Percep. Randon de St.-Martin . . . . *Angers, 1er arr.*
Orgebin . . . . . . *Angers, 2e arr.*
Lefebvre . . . . . *Segré.*
Gélusseau . . . . . *Baugé.*
Thoreau-Lamartinière . . . *Saumur.*
Raimbault . . . . *Beaupréau.*

MANCHE.

R. gén. Boursier .... *Saint-Lô.*
R. part Gouget Desfontaines ✻... *Valognes.*
Millet....... *Mortain.*
De Béville.... *Avranches.*
Klein........ *Coutances.*
Lemaistre ✻.. *Cherbourg.*
Percep. Deshayes..... *Saint-Lô.*
Clamorgan.... *Valognes.*
Demarseul..... *Mortain.*
Léchault..... *Avranches.*
Deshayes..... *Coutances.*
De la Cocardière *Cherbourg.*

MARNE.

R. gén. Doulcet ✻.. *Châlons.*
R. part. Querangal-Ternaux...... *Épernay.*
Gayard....... *Reims.*
Moreau....... *Sainte-Menehould*
Bourlon...... *Vitry-sur-Marne.*
Percep. Lepescheux Duhautbourg... *Châlons.*
Martin....... *Épernay.*
Guérard Delaquesnerie... *Reims*, 1re *divis.*
Golzart...... — 2e *divis.*
Aubry....... *Sainte-Menehould*
Périn....... *Vitry-sur-Marne.*

MARNE (HAUTE).

R. gén. Roy ✻...... *Chaumont.*
R. part Commoy ✻... *Langres.*
Roland de Cirey *Wassy.*
Percep. Laurent...... *Chaumont.*
Monginot.... *Langres.*
Parison...... *Wassy.*

MAYENNE.

R. gén. Meneust..... *Laval.*
R. part. Mécade...... *Château-Gontier.*
Reiset....... *Mayenne.*
Percep. Pourpe...... *Laval.*
Trouillard.... *Château-Gontier.*
Cacault...... *Mayenne.*

MEURTHE.

R. gén. Akermann ✻. *Nancy.*
R. part. Blahay....... *Château-Salins.*
Mallarmé ✻.. *Lunéville.*
Thirion...... *Sarrebourg.*
Gourlez de la Motte...... *Toul.*
Percep. Debry....... *Nancy*, 1re *divis.*
Mehl........ *Nancy*, 2e *divis.*
Briot....... *Château-Salins.*
Becker...... *Lunéville.*
Percep. Lagarde...... *Sarrebourg.*
Vincent...... *Toul.*

MEUSE.

R. gén. Bergeron d'Anguy ✻ *Bar-le-Duc.*
R. part. Dullos de St-Amand..... *Commercy.*
Degouve Denuncques... *Montmédy.*
D'Ervillé..... *Verdun.*
Percep. Picot........ *Bar-le-Duc.*
Noël......... *Commercy.*
Célice....... *Montmédy.*
Lefaucheux... *Verdun.*

MORBIHAN.

R. gén. Avrouin-Foulon, *à Vannes.*
R. part. Normand...... *Pontivy.*
Leguern...... *Ploërmel.*
Ternaux...... *Lorient.*
Percep. Muiron...... *Vannes.*
Galzain...... *Pontivy.*
Chesnot...... *Ploërmel.*
Paillet....... *Lorient.*

MOSELLE.

R. gén. De Faure ✻. *Metz.*
R. part. De Lanty..... *Briey.*
Barrault...... *Sarreguemines.*
Thiry........ *Thionville.*
Percep. Hennequin ... *Metz*, 1er *arr.*
Guillaume.... *Metz*, 2e *arr.*
Richard de Rouvres........ *Briey.*
Keringer..... *Sarreguemines.*
Villaume..... *Thionville.*

NIÈVRE.

R. gén. De Mieulle ✻. *Nevers.*
R. part. Dupus....... *Château-Chinon.*
Daupeley..... *Clamecy.*
Bertrand le Rasle *Cosne.*
Percep. Servières..... *Nevers.*
De Maleuvre.. *Château-Chinon.*
Tenaille...... *Clamecy.*
Gorlier...... *Cosne.*

NORD.

R. gén. Guilhem.... *Lille.*
R. part Guilhem-Gabaret........ *Avesne.*
Peterinck..... *Dunkerque.*
Cordier...... *Cambray.*
Guilmot...... *Douai.*
De Montaignac. *Hazebrouck.*
Lafaurie...... *Valenciennes.*
Percep. De Coupigny.. *Lille*, 1er *arr.*
Dibos........ — 2e *arr.*
Dubosque..... — 3e *arr.*

Percep. Lambert...... *Avesnes.*
Lemaire...... *Dunkerque*, 1er *ar.*
Pigalle...... *Dunkerque*, 2e *ar.*
Du Kermont.. *Cambray*, 1er *arr.*
Delesalle..... *Cambray*, 2e *arr.*
Cavrois...... *Douai*, 1er *arr.*
Degouve-Denuncques... *Douai*, 2e *arr.*
Smagghe..... *Hazebrouck.*
Quecq....... *Valenciennes*, 1er.
Sain......... *Valenciennes*, 2e *a.*

OISE.

R. gén. Gibert (A.) ❋ *Beauvais.*
R. part. Corne........ *Clermont.*
Delorme...... *Compiègne.*
Taupin....... *Senlis.*
Percep. Lefébure..... *Beauvais.*
Recullé...... *Clermont.*
Tardieu de St-Aubanet.... *Compiègne.*
Leclercq...... *Senlis.*

ORNE.

R. gén. Deville ❋ .. *Alençon.*
R. part. Roulleaux.... *Domfront.*
Magon de la Balue......... *Argentan.*
De Maupeou.. *Mortagne.*
Percep. Poupart...... *Alençon.*
Marigny...... *Domfront.*
Chrétien...... *Argentan.*
Seron........ *Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS.

R. gén. Calluaud ❋. *Arras.*
R. part. Quinchez..... *Boulogne.*
Périer........ *Saint-Omer.*
Durand de Lançon........ *Béthune.*
Menessier.... *Saint-Pol.*
Chevau....... *Montreuil.*
Percep. Law de Lauriston *Arras, nord.*
Bacqueville... *Arras, sud.*
Colliot-Griset. *Boulogne*, 1er *arr.*
Séguier....... — 2e *arr.*
De St Marceaux *Saint-Omer.*
Gondemetz.... *Béthune.*
Briquet...... *Saint-Pol.*
Chomel....... *Montreuil.*

PUY-DE-DÔME.

R. gén. De Romeuf ❋ *Clermont.*
R. part. D'Amarzit.... *Ambert.*
Tézénas...... *Issoire.*
Vaissière..... *Riom.*
Anthoine..... *Thiers.*
Percep. Guillaume.... *Clermont*, 1er *arr.*
Desgoffe..... *Clermont*, 2e *arr.*
Archambault.. *Clermont*, 3e *arr.*
Paulin....... *Ambert.*

Percep. Pénissat...... *Issoire.*
Dubousquet... *Riom.*
Maubert...... *Thiers.*

PYRÉNÉES (BASSES).

R. gén. Lestapis ❋. . *Pau.*
R. part. Thonnelier ❋ *Bayonne.*
Lalanne...... *Mauléon.*
Cap-de-Pont.. *Oloron.*
Azam ❋...... *Orthez.*
Percep. De Salinis.... *Pau.*
Junca........ *Bayonne.*
Neveu....... *Mauléon.*
Borie........ *Oloron.*
Badière...... *Orthez.*

PYRÉNÉES (HAUTES).

R. gén. Lafosse ❋... *Tarbes.*
R. part. Etcheverry.... *Argelès.*
Ragelle....... *Bagnères.*
Percep. Barbé........ *Tarbes.*
Rebeillé...... *Argelès.*
Ribes........ *Bagnères.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

R. gén. Alem........ *Perpignan.*
R. part. Cuënot....... *Prades.*
Verger....... *Céret.*
Percep. Bain-Boudonville........ *Perpignan.*
Bergniette.... *Prades.*
Marquier (Pr.) *Céret.*

RHIN (BAS).

R. gén. Durieu ❋... *Strasbourg.*
R. part. Graeff........ *Schlestadt.*
Poncet....... *Saverne.*
Canésie...... *Wissembourg.*
Percep. Sommervogel.. *Strasbourg*, 1er *arr.*
Faber....... — 2e *arr.*
Clément..... — 3e *arr.*
Dengler...... *Schlestadt.*
Faux........ *Saverne.*
Legendre..... *Wissembourg.*

RHIN (HAUT).

R. gén. De Boubers (C ❋), *à Colmar.*
R. part. Antonin...... *Belfort.*
Joly.......... *Altkirch.*
Percep. Fuchs........ *Colmar.*
Larger....... *Belfort.*
Pflieger....... *Altkirch.*

RHÔNE.

R. gén. Delahante (O ❋), *à Lyon.*
R. part. De Montarnal. *Villefranche.*
Percep. Gaillard...... *Lyon*, 1er *arrond.*
Aillaud...... — 2e *arrond.*
Chenevaz..... — 3e *arrond.*
Billion-Durousset — 4e *arrond.*

Percep. Bourget...... *Villefranche.*

SAÔNE (HAUTE).

R. gén. D'ARGOUT ... *Vesoul.*
R. part. Paulin de l'Espinasse..... *Gray.*
Mourgues..... *Lure.*
Percep. Pigeon....... *Vesoul.*
Bollouhey..... *Gray.*
Julliard...... *Lure.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

R. gén. DE SOULTRAIT (O ✻), *à Mâcon.*
R. part. De Charrière.. *Châlon.*
De Bonnault.. *Charolles.*
Massard...... *Louhans.*
Tourangin des Brissards... *Autun.*
Percep. Lacombe..... *Mâcon.*
Damotte...... *Châlon.*
Debrun...... *Charolles.*
Gabry....... *Louhans.*
De Baral..... *Autun.*

SARTHE.

R. gén. ANDRÉ ✻.... *Le Mans.*
R. part. De Bonnaire... *Mamers.*
Boullé....... *Saint-Calais.*
Auvity....... *La Flèche.*
Percep. Contenein.... *Le Mans, 1er arr.*
Courty....... *Le Mans, 2e arr.*
Delalande..... *Mamers.*
Pinguet...... *Saint-Calais.*
Laurence..... *La Flèche.*

SEINE.

(Voyez page 960.)

SEINE-ET-MARNE.

R. gén. DAMEMME ✻. *Melun.*
R. part. Dufresne..... *Coulommiers.*
Petit (Pierre).. *Meaux.*
Ethys de Corny. *Fontainebleau.*
De Boullogne.. *Provins.*
Percep. Gaidelin...... *Melun.*
Cantelou...... *Coulommiers.*
Lucy........ *Meaux.*
Latouche..... *Fontainebleau.*
Desnoyers..... *Provins.*

SEINE-ET-OISE.

R. gén. SAILLARD ✻.. *Versailles.*
R. part. Saint-Laurent.. *Corbeil.*
Petit (Hercule). *Étampes.*
Ponsard ✻... *Mantes.*
Ouvré ✻..... *Pontoise.*
R. part. Pourcet de Sahune...... *Rambouillet.*
Percep. Ballan....... *Versailles.*
Maignan..... *Corbeil.*
Pillas........ *Étampes.*
Deslandres.... *Mantes.*
Acard........ *Pontoise.*
Dubuisson.... *Rambouillet.*

SEINE-INFÉRIEURE.

R. gén. DE GERMINY (C ✻), *à Rouen.*
R. part. D'Houdetot (O ✻)..... *Le Havre.*
Mouquet..... *Dieppe.*
Loche ✻..... *Yvetot.*
Pougin de Maisonneuve... *Neufchâtel.*
Percep. Reizet....... *Rouen, 1er arrond.*
Le Picard..... — *2e arrond.*
Raindre...... — *3e arrond.*
Fouché....... — *4e arrond.*
De Chirée.... — *5e arrond.*
Groult....... — *6e arrond.*
Rouher...... *Le Havre, 1er arr.*
Gasson...... *Le Havre, 2e arr.*
Rebsomen ✻.. *Dieppe.*
Desjonquières.. *Neufchâtel.*
D'Hardancourt. *Yvetot.*

SÈVRES (DEUX).

R. gén. EURYALE DE GIRARDIN... *Niort.*
R. part. Aude........ *Bressuire.*
Tartenson fils.. *Parthenay.*
Kellermann... *Melle.*
Percep. Vallée....... *Niort.*
Jarry........ *Bressuire.*
Servant....... *Parthenay.*
Paillet....... *Melle.*

SOMME.

R. gén. LE MERCIER DE NERVILLE (O ✻), *à Amiens.*
R. part. Taigny....... *Abbeville.*
Duclésieux.... *Doullens.*
Dolfus....... *Péronne.*
Moussette... *Montdidier.*
Percep. Brissaud..... *Amiens, 1er arr.*
Dieulouard.... — *2e arrond.*
Delanoy...... — *3e arrond.*
Amidien-Duclos...... *Abbeville, 1er arr.*
Pesquidous.... *Abbeville, 2e arr.*
Desombre.... *Doullens.*
Pollet....... *Péronne.*
Bonard...... *Montdidier.*

TARN.

R. gén. D'ORIENT DE BELLEGARD ✻. *Alby.*
R. part. Bataithou ✻.. *Castres.*
Bachelier d'Agès........ *Gaillac.*
Mercier...... *Lavaur.*
Percep. Dupuy....... *Alby.*
Gayzard...... *Castres, 1er arrond.*
Périlhou...... *Castres, 2e arrond.*
Durand...... *Gaillac.*
Guiraud...... *Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE.

R. gén. COUDERC DE ST-CHAMANS *Montauban.*
R. part. Salives........ *Castel-Sarrazin.*
Portal....... *Moissac.*
Percep. Jeanty St-Geniès....... *Montauban, 1er ar.*
Londios-Boisclair....... *Montauban, 2e ar.*
Ravaisson.... *Castel-Sarrazin.*
Dartaud...... *Moissac.*

VAR.

R. gén. LITTARDI ✻.. *Toulon.*
R. part Isnard fils.... *Grasse.*
Colle........ *Draguignan.*
Baron d'Esclans. *Brignolles.*
Percep. Pellicot...... *Toulon.*
Charpin...... *Grasse.*
Dowling..... *Draguignan.*
Bonnard...... *Brignolles.*

VAUCLUSE.

R. gén. VERDET...... *Avignon.*
R. part. Commandré... *Apt.*
Laponterie.... *Orange.*
Boissier...... *Carpentras.*
Percep. Rey......... *Avignon.*
Brémont..... *Apt.*
De Parron.... *Orange.*
Féraud....... *Carpentras.*

VENDÉE.

R. gén. ALBIN REYNIER ✻. *Nap.-Vendée.*
R. part. Duponchel... *Sables-d'Olonne.*
Admyrauld... *Fontenay.*
Percep. Brunel....... *Napoléon-Vendée.*
Germain...... *Sables-d'Olonne.*
Percep. Laval........ *Fontenay.*

VIENNE.

R. gén. DE GOVE ✻.. *Poitiers.*
R. part. Gaultier-Laricheric...... *Loudun.*
Suchet....... *Châtellerault.*
Cavaignac.... *Montmorillon.*
Charron-Cathelineau...... *Civray.*
Percep. Delannoy..... *Poitiers.*
Lecor........ *Loudun.*
Gaultron..... *Châtellerault.*
Babert-Jullet.. *Montmorillon.*
Bourdier..... *Civray.*

VIENNE (HAUTE).

R. gén. BOYSSON..... *Limoges.*
R. part. Desfourniels.. *Bellac.*
Faure........ *Rochechouart.*
D'Audiffret... *Saint-Yrieix.*
Percep. Maleplane.... *Limoges, div. nord.*
Theulier..... *Limoges, div. sud.*
Rougeot...... *Bellac.*
De la Brunerie Fougeras... *Rochechouart.*
Lassagne..... *Saint-Yrieix.*

VOSGES.

R. gén. WOLODKOWIEZ ✻. *Epinal.*
R. part. Pajot........ *Mirecourt.*
Pététin...... *Neufchâteau.*
Robinot de la Pichardais.... *Remiremont.*
Rigaud....... *Saint-Dié.*
Percep. Mougeot...... *Epinal.*
Millot....... *Mirecourt.*
Gallier....... *Neufchâteau.*
N.......... *Remiremont.*
Claudon...... *Saint-Dié.*

YONNE.

R. gén. PETIT....... *Auxerre.*
R. part. Waldner..... *Avallon.*
Rodier....... *Sens.*
Rivaille...... *Joigny.*
Desprez...... *Tonnerre.*
Percep. Noirot....... *Auxerre.*
Destutt de Blanay....... *Avallon.*
Dubois....... *Sens.*
Jousseaume... *Joigny.*
Lemaistre.... *Tonnerre.*

PAYEURS EXTÉRIEURS DU TRÉSOR NATIONAL.

Ces Payeurs sont chargés d'acquitter les dépenses publiques dans les Départemens et les Ports : ils sont nommés par le Président de la République sur la présentation du Ministre des Finances.

Le Ministre règle le nombre et la résidence de leurs Préposés.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
		PREMIÈRE CLASSE.		
B.-du-Rhône.	Marseille......	Falcon ✻........	»	»
Char.-Infér.	La Rochelle....	Le Rouge ✻.....	Ile de Ré. Ile d'Oléron.	Lavialle. Maurisset.
Finistère....	Brest..........	Deschard ✻.....	»	»
Gironde.....	Bordeaux.......	Panckoucke......	»	»
Ille-et-Vil.	Rennes.........	Dubois-Dessauzais ✻.	»	»
Manche.....	Saint-Lô.......	Vandresanne ✻...	»	»
Meurthe.....	Nancy.........	Laurette ✻......	»	»
Morbihan...	Vannes.........	Fasquel ✻.......	Belle-Ile-en-Mer.	Lamy fils.
Moselle.....	Metz..........	Hasslawer ✻.....	»	»
Nord.......	Lille..........	Cochelet ✻......	»	»
Pas-de-Cal..	Arras.........	Roguin ✻.......	Calais.	Sagot.
Rhin (Bas)..	Strasbourg.....	Dauchy ✻.......	»	»
Rhône......	Lyon.........	Blachette ✻.....	»	»
Seine-et-Oise.	Rouen.........	De Joly ✻......	»	»
Seine-Infér.	Versailles.....	Leconte ✻.......	»	»
Var........	Toulon........	Vasilières........	»	»
		DEUXIÈME CLASSE.		
Aisne......	Laon..........	Liédot..........	La Fère.	Walois.
Ardennes...	Mézières......	Faure...........	Givet.	Collardeau.
Calvados....	Caen..........	Léonard (F. Ch.) ✻.	»	»
Côte-d'Or...	Dijon.........	Génin fils........	»	»
Doubs......	Besançon......	Dubard ✻........	»	»
Garonne (H.)	Toulouse......	Rivoyra ✻........	»	»
Hérault.....	Montpellier....	Vialla ✻.........	»	»
Isère.......	Grenoble......	Laydeker ✻......	»	»
Loire-Infér.	Nantes........	Guillon ✻.......	»	»
Maine-et-L.	Angers.......	D'Artaud	»	»
Meuse......	Bar-le-Duc....	Lachaud-Loqueyssie.	»	»
Nièvre......	Nevers........	Chauchard........	»	»
Oise.......	Beauvais......	Lefebvre - Delattre-Deligny ✻.....	»	»
Pyrénées (B.)	Pau...........	De Séroka........	»	»
Rhin (Haut.).	Colmar........	Degrenthe........	»	»
Seine-e-M	Melun........	Mianné St-Firmin ✻	»	»
Somme......	Amiens........	De Boyve	»	»
		TROISIÈME CLASSE.		
Aube.......	Troyes........	Truelle..........	»	»
Aude.......	Carcassonne....	Lemansois-Duprey..	»	»
Charente....	Angoulême.....	Magdelaine.......	»	»
Cher.......	Bourges.......	Blin fils.........	»	»
Corse......	Ajaccio.......	Sébastiani	»	»

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Côtes-du-N.	Saint-Brieuc....	Foucaud.........	»	»
Dordogne...	Périgueux......	Giraud...........	»	»
Eure.......	Evreux.........	Peudefer.........	»	»
Eure-et-Loire	Chartres.......	Tésonière ✻......	»	»
Gard.......	Nîmes..........	Lièvrel ✻........	»	»
Indre-et-Loi.	Tours.........	Grillet ✻........	»	»
Jura.......	Lons-le-Saulnier.	Fougeroux........	»	»
Loiret.....	Orléans........	Piedor...........	»	»
Lot-et-Gar..	Agen..........	De Montpézat.....	»	»
Marne......	Châlons........	De Tarlé.	»	»
Orne.......	Alençon	Cressant.........	»	»
Puy-de-Dôme.	Clermont.......	Falcon fils........	»	»
Pyrénées-Or.	Perpignan......	Simon ✻.........	»	»
Saône-et-Loi.	Mâcon.........	Narat............	»	»
Saône.(H.)	Vesoul........	Léonard (L. J. B.)..	»	»
Sarthe.....	Le Mans.......	Molier ✻........	»	»
Vienne.....	Poitiers.......	De Champs.......	»	»
Vienne. (H.)	Limoges.......	Le Trésor de la Rocque.	»	»
Vosges... ..	Epinal.........	Petibeau ✻.......	»	»
Yonne......	Auxerre........	Miger...........	»	»

QUATRIÈME CLASSE.

DÉPARTEM.	RÉSIDENCES des Payeurs.	NOMS des Payeurs.	RÉSIDENCES des Préposés.	NOMS des Préposés.
Ain........	Bourg.........	Lahérard.........	»	»
Allier.....	Moulins........	De Gauville.......	»	»
Alpes (H.)...	Gap...........	Moriette.........	»	»
Alpes (B.)..	Digne..........	Autric ✻.........	»	»
Ardèche.....	Privas.........	Jouve............	»	»
Ariège.....	Foix..........	Dresch...........	»	»
Aveyron....	Rodez.........	De Bonad ✻......	»	»
Cantal.....	Aurillac........	De Batsalle.......	»	»
Corrèze....	Tulle..........	Levylier..........	»	»
Creuse.....	Guéret........	Ligneau-Grandcour..	»	»
Drôme.....	Valence.......	Labretonnière......	»	»
Gers.......	Auch..........	Dumont-Tourret...	»	»
Indre......	Châteauroux....	De Villiers.......	»	»
Landes.....	Mont-de-Marsan.	Cadilhon.........	»	»
Loire......	Montbrison.....	Levisse de Montigny.	»	»
Loire (H.)..	Le Puy........	Rabier...........	»	»
Loir-et-Cher.	Blois.........	Villers..........	»	»
Lot.......	Cahors........	Serres...........	»	»
Lozère.....	Mende........	Blanquet de Rouville	»	»
Marne (H.).	Chaumont......	Favyer...........	»	»
Mayenne....	Laval.........	Hubault-Delorme...	»	»
Pyrénées (H.)	Tarbes........	Priellé ✻........	»	»
Sèvres (Deux)	Niort.........	Gavet...........	»	»
Tarn.......	Alby..........	Aumassip (O ✻)...	»	»
Tarn-et-Gar.	Montauban.....	Anthime Dupré....	»	»
Vaucluse....	Avignon........	Adéma...........	»	»
Vendée.....	Napoléon-Vendée	Bourdon.........	»	»

ADMINISTRATION
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES,

Rue de Castiglione, 1 *bis*.

M. TOURNUS (O ❋), *Directeur de l'Administration.*

Sous-Directeurs.

M. *Soulery* (O ❋).
M. *Lemercier* (O ❋).
M. *Garnier-Deschesnes* (O ❋).

Le Conseil d'administration tient ses séances le mardi et le vendredi de chaque semaine.
Le bureau des oppositions est ouvert, aux officiers ministériels seulement, tous les jours, de 2 à 4 heures.

BUREAUX PLACÉS SOUS LES ORDRES IMMÉDIATS DE M. LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION.

Bureau du Personnel.

M. Lenir, *Sous-Chef, faisant les fonctions de Chef.*

Organisation de l'administration; préparation du travail pour la nomination aux emplois et l'exécution des arrêtés pris à cet égard par le Ministre ou le Directeur de l'administration; correspondance relative aux employés de tout grade; travail concernant l'admission des postulants, le concours pour le surnumérariat et les examens des surnuméraires; dépouillement et vérification des notes périodiques sur le travail et la conduite des agents dans les départements; formation des listes d'avancement; fixation des cautionnements et de la valeur moyenne des bureaux; prélèvements au profit de la caisse des retraites; renseignements demandés par le Ministre sur les dépenses générales de l'administration; examen et suite des délibérations du Conseil d'administration relatives au personnel, aux dépenses, aux pensions de retraite, aux débets, aux créations et suppressions d'emplois, aux réorganisations de bureaux, aux secours aux veuves et orphelins d'employés, etc.; ouverture des dépêches concernant le personnel et la surveillance générale du service.

Bureau du Contentieux.

M. Combette ❋, *Chef.*

Examen des délibérations du Conseil d'administration en matière contentieuse; instruction des instances devant la Cour de cassation; circulaires et instructions générales; recueil des arrêts et décisions judiciaires et administratives intéressant l'administration; budget des recettes et comparaison des produits; projets de lois ou de décrets; renseignements demandés sur les pétitions adressées au Gouvernement: bibliothèque, archives et matériel; affaires réservées par le Directeur de l'Administration; ouverture des dépêches autres que celles concernant le personnel et la surveillance générale du service.

DIVISIONS PAR MATIÈRES.

Première Division.

M. Soulery (O ❋), *Sous-Directeur.*

M. Schüler ❋, *Chef.*
M. Desmolins ❋, *Chef.*

Surveillance et suite du travail des employés de tous grades dans les départements; dispositions à suivre pour la vérification des comptables: examen des procès-verbaux de vérification de gestion; fixation des débets et apurement des régies; examen des rap-

ports des employés supérieurs sur la gestion de chaque comptable; suite à donner aux rapports de l'inspection générale des finances; application de la responsabilité encourue par les receveurs et les employés supérieurs; cautionnements en immeubles des conservateurs des hypothèques; congés, pensions de retraite, secours aux veuves et orphelins d'employés; suite des ordres pour les installations et les mouvements des employés; examen et transmission à la dette inscrite des pièces relatives aux cautionnements en numéraire; budget et ordonnancement des dépenses; révocations et mesures disciplinaires; créations et suppressions d'emplois; réorganisation des bureaux.

Timbre. — Surveillance de l'atelier général; contraventions et amendes autres que celles appartenant aux attributions de la 2e Division; dommages et intérêts adjugés à l'Etat; frais de justice, de poursuites et d'instances.

Deuxième Division.

M. Lemercier (O ✱), *Sous-Directeur.*

M. Boulanger ✱, *Chef.*
M. Chardon, *Chef.*

Droits d'enregistrement sur les actes civils, publics et sous seings-privés; contraventions aux lois sur cette partie des droits, ainsi que sur le notariat, le Code de commerce, etc.; droits d'enregistrement sur les actes judiciaires, extra-judiciaires et administratifs; droits sur les mutations par décès; droits de sceau attribués au Trésor; greffes et hypothèques.

Troisième Division.

M. Garnier-Deschesnes (O ✱), *Sous-Directeur.*

M. Lambert ✱, *Chef.*
M. Baleste ✱, *Chef.*
M. Valleray, *Chef.*
M. Martin, *Chef.*

Domaines de l'Etat, leur régie, leur conservation, leur aliénation, quand ils ne sont pas affectés à un service public; discussion de toutes les questions de propriété concernant l'Etat; acquisitions et échanges d'immeubles pour le compte de l'Etat; décomptes d'acquéreurs; lais et relais de mer; îles et îlots; biens séquestrés; successions vacantes; biens sans maîtres; successions en déshérence; épaves; comptes à rendre des anciennes saisies réelles; rentes et créances dues à l'Etat; vente du mobilier de l'Etat et de toutes les objets inutiles aux différens ministères; vente des objets déposés dans les greffes; inventaires annuels et accidentels des mobiliers appartenant à l'Etat, aux départemens et aux etablissements publics; questions de propriété relatives aux bois et forêts de l'Etat; droit d'usage, cantonnements, recouvrements des produits forestiers et de la pêche; anciens domaine extraordinaire; transmission des dotations; surveillance des droits de retour au profit de l'Etat; domaines engagés et échangés, etc.

Conseil pour le Contentieux. { M. Gaudry ✱, M. Charrié, } *Avocats à la Cour d'appel de Paris.*

OFFICIERS ET AGENTS DE L'ADMINISTRATION.

M. Moutard-Martin, *Avocat à la Cour de cassation.*
M. Chaix-d'Est-Ange (O ✱), *Avocat à la Cour d'appel de Paris.*
M. Pouget ✱ (Auguste), M. Gressier, } *Avocats suppléants.*
M. Chatelain, *Notaire.*
M. Denormandie ✱, *Avoué au Tribunal de première Instance.*
M. Gréterin, M. de Valcourt, } *Architectes.*
M. Noverre deSéricourt, *Agent de change.*

DIRECTEURS, INSPECTEURS ET VÉRIFICATEURS
DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Nota. Les Vérificateurs n'ont pas de résidence fixe.

AIN.

Direct. Dubuisson . . . . . *Bourg.*
Insp. Guillemot. . . . . . *Bourg.*
Vérif. Gay, Lacroix, Dupré, Masson.

AISNE.

Direct. Saint-Amour. . . . *Laon.*
Insp. Chenantais. . . . . *Laon.*
Vérif. Bussière, Violette, Cherpin, Garnier, Poupardin-du-Rivage.

ALLIER.

Direct. Defougères. . . . . *Moulins.*
Insp. Chantron. . . . . *Moulins.*
Vérif. Boussard d'Hauteroche, Cournot. Sarlat.

ALPES (BASSES).

Direct. Dubloc. . . . . . . *Digne.*
Insp. Bucelle. . . . . . . *Digne.*
Vérif. Gariel, Miane, Duperron.

ALPES (HAUTES).

Direct. Gillot. . . . . *Gap.*
Insp. Gravier. . . . . . . *Gap.*
Vérif. Olivo, Bayle.

ARDÈCHE.

Direct. Rudelle. . . . . . *Privas.*
Insp. Lacarrière. . . . . *Privas.*
Vérif. Blein, Boulzaguet, Dumas.

ARDENNES.

Direct. Faucheux . . . . . *Mézières.*
Insp. Leroyer . . . . . . *Mézières.*
Vérif. Beudant, Parisot, Ducret.

ARIÉGE.

Direct. Bourjade. . . . . . *Foix.*
Insp. Delcamp. . . . . . *Foix.*
Vérif. Leschenault, Fauré.

AUBE.

Direct. Tailhardat. . . . . . *Troyes.*
Insp. Eparvier. . . . . . . *Troyes.*
Vérif. Tétiot-Desmartinais, Moutaudon-Bousseresse, Begon-Delarouzière, Bocquillon.

AUDE.

Direct. Terrin-Lamotte. . . *Carcassonne*
Insp. Limal. . . . . *Carcassonne*
Vérif. Adéma, Roche, Moynier.

AVEYRON.

Direct. Flour SaintGenis ✻. *Rodez.*
Insp. Mannoury. . . . . . *Rodez.*
Vérif. Rivière, Rabejac, Delmas, Saladin, Auzias.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct. Simon ✻ . . . . . *Marseille.*
Insp. Onic. . . . . *Marseille.*
Dieuloufet. . . . . *Aix.*
Vérif. Gouirand, Menut, Pagès.

CALVADOS.

Direct. Bauny de Récy ✻. . . *Caen.*
Insp. Carnot. . . . . *Caen.*
Vérif. Mutinot, Collibeaux, Le Royer, Phétu, Mabire.

CANTAL.

Direct. Bayle ✻. . . . . . *Aurillac.*
Insp. Faure . . . . *Aurillac.*
Vérif. Bonnefon, Milleret, Ligey.

CHARENTE.

Direct. Jeantin. . . . . . . *Angoulême.*
Insp. Dupont de Ligonnès. *Angoulême.*
Vérif. Navarre, Pradignat, Petit, Arlan de Lamothe.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. Magnan . . . . . . *La Rochelle.*
Insp. Chevalier de Puilboreau. . . . . . *La Rochelle.*
Vérif. Chalus, Delage de Luget, Boffinet, de Gyvès, Thevenin.

CHER.

Direct. Royanez ✻. . . . . *Bourges.*
Insp. Celeyron . . . . . *Bourges.*
Vérif. Poisson, Fauvelle, Briot.

CORRÈZE.

Direct. Grésy. . . . . *Tulle.*
Insp. De Valon. . . . . . *Tulle.*
Vérif. Chambon, Devillèle, Beauregard.

CORSE.

Direct. Ricci. . . . . *Ajaccio.*
Insp. Lucchetti. . . . . . *Ajaccio.*
Vérif. Casabianca, Roncajola, Levie.

CÔTE-D'OR.

Direct. Rousset ✻. . . . . *Dijon.*
Insp. De Chateigner . . . *Dijon.*
Vérif. Henry, Chervet, Collin, Bazard, Laude.

CÔTES-DU-NORD.

Direct. Grangier. . . . . . . *St-Brieuc.*
Insp. Martel. . . . . *St-Brieuc.*
Vérif. Eyriniac, Girard, Dugenet, Brugalières.

CREUSE.

Direct. Longer. . . . . . . *Guéret.*
Insp. Raveau ✻. . . . . *Guéret.*
Vérif. Martignon, Regnauld, Forget.

DORDOGNE.

Direct. Galabert d'Haumon ✻. *Périgueux.*
Insp. Roger-Dubos. . . . *Périgueux.*
Vérif. Derez, Magnaud, Rémérand, Jaubert.

DOUBS.

Direct. Clerget. . . . . . . *Besançon.*
Insp. Mou de Sixte. . . . *Besançon.*
Vérif. Grand, Thomas, Collangettes.

DRÔME.

Direct. Gondinet. . . . . . *Valence.*
Insp. Gagnière. . . . . . *Valence.*
Vérif. Dalmas, Bith, Laurans.

EURE.

Direct. Tétiot-Desmartinais ✻. *Evreux.*
Insp. Noël. . . . . *Evreux.*
Vérif. Fanton d'Andon, Mignon, Raveneau, Lebourguignon-Duperré, Hubert.

EURE-ET-LOIR.

Direct. Cordier de la Glairie *Chartres.*
Insp. Petit. . . . . *Chartres.*
Vérif. Miché de la Baume, Bourdel, Demachy, Gerbault.

FINISTÈRE.

Direct. Vosniey. . . . . . *Quimper.*
Insp. Dufeigna. . . . . . *Quimper.*
Vérif. Quinefault, Delange, Bloyet-Ausquer.

GARD.

Direct. Blanchard. . . . *Nimes.*
Insp. Roy. . . . . *Nimes.*
Vérif. Gorsse, Estays, Delapierre, Guillaumont, Marquès-Duluc.

GARONNE (HAUTE).

Direct. Chalvet ✻. . . . . *Toulouse.*
Insp. Huet. . . . . *Toulouse.*
Vérif. Carrière, Cabantous, Dalayrac, Vidal, Caze.

GERS.

Direct. Follope . . . . . . *Auch.*
Insp. Bordarier. . . . . . *Auch.*
Vérif. Senspustous, Dequen, Bonnefoy.

GIRONDE.

Direct. Calmon ✻. . . . . . *Bordeaux.*
Insp. Lebaron. . . . . . *Bordeaux.*
Vérif. Gourg, Degrange-Touzin, Hecbecq, Terrats, Brugère-Dupuy, Machelard.

HÉRAULT.

Direct. Ginoux ✻. . . . . *Montpellier.*
Insp. Marisy. . . . . *Montpellier.*
Vérif. Branche, Mestre, Vayssié, d'Hauteville.

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. Defermon ✻. . . . *Rennes.*
Insp. Feildel . . . . . . *Rennes.*
Vérif. Rabot, Guérault, Rimasson, Desbordes.

INDRE.

Direct. De Brettes . . . . *Châteauroux.*
Insp. Doré. . . . . *Châteauroux.*
Vérif. Lefebvre, Palierne, Enoul de la Chenelière.

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. Attiret-Manneville ✻ *Tours.*
Insp. Martin . . . . *Tours.*
Vérif. Martel, Dabancourt, Roussel, Bourin.

ISÈRE.

Direct. Amye. . . . . *Grenoble.*
Insp. Cotteret. . . . . . *Grenoble.*
Vérif. Magnan, Michoudet, Magnin, Gagnon, Charbonnier, Lestellet.

JURA.

Direct. Harpin ✻. . . . *Lons-le-Sauln.*
Insp. Clerc . . . . . . *Lons-le-Sauln.*
Vérif. Marcland, Moreau, Misserey, Parent.

LANDES.

Direct. Petit. . . . . *M.de Marsan.*
Insp. Harmand . . . . . *M.de Marsan.*
Vérif. Champetier de Ribes, Auvé.

LOIR-ET-CHER.

Direct. Forget ✻. . . . *Blois.*
Insp. Lemazurier . . . . *Blois.*
Vérif. Saint Bauzille, Busson, Torio.

LOIRE.

Direct. Clément. . . . . . *Montbrison.*
Insp. Jehly. . . . . *Montbrison.*
Vérif. Amadieu, Maisonobe, Imberdis.

LOIRE (HAUTE).

Direct. Boitteux. . . . . . *Le Puy.*
Insp. Lavigne. . . . . . . *Le Puy.*
Vérif. Bergeron, Pascalis, Champanhet.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. Girard ✻. . . . . *Nantes.*
Insp. Duprelle. . . . . . *Nantes.*
Derruppé. . . . . . *Ancenis.*
Vérif. Chiron du Brossay, Pontallié, Billette de Villeroche.

LOIRET.

Direct. Legrand ✻. . . . . *Orléans.*

Insp. Lejeune. . . . . . *Orléans.*
Vérif. Olier, Ferlat, Dumaine, Beaupoil de Sainte-Aulaire.

LOT.

Direct. Cavaignac ❋ . . . *Cahors.*
Insp. Roche . . . . *Cahors.*
Vérif. Cellerier, Fournié, Maussier.

LOT-ET-GARONNE.

Direct. Alayrac. . . . . . *Agen.*
Insp. Garaud. . . . . . . *Agen.*
Vérif. Lacan, Lacassaigne, Marchant, Dupuy.

LOZÈRE.

Direct. Laruelle. . . . . . *Mende.*
Insp. Chenevière. . . . . *Mende.*
Vérif. Guiran, Ribot.

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. Lebœuf ❋. . . . . *Angers.*
Insp. Durivau . . . . . . *Angers.*
Vérif. Escalier de Ladevèze, Laget-Duclaux, Dovalle, Poinçon de la Blanchardière.

MANCHE.

Direct. De la Mariouze . . *Saint-Lô.*
Insp. Choppin. . . . . . *Saint-Lô.*
Vérif. Regnard, Simonin, Cellier de Starnor, Regnault, Thouroude.

MARNE.

Direct. André de Breuil. . *Châlons.*
Insp. Rain . . . . *Châlons.*
Vérif. Amat, Cauchie, Viville, Guignet, Maurel

MARNE (HAUTE).

Direct. Gay. . . . . *Chaumont.*
Insp. Chezjean. . . . . . *Chaumont.*
Vérif. Testu, Boilletot, Perronne.

MAYENNE.

Direct. Lefèvre St-Eglan. . *Laval.*
Insp. Defermon . . . . . *Laval.*
Vérif. Liot, Demongeot de Confevron, Saint-Marc.

MEURTHE.

Direct. Willard ❋. . . . . *Nancy.*
Insp. Perrin . . . . *Nancy.*
Brevillier. . . . . . *Lunéville.*
Vérif. Oudot, Pillement, Meschini, Gombault.

MEUSE.

Direct. Hallez. . . . . . . *Bar-le-Duc.*
Insp. Lacretelle . . . . . *Bar-le-Duc.*
Vérif. Vannetelle, Fréchou, Chauchat, Garsonnet.

MORBIHAN.

Direct. Bauny de Récy . . *Vannes.*
Insp. Rouvin. . . . . . . *Vannes.*
Vérif. Laisné, Le Toullec, Leroy, Bezard.

MOSELLE.

Direct. Cunier. . . . . . *Metz.*
Insp. Mathieu . . . . . *Metz.*
Vérif. Bouchez, Thomas, Ostermeyer.

NIÈVRE.

Direct. Arnaud. . . . . . . *Nevers.*
Insp. Sallot-Desnoyers . *Nevers.*
Vérif. Devez, Chambaud, Hablot.

NORD.

Direct. Viellard . . . . . . *Lille.*
Insp. Morillot ❋ . . . . *Lille.*
Vérif. Waymel, Suchet, Poissonnier, Walter, Lambert, Duponchel, Honoré.

OISE.

Direct. De la Bouglise. . . *Beauvais.*
Insp. Buquin. . . . . . *Beauvais.*
Vérif. Bordes, Delacourtie, Maisondieu, Lespinette, Bouic.

ORNE.

Direct. Avril. . . . . *Alençon.*
Insp. Méandre-Lapouyade. *Alençon.*
Vérif. De Neufville, Lemeunier-Martinière, Lenoir, Préau, Lefaure.

PAS-DE-CALAIS.

Direct. Derbigny ❋ . . . *Arras.*
Insp. Pfender. . . . . . *Arras.*
Vérif. De Pelet, Laisné, St-Bauzille, Boulle, Coquillard, Sautel.

PUY-DE-DÔME.

Direct. Barrière . . . . . . *Clermont.*
Insp. Pontagnier de Benoid. . . . . *Clermont.*
Vérif. Pajot, Holié, Hébray, Danzas, Cureyras.

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct. Lenir. . . . . . . *Pau.*
Insp. Champetier de Ribes. *Pau.*
Vérif. Ducosquer-Riou, Delinage, Berthier, N.....

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct. Ceillier . . . . . . *Tarbes.*
Insp. Fabre. . . . . *Tarbes.*
Vérif. Duhoureau, Gay.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Direct. Thiébauld . . . . *Perpignan.*
Insp. Adamoli . . . . . . *Perpignan.*
Vérif. Saisset, Pons.

RHIN (BAS).

Direct. Fix ❋. . . . . . . *Strasbourg.*
Insp. Gougeon. . . . . . *Strasbourg.*
Vérif. Brunement, Peigné, Blondeau, Yves, Ribotta.

RHIN (HAUT).

Direct. D'Origny . . . . . *Colmar.*
Insp. Harmand. . . . . . *Colmar.*

Vérif. Roland, Kuss, Bonnet, Michel.

RHÔNE.

Direct. Masson. . . . . . . *Lyon.*
Insp. Guironnet de Massas. . . . . *Lyon.*
Maret. . . . . . . *Villefranche.*
Vérif. Deguin, Moussours, Viellard-Baron

SAÔNE (HAUTE).

Direct. Ladrague. . . . . . *Vesoul.*
Insp. Chirol. . . . . . . *Vesoul.*
Vérif. Bouygues, Danzas, Laden.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. Bournel ❋ . . . . *Mâcon.*
Insp. Girard-Labrely. . . *Mâcon.*
Vérif. Faure, Febvre, Petit, Portanier, Roccas.

SARTHE.

Direct. Allain. . . . . *Le Mans.*
Insp. Guerrier . . . . . *Le Mans.*
Vérif. Masson, Hucher, Bernet-Rollande, Besson.

SEINE. *Voyez* p. 953.

SEINE-ET-MARNE.

Direct. Daviaud ❋. . . . . *Melun.*
Insp. Hamel. . . . . . . *Melun.*
Vérif. Calvel, Canat, Périès, Michel, Bertucat.

SEINE-ET-OISE.

Direct. Chardon . . . . . . *Versailles.*
Insp. Moreau de Vormes. *Versailles.*
Vérif. Macquet, Leduc, Daviaud, Aubrelicque, Cambray, Paguelle.

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. Fallot ❋. . . . . . *Rouen.*
Insp. Lucotte. . . . . . . *Rouen.*
Vérif. Juhellé, Herbet, Quesnel, Montandon, Souplet, Brichet, Garnier.

SÈVRES (DEUX).

Direct. Lebouteiller. . . . *Niort.*
Insp. Delaporte. . . . . . *Niort.*
Vérif. Pourquery de la Bigotie, Pouyade, Delange.

SOMME.

Direct. De Bermond. . . . *Amiens.*
Insp. Lallement. . . . . *Amiens.*
Vérif. Lendormy, Bourgeois, Autier, Landouzy, d'Houdain.

TARN.

Direct. De Baude . . . . . *Albi.*
Insp. Charles. . . . . . *Albi.*
Vérif. Lapergue, Biscons, Touren.

TARN-ET-GARONNE.

Direct. Rupin . . . . *Montauban.*
Insp. Coffinhal-Laprade. *Montauban.*
Vérif. Josse, Pujol, Carla.

VAR.

Direct. Pigornet. . . . . . *Draguignan.*
Insp. Conchon. . . . . . *Draguignan.*
Vérif. Fabre, Laveirarié, Levavasseur, Jacotot.

VAUCLUSE.

Direct. Gleize. . . . . . . *Avignon.*
Insp. Benet. . . . . *Avignon.*
Vérif. Brunel, Flach, Maupoint de Vandeul.

VENDÉE.

Direct. Roussel. . . . . . . *Napoléon-V.*
Insp. Delaville . . . . . . *Napoléon-V.*
Vérif. Lansier, Dumont, Lemarchand.

VIENNE.

Direct. Loreau ❋ . . . . . *Poitiers.*
Insp. Degrange de Martigac. *Poitiers.*
Vérif. Adam, Allain, Clément.

VIENNE (HAUTE).

Direct. Rouillé. . . . . . . *Limoges.*
Insp. Pasquier. . . . . . *Limoges.*
Vérif. Coudert, Delachaumette, N. . . .

VOSGES.

Direct. Boespflug. . . . . . *Epinal.*
Insp. Lançon. . . . . . . *Epinal.*
Vérif. Kolman, Michon, Bérard, Trombert.

YONNE.

Direct. Coyn. . . . . *Auxerre.*
Insp. Dachès. . . . . . . *Auxerre.*
Vérif. Dey, Saulnier, Guillaume, Boulangé, Courtaut.

EMPLOYÉS SUPÉRIEURS DE L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES, DÉTACHÉS POUR LE SERVICE DE L'ALGÉRIE.

Directeur à Alger.
M. Fabre ❋.

Inspecteur.
M. Millochin ❋, à Constantine, *chef de service.*

Vérificateurs. MM.
Bex, *chef de service*, à Oran.
Lanet.
Capifali.
Serieyx.
Degrand.
Viviez.
Roubière.
De Taverne.
Morel.
Sudré.
Lecointe.
Ducoin.
Vigier.
Colin.
Boyer.
Carayol.
Clerc.
Batherosse.

CONSERVATEURS DES HYPOTHÈQUES. Messieurs,

AIN.

Lebreton. . . Belley.
Bertet.. . . . Bourg.
Morin. . . . Gex.
Beroud. . . . Nantua.
Boucherie. . Trévoux.

AISNE.

Pinart. . . . Chât.-Thierry.
Delattre. . . Laon.
Dehau.. . . . St-Quentin.
Davésiès de Pontès . . Soissons.
Masson de Longpré . Vervins.

ALLIER.

Grasson . . . Gannat.
Grand . . . . Cusset.
Lion. . . . . Montluçon.
Péru. . . . . Moulins.

ALPES (BASSES).

Berard. . . . Barcelonette.
Torterue. . . Castellane.
Eyssautier. . Digne.
Bolland . . . Forcalquier.
Lambert-d'Hautefare. Sisteron.

ALPES (HAUTES).

Rey . . . . . Briançon.
N. . . . . . . Embrun.
Chauvet. . . Gap.

ARDÈCHE.

Agnely. . . . Largentière.
Bourras. . . . Privas.
Dumaine . . Tournon.

ARDENNES.

François fils. Charleville.
Delangle. . . Rethel.
Corbet. . . . Rocroy.
Dumollard. . Sédan.
Gendron. . . Vouziers.

ARIÉGE.

Lasbaysses. . Foix.
Lesueur . . Pamiers.
Peyras. . . . St-Girons.

AUBE.

Noirey. . . . Arcis-s.-Aube
Chauvet. . . Bar-s.-Aube.
Dividis. . . . Bar-sur-Seine
Petit. . . . . Nog.-s.-Seine.
Couttolenc. . Troyes.

AUDE.

Roques. . . . Carcassonne.
Fourcade. . . Castelnaudary.
Vincens . . . Limoux.
Gache. . . . . Narbonne.

AVEYRON.

Hedde. . . . Espalion.
Artault de Tauriac. . Milhau.
Lobinhes. . . Rodez.
Verchin. . . St-Affrique.
Poinssot. . . Villefranche.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Méniolle - d'Hauthuille Aix.
Chabrier. . . Marseille.
Bourjat. . . . Tarascon.

CALVADOS.

Pillion. . . . Bayeux.
Bonneville. . Caen.
Desmoutiers . Falaise.
Bonnejoy. . . Lisieux.
Lecordier . . Pont-l'Évêque
Lesueur. . . . Vire.

CANTAL.

Bouygues. . . Aurillac.
Noyer. . . . Mauriac.
Andrieu . . . Murat.
Loussert . . . Saint-Flour.

CHARENTE.

Picot. . . . . Angoulême.
Doucet. . . . Barbezieux.
Larget . . . . Cognac.
Mars. . . . . Confolens.
Verdal. . . . Ruffec.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Labroüe . . . Jonzac.
Boudat. . . . La Rochelle.
Aillery. . . . Marennes.
Levallois fils. Rochefort.
Delaville. . . St-J. d'Angely
Casses. . . . Saintes.

CHER.

Tatareau. . . Bourges.
Demonferrand Saint-Amand.
Clais. . . . . Sancerre.

CORRÈZE.

Bordes. . . . Brive.
Duval . . . . Tulle.
Laveis. . . . Ussel.

CORSE.

Bastelica. . . Ajaccio.
Casanova. . . Bastia.
Fraysse de la Condamine. Calvi.
Herpin. . . . Corte.
Chabenat. . . Sartène.

CÔTE-D'OR.

Collas. . . . Beaune.
Jourdheuille Châtillon-s.-S.
Dupuy. . . . Dijon.
Guillot de Juilly. . . . . . Semur.

CÔTES-DU-NORD.

Pollet.. . . . Dinan.
Puniet. . . . Guingamp.
Révérend - Dumesnil. . . Lannion.
Moizan. . . . Loudéac.
Ponsard . . . St-Brieuc.

CREUSE.

Caze . . . . Aubusson.
Blondel. . . . Bourganeuf.
Faure . . . . Chambon.
Piat . . . . . Guéret.

DORDOGNE.

Vigier de Gaston. . Bergerac.
Vivès . . . . Nontron.
Lalande. . . Périgueux.
Limousin. . . Ribérac.
Lasserre. . Sarlat.

DOUBS.

Berlet. . . . Baume.
Barbier.. . Besançon.
Duparge. . . Montbéliard.
Huet. . . . . Pontarlier.

DRÔME.

Besson. . . . Die.
Arnal . . . . Montélimart.
Lachau. . . . Nyons.
Moutier. . . Valence.

EURE.

Demay. . . . Les Andelys.
Bas. . . . . Bernay.
Virte. . . . . Evreux.
Moricet . . . Louviers.
Cisternes . . Pontaudemer.

EURE-ET-LOIR.

Magnan . . . Chartres.
Ouzaneau. . Châteaudun.
Boulez . . . Dreux.
De St.-Quantin. . . . Nog.-le-Rotrou

FINISTÈRE.

Le Redde. . Brest.
Lebas.. . . . Châteaulin.
Degennes. . Morlaix.

Avril. . . . . Quimper.
Chotard. . . . Quimperlé.

GARD.

Craponne. . . Alais.
De Delmas. . Nîmes.
Albouy. . . . Uzès.
Maudet. . . . Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Miran. . . . Muret.
Ferran. . . . Saint-Gaudens.
Constans. . . Toulouse.
Joreau. . . . Villefranche.

GERS.

Dussercle . . Auch.
Plieux fils. . Condom.
Agasson . . . Lectoure.
Costecaude. . Lombez.
Lussan. . . . Mirande.

GIRONDE.

Dellac. . . . Bazas.
Boisset. . . . Blaye.
Morillot. . . Bordeaux.
Lafargue. . . La Réole.
Lebon . . . . Lesparre.
Lajoye. . . . Libourne.

HÉRAULT.

Donnet. . . . Béziers.
Jaubert. . . . Lodève.
Crabère . . . Montpellier.
Rafaillac-Lagrimardie. Saint-Pons.

ILLE-ET-VILAINE.

Leconte. . . . Fougères.
Menet. . . . . Montfort.
De Trémaudan. Redon.
Henry . . . . Rennes.
Boscher. . . . Saint-Malo.
Lepelletier – D'Angoville Vitré.

INDRE.

Colombet. . . Châteauroux.
Chauveau-Lagarde. . . Issoudun.
Dumonteil – Laterrière. . Blanc (Le).
Sanial-Dufay. Châtre (La).

INDRE-ET-LOIRE.

Demonchy. . Chinon.
Dubois. . . . Loches.
Pecoul. . . . Tours.

ISÈRE.

Chuzin. . . . Bourgoin.
Paradis. . . . Grenoble.
Mauquest de La Motte. St-Marcellin.

Colin . . . Vienne.

JURA.

Blondeau. . . Arbois.
Delaporte. . . Dôle.
Chouffour . . Lons-le-Sauln.
Frèze. . . . . St-Claude.

LANDES.

Dufourcq. . . Dax.
Castelnau. . . Mt-de-Marsan.
Dusault. . . Saint-Sever.

LOIR-ET-CHER.

Corbin. . . . Blois.
Richard. . . Romorantin.
Prieur. . . . Vendôme.

LOIRE.

Gautier. . . . Montbrison.
Arnault . . . Roanne.
Odde Duvillars. . . . Saint-Etienne.

LOIRE (HAUTE).

Foussat. . . . Brioude.
Prudhomoz. Puy (Le).
Torrent . . . Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Willaume . . Ancenis.
Champanhet. Châteaubriant.
Bertin . . . . Nantes.
Guichet . . . Paimbœuf.
Lechevalier. . Savenay.

LOIRET.

Delasalle. . . Gien.
Cardonne. . . Montargis.
Pons. . . . . Orléans.
Lemire. . . . Pithiviers.

LOT.

Caviole. . . . Cahors.
Delpon. . . . Figeac.
Davet. . . . . Gourdon.

LOT-ET-GARONNE.

Verdier. . . . Agen.
Texier. . . . Marmande.
Monate. . . Nérac.
Vaissié. . . . Villeneuve.

LOZÈRE.

Crouzon. . . . Florac.
Vaissié. . . . Marvejols.
Boyer. . . . Mende.

MAINE-ET-LOIRE.

Perou. . . . Angers.
Martin. . . . Baugé.
Ridreau . . . Beaupréau.
Eonnet. . . . Saumur.

Poirier . . . Segré.

MANCHE.

Robin. . . . Avranches.
Levavasseur . Cherbourg.
Fresné. . . . Coutances.
Collibeaux fils. Mortain.
Conchon-Lamazière. . . Saint-Lô.
Humphry-Duclos. . . . Valognes.

MARNE.

Eparvier. . . Châlons.
Benoist. . . . Epernay.
Galdemar . . Reims.
Martin. . . . St-Menehould
Benezet. . . . Vitry-le-Franç.

MARNE (HAUTE).

Harmand . . Chaumont.
Trullard. . . Langres.
Borel fils. . . Vassy.

MAYENNE.

Abraham . . Chât. Gonthier.
Neveud . . . Laval.
Durand. . . . Mayenne.

MEURTHE.

Depéronne fils Lunéville.
Boulangé. . . Nancy.
Marchal. . . Sarrebourg.
Barbelin. . . Toul.
Patenôtre . . Vic.

MEUSE.

Larzillière. . Bar.
Dubois de St-Vincent. . . Montmédy.
Lamy . . . . St-Mihiel.
Geoffroy fils. Verdun.

MORBIHAN.

Dohin – Du-Quesney. . Lorient.
Dahirel. . . . Ploërmel.
Miché de la Beaume. . Pontivy.
Vezian. . . Vannes.

MOSELLE.

Gougeon fils. Briey.
Bouchez . . . Metz.
Steiner. . . . Sarreguemines
Boistard. . . Thionville.

NIÈVRE.

Cunisse. . . . Chât.-Chinon.
Lambert. . . Clamecy.
Venard. . . . Cosne.
Albanel. . . Nevers.

NORD.

Samin. . . . . Avesnes.

Lacaze. . . . Cambray.
Chambert . . Douai.
Follet. . . . Dunkerque.
Leconte . . . Hazebrouck.
Varry . . . . Lille.
Drioton. . . Valenciennes.

OISE.

Puyjalon. . . Beauvais.
Follet. . . . Clermont.
Dangicourt. . Compiègne.
Guérard. . . . Senlis.

ORNE.

Dangicourt. . Alençon.
Paysant. . . . Argentan.
Michel. . . . Domfront.
Deschamps - Destour - nelles. . . Mortagne.

PAS-DE-CALAIS.

Hémart. . . . Arras.
Eyriaud Desvergne. . . Béthune.
Gomier. . . . Boulogne.
Stéculorum. . Montreuil.
Belland. . . . Saint-Omer.
Pollet . . . . Saint-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Marron-Martin. . . . . Ambert.
Normand. . . Clermont.
Valeix. . . . Issoire.
Rabusson de Vaure. . . . Riom.
Amouroux. . Thiers.

PYRÉNÉES (BASSES).

Huet - de - Sourdon. . Bayonne.
Rebeillé. . . Oloron.
Lagrolet. . . Orthez.
Boutoey . . . Pau.
Sauvaud. . . . Saint-Palais.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Ribadeau-Dumas. . . . . Bagnères.
Deshoullières Lourdes.
Fourcade. . . Tarbes.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Casabianca. . Céret.
Cazaubon. . . Perpignan.
Chabert. . . . Prades.

RHIN (BAS).

Leconte. . . Saverne.
Kuss. . . . . Schélestadt.
Demontzey . Strasbourg.
Paris. . . . . Wissembourg.

RHIN (HAUT).

Dagincourt. . Altkirch.
Ceillier. . . . Belfort.
D'Houdain . Colmar.

RHÔNE.

Mottin. . . . Lyon.
Picart . . . . Villefranche.

SAÔNE (HAUTE).

Harpin. . . . Gray.
Mangeot. . . Lure.
Cardot. . . . Vesoul.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Pesson . . . Autun.
Dugé. . . . . Châlon-sur-S.
Pajot. . . . . Charolles.
Rupied . . . . Louhans.
Couchard. . . Mâcon.

SARTHE.

Orieulx. . . . La Flèche.
Fauconnier. . Mans (le).
Augier. . . . Mamers.
Sesboué. . . St-Calais.

SEINE.

Voy. page 953.

SEINE-ET-MARNE.

Leclerc. . . . Coulommiers.
Coopman. . . Fontainebleau.
Aigoin. . . . Meaux.
Taillet. . . . Melun.
Richond. . . Provins.

SEINE-ET-OISE.

Miquel . . . Corbeil.
Perrot. . . . Etampes.
Martin. . . . Mantes.
Bailly . . . Pontoise.
Mausquet-Delamotte. . . Rambouillet.
Ramel ✻. . . Versailles.

SEINE-INFÉRIEURE.

Bénard. . . . Dieppe.
Susane. . . . Le Havre.
Legrand . . . Neufchâtel.
Vallet. . . . Rouen.
Onfray. . . . Yvetot.

SÈVRES (DEUX).

Cleret. . . . Bressuire.
Despiès . . . Melle.
Guille-Desbutes . . . Niort.
Béchu. . . . Parthenay.

SOMME.

Colin. . . . . Abbeville.
Combier. . . Amiens.
Colin. . . . . Doullens.
Philippe Desfontenelles. . Montdidier.
Bourgeois - Duvoyeu. . Péronne.

TARN.

Laval. . . . . Alby.
Séverac . . . Castres.
Vanel . . . . Gaillac.
Fabre . . . . Lavaur.

TARN-ET-GARONNE.

Garreau. . . . Castel-Sarrasin
Lalauze . . . Moissac.
Molette-de - Morangiès . Montauban.

VAR.

Castilhon. . . Brignoles.
Picot. . . . . Draguignan.
Lambruschini Grasse.
Roman. . . . Toulon.

VAUCLUSE.

Amouroux . . Apt.
BoissyDubois Avignon.
Ravoux. . . . Carpentras.
Cournil - Lavergne-Laroche. . . . Orange.

VENDÉE.

Labbé . . . . Napoléon-V.
Millochin. . Fontenay.
Espagniou - Deszille. . . Sables (les).

VIENNE.

Lepot . . . . Châtellerault.
Theuriet. . . Civray.
Perrin. . . . Loudun.
François. . . Montmorillon
Pissis . . . . Poitiers.

VIENNE (HAUTE).

Testu. . . . . Bellac.
Boulanger. . Limoges.
Guillaud . . . Rochechouart.
Bruzac. . . . St-Yrieix.

VOSGES.

Denis . . . Epinal.
Grandjean. . Mirecourt.
Miquelard. . Neuf-Château.
Barjonet. . . Remiremont.
Reibell . . . Saint-Dié.

YONNE.

Boullay. . . Auxerre.
Delavaud. . . Avallon.
Magnan . . . Joigny.
Gaultry . . . Sens.
Belnet . . . Tonnerre.

ADMINISTRATION DES DOUANES ET SELS (1)

Rue Mont-Thabor.

Sont placés dans les attributions de l'Administration des Douanes :

1° L'application du tarif général des Douanes, tant en ce qui concerne la perception des droits sur les marchandises importées et exportées, qu'en ce qui touche aux prohibitions d'entrée et de sortie ;

2° Le recouvrement de la taxe de consommation sur les sels à l'extraction des marais salans, des entrepôts, et des fabriques situées dans le rayon soumis à la surveillance des Douanes, et l'exercice des fabriques de soude ;

3° La perception des droits de tonnage et autres taxes de navigation sur les navires français et étrangers ;

4° L'exécution des lois et règlements relatifs à la police du rayon frontière, au cabotage, aux entrepôts, au transit, à l'emprunt du territoire national ou étranger, aux importations temporaires, aux réimportations, aux primes et draw-back, à la marque de certains produits français, aux traités et conventions de navigation et de commerce, aux rapports commerciaux de la Métropole avec ses colonies et tous autres établissements français hors d'Europe.

L'Administration des Douanes est, en outre, l'auxiliaire de plusieurs autres administrations publiques, et concourt activement, avec elles, à l'exécution des lois et règlements qui se rapportent : 1° à la police maritime, aux sauvetages et aux pêches ; 2° à la police sanitaire et à la perception des droits qui s'y rattachent ; 3° à la police des armes de guerre et à l'arrestation des déserteurs ; 4° à la police des passeports et à celle de la librairie et des gravures importées de l'étranger ; 5° aux droits de garantie sur les ouvrages d'or et d'argent ; à la circulation des boissons, tabacs, poudres à feu, cartes à jouer ; à la surveillance à exercer sur le transport des lettres dans l'intérêt de l'Administration des Postes, etc.

Les brigades actives des douanes forment un corps armé qui concourt à la sûreté des frontières et à toute mesure intéressant l'ordre public. Elles sont organisées militairement et peuvent être appelées, à tout instant, à la défense du pays.

M. Gréterin (C ✻), *Directeur*, rue Neuve-Saint-Roch, 25.

Administrateurs, Membres du Conseil d'Administration.

M. Moreau de Champlieux (O ✻), rue de Sèze, 4.
M. Galot (O ✻), rue de Berlin, 14.
M. Rougelot (O ✻), rue du Havre, 1.

Le Conseil d'Administration, présidé par le Directeur de l'Administration, délibère 1° sur la formation du budget général de l'Administration ; 2° sur toutes les affaires résultant de procès-verbaux de saisie ou de contraventions ; 3° sur les débets des Receveurs, leur responsabilité en matière de crédit, et sur les contraintes à décerner contre les redevables ; 4° sur les demandes en remboursement de droits de toute nature, en allocations de primes et en réfaction de droits pour cause d'avaries ; 5° sur les questions douteuses dans tous les cas d'application des lois, ordonnances et règlements ; dans tous ceux qui ne sont pas prévus ou qui ne sont pas suffisamment définis par ces mêmes lois, ordonnances et règlemens, et sur les instructions générales relatives à leur exécution ; 6° sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration, et qui donnent lieu à une dépense au-dessus de 500 fr. ; 7° sur les créations, déplacements ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions ; 8° sur les suppressions, divisions et créations d'emplois ; 9° sur les nominations, dégradations, révocations, mises à la retraite et réadmissions des employés ; 10° sur la formation annuelle d'un tableau dans lequel sont inscrits les employés des deux services jugés capables d'être promus aux places de Directeurs, Inspecteurs, Sous-inspecteurs et Receveurs principaux de toutes classes.

---

(1) Voyez à l'Administration du département de la Seine, page 963.

Bureau central et du Personnel.

(Placé sous la direction du Directeur de l'Administration.)

M. Denceriez ✻, *Chef.*

Personnel, cautionnements, ouverture et départ des dépêches.

PREMIÈRE DIVISION.

TARIF. — ENTREPÔTS. — NAVIGATION.

M. Rougelot (O ✻), *Administrateur.*

La première Division comprend le tarif, les exceptions au régime général, les traités de commerce; le commerce des colonies françaises, la navigation, les entrepôts, le transit, le cabotage, les pêches, l'avitaillement des navires, la suite des acquits-à-caution, y compris ceux qui concernent les pacages et la circulation des chevaux et bestiaux dans le rayon ou à l'étranger; les états généraux d'importation et d'exportation et la statistique de la marine marchande. L'administrateur est chargé des rapports au conseil d'administration sur les demandes en remboursement de droits, et réduction de droits pour cause d'avaries (l'impôt du sel excepté), ainsi que sur les questions douteuses en matière de tarif. Il correspond avec les Directeurs et autres agens de l'Administration sur tous les objets ci-dessus désignés; sur la formation des états de commerce; sur le retour des marchandises françaises invendues à l'étranger, et sur le régime particulier aux importations d'armes et de librairie, ainsi que sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires.

Premier Bureau.

M. Ramond-Gontaud, *Chef.*

Tarif, ses applications et ses résultats; exceptions; traités de commerce.

Deuxième Bureau.

M. Hadol, *Chef.*

Colonies, navigation, entrepôts, transit, cabotage, pêches, avitaillement des navires, suite des acquits-à-caution, etc.

Troisième Bureau.

M. Perret, *Chef.*

Archives commerciales.

DEUXIÈME DIVISION.

SERVICE GÉNÉRAL.

M. Moreau de Champlieux (O ✻), *Administrateur.*

La deuxième Division comprend le service général, c'est-à-dire la direction et la suite du service qui s'exerce dans les ports et sur les côtes et frontières. L'administrateur est chargé des rapports au conseil sur la formation du Budget général des dépenses de l'administration, sur les créations, déplacemens ou suppressions de bureaux de douanes, ainsi que sur l'extension ou la restriction de leurs attributions; sur les suppressions, divisions et créations d'emplois; sur les dégradations, révocations et mises à la retraite des employés; sur les projets, devis, marchés, baux et adjudications relatifs au service de l'administration. Il correspond avec les Directeurs sur tout ce qu'exige la suite ou l'instruction des affaires relatives au service général.

Premier Bureau.

M. Leroy, *Chef.*

Service des frontières.

Deuxième Bureau.

M. Maire, *Chef.*

Service des ports et côtes.

Troisième Bureau.

M. Coupin ※, *Chef.*

Retraites, matériel, équipement et contrôle des brigades.

Quatrième Bureau.

M. Chaudé, *Chef.*

Ordonnancements; crédits de droits; casernement; impressions, topographie et statistique; instruments de vérification.

TROISIÈME DIVISION.

CONTENTIEUX. — PRIMES. — SELS.

M. Galot (O ※), *Administrateur.*

La troisième Division comprend le contentieux, le service des primes et celui des sels. L'administrateur est chargé des rapports au Conseil d'administration concernant les saisies et contraventions, la responsabilité des comptables en matière de crédits; les contraintes à décerner contre les redevables, et les remboursemens de droits; il correspond avec les Directeurs pour la suite et l'instruction de toutes les affaires relatives à ces branches du service.

Premier Bureau.

M. Rataud ※, *Chef.*

La suite des saisies et contraventions, des affaires concernant les crédits en souffrance, et toutes les questions relatives à l'application des lois en matières contentieuses.

Deuxième Bureau.

M. Clerget ※, *Chef.*

Vérification et liquidation des primes, y compris celles qui concernent les salaisons.

Troisième Bureau.

M. Maillet, *Chef.*

La perception du droit sur les sels, et toutes les questions qui s'y rapportent; les entrepôts particuliers à cette denrée, les salaisons, les fabriques de soude et autres immunités.

Conseil pour le contentieux.
- M. Godard de Saponay ※, *ancien Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, Avocat à la Cour d'appel.*
- M. A. Rendu, *Avocat à la Cour de cassation.*
- M. Allou, *Avocat à la Cour d'appel.*
- M. Thion de la Chaume, *Notaire.*

Médecin honoraire, M. Michel (O ※).

SERVICE DES DOUANES DANS LES DÉPARTEMENTS.

DIRECTION DE DUNKERQUE.

Direct.	De Kolly ※	*Dunkerque.*
Insp.	Boucher-Précourt.	*Dunkerque.*
	Tarayre	*Dunkerque.*
	Tourret	*Hazebrouck.*
	Bonard	*Lille.*
	Prévost	*Armentières.*
	Demeaux	*Lille.*
Rec.pr.	Maréchal ※	*Dunkerque.*
	Faucheur	*Hazebrouck.*
	Dutremblay	*Armentières.*
Rec.pr.	De Marcenay ※	*Lille.*
S.Insp.	Delaëtre	*Dunkerque.*
	Matis	*Dunkerque.*
	Mathorez	*Tourcoing.*
	Vancassel	*Lille.*

DIRECTION DE VALENCIENNES.

Direct.	Gréterin ※	*Valenciennes.*
Insp.	Tests	*Valenciennes.*
	Chabot	*Orchies.*
	Maine	*Bavay.*
	Bersot	*Avesnes.*

Rec.pr. Germain........ *Orchies.*
Sayvé .... *Condé.*
Labe............ *Maubeuge.*
N. .... *Valenciennes.*
Picot .... *Bavay.*
Rochez.......... *Avesnes.*
S.Insp. Lemor.......... *Condé.*
Durand dePrémorel *Valenciennes.*
Debussy........ *Maubeuge.*

DIRECTION DE CHARLEVILLE.

Direct. Gorjon de Verville ✻...... *Charleville.*
Insp. Beuzand........ *Hirson.*
Sonolet........ *Rocroi.*
Colasson .... *Sedan.*
Rec.pr. Pérignon....... *Sedan.*
Hocquart....... *Rocroi.*
Rain.......... *Charleville.*
Poirson .... *Hirson.*
Leroux......... *Givet.*
S.Insp. Renique .... *Givet.*

DIRECTION DE METZ.

Direct. Demanche ✻.... *Metz.*
Insp. Guédot......... *Montmédy.*
Gaudin......... *Thionville.*
Giovanelli...... *Bouzonville.*
Jolly.......... *Sarreguemines.*
Debussy........ *Bitche.*
Rec.pr. Duclos .... *Montmédy.*
Courtois .... *Longwy.*
Pelauque....... *Sierck.*
Cousso......... *Metz.*
Dantart......... *Les 3 Maisons.*
Franc .... *Forbach.*
Gounot......... *Sarreguemines.*
Loizillon........ *Bitche.*
S.Insp. Pérard......... *Sierck.*
Dosset......... *Forbach.*
Monet......... *Longwy.*

DIRECTION DE STRASBOURG.

Direct. Jonnart ✻...... *Strasbourg.*
Insp. Levavasseur..... *Wissembourg.*
Hains .... *Strasbourg.*
Romagny (*séd.*).. *Strasbourg.*
Delomas........ *Colmar.*
Moreau de Montcheuil........ *Mulhousen.*
Picquart........ *Delle.*
Rec.pr. Bron .... *Wissembourg.*
Frignet ✻..... *Strasbourg.*
Hochdœrffer .... *Colmar.*
Gallimard ...... *Mulhouse.*
Rec.pr Brajeux .... *Saint-Louis.*
Paquette........ *Delle*
S.Insp. Willemin....... *Lauterbourg.*
S.Insp. Compagnon de Ruffieu ...... *Strasbourg.*
Cauchois........ *Saint Louis.*

DIRECTION DE BESANÇON.

Direct. Duvaucel ✻.... *Besançon.*
Insp. Billoin .... *Montbéliard.*
Bonard......... *Morteau.*
Péret.......... *Pontarlier.*
Rec.pr. Cutte.......... *Pontarlier.*
Borson .... *Montbéliard.*
Marchand....... *Le Villers.*
S.Insp. Jossct......... *Le Villers.*
Girod.......... *Les Verrières de Jouy.*

DIRECTION DE NANTUA.

Direct. Verlingue ✻.... *Nantua.*
Insp. Saint-Quentin.... *Morez.*
Beuvry......... *Bellegarde.*
Lhoste-Bulaine... *Belley.*
Rec pr. Beud'n......... *Les Rousses.*
Charligny....... *Bellegarde.*
Gimon .... *Belley.*
S.Insp. Cuaz .... *Gex.*
Fabry.......... *Bellegarde.*
Gallet......... *Les Rousses.*

DIRECTION DE GRENOBLE.

Direct. Dubois de Romand (O✻).. *Grenoble.*
Insp. Péchin ✻...... *Pont-de-Beauvoisin.*
N............. *Le Touvet.*
Dupont .... *Tencin.*
Rec.pr. Prié .... *Pont-de-Beauvois.*
Guétat......... *Chapareillan.*
Thomé......... *Tencin.*
S.Insp. Savy......... *Pont-de-Beauvois.*

DIRECTION DE DIGNE.

Direct. Fine ✻........ *Digne.*
Insp. Itier........... *Briançon.*
Florimont....... *Barcelonnette.*
Boutiron........ *Entrevaux.*
Rec.pr. Fine........... *Briançon.*
Bernardy....... *Entrevaux.*
Delaval........ *Barcelonnette.*

DIRECTION DE TOULON.

Direct. Journel ✻ ..... *Toulon.*
Insp. Hervel......... *Antibes.*
David.......... *Saint-Tropez.*
Cartailhac....... *Toulon.*
Rec.pr. Petetin .... *Saint-Laurent du Var.*
Pontenay....... *Cannes.*
Darène de la Croze. *Saint-Tropez.*
Mouret........ *Salins d'Hyères*
Mortier ✻..... *Toulon.*
S.Insp. Baumann....... *Toulon.*
Cassassolles..... *Saint-Laurent.*

DIRECTION DE MARSEILLE.

Direct. Marcotte ✻..... *Marseille.*
Insp. Jolly.......... *Marseille.*
Moutte .... *Marseille.*
De Bousingen... *Les Martigues.*
Hains .... *Arles.*
Rec.pr. Rostan (O ✻)... *Marseille.*
Roux.......... *Arles.*
Martel......... *Port-de-Bouc.*
Lemor.......... *Arles.*
Darène de Lacroze. *Avignon.*
S.Insp. De Seveirac..... *Marseille.*
Maynier........ *Marseille.*
Revest (H.) ..... *Marseille.*
Philip......... *Marseille.*

DIRECTION DE MONTPELLIER.

Direct. Itier (O ✻)..... *Montpellier.*
Insp. Lange .... *Aiguesmortes.*
Lucas de la Pommeraye ...... *Cette.*
Rec.pr. Nicolas .... *Aiguesmortes.*
Mahu .... *Cette.*
Beuque......... *Agde.*
S.Insp. Truilhier....... *Aiguesmortes.*
Thierry........ *Cette.*
Courtois........ *Agde.*
De Juglar...... *Agde.*

DIRECTION DE PERPIGNAN.

Direct. Delmas .... *Perpignan.*
Insp. James-Duhamel.. *Olette.*
Froment-Coste... *Céret.*
Brun .... *La Nouvelle.*
Rec.pr. Danel .... *La Nouvelle.*
Thorent........ *Perpignan.*
Déus.......... *Bourg-Madame.*
S.Insp. Cor .... *Le Perthus.*

DIRECTION DE TOULOUSE.

Direct. Logre de Francourt ✻...... *Toulouse.*
Insp. Cassaignes...... *Saint-Girons.*
Barrié......... *Arreau.*
Rec.pr. Dabbadie .... *Toulouse.*
Duchêne........ *Ax.*
Cartier......... *Saint-Girons.*
Magrès .... *Vielle.*
Crevel......... *Argelès.*
S.Insp. Ducamp........ *Toulouse.*

DIRECTION DE BAYONNE.

Direct. Bourgat ✻...... *Bayonne.*
Insp. Duserech....... *Oloron.*
Morel....... *St-Jean-Pied-de-P.*
Lombart du Castelet .... *Ustaritz.*
Clerget .... *Bayonne.*
Rec.pr. Docteur. ..... *St-Jean-Pied-de-P.*
Rec.pr. Gallet-Duplessis.. *Bedous.*
Mauris......... *Ainhoa.*
Bailly.......... *Bayonne.*
S.Insp. Daguin......... *Bayonne.*
Giron.......... *Bedous.*
Moulin......... *Oloron.*
Hiriart......... *Béhobie.*
Jammes .... *Briscous.*

DIRECTION DE BORDEAUX.

Direct. Barbier ✻...... *Bordeaux.*
Insp. Pinchon........ *Bordeaux.*
Dauriol .... *Bordeaux.*
Moisson........ *Libourne.*
Lafontan (*f.f.*)... *La Teste.*
Rec.pr. Tricard .... *La Teste.*
Parabère....... *Blaye.*
Duhamel. ...... *Pauillac.*
Bontemps-Dubarry ✻........ *Bordeaux.*
Contant........ *Libourne.*
S.Insp. Caillemer de Préfontaine...... *Pauillac.*
Suquet......... *Bordeaux.*
Rogier......... *Bordeaux.*
Brassard........ *Bordeaux.*
Garat.......... *Bordeaux.*
Sappey......... *Libourne.*

DIRECTION DE LA ROCHELLE.

Direct. Thierry ✻...... *La Rochelle.*
Insp. Alauzet .... *Marennes.*
Dupré de Geneste. *Rochefort.*
Legal .... *La Rochelle.*
Maugue de l'Etang *Sables-d'Olon.*
Rec.pr. Degrange....... *Marennes.*
Vouselaud ✻ ... *La Rochelle.*
A. Lavigerie.... *Rochefort.*
Millot......... *Sables-d'Olon.*
S.Insp. Zimmermann.... *Rochefort.*
Delahaye-Dumény *La Rochelle.*

DIRECTION DE NANTES.

Direct. De Ribeaux ✻... *Nantes.*
Insp. Foubert........ *Nantes.*
Ducornu (*séd.*).. *Nantes.*
Alauzet........ *Beauvoir.*
Brienne........ *Guérande.*
Wable......... *Paimbœuf.*
Rec.pr. Sendrané....... *Noirmoutier.*
Chédeau........ *Paimbœuf.*
Brienne ✻ ..... *Nantes.*
Voirin......... *Guérande.*
S.Insp. Gréterin. (J. B.). *Paimbœuf.*
Lefoulon....... *Nantes.*
Geffroy .... *Nantes.*
Laguerre .... *Nantes.*
Bourel-Roncière.. *Le Croisic.*

DIRECTION DE LORIENT.

Insp. De Regnier ✵ .. *Lorient.*
Direct. De Maisonneuve.. *Vannes.*
N............ *Port-Louis.*
Rec.pr. Regnault-Lasusse. *Redon.*
Doussin........ *Vannes.*
Jullien .... *Lorient.*
S.Insp. De Roffignac.... *Lorient.*

DIRECTION DE BREST.

Direct. De Raymond ✵ . *Brest.*
Insp. Flour de Saint-Genis ✵..... *Brest.*
Devillers....... *Morlaix.*
Porée.......... *Concarneau.*
Duval-Ramerie .. *Crozon.*
Rec.pr. Grimoult........ *Brest.*
De Longchamps.. *Quimper.*
Viciot......... *Douarnenez.*
Lemauyc........ *Morlaix.*
S.Insp. Laurence .... *Douarnenez.*
Daustel........ *Brest.*
Cadran......... *Morlaix.*

DIRECTION DE SAINT-MALO.

Direct. Boucher de Crévecœur ✵. *St-Malo.*
Insp. Legrand de Boislandry........ *Saint-Servan.*
Rougelot de Lioncourt .... *Saint-Brieuc.*
Peyron......... *Tréguier.*
Derudder....... *Granville.*
Rec.pr. Perrot......... *Tréguier.*
Leroy.......... *Le Légué.*
Hervieu........ *Granville.*
De Vaulgrenant... *Avranches.*
Gréterin ✵..... *Saint-Malo.*
S.Insp. Vildieu .... *Granville.*
Bonnetty....... *Binic.*
Dalesme........ *Saint-Malo.*

DIRECTION DE CHERBOURG.

Direct. Leroy ✵....... *Cherbourg.*
Insp. Amé.......... *Caen.*
Guillorit .... *Cherbourg.*
Costerousse..... *Portbail.*
Rec.pr. Gillain .... *Portbail.*
Eynaud......... *Cherbourg.*
Itier ✵........ *Caen.*
S.Insp. Mallet......... *Caen.*
Barrallier...... *Cherbourg.*

DIRECTION DU HAVRE.

Direct. Fouquessolle ✵... *Le Havre.*
Insp. Autié ✵ .... *Le Havre.*
Collet .... *Le Havre.*
S.Insp. Ménétrel....... *Le Havre.*
Pollet.......... *Le Havre.*
Régimbart...... *Le Havre.*
De Batsalle..... *Le Havre.*
Cauchois .... *Fécamp.*
Rec.pr. Delaage ✵...... *Le Havre.*
Mercier .... *Fécamp.*

DIRECTION DE ROUEN.

Direct. De Carrey ✵ ... *Rouen.*
Insp. Jourdan........ *Honfleur.*
Collin .... *Rouen.*
Dragon de Gomiécourt. .... *Rouen.*
Rec.pr. De Maisonneuve ✵ *Rouen.*
Bauldry de Breteuil......... *Honfleur.*
Durant......... *Rouen.*

DIRECTION D'ABBEVILLE.

Direct. Boucher de Perthes ✵. *Abbeville.*
Insp. Letourneur...... *Dieppe.*
Gilardin........ *St-Valery-s.-S.*
Rec.pr. Le Maître...... *Dieppe.*
Roger ✵....... *St-Valery-s.-S.*
Besnier......... *Abbeville.*
S.Insp. Vandenzande .... *Dieppe.*
Thillaye-Du Boullay.......... *St-Valery-s.-S.*
Tronnet .... *Abbeville.*

DIRECTION DE BOULOGNE.

Direct. Gallois-Mailly ✵. *Boulogne.*
Insp. Yard .... *Boulogne.*
Lhomme .... *Calais.*
De Bagnaux.... *Boulogne.*
Rec.pr. Peilhon .... *Calais.*
Mayan......... *Boulogne.*
S.Insp. Lhote.......... *Calais.*
Oustalot....... *Boulogne.*

DIRECTION DE BASTIA.

Direct. Léseurier ✵.... *Bastia.*
Insp. Leroux-Beaulieu. *Bastia.*
Rey-Lacroix.... *Ajaccio.*
Rec.pr. Delarossat...... *Bastia.*
Sapey.......... *Ajaccio.*
S.Insp. De Verdal...... *Bastia.*

INSPECTION DE LYON.

Insp. chef du serv. Debias ✵.
Receveur principal. Gréterin ✵.
Sous-Inspecteur... Chuzin.

DIRECTION DE PARIS.

(*Voir page* 963).

ALGÉRIE.

DIRECTION D'ALGER.

Direct. Di Pietro ✻..... *Alger.*
Inspect. Le Prieur .... *Alger.*
De Leuglay ✻... *Alger.*
De Chabert...... *Bône.*
Brienne......... *Oran.*
S.-Insp. Le Breton de Labonnelière .... *Alger.*
Pontallié........ *Bône.*
Jonnart......... *Oran.*
Chandelier....... *Philippeville.*
Rec. pr. Cailly .... *Alger.*
Cotte........... *Bône.*
Benet........... *Oran.*
Allaman......... *Philippeville.*

COLONIES.

GUADELOUPE

Insp. chef du serv. Lemerle de Beaufond.
Sous-Inspecteurs.. Durand.
Mayet.

MARTINIQUE.

Insp. chef du serv. Mayan.
Sous-Inspecteurs.. Desvergers de Maupertuis ✻.
Le Maréchal.

LA RÉUNION.

Insp. chef du serv. Vernet.
Receveur principal. Henry.
Sous-Inspecteur.... D'Albon.

CAYENNE.

S.Insp. chef du serv. Mango.

ADMINISTRATION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES ET DES TABACS.

Hôtel des Finances, rue de Rivoli (1).

M. Adam (O ✻), *Inspecteur général des Finances, chargé de la direction.*

Administrateurs, membres du Conseil d'administration, Messieurs

Templeux ✻, rue Godot-de-Mauroy, 41.
Du Bois de Jancigny ✻, rue Montaigne, 25.
Laperrière (O ✻), rue de la Tour, 63 (Passy).

Le travail de l'administration des contributions indirectes et des tabacs est réparti ainsi qu'il suit : *Personnel. — Bureau central. — Trois divisions.*

Sont placés dans les attributions de l'Administration des contributions indirectes : 1° la perception des droits de circulation, d'entrée, de detail et de consommation sur les boissons; de fabrication des bières; de fabrication des cartes; de garantie sur les matières d'or et d'argent; de licence sur les diverses classes de redevables; de dixième sur les voitures publiques et le transport des marchandises; 2° le recouvrement de l'impôt sur les sucres indigènes et sur les sels en dedans du rayon des douanes, celui des taxes de navigation et produits accessoires; celui du produit des bacs et passages d'eau, ponts, canaux, pêches, francs-bords, etc., etc.; 3° la surveillance générale des octrois communaux, et la perception du dixième de leur produit. — L'Administration des Contributions indirectes est, en outre, chargée de la fabrication et de la vente des tabacs et des poudres à feu, de la surveillance sur la circulation et le commerce illicite de ces matières, et du prélèvement sur les revenus des communes, pour frais de casernement.

PERSONNEL (2).

(Sous les ordres immédiats du Directeur de l'Administration).

M. Doras-David ✻, *Chef.*

---

(1) Voyez la Direction de Paris, page 963.
(2) Les bureaux du Personnel sont ouverts au public les mardis et vendredis, depuis onze heures jusqu'à midi.

M. Préponnier, *Chef de bureau.*

Nomination à tous les emplois de l'administration et aux débits de tabacs; rapports au Conseil pour révocations, dégradations, réformes, admissions à la retraite, indemnités, secours, etc.; délivrance des congés; liquidation des pensions de retraite; mouvement des cautionnements; personnel des contributions diverses en Algérie; ouverture et départ des dépêches; affaires réservées.

BUREAU CENTRAL.

(Sous les ordres immédiats du Directeur de l'Administration).

M. Bordet, *Chef.*

Organisation du service; secrétariat du conseil d'administration; objets généraux; travaux relatifs à la législation; travaux de statistique; instructions et circulaires; budget des recettes et des dépenses; ordonnancement des dépenses; questions de comptabilité qui ne sont pas du ressort de la comptabilité générale des finances; fixation des cautionnements.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Templeux ❋, *Administrateur.*

Direction et suite du service; créations et suppressions d'emplois du service général; correspondance périodique avec les employés supérieurs; correspondance journalière en matière de boissons, de voitures publiques, de navigation, de canaux, de bacs et bateaux, de garantie et de cartes; examen des procès-verbaux de saisie, des transactions, des états de répartition et liquidation des frais judiciaires tombés en non-valeurs; décharges et restitutions de droits; apurement des droits constatés; fixation des primes d'apurement et des indemnités complémentaires, tant pour les buralistes que pour les proposés d'octroi; vérification des gestions et fixation des débets.

1er BUREAU. — M. Dareste ❋, *Chef.*

Ain, Aisne, Allier, Ardennes, Aube, Cher, Côte-d'Or, Creuse, Doubs, Jura, Marne, Haute-Marne, Meurthe, Meuse, Moselle, Nièvre, Nord, Pas-de-Calais, Puy-de-Dôme, Bas-Rhin, Haut-Rhin, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Somme, Vosges, Yonne.

2e BUREAU. — M. Bouisseren ❋, *Chef.*

Calvados, Côtes-du-Nord, Eure, Eure-et-Loir, Finistère, Ille-et-Vilaine, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Manche, Mayenne, Morbihan, Oise, Orne, Sarthe, Seine, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne.

3e BUREAU. — M. Gauthier, *Chef.*

Basses-Alpes, Hautes-Alpes, Ardèche, Ariége, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Dordogne, Drôme, Gard, Haute-Garonne, Gers, Gironde, Hérault, Isère, Landes, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Basses-Pyrénées, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Tarn, Tarn-et-Garonne, Var, Vauclus , Haute-Vienne.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Du Bois de Jancigny ❋, *Administrateur.*

1er BUREAU. — M. Borrel ❋, *Chef.*

Affaires susceptibles d'être portées en instance devant les tribunaux ou abandonnées, soit en matière criminelle, correctionnelle ou de simple police, soit en matière civile; pourvois au Conseil d'Etat; vols de caisses; poursuites à l'occasion des débets.

2e BUREAU. — M. Rousse, *Chef.*

Le matériel ; le service des impressions ; papiers filigranés ; cartes ; poinçons pour le service de la garantie ; archives dans les départements et à l'administration centrale ; fournitures et mobiliers des bureaux à l'administration centrale et dans les départements ; direction et surveillance du magasin du matériel ; personnel des gardiens de bureau ; correspondance avec l'administration des postes.

3e BUREAU. — M. Johanys ❋, *Chef.*

Service des sucres indigènes et des sels ; créations et suppressions d'emplois pour ces services spéciaux ; créations et suppressions d'emplois de commis de direction, de contrôle principal, de recette entrepôt ; fixation des frais de bureau et des frais de loyer ; révision des tarifs du droit de navigation ; questions spéciales concernant la navigation et la garantie ; relations avec le service des chemins de fer.

4e BUREAU. — M. Bis ❋, *Chef.*

Suite du service des octrois.

TROISIÈME DIVISION.

M. Laperrière (O ❋), *Administrateur.*

Service des tabacs et des poudres à feu.

1er BUREAU. — M. Sauveur, *Chef.*

Répartition annuelle de la culture du tabac entre les départemens et les arrondissemens ; suite à y donner ; assurances, avaries, transports ; service des entrepôts ; création des débits de tabac ; service des poudres à feu ; achats des tabacs exotiques ; suite et exécution des marchés passés pour la fourniture de ces tabacs ; examen des procès-verbaux d'échantillonnage et des procès-verbaux d'expertise ; liquidation de ces fournitures ; importations ; transits ; correspondance avec les consuls de France ; traduction des documens étrangers.

2e BUREAU. — M. Coppinger, *Chef.*

Direction et suite du service dans les magasins de tabacs en feuilles et dans les manufactures ; composition des tabacs à fabriquer ; approvisionnement des manufactures ; examen et révision des cahiers des charges relatifs aux adjudications des travaux et des fournitures ; acquisition d'immeubles ; exécution de la loi sur le travail des enfans dans les Manufactures ; créations et suppressions d'emplois en ce qui concerne le service des manufactures, des magasins et de la culture.

3e BUREAU. — M. Petit-Jean, *Chef.*

Comptabilité des magasins, des manufactures et des entrepôts (tabacs et poudres à feu) ; reddition du compte annuel à présenter à la législature.

Conseils de la régie.

M. Choppin ❋ ……………
M. Rousset ……………… } *Avocats à la Cour d'appel.*
M. Corally ❋ ……………

Avocats et avoués. Messieurs :

Jager-Smidt, *Avocat aux Conseils et à la Cour de cassation.*

Rousset, *Avocat à la Cour d'appel.*

Roger, *Avoué à la Cour d'appel.*

Poisson-Séguin, *Avoué au Trib. de 1re inst.*

M. Ducloux, *Notaire.*

MM. Levraud ❋, Bassereau, *Médecins.*

DIRECTEURS, *Inspecteurs, Contrôleurs principaux, Receveurs principaux-Entreposeurs, Receveurs particuliers-Entreposeurs, et Entreposeurs.*

N. B. La qualité des employés qui ne réunissent pas les deux fonctions de Receveur et d'Entreposeur est indiquée à la suite de leur nom.

AIN.

Direct.	PARSEVAL	*Bourg.*
Inspect.	Bongère......	*Bourg.*
Rec. pr.	Durand	*Bourg.*
Rec. ent.	Parent.......	*Belley.*
	Mosnier	*Nantua.*
	Lavallard.....	*Trévoux.*

AISNE.

Direct.	BLESCHAMP ✻.	*Laon.*
Inspect.	Merveilleux ...	*Laon.*
Cont pr.	Verpillat	*St-Quentin.*
Rec. pr.	Allein........	*Laon.*
Rec. ent.	Caillouet......	*Chât.-Thierry.*
	Woillez......	*Saint-Quentin.*
	Sutaine	*Soissons.*
	Jullien	*Vervins.*

ALLIER.

Direct.	BERNIER.....	*Moulins.*
Inspect.	Bellegarde.....	*Moulins.*
Rec. pr.	Plantade......	*Moulins.*
Rec. ent.	Bodin	*Cusset.*
	Everard	*Gannat.*
	Gavand.......	*Mont-Luçon.*

ALPES (BASSES).

Direct.	VLAMINCK....	*Digne.*
Inspect.	Cler	*Digne.*
Rec. pr	Hautgirard	*Digne.*
Rec. ent.	Merlin.......	*Barcelonnette.*
	Segouffin.....	*Castellane.*
	DeRatti-Menton	*Sisteron.*
	Dexam........	*Forcalquier.*

ALPES (HAUTES).

Direct.	VIEUX.......	*Gap.*
Inspect.	Delachau......	*Gap.*
Rec. pr.	Blanchet......	*Gap*
Rec. ent.	Delpérier.....	*Embrun.*
	Bernard......	*Briançon.*

ARDÈCHE.

Direct.	BOIGEAT.	*Privas.*
Inspect.	André........	*Privas.*
Rec. pr.	Bony	*Privas.*
Rec. ent.	Loureyt	*Largentière.*
	Juveneton....	*Tournon.*

ARDENNES.

Direct.	GACHET......	*Charleville.*
Inspect.	Le Mesle.....	*Charleville.*
Rec. pr.	Mourellon....	*Charleville.*
Rec. ent.	Jacques......	*Réthel.*
	Jacquot......	*Rocroy.*
	Le Riche.....	*Sedan.*
	Besson	*Vouziers.*

ARIÉGE.

Direct.	BONNET......	*Foix.*
Inspect.	Laumond......	*Foix.*
Rec. pr.	Campion......	*Foix.*
Rec. ent.	Ricard.	*Pamiers.*
	Hamo........	*Saint-Girons.*

AUBE.

Direct.	CARRÉ.......	*Troyes.*
Inspect.	De St-Germain.	*Troyes.*
Rec. pr.	Ravinet	*Troyes.*
Rec. ent.	Sergent.......	*Arcis-s.-Aube.*
	De Latremblais.	*Bar-sur-Aube.*
	Haghe........	*Bar-sur-Seine.*
	Billiotte......	*Nogent-s.-Sein.*

AUDE.

Direct.	FOLIE-DESJARDINS.......	*Carcassonne.*
Inspect.	Luard.	*Carcassonne.*
Rec. pr.	Puech	*Carcassonne.*
Rec. ent.	Lemoine......	*Castelnaudary.*
	Salze.........	*Limoux.*
	Arnaud.......	*Narbonne.*

AVEYRON.

Direct.	BEAUNIS......	*Rodez.*
Inspect.	Rouan........	*Rodez.*
Rec. pr.	Colonieu......	*Rodez.*
Rec. ent.	Durand.......	*Espalion.*
	Chaptal.......	*Milhau.*
	Mathieu	*St-Affrique.*
	Colom........	*Villefranche.*

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Direct.	LARRIEU ✻...	*Marseille.*
Inspect.	Provensal.....	*Marseille.*
Cont. pr.	Bardoux......	*Aix.*
Rec. pr.	De Parseval ✻	*Marseille.*
	Biolay (*entrep.*)	*Marseille.*
Rec. ent.	Aribert-Dufrêne	*Aix.*
	Annequin.....	*Arles.*

CALVADOS.

Direct.	GRUET ✻....	*Caen.*

Inspect. Laville....... *Caen.*
Rec. pr. Mainfroy...... *Caen.*
Rec. ent. Goüat........ *Bayeux.*
Guillotteaux... *Falaise.*
Fenard....... *Lisieux.*
Thory........ *Honfleur.*
Burdelot...... *Vire.*

CANTAL.

Direct. JAUNET...... *Aurillac.*
Inspect. Desprez....... *Aurillac.*
Rec. pr. Jacob........ *Aurillac.*
Rec. ent Richardot..... *Mauriac.*
Andrieu...... *Saint-Flour.*
Arquinet...... *Murat.*

CHARENTE.

Direct. GUILLON...... *Angoulême.*
Inspect. Barré........ *Angoulême.*
Rec. pr. Bessette...... *Angoulême.*
Rec. ent. Périgord...... *Ruffec.*
Duluc........ *Barbezieux.*
Le Gouer..... *Cognac.*
Royer........ *Confolens.*

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Direct. DUFAUR DE MONT-
FORT ✻..... *La Rochelle.*
Inspect. Rouyer........ *La Rochelle.*
Cont. pr. Allenet....... *Rochefort.*
Rec. pr. Vergniaud..... *La Rochelle*
Rec. ent. Roy.......... *Jonzac.*
Etenaud...... *Rochefort.*
Vacher – Dela-
grave....... *Marennes.*
Courtaux...... *Saintes.*
Groumau..... *S. J.-d'Angely.*

CHER.

Direct. MORICE...... *Bourges.*
Inspect. Leroy........ *Bourges.*
Rec. pr. Tabournel..... *Bourges.*
Rec. ent. Delevaux...... *Sancerre.*
Monier....... *Saint-Amand.*

CORRÈZE.

Direct. BERTRAND.... *Tulle.*
Inspect. Gabriel de Mercy *Tulle.*
Rec. pr. Michel........ *Tulle.*
Rec. ent. Peyrecave..... *Ussel.*
Dellestable..... *Brive.*

CÔTE-D'OR.

Direct. GRESSE ✻.... *Dijon.*
Inspect. Dacraigne..... *Dijon.*
Cont. pr. Peix......... *Beaune.*
Rec. pr. Destouches.... *Dijon.*
Rec. ent. Gallais....... *Beaune.*
Dussaut...... *Châtillon-s.-S.*
Guilbert...... *Semur.*

CÔTES-DU-NORD.

Direct. BLOQUEL..... *Saint-Brieuc.*
Inspect. Gaudin........ *Saint-Brieuc.*
Rec. pr. Michel........ *Saint-Brieuc.*
Leloutre (*entr.*) *Saint-Brieuc.*
Rec. ent. Hébert....... *Dinan.*
Vibert....... *Guingamp.*
Berthelot..... *Lannion.*
Joyeux....... *Loudéac.*

CREUSE.

Direct. DAUDIGNAC.... *Guéret.*
Inspect. Noël......... *Guéret.*
Rec. pr. Peynard de Sallus *Guéret.*
Rec. ent. Chalandre...... *Boussac.*
Bibard........ *Aubusson.*
Rostaing...... *Bourganeuf.*

DORDOGNE.

Direct. RANDON-DU-THIL. *Périgueux.*
Inspect. Merveilleux ... *Périgueux.*
Rec. pr Brunet....... *Périgueux.*
Rec. ent. Baudus....... *Bergerac.*
Fondant....... *Nontron.*
Chammard..... *Ribérac.*
Caudriller...... *Sarlat.*

DOUBS.

Direct. ROBERT........ *Besançon.*
Inspect. Guillaumin.... *Besançon.*
Rec. pr. Didier........ *Besançon.*
Rec. ent. Lefebvre...... *Montbéliard.*
Piette........ *Baume.*
Besson....... *Pontarlier.*

DRÔME.

Direct. CLAUSIER..... *Valence.*
Inspect. Marchand..... *Valence.*
Rec. pr. Guinat........ *Valence.*
Rec. ent. Roubaud...... *Die.*
Relave....... *Montélimar.*
Chapelet....... *Nyons.*

EURE.

Direct. SCHEPPERS.... *Evreux.*
Inspect. Binet de Sainte-
Preuve..... *Évreux.*
Rec. pr. Parrod....... *Evreux.*
Rec. ent. Beauménil.... *Les Andelys.*
Verchin....... *Bernay.*
Le Bœuf..... *Louviers.*
Legardeur..... *Pont-Audemer.*

EURE-ET-LOIR.

Direct. GENISSIEU ✻.. *Chartres.*
Inspect. Caminade..... *Chartres.*
Rec. pr Bouton....... *Chartres.*
Rec. ent. Bouveret...... *Châteaudun.*
Baillio....... *Dreux.*
Caffiery....... *Nog.-le-Rotr.*

FINISTÈRE.

Direct. VACHER...... *Quimper.*
Inspect. Clausier ✻.... *Quimper.*
Cont. pr. Jouannin-Folleville........ *Brest.*
Gonichon ..... *Morlaix.*
Rec. pr. Canivet....... *Quimper.*
Rec. ent. Damphernet.... *Quimperlé.*
Toussaint ..... *Brest.*
Ladoucette..... *Châteaulin.*
Florinier...... *Morlaix.*

GARD.

Direct. MENESTRIER. . *Nîmes.*
Inspect. Michel........ *Nîmes.*
Rec. pr. Mathieu...... *Nîmes.*
Laroche (*entr.*). *Nîmes.*
Volet......... *Alais.*
Coissard....... *Le Vigan.*
Etienne....... *Uzès.*

GARONNE (HAUTE).

Direct. REGNARD ✻.. *Toulouse.*
Inspect. Bonnin........ *Toulouse.*
Rec. pr. Pradines...... *Toulouse.*
De Pietro (*entr.*) *Toulouse.*
Rec. ent. Campardon.... *Muret.*
Benac......... *St.-Gaudens.*
Canette....... *Villefranche.*

GERS.

Direct. JAQUEMET.... *Auch.*
Inspect. Bruère........ *Auch.*
Rec. pr. Cambon ...... *Auch.*
Rec. ent. Thomas....... *Condom.*
Ducastaing.... *Lombez.*
Bitton........ *Lectoure.*
Lemercier..... *Mirande.*

GIRONDE.

Direct. RUELLE ✻.... *Bordeaux.*
Inspect. Jaccaz........ *Bordeaux.*
Cont. pr. Lizé.......... *Libourne.*
Rec. pr. Dania......... *Bordeaux.*
Huet (*entr.*)... *Bordeaux.*
Rec. ent. Onillon..... *Bazas.*
Seignan ...... *La Réole.*
Bonnet....... *Blaye.*
Favre......... *Lesparre.*
Bernard....... *Libourne.*

HÉRAULT.

Direct. BONNIN-VOLPESNIL ✻.. *Montpellier.*
Inspect. Garcerie...... *Montpellier.*
Cont. pr. Dubourg....... *Béziers.*
Rec. pr. Alengry....... *Montpellier.*
Renault (*entr.*). *Montpellier.*
Rec. ent. Laurens ...... *Lodève.*
Rec. ent. Daniault...... *Béziers.*
Baugy........ *Saint-Pons.*

ILLE-ET-VILAINE.

Direct. BOUILLON ✻.. *Rennes.*
Inspect. De Prémonville. *Rennes.*
Cont. pr. Dutemple...... *Saint-Malo.*
Rec. pr. Eparvier...... *Rennes.*
Venard ✻ (*entr*) *Rennes.*
Rec. ent. Turin........ *Montfort.*
Blavon-Duchesne.. *Redon.*
Colibeaux..... *Saint-Malo.*
Coursier...... *Vitré.*
Tournier...... *Fougères.*

INDRE.

Direct. LEMOINE-LENOIR. *Châteauroux.*
Inspect. Simon........ *Châteauroux.*
Rec. pr. Duportal...... *Châteauroux.*
Rec. ent. Barraud....... *Issoudun.*
Declercq...... *Le Blanc.*
Demay-Desvarennes...... *La Châtre.*

INDRE-ET-LOIRE.

Direct. CHEVALIER ... *Tours.*
Inspect. Regnault...... *Tours.*
Rec. pr. Goujat dit Maillard........ *Tours.*
Rec. ent. Waldmann..... *Chinon.*
Godeau....... *Loches.*

ISÈRE.

Direct. SIEYÈS........ *Grenoble.*
Inspect. Lambert-Lelieur. *Grenoble.*
Cont. pr. Huberdeau..... *Vienne.*
Rec. pr. Malassez...... *Grenoble.*
Rec. ent. Blanchard..... *Bourgoin.*
Cholvy....... *St-Marcellin.*
Vernet........ *Vienne.*

JURA.

Direct. AUDOUÏN...... *Lons-le-Sauln.*
Inspect. Montchenu ... *Lons-le-Sauln.*
Rec. pr. Louvet........ *Lons-le-Sauln.*
Rec. ent. Granet .... *Dôle.*
Saint-Germain.. *Poligny.*
Cachet....... *Saint-Claude.*

LANDES.

Direct. BÉRARD DE LESTER........ *Mont-de-Mars.*
Inspect. Roumens....... *Mont-de-Mars.*
Rec. pr. Segure........ *Mont-de-Mars.*
Rec. ent. Gory......... *Saint-Sever.*
Seugé........ *Dax.*

LOIR-ET-CHER.

Direct. CLERBOUT..... *Blois.*
Inspect. Lepaintheur.... *Blois.*
Rec. pr. Levavasseur de Pontigny.... *Blois.*
Rec. ent. Nabert......... *Romorantin.*
Boichegrain.... *Vendôme.*

LOIRE.

Direct. VAN-TRAPPEN. *Montbrison* ❋.
Inspect. Chartron....... *Montbrison.*
Cont. pr. Bigot......... *Saint-Étienne.*
Rec. pr. Wuillaime..... *Montbrison.*
Rec. ent. Martin........ *Roanne.*
Roussel....... *Saint-Etienne*

LOIRE (HAUTE).

Direct. TILLOY....... *Le Puy.*
Inspect. Allaire........ *Le Puy.*
Rec. pr. Baboye........ *Le Puy.*
Rec. ent. Montchenu.... *Yssingeaux.*
Lebreton...... *Brioude.*

LOIRE-INFÉRIEURE.

Direct. GUIBERT...... *Nantes.*
Inspect. De Giry....... *Nantes.*
Rec. pr. Dépinois....... *Nantes.*
Bouteiller (*entr.*) *Nantes.*
Rec. ent. Robin......... *Ancenis.*
Bourdier...... *Châteaubriant.*
Tournier...... *Paimbœuf.*
Chatain....... *Savenay.*

LOIRET.

Direct. GUIBERT...... *Orléans.*
Inspect. Barbier....... *Orléans.*
Rec. pr. Petau-Grand-cour....... *Orléans.*
D'Albaret (*entr*) *Orléans.*
Rec. ent. Roy.......... *Gien.*
Léorier....... *Montargis.*
Foignet....... *Pithiviers.*

LOT.

Direct. DUBURGUA.... *Cahors.*
Inspect. Reille......... *Cahors.*
Rec. pr. Pérard........ *Cahors.*
Rec. ent. Laurens...... *Figeac.*
Maleprade..... *Souillac.*

LOT-ET-GARONNE.

Direct. LAMARQUE.... *Agen.*
Inspect. Ducos......... *Agen.*
Cont. pr. Huet......... *Tonneins.*
Rec. pr. Pilloton...... *Agen.*
Rec. ent. Nisseron...... *Nérac.*
Dubosc....... *Tonneins.*
Bacqué...... *Villeneuve.*

LOZÈRE.

Direct. DE BAVAY.... *Mende.*
Inspect. Passion....... *Mende.*
Rec. pr. Gaude........ *Mende.*
Rec. ent. Blaquière..... *Florac.*
Castan....... *Marvejols.*

MAINE-ET-LOIRE.

Direct. DE PONTON-D'AMÉCOURT ❋ *Angers.*
Inspect. Bodin......... *Angers.*
Cont. pr. Dumas....... *Saumur.*
Rec. pr. Lèbe-Gigun ❋, *Angers.*
Rec. ent. Malherbe...... *Segré.*
Hautreux...... *Baugé.*
Langevin...... *Chollet.*
Flandin....... *Saumur.*

MANCHE.

Direct. VARANGUIEN DE VILLEPIN. *Saint-Lô.*
Inspect. Gruet........ *Saint-Lô.*
Cont. pr. Birot......... *Cherbourg.*
Rec. pr. Foucard....... *Saint-Lô.*
Rec. ent. Clouard....... *Avranches.*
Langlois...... *Mortain.*
Ruaulx de la Tribonnière.... *Cherbourg.*
Le Boucher du Vigny...... *Coutances.*
Lagarde....... *Valognes.*

MARNE.

Direct. PERNOT ❋.... *Châlons.*
Inspect. Guérin....... *Châlons.*
Cont. pr. Molroguier.... *Epernay.*
Cordelier...... *Reims.*
Rec. pr. Pierette....... *Châlons.*
Rec. ent. Dorival-Duhouleux........ *Ste-Menehould.*
Gaurion....... *Epernay.*
Gaugain de Saint-Vigor...... *Reims.*
Lucien....... *Vitry.*

MARNE (HAUTE).

Direct. FONDARD..... *Chaumont.*
Inspect. Merle........ *Chaumont.*
Rec. pr. Truelle....... *Chaumont.*
Rec. ent. Gamon........ *Langres.*
Marenco...... *Vassy.*

MAYENNE.

Direct. DUCHÊNE..... *Laval.*
Inspect. Perron........ *Laval.*

Rec. pr. Laurent...... *Laval.*
Rec. ent. Belenfant..... *Chât. Gonthier.*
Outrequin de Montarcy.... *Mayenne.*

MEURTHE.

Direct. DE GERANDO ✻ *Nancy.*
Inspect. Reiter......... *Nancy.*
Cont. pr. Flameng...... *Chât.-Salins.*
Rec. pr. Dupuich...... *Nancy.*
Chollat (*entr.*). *Nancy.*
Rec. ent. Bitaudau...... *Toul.*
Repos........ *Chât.-Salins.*
Moussu-Belcour. *Lunéville.*
Chantepie...... *Sarrebourg.*

MEUSE.

Direct. CAMET........ *Bar-s.-Ornain.*
Inspect. Varaigne...... *Bar-s.-Ornain.*
Cont. pr. Bonnaud...... *Verdun.*
Rec. pr. Beguinot...... *Bar-s.-Ornain.*
Rec. ent. Cohendet..... *Commercy.*
Dumont de Sandoncq....... *Montmédy.*
De Condenhove. *Verdun.*

MORBIHAN.

Direct. RIVOALLAN.... *Vannes.*
Inspect. Besnard....... *Vannes.*
Cont. pr. Joubaire...... *Lorient.*
Rec. pr. Tumerel...... *Vannes.*
Rec. ent. Morel........ *Lorient.*
Dhaucour...... *Ploërmel.*
Buart......... *Pontivy.*

MOSELLE.

Direct. LUCHAIRE ✻.. *Metz.*
Inspect. Vimont....... *Metz.*
Rec. pr. Bon.......... *Metz.*
Hémard (*entr.*). *Metz.*
Rec. ent. Caruel........ *Briey.*
Maës........ *Sarreguemines.*
Simon....... *Thionville.*

NIÈVRE.

Direct. FAMECHON ✻.. *Nevers.*
Inspect. Germain de Saligny........ *Nevers.*
Rec. pr. Compadre..... *Nevers.*
Rec. ent. Brousse....... *Chât.-Chinon.*
Fonthonne..... *Clamecy.*
Auguez....... *Cosne.*

NORD.

Direct. MOLROGUIER ✻ *Lille.*
Inspect. Jardin........ *Lille.*
Cont. pr. Bevière....... *Avesnes.*
Simonin....... *Cambrai.*
Cont. pr. Dupont....... *Douai.*
Allotte........ *Dunkerque.*
Schmit Vandorselaer....... *Hazebrouck.*
Sorbier........ *Valenciennes.*
Rec. pr. Gréard........ *Lille.*
Lanet (*entrep.*). *Lille.*
Rec. ent. Cagin........ *Avesnes.*
Renault....... *Cambray.*
Derenty....... *Douai.*
Moulin....... *Dunkerque.*
Spycket....... *Hazebrouck.*
Nozerine...... *Valenciennes.*

OISE.

Direct. TIERCE....... *Beauvais.*
Inspect. Vincent....... *Beauvais.*
Cont. pr. Cantaloube.... *Compiègne.*
Rec. pr. Villat........ *Beauvais.*
Rec. ent. Briout........ *Clermont.*
Héard........ *Compiègne.*
Gevaudan...... *Senlis.*

ORNE.

Direct. GEUBELLE.... *Alençon.*
Inspect. Archambault... *Alençon.*
Rec. pr. Cambier de Buhat......... *Alençon.*
Rec. ent. Menard de Rochesave..... *Argentan.*
Roumet....... *Domfront.*
Malassez...... *Mortagne.*

PAS-DE-CALAIS.

Direct. CAVENNE..... *Arras.*
Inspect. Manjard...... *Arras.*
Mahieux (*entr*). *Arras.*
Cont. pr. Sablière....... *Béthune.*
Benezet...... *Boulogne.*
De Ponsort.... *Saint-Omer.*
Rec. pr. Imgarde de Leffemberg..... *Arras.*
Rec. ent. Prudhomme.... *Béthune.*
Viotte........ *Boulogne.*
Delaplace..... *Montreuil.*
Salanson...... *Saint-Omer.*
Quignon...... *Saint-Paul.*

PUY-DE-DÔME.

Direct. DALESME.... *Clermont.*
Inspect. Le Breton de la Bonnelière.. *Clermont.*
Rec. pr. De Bonfils.... *Clermont.*
Rec. ent. Fabre........ *Issoire.*
Métivier...... *Riom.*
Roux-Lacroix.. *Thiers.*
Berger....... *Ambert.*

PYRÉNÉES (BASSES).

Direct. COLGOMB..... *Pau.*
Inspect. Jagou......... *Pau*
Cont. pr. Boubée....... *Bayonne.*
Rec. pr. Claverie...... *Pau.*
Rec. ent. Cady......... *Bayonne.*
Portal........ *Mauléon.*
Lavedan...... *Oloron.*
Allendy....... *Orthez.*

PYRÉNÉES (HAUTES).

Direct. SEROLLE...... *Tarbes.*
Inspect. Boué......... *Tarbes.*
Rec. pr. Gauzence..... *Tarbes.*
Rec. ent. Gast......... *Lourdes.*
Boué-Boislong. *Bagnères.*

PYRÉNÉES (ORIENTALES.)

Direct. BALEN-THEIL. *Perpignan.*
Inspect. Perrotin...... *Perpignan.*
Rec. pr. Roufflay....... *Perpignan.*
Rec. ent. Izos.......... *Prades.*

RHIN (BAS).

Direct. LÉONARD ✻.. *Strasbourg.*
Inspect. George....... *Strasbourg.*
Cont. pr. Rey.......... *Schélestadt.*
Rec. pr. Leclerc....... *Strasbourg.*
Vaissière (*entr.*) *Strasbourg.*
Rec. ent. Fol.......... *Saverne.*
Kling........ *Schlestadt.*
Artzner....... *Wissembourg.*

RHIN (HAUT).

Direct. ECOFFET...... *Colmar.*
Inspect. Desdevises.... *Colmar.*
Cont. pr. Parisot........ *Altkirch.*
Rec. pr. Trimbach..... *Colmar.*
Rec. ent. Morisan...... *Altkirch.*
Willemin...... *Belfort.*

RHÔNE.

Direct. BIGNON ✻..... *Lyon.*
Inspect. Denis......... *Lyon.*
Rec. pr. Astaix......... *Lyon.*
Guibert (*entr.*). *Lyon.*
Rec. ent. Malassez...... *Villefranche.*

SAÔNE (HAUTE).

Direct. PICHAULT DE LA MARTINIÈRE *Vesoul.*
Inspect. Glasson....... *Vesoul.*
Cont. pr. Goutay........ *Gray.*
Rec. pr. Louvot....... *Vesoul.*
Rec. ent. Gerfaux....... *Gray.*
Chaboz...... *Lure.*

SAÔNE-ET-LOIRE.

Direct. RAISON ✻.... *Mâcon.*
Inspect. De Bavay..... *Mâcon.*
Cont. pr. Belnet........ *Châlon.*
Rec. pr. Deladerière... *Mâcon.*
Rec. ent. Louet........ *Autun.*
Chapuis....... *Châlon.*
Luquet....... *Louhans.*
Richard...... *Charolles.*

SARTHE.

Direct. GHEERBRANT.. *Le Mans.*
Inspect. Mercier....... *Le Mans.*
Recev. pr. Datessen...... *Le Mans.*
Rec. ent. Boucard...... *Saint-Calais.*
Lecocq-Kervignac....... *La Flèche.*
Recoing....... *Mamers.*

SEINE.

Direct. BERGEROT (O✻) *Paris.*
Inspect. Guillois....... *Paris.*
Cont. pr. Ricourt....... *Paris.*
Rec. pr. Dembrinnes.... *Paris.*
Levert ✻ (*entr.*) *Paris.*
De La Villegonan (*entr.*).. *Paris.*
Jame (*entr.*).. *Paris.*
Tassin (*directeur des droits d'entrée et d'octroi*).
Beauval (*rec. pr. des droits d'entrée*).

(Voir pages 963, 964 et 969.)

SEINE-ET-MARNE.

Direct. D'HOUDETOT ✻ *Melun.*
Inspect. Bazire....... *Melun.*
Cont. pr. Guillaume..... *Meaux.*
Rec. pr. Brunat........ *Melun.*
Rec. ent. Raoult....... *Coulommiers.*
Huet.......... *Fontainebleau*
Laviolette.... *Meaux.*
Vallier....... *Provins.*

SEINE-ET-OISE.

Direct. FRIGNET ✻... *Versailles.*
Inspect. Curmer........ *Versailles.*
Cont. pr. Péeters........ *Pontoise.*
Rec. pr. Augammarre... *Versailles.*
Harel (*entrep.*). *Versailles.*
Rec. ent. Faivre........ *Corbeil.*
Roguet....... *Étampes.*
De Chalus.... *Mantes.*
Rocquain.... *Pontoise.*
Arnoult....... *Rambouillet*

SEINE-INFÉRIEURE.

Direct. ROYER ✻.... *Rouen.*
Inspect. Guillemet..... *Rouen.*

Cont. pr.	Rochon.	*Dieppe.*
	Mariage.	*Le Havre.*
Rec. pr.	Berlioz.	*Rouen.*
	Faux (*entrep.*).	*Rouen.*
Rec. ent.	Jacontot.	*Dieppe.*
	Tesson.	*Le Havre.*
	Gost.	*Neufchâtel.*
	Levaillant de la Boissière. . . .	*Yvetot.*

SÈVRES (DEUX).

Direct.	De Sartre. . .	*Niort.*
Inspect.	Humbert	*Niort.*
Rec. pr.	Fabvre.	*Niort.*
Rec. ent.	Bonvoust	*Melle.*
	Largeau	*Thouars.*
	Latouche.	*Parthenay.*

SOMME.

Direct.	De Vauguérin ❈,	*Amiens.*
Inspect.	Boulet.	*Amiens.*
Cont pr.	Dugard	*Abbeville.*
Rec. pr.	Chasle-Dufresne	*Amiens.*
	Souplet❈(*ent.*).	*Amiens.*
Rec. ent.	Deschamps.	*Doullens.*
	François.	*Abbeville.*
	Bonnal.	*Montdidier.*
	Pruvost.	*Péronne.*

TARN.

Direct.	Vigouroux. . . .	*Alby.*
Inspect.	Baynac.	*Alby.*
Rec. pr.	Cayla	*Alby.*
Rec. ent.	Lannollier.	*Castres.*
	Pailet.	*Gaillac.*
	Rey.	*Lavaur.*

TARN-ET-GARONNE.

Direct.	Desaulces de Freycinet. .	*Montauban.*
Inspect.	Paccard.	*Montauban.*
Rec. pr.	Johanys.	*Montauban.*
Rec. ent.	Dubreil.	*Moissac.*
	Gigaux de Grandpré.	*CastelSarrazin*

VAR.

Direct.	Di Pietro. . . .	*Toulon.*
Inspect.	Fourès	*Toulon.*
Rec. pr.	Bussy.	*Toulon.*
	Mignon (*entr.*).	*Toulon.*
Rec. ent.	Cresp.	*Draguignan.*
	Basire	*Brignolles.*
	Vasseur	*Grasse.*

VAUCLUSE.

Direct.	Soleillet. . . .	*Avignon.*
Inspect.	Cuffaultx.	*Avignon.*
Rec. pr.	Delacour.	*Avignon.*
Rec. ent.	Besson.	*Carpentras.*
	Reynier.	*Orange.*
	Garron.	*Apt.*

VENDÉE.

Direct.	Formentin. . .	*Napoléon-V.*
Inspect.	Hardouin-Fichardière. . . .	*Napoléon-V.*
Rec. pr.	Badenier-Lamotte.	*Napoléon-V.*
Rec. ent.	Huette.	*Fontenay.*
	Bécus.	*Les Sables.*

VIENNE.

Direct.	Bizet	*Poitiers.*
Inspect.	Lombard.	*Poitiers.*
Rec. pr.	Lemaire.	*Poitiers.*
Rec. ent.	Pressoir.	*Loudun.*
	Duclos.	*Châtellerault.*
	Girard.	*Civray.*
	Sablière	*Montmorillon.*

VIENNE (HAUTE).

Direct.	Cabrol.	*Limoges.*
Inspect.	Charpentier. . . .	*Limoges.*
Rec. pr.	Alexandre de Lamartinière. . .	*Limoges.*
Rec. ent.	Deleuze.	*Rochechouart.*
	Coullerez.	*Saint-Yrieix.*
	Laurent.	*Bellac.*

VOSGES.

Direct.	Morel.	*Épinal.*
Inspect.	Gros de Montagne.	*Epinal.*
Rec. pr.	Malpart.	*Épinal.*
Rec. ent.	Legendre.	*Remiremont.*
	Ribaudet.	*Mirecourt.*
	Prévot.	*Neufchâteau.*
	Bonvalot.	*Saint-Dié.*

YONNE.

Direct.	Garnier de Kerigant	*Auxerre*
Inspect.	Delacour.	*Auxerre.*
Rec. pr.	Robert	*Auxerre.*
Rec. ent.	Laurent.	*Avallon.*
	Lemaistre.	*Joigny.*
	Servonat.	*Sens.*
	Campenon.	*Tonnerre.*

Inspecteurs-Experts du service des Tabacs.

M. Cousté. M. Rey. M. Lediberder.

M. Rolland ❋, *Ingénieur Inspecteur des bâtiments et des machines.*

MANUFACTURES DE TABACS.

	Régisseurs. MM.	*Contrôl. de fabricat.* MM.	*Contr. de comptabil.* MM.
Paris	Esnault.	Ambert.	Bonnard ❋.
Lille	Roucher ❋.	Leloup.	Anglas.
Strasbourg	Boursy ❋.	Girard.	Mathieu ❋.
Lyon	Drême.	Daviel.	Dareste.
Le Havre	Drouet d'Aubigny.	Buisson.	Chégaray.
Bordeaux	Duchâtelet ❋.	Chenou.	Jarry.
Tonneins	Le Beschu.	Bellecombe.	N....
Toulouse	Tournier.	Beauchef.	Peytal.
Marseille	Plauche ❋.	Richaud.	Autran.
Morlaix	Goube.	Loriot.	Coulon.

Magasin des échantillons de Tabacs et des Imprimés de service à Paris.

M. Mallet, *Contrôleur.*

Magasins de feuilles exotiques et de transit.

	Garde-Magasins. MM.	*Contrôleurs.* MM.
Marseille	Poggi.	Jaudoin.
Bordeaux	Dascols.	Dupertuys.
Le Havre	Duranton.	Pierre.
Dunkerque	Fleurent.	Boullenot.

Magasin de Tabacs indigènes en feuilles.

		Garde-Magasins. MM.	*Contrôleurs.* MM.
Ille-et-Vilaine	*Saint-Malo*	Le Beschu.	Betin.
Lot	*Cahors*	Dangé-d'Orsay.	Masurel.
	Souillac	Bisson.	Suby.
Lot-et-Garonne	*Tonneins*	Brueys de St-André.	Canivet.
	Aiguillon	Deleau.	De Champtassin.
	Damazan	Pierret.	Legrand.
Nord	*Lille*, n. 1	Zambeaux.	L'Ecuyer.
	Lille, n. 2	Massurel.	Héron.
	Merville	Chemin.	N....
Pas-de-Calais	*Béthune*	Armant.	Décocq.
	Aire	Caille.	Collache.
	Saint-Pol	Rousselot.	Ringeissen.
Bas-Rhin	*Strasbourg*, n. 1	Baffer.	Kehr.
	Strasbourg, n. 2	Gilbert.	Rolland.
	Schélestadt	Vallière.	Burenot.
	Benfeld	Guérin.	Descolins.

SERVICE DE L'ALGÉRIE.

Alger...... M. Gasson, *Chef de service.*
Constantine. M. Roguet, *Chef de service.*
Oran....... M. Getten, *Chef de service.*

ADMINISTRATION DES POSTES,

Rue J.-J. Rousseau.

M. Thayer (Édouard) (O ✻), *Directeur.*
M. Piron (O ✻), } *Administrateurs.*
M. Langevin ✻, }

Cabinet du Directeur de l'Administration.

M. Mariani, *Secrétaire particulier, attaché au Bureau Central.*

Ouverture et analyse des dépêches adressées au Directeur de l'Administration, et transmission de ces dépêches aux bureaux qu'elles concernent. Affaires dont le Directeur de l'Administration se réserve l'examen.

Bureaux placés sous les ordres immédiats du Directeur de l'Administration.

Bureau du Personnel.

M. de Valmont ✻, *Chef.*

Rapports, notes et correspondance relatifs aux agens des postets, présentation pour les emplois vacants tant à Paris que dans les départements ; nomination des agents de tout grade.

Constatation des services des agents des postes; travail préparatoire pour la liquidation des pensions de retraite.

Secours aux agents et anciens agents de tout grade tant à Paris que dans les départements, ainsi qu'à leurs veuves et orphelins ; travail relatif aux cautionnemens.

Bureau Central.

M. Delamarre ✻, *Chef.*

Ouverture des dépêches ; enregistrement des délibérations du Conseil et délivrance des ampliations ; garde des archives ; travaux extraordinaires.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Piron (O ✻), *Administrateur.*

PREMIER BUREAU. — *Correspondances.*

(Les attributions de Chef de ce bureau sont exercées par l'Administrateur de la division.)

Organisation des services en malles et par entreprises; tarifs ; travaux de géographie. — Préparation des conventions et traités avec les offices étrangers; correspondance relative à leur exécution.

DEUXIÈME BUREAU. — *Inspection et Réclamations.*

M. Chenel, *Chef.*

Surveillance générale du service; mouvement des employés de tout grade. — Suite à donner aux rapports de l'Inspection générale des Finances et à ceux des Inspecteurs des Postes.—Recherches et correspondances relatives aux réclamations de lettres et de journaux.

TROISIÈME BUREAU. — *Franchises, Contraventions et Service rural. — Dépenses du personnel dans les départements.*

M. Babeau (Léon), *Chef.*

Correspondance relative aux franchises et contreseings ; poursuites à exercer pour transport frauduleux de lettres; établissements de poste ; distribution à domicile ; traitements et indemnités diverses dans les départements ; organisation et surveillance du service rural.

QUATRIÈME BUREAU. — *Vérification des produits.*

M. Laulaigne ✻, *Chef.*

Vérification sur pièces des produits de toute nature.

CINQUIÈME BUREAU. — *Rebuts et non-valeurs.*

M. de Cornet ❊, *Chef.*

Examen des rebuts et non-valeurs de toute nature; suite à donner aux réclamations qui s'y rattachent.

DEUXIÈME DIVISION.

M. LANGEVIN ❊, *Administrateur.*

PREMIER BUREAU. — *Relais.*

M. Bergier, *Chef.*

Création et suppression des relais; fixation des distances; gages et indemnités aux maîtres de postes; secours et pensions aux postillons; surveillance du service des relais; travail préparatoire pour la nomination des agents des relais; service des estafettes du Gouvernement.

DEUXIÈME BUREAU. — *Transports des Dépêches.*

M. Dagand ❊, *Chef.*

Adjudication et surveillance des services par entreprise; marchés pour la construction et l'entretien des malle-postes et autres voitures employées par l'Administration aux transports des dépêches; surveillance de ce matériel; liquidation des dépenses y relatives. — Service administratif des courriers.

TROISIÈME BUREAU. — *Paquebots.*

M. Specht, *Chef.*

Travail relatif au service des paquebots à vapeur de l'Administration, tant dans la Manche que dans la Méditerranée.

QUATRIÈME BUREAU. — *Ordonnancement des dépenses; détaxes.*

M. Regnard ❊, *Chef.*

Préparation du budget, ordonnancement et vérification des dépenses; détaxes et remboursements de sommes indûment perçues.

CINQUIÈME BUREAU. — *Matériel.*

M. Percot ❊, *Chef.*

Matériel et impressions; entretien et conservation des bâtiments et du mobilier; préparation des traités avec les fournisseurs; garde et conservation des archives. Travail relatif au Service des Timbres-poste.

SIXIÈME BUREAU. — *Articles d'argent.*

M. Ytasse ❊, *Chef.*

Surveillance et comptabilité générale du service des articles d'argent tant à Paris que dans les départements; correspondance relative à ce service.

Service actif d'Exploitation.

M. Chocquet ❊, *Chef de service.*

Bureau du Départ et de l'Arrivée.

M. D'Leindre ❊, *Chef.*

M. Charon,
M. Fougea,
M. Meunier ❊, } *Chefs adjoints.*

Réception et ouverture des dépêches à l'arrivée; confection des dépêches au départ, travaux relatifs aux lettres en passe Paris; réception et élaboration de lettres, journaux, imprimés, etc., à affranchir, à charger ou à recommander à destination des départements et de l'étranger; vérification à l'Hôtel des Postes du chargement et du déchargement des voitures affectées aux transports des dépêches; constatation des heures de départ et d'arrivée; roulement journalier des courriers, chargeurs et commissionnaires des cours.

Bureau de la Distribution des Lettres dans Paris.

M. Courrejolles, *Chef.*

M. Ginisty (Gustave), *Chef adjoint.*

Inspecteurs, Messieurs.

Déaddé, Desrenaudes, De Jouvencel, Roualle de Rouville.

Distribution générale des lettres *de* et *pour* Paris ; affranchissement des lettres pour Paris et les Départements ; réception et expédition des estafettes.

Section des Affranchissements et des Chargements pour les Départements et l'Etranger, Paris et la Banlieue (1).

M. Pradines, *sous-Chef.*

Ce Bureau, situé dans la première cour à gauche, au rez-de-chaussée, est ouvert tous les jours au public, depuis *huit heures* du matin jusqu'à *six heures* du soir, excepté les dimanches et fêtes, jours où il ferme à *cinq heures.*

On reçoit dans ce Bureau, à couvert, sous enveloppe cachetée sur tous les plis, les lettres et paquets chargés ou recommandés.

Les lettres et paquets affranchis et chargés ou recommandés, pour les départements et l'étranger, partent le même jour, quand ils sont apportés avant *cinq heures* les jours ouvrables, et avant *trois heures* les dimanches et fêtes.

Section de l'Affranchissement des Journaux et autres imprimés pour les départements et l'étranger, Paris et la Banlieue.

M. Collomb, *Chef.*

Ce Bureau, situé au rez-de-chaussée dans la cour de l'*Arrivée*, est ouvert tous les jours au public depuis *cinq heures un quart* du matin jusqu'à *cinq heures* du soir en toute saison, excepté les jours fériés, jours où il ferme à *trois heures.*

Section de la Poste restante et de la distribution des lettres chargées.

M. Guérin, *Sous-Chef.*

Ce Bureau, situé au fond de la cour d'entrée, sous l'horloge, est ouvert au public depuis *huit heures* du matin jusqu'à *sept heures* du soir. Les dimanches et fêtes il ferme à *cinq heures.*

Section des Rebuts de Paris.

M. Houssaye, *Chef.*

Réclamations des lettres *de* et *pour* Paris; recherches et réexpédition des lettres réclamées.

Bureau de la Caisse.

M. Babeau, *Chef.*

La Caisse, placée au rez-de-chaussée dans la cour d'entrée à droite, est ouverte de *neuf heures* du matin à *quatre heures* du soir; les dimanches et fêtes elle est ouverte jusqu'à deux heures. On y paie les mandats d'articles d'argent. On y reçoit les dépôts d'articles d'argent.

Bureau de la perception du produit des places dans les Malles.

M. Duchol de Signac, *Sous-Chef.*

C'est à ce Bureau qu'il faut s'adresser pour retenir des places dans les malles-postes ; il est situé au premier étage, escalier A, dans la cour d'entrée à droite, et est ouvert au public tous les jours depuis *neuf heures* du matin jusqu'à *six heures* du soir.

POSTE AUX CHEVAUX, *à Paris.*

M. Dailly fils, *Maître de poste*, rue Pigale, 2.

Nota. On trouve des permis de poste chez le Maître de poste. On ne peut avoir de chevaux de poste sans un passeport.

---

(1) Le public est prévenu qu'il doit s'abstenir d'envoyer dans les lettres, *même chargées*, soit de l'or ou de l'argent monnoyé, soit des bijoux ou d'autres effets précieux, ou tout objet passible des droits de douane. *Voy.* pour le service des lettres dans Paris et la banlieue, page 964 ; pour le départ des courriers pour la France et l'étranger et les paquebots-poste, page 1098 et suiv.

INSPECTEURS DES POSTES DANS LES DÉPARTEMENTS.

Service d'exploitation et département de la Seine.

Simon, *Inspecteur principal.*
Bonnelet, 1[er] *Inspecteur.*
Cuny, *Inspecteur adjoint.*
Devilliers ✻, *id.*
Ginisty (Ernest), *Inspecteur adjoint.*
Grépinet, *id.*
Huberson, *id.*
Thomas, *id.*

DÉPARTEMENS.	RÉSIDENCES.	INSPECTEURS.	DÉPARTEMENS.	RÉSIDENCES.	INSPECTEURS.
Ain.	*Bourg.*	Cauvin du Bourguet.	Loiret.	*Orléans.*	N.......
Aisne.	*Laon.*	Thiéry.	Lot.	*Cahors.*	Clavel.
Allier.	*Moulins.*	De Wouilt.	Lot-et-Garonne	*Agen.*	Meaudre de La-pouyade.
Alpes (Hautes).	*Gap.*	Faure.			
Alpes (Basses).	*Digne.*	Pauquet.	Lozère.	*Mende.*	Souillac.
Ardèche.	*Privas.*	Cliet.	Maine-et-Loire	*Angers.*	Vergne.
Ardennes.	*Mézières.*	Lault des Brulés.	Manche.	*Saint-Lô.*	Visdelou.
Ariége.	*Foix.*	Dumoulou.	Marne.	*Reims.*	De Vischer.
Aube.	*Troyes.*	Sauvalle.	Marne (Haute).	*Langres.*	Arbeltier.
Aude.	*Carcassonne.*	Roger.	Mayenne.	*Laval.*	Jannin.
Aveyron.	*Rodez.*	Poncelin.	Meurthe.	*Nancy.*	Thévenin.
Bouches-du-R.	*Marseille.*	Lefebvre-Nailly.	Meuse.	*Verdun-s.-M.*	Vernant.
Calvados.	*Caen.*	Goussu ✻.	Morbihan.	*Vannes.*	Lambert.
Cantal.	*Aurillac.*	Civel.	Moselle.	*Metz.*	Sauvage.
Charente.	*Angoulême.*	Guimberteau (Jean)	Nièvre.	*Nevers.*	De Ruffier.
Charente-Inf.	*Saintes.*	Julien.	Nord.	*Lille.*	Serville.
Cher.	*Bourges.*	Martin.	Oise.	*Beauvais.*	Aubourg de Boury ✻
Corrèze.	*Tulle.*	Passemard.	Orne.	*Alençon.*	Babeau. ✻
Corse.	*Bastia.*	Couly.	Pas-de-Calais.	*Arras.*	Jamin-Changeart.
Côte-d'Or.	*Dijon.*	Richard ✻.	Puy-de-Dôme.	*Clermont-Ferr.*	Bonvoust ✻.
Côtes-du-Nord	*Saint-Brieuc.*	Rojare.	Pyrénées (H.).	*Tarbes.*	Collenot.
Creuse.	*Guéret.*	Allaman.	Pyrénées (B.)	*Pau.*	Fradin.
Dordogne.	*Périgueux.*	Fesneau.	Pyrénées-Or.	*Perpignan.*	Guimberteau.
Doubs.	*Besançon.*	Lanchamp.	Rhin (Haut).	*Colmar.*	Chéhère.
Drôme.	*Valence.*	Sorin.	Rhin (Bas).	*Strasbourg.*	Blumstein ✻.
Eure.	*Evreux.*	Faure.	Rhône.	*Lyon.*	D'Hautefort.
Eure-et-Loir.	*Chartres.*	Lenoir-Dufresne.	Saône (Haute).	*Vesoul.*	Harelle.
Finistère.	*Brest.*	Conard.	Saône-et-Loire.	*Chalon-sur-S.*	Aulteroche.
Gard.	*Nîmes.*	Descarneaux.	Sarthe.	*Le Mans.*	Bérot.
Garonne (H.).	*Toulouse.*	Faucher.	Seine-et-Marne	*Melun.*	Fournier.
Gers.	*Auch.*	Romanet.	Seine-et-Oise.	*Versailles.*	Delaunay.
Gironde.	*Bordeaux.*	Faguier ✻.	Seine-Infér.	*Rouen.*	Broquet.
Hérault.	*Montpellier.*	N......	Sèvres (Deux).	*Niort.*	Bugeat.
Ille-et-Vilaine.	*Rennes.*	Goubert ✻.	Somme.	*Amiens.*	Giron ✻.
Indre.	*Châteauroux.*	Poëte.	Tarn.	*Castres.*	Rolland.
Indre-et-Loire.	*Tours.*	Bourdin.	Tarn et Garonne	*Montauban.*	Godoffre.
Isère.	*Grenoble*	Mazuyer.	Var.	*Toulon.*	Gors.
Jura.	*Lons-le-Sauln.*	De Baccaral ✻.	Vaucluse.	*Avignon.*	Nadal.
Landes.	*Mont de Marsan*	Dumoulin.	Vendée.	*Napoléon-Ven.*	Lallemand.
Loir-et-Cher.	*Blois.*	Lemaigre.	Vienne.	*Poitiers.*	Bonnefont.
Loire.	*Saint-Etienne*	De Laurens.	Vienne (Haute)	*Limoges.*	Prioux.
Loire (Haute).	*Le Puy.*	Hubert.	Vosges.	*Epinal.*	Abadie-Gasquin.
Loire-Inferieure	*Nantes.*	Simon.	Yonne.	*Auxerre.*	Granger.

SERVICE DE LA TRÉSORERIE ET DES POSTES EN ALGÉRIE.

PROVINCE D'ALGER. *Messieurs,*

De Bellot ✻, *Trésor.-Pay.*, *Dir.*, à Alger.
Budin ✻, *Payeur part.*, *Chef de compt.*, id.
Fabiani, *Payeur*, *Vérificateur du produit*, id.
Raffin, *Payeur partic.*, *chargé du service*, id.
Latrobe, *Pay. partic.*, *Direct.*, à Aumale.
Outrey, *id.* à Blidah.
N.... *id.* à Cherchell.
Aupied, *Pay. particul.*, *Direct.*, à Dellys.
Simon, *Préposé pour le service*, à Douéra.
Senmartin, *Payeur part.*, *Dir.*, à Médéah.
De Gouzens-Fontaine, *id.*, à Milianah.
N...... *id.* à Orléansville.
Pelletier, *id.* à Ténez.

PROVINCE DE CONSTANTINE. *Messieurs*,

Farrenc ✻, *Trés.-Pay.*, *Dir.*, à Constantine.
Nibel, *Pay. adj.*, *Chef de comptabil.* id.
Rouvière, *Payeur part.*, *Dir.*, à Batna.
Donné, *id.* à Bône.
Maylin, *Payeur part.*, *Direct.*, à Bougie.
Frichet, *id.* à Djidjelli.
Fourtier, *id.* à Philippeville.
Bousquet, *id.* à Sétif.

PROVINCE D'ORAN. *Messieurs*,

De Jupeaux ✻, *Trés.-Pay.*, *Dir.*, à Oran.
Budor, *Payeur part.*, *Chef de comptab.*, id.
Gadot, *Payeur particul.*, *Direct.*, à Mascara.
Laville ✻, *Pay. part.*, *Dir.*, à Mostaganem.
Rappelin, *Pay. partic.*, *Dir.*, à Nemours.
Francovich, *id.* à Tlemcen.
De Mauraige, *id.* à Sidi-bel-Abbès.

ADMINISTRATION DES FORÊTS,

Rue de Luxembourg, 2 *ter*.

M. Le Grand (de l'Oise) (C ✻), *Directeur*, *Président du Conseil d'Administration*, rue Richepance, 7.

(Le Cabinet de M. le Directeur est situé au premier étage, corridor de l'aile gauche, n° 22, entrée par la rue Mont-Thabor, n. 25, escalier C).

Membres du Conseil d'Administration. Messieurs,

Perrier (O ✻), *Administrateur*, rue Saint-Lazare, 13.
De Corbigny (O ✻), *Administrateur*, rue Mont-Thabor, 26.

BUREAU CENTRAL ET DU PERSONNEL.

(Ce bureau est sous les ordres immédiats de M. le Directeur de l'Administration).

M. Maison, *Chef*.

Travail relatif à la nomination médiate ou immédiate de tous les emplois de l'Administration des Forêts, aux mutations, mesures disciplinaires, congés, missions spéciales; autorisations de procéder à des expertises, etc.; au personnel et à la direction des études de l'Ecole nationale forestière; aux secours, gratifications et répartition du tiers des amendes, répartition entre les Conservateurs des frais pour tournées annuelles et pour assistance aux ventes. Ouverture, enregistrement pour toutes les divisions; distribution et départ des dépêches. Rédaction des procès-verbaux, des délibérations du Conseil d'Administration; travail concernant la suite à donner aux délibérations des Conseils généraux; affaires réservées par le Directeur. Examen des procès-verbaux de tournée des Conservateurs; des comptes de gestion des Inspecteurs et des Sous-Inspecteurs; des rapports de l'Inspection générale des finances; tenue du registre des délibérations du Conseil d'Administration; affaires diverses; fournitures de bureau; demandes d'ouvrages de bibliothèques. — Avis du décès des légionnaires et pensionnaires; répartition des opérations d'arpentage et de réarpentage des coupes annuelles; instructions relatives à ces opérations, et statistique forestière.

PREMIÈRE DIVISION.

M. de Corbigny (O ✻), *Administrateur*.

PREMIER BUREAU.

M. Certes, *Chef*.

Affaires civiles. — Questions de propriété et de servitude; suite des instances administratives et judiciaires; payement des honoraires hors taxe; concessions temporaires; concessions de terrains usurpés sur les rives des forêts; échanges, partages, cantonnements, rachats de droit de pâturage et de pacage; affectations; examen des procès-verbaux des commissions en ce qui concerne les cantonnements des usagers, instructions y relatives.

DEUXIÈME BUREAU.

M. Dubon, *Chef*.

Affaires correctionnelles. — Instructions relatives aux instances correctionnelles; suite à donner aux appels; rédaction des mémoires adressés à la Cour de cassation à l'appui des pourvois; mesures à prendre contre les insolvables; examen d'états divers relatifs à la répression des délits; remises et modérations de condamnations forestières.

Chasse. — Cahier des charges ; amodiation ; exécution des charges ; cession de baux.

Pêche. — Cahier des charges; amodiation ; indemnités réclamées par les fermiers pour trouble dans leur jouissance ; résiliation de baux ; flottabilité et navigabilité des rivières ; modifications aux règlements locaux sur la police de la pêche ; contestations avec les riverains sur la propriété du droit de pêche ; suite de ces affaires devant les tribunaux civils ou le Conseil d'Etat.

Feu et constructions à distances prohibées.

Création et suppression d'emplois ; changemens dans la circonscription des arrondissements forestiers ; rapports au Conseil pour descente de grade ; mise en disponibilité ; mise en jugement et révocation ; admission à la retraite ; liquidation de pensions de retraite ; indemnités pour intérim, missions, travaux extraordinaires, etc. ; remise ou modération des condamnations prononcées contre les gardes.

TROISIÈME BUREAU.

M. Graves ✻, *Chef.*

Emploi du fonds consacré aux travaux d'amélioration ; semis et plantations; pépinières ; subventions pour chemins et routes utiles à l'exploitation des forêts ; réparation des chemins vicinaux ; constructions, réparations et entretien des maisons forestières ; scieries, routes, ponts et autres travaux de même nature ; vérification des devis, honoraires des architectes ; paiements aux entrepreneurs; clôture et assainissement des forêts ; examen des états mensuels constatant l'emploi des crédits mis à la disposition des conservateurs. — Aménagements (partie d'art) ; délimitations générales et partielles ; examen des soumissions des arpenteurs; examen des cahiers et plans d'aménagement ; homologation des procès-verbaux de délimitation ; classement des plans.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Perrier (O ✻), *Administrateur.*

PREMIER BUREAU.

M. Simon, *Chef.*

Aménagements (partie forestière) ; examen des procès-verbaux des Commissions forestières en ce qui concerne les aménagements ; suite à donner à ces procès-verbaux ; instructions y relatives ; examen des états d'assiette et des demandes de coupes extraordinaires; vérification des états et devis fournis par les usagers ; coupes à exploiter par les usagers ; coupes à exploiter par économie et par entreprise ; examen des états de balivage et de martelage ; extraction d'arbres morts, endommagés ou dépérissants ; nettoiement de taillis ; délivrance de bois aux haras, à la marine, au génie militaire, aux ponts et chaussées, etc. ; régime forestier (soumissions et distractions) ; surmesures et moins de mesures; application aux arpenteurs de l'art. 52 du Code forestier (peines dont ils sont passibles par suite de différences excédant un vingtième de l'étendue des coupes mesurées).

DEUXIÈME BUREAU.

M. Sonolet, *Chef.*

Rédaction du cahier des charges générales ; examen des clauses spéciales ; instruction concernant les ventes ; demandes en annulation ou en réduction de prix ; questions relatives aux folles enchères, à la remise et au paiement des traites; ventes en détail et sur les lieux ; mises en charge sur les coupes communales; extraction de résines ; écorçage des chênes liéges ; exécution de la loi du 25 juin 1841, concernant les frais d'administration des bois des communes et des établissements publics ; location de terrains essartés ; questions relatives aux bois possédés à titre d'apanage ou de majorat ; aliénations ; distractions de terrains pour être affectés à un service public ; établissements de hauts-fourneaux ; avis sur les demandes en importation ou exportation des bois et charbons ; examen des demandes en défrichement ; notification des décisions ; constatation des produits principaux et accessoires (bois domaniaux et communaux) ; indemnité pour retard dans la délivrance des permis d'exploiter, bris de réserve ; vente de chablis et de bois de délits ; habillement, équipement et armement des gardes ; vérification des marchés ; fourniture et réparation des marteaux, étuis, pinces et plaques ; commandes à l'Imprimerie nationale ; expédition et vérification d'emploi des imprimés et registres destinés au service extérieur ; vérification des mémoires d'impressions fournies par l'Imprimerie nationale.

17.

TROISIÈME BUREAU.

M. Guy ✵, *Chef.*

Travail relatif à la formation des budgets; demandes de crédits supplémentaires; payements concernant les frais d'instances en matière civile, de poursuites tombées en non-valeurs, de séquestre, de transports de prisonniers forestiers, de démolition de constructions à distance prohibée; remboursement d'amendes; formation du relevé individuel des créances restant à payer en fin de chaque exercice, et de la demande des fonds jugés nécessaires pour le service de chaque mois; tenue de la comptabilité des dépenses payées sur mandat du Directeur; état mensuel de situation à adresser au Ministère; relevés d'ordonnancement de dépenses appartenant à des exercices clos; confection des relevés de toute nature à faire ordonnancer sur exercice courant; vérification des états mensuels relatifs aux traitements des agents du service extérieur et au salaire des gardes forestiers cantonniers; vérification et liquidation des frais d'arpentage et de réarpentage, des frais d'impression d'affiches, des frais extraordinaires de correspondance, et de la contribution payée pour l'entretien des chemins vicinaux.

Tenue du journal des dépenses à ordonnancer, par département et par exercice, du grand-livre, des livres auxiliaires relatifs aux dépenses d'exercices clos, aux restitutions, aux frais d'arpentage et de réarpentage, aux frais d'impression; formation des états mensuels de traitements pour l'Administration centrale; expédition des états de notes et de demandes en annulation de crédits.

M. Delvincourt, *Avocat à la Cour de cassation, Avocat consultant et plaidant de l'Administration des Forêts.*

M. Benouville, rue du Faub.-du-Roule, n° 16. *Graveur de l'Administration des forêts pour les marteaux et les coins servant à la marque des filets de pêche.*

M. Fouchère, rue Jean-Robert, n° 24, *Graveur de l'Administration pour les plaques et boutons des gardes.*

ÉCOLE FORESTIÈRE.

Directeur. — M. Parade ✵.

Professeurs, MM.
- Mathieu. — *Histoire naturelle.*
- Regnault. — *Mathématiques.*
- Meaume. — *Législation et jurisprudence.*
- Laurent. — *Dessin et constructions forestières.*

Inspecteurs des études, MM.
- Lanier.
- Nanquette.

Le cours de sylviculture est professé par le Directeur de l'Ecole.

Conditions d'admission.

Le nombre des élèves à admettre à l'Ecole est fixé chaque année par M. le Ministre des finances, en raison des besoins de l'Administration des forêts, et d'après un concours public.

Les examens de l'Ecole Forestière ont lieu à Paris et dans les départements, à la même époque, aux mêmes lieux que ceux de l'Ecole Polytechnique, et sont faits par les examinateurs nommés par le ministre des finances. Les aspirants sont tenus d'adresser au directeur général de l'administration des forêts, avant le 10 juin au plus tard, leur demande d'admission au concours, accompagnée des pièces suivantes :

1° L'acte de naissance, revêtu des formalités prescrites par les lois, et constatant que l'aspirant aura au 1er novembre 19 ans accomplis, et n'aura pas plus de 22 ans;

2° Un certificat signé d'un docteur en médecine et dûment légalisé, attestant que l'aspirant est d'une bonne constitution, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite-vérole, et qu'il n'a aucun vice de conformation ou infirmité qui puisse le rendre impropre au service forestier;

3° Le diplôme de bachelier ès-lettres. Néanmoins, le candidat qui ne serait pas en-

core pourvu de cette pièce peut y suppléer par un certificat constatant qu'il a fait des études classiques, jusqu'à la rhétorique inclusivement, à charge par lui de produire le diplôme à l'Administration des forêts, le 15 octobre au plus tard.

4° La preuve qu'il possède un revenu annuel de 1,500 fr. au moins, ou à défaut, une obligation par laquelle ses parents s'engagent à lui fournir une pension de pareille somme pendant son séjour à l'Ecole Forestière, et une pension de 600 fr., depuis sa sortie de l'Ecole jusqu'à ce qu'il soit employé comme garde-général en activité.

L'examen portera sur les objets ci-après, savoir: 1° l'arithmétique complète; 2° la géométrie élémentaire; 3° la trigonométrie rectiligne; 4° l'algèbre jusqu'au binome de Newton inclusivement; 5° les éléments de géométrie descriptive (point, ligne et plan); 6° la statique; 7° les éléments de physique; 8° les éléments de chimie; 9° le dessin; 10° la langue française; 11° la langue latine; 12° les premiers éléments de la langue allemande.

Instruction des Élèves et leur destination.

La durée des cours établis à l'Ecole Forestière est de deux ans; à la fin de chaque année, les élèves sont soumis à des examens d'après lesquels ils sont de nouveau classés.

Si leur examen est satisfaisant, les élèves de la seconde division passent dans la première, et ceux de la première sont envoyés dans les inspections forestières les plus importantes, en qualité de gardes-généraux stagiaires, pour y acquérir, sous la direction des inspecteurs, les connaissances pratiques, et dès qu'ils ont fait preuve de l'instruction nécessaire pour exercer un emploi, ils sont nommés au fur et à mesure des vacances à des cantonnements de gardes-généraux. Ils jouissent pendant leur temps de stage d'un traitement de 1,000 francs.

ARRONDISSEMENTS FORESTIERS (au nombre de trente)

PREMIER ARRONDISSEMENT.

(Départ.: Oise, Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise).

M. Vicaire ✻, *Conservateur* à Paris, rue d'Isly, 11.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S-Inspect.*
Oise	*Compiègne*	De Wimpffen.	*Compiègne*	De Saint-Paul.
	Beauvais	De Coursy.	*Beauvais*	Jousselin.
Seine	*Paris*	De Suzanne.	....	....
S.-et-Oise.	*Rambouillet*	Bruchard.	*Rambouillet*	Perrier.
	Versailles	Anthéaulme.	*Versailles*	De Maillier.
S.-et-Marne.	*Fontainebleau*	Leclerc.	Fontainebleau.	Chalot.
	Melun	Mustel-Duquesnoy.	Melun.	Brière de Mondétour.

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Eure et Seine-Inférieure.)

M. Desmeloizes ✻, *Conservateur*, à Rouen.

Eure	*Louviers*	Lemaire.	*Louviers*	Bosquill. de Frescheville.
	Lyons	De Violaine.	*Lyons-la-Forêt.*	Leprévost.
Seine-Inf.	*Rouen*	De Kermel.	*Rouen*	Lebastard de Kerguiffinec.
	St-Saens	Delivet de Barville.	*St-Saens*	Ouvrier.
	Caudebec	Charlier.	*Caudebec*	Legriel.

TROISIÈME ARRONDISSEMENT (Départ : Côte-d'Or).

M. Urguet de Saint-Ouen ✻, *Conservateur*, à Dijon.

M. Fabre, *Sous-Inspecteur sédentaire à Dijon.*

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Côte-d'Or.	*Semur*	Hut.	*Montbard*	Vincent.
	Is-sur-Thil	Champaux.	*Saint-Seine* ...	Laprévoté.
	Dijon	Barbereux.	*Dijon*	Barillot.
	Châtillon-s.-Seine (*Nord*	Laureceau.	*Châtillon-s.-S.*	Gallot.
	Châtillon-s.-Seine (*Sud.*	Rey.	*Recey-s.-Ource*	Froidevaux.
	Beaune	Virot.	*Beaune*	Bertrand.

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meurthe).

M. Fliche ✻, *Conservateur*, à Nancy.

Meurthe..	*Nancy*	De Frawemberg.	*Nancy*	Géorgin de Mardigny.
	Vic	Monnier.	*Vic*	Poirson.
	Sarrebourg	Baudrillart.	*Sarrebourg*	Vauthier.
	Abreschwiller ..	N.....	*Abreschwiller*. .	Huart de Lamarre. De Foucault.
	Lunéville	Meslier de Rocan.	*Lunéville*	Rolland.
	Toul	Petters.	*Toul*	Chevalier.

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Bas-Rhin).

M. de Poli, *Conservateur*, à Strasbourg.

Bas-Rhin.	*Strasbourg*	Barte de Ste-Fare.	*Strasbourg*	Lorentz.
	Haguenau	N.....	*Haguenau*	Curton. Clément de Grandprey.
	Schlestadt	Marande.	*Schélestadt*	Martinet.
	Wissembourg...	Zæpffel.	*Wissembourg*...	Kuhn.
	Saverne	Savoye.	*Saverne*	Ornano.
	La Petite Pierre.	Mareschal.	*La Petite Pierre*	Grandjean.

SIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Haut-Rhin).

M. de Salomon (O ✻), *Conservateur*, à Colmar.

M Girol, *Sous-Inspecteur sédentaire, à Colmar.*

Haut-Rhin	*Colmar*	Félix.	*Colmar*	Sthème.
	Ribeauvillé	N.....	*Ribeauvillé* ...	Save. Fririon.
	Althirch	Tamisier.	*Althirch*	Furst.
	Mulhausen	Brunck.	*Mulhausen*	Bertrand.
	Belfort	Elminger.	*Belfort*	Lyon.

SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Aisne, Nord, Pas-de-Calais, Somme).

M. Houdouart, *Conservateur*, à Douai.

Aisne....	*Villers-Cotter.* .	Fliche.	*Villers-Cotter.* .	Bouvenot.
	Laon	Millet.	*Laon*	Demory de Neuflieux.
Nord	*Lille*	D'Hastrel.	*Valenciennes* ..	Camus.
	Le Quesnoy ...	De Raismes.	*Le Quesnoy* ...	Million.
Pas-de-C.	*Boulogne*	Hennequin.	*Boulogne*	De Belle-Isle.
Somme...	*Abbeville*	N........	*Abbeville*	Bruny.

HUITIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Aube, Yonne).

M. Fourmont-Tournay, *Conservateur*, à Troyes.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspect.*
Aube....	*Troyes*........	Prévost.	*Troyes*.......	De Waru.
	Bar-sur-Seine.	Crépy.	*Bar-sur-Seine*.	Duley.
	Bar-sur-Aube..	Guérin.	*Bar-sur-Aube*..	Wignier.
Yonne...	*Sens*..........	Marcotte.	*Sens*.........	De Vigan.
	Auxerre.......	Suremain de Missery.	*Auxerre*......	Deblair.
	Avallon.......	Rameau.	*Avallon*......	Parison.

NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Vosges).

M. Dubouays de Labégassière, *Conservateur*, à Epinal.

M. Cornu, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Epinal.

Vosges...	*Epinal*........	Marulaz.	*Epinal*.......	D'Auberive.
	Rambervillers..	N....	*Rambervillers*..	Choderloz de Laclos. De Faillonnet.
	Neufchâteau...	Henrys.	*Neufchâteau*...	Fusiez.
	Mirecourt.....	Grandjean.	*Mirecourt*....	Henriot.
	Remiremont....	Galmiche.	*Remiremont*...	Rousselot.
	St-Dié........	Dutemps.	*Saint-Dié*....	Colin.
	Senonnes......	N.....	*Senonnes*.....	Mangin. Ernst.
	Fraize........	N.....	*Fraize*.......	D'Arance de Navaro. Caille.

DIXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Ardennes, Marne).

M. Martin (Pierre) ❋, *Conservateur*, à Châlons.

Ardennes.	*Mézières*......	Molard.	*Mézières*.....	Rambourg.
	Sédan.........	Huart.	*Sedan*........	Garot.
	Rocroy.......	Magnien *dit* Magnienville	*Fumay*........	Brescond.
Marne...	*Epernay*......	Dubois du Tallard.	*Epernay*......	Decaisne.
	Vitry-le-Franç.	Legros Saint-Ange	*Ste-Menehould*.	Bazot.

ONZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Moselle).

M. de Mecquenem, *Conservateur*, à Metz.

Moselle..	*Sarguemines*....	De Güntzer.	*Sarreguemines*..	De Schwartz.
	Bitche........	Canferra.	*Bitche*........	Bastian.
	Briey.........	Durand de Villiers.	*Briey*.........	Huart.
	Thionville....	Gand.	*Thionville*....	Durand de Prémorel
	Metz..........	Belfoy.	*Metz*..........	Desgodins.

DOUZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Doubs, Haute-Saône).

M. Pintart ❋, *Conservateur*, à Besançon.

M. de Bry-d'Arcy, *Sous-Inspecteur sédentaire*.

Doubs...	*Besançon*......	Vouzeau.	*Besançon*.....	Goret.
	Baume-les-Dam.	Amanton.	*Baume-les-Dam.*	Lestre.
	Pontarlier.....	Poutot.	*Pontarlier*....	Morel.
	Montbéliard...	Chevance.	*Montbéliard*...	Courbet.
Hte-Saône.	*Gray*..........	Mantels.	*Gray*..........	Collus.
	Vesoul........	Alibert.	*Vesoul*........	Celse.
	Lure..........	Micard.	*Lure*..........	Rigoigne.
	Luxeuil.......	Riboulet.	*Luxeuil*.......	Demangeon.

TREIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ.: Jura).

M. Soubirane, *Conservateur*, à Lons-le-Saulnier.

M. Dapremont, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Lons-le-Saulnier.

	Résidences.	Inspecteurs.	Résidences.	S.-Inspect.
Jura	*Lons le Saulnier.*	Picard.	*Lons-le-Saulnier*	Fière.
	Dôle	Dubois Lapatelière.	*Dôle*	Roussel.
	Dôle	N.	*Dôle*	Girard de St-Gérand. Rémond.
	Poligny	Sennegon de Lasegonnière.	*Poligny*	Grognot.
	Arbois	Leroy.	*Arbois*	Bavilley.
	St.-Claude	Rivière.	*St-Claude*	Raison.

QUATORZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Hautes-Alpes, Drôme, Isère).

M. Hun, *Conservateur*, à Grenoble.

H.-Alpes.	*Embrun*	Schucht.	*Embrun*	Costa.
	Gap	Delafont.	*Gap*	Vallagnose.
Drôme...	*Valence*	Jucault.	*Valence*	Bozonnier de Lespinasse.
	Die	Clavez.	*Châtillon*	Drot.
Isère	*Grenoble*	Jacquot.	*Grenoble*	Martin.
	Lamure	Guérad.	*Lamure*	Philbert.
	St.-Marcellin ..	Cardot.	*St.-Marcellin* ..	Camus.

QUINZIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Calvados, Manche, Mayenne, Orne, Sarthe, Eure-et-Loir).

M. Thiéry, *Conservateur*, à Alençon.

Calvaldos.	*Caen*	Fouquier.	*Balleroy*	Giloire de l'Epinais.
E.-et-Loir.	*Châteauneuf* ...	D'Autrive.	*Châteauneuf* ..	Savart de Maupas.
Mayenne.	....	....	....	....
Manche..	....	....	....	....
Orne....	*Alençon*	De Coucy.	*Alençon*	Feisthamel.
	Mortagne	Marrier de Bois d'Hyver	*Tourouvre*	Davout.
Sarthe....	*Le Mans*	Boré.	*Mamers*	Lioult de Chénédollé.

SEIZIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Meuse, Haute-Marne).

M. Cotheret ✻, *Conservateur*, à Bar-sur-Ornain.

M. Thiriat, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Bar-sur-Ornain*.

Meuse...	*Bar-s.-Ornain*..	Bramand Boucheron	*Bar-s.-Ornain*..	Teissier.
	Montmédy	Richon.	*Montmédy*	Lambert.
	Commercy	Renauld.	*Commercy*	Bonaventure.
	Saint-Mihiel ..	N......	*Saint-Mihiel*.	Gussot. Henry.
	Verdun	Dubois *dit* Menut.	*Verdun*	Jappiot.
H.-Marne.	*Chaumont*	Besnard-Duval.	*Chaumont*	Dieudonné.
	Langres	Froussard.	*Langres*	Pambet.
	Wassy	De Cournon.	*Vassy*	Andreu.

DIX-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ain, Rhône, Saône-et-Loire).

M. Lucotte ❋, *Conservateur*, à Mâcon.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Ain	*Bourg*	Passerat Lachapelle	*Bourg*	Leduc.
	Nantua	Jacob.	*Nantua*	Vernejoul.
	Belley	Ruelle-Lachaume.	*Belley*	Delart de Bordeneuve.
Rhône	....		....	......
Saône-et-Loire.	*Chalon-s.-Saône*	Dessarssins.	*Châlon*	Viénot.
	Autun	Dève.	*Autun*	De Kesel.
	Mâcon	Bourotte.	*Mâcon*	Vuillemet.

DIX-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Ariége, Haute-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne).

M. d'Entraigues ❋, *Conservateur*, à Toulouse.

M. Pagès, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Toulouse*.

Ariége	*Foix*	Lasvigne.	*Foix*	Vène.
	St-Girons	De Boixo.	*Saint-Girons*	Guérillot.
H.Garonne	*Toulouse*	Lalanne.	*Léguevin*	Reynard.
	St-Gaudens	Tichadou.	*Saint-Gaudens.*	Leblanc.
Lot	....	....	....	
T.etGaron	....	....	....	

DIX-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret).

M. Trumeau ❋, *Conservateur*, à Tours.

M. Quinton, *Sous-Inspecteur sédentaire*, *à Tours*.

Indre-et-L.	*Tours*	Joly.	*Loches*	Peloux.
Loir et Ch.	*Blois*	Thévenin.	*Blois*	D'Auvergne.
Loiret	*Orléans*	Touzard.	*Orléans*	Leddet.
	Lorris	De Wavrechin.	*Lorris*	D'Arcy.

VINGTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Cher, Nièvre, Indre).

M. Falaise ❋, *Conservateur*, à Bourges.

M. Gellé, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Bourges.

Cher	*Bourges*	Demercières.	*Bourges*	Valory.
Nièvre	*Cosne*	Veyrier-Muraud.	*Châteauneuf*	Laferrière-Commerie.
	Clamecy	Ronot.	*Varzy*	N. Delafosse.
	Nevers	Morlet.	*Nevers*	Magon de la Giclais.
Indre	*Châteauroux*	Jousse de Fontanière.	*Issoudun*	Bussières.

VINGT-UNIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Allier, Creuse, Loire, Puy-de-Dôme).

M. Baudelot, *Conservateur*, à Moulins.

Allier	*Moulins*	Georges.	*Moulins*	Queffemme.
	Mont-Luçon	Blotin.	*Cerilly*	Mazières.
Creuse	....	....	....	....
Loire	....	....	*St.-Etienne*	De Gerando.
Puy-de-D.	*Clermont-Ferr.*	Labussière.	*Clermont-Ferr.*	Colomez.

VINGT-DEUXIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Gers, B.-Pyrénées, H.-Pyrénées).

M. Dubourdieu, *Conservateur*, à Pau.

M. Fourtel, *Sous-Inspecteur sédentaire.*

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Gers....	....		*Auch*.........	Etchépéreston.
B.-Pyrén.	*Pau*..........	Dumont.	*Pau*..........	Couzier.
	Saint-Palais...	Lichtlin.	*Saint-Palais*...	Burdin de St-Martin.
H.-Pyrén.	*Tarbes*........	Delatour.	*Tarbes*.......	Boulet d'Olive.
	Bagnères de Bigorre	Vignes.	*Bagnères*....	Gilliot.

VINGT-TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Côtes-du-Nord, Finistère, Ille-et-Vilaine, Loire-Inférieure, Morbihan, Maine-et-Loire).

M. Chauvet ❊, *Conservateur*, à Rennes.

Côt.-du-N.	....	....	....	....
Finistère.	*Lorient*.......	Gouthières.	*Quimperlé.*	Pin.
Morbihan.	....	....	....	....
Ille et Vil.	*Rennes*.......	Boutarel.	*Rennes*.......	Auger.
Loire-Inf.	*Nantes*.......	Fleuriot.	*Blain*.........	Lebrun.
Maine et L.	....	....	*Baugé*.........	Duval.

VINGT-QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Charente, Charente-Inférieure, Deux-Sèvres, Vendée, Vienne).

M. Saint-Cher ❊, *Conservateur*, à Niort.

Charente.	*Angoulême*....	Laférière.	*Angoulême*....	Barbier.
Char.-Inf.	....	....	....	....
D.-Sèvres	*Niort*........	Legris-Kergavarec.	*Beauvoir*.....	Chauveau.
Vendée..	....	....	....	....
Vienne ..	*Poitiers*......	Collin de Souvigny.	*Poitiers*......	Mariage.

VINGT-CINQUIÈME ARROND. (Départ. : Aude, Tarn, Pyrénées-Orientales).

M. Tallotte, *Conservateur*, à Carcassonne.

Aude....	*Limoux*......	Cantegril.	*Carcassonne*...	Castex.
Tarn....	*Castres*.......	Gorsse.	*Castres*.......	Puret.
Pyrén.-Or.	*Prades*.......	De Frégeville.	*Villefranche*...	Mathieu.

VINGT-SIXIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Basses-Alpes, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse).

M. Jayet, *Conservateur*, à Aix.

B.-Alpes.	*Digne*........	Ramaroni.	*Digne*........	Pascalis.
Bouch.-du-Rhône..	*Aix*..........	Solier.	*Aix*..........	Dejean.
Var.....	*Draguignan*...	Deval.	*Draguignan*...	Masson de la Sauzaie.
Vaucluse.	*Avignon*......	Poirson.	*Carpentras*....	Robert.

VINGT-SEPTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Ardèche, Gard, Hérault, Lozère).

M. Cler ❊, *Conservateur*, à Nîmes.

Ardèche..	*Privas*.......	Chacot.	*Saint-Andéol*...	Sambuc.
Gard....	*Uzès*.........	Barande.	*Nîmes*.........	De La Chapelle Croisel.
Hérault..	*Montpellier*....	Granier.	*Montpellier*....	Rambaud.
Lozère...	....	....	*Mende*.........	Sausse-Mignot.

VINGT-HUITIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Cantal, Corrèze, Haute-Loire, Haute-Vienne, Aveyron).

M. Leronyer-Lafosse, *Conservateur*, à Aurillac.

M. Juron, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Aurillac.

	Résidences.	*Inspecteurs.*	Résidences.	*S.-Inspecteurs.*
Cantal...	*Aurillac*......	Souques.	*Murat*........	De La Rivière.
Corrèze..	....	....	....	....
H.-Loire.	....	....	Le Puy.	Frogez de l'Eguille.
H.-Vienne	....	....	....	....
Aveyron .	*Rhodez*......	Guyot de Lorrey.	*Rodez*........	Lamotte.

VINGT-NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.

(Départ. : Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne).

M. Poirson, *Conservateur*, à Bordeaux.

M. Duffau, *Sous-Inspecteur sédentaire*, à Bordeaux.

Dordogne.	....	....	....	....
Gironde. .	*Bordeaux*.....	Larrieu.	*Bordeaux*.....	De Pillot.
Landes...	*Dax*.........	Béraud.	*Dax*.........	Pelouze.
Lot et Gar.	....	....	....	....

TRENTIÈME ARRONDISSEMENT (Départ. : Corse).

M. Dessalles de Lagibertie, *Conservateur*, à Ajaccio.

Corse...	....	....	*Ajaccio*.....	Pellegrini.
			Corte........	Loyauté.

SERVICE DES TRAVAUX D'ART.

M. Séguinard, *Sous-Inspecteur* à Paris.
M. Guillaume-Dufay, *idem* à Rouen.
M. Genin, *idem* à Nancy.
M. Lacordaire, *idem* à Besançon.
M. Chavanne, *idem* à Bar-sur-Ornain.
M. Lebescond de Coatpont, *idem* à Lons-le-Saunier.
M. Viaud, *Sous-Inspecteur* à Grenoble.
M. de Béer, *idem* à Mâcon.
M. Perrard, *idem* à Dijon.
M. Sommer-Fogel, *S-Inspect.* à Strasbourg.
M. Grené, *idem* à Colmar.
M. Meynier, *idem* à Valenciennes.
M. Durey, *idem* à Troyes.
M. Melin, *idem* à Epinal.
M. Duluc, *idem* à Toulouse.
M. Drevon, *idem* à Bourges.
M. Bouvart, *idem* à Moulins.
M. Grandjean, *idem* à Niort.
M. Mac-Nab, *idem* à Nîmes.

SERVICE FORESTIER EN ALGÉRIE.

M. Cetto, *Insp.*, *Chef de service*, à Alger.
M. Jauffret, *S.-Inspect. sédent.* à Alger.
M. Cherrier, *Sous-Inspecteur*, *Chef de service*, à Oran.
M. Beauregard, *Sous-Inspecteur* à Oran.
M. Brussaux, *Sous-Inspecteur*, *Chef de service*, à Bone.

SERVICE DES CONTRIBUTIONS DIRECTES.

Directeurs. — Travaux préparatoires et d'expédition relatifs à l'assiette des contributions directes ; recensements ; confection des matrices et des rôles ; instruction des réclamations ; cadastre.

Inspecteurs. — Surveillance de ces divers travaux.

DIRECTEURS ET INSPECTEURS.

DÉPARTEM.	DIRECTEURS.	INSPECTEURS.
Ain.	Lefebvre.	Campmas.
Aisne.	Loche.	Bretagne.
Allier.	Troëtte-Rosat.	Prévost.
Alpes (B.).	Chrétiennot.	Gavoty.
Alpes (H.).	Rothiacob.	Hermann.
Ardèche.	Dauphin.	Campardon.
Ardennes.	De Mauraige.	Rouveau.
Ariége.	Forestier ✻.	Duraget.
Aube.	Beaudesson.	Rougé.
Aude.	Wable.	Dissez.
Aveyron.	Garran.	Lupiac.
B. du Rhône.	Nogaret.	Ledeschault.
Calvados.	Pigalle.	Dubois.
Cantal.	Birot.	Garnier.
Charente.	Chatelain.	Arthuys.
Charente-Inf.	Pellegrin.	Hontang.
Cher.	Masson.	Dumas-Rambaud.
Corrèze.	Aguesse.	Guérard.
Corse.	Venès.	Bonnet.
Côte-d'Or.	Cornat.	Mongrédien.
Côtes du Nord	Goutorbe ✻.	Liegeard.
Creuse.	Menard de Rochecave.	De Montferrand.
Dordogne.	Favarcq	Saint-Estéve.
Doubs.	Vidal de Verneix ✻.	Lafargue.
Drôme.	Sevènes.	Féchoz.
Eure.	Chauveau.	Lecointe.
Eure-et-Loir.	Picquot de Maguy.	Tirel de la Martinière.
Finistère.	Leuduger Fortmorel.	Lemaire Montifault.
Gard.	Chandon.	Méry.
Garonne (H.)	Cardonnel.	Jordan.
Gers.	Deniset.	Saint-Martin.
Gironde.	De Lechabossière.	Delfosse.
Hérault.	Polin.	De la Gibertie.
Ille et Vilaine.	Guilloteau.	Morice.
Indre.	Berniquet.	Gabriel.
Indre et Loire.	Bonamy.	Charbel.
Isère.	Flornoy.	Petiet.
Jura.	Laurent.	Courlet de Vrégille.
Landes.	Galatoire ✻.	Decombes.
Loir-et-Cher.	Renard.	Fraboulet.
Loire.	Cuvinot.	Micault de la Vieuville.
Loire (H.).	Prisse.	Ollivier.
Loire-infér.	Janmar ✻.	Lézian.
Loiret.	Marcandier ✻.	Picot de Limoëlan.
Lot.	Brun.	Bourette.
Lot-et-Gar.	Verdier.	Bladinières.
Lozère.	De Gualy.	D'Alzon-Daudé.
Maine et Loire	Rodouan ✻.	Joly.
Manche.	Touzard.	Duportal.
Marne.	Fabre.	Froidevaux.
Marne (H.).	Dubuisson.	Desperles.
Mayenne.	Savary.	Millet.
Meurthe.	Berthaux.	De Meynard.
Meuse.	Cornet.	Vieillard.
Morbihan.	Pontallié.	Piron.
Moselle.	Gaudet de Lestard.	La Sablière.
Nièvre.	Roucher.	Sage.
Nord.	Renard ✻.	Carpentier.
Oise.	De Vouges.	Lescuyer.
Orne.	Périchon.	Lemore.
Pas-de-Calais	Drouet.	Benoist.
Puy-de-Dôme	Seignette ✻.	De la Taulade.
Pyrénées (B.)	Bessières.	Vidal.
Pyrénées (H.)	Champagne.	Boulet.
Pyrénées-Or.	Paulin.	Granchamp.
Rhin (B.).	Gobillard.	Clément.
Rhin (H.).	Bourdon-Dussaussey.	Hugot.
Rhône.	Mermoz ✻.	Guillot.
Saône (H.).	Guyon.	Melon-Pradou.
Saône et Loire	Charleuf.	Rivière de Larque.
Sarthe.	Delourmel ✻.	Blanc.
Seine.	Bastide ✻.	Gatley.
Seine-et-M.	Yel ✻.	Lebesnier.
Seine et Oise.	Legrand ✻.	Frappier.
Seine-Inf.	Paillard ✻.	Navarre.
Sèvres (Deux)	Ricard.	Pyveteau-Fleury.
Somme.	Boichoz ✻.	Durousier.
Tarn.	Ledeschault.	De Lesparda.
Tarn-et-Gar.	Babé.	Hérétien.
Var.	Perrottet.	Jourdheuille.
Vaucluse.	Geslin.	Digne.
Vendée.	Douchin.	Meuron.
Vienne.	De Matigny ✻.	Gaudron.
Vienne (H.)	Moulnier.	Fréchin.
Vosges.	Scheppers.	Bonnard-Salafon.
Yonne.	Messein ✻.	Moullin.

COMMISSION DES MONNAIES ET MÉDAILLES,

Quai Conti, Hôtel des Monnaies.

La Commission est chargée : 1° de juger le titre et le poids des espèces fabriquées et de surveiller, dans toute l'étendue de la France, l'exécution des lois monétaires, la fabrication des monnaies, et l'essai des ouvrages d'or et d'argent ; la confection des coins monétaires et des poinçons de la Garantie ; 2° de délivrer, conformément aux lois, aux essayeurs de commerce et aux essayeurs des bureaux de Garantie, les certificats de capacité dont ils doivent être pourvus avant d'entrer en fonctions ; 3° de statuer sur les difficultés relatives au titre et à la marque des lingots et ouvrages d'or et d'argent, dans toute l'étendue de la France ; 4° de surveiller les opérations de tous les fonctionnaires des ateliers monétaires.

Elle propose les tarifs servant à déterminer les titres d'après lesquels les espèces et matières d'or et d'argent sont échangées dans les hôtels des Monnaies.

Elle fait essayer les espèces étrangères nouvellement fabriquées, toutes les fois qu'elle le juge convenable, afin de reconnaître les variations que leur titre pourrait éprouver. Lorsqu'elle en est requise, soit par les tribunaux, soit par les autorités administratives, elle fait vérifier les monnaies altérées ou arguées de faux. Enfin, elle fait procéder à la vérification du titre des lingots essayés dans les bureaux de garantie et à l'expertise des marques dont sont empreints les ouvrages d'or et d'argent.

Cette Commission doit aussi, aux termes d'une ordonnance du 24 mars 1832, surveiller la fabrication des médailles d'or, d'argent et de bronze, en proposer les tarifs, en faire constater le titre et en autoriser la délivrance et la mise en vente, après avoir observé les mêmes formalités que celles prescrites pour le jugement des espèces monnayées.

Le Commissaire du Gouvernement et le Directeur de la fabrication de la Monnaie de Paris remplissent, quant à la fabrication des médailles, les mêmes obligations que celles imposées par les lois pour la fabrication des espèces ; un contrôleur spécial est préposé à la surveillance de la fabrication des Médailles.

La Correspondance relative aux attributions de la Commission des monnaies et médailles doit être adressée à M. le Président de cette Commission.

MUSÉE MONÉTAIRE.

Cet établissement, formé depuis la réunion de la Monnaie des médailles à celle des espèces, possède les collections de tous les coins et poinçons des médailles, pièces de plaisir et jetons qui ont été frappés, en France, depuis Charles VIII jusqu'à nos jours.

Il existe aussi, en dépôt au Musée, une grande quantité de coins et poinçons appartenant à divers graveurs et éditeurs, corps et sociétés.

Aucune nouvelle médaille, pièce de plaisir ou jeton, ne peut être frappée sans l'autorisation du Ministre de l'intérieur, chargé de la partie des beaux-arts, et ailleurs que dans les ateliers de la Monnaie de Paris.

Les salles d'exposition sont ouvertes au public les mardis et vendredis, de midi à trois heures. Il est accordé des billets pour les lundis et jeudis.

Pour l'achat des médailles comprises au catalogue, on doit s'adresser au bureau de vente établi près la caisse du change de la Monnaie de Paris.

Commission.

M. Pelouze (O ✻), Membre de l'Académie des Sciences, *Président*, } Hôtel des Monnaies
M. Ch. Marcotte ✻, *Commissaire-général*, }
M. Durand ✻, *idem.* }

LABORATOIRE DES ESSAIS.

Essais des échantillons des espèces d'or, d'argent et de bronze provenant des fabrications journalières des Monnaies; essais des médailles et jetons frappés à la Monnaie des médailles, etc. (Voir ci-dessus les attributions de la Commission des monnaies et médailles).

M. Péligot ✻, *Vérificateur des Essais*,
M. Levol, 1er *Essayeur*,
M. Laurent ✻, 2e *Essayeur*.
} Hôtel des Monnaies.

GRAVEUR GÉNÉRAL DES MONNAIES.

Confection et gravure des poinçons originaux, matrices et coins des espèces; confection et gravure des poinçons de la garantie pour les ouvrages d'or et d'argent; vérification des caractères de fausseté des pièces de monnaie et des marques de la garantie pour les ouvrages d'orfévrerie.

M. Barre ✻, *Graveur général des Monnaies*,
M. de Brienne, *Contrôleur-Vérificateur à la fabrication et à la comptabilité des coins et poinçons*,
M. Hulot, *adjoint au Graveur général*, chargé de reproduire, par l'Electro-chimie, les planches des timbres-postes, cartes à jouer, etc.
} Hôtel des Monnaies.

BUREAUX DE LA COMMISSION.

M. Huguet, *Chef*, à l'Hôtel des Monnaies.

MUSÉE MONÉTAIRE.

M. Voillemier, *Conservateur*.

COMITÉ CONSULTATIF DES GRAVEURS,

Etabli près la Commission des monnaies et médailles, par arrêté de M. le Ministre des finances, du 4 juillet 1832.

Ce Comité est composé de cinq membres, choisis par M. le Ministre des finances, sur une liste de douze candidats. Ces membres sont pris parmi ceux de l'Académie des beaux-arts, les sculpteurs ou graveurs en médailles, ayant fait des modèles, exécuté des médailles, exposé au Musée du Louvre, ou ayant remporté un prix pour la gravure des coins monétaires. Le Comité est chargé de donner son avis sur la reproduction des coins hors de service appartenant à l'État, et servant à la fabrication des médailles; sur la désignation des artistes à qui cette reproduction peut être confiée, sur les prix à leur allouer, sur la réception des travaux commandés, sur les perfectionnements qui pourraient être apportés dans la fabrication tant des médailles que des espèces monétaires. Le Comité est renouvelé tous les trois ans : les membres peuvent être réélus.

Membres du Comité.

Le Président de la Commission ou un des Commissaires généraux, *Président*.

M. Gatteaux (Ed.) ✻, *Sculpteur*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
M. Bovy ✻, *Graveur en médailles*.
M. Gayrard ✻, *Graveur en médailles*.
M. David ✻, *Statuaire*, membre de l'Académie des Beaux-Arts.
N.........

HÔTELS DES MONNAIES.

Le nombre des hôtels des Monnaies, pour la fabrication des espèces d'or, d'argent et de cuivre, a été réduit de treize à sept, à compter du 1er janvier 1838. Chacun a une *lettre monétaire*, ci-après indiquée, qui sert à distinguer sa fabrication. Chaque Directeur, a en outre, sa marque particulière ou *différent*. Les fonctionnaires, dans chacun de ces hôtels, sont: un Commissaire du Gouvernement, un Directeur de la fabrication, un Contrôleur au change et un Contrôleur au monnayage.

Monnaie de Paris. A. (Quai Conti.)

M. Panon du Hazier ❋, *Commissaire du Gouvernement.*
M. Levol, *Commiss. adjoint.*
M. Diéricks ❋, *Direct. de la Fabr.*
M. Neuhaus, *Contrôleur au change.*
M. Deschamps, *Contrôleur adjoint.*
M. Clérot, *Contrôleur au monnayage.*
M. Marchant (Ch.), *Contrôleur adjoint.*
M. Salin, *Contrôleur à la fabrication des médailles.*

Monnaie de Bordeaux. K.

M. Forgeaux, *Commissaire du Gouvernement.*
M. Vignes, *Directeur de la Fabrication.*
M. Lepetit, *Contrôleur au change.*
M. Moreau, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Lille. W.

M. .... *Commiss. du Gouvernem.*
M. Kuhlmann, *Directeur de la Fabricat.*
M. ...., *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Lyon. D.

M. Prevost (O ❋), *Commiss. du Gouvernement.*
M. Moine, *Directeur de la Fabrication.*
M. ....., *Contrôleur au change.*
M. de Montolieu-l'Estrade, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Marseille. MA.

M. ......, *Commissaire du Gouvernem.*
M. ......, *Directeur de la Fabrication.*
M. ......, *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contr. au monnayage.*

Monnaie de Rouen. B.

M. ......, *Commissaire du Gouvernem.*
M. ......, *Directeur de la Fabrication.*
M. ......, *Contrôleur au change.*
M. ......, *Contrôleur au monnayage.*

Monnaie de Strasbourg. BB.

M. Grosset, *Commiss. du Gouvernement.*
M. Renouard de Bussière, *Directeur de la Fabrication.*
M. Durand-Morange, *Contrôleur au change.*
M. Lestrade, *Contrôleur au monnayage.*

Bureaux de la Garantie.

M. Bercioux ❋, *Inspecteur*, à l'Hôtel des Monnaies.

Essayeur du Bureau de Garantie, à Paris.

Gay-Lussac fils ❋.

(Les bureaux de garantie des départemens sont au nombre de 88. Le personnel de chaque bureau se compose d'un contrôleur à la garantie, et d'u receveur dépendant des Contributions indirectes, et d'un essayeur dépendant de la Commission des monnaies et médailles.)

Essayeurs du Commerce. Messieurs,

Amail, rue St-Martin, 114.
Bonneville (P. A.) ❋, rue St-Martin, 67.
D'Hennin (C. J. C.), rue de l'Arbre-Sec, 22.
Genneau, rue Saint-Merry, 46.
Lecerf (M.), Palais-Naional, 161.
Lecour, passage de la Réunion, 7.

CHAPITRE II.

Ordre de la Légion-d'Honneur. — Français décorés d'Ordres étrangers. — Français Grands d'Espagne.

SECTION PREMIÈRE.

ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

La Légion-d'Honneur a été instituée par la loi du 29 floréal an X (19 avril 1802), pour récompenser les services et les vertus militaires et civiles. L'administration de l'Ordre est confiée à un Grand-Chancelier, qui travaille directement avec le Président de la République. L'Ordre de la Légion-d'Honneur est composé de Chevaliers, d'Officiers, de Commandeurs, de Grands-Officiers et de Grand's-Croix. Les membres de l'Ordre sont à vie. Le nombre des Chevaliers est illimité ; celui des Officiers est fixé à 2000, celui des Commandeurs à 400, celui des Grands-Officiers à 160, et celui des Grand's-Croix à 80. Malgré cette fixation, les membres actuels (*dont le nombre est supérieur*) conservent leurs grades : la réduction se fera par les extinctions. Les étrangers auxquels est conférée la décoration, ne sont point compris dans le nombre ci-dessus fixé. Les étrangers sont *admis* et non reçus. La décoration de l'Ordre de la Légion-d'Honneur consiste dans une étoile à cinq rayons doubles ; le centre de l'étoile, entouré d'une couronne de chêne et de laurier, présente d'un côté l'effigie de Bonaparte, premier Consul, avec la légende : *Bonaparte, premier Consul;* et de l'autre côté, des drapeaux tricolores, avec cet exergue : *Honneur et Patrie.* Cette décoration, émaillée de blanc, est en argent pour les Chevaliers, et en or pour les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs et les Officiers. Les Chevaliers portent la décoration en argent, à une des boutonnières de leur habit, attachée par un ruban moiré rouge, sans rosette. Les Officiers la portent aussi à une des boutonnières de leur habit, mais en or et avec une rosette au ruban moiré rouge. Les Commandeurs portent la décoration en sautoir, attachée à un ruban moiré rouge, un peu plus large que celui des Officiers. Les Grands-Officiers portent sur le côté droit de leur habit une plaque en argent, semblable à celle des Grand's-Croix, mais du diamètre de sept centimètres deux millimètres. Ils continuent en outre de porter la Croix en or à la boutonnière. Les Grand's-Croix portent un large ruban moiré rouge passant de l'épaule droite au côté gauche, et au bas duquel est attachée la grande décoration ; ils portent en même temps une plaque en argent, ayant, dans les angles, des drapeaux tricolores, du diamètre de dix centimètres quatre millimètres, attachée sur le côté gauche des habits et manteaux, et au milieu de laquelle est l'effigie de Bonaparte, premier Consul, avec l'exergue : *Honneur et Patrie.* Ils cessent, ainsi que les Commandeurs, de porter la décoration en or à la boutonnière lorsqu'ils sont revêtus des marques distinctes de leurs grades. Les membres de l'Ordre de la Légion-d'Honneur portent toujours la décoration. Nul ne peut être admis dans la Légion-d'Honneur qu'avec le premier grade de Chevalier, et après avoir exercé, pendant vingt ans, en temps de paix, des fonctions civiles ou militaires avec la distinction requise, sauf les dispenses accordées, en temps de guerre, pour les actions d'éclat et les blessures graves, et, en tous temps, pour les services extraordinaires rendus à l'Etat dans les fonctions civiles ou militaires, ainsi que dans les sciences et les arts.

Pour monter à un grade supérieur, il est indispensable d'avoir passé dans le grade inférieur, savoir :

1° Pour le grade d'Officier, quatre ans dans celui de Chevalier ;
2° Pour le grade de Commandeur, deux ans dans celui d'Officier ;
3° Pour le grade de Grand-Officier, trois ans dans celui de Commandeur ;

4° Pour le grade de Grand'-Croix, cinq ans dans celui de Grand-Officier.

Chaque campagne est comptée double aux militaires dans l'évaluation des années exigées ; mais on ne peut compter qu'une campagne par année, sauf les cas d'exception qui doivent être déterminés par un décret spécial. Outre les cas extraordinaires, il peut y avoir une nomination et promotion dans l'année.

Lorsque les promotions doivent avoir lieu, le Président de la République détermine d'avance le nombre des décorations pour chaque grade, et la répartition s'en fait par le Grand-Chancelier de l'Ordre, sur 40 40ᵉ, entre les divers ministères, dans la proportion suivante, savoir : justice, 1 ; — affaires étrangères, 1 ; — guerre, 20 ; — marine, 5 ; — intérieur, 5 ; — travaux publics, 1 ; — agriculture et commerce, 1 ; — instruction publique et cultes, 2 ; — finances, 2 ; — à la grande chancellerie, 2.

Les Grand's-Croix, les Grands-Officiers, les Commandeurs, Officiers et Chevaliers qui sont convoqués et assistent aux cérémonies publiques, civiles ou religieuses, y occupent des places particulières qui leur sont assignées par les autorités constituées, conformément au règlement sur les préséances.

Pour les honneurs funèbres et militaires, les Grand's-Croix et les Grands-Officiers de la Légion-d'Honneur sont traités comme les Généraux de division employés, lorsqu'ils n'ont pas un grade militaire supérieur; les Commandeurs, comme les Colonels, les Officiers comme les Capitaines, les Chevaliers comme les Lieutenants.

Des Grand's-Croix et des Grands-Officiers de la Légion sont désignés par le Président de la République et convoqués par le Grand-Chancelier pour assister aux grandes cérémonies publiques civiles ou religieuses et funèbres.

On porte les armes aux Commandeurs, Officiers et Chevaliers. On les présente aux Grand's-Croix et aux Grands-Officiers.

La qualité de membre de la Légion-d'Honneur se perd, et l'exercice des droits et prérogatives inhérents à cette qualité est suspendu, par les mêmes causes que celles qui font perdre la qualité ou suspendre les droits de citoyen français.

M. Louis-Napoléon BONAPARTE (G ✵), *Président de la République.*

GRAND'S-CROIX PAR ORDRE DE PROMOTION. Messieurs,

ANNÉE 1805.

Février.

2 De Raguse.
Mal de Dalmatie.

ANNÉE 1806.

Septembre.

24 Mal Jérôme Bonaparte.

ANNÉE 1807.

Avril.

7 Mal Sébastiani (H.).

Juillet.

13 Marchand, Général de division.

ANNÉE 1814.

Juillet.

29 Mal Gérard.

ANNÉE 1815.

Février.

14 Mal Reille.

Septembre.

28 De Jaucourt, anc. Ministre plénipot.
Pasquier *id.*

ANNÉE 1821.

Mai.

1er De Pernety, Général de division.

ANNÉE 1824.

Juin.

8 Hyde de Neuville, anc. Ministre.

ANNÉE 1828.

Octobre.

29 De Rottembourg, Général de division.

ANNÉE 1829.

Octobre.

30 De Coutard, Général de division.

ANNÉE 1830.

Août.

21 Mal Exelmans, Grand-Chancelier de la Légion-d'Honneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.

8 De Mortemart, Général de division.

Mars.

1er JACOB, Vice-Amiral.

Avril.

30 BONET, Général de division.

Mai.

1er D'ANTHOUARD, Général de division.

ANNÉE 1832.

Septembre.

30 PORTALIS, 1er Président de la Cour de cassation.

ANNÉE 1833.

Avril.

29 LEBRUN DE PLAISANCE, Général de division.

Mai.

9 HARISPE, Général de division

ANNÉE 1834.

Mars.

30 DURANT DE MAREUIL, anc. Ambassad.

ANNÉE 1836.

Janvier.

19 ROUSSIN, Amiral.

Février.

18 HEUDELET, Général de division.

Avril.

30 DE BROGLIE, anc. Ministre.
BARROIS, Général de division.

ANNÉE 1837.

Mai.

30 COLBERT, Général de division.
DUPIN, Proc. gén. à la Cour de cass.

Octobre.

17 MOLÉ, anc. Ministre.

ANNÉE 1838.

Mai.

5 FLAHAULT DE LA BILLARDERIE, Général de division.

ANNÉE 1840.

Avril.

1 GUIZOT, anc. Ministre.
DE PONTÉCOULANT.

Août.

17 SCHRAMM, Général de division.

ANNÉE 1841.

Octobre.

14 AYMARD, Général de division.
21 DECAZES, anc. Ministre.

ANNÉE 1843.

Avril.

26 Cal DE LA TOUR D'AUVERGNE-LAURAGUAIS, Evêque d'Arras.
DOGUERAU, Général de division.
30 DE MONTALIVET, anc. Ministre.

Mai.

25 DE PRÉVAL, Général de division.

Juillet.

3 DE BEAUPOIL DE SAINTE-AULAIRE, anc. Ambassadeur.

Octobre.

19 DE SALVANDY, anc. Ministre.

ANNÉE 1844.

Octobre.

30 DE MONTEBELLO, anc. Ministre.

ANNÉE 1845.

Janvier.

1er JACQUEMINOT, Général de division.
5 SÉBASTIANI (Tiburce), *id.*
12 HALGAN, Vice-Amiral.

Avril.

13 DE FEZENSAC, Général de division.

Octobre.

29 DE MACKAU, Amiral.

ANNÉE 1846.

Avril.

9 BARTHE, 1er Prés. de la C. des Comptes.
5 DE BARANTE, anc. Ambassadeur.

Mai.

6 ACHARD, Général de division.

Septembre.

15 ATTHALIN, Général de division.

Octobre.

29 DUCHATEL, anc. Ministre.

ANNÉE 1847.

Avril.

22 DE CASTELLANE, Général de division.
GOURGAUD, Général de division.
25 BERGERET, Vice-Amiral.
28 DE SÉGUR, Général de division.

Août.

19 DE LALAING-D'AUDENARDE, Général de division.

Octobre.

7 D'ARGOUT, Gouverneur de la Banque de France.
DE CAVAIGNAC, Général de division.

ANNÉE 1848.

Décembre.

11 SUBERVIE, Général de division.
18 BAUDIN, Vice-Amiral.

ANNÉE 1849.

Juillet.

12 VAILLANT, Général de division.

Août.

15 PETIT, Général de division.

Décembre.

14 TESTE, Général de division.
PELET, id.

ANNÉE 1850.

Août.

9 D'ORNANO, Général de division.

Octobre.

25 LASAGNI, Président honor. à la Cour de Cassation.

GRANDS-OFFICIERS, *par ordre de promotion.* Messieurs,

ANNÉE 1814.

Août.

20 DE MONTMARIE, Général de division.
24 DE LORENCEZ (Latrille), *id.*

Décembre.

27 MARCOGNET, Général de division.

ANNÉE 1820.

Septembre.

20 JAN DE LA HAMELINAYE, Gén. de div.

ANNÉE 1821.

Mai.

1er CORSIN, Général de division.
DE SAINT-MARS, Général de brigade, Secrét.-gén. de la Légion-d'Honneur.
TALLEYRAND DE DINO, Gén. de div.
D'ORDONNEAU, Général de division.

ANNÉE 1822.

Août.

21 DE CLERMONT-TONNERRE, Gén. de div.

ANNÉE 1823.

Juin.

1er VALLIN, Général de division.
26 DE LATOUR-FOISSAC, *id.*

Août.

13 D'ARMAIGNAC, Général de division.

Septembre.

1er D'ESCARS, Général de division.
3 DE GUICHE, *id.*

Octobre.

2 DE DAMAS, Général de division.

ANNÉE 1825.

Mai.

19 DE JESSAINT, anc. préfet.
22 CORBIÈRE, anc. ministre.
DE SAINT-CRICQ, anc. ministre.
23 DE GIRARDIN, Général de division.
DELCAMBRE, Général de brigade.
DE BEURNONVILLE, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

29 PELLEPORT, Général de division.

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 DE LAURISTON, Général de brigade.

Novembre.

3 JANIN, Général de division.

ANNÉE 1828.

Juillet.

29 DE SAINT-SIMON, Général de division.

Septembre.

24 PELLETIER, Général de division.

Octobre.

31 DE VÉRAC.

ANNÉE 1829.

Octobre.

30 DE CHAMPAGNY, Général de brigade.
LEMARANT, Vice-Amiral.

ANNÉE 1830.

Décembre.

27 THOLOSÉ, Général de division.

ANNÉE 1831.

Mars.

1er GRIVEL, Vice-Amiral.
8 FILHIOL DE CAMAS, Général de brig.

Avril.

20 BOYER (Pierre), Général de division.
POUGET, Général de brigade.
ANATOLE DE MONTESQUIOU, *id.*
RÉMOND, *id.*
26 BOUVET, Contre-Amiral honoraire.

Mai.

1er DE ROCHE-DRAGON, Gén. de brigade.

Juillet.

27 FABVIER, Général de division.

Août.

20 HUGON, Vice-Amiral.

Décembre.

2 ROHAULT DE FLEURY, Gén. de divis.

ANNÉE 1832.

Mars.

5 DE SAINTE-ALDEGONDE, Gén. de brig.

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 FABRE, Général de division.
HARLET, Général de brigade.
DE RUMIGNY, Général de division.

Avril.

29 DALTON, Général de division.
LAHURE, *id.*
GAUTHERIN, *id.*

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 DUPOTET, Vice-Amiral.
DURRIEU, Gén. de division.

Mars.

22 DE RICHEMONT, Général de brigade.

Avril.

18 VOIROL, Général de division.
PUNIET DE MONFORT, Génér. de brig.
NICOLAS, *id.*
27 BUCHET, Général de division.

ANNÉE 1835.

Avril.

24 PERSIL, anc. ministre.
30 CLÉMENT DE LA RONCIÈRE, G. de div.

Juin.

24 JACQUEMINOT DE HAM, intend. mil. ret.

Octobre.

25 DE RUMIGNY, anc. Ambassadeur.

ANNÉE 1836.

Février.

18 MARTINEAU DES CHESNEZ, anc. sous-secrétaire d'Etat au min. de la guerre.

Avril.

30 DE VILLIERS, Général de division.
MARBOT, *id.*
DE LA GRANGE (Ch.), *id.*

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 TRÉZEL, Général de division.
30 MERLIN, *id.*

Février.

16 RAPATEL, Général de division.
BILLARD, *id.*

Avril.

29 DUBRETON, Général de division.

Mai.

30 DE CRILLON, Général de brigade.
DE GASPARIN, ancien Ministre.
31 BOYER, Présid. honoraire à la Cour de cassation.

ANNÉE 1838.

Octobre.

20 DE PREISSAC.

ANNÉE 1839.

Août.

14 RULLIÈRE, Général de division.

ANNÉE 1840.

Avril.

27 CH. DUPIN, ancien Ministre, Reprexcl.
THIERS, ancien Ministre, Représent

Mai.

6 CALMON, anc. Direct. gén. de l'enreg.

Juin.

5 DUVAL (Maurice), ancien Préfet.
9 DE SÉRURRIER, anc. Ministre plénipot.

Juillet.

22 D'HOUDETOT, Gén. de division.

ANNÉE 1841.

Février.

27 MIOT, Gén. de brigade.

Août.

17 BOYER (P. P.), Général de division.

Septembre.

29 DE BOIS-LE-COMTE, anc. Ambassadeur.

Octobre.

20 DE BUSSIÈRE, anc. Ministre plénipot.

Décembre.

27 MORTIER (Hector), anc. Ambassadeur.
DE PONTOIS. *id.*

ANNÉE 1842.

Août.

14 GUSLER, Général de brigade.
VILLATTE, *id.*

Décembre.

27 THÉNARD, Membre du Cons. supér. de l'Instruction publique.

ANNÉE 1843.

Avril.

13 AUBERT DU PETIT-THOUARS, Vice-Amiral.
REGNAULT DE LA SUSSE, Vice-Amiral.
19 WATHIER, Général de division.
DE THILORIER, Général de brigade.

Mai.

2 FOURIER DE BACOURT, Ministre plén

Octobre.

29 VILLEMAIN, anc. Ministre.
CUNIN-GRIDAINE, *id.*

Novembre.

28 DE DALMATIE, anc. Ambass., Représ.

Décembre.

5 TEMPOURE, Général de brigade.

ANNÉE 1844.

Avril.

25 ARNOUS-DESSAULSAYS, Vice-Amiral.
30 DE RAMBUTEAU, anc. Préf. de la Seine.
D'HAUTPOUL, Général de division.
LE BLANC, Vice-Amiral.

Mai.

1er MAILLARD, Prés. de Sect. au Cons. d'Etat.

Septembre.

18 SILLÈGUE, Général de brigade.
24 PARSEVAL-DESCHESNES, Vice-Amiral.
25 BEAUTEMPS-BEAUPRÉ, Ingénieur hydrographe en chef.

Octobre.

24 ALLEYE DE CYPREY, anc. Min. plénip.

Novembre.

20 DE LANGSDORFF, anc. Minist. plénip.

ANNÉE 1845.

Mars.

6 DE BOURQUENEY, anc. Ambassadeur.

Avril.

13 DE LATOUR-MAUBOURG, Gén. de div.
GUDIN, Général de division.
DE BERTHOIS, *id.*
26 DE LURDE, anc. 1er Secr. d'Ambassade.
27 DELESSERT (G.), anc. Préfet de Police.
CARBONEL, Général de brigade.
BESSON, ancien Président du Conseil municipal de Paris.
DUPONT-DELPORTE, anc. Préfet.

Mai.

23 DE FRANQUETOT DE COIGNY, Gén. de brigade.

Juillet.

16 DE NOÉ.

Août.

27 DE LA RUE, Général de brigade.

Novembre.

7 MOLINE DE SAINT-YON, Gén. de div.
AUPICK, Général de division, Ambass.
VAUCHELLE, Intend. militaire.

Décembre.

23 JUBELIN, Conseiller d'État.

ANNÉE 1846.

Mars.

29 MÉRILHOU, anc. Min., Cons. à la Cour de cassation.

Avril.

19 DE MORNAY (Ch.), anc. Min. plénip.
DE SERCEY (Ed.), anc. Env. extr. ord.
26 DUCREST DE VILLENEUVE, C.-Amiral.
DE HELL, *id.*
27 DUCOS DE LA HITTE, Général de div.
DE LA WŒSTINE, *id.*
DE LAPLACE, Général de division.
PRÉVOST DE VERNOIS, Gén. de div.
DUKERMONT, Général de brigade.
GENTIL, Général de division.
PÉRIER (Cas.), anc. Ministre plénip.
D'EYRAGUES. *id.*
29 DUMON, anc. Ministre.

Mai.

2 PETIET, Général de brigade.
6 POINSOT, Membre du Cons. supérieur de l'Instruction publique.

Juillet.

8 DE LAGRENÉE, anc Minist. plénipot.

Août.

28 DE BÉARN, anc. Minist. plénipotent.

Octobre.

29 LAPLAGNE-BARRIS, Présid. de chambre à la Cour de Cassation.

ANNÉE 1847.

Avril.

22 PAILLHOU, Général de division.
DAULLÉ, *id.*
D'ANDRÉ, *id.*
DE CASTELBAJAC, *id.*
DE BAR, *id.*
PRON, Général de brigade.
25 CASY, Vice-Amiral.
MARTINENG, Contre-Amiral.
FLEURIAU, anc. Direct. au Ministère de la Marine
27 DE TROBRIAND, Général de brigade.
28 SAUZET, anc. Ministre.
DE GASCQ, Prés de chambre à la Cour des comptes.
29 AUBERNON, anc. Préfet.
30 DE FONTENAY, anc. Min. plénipot.

Août.

8 BEDEAU, Général de division.

Septembre.

18 MANGIN, Général de division.

Octobre.

7 D'AUDIFFRET, Présid. de ch. à la Cour des Comptes.

Novembre.

18 SCHOULLER, Général de division.

Décembre.

23 BRUAT, Contre-Amiral.

ANNÉE 1848.

Janvier.

14 JUCHAULT DE LAMORICIÈRE, Gén. de division.
18 PAIXHANS, *id.*

Octobre.

24 ORDENER, Général de division.
CEMEAU, *id.*

ANNÉE 1849.

Avril.

5 CHANGARNIER, Gén. de division.
30 DE ROSTOLAN, Général de division.
BARAGUAY-D'HILLIERS, *id.*

Mai.

3 CÉCILLE, Vice-Amiral.
19 ARRIGHI DE PADOUE, Gén. de div.

Juin.

23 MAGNAN, Gén. de division.
LOYRÉ D'ARBOUVILLE, *id.*
25 TOURANGIN, Conseiller d'État.

Juillet.

12 OUDINOT DE REGGIO, Gén. de divis.
REGNAULD DE SAINT-JEAN-D'ANGELY, Général de division.
18 TRÉHOUART, Contre-Amiral.

Août.

18 GUESVILLER, Général de division.

Octobre.

31 CARRELET, Général de division.

Décembre.

10 ARAGO, anc. ministre, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences.
LE PAYS DE BOURJOLLY, Gén. de div.
GROUCHY, *id.*
29 LAINÉ, Vice-amiral.

ANNÉE 1850.

Mars.

14 PIAT, Général de brigade.
26 LAJARD, Intendant militaire.

Avril.

26 HERBILLON, Général de brigade.

Juin.

4 GÉRARD, Général de division.
FEUCHÈRES, *id.*
13 LE BRETON, Général de brigade.

Juillet.

28 DROUYN DE LHUYS, ancien ministre, Représentant.

Août.

9 ROMAIN-DESFOSSÉS, Contre-amiral.
26 RANDON, Général de division.

Septembre.

7 DELOFFRE, Contre-amiral.
10 MESLIN, Général de brigade.

Décembre.

2 FOUCHER, Général de division.
BOUGENEL, *id.*
CHARON, *id.*
10 HAMELIN, Vice-amiral.
DUVIVIER, Général de division.
14 LA RIBOISIÈRE, Représentant.
17 VIAL, Général de division.
31 GAULDRÉE-BOILLEAU, *id.*

ANNÉE 1851.

Février.

20 DE BOURGOING, ancien ambassadeur.

Mars.

23 LÉTANG, Général de division.

COMMANDEURS PAR ORDRE DE PROMOTION.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Thibaudeau, *anc. Cons. d'Etat.*
Reyaud (B.-H.), *Général de brigade.*
Didelot.
Desperrières, *Gén. de br.*

ANNÉE 1805.

Décembre.

25 D'Allain.

ANNÉE 1809.

Avril.

23 D'Estabenrath, *Gén. de br.*
Baillod, *id.*

Mai.

31 Trenqualye, *Colon.*

Décembre.

7 Motard, *anc. C.-Am.*

ANNÉE 1812.

Juillet.

31 Lanier, *Colonel.*

Décembre.

5 Berthemy, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1813.

Juin.

22 Robillard, *Colonel.*

Août.

10 Chemineau, *Gén. de div.*
Tarayre, *id.*

Novembre.

19 Limouzain, *L.-Colonel.*
28 Bessières, *Gén. de div.*
Trappier de Malcolm, *Gén. de brigade.*

ANNÉE 1814.

Février.

26 Gheneser, *Colonel.*

Août.

20 Fulbert de Laroche-Fontenilles, *Gén. de br.*
23 De Bruno, *id.*
24 D'Hautpoul, *id.*
28 Leclerc (M. J.), *Colon.*

Octobre.

24 Raffront, *Colonel.*

Novembre.

9 Ambert, *Gén. de div.*

Décembre.

22 Testotfery, *Colonel.*
27 Cassan, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1815.

Janvier.

17 Dorsenne, *Colonel.*

Février.

1er De Bonneval, *G. de br.*
14 Thiard, *id.*

Mars.

17 Peyris, *Gén. de brig.*
19 D'Houdetot, *id.*

Juillet.

15 De Virieu, *Colonel.*
Vaillant de Savoisy, *L.-Colonel.*

Décembre.

13 Labarthe de Thermes, *Colonel.*
31 De Bourbon-Busset, *Gén. de division.*
Guillaumanches du Boccage, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1817.

Juillet.

12 Hulot d'Osery, *G. de br.*

ANNÉE 1820.

Mai.

18 Talon, *Gén. de brig.*
De Périgord, *Gén. de br.*
De Septeuil, *Ch. d'esc.*

Juin.

3 De Chamouin, *Gén. de br.*

Août.

20 De Langeron, *Gén. de br.*
Berger de Castelan.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Matis, *Colonel.*
28 Vatable, *Gén. de brig.*

Mai.

1er Despeaux, *Gén. de div.*
Choiseul-Beaupré, *Gén. de brigade.*
Rochemore, *id.*
Laloyère, *id.*
De Broglie (Am.), *id.*
D'Avisart, *id.*
De Léon (Rohan-Chabot), *id.*
D'Astorg, *Gén. de div.*
Clarac, *Intend. milit.*
De Courbon-Blenac, *Gén. de brigade.*
Faverot, *id.*
Joannès, *id.*
Mengin, *id.*
Bon de Lignim, *Gén. de brigade.*
De la Boulaye.
De Goyon.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Foulain, *Lieut.-Colon.*

Août.

17 De Lapointe, *Gén. de brig.*
Delpierre, *Prés. hon. à la Cour des Compt.*

ANNÉE 1823.

Juin.

10 D'Argout, *Gén. de brig.*
26 D'Hautpoul, *id.*

Juillet.

13 De Polignac (Melchior), *Gén. de brig.*
De Fontenilles, *id.*
25 De Lespinay, *id.*
De La Rochejacquelein, *id.*

Août.

13 Danlion.
Lusignan de Cerzé, *L.-C.*
Chabannes de la Palisse, *Gén. de brig.*
Bourdon, *Intend. mil.*
21 De Séran, *Gén. de brig.*
De Castries, *id.*
Boisdavid, *Colonel.*

Septembre.

3 Delaporte, *Colonel.*
13 De Wimpffen, *Gén. de br.*
15 Ricci, *id.*
22 D'Agoult, *Colonel.*

Octobre.

4 Barbarin, *Colonel.*
14 Foullon de Doué, *id.*
De Bergeret, *id.*
17 De Rascas, *Colonel.*
20 Collomb-d'Arcine, *Gén. de brigade.*

Novembre.

3 Simonneau, *Gén. de br.*
Lambot, *id.*
18 Sautereau-du-Part, *id.*
De Courten, *id.*

ANNÉE 1824.

Août.

3 De Pasturet (Améd.).
18 Rendu.
19 De Tamnay, *Gén. de br.*
20 Leclerc d'Ostein, *Col.*
26 De Foucault de Malembert, *Colonel.*

Septembre.

30 De Roucy, *Colonel.*

ANNÉE 1825.

Mai.

19 André *anc. Dir. de la police générale.*
Franchet-Desperey, *anc. dir. de la police génér.*
De Gasville, *anc. Préf.*
De Vanssay, *id.*
Redon de Beaupréau, *anc. Int. de la marine.*
De Vaulchier, *anc. dir. général des Postes.*
Cornet d'Incourt.
23 De Couessin, *Colonel.*
De Saint-Priest, *Gén. de division.*
Manhès, *id.*
De Rotalier, *Gén de br.*
De Rastignac, *id.*
De La Ville-sur-Illon, *id.*
De Landevoisin, *id.*
De la Forest d'Armaillé, *id.*
Duboutet, *Gén. de brig.*
Label de Lambel, *id.*
Latour-Foissac, *Colonel.*
De Beaumont, *id.*

Juin.

8 Higonet, *Gén. de brig.*
La Forest Divonne, *Col.*
La Roche-Aymon, *id.*
De Naylies, *id.*

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 De Vennevelles, *G. de br.*
29 Patarin, *Colonel.*
Lebas de Bouclans, *id.*
De Castelbajac.
30 De la Rochefoucauld.

Décembre.

17 De Durfort, *Gén. de br.*

ANNÉE 1827.

Septembre.

15 De Montlivault, *G. de br.*
D'Hanache.
De Cadoudal, *Gén. de br.*
De Lamorre, *Colonel.*

Octobre.

22 De Cramayel, *Gén. de br.*
31 De Rauzan.

Novembre.

3 D'Hautefeuille, *Gén de b*
18 De Sainte-Aldegonde (L. Ch.), *Gén. de br.*
Botherel de la Bretonnière, *Contre-Amiral.*

Décembre.

12 De Balsac, *anc. Secr. général.*
De Chazelles, *anc. Préf.*
De Murat.

ANNÉE 1828.

Septembre.

24 Olivet, *Colonel.*
Raindre, *Gén. de brig.*
De Bérauville, *Colonel.*
Delamalle, *Gén. de br.*

Octobre.

29 De Séran, *Gén. de brig.*
29 De Salle, *id.*
Gavoty, *id.*
30 De Bouillé.

ANNÉE 1829.

Février.

22 Audoy, *Gén. de brig.*

Octobre.

28 De Lamézan, *Lieuten.-Colonel.*
De Berbis.
29 De Villeneuve.
30 De Breteuil.
De Crillon.
Levavasseur, *Gén. de br.*
Anthoine de St-Joseph, *Gén. de division.*
De Salis, *Colonel.*
De Montcalm-Gozon, *Général de brig.*

ANNÉE 1830.

Décembre.

27 Roussel, *Gén. de brig.*

ANNÉE 1831.

Mars.

1er Croquet-Deshauteurs, *anc. Capit. de vaiss.*
Ponée, *anc. Cap. de vaiss.*
Villaret de Joyeuse, *id.*
12 Baradère, *ancien Secrétaire général.*
Mylius, *Général de brig.*
Parchappe, *Gén. de div.*
De Morell, *Gén de br.*
Noël, *Colonel.*

1831. — *Mars.*

12 Isoard, *Colonel.*
Thiébault, *Gén. de brig.*
26 Pozac, *Colonel.*
Reissembach, *Colonel.*
Petit-d'Autrive, *id.*

Avril.

20 Rohan de Chabot, *Gén. de brigade.*
Paulin, *id.*
Lamare, *id.*
Blin, *Col. de gendarm.*
30 Levaillant, *Chef d'esc.*

Mai.

1er Duprat, *anc. Colonel.*

Juin.

4 De Rigny, *Gén. de brig.*
Ricard, *Gén. de brig.*
Klein de Kleinenberg, *id*
9 Rogé, *id.*
11 Ruelle, *id.*
Jourdan, *Colonel.*
13 Sers.
14 Adam, *Colonel.*
19 Meyer de Schauensée, *Général de brigade.*
Auvray, *id.*
Braun, *id.*
Guidonnet, *Colonel.*
26 Longuerue, *Gén. de brig.*

Août.

20 Buchet de Châteauville, *anc. Capit. de vaiss.*

Septembre.

14 Tardieu de St-Aubanet, *Général de brigade.*
Breton, *id.*

Octobre.

5 Châtry de la Fosse, *Général de brigade.*
19 Aversène, *Colon. de la garde nat. de Paris.*
Talabot, *id.*
Loubers, *id.*
Lemercier, *id.*
Sencier, *id.*

Novembre.

28 De Turenne.
Pelecier, *Gén. de brig.*

Décembre.

2 Bourlon-Moncey, *Col.*
5 Niepce, *id.*

ANNÉE 1832.

Janvier.

7 Friant.
De St-Aignan (A.).
12 Hendsch, *Gén. de brig.*
16 Denizet, *Colonel.*
Martin, *id.*
17 Vacher de Tournemine, *Général de division.*
Vidal de Léry, *Gén. de br.*

Juillet.

31 Brue, *id.*
Bonnet, *id.*

Août.

16 Joubert, *Cons. hon. à la Cour de Cassation.*

Novembre.

16 Noguès, *Gén. de brig.*
Blancard, *id.*
Hugo, *id.*
Planzeaux, *id.*
Leroy, *id.*
De la Huberdière, *Col.*
Pinot, *Gén. de brig.*
Flocard, *Colonel.*
Daussaguel de Lasbordes *Général de division.*

ANNÉE 1833.

Janvier.

9 Zœpffel, *Gén. de brig.*
Delaneuville, *Int. milit.*
Delmas de la Coste, *Col.*
Gréard, *id.*
De Nettancourt, *G. de br.*
De Hennault, *id.*

Avril.

30 D'Oysonville du Pont d'Aubevoye, *Cap de v.*
Gérodias, *anc. Colonel d'artillerie de mar.*
Doutremont de Minières, *Gén. de brig.*
Boarini, *Colonel.*
L'Espagnol, *id.*
Guiraud, *Colonel.*
Cossigny, *Gén. de brig.*
Couche, *Colonel.*
Simon de la Morlière, *Gén. de br. en retraite.*

Juillet.

27 Rouen.

Août.

8 De Tilly, *anc. Lieut.-Col.*
9 Choppin d'Arnouville.

Novembre.

19 Tugnot de Lanoye, *Gén. de divis.*

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Leroy-Duverger, *Gén. de brigade.*
Thuillier, *id.*

Avril.

14 Chapuis, *Colonel.*
18 Fantin des Odoards, *Général de brigade.*
De Gascq, *Colonel.*
Chadabet, *Colonel.*
Marion de Beaulieu, *Gén. de brig.*
18 Vergnes, *Intend. milit.*
Ravi, *Gén. de brig.*
Hâtry, *Génér. de divis.*
22 Bazoche, *Contre-Amir.*
27 Pegot, *Gén. de brig.*
29 D'Haubersart.

Mai.

1er Vachon-Imbert, *ancien maire de Lyon.*

Août.

25 Sapey, *Cons.-Maître à la Cour des Comptes.*

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Cuvillier, *Contre-Amir.*

Février.

19 Prax, *Gén. de brigade.*

Mars.

16 Berner, *Colonel.*

Avril.

16 Hupais, *Gén. de brig.*
30 Houssin de St-Laurent, *Gén. de brig.*
Dintrans, *Intend. milit.*
Ballyet, *id.*
Marion, *Colonel.*
Boyer, *Gén. de brigade.*
Marthe, *id.*
Fauvart-Bastoul, *id.*
Lasnon, *id.*
Picquet, *id.*
Bergère, *id.*
Cournault, *Colonel.*
Jomard, *id.*

Mai.

∞ Aymé, *Gén. de division.*

Digitized by Google

1835. — *Mai.*

10 Keraudren, *anc. Insp. gén. de santé de la mar.*

Août.

14 Bernelle, *Gén. de brig.*

Décembre.

31 Boissy-d'Anglas, *Intendant militaire.*

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Viennet, *Memb. de l'Inst.*
15 Vilmorin, *Gén. de brig.*

Avril.

29 Durand de Saint-André, *Consul général.*
Cousin, *anc. Ministre.*
Lenormand de Kergrist, *Capitaine de vaiss.*
Mengin-Duval d'Ailly, *Contre-Amiral.*
30 De Masse.
Martin, *Ministre plénip.*
Varlet, *Gén. de brigade.*
Menne, *id.*
Lugnot, *id.*
Carré, *id.*
Juncker, *id.*
Nacquart, *id.*
Potier, *id.*
De Jessaint.
Gisquet, *anc. Préf. de pol.*

Août.

4 Aurange, *Colonel.*

Septembre.

4 La Salle, *Intend. milit.*
28 Husson, *Colonel.*

Octobre.

3 Boullé, *Gén. de brig.*

Novembre.

15 Marcotte, *anc. Direct. de l'Adm. des Forêts.*
22 Lalande, *Gén. de brig.*
Paillot, *id.*
29 Jure, *Colonel.*

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 Melcion d'Arc, *Int. mil.*
Hecquet, *Gén. de divis.*

Février.

15 Cordier, *memb. de l'Inst. Insp. gén. des mines.*

Mai.

1er Taylor, *de l'Institut.*
30 Gautier, *Contre-Amiral.*
30 Barbé, *Gén. de brig.*
Bonard, *anc. Insp. gén. du génie maritime.*
David, *anc. Cons. d'Etat.*
Ricard, *Gén. de brig.*
Désargus, *Colonel.*
Carvalho, *id.*
Egriet, *Gén. de brig.*
D'Errard, *Colonel.*
Morin. *Gén. de br.*
Locqueneux, *id.*
Diettmann, *id.*
Devaux, *id.*
De Goldstein, *id.*
D'Hervey, *Intend. milit.*
Hoffmann, *Colonel.*
Delaire, *anc. Prés. à la Cour des comptes.*
Gautier, *Sous-Gouvern. de la Banque.*
De Reinach.
D'Houdetot.
31 De Belleyme, *Pr. du trib. de 1re inst. de la Seine.*

Juin.

11 Valleton de Garraube, *Gén. de brigade.*

Juillet.

14 Lavocat, *anc. Col. de la 12e Lég., à Paris.*

Septembre.

29 François, *Gén. de brig.*

Novembre.

3 Corbin, *Gén. de brig.*

Décembre.

12 Husson, *Colonel.*

ANNÉE 1838.

Avril.

12 Henraux, *Colonel.*
27 Duval de Dampierre, *Général de Division.*
Girod, *Gén. de brig.*
Calon, *Colonel.*
Baudot de Mony, *Intendant militaire.*
Carcenac, *Colonel.*
Duhot, *Gén. de brigade.*
De Prévost, *Gén. de div.*
Robert, *Colonel.*
Klié, *id.*
Gorsse, *Gén. de brig.*
Bodson de Noirfontaine, *Colonel.*
28 Orfila, *Prof. à la Fac. de médecine de Paris.*
29 Bérenger, *Membre de l'Institut.*
Feutrier.

Mai.

26 De Villiers du Terrage.
30 Lorois, *ancien Préfet.*

Juin.

14 De Guiroye-Cabé, *Col.*

Septembre.

2 Duport-St-Victor, *Col.*

ANNÉE 1839.

Janvier.

5 Jourdan, *ancien Préfet.*

Mars.

4 Méchain, *Consul.*
8 Rodier, *Dir. de la compt. des finances.*
10 Rendu, *anc. membre du Cons. de l'Inst. publ.*

Avril.

20 Rambaud, *Gén. de brig.*

Mai.

21 Budan de Russé, *id.*

Août.

14 Levasseur, *Gén. de divis.*
28 Lemercier, *Colonel.*

Septembre.

51 Laneau, *Colonel.*

Octobre.

18 Duchâtel, *anc. Préfet.*

ANNÉE 1840.

Février.

15 Lafontaine, *Gén. de div.*

Mars.

29 Duroc de Chabanne, *Col.*

Avril.

25 Imbert de Saint-Amand, *Gén. de brigade.*
Guillabert, *Gén. de divis.*
27 De Rochambeau, *G. de br.*
Berriat, *anc. Maire de Grenoble.*
Letourneur, *Cap. de vaiss.*

Mai.

5 Mignet, *anc. Arch. des Affaires étrangères.*

1840. — *Mai.*

6 De Boubers, *Recev. gén.*
7 Cavenne, *Insp.-génér. des Ponts et Chauss.*

Juillet.

22 Kerdrain, *Contre-Amir.*
28 Thomas, *Colonel.*

Août.

1er Cochelet, *Cons. gén.*
16 Sansot, *Colonel.*

Octobre.

29 Verdun, *Intend. milit.*

Décembre.

10 De Las Cases, *anc. cons. d'État.*

ANNÉE 1841.

Février.

20 D'Y de Résigny, *G. de br.*

Avril.

19 Chapelié, *Lieut.-colon.*
28 Gicquel des Touches, *Capit. de vaisseau.*
Boucher, *anc. Dir. des ports.*
Lacoudrais, *anc. Commiss.-gén. de marine.*
Barthélemy, *Colonel.*
Thirat de Saint-Agnan, *Intendant militaire.*
Dulac, *Gén. de brig.*
Michel, *Colonel.*
Regnault, *Gén. de brig.*
Urvoy de Closmadeuc, *id.*
De la Fizelière, *Colonel.*
Répécaud, *id.*
Gleizes, *id.*
29 Delarue, *Gén. de brig.*
Gréterin, *Direct. de l'ad. des Douanes.*
Boursy, *anc. Direct. de l'ad. des Contr. ind.*

Juin.

22 Fontaine, *Architecte.*

Août.

17 Lyautey, *Gén. de brig.*
Korte, *Gén. de divis.*

Septembre.

29 Perrot, *Gén. de division.*

Octobre.

12 Frank-Carré, *1er Prés. de la Cour d'appel de Rouen.*

13 Mesnard, *Prés. de ch. à la Cour de cass.*
14 Ballon, *Gén. de divis.*
20 Burignot de Varennes.
25 Ginguené, *Gén. de brig.*

Décembre.

18 Pellenc, *anc. Préfet.*

ANNÉE 1842.

Janvier.

5 Challaye, *anc. Cons. gén.*
8 Parnajon, *Col. du génie.*

Février.

26 De Coisy, *Gén. de div.*

Mars.

8 Vernet (Hor.), *Peintre.*

Mai.

6 De Tallenay, *Min. plén.*
Denois, *anc. Consul gén.*

Juin.

26 A. de St-Priest.

Septembre.

6 Andréa de Nerciat, *Capitaine de vaisseau.*
29 Lefaivre, *Col. du génie.*

Octobre.

2 De la Torre, *Colonel.*
9 Appert, *Intendant milit.*
Poirot, *Col. d'état-maj.*
24 Courtot, *Gén. de brig.*
De Gouvenain, *id.*

Novembre.

13 Normand, *Colonel.*
22 Amilhau, *1er Président de la Cour d'ap. de Pau.*

ANNÉE 1843.

Janvier.

29 Hermann, *Colonel.*

Février.

4 Pillet-Will, *Régent de la Banque de France.*

Mars.

17 Petitot, *Colonel.*

Avril.

3 De Lacoste du Vivier, *Gén. de brigade.*
18 Secondat, *Directeur des construct. navales.*
19 Marnier, *Colonel.*
Dubouchet, *Intendant militaire.*
19 Evrard de St-Jean, *id.*
Mathieu de Boissac, *Col.*

19 Gosse de Serlay, *id.*
Bouchier de Morlaincourt, *Colonel.*
Boyer, *id.*
Vesco, *Gén. de brig.*
20 Blanquart de Bailleul, *Archevêque de Rouen.*
30 Chapet, *ancien Préfet.*
Thieullen, *id.*

Mai.

1er Faivre, *Insp. gén. des Ponts et Chaussées.*
Mallet, *Inspect. divis. des Ponts et Chaus.*
Rousselin, *1er Pr. hon. de la C. d'appel de Caen.*
Hébert, *Anc. Ministre.*

Juin.

15 De Plazanet, *Col. ret.*

Juillet.

27 Bénard dit Fleury, *Col.*

Août.

6 Pélissier, *Gén. de div.*
Cavaignac (Eug.), *id.*
Jusuf, *Gén. de brig.*

Septembre.

2 Benoît de la Paillonne, *C.*
Phelippeaux, *id.*
8 Davesiès de Pontès, *Gén. de brigade.*
Marrier de la Gatinerie, *Comm. gén. de la Mar.*
28 Dupoucy, *Colonel.*
Gilbert, *id.*
Chambon, *id.*
Guihout, *id.*

Octobre.

19 Delannoy, *Gén. de br.*
23 De la Riboisière, *anc. Col. de la 5e Lég. à Paris.*

Décembre.

4 Tellier de Blanriez.
20 De Smidt, *Colonel.*
Tartas, *Gén. de brig.*
Foy, *id.*
29 De La Rochefoucauld, *Ministre plénipot.*

ANNÉE 1844.

Janvier.

2 Lambert, *Intend. milit.*

Février.

2 Clément, *Colonel.*
17 Stoffel, *Colonel.*
De Bruno, *Col. retraité.*

Digitized by Google

1844. — *Mars.*

14 De Tarlé, *Gén. de div.*
Benet de Montcarville, *Colonel.*
Benard, *Intendant milit.*
Laurens, *Colonel.*
Poinsignon, *Gén. de br.*
Thomas de Dancourt, *Colonel.*
Dubarry de Lesquerron, *Colonel.*
Augoyat, *id.*
Thiérion, *id.*
Corréard, *Gén. de br.*
Maillart, *Colonel.*
Barthélemy, *id.*
Blondel, *Inspect. gén. des finances.*
24 Paganel, *anc. Sous-Secr. d'Etat.*
Chevreul, *M. de l'Inst.*
25 Rigodit, *Contre-amiral.*
26 Kermaingant, *Insp. gén. des Ponts et Chauss.*
28 Chenin. *Colonel d'artil.*
29 Thomas, *Payeur central du Trésor.*
30 Passy (Ant.), *anc. Sous-Secr. d'Etat.*
Barbet (H.), *anc. Maire de Rouen.*

Mai.

4 Mater, 1[er] *présid. de la Cour d'ap. de Bourges.*
De Daunant, *anc. Prés. de la Cour d'appel.*
22 Pasquier (J.), *anc. Dir. gén. de la Caisse des dép. et consignations.*

Juin.

18 Legrand (Vict.), *Dir. de l'Admin. des forêts.*
24 Druot, *anc. colonel.*
28 Legoarant de Tromelin, *Contre-Amiral.*
Roy, *Capit. de vaiss.*
30 Lechesne, *Gén. de brig.*
Gachot, *id.*
De la Tour du Pin, *Gén. de brigade.*
Noël, *id.*

Juillet.

11 Rapatel, *Colonel.*
19 De Strada.

Septembre.

16 Lepetit de Brauvillers, *Colonel d'Etat-Maj.*
16 Champion, *Colonel.*
Husson, *Gén. de Div.*
Marmion, *Colonel.*
Dorlodot des Essarts, *Gén. de brigade.*
18 Campariol.
Roguet, *Gén. de brig.*
Morris, *id.*
Thiéry, *Gén. de divis.*
28 De Ricard, *Gén. de brig.*
Maizière, *id.*
De Macors, *Colonel.*
Eynard, *id.*
30 Doré de Nion.

Octobre.

19 De Jarnac, *anc. chargé d'Affaires.*
30 De Lutteroth, *id.*

Novembre.

4 Saint-Cric, *Colonel retr.*
7 Clément.
16 Barrot (Ad.), *Cons. gén.*

Décembre.

7 Duprat.
10 Besaucèle, *Colonel retr.*
12 De Lavalette, *Ambass.*
21 Delassaux, *Comm. supér. des bâtiments à vapeur de la Méditerranée.*

ANNÉE 1845.

Janvier.

8 Laplace, *Contre-Amiral.*
De Fitte de Soucy, *Gén. de brigade.*
10 Jayr, *Ancien Ministre.*
17 Souilhagon de Bruet, *Intendant militaire.*
19 Ali-Ben Ba Ahmed, *Khalifat de Constantine.*

Février.

23 Dumont, *Colonel.*
Marey, *Gén. de div.*
Robert, *Intendant milit.*
De Launay, *id.*
Genty de Bussy, *id.*
Lefébure, *Col. d'artill.*
Besse, *id.*

Avril.

15 Bentabole, *Colonel.*
Kœnig, *Gén. de divis.*
Brisson, *Gén. de brig.*
Paris, *Colonel.*
Apchié, *id.*
Lebas, *id.*
De Chalendar, *Gén. de br.*
15 Charpentier, *Col. d'art.*
Olry, *Colonel du génie,*
Lenoir, *id.*
17 Dagnan, *Intend. milit.*
24 De Lacretelle, *Membre de l'Acad. française.*
Thierry (Aug.), *Membre de l'Institut.*
Flourens, *Secrét. perpét. de l'Ac. des Sciences.*
Ingres, *Membre de l'Ac. des Beaux-Arts.*
Passy (Hippolyte), *anc. Ministre des Finances*
26 De Lagau, *Consul. gén.*
Cosmao - Dumanoir, *Contre-Amiral.*
26 Bernard, *Inspect. génér. des trav. hydrauliques*
27 Brou, *Capit. de vaiss.*
Génie.
Siméon, *anc. D. des Tab.*
Montanier, *Direct. du mouvem. gén. des fonds.*
Dumas, *Memb. de l'Inst.*
Germeau, *anc. Préfet.*
De Bonnard, *Insp. des mines de 1[re] cl.*
Bellocq, *anc. ch. d'aff.*
Du Moncel, *Gén. de brigade.*
Caminade, *id.*
Morin, *Colonel.*
De Salles, *Gén. de brig.*
28 Fain (Cam.).

Mai.

4 Desmazières, 1[er] *Présid. de la C. d'ap. d'Angers.*
Plougoulm, *Avocat gén. la Cour de cassation.*
14 Reynard, *anc. cons. d'Et.*

Juin.

19 Brunet-Denon, *Gén. de brigade.*
Croissant, *Maire de Toul.*

Juillet.

3 Arnault, *anc. Préfet.*
6 Maumet, *Colonel.*
19 D'Escayrac de Lauture.
29 Le Prédour, *Cont.-Amir.*

Août.

20 Reveux, *Gén. de divis.*
Guiroye, *Intend. milit.*

Septembre.

9 Talandier, *Gén. de div.*
De Polignac, *Gén. de br.*
D'Escrivieux, *id.*

1845. — *Septembre.*

28 Boério, *Colonel.*
30 De Bellonet, *Gén. de div.*

Octobre.

8 Dehaies de Montigny, *Colonel.*

Novembre.

7 Mahérault, *Cons. d'Ét.*
Bonet, *Gén. de brigade.*
9 Duhamel, *Colonel retr.*
Chadeysson, *Gén. de br.*

Décembre.

1er De Billing, *anc. Ministre plénipotent.*
9 D'Amilly, *anc. Préfet.*
13 Zédé, *id.*
23 Radoult de Lafosse, *Gén. de brigade.*
24 De Chasteau (E.), *chargé d'affaires, gérant du Consulat de Tanger.*
26 His de Butenval, *Min. plénipotentiaire.*

ANNÉE 1846.

Janvier.

25 Leroy de Saint-Arnaud, *Gén. de brigade.*

Février.

6 Vicat, *Ingén. en chef, des Ponts et Chaus.*
9 Danycan, *Cap. de vaiss.*
Mathieu, *Cont.-Amiral.*
15 Lafaurie, *Cons.-Maître à la Cour des Compt.*

Mars.

6 Camou, *Colonel.*
15 Allouveau de Montréal, *Colonel.*

Avril.

13 Oger, *Avocat.*
15 Blangini, *Gén. de brig.*
22 Favereau, *Colonel.*
Waldner de Freundstein, *Gén. de division.*
D'Estissac de la Rochefoucauld, *Colonel.*
Perrin-Solliers, *id.*
Bourjade, *id.*
D'Arnaud, *Intend. mil.*
Dubois, *id.*
Delattre, *Colonel.*
François, *id.*
22 De Lussy, *Gén. de brig.*
Domergue, *Colonel.*
Duport de Pontcharra, *id.*
Perchain, *id.*
Cathala, *id.*
Moizin, *Médecin Insp. du Cons. de santé des armées.*
Rothwiller, *Colonel.*
26 Préaux-Locré, *Colonel.*
Gérard, *id.*
De Gérente, *anc. député.*
Vauvilliers, *Inspect. gén. des Ponts et Chauss.*
De Baudre, *Inspect. div. des Ponts et Chauss.*
Gagnon, *Gén. de brig.*
Bellanger, *Cap. de vaiss.*
Legrandais, *id.*
De Suin, *id.*
Gobert de Neufmoulin, *Col. d'art. de marine.*
Leroux, *Dir. des constr. navales.*
27 Nouton, *anc. Cons. d'Ét.*
29 Bignon, *Maît. des comp.*
30 Alix-Desgranges, *1er Secrét. interpr. pour les langues orientales.*

Mai.

2 De Fulque d'Oraison, *Général de brigade.*
5 Odier.
6 Rousselle, *Rect. hon. de l'Acad. de la Seine.*
Serres, *Memb. de l'Inst.*
De Mirbel, *id.*

Juin.

21 Almeras, *Colonel.*

Juillet.

22 Thiéry, *Gén. de brig.*

Août.

21 Levaillant, *Gén. de brig.*
Picouleau, *Colonel.*
31 Piscatory, *anc. Min. plén.*

Septembre.

11 Legendre, *Gén. de div.*
12 Romphleur, *Colonel.*
18 Dumas, *Colonel.*
Guicherd, *id.*
12 Clerc, *id.*
27 De Glücksberg, *ancien chargé d'affaires.*

Octobre.

1 Benoist de Champmontant, *Colonel.*
Bertrand, *Gén. de brig.*
8 Sers, *anc. Préfet.*
29 Bérard, *Cap. de vaisseau.*

Novembre.

16 Lanthonnet, *Gén. de brig.*

Décembre.

24 Brenier, *anc. Dir. de la compt. des Aff. étrang.*

ANNÉE 1847.

Janvier.

4 Pascal, *anc. Préfet.*
Barthélemy, *id.*
Mancel, *id.*
Roulleaux du Gage, *id.*

Février.

18 Reverdy, *Colonel.*
20 De la Coste, *anc. Préfet.*

Mars.

1er Duchemin, *Gén. de brig.*
Reinhardt, *anc. ch. d'Aff.*

Avril.

22 De Joly, *Gén. de brig.*
De Brémont d'Ars, *id.*
Neumayer, *Gén. de div.*
Toirac, *Col. d'Ét.-maj.*
De Rostang, *Int. milit.*
Lardenois, *Colonel.*
Bergounhe, *id.*
Pellion, *Gén. de brig.*
Caussade, *Colonel.*
Mariez, *id.*
Massu, *id.*
Négrier, *id.*
Paulin, *id.*
Buttafoco, *id.*
Daumas, *Gén. de brig.*
25 Giraud, *Memb. de l'Inst.*
Naudet, *id.*
Le Clerc, *id.*
28 Dutilleul, *Proc. gén. près la C. des Comptes.*
Vernes, *Sous-Gouvern. de la Banque.*
Hernoux, *Cont.-Amir.*
Buglet, *Capit. de vais.*
Ricaudy, *id.*
Gaultier de la Ferrière *id.*
Layrle, *Contre-Amiral.*
29 Boullé, *anc. Préfet.*
Bret, *id.*
De Villeneuve, *id.*

Digitized by Google

1847. — *Avril.*

29 Brun, *anc. Préfet.*
Auber, *Memb. de l'Inst.*

Juillet.

23 Morvan, *Gén. de divis.*
Delaunay de la Mothaye, *Colonel de gendarm.*

Août.

8 Renault, *Gén. de brig.*
Bouaissier de Bernouis, *Intendant milit.*
Faivre, *Colonel.*
Ladmirault, *Gén. de brig.*
Richepance, *id.*
25 Laurencin, *Cap. de vaiss.*
29 Gillaut, *Colonel.*

Septembre.

18 De Bois-le-Comte, *Gén. de brigade.*
Despérais de Neuilly, *Colonel.*
22 Gaullier *Col. d'Ét.-maj.*
23 De Chabannes la Palice, *Gén. de brig.*
26 Groult de Beaufort, *Col.*
De Rilliet, *Gén. de brig.*

Octobre.

27 Dubois de Saligny.

Novembre.

3 Simon Lorrière, *Gén. de brigade.*

Décembre.

19 Deshorties de Beaulieu, *Général de brigade.*
21 De Villiers du Terrage, *Insp. gén. des Ponts et Chaussées.*
Goury, *Inspect. div. des ponts et chaussées.*

ANNÉE 1848.

Janvier.

19 Scribe, *de l'Ac. franç.*
23 Roche, *Colonel.*
Le Flo, *Gén. de brig.*
Cousin de Montauban, *Colonel.*
Bourdon, *Insp. et Cons. hon. de l'Inst. publ.*

Juillet.

8 Rolin, *Gén. de brigade.*
Destang, *Colonel.*
Sauvan, *id.*

Août.

23 Bouillon, *Lieut.-col. de la garde nat. de Paris.*

Septembre.

Ménard Saint-Martin, *Gén. de brigade.*

Octobre.

24 Gambier, *Col. d'artill.*
Lesbros, *id du génie.*
Mayr de Baldegg, *Gén. de brigade.*
Servatius, *id.*
Valéry de Siriaque, *Col. d'État-major.*
Aigoin de Falguerolle, *id.*
Vanheddeghen, *Colonel command. de place.*
Blachier, *Colonel.*
Lemonnier, *id.*
Hanus de Maisonneuve, *Colonel.*
Chompré, *id.*
Juhel, *id.*

Décembre.

11 Du Poilloue de St-Mars, *Colonel.*

ANNÉE 1849.

Février.

2 Vaudrey, *Col. en retr.*
24 Thiénot, *Colonel.*

Avril.

30 De Coulibœuf de Blocqueville, *Gén. de brig.*
Massoni, *id.*
Jacqueminot, *Colonel.*
Beltramin, *id.*
Bousson, *id.*
Drumel, *id.*

Mai.

2 Minard, *Insp. gén. des Ponts et Chauss.*
3 Biot, *de l'Institut.*
Nouay, *Cap. de vaisseau.*
H. de Villeneuve, *Cap. de vaisseau.*

Juin.

6 Jobert de Lamballe, *chirurgien.*
23 Duchaussoy, *Gén. de br.*
23 Courand, *Colonel.*
O'Keeffe, *id.*
25 De Goyon, *Gén. de brig.*
Cavaignac (A.H S.), *id.*
Reybell, *id.*
Sauboul, *id.*
Forey, *id.*
Buisson, *Colonel.*
D'Alphonse, *Gén. de br.*
30 Levaillant (Ch.), *id.*
Bouat, *Colonel.*

Juillet.

12 Thiry, *Gén. de brigade.*
Paris de Bollardière, *Intendant militaire.*
De Ripert, *Colonel.*
17 Lapeyre, *Gén. de brig.*
18 Bellanger, *Capitaine de vaisseau.*
28 De Mac-Mahon, *Gén. de brigade.*
D'Urrinyer, *Colonel.*
Bouscarin, *id.*
29 Borelli, *Gén. de brigad.*

Août.

1 De Cotte, *Gén. de brig.*
5 Gado, *Général. de brig.*
15 Laborde, *Lieut.-Colonel.*
Le Duff de Mésonan, *Chef d'escadron.*
18 Boic, *Colonel.*
20 Lebon-Desmottes, *Gén. de divis.*
Dalmas de Grammont, *Général de brigade.*

Septembre.

9 Gauthier de la Verderie, *Général de brigade.*
16 De La Cour, *Char. d'aff.*
Sain de Bois-le-Comte, *anc. Env. extraordin.*

Octobre.

Bouet-Willaumez, *Capitaine de vaisseau.*
26 Barbaroux, *Pr. général.*
30 Pujol, *Cap. de vaisseau.*
31 Barennes, *Conseiller à la Cour de cassation.*
Troplong, 1er *Président de Cour d'appel.*
Bryon, *id.*
De La Seiglière, *id.*

Novembre.

14 De Viel-Castel, *Direct. aux aff. étrangères.*
26 Le Barbier de Tinan, *Cap de vaisseau.*

Digitized by Google

1849. — *Décembre.*
8 Gérard de Reyneval, *Ambassadeur.*
10 Baudin, *Cap. de vaiss.*
Montagniès de La Roque, *Contre-Amiral.*
Duguen, *Gén. de brig.*
Fieffé de Lièvreville, *id.*
Grand, *id.*
Siméon, *id.*
Tartareau, *Colonel d'état major.*
Dehaies de Montigny, *Intendant militaire.*
Auvray, *Colonel.*
Bisiaux, *id.*
Baudoin de St-Etienne, *id.*
D'Anthouard de Vraincourt, *id.*
De Sparre, *id.*
Demailly, *id.*
Certain de Canrobert, *Général de brigade.*
De Solliers, *Colonel.*
Berryer.
Bonnie, *Col. dir. d'art.*
10 De Baudreuil, *Colonel.*
Jacquin de Cassières, *id.*
Alquié, *Médecin inspec.*
11 Hase, *memb. de l'Instit.*
14 De Varaigne, *G. de brig.*
De Mengeot, *Colonel en retraite.*
Goupil, *id.*
Polangie de Rancé, *Rep.*
Dugua, *Colon. en retr.*
De Bourges, *id.*
17 Boulay de la Meurthe, *Vice-président de la République.*

ANNÉE 1850.

Janvier.
3 Hervé, *Col. en retraite.*
7 Le Prédour, *Insp. gén. du service de santé de la marine.*
9 Simon, *Lieut.-Colonel en retraite.*
Loreton-Dumontet, *Col.*
22 Dubourdieu, *C.-amiral.*
Février.
25 Foucher, *Cons. à la Cour de cassation.*
27 Espéronnier, *G. de brig.*
Mars.
18 De Laforest, *anc. Consul général.*

Avril.
4 Brice, *Gén. de brigade en retraite.*
Perquit, *id.*
6 Waleski, *Envoyé extr.*
Besançon, *Colonel.*
11 Lapeyre, *id.*
12 Dard d'Espinay, *id.*
20 De Sartiges, *envoyé extr.*
24 Blanchard, *Colonel.*
27 Bouquet dit Besson, *Préf.*
Mai.
6 Rozat, *ancien Colonel.*
Cardinal Dupont, *Arch. de Bourges.*
12 Borson, *Colonel d'artil. en retraite.*
Paolini, *ancien Colonel.*
16 Dupont de l'Etang, *Col.*
Mimerel, *anc. Dir. de constr. marit., retr.*
17 Gros, *Chargé de mission.*
22 Jacquinot, *Cap. de vaiss.*
Odet Pellion, *id.*
28 Le Pays de Bourjolly, *Général de brigade.*
Pelletier-Descarrières, *id.*
Juin.
3 Tessier, *Colonel.*
4 Duffoure d'Antist, *Gén. de brigade.*
Labatié, *id.*
5 Guillemain, *Gén. de br.*
13 Vidal de Lausun, *id.*
25 De Maussion, *Colonel.*
Cerfberr, *Colonel.*
27 D'Artois, *Gén. de br.*
Gellibert des Seguins, *id.*
De Hody, *Colonel.*
Juillet.
3 Peyssard, *Colonel.*
5 Schmitz, *Gén. de brig.*
26 Louis, *Colonel du génie.*
Xaintrailles, *id. en retr.*
28 Thouvenel, *Envoyé extr.*
Août.
4 Buchet-Martigny, *Consul général.*
5 Grout-St-Paër, *Général de brigade.*
9 De Creny, *id.*
Dupuch, *Colonel.*
11 Suleau, *Préfet.*
Pertuisat, *Command. de garde nationale.*
Baroche, *anc. Ministre.*
16 Lapène, *Gén. de brigad.*

16 Lemaire, *Colonel.*
Deshayes, *id.*
Sonnet, *id.*
Lachevardière de la Grandville, *id.*
Racine, *id.*
Genestet Planhol, *id.*
Courby de Cognord, *id.*
Marty, *id.*
18 De Vincent, *Préfet.*
19 Chambry, *Colonel*
Hubert, *Gén. de brig.*
22 Puech, *Colonel.*
Boud'hors, *id.*
Thouvenain, *Gén. d. brig.*
André, *Colonel.*
24 De Reyau, *Gén. de brig.*
Dietrich, *Colonel.*
26 Blanquart de Bailleul, *Intendant militaire.*
D'Aigremont, *G. de brig.*
Dautheville, *Colonel.*
Delhorme, *id.*
Odiot, *id.*
Septembre.
2 Alexandre, *Gén. de brig.*
4 Gouyon, *Colonel.*
7 Reibell, *Insp. des ponts et chaussées.*
Vaillant, *Contre-Amiral.*
Filhol-Camas, *Capitaine de vaisseau.*
Maissin, *id.*
7 Corabœuf, *Colonel.*
Octobre.
31 De Margadel, *Colonel.*
Novembre.
28 Brès, *Colonel.*
Décembre.
2 Marcel, *Gén. de brig.*
Rebillot, *id.*
Noizet, *id.*
Aulas de Courtigis, *id.*
Picot, *id.*
Couet de Lorry du Vivier, *id.*
Orville, *intend. milit.*
Guigou, *Colonel. id.*
Bouire de Beauvallon, *id.*
Régaud, *id.*
De Géraudon, *id.*
Caillard, *id.*
Marchesan, *id.*
Caneau, *id.*
O'Riordan, *id.*
Salmon, *id.*

1850. — *Décembre.*

2 Grandin, *Colonel.*
Tremblay, *id.*
De Mirbeck, *id.*
Pérignon, *id.*
Blanc, *id.*
Jacquin, *id.*
Gay, *id.*
9 De Lesseps, *Direct. aux aff. étrangères.*
Le Vasseur, *Envoyé extr.*
De Montessuy, *id.*
10 Lemarié, *Contre-amiral.*
Laguerre, *id.*
Dorel, *Gouv. de l'Ile de la Réunion.*
2 Tavenet, *Cap. de vaiss.*
Febvrier des Pointes, *id.*
Decayeu, *id.*
Lapierre, *id.*
Charner, *id.*
Aubry-Bailleul, *id.*
2 Binet, *Dir. des constr. navales.*
Poncelet, *Gén. de brig.*
Jacquemont-Dudonjon, *Colonel.*
Duffour-Dubergier, *Pr. de Chambre de com.*
Dufrenoy, *Insp. gén. des Mines.*
Elie de Beaumont, *id.*
Delmas, *Secrét. général du minist de l'intér.*
14 De Barral, *anc. memb. du cons. gén. de l'Isère.*
17 Lechartier, *Gén. de brig.*
Boissin, *Col. en retraite.*
Tascher de la Pagerie.

ANNÉE 1851.

Janvier.

16 Brénier, *D. de la Compt du Min. des Aff. étr.*
16 Bineau, *anc. Ministre.*
20 Girardin, *Gén. de brig.*
27 Cintrat, *Direct. des Archives, aux Affaires étrangères.*

Février.

28 Mestadier, *Conseiller à la Cour de cassation.*

Mars.

9 Pariset, *Contrôleur en chef de la marine.*
23 D'Uzer, *Génér. de brig.*
De Sparre, *id.*
Martai de Bourgon, *id.*
De Bougainville, *id.*
Dupleix, *id.*
Piobert, *id.*
De Saint-Marsault, *préfet de la Moselle.*

Officiers, par ordre de promotion.

Messieurs,

ANNÉE 1804.

Juin.

14 Mayer.
Manset (Régis).
Petit.
Martin, dit Charly.
Jacquin.
Passinges de Préchamp.
Bourdé.
Laignel.
Malé.
Guigard.
Tilloy.
Puton.
Jobert.
Kaille.
Sauce.
Perrot.
Martin.
Fournier.
Danglade.
Boulet.
Drouault.
Jeanson.
Prués.
Petit.
Ranchon.

Juillet.

5 Estève.
Lezurier de la Martel.

ANNÉE 1805.

Décembre.

26 Esnard.
Renard.
De Saint-Loup.

ANNÉE 1806.

Mars.

14 Dupin.
Treuille de Beaulieu.
Charpentier.

Juillet.

8 Thomas.

Novembre.

9 Strub.

Décembre.

31 Boissy.

ANNÉE 1807.

Mai.

14 Descareaux.
14 Gouniou de St-Léger.
Nicolas.

Juin.

3 Puisoye.
28 Lapointe.

Juillet.

7 Muller.
11 De Calès.

Septembre.

10 Lebrun.

ANNÉE 1808.

Juillet.

5 Mellet.
Fieux.
19 Lavergne.

Septembre.

18 Dudouit.

Novembre.

12 Cornud.
14 Dutoya.
17 Martin.
25 Moreno, *dit* Petit.

Décembre.

8 Schweickert.

Digitized by Google

1808. — *Décembre.*

19 Hervilly.
Bourdon.

ANNÉE 1809.

Mars.

10 Durivau.
13 Larcher de Chamont.
26 Jannon.

Mai.

5 Vadet.

Juin.

5 Albert.
Perrier.
10 Livremont (de).
27 Castillon.

Juillet.

9 Bizard.
Thérin.
17 D'Espinchal.
23 Roussillon.

Août.

14 Musnier.
Rougelin.
Douin.

Décembre.

17 Monnot.
22 Dereix.
Brechtel.

ANNÉE 1810.

Juin.

23 Bruyère.

Août.

28 Joliclerc.

Décembre.

29 Lyautey.
31 Gritte.

ANNÉE 1811.

Mai.

7 Borde.
16 Ducharraud.
18 Dornal-Deguy.
20 Lambert.
Costes.
Lasalle.

Juin.

22 Hoffmeyer.
24 Moullet.
27 Perussel.
30 Trouvé.

Août.

6 Theurel.
Beugnat.
Martinet.
Avrouin.
Vallantin.
Rimel.
Martin.

Octobre.

7 Chaufard.

Novembre.

6 Remy.

ANNÉE 1812.

Janvier.

29 Mathivet.

Février.

27 Collombel.

Mars.

16 Marc.
25 Surdun.

Avril.

13 Neveu.
25 Lecurel-d'Escoreaux.
Couderc.

Juin.

17 De Bourbel-Montpinçon.

Juillet.

1er De Pinteville.
31 Poudret de Sevret.

Août.

9 Guillot.
10 Griffet de Labaume.
20 Garnier.
Denelle.

Septembre.

2 Tachon.
Bonnefoy.
Rotanger.
23 De Pommereul.
Aubert.

Octobre.

11 Denou.
Bonfillion.
Delaville.
12 Mouroux.
Labeyrie.
Jacobé.
18 Daubenton.
Lespinette.
Pigeard.
Molard.
Remlinger.

Novembre.

19 Jolain.
21 Dornier.
Lian.

Décembre.

5 Leduc.
25 Sachon.

ANNÉE 1813.

Février.

5 Laverge.
12 Dauzas.
Mauric.
21 Biget.

Mars.

16 Laborde.
Lion.
26 Tessier de Marguerittes.

Avril.

6 Maréchal.
Dreturié.
14 Barry.
21 Leclerc.
Coppier.
24 Mondet.
Daniel.
28 Barrin.

Mai.

4 Audigane.
14 Sainte-Terre.
Vuaille.
15 Chabert.
16 Euvrard.
Mancel.
17 Pons.
28 Pion.

Juin.

12 Govean.
Rousselot.
14 Marthe.
Jabin.
Collet.
Flamant.
Laporte.
Galimand.
Bernard.
Debay.
Pollosson.
Manhès.
Lecocq.
Picard.
De Lentivy.
18 Roy.
18 Secourgeon.
Boyer de Peyreleau.
21 Perrin.

1813. — *Juin.*

21 Chopard.
Boulard.
Bouzinac.
Joud.
28 Riquet.
29 Blanc.

Juillet.

11 Lecuirot.
David.
Duval.
Crouet.
13 Labouilhe.
Leroy.
Termelet.
14 Sommellier.
Rougeot.
Pelletier.
22 Lapointe.
Desgodins.
De Lamarre.
Barte de Ste-Fare.
28 Viret.

Août.

5 Amadieu.
Cauet.
Rudloff.
16 Bailleux.
Missonnier.
Rouillard.
Courréges.
Bureau.
17 Barré.
30 Pelée.
Caillot.
Bosquet.
Leclerc.
Cailly.

Septembre.

5 Bresse.
7 Saux.
De Bruno.
Vidal.
14 Paris.
Dumont.
Braun.
Durbach.
Rochard.
Dacheux.
Divat.
Mounier.
Maillard de Liscourt.
Béranger.
Avio.
Delisle.
19 Brocq.
Pecheur.
Lageon.
Godin.
22 Micheau.
27 De Louvencourt.
28 Brucelle.

Octobre.

8 Keller.
10 De Reiset.
12 Douay.
15 Bonafous.
De Bauffremont.
23 De Coussy.
28 Bataille de Tancarville.

Novembre.

7 Hazon.
10 Leturgé.
Perrossier.
Jacob.
19 Deschamps.
De Laidet.
Gresse.
Paon.
Fraboulet de Villeneuve.
Bouttier.
De Folard.
Jacques-Jean.
Morand.
Ricard.
Solier.
Tortel.
Cartier.
Soyer.
25 Odinot.
Sognot.
Chomeau.
Rœderer.
Ferrouillet.
Gachet.
Mongin.
Eys.
Plazanet.
Scheille.
Lamarque.
28 Montagnière.
Izar.
Germain.
Léger.
Gillet de Kerveguen.
Blondon.
Heuillet.
Rebsomen.
Levé.
Praets.
28 Bunis.
Peitz.
Saisset.
Scribe.
Ladroitte.
Moulin.

Décembre.

8 Fonvielhe.
Fournier.
4 Dermoncourt.
Lemoyne.
Leblanc.
Delafaye-Joyenval.
Cazner.
Maugé.
Vesuty.
10 Barois.
24 Roudier.

ANNÉE 1814.

Janvier.

8 Barthélemy.
Arnaudet.
13 De Contamine.
18 Bacot.
22 De Caupenne.

Février.

6 Moulin.
18 Freslon.
Lallemand.
19 Reiset.
25 De Polercky de Polerecka.
De Montenol.
De Kock.
Jung.
Debonnaire.
Girard.
26 Cabot de Lafare.
Cetty.
Manson.
Benoît.
Biollet.
Vidal.
Maréchal.
Puthaux.
27 Du Puy.
Toussainct.
Schmitt.
Limbourg.

Mars.

12 Serra.
Gault.
Dufour.
Lepin.

Digitized by Google

1814. — *Mars.*

12 Binant.
15 Rivet
Michelet.
Guillermin.
Merdier.
Planat.
16 D'Andlaw.
Pierre.
Godard.
Denuelle.
Taillefer.
17 Auguis.
Prelier.
Emy.
Gibert.
23 Bertrand.
De Canouville.

Avril.

2 Pison de Malbourget.
Franjon.
Bernelle.
Brunet.
Peschot.
3 De Folard.
Cecire.
Jolly.
De Montarby.
Wolbert.
4 Adnet.
Dequersonnière.
Sauvaget.
5 Debut.

Juillet.

29 Combes Brassard.
Biot.
Jaume.
Arrazat.
Morin.
Rajon.
De Mailly.
Prévost.

Août.

5 Dampmartin.
7 Desfontaines.
Wuillaume.
Blandin.
9 D'Auberjon de Murinais.
Leclerc.
10 Chonet de Bollemont.
De Tocqueville.
Gaillard.
12 Deleuze.
15 Fontaine.
De Saint-Ayrans.
17 De Verteillac.
18 Legolias.
20 Duperche Duchastble de Mesnilhaton.
22 Esponty de Ste-Avoye.
De Breuil.
Legoûz du Plessis.
23 Hinkelbein.
24 Gelibert.
Levavasseur.
Longiqueue, *dit* Lelong
Léopold.
Chevillard.
Legay d'Arcy.
Becker.
De Montailleur.
28 De Busseul.
30 Deprieck.
Joubert.
Duhesme.
De Maussion.
Chapuis.
Holgard.
Bonnet.
Lalance.
Meyer.
D'Ecquevilly.

Septembre.

1er Leblanc de Lacombe
D'Arbalestrier de la Gardette.
8 De Plancy.
11 Roux.
14 De Nettancourt
17 De Vaugiraud.
21 D'Hunolstein.
Tardivert du Repaire.
28 Brulley de St-Remy.
30 Véron.

Octobre.

3 Guard de Saint-Marsault-Delamarthonie.
12 De Montigny.
15 Bourdin.
De Cressac.
Villemereux.
Melune.
Bailly.
Chonez.
Dufresne.
Ducasse.
Cramayel (Fontaine de)
Minal.
15 Lajoye.
Raynaud.
Davout.
Pastre-Verdier.
Sounié.
Justeau.
De Chalus.
Compris.
Darru.
Roux du Rognon de Rochelle.
Dinon.
15 Audry.
Metreaud.
19 Bruys de Charly.
24 Lenoir de Lanchal.

Novembre.

1er Reynaud.
Serveaux.
De Martel.
De Pressac.
Rollet.
De Tournadre.
Bonne.
Sabazan.
2 Girard.
Goulard.
Lemoro de Lafaye.
Griault.
Romand.
Lochet de Vaudidon.
Baron.
Bizailon.
Durand.
Dupuy de Dienne.
Picard.
Horric de la Motte.
Veron-Reville.
Bellefont.
Thiriet.
Theubel.
Lac.
Lespérut.
Guillaume.
Grasson.
3 Poyferré de Cère.
Delespinay.
De Mique.
9 Reille
Fontenay (de).
11 De Béthune-Sully.
12 De Fouchier.
14 De Latourette-Portalès.
24 Goyon.
29 Thiry.

1814. — *Décembre.*

17 Brame.
22 De Grille.
De Lassonne.
Komierowski.
Antoine d'Agoult.
24 De Maleteste.
27 Fenis-de-Laprade.
Dianous.
Emy.
28 Dupont (de l'Eure).
Chersier.
31 Daudy.

ANNÉE 1815.

Janvier.

2 Poilloue de Saint-Mars.
7 Lucas.
11 Boisrot.
Lemotheux d'Audier.
16 De Dampierre.
17 Duvivier.
Parfait.
Vincent.
Ferraudy.
Alexandre.
De Vallier Montagut.
D'Albenas.
Ferrand de Saudrecourt.
Caron.
Dubaret.
Combe.
Lejosne.
Mathieu.
Bergier.
Bourgeois.
18 De Terray.
Charrier de Senneville.
25 Foache.
Falaiseau.
Duclaux.
Tuault de la Bouvrie.
27 Morizot de Marzy.
Bella.
Perrier.
Bertrand
Charmet.
De Saint-Marc.
De Maupas.
De Beurges.
Demaupas.
Dumont.
Philippon de Monbel.
Lapostol.
Guinle.
Lerminier.
Luccio.
27 La Chauvillière.
De Bougainville.
Bosquette.
Deblée.
Albert.
Grégoire.
Devaux.
Binet.
Villain.
Vuillé
Cherrier.
Demonceaux.
Darnaud.
Courvoisier.
De Belleval.
Delarche.
28 De Croismare.
De Brunet.
De Lasteyrie du Saillant.
31 Coutard.
Chevalier.
Durosey.
Bourgnon de Layre.
Demoge.
Jacquin.
Tardivy.

Février.

1er Pasquier.
De Bonchamps.
11 Dubois.
14 Cachardi.
Cavailher.
Goll.
Corvisart.
Lagé.
Dauriac.
Marié-Duplan.
Edeline.
Audouit.
Lamacq.
15 Collardeau de la Forest.
Bonnafos de la Mothe.
Dargent de Deux-Fontaines.
18 Blanquart de Bailleul.

Mars.

1er Burgraff.
9 Leclerc.
12 Laffitte.
14 De Verdilhac.
De Borély.
16 Gentet de la Chesnelière-Duplessis.
17 Contancin.
Ressejac.
D'Esebeck.
Limosin.
17 Erhard.
Adam.
Failly.
Auguste Martin.
Secretain.
Mac-Sheehy.
Huissoie.
Mathieu.
Lacretelle.
Gouland.
Dranguet.
Racenet.
Sinety.
Gleise.
Picard.
Bial.
De Courvol.
Poincignon.
Vallat.
Boumard.
Lebre.
Monneret.
Roussel.
Frapart.
Morlaincourt.
Pernot.
De Mutrécy.
Tardif.
André.
De Capol.
Broilliard.
Millordin.
Dupré.
Mouillard.
Rozier.
Dure.
Bérard.
Destoquois.
De David des Etangs.
Michelet.
Levasseur.
Roux.
Digard.
Carrère.
De Rison.
19 Maréchal.
Miquelard.
20 Lefranc.
21 Billot.
23 Raoul de Montmorency.

Avril.

5 Vitrac.
Mayerette.
Ricard de Villeneuve.
Marion de Gaja.
Boudard.
De Montcalm.

Digitized by Google

1815. — *Mai.*

23 Gross.
Felber.
Bourguignon.

Juin.

4 De Turgy.

Juillet.

15 Dufossé de Castera.
De Bastard.
De Tribout.
De Giraud.
Pasquet de St.-Projet.
Darsonville.
Reculot.
De Charlus de la Borde.
De Lescure.
Lyonnard de la Girennerie
Liniers.
Guyomart de Kervallos.
DuCouëdic de Kergoualer.
Morin de la Vallée.
Delaveufve Du Chenoy.
Lebas de Girargy.
Legros de Marcy.
D'Eymeric.
De Bernardi.
Tassy de Montluc.
De Guise.
16 D'Osmont.

Septembre.

20 Prevost de St-Cyr.

Octobre.

18 De Capdeville.

Novembre.

1er De Cendrecourt (R.).
Paiquet de Lagarde.
Mirandot - Dubourg de Geney.
Malmazet de St-Andéol.
Fournier de Pellan.
6 De Contamine.
26 De Laleu.
Charlier de Vrainville.
29 De Narbonne-Lara.
Landry-de-Saint-Aubin.
Nypels.
De Sainte-Marie.
De Mortarieu.
30 Gonthier Cluseau de Biran

ANNÉE 1816.

Janvier.

15 De Geslin.
16 De Rouillac.
De Montmorency.
16 De Vigny.
De Pons.
Legardeur de Tilly.

Février.

10 De Schaller.
Fer.
21 Delacroix.

Mars.

7 Dudon.
20 De la Bretonnière.

Septembre.

30 Delor.

ANNÉE 1818.

Juin.

1er De Malartic.

ANNÉE 1820.

Mars.

20 Viguier.
Chapuis.
Baldayroux.
Bedat.
François.
Brun.
Devaux.
Panon du Hazier.
Gand.
Lacroix-Martin.
Marquer.
Massonpierre.
Mundtviller.
Moulin de Mousset.

Mai.

30 De Saint-Mars.

Juin.

3 De Fayet.
De Maillardoz.
9 D'Aubier.
14 D'Agon de la Contrie.

Juillet.

5 Perinelle Dumay.
Chavannat.
19 Decazes.
Maurice.

Août.

24 De Bizemont.
De Bouillé.
De la Tour-du-Pin.
Barré.
De Saporta.
De Léautaud-Donine.

ANNÉE 1821.

Avril.

8 Bonne.
23 Le Bœuf.
De Mauroy.
Renaud de Vilback.
Normand.
25 De Tourdonner.
Cools Desnoyers.
Fournier.
Maret.
Duperreux.
Teste.
Pas de Beaulieu.
De Chambrun.
Deshorties de Beaulieu.
Bontems-Lefort.
De Heidegger.
Rosselet.
De Fayet.
Dupetit.
Chitry.
Borgarelli d'Ison.
Dillon.
Vivent.
Augier de Montgrenier.
Gastebois.
Delaunay.
Lamoureux de la Génetière.
25 Cugno de Belloc.
Donats.
Sausac de Touchimbert.
De Roussy.
Paviot du Sourbier.
Salvaing de la Pergue.
De St.-Amans.
Duboüexic de Guichen.
De Romanet.
Martin.
Destrais.
Reinharts.
Vianney.
Perdrau.
Petit de Chastenay.
Javerzat.
De Framery.
Farjon.
Delaage.
Garin.
Cachedenier de Vassimon.
Moisez.
Ravier.
Jobal de Pagny.
De Lascous.
Faye.

1821. — *Avril.*

25 Fleury.
Amaury de la Moussaye.
28 Philibert.
Vauvilliers.
Revelière.
Garrigues.
Taboureau.
Lafosse.
30 De Cormenin.
De Forton.

Mai.

1er D'Allonville.
Boin.
Breton.
De Cazes.
Dessolle.
Gauthier.
Kentzinger.
Patry.
St.-Chamans
De Tocqueville.
Quatremère de Quincy.
Roux.
Gallet de Mondragon.
Cazin d'Honitelhun.
De Barante.
Denois.
De Croy-Solre.
De Bouvet de Lozier.
De Rochechouart.
De Cossé-Brissac.
De Bauffremont.
Du Roure.
De Montagu Lomagne.
De Brevannes.
Dufaure de la Jarte.
De Kentzinger.
Malestroit de Brue.
De Lur Saluces.
De Bumaan.
Gisbert.
De Fraguier.
De Riencourt.
De Senneville.
De Loubert-Martinville.
De Villèle.

Août.

1er De Céreste-Brancas.
Lange de Ferrières.
Scitivaux.
25 David.

ANNÉE 1822.

Janvier.

6 Debautle.
30 Audouard.

Juin.

19 Bajeau.

Août.

14 Dussumier-Fonbrune.
17 Raymond de Modène.
De Brossard.
Patu des Hautchamps.
Brahaut.
De Faucigny-Lucinge-Colligny.
Kersalaun.
Kindelan.
19 Thévenot de Saint-Blaise

Septembre.

10 Petry.

ANNÉE 1823.

Février.

21 Héron de Villefosse.
Prévost.

Juin.

10 De Salperwick.

Juillet.

1er De Firmarcon.
De Balincourt.
9 Bidault de Maisonneuve.
10 De Ventadour.
26 De Conflans.

Août.

9 Costamagna.
11 Biancour.
De Longuève.
Séguier.
13 Geoffroy.
Cocherel.
Caillebot de Lasalle.
De Quélen.
Martimprey.
Vogt.
19 De Luxembourg.
De Cossé-Brissac.
D'Avaray.
De Pradel.
De la Suze.
Duhamel.
Levisse de Montigny.
20 Du Botderu.
21 De Rochemore.
De Cosnac.
Stephanopoli.
Fouques.
Pretet.
Debray.
21 Dalpuget, *dit* Edouard.
31 De Mousin de Bernecourt.
De Suremain.

Septembre.

1er Waille.
Campredon.
Dugarreau de La Seinie.
Stengel.
De Montferré.
Bouyonnet de Lavillatte.
De Muralt.
De Foucauld.
Brignon.
Winterheld.
Strallen.
3 Michel.
6 Dussard.
7 D'André.
12 Duret de Noinville.
Chesnar de Vinzelles.
Lauretan.
13 De Laubépin.
Pericat.
Gallet.
Mongrolle.
15 Dast.
Hulot.
18 De Monistrol.
19 De Quinsonas.
Renault.
De Chambrun.
Leclerc de Ruffey.
20 Langlois de Plémont.
De Sesmaisons.
22 Salomon de Suarce.
24 Barthomivo de Labesse
26 De Dienne.
De Lostanges.
Humblet.
De Finance.
De Sede.
De Valon.
Masson.
Duchatelet.
De Verdalle.

Octobre.

3 Leclaire.
De Sérione.
4 Vigoureux de Kermorvant.
De Gallifet.
Bertrand.
Gallimardet.
De Pillet.
Poinsot.

1823. — *Octobre.*

4 Dupleix.
Dussard.
5 Larché.
Pesme.
7 De Soussay.
De Schaller.
Campagnac.
De la Villegille.
14 Delmas.
Gobin.
Allard.
Fine.
Daribau.
De Luker.
16 De Montpezat.
Fondard.
De Bergeret.
Cussac.
Leblanc.
Alquier.
Charles.
Vallet.
Bonfils.
De Laporte.
Horric de Beaucaire.
Litzler.
17 Gonthier.
20 D'Ecquevilly.
D'Aloigny.
De Gonneville.
De Lacropte de Bourzac.
Siméon.
Beaubis.
De Cadudal.
24 Lesbros.
27 Roubin.

Novembre.

1er Barthelemy.
Beaufrère.
Boussès de Lagrange.
Riban.
2 Fontaine.
6 Le Forestier de Boisfrogger.
11 Deshorties.
De Larcher.
13 Vanheulle.
15 De Merlis.
16 Icard.
19 De Valory.
22 Falcou.
De Tilly.
D'Abnour.
De Chérisey.

ANNÉE 1824.

Janvier.

28 De Beaurepaire.

Août.

68 Hocquart.
3 Josse de Beauvoir.
20 Monnier.
11 De Tholosan.
Boulley de Blesbourg.
20 De Quesnay.
D'Epinay St.-Luc.
De Banans.
De Rayne.
Duverger.
Lefebvre-Desvaux.
22 De Nolhac.

ANNÉE 1825.

Janvier.

11 Hersent.

Mai.

11 Pardessus.
17 De Cailleux.
Bonneau.
19 De Boisbertrand.
De Beaurepaire.
Boscals de Réals.
De Lapasture.
De Chollet.
Croizet.
De Caumont la Force.
Durand.
Garnier-Dufougerais.
De Turmel.
Delavau.
Fleuriau de Bellevue.
Marnière de Guer.
Guesnet.
Labretonnière.
Lebon.
Lebrun.
De Muller.
Drouin de Rocheplatte.
De Sambucy.
Alban de Villeneuve.
De Vendœuvre.
Colmont de Vaulgrenand.
Ruinart de Brimont.
21 Mesnard de Chouzy.
De Montholon-Sémonville.
Vassinhac d'Imécourt.
O'Hégerty.
21 Thierry de Ville-d'Avray.
25 De Belle-Isle.
De Brossard.
Haudry de Soucy.
Courson de la Ville-Hélio
Brèche.
Bonet de Lescure.
D'Arjuzon.
Vosgien.
De Crouzeilhes.
De Villebois.
De Caraman (Georges)
Artaud.
Roth.
Drovetti.
23 Collin de la Perrière.
Trefcon.
De Chambeau.
Belon.
De Lom.
Lebon.
Sohier de Gand.
Vienot.
De Baudus.
Cosseron de Villenoisy.
De Rougé.
De Courson.
Dufay.
De Besenval.
Colavier d'Albigy.
De Mesgrigny.
De Brauneck.
De Cormier.
De Posson.
Chassepot de Beaumont.
Hunault de la Chevallerie.
Montebis.
Halley.
De Saint-Sauveur.
Des Moutiers de Mérinville.
D'Elbée.
De Podenas.
Thiériet.
De Châteaubriand.
Bontems-Dubarry.
De Busseul.
De Compiègne.
Damotte.
Moron.
De Brunery de Rivarosa.
Alphand.
Varnier.
Coger.
D'Affrye de la Monnoye.
Delort de la Flotte.
Brussel de Brulard.

1825. — *Mai.*

23 Le Boul.
Baudoin Saint-Firmin.
Auffret du Cosquer.
Defaye.
Boyer de Fonfrède.
De Barbançois.
De Missy.
Thomassin.
Genot.
Garcias.
De Loynes.
Lévesque.
Bucher.
Dessoffy de Cserneck.
Bernard de St-Affrique.
Puissant Dulédo.
Mac-Curtain de Kainlis.
Ste-Gemme d'Andigné.
D'Avaray.
De Broglie-Rével.
De Fayolles de Mellet.
De Chastellux.
De Forbin des Issarts.
De Toustain.
De Rougé.
D'Acher-Montgascon.
De La Rochefoucauld.
Houël.
De Turenne.
De Dienne.
De Bock.
Millet.
Philippoteaux.
D'Henneville.
Dalon.
31 Isabey.

Juin.

8 De Foresta.
De Lardemelle.
Bourgeois.
Gibou.
Dubouzet.

Juillet.

10 Olivier de Sardan.

ANNÉE 1826.

Octobre.

4 De Latour-du-Pin.
De la Croix.
De Coudroy.
Lenternier.
29 De Tugnot.
Barboujac.
29 Rubin de la Grimaudière.
De Goulet.
De Fayet.
Vaidy.
De L'Aigle.
De Villèle.
Planelli de Lavalette.
Rolland d'Erceville.
De Ratyé de la Peyrade.
Binet.
Goujon de Gasville.
Hermann.
De Lourdoueix.
De Riccé.
De Solirène.
Billoard de Kerlerec.
Lefebvre de Vatimesnil.
30 De la Chapelle.
31 Charpit de Courville.

Novembre.

3 De Parny.
De la Rochette.
De la Croix d'Azolette.
Hue.
Bourlet de St-Aubin.

ANNÉE 1827.

Mai.

27 De Gripière de Moncroc.
Defieux de Montaunet.

Septembre.

15 Girault de Mimaurin.
Dulnas de St.-Léon.
Pichault.
Guénot.
Delas.
De Mongelas.
Breton.
Le Prevost de la Moissonnière.
Daguzan.
Pillioud.
Lambert de Saint-Mars-d'Herbigny.

Octobre.

22 Labbé Laveran.
30 De Steiguer.
De St-Hubert.
De Rougé.
LePourceau de Mondoret.
De Ruttimann.
De Montboissier-Beaufort de Canillac.
Du Boisbaudry.
Bouquel de Beauval.
30 De Kerguisiau de Kervasdoué.
Denis.
Epailly.
De Gourgues.
Gama.
Koch.
De Hennezel.
Dargy.
Favas.
Canel.
Godey.
Fabre.
Godart-Dubuc.
31 D'Agoult.
Deffaudis.

Novembre.

3 Dambray.
Dauriac.
Bourdé de la Villehuet.
Droguet.

Décembre.

2 Bourdais.
De Sèze (Casimir).
Nault.
Blanc Dutrouilh.
6 Fumeron d'Ardeuil.
12 De Juigné.
De Chaulieu.
De Bastard (Arm.).
Romain.
Fadatte de St-Georges.
31 De Lévis-Mirepoix.

ANNÉE 1828.

Janvier.

20 Schwebel.
27 De Cintré.

Août.

3 Durbec.

Septembre.

24 Marquair.
D'Arros.
Fernel.
Grandjean.
Maistre.
Payan (J. M.)
De Frémond de la Merveillère.
Crotel.
Delotz.

Octobre.

5 Renaud St-Amour.
Lestoquoy.
Boé.
28 Morel de Campanelle.
De Cordoue.

1828 — *Octobre.*

28 Letissier.
Baudot.
29 De Preissac.
Férin.
De Lavilléon.
Jolyet.
Durey de Noinville.
Boursetti.
Collibeaux de Champvallon.
Delessert (François).
Bacot de Romand.
30 De la Roche-St-André.
De Mélient.
Pichon.
31 Meyronnet de St-Marc.
De Gabriac.

Novembre.

1er De Juigné.
De Péronnet.
23 Musnier de la Converserie
28 Muff.
Marty.
De Grasse.
Dupuy-Melgueil.
Nolin.
Hennocque.
Le Limonier de la Marche.
Munch.

ANNÉE 1829.

Mai.

3 Firino.
20 Duplaà.

Août.

8 Pilorge.

Octobre.

28 De Bernard.
De Lyle Taulane.
Frottier de Bagneux.
De Calvière.
Bouteiller de Châteaufort
Lamandé.
Dinet.
29 Lainé.
30 De Marcellus.
De Diesbach.
De Lagrange.
Le Joyand.
Richardot.
Carette.
De Lavoyerie.
Chenu de Thuet de Mangon.
30 De Bontems-Lefort.
De Lachau.
De Roquefeuille.
Du Parc de Locmaria.
De La Fresnaye.
Dalbis de Belbèze.
Ducrot.
De Vaudreuil.
Carraud.
Mauricheau-Beaupré.
De Villeneuve-Bargemont.
Bretocq.
31 De Damas.
Trigant de Beaumont.
De Thierry.
De Dessey du Leyris.

Novembre.

2 Maréchal.
Des Rotours.

ANNÉE 1830.

Octobre.

2 Ferrin.
19 Laprairie.

Décembre.

27 Pretot.
Gottschick.
Destabenrath.
Brugnière.
Chevreau.
Prevost.
Nouguier.
Petitjean.
Dorey.
Ducros.
Brunet de la Grange.
De Présolle.
Servat de Laisle.
Le Gagneur.

ANNÉE 1831.

Janvier.

5 Gibou.
Chefneux.
11 Destrem.
Potier.
27 Rouillé d'Orfeuil.

Février.

28 Foudras.

Mars.

1er Emeric.
Serec.
Guyot.
1er Fournier.
Bérard.
4 De St-Didier.
12 Labiche.
21 Lemonnier de la Fosse.
Collette.
Sans.
Moreau.
Maleplate.
Bourlin d'Oriancourt de Lixière.
De Linois.
Dulcis.
Barbette.
Anglade.
Ducasse.
Moret.
Deletain.
Séguenot.
Chopard.
De Lapanouse.
Lagay.
Martin.
Derivaux.
Saulnier.
Boudin-Lorry de Fontenelle.
Bréard.
De Ferry-Font-Nouvelle.
Rossignol.
Petiet.
Anceaux.
D'Avrange d'Haugeranville.
Rockel.
Abeille.
Solomiac.
Lieffroy.
29 Cantagrelle.
Cousin.
Gros.
Martin.
Drouets.

Avril.

20 Jorry.
Dora.
Viterne.
De Chastellux.
De Mornay.
Juving.
Malassagne.
Foubert de Bizy.
Bruguière.
Lanauze.
Perrotin.
Baudoin-Roussel.
De Févelas.

1831 — *Avril.*

22 De Brigode.
26 Galabert.
Cornette de Venancourt.
29 Vignon.
Delahante.
30 Gineux.

Mai.

1er Desvernois.
Bord.
Drouard.
Mignon.
Féret.
De Panis.
Tapin.
Langermann.
Conscience.
Vial.
Cottereaux.
Zinck.
Courtin.
Roux.
Becquerel.
3 Prevôt.
Zendel.
Acher.
4 Seriziat.
Menager.
5 Boulay.
13 Ferlus.

Juin.

4 Mahon.
Roch.
Michaud.
Brenier.
Arnauld.
Escudier.
Marc.
Reneufve.
Ollivier.
Donnéa.
Kœnig.
Kramer.
Derrion-Duplan.
Poque-Beauvais.
9 Macors.
Thiriot.
Lecler de Barbins.
11 Fabert.
Loiseau.
Joannis.
Duchesne.
Fabre.
Graffan.
Rousset.
11 Neunez.
Fugeo.
Baudart.
14 Lemaître.
Carutti.
Devère.
Bouvanier.
Roux.
18 Haner.
Legris de Neuville.
Decamps.
Charpentier.
19 Morlaincourt.
Mireur.
La Boulinière.
Colin.
Margaine.
Honé.
Kronn.
Barbeyrac de St-Maurice.
Jonglas.
Avaros.
Petit.
Deschamps.
Monchamp.
Esmez.
Bonnaffos de Latour.
De Sainte-Marie.
22 Berthe de Gisancourt.
Dechevrière.
Houzeau.
Guérard.
23 De Maubranches.
Langevin.
26 Thoumini de la Haulle.
Bay.
Ponçot.
Villard.
Fontaine.

Juillet.

12 Boyer.

Août.

20 Trotel.
Jouglas.
Raffy.

Septembre.

14 Mévil.
Le Gogal de Toulgoët.
Admirault.
Gubert.
Cailhassou.
Paulin.
Alessandrini.
Jaubert.
Bonnaire.
17 Le François, *dit* Lalande.

Octobre.

5 Souillier.
Duport de Pontcharra de Banne.
11 Trouyet.
Drouel.
Roboli.
19 De Girardin.
De Lavenant.
Hébray.
Lefèvre.
Delachaussée.
Gense.
Denys.
Rossigneux.
Dequevauvillers.
Tartanson.
Lavergne.
Gautier.

Novembre.

28 Jeanmaire.
Dequeux.
Coffe.
Peyrusse.
Letellier.
Mourre.
Thibault.
Chapt de Rastignac.
Coulon.
Dupuy de Bordes.
Macé.
Chaumet.
Mompez.
Portalès.
Balas.
Coutant.
Franconin.
Rathery.
Bellanger.
Noël.
Matheret.
Arnaud.
Toillon.
Girard.
Delgorde.
Merdier.
Paris.
Franchessin.
Rovel.
Jeanningros.
Drouin.
Andriot.
Bordarier.
Charpentier.
Cognet.
Davoust.

Digitized by Google

1831. — *Novembre.*

28 D'Everlange.
Duguenot.
Gérard.
Noisot.
Onot, *dit* Biot.
Pidancet.
Spérandieu.
Terrier.
Yon.

Décembre.

2 Meynard.
21 Tugnot de la Noye.
Fromentin de St-Charles.
Dubois.

ANNÉE 1832.

Février.

7 Mathieu.
11 Huguet.

Mars.

9 Barré.

Mai.

17 Davois.
Derancourt.
De Gibon de Kerbeon.
Cousin.
Carel.
Laire.
Carlier.

Juin.

7 Chevillon.
De Villeroy.
Colson.
12 Lohier.
16 Crespy-Leprince.
Chatelain.
Leroux.
Fruchier.
Gouvion.
Pain.
Lecomte-Montcharville.
Godet.
17 Bancenel.

Juillet.

21 Planques.
Geoffroy.
25 Dupré.
27 Lettré.
Garnier.
Lefebvre.
31 Xomnel.
Robert.
Delamotte.
Rey.
31 Garrido.
Carbonnet de Beaumanoir.

Août.

9 Abdalla d'Aabonne.
19 George.
Rey.
Conty.
Demassieux.
De Mazade.
Marquiand.
Chardron.
Girard.
30 Toussaint.
Lotte.

Octobre.

15 Bascans.
17 Dupaty (Emmanuel).
Larcher.
Barrière.
Mazères.
27 Febvotte.

Novembre.

13 Chamboulerou.
Lejeune.
Kieffer.
De Braquemont.
Langlois.
Nivière.
Hocédé.
Guillabert.
Ramond-Labastiole.
Duché de Gurgy.
Moret.
Morel-Duenne.
Gatte.
Haren.
Tyrbas de Chamberet.
Bourdin.
Legendre.
Masson.
Bouverie.
Casalta.
Rosset.
George.
Bonfils.
Makereel.
Byrne.
De Molènes.
Alengry.
Bourguignon.
Lemerle.
Chamon.
Longuet.
Thiry.
Latran.
20 Chousserie.

Décembre.

3 De Berny.
24 Fournols.

ANNÉE 1833.

Janvier.

3 Delinon.
7 Coutelle.
Carel.
Macdermott.
9 Loz de Beaucourt.
Doulcet de Pontécoulant.
Prevost.
Des Acres de l'Aigle.
Glémençon.
Manant.
Darolles.
Vinet.
Meunier.
Fournaise.
Barat.
12 Darcelin de Neubourg.
Irrouard.
Couston.
Gay.
Balaran.
14 Sorel.
Maussion.
Derombies.
Pagès.
Carles.
Gaultier.
Zyloff.
16 Montigny-Champon.
Faré.
Feuillet.
Ortholi.
Barret-Descheises.
Minangoy.
Sain, *dit* Saint-Costard.
Cabour-Duhay.
17 Lauwereyns.
Arago.
Truffer.
Pottier.
Vivier.
Leroux.
Dubard.
Macquart.
Baffert.
Lemyre de Villers.
Gentil.
Poinsot.
Chivaud.
Ibert.
Fabry.

1833 — *Février.*

15 Texier.

Avril.

27 Desmortiers.
30 Carabène d'Echaux.
De Lameth (Théod.).
Forjonnel.
Pillioud.
Malo-Desdorides.
Martel.
Desperrois.
Obet.
Monier.
Magnier.

Mai.

1er Henry.
Dufaud.
De Perraud.
Leroy.
Vincent.
5 Balluet d'Estournelles.
Fillon.
Mathelin.
Fauchier.
Carles.
Crocy.
Emery.
Saulnier.
Falcou.
Joly.
Kœnigsegg.
Evrard.
Lelouterel.
Amat.
Eyriès.
Mazard.
Thiéry.
Garin.
Gibert.
Grobert.
De Mollembec.
Mayol de Luppé.
Lancelot-Meusnier.
Huck.
Conrad.
Jéhénot.
Regnault.
Lami.
Savoye.
Martin.
Riollay.
Carrier.
Toubie.
Lamblet.
Tarlé.

25 Verrier.
Bergeron.
Dalmont.
11 Cros d'Avenas.

Juin.

25 De Tascher.
De St-Priest.
De Germiny.

Juillet.

3 Naud.
14 De Ste-Suzanne.

Août.

9 Mourgues.
Desolliers.
Teissier de Cadillan.
Blanchard.
Thiessé.
Garat.
De Turckheim.
Ardaillon.
Fabry.

Septembre.

3 Villeneau.
6 Kolb.
7 Bayle.
Henry.
30 Chennevière.

Octobre.

17 Duez.

Novembre.

5 Bernard.
14 Touffait.
Tucha.
Vandercruysen.
Esselin.
Barbare.
Deluchapt.
Dousson.

Décembre.

24 Cardon.
30 Amory.
31 Désaugiers.
Dausse.
Lemonnier.

ANNÉE 1834.

Janvier.

5 Lopez.
Lecacheux.
Tabary.
Duplantier.
Lacour.
De Ricquehem.

5 Mey de Chales.
Claude de Nancy.
Ferrari.
Mairet.
Jacob.
Choquet.
7 Guérin des Essards.
Dusault.
Laurent.
Prigny.
15 Migneron.
Mallet.
27 Blondy.

Mars.

6 Louzeau.
Fayout.

Avril.

18 Weigel.
Vincent.
Delord.
Courtois.
Moisson.
Bonneau.
Robert.
Maingard.
De Mosseron d'Amboise.
Maublanc.
Nadaud.
Honoré.
Bley.
Eichelkamp.
Multzer.
Templier.
Lourdel-Hénault.
Clerget.
Tiffoinet.
De Beaufort.
Laforest.
Ducourthial.
Albert.
Nègre.
De Mollembec.
De Sparre.
Salomon de Musis.
Mourgue de Croixhaute.
Saget.
De Sordeval.
Imbert de Trémiolle.
Gastebois.
Dembarrère.
Carré de Busserolle.
Beaud-Bellevue.
Curtet.
Du Pont de Gault.
19 Chégaray.
22 Billard.
Pouloo-Desprez.

Digitized by Google

1834. — *Avril.*

22 Leclerc de la Motte.
25 Dubouzet.
27 De Tessières.
Jevin.
Perron.
Philippon.
Faure.
Lemaistre de Ferrière.
Alexandre, *dit* Desjardins.
Lefebvre.
Huot.
De Filley de Labarre.
Million.
Descrivieux.
Lafolye.
Morisot.
30 Marie.
Urruty.
D'Audiffret (Florim.).

Mai.

1er René.
Delaroche (Paul).
Rossary.
Pradier.
D'Aubuisson de Voisins
7 Lesage.
Fabre.
Chanteau.
Fargeot.
Lébé.
Feuilhade de Chauvin.
Colin.
Duplan.
16 Loosbergh, *dit* Senault.
25 Mahélin.

Juin.

3 Houdaille.
8 Toscan du Terrail.
Parseval.
Lefebvre.

Juillet.

14 Decazes.

Août.

2 Leperrey.
3 Jubé.
25 Dan de la Vauterie.

Octobre.

7 Werger.

Novembre.

9 Lebas.
14 Richard.

ANNÉE 1835.

Janvier.

1er Verninac de St-Maur.
1er Laboric.
Chaumont.
Clémot.
10 Tropamer.
Bouchard.
Carisey.
Berthier.

Février.

19 De la Chevardière de la Grandville.

Avril.

23 Bartaumieux.
Chabot.
27 Renouard.
29 D'Hauterive.
De Cussy.
30 Moreau.
De Guibert.
Gorrant.
Brenon.
Lorquet.
Chevalier.
Lelut.
Chauchar.
Rigollot.
Buscaglione.
Chopy.
Castaing.
Cornille.
Blanc.
Cadot.
Arnaud.
Nebel.
Viard.
Tarlé.
Quintin de Kercadio.
Gillon.
Cairon de Merville.
Rousselet.
Joffre.
Loysel.
Delorme.
Noblet.
Martin.
Foucault.
Paris.
Guénot.
Gorenflaux.
Flury.
De Fourmont.

Mai.

8 De Monistrol.
Le Griel.
Consolat.
8 De Jaubert (de Mézières).
Duchâtel.
10 Russel.
Rigault de Genouilly.
Billecocq.
24 Turgot.
Boucher-Desnoyers.
Scheffer.

Août.

11 Ricci.
21 Saulse.

Septembre.

1er Colle.
10 Aubert.
11 De La Rochefoucauld (Polydore).
22 Secourgeon.
Savart.
26 Guieu.

Octobre.

13 Trastour.
Mounier.

Novembre.

17 Massiou.
20 De Belleval.

ANNÉE 1836.

Janvier.

4 Blondeau.
De Caumont.
15 Pelissier.
Leclerc.
Barrière.
Jacquin.
Pasquier.
Baudens.
18 Bunten.
23 Félix Faure.
Rostand.

Février.

2 D'Entraigues.
Cheminade.
3 Trutat.
20 Sido.

Mars.

8 D'Hailly.

Avril.

14 Schwartz.
29 Dubreuil.
Duperrey.
Lefébure de Cerisy.
Angebert.
Vincens.
Thomas.
D'Astier de la Vigerie.

1837. — *Avril.*

29 Lefebvre (Jacques).
Perier (Joseph).
Pernot-Fontenoy.
Jacquinot.
Nyel.
Barrère.
30 Loriné.
Norvins de Montbreton.
De Bourges.
Pelet de la Lozère.
De Richebourg.
Billecocq.
Pinel.
Lemarchand de la Vieuville.
Bain-Boudonville.
DeGermaydeCirfontaine
Vauthier.
Schweisguth.
Dauvais.
Plumancy.
Quantin.
Boucher.
Seyvon.
Sadoul.
Choquet.
Foliau.
Narcisse.
Folly.
Bert.
Depingon.
Grangier.
Schérer.
Courtot.
Roux.
Bayart.
De Lesparda.
Caillemer.
Dauvergne.
Clerjou.
Courtois.
Derouet.
De Guizable de Lucotte
Bermondet de Cromières.
Mérat.
Mathieu.
Joly.
Vivien.
Lebrun.
Martini.

Mai.

22 Vidal de Lingendes.

Août.

19 De Cambis.
20 Lesourd.
30 Batsalle.
Friol.

Septembre.

5 De Maussion (Ad.)
28 Binecher.
Leveling.

Octobre.

3 Girardet.

Novembre.

22 Collinet.
Chautan de Vercly.

Décembre.

31 Cuynat.

ANNÉE 1837.

Janvier.

13 Rigaud.
Morin.
De Blois.
15 Jacquinot-Godard.
25 Lemoine.
Legrix.
Clerjon-Champagny.
Garnier.
Favier.
Fresnel.

Avril.

2 Renauldon.
Gattier.
Paccard.
De Chastellier.
Hérard-Devilliers.
29 Ottavy.

Mai.

25 Lacroix.
27 Mollien.
30 Charmasson.
Debucourt.
Perroty.
Coster.
Defontaine.
Escoffon.
Dumesnil.
Lefebvre de Delleperche.
Rey.
Aubertin.
Periolas.
Stucker.
De Barthe.
Tilman.
De Sigaldi.
Carrère.
Viarizio, *dit* Viaris.
Chardin.
30 Brice.
Raymond.
Vachier.
De Rippert.
Lamothe.
Bécard.
Chuffart.
Gouzillon de Bellizal.
Guyon.
De Riberolle.
Cuvier.
Chollet.

Juin.

1er Feuillet (Félix).
2 Fréteau de Pény.
Duméril.
Delebecque.
De Kératry.
6 Billecoq (Hip.).
De Saint-Mauris.
8 Jay.
9 Chomel.
11 Rampon.
Nodier (T.).
Benoist.
Truelle.
Dodun.
Hourdequin.
Darasse.
Pernot.
Guessard.

Juillet.

2 Hugo (Vict.).
Lallemand de Cullion.
Rayer.
15 Liadières.
29 Gillon.

Août.

9 De Saint-Martin.
Ricois.
21 Blanchet.

Septembre.

29 De Grave.
De Selves.
Pain.
Lavelaine-Maubeuge.
Jollivet.

Novembre.

3 De Quartery.
Dutheillet de la Motho.
11 Foltz.
Borel.
Assenat.
Guérin de Tourville.
Gautier.

Digitized by Google

1837. — *Novembre.*

11 Vasnier.
De Gardarens de Boësse.
Dubern.
Villeneuve.
Buisson d'Armandy.
Aubert.
Courtois.
Coteau.

Décembre.

9 Lyautey.
12 Auvity.
22 Noizet de St-Paul.

ANNÉE 1838.

Janvier.

11 Froidefond des Farges.
24 Moteley.
29 Beaurain.

Mars.

26 Charpentier.

Avril.

3 Rey.
17 Séguier.
25 Palégry.
27 Pagezy.
Serva.
Fays.
De Bunault de Monbrun.
Quillot.
Allard.
Hufly.
Maffre.
Steinbremer.
Dupotet.
Foussé.
Demange.
Ropper.
Baudoin.
De Kesling.
Denest.
De Broqueville.
Rollin.
Barreau.
Bourges.
Garnier.
Mérand.
Soleirol.
Blevec.
Crétu.
29 Christy de la Pallière.
Lemaître.
Gerbidon.
Marec.
Charpentier.
Jomard.
29 Dunoyer.
Andral fils.
Marcel.
Dubois.
Berthot.
Jadelot.
30 De Cabre.

Mai.

1er Rondeaux.
Crozet.
6 Bernard (de Rennes).
Travers de Beauvert.
Moyne.
7 Magdelaine.
9 Sahune.
20 Martin.
Clot.
28 Philippon.
Tournus.
Lionnet (Théod.).
Ferrier.
Jard-Panvillier.
Petit.
30 De Jussieu (Alex.).
Romieu.
De Lapparent.
Dupuy.
Lafaulotte.
Lahure.
Chaillou des Barres.
Abel-Duplan.
Darcel.

Juin.

5 De Bondy.
14 Law de Clapernoux.
Monnot.
De Narp.

Août.

16 Garcias.
24 Perthuis.
De Rosselange.
Journès.
Fourneret.
31 De Montesquiou-Fezensac.

Septembre.

11 Silva.
Béchameil.
14 De Montchoisy.
15 Blanquet-Duchayla.
Collet-Dubignon.
18 Boulay (de la Meurthe).
25 Colas-St-Blancard.

Octobre.

21 Lacaze.

Novembre.

12 Raoul-Rochette.
28 Visconti.

ANNÉE 1839.

Janvier.

15 Simon.
20 De Portes.
Boncourt.
30 Barbé.

Février.

5 Fournier (L.).
6 De Peyronny.
10 Ollivier (P. M. L.).
Lugeol.
Garnier.
Le Frotter.
Ollivier (C. L.).
Duquesne.
Heulard de Montigny.
19 De la Tour-du-Pin.

Mars.

6 Marc.
Le François de Grainville.
Billeheust de St-Georges.
Fournier (A.).
Maréchal.
Mengin.
10 St-Marc-Girardin.
Ordinaire.
Gergonne.
12 Dufau.
15 Bourriot.

Avril.

20 De Germay.
Suin.
Compagny.
Bonjouan-Lavarenne.
Frosté.
Revel.
Bourgeois.
Leféhure.
Béhaghel.
De Mullenheim.
Bout.
Cochet de Savigny de St-Vallier.
Desmaisons.
Piétri.
Aubert.
Baligand.
Varin.
Decutigny.
Meunier.
Crochon-Delaprairie.
Ledoulx de Ste-Croix.

Digitized by Google

1839. — *Avril.*

20 Servier.
Levarlet.
Granger.
Véran.
Crébassan.
Hugon de Basseville.
Caffort.
Picher de Granchamp.
Laman.
Ratoin.
Radepont.
Vallat.
Gonnard.
Dupré-Lasalle.
Poissonnier.
Janet.
Pagès.
Monard.
28 Villain de Saint-Hilaire.
30 De Bonnefoux.
Paris.
Romme.
Fauveau.
Chaucheprat.
Gratien de Commorre.
Fournier (C.).
Marbeau.

Mai.

2 Hardoin.
3 Riban.
5 Ponsart.
De Lezay-Marnésia.
Delamarre.
Paulze d'Ivoy.
Malleval.
Vandenzande.
Lorentz.
Rabaille.
Johannot.
Hardy.
7 D'Harcourt (E.).
Rouillé de Fontaine.
Tulpin.
Porcher.
9 Partiot.
16 Michaud.
Mortier.
Legrix de la Fontelaye.
Reynès.
Jolivet de Riencourt.
24 Cornuel.

Juin.

4 De Marqué.
10 Honvaux.
10 Rochat.
15 Daguerre.
27 De Chassiron.
30 Dubost.

Juillet.

19 Laforgue.

Août.

31 Dutertre.

Septembre.

14 Viel.

Octobre.

1er Mariani.
De Grouchy.
6 Royer de Véricourt.
8 Cologne.
12 Audonneau.

Novembre.

23 Haussmann.
Bordot.
De Chabaud-Latour.

Décembre.

4 Leblanc.
De Vergès.

ANNÉE 1840.

Janvier.

4 Mortier.
19 David.
22 Gautier.

Février.

19 Mercier.
Quénault.
Dejean.
Hoguer.
27 Scias.

Mars.

3 De Forton.
Palais.
4 Dutrone.
29 Pessonneaux.
Guiot de Lacour.

Avril.

11 Immelin.
22 Bou-Aziz-ben-Ganah.
25 Charlon.
De Sercey.
Armand.
Bureau.
Vata.
Tisserand.
Ligneau.
Dupeyron.
Maronicz.
Zœpffel.
Macron.
Gouffé.
25 Brunet.
Bignon.
Sentuary.
Jacquemont.
Drieu.
Dumoulin.
Guerneaux.
De Lagrange de Chancel.
Yvois.
Cazeneuve.
Cornac.
Paté.
Dronchat.
27 Daru.
De Vandeuvre.
D'Haussonville.
Bourboulon.
30 Floret.
Gauja.
Fresneau.
Lanquetin.
Aude.
Ferrus.
Lemierre.
De Cheveigné.
Allary.
Guindet.
Jurien.
Cabaret.
Daniel.
Daussy.
Frémy.

Mai.

4 De Canivet de Larouge-fosse.
5 Boissonade.
Magendie.
Borély.
Casamajor de Charritte.
De Bruillard.
6 Brochot.
Grand.
Sollicoffre.
Mahou.
Naulot.
Bruzzo.
De Saint-Julle de Colmont.
7 De Barral.
Vallée.
De Silguy.

Juin.

21 Ney d'Elchingen.
Darricau.
Duchamp.
Boërio.
Le Bœuf.

1840. — *Juillet.*
29 Clerc.
Bocquet.
Escher.
Août.
9 Ahmed-ben-Nadj-Mohammed-ben-Hamenaouy.
16 Adam.
18 Launay Le Provost.
Septembre.
14 Jullien
25 Chiron-Dubrossay.
Octobre.
9 Martin.
23 De Maleville (Léon).
25 De Cheppe.
26 Regnard.
Novembre.
4 Armand.
19 Givry.
Gressier.
Décembre.
10 Geoffroy.
Clerc.
D'Aramon.
27 Libert.

ANNÉE 1841.

Janvier.
25 Gaimard.
Février.
3 Guillard.
8 De Bonald.
13 De Bréa.
14 De Sigoyer.
De Balincourt.
Boissier.
16 Fabre.
Gontard.
Chauchard.
19 De Beaufort d'Hautpoul.
20 Lamotte.
Cœur.
De Milhau.
26 Jantet.
Mars.
24 Segretier.
Leconte.
Maussion de Candé.
De Champeaux.
Avril.
11 De Sandfort.
25 Cardini.
Taglioretti.
Auzière.
28 Cabrol.
Routhier.
Pageot.
28 Miège.
De Montferrand.
Lemarant-Kerdaniel.
Krauser.
Monnier.
Roard de Clichy.
Dussumier.
De Sailly.
De Zaragoça.
L'Heureux.
De Joinville.
Fouet.
Engelmann.
Rothé.
Samary.
Thomas.
Vauthier.
Vernot.
Levaillant.
Meline.
Aubert.
Boutan.
Mauduit.
Hachin de Courbeville.
Gallardo.
De Gray.
Luiggi.
Barthe.
Delafons.
Emery.
Delmas.
Nantil.
Mattéi.
Moschini.
Barbelet.
Châtry de la Fosse.
Gudin.
Serpette de Bersancourt.
De Godebout.
Daumassans.
Maitrot.
Gilberton.
Boutault.
Latour.
Challaye.
Levallois.
Brault.
Roch.
D'Istrie.
Cauchy.
29 Corot-Laquiante.
Lambert.
Husson.
Panis.
Pavy.
Cailloué.
Chertier.
Dargère.
29 Wasset.
Préville de Villairs.
Locquet.
Petit de Bantel.
Lemarchant de la Faverie.
De Saint-Aignan.
De Crèvecœur.
De Germiny.
Bandy de Nalèche.
Dufays.
Johnston.
Caradec.
Thoreau de la Martinière.
30 Robin.
Mesnager.
Coudere.
Gueymard.
De Ricard.
Jaubert (Maximilien).
Mai.
4 Grobon.
21 Mossère.
25 Dufour.
28 Berot de Cologne.
Juin.
22 Alaux.
Couder.
Gudin.
Juillet.
8 De Halley.
21 Bauyn de Perreuse.
Août.
17 Khan.
Bizot.
Poiré.
Martin.
26 Mangon de la Lande.
Septembre.
5 Drolenvaux.
13 Simon.
23 Maynard.
Feistel.
29 Chabord.
Folly.
Joliet.
Cristiani de Ravaran
Cloquemin.
Octobre.
10 Chambon
Vauthier.
21 Jogan.
23 Dumont.
25 Rivaud.
Novembre.
21 Poisson.
Décembre.
13 Lair.

Digitized by Google

ANNÉE 1842.

Janvier.

3 Maissiat.

Février.

13 De Verteillac.
18 Pinel.
24 Fleury.
26 Gouhot (François).

Mars.

1er Laurence.

Avril.

12 Girard.
15 Vaissière de Saint-Martin-Valogne.
16 De Guizard de Blanc.
18 Robert.
Fournié de St-Amant de Lamartinie.
De Melon.
24 Lebarbier de Tinan.
Martin des Pallières.
Baymé.
De Puibusque.
Delarue.
Pellot.
De Ribeaux.
Barbier.
Dony.
Villemain.
Wachenheim.
Rivals.
Phitily.
Heard.
Letellier.
Pierre.
D Hébrard.
Bertaud.
Klein.
Darutte.
Chesnon.
Munier.
De Sabatéry Constance.
Trappier.
Bordes.
Joson.
Salleyx.
Lalane.
Rogot.
Legros.
Salzès.
Pain.
Grenier.
Dupic.
Drojat.
Masson de Morfontaine.
Cantiilon.
Géant.
24 Guichou.
Serres.
Bellouard.
Montmasson.
Moreau.
Nicolas.
Ollivier.
Lemoine.
Lajouse.
Alart.
Gimelle.
Begin
Herpin.
Montguyon.
28 Longueville.
Matterer.
Robert-Lefèvre.
Lavaud.
Laimant.
Roussin.
Lelorgne d'Ideville.

Mai.

9 Lemaire.
29 Bergé.
Henriot.

Juin.

16 Cruveilhier.
Trotté de la Roche.
25 Roche.
26 La Ferronnays

Juillet.

3 Chauffard.
5 Bianchi.
24 Humann.

Août.

14 Moulé de la Raitrie.
Boussingen.
Répond.
Saguez.
Gasse.
Bruneau.
Lieutaud.
Duquesne.
Defarge.
De Molènes.
Jolly.
Drappier de Mongiraud.
26 Nasse.
30 Bart.
Cappone, *dit* Marengo.
Vaissière-Saint-Martin.
Longuet.
Lyautey.
Bouteilloux.
Mohammed-El-Mezari-Ouled-Kaddour.

Septembre.

6 Janvier.
6 Boilay.
13 Legagneur.
De Janzé.
De Latournelle.
Piou.
Bresson.
20 Sugier.
24 De Quatrebarbes.
Goussard.
Garnier.
Rostan.
Piron.
Lebeschu.
29 Rabion.

Octobre.

10 Anglade.
12 Masson.
20 Puget.

Novembre.

20 Perier (Eugène).

Décembre.

9 Foulcher.
16 De Lesseps (Ferdinand).
Gatier.
20 Louis.
22 Henry.

ANNÉE 1843.

Janvier.

15 De Beaulieu.
Daguenet.
De Gourdon.
De Gérus.
Jehenne.
22 Bertrand.
29 Col-Puygellier.

Février.

3 Soufflot.
Février.
12 Mouquet.
19 Bellon.
Valade.
26 Laisné.

Mars.

18 Couturat.

Avril.

3 Chassy.
Cristiani de Ravaran.
8 Collet.
10 Chevalier.
18 Pascal.
Jourdan.
Brindejonc Treglodé.
Thouvenin.
Tulèvre.
Barrallier.

Digitized by Google

1843. — *Avril.*
18 Dortet Tessan.
Betting.
19 Casalta.
Devaux.
De Surineau.
Peytier.
Estignard.
De Rollau de Sillans.
Pascot.
Frossard.
Brady.
Godin.
Racinet.
Guillot.
Cuny.
Maigret.
De Parron.
Senig.
Paul.
Jouin.
Dangell.
Belœuvre.
Léon.
Jacquemont du Donjon.
Uhrich.
Pelissier de Moriac.
Gogien.
Miroir.
Ginisty.
Jarry.
Peupion.
Romagnie.
Auricoste de Lazarque.
Bohn.
Fraissignes.
Mocquard.
Debooz.
Berthier.
Vanéechout.
Brusco.
Savary.
Gageot.
Allard.
De Montagu.
De Chéron.
Peysson.
Labadie, *dit* Lafond.
Pomme.
Thomas.
Dubreton.
Laporte.
Senilhe.
Houdaille.
Guyot.
24 Lassus-Marcilly.
Fabre.
Goury aîné.
26 Coëtdihuel.
Delamorinière.
28 L'abbé Daniel.
Nouseilles.
29 Jonnard.
Vitalis.
Leroy Dufougeray.
La Perrière.
De Latena.
Dubut St-Paul Delaroche.
Levasseur.
30 Azevédo.
Desmousseaux de Givré.
Meynadier.
Rougier de la Bergerie.
Constant Leroy.
Villemain.
Petit de la Fosse.
Aumassip.
Dutens.
Vitet.
Cornudet (Emile).

Mai.
1er Godard de Belbeuf.
Dehaussy de Robécourt.
Boullet.
Gaillard (Nicias).
Nadaud.
Moreau.
Lavielle.
Simonneau.
Lizot.
Descloxeaux.
Dessauret.
Guenyveau.
Bonnetat.
Poirée.
Avril.
2 Thuriot de la Rosière.
De Wailly.
Poirson.
5 Renouard.
21 Drumont de Melfort.
Parot.
30 De Chavannes.

Juin.
15 De Saint-Pern.
Bezault.

Juillet.
27 Colas de Courval.

Août.
6 Taunay.
Joigneault.
Bertin.
Blondeau.
De Serre.
D'Autemare d'Ervillé.
D'Allonville.
14 Boulay (du Var).
25 Chais.

Septembre
2 De Novion.
Gomeret.
Néther.
7 Chrestien de Poly.
17 Reyre.
19 Schnetz.
28 Persil.
Oberlin.
Colleret.
Blachier.

Octobre.
1er Gousset.
19 Perier.
Vagnez.
22 Gigaud-Lagarde.
23 Beudin.
Besson.

Novembre.
7 Bouquero.
De Maillier.
11 Prus.

Décembre.
20 Bastouil.
Fossier.
De Luzignan.
D'Exéa.
Pujol.
Tripier.
Callier.
Anselin.

ANNÉE 1844.

Janvier.
29 Garella.

Février.
2 Fleuret.
Pichon.
5 Gosse de Gorre.
10 Boussenard.
17 D'André.
25 De Gaujal.

Avril.
14 Lizet.
Lafouge.
La Rouvière.
Barthouilh de Couloumé.
Courtois-Roussel d'Hurbal.
Gosse de Serlay.
Jolly.
Duni.
Leflô de Branho.
Marturé.
Baciocchi.
Petit-Pierre.
De Lisleferme.

1844. — *Avril.*

14 Dumas.
Bourelly.
Simonet.
Grust.
Oudry.
Giamarchi.
Vacis.
Favand.
Deleu, *dit* Saint-Martin.
Gauffier.
Prohom.
Chauffard.
Lormeau.
De Maffré Deverdis.
Berdellé.
Walsin d'Esterhazy.
Hecquet.
Pourquery.
Baillet.
Humbert.
Dornier.
Boiteux.
Cornil.
De Channe.
Partouneaux.
Julien.
Digeon.
Lemyre de Villers.
Darloz.
Dormoy.
Audoury.
Guilland.
Le Boulanger.
Gardeur-Lebrun.
Donnat.
Souiller.
Brisac.
Belmas.
Dalesme.
De Mondesir.
Sallenave.
Corrèze.
Gosselin.
Delocre.
Lacroix.
Lacouster.
Joliclerc.
Le Glouet.
De Combarel.
Langlois.
Muidebled.
Vincent.
Doineau.
Clément.
Pernety.
Beauquet.
Demetz.
14 Lafont de Villiers.
Manuel.
Crestey.
Boyer.
François-Lacrouts.
21 Godart.
22 Bertauld.
24 Legentil.
25 Bonafous-Murat.
Guillain.
Blaizot.
Zéni.
Mazaudier.
Bedier.
26 Vigoureux.
Hurel.
Le Masson.
L'abbé Levasseur.
28 Tondon.
Savalette.
Bienaymé.
Adam.
Belesta.
Coulon-Destouches.
Moreau de Champlieux.
Ducis.
De Monseignat.
Fontenilliat.
Michon-Dumarais.
Born.
Bert.
Caizergue.
30 Thomas.
De Monicault.
Saladin.
Pelet.
Villemain.
Blot.
Mayet-Genétry.
Favre.
Colin.
Foy.
Pelletier de Cléry.
Dauchy.
De Miribel.

Mai.

2 Chéron.
4 Poulle.
Decous.
De Golbéry.
Baude.
DeChasseloup-Laubat(P.)
Vincens Saint-Laurent.
Miller.
Pascalis.
Saverot.
Josson.
5 Lemoyne.
12 Gauthier.
Chaillet-Donzelot.

Juin.

30 Donop.
Jamin.
Guérimand.
Gaubert.
De Comps.
Corréard.
Legrand.
Mesmer.
Pariset.
Vergé.
De Mendeville.

Juillet.

11 Phétu
14 De Martimprey.
Walsin Esterhazy.
20 Senac.
Barada.

Août.

9 Robinet de Plas.
19 Dezos de la Roquette.
29 Micaud.

Septembre.

5 Guilhem.
16 Merle de la Brugière de Laveaux-Coupet.
Ricard.
Robert.
Devilliers (Louis).
De Margadel.
Auber.
Cuny.
Chenaux.
Michelin.
Chatillon.
Lavergne.
Allot.
Godin.
Haillot.
Gérard.
Vallée.
18 Espivent de la Villeboisnet.
Dupuis.
De Barral.
Vautier.
Ducret.
Favas.
Philippe.
26 De Lisle de Siry.
28 D'Hébrail.
Cochet.

Octobre.

2 Hélouis-Jorelle.
17 Deslandes.
Bellanger.
Dufrénil.

Digitized by Google

1844. — *Octobre.*

17 Roquemaurel.
De Lagarde Chambonas.
Guilbert.
Bouët.
Jeangérard.
Touchard.
Labadie.
Béral de Sedaiges.
Brouzet.
Dubut.
Nonay.
Coquereau (l'abbé).
Warnier.
Harasse de la Vicardière.
Simon.
Page.
Bonard.
De Grave.
19 Varin de Beautot.
Huard.
Herbet.
De Rabaudy.
21 Delangle.
Pascaud.
Rossée.

Novembre.

6 Ribouleau.
10 Lugeol.
Goubin.
Bournisien de Valmont.
13 Hartmann.
17 Lagarde.
23 Durazzo.
27 Titard.
De Galland.
Montauban.
Morand.

Décembre.

5 Brocard.
Regnaud.
Lenglet.
10 Cardon.
Guérou.
Doué.
12 Cavé.
28 Engelhardt.

ANNÉE 1845.

Janvier.

8 Barolet de Puligny.
De Bréa.
Desaint.
Landes-Daussac.
11 Goury du Roslan.
17 Caurant.
17 Mohammed-Ben-Kaddour.

Février.

7 Postel.
Somsois.
12 Matter.
16 Lorain.
23 Ponsard.
25 Angrand.

Mars.

6 Massot.
12 Durant de Mareuil.
De Lavergne.
16 Picholier.
24 Paradès de Daunant.
27 Accarias.

Avril.

3 De Ségur-Montaigne.
De Lantivy.
6 Naas.
10 Chevrier de Corcelles
13 Dutilh.
15 Dutrey.
Ozaneaux.
Cournot.
Gaillard.
Viguier.
Alexandre.
Péclet.
Geoffroy-Saint-Hilaire.
Cayx.
17 Bastard d'Estang.
Loreilhe.
Guérin.
Weis.
Merle.
Imbert de Saint-Brice.
Pontbriant.
Amiot.
Demarle.
Jacquet.
Lelarge.
Costa.
Copmartin.
Collet.
Roze.
Le Rouxeau de St-Dridan.
Regnauld.
Miller.
Lardinois.
Mortier.
De Comitis de Vinoux.
Barthélemy.
Crépel.
Mouton.
Eynard.
Beaurieux.
17 Lescastreyres.
Denarié.
Danloup.
Olivier.
Legoueslier d'Argence.
Moutardier.
Galipeau.
Hurot.
Imbert.
Filz.
Delaloge.
Colliot.
Gazan.
Reguis.
Besser.
Dieu.
Vuillemot.
Doisy de Villargennes.
Moreau.
Gérard.
Crestin d'Oussières.
Niel.
Pastey.
Vincenot.
Hérault.
Grégoire.
Piron.
Daenzer.
Drouault.
Gastiniau.
Sarret.
Beaudouin de Grandouit.
Dupuy.
Nicolle Dupairé.
Bougourd de Lamare.
Legros de Marcy.
Guyot-Duclos.
Hutin.
Du Bodan.
22 Tesnières.
24 De Pongerville.
Patin.
Walkenaër.
Beugnot (Arthur).
Leprévost.
Pouillet.
Sturm.
25 Deninger.
Trochu.
Langlois.
Lavollée.
26 Nisard (Des.).
Burnouf.
Durand.
Danthon.
Guès.
Guillois.
Guyet.

1845. — *Avril.*
26 Lartigue.
Monléon.
De Faget.
Durbec.
Nozereau.
Le Bourguignon-Duperré.
Quoy.
Lange.
Bonjour.
Loze.
Garibou.
Bajot.
Catel.
De Lagrange.
27 Caventou.
Savin de Surgy.
Harmand.
Lucy.
Sabès.
Perrier.
Baudoin.
Lebœuf.
Pochet.
Boulage.
Frissard.
Robinot.
Viollet.
Pihet.
Montluisant.
Rohault de Fleury.
De Gisors.
De Vidaillan.
Delon.
Parran.
Vernoy de St-Georges.
Lafon.
Delobelle.
De Vallée.
Dubessey.
De Maupas.
David-Michau
Tourin.
Pitot du Hellès.
Debonnaire de Gif.
Ménard.
Thirria.
Dotézac.
Vinoy.
Rigault de Rochefort.
Mouthon.
Huart.
Théry.
Michelle.
L'abbé Pavy.
Adelon.
Lordat.
28 De Giedroyé.
29 Larnac.
Cuvillier-Fleury.
Tougard de Boismilon.
Trognon.
De Latour
30 Halévy (Fr.).

Mai.

4 O'Donnell.
Baumes.
Rocher.
Leroux de Bretagne.
Parès.
Daguenet.
Sylvestre de Chanteloup.
Simonin.
Boucly.
Chaix-d'Est-Ange.
8 Giraud.
23 De Carlotty.
D'Aldeguier.
25 De Montigny.

Juin.

20 Lowasy de Loinville.

Juillet.

1er Paturle.
6 Guntz.
Viollet.
Sy-Abd-Allah-Ould-Sidi-El-Aribi.
Girard.
16 Aubertot.
29 Londe.
Kersauson de Pennendref.
Darricau.
Fleuriot de Langle.

Août.

14 Desrousseaux.
Durand.
20 Raoult.
De Monet.
Vincens-Gourgas.
De Chasseloup-Laubat.
De Grannet-Lacroix de Chabrière.
Cassaignolles.
Rivet.
Lambert.
Chinon.
27 Roches.
Pourcet.

Septembre.

7 Desmichels.
9 De Vaudrimey-Davout.
D'Elbauve.
Mathieu.
D'Anthouard.
Marillat.
9 Maissner.
Anfrye.
Dumor.
Yver.
Castaignet.
Guillemard.
10 Gallice.
Warin.
23 Féron-Michel.
Boutarel.
Lacroix.
26 Cosnier.
28 De la Fressange.
Durand d'Arsonval.
30 Dibart.

Octobre.

8 De La Garde de Chambonas.
Bertin.
27 Defougères de Villandry.

Novembre.

7 Blondel.
Marie.
Vallet de Chevigny.
Varlet.
Bonfils.
9 Michelin.
De Carondelet.
Bazaine.
Véjux.
Fournel.
11 Botta.
24 Lanyer.
25 Cambon.

Décembre.

20 Castagne.
26 Mimerel.
Rey-Toucas.
31 Laylavoix.

ANNÉE 1846.

Janvier.

11 Brian.
25 De Brachet.
Orianne.
D'Aurelles de Paladines.
De Caprez.

Février.

1er Sy-Ahmed-Ben-Mohammed-el-Mokrani.
5 Dalloz.
9 Penaud.
Geoffroy.
27 Garella.

Mars.

6 Ollivier.
Faures.

Google

1846. — *Mars.*
6 Rondé de Signy.
Thiéry.
9 Poncet.
15 Noël Lavigne.
Lucmau de Classun.
Loyer.
Rappelet.
Cancaton.
Arcanger.
20 De Courcelles.
22 Jallon.
Hennebert.
Rouvrois.
31 Boby de la Chapelle.
Hannuic.

Avril.

13 Devoize.
Du Bouzet.
15 Rivière.
Philippe.
Salneuve.
Mazel-Dugoulot.
Dillon.
Leclerc.
De Lafitte.
De Noël.
Worms de Romilly.
Dyonnet.
Foubert.
Destremont.
Rouquier.
Alais.
Hervio.
Maret.
Foiret.
Tailhand.
Billion-Duplan.
Bougerel.
Julien.
Regnauld.
Petit de Thuillerie.
Médoc.
Duprat de Larroquette.
Issautier.
Viot.
Brady.
Balmary.
Raguel.
Maygrier.
Rochefort.
Boudinhon.
Vesuty.
De Bourgoing.
Huot.
Guillemin.
Dubois
De Kerouartz.
15 Brédif.
Le Bourg.
Paqueron.
Rely.
Arcelin.
Perrodon.
Larchey.
Féraudy.
Gonreau.
Dumay.
Paul.
Bertrand.
Lainel.
Bacouillard-Marielle.
Paquin.
Moureau.
Delafontaine.
Paquet.
Offroy-Montbrun.
Chapuis.
Neigre.
Belhomme.
Hœgi.
26 Bernard.
Lefebvre.
De Pontèves.
De Trévise.
Huvé.
Maguès.
Jaquiné.
Bucher de la Rupelle.
Drappier.
Mary.
Schwilgué.
Gayant.
Didion.
Juncker.
Courtois.
Galos.
Mestro.
Cosmao.
Burgues de Missiessy.
Cunéo d'Ornano.
Bouvier de la Motte Villarceau.
Fourichon.
Paquet.
Leclère.
Delafaye.
Larchevêque-Thibault
Begat.
Sganzin.
Martin.
Prevost.
Le Huen.
Jannelle.
Jal.
27 Rihouet.
27 Dupont.
Lemercier de Nerville.
D'Houdetot.
Roguin.
Andrey.
Lemercier.
Galot.
De Beaudéan.
Féray.
Martin (Emile).
Yvart (Auguste).
Lallemand.
28 Mottet.
Tournoüer.
29 Pataille.
Didelot.
Grenier.
Rouland.
Preux.
Paillart.
Corbin.
Salveton.
Pecourt.
Monmerqué.
Meilheurat.
De l'Espée.
Bocher.
Vaïsse.
D'Imbert de Mazères.
Morisot.
Dunoyer.
Pardeilhan-Mezin.
Aufrère de Lapreugne.
De Contencin.
Leroy.
Demonts.
Durand.
Durangel.

Mai.

1er Marin de Verbois.
5 De Lanjuinais.
De Cambacérès.
6 Carbon.
Avignon.
Mézières.
Nicot.
Demante.
Laferrière.
Coze.
Dubois (Paul).
Desprez.
Bergery.
Brongniard.
De Savigny.
Ampère.
Thierry (Am.).

Digitized by Google

1846. — *Mai.*
6 Ramey.
De Lancy.
Blache.
Viguerie.
Brun.
31 Rocquancourt.

Juin.
10 Dugué.
12 Busche.
2 Marquiset.

Juillet.
5 Cogniet.
Delacroix (Eug).
6 Médoni.
22 Ranfray de la Bajonnière.

Août.
11 Loritz.
De Rogier.
Bigeault.
Noël.
19 Pécoul.
Arnoux.
21 Guérin de Tourville.
Quillico.
Laity.
Roussillon.
Denoue.
Bonamy.
Richard.
31 De Roujoux.

Septembre.
1er Blanchard.
3 Bigarne.
15 Denis-Lagarde.
18 Delattre.
Bezançon.
Conte.
22 Sutton de Clonard.
Bernadotte.
De Martimprey.
Onfray.
Mussot.
Dorlodot de Préville.
27 De Talleyrand.
De Théis.

Octobre.
1er Mathieu.
3 Le Verrier.
15 Capefigue.
Lingay.
29 Reynaud.

Novembre.
3 Malmanche.
Boyer.
3 Masset.
Perrault.
7 Havas.
Challaye.
13 Malher.
21 Foy.
22 Planche.
Ravaisson.
29 Itier.

Décembre.
1er Josselin.
Roussel.
Baignères.
Soustre.
7 Bouillet.
13 Girard.
Duval d'Eprémesnil.
25 Lacombe.

ANNÉE 1847.

Janvier.
1er Sallandrouze.
5 De Castelnau.
7 Soufflot.
Girard.
12 Dassier.
De Béhague.
Rohmer.
14 Leverdays.
15 Renard.
20 Lequien.
Joffre.
24 De La Palme.
31 Daveluy.

Février.
20 Mallac.
Haussmann.
27 Lescure.

Mars.
7 Boquet.
8 Sabatier.

Avril.
11 Renard.
Despréaux de St-Sauveur.
19 Guys (Henri).
22 Doumet.
Romeuf.
De Miollis.
Bourgeois.
Préat.
Prunières.
Legendre.
Fontréaux de Jallais.
Carré.
Legay-d'Arcy.
Dalpuget.
Renaud.
Chapuy.
22 Bernard.
Morcrette.
Barthelemi *dit* Philipeaux
Pierson.
De Luzy de Pélissac.
Lassansaa.
Ferrand de la Forest.
Lefebvre.
Arquembourg.
Bonnaffé.
Mazauric.
Lapeyre.
Vétault.
De Drée.
De Bressolles.
Tournier.
Guy.
Elias.
Marcoux.
Despaignol-Lafayette.
Chauvet.
Mayot.
Guèze.
Simon.
Garnot.
Mermier.
Grégoire.
Schlosser.
Barthélemy.
Avron.
Martenet.
Chevauchaud-Latour.
Morlot de Wengy.
Mallarmé.
Filippi.
Paër.
Bourjade.
De Thoury.
Dubois.
Thierry.
D'Hermivy d'Auribeau.
Cartier.
Arbellot.
Gauthier de Rougemont.
Durrieu.
Pallas.
Horeau.
Gilardin.
25 Cazotte.
Lainé.
Lesparda.
Guigniaut.
Guérard.
De Laborde (Léon).
De Saulcy.
Milne-Edwards.
Boussingault.
Payen.

Google

1847. — *Avril.*
25 Le Bas.
Adam.
Richond des Brus.
Bedel.
Delalleau.
Poulain de Bossay.
Bouillaud.
Trousseau.
Martin Saint-Ange.
Boyer.
27 Rafy.
Ardouin.
Sichel.
28 Lacaze.
Lecomte.
Dupré.
Bergerot.
Chanlaire.
Bréant.
Réal (Félix).
D'Haubersaërt.
Pagès.
Caussin de Perceval.
Lesne.
Fallery.
Béhic.
Lesaulnier de Vauhello.
Ducampe de Rosamel.
Fornier-Duplan.
Magré.
Allain.
Le Guillou-Pennanros.
Cartault de la Verrière.
Chaumont.
Dumonteil.
Devaulx.
Turbcs.
Morin.
Fischer.
Sanson.
29 Vinard.
Cailloux.
Guichard.
Mounier.
Vauquelin.
Lebreton.
Berthault-Ducreux.
Combes.
Curel.
Darcy.
Leroy.
Narjot.
Ferraud.
Babaud-Praisnaud.
Lacoste.
Pascot.
Desplanques.
29 Périer.
Cottenet.
Cotelle.
Curmer.
Lemaistre
Prat.
Valette.
Guide.
30 De Bassano.

Mai.

3 De Salignac-Fénelon.
5 Carafa.
Olivier.
Schauenburg.

Juin.

9 De Milan d'Astis.

Juillet.

23 Biju-Duval.
24 De Lesseps.

Août.

5 Si-Brahim-Ould-Osman.
Bey-Amar-Ben-Ferhot.
8 Patas d'Illiers.
Courtot de Cissey.
Moisez.
De Chambarlhac.
De Négrier.
Fréche.
Mellinet.
Desmaisons.
Leroy.
Dejean.
Si-Mohammed-Ben-Mahieddin.
Marceschean.
9 Olivier.
Tixier-Lachassagne.
21 Morin.
Revel.
Lion.

Septembre.

18 Bracquehaye.
Fournier de Trélo.
Brunet.
Dulac.
Bédos.
Carrière.
Pontbriant.
22 De Marquenot.
Saladin.
23 Auvray.
26 Petitgrand.
Giraudet.
De Vignolle.
Favier.
Conrard.
28 Lentz.

Octobre.

7 De Flavigny.
De Ségur.
11 Lenoble.
12 Gaulard de Saudray.
26 Magnin.

Novembre.

3 O'Brian.
Renaud.
5 Poisot.
12 Sébille.
24 Chamont.

Décembre.

7 Chaulin.
13 Remilly.
19 Saintyon.
Hanet-Cléry.
Dubut.
De Forget.
Lévêque.
Ritt.
Chopart.
Jaurès.
Borius.
Morin de la Rivière.
Mazères.
Brunet.
Méquet.
Emond d'Esclevins.
Rousseau.
Bouche.
Bertin-Duchâteau.
Garnier.
Dalmas.
Rouffio.
Lesson.
Delaroche.
20 Leiris.
21 Potel.

ANNÉE 1848.

Janvier.

2 Rouchet.
18 Tur.
23 Desmarets de Montclar.
Manselon.
Bonini.
De Lañer.
Pitain.
Brincard.
De Vauban.
Valette.

Février.

8 Bresson.

Juillet.

21 Clary (Justinien.)

Digitized by Google

1848. — *Juillet.*
28 Thérenin de Tanlay.
Montenard.
Cauvin Dubourguet.
Lacapelle.
Dupin de la Gérinière.
De Bonnet Maurelhan Polhès.
Cornemuse.
31 Frossard.
Guillemaut.
Durand de Villers.

Août.

10 Raymond.
16 Marchand Martellière.
Versiat.
23 Clary (Joachim).
Duffié.
Campionet.
Vieyra.
Laborde.
Thayer (Ed.).
Guillard.
Dubochet.
Robert.
Mongenot.
Leclerc.
Favrel.
Colin.
Pellegrini.
Fleury.
Rafin.
Bompard.
Cornillat.
Naël.
Deville.
Ledru.
Joignot.
Lamartellière.
Tabouret.
Brosset.
Casella.
Bertrand.
Castelain.
Cosnard.
Tinthoin.
Roussel.
Burteaux.
Durand Sainte-Rose.
Bagieu.
Dabrin.
De Guise.
D'Heurle.
Arnaud.
27 Ferret.
Martin de Saint-Romain.
Corbiset.
Baillemont.

Septembre.

1er Doyat.
4 Gambier.
26 Robert.
Capette.
Bredard.
Beauval.
Dupont.
Amy.
Velpeau.
Charruau.
Dejean.

Octobre.

24 Blanchard.
Barbier.
L'Herbette.
Pourchet.
Féraud.
Houdaille.
Giraud.
Loyau.
Brousseau.
Petitot.
Escanyé.
Nesmes-Desmarest.
Cigliutti.
De Lafitte.
D'Augustin.
Levaillant.
Albert.
Bourgeois.
De Gombault.
Bascans.
Julien.
Loreal.
Meunier (Aug.).
Meunier (Arm.).
Perchet.
Robinet-Deplas.
Vène.
De Feu.
De Ferrabouc.
Le Juste.
De Gency.
Bauchetet.
Chardonneau.
Fontaine.
Ruy.
Cantiget.
Soudan.
Brée.
Huet.
Lambert.
Ducoroy.
Martin.

Novembre.

11 Baradère.
Bersolle.
11 Berthier.
Davenne.
Thibault.
Barbotin.
Dupont.
Danguillecourt.
Hérail.
Olivier.
Corbet.
Gressien.
Duparc.
Delapelin.
Poilloue.
Fiéron.
Deshays.
Perrinon.
De Ronjoux.
Zéni.
Bonjour.
11 Blache.
16 De Franqueville.

Décembre.

19 Jarras.

ANNÉE 1849.

Février.

2 Bouffet de Montauban.
19 Douët.

Avril.

30 Sol.
Fornier de St-Lary.
Junck.
Lambertin.
De Cambray.
Guillaume dit Franchimant.
Béranger.
De La Chaize.
De Cailleu.
Lejeune.
Beuret.
Fuchsamberg.
Rousset.

Mai.

2 Plantier.
Darcy.
Vuillet.
Baude.
Delseriès.
13 Bérard.
Berger.
Du Lac de Fugères.
Doussy.
Lalourcey.
Larocque de Chanfray.
Favin Lévêque.
Pénaud.

Digitized by Google

1849. — *Mai.*
13 De Gasques.
Jurien Lagravière.
Legoffre.
Fillieux.
Gastaldy.
Auriol.
Auban.
19 De Lage.
23 Petitet.
26 Albert.
France.
Molinet.
30 Colonna d'Istria.
Delamarre.
Marrast (Ach.).
Decrusy.
Loyson.

Juin.

16 Lévy (Michel).
20 Clément.
23 Caizac.
Grésy.
Maire.
25 Rousset.
Baret de Rouvray.
Bernier de Maligny.
De Baillou.
Robillard.
Malmazet de St-Andéol.
Sencier.
De Ravel.
Pellagot.
Baudard de St-James.
Bertin.
Laurenson.
Du Ligendès.
26 Barthez.
30 Marulaz.
Coureau.
Bourdeau.

Juillet.

12 Dutheil.
Dantin.
Ferru.
Niceville de Villers.
De Sainte-Marie.
De Leyritz.
Espinasse.
Marmouget.
De Noue.
17 Rocher.
Anselme.
18 Husson.
Guillot (Nat.).
Vrignaud.
Mallet.
18 Roux.
Bellenger.
Levasseur.
Baliste.
Le Roux.
Morand.
Signoret.
20 Jaubert.
26 Bretonneau.
27 Leblanc.
28 Bailloud.
Deligny.
Wimpffen.
Carlier.
29 Bouchet.
30 D'Estienne de Chaussegros.
31 Jacquemin.
Cartier d'Aure.

Août.

8 Guérin.
9 Fleury.
Beruel.
10 Oursel.
11 Charronnet.
Gesbert.
15 Bollet.
Gaultier de Claubry.
Dupuis.
De Bruc.
Robert Fleury.
18 Lebrun.
Leconte.
De Liniers.
Ardant.
20 De Saint-Marsan.
Fleury.
21 Bligny.
25 Thouvenel.

Septembre.

2 Curé.
5 Schneider.
De Rigault de Boureuille.
9 Massiete.
17 Chicoilet de Corbigny.

Octobre.

6 Brougrenet de la Tocnaye.
Philippe de Kerhallet.
Dufour de Montlouis.
10 Saint-Léger.
13 Magnan.
24 Rostan.
Mélier.
30 Lefrotter de la Garenne.
Dubreuil.
Chasseriau.
31 Rives.
31 Jallon.
Muteau.
D'Oms.
Berville.
Verger.
Bazenery.
Cadieu.
Jahan.
Boudin.
Worms.

Novembre.

4 Dupont-Longrais.
Angenoust.
6 Ledieu.
9 Fabre.
Naudin.
12 Lemaistre.
17 Raybaud.
28 Hersant.

Décembre.

8 Fontaine de Cramayel.
Soleille.
Dumont.
D'Hauterive.
10 Belin.
Levallois.
Guillemardet-Lamarre.
Caternault.
Amalric.
Degenès.
Prétot.
Touboulic.
Deyheralde.
Gubian.
Galis.
De Montque.
Pagès.
Devinck.
Darblay.
Perrot de Chanberg.
Bosquet.
Jacquin.
Liron d'Airoles.
Exbralat-Pralas de Rosières.
Hautz.
Segonne.
Evain.
Delamarre.
Choppin.
Ricard de Villeneuve.
Lallement.
Reynier.
Cocu *dit* Jolivet.
Villeneuve.
Donjon.
Esnon de la Bellangerais.

Digitized by Google

1849 — *Décembre.*
10 Le Rouxeau Rosencoat.
Mermet.
Blanquet de Rouville.
Duboucher.
Hanne.
Lebay.
Jores d'Arces.
Dijon.
Gauthier.
Peloux.
Colomb.
Rabaïoye.
Puniet de Montfort.
Gauthier.
Berlandier.
Choiselat.
Hénot.
Ceccaldi.
Lacarterie.
Léonard.
Froment.
11 Morlot.
Pellat.
Richard.
14 D'Hastrel.
Lallemant.
Palierne.
Pellé de Bridoire.
Pradel.
Salicetti.
Sarri.
17 Dalmas.
Marchard.
Rivet.
26 Tavernier.
Récappé.

ANNÉE 1850.

Janvier.

6 Récamier.
7 Mougeot.
Reynaud.
Lefebvre.
Duval.
Maher.
9 Plombin.
Carrieu.
De Pecqueult de Lavarande.
Bazire.
Lebrettevillois.
11 Leblanc de Prébois.
19 D'Agard
22 Alletz.
Ben-Jahia-Ben-Aïssa.

Février.

13 Pontonnier.
19 Cattanéo.
25 Prévost.

Mars.

1 Bayard.
Bisson.
13 Duhoux.
Rochet d'Héricourt.
15 Dumoulin.
Legal.
22 Magne.

Avril.

1 Batbedat.
Gérardin.
4 Robert d'Escorches de Sainte-Croix.
Selve.
6 Sérurier.
Lefebvre.
Gacié d'Auvilliers.
Desroziers.
11 De Castagny.
Revon.
Letellier.
Lépine.
12 Laselve.
Gibert.
D'Oullembourg.
Coste de Champeron.
15 Süe.
19 Gérard de la Calvinière.
24 Tarbouriech.
Vanghelle.
Pottier.
30 Behaghel.

Mai.

1 Olry.
Rudler.
2 Sauret.
Lannes de Montebello.
Pointe de Gévigny.
3 Mimaut.
6 Brunet.
Gastu.
14 Fromont.
Binecher.
15 Taffin.
16 Challaye.
Sibilet.
21 De Péralo.
22 Delécluse.
Reech.
Clavaud.
Guillevin.
Baudais.
Serval.
Dutaillis.
Maissin.
Dupouy.
22 Rataillot.
23 Tassain.
Binet.
24 Sébile.
28 Michel.
Gaillard.
Delhaye.
Chatelain.
30 Masson.
Potier.
Tisseuil.
Pacotte de Fontanès.

Juin.

1 D'Hugues.
7 Mayran.
Hardy de la Largère.
Béchon de Caussade.
Perreimond.
Crespin.
9 Décroix.
Laterrade.
10 Eblé.
Bax.
13 Delpech.
18 Trauers.
25 Allart.
Baldram.
27 Boutan.
Burnier.

Juillet.

3 Chanfroid.
5 Jacquemain.
Toulongeon.
14 Kersaint-Gilly.
Rozy.
20 St-Georges.
26 Carrère-Vental.

Août.

5 De Soultrait.
Thierry.
6 De Fréval.
7 Bommart.
9 Letellier-Valazé.
Dieu.
Lenormand de Lourmel.
Jouanny.
Lenoir.
Besson.
Lacger.
11 Couchaux.
De Cambacérès.
Gautier.
De Grouchy.
Neveux.
Normand-Latranchade
Randouin.
12 André.
16 Goury.

Digitized by Google

1850. — *Août.*
Lapique.
Massot.
16 Griffon.
Julien.
Bourrelly.
De Marolles.
Pierson.
Pironneau.
Parson.
De la Motte-Rouge.
Levassor-Sorval.
De Bras de Fer.
Morel.
Baumard.
Lappe.
Ronssin-Duchâtelle.
Roumy.
Schott.
Lebourva.
Pelvey.
Tabareau.
19 Masson de Morfontaine.
Pinteville de Cernon.
Lamarque.
Danet.
Lapeyre.
Nazon.
Charvilhat.
Puech.
Jardilliers.
22 Aragnon.
Parmentier.
O'Farrell.
Laugereau.
Reisiaud Boulogne de Lascours.
Lornier.
De Laporte.
Desrayaud.
Dupuis.
Troude.
Taponier.
Faucheux.
Chantelot.
De la Moussaye.
Boyer.
De Farémont.
Pillard.
D'Alayrac.
La Chasse.
D'Albiat.
Gibert.
Chère.
Morlet.
Sédillot.
Fée.
24 Marinier.
24 Renard.
Berthelot.
Lepelletier de Saint-Fargeau.
Groulard.
Ferrier de Montal.
26 Deshayes.
Dufour.
Lavelaine.
De Chargère.
Boulmagne.
Lecomte.
Boileau.
Delannoy.
Gillotin.
Bellet.
Colle.
27 Guy de la Villette.
28 Rose.
Odille.
Deheyne.
29 Devie.
Weiss.
Noirot (l'abbé).
Septembre.
2 Debrotonne.
3 Richard.
De Marguenat.
Sezille de Biarre.
4 Guillet-Desgrois.
Pezet.
6 Communay.
Bodson de Noirfontaine.
7 Rigault de Genouilly.
De Laroche Kerandraon.
Hugueteau de Chaillé.
Thierry.
Larrieu.
De Gueydon.
Aurèle-Varèse.
Dupont.
Châtel.
Robion de Lavrignais.
Courtin de Torsay.
10 Morin.
11 Gillet.
12 Pierson.
23 Salle.
28 Beschart.
Octobre.
1 Ney de la Moscowa.
10 Delafaix.
Itier.
18 Boucaumont.
Larne.
31 De Loverdo.
Novembre.
4 Gauthier de Lizoles.
11 Ferdinand Barrot.
De Reiset.
15 Vigouroux.
28 Robillard.
Décembre.
2 Martner.
Duhousset.
Echemann.
Deshorties.
Chrétien.
De Cambis-Alais.
Lefebvre.
Rongier.
Gournay.
Caby.
Durand.
De Prémonville.
Martin de la Rouvière.
Soulier.
Fririon.
Chassin de Kergommeaux.
Chopinet.
Bousquet.
Froidefond.
Berthier de Grandry.
Hautpoulain.
Westée.
Pouet.
Heitz.
Carbuccia.
Hérissant.
Hubert.
Gaudin de Villaine.
Parent du Moiron.
Lemyre de Villers.
Ressayre.
Blanchard.
Ney (Edgard).
Fénis.
Policarpe.
Noizet.
Brieu.
Coffinières.
Regnault.
Urtin.
Yvelin de Béville.
Molinard.
Bessières.
Marmier.
9 Rougelot.
Soulery.
Salomon.
Clergier.
Pelouze.
Bourée.
Cintrat.
De Clercq.
Lobstein.

Digitized by Google

1850. — *Décembre.*
9 Fialin de Persigny.
Quinette.
Roger.
Seneuze.
10 Belvère.
Jame.
Coudein.
Du Bouzet.
Pallu-Duparc.
Passot.
Brunot.
Favereau.
Pironneau.
Job.
10 Collignon.
Dupuit.
Rabou.
Princeteau.
Durand d'Ubraye.
Preuilly.
Moreau.
Leroy.
Destouches.
Boselli.
Vallon.
Crosnier.
Fleury.
11 Regnault.
Civiale.
14 De Barral.
17 Murat (Lucien).
Lavenut.
Jourdan.
Faille.
Debaye.
Besset.
Labbé.
Lassave.
Fournier.
21 Sébastien.
Thourel.
Suin.
31 Dubois.
Clément.

ANNÉE 1851.

Janvier.

1 Magnien de Magnienville
De Chargère.
Seur-Velcour.
15 Dufour.
20 Petit.
Bro.
22 Harmand.
Andral père.

Février.

26 Béssas-Lamégie.
Lachaume.

Mars.

9 Amic.
9 Guillet.
12 Follet.
14 Hardy.
O'Héron.
23 Dupons.
Corbet.
Tribert.
Herbault.
De Battisti.
Favas.
Guenet.
Damiguet de Vernon.
Bouchez.
Gallemant.
De Latour.
Pelliat.
Mennessier.
Coutant.
Chebron de Lespinates.
Melon de Pradou.
Duport.
Loizillon.
Guery.
De Verdal.
Constans.
25 Fournier.
Donnet.
28 Lacrosse.
Larabit.

ÉTRANGERS,

MEMBRES DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

GRAND'S-CROIX.

Autriche.

FERDINAND, ex-Empereur d'Autriche.
Prince DE METTERNICH.
C^te KOLLOWRATH, Feld-Maréchal.
C^te SENFFT DE PILSACH.

Bade.

LÉOPOLD, Grand-Duc de Bade.
Le Margrave GUILLAUME DE BADE.
Prince FRÉDÉRIC DE BADE.

Bavière.

LOUIS, ex-Roi de Bavière.
C^te DE MONGELAS.
C^te DE TOERRING-GUTENZELL.

Belgique.

LÉOPOLD I^er, Roi des Belges.
C^te DE BRIEY, ancien Min. des Affaires étrang. de S. M. le Roi des Belges.
NOTHOMB.
DECHAMPS.
Prince DE LIGNE.
D'HOFFSCHMIDT.

Brésil.

PIERRE II, Empereur du Brésil.
PEREIRA DE VASCONCELLOS.
ARAUJO LIMA V^te DE OLINDA.
B^on DE MONTALEGRE.
M^is D'HANAHEM.

Danemark.

Pr. FRÉDÉRIC-FERDINAND, oncle du Roi.
C^te DE REVENTLOW.
C^te DE DANNESKIOLD-SANSOE, Gr.-Ecuyer de S. M. le Roi de Danemark.

Espagne.

Don CARLOS MARIA ISIDORO, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.

Digitized by Google

Don Francisco de Paule Antonio, Infant d'Espagne, oncle de la Reine.
Don François d'Assise, mari de la reine d'Espagne.
Cte d'Ofalia.
Don Francisco de Zea Bermudez.
Perez de Castro.
Don José Aymerich.
Don Tadeo Calomarde.
De Ballesteros.
Mis de Zambrano.
De Salazar.
Moscoso de Altamira.
Espartero, Duc de la Victoire.
Duc de Frias.
Mis de Miraflores.
Pr. d'Anglona.
Martinez de la Rosa.
Mon.
Duc de Rianzarès.
Isturitz, anc. Présid. du Cons. des Min.
Mis de Pidal, anc. Min. des aff. étrang.
Concha, Capitaine-général.
Duc de Sotomayor, ex-ambassadeur.

États de l'Église.

Cardinal Antonelli, secrét. d'Etat.
Mgr Fornari, Nonce du Saint-Siége.

Grande-Bretagne.

L'Amiral Codrington.

Grèce.

Othon, Roi de la Grèce.
Londos, Ministre de Grèce.

Pays-Bas.

Guillaume III, Roi des Pays-Bas.
Bon de Nagell.
Bon de Zuylen de Nyevelt.

Perse.

Le Schah de Perse.

Portugal.

Ferdinand, Roi de Portugal.
D'Araujo.
De Lima.
Cte de Subserra.
Duc de Palmella.

Prusse.

Frédéric-Guillaume IV, Roi de Prusse.
Cte Buckholtz.
Bon de Borstell.
Bon de Werther.

Russie.

Cte de Nesselrode, Secrétaire-d'Etat.
Oppermann, Général d'infanterie.

Sardaigne.

Prince Ferdinand de Sardaigne, Duc Gênes.
Mis d'Azeglio, Minist. du roi de Sardaigne.

Saxe.

Cte d'Einsiedel, Ministre-Secrét.-d'Etat.

Saxe-Weimar.

Duc Bernard.

Saxe-Cobourg et Gotha.

Ferdinand, Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.

Deux-Siciles.

Ferdinand II, Roi des Deux-Siciles.
Louis, Cte d'Aquila, Prince.
Pr. Léopold, Cte de Syracuse.
Pr. de Scilla, Duc de Santa-Cristina.
Duc de Serra Capriola.
Mis de Pietra Catella.
Prince de Bisignano.
Filangieri, prince de Satriano, Lieut.-général de la Sicile.
Prince d'Ischitella, Ministre de la guerre des Deux-Siciles.
Chev. Fortunato, Président du Conseil des Ministres du Roi des Deux-Siciles.
Gravina-et-Reyousenz, Pr. de Comitini.

Suède.

Cte de Wetterstedt.
Cte Brahé, Mal du royaume de Suède.

Toscane.

Léopold II, Grand-Duc de Toscane.
D. Neri, des Princes Corsini.

Tunis.

S. A. le Bey Ahmed-Pacha.

Turquie.

Mustapha-Réchid, Reis-Effendi.
Ali-Pacha, Min. de la Porte-Ottomane.

Wurtemberg.

Guillaume Ier, Roi de Wurtemberg.
Cte de Beroldingen, Min. des Aff. étrang.
Prince Paul-Charles-Frédéric-Auguste, frère du Roi.
Duc Alexandre-Frédéric de Wurtemberg.

Google

GRANDS-OFFICIERS.

Pr. DE WREDE, G^al au service de Bavière.
DE TRIVA, Lieutenant-général.
B^on JANSSENS, Lieut.-général belge.
C^te DUMONCEAU.
C^te FRANÇOIS DELATOUR-EN-VOIVRE, Vice-Amiral au service de Naples.
C^te DE TAWAST, Général, Ministre de Suède à la Cour de Danemark.
DE PIRCH, Lieut.-gén. au service de Prusse.
LISANEVITZ, Général-Major russe.
GOURIEFF, Général-Major russe.
C^te DE CORRES, Grand d'Espagne.
B^on DE BERCKHEIM, Ministre d'État et de l'Intérieur du grand duché de Bade.
JUAN LOPEZ VINUESA, Régent de l'audience de Catalogne.
Duc DE LANTE, Prince romain.
Prince DE LOWENSTEIN, Aide-de-camp de S. M. le Roi de Bavière.
MINCKWITZ, Général saxon.
URRUTIA, Secrétaire du Cons. des Ministres de S. M. C.
Prince DE SAYN-WITTGENSTEIN, Lieut.-gén. au service du Gr.-Duché de Hesse.
DE STICHANER, Envoyé du Roi de Bavière.
B^on EVAIN, Lieutenant-général, au service de S. M. le Roi des Belges.
Pr. DE SALM-REIFFERSCHIED-DICK, anc. Chancelier de cohorte de la Lég. d'Honn.
DE MORAES-SARMENTO (Christ.-Pierre),
B^on DA TORRE DE MONCORVO.
C^te LE HON (Ch.).
SANTA-CRUZ, G^al Prés. de la rép. de Bolivia.
DE RŒDER, Gén.-Maj. au serv. de Prusse.
DE NEUMANN, *id.*
C^te DE MEULENAERE, anc. Min. des affaires étrangères de S. M. le Roi des Belges.
Prince DE CARADJA, anc. Ministre plénip. de S. M. le Roi de la Grèce.
G^al DE SCHOLTEN, Gouvern. de S^te-Croix.
B^on DE RANTZAU, Mar. de cour, V.-Gr.-Ec. du gr. duc. de Mecklembourg-Schwérin.
C^te DE MULINEN, env. extr. et Min. plénip. de S. M. le Roi de Wurtemberg.
Pr. C. MASSIMO, Surintendant-général des postes pontificales.
V^te DE SA DA BANDEIRA, anc. Prés. du Conseil de S. M. la Reine de Portugal.
M^is DE SANTA-IVIA, Capitaine des gardes de S. M. T. F.
B^on DE RIBEIRA DA SABROSA, ancien Président du Conseil de S. M. T. F.
RIVERO, Lieutenant-général espagnol.
B^on DE BLITTERSDORFF, Min. des affaires étrang. de S. A. R. le Gr.-Duc de Bade.
C^te CARAZZA, Lieut.-gén., Gouv.-gén. du Duché de Savoie.
ROCHUSSEN, plénipotentiaire de S. M. le Roi des Pays-Bas.
G^al B^on FAGEL, envoyé extraord. et Min. plénipot. de S. M. le Roi des Pays-Bas.
ROGIER.
B^on DE STASSART, Membre du Sénat belge.
DE EWICK, Gouverneur civile de la Nord-Hollande.
B^on DE ROTHSCHILD, Consul-général d'Autriche à Paris.
DEMAIZIÈRES, Ministre des travaux publics en Belgique.
B^on DE HEECKEREN, Ministre plénipot. de S. M. le Roi des Pays-Bas.
B^on VAN DER CAPELLEN, Ministre d'État, Grand-Chambellan du Roi des Pays-Bas.
DANKWART, chargé du Min. des affaires étrangères de Danemarck.
NEPVEU, Général-Major, Aide-de-camp de S. M. le Roi des Pays-Bas.
VAN-PRAET, Ministre de la Maison de S. M. le Roi des Belges.
B^on ALEXANDRE DE HUMBOLDT.
B^on O'SULLIVAN DE GRASS, Env. extr. et Ministre plénipotent. de S. M. le Roi des Belges près S. M. l'Empereur d'Autriche.
G^al C^te VENTURA.
Prince DE CHIMAY.
Chevalier D'ARAUJO RIBEIRO.
DE CONTTO.
Le Duc DE MONTEMAR.
B^on DE KŒNNERITZ, envoyé extraordinaire de S. M. le Roi de Saxe.
G^al FLEISCHMANN, envoyé extraordinaire de S. M. le roi de Wurtemberg.
L.-G^al LŒWENHIELM, chargé par S. M. le Roi de Suède d'une mission extraordin.
G^al PAEZ, ex-Prés. de la rép. de Venezuela.
G^al FLORÈS, Prés. de la rép. de l'Équateur.
V^te CARREIRA, Ministre plénipotentiaire de S. M. la Reine de Portugal.
PARISIO, Min. d'État de Grâce et de Justice de S. M. le Roi de Naples.
Le Rév. NASELLI, G.-Aum. du Roi de Naples.
G^al M^is DE BRANCACCIO, Grand-Maître de la maison du Prince de Salerne.
C^te DE MERCY D'ARGENTEAU.
C^te DE VILLA-HERMOSA, Sous-Secrét. d'Ét. de la guerre, au service de S. M. la Reine d'Espagne.

Digitized by Google

Chev. D'ARANA, Introducteur des Ambass. près S. M. la reine d'Espagne.
Duc DE SAN-CARLOS, grand d'Espagne, etc.
D. A. R. ZARCO DEL VALLE, Lieut.-gén. au service d'Espagne.
D. PAVIA, Lieut. gén. au serv. d'Espagne.
D. J. DE LA CONCHA, M^{al} de camp, id.
SINELLI, des princes Scala, Surintend. des Archives du royaume des Deux-Siciles.
SOLIMAN-PACHA, Maj. g^{al} de l'armée égypt.
SAMI-PACHA, Conseil. du Pacha d'Egypte.
FEDOR PETROWITCH LUTCK, V.-A^{al}, Aide-de-camp de l'empereur de Russie.
SI-MOHAMED-BEN-AYET, Envoyé du Bey de Tunis.
DE DUSCH, Ministre du Grand-Duc de Bade.
FIRMIN ROGIER, Min. plénip. du Roi des Belges, à Paris.
DE RAVAY, Min. des trav. publics de Belg.
G^{al} DE LASSOLAYE, 1er Aide-de-camp du Grand-Duc de Bade.
G^{al} DE LA PEZUELA, Capitaine-gén., de la Nouvelle-Castille.
DONOSO CORTÈS, M^{is} de Valdegamas, ministre plénipoientiaire à Paris de S. M. C.
Duc D'OSUNA, Grand d'Espagne.
Duc DE AHUMADA, Grand d'Espagne.
DE CASTRO Y OROZCO, Prés. du cong. espag.
G^{al} PRISSE, Min. de la guerre de Belgique.
Duc DE VERAYUA, Corrégidor de Madrid.
DE RODA, chef politique de Madrid.
DE KISSELEFF, Ch. d'af. de Russie à Paris.
SIDI-MUSTAPHA-KASNADAR, Ministre des finances du Bey de Tunis.
SIDI MUSTAPHA SAHEBTABE, Garde-des-sceaux du Bey de Tunis.
C^{te} D'HANE DE STEENHUYS, Général au service du Roi des Belges.
B^{on} DE SACKEN, Cons. privé de l'Emp. de Russie.
BERMUDEZ DE CASTRO, ex-Min. plénip. de la Reine d'Espagne.
FRÈRE D'ORBAN.
Le Chev. DE LAUNAY, ex-Vice-Roi de Sardaigne.
Le Chev. DE MAURER, Ministre du Roi de Bavière.
SARTORIUS, Dép. aux Cortès espagnoles.
Le Duc de la UNION DE CUBA, Chambellan de la Reine d'Espagne.
Le Chev. PERUZZI, ex-Ministre résid. du Grand-Duc de Toscane.
Le C^{te} de RANDWICH, anc. Ministre de Roi des Pays-Bas.
LIGHTENVELT, ex-Ministre du Roi des Pays-Bas.
ROLIN, Min. des Trav. publ. de Belgique.
Chev. RAFFO, envoyé extr. du Bey de Tunis.
C^{te} DE LUDOLF, Ministre du Roi des Deux-Siciles près le Saint-Siége.
Prince CALLIMAKI, envoyé extraordinaire de la Porte-Ottomane.
M^{is} VALERGA, Patriarche de Jérusalem.
TRICOUPI, env. extr. du Roi de Grèce.
G^{al} LA MARMORA, Min. du Roi de Sardaigne.
G^{al} SIDI-MAHMOUD-BEN-AYET, Ministre du Bey de Tunis.
B^{on} D'ANTONINI, envoyé extraordinaire du Roi des Deux-Siciles.
C^{te} BERANDE PRALORMO, envoyé extraord. de Roi de Sardaigne.
M^{is} DE CAVOUR, Min. des Travaux publics de Sardaigne.
CIBRARIO, Sénateur et Directeur général des Douanes de Sardaigne.

COMMANDEURS.

C^{te} Della Torre.
Caissoti de Chiusan (Ch.), *Col.*
B^{on} de Roemers, Belge.
C^{te} de Lannoy.
Zajonscheck, *Gén. polon.*
C^{te} Krasinski.
B^{on} de Hugel, *Gén. wurtemb.*
De Jett, *id.*
De Spitzemberg, *Col. id.*
Raglowich, *Gén. bavarois.*
Krukowiecki, *Gén. polonais*
Belogradsky, *G. maj. russe.*
De Lettou (G.), *Col. pruss.*
De Borstell, *id.*
De Goltz, *id.*
C^{te} de Lehndorff, *id.*
De Reiche, *Colon. d'Etat-Maj. prussien.*
Tchaplitz, *Gén. russe.*
Ghigny, *Gén.-Maj. belge.*
Anting.
Tindal, *Gén. hollandais.*
C^{te} de Nigrazzi, Seigneur d'Aranios-Maroth, *Hong.*
C^{te} de Medem, *Chamb. de S. M. l'Emp. de Russie.*
Fane, *Lieut.-gén. anglais.*
Calville, *id.*
Cole, *id.*
Chev. Barnes, *G.-Maj. id.*
Bernard, *Colon. id.*
Oudom, *Gén.-Maj. russe.*
Ivanoff, *Gén.-maj russe.*
Narischkin, *id.*
Poncet, *id.*
Kabloukoff, *id.*
Bagdamosky, *id.*
Aclestichеff, *Gén. Maj. russe.*
Panzerbitter, *id.*
Prosin, *id.*
Liebstein, *Col. d'art. russe.*
B^{on} Lœderer, *L.-g. autrich.*
C^{te} Desfours, *G.-Maj. id.*
C^{te} de Henkel, *Gén.-Major prussien.*
De Gablentz, *Gén. saxon.*
C^{te} de Halten, *L.-g. hon.*
Farquhar.

B[on] de Constant-Rebecque, *Lieut.-gén. belge.*
Duc de Sleswig-Holstein-Sonderbourg-Beck, *Col. au serv. du Roi de Danemark*
M[is] Mansi, 1[er] *ministre du Duché de Lucques.*
B[on] Frelli, *Gén. au serv. du Roi des Deux-Siciles.*
Sir James Kempt, *Gouvern. de la Nouvelle-Ecosse.*
De Boutourlin, *Aide-de-c. de l'Emp. de Russie.*
Fellows, *Capit. de frég. ang.*
Kniazewicz, *Gén. pol.*
Urrutia, 1[er] *Offic. de la secrétairerie de S. M. C.*
Vial, *idem.*
Schreider.
De Scherbine, *Cons. privé et Gouv. cir. de St-Pétersb.*
De Stichaner.
Prince de Salm-Kyrbourg.
M[is] de Ruffo.
Pr. de Hohenlohe Kirchberg, *Min. de Wurtemberg près la Cour de Russie.*
Jos. Gonz. Maldonado, *Secr. de la Reine d'Espagne.*
C[te] de Moy, *Brig. d'inf.*
Manuel-Maria Giron, *Com.-ordonn. d'armée.*
Barrafon (Domingo-Maria).
Calderon (Joseph).
Millau (Fr.).
Pablo Ordovas.
Cayetano Saguetti.
Herzog d'Effingen, *Bourgmestre d'Argovie.*
Chev. d'Usoz, 2[e] *Offic. de la sec. d'Etat de S. M. C.*
Rodriguez, 1[er] *Off. du dép. des fin. d'Espagne.*
De Cardova.
C[te] de Realapprecio, 1[er] *Off. de la secrétairerie de la guerre d'Espagne.*
Campuzano, *Officier-Major de la secrétairerie de marine d'Espagne.*
Chev. de Vilalba.
Fernandez del Pino.
Deluis, *Président en chef de la rég. à Cologne.*
Duc de Calvello, *Min. plén. du roi des Deux-Siciles.*
Philosophoff, *Colonel russe.*
Cardoc, *Colonel anglais.*
B[on] Duvivier, *Gén. belge.*
B[on] d'Altenstein, *Ministre du roi de Prusse.*
Goblet, *Général belge.*
Sir William Grant, *Lieut.-général anglais.*
Collier, *Commodore.*
Pr. Soutzo, *anc. Min. plén. de Grèce à Paris.*
Bento da Silva Lisboa, *Min de l'Empereur du Brésil.*
Del Valle, *Colonel espagn.*
Ross, *Capit. dans la marine royale d'Angleterre.*
M[is] de Chasteler, *Gén. au serv. du Roi des Belges.*
Don Miguel de la Torre, *L.-g. des armées d'Espagne.*
C[te] Lichniowsky, *Colonel au service d'Autriche.*
Basil Hall, *Capitaine de la marine royale anglaise.*
William Edward Parry, *id.*
Van de Weyer, *Min. plén. du Roi des Belges à Londres*
Zur Mosen, *Dir. princ. des Postes du Roi de Prusse à Aix-la-Chapelle.*
De Klint, *V.-Amir. suédois.*
De Oerthling, *anc. Ministre résid. du Mecklembourg-Schwérin.*
G[al] Wilmar, *anc. Min. de la Guerre en Belgique.*
Prince Pückler Muskau.
Raikem, *Présid. de la Ch. des Reprès. en Belgique,*
B[on] Jerzmanowski, *Colonel.*
Duval de Blaregnies, *génér. belge.*
C[te] Dattili de Borgo Priolo. *Major-Général sarde.*
C[te] de Subserra de Bemposta, *Aide-de-camp du Roi de Portugal.*
De Villalba, *Sous-Secrétaire du Ministère des affaires trangères d'Espagne.*
Pérez de Castro.
Chev. Java.
Martin Navarrete, *Membre du sénat d'Espagne.*
C[te] Belascoain, *Gén. espag.*
Paula-Alcala, *id.*
Tena, *id.*
Ponte, *Comm.-gén. de l'artillerie espagnole.*
Cortinez, *id. du génie esp.*
Rick, *Contre-amir. holland.*
Garibaldi, *anc. Intern. du Saint-Siége, à Paris.*
Leclercq, *Secrétaire-génér. du Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas.*
Bontems, *Colonel suisse.*
C[te] de Villanueva, *Surintend. des fin. de l'Ile de Cuba.*
Maillardoz, *Col. féd. suisse.*
C[te] Meeus, *Auteur de plus. canaux en Belgique.*
Everts, *Général hollandais.*
Royens, *Colon., idem.*
Vandensboch, *Aide-c. du pr. Frédéric des Pays-Bas.*
C[te] de Colombi.
M[is] de Requena.
Duc de Serra di Falco, *Corr. de l'Ac. des Beaux-Arts.*
Duc de Corchiano.
B[on] de Campanham, *Aide-de-c. du Roi de Portugal.*
Gomès de Oliveira, *Official major du Minist. des aff. étrangères en Portugal.*
Schack, *anc. Env. extr. du Mecklembourg-Schwérin.*
Reedtz, *anc. min. du Roi de Danemarck.*
Adler, *anc. Secrét. intime du Roi de Danemarck.*
Garbiel, *Dép. au coll. roy. des douanes et du comm.*
B[on] de Sell, *Lieut.-Colonel Mecklembourgeois.*
Paulo Barbosa, *Majordome de l'Emp. du Brésil.*
D. J. del Castello y Ayensa, *Sec. des command. de la Reine douair. d'Espagne.*
Don Ant. de Benavides, *anc. Chef politique de Madrid.*
D. S. de Calvet, *Sénateur espagnol.*
B[on] de Gruben, *Maréchal du Pal. du Duc de Saxe-Cobourg et Gotha.*
Corsi, *Secr. part. du Roi des Deux-Siciles.*
Marsilio, *Chef de la divis. politiq. au Ministère des aff. étrang. de Naples.*
G[al] Dupont, *anc. Min. de la Guerre du Roi des Belges.*
De Martino, *Consul gén. du Roi de Naples.*
D. Raphael de Martin y Navarrete.

De Marin, *S.-Sec. d'Etat des Aff. Etrang. d'Espagne.*
Chev. d'Aguilera, Mis de Benalua, *Ch. d'af. d'Espagne.*
Chev. d'Aldamar, *Sénat. de la prov. de Guipuzcoa.*
Barrenechea, *Maréch. de c.*
Chiresès, *anc. Min de la mar. du roy. de Grèce.*
Fuad-Effendi, *prem Interpr. du divan de sa Hautesse.*
Artim-Bey, *anc. Ministre du Pacha d'Egypte.*
Mis de Casasola, *Colonel au service d'Espagne.*
Gal Bauer, *au service du Landgrave de Hesse.*
Gal Vasso, *Aide-de-camp du Roi de la Grèce.*
Duc de Bagnoli, *Syndic de Naples.*
Mis de Salceto, *command. les Gardes du Corps du Roi de Naples.*
Mis de Lajatico.
Bon de T'serclaes, *Secr.-gén. des Aff. étr. de Belgique.*
Materne, *Direct. des affaires polit. au minist. des aff. étr. de Belgique.*
Partoes, *Direct. des consul. admin. des aff. étr. Belg.*
Varlet, *Direct. du commerce intér., au même minist.*
Moffeth, *Cap. de vaiss. russe.*
Glasenapp, *idem.*
Chev. dal Borgo di Primo, *ch. d'affaires de Danemark.*
De Munos, *Intendant de la mais. de l'Inf. dona Luisa.*
Mis de Santa Cruz, *Gr. d'Esp.*
Mis de Povar, *id.*
Gal Fulgosio, *anc. Gouverneur de Madrid.*
D. J. Vigil de Quinones, *Brigadier au serv. d'Espagne.*
De Sierra y Moya, *S.-Secrét. d'état des fin. d'Espagne.*
Clump, *Lieut.-gén. belge.*
Lolivier, *idem.*
Sidi Mustapha Aya, *Min. de la guerre du Bey de Tunis.*
Sidi Mahmoud Caïd, *Min. de la marine du Bey de Tunis.*
Cte Avogadro de Collobiano, *Surint. gén. de la Mais. de la Reine douair. de Sardaigne.*
Anoul, *Lieut.-gén. belge.*
Barcel, *Secrét.-gén. du Ministère des Travaux publics de Belgique.*
Cte de Cruquembourg, *Gén.-Major belge.*
De Fagoaga, *Présid. de la Banque de St-Ferdinand.*
De Marneff, *Lieut.-g. belge.*
Masui, *Directeur gén. des chem. de fer de Belgique.*
Sidi-Mahmoud-Ben-Ayet, *Fermier-gén. de la Régence de Tunis.*
De Struve, *Secrét. perpét. de l'Acad. imp. de Russie.*
De Tabor, *Lieut.-gén. de la Haute-Cour milit. belge.*
Don Ramon Sanchez de Tovar, *Employé sup. au Ministère de la Guerre de la Reine d'Espagne.*
Mis de Valgornera, *Membre du Sénat espagnol.*
Cte de Vilain, *Vice-Prés. du Sénat belge.*
Dufour, *Général de la Confédération suisse.*
Meyerbeer, *composit., memb. de l'Institut.*
De la Haye, *anc. V.-Présid. de la Chambre des Représentants de Belgique.*
Carolus, *Cons. de Légation du Roi des Belges.*
D'Agostino, *Col. d'Et.-Maj. Deux-Siciles.*
Bon Roth de Schreckenstein, *Mal de la Cour de la Gr. Duchesse douair. de Bade.*
Bon de Schweizer, *Ministre résident du Duc de Bade.*
Privilegio, *anc. Min. de la Justice en Grèce.*
Delyanni, *Chef au Min. des aff. étrang. de Grèce.*
Prince Orsini, *Lieut.-Gén. Romain.*
Cte de Maugny, *Gén. de div., Gouverneur de Chambéry.*
Schlegel, *Maj.-Gén. Danois.*
Jocteau, 1er *Secr. des aff. étrang. de Sardaigne.*

OFFICIERS.

Abramowitz.
Acapulco (Mis d').
Acevedo (d') (Lieut.-colonel).
Alcochete (Bon d').
Aldini.
Alfaro.
Almeida (d').
Allard (le Major).
Alvarès.
Amaral (d').
Amboski (d').
Ambrosio (Bon d').
Anguissola (d').
Aparici.
Appelius.
Appolloni.
Arand (d').
Aremberg (Cte d').
Arguindeguy.
Arjona (Don J.-Manuel de).
Armandi.
Arnedt.
Axamitowski
Ashley Cooper.
Avitabile (Gal).
Axthelm.
Azéglio (Mis d').
Balabine (de).
Balinski.
Balsani.
Bangold (de).
Barbosa de Figueiredo.
Bariel.
Barreda (de).
Batowski.
Baumbach (Bon de).
Bauer.
Baur.
Beaufort (Cte de).
Beauvais.
Beckers (Cte de).
Behr (de).
Berge (de).
Beruclon (de).
Bernard.
Bertoletti.
Beskow.
Beyts.
Bicker.
Binder de Kriegelstein (Bon).
Bilinski.
Bismarck.
Bisset.
Blome (Cte de).
Blucher (de).
Boccardi.
Bodeck d'Eglan (Bon.)
Bogo.
Bogustawski.
Bolesta.
Bontemps.
Borgia des ducs de Monte-Leone.
Bormann.
Borremans.

Bosse (de).
Boucher.
Bourbon del Monte.
Bourscheidt (B^on de).
Boutkoff.
Brandt (de).
Brantzen (de).
Breza.
Brialmont.
Brienen (B^on de).
Bronic.
Brynikowski.
Bruck (B^on de).
Bruckner.
Bryas (de).
Buenaga (de).
Bukowiski.
Bünting (de).
Burlamacchi.
Butler.
Caballero.
Cabanès.
Calafati (B^on).
Caldeira.
Calder.
Campana.
Campomele (duc de) et de Castropignano.
Capeller (de).
Capellen (B^on de).
Cappa.
Capriola.
Carbonara.
Cariati (prince de).
Casa Irujo (M^is de).
Casini.
Castelborgo (de).
Castro (Gén.)
Cattaneo.
Cenami.
Cerruti.
Cevallos.
Chazal.
Chevillard.
Chlopicki.
Choppin.
Cluisse.
Coehorn.
Coëlla.
Coghen.
Collantès (de).
Contarini.
Conway (Ed.).
Corbi (D. Ferdinand).
Coopmans.
Cordoba et Ibarra.
Cornelli Grodzichi.
Corrardini.

Cortina (de).
Court.
Cradock.
Criezis.
Cripsiels.
Croty.
Czartoriski (prince).
Czeremissinoff.
Daendels.
Dambowski.
Danzas (Chev. de).
Daste.
Decous.
Delasarraz.
Delatour.
Deleplanque.
Delafaille d'Assenede.
Dellosse.
Della-Porta.
De la Torre-Ayllon.
Demidoff.
Dern.
Derschau.
Destombes.
Deux-Ponts (de).
Deys.
Diego Guicciardi.
Divoff (C^te de).
Dobiecki.
Dobrogoiski.
Don Dominique de St-Los-Moreno.
Don Miguel de Antunnano.
Doria.
Doyle (Sir).
Druez.
Duglaive.
Dupont d'Ahérée.
Dupré.
During.
Duvivier.
Duvivier (Aug.).
Dwernicki.
Ehremberg (d').
Eicheborn.
Einkemmer (d').
Engelbach.
Ercelei.
Esser.
Estefani.
Esterhazy (C^te).
Estko (d').
Evertz.
Ewald (d').
Faider.
Falbe.
Fallette Barollo.

Fallot.
Favauge.
Federici.
Felici.
Fellows.
Fernando del Cinque.
Fenaroli.
Fichnoski.
Filiborn.
Filippi (C^te).
Flad (de).
Flavio.
Foerch.
Foelkersam (de).
Folsen (B^on de).
Fontane.
Forsberg.
Forsell.
Fossombroni.
Farncken (de).
Frankenstein (B^on de)
Fredro.
Frerey Castrillon.
Froelich (de).
Fuchsius.
Gabrielli.
Gallitzin (prince de).
Gall (de).
Gamboni.
Garcias.
Gartner.
Gay.
Gedoni (de).
Geither.
Geline.
Genevois.
George.
Gerlache (de).
Ghilini (C^te).
Giraud (C^te).
Gifflenga.
Giuliane (M^is de).
Goblet.
Godlewski.
Goëthals.
Gonnet (Ch.).
Gonzembach.
Gorcke.
Gorgoly.
Gorresio.
Graefe.
Greff.
Gottereau (de).
Grafenrenth.
Gratien Ferrier.
Grifeo (C^te).
Groeben (de).
Guaita (de).

Gualdi.
Guerette.
Guesling.
Guinigi.
Gustave (Chev.), B^on de Mengden.
Gyldenstiern Schestedt.
Hafner (de).
Hahn.
Hainau.
Hammer (B^on de).
Hammerstein (de).
Hammerstein (C^te)
Hautmesnil (d').
Haze-Bomme.
Heimrod (B^on de).
Hejdestam.
Hempel.
Hertling.
Hindenlang aîné.
Hochberg (C^te de).
Hoevell (de).
Hoffmeyer.
Hogendorp (C^te).
Hohenlohe (Pr. de).
Holgard (C^te).
Holstein-Beck (Pr. de)
Hopffenblat.
Horn (B^on de).
Hoven.
Hoyos (de).
Hugel (B^on de).
Humbert.
Hysern.
Inouckaert.
Imaz.
Isla (de).
Jabat (de).
Jabtrowski.
Jankowski.
Jaraczewski.
Jelski (C^te).
Joaquim Sisternes.
John Burke.
Jonrowsky.
Jordan.
Jaun de Lahora.
Kalergis.
Kalkbrenner (F.).
Kamptz (de).
Karitonoff.
Keller.
Kikkert.
Kindt (Jules).
Klendgen.
Klinckowstroem (de).
Knoll.

Digitized by Google

Kobilinsky (Cte de).
Kœmpffer.
Kœnigsfels (Bon de).
Kolowski (prince.)
Kosietulski.
Kossakowski (Cte).
Kossecki.
Kosinowski.
Kourakin (Prince).
Krag (de).
Kreuse (Bon).
Kruse (de).
Kurnatowski.
Kusseron.
La Armeria (Vte de).
Labenski.
Labensky.
La Chevalerie
La Croix (de).
Laczynski.
Lafontaine.
La Fuente.
La Haye.
Lahure.
Lambermont.
Lambertinghi.
Lannois.
Lasagny.
Lashéras.
Lassewski.
La Torre (B. de).
LaTorre-Ayllon (de).
Latour (Cte de).
Lazareff.
Lazaroff.
Leboutte.
Lecchi.
Lessing.
Levenstern.
Leysser (Bon de).
Liebig.
Liedts.
Liem.
Liljchook.
Lincker.
List.
Lobo y Arjona.
Loë (Bon).
Longa.
Los Rios (Chev.).
Lossau.
Lontos.
Lubienski.
Lubienski (Fr.).
Lubienski.
Lucchesini.
Lucidi.
Luosi.
Lutzow (Bon de)
Macar (Bon de.)
Macdonald.
Madalinski.
Mainoni.
Maldonado.
Malezewski.
Malherbe (le L.-Gal)
Malinowski (Jos).
Malinowski (Vinc.).
Mallet.
Marchal (Bon).
Marescalchi (Cte de).
Marino-Marini.
Maroto.
Marryat.
Martelli.
Matenci.
Mazel (le chevalier)
Mazuchelli.
Meerman Van-Dalem.
Meeus.
Melgar.
Melune.
Menabréo.
Mercier.
Merkes.
Mérode (Cte de.)
Métaxa.
Michaelis.
Michalowski.
Mignano.
Mikolowski.
Moers.
Mollenbec (de).
Montréal.
Morel.
Molière (de).
Molitor (de).
Montgomery (de).
Monod.
Montiglio.
Montléart (Prince de).
Morawski.
Moreno.
Morghen.
Morkerke (de).
Moscati.
Muchowski.
Münchingen (de).
Munos.
Muralt (de.)
Muttinho (Commrde).
Mycielski.
Narboni.
Narroz (Mis de).
Navarro.
Navia de.
Neimans (de).
Niegoleski.
Nobili.
Noja (Duc de).
Noryeki.
Nypels.
Oborski.
Odelcaschi (Prince).
Oerstedt.
Offenberg (d')
Olanetta.
Opffermann
Orlaub.
Ortega.
Osorio (Don José).
Otreppe (id).
Ottenhoren (de).
Paiskowiez.
Palm.
Paradela (de).
Palombini.
Paradisi.
Patero.
Paula-Mello (de).
Pawlecki.
Pazkowski.
Pego.
Pelagi.
Perglas (Bon).
Perrot (de).
Petrikowski.
Pfeill (Bon de).
Pielago.
Pierre (de).
Pignatelli (Bon).
Pino.
Piola.
Piotrowski.
Platoff (Cte).
Pocci.
Pompeï.
Popoff.
Portillo.
Potocki (Cte Arth.).
Potocki (Cte).
Potocki.
Potocki.
Potocki (François.)
Potocki.
Pralormo (de).
Prittevitz (de).
Prozor (Cte).
Przebendowski.
Puttrich.
Quiroga.
Quoilin.
Radziwil (prince de).
Raguettly.]
Rautenstrauch.
Rechberg (Bon).
Reck.
Redet.
Ribeiro (de).
Rilliet.
Ringel (de).
Rio Eligio.
Rizo.
Rœdlich (Chev. de).
Romain (de).
Roque.
Rosniecki.
Rougier.
Ruttié.
Ruysch.
Sabatelli.
Saint-Andréa.
St-Marsan (Cte de)
Salm (prince de).
Salmon (Chev. de).
Saluces (Bon de).
Sandoval (Mis de la Rivera de).
Santucci.
Sardi.
Sarmento.
Schauroth (Bon de).
Scheffel.
Scheltens.
Schiavetti.
Schoenfeld.
Schonberg.
Schreibershofen.
Schwerin.
Serra.
Serrano.
Severoli.
Seydlitz (de).
Seydwitz (Cte de).
Seyssel (Cte de).
Sidi Mahamet-Mourabet.
Sidi-Salah.
Siemigt Kowski.
Sierakowki (Cte).
Sierawski.
Siqueira (de).
Skrazinski.
Skoffos.
Skorzewski (Cte).
Skrzinecki.
Slengel.
Slivarich.
Smirnoff.
Smits.
Smulikowski (de).
Snouckaert.
Soboleski.

Sokelnicki.
Soltan (C^{te}).
Souckoff.
Spacy.
Spanocchi.
Spies (B^{on} de).
Spina.
Stedman.
Steinwerd.
Stockalpere (B^{on} de).
Stockhorn.
Stoessell (de).
Stokowski.
Stranz (B^{on} de).
Striensky.
Stuers (C^{te} de).
Stuers (de).
Suchorzewski.
Sulkowski (Prince).
Szawlowski.
Szeptycki.
Szumlanski
Szywmanowki.
Tanski.
Teichmann.
Testa
Theux de Meyland. (Chev. de).
Tiecken (de)
Tilheiros (B^{on} de).
Tindal (B^{on} de)
Toëdwen.
Toll (de).
Tour et Taxis (Pr. de la).
Torlonia.
Torlonia (Duc de Bracciano).
Toschi.
Tourgeneff.
Trastamara (C^{te} de).
Trinitté.
Trip (Alb.-Dom.).
Trip (Henri-Rud.).
Troysi.
Turno.
Tysenhaus (C^{te}).
Tyszkiewicz.
Ubac (Antoine).
Ubiria.
Uhlman.
Uminski.
Valdès.
Van den Brock.
Vandergoes.
Van der Linden.
Van de Weyer.
Van Dokkune.
Van Oldenenel.
Van Qermep.
Vanraders (B^{on}).
Van Remoortère.
VanTengnagell (B^{on})
Varelai Limia.
Veneri.
Ventura de la Vega.
Verger (de).
Vermasen.
Viegel.
Vifquain.
Villafranca de Gaytan (C^{te}).
Villala (B^{on} de).
Vincente Delgado y Sedeno.
Vincentini.
Visconti.
Wahrendorff.
Warocqué.
Weisweiler.
Wendland.
Wenge (B^{on} de).
Westphal.
Weyssenhoff.
Wibicki.
Wiebel.
Willissen.
Wimpffen (de).
Winspeare.
Winter (de).
Wittenbach (de).
Wittgenstein (Pr. Aug. de)
Wlengel.
Woelderndorff (de).
Wolf de Ziegesar.
Wonsowicz.
Wrede (B^{on}).
Wuyts.
Wylié.
Xavier.
Zawadski.
Zea-Bermudez (de).
Zeschwitz (de).
Zialinstzki (d').
Zielinski.
Zielonka.
Zolina (V^{te} de).
Zoller.
Zucchi.
Zulloski.
Zurwesten.

GRANDE CHANCELLERIE DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

M. le Maréchal **EXELMANS** (R. Jos. Js.) (G ✻), *Grand-Chancelier* (1).
M. le G^{al} SAINT-MARS (G O ✻), *Secrétaire-général.*

Le Grand-Chancelier est choisi parmi les Grand's-Croix et Grands Officiers de la Légion-d'Honneur. Il est dépositaire du sceau de l'Ordre. Il soumet à l'approbation du Président de la République les règlements et décisions concernant la Légion-d'Honneur et les ordres étrangers; présente les candidats pour les nominations ou promotions dans la Légion-d'Honneur qui sont dans ses attributions. Il signe et fait expédier les titres de nominations, remet les décorations ou transmet les délégations nécessaires aux membres de la Légion-d'Honneur qui doivent les remettre en son nom. Il prend les ordres du Président de la République au sujet des Ordres étrangers conférés à des Français, obtient et transmet les autorisations nécessaires pour les accepter.

Le Grand-Chancelier présente le travail relatif aux gratifications extraordinaires accordées aux Légionnaires, ainsi qu'à l'admission et à la révocation des élèves pensionnaires et gratuites dans les Maisons d'éducation de Saint-Denis et des succursales. Il prend les mesures pour l'exécution des règlements sur la discipline des membres de la Légion-d'Honneur; prend les ordres du Gouvernement relativement aux cérémonies publiques auxquelles les Grand's-Croix et Grands-Officiers sont appelés; il présente les rapports et le budget annuel; dirige et surveille toutes les parties de l'administration de l'Ordre et des établissements, la perception des revenus, les payements des dépenses; préside les assemblées des compagnies des canaux du Midi, d'Orléans et de Loing.

Le Secrétaire général, en cas d'absence ou de maladie du Grand-Chancelier, le représente et a la signature.

(1) Le Grand-Chancelier donne des audiences particulières, lorsqu'on lui en fait la demande par écrit, en indiquant l'objet dont on désire l'entretenir.

Digitized by Google

PREMIÈRE DIVISION.

M. Escher ✻, *Chef de division.*

Secrétariat général.

Enregistrement des Lois et Décrets; leur envoi dans les Bureaux; ouverture, distribution et expédition des dépêches; timbre et contre-seing; affaires sans attributions déterminées; dépenses intérieures et d'impression; entretien du Palais de la Grande-Chancellerie; personnel des employés, leurs traitements et pensions; surveillance générale.

Maisons d'éducation et gratifications aux membres de l'ordre

Personnel et administration de la Maison de Saint-Denis et des succursales; présentations pour les nominations d'élèves gratuites et pensionnaires; gratifications extraordinaires aux membres de l'Ordre; discipline des membres de l'Ordre; Archives de l'Ordre; règlement des dépenses de la Grande-Chancellerie.

Personnel des membres de la Légion-d'Honneur.

M. Kinkelin ✻, *Chef de bureau.*

Demandes d'admissions et promotions dans l'Ordre de la Légion-d'Honneur; présentation des candidats; expéditions des lettres d'avis et brevets, envoi des décorations; immatriculations des membres de l'Ordre; cérémonies relatives à l'Ordre; Ordres étrangers.

DEUXIÈME DIVISION.

M. Saisset, *Chef de division.*

Traitement des Membres de la Légion-d'Honneur et Comptabilité générale.

Recettes et dépenses de l'Ordre de la Légion-d'Honneur; mouvement des fonds; correspondance avec les agents chargés des payements; comptabilité générale; arrêté des comptes spéciaux; budget général de l'Ordre; présentation des comptes définitifs à la Cour des comptes.

M. Gagne ✻, *Chef de bureau.*

Dispositions pour le payement du traitement des membres de la Légion-d'Honneur et des diverses dépenses relatives à l'administration; payement des gratifications accordées aux membres de l'Ordre; comptabilité générale.

CONSEIL DE L'ORDRE NATIONAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Ce conseil, qui remplace l'ancien comité de consultation établie près la Grande-Chancellerie, a été institué par un décret du 24 mars 1851. Il se réunit toutes les fois que le Grand-Chancelier juge utile, pour les intérêts de l'Ordre, de provoquer son avis.

Il est composé du Grand-Chancelier, président, de dix membres choisis dans les différents grades de l'Ordre et du Secrétaire-général de la Légion-d'Honneur remplissant les onctions de Secrétaire avec voix délibérative.

Membres du Conseil. MM.

Mal Exelmans (G ✻), *Grand Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur*, Président.
D'Ornano (G ✻), *Général de division, Représentant.*
De Préval (G ✻), *Général de division en retraite.*
De Bar (G O ✻), *Général de division en retraite, Colonel de la 3e Légion de la Garde nationale de Paris, Représentant.*
Grivel (G O ✻), *Vice-amiral en retraite.*

Digitized by Google

Foucher (Victor) (C ✻), *Conseiller à la Cour de Cassation.*
Boulay (de la Meurthe) (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
Lacrosse (O ✻), *ancien Ministre des Travaux publics, Représentant.*
Larabit (O ✻), *Représentant.*
De Gombert ✻, *Conseiller Maître à la Cour des Com*
N. . . . .
De Saint-Mars (G O ✻), *Général de brigade, Secrétaire général de la Légion-d'Honneur,* Secrétaire du Conseil ayant voix délibérative.

Conseil judiciaire.

M. De la Chère, *Avocat de la Légion.*
M. Yver, *Notaire de la Légion.*
M. Prévost, *Avoué de la Légion.*
M. Masson ✻, *Avoué honoraire.*

Architecte de la Légion.

M. Lejeune.
M. Chatillon, *Architecte honoraire.*

M. Dupuis (O ✻), *Médecin honoraire de la Grande-Chancellerie.*

MAISONS D'ÉDUCATION DE L'ORDRE DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Ces Maisons sont sous la surveillance et la direction du Grand-Chancelier de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, qui présente les élèves à la nomination du Président de la République Les Chapelles de ces Maisons sont sous la juridiction spirituelle de l'Evêque diocésain.

Le Grand-Chancelier présente à la nomination du Président de la République la Surintendante de la Maison de Saint-Denis ; le Grand-Chancelier nomme les Dames de 1re et de 2e classe, les Novices et les postulantes au noviciat.

MAISON DE SAINT-DENIS.

La distinction honorifique des Dames de cette maison consiste en une croix pâtée, émaillée de blanc, anglée de rayons d'or pour les Dames, et d'argent pour les Novices; le centre de la croix présente, d'un côté, la Vierge dans son assomption, et de l'autre, sur fond d'azur, HONNEUR ET PATRIE, avec cet exergue, MAISON D'ÉDUCATION DE SAINT-DENIS. La décoration est en or, du diamètre de quatre centimètres deux millimètres pour la Surintendante et les Dignitaires : elle est également en or pour les Dames de 1re et de 2e classe, mais du diamètre de trois centimètres six millimètres. Elle est en argent pour les Novices, et de même diamètre que celle des Dames de 1re et de 2e classe. La décoration est suspendue à un ruban moiré rouge. La grande décoration en or que porte la Surintendante, est attachée au bas d'un large ruban de même couleur, semblable à celui des Grand's-Croix de l'ordre, et passant de l'épaule droite au côté gauche. Les Dignitaires portent la même décoration en or en sautoir, attachée à un ruban de même couleur, un peu plus large que celui des Commandeurs de l'ordre. Les Dames de 1re classe portent la décoration en or, du diamètre de trois centimètres six millimètres, à l'épaule gauche, attachée à un ruban de même couleur, avec une rosette comme les Officiers de l'ordre. Les Dames de 2e classe portent la même décoration en or, attachée à un ruban de même couleur et de même largeur, mais sans rosette. Les Novices portent la décoration en argent, au côté gauche, attachée à un ruban moiré rouge. sans rosette, de la même largeur que celui des Dames de 1re et de 2e classe. La distinction des postulantes au noviciat consiste en un ruban rouge moiré attaché à l'épaule gauche.

Aucune Dame ne peut porter la décoration à l'extérieur de la Maison, avant d'avoir rempli ses fonctions avec zèle et assiduité pendant vingt années, à dater du statut de réorganisation; et, dans ce cas, elle doit y être autorisée; cette faculté devant être considérée comme un témoignage de satisfaction.

Le statut du 23 avril 1821 fixe la quotité des pensions de retraite que l'on accorde aux Dignitaires et Dames après un nombre déterminé d'années de services dans la Maison.

Digitized by Google

Cette Maison est établie pour cinq cents élèves : quatre cents places sont gratuites, et les cent autres sont aux frais des familles.

Elle est dirigée par une Surintendante, qui a sous ses ordres six Dignitaires, douze Dames de 1[re] classe, quarante Dames de 2[e] classe, vingt Novices et des postulantes au noviciat, dont le grand Chancelier détermine le nombre, suivant les besoins de la Maison.

Surintendante.

Madame Dannery.

Dignitaires. Mesdames,

Leguerney, *Inspectrice.*
Gigun, *Directrice des Etudes.*
Gautherin, *Econome, remplissant les fonctions de Trésorière.*
Brévalet, *Dépositaire de la Lingerie.*
Delort, *Dépositaire de la Roberie.*
Du Rocher, *Directrice des Novices.*

Dames et Professeurs externes.

M. Guérin (Paulin) ※, *Direct. du Dessin et de la Peinture.*
Madame Mosso, *Direct. de la Musiq. instr.*
M. Massimino ※, *Direct. de la Musique vocale.*
Madame Coindé, *Maîtresse de Danse.*

Chapelle de la Maison. Messieurs,

L'Abbé Guesnier, 1[er] *Aumônier.*
L'Abbé Daguenet, 2[e] *Aumônier.*
L'Abbé Chenevier, 3[e] *Aumônier.*

Service de Santé. Messieurs,

Longet ※, *Médecin.*
Lehelloco, *idem. adjoint.*
Louvel ※, *Chirurgien résidant.*
Sichel (O ※), *Médecin et Chirurgien-oculiste.*
Nonat, *Chirurgien-Dentiste.*

Médecins consultants. Messieurs,

Sédillot ※, *Docteur en médecine.*
Michel (O ※), *ancien Médecin en chef de l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Jadelot (O ※), *Médecin hon. de l'hôpital des Enfants.*
Blache (O ※), *Médecin de l'hôpital des Enfants.*
Mélier (O ※), *Docteur en médecine.*
Berton (Ad.) ※ ⊛, *idem.*

Chirurgiens consultants. Messieurs,

Roux (O ※), *Profess. à la Fac. de Méd.*
Velpeau (O ※), *Prof. à la Faculté de Médecine.*
Pasquier (O ※), *Membre du conseil de santé des armées.*
Martin (Ferdinand), *Chirurg. orthopédiste*

SUCCURSALES DE LA LÉGION-D'HONNEUR.

Les Succursales de la Légion-d'Honneur sont établies pour quatre cents Elèves gratuites. Elles sont desservies par les Dames Religieuses de la Congrégation de la Mère-de-Dieu.

La première Succursale est placée à Paris, rue Barbette.

Et la seconde, dans la Maison *des Loges*, forêt de Saint-Germain.

Supérieure générale de la Congrégation.

Madame Daussy, rue Barbette, au Marais.

Digitized by Google

SECTION II.

ORDRES ÉTRANGERS.

D'après l'ordonnance du 26 mars 1816, les demandes en autorisation d'accepter et de porter des Ordres étrangers doivent être adressées au Grand-Chancelier de l'Ordre national de la Légion-d'Honneur.

FRANÇAIS DÉCORÉS D'ORDRES ÉTRANGERS.

AUTRICHE.

ORDRE DE SAINT-LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

De Béarn.
De Foresta.

Commandeurs.

De Nicolaï.
Mallet.
D'Albon, Général de brigade.
De Villeneuve.
De Bassano.

ORDRE IMPÉRIAL DE LA COURONNE DE FER.

Commandeurs.

De Raguse.
Dubois, Colonel.
Moroni, Général de brigade.
Péraldi, Colonel.
De la Rivallière Frauendorf.
Renard, Général de brigade.

BADE.

ORDRE DE LA FIDÉLITÉ.

Grand's-Croix.

De Turckheim.
De Thiars.
De Montlezzun.
De Bacourt.

ORDRE DU LION DE ZÆHRINGEN.

Grand'-Croix.

De Montlezzun.
D'Eyragues.
Pelet, Général de division.
D'André, *id.*
Armand Lefebvre.
Bougenel, Général de division.

Commandeurs.

Trézel, Général de division.
D'Augustin.
Bret.
De Laplace, Général de division.
Sers (Louis).
Dubost.
Faugère.
Jonnart, Direct. des douanes à Strasbourg.
Carlier, Préfet de police.

BAVIÈRE.

ORDRE DE SAINT-HUBERT.

De Cossé Brissac.
Ml Soult de Dalmatie.
Lebrun de Plaisance, Général de divis.

ORDRE DU LION.

Dillon, ancien Colonel.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL, *dit* DE LA COURONNE.

Grand's-Croix.

De Montesquiou (Henri).
De Beaumont (André).
D'Arjuzon.
Turgot.
De Montléart.
De la Moussaye.
Chaillou des Barres.

Commandeurs.

De Saint-Didier.
D'Andlaw.
De Pourtalès.
De Vielcastel.
De Canouville.
De Tocqueville.

ORDRE DU MÉRITE MILITAIRE DE MAXIMILIEN-JOSEPH.

Grand's-Croix.

De Pernety, Général de division.
De la Hitte, *id.*

Commandeurs.

De Lagrange (Ch.), Général de division.
De Ségur (Phil.), *id.*
Colbert (Édouard), *id.*
Soleille.
De Vielcastel, Direct. des affaires polit.

Digitized by Google

ORDRE ÉQUESTRE ET MILITAIRE DE SAINT-MICHEL.

Grand's-Croix.

FIRMAS-PÉRIÉS, Général de division hon.
DE PINS, Archevêque d'Amasie.
PELET, Général de division.
ARMAND LEFEBVRE, Envoyé extr. de France.

Commandeur.

FEUILLET DE CONCHES, Sous-Dir., Chef du bur. du Prot. au Dép. des aff. étrang.

BELGIQUE.

ORDRE DE LÉOPOLD.

Grand's-Croix.

Mal GÉRARD.
Mal SOULT DE DALMATIE.
DE FLAHAULT DE LA BILLARDERIE, Général de division.
Mal SÉBASTIANI (H.).
PASQUIER.
DE BROGLIE (A.).
THIERS.
MOLÉ.
Amal ROUSSIN.
DE SAINTE-AULAIRE.
DUCHATEL.
DUMON.
CUNIN-GRIDAINE.
LEGRAND.
D'HOUDETOT, Général de division.
D'HAUTPOUL, *id.*

Commandeurs.

FABRE, Général de division.
SÉBASTIANI (Tib.), *id.*
SCHRAMM (J. P. A.), *id.*
VARLET, Général de brigade.
DE LATOUR-MAUBOURG, Gén. de division.
DE RIGNY, Général de brigade.
GEORGES, *id.*
SIMONNEAU, *id.*
DE LAWOESTINE, Général de division.
RULLIÈRE (J. M.), *id.*
DE LANEUVILLE, Intendant militaire.
DUPIN, Proc. gén. près la Cour de cass.
BARTHE.
DE MONTALIVET.
DE RUMIGNY, Général de division.
DE CHABOT, *id.*
ATTHALIN, *id.*
DE MONTESQUIOU (Anat.), Gén. de brig.
ZŒPFFEL, *id.*
MORTIER.
DE CYPREY.
GOURGAUD, Général de division.
DE SAINT-MARS, Général de brigade, Secrétaire-général de la Légion-d'Honn.
BILLARD, Général de division.
DE CASTELLANE, Général de division.
DE BOURGOING.
RAPATEL, Général de division.
DE MORNAY.
TESTE, Général de division.
MAGNAN, *id.*
DE BUSSIÈRE.
PELET DE LA LOZÈRE.
COLBERT, Général de division.
LAHURE, *id.*
DE BERTHOIS, *id.*
MARTINEAU DES CHESNEZ.
DELESSERT (Gab.).
GRÉTERIN, Direct de l'admin. des Douanes.
MOLINE DE SAINT-YON, Gén. de division.
BOYER, *id.*
LEGRAND.
APPERT, Intendant militaire.
PÉLISSIER, Général de division.
DE LAMORICIÈRE, *id.*
EYNARD, Colonel au corps d'État-Major.
CAVAIGNAC, Général de division.
DE BASSANO.

BRÉSIL.

ORDRE IMPÉRIAL DU CRUZEIRO.

Grand's-Croix.

GUIZOT.
Mal SOULT DE DALMATIE.

Dignitaires.

ROUEN, ancien Ministre plénip.
HERNOUX, Contre-Amiral.
NONAY, Capitaine de vaisseau.

ORDRE DU CHRIST.

Commandeur.

Chev. DE SAINT-GEORGES.

BRUNSWICK.

ORDRE DE HENRI LE LION.

Commandeur de 2e classe.

AYMÉ D'AQUIN, Secrét. de légat. en Suisse.

DANEMARCK.

ORDRE DE DANEBROG.

Grand's-Croix.

Mal GÉRARD.
A. DE SAINT-PRIEST.
PELET, Général de division.
FABVIER, *id.*
BONET, Général de brigade.
DE BOURGOING.
TUGNOT DE LANOYE, Général de division.
FIALIN DE PERSIGNY, Offic. d'ordonnance du Président de la République.
DOTEZAC, Ministre plénipotent. de France en Danemarck.

Commandeurs.

Bode, Colonel.
De Montzey, Lieut.-colonel.
Duprat, Intendant militaire.
Halgan, Vice-Amiral.
Drouyn de Lhuys.
De Lambert (Max.).
Génie.
Decazes de Gluksberg.
Taylor.
Doré de Nion, Consul général.
De la Rue, Général de brigade.
Piobert, Gén. de brigade, m. de l'Institut.
De Vielcastel, Dir. des Affaires politiq.
Soleille, Lieut.-Colonel.
De Monnier, ancien chef de division à la Secrétairerie d'Etat.

ESPAGNE.

ORDRE DE LA TOISON-D'OR.

L.-N. Bonaparte, Président de la République.
De Noailles.
De Villèle.
Mal Soult de Dalmatie.
Guizot.

ORDRE DE CHARLES III.

Grand's-Croix.

De Clermont-Tonnerre.
De Corbière.
De Villèle.
De Lalaing d'Audenarde, Gén. de divis.
De Rully.
De Damas.
Gudin, Général de division.
De Saint-Priest, *id.*
De Broglie.
Harispe, Général de division.
Thiers.
De Castellane, Général de division.
De Montesquiou Fezensac, *id.*
Duchatel.
De Rémusat.
Atthalin, Général de division.
Jacqueminot, *id.*
De Salvandy.
De Bussierre.
De Montalivet.
D'Houdetot, Général de division.
Cal Dupont, Archevêque de Bourges.
Donnet, Archevêque de Bordeaux.
D'Hautpoul, Général de division.
De La Hitte, *id.*
De Bourgoing.

Commandeurs du nombre extraordinaire.

Denois.
De Guise.
Delmas, Secrét.-gén. du Ministère de l'Int.
Dotezac, Ministre plénipotent. de France en Danemarck.
Soleille, Lieut.-Colonel.
De Cominges Quitaut, Secrét. d'ambas.

Commandeurs.

Dujardin.
De la Roquette, ancien Consul.
De Cramayel, S.-Dir. aux Affair. étrang.
De Montherot, 1er Secrét. d'ambassade.
Pourcet, Chef d'escadron.
De Grouchy, Préfet.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-FERDINAND.

Cinquième Classe ou *Grand's-Croix*

De Damas.
De Dino, Général de division.
De Saint-Priest, *id.*
D'Ordonneau, *id.*
Foissac-Latour, *id.*
De Clermont-Tonnerre.
De Laloyère, Général de brigade.
Ricci, *id.*
Barbot, Général de division.
Harispe, *id.*
De Castellane, *id.*
Atthalin, *id.*

Quatrième Classe.

De Saint-Mars, Général de brigade.
Berthemy, *id.*
De Polignac (Melchior), *id.*
De Broglie (A.), *id.*
De Chastellux, *id.*
De Schaeffer, *id.*
De Rottembourg, Général de division.
Higonet, *id.*
Buchet, *id.*
Rapatel, *id.*
Foulon de Doué, Général de brigade.
D'Arnauld, *id.*
Halgan, Vice-Amiral.

ORDRE ROYAL D'ISABELLE-LA-CATHOLIQUE.

Grand's-Croix.

Hyde de Neuville.
Meynard, Contre-Amiral.
Lannes de Montebello.
Schramm, Général de division.
Noguès, Général de brigade.
De Bois-le-Comte.
Duchatel.
Mortier.
De Maleville (Léon).
A. de Saint-Priest.
De Tallenay.
Passy (Ant.).

Google

Delessert (Gab.).
De Sercey.
Mathieu, Archevêque de Besançon.
Boyer, Général de division.
Génie.
Fain (Camille).
Allard, Administrat. des lignes télégraph.
Thiéry, Général de brigade.
De Vielcastel, Dir. des Affaires politiq.

Commandeurs.

Cuvillier, Contre-Amiral.
Dauriac, Capitaine de vaisseau.
Billecoq.
De Beaurepaire.
De Carpégna, Colonel d'artillerie.
De La Rue (Isidore), Général de brigade.
De Chasteau.
Jogan, Sous-Intendant militaire.
Henaut.
Bergmiller.
De Senilhes, Général de brigade.
Lacroix, Capitaine.
Laurens, Colonel.
Cercelet, Colonel, Directeur d'artillerie.
Vainsot, Colonel du génie.
Marrier de la Gatinerie, Commissaire principal de la marine.
Foucher (Victor).
De Noue, Capitaine.
Mayr de Baldegg, Général de brigade.
De Goyon, *id.*
Balasque.
Anthoine de Saint-Joseph, Général de division.
Fromentin de Saint-Charles.
Pascot.
De Jussieu (Alexis) anc. préfet.
Forest.
Leroy.
Dumas (A.), homme de lettres.
Belvèze, Capitaine de corvette.
De Oglou (C.).
David, Directeur des Douanes.
Magré, Capitaine de corvette.
Condé, Capitaine de corvette.
D'Hauterive (Aug.).
Mallac.
Prax, Colonel.
Apchié, Colonel.
Alméras, Colonel.
Galant, Capitaine.
Cintrat.
De Bonchamps, Colonel.
Danycan, Capitaine de vaisseau.
Roy, Capitaine de vaisseau.
Billing.
Bourboulon.
Le Barbier de Tinan, Général de brig.
Tellier de Blanriez.
Jardot, Capit. d'état-major.
Gréard, Général de brigade.
Sain de Bois-le-Comte.
Drouyn de Lhuys.
Gatier, Capitaine de vaisseau.
Hello, Chirurgien de la marine de 1re cl.
Genty de Bussy.
Hersant.
Angrand.
David.
Corbin, Général de brigade.
Pardeilhan-Mezin.
Bart.
Rousset, Lieutenant d'artillerie.
De Lesseps.
Berthelot, Secrét. gén. de la Soc. de géog.
Perrot (Louis).
Sers.
Brian.
Tourangin.
Baudry, Commissaire de la Marine.
Borel de Brétizel, colonel.
Lagarde, Dir. de Douanes.
Leroy.
Noirot, Biblioth. au Dépôt de la guerre.
Henry.
Feuillet de Conches, Sous-Directeur au Département des affaires étrangères.
Liger, Chancelier d'ambassade à Madrid.
Gorjon de Verville, Directeur des Douanes, à Bayonne.
Boullay.
Allard.
Fourcade.
Valois.
Neveux.
Fournier, Chef de bur. au Ministre de la guerre.
Gouyon, Colonel.
De Bourgoing, colonel du 1er dragons.
Doussy.
Deshays, Lieut.-colon. d'artill. de marine.
Declercq, Sous-directeur des Consulats au Ministère des Affaires étrangères.
Barthélemy, m. du Cons. g. de la Marne.
Jal, Historiographe de la Marine.
Valette, Secrétaire de la présidence de l'Assemblée nationale.

GRÈCE.

ORDRE ROYAL DU SAUVEUR

Grand's-Croix.

Ml Soult de Dalmatie.

Digitized by Google

De Broglie
Durrieu, Général de division.
M[al] Sébastiani.
Burignot de Varennes.
Am[al] Roussin.
Rouen, ex-Ministre résid. à Athènes.
De Barante.
Guizot.
Piscatory.
De Salvandy.
Fabvier, Général de division.
De Mackau, Amiral.
De la Hitte, Général de division.
Gros, Ministre plénipotentiaire en Grèce.
Thouvenel, Envoyé extraordin. en Grèce.
Aupick, Gén. de division.
De Lagrené, Représentant du peuple.

Grands-Commandeurs.

Hugon, Vice-Amiral.
Alleye de Cyprey.
Sébastiani (Tib.), Général de division.
Pelet, Général de division.
Schramm, Général de division.
De Mylius. Général de brigade.
Rullière, Général de division.
Volland, Intendant militaire.
Boissy d'Anglas, *id.*
Martineau des Chesnez.
Trézel, Général de division.
D'Estourmel.
Espéronnier, Général de Brigade.
De Vielcastel. Dir des Affaires politiq. aux Affaires étrangères.

Commandeurs.

Alexandre.
Soleille, Lieutenant-colonel.
Rigault de Genouilly, Capit. de vaiss.
Guérin, Intendant militaire.

HANOVRE.

ORDRE ROYAL DES GUELPHES.

Grand'-Croix.

De Bourgoing.
De Bearn.

Commandeurs.

Regnault, Intendant militaire.
De Chabot. Général de brigade.
Héron de Villefosse.

HESSE-ÉLECTORALE.

ORDRE DU LION D'OR.

Grand's-Croix.

De Cabre.

HESSE-GRAND'-DUCALE.

ORDRE DE LOUIS.

Grand's-Croix.

Marchand, Général de division.
De la Rochefoucauld (Hip[te]).

PARME.

ORDRE ROYAL CONSTANTINIEN.

Commandeurs.

L'ancien Evêque de Plaisance.
De Lamartine.

PAYS-BAS.

ORDRE DU LION NÉERLANDAIS.

Grand'-Croix.

Thiers.
Achard, Général de division.
De Lurde.

Commandeurs.

Billault.
Engelhardt, Consul à Mayence.
Désaugiers.
Aupick, Général de division.

ORDRE DE LA COURONNE DE CHÊNE.

Grand's-Croix.

Marbot, Général de division.
De Bois-le-Comte.
Schramm, Général de division.

Commandeurs.

Dupetit-Thouars, Vice-Amiral.
De Montguyon, Colonel d'état-major.
Lugeol, Capitaine de vaisseau.
Drigon de Magny, Chambellan intime de S. S. le Pape Pie IX.
Jubinal, homme de lettres.

CHEVALIER DE L'ÉTOILE.

Levaillant (Charles), Général de brigade.

Commandeurs.

Auber, Direct. du Conservat. de musique.
De Saint-Georges, Homme de lettres.
Blondel, Colonel d'état-major.
De Briey, Chef de bataillon du génie.

PERSE.

ORDRE DU LION ET DU SOLEIL.

Grand-Ordre.

De Sercey.
De Bourqueney.

Décoration enrichie de pierreries.

Génie, ancien Chef du Secrétariat aux Affaires étrangeres
Carné Marcein, Dir. des Aff. coloniales.
Alix Desgranges, Profes. au Collége de France.

Digitized by Google

POLOGNE.

ORDRE DE L'AIGLE BLANC.

Grand-Cordon.

BAUDIN, Vice-Amiral.

ORDRE DE SAINT STANISLAS.

Grand's-Croix de 1re classe.

DE TORELLI, Général de brigade.
DE MONNIER.
DE FONTENAY.
GRÉTERIN, Direct. de l'Adm. des Douanes.

Deuxième classe.

DE MORIOLLES, général de brigade.
HEURTELOUP, Docteur en médecine.
ECK, Architecte, Ingénieur civil.

PORTUGAL.

ORDRE DU CHRIST.

Grand's-Croix.

DE VILLÈLE.
MORTIER.

Commandeurs.

DE LA ROSIÈRES, Général de brigade.
MALHER.
DE CHOISEUL-BEAUPRÉ, Génér. de brig.
ARDOUIN, Banquier à Paris.
BILLING, anc. Ministre plénipotent.
DE PONTOIS.
D'HOUDETOT, Général de division.
DE VATIMESNIL.
BURIGNOT DE VARENNES.
SICHEL, Docteur en médecine.
DÉSAGES.
BOURDAIS, Capitaine de vaisseau.
DE NOVION, Capitaine aide-de-camp.
LEGRAND.
DE FERRIÈRE LE VAYER, Secr. de légat.
BULOZ, Dir. de la *Revue des Deux-Mondes*.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-BENTO-DE-AVIZ.

Commandeurs.

DE BLOSSEVILLE, Capit. de vaisseau.
MAGNAN, Général de division.

ORDRE DE LA TOUR ET L'ÉPÉE.

Grand's-Croix.

HYDE DE NEUVILLE.
MAGRÉ, Capitaine de vaisseau.
ANNE DUPORTAL, *id.*
DEGENÈS, *id.*

Commandeurs.

DE GAUVILLE, Capit. de frégate.
PONÉE, Capitaine de vaisseau.
DE LURDE.
BOYER, Général de division.
DUCHATEL.

ORDRE DE SAINT-JACQUES DE L'ÉPÉE.

Grand'Croix.

DE BOIS-LE-COMTE.

PRUSSE.

ORDRE DE L'AIGLE NOIR.

DE LA ROCHEFOUCAULD.

ORDRE DE L'AIGLE ROUGE.

Deuxième Classe.

DE LA CHADENÈDE.
MAUSSION, ancien Préfet.
DE PERNETY, Général de division.
DE LA SALLE.
DE TOCQUEVILLE.
D'AUBIER, Colonel.
FONTAINE, Architecte.
CORNOT DE CUSSY.

ROME.

ORDRE DE PIE IX.

Grand's-Croix.

L.-N. BONAPARTE, Président de la République.
OUDINOT DE REGGIO, Général de division.
CASY, vice-amiral.
DE RAYNEVAL, Amb. de France à Rome.
DE ROSTOLAN, Général de division.
VAILLANT, *id.*
REGNAULT-SAINT-JEAN-D'ANGELY, *id.*
DE LA HITTE, *id.*
ROMAIN-DESFOSSÉS, Contre-amiral.
D'HAUTPOUL, Général de division.
TRÉHOUART, Contre-amiral.
GUES-VILLER, Général de division.
GÉMEAU, *id.*

ORDRE DE SAINT-GRÉGOIRE-LE-GRAND.

Grand's-Croix.

LEVAILLANT, Général de brigade.
DUBOIS, Intendant militaire.
CHARON, Général de division.

Commandeurs.

HENRION, Avocat à la C. d'appel de Paris.
DE TALLENAY.
COCHELET, Consul général.
THAYER.
HIBON DE FROHEN, propriétaire.
PICOT, Homme de lettres.
SIMÉON.
TOURANGIN.
DU HAVELT.
SILVESTRE.
ANGE DE SAINT-PRIEST.
DE LATOUR-D'AUVERGNE.
CÉCILLE, Vice-Amiral.
BÉRARD, Capitaine de vaisseau.
BALISTE, Lieutenant de vaisseau.
DE CHANAIC, Docteur-Médecin.

Du Chambge de Liessart, prop. à Douai.
De Divonne.
Le Barbier de Tinan, G^al de brigade.
Thiry, *id.*
Dutheil, Sous-Intendant militaire.
Larcher, Colonel d'artillerie.
Chenaux, Colonel d'artillerie en retraite.
De Pontevès, Colonel du 75e de ligne.
Boyer, Colonel du 8e de cuirassiers.
Leblanc, Lieutenant-colonel du génie.
Ardant, *id.*
De Tilly, Lieuten.-colonel d'état-major.
Bellanger (Michel), Capitaine de vaisseau.
Gatier, *id.*
Mallet, *id.*
Lugeol, *id.*
Fournier, Capitaine de frégate.
Quernel, *id.*
Chaigneau, Capitaine de vaisseau.
Montluc de la Rivière, Cap. de frégate.
De Leyritz, *id.*
Pochet, *id.*
De la Croze, *id.*
Fierech, *id.*
Lefraper, *id.*
Maurin de Brignac, *id.*
Micard, attaché à la mission du C^al Dupont.
Reynaud, Capitaine de vaisseau.
Levaillant (Charles), Général de brigade.
Sauvan, *id.*
Chadeysson, *id.*
Morris, *id.*
De Montesquiou, Lieut.-Col. d'état-maj.
Sol, Colonel du 22e de ligne.
Blanchard, Colonel du 36e *id.*
Chapuis, Lieutenant-colonel du 32e *id.*
De Liniers, *id.* du 22e *id.*
Carondelet, *id.* du 25e *id.*
Bedos, *id.* du 13e *id.*
Tarbouriech, *id.* du 36e *id.*
De Vielcastel, Dir. des Aff. étrangères.
Rigault de Genouilly, Cap. de vaisseau.
Jacquinot, *id.*
Gaultier de la Ferrière, Commissaire général de la marine.
De Gasquet, Capitaine de frégate.
Dagnan, Intendant militaire.
Vrignaud, Capitaine de vaisseau.
De Sercey, Colonel d'État-major.
Bouchez, Colonel du 10e de ligne.
De S^te-Marie, Chef de bataillon aux chasseurs à pied.
Castelnau, Chef d'escadron d'État-major.
Sonnet, Colonel du 17e de ligne.
Frasey, Curé de St-Nicolas-des-Champs.
De Soye, Sous-contrôleur de la Marine.
De Vaudrimey Davout, Lieut.-colonel.
Espivent de la Villeboisnet, *id.*
De Frémiot.
De Noue, Colonel du 1er chasseurs.
De la Chaize, Colonel du 11e dragons.
Bondurand, Sous-Intendant militaire.
Paris de Bollardière, Intend. militaire
Devaux, Lieutenant-colonel d'artillerie.
Duquesne, Capitaine de vaisseau.
Dubut, *id.*
Soleille, Lieut.-colonel.
Goury, Colonel du génie.
Olivieri, Capitaine de frégate.
Ripert, Colonel du 25e de ligne.
De la Marre, Col. du 13e *id.*
Marchesan, Colonel du 16e léger.
Bosc, *id.*, du 32e de ligne.
De Monténard, *id.* du 64e *id.*

ORDRE DE SAINT-SYLVESTRE.

Commandeurs.

Denois, Consul général.
Cintrat.
De La Cour.
Carrelet, Général de division.
Bérard, Contre-amiral.

RUSSIE.

ORDRE DE SAINTE-ANNE.

Première Classe, ou Grand's-Croix.

De Suremain, Général de division.
Lajard, Intendant militaire.
De Saint-Mars, Général de brigade.
Berthier de Sauvigny, Génér. de brig.
D'Argout, Général de brigade.
A. de Saint-Priest.
De Vernègues.
Talon, Général de brigade.
De Quinsonas, Général de division.
Parseval-Deschênes, Vice-amiral.
Rigodit, Contre-amiral.

Deuxième Classe.

De Jerphanion.
De la Primaudière, Chef de bataillon.
De Coucy.
De Damas, Général de division.
De Broglie (Amédée), Gén. de brigade.
Coster, ancien Préfet.
Blanquart de Bailleul.
De Roguier.
De Latour Saint-Jgest.
Cardon de Garsignies.
Martin.
De Brossard, Général de brigade.
Bellot de Granville, Intend. militaire.
De Fourment.
Habart.
Lesné.
Montcloux, Chef de bataillon.

Digitized by Google

Arnaud de Saint-Sauveur.
De Puibusque.
Kuhn, Colonel.
De Libersart.
De Castelnau.
De Pontlevoy, Général de division.
De Chambrey, Lieutenant-Colonel.
De Tholosé, Général de division.
Cadoudal, Colonel.
Maillard de Liscourt, *id.*
De la Vieuville.
Berger, Contre-Amiral.
Poncet.
Drovetti.
Hugon, Vice-Amiral.
Robert, Capitaine de vaisseau.
De Lancry, Colonel d'artillerie.
Rouen.
Dubut, Architecte.
Augoyat, Colonel.
Defontaine, Inspect. divis. des Ponts et Chaussées.
Duport de Pontcharra, Colonel d'artill.
Vicat, Ingén. en chef, des Ponts et Chauss.
Foucher (Victor).
Poulletier de Verneuil.
Paulin, Général de division.
De Ricaudy, Contre-amiral.
Duchatel.
Herbet.

ORDRE DE SAINT-ALEXANDRE NEWSKY.

De Damas.
De Barante.

SARDAIGNE.

ORDRE DES SAINTS-MAURICE ET LAZARE

Grand's-Croix.

De Clermont-Mont-St-Jean.
De Damas, Général de division.
De Dino, *id.*
De Guiche, *id.*
D'Escars, *id.*
Menthon.
De Crousaz-Crétet.
De Broglie (A.), Général de brigade.
Soult de Dalmatie.
Pelet, Général de division.
Lucien Murat, Représentant du peuple.
De Castellane, Général de division.
Magnan, *id.*
Baroche, Représentant du peuple.
D'Hautpoul, Général de division.
De la Hitte, *id.*

Commandeurs.

D'Esclignac, Colonel de cavalerie.

1851.

Legrand.
Cal Dupont, Archevêque de Bourges.
Thibault, Evêque de Montpellier.
De Tessières-Boisbertrand.
Moline de Saint-Yon, Gén. de division.
Marey, *id.*
Martineau des Chesnez.
Depéry, Evêque de Gap.
De Laville, Gén. de brigade en retraite.
Pellenc.
Cantillon de Ballihygue, ancien colonel de gendarmerie.
De Reizet, 1er Secrétaire de légation.
De Chapuys-Montlaville.
Thouvenin, Général de brigade.
De Lacoste, Préfet du Rhône.
Brenier, Dir. de la Compt. aux Aff. étrang.
De Vielcastel, Dir. des Aff. politiq., *id.*
De Borelli, Général de brigade
Soleille, Lieutenant-Colonel.

SAXE.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Grand's-Croix.

De Caraman (G.).

Commandeurs.

Regnault, Intendant militaire.
De Rémusat.

ORDRE DE SAINT-HENRY.

Commandeurs.

Henrique, Général de division.
De Saint-Mars, Général de brigade.
De Flahault de la Billarderie.

SAXE-COBOURG ET GOTHA.

ORDRE D'ERNEST.

Grand's-Croix.

De Bussière.
De Flahault de la Billarderie.
De Bourgoing.

Commandeurs.

Perier (Eug.).

SAXE-WEIMAR.

ORDRE DU FAUCON OU DE LA VIGILANCE

Commandeur.

De Wolbock.
De Grave, Lieutenant de vaisseau.

DEUX SICILES.

ORDRE ROYAL DE SAINT-JANVIER.

Grand's-Croix.

De Saint-Priest (A.).
Guizot.

LANNES DE MONTEBELLO.
DE RAYNEVAL, ambassadeur à Rome.
DE LA HITTE. Général de division.
ROMAIN-DESFOSSÉS, Contre-amiral.
OUDINOT DE REGGIO, Général de division.

ORDRE ROYAL DE CONSTANTINIEN.

Grand'-Croix.

DE DAMAS, Général de division.

ORDRE ROYAL DE SAINT-FERDINAND ET DU MÉRITE.

Grand's-Croix.

DE VILLENEUVE-BARGEMONT (J.).
Mal SÉBASTIANI (H.).
THIERS.
LANNES DE MONTEBELLO.
GUIZOT.
PASQUIER.

Chevaliers Commandeurs.

DE BELLEVAL.
D'HORRER.
DE LAMBERT.
DE LUTTEROTH.

ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-GEORGE DE LA RÉUNION.

Chevaliers Grand's-Croix.

JACOB, Vice-Amiral.
DE CHASTELLUX.
DE LALAING-D'AUDENARDE, Général de division.
GOURGAUD, Général de division.
NONAY, Capitaine de vaisseau.

Commandeurs.

DUPETIT-THOUARS, Vice-Amiral.
VAUDREY, Colonel, Aide-de-camp du Président de la République.

ORDRE ROYAL DE FRANÇOIS Ier.

Grand'-Croix.

DE MONTESQUIOU (Anat.).
GRÉTERIN, Direct. de l'adm des Douanes.
LAVOLLÉE.
DE MONTESSUY, Envoyé extraordinaire.
DE VIELCASTEL, Direct. des Affaires politiques au Minist. des Affaires étrangères.

Commandeurs.

FINOT.
CHARPENTIER, Colonel d'artillerie.
BONARD, Insp. gén. du génie maritime.
JAMIN. Colonel.
FAIN (Camille).
GÉNIE.
FEUILLET DE CONCHES, Sous-Dir, Chef du Protocole au Départ. des Affaires étrang.
HERBET.
SOLEILLE, Lieutenant-Colonel.

SUÈDE.

ORDRE DES SÉRAPHINS.

SOULT DE DALMATIE.
Mal GÉRARD.

ORDRE DE L'ÉPÉE.

Commandeurs Grand's-Croix.

Mal GÉRARD.
DE SUREMAIN, Général de division.
MORARD D'ARCES, Général de brigade.
HARISPE, Général de division.
Amal DE MACKAU.
DE SAINT-JOSEPH, Général de division.
BAUDIN, Vice-Amiral.

Commandeurs.

VILLATTE, Général de brigade.
DE SAINTE-ALDEGONDE, Génér. de brig.
BONET, Général de brigade.
DE LA RUE (Isidore), Général de brigade.
DE RICAUDY, Contre-amiral.

ORDRE ROYAL DE L'ÉTOILE POLAIRE.

Commandeurs-Grand's-Croix.

SOULT DE DALMATIE.
BERNADOTTE.
DE BACOURT.

Commandeurs.

DORÉ DE NION.
BASCLE DE LAGRÈZE, Cons. à la cour d'appel de Pau.

ORDRE ROYAL DE WASA.

Commandeur.

CHAUMETTE DES FOSSÉS.

TOSCANE.

ORDRE DE SAINT-JOSEPH.

Grand's-Croix.

DE DAMAS.
GUIZOT.
BELLOCQ.
COLONNA WALEWSKI, Ch. d'af. en Toscane.

Commandeurs.

DE LAMARTINE.
CINTRAT.

TURQUIE.

ORDRE DU CROISSANT.

Mal SÉBASTIANI (H.).
DE LA VILLE-SUR-ILLON, Génér. de brig.
DRÉVOT.
DE NOÉ.
DE DRENEU.
DE GUALY.
DE LA ROCHEFOUCAULT (Hipp.).
REGNAUD DE VILLATTE, Colonel.
BOIDIN.

Digitized by Google

ORDRE DU NICHANI IFTIKHAR.

Grande décoration en brillants.

Roussin, Amiral.
Aupick, Général de division, Ambassadeur à Constantinople.
Genty de Bussy, Intendant militaire.
Changarnier, Général de division.

Décoration de 1re classe.

Cloquet (Jules), Prof. à la Fac. de médec.
Lefrançois, Chef d'escadron d'artillerie.
Ricard, Chef de la corresp. des Paquebots.
Pastré (Joseph).
Rostan, Prof. à la Fac. de méd. de Paris.

WURTEMBERG.

ORDRE ROYAL DE L'AIGLE D'OR.

Marmont de Raguse.
Marchand, Général de division.
De Plaisance, Général de division.

ORDRE DU MÉRITE CIVIL.

Commandeurs.

Lienhart, Colonel.
De Caraman (G.).

ORDRE ROYAL DE LA COURONNE.

Commandeur.

Baciocchi.

SECTION III.

FRANCAIS GRANDS D'ESPAGNE.

Première classe.

De Croy d'Havré.
De Poix.
De Beauvau.
De Valentinois
De Chalais.
De Brancas.
De Walsh-Serrant.
De La Rochefoucault de Doudeauville.
De Caylus.
D'Esclignac.
De Montmorency.
De Levis Mirepois (Duc de Fernando-Luis).
De Crillon.
De Narbonne.
De Narbonne-Lara.
De Saint-Simon-Vermandois.
De Vogüé.
Mlle de Saint-Simon-Rouvroi de Rasse.
De La Mothe-Houdancourt-Serrant.

Digitized by Google

CHAPITRE III.

Clergé de France. — Cultes non Catholiques.

SECTION PREMIÈRE.

CLERGÉ DE FRANCE.

ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE L'ÉGLISE DE FRANCE.

Les Archevêques et Evêques sont nommés par le Président de la République ; ils reçoivent du Pape l'institution canonique; leurs bulles sont vérifiées et enregistrées au Conseil d'Etat avant de prendre possession de leurs siéges.

Les Evêques nomment leurs Vicaires-généraux ainsi que les Chanoines et les Curés ; ces nominations sont soumises à l'agrément du Président de la République. Cet agrément n'est pas exigé par la loi pour les Desservants des succursales et les Vicaires.

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS (*Voy.* page 884).

(1). *Evêchés suffragants.*

Chartres. . . . Eure-et-Loir. | CLAUSEL DE MONTALS (*Claude-Hippolyte*) ✱, *né* au château de Coussergues, diocèse de Rodez, 5 avril 1769, *nommé* par ordonnance du 26 avril 1824, *sacré* 22 août 1824.
Sureau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Paquert. . . . . }

Meaux. . . . Seine-et-Marne. | ALLOU (*Auguste*), *né* à Provins (Seine-et-Marne), 21 janvier 1797, *nommé* par ordonnance du 19 janvier 1839, *sacré* à Meaux, 28 avril 1839, ci-devant Vicaire-général de Meaux.
Fleurnoy. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Josse. . . . . }

Orléans. . . . Loiret. | DUPANLOUP (*Félix-Antoine-Philibert*), *né* à Saint-Félix (Savoie), 3 janvier 1802, *nommé* par décret du Président de la République du 16 avril 1849, *sacré* le 9 décembre 1849, ci-dev. vicaire-général de Paris.
Valgalier. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Desnoyers . . . . }

Blois. . . . Loir-et-Cher. | PALLU-DUPARC, Evêque *nommé* par décret du 15 déc. 1850; ci-dev. Supérieur du sémin. de La Rochelle.
Doré. . . . . } *Vicaires-généraux. capitulaires.*
Thoré. . . . . }

Versailles. . . Seine-et-Oise. | GROS (*Jean-Nicaise*), *né* à Reims (Marne), 7 oct. 1794, ci-devant Evêque de Saint-Dié, *nommé* Evêque de Versailles par ordonnance du 3 mars 1844, *sacré* 25 février 1845.
Chauvet . . . . } *Vicaires-généraux.*
Millet . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

REGNIER (*Réné*), *né* à Saint-Quentin (Maine-et-Loire), 17 juillet 1794, *sacré* Evêque d'Angoulême le 25 septembre 1842, *nommé* archevêque de Cambrai par décret du 16 mai 1850.

(1) Noms des diocèses et des départements qui forment leur circonscription.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Philippe. Bernard. Vallée.

Le département du Nord forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêché suffragant.

Arras. . . . . Pas-de-Calais.	*S. Em.* le Cardinal DE LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (*Hug. Rob. J. Ch.*) (G ✻), *né* à Auzeville (Haute-Garonne), 14 août 1768, *nommé* 9 avril 1802, *sacré* 16 mai 1802. Walon-Capelle. . . . . Bailly. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE LYON ET VIENNE.

S. Em. le Cardinal DE BONALD (*Louis-Jacques-Maurice*) (O ✻), *né* à Milhau (Aveyron), 30 octobre 1787, *sacré* Evêque du Puy 27 avril 1823, *nommé* Archevêque de Lyon par ordonnance du 4 déc. 1839.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Baron. Grange. Beaujolin.

Les départements du Rhône et de la Loire forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Autun . . . . Saône-et-Loire.	DU TROUSSET D'HÉRICOURT (*Bénigne-Urbain-Jean-Marie*) ✻, *né* à Questembert (Morbihan), 15 juillet 1797, *nommé* par ordonnance du 15 avril 1829, *sacré* le 6 septembre 1829, ci-devant Vicaire-général de Besançon. Giraudet. . . . . Devoucoux. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Langres. . . . Haute-Marne.	PARISIS (*Pierre-Louis*) ✻, *né* à Orléans, 12 août 1795, *nommé* par ordonnance du 28 août 1834, *sacré* à Paris, le 8 février 1835, ci-devant Curé de Gien (diocèse d'Orléans). Vouriot. . . . . Barrillot. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Dijon. . . . . Côte-d'Or.	RIVET (*François-Victor*) ✻, *né* à St-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), 1er juin 1796, *nommé* par ordonnance du 10 mai 1838, *sacré* 12 décembre 1838, ci-devant Curé de N.-D. de Versailles. Colet. . . . . De la Borde. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Saint-Claude. . . Jura.	DE CHAMON (*Ant.-Jacq.*) ✻, *né* à Bulgnéville (Vosges), 25 juillet 1767, *nommé* par ordonnance du 13 janvier 1823, *sacré* 13 juillet 1823, ci-devant Vicaire-général de Carcassonne. De Ferroul-Montgaillard. . . Girod. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Grenoble. . . . Isère.	PHILIBERT DE BRUILLARD (*Bernard*) (O ✻), *né* à Dijon, le 11 sept. 1765, *nommé* par ordonnance du 28 décembre 1825, *sacré* à Paris, le 6 août 1826, ci-devant curé de Saint-Etienne du Mont, à Paris. Berthier. . . . . Perier. . . . . } *Vicaires-généraux.*

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ DE ROUEN.

BLANQUART DE BAILLEUL (*Louis-Marie-Edme*) (C ✻), *né* à Calais (Pas-de-Calais), 8 sept. 1795, *sacré* Evêque de Versailles 27 janvier 1833, *nommé* Archevêque de Rouen par ordonnanc du 3 mars 1844.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Caumont. Surgis. Legros.

Le département de la Seine-Inférieure forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Bayeux. . . . Calvados. — ROBIN (*Louis-François*) ✻, *né* à Bracquemont (Seine-Inférieure), 16 octobre 1789, *nommé* par ordonnance royale du 25 mai 1836, *sacré* 14 août 1836, ci-devant Curé du Havre.
Michel . . . . } *Vicaires-généraux*.
Rivière . . . . }

Evreux. . . . Eure. — OLIVIER (*Nicolas-Théodore*) (O ✻), *né* à Paris 28 avril 1798, *nommé* par ordonnance du 18 avril 1841, *sacré* 6 août 1841, ci-devant Curé de St-Roch, à Paris.
Guibert . . . . } *Vicaires-généraux*.
Seugé . . . . }

Séez. . . . Orne. — ROUSSELET (*Charles-Frédéric*), *né* à St-Amand (Cher), 15 novembre 1795, *nommé* par ordonnance du 26 novembre 1843, *sacré* à Paris, 25 février 1844, ci-devant Vicaire-général d'Autun.
Le Bacheur . . . . } *Vicaires-généraux*.
Filleul . . . . }

Coutances. . . Manche. — ROBIOU (*Louis-Jean*) ✻, *né* à Combourg (Ille-et-Vilaine), 7 janvier 1784, *nommé* par ordonnance du 6 octobre 1835, *sacré* 6 mars 1836; ci-devant Curé de Saint-Etienne de Rennes.
Delamarre . . . . } *Vicaires-généraux*.
Lebrec . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE SENS ET AUXERRE.

JOLLY (*Mellon*) ✻, *né* à Sézanne (Marne), 20 mai 1795, *sacré* Evêque de Séez 21 août 1836, *nommé* Archevêque de Sens par ordonnance du 19 novembre 1843.

Vicaires-généraux. Messieurs,

Brigand. Chauveau. Roger.

Le département de l'Yonne forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Troyes. . . . Aube. — CŒUR (*Pierre-Louis*) ✻, *né* le 14 mars 1805, *nommé* par arrêté du chef du pouvoir exécutif du 16 octobre 1848, *sacré* le 25 février 1849, ci-devant Professeur d'Eloquence sacrée à la Sorbonne et Chan. de Paris.
Roger . . . . } *Vicaires-généraux*.
Cœur . . . . }

Nevers. . . . Nièvre. — DUFÊTRE (*Dominique*) ❊, *né* à Lyon (Rhône), 17 avril 1796, *nommé* par ordonnance du 13 septembre 1842, *sacré* 12 mars 1843, ci-devant Vicaire-général de Tours.

Gaume. } *Vicaires-généraux.*
Crosnier. }

Moulins. . . . Allier. — DE DREUX-BRÉZÉ (*Pierre-Simon-Louis-Marie*), *né* à Brézé (Maine-et-Loire), le 2 juin 1811, *nommé* par décret du 28 octobre 1849, *sacré* le 14 avril 1850, ci-devant Chanoine honoraire et Vicaire-général honoraire de Paris.

Holaind. } *Vicaires-généraux.*
Jacquet. }

ARCHEVÊCHÉ DE REIMS.

S. Em. le Cardinal GOUSSET (*Thomas*) (O ❊), *né* à Montigny-les-Charlieux (Hte-Saône), 1er mai 1792, *sacré* Évêque de Périgueux le 6 mars 1836, *nommé* Archevêque de Reims par ordonnance du 26 mai 1840.

Vicaires-Généraux.

Regnard. Querry. Thuillier.

L'arrondissement de Reims (Marne) et le département des Ardennes forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Soissons. . . . Aisne. — CARDON DE GARSIGNIES (*Armand-Paul-Anaclet-Ignace*), *né* à Lille, le 14 janvier 1803, *nommé* par ordonnance du 18 novembre 1847, *sacré* le 25 février 1848, ci-devant Vicaire-gén. de Soissons.

Hurillon. } *Vicaires-généraux.*
Ruellan. }

Châlons. . . . Marne (l'Arrondt. de Reims excepté). — DE PRILLY (*Marie-Joseph-François-Victor-Monyer*) ❊, *né* à Avignon (Vaucluse), 29 octobre 1775, *nommé* par ordonnance du 7 avril 1823, *sacré* 18 janvier 1824, ci-devant Supérieur de séminaire, à Avignon.

De Parade. } *Vicaires-généraux.*
Joannès. }

Beauvais. . . . Oise. — GIGNOUX (*Joseph-Armand*) ❊, *né* à Bordeaux (Gironde), 22 juillet 1799, *nommé* par ordonnance du 15 décembre 1841, *sacré* 29 mars 1842, ci-devant Chanoine et Supérieur du Séminaire diocésain de Beauvais.

Obré. } *Vicaires-généraux.*
Bourgeois. }

Amiens. . . . Somme. — DE SALINIS (*Louis-Antoine*), *né* à. . . . . 11 août 1798, *nommé*, par arrêté du Président de la République du 21 février 1849, *sacré* le 29 juillet 1849, ci-devant Vicaire-général de Bordeaux.

De la Doue. } *Vicaires-généraux.*
Maillard. }

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ DE TOURS.

MORLOT (*François-Nicolas-Madeleine*) (O ✱), *né* à Langres (Haute-Marne), 28 décembre 1795, *sacré* Evêque d'Orléans, 18 août 1839, *nommé* par ordonnance du 28 juin 1842 Archevêque de Tours.

Vicaires-généraux.

Besnard. Genty. Malmouche.

Le département d'Indre-et-Loire forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Le Mans. . . . Sarthe, Mayenne.	BOUVIER (*Jean*) ✱, *né* à Saint-Charles-la-Forêt (Mayenne), 17 janvier 1783, *nommé* par ordonnance du 22 novembre 1833, *sacré* 16 mars 1834, ci-devant Vicaire-général du Mans. Vincent. / Chevereau. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Angers. . . . Maine-et-Loire.	ANGEBAULT (*Guillaume-Laurent-Louis*), *né* à Rennes (Ille-et-Vilaine), 17 juin 1790, *nommé* par ordonnance du 23 février 1842, *sacré* 10 août 1842, ci-devant Chanoine de Nantes. Joubert. / Bompois. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Rennes. . . . Ille-et-Vilaine.	DE BROSSAYS-SAINT-MARC (*Godefroy*), *né* à Rennes, le 5 février 1803, *nommé* par ordonnance du 25 février 1841, *sacré* le 10 août 1841, ci-devant Vicaire-général du diocèse. Maupoint. / Combes. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Nantes. . . . Loire-Inférieure.	JAQUEMET (*Antoine-Mathias-Alexandre*), *né* à Grenoble (Isère) le 6 septembre 1803, *nommé* par arrêt du Chef du pouvoir exécutif du 21 novembre 1848, *sacré* le 29 juillet 1849, ci-devant Vicaire-général de Paris. Dandé. / Richard . . . . } *Vicaires-généraux.*
Quimper. . . . Finistère.	GRAVERAN (*Joseph-Marie*) ✱, *né* à Crozon (Finistère), le 16 mars 1793, *nommé* par ordonnance du 26 mai 1840, *sacré* le 23 août 1840, ci-devant Curé de Saint-Louis à Brest. Sauveur. / Kaudy. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Vannes. . . . Morbihan.	DE LA MOTTE-VAUVERT (*Charles-Jean*) ✱, *né* au château de Launai (Ille-et-Vilaine), le 13 août 1782, *nommé* par ordonnance du 4 juillet 1827, *sacré* 28 octobre 1827, ci-devant Archidiacre de Rennes. Videlo. / Baron. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Saint-Brieuc. . Côtes-du-Nord.	LE MÉE (*Jacq.-Jean-Pierre*), *né* à Yffiniac (Côtes-du-Nord), 23 juin 1794, *nommé* par ordonnance du 22 mars 1841, *sacré* 8 août 1841, ci-devant Vicaire-général du diocèse. Auffret. / Bigrel. . . . . } *Vicaires-généraux.*

Digitized by Google

ARCHEVÊCHÉ DE BOURGES.

S. Em. le Cardinal DUPONT (*Jacques-Marie-Antoine-Célestin*) (C ✱), *né* à Iglésias 1er fév. 1792, Evêque de Samosate, *in partibus*, 29 juin 1824; *nommé* à l'Evêché de St-Dié 9 mai 1830; Archevêque d'Avignon 1er mai 1835, Archevêque de Bourges 15 décembre 1841.

Vicaires-généraux.

Caillaud. De Lutho. Michaud.

Les départements du Cher et de l'Indre forment la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Clermont. . . . Puy-de-Dôme.	FERON (*Louis-Charles*), *né* à St-Grégoire-du-Vièvre (Eure), 30 octobre 1793, *nommé* par ordonnance du 13 novembre 1833, *sacré* 24 mars 1834, ci-devant Chanoine Archiprêtre d'Evreux. Mercier. . . . . } *Vicaires-généraux.* Brun. . . . .
Limoges. . . . Haute-Vienne.	BUISSAS (*Bernard*), *né* à Toulouse (Haute-Garonne), le 25 novembre 1796, *nommé* par ordonnance du 21 avril 1844, *sacré* 4 août 1844, ci-dev. Curé Archiprêtre de l'Eglise métropolitaine de Toulouse. Hervy. . . . . } *Vicaires-généraux.* Dissandes de Bosgenet. . . . .
Le Puy. . . . Haute-Loire.	DE MORLHON (*Joseph-Auguste-Victorin*), *né* à Villefranche-de-Panat (Aveyron), le 18 décembre 1799; *nommé* par ordonnance du 5 décembre 1846, *sacré* à Auch le 30 mai 1847, ci-dev. Vicaire-général d'Auch. Montagnac. . . . . } *Vicaires-généraux.* Varenier . . . .
Tulle. . . . . Corrèze.	BERTEAUD (*Jean-Baptiste-Pierre-Léonard*), *né* à Limoges (Haute-Vienne), 30 novembre 1798, *nommé* par ordonnance du 15 juin 1842, *sacré* 21 septembre suivant, ci-devant Chanoine de Limoges. Duroux. . . . . } *Vicaires-généraux.* Touron. . . . .
Saint-Flour. . . Cantal.	DE MARGUERIE (*Fréd.-Gabriel*) ✱, *né* à Ste-Marguerite-des-Loges (Calvados), 8 mars 1802, *nommé* par ordonnance du 1er avril 1837, *sacré* 26 novembre de la même année, ci-devant Chanoine de Soissons. Jalabert. . . . . } *Vicaires-généraux.* Bouange. . . . .

ARCHEVÊCHÉ D'ALBI.

DE JERPHANION (*Jean-Joseph-Marie-Eugène*) ✱, *né* au Puy (Haute-Loire), 8 mars 1796, *sacré* Evêque de St-Dié, 6 septembre 1835, *nommé* Archevêque d'Albi par ordonnance du 15 juillet 1842.

Vicaires-généraux.

Vergnes. Caysac. Bonnevialle.

Le département du Tarn forme la circonscription de ce Diocèse.

Digitized by Google

Evêchés suffragants.

Rodez . . . . Aveyron.	**Croizier** (*Jean-François*), *né* à Billom (Puy-de-Dôme), 2 nov. 1787, *nommé* par ordonnance du 22 février 1842, *sacré* 25 juin de la même année, ci-devant Vicaire-général de Moulins (Allier). Grimal . . . . Abbal. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Cahors. . . . Lot.	**Bardou** (*David*), *né* à Trexevens (Tarn), 6 décembre 1798, *nommé* par ordonnance du 26 avril 1842, *sacré* 9 octobre de la même année, ci-devant Curé de Saint-Amans-la-Bastide (Tarn). Senizergues. . . . . Derruppé. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Mende. . . . . Lozère.	**Foulquier** (*Jean-Antoine-Marie*), *né* à Gradels (Aveyron) le 6 février 1798, *nommé* par arrêté du Président de la République du 11 janvier 1849, *sacré* le 2 septembre de la même année, ci-devant Chanoine de Rhodez. Cômandré. . . . . Vidal. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Perpignan. . . Pyrénées-Orientales.	**De Saunhac-Belcastel** (*Jean-François*), *né* au château d'Ampiac (*Aveyron*), 13 janvier 1765, *nommé* par ordonnance du 16 janvier 1822, *sacré* 18 janvier 1824, ci-devant Vicaire-gén. de Cahors. Galtier. . . . . D'Aldeguier. . . . . } *Vicaires-généraux.*

ARCHEVÊCHÉ DE BORDEAUX.

DONNET (*François-Auguste-Ferdinand*) ✻, *né* à Bourg-Argental (Loire), le 16 novembre 1795, *sacré* le 30 mai 1835, Evêque de Rosa, *in partibus*; Coadjuteur de Nancy; *nommé* Archevêque de Bordeaux par ordonnance du 30 novembre 1836.

Vicaires-généraux.

Gignoux. Martial. De la Tour.

Le département de la Gironde forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Agen. . . . . Lot-et-Garonne.	**De Vesins** (*Jean*), *né* à Milhau (Aveyron), 25 août 1793, *nommé* par ordonnance du 26 janvier 1841, *sacré* 8 août suivant, ci-devant Vicaire-général de Bordeaux. Carney. . . . . De Vivié. . . . . } *Vicaires-généraux.*
Angoulême. . . Charente.	**Cousseau** (*Antoine-Charles*), *né* à Saint-Jouin-de-Châtillon (Deux-Sèvres) le 7 août 1805, *nommé* par décret du 17 juin 1850, *sacré* le 29 décembre suivant; ci-devant Supérieur du séminaire diocésain de Poitiers. Fruchaud. . . . . N. . . . . } *Vicaires-généraux.*

Digitized by Google

Poitiers. Deux-Sèvres et Vienne. — PIE (*Louis-François-Désiré-Edouard*), *né* à Pontgouin (Eure-et-Loir), 26 septembre 1815, *nommé* par arrêté du Président de la République du 23 mai 1849, *sacré* 25 novembre suivant, ci-devant Vicaire-général de Chartres.

De Rochemonteix, Samoyault. — *Vicaires-généraux.*

Périgueux. Dordogne. — GEORGES-MASSONNAIS (*Jean-Baptiste-Amédée*) ✻, *né* à St-Denis-de-Gatines (Mayenne), 17 avril 1805, *nommé* par ordonnance du 4 août 1840, *sacré* 21 février 1841, ci-devant Chanoine de Bordeaux.

Junières, Delmilhac. — *Vicaires-généraux.*

La Rochelle. Charente-Infér. — VILLECOURT (*Clément*), *né* à Lyon 9 octobre 1787, *nommé* par ordonnance du 6 octobre 1835, *sacré* 13 mars 1836, ci-devant Vicaire-général de Sens.

Gaboreau, Courcelles. — *Vicaires-généraux.*

Luçon. Vendée. — BAILLÈS (*Jacques*), *né* à Toulouse le 31 mars 1798, *nommé* par ordonnance du 15 août 1845, *sacré* à Paris le 4 janvier 1846, ci-devant Vicaire-général de Toulouse.

Gouraud, Lussagnet. — *Vicaires-généraux.*

(Voir les évêchés des Colonies, suffragants de l'archevêché de Bordeaux, page 351.)

ARCHEVÊCHÉ D'AUCH.

DE LA CROIX D'AZOLETTE (*Nicolas-Augustin*) ✻, *né* à Proprières (Rhône), le 15 juillet 1779, *sacré* Evêque de Gap, le 23 juillet 1837, *nommé* Archevêque d'Auch par ordonnance du 4 déc. 1839.

Vicaires-généraux.

De Belloc. Dupin. Bonnafont.

Le département du Gers forme la circonscription de ce Diocèse.

Évêchés suffragants.

Aire. Landes. — LANNELUC (*François-Adelaïde-Adolphe*), *né* à Toulouse 12 août 1793, *nommé* Coadjuteur de ce diocèse avec future succession, sous le titre d'Evêque d'Agathopolis, *in partibus*, par ordonnance du 22 janvier 1839, *sacré* 15 septembre suivant, a pris possession le 28 décembre de la même année, ci-devant Vicaire-général de Toulouse.

Bousquet, Deviella. — *Vicaires-généraux.*

Tarbes. Haut.-Pyrénées — LAURENCE (*Bertrand-Sévère-Mascaron*), *né* à Oroix (H.-Pyrénées) le 7 septembre 1790, *nommé* par ordonnance du 31 décembre 1844, *sacré* à Paris le 1er juin 1845, ci-devant Vicaire-gén. du diocèse.

Fourcade, Laurence. — *Vicaires-généraux.*

Digitized by Google

Bayonne. . . . Bass.-Pyrénées.	LACROIX (*François*) ❋, *né* à Entraygues (Aveyron), 16 novembre 1793, *nommé* par ordonnance du 10 août 1837, *sacré* 12 avril 1838; ancien supérieur du séminaire diocésain de Rodez. Boutoey. . . . . } *Vicaires-généraux.* Hiraboure. . . . .

ARCHEVÊCHÉ DE TOULOUSE ET NARBONNE.

S. Em. le Cardinal D'ASTROS (*Paul-Thérèse-David*), *né* à Tourves (Var) 15 oct. 1772, *sacré* Evêque de Bayonne 9 juillet 1820; *nommé* Archevêque de Toulouse par ordonnance du 16 mars 1830.

MIOLAND (*Jean-Marie*), *né* le 26 octobre 1788, à Lyon, *nommé* Evêque d'Amiens, par ordonnance du 22 novembre 1837; *sacré* le 22 avril 1838, a été *nommé* Coadjuteur de M. l'Archevêque de Toulouse, par arrêté du Président de la République du 21 février 1849, avec le titre d'Archevêque de Sardes, *in partibus*.

Vicaires-généraux.

Berger. Roger. De Pons.

Le département de la Haute-Garonne forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Montauban. . . Tarn-et-Garonne.	DONEY (*Jean*), *né* à Epeugney (Doubs) 25 novembre 1794, *nommé* par ordonnance du 19 novembre 1843, *sacré* 10 mars 1844, ci-devant Chanoine de Besançon. Mabile . . . . } *Vicaires-généraux.* Marquès. . . . .
Pamiers. . . . Ariége.	ALOUVRY (*Guy-Jean-Marie-Louis*) ❋, *né* à Londres le 5 mars 1799, *nommé* par ordonnance du 8 février 1846, *sacré* à Paris le 31 mai 1846, ci-devant Chanoine de Beauvais. Doubaud. . . . . } *Vicaires-généraux.* Santerre. . . . .
Carcassonne. . . Aude.	DE BONNECHOSE (*Henri-Marie-Gaston*), *né* à Paris le 30 mai 1800, *nommé* par ordonnance du 18 novembre 1847, *sacré* le 30 janvier 1848, ci-devant supérieur de la communauté de Saint-Louis-des-Français, à Rome. Baby. . . . . } *Vicaires-généraux.* Rigal. . . . .

ARCHEVÊCHÉ D'AIX, ARLES ET EMBRUN.

DARCIMOLES (*Pierre-Marie-Joseph*) ❋, *né* à Rueyres (Lot), le 8 décembre 1802, *sacré* Evêque du Puy le 23 août 1840, *nommé* Archevêque d'Aix par ordonnance du 5 décembre 1846.

Vicaires-généraux.

Ginoulhiac. Pasquier. Mille.

Le département des Bouches-du-Rhône, à l'exception de l'arrondissement de Marseille, forme la circonscription de ce Diocèse.

Digitized by Google

Evêchés suffragants.

Marseille. . . . B.-du-Rhône. Arrond. de Marseille.	DE MAZENOD (*Charles-Joseph-Eugène*), *né* à Aix 1er août 1782, *sacré* Evêque d'Icosie, *in partibus*, 13 octobre 1832, *nommé* par ordonnance du 1er avril 1837 à l'évêché de Marseille; a pris possession le 6 décembre même année. Tempier. . . . . } *Vicaires-généraux.* Cailhol. . . . . }
Fréjus. . . . Var.	WICART (*Casimir-Alexis-Joseph*) *né* à Meteren (Nord), le 14 mars 1799, *nommé* par ordonnance du 12 mars 1845, *sacré* à Cambrai le 11 juin 1845, ci-devant Vicaire-général de Cambrai. Vincen. . . . . } *Vicaires-généraux.* Pons. . . . . }
Digne.. . . . Basses-Alpes.	MEIRIEU (*Julien*), *né* à Saint-Gilles (Gard) le 23 novembre 1800, *nommé* par arrêté du chef du Pouvoir exécutif du 28 septembre 1848, *sacré* le 24 février 1849, ci-devant Vicaire-général du diocèse. Fortoul. . . . . } *Vicaires-généraux.* Imbert. . . . . }
Gap. . . . . Hautes-Alpes.	DEPÉRY (*Jean-Irénée*), *né* à Gex (Ain), 16 mars 1796, *nommé* par ordonnance du 21 avril 1844, *sacré* 1er septembre suivant, ci-devant Chanoine et Vicaire-général de Belley. Borel. . . . . } *Vicaires-généraux.* Chabrant. . . . . }
Ajaccio. . . . Corse.	CASANELLI D'ISTRIA (*Xavier-Toussaint-Raphaël*), *né* à Vico (Corse), 14 octobre 1794, *nommé* par ordonnance du 28 juin 1833, *sacré* 3 décembre suivant, ci-devant Vicaire-général d'Auch. Sarrebayrouze. . . . . } *Vicaires-généraux.* Pajanacci. . . . . }

ÉVÊCHÉ D'ALGER.

Alger. . . . . Afrique.	PAVY (*Louis-Antoine-Augustin*) (O ✻), *né* à Roanne (Loire), le 18 mars 1805, *nommé* par ordonnance du 26 fév. 1846, *sacré* à Lyon le 24 mai 1846, ci-devant Doyen de la Faculté de théologie de Lyon, Chanoine honoraire de cette métropole. Suchet ✻. . . . . } *Vicaires-généraux.* N. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ DE BESANÇON.

S. Em. le Cardinal MATHIEU (*Jacques-Marie-Adrien-Césaire*) ✻, *né* à Paris, 20 janvier 1796, *sacré* Evêque de Langres 10 février 1833, *nommé* Archevêque de Besançon par ordonnance du 22 juin 1834.

Vicaires-généraux.

Bergier. Guérin. Perrin.

Les départemens du Doubs et de la Haute-Saône forment la circonscription de ce Diocèse.

Digitized by Google

Evêchés suffragants.

Strasbourg. . . Bas-Rhin et Haut-Rhin.	RœSS (*André*), *né* à Jigolsheim (Haut-Rhin), 6 avril 1794, *nommé* Coadjuteur de ce diocèse avec future succession, par ordonnance du 5 août 1840, sous le titre d'Evêque de Rhodiopolis, *in partibus*, *sacré* 14 fév. 1841, Evêque de Strasbourg 27 août 1842, ci-devant Chanoine de Strasbourg. Achon. . . . . } *Vicaires-généraux*. Schir. . . . . }
Metz. . . . Moselle.	DUPONT DES LOGES (*Paul-Georges-Marie*), *né* à Rennes (Ille-et-Vilaine), le 11 novembre 1804, *nommé* par ordonnance du 13 septembre 1842, *sacré* le 5 mars 1843, ci-devant Vicaire-général d'Orléans. Masson . . . . } *Vicaires-généraux*. Beauvallet . . . . }
Verdun. . . . Meuse.	ROSSAT (*Louis*), *né* à Lyon, le 8 décembre 1789, *nommé* Evêque de Gap par ordonnance du 25 juin 1850, *sacré* Evêque de Gap 14 février 1841, transféré au siége de Verdun par ordonnance du 21 avril 1844. Didiot. . . . . } *Vicaires-généraux*. Marotte. . . . . }
Belley. . . . Ain.	DEVIE (*Alexandre-Raymond*) (O ✱), *né* à Montélimart (Drôme), 22 janv. 1767, *nommé* par ordonnance du 13 janvier 1823, *sacré* 15 juin de la même année, ci-devant Vicaire-général de Valence. M. CHALANDON (*Georges-Claude-Louis-Pie*), *né* le 15 février 1804, a été *nommé* Coadjuteur de M. l'Evêque de Belley par décret du 31 mai 1850, avec le titre d'Evêque de Tamaco *in partibus*; ci-devant Chanoine de Metz. Poncet. . . . . } *Vicaires-généraux*. Buyat. . . . . }
Saint-Dié. . . Vosges.	CAVEROT (*Louis-Joseph-Eusèbe*), *né* à Joinville (Haute-Marne) le 26 mai 1806, *nommé* par arrêté du Président de la République du 16 mars 1849, *sacré* le 22 juillet 1849, ci-dev. Vicaire-général de Besançon. Martin. . . . . } *Vicaires-généraux*. Gérard. . . . . }
Nancy. . . . Meurthe.	MENJAUD (*Alexis-Baptiste*), *né* à Chuselau (Gard), 1er juin 1791, Evêque de Joppé, *in partibus*, *nommé* Coadjuteur, avec future succession, par ordonnance du 19 juillet 1838, *sacré* 4 juin 1839, Evêque de Nancy 11 juillet 1844. Delalle. . . . . } *Vicaires-généraux*. Gridel.. . . . . }

ARCHEVÊCHÉ D'AVIGNON.

DEBÉLAY (*Jean-Marie-Mathieu*), *né* à Viriat (Ain) le 13 février

1806, *sacré* Évêque de Troyes le 10 mars 1844, *nommé* Archevêque d'Avignon par arrêté du chef du Pouvoir exécutif du 16 oct. 1848.

Vicaires-généraux.

Martin. Peyre. Barrère.

Le département de Vaucluse forme la circonscription de ce Diocèse.

Evêchés suffragants.

Nîmes. Gard. — CART (*Jean-François*), *né* à Mouthe (Doubs), 30 août 1799, *nommé* par ordonnance du 22 novembre 1837, *sacré* le 22 avril 1838, ci-devant Vicaire-général de Besançon.

Boucarut. Daudé-d'Alzon. } *Vicaires-généraux.*

Valence. Drôme. — CHATROUSSE (*Pierre*) ✻, *né* à Voiron (Isère) le 2 juillet 1795, *nommé* par ordonnance du 26 mai 1840, *sacré* le 21 septembre suivant, ci-devant Vicaire-général de Grenoble.

Chotain. Grivet. } *Vicaires-généraux.*

Viviers. Ardèche. — GUIBERT (*Joseph-Hippolyte*), *né* à Aix (Bouches-du-Rhône), 13 décembre 1802, *nommé* par ordonnance du 30 juillet 1841, *sacré* 11 mars 1824, ci-devant Supérieur du Séminaire d'Ajaccio.

Dabert. Martin. } *Vicaires-généraux.*

Montpellier. Hérault. — THIBAULT (*Charles-Thomas*) ✻, *né* à Brunoy (Seine-et-Oise), 24 février 1796, *nommé* par ordonnance du 1er mai 1835, *sacré* 23 août suivant, ci-devant Chanoine de Paris.

Raynaud. Bouisset. } *Vicaires-généraux.*

ÉVÊCHÉS DES COLONIES.

Ces Évêchés sont suffragants de l'Archevêché de Bordeaux.

St-Denis de l'Ile de la Réunion. Afrique. — DESPREZ (*Julien-Llorian*), *né* à Ostricourt (Nord), 14 avril 1807, *nommé* par décret du 12 juillet 1850, *sacré* le 5 janvier 1851, ci-devant curé de Notre-Dame de Roubaix (Nord).

Pouillaude. Chrétien } *Vicaires-généraux.*

Basse-Terre. Antilles. — LACARRIÈRE (*Pierre-Gervais*), *nommé* par décret du 22 juin 1850, *sacré* le 5 janvier 1851, ci-devant Chanoine honoraire de Bordeaux et de Saint-Flour.

Testard. N. } *Vicaires-généraux.*

Fort-de-France. Antilles. — LEHERPEUR (*Jean-François-Etienne*), *né* à Caen, 15 février 1797, *nommé* par décret du 22 juin 1850, *sacré* le 5 janvier 1851, ci-devant Chanoine de Bayeux.

Martin. N. } *Vicaires-généraux.*

Digitized by Google

SECTION II.
CULTES NON CATHOLIQUES.

1° CULTES CHRÉTIENS PROTESTANTS.

COMMUNION DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG, OU LUTHÉRIENNE.

Les Eglises de la confession d'Augsbourg sont régies par la loi du 10 germinal an X : elles ont des pasteurs, des consistoires, des inspections et un Consistoire général. Elles ont en outre une faculté de théologie à Strasbourg.

Les Consistoires sont chargés de veiller à la discipline, à l'administration des biens de l'église, et à celle des deniers provenant des aumônes.

Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. — Les élections des pasteurs sont faites par les Consistoires, sur une liste de présentation envoyée par le Directoire, et soumises à la confirmation du Gouvernement.

Les Inspections se composent du pasteur et d'un ancien de chacune des églises de leur circonscription. Chaque inspection choisit, dans son sein, en assemblée générale, un pasteur qui prend le titre d'inspecteur ecclésiastique, et deux laïques qui prennent celui d'inspecteur-adjoint. Cet inspecteur est chargé de veiller sur les ministres ou pasteurs, et sur le maintien du bon ordre dans les églises consistoriales. L'inspection ne peut s'assembler sans l'autorisation du Gouvernement.

Le Consistoire général compose l'administration supérieure de toutes les églises consistoriales et des inspections ; il s'assemble à des époques indéterminées, et avec l'autorisation du Gouvernement.

Outre le Consistoire général, et dans le temps intermédiaire d'une de ses assemblées, l'autre, il y a un Directoire composé du président, du plus âgé des deux ecclésiastique, inspecteurs, et de trois laïques, dont un est nommé par le Gouvernement ; les deux autres sont choisis par le Consistoire général.

CONSISTOIRE GÉNÉRAL ÉTABLI A STRASBOURG.

M. Th. Braun, *Président*.
M. F. de Turckheim ✻, *Président honoraire*.

Inspecteurs ecclésiastiques. Messieurs,

Edel ✻. | Masson.

Députés. Messieurs,

Kratz.	Drion.	Scheurer.
Ehrmann ✻.	Gauckler.	Japy (Frédéric) ✻.

Directoire du Consistoire général. Messieurs,

Th. Braun, *Président*.	Rau ✻, *Membre laïque*.
F. de Turckheim (O ✻), *Prés. hon.*	Ehrmann ✻, *idem*.
Edel ✻, *Inspecteur ecclésiastique*.	Kratz, *idem*.

INSPECTIONS.

Département du Bas-Rhin. Messieurs,

INSPECTION *du Temple-Neuf*, à Strasbourg.	Edel ✻, *Inspecteur ecclésiastique*. Bloechel, Coulmann, } *Adjoints laïques*.
INSPECTION *de St.-Thomas et St.-Nicolas*, à Strasbourg.	Bruch ✻, *Inspecteur ecclésiastique*. Schirmer, Boeckel (Th.) ✻. } *Adjoints laïques*
INSPECTION. *de Bouxwiller.*	Kunlin, *Inspecteur ecclésiastique*. Vix, N.... } *Adjoints laïques*.

Digitized by Google

INSPECTION de Wissembourg et de la Petite-Pierre. — Velten, *Inspecteur ecclésiastique.* Engelhardt, Laedlein, *Adjoints laïques.*

Département du Haut-Rhin.

INSPECTION de Colmar. — Heyler, *Inspecteur ecclésiastique.* Hartmann (Fr.) (O ✻), Saltzmann, *Adjoints laïques.*

Département du Doubs.

INSPECTION de Montbéliard. (Doubs et H^te-Saône). — Masson, *Inspecteur ecclésiastique.* Rossel, N....., *Adjoints laïques.*

Nota. Le Consistoire d'Héricourt (Haute-Saône) dépend de l'Inspection de Montbéliard.

Les protestans de la confession d'Augsbourg ont une académie ou séminaire à Strasbourg pour l'instruction des ministres. Ils y ont aussi une faculté de théologie. On y professe la théologie, la philosophie, les belles-lettres, les langues anciennes, modernes et orientales. Une chaire de dogme pour les églises réformées a été créée près cette faculté. (*Voyez* Académie de Strasbourg, page 517.)

Professeur pour l'Eglise réformée.

M. Richard, *pour le Dogme.*

Le président du consistoire général, est directeur-né de cette Académie, en vertu de l'article 6 du décret organique du 30 floréal an XI.

PASTEURS DES ÉGLISES CONSISTORIALES ET ORATORIALES DE LA CONFESSION D'AUGSBOURG.

Eglise consistoriale de Paris.

MM. Cuvier (Rodolphe) (O ✻), *Président.* Verny. Meyer. Valette.

Eglises consistoriales et oratoriales des départements.

Inspection de Montbéliard.

DOUBS.

Audincourt.

Past. Goguel, *Président.*
Berger.
Dubois.
Kuhn.
Morel fils.
Fallot.
Juillard.
Meyer.
Pameyer.

Blamont.

Past. Perdrizet (J.F.), *Prés.*
Perdrizet (Ch. Fréd.).
Wild.
Boissard.
Paur.
Abry.
Tuetey (L. F.).
Falot.

Montbéliard.

Past. Masson, *Président.*
Tuetey.
Surleau.
Jeanmaire.
Past. Tuefferd.
Wetzel.
Sahler.
Goguel.
Mégnin.

Saint-Julien.

Past. Berger, *Président.*
Duvernoy.
Lalance.
Roy.
Surleau.
Flamand.
Kontz.

HAUTE-SAÔNE.

Héricourt.

Past. Lods, *Président.*
Macler.
Beurlin.
Jeanmaire.
Durot fils.
Banzet.
Gogue.
Cuvier (G.).
Boyé.
Datt.

MEURTHE.

Fénétrange.

Past. Beyer.
N.....

Hangenwiller.

Past. Jaggi.

Phalsbourg.

Past. Huter.

Postroff.

Past. Schmidt.

Weibersweiller.

Past. Wagner.

Wintersbourg.

Past. Zwilling.

MOSELLE.

Baerenthal.

Past. Weber.

Inspection du Temple-Neuf.

BAS-RHIN.

Barr.

Past. Blanck, *Prés.*
Heintz.

Digitized by Google

Past. Schwalb.
Brion.
Muller.
Nessler.
Brumder.

Bischwiller.

Past. Schaeffer, *Président.*
Heldt.
Bosch.
Wetzel.
Kiefer.
Pfitzenmeyer.
Riff.

Bouxwiller.

Past. Kunlin, *Président.*
Goetz.
Elles.
Schneider.
Winter.
Schnell.

Brumath.

Past. Michel, *Président.*
Quirin.
Hollaender (S. Fréd.).
Lucius.
Fischer.
Lix.
N.....

Diemeringen.

Past. Kremer, *Président.*
Jung.
Liébrich.
Laiblé.
Hirt (G. T.).
Hertzog.
Hirt (C. E.)
Gunther.
Schmidt.
Jaeger.

Dorlisheim.

Past. Lechten, *Président.*
Jaeglé.
Gœpp.
Schnéegans.
Kurz.
Schneider.
Weber.
Horning.
Streisguth.
Helmstetter.

Hatten.

Past. Ningler, *Président.*
Dangler (P. H.).
Beck.
Heydenreich.
Weber.
Jaeger.
Müntz (Adolphe).

Ingenheim.

Past. Hoffmann, *Président.*
Mehl.
Kassel.
Simon.
Schneider.
Lucius.
Hausknecht.
Gambs.

Ingwiller.

Past. Fischer, *Président.*
Schaeffer.
Spach.
Metzger.
Hirt.
Schaller.
N.....

La Petite-Pierre.

Past. Zwilling (P.), *Présid.*
Woringer.
Grünewald.
Ensfelder.
Ihlé.
Wabnitz.
Reeb.

Oberbronn.

Past. Schimper, *Président.*
Eschenbrenner.
Lichtenberger.
Anrich.
Jaeger (F. L.).
Bricka.
Stoltz.
Baumann.
Huser.

Saar-Union.

Past. Wagner, *Président.*
Kimnach.
Liebrich (F.).
Mercklé.
Hessel.
Hoppé.
Liebrich (F. A.).
Ungerer.
Kauffmann, *adjoint.*

St-Pierre-le-Jeune et St-Guillaume.

Past. Riff, *Président.*
Lambs.
Roerich.
Redslob.
Stahl.
Hickel.
Horning.
Magnus.

St-Pierre-le-Vieux et Ste-Aurélie.

Past. Schmidt, *Président.*
Bentz.
Fuchs.
Blind.
Krieger.

St-Thomas et St-Nicolas.

Past. Schuller, *Président.*
Herrmann.
Braunwald.
Bruch.
Dürbach.
Himly.
Herrenschneider.
Roerich.
Frey.
Rhein.
Baum.

Sundhausen.

Past. Muller, *Président.*
Keller.
Schmutz.
Schmidt.
Follénius.
Kroh.

Le Temple-Neuf.

Past. Edel ❄, *Président.*
Rieder.
Haerter.
Kuntz.

Wasselonne.

Past. Blaesius, *Président.*
Kuss.
Gacklé.
Caspari.
Spatz.
Stahl.
Flach.
Hoffmann.
Beck.

Wissembourg.

Past. Velten, *Président.*
Wolwerth.
Bastian.
Pfender.
Hoepffner.
Langé.
Hertzog.
Eschenbrenner.

Woerth.

Past. Dangler, *Président.*
Hollaender.
Kocher.
Schuler.
Scheffer.
Lambs.

Wolfisheim.

Past. Weber, *Président.*
Sohn.
Heitz.
Gérold.
Huck.
Kreiss.

Past. Schaeffer.
Beck.
Ungerer.
Heinrich.

HAUT-RHIN.

Andolsheim.

Past. Ortlieb, *Président.*
Balzweiler (J. J.).
Ménégoz.
Scherb.
Schœnhaupt.
Herrenschneider.
Schœll.
N......

Colmar.

Past. Schaller, *Président.*
Heintz.
Kienlen.
Bühl.

Munster.

Past. Binder, *Président.*
Schillinger.

Past. Rittelmeyer (J G).
Rittelmeyer (G. H.).
Meyer.
Steinbrenner.

Riquewihr.

Past. Fellner, *Président.*
Schmidt.
Caspari.
Heyler.
Hauth.
Sommerau.
Hoeffel
Jung.
Michel.

VOSGES.

Neuwiller.

Past. Buchsenschütz.

Rothau.

Past. Jundt.

Waldersbach.

Past. Witz.

COMMUNION RÉFORMÉE, OU CALVINISTE.

Les Eglises réformées ont des pasteurs, des consistoires et des synodes.

Les Consistoires de chaque église réformée se composent des pasteurs attachés à cette église, et d'anciens ou notables laïques, choisis parmi les citoyens les plus imposés au rôle des contributions directes. Ils veillent au maintien de la discipline, à l'administration des biens de l'église et à celle des deniers provenant des aumônes. Tous les deux ans, les anciens sont renouvelés par moitié. Les élections des pasteurs sont faites par les consistoires, et confirmées par le Gouvernement.

Les Synodes sont chargés de veiller sur tout ce qui concerne la célébration du culte, l'enseignement de la doctrine, et la conduite des affaires ecclésiastiques. Leurs décisions sont soumises à l'approbation du Gouvernement. Cinq églises consistoriales forment l'arrondissement d'un synode. Chaque synode est composé du pasteur ou de l'un des pasteurs et d'un ancien ou notable de chaque église; il ne peut s'assembler sans la permission du Gouvernement, ni durer plus de six jours.

Les Eglises de cette communion ont une faculté de théologie à Montauban (*Voyez* page 524) et une chaire de dogme à celle de Strasbourg. (*Voy.* page 517.)

ÉGLISE CONSISTORIALE A PARIS.

Pasteurs. **Messieurs,**

Juillerat Chasseur ❋, *Prés. du Consistoire.*
Coquerel (Athan.) ❋.
Martin-Paschoux.
Vermeil.
Monod (Ad.).
Vernes (Louis).
Montandon, *Past. adj.*
Rouville, *Past. auxil.*

Eglises consistoriales ou oratoriales des départemens et de l'Algérie.

AIN.

Ferney.

Past. Duminy.

AISNE.

St-Quentin.

Past. Vernes, *Président.*
Boissonnas.
Charlier.

Past. Caillatte.
Berthe.
Guiral.

ALPES (HAUTES).

Orpierre.

Past. D'Aldebert ❋, *Prés.*
Ehrmann.
Evard.

Past. Beaux.
N.....
N.....
N.....

ARDÈCHE.

La Mastre.

Past. Brisset, *Président.*
Maris.

Past. Guénard.
Arnaud.

La Voulte.

Past. Meyer, *Président.*
Vaissette.
Demagnin.
Galtier.
Roustain.
Arnoux.
Vermeil.

Privas.

Past. Hilaire, *Prés.*
Vincens.
Demagnin.
Alcais.
Ducros.

St-Agrève.

Past. Chabal, *Président.*
Bertrand.
Bonnard.
Boyer.
Larcher.

Saint-Pierreville.

Past. Rouquette, *Prés.*
Chastagnaret.
Chaffal.
Dautheville.
Rognon
Bouvet.

Vallon.

Past. Durand, *Prés.*
Guérin.
Peschier.
Nicati.

Vernoux.

Past. Lanthois, *Prés.*
Fort.
Lombard.
Vaissette.
Roux.

ARDENNES.

Sédan.

Past. Peyran.

ARIÉGE.

Le Mas-d'Azil.

Past. Vieu, *Prés.*
Lacroix (Raymond).
Arabet.
Jauge.
Lafont.
Lacroix (Pierre).
Darrien.
Vieu.
Couderc.

AUBE.

Troyes.

Past. Recordon.

AVEYRON.

Saint-Affrique.

Past. Nazon, *Prés.*
Mazauric.
Maffre.
Bonicel.
Randon.
Malet.
Boube.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille.

Past. Monod, *Prés.*
Chauvin.
Petit.
Monod.
Béziès.
Monod (P. J.), *adj.*
N......

CALVADOS.

Caen.

Past. Olive, *Prés.*
Frossard.
Melon.

CHARENTE.

Jarnac.

Past. Guy, *Prés.*
Boudet-Fenouillet.
Crozes.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle.

Past. Fau, *Prés.*
Delmas.
Cambon.
Pelet.
Bonnard.
Masson.
N......

La Tremblade.

Past. Dyvorne, *Prés.*
Lafon.
Vermeil.
Vincens.

Saintes.

Past. Delon, *Prés.*
Barthe.
Feyne.

Past. Carrière.
Perdrizet.
Barthe.
Maffre.
Larroque.

CHER.

Asnières.

Past. Filhol.

Sancerre.

Past. Clavel.

CÔTE-D'OR.

Dijon.

Past. Pertuzon.

DORDOGNE.

Bergerac.

Past. Hugues, *Prés.*
Delbetz.
Vidal.
Bastie.
Hugues.

Montcarret.

Past. Jousse, *Prés.*
Pascaud.
Coyné.
Goy.
Marche.

DOUBS.

Besançon.

Past. Miroglio, *Prés.*
Sandoz.

DRÔME.

Crest.

Past. Arnaud, *Prés.*
Barre.
Servière.
Muston.
Mailhet.
Cassignard.
Arnaud.
Seguin.

Die.

Past. Manson, *Prés.*
Tarrou.
Gabriac.
Pellenc.
Kissel.
Rivière.
Brezzi.
Daumas.

Dieulefit.

Past. Brun, *Prés.*

Digitized by Google

Past. Ducros.
Péduran (Arnaud).
Théron.
Cuche.
Brun (F. F.).
Brun fils.
Brunel.
Cabal.
Auzière.

La Motte-Chalançon.

Past. Renous, *Prés.*
Fauriel.
Daudé.
Roman (J. P.).
Vergé.
Arnaud (L. A.).
Bosc.

Valence.

Past. Armand, *Prés.*
Borel.
Meynadier.
Roman (P. P.).
Charra.
Armand.
Vincent.
Bois.

EURE-ET-LOIR.

Marsauceux.

Past. Née (L. F. L.).

FINISTÈRE.

Brest.

Past. Lefourdrey.

GARD.

Aigues-Vives.

Past. Laget, *Prés.*
Maraval.
Fraissinet.
Blanc.
Barry.
Tachard.

Alais.

Past. Gaillard, *Prés.*
Dubois.
Combet.
Dhombres.
Bastide.
D'Aygalliers.

Anduze.

Past. Soulier, *Prés.*
Bastide.
Auzière fils.
Past. Hugues.
Ducros.

Calvisson.

Past. Tempié, *Prés.*
Reboul.
Agulhon.
Périer.
Lantelme.
Abauzit.

La Salle.

Past. Bourgailh, *Président.*
Aubanel.
Dussaut.
Pourtalier.
Durantis.
Dussaut.

Nimes.

Past. Tachard ❋, *Prés.*
Gardes.
Fontanès.
Borrel.
Brunet.
Fermaud.

Saint-Ambroix.

Past. Moutier, *Prés.*
Jalabert.
Atger.
Dadre.
Martin.

Saint-Chaptes.

Past. Broussous, *Prés.*
Broussous (J. A. V.).
Bouquette.
Artigues.
Finiels.

Saint-Hippolyte.

Past. Boissière, *Prés.*
Kleinhennig.
Ribard.
Dussaut.
Boissière.

St-Jean-du-Gard.

Past. Lafont (L.), *Prés.*
Laune.
Salvaing.

Saint-Mamert.

Past. Randon, *Prés.*
Maystre.
Arnal.

Sauve.

Past. Rolland-Méjean, *Pr.*
Fraissinet.
Volpellière.
Grieumard.
Bourguet.
Abric (C.).

Sommières.

Past. Devèze, *Président.*
Hours-Marchand.
Pascal.

Uzès.

Past. Gardes, *Prés.*
Roux (C. C.).
Saussine.
Doumergue.
Bourel.

Valleraugue.

Past. Salles, *Prés.*
Pelet.
Encontre.
Sarrut.

Vauvert.

Past. Villard, *Prés.*
Boisson.
Roger.
Maystre.
Momméja.
Marignan.
Momméja.

Vezenobres.

Past. Bruguier, *Prés.*
Dizier.
Coulomb.
Fontanès.
Conduzorgues-Lairolle
Chardavoine.

Le Vigan.

Past. D'Hombres, *Prés.*
Colombier.
Viguier.
Mourgues.
Abric.
Lasserre.
Encontre.
Hugues.

GARONNE (HAUTE).

Toulouse.

Past. Chabrand ❋, *Prés.*
Sabatié.
Falle.
Cabantous.

Digitized by Google

GERS.

Mauvesin.

Past. Montbrun.

GIRONDE.

Bordeaux.

Past. Maillard, *Prés.*
Villaret.
Durand (Ph. L.).

Gensac.

Past. Biot, *Président.*
Labat.
Martin.
Pons.

Sainte-Foy.

Past. Marche, *Prés.*
Couchard.
Jay.
Mercat.

HÉRAULT.

Ganges.

Past. D'Estienne, *Prés.*
Nines.
Triol.

Marsillargues.

Past. Teissonnière, *Prés.*
Bazille.
Devèse.

Montagnac.

Past. Massé, *Prés.*
Algans.
Laforgue.
Gaubert.
Fabre.

Montpellier.

Past. Michel ✻, *Prés.*
Lissignol.
Cazelles.
Lardat.
Grawitz.
Massé (E.).
Flaissinières.

INDRE-ET-LOIRE.

Tours.

Past. Morache.

ISÈRE.

Mens.

Past. Cadoret, *Prés.*
Meyrargues.
Ribard.

Past. Arnaud.
Vermeil.
Cadoret (P. B.).

LOIRE.

Saint-Etienne.

Past. Courtin.

LOIRE (HAUTE).

Saint-Voy.

Past. Adhéran, *Prés.*
Bourbon.
Maffre.
Viguier.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes.

Past. Vaurigaud, *Prés.*
Sohier.

LOIRET.

Orléans.

Past. Rosselloty, *Prés.*
Croll.
Duchemin.
Golliez.

LOIR-ET-CHER.

Aunnay, commune de Mer.

Past. Kerpezdron.

Josnes.

Past. Boissard.

LOT-ET-GARONNE.

Castel-Moron.

Past. Sauvaître, *Prés.*
Sirvent.
Calas.

Clairac.

Past. Jacquier, *Prés.*
Frossard.

Lafitte.

Past. Prat, *Prés.*
Carenou.
Laune.
Malfre.

Nérac.

Past. Cabos, *Prés.*
De Frontin.
Cazalet.

Tonneins.

Past. Martin, *Prés.*
Monbrun.
Coustou.
Galup.

LOZÈRE.

Barre.

Past. Ribard, *Prés.*
Géminard.
Lamarche.
Bourelly.
Vincent.

Florac.

Past. Albaric, *Prés.*
Sirven.
Atger.
Mathieu.

Meyrueys.

Past. Vincent, *Prés.*
Vincent (Adolphe).
Bourbon fils.
Devèze.

St-Germain de Calberte.

Past. Laval, *Prés.*
Combet.
Thérond.
Farelle.
Auzilhon.

Vialas.

Past. Marion, *Prés.*
Bonnal.
Marion (Vict.-Emile).
Broussous.

MAINE-ET-LOIRE.

Saumur.

Past. Duvivier.

Angers.

Past. Sery.

MANCHE.

Cherbourg.

Past. Carrel.

Chefresne.

Past. Lourde-Laplace.

MARNE.

Reims.

Past. Bost.

Digitized by Google

MEURTHE ET MOSELLE.

Nancy.

Past. Schmidt, *Prés.*
Hüter.
Baenzinger.
Cuvier (O.).
Candidus.
Krieger.
Hoffmann.

NORD.

Lille.

Past. Larchevêque, *Prés.*
Levavasseur.
Devismes.
Levasseur.
Marzials.
N......

OISE

Les Ajeux.

Past. Castel.

ORNE.

Athis.

Past. Dussaut.

Montilly.

Past. Gourjon.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Past. Vivien.

Wauquetin.

Past. Cadoret.

PUY-DE-DÔME.

Clermont-Ferrand.

Past. Collins.

PYRÉNÉES (BASSES).

Orthez.

Past. Nogaret, *Prés.*
Gabriac.
Mourges.
Carrive.
Gerber.
Lourde.
Nogaret.

RHIN (BAS).

Bischwiller.

Past. Culmann, *Prés.*
Strickker.
Bruder.
Elles.
Grimm.
Hoffmann

Strasbourg.

Past. Maeder ✻, *Prés.*
Richard.
Guerry.
Bruch.
Candidus.
Witz.
Remond.
Weiss.
Eppel.

RHIN (HAUT).

Mulhausen.

Past. Joseph, *Prés.*
Morel.
Tachard ✻.
Braun.
Stoeber.
Ringel.
Burckhardt.
Kuss.
N.....

Ste-Marie-aux-Mines.

Past. Goguel, *Président.*
Wennagel.

RHÔNE.

Lyon.

Past. Buisson ✻, *Prés.*
Aeschimann.
Illaire.

SEINE.

Paris (*Voyez* page 355).

SEINE-ET-MARNE.

Meaux.

Past. Gal-Ladevèze, *Prés.*
Hervieux.
Roger.
Robert.
Pellissier.

SEINE-ET-OISE.

Versailles.

Past. Vors.

SEINE-INFÉRIEURE.

Bolbec.

Past. Maurel, *Prés.*
Poulain.
Sohier (H.).
Good.
N......

Rouen.

Past. Paumier ✻, *Prés.*
Reville.
Alègre.
Puaux.

SÈVRES (DEUX).

Lamothe-St.-Heraye.

Past. Gibaud (Louis), *Prés.*
Maillard.
Valantin.
Roland.

Lezay.

Past. Bellivier.
Bourchenin.
Roufineau.
Ribard.
Bellivier (Ch. T.).
Bellivier (L. D.).

Melle.

Past. Baillif, *Prés.*
Doumecq.
Marty
Courtois.
Baillif (P. T.).

Niort.

Past. Matile, *Prés.*
Jaubert.
Montet.
Lembezat.
Castan.

Saint-Maixent.

Past. Gibaud-Rivière, *Prés.*
Gibaud (J. T.).
Gibaud (F.).
Jaquier.
Coq.

SOMME.

Amiens.

Past. Cadoret.

Templeux-le-Guérard.

Past. Fosse.

Contay.

Past. Goulard.

TARN.

Castres.

Past. Rabaud, *Prés.*
Houlez.
Armengaud.
Pradel.
Dejean.
Dombre.
Barrau.

Lacaune.

Past. Calès, *Prés.*
Bogues.
Lamarche.
Moulinier.

Digitized by Google

Mazamet.

Past. Dardier, *Président.*
Méjanel.
Salvetat (P. A.).
Salvetat (J. H.).
Belugou.
Rives.
Mourgues.

Vabre.

Past. Blanc, *Prés.*
Castel.
Moziman (A. C.).
Vincent.

TARN-ET-GARONNE.

Montauban.

Past. Marzials, *Prés.*
Magnan.
Molines.
Tachard (P. M.).
Baulme.
Tachard (Isaac).
Nègre.
Meineau.

Nègrepelisse.

Past. Maigre, *Prés.*
Fournier.
Lombrail (P.).
Laforgue.
Beray.

VAR.

Toulon.

Past. Bruniquel-Recoules.

VAUCLUSE.

Lourmarin.

Past. Gaitte, *Prés.*
Senaux.
Floris.
Goulin.
Bouisset.
Saltet.
Dardier.
Gleize.

VENDÉE.

Pouzauges.

Past. Germain, *Prés.*
Past. Gautier.
Viala-Portal.
Maffre.

VIENNE.

Rouillé.

Past. Souché, *Prés.*
Bec-Rouffio.
Poupot.
Verrue.
Giraud.

VOSGES.

Saint-Dié.

Past. Jaeglé (V.).

ALGÉRIE.

Past. Monod, *Prés.*
Durr.
André.
L'hombral.
Liebich.
N.....
N.....
N.....

2° CULTE ISRAÉLITE.

Le Culte israélite a un Consistoire central, des Consistoires départementaux, des Grands-Rabbins, des Rabbins communaux, et des Ministres officiants.

L'autorité du Consistoire central et de son Grand-Rabbin s'étend sur toutes les communautés israélites de France.

Chaque Consistoire départemental a l'administration et la police des temples de sa circonspection. Les Grands-Rabbins des Consistoires départementaux ont droit de surveillance sur les Rabbins communaux et sur les Ministres officiants de leurs ressorts respectifs.

Les Rabbins communaux sont chargés de la prédication, de l'enseignement religieux et de la bénédiction des mariages dans les synagogues confiées à leurs soins.

En général, les Ministres officiants sont des chantres chargés de la célébration des offices.

Consistoire central des Israélites, séant à Paris.

Marchand-Ennery ❋, *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Cerfberr (Max) (O ❋), *Président.*
Anspach (Philippe) ❋.
Franck (Adolphe) ❋.
Halévy (Fromenthal) (O ❋).
Halphen (Anselme).
Crémieux (Adolphe).
Furtado.
N. . . . .

Synagogue consistoriale de Paris.

M. Isidor (Lazare), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques. Messieurs,

Cahen.
Bloch (Hayem).
Israel (Adolphe).
Dupont (Olry).
Sciama (Nissim).
Halphen (Gustave).

Digitized by Google

Synagogues consistoriales dans les départements. Messieurs,

STRASBOURG.

Aron (Arnold), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Hirtz (Mathieu). Gougenheim (Isaac).
Ratisbonne (Louis). Weill (Samuel).
Bloch (Louis). Schwartz (Jacques).

COLMAR.

Klein (Salomon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Schnœgrun (Nathan Levy). Picard (Isaac).
Manheimer (Mayer Beer). N......
Werth (Léon). N......

METZ.

Lyon-Mayer (Lambert), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Cahen (Louis Aron). Dupont (Auguste).
Schwabe (Isaie). Lippmann (David)
Villersheim (de Metz) Hayem (de Thionv.)

NANCY.

Ulmann (Salomon), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Levylier (Joseph). Caïn (Aron).
Goudchaux - Picard (Jacob). Spire (Sigisberg).
Levylier (Léopold).
May (Silvain).

BORDEAUX.

Marx (David), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Alfred-Léon (Jacob). Perpignan (Josué).
Lopès-Dubec (Félix). Pereyra (J. E. L.).
Gradis (Benjamin). Alexandre (Frédérick).

MARSEILLE.

Cahen (Michel-David), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Altaras (Isaac). Crémieu (Jacob).
Depuget (Adolphe). Rodrigues fils.
N...... N......

SAINT-ESPRIT.

Marx (Samuel,) *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Ely (Abrah. Rodrigue). Furtado (Aug^te^).
De Josué Léon (Abr.). Léon (Émile).
Nunez (Joseph-Cheval.) Funez fils aîné.

ALGÉRIE.

Consistoire central algérien.

Veill (Michel Aaron), *Grand-Rabbin.*

Membres laïques.

Gugenheim (Marx) *P.* Miguères (Messaoud).
Bram (Lazare-Lévi). Saadja (Lévi Valentin).

CONSISTOIRE PROVINCIAL D'ORAN.

Cahen (Lazare), *Rabbin.*

Membres laïques.

Kanouï (Abraham) P. Mardoknïs (Darmoux)
Ben Aïn (Abraham).

CONSISTOIRE PROVINC. DE CONSTANTINE.

Netter, *Rabbin.*

Membres laïques.

Aussus (Moïse), *Prés.* Gozlan (Manaoud)
Attali (Joseph).

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Organisation de la Justice. — Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

COUR DE CASSATION.

Il y a pour la République française une seule Cour de cassation.

Cette Cour, toutes les chambres assemblées, a droit de censure et de discipline sur les Cours d'appels ; elle peut, pour causes graves, suspendre les Juges de leurs fonctions, ou les mander près du Ministre de la Justice, pour y rendre compte de leur conduite ; elle prononce sur les demandes en cassation contre les arrêts et les jugements *en dernier ressort* rendus par les Cours et les Tribunaux ; sur les demandes en renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique ; sur les demandes en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, savoir : en matière criminelle et correctionnelle, dans tous les cas ; et en matière civile, lorsqu'il s'agit de renvoyer d'une Cour d'appel à une autre ; sur les prises à partie contre les membres individuels des Cours d'appels, et contre les Tribunaux de première instance ; sur les règlements de juges, quand le conflit s'élève entre plusieurs Cours d'appels, ou entre plusieurs Tribunaux de première instance non ressortissant à la même Cour d'appel.

Cette Cour ne connaît pas du fond des affaires ; mais elle casse les jugements et arrêts rendus sur des procédures dans lesquelles les formes ont été violées, ou qui contiennent quelque contravention expresse à la loi, et renvoie le fond du procès à la Cour ou au Tribunal qui doit en connaître. Si les jugements cassés émanent des Tribunaux de première instance, lorsqu'ils jugent en premier et en dernier ressort, la Cour de cassation renvoie devant le Tribunal de première instance le plus voisin ; si les arrêts ont été rendus par les Cours d'appels, le renvoi est fait devant la Cour d'appel la plus voisine.

Il n'y a point ouverture à cassation contre les jugements en dernier ressort des juges-de-paix, si ce n'est pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, ni contre les jugements des Tribunaux militaires de terre et de mer, si ce n'est pareillement pour cause d'incompétence ou d'excès de pouvoir, proposée par un citoyen non militaire, ni assimilé aux militaires par les lois, à raison de ses fonctions.

Lorsqu'il y a lieu à renvoi d'une Cour ou d'un Tribunal à un autre, pour cause de sûreté publique, ce renvoi ne peut être prononcé que sur la réquisition expresse du Procureur général de la République.

Lorsque, sur l'exhibition d'un ordre formel à lui donné par le Ministre de la Justice, le Procureur général dénonce à la chambre criminelle des actes judiciaires, arrêts ou jugements contraires à la loi, ces actes, arrêts ou jugemens peuvent être annulés, et les officiers de police ou les juges poursuivis, s'il y échoit.

Si un membre de Cour d'appel est prévenu d'avoir commis un crime ou un délit hors de ses fonctions, le Ministre de la Justice transmet les pièces de l'instruction à la Cour de cassation, qui renvoie l'affaire, s'il y a lieu, à une Cour d'appel, pour y être définitivement statué sans appel, lorsqu'il s'agit d'un délit, et pour y être prononcé sur la mise en accusation, lorsqu'il s'agit d'un crime.

Quand un crime, commis dans l'exercice des fonctions, et emportant la peine de forfaiture ou autre plus grave, est imputé soit à un Tribunal entier de commerce, correctionnel, ou de première instance, soit individuellement à un ou plusieurs membres de Cour d'appel, la dénonciation doit en être adressée au Ministre de la Justice, qui donne, s'il pense qu'il y ait lieu, l'ordre au Procureur général de poursuivre devant la Cour de cassation sur la dénonciation. Le crime peut aussi être dénoncé directement à cette Cour par les personnes qui se prétendraient lésées, mais seulement lorsqu'elles demandent à prendre le Tribunal ou le juge à partie, ou lorsque la dénonciation est incidente à une affaire pendante devant la Cour.

La Cour de cassation délibère sur la mise en accusation ; et, si elle la prononce, elle

Digitized by Google

désigne dans son arrêt la Cour d'assises devant laquelle il devra être procédé. Elle en délibère aussi, quoiqu'il n'y ait ni dénonciation directe ni dénonciation incidente, si, dans l'examen d'une affaire dont elle est saisie, elle aperçoit quelque délit de nature à faire poursuivre criminellement un juge-de-paix, ou un membre de Tribunal correctionnel ou de première instance, ou un officier chargé du ministère public près l'un de ces Tribunaux.

Les arrêts de cassation sont transcrits sur les registres des Cours et Tribunaux dont les arrêts ou jugements ont été cassés. Ils sont, en outre, imprimés dans un bulletin officiel, dont il paraît chaque mois un numéro.

Le Ministère public près la Cour de cassation surveille les Procureurs généraux de la République près les Cours d'appels.

Si le Procureur général apprend qu'il ait été rendu, en dernier ressort, un jugement contraire aux lois ou aux formes de procéder, ou dans lequel un juge ait excédé ses pouvoirs, et contre lequel cependant aucune des parties n'a réclamé dans le délai fixé, après ce délai expiré, il en donne connaissance à la Cour de cassation; et, si les formes ou les lois ont été violées, le jugement est cassé, sans que les parties puissent se prévaloir de la cassation pour éluder les dispositions de ce jugement, lequel vaut transaction pour elles.

Le Ministère public est entendu dans toutes les affaires : il est chargé de défendre celles qui intéressent l'Etat, d'après les mémoires qui lui sont fournis par les agents d'administration, régisseurs, préposés, etc.

Le délai pour se pourvoir en cassation, en matière *civile*, est de *trois mois*, du jour de la signification du jugement à *personne* ou *domicile*, pour tous ceux qui habitent en France, sans aucune distinction. — Le recours en cassation contre les jugements *préparatoires* et *d'instruction*, n'est ouvert qu'après le jugement définitif. — Il n'est point admis de relief du laps de temps pour se pourvoir en cassation. — En matière *criminelle*, *correctionnelle et de police*, le condamné n'a que *trois* jours, après celui où son jugement lui a été prononcé, pour déclarer au Greffe qu'il se pourvoit en cassation.

Lorsqu'après la cassation d'un premier arrêt ou jugement en dernier ressort, le deuxième arrêt ou jugement rendu dans la même affaire, entre les mêmes parties, est attaqué par les mêmes moyens que le premier, la Cour prononce, toutes les Chambres réunies. Si le deuxième arrêt ou jugement est cassé par les mêmes motifs que le premier, la Cour d'appel ou le Tribunal auquel l'affaire est renvoyée est tenu de se conformer à la décision de la Cour de cassation sur le point de droit jugé par cette Cour. (*Loi du 1er avril 1837*.)

Organisation.

La Cour de cassation est composée d'un premier Président, de trois Présidens, de quarante-cinq Conseillers, qui sont nommés et institués à vie par le Président de la République.

Elle se divise en trois Chambres, composée chacune d'un Président et de quinze Conseillers. Le premier Président siége habituellement à la Chambre civile; il peut présider toutes les Chambres. La Chambre qui est connue sous le nom de *Chambre des Requêtes*, statue sur l'admission ou le rejet des requêtes en cassation ou en prise à partie, et *définitivement* sur les demandes, soit en règlement de juges, soit en renvoi d'un Tribunal à un autre pour cause de suspicion légitime, soit en *annulation* des actes par lesquels les Cours et Tribunaux ont excédé leurs pouvoirs (*Art. 80 de la loi du 27 ventose an 8*).

La *Chambre de Cassation civile* prononce définitivement sur les demandes en cassation et en prise à partie, lorsque les requêtes ont été admises, et, sans admission préalable, sur les matières d'expropriation pour cause d'utilité publique (*Loi du 7 juillet 1833*).

La *Chambre de Cassation criminelle* prononce sur les demandes en cassation en matière *criminelle, correctionnelle, de police et de gardes nationales*, sans qu'il soit besoin d'arrêt préalable d'admission.

Chaque Chambre ne peut juger qu'au nombre de onze membres au moins, et tous les arrêts sont rendus à la majorité absolue des suffrages. En cas de partage d'avis, on appelle cinq conseillers pour le vider; les cinq conseillers sont pris d'abord parmi ceux de la Chambre qui n'ont pas assisté à la discussion de l'affaire sur laquelle il y a partage, et subsidiairement parmi les membres des autres Chambres, selon l'ordre de l'ancienneté.

Il y a près de la Cour de cassation, un Procureur général de la République, six avocats généraux, un greffier en chef, nommés par le Président de la République, et quatre commis-greffiers. Les commis-greffiers sont présentés à la Cour par le greffier en chef, qui les fait admettre au serment. Il ne peut les révoquer qu'avec l'agrément de la Cour.

Il y a huit huissiers nommés et révocables par la Cour de cassation; ils instrumentent

exclusivement pour les affaires de la compétence de la Cour, dans l'étendue seulement du lieu de sa résidence; ils peuvent instrumenter concurremment avec les autres huissiers dans tout le département de la résidence de la Cour de cassation.

Toutes les affaires sont enregistrées au greffe, par ordre de dates et de nos, du jour qu'elles sont présentées. Les affaires attribuées à chacune des Chambres, à mesure qu'elles sont en état, sont portées sur deux rôles de distribution, et numérotées suivant l'ordre des dates de la mise en état. L'un de ces rôles comprend les affaires urgentes, savoir : les réquisitoires du Procureur général ou des avocats-généraux; les affaires criminelles où il s'agit de condamnation à la peine de mort; celles, tant au civil qu'au criminel, où l'Etat est intéressé, et généralement toutes celles pour lesquelles la préférence d'expédition est établie par la loi. Le second rôle comprend, dans le même ordre, toutes les autres affaires.

Il a été établi près de la Cour de cassation soixante avocats qui, d'après l'ordonnance du 10 septembre 1817, sont chargés exclusivement de l'instruction et de la défense.

Vacations.

Par ordonnances des 24 août 1825 et 15 janvier 1826, les deux Chambres civiles vaquent, comme les autres Cours et Tribunaux, du 1er septembre au 31 octobre inclusivement. La Chambre criminelle continue son service pendant ledit temps, pour les affaires de sa compétence. Cette même Chambre fait, de plus, les fonctions de Chambre de vacations *en matière civile;* elle connaît, en conséquence, des demandes en règlement de juges et en renvoi d'un Tribunal à un autre, et de toutes celles qui requièrent célérité, *lorsqu'il y a urgence;* et, dans ce cas, elle prononce préalablement sur l'urgence

Premier Président.

1829. M. PORTALIS (G ✻), r. d'Anjou-St-Honoré, 65. (1815).

Présidents. Messieurs,

1844. LAPLAGNE-BARRIS (G O ✻), rue de Gren.-St-G., 9. (1824).
1849. BÉRENGER (C ✻), rue de l'Université, 5. (1832).
1850. MESNARD (C ✻), rue de Condé, 10.

Présidents honoraires. Messieurs.

BOYER (G O ✻), rue Cassette, 15.
LASAGNI (G ✻) rue de la Michodière, 4.

Conseillers. Messieurs,

1826. MESTADIER (C ✻), *Juge au Tribunal des Conflits*, rue des Petits-Augustins, 21.
1829. MEYRONNET DE SAINT-MARC (O ✻), r. St-Dominique-St-G. 25.
1829. JAUBERT (Maximilien) (O ✻), rue Greffulhe, 8.
1830. RIVES (O ✻), rue Plumet, 16.
1830. ROCHER (O ✻), rue de l'Abbaye, 16.
1830. ISAMBERT ✻, rue Thérèse, 10.
1830. BERNARD (de Rennes) (O ✻), rue des Pyramides, 2.
1832. MÉRILHOU (G O ✻), rue des Moulins-St.-Roch, 15.
1833. DEHAUSSY DE ROBÉCOURT (O ✻), rue St.-Guillaume, 36.
1833. FRÉTEAU DE PÉNY (O ✻), rue Caumartin, 61.
1833. BRIÈRE-VALIGNY (O ✻), rue Jacob, 30.
1834. VINCENS-SAINT-LAURENT (O ✻), *Juge au Tribunal des Conflits*, rue de la Chaussée-d'Antin, 49.
1837. RENOUARD (O ✻), *Juge au Trib. des Conflits*, rue Castellane, 4.
1837. MILLER (O ✻), *Juge au Tribunal des Conflits*, rue d'Alger, 8.
1840. JACQUINOT-GODARD (O ✻), rue des Saints-Pères, 22.
1840. GILLON (O ✻), rue du Marché-Saint-Honoré, 7.
1841. PATAILLE (O ✻), *Juge de la Haute-Cour*, r. de la Michodière, 4.
1842. HARDOIN (O ✻), rue de Condé, 20.
1843. FEUILHADE DE CHAUVIN (O ✻), rue de Tournon, 8.
1844. COLIN (O ✻), rue de Luxembourg, 42.

1844. SIMONNEAU (O ✻), rue de Tournon, 15.
1844. GAULTIER (O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 7.
1844. LAVIELLE (O ✻), rue Saint-Honoré, 366.
1846. SILVESTRE (O ✻), rue de Seine-St-Germ., 6.
1847. DELAPALME (O ✻), *Juge de la Haute-Cour*, rue Greffulhe, 6.
1847. LEGAGNEUR (O ✻), *Prés. de la H.-Cour*, r. Chauveau-Lagarde, 8.
1847. PÉCOURT (O ✻), *Juge suppl. au Trib. des Confl.*, rue Martel, 4.
1847. DE BOISSIEUX ✻, *id.* rue de la Chaise, 10.
1848. TAILLANDIER ✻, rue de l'Université, 8.
1849. MOREAU (Auguste) (O ✻), *J. de la H.-Cour.*, r. des Sts-Pères, 5.
1849. CAUCHY ✻, *Juge suppl. de la Haute-Cour*, rue de Tournon, 12.
1849. LABORIE ✻, *Juge de la Haute-Cour*, rue Nve-de-l'Université, 9.
1849. ALCOCK ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 60.
1849. GLANDAZ ✻, rue Mont-Thabor, 27.
1849. DE GLOS ✻, place du Palais-Bourbon, 5.
1849. GRANDET ✻, *J. supp. de la H.-C.*, rue Chauveau-Lagarde, 4.
1849. MOREAU (de la Meurthe) (O ✻), rue Mogador, 11.
1849. NACHET ✻, rue Gaillon, 10.
1849. FAUSTIN-HÉLIE (G ✻), rue Monsieur-le-Prince, 8.
1849. QUÉNAULT (O ✻), rue Neuve-des-Capucines, 7.
1850. LEROUX DE BRETAGNE (O ✻), rue St-André-des-Arcs, 51.
1850. PASCALIS (O ✻), rue Saint-Romain, 2.
1850. FOUCHER (C ✻), rue de Belle-Chasse, 10.
1851. BAYLE-MOUILLARD ✻, rue Godot-de-Mauroy, 18.
N. . . . .

Conseillers honoraires, MM.

BRYON (C ✻), *premier Président de la Cour d'appel de Lyon.*
JOUBERT (C ✻), rue Saint-Honoré, 285.
DE CROUZEILHES (O ✻), *Représentant, Ministre de la justice*, rue de Lille, 77.
ABBATUCCI ✻, *Représentant*, cité Vindé, 17.
BARENNES (C ✻), à Bordeaux.

Procureur-Général de la République.

M. DUPIN (G ✻), *Représentant*, rue du Bac, 118.

Avocats-Généraux. Messieurs,

NICIAS-GAILLARD (O ✻), *premier*, rue du Bac, 40,
NOUGUIER ✻, Place Louvois, 12.
SEVIN ✻, rue Notre-Dame-des-Champs, 76.
ROULAND (O ✻), rue de Tournon, 8.
PLOUGOULM (C ✻), boulevard de la Madeleine, 19.
FRESLON, rue du Havre, 2.

Greffier en chef.

M. BERNARD, rue du Pont-de-Lodi, 5.

Commis-Greffiers. MM.

Soulier, rue d'Enfer, 47
Duchesne, quai de la Râpée, 54.
De La Monnoye, r. du Cherche-Midi, 11.
Balet, rue des Filles-du-Calvaire, 27.

Secrétaires du Parquet. MM.

ROGRON ✻, *Secrétaire en chef*, rue des Martyrs, 47.
Bronville, rue Grange-aux-Belles, 7 *ter.*
De Chamrobert, rue de la Visitation, 15

Digitized by Google

Huissiers. MM.

Boulet, rue St-Sauveur, 1.
Cabit ✻, rue du Pont-de-la-Réforme, 8.
Caüet fils, rue du Battoir, 19.
De Jarry, rue Barre-du-Bec, 19.
Bruant, rue Marie-Stuart, 8.
Maupin, rue St-Denis, 263.
Thibault, rue du Petit-Carreau, 18.
Cheré, rue des Vieux-Augustins, 34.

Ils remplissent les fonctions d'Huissiers exploitant près le Conseil d'État.

BIBLIOTHÈQUE.

M. *Denevers* ✻, Conserv., au Palais-de-Justice, galerie Saint-Louis.

Secrétaires-interprètes de Langues étrangères. MM.

Lameyer, rue Sainte-Anne, 48.
Flesch, rue Neuve-des-Capucines, 12.
Meldola, r. Neuve-des-Petits-Champs, 36.

Receveur de l'enregistrement et des amendes.

M. *Hénissart*, grande salle du Palais-de-Justice.

DIVISION DE LA COUR EN CHAMBRES (Du 1er Nov. 1850 au 31 Oct. 1851.).

M. PORTALIS, *premier Président*.

CHAMBRE DES REQUÊTES. MM.

MESNARD, *Président*.

Mestadier.	Pataille.	Taillandier.	Leroux de Bretagne.
Jaubert.	Hardoin.	Cauchy.	Bayle-Mouillard.
Bernard (de Rennes).	Silvestre.	Glandaz.	N.....
Brière-Valigny.	Pécourt.	Nachet.	

Roulland et Freslon, *Avocats-généraux.* Soulier, *Commis-greffier.*

Audiences les lundi, mardi et vendredi de chaque semaine.

CHAMBRE DE CASSATION CIVILE. MM.

BÉRENGER, *Président*.

Mérilhou.	Feuilhade de Chauvin	Lavielle.	Grandet.
Renouard.	Colin.	Delapalme.	Moreau (de la Meurthe).
Miller.	Simonneau.	Laborie.	Pascalis.
Gillon.	Gaultier.	Alcock.	

Nicias-Gaillard et Nouguier, *Avocats-généraux.* Delamonnoye, *Comm.-greff.*

Audiences les lundi, mardi et mercredi de chaque semaine.

CHAMBRE DE CASSATION CRIMINELLE. MM.

LAPLAGNE-BARRIS, *Président*.

Meyronnet de St-Marc.	Dehaussy de Robé-court.	Jacquinot-Godard.	De Glos.
Rives.		Legagneur.	Faustin-Hélie.
Rocher.	Fréteau de Pény.	De Boissieux.	Quénault.
Isambert.	Vincens-St-Laurent.	Moreau (Auguste).	Foucher (Victor).

Sévin et Plougoulm, *Avocats-généraux.* Duchesne, *Commis-greffier.*

Audiences les jeudi, vendredi et samedi de chaque semaine.

TRIBUNAL DES CONFLITS. Voyez page 92.

HAUTE-COUR DE JUSTICE. Voyez page 94.

AVOCATS A LA COUR DE CASSATION. Voyez page 91.

Concierge de la Cour de Cassation.

M. Cadot, au Palais-de-Justice, galerie Saint-Louis.

Digitized by Google

SECTION II.

COUR DES COMPTES.

Rue de Lille, 66.

Attributions et Organisation.

La Cour juge les comptes des recettes et dépenses publiques qui lui sont présentés par les Receveurs généraux des finances, les Payeurs du Trésor public, les Receveurs de l'Enregistrement, du Timbre et des Domaines, les Receveurs des Douanes et sels, les Receveurs des contributions indirectes, les Directeurs comptables des postes, les Directeurs des monnaies, le Caissier du Trésor public et l'agent responsable des virements de comptes.

Elle juge aussi les comptes annuels des Trésoriers des Colonies, de l'agent comptable du service des colonies, de l'agent comptable des recettes et dépenses des chancelleries consulaires, du Trésorier général des Invalides de la marine, de l'agent comptable des traites de la marine, des économes des lycées, des Commissaires des poudres et salpêtres, du Directeur des transferts des rentes inscrites aux Grands-Livres de la dette publique; du Directeur du Grand-Livre et de celui des pensions, pour les augmentations ou atténuations survenues chaque année dans la masse de la dette inscrite; de l'Ordre de la Légion-d'Honneur, de la Caisse d'amortissement et de celle des dépôts et consignations; des Monts-de-Piété, des Communes, Hospices et établissements de bienfaisance ayant le revenu déterminé par les lois et règlements.

Aux termes de la loi du 6 juin 1849 et de l'ordonnance du 26 août 1844, elle statue sur les comptes annuels des agents comptables des matières de l'Etat.

Elle statue en outre sur les pourvois qui lui sont présentés contre les règlements prononcés par les Conseils de Préfecture des comptes annuels des receveurs des Communes, Hospices et établissements de bienfaisance, dont le revenu est inférieur à la somme de 30,000 fr.

Elle statue sur les demandes formées par les comptables en radiation, réduction ou translation d'hypothèques.

Elle prononce, contre les Comptables en retard de présenter leurs comptes, les amendes et peines fixées par les lois et règlements.

Conformément à la loi du 27 juin 1819 et à l'Ordonnance du 9 juillet 1826, la Cour constate chaque année par une Déclaration générale le résultat de la comparaison qu'elle établit entre les comptes publiés par les Ministres pour l'année précédente et les arrêts rendus sur les comptes individuels des Comptables, tant sous le rapport de l'exactitude des résultats que sous celui de la légalité des recettes et dépenses publiques. Cette déclaration est portée à la connaissance de l'Assemblée nationale.

Enfin aux termes de l'article 22 de la loi du 16 septembre 1807, les vues de réforme et d'amélioration puisées par la Cour dans l'examen, sur pièces justificatives, des recettes et des dépenses publiques de chaque année, font l'objet d'un rapport au Gouvernement.

Ce Rapport, délibéré et arrêté par les trois Chambres, est remis au Président de la République par le premier Président de la Cour.

Digitized by Google

Aux termes de l'art. 15 de la loi du 21 avril 1832, le Rapport dressé chaque année par la Cour des Comptes, en vertu de l'art. 22 de la loi du 16 septembre 1807, est imprimé et distribué aux membres de l'Assemblée nationale.

Tous les trois mois, l'état de situation des travaux de la Cour est adressé par le premier Président au Garde-des-Sceaux, pour être porté à la connaissance du Président de la République.

La Cour prend rang immédiatement après la Cour de Cassation, et jouit des mêmes prérogatives.

Pour ses travaux ordinaires, la Cour est divisée en trois Chambres.

Les Ministres et les comptables peuvent se pourvoir devant le Conseil d'Etat, dans le délai de trois mois, contre les arrêts de la Cour, pour violation des formes ou de la loi.

Les pourvois des Ministres doivent avoir été préalablement autorisés par le Président de la République.

En cas de cassation d'un arrêt, l'affaire est renvoyée devant l'une des Chambres qui n'en a pas connu.

Le Premier Président préside les Chambres assemblées, et chaque Chambre lorsqu'il le juge convenable. Il distribue les comptes aux Référendaires, et indique les Chambres où s'en feront les rapports. Les demandes en communication de pièces lui sont adressées, et suivant les cas, il y statue ou en réfère aux Chambres. Il a la police et la surveillance générale. Le plus ancien des Présidents supplée, en cas de nécessité, le premier Président pour les fonctions qui sont de son attribution spéciale.

Les Présidents ont la direction du travail des Chambres, l'instruction et la correspondance ; chacun d'eux distribue aux Conseillers-Maîtres qui composent la Chambre, les affaires dont ils doivent faire le rapport. Aucune affaire n'est jugée que sur le rapport d'un Maître, et après examen par lui fait du travail des Référendaires.

Les Conseillers-Référendaires sont chargés de la vérification des comptes, et ils peuvent entendre à cet effet les comptables ou leurs fondés de pouvoirs; ils en font rapport aux Chambres; ils donnent leur avis, mais n'ont pas voix délibérative. Lorsque l'examen du compte exige le concours de plusieurs Référendaires, un Référendaire de première classe a la direction du travail, et fait le rapport à la Chambre en présence des Référendaires qui ont concouru au rapport.

Les Référendaires de première classe assistent, à tour de rôle, et en nombre égal à celui des Maîtres, aux cérémonies publiques et aux députations.

Le Ministère public près la Cour est exercé par un Procureur-général.

Le Procureur-général veille à ce que les comptables présentent leurs comptes dans les délais fixés par la loi, et requiert, contre ceux qui sont en retard, l'application des peines. Il s'assure si les Chambres tiennent régulièrement leurs séances, et si les Référendaires font exactement leur service. Les demandes en main-levée, réduction et translation d'hypothèques lui sont toujours communiquées. Il suit devant la Cour la révision des arrêts pour causes d'erreurs au détriment du Trésor public, des départements ou des communes. C'est à lui que les Préfets doivent adresser les comptabilités dont le règlement est contesté, ainsi que les pièces à l'appui et les demandes de communication de pièces. Il peut prendre communication de tous les comptes dans lesquels il croit son ministère nécessaire. Il est entendu, avant qu'il soit statué sur les préventions de faux ou de concussion élevées contre les comptables. Il envoie aux Ministres les expéditions des arrêts; il correspond avec les Ministres pour l'exécution des arrêts, et pour tous les renseignements qu'ils lui demandent.

Le Greffier en Chef tient la plume aux assemblées générales; des Commis-Greffiers le suppléent dans les Chambres. Il reçoit immédiatement des comptables tous les comptes et pièces. Il tient les divers registres de la Cour, constate et accuse la réception des comptes et pièces, et est dépositaire de tous les papiers. Il signe et délivre les expéditions des arrêts et les certificats et extraits de tous les actes et renseignements émanant du greffe et des archives et dépôts. Il fait expédier et signe la correspondance préparée par les Référendaires et approuvée par les Présidents de Chambre. Le Greffe est ouvert au public tous les jours, excepté les Dimanches et Fêtes conservées, depuis deux heures jusqu'à quatre.

Les comptes et pièces sont déposés ou adressés au greffe par les comptables.

Il y a, près la Cour, des huissiers pour son service.

Digitized by Google

Premier Président.

1839. M. BARTHE (G ✻), *rue Cassette*, 7. (1) (1834).

Présidents. Messieurs,

1829. DE GASCQ (G O ✻), *quai Malaquais*, 19. (1817).
1829. D'AUDIFFRET (G O ✻), *rue Saint-Honoré*, 387.
1848. SAVIN DE SURGY (O ✻), *rue de la Madeleine*, 14. (1818).

Président honoraire.

1829. DELPIERRE (C ✻), *à Valfroicourt* (Vosges). (1807).

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

1827. DE RIBEROLLES (O ✻), *rue de Seine*, 6. (1818).
1833. JARD-PANVILLIER (O ✻), *rue du Bac*, 108. (1817).
1837. DE LATENA (O ✻), *rue de la Ferme*, 21. (1819).
1839. SAVALÈTE (O ✻), *rue Pigale*, 26. (1818).
1841. RIHOUET (O ✻), *rue Mont-Thabor*, 8. (1827).
1842. BARADA (O ✻), *rue de la Ferme*, 9.
1842. GAUTHIER DE LIZOLES (O ✻), *rue St-Dominique*, 74. (1822).
1844. PICARD ✻, *rue Sainte-Anne*, 18. (1819).
1846. LAFAURIE (C ✻), *rue de l'Arcade*, 25.
1846. BIGNON (C ✻), *rue du Havre*, 16.
1846. DE GOMBERT ✻, *rue de Savoie*, 11. (1821).
1847. GAUTHIER D'HAUTESERVE ✻, *r. Basse-du-Remp.*, 66. (1820).
1847. PASSY (Félix) ✻, *rue des Saints-Pères*, 75. (1832).
1848. VIAL DE MACHURIN ✻, *rue de la Roquette*, 49-51. (1821).

Conseillers-Maîtres honoraires. Messieurs,

1841. DE MEULAN ✻, *à Barneau* (Seine-et-Marne). (1810).
1842. LE BRUN DE BESSEVALLE (Ch.) (O ✻), *r. Nᵉ-de-l'Université*, 16. (1827).
1847. SAPEY (C ✻), *rue Saint-Dominique*, 78. (1833).

Conseillers-Référendaires de première classe. Messieurs,

1840. Michelin (Hardouin) ✻, *rue St-Guillaume*, 20. (1817).
1840. Martin (Aug.) ✻, *rue Saint-Lazare*, 30. (1836).
1841. Delabarre-Duparcq ✻, *rue Mézières*, 6, *faub. St.-Germ.* (1820).
1841. Lebas de Courmont ✻, *r. de la Ferme*, 56. (1822).
1842. Davy de Cussé, *quai Conti*, 15. (1821).
1842. Musnier de Pleignes ✻, *rue de la Ferme*, 11. (1827).
1844. Trognon ✻, *rue de Grenelle-St-Honoré*, 14. (1830).
1846. Thomas ✻, *rue des Martyrs*, 27. (1832).
1846. Toutain ✻, *rue Paradis-Poissonnière*, 39. (1822).
1846. Rivière de Larque ✻, *rue des Petites-Écuries*, 28. (1834).
1847. Dupin ✻, *rue de Lille*, 36. (1832).
1848. Luzier-Lamothe, *rue des Saints-Pères*, 1 *bis*. (1824).

---

(1) L'année indiquée entre parenthèses est celle de l'entrée des membres dans la compagnie lorsqu'elle est différente de l'année de leur promotion.

1848. Grandet ✱, *rue de la Ferme*, 26. (1830).
1848. De Guerny, *rue Saint-Germain-des-Prés*, 9. (1826).
1848. Perier (Adolphe), *rue des Champs-Elysées*, 14. (1840).
1848. Petitjean ✱, *rue du Cirque*, 7. (1839).

Conseillers-Référendaires de deuxième classe. Messieurs,

1826. Ruinart de Brimont ✱, *rue du Bac*, 40.
1828. Le Prieur de Blainvilliers, *rue St.-Anastase*, 3.
1828. Colleau, *rue de Chaillot*, 2.
1828. Guignon, *rue de Tournon*, 12.
1828. Blondel ✱, *rue de Seine*, 76.
1828. De Vienne ✱, *rue de Provence*, 2.
1828. Dubois de l'Estang, *rue Caumartin*, 2.
1828. De Fougères ✱, *rue de la Ferme*, 30.
1830. Coustant-d'Yanville ✱, *rue Duphot*, 15.
1830. Esquirol ✱, *rue Cassette*, 35.
1831. Arnault ✱, *rue de La Bruyère*, 5.
1832. Hamot ✠, *rue de l'Université*, 82.
1832. Odier, *rue de la Ville-l'Evêque*, 3.
1832. Duflos, *rue de Luxembourg*, 41.
1832. Trigant de Latour, *rue des Trois-Frères*, 24.
1832. Bérenger ✱, *rue d'Enfer*, 16.
1833. Hunout ✱, *rue Mogador*, 8.
1833. Viguier ✱, *rue du Bac*, 35.
1833. Abraham-Dubois ✱, *rue de Tournon* 8.
1834. Dausse ✱, *rue Singer*, 17, *à Passy*.
1835. De Flers ✱, *rue Saint-Honoré*, 356.
1835. Dulac de Fugères (O ✱), *rue Las-Cases*, 8.
1836. Foertsch, *rue des Francs-Bourgeois*, 7, *au Marais*.
1837. Ficot-Lepage, *rue Monsieur-le-Prince*, 25.
1838. De Montheau, *rue Neuve-des-Mathurins*, 9.
1838. Bouchard (O ✱), *rue Bleue*, 18.
1838. Lerat de Magnitot, *rue Ventadour*, 3.
1838. David, *rue du Faubourg-St-Honoré*, 61.
1838. Ogier, *rue de l'Université*, 102.
1840. Poinsinet de Sivry, *rue de Luxembourg*, 22.
1840. De Mony-Colchen, *rue Chauchat*, 18.
1840. Reynaud de Barbarin, *rue Godot-Mauroy*, 18.
1841. Maloeut, *quai Voltaire*, 7.
1841. Bartouilh de Taillac, *rue des Beaux-Arts*, 12.
1841. Dosseur, *rue Rameau*, 6.
1841. Paris, *rue Martel*, 6.
1842. Damainville, *rue des Moulins*, 10.
1842. Salel de Chastanet, *rue de Provence*, 46.
1842. Fréteau de Pény, *rue de Londres*, 40.
1842. Le Brun de Sessevalle, *rue Neuve-de-l'Université*, 16.
1842. Dauchez, *rue des Vignes, à Passy*.
1844. Persil (Ernest), *rue de Condé*, 30.
1844. Dubreuil, *rue de Bourgogne*, 6.
1844. Peyre ✱, *rue Mont-Thabor*, 25.

Digitized by Google

1846. De Loynes ❋, *rue Chauveau-Lagarde*, 6.
1846. Trubert, *rue de Miroménil*, 31.
1846. Boucher, *rue des Saussayes*, 14.
1846. Bresson, *rue de la Ville-l'Evêque*, 13.
1846. Huard de la Marre, *rue d'Isly*, 3.
1846. De Guilhermy, *rue d'Alger*, 6.
1847. Briatte (Jules), *rue Taranne*, 8.
1847. Feydeau de Brou, *rue Las-Cases*, 26.
1848. Marcel, *rue Notre-Dame-de-Lorette*, 36.
1848. Receveau, *rue Basse*, 8, *à Passy*.
1848. Bougrain, *rue des Dames*, 4, *à Batignolles*.
1848. Thierry, *rue Monsigny*, 9.
1848. De Senneville, *rue Jacob*, 3.
1848. Derville-Maléchard, *rue Casimir-Perier*, 6.
1848. Goussard, *rue de Provence*, 58.

Conseillers-Référendaires honoraires. Messieurs,

Passerat de Silans ❋, *rue de la Vieille-Estrapade*, 11.
Waltrin, *rue du Faubourg-du-Temple*, 48.
Périer de Trémémont, *rue du Jardinet*, 3.
Bartouilh de Bonas ❋, *boulevard St-Jacques*, 84.
Héroux ❋, *rue de Lille*, 43.
Fossé-Darcosse ❋, *rue du Bac*, 40.
Hubert, *rue de Verneuil*, 11.
Maurice, *rue Fessard*, 25, *à Belleville*.

Procureur-Général de la République.

1846. M. Dutilleul (C ❋), *r. du Faubourg-Poissonnière*, 30. (1830).

Greffier en Chef.

1844. M. Harmand d'Abancourt ❋, *rue d'Assas*, 5.

Greffier en Chef honoraire.

M. Delasalle ❋, *rue Saint-Dominique*, 83.

Commis-Greffiers. *Messieurs*,

Pajot, *attaché à la première chambre*, rue Saint-Guillaume, 24.
Lefebvre, *attaché à la deuxième chambre*, rue de Chaillot, 58.
Ducrocq, *attaché à la troisième chambre*, rue Bellechasse, 50.

M. Caffin, *Agent chargé du matériel et du paiement des dépenses*, r. Belle-Chasse, 1.
M. Havet, *Garde des archives*, rue de Lille, 85.

Secrétariat. *Messieurs*,

Picard (Adolphe), *Secrétaire en Chef de la première présidence*, rue de la Sourdière, 23.
Lecomte, *Secrétaire en Chef du parquet*, rue de Babylone, 70

Huissiers. *Messieurs*,

Jullien. Roudet. Timbal. Raynaud. Remy.

Digitized by Google

Division de la Cour en Chambres : année judiciaire 1851, jusqu'en mars 1852.

Première Chambre.

Comptes du caissier du Trésor ; de l'agent comptable du grand-livre ; de l'agent comptable des pensions ; du directeur des transferts et mutations ; des préposés comptables de l'enregistrement, des domaines, timbre et hypothèques ; des directeurs comptables des postes ; des directeurs des poudres et salpêtres ; du caissier de la Caisse d'Amortissement et de celle des Dépôts et Consignations ; de l'Imprimerie nationale ; du résumé général des opérations relatives à la Légion-d'Honneur ; du payeur de l'armée d'Afrique ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départements de l'Ain et suivants jusqu'à la Drôme inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départements ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départements, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. de Gascq, *Président.*

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

De Latena, *Doyen.*
Savalète.
Gauthier de Lizoles.
De Gombert.

Séances : jeudi, vendredi, samedi.

Deuxième Chambre.

Comptes du payeur central du Trésor ; de l'agent responsable des virements de comptes : du trésorier des invalides de la marine ; de l'agent comptable des traites de la marine ; du trésorier des fonds coloniaux ; contrôle de la solde des troupes de terre et de mer ; des économes des lycées ; des receveurs principaux des douanes ; des directeurs des monnaies ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du Trésor dans les départements de l'Eure et suivants jusqu'à la Meurthe inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départements ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départemetns, soumis à la juridiction des conseils de préfectures.

M. d'Audiffret, *Président.*

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

Jard-Panvillier, *Doyen.*
Picard.
Lafaurie.
Gauthier d'Hauteserve.
Passy.

Séances : lundi, mardi, mercredi.

Troisième Chambre.

Comptes de l'agent comptable de la taxe des brevets d'invention ; des préposés comptables des contributions indirectes ; des receveurs généraux des finances et des payeurs du trésor dans les départements de la Meuse et suivants jusqu'à l'Yonne inclusivement (*ordre alphabétique*) ; des receveurs des communes et des trésoriers des hospices des mêmes départements ; appels interjetés par les comptables de ces mêmes départements, soumis à la juridiction des conseils de préfecture.

M. Savin de Surgy, *Président.*

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

De Riberolles, *Doyen.*
Rihouet.
Barada.
Bignon.
Vial.

Séances : mardi, mercredi, jeudi.

Chambre des Vacations.

M. De Gascq, *Président.*

Conseillers-Maîtres. Messieurs,

De Latena.
Savalète.
Bignon.
Gauthier d'Hauteserve.

Les Chambres ouvrent leurs séances à neuf heures précises.

Digitized by Google

SECTION III.

COURS D'APPEL DE FRANCE.

Il y a vingt-sept Cours d'appels en France. Les magistrats qui composent les cours d'appel prennent le titre de conseillers; leur nombre varie dans les différentes Cours: il y a dans chacune au moins vingt-quatre conseillers, y compris les présidents. Chaque Cour a un premier président, et autant de présidents qu'elle a de Chambres. Les présidents sont nommés à vie; chaque Cour a une ou plusieurs Chambres civiles; une Chambre d'appel de police correctionnelle, et une Chambre d'accusation. Les Chambres civiles, et dans certains cas les Chambres correctionnelles, connaissent des appels des jugements des tribunaux de première instance et des tribunaux de commerce. Les Chambres correctionnelles connaissent des jugements des tribunaux correctionnels. Les Chambres d'accusation statuent sur le renvoi à la cour d'assises des accusés de crimes, et des prévenus de délits politiques ou de presse. Il y a en outre une Chambre des vacations chargée de juger, pendant les vacances, les affaires urgentes. Des conseillers des Cours d'appels sont délégués pour composer la Cour d'assises dans la ville où siége la Cour d'appel, et pour la présider dans les départements du ressort. Plusieurs autres attributions sont confiées aux Cours d'appels, par des dispositions spéciales. Les Chambres civiles ne peuvent statuer qu'au nombre de sept conseillers, et les Chambres correctionnelles et d'accusation, qu'au nombre de cinq. Le ministère public près les Cours d'appels se compose d'un procureur-général, d'avocats-généraux et de substituts du procureur-général. Dans chaque Cour d'appel il y a un greffier en chef et des commis-greffiers assermentés en nombre suffisant pour le service de la Cour. Nul ne peut être nommé conseiller ou greffier en chef s'il n'est âgé de vingt-sept ans accomplis. Nul ne peut être nommé président ou procureur-général s'il n'a trente ans accomplis. Les substituts peuvent être nommés lorsqu'ils ont atteint leur vingt-cinquième année. Tous ces magistrats ne peuvent être nommés s'ils ne sont licenciés en droit, et s'ils n'ont suivi le barreau pendant deux ans, après avoir prêté serment à la Cour d'appel.

COUR D'APPEL DE PARIS.

Cette Cour est composée d'un premier Président, de cinq Présidents et de soixante Conseillers.

Il y a près la Cour un Procureur-général de la République, cinq Avocats-généraux, onze Substituts faisant le service des audiences et du Parquet, et un Greffier en chef, qui présente et fait admettre au serment les Greffiers nécessaires au service.

La Cour se divise en cinq Chambres, savoir: trois Chambres civiles, une Chambre de mises en accusation, une Chambre d'appels de Police correctionnelle (non compris le Cour d'assises, ayant à Paris deux sections, dont une toujours en activité, et formée de magistrats pris tour à tour dans chacune des Chambres).

Le Garde-des-Sceaux, ou le premier Président, nomme, pour tenir les Cours d'assises de chaque session, ordinaire et extraordinaire, des Conseillers, savoir: pour chacune des deux sections des assises de Paris, un Conseiller qui la préside, et quatre Conseillers assesseurs; et pour les assises des six autres départements du ressort, un Conseiller qui les préside, assisté d'autres Conseillers de la Cour, ou de Juges des Tribunaux de première instance.

Le premier Président préside la première Chambre avec l'un des Présidents; il a le droit de présider les autres Chambres et les Cours d'assises.

Les départements du ressort de la Cour d'appel de Paris sont: l'Aube, l'Eure-et-Loir, la Marne, la Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, l'Yonne.

Premier Président.

M. TROPLONG (C ❋), rue Neuve-des-Mathurins, 10.

Présidents de Chambre.

M. AYLIES ❋, rue Hauteville, 3.
M. POULTIER ❋, rue Tronchet, 18.
M. LASSIS ❋, rue Sainte-Anne, 18.
M. DELAHAYE ❋, rue Richer, 50.
M. FERET ❋, rue des Saints-Pères, 14.

Conseillers. Messieurs,

MONMERQUÉ (O ❋), *Doyen*, rue Saint-Louis, 39, au Marais.
ESPIVENT DE LA VILLE BOISNET ❋, rue des Saints-Pères, 14.
LECHANTEUR ❋, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 91.
FAURE, rue de Condé, 26.
DE VERGÈS ❋, rue de Grenelle-Saint-Germain, 98.
DE FROIDEFOND DES FARGES ❋, rue de la Ville-l'Evêque, 42 *bis*.
DUPLÈS ❋, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 28.
ROLLAND DE VILLARGUES ❋, r. des Francs-Bourgeois, 7, au Marais.
TRY ❋, rue de la Ferme-des-Mathurins, 21.
LEFEBVRE ❋, rue de Choiseul, 18.
BRISOUT DE BARNEVILLE ❋, rue Regratière, 2, île St-Louis.
HÉMAR ❋, rue Sainte-Anne, 69.
DE BASTARD-D'ESTANG ❋, rue St-Dominique-St-G., 91.
VANIN ❋, quai Malaquais, 5.
PETIT ❋, rue de Londres, 38.
DESPARBÈS DE LUSSAN ❋, rue Notre-Dame-de-Lorette, 50.
GASCHON ❋, rue de Courcelles, 30.
PERROT DE CHÉZELLES aîné ❋, rue Cassette, 38.
LAMY (Eugène) ❋, rue Duphot, 8.
DEQUEVAUVILLERS (O ❋), rue de Lille, 34.
LE GORREC, rue de Joubert, 35.
BOSQUILLON DE FONTENAY ❋, rue de Vaugirard, 22.
MATHIAS ❋, rue Pavée-Saint-André, 16.
ROUSSIGNÉ ❋, rue de la Paix, 27.
BRETHOUS DE LASSERRE ❋, rue d'Enfer-St-Michel, 14.
RIGAL ❋, *Président de la Chambre temporaire*, rue de Rivoli, 52.
ZANGIACOMI ❋, rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.
PARTARRIEU-LAFOSSE ❋, rue de Rivoli, 28 *bis*.
BERGOGNIÉ ❋, rue de l'Université, 44.
MOURRE ❋, rue Neuve-St.-Paul, 15.
NOEL DU PAYRAT ❋, rue de Lille, 83.
JURIEN ❋, rue de la Concorde, 9.
DE MALEVILLE ❋, rue Cadet, 14.
TERRAY, cité Vindé, 13.
SALVAING DE BOISSIEU, rue Greffulhe, 7.
MONSARRAT ❋, rue d'Enfer, 16.
MICHELIN, rue St-Louis au Marais, 11.
FAGET DE BAURE, rue de Lille, 75.
HENRIOT (O ❋), rue de Savoie, 13.
DURANTIN ❋, rue de Vaugirard, 20.
GODON ❋, rue de Grammont, 14.

Digitized by Google

Boulloche ✱, rue de Lille, 3.
Perrot de Chézelles (Claude) ✱, rue de Rivoli, 46.
Piéron ✱, rue de Verneuil, 15.
Barbou ✱, rue de l'Odéon, 20.
Perrot ✱, rue Servandoni, 22.
Pérignon ✱, rue de Provence, 45.
Saint-Albin ✱, rue Labruyère, 11.
Poinsot ✱, rue Blanche, 6.
Carré ✱, rue Montaigne, 25.
Tardif ✱, rue de Bourgogne, 11.
Courborieu, rue du Marché-Saint-Honoré, 4.
Pinard ✱, rue des Beaux-Arts, 8.
Bresson ✱, rue St-Guillaume, 15.
Hallé ✱, rue Pierre-Sarrazin, 10.
Salmon ✱, rue Guénégaud, 9.
Thomassy, rue de Sèvres, 23.
Anspach, rue Richer, 6.
Filhon ✱, rue de la Sourdière, 31.
Hély-d'Oissel ✱, rue de la Ferme-des-Mathurins, 18.

Conseillers honoraires, Messieurs,

Vuillefroy ✱.
Demetz ✱.
De Berny ✱.
Crespin de la Rachée ✱.
Chrestien de Poly ✱.
Bernard ✱.
Chalret-Durieu ✱.
Gabaille.
Cardon de Montigny ✱.
Amelin (O ✱).

PARQUET.

Procureur-Général de la République.

De Royer (O ✱), rue de Vaugirard, 54.

Avocats-Généraux. Messieurs,

Berville (O ✱), premier, rue de Vaugirard, 34.
Metzinger, rue des Martyrs, 47.
Meynard de Franc ✱, rue Montaigne, 20.
Suin (O ✱), rue Mazarine, 11.
Croissant ✱, rue du Havre, 7.

Substituts du Procureur-général. Messieurs,

Lenain ✱, rue d'Antin, 5.
Flandin, rue Cassette, 16.
Gouin, rue de Clichy, 39.
Barbier, rue des Martyrs, 50.
L'Evesque, rue des Saints-Pères, 20.
Thévenin ✱, rue de la Sourdière, 16.
Mongis, avenue de Saint-Cloud, 7, barrière de l'Etoile.
De Gaujal, rue de Provence. 58.
Portier, rue Bertin-Poirée, 1.
Saillard ✱, rue de la Ferme-des-Mathurins, 39.
Sallé, rue des Petites-Ecuries, 59.

GREFFE.

Greffier en chef.

M. Lot, rue de l'Odéon, n. 25.

Greffiers d'Audience. Maîtres,

Reyjal, rue Richer, 31.
Barbuat de Juranvigny, r. des Martyrs, 47.
Fournier, rue des Beaux-Arts, 17.
Duchesne, r. de la Calandre, 19.
Crapoüel-Marcellin, Greffier des Dépôts criminels, chargé des détails du Greffe criminel, rue de Jouy, 9
Gorgeu, Mandat.-Recev. des traitements de la Cour, rue de Seine-St-Germain, 12.
Cheré, chargé des détails du Greffe civil, de la comptabilité générale, de la Bibliothèque de la Cour et des Archives, rue Taranne, 11.
Commerson, rue du Bac, 68.
Coulon, rue du Bac, 14.
Royer, rue de la Lune, 35.
Bodeau, rue de l'Etoile, 16, aux Thernes.

Secrétaire en chef du Parquet du Procureur-Général.

M. . . . .

Secrétaires. MM.

Ybernès ✻ (affaires criminelles), quai d'Anjou, 33.
Hauterive (affaires civiles), rue Neuve-Saint-Nicolas, 14 bis.

Commis ordinaires du Greffe. Messieurs,

Bernier, *Commis d'ordre, au civil.*
Blondeau, *Commis d'ordre, au criminel.*
Pierlot. *Adjoint.*
Truy, Fauche, *adjoints.*

Huissiers-Audienciers près les Assises. Messieurs,

Garnier, rue Castiglione, 14.
Languellier, rue Coquillière, 37.
Pilet, place de la Madeleine, 8.
Janvier, passage des Petits-Pères, 1.
Pique, rue Montorgueil, 67.
Derenusson, Vieille rue du Temple, 21.

Huissiers-Audienciers près les Chambres civiles. Messieurs,

Bourdon, boulevard Saint-Denis, 19.
Dupuis, rue Rambuteau, 20.
Fourny, rue Rambuteau, 62.
Havé, quai de la Tournelle, 11.
Osselet, quai des Orfèvres, 16.
Gerbu, rue de la Verrerie, 62.
Jean, rue Montmartre, 76.
Latour, rue des Prouvaires, 10.
Lefranc, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 8.
Dorge, place du Palais-de-Justice, 5.
Barthélemy, r. de Grenelle-St-Hon., 55.
Orléans, r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
Pointurier, rue Saint-Martin, 297.
Livache, r. des Lavandières-Ste-Opport 22
Carnet, rue des Deux-Boules, 10.

Concierge.

M. Blondel, au Palais-de-Justice.

Experts assermentés près la Cour.

Docteurs en Médecine. MM.

Vacquart ✻, rue Louis-le-Grand, 16.
Renauldin ✻, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 73.
Adelon (O ✻), r. du Four-St-Germ., 47.
Rey de Jougla, rue de la Banque, 21.
Cayol ✻, rue du Dragon, 10.

Docteurs en Chirurgie. MM.

Levraud (B.) ✻, quai Saint-Michel, 9.
Baron ✻, rue de l'Université, 34.
Roux (O ✻), chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, rue des Sts-Pères, 5.

Chimiste et Pharmacien.

M. *Mitouart* ✻, rue Coquillère.

Interprètes. MM.

Breton ✻ (langues allemande, anglaise et italienne), rue Monsieur-le-Prince, 26.
Lameyer (langues allemande et hollandaise), rue Ste-Anne, 48.

Digitized by Google

Meyer (langue allemande), quai de l'Horloge, 17.
Fischer (lang. du nord), rue St-Denis, 303.
Hasenfeld (langues allemande, anglaise, hollandaise, suédoise, danoise, norwégienne, italienne, espagnole et portugaise), place de la Bourse, 12.
Henrion (langues anglaise et espagnole), rue de la Vrillière, 18.
Meldola (langues danoise, suédoise, norwégienne, hollandaise, allemande, anglaise, italienne, espagnole et portugaise). rue Neuve-des-Petits-Champs, 36.
Van-den-Brock (langues hollandaise et flamande), rue St-Denis, 313.

Experts Ecrivains. MM.

Oudart ☼, rue de Ponthieu, 4.
Saint-Omer, rue Boutarel, 5.
Martin, rue des Bons-Enfans, 21.
Durnerin, rue Constantine, 13.

Journal de la Cour de Paris.

La Cour donne audience tous les jours, excepté les dimanches et fêtes. Les audiences civiles ordinaires ont lieu, savoir : à la première Chambre, les lundis et mardis, à neuf heures ; les vendredis, à midi, et les samedis, à neuf heures ; à la deuxième, les lundis, à neuf heures ; mardis, à onse heures ; les mercredis et jeudis, à neuf heures ; à la troisième, les mercredis et jeudis, à midi ; les vendredis et samedis, à dix heures. Les grandes audiences ouvrent le lundi suivant le premier dimanche de décembre, et finissent au 15 août. Elles sont tenues deux fois la semaine, savoir : par la première et la deuxième Chambres réunies, le lundi, à midi ; par la première et la troisième, le samedi, à midi. Sont portés aux grandes audiences, les prises à partie, les renvois après cassation d'un arrêt, les questions d'état, et toutes les autres causes que la Cour, deux Chambres réunies, a jugées susceptibles de grande audience. Sur les demandes en requête civile, la Chambre qui a rendu l'arrêt attaqué, en doit toujours connaître. Le ministère public assiste nécessairement à toutes les audiences. Il y a un rôle pour chaque jour d'audience ordinaire et de grande audience. Les causes y sont portées, qualités posées, pour être jugées à leur tour. Les deux Chambres criminelles entrent à dix heures. La Chambre d'accusation tient ordinairement les mardis et vendredis, et tous autres jours nécessaires à l'expédition des affaires. La Chambre des appels de police correctionnelle donne ses audiences, pour l'expédition des affaires de sa compétence, à mesure qu'elles arrivent des tribunaux du ressort, et qu'elles sont en état d'être jugées. La Cour d'assises, qu'elle soit ou non divisée en deux sections, tient tous les jours, jusqu'à l'épuisement des affaires de chaque session. Les séances ouvrent à dix heures précises.

Composition des Chambres pour l'année judiciaire 1850 = 1851.

Ire Chambre civile.

M. Troplong, 1er *Président.*
M. Aylies, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Rolland de Villargues	Noël du Payrat.
Try.	Faget de Baure.
Vanin.	Durantin.
Perrot de Chézelles aîné.	Barbou.
	Perrot.
Mathias.	Hély-d'Oissel.

M. de Royer, *Procureur-général.*
M. Meynard de Franc, *Avocat-général.*
M. Portier, *Substitut.*
M. Lot, *Greffier en chef.*
M. Fournier, *Greffier.*

Audience lundi, mardi et samedi à 10 heures ; vendredi à midi. Grande audience lundi à midi, avec la 2e chambre, et le samedi, à midi, avec la 3e chambre.

IIe Chambre civile.

M. Delahaye, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Monmerqué.	De Maleville.
Espivent.	Monsarrat.
De Vergès.	Saint-Albin.
D'Esparbès.	Poinsot.
Lamy.	Pinard.
Partarieu-Lafosse.	

M. Metzinger, *Avocat-général.*
M. de Gaujal, *Substitut.*
M. Coulon, *Greffier.*

Audience lundi, mercredi et jeudi à 10 heures ; mardi à midi. Grande audience le lundi, à midi, avec la 1re chambre.

IIIe Chambre civile.

M. Poultier, *Président*.

Conseillers. Messieurs,

De Froidefond.	Brethous de la Serre.
Lefebvre.	De Boissieu.
Brisout de Barneville	Boulloche.
De Bastard.	Carré.
Bosquillon.	Courborieu.
Roussigné.	

M. Berville, 1er *Avocat-général*.
M. Thevenin, *Substitut*.
M. Reyjal, *Greffier*.

Audience mercredi et jeudi à midi; vendredi et samedi à 10 heures. Grande audience le samedi, à midi, avec la 1re chambre.

IVe Chambre civile (temporaire).

M. Rigal, *Président*.

Conseillers. Messieurs,

Duplès.	Terray.
Gaschon.	Michelin.
Dequevauvillers.	Henriot.
Le Gorrec.	Godon.
Zangiacomi.	Bresson.

MM. Flandin, Barbier, *Substituts*.
M. Bodeau, *Greffier*.

Audience mercredi, jeudi, vendredi et samedi à 10 heures.

Chambre des mises en accusation.

M. Lassis, *Président*.

Conseillers. Messieurs,

Faure.	Tardif.
Hémar.	Hallé.
Petit.	Salmon.
Perrot de Chézelles j^{e}.	

MM. les Substit. du Procureur-général.
Greffiers. MM. Gorgeu et Royer.

Audiences à huis clos mardi, mercredi et vendredi, à 11 heures.

Chambre des appels de police correctionnelle.

M. Férey, *Président*.

Conseillers. Messieurs,

Lechanteur.	Pérignon.
Bergognié.	Thomassy.
Mourre.	Anspach.
Jurien.	Filhon.
Piéron.	

MM. Saillard, Sallé, *Substituts*.

Greffiers. MM.

Barbuat de Juranvigny. | Crapoüel-Marcellin.

Audience mercredi, jeudi, vendredi et samedi, à 10 heures.

COUR D'ASSISES A PARIS.

Les Cours d'assises sont formées de Magistrats des trois Chambres civiles, désignés pour chaque trimestre, de façon à ce que tous y siégent successivement.

Greffiers. Messieurs,

Duchesne. | Commerson.

COURS D'APPELS DES DÉPARTEMENS.

COUR D'APPEL D'AGEN.

M. Lébé aîné (O ✻), *premier Président*.
M. Tropamer (O ✻), *premier Président honoraire*.
M. Bouet ✻,
M. Donnodevie,
M. Boscheron-Desportes ✻, } *Présidents de Chambre*.

Conseillers. Messieurs,

			Honoraires.
Lébé ✻.	Dayrie.	Frayssengues.	Vivie.
La Bastide Cornier.	Joly.	Delbourg ✻.	Ladrix.
Dufort.	Faucon ✻.	Dubernet.	Moullié ✻.
Calmels-Puntis.	Chaubard.	Lepoitevin de Lacroix-Vaubois ✻.	
Lafontan.	Filhastre.	Martinelli.	
Desmolin.	Pellefigue.	Baudouin.	
De Sevin.	Garros ✻.		

Digitized by Google

PARQUET.

M. Sorbier ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Requier.	Drêmes.	Tropamer.	Moullié.

M. Belloc, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements du Gers, du Lot, de Lot-et-Garonne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'AIX.

M. Poulle (O ❋), *premier Président.*

M. Verger (O ❋),
M. Lerouge ❋,
M. Castellan ❋ } *Présidents de Chambre.*

M. Cappeau ❋, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

De Bourguignon de Fabregoules ❋.	Fabry.	Moutte ❋.	Rolland.
De Gras ❋.	Jouve.	Euzières ❋.	Ailhaud.
De Barlet.	Vallet.	Mélan ❋.	*Honoraire*
De Magnan.	Chambaud ❋.	De Fortis.	Roudier.
Guillibert ❋.	De Gabrielli.	Jourdan.	*Auditeur.*
Rouchon-Guignes ❋.	Marquézi.	Tassy.	De Ribbe.

PARQUET.

M. Desolliers ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Bedarrides.	Roumieu.	Bernard	Perdrix.

M. Macarry, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements des Basses-Alpes, des Bouches-du-Rhône, du Var, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'AMIENS.

M. Boullet (O ❋) *premier Président.*

M. Oger ❋,
M. Bazenery (O ❋),
M. Poirel ❋, } *Présidents de Chambre.*

M. Poirriez ❋, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Desjardins.	Decaïeu.	Noizet.	*Honoraires.*
Fouache d'Halloy.	Machart ❋.	Le Royer-Dubisson ❋.	Dutrone ❋.
Faton de Favernay ❋.	Dauphin.	Bequerel.	Rabache.
Brenet.	Girard ❋.	Bazenery.	*Auditeur.*
Wateau ❋.	Hamel.	Bénard.	Guérard.
Huvey ❋.	Cornisset-Lamotte.	Saeaze.	
Buttel.	De Grattier ❋.		

PARQUET.

M. Gastambide ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Sirandin.	Merville.	Davost.	Guérin.

M. Bouthors, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements de l'Aisne, de l'Oise, de la Somme, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'ANGERS.

M. Desmazières (C ✻), *premier Président.*

M. Sourdeau de Beauregard ✻,
M. Pitre-Giraud,
M. Bougrain de Bure,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Regnier.	Loré.	Courtigné.	Janvier (Ad.) ✻.
Legeard de la Diryais ✻.	Le Gentil ✻.	Goumenault.	N.....
Langlois ✻.	Monden-Genevraye ✻.	Deleurie.	*Honoraires.*
Guérin des Brosses.	Bourcier (Ch.) ✻.	Bellier.	
Courtiller ✻.	Daligny ✻.	Picaud Laferandière.	Naurays de la Davière ✻.
Béraud.	Bourcier (Camille).	Bougler.	Janvier (Elie) ✻.

PARQUET.

M. Valleton ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Métivier.	D'Aiguy ✻.	Lachèse.	Talbot-Guillory.

M. Doussault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne, de la Sarthe, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BASTIA.

M. Colonna d'Istria (O ✻), *premier Président.*

M. Casale ✻,
M. Stefanini ✻,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Galeazzini.	Juchereau de St Denis.	Morel ✻.	*Honoraire.*
Arrighi ✻.	Andrau-Moral ✻.	Benedetti.	Marcilese ✻.
Pallavicini ✻.	Poli.	Gaffori.	
Arena.	Levie.	Carbuccia.	*Auditeur.*
Viale ✻.	Testanière de Miravail.	Gregori.	
Gavini de Campile ✻.	Lacour ✻.		Murati.

PARQUET.

M. Conti, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substitut du Parquet.*
Sigaudy.	Moisson.	Casabianca.

M. Marinetti, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce du département de la Corse, se portent à cette Cour.

Digitized by Google

COUR D'APPEL DE BESANÇON.

M. Alviset ✻, *premier Président.*
M. de Golbéry (O ✻), *premier Président honoraire.*

M. Bourqueney ✻,
M. Bourgon ✻,
M. Jobard ✻,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Pourtier de Chaucenne.	Gras ✻.	Magdelaine.	Courlet de Vrégille.
Véjux ✻.	Clerc ✻.	Renouard de Bussière.	Monnot-Arbilleur.
Dusillet ✻.	Béchet ✻.	Spicrenaël.	*Honoraires.*
Nourrisson ✻.	Bourdot ✻.	Chartran.	
Sermage ✻.	Fourrier ✻.	Choupot.	Droz ✻.
Vigneron.	Demesmay ✻.	Bourdenet.	Oberty ✻.

PARQUET.

M. Loiseau ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. — Blanc. Pommier-Lacombe.
Substituts du Parquet. MM. — Férand. Alviset fils.

M. Belvaux, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements du Doubs, du Jura, de la Haute-Saône, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BORDEAUX.

M. de la Seiglière (C ✻), *premier Président.*

M. Dégranges-Bonnet ✻,
M. Gerbeaud ✻,
M. Poumeyrol ✻,
M. Prévot-Leygonie ✻,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

De Laloubie ✻.	Bonhore ✻.	Védrines ✻.	Devès.
Gauvry ✻.	Thibaud.	Hosten ✻.	Filhol.
Monnerie ✻.	Fabre de Rieunègre.	Mimaud ✻.	Fanty-Lescure.
De Béchade.	D'Imbert de Bourdillon ✻.	Vignial.	Dupérier de Larsan.
Delpech.		Lhomandie.	*Honoraires.*
Yzard.	Blondeau.	Henry.	De Mallet.
De Bastard ✻.	Destor.	Fonreau.	Lacroix ✻.
Battar.			

PARQUET.

M. Devienne ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. — Dégranges-Touzin ✻. Darnis Troy.
Substituts du Parquet. MM — Peyrot. Choisy.

Michel, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de la Charente, de la Dordogne, de la Gironde, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE BOURGES.

M. Mater (C ✻), *premier Président.*
M. Pascaud (O ✻), *premier Président honoraire.*

M. Baudouin ✻,
M. Aupetit-Durand ✻,
M. Pouradier-Duteil,
} *Présidents de Chambre.*
M. Dubois ✻, *honoraire.*

M. Heulhard de Montigny (O ✻), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Arsène Dubrac ✻.	Brunet.	Callande de Clamecy ✻.	*Honoraires.*
Dufour-d'Astaffort ✻.	Trottier.	Duliège ✻.	Dumoutet ✻.
Corbin de Mangou.	Tassain.	Monestier.	Geoffrenet de Font-blain ✻.
Rapin fils ✻.	Roulhac.	Berry.	
Corrard-Lalesse ✻.	Duchapt.	Pascaud fils.	
Jacquemet ✻.	Maurice.	Belleau.	

PARQUET.

M. Corbin (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.		*Substituts du Parquet.* MM.	
Robert-Chenevière ✻.	Neveu-Lemaire.	Malhené.	Tenaille.

M. Veilhault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements du Cher, de l'Indre, de la Nièvre, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE CAEN.

M. Jallon (O ✻), *premier Président.*

M. Bertauld (O ✻),
M. Rousselin (P. M.) (C ✻),
} *premiers Présidents honoraires.*

M. Dupont-Longrais (O ✻),
M. Roger de la Chouquais ✻,
M. Pigeon de St-Pair ✻,
M. Binard ✻,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Seigneury ✻.	Lemenuet (Ferd.) ✻.	Loisel.	Géraldy.
Regnault ✻.	Hubert ✻.	Lentaigne.	Ameline.
Barbe le Longprey ✻	Des Essars.	Lainé-Deshayes.	Bouffey ✻.
Lehot du Ferrage.	Formeville.	Demiau-Crousilhac.	Le Bastard Delisle.
Brunet ✻.	LeférondeLongcamp ✻	Vaulogé ✻.	*Honoraires.*
Delaville.	Bottin des Illes.	D'Angerville.	Rousselin (A.).
Daigremont-de-St-Manvieux ✻.	Courtoise ✻.	Lhermitte ✻.	Allard ✻.

PARQUET.

M. Raynal ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.			*Substituts du Parquet.* MM.	
Mabire.	Farjas.	Savary.	Mourier.	Girard.

M. Joselle, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements du Calvados, de la Manche, de l'Orne, se portent à cette Cour.

Digitized by Google

COUR D'APPEL DE COLMAR.

M. Rossée (O ❋), *premier Président.*

M. Dumoulin ❋,
M. Gautrelet,
M. Henneau ❋, } *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Demeuré ❋.	Marande ❋.	Mégard ❋.	Rigaud.	*Honoraire.*
Müeg.	Schirmer.	Vidalin.	Schultz.	Stackler.
Wolbert ❋.	Willig.	Dillemann.	Huder.	Maulbon d'Arbaumont.
Reibell ❋.	Boyer.	Chauffour.	Véron-Réville.	
Hamberger ❋.	Klié ❋.	Dincher.	Richert.	

PARQUET.

M. Souëf ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Lecauchois-Ferraud. Baillehache.

Substituts du Parquet. MM. Veran. Doisy.

M. Lempfrit, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements des Haut et Bas-Rhin, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE DIJON.

M. Muteau (O ❋), *premier Président.*
M. Grenier (O ❋), *premier président honoraire.*

M. Saverot (O ❋),
M. Oudet ❋,
M. Boissard ❋, } *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Mathieu.	Vullierod ❋.	Pillot ❋.	*Honoraires.*
Piffond ❋.	Pingat.	Varembey ❋.	Delagoutte.
Guillemot.	Simerey.	Foisset.	Lorin ❋.
De la Cuisine ❋.	Jourdeuil.	Vacherie ❋.	Henrys-Marcilly ❋.
Pitiot ❋.	Boissard ❋.	Clerget - Vaucouleur ❋.	Benoît.
Grasset ❋.	Dumay.		*Auditeur.*
Bruys des Gardes.	Chanoine ❋.		Guillemot (G. D.).

PARQUET.

M. Duval (Raoul) ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Legoux (Félix) ❋. Dagallier ❋.

Substituts du Parquet. MM. Massin. Dusserteaux.

M. Couturier, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de la Côte-d'Or, de la Haute-Marne, de Saône-et-Loire, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE DOUAI.

M. d'Oms (O ❋), *premier Président.*
M. Preux (O ❋), *premier Président honoraire.*

M. Petit ❋,
M. Maurice ❋,
M. Leroy de Falvy ❋,
M. Huré, } *Présidents de Chambre.*

M. Gosse de Gorre (O ❋), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Dubrulle ✻. Durand d'Elecourt ✻. Bigant ✻. Tailliar ✻. De Warenghien. Benoist-Benoist. Vanderwallen ✻. Pillot ✻. Cahier. Souquet. Lenglet. Francoville. Minart. Lagarde fils. Buffin. Binet. Grimbert. Devinck. Le Bihan. Cotteau. Couture ✻. Marilhat. De Guerne. Dupont ✻. Farez.

PARQUET.

M. Renault d'Ubexi ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Danel ✻. De Meyer. Paul.

Substituts du Parquet. MM. Bottin. Daman.

M. Lagarde, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements du Nord et du Pas-de-Calais, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE GRENOBLE.

M. Royer ✻, *premier Président.*
M. Nadaud (O ✻), *premier Président honoraire.*
M. Duport-Lavillette ✻, M. Petit, M. Blanchet, M. Marion, *Présidents de Chambre.*
M. Duboys ✻, M. de Noaille ✻, *Présidents honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Bertrand d'Aubagne ✻. Maurel de Rochebelle ✻. Mayol de Lupé ✻. Gonssolin. De Bernard (Alex.) ✻. De Bouillane-Lacoste. Paganon. Rolland. Nicollet ✻. Piat-Desvial. Fauché-Prunelle. Imbert-Desgranges. Charmeil ✻. Lombard. Blanc. Fiéreck. Dumay-Villars. Charavel. Accarias (O ✻). Bonafous. Charransol. Piollet. Burdet. Mongin de Montrol. Bonnard.

Honoraires.

Bontoux ✻. Trinché ✻. Cheminade (O ✻).

PARQUET.

M. Massot ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Millevoye. Alméras-Latour. Bertrand.

Substituts du Parquet. MM. Charrins. Colaud de la Salcette.

M. Pigeron, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE LIMOGES.

M. Tixier-Lachassagne ✻, *premier Président.*
M. Garaud ✻, M. Mallevergne ✻, M. Dumont-Saint-Priest ✻, *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Martin Chantagru.
Rogues de Fursac ✱.
Baret Descheises.
Lemoyne de Laverne ✱.
Fournier ✱.
Descoutures.
Sudraud-Desisles.
Guillet.
Barny ✱.
Dulac ✱.
Grellet du Mazeau ✱.
Malès.
Cogniasse-Dubreuil.
Dalesme de Plantadis.
David (Frédéric).
Péconnet.
Navières-du-Rieux-Peyroux.
Faucher.
Aubusson-Soubrebost.
Mosnier.

Honoraires.

David.
Lamy de la Chapelle.

PARQUET.

M. de Peyramont ✱, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Lézaud ✱.
Escudier.

Substituts du Parquet. MM.

Ardant.
Larombière.

M. Sudraud-Desisles, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de la Corrèze, de la Creuse, de la Haute-Vienne, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE LYON.

M. Bryon (C ✱), *premier Président.*

M. Acher (O ✱),
M. Josserand ✱,
M. Durieu ✱,
M. Loyson (O ✱),
} *Présidents de Chambre.*

M. Chais (O ✱), *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Rambaud ✱.
Verne de Bachelard ✱.
Sauzey ✱.
Capelin ✱.
Quinson ✱.
Genevois ✱.
Jurie.
Badin ✱.
Populus.
Menoux ✱.
Durand.
Janson ✱.
Garin.
Grégori ✱.
De Bernardy ✱.
Seriziat ✱.
D'Averton ✱.
Brun de Villeret ✱.
Chaley.
Briffault.
Boveron-Desplaces.
Debrix ✱.
Bernard ✱.
Valentin-Smith ✱.
Desprez ✱.

Honoraires.

Coste ✱.
Martin (O ✱).
Julien ✱.

PARQUET.

M. Gilardin (O ✱), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.

Demarnas.
Valantin.
Falconnet.

Substituts du Parquet. MM.

Lardière.
Onofrio.

M. Bonjour, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements de l'Ain, de la Loire, du Rhône, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE METZ.

M. Charpentier, *premier Président.*

M. Pecheur ✱,
M. Bonniot de Salignac ✱,
M. Woirhaye,
} *Présidents de Chambre.*

M. de Coulon ✱, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Lambert ✻. Mousin de Romécourt ✻. Bouchon-Garnier ✻. Prouveur de Pont. Pidancet ✻.
Collignon ✻. Huot ✻. Michel ✻. De Maillier ✻. Dufour. Orbain.
Innocenti ✻. Robinet de Cléry. Gougeon. Goulon ✻. Pierre-Grand. Desrobert.
Saint-Gilles. Marlier. Limbourg ✻.

Honoraires.

Mathieu de Vienne. Du Verdier.

PARQUET.

M. de Gerando ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Serot ✻. Briard.

Substituts du Parquet. MM. Beneyton, Deparoy de Lurey.

M. Petitjean-Roget, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements des Ardennes, de la Moselle, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE MONTPELLIER.

M. de Gaujal ✻, *premier Président.*

M. Espéronnier ✻, M. Calmètes ✻, M. Jac. du Puget ✻, } *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

De Lunaret ✻. Marcel de Serres ✻. Brondel de Roquevaire ✻. De Froment. Gilbert de Massilian.
Castelnau ✻. Gilles. Sicard (Léonce) ✻. Reynaud ✻. Alban Moureau. Capelle ✻.
Olier. Pegat ✻. Alicot. Rouquairol. Jean. Aragon ✻.
Lacroix ✻. Maurin ✻. Pouget ✻.

Auditeur.

De Montclar.

PARQUET.

M. Dessauret (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Bigillion ✻. Dufour.

Substituts du Parquet. MM. Gallavielle. Roquette.

M. Acariès, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements de l'Aude, de l'Aveyron, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE NANCY.

M. Quenoble ✻, *premier Président.*

M. Paillart (O ✻), *premier président honoraire.*

M. Mourot ✻, M. Riston ✻, M. Masson ✻. } *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

D'Arbois de Jubainville ✻. Jannot de Morey. Waultrin. Collignon. Collinet de la Salle✻. Pierson ✻. Saladin ✻. Blaize ✻. Lallemand ✻. De Bouvier. De Roguier. Messine. Liouville ✻. Corrard des Essarts ✻. Jullien. Charlot. Fabvier. Abram de Zincourt ✻. Maurice. Beaupré.

Honoraire. De Metz-Noblat ✻.

Auditeur. De Comeau.

PARQUET.

M. Sénéca ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Garnier ✻. Sandbreuil.

Substituts du Parquet. MM. Houdaille. Simonin.

M. Regnault, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de commerce des départements de la Meurthe, de la Meuse, des Vosges, se portent à cette Cour.

COUR ROYALE DE NÎMES.

M. Teulon ✻, *premier Président.*
M. Fornier de Clausonne ✻, M. Lapierre ✻, M. Troplong, *Présidents de Chambre.*
M. Enjalric ✻, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

D'Olivier. Ferrand de Missol. Vitalis. Laporte-Belviala ✻. Janet de Lasfond. Louvrier. Roussellier ✻. Privat. Labaume ✻. Ignon ✻. Gleises de Lablanque. Maigron. Marquès-Duluc ✻. Correnson. Larnac. Chazot ✻. Baragnon. Casabianca. Salles. De Trinquelague Dions.

Auditeur. Fajon.

PARQUET.

M. Thourel (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Liquier ✻. Tailhand.

Substituts du Parquet. MM. Gaillard. Teissonnière.

M. Bruyère, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de l'Ardèche, du Gard, de la Lozère, de Vaucluse, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL D'ORLÉANS.

M. de Vauzelles ✻, *premier Président.*
M. Vilneau ✻, M. Laisné de Sainte-Marie ✻, M. Porcher ✻, *Présidents de Chambre.*
M. Boyard ✻, M. Veau-Delaunay ✻. *Présidents honoraires.*

Digitized by Google

Conseillers. Messieurs,

Boucher d'Argis ❋.	Douville.	Durand (de Romorantin).	Desprez-Saint-Germain ❋.
Marthe ❋.	E. Diard ❋.	Leroux.	Gueulette ❋.
Le Groux.	Mauge-du-Bois-des-Entes.	Renard.	Hutteau ❋.
Fougeron ❋.	Legier ❋.	Tournemine.	Perrot ❋.
Breton.	Poilleu ❋.	Veau-Delaunay.	Pétau de Latingy.
Pichon-Dugravier.	Mantellier.	*Honoraires.*	
Lemolt-Phalary.	Pailliet.	Boullanger ❋.	
Frémont.			

PARQUET.

M. Le Sérurier ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Lenormant ❋. Chevrier.

Substituts du Parquet. MM. Greffier. De Loture.

M. Bimbenet, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements d'Indre-et-Loire, de Loir-et-Cher, du Loiret, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE PARIS, *Voyez* page 373.

COUR D'APPEL DE PAU.

M. Amilhau (C ❋), *premier Président.*
M. Dufau (O ❋), *premier Président honoraire.*
M. Fourcade ❋,
M. Dartigaux ❋,
M. Laporte ❋,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Dareau-Laubadère ❋.	Laporte.	Dutey-Harispe ❋.	Bouvet.
Rives ❋.	Pargade ❋.	Dartigaux.	Daleman.
Barbet.	Ferrier ❋.	Bambalère.	*Honoraires.*
Abeilhé.	Batbie ❋.	Laborde.	Pérès.
De Cazenave.	Molier.	Lesca.	Borie ❋.
De Lussy ❋.	Brascou ❋.	Briquet ❋.	

PARQUET.

M. de Moulon ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Lamotte d'Incamps ❋. Lespinasse.

Substituts du Parquet. MM. Dufresnoy. Bordenave d'Abère.

M. Biraben, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements des Landes, des Basses-Pyrénées, des Hautes-Pyrénées, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE POITIERS.

M. Vincent-Molinière ❋, *premier Président.*
M. Moyne (O ❋), *premier Président honoraire.*
M. Barbault-Lamotte fils ❋,
M. Arnaudeau ❋.
M. Lavaur ❋,
M. Merveilleux ❋,
} *Présidents de Chambre.*
M. Liège d'Iray ❋, *Président honoraire.*

Digitized by Google

Conseillers. Messieurs,

Hugueteau de Gaultret.	Bourgnon de Layre (O ✻)	Lamarque.	Sousselier.
Delagarde.	Theret.	Maniez.	*Honoraires.*
Rondeau.	Arnault-Ménardière.	Delange.	Lelong père.
Vandamme.	Lelong fils.	Pilotelle.	Barbier-Dauphin
Girard ✻.	Brochain.	Mauflastre.	Mongrand.
Garrau de Balzan.	Foucher ✻.	Bonnesœur.	Labady.
Bussière ✻.	Barthélemy ✻.	Duverger ✻.	*Auditeur.*
Gennet.	Legentil.	Chemineau ✻.	Nicolas.

PARQUET.

M. Damay ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Pontois. Salneuve ✻. Laurent.

Substituts du Parquet. MM. Dupuis (Félix). Turquet.

M. Ginot, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de la Charente-Inférieure, des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, se portent à cette Cour

COUR D'APPEL DE RENNES.

M. Boucly (O ✻), *premier Président.*

M. Legeard de la Diryais ✻,
M. Potier ✻,
M. Dumay ✻,
M. Tarot ✻,
M. Piou ✻,
} *Présidents de Chambre.*

M. Denis du Porzou ✻,
M. Cadieu (O ✻),
} *Présidents honoraires.*

Conseillers. Messieurs,

Le Flohic-Kerlafin ✻.	Robinot-St-Cyr ✻.	Le Meur ✻.	Bernhard ✻.
Delamarre (O ✻).	Poulizac.	Fenigan ✻.	Ridouel.
Baudoüin.	Le Beschu.	Collin de La Contrie.	Lambert.
Du Boispéan.	Le Gué.	Gagon	Laigneau-Duronceray.
Hardy.	Guérault ✻.	Duval-Villebogard.	Hamel ✻.
Leroux.	Michel de la Morvonnais.	Androüin ✻.	Fouché.
Cavan.	Chellet.	Taslé ✻.	Verdier-Latour.
Le Gall.	Serel-Desforges.	Delfau.	*Honoraire.*
Ropartz.	Claret.	Journée ✻.	Mouton.

PARQUET.

M. Du Bodan (O ✻), *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM. Massabiau ✻. Pouhaër. Jollivet. Ménard.

Substituts du Parquet. MM. Couëtoux. Poulizac. Tiengou de Tréfériou.

M. Dréo, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance, et des Tribunaux de Commerce des départements des Côtes-du-Nord, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine, de la Loire-Inférieure, du Morbihan, se portent à cette Cour.

Digitized by Google

COUR D'APPEL DE RIOM.

M. Nicolas ❋, *premier Président.*
M. Pagès ❋. *premier président honoraire.*
M. Archon Desperouzes ❋,
M. Molin ❋,
M. Dumoulin ❋,
M. Grelliche ❋,
} *Présidents de Chambre.*
M. Godemel ❋, *Président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Maignol ❋.
Vernière-Philibée ❋.
De Combes ❋.
Calemard du Genestoux.
Cathol du Deffan.
Domingon.
Gerzat ❋.
Ducrozet.
Deval.
Lapoix de Fréminville ❋.
Daniel.
Mandosse.
Bujon.
Verny (G. A.).
Verny (P. B.) ❋.
Grellet-Dumazeau ❋.
Conchon ❋.
Tantillon.
Romeuf de la Valette ❋.
Mandet.
Pélissier de Féligonde.
Du Clozel.
Courbaire.
Godemel.
Enjubault.

Honoraires.

Verny père ❋.
Chossier-Desponteix.
Souteyran.

Auditeur.

Vidal.

PARQUET.

M. de Sèze ❋, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Marsal. Roux. Diard ❋.

Substituts du Parquet. MM.
Bardy. Ancelot.

M. Aubert, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de l'Allier, du Cantal, de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, se portent à cette Cour.

COUR D'APPEL DE ROUEN.

M. Franck-Carré (C ❋), *premier Président.*
M. Gesbert (O ❋),
M. Renard ❋,
M. Le Gris de la Chaise ❋,
M. Le Tendre de Tourville ❋.
} *Présidents de Chambre.*
M. Simonin (O ❋), *président honoraire.*

Conseillers. Messieurs,

Dreux ❋.
Carbonnier ❋.
Le Balleur-Villiers.
Decorde.
Lévesque ❋.
Barré ❋.
Clogenson ❋.
Renaudeau ❋.
Boivin-Champeaux ❋.
Mary ❋.
Leroy.
Foüet ❋.
Nepveur ❋.
Forestier ❋.
Marais de Beauchamp ❋.
Chéron ❋.
Ch de Malmain.
Justin.
Lévisse.
Nogues ❋.
Delahaye-Granchamp.
Vanvincq ❋.
De Ramfreville.
Godefroy.
Compans ❋.

Honoraires.

Thierry.
Rigault de Rochefort.
Verdière ❋.

PARQUET.

M. Daviel (Alfred) ❋, *Procureur-général.*

Avocats généraux. MM.
Blanche ❋. Vanier. Jollibois.

Substituts du Parquet. MM.
Pinel. Cocaigne.

M. Vimard, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et des Tribunaux de Commerce des départements de l'Eure et de la Seine-Inférieure se portent à cette Cour.

Digitized by Google

COUR D'APPEL DE TOULOUSE.

M. Piou (O ✻), *premier Président.*

M. de Faydel ✻,
M. Garrisson ✻,
M. Martin ✻,
M. Pech ✻,
} *Présidents de Chambre.*

Conseillers. Messieurs,

Combettes de Caumont ✻.	D'Arbon.	Caze ✻.	Lartet.
Pagan ✻.	Caubet.	Dilhan ✻.	De Guer.
Bruno de Bastoulh ✻.	D'Aldéguier.	Vène ✻.	Delquié ✻.
Calmès ✻.	De Castelbajac.	Quérilhac.	Denat.
De Boyer ✻.	D'Olivier.	Azaïs ✻.	Ressigeac.
Vialas ✻.	Solomiac ✻.	Tarroux ✻.	*Honoraire.*
	Faure-Dère ✻.	De la Baume ✻.	Martel.

PARQUET.

M. Dufresne ✻, *Procureur-général.*

Avocats-généraux. MM.
Daguilhon-Pujol ✻. Lafiteau. Bonafous.

Substituts du Parquet. MM.
Berigaud. Cassagne.

M. Penavayre, *Greffier en chef.*

Les appels des Tribunaux de première Instance et de Commerce des départements de l'Ariége, de la Haute-Garonne, du Tarn, du Tarn-et-Garonne, se portent à cette Cour.

Digitized by Google

SECTION IV.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE.

Il y a un tribunal de première instance par arrondissement.

Les tribunaux de première instance sont composés de juges et de juges suppléants inamovibles; de magistrats exerçant les fonctions du ministère public, sous le nom de procureurs de la République et substituts du procureur de la République amovibles; d'un greffier et de commis-greffiers.

Pour être juge, procureur de la République, ou greffier, il faut être âgé de vingt-cinq ans: les substituts peuvent être nommés à vingt-deux. Les juges, les procureurs de la République et les substituts doivent en outre être *licenciés en droit*, et avoir suivi le barreau pendant deux ans après avoir prêté serment devant une Cour d'appel.

Les jugements ne peuvent être rendus par moins de trois juges. Le nombre des juges, selon la population et l'importance des villes, varie dans chaque tribunal. Il est au moins de trois, et varie de 4 à 12, y compris les présidents, vice-présidents et juges d'instruction.

Les tribunaux composés de 3 ou 4 juges ne forment qu'une chambre et ont trois suppléants; ceux composés de 7, 8, 9 ou 10 juges, se divisent en deux chambres, et ont quatre suppléants. L'une des deux chambres connaît des affaires civiles, et l'autre des affaires de police correctionnelle. Enfin les tribunaux composés de 12 juges ont six suppléants et se divisent en trois chambres, dont deux connaissent des affaires civiles, et la troisième des affaires de police correctionnelle.

Au civil, les tribunaux de première instance connaissent, en première instance, de toutes les affaires personnelles, réelles et mixtes, en toutes matières, excepté seulement celles qui auraient été déclarées être de la compétence des juges-de-paix, et les affaires de commerce dans les arrondissements où il y aurait des tribunaux de commerce. Ils prononcent sur l'appel des jugements rendus en premier ressort par les juges-de-paix; ils connaissent en premier et dernier ressort de toutes affaires personnelles et mobilières, jusqu'à la valeur de 1500 fr. de principal, et des affaires réelles immobilières, dont l'objet principal est de 50 fr. de revenu déterminé, soit en rentes, soit prix de bail.

La chambre du conseil statue sur certaines affaires au civil, notamment sur les demandes d'autorisation de plaider formées par les femmes mariées; au criminel, elle prononce sur les mises en prévention.

En matière de police correctionnelle, les tribunaux de première instance connaissent des appels des jugements des tribunaux de simple police et des délits, c'est-à-dire de tous les faits qui sont punis d'une amende ou d'un emprisonnement, lorsque l'amende excède quinze francs, et que l'emprisonnement excède cinq jours.

C'est généralement le tribunal du chef-lieu de département qui devient la cour d'assises; les exceptions sont indiquées aux tribunaux pour lesquels elles existent.

TRIBUNAUX DE PREMIÈRE INSTANCE,

Par ordre alphabétique de départements.

1. AIN.

Belley.

Prés. Jordan ✵.
Jug. Mollat.
Guyonnet (*instr.*).
J. s. Falavier-Mareschal.
Cochonat.
Guigard.
P. R. Genevois.
Subst. Drujon de Beaulieu.
Gref. Novel.

Bourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ain.

Prés. Favre-Gilly ✵.
P. h. Chevrier de Corcelles ✵.
V. P. Bon.
Jug. Patin.
Sirand.
Jeannet.
Varenne de Fenille.
Armand (*instr.*).
Aynès.
Bouvier-Bonnet ✵.
J. s. Tornier.
Jayr père.
Guillon.
Grand.

Digitized by Google

P. R. Gaulot.
Subst. De Lagrevol.
Berthaud.
Gref. Chicod.

Gex.

Prés. Balleydier.
Jug. Monpela.
Poncet (*instr.*).
J. s. Pinier.
Masson.
Buffaz.
P. R. Sauzet de Fabrias.
Subst. Lamblot.
Gref. Grilliet.

Nantua.

Prés. Pourcelot.
Pr. h. Balleydier ✱.
Jug. Dubuisson (*instr.*).
Ravier du Magny.
J. s. Lépely.
Barras.
Pupunat.
P. R. Janson.
Subst. Boulet.
Gref. Charles Ravinet.

Trévoux.

Prés. Leduc.
Jug. Dechez.
Dupond (*instr.*).
J. s. Du Puy.
Laforest.
Jouve.
P. R. Orcet de Latour.
Subst. Verne de Bachelard.
Gref. Brun.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

2. AISNE.

Château-Thierry.

Prés. Paillet.
Jug. Henriet.
Lebrun-Renaud (*instr.*)
J. s. Copin.
Bahu.
Gonel.
P. R. Salleron.
Subst. Galisset.
Gref. Crosnier.

Laon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aisne.

Prés. Huet ✱.
V. P. Lemor.
Jug. Dersu.
Leleu de la Simone.
Roze.
Destré.
Pourrier (*instr.*).
Jobard.
Noizet.
J. h. François.
J. s. Berthault.
Delattre.
Cadot.
Combier.
P. R. Desmazes.
Subst. Godon.
De Romance.
Gref. Grizot.

Saint-Quentin.

Prés. Barey de Saint-Marc.
Jug. De Chauvenet (*inst.*).
Quénescourt ✱.
J. h. Martin.
J. s. Violette.
Desains.
Vaniekaut.
P. R. Martin.
Subst. Guay.
Gref. Pizieux.

Soissons.

Prés. Levesque ✱.
Jug. Gondallier de Tugny.
Boujot. (*instr.*).
J. s. Perin.
Tétart.
N....
Pr. R. Le Cointe.
Subst. Lebrasseur.
Gref. Mourée.

Vervins.

Prés. Baudelot ✱.
Jug. Aubé de Bracquemont (*instr.*).
Blin de Varlemont.
J. s. Larue.
Talon.
Gaillard.
Pr. R. Demarsy.
Subst. Coquilliette.
Gref. Hennecart.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

3. ALLIER.

Cusset.

Prés. Moulin de Bord ✱.
Jug. Morin (*instr.*).
Jug. Serée.
J. s. Gaillard.
Liandon.
Petit-Cuénot.
Pr. R. Bertraud.
Subst. Vimal-Dumonteil.
Gref. Sugier.

Gannat.

Prés. Grenet.
Jug. Benoid (*instruct.*).
Gay.
J. s. Rollat.
Godemel.
N.....
Pr. R. Foulhoux.
Subst. Grelliche.
Gref. Chalvon.

Montluçon.

Prés. Lesueur.
P. h. Perrot des Gozis.
Jug. Fournier.
Berthomier des Prost (*instr.*).
J. s. Bouyonnet-d'Armelle.
Aupetit-Durand.
Tardé du Mousseau.
Pr. R. Bonnefond.
Subst. Roux.
Gref. Grozieux de la Guerenne.

Moulins.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Allier.

Prés. Frappier de Saint-Martin ✱.
V. P. Bardoux.
Jug. Durand de la Presle.
Papon-Lameigné (*ins.*)
Martin.
Méplain.
N.....
J. s. Blondat.
Watelet.
Desrosiers.
Barnichon.
Pr. R. Delesvaux.
Subst. Jutier.
Lobeyrac.
Gref. Mathéron.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

4. ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Prés. Collomp.

Jug. Grassy (*instruct.*).
Imbert.
J. s. Bellon.
Brès.
N.....
Pr. R. Regimbaud.
Subst. Bonvalot.
Gref. Pellotier.

Castellane.

Prés. Crouzet.
Jug. Gras-Bourguet (*instr.*)
Berenger.
J. s. Tartanson.
Demandols.
Chauvin.
Pr. R. Chauvin.
Subst. De Gabrielli.
Gref. Bernard.

Digne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Basses-Alpes.

Prés. Lalande ✻.
V. P. Latil.
V. P. h. Joseph.
Jug. Clément.
Bernard.
Aillaud (*instr*).
Jouyne.
Rouvellat de Cussac.
J. s. Bassac.
Morlot.
Frison.
Fortoul.
Pr. R. Prestat.
Subst. Devaulx.
N.....
Gref. Robert.

Forcalquier.

Prés. De Gaudin.
Jug. Martin.
Correnson (*instr*).
J. h. Bouche.
J. s. Denoize.
Blanc.
Garnier.
Pr. R. Montaud.
Subst. N ....
Gref. Granier.

Sisteron.

Prés. Reinaud-Fonvert.
Jug. Eysseric (*instruct.*).
Laplane.
J. s De Barlet.
Laplane (J. A.).
J. s. N......
Pr. R. Roman.
Subst. Despérandieu.
Gref. Turcan.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

5. ALPES (HAUTES).

Briançon.

Prés. Teisseire.
Jug. De Rochas-Aiglun (*inst.*).
Cadet de Vaux.
J. s. Guérin.
N.....
N.....
Pr. R. Laviguerie.
Subst. Rouher (Alfred).
Gref. Caire.

Embrun.

Prés. Nicolas.
Jug. Berlioz (*inst.*)
Long.
J. h. Rubichon.
J. s. Bouchet.
Rossignol.
N.....
Pr. R. Bouvier.
Subst. Labastie.
Gref. Garnier.

Gap.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Alpes.

Prés. Moynier-Dubourg ✻.
V. P. Labastie.
Jug. Martin.
Toscan-Duplantier.
Bucelle.
Dupuy.
De Caseneuve.
André (*instr.*).
Blanc.
J. s. Paul.
Blanc-Subé.
Amat.
N.....
Pr. R. Vincendon.
Subst. Lamarche.
Gay.
Gref. Bosse.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

6. ARDÈCHE.

Largentière.

Prés. Mathieu ✻.
Jug. Deslèbres.
Jug. Ladreyt de la Charrière. (*inst.*).
Carcassonne.
J. s. Lalauze.
Ruelle.
Rouvière.
Pr. R. De Vérot.
Subst. Cord.
Gref. Ferratier.

Privas.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ardèche.

Prés. Chalamon ✻.
V. P. Champanhet.
Jug. Bourras.
Valladier (*instruct.*).
Arnaud-Coste.
Croze ✻.
Aymard ✻.
Alliey.
Faure.
J. h. Flandin.
Prinsac.
J. s. Dautheville.
Dejoux.
Aymard fils
Taupenas.
Pr. R. Rivière de Larque.
Subst. D'Houdain.
Cauzid.
Gref. Vincent.

Tournon.

Prés. Royol ✻.
Jug. Molière (*instruct.*)
Sauzet.
Delpuech d'Espinassous
J. s. Chalamet.
Senier-Dupré.
Clavel de Veyrans.
Pr. R. Madier.
Subst. Faure.
Gref. Rochas.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

7. ARDENNES.

Charleville.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Le siége de la cour d'assises des Ardennes est à Mézières.

Prés. De St-Vincent.
V. P. Gautier-Webre.
Jug. Corsin.
Degoutin.
Roules.

Jug. Hennequin.
Hureaux.
Doncœur.
Camus (*instr.*).
J. s. Prévost.
Alexandre.
Dureteste.
Chonet de Bollemont.
Pr. R. Berry.
Subst. Henriet.
Decous.
Gref. Hubert.

Rethel.

Prés. Watelier.
Jug. Auchier (*instr.*).
Hubignon.
J. h. Pauffin.
J. s. Couttin.
Villard aîné.
Collart.
P. R. Daunoy.
Subst. Hureaux.
Gref. Jadart.

Rocroi.

Prés. Castillon.
Jug. Millart (*instruct.*).
Bougel.
J. s. Rousseau.
Petit-Prisse.
Pierron.
P. R. Guillaume du Fay.
Subst. Thilloy.
Gref. Gerbost.

Sedan.

Prés. Pinsart.
Pr. h. Ninnin ✻.
Jug. Malcotte (*instr.*).
Bretagne.
J. s. Blanchard.
François.
Philippoteaux.
P. R. Desgodins.
Subst. Guérin.
Gref. Renard.

Vouziers.

Prés. Tranchart.
Jug. Trailin (*instruct.*).
Pichat.
J. h. Benoît.
J. s. Marguet.
Jacquemart.
Allart.
P. R. Mathieu.
Subst. Cotelle.
Gref. Mary.

La cour d'appel de ce département est à Metz.

8. ARIÉGE.

Foix.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Ariége.

Prés. Guiraud.
V. P. Hubert St-Paul.
Jug. Boyer.
Rocher.
Trinqué-Loubères ✻.
De Lalanne.
Bruneau.
Gardes (*instr.*).
De Groussou.
J. h. Darnaud père.
J. s. Pic.
Mocheville de St-Julien de Lau de Lusignan.
Latheulade.
Dufresne.
P. R. Colomb de Batines.
Subst. Gouazé.
Garié.
Gref. Boudouresque.

Pamiers.

Prés. Borrelly.
Jug. Pauly.
Delvolvé (*instruct.*).
J. s. Subra.
Lacube.
Larue.
P. R. Cabantous.
Subst. Lazerme.
Gref. Bertet.

Saint-Girons.

Prés. Sacaze.
Jug. Gouazé (*inst.*).
Lafont-Sentenac.
Bergès.
J. s. Lauga.
Dupré.
Martres.
Pr. R. Mersié.
Subst. Font.
Gref. Dupin.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

9. AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Prés. Quatresols de Marolles.
P. h. Moisson.
Jug. Lhuillier (*instruct.*).
Hauër.
J. s. De Roys.
Reveillé.
N.....
Pr. R. Carlet.
Subst. Gorteaux.
Gref. Gatelier.

Bar-sur-Aube.

Prés. Legrand-Robert.
Jug. Pouilly (*instruct.*).
Parison.
J. s. Marcilly.
Philbert.
Thiéblin.
Pr. R. Angenoust.
Subst. De Bouthillier.
Gref. Chrétiennot.

Bar-sur-Seine.

Prés. Maillet.
P. h. Balahu de Noiron.
Jug. Bazire (*instruct.*).
Guyard.
J. h. Delacroix.
J. s Labille.
Cheurlin.
Gallereux.
Pr. R. Chevreau-Christiani.
Subst. Courant.
Gref. Paillet.

Nogent-sur-Seine.

Prés. Glandaz ✻.
Jug. Jacquemin.
Deschamps (*instruct.*)
J. s. Bonenfant.
Bouilly.
Toudouze.
Pr. R. Roullion.
Subst. Dussausoy-Demely.
Gref. Godine.

Troyes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aube.

Prés. Corrard de Bréban ✻.
P. h. Paillot de St-Léger ✻.
V. P. Camusat-Descarets ✻.
Jug. Sallot de Montachet.
Fortin.
Huguier (*instruct.*).
Mailly.
De la Huproye-Delanoue.
Nancey
Roserot.
J. h. Breton.

Digitized by Google

J. s. Rambourgt fils.
Gambet.
Blampignon.
Robin.
Pr. R. Géry.
Subst. Maunoury.
Boucher.
Gref. Chalmel.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

10. AUDE.

Carcassonne.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aude.

Prés. Pujo.
V. P. Lacombe ✻.
Jug. Denisse.
Degrand (Jacques).
Maraval (Arthus).
Maraval (Grèzes).
Sabarthès.
Alibert.
Jaubert (*instr.*).
J. s. Borrel.
Pullès.
Germain.
Maurel.
Pr. R. Blaja.
Subst. Fonrès.
Diffre.
Gref. Serié.

Castelnaudary.

Prés. Durand.
Jug. Carman.
Rigaud (*instruct.*).
J. s. Serres de Gausy.
Capella.
Delord aîné.
Pr. R. Tholosé.
Subst. Castel.
Gref. Combes.

Limoux.

Prés. Costa.
Jug. Bataillé.
Lasserre (*instruct.*).
J. s. Mestre.
Barrière.
Rivals.
Pr. R. Martin.
Subst. Bonnier.
Gref. Hue.

Narbonne.

Prés. Figeac.
Jug. Piétri (*instruct.*).
Martin.
J. s. Pessieto.
Esquer.
Gardes.
Pr. R. Dellac.
Subst. Dartiguelongue.
Gref. Estrade.

La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

11. AVEYRON.

Espalion.

Prés. Delzers.
Jug. Lalo (*instruct.*).
Devic.
Thédenat.
J. s. Noël.
Enjalbert.
Affre.
Pr. R. Maurel.
Subst. Bongrand.
Gref. Saltel.

Milhau.

Prés. Dalbis ✻.
Jug. Descuret (*instr.*).
Génieis.
J. s. Debroca.
Vernhette.
Monestier.
Pr. R. Pujade.
Subst. Rochin.
Gref. Reynes.

Rodez.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Aveyron.

Prés. Fabre.
V. P. De Saunhac.
Jug. Rolland.
Seconds.
Boubal (*instr.*).
Baurez.
Berail.
Pons.
Séguret.
J. s. Julien.
Palayret.
Rodat.
Azémar.

Pr. R. Besset.
Subst. Rouquairol.
Paulhan.
Gref. Delcamp.

Saint-Affrique.

Prés. Galtier.
Jug. Guiraud ✻.
Sandral-Lasbordes. (*instr.*)
J. s. Thomas Joly de Cabanous.
Caumes.
Guimal.
Pr. R. Rouquairol.
Subst. Racanié-Laurens.
Gref. Sanitas.

Villefranche.

Prés. Galtié ✻.
Jug. Carcenac de Bourran.
Grailhe (*instr.*).
Frayssines.
J. s. Maruéjouls.
Lortal.
Dubruel.
Pr. R. Bastide ✻.
Subst. Treillet.
Gref. Cestan.

La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

12. BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Prés. Poilroux ✻.
Jug. Bouteille (*instr.*).
Féraud.
Berluc.
J. s. Jourdan.
Dumas.
Rigaud.
Pr. R. De Marcorelle.
Subst. Féraud-Giraud.
Gref. Rambert.

Marseille.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Luce ✻.
V. Pr. Mérendol ✻.
Vaïsse ✻.
Jug. Clappier ✻.
Laforêt ✻ (*instr*).
Gamel.
Bouis.
Tollon.

Digitized by Google

Jug. Martin (*instr.*).
Arnaud ✻.
Verger.
Parrot.
J. h. Floret.
Roustan.
J. s. Dumas.
Girod.
Roux.
Drogoul.
Darbon.
Rougemont.
P. R. Dufaur ✻.
Subst. Fleury.
Autran.
Villedieu.
Comte.
Gref. Conte.

Tarascon.

Prés. Doutreleau.
Jug. Lombard.
Fornier de Violet, *inst.*
Manuel.
J. s. Carcassonne.
Fayn.
Grivet.
Pr. R. Bernard de Marigny.
Subst. Reybaud.
Gref. Chaine.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

---

13. CALVADOS.

Bayeux.

Prés. Pezet (O ✻).
Jug. Lélu (*instr.*).
Salles.
De Vilade.
J. s. Carabeuf.
Amiard.
Asse Beaumoret.
Pr R. Jardin.
Subst. Goussu.
Gref. Thorel.

Caen.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Deslongchamps ✻.
V. P. Daigremont-St-Manvieux.
Jug. Vibert.
Lemenuet.
Clouët d'Orval.
Hobey (*instr.*).
Besnou.
J. s. Simon jeune.
Boscher.
Castel.
Dupont.
Pr. R. Levé.
Subst. Ruault-Duplessis.
De Guernon.
Gref. Picot.

Falaise.

Prés. Coqueret.
Jug. Fossey (*instr.*).
Dubourg.
J. h. Leroi-Lacocherie.
J s. Labbé.
Queru fils.
Rossignol.
Pr. R. Carpentier.
Subst. Pellerin.
Gref. Bellencontre.

Lisieux.

Prés. Desmortreux.
Pr. h. Hélix d'Hacqueville ✻.
Jug. Pannier.
Fauvel (*instr.*).
Bourdon.
J. h. Fleuriot.
J. s. Leroy-Desclosages.
Bloche.
Deschamps.
Pr. R. De Wimpfen.
Subst. Gaillard.
Gref. Bonpain.

Pont-l'Évêque.

Prés. De Vauquelin.
Pr. h. Quéru ✻.
Jug. Du Bisson (*instr.*).
Tullou.
J. s. Aumont.
Henry.
Pezet.
Pr. R. Isabel de la Blotterie.
Subst. Lehoult.
Gref. Bordeaux-Desbarres.

Vire.

Prés. Delahaye.
Jug. Ozanne (*instr.*).
Levannier des Vauviers
J. s. Lemarchand.
Lemontier.
Martin.
Pr. R. Gosselin.
Subst. Dubus.
Gref. Brouard.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

14. CANTAL.

Aurillac.

Prés. Bonnefons ✻.
Pr. h. Vigier.
Jug. Destanne de Bernis.
Fortet (*instr.*).
Delzons.
J. s. Pichot-Duclos.
Laborie.
Delzons (J. F. A.).
Pr. R. Bastide ✻.
Subst. Croisilles.
Gref. Brunon.

Mauriac.

Prés. Delalo ✻.
P. h. Salvage ✻.
Jug. Peyrac (*instr.*).
Salvy.
Ternat.
J. s. Rongier.
Offroy-Durieu.
Lapeyre.
Pr. R. Robert.
Subst. Dubois (E).
Gref. Basset.

Murat.

Prés. Dubois ✻.
Jug. Teillard-Chambon.
Marcombes (*instr.*).
J. s. Roux.
Duclaux.
Benoid.
Pr. R. Escaille.
Subst. Rougier.
Gref. Pons.

Saint-Flour.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Cantal.

Prés. Bertrand ✻.
V. P. De Lagarrigue
Jug Loussert du Grolès (*instruction*).
Ypcher.
Torrette.
Méjansac.
Dumas.
Logerotte.
Bousquet.
J. s. Henry père.
Tourseiller.
N.....

J. s. N.....
Pr. R. Levé-Dumontat.
Subst. Breuil.
Chevalier.
Gref. Clavière fils.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

15. CHARENTE.

Angoulême.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente.

Prés. Second ❋.
V. P. Mareschal.
Jug. Devars.
De Chancel ❋.
Callandreau.
Janet.
Banchereau-Lagrange.
Bouniceau-Gémon (*instruction*).
J. s. Daviaud.
Texier.
Puymoyen.
Hospitel-Lhomandie.
Pr. R. Bardy-Delisle.
Subst. Marrot.
Dumas-Champvallier.
Gref. Bourdin.

Barbezieux.

Prés. Boussaton ❋.
Jug. Duret (*instr.*).
Birot-Breuilh.
J. s. Drilhon.
Boutin.
Gachet.
Pr. R. Boucherie-Papineau.
Subst. Bouffanges.
Gref. Millet.

Cognac.

Prés. Peyrot.
Jug. Darriceau.
Martin (*instr.*).
J. s. Gouillard.
Albert.
Robin.
Pr. R. Bordier.
Subst. Boreau-Lajanadie.
Gref. Imbaud aîné.

Confolens.

Prés. Boreau-Lajanadie.
Jug. Moureau.
Lagrange Labaudie (*instruction*).
J. s Laurendeau.
Vigneron de Lavallade.
Ruffier.
Pr. R. Desclaux.
Subst. Choppy.
Gref. Duclaud.

Ruffec.

Prés. Cuirblanc aîné.
Jug. Piet.
Périgord (*instruct.*).
J. s. Salmon.
Baland.
Mimaud-Granchamps.
Pr. R. Lachaud-Loqueyssie.
Subst. Lambert.
Gref. Brolly.

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

16. CHARENTE-INF.

Jonzac.

Prés. Flornoy.
Jug. Morandière (*instruct.*)
Nadaud.
J. s. Gardrat.
Roche.
Mayaudon (P. A. G.).
Pr. R. De Larrard.
Subst. Mouton.
Gref. Ganier-Maisonneuve.

La Rochelle.

Prés. Massiou.
Jug. Savary.
Parenteau-Dubeugnon (*instr.*).
Jourdan.
J. h. Morin.
J. s. Bérard.
Vignault.
Viault.
Pr. R Chaudreau.
Subst. Degennes.
Gref. Mautin.

Marennes.

Prés. Beaussant.
Jug. Magniant (*instr.*).
Pougnard.
J. s. Gabiou.
Berton.
Labady.
Pr. R. Lavaur.
Subst. Sorin-Dessources.
Gref. Renaud.

Rochefort.

Prés. Friot.
Jug. Mouchet.
Jolly (*instruct.*).
J. s. Chasseriau.
Bastide.
Berger.
Pr. R. Druet.
Subst. Rondeau.
Gref. Laurent.

Saintes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Charente-Inférieure.

Prés. Savary.
V. P. Charbonnel.
Pr. h. Tortat.
V. P. h. Rousset père.
Jug. Guilbault.
Lesueur (*instr.*).
Albert-Dugallois.
Rousset.
Limal.
J. s. Garnier.
Brung.
Luraxe.
Tortat (Emile.)
Pr. R. Delauzon.
Subst. Aubugeois.
Bridier.
Gref. Moreau.

St.-Jean-d'Angély.

Prés. Duret ❋.
Jug. Jouslain.
Lemoyne.
Regnault (*inst.*).
J. h. Lemaistre.
J. s. David.
Brillouin.
Lacour.
Pr. R. Audidier.
Subst. Saint-Blancard.
Gref. Chapiot.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

Digitized by Google

17. CHER.

Bourges.

Prés. Mayet-Térengy ☼.
Jug. Decencière Ferrandière.
Goutelle.
Toubeau (*instr.*).
J. s. Lapeyre.
Griveau.
Dubois (Désiré).
Pr. R. Mater ☼.
Subst. Sallé.
Gref. Martial.

Saint-Amand.

Prés. Chenon ☼.
Jug. Thévenard Guérin (*instr.*)
Mallard.
J. s. Geoffrenet-Champdavid.
Gangneron père.
Bourdaloue.
Pr. R. Boin.
Subst. Bonnesset.
Gref. Verneuil.

Sancerre.

Prés. Lamare.
Jug. Morot (*instr.*).
Bordier.
J. s. Haber.
Marlière.
Lebon.
Pr. R. Guillot.
Subst. Perrot.
Gref. Boutet.

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

18. CORRÈZE.

Brives.

Prés. Lavialle de Masmorel ☼
Pr. h. Rivet ☼.
Jug. Védrenne de Lachapelle (*instr.*).
Maillard.
Richefort.
J. s. Lachaud.
Mialet.
Dulmet.
Pr. R. Lageon.
Subst. Rivet (Ed.).
Gref. Vicaut.

Tulle.

Le tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Corrèze.

Prés. De Verninac ☼.
V. P. Lamirande ☼.
Jug. Bourguet.
De St-Priest-de-St-Mur
Grèse.
Soleilhet (*instr.*).
Meynard.
Thevenot.
Sudour.
J. s. Lanot.
Favart.
Floucaud Pénardille.
Serager.
Pr. R. Regert.
Subst. Vouzelland.
Bertrand.
Gref. Thiroux.

Ussel.

Prés. Cohadon.
Jug. Bonnot (*instr.*).
Laveix.
J. s. Brindel ☼.
Redon ☼.
Badour.
Pr. R. Ducher.
Subst. Muret de Bord.
Gref. Forsse.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

19. CORSE.

Ajaccio.

Prés. Cuneo d'Ornano ☼.
Jug. Olivieri.
Peraldi (*instr.*).
J. s. Fieschi.
Pianelli.
Martinenghi.
Pr. R. Pietra-Santa.
Subst. D'Etiveaud.
Gref. Vittini.

Bastia.

Prés. Montera ☼.
Jug. Valentini (*instruct.*).
Fabrizzi.
Suzzoni (Don Jean).
J. s. Graziani.
Milanta.
De Zerbi.
Pr. R. Trolley.
Subst. Chiesa.
Gref. Seatelli.

Calvi.

Prés. Castelli.
Jug. Designorio.
Peretti (*instr.*).
J. s. Flach.
Filippi.
Marcelli don Félix.
Pr. R. Dumalle.
Subst. Galloni.
Gref. Franceschini.

Corte.

Prés. Cœuret.
Jug. Colonna d'Istria.
Arrighi (*inst.*).
J. s. Corteggiani.
Grimaldi.
N.....
Pr. R. Roux.
Subst. Troplong (Oct.).
Gref. Santelli.

Sartene.

Prés. Bradi.
Jug. Ortoli.
Mariani (*instr.*).
J. s. Pietri (Ch. L.).
Pietri (J. F.).
Casanova (A. M.).
Pr. R. Peraldi (P. F.) ☼.
Subst. Castelli.
Gref. Susini (J. D.).

La cour d'appel de ce département est à Bastia.

20. CÔTE-D'OR.

Beaune.

Prés. Lebrun.
Jug. Foisset.
Lecourbe (*instr.*).
Lemaistre.
Rambaud.
J. h. Fouquerand ☼.
Boullenot.
J. s. Molin.
Guiod.
Cyrot.
Pr. R. Delamarche.
Subst. Poisot.
Gref. Robin.

Châtillon.

Prés. La Pérouse ☼.
Pr. h. Mariotte.
Jug. Bourée.
Mongin (*instr.*).
J. s. Chevalier.
Regnard.
Jully.
Pr. R. Borot.
Subst. Lereuil.
Gref. Flajollet.

Digitized by Google

Dijon.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Lorenchet ※.
V. P. Guyot.
Jug. Mathieu.
Cornereau (*instruct.*).
Lagier.
Lacroix.
Lerouge.
J. s. Morcrette.
Goussard.
Muteau.
Couturier.
Pr. R. Guyho.
Subst. Lièvre.
Chaâles des Etangs.
Gref. Bizouard.

Semur.

Prés. Moreau ※.
Jug. Lestre-Dusaussois (*instr.*).
Rémond
J. s. Matry.
Fénéon.
Morelot.
Pr. R. Lelorrain.
Subst. Locré de St-Julien.
Gref. Collin.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

21. CÔTE-DU-NORD.

Dinan.

Prés. Bailly ※.
Jug. Restif.
Gourdet (*instr.*).
J. s. Bonnier.
Robert.
Jacquemin.
Pr. R. Hédal.
Subst. Gagon.
Gref. Bernard.

Guingamp.

Prés. De Kergrist.
Jug. Bocher (*instr.*).
Ollivier.
J. s. Huchet.
Gœury.
Le Lepvrier.
Pr. R. Bert.
Subst. Le Meur.
Gref. Le Roy.

Lannion.

Prés. Valette,
Jug. Le Coursonnays (*inst.*)
Sayet.
J. s. Prigent.
N.....
N.....
Pr. R. Bonamy.
Subst. Lehodey.
Gref. Morand.

Loudéac.

Prés. Lucas Peslouan.
Jug. Pendezec (*instr.*).
Illion (H.).
J. s. Boscher-Delangle.
Lefeuvrier.
Daniel.
Pr. R. Bouessel de Lecousselle.
Subst. Lesné.
Gref. Jouny.

Saint-Brieuc.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Côtes-du-Nord.

Prés. Habasque ※.
V. P. Le Meur.
Jug. Bellanger.
Micault.
Dubois de Villerabel (*instr.*).
Bellom.
Feytu.
J. s. Aulanier.
Le Gué.
Rochard.
Vienot.
Pr. R. Hüe.
Subst. Grolleau-Villegueury.
Caradec
Gref. Hamonno.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

22. CREUSE.

Aubusson.

Prés. Rousseau.
Pr. h. Degeorge.
Jug. Grellet ※ (*instr.*).
Maingonnat.
Dayras.
J. s. Dayras.
Luneau.
Chalus.
Pr. R. Peyrot.
Subst. Martin-Chantagru.
Gref. Rigaudie.

Bourganeuf.

Prés. Fillioux.
Jug. Jaucourt.
Rouchon (*instr.*).
J. s. Butaud.
Berger (Etienne).
Delcaire.
Pr. R. Bonnin.
Subst. Dayras.
Gref. Cancalon.

Chambon.

Prés. Trébuchet.
Jug. Niveau de Villedary (*instruct.*).
Valluche.
J. s. Perigaud de Grandchamps.
Jabin.
Guillot.
Pr. R. Marcoul de Loute.
Subst. Dartige.
Gref. Tourtaud.

Guéret.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Creuse.

Prés. Laroche.
V. P. Jarrit de Lille.
Jug. Bazennerye.
Tixier de la Chapelle
Desry-Dutheil.
Dissande-Lavillatte.
Petit-Lacombe (*instr.*).
Gourssaud.
Lassarre.
J. h. Defumade.
J. s. Poujaud.
Leyraud.
Fayolle.
Pelletier-Desbouchards
Pr. R. De Vaulx (Palamède).
Subst. Coudert-Lavillatte.
Grosset.
Gref. Laroche.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

23. DORDOGNE.

Bergerac.

Prés. Cuniac.
Pr. h. Chanaud ※.
Jug. Plasman.
Bourgade (*instr.*).
Vergniol.
J. h. Martin.
Couderc.
J. s. Monteil-Lamouline.
Bugnet.
Faugère.
Pr. R. Lacroix.
Subst. Deyres.
Gref. Tilhet.

Digitized by Google

Nontron.

Prés. Javersac.
Jug. Bourinet.
Dupuy (*instruct.*).
J. s. Janet-Lasfond.
Dusolier.
Duvoisin.
Pr. R. Leroy.
Subst. Rivaud.
Gref. Dubut.

Périgueux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Dordogne.

Prés Laroque de Mons.
Pr. h. Dumonteil-Lagrèze.
V. P. Courtois.
Jug. Mage fils.
Deiche.
Guimard-Lamothe (*instr.*).
Sembauzel.
Véchembre.
Latreille-Ladoux.
Dubois d'Eyvirat.
J. h. Véchembre père.
J. s. Gonthier-St-Martin.
Chouri.
Réveilhas.
Reynaud.
Pr. R. De Tholouze.
Subst. De Berranger.
Delage.
Gref. Lapouyade fils.

Ribérac.

Prés. Fourtou ✻.
Jug. Cellérier (*instr.*).
Raveau.
J. s Boyer.
Augey-Dufreysse.
Bourgade.
Pr. R. Gasqueton.
Subst. Jahnholtz.
Gref. Davèze.

Sarlat.

Prés. Larouverade ✻.
Jug. Tardé (*instr.*).
Boissarie.
Camouilly.
J. s. Monmejat.
Laroche.
Lavelle.
Pr. R Mouland.
Subst. De Cerval.
Gref. Sarlat.

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

24. DOUBS.

Baume.

Prés. Rain.
Jug. Mathiot (*instr.*).
Arbey.
J. s. Sermage.
Perrin.
Sanseigne.
Pr. R. Maire.
Subst. Béchet.
Gref. Cadot de Villemonble.

Besançon.

Prés. Chalon ✻.
Jug. Cûenot ✻, *Prés. de la chambre temp.*
Proudhon.
Chaveriat.
J. s. Vuilleret, *Juge à la chambre temp.*
Billecard, *Subst.*, *id.*
Dessirier, *Juge id.*
Pr. R. Barthin.
Subst. Callet.
Gref. Barbier fils.

Montbéliard.

Prés. Verpy.
Jug. Prinet.
Rossel (*instruct.*).
J. s. Emonin.
Deckherr.
Monnot.
Pr. R. Saverot.
Subst. Lescot.
Gref. Beurnier.

Pontarlier.

Prés. Buffet.
Jug. Bouvard ✻ (*instr.*).
Pourny.
J. s. Grillon.
Delamarche.
Damitio.
Pr. R. Bonne.
Subst. Jolicler.
Gref. Mongenot.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

---

25. DRÔME.

Die.

Prés. Chevandier de Valdrôme
Jug. Delamorte Félines (*ins.*)
Vallentin.
J. s. Jullien.
Joubert ✻.
Novel.
Pr. R. Jalenques.
Subst. Stéphane.
Gref. Rollet.

Montélimart.

Prés. Prothon.
Jug. Aymé (*instr.*).
Rivière-Nocaze.
J. s. Navelle.
Dumas.
Lepelley-Dumanoir.
Pr. R. Haillecourt.
Subst. Mas.
Gref. Costadeau.

Nyons.

Prés. Marcellin de Rémusat.
Jug. Brin (*instr.*).
Joubert.
J. s. Vigne.
Boveron.
Guérimand.
Pr. R. Guérin.
Subst. Borel.
Gref. Rey.

Valence.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Drôme.

Prés. Planel ✻.
V. P. Besson.
Jug. Degros de Conflans.
Aymard.
Urtin ✻ (*instr.*).
Richaud.
Bonnet.
Ithier.
Biosse-Duplan.
J. s. Bancel.
Clément.
Valencien.
Lavis.
Pr. R. Gentil.
Subst. Eymard-Duverney.
Ferrand.
Gref. Frandon.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

---

26. EURE.

Andelys.

Prés. Gaumain ✻.

Digitized by Google

Jug. Legendre.
Guérard (*instr.*).
J. s. Mettais-Cartier.
Legrand.
Mouton.
Pr. R. Marois.
Subst. Lefort.
Gref. Grenier.

Bernay.

Prés. Homberg.
P. h. Laignel-Lavastine ✵.
Jug. Geoffroy-Château.
Ollier (*instr.*).
J. s. Dubus ✵.
Froudière.
Marie.
Pr. R. Horeau.
Subst. Lescouvé.
Gref. Desmares.

Evreux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Eure.

Prés. Morel-Beaulieu.
V. P. Sauval.
Jug. Lachèvre.
De Tournemine de la Grange.
Bordeaux.
Delhomme.
Petit ✵.
Bouquelon.
Duverger (*instr.*).
J. s. Roussel.
Bagot.
Pinchon.
Dechalenge.
Pr. R. Legentil.
Subst. Thieullen.
Boivin-Champeaux.
Gref. Leconte.

Louviers.

Prés. Dezauche.
Jug. Goudé (*instr.*).
Castillon.
J. s. Hébert-Desroquettes.
Renault.
Champion.
Pr. R. Gautier.
Subst. Thil.
Gref. Guitton.

Pont-Audemer.

Prés. Dupin ✵.
Jug. Legras de Bordecôte (*inst.*)
Senoy d'Argence.
J. s. Lechevallier.
Gadon.
Marye.
Pr. R. Robert.
Subst. Fournot.
Gref. Chambéry du Désert.

La cour d'appel de ce département est à Rouen.

---

27. EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises d'Eure-et-Loir.

Prés. Genreau ✵.
V. P. Bellier de la Chavignerie.
Jug. Vallet de Lubriat.
Hervet.
Jolliet.
Roullier.
Carré (*instr.*).
Lefebvre.
Courtois.
J. s. Ravault.
Devaureix.
Millet.
N.....
Pr. R. Perrin.
Subst. Roussel.
Mathieu de Vienne.
Gref. Piche.

Châteaudun.

Prés. Raimbert-Beauregard.
Jug. Varéliaud (*instr.*)
Pont (Paul).
J. s. Raimbault.
Dimier.
Néel.
Pr. R. Bourgoin.
Subst. Jourdain.
Gref. Boucher.

Dreux.

Prés. Boudet de Pâris.
Jug. Caillé de St-Père ✵ (*instr*).
Mahey.
J. s. Mezirard.
Maugis.
Mattelin.
Pr. R. Try.
Subst. Durand.
Gref. Pachot.

Nogent-le-Rotrou.

Prés. Martin-Fortris.
Jug. Choppin (*instr.*).
Courtin de Torsay.
J. s. Hommey.
Massiot.
Gressier.
Pr. R. E. Durand.
Subst. Titon.
Gref. Brouard.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

---

28. FINISTÈRE.

Brest.

Prés. Duval ✵.
Jug. Le Donné.
Saulnier de La Pinelais (*instr.*).
Oudart.
J. s. Pérénès.
Dein.
Desbois.
Pr. R. Goûin.
Subst. Yzopt.
Gref. Allard.

Châteaulin.

Prés. Hunault.
Jug. Lacoste.
Esnaud (*instr.*).
J. s. Fenigan.
Allais.
N......
Pr. R. Claret.
Subst. Bouchet.
Gref. Léon.

Morlaix.

Prés. Godefroy.
P. h. Le Denmat-Kervern.
Jug. Sauvée (*instr.*).
Guégot de Traoulen.
Millerot.
J. s. Barazer-Lanurien.
Guillon.
Cor.
Pr. R. Cabel.
Subst. Leclair.
Gref. Le Scour.

Quimper.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Finistère.

Prés. Voyer.
V. P. Lozach.
Jug. Letersec.
Le Guisquet.
Cropp.

Jug. Camenen (*instr.*).
Loton.
J. s. Faugeyroux.
Guyot.
N.....
N.....
Pr. R. Duportal.
Subst. Brager.
Le Goaësbe de Bellée.
Gref. Cloarec.

Quimperlé.

Prés. Barbier.
Jug. Abyven (*instr.*).
Limon.
J. s. Courant.
Audran.
N.....
Pr. R. Tahier.
Subst. Leroux.
Gref. Buguel.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

29. GARD.

Alais.

Prés. De Robernier ✲.
Jug. Silhol (*instr.*).
Malzac.
Maurin.
J. s. Castillon.
Dolsan.
Reidon.
Pr. R. Brun de Villeret.
Subst. Vitalis.
Gref. Delmas.

Nîmes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Chambon ✲.
V. P. Roussel-Ducamp.
Jug. Larivière (*instr.*).
Bruguier.
Dupin.
Boileau de Castelnau.
Baragnon.
J. s. Causse.
Drouot.
Manse.
N.....
Pr. R. Escalier de Ladevèze ✲.
Subst. Privat.
De Rouville.
Gref. Tourel.

Uzès.

Prés. Gide.
Jug. Lavondès.
Fornier de Mayrard (*instr.*).
Mathieu.
J. s. Charbaut.
Correnson.
Goirand-Labaume.
Pr. R. Laurans.
Subst. Abauzit.
Gref. Chantelot.

Vigan (Le).

Prés. Anthouard ✲.
Jug. Teulon (*instr.*).
Portalès.
J. s. Barafort.
Durand.
Guibal.
Pr. R. Seymard.
Subst. Roussel.
Gref. Menard.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

---

30. GARONNE (H^te^).

Muret.

Prés. Niel ✲.
Jug. Sarrans (*instr.*).
Fons.
J. s. Dufaur.
Durban.
N...
Pr. R. Latour.
Subst. Montané de la Roque.
Gref. Pascal-Rodeloze.

Saint-Gaudens.

Prés. Tatareau ✲.
Jug. Archidet (*instr.*).
Bordères, *Pr. de l'ach t.*
Taupiac.
J. h. Lacroze.
J. s. Marrot, } *attac. à la*
Maribail, } *ch. temp.*
Saint-Paul.
Pr. R. Baron.
Subst. Puisségur.
Gref. Cieutat.

Toulouse.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Darnaud ✲.
V. P. De Lartigue ✲.
Jug. De Poumairac ✲.
Loubers ✲.
Bressolles.
Caubet (*inst.*).
Héloin.
Carol.
J. s. Pagan.
Daste.
Auziès.
Cavayé.
Pr. R. Fossé.
Subst. Daguilhon-Pujol.
Lafon-Boutary.
Gref. Roquette.

Villefranche.

Prés. Génie.
Jug. Duran.
Lafon (*instr.*).
J. s. Faure.
Fourtanier.
Delmas.
Pr. R. Bellecour.
Subst. Batby.
Gref. Cassagne.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

31. GERS.

Auch.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Gers.

Prés. Laporte ✲.
V. P. Clauzade-Mazieux.
Jug. Ader (*instr.*).
Cassaignolles.
Gauran.
Ladrix.
Amade.
J. s. Bourdonnié.
Bonassies.
Desparbès.
Depied.
Pr. R. St-Luc-Courborieu.
Subst. Phiquepal.
Solon.
Gref. Mollières.

Condom.

Prés. St-Étienne ✲.
Jug. Ligardes.
Labat (*instr.*).
J. s. Laterrade.
Dutrey-Daignan.
Cahuzac.
Pr. R. Romand.
Subst. Irat.
Gref. Labadie.

Digitized by Google

Lectoure.

Prés. Boubée.
Jug. Boubée de la Couture.
Bouet (*instr.*).
J. s. Chapoulié.
De Gauran.
N....
Pr. R. Gerbé de Thoré.
Subst. Gabiole Saint-Martin.
Gref. Druilhet.

Lombez.

Prés. Ader.
Jug. Campagnole (*instr.*).
De Rességuier.
J. s. Junca-Mirassou.
Pujos.
De Cortade.
Pr. R. Isoard.
Subst. Lacoste.
Gref. Ladieu.

Mirande.

Prés. Abeilhé ✱.
Jug. Cortade.
Daste (*instr.*).
J. s. Scillan.
Terrail.
Dupouy.
Pr. R. Chevert ✱.
Subst. Laurens.
Gref. Lacoste.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

---

32. GIRONDE.

Bazas.

Prés. St-Espés-Lescot ✱.
Jug. Cazemajor (*instr.*).
Polhe.
J. s. Mongie-Carsuzan.
D'Escures.
N....
Pr. R. Bastrate.
Subst. Bleynie.
Gref. Portepain.

Blaye.

Prés. Gellibert.
Jug. Lachaud (*instr.*).
Delille-Manières.
J. s. Rabolte.
Cimetière.
N....
Pr. R. Hébrard.
Subst. Damade.
Gref. Renard jeune.

Bordeaux.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Bouthier ✱.
V. P. Venencie.
Bouldoire.
Jug. Léris.
Louvet. (*instr.*).
Limoges.
Laborie ✱.
Dubertrand.
Faget.
Belot des Minières.
Sarlat.
Barennes.
J. h. Dezets.
J. s. Princeteau.
Bouire-Beauvallon.
Battar.
Klipsch.
Brives-Cazes.
Dintrans.
Pr. R. Guillemard ✱.
Subst. Pellet.
Bretenet.
Miramont.
Bardon.
Gref. Noailles.

La Réole.

Prés. Lapouyade.
Jug. Mazet (*instr.*).
Cristofini.
J. h. Martineau.
J. s. Larquey.
Bechade.
Guénon.
Pr. R. Marrauld.
Subst. Rivière-Bodin.
Gref. Saint-Aubin.

Lesparre.

Prés. Faulcon.
Jug. Cellérier.
Gasqueton (*instr.*).
J. s. Laumond.
Sarrotte.
Calvinhac.
Pr. R. Beauregard.
Subst. Ravaud.
Gref. Lebeuf.

Libourne.

Prés. Ducasse ✱.
Jug. Lacrompe.
Brisson.
David (*inst.*)
J. s. Dufoussat (J. L.).
Gros.
Chaperon.
P. R. Lacaze ✱.
Subst. Du Boscq.
Gref. Chambarière (Jean).

La cour d'appel de ce département est à Bordeaux.

---

33. HÉRAULT.

Béziers.

Prés. Buscailhon.
Jug. Fabre.
Cavailler.
Daurel (*instr.*).
J. s. Mirepoix.
Maffre.
Fourès.
P. R. Mestre.
Subst. Noguier.
Gref. Vernhes.

Lodève.

Prés. Martin.
Jug. Colomb-Ménard.
Mestre-Mel (*instr.*).
J. s. Maurel.
Palouzié.
Loirette.
P. R. Degrand.
Subst. Poujol.
P. R. Alengry.

Montpellier.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Duffours.
V. P. Grasset ✱.
Jug. Rabinel.
Fabre.
Peitavin (*instr.*).
Vionnois.
Armély.
J. s. Jamme.
Garonne.
Caizergues.
Poutingon.
P. R. Lacroix (J. N. A.) ✱.
Subst. Métivier.
Espéronnier.
Gref. Vaissière.

Saint-Pons.

Prés. Buisson.
Jug. Bouisson (*instr.*).
Vidal.
J. s. Moustelon.
Figuières.
De Bonald.

P. R. Tourné.
Subst. Fabre de Cœuret.
Gref. N.....
La cour d'appel de ce département est à Montpellier.

---

34. ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Prés. Gohin.
Pr. h. Thomas.
Jug. Loysel (Fr.) (*instr.*).
Loysel (Ferd.).
J. s. Roussel.
Martin aîné.
Couyer de la Chenardière.
P. R. Bottu-Desmortiers.
Subst. Labbé.
Gref. Ruault.

Montfort.

Prés. Rollaud-Latour.
Jug. Desbois (*instr.*).
Carlhian.
J. h. Burdelot.
J. s. Magouët.
Dreuslin.
N....
P. R. Faisant.
Subst. Boullé.
Gref. Lecornet.

Redon.

Prés. Le Vexier.
Jug. Aubry.
Turin (*instr.*).
J. s. Nogues.
Salmon de Laubourgère.
Vallée.
P. R. Delourmel de la Picardière.
Subst. Lebastard de Mesmeur.
Gref. Villerio.

Rennes.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Jouaust ✻.
V. P. Guépin.
Jug. Maurice.
Saucet.
Bossis.
Vannier (*instr.*).
Offray-Lamettrie.
J. s. Legrontec.
Perrussel.
Pensa.
Hoduin.
P. R. Malherbe ✻.
Subst. Gaillard de Kerbertin.
Potier.
Gref. Dufresne.

Saint-Malo.

Prés. Hoüitte de la Chesnais
Jug. Bossinot-Pomphily.
Jumelais (*instr.*).
Martin.
J. s. Villeblanche.
Bossard.
Boursin.
P. R. Rouxin ✻.
Subst. Hervo.
Gref. Bodinier.

Vitré.

Prés. Coursier.
Jug. Taburet.
Le Bourdelles (*inst.*).
J. s. Hirou.
Rupin.
N.....
P. R. Oger du Rocher.
Subst. Duval.
Gref. Hardy de la Largère.
La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

35. INDRE.

Châteauroux.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Indre.

Prés. Lemor.
V. P. Faguet-Chezeau.
Jug. Martinet.
Delouche-Pemoret.
Patureau-Miran (*inst.*).
Pinault.
Albans-Duhail.
Thabaud-Bussière.
Salmon.
J. h. Gaillard ✻.
J. s. Berton.
Moreau.
Moulineau.
N.....
P. R. Martinet.
Subst. Dubois.
Houdaille.
Gref. Gautier.

Issoudun.

Prés. Auger.
Pr. h. Delorme.
Jug. Bouyonnet.
Fougère (*inst.*).
J. s. Bougerel.
Capval.
N....
P. R. Bernard-la-Martellerie
Subst. Saint-James.
Gref. Dardeau.

La Châtre.

Prés. Daiguzon ✻.
Pr. h. Auclert.
Jug. Bazennerye (*instr.*).
Sallonnyer.
J. s. Vergne.
Geoffrenet de Fontblain.
Simonnet.
P. R. Brunet.
Subst. Baucheron.
Gref. Gautier.

Le Blanc.

Prés. Bernard (Adrien).
Jug. Bernard-Desplaces.
Colonna de Leca (*ins.*)
J. s. Ravet-Duvigneaux.
Lemaire.
N....
P. R. Bonnesset.
Subst. Ismaël Pouroy.
Gref. Chrétien.
La cour d'appel de ce département est à Bourges.

---

36. INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Prés. Foucqueteau.
Jug. Torterue de Sazilly.
De Boisboisselle (*inst.*)
J. s. Tiffeneau.
Gramain.
De Brachet.
P. R. Podevin.
Subst. De la Taille.
Gref. Libaud.

Loches.

Prés. Gaultier de Laferrière.
Jug. Cochart.
Thuillier (*instr.*).
J. s. Butant.
Briffault.
Bidault des Chaumes.
P. R. Daniel.
Subst. Breton.
Gref. Gautier.

Tours.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises d'Indre-et-Loire.

Prés. Colas Desfrancs.
V. P. Moulnier.

V. P. h. Fey ❋.
Jug. Mourain de Sourdeval ❋.
Beaussier.
Gatian de Clérambault.
Gouin.
Sutil (*inst.*).
Torterue.
Derouet.
J. h. Haincque.
J. s. Bléré.
Julien.
Nerbonneau.
Léon.
P. R. De Loverdo.
Subst. Moreau.
Choppin.
Gref. Camus.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

---

37. ISÈRE.

Bourgoin.

Prés. Gautier.
Jug. Michoud, *Prés. de la chambre tempor.*
Blanc (*inst.*).
Teste.
J. h. Jassoud.
J. s. Pouchelon, *att. à la ch. temp.*
Berthon.
Baudouin.
P. R. Flauvant.
Subst. Bertier.
Gref. Vassel.

Grenoble.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Latour.
V. P. Masse ❋.
Bertrand.
Jug. Pal.
Primard.
Vernet.
Mounier.
Pierangeli.
Craponne-Duvillard. (*instr.*).
Blanc (Ferd.).
Bellier du Charmeil.
Rivier.
J. s. Fauche-Prunelle.
Allard.
Michal.
Anthouard.
J. s. Berlioz.
Pelsez.
P. R. Sestier.
Subst. Blanc (Ch.).
Pagès.
Chevalier.
Gref. Bigillion.

Saint-Marcellin.

Prés. Vallier-Colombier ❋.
Jug. Vincendon-Dumoulin.
Trinché (*instr.*)
Hours, *Pr. de la ch. t.*
J. s. Simian (*chamb. temp.*).
Roye-Belliard, *idem.*
Jubié.
P. R. Pizot.
Subst. Berger.
Gref. Pachot-d'Arzac.

Vienne.

Prés. Vincent.
V. P. Tremeau ❋.
Jug. Arnaud.
Gueidan ❋ (*instr.*).
Sornin.
Vacher.
Lambert.
J. s. Bruant.
Pérouse.
Saint-Pierre.
Collin.
Pr. R. Michel.
Subst. Athénor.
Léauthier.
Gref. Trainar.

La cour d'appel de ce département est à Grenoble.

---

38. JURA.

Arbois.

Prés. Calamard ❋.
Jug. Laurenceot (*instr.*).
Papillard.
J. s. Pavans de Ceccaty.
Villerme.
Gresset.
Pr. R. Chauvin.
Subst. Bertrand.
Gref. Griffond.

Dôle.

Prés. Javey.
Jug. Froidevaux.
Roger (*instr.*).
J. s. Jeanney.
Protat.
Joubert.
Pr. R. Pion.
Subst. Ébelmen.
Gref. Billard.

Lons-le-Saulnier.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Jura.

Prés. Cordier.
Pr. h. Papillon ❋.
V. P. Guichard (M.).
Jug. Regnault-Montmain.
Gobillot (*inst.*).
Odille.
Guichard (N.).
Lanoix.
Fumey.
Coulon.
J. s. Lorain.
Catal.
Bachod.
Bury.
Pr. R. Jeanney.
Subst. Prouvier.
Tournier.
Gref. Jobin.

Saint-Claude.

Prés. Mittaine ❋.
Jug. Vuillet (*instr.*).
Brenet.
J. h. Epailly.
J. s. Gruet-Masson.
Lamy.
Favier.
Pr. R. Joly.
Subst. Rance de Guiseuil.
Gref. Fuand.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

---

39. LANDES.

Dax.

Prés. Clérisse.
Jug. Dumont.
Laffitte (*Instr.*).
J. s. Pardeilhan.
Darracq.
Bourjac.
Pr. R. Dupeyré.
Subst Adnet.
Gref. Puyau.

Mont-de-Marsan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Landes.

Prés. Brettes ❋.

V. P. Laurans.
Jug. Dufau.
Labeyrie (*instr.*).
Dutastet.
Lubet-Larrouzé.
St-Pierre-Lesperet.
Marrast.
J. h. Laborde-Lancelot.
J. s. Lefranc.
De Gleizes.
N.....
N....
Pr. R. Dupeyré ✻.
Subst. De Montgaurin.
Burguerieu.
Gref. Biraben.

Saint-Sever.

Prés. De Laussat ✻.
Jug. Carenne (*inst.*)
Ferron.
J. s. Lafaurie.
Gaûzère.
De Ladoue.
Pr. R. Castandet.
Subst. Capdeville.
Gref. Faget.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

40 LOIR-ET-CHER.

Blois.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Loir-et-Cher.

Prés. Bergevin ✻.
V. P. Hubert.
V.P.h. Péan-Petit.
Riffault-Blau.
Jug. Rousseau.
Hème.
Boileux.
Alardet.
Guerton.
Prevost.
Lehup (*inst.*).
J. h. Leddet.
J. s. Chartier.
Leconte de Roujou.
Derouet.
Maigreau fils.
Pr. R. Aucher.
Subst. Miron de l'Espinay.
Deschamps.
Gref. Barat.

Romorantin.

Prés. Bouic.
Pr. h. De Beauchesne ✻.
Jug. Martin.
Delaforge (*instr.*).
J. s. Delalande.
N.....
N.....
Pr. R. Aubin.
Subst. Ursleur.
Gref. Poignard.

Vendôme.

Prés. Boutrais ✻.
Jug. Huet d'Arlon (*instr.*).
Cadiou.
J. s. Chautard.
Jourdain.
Fougereu.
P. R. Laplagne-Barris.
Subst. De Toustain.
Gref. Lefèvre.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

41. LOIRE.

Montbrison.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire.

Prés. Lachèze ✻.
V. P. Lambert ✻.
Jug De Vazelhes.
Dorier.
Boudot.
Morel.
Roux.
Bravard (*instr.*).
Mondon fils.
J. s. Dulac.
Bournat.
Portier.
De Vazelhes fils.
P. R. Cuaz ✻.
Subst. Gastine.
Bon.
Gref. Périer.

Roanne.

Prés. N....
Jug. Duvergier.
Chataignier (*instr.*).
Guillien.
J. s. Villeret.
Chassain.
Petit-Picollières.
P. R. Jeandet.
Subst. Piellat.
Gref. Geoffroy.

Saint-Etienne.

Prés. Jarre.
V. P. Bayon.
Jug. Roche-Lacombe.
Dubois.
Robert (*instr*).
Pic.
Point.
J. s. Dumarest.
De Polinière.
Flotard.
Bormand.
P. R. Durand-Fornas ✻.
Subst. Doncieux.
Morand de Jouffrey.
Gref. Rhenter.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

42. LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Prés. Mallye.
Jug. Thomas (*instr.*).
Couguet.
J. h. Martinon de St-Ferréol
J. s. Rochette.
Belmont.
Touchebœuf.
Pr. R Rouffy.
Subst. Fouillet Delcher.
Gref. Duclaux.

Le Puy.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de la Haute-Loire.

Prés. Dorlhac ✻.
V. P. Vidal de Ronat.
Jug. Odde-Duvillars.
Paul.
Souchon
Lobeyrac (*instr.*).
Bertrand.
N....
N.....
J. s. Mathieu.
Eyraud.
Guilhot-Chazalet.
Liogier.
Labatie ✻.
P. R. Malbet.
Subst. Dumont.
Calemard du Genestoux
Gref. Soudan.

Digitized by Google

Yssingeaux.

Prés. Bonnet.
Jug. De la Rocque (*instr.*).
Titaud.
J. s. Chareyre.
N....
N....
Pr. R. Delair (Ch.).
Subst. Bonhomme-Lajaumont.
Gref. Blanchot.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

43. LOIRE-INFÉR.

Ancenis.

Prés. Janvier.
Jug. Roumain de La Touche (*instr.*).
Legeard de la Diriais.
J. s. Delaunay.
Gautier-Rougeville.
N.....
Pr. R. Banéat.
Subst. Crucy-Duvau.
Gref. Delanoë.

Châteaubriant.

Prés. Toullic.
Jug. Bivaud.
Bellamy (*instr.*).
J. s. Lemercier.
N.....
N.....
Pr. R. Le Sage.
Subs. Perrussel.
Gref. Leray.

Nantes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Loire-Infér.

Prés. Colombel ✻.
V. P. Marion aîné ✻.
Jug. Chéguillaume.
Marion jeune.
Rolland de l'Isle.
Demangeat ✻.
Hoguet.
Laënnec (*instr.*).
Michel de la Morvonnais.
Bonnet ✻.
J. s. Juguet.
Mariot.
Cotin de Malville.
Chesneau.
Pr. R. Du Beux.
Subst. Habasque.
Bécot.
Gref. Ertaud.

Paimbœuf.

Prés. Querbez.
Jug. Lagarde.
Samson (*instr.*).
J. s. Bernède.
N....
N.....
Pr. R. Larivière-Lemoigne.
Subst. Mazel.
Gref. Dumouza.

Savenay.

Prés. Lecoq.
Jug. Hamelin (*instr.*).
Revault.
J. s. Lucas.
Remignard.
Daniel.
Pr. R. Lefeuvre.
Subst. Constant-Letrillard.
Gref. Richard.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

44. LOIRET.

Gien.

Prés. Ranque.
Jug. Baucheron de Boissoudy (*instr.*).
Leddet.
J. s. Gonot.
Girard.
Fauque de Jonquières.
Pr. R. Bohan.
Subst. Refoulé.
Gref. Delpech.

Montargis.

Prés. Hyver.
Jug. Burgevin.
Guillaume (*instr.*).
J. h. Duchesnoy ✻.
J. s. Fontaine.
Dion.
Demadières.
Pr. R. Sanglé-Ferrière.
Subst. Douet d'Arcq.
Gref. Lecoq.

Orléans.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. De Cambefort ✻.
V. P. Dupuis.
Jug. Martin (*instr.*).
Souque.
Marchand.
Foucher.
Loret.
J. s. Besnard.
Glaye.
Rochefontaine.
Sarrebourse.
Pr. R. Lafontaine.
Subst. Boisseau.
Huot.
Gref. Dubain.

Pithiviers.

Prés. Poilly.
Jug. Bidault (*instr.*).
Bézard
J. s. Vadecourt.
Defiennes.
Juge.
Pr. R. Deroisin.
Subst. Genty.
Gref. Gambrelle.

La cour d'appel de ce département est à Orléans.

45. LOT.

Cahors.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Lot.

Prés. Dupuy.
Pr. h. Besse de Laromiguière ✻.
V. P. Dardenne.
Jug. Boisson (Ch.).
Théron fils aîné.
Izarn.
Besse de Laromiguière fils. (*instr.*).
Delord.
Gleize.
Depeyre (Victor).
J. s. Dufour.
Fournier.
Dupuy fils.
Garrigues de Flaujac.
Pr. R. Lesueur de Perès.
Subst. Faurie.
Cassaigneau.
Gref. Noël.

Figeac.

Prés. Delpuech ✻.
Jug. Froment (*inst.*).
Rouzet.
J. s. Guary.
Lacam.
Salesse.
Pr. R. Maynard.
Subst. Puniet.
Gref. Desclaux.

Digitized by Google

Gourdon.

Prés. Darmaing.
Jug. Albert.
Glandin fils (*instr.*).
J. s. Maturié.
Corneilhan.
Barrat.
Pr. R. Capmas.
Subst. Sers.
Gref. Moulins.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

---

46. LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Prés. Calvet.
Jug. Benezit St-Marc.
Hybre.
Fort (*instr.*).
J. s. Ducos.
Bartayrès.
Beaugrand.
Pr. R. Sarramia.
Subst. Molié.
Gref. Reynal.

Marmande.

Prés. Brousteau ✻.
Jug. Ramon de La Grèze (*instr.*).
Tropenat.
J. s. Vergnes.
Faye.
Fabre.
Pr. R. Donnodevie.
Subst. Parades.
Gref. Maurel.

Nérac.

Prés. Lesueur de Perès ✻.
Jug. Caseneuve (*instr.*).
Monthus.
J. s. Lasserre.
Labadie-Lagrave.
Faget.
Pr. R. Tortat.
Subst. Bartayrès.
Gref. Fabre.

Villeneuve-d'Agen.

Prés. Mouysset ✻.
Jug. Gary.
Bonnamy (*inst.*).
J. s. Maydieu-Fiton.
Corne.
De Loze.
Pr. R. Barrot du Couderc.
Subst. Bères.
Gref. Fabre.

La cour d'appel de ce département est à Agen.

47. LOZÈRE.

Florac.

Prés. Gauger.
Jug. Mathieu (*instr.*).
Jourdan.
J. s. Nogaret.
Veigalier.
Boyer.
Pr. R. Bion de la Marlavagne.
Subst. Margier.
Gref. Comandré.

Marvejols.

Prés. Daudé-Lacoste.
Jug. Durand (*instruct.*).
Grousset.
Toye.
J. s. Vors.
Feybesse.
Laur.
P. R. Fayet.
Subst. Coumoul.
Gref. Couturier.

Mende.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Lozère.

Prés. Aulanier ✻.
V. P. Paradan.
Jug. Bertrand.
Bon.
Chevalier.
Jaffard (*instr.*).
Flandin.
Petit-Monséjour.
Monteil-Charpal.
J. s. Guyot ✻.
Ignon père ✻.
Rivière.
Chas.
Pr. R. Deleveau.
Subst. Pagès.
Viguier.
Gref. André.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

---

48. MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Planchenault ✻.
V. P. Lardin.
Jug. Besnard du Marny.
Hiron (*instr.*).
Gougis.
Charil.
Jug. Poitou.
J. s. Cellier.
Lelong.
Piquelin.
Segris.
Pr. R. Chevallier.
Subst. Gaultier.
De Soland.
Gref. Tarin.

Baugé.

Prés. Monden-Gennevraye ✻.
Pr. h. Lorrier.
Jug. Rojou (*inst.*).
Prieur-Duperray.
J. s. Busson.
Boreau de Roincé.
Gouin.
Pr. R. Boutrais.
Subst. Leprince.
Gref. Baulu.

Beaupréau.

Prés. Morry.
Jug. Lhuillier.
Levain (*instr.*).
J. s. Hervé.
Deschamps la Rivière.
N....
Pr. R. Chénuau.
Subst. Dubeda.
Gref. Tricoire.

Saumur.

Prés. Guy-Delavau ✻.
Jug. Daburon.
Quesnay de Beaurepaire (*instr.*).
Baillargeau.
J. h. Joullain.
J. s. Chevallier.
Desmé.
Jahan.
Pr. R. Richard.
Subst. Moreau de la Martinière.
Gref. Gaudais.

Segré.

Prés. Letourneur de Laborde
Jug. Quantin (*instr.*).
Lacombe.
J. s. Lemercier.
Rousseau.
Meignan.
Pr. R. Le Breton.
Subst. Guérin de la Roussardière.
Gref. Pasquier.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

49. MANCHE.

Avranches.

Prés. Lemonnier-Gouville.
Pr. h. Abraham Dubois.
Jug. Lemoine-Desmares (*instr.*).
Sanson.
J. h. Rioult de Montbray.
J. s. Guérin Duchemin.
Lahougue.
Dupray-Lamabérie.
Pr. R. Lemarié.
Subst. Beautemps-Beaupré.
Gref. Bameule.

Cherbourg.

Prés. Asselin ✻.
Jug. Couppey.
Leseigneurial (*instr.*).
J. s. Rossignol.
Menant.
L'Equillon.
Pr. R. Fossey ✻.
Subst. Croqueville.
Gref. Boissière.

Coutances.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Manche.

Prés. Dusaussey (Alph.) ✻.
V. P. Troye ✻.
Pr. h. Lebrun.
Jug. Lemaitre.
Dussaussey.
Lemansois-Duprey.
Leloup.
Vimond.
Renault (*instr.*).
Hervieu.
J. s. Lebrun.
Dudouyt.
Couraye-Duparc.
Hauthement.
Pr. R. Blouet ✻.
Subst. Moulin.
Lepelletier.
Gref. Vigot.

Mortain.

Prés. De Mézange.
Jug. Tancrède de Hauteville
Brehier (*instr.*).
J. s. Leverdays.
Helland.
Gardin du Boisdulier.
Pr. R. Poullain-Lacroix.
Subst. Noël.
Gref. Champs.

Saint-Lô.

Prés. Diguet ✻.
Jug. Blet.
Paris (*instr.*).
Le Campion.
J. s. Beaufils.
Trebutien.
Cosnard-Desclozets.
Pr. R. Duhamel.
Subst. Caillemez.
Gref. Adeline.

Valognes.

Prés. Heurtevent-Premer ✻.
Pr. h. Dorléans ✻.
Jug. Le Fillastre de la Luzerne (*instr.*).
Le Trecher.
Ropert.
J. h. Prémont.
J. s. Delalande.
Duchemin.
Delisle.
Pr. R. Hain.
Subst. Macé.
Gref. Lepelletier.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

50. MARNE.

Châlons.

Prés. Douet d'Arcq ✻.
Jug. Arnould.
Bouland (*instr.*).
J. s. Caquot.
Sellier.
Gibotet.
Pr. R. Vignon.
Subst. Perrot de Chezelles.
Gref. Drouet.

Epernay.

Prés. Bidaux ✻.
Pr. h. Blanchin.
Jug. Doussot.
Vivien (*instr.*).
J. s. Louis.
Olivier.
Farjas.
Pr. R. Dijon (Joseph).
Subst. Henriquet.
Gref. Fourrié.

Reims.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Marne.

Prés. Sirebeau ✻.
V. P. De Laprairie.
Jug. Huerne de Pommeuse.
Robillard (*instr.*).
Violar.
De Saisseval.
Robequin.
Massé.
N.....
J. s. Mongrolle.
Choppin.
Bouché.
Arnould.
Pr. R. Rohault de Fleury.
Subst. Perrot.
Caullet.
Gref. Chrétien.

Sainte-Menehould.

Prés. Collin.
Jug. Picart ✻ (*instr.*).
Catoire.
J. s. Josse.
Senart.
Caussin de Perceval.
Pr. R. Addenet.
Subst. Pauffin.
Gref. Sanson.

Vitry-le-François.

Prés. Gillet ✻.
Jug. De St-Genis (*instr.*).
De Varennes.
J. s. Addenet.
Paillot.
Périnet.
Pr. R. Jolly.
Subst. Jaudin.
Gref. Montigneul.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

51. MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Haute-Marne.

Prés. Simonnet ✻.
V. P. Lestre-Gautherin.
Jug. Thiébaut.
Bontems de Montreuil.
Pougny.

Digitized by Google

Jug. Jacquinot.
Prigent.
Drevon (*instr.*).
Lecomte.
J. s. Mareschal ✻.
Petit.
Magnien.
N.....
Pr. R. Lorenchet.
Subst. Mairet.
Blondel.
Gref. Richenot.

Langres.

Prés. Bardonnaut ✻.
Jug. Génuyt.
Béguinot (*instr.*).
J. s. Rouyer.
Moreau-Dubreuil.
Durand.
Pr. R. Metman.
Subst. Jacotot.
Gref. Beurnaux.

Vassy.

Prés. Bernardin.
Jug. Rigoigne.
Durival (*instr.*).
J. s. Ragon.
Garnier.
Bigault de Fouchères.
Pr. R. De Morisson.
Subst. Deresse.
Gref. Clément.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

---

52. MAYENNE.

Château-Gonthier.

Prés. Goussé de Lalande ✻
Jug. Testard-Maisonneuve. (*instr.*).
Anquetil de Lisle.
J. h. Maunoit de la Masse.
J. s. Chevrollier.
Fournier.
Daudier.
Pr. R. Duret.
Subst. Deromme.
Gref. Henry.

Laval.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Mayenne.

Prés. Gasté.
V. P. Duclaux.
Jug. Tippier Delagrange.
Guérin ✻.
Delafuye.
Allouel (*instr.*).
J. s. Lebourdais-Durocher.
Lefizelier.
Vilfeu.
Leterme.
Pr. R. Grosbois ✻.
Subst. Lelièvre.
Pellerin de la Touche.
Gref. Degoulet.

Mayenne.

Prés. Coignard.
Jug. Pichot de la Graverie.
Romain-Girard.
Le Dauphin-Dubourg (*instr.*).
J. s. Bourdon.
Rommaigné-Moricière
Le Dauphin-Dubourg.
Pr. R. Violas.
Subst. Daguilhon.
Gref. Chandru.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

---

53. MEURTHE.

Lunéville.

Prés. Thomas.
Jug. Ayet (*instr.*).
Mangin.
Arnaut de Praneuf.
J. s. Lalande.
Antoine.
Saladin.
Pr. R. Lelong.
Subst. Hannezo.
Gref. Aviat.

Nancy.

Ce tribunal a deux chambres.

Prés. Husson de Prailly ✻.
V. P. Berlet.
Jug. Lamoureux.
Maffioli.
Paullet.
Gillet (*instr.*).
Lemarquis ✻.
J. s. Meaume.
Cuny.
Antoine.
Guiot de Saint-Remy.
Pr. R. Leclerc.
Subst. De Luxer.
Granié.
Gref. Simonin.

Sarrebourg.

Prés. Jeanpierre.
Jug. Mariatte (*inst.*).
Naquart.
J. s. Germain.
Farjonnel.
Ferbus.
Pr. R. Klecker.
Subst. Riston.
Gref. Masson.

Toul.

Prés. Delahausse.
Jug. Anthoine (*instr.*).
Tabouret.
J. h. Balland.
J. s. Claude.
Trousset.
Gérardin.
Pr. R. Lestamy.
Subst. Jeannequin.
Gref. Mathieu.

Vic.

Prés. De Flers.
Jug. Lejeune.
Degoutin (*instr.*).
J. s. Marcel.
Mayeur.
N.....
Pr. R. Noël.
Subst. Chaisemartin.
Gref. Saunier.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

54. MEUSE.

Bar-le-Duc.

Prés. Gillon (Félix) ✻.
Jug. Henriot (*instr.*).
Brion (Victor).
J. h. Vaaché ✻.
Brion fils.
J. s. Berthemy.
Vaaché.
Drouet.
Pr. R. Hussenot.
Subst. Ragon.
Gref. Brichart.

Montmédy.

Prés. Jeantin ✻.
Jug. De La Chapelle-Croizet (*instr.*).
Offenstein.

Digitized by Google

J. s. Jeantin.
Villeroy.
Morin.
Pr. R. Henrion.
Subst. N.....
Gref. Thieriet.

Saint-Mihiel.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Meuse.

Prés. Hémelot ✻.
V. P. Laurent.
Jug. Sauce.
Esnard.
Labouille.
Demengeot ✻ (*inst.*).
Moreau.
Hast.
Denys.
J. h. De Miscault.
Salmon ✻.
J. s. Connard.
Brion.
Leblan.
Larzillière-Beudant.
Pr. R. Haba.
Subst. Dumont.
Mathieu.
Gref. Ligier.

Verdun.

Prés. Collin de Barisien.
Jug. Hannequin.
Géminel (*instr.*).
J. s. Benoit.
Morin.
Chadenet.
Pr. R. Bompard.
Subst. Dumont.
Gref. Thiéry.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

55. MORBIHAN.

Lorient.

Prés. Massienne ✻.
P. h. Fruchard ✻.
Jug. Leblanc-Latouche (*instruction*).
Terrier-Delaistre.
Thirot.
J. s. Deschiens.
Dasnier.
Melorel de la Haichois
Pr. R. Bion.
Subst. Grandpair.
Gref. Roussel.

Ploërmel.

Prés. Le Goaësbe-Bellée ✻.
Jug. Lorieux (*instr.*).
Dorn.
J. h. Robert ✻.
J. s. Duportal-Lamotte.
N......
N......
Pr. R. Pivert.
Subst. Massel.
Gref. Duportal.

Pontivy.

Prés. Jan de la Gillardaie ✻.
Jug. Puillon-Boblaye (*inst.*)
Oudin.
J. s. D'Haucour ✻.
Leclézio.
N.....
Pr. R. Thomazy.
Subst. Le Gall.
Gref. Hardyau.

Vannes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Morbihan.

Prés. Caradec (O ✻).
V. P. Thomas-Ducordic ✻.
Jug. Rialan.
Eudes ✻ (*instr.*).
Thomas-Laborde.
Pocard-Kerviler.
Le Febvrier.
J. s. Delalande.
Burgault.
De Keyser.
Nicolle de la Belleissue
Pr. R. Dupuy (J.).
Subst. D'Amphernet.
Galles.
Gref. Jamet.

La cour d'appel de ce département est à Rennes.

---

56. MOSELLE.

Briey.

Prés. Pecheur ✻.
Jug. Orban (*instr.*).
Louis.
J. s. Rollin.
Bertrand.
Pr. R. Paris.
Subst. Perinne.
Gref. Pognard.

Metz.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Boulangé ✻.
V. P. Simon ✻.
Jug. Malherbe (*instr.*).
Lebatteux.
Lagroy de Croutte.
De Turmel.
Marchal.
J. s. Barthélemy.
Fayon.
Gérardin.
Jacob.
Pr. R. Moisson.
Subst. Chonet de Bollemont.
Gérard d'Hannoncelle
Gref. Kohler.

Sarreguemines.

Prés. Adam.
Jug. Roget de Belloguet fils.
Thilloy (*instr.*).
Wirbel.
J. h. Roget de Belloguet père
J. s. Duviviers.
Oster.
Gibert.
Pr. R. Buvignier (E.).
Subst. Ninnin.
Gref. Dupin.

Thionville.

Prés. Rolly.
Jug. Rolin.
Pécheur (*instr.*).
Poulmaire.
J. s. Parizot.
Coster.
Gallois
Pr. R. Vandenbruck.
Subst. Cailly.
Gref. Bouchez.

La cour d'appel de ce département est à Metz.

---

57. NIÈVRE.

Château-Chinon.

Prés. Moreau.
Jug. Gautherin (*instr.*).
Rochoux.
J. s. Richou.
Thévenet.
Gautrelet.
Pr. R. Martin.
Subst. Julhiet.
Gref. Montillot.

Clamecy.

Prés. Faulquier ✻.
Jug. Ravault.
Jullien (*instr.*).
J. s. Raveneau.
Rousseau.
Joleaud.
Pr. R. Baille de Beauregard.
Subst. Hardouin.
Gref. Achet.

Cosne.

Prés. Marlot ✻.
Jug. Sochet.
Jouve (*instr.*).
J. s. Voille de Villarnoux.
Gadoin.
N.....
Pr. R. Chonez.
Subst. Taurines.
Gref. Dubois.

Nevers.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Nièvre.

Prés. Robert ✻.
V. P. De Toytot.
Jug. Decolons.
Martin.
Lemoine (*instr.*).
Mary-l'Epine.
Blanché.
Sauvageot ✻.
Lefebvre.
J. s. Girerd.
Hugon.
Senly.
Robert fils.
Pr. R Métairie ✻.
Subst. Lemoyne.
Baucheton.
Gref. Delaplace.

La cour d'appel de ce département est à Bourges.

---

58. NORD.

Avesnes.

Prés. Couloumy.
Pr. h. Lebeau ✻.
Jug. De Lagorce (*inst.*).
Tournier.
J. s. Hannoye (D.).
Maurice.
Hannoye (P.).
Pr. R. Pagart.
Subst. Hazard.
Gref. Carniaux.

Cambrai.

Prés. Proyart ✻.
Jug. Quecq (*instr.*).
Asselin.
Maniez.
J. s. Leroy.
Renard.
Dutemple.
Pr. R. Pley ✻.
Subst. Honoré.
Gref. Dourlez.

Douai.

Prés. Rossignol.
Jug. Danniaux (*instr.*).
Dorlencourt.
Deusy.
J. s. Dumon.
Honoré.
Maurice.
Pr. R. Mastrik.
Subst. Fievet.
Gref. Dubrou.

Dunkerque.

Prés. Bouly de Lesdain.
Pr. h. Olivier.
De Kyspotter ✻.
Jug. Darras (*instr.*).
Verleye.
Desmontiers.
J. s. Lemaire.
Delattre.
Hovelt (E. L.).
Pr. R. Courtin ✻.
Subst. Morand.
Gref. Dejaëghère.

Hazebrouck.

Prés. Leclercq ✻.
Jug. Quenson (*instr.*).
De Coussemaker ✻.
Leclercq.
J. s. Deschodt.
Kien.
Ruyssen.
Pr. R. Delhomel.
Subst. Lespagnol.
Gref. Caboche.

Lille.

Ce tribunal a deux chambres.

Prés. Josson (O ✻).
V. P. Dufresne ✻.
Jug. Boutry.
Loingeville ✻ (*instr.*).
Artaud (*instr.*).
Bourdon.
Lallier.
Loy.
J. s. Defontaine ✻.
Roussel ✻.
Desrousseaux ✻.
Lucas.
Pr. R. Pouillaude de Carnières ✻.
Subst. Legrand.
Gardin.
Gref. Cresson.

Valenciennes.

Prés. Lécuyer ✻.
Jug. Girard ✻ (*instr.*).
Boulanger.
Dubois.
J. s. Bocca.
Dufour.
Duchâteau.
Pr R. De Warenghien (J.) ✻.
Subst. Bultot.
Gref. Delgrange.

La cour d'appel de ce département est à Douai.

---

59. OISE.

Beauvais.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Oise.

Prés. Danse ✻.
V. P. Danjou.
Jug. Hamel.
Daniel.
Delacour (*instr.*).
Lépine.
D'Elbée.
Chevreau.
Gaillard.
J. h. Joly ✻.
Poilleu.
Jourdain d'Héricourt.
J. s. Fabignon.
Ricard.
Dumont.
Durais.
Pr. R Pihan de la Forest.
Subst. Wateau.
Vente.
Gref. Tellier.

Digitized by Google

Clermont.

Prés. Ledicte-Duflos ✻.
Pr. h. Payen.
Jug. Moisset ✻ (*instr.*).
Bertin.
J. s. Wimy.
Levasseur.
Vanbavinchove.
Pr. R. Seillier.
Subst. Bouvier.
Gref. Gorlin.

Compiègne.

Prés. Lanusse ✻.
Jug. Demonchy (*instr.*).
De Roucy.
J. s. Viet.
Bregeault.
Vitasse.
Pr. R. Paringault.
Subst. Bertre.
Gref. Blanchart.

Senlis.

Prés. Vatin ✻.
Jug. Boucherez (*instr.*).
Dambry.
J. s. Bezout.
Dufay.
Pille.
Pr. R. Capelle.
Subst. Bazin.
Gref. Boucher.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

---

60. ORNE.

Alençon.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de l'Orne.

Prés. Collas ✻.
V. P. Fleury.
Jug. Lefebvre d'Argencé desProvotières(*inst.*)
Delaunay.
Trolley.
Galpin.
Faudin.
J. h. Broquet.
J. s. Lebourgeois.
Chenel.
Dufour.
N....
Pr. R. Adeline.
Subst. Guérin.
Ponsinet.
Gref. Lamare.

Argentan.

Prés. Collas.
Pr. h. Poupion.
Jug. De Courseulles de Barbeville.
Decombes (*inst.*).
Leguerney.
J. s. Vaudoré.
Dubois.
Barassin.
Pr. R. Champin.
Subst. Botreau-Roussel-Bonneterre.
Gref. Dufresne.

Domfront.

Prés. Lemaitre.
P. h. Plet la Pépinière.
Jug. Durand.
Le Touzé (*instr.*).
J. s. Goulard.
Fourmentin.
Thébert.
P. R. Le Royer de la Tournerie.
Subst. N.....
Gref. Cousin.

Mortagne.

Prés. Delalande ✻.
Jug. Martin.
Hommey-Lafortinière (*instruct.*).
Bardet.
J. s. Piquet.
Massiot.
Quesnot.
Pr. R. Olivier (Edm.).
Subst. Dubuisson.
Gref. Landais.

La cour d'appel de ce département est à Caen.

---

61. PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Prés. Cornille.
Pr. h. Petit.
Jug. Gamot.
Dorlencourt.
Boutry (*instr.*).
J. s. Collin.
Boistel.
Legentil.
Pr. R. Blondel.
Subst. Bottiaux.
Gref. Henry.

Béthune.

Prés. N.....
Jug. Dubrulle (*inst*).
Leroy.
Dufresne.
J. h. De Saint-Jean.
J. s. Halloy.
Dupré.
Moureau.
Pr. R. Cressent.
Subst. Bourgois.
Gref. Hullau.

Boulogne.

Prés. Decaudaveine ✻.
Jug. Caron de Fromentel.
Mesureur (*instr.*).
J. s. Carmier.
Martinet ✻.
Morand.
Pr. R. De Poucques d'Herbinghen.
Subst. Connely.
Gref. Duflos.

Montreuil.

Prés. Lorel.
Jug. Lefebvre.
Moleux (*instr.*).
J. s. Aubry.
Dobercourt ✻.
Binet.
Pr. R. De Coussemaker.
Subst. Lefrançois.
Gref. Boitel.

Saint-Omer.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Il est le siége de la cour d'assises du Pas-de-Calais.

Prés. Quenson ✻.
Pr. h. Defrance.
V. P. Delafollye.
Jug. Dekeisère.
Wattringue ✻ (*inst.*).
Delattre.
Devaux.
Couture.

Digitized by Google

J. s. Bonnart.
Evrard.
Honoré.
Pr. R. Caron (Cam.).
Subst. Bagneris.
De Beaumont.
Gref. Séguineau de Préval.

Saint-Pol.

Prés. Lenglet.
Jug. Devenne.
Defrance (*instr.*).
J. s. Cressent.
Lefebvre.
Lefeuvre.
Pr. R. De Wazières.
Subst. Gobert.
Gref. Lambert.

La cour d'appel de ce département est à Douai.

---

62. PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Prés. Calemard du Genestoux
Jug. Bravard - Laboisserie (*instr.*).
Imbert.
J. s. Pacros (Ch.).
Bernard.
Chabrier-Durozay.
Pr. R. Salneuve.
Subst. Goyon.
Gref. Blanchot.

Clermont.

Ce tribunal a deux chambres.

Prés. Dessaigne ❋.
V. P. Besse-Beauregard ❋.
Jug. Margeride.
Dussuc.
Lucas-Laganne.
Godemel (*instr.*).
Bayle-Botte.
J. h. Michel.
Blanchard.
J. s. Faure.
Mège.
Chabrol.
Pelissière.
Pr. R. Burin des Rosiers.
Subst. Reynaud.
Assezat de Bouteyre.
Gref. Laroche-Fauverteix.

Issoire.

Prés. Triozon-Saulnier.
Jug. Clément fils.
Levé-Malbet.
Passion ❋ (*instr.*).
J. h. Monteil père.
J. s. Dalbine-Bartin.
Triozon-Montbezon.
Chandèze.
Pr. R. Leffemberg.
Subst. Rollat
Gref. Fayolle.

Riom.

Prés. Bernet-Rollande.
Pr. h. Foulhoux.
Jug. Mandet des Lamis.
Huguet.
Allezard (*instr.*).
J. s. Tailhand.
De la Brosse.
Chassaing.
Pr. R. Berr.
Subst. Archequesne.
Gref. Gaubert.

Thiers.

Prés. Tourraud.
Jug. Chassaigne.
Andrieu (*instr.*).
J. s. Dumas des Clavelières.
Goyon.
Saint-Joanny.
Pr. R. Monteil.
Subst. Messance.
Gref. Rigodon fils.

La cour d'appel de ce département est à Riom.

---

63. PYRÉNÉES (B.).

Bayonne.

Prés. Peyrecave ❋.
Jug. Darmantier.
Dupoey.
Barbet (*instr.*).
J. s. Lafont.
Leremboure.
Tausiet.
Pr. R. N....
Subst. Petit.
Gref. Garay.

Oloron.

Prés. Badière.
Jug. De Guirail.
Palou de Hedas.
Dumoret (*instr.*).
J. s. Louis.
Bambalère.
Casanave.
Pr. R. Lavignolle.
Subst. Charbonnel.
Gref. Vergez.

Orthez.

Prés. Vidal ❋.
Pr. h. Campagne ❋.
Jug. Claverie de Sauveterre. (*instr.*).
Casamajor de Charritte.
J. s. St-Gaudens.
Lameignère.
Riquoir.
Pr. R. Vignancour.
Subst. Gertoux.
Gref. Camet.

Pau.

Prés. Mondiet ❋.
Pr. h. Bonnemason.
Jug. Adéma.
Borie.
Ferrier (*instr.*).
J. s. Baile.
Casenave.
Carron.
Pr. R. Bascle de La Grèze.
Subst. D'Astis.
Gref. Dupont.

Saint-Palais.

Prés. Deffis.
Jug. Galand (*instr.*).
Vivier.
J. s. Lagarde.
Basterreix.
Villeneuve.
Pr. R. De Larralde-Diustegui.
Subst. Darthès.
Gref. Gambier.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

---

64. PYRÉNÉES (H.).

Bagnères.

Prés. Abbadie.
Jug. Castaing, *Prés. de la ch. temp.*
Laguens.
Blagean (*instr.*)

J. s. Davant.
Parade, (*Ch. temp.*).
Dalléas.
Pr. R. François.
Subst. Artiguenave (J. J. H.)
Gref. Amiel fils.

Lourdes.

Prés. Lalanne.
Jug. Reyau.
Pougat (*instr.*).
J. s. Cousté.
Dulo.
Balencie.
Pr. R. Nicolau.
Subst. Figarol.
Gref. Danglade.

Tarbes.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Hautes-Pyrénées.

Prés. Lafeuillade ✻.
Pr. h. Artiguenave ✻.
V. P. Cestia.
Jug. Cazes (*instr.*).
Colomès.
Brouste.
Moncaup.
Mieussens.
Latour-Brie.
Tailhade.
J. h. Artiguenave.
J. s. Ferré.
Bazergue.
Cazenavette.
De Basillac.
Pr. R. Pic.
Subst. Fourcade.
Dutour.
Gref. Dupouëy.

La cour d'appel de ce département est à Pau.

65. PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Prés. Noguères.
Jug. Comes (*instr.*).
Campanyo.
J. s. Argiot.
N....
N....
Pr. R. Sadde.
Subst. Tastu.
Gref. Vicens.

Perpignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Pyrénées-Orient.

Prés. N....
V. P. Sanyas.
Jug. De Guardia.
Boluix.
Picas.
Gardes.
Roca (*instr.*).
J. s. Saisset.
Parès.
Tastu-Collet.
Campagne.
Pr. R. Sauty.
Subst. Bataille.
Sauvajol.
Gref. Païri.

Prades.

Prés. Saleta ✻.
Jug. Boixo.
Pech (*instr.*).
J. s. Circan.
Pallarès.
Romeu.
Pr. R. Rossi.
Subst. Duplessis de Pouzillac
Gref. Félip.

La cour d'appel de ce départ. est à Montpellier.

66. RHIN (BAS).

Saverne.

Prés. Gœcklin.
Jug. Hotte-Barrois (*instr.*).
Wendling.
Melines.
J. s. Schœll.
Laporte.
Cros.
Pr. R. Gast.
Subst. Richert.
Gref. Audiguier.

Schlestadt.

Prés. Drion.
Jug. Kling.
Schneegans (*instr.*).
Coste.
J. s. Vatin.
Hermann.
N....
Pr. R. Brellmann.
Subst. Wagner.
Gref. Stoffel.

Strasbourg.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Bas-Rhin.

Prés. Gérard ✻.
V. P. Adam.
Jug. Moutier.
Gravelotte.
Descolins.
Laquiante.
Aubry.
Lang (*instr.*).
Osterrieth.
Lauth.
J. h. Lamey.
J. s. Rau.
Aubry.
Revel.
Valdejo.
Pr. R. Alexandre.
Subst. Gast.
Kuenemann.
Gref. Lacroix.

Wissembourg.

Prés. Lejoindre ✻.
Jug. Lebel (*instr.*).
Wellhof.
Duchaussoy.
J. s. Buchholtz.
Souvestre.
N....
Pr. R. Bian.
Subst. Bardy.
Gref. Thouvenel.

La cour d'appel de ce département est à Colmar.

67. RHIN (HAUT).

Altkirch.

Prés. Baûmlin.
Jug. Royer.
Poupardin.
Scheuch (*instr.*).
J. s. Risacher.
Lebert.
Thierry.
Pr. R. Martha.
Subst. Souëf.
Gref. Clavé.

Belfort.

Prés. Gallimard.
Jug. Bardy.
Rubat.
Jannesson (*instr.*)

Digitized by Google

J. s. Keller ✻.
Boll.
Lapostelet.
Pr. R. Klié.
Subst. Fournier.
Gref. Termonia.

Colmar.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Dubois.
V. P. Langhans.
Jug. Meyer.
Moll.
Hiltenbrand (*instr.*).
Darbas.
Jacquot-Donnat.
J. s. Stahl.
Cherrier.
Ostermeyer.
Baillet.
Pr. R. Trombert.
Subst. Emery.
De Gail.
Gref. Rabier.

La cour d'appel de ce département est à Colmar.

68. RHÔNE.

Lyon.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Valois ✻.
Pr. h. Delandine ✻.
V. P. Français.
Chetard.
Jug. Camyer.
Ranvier de Bellegarde
Dela (*instr.*).
Piégay.
Camille Jordan.
Pochet.
Mercier ✻ (*instr.*).
Prudhon.
Baudrier (*instr.*).
Vachon.
J. s. Rivoire.
Bellin.
Fayard.
Caillau.
De Peyronny.
N.....
Pr. R. Lagrange ✻.
Subst. Bryon.
Grandperret.
Rieussec.
Février.
Gref. Luc.

Villefranche.

Prés. Turc.
Jug. Perraud.
Robat.
Guillot ✻ (*instr.*).
J. s. Sigaux.
Boiron.
Pierron.
Durillon.
Pr. R. Gamichon.
Subst. Chavant.
Gref. Chauchot.

La cour d'appel de ce département est à Lyon.

69. SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Prés. Mugnier (J. N.).
Jug. Drouhard (*instr.*).
De Moréal.
J. s. Bridan.
Fournier.
Mugnier (A.).
Pr. R. Contenet.
Subst. Pourtier de Chaucenne.
Gref. Morainville.

Lure.

Prés. Boileau ✻.
Jug. Grandmougin ✻.
Perruche de Velna (*instr.*).
Barberot.
J. h. Prinet.
J. s. Coutherut.
Chauvin.
Bel.
Pr. R. D'Orival.
Subst. Bardonnaut.
Gref. Roy.

Vesoul.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Haute-Saône.

Prés. Fachard ✻.
V. P. Hugon.
Jug. Vauthier-Chevry.
Delisle (*instr.*).
Bertrand.
Bardenet.
Morel (Auguste).
Chaudot de Corre.
Paguelle.
J. s. Noirot.
Bellenet.
Hugon.
Grandmougin.
Pr. R. Willemot ✻.
Subst. Maistre.
N....
Gref. Grillet.

La cour d'appel de ce département est à Besançon.

70. SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Prés. Meaux.
Pr. h. Guénot.
Jug. Piotet (*instr.*).
Petitier.
J. s. Alexandre.
Demmomerot.
Changarnier.
Pr. R. Fériel.
Subst. Cival.
Gref. Bernard.

Châlon-sur-Saône.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Saône-et-Loire.

Prés. Chevreau.
V. P. Granjon.
Jug. Delorme.
Benoist.
Lebon.
Dessaint.
Picart.
Antoine.
Garnier (*instr.*)
J. s. Niepce.
Noirot.
Ceyssel.
Jacquet.
Pr. R. Guyho.
Subst. Chopin.
Paillart.
Gref. Prudon.

Charolles.

Prés. Mielle.
Jug. Prudhon (*inst.*).
Jacquier.
Robelin.
J. s. Guichard.
Humbert.
Larché.
Pr. R. Fondet.
Subst. Roidot.
Gref. Chasserot.

Digitized by Google

Louhans.

Prés. Pochon.
Jug. Harmand.
Bert (*inst.*).
J. s. Boutelier.
Didier.
Lorin de Reure.
Pr. R. Marcouire.
Subst. Simonnet.
Gref. N.....

Mâcon.

Prés. Guyot-Guillemot ✻.
Jug. Bonne.
Lorain (*instr.*).
Siraudin.
J. s. Jeanton.
Champreux.
Jamet
Pr. R. Noblesse.
Subst. Martin.
Gref. Laroux.

La cour d'appel de ce département est à Dijon.

---

71. SARTHE.

La Flèche.

Prés. Garreau de la Barre ✻.
Jug. Pallu (*instr*).
Leguicheux.
J. s. Papigny.
Salmon.
Griffaton.
Pr. R. Riobé.
Subst. Chenuau.
Gref. Haton de la Goupillière

Le Mans.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siege de la cour d'assises de la Sarthe.

Prés. Lecouteux.
V. P. Vallée.
Jug. Jousset-Desberries.
Anfray.
Lambert.
Houdbert.
Hardouin-Duparc, *ins.*
J. s. Gougeon.
Damné-St-Laurent.
Surmont.
Javary-Duguesseau.
Pr. R. Dubois ✻.
Subst. Mond-n-Gennevraye.
Subst. Trébous.
Gref. Lecorney.

Mamers.

Prés. Maillard-Dufays.
Pr. h. Lorin du Boille.
Jug. Hervet.
Lehault de Bainville. (*instr.*).
Morin.
J. s. Bienvenu.
Chartier.
Doreau.
Pr. R. Chamaillard.
Subst. Desneufbourgs.
Gref. Frété.

Saint-Calais.

Prés. Coutret.
Jug. Luzu (*instr.*).
Babillon.
J. s. Archambault.
Bazin ✻.
Proust.
Pr. R. Jourdanet.
Subst. Prunières.
Pr. R. Béthuys.
Gref. Foucher.

La cour d'appel de ce département est à Angers.

---

72. SEINE.

Voy. page 890.

---

73. SEINE-INFÉR.

Dieppe.

Prés. Leleu ✻.
Jug. Le Corbeiller (*inst.*).
Binet ✻.
Sellier.
J. h. Jean.
J. s. Cousture.
Trouard-Riolle.
Capperon.
Pr. R. Paillard-Fernel.
Subst. Fouet.
Gref. Herrier.

Le Havre.

Prés. Oursel (O ✻).
Jug. Duchemin.
Lefebvre.
Meslay (*instr.*).
J. s. Hébert-Desroquettes.
Lacorne.
Ouizille.
Pr. R. O'Reilly.
Subst. Duhamel
Gref. Pipereau.

Neufchâtel.

Prés. Ricquier.
Jug. Perrève.
Foubert-Dépallières (*instr.*).
Hubard.
J. h. Heurtaut de la Morandière.
J. s. Semichon.
Rousselin.
N......
Pr. R. Laignel-Lavastine.
Subst. Couvet.
Gref. Alexandre.

Rouen.

Ce tribunal se divise en trois chambres.

Prés. Lizot (O ✻).
V.P. Verrier ✻.
Coquet ✻.
Jug. Denuis.
Gonse.
Vimont.
Bôné (*instr.*)
Dossier ✻.
Auzanet.
Séréville.
Censier (*instr.*).
Prevost.
J. s. Heuzey.
Caubert.
Caron.
Burel.
Gompertz.
Renauldeau d'Arc.
Pr. R. Cordoën ✻.
Subst. Duval.
Lefaucheur.
Lehucher.
Asse.
Gref. Prier.

Yvetot.

Prés. Bréard.
Jug. Dubuc.
Lenud (*instr.*).
Martin.
J. s. Buisson.
Legrelle.
Rousselin.
Pr. R. Delécluse.
Subst. Niellon.
Gref. Caudebec.

La cour d'appel de ce département est à Rouen.

Digitized by Google

74. SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Prés. Reboul de Veyrac.
Jug. Delaunay (*instr.*).
Gauthier.
J. s. Solvet.
Perrin.
Berthaut.
Pr. R. Bachelier.
Subst. De Laugardière.
Gref. Decathalogne.

Fontainebleau.

Prés. Pâris de Lamaury ✻.
Jug. Rochereau.
Baudelaire (*instr.*).
J. s. Dupré.
Gérin.
Tissier.
Pr. R Fleury.
Subst. Champollion.
Gref. Matignon.

Meaux.

Prés. Viellot ✻.
Jug. Jouty.
Barbuat-Duplessis, *ins.*
J. s. Corbineau.
Seligman.
N......
Pr. R. Ducreux.
Subst. Boulanger.
Gref. Pelletier.

Melun.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Marne.

Prés. Millot.
V. P Martin-St-Ange.
Jug. Chrestien de Lihus (*in.*)
Ruelle-Pomponne.
Despatys.
Lesourt.
La Joye.
Castel.
Lejouteux.
J. s. Clément.
De Berulle.
Maitrejean.
Perrin.
Pr. R. Armet de Lisle.
Subst. Jousselin.
Bondurand.
Gref. Dardenne.

Provins.

Prés. De Bertheville.
Jug. Curé (*instr.*).
Amy.
J. s. Desprez.
Mollandin.
N.....
Pr. R. Gilbert-Boucher.
Subst. Michelin.
Gref. Duvernoy.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

75. SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Prés. Dobignie ✻.
Pr. h. Vallerand de la Fosse.
Jug. Silvestre.
Sainte-Marie (*instr.*).
J. s. Magniant.
Le Cointe.
Jeunesse.
Pr. R. Loriot de Rouvray.
Subst. Letellier.
Gref. Pérou.

Etampes.

Prés. De Person.
Jug. Grattery (*instr.*).
Delanoue.
J. s. Semen.
Lefèvre.
Bruneau.
Pr. R. Egée de Ligne.
Subst. De Glos.
Gref. Pelletier.

Mantes.

Prés. Bédel.
Jug. Chevallier ✻ (*inst.*).
Renoult.
J. s. Robert.
Segaux.
Rabaroust.
Pr. R. Chrestien de Poly.
Subst. Hudault.
Gref. Pétel.

Pontoise.

Prés. Soret de Boisbrunet.
Jug. Picard ✻.
Révillon-d'Apreval-Le Boucher (*instr.*).
J. s. Itasse.
Adville.
Viollet-Leduc.

Pr. R. Bully.
Subst. Cassemiche.
Gref. Nottelin.

Rambouillet.

Prés. Peytal ✻.
Jug. Dumont (*instr.*).
Percheron.
J. s. Lobiche.
Leroux.
Blanquart de Bailleul.
P. R. Salmon.
Subst. Guillemain.
Gref. Dupin.

Versailles.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Seine-et-Oise.

Prés. Bernard de Mauchamp ✻.
V. P. Busson.
Jug. Bobierre.
Dorchy.
Patry.
Lagrenée (*instr.*).
Rougeron ✻.
Ponsinet (*instr.*).
Fidières-Desprinveaux.
J. h. Billard St-Laumer ✻.
J. s. Rolland-Gosselin.
Lacroix-Frainville.
Voizot.
Haussmann.
Pr. R. Bonneville de Marsangy ✻.
Subst Raux.
Sapey.
Gref. Gauthier.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

76. SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Prés. Aubin ✻.
Jug. Louvart de Pontlevoy (*instruction*).
Paillé.
J. s. Desanneau.
Barrion.
N.....
Pr. R. Bonnet.
Subst. Des Sales.
Gref. Hourier.

Melle.

Prés. Chemerault.
Jug. Belleroche.

Digitized by Google

Jug. Roudier (*instr.*).
J. s. Naudeau.
Gacougnolle.
Guillet.
Pr. R. Leboiteux.
Subst. Guillon.
Gref. Martin-Bessé.

Niort.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Deux-Sèvres.

Prés. Arnauldet ※
V. P. Clerc-Lasalle.
Pr. h. Bodin.
Jug. Rouget.
Giraud.
Duchiron.
Vincent-Molinière (*instr.*).
Potier.
J. h. Nourry.
J. s. Tirant.
Leborthe de Junyat.
Laslonnier.
Herbault.
Pr. R. Proust.
Subst. Lamarque.
Levieil de la Marsonnière.
Gref. Vaugeois.

Parthenay.

Prés. Servant.
Pr. h. Fribault ※.
Jug. Maindron (*instr.*).
Rivasseau.
J. s. Jarassé.
Coyreau.
Houlier de Villedieu.
Pr. R. Gelineau.
Subst. Fradin.
Gref. Debœuf.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

77. SOMME.

Abbeville.

Prés. Durand ※.
Jug. Devismes.
Cherbonnier (*instr.*).
Roux de Gandil.
J. s. Delegorgue.
Bachelier.
Mennechet.
Pr. R. Deroussen de Florival.
Subst. Preux.
Gref. Sauvage.

Amiens.

Ce tribunal se divise en deux chambres.

Prés. Hardouin ※.
P. h. Labordère ※.
V. P. Leriche.
Jug. Caumartin.
Bisson de La Roque.
Hecquet de Roquemont.
Demailly (*instr.*).
Obry.
J. h. Porion ※.
J. s. Deberly.
Fatton de Favernay.
Breuil.
Perrin du Lac.
Pr. R. De Domesmont (Fois).
Subst. Brisez.
Jacquin de Cassières.
Gref. Mathon.

Doullens.

Prés. Morel ※.
Jug. Defosse (*inst.*).
Guichard.
J. s. Primault.
Gervais d'Aldin.
N.....
Pr. R. N.....
Subst. Tardif.
Gref. Cappe.

Montdidier.

Prés. Hanquez ※.
Jug. Lottin.
Blériot (*inst.*).
J. s. Bullot.
Dufrénoy.
Grimardias.
Pr. R. Dunoyer-Dubouillon.
Subst. Bagneris.
Gref. Bernard.

Péronne.

Prés. Tattegrain.
Jug. Delahaye (*inst.*).
Rayé.
J. s. Blondeau.
Hiver ※.
Villemant.
Pr. R. Rabache - Duquesnoy.
Subst. Maupas.
Gref. Danicourt.

La cour d'appel de ce département est à Amiens.

78. TARN.

Albi.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Tarn.

Prés. Fort.
V. P. Dejean.
Jug. Ravailhe.
Mathieu.
Desiré-Combes.
Compayré.
Pezous.
Pendariès.
Delisle (*instr.*)
J. s. Vidal.
Biscons.
Bermond.
Belot (Jean).
Pr. R. Villeneuve.
Subst. Carrère.
N.....
Gref. Cahusac.

Castres.

Prés. Miquel.
Jug. Ramière.
Peyronet.
Lacroix (*instr.*).
J. s. Derrouch (Victor).
Mondot.
Boulade.
Pr. R. Serville.
Subst. Susini.
Gref. Reynald.

Gaillac.

Prés. Leutre.
Jug. Poumarède (*instr.*).
Bermond.
J. s. Demurs.
Malgouyré.
Andrieu.
Pr. R. Audibert.
Subst. Bellet.
Gref. Bournazel.

Lavaur.

Prés. Barbe.
P. h. Abrial ※.
Jug. Espigat Sieurac.
Fournes (*instr.*)
J. s. Moré.
Audouy ※.
Foulquier.
Pr. R. Doumenjou.
Subst. Rigal.

Digitized by Google

Gref. Fourès.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

79. TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Prés. Lespiau.
Jug. Lataillhède (*instr.*).
Carrère-Dupin.
J. s. Constans.
Patron.
Teullé.
Pr. R. Chéné.
Subst. Marion de Brézillac.
Gref. Baton.

Moissac.

Prés. Boscus ✻.
Jug. Leveillé.
Guillempey (*instr.*).
J. s. Jeauffreau-Lagerie.
Izernes.
Delvolvé.
Pr. R. Sacarrère (Albin).
Subst. Desarnaud.
Gref. Dalles.

Montauban.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Tarn-et-Garonne.

Prés. Cornac ✻.
V. P. Favenc.
Jug. Cartault.
Miquel.
Teulières (*instr.*).
De Broca.
Rous.
J. h. Cornac.
Teulières père.
J. s. Cambon.
Lafon.
Prévôt.
Mallet.
Pr. R. Gairal ✻.
Subst. Vialas.
Bastide.
Gref. Pouvillon.

La cour d'appel de ce département est à Toulouse.

---

80. VAR.

Brignoles.

Prés. Reynaud.
Jug. Arnaud (*instr.*).
Simon.
J. s. Trucy.
Veyan.
Niel.
Pr. R. Jouyne.
Subst. Olivier.
Gref. Chabert.

Draguignan.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises du Var.

Prés. Martel ✻.
V. P. Coulomb ✻.
Jug. Pascal (*instr.*).
Gariel.
Pierraggi.
Revoil (O ✻).
Bareste.
Séguier.
Poulle.
J. h. Firminy.
J. s. Roudier.
Michel.
Reboul.
Verrion.
Pr. R. Béret.
Subst. Mougins de Roquefort.
Brière de Mondétour.
Gref. Portal.

Grasse.

Prés. Alziary ✻.
Jug. Carbonel.
Gazan (*instr.*).
J. s. Giraud.
Isnard.
Rouband.
Pr. R. Ollivier.
Subst. N....
Gref. Calvy.

Toulon.

Prés. Clappier.
Jug. Diouloufet.
Girard (*inst.*).
Itard.
J. s. Fournier ✻.
Grué.
Pascal.
Pr. R. Roque.
Subst. Giraud.
Gref. Allégre.

La cour d'appel de ce département est à Aix.

81. VAUCLUSE.

Apt.

Prés. Devèze-Biron.
Jug. Pin.
Guillibert ✻ (*instr.*)
J. s. Blancard ✻.
Icard.
Brémond.
Pr. R. Combemale.
Subst. Jacques.
Gref. Barthélemy.

Avignon.

Prés. Germane ✻.
Jug. Ourson (*instr.*).
Guiraud.
Monier des Taillades.
J. s. Chaudon.
Vernet.
Benoit.
Pr. R. Reyne.
Subs. Peyron.
Gref. Vitalis.

Carpentras.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de Vaucluse.

Prés. Méreau ✻.
V. P. Cartier.
Jug. Morel.
Benoit.
Ravoux.
Loubet (*instruct.*).
Mahyet.
J. s. Estève.
Romette.
Légier.
De Carméjane.
Pr. R. Michaëlis.
Subst. Fortunet.
Granet.
Gref. Chartran.

Orange.

Prés. Auzias.
Pr. h. Payan de Champié ✻.
Jug. Sabatier.
Arnaud-Baron (*instr.*).
J. s. Monier.
Marcellin.
Thomas.
Pr. R Pelon.
Subst. Ducoin.

Digitized by Google

Gref. Blanc.

La cour d'appel de ce département est à Nîmes.

82. VENDÉE.

Napoléon-Vendée.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises de la Vendée.

Prés. Girard de Vasson.
V. P. Montault.
Jug. Robert.
Gautier.
Métayer.
Brault (*instr.*).
Tabouret.
J. h. Arnauldet.
J. s. Louvrier.
Allard.
Filon.
Mouliade.
Pr. R. Duchaine.
Subst. Aubin.
Ginot.
Gref. Roulin.

Fontenay-le-Comte.

Prés. Arnault de Guenyveau.
Jug. Boncenne.
Letourneux (*instr.*).
J. s. Main.
Rivasseau.
Espierre.
Main (H.)
Pr. R. De Bonnegens.
Subst. Pedemonte.
Gref. Deslandes.

Sables-d'Olonne.

Prés. Josse.
Jug. Gaignon.
Brunetière (*instr.*).
J. s. Louineau.
Esgonnière.
Petiteau.
Pr. R. Blanc-Fontenille.
Subst. Tendron.
Gref. Mercier.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

83. VIENNE.

Châtellerault.

Prés. Mangin.
Jug. Bachelier-Vezien.
Delaubier (*instr.*).
J. s. Méreau père.
Contreau.
Ingrand.
Pr. R. Savary.
Subst. Maulion.
Gref. Papillault.

Civray.

Prés. Bourcy.
Jug. Pontois (Paulin) (*ins.*)
Robert.
J. h. Jozeau.
J. s. Serph.
Malapert.
Beauregard.
Pr. R. Faye.
Subst. Grimault.
Gref. Dubrac.

Loudun.

Prés. Arnault-Ménardière.
Jug. Beguin-Desvaux.
Guillemot (*instr.*).
J. s. Vinée.
Dabadie.
Chesnon.
Pr. R. Sachet.
Subst. Duchastenier.
Gref. Robert.

Montmorillon.

Prés. Picquet.
Jug. Duronet.
Fradin de Bellabre, *ins.*
J. h. De Chièvres.
J. s. Betoulle.
Briquet.
Normand.
Pr. R. Letaillandier de Gabory.
Subst. Pascault.
Gref. Carin.

Poitiers.

Prés. Leidet ✻.
Jug. Babault de Chaumont.
Duclaud (*instr.*).
Gaillard de la Dionnerie
J. s. La Challerie.
Ribardière.
Fradin.
Pr. R Bonnet.
Subst. Babinet.
Gref. Majou.

La cour d'appel de ce département est à Poitiers.

84. VIENNE (H^te^).

Bellac.

Prés. Miron.
Jug. Raffard-Panissat.
Maurat-Ballange (*inst.*)
J. s. Mativet.
Génébrias de Goutepagnon.
Charreyron.
Pr. R. Bigorie.
Subst. Talandier.
Gref. Mallebay.

Limoges.

Prés. Talabot ✻.
Jug. Poumeau la Pouyade, *Pr. de la ch. temp.*
Cantillon de Lacouture.
Dumont St Priest (*ins.*)
J. s. Demartial.
Charrain.
Baunebaurie.
Pr. R Pabot-Chatelard.
Subst Sohet-Thibaut.
Gref. Decressac-Bachelerie.

Rochechouart.

Prés. Buisson.
Jug. Lavaud (*instr.*).
Goursaud de Merlis.
J. s. Codet.
Fougeron-Laroche.
Soury-Lavergne.
Pr. R. Mainpontel.
Subst. Giraud.
Gref. Rouhet.

Saint-Yrieix.

Prés. Allègre.
Jug. Valette-Chapetias (*ins.*)
Bravard-Veyrières.
J. s Deschamps (Delphin).
Bonhomme-Lavallade.
Masgrangeas.
Pr. R. Lemoyne.
Subst. Tenant de Latour.
Gref. Bayle.

La cour d'appel de ce département est à Limoges.

85. VOSGES.

Epinal.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la cour d'assises des Vosges.

Prés. Leclerc ✻.
V. P. Perrin.

Jug. Derazey (Honoré).
De Ravinel.
Nicolle.
Cuny.
Conigliano.
De Roton.
Gazin (*instr.*).
J. s. Lemarquis.
Maud'heux.
Debuisson.
N.....
Pr. R. Pierrot.
Subst. Poirel.
Liffort
Gref. Depéronne.

Mirecourt.

Prés. Limouse ✻.
Jug Tassard.
Bastien (*instr.*).
J. s. George.
Edme.
Laprévote (H.).
Pr. R. Boulay
Subst. Labouille.
Gref. Bastien (Auguste).

Neufchâteau.

Prés. De Lagabbe.
Jug. Tulpain.
Aymé (*instr.*).
J. s. Najean.
Henrys.
Martin.
Pr. R. Bossu.
Subst. Lemarquis.
Gref. Mélin.

Remiremont.

Prés. Thouvenel.
Jug. Fachot (*instr.*).
Moreau.
J. s. Noël.
De Bruyère.
Félix.
Pr. R. Duplessis.
Subst. May.
Gref. Minette.

Saint-Dié.

Prés. Febvrel ✻.
Jug. Chanzy.
Mouton (*instr.*).
J. s. Toussaint.
Adam.
De Golbéry.
Pr. R. Benoit.
Subst. Chatillon.
Gref. Frische.

La cour d'appel de ce département est à Nancy.

---

86. YONNE.

Auxerre.

Ce tribunal se divise en deux chambres. Siége de la Cour d'assises de l'Yonne.

Prés. Dubois
V. P. Leblanc-Duvernoy.
Jug. Choppin de Mérey.
Tonnellier (*instr.*).
Demadières.
Forcade.
Delagonde.
Marie.
De Gaullier de la Grandière.
J. h. Guérin-Devaux père.
J. s. Mesnard.
Leblanc.
Cotteau.
Tambour.
Pr. R. Guérin-Devaux.
Subst. Massot.
Yvert.
Gref. Lallemand.

Avallon.

Prés. Béthery de la Brosse ✻.
Jug. Bidault (*instr*).
Germain.
J. s. Febvre ✻.
Huguet-d'Etaule.
Thibault.
Pr. R. Robert
Subst. Geoffroy-Duport.
Gref. Carmagnol.

Joigny.

Prés. Lallier ✻.
Jug. Jullien
Leclerc-de-Fourolles (*instr.*).
J. s. Deshayes.
Gauné.
Dupré.
Pr. R. Benoit.
Subst. Hanin.
Gref. Rouard.

Sens.

Prés. Coubard.
Jug. Prou (*instr*).
Hellouin de Cenival.
Brisson.
J. h Ratier.
J. s. Berthelin-Desbirons.
Libera.
Pignon ✻
Pr. R. Cadet de Vaux.
Subst. Lallier.
Gref. Tonnellier.

Tonnerre.

Prés. Rétif.
Jug. Roze (*instr.*).
Baillot.
J. s. Montreuil.
De Bresse.
N.....
Pr. R. Maure.
Subst. Pinard.
Gref. Cherest-Delorme.

La cour d'appel de ce département est à Paris.

Digitized by Google

SECTION V.

TRIBUNAUX DE COMMERCE.

Les tribunaux de commerce sont composés de juges et de juges suppléants élus par les commerçants, et d'un greffier âgé au moins de vingt-cinq ans. Leur ressort est le même que celui du tribunal de première instance. — Chacun est composé d'un président, de deux juges au moins, de quatorze au plus. Dans les arrondissements où il n'y a pas de tribunaux de commerce, les tribunaux civils en exercent les fonctions. Les membres des tribunaux de commerce sont élus par une assemblée composée des français commerçants patentés depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, et domiciliés pendant deux ans au moins dans le ressort du tribunal. Ne peuvent participer à l'élection : 1° les individus condamnés soit à des peines afflictives ou infamantes, soit à des peines correctionnelles pour faits qualifiés crimes par la loi, ou pour délit de vol, escroquerie, abus de confiance, usure, attentat aux mœurs ; soit pour contrebande, quand la condamnation pour ce délit aura été d'un mois au moins d'emprisonnement ; 2° les individus condamnés pour contraventions aux lois sur les maisons de jeux, sur les loteries et les maisons de prêts sur gages; 3° les individus condamnés pour les délits prévus aux art. 413, 414, 419, 420, 421, 423, 439, 439, § 2 du Code pénal, et aux art. 596 et 597 du Code de commerce. Les droits d'électeur et d'éligibilité sont suspendus par l'état de failli non réhabilité. — Sont éligibles aux fonctions de juge et de suppléant : 1° tout français qui a déjà exercé l'une ou l'autre de ces fonctions ; 2° tout français, âgé de 30 ans, ayant exercé le commerce avec patente pendant cinq ans au moins; tout capitaine au long cours ou maître au cabotage ayant commandé pendant cinq ans, pourvu que chacun des éligibles désignés ait son domicile réel dans le ressort du tribunal, et qu'il ne se trouve dans aucun des cas qui privent du droit d'élire.— A Paris, nul ne peut être juge s'il n'a été suppléant. Pour être éligible à la présidence, il faut à Paris avoir exercé pendant quatre ans comme juge; dans les tribunaux de neuf membres, avoir exercé pendant quatre ans, dont deux au moins comme juge. Dans les autres tribunaux, il suffit d'avoir été juge ou suppléant. — A la première élection, le président et la moitié des juges et suppléants sont nommés pour deux ans ; la seconde moitié est nommée pour un an : aux élections postérieures, toutes les élections sont faites pour deux ans. — Le président et les juges peuvent être immédiatement réélus pour deux ans encore, mais cette nouvelle période expirée, ils ne sont rééligibles qu'après un an d'intervalle. — Il n'y a près les tribunaux de commerce ni ministère public ni avoués; dans la plupart, l'usage a établi des défenseurs habituels, admis par le tribunal sous le titre d'*agréés*. — Les fonctions des juges de commerce sont seulement honorifiques. Les tribunaux de commerce connaissent: 1° de toutes les contestations relatives aux engagements et transactions entre négociants, marchands et banquiers; 2° entre toutes personnes, des contestations relatives à des actes de commerce; les articles 632 et 633 du Code de commerce déterminent ce qu'on doit entendre par acte de commerce. Ils connaissent également : 1° des actes contre les facteurs commis des marchands, ou leurs serviteurs pour le fait seulement du trafic du marchand auquel ils sont attachés; 2° des billets faits par les receveurs, payeurs, percepteurs et autres comptables de deniers publics; 3° de toutes les contestations relatives aux faillites. Les tribunaux de commerce jugent en dernier ressort toutes les demandes dont le principal n'excède pas 1,500 francs, sur les demandes reconventionnelles ou en compensation, lors même que réunies, elles excéderaient 1,500 francs (art. 639 du Code de Commerce) ; toutes celles où les parties, justiciables de ces tribunaux et usant de leurs droits, ont déclaré vouloir être jugées définitivement et sans appel.

Ces tribunaux n'ont point de vacances. Ils ont la même Cour d'appel que les tribunaux de première Instance de leurs départements.

Tribunaux de Commerce par ordre alphabétique des Villes où ils sont établis.

N. B. Les tribunaux dont la composition n'est pas donnée ici sont ceux dont l'élection nouvelle, faite en conformité du décret du 24 août 1848, n'est pas encore connue.

Abbeville.
Pr. Goret.
Jug. Dieppe.
Ledieu.
Jug. Paillard.
Lecadieu.

Digitized by Google

Gr. Doudet.*

Agde.

Pr. Coste-Floret.
Jug. Mariès.
Higouneu.
Gr. Delmas.

Agen.

Pr. Cabrit aîné.
Jug. Aunac.
Lamouroux.
Grasset.
Chairou.
Gr. Deyche.

Aix.

Pr. N.....
Jug. Aubert.
Jouyne.
Avril.
Cremieu.
Gr. Giraudy.

Ajaccio.

Pr. Zevaco.
Jug. Porte.
Bastelica.
Gr. Manonné.

Alais.

Pr. Bonnal-Fraissinet.
Jug. Daniel.
Antoine.
Tastevin.
Gr. Gontier fils.

Albi.

Pr. Gisclard.
Jug. Cibiel.
Espérou.
Lafond.
Esquirou.
Gr. Dupuy.

Alençon.

Pr. Jonas Lebaron.
Jug. Grollier.
Richer-Levesque.
Taunay.
Bouhours.
Gr. Blanchet.

Ambert.

Pr. Dupuy-Zucberdis.
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Fouilhoux fils.

Amiens.

Pr. Ledieu.
Jug. Boulanger.
Deroney.
Ponthieu.
Gr. Hareux.

Anduze.

Pr. Fontenaist.
Jug. Larguier.
Gaussaint.
Fesquet.
Gr. Bernard.

Angers.

Pr. Vinay.
Jug. Maugars.
Chatelain.
Lemotheux.
Lainé-Laroche.
Gr. Blandin.

Angoulême.

Pr. Alusse.
Jug. Breton.
Lacroix.
Sazerac.
Courtaud.
Gr. Portet.

Annonay.

Pr. Alléon (Henri).
Jug. Giraud.
Ribes.
Frachou.
Rouveure aîné
Gr. Deglesne.

Antibes.

Pr. Bonnavie.
Jug. Bourgard.
Jaubert.
Fouques.
Gr. Bella.

Argentan.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Deplanche.

Arles.

Pr. Fauchier.
Jug. Trouche.
Aninard.
Agnel
Richard.
Gr. Hermitte.

Arras.

Pr. Hurtrel-Letombe.
Jug. Braine.
Fagniez.
Gaudermen.
Colin.
Gr. Molin.

Aubenas.

Pr. Deydier.
Jug. Duplan.
Verny.
Brun.
Gr. Coye.

Auch.

Pr. Gèze.
Jug. Gage.
Nestier (Pierre).
Brun aîné.
Gr. Dassos.

Aurillac.

Pr. Majonène.
Jug. Miquel.
Maisonobe.
Lacarrière.
Charbonnel.
Gr. Labro.

Autun.

Pr. Cuzin.
Jug. Olivier.
Thiébaut.
Bulliot.
Goin.
Gr. Rossigneux.

Auxerre.

Pr. Laurent Leserre.
Jug. Morin-Manigot.
Dalbane père.
N.....
Gr. Lethors fils.

Auxonne.

Pr. François.
Jug. Munier-Roger.
Viallez.
Blando.
Gr. Voituret.

Avallon.

Pr. Caillat.
Jug. Michaut.
Chapus.
Bourrey.
Gr. Perreau.

Avignon.

Pr. Verdet.
Jug. Dayma.

Digitized by Google

Jug. Roudier.
Monnier.
Sorbier.
Gr. Borel.

Bagnères.

Pr. Dossun.
Jug. Vincent.
Adour.
Gr. Fortane.

Bar-le-Duc.

Pr. Mayeur.
Jug. Poupart-Chaudron.
Herment-Steinhoff.
Monard.
Picquot-Bouillard.
Gr. Collignon.

Bastia.

Pr. Gregori.
Jug. Benedettini.
Lottero.
Ramaroni
Valeri.
Gr. Mariotti.

Bayeux.

Pr. Hancelin-Désétables.
Jug. Lecavelier.
Leclere.
Laouley-Duperroux.
Gr. Declosmesnil.

Bayonne.

Pr. Laffargue.
Jug. Noguès aîné.
Gunet.
Giron fils aîné.
Saubot.
Gr. Dupuy fils.

Beaune.

Pr. Voiblot.
Jug. Bilie.
Chauson.
Girardot.
Gr. Guénot.

Beauvais.

Pr. Moisand.
Jug. Marthe-Vaquerie.
Laffineur-Roussel.
Courtois-Mabon.
Gr. Decaye.

Belfort.

Pr. Gauvin.
Jug. Lebleu.
Lany.
Gressier.
Gr. Durosoy.

Bergerac.

Pr. Peyronnet.
Jug. Bourson.
Planteau.
Baron aîné.
Gr. Connangle.

Bernay.

Pr. Vy père (Augustin).
Jug. Focet (L.).
Masselin aîné.
Touttain.
Gonord.
Gr. Malbranche.

Besançon.

Pr. Bretillot.
Jug. Amet (Th.).
France.
Flayet-Billet.
Zeltner.
Racine.
Gr. Gauthier.

Béziers.

Pr. Singla.
Jug. Cogomblex.
Biscaye.
Lentheric.
Gast.
Gr. Foulquier.

Billom.

Pr. Chambige-Gonthey.
Jug. Mire.
Vachier.
Deval-Georgeon.
Gr. Flaget.

Blaye.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
Gr. Rabolte fils.

Blois.

Pr. Chambert.
Jug. Rouselle-Lacaille.
Richard-Blanchet.
Gaillard-Leguay.
Michau.
Gr. Jullien.

Bordeaux.

Pr. N....
Jug. N....
N....
N....
N....
N....
N....
N....
N....
Gr. Laroze fils.

Boulogne-sur-Mer.

Pr. Trudin.
Jug. Watbled-Henin.
Ternaux.
Tollet.
Haffreingue.
Gr. Gaultier.

Bourges.

Pr. Manceron.
Jug. Robin-Rosé.
Bernard.
Beraud.
Morin-Delaroche.
Gr. Moulin.

Brest.

Pr. Leglean.
Jug. Le Pontois aîné.
Calbric.
Dubreuil.
Froissant.
Gr. Monteaud.

Brignoles.

Pr. N....
Jug. N....
N....
Gr. Cauvin.

Brioude.

Pr. Boyoud.
Jug. Blanc fils.
Lhomme.
Gresse.
Gr. Esculier.

Brives.

Pr. Crauffon.
Jug. Marchon.
Breuil.
Sauvage.
Gr. Choumeils de St-Germain.

Caen.

Pr. Etienne.
Jug. Beaujour (David).
Holzman.
Ravenel.
Roger.
Gr. De Vic.

Cahors.

Pr. Cangardel.

Digitized by Google

Jug. Relhié.
Guyot.
Plantade.
Gr. Gaillard.

Calais.

Pr. Louchez.
Jug. Hermant
Leroy.
Lemoine.
Gr. Dessaux.

Cambray.

Pr. Delloye ✵.
Jug. Lallier (Alph.).
Duchange.
Cornaille-Leroy.
Dehallain.
Gr. Maurisse.

Carcassonne.

Pr. Lacombe.
Jug. Croux.
Sourbieu fils.
Mullot.
Aynard.
Gr. Vergnes.

Castelnaudary.

Pr. Bataille.
Jug. Raymond.
Barre.
Maux.
Gr. Combes.

Castres.

Pr. Combes.
Jug. Lecamus.
Guichard.
Batul.
Guibal.
Gr. Gaubert.

Cette.

Pr. Monservin
Jug. Rieunier.
Pécheur.
Fournaire.
Gr. De Pleuc.

Châlons-sur-Marne.

Pr. Huraut-Guillemin.
Jug. Faure.
Lamoureux aîné.
Pithois.
Gr. Lefèvre.

Chalon-sur-Saône.

Pr. Chanut-Coste.
Jug. Bô.
Thesmar.
Nectoux.
Jug. Perret-Morin.
Gr. Terrage.

Charleville.

Pr. Reynault
Jug. Paquet.
Hubert.
Lafontaine.
Gr. Petit.

Charolles.

Pr. Noirey.
Jug. Roux-Debiesse.
Dumont.
Saint-Maurice.
Gr. Deshaires.

Chartres.

Pr. Chasles père.
Jug. Coquard.
Montiage Gorteau.
Fessard.
Bezard.
Gr. Juteau.

Châteauroux.

Pr Muret de Bord
Jug. Martinet.
Ollier.
Bonnichon
Trumeau.
Gr. Berton.

Châtellerault.

Pr. Neret.
Jug. Creuzé.
Treuille.
Marteau.
Augeard.
Gr. Dorvau.

Châtillon-sur-Seine.

Pr. Laperouse.
Jug. Laudel-Leblanc.
Jully-Davin.
Bourbon.
Gr. Plivard.

Chaumont.

Pr. Doé (Victor).
Jug. Lunel (Henri).
Douriez.
Bourdon (V.).
Briquet fils.
Gr. Richenot.

Chauny.

Pr. Duplaquet.
Jug. Rabeuf.
Carette.
Dantier.
Gr. N....

Cherbourg.

Pr. Lidet.
Jug. Mathieu.
Leterrier.
Canovelle.
Gr. Truffert.

Cholet.

Pr. N....
Jug. N....
N....
Gr. Billaud.

Ciotat (La).

Pr. Reboul (Louis).
Jug. Mein.
Fabre.
Debergue père.
Gr. Payan.

Clamecy.

Pr. Parent.
Jug. Cornu.
Chevalier.
Gr. Jullien.

Clermont (Hérault).

Pr. Marreand.
Jug. Belons.
Lugagne.
Saumade.
Gr. Berthomieu fils.

Clermont-Ferrand.

Pr. Renoux-Dupuys.
Jug. Quiquaudon.
Jarton aîné.
Lavandier.
Deshaires.
Gr. Moussy.

Cognac.

Pr. Lecoq.
Jug. Planat.
Dupuy.
Denis.
Gr. Roumagne.

Colmar.

Pr. Chappuis.
Jug. Mequillet fils.
Zurlenden.
Oberlin.
Scheurer.
Birckel.
Gr Macker.

Compiègne.

Pr. Lechêne.
Jug. Langlois.
Legoupil.

Digitized by Google

Jug. François.
Gr. Leclère.

Condé-s.-Noireau.

Pr. Brière.
Jug. Guillouet.
Guelet.
Delaferté.
Gr. Devaux.

Coutances.

Pr. Grandin.
Jug. Tanqueray.
Vrac.
Igouf.
Gr. Poullain.

Dieppe.

Pr. Lebourgeois.
Jug. Léger.
Fauconnet.
Mouquet.
Morisse.
Gr. Boutellier.

Dijon.

Pr. Magnin-Philippon.
Jug. Forgeot-Debuis.
Cabet fils.
Petrot.
Gr. Seroult fils.

Dôle.

Pr. Humbert.
Jug. Guyon.
Nussonmorel.
Jourdy.
Gr. Fleury fils.

Dourdan.

Pr. Baulot.
Jug. Savouré.
Pommier.
Courcelle.
Gr. Sarcey.

Draguignan.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Belletrud.

Dreux.

Pr. Gromard fils.
Jug. Vassal.
Richard.
Dubois-Gaillau.
Gr. Job.

Dunkerque.

Pr. Amand Carlier.
Jug. Morel.
Petyt.
Chamonin fils.
Carlier (Charles).
Gr. Gasteau.

Elbeuf.

Pr. Sevaistre.
Jug. Lecerf fils.
Lemaitre.
Barbier.
Delarue.
Gr. Plagelat.

Epernay.

Pr. Dutemple.
Jug. Vollaud.
Perrier.
Gr. Galis.

Eu et Tréport.

Pr. Riollé.
Jug. Papin.
Cagé.
Derambure.
Gr. Truelle.

Évreux.

Pr. Defraismont.
Jug. Letellier-Vallée.
Godard.
Palyart.
Gr. Poulain.

Falaise.

Pr. Lebaillif.
Jug. Pichonnier.
Besnier.
Lechoix-Lepainteur.
Lalande.
Gr. Madelaine.

Fécamp.

Pr. Lemaître ※.
Jug. Maze.
Tinel.
Bellet.
Gr. Chaber.

Fréjus.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Bareste.

Gournay.

Pr. N.....

Jug. Chabot de Bos.
Longé.
Géray.
Gr. Duval.

Granville.

Pr. Theroulde ※.
Jug. Olivier.
Beust.
Fontenay-Ducoudray.
Gr. Mahier.

Grasse.

Pr. Amic.
Jug. Cavalier-Pons.
Payan aîné.
Berenger-Aubanil.
Gr. Tourre.

Gray.

Pr. Petit-Guyot.
Jug. Mugnier.
Magnien-Boisson.
Gr. Guinot.

Grenoble.

Pr. Duhamel.
Jug. Monnier.
Penet.
Déchaux.
Riondet.
Gr. Cottavoz.

Havre (le).

Pr. Hermé.
Jug. Bois.
Dollfus.
Masurier fils.
Wouters.
Acher.
Louedin.
Gr. Simon.

Honfleur.

Pr. Duval.
Jug. Charlemaine.
Sorel.
Aubrée.
Auber.
Gr. Douelle.

Isigny.

Pr. Romain.
Jug. Debon.
Mezaire.
Lechartier.
Gr. Michel fils.

Isle-Rousse.

Pr. Graziani.
Jug. Roncajola.

Digitized by Google

Jug. Lodovici.
Gr. Léoni.

Issoire.

Pr. Rôme.
Jug. Burguet.
Blanc.
Petit-Escure.
Gr. Tarde.

Issoudun.

Pr. L. Lyons.
Jug. Cotard.
Passajon-Borget.
Johannet-Pigelet.
Bujard.
Gr. Tourlet.

Joigny.

Pr. Huré.
Jug. Bourgoin.
Levert.
Durand.
Gr. Caillat.

Laigle.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Pelletier.

Langres.

Pr. Populus-Feytou.
Jug. Lacordaire-Gratieux.
Cornuel.
Parisot.
Gr. Colle fils.

Laval.

Pr. J. Leclerc.
Jug. Couanier.
Trugeot.
Piednoir.
Boisricheux.
Gr. Hureau.

Libourne.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Chauvin fils.

Lille.

Pr. Rouzé ✻.
Jug. Sauvage-Fretin.
Masse-Lefebvre.
Castelain.
N.....
Gr. Blondeau.

Limoges.

Pr. Pouyat.
Jug. Jouhaud.
Brigueil.
Nogaro.
Laforest.
Gr. Sénémaud.

Limoux.

Pr. Bonsgrabier.
Jug. Raymond.
Raynier.
Boyer.
Gr. Vidal fils.

Lisieux.

Pr. Cordier ✻.
Jug. Dubois.
Bordeaux.
Benard.
Boudin.
Gr. Lecornu.

Lodève.

Pr. Etienne.
Jug. Teisserenc.
Mellet.
Vallat.
Gr. Maurel.

Lons-le-Saulnier.

Pr. Gauthier.
Jug. Guyennot.
Bonotte.
Nachon.
Gr. Bourdon.

Lorient.

Pr. Charpentier (Aug.).
Jug. Valliée.
Bardon.
Dufilhiol.
Lediberder.
Gr. Montillion.

Louhans.

Pr. Couillerot.
Jug. Maubey.
Landolph.
Bourgeois.
Gr. Guyennot.

Louviers.

Pr. Marcel (L).
Jug. Jeuffrain.
Dannet (Ch.).
Poitevin.
Gr. Marquet fils.

Lyon.

Pr. Aynard.
Jug. Lambert aîné.
Gariot.
Guibal.
Rival fils.
Pourrat.
Burdet (Henri).
Larat.
Edant.
Carle.
Satin (Charles).
Gr. Paturle.

Mâcon.

Pr. Pontbichet.
Jug. Couturier.
Pélissier.
Prothey.
Giraud.
Gr. Bertrand.

Mamers.

Pr. Juffey.
Jug. Granger.
Lemonnier.
Gr. Goudeau.

Manosque.

Pr. Marcelin-Buisson.
Jug. Robert (Eugène).
Buisson (Jos.).
Gr. Mille.

Mans (Le).

Pr. Thoré.
Lavigerie.
Bidault.
Voisin Auguy.
Moriceau.
Gr. Montreul.

Marennes.

Pr. Robert.
Lombard.
Botton.
Dufaur.
Gr. Gaultier.

Marmande.

Pr. Birac père.
Moreau.
Minaud.
Mouchez.
Gr. Martinaud.

Marseille.

Pr. Canaple.
Jug. Aube aîné.
Limozin-Blaire.
Liautaud.
Borelly (Jérôme).
Lantelme.
Pourtal fils.
Rey d'Estieu.
Delpujet.
Gr. Moreau.

Mayenne.

Pr. Leveillé ✻.
Jug. Hedou-Lalande.
Valpinçon.
Bourgeaiserie.
Gr. Quantin.

Meaux.

Pr. Damoreau.
Jug. Teustier.
Bertrand.
Gardin.
Gr. Messager.

Metz.

Pr. Gougeon.
Jug. Valette.
Jug. Purnot.
Goudchaux.
Collignon.
Gr. Blondin.

Milhau.

Pr. Aldy (Victor).
Jug. Benoît.
Carrière.
Flottard.
Gr. Vialettes.

Mirecourt.

Pr. Catel.
Jug. Henauld Beurnel.
Aubry-Deleau.
Thomassin.
Gr. Rossignol.

Moissac.

Pr. Cattex neveu
Jug. Salers.
Lemboulac.
Larnaudès.
Caullé-Bernard.
Gr. Delor.

Montargis.

Pr. Sauvard.
Jug. Guillaume.
Hollet.
Pouillot-Coudert.
Gr. Portefin.

Montauban.

Pr. Soleville.
Jug. Boislong.
Lacroux.
Doumere.
N.....
Gr. Rabotte.

Montereau.

Pr. Lecat.
Jug. Jozon.
Benoist.
Transon.
Gr. Laffrat.

Montpellier.

Pr. Rey (A.).
Jug. Larguèze.
Bonnaric.
Salze.
Solignac.
Gr. Nougaret.

Morlaix.

Pr. Beau.
Jug. Vallée.
Homon.
Daniellon.
Piquot.
Gr. Lansard.

Moulins.

Pr. Watelet
Jug. Gaillard-Janieu.
Gilbert père.
N.....
N.....
Gr. Martinet.

Mulhausen.

Pr. Lacderic.
Jug. Schlumberger.
Franck.
Koechlin fils.
Mantz.
Gr. Sandherr.

Nancy.

Pr. Baille.
Jug. De Jandin.
Margo.
Madelin.
Gebhart.
Gr. May.

Nantes.

Pr. Roy (P.).
Jug. Berthault.
Jollet.
Toché.
Dagault.
Dezaunay.
Sarrebouste.
Gr. Le Prevost - Bourgerel (M. R. J.).

Narbonne.

Pr. Brenguier (L).
Jug. Cabanel.
Michel Brenguier.
Pierre Julia Cadet.
Bailac.
Gr. Jean.

Nérac.

Pr. Paradis.
Jug. Dubord.
Nolibé aîné.
Bourrousse fils.
Gr. Labadie-Lagrave.

Neufchâtel.

Pr. Legay.
Jug. Cornet.
Duval.
Becquet.
Gr. Moinet.

Nevers.

Pr. Jacquinot.
Jug. Manuel.
Mévolhon.
Lyons.
Menard.
Gr. Cassiat.

Nîmes.

Pr. Roux-Carbonnel.
Jug. Noury-Fabrègue.
Curnier.
Mourier aîné.
Granier.
Gr. Le Gal.

Niort.

Pr. Surlemont.
Jug. Texier fils.
Clouzot (Henri).
Riom.
Chaumier.
Gr. Surrault.

Nuits.

Pr. Legeret-Kress.
Jug. Ch atillon.
Simard.
Thibert-Lautrey.
Gr. Laurain.

Oloron.

Pr. Rey (Jean).
Jug. Camou.
Brun.
Mayoulet.
Laplace.
Gr. Labory.

Orléans.

Pr. Rousseau-Dehais.
Jug. Sautton-Parisis.
Besnard.
Charroy aîné.
Martenot.
Delapommerais.
Richault.
Gr. Laforge.

Paimpol.

Pr. Morand.
Jug. Sauvaget.
Duval.
Lecousin.
Gr. Leconiat.

Paris (V. p. 897.)

Pau.

Pr. Begué (F).
Jug Noulibos.
Lapeyrère.
Mérillon.
Roussille.
Gr. Doussine.

Périgueux.

Pr. Michelet.
Jug. Goursat.
Courtey aîné.
Lestang.
Gr. Rongiéras.

Perpignan.

Pr. Lloubes père.
Jug. Péret aîné.
Vimort-Maux.
Izarn (Denis).
Noëll (J.).
N.....
Gr. Ferriol.

Pertuis.

Pr. Antoine (Nicolas).
Jug. Arnaud.
Cresp.
Martelly.
Gr. Guérin.

Pézénas.

Pr. Bourbon.
Jug. Cuillé.
Besson fils.
Mascou.
Gr. Bedarride.

Poitiers.

Pr. Turrault.
Jug. Lemercier.
Jacquault.
Pavie.
Dupas.
Pr. Orillard fils.

Pont-Audemer.

Gr. Plummer.
Jug. Nolent.
Prevost.
Gannel-Duhétray.
Gr. Belin.

Provins.

Pr. Guillier.
Jug. Lucquin.
Bellanger.
Signoret.
Gr. Legendre.

Puy (Le).

Pr. Bonnet-Chouvy.
Jug. Champunhac.
Maura.
Dulac.
Gr. Durastel.

Quimper.

Pr. Rabot (Jean).
Jug. Delahubaudière.
Veysseire.
Porquier.
Gr. Bernard.

Quintin.

Pr. Ollitrault-Dureste.
Jug. Allenon
Symon.
Gr. Le Breton.

Reims.

Pr. Lecointre.
Jug. Goulet.
Lefevre.
Hochet.
Sutaine.
Gr. Midoc fils.

Rennes.

Pr. Laneau.
Jug. Audicq.
Joüeu-Dusseuil.
Vatar père.
Leray.
Gr. Dufresne.

Riom.

Pr. Besseyre.
Jug. Tardif-Tallon.
Messager.
Gorce.
Gr. Conchon.

Roanne.

Pr. Bouiller.
Jug. Legrand.
Muron fils.
Chagerondier.
Bernard.
Gr. Barbe.

Rochefort.

Pr. Laffitte.
Jug. Leps
Guerin des Essarts.
Jug. Pesron.
Gr. Moreau.

Rochelle (La).

Pr. Sellevoisin.
Jug. Mesneau.
Lévêque.
Mesturas.
Martin.
Gr. Gaurain-Desouches.

Rodez.

Pr. Jaudon.
Jug. Fraisse.
Joachim (Henri).
Mazard.
Gr. Broussy.

Romans.

Pr. Giraud.
Jug. Brunat.
Derne.
Pizot.
Gr. Raspail.

Romorantin.

Pr. Bataille-Guillot.
Jug. Masselon-Pinard.
Mandard.
Damoud-Fermé.
Gr. Delaune.

Rouen.

Pr. Thévenin.
Jug. Cardine.
Valois.
Legendre.
Maletra.
Verdrel.
Degonfreville-Barré.
Brigalant.
Pellouin.
Gr. Lecomte.

St-Affrique.

Pr. Mazarin (Eugène).
Jug. Delure.
Lamothe.
Girbal.
Gr. Tarrusson.

St-Brieuc.

Pr. Bothen.
Jug. Prodhomme.
Rouxel.
Bizot.
Gr. Briend.

St-Dizier.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....

Gr. Thomas.

St-Etienne.

Pr. Passerat.
Jug. Barallon.
Carrière-Vignat.
Gr. Vacher.

Saintes.

Pr. Gout.
Jug. Laferrière.
Geay-Besse.
Tabois.
Descombes.
Gr. Fradin.

St-Flour.

Pr. Basset.
Jug. Soubrier.
Missonnier.
Beaufils-Coste père.
Gr. Henry.

St-Gaudens.

Pr. Amiel.
Jug. Fage-Cassé.
Barutaut aîné.
Chac.
Gr. Verseau.

St Geniès.

Pr. Boissonade.
Jug. Palangié.
Salzes.
Clausel.
Gr. Julien.

St-Hippolyte.

Pr. Lévy.
Jug. Bourguet.
Mazaurin.
Ginouilhac.
Gr. Bourgoing.

Saint-Jean-d'Angély.

Pr. Chopy.
Jug. Devers.
Audouin.
Vassal.
Gr. Baud.

St-Jean-de-Losne.

Pr. Fleurot.
Jug. Sautera.
Garnier.
Gagnot.
Gr. Berthaut.

St-Lô.

Pr. Auvray.
Jug. Rousseau.
Vibert.
Letrésor.

Gr. Huet.

St-Malo.

Pr. Blaize.
Jug. Fromy.
Palmié.
Jug. Hovius.
Thomazeau.
Gr. Venel.

St-Martin, île de Ré.

Pr. Sarrazin.
Jug. Plaideau.
Gaussens.
Buffet.
Gr. Pauleau.

St-Omer.

Pr. Gomez-Gomez.
Jug. Fauvel-Parfait.
Duméril-Loisel.
Courdon.
Vandalle.
Gr. Serdobbel.

St-Pierre, île d'Oléron.

Pr. Chasseloup.
Jug. Gourmel.
Fraigniaud.
Desdouets.
Gr. Beauvais.

St-Quentin.

Pr. Picard ✱.
Jug. Bernoville.
Cambronne ✱.
Blondeau.
Lécuyer-Langlet.
Gr. Aubert.

St-Tropez.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Olivier fils.

St-Valéry-en-Caux.

Pr. Maugat.
Jug. Aubert.
Lavoinne.
Saunier.
Gr. Fercoq.

St-Valéry (Somme).

Pr. Martel.
Jug. Michel.
Hedin.
Legry.
Fleury.
Gr. Duflos fils.

Salins.

Pr. Gabet.
Jug. Lambert.
Bergère.
Billet.
Gr. Courtoy.

Sarlat.

Pr. Dauriac.
Jug. Vedrenne.
Vergne.
Roussarié.
Gr. Gouvet.

Saulieu.

Pr. Lavergne.
Jug. Courtois.
Saunois.
Ratel.
Gr. Varenne.

Saumur.

Pr. Bruas (Ch.)
Jug. Roulleau.
Gauron.
Rallet-Laporte.
Ratonis-Esprit.
Gr. Dudouet.

Sédan.

Pr. Bertèche (Ch.)
Jug. Montagnac.
Bourguin.
Amour (L.)
Vesseron.
Gr. Chayaux.

Sens.

Pr. Pleau.
Jug. Dufour aîné.
Cornisset.
Marc.
Mancel fils.
Gr. Laroche.

Soissons.

Pr. Cousin.
Jug. Deviolaine.
Fossé-Darcosse.
Gr. Constant.

Souillac.

Pr. Gardarein.
Jug. Bergerol.
Vayssié.
Verninac.
Gr. Castet.

Strasbourg.

Pr. Renouard de Bussière ✱

Digitized by Google

Jug. Marcot.
Goudchaux.
Keller.
Schnégans.
Gr. Remond.

Tarascon.

Pr. Riffard.
Jug. Morand.
Barne.
Cartier.
Pons aîné.
Auband.
Gr. Montagnier.

Tarbes.

Pr. Chastanet.
Jug. Ducos.
Dupierris.
St-Ubery.
Vidal.
Gr. Victor.

Thiers.

Pr. Grange-Frestier.
Jug. Sécretain.
Lasteyras.
Goutte-Chervet.
Vauzy-Chretien.
Gr. Bétant fils.

Tinchebray.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
Gr. Guérard.

Toulon.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Blain.

Toulouse.

Pr. Albert (Joseph).
Jug. Langlade.
Druilhe.
Lignières.
Broustet.
Viguerie.
Manuel.
Gr. Picot-La Peyrouse.

Tournus.

Pr. Dugrivel.
Jug. Lanet.
Bessard.
Durieux.
Gr. Ferré.

Tours.

Pr. Gillet aîné.
Jug. Dulion.
Glassier.
Rolland.
Roze-Lange.
Gr. Triquet.

Troyes.

Pr. Simonnot-Gervaisot ✻.
Jug. Lutel de Rems.
Berthier-Roblot.
Dallemagne-Cortier.
Baltet.
Gr. Pigeotte.

Tulle.

Pr. Roinet.
Jug. Sauyen.
Frenaye.
Tramond.
Bonnelye.
Gr. Seguy.

Valenciennes.

Pr. Canonne.
Jug. Carlier Mathieu.
Delancelelièvre.
Dupont.
N.....
Gr. Barbedienne.

Vannes.

Pr. Beluze.
Jug. Labordette.
Lebeaupin.
Guyot.
Gr. Maguero.

Verdun.

Pr. Jullien.
Jug. Tristan.
Didry.
Belot.
Gr. Dresch.

Versailles.

Pr. Lambinet frère.
Jug. Collas.
Blot.
Terrade.
Ottenheim.
Gr. Crouzet.

Vervins.

Pr. Viette.
Jug. Duflot.
Lhéritier.
Martin.
Gr. Bigot.

Vienne.

Pr. Charoet.
Jug. Tremeau.
Lombard.
Rigat.
Tremeau.
Gr. Ithier aîné.

Villefranche.

Pr. Pontet.
Jug. Ducharne père.
Dessagne fils.
Savoy Cadet.
Gr. Picard.

Villeneuve-sur-Lot.

Pr. Dubruel.
Jug. Ducasse (Maurice).
Bazire.
Biers.
Gr. Bonnal.

Vimoutiers.

Pr. N.....
Jug. N.....
N.....
N.....
N.....
Gr. Jack.

Vire.

Pr. Adel Durand.
Jug. Chancerel.
Pichard.
Ducoudray.
Gr. Crespin fils.

Yvetot.

Pr. Roussel.
Jug. Lemonnier.
Bourdon.
Neveu.
Lemoine.
Gr. Gervais.

SECTION VI.

JUSTICES DE PAIX DE LA RÉPUBLIQUE.

Les juges-de-paix ne sont pas inamovibles. — Pour être juge-de-paix il faut avoir trente ans accomplis. Chaque juge-de-paix est assisté d'un greffier qui doit être âgé de vingt-cinq ans. Les juges-de-paix ont des fonctions au civil et au criminel.

Au civil, ils sont : 1° *Juges* en certaines matières ; 2° *Conciliateurs*, et chargés de procéder ou d'assister à divers actes de juridiction non contentieuse.

Au criminel, ils forment les tribunaux de simple police, et sont officiers de police judiciaire.

Au civil, le juge-de-paix connaît seul, comme juge, dans l'étendue de son canton, de toutes les causes purement personnelles et mobilières sans appel, jusqu'à la valeur de 150 fr., et, à la charge d'appel, jusqu'à la valeur de 300 fr. Également, il connaît seul, sans appel, jusqu'à la valeur de 150 fr., et à la charge d'appel à quelque valeur que la demande puisse monter : 1° des actions pour dommages faits, soit par les hommes, soit par les animaux, aux champs, fruits et récoltes ; 2° des déplacements de bornes ; des usurpations de terres, arbres, haies, fossés et autres clôtures commises dans l'année ; des entreprises sur les cours d'eau servant à l'arrosement des prés, commises pareillement dans l'année, et de toutes autres actions possessoires ; 3° des réparations locatives des maisons et fermes ; 4° des indemnités prétendues par le fermier ou locataire pour non-jouissance, lorsque le droit de l'indemnité n'est pas contesté, et des dégradations alléguées par le propriétaire ; 5° du paiement des salaires des gens de travail, des gages des domestiques, et de l'exécution des engagements respectifs des maîtres et de leurs domestiques ou gens de travail ; 6° des actions civiles pour injures verbales, rixes et voies de fait ; 7° des poursuites en contrefaçon en matières de brevets d'invention ; 8° des contraventions en matière de douanes, lorsqu'elles ne donnent lieu qu'à des réparations civiles.

Dans les cas prévus, et sauf les exceptions déterminées par la loi et notamment par les art. 48 et 49 du code de procédure civile, les affaires dont le jugement n'appartient ni aux juges-de-paix ni aux tribunaux de commerce sont portées devant le juge-de-paix pour y être conciliées, si cela est possible.

En matière non contentieuse, les attributions des juges-de-paix sont très-variées. Ils sont chargés notamment de la convocation, tenue et présidence des conseils de famille ; de l'apposition et de la levée des scellés après décès ou en cas de faillite ; de dresser, dans un grand nombre de cas, des actes de notoriété, des actes d'adoption et de tutelle officieuse, etc.

Au criminel, les juges-de-paix connaissent : 1° des contraventions de police commises dans l'étendue du chef-lieu de canton ; 2° des contraventions commises dans les autres communes de leur canton, lorsque, hors le cas où les coupables sont pris en flagrant délit, les contraventions ont été commises par des personnes non domiciliées ou non présentes dans la commune, ou lorsque les témoins qui doivent déposer n'y sont pas résidants ou présents ; 3° des contraventions à raison desquelles la partie qui réclame conclut, pour ses dommages-intérêts, à une somme indéterminée ou à une somme excédant quinze francs ; 4° des contraventions forestières poursuivies à la requête des particuliers ; 5° des injures verbales ; 6° de l'action contre les gens qui font le métier de deviner et pronostiquer, ou d'expliquer les songes. Les juges-de-paix connaissent aussi, concurremment avec les maires, de toutes autres contraventions commises dans leur arrondissement. On considère comme *contraventions* de police tous les faits que le Code pénal ou des lois spéciales punissent d'une amende de quinze francs et au-dessous, ou d'un emprisonnement de cinq jours et au-dessous.

JUGES DE PAIX ET JUSTICES DE PAIX.

Par ordre alphabétique de département.

AIN.

Belley.

Cozon ..... Ambérieux.
Mollet ..... Belley.
Brillat-Desterreaux... Champagne.
Dumarest... Hauteville.
Barry...... Lagnieu.
Durochas... Lhuis.
Augerd..... St-Rambert.
Genolin.... Seyssel.
Lachapelle.. Virieux-le-Gr.

Bourg.

Legros..... Bâgé.
Rodet...... Bourg.
Hugon ..... Ceyzeriat.
Huchet..... Coligny.
Lyvet...... Montrevel.
Moyret ❊.. Pont-d'Ain.
Piquet..... Pont-de-Vaux.
Lescœur.... Pont-de-Veyle.
Laporte.... St-Trivier.
Pingeon.... Treffort.

Gex.

Coursier.... Collonges.
Jacquemier . Ferney.
Monpéla père. Gex.

Nantua.

Béroud..... Brenod.
Hte Ravinet. Châtillon-de-Michaille.
D'Apvrieulx❊Isernore.
Bolliet..... Nantua.
Recordon... Oyonnax.
Framinet... Poncin.

Trévoux.

Rivoire..... Chalamont.
Meunier.... Châtillon-les-Dombes.
Vézu ...... Meximieux.
Gros....... Montluel.
Chuinague.. Thoissey.
Ducouder... Trévoux.
Pilat ...... St-Trivier-sur-Moignan.

AISNE.

Château-Thierry.

Mangin .... Chât.-Thierry.
Coutelier... Charly.
Piot....... Condé.
Legrand.... Fère-en-Tardenois.
Maucollot.. NeuillyS.Front

Laon.

Paul .... Anizy-le-Chât.
Michelot ... Chauny.
Bonal...... Coucy-le-Chât.
Babled..... Craonne.
Turquin.... Crecy-s.-Serre.
Lebrun..... Fère (la).
Pourrier.... Laon.
Niay....... Marle.
Crémont.... Neufchâtel.
Lemoine ... Rosoy-s.-Serre.
Fontaine.... Sissonne.

Saint-Quentin.

Allin ..... Bohain.
Bancourt... Catelet (le).
Mennechet.. Moy.
Tiéfaine.... Ribemont.
Mennechet. . Saint-Quentin.
Dépensier... Saint-Simon.
Crapier .... Vermand.

Soissons.

Thierry .... Braisne.
Brayer..... Oulchy le Chât.
Vielle...... Soissons.
Houssart ... Vailly.
Lefebvre ... Vic-sur-Aisne.
Gdent ..... Villers-Cotterets.

Vervins.

Barbier .... Aubenton.
Delacampagne Capelle (la).
Dezaux..... Guise.
Millet..... Hirson.
Canon..... Nouvion.
Niay....... Sains.
Cadot de Crémery ..... Vervins.
Levent..... Wassigny.

ALLIER.

Cusset.

Vialon .... Cusset.
D'Olivier. . Donjon (le).
Saunier..... Jaligny.
Mourier-Desgayets..... Lapalisse.
Fougerolles · Mayet-de-Montagne (le)
Chaussy.... Varennes.

Gannat.

Richard.... Chantelle-le-Château.
Girard..... Ebreuil.
Challeton .. Escurrolles.
Gerzat..... Gannat.
Chérieux... St.-Pourçain.

Montluçon.

Petit-Jean.. Cerilly.
Deschamps de Verneix.. Hérisson.
Guérin..... Huriel.
Courtin..... Marcillat.
Vauvret.... Montluçon.
Boucaumont. Montmarault.

Moulins.

Moustoux... Bourbon-l'Archambault.
Meilheurat❊ Chevagnes.
Cyr-Desmaroux Dompierre.
Siramy ❊ .. Lurcy-Lévy.
Jobier..... Montet.
Leblanc-Lasaulnière . Moulins (*est*).
Aumaistre-Desfernaux *Id.* (*ouest*).
Debert-Clerzat...... Neuilly-le-Réal.
Compin.... Souvigny.

ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Jaubert .... Allos.
Pascalis .... Barcelonnette.
Savornin.... Lauzet (le).
Cogordan... Saint-Paul.

Castellane.

Mistral..... Annot.
Philip ..... Castellane.
Pellicot .... Colmars.
Besson .... Entrevaux.
Honnorat... Saint-André.
Raynard.... Senez.

Digne.

Castellan.... Barrême.
Roman .... Digne.
Baume..... Javie (la).
Aillaud..... Mées (les).
Amaudric... Mezel.
Pellegrin ... Moustiers.
Arnoux..... Riez.

Hermitte... Seyne.
Itard...... Valensolle.

Forcalquier.

Joseph..... Banon.
Escoffier de l'Ange.... Forcalquier.
Nevière.... Manosque.
Esmieu.... Peyruis.
Dermitanis.. Reillanne.
Tardieu.... Saint-Etienne.

Sisteron.

Maffren.... Motte (la).
Latil...... Noyers.
Machemir... Sisteron.
Burle...... Turriers.
Garcin..... Volonne.

ALPES (HAUTES).

Briançon.

Francon.... Aiguilles.
Puy (Ant.).. Largentière.
Albert..... Briançon.
Rome...... Grave (la).
Rey (P.-S.). Monestier (le).

Embrun.

Chaix...... Chorges.
Cezanne... Embrun.
Didier..... Guillestre.
Baille..... Orcières.
Fauchet.... Savines.

Gap.

Reynaud.... Aspres-lès-Veynes.
Augier..... Barcillonnette.
Cherias.... Bastie-N^{e} (la).
Combassive. Gap.
Delamorte-Félines... Laragne.
Jean...... Orpierre.
Chaix..... Ribiers.
Montlahuc.. Rozans.
N........ Saint-Bonnet.
Sarrobert... Saint-Etienne.
Beynet..... Saint-Firmin.
Grimaud... Serres.
Carle...... Tallard.
Jean...... Veynes.

ARDÈCHE.

Largentière.

Bernardy... Burzet.
Peyre...... Coucouron.
Ruelle..... Joyeuse.
Baissac.... Largentière.
Sauzet..... Montpezat.
Pailhon.... St-Etienne-de-Lugdarès.
Guigon..... Thueyts.
Argillier... Valgorge.
Dupoux.... Vallon.
Mathieu ❋. Vans (les).

Privas.

Gamon..... Antraigues.
Durand.... Aubenas.
Servier.... BourgS.Andéol
Téoule..... Chomérac.
Darnaud.... Privas.
Lantouzet... Rochemaure.
Delon-de-Salin..... St-Pierreville.
Brethon.... Villeneuve-de-Berg.
Fournery... Viviers.
Duglas..... Voulte (la).

Tournon.

Desgrands.. Annonay.
Saléon...... Chailard (le).
Bolon de Clavière..... Lamastre.
Cornut-Chauvine...... St-Agrève.
Defrance... St-Félicien.
Abrial..... St-Martin-de-Vallamas.
Graillat.... St-Péray.
Roybet..... Satillieu.
Coste-Foron. Serrières.
Four...... Tournon.
Barrier.... Vernoux.

ARDENNES.

Charleville.

Renaudin... Charleville.
Dubois.... Flize.
Lambert.... Mezières.
Hulot...... Monthermé.
Pottier..... Omont.
Saingeri.... Renwez.
Poullet.... Signy-l'Abbaye

Rethel.

Brasseur... Asfeld.
Caillet..... Chât.-Porcien.
Primot..... Chaumont.
Livoir..... Juniville.
Aubriet..... Novion Porcien
Bournel.... Rethel.

Rocroi.

Malcotte... Fumay.
Bonneau.... Givet.
Guillaume-Du Fay ❋.. Rocroi.
Nicaise-Hémart ❋... Rumigny.
Lefèvre.... Signy-le-Petit.

Sédan.

Desse...... Carignan.
Noël....... Mouzon.
Humbert... Raucourt.
Hennuy.... Sedan (*nord*).
Courboulis.. *Id.* (*sud*).

Vouziers.

Desmonts... Attigny.
Louis...... Buzancy.
Joly....... Chêne (le).
Coche..... Grandpré.
Lallemant.. Machault.
Garrez..... Monthois.
Caillet..... Tourteron.
Wuatiné... Vouziers.

ARIÉGE.

Foix.

Duran..... Ax.
Signorel.... Bastide (la).
Lafont..... Cabanes (les).
Darexy.... Foix.
Darnaud.... Lavelanet.
DeCampoursy Quérigut.
Lazaygues.. Tarascon.
Rousse..... Vicdessos.

Pamiers.

Pauly...... Fossat (le).
De Séré.... Mas-d'Azil (le)
Pons...... Mirepoix.
Alard...... Pamiers.
Prat de Lestang...... Saverdun.
Peyre...... Varilhes.

Saint-Girons.

Cazalas.... Castillon.
Brau....... Massat.
Pagès...... Oust.
Robert..... S^{te}-Croix.
Soueix..... St-Girons.
Bellouguet.. St-Lizier.

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Doulet..... Arcis-s.-Aube.
Courtalon... Chavanges.
Sénéchal... Méry-s.-Seine.
Chifflard.... Ramerupt.

Bar-sur-Aube.

Des Etangs. Bar-sur-Aube.

Colarey.... Brienne.
Nioré..... Soulaines.
Beaugrand.. Vandeuvre.

Bar-sur-Seine.

Gabiot .... Bar-sur-Seine.
Michel .... Chaource.
Galette .... Essoyes.
Monginet .. Mussy.
Jourdheuille. Riceys (les).

Nogent-sur-Seine.

Chevanne.. Marcilly-le-Hayer.
Doussot.... Nogent-s.-Seine
De Brabant. Romilly-s.-S.
Jacob..... Villenauxe-la-Grande.

Troyes.

D'Huyelle-Drugé.... Aix en Othe.
Jarrault.... Bouilly.
Cornut .... Ervy.
Guyot..... Estissac.
Buret ..... Lusigny.
Colarey.... Piney.
Lépine ✻.. Troyes(1er a.).
Rousselet... *Id.* (2e *arr.*).
Renaud-Velu *Id.* (3e *arr.*).

AUDE.

Carcassonne.

Jammes ... Alzonne.
Combes.... Capendu.
Mailhol.... Carcassonne(*o*)
Malbosc ... *Id.* (*est*).
Sérié....... Conques.
Viguier(H.). Lagrasse.
Cassaing... Mas-Cabardès.
Bonnet .... Montréal.
Malavialle . Mouthoumet.
Tallavignes. Peyriac.
Florus..... Saissac.
Delpey.... Tuchan.

Castelnaudary.

Marty..... Belpech.
Rous-Durand Castelnaudary. (*sud*).
Souffard.... Castelnaudary. (*nord*).
Chambert.. Fanjeaux.
Anduze.... Salles-s.l'Hers.

Limoux.

Trinchan... Alaigne.
Fondi..... Belcaire.
Bezard ... Chalabre.
N......... Couiza.
Boyer..... Limoux.
Alibert père. Quillan.
Sicre...... Axat.
Maublat.... St.-Hilaire.

Narbonne.

Sabatier.... Coursan.
Stadieu .... Durban.
Valette .... Ginestas.
Cabrié..... Lésignan.
Estrade.... Narbonne.
Malric..... Sijean.

AVEYRON.

Espalion.

Grégoire... Entraigues.
Affre...... Espalion.
Pons (Aug.). Estaing.
Ayral...... Laguiolle.
Chomel-Dienne ... Mur de Barrès.
Barthe du Vert St.-Amans.
Galdemar... St-Chély.
Labarthe... Ste-Geneviève.
Gaubert.... St-Geniès.

Milhau.

Frontin.... Campagnac.
Bessodes... Laissac.
Descuret... Milhau.
Randon du Landre.... Nant.
Cros ...... Peyreleau.
Fraysse.... St-Bauzély.
Jaoul...... Salles-Curan.
Lescure ✻.. Séverac le Chât.
Olier...... Vezins.

Rodez.

Foulquier.. Bozouls.
Laur....... Cassagnes.
Griffoulières. Conques.
Laurens.... Marcillac.
Alary...... Nancelle.
Grailhe .... Pont-de-Salars.
Pascal..... Requista.
Cornette de Venancourt. Rignac.
Lacombe.... Rodez.
Batut...... Salvetat (la).
De Lagarcie. Sauveterre.

Saint-Affrique.

Rols...... Belmont.
Carel...... Camarès.
Vernhet ... Cornus.
Mathieu-Latour..... St-Affrique.
Meillon.... St Rome de Tarn
Foulquier-Lavergne. St-Sernin.

Villefranche.

Larraussie... Asprières.
Donzac .... Aubin.
De Lassalle. Montbazens.
Deléris .... Najac.
N........ Rieupeyroux
Guirondet.. Villefranche.
Chalret-Durieu...... Villeneuve.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Leydet .... Aix (*nord*).
Durand .... *Id.* (*sud*).
Sicard..... Berre.
Hermitte... Gardanne.
Rouget.... Istres.
Chandre ... Lambesc.
Bouchard... Salon.
Bertrand... Martigues.
Madon..... Peyrolles.
Feissat..... Trets.

Marseille.

Bonnet..... Aubagne.
Cardonnet.. Ciotat (la).
Mille ..... Roquevaire.
Fabre (J.F.) 1er } Marseille
Mortreuil... 2e } arrond.
Rigolet.... 3e } *int-mur.*
Chirac..... 4e } Marseille
Fabrissy.... 5e } arrond.
Fabre (Aug.) 6e } *ext.-mur.*

Tarascon.

Fassin. .... Arles (1er *ar.*)
Carles. .... *Id.* (2e *arr.*)
Pradelle.... Chât.-Renard.
Aubert..... Eyguières.
Quenin..... Orgon.
Perret..... Stes Maries(les)
Blain...... St-Remy.
Dalmas.... Tarascon.

CALVADOS.

Bayeux.

Pecquerel... Balleroy.
Mutel. .... Bayeux.
Esnault.... Caumont.
Marie...... Isigny.

Tallevast... Ryes.
Delavande.. Trevières.

Caen.

Delabrèche. Bourguébus.
Morice..... Caen (*est*).
Lancelin... *Id.* (*ouest*).
Lepelletier.. Creully.
Marc...... Douvres.
Durand.... Evrecy.
Levallois... Tilly-s.-Seulles
Fauvel..... Troarn.
Delamarre.. Villers-Bocage

Falaise.

Pagny..... Bretteville-sur-Laize.
Lamoureux.. Coulibeuf.
Ledonné... Falaise (1er ar.)
Sérant..... *Id.* (2e *arr.*).
Dubois ✻.. Harcourt.

Lisieux.

Yon....... Lisieux (1er *ar.*)
Sauvage.... *Id.* (2e *arr.*).
Porte ..... Livarot.
Fleury..... Mezidon.
Lemercier.. Orbec.
Robillard... St Pierre-sur-Dives.

Pont-l'Evêque.

Letellier... Blangy.
Denis...... Cambremer.
Jonis...... Dozulé.
Ferrey-de-Montitier.. Honfleur.
Aubry..... Pont-l'Evêque.

Vire.

Bondelet... Aunay.
Masquerier. Bény-Bocage.
Scelles-Longrais..... Condé-sur-Noireau.
Ballé...... St-Sever.
Goislard... Vassy.
Jugelé..... Vire.

CANTAL.

Aurillac.

Durif...... Aurillac (*nord*)
Serieys..... *Id* (*sud*).
Jalenques.. Maurs.
Delzons.... Mont-Salvy.
Fortet (M.). Roquebrou (la).
Vanel..... St-Cernin.
Vic (J.M.A). St-Mamet.
Dejou..... Vic-sur-Cère.

Mauriac.

Barrier..... Champs.
Bonnefon... Mauriac.
Laden..... Pleaux.
Armand.... Riom-ès-Montagne.
Forestier... Saignes.
Mourguie... Salers.

Murat.

Bonnet.... Allanche.
Chomeil de la Jalaine.... Marcenat.
Delbet..... Murat.

Saint-Flour.

Podevigne.. Chaudesaigues.
Fournier... Massiac.
Barthe..... Pierrefort.
Chirol..... Ruines.
Lafont..... St-Flour (*s.*).
Dupré..... *Id.* (*nord*).

CHARENTE.

Angoulême.

Gaurin-Desouches.. Angoulême (1er *arr.*).
Beirand.... *Idem* (2e *arr.*).
Desmazeaud. Blanzac.
Gerbaud... Hiersac.
Bourrut-Lagauterie..... Lavallette.
Mathellon-Vignaud.... Montbron.
Bouhier.... Rochefoucault (la).
Plantevigne-Lastier.... Rouillac.
Imbaud..... St-Amant-de-Boixe.

Barbezieux.

Duparric... Aubeterre.
Renaud.... Baignes.
Dubusson... Barbezieux.
Delafaye... Brossac.
Desmortiers. Chalais.
Tesnière... Montmoreau.

Cognac.

Richard.... Châteauneuf.
Rullier.... Cognac.
Robin-Beauregard.... Jarnac.
Foucaud.... Segonzac.

Confolens.

Nassaud.... Chabannais.
Dumas..... Champagne-Mouton.
De Verdilhac. Confolens (*s.*).
Deval..... *Id.* (*nord*).
Blanchard.. Montambœuf.
Marcillaud de Bussac.... St-Claud.

Ruffec.

Bourrut-Lémery..... Aigre.
Debenay-Lafond...... Mansle.
Coyteux-Duportal.... Ruffec.
De Juif de Surand... Villefagnan.

CHARENTE-INFÉR.

Jonzac.

Barbot..... Archiac.
Modenel... Jonzac.
Dejean.... Mirambeau.
Marchand.. Montendre.
Lafargue... Montguyon.
Vigent.... Montlieu.
Seguinaud.. St-Genis.

La Rochelle.

Dubois-Lepage...... Ars (île de Ré).
Martin. ... Courçon.
Juignez ... Jarrie (la).
Boutin..... La Rochelle (*e*)
Delavergne. *Id.* (*ouest*).
Debureau ✻. Marans.
Baudry de la Cantinerie. St-Martin (île de Ré).

Marennes.

Le Berthon. Château (le) (île d'Oléron).
Botton..... Marennes.
Pelletan ✻. Royan.
Rulland (P. B.) St-Aignan.
Didier ✻.. St-Pierre (île d'Oléron).
Manières... Tremblade (la).

Rochefort.

Maynard... Aigrefeuille.
Favre...... Rochefort.
Mainguet... Surgères.
Corbineau.. Tonnay-Charente.

Saintes.

Rouyer..... Burie.

Roch-Bar-gignac.... Cozes.
Huen de l'E-tang..... Gemozac.
Dumorisson. Pons.
Charrier... Saintes (*nord*).
Huvet..... *Id.* (*sud*).
Oudet..... St-Porchaire.
Moreau.... Saujon.

St-Jean-d'Angely.

Martin..... Aulnay.
Tillé...... Loulay.
Lauvard.... Matha.
Chansacq... St-Hilaire.
Renouard... St-J.-d'Angely.
Faure..... St-Savinien.
Sionneau... Tonnay-Boutonne.

CHER.

Bourges.

Chauvigné.. Aix-d'Angillon (les).
Mourier.... Baugy.
Fournier... Bourges.
Feuillet.... Charost.
Martin.... Graçay.
Rapin du Plaix Levet.
Chenu de Thuet Lury.
Klein...... Mehun.
Guibourdet.. Saint-Martin-d'Auxigny.
Riffault.... Vierzon.

Saint-Amand.

Bonnelat... Charenton.
Bouyonnet.. Châteaumeillant.
Malherbe... Châteauneuf.
Petitjean... Châtelet (le).
Gonneau... Dun-le-Roy.
Dion...... Guerche (la).
Chassaigne.. Lignières.
Lainé...... Nerondes.
Godin..... St-Amand.
Amy...... Sancoins.
Gobin..... Saulzay-le-Potier.

Sancerre.

Decencière.. Argent.
Turmeau... Aubigny.
Thibaud.... Chapelle-d'Angillon (la).
Barrière ... Henrichemont.
Deguinguand Léré.
N......... Sancergues.
Bertrand... Sancerre.
Lapeyre-Poignant..... Vailly.

CORRÈZE.

Brives.

Algay...... Ayen.
Mombrial.. Beaulieu.
De Lapraderie Beynat.
Mailher.... Brives.
Fontaine... Donzenac.
Leger..... Juillac.
Constant... Larche.
Mathon... Lubersac.
Borie...... Meyssac.
Fleyniac... Vigeois.

Tulle.

Lestourgie.. Argentat.
Gorse..... Corrèze.
Maisonneuve-Lacoste... Egletons.
Dumas de Soulages.. Mercœur.
Roche...... Lapleau.
Eschapasse.. Roche-Canillac (la).
Lavialle de Lameillère. Seilhac.
Lafont de la Geneste.. Servières.
Bayle...... Treignac.
Magnol-Dumas...... Tulle (*nord*).
Vergne.... *Id.* (*sud*).
Personne ✻. Uzerche.

Ussel.

Nicollet.... Bort.
Faure..... Bugeat.
Moncorier-Duléry.... Eygurande.
Treich-Laplène..... Meymac.
Dupuy..... Neuvic.
Giron-Bachelerie... Sornac.
Choriol.... Ussel.

CORSE.

Ajaccio.

Maestroni-Meglia... Ajaccio.
Costa...... Bastelica.
Poggioli.... Bocognano.
Rocca-Cristinacce.... Evisa.
Benedetti... Piana.
Ornano.... Ste-Marie.
Bianchi.... Salice.
Peretti.... Sari.
Casile..... Sarrola.
Defranchi.. Soccia.
Cristinacce. Vico.
Lusinchi... Zicavo.

Bastia.

Casevecchie. Bastia(1er arr.)
Pierangeli.. *Id.* (2e arr.)
Mariotti... Borgo.
Ferdinandi.. Brando.
Casabianca.. Campile.
Cacciaguerra. Campitello.
Casalta..... Cervione.
Bonavita... Lama.
Tommasi... Luri.
Ricciardi... Murato.
Mattei..... Nonza.
Casale..... Oletta.
Renucci.... Pero et Casevecchie.
Nicolaï.... Porta.
Pietri..... Rogliano.
Antonetti... St-Florent.
Tomasini... San-Martino.
Poli....... San-Nicolao.
Casabianca.. Santo-Pietro.
Tomasi..... Vescovato.

Calvi.

Balgodere de Bagnaja... Belgodere.
Renucoli... Calenzana.
Capifali.... Calvi.
Savelli..... Ile-Rousse.
Negretti.... Muro.
Giudicelli.. Olmi et Capella

Corte.

Ordioni.... Calacuccia.
Dionisi.... Castifao.
Arrighi..... Corte.
Marsili.... Moita.
Polidori.... Morosaglia.
Antoni..... Omessa.
Belisari.... Piedicorte.
Battesti.... Piedicroce.
Nicolaï.... Pietra.
Laurelli ... Prunelli.
Angostini.. St-Laurent.
Gabrielli... Sermano.
Vitali...... Serraggio.
Massoni.... Valle.
Casabianca-Daliso.. Vezzani.

Sartene.

Piras...... Bonifacio.
Abbatucci(J.) Levie.
Peretti..... Olmeto.
Mori...... Petreto et Bichisano.
Pandolfi.... Porto Vecchio.
Panzani.... Ste-Lucie.
Susini..... Sartene.
Arrii....... Serra.

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Cottard-Legros..... Arnay-le-Duc.
Dazincourt.. Beaune (*nord*).
Girard-Raquet. *Id.* (*sud*).
Désert..... Bligny-s.Oûche
Maréchal... Liernais.
Faucher.... Nolay.
Feurtet.... Nuits.
Bérard..... Pouilly – en – Auxois.
Guyot...... S.Jean deLône.
Coste-Michéa Seurre.

Châtillon.

Magnien... Aignay.
Detrié..... Baigneux.
Laurent.... Châtillon.
Leseure..... Laignes.
Petit...... Montigny.
Bizot...... Recey-s. Ource

Dijon.

Merle-Coste. Auxonne.
Bouchard... Dijon (*nord*).
Bavelier.... Dijon (*est*).
Démoulin... Dijon (*ouest*).
Jobard..... Fontaine-Française.
Courtray... Genlis.
Peste-Dezé.. Gevrey.
Goiffon.... Grancey.
Ragonneau.. Is-sur-Thil.
Genret..... Mirebeau.
Caruel..... Pontailler.
Benoit..... St-Seine.
Mallart.... Selongey.
Mairet.... Sombernon.

Semur.

Jacotot.... Flavigny.
Nadault.... Montbard.
Digoy..... Précy-s.-Thil.
Serqueil.... Saulieu.
Sebillotte... Semur.
Baudoin.... Vitteaux.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Salliou..... Broons.
Barbadette – Chermelais. Dinan (*ouest*).
Porel...... *Id.* (*est*).
De Pennelé. Evran.
Frétray.... Jugon.
Huvelin de Bavillier ☼.. Matignon.
Sevestre.... Plancoet.
Huet...... Plélan-le-Petit.
Eon....... Ploubalay.
Bernard.... St-Jouan.

Guingamp.

Rouxel..... Bégard.
Person..... Belle-Ile.
Le Guillou-Kergoat... Bourbriac.
Briant..... St-Nicolas.
Guyomard.. Callac.
Buhot..... Guingamp.
Lefollézou.. Maël-Carhaix.
Le Meur... Plouagat-Châtelaudren.
Le Saux.... Pontrieux.
Le Gac.... Rostrenen.

Lannion.

Pain...... Lannion.
Even...... Lézardrieux.
Le Moal.... Perros-Guirec.
Daniel..... Plestin.
ConenPenlan Plouaret.
Vistorte.... Roche-Derrien (la).
Etienne.... Tréguier.

Loudéac.

Ruellan.... Collinée.
Le Lart.... Corlay.
Le Garrec.. Guarec.
Kerpédron.. Lachèze.
Connan..... Loudéac.
Botrel..... Merdrignac.
Lebris..... Mur.
Leclézio.... Plouguenast.
Guérin-Villaubriel... Uzel.

Saint-Brieuc.

Leroux..... Châtelaudren.
Bocher-Bellissue..... Etables.
Elie....... Lamballe.
Le Bourdellès. Lanvollon.
Robert..... Moncontour.
Poilpot..... Paimpol.
Barbedienne. Pléneuf.
Radenac.... Plœuc.
Derrien.... Plouha.
Trouessard.. Quintin.
Letonturier.. St-Brieuc(*n*).
Guyomard.. *Id.* (*sud*).

CREUSE.

Aubusson.

Defournoux. Aubusson.
Delaporte... Auzances.
Parry...... Bellegarde.
Faure de Fournoux ☼... Chénérailles.
Bayle-S.-Setier. Courtine (la)
DeMonneron. Crocq.
Fourot..... Evaux.
Delaporte... Felletin.
Lestrade.... Gentioux.
Fourignon.. St-Sulpice-les-Champs.

Bourganeuf.

Sarrazine... Bénévent.
Fourest.... Bourganeuf.
Coutisson... Pontarion.
Mosnier.... Royère.

Chambon.

Brissaud.... Boussac.
Maulmond.. Chambon.
Deboudachier Châtelus.
Lecler-Duclos...... Jarnages.

Guéret.

Ranon de Lavergne.... Ahun.
Tournyol... Bonnat.
Adam...... Dun.
Fressinaud – St-Romain. Grand-Bourg.
Purat...... Guéret.
Béraud-Dupalis...... St-Vaury.
Béraud-Dupalis aîné. Souterraine (la).

DORDOGNE.

Bergerac.

Nadal-Boisvert...... Beaumont.
Piat – Larisonne.... Bergerac.
Chansard... Cadouin.
Delort..... Eymet.
Lalune.... Issigeac.
Bouysson – Escodéca.. Laforce.
Dubreuil Mondazel..... Lalinde.
Pasquier-Regagnac.... Monpazier.

Claretie....	St-Alvère.
De Brugière.	Sigoulès.
Salleneuve..	Vélines.
Mignot-Lafresnie....	Villamblard.
Batcave....	Ville-Franche-de-Longchapt.

Nontron.

Poumeyrol.	Bussière-Badil.
N........	Champagnac de Belair.
Montet-Laurière....	Jumilhac.
Morand....	Lanouaille.
Descourade..	Mareuil.
Labuthie...	Nontron.
Faye-Rigaudie.......	St-Pardoux-la-Rivière
Theulier...	Thiviers.

Périgueux.

Cuginaud Labarrière...	Brantôme.
Labrousse..	Excideuil.
Malafayde..	Hautefort.
Charrière...	Périgueux.
Pichon.....	St-Astier.
Desmartins.	St-Pierre-de-Chignac.
Du Chaylard.	Savignac-lès-Eglises.
Vidal......	Thenon.
Fabre......	Vergt.

Ribérac.

Gaillardon..	Monpont.
Montauzon..	Montagrier.
Labrousse...	Mussidan.
Bornet-Léger ✵.......	Neuvic.
Léonardon..	Ribérac.
Courcelle-Duvignaud.	St-Aulaye.
Thédenat...	Verteillac.

Sarlat.

Delcer.....	Belvès.
De Menou..	Bugue (le).
Vialard-Vergne..	Carlux.
De Milhac..	Domme.
Sorbier.....	Montignac.
Gaudieu....	St-Cyprien.
De Molènes.	Salignac.
Roux......	Sarlat.
Bouquier...	Terrasson.
Camassel...	Villefranche de Belvès.

DOUBS.

Baume.

Jeannin....	Baume.
Delacour...	Clerval.
Page......	Isle-sur-le-Doubs (l').
Darbon....	Pierrefontaine.
Boigeat...	Rougemont.
Bard......	Roulans.
Marsoudet..	Vercel.

Besançon.

Roussillon..	Amancey.
Martin....	Audeux.
Ancey.....	Besançon (*n.*).
Brocard....	*Id.* (*sud*).
Grignet-d'Eugny...	Boussière.
Demontrond.	Marchaux.
Andrey.....	Ornans.
Bonvalot...	Quingey.

Montbéliard.

Bouthenot..	Audincourt.
Groslambert.	Blamont.
Faivre.....	Maiche.
Berger.....	Montbéliard.
Dubois de Meyrignac.	Pont-de-Roide.
Chardenot..	Russey (le).
C risey.....	St-Hippolyte.

Pontarlier.

Rouget....	Levier.
Bonnet....	Montbenoît.
Colin......	Morteau.
Longchamp.	Mouthe.
Loiseau....	Pontarlier.

DRÔME.

Die.

Desaulses-Latour......	Bourdeaux.
Michel....	Chapelle (la).
Detruiseux..	Châtillon.
Athénor....	Crest (*nord*).
Roche......	*Id.* (*sud*).
Plan.......	Die.
Landrut....	Luc-en-Diois.
Chevandier..	Motte (la).
Souvion....	Saillans.

Montélimart.

Bouillanne-Lacoste...	Dieu-le-Fit.
Chapouton..	Grignan.
Bernard....	Marsane.
Mathieu....	Montélimart.
Desvignes..	St-Paul-Trois-Châteaux.

Nyons.

Leydier fils.	Buis (le).
Ailhaud-de-Brisis...	Nyons.
Chabal.....	Rémusat.
Monnier....	Séderon.

Valence.

Lambert....	Bourg du Péage
Brillat.....	Chabeuil.
Gailhardon.	Gr.-Serre (le).
Termet....	Loriol.
Valencien..	Romans.
Bajard.....	St-Donat.
Terrot des Crozes....	St-Jean-en-Royans.
Lamothe...	St-Vallier.
Bouvier....	Tain.
Ollivier....	Valence.

EURE.

Andelys.

Carré......	Andelys (les).
Janneton...	Ecos.
Conard.....	Etrépagny.
Lamer.....	Fleury-s.-Andelle.
Avisse.....	Lions-la-Forêt.
Coville.....	Gisors.

Bernay.

Dulac de Fugères..	Beaumesnil.
Chevalier...	Beaumont-le-Roger.
Philippe-Lalonde.....	Bernay.
Amours....	Brionne.
Lebourg....	Broglie.
Cassé......	Thiberville.

Evreux.

Mellier....	Breteuil.
Coimet....	Conches.
Abrouty....	Damville.
Hébert.....	Evreux (*nord*).
Borville....	*Id.* (*sud*).
Tessier....	Nonancourt.
Fouquet....	Pacy.
Wolff......	Rugles.
Beffara.....	St-André.
Caget.....	Verneuil.
Chardon...	Vernon.

Louviers.

Véron.....	Amfreville-la-

Roncier....	Gaillon.
Dufey......	Louviers.
Pétel......	Neubourg.
Lehodey....	Pont de l'Arche

Pont-Audemer.

Tains......	Beuzeville.
Grout de St-Paër......	Bourg Thé-roulde.
Signol.....	Cormeilles.
Godin.....	Montfort.
Roger.....	Pont-Audemer
Collet.....	Quillebœuf.
Racoir....	Routot.
Pecqueult..	St-Georges du Vièvre

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Jousse ✻...	Auneau.
Allain	Chartres (*nord*)
Gressent....	*Id.* (*sud*).
Aubert.....	Courville.
Ramard....	Illiers.
Gandrille...	Janville.
Perrot.....	Maintenon.
Sautton....	Voves.

Châteaudun.

Maury.....	Bonneval.
Loleau.....	Brou.
Sence......	Châteaudun.
Lelong.....	Cloyes.
Deschamps..	Orgères.

Dreux.

Bourgeois..	Anet.
Hénault....	Brezolles.
Lubin......	Châteauneuf.
Milet......	Dreux.
Tillionbois de Valleuil.	Ferté-Vidame (la).
Guyot.....	Nogent-le-Roi.
Delaborde..	Senonches.

Nogent-le-Rotrou.

Blottin....	Authon.
Lemay.....	Laloupe.
Vacquez...	Nog. le Rotrou.
Boulay....	Thiron Gardais.

FINISTÈRE.

Brest.

Pidoux.....	Brest (1er *arr.*)
Demontreux.	*Id.* (2e *arr.*).
Cosmao....	*Id.* (3e *arr.*).
Nicole.. ..	Daoulas.
Riou......	Landerneau.
Vaumousse.	Lannilis.
Prigent....	Lesneven.
De Boisboissel	Ouessant (île).
Nicole.....	Plabennec.
Caroff.....	Ploudalmézeau
Babo......	Ploudiry.
Le Vessel...	St-Renan.

Châteaulin.

Veller.....	Carhaix.
Noury.....	Châteaulin.
Séré.......	Châteauneuf.
Alexandre..	Crozon.
Gourmelon..	Faou (le).
Fégean....	Huelgoat (le).
Le Taro....	Pleyben.

Morlaix.

Lefrère....	Landivisiau.
Guillou....	Lanmeur.
Lozach....	Morlaix.
Bodenès....	Plouescat.
Lacaze.....	Plouzévédé.
Jamin.....	Plouigneau.
Deschamps..	St-Pol de Léon.
Le Joncour.	St-Thégonnec.
Boucher....	Sizun.
Queinnec...	Taulé.

Quimper.

Salaun.....	Briec.
Demalherbe.	Concarneau.
Belleguic...	Douarnenez.
Pelletier....	Fouesnant.
Fouillard...	Plougastel.
Moreau....	Pont-Croix.
Garaby.....	Pont-l'Abbé.
Noüet.....	Quimper.
Guichoux...	Rosporden.

Quimperlé.

Lucas......	Arzano.
Guyho jeune.	Bannalec.
Lesongeux..	Pont-Aven.
De la Boixière.	Quimperlé.
Dufleit.....	Scaër.

GARD.

Alais.

De Broche..	Alais.
Soulier....	Anduze.
Maigron...	Barjac.
Bondurand..	Génolhac.
Béchard....	Ledignan.
Bauquier...	St-Ambroix.
Daygalliers de la Rouvière	S Jean du Gard.
Chaber ✻...	St-Martin.
Méric ✻...	Vezenobres.

Nîmes.

Teissier ✻.	Aiguesmortes.
Dumas.....	Aramon.
Anthoine...	Beaucaire.
Moustardier.	Marguerittes.
Béchard...	Nîmes (1er *ar*).
Arnal.....	*Id.* (2e *arr.*).
Vincens....	*Id.* (3e *arr.*).
Bousquet...	St-Gilles.
Maigron...	St-Mamert.
Chambon...	Sommières.
Rolland....	Vauvert.

Uzès.

Thibon....	Bagnols.
Journet....	Lussan.
Andruejol..	Pont-S.-Esprit.
Gaussaud...	Remoulins.
Queyranne..	Roquemaure.
Bruguières..	St-Chaptes.
Bastide....	Uzès.
Salomon ✻.	Villeneuve-lès-Avignon.

Vigan (*Le*).

Marqués-Duluc fils....	Alzon.
Lavit......	Lasalle.
Devillas-Plantat....	Quissac.
Poujade....	St-André-de-Valborgne.
De Jordan..	St-Hippolyte.
Julien.....	Sauve.
De Massane.	Sumène.
Monestier..	Trèves.
Chabal.....	Valleraugue.
Cancanas-Dadre....	Vigan (le).

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Mesplies ✻.	Auterive.
Rieupeyroux	Carbonne.
Darbas.....	Cazères.
De Ganiac.	Cintegabelle.
Naves.....	Fousseret.
Guichou....	Montesquieu.
Glairet.....	Muret.
Pomaret....	Rieumès.
De Labouglie	Rieux.
Dassan.....	Saint-Lys.

Saint-Gaudens.

De St-Marc.	Aspet.
Caussade...	Aurignac.
Gascon.....	Bagnères-de-Luchon.
Bart.......	Boulogne.

Saint - Jean de Puintis.	Isle-en-Dodon
Moura.....	Montréjeau.
Fornier....	St-Béat.
Vignaux ...	St-Bertrand.
Couget	St-Gaudens.
De Lorde ☼	St-Martory.
Fontas	Salies.

Toulouse.

Teulade....	Cadours.
Bogues	Castanet.
Guilhem....	Fronton.
Canitrot ...	Grenade.
Soulié.....	Léguevin.
Redier de la Villate....	Montastruc.
Fraysse	Toulouse (*n.*).
Daudrieu...	*Idem* (*centre*).
Derrouch...	*Idem* (*sud*).
Petit......	*Idem* (*ouest*).
Couget	Verfeil.
Ratier.....	Villemur.

Villefranche.

Viguier - Remi.....	Caraman.
Sieurac ☼..	Lanta.
Ortric	Montgiscard.
Lautré.....	Nailloux.
Noël	Revel.
Cousy.	Villefranche.

GERS.

Auch.

Tarbouriech.	Auch (1er *arr.*)
Lavergne...	*Idem* (2e *arr.*)
Castaing....	Gimont.
Lasmezas...	Jegun.
Lagrange...	Saramon.
Lapeyrère...	Vic-Fezensac.

Condom.

Dupuy.....	Cazaubon.
Du Barry...	Condom.
Lacaze.....	Eauze.
Massartic...	Montréal.
Baccarère ..	Nogaro.
Lussan.....	Valence.

Lectoure.

Denjoy	Fleurance.
Duvergé ...	Lectoure.
Collongues..	Mauvezin.
Descrimes ..	Miradoux.
Delpech Cantaloup	St-Clair.

Lombez.

Guilhamède.	Cologne.
Cyr Saint-Laurent ...	Isle-Jourdain.
Fauré	Lombez.
Brocas fils..	Samatan.

Mirande.

Broqua.....	Aignan.
Brun	Marciac.
Campardon .	Masseube.
Sénac......	Miélan.
Conté	Mirande.
Carrère	Montesquiou.
Fauron	Plaisance.
Ducastaing .	Riscle.

GIRONDE.

Bazas.

Castéra-Larrière	Auros.
Dutauzin...	Bazas.
Troussilh ...	Captieux.
Bagot	Grignols.
Fourcassies.	Langon.
Lapeyre ...	S.-Symphorien
Demandes ..	Villandraut.

Blaye.

Sibileau....	Blaye.
Labourdette.	Bourg.
David	St-Ciers-la-Lande.
Gontaut....	St-Savin.

Bordeaux.

Bézian.....	Audenge.
Dutauzin fils.	Belin.
Sicard.....	Blanquefort.
Cavailhon ..	Bordeaux (1er *arrond.*).
Bertrand ...	*Id.* (2e *arr.*).
Lafargue de Grangeneuve ☼.	*Id.* (3e *arr.*).
Chassaing...	*Id.* (4e *arr.*).
Millon.....	*Id.* (5e *arr.*).
Troubat....	*Id.* (6e *arr.*).
Irissou	Brede (la).
Laclaverie..	Cadillac.
De Janeau..	Carbon blanc.
Roborel-de-Lamorère ☼	Castelnau.
Fournier....	Créon.
Dejean....	Pessac.
Dutrénit ...	Podensac.
Lhostet - Meunier..	St-André-de-Cubzac.
Baleste-Marichon....	Teste (la).

La Réole.

Bayssallance.	Monségur.
Delachaud..	Pellegrue.
Gautier	Réole (la).
Gibert......	St-Macaire.
Pepin......	Sauveterre
Ferran......	Targon.

Lesparre.

Lostau.....	Lesparre.
Badimont ☼.	Pauillac.
Dupré......	St-Laurent.
Audoy.....	St-Vivien.

Libourne.

Germain....	Branne.
Souffrain...	Castillon.
Viaud......	Coutras.
Ambaud....	Fronsac.
Desse......	Guitres.
Guadet ☼..	Libourne.
Mouillac ...	Lussac.
Descornes ..	Pujols.
De Chaud .	Ste-Foy.

HÉRAULT.

Béziers.

Colombe Martin.......	Agde.
Bonnes	Bedarrieux.
Leignadier..	Béziers (1er *a.*)
Mariel.....	*Id.* (2e *arr.*).
Gineste-Bonnefons....	Capestang.
Foreville...	Florensac.
Gelly......	Montagnac.
Blanc	Murviel.
St-Christol..	Pézénas.
Giscard	Roujan.
Sarrou.....	St-Gervais.
Julhe......	Servian.

Lodève.

Blazy......	Caylar (le).
Lautier	Clermont.
Pons......	Gignac.
Damian....	Lodève.
Boyer.....	Lunas.

Montpellier.

Vernière ...	Aniane.
Brousse....	Castries.
Poujol.....	Cette.
Falbert.....	Claret.
Boisse.....	Frontignan.
Laget-Valdeson......	Ganges.
Vanderburck.	Lunel.
Brun	Matelles (les).
Barille.....	Mauguio.
Laurens....	Mèze.
Balaguier...	1re sect. de Montpellier.
Caylar.....	2e sect. de Montpellier.
Pradier.....	3e sect. de Montpellier.
Vinas......	St-Martin-de-Londres.

Saint-Pons.

Marty...... Olargues.
Grahel..... Olonzac.
Mirepoix... St-Chinian.
Rouch..... St-Pons.
Gavoy...... Salvetat (la).

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Piton du Gault Antrain.
Lebeschu... 1re } divis. de
Martin..... 2e } Fougères
Beaufils.... Louvigné-du-Désert.
De Kargardou. St-Aubin du-Cormier.
Prenveille... St-Brice.

Montfort.

Corvoisier.. Becherel.
Ropers..... Montauban.
Roumain.... St-Méen.
Poignand fils Montfort.
Joubaire.... Plelan.

Redon.

Cabrye...... Bain.
Beaufils.... Fougeray.
Pihan de Feuillay... Guichen.
Branger..... Le Sel.
Baudaire.... Maure.
Blanchet.... Pipriac.
Le Bret.... Redon.

Rennes.

Denis...... Château-Giron
Richard.... Hédé.
Moigno.... Janzé.
Guyot...... Liffré.
Meusnier... Mordelles.
Demalezieux-Duhamel... Rennes (1er a.)
Biart...... *Id.* (2e *arr.*).
Joly....... *Id.* (3e *arr.*).
Causic..... *Id.* (4e *arr.*).
Tuollais.... St Aubin-d'Aubigné.

Saint-Malo.

Tourie..... Cancale.
Josseaume.. Châteauneuf.
Quoniam... Combourg.
Corbinais... Dol.
Yvon...... Pleine Fougère
Escalot.... Pleurtuit.
Dannel.... St-Malo.
Pointel..... St-Servan.
Rouxin.... Tinténiac.

Vitré.

Hevin...... Argentré.
Benoiste.... Châteaubourg.
Pirot...... Guerche (la).
Bréhier..... Rétiers.
Rubin...... Vitré (*ouest.*)
Sévère-Darde *Id.* (*est.*)

INDRE.

Châteauroux.

Bouchereau.. Ardentes.
Duchâteau... Argenton.
Deboudachier Buzançais.
Moulineau.. Châteauroux.
Faguet..... Châtillon.
Gouzay.... Ecueillé.
Patureau-Miraud...... Levroux.
Picart...... Valençay.

Issoudun.

Lebon...... Issoudun (*n. e.*)
Martinet... *Id.* (*sud-ouest*)
Rouge-de-Montant... St-Christophe.
Seguin..... Vatan.

La Châtre.

Choppy.... Aigurande.
Delagarde.. Eguzon.
Fleuret.... La Châtre.
Baucheron.. Neuvy-St-Sépulchre.
Tortat..... Ste-Sévère.

Le Blanc.

Rochier (J.). Bélâbre.
Bodin..... Le Blanc.
Rochier (L.) Mézières.
De Beaufort. St-Benoît-du-Sault.
Château.... St-Gaultier.
Grazon..... Tournon.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Dupuy-Bonnemère... Azay-le-Rideau
Renault.... Bourgeuil.
Frogier.... Chinon.
Huet...... Isle-Bouchard.
Jeanneau... Langeais.
Minier..... Richelieu.
Frémon.... Ste-Maure.

Loches.

Lelasseux.. Gr.-Pressigny.
Couturier... La Haye-Descartes.
Dreux..... Ligueil.
Alliot..... Loches.
Amyot..... Montrésor.
Bonodeau.. Preuilly.

Tours.

Gitton..... Amboise.
Bédouet.... Bléré.
Legros..... Chât. la Vallière
Drouin..... Chât.-Renault.
Bassereau... Montbazon.
Eydt...... Neuillé-Pt-Pre.
Goussé..... Neuvy-le-Roy.
Haubois.... Tours (1er *arr.*)
Couturier... *Id.* (2e *arr.*).
Lucy...... *Id.* (3e *arr.*).
Barillon.... Vouvray.

ISÈRE.

Bourgoin.

Badin ✻... Bourgoin.
Guichard... Cremieu.
Vial....... Grand-Lemps.
Benoit-Catin Morestel.
Bertrand.... Pont-de-Beauvoisin (le).
Perrin..... St-Geoire.
Lhoste..... Tour du Pin (la)
Rouillon... Virieu.

Grenoble.

Vacher.... Allevard.
Dralliat.... Bourg d'Oysans
Dorey...... Clelles.
Baptiste.... Corps.
Gautier.... Domêne.
Argentier... Valbonnais.
Margot..... Goncelin.
Triolle..... Grenoble (*n.o.*)
Bertier ✻.. *Id.* (*est.*).
Gatel...... *Id.* (*sud.*).
Moreau.... Mens.
Pelissier.... Monestier-de-Clermont.
Giroud..... Mûre (la).
Bourne.... St-Laurent-du-Pont.
Girauyd.... Sassenage.
Bouchain... Touvet (le).
Para Dandert Vif.
Beaume.... Villard de Lans
Amyot..... Vizille.
Marquis.... Voiron.

Saint-Marcellin.

Marchand.. Pont en Royans

Répiton-Pré-neuf. .... Rives.
Cotton. .... Roybon.
Rolland-Ga-ragnol .... St-Etienne.
Charbonnier. St-Marcellin.
Faure...... Tullins.
Vieux..... Vinay.

Vienne.

Doriol..... Beaurepaire.
Veyron La-croix..... Côte-St-André (la).
Labbe...... Heyrieux.
Boissat..... Meyzieux.
RostaingFeyat Roussillon.
Dupéroud... St-Jean-de-Bournay.
Pioct...... S. Symphorien.
Boissieu.... Verpillière (la)
Revollat.... Vienne (*nord*).
Meysson ... *Id.* (*sud*).

JURA.

Arbois.

Couquet.... Arbois.
Pommier ... Champagnole.
Néquille.... Poligny.
Bouvenot... Nozeroy.
Poux...... Planches (les).
Thiébaud... Salins.
Cavaroz.... Villersfarlay.

Dôle.

Lucotte.... Chaumergy.
Doriez..... Chaussin.
Boiteux.... Chemin.
Guillaume.. Dampierre.
Brunet..... Dôle.
Chavelet... Gendrey.
Chavelet de Raze..... Montbarrey.
De Cendre-court..... Montmirey-le-Château.
Prélat..... Rochefort.

Lons-le-Saulnier.

Oyselet.... Arinthod.
Babel de Bon-ville...... Beaufort.
Bigueurre... Bletterans.
Chevrault... Clairvaux.
Buchin..... Conliége.
Cattand.... Lons le Saulnier
Pommier... Orgelet.
Martinet.... St-Amour.
Benier..... St-Julien.
Bonnemie... Sellières.

Demoujin... Voiteur.

Saint-Claude.

Bussod..... Bouchoux (les)
Thévenot... Moirans.
Malfroy.... Morez.
Brune..... St-Claude.
Martin .... St-Laurent.

LANDES.

Dax.

Desbiey.... Castets.
De Poyusan. Dax.
Juzaux..... Montfort.
Castagnet... Peyrehorade.
Laussucq... Pouillon.
Duprulh.... St-Esprit.
Duisabo.... S.-Vincent.
Doussau.... Soustons.

Mont-de-Marsan.

Lescarret... Arjuzanx.
Tastet..... Gabarret.
Duperron... Grenade.
Dedons .... Labrit.
Lannemas .. Mimizan.
Laborde.... MontdeMarsan
Dupouy (Ph.) Parentis.
Dupouy.... Pissos.
De Bienesn. Roquefort.
Castaignède. Sabres.
Cazade .... Sore.
Croze...... Villeneuve.

Saint-Sever.

Dié-St-Lou-bert...... Aire.
Ricarrère .. Amou.
Périssault... Geaune.
Lubet-Barbou. Hagetmau.
Batistant... Mugron.
Teyssier... St-Sever.
Chauton.... Tartas (*est*).
Dupont .... *Id.* (*ouest*).

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Petit...... Blois (*est*).
Suppligeau.. *Id.* (*ouest*).
Rossignol .. Bracieux.
Fougeu.... Contres.
Talberg.... Herbault.
Girault..... Marchenoir.
Richard.... Mer.
Berthelot... Montrichard.
Vosdey.... Ouzouer-le-Marché.
Boncourt... Saint-Aignan.

Romorantin.

Foussereau. Mennetou.

Beulay..... Motte Beuvron (la).
Bonvallet .. Neung-s.-Beuvron.
Deherpe.... Romorantin.
Grosset..... Salbris.
Paul....... Selles-s.-Cher.

Vendôme.

Gondouin... Droué.
Bourgouin.. Mondoubleau.
Huron..... Montoire.
Henrion.... Morée.
Cuvier..... St-Amand.
Pesson..... Savigny.
Girardot ☼. Selommes.
Bourgogne.. Vendôme.

LOIRE.

Montbrison.

Jacquet. ... Boën.
Moreton.... Feurs.
Vimal-Fontanet...... Montbrison.
Perdrigeon.. Noirétable.
Desmales... St-Bonnet-le-Château.
Ramel..... St-Galmier.
Dasmarquoy. St-Georges-en-Couzan.
Bouvier.... Soleymieux (St-Jean).
Barjon..... St-Rambert.

Roanne.

Andriot.... Belmont.
Duplex .... Charlieu.
Genevrier.. Néronde.
Chetard.... Pacaudière (la)
Bost ...... Perreux.
Barge...... Roanne.
Etaix...... St-Germ.-Laval
Populle.... St-Haon-le-Châtel.
Cuttier..... St-Just.
De Chastelus. St-Symphorien-de-Lay.

Saint-Etienne.

Legros..... Bourg-Argental.
Foujols..... Chambon (le).
Mathis..... Pelussin.
De Lavèze.. St-Chamond.
Pascal..... Rive-de-Gier.
Durry ..... St-Etienne (1er *arr.*).
Vialleton... *Id.* (2e *arr.*)
Paret...... St-Genest.
Girerd...... St-Héand.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Langlade... Auzon.
Ravaise.... Blesle.
Monnier.... Brioude.
Momège... Chaise-Dieu (la)
Pissis...... Langeac.
Hugon..... Lavoute.
Couguet.... Paulhaguet.
Pallade..... Pinols.

Le Puy.

Grellet .... Allégre.
Grangier... Cayres.
Aubert..... Craponne.
André...... Fay-le-Froid.
Valicon.... Loudes.
Laroulle.... Monastier (le).
Pichot..... Pradelles.
Gouy...... Puy (le) (*n. e.*)
Richond-Rochette..... Puy (le) (*s. e.*)
Vauzelle... St-Julien.
Armand .... St-Paulien.
Martin..... Saugues.
Bernard.... Solignac.
Beaud de Brive. Vorey.

Yssingeaux.

N......... Bas.
Quïoc...... Monistrol.
Belmas .... Montfaucon.
Duchamp .. St.-Didier.
Maurin .... Tence.
Gaillard.... Yssingeaux.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Rayer...... Ancenis.
Tostivint... Ligné.
Testard..... Riaillé.
Letort ..... St-Mars-la-Jaille.
Arnaud .... Varades.

Châteaubriant.

Delourmel.. Châteaubriant.
Deluen..... Derval.
Dupas..... Moisdon-la-Rivière.
Hunault.... Nort.
Hupel..... Nozay.
Soufflard... Rougé.
Lejeune.... St-Julien-de-Vouvantes.

Nantes.

Pusterle.... Aigrefeuille.
Chupiet.... Bouaye.
Moreau..... Carquefou.
Poupard.... Chapelle-sur-Erdre (la).
Lambourg .. Clisson.
Vrignaud.... Légé.
Huvelin de Bavillier .. Loroux-Bottereau (le).
Remaud.... Machecoul.
Bar....... Nantes (1er *a.*)
Biclet..... *Id.* (2e *arr.*).
Moreau.... *Id.* (3e *arr.*).
Pineau..... *Id.* (4e *arr.*).
Carissan.... *Id.* (5e *arr.*).
Hervouet... *Id.* (6e *arr.*).
Texier-Dupaty. St-Philbert.
Brelet..... Vallet.
Dufresne... Vertou.

Paimbœuf.

Grégoire.... Bourgneuf.
Richeux.... Paimbœuf.
Lehure..... Pellerin (le).
Carou...... Pornic.
Moreau.... St-Pere-en-Retz.

Savenay.

Chiron-du-Brossay... Blain.
Laignel.... Croisic (le).
Potiron-Boisfleury..... Guémené-Penfao.
Brégeot.... Guérande.
Masson-Bellefontaine.. Herbignac.
Pédron..... Pont-Château.
Jouslin-de-Latouche.. St-Etienne.
Foucaud... St-Gildas-des-Bois.
De Bussy... St-Nazaire.
Gicquel.... St-Nicolas-de-Redon.
Jollam-de-Clerville.. Savenay.

LOIRET.

Gien.

Pinon ..... Briare.
Valin ..... Châtil.-s.-Loire
Périer..... Gien.
Pasquier.... Ouzouer-sur-Loire.
Remy...... Sully.

Montargis.

Girard...... Bellegarde.
Petit (L.-N.) Châteaurenard
Buisson.... Châtillon-sur-Loing.
Hérisseau ✠ Courtenay.
Lerasle .... Ferrières.
Naudin..... Lorris.
Bouron-St.-Ange..... Montargis.

Orléans.

Salats...... Artenay.
Pelletier.... Beaugency.
D'Ussieux de Baret..... Châteauneuf.
Baschet..... Cléry.
Grousteau... Ferté (la).
Marchand... Jargeau.
Sanson..... Meung.
Gaudichau-Delestre... Neuville aux Bois
Gastin ..... Orléans (1er *a.*)
Nichault.... *Id.* (2e *arr.*).
Mizaux .... *Id.* (3e *arr.*).
Bordas..... *Id.* (4e *arr.*).
Amy....... *Id.* (5e *arr.*).
Richard.... Patay.

Pithiviers.

Favereau... Beaune-la-Rolande.
Denis...... Malesherbes.
Barberon... Outarville.
Fascon..... Pithiviers.
Dumoulin... Puiseaux.

LOT.

Cahors.

Andurand... Cahors (*nord*).
Isarn ...... *Idem* (*sud*).
Séguy...... Castelnau.
Gizard..... Catus.
Labouysse... Cazals.
Minhot.... Lalbenque.
Valéry .... Lauzès.
Galtié...... Limogne.
Lurguie.... Luzech.
Dandrieux.. Montcuq.
Dulac fils... Puy-l'Evêque.
Laur....... St-Géry.

Figeac.

Marbot.... Brétenoux.
Pégourié... Cajarc.
Sérieys..... Figeac (*ouest.*)
Mage...... Figeac (*est.*).
Lacarière... Lacapelle.
Establie.... Latronquière.
Carayol.... Livernon.
Laboularie.. St-Céré.

Gourdon.

Glandin .... Bastide (la).
Fouilhade .. Gourdon.
Méjecage. . Gramat.
Lafeuille.... Martel.
Linot...... Payrac.
Vidieu..... St-Germain.
Longaygues. Salviac.
Martine.... Souillac.
Teilhac.... Vayrac.

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Lamothe Viremondoy .. Agen (1er ar.).
Despeyroux . *Id.* (2e arr.).
Dufour .... Astaffort.
Berger..... Beauville.
Laffore..... Laplume.
Sicard...... Laroque.
Brun...... Port-Ste-Marie.
Nasse...... Prayssas.
Bianabe.... Puymirol.

Marmande.

Mérac..... Bouglon.
Lionnet.... Castelmoron.
Malardeau.. Duras.
Leroy...... Lauzun.
Lacombe (E.) Marmande.
Vaqué..... Mas-d'Agénois
Rambeaup... Meilhan.
Lucinet.... Seyches.
Lagarde.... Tonneins.

Nérac.

Dabadie.... Casteljaloux.
Laborde..... Damazan.
Laffite Perron Francescas.
Dudevant... Houeillès.
Mathisson – Ferret.... Lavardac.
Tartas..... Mezin.
Pégrimard .. Nérac.

Villeneuve-d'Agen.

Lafont-Courborieu.... Cancon.
Lagarrigue.. Castillonnès.
Escande.... Fumel.
Bèze...... Monclar.
Delbourg... Monflanquin.
Capoulan... Penne.
Vallès..... Ste-Livrade.
Vaze...... Tournon.
Trenty..... Villeneuve.
Cousset.... Villeréal.

LOZÈRE.

Florac.

De Graverol. Barre.
Turc fils ... Florac.
Sarrouy.... Massegro (le).
Belon...... Meyrueis.
Turc........ Pont-de-Montvert.
Barandon... Ste-Enimie.
Lauriol .... St-Germ.-de-Calberte.

Marvejols.

Boudon.... Aumont.
Durand.... Canourgue (la).
Nègre..... Chanac.
Martin .... Fournels.
D'Imbert Duchenin.... Malzieu (le).
Balez...... Marvejols.
Dejéan..... Nasbinals.
Torrette.... St-Chély.
Laurans..... St-Germain-du-Teil.
Boucharenc . Serverette.

Mende.

Olivier..... Bleymard (le).
Roche..... Châteauneuf.
Roux...... Grandrieu.
Mathieu.... Langogne.
Vachin..... Mende.
Guyot (G.) . St-Amans.
Mazimbert.. Villefort.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Guibourg.. Angers (1er a.).
Houdmon... *Id.* (2e arr.).
Fournier ... *Id.* (3e arr.).
Bachelier... Brioloy.
Baillergeau. Chalonnes.
Drouin...... Louroux-Béconnais (le).
Guillois.... Pts-de-Cé (les)
Mesnard ... St-Georges-sur-Loire.
Guilbault... Thouarcé.

Baugé.

Thuau..... Baugé.
Béritault ❋. Beaufort.
Dorion.... Durtal.
Cornilleau. . Longué.
Le Ferme... Noyant.
Latté...... Seiches.

Beaupréau.

Bizard..... Beaupréau.
Poulain-Furetière.... Champtoceaux.
Baguenier Désormeaux... Chemillé.
Hilaire.... Chollet.
Macé...... Montfaucon.
Baudry.... Montrevault.
Persac..... St-Florent.

Saumur.

Briand du Rocher...... Doué.
Taveau.... Gennes.
Masson .... Montreuil-Bellay.
Arrault .... Saumur (1er a.)
Gauthier ❋. *Id.* (2e arr.).
Ratouis.... *Id.* (3e arr.).
Chicoteau .. Vihiers.

Segré.

Boucé..... Candé.
Desnoes.... Châteauneuf.
Bellouis.... Lion-d'Angers (le).
Dupré fils... Pouancé.
Dupont .... Segré.

MANCHE.

Avranches.

Godin..... Avranches.
Loyer...... Brécey.
Lebocey.... Ducey.
Vallée ❋... Granville.
Desfeux.... La Haye Pesnel.
Cadet...... Pontorson.
Morel ..... Saint-James.
Maillard (A.) Sartilly.
Guérin .... Villedieu.

Cherbourg.

Le Turc.... Beaumont.
Queslin.... Cherbourg.
Hignard.... Octeville.
Lanchon ... Pieux (les).
Quénault – Desrivières. S. Pierre Eglise.

Coutances.

Jouvin..... Bréhal.
Hébert..... Cerisy-la-Salle

Poisson .... Coutances.
Lefranc.... Gavray.
Chanteux ✻. Haie-du-Puits (la).
Jourdan.... Lessay.
Lecomte.... Montmartin-s.-Mer.
Bailhache... Périers.
Brohyer je.. St-Malo de-la-Lande.
Leloutre.... Saint-Sauveur-Lendelin.

Mortain.

Lefrançois .. Barenton.
Houzé...... Isigny.
Hélie...... Juvigny.
Davy...... Mortain.
Lerebours-Pigeonnière.. St-Hilaire-du-Harcouet.
Poullard.... Saint-Pois.
Leteinturier-Laprise.... Sourdeval.
Leverdays... Teilleul (le).

Saint-Lô.

Ozenne .... Canisy.
Bottin..... Carentan.
Lebrun..... Marigny.
Gendrin-Dumesnil.... Percy.
Delacour... Saint-Clair.
Lecocq..... S. Jean de Daye
Groualle.... Saint-Lô.
Duval-Duperron.... Tessy.
Danican.... Torigni.

Valognes.

Marie ..... Barneville.
Viel....... Bricquebec.
Delalande .. Montebourg.
Heudeline .. Quettebon.
Lecauf..... Ste Mère Eglise
Le Rendu .. S. Sauveur le Vte
Sanson..... Valognes.

MARNE.

Châlons.

Royer-Mezeux Châlons.
Lecointe Bession...... Ecury-s.-Coole
Mulard .... Marson.
Chevalier... Suippes.
Denis ..... Vertus.

Épernay.

Maitre..... Anglure.
Lebrun..... Avize.
Boudin de Bonru.... Dormans.
Gallois.... Epernay.
Canard .... Esternay.
Leclerc.... Fère-Champenoise (la).
Grandjean.. Montmirail.
Hémar..... Montmort.
Huguier.... Sézanne.

Reims.

Hébert .... Ay.
Gaillot..... Beine.
Robinet.... Bourgogne.
Godinot.... Châtillon.
Marigues... Fismes.
Langlois.... Reims (2e ar.)
Renart..... *Id.* (1er arr.)
Gros...... *Id.* (3e arr.)
N......... Verzy.
De Berthet.. Ville-en-Tardenois.

Sainte-Menehould.

Lambert.... Dommartin-s.-Yèvre.
Fessart ✻.. Ste Menehould.
Marchand. . Ville s. Tourbe.

Vitry-le-François.

Martinet ... Heiltz-le-Maurupt.
Williame .. Saint-Remy-en Bouzemont
Procquet ... Sompuis.
Greslot .... Thiéblemont.
Oudart..... Vitry-le-François.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Houbaut.... Andelot.
Maréchal... Arc-en-Barrois
Mutel...... Bourmont.
Goyard ✻.. Château Villain
DeChamblay. Chaumont.
Joly ...... Clefmont.
Breuillon... Juzennecourt.
Geoffroy ... Nogent-le-Roi.
Magnin..... Saint-Blin.
Parisot ✻.. Vignory.

Langres.

Evrard .... Auberive.
Picard..... Bourbonne.
Nicole..... Faÿ Billot (le)
Carteret.... Ferté-sur-Amance (la).
Royer...... Langres.
Trécourt... Longeau.
Lapre...... Montigny-le-Roy.
Guénin..... Neuilly.
Humblot Varney. Prauthoy.
Naudet..... Varennes.

Vassy.

Pothier..... Chevillon.
Bertrand.... Doulaincourt.
Verrat..... Doulevant.
Leloup..... Joinville.
Chamoin ... Montier en Der
Regnault... Poissons.
Héraux.... St-Dizier.
Pissot...... Vassy.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Sauvageot... Bierné.
Gault...... Chât.-Gonthier
Riandière-Laroche... Cossé le Vivien
Rime...... Craon.
Bellier-Chauvelais..... Grez en Bouère
Malnoë .... St-Aignan Roë.

Laval.

Vannier (P.). Argentré.
Fortin ..... Chailland.
Ollivier.... Evron.
Testard-Maisonneuve.. Laval (*est*).
Bonneau.... Laval (*ouest*).
Lemonnier-Duhousseau. Loiron.
Dodard-Desloges..... Meslay.
Leroy des Barres.... Montsurs.
Veillard.... Ste-Suzanne.

Mayenne.

Bourdon ... Ambrières.
Forton..... Bais.
Niobé ..... Couptrain.
Gougis..... Ernée.
Boullard.... Gorron.
Godde..... Horps (le).
Turmeau ... Landivy.
Trippier-Lagrange.... Lassay.
Lemarchand. Mayenne 1er ar.
Châtelain... *Id.* (2e arr.).
Mérille..... Pré-en-Pail.
Provost .... Villaines-la Juhel.

MEURTHE.

Lunéville.

Pitoux-Masson....... Baccarat.
Teinturier.. Bayon.
Vautrin.... Blamont.
Jacquot .... Gerbéviller.
Muel....... Lunéville (*n.*).
Gerbaut. ... Lunéville(*s.e.*)

Nancy.

Mortet .... Haroué.
Goutt...... Nancy (*est*).
Maire. .... *Id.* (*nord*).
Guibal..... *Id.* (*ouest*).
Antoine.... Nomeny.
Louis...... Pont à Mousson
Quintard... St-Nicolas.
Houillon... Vézelize.

Sarrebourg.

Gabel...... Fénétrange.
Jeanmaire.. Lorquin.
Siver...... Phalsbourg.
Germain.... Réchicourt.
Poirot..... Sarrebourg.

Toul.

Naquart-Eruez. Colombey.
Poirson .... Domèvre.
Didelot. ... Thiaucourt.
Balland .... Toul (*nord*).
Lachasse ... *Id.* (*sud*).

Vic.

Clément.... Albestroff.
Comte...... Château-Salins.
Joly....... Delme.
Pichon..... Dieuze.
Thiriet..... Vic.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Michel..... Ancerville.
Henriot.... Bar-le-Duc.
Bouchez.... Ligny.
Simonet.... Montier-sur-Saux.
Delapierre.. Revigny.
Georges.... Triaucourt.
Humblot.... Vaubecourt.
Estienne.... Vavincourt.

Montmédy.

Arnould.... Damvillers.
Godet...... Dun.
Collas...... Montfaucon.
Walter..... Montmédy.
Chaudoye .. Spincourt.
Drappier. .. Stenay.

Saint-Mihiel.

Bazoche.... Commercy.
Ardouin.... Gondrecourt.
Bardin..... Pierrefitte.
Letixerant... Saint-Mihiel.
Larzillière.. Vaucouleurs.
Macquard... Vigneulles.
Carmouche fils. Void.

Verdun.

Poriquet.... Charny.
Franquin... Clermont.
Jacqueminot. Etain.
Goujon .... Fresnes-en-Woevre.
Narat...... Souilly.
Franquin... Varennes.
Barret..... Verdun.

MORBIHAN.

Lorient.

Laurent.... Auray.
Le Toullec.. Belle-Ile-en-Mer.
Bonnaud.... Belz.
Mocudé.... Hennebond.
Karmel.... Lorient (1er *a.*)
Esvan..... *Id.* (2e *arr.*)
Loher..... Plouay.
Kergrohen.. Pluvigner.
Goujon .... Pontscorff.
Granger.... Port-Louis.
Fauchat.... Quiberon.

Ploërmel.

Quillion.... Guer.
Gérard..... Josselin.
Malen. .... Malestroit.
Travaillé... Mauron.
Robert..... Ploërmel.
Faucheux... Rohan.
Prouleau ... St-J.-Brévelay.
Prunier.... Trinité (la).

Pontivy.

Dugué..... Baud.
Keru...... Cléguerec.
Toussard... Faouët.
Juloue..... Gourin.
Jan....... Guemené.
Drebroise.. Locminé.
Daguillon... Pontivy.

Vannes.

Olivier..... Allaire.
Saulnier.... La Gacilly.
Le Toux... Elven.
Levillain. .. Grandchamp.
Bezard..... Muzillac.
Leray...... Questembert.
Dusser..... Roche-Bernard (la).
Marmagnant. Rochefort.
Lequellec ✻. Sarzeau.
Lallemand.. Vannes(1er *a.*)
Berthois.... *Id.* (2e *arr.*)

MOSELLE.

Briey.

Rollin..... Audun-le-Roman.
Maillefer... Briey.
Martin..... Conflans.
Toussaint... Longuyon.
Mutel...... Longwy.

Metz.

Amyot..... Boulay.
Lambert.... Faulquemont.
Leneveux... Gorze.
Sechehaye... Metz (1er *arr.*)
Rémond.... *Id.* (2e *arr.*)
Godar..... *Id.* (3e *arr.*)
Berger..... Pange.
Mangin.... Verny.
Espagne.... Vigy.

Sarreguemines.

Becker..... Bitche.
Lauer...... Forbach.
Schoumert.. Gros-Tenquin.
Adam...... Rorbach.
Roget de Belloguet .... Saint-Avold.
Bichelberger. Sarralbe.
Clémeur.... Sarreguemines
Petit-Jean-Roget... Volmunster.

Thionville.

Daga...... Bouzonville.
Tailleur.... Cattenom.
Schneider... Metzervisse.
Sabatier.... Sierck.
Berteuil.... Thionville.

NIÈVRE.

Château-Chinon.

Buteau...... Chât.-Chinon.
Mathurin (Ch). Châtillon.
Coujard de la Verchère. Luzy.
De Ruffey (O ✻).... Montsauche.
Comte-Rochambeau. Moulins-en-Gilbert.

Clamecy.

Quirot..... Brinon.
Paillet..... Clamecy.
Rabier ❋... Corbigny.
Monsaint... Lormes.
Bezou..... Tannay.
Frotier ❋.. Varzy.

Cosne.

Goguelat... Cosne.
Bassinet.... Donzy.
Boulay..... La Charité.
Raux...... Pouilly.
Charry..... Premery.
Gillois..... St-Amand.

Nevers.

Parent.... Decize.
Doumet... Dorne.
Imbart-Latour...... Fours.
Lenoble.... Nevers.
Nivet...... Pougues.
Perreau(P.). St-Benin-d'Azy
Massin..... St-Pier. Moutier
Lallier..... St-Saulge.

NORD.

Avesnes.

George..... Avesnes (*nord*)
Evrard..... *Id.* (*sud*).
Dupont..... Bavay.
Delcroix... Berlaimont.
Béthune... Landrecies.
Nœuvéglise.. Maubeuge.
Beauvais... Quesnoy (*est*).
Honoré.... *Id.* (*ouest*).
Lebeau..... Soire-le-Chât.
Rogier..... Trélon

Cambrai.

Blondin.... Cambrai, 1^er^ *a.*
Mallet..... *Id.*, 2^e^ *arr.*
Wauters... Carnières.
Parel...... Cateau (le).
Druesnes... Clary.
Puche...... Marcoing
Decaux-Delsarte...... Solesmes.

Douai.

Thivet..... Arleux.
Parmentier.. Douai (*nord*).
Déprès..... *Id.* (*sud*).
Duthilleul.. *Id.* (*ouest*).
Horrie..... Marchiennes.
Luiset..... Orchies.

Dunkerque.

Vaudeper... Bergues.
Decarpentry. Bourbourg.
Trescat.... Dunkerque (*e.*)
Debaecque.. *Id.* (*ouest*).
Butor...... Gravelines.
Zoëte..... Hondschoote.
Leys...... Wormhout.

Hazebrouck.

Dathis..... Bailleul (*n.-e.*).
David...... *Id* (*sud o.*).
Bollaert.... Cassel.
De Coussemaker..... Hazebrouck (*n*)
Massiet.... *Id.* (*sud*).
Olivier..... Merville.
Gilloots.... Steenvoorde.

Lille.

Lesage..... Armentières.
Baras-Martin....... Bassée (la).
Adam..... Cysoing.
Tierce..... Haubourdin.
N........ Lannoy.
Delerue.... Lille (*nord-e.*)
Marchant... *Id.* (*centre*).
Bougenier.. *Id.* (*sud-est*).
N........ *Id.* (*sud-o.*).
Dancoisne.. *Id.* (*ouest*).
Théry..... Pont-à-Marcq
Bazin...... Quesnoy.
Lancelle... Roubaix.
Delespaul (J) Seclin.
Roussel.... Tourcoing (*n.*)
Lebeuffe... *Id.* (*sud*).

Valenciennes.

N........ Bouchain.
Bonnier.... Condé.
Cournaceul. St Amand (1^er^ *a*)
Lestoquoy.. *Id.* (2^e^ *arr.*).
Charamond. Valenciennes (*nord*).
Boulan..... *Id.* (*sud*).
Bossaut.... *Id.* (*est*).

OISE.

Beauvais.

Mazand.... Auneuil.
Dumontier.. Beauvais (*s. o*).
Quesnot.... *Id.* (*nord-est*).
Frion...... Chaumont.
Tugault.... Coudray-Saint-Germer.
De Wambez. Formerie.
Levraux.... Grandvilliers.
Tellier..... Marseille.
Meusnier.... Méru.
Lacourt.... Nivillers.
Duflos..... Noailles.
Altette.... Songeons.

Clermont.

Pourcelle... Breteuil.
Dupont..... Clermont.
Caron...... Crèvecœur.
Payen..... Froissy.
Caillet..... Liancourt.
Dainval ❋. Maignelay.
Larzillière.. Mouy.
Boullet..... Saint-Just-en-Chaussée.

Compiègne.

Tondu-Dumetz..... Attichy.
Cassan..... Compiègne.
Massy...... Estrées-Saint-Denis.
Poitevin.... Guiscard.
Delapierre.. Lassigny.
Bretagne... Noyon.
Prévost.... Ressons.
Bataille.... Ribécourt.

Senlis.

Carriat..... Betz.
Gion...... Creil.
Audebert... Crépy.
Lamiche.... Nanteuil.
Roger..... Neuilly en Thel
Lefebvre... Pont-Sainte-Maxence.
Sallé...... Senlis.

ORNE.

Alençon.

Lermier.... Alençon (*est*).
Dumont..... *Id.* (*ouest*).
Druet...... Carrouges.
Chardon.... Courtomer.
Chandellier. Mesle-sur-Sarthe.
Olivier César. Sées.

Argentan.

Lainé-Lonpré. Argentan.
Masson.... Briouze.
Herbinière.. Ecouché.
Chéron.... Exmes.

Marais..... Ferté-Frênel (la).
Beauperrey.. Gacé.
Beauperrey(E.). le Merlerault
Decour .... Mortrée.
Letellier.... Putanges.
Fouqueu – Sarrasin ... Trun.
Chauvel.... Vimoutiers.

Domfront.

Leboucher.. Athis.
Montembault Domfront.
Hodiesne.... Ferté (la).
Ramard-Dominel..... Flers.
Tarot...... Juvigny.
Bougiard... Messey.
Barrabé ❋. Passais.
Durand.... Tinchebray.

Mortagne.

Mirbeau.... Bazoches-sur-Hoêne.
Got....... Belesme.
Le Marignier ❋....... L'Aigle.
Guérard.... Longny.
Brideau.... Mortagne.
Ragot...... Moulins-la-Marche.
Rossignol... Nocé.
Renard..... Pervenchères.
Lallemand.. Regmalard.
Angeard.... Theil (le).
Boutroy.... Tourouvre.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Vahé...... Arras (*nord*).
Wartelle... *Id.* (*sud*).
Demory.... Bapaume.
Clément... Beaumetz.
Fauconnier. Bertincourt.
Herdebaut.. Croisilles.
Hary...... Marquion.
Mesange.... Pas.
Brabant.... Vimy.
Havet..... Vitry.

Béthune.

Leclercq... Béthune.
Brasier..... Cambrin.
Garez...... Carvin.
Frémaux... Houdain.
Varlet..... Lens.
Lequien... Lillers.
Candelier... NorrentFontes
Leroy...... Ventie (la).

Boulogne.

Hamy...... Boulogne.
Isaac ...... Calais.
Frechon.... Desvres.
Duchochois. Guines.
Pollet..... Marquise.
Destrée..... Samer.

Montreuil.

Petit...... Campagne.
Defiennes... Etaples.
Routier .... Fruges.
Delye ..... Hesdin.
Delhomel... Hucqueliers.
Lévêque.... Montreuil.

Saint-Omer.

D'Assenoy.. Aire.
E.Francoville. Ardres.
Haëu...... Audruick.
Delbay..... Fauquembergues.
Bourgois... Lumbres.
Baroux .... St-Omer (*n.*).
Eudes..... *Id.* (*sud*).

Saint-Pol.

Candelier... Aubigny.
Voisin..... Auxy-le-Chât.
Delafosse... Avesnes-le-Comte.
Paternelle .. Heuchin.
Demagny... Leparcq.
Coffin ..... St.-Pol.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Maisonneuve. Ambert.
Vachier.... Arlanc.
Bastier de Roure. Cunlhat.
Faugières... Olliergues.
Dupuis .... St-Amand-Roche-Savine.
Perret ..... St-Anthème.
Vauzelle.... St-Germain-l'Herm.
Calemard... Viverols.

Clermont.

Filère-Rochon. Billom.
Fargeix.... Bourg-Lastic.
Mège...... Clermont (*n.*).
Bayle...... *Id.* (*sud*).
Faure ..... *Id.* (*est*).
Imbert..... *Id.* (*ouest*).
Tibord..... Herment.
Choussy – Labbé... Pt-du-Château.

Violle..... Rochefort.
Girard-Pallet. Saint-Amand-Tallende.
Costilhes... Saint-Dier.
Escot-Pradel Vertaizon.
Vidal...... VeyreMonton.
Conbret.... Vic-le-Comte.

Issoire.

Charmensat. Ardes.
Cougoul.... Besse.
Christophle. Champeix.
Bletterie.... Issoire.
Sabattier-Rallier...... Jumeaux.
Delsuc..... La Tour.
Bergier.... Saint-Germain-l'Embron.
Conscience.. Sauxillanges.
Cohadon ... Tauves.

Riom.

Salneuve ... Aigueperse.
BreschetdeVedrine...... Combronde.
Tailhand... Ennezat.
Beaulaton.. Manzat.
Boisson.... Menat.
Tailhardat – Busserolle.. Montaigut.
Bathias..... Pionsat.
Chassaing... Pontaumur-Landogne.
Couvreul... Pontgibaud.
Tixier..... Randan.
De Parades. Riom (*est*).
Chirol..... *Id.* (*ouest*).
Breschard... Saint-Gervais.

Thiers.

Dubien..... Chateldon.
Bellein..... Courpière.
Marc...... Lezoux.
Lepaitre fils. Maringues.
Riberolles.. Saint-Remy.
Andrieu.... Thiers.

BASSES-PYRÉNÉES.

Bayonne.

Casebonne.. Bayonne (*n.e.*)
Mondran... *Id.* (*nord-o.*)
Dabbadie... Bidache.
Castelper... Espelette.
Salaberry... Hasparren.
Durieux – Juson. La Bastide Clairence.

Haramboure. St-Jean-de-Luz.
Denis. . . . . . Ustaritz.

Oloron.

Casalot. . . . . Accous.
Salet. . . . . . . Aramitz.
Bitaubé. . . . . Arudy.
Dumoulin. . . . Laruns.
Clergat ❋. . Lasseube.
De Badet . . . Monein.
Goués. . . . . . Oloron.
Casamayor – Dufaur. . . . Ste-Marie-d'Oloron.

Orthez.

Dufourcq. . . Arthez.
Castetbert. . . Arzacq.
Baradieu. . . . Lagor.
Dufourcq. . . Orthez.
Dufaur. . . . . Navarrenx.
Dupourqué. . Salies.
Dubarbier. . . Sauveterre.

Pau.

Poey. . . . . . Clarac.
Pargade. . . . Garlin.
Sempé. . . . . Lembeye.
Laplace. . . . Lescar.
Daugerot. . . Montaner.
Camlong . . . Morlaas.
Glère–Monregard. . . . Nay.
Terrier . . . . Pau (*est*).
Rivarès . . . . *Id.* (*ouest*).
Laborde. . . . Pontacq.
De Fange. . Thèze.

Saint-Palais.

Aphalo. . . . . Iholdy.
Tartas . . . . . Mauléon.
Larre. . . . . . Saint-Etienne-de-Baïgorry.
Elissonde fils St-Jean-Pied-de-Port.
Darthez-Lassalle. . . . . . St-Palais.
Basterrèche . Tardets.

HAUTES-PYRÉNÉES.

Bagnères.

Forgue . . . . Arreau.
Vacqué. . . . . Bagnères.
Peydessus. . . Bordères.
Cazeaux. . . . Campan.
Breuil. . . . . Castelnau-de-Magnoac.
Lay de Laborde. . . . . Labarthe.
Clarens. . . . Lannemezan.
Vacqué-d'Aula. Mauléon–Barousse.
Reulet . . . . Nestier.
Gertoux. . . . Vielle.

Lourdes.

Lassalle. . . . Argelès.
Sassère . . . . Aucun.
Duprat. . . . . Lourdes.
Lacrampe. . . Luz.
Latapie . . . . St-Pé.

Tarbes.

Ducuing. . . . Castelnau-Rivière-Basse.
Labroquère. . Galan.
Lalanne . . . . Maubourg.
Caudelé-Baile. Ossun.
Ramonet. . . . Pouyastruc.
Lafeuillade. . Rabastens.
Artiguenave. . Tarbes (*sud*).
Dutrey . . . . . *Id.* (*nord*).
Lacazette . . . Tournay.
Curie-Seimbres . . . . . Trie.
Dulor. . . . . . Vic.

PYRÉNÉES-ORIENT.

Céret.

Miquel de Riu-Clerc. Argelès.
Nicolau . . . . Arles.
Delmas. . . . . Céret.
Parès Malhen Prats de Mollo.

Perpignan.

Devy. . . . . . . Latour.
Noguès . . . . Millas.
Doménech . . Perpignan (*e.*)
Barréra. . . . . *Id.* (*ouest*).
Denamiel. . . Rivesaltes.
Pla . . . . St-Paul.
Claret. . . . . Thuir.

Prades.

Sans. . . . . . . Mont-Louis.
Pons . . . . . . Olette.
Pinel-Lavaure. . Prades.
Seradell-Marrot Saillagouse.
Foissin. . . . . Sournia.
Bouchet . . . . Vinça.

BAS-RHIN.

Saverne.

Schwind. . . . Bouxwiller.
Ritter . . . . . Drulingen.
Lauth. . . . . . Hochfelden.
Krug-Basse❋. La Pet.-Pierre.
Wohlfarth . . Marmoutier.
Delarue . . . . Saar-Union.
Dieterich . . . Saverne.

Schlestadt.

Geschwind . . Barr.
Maire. . . . . . Benfeld.
Rœderer. . . . Erstein.
Küss. . . . . . . Marckolsheim.
Corhumel . . . Rosheim.
Striffler. . . . . Obernai.
Lienhard . . . . Schlestadt.
Chevrier. . . . Villé.

Strasbourg.

Bertrand. . . . Bischwiller.
Hebenstreit. . Brumath.
Dessoliers. . . Geispolsheim.
Herrmann. . . Haguenau.
Mauser. . . . . Molsheim.
Eissen. . . . . . Schiltigheim.
Keller. . . . . . Strasbourg (*n.*)
Rieffel . . . . . *Id.* (*est*).
Danzas (C❋) *Id.* (*ouest*).
Hecht. . . . . . *Id.* (*sud*).
Loth. . . . . . . Truchtersheim.
Regnaut . . . Wasselonne.

Wissembourg.

Lambert ❋. . Lauterbourg.
Larivière. . . . Niederbronn.
Bucherer. . . . Seltz.
Kauffmann . . Soultz-sous-Forêts.
Rigaut. . . . . . Wissembourg.
Mérilhon . . . Wœrth-sur-Sauer.

HAUT-RHIN.

Altkirch.

Kauffmann. . Altkirch.
De Klœckler Ferrette.
Schwartz . . . Habsheim.
Zimmermann. Hirsingen.
Lardier. . . . . Huningue.
Maurer . . . . Landser.
Dincher . . . . Mulhausen.

Belfort.

Joly. . . . . . . Belfort.
Simon. . . . . . Cernay.
N. . . . . Dannemarie.
Girardin . . . . Delle.
Triponé . . . . Fontaine.
Metzger. . . . Giromagny.
Schwalm. . . . Massevaux.
Leclaire . . . . St-Amarin.
Queffemme. . Thann.

Colmar.

De Watrigant Andolsheim.
Larger . . . . . Colmar.
Mertian . . . . Ensisheim.
Goll. . . . . . . Guebwiller.

De Golbéry. Kaisersberg.
Wendling... La Poutroye.
Robin...... Münster.
Chauffour... Neuf-Brisach.
Danzas..... Ribeauvillé.
Senck...... Rouffach.
Parant..... Ste-Marie-aux-Mines.
Monnier.... Soultz.
Popp....... Wintzenheim.

RHÔNE.

Lyon.

Dalain..... Arbresle (l').
Jurie....... Condrieux.
Gonnard.... Givors.
Morand de Jouffrey... Limonest.
Morin...... Lyon (1er *arr.*)
Pras....... *Id.* (2e *arr.*).
Favre (J.)... *Id.* (3e *arr.*).
Pariat-Gervais *Id.* (4e *arr.*).
De la Chapelle *Id.* (5e *arr.*).
Feuillet.... *Id.* (6e *arr.*).
Candi...... La Guillotière
Martin..... Mornant.
Raymond... Neuville-sur-Saône
Dubouchet ✻ Saint-Genis-Laval.
Berger ✻.. St-Laurent-de-Chamousset.
Henry...... St-Symphorien
Gayet...... Vaugneray.

Villefranche.

Gillet...... Anse.
Geindre..... Beaujeu.
Choppin.... Belleville.
Picher-de-Grandchamp Bois-d'Oingt.
Lacroix..... Mont-Sols.
Drivon..... Lamure.
Denave-Ronnat....... Tarare.
Moncorgé... Thizy.
Truchot.... Villefranche.

HAUTE-SAÔNE.

Gray.

Foulet..... Autrey.
Merlin ✻.. Champlitte.
Regnauld d'Epercy..... Dampierre.
Blanche.... Fresne-Saint-Mamès.
Carret..... Gray.
Girardot.... Marnay.
Garnier..... Gy.
Dubois..... Pesmes.

Lure.

Déloye..... Champagney.
Pillot..... Faucogney.
Lubert..... Héricourt.
Boisson..... Lure.
Theurey.... Luxeuil.
Cardot..... Melisey.
Robert (J.). Saint-Loup.
Fournier... Saulx.
Raoux..... Vauvillers.
Miroudot... Villers-Sexel.

Vesoul.

Bourgeois.. Amance.
Chiffert.... Combeau-Fontaine.
Mathelat... Jussey.
Pertuisier... Montbozon.
Bourcier... Noroy-le-Bg.
Peignot.... Port-s.-Saône.
Bergeret.... Rioz.
Simonin.... Scey-s.-Saône.
Cardot..... Vesoul.
Bouillerot.. Vitrey.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Lavergne... Autun.
Guichard... Couches.
Devoucoux.. Epinac.
Rérolle.. . Issy-l'Evêque.
Guillot..... Lucenay l'Eve.
Baron-Vieillard Mesvres.
Bacquelot.. Montcenis.
Martin..... St-Léger-sous-Beuvray.

Châlon-sur-Saône.

Dariot..... Buxy.
Cointot.... Chagny.
Guillemin.. Châlon-sur-Saône (*n.*).
Bertrand... *Id.* (*sud*).
Chaumont... Givry.
Juillet..... Mont-S.-Vinet
Jailloux.... Saint-Germain-du-Plain.
Verpy..... Saint-Martin-en-Bresse.
Charpy..... Sennecey le Gr.
Boulanger.. Verdun-s.-Saô.

Charolles.

Bordet..... Bourbon Lancy
Guillin-d'Avenas..... Charolles.
Marcout.... Chauffailles.
Delavaivre.. Digoin.
Misserey.... Gueugnon.
Loreton-Dumontet... La Clayette.

Bachelet... La Guiche.
Joanin..... Marcigny.
Blondon.... Palinges.
Berland.... Paray-le-Monial.
Leclerc..... Saint-Bonnet-de Joux.
Fricaud.... Semur.
Dupuis..... Toulon-sur-Arroux.

Louhans.

Pernin..... Beaurepaire.
Bonnot.... Cuiseaux.
Joly...... Cuisery.
Chapuis.... Louhans.
Ronget.... Montpont.
Martin..... Montret.
Michon.... Pierre.
Andoir..... Saint-Germain-du-Bois.

Mâcon.

Piponnier.. Chapelle-de-Guinchay (la).
Jendet..... Cluny.
Delacroix.. Lugny.
Dedianne... Mâcon (*sud*).
Testot-Ferri. *Id.* (*nord*).
Bonnetain... Matour.
Durcault.... St-Gengoux-le-Royal.
Noirot..... Tournus.
Frérot..... Tramayes.

SARTHE.

La Flèche.

Bert....... Brulon.
Lépingleux. La Flèche.
Leroy...... Le Lude.
Dugué..... Malicorne.
Olivier..... Mayet.
Guillon.... Pontvallain.
Pillerault... Sablé.

Le Mans.

Lecornu.... Ballon.
Belard..... Conlie.
Garnier.... Ecommoy.
Richard.... Le Mans (1er *a.*)
Martigné... *Id.* (2e *arr.*)
Dagoneau... *Id.* (3e *arr.*)
Guesdon.... Loué.
Guiet...... Montfort.
Provost.... Sillé-le-Guillaume.
Boivin..... La Suze.

Mamers.

Dufour..... Beaumont.
Foucher.... Bonnétable.

Chancerel... Ferté-Bernard (la).
Rigault-Beauvais ..... Fresnay.
Pasdeloup .. Lafresnaye.
Le Jariel... Mamers.
Bellanger... Marolles.
Charbonnier. Montmirail.
Fourré..... St-Pater.
Lavoisy .... Tuffé.

Saint-Calais.

Laverny.... Bouloire.
Chevalier... Chartre (la).
Duchemin-Bois-Jousse Chât.-du-Loir.
Gabiolle.... Grand Lucé (le)
Guillot de La Poterie ... St-Calais.
Deschamps-Larivière... Vibraye.

SEINE.

Voy. page 901.

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Lemaréchal. Bacqueville.
Dossier.... Bellencombre.
Poullet..... Dieppe.
Chapel.... Envermeu.
Dupuis..... Eu.
Tranchard.. Longueville.
Blondel.... Offranville.
Petit de l'Estang...... Tôtes.

Le Havre.

Gouley..... Bolbec.
Decaens.... Criquetot.
Le Picart... Fécamp.
Guillemard.. Goderville.
Lefebvre ... Havre (le).
Garnier.... Ingouville.
Berthomé-Dechêne... Lillebonne.
Lefebvre.... Montivilliers.
Dumesnil... St-Romain-de-Colbosc.

Neufchâtel.

Rigault .... Argueil.
Pognie..... Aumale.
Levillain ... Blangy.
Beaufils.... Forges les Eaux
Bardey-Duquil...... Gournay.
Brichet .... Londinières.
Decorde.... Neufchâtel.
Bailleul.... St-Saens.

Rouen.

Malot. .... Boos.
Blin....... Buchy.
Leduc ..... Clères.
Licquet ☼.. Darnétal.
Despeaux... Duclair.
Graindorge Desdemaines .. Elbeuf.
Bouquelon.. Grand-Couronne (le).
Bocquet.... Maromme.
Mouillard.. Pavilly.
Douvre.... Rouen (1er *ar.*)
Daulhemare. *Id.* (2e *arr.*).
Bignon .... *Id.* (3e *arr.*).
Simonin.... *Id.* (4e *arr.*).
Persac..... *Id.* (5e *arr.*).
Mauger.... *Id.* (6e *arr.*).

Yvetot.

Yger...... Cany.
Tuvache.... Caudebec.
Guilbert.... Doudeville.
Gaillard.... Fauville.
Labarbe. ... Fontaine-le-Dun.
Bouic ..... Ourville.
Dupuis..... St-Valery-en-Caux.
Vallée..... Valmont.
Folloppe. .. Yerville.
Pécuchet. .. Yvetot.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Mauger.... Coulommiers.
Rogier..... Ferté-Gaucher. (la).
Debourge... Rebais.
Garnier.... Rozoy.

Fontainebleau.

Robert .... Chapelle (la).
Morel..... Chât.-Landon.
Debionne... Fontainebleau.
Gandouard.. Lorrez-le-Bocage.
Mairesse.... Montereau-fault-Yonne.
Macey..... Moret.
Chevillard.. Nemours.

Meaux.

Dumont.... Claye.
Bruneau.... Crécy.
Corrard.... Dammartin.
Thibault .. Ferté-sous-Jouarre (la).
Duchesne... Lagny.
Boucher.... Litzy-s.-Ourcq
Varry ..... Meaux.

Melun.

Bernardin.. Brie Cte Robert
Gense ..... Châtelet (le).
Riguet ☼.. Melun (*nord*).
Prochasson.. *Id.* (*sud*).
Fontaine ... Mormant.
Meunier.... Tournan.

Provins.

Boudier.... Bray-sur-Seine
Lenoble.... Donnemarie.
Salmon..... Nangis.
Millet..... Provins.
Roberdel... Villers-St.-Georges.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Lemblin.... Arpajon.
Damotte ... Boissy S.-Léger
Tournant .. Corbeil.
Deffeux.... Longjumeau.

Etampes.

Ridault. ... Etampes.
Périer..... Ferté Aleps (la)
Brossard ... Méréville.
Desvaux ... Milly.

Mantes.

Penelle... . Bonnières.
Silly...... Houdan.
Guilbon.... Limay.
Feuilloley.. Magny.
Poinsinet de Sivry..... Mantes.

Pontoise.

Lambert.... Ecouen.
Barbier..... Gonesse.
Briois..... Isle-Adam (l').
Croissant... Luzarches.
Grison..... Marines.
Flan....... Montmorency.
Leballeur... Pontoise.

Rambouillet.

De Lieucourt Chevreuse.
Legrand.... Dourdan, 1re *a.*
Mallet..... *Id.*, 2e *a.*
Bénard..... Limours.
Brabant.... Montfort-l'Amaury.
Vilbert..... Rambouillet.

Versailles.

Dufour .... Argenteuil.
Dalissant ... Marly-le-Roi.
Bioche..... Meulan.
Millet ..... Palaiseau.
Mancel .... Poissy.
Lanoë ..... St-Germain-en-Laye.
Bouchard ... Sèvres.
Oudet...... Versailles (*n.*)
Sauger..... *Id.* (*sud*).
Paty ...... *Id.* (*ouest*).

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Douillac.... Argenton.
Leclerc .... Bressuire.
Bié .... Cerisay.
Richard.... Châtillon.
Ogeron de Ligron ...... St-Varent.
Lemonnier. . Thouars.

Melle.

Vernial.... Brioux.
Taillefert... Celles.
Motheau ... Chef-Boutonne
Lelong de Longpré... Lezay.
Brillouin... Melle.
Devallée... Mothe-Saint-Héray (la).
Malapert... Sauzé-Vaussay.

Niort.

Meschinet.. Beauvoir-sur-Niort.
Pineau..... Champdeniers.
Glaumain... Coulonges.
Creuzé. .... Frontenay.
Grellat..... Mauzé.
Minault.... Niort (1er *a.*).
Faure...... *Id.* (2e *arr.*).
Bonneau.... Prahecq.
Bellotteau.. Saint-Maixent (1er *arr.*).
Richard.... *Id.* (2e *arr.*).

Parthenay.

Cothereau .. Airvault.
Ochier..... Mazières.
Casimir.... Menigoute.
Demairé ... Moncoutant.
Savin...... Parthenay.
NérycluRozet St-Loup.
Chauvineau.. Secondigny.
Briant...... Thenezay.

SOMME.

Abbeville.

Lepore..... Abbeville. (*s.*)
Siffait...... *Id.* (*nord*).
Froissart... Ailly-le-Haut-Clocher.
Beaucousin . Ault.
Corpé...... Crécy.
Delattre.... Gamaches.
Lefebvre Dubus ...... Hallencourt.
Anquier.... Moyenneville.
Derisquebourg. Nouvion.
Dubuc..... Rue.
Desrotours.. St-Valery.

Amiens.

Breuil..... Amiens(1er *a.*)
Daullé..... *Id.* (2e *arr.*).
Gibert..... *Id.* (3e *arr.*).
Baudelocque. *Id.* (4e *arr.*).
Mathon.... Conty.
Bourguet... Corbie.
Delasaux... Hornoy.
Bourdeaux. . Molliens-Vidame.
Waré...... Oisemont.
Sauvage. ... Picquigny.
Beaumont. . Poix.
Louchard... Sains.
Tripet..... Villers-Bocage

Doullens.

Caillez..... Acheux.
Dassonval .. Bernaville.
Guilliard... Domart.
Duval ..... Doullens

Montdidier.

Warmé .... Ailly-sur-Noye.
Caron...... Montdidier.
Dumont.... Moreuil.
Dupont.... Rozières.
Villain .... Roye.

Péronne.

Delair..... Albert.
Vasset..... Bray.
Magnier.... Chaulnes.
Choque..... Combles.
Tupigny de Cauvry ... Ham.
Passes..... Nesle.
Villemant. .. Péronne.
Daussy..... Roisel.

TARN.

Albi.

Pujol...... Alban.
Pezeu ..... Albi.
Mercadier .. Monestiés.
Maffre..... Pampelonne.
Belloc..... Réalmont.
Boyer...... Valderiés.
Gleyroze... Valence.
Gisclard.... Villefranche.

Castres.

Derrouch... Angles.
Vieu ...... Brassac.
Nayral..... Castres.
Cassanac ... Dourgne.
Sicard..... Labruguière.
Cambon.... Lacaune.
Colomb.... Lautrec.
Landes..... Mazamet.
Sers ...... Montredon.
Senaux..... Murat.
Foulchier .. Roquecourbe.
Combarrieu. St-Amans.
Martin..... Vabre.
Belot ..... Vielmur.

Gaillac.

Cahuzac ... Cadalen.
Marcouyré . Cordes.
Gardère.... Gaillac.
Vialas..... Lisle.
Poumarède . Montmiral.
Lombard de Sagnes ... Rabastens.
Murat ..... Salvagnac.
Franciel.... Vaour.

Lavaur.

Rivals..... Cuq-Toulza.
Bécus...... Graulhet.
Bessery .... Lavaur.
Séguier.... Puy Laurens.
Maury... . St-Paul.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Gasc...... Beaumont.
Chäinières . Castel-Sarrasin.
Anglade.... Grisolles.
Maupas-Labarthe..... Lavit.
Malpel..... Montech.
Ayral ..... St-Nicolas.
Frizac..... Verdun.

Moissac.

Gay........ Auvillars.
Dufour..... Bourg-de-Visa.
Dufour je... Lauzerte.
Delvolvé... Moissac.
Darou..... Montaigu.
Lapeyre.... Valence.

Montauban.

N......... Caussade.
Cambe..... Caylus.
Jordanet.... Française (la).
Daiché..... Molières.
Martin..... Montauban. (1er arr.).
Marty ..... Id (2e arr).
Vaisse..... Montclar.
Depeyre.... Montpezat.
Mallet..... Négrepelisse.
Cambe..... St-Antonin.
Martin La-motte.... Villebrumier.

VAR.

Brignoles.

Sivan... .. Barjols.
Arène...... Besse.
Mélan... . Brignoles.
Maunier.... Cotignac.
Blanc...... Rians.
Philip..... Roquebrussanne (la).
Fresquière.. St-Maximin.
Constant ... Tavernes.

Draguignan.

Girard..... Aups.
Cat........ Callas.
Abeille..... Comps.
Laugier.... Draguignan.
Allongue... Fayence.
D'Audibert-Caille .... Fréjus.
Maille..... Grimaud.
Andrac..... Luc (le).
Cordouan... Lorgues.
Maille .... Saint-Tropez.
Lambert.... Salernes.

Grasse.

Guide ..... Antibes.
Balixte ✻... Bar.
André de Collonges. ... Cannes.
Ricord ..... Coursegoules.
Hammel.... Grasse.
Guevarre. .. St-Auban.
Olivier..... St-Vallier.
Maliver.... Vence.

Toulon.

Revest..... Beausset (le).
Dol .... Collobrières.
Silves . .... Cuers.
Bonnefoy... Hyères.
Gourdan.... Ollioules.
Pellen ..... Solliès-le-Pont
Seisson..... Toulon, 1er ar.
Roze ...... Id. 2e arr.

VAUCLUSE.

Apt.

Féry de Chénérille.... Apt.
Carbonnel .. Bonnieux.
Garcin..... Cadenet.
Montrouzier. Gordes.
Ricard..... Pertuis.

Avignon.

Jean. ..... Avignon (n.).
Teissier.... Id. (sud).
Chabert.... Bédarrides.
Silvestre.... Cavaillon.
D'Antoine de Taillas... Isle (l').

Carpentras.

Faugier.... Carpentras (n.)
Jancel..... Idem (sud).
Deymier.... Mormoiron.
Masson .... Pernes.
Morard .... Sault.

Orange.

Tramier de la Boissière.. Bollène.
Corsin..... Beaumes.
Chastel .... Malaucène.
Favier..... Orange (est).
Chambaud✻ Idem (ouest).
Laffont..... Vaison.
Aubenas.... Valréas.

VENDÉE.

Napoléon-Vendée.

Boutolleau.. Chantonnay.
Bernier. ... Essarts (les).
Lelièvre.... Herbiers (les).
Deshayes... Mareuil.
Laisant .... Montaigu.
Bureau des Zais...... Mortagne.
Pervinquière. Napoléon-Vendée
Roy....... Poiré (le).
Bossis ..... La Rochehervière
Gourraud... St-Fulgent.

Fontenay-le-Comte.

Robin...... Chaillé les Marais.
Jureau ..... Châtaigneraye (la)
Gauly jeune. Fontenay.
Boutin...... Hermenault (l')
Mercerot... Luçon.
Despierris... Maillezais.
Tillier. .... Pouzauges.
Gauly aîné.. Ste-Hermine.
Bienvenu... St-Hilaire-des-Loges.

Sables-d'Olonne.

Ferrand.... Beauvoir.
Merlet. .... Challans.
Nolleau.... Isle-Dieu (l').
Boisard .... Mothe-Achard (la).
Surville.... Moutiers-lès-Mauxfaits.
Plantier.... Noirmoutiers.
Martineau .. Palluau.
Chappot.... Sables (les).
Grolleau.... St-Gilles.
Soulet. .... S. Jean de Monts
Gaudin..... Talmont.

VIENNE.

Châtellerault.

Joany..... Châtellerault.
Marteau.... Dangé.
Pouzin..... Leigné-s.-Usseau.
Simonneau.. Lencloître.
Guilbaud ... Plumartin.
Treuille-Hérault..... Vouneuil.

Civray.

Thorin..... Availles.
Chevrier.... Charroux.
Laubier-de-Grandfief. . Civray.
Chapt...... Couhé.
Béra .... Gençay.

Loudun.

Dabadie. ... Loudun.
Grimault ... Moncontour.
Milory..... Monts.
Bazille..... Tr.-Moutiers.

Montmorillon.

Senemaud .. Chauvigny.
Milon ..... Ile Jourdain (l').
Gaultier.... Lussac-lès-Chât.
Desneufbourgs.... Montmorillon.
Cuisinier-Delisle...... St-Savin.
Aubrun.... Trimouille (la)

Poitiers.

Aigron .... Lusignan.
Bonnet... . Mirebeau.
Debray..... Neuville.
Barbier..... Poitiers, 1er *ar.*
Delaunay... *Idem*, 2e *arr.*
Duchastenier St-Georges.
Fradin (C.). St-Julien-l'Ars.
Odilon Ranc. Villedieu (la).
Boncenne... Vivône.
Béra ...... Vouillé.

HAUTE-VIENNE.

Bellac.

Grateyrolle. Bellac.
Viergne.... Bessines.
Lacroix.... Château Ponsat
Pichon-Vendeuil..... Dorat (le).
Mitraud.... Magnac-Laval.
Desbordes.. Mézières.
Martin..... Nantiat.
Lasnier.... Saint-Sulpice-les-Feuilles.

Limoges.

Chatenet... Aixe.
Léobardy... Ambazac.
Limousin... Châteauneuf.
Goguier des Chaumes. Eymoutiers.
Thoumas... Laurière.
Glangeau... Limoges (*sud*).
Dumas..... *Idem* (*nord*).
St-Martin.. Nieul.
Mousnier-Maraval... Pierre-Buffière.
Gay-Lussac. St-Léonard.

Rochechouart.

Rayet...... Oradour.
Simon..... Rochechouart.
Cadet...... St-Junien.
Labouliniere. St-Laurent.
Chaignaud.. St-Mathieu.

Saint-Yrieix.

Moulin..... Chalus.
Dervaud.... Nexon.
Bréjat..... St-Germain.
Bosvieux... St-Yrieix.

VOSGES.

Épinal.

Denis...... Bains.
Mougeot... Bruyères.
Gérard..... Châtel.
Honnoré... Epinal.
Conigliano.. Rambervillier.
Mantrand... Xertigny.

Mirecourt.

Lardenois... Charmes.
Chevresson. Darney.
Legras..... Dompaire.
Lenfant.... Mirecourt.
Noël...... Monthureux.
Demengeon. Vittel.

Neufchâteau.

Barthélemy. Bulgnéville.
Derise..... Châtenois.
Clément de Grandprey ✵ Coussey.
Chantret.... Lamarche.
Martin..... Neufchâteau.

Remiremont.

Roussel.... Plombières.
Rolin..... Ramonchamp.
Boulangier.. Remiremont.
Gerbaut.... Saulxures.

Saint-Dié.

Raidot..... Brouvelieures.
Billot..... Corcieux.
Radès..... Fraize.
Noël...... Gérardmer.
Antoine.... Raon-l'Etape.
Petit...... Saales.
De Lescale. St-Dié.
Le Tresche. Schirmeck.
Labaye..... Sénones.

YONNE.

Auxerre.

Duché...... Auxerre (*est*).
Leclerc..... *Idem* (*ouest*).
Garinet.... Chablis.
Chevillot.. Coulanges-la-Vineuse.
Badin d'Hurtebise..... Coulanges-sur-Yonne.
Dejust..... Courson.
Rabé ✵... Ligny le Châtel.
Moreau fils. St-Florentin.
Delamour... St-Sauveur.
Dourneau... Seignelay.
Lavollée.... Toucy.
Chevallier.. Vermanton.

Avallon.

Rousseau-Dumarcet.... Avallon.
Gallois..... Guillon.
Coindreau.. Isle-sur-le-Serein (l').
Heroguer... Quarré-lès-Tombes.
Regnault... Vezelay.

Joigny.

Hattier.... Aillant-sur-Tholon.
Cassemiche. Bléneau.
Simonneau.. Brienon.
Salmon.... Cerisiers.
Lavollée... Charny.
Lefebvre-Devaux...... Joigny.
Moutheau... St-Fargeau.
Renoult.... St-Julien-du-Sault.
Landry..... Villeneuve-S.-Yonne.

Sens.

Bayard.... Cheroy.
Michel..... Pont-s.-Yonne.
Laude...... Sens (*nord*).
Cornisset-Lamotte..... *Id.* (*sud*).
Henriot-Le-Gorjet.... Sergines.
Salmon..... Villeneuve-l'Archevêque.

Tonnerre.

Raveneau... Ancy-le-Franc
Roy....... Crusy-le-Châtel.
Perrin..... Flogny.
Droin...... Noyers.
Combet.... Tonnerre.

SECTION VII.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Notaires. — Le nombre des Notaires est fixé par le Gouvernement. Dans toutes les villes de 100,000 ames et au-dessus il doit y avoir un notaire, au plus, par 600 habitans, et dans toutes les autres villes, bourgs et villages, il doit y avoir deux Notaires, au moins, et cinq, au plus, par chaque arrondissement de justice de paix. Toutes les suppressions et réductions d'offices ne peuvent avoir lieu que par mort, démission ou destitution. Les notaires sont assujettis à un cautionnement fixé par la loi, et qui est spécialement affecté à la garantie des condamnations prononcées contre eux par suite de l'exercice de leurs fonctions. Ils sont autorisés à présenter leur successeur à l'agrément du Président de la République.

Les Notaires sont divisés en trois classes; ceux de la première sont dans les villes où est établie une Cour d'appel; ils peuvent instrumenter dans tout le ressort de la Cour, en concurrence avec les autres Notaires. Ceux de la deuxième classe sont placés dans les villes où il y a un Tribunal de première instance; ils ont le droit d'instrumenter dans tout le ressort du Tribunal. Ceux de la troisième classe sont placés dans les communes où il n'y a ni Cour d'appel ni Tribunal de première instance; ils ne peuvent instrumenter que dans l'étendue du canton dans lequel ils résident. Les Notaires sont nommés à vie; ils ne peuvent être suspendus ou destitués que par des jugements rendus par les Tribunaux, et fondés sur des fautes graves. Pour être admis à exercer les fonctions de Notaire, il faut 1° jouir de l'exercice des droits de citoyen; 2° avoir satisfait aux lois sur le recrutement; 3° être âgé de vingt-cinq ans accomplis; 4° justifier d'un temps d'étude plus ou moins long, selon la classe; 5° être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline dans le ressort de laquelle l'aspirant devra exercer. Les Notaires sont nommés par le Président de la République, et obtiennent de lui une commission qui énonce le lieu fixe de la résidence. Ils sont tenus de prêter serment à l'audience du Tribunal de première instance dans les deux mois de leur nomination. Leurs fonctions consistent à recevoir tous les actes et contrats, à leur conférer l'authenticité, à en assurer la date, à en conserver le dépôt, à en délivrer des grosses et expéditions. Un Notaire ne peut donner seul la forme authentique aux actes qu'il reçoit; il doit pour cela être assisté d'un second notaire ou de deux témoins. Il y a près de chaque Tribunal de première instance, et pour tout le ressort, une chambre de discipline, dont les membres sont choisis par l'assemblée générale des Notaires. A Paris, la chambre se compose de dix-neuf membres, elle est de neuf lorsque les Notaires du ressort sont au nombre de cinquante au moins; elle est de sept lorsqu'il y a moins de cinquante Notaires. Les membres de la chambre choisissent entre eux un président, un syndic, un rapporteur, un secrétaire et un trésorier. Les chambres prononcent des peines de discipline, savoir: le rappel à l'ordre et la censure, la privation de voix délibérative, et interdiction de l'entrée de la chambre et de l'assemblée générale. Il y a une bourse commune pour les dépenses de la chambre. Il y a par an deux assemblées générales; tous les Notaires sont invités à s'y rendre.

Avoués. — Les fonctions des Avoués près les Cours d'appels et celles des Avoués près les Tribunaux de première instance sont les mêmes. Les Avoués ont le droit exclusif de postuler et de conclure pour les parties devant les Cours et Tribunaux. Nul ne peut être appelé aux fonctions d'Avoué s'il n'est âgé de vingt-cinq ans, et s'il n'a obtenu un certificat de capacité dans une faculté de droit (1). Les Avoués sont nommés par le Président de la République, sur la présentation de la Cour ou du Tribunal dans laquelle ils devront exercer leurs fonctions; ils doivent avoir leur domicile dans la ville où siége la Cour ou le Tribunal. Avant d'entrer en fonctions, ils prêtent serment; ils ont le droit de plaider dans toutes les causes où ils occupent, comme Avoués, s'ils ont obtenu le grade de licencié en droit, avant le décret du 2 juillet 1812: les Avoués non licenciés, ou qui ne l'ont été que depuis le décret précité, ne peuvent plaider que dans les Tribunaux où le nombre des avocats inscrits sur le

(1) A Paris, la chambre exige que l'on soit licencié. Si le candidat doit exercer près une cour d'appel, il doit justifier de cinq années de cléricature chez un avoué.

tableau ou stagiaires, exerçant ou résidant dans le chef-lieu, serait jugé insuffisant pour l'expédition des affaires. Les Avoués peuvent plaider sur les demandes incidentes et sur tous les incidents relatifs à la procédure dans les causes dans lesquelles ils occupent; ils peuvent plaider dans toutes les causes sommaires, devant les Cours ou devant les Tribunaux de première instance séant aux chefs-lieux des Cours d'appels, des Cours d'assises et des départements. Les Avoués sont soumis, pour leur police et leur discipline, à une chambre formée près de chaque Cour ou de chaque Tribunal. La composition et les attributions de cette chambre sont déterminées par les décrets du 13 frimaire an 9 et du 17 juillet 1816. Les Avoués sont assujétis à un cautionnement; ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Président de la République.

Commissaires-priseurs. — Les Commissaires-priseurs (autrefois *Huissiers-priseurs*) ont été rétablis à Paris par la loi du 27 ventose an 9, et dans le reste de la France par la loi du 28 avril 1816; toutefois, il ne peut en être établi que dans les villes chefs-lieux d'arrondissement, ou siéges de Tribunaux de première instance, ou enfin ayant une population de 5,000 âmes au moins. Ils sont chargés de la prisée des meubles et des ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers. Pour être Commissaire-priseur, la seule condition exigée est d'avoir vingt-cinq ans. Les Commissaires-priseurs sont nommés par le Président de la République, ils sont assujétis à un cautionnement et à une patente. Ils ont la faculté de présenter leur successeur à l'agrément du Président. Ils prètent serment devant le Tribunal de première instance. Il y a une chambre de discipline dans chaque ressort du Tribunal civil et une bourse commune, dans laquelle ils versent la moitié de leurs droits et honoraires.

Huissiers.—Les Huissiers sont chargés d'assigner devant les Cours et Tribunaux, de signifier et d'exécuter les actes et jugements. Il y a près de chaque Justice de paix, Tribunal de première instance, Cour d'appel, et près de la Cour de cassation, un nombre d'huissiers déterminé. Pour être Huissier, il faut être âgé de vingt-cinq ans accomplis, avoir travaillé deux ans dans une étude d'avoué, de notaire ou d'huissier, ou trois ans dans un greffe; être porteur d'un certificat de moralité et de capacité délivré par la chambre de discipline Les Huissiers ne peuvent instrumenter que dans le ressort de la Cour ou du Tribunal auquel ils sont attachés. Les Huissiers *audienciers* sont chargés du service des audiences; ils ont le droit exclusif de faire les significations d'avoué à avoué. Dans les lieux où il n'y a point de commissaires-priseurs, les huissiers procèdent, concurremment avec les Notaires et Greffiers, aux prisées et ventes publiques de meubles et effets mobiliers.—Les Huissiers ne peuvent, sans cause valable, refuser leur ministère. Les règles sur la communauté, la chambre de discipline, et la bourse commune, sont établies par le décret du 14 juin 1813. Les Huissiers ont le droit de présenter un successeur à l'agrément du Président de la République.

Agents de Change. — (Voyez page 840.)

AVOUÉS PRÈS LES COURS D'APPELS.

AGEN. Labadie. Glady. Labouïsse. Labie. Marraud. Pichon. Durrieu. Capdeville. Laboulbène. Favard. Burgère. Dépau.

AIX. Isnard Jourdan. Constans. Roux. Sube. Condroyer. Granon. Marguery. Talon. Lionneton. Amic. Vachier. Vaillant. Aubert. Eymon. Maziau. Estrangin. Tassy. Guerin. Heiricis. Negrin.

AMIENS. Le François. Gallet. Machart. Desjardins. Clémence. Dufour fils. Clément. Delpech. Prouvost.

ANGERS. Bardet. Maillard. Belon. Bessisard. Delalande. Dugué.

BASTIA. Progher. Pellegrini. Nicolini Lusinchi. Corbara.

BESANÇON. Brocard (El.) Caillotet. Brocard (Em.). Gouniot. Racine. Prudent. Louvot. Robert. Girod. Clerc.

BORDEAUX. Martin. Blondeau. Dupré fils. Dubourg. Supsol. Second. Claverie. Charlot. Pascault. Dupont. Thomas. Morange. Merlet. Delpech. Dupuy.

BOURGES. Brisson. Dechampeaux. Montillot. Dufour. Renault. Lalande. Fravaton. Dumonteil. Guyot. Boutet.

CAEN. Desprez. Le Roy. Jardin Davy de Virville. Amiard. Bourdon. Hommey-

Margautier. Roger. Hedou. Mallet. Loquet. Leprovost. Picard. Delaunay. Voisin. Paris. Sullienne-Ducoudray. Néel.

COLMAR. Wilhelm. Commerson. Ernest. Niéger. Rollet. Oberlend. Pennarun. Gallet. Bavelaër. Thierry.

DIJON. Brun. Rollet. Rouget. Bœuf. Limaux. Dubois. Chrétiennet. Moyne. Misset. Defranc. Schindler. Violle. Mazeau. Mestadier.

DOUAI. Debeaumont. Cuvelle. Pla. Estabel. Huret. Regnier. Rolland. Denis. Lavoix. Legrand. De Levallé.

GRENOBLE. Michal. Ricoud. Reynaud. Allemand. Repellin jeune. Keisser. Besséat. Luc fils. Roux. Muret. Perrin. Amat. Chollier. Rabatel. Jouvin.

LIMOGES. Tanchon. Frichon. Bussière. Gadon. Fizot-Lavergne. De Savignac. Chaisemartin. Cuchet. Beaune-Baurie. Freyssinaud. Dussoubs-Gaston. Giry fils.

LYON. Vericel. Roux. Trunel. Livet. Bruneau. Dulac. Chevalier. Pine-Desgranges. Bailly. Girin. Micoud-Desmarais. Colliard. Imbert. Chapuis. Perret. Coular-Descot. Mollet. Duvouldy. Androt. Munier. Bouvier. Giroudon Chavanne. Ducreux.

METZ. Rémond j^e. Poinsignon. Pierron. Fournier. Poncet. Noizet. Auclaire.

MONTPELLIER. Anduze. Chamayou. Arnal. Bardel. Savy. Brun (Ach.). Blavy. Barthez. Tastu. Méjan. Massip. Paloc. Vincent. Favre. Lafosse. Barescut. Coffinière. Sabatier.

NANCY. Cabasse. Antoine. George. Bert. Lombard. Claude. Xardel. Poirel. Quillent. Legros. Thouvenel. Mengin.

NÎMES. Portalier. David. Simil. Jaffard. Boissier. Duměny. Boyer (Théodore). Teulon. Martin. Devèze. Julien. Chalamel. Astier. Salel. Béchard. Villard.

ORLÉANS Debacq. Debrinay. Lecoy. Heurteau. Dufresne. Rochoux.

PARIS (Voyez page 905).

PAU. Sicabaig. Touzet. Casaubon. Castetnau. Teyssier. Daran. Laborde. Bayle. Guittet. Carde. Sicabaig fils. Pujo. Broca. Fric. Salles. Bossu.

POITIERS. Rouillé. Jolly. Devars Martineau. Bouchard. Penchaud. Gallet. Drouin.

RENNES. Sévéno. Gillart. Hommay. Barbemintière. Burnel. Ravenel. Bourdonnay. Marteville. Toussaint. Lory. Guyot de la Hardrouyère. Courtois. Gandon. Bureau. Allais.

RIOM. Mouton. Bayle (Pierre). Drivon. Allary. Debord. Thailhand fils. Savarin. Barse. Pons-Pouzol. Mirande. Marchand. Gomot. Lhermitte. Michellet. Laime. Place. Lamy. Couguet.

ROUEN. Caron. Daviel. Dieutre. Lemasson. Vierray. Lemardelé. Letellier. Dupont. De Paul. Boislaville. Hubert. Raux. Prévost.

TOULOUSE. Bourniquel. Carles. Sacarrère. Des-Dequerre. Belot. Pujol. Astrié. Bleys. Boutan Descazaux. Tarbès. Fauré. Sacarau. Sudre. Saissinal Locamus. Amiel. Fournier. Tournamille. Capin. Ouradou.

NOTAIRES, AVOUÉS PRÈS LES TRIBUNAUX DE I^{re} INST. ET COMMISSAIRES-PRISEURS.

AIN.

Belley.

Notaires. Tendret. Rubat. Ecochard. Gouvet. Vinel.

Avoués. Vezu. Cerdon. Garin. Arnaud. Truchard-Dumolin. Saint-Pierre. Jujat. Jacob. Piquet.

Bourg.

Notaires. Marion. Cochet. Hudellet. Vincent. Fontaine.

Avoués. Bonnard. Dévoyod. Giraud. Michon. Derognat. Motet. Moizin. Chicot. Favre. Jacob. Ebrard. Piquet.

Commissaire-priseur. Solivet.

Gex.

Notaires. Grilliet. Barberat. Saury.

Avoués. Regard. Aubert. Monpela fils. Brun. Pinier.

Nantua.

Notaires. Tissot. Jantet N....., N.....

Avoués. Pupunat. Simonnet. Monneret. Rollet. Baudin. Nicod. Carrier. N.....

Trévoux.

Notaires. Mandot. Beccat. Givre. Raffin.

Avoués. Roussel. Sottizon. Laforest. Lécureux. Brodet. Bertrand. Richardon. Patricot.

AISNE.

Château-Thierry.

Notaires. Dupuis. Bourguin. Maillard. Lemoine.
Avoués. Fitremann. Dieu. Bahu. Dubois. Copin. Lataix.
Commiss.-priseur. Rollet.

Laon.

Notaires. Marin. Dubois. Bacquart. Richart.
Avoués. Fournery. Cadot. Maqua. Labouret. Lemaître. Goutant. Berthault. Gallet. Wagner. Lété. Foulon. Rouillier.
Commiss.-priseur. Bry.

Saint-Quentin.

Notaires. Dollé. Loiseaux. Pecqueux. Crété. Bénard.
Avoués. Béranger. Salats. Braconnier. Legrand. Pruvost. Dollé. Soyer.
Commiss.-priseur. Merlin.

Soissons.

Notaires. Petit de Reimpré. Rigaux. Richard. Suin. Lecercle.
Avoués. Blanchard. Cuvilliez. Choron. Salleron. Durussel. Anger. Lecercle.
Commiss.-priseur. Fissiaux.

Vervins.

Notaires. Malezieux. Vuillemot. Matra.
Avoués. Larue. Michel. Talon. Oudin-Leclerc. Courtin. Soyez.
Commiss.-priseur. Flem.

ALLIER.

Cusset.

Notaires. Monvoisin fils. Mosnier. Arbelat.
Avoués. Petitcuénot. Serée. Villard. Forasté. Perrot. Forestier. Millet.

Gannat.

Notaires. Jouanique. Sauret. Taché. Delarue.
Avoués. Tronnet. Arnaud. Saintheran. Burelle. Stenger. Godemel. Baratier.

Montluçon.

Notaires. Thévenet. Ferruge. Faurot. Mazeron.
Avoués. Mathieu. Gautron. Bayard. Chambon. Maugenest. Jolivet. Ouvière. Beynat.

Moulins.

Notaires. Seuillet. De Tulle-Montbouché. Saulnier. Clément. Cortet. Gavelle. Bourdelier. Croizier.
Avoués. Dupoyet. Vigne. Bouglier-Desfontaines. Lardy. Radoux. Bureau-Desétivaux. Gavelle. Bergeon. N.....
Commiss.-priseurs. Guillermin. Baron.

ALPES (BASSES).

Barcelonnette.

Notaires. Berlie (Jacq.). Arnaud. Berlie (Ferd.). Derbès.
Avoués. Ollivier. Bellon. Brès. Esmenjaud. N.....

Castellane.

Notaires. Tartanson. Audoul fils. Viton. N.....
Avoués. Tartanson. Demandols. Chauvin. Coste.

Digne.

Notaires. Banon. Hugues. Itard.
Avoués. Segond. Michel. Roustan. Bassac. Builly. Blanc.

Forcalquier.

Notaires. Janselme. Esmieu.
Avoués. Depieds. Denoize. Garnier. Antiq. Giraud.

Sisteron.

Notaires. Beinet. Heyries. Laborde fils. Amat.
Avoués. Suquet. Laplane. Henry. Salamon.
Commiss.-priseur. Sourribes.

ALPES (HAUTES).

Briançon.

Notaires. Rey. Giraud.
Avoués. Martin. Josserand. Guérin. Borel. Vincent. N.....

Embrun.

Notaires. Jaquier. Puy. Bertholay.
Avoués. Jeanneau-Lagrave. Rippert. Laurens. Chabre. Thomé. Césanne, *à Saint-Sauveur.*

Gap.

Notaires. Lesbros. Blanc (Eugène). Escalle. Augier. Paul.
Avoués. Marchon. Blanc-Subé. Faure (H.). Charnier. Gaduel. Templier. Tanc. Amat.

ARDÈCHE.

Largentière.

Notaires. Rouvière Silhol. Dousson.
Avoués. Taveny. Moulin. Vielfaure. Lalauze. Beaussier. Lafont. Garilhe. Fargier. Rouvier-Riffard.

Privas.

Notaires. Crouzet. Berchon. Théron. Comte.
Avoués. Dautheville. Bosviel. Villedieu. Baratier. Décis. Salomon. Comte. Gamet. Vincent. Aymard. Filliat. Martin.

Tournon.

Notaires. Dauteville. Deville. Roybte.

Avoués. Faujas. Sonier-Laboissière. Gallix. Clavel de Veyrans. Rousson. David. Royol. Bonnet. Berne. Soubeyran.

ARDENNES.

Charleville.

Not. Forest. Lamarle. Descharmes. Mellière.
Avoués. Remy. Dureteste. Bertrand. Petit. Rousseau. Noël. Moulnier. Germeaux.
Commiss.-priseur. De Lahaut.

Rethel.

Notaires. Levieux. Caillet. Didier.
Avoués. Fuzellier. Martin. Cromer. Carbon. Cadeau. Fréal.
Commiss.-pris. Guillaume.

Rocroy.

Notaires. Destrés. Marcillet.
Avoués. Petit-Prisse. Petit-Cuénot. Devivaise. Neveux.
Commiss.-priseur. Jarlot.

Sedan.

Notaires. Leroy. Mansart. Drappier. Ninnin.
Avoués. Boucher. Cervaux. Denis. Rambour. Poulain. Villet. Simon (Edmond).
Commiss.-priseurs. Labruyère. Hécart.

Vouziers.

Notaires. Couët. Godart. Déa.
Avoués. Jacquemard. Tesson. Juvigny. Pierre, *dit* Lallemant. Leconte.

ARIÉGE.

Foix.

Notaires. Font. Charpentier. Belbèze.
Avoués. Verniolle. Dispan. Luppé. Boudin. Soulié (J.). Deramond. Delpech. Doumenjou. N.....

Pamiers.

Notaires. Falgos. Laborde. Conferon. Savère. Bélesta.
Avoués. Denat (T.). Rouan. Passeron. Bellecoste. Amilhat. Dutilh. Higounet.

Saint-Girons.

Notaires. Rouaix. Roudeille (A.). Roudeille (Eug.).
Avoués. Dupré. Gouazé fils (A.). Barthet (J. B.). Despouy. Peyruzat. Rouaix. Boué. N..... N.....

AUBE.

Arcis-sur-Aube.

Notaires. Aviat. De Vièvre.
Avoués. Reveillié. Guerrier. Lacolle. Flandrin.
Commiss.-priseur. Ansart.

Bar-sur-Aube.

Notaires. Joffroy. Vincent. Vagbeaux. Barbier.
Avoués. Lerouge. Bulard. Bourgoin. Léger.
Commiss.-priseur. Vanier.

Bar-sur-Seine.

Notaires. Noël. Olivier. Blavot.
Avoués. Cheurlin. Gayot. Mauger. Moreau. Desrosiers.
Commiss.-pris. Lacroix.

Nogent-sur-Seine.

Notaires. Leureux-Poletnich. Vignole. Langlois.
Avoués. Bonenfant. Duvelle. Étienne. Carré de Busserolle. Fermepin.
Commiss.-priseur. Thibault.

Troyes.

Notaires. Couturat. Aucoc. Noché. Collot. Eloy. Vauthier. Lefebvre. Noble. Matagrin. Henry. Baudin. Pommier. Petit.
Avoués. Blaise. Lebrun. Dutreix. Rollin. Gauthier. Delacroix. Baudin. Gillier.
Commiss.-priseurs. Terrillion. Pesme aîné. Pesme jeune.

AUDE.

Carcassonne.

Notaires. Callat. Bausil. Cazes fils. Jean (Jean). Salaman. Boyer.
Avoués. Fages fils. Maurel. Gairaud. Figeac. Dardé. Besiat. Sabatier. Gairaud jeune. Malvès.

Castelnaudary.

Notaires. Delord. Bertrand. Mas-Latrie. Giral. Coffinières. Mailhes.
Avoués. Delord aîné. Delord (Lucien). Mir. Guirail. Barrière. N....

Limoux.

Not. Ribes. Rieutort. Rouzaud. Réjou.
Avoués. Mestre. Gazel. Rivals. Espardellier. Bernad. Cros. Germain. Cros fils.

Narbonne.

Notaires. Favatier. Esquer. Bories. Birat.
Avoués. Roube. Verdier. Gaillard. Reverdy. Bonnet. Fabre.
Commiss.-pris. Rocher.

AVEYRON.

Espalion.

Notaires. Saltel. (Fréd.). Pagès.
Avoués. Bastide. Affre. Mercadié. Fontanié. Deltrieu. Besombes. Bonnefous. Fabre. Pezet. Bellet.

Milhau.

Notaires. Fabry. Boyer (C.). Monestier.

Avoués. Descuret. Boyer. Dalbis. Vezinhet. Michelet. Unal (E.). Costes. Vezinhet.

Rodez.

Notaires. Yence. Lunet. Viguié. Miquel.
Avoués. Colomb. Boyer. Canel. Desmazes. Bru. Benazech. Bastide. Muret. Boyer. Izarn. Vayssière. Sannié.

Saint-Affrique.

Notaires. Peyre-Cadias. Rouquayrol.
Avoués. Arnal. Cournet. Armand. Durand. Anglade. Taillefer. Vernhes. Benoit-Dauriac.

Villefranche.

Notaires. Agrech. Marty. Andorre.
Avoués. Dufour fils. Concéris. Charrier. Lortal. Dufour (J. J.). Granier. Faure. Couderc. Arnal.

BOUCHES-DU-RHÔNE.

Aix.

Notaires. Pissin ☼. Pison. Aude (O ☼). Blachet. Brémond fils. Pontier fils. Alexis. Béraud. Meyer. Jaubert.
Avoués. Bouteille. Gautier fils. Roman. Bedarride. Vial. Trevan. Dauphin. Davin. Heirieis. Julien de Louide. Barrême Combes. Marin Salin. André (Constans).
Commiss.-priseur. Boyer.

Marseille.

Notaires. Roubaud. Roux. Delanglade aîné. Fouquier. Laget. (B. P.). Teissier. Floret. Latil. Clément. Giraud (A. J.). Giraud (J. B. L.). Raynouard. Courlet. Gasquet. Blanc. Fortoul. Morel. Delanglade (E.). Martin. Sabathier. Arnaud de Sauvecanne. Gavot. Jean Castellan. Rampin. Seux. Raynaud. Tournaire. Pellegrin.
Avoués. Larguier, *doyen.* Cournand. Berthou Romieu. Bellissen. Albanelly. Rouvière. Albrand. Ravel. Gaduel. Estrangin. Silvestre. Oddo. Coste. Plendoux. Tempier. Teissère (S.). Michel. Teissère (A. P. J.). Faure. Bournat. Barbarin. Cauvet. Cayol. Nicolas. Broquier. Tournatory. Rougemont. Paul. Floret. Christol. Pelissier. Bouge. Boyer. Clariond. André.
Commiss.-pris. Sylvestre. Nicolas. Cauvin. Aubert. Martin. Sermet.

Tarascon.

Notaires. Raoux. Bret. Boissière-Bertrandi. Bard. Rousseau.
Avoués. Gautier ☼. Martin-Raget. Barne. Mengin. Carcassonne (Jules). Bertrand. Anthoine. Chaine. Desmartin. Grivet.

CALVADOS.

Bayeux.

Notaires. Larcher. Niobey. Marc.
Avoués. Tailpied. Larose-Longtaillis. Demagny. Thomas. Pain. Yvon. Lamy. Carité. Féron. Le Teillier. Fontaine. Lanièce.
Commiss.-priseur. Tocquet.

Caen.

Not. Vinnebaux. Desportes. Seigneurie. Daufresne. Beaujour. Moisant. Longuemare.
Avoués. Hastain. Foucher. Lefortier. Levalois. Benard. Guerrier. Bottet. Laville. Vigoureux. Chedot. Lumière. Madeline.
Commiss.-priseur. Brière. Mainfroy.

Falaise.

Notaires. Bellencontre. Le Chastelain. Gravelle. Desvallées.
Avoués. Lechevalier. Galais. Pain. Bellemare. Bardel. Barbot. Houlette. Chesnel.
Commiss.-priseur. Jupin.

Lisieux.

Notaires. Moisy. Lampérière. Daufresne.
Avoués. Delaporte. Lefebvre. Fauque. Desmares. Le Grip. Beaumesnil. Guéroult. Jouet. Mouchel. Giret.
Commiss.-pris. Covenant. Prat.

Pont-l'Evêque.

Notaires. Chrétien. Porquet de la Féronnière.
Avoués. Le Chevalier. Lecourt. Dubos. Roussel-Lepré. Dupart. Lourent. Levavasseur. Nigault de Prailauné. Le Grip.
Commiss.-priseur. Le Breton.

Vire.

Notaires. Hérel. Laneuville. Jardin.
Avoués. Louise. Lemoine. Vildieu. Guérin. Legorgeu. Crespin. Picard. Tirard.
Commiss.-priseur. Gohier.

CANTAL.

Aurillac.

Notaires. Serieys. Rames. Geneste. Charmes. Gautier.
Avoués. Raboisson. Rengade. Alary. Palis. Duclos. Mauhès. Breu. Bastide. Garnier.
Commiss.-Priseur. Desbans (Denis).

Mauriac.

Not. Drappeau. Mauret. Laden. N....
Avoués. Lapeyre. Lescure. Rixair. Mathieu. Forestier. Rastoil. Offroy-Durieu. Lavialle. Valette. Lapeyre. Peyrac.

Murat.

Notaires. Gibert. Volarcher. Achalme. Teissèdre. Veisseyre.
Avoués. Rodier. Teillard-Boyer. Duclaux. Teillard (J. F.). Veisseyre. Commolet.

Saint-Flour.

Notaires. Passenaud cadet. Achalme. Chadel. Valentin. Aubertot.
Avoués. Gautard. Bernard. Girard. Chabanier. Tassy. Bory. Petit. Clavière (Hip.). Achalme. Lafont. Liandier. Clavière père.
Commissaire-priseur. Apcher.

CHARENTE.

Angoulême.

Notaires. Mailfer. Raynal-Rouby. Daviaud. Guilhot. Thibaud. De Jarnac.
Avoués. Gaudichaud. Decescaud. Bourrut-Duvivier. Gounin-Pompineau. Thomas. Seguinard. Mestreau. Mathé. Jouannet. Puymoyen.
Commiss.-priseurs. Dupuy. Brunard.

Barbezieux.

Not. Daviaud. Poineau. Hillairet. Boraud.
Avoués. Rouzeau. Gaschet. Guillemot. Bimboire-Lurat. Vergne.

Cognac.

Notaires. Rambaud. Imbaud. Bonniot. Quantin-Lagagnerie. Hannoteau.
Avoués. Lavergne. Castaigne. Perdriaux. Fureau-Fontenelle. Mauxion.
Comm.-priseur. Thomas.

Confolens.

Notaires. Mathias. Laurendeau. Faugère.
Avoués. La Bajouderie. Arbellot. Genty. Vigneron de la Vallade. Morand. Marchadier.

Ruffec.

Notaires. Brumauld de Montgazon. Richon. Pechel.
Avoués. Modenel fils aîné. Cuirblanc jeune. Arnault-Ménardière. Joliet. Merceron.

CHARENTE-INFÉRIEURE.

Jonzac.

Notaires. Boussiron. Julien-Labruyère. Chaigneau.
Avoués. Sarrazin. Mauget. Beauviel. Dumontet. Gardrat. Bardon.

La Rochelle.

Notaires. Morin (A.). Gaudin. Fournier. Dannepond. Dubois. Audry. Condamy.
Avoués. Simonneau. Bouffar. Goumy. Dubois. Deforge. Bouyer.
Commiss.-pris. Bourdé. Martin.

Marennes.

Notaires. Salis. Aiguillé. You.
Avoués. Lormier. You. Robert. Alizart.

Rochefort.

Notaires. Ayraud fils. Allard. Gandillion. Girard. Lemoine.
Avoués. Guyot. Albert. Dupré. Constant. Remerand. Guichard.
Comm.-priseur. N.....

Saintes.

Notaires. Drilhon jeune. Lambert. Drilhon (J. M.). Rouyer.
Avoués. Morin. Mareschal. Brunau. Poirier. Lebéver. Jeantet. Quéré. Drilhon.

Saint-Jean-d'Angely.

Notaires. Taffoireau. Chaigneau (Ad.). Clais. Thouvenin. Chaigneau (Eug.).
Avoués Giron. Fèvre. Nissou. Feniou. Poitevin. Meunier.

CHER.

Bourges.

Notaires. Pellé. Porcheron. Paultre. Manceron. Dantin.
Avoués. Louzeau. Termet. Naudin. Zévort (A.). Lebas. Martin. Ancillon.
Comm.-priseur. Prévost de Bord.

Saint-Amand.

Notaires. Nierre. Loyer. Boulé. Dubois.
Avoués. Gagneux. Mallard. Gangneron. Nodot. Guérin. Pruvot.
Comm.-pris. Pelletier.

Sancerre.

Notaires. Clérault. Quillier.
Avoués Malfuzon. Bitard. Vincent. Sifflet. Boulé.
Commiss.-pris. Thévenot.

CORRÈZE.

Brive.

Notaires. Massénat. Gouyon. Dussol.
Avoués. Chauviniat. Marcoste. Mialet. Lassalle. Nauche. Lachaud. Mérigot. Lacroix. Tallerie. De Chauveron.

Tulle.

Notaires. Terreygeol. Chadebec. Martin. De Laulerie. Brugère. Dumond.

Avoués. Lagarde. Beaudenom. Albier Moussours fils. Pastrie. Floucaud-Pénardille. Juillet-St-Lager. Toinet. Deloche. Fleyssac.

Ussel.

Notaires. Badour. Moncourier-Beauregard. Lériget. Treich-Laplène.

Avoués. Mativat. Chastagner. Boulet. Monloys. Simonnet. Linarix. Forestier. Chastaing.

CORSE.

Ajaccio.

Notaires. Rusterucci. Versini. Peraldi. Sabadini.

Avoués. Fieschi. N.... N.... N.... N.....

Bastia.

Notaires. Guasco (Vincent). Guasco (Antoine-Joseph). Saturni.

Avoués. Pignoni. Ristori. Cagnani. Julienne. Mariani.

Calvi.

Notaires. Colonna-Ceccaldi. Graziani.

Avoués. Flach. Filippi. Flach. (Ant.).

Corte.

Notaires. Giudicelli. Grimaldi.

Avoués. Nesa. Rossi. Corteggiani. Casanova.

Sartene.

Notaires. Roccaserra. N.....

Avoués. Pietri (G. H.). Pietri (A. M.). N......

CÔTE-D'OR.

Beaune.

Notaires. Bouzerand. Guiod. Renard. Vernaux. Huot. Renardet.

Avoués. Tisserand. Lagarde. Chaussenot. Masson. Gallois. Bauzon. Ragon.

Commiss.-pris. Ramus.

Châtillon.

Notaires. Bobin. Bourru. Arbelot.

Avoués. Mary. Saglier. Cartier. Buzenet. Dégomain. Leidié.

Commiss.-pris. Charpentier.

Dijon.

Notaires. Roydet. Malteste. Mugnier. Petitjean. Poinssot. Verrollot. Virely. Rouget. Vaissier. Perreau. Chafotte. Gallois. Durandeau. Blondel.

Avoués. Gleize. Pingat je. Perriquet. Coquet. Rouget. Morel. Petit. Quirin. Enfert. Bresson. Boisseaux. Molland.

Commiss.-pris. Devillebichot. Lombard Beaubois.

Semur.

Not. Rémond. Henry. Deschamps. Rocheraud.

Avoués. Louet. Moreau. Pinard. Rignault. Louet (J. A.). Beleurgey.

Commiss.-pris. Beugnon.

CÔTES-DU-NORD.

Dinan.

Notaires. Deroyer. Larère. Clément. Vallet.

Avoués. Lebranchu. Jan. Roussan. Labbé. Even. Moncoq.

Guingamp.

Notaires. Vistorte. Le Gac. Floyd. Riou. Allain.

Avoués. Buhot-Launay. Geffroy. Guyomar. Le Roy. Sornet. Le Camus. Jegou.

Lannion.

Notaires. Allain. Huon. De Miniac.

Avoués. Lefeyer. Le Goaziou. Toussaint fils. Le Fiblec. Clech. Olivier.

Loudéac.

Notaires. Harel. Lostie.

Avoués. Bigrel père. Nogues. Viet. Martin. Royer.

Saint-Brieuc.

Not. Huet. Hérault. Viénot. Bouleau. Harel.

Avoués. Doré. Lechampion de Runello. Dubois-Saint-Sevrin. Rondenay. Gaudin. Gaultier. Raison du Cleuzion. Bicher. Collin-Portjégoux.

Commiss.-pris. Dussault.

CREUZE.

Aubusson.

Not. Rousseau. Bozon. Petit. Blanchard.

Avoués. Lunaud. Barnicaud. Joulin. Peyronnet. Durand. Montégudet. Decourteix. Blanchon. Maufus-Chereix. Bordessoulle. Richen.

Bourganeuf.

Not. Berger (A.). Rouchon (L. Etien.). Berger (E. L.). Delcaire.

Avoués. Rouchon-Mazerat. Aubusson-Ducloux. Butaud. Paquet. Boutaud-Lacombe. Gillet.

Chambon.

Notaires. Grozieux. Dupuy. Goumet.

Avoués. Béchet. Mourlon. Dupuy. Latrige. Guillot. Niveau.

Guéret.

Not. Meunier. Polier fils. Vollant. Thomas.

Avoués. Cusinet. Niveau. Jabin. Pimpaneau. Migout. Grateyrolle. Bétolaud-du-Colombier. Frémonteil. Cadeau. Marchand.

Commiss.-pris. Bernheim.

DORDOGNE.

Bergerac.

Notaires. Lespinasse. Gagnaire. Bloy. Chapuis.
Avoués. Cailloux. Eyriniac. Fauvel. Grenon. Bec. Lassus. Biran. Laroche-Félines.
Comm.-pris. Gueydon-Gontier.

Nontron.

Notaires Danède. Fonreau. Excousseau.
Avoués. Gaultier jeune. Martin. Vignaud. De Laugardière. Neury. Pécon.

Périgueux.

Notaires. Lagrange. Gaillard. Guiller. Desoye.
Avoués. Chouri. Villemonte ✻. Lachapelle. Frachet. Dameron. Eyguière fils. Greneaux. Gadaud. Lavavé. Réveilhas.

Ribérac.

Notaire. Léonardon (Charles).
Avoués. Dumouly-Laplante. Augey-Dufresse. Boyer. Fayolle. Soudou.

Sarlat.

Notaires. Michelot. Beaudet. Fonsales.
Avoués. Cruéghe. Michelot (Léopold). Roux (Jules). Chiniat. Roux (Ed.). Landry. N....

DOUBS.

Baume.

Notaires. Dufay. Vernier, *à Pas-savant.* Mercier.
Avoués. Thuriet. Javey. Farine. Amiot. Vonin. Lamidey.

Besançon.

Notaires. Bugnottet. Bretegnier. Thaler. Clerc. Brulard. Brugnon. Mazoyhié. Ficatier. Lancrenon.
Avoués. Martin. Tonnet. Francey. Friker. Billot. Béliard. Besson. Courbet. Gerrier. Cardey.
Comm.-priseurs. Guidet. Capron.

Montbéliard.

Not. Petitjean. Péquignot Goguel. Genevois.
Avoués. Thiébault. Brocard. Renaud. Berger. Jeannin. N....

Pontarlier.

Notaires. Thiébaud. Loiseau. Barrand.
Avoués. Poncet. Riffiod Delamarche. Rousseau. Monnier. Patel.

DRÔME.

Die.

Notaires. Blanc. Reynaud. Borel.
Avoués. Laurens. Béranger. Joubert fils ✻. Buis. Bournat. Argoud. Plan. Bovet.

Montélimart.

Not. Bith. David. Gary. Arlaud. Faure.
Avoués. Messié. Pradelle. Morin. Coster. Margueri. Giraudy de Grey. Vallet. Chavasse.

Nyons.

Notaires. Clémens. Auzias.
Avoués. Rochas. Faure. Ailhaud de Brisis. Bouchet. Bonnet. Richaud.

Valence.

Notaires. Menet. Constant. Clerc.
Avoués. Ducros (Gab.) Urtin aîné. Didier-Serre. Mayusse. Ollivier. Blanchin. Emblard. Vacher. Couchet. Cuisin de Montal. Lavis. Odoard. Robert. Fiéron. Ducros (Eug.).
Commiss.-pris. Carroz.

EURE.

Andelys.

Notaires. Guesnier. Croizé. Defontenay.
Avoués. Monton. Poncet. Hugonnet. Milliard. Privé. Letailleur.
Commiss.-pris. Fleury.

Bernay.

Notaires. Hache. Simon. Delaval.
Avoués. Turpin. Quemin. Lemercier. Frémy. Lemaître. Osmont. Frémont. Lambert.
Commiss.-pris. Asségond.

Evreux.

Notaires. Chefdeville. David. Petel. Allaire.
Avoués. Letellier. Lemrez j^e. Prieur. Moisy. Neveu. Alaboissette. Régimbart. Ricard. Papon.
Commiss.-pris. Leblé. Leclère.

Louviers.

Notaires. Marcel ✻. Cheuret. Bury.
Avoués. Morel. Muriel. Bricard. Thorel. Manceau. Guillard.
Commiss.-pris. Thouet.

Pont-Audemer.

Notaires. Fontaine. Domin. Ribard.

Avoués. Bouché. Carré. Gadon. Letellier. Noury. Poncet. Caumont. Leduc.
Commiss.-pris. Auzerais.

EURE-ET-LOIR.

Chartres.

Notaires. Duparc. Lemaître. Bournisien. Isambert. Bonnard. Moulin. Castel. Levassor.
Avoués. Devaureix. Landry. Beaufre. Doullay. Labiche. Martin. N.......
Comm.-pris. Lemarié. Chevauché.

Châteaudun.

Not. Lucas. Lumière. Yvon. Cartier.
Avoués. Laury. Ratouis. Block de Friberg. Pierre. Piéton.
Commiss.-pris. Boulay.

Dreux.

Notaires. Rousseau. Vaudron. Batardon. Royer.
Avoués. Cazin. Rocque. Desvaux. Milsot. Duménil. Bodeau.
Commiss.-priseur. Leveau.

Nogent-le-Rotrou.

Notaires. Lefebvre. Segogne. Fessard. Kersanté.
Avoués. Massiot. Doullay. Leclanché fils. Moullin.
Commiss.-pris. Massiot.

FINISTÈRE.

Brest.

Notaires. Kernéis. Le Monnier. Marchard. Halligon. Lejeune. Bérubé. Chayer. Lemaux.
Avoués. Clérec. Coatpont aîné. Gillart. Lejeune. Nicolas. Joubert. Le Bastard. Kernevez.
Commissaires-priseurs. Le Bozec. Lemonnier. Brichet.

Châteaulin.

Notaires. Le Marchadour. Govin. Salonne.
Avoués. Fénigan. Guermeur. Hallégnen. Chauvel. Grivard.

Morlaix.

Notaires. Barazer-Lannurien. Le Noan. Leteurnier. Le Saux. Peschard.
Avoués. Le Gac-Lansalut. Le Bozec. Bienvenue. Chaudy. Dubois. Guézennec. Rihouay.
Commissaire-priseur. Sevrain.

Quimper.

Notaires. Chauvel fils Créacheadic. De Lalende de Calan. Joubert. Le Hars jeune.
Avoués. Le Guillou Lemoyne. Tassel. Laplace. Guyot. Bernay. Ansquer. Moallic.
Commissaire-priseur. Pastol.

Quimperlé.

Notaires. Audran j^e. Le Doussal. Agie. Rousseaux fils. Guyot de Salins.
Avoués. Renault. Caurant. Audran aîné. Pierre. Lohier. N.... N....

GARD.

Alais.

Notaires. Castillon aîné. Pérès. Dumas Gontier. Pagès.
Avoués. Pascal. Reidon fils. Duffès. Castanier. Mazoyer. Villaret. Dejuge. Hours.

Nîmes.

Notaires. Carrière. Bérard. Darlhac. Conte. Bordarier. Giraudy. Dunal. Dupin. Chassaret. Poise.
Avoués. Ramond. Carrière. Bossy. Planchon. Margan. Castillon. Londès. Vier. Pascal. Louis. Clauzel. Pousel. Aillaud. Rouvière. Martin.
Commissaire-priseur. Rouchouse.

Uzès.

Notaires. Peladan. Moustardier. Pancin. Jumas.
Avoués. Boucarut. Charbaut. Marze. Pichegut. Foussat. Roux. Deleuze. Avias. Constant.

Vigan (Le).

Notaires. Capion. Sarran. Gendre.
Avoués. Anthouard (Scév.) ☼. Guibal. Sauveplane. Salles. Cambecedès. Salazet. Rigal.

GARONNE (HAUTE).

Muret.

Notaires. Lacroix. Janole.
Avoués. Durban. Baillard. Petit. Royère. Guichou. Cousinet. Dernis. Manadé.

Saint-Gaudens.

Notaires. Germain. Labatut neveu. Tatareau (Simon) ☼.
Avoués. Saint-Arromon. Cargue. Izard. Despouy. Pelleport (Adolphe) Labatut (Hector). Duprat. Martin. Barutaut. Mariande. Bascans. Ebelot.

Toulouse.

Notaires. Dondet. Capelle. Couseran. Darrieux. Amat. Dupuy. Léon Gay. Fourtanier. Lerat. Fabre. Degors. Laumond. Carla.

Avoués. Duplan. Saintgès. Olivié. Dedebat. Jaurrey. Pusterle. Lavavé. Boyes. Lafon. Pratviel. Siadous. Forgues. Fayard. Cambon. Tourraton. Benazet. Vivès. Malude. Montané. Eychène. Laurens. Eychenne. Tustel. N.....
Commiss.-priseurs. Gaillard. Deljougla. Rey. Canut.

Villefranche.

Notaires. Raffit. Fagot (Léonce).
Avoués. Fourtanier. Lapersonne. Raffit. Mouchan. Miquel. Pagès.

GERS.

Auch.

Notaires. Bacon. Lezian. Daste. Dubosc.
Avoués. Duran. Barada. Dellas. Soulier. Castex. Ader. Lavergne fils. Saint-Martin. Samalens. Mouchet.

Condom.

Notaires. Lamothe. Préchac. Lavergne.
Avoués. Doazan. Garoste. Duchemin. Larrieu. Biers. Sarran. Lebbé. Maury.
Commiss.-pris. Charpentier.

Lectoure.

Notaires. Bladé. Saint-Aubin. Gardey.
Avoués. Chapoulié. Candelon. Cantaloup. Cazenove. Duthuzo. Sabathé.

Lombez.

Notaires. Lasserre. Fitte.
Avoués. Cenac. Bécanne. Dufaur. Délieux. Junca-Mirasson.

Mirande.

Notaires. Gouzène. Seillan. Olleris. Moulin.
Avoués. Senac. Terrail. Cassaignard fils. Mailhos. Olleris aîné. Ducos. Saint-Martin. Boussès.

GIRONDE.

Bazas.

Notaires. Puiffe-Magondeaux. Burguet. Parrot. Callen.
Avoués. Foy-Pallard. Joret. Larade-Bardichon. Mano. Dubourg.

Blaye.

Notaires. Marcelat. Simonetty. Pelletan.
Avoués. Royer. Rabolte. Rénard. Arnaud. Tardy.

Bordeaux.

Notaires. Macaire. Lacoste. Darrieux. Thierrée. Gautier. Loste. Verrière-Choisy. Pery. Grangeneuve. Casteja. Baron. Brannense. Denucé. Vigneaux. Tornezy. Bignon. Laspeyrère. Despiet. Candau. Cart. Rambaud. Lalanne. Dubosq. Rataboul. Caboy. Bédouret. Cassaigne. Labadie de Lalande. Borderia. Fournier.
Avoués. Bernada. Andrieu. Durand. Boudias. Dusolier. Barincou. Demonchy. Tesandier. Boulan. Cammas. Bernard-Beaumaine. Godart. Dupac. Chesneau. Chassaing. Teyssonnière. Manpetit. Lacroix. Lemotheux. Larré. Faugas. Dircks. Cayrel. Duplâa. Peyrelongue.
Commiss.-pris. Barincou. Marrast. Rapin. Figerou. Laloubie. Verdalle.

La Réole.

Notaires. Vergnol. Chertier.
Avoués. Rouchon. Pinès. Berthet. Guérineau. Béchade de Pommiers.

Lesparre.

Notaires. Chanterre. Dubreuilh.
Avoués. Sarrote. Marcou. Calvinhac. Vedrène. Imbert.

Libourne.

Notaires. Brachet. Chevalier-Legeard. Lewden. Puiffe-Magondeaux.
Avoués. Gros. Boutin. Ducasse jeune (Ad.). Fontemoingt (Ph.). Fontemoingt (J. B.). Secondat. David. Juhel-Renoy.
Commiss.-pris. Dumon.

HÉRAULT.

Béziers.

Notaires. Guiraud. Salvanihac fils. Enjalric. Donnadieu fils. Lefebvre. Becus.
Avoués. Blanc. Laurés-Barthés. Cance. Fourés. Brun cadet. Hortala. Taix. Decamps. Rozier. Lacour. Gibbal. Ollié. N....

Lodève.

Notaires. Puech. Clainchar. Couderc. Granier.
Avoués. Arnaud. Silvestre aîné. Barbe. Jouvent. Jeanjean. Loirette. Roussac. Rivière.

Montpellier.

Notaires. Peridier. Chivaud. Sarran. Bonfils. Grasset (Améd.). Anduze. Cavallier. Dezeuze.
Avoués. Jean. Féau. Nougaret. Cabrol. Estève. Issalène. Hercod. Atger. Bancal. Périer. Ferrier. Garbouleau. Brousse. Germa. Barre. Coste. Nougaret (J. H.). Vallet. Beaume. Tailhades.
Comm.-pris. Janton fils. Bourdeaux. Gay.

Saint-Pons.

Notaires. Goutines. Sompayrac. Sicard.
Avoués. Sabatier. Combescure. Pomayrol fils. Gazel. Gros. Pradal.

ILLE-ET-VILAINE.

Fougères.

Notaires. Delcurme. Texier. Gandon. Letarouilly. Pinot.
Avoués. Vivier. Larcher. Boissel-de-Lecousselle. Tropée. Riban. Frémont.
Commiss.-pris. Jumelais.

Montfort.

Notaires. Alliou. Beauce.
Avoués. Lebret. Thomas. Bernard. Desmazures. Huré.

Redon.

Notaires. Cornu. Tiger. Coué.
Avoués. Nogues (J. M.). Thélohan jeune. Thébault. Guihaire. Thomas de Closmadeuc.

Rennes.

Notaires. Jouon fils. Meriel-Bussy. Laumailler. Burdelot. Duclos. Berny. Paviot. Lefeuvre. Richelot. Texier.
Avoués. Levaillant. Gourdou-Moro. Fenigan. Foucqueron. Beaufils. Michault de Lannoy. Homo. Esnaud. Aussant. Poidevin. Bourjuge. N......
Comm.-pris. Tarot. Boucault. Roussel.

Saint-Malo.

Notaires. Cariot. Lemasson. Lacombe-Devillers. Dereix. Herpin.
Avoués. Trégard. Carouge. Lair. Cariguel. Perrin. Cammartin. Michel.
Commiss.-pris. Renouvel.

Vitré.

Notaires. Postel. Prod'homme. Guérin. Lebreton. Taburet-Desile. Pouteau.
Avoués. Toullic. Berthois. Taburet. Ollivier. Taburet-Desile.

INDRE.

Châteauroux.

Notaires. Rue. Mars. Baudon. Hamouy. Drechesne.
Avoués. Paulier. Bonnard. Bridoux. Berton. Buffet. Suard. Bottard. Ondet.
Commiss.-pris. Terrier.

Issoudun.

Notaires. Delorme fils. Moreau. Rousseau. Sanglier. Brinet. Geoffroy.
Avoués. Laisné. Peneau. Guignard. Petit. Dion.
Comm.-pris. Roumier.

La Châtre.

Notaires. Chabenat. Moulin. Simon. Vachez. Delaroche. Maindrault, *à Saint-Chartier.*
Avoués. Bidron. Simonet. Vergne. Chairmartin. Bargat. Gabillaud.
Commiss.-pris. Boudoux.

Le Blanc.

Notaires. Collin. Boulay fils. Bertrand. Bodin. Hervier (L.)
Avoués. Bernard-Résolières. Canuet (Al.). Dubrac. Merceron. Maquet. Gaudon. Reuilly.

INDRE-ET-LOIRE.

Chinon.

Notaires. Lecomte. Borgnet. Fermé.
Avoués. Loiseleur. Clémenceau. Poirier. Ferrand. Dupont. Faucon. Maurice. Guertin.
Comm.-pris. Mingot.

Loches.

Notaires. Amirault. Boileau.
Avoués. Courtin. Nau. Migné. Mascarel. Cosson. Picard.

Tours.

Notaires. Chambert. Masson. Mahoudeau. Sensier. Robin. Juteau-Duvigneaux. Sauvalle. Lebaron.
Avoués. Normand. Richard. Durel. Girard. Bourgeois. Bréchard. Demézil. Soloman. Charpentier. Sainthérant.
Comm.-pris. Mayaud. Lelièvre. Boucer.

ISÈRE.

Bourgoin.

Notaires. Chenavas. Martin. Perret. Ranchin.
Avoués. Patricot. Chaboud. Marchand. Fochier. Vaney. Montassut. Lefrançois. Guillaud. Cret. Patricot.

Grenoble.

Notaires. Chuzin ✻. Robert. Segond. Silvi. Planche. Jocteur de Montrozier. Rosset, *dit* Bressand Mallein. Giroud fils. Gayme. Guigonnet.
Avoués. Chapel. Faure-Durif. Jay. Buissard. Cecillon. Sorel. Perret-Imbert. Pellissier. Thevenon. Blanchet Camand. Michalet. Perrard. Michon. Gachet. Miard. Redon. Augier. Guirimand. Planche.
Com.-pris. Vernet. Brissaud. Vignon.

Saint-Marcellin.

Notaires. Brun (G.). Brun (C.). Picat.
Avoués. Boissieu. Robert. Martel. Budillon. Gillet. Menuel. Pellat. Bonnet. Dugout, *dit* Bally. Reboud.
Commiss.-pris. Giraud.

Vienne.

Notaires. Riondet aîné. Genin. Teste-Dubailler. Riondet jeune. Donnat. Suat.
Avoués. Sicard. Reymond. Chollier. Girord. Berger. Bresse (Marcel) Chapuis. Guillard. Contamin. Fabre. Bresse (J. L. G.). Trenel. Rouchas. Duret.
Commiss.-pris. Riondet. Armanet.

JURA.

Arbois.

Notaires. Chauvin. Chatelain. Millochain-Belzevric.
Avoués. Willerme. Girod. Bartholomot. Ravier. Gagneur. Chapelet. Siron. Sergent.

Dôle.

Notaires. Cottez. Mercier. Chipon. Mugnier. Louvet.
Avoués. Bey. Pinaire. Figurey. Colin Perreuot. Valin. Viard. Magnin.
Commiss.-pris. Dodo.

Lons-le-Saulnier.

Notaires. Mazeau. Bailly. Jacquier. Laligant. (Jean-Jacques Abel).
Avoués. Bailly (V.). Chaveriat. Dayet. Camuset. Tabouis. Berger. Trouillot. Barbier. Bruchon. Bidat.
Commiss.-pris. Baille.

Saint-Claude.

Notaires. Jacquet. Lécureux. Cochet.
Avoués. Rodet. Favier fils. Vuillermoz. Mathieu. Duparchy. Dalloz. Blanc.

LANDES.

Dax.

Notaires. Mène. Cazaulx.
Avoués. Lanusse. Puyo. Duplantier. Bourjac. Lajus. Lausucq. Dunogues. Serres.

Mont-de-Marsan.

Notaires. Dupouy. Lacaze. Vives.
Avoués. Pazat. Jumel. Capin. Biaut. Marrast. Vaucher-Fleurie. Ducournau de Carrits.

Saint-Sever.

Notaires. Duplantier. Dubroca. Destenave.
Avoués. Gauzère. Courréges. Duplantier. Ressein. Bernède. Camguilhem. Bonnehé. N.....

LOIR-ET-CHER.

Blois.

Notaires. Thevard. Delagrange. Moreau. Lemaire. Pernet. Mantois. Jacquet de la Tuffière. Biguet.
Avoués. Daridan. Perrin. Lenail-Razouer. Beulay. Blondel. Massé.
Commiss.-pris. Baschet. Leroy.

Romorantin.

Notaires. Pornay. Morin. Thévard. Dumoustier.
Avoués. Bureau. Beauvais. Ronsset. Vallet.

Vendôme.

Notaires. Peltereau. Rolland. Thoraux. Mereaux.
Avoués. Jourdain. Martellière-Bourgogne. Picard. Fougereux. Soudée. Filly.
Commiss.-pris. Buffereau.

LOIRE.

Montbrison.

Notaires. Chantemerle. Martin. Rony. Chazelle. Griffon.
Avoués. Dulac. Bournat. Tezénas. Avril. Mejasson. Gonon d'Allary. Bouvier. Mollin. Bourboulon. Goure. Majoux. Bergeron de Bougy.

Roanne.

Notaires. Geoffroy. Jullieron. Dusauzey. Veilleux.
Avoués. Chez. De Chatelus. Marchand. Fabre. Chartre. Magnien. Boussand. Boulet. Rochard. Athiaud. Thiodet. Descoubes.

Saint-Etienne.

Notaires. Grubis. Quantin. Teste-Noire-Lefayette. Peyret (F.). Jalabert. Ninquerier. Martin. Liogier. Germain de Montauzan.
Avoués. Courbon. Vernoy. Berthon-Lagardière. Pété. Magdinier. Dumarest. Vier. Heurtier. Garand. Pagnon. Feys. Terme. Dorzat. Gagnière.
Commiss.-pris. Gaultier. Surieux.

LOIRE (HAUTE).

Brioude.

Notaires. Roumillac. Grenier. Faurot. Girard. Albanel.
Avoués. Perrein. Belmont. Langlade. De Reynaud. Crespe. Fournier-Latouraille. Vidal. Nouhen. Montalban.

Le Puy.

Notaires. Freyssenet. De Solmes de Verac. Rome. Grellet. Boudoul. Gueyffier. Boulangier. Boudet. Bayou. Guichard.
Avoués. Lazermes. Savelon. Lalauze. Eyraud. Vignon. Jacotin. Lespinasse. Argaud.

Chabanes. Cartal. Labatie. Garde. Soudan. Clair. Chintreuil. Boyer.
Commiss.-pris. Besqueut. N.....

Yssingeaux.

Notaires. Chometton. Berthet. Theuesy.
Avoués. Champanhac (L. T.). Boncompain. Mollin. Charreyre (V.). Duchamps (C.) fils. Fayolle. Granoulhet. Allemand.

LOIRE-INFÉRIEURE.

Ancenis.

Notaires. Landrin. Maillard. Préau. Héry.
Avoués. Dubois-Kerphilippe. Delaunay. Daniel.

Châteaubriant.

Notaires. Foutrel-Gaugy. Bessin. Chardonneau.
Avoués. Chantrel. Daniel-Lacombe. Gillart. Rouxel. Pusterle.

Nantes.

Notaires. Billot. Mongin. Gautron. Lambert. Boiscourbeau. Riom. Rochet. Bougouin. Manchon. Trémant. Jouon. Maulouin. Robinet. Delétang. O'Poix. Moulnier-Desplanchet. Sarrebouse-d'Audeville. Paumier.
Avoués. Verne. Brindejonc. Magré. Pacquetau. Dubigeon. François. Chevalier. Reneaume. Simon. Cholet. Sibille. Le Boterf. Bernard de la Turmelière-Peccaudière. Gouin. Gicqueau. Poulet. Guesdon. Musseau.
Commis.-pris. Damourette. Guillou. Dubois. Dufilhol. Pinard. Bray de la Valette.

Paimbœuf.

Notaires. Fouchard. Gouin. Auger.
Avoués. Foucaud. Gariou. Gaumerais.
Commiss.-pris. Etourneau.

Savenay.

Notaires. Bersihand. Obligi.
Avoués. Loquet. Ledoux fils. Pavec. Reneaume. Jubineau.

LOIRET.

Gien.

Notaires. Abicot. Sarra. Berthier.
Avoués. Lesguillon. Amand. Paulmier. Joly. Lejardinier.
Commiss.-pris. Augère.

Montargis.

Notaires. Ferré. Jullemier. Jalouzet j^{e}. Lemaignan.
Avoués. Pouchin. Maria. Aubry. Le Roy. Francheterre. Lairtullier.
Commiss.-pris. Boutteville.

Orléans.

Notaires. Lucas. Grouguard. Assier. Moreau-Amy. Devade. Petau-Grandcour. Bernier. Sansco. Belouet. Moreau jeune. Desbois. Cornu. Francheterre. Caperon. Davoust. Taillebois (Auguste). Taillebois (Julien). Loiseleur. Mirleau d'Illiers. Guérin. Thuillier. Ponceau. Bordas. Picard. Nouvellon.
Avoués. Proust. Ronceray. Cornu-Marchand. Crespin. Filliol. Duchemin. Causse. Weill. Imbault. Dupont.
Comm.-pris. Bouguereau. Girouard aîné. Sansco. Girouard jeune. Defay.

Pithiviers.

Notaires. Meunier. Lemaire. Jalouzet.
Avoués. Delanoüe. Devaux. Lamiche Renouard. Campion.
Comm.-pris. Valade.

LOT.

Cahors.

Notaires. Duc. Fournié. Lagarrigue. Labie. Lagineste. Depeyre. Lescale. Lugan. Besse de Laromiguière (H.). N....
Avoués. Dubreil. Berton. Guillou. Delbreil. Pouzergues. Poujade. Besse de Laromiguière. Mayzen. Delpy.

Figeac.

Notaires. Sirieys. Coussieu. Guary. De Sales.
Avoués. Delvern. Teullié. Dusser. Vayssié. Vival. Galtié. Fourgoux. Boudon.

Gourdon.

Notaires. Soulery. Rey. Linol.
Avoués. Bruny. Pigner. Lagrandville. Dambert. Hébrard. N...

LOT-ET-GARONNE.

Agen.

Notaires. Chaudeborde. Darodes. Andrieu. Despans. Astié. Destermes. Pouydebat.
Avoués. Cantagrel. Cabadé. Michel. Cabanes. Faucon (E.). Macary. Goux. Lacan.

Marmande.

Notaires. Laffiteau. Jouneau. Dufort *dit* Estève.
Avoués. Laffon. Goyneau. Faget. Duport. Tréjaut. Favre. Bacarisse.

Nérac.

Notaires. Castaing. Lacrôze. Ducasse. Domecq.
Avoués. Clerc. Bonneuil. Martel. Bonnefond. Treilhard du Basty. Duvigneau.

Villeneuve-d'Agen.

Notaires. Malauzet. Magnac. Boscq. Trémoulet. Dubédat.
Avoués Aman-Mazet. Maydieu-Fiton fils. Osmin-Lesparre. Bascoërt. Laporte. Dantin. Solmiac.

LOZÈRE.

Florac.

Notaires. Boyer. Jourdan.
Avoués. Rodier. Lamarche. Solanet. Giraud. Veigalier.

Marvejols.

Notaires. Martin. Bès-Debère. Vincens. Balmadier.
Avoués. Gardelle. Feybesse. Chaleil. Durand. Charreire. Osty. Arnault. Plantin. Odoul. Vors.

Mende.

Notaires. Guyot (T.) ☼. Monteil-Charpal. Martin. Plagnes. Pantel.
Avoués. Bécamel. Testelat. Bonnet. Paradan. Fayet. Laurans. Chas. Mercier. Arnault. Chaptal.

MAINE-ET-LOIRE.

Angers.

Notaires. Létourneau. Pachaut. Bruas. Pelou. Dely. Mestayer. Cesbron-Lamotte. Souchay. Aveline. Talbot. Lepage. Plaçais.
Avoués. Riche. Naintré. Aubert. Malécot. Bruneau. Rousseau.
Commiss.-pris. Marie. Livenais. Robineau.

Baugé.

Not. Cousin. Aubert. Marteau. Auriau.
Avoués. Gendre. Saudeur. Desmarquais. Langlois. Thomas.

Beaupréau.

Notaires. Bréhéret. Pionneau.
Avoués. Hervé. Bonneau. Moutardeau. Rossignol.

Saumur.

Notaires. Leroux. Duterme. Dion. Leblaye. Chasle.
Avoués. Jahan. Lecoy. Chédeau. Segris. Labiche. Couilbault.
Comm.-pris. Plé.

Segré.

Notaires. Leclerc. Meignan.
Avoués. Lemercier. Syette de Villette. Louis. Chasseloup. Aubert.

MANCHE.

Avranches.

Notaires. James-Duhamel. Foisil.
Avoués. Foucher. Le Bourlier. Turgot. Leburier. Dutheil. Fontaine. Lepesant. Mauduit.
Commiss.-priseur. Piquois.

Cherbourg.

Notaires. Morin. Le Poittevin. Loysel. Bringeon.
Avoués. Duvivier. Belin. Léguillon. Le Blond. Chevrel. Orry.
Commiss.-priseur. Langlois.

Coutances.

Notaires. Bouillon. Guillemette. Dubois.
Avoués. Leloutre. Marie aîné. Baudry. Roberge. Langlois. Blanchet. Marie j^e^. Ceron. Lecrosnier. Danguy. Tanqueray. Larose.
Commiss.-priseur. Duprey.

Mortain.

Notaires. Leroy. Queslier. Poisson.
Avoués. Mitaine. Clouard. Leloutre. Poullain. Bunel. Lesoudier.

Saint-Lô.

Notaires. Caillemer. Thorel. Gardin.
Avoués. Savary. James. Le Bas. Dussaux. Mirey. Voisin. Le Rebours. Pottier. Le Masson. Bernard.
Commiss.-priseur. Engerran, *dit* Dudemaine.

Valognes.

Notaires. Samson. Thion. Langlois.
Avoués. Leledy. Maurouard. Boutry. Aubert. Bitot. Oury. Pergeaux. Hamel. Cardonnel. Lemonnier.
Commiss.-priseur. Bitouzé.

MARNE.

Châlons-sur-Marne.

Notaires. Caquot. Changy. Ecoutin fils. Maître. Quinquet de Monjour.
Avoués. Bornot. Destremont. Chagnet. Varlet. Ecoutin. Poincenet.
Commiss.-pris. Battellier.

Epernay.

Notaires. Paris père. Leclercq. Jémot.
Avoués. Piéton. Louis. Heurpé. D'Herbecourt. Laforest. Paris.
Commiss.-priseur. Laherte.

Reims.

Notaires. Marguet. Duplessis. Elambert.

Contant. Rassicod. Louis-Lucas. Perche. Aubert. Mennesson. Garnier. Goda. Baudet.
Avoués. Henrat. Doyen. Préau. Rome. Chauvet. Broyard. Dupré. Walbaum. Leblanc de Choisay. Portevin.
Commiss.-priseurs. Dehu. Bouvier. Drivière.

Sainte-Menehould.

Notaires. Roussin-Laferrière. Nidart. Coubard.
Avoués. Melinette. Pelletier. Simon (E.). Jossin. Bigault du Granrut. Josse.
Commiss.-priseur. Debar.

Vitry-le-François.

Notaires. Stéklet. Cosquin. Ledreux. Delaunoy. Auvert.
Avoués. Henrion. Rollet. Dubois. Allizé. Brémont.
Commiss.-priseur. Loisy.

MARNE (HAUTE).

Chaumont.

Notaires. Legrand. Delacroix. Bordot. Chevry. Veinsheimer.
Avoués. Populus. Colliot. Godinet. Bordot. Dinet. Foissy. Maîtret. Pierre.
Commiss.-pris. Picard.

Langres.

Notaires. Lasnet. Durand. Mongin. Millot. Tiby.
Avoués. Garnier. Moris. Testevuide. Demongeot-Conféyron. Lacombe. Moret. Charvot. Walter.
Commiss.-priseur. Rigollot.

Vassy.

Notaires. Briquet. Desjalets.
Avoués. Ragon. Michelin. Cornuel. Girot. Havret.
Commiss.-priseur. Jeanson.

MAYENNE.

Château-Gontier.

Notaires. Chanteloup. Barouille. Chotard. Lemesle. Sesboué.
Avoués. Boucher. Fournier. Legal. Bize fils.
Commiss.-priseur. Ragot.

Laval.

Notaires. Meslay. Messent. Fontaine. Lebourdais-Durocher fils. Lesassier. Dubois. Duchemin. Mottier.
Avoués. Lefiselier. Vilfeu. Fay. Lelièvre. Tanquerel. Pouteau.
Commiss.-pris. Dubois. Thibault.

Mayenne.

N... ires. Godefroy fils. Lucas. Benoiste. Dumoutier. Bouguereau.
Avoués. Picot. Bachelery. Plançon. Poirier-Mezières. Fleury. Dusouillers.
C mmiss.-pris. Baudouin.

MEURTHE.

Lunéville.

Notaires. Cosson. Ferry. Pariset. Maldémé. Guerard. Ancel. Gascard.
Avoués. Barbier. Thomassin. Becker. Aubry. Caye. Ambroise.
Commiss.-priseurs. Châtelain. Darcy.

Nancy.

Notaires. Thiriot. Blaise. Besval. Poirot. François. Febvre. Drouet. Bastien. Goury. Blancheur. Lallemant de Liocourt. Michel. Brunement. Vergne.
Avoués. Thiriot. Munier. Guibal. Cordier. Contal. Chrestien de Beauminy. Giot-Préfontaine. Barthélemy. Renauld. Martz. Miette. Duchamp.
Commiss.-priseurs. Collignon. Guibal. Bontoux.

Sarrebourg.

Notaires. Hertz. Limon. N.....
Avoués. Haumant. Richard. Reimel. Colle. Spire Ferbus.

Toul.

Notaires. Jordy. Gallot. Daulnoy. Latour. Ferry. Haussart.
Avoués. Claude. Croissant. Humbert. Chappuy. Rampont.
Commiss.-pris. Dieu.

Vic.

Notaires. Gerboin. Messein. Louis.
Avoués. Mayeur. Poinsignon. Geoffroy. Crousse. Schoumert.

MEUSE.

Bar-le-Duc.

Notaires. Dumesnil. Maupoil. Pouchet. Morel. Léger.
Avoués. Chastel. Salleron. Mayeur (Emile). Flot. Villeroy. Bonne. Remy. Barrat.
Commiss.-priseur. Mercier.

Montmédy.

Notaires. Paradis. Delaval.
Avoués. Guiot fils. Chazal. Dubois. Jacquemaire. Itasse. Maudoux.
Commiss.-pris. Clément.

Saint-Mihiel.

Notaires. Monbled. Hallot. Damin.
Avoués. Connard. Lazzillière-Beudant. Mercier. Louis. Labouille. Rouyer. Vicq. Toussaint.
Commiss.-pris. Marhotte.

Verdun.

Notaires. Girault. Chadenet. Menut. Fabry.
Avoués. Varaigne-Perin. Baudot. Laurent. Pein. Bancelin. Mondon fils.
Commiss.-pris. Verjus.

MORBIHAN.

Lorient.

Notaires. Deschiens (Henri). Deschiens (L.). Du Bouëticz de Korguen. Le Roy. Le Fournier.
Avoués. Delattre. Aubin. Allanic. Guignard. Quéro. Manjouan. Jan de la Gilardaie. N....
Commiss.-pris. Lenepveu de Carfort.

Ploërmel

Notaires. Druais. Lucas. Riallan. Sebillot.
Avoués. Leguével. Duportal-Lamotte. Lucas-Peslouan. Pringué. N.... N....

Pontivy.

Notaires. Lorans. Carré. Collin. Jan de la Gilardaie.
Avoués. D'Haucour ✻. Lorans fils. Carel. Hamon-Duplessis. Rochard.
Commiss.-pris. Collin.

Vannes.

Notaires. Taslé. Glais. Hervieu fils. Guyot de Salins. Rialan. Lamary. Huchet.
Avoués. Rialan jeune. De Keyser. Burgault. Audebert. Pichon. Rialan. Montfort. Debionne.
Commiss.-pris. Madouas.

MOSELLE.

Briey.

Notaires. Douant. Bertrand. Rollin.
Avoués. Hieulle. Gassaux. Rollin. N..... N.....
Commiss.-pris. Prosse.

Metz.

Notaires. Delschneider. Simon. Guerquin. Richard-Nicolas. Gilbrin (B. V.). Gougeon. Toussaint. Marly. Rollin. Berga. Gilbrin (P. C.).
Avoués. Chatel. Woirhaye. Mangin. Maline. Machetay. Billotte. Guével.
Commiss.-pris. Peupion. Maline. Perrot. Grosjean.

Sarreguemines.

Notaires. Boulanger. Henrequin. Oster. Perroux.
Avoués. Rouff ✻. Duviviers. Denis. Volf. Mongrolle. Bernard.

Thionville.

Notaires. Arnoult. Barrault. Curé. Thirion. Marchal fils.
Avoués. Albert. Spire. Péan. Mangin. Grandmange. Wirbel.
Commiss.-pris. Auburtin.

NIÈVRE.

Château - Chinon.

Notaires. Delaloge. Colas. Thomas Pérémé.
Avoués. Gudin du Pavillon. Thirault. Chanteclair. Thévenet. Maleuvre. Lavaux. Guénard.

Clamecy.

Notaires. Courot. Villiers. Heulhard-Darcy.
Avoués. Gaudinot. Sonnié-Moret. Thébault. Bezou. Rousseau. Guemy. Parmentier.
Commiss.-priseur. Ramponneau.

Cosne.

Notaires. Ortiou. Le Bret. Gambon.
Avoués. Thomas. Lebœuf. Dardenne. Rougeot j^e^. Dethou. Proust. Jolivet.
Commiss.-pris. Sarriaut.

Nevers.

Notaires. Bouquillard. Paultre. Col. Chevillot.
Avoués. Bonabeau. Martin. Moutte. Thibault. Frasey. Merijot. Robert. Meillet. Durand.
Commiss.-pris. Bouchardy.

NORD.

Avesnes.

Notaires. Ducarne. Fauquet. Davoine. Arnoult. Marchant.
Avoués. Lavice. Hannoye (J.). Pécard Paul (G.). Davoine. Caffiéry. Couronne.
Commiss.-pris. Passage.

Cambrai.

Notaires. Leroy. Foulon. Savary. Déjardin. Duchange. Leroy-Lallier. Brulley de la Brunière. Dollez. Piettre.
Avoués. Gaudron. Buzin. Bouchez. Foulon. Farèz. Houric. Lancelle. Waxin.
Commiss.-pris. Valler. Montay.

Douai.

Notaires. De Baillencourt. *dit* Courcol. Stiévenart. Duclerfays. Druon. Galland. Proyart. Capon. Demont. Moreau. Allard. Boutet.
Avoués. Vigneron. Leroy. Boutique. Lefebvre. Desplanque.
Comm.-pris. Milot. Delhay. Piettre.

Dunkerque.

Notaires. Hovelt. Dufour. Massart. Villette. Caboche. Debaecque.
Avoués. Carpentier. Robyn. Hovelt. Marlière. Lebolloche. Adam. Pommier.
Commiss.-pris. Naghel. Sagot.

Hazebrouck.

Notaires. Smagghe. Bogaert. Bloëme.
Avoués. Monet. Kien. Ruyssen. Leleu. Taverne de Tersud.
Commiss.-pris. Devos. Bourel.

Lille.

Notaires. Carlier. Desmottes. Mas-Desrousseaux. Leclercq. Pajot. Coustenoble. Defontaine. Desrousseaux (J.). Danel. Courmont. Gruloy. Lebigre. Meunier. Lefebvre. Herlin. Deledicque. Saint-Léger.
Avoués. Hurtrel. Cousin. Lemoine. Samin. Desrousseaux (Ed.). Frémont. Delefortrie.
Commiss.-pris. Binault. Delfosse. Pajot. Masclef. Lairez. N.....

Valenciennes.

Notaires. Guislain. Paillard. Beauvois. Dupire. Mabille fils. Douchy. Boduin. Gamblon. Alglave. Lefebvre. Dubois.
Avoués. Lebarbier. Delsart. Devillers. Alais. Libert.
Commiss.-pris. Laplace. Dusart. Dayez.

OISE.

Beauvais.

Notaires. Le Chevalier. Devimeux. Dumont. Fleury. Deshayes de Merville.
Avoués. Rayé. Bocquet. Harlé. Paille. Gallien. Demasure. Pisier. Devimeux fils. Neveu. Follope. Debrie.
Commiss.-pris. Dumont. Ledoux.

Clermont.

Notaires. Grignon. Dupressoir. Pérard.
Avoués. Lotte. Beauvais. Dubois. Menard. Bocquet. Noël. Boursier. Boudin.
Commiss.-pris. Boullanger.

Compiègne.

Notaires. Desmarest. Flocquet. Vraye. Grandmange. Roger.
Avoués. Anceaux. Manin. Barbillon. Boltier. Pinson. Brégeault. Laurent.
Commiss.-pris. Wattebled.

Senlis.

Notaires. Michelet. Chartier. Demouy. Fontaine.
Avoués. Grenier. Themry. Dufay fils. Fremy. Godin. Buffard. Reynard. Pelbois.
Commiss.-pris. Morisset.

ORNE.

Alençon.

Notaires. Hommey. Lemarié. Guillemot. Lemierre.
Avoués. Chevreuil. Gouais-Lanos. Galpin. Hommey. Lefrou. Gougeul. Verbèque. Poupet. Maruelle.
Commiss.-pris. Benardeau. Laloë.

Argentan.

Notaires. Lair-Dubreuil. Loutreul.
Avoués. Triboul. Bellouin. Clouet. Lemol. Véron. Alliot. Gautier. Perdriel. Lebouc. Leduc.
Commiss.-pris. Berrier.

Domfront.

Notaire. Poisson. N....
Avoués. Hélie. Lecornu. Margueritte. Fauvel. Ledonné. Lelong. Guilmard. Letard.

Mortagne.

Notaires. Brideau (Gab.). Delorme.
Avoués. Saugeron. Chilard. Granger. Bertrand. Dudouit. Girard. Letulle. Quênu.
Commiss.-pris. Maillard.

PAS-DE-CALAIS.

Arras.

Notaires. Hovine. Beethum. Cuvelier. Bollet. Fauvel. Hirsche. Dumont. Vasselle. Fresson. Braine.
Avoués. Poitart. Delair. Billet. Galvaire. Allart. Cabuil. Hallo. Hubert. Aubron.
Commiss.-pris. Libersalle. Henry.

Béthune.

Notaires. Richebez. Hurtrel. Merlin. Calonne. Hurbiez.

Avoués. Hequet. Hulleu fils. Masclef. Maindron. Sénéchal.
Commiss.-pris. Henry.

Boulogne.

Notaires. Loppe. Sauvage. Guéry. Sauvage. Riquier.
Avoués. Quénéhen. Noel. Gardère. Roger. Sergent. Godefroy.
Commiss.-priseur. Dutertre.

Montreuil.

Notaires. Elluin. Dubrulle. Cachelou.
Avoués. Dubourg. Aubry. Jeanvrot. Tabar. Prié. Pagniez.
Commiss.-priseur. Bardetis.

Saint-Omer.

Notaires. Vantroyen. Bret. Clément. Pruvost. Rougeot. Moreau. Baroux. Warenghem.
Avoués. Bailly. Dubrœucq ✻. Hamy. Vantroyen. Devillers. Perrollet. Cossard. Leborne. Carton. Annocque.
Commiss.-pris. Mallet. Révillon.

Saint-Pol.

Notaires. Lambert. Danvin. Détape. Pocholle. Lambert.
Avoués. Faguet. Lefeuvre. Génelle. Courtois. Delacroix. Ficquet.
Commiss.-pris. Didier.

PUY-DE-DÔME.

Ambert.

Notaires. Bernard. Tardif. Bernard.
Avoués. Barry. Buy. Durif. Fouilhoux-Vimal. Armilhon. Pacros. Couchard. Bernard jeune. Maisonneuve. Coste. Blanchot.

Clermont.

Notaires. Culhat-Laroche. Fabre. Mollie. Mage. Bideau. Bonnay. Faurot. Labrosse. Imbert. Téallier. Grange.
Avoués. Bonjour fils. Pellissière. Grimard. Guillaume. Chabrol. Feuillade. Serre. Mage. Lamy. Massis. Jarron. Bernard. Morel. Bastide. Fournier. Guyot. Sauret. Charbonnier. Frasey. Levé-Dumontat.
Commiss.-pris. Chevalard.

Issoire.

Notaires. Puray. Bohat. Bonnamour.
Avoués. Albanel. Lemoine. Vacher (Joseph). Triozon-Montbesson. Chandèze. Tailhandier. Veyrières. Bonnefoy. Portier. Charles. Ondet. Clavellier.

Riom.

Notaires. Durif. Pougheon. Amat. Labrosse. Kreuter. Tallon (J.) Tallon (A.)
Avoués. Boyer. Manneville. Fournier. Baynard. Chassaing. Couchard. Robert. Chardon. Parry. Tixier. Allard. Potel. Giat. Hugon.
Commiss.-priseur. Garceau.

Thiers.

Notaires. Lasteyras. Desolliers de Neyronde. Charnier. Berger. Julliard.
Avoués. Giraud. Dumas. Serindat. Fouris. Passenaud. Prunet. Gaubert. N...

PYRÉNÉES (BASSES).

Bayonne.

Notaires. Laborde. Saubot-Damborgez-Brocha. D'Hiriart fils. Duhalde.
Avoués. Damestoy (Jean). Sublet (Henri). Sublet (Marie). Bellevue. Tausiet. Accuduts. Bailac. Damestoy (Louis).
Commiss.-pris. Bruzaud. Waïs.

Oloron.

Notaires. Casanave. Laruncet. Layrisse.
Avoués. Hillon. Carrey. Gourlat. Cazeaurang. Cayro. Crouzeilles. Mendiondou. Carrère. Casenave. Lapagesse.

Orthez.

Notaires. Lanabère. Dufourcq. Taillefer-Forcade.
Avoués. Bernardbeig. Ducasse. Ferrère. Lacoste. Saint-Gaudens. Daubagna. Lasserre, *dit* Tucq. Loustauneau. Moura-Bent.

Pau.

Notaires. Rigoulet. Sempé. Laborde. Marciacq, *dit* Haure. Peyronnat.
Avoués. Labitte. Philipon. Toulet. Langlez. Garet. Fosses. Communay. Rousseau. Bonnemason. Haure. Laconfranque. Madaune.

Saint-Palais.

Notaires. Diriart. Ganderats. Sunhary. Villeneuve. N.....
Avoués. Lagarde. Sallaberry. Basterreix. Carsuzàa. Dupouy. Diriart. St-Jaime.

PYRÉNÉES (HAUTES).

Bagnères.

Notaires. Forpomès. Dumoret. Saint-Hilaire. Forgue.
Avoués. Borgella. Tajan. Salles. Dejeanne. Dubarry. Pinson. Salaignac. Cardeilhac. Piet. Depierris.

Lourdes.

Notaires. Claverie. Abadie-Lacadé.

Avoués. Lacrampe. Dufau. Capdevielle. Dinguirard. Nivères. Caussade. Cousté. Latapie.

Tarbes.

Notaires. Daléas. Guichard fils. Deville. Gey. N....

Avoués. Pujo. Maumus. Duprat. Dabat. Lacaze. Jacomet fils. Laffitte-Rouzet. Labes-Larré. Larcade. Cohadon. Soucaze. Barioge.

PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Céret.

Notaires. Companyo (Jacques). Fortagut. Companyo (Louis).

Avoués. Argiot. Delmas (Antoine). Alavail. Tisané. Fortagut.

Perpignan.

Notaires. Casteillo. Talayrach. Jaume. Fabre. Amouroux. Albar. Ferriol. Philibert. Gambus.

Avoués. Amanrich. Garau. Noguès. Bruguère. Muxart. Carcassonne. Julia. Auberge. Saisset.

Prades.

Notaires. Xatard-Carrère. Lacroix. Sicart. Pagès.

Avoués. Galaud. Pallarès. Circan (S.). Mas. Circan (Auguste). Bernard.

RHIN (BAS).

Saverne.

Notaires. Kien. Trombert. Grenell. Moser. N......

Avoués. Schaller. Schœn. Weber. Haffen. Hirn. Klein. Spégèle. Lacombe.

Schlestadt.

Notaires. Doyen. Kling. Rack. Spitz.

Avoués. Dispot aîné. Corhumel. Schwind. Stoffel (Aug.). Pennarun. Vatin. Zaepffell. Debray.

Comm.-pris. Dorlan.

Strasbourg.

Notaires. Rencker. Grimmer aîné. Ritleng. Nœtinger. Zimmer fils. Lacombe. Keller. Becker. Zeyssolff. Burtz. Lauth. Roessel. Flach. Roessel. N....

Avoués. Theis. Ackermann. Momy (E.) Lederlin. Traut. Stœber. Engelhart. Roser. Detroyes. Schnéegans. Picard. Doss.

Commiss.-priseurs. Fischer. Kapp. Weydenmeyer. Muller.

Wissembourg.

Notaires. Westercamp. Karth. Piché.

Avoués. Pugnière. Souvestre. Lutz. Zoegger. Schérer. Bauer. Wolff. Boell.

RHIN (HAUT).

Altkirch.

Not. Cayot. Rothéa. Risacher. Schirmer.

Avoués. Thierry ❋. Wendling. Couchepin. Pathé. Chambé. Clavé. Cassal. Munschina.

Commiss.-pris. Omeyer, *à Mulhouse.*

Belfort.

Notaires. Erard. Lardier. ميny. Péquignot.

Avoués. Keller (C.) ❋. Antonin ❋. Royer. Schmitt. Frytsch, *dit* Lang. Lalloz. Lepostolest. Berthold.

Commiss.-priseur. Willemin.

Colmar.

Notaires. Mathieu-Saint-Laurent. Chauffour. Verner. Fuchs. Mangold.

Avoués. Kessler. Hillenmeyer. Ackermann. Zehler. Ernst (Ign.). Pflug. Zimmermann. Rollat. Haffen. Dintherr.

Commiss.-priseur. Comerson.

RHÔNE.

Lyon.

Notaires. Coste. Laforest. Charvériat. Bruyn. Rostaing. Darmès. Morand. Tavernier. Olivier. Berloty. Hennequin. Thiaffait. Favre. Laval. Niodet. Dugueyt. Ducruet. Déplace. Ferrouillat. Duchamp. Mioche. Lecourt. Deloche. Verne. Mitiffiot. Vachon. Faye. Durand.

Avoués. Arnoux. Phelip. Hardouin. Vignat. Gros. Galliot. Brun. Cornuti. Rombau. Didier. Blanc. Vernay. Matrod. Sève. Guillermain. Pommier. Trouvé. Neyret. Mestre. Ranche. Ruby. Piguard. Terme. Emard. Lalande. Morillon. Albertin. Anglès. Moulin. Monnon. Fléchet. Godemard. Peyron. Lucotte. Chapuis.

Commiss.-priseurs. Roger-Jobert. Simonet. Garbit. Fabre. Giroud. Remy.

Villefranche.

Notaires. Bonnefond fils. Chervet. Lambret. Guillot.

Avoués. Durillon. Deverchère. Colonge. Lièvre. Boucaud. Chanrion fils. Bonnefont. Greppo. Malatier. Dulac. Picard. Aucour.

Commiss.-pris. Perrachon.

SAÔNE (HAUTE).

Gray.

Notaires. Jouart. Carteron. Chofardet. Boussey. Jouan.

Avoués. Versigny cadet. Dard. May. Tournier. Chatton. Sauzay. Barret. Versigny. N......

Commiss.-priseur. Causeret.

Lure.

Notaires. Grobert. Coutherut.

Avoués. Pergaud. Prailenr. Prinot. Rochot. Motans. Bègue fils. Theurey. Millet.

Vesoul.

Notaires. Petitclerc (Auguste). Lancrenon. Lamboley (A.).

Avoués. Malterre. Bilquez. Courty. Mauvais. Enoch. Desgranchamps. Meillier. Rousselot. Brepson. Vigneron.

Commiss.-priseur. Humbert.

SAÔNE-ET-LOIRE.

Autun.

Notaires. Devoucoux. Ménot. Guye. Rérolle. Degors.

Avoués. Guichard. Guignard. Dolivot. Couhard. Croizier. Roy. Perrouin. Paillard.

Commiss.-priseur. Vrain.

Châlon-sur-Saône.

Not. Guichard. Poulet. Defranc. Prouvèze. Sautier. Curnillon. Gautheron. Masson.

Avoués. Pugeault. Maurice. Montarlot. Soucelyer. Coulon. Simonin. Damotte. Dupuis. Chauvot. Cointot. Robert. Jacob. Marin. Bethfort.

Commiss.-priseurs. Morlet. Cibot.

Charolles.

Notaires. Prudon. Nourrissat. Petit. Goyard.

Avoués. Deschaintre. Gucugnon. Ducrot. Villard. Jullien. Goyard. Bouissoud. Geoffroy. Pajot.

Louhans.

Notaires. Duchesneau. Nodet. Mugnier-Motta. Ronget.

Avoués. Coulon jeune. Mauchamp. Grillet. Lobey. Bergerot. Lagrange.

Mâcon.

Notaires. Vauvillier. Preveraud. Martin. Condeminal. Néron. Lamain. Foillard. Violette.

Avoués. Clément. Delavaivre. Repey. Bonnetain. Georgerat. Brutat. Maritain. Boitard. Bonnetain-Villars. Guillemin. Martin. Godard. Bouhoy. Méry. N.... N....

Commiss.-priseurs. Desthieux. Pezé.

SARTHE.

La Flèche.

Notaires. Collet. Lefebvre. Lemercier. Perrinelle.

Avoués. Abot. Garnier. Dauchy. Lehouvier. Lamarre. Huet.

Commiss.-priseur. Marqué.

Le Mans.

Notaires. Godefroy. Coupvent-Desgraviers. Pilon. Boutroux. Raguideau. Famin. Dubin. Soreau. Delorme. Richard.

Avoués. Péan-St-Martin. Fameau. Dolbeau Latouche. Lelasseux. Hémon. Massiot. Chevalier.

Commiss.-pris. Landry. Lefébure. Lacroix.

Mamers.

Notaires. Eigenscheack. Marchand. Mauger.

Avoués. Chartier. Doreau. Dangin. Gohier. Touchard. Marteau. Delorme.

Saint-Calais.

Notaires. Hardyau. Millet.

Avoués. Rinjard. Proust. Chapron. Thérion. Bazin.

Commiss.-pris. Savare.

SEINE.

Paris (V. p. 939, 944, 948).

SEINE-INFÉRIEURE.

Dieppe.

Notaires. Binet. Lecorbeiller. Lanel.

Avoués. Duval. Samson. Chevalier. Baillet. Caumont. D'Imbleval. Dufresne. N......

Commiss.-pris. Leblic.

Le Havre.

Notaires. Marcel. Duval. Dupont. Bérard.

Avoués. Berard (E.). Lecourt. Bazan. Lemoyne-Bory. Viel. Burgain. Hamel. Meurillion.

Commiss.-pris. Graindorge. Bucquet.

Neufchâtel.

Notaires. Tabur. Guillout. Debouttevillle.

Avoués. Normand. Scolard. Boulenger. Varin. Dupuis. Brichet. Bouchoret. Vassard.

Commiss.-pris. Miquignon.

Rouen.

Notaires. Graindorge. Gueroult. Allard.

Boulen. Guébert. Pichot. Moinet. Masselin. D'Eté. Belin. Fauquet.

Avoués. Doré. Hébert. Villiers *dit* Desrosiers. Guillain. Gauthier – Lamotte. Rousselle. Voinchet. Hébert-Delahaye. Nion. Delaporte. Cauchois. Levasseur. Leber. Busquet. Vien. Lesueur. Duviel. Folliaux. Cullembourg. Marguerin. Le Roy. Richer. Dodessuslamare. Sement.

Commiss.-pris. Déa. Placquevent. Amaury. Leber. Soullet. Thubeuf.

Commiss.-pris. Héron (à Elbeuf.)

Yvetot.

Not. Pécuchet (Hipp.) Leblond (Nicolas). Lampsin.

Avoués. Lefèvre. Michel. Bennetot. Bouchel. Grandsire. Lebaube. Duhamel. Cappon.

Commis.-pris. Dussaux.

SEINE-ET-MARNE.

Coulommiers.

Notaires. Godin. Cazot. Nantet.

Avoués. Sorelle. Villers. Roy. Grossœuvre. Guéroult. Camus.

Commiss.-priseur. Gauthier.

Fontainebleau.

Notaires. Bouchonnet. Adhémar. Gravier.

Avoués. Coutelier. Gilliard. Lepage. Mollier-Charmory. Cauthion.

Commiss.-priseur. Greffin.

Meaux.

Notaires. Brulley de Labrunière. Courtier. Soyer. Petit.

Avoués. Pottier. Geoffroy. Guérin. Droz. Buisson. Vallon.

Commiss.-pris. Rivière.

Melun.

Notaires. Desprez. Chenu. Cocteau. Lhuillier. Costeau. Aubergé.

Avoués. Jacob. Cadilhac. Poyez. Arnoul. Carette. Legavre. Fontaine.

Commiss.-pris. Levitre.

Provins.

Notaires. Froment. Moineau. Mocquard. Petit. Dubée.

Avoués. Bourgeat. Vuaroqueau. Plessier. Lefebvre. Bonnet. N......

Commiss.-pris. De Fava.

SEINE-ET-OISE.

Corbeil.

Notaires. Le Menuet. Pognot. Raymond.

Avoués. Dupond. Delaunay. Pitte. Joubert. Grivot.

Commiss.-pris. Vassort.

Etampes.

Notaires. Godin. Fougeu. Beslay.

Avoués. Girault. Decolange. Gibory. Buchère.

Commiss.-pris. Poly.

Mantes.

Notaires. Renouard-Menneville. Gueudar-Delahaye. Voland.

Avoués. Mahieu. Ségaux. Pelletier. Bailly. Jourdan. Forfelier.

Commiss.-pris. Petit.

Pontoise.

Notaires. Millet. Delacour. Lamarre. Cliquot. Legrand.

Avoués. Adville. Lointier. Coulbeaux. Duval fils. Tavernier. Masson.

Commiss.-pris. Fauveau.

Rambouillet.

Notaires. Desroziers. Doré.

Avoués. Delamotte aîné. Masson. Vincent. Simonard. Piot.

Commiss.-pris. Delamotte (A.).

Versailles.

Notaires. Besnard. Marchand. Finot. Girardin. Pichard.

Avoués. Legrand. Leclerc. Chevrey-Rameau. Laumailler. Peert. Boniteau. Pallier. Mesnier. Manuel. Rémond. Pousset. Delaunais. Renault. Aubry.

Commiss.-priseurs. Prévost. Dupré. Bart.

SÈVRES (DEUX).

Bressuire.

Notaires. Héry. Barrion (P.). Pelisson.

Avoués. Joguet aîné. Barrion. Chevreau.

Melle.

Notaires. Laugaudin. Lemoyne. Delord. Thouvenin.

Avoués. Levêque. Richard. Geoffrion. Carré. Rosé. Grasseau.

Niort.

Notaires. Faucher. Pougnet (Pr.). Demay. Hérault. Beguier. Daubigné. Clémenceau. Rousseau.

Avoués. Arignon. Tirant. Lamy. Mussat. Peaule jeune. Meunier. Hélie.

Commiss.-pris. Clouzeau.

Parthenay.

Notaires. Dardillac. Jouffrault. Vernhes. Albert. Allard.

Avoués. Bernardeau (P.). Arnault-Ménardière. Jarassé. Laumonier. Barrion.

Commiss pris. Guillemin.

SOMME.

Abbeville.

Notaires. Depoilly. Lanier. Robillart. Elluin. Varry. Leboucher. Crusel.
Avoués. Beauvarlet. Dumas. Depoilly (Al.) Boucher. Bélin. Bachelier. Papavoine. Flandrin.
Commiss.-pris. Poitoux. Deleuse.

Amiens.

Notaires. Dournel. Allart. Duparc. Bazot. Dubos. Digeon. Jumel. Vasselle. Riquier. Vion. Navarre. Topin.
Avoués. Pollet. Demonbynes. Bouthemard. Pelletier. Geoffroy. Dolon. Jonchery. Guerin. Paillard. Durand. Frénoy. Godefroy.
Comm.-pris. Aveline. Garnier. Poilly.

Doullens.

Notaires. Cabour. Briois.
Avoués. Marquis. Lefebvre ✻. Marquet. Pipereau.
Comm.-priseur. Robiquet.

Montdidier.

Notaires. Ferlin. Trouessart. Mangot.
Avoués. Baudelocque. Leblanc. Boucher. Grimardias. Pillon. Bernard.
Comm.-priseur. Legrand.

Péronne.

Notaires. Marchandise. Carpeza. Rossignol. Danicourt. Gonnet fils.
Avoués. Gonnet. Danicourt (Ch.). Moillet. Cadot. Villemant. Fresson.
Comm.-priseur. Bonnessien.

TARN.

Albi.

Notaires. Julia. Cavalié. Puel. Lagarde.
Avoués. Lagar. Gravier. Gaugiran. Gaubert. Bousquel. Esquilat. Boyer (R.). Gaches.

Castres.

Notaires. Combes. Ducarla. Rossignol. Roger. Nègre.
Avoués. Déjean. Sers. Azaïs. Hilaire. Donadieu. De Pelissier-Dugrès. Alba-Lasource. Chipoulet. Bourges. Petit.

Gaillac.

Notaires. Demurs. Mercadier (Benj.). Andrieu (Arm.).
Avoués. Malgouyre. Duboys. Mercadier (Paul). Vignal. Desprats. Andrieu. Cassan.

Lavaur.

Notaires. Loupiac. Lagassé. Deltil.
Avoués. Foulquier. Rocaché. Cazes. Fabre. Bacou.

TARN-ET-GARONNE.

Castel-Sarrasin.

Notaires. Pebernad. Laurens. Tremolières. De Trenqualye.
Avoués. Patron (Cam.). Constans fils aîné. Descazeaux. Guiringaud. Dugué. Chanet. Royère.

Moissac.

Notaires. Fieuzal (Dés.). Fieuzal (Jos.). Rataboul. Larnaudie. Cavaillé.
Avoués. Chabrié. Periès. Mathieu. Delvolvé. Balmarie.

Montauban.

Notaires. Cambon. Borel. Bornet. Faure. Moulenq. Delpech-Delpérié. Sourrisseau. Gautié.
Avoués. Mallet je. Monziès. Prax. Pellet. Capin. Mercadier. Boutfroy. Castel.
Comm.-priseur. Leclerc fils.

VAR.

Brignoles.

Notaires. Maurin. Amic.
Avoués. Delestang. Veyan. Lieutard. Jaubert (Jacques). Niel. Jaubert (Jules). Dupuis.

Draguignan.

Notaires. Roque. Segond.
Avoués. Pellicot. Muraire. Guis. Reboul. Chieusse. Barneaud. Pélissier. Féris. Faissolle. N....

Grasse.

Notaires. Sauvaire aîné. Perrolle. Laugier. Martelly. Bourguès.
Avoués. Giraud. Roubaud. Bruery. Rigaud. Bayle. Maure.

Toulon.

Not. Lesperon. Aube fils. Vallavieille ✻. Brest. Julien. Fournier. Thouron. Gas.
Avoués. Thouron. Pezilla. Bravet. Laborde. Pascal. Martini fils. Louiquy. Martel. Mouttet. Reverdit fils. Coulomb fils. Ortigue. Azan.
Comm.-priseurs. Rit. Briet.

VAUCLUSE.

Apt.

Notaires. Reynaud. Madon. Rousset.
Avoués. Brémond. Blancard. Icard. Petit-Colas. Hortos. Teissier.

Avignon.

Notaires. Jeaume. Barbeirassy. Bosse. Balmelle. Pons (André). Fortunet. Massador. Générat. Pons (Louis). Giéra.
Avoués. Giry. Verger ✻. Locamus. Sagnier. Arnaud. Pascal. Gleyse-Crivelli.
Comm. pris. Fabre.

Carpentras.

Notaires. Boucthay. Rosty. Eydoux. Barcilon.
Avoués. Romette jeune. Barjavel. Lavondès. Aurès. Rossy. Teissier. Beaucaire. Fabre.

Orange.

Notaires. Beauchamp. Bonamour. Meissonnier. Barjavel.
Avoués. Barjavel. Mazade. Coste. Rocher. Marcellin. Monier-Vinard. Arzac.

VENDÉE.

Napoléon-Vendée.

Notaires. Buet. Gauducheau. Guiton.
Avoués. Gouron-Boisvert. Chessé. Rouillé. Tireau. Surville. Tibaudeau.

Fontenay-le-Comte.

Notaires. Valette. Bonneau. Daniel-Lacombe. Savin-Larclause.
Avoués. Guery. Espierre. Dupré-Carra. Libaudière. Rocher. Gallot.
Comm.-pris. Bellin.

Sables-d'Olonne.

Notaires. Duret. Louineau. Petiteau.
Avoués. Alizart. Germain. Mercier. Tallon de La Rante. Boisard.

VIENNE.

Châtellerault.

Notaires. Sabourin. Chasteau. Autexier. Martin. Champigny.
Avoués. Drouault-David. Méreau fils. Méreau (P.). Renaud. Lemaître. Papillault.
Comm.-pris. Brun.

Civray.

Notaires. Moreau. Bailliot.
Avoués. Blais. Daveaux. Beauregard. Presbey. Malapert (Const.).

Loudun.

Notaires. Gaillard-Confex. Duchastel. Herbault. Trouville. Delaguette.
Avoués. Vinée. Duchastenier. Cammas.

Montmorillon.

Notaires. David. Brunet de Sairigné. Lelarge.
Avoués. Betoulle. Delagrave. De Bonnesset. Ducoudray. Menot. Pinçon.

Poitiers.

Notaires. Bert. Marganne. Cesbron. Aubrun. Gras fils. Bernard. Grossin-Delyle. Boyer.
Avoués. Rouillé. Métay. Dergouge. Sauzeau-Puyberneau. Durand fils. Bourzat. Fourgeaud. Maurice. Gallard. Alleau.
Comm.-priseurs. Mercier (A.). Mercier (F.).

VIENNE (HAUTE).

Bellac.

Notaires. Grateyrolle fils. Dunoyer fils. Babault-la-Picaudrie.
Avoués. Thomas. Lafond. Mathivat. Lacroix fils. Feydeau. Berry. Dunoyer. Roumilhac.

Limoges.

Notaires. Dupuytren. Prungnat. Malevergne de Lafaye. Nassans. Fraisseix de Veyvialle. Rabinel. Chatard. Pinguet.
Avoués. Robert. Dumas. Drouet. Patapy. Pinot. Charles. Dutour. Jouhanneaud. Nicard-Desrieux. David. Estier. Morin.
Comm.-priseurs. Simon. Labrune.

Rochechouart.

Notaires. Beaudequin-Champauvy. Barret. Tenant. Faucher. Gillier.
Avoués. Goursaud-Dumazé. Pouzi. Pouliot. Minga. Menut-Latonne. Dervaud.

Saint-Yrieix.

Notaires. Moreau. Imbert. Catolle.
Avoués. Bussière. Joussen. Roudeaud. Baury. Chazaud. Papel.

VOSGES.

Epinal.

Notaires. Balland. Chevreuse. Charotte. Méline. Payonne.
Avoués. Pensée. De Condé. Rullier. Fecquet. Drahon.
Comm.-priseur. Lesongeur.

Mirecourt.

Notaires. Tassard. Gaspard. Hougue. Aubry.

Avoués. Dérise. Lebarbey de Beaumont. Coffe. Thouvenel. Guyot.
Commiss.-pris. Arnould.

Neufchâteau.

Notaires. Décosse. Pougny. Peiffer.
Avoués. Millot. Génin. Chéron. Masson. Chaffaut. Collignon.
Comm.-priseur. Vaconnet.

Remiremont.

Notaires. De Bruyère. Noël. Lambert. Henry. Magnien.
Avoués. Danis. Ballon. Mareine. Hanus. Louis.
Commiss.-pris. Tisserand.

Saint-Dié.

Notaires. Sieg. Poupar. Henry. Didier-jean. Gérard.
Avoués. Didion. Blondin. Peccatte. Jérôme. Ferry (Sébastien). Bazin. Arragain. Legros.
Comm.-priseur. Dieudonné (Joseph).

YONNE.

Auxerre.

Notaires. Delaage. Rubigny. Métairie. Milliaux. Limosin.
Avoués. Tambour. Challe. Guiblin. Martin. Mocquot. Ravault. Ledoux. Cabasson. Momon.
Comm.-priseurs. Duchemin. Guérin.

Avallon.

Notaires. Rameau fils. Barbier. Houdaille-Paul. Bizet. Ravisy.
Avoués. Houdaille. Poulin. Febvre. Pinon. Lottin fils. N....
Commiss.-pris. Robinet.

Joigny.

Notaires. Chaudot. Epoigny. Pelletier.
Avoués. Delamontagne. Ragobert. Roy. Saulin. Couturat. Borrel.
Commiss.-pris. Motel.

Sens.

Notaires. Leclair. Dubois. Petipas. Tibaud. Benoit. Frottier.
Avoués. Landry. Berthelin-Desbirons. Pignon ✻. Luyt. Deligand. Provent.
Comm.-priseurs. Gibert. Farcy.

Tonnerre.

Notaires. Moucelot. Paupert.
Avoués. Leroux. Rathier. Bamelin. Damé. Caillot.
Comm.-priseur. Gérard.

CHAPITRE V.

École normale supérieure. — Académies, Facultés, Lycées et Colléges.

SECTION PREMIÈRE.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE.

Rue d'Ulm, 45.

Cet établissement est placé sous l'autorité immédiate du Ministre et du Conseil de l'Instruction publique. — Il est destiné à former des professeurs, dans les lettres et dans les sciences pour tous les Lycées et Colléges. — Les élèves, reçus à la suite d'épreuves annuelles, sont considérés comme boursiers. Les principales conditions d'admission sont : 1° de n'avoir pas eu moins de 18 ans, ni plus de 24 ans révolus, au 1er janvier de l'année où l'on se présente ; 2° de n'être atteint d'aucune infirmité ou d'aucun vice de constitution qui rende impropre à l'enseignement et d'en produire une attestation ainsi qu'un certificat d'aptitude morale aux fonctions de l'instruction publique, etc., etc.; 3° d'être pourvu du grade de bachelier ès-lettres pour la section des lettres, et de celui de bachelier ès-sciences pour la section des sciences, et d'en représenter les diplômes avec l'engagement légalisé de se vouer pour dix ans à l'instruction publique, et, en cas de minorité, une déclaration du père ou du tuteur, aussi légalisée, et autorisant à contracter cet engagement. Le registre d'inscription est ouvert aux chef-lieux des académies départementales, du 1er janvier au 1er février ; les épreuves ont lieu depuis le 1er jusqu'au 8 août, dans toutes les académies. Elles consistent, pour la section des lettres, en une dissertation de philosophie en français, un discours latin, un discours français, une version latine, un thème grec, une pièce de vers latins, une composition historique ; pour la section des sciences, en compositions de mathématiques et de physique, plus une dissertation de philosophie et une version latine. Les candidats déclarés admissibles doivent se trouver à l'Ecole normale le 15 octobre, pour y subir un examen définitif, dont les résultats, comparés à ceux des premières épreuves, peuvent seuls, avec les divers renseignements recueillis sur leur compte, assurer leur admission. La durée du cours normal est de trois années. Indépendamment des conférences de l'intérieur, les élèves de l'Ecole suivent les cours publics des Facultés des sciences et des lettres, du collége de France, etc.

ADMINISTRATION.

M. Michelle (O ✱), *Directeur.*
M. Vacherot ✱, *Directeur des études.*
M. Hébert ✱, *Sous-Directeur des études.*
M. l'abbé Gratry ✱, *Aumônier.*
M. Hamelin, *Econome.*

M. Guillon, agrégé,
M. Magy, agrégé,
M. Lalande, agrégé,
M. Gautier,
} *Maîtres Surveil.*

M. Cucheval, agrégé, *Bibliothécaire.*

M. Gueneau de Mussy (N.) ✱,
M. Paulin,
} *Médecine.*

Maîtres de Conférences.

SECTION DES LETTRES.

1re *Année.* Messieurs,

Le Bas (Phil.) ✻, *de l'Institut*... *Langue et littér. gr.*
Gibon ✻....... *Littérat. latine.*
Jacquinet....... *Littérat. franç.*
Chéruel ✻...... *Histoire ancienne.*
Jules Simon ✻.. *Philosophie.*

2e *Année.* Messieurs,

Havet ✻....... } *Hist. de la litt. grecque.*
Benoit, *suppl*... }
Berger ✻...... *Hist. de la litt. latine.*
Géruzez ✻..... *Hist. de la litt. franç.*
Filon ✻....... *Hist. moderne.*
Saisset ✻....... *Hist. de la philosophie.*
Egger ✻....... *Grammaire.*

3e *Année.* Messieurs,

Havet ✻....... *Littérature grecque.*
Berger ✻...... *Littérature latine.*
Géruzez ✻..... *Littérature franç.*
Egger ✻...... *Grammaire.*
Filon ✻....... } *Histoire.*
Chéruel ✻..... }
Saisset ✻...... } *Philosophie.*
Simon (J.) ✻... }

SECTION DES SCIENCES.

1re *Année.* Messieurs,

Vieille ✻...... *Calcul différentiel.*
Deville ✻...... *Chimie.*
Bertrand (Jos.).. *Géométrie.*
Delafosse ✻.... *Minéralogie.*
Payer.......... } *Botanique.*
Morot, *suppléant.* }

2e *Année.* Messieurs,

Delafosse ✻.... *Géologie.*
Valenciennes ✻, *de l'Institut*.. *Zoologie.*
Verdet......... *Physique.*
Puiseux........ *Mécanique.*

3e *Année.* Messieurs,

Verdet......... *Physique.*
Delafosse ✻..... *Géologie.*
Valenciennes ✻, *de l'Institut*.. { *Zoolog. anatom. comparée et physiologie.*
Payer.......... *Botanique.*
Deville ✻...... { *Manipulations et analyses chimiques.*
Vieille ✻...... } *Complément d'études*
Bertrand (Jos.).. } *pour l'agrégation.*
Puiseux........ { *Astronomie et calculs des probabilités.*
Desains........ *Dessin.*

Préparateurs, Conservateurs des collections scientifiques.

MM. Debray, Lacrey, Bertrand, *agrégés.*

Conférences communes aux deux sections, Messieurs.

Adler-Mesnard.. *Littérature allem.* | Witcomb....... *Littérature anglaise.*

SECTION II.

ACADÉMIES, FACULTÉS, LYCÉES ET COLLÉGES.

Il y a dans chaque département une académie administrée par un recteur, assisté, si le ministre le juge nécessaire, d'un ou de plusieurs inspecteurs, et par un conseil académique.

Les recteurs ne sont pas choisis exclusivement parmi les membres de l'enseignement public. Ils doivent avoir le grade de licencié, ou dix années d'exercice comme inspecteurs d'académie, proviseurs, censeurs, chefs ou professeurs des classes supérieures dans un établissement public ou libre. Ils sont nommés par le Président de la République. Leurs fonctions sont incompatibles avec tout autre emploi public salarié.

Le conseil académique est composé ainsi qu'il suit : Le recteur, président; un inspecteur de l'académie, un fonctionnaire de l'enseignement ou un inspecteur des écoles primaires, désigné par le ministre; le préfet ou son délégué; l'évêque ou son délégué; un ecclésiastique désigné par l'évêque (il n'y a pas lieu à cette désignation lorsque deux archevêques ou évêques ont leur siége dans le même département, tous deux font partie du conseil académique); un ministre de l'une des deux églises protestantes, désigné par le ministre, dans les départements où il existe une église légalement établie; un délégué du consistoire israélite dans chacun des départements où il existe un consistoire légalement établi; le procureur-général près la cour d'appel, dans les villes où siége une cour d'appel, et dans les autres, le procureur de la République près le tribunal de première instance; un membre de la cour d'appel, élu par elle, ou, à défaut de cour d'appel, un membre du tribunal de première instance, élu par le tribunal; quatre membres élus par le conseil général, dont deux au moins pris dans son sein. Les doyens des facultés sont, en outre, appelés dans le conseil académique avec voix délibérative, pour les affaires intéressant leurs facultés respectives. La présence de la moitié plus un des membres est nécessaire pour la validité des délibérations du conseil académique. Les membres des conseils académiques dont la nomination est faite par élection, sont élus pour trois ans, et indéfiniment rééligibles. Le préfet préside le conseil en l'absence du recteur. — Le conseil académique donne son avis : sur l'état des différentes écoles établies dans le département; sur les réformes à introduire dans l'enseignement, la discipline et l'administration des écoles publiques; sur les budgets et les comptes administratifs des lycées, colléges et écoles normales primaires; sur les secours et encouragements à accorder aux écoles primaires. Il instruit les affaires disciplinaires relatives aux membres de l'enseignement public secondaire ou supérieur, qui lui sont renvoyées par le ministre ou le recteur. Il prononce, sauf recours au conseil supérieur : sur les affaires contentieuses relatives à l'obtention des grades, aux concours devant les facultés, à l'ouverture des écoles libres, aux droits des maîtres particuliers et à l'exercice du droit d'enseigner; sur les poursuites dirigées contre les membres de l'instruction secondaire publique et tendant à la révocation, avec interdiction d'exercer la profession d'instituteur libre, de chef ou professeur d'établissement libre, et, dans les cas déterminés par la présente loi, sur les affaires disciplinaires relatives aux instituteurs primaires, publics ou libres. Le conseil académique est nécessairement consulté sur les réglements relatifs au régime intérieur des lycées, colléges et écoles normales primaires, et sur les réglements relatifs aux écoles publiques primaires. Il fixe le taux de la rétribution scolaire, sur l'avis des conseils municipaux et des délégués cantonaux. Il détermine les cas où les communes peuvent, à raison des circonstances, et provisoirement, établir ou conserver des écoles primaires dans lesquelles seront admis des enfants de l'un et l'autre sexe, ou des enfants appartenant aux différents cultes reconnus. Il donne son avis au recteur sur les récompenses à accorder aux instituteurs primaires. Le recteur fait les propositions au ministre, et distribue les récompenses accordées. Le conseil académique présente chaque année au ministre et au conseil général un exposé de la situation de l'enseignement dans le département. Les rapports du conseil académique sont envoyés par le recteur au ministre, qui les communique au conseil supérieur.

ACADÉMIE DE L'AIN.

(*Chef-lieu* : Bourg).

M. Foyer ✻, *Recteur.*

M. Jacquand, *Secrétaire.*

Conseil académique, MM.

Le rect. de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Ain, *Vice-président.*
Mgr l'évêque de Belley.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Bourg.
Olivier, principal du collége de Bourg.
L'abbé Perrier, chanoine.
Duminy, pasteur de l'Église réformée.
Favre-Gilly ✻, prés. du trib. civil de Bourg.
Caillon, délégué du conseil général.
Chevrier de Corcelles (O ✻), *id.*
Dufour, *id.*, *Secrétaire.*
N....., *id.*

Colléges communaux. MM.

Bourg.....	204	élèv.	Olivier,	*principal.*
Nantua....	100	*id.*	Sarrut,	*id.*

Institution, 1; pensions, 7; écoles primaires, 784.

ACADÉMIE DE L'AISNE.

(*Chef-lieu* : Laon).

M. François ✻, *Recteur.*

M. Chantrel, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Aisne, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Soissons.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Laon.
Tévenart, archidiacre de Laon.
Vernes, prés. du Consistoire de St-Quentin.
Huet ✻, présid. du tribunal civil de Laon.
Baudelot ✻, présid. du tribun. civil de Vervins, délégué du conseil général.
Martin, *idem.*
Babled, *idem.*
Geoffroy de Villeneuve ✻, *idem.*
Godart, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Ch.-Thierry.	105	élèv.	Vérette,	*princip.*
Laon......	144	*id.*	Dupras,	*id.*
St-Quentin.	200	*id.*	Simonin,	*id.*
Soissons...	110	*id.*	Williot.	*id.*
Vervins....	35	*id.*	Gillot,	*id.*

Institutions, 5; pensions, 21; écoles primaires, 1,150.

ACADÉMIE D'ALGER.

(*Chef-lieu* : Alger).

Cette Académie comprend les trois département d'Alger, d'Oran et de Constantine.

M. Delacroix ✻, *Recteur.*

N. . . . ., *Inspecteur.*

M. Susini, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du département d'Alger, *Vice-Pr.*
Le général de Crény (C ✻), chef de l'état-major général.
Mgr l'évêque d'Alger.
Lechesne ✻, maire d'Alger.
Broca, proviseur du Lycée d'Alger.
Garella (O ✻), ingénieur en chef des mines.
Solvet ✻, cons. à la Cour d'appel d'Alger.
Bournichon ✻, négociant.
Journès, défenseur près les tribunaux.
N.... inspecteur, *Secrétaire.*

Lycée d'Alger. MM.

Broca..............	*Proviseur.*
Mouillard..........	*Censeur.*
Delemps............	*Aumônier.*
Igou...............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

N................	*Philosophie.*
Simon............	*Mathém. supér.*
D'Alméida.........	*Physique.*
Muller............	*Mathém. élém.*
Guérin............	*Rhétorique.*
Raynaud...........	*Histoire.*
Jaffus............	*Seconde.*
Harant............	*Troisième.*
Maucourt..........	*Quatrième.*
Chevillard........	*Cinquième.*
Neff..............	*Sixième.*
Asquer.	*Classes élément.*
Baret.............	
Robert............	*Classes de franç.*
Duclot............	
N................	*Arabe.*

Ecoles primaires, 152.

ACADÉMIE DE L'ALLIER.

(*Chef-lieu* : Moulins).

M. Bedel (O ✻), *Recteur.*

M. Reignier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de l'Allier, *Vice-Président*.
Mgr l'évêque de Moulins.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Moulins.
L'abbé Epal, supérieur du Grand-Séminaire.
Frappier de Saint-Martin ❋, président du tribunal civil de Moulins.
De Tracy (O ❋), délégué du cons. général.
Arloing, *idem*.
Chacot, *idem*.
Deschamps, *idem*.
Taïée, prov. du lycée de Moulins, *Secrét*.

Lycée de Moulins. MM.

Taïée	*Proviseur*.
Créteil	*Censeur*.
L'abbé Maillant	*Aumônier*.
Chapuis	*Econome*.

Professeurs. Messieurs,

Aulard, *ch. du cours*	*Philosophie*.
Hamard, *ch. du cours*	*Math. supér.*
Pernet, *ch. du cours*	*Sciences physiq.*
Grenier	*Math. élément.*
Clémencet, *en congé*	*Rhétorique*.
Chevriaux ❋, *suppl.*	*Rhétorique*.
Pajot, *ch. du cours*	*Histoire*.
Petit, *ch. du cours*	*Seconde*.
Bourrotte, *ch. du cours*	*Troisième*.
Molliard	*Quatrième*.
Gelle	*Cinquième*.
Alary	*Sixième*.
Putz	*Classes élément.*
Valentin	*Classes élément.*
Lorenti	*Enseig. spécial.*
Lagarde	*Enseig. spécial.*
Balèvre	*Allemand*.
O'Reil-Nesbilt	*Anglais*.

Internes.... 107 | Externes.... 96

Colléges communaux. MM.

Cusset	60 élèv.	Faget, *principal*.
Gannat	25 *id.*	Commaille, *id.*
Montluçon	107 *id.*	Amiard, *id.*

Institution, 1; Pensions, 3; écoles primaires, 280.

ACADÉMIE DES BASSES-ALPES.

(*Chef-lieu*: Digne).

M. Fortoul ❋, *Recteur*.
M. Silvy, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet des Basses-Alpes, *Vice-Présid*.
Mgr l'évêque de Digne.
Le proc. de la Républ. près le trib. de Digne.
Gariel, archiprêtre de la cathédrale.
Lalande ❋, président du tribunal.
Gariel, vérificateur de l'enregistrement, délégué du conseil général.
Allibert ❋, ancien magistrat, *idem*.
Eyssério, juge d'instruction, *idem*.
Clément, notaire, *idem*.
Lisle, inspecteur des écoles, *Secrétaire*.

Colléges communaux. MM.

Barcelonn.	87 élèv.	Roman, *princip.*
Digne	127 *id.*	Gal.-Labastide, *id.*
Manosque	26 *id.*	Fugon, *id.*
Sisteron	125 *id.*	Richaud, *id.*

Pensions, 4; écoles primaires, 499.

ACADÉMIE DES HAUTES-ALPES.

(*Chef-lieu*: Gap).

M. Topin ❋, *Recteur*.
M. Merque, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet des Hautes-Alpes, *Vice-Présid*.
Mgr l'évêque de Gap.
Le procureur de la Rép. près le trib. de Gap.
L'abbé Jullien, chanoine de la cathédrale.
Evard, pasteur protestant.
Moynier-Dubourg ❋, prés. du trib. civil.
Xavier-Blanc, avoc., délégué du cons. gén.
Combassive, juge de paix, *id.*
Faure, notaire, *id.*
Robin, notaire, *id.*
Gérard, insp. de l'inst. primaire, *Secrét*.

Colléges communaux. MM.

Briançon	70 élèv.	L'ab. Provensal, *pr.*
Embrun	90 *id.*	Lusson, *id.*
Gap	120 *id.*	Poissonnier, *id.*

Écoles primaires de garçons, 440; *id.* de filles, 186; école ecclésiastique, 1.

ACADÉMIE DE L'ARDÈCHE.

(*Chef-lieu*: Privas).

M. Dumoulin, *Recteur*.
M. Chatrousse, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de l'Ardèche, *Vice-Président*.

Mgr l'évêque de Viviers.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Privas.
Chalamon, présid. du trib. civil de Privas.
Fournier, insp. prim. de l'arr. de Privas.
Vincens, pasteur protestant.
L'abbé Fayolle, chef d'institution, à Privas.
Gaucon, délégué du conseil général.
De Barjac, *id.*
D'Hauteville, avoué, à Privas, *id.*
Lafont, cons. de préf., *id.*, *Secrétaire.*

Lycée de Tournon. MM.

Leprout	*Proviseur.*
Bourzac	*Censeur.*
L'abbé Genthial.....	*Aumônier cath.*
Mazade............	*Ministre protest.*
Biget	*Économe.*

Professeurs. Messieurs,

Denis..............	*Philosophie.*
Drion..............	*Sciences phys.*
Bayan	*Math. élément.*
Vasseur............	*Histoire.*
Chalamet...........	*Rhétorique.*
Decalonne..........	*Seconde.*
Penjon	*Troisième.*
Romanet............	*Quatrième.*
Ricard.............	*Cinquième.*
Batiffol...........	*Sixième.*
Fraisse	*Classe élément.*
Castan (B.)........	*Classe élément.*
Fangeat	*Anglais.*
Ricard.............	*Italien.*
Mazade.............	*Allemand.*

Internes.... 171 — Externes..... 34

Collége communal.

Aubenas. 180 élèv. M. Bourdellon, *princ.*

Institutions, 2; écoles primaires, 703; écoles ecclésiastiques, 2.

ACADÉMIE DES ARDENNES.

(*Chef-lieu* : Mézières).

M. Hauriot, *Recteur.*
M. Ducoin-Girardin, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Ardennes, *Vice-Président.*
L'abbé Petit, curé de Mézières, délégué de Mgr le cardinal de Reims.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Charleville.
Hennecart, direct. de l'Ec. norm. primaire.
L'abbé Regnault, curé de Charleville.
Peyrau, pasteur de l'Egl. consist. de Sédan.
Dégoutin, juge au tribunal civil.
Tirman (Alb.), médec., déléguédu cons. gén.
Saingery, *id.*
Lefèvre, *id.*
De Gourjault, *id.*

Colléges communaux. MM.

Charleville.	170	élèv.	Lehuerts,	*princ.*
Réthel....	92	*id*	Œgger,	*id.*
Sédan....	157	*id.*	Babut,	*id.*

Institutions, 2; pensions, 4; écoles primaires, 719.

ACADÉMIE DE L'ARIÉGE.

(*Chef-lieu* : Foix).

M. Bergès ✻, *Recteur.*
M. Laisnay, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Ariége, *Vice-Président.*
Santerre, vic. gén., dél. de l'év. de Pamiers.
Le procur. de la Rép. près le trib. de Foix.
L'abbé Dumas.
Lacroix, pasteur protestant.
Guiraud, prés. du trib. civil de Foix.
Pic, bâtonnier de l'ordre des avocats, délégué du conseil général.
Ourgaud ✻, doct.-médecin, *id.*
Dumon-Gauban, *id.*
Dupré, avocat, maire de St-Girons, *id.*
Pidoux, inspect. primaire, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Foix.......	Granier de Cassagnac, *pr.*
Pamiers...	Carme, *id.*
St-Girons...	Barriod, *id.*

Pension, 1; écoles primaires de garçons, 376; *id.* de filles, 76; école ecclésiast., 1.

ACADÉMIE DE L'AUBE.

(*Chef-lieu* : Troyes).

M. Alboise du Pujol ✻, *Recteur.*
M. Léon Moutet, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Aube, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Troyes.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Troyes.
L'abbé Boizard, archiprêtre, curé de Saint-Pierre.

Recordon, pasteur protestant.
Favrard-Lamotte ❄, délégué du cons. gén.
Doé ❄, *id.*
De Villemereuil, *id.*
De Lassus, *id.*
Legagneur, princ. du col. de Troyes, *Secrét.*

Colléges communaux. MM.

Troyes..... 318 élèv. Legagneur, *princ.*

Institutions et pensions, 13; écoles primaires, 453.

ACADÉMIE DE L'AUDE.

(*Chef-lieu* : Carcassonne).

M. Barberet, *Recteur.*
M. Jaubert, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Aude, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Carcassonne.
Le proc. de la Rép. pr. le trib. de Carcassonne.
Vicart, vic. gén., supér. du grand séminaire.
Denisse, juge au trib. civil de Carcassonne.
Lapeyre, délégué du conseil général.
Peyrusse, *idem.*
Fondi de Niort, *idem.*
Periès, *idem.*
Jouannet, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Carcassonne. 300 élèv. Colombié, *princ.*
Castelnaudary. 67 *id.* Favereau, *id.*

Institutions et pensions, 8; écoles primaires, 660.

ACADÉMIE DE L'AVEYRON.

(*Chef-lieu* : Rodez).

M. Valat, *Recteur.*
M. Castan, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Aveyron, *Vice-Président* (M. Foulquié, délégué).
Mgr l'évêque de Rodez (M. l'abbé Abbal, délégué).
L'abbé Saladin, chanoine.
L'abbé Roger ❄, prov. du lycée de Rodez.
Maffre, pasteur protestant.
Pons, juge au tribun. civ. de Rodez.
De Saunhac, vice-prés. du tribunal civil, délégué du conseil général.
De Barrau, *id.*
Lescure, *id.*
Galtié ❄, prés. du trib. de Villefranche, *id.*
Le proc. de la Rép. près le trib. de Rodez, *Sec.*

Lycée de Rodez. MM.

L'abbé Roger........	*Proviseur.*
Brette..............	*Censeur.*
L'abbé Gailhouste ...	*Aumônier.*
Olier...............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs.

L'abbé Lunet, *ch. du c.*	*Philosophie.*
Blondeau, *ch. du cours*	*Sciences Phys.*
Rouquayrol, *ch. du c.*	*Math. élément.*
Chansselle..........	*Rhétorique.*
Portelette, *ch. du cours*	*Seconde.*
Puech, *ch. du cours*	*Histoire.*
Grasset, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Rémond, *ch. du cours.*	*Quatrième.*
Chouvel, *ch. du cours.*	*Cinquième.*
Pradalié, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Allaire	*Classes élément.*
Loubers............	*Classes élément.*
Lemouzy............	*Classes élément.*
Clémens, *ch. du cours.*	*Langue anglaise.*
L'Abbé Lenzi.......	*Italien.*
Bernat.............	*Dessin.*
Franques...........	*Ecriture.*

Internes.... 55 | Externes... 175

Colléges communaux. MM.

Espalion.	61 élèv.	L'abbé Dijols,	*pr.*
Milhau.	180 *id.*	Roques,	*id.*
St-Geniez.	67 *id.*	Delcer,	*id.*
Villefranche.	123 *id.*	Lapeyre,	*id.*

Pensions, 2; écoles ecclésiastiques, 3; écoles primaires de garçons, 750; *id.* de filles, 440.

ACADÉMIE DES BOUCH.-DU-RHÔNE.

(*Chef-lieu* : Marseille).

M. Roustan ❄, *Recteur.*
M. Dunglas, *Inspecteur.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Bouches-du-Rhône, *Vice-Pr.*
Mgr l'archevêque d'Aix.
Mgr l'évêque de Marseille.
Le proc. général près la Cour d'appel d'Aix.
Cahen ❄, grand rabbin du culte israélite.
Petit de la Tour, ministre protestant.
Poulle (O❄), 1er prés. de la C. d'ap. d'Aix.
Jouve, délégué du conseil général.
Agard, *id.*
Aude ❄, *id.*
Bédarrides, *id.*
Dunglas, inspecteur de l'Académie, *Secrét.*

Faculté de Théologie à Aix.

M. l'abbé Thaneron, *Doyen.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Thaneron..... *Eloquence sacr.*
L'abbé Polge........ *Dogme.*
L'abbé Raynaud...... *Ecriture-Sainte.*
L'abbé Bicheron, *ch. du cours*......... *Histoire et discipline ecclés.*
Bonneville.......... *Morale évang.*

Faculté de Droit à Aix.

M. Bouteuil ❊, *Doyen.*
M. de Julienne, *Secr.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

N................ *Droit romain.*
Carles............ *Code civil.*
Lombard............ } *Code civil.*
Martin.............. }
Bouteuil............ *Procédure et Lég. criminelle.*
Cresp.............. *Droit comm.*
Cabantous.......... *Droit administ.*
Grellaud............ } *Suppléants.*
N.................. }
Ginouilhiac .... } *Supp. provisoires.*
Jalabert .... }

M. Giraud (C ❊), *memb. du cons. supér. de l'Instruction publique, prof. honor.*

Faculté des Lettres à Aix.

M. Pons, *Doyen.*
M. Pardigon, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs.

Bonafous, *ch. du cours.* *Littér. française.*
Pons.............. *Histoire.*
Lafaist............ *Philosophie.*
Roux, *chargé du cours.* *Littér. ancienne.*
Méry.............. *Littér. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie, établie à Marseille.

M. Cauvière, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Meynier............ *Chimie et pharm.*
Roberty............ *Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Martin............. *Anat. et physiol.*
Ducros............. *Clinique interne.*
Cauvière .... *Clinique externe.*
Villeneuve.......... *Accouch., maladies des fem. et des enfants.*
Girard............ *Pathologie int.*
Rousset ❊.......... *Pathologie ext.*
Suc .... *Matière médic.*
Roux de Brignolles... *Médecine opérat.*
Coste.............. }
Robert neveu........ } *Professeurs adj.*
Serrier............. }
Roberty............ }
Seux............... } *Suppléants.*
Bertulus ❊......... }
Coste.............. *Chef des trav. an.*
Dugas .... } *Professeurs hon.*
Robert............. }

Lycée de Marseille. MM.

Jullien ❊, *Rect. honor.* *Proviseur.*
Denis .... *Censeur.*
L'abbé Gautier...... *Aumônier.*
Bonnefoy........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Rondelet........... *Philosophie.*
Mondot............ *Mathém. supér.*
Mermet............ *Sciences physiq.*
Mourguls.......... *Math. élément.*
Rebitté............ *Rhétorique.*
Cahuzac.... 1re *divis.* } *Histoire.*
Delibes..... 2e *divis.* }
Lanzy .... *Seconde.*
Borelly............ *Troisième.*
Philippi........... *Quatrième.*
Tamisier........... *Cinquième.*
Degoy............. *Sixième.*
Régy.............. }
Courbassier......... } *Classe élément.*
Gasc............... }
Derbès............ *Hist. naturelle.*
Weill .... *Allemand.*
Booth .... *Anglais.*
Saurin............ *Italien.*
Sakakini........... *Arabe.*
Gaffarel........... *Math. access.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

Internes... 240 | Externes... 300

Colléges communaux. MM.

Aix ...... 253 élèv. Souffron, *princip.*
Tarascon... 82 *id.* Dupuy, *id.*

Institutions, 3; pensions, 30; écoles primaires, 290.

ACADÉMIE DU CALVADOS.

(*Chef-lieu :* Caen.)

M. Desroziers ❋, *Recteur.*
M. Lèques, *Inspecteur.*
M. Lagohagne, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Calvados, *Vice-Président* (M. Demorieux, délégué).
Mgr l'évêque de Bayeux.
Le proc. gén. près la Cour d'appel de Caen.
L'abbé Rivière, vicaire général.
L'abbé Noget-Lacoudre, désigné par l'évêque
Olive, président du Consistoire protestant.
Jallon (O❋), 1er prés. de la Cour d'appel de Caen.
Vautier-Favel ❋, délégué du cons. génér.
Dupont-Longrais ❋, *id.*
D'Hacqueville, *id.*
Desclozières ❋, *id.*
Lèques, inspecteur de l'Académie, *Secrét.*

Faculté de Droit.

M. Georges Delisle ❋, *Doyen.*
M. de Thoury, *Secrétaire-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Georges Delisle ❋... *Droit rom.*
Trolley............ *Droit administr.*
Demolombe ❋, Bayeux ❋, N... *Code civil.*
Deboislambert....... *Proc. civ., lég. crim.*
Le Bourguignon-Duperré-Feuguerolles. *Code de commer.*
Cauvet, Bertald... *Suppléants.*
Le Cavalier......... *Suppléant prov.*
Le Cerf............ *Profess. hon.*

Faculté des Sciences.

M. Eudes Deslongchamps ❋, *Doyen.*
M. Bonnaire, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Pierre............. *Chimie.*
Leboucher.......... *Physique.*
Chauvin............ *Botan. minéral. et géologie.*
Eudes Deslongschamps ❋........ *Zoologie et physiologie animale.*
Bonnaire........... *Mathémat.*
Blin............... *Prép. de ch. et ph.*
Cavé............... *Prép. d'hist. nat.*

Faculté des Lettres.

M. Bertrand, *Doyen.*
M. Travers, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Charma............. *Philosophie.*
Hippeau............ *Littérat. franç.*
Travers............ *Littérat. latine.*
Bertrand........... *Littér. grecque.*
Roger.............. *Histoire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Vastel ❋, *Directeur.*
M. Raisin ❋, *Directeur honoraire.*
M. Pellerin, *prof. prov., Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Lechevalier........ *Anat. et Physiol.*
Le Prêtre.......... *Clinique externe.*
Lafosse............ *Clinique interne.*
Vastel ❋........... *Pathologie int.*
Lesauvage.......... *Pathologie ext.*
Raisin, Lecœur, *adjoint*..... *Histoire naturel. médicale et matière médicale.*
Lebidois........... *Accouch., malad. des femmes et des enfans.*
Durand, *adjoint*.... *Chimie et pharm.*
Vaultier........... *Chef des trav. an.*

Lycée de Caen. MM.

Landois ❋.......... *Proviseur.*
L'abbé Desprez...... *Censeur.*
L'abbé Leconte...... *Aumônier.*
Roger.............. *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Chauvet............ *Philosophie.*
Toussaint.......... *Math. spéc.*
Seguin............. *Sciences phys.*
Diguet............. *Math. élément.*
Joly............... *Rhétorique.*
Puiseux............ *Histoire.*
Roger.............. *Seconde.*
Legentil........... *Troisième.*
Gourbin............ *Quatrième.*
Marie.............. *Cinquième.*
Rinn............... *Sixième.*
Touraille, Soret..... *Classes élément.*
Wheatcroft......... *Anglais.*
Molinski........... *Allemand.*

Ecole primaire supérieure annexe.

M. Morière, *Directeur.*

M. Delangle, M. de Borville, M. Prempain. *Maîtres adjoints.*

Internes. . . 140 | Externes. . . 412

Colléges communaux. MM.

Bayeux....	169 élèv.	Tropez,	*princip.*
Falaise....	119 *id.*	Couppey,	*id.*
Lisieux....	221 *id.*	Châtelet,	*id.*
Orbec.....	54 *id.*	Picquois aîné,	*id.*
Pont-l'Evéq.	35 *id.*	Picquois,	*id.*
Vire.......	163 *id.*	L'ab Légouche,	*id.*

Institutions, ..; pensions, ..; écoles primaires, ...

ACADÉMIE DU CANTAL.

(*Chef-lieu* : Aurillac).

M. Leconte, *Recteur.*

M. Calmejane, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Cantal, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de St-Flour.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Aurillac.
Delcusy, curé.
Bonnefons ✻, prés. du trib. civ. d'Aurillac.
Roger, insp. primaire à Aurillac.
Am. Delzons, délégué du conseil général.
Destanne de Bernis ✻, *id.*
Esquirou de Parieu, maire d'Aurillac.
Al. Delzons, juge au trib. civ., *id.*, *Secrét.*

Colléges communaux. MM.

Aurillac...	101 élèv.	L'ab. Jardet,	*Pr.*
Mauriac...	116 *id.*	L'ab. Combes,	*id.*
St-Flour...	145 *id.*	L'ab. Pigasse,	*id.*

Institution, 1; pension, 1; écoles primaires, 525.

ACADÉMIE DE LA CHARENTE.

(*Chef-lieu* : Angoulême).

M. Grivot ✻, *Recteur.*

M. Buzard, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Charente, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque d'Angoulême.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Angoulême.
L'abbé Fruchaud, vicaire-général.
Létourneau, maître de pension.
Guy, pasteur protestant.
Tesnières (O ✻), délégué du conseil génér.
De Latranchade (O ✻), maire d'Angoulême. *idem.*
De Chancel ✻, juge, *id.*
Chauveau, prov. du lycée d'Angoulême, *Sec.*

Lycée d'Angoulême. MM.

Chauveau........... *Proviseur.*
Courlet............ *Censeur.*
L'abbé Degréteau...... *Aumônier.*
Guibert............ *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Casenave, *agr.*, *ch. du c.* *Philosophie.*
Levavasseur, *chargé*.. *Mathém. spéc.*
Lebresson........... *Scienc. physiq.*
Soulas............ *Math. élément.*
Tremblay.......... *Rhétorique.*
Flambart, *ch. du cours*.. } *Histoire.*
Marvaud, *ch. du cours*.. }
Ruelle............. *Seconde.*
Sandras, *ch. du cours*. *Troisième.*
Huchet............ *Quatrième.*
Bourguignon, *ch. du c.*. *Cinquième.*
Paponet, *ch. du cours*.. *Sixième.*
Marvaud........... *Ph. et rhét. supp.*
Audinet............ }
Vinson............ } *Classes élément.*
Paillet............ }
Ritaine........... *Anglais.*
Winter............ } *Allemand.*
Charpentier, *suppléant*. }

Cours préparatoire pour la Marine. MM.

Deschamps.......... *Mathématiques.*
Sigrist............ { *Latin, français, Histoire.*

Internes... 182 | Externes.. 191

Il y a un cours préparatoire pour les élèves des écoles spéciales.

Colléges communaux. MM.

Confolens..	30 élèv.	Roux,	*principal.*
Larochefoucauld....	59 *id.*	Boubée,	*id.*

Institution, 1; pensions, 21; écoles primaires de garçons, 404; *id.* de filles, 158; école ecclésiastique, 1.

ACADÉMIE DE LA CHARENTE-INF.

(*Chef-lieu* : La Rochelle).

M. Dubois ✻, *Recteur.*

M. Gibault (Louis), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Charente-Inf., *Vice-Prés.*
Mgr l'évêque de La Rochelle.
Le proc. de la Rép. près le trib. de La Rochelle.
Brossaud, curé à La Rochelle.
Fau, ministre protestant.
Massion, prés. du trib. civ. de La Rochelle.
Emmery, délégué du conseil général.
Roy-Bry, *id.*
De Chassiron (O ✻), *id.*
Savary, président du trib. civ. de Saintes, *id.*
Guérin, prov. du lycée de La Rochelle, *Sec.*

Lycée de La Rochelle. MM.

Guérin	*Proviseur.*
Siguier, *chargé*	*Censeur.*
L'abbé Duret........	*Aumônier cath.*
Le Pasteur Fau......	*Aumônier prot.*
Decelle...........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Delayant, *ch. du cours.*	*Philosophie.*
Lartail, *agrégé*......	*Mathémat. sup.*
Garnault, *ch. du cours.*	*Sciences phys.*
Bretignère, *agrégé*....	*Rhétorique.*
Postansque, *agrégé*...	*Histoire.*
Sauvion, *ch. du cours*..	*Mathém. élém.*
Boissier, *agrégé*......	*Seconde.*
Texier, *ch. du cours*..	*Troisième.*
Bigo, *agrégé*........	*Quatrième.*
Collin, *agrégé*.......	*Cinquième.*
Pelletier, *ch. du cours*.	*Sixième.*
Journet............	*Classes élément.*
Racapé............	
Auboyneau, *ch. du cours*	*Anglais.*
Kotjinski..........	*Allemand.*
Romieux..........	*Rhét. et phil. sup.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Internes.... 175 | Externes..... 169

Colléges communaux. MM.

Rochefort..	187 élèv.	Lejeune, *princip.*
Saintes....	174 *id.*	Surrault, *id.*
S.J.d'Angel.	95 *id.*	Duché, *id.*

Institution, 1; pensions, 13; écoles primaires, 501.

ACADÉMIE DU CHER.

(*Chef-lieu*: Bourges).

M. Olleris, *Recteur.*

M. Dubois, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Cher, *Vice-président.*
Mgr le cardinal-archevêque de Bourges.
Le proc. gén. près la Cour d'app. de Bourges.
De Lutho, vicaire-général.
Caillaud, *id.*
Filliol, pasteur protestant.
Duliège ✻, cons. à la cour d'ap. de Bourges.
Baudouin ✻, *id.*
Baronnerye ✻, *id.*
Bezard, *id.*
Billot, inspecteur des écoles primaires.
Massé, memb. du cons. général, *Secrétaire.*

Lycée de Bourges. MM.

Faverot...........	*Proviseur.*
Riton.............	*Censeur.*
L'abbé Courant......	*Aumônier.*
Brousse...........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Dupond...........	*Philosophie.*
Bénard...........	*Sciences phys.*
Ventéjol..........	*Mathém. sup.*
Leféhure..........	*Math. élém.*
Gosset...........	*Math. acc. et pr.*
Corrard...........	*Rhétorique.*
Belin............	*Histoire.*
Courdaveaux........	*Seconde.*
Delouche..........	*Troisième.*
Delaroche.........	*Quatrième.*
Ohmer...........	*Cinquième.*
Cazal............	*Sixième.*
Philis............	*Classes élément.*
Guilmant aîné.......	
Baré............	
Sommer..........	*Anglais.*
Gærtner..........	*Allemand.*

Internes... 151 | Externes... 112.

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Colléges communaux. MM.

St-Amand..	90 élèv.	Pezet, *principal.*
Sancerre...	52 *id.*	Schmitt, *id.*

Institution, 1; pensions, 5; écoles primaires, 322.

ACADÉMIE DE LA CORRÈZE.

(*Chef-lieu*: Tulle).

M. Guillemin, *Recteur.*

M. Gleize, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Corrèze, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Tulle.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Tulle.
L'abbé Lavergne, aumônier des Dames de Sainte-Ursule.
Verninac ✻, prés. du trib. civ. de Tulle.
Lavialle de Masmorel ✻, prés. du trib. civ. de Brives, délégué du cons. gén.
Redon, anc. notaire à Ussel, *id.*
De Seilhac (Victor), *id.*
Chammard, doct.-méd. à Tulle, *id.*
Decours, principal du collége de Tulle.

Colléges communaux. MM.

Brives....	110	élèv.	Lachaume,	*princ.*
Tulle.....	105	*id.*	Decours,	*id.*
Treignac..	111	*id.*	Lachazette,	*id.*

Pensions, 7 ; écoles primaires, 369.

ACADÉMIE DE LA CORSE.

(*Chef-lieu* : Ajaccio).

M. l'abbé Barret, *Recteur.*

M. Cauro (Félix), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Corse, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque d'Ajaccio.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Ajaccio.
Leca, chanoine.
Cuneo d'Ornano ✱, présid. du trib. civil d'Ajaccio.
Galloni d'Istria, délégué du conseil général.
Cesari, propriétaire, *id.*
Versini, docteur en médecine, *id.*
Casanelli d'Istria, avocat, *id.*
Doussot, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Lycée de Bastia. MM.

Moufflet...........	*Proviseur.*
Alaux.............	*Censeur.*
L'abbé Nasica........	*Aumônier.*
Guérin.............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Pantalacci.....	*Philosophie.*
Turquan............	*Mathémat. spéc.*
Ubertin, *ch. du cours.*	*Sciences physiq.*
Fanjon, *ch. du cours*..	*Math. élément.*
Moreau-Duvicquet, *ch. du cours*.........	*Rhétorique.*
Rochette, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Desdouest, *ch. du cours*	*Seconde.*
Vaisson, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Mattei, *ch. du cours*..	*Quatrième.*
Berthet............	*Cinquième.*
Mott, *ch. du cours*...	*Sixième.*
Touranjon.......... / Court.............	*Classes élément.*
Viale..............	*Italien.*
Fine..............	*Allemand. Anglais.*
Verdier, *ch. du cours.*	*Français.*

Internes.... 77 | Externes..... 175

Colléges communaux. MM.

Ajaccio..	200	élèv.	Vignally,	*princip.*
Calvi....	50	*id.*	Vico,	*id.*
Corte.....	75	*id.*	Fraiche,	*id.*

Pensions, 5 ; écoles primaires, 380.

ACADÉMIE DE LA CÔTE-D'OR.

(*Chef-lieu* : Dijon).

M. Huart (O ✱), *Recteur.*

M. de Vitry ✱, *Inspecteur.*

M. Girard, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Côte-d'Or, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Dijon.
Le proc. gén. près la Cour d'appel de Dijon.
Perreau, aumônier de l'hospice Ste-Anne.
Pertuzon, ministre protestant.
Muteau (O ✱), prem. prés. de la cour d'appel.
Serrigny, délégué du conseil général.
Vulliérod ✱, *id.*
Perrenet, *id.*
Benoît, *id.*
De Vitry ✱, inspect. de l'Acad., *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Morelot ✱, *Doyen.*
M. Oudeniaut, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Lacomme...........	*Droit romain.*
Morelot ✱......... / Drevon............ / Neuville..........	*Code civil.*
Ladey.............	*Procédure, Législat. crimin.*
Laplace...........	*Droit commerc.*
Serrigny..........	*Droit administ.*
Genty............ / Besnard..........	*Suppléants.*
Villequez.........	*Suppl. provisoire.*

Faculté des Sciences.

M. Séné ✱, *Doyen.*
M. de Christol, *Secrétaire, chargé.*

Professeurs. Messieurs,

Despeyrous........ / Perrey............	*Mathématiques.*
Billet............	*Physique.*
Sené ✱...........	*Chimie.*
De Christol........	*Minér. et Géol.*
Brullé ✱..........	*Zool. et Physiol.*
Gueneau d'Aumont ✱.	*Profess. hon.*

Faculté des Lettres.

M. Stiévenart ✱, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Tissot............	*Philosophie.*
Stiévenart ✱.......	*Littér. ancienne.*
Lodin de Lalaire......	*Litt. française.*
Desjardins.........	*Histoire.*
Benlœw...........	*Littér. étrangère.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Naigeon, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Séné ✻	*Chimie.*
Lavalle	*Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Paris; Lépine, *suppléant*	*Anat. et Physiol.*
Salgues	*Clinique interne.*
Gruère	*Pathologie int.*
Vallée fils	*Clinique ext.*
Naigeon	*Accouch., malad. des fem. et des enfants.*
Viallanes, *ch. du cours.*	*Pharmacie.*
Lépine, *supp. ch. du c.*	*Pathologie ext.*
Chenut	*Chef des tr. anat.*
Sédillot	*Professeur hon.*

Lycée de Dijon. MM.

Gouré	*Proviseur.*
Colliot	*Censeur.*
L'abbé Gagey	*Aumônier.*
Bataille	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gunet	*Philosophie.*
Girard	*Sciences physiq.*
Dieu	*Mathém. supér.*
Russet	*Mathém. élém.*
Morillot	*Mathém. access.*
Colincamp	*Rhétorique.*
Coué	*Histoire.*
Moncourt	*Seconde.*
Lescœur	*Troisième.*
Gerbier	*Quatrième.*
Nicard	*Cinquième.*
Baudot	*Sixième.*
Menard; Gros	*Classes élément.*
Bartkouski	*Anglais.*
Imbs	*Allemand.*

Internes..... 136 | Externes... 160

Colléges communaux. MM.

Arnay-le-D.	31	élèv.	Bernard, *princip.*
Auxonne...	45	*id.*	Lefort, *id.*
Beaune....	82	*id.*	Ravailhe, *id.*
Châtillon...	80	*id.*	Voizot, *id.*
Saulieu....	70	*id.*	Henry, *id.*
Semur.....	28	*id.*	Joly, *id.*
Seurre.....	25	*id.*	Lavoirot, *id.*

Pensions, 14; écoles primaires de garçons, 696; *id.* de filles, 254.

ACADÉMIE DES COTES-DU-NORD.

(*Chef-lieu* : Saint-Brieuc).

M. Lamache (Paul), *Recteur.*

M. Le Pichon (Prosper), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Côtes-du-Nord, *Vice-Prés.*
Mgr l'évêque de St-Brieuc.
Le proc. de la Républ., près le trib. de St-Brieuc, *Secrét.*
Tranois, principal du collége de St-Brieuc.
Ménard, prêtre.
Habasque ✻, prés. du trib. civ. de St-Brieuc.
De Bélizal (O ✻), délégué du cons. général.
Launay-le-Provost (O ✻), *id.*
Le Calvez, *id.*
Marée, *id.*

Colléges communaux. MM.

Dinan....	60	élèv.	Le Vannier, *princ.*
Lamballe..	42	*id.*	Coutance, *id.*
Lannion..	69	*id.*	Le Goff, *id.*
St-Brieuc.	154	*id.*	Tranois, *id.*

Institutions et pensions 4; écoles primaires de garçons, 320; *id.* de filles, 290.

ACADÉMIE DE LA CREUSE.

(*Chef-lieu* : Guéret).

M. Battico ✻, *Recteur.*

M. Braconnier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Creuse, *Vice-Président.*
L'abbé Pic, curé de Guéret, délégué de Mgr l'évêque de Limoges.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Guéret.
L'abbé Bertrand, sup. de l'éc. eccl. d'Ajain.
Laroche, prés. du tr. de 1re inst. de Guéret.
Leyraud ✻, délégué du conseil général.
Fayolle, représentant du peuple, *id.*
Dayras (Léopold), *id.*
Martinet, *id.*
Heurlaut, dir. de l'éc. norm. prim., *Secrét.*

Colléges communaux. MM.

Aubusson.	91	élèv.	Testu, *id.*
Guéret...	109	*id.*	Vialadieu, *princip.*

Institutions, 2; pensions, 3; écoles primaires, 415.

ACADÉMIE DE LA DORDOGNE.

(*Chef-lieu* : Périgueux).

M. Sauveroche ✻, *Recteur.*

M. Barrière, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Dordogne, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque de Périgueux.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Périgueux.
L'abbé Vizi, supérieur des philosophes au grand séminaire de Périgueux.
Vidal, pasteur évangélique, à Bergerac.
Laroque de Mons, pr. du tr. civ. de Périgueux.
Boudet, délégué du conseil général.
Vidal, juge-de-paix, *id.*
Jouffrey, Maire de Ste-Aulaye, *id.*
Lacrouzille, médecin, ancien constituant, *id.*
Burgalat, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Lycée de Périgueux. MM.

Ferrus	*Proviseur.*
Audic	*Censeur.*
L'abbé Chaverou	*Aumônier.*
De Raynaud	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Ménetrel, *ch. du cours.*	*Philosophie.*
Petit	*Mathém. sup.*
Charpentier, *ch. du c.*	*Sc. physiques.*
Barbarin	*Math. élém.*
Tivier	*Rhétorique.*
Humbert	*Histoire.*
Ayma	*Seconde.*
Gambart, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Bard	*Quatrième.*
Dauvergne	*Cinquième.*
Peyrot	*Sixième.*
Guéraud, Maurice	*Classes élément.*
Nitzsché	*Allemand.*
Drouet	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Colléges communaux. MM.

Bergerac.. 122 élèv. Jalabert, *princip.*
Sarlat.... 91 *id.* Lacquièze, *id.*

Institution, 1; pensions, 9; écoles ecclésiastiques, 2; écoles primaires de garçons, 451; *id.* de filles, 208.

ACADÉMIE DU DOUBS.

(*Chef-lieu* : Besançon).

M. Gardaire ✻, *Recteur.*
M. Allotte, *Inspecteur.*

M. Olivier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*
Le préfet du Doubs, *Vice-Président.*
Mgr l'archevêque de Besançon.
Le procureur-général près la cour d'appel de Besançon.
Dartois, chanoine de la métropole.
Masson, pasteur de la conf. d'Augsbourg.
Bourgon ✻, présid. de ch. à la cour d'appel.
Bretillot, délégué du conseil général.
Convers, maire de Besançon, *id.*
Ronnot, *id.*
Monnot-Arbilleur, *id.*
Allotte, inspecteur de l'Académie, *Secrét.*

Faculté des Sciences.

M. Deville ✻, *Doyen.*
M. Coquand, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Aoust	*Mathém. pures.*
Destocquois	*Mathém. appl.*
Person ✻	*Physique.*
Deville	*Chimie.*
Grenier	*Zoolog. et botan.*
Delesse	*Géol. et minér.*
Sire	*Prép. de physiq.*
Demoly	*Prép. de chimie.*
Pidancet	*Prép. d'hist. nat.*

Faculté des Lettres.

M. Pérennès ✻, *Doyen.*
M. Monnin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Perron	*Philosophie.*
Pérennès ✻	*Litt. française.*
Weil	*Litt. ancienne.*
Monin	*Histoire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Villars, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Tournier	*Anat. et physiol.*
Foncin	*Pathologie int.*
Corbet	*Clinique exter.*
Ordinaire, *Prof. adj.*	*Pathol. externe.*
Villars	*Accouch., mal. des femmes et des enfants.*
Martin	*Clinique interne.*
Desfosses	*Chimie et Pharm.*
Delacroix, *Histoire nat.*	*et matière médic.*
Sanderet	*Hyg. et Méd. lég.*
Bernard, Malcuisant, Hugon, Monnot	*Suppléants.*
Bernard	*Chef des trav. an.*

Lycée de Besançon. MM.

Brouzès............	*Proviseur.*
Wartel............	*Censeur.*
L'abbé Bolard.......	*Aumônier.*
Miroglio...........	*Past. protest.*
Vollet............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Chappuis...........	*Philosophie.*
Bouché............	*Math. supérieur.*
Gouillaud..........	*Sciences phys.*
Leyritz............	*Math. élément.*
Hugues............	*Math. élément.*
Brissaud...........	*Histoire.*
Thurot............	*Rhétorique.*
Aubertin...........	*Seconde.*
Robert............	*Troisième.*
Roguet............	*Quatrième.*
Caublot............	*Cinquième.*
Jacob............	*Sixième.*
Viennet...........	*Phil. et rhét. sup.*
Prétot............	*Classes élément.*
Genot............	*Classes élément.*
Delacroix, *ch. du c...*	*Hist. naturelle.*
Baar.............	*Allemand.*
Marquis...........	*Anglais.*

Internes... 250 | Externes ... 212

Colléges communaux. MM.

Baume....	54 élèv.	Hugon,	*princip.*
Montbéliard	150 *id.*	Masson,	*id.*
Pontarlier..	89 *id.*	Champion,	*id.*

Pensions, 5; écoles primaires, 900.

ACADÉMIE DE LA DROME.

(*Chef-lieu*: Valence.)

M. Blanchet ✻, *Recteur.*

M. Goirand, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Drôme; *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Valence.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Valence
L'abbé Eynard, professeur au petit séminaire.
Meinadier, pasteur protestant.
Planel, président du tribunal de 1re instance.
Thibault, principal du collége de Valence.
De Bimard, délégué du conseil général.
L'abbé Champavier, *id.*
Plan, *id.*
Lachesserie, *id.*, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Valence.. Thibault, *principal.*
Romans.. Fabre, *id.*

ACADÉMIE DE L'EURE.

(*Chef-lieu*: Evreux)

M. Soilly ✻, *Recteur.*

M. Ferrand, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Eure, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque d'Evreux.
Le proc. de la Rép. près le trib. civ. d'Evreux.
L'abbé Seugé, vicaire-général.
Masse ✻, prés. du trib civ. d'Evreux.
Hochon, délégué du conseil général.
Poret de Blosseville, *id.*
Delhomme, *id.*
Dubois de St-Hilaire, *id.*
Lecaudey, princ. du coll. d'Evreux, *Secrét.*

Colléges communaux. MM.

Evreux...	121 élèv.	Lecaudey,	*princip.*
Bernay...	125 *id.*	Caron,	*id.*

Pensions, 11; écoles primaires, 803.

ACADÉMIE DE L'EURE-ET-LOIR.

(*Chef-lieu*: Chartres.)

M. Bouchitté ✻, *Recteur.*

Pont, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du département, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Chartres.
Le proc. de la Rép. près le trib de Chartres.
Née, pasteur protestant.
Grandet ✻. delégué du conseil général.
Le colonel Normand (C ✻), *idem.*
De Pontois, *idem.*
Chasles ✻, ancien député.
Person, direct. de l'école norm. primaire.

Colléges communaux. MM.

Chartres...	140 élèv.	Hermel,	*princip.*
Nogent-le-R	77 *id.*	Paraingaux,	*id.*
Châteaudun.	60 *id.*	Barrier,	*id.*

Institution, 1; pensions, 5; écoles primaires de garçons, 396; *id.* de filles, 104.

ACADÉMIE DU FINISTÈRE.

(*Chef-lieu*: Quimper.)

M. Bayan, *Recteur.*

M. Mercier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Finistère, *Vice-Président.*

Mgr l'évêque de Quimper.
Le procureur de la Répub., près le tribunal civil de Quimper.
Voyer, président du tribunal civ. de Quimper.
L'abbé Jégou, grand-vicaire.
Lefoudrey, pasteur protestant, à Brest.
Guyon, délégué du conseil général.
De Kernaret ✻, *id.*
Cropp, juge au tribun. civ. de Quimper, *id.*
Leguillou ✻, avoué, *id.*
Fougeray, princ. du coll. de Quimper, *Sec.*

Lycée de Brest. MM.

Peslin	*Proviseur.*
Simon	*Censeur.*
L'abbé Legras	*Aumônier.*
Raynaud	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Allanic	*Philosophie.*
Gripon	*Sciences phys.*
Grillet	*Mathém. sup.*
Forestier	*Mathém. élém.*
Dunan	*Histoire.*
Tachet	*Rhétorique.*
Fustec	*Seconde.*
Vierne	*Troisième.*
D'Hennin	*Quatrième.*
Gomond	*Cinquième.*
Soubens	*Sixième.*
Pethiot, Courtois	*Classes élém.*
Koch	*Allemand.*
Balcam	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Colléges communaux. MM.

Landerneau	102 élèv.	Diverrès, *princ.*
Lesneven	130 *id.*	L'ab. Daniel, *id.*
Quimper	137 *id.*	Fougeray, *id.*
Quimperlé	70 *id.*	Morel. *id.*
St-Pol-de-L.	286 *id.*	L'ab. Naveau, *id.*

Pensions, 4; écoles primaires de garçons, 260; *id.* de filles, 260.

ACADÉMIE DU GARD.

(*Chef-lieu*: Nîmes).

M. Moriau ✻, *Recteur.*
M. Bourzac, *Inspecteur.*
M. Rieutor (Amédée), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Gard, *Vice-Prés.* (M. Roussellier ✻, délégué.)
Mgr l'évêque de Nîmes. (M. l'abbé de Tessan, délégué.)
Le proc. gén., près la Cour d'app. de Nîmes.
L'abbé Privat ✻, anc. prov. du lyc. de Nîmes.
Tachard ✻, prés. du Consist. prot. de Nîmes.
Teulon ✻, 1er présid. de la Cour d'appel.
Causse, avocat, délégué du conseil général.
Marette, propriétaire, *idem.*
Tarteron, avocat, *idem.*
Fontarèche, maire à Bezouce, *idem.*
Bourzac, inspect. de l'Académie, *Secrétaire.*

Lycée de Nîmes. MM.

Fabre	*Proviseur.*
Ducoin	*Censeur.*
L'abbé Azaïs	*Aumônier.*
Cazeaux	*Minist. protest.*
Marson	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Nougarède	*Philosophie.*
Haillecourt	*Math. sup.*
Lallemant	*Sciences phys.*
Loupot	*Math. élément.*
Boissier	*Rhétorique.*
Delépine	*Histoire.*
Carré	*Seconde.*
Marchand	*Troisième.*
Duval	*Quatrième.*
Laperrière	*Cinquième.*
Meynal	*Sixième.*
Laurens, Martin	*Classes élément.*
Hallberg	*Allemand.*
O'Sullivan	*Anglais.*

Internes ... 112 | Externes 210

Colléges communaux. MM.

Alais	169 élèv.	Roux,	*principal.*
Bagnols	36 *id.*	Rivet,	*id.*
Le Vigan	33 *id.*	Bret,	*id.*
Uzès	80 *id.*	Courder,	*id.*

Institution, 1; pensions, 11; écoles primaires de garçons, 444; *id.* de filles, 354.

ACADÉMIE DE LA HAUTE-GARONNE.

(*Chef-lieu:* Toulouse.)

M. Mourier ✻, *Recteur.*
M. Duranthon, *Inspecteur.*
M. Augé, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Haute-Garonne, *Vice-Pr.*
Mgr Mioland, archev., coadj., délégué de S. E. le cardinal d'Astros.
Le proc. gén., près la Cour d'app. de Toulouse.
L'abbé Roger, vicaire-général.
Chambrand, président du Consist. protestant.

Piou (O ✻), 1er présid. de la Cour d'appel.
Cazes ✻, conseiller à la Cour d'appel, délégué du conseil général.
Cazaux, adjoint au maire de Toulouse, *idem.*
Féral, avocat, *idem.*
Masso, professeur suppléant, *idem.*
Duranthon, insp. de l'Académie, *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

M....., *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

N.............. *Dogme.*
N.............. *Morale évang.*
N.............. *Ecrit. Sainte et héb.*
N.............. *Hist. et discipl. eccl.*

Faculté de Droit.

M. Laurens ✻. *Doyen.*
M. Boisgiraud jeune, *Secrét.-Caiss.*

Professeurs. Messieurs.

Benech ✻......... *Droit romain.*
Bressolles.........., Delpech ✻.........., Laurens ✻.......... } *Code civil.*
Rodière.......... *Code de Procéd.*
Dufour.......... *Droit Commerc.*
Chauveau (Ad.) ✻.. *Droit administr.*
Molinier.......... *Droit criminel.*
Rateau.........., Capmas.........., Massol.......... } *Suppléants.*
Pascal.......... *Suppléant prov.*

Faculté des Sciences.

M. Boisgiraud ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Molins.......... *Mathémat. pures*
Dascheau ✻......... *Mathém. appliq.*
Gaguin.......... *Physique.*
Boisgiraud ✻......... *Chimie.*
Joly.......... *Zoologie.*
Moquin-Tandon ✻.. *Botanique.*
Leymerie.......... *Minér. et Géol.*
Petit.......... *Astronomie.*

Faculté des Lettres.

M. Sauvage ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Gatien-Arnoult...... *Philosophie.*
Barry.......... *Histoire.*
Hamel.......... *Littér. grecque.*
Sauvage ✻......... *Littérat. latine*
Delavigne.......... *Littérat. franç.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Ducasse ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs.

Filhol ✻.......... *Chimie et Pharm.*
Noulet ✻.......... *Hist. nat. médic.*
Dassier ✻.......... *Matière méd. et thérapeutique.*
Naudin.......... *Anat. et physiol.*
Bessières.......... *Cliniq interne.*
Dupré.......... *Pathologie int.*
Viguerie (O ✻)..... *Clinique externe*
Roland.......... *Pathologie ext.*
Ducasse ✻.......... *Accouchements.*
Combes ✻.......... *Hygiène et Méd. légale.*
Dieu-la-Foi ✻......, Delaye ✻.........., Duclos.........., Ressayre.......... } *Professeurs.*
N.......... *Chef des tr. an.*

Lycée de Toulouse. MM.

Courtade.......... *Proviseur.*
Bazy.......... *Censeur.*
L'abbé Martin...... *Aumônier cathol.*
L'abbé Bourrel...... *Aumon. adjoint.*
Sabatié.......... *Ministre protest.*
Costes.......... *Econome.*

Professeurs. Messieurs.

Lévêque.......... *Philosophie.*
Laroque.......... *Sciences phys.*
Giclard.......... *Math. sup.*
Arrondeau.........., Bourich, 2e *division*. } *Math. élém.*
Speckert.......... *Rhétorique.*
Méric.......... *Seconde.*
Camboulin.......... *Troisième.*
Durand, *cours supér.*., Anselme, *cours infér.* } *Histoire.*
Lafont, 1re *div*......, Sœhnée, 2e *div*...... } *Quatrième.*
Evelart, 1re *div*......, Bouillon, 2e *div*...... } *Cinquième.*
Oudot.......... *Sixième.*
Boudin.........., Fabre.........., Jourdan.........., Gout.......... } *Classes élément.*
Windham.......... *Anglais.*
Alaffre.......... *Italien.*
Joly.......... *Allemand.*
Grousset.......... *Mathém. access.*

Internes ... 315 | Externes... 200

Collége communal.

St-Gaudens. 105 élev. M. Laurens, *princ.*

Institut., 2; pensions, 21; écoles second. ecclésiastiq., 3; écoles primaires, 926.

ACADÉMIE DU GERS.

(*Chef-lieu :* Auch).

M. Peyrot, *Recteur.*
Darrenougué, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Gers, *Vice-Président.*
Mgr l'archevêque d'Auch.
Le proc. de la Rép., près le trib. civ. d'Auch.
Tarot, proviseur du lycée d'Auch.
L'abbé Bartherote, chanoine de la métropole.
Monbrun, pasteur de l'Eglise réformée.
De Clauzade-Mazieu, vice-présid. du tribun. civil d'Auch.
Cassassoles, délégué du conseil général.
Serain, *idem.*
De Puymirol, *idem.*
Dieuzeide, *idem, Secrétaire.*

Lycée d'Auch. MM.

Tarot...............	*Proviseur.*
Perbosc	*Censeur.*
L'abbé Treille	*Aumônier.*
Saint-Ange.........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Eyriès.............	*Philosophie.*
Bertin, *ch. du cours* ..	*Sciences physiq.*
Brault, *ch. du cours*...	*Math. élément.*
Henry, *agr. des cl. sup.*	*Rhétorique.*
Masson, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Jonette, *ch. du cours.*	*Seconde.*
Herbert, *ch. du cours* ..	*Troisième.*
Thirion, *ch. du cours*..	*Quatrième.*
Develey, *ch. du cours.*	*Cinquième.*
Chapsal, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Villeneuve	*Classes élément.*
Semmartin	*Classes élément.*
Lacaisne, *ch. du cours.*	*Anglais.*
De Mendia, *ch. du c.*.	*Espagnol.*

Internes..... 70 | Externes..... 117

Colléges communaux. MM.

Condom....	92 élèv.	Muzac, *principal.*
Lectoure...	71 *id.*	Ducos, *id.*

Pensions, 10; écoles primaires, 592.

ACADÉMIE DE LA GIRONDE.

(*Chef-lieu :* Bordeaux).

M. Ruelle ✻, *Recteur.*
M. Lassasseigne, *Inspecteur.*
M. Cadrès, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Gironde, *Vice-Président.*
Mgr. l'archevêque de Bordeaux.
Le procureur général près la Cour d'appel de Bordeaux.
L'abbé Martial, vicaire général.
Maillard, présid. du Consistoire protestant.
De La Seiglière (C ✻), premier président de la Cour d'appel de Bordeaux.
Marx, grand-rabbin.
Gautier (O ✻), maire de Bordeaux, délégué du Conseil général.
Duffour-Dubergier (O ✻), *idem.*
Grangeneuve, *idem.*
Castéja, *idem.*
Lassasseigne, insp. de l'Académie, *Secr.*

Faculté de Théologie.

M. l'abbé Roux, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Roux.........	*Morale.*
L'abbé Blatairou, *ch.*.	*Hist. et disc. eccl.*
L'abbé Lebeurier.....	*Dogme.*
L'abbé Sabatier	*Eloquence sacr.*
L'abbé Cirot.........	*Ecriture sainte.*
L'abbé Gazailhan.....	*Droit ecclésiast.*

Faculté des Sciences.

M. Abria ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Lebesgue ✻........	*Mathém. pures.*
Rollier	*Astronomie et Mécan. ration.*
Bazin...............	*Zoolog. et Physiolog. animale.*
Raullin.............	*Botanique, Minéral. et Géol.*
Abria ✻...........	*Physique.*
Baudrimont.........	*Chimie.*

Faculté des Lettres.

M. Rabanis ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Ladevi-Roche ✻.....	*Philosophie.*
Dabas..............	*Littérature anc.*
Roux...............	*Littérat. franç.*
Rabanis ✻.........	*Histoire.*
Michel (Francisque) ✻	*Littérat. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Gintrac ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Pouydebat ✻, *adj.*, *ch. du cours*......	*Anat. et physiol.*
Coste..............	*Pathologie ext.*
Bonnet ✻.........	*Pathologie int.*

Barnetche	*Accouch., Malad. des femmes et des enfants.*
Brulatour ✻	*Opérat. et appar.*
Conilh	*Matière médic.*
Gintrac ✻	*Clinique médic.*
Chaumet Pouydebat ✻, *adjoint.*	*Clinique chirurg.*
Barbet	*Chimie et Pharm.*
Conilh Soulé, Gintrac fils, Jeannel, Bitot, Rousset, *suppl.*	*Hist. nat. médic.*

Bitot, *Chef des travaux anatomiques.*
Gintrac fils.......... *Chef de clinique.*

Lycée de Bordeaux. MM.

Paillet	*Proviseur.*
Delatour	*Censeur.*
L'abbé Bataille	*Aumônier.*
L'abbé Moreau	*Aumônier adj.*
Deboudachier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lefranc	*Philosophie.*
Schmitt	*Mathém. spéc.*
Merget	*Sciences phys.*
Gouabin	*Math. élément.*
Garsonnet	*Rhétorique.*
Clavel D'Hugues, 2ᵉ *Profes.*	*Histoire.*
Lebègue	*Seconde.*
Leroy, 1ʳᵉ *div.* Réaume, 2ᵉ *div.*	*Troisième.*
Chetelat, 1ʳᵉ *div.* Fèvre, 2ᵉ *div.*	*Quatrième.*
Martin, 1ʳᵉ *div.* Bressant, 2ᵉ *div.*	*Cinquième.*
Mostolat	*Sixième.*
Lecourail Astier Diziain	*Classes élément.*
Darripe	*Phil. et rhét. sup.*
Dauzat (Fr.), *chargé.*	*Histoire natur.*
Meleville	*Anglais.*
Kirsch	*Allemand.*
Lafon	*Espagnol.*

Internes.... 255 | Externes... 315

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au collége.

Colléges communaux. MM.

Blaye	80 élèv.	Vieules, *princip.*
La Réole	72 *id.*	Royère, *id.*
Libourne	119 *id.*	Chanson, *id.*

Institutions, 5; pensions, 20; écoles primaires de garçons, 592; *id.* de filles, 507.

ACADÉMIE DE L'HÉRAULT.

(*Chef-lieu* : Montpellier).

M. Godron ✻, *Recteur.*
M. Gergonne (O ✻), *Rect. honor.*
M. Roussel, *Inspecteur.*
M. Quet, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Hérault, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Montpellier.
Le procureur général près la cour d'appel de Montpellier.
L'abbé Caylus, chanoine titulaire.
Grawitz, pasteur protestant.
De Gaujal ✻, 1ᵉʳ présid. près la cour d'app.
De Ginestous ✻, délégué du conseil gén.
De Brignac, *id.*
Cabal, *id.*
Combres, *id.*
Roussel, insp. de l'Acad., *Secrétaire.*

Faculté de Médecine.

M. Bérard ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Dubreuil (O ✻)	*Anatomie.*
Lordat (O ✻)	*Physiologie.*
Duportal ✻	*Chimie médic. et Pharmacie.*
N.	*Botanique.*
Ribes	*Hygiène.*
Estor	*Opérat. et appar.*
Rech ✻	*Patholog. medic.*
Boyer	*Pathol. chirurg.*
Golfin ✻	*Thérapeutique et matière médic.*
Bérard ✻	*Chimie méd. gén. et Toxicologie.*
Jaumes	*Pathologie et thérapeutique gén.*
René ✻	*Médecine légale.*
Dumas	*Acc. malad. des fem. et des enf.*
Alquié Bouisson	*Clinique chirurgicale.*
Fuster N.	*Clinique médicale.*
Lallemand (O ✻)	*Profess. honor.*

Agrégés en exercice. Messieurs,

Anglada.	Chrestien.	Barre.
Lassalsy.	Brousse.	Bourely.
Combal.	Benoit.	Vergez.
Courty.	Quissac.	Lombard.
Bourdel.	Parlier.	

Faculté des Sciences.

M. Dunal ✻, *Doyen.*
M. Marcel de Serres ✻, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Roche............ *Mathématiques.*
Legrand............ *Math appliquées.*
Marié............ *Physique.*
Gerhardt............ *Chimie.*
Marcel de Serres ✻... *Minér. et Géol.*
Dunal ✻............ *Botanique.*
Gervais............ *Zoologie.*

Faculté des Lettres.

M. Siguy ✻. *Doyen.*
M. ...... *Secrétaire.*

Professeurs Messieurs,

L'abbé Flottes....... *Philosophie.*
Germain............ *Histoire.*
Taillandier ✻....... *Littérat. franç.*
Siguy ✻............ *Littérat. anc.*
Mondot............ *Littérat. étrang.*

Ecole spéciale de pharmacie. MM.

M. Duportal ✻, *Directeur.*
M. Pouzin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bérard ✻............ *Chimie*
Pouzin............ *Chimie organiq.*
Duportal ✻, *Directeur.* *Hist. nat. des médic. et botan.*
Cauvy, *adjoint*...... *Physique.*
Gay père, *adjoint*.... *Pharmacie.*

Agrégés. Messieurs,

Figuier. Faget. Gay fils.

Lycée de Montpellier. MM.

Fabre............ *Proviseur.*
Loubers............ *Censeur.*
L'abbé Régnier...... *Aumônier.*
Guibert............ *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Maurial............ *Philosophie*
Martin............ *Sciences physiq.*
Berger............ *Math. sup.*
Gazailhan.......... *Math. élément.*
Noël............ *Rhétorique.*
Giraud, 1re divis.... } *Histoire.*
Crouzet, 2e divis.... }
Lenient............ *Seconde.*
Dubois............ *Troisième.*
Dumas............ *Quatrième.*
De Lauras.......... *Cinquième.*
Perrens............ *Sixième.*
Giraud............ *Philosophie et rhétor. supplém.*
Valson............ *Mathémat. acces.*
Martin............ } *Classes élément.*
Rives............ }
Vanel............ *Anglais.*
Charles............ *Allemand.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales pour le commerce et l'industrie, sont annexés au Lycée.

Internes ... 145 | Externes... 232

Collèges communaux. MM.

Bédarieux..	» élèv.	Crozals, *principl.*
Béziers....	193	*id.*	Camp, *id.*
Clermont...	51	*id.*	Sarlit, *id.*
Cette......	43	*id.*	Roque, *id.*
Lunel......	35	*id.*	Maurice, *id.*
Lodève....	66	*id*	Dauphiné, *id.*
Pezénas..	93	*id.*	Poujade, *id.*

Institutions, 2; pensions, 18; écoles primaires de garçons, 592; *id.* de filles, 496.

ACADÉMIE D'ILLE-ET-VILAINE.

(*Chef-lieu* : Rennes).

M. Théry (O ✻), *Recteur.*
M. Leroy, *Inspecteur.*
M. Piche, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet d'Ille-et-Vilaine, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque de Rennes.
Le proc. gén. près la Cour d'appel de Rennes.
Boucly (O ✻), 1er présid. de la Cour d'appel.
Martin ✻, doyen de la Faculté des lettres.
Legard de la Diryais ✻, prés. à la Cour d'app. délégué du conseil général.
Magout, *id.*
Saucet, *id.*
L'abbé Brécho, *id.*
Lesbaupin, *Secrétaire, id.*

Faculté de Droit.

M. Richelot ✻, *Doyen.*
M. Pontallié, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Sarget............ *Droit romain.*
Richelot ✻......... }
Morel............ } *Code civil.*
Hue............ }
Bidard............ *Procédure civ. et Législ. crim.*
Lepoitevin.......... *Droit commerc.*
Goujeon............ *Droit administr.*
De Fresquet........ *Suppléant.*
Vatar............ *Supp. provis.*

Faculté des Lettres.

M. Martin ✻, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Jeannel............	*Philosophie.*
Roux-Lavergne......	*Histoire.*
Martin............	*Littérat. anc.*
De Launay..........	*Littérat. franç.*
Michelant, *ch. du cours*	*Littérat. étrang.*

Faculté des Sciences.

M. Morren ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Chenou ❋..........	*Mathém. pures.*
Dupré............	*Mathém. appliq.*
Morren ❋..........	*Physique.*
Malagutti ❋........	*Chimie.*
Dujardin..........	*Zoologie et Bot.*
Durocher, *Adjoint*...	*Minéral. et Géol.*
Pontallié, *Préparat.*..	
Sarzeau, *idem*......	

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Duval ❋, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Aussant............	*Chimie et Pharm.*
Pontallié..........	*Hist. natur. et mat. médicale.*
Duval............	*Anat. et Physiol.*
Pinault............	*Clinique interne.*
Guyot............	*Clinique externe.*
Godefroy..........	*Acc., mal. des fem. et des enf.*
Destouches, *ch. du c.*..	*Pharmacie.*
Pechot............	*Pathologie int.*
Toulmouche........	*Pathologie ext.*
Robiou............	*Chef des trav. an.*
Delacour..........	*Suppléants.*
Leconte............	*Suppléants.*
Destouches........	*Suppléants.*

Lycée de Rennes. MM.

Petit, *insp. honoraire.*	*Proviseur.*
Alliou............	*Censeur.*
L'abbé Robert......	*Aumônier.*
Bertin............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Caro............	*Philosophie.*
Lallemand..........	*Sciences phys.*
Thiébaut..........	*Math. spéc.*
Paignon..........	*Math. élém.*
Bourget..........	*Math. access.*
Etienne..........	*Rhétorique.*
Duméril..........	*Histoire.*
Foulon..........	*Histoire.*
Riou-Kerangal, *Offic.*	*Seconde.*
Boud'hors..........	*Troisième.*
Loureau..........	*Quatrième.*
Martin............	*Cinquième.*
Lecrocq............	*Sixième.*
Allain............	*Classes élément.*
Delangle..........	*Classes élément.*
Simon............	*Langue allem.*
Denis............	*Langue anglaise.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Internes. . . 154 | Externes. . . 230

Colléges communaux. MM.

Dol.......	75 élèv.	Charton, *princip.*
Fougères...	80 *id.*	Prioul, *id.*
St-Servan..	161 *id.*	Brière, *id.*
Vitré......	70 *id.*	Rosin de Pratz, *id.*

Institutions, 3; pensions, 2; écoles primaires, 636.

ACADÉMIE DE L'INDRE.

(*Chef-lieu :* Châteauroux).

M. Laurent ❋, *Recteur.*

M. Fournier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Indre, *Vice-Président.*
Le Procureur de la République, près le tribunal civil de Châteauroux.
L'abbé Molat, curé de St-André.
L'abbé Geoffroy, curé de la Madeleine.
Lemor, présid. du trib. civ. de Châteauroux.
Brugerolle, inspect. de l'Institution primaire.
De Bryas, délégué du cons. général.
De Valençay, *id.*
Martinet (Edme), *id.*
Just Veillat, *id.*, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Châteauroux.	225 élèv.	Ferté, *principal.*
Issoudun....	72 *id.*	Dessiaux, *id.*
La Châtre..	96 *id.*	Ysabeau, *id.*

Pension, 4; écoles primaires, 327.

ACADÉMIE DE L'INDRE-ET-LOIRE.

(*Chef-lieu :* Tours).

M. Sandras ❋, *Recteur.*

M. Doré, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet d'Indre-et-Loire, *Vice-Présid.*
Mgr l'archevêque de Tours.
Le proc. de la Répub. près le trib. de Tours.
L'abbé Plailly, curé de St-Pierre-des-Corps.
Morache, pasteur protestant, à Tours
Colas-Desfrancs, prés. du trib. civ. de Tours.

Archambault ❋, ex-cens. du Lycée de Tours.
De Bridieu, délégué du cons. gén. du dép.
Mame, maire de la ville de Tours, *id.*
Pesson ❋, memb. du cons. général, *id.*
Borgnet, prof. sup. au lyc. de Tours, *id.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Tonnellé ❋, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Brame	*Chimie et Pharm.*
Leclerc fils	*Hist. nat. médic. et mat. médic.*
Thomas	*Anat. et Physiol.*
Tonnellé ❋	*Clinique externe.*
Charcellay	*Clinique interne.*
Crozat	*Accouch., malad. des femmes et des enfants.*
Haime, *adj.*	*Pathologie int.*
Herpin, *adj.*	*Pathologie ext.*
Hulin-Origet	*Suppléants.*
Allain-Dupré	*Suppléants.*
Millet	*Suppléants.*
Duclos	*Chef des tr. anat.*

Lycée de Tours. MM.

Renard	*Proviseur.*
Guiot	*Censeur.*
L'abbé Guérinet	*Aumônier.*
Lausiez	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Vapereau	*Philosophie.*
Borgnet	*Math. sup.*
De Tastes	*Sciences phys.*
Alquier	*Math. élément.*
Saucié	*Rhétorique.*
Todière	*Histoire.*
Geffroy, *ch. du cours*	*Seconde.*
Larthe, *ch. du cours*	*Troisième.*
Charrier	*Quatrième.*
Guillemot	*Cinquième.*
Fallex	*Sixième.*
Jolais	*Classes élém.*
Silvant	*Classes élém.*
Choisnard, *ch. du cours*	*Mathém. acces.*
Opper, *ch. du cours*	*Allemand.*
Aubin	*Anglais.*

Internes. . . 165 | Externes. . . . 133

Colléges communaux. MM.

Chinon	66 élèv.	Rouet, *principal.*
Loches	112 *id.*	Le Gloannec, *id.*

Pensions, 8; écoles primaires de garçons, 233; *id.* de filles, 119.

ACADÉMIE DE L'ISÈRE.

(*Chef-lieu*: Grenoble).

M. Vincens de Gourgas ❋, *Rect.*
M. Boyer, *Inspecteur.*
M. Couret, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Isère, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Grenoble.
Le proc. gén. près la Cour d'app. de Grenoble.
Chambon, chanoine.
Boyer ❋, 1er président de la Cour d'appel.
Taulier ❋, maire de Grenoble délégué du conseil général.
Duport-Lavillette ❋, pr. à la C. d'appel, *id.*
Crozet ❋, insp. divis. des ponts-et-ch., *id.*
Charmeil ❋, cons. à la cour d'appel, *id.*
Boyer, insp. de l'Académie, *Secrétaire.*

Faculté de Droit.

M. Gautier ❋, *Doyen.*
M. Hermenous, *Secr. Caiss.*

Professeurs. Messieurs,

Quinon	*Droit romain.*
Gautier ❋	*Code civil.*
Burdet	*Code civil.*
Taulier ❋	*Code civil.*
Bolland	*Procédure civile et Législ. crim.*
Gueymard ❋	*Droit commerc.*
Mallein	*Droit administ.*
Girerd	*Suppléants.*
Gadot	*Suppléants.*
Perier	*Suppléants.*

Faculté des Sciences.

M. Leroy, *Doyen.*
M. Dumoulin, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Dumoulin ❋	*Mathém. appliq.*
Viard	*Physique.*
Leroy	*Chimie.*
Charvet	*Zoologie.*
Lory	*Histoire natur.*

Faculté des Lettres.

M. Maignien, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Patru	*Philosophie.*
Macé	*Histoire.*
Legeay	*Littér. ancienne.*
Maignien	*Littér. française.*
Parisot	*Littér. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Silvy........ *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Aribert-Dufresne.....	*Hist. nat. méd. et matière méd.*
Charvet..............	*Anat. et Physiol.*
Robin ✱..............	*Clinique interne.*
Chanrion.............	*Clinique externe*
Silvy................	*Pathologie ext.*
Fournier.............	*Acc., malad. des fem. et des enf.*
Nicolas..............	*Profess. supp.*
Michaud..............	*Profess. supp.*
Leroy................	*Profess. supp.*
Bertrand.............	*Chef des trav. an.*
Leroy, *adj. ch. du c.*...	*Chimie et Pharm.*
Gras, *adj. ch. du c.*...	*Pathologie int.*

Lycée de Grenoble. MM.

De Lens..............	*Proviseur.*
Charvot..............	*Censeur.*
L'abbé Comte.........	*Aumônier.*
Tourraton............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Burnouff.............	*Philosophie.*
Bernard..............	*Math. supér.*
Dupré................	*Sciences phys.*
Petitjean............	*Math. élément.*
Revillout............	*Histoire.*
Soullié..............	*Rhétorique.*
Valada...............	*Seconde.*
Pataud...............	*Troisième.*
Deynès...............	*Quatrième.*
Perret...............	*Cinquième.*
Brochery (V.)........	*Sixième.*
Grandelément.........	*Enseig. spécial.*
Mogniat..............	*Enseig. spécial.*
Lançon...............	*Classes élément.*
Popelard.............	*Classes élément.*
Clopin...............	*Anglaise.*
Egli.................	*Allemand.*

Internes.... 120 | Externes... 162

Collèges communaux. MM.

P.-de-Beauv.	88 élèv.	Pegoud, *principal.*
St-Marcellin.	38 *id.*	L'abbé Brou, *id.*
Vienne.....	80 *id.*	Martin, *id.*

Institution, 1; pensions, 10; écoles primaires, 1437.

ACADÉMIE DU JURA.

(*Chef-lieu* : Lons-le-Saulnier).

M. Roger ✱, *Recteur.*
M. Foullon, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Jura, *Vice-Président.*
Mgr l'Evêq. de St-Claude (M. Bailly, vic. gén. délégué).
Le proc. de la Répub. près le tribnnal civil de Lons-le-Saulnier.
Carette, curé de St-Désiré.
Luçon, insp. des écoles primaires.
Picot d'Alligny, délégué du conseil général.
Chevassu, *id.*
Chevillard, *id.*
Morel, *id.*
Cordier, vice-présid. du trib. civ., *Secrét.*

Collèges communaux. MM.

Arbois.....	84 élèv.	Romanet, *princip.*
Dôle......	150 *id.*	Daval, *id.*
Lons le Saul.	121 *id.*	Finot, *id.*
Poligny....	88 *id.*	Jaquemet, *id.*
St-Amour..	40 *id.*	Corn. St-Marc, *id.*
St-Claude..	41 *id.*	Jaquenod, *id.*
Salins.....	86 *id.*	Tisserand, *id.*

Pensions, 2; écoles primaires, 530.

ACADÉMIE DES LANDES.

(*Chef-lieu* : Mont-de-Marsan).

M. Le Moine ✱, *Recteur.*
M. Gros, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le Recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Landes, *Vice-Président.*
Malet, curé de Mont-de-Marsan.
Le proc. de la République près le trib. civil de Mont-de-Marsan.
Dufaut, curé de St-Sever.
Marx, grand-rabbin.
Brettes ✱, présid. du trib. de 1re inst. de Mont-de-Marsan.
Avallon ✱, pr. du coll. de Mont-de-Marsan.
Verdier ✱, direct. des contrib. indirectes, délégué du cons. général.
Darricau, avocat, *id.*
Carenne, *id.*
Dulamon fils, avocat, *id.*

Collèges communaux. MM.

Aire.......	191 élèv.	L'ab. Larrieu, *pr.*
Dax.......	99 *id.*	L'abbé Buffe, *id.*
M.-de-Mars.	105 *id.*	Avallon ✱, *id.*
St-Sever....	83 *id.*	Payrau, *id.*

Pension, 1; écoles primaire, 332.

ACADÉMIE DE LOIR-ET-CHER.

(*Chef-lieu* : Blois.)

M. Barrois ✱, *Recteur.*
M. Peschoud, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Loir-et-Cher, *Vice-Présid.* (Naudin, secrét.-gén. de la préfec., délég.).
Mgr l'Evêque de Blois (l'abbé Morisset, vicaire-général, délégué).
Le proc. de la Répub., près le trib. de Blois.
L'abbé Peschoud, dir. de l'éc. de Pontlevoy.
Boissard, past. protest. du culte réf., à Josnes.
Pinaud, proviseur du lycée de Vendôme.
Bergevin ✻, présid. du trib. civil de Blois.
Crosnier (O✻), délégué du conseil général.
Gérard, représentant du peuple, *id.*
Leconte de Roujoux, *id.*
De Rancougne, *id.*, *Secrét.*

Lycée de Vendôme. MM.

Pinaud	*Proviseur.*
Morand.............	*Censeur.*
L'abbé Bordier......	*Aumônier.*
Franques...........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Crosson, *ch. du cours.*	*Philosophie.*
Duchesne, *ch. du cours*	*Mathém. supér.*
Ruello, *ch. du cours.*,	*Physique.*
Planes	*Mathém. élém.*
Chautard, *ch. du cours.*	*Mathém. access.*
Filias, *ch. du cours*...	*Histoire.*
Belin-Poyard	*Rhétorique.*
Dufour, *ch. du cours*..	*Seconde.*
Jonette, *ch. du cours*..	*Troisième.*
Romilly	*Quatrième.*
Robelot, *ch. du cours.*	*Cinquième.*
Baillet, *ch. du cours*..	*Sixième.*
Dorlhac............	*Classes élément.*
Ménard............	*Classes élément.*
Jones Thomas, *ch. du c.*	*Anglais.*
Nawrocki, *ch. du cours.*	*Allemand.*

Internes.... 146 | Externes.... 36

Colléges communaux. MM.

Blois...... 163 élèv. Vidal, *principal.*
Romorantin. 61 *id.* Giraudy, *id.*

Institutions, 1; pensions, 3; écoles primaires, 283.

ACADÉMIE DE LA LOIRE.

(*Chef-lieu* : Montbrison).

M. Duchevalard, *Recteur.*
M. Michel, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Loire, *Vice-Président.* (M. Barban, secr. gén. de la préfect., dél.).
L'abbé Crozet, curé à Montbrison, délégué de l'archevêque de Lyon.
Le proc. de la Rép. près la tr. de Montbrison.
L'abbé Chappuis, curé de Sury.
Courtin, ministre protestant.
Beaulieu, prov. du lycée de Saint-Etienne.
Lambert ✻, vice-président du tribunal civil de Montbrison.
Dechastelus, délégué du cons. gén.
Bouvier, maire de Montbrison, *id.*
Gerins (Auguste) *id.*
Rony, avocat, *id.*, *Secrét.*

Lycée de St-Etienne. MM.

Beaulieu...........	*Proviseur.*
Rouxelle...........	*Censeur.*
L'abbé Planus.......	*Aumônier.*
Chabus............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Brunon......	*Philosophie.*
Duvernoy	
Aubin....... 1re *div.*	*Sciences physiq.*
Gautier ...... 2e *div.*	*Math. élément.*
Trébuchet..........	*Rhétorique.*
Tudon, *ch. du cours*...	*Histoire.*
Magne, *ch. du cours*..	*Seconde.*
Rivière, *ch. du cours, en congé*.........	*Troisième.*
Dumazel, *suppléant*..	*Troisième.*
Chatelain...........	*Quatrième.*
Duguet	*Cinquième.*
Thénard, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Long.	*Classes élément.*
Gaudry	*Classes élément.*
Dalleizette, *ch. du c.*,	*Ph. et rhét. supp.*
Peyrot	*Allemand.*
Martin.............	*Anglais.*

Internes.... 156 | Externes..... 118

Collége communal.

Roanne.... 97 élèv. M. de Garaby, *pr.*

Institutions, 2; pensions, 2; écoles ecclésiastiques, 3.

ACADÉMIE DE LA LOIRE-INFÉR.

(*Chef-lieu* : Nantes).

M. Laennec, *Recteur.*
M. Biton, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Loire-Inférieure, *Vice-Prés.*
Mgr l'évêque de Nantes.
Le procureur de la République près le trib. civil de Nantes.
Huret ✻, provis. du lycée de Nantes.
Le Mortellec, chanoine honoraire.
Vaurigaud, présid. du Consist. protest.
Colombel ✻, prés. du trib civ. de Nantes.

Galbaud-Dufort, délégué du conseil général.
Couëtoux, *id.*
De Cornulier, *id.*
De Goulaine, *id.*, *Secrét.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Fouré, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

N.	*Chimie et Pharm.*
Hélie. *adjoint*	*Physiologie.*
Lafond.	*Anat. et Physiol.*
Thibaud	*Clinique interne.*
Sallion	*Pathologie int.*
Marchand	*Clinique externe*
Le Gouais	*Acc., mal. des fem. et des enf.*
Fouré	*Mat. méd. et thér.*
Gély.	*Physiologie.*
Delamarre	*Hist. natur. méd.*
Gély	*Pathologie ext.*
Mahot	*Chef des trav. an.*
Hignard, Marcé, Leroux, Pihan Dufeuilley	*Suppléants.*

Lycée de Nantes. MM.

Huret ✱	*Proviseur.*
Jouvion	*Censeur.*
L'abbé Malraison	*Aumônier.*
Vaurigaud	*Pasteur prot.*
Cléquin	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Lemoine	*Philosophie.*
Le Gall	*Sciences phys.*
Le Monnier	*Math. spéc.*
Lenglier	*Math. élément.*
Grégoire, Dauban	*Histoire.*
Sivanne	*Rhétorique.*
Damiens	*Seconde.*
Talbot	*Troisième.*
Allery	*Quatrième.*
Bonnet	*Cinquième.*
Vallez, Leobat	*Sixième.*
Wuitton, Dusaint père, Morel	*Classes élément.*
Minssen	*Allemand.*
Plihon	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au Lycée, ainsi que des cours spéciaux de comm. et d'industrie.

Internes... 245 | Externes... 333

Collége communal.

Paimbœuf.. 55 élèv. M. Demy, *princip.*

Institution, 1; pensions, 12; écoles primaires de garçons, 270; *id.*, de filles, 360.

ACADÉMIE DE LA HAUTE-LOIRE.

(*Chef-lieu* : Le Puy).

M. Gisclard ✱, *Recteur.*
M Rodier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Haute Loire, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque du Puy.
Le proc. de la Rép. près le trib. civ. du Puy.
L'abbé Coupe, vicaire général.
Adhéran, pasteur protestant.
Dorlhac ✱, prés. du trib. civil du Puy.
L'abbé Tollemer, prov. du Lycée du Puy.
Badon, maire du Puy. délégué du cons. gén.
Calemard-Lafayette ✱, *id.*
Albert de Brives, *id.*
Bertrand de Doué, *id.*, *Secrétaire.*

Collége communal.

Brioude.. 65 élèv. M. Neyreneuf, *princ.*

Ecoles primaires, 212.

Lycée du Puy. MM.

L'abbé Tollemer	*Proviseur.*
Sarrau, *chargé du cours*	*Censeur.*
L'abbé Bernard.	*Aumônier.*
Arnal	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Béliben, *ch. du cours.*	*Philosophie.*
Azéma, *ch. du cours*	*Sciences phys.*
Durand, *ch. du cours.*, Bernard. . 2e *divis.*	*Math. élément.*
Guibillon, *ch. du cours*	*Rhétorique.*
Chotard, *ch. du cours.*	*Histoire.*
Delacroix, *ch. du cours*	*Seconde.*
Recoq, *ch. du cours*	*Troisième.*
Marc, *ch. du cours*	*Quatrième.*
Dousset, *ch. du cours.*	*Cinquième.*
Guillemot, *ch. du cours*	*Sixième.*
Béliben.	*Rh. et phil. élém.*
Chautard, Gervais.	*Classes élément.*
Le Camus	*Anglais.*
Soldin	*Allemand.*

Internes.... 95 | Externes..... 190

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au Lycée, ainsi que des cours spéciaux de commerce et d'industrie.

ACADÉMIE DU LOIRET.

(*Chef-lieu* : Orléans).

M. Ferrouil de Montgaillard ❋, *Recteur.*

M. Chaveneau, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le Recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Loiret, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque d'Orléans.
Le procur. gén. près la cour d'ap. d'Orléans.
L'abbé Place, vicaire général.
Rosselloty, président du Consistoire.
De Vauzelles ❋, 1er prés. de la cour d'appel.
Légier, délégué du conseil général.
Sevin-Mareau, *id.*
De Morognes, *id.*
Chevrier, *id.*
Pendaries, prov. du Lycée, *Secrétaire.*

Lycée d'Orléans. MM.

Pendariès	*Proviseur.*
De Chaumont.......	*Censeur.*
L'abbé Desbrosses.....	*Aumônier.*
Sicre.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Javary.............	*Philosophie.*
Boutet de Monvel...	*Sciences phys.*
Perrinot	*Math. spéc.*
Nouel.............	*Math. élément.*
Debarbouiller........	*Rhétorique.*
Tranchaud.......... / Assolant...........	*Histoire.*
Desprez	*Seconde.*
David.............	*Troisième.*
Feuillatre	*Quatrième.*
Lebaigue...........	*Cinquième.*
Meurand	*Sixième.*
Boutet de Monvel....	*Histoire natur.*
Violette	*Mathémat. acc.*
Assolant...........	*Rhét. et Phil. sup.*
Dupain............. / Benoit .... / Dumareau..........	*Classes élément.*
Heumann..........	*Allemand.*
Watson............	*Anglais.*

Internes. . . 160 | Externes. . . 222

Collége communal.

Montargis... M. Lachat, *principal.*

ACADÉMIE DU LOT.

(*Chef-lieu* : Cahors).

M. de Clément du Mez, *Recteur,*

M. Laborie, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Lot, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Cahors.
Le proc. de la Rép., près le trib. de Cahors.
Dupuy, prés. du trib. civ. de Cahors.
Laromiguière (H.), juge d'instr.
Cavaignac ❋, dir. des dom., délégué du cons. génér.
Delord, juge, membre du cons. génér., *id.*
Roques, maire de Laburgade, *id.*
L'abbé Martin, *id.*
Ternant, insp. des écoles primaires.

Lycée de Cahors. MM.

Durieux	*Proviseur.*
Baudus.	*Censeur.*
L'abbé Soulié..... .	*Aumônier.*
Coste..............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Boutron............	*Philosophie.*
Dujol, *ch. du cours*...	*Sciences phys.*
Planavergne	*Mathém. supér.*
Cossé, *ch. du cours*...	*Math. élément.*
Delestre, *en congé*... / André, *ch. du cours*...	*Rhétorique.*
Glück.............	*Histoire.*
Arnault.	*Seconde.*
Kirch, *ch. du cours*..	*Troisième.*
Célarié...........	*Quatrième.*
Bourdon, *ch. du cours*.	*Cinquième.*
Pomarel, *ch. du cours*..	*Sixième.*
Labrousse .... / Bastide	*Classes élément.*
Lacombe...........	*Histoire natur.*
Cantarel...........	*Anglais.*
Husson...........	*Allemand.*

Internes..... 90 | Externes... 120

Collége communal.

Figeac..... 198 élèv. M. Grand, *princip.*

Pensions, 9; écoles primaires de garçons, 351; *id.* de filles, 341.

ACADÉMIE DE LOT-ET-GARONNE.

(*Chef-lieu* : Agen).

M. Lepescheux ❋, *Recteur.*

M. Guerry, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Lot-et-Garonne, *Vice-Prés.*

Mgr l'Evêque d'Agen.
Le proc. gén. près la cour d'appel d'Agen.
Lébé (O ✻), 1er président à la cour d'appel.
Carénou, ministre protestant.
De Vivie, vicaire général.
De Sévin, cons. à la c. d'ap., délégué du conseil général.
Menne (Jules), maire de la ville d'Agen, *id.*
De Lafforre, *id.*
Descressonnières, *id.*
Rouge, principal du collége, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Agen......	151 élèv.	Rouge, *principal.*
Marmande..	80 *id.*	Dubourguet, *id.*
Mézin.....	19 *id.*	Lafont de Montferrier.

Pensions, 16; écoles primaires, 365.

ACADÉMIE DE LA LOZÈRE.

(*Chef-lieu* : Mende).

M. Marty, *Recteur.*
M. Foulquier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Lozère, *Vice-Président.*
Mgr l'Evêque de Mende.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Mende.
Cômandre, vicaire-général.
Albaric, pasteur protestant.
Degand, dir. de l'éc. norm. prim. de Mende.
Aulanier ✻, prés. du trib. civ. de Mende.
Reversat, délégué du conseil général.
Guyot ✻, *id.*
Jaffard, juge d'instruction, *id.*
De Ligonnès ✻, *id.*, *Secrétaire.*

Institution, 1; pensions, 4; écoles primaires, 713.

ACADÉMIE DE MAINE-ET-LOIRE.

(*Chef-lieu* : Angers).

M. Henry ✻, *Recteur.*
M. Collet-Dubignon (O ✻), *Rect. h.*
M. Pilatte père, } *Inspect. honor.*
M. Sorin, }
M. Jubien, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Maine-et-Loire, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque d'Angers.
Le proc. gén. près la cour d'appel d'Angers.
L'abbé Legeard, curé de la Trinité.
Sery, pasteur protestant.
Lebrumann, inspecteur primaire.
Desmazières (C ✻), 1er prés. de la cour d'app.
Mery de Contades ✻, délégué du cons. gén.
Mézières, prov. du lycée d'Angers, *id.*
Monden-Gennevraye ✻, cons. à la cour, *id.*
Larevellière, *id.*
Mezière, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie d'Angers.

M. Négrier ✻, *Directeur.*
M. Lachèze, *Direct. honor.*

Professeurs. Messieurs,

Daviers............	*Chimie et Pharm.*
Guépin ✻..........	*Hist. nat. et mat. médicale.*
Jouvet.............	*Anat. et Physiol.*
Bigot ✻...........	*Clinique interne.*
Laroche (Victor).....	*Pathologie int.*
Mirault ✻.........	*Clinique externe.*
Ouvrard............	*Pathologie ext.*
Négrier ✻.........	*Acc., malad. des fem. et des enf.*
Laroche (Ed.).......	*Professeurs adj.*
Castonnet..........	*Professeurs adj.*
Farges.............	*Chef des trav an.*

Lycée d'Angers. MM.

Mezière............	*Proviseur.*
Taillefert..........	*Censeur.*
L'abbé Deschamps....	*Aumônier.*
Pilatte fils..........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Barret ✻...	*Philosophie.*
Crosson............	*Math. spéciales.*
Trouessart..........	*Sciences physiq. et Hist. natur.*
Kremp.............	*Math. élément.*
Trébuchet..........	*Rhétorique.*
Dubourg...........	*Seconde.*
Perraut............	*Histoire.*
Véron.............	*Troisième.*
Cassin.............	*Quatrième.*
Clément...........	*Cinquième.*
Dallière ✻, *ch. du cours*	*Sixième.*
Mauloré...........	*Classes élém.*
Albert.............	*Classes élém.*
Odynecki...........	*Allemand.*
Guzzi.............	*Anglais.*

Internes..... 96 | Externes.... 141.

Colléges communaux. MM.

Baugé.....	53 élèv.	Dousset, *princip.*
Beaufort..	52 *id.*	L'ab. Regereau, *id.*
Doué.....	50 *id.*	L'ab. Boniface, *id.*
Saumur....	169 *id.*	Sallé-Bautain, *id.*

Institutions, 3; pensions, 6; écoles primaires de garçons, 393; *id.* de filles, 211.

ACADÉMIE DE LA MANCHE.
(*Chef-lieu :* Saint-Lô).

M. l'abbé Paimblant, *Recteur.*
M. Couvrechef, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du département, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Coutances.
Le procureur de la République près le tribunal civil de Saint-Lô.
L'abbé Delamare, vicaire général du diocèse.
Caillemer, subst. près le trib. civ. de St-Lô.
Blouet ❊, délégué du conseil général.
Bottin, *id.*
D'Auray de St-Pois, *id.*
Dubois, maire de la ville de Saint-Lô, *id.*
De Thoury, professeur de mathématiques spéciales au collége de Saint-Lô.

Colléges communaux. MM.

Avranches	247 élèv.	Lainé,	*princ.*
Cherbourg	230 *id.*	Menard ❊,	*id.*
Coutances	219 *id.*	L'ab. Lair,	*id.*
Mortain	86 *id.*	L'ab. Isabet,	*id.*
St-Hilaire-du-H.	71 *id.*	Giquel,	*id.*
Saint-Lô	91 *id.*	Baget,	*id.*
Valognes	148 *id.*	L'ab. Roquière.	

Pensions, 3; écoles primaires, 1500.

ACADÉMIE DE LA MARNE.
(*Chef-lieu :* Reims).

M. Forneron ❊, *Recteur.*
M. Flamanville, *Inspecteur.*
M. Hordé, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Marne, *Vice-Président.*
Cal Gousset (O ❊), arch. de Reims, memb. du cons. sup. (M. Bara, curé de la cath., délégué.)
Mgr de Prilly, évêque de Châlons-sur-Marne.
Le procur. de la République, près le trib. civil de Châlons-sur-Marne.
Bost, pasteur protestant.
Sirebeau ❊, prés. du trib. civ. de Châlons.
Sellier ❊, délégué du conseil général.
Nitot, *id.*
Haudos, *id.*
Bertrand-Lemaire, *id.*
Flamanville, inspect. de l'Académie, *Secrét.*

Ecole secondaire de Médecine.

Gilbert de Savigny ❊, *Directeur.*
Professeurs. Messieurs,

Landouzy ❊	*Anat. et Physiol.*
Gilbert de Savigny ❊	*Clinique médic.*
Blanchard	*Pathologie int.*
Philippe	*Clinique externe.*
Décès	*Pathologie ext.*
Panis	*Accouchements.*
Maldan	*Chim. et Pharm.*
Hannequin	*Hist. nat. et mat. médicale.*

Lycée de Reims. MM.

Laigle	*Proviseur.*
Guiselin	*Censeur.*
L'abbé Bandeville	*Aumônier.*
N.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Demaiche	*Philosophie.*
Sornin	*Math. sup.*
Lechat	*Sciences phys.*
Galeron	*Rhétorique.*
Chevilliet	*Math. élém.*
Mourin, Gérardin	*Histoire.*
Bazin	*Seconde.*
Lejeune, *ch. du cours*	*Troisième.*
Brédif	*Quatrième*
Pierson	*Cinquième.*
Brionne, *en congé*, Marpon, *ch. du cours.*	*Sixième.*
Clandiaux	*Septième.*
Buzy	*Huitième.*
Lechat	*Histoire natur.*
Oppert	*Allemand.*
Gérardin	*Anglais.*

Internes.... 235 | Externes..... 70

Colléges communaux. MM.

Châlons	117 élèv.	Maupassant,	*ch.*
Epernay	80 *id.*	Ollivier,	*princip.*
Ste-Mench.	74 *id.*	Florentin,	*id.*
Vitry-le-Fr.	107 *id.*	Duprat,	*id.*

Pensions, 12; écoles primaires, 904.

ACADÉMIE DE LA HAUTE-MARNE.
(*Chef-lieu :* Langres).

M. Denain, *Recteur.*
M. Lanvin, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le Préfet de la Haute-Marne, *Vice-Prés.* (M. Froussard, délégué.)
Mgr l'évêque de Langres (M. l'abbé Vourriot, délégué).
Le procureur de la Rép. près le trib. civ. de Langres.
L'abbé Constant.
Simonnet ❊, prés. du trib. civ. de Chaumont.

Martinet, prov. du Lycée de Chaumont.
Berthelin, délégué du cons. général.
Brocart, *idem.*
Dubreuil, *idem.*
Thiberge, *idem.*

Lycée de Chaumont. MM.

Martinet	*Proviseur.*
Nicolet	*Censeur.*
L'abbé Petitfour	*Aumônier.*
N.	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Taupenot	*Physique.*
Laurent	*Mathém. élém.*
Doltain	*Histoire.*
Lavocat	*Philosophie.*
Fabre	*Rhétorique.*
Nicolas	*Seconde.*
Miconnet (*en congé*). Lorrain, *suppléant*	*Troisième.*
Wissemans	*Quatrième.*
Dugast	*Cinquième.*
Minot	*Sixième.*
Anot, Renaut	*Classes élément.*
Kahler	*Allem. et Angl.*

Colléges communaux. MM.

Bourmont.	12 *id.*	Richard, *princip.*
Langres	150 élèv.	Molroguier, *id.*
Vassy	22 *id.*	Coheleack, *id.*

Pensions, 5; écoles primaires de garçons, 1,626; *id.* de filles, 609.

ACADÉMIE DE LA MAYENNE.

(*Chef-lieu* : Laval.)

M. Dumaige, *Recteur.*
M. Mahet, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Mayenne, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque du Mans (l'abbé Férault, curé de St-Vénérand, délégué).
Le proc. de la Rép. près le trib. civ. de Laval.
L'abbé Davost, curé de la Trinité.
Bidault ❋, présid. du trib. civ. de Laval.
Gasté ❋, j. au tr. de Laval, délég. cons. gén.
Lavalette, ancien député, *id.*
Dechalais, avocat, *id.*
Goussé de la Lande ❋, président du trib. civil de Château-Gontier, *id.*
L'abbé Dours, prov. du lycée, *Secrétaire.*

Lycée de Laval. MM.

L'abbé Dours (Hte)	*Proviseur.*
Seigneret	*Censeur.*
L'abbé Létard	*Aumônier.*
Quet	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Péner, *agrégé*	*Philosophie.*
Deladérèere	*Mathém. supér.*
Côme, *agrégé*	*Physique et Ch.*
Glachand, *agrégé*	*Rhétorique.*
Postelle, *ch. du cours*	*Histoire.*
Méry, *ch. du cours*	*Math. élément.*
Triquet, *ch. du cours*	*Seconde.*
Launay, *ch. du c.* (*en c.*)	*Troisième.*
Leune, *suppléant*	*Troisième.*
Pesse, *agrégé*	*Quatrième.*
Robin, *agrégé*	*Cinquième.*
Hamelin, *ch. du cours*	*Sixième.*
Odolant	*Septième.*
Lhommais	*Huitième.*
Schwindenhammer	*Angl. et Allem.*

Colléges communaux. MM.

Ernée	72 élèv.	L'abbé Luc, *princ.*
Mayenne	135 *id.*	Toutain, *id.*

Institutions, 1; pensions, 2; écoles primaires, 513.

ACADÉMIE DE LA MEURTHE.

(*Chef-lieu*: Nancy).

M. Caresme (B.) ❋, *Recteur.*
M. de Caumont (O ❋), *Rect. hon.*
M. Dubief, *Inspecteur.*
M. Pitt ❋, *Inspecteur honoraire.*
M. Henrion, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Meurthe (M. Poiret ❋, cons. de préf., délégué), *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Nancy (l'abbé Delasse, vicaire général, délégué).
Le proc. gén. près la Cour d'ap. de Nancy.
Garot, chanoine.
Schmidt, pasteur protestant.
Ulmann, grand-rabbin du Consist. israélite.
Pierson ❋, conseiller à la Cour d'appel.
Mourot ❋, prés. de ch., délégué du cons. g.
Magot, maire de Pont-à-Mousson, *idem.*
Volland, bâton. de l'ordre des avocats, *idem*
Gillet, juge d'instr. au trib. de Nancy, *idem.*
Dubief, inspect. de l'Académie, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Simonin (Edmond), *Directeur.*
M. Simonin père ❋, *Directeur honor.*
M. de Haldat ❋, *idem.*

Professeurs. Messieurs,

N.	*Matière méd. et Hist. nat. méd.*
Blondlot	*Chimie et Pharm.*

Parisot (Léon)....... *Anat. et Physiol.*
Parisot (Victor)..... *Clinique interne.*
Demange, *adjoint* ... *Pathologie int.*
Simonin (Edmond).... *Clinique exter.*
Béchet, *adjoint*...... *Pathologie ext.*
Roussel............ *Acc., malad. des fem. et des enf.*
Grandjean.......... *Suppléant.*
Laurens............ *Chef des travaux anatomiques.*

Lycée de Nancy. MM.

Joguet............ *Proviseur.*
Druon............. *Censeur.*
L'abbé Blanc........ *Aumônier.*
Gouty............. *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bontoux, *en congé*... } *Philosophie.*
Morin, *agr. suppléant.* }
Waille............ *Math. sup.*
Forthomme......... *Sciences phys.*
Munier fils.......... *Math. élément.*
Vautrin, *ch. du cours*.. *Math. access. et Hist. natur.*
Michel (*en congé*)... } *Rhétorique.*
Hemardinquer, *ag. sup.* }
Saunier............ } *Histoire.*
Henry.............. }
Duchesne.......... *Seconde.*
Mazuel............ *Troisième.*
De Marchis......... *Quatrième.*
Legoff............ *Cinquième.*
Blau, *ch. du cours*.... *Sixième.*
Bazin............. }
Burguet........... } *Classes élément.*
Lefumeur.......... }
Demann........... *Allemand.*
Henderson......... *Anglais.*

Une école préparatoire pour les écoles spéciales est annexée au lycée.

Internes.... 135 | Externes... 238

Colléges communaux. MM.

Chât.-Salins	51	élèv.	Perrin,	*principal.*
Dieuze....	50	*id*	Legrand,	*id.*
Lunéville..	214	*id.*	Lemaire,	*id.*
Phalsbourg.	80	*id.*	Pivot,	*id.*
P.-à-Mouss.	194	*id.*	Maggiold,	*id.*
Toul.....	137	*id.*	Grebu,	*id.*

Pensions, 11; écoles primaires, 1,167.

ACADÉMIE DE LA MEUSE.

(*Chef-lieu*: Bar-le-Duc).

M. Hubert ❋, *Recteur.*
M. Millot, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Meuse, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Verdun.
Le procureur de la Répub. près le trib. civ. de Bar-le-Duc.
Barry, curé archip. de N.-Dme à Bar-le-Duc.
Paton, insp. prim. de l'arrond. de Bar-le-Duc.
Gillon ❋, présid. du trib. civ.
Bazoche, juge de paix à Commercy, délégué.
Poriquet, maire de Revigny, *dem.*
Briot, avocat, adj. au maire de Verdun, *id.*
Uhrich ❋, ing. en chef des p. et ch., *id. Secr.*

Colléges communaux. MM.

Bar-le-Duc	150	élèv.	St-Joire,	*princip.*
Commercy.	47	*id.*	Jeannin,	*id.*
Etain.....	90	*id.*	Dumont,	*id.*
St-Mihiel..	96	*id.*	Duporcy,	*id.*
Verdun....	151	*id.*	Collignon,	*id.*

Pensions, 2; écoles primaires, 1,168.

ACADÉMIE DU MORBIHAN.

(*Chef-lieu*: Vannes).

M. Lejumeau de Kergaradec, *Rect.*
M. Délivré, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Morbihan, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Vannes (l'abbé Lejoubioux, chanoine, délégué).
Le proc. de la Rép. près le trib. de Vannes.
Caradec (O ❋), prés. du trib. civ. de Vannes.
Bonnin-Dubessey, inspecteur primaire.
Le Quellec ❋, juge de-paix, délégué du conseil général.
De Savignhac, *id.*
Gaudin, maire de Mahon, *idem.*
De Quéral, adjoint au maire de Vannes, *id.*
N.....

Lycée de Pontivy. MM.

Hanès............. *Proviseur.*
Bocquené.......... *Censeur.*
L'abbé Trégouet.... *Aumônier.*
Chevalet........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Boyer....... *Philosophie.*
Bousicaut, *chargé du c.* *Enseign. littér.*
Jeunehomme. 1re *div.* } *Math. élément.*
Thomas.... 2e *divis.* }
Lechevalier......... *Sciences phys.*
Duval............. *Rhétorique.*

Robiou............. *Histoire.*
Pépion............. *Seconde.*
Floris............. *Troisième.*
Richard............ *Quatrième.*
Magdelenat......... *Cinquième.*
Leblanc............ *Sixième.*
Lequerré........... } *Classes élément.*
Courconnais........ }
Musgrave-Clay...... *Anglais.*
Chérifel-Lagrave..... *Allemand.*

Internes. . . 42 | Externes. . . . 94

Colléges communaux. MM.

Auray....	29 élèv.	Jaffré,	*principal.*
Josselin...	40 *id.*	Le Morvan,	*id.*
Lorient....	293 *id.*	Davau,	*id.*
Ploërmel..	36 *id.*	Thomas,	*id.*
Vannes....	87 *id*	Gosselin,	*id.*

Institutions, 3; pensions, 5; écoles primaires, 382.

ACADÉMIE DE LA MOSELLE.
(*Chef-lieu*: Metz).

M. Percin, *Recteur.*
M. Martin, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Moselle, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Metz.
Le procur. gén. près la cour d'appel de Metz.
Wonner, curé de Notre-Dame.
Cuvier, pasteur protestant.
Schwab, membre du Consistoire israélite.
Woirhaye, prés. de chambre à la Cour d'app.
Dufour, délégué du conseil général.
Labbé, *idem.*
Félix Maréchal, *idem.*
Thiel ❋, ancien insp. d'Académie, *idem.*
Lasaulce, direct. de l'éc. norm. prim., *Secr.*

Lycée de Metz. MM.

Labastide.......... *Proviseur.*
Bourgeois.......... *Censeur.*
L'abbé Pierre....... *Aumônier.*
Bonnadier.......... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Brasien, *en congé*.... } *Philosophie.*
Bourgeois, *suppléant*.. }
Girod............. *Math. sup.*
Charnoz........... *Sciences phys.*
Blavette........... *Math. élém.*
Gaudard........... *Rhétorique.*
Huguenin....1^re^ *div.* } *Histoire.*
Tripié.......2^e^ *div.* }
Leclerc............ *Seconde.*

Salomon........... *Troisième.*
Estienne.....1^re^ *div.* } *Quatrième.*
Mailfait......2^e^ *div.* }
Cattant............ *Cinquieme.*
Rochas............ *Sixieme.*
Simon............. }
Nicolas............ } *Classes élément.*
Duron............. }
Caron............. *Math. access.*
Harnoz............ *Histoire natur.*
Dietz............. *Allemand.*
Duboc............. *Anglais.*

Cours préparatoires pour les écoles spéciales et cours spéciaux de commerce et d'industrie annexés au lycée.

Internes. . . . 284 | Externes. . 359

Colléges communaux. MM.

Sarreguemin.	33 élèv.	Depardieu,	*princ.*
Thionville...	79 *id.*	Stock,	*id.*

Institution, 1; pensions, 10; écoles primaires, 1,243.

ACADÉMIE DE LA NIÈVRE.
(*Chef-lieu*: Nevers).

M. l'abbé Sergent, *Recteur.*
M. Pernelle, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Nièvre, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Nevers.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Nevers.
L'abbé Crosnier, vicaire général.
Thomassin ❋, princ. du collége de Nevers.
Lemoine, juge au tribunal civ. de Nevers.
De Toytot, vice-prés., *id.*, dél. du cons. gén.
De Bourgoing ❋, *idem.*
De Saint-Phalle, *idem.*
Dufaud ❋, *idem.*

Colléges communaux. MM.

Nevers....	233 élèv.	Thomassin ❋,	*pr.*
Clamecy...	125 *id.*	Durand,	*id.*
Cosne....	46 *id.*	Meunier,	*id.*
Varzy....	110 *id.*	Chevrier,	*id.*

Institutions et pensions, 4; écoles primaires de garçons, 292; *id.* de filles, 131.

ACADÉMIE DU NORD.
(*Chef-lieu*: Lille).

M. Camaret ❋, *Recteur.*
M. Walras, *Inspecteur.*
M. Clochez, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du département, *Vice-Prés.*
Philippe, vicaire général.
Le procureur gén. près la C. d'app de Douai.
Bernard, *idem.*
Devismes, pasteur protestant à St-Amand.
D'Oms (O ✵), 1[er] prés. de la cour d'appel.
De Beaumont, délégué du conseil général.
De Montozon ✵, *idem.*
D'Heursel, *idem.*
Preux, *idem.*
Walras, inspecteur de l'Académie, *Secrét.*

Lycée de Lille. MM.

Petitbon	*Proviseur.*
Letaillandier	*Censeur.*
L'abbé Gonthier	*Aumônier.*
Delannoy...........	*Econome.*

Professeurs. MM.

Beaussire...........	*Philosophie.*
Ricart	*Math. supér.*
Lamy	*Sciences phys.*
Ribaucourt, *ch. du c...*	*Math. élément.*
Chassang...........	*Rhétorique.*
Chon..............	*Histoire.*
Malard, *ch. du cours..*	*Seconde.*
Ansieaux, *ch. du cours*	*Troisième.*
Charlopin, *suppléant..*	*Quatrième.*
Housset, *id., chargé..*	*Cinquième.*
Jaumard............	*Sixième.*
Ferret............. Bellet............. Lefebvre...........	*Classes élément.*
Dave..............	*Mathém. access.*
Magot.............	*Allemand.*
Tibbins............	*Anglais.*

Internes..... 160 | Externes... 160

Lycée de Douai. MM.

Fleury.............	*Proviseur.*
Braive.............	*Censeur.*
L'abbé Fournet......	*Aumônier.*
Faverotte...........	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Morelle...........	*Philosophie.*
David.............	*Math. supér.*
Vasse aîné	*Sciences phys.*
Vasse jeune.........	*Math. élément.*
Jeannin............	*Mathém. access.*
Nicolas............	*Rhétorique.*
Léger	*Histoire.*
Guigniault..........	*Seconde.*
Ducos.............	*Troisième.*
Picquet	*Quatrième.*
Lingrand ✵ (*en congé*). Raoult, *suppléant* ...	*Cinquième.*
Raoult .... Lamarre, *suppléant*...	*Sixième.*
Thumerel .... Delplanque..........	*Classes élém.*
Duflos (*en congé*).... Nicoullaud, *suppléant.*	*Rh. et phil. sup.*
Maugin............	*Hist. naturelle.*
Koszutski	*Allemand.*
Bouchez............	*Anglais.*

Des cours préparatoires pour les élèves qui se destinent aux écoles spéciales sont établis au lycée.

Internes.... 200 | Externes.... 130

Colléges communaux. MM.

Armentières	161	élèv.	Bouvart,	*princip.*
Avesnes...	105	*id.*	Griselle,	*id.*
Bailleul...	79	*id.*	L'abbé Ville,	*id.*
Cambrai...	110	*id.*	Paradis,	*id.*
Cassel....	33	*id.*	Clark,	*id.*
Cateau (le).	24	*id.*	Rétaux,	*id.*
Condé.....	102	*id.*	Cuinte,	*id.*
Dunkerque..	229	*id.*	Boutoille,	*id.*
Estaires...	38	*id.*	Hemelsdal,	*id.*
Hazebrouck	222	*id*	L'ab. Lehaene,	*id.*
Maubeuge..	62	*id.*	Baisier,	*id.*
Quesnoy...	134	*id.*	Blaringhen,	*id.*
St-Amand.	46	*id.*	Chemet,	*id*
Tourcoing..	305	*id.*	Leconte,	*id.*
Valencienn.	249	*id.*	Cromballe,	*id.*

Institution, 1; pensions, 27; école ecclésiastique, 1; écoles primaires, 1,200.

ACADÉMIE DE L'OISE.

(*Chef-lieu* : Beauvais).

M. Laville, *Recteur.*

M. Damiens, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Oise, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Beauvais.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Beauvais.
L'abbé Obré, vicaire général.
David Castel, pasteur protestant.
Danse ✵, présid. du trib. civil de Beauvais.
Juillet, délégué du conseil général.
Danjou, *id.*
De Tartigny, *id.*
Frary, *id.*
Debruyne, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Beauvais ..	Baldy,	*principal.*
Clermont ..	Mercadier,	*id.*
Compiègne .	Préaux,	*id.*

Institution, 1; pensions, 7; écoles primaires, 948.

ACADÉMIE DE L'ORNE.

(*Chef-lieu* : Alençon).

M. Jouen, *Recteur.*

M. Bienvenu (Louis), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de l'Orne, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Séez.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Alençon.
Jamot, curé de Notre-Dame d'Alençon.
Dussaud, pasteur protestant.
Collas ❊, présid. du trib. civil d'Alençon.
Delalande ❊, présid. du tribunal civil de Mortagne, délégué du conseil général.
Druet, *id.*
Le Royer de la Tournerie, *id*
Cochin, *id.*
Grouet ❊, inspect. primaire, *Secrét.*

Lycée d'Alençon. MM.

Hubert Descostils....	*Proviseur.*
Fremy.............	*Censeur.*
N.................	*Aumônier.*
Lamic..............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Marmier...........	*Philosophie.*
Marty.............	*Rhétorique.*
Leras..............	*Sciences phys.*
Bouché............	*Mathém. supér.*
Touraille..........	*Mathém. élém.*
Desjardins.........	*Histoire.*
Dranck............	*Seconde.*
Dalleisette.........	*Troisième.*
Genty.............	*Quatrième.*
Aubin.............	*Cinquième.*
Poultier...........	*Sixième.*
Floucaud..........	*Classes élément.*
Baugé.............	*Classes élément.*
Wassermann........	*Allemand.*
Moran.............	*Anglais.*

Colléges communaux. MM.

Argentan.. 242 élèv. Le Guerney, *princ.*
Domfront.. 79 *id.* Le Couvreur, *id.*
Séez...... 109 *id.* Dujardin, *id.*

Institution, 1 ; pensions, 6 ; écoles primaires, 715.

ACADÉMIE DU PAS-DE-CALAIS.

(*Chef-lieu* : Arras).

M. Delalleau (O ❊), *Recteur.*
M. Fayet ❊, *Inspecteur.*

M. Girod, M. Arnaud, } *Secrétaires.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Pas-de-Calais, *Vice-Présid.*
S. Em. le card. évêque d'Arras (l'abbé Bailly, vicaire-général, délégué).
Le proc. de la Rép. près le trib. civ. d'Arras.
L'abbé Herbet, anc. principal.
Vivien, pasteur protestant.
Cornille, présid. du tribunal civ. d'Arras.
Boutry, délégué du conseil général.
Proyart, *id.*
Wattebled, *id.*
D'Aubers, *id.*
Fayet ❊, inspecteur de l'Acad., *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Leviez, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Dassonneville........	*Chimie et Pharm.*
Brégeaut...........	*Histoire natur. et mat. méd.*
Ledieu............	*Anat. et Physiol.*
Mercier............	*Clinique interne*
Leviez.............	*Pathologie int.*
Lestocquoy.........	*Clinique externe.*
Trannoy, *adj*........	*Pathologie ext.*
Dupuich...........	*Acc., malad. des fem. et des en.*
Maurice............	*Professeur adj.*
Leviez (Jules).......	*Chef des tr. an.*

Lycée de Saint-Omer. MM.

Legrand............	*Proviseur.*
Gilet, *chargé*.......	*Censeur.*
L'abbé Dallongeville...	*Aumônier.*
Belon..............	*Econome.*

Professeurs. MM.

Noël, *ch. du cours*....	*Philosophie.*
Jubé..............	*Math. spéciales.*
Fargues............	*Sciences physiq.*
Boniface, *ch. du cours*.	*Math. élém.*
Marcou............	*Rhétorique.*
Chevalier..........	*Histoire.*
Couvelaire, *ch. du cours*	*Seconde.*
Duponnois, *ch. du cours*	*Troisième.*
Leclaire, *ch. du cours*.	*Quatrième.*
Cuvillier...........	*Cinquième.*
Delaporte, *ch. du cours*.	*Sixième.*
Noël, *ch. du cours*....	*Rh. et phil. supp.*
Chevalier, *ch. du cours*	*Histoire.*
Dourtriaux.........	*Classes élément.*
Bondringhin........	*Classes élément.*
Laurence..........	*Classes élément.*
Elliot.............	*Anglais.*
Leclaire...........	*Allemand.*

Internes.... 200 | Externes... 67

Colléges communaux. MM.

Aire	54 élèv.	Martin, *principal.*
Arras	160 *id.*	L'abbé Bercier ❋.
Béthune ...	107 *id.*	Hacot. *id.*
Boulogne ..	190 *id.*	Hulleu, *id.*

Institutions, 2; pensions, 15; écoles primaires, 1200.

ACADÉMIE DU PUY-DE-DÔME.

(*Chef-lieu* : Clermont-Ferrand).

M. l'abbé Dours ❋, *Recteur.*

M. Grippon-Manseau, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Puy-de-Dôme, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque de Clermont.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Clermont.
L'abbé Bergier, chanoine.
Collins, pasteur de l'Eglise réformée.
Dessaigne ❋, prés. du trib. civ. de Clermont.
Molroguier (O ❋), proviseur du lycée.
Bertrand, direct. de l'Ecole de médec. et de pharmacie, délégué du conseil général.
Tixier, profess. à l'Ecole de médecine et de pharmacie, *id.*
Tallon, avocat, *id.*
Bassin, *id.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Bertrand, *Directeur.*
M. Achard-Lavort ❋, *Direct. honoraire.*

Professeurs. Messieurs,

Bertrand	*Chimie et Pharm.*
Pourcher (Joseph) ...	*Hist. nat. méd. et matière médic.*
Sersiron	*Anat et Physiol.*
Achard-Lavort ❋....	*Clinique interne.*
Peghoux	*Pathologie int.*
Fleury	*Clinique externe.*
Tixier-Courbeyre	*Pathologie ext.*
Pourcher aîné	*Accouch, malad. des femmes et des enfants.*
Nivet	*Professeur adj.*
Lecoq ❋	*Professeur prov.*
Aubergier	*Suppléant.*
Auclerc	*Chef des trav. an.*

Lycée de Clermont. MM.

Molroguier (O ❋)...	*Proviseur.*
Dieudonné	*Censeur.*
L'Abbé Habert	*Aumônier.*
Liotard	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Delondre	*Philosophie.*
Fontès	*Math. spéc.*
Alluard	*Sciences phys.*
Blanchard, *ch. du cours.*	*Math. élément.*
Grenier	*Rhétorique.*
Nicolas	*Histoire.*
Perdrix (*en congé*)... / Jung, *suppléant*	*Seconde.*
Mathieu, *ch. du cours.*	*Troisième.*
Daubian de Lisle	*Quatrième.*
Passerat	*Cinquième.*
Paul	*Sixième.*
Jung	*Rh. et phil. supp.*
Chastaing .... / Canac	*Classes élément.*
Home	*Anglais.*
Bronner	*Allemand.*

Internes.... 211 | Externes..... 230

Colléges communaux. MM.

Ambert	30 élèv.	Aldebert,	*principal.*
Billom	115 *id.*	Métraud,	*id.*
Issoire	62 *id.*	Quère,	*id.*
Riom	141 *id.*	Gaudon,	*id.*
Thiers	120 *id.*	Terrisse,	*id.*

Institution 1; pensions, 3; écoles primaires, 669.

ACADÉMIE DES BASSES-PYRÉNÉES.

(*Chef-lieu* : Pau).

M. Jourdain ❋, *Recteur.*

M. Minville, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Basses-Pyrénées (M. Julien, cons. de préfecture, délégué), *Vice-Pr.*
Mgr l'évêque de Bayonne (l'abbé Dhers, chanoine, délégué).
Le proc. gén près la cour d'appel de Pau.
Amilhau (C ❋), prem. prés. de la Cour d'ap.
Gabriac, ministre protestant.
Rivarès. délégué du conseil général.
Planté ❋, *id.*
Loyson, recteur honoraire, *id.*
O'Quin, avocat, *id.*
Adouc, chef d'instit. à Ste-Marie-d'O
Vaucher ❋, insp. prim. de l'arrond. de Pau.

Institutions, 4; pensions, 13; écoles primaires, 958.

Lycée de Pau. MM.

Valton	*Proviseur.*
D'Arassus	*Censeur.*
L'abbé Merle	*Aumônier.*
Deboudarhier ❋	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Challemel-Lacour.....	*Philosophie.*
Vasnier............	*Mathém. spéc.*
Brion, *ch. du cours*..	*Sciences phys.*
Houël.............	*Math. élém.*
Laffeuillade.........	*Rhétorique.*
Belhomme, *ch. du cours*	*Histoire.*
Moët.............	*Seconde.*
Boutan............	*Troisieme.*
Jarrige, *ch. du cours*..	*Quatrieme.*
Lespy, *ch. du cours*...	*Cinquieme.*
Clavel............	*Sixième.*
Thomas............	*Classes élément.*
Burot.............	
Ferragut...........	*Espagnol.*
Chazeaux..........	*Anglais.*

Internes..... 90 | Externes... 140

ACADÉMIE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

(*Chef-lieu* : Tarbes).

M. Jubinal ❋, *Recteur.*

M. Sarthou, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Hautes-Pyrénées, *Vice-Présid.*
Mgr l'Evêque de Tarbes.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Tarbes.
Lafeuillade ❋, prés. du trib. civ. de Tarbes.
De Villeneuve, délégué du Conseil général.
Dauzat-d'Embarrère ❋, *id.*
Baile, avocat, *id.*
Vergez, médecin *id.*
D'Arricau, inspecteur primaire, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Argelès....	50 élèv.	Fontan, *principal.*	
Bagnères..	58 *id.*	Roques,	*id.*
Tarbes....	145 *id.*	Pujol,	*id.*
Vic......	54 *id.*	Cazenave,	*id.*

Institutions et pensions, 10 ; écoles primaires, 654.

ACADÉMIE DES PYRÉN. ORIENT.

(*Chef-lieu*: Perpignan.)

M. Henne, *Recteur.*

M. Ferru, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Pyrén. Orientales, *Vice-prés.*
Le proc. de la Rép. près le trib. de Perpignan.
Galtier, vicaire génér. dir. du Grand-Sémin.
Sanyas, vice-prés. du trib civil de Perpignan
Laurance, princip. du collége de Perpignan.
Pujade, chanoine, curé de la cathédrale.
Jaubert de Passa ❋, délégué du cons général.
Ducruc, inspecteur primaire, *id.*
Aragon, doct. en médecine, *id.*
Parès (Jules), *id.*, *Secrétaire.*

Collége communal.

Perpignan..... M. Laurance, *principal.*

Pensions, 3; école second. ecclésiastique, 1; écoles primaires de garçons, 226; *id.* de filles, 148.

ACADÉMIE DU BAS-RHIN.

(*Chef-lieu :* Strasbourg).

M. Nouseilles (O ❋), *Recteur.*
M. Cottard ❋, *Recteur honor.*
M. Willm ❋, *Inspecteur.*

M. Lelièvre, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Bas-Rhin, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque de Strasbourg.
Le proc. de la Rép. près le trib. civ. de Strasbourg.
Reich, chanoine, sup. du petit séminaire.
Bruch ❋, doyen de la Fac. de théol. protest.
Aaron, grand-rabbin.
Gérard ❋, prés. du trib civil de Strasbourg.
Kauffmann, délégué du conseil général.
Lambert, *id.*
Stoltz ❋, *id.*
Bœrrch, *id.*
Willm ❋, inspect. de l'Acad., *Secrétaire.*

Faculté de Théologie pour la Confession d'Augsbourg.

M. Bruch ❋, *Doyen.*
M. Schmidt, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Bruch ❋..........	*Dogme.*
Reuss..............	*Morale évangél.*
Jung..............	*Hist. ecclés.*
Fritz..............	*Exégèse.*
Schmidt...........	*Eloq. sacrée.*
Richard...........	*Dogme de la religion helvét.*

Faculté de Droit.

M. Rauter ❋, *Doyen.*
M. Wernert, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Heimburger.........	*Droit rom.*
Aubry ❋..........	*Code civil.*
Rau...............	
Echzbach..........	
Rauter ❋...... ...	*Pr. civ. et lég. cr*

Thieriet ❋ . . . . *Code de comm.*
Schützenberger ❋ . . . *Droit administ.*
Hepp ❋ . . . . *Droit des gens.*
Destrais . . . . } *Suppléants.*
Luquiau . . . . }

Faculté de Médecine.

M. Coze (O ❋), *Doyen.*
M. Boucher, *Secrét.-Caissier.*

Professeurs. Messieurs,

Ehrmann ❋ . . . . *Anatomie et Anatomie patholog.*
Coze (O ❋) . . . . *Matière médic. et Pharmacie.*
Fée ❋ . . . . *Botaniq. et Hist. natur. médic.*
Stoltz ❋ . . . . *Acc. Cliniq. d'acc.*
Forget ❋ . . . . *Pathologie et clinique médic.*
Küss . . . . *Physiologie.*
Cailliot . . . . *Chimie médic. et Toxicologie.*
Rameaux . . . . *Phys. médicale et Hygiène.*
Tourdes . . . . *Médecine légale.*
Sédillot ❋ . . . . } *Pathologie et Cliniq. chirurg.*
Rigaud . . . . }
Marchal . . . . *Méd. opératoire.*
Schützenberger ❋ . . . *Pathologie et clinique médic.*
Stœbert . . . . *Patholog. et Thérapeutique gén.*
Bégin (O ❋) . . . . } *Professeurs hon.*
Tourdes père ❋ . . . . . }

Agrégés en exercice. Messieurs,

Kayser ❋.	Carrière.	Joyeux.
Strohl.	Lacauchie.	Kirschleger.
Hirtz.	Held.	Wieger (M.).

Faculté des Sciences.

M. Sarrus ❋, *Doyen.*
M. Lereboullet, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Sarrus ❋ . . . . *Mathém. pures.*
Finck . . . . *Mathém. appliq.*
Bertin-Mourot . . . . *Physique.*
Persoz ❋ (*en congé*) . } *Chimie.*
Pasteur, *Suppléant* . . . }
Lereboullet . . . . *Zool. et Phys. an.*
Daubrée . . . . *Géol. et Minéral.*

Faculté des Lettres.

M. Delcasso ❋, *Doyen.*
M. Cuvier, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

N. . . . . } *Philosophie.*
Janet, *chargé* . . . . }
Cuvier (Ch.) . . . . *Histoire.*
Colin . . . . *Litt. grecque.*
Lafitte . . . . *Litt. franç.*
Delcasso ❋ . . . . *Litt. latine.*
Bergmann . . . . *Littérat. étrang.*

Ecole spéciale de Pharmacie.

M. Persoz ❋, *Directeur* (*en congé*).
M. Pasteur, *Suppléant.*
M. Hecht père, *Directeur honor.*
M. Lelièvre, *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Persoz ❋, *Dir.* (*en c.*). } *Chimie.*
Pasteur, *Suppléant* . . . }
Oppermann . . . . *Pharmacie.*
Kirschleger . . . . *Botanique.*
Loir . . . . *Toxicologie.*
Oberlin, *adjoint* . . . . . *Hist. des drogues*

Lycée de Strasbourg. MM.

Villemereux . . . . . *Proviseur.*
Catuffe . . . . *Censeur.*
L'abbé Riant . . . . *Aumônier cath.*
Boissard . . . . *Ministre protest.*
Tournier . . . . *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Véra . . . . *Philosophie.*
Bach . . . . *Mathém. sup.*
Hugueny . . . . *Sciences phys.*
Joubert . . . . *Math. élément.*
Muterne . . . . *Rhétorique.*
Zeller . . . . } *Histoire.*
Danzin . . . . }
Martha . . . . *Seconde.*
Blanchet . . . . *Troisième.*
Lecomte . . . . *Quatrième.*
Colsenet . . . . *Cinquième.*
Rudolf . . . . *Sixième.*
Molière . . . . }
Poite . . . . } *Classes élément.*
Bentz . . . . }
Biéchy . . . . *Rhétor. franç.*
Sonntag . . . . } *Allemand.*
Schmidt . . . . }
Buelle . . . . *Anglais.*

Internes . . . . 175 | Externes . . . 390

Colléges communaux. MM.

Bouxwiller.	128	élèv.	Goguel,	*princip.*
Haguenau.	129	*id.*	Geffroy,	*id.*
Obernai	75	*id.*	L'ab. Armspach,	*id.*
Saverne	72	*id.*	Muzelle,	*id.*
Schlestadt.	87	*id.*	L'ab. Leblond,	*id.*
Wissembourg	70	*id.*	Bécourt,	*id.*

Institution, 1; pensions, 6; écoles primaires, 1,200.

ACADÉMIE DU HAUT-RHIN.

(*Chef-lieu*: Colmar).

M. Vivien ※, *Recteur.*

M. Jeanmougin, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Haut-Rhin, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque de Strasbourg (M. Maimbourg ※, curé de Colmar, son délégué.)
Le proc.-gén. près la Cour d'app. de Colmar.
Lemaire, curé de Lallemand-Rombach.
Schœller, présid. du Consist. de la confession d'Augsbourg, à Colmar.
Klein, grand-rabbin, à Colmar.
Rossée (O ※), 1er prés. de la Cour d'ap. de Colmar.
Struch ※, délégué du conseil général.
Hartmann (Frédéric) (O ※), *id.*
Chappuis ※, maire de Colmar, président du trib. de commerce, *id.*
Nizole père, avocat, à Belfort, *id.*
Fricotel, princ. du coll. de Colmar, *Secrét.*

Colléges communaux. MM.

Altkirch. .	110	élèv.	L'ab. Loetscher,	*pr.*
Belfort...	121	*id.*	Vion,	*id.*
Colmar...	298	*id.*	Fricotel,	*id.*
Mulhouse.	203	*id.*	Serrès,	*id.*
Rouffach.	125	*id.*	L'ab. Metzger,	*id.*
Thann....	84	*id.*	Amberger,	*id.*

Pensions, 7; écoles primaires, 845.

ACADÉMIE DU RHÔNE.

(*Chef-lieu*: Lyon).

M. l'abbé Vincent ※, *Recteur.*
M. Boré (Léon), *Inspecteur.*

M. Marbot, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Rhône. *Vice-président.*
Mgr. le Cardinal Archevêque de Lyon.
Le proc. gén., près la Cour d'appel de Lyon.
Desroziers, curé de Saint-Pierre.
Buisson ※, pasteur protestant.
Archer (O ※), prés. à la Cour d'ap. de Lyon.
De Vauxonne, délégué du Conseil général.
Laforest, *id.*
Chavany, *id.*
Royé-Vial, *id.*
Léon Boré, inspect. de l'Acad., *Secrétaire.*

Faculté de Théologie.

L'abbé Barricaud ※, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Girodon ※... *Dogme.*
L'abbé Brethon...... *Histoire et discipline ecclés.*
L'abbé Barricaud ※.. *Morale évangél.*
L'abbé Plantier...... *Hébreu.*
L'abbé Vernange..... *Ecriture sainte.*

Faculté des Sciences.

M. Tabareau (O ※). *Doyen.*
M. Bineau. . . . *Secrétaire.*

Professeurs. Messieurs,

Frenet............. *Mathématiq. et Astronomie.*
Bouquet........... *Math. pures.*
Tabareau (O ※)..... *Physique.*
Bineau............ *Chimie.*
Jourdan ※......... *Zoologie.*
Seringe........... *Botanique.*
Fournet ※......... *Minér et Géol.*

Faculté des Lettres.

M. Bouillier ※, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

Bouillier ※........ *Philosophie.*
Dareste........... *Histoire.*
Demons........... *Littérat. anc.*
De Laprade......... *Littérat. franç.*
Eichoff ※......... *Littérat. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Richard de Nancy ※, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Glenard ※......... *Chimie médicale.*
Davallon, *adjoint*.... *Pharmacie.*
Imbert............ *Hist. nat. médic.*
Montain........... *Matière médic. et thérapeutique.*
Richard de Nancy ※. *Anatomie.*
Bouchacour, *adjoint*... *Physiologie.*
Pointe ※.......... *Clinique interne.*
Sénac ※........... *Pathologie int.*
Bonnet ※.......... } *Clinique externe.*
Piétrequin, *adjoint*... }
Brachet ※......... *Patholog. et thérapeut. gén.*
Janson ※.......... *Pathologie ext.*
Colrat............ *Accouc., malad. des fem. et des enfants.*
Desgranges......... *Ch. des trav. anat.*

Lycée de Lyon. MM.

Mouillard.......... *Proviseur.*
Bastien........... *Censeur.*

L'abbé Michel....... } *Aumôniers.*
L'abbé Vernange..... }
Buisson............ *Ministre prot.*
Descudet........... *Économe.*

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Noirot ✻..... *Philosophie.*
Hauser............ *Math. supér.*
Deguin............ *Sciences phys.*
Mulsant........... *Hist. natur.*
Lorenti.... 1re *divis.* } *Math. élément.*
Guiraudet... 2e *divis.* }
Feugère........... *Rhétorique.*
Vendriès.......... } *Histoire.*
Perrin, *adjoint*...... }
Hignard, *agrégé*...... *Seconde.*
Demange..... 1re *div.* } *Troisième.*
Bonnel....... 2e *div.* }
Ponchelle.... 1re *div.* } *Quatrième.*
Taulier, *agr.*. 2e *div.* }
Brun........ 1re *div.* } *Cinquième.*
Lemaire, *agr.*. 2e *div.* }
Gargan......1re *div.* } *Sixième.*
Lesans, *agrégé*, 2e *div.* }
Veyron............ }
Bourbon........... } *Classes élément.*
Chabert........... }
Definance.......... }
Pontet............ } *Rh. et phil. supp.*
Canac............. }
Szjmanski.......... *Allemand.*
Quatrevaux......... *Anglais.*

Des cours préparatoires pour les écoles spéciales sont annexés au lycée.

Collége communal.

Villefranche. 69 élèv. M. Canac, *princip.*

Institutions, 7; pensions, 29; écoles primaires, 753; salles d'asile, 17.

ACADÉMIE DE LA HAUTE-SAÔNE.

(*Chef-lieu*: Vesoul.)

M. Dumouchel ✻, *Recteur.*
M. Vuillemot, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Haute-Saône, *Vice-Présid.*
Mgr le cardinal-archevêque de Besançon.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Vesoul.
Boilloz, curé de la ville.
Durot, pasteur protestant, à Couthenans.
Fachard ✻, présid du tribun. civ. de Vesoul.
Bailly, principal du collége de Vesoul.
Boileau ✻, prés. du trib. civ. de Lure, délégué du conseil général.
Fontain, *id.*
Du Taillis, *id.*
D'Andelurre ✻, *id.*

Colléges communaux. MM.

Gray.....	118	élèv.	Bonnaire,	*princip.*
Lure.....	80	*id.*	Chrétien,	*id.*
Luxeuil...	52	*id.*	Boulangier,	*id.*
Vesoul....	160	*id.*	Bailly,	*id.*

Pensions, 5; écoles primaires de garçons, 613; *id.* de filles, 379.

ACADÉMIE DE SAÔNE-ET-LOIRE.

(*Chef-lieu*: Mâcon.)

M. Doucin, *Recteur.*
M. Domézon (E.), *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Saône-et-Loire, *Vice-Présid.*
Léveillé, délégué de Mgr l'évêque d'Autun.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Mâcon.
Landriot, chanoine d'Autun.
Guyot-Guillemot ✻, prés. du trib. civ. de Mâcon.
De Lamartine ✻, repr., délégué du c. gén.
De Chizeuil, *id.*
Rouget, notaire, *id.*
Daron, avocat, *id.*
Milfaut, provis. du lycée, *Secrétaire.*

Lycée de Mâcon. MM.

Milfaut............ *Proviseur.*
Cournot............ *Censeur.*
L'abbé Dalod....... *Aumônier.*
Jacquin............ *Économe.*

Professeurs. Messieurs.

Debat.............. *Philosophie.*
Campaux........... *Rhétorique.*
Berthaut........... *Sciences physiq.*
Duvernoy.......... *Histoire.*
Donoux, 1re *division.* } *Mathémat. élém.*
Rispal... 2e *division.* }
Grandsard.......... *Seconde.*
Tanesse............ *Troisième.*
Beaufrère.......... *Quatrième.*
Morin de Champrousse. *Cinquième.*
Villedieu........... *Sixième.*
Corsin............. } *Classes élém.*
Chauveau.......... }
Lane............... *Langue anglaise.*
Pey................ *Langue allem.*
Internes..... 115 | Externes..... 70

Colléges communaux. MM.

Autun.....	137	élèv.	Watelle,	*princip.*
Châlon-s-S.	148	*id.*	Guyénot,	*id.*
Charolles..	38	*id.*	Valleby,	*id.*
Cluny.....	134	*id.*	Borne,	*id.*
Louhans...	48	*id.*	Pézerat,	*id.*
Tournus...	37	*id.*	Serravalle ✻,	*id.*

Pensions, 14; écoles primaires, 889.

ACADÉMIE DE LA SARTHE.

(*Chef-lieu*: Le Mans).

M. Edom ❋, *Recteur*.
M. Vincent, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*
Le préfet de la Sarthe, *Vice-Président*.
Mgr l'évêque du Mans.
Le procur. de la Rép. près le trib. du Mans.
L'abbé Chevereau, grand-vicaire.
Houdbert, juge au tribunal civil du Mans.
Surmont, maire du Mans, délégué du c. gén.
Vallée (Pl.), *id*.
Hamon, *id*.
D'Angély, *id*.
Dalimier, inspecteur primaire.

Colléges communaux. MM.

Courdemanche.	73	*id*.	Champagne, *prin*.
Le Mans...	126	élèv.	Lacombe, *id*.
Mamers...	94	*id*.	Gautier, *id*.
Sablé.....	86	*id*.	Brossier, *id*.
St-Calais..	47	*id*.	Goullet, *id*.

Institution, 1; pensions, 5; écoles primaires de garçons, 371; *id*. de filles, 286.

ACADÉMIE DE LA SEINE.

(Voyez page 974.)

ACADÉMIE DE LA SEINE-INFÉR.

(*Chef-lieu*: Rouen).

M. Mallet ❋, *Recteur*.
M. Quesnault-Desrivières, *Insp*.
Cadrillan, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de la Seine-Inférieure, *Vice-Pr*.
Mgr l'archevêque de Rouen.
Le proc. gén. près la Cour d'appel de Rouen.
L'abbé Picard, curé de N.-Dame de Rouen.
Paumier ❋, ministre de l'Eglise réformée.
Franck-Carré (C ❋), premier président de la cour d'appel de Rouen.
Barbet (Henri) (C ❋), délég. du cons. gén.
Bézuel (O ❋), *id*.
Boullenger ❋, *id*.
Keittinger ❋, *id*.
Quesnault-Desrivières, insp. de l'Ac., *Sec*.

Faculté de Théologie à Rouen.

M. l'abbé Juste, *Doyen*.
M. l'abbé Malleville, *Secrétaire*.

Professeurs. Messieurs,

L'abbé Lejeune, *chargé du cours*..........	*Dogme*.
L'abbé Malleville.....	*Morale évang*.
L'abbé Juste, *ch. du c*.	*Histoire et discipline ecclés*.
L'abbé.............	*Ecriture sainte*.
L'abbé Labbé, *ch. du c*.	*Eloquence sacrée*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Couronné, *Directeur*.

Professeurs. Messieurs,

Morin.............	*Chimie et Pharm*.
Pouchet...........	*Hist. natur. méd. et matière thér*.
Pillore............	*Anat. et Physiol*.
Desalleurs..........	*Pathologie int*.
Leudet............. Flaubert, *adj*........	*Clinique ext*.
Couronné..........	*Acc., Mal. des fem. et des enf*.
Hellis.............	*Clinique interne*.
Godefroy, *adj*.......	*Patholog. extern*.
Caneaux.......... Ballay............ Melays............	*Suppléants*.
Gressent..........	*Ch. des trav. anat*.

Lycée de Rouen. MM.

Cabrié ❋..........	*Proviseur*.
Grenier..........	*Censeur*.
L'abbé Neveu.......	*Aumônier*.
Lion..............	*Econome*.

Professeurs. Messieurs,

Barni............	*Philosophie*.
Girault...........	*Math. spéc*.
Boutan...........	*Sciences phys*.
Vincent..........	*Math. élém*.
Rouvray..........	*Rhétorique*.
Anqués........... Bachelet..........	*Histoire*.
Delzons...........	*Seconde*.
Mainot...........	*Troisième*.
Guerrier, *ch*.. 1re *div*. Bouquet..... 2e *div*.	*Quatrième*.
Lebarbier.... 1re *div*. Caron...... 2e *div*.	*Cinquième*.
Blangy...... 1re *div*. De Parnajon.. 2e *div*.	*Sixieme*.
Labbé............ Bornot...........	*Classes élément*.
Dupont...........	*Histoire natur*.
Meliot...........	*Anglais*.
Seilh............	*Allemand*.

Des cours spéciaux pour les élèves qui se destinent aux professions commerciales et industrielles sont annexés au lycée.

Internes.... 238 | Externes... 397

Colléges communaux. MM.

Aumale.... 96 élèv. L'ab. Boulen, *prin.*
Dieppe.... » *id.* Fournier, *id.*
Eu........ 102 *id.* Marie, *id.*
Le Havre... 204 *id.* Dantu, *id.*
Montivilliers 91 *id.* Gérardin, *id.*

Institutions, 2; pensions, 25; écoles primaires, 1,166.

ACADÉMIE DE SEINE-ET-MARNE.

(*Chef-lieu* : Melun).

M. Riant ✱, *Recteur.*

M. Duplan, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le Recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Seine-et-Marne, *Vice-Présid.*
Mgr. l'évêque de Meaux.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Melun.
Le curé de Notre-Dame-de-Melun.
Roger, pasteur protestant.
Millot, président du tribunal civil.
Dussouy, chargé de la direction de l'école nationale primaire.
De Courcy, délégué du conseil général.
Benoist, notaire, *id.*
Bournet-Verron, *id.*
De Lyonne, *id*, *Secrétaire.*

Colléges communa. MM.

Melun.... Denis, *principal.*
Meaux.... Guyot, *id.*
Nemours... Monget, *id.*
Provins.... Brunnin, *id.*

ACADÉMIE DE SEINE-ET-OISE.

(*Chef-lieu* : Versailles).

M. Laferrière (F.) (O ✱), *Recteur.*
M. Courtois, *Inspecteur.*

M. Duvivier, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Seine-et-Oise, *Vice-Présid.*
Mgr l'évêque de Versailles.
Le proc. de la Rép., près le trib. de Versailles.
L'abbé Hacquart, curé de St-Symphorien, à Versailles.
Nelson-Vors, pasteur protestant.
Bernard de Mauchamp ✱, prés. du trib. civ.
Le Peletier d'Aunay ✱, délégué du cons. gén.
D'Albert de Luynes (O ✱), *id.*
De May ✱, *id.*
Frémy ✱, *id.*
Courtois, inspect. de l'Acad., *Secrétaire.*

Lycée de Versailles. MM.

Jannet ✱.......... *Proviseur.*
Anquetil.......... *Censeur.*
L'abbé Coniam...... *Aumônier.*
Delépine........... *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Bersot............. *Philosophie.*
Vannson ✱........ *Math. supér.*
Privat Deschanel..... *Sciences phys.*
Arreiter............ *Math. élément.*
Anot de Maizières.... } *Rhétorique.*
Collet............. }
Thomas............ } *Histoire.*
Dreyss, 2e *divis.*..... }
Rigault............ *Seconde.*
Sadous............. *Troisième.*
Leduc.............. } *Quatrième.*
Landais, 2e *division*.. }
Marchand.......... *Cinquième.*
Gourgaud-Dugazon .. *Sixième.*
Montonnier......... *Agrégé suppléant.*
Berthod............ }
Guyot.............. } *Classes élém.*
Chappe............ }
Masson............ }
Branquard.......... *Math. access.*
Meyer, *Suppléant*.... *Allemand.*
Madden............ *Anglais.*

Des leçons préparatoires pour les écoles spéciales sont données au lycée.

Internes.... 270 | Externes... 235

Colléges communaux. MM.

Étampes.. 89 élèv. Rimbault, *principal.*
Pontoise.. » » Delarue, *id.*

Institutions, 2; pensions, 46; écoles primaires, 958.

ACADÉMIE DES DEUX-SÈVRES.

(*Chef-lieu* : Niort.)

M. de Fleury, *Recteur.*

M. Boistard, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet des Deux-Sèvres, *Vice-Présid.*
Le proc. de la Rép. près le trib. de Niort.
Deveau, curé de Mauzé.
Leterrier, principal du collége de Niort,

Arnauldet ✻, prés. du trib. civ. de Niort.
Pougnet, délégué du conseil général.
Lara-Minot, *id.*
Taillefert, *id.*
Proust, ancien maire, *id.*

Colléges communaux. MM.

Melle	50 élèv.	Wibaux,	*princip.*
Niort	222	*id.*	Leterrier,	*id.*
St-Maixent	30	*id.*	Morin,	*id.*
Thouars	48	*id.*	Portois,	*id.*

Institutions, 2; pensions, 7.

ACADÉMIE DE LA SOMME.
(*Chef-lieu* : Amiens).

M. Allou, *Recteur.*
M. Pichard, *Inspecteur.*

M. Candas, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Somme, *Vice-Président.*
Mgr l'évêque d'Amiens.
Le proc.-gén. près la cour d'appel d'Amiens.
L'abbé de La Doue, vicaire-général.
Rossier, pasteur protestant, à Amiens.
Bazennery (O ✻), prés. de ch. à la c. d'app.
Pichard, inspecteur de l'Académie.
Daveluy ✻, délégué du conseil général.
Malot ✻, *id.*
Dupuis, *id.*
Cauvel de Beauvillé, *id.*, *Secrétaire.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Barbier ✻, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Barbier ✻	*Clinique interne*
Tavernier ✻	*Anat. et physiol.*
Rigollot	*Hist. nat. méd. et matière médic.*
Thuillier	*Acc., mal. des fem. et des enf.*
Alexandre, *adj., ch.*	*Pathologie int.*
Josse	*Clinique externe.*
Pauquy	*Chimie et pharm.*
Boucher, *adj., ch.*	*Pathologie ext.*
Fevez, Andrieu, Padieu	*Professeurs adj.*
James	*Chef des travaux anatomiques.*
Flament	*Prép. de chim. et d'hist. natur.*

Lycée d'Amiens. MM.

Seignette	*Proviseur.*
Renoult	*Censeur.*
L'abbé Delahaye	*Aumônier.*
Claverie	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Brisbarre	*Philosophie.*
Alliot	*Mathém. supér.*
Lespiault	*Math. élément.*
Pollet	*Sciences physiq.*
Assollant (*en congé*), Delacoulonche, *agrégé, Suppléant*	*Rhétorique.*
Soupé	*Seconde.*
Riquier	*Histoire.*
Bonnieux	*Troisième.*
Leroy	*Quatrième.*
Pinchon	*Cinquième.*
Demont	*Sixième.*
Guichemère, Vion	*Enseignement spécial.*
Davaux, Ponpon	*Classes élément.*
Lavialle	*Langue anglaise.*
Alexandre	*Langue allem.*

Internes. . . 116 Externes. . . 134

Colléges communaux. MM.

Abbeville	98 élèv.	Farochon,	*princip.*
Péronne	58	*id.*	Gordien,	*id.*

Institutions et pensions, 14; écoles primaires, 1,216.

ACADÉMIE DU TARN.
(*Chef-lieu* : Albi).

M. Foncin, *Recteur.*
M. Cabal, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Tarn, *Vice-Président.*
Mgr l'archevêque d'Albi.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Albi.
Mouton, chanoine de la Métropole.
Dombre, pasteur protestant, à Castres.
Fort, présid. du trib. civ. d'Albi, *Secrét.*
Boyer (Jules), avoc., délégué du cons. gén.
De Clausade, *id.*
Caussé, ancien magistrat, *id.*
Espinasse, *id.*
Winter, principal du collége d'Albi.

Colléges communaux. MM.

Albi	187 élèv.	Winter,	*princip*
Castres	242	*id.*	Sourrieu,	*id.*
Gaillac	148	*id.*	Delpech,	*id.*

Institutions, 2; pensions, 8; écoles primaires de garçons, 362; *id.* de filles, 227.

ACADÉMIE DE TARN-ET-GARONNE.

(*Chef-lieu* : Montauban).

M. Dainez ❋, *Recteur.*

M. Rous, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Tarn-et-Garonne, *Vice-Pr.*
Mgr l'évêque de Montauban.
Le proc. de la Rép. près le trib. de Montauban.
Marquès, grand-vicaire, *Secrétaire.*
Marzials, président du Consistoire protestant.
Calisty, principal du collége.
De Cornac ❋, prés. du trib. c. de Montauban.
De Barbot, délégué du conseil général.
De Montbrison ❋, *id.*
Larramet, *id.*
De Scorbiac ❋, *id.*

Faculté de Théologie de Montauban pour la Confess. helvétique.

M. Montet ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

De Félice, *ch. du c.*...	*Morale évang.*
Jalaguier..........	*Dogme.*
Monod, *ch. du cours*..	*Exégèse.*
Montet ❋..........	*Histoire ecclés.*
Nicolas............	*Philosophie.*
Pedezat...........	*Haute latinité et grec.*
Bonifas, *ch. du cours*..	*Hébreu.*

Colléges communaux. MM.

Castel-Sarrasin.	67	élèv.	Roubaux,	*pr.*
Moissac.....	80	*id.*	Ricunier,	*id.*
Montauban...	240	*id.*	Calisty,	*id.*

Pensions, 5 ; écoles primaires, 221.

ACADÉMIE DU VAR.

(*Chef-lieu* : Draguiguan.)

M. l'abbé Bonafous, *Recteur.*

M. Chocat, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet du Var, *Vice-Président.*
Wicart, v. gén. dél. par Mgr l'év. de Fréjus.
Le pr. de la Rép. près le trib. de Draguignan.
Duval, désigné par Mgr l'évêque.
Martel, présid. du trib. civil de Draguignan.
Alleman, délégué du conseil général.
D'Agnel Bourbon, *id.*
Coulomb ❋, *id.*
Maure ❋, *id.*
Donat de St-Coux, principal du collége de Draguignan, *Secrétaire.*

Colléges communaux. MM.

Draguignan	75	élèv.	Donat de Saint-Coux,	*princip.*
Grasse.....	150	*id.*	Duval,	*id.*
Toulon.....	250	*id.*	Fabry,	*id.*

ACADÉMIE DE VAUCLUSE.

(*Chef-lieu* : Avignon).

M. Deloche ❋, *Recteur.*

M. Caunes, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de Vaucluse, *Vice-Président.*
Mgr l'archevêque d'Avignon.
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Avignon.
Martin, premier grand vicaire.
Dardier, pasteur protestant.
Germanes ❋, président du tribunal civil.
Boy, not. à Cadenet, délégué du cons. génér.
Granier, représ., *id.*
Courtet de l'Isle, *id.*
Monier, maire à Grange, *id.*
De Cassan, proviseur du lycée, *Secrétaire.*

Lycée d'Avignon. MM.

De Cassan.........	*Proviseur.*
Richaud...........	*Censeur.*
L'abbé Moyne.......	*Aumônier.*
Dardier, *ch. de l'enseig.*	*Protestant.*
Deitz, *ch. de l'enseign.*	*Israélite.*
Houin.............	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Philibert, *agrégé*.....	*Philosophie.*
Leroyer, *agrégé*......	*Math. spéc.*
Bougarel, *ch. du cours*.	*Math. élément.*
Maridort, *ch. du cours*.	*Sciences phys.*
Brainne, *ch. du cours*..	*Histoire.*
Chanlaire, *ch. du cours*	*Rhétorique.*
Villain-Lamy, *ch. du c.*	*Seconde.*
Vidal-Lablache, *ch. du c.*	*Troisième.*
Monbet, *agrégé*.....	*Quatrième.*
Bally (*en congé*)... / Thouvenin, *agr. supp.*	*Cinquième.*
Claudon, *agrégé*.....	*Sixième.*
Malosse............ / Doé..............	*Classes élément.*
Othon.............	*Allemand.*
Merfeld...........	*Anglais.*

Colléges communaux. MM.

Apt......	100	élèv.	Mestre,	*princip.*
Carpentras.	110	*id.*	Roucayrol,	*id.*
Orange....	106	*id.*	De Barruel,	*id.*
Pertuis....	47	*id.*	Cogordan,	*id.*

Institutions, 1 ; pensions, 10; écoles primaires de garçons, 217 ; *id.* de filles, 156.

ACADÉMIE DE LA VENDÉE.

(*Chef-lieu* : Napoléon-Vendée).

M. Cassin, *Recteur*.
M. Le Baron, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de la Vendée, *Vice-Président*.
L'abbé Gouraud, sup. du petit-séminaire de Sables, délég. de Mgr l'évêque de Luçon.
Le proc. de la Répub. près le trib. de Napoléon-Vendée.
L'ab. Menuet, chan. de Luçon, memb du c. g.
Germain, pasteur protestant.
Montault, vice-président du tribunal civil.
Lesné, prov. du Lycée de Napoléon-Vendée.
L'abbé Vrignonneau, ancien professeur.
Auvynet (O ❋), délégué du conseil général.
Petit-Duvignaud, *idem*.
L'Evêque de Puiberneau, maire de Fougeré, *id.*, *Secrétaire*.

Lycée de Napoléon-Vendée.

Lesné	*Proviseur*.
Debrun	*Censeur*.
L'abbé Rousteau	*Aumônier*.
Maraluech	*Econome*.

Professeurs. Messieurs,

Bourgeot	*Philosophie*.
Pontarlier, *ch. du cours*	*Mathémat. sup.*
Humbert, *ch. du cours*.	*Sciences physiq.*
Marichal, *ch. du cours*.	*Mathémat. élém.*
Hanriot	*Rhétorique*.
Girard, *ch. du cours*	*Histoire*.
Dessoliès, *ch. du cours*.	*Seconde*.
Thomé, *ch. du cours*.	*Troisième*.
Sauty, *ch. du cours*	*Quatrième*.
Agut, *ch. du cours*	*Cinquième*.
Hardy, *ch. du cours*.	*Sixième*.
Leroy (*en congé*)	*Classes élément.*
Maury, *suppléant*	*Classes élément.*
Maginot	*Classes élément.*
Agut	*Rhét. et phil. sup.*
Dibowski	*Allem. et Angl.*

Internes... 105 | Externes 56

Colléges communaux. MM.

Fontenay-Vendée. 120 élèv. Filleau, *pr.*
Luçon .... 45 *id.* Simonnet, *id.*

Pension, 1 ; écoles primaires de garçons, 293 ; *id.* de filles, 191.

ACADÉMIE DE LA VIENNE.

(*Chef-lieu* : Poitiers).

M. Audinet ❋, *Recteur*.
M. Drot, *Inspecteur*.
M. Contrejean, *Secrétaire*.

Conseil académi ue. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de la Vienne, *Vice-Président*.
Mgr l'évêque de Poitiers.
Le proc. gén. près la Cour d'ap. de Poitiers.
L'abbé Deschâtellers, curé de Mirebeau.
Poupot, pasteur protestant.
Vincent-Molinières ❋, 1er pr. de la C. d'ap.
Grellaud, prof. à la Fac. de droit, délégué du conseil général.
Gaillard, profes. à la Fac. de médecine, *id.*
Delaunay, juge de paix, *id.*
Robert-Beauchamp, *id.*
Drot, inspecteur de l'Académie, *Secrétaire*.

Faculté de Droit.

M. Foucart ❋, *Doyen*.
M. Darragon, *Secrétaire*.

Professeurs. Messieurs,

Ragon	*Droit romain*.
Pervinquière (Abel) ❋	*Code civil*.
Grellaud	*Code civil*.
Fey	*Code civil*.
Bourbeau	*Procédure civ. et Législ. crim.*
Bécane	*Code de comm.*
Foucart ❋	*Droit administ.*
Pervinquière (Martial)	*Suppléants*.
Lepetit	*Suppléants*.

Faculté des Lettres.

M. Derôme ❋, *Doyen*.

Professeurs. Messieurs,

Bertereau	*Philosophie*.
Derôme ❋	*Histoire*.
Meyer	*Littérature anc.*
Anot	*Littérat. franç.*
Arnould	*Littérat. étrang.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Barrilleau, *Directeur*.

Professeurs. Messieurs.

Orillard	*Anat. et Physiol.*
Barrilleau ❋	*Clinique interne*.
Jolly	*Pathologie int.*
Bas	*Clinique externe*.
Gaillard	*Pathologie ext.*
Bonnet	*Acc., malad. des fem. et des enf.*
Malapert, *adj. ch. du c.*	*Chimie et Pharm.*
Pingault fils, *ad. ch. d. c.*	*Hist. natur. méd.*
Chevalier, *adj. ch. d. c.*	*Matière médic. et thérapeutique*.
Quotard	*Suppléants*.
Brossard	*Suppléants*.
Guérineau, *adjoint*	*Chef des trav. an.*
Guignard	*Chef de Clinique*

Lycée de Poitiers. MM.

Laprade	*Proviseur.*
Gilbert	*Censeur.*
L'abbé Stève	*Aumônier.*
Poupot	*Pasteur protest.*
Rodier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

De Margerie	*Philosophie.*
Macary	*Math. spéc.*
Houdemont	*Physique, chimie, histoire nat.*
Vannier ..... 1re *div.* / Martin, *c. du c.* 2e *div.*	*Math. élém.*
Monnier	*Rhétorique.*
Ouvré ..... 1re *div.* / Duchet, *ch.* ... 2e *div.*	*Histoire.*
Faguet ..... 1re *div.*	*Seconde.*
Baret	*Troisième.*
Le Franc	*Quatrième.*
Thédenat	*Cinquième.*
Grégoire	*Sixième.*
Duchet	*Phil. et rhét. sup.*
Thébault / Marigny	*Classes élément.*
Auzenat, *directeur*	*Classe primaire.*
Wroblewski	*Allem. et Angl.*

Internes.... 152 | Externes.... 154

Collèges communaux. MM.

Chatellerault	155 élèv.	Papillault, *princ.*
Loudun	140 *id.*	Fournials, *id.*
Civray	70 *id.*	Godin, *id.*

Institution, 1; pensions, 5; écoles primaires, 270.

ACADÉMIE DE LA HAUTE-VIENNE.

(*Chef-lieu*: Limoges).

M. Bonnin, *Recteur.*
M. Duchatelet, *Secrétaire.*

Conseil académique. MM.

Le Recteur de l'Académie, *Président.*
Le préfet de la Haute-Vienne, *Vice-Prés.*
Mgr l'évêque de Limoges.
Le proc.-gén. près la cour d'ap. de Limoges.
L'abbé Brunet, vicaire général.
Tixier-Lachassagne ✻, 1er pr. de la c. d'app.
Dumont Saint-Priest ✻, délég. du Cons. gén.
Veyrier-Maleplane, *id.*
Desmoustiers de Merinville, *id.*
Brissaud, notaire, *id.*
Chabert, proviseur du lycée de Limoges, *Secr.*

Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie.

M. Mazard, *Directeur.*

Professeurs. Messieurs,

Astaix	*Chimie et Pharm.*
Barny	*Hist. nat. méd. et matière médic.*
Bardinet	*Anat. et Physiol.*
Mazard	*Clinique interne.*
Thuillier	*Clinique externe.*
Thibaud	*Accouc. mal. des fem. et des enf.*
Beynie, *adj.*	*Pathologie int..*
Elie Mazard, *adj.*	*Chef des trav. an.*
Montenceix	*Pathologie ext.*
Defaye / Depéret-Muret	*Suppléants.*

Lycée de Limoges. MM.

Chabert	*Proviseur.*
Bréart	*Censeur.*
L'abbé Rousier, *ch. hon*	*Aumônier.*
Bauquier	*Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Du Bouzet	*Philosophie.*
Thionville	*Rhétorique.*
Cournuéjouls	*Mathém. spéc.*
Barat	*Sciences physiq.*
Toussaint / Ricard ..... 2e *cours*	*Math. élément.*
Desdevises-Dudézert / Boulgon, 2e *cours*	*Histoire.*
Dellac	*Seconde.*
Morel	*Troisième.*
Gandin	*Quatrième.*
Langle	*Cinquième.*
Dumas	*Sixième.*
Vergniaud / Tronche	*Classes élément.*
Boulgon	*Rhét. suppl.*
Morel	*Anglais.*
Malaure	*Allemand.*

Internes.... 75 | Externes.... 220

Collèges communaux. MM.

Eymoutiers	150 élèv.	Navarre, *princ.*
Magnac-Laval	86 *id.*	L'ab. Laubie, *id.*
St-Junien	25 *id.*	Bonnecaze, *id.*

Institutions, 2; pensions, 10; écoles primaires, 231.

ACADÉMIE DES VOSGES.

(*Chef-lieu* : Epinal).

M. Bataille, *Recteur*.
M. Halluitte, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet des Vosges, *Vice-Président*.
Mgr l'évêque de St-Dié.
Le proc. de la Rép. près le trib. de St-Dié.
Boullangier, curé d'Epinal.
Wilz, pasteur protestant, à Waldersbach.
Leclerc, président du tribunal civil.
Malgras, principal du collége de Mirecourt.
Mougeot ✻, délégué du conseil général.
Cuny, juge, *id*.
Haxo, *id*.
Maud'heux, avocat, *id*., *Secrétaire*.

Colléges communaux. MM.

Epinal.....	109 élèv.	Joubin, *principal*.
Mirecourt..	46 *id*.	Malgras, *id*.
Neufchateau	78 *id*.	Petit, *id*.
Rambervillers	21 *id*.	Titercher, *id*.
Remiremont.	61 *id*.	Sourel, *id*.
Saint-Dié...	56 *id*.	Chrétien, *id*.

Institutions, 2; pensions, 2; écoles primaires, 1174.

ACADÉMIE DE L'YONNE.

(*Chef-lieu* : Auxerre.)

M. Maignien ✻, *Recteur*.
M. Gengembre, *Secrétaire*.

Conseil académique. MM.

Le recteur de l'Académie, *Président*.
Le préfet de l'Yonne (M. Cherest, délégué), *Vice-Président*.
Mgr l'archevêque de Sens (Millon, supér. du séminaire, délégué).
Le proc. de la Rép. près le trib. d'Auxerre.
L'abbé Duru.
Dubois, prés. du trib. civil d'Auxerre.
De Louvois, délégué du conseil général.
Challe, *id*.
Arrault, *id*.
Leclerc, juge de paix.
Colin, inspecteur des écoles primaires.

Colléges communaux. MM.

Auxerre....	165 élèv.	Munier, *pricipal*.
Avallon....	108 *id*.	Magnien, *id*.
Joigny.....	75 *id*.	Collin, *id*.
Noyers.....	24 *id*.	Rémy, *id*.
Sens.......	162 *id*.	Michel, *id*.
Tonnerre...	110 *id*.	Méline, *id*.

Pensions, 11; écoles primaires, 651.

CHAPITRE VI.

Division administrative des départements. — Préfets, Sous-Préfets, Conseils de Préfecture, Conseils généraux de département. — Maires nommés par le Président de la République. — Population par département et par arrondissement. — Impositions payées par chaque département, etc., etc.

Le territoire français est divisé en départements et en arrondissements communaux, subdivisés en cantons et en communes. Il y a pour chaque département un Préfet, un conseil général de département élu par les assemblées de canton, un Conseil de Préfecture nommé par le Président de la République, sur la présentation du Ministre de l'Intérieur. Il existe également dans chaque département un Directeur de l'Enregistrement et des Domaines, un Directeur des Contributions Indirectes, un Receveur général, et un Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, tous résidant au chef-lieu ; un Commandant militaire et un Sous-Intendant militaire. Il y a par arrondissement, excepté dans celui dont le chef-lieu est aussi celui du département, un Sous-Préfet nommé par le Président de la République, et exerçant son autorité sous les ordres immédiats du Préfet ; un Conseil d'arrondissement élu comme le Conseil général (1) ; un Tribunal de première instance, et un Receveur particulier des finances. Il y a un juge-de-paix par canton. Il y a dans chaque commune un maire, un ou plusieurs adjoints et un conseil municipal.

Le *Conseil de Préfecture* prononce sur les demandes à fin de décharge ou de réduction de contributions directes ; sur les difficultés entre les entrepreneurs de travaux publics et l'administration, concernant le sens ou l'exécution des clauses de leurs marchés ; sur les demandes en dommages-intérêts, procédant du fait des entrepreneurs et non de l'administration ; sur les demandes et contestations concernant les indemnités dues, à raison des terrains pris ou fouillés pour la confection des ouvrages publics ; sur les difficultés en matière de grande voirie ; sur les autorisations de plaider demandées par les communes ; sur le contentieux des domaines nationaux ; sur certaines difficultés en matières d'élections ; et, en général, ils sont les tribunaux de première instance de la justice administrative. Lorsque le Préfet assiste au conseil, il préside ; en cas de partage, il a voix prépondérante.

Le *Préfet* est seul chargé de l'administration ; il fait exécuter les lois, décrets et arrêtés du Gouvernement ; il peut suspendre de leurs fonctions les maires et adjoints ; il surveille toutes les parties de l'administration publique.

Le département de la Seine a seul un *Secrétaire-général de préfecture*. Dans les autres départements, les fonctions en sont remplies par un des Conseillers de Préfecture, désigné par le Ministre.

Le *Conseil général* de département s'assemble chaque année ; l'époque de sa réunion est déterminée par le Gouvernement ; la durée de sa session ne peut excéder quinze jours ; il nomme un de ses membres pour Président, un autre pour Secrétaire ; il fait

---

(1) L'art. 77 de la Constitution porte qu'il y a dans chaque canton un Conseil cantonal, et ne fait pas mention des Conseils d'arrondissement. Mais les Conseils cantonaux ne sont point encore organisés ; et les Conseils d'arrondissement conservent provisoirement leurs fonctions en vertu de l'art. 113.

la répartition des contributions directes entre les arrondissements ; il statue sur les demandes en réduction faites par les conseils d'arrondissement, villes, bourgs et villages ; il détermine dans les limites de la loi le nombre de centimes additionnels, dont l'imposition est demandée pour les dépenses de département ; il entend le compte annuel que le Préfet rend de l'emploi des centimes additionnels qui ont été destinés à ces dépenses ; il exprime son opinion sur l'état et les besoins du département, et l'adresse au Ministre de l'Intérieur.

Pour les attributions administratives des Juges-de-paix, voir les Justices de paix, page 434.

Le *Conseil municipal* se compose de 10 membres dans les communes de 500 habitants et au-dessous; de 12 dans celles de 500 à 1,500 ; de 16 dans celles de 1,500 à 2,500; de 21 dans celles de 2,500 à 3,500 ; de 23 dans celles de 3,500 à 10,000 ; de 27 dans celles de 10,000 à 30,000 ; et de 36 dans celles d'une population de 30,000 et au-dessus.

Dans les communes où il y a plus de trois adjoints, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre de membres égal à celui des adjoints au-dessus de trois; dans celles où il a été nommé un ou plusieurs adjoints spéciaux et supplémentaires, le Conseil municipal s'augmente d'un nombre égal à celui de ces adjoints. Il se renouvelle par moitié tous les trois ans.

Les conseillers municipaux sont élus par l'assemblée des électeurs communaux, qui comprends tous les citoyens âgés de vingt et un ans, ayant, depuis une année, leur domicile réel dans la commune.

Sont éligibles les citoyens âgés de vingt-cinq ans, inscrits comme électeurs dans la commune, ou qui y paient une contribution directe.

Les *Maires et leurs adjoints* sont nommés parmi les membres du conseil municipal ; la nomination est faite par le Président de la République, dans les chefs-lieux de département et d'arrondissement, et dans les communes qui ont plus de six mille âmes : ils sont élus par le Conseil municipal, dans les autres communes. Les conseils municipaux se réunissent quatre fois par an, au commencement des mois de février, mai, août et novembre. Chaque session peut durer dix jours. Le maire préside le conseil municipal : en cas d'absence ou d'empêchement, l'adjoint le remplace. Un conseil municipal ne peut valablement délibérer, s'il n'y a au moins la moitié des membres présents.

DÉPARTEMENT DE L'AIN.

Ce département comprend les pays de Bresse, Bugey, Valromey, Gex, et la principauté de Dombes.

Il est borné au N. par le département du Jura, à l'E. par la Suisse et la Savoie, au S. par le Rhône, qui le sépare du département de l'Isère, et à l'O. par la Saône, qui le sépare des départements du Rhône et de Saône-et-Loire ; sa superficie est d'environ 584,822 hectares; il paie 1,236,631 fr. d'impôt foncier; sa population est de 367,362 individus. Il est divisé en 5 arrondissements communaux; il envoie 8 Représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Belley, et le ressort de la Cour d'appel de Lyon.

PRÉFECTURE.

M. Chanal ✱, *Préfet*, à Bourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Herbet, Pupunat, Ferrand (*Secr.-gén.*), Achard-James.

Conseil général de département. Messieurs,

André, prop., Maire de Pont-de-Vaux.
Balleydier, Présid. du Tribunal civ. de Gex.
Batie (de la) Maire de Talitieux (Champagne).
Béatrix, prop., Maire de Collonges.
Bolliet, Juge-de-paix du canton de Nantua.
Bouvet (Arist.), médecin, Maire d'Ambérieux, Représentant.
Bouvier Bonet, à Treffort.
Brun, médecin à St-Rambert.
Caillon, Maire de Châtillon-sur-Chalaronne.
Chevrier de Corcelles (O ✱), Président hon. du tribunal civil à Bourg.
Clerc, hom. de lettres à Lyon (Meximieux).
Cotton, notaire, command. de la garde nationale de Miribel (Montluel).
Ducret de l'Ange, prop. à Thoissey.

Dufour, impr.-rédact. du Courrier de l'Ain, à Bourg (Montrevel).
Durand (O ✵), prop. à Chiloup (Pont-d'Ain).
Guigard, avocat à Belley (Lhuis).
Jenin des Prots, Maire de Virieu-le-Grand.
Jonage (de) ✵, prop., Maire de St-Sorlins (Lagnieu).
Lacour, Maire d'Oyonnax.
Margerand, Maire de Lyons-Japans (Trévoux).
Merlino, Maire de Farcins (St-Trivier-sur-Moignans).
Mollet (Roselli), avocat, à Belley, Représ.
Montanier (C. L.) (C ✵), Direct. du mouv. génér. des fonds du Trés., à Paris (Seyssel).
Mornay (de), prop. à Southonnax (Izernore).
Passerat de la Chapelle ✵, Maire de St-Jean-le-Vieux (Poncin).
Parceval (de) ✵, prop. à Pont-de-Veyle.
Pingeon, J.-de-paix à Treffort (Ceyzériat).
Pitre, ex-notaire à St-Julien-s.-Reynouze (St-Trivier-de-Courtes).
Pochet (O ✵) ✪, Col. retr. (Hauteville).
Ravinet, Juge-de-paix du canton de Châtillon-de-Michaille.
Rivoire, Juge-de-paix du canton de Chalamont.
Simonnet, avoué à Nantua (Brénod).
Tissot, maît. de poste, Maire de St-Génis (Ferney).
Tournelle (de la) (O ✵), prop. à Coligny.
Verney, médecin à Bagé-le-Châtel.

Arrondissement de Bourg.

Composé de 10 cantons; 121 communes; 124,005 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Belley.

Composé de 9 cantons; 112 communes; 83,044 habitants.

M. Reydellet ✵, *Sous-Préfet*, à Belley.

Arrondissement de Gex.

Composé de 3 cantons; 29 communes; 22,581 habitants.

M. Leglay, *Sous-Préfet*, à Gex.

Arrondissement de Nantua.

Composé de 6 cantons; 73 communes; 53,309 habitants

M. Poulain d'Andecy, *Sous-Préfet*, à Nantua.

Arrondissement de Trévoux.

Composé de 7 cantons; 111 communes; 84,423 habitants.

M. Sensaud, *Sous-Préfet*, à Trévoux.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Belley..........	Borot.
Bourg..........	Bernard.
Gex...........	Aubert.
Nantua..........	Leyssard.
Trévoux.........	Gay.

DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

Il est formé par le Laonnais et le Soissonnais, qui dépendaient de l'Ile-de-France, par le Vermandois et la Thierrache, qui faisaient partie de la Picardie, et par une portion de la Brie qui appartenait à la Champagne.

Il est borné au N. par le département du Nord; à l'E. par celui des Ardennes et partie de celui de la Marne; au S. par une partie du département de la Marne et du département de Seine-et-Marne; à l'O. par les départements de l'Oise et de la Somme; son étendue est d'environ 735,543 hectares. Il paie 2,743,241 fr. d'impôt foncier; sa population est de 557,422 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie 12 Représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Soissons, et le ressort de la Cour d'appel d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. Corbin ❋, *Préfet*, à Laon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

L'Eleu ❋, Billet, Pourrier (*Secrét-gén.*), Paringault, J. Lefebvre.

Conseil général de département. Messieurs,

Babled, Juge-de-paix à Craonne.
Barrot (Odilon) ❋, Rep. (Crecy-sur-Serre).
Bauchart (Quentin), avocat à St-Quentin (Ribemont), Représentant.
Baudelot ❋, Président du Trib. civ. de Vervins (Aubenton).
Caudron, négociant au Nouvion.
Chenest, fabricant à Bohain.
Debrotonne, prop., prés. du comice agric. du canton de Marle, Représentant.
Defay, propriétaire à Missy-lès-Pierrepont (Sissonne).
Degieux, ex-notaire à La Fère.
Deladevèze, propriét. à Château-Thierry (Condé), Représentant.
Dubois de Courval, prop. à Penon (Anisy-le-Château).
Duflot-Cardot, Banq., cons. mun. à Vervins.
Dufour, marchand en gros à St-Quentin.
Fouquier-d'Hérouel ❋, Représentant, à Foreste (Vermand).
Gaillart, cult. à Vierzy (Oulchy-le-Chât.).
Geoffroy de Villeneuve, prop. à Chery-Chartreuve (Fère-en-Tardenois).
Godart de Rivocet, propr. à Fontenoy (Vic-sur-Aisne).
Godelle, propr. à Guise, Représentant.
Graux, cult. à Juvincourt (Neufchâtel).
Hébert, prop. à Chauny, Représentant.
Hochedez, cult. à Largny (Villers-Cotterets).
Houssart, ancien notaire à Vailly.
Levent, Juge-de-paix du cant. de Wassigny.
Lesur, prop. à Etréaupont (La Capelle).
Loth, propriétaire à Hirson.
Madrid (de), propr. à Lehériel-la-Viéville (Sains).
Martin, ex-notaire à Rozoy-sur-Serre.
Paillet, prop., Prés. du trib. civ. de Château-Thierry (Neuilly-St-Front).
Pille, prop. à Essammes (Château-Thierry).
Poilly (de), manufacturier à Folembray (Coucy-le-Château).
Quequignon, cultivateur à Happencourt (St-Simon).
Quinette (O ❋), Ambass. en Belgique (Soissons) Représentant.
Saint-Marceaux (de), prop. à Limé (Braisne).
Suin (O ❋), avocat gén. à la Cour d'ap. de Paris. (Laon.)
Tillancourt (de), prop., présid. du comice agricole de Château-Thierry (Charly).
Villain, notaire au Catelet.
N. . . . . (Moy.)

Arrondissement de Laon.

Composé de 11 cantons, 288 communes; 171,344 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Thierry.

Composé de 5 cantons; 125 communes; 64,448 habitants.

M. Doumerc ❋, *Sous-Préfet*, à Château-Thierry.

Arrondissement de Saint-Quentin.

Composé de 7 cantons; 127 communes; 127,843 habitants.

M. Berger ❋, *Sous-Préfet*, à Saint-Quentin.

Arrondissement de Soissons.

Composé de 6 cantons; 167 communes; 73,634 habitants.

M. Sorel, *Sous-Préfet*, à Soissons.

Arrondissement de Vervins.

Composé de 8 cantons; 131 communes; 120,153 habitants.

M. Darcy-Delcer, *Sous-Préfet*, à Vervins.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Thierry... Philippe de Gerbrois.
Laon............ N.....
Soissons......... Petit-Didier.
Saint-Quentin..... N.....
Vervins.......... N....

DÉPARTEMENT DE L'ALLIER.

Ce département est formé du Bourbonnais.

Il est borné au N. par les départements de Saône-et-Loire, de la Nièvre et du Cher; à l'E. par ceux de Saône-et-Loire et de la Loire; au S. par ceux de la Loire, du Puy-de-Dôme et de la Creuse; enfin à l'O. par ceux de la Creuse et du Cher. Sa superficie est d'environ 742,272 hectares. Il paie 1,341,444 fr. d'impôt foncier; sa population est de 329,540 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Moulins, et le ressort de la Cour d'appel de Riom.

PRÉFECTURE.

M. DE CHARNAILLES ✻, *Préfet*, à Moulins.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Dufour (*Secrét.-gén.*), Berger de Nomazy, De Bure.

Conseil général de département. Messieurs,

Arloing, prop. à Cusset.
Brunet de Latour, prop., Maire de Mayet.
Bureaux de Puzy ✻, Conseiller d'Etat, Moulins (Ouest).
Chacot, banquier, à Moulins (Varenne).
Choisy, doct. en médecine, et Maire de Chantelle.
Challeton, J.-de-paix du cant. d'Escurolles.
Deschamps de Verneix, Juge-de-paix, à Hérisson.
Donjan-Bernachez, propriétaire à Moulins.
Dubreuil, prop., Maire à Bessay (Neuilly).
Gueston, prop., Maire de Montet.
Guillaume-Grandpré ✻, banquier, Président du Trib. de commerce de Moulins (*Est*).
Laplanche, architecte à Gannat.
Lesclache, prop, Maire de Marcillat.
Malley-Dugat (Bourbon).
Meilheurat, médecin, Maire de La Pal
Préveraud de Laboutresse, prop., Ma Trezelle (Jaligny).
Raynaud, prop., Adjoint au Maire, à Cressanges (Souvigny).
Sartin, avocat à Montluçon, Représent (Huriel).
Saulnier, prop., à St-Pourçain.
Secretain, doct. en méd., Maire d'Ebreuil.
Siramy, Juge-de-paix du cant. de Lurcy.
Terrier, docteur en médecine, Représentant à Donjon.
Tourret, agriculteur (Montmarault).
Tracy (de) ✻, maire à Paray-le-Frésil, Représentant de l'Orne (Cheragne).
Vilhardin de Marcellange, prop., à Cérilly.
Villatte de Peufeilhoux, propriétaire, à Montluçon.

Arrondissement de Moulins.

Composé de 9 cantons; 84 communes; 95,261 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gannat.

Composé de 5 cantons; 67 communes; 68,669 habitants.

M. Chandonné, *Sous-Préfet*, à Gannat.

Arrondissement de La Palisse.

Composé de 6 cantons; 75 communes; 78,357 habitants.

M. de Rochefort, *Sous-Préfet*, à La Palisse.

Arrondissement de Montluçon.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 86,942 habitants.

M. Casteldelane, *Sous-Préfet*, à Montluçon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gannat.......... Rantian.
La Palisse........ Meilheurat.
Montluçon....... Lespinasse.
Moulins.......... Michel ✻.

DÉPARTEMENT DES BASSES-ALPES.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Hautes-Alpes, à l'E. par le Piémont; au S. par le département du Var et l'extrémité S. O. de celui des Bouches-du-Rhône, enfin à l'O. par les départements de Vaucluse et de la Drôme; sa superficie est de 690,919 hectares, 98 cent. Il paie 613,296 francs d'impôt foncier; sa population est de 156,675 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie trois représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Digne et le ressort de la Cour d'appel d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. Des Aubiers ✻, *Préfet*, à Digne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Clément (Joseph), Francoul (Julien), Fortoul ✻ (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Allibert ✻, propr. à Digne (St-André-de-Méouilles).
Amaudric, Juge-de-paix du canton de Mezel.
Amaudric-Duchaffaut ✻ (La Javie).
Amenc, négociant à Volonne.
Barlet (de), Conseiller à la Cour d'ap. d'Aix (Sisteron).
Brès, avoué à Barcelonnette.
Buisson, liquoriste à Manosque.
Castellan, Juge-de-paix du cant. de Barrême.
Chais (O ✻), Présid. hon. à la Cour d'appel de Lyon, à Riez.
Clément, notaire, Maire de Banon.
André de Collonges, Juge-de-paix à Cannes (Var), pour le canton d'Annot.
Denoize (les Mées).
Eysseric, Juge d'instr. à Sisteron (Noyers).
Gariel, vérificateur de l'enregist. à Digne (St-Paul).
Garnier, avoué à Forcalquier (Peyruis).
Gassier, nég. à Barcelonnette (le Lauzet).
Gravier, Insp. de l'enregist. et des domaines à Gap (Htes-Alpes) (Colmars).
Guibert, avocat à Greoux (Valensole).
Hermitte, ancien Juge-de-paix à Seyne.
Itard, notaire, Maire de Digne.
Jacquet, propriétaire à Reillanne.
Jaubert, Juge-de-paix du canton d'Allos.
Laidet (de) (O ✻), général de division, à Sisteron, Représentant (Turriers).
Lautard, docteur en médecine, Maire d'Entrevaux.
Maffren, Juge-de-paix à Melve (La Motte).
Martin, Juge au trib. civil de Forcalquier.
Pellegrin, notaire, suppléant du Juge-de-paix du canton de Moustiers.
Tardieu, notaire à St-Etienne.
Tartanson, avoué à Castellane (Senez).
Viton, notaire à Castellane (Castellane).

Arrondissement de Digne.
Composé de 9 cantons; 87 communes; 52,215 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barcelonnette.
Composé de 4 cantons; 20 communes; 18,284 habitants.

M. Dutrou-Bornier, *Sous-Préfet*, à Barcelonnette.

Arrondissement de Castellane.
Composé de 6 cantons; 48 communes; 23,831 habitants.

M. Servatius, *Sous-Préfet*, à Castellane.

Arrondissement de Forcalquier.

Composé de 6 cantons ; 50 communes ; 36,231 habitants.

M. Paillard ❋, *Sous-Préfet*, à Forcalquier.

Arrondissement de Sisteron.

Composé de 5 cantons ; 50 communes ; 26,114 habitants.

M. Bauchart, *Sous-Préfet*, à Sisteron.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Barcelonnette..... N....
Castellane........ Coste.
Digne........... Fruchier.
Forcalquier....... Roustan.
Sisteron.......... Civatte.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES.

Ce département fait partie du Dauphiné, qui en contient trois.

Il est borné au N. par la Savoie et le département de l'Isère, à l'E. par le Piémont; au S. par le département des Basses-Alpes, et à l'O. par celui de la Drôme et partie de celui de l'Isère; sa superficie est de 553,481 hectares. Il paie 503,571 francs d'impôt foncier; sa population est de 133,100 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie trois représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Gap et le ressort de la Cour d'appel de Grenoble.

PRÉFECTURE.

M. Dunoyer (O❋), *Préfet*, à Gap.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Blanc, Conduzorgues-Lairolle (*Secr.-gén.*), Cazelles.

Conseil général de département. Messieurs,

Abel, notaire à Ribiers.
Albert, notaire à Villar-d'Arène (La Grave).
Berthelot, propriétaire (Guillestre).
Blanc (Xavier), avoc., à Gap (St-Etien.-en-Dévoluy).
Blanc (Eugène), médecin à Gap.
Combassive, Juge-de-paix à Gap (Veynes).
Davin, prop. à La Bâtie-Neuve.
Œuf, médecin à Gap (Aiguilles).
Faure ❋, av. à Gap, Représent. (Chorges).
Faure, notaire à Orpierre.
Faure, notaire à Tallard.
Itier (O❋), Directeur des douanes à Montpellier (Serres).
Lachau, notaire à Aspres-les-Veynes.
Laforgue-Bellegarde, à Embrun.
Lagarde, Maire de Rosans.
Latour, Présid. du tribun. de 1re instance de Grenoble, (Briançon).
Long, notaire à St-Firmin.
Marchand, notaire et Maire d'Orcières.
Mourès, notaire à Barcilonnette.
Pelissier, J.-de-paix au Monestier de Clermont (Isère) (Savine).
Prat, fabricant à La Salle (le Monêtier).
Provensal, notaire à Laragne.
Robin, notaire à St-Juillien (St-Bonnet).
Rossignol, anc. avoué à Briançon (Largentière).

Arrondissement de Gap.

Composé de 14 cantons; 126 communes; 69,805 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briançon.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 30,893 habitants.

M. Pernet, *Sous-Préfet*, à Briançon.

Arrondissement d'Embrun.

Composé de 5 cantons; 36 communes; 32,402 habitants.

M. Demersay, *Sous-Préfet*, à Embrun.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Briançon......... Guérin.
Embrun......... Chapuzet.
Gap............. Amat.

DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE.

Le département de l'Ardèche tire son nom de la rivière qui coule sur son territoire. Il est formé de l'ancien pays du Vivarais, duquel on a distrait le canton de Pradelles, qu'on a remplacé par une partie de celui des Vans, qui dépendait originairement du Gard.

Il est borné au N. par les départemens du Rhône et de la Loire; à l'E., au-delà du Rhône, par ceux de l'Isère et de la Drôme; au S. par le département du Gard, et à l'O. par les départements de la Lozère et de la Haute-Loire. Ce département est compris entre le 44° 16' et le 45° 22' de lat. sept., et entre les 1° et 2° 31' de long. orient. Sa superficie est d'environ 551,227 hectares. Il paie 899,131 francs d'impôt foncier; sa population est de 379,614 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Viviers et le ressort de la Cour d'appel de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. CHEVREAU (Henri) ☀, *Préfet*, à Privas.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mallet ☀ (*Secr.-gén.*), Laffont, De Matharel.

Conseil général de département. Messieurs,

Abrial d'Issas, Juge-de-paix du canton de St-Martin-de-Vallamas.
Alléon, doct. méd. à Annonay.
Arnaud-Coste ☀, not. à St-Pierre-Ville (St-Pierre-Ville).
Barjac (de), prop. à Carnas (St-Péray).
Bernardy (de) ☀, conseil. à la cour d'app. de Lyon (Burzet).
Blachère, avocat à Largentière.
Chanaleilles (de) ☀, chef-d'esc au 3ᵉ chass. d'Afrique (Mon pezac).
Chalamon, Présid. du Trib. civ. de Privas.
Cornut-Chauvine, Juge-de-paix du cant. de St-Agrève.
Dupré, propriétaire à Villeneuve-de-Berg.
Faure ☀, avocat à Lyon (Tournon).
Faure, notaire à Bourg-St-Andéol.
Fournery, J.-de-p. du cant. de Viviers.
Gamon ☀, propriétaire à Chomérac.
Garde, prop. à Serrières.
Gleizal, avoc. à Privas, Repr. (Antraigues).
Guérin, notaire à Coucouron.
Jossuin de Valgorge, avocat à Largentière (Valgorge).
Lanthois ☀, past. protestant à Chalençon (Vernoux).
Lestrange (de), propriétaire à St-Alban-d'Ay (Satillieu).
Maigron ☀, conseiller à la Cour d'appel de Nîmes (Joyeuse).
Molines, not. aux Vans (Les Vans).
Palhon, not. à St-Étienne de-Lugdarès.
Privat, Subs. à Nîmes (Gard), (Rochemaure).
Roche, négoc. à Jaujac (Thueyts).
Sauzet ☀, avocat au Cheylard.
Seignobos, avocat à Laniastre.
Teyssier, propr. à Aubenas.
Valladier, avocat (Vallon).
Vignal, négoc à Lavoulte.
Vitrolles (de) ☀, prop. à Tournon (Saint-Félicien).

Arrondissement de Privas.

Composé de 10 cantons; 106 communes; 123,493 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Largentière.

Composé de 10 cantons; 103 communes; 112,756 habitants.

M. Nau de Beauregard, *Sous-Préfet*, à Largentière.

Arrondissement de Tournon.

Composé de 11 cantons; 124 communes; 143,365 habitants.

M. de Vallée (O ☀), *Sous-Préfet*, à Tournon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Annonay........	Frachon (Etienne).	Privas.........	Nier.
Aubenas........	Teyssier.	Tournon........	Frachon (Jean).
Largentière.....	Latour de Rochemure.		

DÉPARTEMENT DES ARDENNES.

L'un des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N., au N. E. et au N. O. par les Pays-Bas; à l'E. par le département de la Meuse; au S. par le département de la Marne; à l'O. par celui de l'Aisne. Sa superficie est de 523 hectares. Il paie 1,290,810 francs d'impôt foncier; sa population est de 319,167 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Reims et le ressort de la Cour d'appel de Metz.

PRÉFECTURE.

M. Foy (Tiburce) ❋, *Préfet*, à Mézières.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rahier ❋, Peyran (*Secrét.-gén.*), Millart.

Conseil général de département. Messieurs,

Allaire, doct. en droit, supl. du Juge-de-paix du canton de Monthois, à Bouconville (Francs-Fossés) (Monthois).
Bacot ❋, fabric. à Sedan (Sedan, *Nord*).
Barrachin, maît. de forges à Signy-le-Petit.
Béchet de Léocour, not. à Chemery (Raucourt).
Billuart, notaire à Buzancy.
Coche, propr. à Grandpré.
Cunin-Gridaine ❋, fabr. Rep. (Sedan, *Sud*).
Demoulin, médecin à Machault.
Duchâtelet, anc. Juge-de-paix (Rocroi).
Evain, avoc., Représentant (Flize).
Flamanville, Maire d'Attigny.
George-Blondelet, négociant à Vouziers.
Gourjault, memb. du conseil municipal de Mézières (Signy-l'Abbaye).
Habert, Maire d'Écordal (Touteron).
Hablot, not., maire de Carignan.
Hanonnet, propr. à Vendresse (Omont).
Jaubert (O ❋), Maire de Mézières (Mézières).
Joly-Braconnier, cultivateur à Château-Porcien.
Lechanteur, fabric. de clous, maire de Charleville.
Lefèvre, prop. à Charleville (Le Chesne).
Lelièvre-Dervin, prop. à Mezières (Novion-Porcien).
Lescuyer, prop., maire d'Annelles (Juniville).
Levieux, notaire à Réthel.
Malcotte, Juge-de-paix à Haybes (Fumay).
Nicaise-Hemart ❋, Juge-de-paix du canton de Rumigny.
Noël, licencié en droit, Juge-de-paix du canton de Mouzon.
Prilleux-Amstein, maire à Villers-devant-le-Thour (Asfeld).
Primot-Deligny, J.-de-paix du canton de Chaumont-Porcien.
Riché-Tirman, avoc. à Charleville, Représ. (Monthermé).
Saingeri-Mozet, Juge-de-paix de Renwez.
Toupet des Vignes, Représentant (Givet).

Arrondissement de Mézières.

Composé de 7 cantons; 99 communes; 75,285 habitans.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Réthel.

Composé de 6 cantons; 108 communes; 70,574 habitants.

M. Hubert, *Sous-Préfet*, à Réthel.

Arrondissement de Rocroi.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 51,407 habitants.

M. de Forget, *Sous-Préfet*, à Rocroi.

Arrondissement de Sedan.

Composé de 5 cantons; 81 communes; 67,183 habitants.

M. Poursain, *Sous-Préfet*, à Sedan.

Arrondissement de Vouziers.

Composé de 8 cantons; 121 communes; 62,374 habitants.

M. Ernoult, *Sous-Préfet*, à Vouziers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Charleville....... Lechanteur.
Mézières........ Jaubert (O ✻).
Réthel.......... Pauffin ✻.
Rocroi.......... Gentil.
Sedan........... Franquet-Chayaux ✻.
Vouziers......... N.....

DEPARTEMENT DE L'ARIÉGE.

Il est formé du Couserans, du pays de Foix et d'une partie du Languedoc.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Garonne et de l'Aude; à l'E. par les départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales; au S. par le département des Pyrénées-Orientales et les Pyrénées; à l'O. par le département de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 478,401 hectares. Il paie 600,847 fr. d'impôt foncier; sa population est de 270,535 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Pamiers et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Piétri ✻, *Préfet*, à Foix.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bellenger (*Secrét.-gén.*), Gérard-Mahuzié, J. Vidal.

Conseil général de département. Messieurs,

Anglade, propriétaire, Représentant (Cabannes).
Belissens (de), prop. à Labastide de Sérou.
Casse, prop., à Lavelanet (Foix).
Coutanceau, propriétaire à Sainte-Croix.
Darnaud (Lavelanet).
Darnaud ✻, avocat à Toulouse (Castillon).
Dupré, avoué, licenc., Maire de St-Girons.
Frézoul, officier de santé à Varilhes.
Galy-Gasparrou, avocat à Massat.
Garié, Subst. du proc. de la Répub. du trib. civ. de Foix (Oust).
Gauban-Dumont, prop. à Lézat (Fossat).
Ladevèze, ancien Juge-de-paix du canton de Mas-d'Azil.
Martimort, prop. à Mazères (Saverdun).
Ourgaud ✻, médecin à Pamiers.
Pic, avocat, membre du cons. municipal de Foix (Quérigut).
Roussillon, prop. à Ax.
Rousse, Juge-de-paix du cant. de Vicdessos.
Saint-André ✻, maître de forges à Tarascon.
Tersac, licencié en droit à St-Lizier.
Vigarosy fils, prop., avocat à Mirepoix.

Arrondissement de Foix.

Composé de 8 cantons; 141 communes; 94,451 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Pamiers.

Composé de 6 cantons; 114 communes; 80,766 habitants.

M. Dupau, *Sous-Préfet*, à Pamiers.

Arrondissement de Saint-Girons.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 95,318 habitants.

Blanchet, *Sous-Préfet*, à Saint-Girons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Foix	Doumenjou.	Pamiers	Laborde.
Massat	Féron.	Saint-Girons	Dupré.

DÉPARTEMENT DE L'AUBE.

Ce département est un des quatre que forment la Champagne, etc.

Il est borné au N. par les départements de la Haute-Marne, de la Marne et de Seine-et-Marne; à l'E. par celui de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Yonne; à l'O. par ce dernier et celui de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 610,608 hectares. Il paie 1,430,713 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 261,881 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Troyes et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. Petit de Bantël (O ✻), *Préfet*, à Troyes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Pincemaille-Duclosets, Pelée de St-Maurice. Gérard-Fleury (*S.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Blavoyer, Représentant, à Bourguignons (Bar-sur-Seine).
Bonamy de Villemereuil, prop. à Villemereuil (Bouilly).
Bourbonne, prop. à Bar-sur-Seine (Essoyes).
Casimir Perier (G O ✻), propr. à Paris, Représentant (Romilly-sur-Seine).
Chavance, anc. notaire, Maire de Brienne-le-Château (Brienne).
Corrard-Fagot, prop. à Villenauxe.
De Lassus, propriét., Maire d'Arrentières (Soulaines.).
Doé (Charles de) ✻, anc. magist. (Piney).
Doulet, Juge-de-paix d'Arcis-sur-Aube.
Dubois, anc. not, Maire de Nogent-sur-Seine.
Ferrand-Lamotte ✻, Maire de Troyes (Troyes, 3e *canton*).
Gréau-Berthier aîné ✻, manufact. à Troyes (Troyes, 2e *canton*).
Jacquemin-Corrard, Juge à Nogent-sur-Seine (Méry-sur-Seine).
Lignier, avocat à Pouy (Ramerupt).
Maupas, prop. à Bar-sur-Aube.
Mesgrigny (de), prop., chef de bataillon de la garde nation. à Villebertin (Lusigny).
Monginet, J.-de-paix de Mussy-sur-Seine.
Moreau, prop. à Crogny (Chaource).
Pavée de Vendeuvre ✻, prop. à Vendeuvre, Représentant.
Pillard-Tarin, Maire de St-Parres-les-Tertres (Troyes, 1er *canton*).
Rambourgt, Juge suppl. à Troyes (Estissac).
Ray, notaire et Maire aux Riceys.
Truchy, prop. à Chessy (Ervy.)
Vauchelet, Maire de Chavanges.
Vérollot, suppl. du J.-de-p. d'Aix-en-Othe.
Walckenaër, propr. à Quincey (Marcilly-le-Hayer).

Arrondissement de Troyes.

Composé de 9 cantons; 122 communes; 93,725 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Arcis-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 93 communes; 36,625 habitants.

M. Méry, *Sous-Préfet*, à Arcis-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Aube.

Composé de 4 cantons; 88 communes; 43,560 habitants.

M. Vilcocq, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Aube.

Arrondissement de Bar-sur-Seine.

Composé de 5 cantons; 85 communes; 52,631 habitants.

M. Barrault-St-André, *Sous-Préfet*, à Bar-sur-Seine.

Arrondissement de Nogent-sur-Seine.

Composé de 4 cantons; 60 communes; 35,340 habitants.

M. Bourlon de Rouvre, *Sous-Préfet*, à Nogent-sur-Seine.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Arcis-sur-Aube.... Girardin.
Bar-sur-Aube..... N.....
Bar-sur-Seine..... Thiesset.
Nogent-sur-Seine... Dubois.
Troyes.......... Ferrand-Lamotte ✻.

DÉPARTEMENT DE L'AUDE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Commnige, etc.

Il est borné au N. par les départemens de l'Hérault, du Tarn et de la Haute-Garonne; à l'E. par la Méditerranée; au S. par les départemens des Pyrénées-Orientales et de l'Ariége; et à l'O. par ceux de l'Ariége et de la Haute-Garonne. Sa superficie est d'environ 631,667 hectares. Il paie 1,774,832 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 289,661 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la neuvième division militaire, le diocèse de Carcassonne et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Dugué (O ✻), *Préfet*, à Carcassonne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Larrey, Viguier, Belloc (*Secrét.-général*).

Conseil général de département. Messieurs,

Anduze-Faris, nég. à Chalabre (Chalabre).
Besaucèle, notaire à Saissac.
Bonnel, avocat à Narbonne.
Canavy, notaire, Maire de Quillan.
Castel, avocat, prop. à Carcassonne (*Est*).
Cassaing, Juge-de-paix de Mas-Cabardès.
Caunes, ingénieur à Guinestas.
Chambert, propr. à Fanjeaux.
Debosque fils, avoc., propriét. à Esperaza (Axat).
D'Exéa, prop. à Payra (Salles-sur-l'Hers).
Doumerg, notaire (Conques).
Fages, avocat à Carcassonne (St-Hilaire).
Fargues ✻, chef de bat. en retr. à Montréal.
Fédié, propriétaire à Couiza.
Fondi-Niort, Juge-de-paix de Belcaire.
Janson, propriétaire (Tuchan).
Jouy, prop. à Carcassonne, Représ. (Peyriac).
Labeaute, avoc., prop. à Cailhau, (Alaigne).
Laperrine, propr. à Carcassonne (*Ouest*).
Lapeyre, prop. à Aragon (Capendu).
Montredon (de), propriétaire à St-Laurent (Durban).
Periès, prop. à Castelnaudary (*Sud*).
Peyre, prop. à Sigean.
Peyrusse, avoc. à Narbonne (Lézignan).
Pla, not., Maire de Félines (Mouthoumet).
Pons, propriétaire à Limoux.
Rous, avoc. à Castelnaudary (*Nord*).
Sicard, not. à Belpech.
Tapié-Mengau, propriét. à Salles-d'Aude (Coursan).
Théron, not., à Lagrasse.
Vialatte, prop. avoc., à Alzonne.

Arrondissement de Carcassonne.

Composé de 12 cantons, 139 communes; 95,680 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castelnaudary.

Composé de 5 cantons; 74 communes; 54,755 habitants.

M. Barre, *Sous-Préfet* à Castelnaudary.

Arrondissement de Limoux.

Composé de 8 cantons; 150 communes; 76,109 habitants.

M. Duhart ✻, *Sous-Préfet*, à Limoux.

Arrondissement de Narbonne.

Composé de 6 cantons; 71 communes; 63,117 habitants.

M. Bordes ✻, *Sous-Préfet*, à Narbonne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Carcassonne....... Bosc.
Castelnaudary..... Rous.
Limoux......... Guiraud.
Narbonne......... Ducros-St-Germain ✻.

DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON.

Ce département est formé du ci-devant Rouergue.

Il est borné au N. par le département du Cantal; à l'E. par ceux de la Lozère et du Gard; au S. par ceux du Gard, de l'Hérault et du Tarn; et à l'O. par ceux du Tarn, de Tarn-et-Garonne et du Lot. Sa superficie est d'environ 882,171 hect. Il paie 1,452,715 fr. d'impôt foncier; sa population est de 389,121 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Rodez et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Fluchaire ✻, *Préfet*, à Rodez.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Carrier ✻, De Barrau ✻, Foulquier (*Secrét.-gén.*), Rodat.

Conseil général de département. Messieurs,

Albenque, notaire à Marcillac.
Auzouy, propriétaire à Paris (Rignac).
Baduel, propriétaire à Oustrac (Laguiole).
Balzac (de) (O ✻), Représ., ancien Préfet, au Mazet (Sauveterre).
Barrau (de), avocat à Rodez (Cassagne).
Cabrol (O ✻), dir. des forg. de Decazeville, à Aubin.
Clauzel de Coussergues, prop. (Laissac).
Cochi-Moncan, méd. à Las-Vios (Requista).
Courtois (de) ✻, prop. à Vabres (St-Affrique).
Daude, anc. Juge-de-paix de Ste-Geneviève.
Delcamp, greff. du trib. de 1re inst. de Rodez.
Dintillac, prop. à Najac.
Fabry, notaire à Milhau (Cornus).
Foulquier, Juge-de-paix de Bozouls.
Foulquier-Lavergne, Jug.-de-p. du cant. de St-Sernin.
Fraysse, Maire de La Salvetat.
Fraysse, Juge-de-p. du cant. de St-Beauzely.
Frayssinous, prop. à St-Côme (Espalion).
Gaubert, Juge-de-p. du cant. de St-Geniès.
Galtier ✻, pr. du trib. civ. de Villefranche.
Guibert, prop. à Foissac (Asprières).
Guizard (de) (O ✻), anc. Pr., ch. de la div. des beaux-arts au Min. de l'Int. (Montbazens.)
Hauterives (d'), avoc. à Grandvabre (Conques).
Jaoul, Juge-de-p. du cant. de Salles-Curan.
Julhe, Maire de la comm. de Mur-de-Barrez.
Lescure ✻ anc. Juge-de-paix de Sévérac.
Liquier ✻, anc. avoc.-gén. près la Cour d'appel de Nîmes (Nant).

Lortal, prop. à Rieupeyroux.
Mazarin fils, négociant à Camarès.
Noël, avoc. à Espalion (St-Amans).
Palangié, Maire de Saint-Geniez.
Pons, Juge au tribunal civil de Rodez.
Rigal, médecin à Villeneuve.
Rols, Juge-de-paix du canton de Belmont.
Rous, notaire, Maire de Ségur (Vezins).
Rouvelet ❋, Maire de Milhau (Milhau).
Thomas-Joly de Cabanous, avocat à Saint-Affrique (St-Rome-de-Tarn).
Toulouse-Lautrec Monfa du Bosc, lieutenant de louveterie, prop. à Naucelle.
Valhibonse, anc. greffier du trib. civ. de Milhau (Peyreleau).
Viala, Maire de Salars.
Vidal-St-Urbain, avocat à St-Laurent d'Olt (Campagnac).
N..... (Rodez.)

Arrondissement de Rodez.

Composé de 11 cantons; 75 communes; 107,534 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Espalion.

Composé de 9 cantons; 45 communes; 67,139 habitants.

M. Blandeau, *Sous-Préfet*, à Espalion.

Arrondissement de Milhau.

Composé de 9 cantons; 49 communes; 66,052 habitants.

M. Dejoux, *Sous-Préfet*, à Milhau.

Arrondissement de Saint-Affrique.

Composé de 6 cantons, 50 communes; 59,794 habitants.

M. Mammès, *Sous-Préfet*, à Saint-Affrique.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 7 cantons; 58 communes; 88,602 habitants.

M. Libran (Abel d'), *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Decazeville.......	Cabrol (O ❋).	Rodez...........	Carrère.
Espalion.........	Affre.	Saint-Affrique.....	Mazarin.
Milhau..........	Rouvelet ❋.	Villefranche......	Bras.

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Vénaissin.

Il est borné au N. par le département de Vaucluse; à l'E. par l'extrémité S. O. du département des Basses-Alpes et par celui du Var; au S. par la Méditerranée, et à l'O. par le département du Gard; sa superficie est d'environ 601,960 hectares; il paie 1,695,282 francs d'impôt foncier. Sa population est de 413,918 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie neuf réprésentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire et le ressort de la Cour d'appel d'Aix, et renferme les diocèses d'Aix et de Marseille.

PRÉFECTURE.

M. DE SULEAU (❋), *Préfet*, à Marseille.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gabriel, Clair, Delacroix, V. Fournier (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Agard, industriel à Aix (Berre).
Aude (O ☼), notaire à Aix (Roquevaire)
Barbantane (de), prop. (Château-Renard).
Baux (Elisée), négociant à Marseille (Marseille, 1er *canton*).
Bédarride, avocat à Aix (Aix, 2e *canton*).
Benet, industriel à La Ciotat.
Blanc, maire à Allauch (Marseille, 6e *cant*).
Bournat, avoué à Marseille (Peyrolles).
Boze fils, prop. à Martigues.
Clair ☼, avocat à Arles (Stes-Maries).
Clapier, av. à Marseil. (Marseille, 2e *cant.*)
Estourmel (d') (Orgon).
Forcade, négociant en toileries à Marseille (Marseille, 3e *canton*).
Jouve, cons. à la c. d'ap. d'Aix (Arles, *Est*).
Laboulie (de) ☼, Représ. (Aix, 1er *cant*).
Martin, avocat à Arles.
Paranque, fabr. de savon, cons. mun. à Marseille (Marseille, 4e *canton*).
Poilroux ☼, Présid. du trib. civil d'Aix (Trets).
Prat ☼, fab. de prod. chimiques, à Istres.
Raybaud, anc. magistrat à Eyguières.
Roman, Juge-de-paix du canton de Salon.
Rostand ☼, négo c. à Marseille (5e *canton*).
Rouget, Juge-de-paix d'Estres (St-Remy).
Roussin ☼, nég. à Marseille (Gadanne).
Roux, avoc. à Marseille (Lambesc).
Sauvaire-Barthélemy, propriétaire, Représentant, à Paris (Aubagne).
Teissier de Cadillan (O ☼), prop. à Tarascon.

Arrondissement de Marseille.

Composé de 9 cantons ; 16 communes ; 216,442 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aix.

Composé de 10 cantons ; 58 communes ; 112,254 habitants.

M. Grimaldi, *Sous-Préfet*, à Aix.

Arrondissement d'Arles.

Composé de 8 cantons ; 32 communes ; 85,222 habitants.

M. Paul (Emile), *Sous-Préfet*, à Arles.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aix.............	Rigaud.
Aubagne.........	Guirand.
Arles...........	Remacle.
Marseille.........	De Chantérac ☼.
Martigues........	Boze.
Tarascon.........	Teissier de Cadillan.

DÉPARTEMENT DU CALVADOS.

C'est un des cinq départemens que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche ; à l'E. par le département de l'Eure ; au S. par celui de l'Orne et partie du département de la Manche, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 556,093 hectares. Il paie 3,798,484 francs d'impôt foncier ; sa population est de 498,385 individus ; il est divisé en six arrondissements communaux ; il envoie 10 Représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Bayeux et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. T. Morisot (O ☼), *Préfet*, à Caen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lair ☼, Demorieux, Denneville (*Secrét.-gén.*), Levardois, Boisard ☼.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubrée, banquier à Pont-Lévêque (Blangy).
Bauquay-de-Grandval, prop. à St-Denis-Maisoncelles (Beny-Bocage).
Borgarelli-d'Ison (O ☼), Maire d'Airan (Bourguébus).
Brébisson (de), natural. à Falaise (Falaise, 2e *division*).
Caulaincourt (de) ☼, officier d'état-major, Représentant, à Paris (Vassy).
Cordier ☼, Représentant, à Pont-l'Evêque.

Delacour, pr, Maire de St-Gabriel (Creully).
Delahaye, Présid. du tribunal civil de Vire.
Desmortreux, Présid. du Trib. civ. de Lisieux (Lisieux, 1re *sect.*).
Desrotours de Chaulieu, propriétaire à St-Sever, Représentant.
Desclozières ✻, ancien sous-préf. de Lisieux (Ryes).
Dorceau de Fontette, prop. à Paris (Villers-Bocage).
Douesnel-Dubosq, banq., Représentant, à Bayeux (Caumont).
Dubois ✻, J.-de-paix du cant. d'Harcourt.
Dupont-Longrais (O ✻), Prés. à la Cour d'app. de Caen (Evrecy.)
Hebert, notaire à Douvres.
Hélix-d'Hacqueville, pr. à Lisieux (Orbec).
Houdetot (d') (C ✻), Représentant, propriétaire à Etréham (Trévières).
Jonquoy, prop. à Paris (Mézidon).
Labbé, à Falaise (Falaise, 1re *div.*).
Lecarpentier ✻, négociant à Honfleur.
Le Chartier, négociant à Isigny.
Lucas, prop., Maire de Crocy (Coulibœuf).
Morin, doct.-médecin à Aunay.
Morin de Banneville ✻, Maire de Banneville-la-Campagne (Troarn).
Paulmier, Rep., avoc. (Bretteville-s.-Laize).
Pezet (O ✻), Prés. du trib. civ. de Bayeux.
Pillou, méd. à St-Pierre-sur-Dives.
Pontécoulant (de) (O ✻), lieut-col. d'état-major, à Paris (Condé-sur-Noireau).
Rioult-de-Neuville, propriétaire, à Livarot, Représentant.
Simon, avocat à Caen (Tilly-sur-Seulles).
Target, prop. à Paris (Lisieux, 2e *sect.*).
Thiron, notaire, Maire à Cambremer.
Thomine-Desmazures aîné, avocat, Adj. au Maire de Caen, Représ. (Caen, *Ouest*).
Vallée (de Trouville), anc. avoué à Paris (Dozulé).
Vautier ✻, négoc. à Caen (Caen, *Est*).
Villeroy, méd., Maire de Balleroy.

Arrondissement de Caen.

Composé de 9 cantons; 188 communes; 140,026 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayeux.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 80,732 habitants.

M. Ménigot, *Sous-Préfet*, à Bayeux.

Arrondissement de Falaise.

Composé de 5 cantons; 121 communes; 61,658 habitants.

M. de Fontbrune ✻, *Sous-Préfet*, à Falaise.

Arrondissement de Lisieux.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 68,632 habitants.

M. Lachèvre ✻, *Sous-Préfet*, à Lisieux.

Arrondissement de Pont-l'Evêque.

Composé de 5 cantons; 115 communes; 58,289 habitants.

M. Méliot ✻, *Sous-Préfet*, à Pont-l'Evêque.

Arrondissement de Vire.

Composé de 6 cantons; 96 communes; 89,048 habitants.

M. Delobelle (O ✻), *Sous-Préfet*, à Vire.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bayeux........	Gauquelin-Despallières ✻.
Caen..........	Bertrand ✻.
Condé-s.-Noireau.	Deprépetit ✻.
Falaise........	Leclerc ✻.
Honfleur......	Lecarpentier ✻.
Lisieux........	Godefroy.
Pont-l'Evêque..	Isabelle de Lablotterie.
Vire..........	Rocherullé-Deslongrais

DÉPARTEMENT DU CANTAL.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme et de la Corrèze; à l'E. par ceux de la Haute-Loire et de la Lozère; au S. par ceux de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot; et à l'O. par ceux du Lot et de la Corrèze. Sa superficie est d'environ 574,081 hectares. Il paie 1,116,826 fr. d'impôt foncier; sa population est de 260,479 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Saint-Flour et le ressort de la Cour d'appel de Riom. Aujourd'hui les routes de ce département ont reçu de grandes améliorations; des lignes de postes aux chevaux ont été établies sur quatre routes nationales et trois départementales.

PRÉFECTURE.

M. FOURNIER (A.) ✻, *Préfet*, à Aurillac.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Violle, Fesq, Rames (*Secrét.-gén.*

Conseil général de département. Messieurs,

Bonnet fils, J.-de-paix du cant. d'Allanche.
Cassagne-Beaufort de Miramon, prop. à Riom-ès-Montagne.
Daude, avoc. à St-Flour (St-Flour, *Nord*).
De Lagarrigue, Vice-Présid. du trib. civ. de St-Flour (Pierrefort).
Delalo ✻, Présid. du trib. civ. de Mauriac.
Delzons, à Aurillac (St-Cernin).
Dessauret (O ✻), Proc. gén. près la cour d'appel de Montpellier (St-Flour, *Sud*).
Destanne de Bernis ✻, à Laroquebrou.
Dubois ✻, Président du tribunal civil de Murat.
Génestal ✻, avoué à Paris (Pleaux).
Jalenques, J.-de-paix du cant. de Maurs.
Majonenc, banq., premier Adjoint du maire d'Aurillac (Aurillac, *Sud*).
Marsal ✻, méd., Maire de Massiac.
Murat-Sistrières, Représentant à Vic.
Parieu (Félix de) ✻, Représentant (Aurillac (*Nord*).
Picou père, à Montsalvy.
Podevigne, Juge-de-paix du canton de Chaudesaigues.
Raynaud, avoc. à Murat (Marcenat).
Spinasse, doct. en méd. à Modic (Saignes).
Torrette, Juge au trib. civil de St-Flour.
Trapenard, not., Maire de Champs.
Tyssandier, Maire de St-Bonnet (Salers).
Vic, Juge-de-paix du cant. de St-Mame.

Arrondissement d'Aurillac.

Composé de 8 cantons; 93 communes; 96,916 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mauriac.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 65,549 habitants.

M. F. Martine, *Sous-Préfet*, à Mauriac.

Arrondissement de Murat.

Composé de 3 cantons; 34 communes; 36,505 habitants.

M. Pétiniaud de Champagnac, *Sous-Préfet*, à Murat.

Arrondissement de Saint-Flour.

Composé de 6 cantons; 74 communes; 61,509 habitants.

M. Bonnet (Armand), *Sous-Préfet*, à Saint-Flour.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aurillac .... Hippol. de Parieu ✻.
Mauriac .... Journiac.
Murat .... Rhodes.
Saint-Flour..... Dessauret d'Auliac ✻.

DÉPARTEMENT DE LA. CHARENTE.

Ce département est formé de l'Angoumois et d'une partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départements de la Haute-Vienne, de la Vienne et des Deux-Sèvres; à l'E. par ceux de la Haute-Vienne et de la Dordogne; au S. par ceux de la Dordogne et de la Charente-Inférieure, qui le borne aussi à l'O. Sa superficie est d'environ 588,803 hectares. Il paie 1,826,446 fr. d'impôt foncier; sa population est de 379,031 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse d'Angoulême, et le ressort de la Cour d'appel de Bordeaux.

PRÉFECTURE.

M. Rivière ❋, *Préfet*, à Angoulême.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Brou-Chasseignac, Ganivet fils, Letourneau, Maurot.

Conseil général de département. Messieurs,

Asnières (d), prop. à St-Même (Segonzac).
André fils jeune, Représ., notaire à Aigre.
Babaud-Laribière, avocat à Confolens, ancien constituant (Confolens, *Nord*).
Bouhier, prop. à Larochefoucauld.
Bouniceau-Gémon, J. d'inst. à Angoulême (St-Amant-de-Boixe)
Bouquet-Bellavaud, propriétaire, ancien J.-de-paix du cant. de Villefagnan.
Chamborand fils, prop., anc. avoc. à la Cour de cassat. (Confolens, *Sud*).
Chancel (de) fils ❋, Juge au tribunal civil d'Angoulême (Angoulême, 2ᵉ *cant.*).
Devars, Juge au trib. civil d'Angoulême (Montbron).
Devillemandy-Dugazon, propr. à Cherves-Châtelars.
Dubusson-de-Coiffard, Juge-de-paix à Barbezieux (Brossac).
Dumas-Champvallier ❋, anc. offic., Maire de Champagne-Mouton.
Esmein, ancien Juge-de-paix du cant. de Baignes.
Filhol, anc. Juge au tribunal civil d'Angoulême (Chalais).
Galzain fils aîné, propriétaire à St-Severin (Aubeterre).
Hémery (d'), propriétaire, Marie de Bioussac (Ruffec).
Hine, négociant à Jarnac.
Lavallée, anc. notaire (Mansle).
Mathieu-Bodet fils jeune, avoc. à la Cour de cassat., Représentant (Hiersac).
Marcillaud de Bussac, Juge-de-paix du cant. de St-Claud (St-Claud).
Normand de la Tranchade (O ❋), offic. de cav. retraité, memb. du cons. municip. d'Angoulême (Angoulême, 1ᵉʳ *canton*).
Plantevigne-Lastier, avocat, Juge-de-paix du canton de Rouillac.
Poineau, notaire à Barbezieux.
Rampnoulx-Masdebost aîné, propr., Maire de Chabannais.
Richard, J.-de-p. du cant. de Châteauneuf.
Robuste, anc. notaire à Lavalette.
Salignac, directeur de la Société vinicole à Cognac.
Tesnières (O ❋), propriétaire à Juignac (Montmoreau).
Tilliard, prop. à Blanzac.

Arrondissement d'Angoulême.

Composé de 9 cantons; 137 communes; 136,653 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Barbezieux.

Composé de 6 cantons; 81 communes; 57,395 habitants.

M. Pebeyre (Léon), *Sous-Préfet*, à Barbezieux.

Arrondissement de Cognac.

Composé de 4 cantons; 68 communes; 54,924 habitants.

M. Bargignac, *Sous-Préfet*, à Cognac.

Arrondissement de Confolens.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 70,846 habitants.

M. Julien-Laferrière, *Sous-Préfet*, à Confolens.

Arrondissement de Ruffec.

Composé de 4 cantons; 82 communes; 59,208 habitants.

M. Pellu du Champ-Renou, *Sous-Préfet*, à Ruffec.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Angoulême.......	Normand de la Tranchade (O ✻).	Cognac............	Bourrand.
Barbezieux.......	Daviaud.	Confolens..........	Périgord.
		Ruffec............	Guichard ✻.

DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

Ce département est composé de l'Aunis et de partie de la Saintonge.

Il est borné au N. par les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres ; à l'E. par une partie de celui des Deux-Sèvres, et par celui de la Charente ; au S. par les départemens de la Dordogne et de la Gironde; et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 716,814 hectares. Il paie 2,408,958 fr. d'impôt foncier; sa population est de 468,103 individus ; il est divisé en six arrondissements communaux ; il envoie 10 représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de La Rochelle, et le ressort de la Cour d'appel de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Brian (O ✻), *Préfet*, à La Rochelle.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Michel ✻ (*Secrétaire-général*), Callot, Dumont-Coutant, Beltrémieux, Boutiron.

Conseil général de département. Messieurs,

Ballanger, Maire de Saint-Hilaire.
Bargignac, Juge-de-paix du cant. de Cozes.
Banchereau-Lagrange, Juge à Angoulême (Archiac).
Burgaud, propriétaire à Tonnay-Charente.
Chasseloup-Laubat (Prosper de) (O ✻), Représ., min. de la marine (Marennes).
Chassiron (de) (O ✻), propriétaire, à Paris (Courçon).
Chaumont, ingénieur de la marine, retraité, à Vaux (Royan).
Decazes (G ✻), anc. référendaire de la Chambre des Pairs, propr. à Montguyon.
Didier ✻, J.-de-paix du canton de St-Pierre.
Duchâtel (Napoléon) (C ✻), ancien préfet, propriétaire à Mirambeau.
Dufaure ✻, Représent., à Paris (Gémozac).
Dumorisson, Juge-de-paix du cant. de Pons.
Dutouquet, médecin, Maire de St-Agnant.
Emmery, propriét. à La Rochelle (*Ouest*).
Eschassériaux, Représentant, propr. à Thenac (Saintes, *Sud*).
Flornoy, Présid. du tribunal civil de Jonzac.
Godineau, notaire à La Jarrie.
Lauvard, Juge-de-paix du canton de Matha.
Le Berthon, J.-de-paix du canton du Château.
Lemercier fils, propriét. à Saintes (Burie).
Musset, notaire et maire à Thairé (Aigrefeuille).
Mainguet, Juge-de-paix de Surgères.
Maitrot, ingénieur des travaux hydrauliques, à Rochefort.
Moreau, Juge-de-paix du canton de Saujon.
Marchand, négociant, Maire de Montendre.
Neveur-Dupeux, prop. à La Rochelle (Ars).
Olanyer, propriét. à Chastenet (Montlieu).
Oudet, Juge-de-paix de St-Porchaire.
Perraudeau, propriétaire aux Nouillers (St-Savinien).
Perthuis-Lasalle, propriétaire à Aunay.
Rasteau, négociant à La Rochelle (*Est*).
Rivaille-Dechézeaux, négociant, Maire de Saint-Martin.
Regnault de St-Jean-d'Angély (G^al) (GO ✻), Représentant du peuple à Paris (Saint-Jean-d'Angély).
Rodier, Maire de Marans.
Roy fils, avocat à Paris (Loulay).

Roy-Bry, banquier à Rochefort (Tonnay-Boutonne).

Saint-Legier (de), Maire de St-Germain-du-Seudre, à St-Genis.

Savary, Présid. du tribunal civil de Saintes (Saintes, *Nord*).

Tolluire, nég., Maire de La Tremblade.

Arrondissement de La Rochelle.

Composé de 7 cantons; 56 communes; 83,087 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Jonzac.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 84,046 habitants.

M. Boffinton, *Sous-Préfet*, à Jonzac.

Arrondissement de Marennes.

Composé de 6 cantons; 34 communes; 51,258 habitants.

M. Gautreau, *Sous-Préfet*, à Marennes.

Arrondissement de Rochefort.

Composé de 4 cantons; 42 communes; 58,737 habitants.

M. Ladreit de La Charrière ✻, *Sous-Préfet*, à Rochefort.

Arrondissement de Saintes.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 107,928 habitants.

M. de Montois, *Sous-Préfet*, à Saintes.

Arrondissement de Saint-Jean-d'Angély.

Composé de 7 cantons; 120 communes; 83,047 habitants.

M. de Villeréal, *Sous-Préfet*, à Saint-Jean-d'Angély.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Jonzac	Canolle.
La Rochelle......	Beaussant.
Marennes........	Salis.
Rochefort........	Masquelez.
Saintes..........	Vacherie.
St-Jean-d'Angély..	Mousnier.

DÉPARTEMENT DU CHER.

L'un des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départements de la Nièvre, du Loiret et de Loir-et-Cher; à l'E. par celui de la Nièvre; au S. par ceux de la Creuse, de l'Allier et de l'Indre; et à l'O. par le département de l'Indre. Sa superficie est d'environ 740,125 hectares Il paie 1,027,652 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294,540 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Meunier ✻, *Préfet*, à Bourges.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Girardot (de) (*Secrét.-gén.*), Martin (Jules), Luzarche.

Conseil général de département. Messieurs,

Amy, Juge-de-paix du canton de Sancoins.
Aubineau, avocat à Graçay.
Barrière, Juge-de-paix du canton d'Henrichemont.
Baudouin ✻, Président de chambre à la Cour d'appel de Bourges (Aubigny).
Bazennerye ✻, Conseiller à la Cour d'appel de Bourges (Les Aix).
Bezard, avocat à Bourges (Baugy).
Boin, Procureur de la République à Saint-Amand (Dun-le-Roi).
Bonnardel, propriétaire à Saint-Martin-d'Auxigny.
Boutet, propriétaire à Lignières.
Bouyonnet, Juge-de-paix de Châteaumeillant.
Cartier-St-René, prop., Maire de Lury.
Déchanet, maître de forges à Charenton.
Delagogué, propriétaire à Bourges (Leré).
Duvergier de Hauranne ✻, Rep. (Sancerre).
Guillaumin, prop., Maire de Brinon (Argent).
Lamarre, présid. du Trib. civil de Sancerre (Vailly).
Lebrun, avocat à Bourges (Nérondes).
Louan de Coursais, propriétaire à Arcomps (Saulzais).
Maillé (de), propr. à Châteauneuf.
Massé, avocat à Bourges (La Guerche).
Métairie, maître de forges à Précy (Sancergues).
Michel, avocat à Bourges, Représentant.
Petitjean de Maransanges, Juge-de-paix au Châtelet.
Pétry, propriétaire à Vierzon.
Rapin du Plaix, Juge-de-paix du canton de Levet.
Rollet, propriétaire à St-Amand.
Rouillé de Boissy ✻, propriétaire à Paris (Charost).
Thiot-Varenne, avocat à Bourges (Mehun).
Vogué (de) (O ✻), Représentant (La Chapelle-d'Angillon).

Arrondissement de Bourges.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 115,750 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saint-Amand.

Composé de 11 cantons; 115 communes; 103,723 habitants.

M. Gireault, *Sous-Préfet*, à Saint-Amand.

Arrondissement de Sancerre.

Composé de 8 cantons; 76 communes; 75,067 habitants.

M. de Bardonnet, *Sous-Préfet*, à Sancerre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bourges..........	Planchat.	Sancerre.........	Dion.
Saint-Amand......	Dubreuil.	Vierzon-Ville.....	Lambert.

DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE.

Ce département tire son nom d'une rivière qui passe à Tulle et à Brive, et se jette dans la Vezère; c'est un des départements qui forment le Haut et Bas-Limousin.

Il est borné au N. par les départemens du Puy-de-Dôme, de la Creuse, de la Haute-Vienne; à l'E. par ceux du Puy-de-Dôme et du Cantal; au S. par ceux du Cantal, du Lot et de la Dordogne; et à l'O. par ceux de la Dordogne et de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 594,569 hectares. Il paie 862,970 fr. d'impôt foncier; sa population est de 317,569 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Tulle et le ressort de la Cour d'appel de Limoges.

PRÉFECTURE.

M. Bourdon ✻, *Préfet*, à Tulle.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Charrain. Chouffour, Lafon (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bayle, médecin et Juge-de-paix à Treignac.
Borie, Juge-de-paix de Meyssac.
Bourzat, Représentant, à Brive.
Bourzat (François), notaire, à Pérols.
Breton, suppl. du J.-de-paix de Vigeois.
Brouilhet, médecin, à Ayen.
Chammard, médecin, à Tulle.
Clément, médecin, à Meyrignac (Corrèze).
Constant, Juge-de-paix, à Larche.
Dambert, propriétaire, à Egletons.
Dupuy, Juge-de-paix, à Neuvic.
Forsse, avocat, à Bort.
Giron-Bachelerie, Juge-de-Paix, à Sornac.
Lachaud, notaire, à Meyssac.
La Praderie (de), Juge-de-paix, à Beynat.
Latrade, Représentant (Juillac).
Laveyrie, notaire, à Labalvie.
Lavialle de Masmorel ✱, Présid. du tribunal civil de Brives (Donzenac).
Mombrial, Juge-de-paix, à Beaulieu.
Pebeyre (de), Maire de Saint-Pardoux.
Pelissière, not., Maire de Lamazièrehaute.
Personne-Duburg ✱, J.-de-paix d'Uzerche.
Redon, avocat, à Ussel.
Roche, notaire, Maire de la Tronche.
Sage, Représentant.
Seilhac (de), propriétaire, à Seilhac.
Vachal, notaire, à Argentat.
Vaur, propriétaire, à Servières.
N.....

Arrondissement de Tulle.

Composé de 12 cantons; 118 communes; 136,999 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brive.

Composé de 10 cantons; 97 communes; 115,734 habitants.

M. Carré La Crosnière, *Sous-Préfet,* à Brives.

Arrondissement d'Ussel.

Composé de 7 cantons; 71 communes; 64,836 habitants.

M. Breynat, *Sous-Préfet,* à Ussel.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brives........... Eyrolle.
Tulle........... Favart.
Ussel........... N.....

DÉPARTEMENT DE LA CORSE.

Ce département comprend l'île de Corse.

Sa superficie est de 874,741 hectares; il paie 177,673 fr. d'impôt foncier; sa population est de 230,271 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il forme la dix-septième division militaire, le diocèse d'Ajaccio et le ressort de la Cour d'appel de Bastia.

La Corse possède de vastes forêts, les plus belles, peut-être, de toute l'Europe. Elle renferme des marais qui, rendus à l'agriculture par le desséchement, peuvent être source de richesses immenses. La belle plaine d'Aleria, seule, peut fournir aux besoins plus de cent mille habitans. Le sol de la Corse est susceptible de toutes les productions l'olivier, le mûrier, le citronnier et la plus grande partie des plantes intertropicales y viennent presque naturellement.

PRÉFECTURE.

M. Rivaud de La Raffinière ✱, *Préfet,* à Ajaccio.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Colonna-Bozzi ✱ (*Secrét.-gén.*), Petreto, Galeazzi.

Conseil général de département. Messieurs,

Abbatucci (O ※), Représentant du Loiret (Zicavo).
Abbatucci, prop. à Zicavo (Serra).
Abbatucci (Charles), Représentant (Bonifaccio).
Angeli, administ. à Aiti (St-Laurent).
Angelis (d'), prop. à Bastia (Porta).
Antoni Antonotti, prop. à Bastia (Nonza).
Antoni, Juge-de-paix du canton d'Omessa (Omessa).
Belgodère de Bagnaja, Juge-de-paix du canton de Belgodere (Belgodère).
Benedetti, avocat à Corte (Piedicorte).
Bertola, propriétaire à Lama (Lama).
Bonaccorsi, propriét. et avocat à Calenzana (Calenzana).
Bonaparte (Napoléon), Représentant de la Sarthe (Ajaccio).
Bonaparte (Louis-Lucien) ※, Représentant de la Seine (Bocognano).
Bonavita, propriét., avocat à Bastia (Terranova).
Borghetti, chir. à Bastia (Pero-Casevecchie).
Cacciaguerra, à Volpajola (Campitello).
Caraffa, avocat à Bastia (Borgo).
Carbuccia, avocat à Bastia (Terravecchia).
Carlotti, médecin à Corte (Serraggio).
Casabianca (de) Représentant (Vescovato).
Casanelli, avocat à Ajaccio (Vico).
Casanova, ex-Maire de Sartène (Sartène).
Cesari, propriét. à Ajaccio (Petreto Bicchisano).
Conti ※, Proc.-gén. près la Cour d'appel de Bastia. à Ajaccio (Ste-Marie-Siché).
Coralli, avocat à Chiatra (Pietra).
Cuneo d'Ornano ※, prop. à Ajaccio (Salice).
Defranchi, doct. en méd., Juge-de-paix du canton de Soccia (Soccia).
Follacci, propriétaire, à Ajaccio (Sarrola-Carcopino).
Fran[illegible]etti, Colonel de la garde nationale de Bastia. à Vescovato (Moita).
Gaffori, avocat à Corte (Corte).
Galloni, propriét. à Ajaccio (Olmeto).
Gavini ※, Cons. à la Cour d'appel de Bastia (Campile).
Gentile, propr. à St-Florent (St-Florent).
Giorgi, médecin à Moltifao (Castifao).
Giubega, propriétaire à Calvi (Calvi).
Giudicelli, doct. en méd à Olmi-Capella (Olmi-Capella).
Giuseppi, avocat à Luri (Luri).
Grazietti, prop. et méd. à Vezzani (Vezzani).
Grimaldi, doct. en méd. à Corte (Calacuccia).
Laurelli, capitaine d'infanterie, d'Isolaccio (Prunelli).
Lucani-Giuliani, prop. à Muro (Algajola).
Lucchetti, inspect. de l'enregistr à Ajaccio (Rogliano).
Mariani, propriétaire à Sermano (Sermano).
Mariani (l'abbé), à Monte (Morosaglia).
Marchetti, prop. à St-Nicolas (San Nicolao).
Massoni, Juge-de-Paix du canton de Valle-d'Alesani (Valle-d'Alesani).
Morlas, propriétaire à Oletta (Oletta).
Panzani, pr à Poggio di Tallano (Sta-Lucia).
Peretti, notaire à Levie (Levie).
Pietra-Santa, Procureur de la République à Ajaccio (Sari).
Pietri, prop. et Maire d'Ile-Rousse (Ile-Rousse).
Ricciardi, Juge-de-paix de Murato.
Roccaserra, Maire de Portovecchio (Portovecchio).
Rossi, Pr. de la République près le trib. de Prades (Bastelica).
Stefanini ※. Président à la Cour d'appel de Bastia (St-Martino).
Stephanopoli, prop. à Ajaccio (Piana).
Suzzoni, avocat à Bastia (Cervione).
Valeri, commerçant à Bastia (Brando).
Versini, médecin à Ajaccio (Evisa).
N... ([illegible]edicroce).
N.... (Santo-Pietro).

Arrondissement d'Ajaccio.

Composé de 12 cantons ; 72 communes ; 53,463 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bastia.

Composé de 20 cantons ; 93 communes ; 68,587 habitants.

M. Giubega ※, *Sous-Préfet,* à Bastia.

Arrondissement de Calvi.

Composé de 6 cantons ; 34 communes ; 24,335 habitants.

M. Montbertrand, *Sous-Préfet,* à Calvi.

Arrondissement de Corte.

Composé de 15 cantons; 112 communes; 54,650 habitants.

M. Flach, *Sous-Préfet*, à Corte.

Arrondissement de Sartène.

Composé de 8 cantons; 43 communes; 29,236 habitants.

M. Pietri (Simon) (O ✻), *Sous-Préfet*, à Sartène.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ajaccio.......... Zevaco.
Bastia........... Carbuccia.
Calvi........... Flach.
Corte........... Arrighi.
Sartène.......... Roccaserra.

DÉPARTEMENT DE LA COTE-D'OR.

Son nom lui vient d'une chaîne de petites montagnes qui s'étendent de Dijon, par Nuits, Beaune et Châlon, jusqu'à Mâçon, ainsi nommée à cause des bons vins qu'elle produit. Ce département est un des quatre départements que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, etc.

Il est borné au N. par les départements de la Haute-Marne, de l'Aube et de l'Yonne; à l'E. par ceux de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Jura; au S. par ceux du Jura et de Saône-et-Loire; et à l'O. par ceux de la Nièvre et de l'Yonne. Son étendue est d'environ 876,956 hectares. Il a une superficie boisée de 242,600 hectares. Il est traversé de l'E. à l'O. par le canal de Bourgogne, sur une longueur de 151,354 mètres. Le chemin de fer de Paris à Lyon le traverse dans sa plus grande largeur. Il paie 2,631,144 francs d'impôt foncier; sa population est de 396,524 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Dijon; il compose le diocèse de Dijon et le troisième arrondissement forestier.

PRÉFECTURE.

M. J. DE BRY ✻, *Préfet*, à Dijon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Koch, Toscan (*Secrét.-gén.*), Guillemot, Soleilhet.

Conseil général de département. Messieurs,

Ally, anc. notaire à Grancey-le-Château.
Benoit-Larché, Cons. aud. à la Cour d'ap. de Dijon (Flavigny).
Bordet, prop., maît. de forges, à Montigny.
Bougueret, maître de forges à Voulaines (Recey-s.-Ource).
Boullenot fils, avocat à Dijon (Bligny-sur-Ouche).
Bourceret fils, avoc. à Arnay-le Duc (Arnay).
Carnot, propriétaire, ancien maire à Nolay (Nolay).
Coste-Michéa, Juge-de-paix du canton de Seurre.
Court, prop. à Précy-sur-Thil.
Dufour, notaire, à St-Seine-l'Abbaye.
Godard-Poussignol, à Chailly (Pouilly-en-Auxois).
Grapin, géomètre (Dijon, *Nord*).
Gueisweiller, maire de Nuits (Nuits).
Hernoux, prop. à Dijon (Dijon, *Est*).
Joigneaux, Représ. à Beaune (Beaune, *Sud*).
Lacoste, médecin à Vitteaux.
Louis-Bazile ✻, maît. de forges à Châtillon.
Maire neveu, négociant, à Montbard.
Mairet, anc. notaire, Maire de Genlis.
Mairet, anc. not., J.-de-paix à Sombernon.
Philippon (Hugues), à Brazey-en-Plaine (St-Jean de Losne).
Molin aîné, avoc. à Beaune (Beaune, *Nord*).
Moreau, notaire à Censerey (Liernais).
Moreau, médecin à Saulieu.
Misset, notaire à Aignay.
Muteau (O ✻), 1er Président de la Cour d'ap. de Dijon (Selongey).
Noblet (O ✻), lieut.-colonel d'artillerie à Auxonne, Représentant.
Perdrix, av. à Dijon (Fontaine-Française).
Perrenet. à Dijon (Is-sur-Thil).
Philippon, avocat à la Cour d'appel de Paris (Laignes).
Rémond, méd., prés. du com. d'ag., membre du cons. de salubrité à Semur.

Saunac ❋, ancien dép., propr. à St-Sauveur (Pontailler).
Serrigny, professeur à l'École de droit de Dijon (Gevrey).
Vaudrey (C ❋), colonel d'artil., aide-de-camp du président de la République, Représentant.
Vullierod ❋, Cons. à la Cour d'ap. de Dijon (Mirebeau).
N..... (Dijon, *St-Onen*).

Arrondissement de Dijon.

Composé de 14 cantons; 267 communes; 146,761 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Beaune.

Composé de 10 cantons; 201 communes; 125,315 habitants.

M. Labattut, *Sous-Préfet*, à Beaune.

Arrondissement de Châtillon-sur-Seine.

Composé de 6 cantons; 116 communes; 54,221 habitants.

M. Esmenjaud ❋, *Sous-Préfet*, à Châtillon-sur-Seine.

Arrondissement de Semur.

Composé de 6 cantons; 143 communes; 70,227 habitants.

M. Lécuyer, *Sous-Préfet*, à Semur.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Beaune....... Welter.
Châtillon..... Mariotte.
Dijon....... André-Tramoy (O ❋).
Semur....... Joly St-Florent.

DÉPARTEMENT DES COTES-DU-NORD.

C'est un des cinq que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan; à l'E. par le département d'Ille-et-Vilaine; au S. par le département du Morbihan, et à l'O. par celui du Finistère. Sa superficie est d'environ 744,073 hectares. Il paie 1,704,859 fr. d'impôt foncier; sa population est de 628,526 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie treize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Saint-Brieuc et le ressort de la Cour d'appel de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Mars-Larivière, *Préfet*, à Saint-Brieuc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Vesuty, Legué, Guimart, Barthélemy (*Sec.-gén.*), Boscher des Ardillets.

Conseil général de département. Messieurs,

Allenou, négociant, Maire de Pordic (St-Brieuc, *Nord*).
Bailly ❋, Présid. du trib. civil de Dinan (Dinan, *Est*).
Bastiou, prop., à Châtelaudren.
Bélizal (de) (O ❋), propriétaire à Hénon (Moncontour).
Boullé père, à Plœuc.
Brignon de Léhen, propriétaire à Plouër, (Dinan, *Ouest*).
Carré-Kérisouët, maître de forges, à Plenet (Merdrignac).
Chaumont, médecin, à Lanloup (Plouha).
Cohan, avocat, propriétaire-agriculteur, à Hénanbihen (Matignon).
Conen de Penlan, Juge-de-paix du canton de Plouaret.
Cuverville (de), Représ., prop., à Quintin
Daniel, avocat, à St-Nicolas.
Daniel, avocat, juge suppléant, à Loudéac, (Goarec).
Dépasse, Représentant, à Lannion.
Dieuleveult, Représentant, propriétaire, à Tréguier.
Doré, not., Maire de Plémy (Plonguenast).
Duval, négociant, à Lanvollon.

Goublaye de Nantois (de la), propriétaire, à Lamballe (Pléneuf).
Gourdet, Juge d'instruction au trib. civ. de Dinan (Jugon).
Guyot, notaire, Maire de Callac.
Homéry, notaire, à Ploubalay.
Kergariou (de), propriétaire, à Bringolo (Plouagat).
Langle-Beaumanoir (de), Maire d'Evran (Evran).
Launay-le-Provost (O ✻), ancien préfet, propriétaire, à Pommerit-Jandy (Laroche-Derrien).
Le Bihan, à Plestin.
Le Bris, Juge-de-paix de Mur.
Le Calvez, prop., à Guingamp (Belle-Isle).
Lefeuvrier, avocat, Juge suppléant, à Loudéac (Lachèze).
Le Gué aîné, nég., Maire de St-Hervé (Uzel).
Le Guillon-Kergoat, Juge-de-paix du canton de Bourbriac.
Lemoine, Maire de Maël-Carhaix.
Le Mercier (l'abbé), directeur de la communauté agricole de Bellejoie, à Loudéac.
Le Mesle, négociant, Maire de Paimpol.
Lenormand-Dessalles ✻, propriétaire, Représentant (St-Jouan).
Le Troadec, notaire, Maire de Lézardrieux.
Lorgéril (de), propriétaire, Maire de Trébédan (Plelan-le-Petit).
Pasquiou, propriétaire, à Pontrieux.
Person, Juge-de-paix du canton de Bégard. à Belle-Isle.
Picquet, notaire, à Broons.
Prigent, Maire de Corlay.
Riou, notaire, à Guingamp.
Ruellan, Juge-de-paix du canton de Collinée.
Rioult de l'Argentaye, Représentant, prop., à St-Lormel (Plancoët).
Saisy (de) père, prop., à Glomel (Rostrenen).
Sévoy, propriétaire, à Lamballe.
Tassel, notaire, à Louannec (Perros).
Thieullen (C ✻), prop., Représentant. anc. préf., à St-Brieuc (St-Brieuc, *Midi*).
Tréveneuc (de), Représentant, propriét., à Tréveneuc (Etables).

Arrondissement de St.-Brieuc.

Composé de 12 cantons; 94 communes; 177,822 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dinan:

Composé de 10 cantons; 90 communes; 116,660 habitants.

M. Marin, *Sous-Préfet*, à Dinan.

Arrondissement de Guingamp.

Composé de 10 cantons; 73 communes; 125,543 habitants.

M. Gengoult, *Sous-Préfet*, à Guingamp.

Arrondissement de Lannion.

Composé de 7 cantons; 63 communes; 114,364 habitans.

M. de Rivière, *Sous-Préfet*, à Lannion.

Arrondissement de Loudéac.

Composé de 9 cantons; 58 communes; 94,137 habitants.

M. Viet, *Sous-Préfet*, à Loudéac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Dinan.............. N....
Guingamp.......... De Bostmillian.
Lannion .... N....
Loudéac .... Conan.
Saint-Brieuc. .... Boullé.

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE.

Il est formé de la ci-devant Haute-Marche, et de quelques parties des anciennes provinces du Berri, du Bourbonnais, du Limousin et de l'Auvergne.

Il est borné au N. par les départements de l'Allier, du Cher et de l'Indre; à l'Est par ceux de l'Allier et du Puy-de-Dôme; au S. par celui de la Corrèze, et à l'O. par celui de la Haute-Vienne. Sa superficie est d'environ 579,455 hectares. Il paie 723,850 fr. d'impôt foncier; sa population est de 285,680 individus; il est divisé en 262 communes formant quatre arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée

nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville et dans le vingt-troisième arrondissement forestier

PRÉFECTURE.

M. DURAND SAINT-AMAND ✻, *Préfet*, à Guéret.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Cressant ✻, Lemercier, Voysin de Gartempe (*Secrétaire-général*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bayle St-Setier, Juge-de-paix du cant. de la Courtine, memb. du cons. municipal.
Cancalon, doct. en méd., Maire de Royère.
Charière, notaire, Maire d'Ahun.
Cornudet (O ✻), ancien Pair de France.
Dayras, Juge au trib. civ. d'Aubusson, membre du cons. municipal (Gentioux).
Deboudachier, Cons. municipal de Châtelus.
Dumont fils, Subst. près le trib. civil du Puy (Hte-Loire) (Auzances).
Fayolle, avocat à Guéret, Représentant (Jarnages).
Faure de Fournoux ✻, Juge-de-paix du canton de Chénerailles.
Fraissinaud St-Romain, de Collonges, Juge-de-paix du canton de Grand-Bourg.
Laroche, Prés. du trib. civ. de Guéret, memb. du cons. munic. (Bonnat).
Lassarre, Juge au trib. civ. de Guéret (Dun).
Lépine, à (Evaux).
Leyraud ✻, avoc. à Guéret (Guéret)
Lunaud jeune, Juge-sup. au trib. civ. d'Aubusson (Bellegarde).
Martin, avocat, doct. en droit.
Martinet, docteur en méd., memb. du cons. munic. de Bourganeuf (Pontarion).
Parelon-Sauzet, Maire de Bénévent.
Parrot, propriétaire à Boussac.
Périgaud de Grandchamps, avoc., Juge-supp. au trib civ. de Chambon.
Petit, not., Maire de St-Agnan de Versillac (La Souterraine).
Queyrat, not., Maire de Felletin.
Rouchon, notaire à Bourganeuf, memb. du cons. munic., cap. de la garde nationale.
Sallandrouze (O ✻), ancien député, manufact. à Aubusson (Aubusson).
Vallade, not. et Maire d'Ars (St-Sulpice-les-Champs).

Arrondissement de Guéret.

Composé de 7 cantons; 75 communes; 97,709 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Aubusson.

Composé de 10 cantons; 100 communes; 106,795 habitants.

M. O'Neill de Tyrone, *Sous-Préfet*, à Aubusson.

Arrondissement de Bourganeuf.

Composé de 4 cantons; 41 communes; 42,343 habitants.

M. Viard, *Sous-Préfet*, à Bourganeuf.

Arrondissement de Boussac.

Composé de 4 cantons; 46 communes; 38,833 habitants.

M. Coupier, *Sous-Préfet*, à Boussac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aubusson........	Rousseau.	Boussac.........	Desfosses-Lagravière.
Bourganeuf.......	Dulery.	Guéret..........	N.....

DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE.

Ce département est formé du ci-devant Périgord.

Il est borné au N. par les départements de la Haute-Vienne et de la Charente; à l'E. par ceux de la Corrèze et du Lot; au S. par ceux du Lot, de Lot-et-Garonne et de la Gironde;

à l'O. par ceux de la Gironde, de la Charente-Inférieure et de la Charente. Sa superficie est d'environ 915,000 hectares. Il paie 2,128,055 fr. d'impôt foncier; sa population est de 503,557 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le ressort de la Cour d'appel de Bordeaux, et forme le diocèse de Périgueux.

PRÉFECTURE.

M. DE CALVIMONT ✻, *Préfet*, à Périgueux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Aumassip ✻, Lacrouzille, Limoges, Lacombe (Sabin), Sauveur de Lachapelle (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Barailler, huissier à Jumilhac-le-Grand, commandant de la garde nationale.
Baronnie, Maire de Mussidan.
Benoist, propriétaire à Lamothe-Montravel (Vélines).
Boisserie, Juge au trib. civ. de Sarlat (Salignac).
Boissat de Lagrave, médecin à Bourdeilles (Brantôme).
Boissou (de), propr. à Sionac (Belvès).
Boudet, à Lamonzie-St-Martin (Sigoulès).
Boudet de Monplaisir, Maire du Fleix (Laforce).
Bugnet, avocat à Bergerac.
Camassel, Maire de Villefranche-de-Belvès.
Carbonnier de Marzac, avoc. à St-Cyprien.
Chavoix, médecin, Représentant, Maire d'Excideuil.
Daussel, avocat à Périgueux (St-Pierre-de-Chignac).
Denoix, officier de santé à Beleymas (Villamblard).
Dufraisse (Marc), avocat à Ribérac, Représ.
Dupont de Bosredon, Maire de Chavagnac (Terrasson).
Fabre, Juge-de-paix du canton de Vergt.
Faure, notaire, Maire de Thiviers.
Gadaud, médecin à St-Astier.
Galard de Béarn, propriétaire à Puyrenier (Mareuil).
Gourgues (de), propr., à Lanquais (Lalinde).
Grelon ✻, notaire, à Villefranche-de-Longchapt.
Janet-Lasfond ✻, notaire à Bussière-Badil.
Jollivet, médecin à Nontron, Représentant.
Jouffrey, Maire de Saint-Aulaye.
Labrousse-Bosredon, Juge-de-paix du canton de Montignac.
Lamotte Pradelle, médecin à St-Alvère.
Laval-Dubousquet, médecin, Maire de Cadouin.
Léonardon (Edouard), médecin, Maire de Monpont.
Limoges, Juge au trib. civ. de Bordeaux.
Malafayde, Juge-de-paix du canton de Hautefort.
Mallet (de), propriétaire à Sorges (Savignac-les-Eglises).
Mie (Louis), avocat à Périgueux.
Parrot, médecin à Nanthiat (Lanouaille).
Peyrounenc, médecin à Sarlat.
Planchas, propriétaire à St-Pardoux.
Rey, not. à Villars (Champagnac-de-Belair).
St-Marc-Rigaudie, Représentant, propr. à Beaumont.
Savy père, avocat à Douzillac (Neuvic).
Taillefer, à Domme.
Vergniol, Juge au trib. civ. de Bergerac.
Vialard-Vergne, Juge-de-paix du canton de Carlux.
Vidal, à St-Orse, Juge-de-paix du canton de Thenon.
N.... (Montpazier).
N.... (Eymet)
N.... (Verteillac).
N.... (Montagrier).

Arrondissement de Périgueux.

Composé de 9 cantons; 113 communes; 108,913 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bergerac.

Composé de 13 cantons; 174 communes; 119,321 habitants.

M. Castaing, *Sous-Préfet*, à Bergerac.

Arrondissement de Nontron.

Composé de 8 cantons; 80 communes; 86,211 habitants.

M. Rivaud ❋, *Sous-Préfet*, à Nontron.

Arrondissement de Ribérac.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 73,165 habitants.

M. Robert (Louis), *Sous-Préfet*, à Ribérac.

Arrondissement de Sarlat.

Composé de 10 cantons; 133 communes; 115,947 habitants.

M. de Labouillerie, *Sous-Préfet*, à Sarlat.

Maires nommés par le Président de la République, Messieurs,

Bergerac.........	Biran-Lagrèze	Ribérac..........	Serbat.
Nontron.........	Vignaud.	Sarlat............	Sepière.
Périgueux........	N....		

DÉPARTEMENT DU DOUBS.

Ce département tire son nom de la rivière du Doubs, qui l'arrose; il faisait partie de la Franche-Comté, qui en compte trois.

C'est un pays de montagnes, traversé par quatre chaînes du mont Jura. Son sol est généralement un calcaire mélangé d'oxide de fer; le travail et les engrais le rendent fertile On y élève beaucoup de bestiaux et un grand nombre de chevaux de trait; on y voit des usines à fer, des manufactures d'horlogerie, de nombreuses fromageries, tanneries, etc. Il est borné au N. par le département de la Haute-Saône et celui du Haut-Rhin; à l'E. et au S. par la Suisse (cantons de Berne, de Neuchâtel et de Vaud), et à l'O. par les départements du Jura et de la Haute-Saône. Sa superficie est de 522,895 hectares. Il paie 1,219,747 francs d'impôt foncier; sa population est de 292,347 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. de La Peyrouse ❋, *Préfet*, à Besançon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maistre ❋ (*Secrét.-gén.*), Moirans ❋, Deleau.

Conseil général de département. Messieurs,

Barçon, Juge au trib. civ. de Baume.
Blondeau, maître de forges à St-Hippolyte.
Bouchot, m. de for. à l'Isle en Clerval (l'Isle).
Bourdenet, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Pierrefontaine).
Bretillot, banq. à Besançon (Besançon, *Sud*).
Convers, Maire de Besançon (Besançon, *Nord*).
Feuvrier, notaire à Russey.
Goguel, notaire à Montbéliard.
Grillon, avocat à Pontarlier.
Japy, fabricant de vis à bois, à Dampierre-les-bois (Audincourt).
Loiseau ❋, Procureur-général près la Cour d'appel de Besançon (Mouthe).
Marcou, docteur méd. à Pont-de-Roide.
Maréchal de Vezet, rentier à Besançon, (Quingey).
Marguier-d'Aubonne, rentier à Besançon, (Montbenoit).
Marsoudet, Juge-de-paix de (Vercel).
Mazoyhié, notaire à Besançon (Audeux).
Mérode (de), rent. à Maiche-Aris (Maiche).
Micaud (O ❋), pr. à Besançon (Amancey).
Monnot-Arbilleur, Cons. à la Cour d'appel de Besançon (Marchaux).
Moustier (de), Représentant, à Cubry (Rougemont).
Patel, rentier à Besançon (Levier).
Pertuisier, rentier à Morteau (Morteau).

Peugeot (Jules), fabricant de scies et de quincaillerie à Hérimoncourt (Blamont).
Renouard de Bussière, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Bussière).
Ronnot, notaire, Maire de Roulans.
Teste, Maire d'Ornans.
Vuillier, rentier, à Clerval.

Arrondissement de Besançon.

Composé de 8 cantons; 203 communes; 109,136 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baume.

Composé de 7 cantons; 187 communes; 67,826 habitants.

M. Champin, *Sous-Préfet*, à Baume.

Arrondissement de Montbéliard.

Composé de 7 cantons; 161 communes; 63,797 habitants.

M. Boyer (Ernest), *Sous-Préfet*, à Montbéliard.

Arrondissement de Pontarlier.

Composé de 5 cantons; 89 communes; 51,588 habitants.

M. Demesmay (Jules) ❋, *Sous-Préfet*, à Pontarlier.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Baume .... Barçon.
Besançon .... Convers.
Montbéliard ...... Sahler.
Pontarlier........ Damitiau.

DÉPARTEMENT DE LA DROME.

L'un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par le département de l'Isère; à l'E. par le même et celui des Hautes Alpes; au S. par les départements des Basses-Alpes et de Vaucluse; à l'O. par celui de l'Ardèche, qui en est séparé dans toute sa longueur par le Rhône. Sa superficie est d'environ 653,557 hectares. Il paie 1,222,547 fr. d'impôt foncier; sa population est de 320,075 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire et dans le ressort de la Cour d'appel de Grenoble, et il forme le diocèse de Valence.

PRÉFECTURE.

M. Ferlay ❋, *Préfet*, à Valence.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ménager (*Sécrét.-gén.*), Léchelle, Fouquier.

Conseil général de département. Messieurs,

Ailhaud-de-Brisis, Juge-de-paix à Nyons.
Barre, notaire, Maire de Rémusat.
Bellegarde (de), propriétaire à Moras.
Besson, Vice-Président du trib. de Valence (Loriol).
Blanc-St-Laurent, commandant de la garde nationale de Die.
Bimard (de), propriétaire, Maire de Chabeuil.
Brunel, propriétaire, Maire à Cléon d'Andran (Marsanne).
Chabaud, maître de poste à Montélimart.
Chansiergues-Dubord, prop. à Saint-Paul-Trois-Châteaux.
Champavier, desservant à Oriol-en-Royans.
Chapouton, Juge-de-paix à Grignan.
Danthony, Maire de Saint-Donat.
Dumont, avocat à Die (Crest, *Sud*).
Ithier, propriétaire à Saint-Vallier.
Joubert ❋, avoué à Die (La Chapelle en Vercors).
Lacheisserie (de), propriétaire à Valence.

Lagier de Vaugelas, Maire de Die (Luc en Diois).
Lambert, Juge-de-paix du canton de Bourg-du-Péage.
Leydier, notaire à Montbrun (Séderon).
Magnan, notaire, Maire à la Motte-Chalançon.
Monier de La Sizeranne ✻, propr. à Tain.
Morin, nég. à Dieulefit, Représentant.
Moutier, avoc., Maire de Crest (Crest, *Nord.*)
Plan, Juge-de-Paix à Die (Châtillon).
Rey, Maire de Saillans, Représentant.
Rochas, propriétaire à Romans.
Vernet, notaire, Maire de Bourdeaux.
N...... (Le Buis.)

Arrondissement de Valence.

Composé de 10 cantons; 102 communes; 149,278 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Die.

Composé de 9 cantons; 117 communes; 66,587 habitants.

M. de Courcelles, *Sous-Préfet*, à Die.

Arrondissement de Montélimart.

Composé de 5 cantons; 69 communes; 67,881 habitants.

M. Lorette, *Sous-Préfet*, à Montélimart.

Arrondissement de Nyons.

Composé de 4 cantons; 74 communes; 36,329 habitants.

M. Larribe, *Sous-Préfet*, à Nyons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Die.............	Lagier de Vaugelas.
Montélimart......	Chare.
Nyons...........	Vigne.
Romans..........	Bouzon.
Valence..........	Tampier.

DÉPARTEMENT DE L'EURE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département de la Seine-Inférieure; à l'E. par celui de l'Oise et de Seine-et-Oise; au S. par ceux d'Eure-et-Loir et de l'Orne, et à l'O. par le Calvados. Sa superficie est d'environ 591,261 hectares. Il paie 3,195,211 fr. d'impôt foncier; en centimes additionnels départementaux, 4,632,179 fr.; sa population est de 423,247 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Evreux et le ressort de la Cour d'appel de Rouen.

PRÉFECTURE.

M. Guyot (O ✻), *Préfet*, à Evreux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Saint-Martin, Hurel ✻ (*Secr.-gén.*), De Planterose, Molle, Coget.

Conseil général de département. Messieurs,

Avignon de Morlac, avocat, à Verneuil.
Broglie (de) (G ✻), prop. à Broglie, Représentant.
Broutin-Dumanoir, doct.-méd. à Conches.
Chambellan, doct.-méd. à Neubourg.
Hochon, propr. à St-Etienne-du-Duvauvray (Pont-de-l'Arche).
Conard-Erambert, propriét. à Piencourt (Thiberville).
De l'Homme, Juge à Evreux (St-André).
De Vallon de Rosay, propriétaire à Rosay (Lyons).

Dumont, avocat à Pont-Audemer (Beuzeville).
Dupont (de l'Eure) (O ❋) (Evreux, *Sud*).
Fauvel, propr. à Orgeville (Pacy).
Focet, négociant à Bernay.
Fouquet ❋, négociant, à Rugles.
Grosfillay, doct.-médecin à Nonancourt.
Hébert, Maire de Montfort.
Hamel, médecin à Boisney (Brionne).
Lebœuf d'Osmoy ❋, prop. à Bouquelon (Quillebeuf).
Lagrange (Fréd. de), Maire de Dangu, Représentant du Gers (Gisors).
Leclerc, pr., Maire à la Barre (Beaumesnil).
Leconte, propr. à Evreux (Evreux, *Nord*).
Leconte (Sébastien), Maire à Beaumontel.
Lefebvre-Duruflé ❋, manufact., Maire de Pontauthou, Représ. (Bourg Théroulde).
Legendre (Pont-Audemer.)
Legendre, Juge au trib. des Andelys.
Legrand, Représentant, cultivateur à Guitry (Ecosse).
Levacher-d'Urclé, prop. à Condé-sur-Iton (Breteuil).
Liquet ❋, méd. à Bourg-Achard (Routot).
Moisant, à Pont-Audemer (Cormeilles).
Monton, avoué aux Andelys (Fleury-sur-Andelle).
Petit ❋, manufacturier à Louviers.
Petit (Ange) ❋, Juge au tribunal de première instance d'Evreux (Damville).
Poret de Blosseville, propr. à Amfreville.
Saint-Hilaire (de), à Gaillon.
Suchet d'Albuféra, Représentant à Vernon.
Vatimesnil (Lefèvre de) (O❋), anc. minist., Représentant (Etrépagny).
Vattier, prop., Maire de Lieurcy (Saint-Georges).

Arrondissement d'Evreux.

Composé de 11 cantons; 224 communes; 121,795 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement des Andelys.

Composé de 6 cantons; 117 communes; 64,923 habitants.

M. Rossi, *Sous-Préfet*, aux Andelys.

Arrondissement de Bernay.

Composé de 6 cantons; 124 communes; 80,017 habitants.

M. Odent (Paul), *Sous-Préfet*, à Bernay.

Arrondissement de Louviers.

Composé de 5 cantons; 111 communes; 69,453 habitants.

M. Roger, *Sous-Préfet*, à Louviers.

Arrondissement de Pont-Audemer.

Composé de 8 cantons; 127 communes; 87,059 habitants.

M. de Croze, *Sous-Préfet*, à Pont-Audemer.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Les Andelys...... Monton.
Bernay.......... Dubus.
Evreux.......... N.....
Louviers......... Picard.
Pont-Audemer..... Dumont.

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR.

Il se compose de portions des anciennes provinces de l'Orléanais et de la Normandie; de la première, la Beauce et le pays Chartrain; de la seconde, le Perche, le Drouais et le Thimerais. Il tire son nom des deux principales rivières qui le traversent.

Il est borné au N. par les départements de Seine-et-Oise et de l'Eure; à l'E. par ceux de Seine-et-Oise et du Loiret; au S. par ce dernier et ceux de Loir-et-Cher et de la Sarthe; enfin à l'O. par ceux de l'Orne et de l'Eure. Sa superficie est d'environ 586,921 hectares. Il paie 2,189,799 fr. d'impôt foncier; sa population est de 292,337 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale.

Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Chartres et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. de Grouchy (O ✻), *Préfet*, à Chartres.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Leduc, Quénault (*Secrét.-gén.*), Morio de l'Isle.

Conseil général de département. Messieurs,

Argent (d') (O ✻), ancien officier, Maire de Bouville, près de Cloyes (Orgères).
Barbé, avocat à Châteaudun (Châteaudun).
Barthélemy, Maire de Bailleau-l'Evêque, Représentant (Chartres, *Nord*).
Boudet de Pâris, président du tribunal civil de Dreux (Châteauneuf).
Bonnet, ancien farinier, Maire de Soulaires (Maintenon).
Collier-Bordier, pr. à Meigneville (Voves).
Brissonnet-Texier, propriétaire à Courville.
Coüin de Grandchamp, propriétaire, Maire d'Escorpain (Brezolles).
Estienne, ancien avocat à Illiers.
Gaultier, notaire à Bû (Anet).
Goupil ✻, maître de forges, Maire de Dampierre-sur-Blévy (Senonches).
Grandet ✻, Conseiller à la Cour de cassation (Chartres, *Sud*).
Jumeau, notaire à Bonneval.
Labiche, Juge-suppléant au tribunal civil de Rambouillet (Seine-et-Oise) (Auneau).
Lebreton (G O ✻), général de brigade, Représentant (Nogent-le-Rotrou).
Marie-Romélie, Maire d'Authon.
Mésirard, avocat, Maire de Dreux.
Morice, marchand de bois, Maire de la Ferté-Vidame.
Morin, avoc. à Nogent-le-Rotrou (Thiron)
Normand (C ✻), colonel d'artillerie retraité, à Nogent-le-Roi.
Pontois (de), propriét., Maire de Villebon (la Loupe).
Raimbault, ancien Député, ancien Représentant.
Tarragon (de), propriétaire, Maire de Romilly (Cloyes).
Violette, banquier, à Janville.

Arrondissement de Chartres.

Composé de 8 cantons; 166 communes; 109,812 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châteaudun.

Composé de 5 cantons; 80 communes; 64,249 habitants.

M. Tourangin, *Sous-Préfet*, à Châteaudun.

Arrondissement de Dreux.

Composé de 7 cantons; 129 communes; 71,448 habitants.

M. de Mouisse, *Sous-Préfet*, à Dreux.

Arrondissement de Nogent-le-Rotrou.

Composé de 4 cantons; 54 communes; 46,828 habitants.

M. Denis-Lagarde, *Sous-Préfet*, à Nogent-le-Rotrou.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chartres.........	Rémond ✻.	Dreux...........	Mésirard.
Châteaudun......	Lemay-Chautard.	Nogent-le-Rotrou..	Massiot.

DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens des Côtes-du-Nord et du Morbihan; au S. et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 693,384 hectares. Il paie

1,468,795 fr. 44 c. d'impôt foncier; sa population est de 612,151 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie treize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Quimper et le ressort de la Cour d'appel de Rennes.

PRÉFECTURE.

M. Bruno-Devès ❋, *Préfet*, à Quimper.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Leroux, Leguay (Prosper), Saint-Estienne-Cavaignac, Colomb, De Kergrist.

Conseil général de département. Messieurs,

Bernard-Breton, cultiv. à St-Thégonnec.
Bienvenue, avoué, à Morlaix.
Bodenès, Juge-de-paix du canton de Plouescat.
Boucher, Juge-de-paix du canton de Sizun.
Bouët, négociant, vice-consul d'Angleterre, à Brest (Brest, 2e *canton*).
Cazin de la Trésorerie, propr. à Taulé.
Chardon, notaire, à Bannalec.
Chauveau de Kernaeret ❋, chef de bataillon en retraite, à Quimper (Fouesnant).
Collas de la Motte, propriétaire à Plouguin, Représentant (Ploudalmézeau).
Debon, propriétaire, à Douarnenez.
Delaunay, notaire, Maire de Pleyben.
Du Couëdic de Kergoaler, propriétaire à Quimperlé, Représentant.
Fournas (de) ❋, à Arzano.
Goubin, propriétaire à Brest (Daoulas).
Gourdin, prop., à St-Hernin (Carhaix).
Guennoc, notaire, à Lesneven.
Guyot, avoué, à Quimper.
Hervieu, notaire, Maire de Plogastel-St-Germain
Hignard, négociant, Maire de Pont-Croix.
Jamin, Juge-de-paix du canton de Plouigneau.
Kerdrouel de Merey, propriét., à Plouguerneau (Lannilis).
Kerjégu (de), négociant, à Brest (Scaër).
Kerhorre (de) ❋, Maire de Saint-Pol-de-Léon.
Kermenguy (de), propriétaire, Maire de Lanarvily (Plabennec).
Kermenguy (de), propriétaire, à Cléder (Plouzévède).
Kersulec, not., Maire de Pontaven.
Lacoste, Juge au trib. civ. de Châteaulin.
Lacrosse (O❋), anc. Ministre des trav. publ., Représentant (Brest, 1er *canton*).
Leguillou-Pénanros, négociant, Maire de Concarneau.
Leroux, négociant, à Landivisiau.
Letirant, propriétaire, Maire de Saint-Yvi (Rosporden).
Mazé-Launay ❋, négociant à Brest, Représentant (Ouessant).
Menu de Ménil ❋, ingénieur de la Marine, à Brest (Briec).
Mével, notaire, Maire de St-Renan.
Morvan (Le), notaire à Huelgoat.
Pascal, pr., Maire de Plomeur (Pont-l'Abbé).
Pompery (de), prop., Président du comice agricole du Faou, à Rosnoën (Le Faou).
Rodellec du Portzic (de) ❋, à St-Pierre (Brest, 3e *canton*).
Rodellec du Portzic fils (de), pr. (Ploudiry).
Savina, notaire, Maire de Telgruc (Crozon).
Swiney, propriétaire, Maire de Plouégat-Guerrand (Lanmeur).
Treuttel, notaire, Maire de Leuhan (Châteauneuf).
N..... (Landerneau).

Arrondissement de Quimper.

Composé de 9 cantons; 62 communes; 115,518 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brest.

Composé de 12 cantons; 83 communes; 202,657 habitants.

M. de Col, *Sous-Préfet*, Brest.

Arrondissement de Châteaulin.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 104,053 habitants.

M. Lodin, *Sous-Préfet*, à Châteaulin.

Arrondissement de Morlaix.

Composé de 10 cantons; 58 communes; 143.952 habitants.

M. Richard (Ch.), *Sous-Préfet*, à Morlaix.

Arrondissement de Quimperlé.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 45,971 habitants.

M. Robert, *Sous-Préfet*, à Quimperlé.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brest	Bizet ✻.	Lambézellec	Faque.
Châteaulin	Durest-le-Bris.	Morlaix	Le Denmat-Kervern.
Crozon	Meillard.	Quimper	Porquier aîné.
Saint-Pol de Léon	De Kerhorre ✻.	Quimperlé	Audran.

DÉPARTEMENT DU GARD.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au N. par les départements de l'Ardèche et de la Lozère; à l'E. par les départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône; au S. par ce dernier, la Méditerranée et le département de l'Hérault, qui le borne à l'O. avec partie de l'Aveyron. Sa superficie est de 582,867 hectares. Il paie 1,823,795 francs d'impôt foncier; sa population est de 400,381 habitants; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Nimes, le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Lagarde (E.) ✻, *Préfet*, à Nîmes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Roussellier ✻ (*Secrét. gén.*), Baragnon ✻, Coste ✻, Boissier.

Conseil général de département. Messieurs,

Anglas (d'), Maire de Beaucaire (Beaucaire).
Angliviel, propr., Maire de Valleraugues (Valleraugues).
Bergeron, banquier à Nîmes, cap. d'artill. dans la garde nation. (Nîmes, 1er *cant.*).
Boyer, avocat, memb. du cons. municip. de Nîmes, capit. dans la garde nat. (Nimes, 2e *canton*).
Brossier de Buros, propriétaire à Bagnols (Bagnols).
Bruneau-Régis, prop. à Barjac (Barjac).
Cambessèdes, prop. à Lanuéjols (Trèves).
Causse, avocat, Juge suppléant au trib. civil de Nimes (Sommières).
Cauzid, prop, avocat à Nîmes (Vauvert).
Chabanon, doct.-méd. à Uzès (Remoulins).
Correnson, Cons. à la Cour d'app de Nîmes (Roquemaure).
Crussol d'Uzès (de) ✻, propriét, ancien Député, à Paris (Uzès).
Dampmartin (de), Maire d'Uzès (Lussan).
Deshours de Calviac, propriétaire à Lasalle (Lasalle).
Deveau de Robiac, propr., Maire de Robiac (St-Ambroix).
Duméný, doct.-méd., Maire de Clarensac (St-Mamert).
Frézier, notaire à Montfrin (Aramon).
Gardies, propriét. à Marnégols-lès-Gardon (Ledignan).
Jac, propriétaire à Quissac (Quissac).
Malbois, premier adj. à la Mairie d'Aiguesmortes (Aiguesmortes).
Marette, memb. du cons. municip. d'Alais, colonel de la garde nat. (St-Martin de Valgalgues).
Marquès-Duluc ✻, Cons. à la Cour d'appel de Nîmes (Alzon).
Meinadier (O ✻), ancien préfet, à St-André de Valborgne (St-André de Valborgne).
Pelet (de la Lozère) (O ✻), ancien Pair de France, à Paris (Saint-Jean-du-Gard).
Pepin-Barbut, Maire de Pont-St-Esprit (Pont-St-Esprit).
Pérouse, Maire de St-Gilles (Saint-Gilles).
Pontmartin (de), propriétaire aux Angles (Villeneuve-lès-Avignon).

Robert, propr. à Malons (Génolhac).
Rossel-Fontarèche (de), Maire de Bezouce (Marguerittes).
Roussel, Subst. du Procur. de la République près le trib. du Vigan (Sauve).
Saubert de Larcy, avocat à Alais, Représent. (Alais).
Surville (de), prop., Représent. (Nîmes, 3e *canton*.)
Tarteron (de), propriét., avocat à Sumène (Sumène).
Teissier, docteur-méd. à Anduze (Anduze).
Tessan (de), chef de filature, Maire du Vigan (Vigan).
Teulon, avocat à St-Hippolyte (St-Hippol.)
Trinquelague-Dions (de), Conseiller à la C. d'appel de Nîmes (St-Chaptes).
Troupel, négociant à Nîmes (Vézénobres).

Arrondissement de Nîmes.

Composé de 11 cantons; 73 communes; 146,045 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Alais.

Composé de 9 cantons; 97 communes; 98,133 habitants.

M. Chapelain ✻, *Sous-Préfet*, à Alais.

Arrondissement du Vigan.

Composé de 10 cantons; 79 communes; 66,667 habitants.

M. Souquières, *Sous-Préfet*, au Vigan.

Arrondissement d'Uzès.

Composé de 8 cantons; 99 communes; 89,536 habitants.

M. Ailhaud ✻, *Sous-Préfet*, à Uzès.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Alais............ Julien.
Beaucaire........ Anglas (d').
Le Vigan........ Tessan (de).
Nîmes........... Eyssette.
Uzès............ Dampmartin (de).

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.

Ce département est un des sept que forment le Languedoc, Comminges, etc.

Il est borné au N. par les départements du Tarn, de Tarn-et-Garonne, de Lot-et-Garonne et du Gers; à l'E. par les départements du Tarn, de l'Aude et de l'Ariége; au S. par le département de l'Ariége, les Pyrénées et le département des Hautes-Pyrénées, qui, avec celui du Gers, le bornent à l'O. Sa superficie est d'environ 618,558 hectares. Il paie 2,291,518 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 481,938 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la 10e division militaire, le diocèse de Toulouse et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE MAUPAS ✻, *Préfet*, à Toulouse.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Rouède, Pujol (Emile) ✻ (*Secrétaire-général*), Clausade ✻, Dumas, Dardenne.

Conseil général de département. Messieurs,

Albert d'Ayguesvives, prop. à Ayguesvives (Montgiscard).
Arzac, propriét., memb. du cons. municip. de Toulouse (Toulouse, *Ouest*).
Barde, docteur-médecin à Castanet.
Berghes (de), propr. à St-Martory.
Capelle, notaire, memb. du cons. municip. de Toulouse (Toulouse, *Sud*).
Cazaux aîné, neveu, adjoint au Maire de Toulouse, propr. à Cadours.
Caze ✻, Cons. à la Cour d'appel de Toulouse (Fronton).

Cazeing-Lafont, prop. à Rieux.
Cornac père, Maire de Grenade.
Cousin, avocat à Nailloux.
Dabeaux, avocat, Représentant, à St-Gaudens (Aurignac).
Devise, prop. à Couladère (Cazères).
Fauré, avocat à Toulouse (Villefranche).
Féral ❋, avocat à Toulouse (Verfeil).
Ganiac (de) aîné, prop. à Cintegabelle.
Gasc ❋, avocat, memb. du cons. munic. de Toulouse, Représ. (Toulouse, *Centre*).
Lamouroux, prop. à Fousseret.
Laplagnolle (de), propr. à Lanta.
Lasmartres, prop. à Bérat (Rieumes).
Latour, négociant à Aspet.
Maignon, prop. à Seyguède (St-Lis).
Malbois aîné ❋, Repr. (Isle-en-Dodon).
Marrast (Arm.), anc. Représ. (St-Gaudens).
Martin ❋, Président de chambre à la Cour d'appel de Toulouse. (St-Béat).
Massol, profess. à l'Ecole de Droit de Toulouse (Montastruc).
Metgé, médecin à Montesquieu-Volvestre.
Niel ❋, Président du tribun. civil de Muret.
Picquot, propr. à Pibrac (Léguevin).
Pontié de Laprade ❋, prop. à Revel.
Puntous, prop. à Toulouse (Caraman).
Roquelaine, propr. à Toulouse (Toulouse, *Nord*).
Roquette (de), prop. à Toulouse, Représentant (Auterive).
Salles, prop. à Boulogne.
Tatareau ❋, Président du tribunal civil de St-Gaudens (St-Bertrand).
Toussan, notaire à Roquefort (Salies).
Tron, Maire de Bagnères-de-Luchon, Représentant.
Vacquié (de), avocat à Villemur.
N..... (Carbonne).
N..... (Montréjeau).

Arrondissement de Toulouse.

Composé de 12 cantons; 133 communes; 177,323 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Muret.

Composé de 10 cantons; 126 communes; 91,777 habitants.

M. Petit (Georges) ❋, *Sous-Préfet*, à Muret.

Arrondissement de Saint-Gaudens.

Composé de 11 cantons; 233 communes; 147,798 habitants.

M. de Lassus-Saint-Geniez ❋, *Sous-Préfet*, à Saint-Gaudens.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 6 cantons; 93 communes; 65,040 habitants.

M. Salles, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Muret..........	Bonnet ❋.	Toulouse........	Sans ❋.
Revel...........	Reverdy.	Villefranche......	Raffit.
Saint-Gaudens....	Milhet.		

DÉPARTEMENT DU GERS.

L'un des quatre départemens que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de Lot-et-Garonne et partie de celui des Landes, à l'E. par les départements de Tarn-et-Garonne et de la Haute-Garonne; au S. par les départemens de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées; à l'O. par les départemens des Basses-Pyrénées et des Landes. Sa superficie est de 1,651,194 hectares. Il paie 1,654,359 fr. d'impôt foncier; sa population est de 314,885 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse d'Auch et le ressort de la Cour d'appel d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Lerat de Magnitot ❋, *Préfet*, à Auch.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lacomme, Duprat. Meunier (*Secrétaire-général*).

Conseil général de département. Messieurs,

Abadie de Barrau (d'), Maire de Castex (Cazaubon).
Aylies ❋, Présid. de ch. à la Cour d'appel de Paris (Mauvesin).
Barada, Juge-de-paix du canton de Vic-Fezensac, à Belmont.
Bazignan (de), propriétaire à Eauze.
Bécanne, prop. à Lombez.
Bères, médecin à Castelnau-d'Auzan (Montréal).
Cahusac, avocat, propriétaire à Fleurance.
Campaigno (de), ancien officier à Condom.
Carbonneau, avocat à Lectoure, Représentant.
Cassassoles, propriét. à Auch (Saramon).
Cenac-Moncaut, Maire de St-Elix (Mirande).
Corties, notaire à Masseube.
Courrent, notaire, Maire de Miradoux.
Dagé, avocat à Miélan.
Danssos, greffier du tribunal de commerce d'Auch (Jegun).
Delpech-Canteloup, J.-de-paix du cant. de St-Clair.
Demandes, Maire de Verlus (Riscle).
Dieuzeide, avoc., memb du conseil municipal d'Auch (Auch, *Nord*).
Duprom, vétérinaire à Valence.
Fauré, avocat à Bastide-Savès (Samatan).
Joret, Représentant, Maire de Salles (Nogaro).
Lacave-Laplagne-Barris (G O ❋). Prés. de chambre à la Cour de cass. (Montesquiou).
Lamarque, propriét. à Sabazan (Aignan).
Latterrade (de), propriétaire à Latterrade (Plaisance).
Luppé (de), Maire de Pavie (Auch, *Sud*).
Nabos, Maire de Marciac.
Panat (de) ❋, prop. à l'Isle-Jourdain, Représentant.
Puymirol (de), prop. à Sirac (Cologne).
Serain, Maire de Gimont.

Arrondissement d'Auch.

Composé de 6 cantons; 85 communes; 62,959 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Condom.

Composé de 6 cantons; 87 communes; 72,222 habitants.

M. Bajac, *Sous-Préfet*, à Condom.

Arrondissement de Lectoure.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 52,325 habitants.

M. Montaubin, *Sous-Préfet*, à Lectoure.

Arrondissement de Lombez.

Composé de 4 cantons; 71 communes; 42,109 habitants.

M. Campagnole ❋, *Sous-Préfet*, à Lombez.

Arrondissement de Mirande.

Composé de 8 cantons; 152 communes; 85,270 habitants.

M. Grabias, *Sous-Préfet*, à Mirande.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Auch............ Soullier.
Condom........ Dubarry.
Lectoure......... Agasson.
Lombez.......... Fitte.
Mirande......... Burot.

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE.

L'un des quatre que forme la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Charente-Inférieure; à l'E. par les départements de la Dordogne et de Lot-et-Garonne; au S. par celui des Landes, et à l'O. pa

l'Océan. Sa superficie est d'environ 1,082,552 hectares. Il paie 3,025,609 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 602,444 individus ; il est divisé en six arrondissements communaux ; il envoie treize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzieme division militaire, le diocèse de Bordeaux et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Neveux (O ❋), *Préfet*, à Bordeaux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Poumereau, Dosquet ❋ (*Secrét-gén.*), De Vesins, Garnier, Delaville.

Conseil général de département. Messieurs,

Aymen, propriétaire à Castillon.
Bayle, propriétaire à Captieux.
Baysselance, Juge-de-paix du canton de Monségur.
Belot des Minières, Juge au trib. civil de Bordeaux.
Bouchereau jeune ❋, propriétaire à Villenave-d'Ornon (Labrède).
Boutin ❋, avoué, à Libourne.
Bryas (de), propriétaire au Taillan (Blanquefort).
Carrier, prop., à Bordeaux (Belin).
Castéja, notaire à Bordeaux (Pauillac).
Courau, propriétaire à Bordeaux (Saint-André-de-Cubzac).
Coutereau, propriétaire, Maire de Langon.
Curé ❋, membre du Conseil municipal (Bordeaux, 2e *canton*).
Denjoy ❋, Représentant, à Lesparre.
Duffour-Dubergier (O ❋), président de la Chambre de commerce, colonel de la garde nationale (Bordeaux, 6e *canton*).
Dumas, Maire de Pellegrue.
Dumora, notaire à La Teste.
Dumora fils aîné, maître de forges, à Biganos (Audenge).
Duperrier de Larsan ❋, propriét., à Bordeaux (Bordeaux, 5e *canton*).
Durand-Desgranges aîné, propriétaire à Gensac (Pujols).
Dutrénit, J.-de-paix du cant. de Podensac.
Duvergier, nég. à Bordeaux (1er *canton*).
Fellonneau, notaire à Coutras.
Ferbos fils, propriétaire, Maire de Saint-Macaire.
France, prop. à Baigneaux (Targon).
Gérard, notaire à Puisseguin (Lussac).
Grange (de la) (O ❋), Repr처. (St-Savin).
Grangeneuve jeune, notaire à Bordeaux, membre du Conseil municipal (Bordeaux, 3e *cant.*).
Hovyn-Tranchère, Maire à Guitres, Représentant.
Lacaze ❋, procureur de la République, à Libournel (Fronsac).
Lalaurie, médecin, à Bazas.
Lalanne, avocat à Préchac (Villandraut).
Lapeyre aîné, Juge-de-paix du canton de Saint-Symphorien.
Laspeyrère, notaire à Bordeaux (Cadillac).
Legris de Lasalle, Maire de Camarsac (Créon).
Luckens, propr., à Saint-Laurent.
Magne, docteur en médecine, à Talais (Saint-Vivien).
Marcotte de Quivières ❋, propriétaire à Mérignac (Pessac).
Merlet, Maire de Blaye.
Merlet, propriétaire à Clairac (Sauveterre).
Pascault, propr., à Bourg.
Princeteau, avocat à Bordeaux, Maire de St-Vincent (Carbon-Blanc).
Roux, Maire de Marcillac (Saint-Ciers-Lalande).
Sabran (de), propriétaire à Grignols.
Saint-Affrique (de) ❋, Maire de Listrac (Castelnau).
St-Aubin, J.-de-paix à Pondaurat (Auros).
Tandonnet (Bordeaux, 4e *canton*).
Vertille de Richemont ❋, propriétaire à Nérigean (Branne).
Vielcastel (de), Maire de Saint-Avid-du-Moiron (Sainte-Foy).

Arrondissement de Bordeaux.

Composé de 18 cantons ; 153 communes ; 285,895 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bazas.

Composé de 7 cantons ; 68 communes ; 55,480 habitants.

M. Frachon, *Sous-Préfet*, à Bazas.

Arrondissement de Blaye.

Composé de 4 cantons; 56 communes; 58,723 habitants.

M. Breistroff, *Sous-Préfet*, à Blaye.

Arrondissement de La Réole.

Composé de 6 cantons; 105 communes; 53,338 habitants.

M. Saint-Cyr de Montlaur, *Sous-Préfet*, à La Réole.

Arrondissement de Lesparre.

Composé de 4 cantons; 30 communes; 38,934 habitants.

M. Cézan ❋, *Sous-Préfet*, à Lesparre.

Arrondissement de Libourne.

Composé de 9 cantons: 132 communes; 110,074 habitants.

M. Launay Le Provost, *Sous-Préfet*, à Libourne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bazas	Lalaurie.	La Réole	Dubry.
Blaye	Merlet.	Lesparre........	Mazeau.
Bordeaux	Gautier (O ❋).	Libourne	Danglade.

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT.

Ce département est un de ceux que forme le Languedoc.

Il est borné au Nord par les départements du Gard et de l'Aveyron; à l'E. par le département du Gard et la Méditerranée, qui le baigne au S.; à l'O. par ceux de l'Aude et du Tarn. Sa superficie est d'environ 630,935 hectares. Il paie 2,335,274 fr. d'impôt foncier; sa population est de 386,020 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux: il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le diocèse de Montpellier et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Balland ❋, *Préfet*, à Montpellier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Godefroy (*Secrét.-gén.*), De Girels. Lagorde.

Conseil général de département. Messieurs,

Belugou, propriétaire, conseiller municipal à Bédarieux.
Bénavent. prop. à Montpellier (Ganges).
Blanc (C ❋), col., direc. d'artill. à Montpellier (Murviel)
Bonnet, méd. à Mudaison (Mauguio).
Brignac, prop. à Montpellier (Montpellier, 2e *canton*).
Brun, prop. à Montpellier (Mèze).
Brun, fabricant de draps à Lodève.
Cabal, propriétaire à Roujan.
Chambon, propr. à Montpellier (Lunel).
Combres, propriét. et Maire de Valflaunès (Claret).
D'Alphonse ❋, propriétaire, à Florensac.
Dulac, prop. à Cazoul-lès-Béziers.
Durand, licenc. en droit, propr. à Montpellier (Castries).
Fabre, Maire de Gignac.
Fourcade, négociant à St-Chinian.
Ginestous ❋, à Montpellier (St-Martin-de-Londres).
Girard (de), Représ. du peuple, à Montpellier (les Matelles).
Grasset, propriétaire à Pézénas. Représent.
Lagarrigue, banq. à Béziers, (Béziers, 1er *c.*).
Maistre, nég. à Villeneuvette (Clermont).
Martin, notaire à Ceilhes (Lunas).
Mercier, propriétaire à Cette.
Moulinier, médecin, à St Gervais.
Nollet-Bonniol, banq., Maire, 1er suppl. de la justice de paix d'Aniane.

Paul, propriét. à Montpellier (Montpellier 1er *canton*).
Rascas, propriétaire à Agde (Servian).
Rey de Lacroix, prop. à Montagnac.
Raynaud ✻, prop., anc. offic., à La Salvetat.
Rigaud-Caussat, négociant, Maire d'Agde.
Sabatier, avoué à St-Pons (Olargues).
Saisset, Maire de Capestang.
Salles, propriétaire au Caylar (Le Caylar).
Thomas, avocat à Frontignan.
Thomassin, propriét. à St-Pons.
Vernhettes ✻, anc. préf., à Montpellier, Représentant (Montpellier, 3e *canton*).
Vidal, propr. à La Lavinière (Olonzac).

Arrondissement de Montpellier.

Composé de 14 cantons; 114 communes; 147,100 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béziers.

Composé de 12 cantons; 99 communes; 133,398 habitants.

M. Collet-Meygret, *Sous-Préfet*, à Béziers.

Arrondissement de Lodève.

Composé de 5 cantons; 72 communes; 56,056 habitants.

M. Alazard, *Sous-Préfet*, à Lodève.

Arrondissement de Saint-Pons.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 49,466 habitants.

M. Soulhiol, *Sous-Préfet*, à Saint-Pons.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Agde	Rigaud Caussat.
Bédarieux	Vernazobres-Lavit.
Béziers	Lognos.
Cette	Doumet.
Clermont	Rey.
Lodève	Lacas.
Lunel	Bezard.
Montpellier	Parmentier ✻.
Pézénas	D'André.
Saint-Pons	Garnier.

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE.

C'est un des cinq départements que forme la Bretagne.

Il est borné au N. par l'Océan et le département de la Manche; à l'E. par le département de la Mayenne; au S. par le département de la Loire-Inférieure, et à l'O. par les départements des Côtes-du-Nord et du Morbihan. Sa superficie est de 672,848 hectares. Il paie en principal 1,951,716 fr. d'impôt foncier; sa population est de 562,958 individus; il est divisé en six arrondissements communaux; il envoie douze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Rennes et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Pagès (O ✻), *Préfet*, à Rennes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Gaultier de la Guistière ✻, Guyot, Jarry (*Secrét.-général*), Sproët, Pinezon Du Sel.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbier, prop à Rennes (Antrain).
Baston de la Riboisière (G O ✻), Représ., prop. à Fougères (Louvigné du Désert).
Bechenec (de), prop. au Rheu (Mordelles).
Belinaye (de la), pr. à Luitré (Fougères, *Nord*).
Le Beschu ✻, Maire de Mezières (St-Aubin-du-Cormier).

Bigot-Duchênay, prop. à Mellesse (Saint-Aubin-d'Aubigné).
Blaize père ✻, négoc. à St-Malo.
Bois-Hamon fils (du), prop. à Montauban (Montauban).
Bourdet ✻, notaire hon. command. la garde nationale de St-Malo (Châteauneuf).
Boutin, officier de santé à Guichen.
Branger, Juge-de-paix au Sel.
Briot, propr. à Maure.
Chapon, notaire à Janzé.
Châteaubriand (de) ✻, propriétaire à Combourg.
Deminiac, notaire à Dol.
Denis, avocat à la Cour d'appel de Rennes (Hédé).
Denise père ✻, offic. de santé à St-Méen.
Dufeu, prop. à La Guerche.
Duplessis d'Argentré fils, prop. à Argentré.
Garnier-Keruault, capitaine d'artillerie à St-Malo (Pleurtuit).
Guerrif de Launay, prop. à Pipriac.
Guyot, docteur en méd. profes. à l'Ecole de médecine de Rennes (Rétiers).
Hardouin, propriétaire et maire, à Noyal-sur-Vilaine (Châteaugiron).
Hoüitte de la Chesnais, président du trib. civil de St-Malo (St-Servan).
Jourdan (de), prop. à Bain.
Lahaye-Jousselin (de) ✻, capit. de caval. en retraite, à Redon.
Le Cardinal de Kernier ✻, propriét. à Izé (Vitré, *Ouest*).
Lefas, avocat à Rennes (Liffré).
Lesbaupin, avoc. à Rennes (Rennes, *Nord-Ouest*).
Leziart ✻, pr. à Fougères (Fougères, *Sud*).
Marion, prop. au Grand-Fougeray.
Maudet, Maire de Montfort.
Merdrignac, notaire à Cancale.
Pinault, docteur en méd., profes. à l'Ecole de méd. de Rennes (Rennes, *Sud-Ouest*).
Pongérard ✻, négoc., Maire de Rennes, Représentant (Rennes, *Nord-Est*).
Postel, avocat à Vitré (Châteaubourg).
Poulpiquet du Halgouet (du), pr. à Maxent (Plélan).
Robinot-St-Cyr ✻, Cons. à la Cour d'appel de Rennes (Pleine-Fougères).
Rouxin ✻, Procur. de la Répub. à St-Malo (Tinténiac).
Ruault-Lalande, doct. en médecine à Vitré (Vitré, *Est*).
Saucet, Juge au tribunal civil de Rennes (St-Brice).
Vaucouleurs de Lajamet (de) ✻, propriét. à Romillé (Bécherel).
N..... (Rennes, *Sud-Est*).

Arrondissement de Rennes.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 137,600 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fougères.

Composé de 6 cantons; 57 communes; 84,485 habitants.

M. Armand, *Sous-Préfet*, à Fougères.

Arrondissement de Montfort-sur-Meu.

Composé de 5 cantons; 46 communes; 58,980 habitants.

M. Garnier, *Sous-Préfet*, à Montfort.

Arrondissement de Redon.

Composé de 7 cantons; 45 communes; 78,974 habitants.

M. Monnier du Pavillon, *Sous-Préfet*, à Redon.

Arrondissement de Saint-Malo.

Composé de 9 cantons; 61 communes; 120,890 habitants.

M. de Pongerville *Sous-Préfet*, à Saint-Malo.

Arrondissement de Vitré.

Composé de 6 cantons; 61 communes; 82,056 habitants.

M. de Vaudichon, *Sous-Préfet*, à Vitré.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Fougères..... Couyer de la Chenardière. | Montfort..... Maudet.

Pleurtuit......	Chapel.	Saint-Malo........	Ruault La Lande.
Redon........	Niel.	Saint-Servan	Gouazon.
Rennes	Pongérard ✳.	Vitré	Hovius.

DÉPARTEMENT DE L'INDRE.

Ce département est le second des deux que forme le Berry.

Il est borné au N. par les départements du Cher, de Loir-et-Cher et d'Indre-et-Loire; à l'E. par celui du Cher; au S. par ceux de la Creuse, de la Haute-Vienne et de la Vienne; à l'O. par ceux de la Vienne et d'Indre-et-Loire. Sa superficie est d'environ 701,661 hectares. Il paie 1,020,283 fr. d'impôt foncier; sa population est de 263,977 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Bourges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Chevillard ✳, *Préfet*, à Châteauroux.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Bertrand ✳, Eug. Soumain (*Secr.-gén.*), Moreau fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbançois (de) (O ✳). prop. à Villegongis, Représentant (Levroux).
Bodard, propriétaire à Vatan.
Bryas (de), prop. à St-Cyran-du-Jambot (Châtillon).
Chamblant, avocat à St-Gaultier.
Delacou, prop., Maire d'Eguzon.
Delavau, Maire de La Châtre, Représentant
Delavaud, propriét., maire de St-Benoist.
Doucet, prop. au Blanc (Tournon).
Fleury, propr. à La Châtre (Châteauroux).
Guignard, avoué à Issoudun (Issoudun, *Sud*).
Huard, ancien notaire, à Argenton.
Jevardat de Fombelle, prop. au Blanc.
Lecoigneux de Bélâbre, Maire de Bélâbre.
Lenoble ✳, off. supér. en retraite, maire de Lourdoueix-Saint-Michel (Aigurande).
Martin, prop., Maire de Reuilly (Issoudun, *Nord*).
Martinet, banq. à Châteauroux (Ardentes).
Menou (de), propriét., maire de Pellevoisin (Ecueillé).
Navelet, propriétaire à Mézières.
Papet, médecin, Maire de Lourouer-St-Laurent (Neuvy-St-Sépulchre).
Pignot, pr., Maire de Sazeray (St-Sévère).
Savary de Lancosme-Brèves, prop. à Vendœuvres (Buzançais).
Sautereau (Robert), ancien notaire, maire de Chabris (St-Christophe).
Talleyrand de Périgord de Valençay (O ✳), ancien Pair de France, prop. à Valençay.

Arrondissement de Châteauroux.

Composé de 8 cantons; 83 communes; 98,743 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement du Blanc.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 59,771 habitants.

M. Delatremblais ✳, *Sous-Préfet*, au Blanc.

Arrondissement d'Issoudun.

Composé de 4 cantons; 49 communes; 49,168 habitants.

M. Roux-Ferrand ✳, *Sous-Préfet*, à Issoudun.

Arrondissement de La Châtre.

Composé de 5 cantons; 59 communes; 56,295 habitants.

M. de La Jonquière, *Sous-Préfet*, à La Châtre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Le Blanc	Delajuvény.	La Châtre	Delavau.
Châteauroux........	Bertrand (Paul).	Issoudun............	N.....

DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE.

Il est formé de la presque totalité de l'ancienne province de Touraine.

Il est borné au N. par les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe; à l'E. par ceux de Loir-et-Cher et de l'Indre; au S. par ceux de l'Indre et de la Vienne; à l'O. par ceux de Maine-et-Loire et de la Vienne. Sa superficie est de 611,369 hectares. Il paie 1,617,095 fr. d'impôt foncier; sa population est de 312,400 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Tours et le ressort de la Cour d'appel d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. Brun (C ✻), *Préfet*, à Tours.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Triquet (*Secr. gén.*), De Fleury, Piet.

Conseil général de département. Messieurs,

Bacot (César), ancien député (Montbazon).
Barret de Rouvray ✻, colon. d'état-major à Chambon (Preuilly).
Beaumont-Vassy (de) ✻, prop. à Joué-les-Tours (Neuillé-Pont-Pierre).
Boilèsve ✻, Maire de Langeais.
Bridieu (de), propriétaire à Loches.
Catois, prop., chef de bat. de la garde nat. à Ste-Radegonde (Tours, *Nord*).
Chesneau, Maire d'Azay-le-Rideau.
Crespon de Latour, propriétaire à Coucmes (Château-la-Vallière).
Croy-Chanel d'Argenson (de), Maire de la Guerche (Le Grand-Pressigny).
Derouet fils, avoc. à la Cour d'app. de Paris, à Parçay-Meslay (Vouvray).
Diard ✻, 1er avocat général à la Cour d'appel de Riom (Amboise).
Gouin ✻, Représ. à Paris (Tours, *Centre*).
Hainguerlot, propr., Maire de Villandry (Tours, *Sud*).
Hervé, notaire, Maire de Bourgueil.
Jacquet-Delahaye, prop. à Villeloin-Coulangé (Montrésor).
La Roche-Aymon (de) (O ✻), officier gén. en retraite, à Athée (Bléré).
Laurance, propriétaire à Richelieu.
Martin-d'Anzay ✻, avoc., Maire de Marcilly-sur-Vienne (Ste-Maure).
Négrier ✻, colonel du génie, à Neuvy.
Pesson ✻, Maire de Château-Renault.
Quinemont (de) ✻, col. de la garde nation. de Tours (l'Ile Bouchard).
Robin, Maire de La Haye.
Tournier-Tiffeneau, anc. contrôleur des contributions directes, à Chinon.
Veneau fils, prop, Maire de Ligueil.

Arrondissement de Tours.

Composé de 11 cantons; 126 communes; 157,062 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Chinon.

Composé de 7 cantons; 87 communes; 91,244 habitants.

M. Estienne, *Sous-Préfet*, à Chinon.

Arrondissement de Loches.

Composé de 6 cantons; 68 communes; 64,094 habitants.

M. Delaporte, *Sous-Préfet*, à Loches.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chinon.......... Blanchet-Rose.
Loches.......... Delaporte.
Tours........... Mame (Ernest).

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE.

Ce département est un des trois que forme le Dauphiné.

Il est borné au N. par les départements de l'Ain et du Rhône; à l'E. par la Savoie et le département des Hautes-Alpes; au S. par ceux des Hautes-Alpes et de la Drôme; ce dernier le borne à l'O. avec ceux de la Loire et du Rhône. Sa superficie est d'environ 841,230 hectares. Il paie 2,427,827 fr. d'impôt foncier; sa population est de 598,492 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Grenoble et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Chapuys-Montlaville ✻, *Préfet*, à Grenoble.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Arvet ✻ (*Secr.-gén.*), Ferri-Pisani, Lesbros, Roman, Petit ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Bally, propriétaire à Apprieu (Lemps).
Balme, notaire à Bourg-d'Oisans.
Barral (Oct. de) (O ✻), prop., comm. de la garde nationale à St-Laurent-du-Pont.
Berlioz ✻ (Savoie), négoc. à Pont-de-Beauvoisin.
Bertholon, Représ. à Ternay (St-Symphorien d'Ozon).
Bertier ✻, J.-de-paix à Grenoble (*Est*).
Bertrand, rentier à Grenoble (Villard-de-Lans).
Blanchet, fabricant de papiers à Rives.
Cartier-Millon, notaire, Maire des Adrets (Goncelin).
Charmeil, Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble (Tullins).
Chollier, notaire à St-Quentin (La Verpillière).
Corréard, propriétaire à Vinay.
Couturier ✻, propr. à Vienne (St-Jean-de-Bournay).
Crozet ✻, ingénieur divisionnaire retraité à Grenoble (Mens).
Duport-Lavillette ✻, Prés. de chambre à la Cour d'appel de Grenoble (Clelles).
Dutrait-Desayes, avocat à Grenoble (Allevard).
Eymard-Duvernay, avocat à Grenoble (Monestier-de-Clermont).
Faugier, prop. à Vienne (Vienne, *Sud*).
Freynet, prop. à la Mure (Valbonnais).
Gaston, médecin à Beaurepaire.
Jourdan, propriét. à St-Maurice-d'Exil (Rousillon).
Julhiet, notaire à Domêne.
Labonnardière, méd., Maire de Crémieu.
Lavillardière, prop. à La Frette (St-Etienne-de-St-Geoire).
Levrat, fabric. de cardes, à Vienne, colonel de la garde nationale (Vienne, *Nord*).
Lhoste, propr., Juge-de-paix du cant. de La Tour-du-Pin.
Marchand, propriétaire à Pont-en-Royans.
Martin (St-Marcellin.)
Mépieu (de), prop., command. de la garde nationale à Sermérieu (Morestel).
Michal-Ladichère, ex-Avocat-gén. près la Cour d'appel de Grenoble (St-Geoire).
Orcel, ancien maire (Bourgoing).
Paganon, Conseiller à la Cour d'appel de Grenoble (Grenoble, *Sud*).
Perier (Ad.), Conseiller-Référendaire à la Cour des Comptes, à Paris (Vizille).
Pion, médecin à La Côte-St-André.
Reynaud, avoué à Grenoble (Sassenage).
Reynier, notaire à La Mure.
Roget, négociant à Voiron.
Rouillon, Juge-de-paix du cant. de Virieu.
Royer ✻, 1er Président de la Cour d'appel de Grenoble (Vif).
St-Romme, Représentant, à Roybon.
Sestier, Procur. de la Républ. près le tribunal de Grenoble (Le Touvet).
Taulier ✻, professeur à la Faculté de droit; maire de Grenoble (Grenoble, *Nord*).
Termet, notaire à St-Georges (Heyrieux).
Tourniaire, Maire de Corps.
Vachon ✻, avocat à Lyon (Meyzieu).

Arrondissement de Grenoble.

Composé de 20 cantons; 212 communes; 219,033 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de La Tour-du-Pin.

Composé de 8 cantons; 122 communes; 136,627 habitants.

M. Burin-Dubuisson, *Sous-Préfet*, à La Tour-du-Pin.

Arrondissement de Saint-Marcellin.

Composé de 7 cantons; 84 communes; 88,029 habitants.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, à Saint-Marcellin.

Arrondissement de Vienne.

Composé de 10 cantons; 134 communes; 154,803 habitants.

M. Tisserandot ❋, *Sous-Préfet*, à Vienne.

Maires nommés par le Président de la République Messieurs,

Grenoble	N.....	Vienne	N.....
Saint-Marcellin ...	Duvernay.	Voiron	Ducrest.
La Tour-du-Pin ...	Reymond.		

DÉPARTEMENT DU JURA.

Il est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départements du Doubs, de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'E. par le département du Doubs et les Cantons Suisses; au S. par la Suisse et le département de l'Ain; et à l'O. par ceux de Saône-et-Loire et de la Côte-d'Or. Sa superficie est d'environ 503,364 hectares. Il paie 1,341,302 francs d'impôt foncier; sa population est de 316,150 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire et dans le ressort de la Cour d'appel de Besançon; il forme le diocèse de Saint-Claude, et compose la 13ᵉ conservation des forêts.

PRÉFECTURE.

M. Becquey ❋, *Préfet*, à Lons-le-Saulnier.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Daguier (*Secr.-gén.*), Bouquet, Reverchon.

Conseil général de département. Messieurs,

Bergeret, docteur en médecine à Arbois.
Bonnemie, J.-de-paix du cant. de Sellières.
Bonzon, propriétaire à Salins.
Charlier, m. de for. à Fraisans (Dampierre).
Chevassu, prop. à Poligny (Poligny).
Chevillard, prop. à Lons-le-Saulnier.
Contesse, médec., à Montfleur (St-Julien).
Delandes, Maire de Souvans (Montbarrey).
Favier, avoué, Maire de St-Claude.
Froissard de Broissia, propriétaire, Maire de Neublans (Chaussin).
Gauthier, propr. à St-Aubin (Chemin).
Guelle (de), propriétaire, Maire de Saint-Ancour.
Jeanney ❋, avocat à Dôle (Dôle).
Jobez, prop. à Syam (Morez).
Lemire, maître de forges à Clairvaux.
Lucotte, J.-de-p. du cant. de Chaumergy.
Marenche (de), propriét., Maire de Nenon. (Rochefort).
Mermet-Guyennet, notaire aux Bouchoux.
Monnet, notaire, Maire de Moirans.
Monnier fils, maître des requêtes au conseil d'Etat à Poligny (Les Planches).
Morel, prop., Maire d'Arinthod.
Noir, officier de santé, à Voiteur.
Oudet ❋, Présid. de Chambre à la Cour d'appel de Dijon (Beaufort).

Pavans de Ceccaty, avoc. à Arbois (Villers-Farlay).
Picot d'Aligny, prop. à Montinirey-la-Ville (Montinirey).
Regnault, Juge au tribunal civil de Lons-le-Saulnier (Conliège).
Renaud, négociant à Champagnole.
Saillard, notaire à St-Laurent.
Spierenaël, Conseiller à la Cour d'appel de Besançon (Gendrey).
Vaudry, notaire à Arlay (Bletterans)
Vuillemenot, propriétaire à Orgelet.
N.... (Nozeroy).

Arrondissement de Lons-le-Saulnier.

Composé de 11 cantons; 212 communes; 108,785 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dôle.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 75,701 habitants.

M. Chollet, *Sous-Préfet*, à Dôle.

Arrondissement de Poligny.

Composé de 7 cantons; 152 communes; 79,552 habitants.

M. Jarry-Paillet, *Sous-Préfet*, à Poligny.

Arrondissement de Saint-Claude.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 52,112 habitants.

M. Bartoli, *Sous-Préfet*, à Saint-Claude.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Arbois..........	Marchand ✻.	Poligny.........	Lambert.
Dôle...........	De Boisdenemets.	Saint-Claude.....	Favier.
Lons-le-Saunier....	Loiseau.	Salins...........	N....

DÉPARTEMENT DES LANDES.

C'est un des quatre qui composent la Guienne.

Il est borné au N. par le département de la Gironde; à l'E. par les départemens de Lot-et-Garonne et du Gers; au S. par celui des Basses-Pyrénées; à l'O. par la mer océane. Sa superficie est de 933,756 hectares. Il paie 761,463 francs d'impôt foncier; sa population est de 298,220 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, dont le chef-lieu est à Bayonne, le diocèse d'Aire et dans le ressort de la Cour d'appel de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Jaubert ✻, *Préfet*, à Mont-de-Marsan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Sentez (*Secr.-gén.*), Dulamon ✻, Dufau.

Conseil général de département. Messieurs,

Biensans, avocat, Juge-de-paix du canton de Roquefort.
Berh (de), propr. à Gamarde (Monfort).
Brettes ✻, Président du trib. civil de Mont-de-Marsan (Grenade).
Castaignède, notaire, Maire de Pissos.
Castaignède, à Commensacq, Juge-de-paix du canton de Sabres.
Castandet, avocat à Saint-Sever.
Carenne, Juge d'instruction au tribunal de Saint-Sever (Geaune).
Chauton, J.-de p. du cant. de Tartas (*Est*.)
Darracq, avocat à Dax.
Darricau, avocat à Crax (Soustons).
Devert, notaire, Maire de Saint-Martin-de-Hinx (Saint-Vincent-de-Tirosse).

Doctcur, Maire de Saint-Esprit.
Dulau, avocat à Saint-Sever (Hagetmau).
Gazaillan, doct. méd. à Biscarosse (Parentis-en-Born).
Jumel, avoué licencié à Mont-de-Marsan (Arjuzanx).
Laussucq, avoué licencié à Dax (Pouillon).
Laussucq, not., Maire de Pomarez (Amou).
Lefranc (Victor), avoc. à Mont-de-Marsan, Représ. du peuple (Mont-de-Marsan).
Marrast, pr. à Mont-de-Marsan (Mimizan).
Navarre, nég. à Tartas (Tartas, *Ouest*).
Poyferré de Cère (O ✻), Conseiller d'Etat hon. à Cère (Labrit).
Saint-Marc, propriétaire, Maire de Pujo-le-Plan (Villeneuve).
Sarran, notaire, Maire de Sorre.
Sousbie, avocat, Maire d'Aire.
Turpin, Maire, Représentant (Castets).
Verdier, Inspecteur des finances à Lagrange et Paris (Gabarret).
Vivensang, notaire, Maire de Peyrehorade.
N..... (Mugron).

Arrondissement de Mont-de-Marsan.

Composé de 12 cantons; 116 communes; 99,263 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dax.

Composé de 8 cantons; 108 communes; 108,415 habitants.

M. Lacoste (O ✻), *Sous-Préfet*, à Dax.

Arrondissement de Saint-Sever.

Composé de 8 cantons; 109 communes; 90,542 habitants.

M. d'Astaing-d'Estampes, *Sous-Préfet*, à Saint-Sever.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Dax	N.....	Saint-Esprit......	Docteur.
Mont-de-Marsan...	Soubiran.	Saint-Sever.......	De Ladoue fils.

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Blaisois et le pays Chartrain.

Il est borné au N. par le département d'Eure-et-Loir; au N. E. par celui du Loiret; au S. E. par celui du Cher; au S. par celui de l'Indre; au S. O. par celui d'Indre-et-Loire; et au N. O. par celui de la Sarthe; sa superficie est d'environ 653,100 hectares. Il paie 1,328,116 fr. d'impôt foncier; sa population est de 256,833 individus, il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Blois et le ressort de la Cour d'appel d'Orléans.

PRÉFECTURE.

M. H. Sohier ✻, *Préfet*, à Blois.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Naudin ✻ (*Secr.-gén.*), Asselin, Vallon.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbin, médecin à Droué.
Bergeron d'Anguy (Lamotte-Beuvron).
Bénier, négociant à Sasnière, Représentant (Montoire).
Boutrais ✻, Prés. du trib. civ. de Vendôme.
Chevallier, notaire et Maire de Marchenoir.
Crosnier (O ✻), propriét. à Lisle (Morée).
Cuvier, Juge-de-paix du cant. de St-Amand.
Devezeaux de Rancogne, Maire d'Herbault.
Ducoux, médecin, Blois (Blois, *Est*).
Durand, conseiller à la Cour d'appel, à Orléans (Romorantin).
Fée, médecin, à Salbris (Salbris).
Gérard (Léon), Représentant, à Montoire (Savigny).

Leconte de Ronjou, propriét., à Cuchamps (Contres).
Martellière, prop. à Vendôme (Selommes).
Martin-Martinet, pr. et Maire à Montrieux.
Moreau, prop. à Mer.
Ouvrard, prop. à Châtres (Mennetou).
Péan, prop. à Blois (Blois, *Ouest*).
Péan, Maire de Noyers (Saint-Aignan).
Poullin-d'Arsigny, propriétaire à Souday (Mondoubleau).
Riffault-Blau (Ouzouer-le-Marché).
Romieu, propriétaire à Selles-sur-Cher.
Sarrut (Germain), à Paris (Montrichard).
Saumery-Johanne de la Carre (de), prop., Maire de Huisseau-s.-Cosson (Bracieux).

Arrondissement de Blois.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 128,587 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Romorantin.

Composé de 6 cantons; 48 communes; 49,200 habitants.

M. Renou ❋, *Sous-Préfet*, à Romorantin.

Arrondissement de Vendôme.

Composé de 8 cantons; 110 communes; 79,046 habitants.

M. Brun (Emile), *Sous-Préfet*, à Vendôme.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Blois............. Péan.
Romorantin....... Vallois fils.
Vendôme.......... De Trémault.

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE.

Ce département est tiré de celui de Rhône-et-Loire, qui a été divisé en deux, sous les dénominations de la Loire et du Rhône, et comprend le Forez.

Il est borné au N. par les départements du Rhône, de Saône-et-Loire et de l'Allier; à l'E. par ceux du Rhône et de l'Isère; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Haute-Loire; à l'O. par ceux du Puy-de-Dôme et de l'Allier. Sa superficie est de 477,018 hectares. Il paie 1,495,887 francs d'impôt foncier; sa population est de 453,786 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Bret (O ❋), *Préfet*, à Montbrison.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Barban fils (*Secr.-gén.*), Désarnaud, Sauzéa, Vignolles.

Conseil général de département.

Alcock ❋, Conseiller à la Cour de cassation (Saint-Haon-le-Châtel).
Assier (d'), prop. à Marols (Saint-Jean-Soleymieu).
Bouchetal-Laroche, propr., Maire de Saint-Bonnet-le-Château.
Charlat, propr. à Saint-Bonnet-le-Coureau (Saint-Georges-en-Couzan).
Chastelus (de), prop. à St-Just-la-Pendue, Juge-de-paix de St-Symphorien-de-Lay.
Coste, not., Maire des Salles (Noirétable).
Courbon-Lafaye, négoc. à Saint-Etienne (Saint-Genest-Malifaux).
Devillaine, propr. à Roanne (Roanne).
Duché, avocat à Saint-Etienne, Représent. (St-Etienne, *Est*).
Dugas ❋, propriétaire à St-Chamond (St-Chamond).

Du Rozier ✻, Maire de Salt-en-Donzy (Feurs).
François, notaire, Maire de Pélussin.
Guillien, prop. (St-Just-en-Chevalet).
Lachèze ✻, Président du tribunal civil de Montbrison (Montbrison).
Martin, notaire (St-Etienne, *Ouest*).
Mathon de Fogères, maire de Bourg-Argental (Rive-de-Gier).
Méaudre, prop. à Nervieux (St-Germain-Laval).
Meynis, propriét. à St-Martin-d'Estreaux (La Pacaudière).
Michon de Vougy, prop., Maire de Vougy (Charlieu).
Milliet, docteur-médecin à Néronde.
Mondon, propr., Juge au trib. civil de Montbrison (Boën).
Morillot, directeur des mines de Firminy (Le Chambon).
Pomey, notaire à Belmont.
Rainneville (de) (O✻), cons. d'Etat, prop. à Perreux (Perreux).
Ravel de Malval, propriétaire, Maire de St-Héand.
Rony, avocat à Montbrison (St-Rambert).
Sablons (de), prop. à Bourg-Argental.
Vincent de Saint-Bonnet, avocat à Lyon (Saint-Galmier).

Arrondissement de Montbrison.

Composé de 9 cantons; 138 communes; 131,296 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Roanne.

Composé de 10 cantons; 109 communes; 134,109 habitants.

M. Ducos (Jules) ✻, *Sous-Préfet*, à Roanne.

Arrondissement de Saint-Etienne.

Composé de 9 cantons; 73 communes; 188,381 habitants.

M. de Chambrun, *Sous-Préfet*, à Saint-Étienne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Montbrison	Bouvier ✻.
Rive-de-Gier	Baldeyrou.
Roanne	Imbert ✻.
Saint-Chamond	Neyron.
Saint-Etienne	Heurtier ✻.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE.

Ce département est formé de tout l'ancien Velay, en Languedoc, d'une partie de l'Auvergne, de quelques communes du Gévaudan et du Vivarais, en Languedoc; enfin, de quelques communes du Forez.

Il est borné au N. par les départements de la Loire et du Puy-de-Dôme; à l'E. par ceux de la Loire et de l'Ardèche; au S. par ceux de l'Ardèche et de la Lozère; à l'O. par celui du Cantal. Sa superficie est d'environ 495,784 hectares. Il paie 1,028,334 francs d'impôt foncier; sa population est de 307,161 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale; il est compris dans la treizième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Riom. Il forme le diocèse du Puy.

PRÉFECTURE.

M. de Vidaillan (O ✻), *Préfet*, au Puy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Maillard, Mathieu (Edouard) (*Secr.-gén.*), De St-Poncy.

Conseil général de département. Messieurs,

André, avoué au Puy (Fay-le-Froid).
Armand, Juge-de-p. du cant. de St-Paulien
Badon, au Puy (Puy, *Sud-Est*).
Blanche (Jules), notaire à Paulhaguet.

Bronac (de), propriétaire à Montfaucon.
Calemard de la Fayette ❊, docteur-médecin au Puy (Puy, *N. O.*).
Chouvy, not. à Bains (Solignac-s.-Loire).
Dechaumeils, Maire de Pradelles.
Demars, propriétaire à Tence.
Duchayla ❊, Maire de Monistrol.
Dumolin ❊, Prés de ch. à la Cour d'appel de Riom (Bas).
Faucon ❊, banquier à Craponne.
Grellet, Juge-de-paix du canton d'Allègre.
Labatie, avocat au Puy (Vorey).
Lafressange ❊, prop. à Saint-Didier.
Laroulle ❊, propriétaire à Monastier.
Maigne, médecin, Représentant du peuple.
Mandaroux-Vertamy, Avocat à la Cour d'appel de Paris (Auzon).
Moras, prop. au Puy (St-Julien-Chapteuil).
Pellet, notaire, Maire de La Chaise-Dieu.
Peyret, notaire à Cayres.
Pissis, Juge-de-paix (Langeac).
Romeuf (O ❊), chef d'escadron retraité, à Lavoute-Chilhac.
Romeuf de la Vallette ❊, Conseiller à la Cour d'appel de Riom, Maire de Pinols.
Saint-Ferréol, avocat à Brioude, Représ.
Saint-Germain, prop. au Puy (Saugues).
Vinols (de) (Londes).
N..... à Yssingeaux.

Arrondissement du Puy.

Composé de 14 cantons; 111 communes; 135,753 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brioude.

Composé de 8 cantons; 107 communes; 84,329 habitants.

M. Rochette, *Sous-Préfet*, à Brioude.

Arrondissement d'Yssingeaux.

Composé de 6 cantons; 37 communes; 87,079 habitants.

M. d'Encausse, *Sous-Préfet*, à Yssingeaux.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bas............	Girard.
Brioude.........	Vidal.
Le Puy..........	N.....
Tence...........	Rocher.
Yssingeaux.......	N....

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFERIEURE.

L'un des cinq départemens formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par les départements d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan; à l'E. par les départements de la Mayenne et de Maine-et-Loire; au S. par le département de la Vendée, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est d'environ 687,441 hectares. Il paie 1,654,090 fr. d'impôt foncier; sa population est de 517,265 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie onze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Rennes; il compose le diocèse de Nantes, suffragant de l'archevêché de Tours.

PRÉFECTURE.

M. Gauja (O ❊), *Préfet*, à Nantes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Chaigneau ❊, Tharreau ❊, Favre-Couvel ❊ (*Secrétaire-général*), Thoinnet, De Kersabiec.

Conseil général de département. Messieurs,

Arnous-Rivière, prop. à Nantes (Varades).
Benoist, médecin à Pornic.
Bernard, doct.-médec., Maire de Frossay (St-Père-en-Retz).
Bignon (O❊), prop. à Paris (Nantes, 5e *cant.*)
Boubée, propr. à Chemère (Bourgneuf).
Brégeot (de), Juge-de-paix (Guérande).
Callier, notaire, Maire de Vertou.
Camus de la Guibourgère, prop., Représ. (Riaillé).

Cocault-Duverger, propr., Maire de Nozal (Rougé).
Coislin (de), Représentant, propr. à Cambon (Savenay).
Colombel ✵, avocat, Maire de Nantes (Nantes, 3ᵉ *canton*).
Cornulier-Lucinière (de), prop. à Saint-Philbert.
Cornulier (de), prop., conseiller municip. de Nantes (Machecoul).
Couétoux, avocat à Châteaubriant (Blain).
Davesne, Maire de Gorges (Clisson).
Desmars, avoc. à Savenay (St-Nicolas).
Dufresne de Thimars, prop., Maire de Pont-château.
Fleury, Maire de Chapelle-sur-Edre.
Fougnot, doct.-médec. à Vallet.
Galbaud-Dufort, propr., conseiller municip. de Nantes (Nantes, 2ᵉ *canton*).
Goulaine (de), cons. mun. de Nantes (Legé).
Goyon de Marcé (de), propr. à Petit-Mars (Nort).
Grandville (de), prop. à St-Père, Reprès. (Pellerin).
Guépin, doct.-médec. à Nantes (Nantes, 4ᵉ *canton*).
Harmange, négoc. à Nantes (Aigrefeuille).
Laënnec, prop., Maire de Chapelle-Basse-Mer (Leroux).
La Fleuryaie (de), maire de Carquefou.
La Haye Jousselin (de), maire (Derval).
Lambert, Conseiller à la Cour de Rennes (St-Nazaire).
Legouais, prop., docteur-médecin à Nantes (St-Marc-la-Jaille).
Lejeune, prop., Juge-de-paix du canton de St-Julien-de-Vouvantes.
Leussier, prop., notaire et maire de Grand-Auverné (Moisdon).
Lucas-Championnière, à Nantes (Bouaye).
Luette de la Pilorgerie, Maire de Châteaubriant.
Maillard, négociant au Croisic.
Montaigu (de), propr., Maire de Missillac (St-Gildas).
Poictevin de la Rochette, prop. à l'Assérac, Représentant (Herbignac).
Poulain, propr. à Puceul (Nozay).
Regnon (de) ✵, prop. à Nantes (Ligné).
Ricordel, notaire à Couëron (St-Étienne-de-Montluc).
Riou, prop., Maire de Paimbœuf.
Simon, pr., Maire de St-Nicolas (Guémené).
Thoinnet, Maire d'Ancenis.
Vallet ✵, fabricant, conseiller municipal de Nantes (Nantes, 1ᵉʳ *canton*).
Wattier, armat. à Nantes (Nantes, 6ᵉ *cant.*).

Arrondissement de Nantes.

Composé de 17 cantons; 66 communes; 233,768 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ancenis.

Composé de 5 cantons; 27 communes; 47,397 habitants.

M. Delmas, *Sous-Préfet*, à Ancenis.

Arrondissement de Châteaubriant.

Composé de 7 cantons; 37 communes; 67,538 habitants.

M. Eriau, *Sous-Préfet*, à Châteaubriant.

Arrondissement de Paimbœuf.

Composé de 5 cantons; 25 communes; 45,190 habitants.

M. Bonnemain, *Sous-Préfet*, à Paimbœuf.

Arrondissement de Savenay.

Composé de 11 cantons; 51 communes; 123,372 habitants.

M. Coiquand, *Sous-Préfet*, à Savenay.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ancenis	Papin ✵.
Châteaubriant	Luette de la Pilorgerie.
Guérande	Jan Kerguistel.
Nantes	Évariste Colombel ✵.
Paimbœuf	Riou.
Rezé	Chenantais.
Savenay	Ledoux.

DÉPARTEMENT DU LOIRET.

Ce département est un de ceux que forment l'Orléanais, le Gâtinais, etc.

Il est borné au N. par les départements de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir; à l'E. par celui de l'Yonne; au S. par ceux de la Nièvre, du Cher et de Loir-et-Cher; à l'O. par ce dernier et celui d'Eure-et-Loir. Sa superficie est d'environ 676,512,56 hectares. Il paie 1,885,032 fr. d'impôt foncier; sa population est de 331,633 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse d'Orléans et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Dubessey (O ✻), *Préfet*, à Orléans.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lafontaine, Genty (*Secr.-gén.*), Ganard.

Conseil général de département, Messieurs,

Becquerel père (O ✻), membre de l'Institut, à Chatillon-sur-Loing.
Bobée, propriétaire à St-Denis-de-l'Hôtel (Châteauneuf).
Briolet, prop. à la Ferté (la Ferté-Saint-Aubin).
Carbonnie, propr. à la Chapelle-St-Mesmin (Orléans, *Nord-Ouest*).
Chamgrand (de), propriét. à Ouzouer-sur-Trézée (Briare).
Chevrier, avocat-gén. pr. la Cour d'appel d'Orléans (Orléans, *Nord-Est*).
Cotelle (O ✻), ancien député, à Quiers (Bellegarde).
Courtois, propriétaire, cultivateur (Artenay).
Dumesnil ✻, prop., ex-avocat à la Cour de Cassation, maire de Puiseaux.
Favereau, Juge-de-paix du cant. de Beaune-la-Rolande.
Fortin, marchand de bois à Rebréchien (Neuville).
Fougeroux (de), propriétaire à Dadonville (Pithiviers).
Fustier père, ancien notaire, maire de Cléry.
Gervilliers (de), prop. et Maire d'Outarville.
Hautereau-Desbruères ✻, prop. à Meung.
Hérisseau ✻, juge de paix à Courtenay.
Hutteau, cap. retr., Maire de Malesherbes.
Jousselin ✻, Insp.-div. des Ponts et Ch. en retraite, à Vienne-en-Val (Jargeau.)
Légier ✻, Cons. à la Cour d'appel d'Orléans (Orléans, *Est*).
Legros, propriétaire à Gien.
Lemesle, propriét. à Nargis (Ferrières).
Luche, Maire de St-Benoit (Ouzouer-sur-Loire).
Martin (Alex.), prop. à Orléans, Représentant (Orléans, *Ouest*).
Morogues (de) ✻, prop. à St-Cyr-en-Val (Orléans, *Sud*).
Pandellé ✻, médecin, Maire de Beaugency.
Petit, juge de paix à Châteaurenard.
Prochasson, Maire de Lorris.
Rameau, prop. à Autry (Châtillon-s.-Loire).
Sevin-Mareau ✻, prop. à Orléans (Patay).
Souesme prop à Villemandeur (Montargis).
Villiers, prop. à Sully (Sully-sur-Loire).

Arrondissement d'Orléans.

Composé de 14 cantons; 106 communes; 150,737 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gien.

Composé de 5 cantons; 49 communes; 46,515 habitants.

M. Sully-Brunet, *Sous-Préfet*, à Gien.

Arrondissement de Montargis.

Composé de 7 cantons; 95 communes; 74,338 habitants.

M. Eigenschenck, *Sous-Préfet*, à Montargis.

Arrondissement de Pithiviers.

Composé de 5 cantons; 98 communes; 60,043 habitants.

M. Delacroix, *Sous-Préfet*, à Pithiviers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gien............	Gonat.	Orléans..........	Lacave.
Montargis...	Guyon de Montlevaux.	Pithiviers........	Defiennes.

DÉPARTEMENT DU LOT.

Ce département est formé du ci-devant Quercy.

Il est borné au N. par le département de la Corrèze; à l'E. par les départements du Cantal et de l'Aveyron; au S. par celui de Tarn-et-Garonne, et à l'O. par ceux de Lot-et-Garonne et de la Dordogne. Sa superficie est d'environ 398,406 hectares. Il paie 1,260,554 fr. d'impôt foncier; sa population est de 294,566 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, le diocèse de Cahors et le ressort de la Cour d'appel d'Agen.

PRÉFECTURE.

M. Du Hamel (Victor) ❋, *Préfet*, à Cahors.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Perier (*Secr.-gén.*), Dufour, Durand-Foujols, Fillemin.

Conseil général de département. Messieurs,

Berton, avoué à Cahors (Cahors, *Nord*)
Besse de Laromiguière fils, Juge au trib. civil de Cahors (St-Géry).
Carla, ex-notaire, à Cahors (Cahors, *Sud*).
Cavaignac, direct. des Domaines, à Cahors (Payrac).
Cayla, avoc., Maire de St-Martin-de-Vers (Lauzès).
Darcimolles, Maire de Rueyres (Lacapelle).
Delord, Juge au tr. civ. de Cahors (Cazals).
Delpon, avocat à Figeac (Livernon).
Galtié, Juge-de-paix du cant. de Limogne.
Glandin ❋, Prés. du trib civ. de Gourdon.
Gransault-Lacoste ❋, Maire de Salviac.
Guary, méd., memb. du Jury méd. de Figeac (Figeac, *Ouest*).
Hérétieu, Insp. des cont. dir., à Montauban (St-Germain).
Izarn, Juge au trib. civil de Cahors (Catus).
Lafon, médecin à Gramat, Représentant.
Lavaur-Laboisse, Maire de St-Laurent-les-Tours (St-Ceré).
Limayrac, médecin à Castelnau.
Lurguie, médecin, Juge-de-paix du cant. de Luzech.
Mage, prop., avoc. à Latronquière.
Mercié, notaire à Puy-l'Evêque.
Pignères, médecin à St-Laurent (Montcuq).
Roland, Maire de Cajarc.
Roques, notaire à Laburgade (Lalbenque).
Rossignol, médecin à Labastide.
Saint-Priest (de), prop. à St-Ceré, Repreffs. (Bretenoux).
Sérager, avoc., maire de Carillac (Martel).
Sirieys, notaire à Figeac (Figeac, *Est*).
Valrivière, prop. à Carennac (Vayrac).
Verninac-St-Maur (O ❋), cont. amir., anc. min. de la Marine, Représ. (Souillac.)

Arrondissement de Cahors.

Composé de 12 cantons; 127 communes; 118,816 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Figeac.

Composé de 8 cantons; 112 communes; 92,964 habitants.

M. Nicolas, *Sous-Préfet*, à Figeac.

Arrondissement de Gourdon.

Composé de 9 cantons; 73 communes; 82,786 habitants.

M. Garat, *Sous-Préfet*, à Gourdon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Cahors.......... Caviole.
Figeac.......... Guary.
Gourdon.......... Lagane.

DÉPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE.

L'un des quatre que forment la Guyenne, l'Agénois, etc.

Il est borné au N. par les départements de la Dordogne et de la Gironde ; à l'E. par ceux du Lot et de Tarn-et-Garonne ; au S. par ceux de Tarn-et-Garonne, du Gers et des Landes ; à l'O. par ce dernier et celui de la Gironde. Sa superficie est d'environ 534,628 hectares. Il paie 2,111,308 fr. d'impôt foncier ; sa popul. est de 346,260 individus. Le nombre de ses communes est de 312, divisées en quatre arrondissements communaux ; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la douzième division militaire, la douzième légion de gendarmerie, le diocèse d'Agen et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. de Preissac ❋, *Préfet*, à Agen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Pouydebat-Ostende, Arnault de Castarède, Hallez d'Arros (*Secr. gén.*), Blanquart de Bailleul.

Conseil général de département. Messieurs,

Barsalou aîné, prop. à Casteljaloux.
Basset, notaire à St-Front (Fumel).
Bastard (de) ❋, prop. à Ruffiac (Bouglon).
Batz de Trenquelléon, à Feugarolles (Lavardac).
Baze, Représentant, command. de la Garde nation., avocat à Agen (1[er] *canton*).
Beaumont (de) ❋, anc. officier, à Buzet (Damazan).
Boissié, Représentant, Maire de Laugnac (Prayssas).
Bourrousse de Laffore, doct.-méd. à Agen (Laplume).
Charrier, Maire de Lauzun.
Dèche, avocat à Lagruère (le Mas).
Descressonnières, négoc. à Agen (Laroque).
Dubruel fils, ag. de ch. à Villeneuve (Penne).
Fabre-Fontanelle, anc. maire, à Monclar.
Fournel, avocat à Agen (Agen, 2[e] *canton*).
Gayral, notaire à St-Maurin (Beauville).
Gironde (de), anc. cons. de préfecture, à Ferrensac (Castillonnès).
Jabot, notaire à Allemans (Duras).
La Bruyère (de), anc. maire, à Tonneins.
Lafite aîné ❋, Procur. de la Rép., à Nérac.
Lafont (de), prop. à Astaffort.
Lafond-Courborieu, J. de paix de Cancon.
Lamarque-Plaisance, maire de Cocumont (Meilhan).
Laroche, Maire de Lamontjoie (Francescas).
Laville de Monbazon, prop. à Verteuil (Castelmoron).
Léonard (de), maire de Puymirol.
Lesseps (O❋), anc. cons. d'Ét. (Villeneuve).
Lisleferme (de), maire de Tournon.
Lustrac (de), prop. à Ste-Livrade.
Merle de Massonneau ❋, anc. député, à Aiguillon (Port-S[te]-Marie).
Nasse, prop. à Vianne (Houeilles).
Richemont (de), ancien député, maire de Tombebœuf (Seyches).
Saint-Amant, prop., conseiller municip. à Monflanquin.
Vergnes, avoc., anc. Représ., à Marmande.
Vigier père (de), Maire de Réaup (Mézin).
Villeréal de Lassaigne, avocat, à Villeréal.

Arrondissement d'Agen.

Composé de 9 cantons ; 72 communes ; 85,149 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Marmande.

Composé de 9 cantons ; 96 communes ; 103,012 habitants.

M. Baylin de Montbel ❋, *Sous-Préfet*, à Marmande.

Arrondissement de Nérac.

Composé de 7 cantons ; 62 communes ; 61,107 habitants.

M. Vignes ❋, *Sous-Préfet*, à Nérac.

Arrondissement de Villeneuve-d'Agen.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 96,992 habitans.

M. Vésine-Larue ✻, *Sous-Préfet*, à Villeneuve-d'Agen.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Agen........... Menne (Jules).
Marmande........ Duffour.
Nérac........... Larroze ✻.
Tonneins........ Couach.
Villeneuve....... Bosq.

DÉPARTEMENT DE LA LOZÈRE.

Il tire son nom d'une montagne des Cevennes, entre Mende et Alais; c'est l'ancien Gévaudan et un des sept départements formés du Languedoc

Il est borné au N. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal; à l'E. par ceux de l'Ardèche et du Gard; au S. par ceux du Gard et de l'Aveyron; ce dernier le borne aussi à l'O. Sa superficie est de 516,666 hectares. Il paie 593,185 francs d'impôt foncier; sa population est de 143,331 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie trois représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la huitième division militaire, le ressort de la Cour d'appel de Nîmes, et il compose le diocèse de Mende.

PRÉFECTURE.

M. Jourdain ✻, *Préfet*, à Mende.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Delapierre, Trincald (*Secr.-gén.*), Rimbaud.

Conseil général de département. Messieurs,

Aulanier ✻. Prés. du tribunal civil de Mende (Bleymard).
Balmelle, lic. en droit, propr. à Villefort.
Barandon, Juge-de-paix de Sainte-Enimie.
Bonnet, not., maire de Châteauneuf-Randon.
Brun de Villeret, prop. au Malzieu.
Chapel-d'Espinassoux ✻, nég. à Marvejols.
Chazot ✻, Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes (St-Chély).
Colombet (de). prop., Maire de Langogne.
Daudé, notaire à St-Germain-de-Calberte.
Durand, J.-de-paix du c. de La Canourgue.
Filhon, notaire, Maire de Fournels
Framond (de), pr. à Antrenas (Nasbinals).
Grousset, Juge au trib. civil de Marvejols (Chanac).
Guyot ✻, notaire à Mende.
Laporte de Belviala ✻, Conseiller à la Cour d'appel de Nîmes (Grandrieu).
Maurin, Juge à Alais (*Gard*), (Meyrueix).
Mourgues, propriétaire, Maire de Rimeize (Serverette).
Pagès, Substit. du Procur. de la République, à Mende (St-Amans).
Portal, notaire, Maire d'Aumont.
Reversat, avocat à Mende (St-Germain-du-Teil).
Sablet, prop., Maire du Pompidou (Barre).
Sarrouy, J.-de-paix du cant. du Massegro.
Teissonnière, Procureur de la République, de St-Pons (Hérault) (Florac).
Valcroze, licencié en droit, propriétaire au Pont-de-Montvert.

Arrondissement de Mende.

Composé de 7 cantons; 63 communes; 47,894 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Florac.

Composé de 7 cantons; 52 communes; 40,780 habitants.

M. de Cabot de la Fare (O ✻), *Sous-Préfet*, à Florac.

Arrondissement de Marvejols.

Composé de 10 cantons; 79 communes; 54,657 habitants.

M. André, *Sous-Préfet*, à Marvejols.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Florac........... Veigalier.
Marvejols........ Vidal.
Mende.......... Bécamel.

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE.

L'un de ceux que forment l'Anjou et le Saumurois.

Il est borné au N. par les départements de la Mayenne et de la Sarthe ; à l'E. par celui d'Indre-et-Loire ; au S. par ceux de la Vienne, des Deux-Sèvres et de la Vendée, et à l'O. par le département de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 712,563 hectares. Il paie 2,581,404 fr. d'impôt foncier; sa population est de 504,963 individus ; il est divisé en cinq arrondissements communaux ; il envoie onze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Vallon (O ❋), *Préfet*, à Angers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mamert-Coullion, Berger ❋ (*Secr.-gén.*), Biolay, Saulnier-Mordret, Marchand.

Conseil général de département. Messieurs,

Arthuys (d') ancien sous-préfet, à Candé (Pouancé).
Arrault, Juge de paix à Saumur (Saumur, *N. Est*).
Aubelle, not, Maire de Montreuil-Bellay.
Berger-Lointier, à Angers, Maire de Briollay.
Boutillier de Beauregard, prop., Maire de Louerre (Gennes).
Bucher de Chauvigné, Représentant, Maire de Grez-Neuville (Le Lion d'Angers).
Caqueray (de), pr. à la Jumellière (Chemillé).
Cesbron-Lavau ❋, Représentant. (Cholet).
Contades (de) ❋, Maire de Louresse-Rochemenier (Vihiers).
Daburon, Juge au tribunal civ. de Saumur (Saumur, *Nord-Ouest*).
Desmazières (C ❋), 1[er] Prés. de la C. d'ap. d'Angers (Thouarcé).
Dubreil-Dubost ❋, Maire de Beaufort.
Durfort de Civrac, Maire de Beaupréau (Montfaucon).
Esnault de la Devansaye, Représent., prop., Maire d'Auverse (Noyant).
Farran, memb. du cons. municip. d'Angers, Représentant. (Angers, *Sud-Est*).
Faugeron, expert, Maire de St-Georges-sur-Loire.
Fleury, Maire de Châlonnes-sur-Loire.
Giraud (Aug.) (O ❋), Représ., memb. du conseil mun. d'Angers (Angers, *N.-E.*).
Guillier de la Tousche ❋, doct. en médec., à Angers, Représent. (Les Ponts-de-Cé).
Delaveau-Saillant ❋, Prés. du tribunal civil de Saumur (Saumur, *Sud-Est*).
Jallot, ancien avoué (Segré).
Janvier ❋, avocat, à Paris, Représentant pour le Tarn-et-Garonne (Beaupréau).
Janvier ❋, Cons. à la cour d'app. d'Angers (Champtoceaux).
Jarret de la Mairie, prop., comm. de la garde nat. de Pontigné (Baugé).
Larevellière, Maire d'Avrillé (Angers, *N. O.*)
La Rochefoucault-Bayers (de) ❋, Maire de la Potherie (Candé).
Lemotheux-Moreau, banq., memb. du cons. mun. d'Angers (Durtal).
Marcombe (de) ❋, memb. du cons. municip. d'Angers (Châteauneuf).
Mieulle (de) ❋, memb. du cons. municipal du Louroux-Béconnais.
Monden-Gennevraye ❋, Cons. à la cour d'appel d'Angers (Longué).
Ouvrard, Maire de Seiches.
Quatrebarbes (de), Maire de Chanzeaux (St-Florent-le-Vieil).
Reau (du), propr. à Lasalle-Aubry (Montrevault).
Tessié de la Motte ❋ ✠, Maire des Rosiers (Doué).

Arrondissement d'Angers.

Composé de 9 cantons; 88 communes; 152,406 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Baugé.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 80,341 habitants

M. Beaumont, *Sous-Préfet*, à Baugé.

Arrondissement de Beaupréau.

Composé de 7 cantons; 76 communes; 117,078 habitants.

M. Voirol, *Sous-Préfet*, à Beaupréau.

Arrondissement de Saumur.

Composé de 7 cantons; 83 communes; 94,928 habitants.

M. Boby de la Chapelle ❋, *Sous-Préfet*, à Saumur.

Arrondissement de Segré.

Coposé de 5 cantons; 61 communes; 60,210 habitants.

M. Gros, *Sous-Préfet*, à Segré.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Angers..........	Duboys.	Cholet..........	Boudillier St-André.
Baugé	Papin.	Saumur..........	Louvet ❋.
Beaupréau........	De Civrac.	Segré............	Meignan.

DÉPARTEMENT DE LA MANCHE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche.

Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par la Manche, le département du Calvados et celui de l'Orne; au S. par ceux de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine. Sa superficie est d'environ 577,178 hectares. Il paie 3,392,791 francs d'impôt foncier; sa population est de 604,024 individus. Il est divisé en six arrondissements communaux; il envoie treize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Coutances et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. DE TANLAY (L.) ❋, *Préfet*, à Saint-Lô.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Galliot, Astier (Jules), Borville (*Secrét.-général*), Vautier, De Meynard.

Conseil général de département. Messieurs,

Aigneaux (d'), chef de bat. de la garde nat., à Picauville (Ste-Mère-Eglise).
Auray (d'), prop., adj. au Maire de St-Pois.
Blouet ❋, Proc. de la Rép. à Coutances (Gavray).
Bottin, Juge de paix de Carentan.
Bouvattier ❋, propriét., Représent., Maire d'Avranches.
Brohon, propriétaire à Bréhal.
Chanteux ❋, méd. à La Haye-du-Puits.
Clément (O ❋), ancien Maire de St-Lô.
Clerel de Tocqueville, prop. à Nacqueville (Beaumont).
Davy, Juge-de-paix du cant. de Mortain.
Des Essars, Conseiller à la Cour d'appel de Caen (St-Malo-de-la-Lande).

Diguet ✻, Présid. du tribunal civil de St-Lô (Percy).
Du Mesnil, propr. (Montmartin-sur-Mer).
Ferrand de la Conté, chef de bataill. de la garde nationale à St-Sauveur-Lendelin.
Ferré des Ferris, Représ., Maire du Teilleul.
Gaslonde, Représentant, professeur de droit (Lessay).
Gasté (de) ✻, ingén. de la Marine, à Brest (Cherbourg).
Godard, propriétaire (Tessy).
Havin, Conseiller d'Etat.
Hélie, Juge-de-paix du cant. de Juvigny.
Hervieu, prop. à Martinvast (Octéville).
Heuzé, Juge-de-paix au Buat (Isigny).
Houssin-Dumanoir, doct.-méd. (Marigny).
Kergorlay (de), propriétaire à Canisy.
Lanchon, doct.-méd. aux Pieux (Les Pieux).
Lamache ✻, négoc. à St-Vaast (Quettehou).
Lemarois ✻, Représentant, propr. au Vicel (Bricque-Bec).
Laumondais, propr. (St-Hilaire-du-Harcouët.
Le Bocey, docteur-médecin à Ducey.
Lebrun, docteur-médecin, à St-Lô (St-Jean-de-Daye).
Le Courtois de Ste-Colombe, Maire de Ste-Colombe (St-Sauveur-le-Vicomte).
Lemengnonet (Arthur), négoc., à Granville Cerisy-la-Salle).
Lemengnonet (Ernest), armat. à Granville.
Lemoine-Desmares (Ern.) (Lahaye-Pesnel).
Lempereur de St-Pierre, licencié en droit, à St-Pierre-Langers (Sartilly).
Leroux-Delaunay, Maire du Grand-Cellaud (Brécey).
Leverdays (O ✻), méd., Maire de Mortain.
Loyer, notaire à Pontorson.
Marie-Deslonchamps, propr. (Barneville).
Quesnel-Canvaux, président de la société d'agriculture, à Coutances.
Robin-Prévalée, docteur-médec. à Périers.
Rondel, notaire à Sourdeval.
Sebire, docteur-méd., Maire de Valognes.
Sellier, manufact. à Gonneville (St-Pierre-Eglise).
St-Germain (Hervé de), Représ., Maire de St-Sénier-sous-Avranches (Villedieu).
Sursois ✻, docteur-médecin à St-James.)
Tocqueville (Alexis de), ✻ memb. de l'Inst., Représentant (Montebourg).
Vieillard ✻, Représ., à Paris (St-Clair.)

Arrondissement de St-Lô.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 100,208 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avranches.

Composé de 9 cantons; 123 communes; 117,909 habitants.

M. Pastoureau, *Sous-Préfet*, à Avranches.

Arrondissement de Cherbourg.

Composé de 5 cantons; 73 communes; 83,329 habitants.

M. Arthuis de Charnisay ✻, *Sous-Préfet*, à Cherbourg.

Arrondissement de Coutances.

Composé de 10 cantons; 138 communes; 132,857 habitants.

M. Plaine, *Sous-Préfet*, à Coutances.

Arrondissement de Mortain.

Composé de 8 cantons; 73 communes; 75,864 habitants.

M. Mercier (Lucien), *Sous-Préfet*, à Mortain.

Arrondissement de Valognes.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 93,857 habitants.

M. Durègne, *Sous-Préfet*, à Valognes.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Avranches	Bouvattier ✻.
Cherbourg........	Ludé.
Coutances........	Brohier-Letinière ✻.
Granville........	Boniface.
Mortain..........	Leverdays (O ✻).
Saint-Lô.........	Dubois (Ernest).
Valognes.........	Sebire.

DÉPARTEMENT DE LA MARNE.

Il fait partie des quatre que forme la Champagne.

Il est borné au N. par les départements des Ardennes et de l'Aisne; à l'E. par ceux de la Meuse et de la Haute-Marne; au S. par ceux de la Haute-Marne, de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'O. par ceux de Seine-et-Marne et de l'Aisne. Sa superficie est d'environ 820,273 hectares. Il paie 1,878,499 fr. d'impôt foncier; sa population est de 367,309 individus. Il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire et le ressort de la Cour d'appel de Paris, et compose le diocèse de Châlons-sur-Marne et une partie de celui de Reims.

PRÉFECTURE.

M. Boselli (O ❋), *Préfet*, à Châlons-sur-Marne.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Garinet (*Secr.-gén.*), Copin ❋, Moignon.

Conseil général de département. Messieurs,

Arnoult, avocat, à Reims (Beine).
Bajot de Connantre, propriét., à Connantre (Fère-Champenoise).
Barthélemy (C ❋), ancien préfet, à Malmy (Ville-sur-Tourbe).
Bertrand, Représ., à Vitry-le-François.
Bertrand-Lemaire, propriétaire à Châlons (Ecury-sur-Coole).
Bourgeois, prop. à Suippes.
Brulé, notaire à Fismes.
Carteret ❋, Représent., propr., à Reims (Reims, 1[er] *cant.*).
Chaubry de Troncenord ❋, anc. Cons. à la Cour d'ap. de Paris, à Congy (Montmort).
Dardoise, prop. à Vertus.
Delalot, propriétaire, Maire de Dormans.
Derodé, à Reims (Verzy).
Frérot, prop. au Gault (Montmirail).
Frérot, prop et notaire à Sézanne.
Gallois, Maire de Saint-Germain-la-Ville (Marson).
Gillet ❋, Président du trib. civil de Vitry-le-François (Heiltz-le-Maurupt).
Godart (O ❋), Maire de Châlons.
Godinot, Juge-de-paix du canton de Châtillon-sur-Marne.
Haudos, prop., à Loisy-sur-Marne (Sompuis).
Lapoulle, not., Maire de Vitry-lès-Reims (Bourgogne).
Leblanc-Duplessis, ancien officier, prop. à Trois-Fontaines (Thiéblemont).
Léonard, notaire à Anglure.
Mennesson, prop. à Reims (Reims, 3[e] *cant.*).
Meunier, pr., à Gueux (Ville-en-Tardenois).
Montaud ❋, maître des requêtes au conseil d'Etat (Dommartin-St-Yèvre).
Nitot, prop., Maire d'Aï.
Oudet, avocat à Epernay.
Picart ❋, Juge au trib. de Ste-Menehould.
Sellier ❋, avocat à Châlons (Avize).
Soullié, propr. à Reims, Représentant (Reims, 2[e] *canton*).
Williame, Juge-de-paix du canton de Saint-Remy-en-Bouzemont, à Ambrières.
Vanin ❋, Cons. à la Cour d'appel de Paris (Esternay).

Arrondissement de Châlons-sur-Marne.

Composé de 5 cantons; 108 communes; 52,498 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Epernay.

Composé de 9 cantons; 178 communes; 91,387 habitants.

M. Chévremont, *Sous-Préfet*, à Epernay.

Arrondissement de Reims.

Composé de 10 cantons; 181 communes; 134,883 habitants.

M. Féart ❋, *Sous-Préfet*, à Reims.

Arrondissement de Sainte-Menehould.

Composé de 3 cantons; 80 communes; 36,404 habitants.

M. de Sauville ❋, *Sous-Préfet*, à Sainte-Menehould.

Arrondissement de Vitry-le-François.

Composé de 5 cantons; 128 communes; 52,137 habitants.

M. de Gauville, *Sous-Préfet*, à Vitry-le-François.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chalons-sur-Marne.	Godart ✻.	Sainte-Menehould..	Maucler.
Epernay	Renard.	Vitry-le-François...	Bertrand.
Reims...........	Belin.		

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE.

L'un des quatre que forment la Champagne, Charleville, Sedan, etc.

Il est borné au N. par les départements de la Meuse et de la Marne; à l'E. par ceux des Vosges et de la Haute-Saône; au S. par ceux de la Haute-Saône et de la Côte-d'Or; à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de l'Aube. Sa superficie est d'environ 625,403 hectares. Il paie 1,407,927 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 262,079 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Langres et le ressort de la Cour d'appel de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. DE SÉGUR ✻, *Préfet*, à Chaumont.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Vernisy, V. Pétiet. Froussard ✻, (*Secr.-gén.*)

Conseil général de département. Messieurs,

Astier, prop., Maire de Nogent-le-Roi.
Bardonnaut-Jannard ✻, Président du tribunal civil de Langres.
Berthelin, prop., Maire de Doulevant.
Bernardin, Présid. du trib. civil de Vassy.
Bertrand, Juge-de-paix du canton de Doulaincourt, à Maconcourt.
Beurges (de), propriétaire et maire, à Ecot (Andelot).
Brocard, prop, à Bassoncourt (Clefmont).
Chauchard, Représentant (La Ferté-sur Amance).
Collin, doct.-méd. à Châteauvillain.
Delecey de Changey, propriét., à Langres (Neuilly-l'Evêque).
Des Etangs, doct.-méd., Maire de Ceffonds (Montier en Der).
Duchêne, notaire, Maire de Juzennecourt.
Forgeot, doct. en méd., Maire de Vignory.
François, notaire, à Montigny-le-Roi.
Godot, notaire, à Arc (Arc-en-Barrois).
Guillaume, doct en méd. à Joinville.
Héraux, J.-de-p. du canton de St-Dizier.
Lebrun-Virloy, maître de forges à Rouvres-sur-Aube (Auberive).
Le Klopstein (de) ✻, propriétaire, maire de Prez-sur-Marne (Chevillon).
Moreau-Dubreuil, Juge-suppléant au trib. civ. de Langres (Longeau).
Mougeot, doct. en méd. à Chaumont.
Moussy, notaire à Poissons.
Mutel, J.-de-paix du canton de Bourmont.
Potier de Pommeroy ✻, prop. à Percey-le-Pautel (Prauthoy).
Renard ✻, doct. en méd., inspect. des eaux thermales, à Bourbonne.
Thiberge, doct. en méd., maire de Bussières-les-Belmont (Le Faÿ-Billot).
Touzet, prop., Maire de Varennes.
Vandeul (de) ✻, Représent., propriétaire à Paris (St-Blin).

Arrondissement de Chaumont.

Composé de 10 cantons; 195 communes; 87,378 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Langres.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 103,234 habitants

M. Amey de Champvans, *Sous-Préfet*, à Langres.

Arrondissement de Vassy.

Composé de 8 cantons; 145 communes; 71,467 habitants.

M. Ravelet ❋, *Sous-Préfet*, à Vassy.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Chaumont........	Petit.	Saint-Dizier......	Bourdon.
Langres.........	Genuyt de Besancenet.	Vassy...........	Pissot-Plusieurs.

DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par les départements de l'Orne et de la Manche; à l'E. par celui de la Sarthe; au S. par celui de Maine-et-Loire, et à l'O. par ceux d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure. Sa superficie est d'environ 516,200 hectares. Il paie 1,579,579 fr. d'impôt foncier; sa population est de 368,439 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. DE LUÇAY (Napoléon) ❋, ancien Maître des requêtes, *Préfet*, à Laval.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Segrétain, Berthier, Bordez (*Secr.-gén.*), De Messey.

Conseil général de département. Messieurs,

Allard, propriétaire, Maire de Craon.
Bigot, Représ., maître de forges, à Aron (Mayenne, *Est*).
Boudet ❋, Conseiller d'Etat (Coupetrain).
Broisse (de la) ❋, Représ., propr, à Laval (Laval, *Est*).
Duhardas de Hauteville, prop., à Charchigné (Le Horps).
Dumans-de-Chalais, avoc. à Laval (Laval, *Ouest*).
Gaignard, négociant à Courcité (Villaines).
Gandais, doct.-méd., à Mayenne (Mayenne *Ouest*).
Gasté, Juge au trib.civ. de Laval (Chailland).
Goussé de Lalande ❋, Prés. du trib. civ. de Château-Gontier,
Grosse-Dupéron, propriét., Maire de Niort (Lassay).
Lavalette. prop, Maire de Villiers-Charlemagne (Grez-en-Bouëre).
Le Dauphin-Blinières, propriét., Maire de Gorron.
Le Dauphin-Dubourg, Juge d'instruction, à Mayenne (Landivy).
Le Gentil, négoc., présid. de la chambre du commerce de Laval (Argentré).
Mille, prop., anc. Juge-de-paix de Bais.
Morin, magistrat (Ste-Suzanne).
Morice, propriétaire à Ambrières.
Ollivier, Juge-de-paix, à Evron.
Ozouville (d'), pr., à Montigné (Montsurs).
Picot de Valsaie, propriétaire, à Ernée.
Quatrebarbes (de) ❋, ancien sous-préfet, Maire d'Argenton (Bierné).
Rébillard, notaire à Cossé-le-Vivien.
Rousseau de Montfrand, propriét. à Laval (Meslay).
Salmon, Maire de Bazouges (St-Aignan-sur-Roë).
Tréton de Vaujuas, Représent., maire du Bourgneuf (Loiron).
Vaucelle, prop., Maire de Champfrémont (Pré-en-Pail).

Arrondissement de Laval.

Composé de 9 cantons; 92 communes; 127,719 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Gontier.

Composé de 6 cantons; 72 communes; 77,639 habitants.

M. Cornuau, *Sous-Préfet*, à Château-Gontier.

Arrondissement de Mayenne.

Composé de 12 cantons; 110 communes; 163,081 habitants.

M. d'Orcières, *Sous-Préfet*, à Mayenne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Gontier... Delaplace.
Laval........... N.....
Mayenne......... N.....

DÉPARTEMENT DE LA MEURTHE.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départements de la Moselle et du Bas-Rhin; à l'E. par celui du Bas-Rhin; au S. par celui des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Sa superficie est d'environ 609,406 hectares. Il paie 1,756,200 fr. d'impôt foncier; sa population est de 445,991 individus. Il est divisé en cinq arrondissements et en 714 communes; il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire; il forme le diocèse de Nancy, et est le chef-lieu du ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE SIVRY ❋, *Préfet*, à Nancy.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Mamelle (*Secr.-gén.*), Poirel ❋, De Metz, Boidin.

Conseil général de département. Messieurs,

Bagré, docteur-médecin à Vic.
Berment, propriétaire, maire de Neuville-sur-Moselle (Haroué).
Chevandier ❋, manuf., à Cirey (Lorquin).
Didelot, avoué et Maire de Toul (Toul, *Sud*).
Douzain, prop., à Bruley (Toul, *Nord*).
Dufays (O ❋), prop. à Château-Salins.
Favier-Gervais, commissionn. de roulage, à Nancy (Nancy, *Ouest*).
Forel, propriétaire à Thiaucourt.
Germain, propriétaire à Sarrebourg.
Germain ❋, cap. du gén. en ret., à Rechicourt
Gridel, propriétaire, maire de Baccarat.
Guérard, prop., à Lunéville (Lunéville, *N.*)
Gusse, propriétaire à Nomeny.
Guyon, propriétaire, à Dieuze.
Lambel (de), propriét., maire de Fléville (St Nicolas).
Louis, avocat, à Nancy (Fénétrange).
Magot, prop., Maire de Pont-à-Mousson.
Maix, prop., à Nancy (Colombey).
Marcel, notaire à Gerbéviller.
Michaut, Représent. (Lunéville, *Sud-Est.*)
Monet, Représentant (Nancy, *Est*).
Monrot ❋, Président de chambre à la Cour d'appel de Nancy (Bayon).
Parmentier, prop. (Phalsbourg).
Riocour (de), propriétaire, maire d'Aulnois (Delme).
Roche, prop. à Rosières-en-Haye (Domèvre).
Rollin, notaire et maire de Vézelise.
Scitivaux de Greische (de) ❋, propriét., à Villers-lès-Nancy (Nancy, *Nord.*)
Thiébaut, prop., à Insming (Alberstroff).
Vautrin ❋, propriétaire à Blâmont.

Arrondissement de Nancy.

Composé de 8 cantons; 187 communes; 144,526 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Salins.

Composé de 5 cantons; 147 communes; 70,326 habitants.

M. Mazerat, *Sous-Préfet*, à Château-Salins.

Arrondissement de Lunéville.

Composé de 6 cantons; 145 communes; 88,197 habitants.

M. Génin, *Sous-Préfet*, à Lunéville.

Arrondissement de Sarrebourg.

Composé de 5 cantons; 116 communes; 77,449 habitants.

M. Solard, *Sous-Préfet*, à Sarrebourg.

Arrondissement de Toul.

Composé de 5 cantons; 119 communes; 65,493 habitants.

M. Lambert (Hippolyte), *Sous-Préfet*, à Toul.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Salins.... Chardin.
Lunéville........ Parmentier.
Nancy........... Lemoine ❋.
Pont-à-Mousson... Magot.
Sarrebourg....... Haumant.
Toul............ Didelot.

DÉPARTEMENT DE LA MEUSE.

L'un des quatre que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés et le Barrois.

Il est borné au N. par les départements de la Moselle et des Ardennes; à l'E. par ceux de la Moselle et de la Meurthe; au S. par ce dernier et ceux des Vosges et de la Haute-Marne; à l'O. par ceux de la Haute-Marne, de la Marne et des Ardennes. Sa superficie est d'environ 621,618 hectares. Il paie 1,542,393 fr. d'impôt foncier; sa population est de 325,710 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Verdun et le ressort de la Cour d'appel de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. Lenglé ❋, *Préfet*, à Bar-le-Duc.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Chambeau, Doé (*Secr.-gén.*), Le Brun de la Messardière.

Conseil général de Département. Messieurs,

Baudot ❋, notaire, à Harville (Fresnes).
Bazoche, Juge-de-paix du c. de Commercy.
Benoist (de), propriétaire, Maire de Waly (Triaucourt).
Bonvié (Amédée), propriét. à Vaucouleurs.
Brichart, ex-greffier du Tribunal civil à Bar-le-Duc (Montiers-St-Saulx).
Briot, avocat à Verdun (Pierrefitte).
Chadenet, avocat à Verdun, Représentant (Charny).
Collas-Gatelet, Juge-de-paix à Montfaucon.
Collin, président du tribunal civil à Sainte-Menehould (Marne) (Clermont).
Colson-Barisien, propriét., à Euze-la-Petite (Vaubecourt).
Dardare, prop., Maire de Vigneulles.
Estienne, doct.-médecin à Condé, Juge-de-paix du canton de Vavincourt.
Génin, prop., à Vadelincourt (Souilly).
Gérard, march. de bois en gros à Damvillers.
Gillon ❋, Prés. du trib. civ. à Bar-le-Duc.
Godet, Juge-de-paix du canton de Dun.
Henriot, Juge d'instruction, à Bar-le-Duc. (Ancerville).
Jacquesson, Maire de Varennes.
Jacquot d'Andelarre, Maire de Treveray (Gondrecourt).
Jeantin, Juge sup. au Trib. civ. de Montmédy.
Jonveaux (Verdun).
Lallemand-Maréchal, prop. à Stenay.
Laramée, rentier à Etain.
Larzillière-Beudant, avoué, Maire de Saint-Mihiel.
Launois, prop. à St-Pierre-Villers (Spincourt).
Mayeur-Guillermin, prop., à Ligny.
Pagès ❋, maître des requêtes au cons. d'Etat (Void).
Poriquet-Thomas, Maire de Revigny.

Arrondissement de Bar-le-Duc.

Composé de 8 cantons; 128 communes; 83,756 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Commercy.

Composé de 7 cantons ; 180 communes ; 87,485 habitants.

M. Boyé (Arthur) ✻, *Sous-Préfet*, à Commercy.

Arrondissement de Montmédy.

Composé de 6 cantons ; 131 communes ; 68,956 habitants.

M. de Bouthillier, *Sous-Préfet*, à Montmédy.

Arrondissement de Verdun.

Composé de 7 cantons ; 149 communes ; 85,513 habitants.

M. de Malartic ✻, *Sous-Préfet*, à Verdun.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bar-le-Duc. Trichon-St-Paul ✻.
Commercy....... Liouville.
Montmédy....... Thiébault.
Verdun......... Clément ✻.

DÉPARTEMENT DU MORBIHAN.

C'est un des cinq départements formés de la Bretagne.

Il est borné au N. par le département des Côtes-du-Nord ; à l'E. par celui d'Ille-et-Vilaine ; au S. par l'Océan et partie du département de la Loire-Inférieure ; à l'O. par le département du Finistère. Sa superficie est d'environ 681,704 hectares. Il paie 1,473,052 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 472,773 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux ; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Vannes et le ressort de la Cour d'appel de Rennes,

PRÉFECTURE.

M. Boulage (Ernest) ✻, *Préfet*, à Vannes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Claret, Gaillard (*Secr.-gén.*), Tallon, Vrignault, Poignant.

Conseil général de département. Messieurs,

Audren de Kerdrel, propriét. à St-Gravé, Représentant (Rochefort).
Béard du Désert, avocat (Vannes, *Ouest*).
Beauvais, av., Maire de Lorient (Lor., 1er).
Beslay, prop. à Baud (Baud).
Blanchard de la Buharaye, prop. à Plumelec. (St-Jean-Brévelay).
Borel de Bottemont ✻, prop. à St-Martin (La Gacilly).
Cassac, notaire, Maire de Locminé.
Couëffic, cultivateur, Maire de Guidel (Pontscorff).
Castel (de) ✻, prop., à St-Servan (Elven).
Couë, négociant à Muzillac.
Couë, prop. à St-Jacut (Allaire).
Crespel de Latouche, pr. (la Roche-Bernard).
Croizer, expert du cadastre, à Cléguérec.
Desprès de la Morlais, prop. à Saint-Léry (Mauron).
Dunoday, pr. à Lacrois-Helléan (Josselin).
Fauchat, Maire de Belle-Isle (Quiberon).
Fournas (de), prop. à Plouay.
Gaudin, pr., Maire de Mohon (La Trinité).
Gouvello-Delaporte (de), propriét. à Crach (Grand-Champ.)
Guennegot ✻, cap. retr., Maire de Questembert.
Guyot, ancien notaire, à Auray.
Harington, prop. à Guicriff (le Faouët).
Harscouet de Saint-Georges ✻, Représent., prop., à Pluvigner.
Kéridec (de), représentant, propriétaire (Port-Louis).
La Monneraye (de) ✻, propriétaire, à Caro (Malestroit).
Legal, négociant, à Guémené.
Lemintier de Léhélec ✻, propriét., à Vannes (Vannes, *Est*).
Lequellec ✻, Juge de-paix à Sarzeau.
Lévesque de la Ferrière, propriét. à Bréa-Londéac (Rohan).
Mauduit (de) propr. à Hennebont.

Nicolas, cultivateur à Belz.
Préaudeau (de), prop. à Ploërmel.
Raime (de) ✻, sous-commiss. de marine en retraite, à Plœmeur (Lorient, 2e *cant.*).
Rouxel de Lescouët, prop., Maire de Gourin.
Savignhac (de), prop., à Augan (Guer.
Talmon, prop. à Pontivy.
Trochu (O ✻), officier princip. des subsist. militaires en retraite à Belle-Isle.

Arrondissement de Vannes.

Composé de 11 cantons; 74 communes; 129,816 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Lorient.

Composé de 11 cantons; 48 communes; 146,212 habitants.

M. Delahante (Paul), *Sous-Préfet*, à Lorient.

Arrondissement de Ploërmel.

Composé de 8 cantons; 61 communes; 90,312 habitants.

M. Monchanin (Adolphe), *Sous-Préfet*, à Ploërmel.

Arrondissement de Pontivy.

Composé de 7 cantons; 49 communes; 106,433 habitants.

M. Revel, *Sous-Préfet*, à Pontivy.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Languidic........ Perron.
Lorient.......... N.....
Plemeur.......... De Raime ✻.
Ploërmel......... De Préaudeau.
Pontivy.......... Jouanno.
Sarzeau.......... Renaud.
Vannes........... De Lantivy ✻.

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE.

Ce département est un démembrement des Trois-Evêchés, de la Lorraine et du Barrois, on y a réuni des enclaves qui dépendaient de l'Allemagne.

Il est borné au N. par la Belgique et le grand-duché de Luxembourg; à l'E. par la Prusse, la Bavière et par le département du Bas-Rhin; au S. par celui de la Meurthe; celui de la Meuse le borne à l'O. Sa superficie est d'environ 536,969 hectares. Il paie 1,708,827 fr. d'impôt foncier, en principal; sa population est de 448,087 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Metz et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. de Saint-Marsault (C ✻), *Préfet*, à Metz.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Dufresne, De Chastellux, Leneveux. Jacquinot (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Aubry, notaire à Gorze.
Boulard prop., à Bitche (Rorbach).
Choumert, Maire de Many (Faulquemont).
Dauphin, notaire à Vigy.
Du Coëtlosquet ✻, Représent., membre du cons. municip. de Metz (Metz, 3e *cant.*)
Dufour, Conseiller à la Cour d'app. de Metz (Metz 1er *cant.*).
Eloy, propriétaire à Briey.
Franck, notaire à Metzervisse.
Himmelspach, Maire de Forbach.
Husson, propr. à Bouzonville.
Jacquemaire, not. à Norroy-le-Sec (Conflans).
Labbé, à Metz (Longuion).
Ladoucette, Représentant, à Cleméry (Meurthe) (Audun-le-Roman).

Lallemand ✻, Conseill. à la Cour d'app. de Nancy (Volmünster).
Lesecq de Crépy, notaire à Boulay.
Lorin, dir. de la verrerie à St-Louis (Bitche).
Maréchal, méd. à Metz (Metz, 2e *cant.*).
Pauly, fab. de peluche à Puttelange-lès-Sarralbe (Sarralbe).
Pougnet, prop., à Landroff (Grostenquin).
Renault, négociant à Sierck.
Spinga, notaire à St-Avold.
Terminaux, greffier de la just. de paix de Verny.
Thilloy, J. d'inst. au trib. de Sarreguemines.
Thomas de Pange, prop. à Pange.
Vandenbruck, Proc. de la Rép. près le trib. de Thionville (Cattenom).
Wendel (de) ✻, Représentant, propr. de forges, à Hayange (Thionville).
Willemin, notaire à Villers-la-Montagne (Longwy).

Arrondissement de Metz.

Composé de 9 cantons; 223 communes; 164,378 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Briey.

Composé de 5 cantons; 132 communes; 65,630 habitants.

M. Conrad, *Sous-Préfet*, à Briey.

Arrondissement de Sarreguemines.

Composé de 8 cantons; 154 communes; 129,221 habitants.

M. Duvivier, *Sous-Préfet*, à Sarreguemines.

Arrondissement de Thionville.

Composé de 5 cantons; 118 communes; 88,858 habitants.

M. Du Porzou, *Sous-Préfet*, à Thionville.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Briey............	Rollin.
Metz............	N.....
Sarreguemines.....	Pigeard.
Thionville........	Arnoult.

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

Son nom vient d'une petite rivière du Nivernais, qui se jette dans la Loire, à Nevers; c'est le seul département que forme le Nivernais.

Il est borné au N. par les départemens de l'Yonne et du Loiret; à l'E. par ceux de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire; au S. par ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, et à l'O. par celui du Cher. Sa superficie est d'environ 686,619 hectares. Il paie 1,296,154 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 322,262 individus. Il est divisé en quatre arrondissemens communaux; il envoie sept représentans à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quinzième division militaire, le diocèse de Nevers et le ressort de la Cour d'appel de Bourges.

PRÉFECTURE.

M. Petit de Lafosse (O ✻), *Préfet*, à Nevers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Avril ✻, Ponsard (*Secr.-gén.*), Lerasle ✻.

Conseil général de département. Messieurs,

Alexandre, Maire d'Arleuf (Château-Chinon).
Archambault, à Trémery.
Bourgoing (de) ✻, président de la Société centrale d'agriculture, à La Charité.
Brunier, ancien sous-préfet, à Saint-Malo.

Certaines (de), Maire d'Anthien (Corbigny).
Coujard de la Planche, prop. à Millay (Luzy).
Dufaud ☼, dir. de l'usine de Fourchambault, prés. de la ch. consult. (Pougues).
Doumet, prop. au Tresnay (Dornes).
Gillois, Juge-de-paix de Saint-Amand.
Girerd, avocat, à Nevers.
Grangier de la Marinière, à Cosne.
Lobbé, avocat, Maire de Lormes.
Lallier, Juge-de-paix du cant. de St-Saulge.
Langellé, Maire de Varzy.
Martin de Chanteloup, propriét. à Guipy (Brinon).
Michel, nég., Adj. au Maire de Tannay.
Miot, Représentant, à Moulins (Engilbert).
Pellault, avocat, à Clamecy.
Pelletier-de-Chambure, prop. à Alligny en Morvan (Mont-Sanche).
Pracomtal (de), prop. à Briffault (Fours).
Rat (St.-Pierre-le-Moûtier).
Ravault, Maire d'Achun (Châtillon).
Rouet, marchand de bois à Saint-Germain-Chassenay, Représentant (Decize).
Roy, prop. à Pouilly.
Saint-Phalle (de), Maire de St-Benin-d'Azy.

Arrondissement de Nevers.

Composé de 8 cantons ; 99 communes ; 102,591 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Château-Chinon.

Composé de 5 cantons ; 59 communes ; 68,087 habitants.

M. Bérard, *Sous-Préfet*, à Château-Chinon.

Arrondissement de Clamecy.

Composé de 6 cantons ; 93 communes ; 78,172 habitants.

M. de Cheveigné, *Sous-Préfet*, à Clamecy.

Arrondissement de Cosne.

Composé de 6 cantons ; 65 communes ; 73,412 habitants.

M. Sully-Brunet, *Sous-Préfet*, à Cosne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Château-Chinon.......	Perrier.	Cosne..............	Thomas.
Clamecy	Lejeay.	Nevers	N.....

DÉPARTEMENT DU NORD.

Il est formé de la Flandre française, de la Flandre maritime, du Hainaut et du Cambrésis.

Il est borné au N. par la mer d'Allemagne ; au N.-E. par la Belgique ; à l'E. par le département des Ardennes ; au S.-E. et au S. par ceux de l'Aisne et de la Somme, et à l'O. par le département du Pas-de-Calais. Sa superficie est d'environ 567,863 hectares. Il paie 4,273,849 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 1,132,980 individus ; il est divisé en sept arrondissements communaux ; il envoie vingt-quatre représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse de Cambrai et le ressort de la Cour d'appel de Douai.

PRÉFECTURE.

M. Besson (C ☼), *Préfet*, à Lille.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Legrand ☼, Derbigny, Balson (*Secr.-gén.*), Braff, Cleenewerck.

Conseil général de département. Messieurs,

Ancelet, propriétaire à Landrecies.
Beauvois, not. à Valenciennes (*canton E.*)
Behaghel, prop., à Bailleul (Bailleul, *N.-E.*)
Behaghel, propriétaire à Cassel, Représ.

Bernard, prop. à Morbecque (Hazebrouck, *Sud*).
Bery ❋, propriétaire à Cambrai (Clary).
Bianchi, mouleur en plâtre, rédact.-gérant du *Messager du Nord* (Lille, *Sud-Est*).
Boulanger, Juge au Trib. civ. de Valenciennes (Valenciennes, *Sud*).
Blanckaert, propriétaire (Wormhoudt).
Brame (Jules), propriét., à Lille (Cysoing).
Champon, comm. de roulage (Lille, *N.-E.*).
Chappelier, manufact., maire de Masnières. (Marcoing).
Chombart, avocat à Herliès (La Bassée).
Choque, prop., Représent. (Douai, *Sud*).
Colasse, prop. à Raismes (Saint-Amand, *rive droite*).
Colette, notaire à Seclin.
Danel ❋, avocat-génér. à la Cour de Douai (Douai, *Ouest*).
Dansette-Leblond, manufacturier, Maire d'Armentières.
Debeaumont, médecin (Cambrai, *Est*).
Decarpentry, nég., comm. de la garde nationale, à Gravelines.
Declebsattel, avocat (Dunkerque, *Est*).
Decoussemacker ❋, Juge au trib. civ. d'Hazebrouck (Bourbourg).
Defontaine ❋, Juge supp. au trib. civ. de Lille (Quesnoy-sur-Deule).
Degruson, prop. et brasseur à Merville.
Delaroière, doct. en méd., à Hondschoote.
Delattre, av. à Dunkerque (Dunk., *Ouest*.
Deschodt, avocat à Hazebrouck (Hazebrouck, *Nord*).
Desespringalle, prop. à St-Amand (Saint-Amand, *rive gauche*).
Desmoutier (Ernest), cultivateur à Mons-en-Pevele (Pont-à-Marcq).
Desmoutiers (Charles), Maire de Faumont (Orchies).
Gouvion-Deroy, fabricant de sucre à Denain (Bouchain).
Hannoye, avocat à Avesnes (Avesnes, *Sud*).
Hespel (d'), propriétaire à Haubourdin, Représentant.
Heursel (d'), Maire de Gœulzin (Arleux).
Lefèvre (Julien) ❋, négociant à Lille (Lannoy).
Legrand, filateur, à Fourmies (Trélon).
Leleu, cultivateur, Maire de Tilloi (Cambrai, *Ouest*).
Lestiboudois, doct. en médecine, à Lille (Lille, *Sud-Ouest*), Représentant.
Leurent, médecin (Tourcoing, *Nord*).
Locqueneux (C ❋), général en retraite au Quesnoy (Le Quesnoy, *Ouest*).
Marchant, propriétaire à Maubeuge, Représentant.
Masurel, négoc. et Maire de Tourcoing (Tourcoing, *Sud*).
Mathieu, prop., Maire d'Anzin (Valenciennes, *Nord*).
Melun (de), prop., à Lille, Représentant (Lille, *Ouest*).
Mimerel (O ❋), manufacturier à Roubaix, Représentant.
Montozon (de) ❋, prop., à Lalaing (Marchiennes).
Paul, avocat-général près la Cour d'appel de Douai (Berlaimont).
Piette, propriétaire au Quesnoy (Le Quesnoy, *Est*).
Pillot, avoué à Avesnes (Avesnes, *Nord*.)
Plichon ❋, avocat à Bailleul.
Rappe-Lobry, cultivateur à Solesmes.
Renard, m. de verreries, à Fresnes (Condé).
Revel, propriétaire à Steenvoorde.
Rossignol, Présid. du trib. civ. de Douai (Douai, *Nord*).
Sauvaige-Fretin, banquier à Lille (Solre-le-Château).
Seydoux ❋, manufacturier, colonel de la garde nationale au Cateau, Représentant.
Staplande (Dehaut de) ❋, prop., Maire de Bergues, Représentant.
Telliez, propriétaire et Maire à Carnières (Carnières).
Testelin, doct. en médecine à Lille, Représentant (Lille, *centre*).
Torre (de la), propr. (Bavay).

Arrondissement de Lille.

Composé de 16 cantons; 132 communes; 356,795 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avesnes.

Composé de 10 cantons; 153 communes; 142,245 habitants.

M. Gase, *Sous-Préfet*, à Avesnes.

Arrondissement de Cambrai.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 174,094 habitants.

M. Villemain (O ❋), *Sous-Préfet*, à Cambrai.

Arrondissement de Douai.

Composé de 6 cantons; 66 communes; 99,921 habitants.

M. Thuillier ✻, *Sous-Préfet*, à Douai.

Arrondissement de Dunkerque.

Composé de 7 cantons; 59 communes; 104,592 habitants.

M. Rampand (Jules) ✻, *Sous-Préfet*, à Dunkerque.

Arrondissement d'Hazebrouck.

Composé de 7 cantons; 53 communes; 104,690 habitants.

M. Gourdin ✻, *Sous-Préfet*, à Hazebrouck.

Arrondissement de Valenciennes.

Composé de 7 cantons; 81 communes; 150,643 habitants.

M. Mouzard-Sencier ✻, *Sous-Préfet*, à Valenciennes.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Armentières	Dansette-Leblond.	Lille	Bonte-Pollet.
Avesnes	Gossart ✻.	Maubeuge	Botticau.
Bailleul	Cortyl.	Merville	Verhaeghe-Ledieu.
Cambrai	Petit-Courtin.	Roubaix	Delattre ✻.
Le Cateau	Herbert-Houche.	Saint-Amand	Nicolle.
Denain	Deslinselle.	Tourcoing	Masurel.
Douai	Leroy.	Valenciennes	N.....
Dunkerque	Mollet.	Watrelos	Duthoit.
Estaires	Duflot-Deschodt.	Wazemmes	Mourmant.
Hazebrouck	Houcke.		

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'un des six que forment l'Ile-de-France, le Soissonnais, le Beauvoisis, la Picardie, le Vexin français, le Mulcien, etc.

Il est borné au N. par le département de la Somme; à l'E. par celui de l'Aisne; au S. par ceux de Seine-et-Marne et Seine-et-Oise, enfin à l'O. par ceux de l'Eure et de la Seine inférieure. Sa superficie est d'environ 581,424 hectares. Il paie 2,738,502 fr. d'impôt foncier; sa population est de 406,028 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Beauvais et le ressort de la Cour d'appel d'Amiens.

PRÉFECTURE.

M. Randouin (O ✻), *Préfet*, à Beauvais.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Grièges, Pellat, De St-Léger (*Secr.-gén.*), Seillier

Conseil général de département. Messieurs,

Barrillon, propr., Maire d'Elincourt-Ste-Marguerite (Lassigny), Représentant.

Caillet, propriétaire, à Pont-Sainte-Maxence.

Cavé d'Haudicourt, prop., Maire de Tartigny (Breteuil).
Coustant d'Yanville ✻, Cons. référ. à la Cour des comptes, à Cires-lès-Mello (Neuilly-en-Thelle).
Crillon (de) (G O ✻), propriétaire à Crillon (Songeons).
Dainval ✻, Juge-de-p. au Frétoy (Maignelay).
Danjou, Vice-prés. du trib. civ. de Beauv. (Beauvais, *S.-Ouest*).
Damainville ✻, prop. à Pondron (Crépy).
Danse ✻, Prés. du trib. civ. de Beauvais (Beauvais, *N.-Est*).
Deberny, prop. et Maire à Crevecœur.
Dourdain, propriétaire à Grandvilliers.
Dumont, propriétaire à Aumeuil.
Frary ✻, doct. méd. à Tracy-le-Val (Attichy).
Frion, Juge-de-paix de Chaumont.
Gérard, propriét. à Blincourt, Représentant (Estrées-St-Denis).
Grattier (de) ✻, Cons. à la Cour d'ap. d'Amiens (Noyon).
Guibourg ✻, notaire hon. à Senlis.
Héricart de Thury (O ✻), anc. cons. d'Etat, memb. de l'Ac. des scienc. à Thury (Betz).
Hubert ✻, propriétaire, Maire de Guiscard.
Juillet, doct.-méd., Maire de Creil.
L'Aigle (de) (O ✻), prop. à Tracy-le-Val (Ribécourt).
Larochefoucauld (de), prop. et Maire à Liancourt.
Legrand (O ✻), à St-Just-en-Chaussée.
Lemaire ✻, prop. à Nanteuil, Représentant (Nanteuil).
Leroux (Emile), Reprćs., avocat à Beauvais (Nivillers).
Levavasseur, Insp. des fin. à Paris (Froissy).
Ménestrier, prop. et Maire à Lannoy-Cuillère (Formerie).
Michel-Wallon, prop. et Maire à St-Germès (Coudray-St-Germès).
Moison, pharmacien, à Mouy.
Mornay (de) (O ✻), anc. Offic. de caval., Reprès. (Méru).
Noailles-Mouchy (de) ✻, prop. à Mouchy-le-Châtel, Représentant (Noailles).
Plancy (de) ✻, prop, Maire d'Agnetz, Représentant (Clermont).
Plé ✻, propriét. à St-Omer-en-Chaussée (Marseille).
Tocqueville (de) ✻, propr., Maire de Baugy (Ressons).
Viet ✻, Maire de Compiègne.

Arrondissement de Beauvais.

Composé de 12 cantons; 242 communes; 133,837 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Clermont.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 90,817 habitants.

M. de Boisthiéry, *Sous-Préfet*, à Clermont.

Arrondissement de Compiègne.

Composé de 8 cantons; 157 communes; 98,807 habitants.

M. de Léautaud ✻, *Sous-Préfet*, à Compiègne.

Arrondissement de Senlis.

Composé de 7 cantons; 133 communes; 82,567 habitants.

M. Mounier (Edouard) ✻, *Sous-Préfet*, à Senlis.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Beauvais..........	Lamothe.	Compiègne........	Viet ✻.
Clermont.........	Caffin.	Senlis............	Guibourg.

DÉPARTEMENT DE L'ORNE.

C'est un des cinq départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par le département du Calvados, et partie de celui de l'Eure; à l'E. par ceux de l'Eure, et d'Eure-et-Loir; au S. par ceux de la Mayenne et de la Sarthe, et l'O. par celui de la Manche. Sa superficie est d'environ 610,561 hectares. Il paie 2,372,755 fr. d'impôt foncier; il est divisé en quatre arrondissements communaux. Sa po-

pulation est de 442,107 individus. Il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse de Séez et le ressort de la Cour d'appel de Caen.

PRÉFECTURE.

M. Paulze d'Ivoy ✻, *Préfet*, à Alençon.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Hupier, De St-Aignan, Parisot (*Secr.-gén.*), Provost, Boyer de Sainte-Suzanne.

Conseil général de département. Messieurs,

Banville (de), propriétaire à Frênes (Tinchebrai).
Berthelot-Lelasseur, propriétaire, Maire de Ticheville (Vimoutiers).
Blanpré (de) ✻, à St-Langis (Bazoches-sur-Hoëne).
Brémontier (de), propriétaire à Courteille (Putanges).
Charencey (de), Représentant, à St-Maurice-lès-Charencey (Tourouvre)
Chaucheprat (de) (O ✻), prop. à Mage (Longni).
Cohin, négociant, Maire de St-Aubin-des-Grois (Nocé).
Cohin (Lucien), Maire de Dame-Marie (Bellême).
Coulonges (de), prop., Maire de Coulonges-sur-Sarthe (Mèle-sur-Sarthe)
Curial ✻, Représ., (Alençon, *Ouest*).
David, propr., avoc. à la Cour d'appel de Paris, à Joué-du-Plain (Ecouché).
Druet, propriétaire à Carrouges.
Druet-Desvaux, Représentant, à Alençon (Pervenchères).
Frebet-Galboissière, Maire de la Ferté-Macé.
Godechal-Vorus, Maire du Néauphe (Trun).
Guyon-de-Guercheville, Maire de Montmerry (Mortrée).
Hamard, propr. à Domfront (Juvigny-sous-Andaines).
Hardy-Lafosse, propriétaire à Athis.
Hays-Lecamus, prop. à Moulins-la-Marche.
Lefavrais, Représent., Maire de Lonlay-l'Abbaye (Domfront).
Lemignier-Desforets, Maire du Pin-au-Haras (Exmes).
Le Royer-Latournerie, Proc. de la Républ., à Domfront (Passais).
Masson, Juge-de-paix du cant. de Briouze (à St-Hilaire-de-Briouze).
Méheudin, avocat à Argentan.
Mercier ✻, membre du Conseil municipal d'Alençon (Alençon, *Est*).
Morand, Adj. au Maire de Coulmes (Gacé).
Morin-Pillière, not., Maire de la Ferrière-aux-Etangs (Messey).
Nau de Ste-Marie ✻, propr., anc. Inspect. des financ., à St-Evroult-N.-D.-des-Bois (La Ferté-Frenel).
Olivier, Procur. de la Républ., à Mortagne.
Perrier de la Genevraie ✻, propriét. à la Genevraie (Merlerault).
Pichon-Premelé père, Maire de Séez.
Ramard, Maire de Rémalard.
Renoud (Numa), Maire du Theil.
Roussellet, avocat à Laigle.
Schnetz, command. de la garde nat. de Flers.
Turenne (de), propriétaire à Courtomer.

Arrondissement d'Alençon.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 72,801 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argentan.

Composé de 11 cantons; 176 communes; 110,111 habitants.

M. Pietri (Joseph-Marie), *Sous-Préfet*, à Argentan.

Arrondissement de Domfront.

Composé de 8 cantons; 95 communes, 135,309 habitants.

M. Fuzier, *Sous-Préfet*, à Domfront.

Arrondissement de Mortagne.

Composé de 11 cantons; 149 communes; 123,886 habitants.

M. Bourdon (Henri) ✻, *Sous-Préfet*, à Mortagne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Alençon.........	Guillemot.	Flers...........	N.....
Argentan.........	Berrier-Fontaine.	Mortagne........	Piquet.
Domfront........	Dumont.		

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS.

Ce département est un des trois que forment l'Artois, le Calaisis, le Boulonnais et la Picardie. Il est borné au N. par le Pas-de-Calais et le département du Nord; à l'E. par le même; au S. par celui de la Somme, et à l'O. par la Manche. Sa superficie est de 663,518 hectares. Il paie 3,033,055 fr. d'impôt foncier en principal; sa population est de 695,756 individus; il est divisé en six arrondissements communaux; il envoie quinze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire; le diocèse d'Arras et le ressort de la Cour d'appel de Douai.

PRÉFECTURE.

M. Combes-Sieyès ☼, *Préfet*, à Arras.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Lecesne, (*Secr.-gén.*), Claudon, Daverdoing, Levert, Charvet.

Conseil général de département. Messieurs,

Adam (O ☼), banquier à Boulogne.
Baudier, notaire, Maire de Samer.
Beghin, nég. en vins, Maire de Laventie.
Boisleux, Maire de Wancourt (Croisilles).
Boutry, Juge d'instruction à Arras (Carvin).
Blondel d'Aubers ☼, ancien préfet, prop., à Vendin-le-Vieil (Lens).
Bryas (de), Représ. prop. à Bryas (St-Pol).
Cappe, cultivat. à Maisoncelle (Leparcq).
Cardevac d'Havrincourt, Représ., prop., Maire d'Havrincourt (Bertincourt).
Chauveau-Sire, banq., à Boulogne (Desvres).
Dekeisère, J. au trib. civ. de St-Omer, ancien Député (Audrick).
Dechomel, banq., à Montreuil.
Deslavier, notaire à Auxi-le-Château.
Enlart ☼, Présid. du Trib. civ. de Montreuil (Campagne).
Fleury, propriétaire à Fruges.
Fouler (de), propriétaire à Lillers.
Francoville, prop., Juge-de-paix du canton d'Ardres, à Rodelinghem.
Gosse de Gorre ☼, propriét. (Cambrise).
Guizelin (de), propriétaire à Guines.
Jourdain, avocat, à Herly (Hucqueliers).
Lanthier, cultivateur, fabricant de sucre, à Barralle (Marquion).
Lebeau, avocat, à Calais.
Lécrit, propriétaire à Montreuil (Etaples).
Lefevre-Dupré ☼, ex-Président du tribunal civil de Béthune.
Lefebvre-Hermant ☼, prop. à St-Omer, ancien député (St-Omer, *Sud*).
Lequien (O ☼), Représentant, propriétaire à Douai (Houdain).
Lesergeant de Monnecove ☼, Maire de Saint-Omer, anc. Pair (St-Omer, *Nord*).
Mahieu, cultivateur, Maire d'Enquin (Fauquembergue).
Mahieu-Milon, propriét., à Aire.
Mathieu, cult. à Camblin-l'Abbé (Aubigny).
Paternelle, J. de p. d'Henchin, à Pernes.
Piéron, fab. de sucre, Maire d'Avion (Vimy).
Pinart, prop. de hauts-fourn. à Marquise.
Plichon, Représent., doct.-méd., Maire d'Arras (Arras).
Prévost ☼, prop. à Hesdin.
Proyart, Maire de Morchies (Bapaume).
Quenson ☼, Prés. du trib. de St-Omer, ancien Député (Lumbres).
Richoufftz (de), propr. à Manin (Avesnes-le-Comte).
Wast, propriétaire à Saint-Hilaire-Cottes (Norrent-Fontes).
Wattebled, propriétaire à Arras (Pas).
Wartelle-Deretz ☼, Représent., memb. de la Comm. administr. des hosp. d'Arras (Arras, *Sud*).
Wartelle-d'Herlincourt ☼, Maire d'Etrpigny (Vitry).
N..... (Beaumetz-les-Loges).

Arrondissement d'Arras.

Composé de 10 cantons; 211 communes; 171,947 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Béthune.

Composé de 8 cantons; 142 communes; 136,078 habitants.

M. Guibourg, *Sous-Préfet*, à Béthune.

Arrondissement de Boulogne-sur-Mer.

Composé de 6 cantons; 100 communes; 117,900 habitants.

M. de Sorbier de Pougnadoresse, *Sous-Préfet*, à Boulogne.

Arrondissement de Montreuil.

Composé de 6 cantons; 139 communes; 78,966 habitants.

M. Devaux, *Sous-Préfet*, à Montreuil.

Arrondissement de Saint-Omer.

Composé de 7 cantons; 118 communes; 109,629 habitants.

M. Girard de Villesaison, *Sous-Préfet*, à Saint-Omer.

Arrondissement de Saint-Pol.

Composé de 6 cantons; 193 communes; 81,236 habitants.

M. Saulnier, *Sous-Préfet*, à Saint-Pol.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Aire............ Warenghem.
Arras............ Plichon.
Béthune.......... De Bellonet.
Boulogne........ Fontaine.
Calais............ Meyer.
Montreuil........ Dobercourt.
Saint-Omer...... Lesergeant de Monnecove ✳.
St-Pierre-lès-Calais. Leblond.
Saint-Pol........ Genelle.

DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DOME.

Ce département est un des trois que forment l'Auvergne et le Vélay.

Il est borné au N. par le département de l'Allier; à l'E. par celui de la Loire; au S. par les départemens de la Haute-Loire et du Cantal, et à l'O. par ceux de la Corrèze et de la Creuse. Sa superficie est de 800,679 hectares. Il paie 2,376,985 fr. d'impôt foncier; sa population est de 601,594 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux, il envoie treize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire. Il forme le diocèse de Clermont, et est placé dans le ressort de la Cour d'appel de Riom.

PRÉFECTURE.

M. de Crèvecœur (O✳), *Préfet*, à Clermont.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Fournet, Fleury (*Secr.-gén.*), Laden, Triozon-Bayle, Brassier.

Conseil général de département. Messieurs,

Authier de Barmonteix (d'), propriétaire à Verneugheol (Herment).
Bassin, avocat à Pont-du-Château (Pont-du-Château).
Barrière, notaire (St-Germain-l'Herm.)
Baudet-Lafarge, propriét. (Maringues).
Bertrand fils, méd. à Nebouzat et Clermont (Rochefort).

Boudet de Bardon, avocat (Riom, *Ouest*).
Bravard (Toussaint), méd., anc. membre de l'Assemblée constituante (Jumeaux).
Brechard, propriétaire (St-Gervais).
Burin des Rosiers, Procureur de la Répub. près le trib. civ. de Thiers (Champeix).
Charras ✻, lieut.-col., Rep. (Clermont, *S.*).
Chassaigne ✻, notaire à Arlanc (Arlanc).
Chassaigne-Goyon, Représ. avocat à Thiers (Châteldon).
Chazelles (de), Représ. (Clermont, *Est*).
Chenereilles, notaire (St-Anthème).
Cougoul, Juge-de-paix du canton (Besse).
Croizier, propriétaire (Combronde).
Delapchier-Duchasseint, avocat, à Lezoux (Lezoux).
Dorlhac ✻, Présid. du tribun. civ. du Puy (Haute-Loire) (St-Germain-Lembron).
Dupuy-Imberdis, Présid. du trib. de commerce d'Ambert (Ambert).
Faugière, notaire au Vernet (Sauxillanges).
Faugières, Juge-de-paix d'Olliergues.
Fargeix, Juge-de-paix de Bourg-Lastic.
Gerzat, propriétaire à Ennezat (Ennezat).
Girard-Pallet, prop. à St-Amand-Tallende (St-Amand-Tallende).
Giraud, avoué à Thiers (Thiers).
Girot-Pouzol, Rep., prop. à Issoire (Issoire).
Goyon-Gourbine, avocat à Thiers (Courpières).
Guibail, Juge près le tribunal civil de Moulins (Allier) (Tauves).
Guyot-Lavaline, propr. (Vic-le-Comte).
Imbert, J. au trib. civ. d'Ambert (Viverols).
Jouvet, avocat (Clermont, *Nord*.).
Jusseraud, méd., Représent. (Aigueperse).
Laville, notaire à Montaigut (Montaigut).
Mangerel, notaire à Piousat (Piousat).
Martinat de Chaumont, prop. à Pontaumur (Pontaumur).
Mauzat-Laroche, notaire à Menat (Menat).
Montel, avocat à Riom (Riom. *Est*).
Moulin ✻, Rep., anc. dir. des cultes (Latour).
Mozy, Maire de Cunlhat (Cunlhat).
Pallu, gerant des mines. (Pontgibaud).
Pennautier (de), prop., à Domaize (St-Dier).
Poncillon, avocat (Clermont, *Ouest*).
Randon, notaire à Manzat (Manzat).
Riberolles (de), prop. à Arconsat (St-Remy).
Rochon, Juge-de-paix du cant. (Billom).
Tallon, avocat à Riom (Randan).
Teyras, prop. (St-Amand-Roche-Savine).
Tixier-Courbaire, méd. à Veyre-Monton (Veyre).
Trioullier, notaire à Ardes (Ardes).
Vigeral, notaire à Vertaizon (Vertaizon).

Arrondissement de Clermont.

Composé de 14 cantons; 108 communes; 176,511 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Ambert.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 92,940 habitants.

M. Lepeintre, *Sous-Préfet*, à Ambert.

Arrondissement d'Issoire.

Composé de 9 cantons; 116 communes; 101,069 habitants.

M. Angrand, *Sous-Préfet*, à Issoire.

Arrondissement de Riom.

Composé de 13 cantons; 128 communes; 156,503 habitants.

M. Goyon ✻, *Sous-Préfet*, à Riom.

Arrondissement de Thiers.

Composé de 6 cantons; 39 communes; 74,571 habitants.

M. Courtet, *Sous-Préfet*, à Thiers.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Ambert.......... Maisonneuve.
Clermont......... De Chazelles.
Issoire........... Bournet.
Riom........... Allemand.
Thiers.......... Chassaigne-Goyon.

DÉPARTEMENT DES BASSES-PYRÉNÉES.

Ci-devant Béarn, et les pays Basques de Soule, Navarre et Labour.

Il est borné au N. par le département des Landes, et par une partie de celui du Gers à l'E. par le département des Hautes-Pyrénées ; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne ; et à l'O. par la mer Océane. Sa superficie est d'environ 752,513 hectares. Il paie 883,044 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 457,832 individus. Il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Bayonne et le ressort de la Cour d'appel de Pau.

PRÉFECTURE.

M. CAMBACÉRÈS (Jules) (O ❋), *Préfet*, à Pau.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Casenave, Casebonne, Julien (*Secr.-gén.*), Sérilly-d'Etigny.

Conseil général de département. Messieurs,

Andurain (d'), propr. à Mauléon-Licharre (Mauléon).
Behasque, prop. à Saint-Palais.
Boulin, prop., notaire à Arzacq.
Cassaigne, prop. à Claracq.
Cazaux, méd., Maire d'Espoey (Pontacq).
Chaho, hom. de let., à Bayonne (Tardets).
Châteauneuf, avoc. (Bayonne, *Nord-Ouest*).
Chégaray (O ❋), anc. prem. prés. de la cour d'ap. d'Orléans, Repr. (Labast.-Clairence).
Dabbadie, Juge-de-paix de Bidache.
Darcangues, avocat, à Bayonne (Ustarits).
Dariste ❋, prop. à Lescar, Représentant.
Dartigaux aîné ❋, prés. de Chambre à la cour d'appel de Pau.
Dartigaux-Laplante, prop., Maire de Seméacq (Lembeye).
Diharrassarry, propr., notaire à Espelette.
Dindaburu, notaire (Jholdy).
Dombidau de Crouzeilhes (O ❋), Représ., Min. de l'Instr. pub. (Oloron).
Ducos-Sempé, propriét. à Arudy.
Dufau (O ❋), prem. Présid. hon. à la cour d'ap. de Pau (Pau, *Est*).
Dufaur, Juge-de-paix de Navarrenx.
Espalungue (d'), prop., Maire de Louvie-Juzon (Arudy).
Etcheverry ❋, notaire, Représentant, à St-Etienne-de-Baigorry.
Gayrosse ❋, prop., à Audéjos (Arthez).
Guirail (de), J. au trib. civ. d'Oloron (Aramits).
Harriague, propr., médecin à Hasparren.
Irumberry (d'), propr. à St-Jean-le-Vieux (St-Jean-Pied-de-Port).
Janin (G O ❋), général de division, prop. à Osserain-Rivareyte (Sauveterre).
Laborde, Cons. à la C. d'ap. de Pau (Salies).
Lacaze (Pèdre) (O ❋), prop. à Paris (Monein).
Lamotte-d'Incamps ❋, avocat-général à la Cour d'appel de Pau (Ste-Marie).
Lahirigoyen, négoc., propriét., à Bayonne (Bayonne, *Nord-Est.*)
Laralde (de), Proc. de la Répub. près le tribunal de St-Palais (St-Jean-de-Luz).
Laussat ❋, Représentant à Bernardets (Morlaas).
Livron (de) ❋, prop. à Laruns.
Marrast (Ach.) ❋, Procureur-général près la Cour d'appel d'Alger (Orthez).
Menvielle, avocat, à Pau (Montaner).
Nogué, avocat (Pau, *Ouest*).
Pargade, prop. à Garlin.
Planté ❋, prop., à Orthez (Lagor).
Rivarès, prop. (Thèze).
Sarraillé, médecin, Maire de Bedous (Accous).

Arrondissement de Pau.

Composé de 11 cantons; 184 communes; 128,136 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bayonne.

Composé de 8 cantons; 52 communes; 89,912 habitants.

M. Sers ❋, *Sous-Préfet*, à Bayonne.

Arrondissement de Mauléon.

Composé de 6 cantons ; 109 communes ; 76,187 habitants.

M. d'Andurain ❋, *Sous-Préfet*, à Mauléon.

Arrondissement d'Oloron.

Composé de 8 cantons ; 80 communes ; 77,668 habitants.

M. Mauret de Pourville ❋, *Sous-Préfet*, à Oloron.

Arrondissement d'Orthez.

Composé de 7 cantons ; 135 communes ; 85,929 habitants.

M. Giraud, *Sous-Préfet*, à Orthez.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bayonne......... Dubrocq.
Mauléon......... Dalgalarrando.
Oloron.......... Louis.
Orthez.......... Raymond-Planté.
Pau............. Castelnau.
Saliès.......... Dupourqué.

DÉPARTEMENT DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Ce département est formé du Bigorre et des Quatre-Vallées.

Il est borné au N. par le département du Gers ; à l'E. par celui de la Haute-Garonne ; au S. par les Pyrénées, et à l'O. par le département des Basses-Pyrénées. Sa superficie est d'environ 464,531 hectares ; il paie 576,504 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 251,285 individus ; il est divisé en trois arrondissements communaux ; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la onzième division militaire, le diocèse de Tarbes et le ressort de la Cour d'appel de Pau.

PRÉFECTURE.

M. Massy ❋, *Préfet*, à Tarbes.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marre, Foch (*Secr.-gén.*), Casabonne.

Conseil général de département. Messieurs,

Baile, avocat, à Tarbes (Ossun).
Balenci, avocat, à Lourdes (Aucun).
Castels, notaire, à Galan.
Cazeaux, Juge-de-paix du cant. de Campan.
Cenac, médecin, à Argelès.
Cestia, V.-Pr. du trib. civ. de Tarbes (Trie).
Clarens, propriétaire à Campistrons (Lannemezan).
Darmau, propr., à Aubarède (Pouyastruc).
Dartigaux-Laplante, Maire de Castelnau-Rivière-Basse.
Dauzat-Dembarrère ❋, avocat, à Lourdes.
Duffaur, notaire, à Tostat (Rabastens).
Dumoret, notaire, à Bagnères.
Féraud, propr., à Arreau (Bordères).
Fouga, médecin, à Guchan (Vielle-Aure).
Fould (Achille) ❋, Représent. de la Seine, ministre des finances (Tarbes, *Sud*).
Giffard, médecin, à Vic.
Horcat, ancien officier, à Maubourguet.
Laporte ❋, Président de chambre à la cour d'appel de Pau (Tarbes, *Nord*).
Lesage, Maire de Peyraubes (Tournay).
Nicolau, Pr. de la Rép. près le trib. civ. de Lourdes (Saint-Pé).
Pic, Proc. de la Répub. près le trib. civ. de Tarbes (Arreau).
Porterie, négociant, à Labarthe.
Reulet, Juge-de-paix de Nestier.
Vacqué d'Anla, Juge-de-paix de Mauléon.
Vergez, médecin, à Esquièze (Luz).
Villeneuve (de) prop. à Castelnau-Magnoac.

Arrondissement de Tarbes.

Composé de 11 cantons ; 195 communes ; 112,553 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Argelès.

Composé de 5 cantons ; 97 communes ; 42,917 habitants.

M. Mila de Cabarieu, *Sous-Préfet*, à Argelès.

Arrondissement de Bagnères.

Composé de 10 cantons ; 195 communes ; 95,815 habitants.

M. Duranthon, *Sous-Préfet*, à Bagnères.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Argelès.......... Sassères.
Bagnères-de-Bigorre. D'Uzer.
Tarbes........... Bordes.

DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Ce département est formé du Roussillon, de la Cerdagne, et d'une partie du ci-devant Languedoc. Il est borné au N. par le département de l'Aude ; à l'E. par la Méditerranée ; au S. par les Pyrénées, qui le séparent de l'Espagne, et à l'O. par les Pyrénées et le département de l'Ariége. Sa superficie est d'environ 411,376 hectares. Il paie 710,743 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 180,794 individus. Il est divisé en trois arrondissements communaux ; il envoie quatre représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la neuvième division militaire, dont Perpignan est le chef-lieu, le diocèse de Perpignan et le ressort de la Cour d'appel de Montpellier.

PRÉFECTURE.

M. Pougeart-Dulimbert ❋, *Préfet*, à Perpignan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Besse (*Secr.-gén.*), De Carrières, Gorsse.

Conseil général de département. Messieurs,

Aragon, doct. en médecine, à Millas.
Berge, nég., Maire de Collioure (Argelès-sur-Mer).
Cabot ❋, cap. en ret. à Prats-de-Mollo.
Carbonnel, docteur en droit, à Ur.
Colomer, march. boucher, à Mont-Louis.
Do, médecin, à Thuir.
Ducruc, insp. des écoles prim. à Perpignan (Latour).
Foissin, Juge-de-paix du cant. de Sournia.
Gay, notaire à Olette.
Jaubert de Passa ❋, propriétaire à Perpignan (Vinça).
Lacroix, propr. à Prades.
Lazeu de Peyralade, propr. à St-Paul.
Noguères, Président du trib. civil de Céret.
Parès, avocat à Perpignan (Rivesaltes).
Pujade ❋, méd. à Amélie-les-Bains (Arles).
N..... (Perpignan, *Est*).
N..... (Perpignan, *Ouest*).

Arrondissement de Perpignan.

Composé de 7 cantons ; 85 communes ; 86,864 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Céret.

Composé de 4 cantons ; 41 communes ; 41,700 habitants.

M. Denniée, *Sous-Préfet*, à Céret.

Arrondissement de Prades.

Composé de 6 cantons; 101 communes; 52,230 habitants.

M. Noyon, *Sous-Préfet*, à Prades.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Céret............ N.....
Perpignan........ Loubes.
Prades.......... Galand.

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

Ce département est l'un des deux que forme l'Alsace.

Il est borné au N. par la Bavière rhénane et par le département de la Moselle ; à l'E. par le Rhin ; au S. par le département du Haut-Rhin ; à l'O. par ceux des Vosges, de la Meurthe et de la Moselle. Sa superficie est de 455,034 hectares. Il paie 1,899,587 francs d'impôt foncier; sa population est de 580,373 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie douze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour d'appel de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. West ❋, *Préfet*, à Strasbourg.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Michaux-Bellair, Brackenhoffer ❋, Hepp ❋, Engelbach, Barbault de la Motte (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Bancalis (de), Maire de Gerstheim (Erstein).
Berger, doct. en médec. à Bischwiller.
Chaveheid, not., à Bischeim (Schiltigheim).
Coulmann, prop. à Brumath.
Dartein, rentier, à Strasbourg (Villé).
Dessoliers, Juge-de-p. du cant. de Geispolsheim.
Dietrich (de), Maître de forges à Niederbronn, ancien député.
Gail (de), rentier à Obernai.
Gast, Proc. de la République, à Saverne.
Gérard ❋, Présid. du trib. civil de Strasbourg (*Est*).
Hallez-Claparède, maître des requêtes au Conseil d'Etat.
Heberlé, doct. en méd. à Hochfelden.
Hild, Maire d'Haguenau.
Kauffmann, propriétaire à Marmoutier.
Kratz, Maire de Strasbourg (*Sud*).
Küss, prof. à la fac. de méd. de Strasbourg (Strasbourg, *Ouest*).
Lambert, rentier à Lauterbourg.
Liechtenberger, avocat, à Strasbourg (Strasbourg (*Nord*).
Lienhart, av., à Strasbourg (Truchtersheim).
Mulotte, licencié en droit, à Saar-Union.
Müntz, notaire à Soultz-sous-Forêts.
North, notaire à Wasselonne.
Prost (Molsheim).
Prudhomme, notaire à Rosheim.
Pugnière, avoué à Wissembourg.
Reibell ❋, Conseiller à la Cour d'appel Colmar (Marckolsheim).
Reissenbach (de), Maire de Neuviller (La Petite-Pierre).
Ritter, notaire à Seltz.
Rohmer ❋, Maire de Benfeld.
Sadoul père, médecin, à Woerth.
Schattenmann, direct. de min., à Bouxwiller.
Schmitt, propriétaire à Drulingen.
Stoltz ❋, prof. à la Faculté de méd. de Strasbourg (Barr).

Arrondissement de Strasbourg.

Composé de 12 cantons; 161 communes; 237,944 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Saverne.

Composé de 7 cantons; 164 communes; 110,477 habitants.

M. Doll ❋, *Sous-Préfet*, à Saverne.

Arrondissement de Schlestadt.

Composé de 8 cantons; 114 communes; 137,131 habitants.

M. Pennarun ✻, *Sous-Préfet*, à Schlestadt.

Arrondissement de Wissembourg.

Composé de 6 cantons; 103 communes; 94,821 habitants.

M. Berger ✻, *Sous-Préfet*, à Wissembourg.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bischwiller	Vœlckel.	Schlestadt	N.....
Haguenau	Hild.	Strasbourg	Kratz.
Saverne	Ostermann.	Wissembourg	Lutz.

DÉPARTEMENT DU HAUT-RHIN.

Ce département est composé de la ci-devant Haute-Alsace et de la république de Mulhouse.

Il est borné au N. par les départements du Bas-Rhin et des Vosges; à l'E. par l'Allemagne et la Suisse; au S. par la Suisse et le département du Doubs; à l'O. par les départements du Doubs, de la Haute-Saône et des Vosges. Sa superficie est d'environ 410,720. hectares. Il paie 1,600,981 fr. d'impôt foncier; sa population est de 487,208 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatrième division militaire, le diocèse de Strasbourg et le ressort de la Cour d'appel de Colmar.

PRÉFECTURE.

M. DE TURCKEIM-MONTMARTIN ✻, *Préfet*, à Colmar.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Marzloff ✻ (*Secr.-gén.*), Tézénas, De Peyereimhoff.

Conseil général de département. Messieurs,

Becker fils, Maire de Guémar (Ribeauvillé).
Blech, manufact. à Ste-Marie-aux-Mines.
Boigeol, fabricant, Maire de Giromagny.
Cassal, avoué à Altkirch, Représentant.
Cassal, notaire, Maire de Ferrette.
Chappuis ✻, négociant, Maire de Colmar.
Delaville ✻, maître de poste à Ensisheim.
Deubel, docteur en médecine à Colmar (Rouffach).
Dollfus ✻, manufacturier à Mulhouse, Représentant.
Frossard fils, propr., à St-Germain (Fontaine).
Gendre, notaire à Massevaux.
Golbéry (de), Juge-de-paix du canton de Kaysersberg.
Grün père, ing.-méc., Maire de Guebwiller.
Hartmann (O ✻), manufactur. à Munster.
Heeckeren (de), Représ., prop. à Soultz.
Humberger, propr., à Leimbach (Thann).
Jœnger, doct.-méd. à Colmar (Wintzenhein).
Lardier, notaire à Belfort.
Lefébure, fabricant à Orbey (Lapoutroie).
Méglin, propr., Maire de Neuf-Brisach.
Onimus, docteur en médecine à Bantzenheim (Habsheim),
Prudhomme, anc. not. à Horbourg, Représ. (Andolsheim).
Reinach de Hirtzbach père (C ✻), propriétaire à Hirtzbach (Hirsingen).
Roman père ✻, manufac., Maire de Wesserling (St-Amarin).
Rossée, propriétaire à Landser.
Salomon (de), Maire de Blotzheim (Huningue).
Struch ✻, Maire de Lutterbach, ancien Député (Cernay).
Viellard, maître de forges, Maire de Méziré (Delle).
Welté, notaire à Dannemarie.

Arrondissement de Colmar.

Composé de 13 cantons; 140 communes; 208,698 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Altkirch.

Composé de 7 cantons ; 159 communes ; 148,274 habitants.

M. Thinus, *Sous-Préfet*, à Altkirch.

Arrondissement de Belfort.

Composé de 9 cantons ; 191 communes ; 130,236 habitants.

M. de Saint-Céran, *Sous-Préfet*, à Belfort.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Altkirch..........	N.....	Mulhouse.........	Kœchlin (Emile) ❋.
Belfort...........	Keller ❋.	Ribeauvillé.......	Saltzmann.
Colmar...........	Chappuis ❋.	Ste-Marie-aux-Mines.	Freppel.

DÉPARTEMENT DU RHONE.

Ce département est formé du Lyonnais et du Beaujolais.

Il est borné au N. et au N.-O. par le département de Saône-et-Loire ; à l'E. par les départements de l'Ain et de l'Isère ; au S. et au S.-O. par celui de la Loire. Sa superficie est de 281,356 hectares. Il paie 2,254,646 francs d'impôt foncier ; sa population est de 545,635 individus ; il est divisé en deux arrondissements communaux ; il envoie onze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la sixième division militaire, le diocèse de Lyon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE LACOSTE (C ❋), *Commissaire extraordinaire du Gouvernement dans les départements de la 6e division militaire, Préfet du Rhône.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

De Villaine, Revel-Duperron, Pelvey (O ❋) (*Secr.-gén.*), Desmazières.

Conseil général de département. Messieurs,

Bénévent, Maire de Vaugneray.
Berger ❋, Juge-de-paix du canton de St-Laurent-de-Chamousset.
Boucaud, avoué à Villefranche (Monsols).
Chaley, Cons. à la C. d'app. (Lyon, 1er *cant.*)
Champin, Maire de Givors.
Chavany, prop. à Frontenas (Bois-d'Oingt).
Dalain, Juge-de-paix du cant. de l'Arbresle.
Edant, Cons. mun. à Lyon (Lyon, 6e *cant.*).
Grillet aîné, propr. (Lyon, 3e *canton*).
Laforest, propr. (Lyon 2e *canton*).
Magnin, avocat à Villefranche (Lamure).
Martin, Juge-de-paix du cant. de Mornant.
Méchet, Maire de Belleville.
Merlat, Maire de St-Symphorien.
Morellet, Représ., av. à Lyon (Lyon, 5e *c.*).
Mortemart (de), à Lachassagne (Anse).
Pinet du Coin, Maire à St-Génis-Laval.
Remillieux, notaire, Maire de Condrieu.
Rémond, négociant à Lyon (Neuville).
Robat, Juge au trib. civil de Villefranche (Beaujeu).
Royé-Vial, négociant à Lyon, Maire d'Ecully (Limonest).
Suchel, négociant à Thizy.
Vallier, tiss. à la Croix-Rousse (Lyon, 4e *c.*).
Varinay, propriétaire à Tarare.
Vauxonne (de), agriculteur à Pommiers (Villefranche).
N..... (La Guillotière).

Arrondissement de Lyon.

Composé de 17 cantons ; 128 communes ; 384,184 habitants.

SOUS-PRÉFECTURE.

Arrondissement de Villefranche.

Composé de 9 cantons ; 130 communes ; 161,451 habitants.

M. Grachet, *Sous-Préfet*, à Villefranche.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

La Croix-Rousse ..... Moyne.
Givors .... Glas.
La Guillotière .... N.....
Lyon. .... Réveil ✻.
Tarare .... Fion.
Vaise .... Tissot.
Villefranche......... Denis ✻.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE.

Ce département est un des trois que forme la Franche-Comté.

Il est borné au N. par les départements des Vosges et de la Haute-Marne ; à l'E. par celui du Haut-Rhin ; au S. par ceux du Doubs, du Jura ; et à l'O. par ceux de la Côte-d'Or et de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 534,700 hectares. Il paie 1,494,712 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 347,096 individus ; il est divisé en trois arrondissements communaux ; il envoie 7 représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse de Besançon et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Dieu (Hippolyte) ✻, *Préfet*, à Vesoul.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Galmiche ✻, Destremau (*Secr.-gén.*), Méchet.

Conseil général de département. Messieurs,

Beaux, prop. à Amance.
Boileau ✻, Prés. du trib. civil de Lure.
Bugnottet, not. à Besançon (Marnay).
Buyer (de), maître de forges à La Chandeau (St-Loup).
Déloye, Juge-de-paix de Champagney.
Fachard ✻, Prés. du trib. de Vezoul (Rioz).
Fontain, sup. de la just. de paix de Scey-sur-Saône.
Grammont (de), Représ., à Villersexel.
Jacquot-d'Andelarre ✻, avoc., Maire d'Andelarre (Vesoul).
Lanoir, notaire, Maire de Faucogney.
Leroy de Lisa ✻, Maire de Chanvirey-le-Châtel (Vitrey).
Lonchamp, avocat à Vesoul (Jussey).
Lubert, Juge-de-paix du cant. de Héricourt.
Marmier (de) ✻, maître de forges, à Ray (Dampierre).
Martin, notaire à Champlitte.
Mélin du Taillis ✻, prop. à la Charité (Fresne-sur-Mamès.)
Mongin, avocat à Chargey-lès-Jean (Autrey).
Monnin, not., à Dampierre-lès-Montbozon (Montbozon).
Nottet, notaire à Oiselay (Gy).
Patret, m. de forg. à Varigney (Vauvillers).
Peignot, Juge-de-paix (Port-sur-Saône).
Perron, prof. de philos. au lycée de Besançon (Pesmes).
Révon ✻, banquier, Maire de Gray.
Richard, notaire à Melisey.
Roussel, prop. à Noroy-le-Bourg.
Saint-Mauris-Chatenois (de), propr. à Colombier (Saulx).
Vergain, filateur de coton à Luxeuil.
Willemot ✻, Proc. de la Rép. près le trib. civil de Vesoul (Combeaufontaine).

Arrondissement de Vesoul.

Composé de 10 cantons ; 215 communes ; 114,572 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Gray.

Composé de 8 cantons; 165 communes; 89,161 habitants.

M. Isoard ✻, *Sous-Préfet*, à Gray.

Arrondissement de Lure.

Composé de 10 cantons; 203 communes; 143,363 habitants.

M. Weipert ✻, *Sous-Préfet*, à Lure.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Gray............ Révon ✻.
Lure............ Grosbert.
Vesoul .... Rossen.

DÉPARTEMENT DE SAONE-ET-LOIRE.

Ce département est un de ceux que forment la Bourgogne, etc.

Il est borné au N. par les départements du Jura, de la Côte-d'Or et de la Nièvre; à l'E. par ceux du Jura et de l'Ain; au S. par ceux de l'Ain, du Rhône et de la Loire; et à l'O. par ceux de l'Allier et de la Nièvre. Sa superficie est d'environ 857,678 hectares. Il paie 2,908,313 fr. d'impôt foncier; sa population est de 565,019 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie douze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la cinquième division militaire, le diocèse d'Autun et le ressort de la Cour d'appel de Dijon.

PRÉFECTURE.

M. Leroy (Pierre) (O ✻), *Préfet*, à Mâcon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Ronot, Jolivot ✻ (*Secr.-gén.*), Delfau de Belfort, Piquet-Pellorce. Beugnot.

Conseil général de département. Messieurs,

Abord, propriétaire, à Autun.
Apert, propriét. à Bourbon-Lancy.
Aucaigne-Ste-Croix, propriét. à Cluny.
Bard, prop., à St-Symphorien-de-Marmagne (Mesvres).
Beaurepaire, Maire de Beaurepaire.
Benoist, avocat à Châlon (Châlon, *Nord*).
Blondel, ex-notaire à Mailly (Semur).
Bonnetain, Juge-de-paix du canton de Matour.
Bonnetain (J. B.), Maire à Tramayes.
Boutelier ✻, propriétaire à Tournus.
Callard-Beaumont, prop. à Azu (La Guiche)
Campionnet, maître de forges à Martigny-le-Comte (Gueugnon).
Chambosse, banquier, à Châlon (Givry).
Chanliaux, propr. à Mont-St-Vincent.
Dariot, Juge-de-paix du canton de Buxy.
Daron, avocat à Châlon (Châlon, *Sud*).
Daviot, médecin à St-Didier-sur-Arroux (St-Léger-sous-Beuvrey).
Dureault, Juge de paix de St-Gengoux.
Duret, propriétaire à Chagny.
Epinat, propriét., à Marly-sous-Issy (Issy-l'Evêque).
Esterno (d') ✻, prop. à la Selle (Lucenay-l'Evêque).
Foillard, médecin, Maire de Romanèche (La Chapelle-de-Guinchay).
Frasnon, propriét. à Lugny.
Gagnard-Labaune, propr. à Suin (St-Bonnet-de-Joux).
Goyne, propr. à St-Germain-la-Montagne (Loire) (Chauffailles).
Graillet-Bobet, prop. à Ciel (Verdun).
Guillemaut-Mailly, doct.-méd. à Louhans.
Guillemaut (Camille), propriét. à Simard (Montres).
Guillemin, propriétaire à Mervans (Saint-Germain-du-Bois).
Guyenot aîné, Maire de Pierre.
Jailloux, J.-de-p. à St-Germain-du-Plain.
Lacroix, ancien notaire à La Clayette.
Lamartine (de) ✻, Représ. du Loiret, à Mâcon (Mâcon, *Sud*).
Mac-Mahon (de), propr. à Autun et Sally (Epinac).
Martin, docteur en médecine à Couches.
Martin, institut. à Mâcon (Mâcon, *Nord*)
Maublanc de Chizeuil, Maire à Paray.
Merle, Maire à Marly-sur-Arroux (Toulon-sur-Arroux).
Moreton de Chabrillan, prop. à Palinges.
Parize, cultivateur à Sennecey-le-Grand.
Pezerat, médecin à Charolles.
Py, médecin, Maire de Cuisery.
Rambaud, avocat à Digoin.
Reverchon, Maire de Marcigny.
Rojat, ancien percepteur à Cuiseaux.
Rouget, notaire à Montpont.
Schneider (O ✻), direct. des usines et mines du Creusot, ancien Ministre (Montcenis).
Venot, notaire à St-Martin-en-Bresse.

Arrondissement de Mâcon.

Composé de 9 cantons; 131 communes; 119,950 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Autun.

Composé de 8 cantons; 85 communes; 97,089 habitants.

M. Heulhard de Montigny ❋, *Sous-Préfet*, à Autun.

Arrondissement de Châlon-sur-Saône.

Composé de 10 cantons; 152 communes; 131,314 habitants.

M. Chambaron, *Sous-Préfet*, à Châlon-sur-Saône.

Arrondissement de Charolles.

Composé de 13 cantons; 136 communes; 128,332 habitants.

M. Pougy, *Sous-Préfet*, à Charolles.

Arrondissement de Louhans.

Composé de 8 cantons; 81 communes; 88,334 habitants.

M. Houssart, *Sous-Préfet*, à Louhans.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Autun	Rey ❋.	Le Creusot	Lemonnier.
Chalon	N......	Louhans	Jaccotton.
Charolles	Guichard.	Mâcon	Carteron ❋.

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE.

C'est un des quatre que forment le Maine et l'Anjou.

Il est borné au N. par le département de l'Orne; à l'E. par ceux d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher; au S. par ceux d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; et à l'O. par celui de la Mayenne. Sa superficie est de 620,397 hectares. Il paie 2,241,977 fr. d'impôt foncier. Sa population est de 474,876 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la seizième division militaire, le diocèse du Mans et le ressort de la Cour d'appel d'Angers.

PRÉFECTURE.

M. Migneret ❋, *Préfet*, au Mans.

Conseillers de Préfecture. Messieurs,

Mousseron (*Secr.-gén.*), Boulanger, Ruillé, Bidault.

Conseil général de département. Messieurs,

Angely (d'), propriétaire, ancien officier Beaumont-sur-Sarthe).
Beaunay (de) ❋, Rep.. à Noyen (Malicorne).
Beauveau (Marc de) (Mayet).
Bert, Maire de Bouloire
Boisseau-d'Artiges, anc. offic. (Grand-Lucé).
Caillard d'Aillière, à Aillière (La Fresnaye).
Chevallier, Maire de La Chartre.
Cohin, Maire de Cherré (La Ferté-Bernard).
Demazy, Maire de Taffé.
Drouard ❋, à Conlie.
Gendron ❋, méd., Maire de Château-du-Loir
Géré, géomètre-expert, Maire de Sablé.
Girard, Maire de Bonnétable.
Granger, Pharmacien à Mamers.
Grimault, Représent. (Marolles).
Grollier ❋, Maire de La Flèche.
Guérin ❋, Maire de La Suze.
Hamon fils, à St-Denis-d'Orgues (Loué).
La Goupillière de Dollon ❋, Maire de Dollon (Vibraye).
Lhermitte, médecin à St-Calais.
Longueval (de), Maire de Brette (Ecommoy).
Latouche (Pontvallain).
Mahot de Gémasse ❋, Maire de St-Ulphace (Montmirail).

Nicolaï (de), à Montfort.
Ozou, Maire de Neuvillette (Brûlon).
Paillard-Ducleré, à Montbizot (Ballon).
Provost, Juge-de-paix du cant. de Sillé-le-Guillaume, à St-Remy-de-Sillé.
Richard ❋, au Mans (Le Mans, 1er *cant.*).
Rigault-Beauvais, Juge-de-paix de Fresnay.
Rogé (C ❋), Gal de brig. en ret., Maire de Ste-Croix, Représ. (Le Mans, 2e *cant.*).
De St-Albin ❋, Cons. à la Cour d'app. de Paris, au Chevain (St-Pat).
Talhouet (de), Représentant, au Lude.
Thoré, nég. au Mans (Le Mans, 3e *cant.*).

Arrondissement du Mans.

Composé de 10 cantons; 116 communes; 171,908 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de La Flèche.

Composé de 7 cantons; 76 communes; 101,926 habitants.

M. Coiron, *Sous-Préfet*, à La Flèche.

Arrondissement de Mamers.

Composé de 10 cantons; 143 communes; 131,366 habitants.

M. Bergognié, *Sous-Préfet*, à Mamers.

Arrondissement de Saint-Calais.

Composé de 6 cantons; 56 communes; 69,676 habitants.

M. Lowasy de Loinville (O ❋), *Sous-Préfet*, à Saint-Calais.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

La Flèche.........	Grollier ❋.	Mamers	Dubouillon.
Le Mans	Surmont.	Saint-Calais.......	Tillière (de).

DEPARTEMENT DE LA SEINE.

Voy. les Autorités et la division du service au chapitre spécial formé par ce Département, Partie IV, Chapitre Ier, Section Ire, p. 849.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

C'est un des 5 départements que forment la Normandie et la partie septentrionale du Perche. Il est borné au N. par la Manche; à l'E. par les départemens de la Somme et de l'Oise au S. par le département de l'Eure; à l'O. par la Manche. Il compte cinq ports sur la Manche: Le Havre, Fécamp, St-Valery, Dieppe et Le Tréport. Sa superficie est de 603,463 hectares. Il paie 4,983,032 fr. d'impôt foncier; sa population est de 757,990 individus; il est divisé en 50 cantons et 759 communes, qui forment cinq arrondissements communaux; il envoie seize représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Rouen et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Le Roy (Ernest) (O ❋), *Préfet*, à Rouen.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Grenet ❋, Crosnier, Durand, Ducôté, De Boisset ❋ (*Secr.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Ancel, Représentant, négociant (Ingouville).
Bademer, propr., Maire de Bosc-Mesnil. (St-Saens).
Barbet (C ❋), manufact., anc. Pair (Rouen, 1er *cant.*).
Bataille de Bellegarde, prop., Maire de Grémonville (Yerville).

Beaudouin ☼, présid. du com. agric. de Pavilly, au Château-des Vieux (Duclair).
Bézuel (O ☼), Maire de Pavilly.
Binet (O ☼), prop. à Brémontier (Gournay).
Bobée, prop. à Thiouville (Ourville).
Boufart, négociant à Fécamp.
Boullenger ☼, ancien procureur-général, Maire de St-Denis-le-Thiboult.
Cavé (O ☼), ancien maître des req., avocat à Doudeville.
Clercy (de), propr. à Ermenonville (Fontaine-le-Dun).
Cocagne ☼, anc. sous-préfet, prop. à Gaillefontaine (Forges).
Curmer (O ☼), ancien député, pr. à Rouen (Rouen, 3e c.).
Darcel (O ☼), propriétaire à Valmont.
Delalonde-Duthil, Maire de Tocqueville-Bénarville (Goderville).
Delamare, cultiv., Maire d'Ymare (Boos).
Denoyelle, avocat, Maire de Neufchâtel.
Deschamps, avocat à Rouen (Elbeuf).
Desseaux, anc. Procureur-général, avocat (Rouen, 4e *canton*).
Estancelin, Représentant, à Eu.
Fiquet, Maire de Criquetot.
Fouet ☼, Cons. à la C. d'ap. de Rouen (Cany).
François, *dit* Fél. Thiébaut, Maire d'Aumale.
Girancourt fils (de), maître de verrerie à Essart-Varimpré (Blangy).
Grout, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel de Paris (Envermeu).
Guesdon du Lesmont, propriét., Maire de Nolléval (Argueil).
Hurtrel d'Arboval, propr. à Boisguilbert (Buchy).
Keittinger ☼, manufact. (Rouen, 5e *cant.*).
Langlois d'Escalles, propr. à Cliponville (Fauville).
Lédier, prop. à Bacqueville.
Lechaptois, docteur en méd. à Bolbec.
Lechevrel, Maire de Montivilliers.
Lemasson, prop. à Rouen (Rouen, 6e *cant.*).
Lemoyne d'Aubermesnil, Repr. (Offranville).
Lenormand, propr., Maire à Bosc-le-Hard (Bellencombre).
Lefèvre ☼, Maire d'Yvetot.
Leseigneur ☼, Maire de St-Valery, anc. dép.
Lillers (de), Maire de Notre-Dame-de-Gravenchon (Lillebonne).
Lizot (O ☼), Président du tribunal civil de Rouen (St-Romain).
Malartic (de), prop. à Tôtes.
Martin de Villers ☼, Représent., propr., à Villiers-sous-Foucarmont (Londinières).
Moy (de), cultivateur à Bosc-Guérard-St-Adrien (Clères).
Oursel (O ☼), Prés. du trib. civ. (Le Havre).
Reiset, prop. à Anneville (Longueville).
Rondeaux-Pouchet, manufacturier à Rouen (Rouen, 2e *canton*).
Roulleau ☼, propriét., Maire de Villequier (Caudebec).
Suzanne de Bréauté, prop., à la Chapelle-du-Bourguay (Dieppe).
Turgis ☼, à Oissel (Grand-Couronne).
Voisin, docteur en médecine, à Déville-lès-Rouen (Maromme).

Arrondissement de Rouen.

Composé de 15 cantons; 156 communes; 256,530 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Dieppe.

Composé de 8 cantons; 168 communes; 112,706 habitants

M. Janvier, *Sous-Préfet*, à Dieppe.

Arrondissement du Hâvre.

Composé de 9 cantons; 122 communes; 163,651 habitants.

M. Rabiers du Villars ☼, *Sous-Préfet*, au Havre.

Arrondissement de Neufchâtel.

Composé de 8 cantons; 144 communes; 84,553 habitants.

M. d'Arnoux, *Sous-Préfet*, à Neufchâtel.

Arrondissement d'Yvetot.

Composé de 10 cantons; 169 communes; 141,412 habitants.

M. Gérard ☼, *Sous-Préfet*, à Yvetot.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bolbec........... Fauquet ✻.
Caudebec-lès-Elbeuf Zouin.
Dieppe.......... Morel.
Elbeuf. .... Buée.
Fécamp.......... Régimbart.
Graville-l'Eure.... Lecompte.
Ingouville......... Boisgérard.
Le Havre......... Lemaistre (O ✻).
Neufchâtel......... Denoyelle.
Rouen........... Fleury (O ✻).
Yvetot.......... Lefèvre ✻.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE.

Ce département est un de ceux formés d'une partie de la Champagne, de l'Ile-de-France, de la Brie et du Gâtinais.

Il est borné au N. par les départements de l'Aisne et de l'Oise; à l'E. par ceux de l'Aisne, de la Marne et de l'Aube; au S. par ceux de l'Yonne et du Loiret: à l'O. par celui de Seine-et-Oise. Sa superficie est d'environ 588,575 hectares. Il paie 2,869,891 fr. d'impôt foncier; sa population est de 340,212 individus: il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Meaux et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M DE VINCENT (C ✻), *Préfet*, à Melun.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Despatys (*Secr.-gén.*), Dieudonné, Duclos.

Conseil général de département. Messieurs,

Benoist ✻, Maire de Lizy-sur-Ourcq.
Bernard ✻, propriét. à Paris (Tournan).
Blavot, Maire de Rebais.
Boby de la Chapelle (O ✻), anc. Préfet, propr. à Provins.
Bournet-Verron ✻, Inspect. de l'enregist. et des domaines, à Montereau.
Defiennes, notaire à Voulx (Lorrez-le-Bocage).
Désouche, ancien notaire à La Ferté-sous-Jouarre.
Despommiers, notaire hon. à Coulommiers.
Dubarle, Juge d'instr. au trib. civ. de la Seine à Paris (La Ferté-Gaucher).
Dubourg, Maire, à Plessis-aux-Bois (Claye).
Falcou, propriét. à Paris (Ury, canton de La Chapelle-la-Reine).
Gareau, prop. à Bréau, chef de bat. de la garde nationale (Mormant).
Gascq (de) (G O ✻), Présid. de chambre à la Cour des comptes, propriétaire à Mousseaux-les-Bray (Bray-sur-Seine).
Greffulhe, chef de bat. de la garde nation. (Nangis).
Guérin ✻, Maire de Fontainebleau.
Lafontaine, propriétaire à Lagny.
Landry, propr. à Villeneuve-sous-Dammartin (Dammartin).
Lemasson-Henrion, Maire de Moret.
Lyonne (de) ✻, propr., à Saint-Fargeau (Melun, *Sud*).
Maussion (de) (O ✻), ancien colonel, Maire de Féricy (Le Châtelet).
Michaud ✻, ancien négociant à Paris (Villiers-St-Georges).
Moustier (de), prop., à la Chapelle-sur-Crécy (Crécy).
Opoix, propriétaire et Maire à Donnemarie.
Pelet (G ✻). G^al de division, propriétaire à Villenoy, Représentant (Meaux).
Poyez, Maire de Melun (Melun, *Nord*).
Reboul, Maire de Soignolles (Brie-Comte-Robert).
Roussel de Courcy, Maire de Nesles, Prés. de la société d'agricul. de Rosoy (Rosoy).
Saulnier, notaire à Nemours.
N.... (Château-Landon).

Arrondissement de Melun.

Composé de 6 cantons; 97 communes; 60,709 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Coulommiers.

Composé de 4 cantons; 77 communes; 54,323 habitants.

M. Roy, *Sous-Préfet*, à Coulommiers.

Arrondissement de Fontainebleau.

Composé de 7 cantons; 100 communes; 74,806 habitants.

M. de Saulxure, *Sous-Préfet*, à Fontainebleau.

Arrondissement de Meaux.

Composé de 7 cantons; 151 communes; 94,302 habitants.

M. Belurgey de Grandville ❋, *Sous-Préfet*, à Meaux.

Arrondissement de Provins.

Composé de 5 cantons; 99 communes; 54,041 habitants.

M. Mattelin, *Sous-Préfet*, à Provins.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Coulommiers...... Delamarre.
Fontainebleau..... Guérin.
Meaux........... Damoreau.
Melun........... Poyez.
Provins.......... Meunier.

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE.

Ce département est un de ceux formés de l'Ile-de-France.

Il est borné au N. par les départements de l'Oise et de l'Eure; à l'E. par celui de Seine-et-Marne; au S. par les départemens de Seine-et-Marne, du Loiret et d'Eure-et-Loir; à l'O. par ce dernier et celui de l'Eure; il entoure de toutes parts celui de la Seine. Sa superficie est de 560,337 hectares. Il paie en principal 3,448,057 fr. d'impôt foncier; sa population est de 474,955 individus; il est divisé en six arrondissements communaux; il envoie dix représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le ressort de la Cour d'appel de Paris, et forme le diocèse de Versailles.

PRÉFECTURE.

M. Arrighi de Padoue (Ernest) ❋, *Préfet*, à Versailles.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Philis ❋ (*Secrétaire-gén.*), Leret d'Aubigny ❋, Got ❋, Loriot de Rouvray ❋, Besnard.

Conseil général de département. Messieurs,

Albert de Luynes (d') (O ❋), Représent., à Dampierre (Chevreuse).
Banès ❋, propriétaire à Meudon (Sèvres).
Baroche (C ❋), Représentant Ministre des affaires étrangères (Limay).
Bertin de Vaux (O ❋), colonel de cav. à Villepreux (Marly-le-Roi) ancien pair.
Besanson, Notaire à Poissy, ancien Représ. à la Constituante.
Boivin ❋, propr. à Dourdan (Dourdan, *S.*).
Bouchon, propr., Maire de Piscop (Ecouen).
Bourlon de Sarty ❋, Maire de Gif (Palaiseau).
Breuvery (de), propr. à St-Germain-en-Laye.
Brocard-Doumerc (O ❋), prop. à Valenton (Boissy-St-Léger).
Caruel de Saint-Martin, Maire du Chesnay (Versailles, *Ouest*).
Chantelou (de) ❋, Maire de Flins (Meulan).
Charpentier, prop. et Maire d'Etampes.
Colbert, propr. à Gambais (Houdan).

Dambry ❋, anc. not., Maire de l'Ile-Adam.
Davillier, Maire de Soisy-sous-Enghien (Montmorency).
Demay ❋, anc. notaire à Versailles (*Sud*).
Demetz ❋, Conseiller honoraire à la Cour d'app. de Paris, dir. de Mettray (Dourdan, *Nord*).
Féray (O ❋), manufact., Maire d'Essones (Corbeil).
Feuilloley, Juge-de-paix du cant. de Magny.
Frémy ❋, secrét. perpét. de la soc. d'agr., à Versailles (Versailles, *Nord*).
Gilbert-Boucher, Proc. de la Rép., à Avallon (Luzarches).
Godefroy, cultiv., Maire de Villeneuve-sur-Seine (Longjumeau).
Gouy d'Arsy (de), chef de bataillon de la garde nationale de Marines.
Guespereau, Maire d'Emancé (Rambouillet).
Hébert ❋, prop. à Leuville (Arpajon).
Legendre, propriétaire à Limours.
Le Peletier d'Aunay (O ❋), Représ., prop. à Mareil-le-Guyon (Monfort-l'Amaury).
L'Evesque ❋, anc. not., Maire de Mantes.
Poiret, Juge-de-paix de Gonesse.
Récappé (O ❋), propriétaire à Argenteuil.
Rendu (C ❋), anc. Procur. général à la Cour des comptes, Maire d'Ennery (Pontoise).
Robert, Juge-sup. au trib. civil de Mantes (Bonnières).
Selve (de), propr., chef de bat. de la garde nationale à Cerny (La Ferté-Alais).
Tréfouel, chef du content. au chemin de fe de Lyon, à Paris (Méréville).
Trousseau (O ❋), prof. à la Faculté Médecine de Paris (Milly).

Arrondissement de Versailles.

Composé de 10 cantons ; 114 communes ; 150,779 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Corbeil.

Composé de 4 cantons ; 93 communes ; 60,198 habitants.

M. Labrousse, *Sous-Préfet*, à Corbeil.

Arrondissement d'Etampes.

Composé de 4 cantons ; 69 communes ; 41,459 habitants.

M. de Massias ❋, *Sous-Préfet*, à Étampes.

Arrondissement de Mantes-sur-Seine.

Composé de 5 cantons ; 127 communes ; 60,431 habitants.

M. Demengeot ❋, *Sous-Préfet*, à Mantes.

Arrondissement de Pontoise.

Composé de 7 cantons ; 162 communes ; 94,105 habitants.

M. Lepic, *Sous-Préfet*, à Pontoise.

Arrondissement de Rambouillet.

Composé de 6 cantons ; 119 communes ; 67,938 habitants.

M. Desplanques (O ❋), *Sous-Préfet*, à Rambouillet.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Corbeil..........	Dupond.	Rambouillet.......	Voirin.
Etampes.........	Charpentier.	St-Germain-en-Laye.	Quentin de Villiers ❋
Mantes..........	L'Évesque ❋.	Versailles........	Vauchelle (G O ❋).
Pontoise.........	Delaissement.		

DÉPARTEMENT DES DEUX-SÈVRES.

C'est un des trois que composent le Poitou et partie des Marches.

Il est borné au N. par le département de Maine-et-Loire ; à l'E. par celui de la Vienne ; au S. par ceux de la Charente et de la Charente-Inférieure ; à l'O. par le département de la Vendée. Sa superficie est d'environ 607,350 hectares. Il paie 1,477,041 fr. d'impôt foncier ; sa population est de 320,685 individus. Il est divisé en quatre arrondissements communaux ; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. DE SAINTE-CROIX, *Préfet*, à Niort.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Arnauld (Charles) (*Secr.-gén.*), Delavault, Bernard.

Conseil général de département. Messieurs,

Aubin ✻, Prés. du trib. civ. de Bressuire.
Aymé de la Chevrelière, Maire de Gournay (Chef-Boutonne).
Barbier, Maire d'Asnières (Brioux).
Béliard, notaire à Moncoutant.
Belliard ✻, capit. en ret. à Saint-Loup.
Bonnin, notaire à Secondigny.
Boucher de Grandmay, Représ., pr Aiffres (Mazières).
Bruneau, prop. à Maulais (Thouars).
Casimir, propriétaire à Menigoute.
Chaudreau propriétaire (St-Maixent, 1er *canton*).
Chauvin de Lénardière, prop. à Nueil-sous-les-Aubiers (Châtillon-sur-Sèvre).
Chauvin-Boisette, propriét. à Cersay (Argenton-Château).
Cornilleau, anc. not. à Thouars (St-Varent).
David, Représ. médec., cons. mun. (Niort, 2e *canton*).
Devallée, Juge-de-paix de La Mothe-St-Héraye.
Failly, avocat à Parthenay, Représentant.
Fribault, médecin à Airvault.
Lary, corresp. de la soc. nat. et cent. d'agricult., Maire de Bessines (Frontenay).
Martin-Monteuil, Maire d'Aiffres (Prahecq).
[illegible]hinet (de), J.-de-paix de Beauvoir,
Minot, propriétaire à Melle.
Morin, notaire à Thenezay.
Plassiart, médecin, Maire de Coulonges.
Pougnet, not. à Niort (Niort, 1er *canton.*)
Pougnet, notaire (St-Maixent, 2e *canton.*)
Proust, notaire, Maire de Lezay.
Rivière ✻, conseiller munic. à Mauzé.
Rohan-Chabot (de) ✻, propr. à Cérizais.
Rouhault, notaire, adj. au Maire de Sauzé-Vaussais.
Taillefert, Juge-de-paix de Celles.
Tribert, prop. à Saint-Denis (Champdeniers).

Arrondissement de Niort.

Composé de 10 cantons; 93 communes; 105,365 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bressuire.

Composé de 6 cantons; 91 communes; 67,747 habitants.

M. de Coëtlogon, *Sous-Préfet*, à Bressuire.

Arrondissement de Melle.

Composé de 7 cantons; 92 communes; 78,063 habitants.

M. Reboul ✻, *Sous-Préfet*, à Melle.

Arrondissement de Parthenay.

Composé de 8 cantons; 79 communes; 69,510 habitants.

M. de Champeaux, *Sous-Préfet*, à Parthenay.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bressuire	Leclerc-Branger ✻.	Niort	Giraud.
Melle	Gal Aymé (GO✻).	Parthenay	Audebert.

DÉPARTEMENT DE LA SOMME.

Ce département est un de ceux que forme la Picardie.
Il est borné au N. par le département du Pas-de-Calais; à l'E. par les départements du

Nord et de l'Aisne; au S. par les départements de l'Oise et de la Seine-Inférieure; à l'O. par la Manche. Sa superficie est de 615,983 hectares. Il paie 3,160,258 francs d'impôt foncier; sa population est de 570,529 individus. Il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie douze représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la deuxième division militaire, le diocèse d'Amiens et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. MASSON (Léon) ❋, *Préfet*, à Amiens.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Anselin, Gossart, Mittifeu, Marotte ❋ (*Secrét. génér.*), Siffait.

Conseil général de département. Messieurs,

Allou, avocat à Amiens (Amiens, *S.-Est*).
Beaumont (de), Représentant, à Chaulnes.
Bisson de la Roque, Juge au tribunal civil d'Amiens (Ault).
Blavette (de), propr. à l'Echelle-St-Aurin (Roye).
Blin de Bourdon (Charles), Maire du Quesnel (Moreuil).
Calluaud ❋, pr. à Abbeville (Moyenville).
Cauvel de Beauvillé, prop. à Amiens (Rosières).
Clermont-Tonnerre (de), propr. à Amiens (Villers-Bocage).
Copin, not., Maire d'Airaines (Molliens-Vidame).
Daveluy ❋, nég. à Amiens, Amiens (*N.-Est*).
Decaix de St-Aymour, propriét. à Amiens (Corbie).
Delattre, à Amiens (Gamaches).
Delaunay, prop. à Mailly (Acheux).
Delegorgue ❋, Maire d'Abbeville (Crécy).
Domesmont (de), Proc. de la République près le trib. civil d'Amiens (Bernaville).
Dompierre d'Hornoy (de), prop. à Hornoy, Représentant.
Dupuis, propr. à Gorenflos (Ailly-le-Clocher).
Enne, notaire (Nesle).
Gauthier de Rumilly ❋, Conseiller d'État, ancien Député, à Fleury (Conty).
Jollibois, avoc. général à la cour d'appel de Rouen (Bray).
Labordère ❋, Repr., à Amiens (Montdidier).
Lallart de la Bucquière, propr. à Gézaincourt (Doullens).
Lecreux, prop. à Courcelette (Albert).
Ledien, propr. à Huppy (Hallencourt).
Lefebvre du Grosriez, propr. à Agenvillers, Représentant (Nouvion).
Lesage, ancien notaire à Boves (Sains).
Loisel, notaire à Rue.
Macquet, notaire à Domart.
Magnier, à Ytres (Combles).
Malot ❋, avoc. à Amiens (Amiens, *S.-O.*).
Mary (O ❋), inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, à Paris (St-Valéry).
Méhaye, propriétaire à Poix.
Morgan de Belloy, propr. à Belloy-sur-Somme (Piquigny).
Morgan (Alf.), prop. à Belloy-St-Léonard (Oisemont).
Morgan, propr., Maire de Chaussoy-Epagny (Ailly-sur-Noie).
Naudé, propriétaire à Péronne.
Perdrix, cultiv. à Montécourt (Ham).
Porion ❋, Repr., Maire d'Amiens (Amiens, *Nord-Ouest*).
Randoing ❋, manuf., Repr. (Abbeville, *S.*).
Vayson ❋, prop. à Abbeville (Abbev., *N.*)
Vicenco (de), prop. à Pauilly (Roisel).

Arrondissement d'Amiens.

Composé de 13 cantons; 249 communes; 188,232 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Abbeville.

Composé de 11 cantons; 171 communes; 137,111 habitants.

M. Manessier ❋, *Sous-Préfet*, à Abbeville.

Arrondissement de Doullens.

Composé de 4 cantons; 89 communes; 60,406 habitants.

M. Rattier, *Sous-Préfet*, à Doullens.

Arrondissement de Montdidier.

Composé de 5 cantons; 144 communes; 71,354 habitants.

M. Viefville des Essarts, *Sous-Préfet*, à Montdidier.

Arrondissement de Péronne.

Composé de 8 cantons; 179 communes; 113,426 habitants.

M. Dufossé ✻, *Sous-Préfet*, à Péronne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Abbeville	Delegorgue ✻.	Montdidier	Fabignon.
Amiens	Porion ✻.	Péronne	Cordier.
Doullens	Dieulouard.		

DÉPARTEMENT DU TARN.

Ce département est un de ceux que forment le Haut-Languedoc et l'Albigeois.

Il est borné au N. par le département de l'Aveyron; à l'E. par ceux de l'Hérault et de l'Aveyron; au S. par ceux de l'Aude et de la Haute-Garonne; à l'O. par ceux de la Haute-Garonne et de Tarn-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 576,821 hectares. Il paie 1,656,249 fr. d'impôt foncier; sa population est de 360,679 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse d'Albi et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Taillefer ✻, *Préfet*, à Albi.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Tridoulat, Molay-Bacon (*Sec.-gén.*), A. Dausse.

Conseil général de département. Messieurs,

Audoy (C ✻), G^al de brigade en retraite, à St-Lieux (Lavaur).
Azaïs ✻, Conseiller à la Cour d'appel de Toulouse (Lacaune).
Belloc, Maire de Réalmont.
Bernadou, propriétaire à Vielmur.
Bernadou, notaire à Teillet (Alban).
Boulade, avocat à Castres.
Boyer, avocat à Albi (Villefranche).
Calmés, Maire de Valence.
Canet, avocat, Représentant.
Causse, propriétaire à Arthez (Valdériès).
Claussade (de), avocat à Rabastens.
Clauzade-Mazieux, propriétaire, à Teyssode (St-Paul).
Compayre-Comboula, propriét. à Lisle.
Condurié, Maire d'Almayrac (Pampelonne).
Duboys, avoué à Gaillac (Vaour).
Espinasse, médecin, Maire de Montredon.
Fabre, propriétaire à Labruguière.
Faure de St-Maurice ✻, prop., Maire de St-Amancet (Dourgne).
Ferrasse, not., M^re de Lasgraisses (Cadalen).
Fontainilles, médecin à Vabre.
Foucaud (de), propriétaire à Gibrondes.
Galtier, notaire, Maire de Murat.
Houlès, notaire à Anglès.
Imbert de Corneillan, propr., à St-Urcisse (Salvagnac).
Marty, notaire à Graulhet.
Mazars d'Alayrac, propriétaire à Cordes.
Ouradou, propriétaire, Maire de Brassac.
Ouradou, avocat, à Castres (Roquecourbe).
Pauthe, propriétaire à Puylaurens.
Paliès, Maire de Cramaux (Monestiés).
Poumayrac de Masredon, prop., Maire de Rouairons (St-Amans-Labastide).
Rigal ✻, médecin, Représentant. (.....)
Rouquié, notaire, adjoint à la Mairie de Montmiral (Castelnau-de-Montmiral).
Soult de Dalmatie (G ✻), M^al de France, à St-Amans-Labastide (Mazamet).
Vidal de Lauzun, prop. à Cuq-Toulza.

Arrondissement d'Albi.

Composé de 8 cantons; 91 communes; 91,232 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castres.

Composé de 14 cantons; 92 communes; 143,743 habitants.

M. Verbigier de Saint-Paul, *Sous-Préfet*, à Castres.

Arrondissement de Gaillac.

Composé de 8 cantons; 75 communes; 72,422 habitants.

M. Fournier, *Sous-Préfet*, à Gaillac.

Arrondissement de Lavaur.

Composé de 5 cantons; 57 communes; 53,282 habitants.

M. Metgé, *Sous-Préfet*, à Lavaur.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Albi	N....	Lavaur	Daguilhon-Laselve
Castres	Barthès.	Mazamet	Decazis.
Gaillac	Thomas.	Puylaurens	Vergues.

DEPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE.

Ce département est composé de divers cantons distraits des départements de l'Aveyron, de la Haute-Garonne, du Gers, du Lot et de Lot-et-Garonne.

Il est borné au N. par le département du Lot; à l'E. par ceux du Tarn et de l'Aveyron; au S. par celui de la Haute-Garonne, et à l'O. par ceux du Gers et de Lot-et-Garonne. Sa superficie est d'environ 371,764 hectares; il paie 1,650,283 fr. d'impôt foncier; sa population est de 242,498 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la dixième division militaire, le diocèse de Montauban et le ressort de la Cour d'appel de Toulouse.

PRÉFECTURE.

M. Pardeilhan-Mézin (O ✻), *Préfet*, à Montauban.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Tailhade (*Secr.-gén.*), Daydée, Poux.

Conseil général de département. Messieurs,

Barbot, avocat, à Verdun.
Benais aîné, not., Maire de Villebrumier.
Cambe, Juge-de-paix à Parisot (Saint-Antonin).
Chabrié avocat, à Moissac (Montaigu).
Chabrié, avoué, à Moissac (Bourg-de-Visa).
Conqueré de Montbrison ✻, à St-Michel (Auvillar).
Constans cadet, avocat, à Castel-Sarrazin.
Débia aîné, memb. de la Société des sciences à Montauban (Monclar).
Delbert aîné, Maire de Saint-Nicolas.
Depeyre, Juge-de-paix de Montpezat.
Fieuzal, notaire à Moissac.
Gironde (de) ✻, prop. (Montauban, *Ouest*).
Gras, avocat, à Saint-Amant-de-Pellagal (Lauzerte).
Guilhemot-Barres, Maire de Nohic (Grisolles).
Jordanet, Juge-de-paix de La Française.
Laborde, avocat, Maire de Beaumont.
Larramet, docteur en médecine, à Montech.
Marqueyret, Maire de Molières.
Maupas, docteur en médecine, à Lavit.
Moulenq, avocat à Valence.
Rossignol, avocat, Maire de Caylus.
Scorbiac (de) ✻, prop. à Montauban (Montauban, *Est*).
Vaïsse, prop. à Négrepelisse.
Vaïsse, Maire de Coussade.

Arrondissement de Montauban.

Composé de 11 cantons; 62 communes; 107,985 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Castel-Sarrasin.

Composé de 7 cantons; 81 communes; 72,410 habitants.

M. de Callac, *Sous-Préfet*, à Castel-Sarrasin.

Arrondissement de Moissac.

Composé de 6 cantons; 49 communes; 62,103 habitants.

M. Jarry-Lahorie, *Sous-Préfet*, à Moissac.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Castel-Sarrazin. .. Pérès.
Moissac......... Massip.
Montauban...... N.....

DÉPARTEMENT DU VAR.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département des Basses-Alpes; au N. E. par l'ancien comté de Nice; au Sud-Est et au Sud par la Méditerranée; enfin à l'O. par le département des Bouches-du-Rhône. Sa superficie est de 729,628 hectares; sa population est de 349,859 individus. Il paie 1,439,799 francs d'impôt foncier; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse de Fréjus et le ressort de la Cour d'appel d'Aix.

PRÉFECTURE.

M. DE ROMANS (Gustave), *Préfet*, à Draguignan.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Anglès (Henri) ❋ (*Secr.-gén.*), Dard (Joseph), Reybaud

Conseil général du département. Messieurs,

Achard, Maire de Barjols.
Agnel-Bourbon (d'), propriétaire à Lorgues.
Aube, négociant à Toulon (Toulon, *Est*).
Alleman, à Draguignan.
Arnaud, Juge d'inst. au trib. civ. de Brignoles (Besse).
Badier (de) ❋, propriétaire à Fréjus.
Barbe, négociant, à Cannes.
Barry, lieutenant de vaisseau en retraite, à la Seyne (Ollioules).
Beguin, médecin à Cuers.
Bérenger, Juge au trib. civ. de Castellane (Comps.).
Bessat, avocat à Toulon (Antibes).
Clavier, notaire à Brignoles, Représentant.
Condroyer, propr., Maire de Plan-de-la-Tour (Grimaud).
Conte, négociant à Grasse, Représentant.
Coulomb ❋, Vice-présid. du trib. civ. de Draguignan (Collobrières).
Dellor, propriétaire à Hyères.
Gassier, avocat à Rians.
Gérard, notaire à Cotignac.
Guérin, propriétaire à Vence.
Gueymard ❋, méd. de la marine, présid. de la comm. scientif. du Nord (St-Maximin).
Guigues, propriétaire à Callas.
Lieutaud, Juge-de-paix de St-Tropez.
Lyle-Taulanne (de) ❋ (St-Auban).
Martin, notaire à Roquebrussanne.
Maure ❋, médecin, à Grasse, Représentant (St-Vallier).
Mougins-Roquefort ❋, av. à Grasse (Le Bar)
Philibert, à Aups.
Rebuffel, avocat, à Draguignan (Fayence).
Renoux, avocat à Aix (Salermes).
Senequier, propr. à Grasse (Coursegoules).
Terrin, homme de lettres, à Solliès-Pont.
Thourel, avoc. à Toulon (Toulon, *Ouest*).
Villeneuve-Bargemont (de) (C ❋), contre-amiral hon. au Beausset, Représentant.
Veyan, avoué à Brignoles (Tavernes).
N..... (Le Luc).

Arrondissement de Draguignan.

Composé de 11 cantons; 60 communes, 86,998 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Brignoles.

Composé de 8 cantons; 54 communes; 68,857 habitants.

M. Levainville, *Sous-Préfet*, à Brignoles.

Arrondissement de Grasse.

Composé de 8 cantons; 60 communes; 66,150 habitants.

M. Féraud (O ❋), *Sous-Préfet*, à Grasse.

Arrondissement de Toulon.

Composé de 8 cantons; 28 communes; 127,854 habitants.

M. de Lisa, *Sous-Préfet*, à Toulon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Brignoles	Gurnier.	Hyères.........	De David-Beauregard.
Draguignan......	Théus.	La Seyne...... ..	Berny.
Grasse..........	Conte.	Toulon.........	N......

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE.

Ce département est un des quatre que forment la Provence, le territoire d'Avignon et le Comtat Venaissin.

Il est borné au N. par le département de la Drôme et l'extrémité S.-E. de celui de l'Ardèche; à l'E. par le département des Basses-Alpes; au S. par celui des Bouches-du-Rhône, et à l'O. par le département du Gard. Sa superficie est de 259,154 hectares. Il paie 910,280 francs d'impôt foncier; sa population est de 259,154 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie cinq représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la septième division militaire, le diocèse d'Avignon et le ressort de la Cour d'appel de Nîmes.

PRÉFECTURE.

M. Malher (O ❋), *Préfet*, à Avignon.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Charpenne (*Secr.-gén.*), Salva, Illy.

Conseil général de département. Messieurs,

Appy, notaire à Bonnieux.
Bernusset, notaire à Mormoiron.
Bourbousson, médecin à Sablet, Représentant (Beaumes).
Boy, notaire à Cadenet.
Brémond, avoué à Apt.
Brucher (de), prop., à Courthezon (Bédarrides).
Courtet, homme de lettres à Lisle.
Couston, notaire à Valréas.
Fortunet, négoc. (Carpentras, *Nord*).
Floret (O ❋), ancien préfet, propriét à Sorgues (Carpentras, *Sud*).
Giraud, notaire à Pernes.
Granier, nég., Représ. (Avignon, *Nord*).
Jourdan, médecin à Sault.
Mazen, Maire de Vaison.
Meil, pépiniériste.
Merle, Maire de Malaucène.
Millet, avocat à Orange (Orange, *Ouest*)
Monier, avocat à Orange (Orange, *Est*).
Moulin, notaire à Gordes.
Olivier (d') ❋, capit. en retraite, Représentant (Avignon, *Sud*).
Reynaud-Lagardette, à Bollène, Représent.
Silvestre, Juge-de-paix de Cavaillon.

Arrondissement d'Avignon.

Composé de 5 cantons; 20 communes; 76,483 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Apt.

Composé de 5 cantons; 50 communes; 55,420 habitants.

M. Bareau, *Sous-Préfet*, à Apt.

Arrondissement de Carpentras.

Composé de 5 cantons; 31 communes; 55,714 habitants.

M. de Froidefond, *Sous-Préfet*, à Carpentras.

Arrondissement d'Orange.

Composé de 7 cantons; 48 communes; 71,537 habitants.

M. Doumet de Siblas ❋, *Sous-Préfet*, à Orange.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Apt............	Meyssard.	Cavaillon.......	Guende.
Avignon........	Bosse.	Lisle...........	Bonnet.
Carpentras......	Lambertin.	Orange	Monier.

DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE.

Ce département est un de ceux formés du Poitou.

Il est borné au N. par les départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Inférieure; à l'E. par celui des Deux-Sèvres; au S. par le département de la Charente-Inférieure, et à l'O. par l'Océan. Sa superficie est de 669,666 hectares. Il paie 1,595,933 fr. d'impôt foncier; sa population est de 376,184 individus; il est divisé en trois arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Luçon et le ressort de la Cour d'appel de Poitiers.

PRÉFECTURE.

M. Bonnin ❋, *Préfet*, à Napoléon-Vendée.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Robert-Dubreuil ❋, De Ste-Hermine ❋ (*Secr.-gén.*), Moreau.

Conseil de département. Messieurs,

Amelineau, propriétaire à Nantes.
Auvynet ❋, prropriét. à Olonne (St-Jean-de-Mont).
Bailly, propr., Maire de Payré-sur-Vendée (St-Hilaire-des-Loges).
Baudry d'Asson, prop. à Rocheservière.
Bouillaud, méd., Maire de La Châtaigneraie.
Bourbon, propr. à Ardélay (Les Herbiers).
Brossaud, méd., Maire de St-Gervais (Beauvoir).
Chabot, comm. de la garde nation., prop. à Ste-Hermine.
Charrier ❋, méd., Maire de Chaillé-les-Marais.
Deshayes, Juge-de-paix de Mareuil.
Gourraud, Juge-de-paix de St-Fulgent.
Guinebaud de la Grostière, prop., Maire de St-Christophe du Ligneron (Palluau).
Lemercier, propr. à Fontenay-le-Comte.
Lespinay (de) (C ❋), général de brigade en retraite, à Paris (Les Essarts).
Lespinay (de), prop., Maire de la Flocellière (Pouzauges).
Levêque de Puyberneau, propr., Maire du Fougeré (Napoléon).
Menuet (l'abbé) (Challans).
Meunier ❋, propriétaire à Chantonnay.
Merland, propr., au château d'Olonne (les Sables).
Mornac-Boscal de Réals (de), prop., banq. à Napoléon (Le Poiré-sous-Napoléon).
Mourain de Sourdeval, prop., Maire de Coëx (St-Gilles-sur-Vie).
Orsonneau, notaire, adj. au Maire de l'Ile-Dieu.
Petit-Duvignaud, propriét. à St-Valérien (L'Hermenault).
Pineau, négociant à Noirmoutier.
Prinuzeau, méd., Maire des Moutiers-les-Maux-Faits.

Rangot (de), prop., Maire de La-Gaubretière (Mortagne).
Robert de Lézardière ✻, prop., au Poiroux (Talmont)
Rorthais (de) ✻, prop., Maire de Beaulieu-sous-Napoléon (La-Mothe-Achard).
Trastour, méd, Maire de Montaigu.
Vénet, Maire de Fontenay (Maille

Arrondissement de Napoléon-Vendée.

Composé de 10 cantons; 104 communes, 135,554 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Fontenay-le-Comte.

Composé de 9 cantons; 111 communes; 132,633 habitants.

M. Mailhard de La Couture, *Sous-Préfet*, à Fontenay.

Arrondissement des Sables-d'Olonne.

Composé de 11 cantons; 81 communes; 107,997 habitants.

M. Mercier, *Sous-Préfet*, aux Sables-d'Olonne.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Fontenay	Vinet.
Napoléon-Vendée.	N......
Noirmoutier......	Jacobsen.
Les Sables-d'Olonne	N.....

DÉPARTEMENT DE LA VIENNE.

Ce département est un des trois que forment le Poitou et partie des Marches-Communes Il est borné au N. par les départements d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire; à l'E. par ceux d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de la Haute-Vienne; au S. par ce dernier et ceux de la Charente et des Deux-Sèvres; à l'O. par celui des Deux-Sèvres. Sa superficie est d'environ 689,083 hectares. Il paie 1,228,362 fr. d'impôt foncier; sa population est de 308,391 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie six représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la quatorzième division militaire, le diocèse de Poitiers et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

M. Jeanin ✻, *Préfet*, à Poitiers.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Orillard, Serph (Olivier), Peyrot (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Argence (d'), propr., Maire de Chenevelles (Plumartin).
Arlin, avocat (St-Georges).
Bazille, J.-de-p. à Saix (Trois-Moutiers).
Boncenne, Juge-de-paix à Iteuil (Vivône).
Bouchard, avocat à Poitiers (Poitiers, *Sud*).
Chardon, notaire, Maire de Bonnes (Saint-Julien).
Calmeil, avocat à Poitiers (Neuville).
Delafouchardière, prop. à Usseau (Leigné-sur-Usseau).
Delaunay, J.-de-p., à Poitiers (La Villedieu).
Delétang, Maire de Buxeuil (Dangé).
Ducoudray-Dupin, Maire de la Trimouille.
Dupont-Minoret, propr. (Poitiers, *Nord*).
Grimault, Juge-de-paix de Moncontour.
Hastron, médecin à Couhé.
Hennecart, propr. à Loudun, Représentant.
Hilairet, Maire de Chauvigny.
Junyen, Représentant, à Millac (l'Ile-Jourdain).
Laurenceau, propriét. à Poitiers, Représentant (Vouillé).
Lerpinière, médecin, à Châtellerault.
Malapert ✻, cap. ret. et Maire de Charroux.
Marsault, médecin, Maire de Lusignan.
Milory, Juge-de-paix à Princay (Monts).
Moreau, notaire à Civray.
Moussac (de), propriétaire à St-Savin.
N..... (Availles).

Nicoullaud, banquier, Maire de Gençay.
Opler, négociant à Montmorillon.
Proa-Orillard ✻, directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault, Représentant (Vouneuil-sur-Vienne).
Robert-Beauchamp, maître de forg. à Lhommaizé (Lussac).
Rousseau-Laspois père, Maire de Mirebeau.
Simonneau, Juge-de-paix de Lencloître.

Arrondissement de Poitiers.

Composé de 10 cantons; 82 communes; 106,271 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Châtellerault.

Composé de 6 cantons; 50 communes; 57,350 habitants.

M. Cuinat ✻, *Sous-Préfet*, à Châtellerault.

Arrondissement de Civray.

Composé de 5 cantons; 45 communes; 49,382 habitants.

M. Albert (Léopold), *Sous-Préfet*, à Civray.

Arrondissement de Loudun.

Composé de 4 cantons; 60 communes; 35,710 habitants.

M. Rivereau, *Sous-Préfet*, à Loudun.

Arrondissement de Montmorillon.

Composé de 6 cantons; 60 communes; 59,678 habitants.

M. Duval de Fraville, *Sous-Préfet*, à Montmorillon.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Châtellerault....	De la Massardière.
Civray..........	Jozeau.
Loudun.........	Nozereau.
Montmorillon....	Normand.
Poitiers.........	Orillard.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE.

Ce département est formé des ci-devant Haut-Limousin, Basses-Marches et de quelques portions du Haut-Poitou.

Il est borné au N. par les départements de la Creuse, de l'Indre et de la Vienne; à l'E. par celui de la Creuse; au S. par ceux de la Corrèze et de la Dordogne; à l'O. par ceux de la Dordogne, de la Charente et de la Vienne. Sa superficie est d'environ 554,266 hectares. Il paie 926,983 fr. d'impôt foncier; sa population est de 314,739 individus; il est divisé en quatre arrondissements communaux; il envoie sept représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la treizième division militaire, le diocèse de Limoges et le ressort de la Cour d'appel de la même ville. Les principales productions sont les bœufs, qui alimentent les marchés de Sceaux et de Poissy pendant plusieurs mois de l'année; les terres propres à la fabrication de la porcelaine qui se trouvent exclusivement dans l'arrondissement de Saint-Yrieix, et une mine d'étain fin, l'unique en France.

PRÉFECTURE.

M. DE MENTQUE (O ✻), *Préfet*, à Limoges.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Dumont, Bernard, Gérardin (*Secrét.-gén.*).

Conseil général de département. Messieurs,

Aufort, notaire à St-Sulpice-les-Feuilles.
Bac, avocat, Représentant (Limoges, *Sud*).
Beilot, médecin, Maire de Magnac-Laval.
Brissaud, notaire à Nieul.

Bugeaud-Redon de la Bastide, Maire de Coussac-Bonneval (St-Yrieix).
Chaignaud-Frêne, Juge-de paix du cant. de St-Mathieu.
Charreyron, avocat à Bellac.
Codet-Boisse, méd., membre du cons. municipal de St-Junien.
David, avoué, à Limoges (Aixe).
Delassis, propriét. à Châteauneuf.
Descubes du Chatenet, avocat à Limoges (St-Laurent-sur-Gorre).
Desmontiers de Mérinville, propriétaire à Nouic (Mézieres).
Devilher, propr. à Guéret (St-Germain).
Ducoux, notaire au Dorat.
Dumont-St-Priest ☼, prés., de chamb. à la Cour d'appel de Limoges (Eymoutiers).
Dussoubs (Gaston) aîné, avoué à Limoges, Représent. (Limoges, *Nord*).
Gay de Nexon, propriétaire à Nexon.
Hélitas, propriétaire à Nantiat.
Jourdanneau, notaire à Châteauponsac.
Longeau-Laubanie, doct. en méd., Maire d'Oradour-sur-Vayres.
Magne-Bouchaud, notaire, Maire de Cars (Chalus).
Maury, propriétaire à Ambazac.
Mousnier-Maraval, J.-de-paix de Pierre-Buffière.
Saiguat, avoc., propriétaire à Bessines.
Simon, Juge-de-paix, de Rochechouart.
Thoumas-Lalande, Juge-de-paix de Laurière.
Veyrier-Maleplane, Maire de St-Léonard.

Arrondissement de Limoges.

Composé de 10 cantons; 78 communes; 134,176 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Bellac.

Composé de 8 cantons; 65 communes: 84,295 habitants.

M. Salvador, *Sous-Préfet*, à Bellac.

Arrondissement de Rochechouart.

Composé de 5 cantons; 30 communes; 51,536 habitants.

M. Demondion ☼, *Sous-Préfet*, à Rochechouart.

Arrondissement de Saint-Yrieix.

Composé de 4 cantons; 26 communes; 44,732 habitants.

M. Dumont de Jumilhac, *Sous-Préfet*, à Saint-Yrieix.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Bellac........	Brisset.
Limoges......	Ardant ☼.
Rochechouart..	Beaudequin-Champauvy.
St-Léonard.......	Veyrier-Malepane.
St-Yrieix........	Roudaud.

DÉPARTEMENT DES VOSGES.

Ce département est un de ceux que forment la Lorraine, les Trois-Evêchés, etc.

Il est borné au N. par les départements du Bas-Rhin, de la Meurthe et de la Meuse; à l'E. par les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin; au S. par ceux du Haut-Rhin, de la Haute-Saône et de la Haute-Marne; à l'O. par celui de la Haute-Marne. Sa superficie est d'environ 607,996 hect. Il paie 1,193,132 fr. 54 c. d'impôt foncier; sa population est de 427,894 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie neuf représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la troisième division militaire, le diocèse de Saint-Dié et le ressort de la Cour d'appel de Nancy.

PRÉFECTURE.

M. d'Épercy, *Préfet*, à Épinal.

Conseil de Préfecture. Messieurs.

Merlin (Gonsalès) Pareau ☼ (*Secr.-gén.*), Collenne.

Conseil général de département. Messieurs,

Abram de Zincourt ❋, conseiller à la cour d'appel de Nancy (Corcieux).
Aymez, Juge au tribunal civil de Neufchâteau (Bulgneville).
Batremeix, ancien notaire, à Fraize.
Bresson, négociant à Darney.
Buffet père, négociant à Mirecourt.
Clément, not., Maire d'Isches (Lamarche).
Clément de Grandprey ❋, Juge-de-paix du canton de Coussey.
Contaut, négociant à Neufchâteau.
Cuny, Juge au tribun. civ. d'Epinal (Chatel).
Depruines, commandant de la garde nat. et maître de forges à Xertigny.
Doublat, maître de forges à Brouvelieures.
Falatieu, maître de forges à Bains.
Febvrel, agriculteur, propr. à St-Nabord. Représentant (Plombières).
Febvrel ❋, Présid. du trib. civil de Saint-Dié (Saales).
Ferry, avocat à Saint-Dié.
Georgel, notaire, à Cornimont (Saulxures).
Gouvernel ❋, maître de forges à Charmes.
Marchal, Maire de Raon-l'Etape.
Mougenez, propriétaire à Vittel.
Mougeot ❋, doct. en méd., membre de plusieurs soc. savantes, à Bruyères.
Mougin, rentier à Epinal.
Noël, docteur en médecine à Monthureux.
Petitmengin ❋, docteur en médecine à Remiremont.
Ravinel (de), Maire de Nossoncourt, Représentant (Rambervillers)
Resal, avocat à Dompaire, Représentant.
Robillot ❋, ancien sous-préfet, à Remiremont (Ramonchamp).
Sacquin, Maire d'Houécourt (Châtenois).
Seillière, fabric., à La Broque (Schirmeck).
Seillières, manufacturier à Senones.
Viry-Paxion, nég., à Bruyères (Gérardmer).

Arrondissement d'Épinal.

Composé de 6 cantons; 126 communes; 99,356 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement de Mirecourt.

Composé de 6 cantons; 142 communes; 74,084 habitants.

M. Cournault, *Sous-Préfet*, à Mirecourt.

Arrondissement de Neufchâteau.

Composé de 5 cantons; 132 communes; 65,745 habitants.

M. Delorme, *Sous-Préfet*, à Neufchâteau.

Arrondissement de Remiremont.

Composé de 4 cantons; 37 communes; 71,206 habitants.

M. Péchin*Sous-Préfet*, à Remiremont.

Arrondissement de Saint-Dié.

Composé de 9 cantons; 109 communes; 117,503 habitants.

M. Gerardin, *Sous-Préfet*, à Saint-Dié.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Epinal	N.....
Mirecourt.......	Pommier.
Neufchâteau......	Panichot.
Remiremont.....	Félix.
St-Dié	Blondin.
Le Val d'Ajol....	Lemasson.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE.

Ce département est un des quatre que forment la Bourgogne, l'Auxerrois, le Sénonois, etc.

Il est borné au N. par les départements de l'Aube et de Seine-et-Marne; à l'E. par ceux de l'Aube et de la Côte-d'Or; au S. par ceux de la Côte-d'Or, de la Nièvre et du Loiret; à l'O. par ceux du Loiret et de Seine-et-Marne. Sa superficie est d'environ 736,916 hectares 14 ares. Il paie 1,801,520 fr. d'impôt foncier; sa population est de 374,856 individus; il est divisé en cinq arrondissements communaux; il envoie huit représentants à l'Assemblée nationale. Il est compris dans la première division militaire, le diocèse de Sens et le ressort de la Cour d'appel de Paris.

PRÉFECTURE.

M. HAUSSMANN (O ✻), *Préfet*, à Auxerre.

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Chérest, Lescuyer (*Secr.-gén.*), Bert, Challe fils.

Conseil général de département. Messieurs,

Arrault, Maire de Toucy.
Badin-d'Hurtebise, Juge-de-paix du canton de Coulanges-sur-Yonne.
Bagard, Juge-de-paix du canton de Chéroy.
Baumier fils, marchand de bois à Ouaine (Courson).
Bernard, propriétaire à Héry (Seignelay).
Bertrand ✻, propriétaire à Pont-sur-Yonne, Représentant.
Bethery de La Brosse, propriét. à Cussy-les-Forges (Guillon).
Challe, avocat à Auxerre (Charny).
Chastellux (de), Maire de Chastellux (Quarré-les-Tombes).
Châteaubourg (de), Maire de Villeneuve-sur-Yonne.
Coquille, avocat à Flogny.
Courtive (de), prop., Maire de St-Florentin.
Du Payrat (Noël) ✻, conseiller à la Cour d'appel de Paris (L'Isle).
Fenet ✻, avocat à Paris (Cerisiers).
Flandin ✻, Subst. du proc. gén. près la Cour d'appel de Paris (Vézelay).
Foacier, propr. à Serbonnes (Sergines).
Frémy ✻, propriétaire à Saint-Fargeau, Représentant.
Grenet, doct. en méd. à Joigny.
Guichard, à Soucy (Sens, *Nord*).
Goubault, propr. à Villeneuve-l'Archevêque.
Lacave, propr. à Sens (Sens, *Sud*).
Lasalle-Louvois (de) ✻, propriét. à Ancy-le-Franc.
Larabit (O ✻), Représentant, à Coulanges-la-Vineuse.
Lelorrain, not. à Bussy-en-Othe (Brienon).
Marie, ancien ministre de la justice, avocat à la Cour d'appel de Paris, ancien député et ancien représentant (Bléneau.)
Morin, médecin, Maire de Treigny (Saint Sauveur).
Précy, propriétaire (Aillant).
Protat, propriétaire à St-Julien-du-Sault.
Rabé, Juge-de-paix du canton de Ligny.
Raudot-Réglois, avocat à Avallon, Représ.
Rétif, président du trib. civ. de Tonnerre.
Robinot, notaire à Noyers.
Rousselet, maître de poste à Vermenton.
Savatier-Laroche, Représentant, avocat à Auxerre (Auxerre, *Ouest*).
Thévenin de Tanlay père ✻, Maire de Tanlay (Cruzy).
Varange (de) ✻, propriét. à Chemilly-sur-Serein (Chablis).
Uzanne, prop. à Auxerre (Auxerre, *Est*).

Arrondissement d'Auxerre.

Composé de 12 cantons; 131 communes; 119,057 habitants.

SOUS-PRÉFECTURES.

Arrondissement d'Avallon.

Composé de 5 cantons; 71 communes; 47,576 habitants.

M. Duranton, *Sous-Préfet*, à Avallon.

Arrondissement de Joigny.

Composé de 9 cantons; 108 communes; 97,688 habitants.

M. Davesiès de Pontès ✻, *Sous-Préfet*, à Joigny.

Arrondissement de Sens.

Composé de 6 cantons; 90 communes; 65,602 habitants.

M. Lapérouse (G.), *Sous-Préfet*, à Sens.

Arrondissement de Tonnerre.

Composé de 5 cantons; 82 communes; 44,933 habitants.

M. Delmas, *Sous-Préfet*, à Tonnerre.

Maires nommés par le Président de la République. Messieurs,

Auxerre .... N.....
Avallon......... Febvre.
Joigny .... N.....
Sens........... Cornisset.
Tonnerre........ Hardy.

LISTE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES PREFETS.

Messieurs,

Arrighi de Padoue (E).	*Seine-et-Oise.*
Aubiers (des).......	*Basses-Alpes.*
Balland............	*Hérault.*
Becquet............	*Jura.*
Berger.............	*Seine.*
Bret...............	*Loire.*
Besson	*Nord.*
Bonnin.............	*Vendée.*
Boselli............	*Marne.*
Boulage............	*Morbihan.*
Bourdon.	*Corrèze.*
Brian..	*Charente-Infér.*
Brun...............	*Indre-et-Loire.*
Bruno-Devès........	*Finistère.*
Bry (Jean de)......	*Côte-d'Or*
Calvimont (de).....	*Dordogne.*
Cambacérès.........	*Basses-Pyrénées.*
Chanal.............	*Ain.*
Chapuys-Montlaville .	*Isère.*
Charnailles (de).....	*Allier.*
Chevillard.........	*Indre.*
Chevreau...........	*Ardèche.*
Combes-Siéyès......	*Pas-de-Calais.*
Corbin	*Aisne.*
Crèvecœur (de)......	*Puy-de-Dôme.*
Dieu (Hippolyte).....	*Haute-Saône.*
Dubessey...........	*Loiret*
Dunoyer............	*Hautes-Alpes.*
Durand St-Amand. ..	*Creuse.*
Dugué..............	*Aude.*
Du Hamel.	*Lot.*
Durckeim-Montmartin (de)............	*Haut-Rhin.*
Epercy (d').........	*Vosges.*
Ferlay.............	*Drôme.*
Fluchaire..........	*Aveyron.*
Fournier (A.).......	*Cantal.*
Foy (Tiburce).......	*Ardennes.*
Gauja..............	*Loire-Inférieure.*
Grouchy (de).......	*Eure-et-Loir.*
Guyot	*Eure.*
Haussmann..........	*Yonne.*
Jaubert............	*Landes.*
Jeanin	*Vienne.*
Jourdain...........	*Lozère.*
Lacoste (de) ... (1)..	*Rhône.*
Lagarde............	*Gard.*
Lenglé	*Meuse.*
Lerat de Magnitot....	*Gers.*
Leroy (Ernest).......	*Seine-Inférieure.*
Leroy (Pierre)......	*Saône-et-Loire.*
Luçay (de)..........	*Mayenne.*
Malher.............	*Vaucluse.*
Mars-Larivière......	*Côtes-du-Nord.*
Masson (Léon)......	*Somme.*
Massy..............	*Hautes-Pyrénées.*
Maupas (de)	*Haute-Garonne.*
Mentque (de)..... ..	*Haute-Vienne.*
Meunier	*Cher.*
Migneret.	*Sarthe.*
Morisot............	*Calvados.*
Neveux.............	*Gironde*
Pagès..............	*Ille-et-Vilaine.*
Pardeilhan-Mezin....	*Tarn-et-Garonne.*
Paulze-d'Yvoy.	*Orne.*
Petit de Bantel.....	*Aube.*
Petit de la Fosse.....	*Nièvre.*
Peyrouse (de la).....	*Doubs.*
Piétri	*Ariège.*
Preissac (de)	*Lot-et-Garonne.*
Pougeard-Dulimbert..	*Pyrénées-Orient.*
Randouin	*Oise.*
Rivaud.............	*Corse.*
Rivière............	*Charente.*
Romans (G. de)......	*Var.*
Saint-Marsault (de). .	*Moselle.*
Sainte-Croix (de). ...	*Deux-Sèvres.*
Ségur (de)..........	*Haute-Marne.*
Sivry (de)...	*Meurthe.*
Sohier.............	*Loir-et-Cher.*
Suleau (de).........	*Bouch.-du-Rhône.*
Taillefer..........	*Tarn.*
Tanlay (de).........	*Manche.*
Vallon.............	*Maine-et-Loire.*
Vincent (de)........	*Seine-et-Marne.*
West...............	*Bas-Rhin.*
Vidaillan (de).......	*Haute-Loire.*

(1) Le décret du 2 décembre 1849 porte : « M. de Lacoste est nommé commissaire extraordinaire du Gouvernement dans la 6e division militaire. Il remplira provisoirement les fonctions de préfet du Rhône. »

LISTE ALPHABÉTIQUE DE MM. LES SOUS-PRÉFETS.

Messieurs,

Ailhaud	*Uzès.*
Alazard	*Lodève.*
Albert (Léopold)	*Civray.*
Amey de Champvans	*Langres.*
André	*Marvejols.*
Andurain (d')	*Mauléon.*
Angrand	*Issoire*
Armand	*Fougeres.*
Arnoux (d')	*Neufchâtel.*
Arthuis de Charnisay	*Cherbourg.*
Astaing d'Estampes (d')	*St-Sever.*
Bajac	*Condom.*
Bardonnat (de)	*Sancerre.*
Bareau	*Apt.*
Bargignac	*Cognac.*
Barre	*Castelnaudary*
Barrault Saint-André	*Bar-sur-Seine*
Bartoli	*St-Claude.*
Bauchart	*Sisteron.*
Baylin de Montbel	*Marmande.*
Beaumont	*Baugé.*
Belurgey de Grandville	*Meaux.*
Bérard	*Château-Chinon.*
Berger	*St-Quentin.*
Berger	*Wissembourg.*
Bergognié	*Mamers.*
Blanchet	*St-Girons.*
Blandeau	*Espalion.*
Boby de la Chapelle	*Saumur.*
Boffinton	*Jonzac.*
Boisthiéry (de)	*Clermont* (Oise).
Bonnemain	*Paimbœuf.*
Bonnet (Armand)	*Gaillac.*
Bonnet (Armand)	*St-Flour.*
Bordes	*Narbonne,*
Bouillerie (de la)	*Sarlat.*
Bourdon (Henri)	*Mortagne.*
Bourlon de Rouvre	*Nogent-sur-Seine.*
Bouthillier (de)	*Montmédy.*
Boyé (Arthur)	*Commercy.*
Boyer (Ernest)	*Montbéliard.*
Breistroff	*Blaye.*
Breynat	*Ussel.*
Brun (Emile)	*Vendôme.*
Burin-Dubuisson	*La Tour-du-Pin.*
Cabot de la Fare	*Florac.*
Callac (de)	*Castel-Sarrasin.*
Campagnole	*Lombez.*
Carré La Gresnière	*Brives.*
Castaing	*Bergerac.*
Castellane (de)	*Montluçon.*
Cézan	*Lesparre.*
Chambaron	*Chalon-s.-Saône.*
Chambrun (de)	*St-Etienne.*
Champeaux (de)	*Parthenay.*
Champin	*Baume.*
Chandonné	*Gannat.*
Chapelain	*Alais.*
Cheveigné	*Clamecy.*
Chévremont	*Epernay.*
Chollet	*Dôle.*
Coëtlogon (de)	*Bressuire.*
Coiquand	*Savenay.*
Coiron	*La Flèche.*
Col (de)	*Brest.*
Col'et-Meygret	*Béziers.*
Conrad	*Briey.*
Cornuau	*Château-Gontier.*
Coupier	*Boussac.*
Courcelles (de)	*Die.*
Cournault	*Mirecourt.*
Courtel	*Thiers.*
Croze (de)	*Pont-Audemer.*
Cruveilhier	*St-Denis.*
Cuinat	*Châtellerault.*
Darcy-Delcer	*Vervins.*
Davesiès de Pontès	*Joigny.*
Dejoux	*Milhau.*
Delacroix	*Pithiviers.*
Delahante (Paul)	*Lorient.*
Delaporte (Edmond)	*Loches.*
Delatremblais	*Le Blanc.*
Delmas	*Ancenis.*
Delmas	*Tonnerre.*
Delobelle	*Vire.*
Delorme	*Neufchâteau.*
Demengeot	*Mantes.*
Demersay	*Embrun.*
Demesmay (Jules)	*Pontarlier.*
Demondion	*Rochechouart.*
Denis-Lagarde	*Nogent-le-Rotr.*
Denniée	*Céret.*
Desplanques	*Rambouillet.*
Devaux	*Montreuil*
Doll	*Saverne.*
Doumerc	*Château-Thierry.*
Doumet de Siblas	*Orange.*
Ducos (Jules)	*Roanne.*
Dufossé	*Péronne.*
Duhart	*Limoux.*
Dumont de Jumilhac	*St-Yrieix.*
Dupau	*Pamiers.*

Duranthon	*Bagnères.*
Duranton	*Avallon.*
Durègne	*Valognes.*
Dutrou-Bornier	*Barcelonnette.*
Duval de Fraville	*Montmorillon.*
Duvivier	*Sarreguemines.*
Eigenschenck	*Montargis.*
Encausse (d')	*Yssingeaux.*
Eriau	*Châteaubriant.*
Ernoult (Charles)	*Vouziers.*
Esmenjaud	*Châtillon-s.-Seine*
Estienne	*Chinon.*
Féart	*Reims.*
Féraud	*Grasse.*
Flach (Georges)	*Corte.*
Fontbrune (de)	*Falaise.*
Fournier	*Gaillac.*
Forget (de)	*Rocroi.*
Frachon	*Bazas.*
Froidefond (de)	*Carpentras.*
Fuzier	*Domfront.*
Garat (Edmond)	*Gourdon.*
Garnier	*Montfort.*
Gasc	*Avesnes.*
Gautereau	*Marennes.*
Gauville (de)	*Vitry-le-François*
Gengoult	*Guingamp.*
Génin	*Lunéville.*
Gérard	*Yvetot.*
Gérardin	*St-Dié.*
Girard de Villesaison	*St-Omer.*
Giraud	*Orthez.*
Gireault	*St-Amand.*
Giubega	*Bastia.*
Gourdin	*Hazebrouck.*
Goyon	*Riom.*
Grabias	*Mirande.*
Grachet	*Villefranche*(R.)
Grimaldi (Oscar)	*Aix.*
Gros	*Segré.*
Guibourg	*Béthune.*
Heulhard de Montigny	*Autun.*
Houssard	*Louhans.*
Hubert	*Réthel.*
Isoard	*Gray.*
Janvier	*Dieppe.*
Jarry-Lahorie	*Moissac.*
Jarry-Paillet	*Poligny.*
Jonquière (de la)	*La Châtre.*
Julien-Laferrière	*Confolens*
Labattut	*Beaune.*
Labrousse	*Corbeil.*
Lachèvre	*Lisieux.*
Lacoste	*Dax.*
Ladreyt de la Charrière	*Rochefort.*
Lambert (L.)	*Cosne.*
Lambert (Hippolyte)	*Toul.*
Lapérouse	*Sens.*
Larribe	*Nyons.*
Lassus-St-Geniez (de)	*St-Gaudens.*
Launay le Provost	*Libourne.*
Léautaud (de)	*Compiègne.*
Lécuyer	*Semur.*
Leglay (Edouard)	*Gex.*
Lepeintre	*Ambert.*
Lepic	*Pontoise.*
Levainville	*Brignoles.*
Libran (de)	*Villefranche*(Av.)
Lisa (de)	*Toulon.*
Lodin	*Châteaulin.*
Lorette	*Montélimart.*
Lowasy de Loinville	*St-Calais.*
Mailhard de la Couture	*Fontenay-le-Cte.*
Malartic (de)	*Verdun.*
Mammès	*St Affrique.*
Manessier	*Abbeville.*
Marin	*Dinan.*
Martine	*Mauriac.*
Massias (de)	*Étampes.*
Mattelin	*Provins.*
Mazerat	*Château-Salins.*
Mauret de Pourville	*Oloron.*
Méliot	*Pont-l'Evêque.*
Ménigot	*Bayeux.*
Mercier	*St-Marcellin.*
Mercier	*Mortain.*
Mercier (Lucien)	*Sables-d'Olonne.*
Méry	*Arcis-sur-Aube.*
Metgé	*Lavaur.*
Mila de Cabarieu	*Argelès.*
Monchanin	*Ploërmel.*
Monnier du Pavillon	*Redon.*
Montaubin	*Lectoure.*
Montbertrand	*Calvi.*
Montois (de)	*Saintes.*
Mouisse (de)	*Dreux.*
Mounier (Edouard)	*Senlis.*
Mouzard-Sencier	*Valenciennes.*
Nau de Beauregard	*Largentière.*
Nicolas	*Figeac.*
Noyon	*Prades.*
Odent	*Bernay.*
O'Neil	*Aubusson.*
Orcières (d')	*Mayenne.*
Paillard	*Forcalquier.*
Paul (Emile)	*Arles.*
Pastoureau	*Avranches.*
Pébeyre (Léon)	*Barbézieux.*
Péchin	*Remiremont.*
Pellu du Champ-Renou	*Ruffec.*
Pennarun	*Schlestadt.*
Pernet	*Briançon.*
Petiniaud de Champagnac	*Murat.*
Petit (Georges)	*Muret.*
Pietri (Joseph-Marie)	*Argentan.*

Pietri (Simon).......	*Sartène.*
Plaine.............	*Coutances.*
Pongerville (de).....	*Saint-Malo.*
Porzou (du)........	*Thionville.*
Pougy..............	*Charolles.*
Poulain d'Andecy....	*Nantua.*
Poursain...........	*Sedan.*
Rabiers du Villars....	*Le Havre.*
Rampand (Jules).....	*Dunkerque.*
Rattier............	*Doullens.*
Ravelet............	*Vassy.*
Reboul............	*Melle.*
Renou	*Romorantin.*
Revel.............	*Pontivy.*
Reydellet	*Belley.*
Reyneau	*Sceaux.*
Richard............	*Morlaix.*
Rivaut............	*Nontron.*
Rivereau...........	*Loudun.*
Rivière (de)........	*Lannion.*
Robert.............	*Quimperlé.*
Robert (Louis)......	*Ribérac.*
Rochefort (de)......	*La Palisse.*
Bochette..........	*Brioude.*
Roger.............	*Louviers.*
Rossi.............	*Les Andelys.*
Roux-Ferrand.......	*Issoudun.*
Roy...............	*Coulommiers.*
Saint-Céran (de).....	*Belfort.*
Saint-Cyr de Montlaur.	*La Réole.*
Salles	*Villefranche*(Hte-Garonne).
Salvador...........	*Bellac.*
Saulnier...........	*Saint-Pol.*
Saulxures (de).......	*Fontainebleau.*
Sauville(Guillaume de).	*Ste-Menehould.*
Sensaud............	*Trévoux.*
Sers	*Bayonne.*
Servatius...........	*Castellane.*
Solard.............	*Sarrebourg.*
Sorbier de Pougnadoresse (de)........	*Boulogne-s. Mer*
Sorel..............	*Soissons.*
Soulhiol	*St-Pons.*
Souquières..........	*Le Vigan.*
Sully-Brunet........	*Gien.*
Thinus.............	*Altkirch.*
Thuillier...........	*Douai.*
Tisserandot.........	*Vienne.*
Tourangin..........	*Châteaudun.*
Vallée (de).........	*Tournon.*
Vaudichon (de)......	*Vitré.*
Verbigier de St-Paul..	*Castres.*
Vésine-Larue........	*Villeneuve-d'Agen.*
Viard	*Bourganeuf.*
Viefville des Essarts..	*Montdidier.*
Viet..............	*Loudéac.*
Vignes............	*Nérac.*
Vilcoq	*Bar-sur-Aube.*
Villemain..........	*Cambrai.*
Villeréal (de).......	*St-Jean-d'Angély*
Voirol	*Beaupréau.*
Weipert	*Lure.*

CHAPITRE VII.

GARDES NATIONALES DE FRANCE.

Nota. Comme il est impossible de publier tout le personnel des Etats-Majors des Gardes Nationales de France, les Editeurs ont pensé que le chapitre consacré à cette institution pouvait être utilement rempli par une analyse des lois des 22 mars 1831 et 19 avril 1832 qui la régissent.

La Garde Nationale est instituée pour défendre la République, la Constitution et les droits qu'elle a consacrés ; pour maintenir l'obéissance aux lois, conserver ou rétablir l'ordre et la paix publique, seconder l'armée de ligne dans la défense des frontières et des côtes, assurer l'indépendance de la France et l'intégrité de son territoire.

Elle est organisée, par la loi du 22 mars 1831, par communes et par cantons. Un décret du Gouvernement peut former les compagnies communales d'un canton en bataillons cantonnaux.

Tous les Français âgés de vingt à soixante ans sont obligés personnellement au service de la Garde Nationale, dans le lieu de leur domicile réel, sauf les exceptions qui sont établies par la loi, et les empêchements reconnus par les conseils de recensement et, en appel, par les jurys de révision ; la loi règle aussi quelques exemptions temporaires et la faculté de se faire remplacer.

Le service de la Garde Nationale se divise en service ordinaire dans l'intérieur de la commune, en service de détachements hors du territoire de la commune, en service de corps détachés pour seconder l'armée de ligne.

Il y a un contrôle de service ordinaire comprenant tous les citoyens que le conseil de recensement juge pouvoir concourir au service habituel, et un contrôle de réserve comprenant tous les citoyens pour lesquels le service habituel serait jugé trop onéreux : ces derniers sont seulement requis dans les circonstances extraordinaires.

L'infanterie de la Garde Nationale est formée, dans chaque commune, par subdivisions de compagnie, par compagnies, par bataillons et par légions ; la cavalerie est formée, dans chaque commune ou dans le canton, par subdivisions d'escadron ou par escadrons. Chaque bataillon a son drapeau, et chaque escadron son étendard.

Dans les villes, chaque compagnie se compose, autant que possible, des gardes nationaux du même quartier ; dans les communes rurales, les gardes nationaux de la même commune forment une ou plusieurs compagnies ou une même subdivision de compagnie.

La force ordinaire des compagnies est de 60 à 200 hommes ; néanmoins, la commune qui n'a que 50 à 60 gardes nationaux forme une compagnie.

Cavalerie. — Il peut être formé une garde à cheval dans les cantons ou communes où cette formation est jugée utile au service, pourvu qu'il s'y trouve au moins 10 gardes nationaux qui s'engagent à s'équiper à leurs frais, et à entretenir chacun un cheval.

Artillerie. — Dans toutes les places de guerre et dans les cantons voisins des côtes, il y a des compagnies d'artillerie. Les artilleurs sont choisis, par le conseil de recensement, parmi les gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui réunissent, autant que possible, les qualités exigées pour entrer dans cette arme.

Dans les villes de l'intérieur, une artillerie de la garde nationale ne peut être organisée qu'en vertu d'un décret du Président de la République.

Sapeurs-pompiers. — Le conseil de recensement, lorsqu'il y a possibilité, forme des compagnies ou subdivisions de compagnie de sapeurs-pompiers partout où il n'exist pas de corps soldés de cette arme.

Marins. — Dans les ports de commerce et dans les cantons maritimes, il peut être formé des compagnies spéciales de marins et d'ouvriers marins, ayant pour service ordinaire la protection des navires et du matériel maritime situé sur les côtes et dans les ports.

Toutes les compagnies spéciales concourent, par armes et suivant leur force numérique, au service ordinaire de la garde nationale.

Formation des Bataillons. — Le bataillon est formé de quatre compagnies au moins et de huit au plus. — Dans toutes les communes où le nombre des gardes nationaux inscrits sur le contrôle du service ordinaire s'élève à plus de 500 hommes, la Garde Nationale est formée par bataillons. — Un décret du Président de la République peut prescrire la formation en bataillons des Gardes Nationales de plusieurs communes. — Les compagnies de sapeurs-pompiers et de canonniers ne sont pas comprises dans la formation des bataillons de Garde Nationale; elles sont cependant, ainsi que les compagnies de cavalerie, sous les ordres du commandant de la garde communale ou cantonnale. — Le Gouvernement peut réunir en légions la Garde Nationale des cantons et des villes qui présente au moins deux bataillons de 500 hommes chacun. — Dans aucun cas, la Garde Nationale ne peut être formée par département ni par arrondissement de sous-préfecture; le département de la Seine est excepté de cette disposition. — La Garde Nationale élit ses officiers dans les formes prescrites par la loi.

Discipline. — Les peines, en cas d'infraction aux règles de discipline, sont appliquées par les conseils de discipline. Il y a un conseil de discipline par bataillon communal ou cantonnal, par commune ayant une ou plusieurs compagnies non réunies en bataillon, par compagnie formée de gardes nationaux de plusieurs communes. Dans les villes qui comprennent une ou plusieurs légions, il y a un conseil de discipline pour juger les officiers supérieurs de légion et officiers d'état-major non justiciables desdits conseils de discipline. — L'artillerie et la cavalerie, réunies en légion, ont un conseil de discipline particulier. — Le condamné a trois jours francs, à partir de la notification, pour se pourvoir en cassation.

Garde Nationale mobile. — Lorsque la garde nationale fournit des corps détachés pour la défense des places fortes, des côtes et des frontières, comme auxiliaires de l'armée active, le service de ces corps ne peut durer plus d'une année. — Les gardes nationaux susceptibles d'être appelés à faire partie des corps détachés, ou *gardes nationaux mobilisables*, sont les citoyens inscrits sur le contrôle du service ordinaire et sur celui du service extraordinaire et appartenant aux cinq classes suivantes: 1° célibataires; 2° veufs sans enfants; 3° mariés sans enfants; 4° soutiens de famille; 5° mariés avec enfants. La première s'étend de vingt à trente-cinq ans, et comprend aussi, par une dispostion exceptionnelle de la loi, les mariés sans enfants ayant moins de 23 ans; les quatre autres classes s'étendent de vingt à trente ans. — Une classe ne peut être appelée à la mobilisation qu'après puisement de la classe précédente, selon l'ordre indiqué ci-desus. — Tous les ans, il est dressé dans chaque canton un tableau des mobilisables inscrit dans chacune des cinq classes, par année et par rang d'âge, en commençant par les plus jeunes.— En cas d'appel à la mobilisation, la répartition du contingent demandés a lieu entre les départemens, arrondissements et cantons, proportionnellement à la force des classes appelées à la mobilisation.— Les corps détachés de la Garde Nationale se composent: 1° des gardes nationaux qui se présentent volontairement, et qui sont trouvés propres au service actif; 2° des jeunes gens de dix-huit à vingt ans qui se présentent volontairement, et qui sont également reconnus propres au service actif; 3° si ces enrôlements ne suffisent pas pour compléter le contingent demandé au canton, le conseil de révision de l'arrondissement désigne, pour le parfaire, les gardes nationaux de la classe appelée, portés sur le tableau cantonnal, en suivant l'ordre d'inscription. — La loi règle les motifs d'exemption de ce service; ils sont appréciés par le conseil de révision. Ce conseil est composé de cinq membres, savoir: le Préfet ou le Sous-Préfet, président (le Préfet peut se faire remplacer par un conseiller de préfecture); deux membres du conseil général ou du conseil d'arrondissement, désignés par le préfet, l'officier général commandant la subdivision militaire, ou un officier supérieur désigné par lui; l'officier le plus élevé en grade dans la garde nationale. — Les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés par bataillons d'infanterie, et par escadrons ou compagnies pour les autres armes. La réunion de ces bataillons ou escadrons en légion peut être ordonnée par le Gouvernement. — Un décret du Président de la République détermine l'organisation des bataillons, escadrons et compagnies; le nombre, le grade des officiers; la composition et l'installation des conseils d'administration.— Pour la première organisation, les caporaux et sous officiers, les sous-lieutenants et lieutenants sont élus par les gardes nationaux, sauf les fourriers, sergents-majors, maréchaux-des-logis-chefs et adjudants-sous-officiers, qui sont désignés par les capitaines et nommés par les chefs de corps. Les officiers comptables, les adjudants-majors, les capitaines et les offi-

ciers supérieurs sont à la nomination du Président de la République et pris indistinctement dans la Garde Nationale, dans l'armée, ou parmi les militaires en retraite. — Les corps détachés de la Garde Nationale comme auxiliaires de l'armée sont assimilés, pour la solde et les prestations en nature, à la troupe de ligne. — L'uniforme et les marques distinctives de ces corps détachés sont les mêmes que ceux de la Garde Nationale en service ordinaire. —Le Gouvernement fournit l'habillement, l'armement et l'équipement aux gardes nationaux détachés qui n'en sont pas pourvus, et qui n'ont pas le moyen de s'équiper et de s'armer à leurs frais. — Lorsque les corps détachés de la Garde Nationale sont organisés, ils sont soumis à la discipline militaire, sauf quelques modifications déterminées par la loi. — Les gardes nationaux blessés pour cause de service ont droit aux secours, pensions et récompenses que la loi accorde aux militaires en activité de service.

CHAPITRE VIII.

Armée.

État-Major général. — Corps d'État-Major. — Intendance militaire. — États-Majors des Divisions militaires. — États-Majors des Places de guerre. — Gendarmerie. — Infanterie. — Cavalerie. — Artillerie. — Génie. — École d'application de l'Artillerie et du Génie. — Troupes de l'Administration. — Officiers de santé militaires. — Officiers d'administration des Hôpitaux militaires. — Officiers d'administration de l'Habillement et du Campement. — Officiers d'administration des Subsistances militaires. — Ecole Polytechnique. — École Militaire. — Collége Militaire. — Gymnases Militaires. — Service du Recrutement et de la Réserve. — Service de la Remonte générale. — Ateliers de condamnés militaires. — Algérie.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE.

MARÉCHAUX DE FRANCE. Messieurs,

1804. Soult de Dalmatie (G ❋).
1830. Gérard (G ❋).
1840. Sébastiani (G ❋).
1847. Reille (G ❋).
1850. Bonaparte (Jérôme) (G ❋), *Gouverneur de l'hôtel des Invalides.*
1851. Exelmans (G ❋), *Grand-Chancelier de l'ordre de la Légion-d'Honneur.*

OFFICIERS GÉNÉRAUX.

GÉNÉRAUX DE DIVISION. Messieurs,

D'Anthouard (G ❋).
Harispe (G ❋).
De Mortemart (G ❋).
Sébastiani (Tib.) (G ❋).
De Schramm (G ❋).
De Castellane (G ❋).

Oudinot de Reggio (G O ✻), Représentant du peuple.
Rullière (G O ✻), Représentant du peuple.
Ducos de la Hitte (G O ✻).
D'Hautpoul (G O ✻), Représent. du peuple.
De Dampierre (C ✻).
De la Woestine (G O ✻).
Paillhou (G O ✻).
De Grouchy (G O ✻), Représ. du peuple.
D'Astorg (Eug.) (C ✻).
De Laplace (G O ✻).
De Berthois (G O ✻).
Juchault de la Moricière (G O ✻), Représentant du peuple.
Changarnier (G O ✻), *idem.*
Baraguey d'Hilliers (G O ✻), *idem.*
D'André (G O ✻).
Anthoine de St-Joseph (C ✻).
Bedeau (G O ✻), Représentant du peuple.
Gémeau (G O ✻).
Boyer (Pierre-Paul) (G O ✻).
Magnan (G O ✻), Représentant du peuple.
Létang (G O ✻).
Vaillant (G ✻).
Le Pays de Bourjolly (G O ✻).
Ordener (G O ✻).
Foucher (G O ✻).
Mangin (G O ✻).
De Rostolan (G O ✻).
Bougenel (G O ✻).
Aupick (G O ✻).
Randon (G O ✻), Ministre de la guerre.
D'Aussaguel de Lasbordes (C ✻).
Loyré d'Arbouville (G O ✻).
De Bellonnet (C ✻).
Cavaignac (L.-Eug.) (C ✻), Rep. du peup.
Parchappe (C ✻).
Hatry (C ✻).
Fontaine de Cramayel (C ✻).
Rambaud (C ✻).
Gues-Viller (G O ✻).
Lafontaine (C ✻).
Marey-Monge (C ✻).
Neumayer (C ✻).
Korte (C ✻).
Morvan (C ✻).
Gérard (G O ✻).
Lyautey (C ✻).
Boyer (C ✻).
Hecquet (C ✻).
Guillabert (C ✻).
De Joly (C ✻).
Régnault de St-Jean-d'Angély (O ✻), Représ. du peuple.
Kœnig (C ✻).
Carrelet (G O ✻).
Charon (Viala) (G O ✻).
Levasseur (C ✻).
Lévêque de Vilmorin (C ✻).
Gentil (G O ✻).
Thiéry (Jean-F[ois] Victor) (C ✻).
Vacher de Tournemine (C ✻).
Ballon (C ✻).
Prévost (C ✻).
Talandier (C ✻).
Reveux (C ✻).
Perrot (C ✻).
Pélissier (C ✻).
Legendre (C ✻).
Waldner de Freudenstein (C ✻).
Lebon-Desmottes (C ✻).

GÉNÉRAUX DE BRIGADE. Messieurs,

Gaultier de Rigny (C ✻).
Corbin (C ✻).
Valleton de Garraube (C ✻).
Boullé (C ✻).
De Goltstein (C ✻).
Thiéry (J. F.) (O ✻).
Girod (C ✻).
Tempoure (G O ✻).
Duffourc d'Antist (C ✻).
Servatius (C ✻).
De la Rue (G O ✻).
Cavaignac (A. L .S.) (C ✻).
Vesco (C ✻).
Urvoy de Closmadeuc (C ✻).
De Sparre (C ✻).
D'Artois (C ✻).
Roguet (C ✻).
Schérer (O ✻).
Marcel (C ✻).
De Bois le Comte (C ✻).
Mayr de Baldegg (C ✻).
De la Coste du Vivier (C ✻).
De Chalendar (C ✻).
Le Pays de Bourjolly de Sermaise (C ✻).
Siméon (C ✻).
Borrelli (C ✻).
Poinsignon (C ✻).
Morin (C ✻).
Tartas (C ✻), Représentant du peuple.
Noël (C ✻).
Foy (Arthur) (C ✻).
Renault (C ✻).
Duchaussoy (C ✻).
Grand (C ✻).
D'Uzer (C ✻).
Hugon de Basseville (O ✻).
Herbillon (G O ✻).
Barbeyrac de Saint-Maurice (O ✻).

Mauduit (O ✻).
Gudin (O ✻).
Noizet (C ✻).
Corréard (C ✻).
Delannoy (C ✻).
François (C ✻).
Blangini (C ✻).
Davesiès de Pontès (C ✻).
Gauthier de Laverderie (C ✻).
Daigremont (C ✻).
Lapeyre (C ✻).
De Lussy (C ✻).
De Grouchy (O ✻).
Lebreton (G O ✻), Représentant du peuple.
De Salles (C ✻).
Bonet (C ✻).
Morris (C ✻).
Leroy de S.-Arnaud (C ✻).
Thiéry (Alfred) (C ✻).
Senilhes (O ✻).
Camou (C ✻).
Pelletier Descarières (C ✻).
Lelouterel (O ✻).
Reibell (C ✻).
Girardin (C ✻).
Allouveau de Montréal (C ✻).
Fieffé de Liévreville (C ✻).
Levaillant (Jean) (C ✻).
Chadeysson (C ✻).
Rey (O ✻), Représentant du peuple.
De Ladmirault (C ✻)
Le Flo (C ✻), Représentant du peuple.
De Mac-Mahon (C ✻).
Alexandre (C ✻).
Dulac (O ✻).
Sauboul (C ✻).
Julien (O ✻).
Martin de Bourgon (C ✻).
Bertrand (C ✻).
Cuny (O ✻).
Reyau (C ✻).
Levaillant (Charles) (C ✻).
Gagnon (C ✻).
De Luzy-Pelissac (O ✻).
De Chasseloup-Laubat (O ✻), Représentant du peuple.
Aulas de Courtigis (C ✻).
De Crény (C ✻).
Moreau (O ✻).
Thouvenin (C ✻).
Thiry (C ✻).
De Gouvenain (C ✻).
Maizière (C ✻).
De Rilliet (C ✻).
Grobon (O ✻).
Forey (C ✻).
Bosquet (O ✻).
Piobert (C ✻).
Dupleix (C ✻).
Delmas de Grammont (C ✻), Représentant.
Roche (C ✻).
Perrin (C ✻).
Desperais de Neuilly (C ✻).
De Bougainville (C ✻).
Lapène (C ✻).
Cornemuse (O ✻).
Pellion (C ✻).
Lebarbier de Tinan (O ✻).
Niel (O ✻).
Rebillot (C ✻).
Daumas (C ✻).
Certain-Canrobert (C ✻).
Deshorties de Beaulieu (C ✻).
Partouneaux (O ✻).
De Bressolles (O ✻).
De Goyon (C ✻).
D'Angell de Kleinfeld (O ✻).
De Fulque d'Oraison (C ✻).
Hubert (C ✻).
Rolin (C ✻).
Buisson d'Armandi (O ✻).
D'Alphonse (C ✻).
Dormoy (O ✻).
Paté (O ✻).
Gillant (C ✻).
Thiry (François-Augustin) (O ✻).
Walsin Esterhazy (O ✻).
Mellinet (C ✻).
Dalesme (O ✻).
Gado (C ✻).
De Cotte (C ✻).
Mengin (O ✻).
Richepance (C ✻).
Brunet (O ✻).

TROUPES INDIGÈNES EN ALGÉRIE

Jusuf (C ✻).

SECTION III.

CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Créé par ordonnance du 6 *mai* 1818 ; *réorganisé par ordonnances des* 10 *décembre* 1826, 22 *février* 1831, 23 *février* 1833, *et par le décret du* 3 *mai* 1848.

Colonels. Messieurs,

Bourjade (C ✱).
Tatareau (C ✱).
Eynard (C ✱).
Sol (O ✱).
Dubreton (O ✱).
Couët du Vivier-de-Lorry (C ✱).
Michaud (O ✱).
Rocquancourt (O ✱).
Callier (O ✱).
Foltz (O ✱).
Lheureux (O ✱).
Chabord (O ✱).
De Sercey (O ✱).
De Martimprey (O ✱).
Mangon de Lalande (O ✱).
Gouyon (C ✱).
Perthuis (O ✱).
Toscan du Terrail (O ✱).
Borel de Brotizel (O ✱).
De Vaudrimey Davout (O ✱).
De Margadel (O ✱).
De Puibusque (O ✱).
De Beaufort-d'Hautpoul (O ✱).
Blondel (O ✱).
Beauquet (O ✱).

Lieutenants-Colonels. Messieurs,

De Surineau (O ✱).
De Tilly (O ✱).
Louis-Devilliers (O ✱).
Guérin de Tourville (O ✱).
Lafouge (O ✱).
Peytier (O ✱).
Fornier de St-Lary (O ✱).
Courtois-Roussel d'Hurbal (O ✱).
Exbralat-Pralas de Rosières (O ✱).
Bracquehaye (O ✱).
Baret de Rouvray (O ✱).
Martner (O ✱).
De la Tour du Pin (O ✱).
Michel (O ✱).
Dupons (O ✱).
De Montesquiou-Fezensac ✱.
Espivent de la Villesboisnet (O ✱).
Merle de Labrugière de Laveaucoupet (O ✱).
D'Aiguy ✱.
Charlon (O ✱).
Isnard (O ✱).
Courtot de Cissey (O ✱).
Nesmes-Desmarest (O ✱).
Morlot de Wengi (O ✱).
Trochu ✱.
Philippe (O ✱).

Chefs d'Escadron. Messieurs,

Escanyé (O ✱).
Devaux (O ✱).
Salneuve (O ✱).
Gaulard-Desaudray (O ✱)
Petitot (O ✱).
Deshayes (O ✱).
Spitzer ✱.
Liron d'Airoles (O ✱).
Déhon ✱.
Pacotte de Fontanès (O ✱).
Mazel du Goulot (O ✱).
Jacquin (Isidore) (O ✱).
Chevalier ✱.
Conil ✱.
Sezille de Biarre (O ✱).
Bourguignon ✱.
Corbet ✱.
Brousseau (O ✱).
De Miollis ✱.
Durand ✱.
Tisseuil (O ✱).
Poudra ✱.
Pissis ✱.
Thévenin de Tanlay (O ✱).
Duhousset (O ✱).
Delattre (O ✱).
Pajol ✱.
Courson ✱.
Boileau-Castelnau ✱.
Hugon d'Augicourt ✱.
Fournier de Trélo (O ✱).
Bernier-Maligny (O ✱).
Jarras (O ✱).
Levret ✱.
De Lagondie ✱.
Massoni ✱.
Darquier ✱.
Anselme (O ✱).
Joinville ✱.
Renault ✱.
Couturier de Vienne ✱.
Tribert (O ✱).
De Loverdo (G. T. T. A.) (O ✱).
Lebrun (O ✱).
Denis de Sonneville ✱.
Rocher (O ✱).
Pourcet (O ✱).
Jouffroy ✱.

Servier ✵.
Blondat ✵.
Regnard ✵.
Robert (J.L.) ✵.
Camo ✵.
Couthaud ✵.
Testu ✵.
Letellier-Valazé (O ✵).
Dieu (O ✵).
Hossard ✵.
Conteaux ✵.
Plée ✵.
Morin ✵.
Rozet ✵.
Leblanc de Prébois (O ✵).
Poulle ✵.
Castelnau ✵.
Larcher ✵.
Sers ✵.
Lapie ✵.
Desaint ✵.
Raoult (O ✵).
Lemouton de Boisdeffre ✵.
Delaville ✵.
Saget (E.) ✵.
Richemont ✵.
De Cornély ✵.
Bergeron ✵.
Péricaud de Gravillon ✵.
De Gaujal ✵.
Mariani ✵.
Dreuilles ✵.
Bertrand ✵.
Jardot ✵.
Floyd ✵.
Pinel ✵.
Marguerit ✵.
Chautan de Vercly ✵.
Robert (P. J.) ✵.
Waubert de Genlis ✵.
Reille (A. C. V.) ✵.
Gardanne de Vaulgrennand ✵

Capitaines de 1re classe. Messieurs,

Thiébault ✵.
Leblanc de Prébois (Fr.) ✵.
Gineste de Lissertel ✵.
Laurent (N. M. B. A.) ✵.
Lahure (G. N.) ✵.
De Çagarriga ✵.
De Langle ✵.
Le Duchat ✵.
De Coynart (C. R.) ✵.
Petitgrand ✵.
De Lamorte Charens Franconière ✵.
Mallet de Chauny ✵.
Rembault ✵.
Chepy ✵.
Cury ✵.
De Brossard ✵.
Joubert ✵.
Rouaud ✵.
Lion (E. A. L.) ✵.
De Valdan ✵.
D'Aurelle ✵.
Lahure (O. J.).
Taisson (N.) ✵.
Sabatier ✵.
Tabuteau-Destouches.
De Marenche ✵.
Morel de Boncourt ✵.
Saget, *dit* Lurcy (A. L. E.).
Bousquet ✵.
Loupot.
Rabou ✵.
Malot.
Petit ✵.
Robinet ✵.
Pricot de Ste-Marie ✵.
Davout.
Jouve ✵.
Bragouse de St-Sauveur ✵.
Deneveu ✵.
Sainte-Chapelle (F. A.) ✵.
Hecquard ✵.
De Hédouville (H. M. T.) ✵.
Dauvergne ✵.
De Cholet.
Lhéritier de Chezelle.
Phlipponnat ✵.
Martinet ✵.
Masse-Decomble.
Maillard de la Gournerie.
Boucherat.
Mercier.
Letellier-Blanchard (C. L. F.)
De Saint-Pol.
Aymé ✵, représentant.
Lepic ✵.
Ribourt ✵.
Brunot de Rouvre ✵.
D'Abrantès ✵.
De Belgaric.
De Carcy ✵.
Clerville ✵.
Dollin du Frenel (H. A.) ✵.
Reille (C. J.) ✵.
Villedieu de Torcy ✵.
De Boutaud.
Desusleau de Malroy ✵.
Martin de la Coste.
Tesson ✵.
Regnault ✵.
De Coynart (C. A.).
Vico ✵.
Sainte-Chapelle (H. O.) ✵.
Fourcade.
Lefebvre (C. F. R.) ✵.
Magnan (O ✵).
Béraud.
De la Bonninière de Beaumont ✵.
Galinier ✵.
Ferret (O ✵).
Rozier de Linage.
Bonneau ✵.
Enlart de Grandval.
Wenger.
Delabarre ✵.
Fèvre ✵.
Manèque ✵.
Dupeyrat-Thouron.
Vergès-Navarre.
Ducasse.
Colonna de Leca.
Soitoux ✵.
Gondallier de Tugny ✵.
Royer.
Crépy.
Dupin ✵.
Delmas (E. A.) ✵.
Besson (O ✵).
Marel ✵.
Cassaigne ✵.
Pechin.
Deschiens.
Leroy ✵.
Henry ✵.
Deguilly (N. F.).
Mouginot ✵.
Lourde.
De Villoutreys.
Lambert ✵.
De Place ✵.
Tyrbas de Chamberet ✵.
Lapasset ✵.
Lion (C. A. E.).
Thouand.
Martenot-Chadelas de Cordoux ✵.
Monrival ✵.
Mancel ✵.
De Toulongeon.
Levisse de Montigny.
Renson ✵.
Appert ✵.
Oëhmichen ✵.
Osmont ✵.
Hutin.
Lacroix ✵.
Smet.

De Beurmann.
Clémeur.
De Serionne.
Cellier de Starnor.
Mitaut.
Lejosne.
Desmonts ☼.
De Loverdo (J. M. H.) ☼.
Acolet-Salneuve.
Berthaut ☼.
Lallemand.
De Bletterie.
Hazard.
Ferri-Pisani.
Andrieu ☼.

Capitaines de 2e classe. Messieurs,

De Bar de Lagarde ☼.
Tricault ☼.
D'Adelsward (C. A. G.).
Folloppe.
Sumpt.
Paulon.
De Bonnefoux.
Rousseau de Sibille.
Beaudouin ☼.
Filippi ☼.
Muller.
Durand de Villers ☼.
Delahaye.
De Bucy.
Gresley ☼.
Borel.
Sautereau ☼.
Balland.
Melin.
Léorat ☼.
Scellier.
Vuillemot.
Hulot.
Videau.
De Rambaud.
Belenet.
Lévy.
Colson.
Cartault.
Clavel.
Ducrot.
Clappier.
Valette.
Fourchault ☼.
Nugues.
De Laurencel.
Galle ☼.
Chrétien.
Carré.
Chatillon.
Moujon ☼.
Courier.
Canelle de la Lobbe.
De la Soujeole.
Hartung.
Vertray.
Deguilly (C.).
Faure ☼.
Forgemol.
Schmitz ☼.
Conigliano.
Feydeau de Brou.
Boucher de Morlaincourt ☼.
Larché.
Ducos de La Hitte.
Rihl.
Donnéa.
Deshorties.
Lamy.
D'Ornant.
Tripier.
Mircher.
Le Guilloux.
De Foucauld.
Debize.
Vial.
De Bigot.
Georgel.
Delavau.
Hautz.
Maguin.
Armand.
D'Andigné.
Boyer.
Gruizard.
Lesieur.
Martin de la Bastide.
Lewal.
Billard.
Adolphy.
Foy ☼.
Duval.
Cartier.
Montels.
Fontaine.
De Villette.
Grangez.
Busquet de Caumont.
Kieffer.
Rouverié de Cabrières.
Bourgeois (L. H.).
Parmentier.
Lecauchois-Féraud.
Conti.
Le Gentil de Rosmorduc.
De Jouffroy d'Abbans.
D'Abzac.
Decroyer.
Gayard.
De Plazanet.
Carnet.
Lonclas.
Gallot.
Zglinicki.
De la Chevardière de la Grandville (M. C. L. H. J.).
Versigny.
Broye.
Thil.
De Puymirol.
Taisson (P. N.)
Maréchal.
Mamony.
Du Péloux.
Davenet.
Lecoq.
D'Andlau.
Gaillard.
Granthil.
Fourgues.
Chenevière.
Tiersonnier.
Grandjean.
Gélis.
Saget (H.).

Lieutenants. Messieurs,

Klein de Kleinenberg.
De Sachy de Sourdrinay.
Devanlay.
Taffin.
Altmayer.
Pero.
Desplas.
Munier.
Baligand.
Thiéry.
Petit-Jean.
Béthune.
Moyse.
Vidal de Lauzun.
Mony.
Clarinval.
Delaporte.
Chauffard.

De Larminat.
Cousinard.
Martin de Beurnonville.
Petit.
Pujade.
Regnier (J. M.).
Wachter.
De Bouillé.
Ferey.
Rossignol.
Masson.
Regnier (P. A.).
De Fontenailles.
Cassin de Kainlis.
Duvernay.
Marqueric.
Perrotin.
D'Orléans ✱.
Bourgeois (E. J. P.).
Cahen.
De la Cheverdière de la Granville (M. F. M.)
Gaffiot.
Goumenault des Plantes.
Willette.
Tissier.
Piquemal.
Fay.
Viroux.
Beaugeois.
Lanier.
Séguier.
Delaubier.
Bugnot.
Loysel.
Pourtois.
Lambrigot.
Heilmann (J. A. A.).
Bourgeois (A. A. H.).
Brethous.
Bresson.
Seigland.
Heilmann (F. G.).
De l'Eglise.
Rouby.
Lendy.
Loizillon.
Malavialle.
Jumel.
Burtel.
Hennequin de Villermont.
Foerster.
De Clermont-Tonnerre.
Le Pippre.
Gatine.
Decosmi.
Deaddé.
Roux.
Poulot.
Tesseire.
Couthaud.
De Laboissière.
Kienlin.
Saunier.
Barry.
Jacob.
Trouttet.
Robert.

ÉCOLE D'APPLICATION DU CORPS D'ÉTAT-MAJOR,

Rue de Grenelle-Saint-Germain, hôtel de Sens.

Cette École est destinée à former des élèves pour le service de l'Etat-Major.

Ces élèves sont choisis parmi ceux de l'Ecole spéciale militaire et de l'Ecole Polytechnique susceptibles d'obtenir le brevet de sous-lieutenant, ainsi que parmi les sous-lieutenants de l'armée. Ils ne sont admis que par voie de concours.

La durée des études est de deux ans. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens sont appelés, dans l'ordre de leur numéro de sortie, à remplir les emplois de lieutenant vacants dans le corps d'Etat-Major, et sont détachés pendant quatre ans dans les régiments d'infanterie et de cavalerie de l'armée.

ÉTAT-MAJOR. *Messieurs,*

Mayr de Baldegg (C ✱), Général de Brigade, *Commandant.*
Martner (O ✱), Lieut.-Colonel d'État-Major, *Directeur des Etudes.*
Lemouton de Boisdeffre ✱, *Chef d'escadron d'Etat-Major.*
Lhéritier de Chezelle, *Capitaine idem.*
De Marenche ✱, *idem.*

Professeurs militaires. Messieurs,

Administration militaire . .	Guillot ✱, *Sous-Int. mil. de 2e classe.*
Topographie	Salneuve (O ✱), *Chef d'esc. au corps d'Etat-Major.* Acolet-Salneuve, *Capit. au Corps d'Etat-Major*, adjoint.
Géographie et Statistique . .	Rozier de Linage, *Capit. au Corps d'Etat-Major.*
Art et histoire militaire . .	Sainte-Chapelle, *Capitaine au Corps d'État-Major.*
Fortification	Mangin, *Capitaine au Corps du Génie.*
Artillerie	Touzard, *Capitaine au Corps d'Artillerie.*
Géométrie descriptive . . .	Poudra ✱, *Chef d'escadron au Corps d'Etat-Major.* Lahure (G. N.) ✱, *Capit. au Corps d'Etat-major*, adj.
Équitation	De Villardi de Montlaur, *Capit. au 2e régiment de dragons.*

Professeurs civils. MM.

Langues étrangères.. { Demmler. / Sander.

Dessin........ { Clerget. / Grandsire, *Adj.*

Service de santé.

M. Berton ✻, 1er *Chirurgien-Major.*

Trésorier-Secrétaire-Archiviste-Bibliothécaire.

M. Galizot.

Elèves à l'Ecole d'application.

1re DIVISION.

Lieutenant : M. Boudet.

Sous-Lieutenants. Messieurs,

Gervais.	Adorno de Tscharnez.	Meusnier.	De Lantivy de Trédion
Miot.	Hanset.	Billot.	Hubert.
Haillot.	Soret de Boisbrunet.	Pesme.	Hausrath.
Fix.	Verdière.	Delphin.	Pinoteau.
Warnet.	Dubreton.	De Fayet.	Mojon.
Lucas.	Boquet.	Colin.	Ruyneau de St-Georges

2e DIVISION.

Sous-Lieutenants. Messieurs,

Gachet.	Caffarel.	Beaux.	De Lespée.
Boulogne Reinaud de Lascours.	Fouque.	Quillot.	Lespinas.
Detalle.	Grosjean.	Schnell.	Samuel.
Gilly.	Dantin.	Boussenard.	Rollet.
Lafouge.	Demecquenem.	Marigues.	Rolin.
De Milly.	Delloy.	Roussel.	
	Decquer.	Pagès.	

SECTION IV.

INTENDANCE MILITAIRE.

Ce corps, créé par ordonnance du 29 juillet 1817, est composé, conformément à celle du 10 juin 1835 et à l'arrêté ministériel du 4 mai 1848, de 240 fonctionnaires, dont :

Intendants militaires.		22	240
Sous-Intendants militaires.		140	
Adjoints à l'int. militaire de	1re classe 52, 2e classe 26	78	

CADRE D'ACTIVITÉ.

Intendants militaires.

Bénard (P. G. V.) (C ✱).
D'Arnaud (C ✱).
De Launay (C ✱).
Genty de Bussy (C ✱).
Appert (C ✱).
De Guiroye (C ✱).
Dagnan (C ✱).
Dubois (J.-B.) (C ✱).
Bouaissier de Bernouis (C ✱).
Dillon (O ✱).
Blanquart de Bailleul (C ✱).
De Rostang (C ✱).
Frosté (O ✱).
De Ribeaux (O ✱).
Barbier (O ✱).
Orville (C ✱).
Lyautey (O ✱).
Pâris de Bollardière (C ✱).
De Laffitte (A.) (O ✱).
Villemain (O ✱).
Reneufve (O ✱).
Darricau (O ✱).

Sous-Intendants militaires de première classe.

Evain (O ✱).
Duni (O ✱).
Duplantier (O ✱).
Segonne ✱.
Dubois (A. J.) ✱.
Préat (O ✱).
Imbert de St-Brice (O ✱).
Pontbriant (O ✱).
Prunières (O ✱).
Lefébure (O ✱).
Marchand-Martellière (O ✱).
La Selve (O ✱).
Rothé (O ✱).
Thomas ✱.
Michaud ✱.
Segrestan ✱.
Viallet ✱.
Multzer (O ✱).
De Cambis-Alais (O ✱).
De Lafitte (H.) (O ✱).
Cerfberr (Ed.) ✱.
Duplessix-Pégasse ✱.
D'Avrange d'Haugéranville (O ✱)
Echemann (O ✱)
Fournier ✱.
Cadot (O ✱).
Donop (O ✱).
Cetty ✱.
Dalpuget (O ✱).
Angot ✱.
D'Elbauve (O ✱).
Lapique (O ✱).
Lonclas ✱.
Herbault ✱.
Tresvaux du Fraval de la Garenne ✱
Dutheil ✱.
Deshorties (O ✱).
Hautz ✱.
Chrétien (O ✱).
Cristiani de Ravaran (O ✱).
Lefebvre (O ✱).
Blanchot ✱.
Dubard (O ✱).
Gaillard.
Dufour (R. B. C.) (O ✱).
Clavel ✱.
Trutat (O ✱).
Magenc ✱.
Teinturier ✱.
West ✱.

Sous-Intendants militaires de deuxième classe. Messieurs,

Mazoïer ✱.
De Séguier ✱.
Dupont ✱.
Worms de Romilly (O ✱).
Amade ✱.
Barbier-Deshayeux, *dit* Duquily ✱.
Codron ✱.
Dufour (F. L.) (O ✱).
Sicard ✱.
Domergue ✱.
Réguis ✱.

Souham ✻.
Pelletier de Chambure ✻.
Massot (O ✻).
Colondre ✻.
Bazire ✻.
Magnien de Magnienville (O ✻).
Guillot ✻.
Desrayaud (O ✻).
Odier ✻.
Lemonnier ✻.
De Bretagne ✻.
Mallarmé (O ✻).
De Launay ✻.
Bligny-Bondurand ✻.
Cicille ✻.
Delteil ✻.
Vallet-Desrives ✻.
Dupré ✻.
Gérard de la Calvinière ✻.
Moisez (O ✻).
Réquier ✻.
Bosq ✻.
De Juge Montespieu ✻.
Wolf ✻.
Bocquet (O ✻).
Brizard ✻.
Charmetton ✻.
De Soye ✻.
Datas ✻.
Marulaz ✻.
Richard ✻.
De Vielcastel ✻.
Corréard ✻.
Libersart ✻.
Faultrier ✻.
Le Caruyer de Beauvais ✻.
Humbert ✻
De Laforcade ✻.
D'Amoreux ✻.
Lucas de Missy ✻.
Boissière ✻.
Uhrich ✻.
De la Jonquière ✻.
Galbaud-Dufort ✻.
D'Huc de Monsegou ✻.
Blanc de Molines ✻.
Filhol de Camas ✻.
Robert.
Gibon ✻.
Seymour de Constant ✻.
Lemaire ✻.
Denecey ✻.
De Mercier ✻.
Metzinger ✻.
Beaugendre.
Danlion.
Le Cauchois-Féraud ✻.
Airolles.
Arnauld ✻.
Lombard ✻.
De Lascases.
Palloc.
Firon.
Picot de Moras ✻.
De Ferrières ✻.
De Coulliboeuf ✻.
Le Creurer ✻.
Charlot.

Adjoints de première classe à l'Intendance militaire.

Dellard ✻.
Heina.
Bourdais de la Moissonnière ✻.
Le Cler ✻.
Péguignot.
Baillod.
Bernard.
Huot de Neuvier.
Lagé ✻.
Dollin du Fresnel ✻.
Wiriot.
Cornède ✻.
Brou.
Clément.
Rossi.
Duché ✻.
Dubois (P. J.) ✻.
Lebrun.
Haussmann ✻.
Martin ✻.
Du Cor de Duprat ✻.
Beauvoir.
Renversé.
Conseillant.
De Cappe ✻.
Humann.
Lissençon.
Détré.
De Maigret.
Dubut ✻.
Maury-Pléville.
De Séganville ✻.
Pagès ✻.
Brassel.
Boisnier-Saint-Maixant.
Bascles de Lagrèze.
Bouché.
Le Breton.
Hallouin.
Ganderax.
De Mallet.
Laporte.
Costet.
Laurent.
Heuillet.
Bagès.
Duchesne.
Geoffroy.
Friant.
Cayol.
Montaudon.
Pironneau ✻.

Adjoints de deuxième classe à l'Intendance militaire. Messieurs,

Jocard.
Guignard ✻.
Dauvin.
Schmitz.
Lequin ✻.
Parmentier ✻.
Duboë-Doucet.
Méquillet.
Metzinger.
Tailhades.
Blaisot.
Janet.
Curnier de Lavalette.
Viguier.
Millon
Gueneau de Montbelliard.
Nassoy.
Vigo-Roussillon.
Matis ✻.
De Lorme.
Clayeux.
Croiset.
Richard.
Maurice.
Verdier de Lacoste.
Pettelot.

SECTION V.

ÉTATS-MAJORS DES DIVISIONS MILITAIRES.

PREMIÈRE DIVISION. — *Troupes.*

M. BARAGUEY-D'HILLIERS (G O ✻), Général de Division, *Commandant en Chef les troupes de la Première Division militaire, à Paris.*

MM. Dieu (O ✻), Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Mélin, Cap. de 2e classe.
Foy ✻, Cap. de 2e classe.
} *Aides-de-Camp.*

ÉTAT-MAJOR DES TROUPES. *Messieurs,*

Rolin (C ✻), Général de Brigade, *Chef d'Etat-Major.*
Courson ✻, Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Fournier de Trélo (O ✻), *idem.*
Castelnau ✻, *idem.*
Robinet ✻, Capitaine de 1re classe.
Clerville ✻, *idem.*
Phlipponnat ✻, *idem.*

PREMIÈRE DIVISION ACTIVE.

M. Carrelet (G O ✻), Général de Division.
M. Lebrun (O ✻), Chef d'Escadron d'Etat-Major.
M. Ferri-Pisani, Cap. de 2e cl., *idem.*
} *Aides-de-Camp.*

BRIGADES. *Messieurs,*

Renault (C ✻), *Général de Brigade.*
François (C ✻), *id.*
Dulac (O ✻), *id.*
Certain-Canrobert (C ✻), *id.*
Reibell (C ✻), (Brig. de Cav.), *id.*

Osmont ✻, *Cap. de 2e classe.*
Cury ✻, *id.*
Dauvergne ✻, *id.*
De Bar de Lagarde ✻, *Capit. de 2e cl.*
Carré. *id.*
} *Aides-de-C.*

DEUXIÈME DIVISION ACTIVE.

M. Guillabert (C ✻), Général de Division.
M. de Sainte-Chapelle (F. A.) ✻, Cap. d'Etat-Major de 1re classe, *Aide-de-Camp.*

ÉTAT-MAJOR DE LA DEUXIÈME DIVISION ACTIVE ACTIVE. *Messieurs,*

Baret de Rouvray (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
Delaville ✻, Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Delabarre ✻, Capitaine de 1re classe d'Etat-Major.
Colson, Capitaine de 2e classe d'Etat-Major.

BRIGADES. *Messieurs,*

Sauboul (C ✻), *Général de Brigade.*
Forey (C ✻), *id.*
Cornemuse (C ✻), *id.*
De Grouchy (O ✻). *id.*
(Brigade de Cavalerie, à Versailles).

Martinet ✻, *Capitaine de 1re classe.*
Schmitz ✻, *Cap. de 2e classe.*
Carnet, *id.*
De Rambaud, *id.*
} *Aid.-d.-C.*

TROISIÈME DIVISION ACTIVE.

M. Levasseur (C ✻), Général de Division.
M. Armand, Cap. de 2e cl., *Aide-de-Camp.*

ÉTAT-MAJOR DE LA TROISIÈME DIVISION ACTIVE. *Messieurs*,

Guérin de Tourville (O ❋), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major*.
Mariani ❋, Chef d'Escadron d'Etat-Major.
Léorat ❋, Capitaine d'Etat-Major.

BRIGADES. *Messieurs*,

Herbillon (G O ❋), *Général de brigade*.
Aulas de Courtigis (C ❋), *id.*
D'Angell de Kleinfeld (O ❋), *id.*

Gresley ❋, *Capitaine de 2e classe*.
Fèvre ❋, *Cap. de 1re cl.*
Delahaye, *Cap. de 2e cl.*
} *Aides-de-camp.*

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE. — *Paris, rue de Lille*, n. 1.

Composée de six subdivisions. — 1re Seine; — 2e Seine-et-Oise et Oise; — 3e Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir; — 4e Seine-et-Marne; — 5e Seine-Inférieure et Eure; — 6e Yonne et Aube.

M. CARRELET (G O ❋), Général de Division, *Command. la Division.*
M. Lebrun (O ❋), Chef d'Escadron d'Etat-Major, *Aide-de-Camp*.
M. Ferri-Pisani, Capitaine de 1re classe d'Etat-Major, *idem*.

M. Mangon de Lalande (O ❋), Colonel d'État-major, *Sous-Chef d'Etat-Major de la Division*.

Officiers attachés à l'État-Major de la Division. Messieurs,

Durand ❋, *Chef d'escadron*.
Tisseuil ❋, *idem*.
Thévenin de Tanlay (O ❋), *idem*.
Delattre (O ❋), *idem*.
Bernier-Maligny (O ❋), *idem*.
Jarras (O ❋), *idem*.
Plée ❋, *idem*.
Dreuilles ❋, *Chef d'escadron*.
Marguerit ❋, *idem*.
Joubert ❋, *Capit. de 1re cl.*
Jouve ❋, *idem*.
Hecquard ❋, *idem*.
De la Bonninière de Beaumont, *idem*.
Lacroix ❋, *idem*.

PREMIÈRE SUBDIVISION (Seine et Place de Paris).

Etat-Major, Place Vendôme, 1.

M. Dulac (O ❋), Général de Brigade, *Commandant*.
M. Dauvergne ❋, Capitaine de 1re classe d'Etat Major, *Aide-de-Camp*.

Officiers attachés à l'Etat-Major de la place. Messieurs,

Chabord (O ❋), Colonel, *Major de place*.
Levret ❋, *Chef d'escadron*.
Tribert ❋, *idem*.
Camo ❋, *idem*.
De Langle ❋, *Capitaine de 1re classe*.
Petitgrand ❋, *idem*.
Mallet de Chauny ❋, *Capit. de 1re classe*.
De Hédouville ❋, *Capitaine de 1re classe*.
De Villoutreys, *idem*.
Monrival ❋, *idem*.
Mancel ❋, *idem*.
Berthaud ❋, *idem*.
Ducos de la Hitte ❋, *Capitaine de 2e cl.*

Intendance militaire. Messieurs,

De Launay (C ❋), *Intendant militaire de la Division*, *à Paris*.

De Lafitte (H.) (O ❋), *S.-Int. de 1re cl.*, *à Paris*.
Rothé (O ❋), *idem*.
Lefébure (O ❋), *idem*.
Marchand-Martellière (O ❋), *idem*.
Dutheil (O ❋), *idem*.
Imbert de Saint-Brice (O ❋), *Sous-Intendant de 1re classe*, *à Paris*.
Cerfbeer ❋, *idem*.
Gaillard (O ❋), *idem*.
Dupont ❋, *Sous-Int. de 2e cl.*, *à Paris*.

Dépôt de Recrutement du département de la Seine,

Rue du Cherche-Midi, hôtel des Conseils de guerre.

(Engagements volontaires, les lundi, mercredi et vendredi de chaque semaine. *Voir à la Section XIX*, page 756.)

DEUXIÈME SUBDIVISION (Seine-et-Oise et Oise).

M. Cavaignac (S.) (C ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Versailles.
M. Durand de Villers ✻, Capitaine d'Etat-Major de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. La Selve (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Versailles.
M. Pelletier de Chamburc ✻, *idem*, *de 2e classe*, ibidem.
M. Fournier ✻, *Sous-Intendant de 1re classe*, à Saint-Germain.
M. Moisez (O ✻), *Sous-Intendant de 2e classe*, à Beauvais.
M. Magnien de Magnienville (O ✻), *Sous-Intendant de 2e classe*, à Compiègne.

TROISIÈME SUBDIVISION (Loiret, Loir-et-Cher et Eure-et-Loir).

M. Grand (C ✻), Général de Brigade, *Commandant.*
M. Paulon, Capitaine d'Etat-Major de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Michaud ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe* à Orléans.
M. Multzer (O ✻), *idem*, à Blois.
M. Sicard ✻, *idem*, *de 2e classe*, à Chartres.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Seine-et-Marne).

M. de Rilliet (C ✻), Général de Brigade, *Command.* à Melun.
M. de Plazanet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Brizard ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Melun.
M. Cetty ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Fontainebleau.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Seine-Inférieure et Eure).

M. de Goltstein (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Rouen.
M. Le Guilloux, Capitaine d'Etat-major de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Chrétien (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Rouen.
M. Hallouin, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Lemaire ✻, *Sous-Int. milit. de 2e cl.*, à Evreux.
M. Denecey ✻, *idem* à Vernon.

SIXIÈME SUBDIVISION (Yonne et Aube).

M. Gauthier de Laverderie (C ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Troyes.
M. de Saint-Pol, Capitaine d'Etat-major de 1re classe, *Aide-de-camp.*

M. Lonclas ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Auxerre.
M. Maury-Pléville, *Adjoint de 1re classe*, à Troyes.

DEUXIÈME DIVISION. — *Lille.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Nord ; — 2e Pas-de-Calais et Somme ; — 3e Aisne.

M. Foucher (G O ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. de Cornely ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. de Laveauxcoupet (O ✻), Lieutenant-Colonel d'État-major, *Chef d'État-Major.*

M. Mazel du Goulot (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Béraud, *Capitaine.*
M. Péchin, *idem.*
M. Leroy ✻, *idem.*
M. Deguilly (C.), *idem.*
M. Conigliano, *idem.*
} *Attachés à l'Ét.-Maj. de la Divis.*

M. Bénard (C ✻), *Intendant militaire de la division*, à Lille.

PREMIÈRE SUBDIVISION (Nord).

M. Martin de Bourgon (O ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Lille.

M. de Villette, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Duni (O ✻), *Sous-Intend. militaire de 1re classe*, à Lille.
M. Geoffroy, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Cicille ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Dunkerque.
M. Picot de Moras ✻, *idem* *idem* à Douai.
M. Marülaz ✻, *idem* *idem* à Cambrai.
M. Domergue ✻, *idem* *idem* à Valenciennes.
M. Duplessix-Pégasse ✻, *idem* *de 1re classe*, à Maubeuge.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Pas-de-Calais et Somme).

M. de Bois le Comte (C ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Arras.

M. de Bucy, Capitaine de 2e classe, *Aide-de-camp.*

M. Herbault ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Amiens.
M. Richard ✻, *idem* *de 2e classe*, à Arras.
M. Huot de Neuvier ✻, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Heina, *idem*. à Calais.
M. Dubut ✻, *idem*. à Saint-Omer.

TROISIÈME SUBDIVISION (Aisne).

M. de Fulque d'Oraison (C ✻), Général de Brigade, *Comm.*, à Laon.

M. Gondallier de Tugny ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Donop (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Laon.
M. Le Creurer ✻, *idem* *de 2e classe*, à La Fère.

TROISIÈME DIVISION. — *Metz.*

Composée de cinq Subdivisions. — 1re Moselle ; — 2e Meurthe et Vosges ; — 3e Marne ; — 4e Meuse ; — 5e Ardennes.

M. . . . . Général de Division, *Commandant la Division.*

M. Philippe (O ✻), Chef d'escadron d'Etat-Major, *Aide-de-camp.*

M. de Puibusque (O ✻), *Colonel*, Chef d'Etat-Major.

M. Deshayes (O ✻), *Chef d'escadr.*
M. Jacquin (O ✻), *idem.*
M. Morin ✻, *idem.*
M. Le Duchat ✻, *Capitaine.*
M. Rousseau de Sibille, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. Blanquart de Bailleul (C ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Duplantier (O ✻), *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Metz.
M. Faultrier ✻, *idem*, *idem*, ibidem.
M. Robert, *idem* *de 2e classe.* ibidem.
M. Nassoy, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Dufour (F. L.) (O ✻,) *Sous-Intendant militaire de 2e cl.*, à Thionville.
M. de Maigret ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Sarreguemines.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Meurthe et Vosges).

M. Le Pays de Bourjolly de Sermaise (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Nancy.

M. Maguin, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Souham ✳, *Sous-Int. militaire de 2e classe*, à Lunéville.
M. Hautz ✳, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Nancy.
M. Martin ✳, *Adjoint de 1re classe*, à Epinal.

TROISIÈME SUBDIVISION A CHALONS (Marne).

M. Desperais de Neuilly (C ✳), Général de Brigade, *Command.*, à Châlons-sur-Marne.

M........, *Aide-de-camp.*

M. Cayol, *Adjoint de 1re classe, à l'Intendance militaire*, à Châlons.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Meuse).

M. de Bougainville (O ✳), Général de Brigade, *Command.*, à Verdun.

M. Deguilly (N. F.), Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Teinturier ✳, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bar-le-Duc.
M. Uhrich ✳, *idem de 2e classe*, à Verdun.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Ardennes).

M. Valleton de Garraube (C ✳), Général de Brigade, *Commandant*, à Mézières.

M. de Bonnefoux, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Ferrières ✳, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Mézières.
M. Jocard ✳, *Adjoint de 2e classe*, à Givet.

Brigade de Cavalerie. — Lunéville.

M. Reyau (C ✳), Général de Brigade, *Commandant la Brigade.*

M. Mircher, Capitaine, *Aide-de-camp.*

QUATRIÈME DIVISION. — *Strasbourg.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Bas-Rhin ; — 2e Haut-Rhin.

M. Magnan (G O ✳), Gén. de Division, *Commandant. temporairement une Division. active dans la 4e Division militaire, et provisoirement cette Division*, Représentant du peuple.

M. Brunot de Rouvre ✳, Capitaine, } *Aides-de-Camp.*
M. Sautereau ✳, Capitaine, }

M. Exbrayat Pralas de Rosières (O ✳), Lieutenant-Colonel, *Chef d'État-major.*
M. Petitot, (O ✳), *Chef d'escadron.* }
M. Lion (C. A. E.), *Capitaine.* }
M. Thouand, *idem.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. de Beurmann, *idem.* }
M. d'Adelsward, *idem.* }

M. Bouaissier de Bernouis (C ✳), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Desrayaud (O ✳), *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Strasbourg.
M. d'Huc de Monsegou ✳, *idem*, *idem*, ibidem.
M. de Lorme, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Bagès, *Adjoint de 1re classe*, à Schélestadt.
M. de la Jonquière ✳, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Haguenau.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Haut-Rhin).

M. Dormoy (O ✳), Général de Brigade, *Commandant à Colmar.*

M. Hazard, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Dupré ✳, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Colmar.
M. Le Cler ✳, *Adjoint de 1re classe*, à Belfort.

CINQUIÈME DIVISION. — *Besançon.*

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Doubs ; — 2e Côte-d'Or et Haute-Marne ; — 3e Saône-et-Loire et Jura ; — 4e Haute-Saône.

M. Prevost (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. de Gaujal ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*
M. de Jouffroy d'Abbans, *Capitaine, idem.*

M. Michaud (O ✻), *Colonel, Chef d'Etat-Major.*
M. Bocher (O ✻), *Chef d'escadron.*
M. Sers ✻, *idem.*
M. Ducrot, *Capitaine.*
M. Larché, *idem.*

M. de Guiroye (C ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Metzinger ✻, *Sous-Intend. militaire de 2e classe,* à Besançon.
M. Pettelot, *Adjoint de 2e classe,* ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Côte-d'Or et Haute-Marne).

M. Vesco (C ✻), Général de Brigade, *Commandant à Dijon.*
M. Fourchault ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Lapique (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe,* à Dijon.
M. Clément, *Adjoint de 1re classe,* à Langres.

TROISIÈME SUBDIVISION (Saône-et-Loire et Jura).

M. Allouveau de Montréal (C ✻), Général de Brigade, *Commandant à Châlon-sur-Saône.*
M. d'Andigné, Capitaine,, *Aide-de-camp.*
M. Dellard ✻, *Adjoint de 1re classe à l'intendance militaire,* à Lons-le-Saulnier.
M. Tresvaux du Fraval de La Garenne ✻, *Sous-Intend. milit. de 1re classe,* à Mâcon.
M. Guignard ✻, *Adjoint de 2e classe,* à Châlon-sur-Saône.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Haute-Saône).

M. Roche (C ✻), Général de Brigade, *Commandant à Vesoul.*
M. ....., *Aide-de-camp.*
M. Lombard ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe,* à Vesoul.

SIXIÈME DIVISION. — *Lyon.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Rhône, Ain et Loire ; — 2e Isère et Drôme.

M. de Castellane (G ✻), Général de Division, *Commandant supérieur des 5e et 6e Divisions militaires.*
M. Bousquet ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Duchaussoy (C ✻), Génér. de Brigade, *Comm. une Brigade d'infant.,* à Lyon.
M. Scellier, Capitaine, *Aide-de-Camp.*
M. Mellinet (C ✻), Gén. de Brig., *Comm. une Brigade d'infant.,* à Lyon.
N. ....., Capitaine, *Aide-de-Camp.*
M. Deshorties de Beaulieu (C ✻), Gén. de Brig, *Comm. une Brig. d'inf.,* à Lyon.
M. Cartier, Capitaine, *Aide-de-Camp.*
M. Gado (C ✻), Gén. de Brig., *Comm. une Brig. de caval.,* à Villefranche.
M. Grangez, Capitaine, *Aide-de-Camp.*
M. Gagnon (C ✻), Général de Brigade, *Comm. une Brig. de caval.,* à St-Etienne.
M. Taisson (P. N.), Capitaine, *Aide-de-Camp.*

M. Toscan du Terrail (O ✵), Colonel, *Chef de l'Etat-Major de la division*

M. Anselme (O ✵), *Chef d'escadron.*
M. Floyd ✵, *idem.*
M. Crépy, *Capitaine.*
M. Mitaut, *idem.*
M. Hautz, *idem.*
M. Duval, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Div.*

M. Pàris de Bollardière (C ✵), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION (Rhône, Ain et Loire).

M. Borrelli (C ✵), Général de Brigade, *Commandant à Lyon.*

M. Lourde, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Viallet ✵, *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Lyon.
M. Filhol de Camas ✵, *Sous-Intend. de 2e classe*, ibidem.
M. Massot (O ✵), *Sous-Intendant de 2e classe*, ibidem.
M. Richard, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Lissençon, *Adjoint de 1re classe*, à Bourg.
M Charmetton ✵, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Montbrison.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Isère et Drôme).

M. Partouneaux (O ✵), Général de Brigade, *Commandant à Grenoble.*

M. ....., Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Thomas ✵, *Sous-Intend. militaire de 1re classe*, à Grenoble.
M. Blanc de Molines ✵, *idem de 2e classe*, ibidem.
M. Rossi, *Adjoint de 1re classe*, à Valence.

SEPTIÈME DIVISION. — *Marseille.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Bouches-du-Rhône; — 2e Var; — 3e Basses-Alpes, Vaucluse, et Hautes-Alpes.

M. Hecquet (C ✵), Général de Division, *Commandant la Division.*

M. Lewal, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Sercey (O ✵), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*

M. Bourguignon ✵, *Chef d'escadron.*
M. Larcher ✵, *idem.*
M. Royer, *Capitaine.*
M. Videau, *idem.*
M. de Lachevardière de la Grandivlle (M.C.L.H.), *id.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. Appert (C ✵), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Clavel ✵, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Marseille.
M. Palloc, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, ibidem.
M. Verdier de Lacoste, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Reguis ✵, *Sous-Int. mil. de 2e classe*, à Aix.
M. Curnier de Lavalette, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Var).

M. Levaillant (Charles) (C ✵), Général de Brig., *Commmand.*, à Toulon.

M..... Capitaine, *Aide-de-camp*

M. Delteil ✵, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Toulon.
M. Maurice, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Airolles, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Draguignan.

TROISIÈME SUBDIVISION (Basses-Alpes, Vaucluse et Hautes-Alpes).

M. Duffourc d'Antist (C ✵), Général de Brigade, *Comm.*, à Avignon.

M. Belenet, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bourdais de la Moissonnière ✻, *Adjoint de 1re cl. à l'Int. milit.*, à Digne.
M. Detré, *idem*, à Gap.
M. Dauvin, *Adjoint de 2e classe*, à Briançon.
M. de Soye ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Avignon.
M. Parmentier ✻, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

HUITIÈME DIVISION. — *Montpellier.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Hérault; — 2e Gard et Ardèche ; — 3e Aveyron et Lozère.

M. de Rostolan (G O ✻), Général de Division, *Commandant supérieur des 7e, 8e et 9e Divisions militaires.*
M. Soitoux ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bracquehaye (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Liron d'Airoles (O ✻), *Chef d'esc.*
M. Hutin, *Capitaine.*
M. Andrieu ✻, *idem.*
M. Kieffer, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. de Ribeaux (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Magenc ✻, *Sous-Intendant milit. de 1re classe*, à Montpellier.
M. Croiset, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Gard et Ardèche).

M. de Lussy (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Nîmes.
M. ...., *Aide-de-camp.*
M. Bernard, *Adjoint à l'intendance militaire de 1re classe*, à Nîmes.
M. Duché, *idem*, *idem*, ibidem.
M. Wiriot, *idem*, *idem*, à Privas.

TROISIÈME SUBDIVISION (Aveyron et Lozère).

M. de Gouvenain (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Rodez.
M. ...., *Aide-de-camp.*
M. Laurent, *Adjoint de 1re classe*, à Mende.
M. de Seganville ✻, *Adjoint de 1re classe*, à Rodez.

NEUVIÈME DIVISION. — *Perpignan.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Pyrénées-Orientales ; — 2e Aude et Ariége.

M. Rambaud (C ✻), Général de Division, *Command.*
M. de la Soujeole, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Espivent de la Villesboisnet (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Escanyé (O ✻), *Chef d'escad*
M. de Çagarriga ✻, *Capitaine*,
M. Folloppe, *idem*,
M. Zglinicki, *idem*,
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*

M. Genty de Bussy (C ✻), *Intendant milit. de la Division*, à Perpignan.

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Dubard (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Perpignan.
M. Blaisot *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Aube et Ariége).

M. Paté (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Carcassonne.
M ...., Capitaine, *Aide-de camp.*

M. de Seguier ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Foix.
M. Colondre ✻, *idem*, *idem*, à Carcassonne.

DIXIÈME DIVISION. — *Toulouse.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Haute-Garonne ; — 2e Tarn et-Garonne et Tarn.

M. Reveux (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Forgemol, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Tatareau (C ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. .... *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Divis.*
M. Gineste de Lissertel ✻, *Capitaine.* }
M. Wenger, *idem.* }
M. Montels, *idem.* }
M. Villemain (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Segrestan ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Toulouse.
M. Trutat (O ✻), *idem* *idem* ibidem.
M. Viguier, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Tarn-et-Garonne et Tarn).

M. . . . . . . Général de Brigade, *Commandant*, à Montauban.
M. de Bigot, Capitaine, *Aide de-camp.*
M. Ganderax, *Adjoint de 1re classe à l'Intend. milit*, à Albi.
M. de Juge-Montespieu ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Montauban.

ONZIÈME DIVISION. — *Bayonne.*

Composée de deux Subdivisions. — 1re Basses-Pyrénées et Landes ; — 2e Gers et Hautes-Pyrénées.

M. de Joly (C ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Hugon d'Augicourt ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*
M. Dupons ✻, Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Devaux (O ✻), *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. Renault ✻, *idem.* }
M. Lévy, *Capitaine.* }
M. Donnéa, *idem.* }
M. de Lafitte (A.) (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION (Basses-Pyrénées et Landes).

M. Fieffé de Liévreville (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*. à Bayonne.
M. d'Abzac, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Angot ✻, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bayonne.
M. Tailhades, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.
M. Prunières (O ✻), *Sous-Intendant de 1re classe*, à Pau
M. Galbaud-Dufort ✻, *idem*, *de 2e classe*, à Mont-de-Marsan.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Gers et Hautes-Pyrénées).

M. Dupleix (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Auch.
M. . . . . . ., *Aide-de-camp.*
M. Bascles de Lagrèze, *Adjoint de 1re classe à l'intendance militaire*, à Tarbes.
M. Arnauld ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Auch.

DOUZIÈME DIVISION. — *Bordeaux.*

Composée de trois Subdivisions. — 1re Gironde; — 2e Charente-Inférieure et Charente; — 3e Dordogne, Lot, Lot-et-Garonne.

M. Loyré d'Arbouville (G O ✻), Général de Division, *Commandant supérieur des 10e, 11e et 12e Divisions militaires.*
M. Raoult (O ✻, Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*

M. Couet du Vivier de Lorry (C ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Darquier ✻, *Chef d'escadron*, } *Attachés à l'Etat-Major de la Divis.*
M. de Miollis (O ✻), *idem*,
M. Morel de Boncourt ✻, *Capitaine*,
M. Lejosne, *idem*,

M. Orville (C ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. d'Elbauve (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Bordeaux.
M. Odier ✻, *idem de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Charente-Inférieure et Charente).

M. Corbin (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à la Rochelle.
M. . . . . . ., *Aide-de-camp.*

M. Humann, *Adjoint de 1re classe*, à Angoulême.
M. Humbert ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à La Rochelle.
M. Duchesne, *Adjoint de 1re classe*, à Rochefort.

TROISIÈME SUBDIVISION (Dordogne, Lot et Lot-et-Garonne).

M. Poinsignon (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Périgueux.
M. Deshorties, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. de Vielcastel ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Périgueux.
M. Boissière ✻, *idem idem.* à Cahors.
M. Réquier ✻, *idem idem.* à Agen.

TREIZIÈME DIVISION. — *Clermont-Ferrand.*

Composée de cinq Subdivisions. — 1re Puy-de-Dôme ; — 2e Cher et Indre ; —3e Haute-Vienne, Creuse et Corrèze ; — 4e Haute-Loire et Cantal ; — 5e Allier et Nièvre.

M. Marey-Monge (C ✻), Général de Division, *Command. la Division.*
M. Dupin ✻, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Vial, *idem idem.*

M. Louis Devilliers (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, *Chef d'Etat-Major.*
M. Conil ✻, *Chef d'escadron.* } *Attachés à l'Etat-Major de la Division.*
M. d'Aurelle ✻, *Capitaine.*
M. Clémeur, *idem.*
M. Rouverié de Cabrières, *idem.*

M. Pontbriant (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe, faisant fonctions d'Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Préat (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Clermont.
M. Millon, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Cher et Indre).

M. Servatius (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Bourges.
M. d'Ornant, Capitaine, *Aide-de-camp.*

M. Bosq ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bourges.
M. Montaudon, *Adjoint de 1re classe*, à Châteauroux.

TROISIÈME SUBDIVISION (Haute-Vienne, Creuse et Corrèze).

M. Gudin (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Limoges.
M. Martin de la Bastide, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Seymour de Constant ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Limoges.
M. Charlot, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Guéret.
M. d'Amoreux ✻, *idem.* à Tulle.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Haute-Loire et Cantal).

M. Mauduit (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, au Puy.
M. . . . . . . , *Aide-de-camp.*
M. Schmitz, *Adjoint de 2e classe*, à Aurillac.
M. Firon, *Sous-Intend. militaire de 2e classe*, au Puy.

CINQUIÈME SUBDIVISION (Allier et Nièvre).

M. Pellion (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Moulins.
M. Letellier-Blanchard, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Le Caruyer de Beauvais ✻, *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Nevers.
M. Beauvoir, *Adjoint de 1re classe*, à Moulins.

QUATORZIÈME DIVISION. — *Nantes.*

Composée de quatre Subdivisions.— 1re Loire-Inférieure ; — 2e Vendée et Deux-Sèvres ; — 3e Maine-et-Loire ; — 4e Indre-et-Loire et Vienne

M. Gérard (G O ✻), Général de Division, *Commandant la Division.*
M. Gaulard-Desaudray (O ✻), Chef d'escadron, *Aide-de-camp.*
M. de Surineau (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef d'Etat-Major.*
M. Déhon ✻, *Chef d'escadron*,
M. de Lagondie ✻, *idem.*
M. Maillard de la Gournerie, *Capit.*,
M. Tricault ✻, *idem.*
M. Gayard, *idem.*
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division*
M. Reneufve (O ✻), *Intendant militaire de la Division.*

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Deshorties (O ✻), *Sous-Intend. militaire de 1re classe*, à Nantes.
M. Brou, *Adjoint de 1re classe*, ibidem.
M. Vigo-Roussillon, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Vendée et Deux-Sèvres).

M. Siméon (C ✻), Général de Brigade, *Command.*, à Napoléon-Vendée.
M..... Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Lemonnier ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, à Napoléon-Vendée.
M. Boisnier Saint-Maixant, *Adjoint de 1re classe*, à Niort.

TROISIÈME SUBDIVISION (Maine-et-Loire).

M. d'Uzer (O ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Angers.
M. Tripier, Capitaine, *Aide-de-camp.*
M. Gérard de la Calvinière (O ✻), *Sous-Intendant milit. de 2e classe*, à Angers.
M. West ✻, *idem*, *de 1re classe*, à Saumur.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Indre-et-Loire et Vienne).

M. Tempoure (G O ✱), Général de Brigade, *Commandant*, à Tours.
M. Lamy, Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Blanchot ✱, *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Poitiers.
M. Bazire (O ✱), *idem, de 2e classe*, à Tours.

QUINZIÈME DIVISION. — *Rennes*.

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Ille-et-Vilaine; — 2e Finistère; — 3e Côtes-du-Nord; — 4e Morbihan.

M. Gues-Viller (G O ✱), Général de Division, *Commandant supérieur des 14e et 15e Divisions militaires*.
M. Boucher de Morlaincourt ✱, Capitaine, *Aide-de-camp*.
M. Beauquet (O ✱), Colonel, *Chef d'Etat-Major*.
M. Brousseau (O ✱), *Chef d'escadron*,
M. Pinel ✱, *idem*.
M. Martin de la Coste, *Capitaine*.
M. Chrétien, *idem*.
} *Attachés à l'Etat-Major de la Division*.

M. d'Arnaud (C ✱), *Intendant militaire de la Division*.

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Évain (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Rennes.
M. de la Forcade ✱, *idem de 2e classe*, ibidem.
M. Gueneau de Montbelliard, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Finistère).

M. Gaultier de Rigny (C ✱), Général de Brigade, *Comm*, à Brest.
M. . . . ., *Aide-de-camp*.

M. Beaugendre, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Quimper.
M. Dalpuget (O ✱), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Brest.

TROISIÈME SUBDIVISION (Côtes-du-Nord).

M. Delannoy (C ✱), Général de Brigade, *Command.*, à Saint-Brieuc.
M. . . . . . Capitaine, *Aide-de-camp*.

M. Libersart ✱, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Saint-Brieuc.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Morbihan).

M. Boullé (C ✱), Général de Brigade, *Commandant*, à Vannes.
M. Malot, Capitaine, *Aide-de-camp*.

Mr de Cappe ✱, *Adjoint de 1re classe*, à Vannes.
M. Lucas de Missy, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Lorient.

SEIZIÈME DIVISION. — *Caen*.

Composée de quatre Subdivisions. — 1re Calvados; — 2e Manche; — 3e Sarthe et Mayenne; — 4e Orne.

M. Ordener (G O ✱), Général de Division, *Commandant la Division*.
M. . . . ., *Aide-de-camp*.
M. Gouyon (C ✱), Colonel, *Chef d'Etat-Major*.
M. Pacotte de Fontanès (O ✱), *Chef d'Escadron*.
M. Lion (E.-A.-L.) ✱, *Capitaine*.
M. Masse-Decomble, *idem*.
M. Cellier de Starnor, *idem*.

M. de Rostang (C ✱), *Intendant militaire*.

PREMIÈRE SUBDIVISION, réunie au commandement divisionnaire.

M. Cadot (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, à Caen.
M. Lequin ✻, *Adjoint de 2e classe*, ibidem.

DEUXIÈME SUBDIVISION (Manche).

M. Corréard (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Saint-Lô.
M. . . . . . ., *Aide-de-camp*.
M. Baillod, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire*, à Saint-Lô.
M. Vallet-Desrives ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Cherbourg.

TROISIÈME SUBDIVISION (Sarthe et Mayenne).

M. Marcel (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, au Mans.
M. . . . . . ., *Aide-de-camp*.
M. Dubois (P.-J.) ✻, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire*, à Laval.
M. Lecauchois-Féraud ✻, *Sous-Intendant de 2e classe*, au Mans.

QUATRIÈME SUBDIVISION (Orne).

M. Noël (C ✻), Général de Brigade, *Commandant*, à Alençon.
M. . . . . Capitaine, *Aide-de-camp*.
M. de Coulliboeuf ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Alençon.

DIX-SEPTIÈME DIVISION.

(Ile de Corse).

M. Talandier (C ✻), Général de Division, *Commandant*, à Bastia.
M. Conti, Capitaine, *Aide-de-camp*.
M. Perthuis (O ✻), Colonel, *Chef d'Etat-Major*.
M. Richemont ✻, *Chef d'escadron*.
M. Laurent (N. M. B. A.) ✻, *Capitaine*.
M. Taisson (Nicolas) ✻, *idem*.
M. Colonna de Leca, *idem*.

M. Echemann (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe*, *faisant fonctions d'Intendant militaire de la division*, à Bastia.

SUBDIVISION A AJACCIO.

M. de Sparre (O ✻), Général de Brigade, *Commandant la Subdivis.*
M. Vico ✻, Capitaine, *Aide-de-camp*.
M. Gibon ✻, *Sous-Intendant militaire de 2e classe*, à Bastia.
M. Clayeux, *Adjoint de 2e classe*, à Ajaccio.

SECTION VI.

ÉTATS-MAJORS DES PLACES.

PREMIÈRE DIVISION MILITAIRE.

Seine.. . .	Paris, *voir page* 646.	
	Vincennes.	Armand (O ✱), *Colonel*, comm. la place.
		L'abbé Hugon, *Aumônier*.
Seine-Inf.	Le Havre.	Leroux (O ✱), *Lieut.-Colon.* comm. la place.
	Château de Dieppe.. . . .	Perrot ✱, *Capitaine*. id.

DEUXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Pas-de-Calais. .	Calais.	Guigou (C ✱), *Colonel*, commandant la place.
	Boulogne.	Deldicq ✱, *Capitaine*, id.
	St-Omer et fort N.-Dame.	D'Augustin de Bourguisson (O ✱), *Col.* id.
	Aire et fort St-François. .	Greppo ✱, *Chef d'escadron*, id.
	Montreuil..	Guibert ✱, *Capitaine*, id.
	Béthune.	Vanlerberghe ✱, *Capitaine*, id.
	Arras, ville et citadelle.. .	Thoumini de la Haulle (O ✱), *Colonel*, id.
Nord . . .	Gravelines..	Gauthier de Rougemont (O ✱), *Chef d'esc.* id.
	Dunkerque.	Léon (O ✱), *Colonel*, id.
	Bergues.	Derombies ✱, *Chef de bataillon*, id.
	Lille.	Drouets (O ✱), *Colonel*, id.
	Citadelle de Lille..	Choppin ✱, *Chef de bataillon*, id.
	Douai..	Garrido (O ✱), *Colonel*, id.
	Fort de Scarpe.	Bouvier ✱, *Capitaine*, Adjudant, id.
	Condé.	Ponsard (O ✱), *Chef de bataillon*. id.
	Valenciennes et citadelle. .	De Smidt (C ✱), *Colonel*. id.
	Bouchain.	Houdaille (O ✱), *Chef d'escadron*, id.
	Maubeuge.	Gibert (O ✱), *Lieut.-Colonel*, id.
	Le Quesnoy..	Marturé (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Cambray ville et citadelle.	Demassieux (O ✱), *Lieut.-Colonel*, id.
	Avesnes.	Chaboud ✱, *Chef d'escadron*, id.
	Landrecies.	De Montolieu ✱, *Chef d'escadron*. id.
Somme . .	Abbeville..	Théry ✱, *Capitaine*, id.
	Citadelle d'Amiens	Vanderveken ✱, *Capitaine*, id.
	Citadelle de Doullens. . .	Legrand, *Capitaine*. id.
	Château de Ham.	Baudot ✱, *Capitaine*, id.
	Péronne.	Georget ✱, *Chef de bataillon*, id.
Aisne. . . .	La Fère..	Joliclerc (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Soissons..	Veytard (O ✱), *Lieut.-Colonel*, id.

TROISIÈME DIVISION MILITAIRE.

Ardennes.	Charlemont et les Givets..	Clère (C ✱), *Colonel*, commandant la place.
	Rocroy	Munier (O ✱), *Chef de bat.* id.
	Mézières.	Le Marchand de La Vieuville (O ✱), *L.-C.*, id.
	Sedan et château.	Girard (O ✱), *Chef d'escadron*, id.
Meuse. . .	Montmédy.	Julien (O ✱), *Chef de bataillon*, id.
	Verdun	Maroniez (O ✱), *Colonel*, id.
Marne. . .	Vitry-le-François.	Amiot, *Capitaine*, id.
Moselle. .	Longwy.	Digeon (O ✱), *Lieutenant-Colonel*, id.
	Thionville.	Domergue (C ✱), *Colonel*, id.
	Metz..	Champion (C ✱), *Colonel*, id.
		Cochet (O ✱), *Chef de bat.*, Major de place.
	Bitche et château.	Girard (O ✱), *Chef de bat.*, command. la place.
		L'abbé Hardy, *Aumônier*.

Meurthe	Marsal	Bert ❋, *Capitaine*,	commandant la place.
	Toul	Marinier ❋, *Chef de bataillon*,	id.
	Phalsbourg	Dubost ❋, *Chef d'escadron*,	id.

QUATRIÈME DIVISION MILITAIRE.

Bas-Rhin	Strasbourg	Boudhors (O ❋), *Colonel*,	command. la place.
		Lassausaa (O ❋), *Chef de bat.*,	Major de pl.
	Citadelle de Strasbourg	Gombault, *Chef d'escadron*,	comm.
	Wissembourg	Delaperche ❋, *Chef d'escadron*,	id.
	Lauterbourg	Magnier ❋, *Capitaine*,	id.
	Schélestadt	Guntz (O ❋), *Chef de bataillon*,	id.
Haut-Rhin	Neuf-Brisach	Kœnig (O ❋), *Lieutenant-Colonel*,	id.
	Belfort et château	N...., *Lieutenant-Colonel*,	id.

CINQUIÈME DIVISION MILITAIRE.

Doubs	Besançon	Chambry (C ❋), *Colonel*.	command. la place.
	Citadelle de Besançon	Guyonvardt ❋, *Capit. Adjud.*,	id
	Fort-de-Joux	Doré ❋, *idem*,	id.
Jura	Salins et fort St-André	Olivier, *idem*.	id.
Côte-d'Or	Auxonne	Varin (O ❋), *Major*.	id.

SIXIÈME DIVISION MILITAIRE.

Rhône	Lyon	Griffon (C ❋), *Colonel*,	command. la place.
		Zens ❋, *Chef de bataill.*,	Major de place.
	Forts rive gauche du Rhône	Ledru ❋, *Capitaine Adjud.*	comm. la place.
	Forts Montessuy et Calvire	Gateau ❋, *Capitaine*,	id.
	Forts rive dr. de la Saône	Ryard *Capitaine Adjud.*,	id.
Ain	Fort l'Ecluse	De Prestel ❋, *Capitaine*,	id.
	Pierre-Châtel	Sabatier ❋, *Capitaine*,	id.
Isère	Grenoble	Auvray (O ❋), *Colonel*,	id.
	Citadelle de Rabot et fort de la Bastille, à Grenoble	Sergeon ❋, *Capitaine Adjud.*,	comm. la place
	Fort Barrault	Courtois (O ❋), *Chef de bataillon*,	id.
	Pont de Beauvoisin	Maygrier (O ❋), *Chef de bataillon*,	id.

SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Alpes-H.	Briançon, Ville	Musnier de Mauroy (O ❋), *Col.*	comm. la pl.
	Fort des Têtes et dépendces.	Aribert Dufresne ❋, *Capit. Adjudant*,	id.
	Queyras	Mathieu ❋, *Capitaine*.	id.
	Mont-Dauphin	Duchamp (O ❋), *Chef de bataillon*,	id.
	Embrun	Compagny (O ❋), *Chef d'escadron*,	id.
Alpes-B.	Sisteron et citadelle	Hennebuisse ❋, *Capitaine*.	id.
Var	Antibes	Parron (O ❋), *Lieutenant-Colonel*,	id.
	Fort Ste-Marguerite	Meynaud ❋, *Capitaine*.	id.
	Toulon	Chesnon de Champmorin du Jarossey (O ❋), *Col.*	id.
		Dando ❋, *Chef de bat.*,	Major de place.
	Fort Lamalgue	Cruppi, *Cap. Ad.*,	com. la place.
	Porquerolle (île d'Hyères)	Patzius ❋, *Capitaine*,	id.
		L'abbé Ollivier, *Aumônier*.	
Bouches-du-Rhône	Fort St-Nicolas de Marseille	Maupoint de Vandeul ❋, *Capitaine*.	id.

HUITIÈME DIVISION MILITAIRE.

Hérault	Citadelle de Montpellier	Bourguignon (S. M.) ❋, *Capit.*	Comm. la place
	Fort de Cette	Samary (O ❋), *idem*,	id.

NEUVIÈME DIVISION MILITAIRE.

Aude	Narbonne	Robert ❋, *Capitaine*,	command. la place.

Pyrénées-Orientales.	Perpignan.	Fossé ✻, *Colonel*, commandant de place. Sebe ✻, *Chef de bataillon*, Major de place.
	Citadelle de Perpignan.	Solignac, *Capit. Adjudant*, comm. la place.
	Fort-les-Bains.	Canbou, *Capitaine*, id.
	Collioure et château.	Cartier, *Capitaine*, id.
	Port-Vendres et fort.	Baron de Chanoir ✻, *Capitaine*, id.
	Pratz de Mollo et f. Lagarde.	Besse ✻, *Capitaine*, id.
	Bellegarde.	Gerbet ✻, *Chef de bataillon*, id. L'abbé Gellis, *Aumônier*.
	Mont-Louis et citadelle.	Gauthier (O ✻), *Lieut.-Col.*, comm. la place.
	Villefranche et château.	Negrin ✻, *Capitaine*, id.

ONZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Pyrénées-Basses.	Cit. de S. Jean-Pied-de-Port.	Fournié de St-Amand de la Martinie (O✻), *Chef de bataillon*, commandant la place.
	Navarrens.	Astor ✻, *Capitaine*, id.
	Bayonne.	Froidefond-Desfarges (O ✻), *Colonel*, id. Lecomte-Moncharville (O ✻), *Chef de bataill.*, Major de place.
	Citadelle de Bayonne.	Rougon ✻, *Capit. Adjud.* command. la place.

DOUZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Charente-Inférieure.	Oléron et citadelle.	Bignon (O ✻), *Lieut.-Col.*, comm. la place.
	Ile d'Aix et fort Liédot.	Arago (O ✻), *Chef d'ecadron*, id.
	Rochefort.	Mathieu de Boissac (C ✻), *Colonel*, id.
	Forts de la Charente et de l'Aiguille	De Classun ✻, *Capitaine Adjudant*, id.
	La Rochelle.	Nantil (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, id.
	St-Martin (île de Ré).	Fuster ✻, *Chef de bataillon*, id.
Gironde.	Blaye et fort Médoc.	Rongier (O ✻), *Chef de bataillon*, id.

QUATORZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Maine-et-Loire.	Château de Saumur.	De Liniers ✻, *Capit.*, commandant la place.

QUINZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Morbihan.	Belle-Isle et citadelle.	De Bancenel (O ✻), *Lieut.-Col*, com. la place.
	F. Penthièvre et Quiberon.	Bieu, *Lieutenant Adjudant*, id.
	Lorient.	Dutheillet de Lamothe (O ✻), *Lieut.-Col.*, id.
	Port-Louis.	Reynès (O ✻), *Chef d'escadron*, id.
Finistère.	Brest.	Simonet (C ✻), *Colonel*, id. Le Rouxeau de St-Dridan (O ✻), *C. de b.* M. de pl.
Ille-et-Vilaine.	Concarneau.	Vernon, *Capitaine-Adjudant*, comm. la place.
	Saint-Malo.	Laporte (O ✻), *Lieut.-Col.*, id.

SEIZIÈME DIVISION MILITAIRE.

Manche.	Grandville.	Vacis (O ✻), *Chef de bat.* command. la place.
	Carentan.	De Masgontier ✻, *Lieutenant Adjud.*, id.
	Cherbourg et fort d'Artois.	Guicherd (C ✻), *Colonel*, id.
	Fort National de Cherbourg	Boisquet de la Fleurière ✻, *Capit. Adj.*, *id.* L'abbé Roig *dit* de Bourdeville, *Aumônier*.
	Fort de Querqueville.	Morin ✻, *Capit.*, Adjud. command. la place.
	Mont-Saint-Michel.	Robert, *Capitaine*, id.

DIX-SEPTIÈME DIVISION MILITAIRE.

Corse.	Ajaccio, citadelle.	De Battisti (O ✻), *Chef de bat.* command. la pl.
	Calvi et fort Monzillo.	Frobert ✻, *Capitaine*, id.
	Saint-Florent.	Bazile, ✻, *Capitaine*, id.
	Bastia.	Lieutaud (O ✻), *Lieut.-Colon.* id.
	Corte.	Martin des Pallières (O ✻), *Chef d'escad.*, id.
	Prunelli.	Bellando, *Capitaine*, id.
	Bonifaccio.	Farinole ✻, *Chef de Bataillon*, id.

SECTION VII.

GENDARMERIE DE FRANCE.

Ce corps se compose, 1° sous la dénomination de *Gendarmerie départementale*, de 25 légions, divisées en 87 compagnies, pour le service des départemens;

2° Sous le titre de *Gendarmerie coloniale*, de trois compagnies pour la Martinique, la Guadeloupe et l'île de la Réunion, d'une demi-compagnie pour la Guyane française, et d'un poste de trois brigades aux îles Saint-Pierre et Miquelon;

3° D'une légion pour le service de l'Algérie;

4° De trois bataillons de gendarmerie mobile dont un pour le service spécial de la Corse.

5° De la *Garde républicaine;*

6° De deux compagnies de *Gendarmes vétérans.*

Il existe en Afrique un corps spécial, créé par décret du 1er octobre 1849; sous la dénomination de 1re *et* 2e *compagnies de voltigeurs algériens.*

GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE.

PREMIÈRE LÉGION.

M. Destremont (O ❋), *Colonel*, Chef de la Légion, à Paris.

COMPAGNIE DE LA SEINE.

Paris	Gournay (O ❋), *Chef d'escadron*, Commandant. Blot ❋, *Capitaine*, Trésorier. De Laqueille de Boussas ❋, *D. M. Chir. aide-major de* 1re *classe.* 1re *section.* Marie *dit* Le Painteur ❋, *Capitaine.* 2e *section.* Maher ❋, *Capitaine.*
Neuilly	De Fenin, *Lieutenant.*
Vincennes	Deflandre ❋, *Lieutenant.*
Saint-Denis	Collonel ❋, *Lieutenant.*
Sceaux	Dogier ❋, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE SEINE-ET-OISE.

Versailles	Beaugrand ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Veillon ❋, *Capitaine*, Trésorier. 1re *section.* Fumel, *Capitaine*, à Versailles. 2e *section.* Cochon (A.) ❋, *Lieutenant*, à St-Germain-en-Laye.
Corbeil	Hativet, *Lieutenant.*
Etampes	Bonneau ❋, *Lieutenant.*
Rambouillet	Borgé, *Lieutenant.*
Mantes	Vély, *Lieutenant.*
Pontoise	Blocaille (J.-B) ❋, *Capitaine.*

COMPAGNIE DE SEINE-ET-MARNE.

Melun	Dargentolle ❋, *Capitaine*, Commandant. Lebouvier, *Lieutenant*, Trésorier. Clapon ❋, *Lieutenant.*
Coulommiers	Marchand, *Sous-Lieutenant.*
Fontainebleau	Baudon d'Issoncourt ❋, *Capitaine.*
Meaux	Bluom ❋, *Sous-Lieutenant.*
Provins	Contant, *Lieutenant.*

DEUXIÈME LÉGION.

M. Gillet (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Chartres.

COMPAGNIE D'EURE-ET-LOIR.

Chartres	Robert (J. B.) ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Girardin ✻, *Capitaine*, Trésorier. Blot ✻, *Capitaine*.
Châteaudun	Perrin, *Lieutenant*.
Nogent-le-Rotrou	Basille, *Sous-Lieutenant*.
Dreux	David, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU LOIRET.

Orléans	Muidebled (O ✻), *Chef d'esc.*, Commandant. Vacher, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Cochon ✻, *Capitaine*.
Pithiviers	Sérémonie, *Lieutenant*.
Gien	Maupin, *Lieutenant*.
Montargis	Lefebvre-Desnoettes, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ORNE.

Alençon	Varin ✻, *Capitaine*, Commandant. Mercier, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Michée, *Lieutenant*.
Mortagne	Grosos ✻, *Lieutenant*.
Argentan	Mansuy, *Lieutenant*.
Domfront	Deschamps, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA SARTHE.

Le Mans	De la Cornillère, *Capitaine*, Commandant. Simon, *Lieutenant*, Trésorier. Liénard, *Lieutenant*.
Mamers	Oudart, *Lieutenant*.
Saint-Calais	Mouchot, *Sous-Lieutenant*.
La Flèche	Foubert, *Lieutenant*.

TROISIÈME LÉGION.

M. Le Glouet (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Rouen.

COMPAGNIE DE LA SEINE-INFÉRIEURE.

Rouen	Loritz (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant. Deslandes, *Capitaine*, Trésorier. Hochon, *Capitaine*.
Le Havre	Frappier ✻, *Capitaine*.
Dieppe	Pietrequin de Prangey, *Capitaine*.
Yvetot	Lemaistre ✻, *Lieutenant*.
Neufchâtel	Lemasle ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'EURE.

Evreux	N....., *Capitaine*, Commandant. Cliquot, *Lieutenant*, Trésorier. Laurent ✻, *Sous-Lieutenant*.
Les Andelys	Thomas, *Lieutenant*.
Bernay	Lapalisse, *Sous-Lieutenant*.
Louviers	Ribet, *Lieutenant*.
Pontaudemer	Fauconnet, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'OISE.

Beauvais	N....., *Capitaine*, Commandant. Mercier ✻, *Lieutenant*, Trésorier. Maubacq, *Lieutenant*.

Clermont	Kerchner, *Sous-Lieutenant.*
Senlis.	Adam, *Lieutenant.*
Compiègne.	Pascal, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA SOMME.

Amiens	Jacquet (O ✻), *Chef d'escad.*, Commandant.
	Bret, *Lieutenant*, Trésorier.
	Lefloch, *Capitaine.*
Abbeville	Detouchet, *Lieutenant.*
Péronne.	Varon, *Lieutenant.*
Montdidier	Petermann ✻, *Lieutenant.*
Doullens	Foulon, *Sous-Lieutenant.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Le Gay d'Arcy (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Caen.

COMPAGNIE DU CALVADOS.

Caen	Gérard ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Boissenot, *Capitaine*, Trésorier.
	Boisselier ✻, *Capitaine.*
Bayeux.	Teyssier, *Lieutenant.*
Vire.	Note, *Sous-Lieutenant.*
Falaise.	De Lagrange, *Lieutenant.*
Pont-l'Evêque . . .	Poitevin ✻, *Lieutenant.*
Lisieux	Delplanque ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MANCHE.

Saint-Lô	Ricque ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Mouginot ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
	Rémond ✻, *Sous-Lieutenant.*
Mortain.	Vieulou, *Lieutenant.*
Coutances.	Huot de Neuvier, *Lieutenant.*
Cherbourg.	Aumont, *Lieutenant.*
Valognes	Guénard de La Tour ✻, *Lieutenant.*
Avranches.	Morice ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA MAYENNE.

Laval.	Duclaux d'Eymar ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Chalopin, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Legrand, *Lieutenant*, à Laval.
	Frossard, *Lieutenant*, à Vaiges.
Château-Gonthier.	Cotis, *Sous-Lieutenant.*
Craon.	Lacour, *Sous-Lieutenant.*
Mayenne.	Delaubier, *Lieutenant.*
Ernée.	Demengeot, *Lieutenant.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. Bouire-Beauvallon (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Rennes.

COMPAGNIE D'ILLE-ET-VILAINE.

Rennes	Bilot ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Varlet ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	De Colnet, *Capitaine.*
Montfort.	Bliard, *Sous-Lieutenant.*
Saint-Malo. . . .	Collignon, *Lieutenant.*
Fougères.	Saitaire, *Lieutenant.*
Vitré	Coutant, *Sous-Lieutenant.*
La Guerche. . . .	Midol, *Lieutenant.*
Redon	De Bahuno du Liscoët, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES CÔTES-DU-NORD.

Saint-Brieuc. . . . Rousselet ✻, *Capitaine*, Commandant.
Garguet, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Dessaux, *Lieutenant*.
Dinan. . . . . Turpin, *Lieutenant*.
Guingamp. . . . . . Massenot, *Lieutenant*.
Lannion. . . . . . . Danois, *Lieutenant*.
Loudéac. . . . . . . Guérard ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU FINISTÈRE.

Quimper. . . . . . . Jolly, *Capitaine*, Commandant.
Divier, *Lieutenant*, Trésorier.
Monot, *Lieutenant*.
Quimperlé. . . . . . Kauffer, *Lieutenant*.
Morlaix. . . . . . . Carme, *Sous-Lieutenant*.
Châteaulin . . . . . Beaugeois, *Sous-Lieutenant*.
Carhaix. . . . . . . Woirot, *Lieutenant*.
Brest . . . . Caselli ✻, *Lieutenant*.

SIXIÈME LÉGION.

M. Pain (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nantes.

COMPAGNIE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE.

Nantes . . . . D'Hébrard (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Martin (E. L.), *Capitaine*, Trésorier.
Petit ✻, *Capitaine*.
Legé. . . . . Montel, *Lieutenant*.
Savenay. . . . . . . Pilée ✻, *Lieutenant*.
Châteaubriant. . . . Godey de Mondesert, *Lieutenant*.
Ancenis. . . . . . . Gourdon, *Lieutenant*.
Paimbœuf. . . . . . Urvoy de Closmadeuc ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE MAINE-ET-LOIRE.

Angers . . . . Bouchet (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Vienet, *Lieutenant*, Trésorier.
Harvich, *Capitaine*, Commandant.
Saumur . . . . Bourdillon, *Capitaine*.
Baugé. . . . . Grangeneuve, *Lieutenant*.
Beaupréau . . . . . Ehrenfort, *Lieutenant*.
Cholet. . . . . Perret, *Lieutenant*.
Segré . . . . Laforest, *Lieutenant*.
Pouancé. . . . . . . Rouxel, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU MORBIHAN.

Vannes . . . . Bossan ✻, *Capitaine*, Commandant.
Dassy ✻, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Dupont, *Sous-Lieutenant*.
Questambert. . . . Carton ✻, *Lieutenant*.
Ploërmel. . . . . . . Roussel, *Sous-Lieutenant*.
Josselin. . . . . . . Maraval, *Sous-Lieutenant*.
Pontivy . . . . Laperrine ✻, *Lieutenant*.
Locminé. . . . . . . Allon, *Lieutenant*.
Lorient . . . . Bergeron ✻, *Lieutenant*.
Auray. . . . . Frollo, *Lieutenant*.

SEPTIÈME LÉGION.

M. d'Espinay ✻, *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Tours.

COMPAGNIE D'INDRE-ET-LOIRE.

Tours. . . . . Olivier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Souchet ✻, *Capitaine*, Trésorier.
Chanard-Lachaume, *Capitaine*.

Chinon. . . . . . . Lamblin, *Lieutenant*.
Loches. . . . . . . Klain, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'INDRE.

Châteauroux . . . . Duvignaud ❋, *Capitaine*, Commandant.
Leterrier ❋, *Lieutenant*, Trésorier.
Rollin de Courtaillet, *Lieutenant*.
Issoudun. . . . . . . Lauze, *Lieutenant*.
Le Blanc. . . . . . Peureau-Gratien, *Lieutenant*.
La Châtre. . . . . . Sacreste ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LOIR-ET-CHER.

Blois . . . . O'Méara, *Capitaine*, Commandant.
Gillon, *Lieutenant*, Trésorier.
Le Gallais ❋, *Lieutenant*.
Vendôme . . . . . . Hatt, *Sous-Lieutenant*.
Romorantin. . . . . Bourbon, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA VIENNE.

Poitiers. . . . . . . Caby (O ❋), *Chef d'escadron*, Commandant.
N....., *Lieutenant*, Trésorier.
Jabouille ❋, *Capitaine*.
Loudun . . . . Macheré ❋, *Lieutenant*.
Châtellerault. . . . Hantson, *Lieutenant*.
Montmorillon. . . . Lagalle, *Lieutenant*.
Civray. . . . . Agar, *Lieutenant*.

HUITIÈME LÉGION.

M. Pierre (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Moulins.

COMPAGNIE DE L'ALLIER.

Moulins. . . . . . . Viart ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Brunau, *Capitaine*, Trésorier.
Arnould, *Capitaine*.
Montluçon. . . . . . Meignant, *Sous-Lieutenant*.
La Palisse. . . . . Boutard ❋, *Lieutenant*.
Gannat. . . . . . . Becqué, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU CHER.

Bourges. . . . . . . Benoist de la Grandière ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
N....., *Lieutenant*, Trésorier.
Berchu, *Capitaine*.
Sancerre. . . . . . . Decencière ❋, *Lieutenant*.
St-Amand-Mt-Rond Mathieu (J.) ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA NIÈVRE.

Nevers. . . . . Pinard ❋, *Capitaine*, Commandant.
Meunier, *Lieutenant*, Trésorier.
Latraye, *Lieutenant*.
Cosne. . . . . Le Bretton, *Lieutenant*.
Clamecy. . . . . . . Lemaitre, *Lieutenant*.
Château-Chinon . . De Bouyn, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU PUY-DE-DÔME.

Clermont. . . . . . . Vocher ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Thomasson ❋, *Lieutenant*, Trésorier.
Deval ❋, *Capitaine*.
Riom. . . . . D'Apvrieulx ❋, *Capitaine*.
Issoire. . . . . Puisieux, *Lieutenant*.

Thiers	Despiard ✻, *Lieutenant.*
Ambert	Saint-Cricq ✻, *Lieutenant.*

NEUVIÈME LÉGION.

M. Thomas (C. F.) (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Niort.

COMPAGNIE DES DEUX-SÈVRES.

Niort	De Lannoy-Beaurepaire ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Feret, *Capitaine*, Trésorier. Doublat, *Capitaine.*
Melle	Apté, *Lieutenant.*
Parthenay	Sigrist, *Sous-Lieutenant.*
Moncoutant	Guitry, *Lieutenant.*
Bressuire	Nivert, *Sous-Lieutenant.*
Châtillon-s.-Sèvre	Jacob, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE.

La Rochelle	Decaix, *Capitaine*, Commandant. Grogneuf, *Lieutenant*, Trésorier. Vitet, *Sous-Lieutenant.*
Rochefort	Landraud ✻, *Lieutenant.*
Saint-Jean-Angély	Boudard, *Lieutenant.*
Saintes	Laporte ✻, *Lieutenant.*
Jonzac	Martin, *Lieutenant.*
Marennes	Bondu ✻, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA VENDÉE.

Napoléon-Vendée	Crost, *Capitaine*, Commandant. Henriot, *Lieutenant*, Trésorier. Roynette, *Lieutenant.*
Les Herbiers	Guyot de Saint-Remy, *Lieutenant.*
Montaigu	Lerminier, *Lieutenant.*
Fontenay-le-Comte	Audouy, *Lieutenant.*
La Châtaigneraie	Créquy, *Lieutenant.*
Les Sables	Plard, *Lieutenant.*
Challans	Dubois (A. C. A.), *Lieutenant.*

DIXIÈME LÉGION.

M. de Godebout (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Bordeaux.

COMPAGNIE DE LA GIRONDE.

Bordeaux	Digne ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Saint-Amans ✻, *Capitaine*, Trésorier. Cazier ✻, *Capitaine.*
Lesparre	Gardez, *Lieutenant.*
Bazas	Duporté, *Lieutenant.*
La Réole	Malfrin ✻, *Lieutenant.*
Libourne	Houet ✻, *Lieutenant.*
Blaye	Gallois, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CHARENTE.

Angoulême	Serres ✻, *Capitaine*, Commandant. De Masgontier, *Lieutenant*, Trésorier. Coste-Coty, *Lieutenant.*
Ruffec	Coppé, *Sous-Lieutenant.*
Confolens	Pelletier ✻, *Lieutenant.*
Barbezieux	Lantrain, *Lieutenant.*
Cognac	Noël, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES LANDES.

Mont-de-Marsan.	De Coste ✻, *Capitaine*, Commandant. Raviot, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Olleris, *Lieutenant.*
Saint-Sever.	Wenner, *Lieutenant.*
Dax.	Germoy, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DES BASSES-PYRÉNÉES.

Pau	Thuillier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Lagarde, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Cannois, *Capitaine.*
Oloron.	Planchet, *Sous-Lieutenant.*
Mauléon.	Sauzède ✻, *Lieutenant.*
Bayonne	Rouyer, *Lieutenant.*
Orthez.	Léonard, *Lieutenant.*

ONZIÈME LÉGION.

M. Gaudo-Paquet ✻, *Lieut.-Col.*, Chef de Légion, à Limoges.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-VIENNE.

Limoges.	Gautier ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Chotard ✻, *Capitaine*, Trésorier. De Latour ✻, *Capitaine.*
Bellac.	Simon ✻, *Sous-Lieutenant.*
Saint-Yrieix	Latruffe ✻, *Sous-Lieutenant.*
Rochechouart.	Richard, *Sous-Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CREUSE.

Guéret.	Germoy ✻, *Capitaine*, Commandant. Joseph, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Saint-Germier, *Lieutenant.*
Aubusson.	Aubert, *Lieutenant.*
Boussac.	Bacquet, *Lieutenant.*
Bourganeuf.	Pialut, *Sous-Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA CORRÈZE.

Tulle.	Dalché d'Esplanels (J.) ✻, *Capitaine*, Commandant. Cuny, *Lieutenant*, Trésorier. Viala, *Lieutenant.*
Ussel.	Bonamour du Tartre, *Lieutenant.*
Brives.	Laborderie, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA DORDOGNE.

Périgueux.	Goninfaure, *Capitaine*, Commandant. Montpellier, *Lieutenant*, Trésorier. Dumas, *Lieutenant.*
Sarlat.	Hallard, *Lieutenant.*
Bergerac	Morand-Dupuch ✻, *Lieutenant.*
Nontron.	Desmier, *Lieutenant.*
Ribérac.	Veyry, *Lieutenant.*

DOUZIÈME LÉGION.

M. Pellagot (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Cahors.

COMPAGNIE DU LOT.

Cahors.	Turbert ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Page Duchailloux ✻, *Capitaine*, Trésorier. Flaget, *Capitaine.*
Gourdon.	Dubus, *Lieutenant.*
Figeac.	Carol, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE L'AVEYRON.

Rodez . . . . Lefrère, *Capitaine*, Commandant.
Vignol, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Moireau, *Lieutenant*.
Villefranche . . . . . Carles ❋, *Lieutenant*.
Espalion . . . . . . Hayaërt ❋, *Lieutenant*.
Milhau . . . . Köhl ❋, *Lieutenant*.
Saint-Affrique. . . Vincent (J. A.) ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU CANTAL.

Aurillac . . . . Regent ❋, *Capitaine*, Commandant.
Hall, *Lieutenant*, Trésorier.
Royer, *Sous-Lieutenant*.
Saint-Flour. . . . . Massias, *Sous-Lieutenant*.
Murat. . . . . Laplagne, *Lieutenant*.
Mauriac. . . . . . . Bonnemort, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LOT-ET-GARONNE.

Agen. . . . . Poterlet ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Badetz, *Lieutenant*, Trésorier.
Saint-Marc, *Capitaine*.
Marmande. . . . . . Flayelle, *Lieutenant*.
Nérac. . . . . Dupuy ❋, *Lieutenant*.
Villeneuve-sur-Lot, Ducuron-Jarrigue, *Lieutenant*.

TREIZIÈME LÉGION.

M. Lentz (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Toulouse.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-GARONNE.

Toulouse. . . . . . . Deaddé (J. C.) ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Vauthrin (J.) ❋, *Capitaine*, Trésorier.
Chauvet ❋, *Capitaine*.
Villefranche. . . . . Trial, *Lieutenant*.
Muret. . . . . Béringuier, *Lieutenant*.
Saint-Gaudens. . . Grenier ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU GERS.

Auch. . . . . Bernady ❋, *Capitaine*, Commandant.
Demia ❋, *Lieutenant*, Trésorier.
Lamothe, *Lieutenant*.
Condom. . . . . . . Dathané, *Lieutenant*.
Lectoure. . . . . . Guérin (M. A.), *Lieutenant*.
Lombez. . . . . . . Delas, *Sous-Lieutenant*.
Mirande. . . . . . . Dal ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES HAUTES-PYRÉNÉES.

Tarbes . . . . Besqueut, *Capitaine*, Commandant.
Huguenin, *Lieutenant*, Trésorier.
Lagrange, *Lieutenant*.
Bagnères. . . . . . Dornier, *Sous-Lieutenant*.
Argelès. . . . . . . Descas, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE TARN-ET-GARONNE.

Montauban. . . . . Hugo ❋, *Capitaine*, Commandant.
Chapelle ❋, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Picat, *Lieutenant*.
Castel-Sarrazin . . Marteau, *Lieutenant*.
Moissac. . . . . . . Durand, *Sous-Lieutenant*.

QUATORZIÈME LÉGION.

M. Ricard de Villeneuve (O ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Carcassonne.

COMPAGNIE DE L'AUDE.

Carcassonne	Jandrons ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Rouëllé ✻, *Capitaine*, Trésorier. Abeilhou ✻, *Capitaine*.
Castelnaudary . . .	Escoupérié, *Lieutenant*.
Narbonne.	Alary, *Sous-Lieutenant*.
Limoux	Pallu, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARIÉGE.

Foix.	Palissard ✻, *Capitaine*, Commandant. Boyer, *Lieutenant*, Trésorier. Boutan ✻, *Lieutenant*.
Pamiers.	Azéma, *Lieutenant*.
Saint-Girons	Dervillez, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES PYRÉNÉES-ORIENTALES.

Perpignan.	Favas ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Dadiès, *Lieutenant*, Trésorier. Morand ✻, *Capitaine*.
Céret.	Marjolet ✻, *Lieutenant*.
Prades.	Rochet ✻, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU TARN.

Alby.	De Beaumont ✻, *Capitaine*, Commandant. Marchet, *Lieutenant*, Trésorier. Vandion, *Lieutenant*.
Castres	Noyrit, *Lieutenant*.
Lavaur.	Drapeau, *Lieutenant*.
Gaillac.	Guichard, *Lieutenant*.

QUINZIÈME LÉGION.

M. Salmon (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Nîmes.

COMPAGNIE DU GARD.

Nîmes.	Buirette ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Hubert, *Capitaine*, Trésorier. Debocq ✻, *Capitaine*.
Uzès	Dubrana ✻, *Lieutenant*.
Alais	Rolland, *dit* Debonne, *Lieutenant*.
Le Vigan.	Rivas, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'ARDÈCHE.

Privas.	Capdeville ✻, *Capitaine*, Commandant. Cuzieu, *Lieutenant*, Trésorier. Monteils ✻, *Lieutenant*.
Tournon.	Lochon, *Lieutenant*.
Largentière.	Lichtlin, *Lieutenant*.
Aubenas.	Roger, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'HÉRAULT.

Montpellier.	Brun ✻, *Chef d'escadron*, Commandant. Arent ✻, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Chantavoine, *Capitaine*, commandant la Lieutenance.
Béziers	Debras, *Lieutenant*.
Lodève.	Raffit, *Lieutenant*.
Saint-Pons	Rességuier, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA LOZÈRE.

Mende........ Mandoul ❋, *Capitaine*, Commandant.
Lalande, *Lieutenant*, Trésorier.
Mazier, *Lieutenant*.
Marvejols..... Crouzet, *Lieutenant*.
Florac........ Loubières, *Lieutenant*.

SEIZIÈME LÉGION.

M. Déaddé (A. G.), ❋ *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Marseille.

COMPAGNIE DES BOUCHES-DU-RHÔNE.

Marseille...... Viennet ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Guillot ❋, *Capitaine*, Trésorier.
Grusse ❋, *Capitaine*.
Aix.......... Houlez, *Capitaine*.
Arles......... Morin ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU VAR.

Draguignan..... Blondel, *Capitaine*, Commandant.
Costedoat, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Buisson, *Lieutenant*.
Brignoles...... Portal, *Lieutenant*.
Grasse........ Chavannes de Chastel, *Sous-Lieutenant*.
Toulon........ Guiran, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE VAUCLUSE.

Avignon....... Piet-Berton, ❋, *Capitaine*, Commandant.
Cavaillés-Foucaud, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Blacas, *Sous-Lieutenant*.
Orange........ Jeannel (C. N. G), *Lieutenant*.
Carpentras..... Domjean, *Sous-Lieutenant*.
Apt.......... N...., *Lieutenant*.

DIX-SEPTIÈME LÉGION (*Corse*):

M. Guénet ❋, *Lieutenant-Colonel*, Chef de Légion, à Bastia.

PREMIÈRE COMPAGNIE.

Bastia........ Panier ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
Vidal ❋, *Capitaine*, Trésorier.
Herbelin, *Capitaine*.
Saint-Florent.... Innoncenzi, *Lieutenant*.
Vescovato...... Blanc, *Lieutenant*.
Corte......... Scharsky, *Lieutenant*.
Piedicroce...... Siméon, *Lieutenant*.
Piedicorte...... Guelfucci ❋, *Lieutenant*.
Calvi......... Calmètes, *Lieutenant*.

DEUXIÈME COMPAGNIE.

Ajaccio....... Klein ❋, *Capitaine*, Commandant.
Hamelin, *Lieutenant*.
Sainte-Marie-Siché. Piétrin ❋, *Lieutenant*.
Vico.......... Minuty ❋, *Sous-Lieutenant*.
Sartene........ Frey, *Lieutenant*.
Bonifaccio..... Goguelat, *Sous-Lieutenant*.

BATAILLON MOBILE DE GENDARMERIE EN CORSE.

(Créé par décret du 23 avril 1850, qui supprime le bataillon de voltigeurs corses.)

Etat-Major à Bastia.

M. Sexe ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
M. Pacthod ❋, *Lieutenant*, Trésorier.

1re Compagnie.

Giacobbi ❋, *Capitaine*.
Virgitti ❋, *Lieutenant*.
Poux, *Sous-Lieutenant*.

2e Compagnie.

Mancini ❋, *Capitaine*.
Finelli, *Lieutenant*.
Valentini ❋, *Sous-Lieutenant*.

3e Compagnie.

Tozza ❋, *Capitaine*.
Santelli, *Lieutenant*.
Simoni, *Sous-Lieutenant*.

4e Compagnie.

Dugat ❋, *Capitaine*.
Morisset, *Sous-Lieutenant*.
Guillot ❋, *Sous-Lieutenant*.

DIX-HUITIÈME LÉGION.

M. Durand (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Grenoble.

COMPAGNIE DE L'ISÈRE.

Grenoble	Condat ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Bouvard, *Capitaine*, Trésorier. Kubly ❋, *Capitaine*.
La Tour-du-Pin . . .	N. . . . ., *Lieutenant*.
Saint-Marcellin . . .	N. . . . . ., *Lieutenant*.
Vienne	Chaniard, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DES BASSES-ALPES.

Digne	D'Eyssautier ❋, *Capitaine*, Commandant. Mignon, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Buchot ❋, *Lieutenant*.
Sisteron	Blanc, *Sous-Lieutenant*.
Forcalquier	Girod, *Sous-Lieutenant*.
Barcelonnette . . .	Goy, *Lieutenant*.
Castellane	Monnier, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES HAUTES-ALPES.

Gap	Cavayé ❋, *Capitaine*, Commandant. Barrillon, *Lieutenant*, Trésorier. Lepage, *Lieutenant*.
Embrun	Destruel, *Sous-Lieutenant*.
Briançon	Bourgeois, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA DRÔME.

Valence	Lafontaine ❋, *Capitaine*, Commandant. Duplain, *Sous-Lieutenant*, Trésorier. Boyoud, *Lieutenant*.
Montélimart	Filhol, *Lieutenant*.
Nyons	Dunesme, *Lieutenant*.
Die	Davet, *Lieutenant*.

DIX-NEUVIÈME LÉGION.

M. Lemaire (C ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Lyon.

COMPAGNIE DU RHÔNE.

Lyon	Cheynier ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Chambon ❋, *Capitaine*, Trésorier. Brun ❋, *Capitaine*, commandant la Lieutenance.

Villefranche	Richaud, *Sous-Lieutenant.*
Tarare.	Leclerc ✱, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA LOIRE.

Montbrison.	Pichot de Baratier de St-Auban ✱, *Capitaine*, Commandant. Arnaud *Lieutenant*, Trésorier. Chaumat ✱, *Lieutenant.*
Saint-Etienne . . .	Labachelerie ✱, *Capitaine.*
Roanne	Fromont, *Sous-Lieutenant.*

COMPAGNIE DE LA HAUTE-LOIRE.

Le Puy	De Laplace, *Capitaine*, Commandant. Gardien, *Lieutenant*, Trésorier. Geoffroy, *Sous-Lieutenant.*
Yssengeaux.	Boissie, *Lieutenant.*
Brioude.	Vital ✱, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE SAÔNE-ET-LOIRE.

Mâcon.	Lagarde ✱, *Capitaine*, Commandant. Besson, *Lieutenant*, Trésorier. Bertrand ✱, *Lieutenant.*
Châlon-sur-Saône. .	Combal, *Lieutenant.*
Louhans.	Frauendorff ✱, *Sous-Lieutenant.*
Autun.	Morel, *Sous-Lieutenant.*
Charolles	Terrel, *Lieutenant.*

VINGTIÈME LÉGION.

M. Deshayes (C ✱), *Colonel*, Chef de Légion, à Dijon.

COMPAGNIE DE LA CÔTE-D'OR.

Dijon	Castel ✱, *Chef d'escadron*, Commandant. Vuillemot ✱, *Capitaine*, Trésorier. Fornel ✱, *Capitaine.*
Châtillon	Martinet, *Lieutenant.*
Semur.	Gautier, *Lieutenant.*
Beaune	Beynaguet, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE L'AUBE.

Troyes.	Dechy ✱, *Capitaine*, Commandant. Riché, *Lieutenant*, Trésorier. Ducros, *Sous-Lieutenant.*
Bar-sur-Aube . . .	Audouin, *Sous-Lieutenant.*
Bar-sur-Seine. . . .	Chaulet, *Lieutenant.*
Arcis-sur-Aube. . .	Philippe, *Sous-Lieutenant.*
Nogent-sur-Seine. .	Dutruy, *Lieutenant.*

COMPAGNIE DE L'YONNE.

Auxerre.	Faye ✱, *Capitaine*, Commandant. Leprovost, *Lieutenant*, Trésorier. Petit-Mengin, *Lieutenant*
Avallon.	N. . . ., *Lieutenant.*
Joigny.	Guilmoto, *Lieutenant.*
Sens.	Braye ✱, *Lieutenant.*
Tonnerre.	Ponsard, *Sous-Lieutenant.*

VINGT-UNIÈME LÉGION.

M. Pinteville de Cernon (O ✱), *Colonel*, Chef de Légion, à Besançon.

COMPAGNIE DU DOUBS.

Besançon . . . . . { Calmon ❋, *Chef d'escadron*, Commandant.
De Laporte ❋, *Capitaine*, Trésorier.
Derousse, *Capitaine*.
Baume-les-Dames . Maréchal, *Lieutenant*.
Montbéliard. . . . Coyratié, *Lieutenant*.
Pontarlier. . . . . Beurel ❋, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AIN.

Bourg. . . . . . . { Chabrier ❋, *Capitaine*, Commandant.
Oudot, *Lieutenant*, Trésorier.
Tamisier ❋, *Lieutenant*.
Belley. . . . . Forestier ❋, *Lieutenant*.
Trévoux. . . . . . Roger, *Lieutenant*.
Nantua. . . . . . Buridon, *Lieutenant*.
Gex. . . . . Leroux, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU JURA.

Lons-le-Saulnier. . { Alix ❋, *Capitaine*, Commandant.
Crespin, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Portet, *Sous-Lieutenant*.
Dôle. . . . . Delagrange ❋, *Lieutenant*.
Poligny. . . . . . Carteret, *Lieutenant*.
Saint-Claude. . . . Jeannot, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-SAÔNE.

Vesoul. . . . . . . { Dalché d'Esplanels (J. E.) ❋, *Capitaine*, Commandant.
Jeannel, *Lieutenant*, Trésorier.
Charlon ❋, *Lieutenant*.
Gray. . . . . N. . . . ., *Lieutenant*.
Lure. . . . . Jannesson, *Lieutenant*.

VINGT-DEUXIÈME LÉGION.

M. Lallement (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Nancy.

COMPAGNIE DE LA MEURTHE.

Nancy. . . . . . . { Renard (O ❋), *Chef d'escadron*, Commandant.
Toucas, *Capitaine*, Trésorier.
Hochapffel, *Capitaine*.
Lunéville. . . . . Pleux, *Lieutenant*.
Toul. . . . . Poirot de Valcourt, *Lieutenant*.
Château-Salins. . . Mézin ❋, *Sous-Lieutenant*.
Sarrebourg. . . . . Schwartz, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA HAUTE-MARNE.

Chaumont. . . . . { Guisse (L. C.) ❋, *Capitaine*, Commandant.
Muret, *Lieutenant*, Trésorier.
Boiteux ❋, *Lieutenant*.
Langres. . . . . . Brocard, *Lieutenant*.
Vassy. . . . . . . Lagant, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DES VOSGES.

Epinal. . . . . . . { Brem ❋, *Capitaine*, Commandant.
Sorel, *Lieutenant*, Trésorier.
Sangline, *Lieutenant*.
Neufchâteau . . . . Pernet, *Lieutenant*.
Mirecourt. . . . . Regad, *Lieutenant*.
Saint-Dié. . . . . Ramond ❋, *Lieutenant*.
Remiremont. . . . Paulet ❋, *Lieutenant*.

VINGT-TROISIÈME LÉGION.

M. Baudouin (C ✻), *Colonel*, Chef de Légion, à Metz.

COMPAGNIE DE LA MOSELLE.

Metz	Lavelaine (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
	Marquer ✻, *Capitaine*, Trésorier.
	Bureaux, *Capitaine*.
Briey	Levêque ✻, *Lieutenant*.
Thionville	Albouy, *Lieutenant*.
Sarreguemines	Meuret ✻, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DES ARDENNES.

Mézières	Meilleran ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Mitteau, *Lieutenant*, Trésorier.
	Weick, *Sous-Lieutenant*.
Réthel	Trousselle, *Lieutenant*.
Rocroy	Godinet, *Lieutenant*.
Sédan	Buscail, *Lieutenant*.
Vouziers	Lecoq, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MARNE.

Châlons-sur-Marne	Chauveton de Saint-Léger ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Jacquet, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
	Henry (A. T.) ✻, *Capitaine*
Reims	Mortier Desnoyers ✻, *Lieutenant*.
Epernay	Jean, *Lieutenant*.
Vitry-le-François	Bouvier ✻, *Lieutenant*.
Sainte-Menehould	Cochez, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE LA MEUSE.

Bar-sur-Ornain	Saucerotte ✻, *Capitaine*, Commandant.
	Fournier, *Lieutenant*, Trésorier.
	Ponsardin ✻, *Lieutenant*.
Commercy	Igier, *Lieutenant*.
Verdun	Collignon, *Sous-Lieutenant*.
Montmédy	Dupalu, *Sous-Lieutenant*.

VINGT-QUATRIÈME LÉGION.

M. Soufflot (O ✻), *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Arras.

COMPAGNIE DU PAS-DE-CALAIS.

Arras	Capitain de Clacy ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
	Brunet, *Capitaine*, Trésorier.
	Labey ✻, *Capitaine*.
Boulogne	N....., *Capitaine*.
Saint-Pol	Vautrain ✻, *Lieutenant*.
Montreuil	Machu, *Lieutenant*.
Saint-Omer	Arquembourg, *Lieutenant*.
Béthune	Auchier, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DE L'AISNE.

Laon	Lhéritier ✻, *Capitaine*, Commandant.
	De Thiériet de Luyton, *Lieutenant*, Trésorier.
	Schaerff ✻, *Lieutenant*.
Saint-Quentin	Lebourlier, *dit* Bernard ✻, *Lieutenant*.
Soissons	Borgomano, *Lieutenant*.
Château-Thierry	Montenecourt ✻, *Lieutenant*.
Vervins	Reb, *Sous-Lieutenant*.

COMPAGNIE DU NORD.

Lille	Blocaille ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Lapierre ❋, *Lieutenant*, Trésorier. Gros ❋, *Capitaine*.
Douai	Feuchère ❋, *Capitaine*.
Dunkerque	Touchard, *Capitaine*.
Valenciennes	Robbe, *Lieutenant*.
Cambrai	Reibel ❋, *Sous-Lieutenant*.
Avesnes	Tordeux, *Lieutenant*.
Hazebrouck	Franck, *Sous-Lieutenant*.

VINGT-CINQUIÈME LÉGION.

M. Dupuis (O ❋), *Colonel*, Chef de Légion, à Strasbourg.

COMPAGNIE DU BAS-RHIN.

Strasbourg	Duval ❋, *Chef d'escadron*, Commandant. Saget ❋, *Capitaine*, Trésorier. Dubois (M.-L.), *Capitaine*.
Schlestadt	Witt, *Lieutenant*.
Saverne	Dedier ❋, *Lieutenant*.
Wissembourg	Duvernoy, *Lieutenant*.

COMPAGNIE DU HAUT-RHIN.

Colmar	Parmentier (O ❋), *Chef d'escadron*, Commandant. Touret, *Lieutenant*, Trésorier. Bossner ❋, *Capitaine*.
Belfort	Meyer ❋, *Lieutenant*.
Althirch	Noirot, *Sous-Lieutenant*.

LÉGION DE GENDARMERIE D'AFRIQUE.

Etat-Major.

M. Damiguet de Vernon (O ❋), *Lieut.-Colonel*, Chef de Légion, à Alger.

1re *Compagnie.*

Avril ❋, *Chef d'Escad.* Commandant à Alger.
Robert ❋, *Capitaine*, Trésorier
Billet ❋, *Capitaine*.
Parizelle ❋, *Lieutenant*.
Vallambras ❋, *idem*, à Douëra.

2e *Compagnie.*

Montéléon de St-Forin ❋, *Capit.*, Commandant, à Blidah.
Foulquier, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Dominique ❋, *id.*
Arrighi ❋, *Lieut.*, à Tenez.
Lévitte, *Lieutenant*, à Milianah.

3e *Compagnie.*

N......, *Capitaine*, Commandant, à Constantine.
Dufau, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Rittier, *Lieutenant*, *id.*
Lequien ❋, *Lieutenant*, à Philippeville.
Capitain ❋, *Lieutenant*, à Bone.

4e *Compagnie.*

Merlin ❋, *Capitaine*, Command. à Oran.
Giroud, *Lieutenant*. *id.*
Lherbier, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Laneyrie ❋, *Lieutenant*, à Tlemcen.
Chapsal ❋, *Lieutenant*, à Mostaganem.

GENDARMERIE COLONIALE.

Compagnie de la Martinique.

Mathieu (A.) ❋, *Chef d'esc.*, Commandant, au Fort-de-France.
Verlinde ❋, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
N......, *Capitaine*, *id.*
Prat, *Sous-Lieutenant*, à St-Pierre.

Compagnie de l'Ile de la Réunion.

Sauclière ❋, *Capitaine*, Commandant, à St-Denis
Mangenot, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Rossée, *Lieutenant*, à St-Paul.
Princet, *Lieutenant*, à St-Pierre.

Demi-Compagnie de la Guyane française

N......., *Lieutenant*, Commandant.
Pannetier, *Lieutenant.*

Compagnie de la Guadeloupe.

Guérin ✻, *Chef d'esc.*, Commandant à la Basse-Terre.
Thiéry, *Lieutenant*, Trésorier, *id.*
Planiol, *Capitaine*, *id.*
Commin ✻, *Lieutenant*, à la Pointe-à-Pitre.

Détachement de l'Océanie.

Duval ✻, *Lieutenant*, Commandant à Taïti.

Détachement des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Quémart, *Maréchal-des-logis-chef.*

GENDARMERIE MOBILE.

1er BATAILLON.

Etat-Major. Messieurs,

Lamé-Fleury ✻, *Chef d'escadron*, Commandant.
Dupouy ✻, *Capitaine Adjudant-Major.*
Labitte, *Lieutenant*, Trésorier.
Pietri, *Chirurgien Aide-Major* de 1re classe.

1re Comp.	Jullien ✻, *Capitaine.* Peiffer, *Lieutenant.* Sautel, *Sous-Lieutenant.*
2e Comp.	Muyart de Vouglans, *Cap.* Lebrun, *Lieutenant.* Favreaux, *Sous-Lieutenant.*
3e Comp.	Duchesne Bressy ✻, *Capit.* Giraud, *Lieutenant.* Quer, *Sous-Lieutenant.*
4e Comp.	De La Roche d'Oisy ✻, *Cap.* Charvin, *Lieutenant.* Guenot, *Sous-Lieutenant.*
5e Comp.	Cloquié ✻, *Capitaine.* Fabre, *Lieutenant.* Loison, *Sous-Lieutenant.*
6e Comp.	Guillon-Mollerat ✻, *Cap.* Gruard, *Lieutenant.* Paganelle, *Sous-Lieut.*
7e Comp.	Petit ✻, *Capitaine.* Berger, *Lieutenant.* Chambaudet, *Sous-Lieut.*
8e Comp.	Magon de La Giclais ✻, *C.* Miron de l'Espinay ✻, *Lieu.* Cuvillier, *Sous-Lieuten.*

2e BATAILLON.

Etat-Major. Messieurs:

Sébastien (O ✻), *Chef d'escadron*, Commandant.
Guisse ✻, *Capitaine Adjudant-Major.*
Guy ✻, *Lieutenant*, Trésorier.
Candé ✻, *Chirurgien Aide-Major* de 1re classe.

1re Comp.	Duval ✻, *Capitaine.* Garcin ✻, *Lieutenant.* Pellet, *Sous-Lieutenant.*
2e Comp.	Imbrico ✻, *Capitaine.* Maze, *Lieutenant* Roger, *Sous-Lieutenant.*
3e Comp.	Dufresne ✻, *Capitaine.* Deroullède, *Sous-Lieuten.* Claverie, *Sous-Lieutenant.*
4e Comp.	Lanthier-Xaintrailles, *Cap.* Berthomier, *Lieutenant.* Gagnaire ✻, *Sous-Lieut.*
5e Comp.	Gossart ✻, *Capitaine.* Sébastien, *Lieutenant.* Kintz, *Sous-Lieutenant.*
6e Comp.	Desrayand ✻, *Capitaine.* Bruiet, *Sous-Lieutenant.* Ricaud, *Sous-Lieutenant.*
7e Comp.	Moulle ✻, *Capitaine.* Capdequi, *Lieutenant.* Remy, *Sous-Lieutenant.*
8e Comp.	Naudier ✻, *Capitaine.* Guiraud, *Lieutenant.* Bélois, *Sous-Lieutenant.*

GARDE RÉPUBLICAINE,

à Paris.

Etat-Major. Messieurs,

Gastu (O ❋), *Colonel.*
Tisserand (O ❋), *Lieutenant-colonel.*
Babut ❋, *Chef d'escadron.* (*Infanterie*).
Peitavin ❋, *Idem.* (*Infanterie*).
De Prémonville (O ❋), *Idem.* (*Cavalerie*).
Frontgoux ❋, *Major.* (*Cavalerie*).
Thory ❋, *Capitaine adjudant-major* (*Infanterie*)
Lafon, *Idem.* (*Infanterie*).
Marquisan ❋, *Idem.* (*Infanterie*).
De Fénin, *Idem.* (*Cavalerie*).
Vollant, *Lieutenant d'habillement.*
Vanheddeghem ❋, *Chirurgien-major.*
Dusseuil, *Chirurgien aide-major.*
Lallemand, *Idem.*
Tassy ❋, *Vétérinaire en 1er.*
Charpentier ❋, *Trésorier* (emploi civil).

INFANTERIE.

1er BATAILLON.

1re Comp. *Caserne de Tournon.*	N....., *Capit.* Doulmet, *Lieutenant.* Schrapf, *Lieutenant.*
2e Comp. *Caserne de Tournon.*	Brincard, *Capitaine.* Pape, *Lieutenant.* Badez, *Sous-Lieutenant.*
3e Comp. *Caserne Mouffetard.*	Blainville, *Capitaine.* Dufrêne, *Lieutenant.* Chretenet, *Sous-Lieuten.*
4e Comp. *Caserne Mouffetard.*	Roumens, *Capitaine.* Chaussende, *Lieutenant.* Laboulays, *Sous-Lieut.*
5e Comp. *Caserne Mouffetard.*	Niepce ❋, *Capitaine.* Vignault, *Lieutenant.* Delabarre, *Sous-Lieuten.*
6e Comp. *Caserne Mouffetard.*	Gaulard ❋, *Capitaine.* Prudhomme, *Lieutenant.* Guidoni, *Sous-Lieutenant.*
7e Comp. *Caserne St-Victor.*	Dupré, *Capitaine.* De Viguerie, *Lieutenant.* Mandoul, *Sous-Lieuten.*
8e Comp. *Caserne St-Victor.*	Vallot ❋, *Capitaine.* Maurice, *Lieutenant.* De Gournay, *Sous-Lieut.*

2e BATAILLON.

1re Comp. *Caserne des Célestins.*	De Rosan ❋, *Capitaine.* Salignac ❋, *Lieutenant.* Lacoste ❋, *Sous-Lieuten.*
2e Comp. *Caserne des Célestins.*	Lagé, *Capitaine.* Seugnot, *Sous-Lieutenant.* Pernet, *Sous-Lieutenant.*
3e Comp. *Caserne des Célestins.*	Lemoine ❋, *Capitaine.* Clavel ❋, *Lieutenant.* Amat, *Lieutenant.*
4e Comp. *Caserne des Célestins.*	Lelong ❋, *Capitaine.* Gand ❋, *Lieutenant.* Etard ❋, *Lieutenant.*
5e Comp. *Caserne des Célestins.*	Baudinet ❋, *Capitaine.* Perin ❋, *Lieutenant.* Claverie, *Lieutenant.*
6e Comp. *Caserne des Minimes.*	Arnaud de St-Sauveur ❋, *C.* Girard, *Lieutenant.* Schadet, *Sous-Lieutenant.*
7e Comp. *Caserne des Minimes.*	D'Eggs, *Capitaine.* Cipollina, *Lieutenant.* Charbault, *Sous-Lieuten.*
8e Comp. *Caserne des Minimes.*	Trappier ❋, *Capitaine.* Stadelhoffer ❋, *Lieuten.* Mouginet, *Sous-Lieuten.*

CAVALERIE.

1er ESCADRON.

Caserne des Célestins.

Vincent ✻, *Capitaine.*
Laplanche, *Lieutenant.*
Monin, *Lieutenant.*
Dreue ✻, *Lieutenant.*
Silly ✻, *Lieutenant.*

2e ESCADRON.

Une division à Tournon et une aux Célestins.

Legendre, *Capitaine.*
Montagnier ✻, *Lieutenant.*
Allemand, *Lieutenant.*
Grand, *Lieutenant.*
Flambart ✻, *Sous-Lieutenant.*

COMPAGNIES DE GENDARMES VÉTÉRANS,

A Riom (*Puy-de-Dôme*).

1re *Compagnie.*

Léger ✻, *Capitaine*, Commandant.
Germain ✻, *Capitaine en 2e.*
Roger ✻, *Lieutenant en 1er.*
Jacoulet, *Lieutenant en 2e.*

2e *Compagnie.*

N..... *Capitaine*, Commandant.
Thirouin, *Capitaine en 2e.*
N...., *Lieutenant en 1er.*
Domergue ✻, *Lieutenant en 2e.*

VOLTIGEURS ALGÉRIENS.

Compagnies d'infanterie auxiliaire de la Gendarmerie d'Afrique, créées par décret du 1er octobre 1849.

1re *Compagnie.*

Baillou, *Capitaine*, Commandant.
N...., *Lieutenant*, Trésorier.
Godey de Mondésert, *Lieutenant.*
Salvatori, *Sous-Lieutenant.*

2e *Compagnie.*

Denelle ✻, *Capitaine*, Commandant.
Nicolas, *Sous-Lieutenant*, Trésorier.
Calandra, *Lieutenant.*
Poudrilhe, *Sous-Lieutenant.*

SECTION VIII.

INFANTERIE FRANÇAISE.

L'Infanterie française se compose de cent régiments, savoir : 75 régiments d'infanterie de ligne et 25 régiments d'infanterie légère; de 10 bataillons de chasseurs ; d'un régiment de zouaves ; de 3 bataillons d'infanterie légère d'Afrique ; de 12 compagnies de discipline (9 de fusiliers et 3 de pionniers) ; de 2 régiments de la légion étrangère; de 3 bataillons de tirailleurs indigènes ; de 3 compagn. de sous-officiers et 3 de fusiliers vétérants.

INFANTERIE DE LIGNE.

	MM.	MM.	
1er *Valencienn.*	Chevrillon ❋, *Colonel.* Avron (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*	Fabre ❋, Ficatier ❋, Mennessier. Reynier ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2e *Paris et Fontainebl.*	Lenoir ❋, *Colonel.* Dupuis (O ❋), *Lieuten.-Col.*	Mattat ❋, Boussenard ❋, Michel ❋, De Taxis ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3e *Paris et Cambrai.*	Chapuis (O ❋), *Colonel.* Dumareix ❋, *Lieuten.-Colon.*	Martin (J. T. P. E.) (O ❋), Martin (J. B.) ❋, Suderie ❋, Canton ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4e *Lille.*	Pottier (O ❋), *Colonel.* Dumesgnil ❋, *Lieut.-Colon.*	De Jouenne d'Esgrigny ❋, Bessières ❋, Favant ❋, Genestet de Planhol ❋, *Major.*	*Chefs de Bat*
5e *Toulon.*	De Monet (O ❋), *Colonel.* Née ❋, *Lieut-.Colon.*	Castellan ❋, De Latour-du-Pin ❋, D'Anthès ❋, Lacroix ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6e *Metz.*	Jacqueminot (C ❋), *Colonel.* Pietrequin de Prangey ❋, *L.-C.*	Dalpuget (O ❋), Julien (O ❋). Baumier ❋, Drouhot ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7e *Béfort.*	O'Farrell (O ❋), *Colonel.* Latrille de Lorences ❋, *L.-C.*	Gambert ❋, Pellet ❋, Donon ❋. Lamotte (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*
8e *Algérie et Salon.*	Jamin (O ❋), *Colonel.* Dufour (O ❋), *Lieut.-Colon.*	Perigot ❋, Carrieu (O ❋), Robuste ❋, Zaccone, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9e *Algérie et Béziers.*	De Tournemine ❋, *Colonel.* Gelly de Moncla ❋, *Lieut.-C.*	Nicolas ❋, Floyd ❋, Siméon ❋, Soulier (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*

10e *Toulon et Antibes.*	Bouchez (O ✱). *Colonel.* Hauret ✱, *Lieut.-Colonel.*	Le Sueur ✱, Lucotte ✱, George ✱, Chaume ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
11e *Nantes.*	Gallemant (O ✱), *Colonel.* Titard (O ✱), *Lieut.-Colon.*	Raguet de Brançion ✱, Noël ✱, Dorlodot des Essart ✱, Coffin ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Algérie et Arles.*	Daulomieu-Beauchamp ✱, *Col.* Lefebvre (O ✱), *Lieut.-Col.*	Hugo ✱, Deligny (O ✱), De Sorbiers ✱, Buisson ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Lyon et Montélimart*	Couston (O ✱), *Colonel.* Duprat (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Oudinot de Reggio ✱, Engerser ✱, Danet ✱, Carmier ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Paris et Troyes.*	De Margadel (C ✱), *Colon.* De Négrier (O ✱), *Lieut.-C.*	De Mallet ✱, De Liniers ✱, Poiret ✱, Barrois ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Caen.*	N......, *Colonel.* Breton ✱, *Lieut.-Colonel.*	Lépine (O ✱), Lamarque ✱, Le Vicomte. De Sauville, *dit* de Lapresle ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Albi et Rodez.*	Cocu *dit* Jollivet (O ✱), *Colon.* Lenoble ✱, *Lieut.-Colon.*	Castan de Bages ✱, Ponsard, De Maleville ✱, Labrot ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Lyon et Montélimart*	Sonnet (C ✱), *Colonel.* Regnauld (O ✱), *Lieut.-Col.*	Bourrely (O ✱), De Rancher de St-Legé ✱, Carlier, François ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Clermont et Le Puy.*	Carbuccia (O ✱), *Colonel.* Clément (O ✱), *Lieut.-Col.*	De Chargère (O ✱), Gacié-Dauvilliers (O ✱), Depanis ✱, Gueneau d'Aumont ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Strasbourg.*	Courand (C ✱), *Colonel.* Troude (O ✱), *Lieut.-Col.*	Balmossière ✱, Caizac (O ✱), Bremont ✱, De Frohard de la Mette ✱ *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Afrique et Draguignan*	Marulaz (O ✱), *Colonel.* Espinasse (O ✱), *Lieut.-Col.*	Valicon ✱, Picard ✱, Conseil-Dumesnil, Léonard ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Dijon et Langres.*	De Baillou (O ✱), *Colonel.* Sutton de Clonard (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Lesage ✱, Vallet ✱, De Rigault du Granrut ✱, Le Breton ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Lorient.*	De Molènes (O ✱), *Colonel.* Garilhe ✱, *Lieut.-Colonel.*	Capin, Silvestre ✱, Lavillatte ✱, Viton de Jassaud ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

23e *Metz et Evreux.*	Richard (O ✻), *Colonel.* Vigouroux (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Veye ✻, Mallet de Chauny ✻, Chasseraux ✻, Stopler, *Major.*	*Chefs de Bat.*
24e *Paris et Dunkerque.*	D'Anthouard Vraincourt (C ✻), *Colonel.* Trauers (O ✻), *Lieuten.-Colonel.*	Hardy (O ✻), De Chanaleilles ✻, Chaumont ✻, Broutta ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
25e *Grenoble.*	D'Exéa (O ✻), *Colonel.* De Maudhuy ✻, *Lieut.-Col.*	Micheler ✻, Ménissier ✻, De La Gorce ✻, Poupart ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
26e *Metz.*	Fririon (O ✻), *Colonel.* Bertin (O ✻), *Lieut.-Col.*	Chassin de Kergomaux (O ✻), Guérin ✻, Fornel de la Laurencie ✻, Roques ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
27e *Paris et Orléans.*	Peyssard (C ✻), *Colonel.* Danner ✻, *Lieut.-Colonel.*	Niol ✻, Seur Velcour (O ✻), Fraboulet de Kerléadec ✻, Vandangeon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
28e *Cherbourg.*	De Serre (O ✻), *Colonel.* Suau ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Astier ✻, Beschart (O ✻), Moussette ✻, Schmitt ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
29e *Verdun.*	Bisson (O ✻), *Colonel.* Vidal de Lausun ✻, *Lieut.-C.*	Bonnet ✻, Rose (O ✻), Dabin ✻, Pichard du Verger ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
30e *Paris et Melun.*	Duval ✻, *Colonel.* Grust (O ✻, *Lieut.-Colonel.*	Barthélemy ✻, Delhaye ✻, Boulenger ✻, Susbielle, *Major.*	*Chefs de Bat.*
31e *Paris et Soissons.*	Repond (C ✻), *Colonel.* Gondallier de Tugny (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Grenier ✻, Huguet ✻, Daudel, Chopinet (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
32e *Italie et Romans.*	Bosc (C ✻), *Colonel.* Perassis ✻, *Lieut.-Col.*	Dantin ✻, Ollivier, Canton ✻, Servière ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
33e *Lyon et Bourg.*	Bouat (C ✻), *Colonel.* De Marolles (O ✻), *Lieut.-C.*	Paër (O ✻), De la Villeneufve ✻, Ferru (O ✻), Lapeyre (O ✻), *Major.*	*Chefs de Bat.*
34e *Brest.*	Bousquet (O ✻), *Colonel.* Froydefond (O ✻), *Lieut.-Col.*	Bocquet Chanterenne ✻, Courson de la Villeneuve (O ✻) Alix Desgranges ✻, Leclerc, *Major.*	*Chefs de Bat.*
35e *Montpellier et Cette.*	De Berthier (O ✻), *Colonel.* Dumont ✻, *Lieutenant-Col.*	De Latour (O ✻), Bonnefond de Lapomarède ✻, Schneider *dit* Lux ✻, Dutheil ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

36e *Italie* *et Aix.*	Blanchard (C ❋), *Colonel.* Tarbouriech (O ❋), *Lieuten.-Colonel.*	Pissonnet de Bellefonds ❋, Gaudin ❋, Millet ❋, Villeneuve (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*
37e *Paris* *et Boulogne.*	D'Hugues (O ❋), *Colonel.* Roubé ❋, *Lieut.-Colonel.*	Brun d'Aubignosc ❋, Petitgrand (O ❋), Landry de Saint-Aubin ❋, Pujols ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
38e *Lyon* *et Toulon.*	Grandchamp ❋, *Colonel.* Bourjade (O ❋), *Lieut.-Col.*	Teulat ❋, Manuelle ❋, Montfort ❋, Dubois, *Major.*	*Chefs de Ba*
39e *Paris* *et Péronne.*	Jacquemont du Donjon (C ❋), *Colonel.* Sebile (O ❋), *Lieut.-Colonel.*	O'Héron (O ❋), Cros ❋, Dorlodot des Essarts ❋, Leclerc ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
40e *Briançon* *et Avignon.*	De Bousingen (O ❋), *Colonel.* De Bailliencourt *dit* Courcol ❋, *Lieut.-Colonel.*	Feljas ❋, Guynet ❋, Anthoine ❋. Raulin ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
41e *Paris* *et Tours.*	Lapeyre (C ❋), *Colonel.* Quitteray ❋, *Lieut.-Col.*	Brachet ❋, Cornu ❋, D'Alton ❋, Garet ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
42e *Paris* *et Laon.*	De Sparre (C ❋), *Colonel.* Faure (O ❋), *Lieut.-Col.*	Laurent ❋, Ladmiral ❋, Meunier, Friant ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
43e *Algérie* *et Narbonne*	Loreton Dumontez (C ❋), *Col.* Douay ❋, *Lieut.-Col.*	Jouanny ❋, Plombin (O ❋), Becquet de Sonney, Aubertin ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
44e *Sedan* *et Cahors.*	Faivre (C ❋), *Colonel.* Degardarens de Boisse (O ❋), *Lieut.-Colonel.*	Portalais ❋, Boris ❋, Perhaut ❋. Dubois (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*
45e *Bayonne.*	Westée (O ❋), *Colonel.* Cappe ❋, *Lieut-Col.*	Nepveur ❋, Pouet (O ❋), Méry de la Canorgue ❋, Tichadou ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
46e *Bordeaux.*	Jaspart ❋, *Colonel.* Du Fresne de Kerlan ❋, *Lieutenant-Colonel.*	Mathieu (O ❋), Le Banneur ❋, Picard ❋, Blaise ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
47e *Givet* *et Angers.*	D'Estienne de Chaussegros de Lioux (O ❋), *Colonel.* Cabot de la Fare ❋, *Lieut.-Colonel.*	Billion-Duplan (O ❋), Pailhé ❋, Maillard ❋, Burillon ❋, *Major.*	*Chefs de Bat.*
48e *Nancy* *et Toul.*	La Font de Villiers (O ❋), *Colonel.* Chapuy (O ❋), *Lieut.-Col.*	Lacapelle (O ❋), Metman, Marceuil ❋, Berthelot (O ❋), *Major.*	*Chefs de Bat.*

49e *Bourg et Mâcon.*	De la Chevardière de la Grand-ville (C ✱), *Colonel.* De Failly ✱, *Lieut.-Col.*	Pierson (O ✱), De Kerguern ✱, Fabre ✱, Menetret ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
50e *Marseille.*	Leconte (O ✱), *Colonel.* Morcrette (O ✱), *Lieut.-Col.*	Mongin, Simon ✱, De Blanchard-Duval, Berton ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
51e *Perpignan et Foix.*	Le Normand de Lourmel (O ✱), *Colonel.* Le Gualès ✱, *Lieut.-Col.*	Lanoé ✱, Jannin ✱, Martin ✱, Brismontier, *Major.*	*Chefs de Bat.*
52e *Strasbourg et Phalsbourg.*	Tapponier (O ✱), *Colonel.* Ladreit de la Charrière ✱, *Lieutenant-Colonel.*	De Brauer ✱, De Tryon, Longchamp ✱, Thiellement ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
53e *Italie et Aix.*	D'Autemare d'Ervillé (O ✱), *Colonel.* Blanchard ✱, *Lieut.-Col.*	Lévy ✱, Pottier de Maizeroy ✱, Paulze d'Ivoy ✱, Dufourmantelle ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
54e *Limoges et Tulle.*	Vinoy (O ✱), *Colonel.* Sencier (O ✱), *Lieut.-Col.*	Malher ✱, Des Cressonnières ✱, De France ✱, Goyneau ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
55e *Rennes.*	Bazaine (O ✱), *Colonel.* Dehon ✱, *Lieuten.-Col.*	Mathieu ✱, Vergnes ✱, Barrion, Thiebault, *Major.*	*Chefs de Bat.*
56e *Paris et Soissons.*	De Geraudon (C ✱), *Colonel.* Foltz ✱, *Lieutenant-Colon.*	Danner ✱, De Massanne ✱, Didier ✱, Blondel ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
57e *Paris et Calais.*	De Noue (O ✱), *Colonel.* Loppin de Gémeaux ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Esnou de la Bellangerais (O ✱) Bonniot ✱, Michaux ✱, Gauffier (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
58e *Paris et Blois.*	Mayran (O ✱), *Colonel.* Le Brun ✱, *Lieut.-Colon.*	Orianne (O ✱), Jossée ✱, Daubuisson, Reignac ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
59e *Napoléon-Vendée.*	Chanfroid (O ✱), *Colonel.* Piat ✱, *Lieut.-Colonel.*	Baraban ✱, Roux ✱, Léger ✱, Heitz (O ✱), *Major.*	*Chefs de Bat.*
60e *Perpignan.*	De Liniers (O ✱), *Colonel.* Beuret ✱, *Lieut.-Colonel.*	Danget ✱, Guinoir ✱, Tartarin ✱, Jain ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

61e *Angoulême et LaRochelle.*	Destaing (C ✱), *Colonel.* De Martimprey (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	De Boistel ✱, Fonfrède, Tomasi ✱. Montera ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
62e *Paris et Maubeuge*	Montenard (O ✱), *Colonel.* De Chatillon (O ✱), *Lieut.-C.*	Decaen ✱, Couillaud ✱, De Lavoyrie ✱, Hériard-Pigollet ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
63e *Strasbourg.*	Faucheux (O ✱), *Colonel.* Besoux ✱, *Lieut.-Col.*	Cardonne ✱, Thuillier ✱, Cruveiller ✱, Maillart de Landreville, *Major.*	*Chefs de Bat.*
64e *Paris et Lille.*	Chalumeau de Verneuil ✱, *Col.* Michel ✱, *Lieut.-Colonel.*	Hermann ✱, Laforest ✱, Granchette ✱, Carde ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
65e *Bayonne.*	Demailly (C ✱), *Colonel.* Lamaire ✱, *Lieut.-Colonel.*	Dalidan, Leblanc, Butherin ✱, Laulaigne ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
66e *Toulouse.*	Vernier de Byans ✱, *Colonel.* De Lostanges de Ste-Alvère ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Coureau (O ✱), Guérin (Mar.-Isid.-Hipp.), *dit* Guérin de Tourville (O ✱), Villeret ✱, Bonjour, *Major.*	*Chefs de Bat.*
67e *Nismes.*	Caillard (C ✱), *Colonel.* Domon ✱, *Lieut.-Colon.*	De Wery ✱, Patau ✱, Dalmas ✱, Poisson ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
68e *Algérie. et Antibes.*	De Leyritz (O ✱), *Colonel.* Dubarry-Colomé ✱, *Lieut.-C.*	Deterves, Douay, D'Ornay. Bème ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
69e *Paris et Béthune.*	De Robillard (C ✱), *Colonel.* Blondeau (O ✱), *Lieut.-Col.*	Desroziers (O ✱), Rocheblanc ✱, Carbonnier, Campagnon, *Major.*	*Chefs de Bat.*
70e *Lyon et Lons-le-Saunier.*	De Chargère (O ✱), *Colonel.* Javel ✱, *Lieut.-Colonel.*	Hamel, D'Acher ✱, Morand ✱, Delefosse ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
71e *Lyon et Montbrison.*	Behaghel (O ✱), *Colonel.* Cuny (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	Fournier ✱, De Cotolendy de Beauregard ✱ Bigeon ✱, Harion ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
72e *Paris et Avesnes.*	Quilico (O ✱), *Colonel.* Loubeau ✱, *Lieut.-Colon.*	De la Serre ✱, Durand ✱, Lassalle ✱, Pinard ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*
73e *Saint-Omer.*	Lamothe Vedel de Termes ✱, *Colonel.* De la Garde de Chambonas (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Topin ✱, Comignan ✱, Charmet ✱, Bassin ✱, *Major.*	*Chefs de Bat.*

74ᵉ *Colmar et Schlestadt.*	Puech (C ✻), *Colonel.* PerrinJonquière ✻, *Lieut.-Col.*	Laugereau (O ✻), Valat ✻, Tourret ✻, Meschini ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
75ᵉ *Rochefort et Saintes.*	Pontevès (O ✻), *Colonel.* Lesergeant d'Hendecourt ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Massabeau ✻, Sarrauton ✻, Le Poitevin de la Croix ✻, Testa, *Major.*	*Chefs de Bat.*

INFANTERIE LÉGÈRE.

1ᵉʳ *Le Havre et Dieppe.*	De Marguenat (O ✻), *Col.* Debrotonne ✻, *Lieut.-Col.*	De Labrousse ✻, Dubouzet ✻, Genty, Soyer ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
2ᵉ *Besançon.*	Barthélemy (O ✻), *Colonel.* Charlier ✻, *Lieut.-Colouel*	Ducos ✻, Brunaux ✻, Sanglé-Ferrière ✻, Pironneau ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
3ᵉ *Neubrisack et Gap.*	Uhrich ✻, *Colonel.* De Malherbe ✻, *Lieut.-Col.*	Chambarlhac (O ✻), Garnier de Labarayre ✻, Gault ✻, Macé, *Major.*	*Chefs de Bat.*
4ᵉ *Rouen.*	Soumain ✻, *Colonel.* Brouttin de Ferque ✻, *Lieut.-Colonel.*	Lardier ✻, Doens ✻, Castoul ✻, Lefevre ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
5ᵉ *Lyon et Montbrison.*	Besançon (C ✻), *Colonel.* Mittenhoff ✻, *Lieut.-Col.*	Brayer ✻, De la Brousse ✻, Guignard ✻, Jammes ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
6ᵉ *Paris et Amiens.*	O'Keeffe (C ✻), *Colonel.* Desmaretz ✻, *Lieut.-Colonel.*	Hardy de la Largère (O ✻), Portanier de la Rochette ✻, Rozais ✻, Cler ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
7ᵉ *Thionville.*	De Lisleferme (O ✻), *Colonel.* Cauvin du Bourguet (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Bonnet Maurelhan Polhes (O ✻), Oger ✻, Surel ✻, Goy ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
8ᵉ *Algérie et Uzès.*	De Cambray (O ✻), *Colonel.* Vergé (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Monet ✻, Dargent ✻, Duportal Dugoasmeur ✻, Falieu ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
9ᵉ *Amiens et Arras.*	Mermet (O ✻), *Colonel.* Laterrade (O ✻), *Lieut.-Col.*	Giraudet (O ✻), Goyon ✻, Danèse ✻, Gérard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
10ᵉ *Marseille.*	Sauret (O ✻), *Colonel.* De Fayet de Chabannes ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Marrast ✻, Ferradou ✻, Mirlavaud ✻, Folley ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

11e *Algérie et Marseille.*	Thomas ✻, *Colonel.* Hardy ✻, *Lieut.-Col.*	Gérard ✻, Lebrun, De Lestellet ✻, Joly ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
12e *Algérie et St-Hippolyte*	Maissiat (O ✻), *Colonel.* Louïc ✻, *Lieut.-Colonel.*	D'Hesmivy-d'Auribeau (O ✻) David ✻, De Vogelsang ✻, Roussel, *Major.*	*Chefs de Bat.*
13e *Italie et Pont-Saint-Esprit.*	Bougourd de Lamarre (O ✻), *Colonel.* Etienney ✻, *Lieut.-Colonel.*	Mahieu de St-Frémont ✻, Guyot de Lespart ✻, De Serre ✻. Boisse ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
14e *Châlon-s.-S. et Langres.*	Racine (C ✻), *Colonel.* Parson (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Huc ✻, De Luxer ✻, De Pontual ✻, D'Anterroches ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
15e *Paris et Auxerre.*	Guillot (O ✻), *Colonel.* Manèque ✻, *Lieut.-Col.*	Roussillon (O ✻), Bechon de Canssade (O ✻), Gay ✻, Rouillard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
16e *Algérie et Alais.*	Marchesan (C ✻), *Colonel.* Bedos ✻, *Lieut.-Colonel.*	Filhol de Camas ✻, Goze ✻, Riouffe ✻, Le Brun ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
17e *Strasbourg et Phalsbourg.*	Grery (O ✻), *Colonel.* De La Moussaye (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Grellet ✻, Dumontez ✻, Tondel ✻, Roudière ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
18e *Paris et Arras.*	Bonini (O ✻), *Colonel.* Pecqueux ✻, *Lieutenant-Colonel.*	Malmazet de St-Andéol (O ✻), Bert ✻, Jourda de Vaux Folctier, Moulon ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
19e *Paris et Versailles.*	De La Motterouge (O ✻), *C.* Neigre (O ✻), *Lieut.-Colon.*	Pujol (O ✻), Olivier ✻, Baudesson de Richebourg, Rochefort ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
20e *Perpignan.*	Labadie ✻, *Colonel.* Alais (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Guillaume, *dit* Franchiment (O ✻), Viénot ✻, Herbinger ✻, Payan ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*
21e *Bastia.*	Caneau (C ✻), *Colonel.* Oshée ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Chanaleilles. Mayran ✻, Herrewyn ✻, Rivet, *Major.*	*Chefs de Bat.*
22e *Algérie et Avignon.*	Sol ✻, *Colonel.* Corréard (O ✻), *Lieuten.-Col.*	Le Rouxeau Rosencoat (O ✻), Cavaroz, Oriou ✻, Huet de Sourdon, *Major.*	*Chefs de Bat.*
23e *Mézières.*	Lemyre (O ✻), *Colonel.* Germann ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Bregeot ✻, Pelliat (O ✻), Bertrès ✻, Thévenard ✻, *Major.*	*Chefs de Bat.*

24e *Wissembourg et Orléans.*	Manselon (O ❋), *Colonel.* De l'Abadie d'Aydren (O ❋), *Lieut.-Colonel.*	Chardon de Chaumont ❋, Devaux ❋, Ravet ❋,	*Chefs de Bat.*
		Proust ❋, *Major.*	
25e *Algérie et Digne.*	Ripert (C ❋), *Colonel.* De Carondelet (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*	Paillot ❋, Morand ❋, Berger,	*Chefs de Bat.*
		Chevalier ❋, *Major.*	

BATAILLONS DE CHASSEURS A PIEDS.

Chefs de bataillon, Commandans, MM.

1er *Italie (dépôt à Toulouse)*...........	De Sainte-Marie (O ❋).
2e *Italie (dépôt à Toulouse)*...........	Pursel ❋.
3e *Paris (dépôt à Douai)*.............	Duplessis ❋.
4e *Algérie (dépôt à Toulouse)*..........	Capriol de Pechassaut ❋.
5e *Lyon (dépôt à Grenoble)*............	Levassor Sorval (O ❋).
6e *Paris (dépôt à Douai)*..............	De Castagny (O ❋).
7e *Paris (dépôt à Douai)*..............	De Saint-Pol ❋.
8e *Lyon (dépôt à Grenoble)*............	De Bras de Fer (O ❋).
9e *Algérie (dépôt à Toulouse)*..........	Auzouy ❋.
10e *Paris (dépôt à Vincennes)*..........	Soubiran Campaigno ❋.

RÉGIMENT DE ZOUAVES.

Alger.	D'Aurelle de Paladines (O ❋), *Colonel.* Bourbaki ❋, *Lieut.-Colon.*	De Pecqueult de Lavarande (O ❋), Tassin ❋, Laure ❋,	*Chefs de Bat.*
		Mouroux ❋, *Major.*	

BATAILLONS D'INFANTERIE LÉGÈRE D'AFRIQUE.

1er à *Mascara*... M. Adam ❋, *Chef de bataillon Commandant.*
2e à *Milianah*... M. Saurin ❋, *Chef de bataillon Commandant.*
3e à *Sétif*.... M. Lenoir (O ❋), *Chef de bataillon Commandant.*

COMPAGNIES DE DISCIPLINE.

FUSILIERS. Messieurs,

1re	Simonnot ❋....	*Capitaine Command.*	Mostaganem......	Afrique.
2e	Janod ❋........	*Idem*..........	Dellys.........	Afrique.
3e	Fournier ❋......	*Idem*..........	Ile d'Oléron.....	12e Divis.
4e	Marty ❋........	*Idem*..........	Arzew..........	Afrique.
5e	De Comitis du Vinoux ❋	*Idem*..........	Philippeville.....	Afrique.
6e	Poupart ❋......	*Idem*..........	Tenez..........	Afrique.
7e	Felker.........	*Idem*..........	Aumale.........	Afrique.
8e	Mathiey ❋......	*Idem*..........	Bougie.........	Afrique.
9e	Boudhors ❋.....	*Idem*..........	Bougie.........	Afrique.

PIONNIERS. Messieurs,

1re	Laurent ❋.......	*Capitaine Command.*	Oran..........	Afrique.
2e	Bartel ❋........	*Idem*..........	Cherchell.......	Afrique.
3e	Duparc ❋........	*Idem*..........	Guelma.........	Afrique.

LÉGION ÉTRANGÈRE.

1er régiment. *Oran.*	Lesueur de Givry ✱, *Colonel.* Chalon ✱, *Lieut.-Colon.*	Ridouel ✱, Ducrot ✱, Vilar, Favin l'Evêque ✱, *Major.*	*Chefs de Ba.*
2e régiment. *Philippeville*	Cœur (O ✱), *Colonel.* De Caprez (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Meyer ✱, Boudville ✱, Mermet. Saucède, *Major.*	*Chefs de Bat.*

BATAILLONS DE TIRAILLEURS INDIGÈNES.

D'Alger......................... M. Wimpffen (O ✱). *Chef de bat. Comm.*
De Constantine.................... M. Bataille. *Chef de bataill. Comm.*
D'Oran .... M. Pellé ✱, *Chef de bataill. Command.*

VÉTÉRANS.

SOUS-OFFICIERS.			FUSILIERS.		
Nos des Comp	COMMANDANTS	GARNISONS.	Nos des Comp.	CAPITAINES.	GARNISONS.
1	Friocourt ✱. . . .	*Dreux.*	1	Emery ✱.	*Iles d'Hyères.*
2	Clémandot ✱. . . .	*Alençon.*	2	Lahirée.	*Saint-Lô.*
3	Martinet.	*Bar-le-Duc.*	3	Soupplet ✱. . . .	*Parthenay.*

SECTION IX.

CAVALERIE FRANÇAISE.

La Cavalerie se compose de douze régiments de Cavalerie de réserve (deux de Carabiniers et dix de Cuirassiers); de vingt de cavalerie de ligne (douze de Dragons et huit de Lanciers); de vingt-deux de cavalerie légère (treize de Chasseurs et neuf de Hussards); de deux escadrons des Guides d'Etat-major; de quatre de Chasseurs d'Afrique; de trois régiments de Spahis, et de quatre compagnies de cavaliers vétérans.

CAVALERIE DE RÉSERVE.

CARABINIERS.

	MM.	MM.	
1er Versailles et Rambouillet.	Ravel (O ✻), *Colonel.* Arbellot (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Tixedor ✻, Dubosc de Neuilly ✻, Massiet (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Versailles et Rambouillet.	De Wacquant (O ✻), *Colonel.* De Senneville ✻, *Lieut.-Col.*	Hérissant (O ✻), Lami-Sarrazin ✻, Sentetz, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CUIRASSIERS.

1er Lille.	De Cambiaire ✻. *Colonel.* D'Azémar ✻, *Lieut.-Col.*	Wartel ✻, Ancillon ✻, Perchet (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Vendôme.	Dard d'Espinay (C ✻), *Col.* D'Oullenbourg (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	De Valabrègue ✻, Adam ✻, Chevassut ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Lyon et Vesoul.	De Brunet (O ✻), *Colonel.* Boulabert ✻, *Lieutenant-Colonel.*	De Léautaud ✻, De Gondrecourt, Charles ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Meaux.	Favas (O ✻), *Colonel.* Bonnemain ✻, *Lieut.-Colon.*	Letellier (O ✻), Lafage ✻, Bufin ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Lyon et Dôle	Anfrye (O ✻), *Colonel.* Asselineau ✻, *Lieut.-Col.*	Danloup, Verdun (O ✻), Courvoisier. N....., *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Lunéville.	Salle (O ✻), *Colonel.* Schmidt ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Douhet ✻, Montagnier ✻, Delpoux de Nafines ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Valenciennes	Mavet ✻, *Colonel.* Damas ✻, *Lieut.-Col.*	Morel (O ✻), Pajol ✻, Delzant ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Colmar.	Boyer (O ✻), *Colonel.* De Farémont (O ✻), *L.-Col.*	Galand de Longuerue ✻, Pillard (O ✻), Corties ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Chalons-sur-Marne.	Béranger (O ✻), *Colonel.* Odille (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*	Humbert (O ✻), Lulé Déjardin ✻, Bonet de Salelles ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

10ᵉ Amiens et Abbeville	Rigault de Rochefort (O ✱) *C.* Nazon (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Hanne (O ✱), Baumard (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Picard ✱, *Major.*	

CAVALERIE DE LIGNE.

DRAGONS.

1ᵉʳ Beauvais.	De Bourgoing (O ✱), *Colon.* Vène (O ✱), *Lieut.-Col.*	Lebon ✱, Peydière ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Joly ✱, *Major.*	
2ᵉ Lyon et Dijon.	Ambert ✱, *Colonel.* Revon (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Rozy (O ✱), Hochereau de Gassonville ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Crépin ✱, *Major.*	
3ᵉ Thionville.	Marion ✱, *Colonel.* Pelissier de Moriac (O ✱), *Lieut.-Col.*	Guiot ✱, D'Estienne de Chaussegros de Lioux ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Boulmagne (O ✱), *Major.*	
4ᵉ Béfort.	Angenoust (O ✱), *Colonel.* Coste de Champeron (O ✱), *Lieutenant-Colonel.*	Costalin ✱, Reinaud-Boulogne de Lascours (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Huard ✱, *Major.*	
5ᵉ St-Etienne et Epinal.	De Solliers (C ✱), *Colonel.* Brahaut ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Girardot ✱, Sabatier ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Cassagne, *Major.*	
6ᵉ Chartres et Châteaudun.	Beltramin (C ✱), *Colonel.* Euzenou de Kersalaun ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mathieu d'Ablincourt ✱, Savaresse ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Pierson (O ✱), *Major.*	
7ᵉ Le Mans.	Ney d'Elchingen (O ✱), *Col.* De Feu (O ✱), *Lieut.-Col.*	Bro (O ✱), Landriève.	*Chefs d'Esc.*
		Texier-Pommeraye ✱, *Major.*	
8ᵉ Sarreguemines.	Chatry de Lafosse (O ✱), *Col.* Bruno ✱, *Lieut.-Col.*	De Bremond d'Ars ✱, De Kersaint-Gily (O ✱),	*Chefs d'Esc.*
		Noël ✱, *Major.*	
9ᵉ Paris et Fontainebleau.	Du Poillouë de St-Mars (C ✱), *Colonel.* Manuel (O ✱), *Lieut.-Col.*	Bolot de Chauvillerain ✱, Laffanour ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Robert de St-Vincent, *Major.*	
10ᵉ Libourne et Bordeaux.	Grandin (C ✱), *Colonel.* De Colbert ✱, *Lieut.-Colon.*	De Picquet de Vignolles de Juillac ✱, Lolliot ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Crétien ✱, *Major.*	
11ᵉ Italie et Joigny.	Delachaize (O ✱), *Colonel.* Duclos-Grenet ✱, *Lieut.-Col.*	Lebay (O ✱), Vincent ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Théremin ✱, *Major.*	
12ᵉ Lunéville et Maubeuge.	Garnier de Labareyre ✱, *Col.* Demont de Lavalette ✱, *L.-Colonel.*	Roumy (O ✱), Morel ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Lemonnier ✱, *Major.*	

LANCIERS.

1ᵉʳ Versailles.	De Rochefort (O ✱), *Col.* Penfontenio de Cheffontaine ✱, *Lieut.-Colonel.*	Perreimond (O ✱), De Montalembert,	*Chefs d'Es.*
		Durruthy ✱, *Major.*	
2ᵉ Auxonne.	Delarüe (O ✱), *Colonel.* Cassaignolles ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Lapp (O ✱), Hoffmann ✱,	*Chefs d'Esc.*
		Blanchaud, *Major.*	

3e Sedan, Givet et Rocroy.	Dietrich (C ✻), *Colonel.* Legrand (O ✻), *Lieut.-Col.*	De Groulard (O ✻), Faulte de Vanteaux ✻, Sanrefus ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Lunéville.	Tremblay (C ✻), *Colonel.* De Drée (O ✻), *Lieut.-Col.*	Becquey-Beaupré ✻, Guelle ✻, Long ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Verdun.	Bertin (O ✻), *Colonel.* De Ferrabouc (O ✻), *L.-Col.*	Laurenson (O ✻), Cordier ✻, Pradié ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e St-Mihiel et Commercy.	Guy de Lavillette (O ✻), *Col.* De Loé ✻, *Lieut.-Col.*	Dejean ✻, Philibert ✻, Conrard (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Melun.	Féray ✻, *Colonel.* Lesire ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Jourdan ✻, Calteau ✻, Leblond ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Cambrai.	Walsin-Esterhazy (O ✻), *Col.* Duhesme ✻, *Lieut.-Colonel.*	D'Espinassy de Venel ✻, Decroix (O ✻), Marquet ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

CAVALERIE LÉGÈRE.

CHASSEURS.

1er Moulins.	De Noue (O ✻), *Colonel.* Jolly, ✻, *Lieut.-Colonel.*	De Cauvigny ✻, Delplanque ✻, Dubos ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e St-Germain-en-Laye.	Delherm de Novital ✻, *Col* Vauthier ✻ *Lieut.-Colonel.*	Bégougne de Juniac ✻, De Brobèque ✻, Goux ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Niort.	De Clérambault ✻, *Colonel.* Martin de Boulancy ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bonnard de Brosses de la Barge ✻, Rolland, De Joannès, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Provins.	De Forton (O ✻), *Colonel.* Mignot de la Martinière ✻, *Lieut.-Colonel.*	Durand ✻, De Fry ✻, Blanc de Moline ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Tarbes.	Durringer (C ✻), *Colonel.* D'Andrée ✻, *Lieut.-Col.*	Gasser ✻, Amyot. Guérin de Waldersbach ✻. *Major.*	*Chefs d'Escc.*
6e Compiègne.	Delhorme (C ✻), *Colonel.* Dambry ✻, *Lieut.-Colonel.*	Lataste ✻, Lecomte (O ✻), Chatelain (O ✻), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Tours.	Lannes de Montébello (O ✻), *Colonel.* Itier (O ✻), *Lieut.-Colonel.*	Boussenard ✻, Dupin des Lèzes. De Lespinasse ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Vienne.	Guiot de Lacour (O ✻), *Col.* Cardon ✻, *Lieut.-Colonel.*	Sheldon ✻, Pastol-Kéramelin ✻, Duvallon ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Auch.	Dubern (O ✻), *Colonel.* De Vignolle (O ✻), *L.-Col.*	De Malet ✻, De Mirandol ✻, Touzet du Vigier ✻, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
10e Clermont-Ferrand.	Gaudin de Villaine (O ✻), *Col.* Robinet de Plas (O ✻), *L.-C*	Moucheton de Gerbrois ✻, Payen de Chavoy ✻, N....., *Major.*	*Chefs d'Esc.*

11e Limoges.	Campenet ✱, *Colonel.* Rame ✱, *Lieut.-Colonel.*	Cadot de Villemonble ✱, Lepic ✱, Parent du Moiron (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
12e Poitiers.	Boyer (O ✱), *Colonel.* Desvaux ✱, *Lieut.-Colonel.*	Mennessier (O ✱), Choquet ✱, De Brachard ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
13e Lunel et Avignon.	De Pointe de Gévigny (O ✱), *Colonel.* De Mézange de St-André ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Le Juste (O ✱), De Deban Laborde ✱, Germain ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

HUSSARDS.

1er Nancy.	Berryer (C ✱), *Colonel.* Lion (O ✱), *Lieut.-Colonel.*	De Noé ✱, Vérillon, De Villers, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
2e Carcassonne.	Dumor (O ✱), *Colonel.* Beaupoil de St-Aulaire ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Doucet ✱, Ameil ✱, Bouscaren ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
3e Tarascon et Marseille.	Genestet de Planhol (C ✱), *C.* De Noé ✱, *Lieut.-Colonel.*	Vétault (O ✱), Schott (O ✱), Lebourva (O ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
4e Haguenau.	Gallais ✱, *Colonel.* De Montfort ✱, *Lieutenant-Colonel.*	Dillon ✱, L'Huillier ✱, Deheyne (O ✱), *Major.*	*Chefs d'Esc.*
5e Paris et Compiègne.	D'Allonville (O ✱), *Colonel.* Le Preudhomme de Fontenoy ✱, *Lieut.-Colonel.*	Crespin (O ✱), Frémicourt ✱, Lefort, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
6e Villeurbanne (Isère), et Gray.	Courby (C ✱), *Colonel.* Ginisty (O ✱), *Lieut.-Col.*	Delaloge (O ✱), Coutelait ✱, Dulau ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
7e Castres.	Grenier (O ✱), *Colonel.* Berger de Castelan ✱, *Lieut.-Colonel.*	Simon de la Mortière ✱, Gauthier ✱, Guien ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
8e Fontainebleau.	Rivet (O ✱), *Colonel.* Law de Lauriston ✱, *L.-Col.*	Dumas ✱, Ruault ✱, Gauthier (T. E) ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*
9e Pontivy et Nantes.	Morin (O ✱), *Colonel.* Taffin (O ✱), *Lieut.-Col.*	Dijon (O ✱), Guiot de St-Remy ✱, Berger ✱, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

ESCADRON DE GUIDES D'ÉTAT-MAJOR.

1er Escadron	Buraud,	*Capitaine-Commandant*,	à Metz.
2e	Colonjon,	*id.*	à Paris.

CHASSEURS D'AFRIQUE.

1er Alger.	Cassaignolles (O ✱), *Col.* Durrieu (O ✱), *Lieut.-Colon.*	Vidalenc ✱, Latouche ✱, Halna Dufrétay ✱, Lajousse, *Major.*	*Chefs d'Esc.*

2e Oran.	Cousin-Montauban (C ✻), *Col.* Tallet ✻, *Lieut.-Colonel.*	Lichtlin ✻, Legrand ✻, N....	*Chefs d'Esc.*
		Vautravers ✻, *Major.*	
3e Constantine.	De Mirbeck (C ✻), *Colonel.* Raguet de Brancion ✻, *L.-C.*	Cailloux, *dit* Pouget ✻, De Chanaleilles, Lemyre de Villers (O ✻),	*Chefs d'Esc.*
		Rigau, *Major.*	
4e Mostaganem.	Dupuch (C ✻), *Colonel.* Dourin ✻, *Lieut.-Colonel.*	Bérot de Cologne (O ✻), Petit ✻, Ressayre (O ✻),	*Chefs d'Esc.*
		Laillaut de Wacquant ✻, *Major.*	

RÉGIMENTS DE SPAHIS.

1er Alger.	Lauer (O ✻), *Colonel.* Dalmas de Lapérouse ✻, *L.-Col.*	Fénis de Lacombe (O ✻), Hue de Mathan, Defrance,	*Chefs d'Esc.*
		De Picquet de Vignolles de Juillac, *Major.*	
2e Oran.	De Mont-Rond ✻, *Colonel.* De Goussenconrt ✻, *L.-Col.*	De Gency ✻, Grandvalet ✻, De Latour Randon,	*Chefs d'Esc.*
		Blanchard (O ✻), *Major.*	
3e Constantine	Bouscarin (C ✻), *Colonel.* D'Estampes ✻, *Lieut.-Col.*	Fornier ✻, Fleury ✻, Mirleau de Neuville de Belle-Isle.	*Chefs d'Esc.*
		N...., *Major.*	

COMPAGNIES DE CAVALIERS VÉTÉRANS.

1re Compagnie,	Berger ✻,	*Capitaine-Commandant,*	à Caen.
2e —	Massicot,	*idem,*	à Saint-Maixent.
3e —	Pelissier ✻,	*idem,*	à Guéret.
4e —	Thibaut ✻,	*idem,*	à Auch.

ÉCOLE DE CAVALERIE ÉTABLIE A SAUMUR.

(Ordonnance constitutive du 7 novembre 1845.)

Cette école est instituée pour perfectionner les officiers des corps de troupes à cheval, dans toutes les connaissances nécessaires à l'officier de cavalerie, et spécialement dans les principes de l'équitation; pour donner aux sous-lieutenants de cavalerie sortant de l'École spéciale militaire, l'instruction particulière au service de l'arme; pour former des Instructeurs appelés à reporter dans les régiments un mode d'instruction uniforme, et créer, pour le même but, une pépinière de Sous-officiers Instructeurs.

Elle est également destinée à former des Maréchaux-ferrants pour les corps de troupes à cheval.

Sont admissibles à l'Ecole de cavalerie :

1° Un Lieutenant ou Sous-Lieutenant par régiment de cavalerie, d'artillerie, ou escadron du train des parcs et des équipages militaires : ces Officiers, désignés pour recevoir cette destination à l'époque des inspections générales, sont tenus de suivre pendant deux ans les cours de l'école, et y prennent pendant leur séjour, la dénomination d'*Officiers d'instruction*.

2° Les Élèves sortant de l'École spéciale militaire et destinés au service de la cavalerie, ainsi que les Lieutenants et Sous-Lieutenants d'infanterie passés par permutation dans la

cavalerie, et qui n'auraient pas déjà servi deux ans dans cette dernière arme : ils prennent la dénomination d'*Officiers Elèves de cavalerie*, pendant les deux ans qu'ils passent à l'École ;

3° Deux sous-officiers par régiment d'artillerie, et un par escadron du train des parcs, en qualité de *Sous-Officiers d'instruction* (l'envoi de ces sous-officiers à l'école n'a lieu que tous les deux ans) ;

4° Des brigadiers ou cavaliers détachés des régiments de cavalerie et du corps du train des équipages militaires, désignés à l'inspection générale de chaque année, comme les plus susceptibles de suivre avec fruit les cours de l'Ecole, et de devenir, par la suite, de bons Sous-Officiers Instructeurs ;

5° Comme *Elèves-maréchaux-ferrants*, des enrôlés volontaires, des appelés ou des militaires tirés des corps de troupes à cheval et ayant exercé la maréchalerie avant leur incorporation.

Etat-Major. Messieurs,

De Goyon, (C ❋), Général de Brigade, *Commandant.*
Jacquemin (O ❋), Colonel, *Commandant en 2e.*
Lavergne (O ❋), Lieutenant-Colonel.

Michaux ❋, *Chef d'Escadron Instructeur.*
Coutant (O ❋), Major.
Dupont ❋, *Capitaine-Instructeur.*
Delebecq ❋, *idem.*
Harmand, *idem.*
Colonna de Giovellina ❋, *idem.*
Torel, *idem.*
De Chaumontel ❋, *idem.*
Girard, *idem.*
Lavoye ❋, *idem.*
Fourier ❋, *idem.*
Vacquier, *idem.*
Assant, *idem.*
Gueprattc, *idem.*
Darnige ❋, *Capitaine-Ecuyer.*
Brifaut, *idem.*
Beyer, *Capitaine-Trésorier.*
Gros, *Capitaine d'habillement.*
Guérin, *Lieutenant, Ecuyer.*
Cartier d'Aure, *idem, Sous-Ecuyer.*
Audlauer, *S.-Lieut., idem.*
Jauchêne, *Sous-Lieut. Porte-étendard.*
Cogent ❋, *S.-L., direc. de l'atel d'arçon.*
Majesté ❋, D., *Chir.-Major de 1re cl.*
Andrieu, D., *Chir.-aide-Major de 1re cl.*
Gaudaire, *Chirurgien sous-aide.*
Raoult, *idem.*
Destouches ❋, M., Pharmacien, *aide-major de 1re classe.*
Boulin, *Adj. d'Adminisl. en 1er des hosp. faisant fonction de Comptable.*
Farge ❋, *Vétérinaire en 1er.*
Hatin, *idem. Prof. de maréchalerie.*

ÉCUYERS CIVILS, Messieurs,

D'Aure (O ❋), *Ecuyer en chef.*
Baucher de Saint-Ange ❋.
Bachon ❋.

SECTION X.

CORPS DE L'ARTILLERIE.

Ce corps se compose d'un Etat-Major particulier et de différents corps de troupes.

Le personnel de cet Etat-Major particulier assure le service de :

9 Commandements d'artillerie dans les divisions militaires, dont 8 à l'intérieur et 1 en Algérie; 25 Directions, dont 22 à l'intérieur et 3 en Algérie; 4 Manufactures d'armes; 3 Fonderies; 6 Arrondissements de forges; 11 Poudreries; 7 Raffineries de salpêtre; 1 Capsulerie de guerre; enfin du Dépôt central de l'artillerie à Paris, où se trouvent réunis les ateliers de précision, de construction, des armes portatives, le Musée, la Bibliothèque, et les inspections des manufactures d'armes, des fonderies et des forges, ainsi que la vérification de la comptabilité des arsenaux.

Les différents corps de troupes sont :

15 Régiments d'artillerie, dont 1 de pontonniers; 12 Compagnies d'ouvriers; 1 Compagnie d'armuriers; 4 Escadrons du train des parcs d'artillerie; 5 Compagnies de canonniers vétérans.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux de Division. Messieurs,

Ducos de la Hitte (G O ❋).
Paillhou (G O ❋), *Président du Comité de l'artillerie.*
De Laplace (G O ❋), *Membre du Comité.*
Lyautey (H. J) (C ❋), *Membre du Comité.*
Vacher de Tournemine (C ❋), *Membre du Comité.*
Legendre (C ❋), *Membre du Comité.*

Généraux de Brigade. Messieurs,

De la Coste Duvivier, (C ❋), *Membre du Comité.*
Bonet (C ❋), *commandant l'Ecole Polytechnique.*
Thiéry (C ❋), *commandant de l'artillerie dans la 2e division militaire*, à Douai.
Thouvenin (C ❋), *commandant l'artillerie dans la 4e division militaire*, à Strasbourg.
Thiry (C. A.) (C ❋), *commandant l'artillerie dans la 3e division militaire*, à Metz.
Piobert (O ❋), *Membre du Comité.*
Lapène (C ❋), *command. l'artillerie dans la 6e divis. militaire*, à Lyon.
De Bressolles (O ❋), *Chef du service de l'art. au Ministère de la guerre.*
Hubert (C ❋), *comm. l'artill. dans la 1re div. milit.*, à Paris.
Buisson d'Armandy (O ❋), *commandant l'artillerie de l'Algérie*, à Alger.
Thiry (F. A.) (O ❋), *commandant l'artillerie dans la 10e division militaire*, à Toulouse.
N. . . . .
N. . . . .

Colonels. Messieurs,

Gambier (C ✱), *Vérificateur de la comptabilité des arsenaux*, à Paris.
Pérignon (C ✱), *Directeur du service des poudres et salpêtres*, à Paris.
Gazan (O ✱), *Directeur*, à Toulon.
Blanc (C ✱), *Directeur*, à Montpellier.
Tournier (O ✱), *commandant le 12ᵉ rég. d'artillerie.*
Lyautey (A. N.) (O ✱), *Dir.*, à Besançon.
Perrodon (O ✱), *Directeur*, à Paris.
Allot (O ✱), *comm. le 7ᵉ régim. d'artill.*
Colomb (O ✱), *Directeur*, à Metz.
André (C ✱), *comm. le 5ᵉ rég. d'artiller.*
Born (O ✱), *Secr. du Comité d'art., chargé du service de l'artill. au dépôt central.*
Peloux (O ✱), *Directeur*, à Strasbourg.
Pacqueron (O ✱), *Direct.*, à La Rochelle.
Olry (J. D. A.) (O ✱), *command. le 14ᵉ rég. d'artillerie.*
Barbier (O ✱), *Inspect. des forges*, à Paris.
Leroy (J. D.) (O ✱), *Directeur*, à La Fère.
Collinet (O ✱), *Inspecteur des manufactures d'armes*, à Paris.
Morin (O ✱), *Dépôt central de l'artillerie*, à Paris.
Aubert-Vincelles (O ✱), *Dir.*, à Rennes.
Rudler (O ✱), *Directeur*, à Bayonne.
Rely (O ✱), *command. le 1ᵉʳ rég. d'artill.*
Auvity (O ✱), *comm. le 3ᵉ régim. d'artill.*
Larchey (O ✱), *commandant le 6ᵉ régiment d'artillerie.*
Melon de Pradou ✱, *Directeur*, à Bourges.
Bohn (O ✱), *command. le 15ᵉ rég. d'art. Pontonniers.*
Chauvet (O ✱), *Directeur*, à Alger.
Pariset (O ✱), *commandant le 4ᵉ régim.*
Fabian ✱, *Directeur*, à Nantes.
Mocquard (O ✱), *Directeur*, à Brest.
Féraudy (O ✱), *Directeur*, à Perpignan.
Houdaille (O ✱), *command. le 10ᵉ rég.*
Lherbette (O ✱), *command. le 8ᵉ régim.*
Fournier ✱, *Directeur*, à Grenoble.
Le Puillon de Boblaye ✱, *command. en 2ᵉ l'Ecole d'app., de l'artill. et du génie*, à Metz.
Beuret (O ✱), *command. le 9ᵉ régiment.*
Vergnaud ✱, *Directeur*, à Saint-Omer.
Charvilhart (O ✱), *command. le 11ᵉ rég.*
Robert (O ✱), *Directeur*, à Douai.
Batbedat (O ✱), *command. le 13ᵉ régim.*
Lejeune (O ✱), *Inspect. des Fonderies.*
Haillot (O ✱), *Directeur*, à Lyon.
Ranfrai de Bajonnière (O ✱), *Dir.* à Mézières
Arcelin (O ✱), *Direct.*, à Cherbourg, *détaché comme Directeur de la manufacture d'armes de Châtellerault.*
Pourchet (O ✱), *Dépôt central de l'artillerie*, à Paris.
Dorlodot de Préville (O ✱), *commandant le 2ᵉ régiment.*
N.....

Lieutenants-Colonels. Messieurs,

Coteau (O ✱), *adjoint au comm. de l'artil. dans la 2ᵉ division militaire*, à Douai.
Donnat (O ✱), *Adj. au comm. de l'artill. dans la 2ᵉ division milit.*, à La Fère.
Lamarque (O ✱), *Sous-Directeur*, à Besançon.
De Santeul ✱, *Adj. au Command. de l'art. dans la 10ᵉ divis. militaire*, à Toulouse.
Schneider ✱, *Directeur de la manufacture d'armes de Mützig.*
Lachasse (O ✱), *12ᵉ régiment.*
Migout ✱, *1ᵉʳ régiment.*
Moreau (O ✱), *Sous-Directeur*, à Douai.
Braive ✱, *4ᵉ régiment.*
Pottier (O ✱), *Sous-Directeur*, à Metz.
Eblé (O ✱), *Chef de la section du personnel du service de l'artillerie au Ministère de la guerre.*
D'Aleyrac (O ✱), *5ᵉ régiment.*
De Sévelinges ✱, *9ᵉ régiment.*
Bonamy (O ✱), *11ᵉ régiment.*
Caron ✱, *Adjoint au comm. de l'artil. dans la 1ʳᵉ divis. milit.*, à Vincennes.
Bléry ✱, *Sous-Directeur*, à Rennes.
Pradal ✱, *2ᵉ régiment.*
Boilly ✱, *command. l'artill. du 1ᵉʳ arrond. des fortificat. de Paris*, à Vincennes.
Arnould ✱, *Adj. au Command. de l'artill dans la 3ᵉ division militaire*, à Metz.
Giraud (O ✱), *commandant l'artillerie*, à Lille.
Mathieu ✱, *Adj. au command. de l'artil. dans la 4ᵉ divis. milit.*, à Strasbourg.
Devaux ✱, *commandant l'art. de la divis. d'occupation en Italie.*
Soleille (O ✱), *7ᵉ régiment.*
Burnier (O ✱), *Directeur de l'atelier de précision du Dépôt central*, à Paris.
Borgella ✱, *command. les batteries attachées au service de la place de Lyon.*
Guilland (O ✱), *Sous-Inspect. des forges du centre*, à Nevers.

Platel (O ✵), *Adj. au command. de l'art. dans la 6e divis. milit.*, à Lyon.
Prélat ✵, *Adjoint. au command. de l'art. dans la 5e divis. milit.*, à Besançon.
Voysin de Gartempe ✵, 3e *régiment.*
Beret ✵, *Sous-Directeur*, à Toulouse.
Gébard ✵, 10e *régiment.*
Le Bœuf (O ✵), 8e *régiment.*
Pirain (E. F.) (O ✵), *Direct.*, à Oran.
Motte ✵, *Adj. au command. de l'artill. dans la 15e division milit.*, à Rennes.
Camus ✵, *Chef de la section du matériel du service de l'art. au Minist. de la guerre.*
Desert ✵, *Directeur de la fonderie de Toulouse.*
Hanet Cléry ✵, *Sous-Directeur*, à Paris.
Clarinval ✵, *Direction de Bastia.*
Malus ✵, 14e *régiment.*
D'Albiat (O ✵), 13e *régiment.*
Brisac (A. N.) (O ✵), *com. l'art.*, au Havre.
Gaudin ✵, *Directeur de la Manufacture d'armes de Tulle.*
Elias (O ✵), *Directeur*, à Constantine.
David ✵, *Dir. de la Fonderie de Douai.*
Perin ✵, 15e *régim. d'artil.*, *Pontonniers.*
Courtois Roussel d'Hurbal (O ✵), 6e *rég.*

Chefs d'escadron Messieurs,

Hautier ✵, 4e rég., *comm. l'art. à Arras.*
Saint-Légier ✵, 11e rég., *Direct. de Lyon.*
Meyssonier ✵, *Major du 8e régiment.*
Duport (O ✵), 2e rég., *S.-Dir. à Mézières.*
Mallet ✵, *Sous-Directeur du service des Poudres et Inspect. de la Raffinerie de Salpêtres, à Paris.*
Marminia ✵, *Comm. l'Art. du 2e arrond. des Fortifications de Paris*, à St-Denis.
Paul ✵, 6e rég., *Inspecteur de la Raffinerie de Salpêtre de Marseille*
Chère (O ✵), *Comm. l'Art. à Schlestadt.*
Mareschal ✵, 12e rég., *Sous-Directeur, à Saint-Omer.*
Philippe ✵, *Comm. l'Art. à Rochefort.*
Gibert (O ✵), 15e régiment, *Pontonniers, Sous-Directeur, à Strasbourg.*
Tinchant ✵, *Direct. de la Fonderie de Strasbourg.*
Herbinot-Destouches ✵, 12e régiment.
Michaud ✵, 9e rég., *Inspect. de la Poud. de Metz.*
Desmazières ✵, *Direct. de l'Ec. de Pyrotechnie à Metz.*
Chicoyneau de Lavallette ✵, 2e régiment, *Sous-Directeur à Nantes.*
Despaignol-Lafagette (O ✵), 8e régiment, *Command. l'Art., à Verdun.*
Vivès ✵, *Comm. le Corps des Sapeurs-pompiers de Paris.*
D'Aboville ✵, 14e régiment.
Borelly ✵, *Direction de Besançon.*
Bach ✵, 1er régiment.
Chabord ✵, 11e régiment.
Loitillon (O ✵), *Dépôt central à Paris.*
Pontbriant (O ✵), 3e régiment.
Fiéreck ✵, 11e régiment.
Thiroux ✵, 7e rég., *Profess. d'Art. à l'Ecole spéciale militaire.*
Delamare ✵, 2e régim., *Comm. l'Art. à Béthune.*
Breymann ✵, 8e rég., *Comm. l'Art. à Belfort.*
Céas ✵, 1er rég., *Comm. l'Art. à Valence.*
Bert ✵, 9e régiment.
Rodolphe ✵, 12e rég., *Sous-Insp. des Forges du Nord-Est, à Metz.*
Delamothe ✵, 3e régiment.
Viader ✵, *Sous-Directeur à Perpignan.*
Féraud (O ✵), *Inspecteur de la Poudrerie de Saint-Chamas.*
Didion ✵, *Directeur de la Capsulerie de guerre à Paris.*
Mazure ✵, 5e régiment.
Dupoy ✵, 4e régiment.
Chausson ✵, *Commandant l'artillerie de la Citadelle de Strasbourg.*
Jacquinot-Durand ✵, 7e régim., *Comm. l'Art. du 3e arrond. des fort. de Paris*, au Mont-Valérien.
Huguenet ✵, 5e r., *Comm. l'Art. à Condé.*
Deschamps ✵, *Major du 13e régiment.*
Alain ✵, 6e rég., *Sous-Direct. à La Fère.*
Lugan ✵, 10e rég., *Sous-Dir. à Bayonne.*
Noël (A. F. P.) ✵, 7e régiment.
Geneix ✵, 1er régim., *Comm. l'Art. à Marseille.*
Guy ✵, 14e rég., *Comm. l'Art. à Lorient.*
Payan ✵, 11e rég., *Sous-Dir. à Toulon.*
Persy ✵, 7e régiment.
Gérardin (O ✵), *Major du 7e régiment.*
Demaaur ✵, *Major du 10e régiment.*
Tiby ✵, 6e régiment.
Chapotin ✵, 9e régiment.
Guiod ✵, *Dépôt central de l'art. à Paris.*
Chautan de Vercly (O ✵), 8e régiment.
Féraudy ✵, *Comm. l'Art. à Cette.*
Bourdeau (O ✵), 3e régim., *à la divis. d'occupation d'Italie.*
Leborne ✵, *Major du 4e régiment.*
Delafoye ✵, *Sous-Inspecteur des Forges de l'Ouest, à Rennes.*
Allenet ✵, *S.-Directeur à La Rochelle.*
Masclet ✵, *Directeur de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.*
Combes ✵, 4e régiment.

Arnous ✻, 12e régiment.
Huerne ✻, *Sous-Inspecteur des Forges du Nord, à Mézières.*
Lion (E. J.) ✻, *en Mission à Tunis.*
Forgeot (J. E. M.) ✻, *Major du 9e régim.*
Boizart ✻, 3e rég., *Commandant l'Artillerie à Soissons.*
Rollée de Baudreville ✻, 2e régiment.
Boyer (J. B. C.) ✻, 11e rég., *Sous-Insteur des Forges du Midi, à Toulouse.*
Pierre (F. C. A. A.) ✻, 1er régiment.
Le Vasseur ✻, 10e régiment.
Recourdon ✻, 8e rég., *Sous-Directeur à Grenoble.*
Bruyère ✻, 5e rég., *Inspecteur de la Poudrerie de Toulouse.*
Amiet (A.) ✻, *Comm. de l'Art. de Mont-Dauphin.*
Dherbelot ✻, *Comm. de l'Art. à Amiens. Prés. du Jury des Examens du 2e deg. pour l'admission à l'Ecole de St-Cyr.*
Fadates de Saint-Georges ✻, 3e régiment.
Auger ✻, 6e régiment.
Bourdas ✻, *Comm. l'Art. à Saint-Malo.*
Maingaud ✻, *Major du 5e régiment.*
Jardillier (O ✻), 15e régim., *Pontonniers.*
Michel ✻, *Sous-Direct., à Alger.*
Levasseur ✻, 9e r., *Comm. l'Art. à Laon.*
Vallette des Hermaux ✻, 1er régiment.
Dionis ✻, 7e rég., *Sous-Dir. à Cherbourg.*
Rat, *dit* Le Rat ✻, 1er rég., *Sous-Direct. à Montpellier.*
Pé de Arros (J. J. I. R.) ✻, 12e régim.
Courlet de Vrégille ✻, 13e régiment.
De Boisé-Courcenay ✻, *Sous-Direct., à Bourges.*
Labastie ✻, 7e régiment.
Riffault ✻, 14e régim., *Chef d'Etat-Major de l'Art., en Algérie.*
Princeteau (O ✻), *en mission en Egypte.*
De Colomb de Latour de Beauzac ✻, 3e r.
Guironnet-Massas ✻, 12e rég., *Inspect. de la Poudrerie du Bouchet.*
Roth (✻), *Major du 3e régiment.*
Pernety ✻, 14e régiment.
Bonamy ✻, 6e régiment.
Besançon ✻, 13e régiment.
De Veulens ✻, 4e rég., *Comm. les batteries de la 2e divis. de l'Art., à Lyon.*
Vollant ✻, 3e régiment.
De Blois de La Calande ✻, *Sous-Direct. à Brest.*
De Beurmann ✻, *Major du 2e régiment.*
Mouchel ✻, *Comm. l'Art. à Boulogne.*
Lemulier ✻, *Représentant du peuple.*
Guérin ✻, *Major du 11e régiment.*
Ohier ✻, 5e régiment.
De Préaudeau ✻, 9e régiment.
Gavard ✻, 6e rég., *Sous-Direct., à Oran.*
Quincy ✻, 13e régiment.
Grojean ✻, 13e régiment, *Command. l'Artillerie, à Thionville.*
Grimaudet de Rochebouët ✻, 10e régiment.
Canu ✻, 10e régiment.
Villard ✻, 15e régiment, *Pontonniers.*
Emy ✻, Prof. des sciences phys. et chim. à l'école d'applicat. de l'artill. et du génie à Metz.
Roget ✻, 2e régiment, *divis. d'occupation en Italie.*
Cotard ✻, *Direction de Rennes.*
Dardy ✻, 9e rég., *Command. l'Art., à Dunkerque.*
Roujoux ✻, 4e rég., *Command. l'Art. de la divis. d'Alger.*
Choppin ✻, 13e régiment.
Chantron ✻, 14e régiment.
Du Ligondès (O ✻), 5e régiment.
Foullon-Grandchamps ✻, 11e régiment.
Garnerin ✻, 15e rég. *Pontonniers, Comm. l'Art. à Neufbrisach.*
De Beaulaincourt ✻, 3e rég., *Inspect. de la Raffinerie de Lille.*
Hubert de La Patrière, 10e régim., *Comm. l'Artill., à Calais.*
Dodeman ✻, 13e régim., *Comm. l'Artil., à Cambrai.*
Dhauteville ✻, 2e régiment.
Vial ✻, 8e régiment.
Lefrançois ✻, 5e régiment.
Dehné ✻, *Major du 14e régiment.*
Petiet ✻, *Aide-de-Camp du Génér. de division Paillhou.*
Susane ✻, 14e régiment.
Montmayeur ✻, 5e rég., *Command. l'Art. à Auxonne.*
Le Chevallier ✻, 8e régiment.
Charvet ✻, *Comm. l'Art. à Aire.*
Lambinet ✻, 10e régiment.
Bramaud Boucheron ✻, 11e régiment.
Bérard ✻, *Major du 4e régiment.*
D'Ouvrier de Villegly ✻, 4e régiment.
Roguin ✻, *Aide-de-Camp de M. le Gén. de divis. de Laplace.*
Rives, *Sous-Directeur, à Bastia.*
Perrey ✻, *command. l'Artil., à Langres.*
Martin ✻, 7e régiment.
Azéma de Mongravier ✻, *Maj. du 1er rég.*
Boulart ✻, *Major du 12e régiment.*
Beurier ✻, *Maj. du 15e régim. Pontonn.*
Renaud ✻, 11e régiment, *command. l'Art., à Narbonne.*
Gaultron ✻, 1er régiment, *Inspecteur de la Poudrerie d'Esquerdes.*
Bailly ✻, 13e régiment, *Inspecteur des Forges de l'Est, à Besançon.*

Besser ❊, *Sous-Direct., à Constantine.*
Pajot ❊, *Sous-Directeur, à Lyon.*
De Laqueuille ❊, 12ᵉ régiment.
Malherbe ❊, 4ᵉ régiment, *Ecole d'application de l'artillerie et du génie, à Metz.*
Brunel ❊, 10ᵉ régiment. *Dépôt central de l'Artillerie, à Paris.*
Vernhet de Laumière ❊, 6ᵉ régiment.
Ferri-Pisani-Jourdan de St-Anastase ❊, 8ᵉ régiment.
N......

Capitaines en 1ᵉʳ. Messieurs,

Coulibœuf de Blocqueville ❊, 13ᵉ régim.
Huguenet ❊, 9ᵉ régiment.
Berteaux ❊, 7ᵉ *id.* (Italie).
Devalz ❊, 13ᵉ *id.*
Falconet, Comm. de l'art. à Phalsbourg.
Eparvier ❊, 12ᵉ régiment.
Pariset ❊, *id.*
De Lacondamine ❊, ingén. du bat. de sapeurs-pompiers de Paris.
Silvy ❊, 8ᵉ régiment.
Didier ❊, 15ᵉ *id.* pontonniers.
Delauzon ❊, 12ᵉ régiment.
Gaudelet ❊, Insp. de la Raffiner. de Nancy.
Boué ❊, 12ᵉ régiment (La Rochelle).
Treton Dumousseau ❊, command. l'Artillerie, à Bonifacio.
De Mecquenem ❊, 12ᵉ régiment.
Guichon ❊, 3ᵉ *id.*
Niqueux ❊, 2ᵉ *id.* (Algérie).
Roche ❊, 6ᵉ *id.*
Boutinaud-Lagorce ❊, command. l'Artillerie de l'Ile-de-Ré.
Maret ❊, 7ᵉ compagnie d'ouvriers.
Lelong ❊, 8ᵉ régiment.
Blaise ❊, employé aux forts d'Ivry et de Bicêtre.
Lemercier-Moussaux ❊, Ecole d'application de l'artillerie et du génie à Metz.
Barral ❊, 3ᵉ régiment.
Brunel (P. E.) ❊, Aide-de-camp du général de brigade Thiry.
Poytevin de Veyrière ❊, Ecole Polytechnique à Paris.
Gachot ❊, 3ᵉ régiment, à Ajaccio.
Lavaytte, ❊ command. l'artill., à Blaye.
Mangeot ❊, Adjoint au vérificateur de la comptabilité des arsenaux, à Paris.
Tellier ❊, Directeur du parc de la division d'occupation en Italie.
Le Bouché ❊, 6ᵉ régiment (Algérie).
Cormier ❊, 4ᵉ compagnie d'ouvriers.
Cholat ❊, Représentant du peuple.
Level ❊, 8ᵉ régiment (Lyon).
Vallier ❊, Inspecteur de la poudrerie d'Angoulême.
Wartelle ❊, Ecole Polytechnique à Paris.
Elie ❊, command. l'artill. à Montreuil-sur-Mer.
Lebasteur ❊, command. l'artillerie, à Abbeville.
Faucompré ❊, Sous-Inspecteur adjoint des forges de l'Est, à Besançon.
Brauhauban ❊, 12ᵉ régiment.
Lucas ❊, 11ᵉ *id.*
Grimes, com. l'art. à Tlemcen (Algérie).
Girard, 3ᵉ *id.*
Couasnon ❊, 12ᵉ *id.* Lyon.
Barth ❊, 14ᵉ régiment.
Place ❊, 12ᵉ *id.*
Leprince ❊, 7ᵉ *id.*
Hebert ❊, 7ᵉ *id.*
Jacques ❊, Officier d'habillem. du 13ᵉ rég.
Maigné ❊, Aide-de-camp du Gᵃˡ de divis. Vacher de Tournemine.
Bouché ❊, 11ᵉ régiment.
Courtès Lapeyrat, Direction de Toulouse.
Lepage ❊, Dépôt central, à Paris.
Joly Frigola ❊, 10ᵉ régiment.
Mitrécé ❊, 13ᵉ régiment.
Soubiran Campaigno, 1ᵉʳ régiment.
Canebier ❊, 12ᵉ régiment.
De la Bonninière de Beaumont ❊, Adj. à l'inspect. de la raffin. de salpêtre de Paris.
Bernadou ❊, 9ᵉ régiment (Algérie).
Saurimont, Instruct. d'équit. et de conduite des voitures du 9ᵉ régiment.
Pochet ❊, 14ᵉ régiment.
Paliard ❊, 10ᵉ régiment.
Touzard, Prof. à l'Ecole d'Etat-maj. à Paris.
Pé de Arros ❊ (M. P. J. de la Très-Sᵗᵉ-nité), 8ᵉ régiment.
Brongniart, command. l'art. à Longwy.
Tamisier ❊, Représentant du peuple.
Zylof ❊, Aide-de-camp du Gᵃˡ de brig. Thiry (C. A).
Bonnin ❊, Command., l'art., à Dieppe.
Cuny ❊, 13ᵉ *id.*
Bussière ❊, Trésorier du 6ᵉ régiment.
Bouvet ❊, command. l'Artill., à Rocroy.
Liédot ❊, 5ᵉ *id.*
Mazel ❊, 3ᵉ *id.*
Le Sueur ❊, 14ᵉ régiment (Algérie).
Léo, Inspect. de la poudrerie de Vonges.
De Metz, 9ᵉ régiment.
D'Hostel, 4ᵉ régiment.
Gobled, 8ᵉ régiment.
Huguenet ❊, 15ᵉ régiment, pontonniers.
Millotte ❊, Représentant du peuple.
Devoluet ❊, Commandant le cercle de la Calle (Algérie).

Faulquier, Capsulerie de guerre, à Paris.
Leymarie, Direction des poudres, à Paris.
Raytre ✻, Officier d'habill. du 7e régim.
Chevalier ✻, comm. l'art., à Doullens.
Delachaise ✻, Sous-Inspecteur adjoint des forges du Centre à Nevers.
Parisot ✻, command. l'artillerie à Toul.
Richardot ✻, com. l'art. à Médéah (Alg.).
Bocave ✻, Adj. au command. l'artill. à Sédan.
Perrin ✻, 10e régiment.
Galoppe, Adj. au command. l'artillerie à Neufbrisach.
Meinadier, 11e régiment.
Liénard, 2e régiment.
Sibille ✻, 6e régiment.
Pajot ✻, Officier d'habill. du 14e régim.
Demanne ✻, 5e régiment.
Dubois ✻, 13e *id.*
Perrault ✻, 13e *id.*
Chalvet ✻, 5e *id.*
Huder ✻, 15e régiment, pontonniers.
Pirain ✻, 2e comp. d'ouvriers à Alger.
Ragon ✻, 15e régiment, pontonniers.
Ducasse ✻, trésorier du 10e régiment.
Metzinger ✻, 3e régiment (Lyon).
Deforceville ✻, 13e régiment.
Dorn, en congé.
Malliar ✻, 5e régiment.
Pastourel ✻, 14e régiment.
Garnier-Keruault, 9e régiment.
Troussel ✻, adjoint à l'inspect. des manufactures d'armes à Paris.
Doucet ✻, 8e compagnie d'ouvriers.
Duret ✻, instr. d'équitation et de conduite des voitures du 13e régiment.
Gardot ✻, 11e régiment.
Duguet ✻, 4e régiment (Algérie).
Boudin, sous-directeur de la manufacture d'armes de Mützig.
Hellouin de Menibus, 1er régiment.
Hallez, école d'application de l'artill. et du génie à Metz.
Gagneur ✻, aide-de-camp du gén. de div. Lyautey.
Saussol, command. l'artill. à Givet.
Pays, sous-directeur de la fonderie de Strasbourg.
Fabre ✻, serv. de l'art., minist. de la guer.
De Fleurans ✻, 5e régiment.
Baduel, 9e régiment, à Lorient.
Juillet St-Lager ✻, direction d'Alger.
Laffitte ✻, instr. d'équit et de conduite des voitures du 14e régiment.
Lenglier, 9e régiment, à Clermont.
Martenet, sous-inspect. adj. des forges du Nord-Est, à Metz.
Virlet, prof. du cours d'artill. à l'éc. d'appl. de l'artill. et du génie à Metz.
Le Secq de Crépy, 3e régiment (Algérie).
Lelasseux ✻, 2e régiment.
Bertrand ✻, adj. à l'insp. des manuf. d'armes, à Paris.
Bouteloup ✻, 11e comp. d'ouvriers.
Bossu, adjoint à l'inspect. des forges à Paris.
Solignac, sous-inspecteur des forges du Midi à Toulouse.
De Tryon ✻, 5e régiment.
Treuille de Beaulieu, 2e régiment.
Fourcheut Montrond ✻, 4e régiment.
Bailloud ✻, command. l'art. à Mostaganem (Algérie).
Lesergeant d'Hendecourt, 6e régiment.
Humbert ✻, capsulerie de guerre à Paris.
Du Peyroux de Salmagne ✻, adjoint à l'inspecteur des fonderies à Paris.
Saglio ✻, direction des poudres à Paris.
Houdard ✻, 5e régiment.
Deloche, Inspect. de la poudr. de St-Ponce.
Martin (E.), sous-direct. de la fonderie de Douai.
Lagrange Puymori, inspecteur de la poudr. du Ripault.
Dusaert ✻, 1re comp. d'ouvriers à Alger.
Dauriac Saint-Araille ✻, 11e régiment.
Boissonnet ✻, en mission auprès d'Ab-el-Kader.
Blondeau ✻, 15e régiment, pontonniers.
Poinçon de la Blanchardière, sous-insp. des forges de l'Ouest à Rennes.
Bertrand ✻, 6e régiment.
Richard (F.), command. l'Artil., à Péronne.
Pioct (C.), Dépôt central à Paris.
Dobremer, 7e régiment.
Favé ✻, adjoint au directeur de l'atelier de précision, au Dépôt central à Paris.
Demolon ✻, Aide-de-camp du général de division Legendre.
Delaunay ✻, 10e compagnie d'ouvriers.
Taillefer-Laportalière ✻, 11e régiment.
Chevreul, 6e régiment.
Serrand (E.) ✻, 3e régiment.
Forgeot (E. L. A.) ✻, 10e rég., à Nantes.
Ordinaire (J. G. D. L.), 8e régiment.
Lion (A. Ch. N.), 4e régiment.
Deleullion, Aide-de-camp du Gal de brigade Lapène.
Decroix, command. l'art. à Antibes.
Imbert de Tremiolles, 2e régiment.
Marion (C. E. G.), 6e régiment.
Marulat, 15e régiment, pontonniers.
Aubac ✻, 12e régiment (Algérie).
Fondet ✻, adj. au comm. l'art. à Langres.
Toussaint (F. G.) ✻, 8e régiment.
Le Clerc (E. A. F.), 7e régiment.
Nogaret, 10e régiment.
Bodin, 4e régiment.

Poinsignon (J. A.) ✻, 15e rég. Pontonn.
Pellieux ✻, 11e régiment (Algérie).
Coulom, 12e régiment, à Tours.
Couard ✻, 7e régiment.
Poggi ✻, comm. l'artil. à Ajaccio.
Prélat (J. B.) ✻, 11e rég. (Italie).
Larquet ✻, Officier d'habill. du 12e rég.
Viriville ✻, 2e régiment.
Carette ✻, Officier d'habill. du 3e rég.
Blondel, 15e régiment, pontonniers (Algér.).
Picot Lapeyrouse, 1er régiment.
Moulard (T. G. A.), 6e rég., à Vincennes.
Pierre (A. Cl. P.), 3e compagnie d'ouvr.
De Lallemand de Mont, 13e régiment.
Daugny ✻, dépôt central à Paris.
Sonty, 1er régiment.
Collard (A. J. B.) ✻, 7e régiment.
Champollion-Figeac ✻, 1er régim., service de l'artillerie (ministère de la guerre).
De Saint-Martin, 2e régiment.
Gillon, 2e régiment.
Beaudouin, 14e régiment.
Maillot (C. H.), 10e régiment.
Allouveau de Montréal ✻, 8e régiment.
Viaris, aide-du-camp du général de brigade Thouvenin.
Prud'homme de la Boussinière ✻, 4e rég. Etat-major du ministre de la guerre.
Brunet (J. B.) ✻, 13e régiment, au Havre.
Vuillemin ✻, 14e régiment.
Ledeuil ✻, officier d'habillement du 8e rég.
Lefebvre (H. L.) ✻, 9e régiment.
Cassanéa de Mondonville ✻, offic. d'hab. du 15e régiment, pontonniers.
Folliet ✻, 6e régiment.
Cantrel ✻, 15e régiment, pontonniers.
Rousselot, 10e régiment.
Gils ✻, command. l'art. à Collioure.
Tanneur, 8e régiment.
Patoureaux, Sous-Direct. de la manufacture d'armes de Saint-Etienne.
Lebrun ✻, 15e régiment, pontonniers.
Lefèvre (P. J. M.) ✻, 12e régiment.
Gautier (H. J.), command. la compagnie d'armuriers, à Alger.
Boigeol, Ecole d'applicat. de l'artil. et du génie à Metz.
Bourson ✻, sous-direct. de la manufacture d'armes de Châtellerault.
Renault d'Ubexi ✻, 6e rég., à Aubervillers.
Chappuy (P. C.), 10e régiment.
Chappuis (A.), 6e régiment, à Vincennes.
Boileau, prof. de mécan. à l'école d'applic. de l'art. et du génie à Metz.
Pellissier, 14e régiment.
Faye ✻, manufact. d'armes de Tulle.
Rolland de Ravel ✻, 4e régiment.
Le Guen, comm. l'art. à Belle-Ile.
Chanal ✻.
De Bentzmann ✻, Dépôt central, à Paris.
Pochet, 4e régiment.
Laffite ✻, 6e régiment.
Royer, insp. de la poud. de Pont-de-Buis.
Julia, 5e compagnie d'ouvriers (Italie).
Collard, 10e régiment, à Vincennes.
Maury, sous-direct. de l'Ecole de pyrotechnie, à Metz.
Moisson, 6e régiment.
Leboiteux, sous-direct. de la manuf. d'armes de Tulle.
Ségondat, comm. l'art., à Granville.
Surville, 4e régiment.
Vautré, 4e régiment.
Penguilly L'Haridon, 7e régiment.
Garnier (P.), 11e régim., command. l'artil., à Bougie.
Astruc, adjoint au professeur d'art. de l'école spéciale militaire.
Dyrion ✻, trésor. au 15e rég., pontonniers.
Thouvenin (C.) ✻, 2e régiment.
Murie, trésorier du 12e régiment.
Garnier (J. A. L.), 2e régiment.
Le Caruyer de Lainsecq, 1er régiment.
Danié, 12e régiment.
Hervé-Dupenhoat ✻, 3e rég., service de l'artillerie (ministère de la guerre).
Vincent (J. J.) ✻, 13e régiment.
Noirot ✻, officier d'hab. du 11e régiment.
Olry (P. J. B. E.), Prof. du cours d'art. à l'école d'application de l'art. et du génie à Metz.
De Vassoigne, 5e régiment.
Ocher de Beaupré, 14e *id.*
Robinot Marcy, 5e *id.*
De Girels, 11e régiment, à Perpignan.
Jacquemin ✻, trésorier du 2e régiment.
Pellisson ✻, 3e régiment.
Cuny (A. C.) ✻, 7e régiment.
Fournier ✻, 7e *id.*
Henning, direction de Metz.
Peureux de Boureulle ✻, direct. de Bastia.
Narey ✻, 14e *id.*
Dagon de Lacontrie, sous-directeur de la fonderie de Toulouse.
Gelinet, 2e régiment.
Desfaudais (C. H.), poudrerie de Toulouse.
Legros (F.), 7e régiment.
Cauzid, 11e *id.*
Vivien, à la disposition du Gal comm. la 6e division militaire.
Chevallier (J.), 2e régiment.
Salvador ✻, 10e régiment, à St-Cloud.
René, service de l'artillerie (ministère de la guerre).
De Pistoris, 5e régiment.
Combier, 1er régiment (Italie).

Fievet (J. A. C. F.), Aide-de-camp du général Thiéry.
Chambeyron, 13e régiment (Algérie).
Catineau, raffin. de salpêtre de Bordeaux.
Pinel ❋, 3e régiment.
Maillot (H. L. M.), 1er rég., à Marseille.
Clappier ❋, 14e régiment.
Barbary de Langlade ❋, 14e régim. (Italie).
Gerbaut, 5e régiment, à Metz.
Veyssière ❋, atelier des armes de la garde nationale de Paris.
Colle, 11e régiment, à Montpellier.
De Bar, instruct. d'équitat. et de conduite des voitures du 3e régiment.
Péquignot ❋, 14e régiment.
Jouffray, 9e compagnie d'ouvriers.
Lagroy de Croutte de St-Martin, 4e régim.
Le Loup, 9e régiment à Cherbourg.
Vidal (J. J. A. J.), 4e rég. à Bayonne.
Carpentier ❋, adj. au command. de l'art. à Amiens.
Fèvre, profes. à l'école de tir de Vincennes.
Regley, 4e régiment à Lyon.
Paturel, 12e régiment.
Maulbon d'Arbaumont, sous-inspect. adj. des forges du Nord, à Mézières.
Charles, 3e régiment.
Hugon, école d'application de l'artillerie et du génie à Metz.
Laurent, adjoint au command. l'artillerie, à Lorient et à Port-Louis.
Gontier-Duclavel, 1er régiment.
Barny de Bomanet, 3e régiment.
Frachon ❋, service de l'artillerie (ministère de la guerre).
Ordinaire de la Collonge, inspecteur de la poudrerie de Saint-Médard.
De Salignac-Fénélon, 5e régiment.
Greuzé, 11e régiment.
Claudet ❋, 13e régiment.
Hatzfeld, 15e régiment, pontonniers.
Martin, 3e régiment.
Saunier, 2e régiment.
Liégeard, 9e régiment, à Bordeaux.
Lepaire, 7e régiment (Algérie).
Douradou, École polytechnique, à Paris.
Augeraud ❋, chef du bureau arabe, à Bougie.
Neuiller-Nogueira, 10e régiment.
Bruckner, Représentant du peuple.
Willerme (Pierre-Mar.-Ad.), 13e régiment.
Fiévet, 2e régiment.
Meneval ❋. Offic. d'ordonn. du Président de la République.
Bonnin, 1er régiment.
Degironde, 11e régiment.
Navailles, 11e régiment.
Schmalzigaug ❋, 10e régiment.
Briant ❋, 1er régiment.
Bonnal ❋, 7e régiment.
Hourcade ❋. 5e régiment (Algérie).
Nourrisson, 14e régiment.
Delprels ❋, 7e régiment.
Dumottier-Lafayette ❋, Représ. du peuple.
Duval, 6e régiment.
Soleille, à la disposition du général président du Comité de l'artillerie.
Gueymar Roquebeau, adjudant-major au 3e régiment.
Batailler d'Omonville, 9e régiment.
Hennet (A. L.), 5e *id.*
De Villar d'Oms, direction de Montpellier.
Petitpied, 8e régiment (Algérie).
Mengin, 1er régiment.
Luxer ❋, École d'application de l'art. et du génie, à Metz.
Bascle de la Grèze, 6e comp. d'ouvriers, à Alger.
Liénard, 9e régiment.
Vieille ❋, 10e *id.* (Algérie).
Labori, trésorier du 9e régiment.
Belu, 9e régiment.
Gounon-Loubens, 4e *id.*
Ganivet, 12e *id.*
Mathieu, adj. à la direction de Bayonne.
Potier ❋. 10e régiment, à Paris.
Bonvalet ❋, à la disposit. du Gén. gouvern. de l'Algérie.
Legros (A.). Dépôt central de l'artill.
Hennet (P. E.), adj.-major au 7e régim.
Roger (A.), adj.-major au 5e régiment.
Savary ❋, adj.-major au 2e régiment.
De Montrond, direction de Cherbourg.
Carroz ❋, Command. l'art., à Briançon.
Guillerme ❋, 6e régiment.
Chavaudret ❋, 8e *id.*
Le Bœuf (J.) ❋, 9e régiment.
Sevestre, adj. au comm. l'art., à Schlestadt.
Herpin, 10e régiment.
Faultrier, adj.-major, au 2e régiment.
Monnot-Arbilleur, 13e régiment.
Clerc (J. F.), 9e *id.*
Roy, 7e régiment.
Michel ❋, 3e *id.*
Robin, 8e *id.*
Desfaudais, 8e *id.*
Lafaille, 3e *id.*
Costaz, 2e régiment, à Saint-Malo.
Barbot de Chément, 2e régiment.
Abry, 15e régim. Pontonniers.
Pétri, 5e régiment.
Grimard ❋, 12e comp. d'ouvriers.
Cru ❋, 6e régiment, à Issy.
Lix ❋, 12e *id.*
Muret ❋, 5e *id.*
Hugonneau, trésorier du 1er régiment.
Bellefon, inst. d'équitat. du 12e régiment.

Vesco ✻, 9e régiment.
Melchior, 8e *id.*
Du Bois de Riocour, 7e *id.*
Deville, 1er *id.*
D'Artiguelongue, 4e régiment.
Chopin (E. L.) ✻, 11e régiment.
Authier, adjudant-major au 8e régiment.
Eckert ✻, direction de Strasbourg.
Verdin-Laverdet, 8e régiment.
Pomarède ✻, 1er rég. (Algérie).
De Schaller, 14e rég. à la disposition du gén. comm. l'art. de la 11e div. milit.
De Lalande, 10e régiment.
Meynard, instructeur d'équitation à l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie, à Metz.
Darde ✻, adjudant-major au 14e régiment.
Rime, 8e régiment.
Marnet, 13e régiment.
Thibaut ✻, 13e régiment.
Chappe ✻, 9e régiment.
Sauvé, 1er régiment.
De Gressot, 4e régiment.
Larmée, 14e rég., adj. à la direct. d'Oran.
Cheguillaume, 14e régiment.

Capitaines en résidence fixe, Messieurs

Carayon ✻, arsenal de Toulouse.
Gaillard ✻, commandant l'artillerie à Angers (direction de Nantes).
Bosquet (G.) ✻, arsenal de Toulouse.
Roger (F.) ✻, direction de Brest.
Surdey ✻, direction de Besançon.
Gras (J. B. F.) ✻, forts de l'Est, St-Denis et Aubervillers (direction de Paris).
Guillot (P.) ✻, direction de Grenoble.
Messé ✻, Vincennes (direction de Paris).
Baudouin (J. C.) ✻, adj. command. l'art. à Marseille (direction de Toulon).
Marion (J. E. H.) ✻, direction de Nantes.
Schvester ✻, direction de Strasbourg.
Maurice (C.) ✻, commandant l'artillerie à Maubeuge (direction de Douai).
Pierre ✻, comm. l'art à Vitry-le-François (Direct. de Mézières).
Gouy (J.) ✻, Longwy (direction de Metz).
Bouvier (F. X.) ✻, Phalsbourg (direction de Metz).
Devaux (A. N.) ✻, commandant l'artillerie à Avesnes (direction de Douai).
Craquelin ✻, commandant l'artillerie à La Hougue (direction de Cherbourg).
Hach ✻, direction de Bourges.
Gontier (J.) ✻, Condé (direct. de Douai).
Juvenel ✻, Thionville (direct. de Metz).
Antoine ✻, Caen (direction de Cherbourg).
Boudier ✻, commandant l'artillerie au fort de Joux (direction de Besançon).
Edmont ✻, Valence (direction de Lyon).
Coutelle ✻, direct. de Strasbourg.
Marmy ✻, citadelle de Strasbourg.
Florentin ✻, direction de Metz.
Dessigny ✻, direction de Metz.
Collin, commandant l'artillerie à Guise (direction de La Fère).
Chatelain, direction de Toulon.
Kervella ✻, direction de Rennes.
Muteaux ✻, à Marsal (direction de Metz).
Chollier (A. F.) ✻, direction de Lyon.
Corvaisier ✻, Belfort (dir. de Strasbourg).
Bonhomme (J. B.) ✻, direct. de Bastia.
Chollier (A. J.) ✻, Toul (direct. de Metz).
Simon (P.) ✻, arsenal de Douai.
Simon (F.) ✻, command. l'artill. au fort Lamotte (direction de Lyon).
Cuillier ✻, Ham (direction de St-Omer).
Roch ✻, commandant l'artillerie à Bitche (direction de Metz).
Debray (P. L. L.), direct. de Douai.
Darré ✻, direction de Bayonne.
Béranger ✻, direction de Rennes.
Poulle ✻, fort Charenton (dir. de Paris).
Cousin ✻, direct. de Mézières.
Hourlet, Valenciennes (direct. de Douai).
Berg ✻, arsenal de La Fère.
Bernard Lejartre ✻, fort Labriche St-Denis (direction de Paris).
Michel (C. M.) ✻, direct. de Montpellier.
Vanderveken ✻, temp. à la direction de Metz.
Kleitz ✻, direction de Besançon.
Mathieu (C. A. H.) ✻, Givet (direction de Mézieres).
Vibratte ✻, Verdun (direct. de Mézières).
Reboud ✻, commandant l'artillerie au fort Barrault (direction de Grenoble).
Lagneau ✻, direction de Perpignan.
Mouret ✻, commandant l'artiller. à Montmédy (direction de Mézières).
Renaudin ✻, commandant l'artillerie à Cette (direction de Montpellier)
Poinsignon (F.) ✻, fort d'Issy (direction de Paris).
Margot (J. V.) ✻, Noirmoutiers (direction de Nantes).
Nuyts ✻, Romainville, Noisy et Rosny (direction de Paris).
Lefebure (M. A. C. J.) Landrecies (direction de Douai).

Gouillard ✻, commandant l'artillerie à Pont-Saint-Esprit.
Belat ✻, direction de Grenoble.
Le Gros (L. F.), commandant l'artillerie à Brouage (direction de La Rochelle).
Pavot ✻, à Auxonne (direct. de Besançon).
Hesse ✻, à Langres (direct. de Besançon).
Jacquenot ✻, direction de La Rochelle.
Lavialle, commandant l'artillerie à Pierre-Châtel (direction de Lyon).
Tatin ✻, Mont-Valérien (dir. de Paris).
Lecompte, adjoint au commandant l'artillerie à Antibes (direction de Toulon).
Jourdey ✻, à Cambrai (direct. de Douai).
André (J. M.) ✻, commandant l'artillerie au fort l'Ecluse (direction de Lyon).
Lamy ✻, Auxonne (direct. de Besançon).
Thevenot, Bergues (direct. de Douai).
Capitant ✻, command. l'art. à Navarreins (direction de Bayonne).
Huber, Embrun (direct. de Toulon).
Muller ✻, Schlestadt (direct. de Strasbourg).

PROFESSEURS ET RÉPÉTITEURS DES ÉCOLES D'ARTILLERIE, Messieurs,

Prof. de sciences appl.	*Répétiteurs.*	*Profess. de Dessin.*	Résidences.
Page ✻	N.	Cresson	*La Fère.*
N.	Papy ✻	Simon	*Metz.*
Renaud-Ducreux ✻	N.	N.	*Besançon.*
Finck	N.	Pagès	*Strasbourg.*
Mercklin ✻	N.	Malet	*Douai.*
Brassine	N.	Gaillard ✻	*Toulouse.*
Deroche	N.	N.	*Rennes.*
Reffel ✻	Reynard ✻	Bourdonnay-Duclésio.	*Vincennes.*

RÉGIMENTS D'ARTILLERIE.

1er *Régiment, à Grenoble.*

État-major. MM.

Rely (O ✻), *Colonel.*
Migout ✻, *Lieut.-Colonel.*
Bach ✻, *Chef d'Escadron.*
Céas ✻, *idem.*
Geneix ✻, *idem.*
Pierre ✻, *idem.*
Valette des Hermaux ✻, *idem.*
Rat, *dit* le Rat ✻, *idem.*
Gaultron ✻, *idem.*
Azéma de Montgravier ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines commandants, MM.

1re Soubiran Campaigno.
2e Hellouin de Menibus.
3e Gontier-Duclavel.
4e Picot-Lapeyrouse.
5e Mengin.
6e Pomarède.
7e Souty.
8e Maillot (H. L. M.).
9e Le Caruyer de Lainsecq.
10e Briant.
11e Bonnin.
12e Deville.
13e N....
14e Sauvé.
15e Champollion-Figeac ✻.
16e Combier.

2e Régiment, *à Metz.*

État-major. MM.

Dorlodot de Préville (O ✻), *Colonel.*
Pradal ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Duport ✻, *Chef d'Escadron.*
Chicoyneau de Lavalette ✻, *idem.*
Delamare ✻, *idem.*
Delamothe ✻, *idem.*
Roget (A. A.) ✻, *idem.*
Dhauteville ✻, *idem.*
Rollée de Baudreville ✻, *idem.*
De Beurmann ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Lelasseux ✻.
2e Mathieu (C. A.).
3e Gélinet.
4e De Saint-Martin.
5e Fiévet.
6e Treuille de Beaulieu.
7e Imbert de Trémiolles.
8e Liénard (H. H.).
9e Thouvenin (C.) ✻.
10e Niqueux ✻.
11e Barbot de Chément.
12e Viriville ✻.
13e Chevallier (J.).
14e Garnier (J. A. L.)
15e Saunier.
16e Costaz.

3e Régiment, *à Valence.*

État-major. MM.

Auvity (O ✻), *Colonel.*
Voysin de Gartempe ✻, *Lieut.-Colonel.*
Pontbriant (O ✻), *Chef d'Esc.*
Bourdeau (O ✻), *idem.*
Boizart ✻, *idem.*
Fadates de Saint-Georges ✻, *idem.*
De Colomb de Latour de Beauzac ✻, *idem.*
Vollant ✻, *idem.*
De Beaulaincourt (G. A. C. A.) ✻, *idem.*
Roth ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Barral ✻.
2e Pellisson ✻.
3e Barny de Romanet.
4e Lafaille.
5e Guichon.
6e Le Secq de Crépy.
7e Metzinger ✻.
8e Martin (J. B.).
9e Mazel ✻.
10e Hervé-Dupenhoat ✻.
11e Charles.
12e Pinel ✻.
13e Serrand ✻.
14e Michel (N. H.) ✻.
15e Girard (P. F. A).
16e Gachot ✻.

4e Régiment, *à Toulouse.*

État-major. MM.

Pariset (N. F. J.) (O ✻), *Colonel.*
Braive ✻, *Lieut.-Colonel.*
Hautier ✻, *Chef d'Escadron.*
Dupoy ✻, *idem.*
Combes ✻, *idem.*
De Veulens ✻, *idem.*
Roujoux ✻, *idem.*
D'Ouvrier de Villegly ✻, *idem.*
Malherbe ✻, *idem.*
Leborne ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM

1re Surville.
2e Lion (A. C. N.).
3e Fourcheut-Montron V. J.) ✻.
3e Gounon-Loubens.
5e Vautré.
6e Duguet ✻.
7e Vidal.
8e D'hostel.
9e Pochet.
10e Regley.
11e Rolland de Ravel ✻.
12e Lagroy de Croutie de Saint-Martin.
13e D'Artiguelongue.
14e Prud'homme de la Boussinière ✻.
15e Bodin.
16e De Gressot.

5e Régiment, *à Strasbourg.*

État-major. MM.

André (C ✻), *Colonel.*
D'Alayrac, (O ✻), *Lieutenant-Col.*
Mazure ✻, *Chef d'Escadron.*
Huguenet (F.) ✻, *idem.*
Bruyère ✻, *idem.*
Ohier ✻, *idem.*
Du Ligondès (O ✻), *idem.*
Le François ✻, *idem.*
Montmayeur ✻, *idem.*
Maingaud ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Liédot ✻.
2e De Vassoigne ✻.
3e Chalvet ✻.
4e Robinot-Marcy.
5e Houdard ✻.
6e Gerbaut.
7e De Tryon ✻.
8e De Fleurans ✻.
9e De Salignac-Fénelon (A. L. E. F.).
10e Hennet (A. L.).
11e Muret ✻.
12e De Pistoris.
13e Demanne ✻.
14e Pétri.
15e Hourcade ✻.
16e Malliar ✻.

6e Régiment, *à Metz.*

État-major. MM.

Larchey (O ✻), *Colonel.*
Courtois Roussel d'Hurbal (O ✻), *L.-Col.*
Paul (L.) ✻, *Chef d'Escadron.*
Alain ✻, *idem.*
Tiby ✻, *idem.*
Auger ✻ *idem.*
Bonamy (F.) ✻, *idem.*
Gavard ✻, *idem.*
Vernhet de Laumière ✻, *idem.*
Bérard ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Sibille ✻.
2e Roche ✻.
3e Lafitte (L.-H.-D.) ✻.
4e Moisson.

5e Chevreul.
6e Folliet ✻.
7e Marion.
8e Bertrand (P. F.) ✻.
9e Chappuis (A.).
10e Moulard.
11e Renault d'Ubexi ✻.
12e Duval.
13e Guillerme ✻.
14e Lesergeant d'Hendecourt.
15e Lebouché ✻.
16e Cru ✻.

7e Régiment, *à Vincennes.*

État-major. MM.

Allot (O ✻), *Colonel.*
Soleille (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*
Thiroux ✻, *Chef d'Escadron.*
Jacquinot Durand ✻, *idem.*
Noël ✻, *idem.*
Persy ✻, *idem.*
Dionis ✻, *idem.*
Labastie ✻, *idem.*
Martin (J. A.) ✻, *idem.*
Gérardin (J. B.) (O ✻), *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Bonnal ✻.
2e Le Clerc.
3e Du Bois de Riocour.
4e Legros (F.).
5e Dobremer.
6e Berteaux ✻.
7e Pengüilly-Lharidon.
8e Couard ✻.
9e Collard (A. J.) ✻.
10e Desprels ✻.
11e Cuny ✻.
12e Leprince ✻.
13e Fournier (M. N. E.) ✻.
14e Hébert ✻.
15e Lepaire.
16e Roy.

8e Régiment, *à La Fère.*

État-major. MM.

Lherbette (O ✻), *Colonel.*
Le Bœuf (E.) (O ✻), *Lieut.-Colonel.*
Despaignol-Lafagette (O ✻), *Ch. d'Esc.*
Breymann ✻, *idem.*
Chautan de Vercly (O ✻), *idem.*
Recourdon ✻, *idem.*
Vial ✻, *idem.*
Lechevallier ✻, *idem.*
Ferri-Pisani-Jourdan de St-Anastase, *idem.*
Meysonnier ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Silvy ✻.
2e Allouveau Montréal ✻.
3e Level ✻.
4e Lelong ✻.
5e Desfaudais.
6e Chavaudret ✻.
7e Pé de Arros (M. P. J. de la Très Ste-Trinité) ✻.
8e Robin.
9e Rime.
10e Melchior.
11e Tanneur (J. B.).
12e Ordinaire (J. G. D. L.).
13e Verdin-Laverdet.
14e Toussaint ✻.
15e Petitpied.
16e Gobled.

9e Régiment, *à Bourges.*

État-major. MM.

Beuret (O ✻), *Colonel.*
De Sevelinges ✻, *Lieut.-Colonel.*
Michaud ✻, *Chef d'Escadron.*
Bert ✻, *idem.*
Chapotin ✻, *idem.*
Levasseur ✻, *idem.*
De Préaudeau ✻, *idem.*
Dardy ✻, *idem.*
Foullon-Grandchamps ✻, *idem.*
Forgeot ✻, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Garnier-Kernault.
2e Belu.
3e Liénard.
4e Lenglier.
5e Batailler d'Omonville ✻.
6e Huguenet (L. C.) ✻.
7e De Metz.
8e Le Bœuf (J.) ✻.
9e Vesco ✻.
10e Chappe ✻.
11e Lefebvre ✻.
12e Liégeard.
13e Clerc (J. F.).
14e Baduel.
15e Bernadou ✻.
16e Le Loup.

10e Régiment, *à Rennes.*

État-major. MM.

Houdaille (O ✻), *Colonel.*
Géhard ✻, *Lieut.-Colonel.*
Lugan ✻, *Chef d'Escadron.*

Le Vasseur ❋, *Chef d'Escadron.*
Grimaudet de Rocheboüet ❋, *idem.*
Canu ❋, *idem.*
Hubert de La Patrière, *idem.*
Lambinet ❋, *idem.*
Brunel (H. T.) ❋, *idem.*
Demasur ❋, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re Neuiller Nogueira.
2e Perrin (C. N.) ❋.
3e Joly Frigola ❋.
4e Salvador ❋.
5e De Lalande.
6e Paliard ❋.
7e Nogaret.
8e Maillot.
9e Herpin.
10e Potier ❋.
11e Schmalzigaug ❋.
12e Rousselot.
13e Forgeot (E. L. A.) ❋.
14e Chappuy.
15e Vieille ❋.
16e Collard (A. J.).

11e Régiment, à *Toulouse.*

État-major. MM.

Charvilhat (O ❋), *Colonel.*
Bonamy (P. F. M.) (O ❋), *Lt.-Colonel.*
St-Légier ❋, *Chef d'Escadron.*
Chabord ❋, *idem.*
Fiéreck ❋, *idem.*
Payan ❋, *idem.*
Boyer ❋, *idem.*
Bramaud-Boucheron ❋, *idem.*
Renaud ❋, *idem.*
Guérin ❋, *Major.*

Batteries

Capitaines Commandants. MM.

1re Creuzé.
2e Meinadier.
3e Lucas ❋.
4e Bouché.
5e Degironde.
6e Pellieux ❋.
7e Chopin.
8e De Girels.
9e Navailles.
10e Taillefer-Laportalière ❋.
11e Garnier (P.).
12e Gardot ❋.
13e Cauzid.
14e D'Auriac Saint-Araille ❋.
15e Colle
16e Prélat (C.-F.) ❋.

12e Régiment, à *Strasbourg.*

État-major. MM.

Tournier (O ❋), *Colonel.*
Lachasse (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*
Mareschal ❋, *Chef d'Escadron.*
Herbinot-Destouches ❋, *idem.*
Rodolphe ❋, *idem.*
Arnous ❋, *idem.*
Pé de Arros (J. J. L. R.) ❋, *idem.*
Guironnet-Massas ❋, *idem.*
De Laqueuille ❋, *idem.*
Boulart ❋, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re De Mecquenem ❋.
2e Brauhauban ❋.
3e Lix ❋.
4e Coulom.
5e Eparvier ❋.
6e Aubac ❋.
7e Danié.
8e Lefèvre (P. J. M.).
9e Couasnon ❋.
10e Ganivet.
11e Pariset (G. H.) ❋.
12e Canebier ❋.
13e Delauzon.
14e Paturel.
15e Place ❋.
16e Boué ❋.

13e Régiment, à *Besançon.*

État-major. MM.

Batbedat (O ❋), *Colonel.*
D'Albiat (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*
Courlet de Vrégille ❋, *Chef d'Escadron.*
Besançon (L.) ❋, *idem.*
Lemulier ❋, *idem.*
Quincy ❋, *idem.*
Choppin ❋, *idem.*
Grojean ❋, *idem.*
Dodeman ❋, *idem.*
Bailly ❋, *idem.*
Deschamps ❋, *Major.*

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1re De Lallemand de Mont.
2e Vincent ❋.
3e Cuny ❋.
4e Claudet ❋.
5e Mitrécé ❋.
6e Thibaut.
7e Marnet.
8e Deforceville ❋.
9e Chambeyron.

10ᵉ Devalz ✻.
11ᵉ Perrault (P. F. A.) ✻.
12ᵉ Willerme.
13ᵉ Monnot-Arbilleur.
14ᵉ Dubois ✻.
15ᵉ Brunet ✻.
16ᵉ Coulibœuf de Blocqueville ✻.

14ᵉ RÉGIMENT, *à Douai*.

État-major. MM.

Olry (J. L. A.) (O✻), *Colonel*.
Malus ✻, *Lieutenant-Colonel*.
D'Aboville ✻, *Chef d'Escadron*.
Guy (P. G.) ✻, *idem*.
Riffault ✻, *idem*.
Pernety ✻, *idem*.
Chantron ✻, *idem*.
Susane ✻, *idem*.
N.......
Dehné ✻, *Major*.

Batteries.

Capitaines Commandants. MM.

1ʳᵉ Beaudouin.
2ᵉ Narcy ✻.
3ᵉ Cheguillaume.
4ᵉ Péquignot ✻.
5ᵉ Ocher de Beaupré.
6ᵉ Le Sueur ✻.
7ᵉ Barbary de Langlade ✻.
8ᵉ Pastourel ✻.
9ᵉ Clappier ✻.
10ᵉ Barth ✻.
11ᵉ Vuillemin ✻.
12ᵉ Nourrisson.
13ᵉ De Schaller.
14ᵉ Pochet (C. J.) ✻.
15ᵉ Pellissier.
16ᵉ Larmée.

15ᵉ RÉGIMENT (PONTONNIERS), *à Auxonne*.

État-major. MM.

Bohn (O ✻), *Colonel-Commandant*.
Périn ✻, *Lieutenant-Colonel*.
Gibert (O ✻), *Chef d'Escadron*.
Jardillier (O ✻), *idem*.
Villard ✻, *Chef d'Escadron*.
Garnerin ✻, *idem*.
Beurier ✻, *Major*.

Compagnies.

Capitaines Commandants. MM.

1ᵉʳ Didier ✻.
2ᵉ Poinsignon (J. A.) ✻.
3ᵉ Cantrel ✻.
4ᵉ Abry.
5ᵉ Huguenet (J. M.) ✻.
6ᵉ Blondel.
7ᵉ Blondeau ✻.
8ᵉ Huder ✻.
9ᵉ Lebrun ✻.
10ᵉ Ragon ✻.
11ᵉ Hatzfeld.
12ᵉ Marulat.

COMPAGNIES D'OUVRIERS D'ARTILLERIE.

Capitaines Commandants. MM.

1ʳᵉ Dusaërt ✻........ *Alger*.
2ᵉ Pirain ✻.......... *Metz*.
3ᵉ Pierre............ *Vincennes*.
4ᵉ Cormier ✻......... *Rennes*.
5ᵉ Julia ✻........... *Italie et Lyon*.
6ᵉ Bascle de la Grèze... *Alger*.
7ᵉ Maret ✻.......... *Metz*.
8ᵉ Doucet ✻......... *La Fère*.
9ᵉ Jouffray.......... *Strasbourg*.
10ᵉ Delaunay ✻...... *Douai*.
11ᵉ Bouteloup ✻...... *Toulouse*.
12ᵉ Grimard ✻....... *Besançon*.

Gautier, *Capitaine Commandant* la Compagnie d'armuriers à Alger.

ESCADRONS DU TRAIN DES PARCS D'ARTILLERIE.

Chefs d'escadron.

Montel ❋, commandant le 2ᵉ escadron.
Prunaire ❋, commandant le 4ᵉ escadron.
Laisné ❋, commandant le 3ᵉ escadron.
Boileau (O❋), commandant le 1ᵉʳ escadron.

Capitaines.

Caffo, *dit* Caffe ❋, major command. en 2ᵉ au 3ᵉ escadron.
Guérin ❋, major comm. en 2ᵉ au 1ᵉʳ escad.
Concet ❋, major commandant en 2ᵉ au 2ᵉ escadron.
Chanet ❋, major comm. en 2ᵉ au 4ᵉ esc.
Bourbier ❋, adjudant-major au 1ᵉʳ escad.
Fonsart, adjudant-major au 4ᵉ escadron.
Guyot ❋, officier d'habillement au 3ᵉ esc.
Alboucq ❋, trésorier au 4ᵉ escadron.
Barthélemy ❋, offic. d'habillem. au 4ᵉ esc.
Bourdeau, trésorier au 2ᵉ escadron.
Nicolle, trésorier au 1ᵉʳ escadron.
Sarlin, officier d'habillement au 1ᵉʳ escad.
La Salle ❋, adjudant-major au 2ᵉ escadron.
Crétin, officier d'habillement au 2ᵉ escadron.
Delaplace, adjudant-major au 3ᵉ escadron.
Isselin, trésorier au 3ᵉ escadron.

1ᵉʳ Escadron, à Toul.

Chef d'escadron,	Boileau (O ❋).
Cap.-maj., com. en 2ᵉ	Guérin ❋.
Cap.-adjud.-major,	Bourbier ❋.
Cap. d'habillement.	Sarlin.
Capitaine-trésorier,	Nicolle.

2ᵉ Escadron, à Montauban.

Chef d'escad. comm.	Montel ❋.
Cap.-maj. com. en 2ᵉ,	Concet ❋.
Cap.-adjud.-major,	La Salle ❋.
Capit. d'habillement,	Crétin.
Capitaine-trésorier,	Bourdeau.

3ᵉ Escadron, à Rennes.

Chef d'escad. comm.,	Laisné ❋.
Cap.-maj. com. en 2ᵉ,	Caffo, *dit* Caffe ❋.
Capit.-adjud.-major,	Delaplace.
Cap. d'habillement,	Guyot ❋.
Capitaine-trésorier,	Isselin.

4ᵉ Escadron, à St-Omer.

Chef d'escadr. com.,	Prunaire ❋.
Cap.-maj. com. en 2ᵉ,	Chanet ❋.
Capit.-adjud.-major,	Fonsart.
Cap. d'habillement,	Barthélemy ❋.
Capitaine-trésorier,	Alboucq ❋.

COMPAGNIES DE CANONNIERS VÉTÉRANS.

Capitaines Commandants MM.

1ʳᵉ Latreilhe ❋ .... *Cherbourg.*
2ᵉ Frutio ❋ .... *Brest.*
3ᵉ Lebrun ❋ .... *La Rochelle.*
4ᵉ Mongenot ❋ ..... *Toulon.*
5ᵉ Battle .... *Bastia.*

SECTION XI.

CORPS DU GÉNIE.

ÉTAT-MAJOR.

Généraux de Division. Messieurs,

De Berthois (G O ✻), *en disponibilité*, rue de Rivoli, 52.
Vaillant (G ✻), *Président du Comité des fortifications*, rue de Varennes, 2.
De Bellonnet (C ✻), *en disponibilité*, rue de Barbet-de-Jouy, 9.
Morvan (C ✻), *Membre du Comité des fortifications*, rue de Greffulhe, 5.
Charon (G O ✻), *Membre du Comité des fortifications*, rue Richepanse, 7.

Généraux de Brigade. Messieurs,

D'Artois (C ✻), *Membre du Comité et de la Commission mixte des travaux publics*, rue de Varennes, 4.
Noizet (C ✻), *Membre du Comité*, rue d'Alger, 12.
Daigremont (C ✻), *Commandant l'Ecole d'application de l'artillerie et du génie*, à Metz.
Moreau (O ✻), *Membre du Comité et de la Commission mixte des Travaux publics*, rue du Havre, 1.
Niel (O ✻), *Chef du Service du génie*, au Ministère de la erre.
N. . . ., *Commandant supérieur du Génie*, en Algérie.

Colonels. Messieurs,

Crestin d'Oussières (O ✻), *Dir. à Besançon.*
Gay (C ✻), *Directeur à Strasbourg.*
Belmas (O ✻), *Directeur à Lille.*
Morin (O ✻), *idem à Mézières.*
Paulin (C ✻), *Directeur à Toulon.*
Vanéechout (O ✻), *Directeur à Arras.*
De Chabaud La Tour (O ✻), *Directeur à Amiens.*
Rousset (O ✻), *Directeur à Montpellier.*
Villeneuve (O ✻), *Direct. à Clermont-Ferrand.*
Radepont (O ✻), *Directeur à Brest.*
Sorel (O ✻), *Secrét. du Comité des fortif. et membre de la commission mixte.*
Sallenave (O ✻), *Directeur des fortifications à Paris.*
Blévec (O ✻), *Directeur à Bayonne.*
Allard (O ✻), *Directeur à Nantes.*
Chauchard (O ✻), *Directeur des fortifications à Lyon.*
Dumay (O ✻), *Directeur au Havre.*
Guyot-Duclos (O ✻), *Dir. à La Rochelle.*
Pastey (O ✻), *Directeur à Cherbourg.*
Bizot (M. Brice) (O ✻), *idem à Blidah.*
Guèze (O ✻), *idem à Embrun.*
Lambert (César) (O ✻), *Directeur de l'Arsenal du génie à Metz.*
Tripier (O ✻), *Directeur à Oran.*
Collas de Courval (O ✻), *Directeur à Perpignan.*
Ardant (O ✻), *au Comité des fortif.*
Creuly ✻, *Directeur à Constantine.*

Lieutenants-Colonels. Messieurs,

Gageot (O ✻), *à Calais.*
Bauchetet (O ✻), *à Toulon.*
Chardonneau (O ✻), *au Comité et Secrétaire de la Commission mixte.*
Urtin (O ✻), *à Grenoble.*
Lambert (Charles) (O ✻), *à Abbeville.*
Gosselin (O ✻), *à Verdun.*
Puniet de Monfort (A. J.) (O ✻), *Directeur par intérim, à Ajaccio.*
Depigny ✻ (*en congé*).
Morlet (O ✻), *à Strasbourg.*
Lelièvre ✻, *à Maubeuge.*
Leblanc (O ✻), *au Havre.*
Goury (Hip.) (O ✻), *à Lyon.*
Frossard (O ✻), *Commandant en 2e l'École polytechnique.*
Guéry (O ✻), *à Metz.*
Bazin ✻, *à Paris* (*casernement*).
Coffinières (O ✻), *Directeur du Dépôt des fortifications des colonies à Paris.*
De Béville (Yvelin) (O ✻), *Officier d'ordonnance du président de la République.*
Garnot (O ✻), *à Brest.*
Crozals ✻, *en Algérie.*
Déniéport ✻, *à Mézières.*
Castaignet (O ✻), *à La Rochelle.*
Noizet de Saint-Paul (O ✻), *à Givet.*
Vivien ✻, *à Moulins.*
Lebaron ✻, *en Algérie.*
Revel (O ✻), *à l'école rég. d'Arras.*
Dejean (O ✻), *à Amiens.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Sibilet (O ✻), *à Rochefort.*
Anfray ✻, *à Bitche.*
Fremont ✻, *à Lille.*
Dosque ✻, *à Bayonne.*
Duffourc ✻, *à l'école rég. de Montpellier.*
Bodson de Noirefontaine (Alf. J. L.) ✻, *en Algérie.*
Puniet de Monfort ✻, *Adjoint au Directeur des fortifications, à Paris.*
Lebas ✻, *à Marseille.*
Sergent ✻, *à Saint-Brieuc.*
Bichot ✻, *Commandant de la brigade topographique, à Paris.*
Mordret ✻, *à Péronne.*
De Briey ✻, *à l'École régim. de Metz.*
De Verdal (O ✻), *à l'Ile d'Oleron.*
Tiremois ✻, *à Tarbes.*
Chauwin ✻, *à Arras.*
Picot (Adrien) ✻, *à Melun.*
Billoin ✻, *à Paris* (*administration*)
Poittevin ✻, *à Nantes.*
Chavelet ✻, *à Salins.*
Brincard (O ✻), *à Paris* (*Ouest*).
Prieur de Lacomble ✻, *à Vitry-le-Franç.*
Arnauldet ✻, *à Dieppe.*
Dubois ✻ (*en congé*).
De Récicourt ✻, *à St-Omer.*
Bodson de Noirfontaine (A.) (O ✻), *à Cherbourg.*
De Vauban (O ✻), *à Paris* (*Nord*).
Ducasse ✻, *à Toulouse.*
Bugnot ✻, *à l'École de Saint-Cyr.*
Schœlcher ✻, *à Valenciennes.*
Dupré ✻, *à Langres.*
Pichon ✻, *à Antibes.*
Jallot ✻, *en Algérie* (*chef d'état-maj.*).
Javain ✻, *à Sedan.*
Fauveau ✻, *à Caen.*
Brochier ✻, *à Poitiers.*
Jourdain ✻, *à Soissons.*
Lecamus ✻, *à Longwy.*
Gréban ✻, *à Versailles.*
Curtet ✻, *en Algérie.*
Danet (O ✻), *à Besançon.*
Rousselet ✻, *à Saumur.*
Ribot ✻, *à Cambrai.*
Lornier (O ✻), *à Colmar.*
Des Robert ✻, *à l'École d'applic. de Metz.*
Vialla ✻, *à Dunkerque.*
Desgranges ✻, *à Orléans.*
De Solère ✻, *à Rouen.*
Trœtschler ✻, *à Aire.*
Lemut ✻, *à Commercy.*
Richer ✻, *au Conquet.*
Servier ✻, *au Dépôt des fortifications.*
Gauzence ✻, *à Clermont.*
Gillart ✻, *à Niort.*
Champanhet ✻, *à La Fère.*
Bizot-Charmois ✻, *à Béfort.*
Foy ✻ (*en Algérie*).
Teynard ✻, *à Chalon-sur-Saône*
De Saint-Loup ✻, *à Dijon.*
De Rouvière ✻, *à Avignon.*
De Contencin ✻, *à Thionville.*
De Chappedelaine ✻, *à Belle-Ile.*
Breton ✻, *à Tournoux.*
Roux ✻, *à Pau.*
Gaubert ✻, *à Haguenau.*
Rouganne ✻, *en Algérie.*
Esmenard ✻, *à Tarascon.*
Estève ✻, *à Perpignan.*
Perrin (Paul) ✻, *à Rennes.*
Boubée de l'Espin ✻, *en Algérie.*
Regnault (O ✻), *commandant le génie au corps expéd. de la Méditerranée.*
Livet ✻, *à l'île Mayotte.*

Le Brèttevillois (O ✻), *à Paris (Sud)*.
Dubard ✻, *à Lorient*.
Barbier ✻, *à Bourges*.
Gras ✻, *à Port-Vendres*.
Meslier de Rocan ✻, *à Ajaccio*.
Devillelégier ✻, *à Napoléon-Vendée*.
Dubois-Fresney ✻, *à Vincennes*.
Lafont ✻, *à Auxonne*.
Thomas ✻ *à Douai*.
Favreul ✻, *à l'Ile de Ré*.
Guérin ✻, *à Condé*.
Hébert ✻, *à Embrun*.
Crassous ✻, *à Bastia*.
Jourjon ✻, *à Bordeaux*.
Lebleu ✻, *à Montpellier*.
Bailleul ✻, *à Bergues*.
Baudesson de Richebourg ✻, *à St-Jean-Pied-de-Port*.
Trancart ✻, *à Lunéville*.
Véronique ✻, *détaché provisoirement auprès du général* Charon.
Richard (O ✻), *aux îles d'Hyères*.
Duflos de St-Amand ✻, *à Entrevaux*.
Lenouvel ✻, *à Tours*.
Cuënot ✻, *aux Rousses*.
Bizouard-Macaire ✻, *à Chartres*.
De Costa ✻, *à Nismes*.
Long ✻, *en Algérie*.
De Lapisse ✻, *Ch. de la Sect. du matériel au Minist. de la guerre* (serv. du Génie).
De Faultrier ✻, *à l'Ecole d'appl. de Metz*.
Riffault ✻, *Aide-de-c. du Gén.* Vaillant.

Capitaines de 1[re] classe d'État-Major. Messieurs,

Mahé ✻, *à Blaye*.
Ballard ✻, *à Mont-Dauphin*.
Beauvalet ✻, *à Landrecies*.
Hugot-Derville ✻, *à Quimper*.
Constantin (A.) ✻, *à Rodez*.
D'Ausbourg, *à la Guadeloupe (en congé)*
Michon ✻, *en Algérie*.
Souhart ✻ (*en mission*).
Jaclot ✻, *à l'Ecole d'applic. de Metz*.
Van der Vrecken de Bormans ✻, *à Paris* (admin.).
Leprovost ✻, *à Saint-Malo*.
Joyau ✻, *à Brest*.
Humbert ✻, *à Lunéville*.
Dubreton ✻, *à Compiègne*.
Lacroix ✻, *à Narbonne*.
Maisonneufve-Lacoste ✻, *à Briançon*.
Rivery ✻, *à Paris (casern. intra-muros)*.
Rose ✻, *Aide-de-camp du* G[al] d'Artois.
Masson (O ✻), *à Toul*.
Puniet de Monfort ✻, *à Toulouse*.
Guillaumot ✻, *Aide-de-camp du Général* Noizet.
Lebeurriée ✻, *à Limoges*.
Carette ✻, *Membre de la Commission scientifique de l'Algérie*.
Vignon ✻, *en Algérie*.
Vasseur ✻, *à Boulogne*.
Pouzolz ✻, *à Toulon*.
Gauché-Chaumont, *à Bouchain*.
Calop ✻, *en Algérie*.
Tournois ✻, *à la disposition du général* Vaillant.
Regnard-Gironcourt ✻, *à Metz*.
Cochon de Lapparent ✻, *à Saint-Germain*.
Fétet ✻, *en Algérie*.
Duchemin ✻, *au Quesnoy*.
Vaufleury, *à Granville*.
Guillemaut (O ✻), *à Paris* (casernement).
Fabré ✻, *à Mont-Louis* (en congé).
Jaubert (O ✻), *à Lyon*.
De Ronsard, *à Bonifacio*.
Abinal ✻, *en Algérie*.
Lebas ✻, *en Algérie*.
Larroche ✻, *au Ministère de la guerre* (service du Génie).
Huguet d'Etaules, *en Algérie*.
Faissolle ✻, *en Algérie*.
Antoine ✻, *à Douai*.
Malglaive ✻, *en Algérie*.
Massu ✻, *à Sédan*.
Rousset-Pomaret ✻, *à Bayonne*.
Prudon ✻, *en Algérie*.
Lefèvre, *à Bergues*.
De Saint-Quantin ✻, *à Cayenne*.
Frémont, *à Corté*.
Noël (Jean N.) ✻, *en Algérie*.
Martin (J. B.) ✻, *à Marsal*.
Mouron ✻, *à Strasbourg*.
Genet ✻, *au Dépôt des fort.*, *à Paris*.
Mangin (Aug.) ✻, *à l'Ecole d'état-major*.
Gras (A. A. A.) ✻, *au Fort Barrault*.
De la Gréverie ✻, *à l'Ecole d'application de Metz*.
Coffyn ✻, *en Océanie*.
Oudot ✻, *à Châlons-sur-Marne*.
Laurent ✻, *à Quélern*.
Mante, *à Carcassonne*.
Gaudin (J. F.), *à Besançon*.
De Saint-Laurent ✻, *aide-de-camp du Général* Moreau.
Daulnoy, ✻ *à Nancy*.
Fournier ✻, *à l'Ecole d'application de Metz*.
Mendès, *à Paris* (Est).

Degros, *à Calvi.*
Legrom ✻, *à Rocroy.*
Martin (J. P. L. G.) ✻, *à Montmédy.*
Lucas ✻, *à Vannes.*
Degors, *à Draguignan.*
Juge, *à Fort-les-Bains.*
De Marsilly (Commines) ✻, *en Algérie.*
Hermel, *au Mans.*
Letocart, *à Grenoble.*
Fervel ✻, *à l'Ecole Polytechnique.*
Huart (F. A.), *en Algérie.*
Toussaint, *en Algérie.*
Mondain ✻, *à l'Ecole Polytechnique.*
Potel, *à Saintes.*
Perrio, *à Rennes.*
Perchais, *à Auch.*
Louiches-Desfontaines, *à Saint-Lô.*
Graset, *à Calais.*
Renoux ✻, *en Algérie.*
Damiens, *à Saint-Etienne.*
Quiot, *à Toulon.*
Domergue ✻, *en Algérie.*
Chareton ✻, *en Algérie.*
Cadart ✻, *en Algérie.*
Bouchez, *à Laon.*
Dautancourt, *à l'Ecole rég^{le} d'Arras.*
Charrier ✻, *en Algérie.*
Dumas ✻, *en Algérie.*
Peyris, *à Villefranche.*
Sabatier ✻, *en mission.*
Rémond ✻, *en Algérie.*
Dupouët, *en Algérie.*
Jahan ✻, *à l'Ecole Polytechnique.*
Duval ✻, *au Ministère de la guerre* (service du Génie).
De Coulaine, *à Vendôme*
Durand (P. Gaston), *à l'Ec. d'ap. de Metz.*
Javain (J. A.), *à la Martinique.*
Burton ✻, *au Havre.*
Bailly (Ch.) *au Fort de Joux.*
Corbin ✻, *à Provins.*
Sarlat ✻, *au Minist. de la G.* (serv. du Gén.).
Huart (Ch. M. A.), *en Algérie.*
Velay ✻, *à Lyon.*
Cadiot, *à l'Ecole régim. de Montpellier.*
De Romilly ✻, *à Strasbourg.*
Boissonnet ✻, *à Versailles.*
Le Duc, *à Cette.*
Hanoteau ✻, *à Paris* (casernement).
Dubost ✻, *Aide-de-camp du* G^{al} Charon.
Benoit, *à l'Ecole d'application de Metz.*
Merlin (F. X. P. C. D.), *à Joigny.*
Puiggari ✻, *à Perpignan.*
Thiébaud, *à Vesoul.*
Lejeune (Jules), *à Laon.*
Déroulède Dupré ✻, *Aide-de-camp du général* Morvan.
Baillemont (O ✻), *à Bayonne.*
Dagon de Lacontrie, *à Schlestadt.*
Blondeau (Oscar), *à l'Ecole rég. de Metz.*
Durand de Villers (J. J. P.) (O ✻), *au Dépôt des fortifications.*
Mallet, *à Pont-Saint-Esprit.*
De Latteignant de Ledinghem, *à Béthune.*
Schmitz ✻, *en Algérie.*
Sorin, *à Angers.*
Henriet ✻, *à la Guadeloupe.*
Cléry (Robinet), *Aide-de-camp du général* Daigremont.
Sauzay (Mathieu), *à Besançon.*
Mayette ✻, *à Avesnes.*
Motet ✻ (en mission en Egypte).
Apuril-Kerloguen, *à Périgueux.*
Bernard, *à Arras.*
Lenormant de Kergré, *à Brest.*
Charle ✻, *à Arras.*
Esnault, *à Douai.*
Bossy, *à Phalsbourg.*
Scheffler ✻, *à la Martinique.*
Chassinat, *à l'Ecole d'appl. de Metz.*
Carlier, *idem.*
Devèze, *à Grenoble.*
Péchot (Louis) ✻, *à Lyon.*
Gon, *à Marseille.*

Capitaines de 2^e classe d'État-Major. Messieurs,

Féraud ✻, *en Algérie.*
Lachaud de Loqueyssie ✻, *en Algérie.*
Antonin, *en Algérie.*
Lejars, *à Paris (Sud).*
Deudeville ✻, *à Cherbourg.*
Staincq ✻, *à Valenciennes.*
Laussedat, *à Paris* (Administration).
Péchot (Charles) ✻, *en Algérie.*
Lagrenée ✻, *à Versailles.*
Bourgeois, *à Mézières.*
Bayssellance, *à Belle-Ile.*
Merlin, *en Algérie.*
Asse, *à Rochefort.*
Hudelist, *à Napoléon-Vendée.*
Bompard, *à Thionville.*
Faidherbe, *en Algérie.*
De Laberge (M.) ✻, *en Algérie.*
Schœnnagel (Ch. Aug.) ✻, *en Algérie.*
Doutrelaine ✻, *au Ministère de la guerre* (service du Génie).
Duvernoy, *à Besançon.*
Boulangé, *à Embrun.*

Masson de la Sauzaye, *à Paris* (*fortific. de l'Ouest*).
De Foucauld (L. E. A.), *à Paris* (casernement.
Fourcade, *à La Rochelle*.
Millot, *à Antibes*.
Veyron-Lacroix, *à Auxonne*.
Michelet, *en Algérie*.
Le Masson ❋, *à Paris* (Administration).
Ansous, *à Haguenau*.
Gouget, *aux Rousses*.
Prévost (J.) ❋, *à Toulon*.
Jollan de Clerville, *à Nantes*.
Servel, *en Algérie*.
Merdra, *au Havre*.
Ramet, *au Conquet*.
Allizé de Matignicourt, *à Langres*.
Sava n, *à Bastia*.
Gallot, *en Algérie*.
Régine-Barrême, *à Marseille*.
Guyard, *à Cambrai*.
Chaplain ❋, *à Béfort*.
Parent ❋, *au Sénégal*.
Fine, *à Pierre-Châtel*.
Vallette, *à Metz*.
Bourgeois (P. J. M.), *à Lorient*.
Farjas, *à Lyon*.
De Foucault (Ch.), *en Algérie*.
De Mirandol, *à l'Ile de la Réunion*.
Parmentier, *à Strasbourg*.
Pornain, *en Algérie*.
Regad, *idem*.
Savare, *à Vendôme*.
Maritz, *à Colmar*.
Régeard, *à Bitche*.
Saint-Quentin, *à Douai*.
Marchand, *à Salins*.
Pérot, *à Metz*.
Latour, *à Quélern*.
Cayrol, *à Cherbourg*.
De Carbonel, *à Perpignan*.
Barrabé, *à Gravelines*.
Roulet, *à Marseille*.
Dupont, *à Maubeuge*.
Petit-Didier, *à Toul*.
Bonnamy, *à Tournoux*.
Ratheau, *à Toulon*.
Debia, *à Lyon*.
Jallibert, *à Cambrai*.
Gacon, *à Cherbourg*.
Dambrun, *à Verdun*.
Warnier ❋, *à Strasbourg*.
Cosseron de Villenoisy, *en Algérie*.
Berrier, *à Sedan*.
Lambert, *à Lille*.
Weisgerber, *en Algérie*.
Coudray, *à Lyon*.
Noël, *à Givet*.
Alquier-Bouffard, *à Vincennes*.
Moll, *à Abbeville*.
Jacquot, *à Belfort*.
Vieille, *au fort de Joux*.
Dhombres, *en Algérie*.
Drouault, *à La Fere*.
Merland, *à Cherbourg*.
Pinet-Laprade, *au Sénégal*.
Séguineau de Préval, *en Algérie*.
Halier, *en Algérie*.
Tourret, *à Belle-Isle*.
Bonne, *à Arras*.
Lecucq, *à Valenciennes*.
Coutan ❋, *à Embrun*.
Arnaudeau, *en Algérie*.
Ferré, *à Lille*.
Brisac, *à Strasbourg*.
Gabé, *à Port Vendres*.
Goury (Raoul), *à Brest*.
Delacroix, *à Soissons*.
Denfer-Rochereau, *à Toulon*.
Lhotte, *en Algérie*.
Sanson, *en Algérie*.
Heydt, *à Lyon*.
Delcominète, *en Algérie*.
Damitio, *à Langres*.
Couturat, *à Lyon*.
Vincens, *en Algérie*.
Dormont, *à Langres*.
Segoin-D'augis, *à Dunkerque*.
Rapatel, *en Algérie*.
Maréchal, *à Rouen*.
Rousseau (F. Emile), *à Toulon*.
Ledoux ❋, *en Algérie*.
Weynand, *à en Algérie*.
Bressonnet, *en Algérie*.
Weidmann *dit* Chasseur, *en Algérie*.
Audemard, *en Algérie*.
Rénucci, *en Algérie*.
Salanson, *en Algérie*.
De Lavérine, *à Longwy*.
Séguineau de Préval (Henri E.), *à St-Omer*.
Perrin, *à Dunkerque*.
Pillebout ❋, *à Pau*.
Leleu, *à St-Mihiel*.
Fargue, *à Briançon*.
Brunet, *à l'Ile d'Oléron*.
Lévy, *à Lille*.
Castex, *en Algérie*.
Bériat, *en Algérie*.
Largillier ❋, *en Algérie*.
Guillemin, *aux Rousses*.
Geay ❋, *aux îles d'Hyères*.
Garin, *en Algérie*.

Lieutenants d'Etat-Major. Messieurs.

De Péronny, *détaché au 3e régiment.*
Hitschler, *id. au 3e, en Algérie.*
Labbe, *idem.*
Gagniard, *détaché au 1er régiment.*
Le Bescond de Coatpont, *détaché au 3e régiment, en Algérie.*
Blondeau, *répétiteur du cours des fortif., à l'Ecole de St-Cyr.*
Antoine, *à l'Ecole d'application de Metz.*
Dubeaux, *idem.*

Sous-Lieutenants Elèves du Génie.

1re DIVISION — Promotion du 1er octobre 1849. *Messieurs,*

Schmutz, *Ecole d'applicat.*
Richard (Louis), *idem.*
Henry, *idem.*
Bardonnaut, *idem.*
Barisien, *idem.*
Vinay, *idem.*
Gillon, *idem.*
Feldtrappe, *idem.*
Pillault - Delaboissière, *id.*
Caruel, *Ecole d'application.*
Jacobé, *idem.*
Pézéril, *idem.*
Ruelle, *idem.*
Soulé (Charles), *id.*
Brissaud, *idem.*
Guichard, *idem.*
Chevalier (J.), *idem.*
Guilhot, *idem.*
Venault, *Ecole d'applicat.*
Sainte-Beuve, *idem.*
Cord, *idem.*
Petitjean, *idem.*
Sarasin, *idem.*
Vaullegeard, *idem.*
Groult, *idem.*

Promotion du 1er octobre 1850. *Messieurs,*

Méreau, *Ecole d'applicat.*
Gardien, *idem.*
Feuchot, *idem.*
Joyeux, *idem.*
Morellet, *idem.*
Meyère, *idem.*
Duport, *idem.*
La Ruelle, *Ecole d'applicat.*
Dressel, *idem.*
Bonnevay, *idem.*
Durand (Jean), *id.*
Lefèvre (Octave), *id.*
Barbary, *idem.*
Thouroude, *idem.*
Coste, *Ecole d'application.*
Aublin, *idem.*
Fauvel, *idem.*
Pradelle, *idem.*
Boillot, *idem.*
Faugeron, *idem.*
Guillet, *idem.*

TROUPES DU GÉNIE.

PREMIER RÉGIMENT A MONTPELLIER.

Etat-Major. Messieurs,

Boutault (O ✱), *Colonel.*
Quarante (F. N.) ✱, *Lieutenant-Colonel.*

Raimbault ✱, *Chef de bataillon.*
Schuster ✱, *Chef de bataillon.*
Desmazes ✱, *Major.*
Quarante (N.) ✱, *Capitaine en 1er, Adjudant-major.*
Bousquet ✱, *Capit. en 2e, idem.*
Juillet ✱, *Capit. en 1er, Trésorier.*
Pierre, *Lieutenant en 2e, Adjoint au Trésorier.*
Rattazzi, ✱ *Capit. en 1er, ch. de l'habill.*
Brouilliard, *Lieut. en 2e, Porte-Drapeau.*
Malapert ✱, *Chirurgien-Major.*
Delbecq ✱, *Chir. Aide-Major.*
Bruneau, *idem.*

Ecole régimentaire. Messieurs,

Dufourc ✱, *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*
Cadiot, *Capitaine de 1re classe, Adjoint.*

Professeurs civils, MM.
- Lenthéric. . . . . *Mathématiques.*
- Amelin ✱ . . . . *Dessin.*
- Reynaud . . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1er. MM.

Pardon ✻, *à Paris.*
Jarry ✻.
Pissis ✻.
Pister ✻.
Desgrange ✻, *à Paris.*
Rittier ✻, *à Paris.*
Touvenaint ✻.
Tézénas, *en Algérie.*
Darodes, *en Algérie.*
Vessilier, *à Sisteron.*
Roullier, *à Lille.*
Carpen ✻.
Goulier, *à l'Ecole d'applic.*
Pingault ✻.
Usquin, *à l'Ecole de St-Cyr.*
Pallard-Desportes.
Rieutort, *en Algérie.*
Arcis.

CAPITAINES EN 2e. MM.

Veilhan.
Lucet ✻, *en Algérie.*
Léré, *l'Ile d'Oléron.*
Johanys.
Lejeune (E.), *en Algérie.*
Boitel, *idem.*
Anfrie.
Soulier ✻, *à Paris.*
Balland.
Hélin.
Rattazzi (L.) ✻.
Goffinet ✻.
Courtin, *en Algérie.*
Decoux ✻.
Desteuque.
Lallement, *en Algérie.*

LIEUTENANTS EN 1er. MM.

Pister, *en Algérie.*
Ségas, *en Algérie.*
Gagniard,
Loyre, *à Paris.*
Fulcrand.
Leroux.
Marrauld, *à Paris.*
Fromentin de St-Charles, *à Paris.*
De Bussy.
Guillemard ✻.
Gilles, *en Algérie.*
Mangin, *en Algérie.*
Fizeau.
Garcet.
Pélissier-Tanon.
Méry, *à Paris.*
Colonieu, *en Algérie.*
Odier, *à Paris.*

LIEUTENANTS EN 2e. MM.

Becker, *en Algérie.*
Girard.
Thibouville, *en Algérie.*
Pavillon, *idem.*
Fabre.
Pleuvier.
Barillon.
Demoulin.
Guillemot (Charles).
Triger.
Virte.
Einsten.
Bassignot.
Delmas.
Savelli.
Leroy, *Sous-Lieut.*
Jourisse, *idem.*
Debernardi, *id. en Algérie.*
Chéron, *idem.*

DEUXIÈME RÉGIMENT A ARRAS.

État-Major. Messieurs,

Bouteilloux (O ✻), *Colonel.*
Ruy (O ✻), *Lieutenant-Colonel.*

Chevalier ✻, *Chef de bataillon.*
Malcor ✻, *idem.*
Mourot ✻, *Major.*
Andreau ✻, *Capit. en 1er, Adjud.-Major.*
Tholer ✻, *idem.*
Faure ✻, *Capitaine en 1er, Trésorier.*
N....., *Lieut. en 2e, Adj. au Trésorier.*
Domin ✻, *Capitaine d'habillement en 1er.*
Robinet, *Lieut. en 1er, Porte-Drapeau.*
Infroit ✻, *D. M. Chirur.-Major de 1re cl.*
Bréant, *D. M. Chirurgien Aide-Major.*
Lantelme, *D. M., idem.*

Ecole régimentaire.

M. Revel (O ✻), *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*

M. Dautancourt, *Capitaine de 1re classe, Adjoint.*

Professeurs civils, MM.
- Rochefort. . . . *Mathématiques.*
- Grand-Guillaume *Dessin.*
- Audibert. . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1er. MM.

Laloy ❋.
Herse ❋.
Bonafous ❋, *en Algérie.*
Porion ❋, *en Algérie.*
Peyre, *détaché à Bayonne.*
Petit, *détaché en Algérie.*
Féline, *en Algérie.*
Noché, *à Paris.*
Lochtenberg, *en Italie.*
Loisy ❋.
Alexandre ❋.
Darceau (C.) ❋.
Bouvot, *à Lyon.*
De la Barre-Duparcq, *détach. à l'école de Saint-Cyr.*
Ador, *détaché en Algérie.*
Milliroux, *dét. en Algérie.*

CAPITAINES EN 2e. MM.

Hamel ❋, *dét. à Péronne.*
Ragon ❋, *dét. à Rome.*
Melin, *dét. à la Guadeloupe.*
Valesque ❋.
Dumont ❋, *en Italie.*
Bonfilliou, *à Calais.*
Demont.
Schœnnagel (A.) ❋.
Martin (M.) ❋.
Meunier (H.) ❋.
Hézette.
Aubry, *en Algérie.*
Barage ❋, *à Lyon.*
Fontaine.
Pinel ❋.
Lefebvre ❋.
Brière ❋.
Le Bescond, *en Algérie.*

LIEUTENANTS EN 1er. MM.

Garnier.
Soulé ❋, *en Italie.*
Carmantrant.
De Bigault de Cazanove ❋, *en Italie.*
Bühler, *en Algérie.*
Stéphan.
Masselin, *en Algérie.*
Stammler, *à Paris.*
Cahen, *en Algérie.*
Ducrot, *idem.*
Bénier, *à Lyon.*
Rivière.
Oudard, *en Algérie.*
Gallimard.
Chapper.
Jacobber.
Sadoc.
Hélie.
Castel.
Simon.
Charon.

LIEUTENANTS EN 2e. MM.

Hennebert.
Civiale, *en Algérie.*
Houbigant.
Bernard (L.).
Tessier (Charles).
Pierre (Achille).
Frogier de Ponlevoy.
Revin.
Cavaroz.
Bizard, *Sous-Lieutenant.*
Cornilleau, *Sous-Lieuten.*
Debons, *id. à Paris.*
Mouton, *id.*
Peltier, *id.*
Daveluy, *id.*

TROISIÈME RÉGIMENT A METZ.

Etat-Major. Messieurs,

Dautheville (C ❋), *Colonel.*
Fuchsamberg (O ❋), *Lieutenant-Colonel.*

Berlandier (O ❋,) *Chef de bataillon.*
Gillotin (O ❋), *idem.*
Poulain ❋, *Major.*
Rispaud d'Aiguebelle ❋, *Capitaine en 1er, Adjudant-Major.*
Thénault ❋, *Capitaine en 2e, idem.*
Sanglier, *Capitaine en 2e, Trésorier.*
Legaigneur, *Lieut. en 2e, Adj. au Trésor.*
Sigmorte ❋, *Capit. en 1er, chargé de l'habillement.*
Minard, *Lieut. en 2e, Porte-Drapeau.*
Leclerc ❋, *D. M. Chirurgien-Major.*
Rohault, *Chirurgien Aide-Major.*
Delaunay, *Chirurgien Aide-Major.*

École régimentaire. Messieurs,

De Briey ❋, *Chef de bataillon, Commandant l'Ecole.*
Blondeau, *Capitaine de 1re classe, Adjoint.*

Professeurs civils. MM.
Houdiard . . . . . *Mathématiques.*
Gallyot . . . . . . *Dessin.*
Mercier . . . . . . *Grammaire et Ecriture.*

Compagnies de Mineurs et Sapeurs.

CAPITAINES EN 1er. MM.

Duméný ❋, *en Algérie.*
Munier ❋.
Bourdois ❋, *en Algérie.*
Charlot ❋.
Hérand ❋.
Bail ❋,
Quinquandon, *en Algérie.*
Chenot, *détaché à Metz.*
Rousseau (Jacq.), *id. à St-Denis.*
Dautant, à Lyon.
Rousseau (Jules), *détaché à Chartres.*
Sautier, *dét. à Valence.*
Granier, *en Algérie.*
Lassalle de Préserville ❋.
Farre, *dét. à Lyon.*
Bernard de Courville, *Lyon.*
Moréal de Brévans.
Bénézech, *dét. à Briançon.*

CAPITAINES EN 2e. MM.

Mosbach, *dét. à Verdun.*
Chappeliert ❋.
Beaud ❋, *en Algérie.*
Kart, *dét. en Algérie.*
Lesecq.
Marin.
De la Rue de Mareilles.
Paquel ❋.
Mouhat ❋.
Izambard ❋,
Thellier ❋, *à Lyon.*
Aufroy ❋.
Fourcade ❋, *en Algérie.*
Saumade.
Antonioli.
Gauguet ❋, *dét. en Algérie.*

LIEUTENANTS EN 1er. MM.

Franiatte (C).
Péret, *à Lyon.*
De Peyronny.
Hitschler, *en Algérie.*
Labbe.
Le Bescond de Coatpont, *en Algérie.*
Palisot, *en Algérie.*
Guyot, *en Algérie.*
Heltzélé.
Brunon.
Delaporte.
Lamey, *en Algérie.*
Segrétain, *idem.*
Follie.
Morard.
Chrétien.
Bovet.
Hugon.
Barry.
Gérardin.

LIEUTENANTS EN 2e. MM.

Pauly, *en Algérie.*
Dupuy,
Hartmann.
Gulflet.
Curie.
Laplume.
Baillot.
Faure (Auguste).
Lelorrain.
Lanty.
Ducrocq (Philippe).
Géant.
Brifaut.
Darceau (Joseph), *à Lyon.*
Valligny, *Sous-Lieut.*
Fescourt, *idem.*

1re *Compagnie d'Ouvriers du Génie à Metz.* Messieurs,

Robbe ❋, *Capitaine en 1er.*
Lallemant ❋, *Capitaine en 2e.*
N.... *Lieutenant en 1er.*
Lorette, *Lieutenant en 2e.*

2e *Compagnie d'Ouvriers du Génie, en Algérie.* Messieurs,

Sandrard ❋, *Capitaine en 1er.*
Gusse, *Capitaine en 2e.*
Thomas, *Lieutenant en 1er.*
Willamme, *Sous-Lieutenant.*

Compagnie de Vétérans du Génie à Langres. Messieurs,

De Fonvent, *Capitaine en 1er*, Commandant.
Delacroix ❋, *Capitaine en 2e.*

SECTION XII.

ÉCOLE D'ARTILLERIE ET DU GÉNIE,

A Metz.

Cette Ecole, créée par arrêté du 12 vend. an XI (4 oct. 1802), est destinée à former des officiers pour le service des corps de l'artillerie et du génie. Les élèves qui la composent sont pris parmi ceux de l'Ecole Polytechnique, reconnus admissibles dans les services publics, d'après l'examen ouvert, à cet effet, après le 1er octobre de chaque année, à cette dernière Ecole, et qui détermine l'arme à laquelle ils sont destinés. Ils reçoivent, lors de leur admission, le brevet d'élève sous-lieutenant. Les élèves de l'artillerie et ceux du génie sont assujettis, à l'Ecole d'application, aux mêmes régimes d'instruction et de discipline, suivant la division à laquelle ils appartiennent. La durée des études est de deux ans ou trois ans au plus. Au bout de ce temps, les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie sont classés définitivement suivant leur ordre de mérite dans leur arme respective. Ils sont alors placés dans les corps de l'artillerie et du génie, pour occuper les emplois de lieutenant, réservés aux élèves par la loi du 14 avril 1832. En conséquence du temps consacré par les élèves à leur instruction, il est reconnu à chacun d'eux quatre années d'études préliminaires, antérieurement à l'époque de leur admission à l'Ecole d'application; ces quatre années leur sont comptées comme service effectif, dans la liquidation de leur pension de retraite et pour l'admission dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

État-Major. Messieurs,

Daigremont (C ✱), *Général de brigade du génie, Commandant.*
Le Puillon de Boblaye ✱, *Colonel d'artillerie, Commandant en second.*
Robinet-Cléry, *Capitaine en 1er du génie, Aide-de-Camp.*

Des Robert ✱, *Chef de batail. du Génie.*
Malherbe ✱, *Chef d'escadr. d'Artillerie.*
Lemercier ✱, *Capitaine d'Artillerie.*
Hallez, *idem.*
Boigeol, *idem.*
Hugon, *idem.*
Luxer ✱, *Capitaine d'artillerie.*
Jaclot ✱, *Capit. du Génie.*
Durand (P. G.), *idem.*
Carlier, *idem.*
Scoutetten ✱, *Chirurgien principal de 1re classe.*

Professeurs et Adjoints. Messieurs,

Fournier ✱, Cap. du Génie de 1re classe, *Art militaire.*
De Faultrier ✱, Chef de bataillon, *Fortifications permanentes.*
Benoit, *idem, Adjoint.*
Delagréverie, *idem, Constructions.*
Chassinat, *idem, Adjoint.*
Goulier, Capitaine en 1er du Génie, *Topographie.*
Emy ✱, Chef d'escadr. d'Artillerie, *Chimie.*
Jeandel, *idem, Adjoint.*
Virlet, Cap. en 1er d'Artillerie, *Artillerie.*
Olry, *idem, Adjoint.*
Boileau, *idem, Mécanique.*
Pelletier, *Dessin.*
Mall, *langue allemande.*
Meynard, Capit. d'Artill., *Equitation.*
Simon ✱, *Adjoint.*

Services divers de l'Ecole. Messieurs,

Dauvergne (O ✱), *Conservateur de la Bibliothèque.*
Peupion (O ✱), *idem, des Galeries et Modèles.*
Gacon ✱, *Trésorier.*
Schuster ✱, *Chef de bureau d'administ.*
Bodin, *Artiste mécanicien.*
Cordonnier, *Artiste mécanicien, Adjoint.*
Lavoine ✱, *Garde de 1re classe du Gén.*
Cavailher ✱, *Garde d'artill. de 2e classe.*
Boyer ✱, *idem., adj. au bibliothécaire.*
Pierron, *Artiste lithographe.*
Maurice, *Dessinateur.*
Delaunay, *Commis à la caisse.*

SECTION XIII.

TROUPES DE L'ADMINISTRATION.

BATAILLON D'OUVRIERS D'ADMINISTRATION.

M. Marceaux ❄, Chef de bataillon, *Commandant.*

CORPS DES ÉQUIPAGES MILITAIRES.

DIRECTION DES PARCS.

M. Grégoire (O ❄), Colonel, *Directeur des Parcs, Commandant supérieur des Compagnies d'ouvriers,* à Vernon (*Eure*).

M. Cachès ❄, Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc principal de Vernon* (*Eure*).

M. Charronnet (O ❄), Chef d'esc., *Sous-Direct. du parc de Châteauroux* (*Indre*).

M. Gréverath ❄, Capit. en 1er, *commandant le parc de réparations*, à Alger.

M. Lecerf, Capit. en 1er, *commandant le parc de réparations*, à Philippeville.

M. Masson ❄, Capit. en 1er, *command. le parc de réparations*, à Oran.

COMPAGNIES D'OUVRIERS.

1re, *à Alger.*	N ...., Capitaine en 1er,
2e, *à Châteauroux et à Vernon.*	N.......... *id.*
3e, *à Vernon.*	M. Vincent ❄, *id.*

ESCADRONS DU TRAIN.

1er *escadron,* *En Algérie et à Béziers.*	Martin (O ❄), Lieutenant-Colonel, *Commandant.* Baugillot ❄, Capitaine, *Major.*
2e *escadron,* *En Algérie et à Orange.*	Thiéry (O ❄), Chef d'escadron, *Commandant.* Février ❄, Capitaine, *Major.*
3e *escadron,* *En Algérie, à Paris, à Laon et à Vernon.*	Hœgi (O ❄), Chef d'escadron, *Commandant.* Hugueney ❄, Capitaine, *Major.*
4e *escadron,* *Paris, Rome, Lyon et Châteauroux.*	Cantiget (O ❄), Chef d'escadron, *Commandant.* Daguet ❄, Capitaine, *Major.*

SECTION XIV.

CORPS DES OFFICIERS DE SANTE MILITAIRES.

MÉDECINS.

M. Alquié (C ❋), *Inspecteur hors cadre, Directeur de l'Ecole d'application de la médecine militaire.*

Médecins principaux de première classe. Messieurs,

Herpin (O ❋), Doct., *aux salles milit. de l'hospice civil de Montpellier.*
Paul (O ❋), Doct., *faisant fonctions de médecin en chef en Algérie.*
Férat ❋, Doct., *à l'hôpital militaire de Bourbonne-les-Bains.*
Pascal ❋, Doct., *à l'hôpital militaire de Bayonne.*
Piron (O ❋), Doct., *à l'Etat-major de la 1re division militaire et à l'hôpital militaire du Gros-Caillou, à Paris.*
Léonard (O ❋), Docteur en Algérie.
Lévy (O ❋), Docteur.

Médecins principaux de deuxième classe. Messieurs,

Maillot ❋, Doct., *Professeur à l'Ecole d'application de la médecine militaire.*
Faure (A. C. N,) ❋, Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Boudin (O ❋), Doct., *à l'hôpital militaire du Roule.*
Laveran, Docteur, *à l'Hôpital militaire de Metz.*
Barthez (O ❋), Doct., *à l'hôpital militaire du Gros-Caillou.*
Judas ❋, Doct., *Secrétaire du Conseil de santé.*
Baudens ❋, Doct., *à l'hôpital de Perpignan.*

CHIRURGIENS.

Chirurgiens principaux de première classe. Messieurs,

Guyon (O ❋), Doct., *faisant fonctions de Chirurgien en chef en Algérie.*
Hénot (O ❋), Doct., *à l'hôpital militaire de Metz.*
Murville ❋, Doct., *à l'hôpital militaire de Lille.*
Hutin (O ❋), Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Malapert ❋, Doct., *à l'Hôpital de La Rochelle.*
Scoutetten ❋. Doct., *à l'Ecole d'application d'Artillerie et du Génie, prison et état-major de la 3e division, à Metz.*
Brée (O ❋). Doct., *à l'hôpital de Lyon.*
Molinard (O ❋). Doct., *à l'hôpital de Bayonne.*
Philippe (O ❋), Doct., *à l'hôpital de Bordeaux.*
Huet (O ❋), Doct., *en Algérie.*
Valette (O ❋), Doct., *à l'hôpital de Toulouse.*
Sédillot (O ❋), Doct., *à l'hôpital de Strasbourg.*

Chirurgiens principaux de deuxième classe. Messieurs,

Ceccaldi (O ✻), Doct., *Division de Constantine.*
Pingrenon ✻, Doct. *Division d'Alger.*
Saiget ✻, Doct., *à l'hôpital milit. de Rennes.*
Duplan ✻, Doct., *à l'hôpital de Barèges.*
Guerre ✻, Doct. *Division d'Oran.*
Lacauchie ✻, Doct., *à l'hôpital du Roule.*
Besson ✻, Doct., *à l'hôpital d'Ajaccio.*
Godard ✻, Doct., *à l'hôpital de Versailles.*
Larrey ✻, Doct., *Professeur à l'Ecole d'application de la médecine militaire.*
Papillon ✻, Doct., *à l'hôpital de Belfort.*
Froment (O ✻), Doct., *à l'hôpital de Marseille.*
Morgue ✻, Doct., *Division de Constantine.*

Pharmaciens principaux de première classe. Messieurs,

Daenzer (O ✻), Doct., *à l'hôtel des Invalides.*
Lacarterie (O ✻), Maître, *à l'hôpital du Val-de-Grâce.*
Fée (O ✻), Doct., *à l'hôpital de Strasbourg.*
Thiriaux ✻, Doct., *à l'hôpital milit. du Gros-Caillou, à Paris.*
Rollin ✻, Maître, *à l'hôpital milit. de Versailles.*

Pharmaciens principaux de deuxième classe. Messieurs,

Laporte ✻, Maître, *à l'hôpital milit. de Lyon.*
Langlois ✻, Doct., *à l'hôpital de Metz.*
Millon, Doct., *Division d'Alger.*
André ✻, Maître, *à la Réserve de médicaments de Marseille.*
Tripier ✻, Maître, *à l'hôpital de Lille.*

SECTION XV.

SERVICE DES HOPITAUX MILITAIRES.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX

Messieurs,

Basan ✻, *Compt. du magasin central, à Paris.*
Boullenger ✻, *Comptable de l'Hôpital militaire de Strasbourg.*
George ✻, *Comptable de l'Hôpital militaire de Lyon.*
Vanheddeghem ✻, *Compt. de l'Hôpital milit. du Val-de-Grâce, à Paris.*
Donzé ✻, *Comptable de l'hôpital de Metz.*
Gouvion ✻, *Comptable de l'Hôpital de Bordeaux.*
Joubert ✻, *Compt. de l'Hôpital du Gros-Caillou, à Paris.*
Bilco ✻, *Comptable des Services administratifs à l'hôtel national des Invalides.*

SECTION XVI.

SERVICE DE L'HABILLEMENT ET DU CAMPEMENT.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX.

M. Lainel (O ✱), *à Paris.*
M. Bayart ✱, *à Montpellier.*
M. . . . . .

SECTION XVII.

SERVICE DES SUBSISTANCES MILITAIRES.

OFFICIERS D'ADMINISTRATION PRINCIPAUX.

Messieurs,

Pety (Ch. L. Ph.), *gérant le magasin de Montpellier.*
Laperlier ✱, *gérant le magasin des fourrages, à Paris.*
Labroquère ✱, *gérant le magasin de Marseille.*
Pougnet ✱, *gérant le magasin de Toulouse.*
L'heureux ✱, *gérant le magasin de Lille.*
Salliers ✱, *gérant le magasin de Versailles.*
Tricou ✱, *Chef du bureau de centralisation, à Paris.*
De Bréa ✱, *gérant le magasin des fourrages, à Lyon.*
Thiébaut ✱, *gérant le magasin des vivres, à Paris.*

SECTION XVIII.
ÉCOLES MILITAIRES.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE,

Rue Descartes, Montagne Sainte-Geneviève.

Cette Ecole a été réorganisée par arrêté du 11 novembre 1848.

On ne peut y être admis que par voie de concours. A cet effet, des examens publics ont lieu tous les ans.

Un arrêté du Ministre de la guerre rendu public avant le 1er avril, fait connaître le programme des matières sur lesquelles doivent porter les examens, ainsi que l'époque de l'ouverture de ces examens.

Pour être admis au concours, il faut être Français, et avoir plus de seize ans, et moins de vingt ans au 1er janvier de l'année courante. Toutefois les militaires des corps de l'armée y sont admis jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, pourvu qu'ils n'aient pas accompli leur vingt-cinquième année avant le jour fixé pour l'ouverture dudit concours, et qu'ils justifient de deux ans de service effectif et réel sous les drapeaux.

Le prix de la pension est de 1,000 fr. par an; celui du trousseau est déterminé chaque année par le Ministre de la guerre.

La durée du cours complet d'instruction est de deux ans. Les élèves qui ont satisfait aux examens de sortie et dont l'aptitude physique aux services publics a été constatée, ont le droit de choisir, suivant le rang de mérite qu'ils occupent sur la liste générale de classement, dressée par le jury, et jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, le service public où ils désirent entrer, parmi ceux qui s'alimentent à l'École, savoir : l'artillerie de terre et de mer, le génie militaire et le génie maritime, la marine nationale et le corps des ingénieurs hydrographes, les ponts et chaussées et les mines, le corps d'état-major, les poudres et salpêtres, l'administration des télégraphes et celle des tabacs.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Bonet (C ✻), *Général de brigade d'artillerie*, Commandant.
Frossard (O ✻), *Lieutenant-Colonel du génie*, Commandant en second.

Poitevin de Veyrière ✻, *Capit. d'artillerie.*
Wartelle ✻, *Capitaine d'artillerie.*
Mondain ✻, *Capitaine du génie.*
Jahan ✻, *Capitaine du génie.*
Fervel ✻, *Capitaine du génie.*
Douradou, *Capitaine d'artillerie.*

Examinateurs des Élèves. Messieurs,

Mathieu ✻, de l'Académie des Sciences.
Lamé ✻, de l'Académie des Sciences.
Chevreul (C ✻), de l'Acad. des Sciences.
Babinet ✻, de l'Acad. des Sciences.
De Sénarmont ✻.

Examinateurs d'admission. Messieurs,

Lefébure de Fourcy ✻.
Bertraud.
Hermite.
Serret.

Directeur des Études.

M. Bommart ✻, Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.

Professeurs, Maîtres et Répétiteurs. Messieurs,

Sturm (O ✻), de l'Académie des Sciences......... } *Analyse.*
Duhamel ✻, *idem*......................... }
Belanger ✻, Ingénieur de ponts et chaussées....... *Mécanique.*
Favé ✻, Capitaine d'artillerie.................... *Fortifications et Art. militaire.*

De Lagournerie, Ingénieur des ponts et chaussées...		*Géométrie descriptive.*
Chasles ✱.		*Machines, Géodésie, Topographie, Arithmétique sociale.*
Bravais ✱, Lieutenant de vaisseau		*Physique.*
Regnault (O ✱), de l'Académie des Sciences.......		*Chimie.*
Frémy ✱................................		
Reynaud ✱................................		*Architecture.*
Rosseu Saint-Hilaire ✱		*Composition Française.*
Bacharach (Henri).............................		*Langue Allemande.*
Léon Cogniet (O ✱).		*Dessin.*
N.		*Dessin topographique.*
Lalaisse....................................		*Dessin de la Figure et du Paysage.*
Canon		
Colin.......................................		
Tronquoy....................................		*Dessin des Machines.*
Jodot ✱..................	*Répétiteur*......	*Architecture.*
De Loménie................	*idem*........	*Composition française.*
Fix (Jean-Christophe-Théobald)	*idem*........	*Langue Allemande.*
Delaunay	*idem*........	*Machines, Géodésie, Hydraulique.*
Comte......................	*idem*........	*Analyse, Mécanique.*
Bary ✱.....................	*idem*........	*Physique.*
Transon....................	*idem*........	*Analyse, mécanique.*
Leblanc....................	*idem*........	*Chimie.*
Cahours ✱..................	*idem*........	
Bonnet.....................	*idem*........	*Géométrie descriptive.*
Bardin.....................	*idem*........	*Travaux graphiques.*
Hermite....................	*idem adjoint.*	*Analyse.*
Briot......................	*idem id.*	*Géométrie descriptive.*
Cabart Darneville............	*idem id.*	*Géodésie et Machines.*
Bertrand...................	*idem id.*	*Physique.*
Cloëz......................	*idem id.*	*Analyse.*

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT.

Par décret du 4 novembre 1850, la Commission mixte, instituée par décret du 6 juillet 1850, a été chargée, à partir de l'année scolaire 1850-1851, jusqu'au 31 décembre 1852, des attributions dévolues au Conseil de perfectionnement.

Composition de la Commission. Messieurs.

Bonet (C ✱), Général d'artillerie, commandant l'Ecole, *Président.*
Thénard (G O ✱), membre de l'Académie des sciences.
Le Verrier (O ✱), membre de l'Académie des Sciences et de l'Assemblée législative.
Noizet (C ✱), Général de brigade du Génie.
Poncelet (C ✱), Général de brigade en retraite, membre de l'Académie des Sciences, ancien Commandant de l'Ecole.
Piobert (C ✱), Général de brigade d'artillerie, membre de l'Académie des Sciences.
Mathieu (G O ✱), Contre-Amiral.
Frossard (O ✱), Lieutenant-Colonel du Génie, Commandant en second.
Mary (O ✱), Inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées.
Morin (O ✱), Colonel d'artillerie, membre de l'Académie des Sciences.
Michel-Chevalier (O ✱), Ingénieur en chef des mines, membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.
Olivier ✱, Professeur du Conservatoire des Arts et Métiers.

Administration et Service de Santé. MM.

Faraguet ❋, *Administrateur.*
Leprieur, *Caissier archiviste.*
Courtois (O ❋), *Bibliothécaire.*
Laugé, *Conservateur du mobilier.*
Obelliane, Gourjon, N..... } *Conservateurs des collections scientifiques.*
Renié ❋, *Architecte.*
Aulagnier ❋, *Docteur-Médecin ordinaire de 1re classe.*
Delahousse, *Chirurgien Aide-Major de 1re classe.*
Husson (O ❋), *Médecin consultant.*
Gérente, *Dentiste.*

ÉCOLE SPÉCIALE MILITAIRE A SAINT-CYR.

Conditions d'Admission.

Cette École, réorganisée par décret du 11 août 1850, est destinée à former des officiers pour l'infanterie, la cavalerie, le Corps d'Etat-Major, l'infanterie de marine.

L'admission à l'École n'a lieu que par voie de concours; ce concours est ouvert, chaque année, en juin.

Nul ne peut se présenter au concours s'il ne justifie qu'il est Français ou naturalisé, et qu'il aura dix-sept ans au moins, et vingt ans au plus, au 1er janvier de l'année du concours.

Toutefois, les sous-officiers, les caporaux ou brigadiers et soldats des corps de l'armée qui auront accompli deux ans de présence effective sous les drapeaux, au moment de l'ouverture du concours, sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas accompli alors leur vingt-cinquième année.

Il est publié chaque année un programme des matières sur lesquelles les candidats doivent être examinés.

Le prix de la pension est de 1000 francs; celui du trousseau est déterminé chaque année par le Ministre de la guerre.

Le numéro de mérite obtenu par les élèves dans le classement de sortie, leur donne le droit de choisir, jusqu'à concurrence du nombre d'emplois disponibles, dans la cavalerie, l'infanterie de terre et l'infanterie de marine, celle de ces armes dans laquelle ils désirent servir. Trente élèves désignés dans l'ordre successif des numéros de mérite, parmi ceux qui en auront fait la demande, sont admis à concourir pour les places de sous-lieutenants élèves à l'Ecole d'application du corps d'état-major.

Les élèves admis dans l'arme de la cavalerie doivent aller compléter leur instruction à l'Ecole de cette arme.

Etat-Major. Messieurs,

Alexandre (C ❋), Général de brigade, *Commandant.*
Dubreton (O ❋), Colonel d'Etat-Major, *Commandant en second.*

Dumaignaux de la Salle ❋, *Chef de bataillon*, chargé des exercices et manœuvres.

Dumesgnil ❋, Héraud, Baudouin. Deschamps. } *Capitaines d'inf. Instructeurs.*

Ferra, Ricard, Chauchar, Duhousset, Miquel-Rin, Lecerf, } *Lieutenants.*

Commerçon. Roux, Waldner, } *Lieutenants.*

Alet, Adenis, Bareste, Laforest, Dumaine, Dupré. Reynal. } *Sous-Lieutenants*

Bugnot ✻, *Chef de bat. du génie, Directeur des études.*
Conteaux ✻, *Capit. d'état-Major; Sous-Directeur des études.*
Gaucherel, *Cap. d'inf., S.-D. des études.*
Thiroux ✻, *Chef d'escadr. d'art.* Profess.
Astruc, *Capit. d'artill.*, Professeur-adjoint.
Canelle de la Lobbe, Capitaine d'État-Major, *Prof. de topographie et de mathém.*
De La Barre-Duparc, *Capit. du génie, Prof. d'Hist. et d'Administration militaires.*
Usquin, *Capitaine du génie, Professeur de fortification.*
Broutta, *Belles-Lettres.*
Lavallée, Dussieux, *Hist. et Géogr.*
Soulot, *Géométrie descriptive.*
Colin ✻, *Physique et Chimie.*
Peyré ✻, *idem.*
Boissellier, Wachsmut, Fontaine, *Dessin.*

Lefaivre, *Langue allem.*
Finck, *Lieutenant*, Lagrange, *id.*, Galfiot, *id.*, Billard ✻, *id.*, Blondeau, *id.*, Voisin, *id.*, Georges de Lémud, *id.*, Colin, *id.*, François, *id.*, Laudren, Picqué, Haiber, Kursweil, Duhaut, Vallier, *Répétiteurs.*
Devenisse, *Maître d'armes.*
Lefol ✻, *Trésorier.*
Leroy ✻, *Économe.*
Boistard ✻, *Secrétaire.-Archiv., Bibliothécaire.*
L'Abbé Vilette, *Aumônier.*

Service de santé.
Caselli ✻, *Médecin ordinaire de 1re classe.*
Vansteenkiste, *Chirurgien Aide-Major de 1re classe.*
Bourgeois, *Pharmacien Aide-Major de 2e classe.*
Le Mazurier ✻, *Médecin honoraire et 2e consultant*, à Versailles.
Poirson (O ✻), *Chirurgien-Consultant*, rue du Bac, 58, à Paris.

COLLÉGE MILITAIRE DE LA FLÈCHE.

Ce collége, institué par ordonnance du 12 avril 1831, est destiné à l'éducation de fils d'officiers sans fortune ou de sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats dans les positions suivantes : morts au champ d'honneur ; — amputés pour blessures reçues sous les drapeaux, — retraités ; — libérés après vingt ans au moins de services

Le nombre des élèves entretenus aux frais de l'État est de trois cents boursiers et de cent demi-boursiers.

On admet au collége des enfants payant pension : le prix de la pension est de 850 francs, et celui de la demi-pension de 425.

L'époque unique d'admission est fixée au 1er octobre de chaque année. Les enfants, pour être admis, doivent avoir alors plus de 10 ans et moins de 12.

Les élèves peuvent rester au collége jusqu'à de la fin de l'année scolaire dans le courant de laquelle ils auront complété leur 18e année.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Maizière (C ✻), *Général de brigade, Commandant, Dir. des Études.*
Maiffredy de Robernier ✻, Lieut.-Colonel d'infanterie, *Comm. en 2e, Sous-Dir. des Etudes.*
De Sainthillier, *Capitaine d'infanterie.*
Vignal, *Lieutenant.*
Osterberger, *Lieutenant (gymnastique).*
Bodin de Digeon, *Lieutenant.*

INSTRUCTION.

Professeurs. Messieurs,

Lalande.	Notré.	Coupy.	Crépin.
Légé.	Landeau aîné.	Breton.	Bisière.
Rouchaud.	Reck.	DeshayesdeBonneval	Fayolle.
Mandroux.	Blanchet.	Durand.	Pivron.
Bonfils ✻.	Chaignet.	Landeau jeune.	
Liébrich.	Petit.	Cosquin.	

Répétiteurs. Messieurs,

Guesdon.	Roulière.	Landron.	Métivier.
Trouvé.	Clère.	Enjourbeaux.	Leluault.
Bonvallon fils.	Pasteau.	Safflet.	Carré.
Driesch.	Nicolas.	Semery.	

Administration. Messieurs,

De Sancy ✻, *Trésorier, Secrétaire-Archiviste et Bibliothécaire.*
Chaupe, *Économe.*

Chapelle.

M. Gaudion, *Aumônier.*

Service de santé.

M. Chamaillard, *Chirurgien-Médecin.*
M. Renou ✻, *Chirurgien-Consultant.*

GYMNASES MILITAIRES.

GYMNASE DIVISIONNAIRE D'ARRAS.

M. Delaitre, Lieut. au 70e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE METZ.

M. Cecille, Lieut. au 74e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE STRASBOURG.

M. Salles, Lieut. au 54e régim. d'infant. de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE LYON.

M. Fornier de Violet, Lieutenant au 28e de ligne, *Directeur.*

GYMNASE DIVISIONNAIRE DE MONTPELLIER.

M. Huron, Lieutenant au 35e d'infanterie de ligne, *Directeur.*

SECTION XIX.

SERVICE DU RECRUTEMENT

ET DE LA RÉSERVE.

Conformément aux ordonnances, en date des 13 mars et 15 décembre 1841, un dépôt de recrutement et de réserve est établi au chef-lieu de chaque Département.

Ces dépôts sont de première et de deuxième classe, selon l'importance ou les besoins du service.

Le personnel de ces dépôts est fixé ainsi qu'il suit, savoir :

Officier supérieur	*de 1re classe.*	1	*de 2e classe.*	»
Capitaines,	*id.*	1	*id.*	1
Lieutenants,	*id.*	1	*id.*	1
Sous-Lieutenants.	*id.*	1	*id.*	1
Sous-Officiers,	*id.*	2	*id.*	2
		6		5

Les Officiers supérieurs et les Capitaines peuvent indifféremment appartenir aux armes de l'infanterie ou de la cavalerie. Les Lieutenants, les Sous-Lieutenants et les Sous-Officiers sont pris exclusivement dans les corps d'infanterie.

Les Officiers supérieurs cessent de compter au corps auquel ils appartenaient; les Capitaines, les Lieutenants, les Sous-Lieutenants et les Sous-Officiers en sont seulement détachés.

AIN (2e classe).

Nicolardot ✱, *Capitaine au 25e de ligne.*
Monet, *Sous-Lieutenant au 2e de Ligne.*

AISNE (1re classe).

Alifatter, *Capitaine au 13e léger.*
Bloquel, *Lieutenant au 29e de ligne.*

ALLIER (2e classe).

Dufresne, ✱, *Capitaine au 27e de ligne.*
Corriger, *Lieutenant au 17e léger.*

ALPES (BASSES) (2e classe).

Ruffier, *Capitaine au 18e léger.*
Deniau, *Lieutenant au 32e de ligne.*

ALPES (HAUTES) (2e classe).

Bigeu, *Capitaine au 49e de ligne.*
Vincent, *Lieutenant au 18e de ligne.*

ARDÈCHE (2e classe).

Giron, *Capitaine au 3e léger.*
Prunier, *Lieutenant au 7e léger.*

ARDENNES (2e classe).

Garcin, *Capitaine au 45e de ligne.*
Monneret, *Lieutenant au 36e de ligne.*

ARIÉGE (2e classe).

Phelipot ✱, *Capitaine au 25e léger.*
Narfon, *Lieutenant au 9e de ligne.*

AUBE (2e classe).

Lecat ✱, *Cap. au 66e de ligne.*
Stauber, *Lieutenant au 35e de ligne.*

AUDE (2e classe).

Malmazet de St-Andéol ✱, *Cap. au 20e lég.*
Vigneaux, *Lieutenant au 17e de ligne.*

AVEYRON (2e classe).

Guéronnet-Massas, *Capit. au 59e de ligne.*
Grouard, *Lieutenant au 19e de ligne.*

BOUCHES-DU-RHÔNE (1re classe).

Gascuel ✱, *Major d'infanterie.*
Liblan, *Capitaine au 38e de ligne.*

CALVADOS (1re classe).

Chaudron ✱, *Capitaine au 7e de ligne.*
Boyer, *Lieutenant au 9e léger.*

CANTAL (2e classe).

Mouret ✱, *Capitaine au 21e léger.*
Delorme, *Lieutenant au 6e léger.*

CHARENTE (2e classe).

Frayssineau ✱, *Capitaine au 22e léger.*
Belville, *Sous-Lieutenant au 27e de ligne.*

CHARENTE-INFÉRIEURE (2e classe).

Pfeiffer ✱, *Capitaine au 71e de ligne.*
Fournier, *Lieutenant au 26e de ligne.*

CHER (2e classe).

Turpeau ✱, *Capitaine au 53e de lign*
Canteloup, *Lieutenant au 6e de ligne.*

CORRÈZE (2e classe).

Ali, *Capitaine au 24e léger.*
Monnet, *Lieutenant au 13e léger.*

CORSE (2e classe).
Riouffe de Thorenc ✱, *Capit. au 2e huss.*
Cordier, *Lieutenant au 20e léger.*

CÔTE-D'OR (1re classe).
Du Port de Poncharra ✱, *Chef d'esc. de cav.*
Routaboul ✱, *Cap. au 63e de ligne.*

CÔTES-DU-NORD (1re classe).
Leblond, *Capitaine au 61e de ligne.*
Bloquet, *Lieutenant au 4e léger.*

CREUSE (2e classe).
Dupond ✱, *Capitaine au 69e de ligne.*
Klein, *Lieutenant au 47e de ligne.*

DORDOGNE (1re classe).
Malaise ✱, *Capitaine au 51e de ligne.*
Dagostini, *Lieutenant au 21e léger.*

DOUBS (2e classe).
Sarrazin ✱, *Capitaine au 5e de ligne.*
Grousteau, *Lieutenant au 64e de ligne.*

DRÔME (2e classe).
Villard, *Capitaine au 3e de ligne.*
Gillet, *Sous-Lieutenant au 18e léger.*

EURE (2e classe).
Prudent ✱, *Capit. de caval. (hors cad.)*
Bussières, *Lieutenant au 15e de ligne.*

EURE-ET-LOIR (2e classe).
Bernard ✱, *Capitaine au 8e de cuirassiers.*
Aubouin, *Lieutenant au 67e de ligne.*

FINISTÈRE (1re classe).
Labrude, *Capitaine au 7e de hussards.*
Chapon, *Sous-Lieutenant au 60e de ligne.*

GARD (1re classe).
Lesèble, *Capitaine au 9e léger.*
Sarrus, *Lieutenant au 70e de ligne.*

GARONNE (HAUTE) (1re classe).
Paris ✱, *Chef de bataillon d'infanterie.*
De Tournemine, *Capit. au 34e de ligne.*

GERS (2e classe).
Leclerc, *Capitaine au 11e de ligne.*
Rocard, *Lieutenant au 19e léger.*

GIRONDE (1re classe).
Ferrières ✱, *Major d'infanterie.*
Mercier ✱, *Capitaine au 9e chasseurs.*

HÉRAULT (1re classe).
Mazauric (O ✱), *Chef d'escad. de caval.*
Laboissière ✱, *Capitaine au 23e de ligne.*

ILLE-ET-VILAINE (1re classe).
Bascans (O ✱), *Chef de bat. d'infant.*
Villar ✱, *Capitaine au 58e de ligne.*

INDRE (2e classe).
Rosier de Linage ✱, *Cap. au 74e de ligne.*
Olivier, *Lieutenant au 61e de ligne.*

INDRE-ET-LOIRE (2e classe).
Peyrolle, *Capitaine au 20e de ligne.*
Richez, *Lieutenant au 21e de ligne.*

ISÈRE (1re classe).
Dallery, *Capitaine au 67e de ligne.*
Lequien, *Lieutenant au 56e de ligne.*

JURA (2e classe).
Leques ✱, *Capitaine au 73e de ligne.*
Porté, *Lieutenant 7e de ligne.*

LANDES (2e classe).
Tardif ✱, *Capit. au 42e de ligne.*
Joly, *Lieutenant au 54e de ligne.*

LOIR-ET-CHER (2e classe).
Lapanouse, *Capitaine au 14e léger.*
Jasson, *Lieutenant au 37e de ligne.*

LOIRE (2e classe).
Perrotin, *Capitaine au 56e de ligne.*
Panisson, *Lieutenant au 71e de ligne.*

LOIRE (HAUTE) (2e classe).
Coste, *Capitaine au 55e de ligne.*
Decourcy, *Lieutenant au 65e de ligne.*

LOIRE-INFÉRIEURE (1re classe).
Conrier ✱, *Chef de bataillon d'infanterie.*
Favot ✱, *Capitaine au 7e dragons.*

LOIRET (2e classe).
Azenci, *Capitaine au 46e de ligne.*
Vautrin, *Lieutenant au 5e léger.*

LOT (2e classe).
Andrevon ✱, *Capitaine au 4e léger.*
Rieffel, *Lieutenant au 49e de ligne.*

LOT-ET-GARONNE (2e classe).
Artigues ✱, *Capitaine au 65e de ligne.*
Judan, *Lieutenant au 10e de ligne.*

LOZÈRE (2e classe).
Dubois ✱, *Capitaine au 24e de ligne.*
Malgouyré, *Lieutenant au 57e de ligne.*

MAINE-ET-LOIRE (1re classe).
Dianoux ✱, *Capitaine au 12e léger.*
Deshayes, *Sous-Lieuten. au 55e de ligne.*

MANCHE (1re classe).
Alexandre Duheaume ✱, *Major d'infant.*
Olivier ✱, *Capitaine au 32e de ligne.*

MARNE (2e classe).
Duhoux ✱, *Capitaine au 11e léger.*
Mignotte, *Sous-Lieutenant au 34e de ligne.*

MARNE (HAUTE) (2e classe).
Heilmann ✱, *Capitaine au 70e de ligne.*
Cluzel, *Lieutenant au 39e de ligne.*

MAYENNE (2e classe).
Tonnot ✱, *Capitaine au 41e de ligne.*
Camus, *Lieutenant au 1er de ligne.*

MEURTHE (1re classe).
Demange (O ✱), *Major de cavalerie.*
Daniel ✱, *Capitaine au 6e hussards.*

MEUSE (2e classe).
Lacroix, *Capitaine au 10e de ligne.*
Cadet, *Lieutenant au 23e de ligne.*

MORBIHAN (1^re^ classe).

Fenoux ✻, *Chef de Bataillon d'infant.*
Donnier ✻, *Capitaine au 35^e^ de ligne.*

MOSELLE (1^re^ classe).

Parot (O ✻), *Major de cavalerie.*
Jeunet, *Capitaine au 19^e^ de ligne.*

NIÈVRE (2^e^ classe).

Leclèves ✻, *Capit. au 16^e^ léger.*
Frugier, *Lieutenant au 11^e^ léger.*

NORD (1^re^ classe).

Thiercelin ✻, *Major d'infanterie.*
Bouzon, *Capit. au 37^e^ de ligne.*

OISE (2^e^ classe).

Vilaine ✻, *Capitaine au 54^e^ de ligne.*
Olive, *Lieutenant au 12^e^ de ligne.*

ORNE (2^e^ classe).

Delorme ✻, *Capitaine au 39^e^ de ligne.*
Baër, *Lieutenant au 52^e^ de ligne.*

PAS-DE-CALAIS (1^re^ classe).

Huot (O ✻), *Major de cavalerie.*
Le Borgne de Latour ✻, *Capitaine au 6^e^ bataillon de chasseurs à pied.*

PUY-DE-DÔME (1^re^ classe).

Roquefeuil ✻, *Chef de bataillon d'inf.*
Bertrand, *Cap. au 64^e^ de ligne.*

PYRÉNÉES (BASSES) (2^e^ classe).

De Binos ✻, *Capitaine au 13^e^ de ligne.*
Irisson, *Lieutenant au 40^e^ de ligne.*

PYRÉNÉES (HAUTES) (2^e^ classe).

Brun, *Capitaine au 1^er^ de dragons.*
Polier, *Lieutenant au 45^e^ de ligne.*

PYRÉNÉES-ORIENTALES (2^e^ classe).

Leclercq ✻, *Capitaine au 9^e^ de ligne.*
Andrieu, *Lieutenant au 58^e^ de ligne.*

RHIN (BAS) (1^re^ classe).

Martin de St-Romain (O ✻), *Chef de bat. d'infanterie.*
Pissot ✻, *Capitaine au 3^e^ de cuirassiers.*

RHIN (HAUT) (1^re^ classe).

Ferry ✻, *Capitaine au 2^e^ de lanciers.*
Tautain, *Lieutenant au 14^e^ léger.*

RHÔNE (1^re^ classe).

Bonnard de Brosse de Labarge ✻, *Chef d'escadron de cavalerie.*
Lambert ✻, *Capitaine au 2^e^ de ligne.*

SAÔNE (HAUTE) (2^e^ classe).

Gombault ✻, *Capitaine au 72^e^ de ligne.*
Pellaton, *Lieutenant au 42^e^ de ligne.*

SAÔNE-ET-LOIRE (1^re^ classe).

Gros de Perrodil ✻, *Major d'infant.*
Lambry, *Capitaine au 5^e^ de cuirassiers.*

SARTHE (2^e^ classe).

D'Aubignac de Ribains ✻, *Cap. au 26^e^ de l.*
Cabrol, *Lieutenant au 4^e^ de ligne.*

SEINE (1^re^ classe).

Bessières (O ✻), *Chef de bat. d'infanterie.*
Gruel ✻, *Capitaine au 8^e^ léger.*

SEINE-INFÉRIEURE (1^re^ classe).

Choiselat (O ✻), *Chef de bataill d'infant.*
Leca ✻, *Capitaine au 10^e^ léger.*

SEINE-ET-MARNE (2^e^ classe).

Bininger ✻, *Capit. au 9^e^ dragons.*
Duroy, *Lieutenant au 10^e^ léger.*

SEINE-ET-OISE (1^re^ classe).

Verninac de Saint-Maur ✻, *Major d'inf.*
Mieulet, *Capitaine au 11^e^ de ligne.*

SÈVRES (DEUX) (2^e^ classe).

Regnault ✻, *Capit. au 14^e^ de ligne.*
George, *Lieutenant au 3^e^ de ligne.*

SOMME (1^re^ classe).

Constans (O ✻), *Chef de bataill. d'infant.*
Estennevin, *Capitaine au 30^e^ de ligne.*

TARN (2^e^ classe).

Rigodon, *Capitaine au 6^e^ de ligne.*
Pégurier, *Lieutenant au 22^e^ de ligne.*

TARN-ET-GARONNE (2^e^ classe).

Gondon ✻, *Capitaine au 44^e^ de ligne.*
Pilot, *Lieutenant au 5^e^ de ligne.*

VAR (2^e^ classe).

Albertini ✻, *Capitaine au 11^e^ de chass.*
Marcus, *Lieutenant au 11^e^ de ligne.*

VAUCLUSE (2^e^ classe).

Ollive ✻, *Capitaine au 36^e^ de ligne.*
Guillemin, *Lieutenant au 53^e^ de ligne.*

VENDÉE (2^e^ classe).

Lebel ✻, *Cap. au 52^e^ de ligne.*
Landois, *Lieutenant au 74^e^ de ligne.*

VIENNE (2^e^ classe).

Louchet, *Capitaine au 75^e^ de ligne.*
Bigillion, *Lieutenant au 28^e^ de ligne.*

VIENNE (HAUTE) (2^e^ classe).

Lalande ✻, *Capitaine au 12^e^ de ligne.*
Duplessy, *Lieutenant au 46^e^ de ligne.*

VOSGES (2^e^ classe).

Roux ✻, *Cap. au 6^e^ de lanciers.*
Roure, *Lieutenant au 68^e^ de ligne.*

YONNE (2^e^ classe).

Escourrou, *Capitaine au 8^e^ de ligne.*
Tremblet, *Lieutenant au 73^e^ de ligne.*

SECTION XX.

SERVICE DE LA REMONTE GÉNÉRALE.

DÉPÔT DE CAEN (Calvados).

(16e *Division militaire*) MM.

Guillet, *dit* Desgrois (O ✻), *Lieut.-Col.* (hors cad.), *Commandant.*
Verneuil ✻, *Capitaine*. dét. du 5e lanciers.
Gouju ✻. *Capit.*, dét. du 8e dragons.
Delos, *Capit.*, dét. du 9e cuirassiers.
Bayle ✻, *Capitaine*, dét. du 1er hussards.
Hannot, *Lieut.*, dét. du 5e cuirassiers.
Lacoste, *Vétérinaire principal.*
Negrié, *Vétérinaire en* 1er.

ALENÇON (Succursale).

Yvelin de Béville ✻, *Capit.*, dét. du 7e huss. *Commandant.*
Taschereau-Despictières, *Capitaine*, dét. du 2e dragons.
Poumier, *Capit.*, détaché du 2e chasseurs.
Joly, *Lieut*, dét. du 5e dragons.
Gillet ✻, *Vétérinaire en* 1er.

LE BEC (Succursale).

D'Anvin d'Hardenthun, *Cap.* dét du 12e drag
Hutet, *Capit.*, dét. du 7e d'artillerie.
Barbier, *Lieut.*, dét. du 10e cuirassiers.
Rousseau, *Vétérinaire en* 1er.

ANGERS (Succursale).

Lemaître ✻, *Capit*, dét. du 4e lanc., *Com.*
Renac ✻, *Capit.* dét. du 2e carabiniers.
Le Doulcet, *Lieut.*, dét. du 8e hussards.

DÉPOT DE SAINT-LÔ (Manche).

(16e *Division militaire*). MM.

De Larocque-Latour ✻, *Chef d'esc.* (hors cadre), *Commandant.*
Marchand, *Cap*, dét. du 12e d'artillerie.
Duvernay-Duplessis, *Capit.*, dét. du 5e drag
Du Cheylard, *Lieut.*, dét. du 3e hussards.
Basserie, *Sous-Lieut.*, dét. du 4e cuirass.
Noirot ✻, *Vétérinaire en* 1er.

DÉPÔT DE GUINGAMP (Côtes-du-Nord).

(15e *Division militaire.*) MM.

Biaunié d'Argentré, *Chef d'esc.* (hors cadre), *Commandant.*
Delay ✻, *Capit.*, dét. du 1er carabiniers.
Bernard, *Capit.* dét., du 2e hussards.
Got, *Capit.*, dét. du 12e d'artillerie.
Vallory, *Lieut.*, dét. du 13e chasseurs.
Lachassagne, *Lieut.*, dét du 2e d'artillerie
Delattre, *Lieut.*, dét. du 5e cuirassiers.
Ris ✻, *Vétérinaire en* 1er.

MORLAIX (Succursale).

Rey ✻, *Capit.*, dét. du 9e d'artillerie, *Com.*
Duprey-Desiles, *Lieut.*, dét. du 8e d'artil.
N.....

DÉPÔT DE VILLERS (Ardennes).

(3e *Division militaire.*) MM.

Thorel ✻, *Chef d'escad.* (hors cad.) *Com.*
Bourgeot ✻, *Capit.*, dét. du 12e d'artillerie.
Gebhardt, *Lieut*, dét. du 9e hussards.
Joseph, *Sous-Lieut.*, dét. du 2e cuirassiers.
Fabre, *Sous-Lieut.*, dét. du 6e hussards.
Crochat ✻, *Vétérinaire en* 1er.

HESDIN (Succursale).

Soubzmaigne ✻, *Capit.*, dét. du 10e dragons, *Commandant.*
Vidal, *Capit.*, au 1er d'artillerie.
Martinel ✻, *Lieut.*, dét. du 1er cuirassiers.

SAMPIGNY (Succursale).

Lefèvre ✻, *Capit.*, dét. du 4e hussards, *Commandant.*
Legendre, *Capit.*, dét. du 6e cuirassiers.
Boreux ✻, *Capit.*, dét. du 12e chasseurs.
Hardouin, *Capit.*, dét. du 3e cuirassiers.
Baumstarck, *Vétérinaire en* 1er.

DÉPÔT DE SAINT-MAIXENT (Deux-Sèvres)

(14e *Division militaire.*) MM.

Chebrou de Lespinats (O ✻), *Lieut.-Col.*, (hors cadre), *Commandant.*
Lionnet, *Capit.*, dét. du 4e dragons.
Bastide, *Capitaine*, dét du 6e cuirassiers.
Sève, *Lieut.*, dét. du 8e Lanciers.
Séon ✻, *Vétérinaire principal.*
Lançon ✻, *Vétérinaire en* 1er.

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY (Succursale).

Ronchaud ✻, *Capit.* dét. du 7e drag., *Com.*
Dorsner, *Capit.*, dét du 4e cuirassiers.
Xatart, *Lieut.*, dét. du 2e carabiniers.
Desicy, *Vétérinaire en* 1er.

FONTENAY-LE-COMTE (Succursale).

Guitry ✻, *Capit.*, dét. du 4e d'artillerie, *Commandant.*
Chabaneau, *Lieut.*, dét du 9e d'artillerie.
Prat, *Lieut.*, dét. du 6e lanciers.

LE GIBAUD (Annexe).

Antoine ✻, *Capit.*, dét. du 8e cuirassiers, *Commandant.*

DÉPOT DE GUÉRET (Creuse).

(13e *Division militaire*). MM.

Bournigal ✵, *Chef d'escadron* (hors cadre), *Commandant*.
De Ginestet ✵, *Cap.*, dét. du 2e cuirassiers.
Hutter, *Cap.*, dét. du 1er dragons.
Clairfond, *Lieut.*, dét. du 6e dragons.
Rémy, *Sous-Lieut.*, dét. du 1er lanciers.
Menot, *Vétérinaire en* 1er.

AURILLAC (Succursale).

Delmas de Lacoste ✵, *Cap.* dét. du 8e lanciers, *Commandant*.
Bourdès, *Capit.*, dét. du 4e chasseurs.
Trouette-Crabot, *Cap.*, dét. du 4e hussards.

DÉPÔT D'AUCH (Gers).

(11e *Division militaire*.) MM.

Martin (O ✵), *Lieut.-Colonel* (hors cadre), *Commandant*.
Espéron ✵, *Capitaine*, dét. du 9e hussards.
Montagnier ✵, *Cap.*, dét. du 7e chasseurs.
Gontier, *Capit.*, dét. du 11e d'artillerie.
Dejean, *Sous-Lieut.*, dét. du 3e chasseurs.
Louchard ✵, *Vétérinaire principal*.
Rousseau ✵, *Vétérinaire en* 1er.

TARBES (Succursale).

Vallot ✵, *Capit.*, détaché du 3e chasseurs.
Viallanes, *Capit.*, détaché du 3e chasseurs, *Commandant*.
Nograbat, *Capit.*, dét. du 1er carabiniers.
Guerard, *Lieut.*, dét. du 11e chasseurs.
Maurette, *Vétérinaire en* 1er.

CASTRES (Succursale).

De Fornier ✵, *Cap.*, dét. du 11e dragons, *Commandant*.
Sabatier ✵, *Capit.*, dét. du 6e hussards.
Ménard, *Lieut.*, dét. du 4e lanciers.
Germain, *Sous-Lieut.*, dét. du 6e dragons.

AGEN (Succursale).

Pastouraux de la Braudière ✵, *Capit.*, dét. du 3e hussards, *Commandant*.
Grégoire, *Lieut.*, dét. du 8e hussards.
Laqueilhe, *Lieut.*, dét. du 1er hussards.

MÉRIGNAC (Succursale).

N.....
Martin de Lassalle ✵, *Cap.*, dét. du 4e chass.
Durieux ✵, *Capit.*, dét. du 7e cuirassiers.

SAINT-MAURICE (Annexe).

Gombaud ✵, *Capit.*, détaché du 7e lanciers, *Commandant*.
Guillaudeu-Duplessis, *Lieut.*, dét. du 9e chasseurs.

LE VISENS (Annexe).

Martin, *Capit.*, dét. du 8e chasseurs, *Com.*
Germain ✵, *Vétérinaire en* 1er.

FERME FOURCADE (Annexe).

SECTION XXI.

ATELIERS DE CONDAMNÉS MILITAIRES.

Ateliers de condamnés au boulet.

Ajaccio (17e Divis. milit.).....	N° 2.	M. Giovellina, *Capitaine-Commandant.* M. Loréal (M.-D.), *Agent comptable.*
Alger (Algérie).............	N° 1.	M. Magnan, *Capitaine-Commandant.* M. Piazza, *Sous-Lieut., Officier-Compt.*
Mers-el-Kébir (Algérie)......	N° 5.	M. Rochat (O ✻), *Capitaine-Command.* M. Lacour, *Adjudant-comptable.*
Cherchell (Algérie)...........	N° 7.	M. Fugairon ✻, *Capitaine-Command.* M. Aubry, *Adjudant-Comptable.*

Ateliers de condamnés aux travaux publics.

Oran (Algérie)..............	N° 3.	M. Calandra, *Capitaine-Commandant.* M. George (P. A.), *Agent comptable.*
Bône (Algérie)..............	N° 4.	M. Piazza, *Capitaine-Commandant.* M. Beaujan, *Adjudant comptable.*
La Calle (Algérie)...........	N° 6.	M. Mercier, *Capitaine-Commandant.* M. Bourguignon, *Adjudant comptable.*
Ténès (*idem*)..............	N° 8.	M. Rinderhagen ✻, *Capitaine-Command.* M. Borelli, *Adjudant comptable.*

Pénitenciers militaires.

St-Germ.-en-Laye (Seine-et-O.)	1re div.	Tisseuil (O ✻), *Chef d'escadron au corps d'Et.-Maj., Commandant.* M. Delayen ✻, *Officier-Comptable.* M. Vallet ✻, *Lieutenant au 53e de ligne, Lieutenant-Adjudant.* M. Graziani, *Sous-Lieutenant au 73e de ligne, Directeur des Ateliers.*
Metz (Moselle)............	3e div.	M. Danèse ✻, *Chef de bataillon au 9e léger, Commandant.* M. Delpon ✻, *Agent-Comptable.* M. Mannoni, *Sous-Lieutenant au 3e de ligne, Directeur des Ateliers.*
Besançon (Doubs)........	5e div.	M. Montalti ✻, *Capitaine au 73e de ligne, Commandant.* M. Trestour, *Agent-Comptable.*
Lyon (Rhône)............	6e div.	M. Sandoz, *Capit. au 19e léger, Comm.* M. Carron, *Agent-Comptable.* M. Fraticelli, *Sous-Lieutenant au 18e de ligne, Directeur des Ateliers.*
Alger (Algérie))..................		M. Demangeot ✻, *Cap. au 24e lég., Comm.* M. Heller, *Agent-Comptable.*

Etablissement disciplinaire spécial de Bône (Transportés).

Bône (Division de Constantine).......	M. Rialland, *Cap. au 4e de ligne, Comm.* M. de Teule, *Comm., Adj.-Comptable.* M. Santelli, *Lieutenant au 2e régiment de la légion étrangère, Lieut.-Adjud.*

SECTION XXII.

ALGÉRIE.

Le commandement général et la haute administration de l'Algérie sont confiés à un Gouverneur général; il exerce ses pouvoirs sous les ordres et la direction du Ministre Secrétaire-d'Etat de la Guerre (Ordonnance du Roi du 22 juillet 1834).

M. d'Hautpoul (G O ✻), Général de division, *Gouverneur général.*
M. de Crény (C ✻), Général de brigade, *Chef d'Etat-Major général.*
M. Borel de Bretizel (O ✻), Colonel d'Etat-Major, *Sous-Chef d'Etat-Major général.*
M. Jusuf (C ✻), Gal de brigade, *Command. les troupes indigènes.*
M. Buisson Darmandi (O ✻), Gal de brig., *Comm. l'artill. en Algérie.*
M. Dalesme (O ✻), Gal de brig, *Command. supér. du génie en Algérie.*
M. Damiguet de Vernon (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Chef de la légion de Gendarmerie d'Afrique à Alger.*
M Paul (O ✻), *D. Médecin princip., fais. fonct. de Méd. en chef en Algérie.*
M. Guyon (O ✻), *D., Chirurgien principal, faisant fonctions de Chirurgien en chef en Algérie.*
M. Barbier (O ✻), *Intendant militaire.*

DIVISION D'ALGER.

M. Blangini (C ✻), Général de brigade, *Commandant la Division.*
M. Cuny (O ✻), Gal de brigade, *Commandant la Subdivision d'Alger.*
M. Camou (C ✻), idem, *Command. la Subdiv. de Milianah.*
M. de L'Admirault (C ✻), idem, *Command. la Subdiv. de Médéah.*
M. Chauvet (O ✻), Colonel, *Directeur d'Artillerie.*
M. Bizot-Bricé (O ✻), Colonel, *Directeur des fortifications.*

ALGER.

INTENDANCE MILITAIRE.

M. Dufour (René-Bernard) (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1re classe à Alger.*
M. de Bretagne ✻, *Sous-Intendant de 2e classe.*
M. Corréard ✻, *idem. idem.*
M. de Mallet, *Adjoint de 1re classe, idem.*

ÉTAT-MAJOR DES PLACES.

M. Vanheddeghem (C ✻), Colonel, *Commandant la place d'Alger.*
M. Communay (O ✻), Chef de bataillon, *Major de place.*
M. Assénat ✻, Capitaine, *Commandant le fort de l'Empereur.*
M. Paute ✻, Capit., *Adjud. de place, Command. la citadelle de la Casbah.*

GENDARMERIE.

M. Avril ✻, Chef d'escadron, *Commandant de la 1re compagnie à Alger.*

ARTILLERIE.

M. Michel ✻, Chef d'escadron, *Sous-Directeur d'Artillerie.*

M. Riffault ✻, Chef d'escad. (14ᵉ rég.), *Chef d'Etat-Major de l'artillerie, en Algérie.*

M. Roujoux ✻, Chef d'escadron (4ᵉ rég.), *Commandant l'Artillerie de la division d'Alger.*

GÉNIE.

M. Crozals ✻, Lieutenant-Colonel, *Chef du Génie à Alger* (*intrà-muros*).

CAMP DE DOUÉRA.

M. Duché, *Adjoint de 1ʳᵉ classe à l'Intendance militaire.*

MÉDÉA.

M. Jouin (O ✻), Chef de bataillon, *Commandant de place.*
M. Richardot ✻, Capitaine de 1ʳᵉ classe, *Commandant l'Artillerie.*
M. Calop ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Renversé, *Adjoint de la 1ʳᵉ classe à l'Intendance militaire.*

MILIANA.

M. Assenat (S. A. J.) (O ✻), Chef de bat., *Commandant de place.*
M. de Launay ✻, *Sous-Intendant de 2ᵉ classe.*
M. Jallot ✻, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*

CHERCHELL.

M. Delamare (O ✻), Chef de bat., *Commandant de place.*
M. Michelet, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Bocquet (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 2ᵉ classe.*

COLÉAH.

M. Favier ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

BLIDA.

M. Wolf ✻, *Sous-Intendant milit. de 2ᵉ classe.*
M. de Mercier ✻, *Sous-Intendant de 2ᵉ classe.*
M. Datas ✻, *idem.*
M. Boubée de Lispin ✻, *Chef du Génie.*

ORLÉANSVILLE.

M. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. du Cor de Duprat, *Adjoint de 1ʳᵉ classe à l'Intendance militaire.*
M. Rouganne ✻, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*

TENEZ.

M. Faubel ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

AUMALE.

M. Méquillet, *Adjoint de 2ᵉ classe à l'Intendance militaire.*
M. Fetet ✻, Capitaine, *Chef du génie.*

TENIET-EL-HAD.

M. Delon ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

DIVISION D'ORAN.

M. Pelissier (C ✻), Général de division, *Commandant la division.*
M. de Beaufort d'Hautpoul (O ✻), Col., *Chef de l'Etat-Major.*

M. de Mac-Mahon (C ✻), Général de brigade, *Commandant la Subdiv. de Tlemcen.*
M. de Chalendar (C ✻), *idem. Command. la Subdivision d'Oran.*
M. de Salles (C ✻), *idem. Command. la Subdiv. de Mostaganem.*
M. Dillon (O ✻), *Intendant militaire.*
M. Pirain (O ✻), Lieut.-Colonel, *Directeur de l'Artillerie.*
M. Tripier (O ✻), Lieut.-Colonel, *Directeur des fortifications.*

ORAN.

M. Renaud (O ✻), Lieut.-Colonel, *Commandant la place.*
M. Issautier ✻, Chef de bataillon, *Major de place.*
M. Bodson de Noirfontaine ✻, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Merlin ✻, Capitaine, *Comm. la 4^e^ comp. de Gendarmerie à Oran.*
M. d'Haugérauville (O ✻), *Sous-Intendant militaire de 1^re^ classe.*
M. Danlion, *Sous-Intendant militaire de 2^e^ classe.*
M. Brassel, *Adjoint de 1^re^ classe à l'Intendance militaire.*

MOSTAGANEM.

M. de Rochechouart ✻, Chef de bataillon, *Commandant la place.*
M. Noël ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Bailloud ✻, *Commandant l'Artillerie.*

ARZEW.

M. Mezin ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

FORT MERS-EL-KEBIR.

M. Herment ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

MASCARA.

M. Ardin Delteil ✻, Chef d'escadron, *Commandant de place.*
M. Abinal ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*

TLEMCEN.

M. Bernard (O ✻), Chef d'escadron, *Commandant de place.*
M. Grimes, Capitaine en 1^er^, *Commandant l'Artillerie.*
M. Vignon ✻, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Haussmann ✻, *Adjoint de 1^re^ classe à l'Intendance militaire.*

SIDI-BEL-ABBÈS.

M Pironneau ✻, *Adjoint de 1^re^ classe à l'Intendance militaire.*
M. Friant, *idem. idem.*
M. Prudon ✻, Capitaine, *Chef du génie.*

TIARET.

M. Louit ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

SAIDA.

M. Perrin, Capitaine, *Commandant de place.*

LALLA-MAGHRINA.

M. Martin ✻, Capitaine, *Commandant de place.*

NEMOURS.

M. Margueron ❋, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Costet, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

DAIJA.

M. Bastide, Capitaine, *Commandant de place.*

SEBDOU.

M. Meffe ❋, Capitaine, *Commandant de place.*

DIVISION DE CONSTANTINE.

M. Le Roy de Saint-Arnaud (C ❋), Gal de brig., *Command. la division.*
M. Sol (O ❋), Colonel, *Chef de l'Etat-Major.*
M. de Luzy de Pellissac (O ❋), Gal de brig., *Commandant la Subdivision de Constantine.*
M. Bosquet (O ❋), Gal de brigade, *Command. la Subdivision de Sétif.*
M. Darricau (O ❋), *Intendant militaire.*
M. Fournier ❋, Colonel, Directeur *d'Artillerie.*
M. Creuly ❋, Lieut.-Col., *Directeur par intérim des fortifications.*

CONSTANTINE.

M. Janet (O ❋), Colonel, *commandant la place.*
M. Ollivier (O ❋), Chef de bataillon, *Major de place.*
M. Lebaron ❋, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Cornède ❋, *Adjoint de 1re classe.*
M. Laporte, *idem.*
M. Montéléon de Saint-Forin ❋, Capitaine, *Commandant la 3e compagnie de gendarmerie.*

SETIF.

M. de Méritens de Malvezie ❋, Chef d'escad., *Command. la place.*
M. Curtet ❋, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Metzinger, *Adjoint de 2e classe à l'Intendance militaire.*

BONE.

M. Dibart (O ❋), Chef de bataillon, *Commandant la place.*
M. . . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. Gréban ❋, Chef de bataillon, *Chef du Génie.*
M. Mallarmé (O ❋), *Sous-Intendant militaire de 2e classe.*

PHILIPPEVILLE.

M. Levaillant (O ❋), Chef de bataillon, *Commandant la place.*
M. Michon ❋, Capitaine, *Chef du Génie.*
M. Lebrun, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*

BOUGIE.

M. Heuillet, *Adjoint de 1re classe à l'Intendance militaire.*
M. . . . . ., *Commandant l'Artillerie.*
M. Schmitz ❋, Capitaine, *Chef du Génie.*

GUELMA.

M. de Marsilly ✻, Capitaine, *Chef du génie.*

DJIGELLY.

M. Poujol ✻, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Huart, Capitaine, *Chef du Génie.*

BATHNA.

M. Grenier ✻, Capitaine, *Commandant de place.*
M. Conseillant, *Adjoint de 1^re^ classe à l'Intendance militaire.*
M. Huguet d'Étaules ✻, Capitaine, *Chef du génie.*

ADMINISTRATION CIVILE.

(*Organisation du* 9 *décembre* 1848).

M. D'HAUTPOUL (G O ✻), G^al^ de division, *Gouverneur-général.*
M. Mercier-Lacombe ✻, *Secrétaire-général du gouvernement.*

Conseil de gouvernement.

M. D'HAUTPOUL (G O ✻), *Gouverneur-général, Président.*
M. Mercier-Lacombe ✻, *Secrétaire-général du gouvernement, Vice-Président.*
M. Marrast (Ach.) (O ✻), *Procureur-général.*
Mgr Pavy (O ✻), *Evêque d'Alger.*
M. de Crény (C ✻), *Général de brigade, Chef de l'état-major-général.*
M. Lemarié (C ✻), *Contre-Amiral, Commandant supérieur de la marine.*
M. Dalesme (O ✻), *Général de brigade, Commandant supérieur du génie.*
M. Delacroix (O ✻), *Recteur de l'Académie d'Alger.*
M. Ballyet (C ✻), *Conseiller civil rapporteur.*
M. Majorel ✻, *id.*
M. Chauvy ✻, *id.*
M. de Dax ✻, *Secrétaire du Conseil de Gouvernement.*

Service télégraphique. — M. Lair ✻, *Directeur.*
Imprimerie du Gouvernement. — M. Rolland de Bussy ✻, *Directeur.*
Commissaire de police central. — M. Bourgeois d'Orvanne.

CULTES.

Cultes Catholiques, V. page 349; — *Protestants*, V. p. 352; — *Israélites*, V. 360.

JUSTICE.

M. MARRAST (Ach.) (O ✻), *Procureur-gén. près la Cour d'appel d'Alger, Chef du service judiciaire en Algérie.*

Cour d'appel d'Alger.

Prés. Devaulx (O ✻).
V. P. Bertora ✻.
Cons. Solvet ✻.
Marion Arm. (Th.).
Cazamajour.
Camper.
D'Avennes.

Cons. Couttolenc.
Cavaillon.
Lefèvre.
Mouret-St-Donat.
Marion (M. A. A.)
Demoly.
André.

PARQUET.

Av. G. Pierrey ✻.
De Baillehache.
Subst. Bertauld.
Bonie.
Gref. Mourgues.

Tribunaux de première instance.

ALGER.

Prés. Ponton d'Amécourt ✻.
Pinson de Ménerville.
V. P. Brown.
Jug. Colonna d'Ornano.
Hun.
D'Artigues.
Truaut ✻ (*instr.*).
Bourdens-Lasalle.
Bonhomme de Lajaumont.
Soulé.
Leroy.
Gandillot.
Pr. R. Lardeur.
Subst. Dubard.
Fénigan.
Barny.
Gref. Dubrac.

BÔNE.

Prés. Caillebar.
Jug. Boileau.
Bonnafous.
Bon (*instr.*)
Doudard de Lagrée.
Pr. R. Letourneux.
Subst. Namur.
Gref. Chenu de Pierry.

ORAN.

Prés. Meynier.
Jug. Favre.
Bossu-Picat.
Arnoux (*instr.*).
Tixier La Chapelle.
Pr. R. Robinet de Cléry ✻.
Subst. Barbaroux.
Gref. Forcioli.

PHILIPPEVILLE.

Prés. Bouvier.
Jug. Grenier.
Maynard de Lavalette (*instr.*).
Rossi.
Nogent-St-Laurent.
Pr. R. Thierry.
Subst. De la Ruelle.
Gref. Jauffret.

BLIDAH.

Prés. Guillaume.
Jug. De Tonnac (*instr.*).
Patras.
Vollon.
Martin (du Gard).
P. R. Lefrançois.
Subst. De Thévenard.
Gref. Godefroy.

CONSTANTINE.

Prés. Labbé de Glatinay.
Jug. Desbarres.
Boé.
Guernet (*instr.*).
Borde.
P. R. Chevillotte.
Subst. Haramboure.
Gref. Michau.

Tribunaux de commerce.

ALGER.

Prés. Charpentier.
Jug. Suquet.
Lichtlin.
Gabriel.
Gauffre.
Kiener.
Martin.
Suquet.
Jug. Cœur de Roi.
Adam.
Suppl. Laya.
Warot.
Mazes.
Meyier.
Maron.
Anglas.
Gref. Despourrin.

ORAN.

Prés. Jonquier.
Jug. Mistral.
Bax.
Freixe.
Blanchard.
Suppl. Andrieux.
Chollet.
Bimet.
Gref. Mérot.

Justices de paix.

Alger (cant. n.). Mongellas, *juge*. Jobert, Sabatery, *suppl.* Girard, *greffier*.

Alger (cant. s.). Coquelin, *juge*. Lussac, Double, *suppl.* Heurtaux, *greffier*.

St-Cloud ..... Bordenave, *juge*. N...., *suppl.* Pillot, *greffier*.

Bone .... De Cadenet, *juge*. Robe, Labitte-Toudouze, *suppl.* Virgitti, *greffier*.

Oran .... De Loys, *juge*. Sauzède, Legogal-Toulgoët, *suppl.* Scipioni, *greffier*.

Philippeville .. Lavocat, *juge*. Guillemin, Teissier, *sup.* Purpan, *greffier*.

Blidah ...... Frégier, *juge*. Lignières, Daget, *suppl.* Génuit, *greffier*.

Constantine ... Virgitti, *juge*. Perier, Caylet, *suppl.* Levavasseur, *greffier*.

Mostaganem. Lanoix, *juge*. Perrenot, Bollard, *suppl.* Courserand, *greffier*.

Douèra ...... Perez, *juge*. Fabri, de Galland, *suppl.* Barbanceys, *greffier*.

Coléah ...... Bulan, *juge*. Deladret, Mailhard de la Couture, *suppl.* Bouchier, *greffier*.

Médéah	Geoffroy, *juge.* Roif, Cheviron, *suppl.* Raisin, *greffier.*	*Guelma*	Nœuvéglise, *juge.* Guiraud, Saglio, *suppl.* Darlhac, *greffier.*
Tenès	Marchi, *juge.* Bérard, Mouren, *suppl.* Bruneau, *greffier.*	*Tlemcen*	Vivien, *juge.* Fabre, Finaton, *suppl.* Delorme, *greffier.*

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

Avoués près la Cour d'appel d'Alger. Messieurs.

Quimquim.
Ecoiffier.
Lussac.
Sabatery.
Fruchier.
Villacrose.
Bouriaud.
N.....

Près les tribunaux civils. Messieurs,

ALGER.

Bastide.
Dermineur.
Florens.
Baudrand.
Barberet.
Blasselle
Genella.
De Sulauze.
Journès.
Bussière.
Huré d'Apremont.
Ladrix.
Gechter.
Cranney.
Delangle.

CONSTANTINE.

Luc.
Artur.
Bénard.
Patural.

ORAN.

Bilhard.
Renaud-Lebon.
Legogal-Toulgoët.
Dieuzaide.
Jacques.

BLIDAH.

Fourrier.
Lignières.
Rauël de Montigny.

BÔNE.

Badenco.
Krupski.
Robe.

PHILIPPEVILLE.

Teissier.
Villeneuve.
Véron.
Serpentié.

Notaires. MM.

Alger....	Martin.	*Tenès*....	Barat.	*Bône*.....	Garrigou.
Id......	Lieutaud.	*Cherchell*.	Vigneau.	*Philippev*..	Privé.
Id......	Auger ※.	*Douéra*...	Faudot.	*Id*......	Young.
Id......	Leroy.	*Blidah*...	Daget.	*Constant*..	Caylet.
Id......	Triboullet.	*Id*.....	N.....	*Médéah*...	Roif.
Id......	Pourtauborde.	*Oran*.....	David.	*Milianah*..	Martin.
Id......	Double.	*Id*......	Sauzède.	*Mascara*..	Farines-Guiter.
Id......	Morizot.	*Id*......	Carité.		
Id......	Maigne.	*Mostagan*.	Pasquier.	*Tlemcen*..	Sauvage.
Id......	Privé.	*Bône*.....	Villeneuve.		

Huissiers. MM.

Alger....	Serrain.	*Alger*....	Sainpère.	*Bône*.....	Mathieu.
Id......	Gaillard.	*Id*......	Mestayer.	*Philippev*..	Lavergne.
Id......	Grenel d'Azinière.	*Id*......	Aillaud.	*Id*.....	Martin.
		Blidah..	Pelletier.	*Id*.....	Nansot.
Id......	Garreau de Loubresse.	*Id*......	Gaillard.	*Constant*..	Boulland.
		Id......	Baille.	*Id*......	Charnay.
Id......	Pierre.	*Id*......	Beaud.	*Id*......	Martin.
d......	Bastard.	*Id*......	Bertrand.	*Id*......	Aillard.
Id......	Robert.	*Id*......	Gillard.	*Mostagan*.	Raoux.
Id......	Gamelin.	*Id*......	Beaud.	*Id*.....	Mendelsohn.
Id......	Martin.	*Id*......	Larrat.	*Douèra*...	Levesque.
Id......	Sardnal.	*Oran*.....	Leroy.	*Boufarik*..	Tressard.
Id......	Bunel.	*Id*......	Cuguillère.	*Ténès*....	Hillon.
Id......	Dufau.	*Id*......	Audibert.	*Médéah*...	Queron.
Id......	Durand.	*Bône*.....	Lagoué.	*Guelma*...	Philipe.
Id......	Sonneur.	*Id*......	Dupont.	*Tlemcen*..	Sabatier.

Commissaires-priseurs. MM.

Alger....	Demolins.	*Alger*....	Billette.	*Philippev*.	Allendor.
Id......	Dyvrande.	*Oran*.....	Francis.	*Tenès*....	Desbarrat.
Id......	Blasselle.	*Blidah*...	N...		
		Bône.....	Carrière.		

INSTRUCTION PUBLIQUE, Voyez *Académie d'Alger*, page 486

ADMINISTRATION DÉPARTEMENTALE.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Préfecture.

M. Lautour-Mézeray ✻, *Préfet à Alger.*

Conseillers de préfecture. MM.

Lapaine ✻ (*Secrétaire-gén.*). Bourgevin de Linas. Lacrouts (O ✻). Walvein ✻.

Sous-Préfecture de Blidah.

M. Demanche, *Sous-Préfet, à Blidah.*

Commissariats civils.

Costallat, *à Douéra.*
De Bretagne, *à Koléah.*
De Chancel, *à Boufarick.*
Otten, *à Cherchell.*
Pecoud, *à Tenès.*
Augouard, *à Médéah.*
Bernelle, *à Milianah.*

Maires. MM.

Lechesne, *à Alger.* N..... *à Blidah.*

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Préfecture.

M. de Wildermeth, *Préfet à Oran.*

Conseillers de préfecture. MM.

Barberi ✻. Du Breuil (*Secrétaire-général*). De Montribloud.

Sous-Préfecture de Mostaganem.

M. Calendini, *Sous-Préfet, à Mostaganem.*

Commissariats civils.

Pinot, *à Mascara.* Villetard de Prunières, *à Arzew.*

Maires. MM.

N..... *à Oran.* Cosman, *à Mostaganem.*

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Préfecture.

M. Soubeyran ✻, *Préfet à Constantine.*

Conseillers de préfecture. MM.

Mornand. De Lamothe-Langon. Delormel (*Secrétaire-général*).

Sous-préfecture de Bône.

M. Zœpffel ✻, *Sous-Préfet, à Bône.*

Sous-préfecture de Philippeville.

M. Temblaire, *Sous-Préfet, à Philippeville.*

Commissariats civils.

M. Desvoisins, *à La Calle.*
M. Fenech, à Bougie.
Tellier-Robertson, *à Guelma.*

Maires. MM.

Lacombe ✻, *à Bône.* D'Ambly, *à Philippeville.*

TRAVAUX PUBLICS.

DÉPARTEMENT D'ALGER.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Béguin ❋, *Ingén. en chef de 2e classe*, à Alger.

Ingénieurs ordinaires. MM.

Ravier,	de 2e classe.		Alger.
Denecey,	2e	id.	Alger.
Piarron de Montdésir ❋,	1re	id.	Alger.
Philbert,	3e	id.	Blidah.
De Rougemont,	1re	id.	Douéra.
Giret,	1re	id.	Cherchell.

Service des Mines MM.

Garella (O ❋), *Ingén. en chef de 1re cl.*, à Alger.

Flajolet, *Ingén. ordin. de 3e cl.*, à Alger.

Service des Bâtiments civils. MM.

Guiauchin ❋, *Architecte du département.*

Viala de Sorbier, *Inspecteur, faisant fonct. d'Archit. d'arrondiss.*, à Alger.

Ollier, *Inspecteur, faisant fonctions d'Architecte d'arrondissem.*, à Blidah.

Rattier, *Inspecteur* à Cherchell.

DÉPARTEMENT D'ORAN.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Aucour ❋, *Ingénieur ordinaire de 1re classe, faisant fonctions d'ingénieur en chef.*

Ingénieurs ordinaires. MM.

Régnier-Vigouroux,	2e cl.	Oran.
Dinet,	3e cl.	Oran.
Robin,	2e cl.	Mostaganem.

Service des Mines.

M. Ville, *Ingénieur ordin. Chef de service*, à Oran.

Service des Bâtiments civils. MM.

Dupont, *Architecte du département.*

Poncin, *Inspect., pour l'arrond. d'Oran.*

Pelletier, *Inspecteur, faisant fonct. d'archit. d'arrondiss.*, à Mostaganem.

DÉPARTEMENT DE CONSTANTINE.

Service des Ponts et Chaussées.

M. Coumes ❋, *Ingénieur ordin. de 1re cl. faisant fonctions d'Ingénieur en chef*, à Constantine.

Ingénieurs ordinaires. MM.

Paumier,	3e classe,	Constantine.
Billard,	2e id.	Philippeville.
Bayard,	id.	Bône.

Service des Mines.

M. Dubocq, *Ingénieur ordin.*, *Chef de service*, à Bône.

Service des Bâtiments civils. MM.

Auber, *Architecte du département.*

Lechartier, *Inspecteur*, à Constantine.

Giraud, *Inspecteur*, *faisant fonctions d'Architecte d'arrond.*, à Bône.

Meurs, *Inspecteur*, *faisant fonctions d'Architecte d'arrond.*, à Philippeville.

COLONISATION ET AGRICULTURE.

SERVICE DE LA COLONISATION. — *Inspecteurs*, MM.

Daru, *de 1re classe.*	Roy, *de 1re classe.*	Canis, *de 1re classe.*	Dacosta, *de 2e classe.*
Pelissier *id.*	Guay, *id.*	Herail, *de 2e classe.*	Pétrus-Borel, *id.*
Caignard, *id.*	Bonnemain, *id.*	Léoni, *id.*	Hamel, *id.*

M. Hardy ❋, *directeur de la pépinière centrale d'Alger*, chargé de l'inspection des *pépinières de l'Algérie.*

OPÉRATIONS TOPOGRAPHIQUES.

M. Toupé,	*Vérificateur chef de service*	(*dép. d'Alger.*)
M. Colson,	*id.*	(*dép. d'Oran.*)
M. Demère,	*id.*	(*dép. de Constantine.*)

FINANCES.

ENREGISTREMENT ET DOMAINES (V. p. 233).

DOUANES (V. p. 243).

SERVICE DES POSTES (V. p. 257).

CONTRIBUTIONS INDIRECTES (V. p. 253).

Tabacs. M. Duranton, *Agent supérieur.*

SERVICE DES FORÊTS (V. p. 267.)

CHAPITRE IX.

Organisation de la Marine et des Colonies.

SECTION PREMIERE.

CORPS DE LA MARINE.

D'après la loi du 17 *juin* 1841, *le nombre des Amiraux, Vice-Amiraux et Contre-Amiraux est fixé comme il suit, savoir : Amiraux, en temps de paix*, 2, *en temps de guerre*, 3; *Vice-Amiraux*, 10; *Contre-Amiraux*, 20.— *Capitaines de vaisseau*, 1re *classe*, 36, 2e *classe*, 74 = 110; *Capitaines de frégate*, 230; *Lieutenants de vaisseau*, 1re *classe*, 325, 2e *classe*, 325 = 650; *Enseignes de vaisseau*, 550; *Aspirants de* 1re *classe*, 200; *Aspirants de* 2e *classe*. (*Selon l'article* 5 *de l'ordonnance du* 29 *décembre* 1836, *leur nombre doit être déterminé chaque année par un arrêté du Gouvernement*).

AMIRAUX. *Messieurs*,

Roussin (G ✱), *Membre de l'Acad. des Scienc. et du bur. des Longitudes.*
De Mackau (G ✱).

VICE-AMIRAUX. *Messieurs*,

Baudin (G ✱), *Membre du Bureau des Longitudes.*
Le Blanc (G O ✱), *Préfet marit. du* 2e *arrondiss.*, à Brest.
De la Susse (G O ✱), *Vice-Président du Conseil d'Amirauté.*
Casy (G O ✱), *Membre du Conseil d'amirauté, Prés. du Cons. des Trav.*
Parseval-Deschênes (G O ✱), *Commandant en chef l'escadre d'Evolutions.*
Du Petit-Thouars (G O ✱), Représentant du peuple.
Lainé (G O ✱), Représentant du peuple.
Cécille (G O ✱), Représentant du peuple.
Hamelin (G O ✱), *Préfet maritime du* 5e *arrondissement*, à Toulon.
Tréhouart (G O ✱).

CONTRE-AMIRAUX. *Messieurs*,

La Place (C ✱), *Préfet du* 4e *arrondiss.* à Rochefort.
Hernoux (C ✱), Représentant du peuple.
Montagniès de la Roque (C ✱).
Deloffre (G O ✱), *Préfet maritime du* 1er *arrondissement*, à Cherbourg.
Bruat (G O ✱).
Mathieu (C ✱), *Directeur général du dépôt des cartes et plans de la Marine, Président de la Commission supérieure de l'Ecole navale.*
Lemarié (C ✱), *Commandant supérieur de la marine en Algérie.*
Le Prédour (F. J. H.) (C ✱), *Command. du Brésil et de la Plata.*
Desfossés (G O ✱), Rep. du peuple, *Commandant la station du Levant.*
Delassaux (C ✱), *Major-gén. à Toulon.*
Bérard (C ✱).
Dubourdieu (C ✱), *Commandant une division de l'escadre d'évolutions.*
De Ricaudy (C ✱), *Major-gén. à Brest.*
Verninac-Saint-Maur (O ✱), Représentant.
Vaillant (C ✱), *Gouv.-gén. des Antilles et Command. de la station navale des Antilles et du golfe du Mexique.*
Laguerre (Ad.) (C ✱), *membre du Conseil d'amirauté.*
De Suin (C ✱), *Préfet maritime du* 3e *arrondissement*, *à Lorient.*
Guillois (O ✱), *Memb. du Cons. des trav.*
De Gourdon (O ✱).
Febvrier des Pointes (C ✱).

CAPITAINES DE VAISSEAU.

(*D'après l'ord. du* 8 *sept.* 1846, *le nombre des Officiers de ce grade doit être de* 110 *dont* 36 *de première et* 74 *de deuxième classe.*)

PREMIÈRE CLASSE.

Buglet (C ✠), *Direct. des mouvements du port à Brest.*
Dusault (O ✠).
Nonay (C ✠).
Lavaud (C ✠).
Tavenet (C ✠), *Memb. du Cons. des trav.*
Barbotin (O ✠).
Guyet (O ✠).
Jacquinot (C ✠).
Bellanger (M.) (C ✠).
Burgues de Missiessy (A. G.) (O ✠), *Major de la marine, à Toulon.*
Fournier (A.) (O ✠).
Lapierre (A. D. E) (C ✠).
Cunéo d'Ornano (O ✠).
Filhol-Camas (C ✠).
Charner (C ✠), Représ. du peuple.
La Rocque de Chanfray (O ✠).
Dupont (O ✠), *Command. la division des équipages de ligne, à Lorient.*
Danguillecourt (O ✠).
Lesaulnier de Vauhello (O ✠), *Membre de la Commission supérieure de perfectionnement de l'Ecole navale.*
Ducampe de Rosamel (L. C. M.) (O ✠).
Pénaud (Ch.) (O ✠), *Commandant la station des côtes occid. d'Afrique.*
Lartigue (O ✠).
Magré (O ✠).
Odet-Pellion (C ✠), *Commandant la station des côtes occidentales d'Amérique.*
Lugeol (O ✠).
Le Barbier de Tinan (C ✠)
Vrignaud (A. J.) (O ✠).
Ducampe de Rosamel (F. J. A. P.) ✠.
Hanet-Cléry (O ✠).
Degenès (O ✠), *Mem. adj. du Cons. d'am.*
Gatier (O ✠), *Commandant la division des équipages de ligne, à Toulon.*
Clavaud (O ✠), *membr. adj. du Cons. d'am.*
Duquesne (O ✠).
Bouët-Willaumez (Edouard) (C ✠).
Hérail (O ✠).
Aubry-Bailleul (C ✠).

DEUXIÈME CLASSE.

Favin-Lévêque (O ✠).
Laurencin (C ✠).
Leconte (O ✠).
Mallet (O ✠).
Page (O ✠).
Guérin (O ✠), *Command. de la station navale de l'île de la Réunion.*
Guillevin (O ✠), *Major de la marine, à Lorient.*
Kersauson de Pennendreff (O ✠), *Major de la marine à Brest.*
Chiron du Brossay (O ✠), *Directeur des mouvements du port, à Lorient.*
Belvèze (O ✠), *Secrét. du Cons. d'Amir.*
Pénaud (A.-E.) (O ✠).
Jam (O ✠).
Baudais (O ✠).
Lugeol (O ✠).
Janvier (O ✠).
Jehenne (O ✠), *Command. du vaiss.-école, membre de la Commission supérieure de perfectionnement de l'Ecole navale.*
Goubin (O ✠).
Pâris (O ✠).
Fabvre (O ✠).
Baudin (C ✠), *Major-gén. à Rochefort.*
Fourteu-Nauton ✠.
Collet (O ✠).
Anne-Duportal ✠.
Maissin (N. A.) (C ✠).
Larrieu (O ✠).
Maussion de Candé (O ✠).
Bouët (Ad.) (O ✠).
Bonard (O ✠), *Commissaire de la République aux îles de la Société et Comm. de la division navale de l'Océanie.*
Ferrand ✠.
Taffart de Saint-Germain ✠.
De Gueydon (O ✠).
Serval (O ✠), *Dir. des mouvem. du port, à Toulon.*
Coudein (O ✠). *Maj. de la mar. à Rochefort.*
De Varèse (O ✠).
Allain (O ✠).
Dutaillis (P.-G.) (O ✠).
Jannin ✠.
Simon (C. M. P.) (O ✠).
Dalmas de la Pérouse ✠.
Dubouzet (O ✠).
Rocquemaurel (O ✠).
Dubreuil (O ✠).
Rigault de Genouilly (O ✠).

Monléon (O ✻).
Fourichon (O ✻).
Olivier (O ✻).
Garnier (O ✻), *Memb. de la Commission supér. de perfectionn. de l'Ecole nav.*
Bermond ✻.
Rouvroy de Saint-Simon ✻.
Le Guillou-Penanros (O ✻).
Gressien (O ✻).
De Faget (O ✻).
Chopart (O ✻).
Louvel ✻.
Coudé ✻.
De la Grandière ✻.
De Chabannes-Curton ✻.
Corbet (O ✻).
Guillain (O ✻).
Poudra ✻, *Dir. du serv. des bâtim. à vap.*
Jeangérard (O ✻).
Touchard (O ✻), *Memb. du Cons. des trav.*
Malmanche (J. M. B.) (O ✻).
Chaigneau ✻.
Bassière ✻.
Lecointe ✻.
Warnier de Wailly ✻, *Direct. du mouvement du port, à Cherbourg.*
Jurien-Lagravière (J. P. E.) (O ✻).
De Lagarde-Chambonas (O ✻).
Maissin (O ✻), *Gouv. prov. de la Guyane française et Comm. de la stat. navale.*
Bérar ✻.
Guilbert (O ✻).
Ritt (O ✻).
Bolle ✻.
Rataillot (O ✻).

CAPITAINES DE FRÉGATE.

(D'après l'arrêté du 3 mai 1848, ils remplacent les capitaines de corvette, dont l'ord. du 8 sept. 1840 avait fixé le nombre à 230.)

Le Frotter de la Garenne (P. D. S.) (O ✻).
Aubry de la Noë ✻.
Lachaise ✻.
Gilbert (A. J.) ✻.
De Marqué (Léon) (O ✻),
Le Borgne ✻.
Scias (O ✻).
Poutier ✻.
Sochet ✻.
Lévêque (O ✻).
Regnier ✻.
Mortemard de Boisse ✻.
Lottin ✻.
Monfort ✻.
Volaire ✻.
Revest ✻.
Duparc (O ✻).
Postel (O ✻).
Paul ✻.
Bahèzre de Lanlay ✻.
Le Frotter de la Garenne (C. J. J.) ✻.
De Solère ✻.
Ollivier (Ch. E.) (O ✻).
Legrand ✻.
Roux (O ✻).
Dufrénil (O ✻).
Massiou (J. A.) ✻.
Medoni (O ✻).
Rolland de Chabert ✻.
De Gasquet ✻.
Kerimel ✻.
Masson ✻.
Fournier (L. J.) (O ✻).
Dulaurens ✻.
Dangé d'Orsay ✻.
Bellenger (J. A.) (O ✻).
Le Lieur de Ville-sur-Arce ✻
Gabet ✻.
Le Calloch ✻.
Guèze ✻.
Etienne ✻.
Guillemet ✻.
Delorisse ✻.
Julien-Laferrière ✻.
Labrousse (N. H.) ✻.
De Kerouartz ✻.
Petit (A.) ✻.
Jayet de Gercourt ✻.
Basset (Cl. M.) ✻.
Guillot ✻.
Bigeault (O ✻).
Dutaillis (A. P.) ✻.
Fournier (J. M. M.) ✻
Robin du Parc ✻.
Legras ✻.
La Capelle ✻.
Séré de Rivières ✻.
Jaurès (O ✻).
Coupvent-Desbois ✻.
Alliez (Ad.) ✻.
Borius (O ✻).
Gaudran ✻.
Preud'homme de Borre ✻.
Dispan (F. J.) ✻.
Troude ✻
Martin (J. F. J.) ✻.
Cornette de Venancourt ✻.
Burgues de Missiessy (E. J.) ✻
Robin ✻.
Villemain ✻.
D'Harcourt ✻.
Du Parcq ✻.
Morin de la Rivière (O ✻).
Mazères (O ✻).
De Miniac ✻.
Brunet (O ✻).
Lefraper ✻.
Bournisien de Valmont (O ✻).
Prudent ✻.
Blaizot (O ✻).
Rousseau ✻.
Coudé ✻.
Malmanche (G. E. F.) ✻.
Luczot ✻.
Marchand ✻.
Pallu-Duparc (O ✻).
De Cheffontaines (E. A. C.) ✻.
Aumont ✻.
Arnoux ✻
Guillemard ✻.
Maurin de Brignac ✻.
De Grave (H. M. U.) (O ✻).
Polony ✻.
Quernel ✻.
Féréol de Leyritz ✻.
Monluc-Delarivière ✻.
Pironneau ✻.
Guesnet ✻.
D'Estremont de Maucroix ✻.
Ollivier (H. Fr.) ✻.
Vincent (F. A.) ✻.
Jugan ✻.
Noury ✻.
Le Gallic-Kerisouët ✻.
Kerdrain (P. L. M. E.) ✻.
Levasseur (O ✻).

De Pouques d'Herbinghem ✻.
Bonfils (O ✻).
Bougrenet de Latocnaye (O ✻).
Dupouy (O ✻).
Protet ✻.
De Langle de Cary (L. V. M.) ✻.
Arnault de Gorse ✻.
Philippe de Kerhallet (O ✻).
Saisset ✻.
Darricau (O ✻).
D'Aboville ✻.
Tardy de Montravel ✻.
Fleuriot de Langle (O ✻).
Didelot ✻.
Alliez (Théobald) ✻.
Legendre ✻.
Laëderich ✻.
Lorin (L. A.) ✻.
Gachot ✻.
Bizien ✻.
Laffon de Ladebat ✻.
Rapatel ✻.
Fabre La Maurelle ✻.
Sauvan ✻.
Lescure ✻.
Lacheurié ✻.
De Rostaing (E. E.) ✻.
De Beaudéan (O ✻).
Pouget ✻.
Pochet (O ✻).
Lyon ✻.
Perlier ✻.
Delacrose ✻.
Poulain ✻.
David de St-Georges ✻.
Bosse ✻.
Robinet de Plas (O ✻).
Dubernad ✻.
Simonet de Maisonneuve ✻.
Lesquin ✻.
Badeigts de la Borde ✻.
Daniel ✻.
Bret ✻.
Durand (O ✻).
Dougnac ✻.
Houdeyer ✻.
Valliée ✻.
Bellanger (C. L.) ✻.
Ortolan (J. F. T.) ✻.
Lalia ✻.
De Ploesquellec ✻.
Cosnier (O ✻).
De Laroche - Kerandraon (O ✻).
Barbet ✻.
Subra ✻.
De Brun (Jem. G.) ✻.
Lévêque ✻.
Druilhet ✻.
Lacombe ✻.
Mareuge ✻.
Dubut (O ✻).
Dufour de Mont-Louis ✻
Moulac ✻.
Chevalier ✻.
Fiereck ✻.
De Montaignac de Chauvance ✻.
Lamotte du Portail ✻.
Fouque (A. A.) ✻.
Lelarge-Dervau ✻.
Cormier ✻.
Brun (L. J.) ✻.
Leps (M. E.) ✻.
Roze ✻.
Lefebvre ✻.
Delapelin (O ✻).
Tabuteau ✻.
Houssart ✻.
Pichez ✻.
Collier ✻.
Volaire ✻.
Girard ✻.
Mancel ✻.
Le Bègue ✻.
Fournier ✻.
Dauriac ✻.
Martin ✻.
De Dompierre d'Hornoy ✻.
Caboureau ✻.
Olivieri ✻.
Guichon de Grandpont ✻.
Salneuve ✻.
Duveyrier ✻
Duval ✻.
Gicquel Des Touches ✻.
Simon ✻.
Béral de Sedaiges (O ✻).
Sevin ✻.
Huguet de Majoureaux ✻.
Padirac ✻.
Lepéru ✻.
Le Goff (O ✻).
Kersauson de Pennendreff (V. A. C. M.) ✻.
Pelletreau ✻.
Thanaron ✻.
Monmelat ✻.
De Cuers ✻.
D'Elissade de Castremont ✻.
Devoulx ✻.
Huchet de Cintré ✻.
Faucon ✻.
Reynaud (O ✻).
Le Rouxeau de Rosencoat ✻.
Dieudonné ✻.
Mallet ✻.
Sagot-Duvauroux ✻.
Pothuau ✻.
Clos ✻.
Baliste (O ✻).
Vialètes ✻.
Hugueteau de Chollié (O ✻).
Bernaërt.
Fisquet.

CAPITAINES DE FRÉGATE EN NON-ACTIVITÉ.

De la Motte-Picquet ✻.
De Martineng ✻.

LIEUTENANTS DE VAISSEAU.

(*Le nombre des Lieutenants de vaisseau a été fixé à* 650 *par ordonnance du* 8 *septembre* 1846; *l'arrêté du Pouvoir exécutif du* 16 *juin* 1848 *a porté l'effectif des Lieutenants de vaisseau de* 1re *classe à* 325, *moitié du nombre total*).

PREMIÈRE CLASSE.

Cordé ✻.
Dangeville ✻.
Muterse ✻.
Moras ✻.
Picard ✻.
Barlatier-Demas ✻.
Maffre ✻.
Penhoat (J. H.) ✻.
De France ✻.
Villard ✻.
David ✻.
Rejou.
Lebrec ✻.
Manciet ✻.
Aregnaudeau (E.).
Le Mauff de Kerdudal ✻.
Geoffroy (O ✻).
Lefloch ✻.

Gérieu ✻.
Petit ✻.
Esnol ✻.
Coural ✻.
Martin ✻.
Vial ✻.
Massillon ✻.
Homon ✻.
Law de Lauriston (H. O.) ✻.
De Bouchaud ✻.
Hélain.
Henry (Jules) ✻.
Bruillac ✻.
Levavasseur ✻.
Brouzet (O ✻).
Le Bobinnec ✻.
Pavès ✻.
Hériès ✻.
Mancel ✻.
Massias ✻.
Jacques.
Armand ✻.
Delamusse ✻.
Troudet ✻.
Coreil ✻.
Blanc ✻.
Garnier ✻.
Santi ✻.
Farrié ✻.
Belle ✻.
Duroch ✻.
Robin (A. F.) ✻.
Donin de Rozière ✻.
De Guilhermy ✻.
Le Normand de Kergrist ✻.
David (L. J. A) ✻.
Boluix ✻.
Guérin ✻.
Tourneur ✻.
Homon-Kerdaniel ✻.
Fontmartin de Lespinasse ✻.
Le Melorel ✻.
Béchameil ✻.
De Stahl ✻.
Charpentier ✻.
Roy ✻.
Lion ✻.
De Trédern ✻.
Kerlero de Rosbo ✻.
Lantheaume ✻.
Pichon ✻.
Girardin de Montgérald ✻.
Allain-Launay ✻.
Lefebvre (C. T.) ✻.
De Balsac ✻.
Cléret-Langavant ✻.
Lahalle ✻.
Destremau ✻.

Vilagre de Viguier de Ste-Valière ✻.
Le Maître ✻.
De Barmon ✻.
Cournet ✻.
Jary ✻.
Gachina ✻.
Aiguier ✻.
Thierry (O ✻).
De Chastenet ✻.
De Péralo (O ✻).
Lefraper (J. J.) ✻.
Le Pord ✻.
Randon de Grolier ✻.
Durousier ✻.
Orban ✻.
Buor de Villeneuve ✻.
Miquel ✻.
Dumalle ✻.
De Marolles ✻.
Fourchon ✻.
Astié.
Rey ✻.
Cabarret (J. J.) ✻.
De Tournadre ✻.
Philippe de Kerhallet (S. M.) ✻.
Longueville ✻.
Ducrest de Villeneuve (A. M.) ✻.
D'Alteyrac ✻.
Bianchi ✻.
Bedel-Dutertre.
Bigot de la Robillardière ✻.
Martin (F.) ✻.
Lévêque ✻.
Cellier de Starnor ✻.
Fortin (H. J.) ✻.
Pandrigue de Maison-Seul ✻.
Gennet ✻.
Besson ✻.
Chasseloup de Châtillon ✻.
Le Bretton ✻.
De Cornulier-Lucinière ✻.
De Tanouarn ✻.
De Tournadre (A. G. A. A.)
Dariès ✻.
Béral de Sédaiges (M. T.) ✻.
Béral de Sédaiges (J. J. A.) ✻.
Raoul ✻.
Roy (L. F.) ✻.
Motet ✻.
Gizolme ✻.
Salomon ✻.
Dubois-Guéhenneuc ✻.
Jaouen ✻.
Le Gras ✻.
Thoyon ✻.
De Monfort ✻.

De Kersauson (A. J. M.) ✻.
Giraud ✻.
Feillet ✻.
Simian.
Pradier (C. C. J.) ✻.
Duranteau ✻.
Huard.
Liscoat ✻.
Le Guern ✻.
Méquet (O ✻).
Brunat ✻.
Weinum ✻.
Quoniam ✻.
André-Fouet ✻.
Saurin ✻.
Parent-Dumoiron ✻.
Bruyer.
Vannier ✻.
Bachm ✻.
Pasquier de Franclieu ✻.
Nivelet ✻.
Pradier (Ed.) ✻.
Lefebvre de la Paquerie.
Chastenet ✻.
Dupont ✻.
Abeille.
Beaumont.
Jehanne ✻.
Cantellier.
Baude ✻.
Le Coniac ✻.
Vrignaud (A. D. A.) ✻.
De Bourayne ✻.
Garbeiron ✻.
Choux ✻.
Lacroix (O ✻).
Allègre (A. P. A. F.) ✻.
De la Gueronnière ✻.
Chepy ✻.
Teissier ✻.
Véyrier-Maleplane ✻.
Lesquen de la Ménardais ✻.
Béchon ✻.
Le Bourgeois-Desmarais.
Dinel ✻.
Selva ✻.
Clavié.
Ginoux de la Coche ✻.
Clément de la Roncière le Noury ✻.
Le Roy ✻.
Bravais ✻.
Revertegat ✻.
Olivier (Marius) ✻.
De La Motte de Broons de Vauvert ✻.
Payen ✻.
[illegible] ✻.

Delaferté-Meun.
Bailloud ✻.
Hommey ✻.
Lefer de la Motte ✻.
Blancq ✻.
Testard.
Reboul.
Le Roux (O ✻).
Charpentier.
De Mejanès.
Dujardin ✻.
Broquet.
Lombard ✻.
Lefèvre (P. C. F.) ✻.
Protet ✻.
De Villeneuve (J. A.) ✻.
Lebeau de Montour ✻.
Bertin.
Favre ✻.
Candeau ✻.
Barthes (P. M.) ✻.
Boyer (O ✻).
Ollivier (A. L. M.).
De Royer.
Simon ✻.
Riche ✻.
Vincent (M. C.) ✻.
Devoisins ✻.
Bertier ✻.
Malmanche (H. F.) ✻.
Beleguic ✻.
De Lastic ✻.
Dupouy ✻.
D'Heureux ✻.
Laurens.
Allys ✻.
Gérard de Reyneval ✻.
Ropert ✻.
De Fontanges de Couzan ✻.
Salaun ✻.
Arpin ✻.
Ohier ✻.
Morand (O ✻).
De Larminat ✻.
Passama ✻.
De Lessan ✻.
Russel ✻.
Exelmans ✻.
Camus du Martroy ✻.
Maillard de Liscourt.
De Bonne ✻.
Reverdit ✻.
Bona-Christave ✻.
Martineau Des Chesnez ✻.
Bouvier de Cachard.
Payen-Valence ✻.
Pagel.
Clément ✻.
Morel ✻.
Mihière.
Martinenq.
De Léotard de Ricard ✻.
Giraud ✻.
De Sardi ✻.
Bonnefoy.
Violard ✻.
Gallay.
Ferrand.
Laporterie ✻.
Michel ✻ (J. J.).
Babron ✻.
Mer ✻.
Le Guillou-Pénanros (F. P. A.) ✻
Royer ✻.
Emeric ✻.
Martel ✻.
Caneaux ✻.
Clisson ✻.
Cuisinier-Delisle.
Pascalis.
Bouxin ✻.
Fabre ✻.
Roubet ✻.
Rozier ✻.
Garreau ✻.
Du Rousseau de Fayolle ✻.
Guichon.
Auger ✻.
Bouchant ✻.
Benic ✻.
Perigot ✻.
Burgues de Missiessy (H. G. F. L.) ✻.
Lejeune.
Roca ✻.
Blaise ✻.
Jaffrezic.
Cauvin ✻.
Gillotin ✻.
Causse ✻.
Liautaud ✻.
Mequet ✻.
Gautier ✻.
Bonnard ✻.
Bourgois ✻.
Bourbeau ✻.
Guignard ✻.
Laurent ✻.
Le Coat de Saint-Haouen (L. F. E.) ✻.
De Chastellier ✻.
Guérin.
Prost ✻.
De Rulhière.
Dupré ✻.
Bouyer.
Burel ✻.
Naguet de Saint-Vulfran ✻.
Monjaret-Kerjegu ✻.
Le Couriault du Quilio ✻.
Marye de Marigny ✻.
Monneret ✻.
Sonolet ✻.
Mallet (E. R.) ✻.
Jaubert de Passa.
De Jouslard ✻.
Trébuchet ✻.
Trollier ✻.
Leclerc de Fresne ✻.
Bourges ✻.
Arnoux.
Castagné ✻.
Feissolle ✻.
Brehier.
Lafosse.
Remuzay.
Duranty ✻.
De Coriolis d'Espinousse ✻.
Dauriac ✻.
Jauréguiberry ✻.

DEUXIÈME CLASSE.

Lagé ✻.
Bonie ✻.
Reille ✻.
De Surville ✻.
Urvoy de Portzamparc ✻.
Laurens (J. J. L.) ✻.
Dubarry ✻.
Aveline.
De Pampelonne ✻.
Lefebvre (H.) ✻.
Belleville ✻.
Allemand.
Vidal de Verneix ✻.
Geffrier ✻.
Aillaud.
Porquet ✻.
Potestas ✻.
De Leissègues-Legerville ✻.
Houssart ✻.
Biot ✻.
Longa ✻.
Picard ✻.
Pacini ✻.
Le Coat de Kerveguen (V. E. F. M.) ✻.
Sagnier ✻.
Huvet.

Bodin.
Arnal de Serres ✱.
Commines de Marsilly ✱.
Jourda de Vaux de Foletier.
Ménard.
Desvaux ✱.
Franquet.
Corniquel-Dubodon.
Blacas ✱.
Maillart ✱.
Morier ✱.
Cadiou ✱.
Tardiu-Estève ✱.
Dehargne ✱.
Narbonne.
Mauxion ✱.
Palasne de Chapeaux (C. L. A.).
Morier ✱.
Raymond.
Maisonneuve.
Monin ✱.
Brue ✱.
Berranger ✱.
Le Serrec ✱.
Majastre ✱.
Collet.
Azan ✱.
Cloué ✱.
Guyon de Montlivault ✱.
Souzy.
Formey de St-Louvent.
Bon de Lignim.
Sechère-Descossas ✱.
Poidloüe (O ✱).
Thomassy.
Jacques, *dit* Lapierre ✱.
Delaage de Meux.
Serval ✱.
Thiébaud.
Tresse.
Patau.
Daguenet.
Berthelin.
Margollé.
Ranson ✱.
De Brémond ✱.
Royer.
Bernard.
Enout ✱.
Gabrielli de Carpégna ✱.
De Viry ✱.
Borgnis-Desbordes.
Aune ✱.
Dumesnil de Maricourt ✱.
Gervaize ✱.
Lafond ✱.
Masselot ✱.
Villedieu de Torcy ✱.
Morier ✱.
Pigeard ✱.
Normand.
Ferré.
Du Pin de St-André ✱.
Binet ✱.
Moity ✱.
Jager-Schmidt ✱.
Naguet de St-Vulfran.
Tricault ✱.
Chaperon ✱.
Maurin.
De Bovis.
Kosmann ✱.
Cautellier ✱.
De Fauque de Jonquières ✱.
Jaulin-Duseutre ✱.
Jonnart ✱.
Halna-Dufretay ✱.
Le Blanc ✱.
Saly.
Roussin (A. E. L.) ✱.
Mottez.
Bazil.
Piriou.
Jacquet.
Laurent (E J.) ✱.
Lepeltier ✱.
Bazile.
Malcor.
Michel.
Sencier.
Zurcher.
Carpentier.
Daras ✱.
Poulain.
Petit.
Lévèque de Vilmorin ✱.
Dulcis.
Moisson.
Garnault.
Durande ✱.
Du Temple.
Jouan.
Denuc ✱.
Harlé.
Véron.
Oria.
Prouhet ✱.
Lainé ✱.
Le Bris ✱.
Grasset ✱.
Maudet ✱.
Motet.
Cournet.
Cottin ✱.
Dollieule ✱.
De Trogoff-Coattallio ✱.
Gautier ✱.
Fournier.
Forget ✱.
De Lavaissière de Lavergne ✱.
Sallot des Noyers.
Ferré.
Grimoult ✱.
Leblanc ✱.
Desaulses de Freycinet (L. R.).
Vrignaud ✱.
Boyer (J. E. P.) ✱.
De Granval de Fournols.
Andrac.
Serre.
Pelasne de Champeaux (L. M. V.).
Bochet ✱.
Domezon ✱.
Rideau.
Le Roux ✱.
Barry.
De Rieux.
De Roujoux.
Dellotte.
Jan de la Gillardaie.
Bridet.
Belland.
De Çagarriga.
Laporte ✱.
Margollé.
Denans.
De Place.
Bodot.
Jestin.
Desfaudais.
Moret.
Dubessey de Contenson ✱.
Turin.
Pi.
De Girard.
Gaullier de [redacted] Richerie ✱.
Larrieu ✱.
Fournier ✱.
Beaufils.
De Robillard ✱.
Mouchez.
Lenormand.
Blondeau.
Libaudière.
Ducourthial de Lassuchette ✱.
Thomasset ✱.
Le Blanc.
Allary.
Saffrey ✱.
Duval.
Garraud.
Vicary ✱.
Desperles.
Jamin ✱.

Reymonenq.
Ducuron-Lagougine.
Bouquet ✻.
Jeanrenaud ✻.
Ravel.
Garbe.
Duprat.
Moisson (E. M.) ✻.
Harel ✻.
Sauvageot.
Bourdais.
Morel.
Krantz.
Halligon ✻.
Massot.
Heurtault ✻.
Le Saulnier de la Cour ✻.
De Lascases-Beauvoir.
Jouneau.
Caradec.
Riou-Kerangal.
Yve.
Duburquois ✻.
Fleuriot de Langle ✻.
Nielly.
Salicis.
Beuve ✻.
Loyer.
Herout.
Lanne.
Alix.
Boüet (E. A.) ✻.
Carrelet.
Clerc.
Vignancour.
Vedel.
Simonneau ✻.
Allix.
Fauvel.
Nouvel.
Caillet.
Gisquet.
De Lapasse.
Flambeau.
Mallié.
Lefebvre (A. A. F.).
Le Griel.
Giost.
Massenet.
De Kermel.
Gazielle.
Brosset.
De Larminat (C. F.).
Desmoulins.
Hulot d'Osery ✻.
Mabon de Beaulieu ✻.
De Lanneau ✻.
Daverton ✻.
Foullioy ✻.
Bréart.
Ribourt.
Simon.
Pagel.
Bourdillon.
Lallement.
Millet.
Quesnel.
Jan la Gillardaie ✻.
Georgette du Buisson.
Caraguel.
Schverer.
Dorré.
Fizeaux.
Jaurès.
François.
Cabaret de St-Sernin.
Lejeune ✻.
Millon de Verneuil ✻.
De Suremain.
Souville.
Rolland.
Collos.
Mabire.
De Perthuis de Laillevault ✻.
Ducros.
Olivaud ✻.
Jourdan.
Lefrançois.
Berg.
Denis.
Lemarié-Deslandelles.
Richard.
Pottier ✻.
Rebufat.
Paqué.
De Somer.
Moirant.
Zédé (B. T.) ✻.
Bouyer.
Delacoux-Marivault.
Juin ✻.
Desaulses de Freycinet (C. H. A.).
Foley.
De Castellane.
Hirel de Choisy.
Labado.
Regreny ✻.
Bouillon.
Duperré (V. A.).
Rahier.
Coulomb (H. P. A.)
Feyzeau ✻.
De Combarieu ✻.
Albert ✻.
Bouffard.
Thomas.
Allary (J. F. L. A.) ✻.

LIEUTENANTS DE VAISSEAU EN NON-ACTIVITÉ.

Morin.
Le Coat de Kerveguen (M G. A. E.) ✻.
De Quebriac.
Desmaretz de Palis.
Harang ✻.
Louvel.
Deudeville ✻.
Cottu ✻.

ENSEIGNES DE VAISSEAU.

(*Par ordonnance du* 8 *sept.* 1846, *le nombre des enseignes de vaisseau est de* 550.)

Tremintin ✻.
Maire.
Coulomb (E. F. L.).
Serres (J. E.).
Léonce.
Desprez.
Morel ✻.
Beuret.
De Roche.
Laouenan.
Keraval.
Roca.
Joret.
Parchappe.
Bourasset.
De Drée.
De Mornard.
Aubry de la Noë.
Ronin ✻.
Du Temple.
De Lacombe ✻.
Chapuzot.
Laurent (P. C.).
Ducrest de Villeneuve (A. M. A).
De Broca.
Colondre ✻.

Thomassy.
Durun.
Laugaudin (L. H. E.).
Camper.
D'André.
Serrus ✻.
Riondet.
Audran.
Périer.
Philippe ✻.
Ledret.
Favier.
Texereau.
D'Apat.
Frizac.
Dulud.
Giovannetti.
De Laage de Meux.
Blaise.
Dol.
Gouffé.
Bastard.
Le Blanc de la Combe.
Bonnafé.
Campenon.
Mayette.
Olivier.
Vedel.
Ansart.
Grandin.
Peyron.
Touzet.
Launay.
Michelin.
Bérard.
Boulangé.
Lainé.
Gastineau.
Carof ✻.
Quernel.
Bocher.
Daniel de Vauguion.
Brossollet ✻.
Vimont.
Maudet.
De Maury de Lapeyrouse.
Lenez-Cotty de Brécourt.
Hervé ✻.
Frissard.
De Fontanès.
Barbotin.
Péran.
Sellier ✻.
Balansa.
Charmois.
Guiastrennec.
Galabert.
Leguen.

De Prigny de Quérieux.
Dumas.
Delhaye.
Escarfail.
Vergne.
Tailhades ✻.
Daviel ✻.
Laurent (L. M.).
Gubert.
Huvé.
Robine.
Bouchet-Rivière.
Latapie.
Lebleux.
Pierre.
Blondeau ✻.
Vallon.
Galey.
Martin de la Bastide.
De Pritzbuer.
Alquier.
Aube.
Lefèvre (F. C. G.).
Molinard.
Clerin.
Salmon.
Alba la Source.
Roux (F. L.).
Gavinet de la Rochassière-Nugues ✻.
Galiber.
Thébault.
Fontanne.
Andréa de Nerciat.
De Bastard.
Bourgade.
Grivel.
Hocquart.
Lequellec.
De Chabannes du Peux ✻.
Bourgarel.
Conrad.
Amet.
Brossard.
Rallier.
Louvel.
Brou.
Boutruche.
Cossé.
Touboulic.
Rabusseau.
Bernard.
Bourgoin.
Caillet.
Joullié.
Lefort.
Briens.
Golfier.

Michon-Dumarais.
Charlemagne.
Pauher.
Dewatre.
Lefèvre-Dubua.
Desperles.
Martin.
Nicolas.
Noël.
Julhiet.
Coutellenq.
De Martel.
Rosenzweig.
Louvel ✻.
Lacombe.
Garagnon.
Jouanni, *dit* Poulmarch.
Bidaut.
Téchoire.
Goux.
Poirré.
Dunod.
Perrier.
Brossard.
Le Loarer.
Sireuil.
Macaire.
Duffourc.
Nabat.
Beaupoil.
Henry de Villeneuve.
Maria.
Durand.
Bérard.
Auber.
Lamendour.
Viller.
Brunet.
Rostan.
Roulet.
Vanéechout.
Pichot.
Dondart de Lagrée.
De Foucault.
Desaux.
De Mauduit-Duplessix.
Guépratte.
Calvet.
Bellot ✻.
Landolfe.
Caris.
Romieux.
Joubert.
Rougevin ✻.
Lebescond de Coatpont ✻.
Fornier-Duplan.
Le Timbre.
Lebris-Durumain ✻.

Defauque de Jonquières.
Berthomieu.
Grillet.
Pighetti.
Poirier.
Martre.
De Terson.
Bergasse.
Launay.
Malcor.
Pouthier.
Faveris.
Aubaret.
Rousseau.
De Pina.
Mourchou.
Roy ✻.
Bernard.
Morin ✻.
De Saint-Phalle.
Dubrot.
Laborde.
Riou de Kerprigent.
Bonamy de Villemereuil.
Massiou.
Jacques.
Lonclas.
Lafond.
Desmerliers de Longueville ✻
Boch.
Fournier ✻.
Loyer.
Œhmichen.
Lacave-Laplagne-Barris ✻.
Alquier-Bouffard.
Richard-Duplessis.
Duval.
Lecalloch.
Verlaque.
Sergent.
De Somer.
Bailly.
D'Hénin.
Gaude.
Milhet.
Gauvain.
Barazer.
Deschamps.
Bernard.
De Vassoigne.
Ebneter.
Meyer ✻.
Teriggi.
Ermange.
Julien.
Pouvreau.
D'Argouges.
Blandin.

De la Noue.
Bernard.
Gaudfernau.
Verguin.
Pico.
Bellaize.
Sauze ✻.
Nègre.
Lorieux.
Sabourin.
Vareilles.
Varangot ✻
Reboul.
Berny.
Courtade.
Martin.
Malleville.
Kerneis.
Valence.
Mac-Dermott.
Granderie.
D'Uhart.
Guyon.
Boyer-Ressés.
Saussié.
Orsel.
Sarrand.
Teulières.
Marthe.
Huart.
Desnouy.
Béhic.
De la Grange.
Véron.
Delort.
Didot.
Ollivier (H. D. E.).
Claverie.
Testard du Cosquer.
Boelle.
Mathieu.
Muret de Pagnac.
Hautreux.
Marchais de la Berge.
Cauvet.
Aubry.
De l'Escaille.
De Penfentenyo de Kerve-reguin.
Gal.
Bigrel.
Korbach.
Cabaret ✻.
Guesnon de Beaupré.
Conte.
Cahagne.
De La Barrière.
Ganteaume.

Baux.
Empis.
Villaret de Joyeuse.
Lefebvre d'Abancourt.
Nompère de Champagny de Cadore.
Sommeillier.
Morel.
Lejeune.
Brunet.
Lewal.
Pallas.
Bérar.
Michel.
Gougeard.
Jacquemart.
Stöltz.
Thirat de Chailly.
Kerneis.
Testu de Balincourt.
Esnault.
Fatou.
Vériot.
Thomas-Deschênes.
Le Cardinal.
Brosset.
Coudein.
Barthe.
Olivier.
Carly de Svazzema.
Dupotet.
Delassaux.
De Gouyon de Pontourande.
Magen.
Mieussens.
Butel.
Abeille.
Thoubert.
Simond.
De Bréa.
Péan de Ponfilly.
Carof.
Fournier.
Rayez.
Baud.
Lopez.
Pouvreau.
Roustan.
Abraham.
Begrand.
Lahalle.
Bouju.
Vesque.
Vechi.
Champanhet.
Pointel ✻.
Brumauld-Deshoulières.
Martineau.

Bosc.
Briot.
Massot.
Lebreton de Ranzegat.
Nouguez.
Thierry.
Valessie.
Servière.
De Marquessac.
Zédé.
Gellé.
Marchand
Hardy.
Piot.
Glotin.
Albigot.
Franquet.
Dandré.
Chambeyron.
Lartigue.
Bruat.
Triponé.
Rivière-de Lamure.
Duchaxel.
Lemosy.
Raymond ✻.
Rivière.
Geoffroy du Rouret.
Philippe.
Picard.
De Gratet du Bouchage.
Ladrange.
Barrastin.
Delaporte.
Ollivier.
Cany.
Lebelloco.
Bonjour.
Labrousse.
Cosmao-Dumanoir.
Saglio.
Lescaze.
Mallet.
Miot.
Regnier-Vigouroux.
Armstrong.
Thomassin.
Tardieu de Saint-Aubanet.
Roquebert.
Laballe.
Girard de Caudemberg.
Joubert
Lapersonne.
De Bulter.
Saillard.
Giraud.
Herbo.
Marteville.
Boilève.
Molle.
Lucas du Peslouan.
Sibour.
Jehenne.
Clément.
Boucarut.
Hamon.
Anthouard.
Brice.
Pelissier-Tanon.
De Journel.
Simon *dit* Dupont.
Brière.
David.
Caudière.
Doussot.
Lafosse de Thorigny.
De Leseleuc.
Fermé.
Lefranc.
Duphot.
Delaplanche.
Dufour.
Léclaire.
Dadure.
Offret.
Tréguer.
Pillet.
West.
Coutant.
Rat.
Lamy.
Coguil.
Bédart.
Guénon.
Farines.
Luce.
Dutaillis.
De Monet de la Marck.
Fournier.
Munier.
Boudhuire.
Devarenne.
Ledieu.
Lespès.
Riondel.
Guérin-Duvivier.
Benoist d'Azy.
Guichard.
Bourdon.
Pallu.
Doré.
Contessouze.
Rouvier.
Filaudeau.
Dupuids.
Surrault.
Pointel.
Gicquel des Touches.
Gervais.
Chaubry de Blottières.
Michaud.
De Beaurepaire.
Borius.
Tirard.
Dewatre.
Fleury.
De Saisset.
Baron.
Spanier.
Portet.
Warnod.
Desprez.
Rebel.
Martin.
Letourneur.
De Saint-Genis.
Chevé.
Gouye.
Kenny.
Huchet de Cintré ✻.
Dinel.
Hericart de Thury.
Villaret de Joyeuse.
Carrade.
De Fontenay.
De Vautré.
Ollivier.
Aguillon.
Planche.
De Kermel.
Raraud.
Alabernade.
Cosse.
Chevalier.
Astrade Garrigo.
Mouchet.
Houzé de l'Aulnois.
Poisson.
Brunier.
De la Rochefontenille.
Boisnard.
Dehau de Staplande.
Hautefeuille.
Fournier.
Fertey.
Peiret.
Crespin.
Muteau.
André (V. F. A.).
Desmares.
Braouèzec.
Fouque.
Caubet.
Debray.

ENSEIGNES DE VAISSEAU *en non activité.* Messieurs,

Alix. Odent. Varanguien de Villepin.

ECOLE NAVALE

Établie sur le vaisseau LE BORDA, *en rade de Brest.*

Etat-Major. MM.

Jehenne (O ✱), *Capitaine de vaisseau*, Commandant.
Barbet (J. F. A.) ✱, *Cap. de frég.*, 2e Comm.
Allain-Launay ✱, *Lieut. de vaisseau.*
Laurent (P. M. A.) ✱, *idem.*
Royer ✱, *idem.*
Mer, *idem.*
Rozier ✱, *idem.*
Belleville ✱, *idem.*
Duval, *Commissaire, commis d'administr.*
Hombron (J.) *Chirurg. de 1re cl., Major.*
Louvel, *Chirurgien de 2e classe.*
Silliau, *Aumônier.*

Professeurs. MM.

Saint-Marc ✱, 1re classe.		*Littérature.*
Romagnési ✱, 2e *id.*		*Dessin.*
Bouis ✱, 2e *id.*		*Anglais.*
Le Vessel, 2e *id.*		*Hydrographie.*
Vény, 2e *id.*		*Littérature.*
Collet de Corbinière, 2e *id.*		*Sciences.*
Duclos, 2e *id.*		*Hydrographie.*
Leclech, 2e *id.*		*Sciences.*
Robert, 3e *id.*		*Sciences.*
Sedgwick, 3e *id.*		*Anglais.*
Lambert, 3e *id.*		*Sciences.*
Mayer ✱, 3e *id.* (provis.).		*Dessin.*

Examinateurs des Élèves de la Marine.

Laugier ✱, de l'Acad. des Sciences, *Examinat. de classement et de sortie à l'Ecole nav.*
Delisle (Augustin) ✱, Guibert ✱, Faurie ✱, Miel, — *Examinateurs d'admission à l'Ecole navale.*
Lionnet, *Examinateur-suppléant.*

L'École navale reçoit les jeunes gens qui se destinent au corps des officiers de la marine. Cette école est organisée conformément aux ordonnances des 1er novembre 1830, 24 avril 1832 et 4 mai 1833. On n'y est admis qu'après avoir subi un examen sur les matières suivantes et dans les conditions ci-après :

Examen oral. — L'arithmétique, comprenant la numération et le calcul dans une base quelconque, l'exposition du nouveau système métrique, la théorie des proportions et des progressions, et celle des logarithmes ; la géométrie élémentaire ; la trigonométrie rectiligne ; l'algèbre élémentaire, comprenant la résolution des équations des deux premiers degrés ; les éléments de la géométrie descriptive, comprenant la ligne droite et le plan.

Compositions écrites, épreuves littéraires, dessin. — Les candidats ont à résoudre par un triangle rectiligne. Ils font une version de la force des auteurs que l'on explique en quatrième. Ils traitent par écrit, en français, un sujet donné. Ils font un thème et doivent être en état d'échanger quelques phrases en cette langue. Il est tenu compte de l'écriture et de l'orthographe dans les numéros de mérite relatifs aux diverses compositions écrites.

Les candidats doivent faire en outre : 1° le tracé graphique de la solution d'une question de géométrie descriptive ; 2° le dessin au trait d'une tête, d'après un modèle qui leur sera donné. Les candidats sont rigoureusement interrogés sur toutes les matières indiquées ci-dessus ; elles sont également obligatoires. L'insuffisance d'un candidat dans l'une des épreuves écrites peut, aussi bien qu'un mauvais examen oral, motiver la non-admission de ce candidat.

Conditions du concours. — L'ouverture du concours a lieu à Paris le 5 juillet, et successivement dans les villes ci-après et aux époques fixées par un avis qui sera publié au

Moniteur dans le courant dudit mois, savoir : Tournée du Nord et de l'Ouest : Dunkerque, Cherbourg, Rennes, Brest, Lorient, Nantes; tournée du Sud et de l'Est : Rochefort, Angoulême, Toulouse, Montpellier, Toulon, Lyon, Besançon et Nancy. Les candidats doivent se faire inscrire, *du* 1er *au* 25 *avril*, à la préfecture du département où est établi le domicile de leur famille. Ils sont interrogés dans le chef-lieu d'examen le plus voisin de ce domicile où du collége où ils ont achevé leur première éducation, et l'intention en sera exprimée par eux au moment de leur inscription ; il ne pourra être rien changé à cet égard lorsque les villes d'examen auront été déterminées. Nul ne peut se présenterau concours s'il n'a justifié, par la production de son acte de naissance, qu'il est né Français; par un certificat de médecin, qu'il a été vacciné ou qu'il a eu la petite vérole, et enfin qu'il n'a aucune infirmité qui le rendrait impropre au service de la marine. L'*admission définitive* à l'Ecole navale n'a lieu que lorsque le conseil de santé du port de Brest a constaté, par procès-verbal individuel, l'état de la constitution physique du candidat. Les cas de myopie, de presbytie, de surdité et de bagayement sont des causes absolues d'exclusion. Aucun candidat ne peut concourir s'il n'est âgé de 13 ans au moins accomplis au 1er janvier de l'année du concours, ou s'il a dépassé le maximum d'âge, fixé à 16 ans, également au 1er janvier de ladite année. Toutefois, les candidats qui, aux termes de l'arrêté du 10 octobre 1848, justifieront d'une année d'embarquement, soit à bord des bâtiments de la République autres que les stationnaires et les gardes-pêches, soit à bord des navires du commerce national, ou qui auront fait une campagne au delà de l'équateur, quelle qu'en soit la durée, sont admis à concourir, pourvu qu'ils n'aient pas dépassé l'âge de 18 ans au 1er janvier de l'année des examens. *Les conditions d'âge sont de rigueur. Il n'est accordé aucune dispense.* Les candidats de la seconde catégorie (18 ans) doivent, au moment de l'inscription, justifier de la condition de l'année d'embarquement, ou de la campagne au delà de l'équateur, ou bien produire un certificat de l'autorité maritime (1), constatant qu'ils sont *actuellement embarqués* ou qu'ils ont déjà navigué : dans ces deux cas, ils doivent justifier, au moment de l'examen, de l'accomplissement des conditions d'embarquement ou de campagne. Le candidat doit produire à la préfecture de son département, outre les pièces ci-dessus, un acte sur papier timbré par lequel ses parents s'engagent envers le Trésor public à payer, par trimestre et d'avance, une pension annuelle de 700 francs. Un acte séparé portera engagement de fournir le trousseau, un étui complet de mathématiques et les livres nécessaires aux études, dont le détail sera fourni par l'administration de l'Ecole navale aux parents ou à leurs correspondants. Le prix de ces objets est d'environ 600 francs.

Places gratuites. — Conformément aux dispositions de la loi du 5 juin 1850, des bourses et demi-bourses peuvent être accordées aux jeunes gens qui ont fait constater l'insuffisance des ressources de leurs familles pour leur entretien à l'École navale.

L'insuffisance de la fortune des parents et des jeunes gens devra être constatée, au moment de l'inscription de ces derniers sur les listes du concours, *par une délibération motivée du conseil municipal, approuvée par le préfet du département.*

Les bourses et demi-bourses seront concédées par le ministre de la marine, sur la proposition des conseils d'administration et d'instruction de l'Ecole navale.

En outre, il peut être accordé, sur la proposition des mêmes conseils,

1° Un trousseau (600 francs) ou demi-trousseau (300 francs) à chaque boursier ou demi-boursier, à son entrée à l'école ;

2° La première mise d'équipement militaire (570 francs) à chaque boursier ou demi-boursier nommé aspirant de 2e classe, après avoir satisfait aux examens de sortie.

Nominations et mode d'étude. — Un jury réuni à Paris, présidé par un officier général de la marine, détermine le rang des candidats impossibles. Sur le rapport de ce jury, le ministre de la marine nomme les élèves jusqu'à concurrence du nombre qu'il aura déterminé, et il fait expédier des lettres d'avis aux parens des candidats dont l'admission en qualité d'élèves aura été ainsi prononcée.

La durée du cours complet d'instruction à l'École navale est de deux ans ; l'année scolaire commence le 1er octobre. L'élève qui arrive après cette époque, sans justifier d'un

(1) Les certificats sont délivrés par les commissaires aux armements, s'il s'agit de constater la navigation à bord des bâtiments de la République, et par les commissaires de l'inscription maritime, si les candidats ont navigué au commerce.

motif valable, est soumis aux peines disciplinaires du bord ; celui qui n'a pas rejoint dans le délai de quinze jours est considéré comme démissionnaire.

L'instruction donnée aux élèves embrasse les cours et exercices tels qu'ils sont détaillés au programme d'enseignement de l'Ecole.

Chaque année, après la clôture des cours, tous les élèves subissent un examen public devant une commission présidée par le préfet maritime de Brest.

Les examens de la seconde division servent à former la liste des élèves qui peuvent être admis à suivre les cours de la première.

Les examens de la première division règlent la nomination des élèves au grade d'élève de la marine de deuxième classe, conformément à l'article 5 de la loi du 20 avril 1832, sur l'avancement dans l'armée navale.

Les élèves qui n'ont pas été jugés susceptibles de passer de la deuxième division à la première, ou qui, après avoir suivi les cours de la première division, n'ont pas été reconnus aptes à passer au grade d'élèves de deuxième classe, sont licenciés.

Nota. Les lettres adressées par les familles au Préfet maritime, à Brest, ou au Commandant de l'Ecole navale, doivent être affranchies.

TROUPES DE LA MARINE.

CORPS DE L'ARTILLERIE DE MARINE.

Inspecteur-Général.

Paris.— M. Durbec (O ❋). Gén. d'art. de la marine, *Insp.-gén. du matér.*

Colonels. Messieurs,

Toulon.. Emond d'Esclevin (O ❋), *Direct. d'artillerie.*

Brest.... Deshays (O ❋), *Directeur d'artillerie.*

Lorient... Favereau (O ❋), *commandant le régiment d'artillerie.*

Paris... N....

Lieutenants-Colonels. Messieurs,

Cherbourg Dupont (O ❋), *Dir. d'artill.*

Ruelle... Daniel du Colhoé ❋, *Directeur de la fonderie.*

Rochefort Cloquette ❋, *Dir. d'artill.*

Brest.... Le Blanc ❋, *rég. d'artill.*

Lorient.. Gouhot (F.) (O ❋), *régim. d'artillerie.*

Lorient.. N.... *Directeur d'artillerie.*

Chefs de Bataillon. Messieurs,

Martiniq. Tournal ❋, *régim. d'art. et Direct. d'artill.*

Lorient.. Lagier ❋, *Major du régiment d'artillerie.*

Guadel.. De Preuilly ❋, *régim. d'art. et Direct d'artill.*

LaVilleneuve. Dumas ❋, *Direct. des forges.*

Brest.... Levy ❋, *rég d'artillerie.*

Toulon.. Frébault ❋, *Direct. de l'Ecole de pyrotechnie.*

Rochefort Rolland ❋, *S.-Dir. d'artill.*

Toulon... Mocquery ❋, *Sous-Directeur d'artillerie.*

Rochefort Maréchal (O ❋), *régiment d'artillerie.*

Toulon... Gouhot (L.) ❋, *rég. d'artill.*

Brest.... Paine ❋, *Sous-Dir. d'artill.*

St.-Gerv. Martin ❋, *Directeur de la fonderie.*

Lorient. Olivier ❋, *régim. d'artillerie.*

Lorient.. Michaux ❋, *régiment d'artillerie.*

Capitaines en premier. Messieurs,

Lorient..	Delassault ✱.
Lorient..	Robin ✱.
Brest....	Lefranc ✱.
Lorient..	Charbonnier ✱.
Cherbourg	Liébault ✱.
Lorient..	Bernoud ✱.
Lorient..	De Gères ✱.
Lorient..	Rol ✱.
Lorient..	Vallerey ✱.
Lorient..	Gadaud ✱.
Lorient..	Guerquin ✱.
Toulon...	Dupuis ✱.
Toulon..	Brault ✱.
Guadel..	Thomas ✱.
S. Gervais	Chautan de Vercly ✱.
Brest....	Regnaud ✱.
Lorient..	Favos ✱.
Charleville	Pélissier ✱.
Paris...	Hudelist ✱.
Toulon..	Sardou.
Lorient..	Coppée ✱.
Martiniq.	Lapeyre-Bellair (P. G.).
La Réun.	Grassi ✱.
Martiniq.	Marchal ✱.
Guadel..	Gouy ✱.
La Villeneuve.	Halligon ✱.
Brest...	Le Brigant ✱.
Rochefort	Mancel ✱.
Toulon...	Blandinières.
Lorient..	Béneyton.
Brest....	Sempé.
Toulon..	Perraud ✱.
Rochefort	Jullien.
Ruelle...	Larmat.
Paris....	Dutemps.
Rochefort	Porteu ✱.
Mézières.	Brissaud.
Brest....	Leloir.
Toulon..	Bertaud ✱.
Lorient..	Tardy.
Rochefort	Ternet.
Cherbourg	Besse.
Océanie.	Jury.
Sénégal..	Gouhot (Laurent) ✱.

A la suite du régiment.

Nossibé..	Lapeyre-Bellair (J. T.).
Toulon..	Tremblay.
Rochefort	Laurent (C. L.).

En résidence fixe.

Lorient..	Bourguignon ✱, *à la Direct.*
Cherbourg.	Frémonneau ✱, *à la Direct.*

Capitaines en second. Messieurs,

Lorient..	Francon.
Toulon..	Roche.
Lorient..	Simon.
Lorient..	Bouillier.
Brest....	Destrais.
Cayenne.	Fournier.
Lorient..	Augier.
Cherbourg	Vossion.
La Réun.	Merme.
Guadel..	Badré.
Brest...	Rohr.
Martiniq.	Davilaure.
Toulon..	Chevillotte.
Lorient..	Vergnaud.
Brest...	Maillard ✱.
La Réun.	Broutta.
Brest...	Lamy.
Martiniq.	Sentetz.
Guadel..	Lafay ✱.
Lorient..	Billon.
Rochefort	Durand.
Cherbourg	Derain.
Brest...	Coulomb.
Toulon..	Touraille.
Lorient..	Arnoux.
Lorient..	Grosjean.
Rochefort	Hardivillé.
Toulon..	Thierry.
Rochefort	Jambert.
Lorient..	Quillet.
Rochefort	Corréard.

A la suite du régiment.

Lorient..	Mougin.
Brest....	Feylier.
Ruelle...	Grassin.
Toulon...	Pierron.
Lorient..	Alexandre.
Toulon..	Virgile.

CHIRURGIENS DE L'ARTILLERIE DE MARINE. *Messieurs,*

Lorient..	Leyer ✱, *D. Chir.-Major.*
Toulon..	Tourette ✱, *Aide-major.*
Brest....	Lecoq, *Aide-major.*

OFFICIERS DE LA GENDARMERIE MARITIME.

Capitaines commandants. Messieurs,

Lorient..	Bremer, 3e. *Compagnie.*
Toulon...	Gilloux ✱, 5e *idem.*
Cherbourg	Blot ✱, 1re *idem.*
Brest....	Courbet ✱, 2e *idem.*
Rochefort	Dubaret ✱, 4e *idem.*
Toulon..	Paul (Trésorier), 5e *idem.*

INFANTERIE DE MARINE.

Général de Brigade.

M. de Fitte de Soucy (C ✱), *Inspecteur-général de l'arme.*

Colonels. Messieurs,

Brest.... Pascal (O ✱), 1er *régim.*
La Réun. Barolet de Puligny (O ✱), *Commandant milit.*
Martiniq. De la Faye (O ✱), *Commandant militaire.*
Guadel.. Fiéron (O ✱), *Gouverneur.*
Guadel.. Chaumont (O ✱), *Com. mil.*
Toulon.. Brunot (O ✱), 3e *régim.*
Martiniq. Laborel ✱, 2e *régim.*

Lieutenants-Colonels. Messieurs,

Rochefort Bert ✱, 2e *régim.*
Toulon... Bertin-Duchâteau (O ✱), 3e *régiment.*
Guadel . Vassoigne (de) ✱, 1er *régim.*
La Réun.. Richard Bichin Cendrecourt (Ed.) ✱, 3e *régim.*
Brest.... Huguet ✱, 1er *régiment.*
Martiniq. Maurice ✱, 2e *régiment.*

Chefs de bataillon. Messieurs,

Cherbourg Bouche (O ✱), 2e *régiment.*
Toulon.. Turbez ✱, 3e *régiment.*
Rochefort Quillet ✱, 2e *régiment.*
Brest.... Cancé ✱, 1er *régiment.*
Toulon.. Richard Bichin de Cendrecourt (I. L.) ✱, 3e *régiment.*
Rochefort Lesseline ✱, 2e *régiment.*
Martiniq. Tharon ✱, 2e *régiment.*
Guadel.. Houbé ✱, *Com de place à la Pointe-à-Pitre.*
Sénégal.. Guillabert ✱, 3e *régiment.*
Cayenne . Morel ✱, 3e *régiment.*
Inde .... D'Agon de la Contrie ✱, 3e *rég.*
Martiniq. Reybaud ✱, 2e *régiment.*
Guadel.. Favre ✱, 1er *régiment.*
La Réun. Maestracci ✱, 3e *régiment.*
Martiniq. Loys de Marigny ✱, 2e *régim.*
Antilles . Masset (O ✱), *offic. d'ordon. du Gouvern. gén.*
Océanie . Nicolaï ✱, 1er *régiment.*
Brest.... Bouvet ✱, 1er *régiment.*
Guadel.. Beau ✱, 1er *régiment.*
La Réun. Noël, 3e *régiment.*
Guadel. . Foucher d'Aubigny ✱, 1er *rég.*
Madag... Mermier ✱, *Com à Ste-Marie.*
Cherbourg Boyer ✱, 2e *régiment.*

Majors.

La Réun. Blanc ✱, 3e *régiment.*
Martiniq. Lefrant ✱, 2e *régiment.*
Toulon. . Lemaitre ✱, 3e *régiment.*
Rochefort Brue ✱, 2e *régiment.*
Guadel.. Hennique ✱, 1er *régiment.*
Brest.... Collier ✱, 1er *régiment.*

Capitaines d'État-Major. Messieurs.

Guadel.. Naudin (O ✱), *Commandant part. à Marie-Galante.*
Guadel . Munier ✱, *Adjud. de place à la Basse-Terre*
Martiniq. Guari ✱, *Adjudant de place à St-Pierre.*
La Réun. Marchand ✱. *Adjud. de place à St-Denis.*
Guadel.. Plane, *Comm. à St-Martin.*
Guadel.. Fouques ✱, *Com. aux Saintes.*
Martiniq. Avezac-Lavigne ✱, *Officier d'ordonn. du Gouverneur.*
Lorient.. Comte ✱, *Comm. la comp de discipline.*
Guadel.. Reboul, *Officier d'ordonn. du Gouverneur.*
Paris... Sourdeau, *Offic. d'ordon. de l'Inspect.-général.*

Capitaines, Adjudants Majors et Officiers-Comptables. Messieurs,

Brest.... Balleroy ✱, *Adjud.-Major.*
Brest.... Gomand, *id.*
Cherbourg Charvet ✱, *id*
Rochefort Colomb, *id.*
Rochefort Laidet ✱, *id.*
Cayenne. Charrière ✱, *id.*
Toulon... Ferrer, *Adjud.-Major.*
Toulon .. Savigny, *id.*
Martiniq. Rebours, *id.*
Brest ... Cuquemel ✱, *id.*
Guadel.. Robin du Parc, *id.*
Martiniq. Dardenne, *id.*

Guadel..	De Vassoigne, *Adjud.-Major.*
Brest...	Walther ✵, *Trésorier.*
Martiniq.	Domenech-Diégo, *Adj.-Major*
Brest....	Chappe, *id.*
La Réun.	Lairan, *id.*
Sénégal..	Deyris ✵, *id.*
Rochefort	Amalric, *Cap. d'habill.*
La Réun.	Mayer (Ant.), *Adjud.-Major.*
Toulon..	Huet, *Trésorier.*
Brest....	Gout, *Adjud.-Major.*
Océanie.	Allias, *id.*
Guadel..	Mayer (F. L.), *id.*
Brest....	Vermot, *Cap. d'habillem.*
Toulon..	Morelle, *id.*
Cherbourg	Fay ✵, *Adjudant-Major.*
Rochefort	Duchêne, *Trésorier.*
Cherbourg	Leprince, *Capitaine-Major.*

Capitaines. Messieurs,

1er *Régiment.*

Océanie.	Mouchel ✵.
Brest....	Boury ✵.
Guadel..	Vergand ✵.
Guadel..	Fajard ✵.
Brest....	Beaudéduit ✵.
Guadel..	Roy ✵.
Brest...	Ceyrolle ✵.
Brest....	Isch.
Guadel..	Cugnet ✵.
Brest....	Camsat ✵.
Guadel..	Cabon de Kérandraon.
Guadel..	D'Espaux, *dit* Darricades.
Guadel..	Doisnel ✵.
Brest....	Campion.
Brest....	De Cools.
Brest....	Escoubet.
Guadel..	Ladrière.
Brest....	Noyer.
Océanie.	Chappe.
Guadel..	Varanguien de Villepin.
Brest....	Alzine ✵.
Brest...	Souchou.
Guadel..	Blanchard.
Guadel..	De Caqueray.
Guadel..	De Chantepie.
Guadel..	Tricot.
Brest....	Pineau.
Guadel..	Victor.
Brest....	André.
Guadel..	Guibert ✵.
Guadel..	Reboul (S.) ✵.
Brest....	Martin (J. A.).
Brest....	Martin (P. J. M.) ✵.
Guadel..	Crosnier.
Brest...	Arnier.
Guadel..	Grosjean.
Brest....	Bourneau.
Brest....	Revelière.
Océanie.	Lebrun.

2e *Régiment.*

Martiniq.	Pérérat ✵.
Martiniq.	Bosguérard ✵.
Martiniq.	Ecotière ✵.
Rochefort	Rouvellat de Cussac ✵.
Martiniq.	Desnons ✵.
Martiniq.	Rolland ✵.
Cherbourg	Calages ✵.
Rochefort	Naudin ✵.
Rochefort	Pinel de Golleville.
Martiniq.	Couder.
Cherbourg	Albiac.
Martiniq.	Royer.
Cherbourg	Cren ✵.
Martiniq.	Lesseline (F. A.).
Rochefort	Prévost de Saint-Cyr.
Cherbourg	Coignet.
Martiniq.	De Toustain.
Martiniq.	Mayon.
Martiniq.	Demange ✵.
Martiniq.	Post ✵.
Martiniq.	Faron.
Cherbourg	Heckel.
Martiniq.	Maréchal.
Rochefort	Testard ✵.
Cherbourg	D'Arbaud.
Martiniq.	Lebreton.
Cherbourg	Etienne.
Rochefort	Murati.
Rochefort	Barbier ✵.
Martiniq.	De Castelnau.
Martiniq.	Darré.
Martiniq.	Weber.
Martiniq.	Houdaille.
Rochefort	Pascal.
Rochefort	Sapey.
Rochefort	Delavau.
Rochefort	Duplaix.
Rochefort	Desbeaux.
Martiniq.	Harivel.
Rochefort	Deproit.

3e *Régiment.*

Toulon...	Caternault (O ✵).
La Réun.	Bruley ✵.
Toulon...	Decq ✵.
Cayenne.	Perrin ✵.
Toulon..	Briard.
La Réun.	Durand (J. P. T.) ✵.
Toulon..	Lamy ✵.
Cayenne.	Peltier ✵.
Toulon..	Platel.

Sénégal.. Toissier ✻.
Cayenne. Matte.
Toulon... Hurford ✻.
Toulon... Fontan.
Inde.... Couerbe.
La Réun. Maréchal.
La Réun. Eliot ✻.
Sénégal.. Vignon.
Toulon... Blond.
Toulon... Debeaurepaire ✻.
Cayenne. Larrouy.
La Réun. Durand (M. J. O.).
Cayenne. Levallois.
Toulon... Boyer.
La Réun. Brisset ✻.
Sénégal.. Deschanel.
Toulon.. Roger.
Sénégal.. Médoni.
La Réun. Marix.
Inde.... Passart.
La Réun. Comps.
Sénégal.. Martin (P. Alph.).
Sénégal.. Davet.
La Réun. Saint-Gès.
Toulon.. Saisset.
La Réun. Dupuis.
Toulon.. Pérignon.
Toulon.. Guillet.
Toulon... Coulon.
Toulon.. Guéneau.
La Réun. Langlois.
La Réun. Textor ✻.
.... Landolphe.
.... Chirat.
La Réun. Tascher de la Pagerie.

CHIRURGIENS DES RÉGIMENTS D'INFANTERIE DE MARINE.

1er RÉGIMENT.

Guadel.. N. . . . , *Chir.-Maj.*
Guadel.. Pétra, D., *Aide-Major.*
Brest.... Rolland ✻, *idem.*
Brest.... Gouët, *idem.*
Brest.... Gourbeil, *idem.*

2e RÉGIMENT.

Martiniq. Ballot, *D. Chir.-Major.*
Rochefort Drouet, *Aide-Major.*
Martiniq. Chapuis, *idem.*
Cherbourg Thomazi, *idem.*

3e RÉGIMENT.

Toulon... Marroin, *D. Chir.-Maj.*
Cayenne. Roux ✻, *D. Aide-Major.*
Sénégal.. Chassaniol ✻, *idem.*
La Réun. Gaudin, *idem.*

COMPAGNIE DE DISCIPLINE A LORIENT.

Comte ✻, *Capit. d'infant.*
Godebert, *Lieuten. d'inf., Off. compt.*
Leprévost, *Lieut. d'infant.*
Vessiot, *Lieuten. d'infant.*
Deflers, *Sous-Lieuten. d'infant.*

CORPS DU GÉNIE MARITIME.

Inspecteurs-généraux, MM.

Paris. — Dupin (Ch.) (G O ✻), *Memb. de l'Inst.*, Représent. du peuple.
Leroux (C ✻).

Directeurs des Constructions. MM.

Toulon... Binet (C ✻).
Paris.... Garnier (O ✻), *Direct. des travaux.*
Lorient.. Prétot (O ✻).
Rochefort Joffre (O ✻).
Brest.... Fauveau (O ✻).
Paris... Zedé (C ✻), *Membre du Conseil d'Amirauté.*
Cherbourg Pironneau (O ✻).

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Lorient.. Larchevesque-Thibaut (O ✻).
Paris.... Le Bas (O ✻), *Conserv. du Mus. naval, M. du Cons. des trav.*
Guérigny. Zéni (A. L) ✻, *Directeur des forges de La Chaussade.*
Rochefort Auriol (O ✻).
Lorient.. Reech (O ✻), *Directeur de l'école d'application.*
Lorient.. Thomeuf ✻.
Paris.... Sochet ✻, *Memb. du conseil des travaux.*
Guérigny. Vanceechout ✻.
Brest.... Le Jouteux ✻.
Indret... D'Ingler ✻, *Dir. de l'établ. de la marine à Indret.*
Toulon... Lamaëstre ✻.
Paris.... Bayle ✻, *Membre du Conseil des travaux.*
Rochefort Rossin ✻.
Paris.... Cros ✻, *Chef de bureau des constructions navales.*
Cherbourg Robiou de Lavrignais (O ✻).
Cherbourg Lapparent (Cochon de) ✻.
Brest.... Chédeville ✻.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Lorient.. Guieysse ✻.
Cherbourg Allix ✻.
Toulon... Kerris ✻.
Brest.... De Gasté ✻.
Toulon.. Sanial-Dufay ✻.
Indret... Moll ✻.
Toulon... Picot de Moras ✻.
Brest.... Souchou ✻.
Lorient.. Masson ✻.
Rochefort Chariot ✻.
Brest.... Gervaize ✻.
Toulon.. Dupuy de Lôme ✻.
Paris.... Marielle, *Secrétaire du Conseil des travaux.*
Toulon.. Courtin.
Rochefort De Lisleferme.
Cherbourg Corrard ✻.

Sous-Ingénieurs de 1re classe. MM.

Rochefort Sabatier.
Cherbourg Mangin.
Toulon.. Dorian.
Rochefort De Robert.
Brest... Pastoureau.
Indret... Du Chalard.
Brun, *membre du comité de direct. des paquebots post. de la Méditerranée.*
Dechamps ✻, *Directeur des paqueb. de la Manche.*
Toulon.. De Coppier.
Lorient.. Lecointre ✻, *adj. au Direct. de l'école d'application.*
Brest.... Silvestre du Perron.
Rochefort Denis de Senneville.
Indret... Montéty.
Brest.... Forquenot.
Lorient.. De la Poix de Fréminville.
Brest.... Boumard.
Cherbourg Sollier.
Toulon... De Roussel.
La Chaussade Auxcousteaux.

Lorient.. Audenet.
Indret... Vilain.
Toulon... Leboulleur de Courlon.

Sous-Ingénieurs de 2e classe. MM.

Brest... Boelle.
Toulon.. De Sandfort.
Rochefort Zani-Deferranty.
Brest.... Nouet.
Toulon.. Lisbonne.
Indret... Perroy.
Toulon... Aurous.
Guérigny. Auradou.
Lorient... De Bussy.
Lorient... Antoine (C. E).
Brest.... Antoine (L. C.).
Brest... Zédé.
Indret... Dutard.
Brest.... Courbebaisse.
Brest.... Guède.
Lorient... De Beausacq.
Toulon... Nettre.
Toulon... Fourteau.
Toulon.. Legrand.
Lorient.. Le Grix.
Brest.... Convers.

Sous-Ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg Guesnet.
Brest.... Joyeux.
Toulon... Delacour.
Toulon... Jonchier.
Cherbourg Soulery.
Brest.... Compère-Desfontaines.
Rochefort Jay.
Rochefort Lebelin de Dionne.
Toulon... Schlumberger.
Brest.... Peschard d'Ambly.
Brest.... Willotte.
Lorient... Carlet.
Cherbourg Vidal.
Brest.... Bayssellance.
Lorient... Le Moine.

ÉCOLE D'APPLICATION DU GÉNIE MARITIME, *à Lorient.*

M. Reech (O ✻), Ingénieur de 1re classe, *Chargé de la Direction des études.*

M. Lecointre ✻, Sous-Ingénieur de 1re classe, *adjoint à la Direction des études.*

Les élèves du génie maritime sont choisis au concours parmi les jeunes gens qui ont fait au moins deux années d'études à l'Ecole polytechnique. Le nombre en est déterminé chaque année par le ministre de la Marine et des Colonies, d'après les besoins du service.

CORPS DES INGÉNIEURS HYDROGRAPHES.

Ingénieur en chef.

M. Daussy (O ✻), *Membre du Bureau des longitudes.*

Ingénieurs Hydrographes. Messieurs,

De 1re Classe.

Bégat (Pierre) (O ✻).
Keller ✻.
Dortet-Tessan (O ✻).
Chazallon ✻.
Darondeau ✻.

De 2e Classe.

Delaroche-Poncié (O ✻).
Vincendon-Dumoulin ✻.
Lieussou ✻.
Delamarche ✻, *en mission à Taïti.*
Gaussin ✻.

Sous-Ingénieurs. Messieurs,

de 1re Classe.

Estignard ✻, *en mission à la Plata.*
Boutroux.
Delbalat ✻.
Ploix.
Halphen.

de 2e Classe.

Viard.

Élève.

M. Bouquet de la Grye.

CORPS DU COMMISSARIAT DE LA MARINE.

SERVICE DES PORTS ET DE L'ADMINISTRATION CENTRALE.

Commissaires généraux de 1re classe. MM.

Paris....	Jurien (O ✻), *Adm. centr.*
Toulon...	Gaultier de la Ferrière (C ✻).
Le Havre.	Marrier de Lagatinerie (C ✻), *Chef du serv. de la marine.*

Commissaires généraux de 2e classe.

Brest....	Dalmas (O ✻).
Nantes..	Redon de Beaupréau (O ✻), *Chef du serv. de la marine.*
Bordeaux	Brun (O ✻), *idem.*
Lorient...	Durand d'Ubraye (O ✻).
Rochefort	Pageot-Desnoutières ✻.
Paris....	Bonifacio ✻, *membre du Conseil d'amirauté.*
Paris....	Mestro (O ✻), *Adm. centr.*

Commissaires de 1re classe. MM.

St-Servan	Gerbidon ✻, *Chef du service.*
Bastia..	Leroy d'Herval Desgranges ✻, *Chef du serv. de la marine.*
Cherbourg	Châtel (O ✻).
Marseille.	Bellanger ✻.
Lorient..	Mermoud ✻.
Toulon...	De Soye ✻.
Lorient..	Lemerle de Beaufond ✻.
Paris....	Houïtte de la Chesnais ✻, *administration centrale.*
Bayonne.	Baudry ✻, *Chef du service.*
Rochefort	Legrand ✻.
Alger...	Rampal ✻.
Lorient...	Laguerre (F. L. M.) ✻.
Brest...	Guieysse ✻.

Commissaires de 2e classe. MM.

Brest....	Le Cardinal ✻.
Brest....	Guichon de Grandpont ✻.
Toulon..	Friocourt ✻.
Rochefort	Bourdereau ✻.
Toulon...	Gabert ✻.
Dunkerq.	Quéru ✻, *Chef du service de la marine.*
Cherbourg	Roscongard ✻.
Paris....	Letellier ✻, *administ. centr.*
Brest....	Lefèvre ✻.
Cherbourg	Guesdon (A.) ✻.
Brest....	Eymin ✻.
Cherbourg	Bourla (L. J.) ✻.
Paris ...	Sieye ✻.
Rochefort	De Maupassant ✻.

Commissaires-Adjoints de 1re classe.

Nantes..	Douesnel.
Brest....	Hesse ✻.
St-Brieuc	Gauvain ✻.
Rouen...	Denois (Camille) ✻.
Paris....	Fontaine ✻, *administ. centr.*
Lorient..	Lefort ✻.
Cherbourg	Lietout ✻.
Brest...	Gaudran ✻.
Nantes..	Bernard ✻.
Rochefort	Priocourt ✻.
Brest....	Jugelet ✻.
Paris....	Marchais ✻, *Adm. centr.*
Paris....	Paulin ✻, *idem.*
Bordeaux	Naigeon ✻.

Paris ... Lagnel ✻, *administ. centr.*
Dieppe.. Dandasne ✻.
Lorient.. Chaigneau ✻.
Rochefort Texier de la Pommeraye ✻.
Toulon... Gabrié ✻.
Toulon .. Giraud ✻.
Toulon .. Sylvestre ✻.

Commissaires-Adjoints de 2e classe.

Havre... Guibbert ✻.
Bordeaux Cazin ✻.
Brest ... François ✻.
St-Malo.. De Bon ✻.
Brest ... Fournier ✻.
Marseille Rouffio (O ✻).
Toulon .. Bérard ✻.
Toulon .. Hubert ✻.
Toulon .. Pouverain.
Paris ... Blanquet du Chayla ✻, *adm. c.*
Toulon .. Dubourdieu ✻.
Cette.... L'Hotellerie ✻.
Rochefort Dodin Dubreuil.
Paris... Thèze, *adm. centr.*
Brest.... Gilbert ✻.
Cherbourg Faron ✻.
Brest ... Chabrié ✻.
Toulon... Rebuffel ✻.
Paimpol. Roxlo ✻.
Toulon.. Autran ✻.

Sous-Commissaires de 1re classe. MM.

Cherbourg Gourel de Saint-Pern ✻.
Cherbourg Daragon.
Langon.. Duparcq.
Toulon... Cartier.
La Houg. Hennequin ✻.
Lorient.. Le Coat Saint-Haouen ✻.
Toulon... Roubin.
Lorient.. Terrier de Laistre ✻.
La Roch. Cazin.
Paimbœuf Moreau ✻.
Vannes.. Le Carpentier.
Cherbourg Clamorgam ✻.
Rochefort Charenton ✻.
Brest.... Chedeville ✻.
Rochefort Bitteau ✻.
Brest.... Bourla (J. P. F.) ✻.
Bla e... Lasneau de Lattingy.
Toulon... Arden.
Lorient.. Chanceaulme.
Rochefort Hébert.
Rochefort Colombel ✻.
Paris ... Gaudin de Lagrange, *adm. cent.*
Brest.... Chabrié (Eugène).
Bordeaux Guiraut.
Cherbourg Frémonneau ✻.
Paris.... Jacques, *adm. centr.*
Sabl. d'Ol. Dunand.
Havre.... Vidal de Lauzun.
Bayonne. Chavanon.
Rochefort Baudouin.
Rochefort Ducorps ✻.
Toulon .. Julien ✻.
Rochefort Quinquet.
Brest... Le Doulx de Glatigny.
Ile de Ré. Dupoy de Guitard.
Belle-Isle De Générès-Sourvillé.
Toulon.. Agarrat.
Martigue. Giost ✻.
Bordeaux Vallombreuse.
Paris... Convents ✻, *adm. centr.*
Quimper. Delcissègues-Rosaven.
Toulon... Monoyer ✻.
Nantes.. Le Moyne.
Alger... Brun.
Boulogne. Broquet ✻.
Brest ... Pellerin.
Paris... De Saint-Germain, *adm. cent.*
Cherbourg Dézert.
Libourne. Breton.
Cherbourg Bajot (L. M. C.).
Pouillac. Astruc.
Paris... Buquet, *adm. centr.*
Rochefort Annibal ✻.
Paris.... Thibault ✻, *administ. cent.*
Brest.... Levicaire.
Brest.... Bergevin.
Lorient. Favereau (R. H.) ✻.

Sous-Commissaires de 2e classe.

Auray... Maujouan.
Rochefort Lambert.
Lorient.. Harion ✻.
Cherbourg Kœnix.
Rochef.. Léro.
Brest.... Barret.
Brest.... Martin.
Toulon... Michelin ✻.
Brest.... Berger.
Toulon.. Brunet.
Brest.... Dervillier.
Brest.... Le Beurriée.
Nantes... Portier.
Brest.... Mazé.
Cherbourg Le Brettevillois ✻.
Brest ... Pfihl ✻.
Cherbourg Lemarchand ✻.
Brest... Raffenel ✻.
Lorient. Aubin.
Paris.... Bourdin, *administ. centr.*
Lorient. Garigon.
Cherbourg Delacour.
Brest.... Raillard.
Alger.... Fouque.
Toulon... Racord.
Bayonne. Montagne.
Brest.... Le Bras.

Brest....	Riou ✻.	*Cherbourg*	Thomas.
Lorient..	Duhamelle.	*Toulon..*	Imbert ✻.
Toulon...	Garcin.	*Toulon..*	Lebreton.
Toulon...	Garnier.	*PortVend.*	Gassien.
Toulon..	Reynaud.	*Honfleur.*	Ferrée.
Toulon..	Carrère ✻.	*Lorient..*	Kerlero-Ducrano.
Rochefort	Levallois.	*Rochefort*	De Beaucorps.
Le Croisic	Billard.	*Cherbourg*	Le Poitevin.
Paris....	Buquet ✻, *adm. centr.*	*Brest....*	Mayer.
Brest....	Floch.	*Rochefort*	Paparan.
Antibes..	Nermand.	*Lorient..*	Beauchet ✻.
Alger....	Le Bœuf.	*Saintes..*	Sagot-Duvauroux.
Arles...	Fassy.	*Rochefort*	Casenave.
Brest....	Testard ✻.	*La Teste.*	Barbier.
Brest....	Le Blois ✻.	*Marseille.*	Arnaud.
Lorient...	Rouxel.	*Toulon..*	Pouverin.
Narbonne	Venel.	*Rochefort*	Danguillecourt (Adolphe).
Toulon...	Guérin.	*Rochefort*	Danguillecourt (François).
Lorient..	Calvé.	*Toulon..*	Des Graz ✻.
Cherbourg	Latapie.	*Brest....*	Vatot.
Rochefort	Natier.	*Rochefort*	Prugnaud.
Brest....	Creven-Kerverson.	*Toulon...*	Boutet ✻.
Brest....	Bazoche.	*Lorient..*	Cousin.
Toulon...	Saurin.	*Toulon...*	Hernandez.
La Ciotat	Hervé.	*Brest....*	Lamaire (V. C.)
Dax....	Saint-Eloy.	*Cherbourg*	Goupil.
Nantes..	Laloy.	*Lorient..*	Sagué.
Toulon..	Vernet.	*Toulon...*	Guingan (J. A. M.).
Fécamp..	Frère.	*Toulon..*	Lauvergne ✻.
Bordeaux	De Massip.	*Lorient..*	Archin.
S.J de Luz.	Goas.	*Brest....*	Duval.
Caen....	Augeard.	*Noirmout.*	Imhoff.
Lorient..	Schreiner.	*Toulon...*	Guingan (P. G).
Dunkerq.	Omnès.	*Toulon..*	Senès.
Morlaix.	Gestin.	*Toulon...*	Cartier.
Marennes	Belenfant.	*Alger...*	De Bergue.
Toulon...	Rit.	*Paris....*	Dodin, *adm. centr.*
Calais...	Dières-Monplaisir.	*Havre..*	Le Chevalier.
St-Tropez	Daniel.	*Le Conqu.*	Serain.

SERVICE DES COLONIES.

Commissaire général de 1re classe.

Inde..... Bédier (O ✻), *Gouvern. des établ. français de l'Inde.*

Commissaire général de 2e classe.

Guadel.. Guillet ✻, *Ordonnateur.*

Commissaires de 1re classe.

Inde..... Vigneti ✻, *Chef de service à Chandernagor.*

Martiniq.. Joret ✻, *Ordonnateur.*

Commissaires de 2e classe.

La Réun. Barret ✻, *Ordonnateur.*

Martiniq.. De Ruthye-Bellacq ✻, *Contrôleur colonial.*

Guadel... Le Dentu ✻, *Contrôl. colon.*

La Réun. Thibault de Chanvalon ✻, *Contrôleur colonial.*

Inde.... Malassis ✻, *Chef du service administratif.*

Commissaires adjoints de 1re classe.

Martiniq. Desmazes ✻.

Martiniq. De Lagrange ✻.

La Réun. Deschamps.

Commissaires adjoints de 2e classe.

Martiniq. Mathias ✻.

Cayenne. Reisser ✻, *Contr. colonial.*

Cayenne. Ledoulx de Glatigny.

Martiniq. Bontemps ✻, *Dir. de l'Intér.*

Guadel.. Bégin ✻.

Guadel.. Malterre.

Sénégal.. Vérand ✻, *Ch. du service adm.*

Guadel.. Noël ✻.

Sous-Commissaires de 1re classe.

Martiniq. Desrobert.
La Réun. Voïart.
La Réun. Lefaucheur.
Martiniq. Landais.
Inde.... Hayes.
Guadel.. Mïany ✻.
Cayenne. Noyer.
Inde.... Law de Clapernou.
S P.Mart. Bruslé ✻, *Ch. du serv. admin.*
La Réun. Petiton.
La Réun. O'Toole.
Guadel.. Questel.
Sénégal.. Costet.
Sénégal.. Quoniam.
Inde.... Le Peltier, *Contrôl. colonial.*
Martiniq. De Cools.

Sous-Commissaires de 2e classe.

Martiniq. Boyer.
La Réun. Munier.
S.P.Mart. Duchesne, *Contrôl. colonial.*
Guadel.. Bonneville.
Martiniq. Boyer (J.).
Martiniq. Thuret.
Martiniq. Dérussat.
Guadel.. Angrand.
Guadel.. Quevilly.
La Réun. Bailly.
Martiniq. Marbot.
Guadel.. Ducoing.
Sénégal.. Stéphan.
Sénégal.. Lhoumeau.
Guadel.. Olivier.
Sénégal.. Lombard.
Inde..... Lemesle.
Cayenne. Brache.
Inde.... Robert.
Martiniq. Garcet.
Océanie. Macé, *Chef du serv. administ.*
Mayotte. Urvoy de Portzamparc.
Inde.... Filleau Saint-Hilaire.
Martiniq. Maraist.
Guadel.. Courejolle.
Sénégal. Tartara.
Guadel.. Beucher.
Martiniq. Gilbert-Pierre.
Cayenne. Maisonneuve.
Guadel.. Cornillot.
Mayotte. Marguet, *Chef du serv. adm.*
Guadel... Laffaye.

CORPS DU CONTROLE DE LA MARINE.

(Les officiers appartenant à la 1re classe dans chaque grade sont indiqués par un astérisque.)

Contrôleurs en chef. MM.

.... *Pariset (C ✻) (*hors cadre*).
Toulon... *Roussin (O ✻).
Paris.... *Morin (O ✻).
Brest.... Laimant (O ✻).
Lorient.. De Roujoux (O ✻).
Rochefort Lefranc ✻.

Contrôleurs MM.

Cherbourg *Preuilly (O ✻).
Paris.... *Pénaud ✻, *Membre adj. du Conseil d'amirauté.*
Toulon... De Ravinel ✻.
Rochefort Escande ✻.
Toulon... Brunetière ✻.
Lorient.. Gaude ✻.

Contrôleurs-Adjoints. MM.

Toulon.. Nègre ✻.
Rochefort Pauher ✻.
Brest.... Gérodias ✻.
Bordeaux Jure ✻.
Indret... Burdin d'Entremont ✻.
Brest.... Peyronnel ✻.
Paris.... Ballot-Beaupré ✻.
Nantes.. Palasne Champeaux ✻.
Toulon.. Baux ✻.

Sous-Contrôleurs. MM.

LaChaus. *Coqueval ✻.
Le Havre *Champion ✻.
Brest.... *Le Gros ✻.
Inde.... *Moras ✻, *Ch. du s., à Karikal.*
Toulon.. *De Varèse ✻.
Cherbourg *Denis-Lagarde.
Lorient.. *Gourjon.
Lorient.. *Lebeau ✻.
Cherbourg *Lechanteur de Pontaumont.
Toulon... *Lagnel.
Rochefort *Clémot ✻.
Toulon.. *Bonnefoy.
Toulon... *Jolidon.
Brest.... *Fillieux.
Paris... *De Soye, *admin. centr.*
Brest ... *Foucard.
Alger... *Gourdin.
Brest... *Morvan ✻.
Paris.... *Quéquet ✻, *adm. centr.*
Bayonne. *Sans.
Rochefort *Rivaud.
Paris.... *Lemeignen.
Brest.... Rousseaux-Lacombe.
Paris.... Hiard.
Rochefort Vermot.
Dunkerq. Godinet.
Brest.... Babron.
Cherbourg Pouligo.
St-Servan Amiot.
.... N.....
.... N.....
.... N.....
.... N.....
.... N.....

SERVICE DES DIRECTIONS DE TRAVAUX.

Agents administratifs principaux. Messieurs,

LaChaus. Septans ✱.
Rochefort Morrein, *trav. hydraulyques.*
Indret... Plauzolles ✱.

Agents administratifs de 1re classe.

LaChaus. Serveau.
Toulon.. Gallon, *trav. hydrauliques.*
Cherbourg Fleury, *id.*
Ruelle... Desperrois.
Brest.... Machenaud, *mouvem.*
Paris.... Septans, *admin. cent.*
Brest... Lermignon ✱, *construct.*

COMPTABLES DES MATIÈRES.

Agents comptables principaux. MM.

Rochefort Griffon du Bellay ✱.
Toulon.. Gouin ✱.
Cherbourg Morel.
Brest... Robin.
Lorient.. Cardonne ✱.

SERVICE DES SUBSISTANCES.

Chefs de manutention de 1re classe. MM.

Brest.... Le Pesant.
Lorient.. Serec.
Toulon.. Bompar.

Chef de manutention de 2e classe. MM.

Rochefort Thomas.

Sous-Chefs de manutention. MM.

Bordeaux Larregieu.
Rochefort Le Fèvre.
Cherbourg Le Sens.
Brest.... Le Gall.
Toulon.. Fontan.
Brest... Passedouet.

SERVICE DE SANTÉ DE LA MARINE.

Paris. — M. Quoy (O ✱), *Inspecteur-général.*

1ers OFFICIERS DE SANTÉ EN CHEF.

Premiers Médecins en chef. MM.

Rochefort Le Prédour (O ✱), D., *Prés. du Conseil de santé.*
Guadel.. Cornuel (O ✱), D.
Brest.... Fischer (O ✱), D.
Martiniq. Amic (O ✱), D.
Toulon.. Mougeat (O ✱), D.

Premiers Chirurgiens en chef. MM.

Toulon.. Auban (O ✱), D., *Président du Conseil de santé.*
Brest.... Reynaud (O ✱), D., *Présid du Cons. de santé.*

Premiers Pharmaciens en chef. MM.

Toulon... Grimes ✱.
Brest... Plagne ✱.
Rochefort Léonard ✱.

2es OFFICIERS DE SANTÉ EN CHEF.

Seconds Médecins en chef. MM.

Toulon... Levicaire ✱, D.
Toulon... Lauvergne ✱, D.
Guadel.. Gonnet ✱, D.
La Réun. Dauvin ✱, D.
Cayenne. Salva (E. C.) ✱, D.
.... Blache (O ✱), D. (Hors cad.)
Rochefort Lefèvre (O ✱), D.
Brest.... Quesnel ✱, D.
Martiniq. Dutrouleau ✱, D.
Sénégal.. Hombron ✱, D.

Seconds Chirurgiens en chef. MM.

Rochefort Laurencin ✱, D.
Brest.... Duval (O ✱), D.
Lorient.. Maher (O ✱), D.
Toulon.. Roux ✱, D.
Cherbourg Dufour ✱, D., *Président du Conseil de santé.*

Seconds Pharmaciens en chef. MM.

Brest.... Vincent ✱, D.
.... Gaudichaud ✱, D., *de l'Instit.*
Toulon... Rouchas ✱.

PROFESSEURS.

Médecins-Professeurs. MM.

Rochefort Délioux de Savignac ✱, D
Toulon .. Magagnos ✱, D.
Brest.... Raoul ✱, D.

Chirurgiens-Professeurs, MM.

Rochefort Constantin ✱, D.
Toulon.. Duval ✱, D.
Brest.... Rochard, D.

Pharmaciens-Professeurs, MM.

Rochefort Grimaux ✱.
Cherbourg Sabouraud ✱.
Brest.... Roux (E A. B.) ✱, D.
Toulon .. Fontaine.

Chirurgiens de 1re classe. MM.

Rochefort Tayeau ✱, D.
Lorient.. Leyer ✱, D., *Chir.-Major au régim. d'art. de la marine.*
Brest.... Chevé ✱.
Rochefort Mesnard ✱, D.
Brest ... Pommier ✱.
Lorient . Guillard (O ✱), D.
Brest.... Noël ✱.
Rochefort Aze ✱.
La Réun. Reydellet ✱.
Toulon... Cabissol ✱, D.
Toulon... Faye ✱. D.
Toulon... Villers ✱, D.
Toulon et Smyrne. Camescasse ✱, D.
Cherbourg Bertrand ✱, D.
Toulon... Clément ✱, D.
Rochefort Dubois ✱, D.
Brest.... De Lattre ✱.
Toulon.. Sergent ✱.
Br.(Indr.) Toussaint ✱, D.
Toulon... Martin (J. H.) ✱, D.
Brest.... Saillour ✱.
Brest.... Golfier ✱, D.
Toulon... Gazias ✱.
Brest.... Gouet ✱, D.
Toulon... Reynaud ✱.
Toulon... Laure ✱.
Paris ... Sénard ✱, *Membre de la Commiss de perfectionnem. de l'École navale.*
S.P.Mart. Fleury ✱, D.
Brest.... Glon-Villeneuve ✱.
Guadel.. Arnoux (O ✱), D.
Rochefort Gautrau ✱, D.
Brest.... Sagot ✱.
Toulon... Signoret (O ✱), D.
Toulon... Laure ✱, D.
Toulon... Cauvin ✱, D.
Brest.... Maingon ✱.
Brest.... Golias.
Brest.... Moras ✱, D.
Rochefort Penard ✱, D.
Brest.... Godineau ✱.
Rochefort Vrignau ✱, D.
Guadel.. Saint-Pair ✱, D.
Rochefort Grateau ✱, D.
Toulon .. Deville ✱.
Toulon... Peise ✱.
Brest.... Grooters ✱.
Brest ... Petit ✱.
Toulon.. Arlaud, D.
Toulon .. Marroin, D., *Chir.-Major au 3e rég. d'inf. de marine.*
Rochefort Favre ✱.
Inde .... Collas, D.
Brest ... Delioux de Savignac (O.C.A.) ✱, D
Brest.... Rivet, D.
Rochefort Lesueur, D.
Brest ... Cabon de Mesormel.
Brest.... Bretel ✱.
Brest.... Liautaud ✱.
Brest.... Jossic.
Toulon .. Barrallier, D.
Toulon .. Reynaud.
Mayotte.. Lebeau ✱.
Brest.... Brousmiches ✱.
Brest.... Lanaud.
Toulon... Canolle.
Toulon .. Buisson.
Brest.... Bigot ✱.
Brest.... Le Petit, D.
La Réun. Laugaudin (E. F. C.), D.
Brest.... Delaporte ✱, D.
Sénégal.. Mongrand.
Toulon.. Comeiras ✱, D.
Inde ... Poupeau.
Brest.... Mairet.
Toulon... Laure (J. F.).
Toulon... Beau ✱.
Brest.... Letersec ✱.
Brest.... Bellebon.
Brest.... Charuel ✱.
Brest.... Plessis ✱, D.
Toulon .. Roubin.
Toulon .. Macret.
Sénégal.. Mannet.
Martiniq. Ballot, D., *Chirur.-Major au 2e rég d'infant. de marine.*
Martiniq. Nédellec-Duverger ✱, D.
Martiniq. Mesnard.
Brest.... Fonssagrives.
Brest.... Richaud ✱.
Brest.... Mazé.
Toulon... Giraud.
Toulon.. Souleyet ✱, D.
Toulon... Gibert.
Toulon .. Andrieu ✱.
Cayenne. Mittre, D.

Martiniq.	Leconte ✱, D.
Toulon...	Jauffret.
Brest....	Pellarin.

Chirurgiens de 1[r] classe en non activité pour infirmités temporaires. MM.

Brest....	Goulard ✱.
Brest....	Payen ✱.

Pharmaciens de 1[re] classe. MM.

La Réun.	Le Pivain ✱.
Brest....	Langonné ✱.
Toulon ..	Cavalier.
Brest ...	Fontaine.
Rochefort	Chibourg.
Martiniq.	Leprieur.
Brest....	Besnou.
Toulon...	Pasquet.
Guadel..	Garnier.
Toulon...	Fontaine (A. D. V.), D.
Cherbourg	Jouvin.
Toulon...	Hugoulin.
Sénégal..	Audibert.

TRIBUNAUX MARITIMES.

Commissaires rapporteurs. MM.

Lorient..	Sévène ✱.
Cherbourg	Naudet.
Brest....	Segondat.
Toulon...	Comte ✱.
Rochefort	Bergerat ✱.

Greffiers. MM.

Brest....	Lescop ✱.
Rochefort	Cauroy.
Toulon...	Pascal.
Cherbourg	Amyot.
Lorient..	Le Bechennec.

AUMÔNIERS DE LA MARINE.

1[re] classe. MM.

Rochefort	Bouyer.
Toulon..	Marin ✱.
Brest...	Bucaille.
Cherbourg	Rauline.
Rochefort	Filhon.
Lorient..	Chou.

2[e] classe. MM.

Toulon..	Vidal.
Toulon..	Sarrazin.
Indret..	Audrain.
Brest...	Le Roy.
Brest...	Gueguennou.
Rochefort	Chastang.
Cherbourg	Regnet.

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DE L'ÉCOLE NAVALE.

Examinateur.

M. Laugier ✱, *Membre de l'Institut, du Bureau des Longitudes et de la Commission de perfectionnement de l'Ecole navale.*

Professeur de 1[re] classe.

M. Saint-Marc (Hip.) ✱, *Littérature.*

Professeurs de 2[e] classe. MM.

Romagnesi ✱, *Dessin.*
Bouis ✱, *Langue anglaise.*
Levessel, *Sciences.*
Vény, *Littérature.*
Collet-Corbinière, *Sciences.*
Duclos, *idem.*
Leclech, *idem.*

Professeurs de 3[e] classe. MM.

Robert, *Sciences.*
Sedgwick, *Langue anglaise.*
Lambert, *Sciences.*
Mayer ✱, *Dessin (à titre provisoire).*

EXAMINATEURS ET PROFESSEURS DES ÉCOLES D'HYDROGRAPHIE.

Examinateurs.

M. Le Huen (O ✱), à Rochefort.
M. Caillet ✱, à Paris, *Membre de la comm. de perfect. de l'Ecole navale.*

Professeurs des Ecoles d'hydrographie.

Professeurs de 1re classe. MM.

Bordeaux Lançelin (G. M.) ✱.
Marseille Pironneau ✱.
St-Malo. De Lafoye ✱.
Le Havre. Levret ✱.
Nantes.. Borius ✱.
Brest.... Rivallan ✱.

Professeurs de 2e classe. MM.

Cette.... Sire.
Cherbourg Fiaschi.
Lorient... Joubert.
Ecole nav. Levessel.
Ecole nav. Duclos.
Ecole nav. Leclech.
Toulon... Cornibert.
St-Brieuc. Dubus ✱.

Professeurs de 3e classe. MM.

Honfleur. Pottier.
Narbonne Lair ✱.
Blaye... Guillet.
Ecole nav. Bobert.
Boulogne. Legrix.
Rochefort Giquel.
Ecole nav. Lambert.
La Ciotat. Arthur.
Calais... Audibert.
Dieppe.. Luguern.
Bayonne. Hue.

Professeurs de 4e classe. MM.

S.J.deLuz Carpentier.
Bastia... Le Deuc.
Granville. Bornic.
LeCroisic Guignard.
Arles.... Chabert.
LaRochel. Montagne.
Vannes.. Boyer.
Agde.... Hullé.
Dunkerq. Terquem.
Paimbœuf D'Ardignac.
Paimpol. Chevreau.
Martigues Le François de Grainville
Rouen... Vincendon-Dumoulin (C. M.).
St-Valéry Darras.
Antibes.. Benoit.
Morlaix. Fournier.
Caen.... Boitard.
Fécamp.. Le François.
St-Tropez Simon.
Sabl. d'Ol. N.....
Quimper. N.....

TRÉSORIERS PARTICULIERS DES INVALIDES DE LA MARINE DANS LES PORTS.

Ces Trésoriers sont nommés par le Ministre de la Marine; ils sont chargés du recouvrement de tous les revenus qui composent la dotation de la caisse des Invalides et du paiement des pensions de toute nature, et autres dépenses assignées sur ces produits, suivant le budget réglé chaque année pour ce service, et sur les mandats des commissaires de l'inscription maritime; ils sont en même temps caissiers des gens de mer et des prises.

Dunkerque. Gallet ✱.
Calais..... Liard.
Boulogne.. Horeau ✱.
S.Valéry s.S. Ricot.
Dieppe.... Blanquet.
Fécamp.... Le Picard.
Le Havre.. Le Noir ✱.
Rouen..... De l'Horme.
Honfleur... Fils.
Caen...... Jennet.
La Hougue. Lelieur.
Cherbourg.. Olivier ✱.
Granville.. D'Esgrigny d'Herville ✱.
St-Malo... Dubois ✱.
St-Brieuc.. Lepeltier.
Paimpol... Péan ✱.
Morlaix... Pesseau ✱.
Brest...... Bryhan ✱.
Quimper... Noël.
Lorient... Laplume ✱.
Vannes.... Le Boucher.
Nantes.... Halgan ✱.
Sables-d'Ol. Beauvais.
Rochefort.. Chatel ✱.
La Rochelle. Pannetier ✱.
Bordeaux.. Jolivet ✱.
Bayonne... Dières-Monplaisir.
Narbonne.. Pouverin.
Agde...... Catalan.
Cette...... Farjenel ✱.
Arles...... Hoffmans ✱.
Martigues.. Obriet.
Marseille.. Peragallo.
La Ciotat.. Fabre-Lamaurelle.
La Seyne. D'Uurbec.
Toulon..... Charbonnier ✱.
St-Tropez.. Brun.
Antibes... Arnaud.
Bastia.... Santelli ✱.

CONSERVATEURS DES BIBLIOTHÈQUES.

Paris..	*Ministère*	De Courtière, *bibliothécaire.*	Rochefort.	*Port.......*	Potestas ❋.
	Dép. gén des cartes et plans.	Angliviel ❋, *bibliot.*		*Hôpital....*	Hallet ❋.
			Toulon ..	*Port.......*	Lemaire ❋.
				Hôpital....	Possel.
			Martiniq..	*Fort-de-Fr..*	N....
Cherb.	*Port....*	Dérubé ❋, *Conserv.*	Guadel...	*Basse-Terre.*	Dupuy ❋.
	Hôpital..	Le Carpentier-Duclos.	Guyane..	*Cayenne...*	Dupoy.
Brest.	*Port....*	Levot.	Sénégal..	*St-Louis...*	N.....
	Hôpital.	Berdelo.	La Réun..	*St-Denis...*	Voïart.
Lorient	*Port....*	Bonot.	Inde.....	*Pondichéry.*	Ariel.

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES,

Employés au service de la marine.

Inspecteurs divisionnaires.

Paris.... Trotté de la Roche (O ❋), *Membre du Cons. des trav.*
Cherbourg Reibell (C ❋), *Dir. des trav.*

Ingénieurs en chef de 1re classe. MM.

Toulon.. Noël (O ❋), *Dir. des trav.*
Rochefort Garnier ❋, *Dir. des trav.*

Ingénieurs en chef de 2e classe. MM.

Brest.... Méry ❋, *Direct. des travaux.*
Lorient.. Lambert ❋, *Direct. des trav.*

Ingénieurs de 1re classe. MM.

Port.Vend. Tardy ❋, *chargé du service.*
Brest.... Dehargne ❋.

Ingénieurs de 2e classe. MM.

Toulon.. Raoulx.
Cherbourg Bresson.
Cherbourg Bonnin ❋.
Cayenne. Philippon ❋.
Lorient.. De la Poix de Fréminville.
Brest.... Verrier.

Ingénieurs de 3e classe. MM.

Cherbourg Gaudin.
Cherbourg Bernard.
Toulon... Janvier.
Rochefort De Wailly.

ARRONDISSEMENTS MARITIMES.

PREMIER ARRONDISSEMENT.

CHERBOURG.

M. Deloffre (G O ❋), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port.

M. Corbet (O ❋), Capitaine de vaisseau. *Major de la marine.*
M. de Rostaing ❋, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des Constructions navales. Messieurs,

Pironneau (O ❋), *Directeur.*
Robiou de Lavrignais (O ❋), *Ingén. de 1re classe.*
De Lapparent ❋, *idem de 2e classe.*
Allix ❋, *idem. de 2e classe.*
Corrard ❋, *idem de 2e classe.*
Mangin. *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Sollier, *idem.*
Guesnet, *idem de 3e classe.*
Soulery, *idem.*
Vidal, *idem.*

Direction des mouvements du port. Messieurs,

Warnier de Wailly ❋, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Montluc de La Rivière ❋, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Lagarde-Chambonas (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
Faucon ✻, Capit. de frégate, *Comm en 2^e*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Dupont (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur de 2^e classe.*
Frémonneau ✻. Capitaine en résidence fixe.

Commissariat de la Marine. Messieurs,

Chatel (O ✻), *Commissaire-général.*
Roscongard ✻, *Commissaire de 2^e classe.*
Guesdon ✻, *idem.*
Bourla (L. J.) ✻, *idem.*
De Maupassant ✻, *Comm.-Adj. de 1^re clas.*
Faron ✻, *idem de 2^e classe.*
Gourel de Saint-Pern ✻, *S.-Com. de 1^re cl.*
Daragon ✻, *idem.*
Clamorgan ✻, *idem.*
Frémonneau ✻, *idem.*
Dezert, *Sous-Commissaire de 1^re classe.*
Bajot, *idem.*
Kœnix, *idem.*
Le Brettevillois ✻, *idem.*
Lemarchand ✻, *idem.*
Delacour, *idem.*
Latapie, *idem.*
Thomas, *idem.*
Le Poittevin, *idem.*
Goupil, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Preuilly (O ✻,) *Contrôleur de 1^re classe, faisant fonctions de Contról. en chef.*
Denis-Lagarde, *Sous-Contról. de 1^re cl.*
Lechanteur de Pontaumont, *Sous-Contrôleur de 1^re classe.*
Pouligo, *idem de 2^e classe.*

Inscription maritime. MM.

Cherbourg.. Liétout ✻, *Commis.-Adj.*
Caen...... Augeard, *Sous-Commiss.*
La Hougue. Hennequin ✻, *Sous-Comm.*

Subsistances.

N.....

Conseil de santé.

M Dufour ✻, D, *Second Chirurg. en chef, Président du Conseil de santé.*
M. Sabouraud ✻, *Pharm. Professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

Reibell (C ✻), *Inspecteur divisionnaire,* Directeur.
Bresson, *Ingénieur ordinaire de 2^e classe.*
Bonnin ✻, *Ingénieur ordinaire de 2^e cl.*
Gaudin, *Ingénieur ordinaire de 2^e classe.*
Bernard, *idem de 3^e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE.

Commissariat de la marine.

M. Quéru ✻, *Commissaire, Chef du service de la marine.*

Contrôle.

M. Godinet, *Sous-Contrôleur de 2^e cl.*

Inscription maritime.

Dunkerque. Omnès, *Sous-Commissaire*
Calais.... Dières-Montplaisir, *idem.*
Boulogne.. Broquet ✻, *Sous-Commiss.*
S.Valery-s.S Richard, *Commiss.-Adj.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DU HAVRE.

M. Marrier de la Gatinerie (C ✻), Commiss. général, *Chef du service de la marine*

Direction des mouvements du port.

M. Bigot de la Billardière ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine.

M. Vidal de Lauzun, *Sous-Commissaire.*

Contrôle.

M. Champion ✻, *Sous-Contrôl. de 1re cl.*

Inscription maritime.

Le Havre.. Guibbert, *Comm.-Adj.*
Rouen..... Denois ✻, *idem.*
Dieppe.... Dandasne ✻, *idem.*
Fécamp.... Frère de Suberville, *Sous-Commissaire.*
Honfleur... Ferrée, *idem.*

DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.

BREST.

M. Le Blanc (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

De Ricaudy (C ✻), Contre-Amiral, *Major-général.*
Kersauson de Penendreff (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
De Laroche-Kerandraon (O ✻), *Capitaine de frégate, Aide-Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Fauveau ✻, *Directeur de 1re classe.*
Le Jouteux ✻, *Ingén. de 1re cl.*, Représ.
Chédeville ✻, *idem.*
De Gasté ✻, *idem, de 2e classe.*
Souchon ✻, *idem.*
Gervaize ✻, *idem.*
Pastoureau, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Silvestre de Perron, *idem.*
Forquenot, *idem, détaché à l'inspect. du génie maritime.*
Boumard, *idem.*
Boelle, *Sous-Ingénieur de 2e classe.*
Antoine, *idem.*
Zédé, *idem.*
Courbebaisse, *idem.*
Guède, *idem.*
Convers, *idem.*
Joyeux, *idem, de 3e classe.*
Compère-Desfontaines, *idem.*
Peschard d'Ambly, *idem.*
Willotte, *idem.*
Bayssellance, *idem.*

Direction des mouvements du port. Messieurs,

Buglet (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Gilbert ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
Postel (O ✻,) *idem. idem.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Decayeu (C ✻), Capit. de vaiss., *Command.*
Kerdrain ✻, Capit. de frég., *Comm. en 2e.*
Perlier ✻, *Major.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Deshays (O ✻), Colonel, *Direct. de 1re cl.*
Paine ✻, Chef de bat., *Sous-Directeur.*
Dumas ✻, idem, *Direct. des forges de la Villeneuve.*
Lefranc ✻, Capitaine en 1er, *Insp. d'armes.*
Halligon ✻, Capit. en 1er, *Adj. aux forges de la Villeneuve.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Dalmas (O ✻), *Commissaire général.*
Guieysse ✻, *Commissaire de 1re classe.*
Le Cardinal ✻, *idem de 2e classe.*
Guichon de Grandpont ✻, *idem.*
Lefèvre ✻, *idem.*
Eymin ✻, *Commissaire de 1re classe.*
Jugelet ✻, *Commiss.-Adjoint de 1re clas.*
François ✻, *idem de 2e classe.*
Fournier ✻, *idem.*
Gilbert ✻, *idem.*

Chabrié (F.) ✻, *commiss.-Adj. de 2e cl.*
Chédeville ✻, *Sous-Commiss. de 1re cl.*
Bourla (F.) ✻, *idem.*
Chabrié (E.), *idem.*
Ledoulx de Glatigny, *idem.*
Pellerin, *idem.*
Levicaire, *idem de 2e classe.*
Bergevin, *idem.*
Barret, *idem.*
Martin, *idem.*
Berger, *idem.*
Dervillier, *idem.*
Le Beurriée, *idem.*
Mazé (Ch. Y.), *Sous-Comm. de 2e classe.*
Pfilh ✻, *idem.*
Raillard, *idem.*
Lebras, *idem.*
Riou ✻, *idem.*
Floch, *idem.*
Testard ✻, *idem.*
Creven-Kerverson, *idem.*
Bazoche, *idem.*
Mayer ✻, *idem.*
Vatot, *idem.*
Lamaire, *idem.*
Duval, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Laimant (O ✻), *Contról. en chef de 2e cl.*
Gérodias ✻, *Contrôleur-adjoint.*
Peyronnel ✻, *idem.*
Legros ✻, *Sous-Contrôleur de 1re classe.*
Fillieux, *idem.*
Fuocard, *Sous-Contrôleur de 1re classe.*
Morvan ✻, *idem.*
Rousseaux-Lacombe, *idem. de 2e classe.*
Babron, *idem.*

Inscription maritime. MM.

Brest..... Hesse, *Commissaire-Adj.*
St-Brieuc.. Gauvain ✻, *idem.*
Paimpol... Roxlo ✻, *idem.*
Quimper... De Leissègues-Rosaven, *Sous-Commissaire.*
Morlaix... Gestin, *idem.*

Subsistances. MM.

Godebert, *Garde-Magasin.*
Le Pesant, *Chef de manutention.*

Conseil de santé. Messieurs,

Reynaud (O ✻), D., 1er *médecin en chef, Président du Conseil de santé.*
Plagne ✻, *premier pharmacien en chef.*
Fischer (O ✻), D., *prem. médecin en chef.*
Quesnel ✻, D., *second méd. en chef.*
Duval (O ✻), D., *second chirurg. en chef.*
Vincent ✻, D., *second pharmac. en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Roux, D., *pharmacien-professeur.*
Raoul ✻ D., *chirurgien-professeur.*
Rochard, D., *chirurgien-professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

Méry ✻, *Ingén. en chef de 2e classe*, Directeur.
Dehargne ✻. *Ingénieur ordin. de 1re cl.*
Verrier, *Ingénieur ordin. de 2e classe.*

SAINT-SERVAN.

M. Gerbidon (C. A.) ✻, Commissaire, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvements du port.

M. de Monfort ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Contrôle.

M. Amiot, *Sous-Contrôleur.*

Inscription maritime. MM.

Dinan..... Raffenel ✻, *Sous-Commiss.*
Granville.. Ledoulx de Glatigny (L. G.)
St-Malo... De Bon ✻, *Commiss.-Adj.*

TROISIÈME ARRONDISSEMENT.

LORIENT.

M. de Suin (C ✻), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Guillevin (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
De Langle de Cary ✻, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Prétot (O ✻), *Directeur.*
Larchevesque-Thibaut (O ✻), *Ingénieur de 1re classe.*
Reech (O ✻), *idem, Dir. de l'Ecole d'app.*
Thomeuf ✻, *idem.*
Guieysse ✻, *Ingénieur de 2e classe.*
Masson ✻, *idem.*
Le Cointre ✻, *Sous-Ingénieur de 1re classe, adj. au Direct. de l'Ecole d'applicat.*
De la Poix de Fréminville, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Audenet, *idem. de 2e classe.*
De Bussy, *idem.*
Antoine, *idem.*
De Beausacq, *idem.*
Le Grix, *idem de 3e classe.*
Carlet, *idem.*
Lemoine, *idem.*

Direction des mouvements du port. Messieurs,

Chiron du Brossay (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Pironneau ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Dupont (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
Du Laurens ✻, Capitaine de frégate, *Commandant en 2e.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Fillieux (O ✻), Lieutenant-Colonel, *Directeur de 2e classe.*
Bourguignon ✻, Capitaine en résidence fixe.

Commissariat de la marine. Messieurs,

De Durand d'Ubraye (O ✻), *Comm.-géné.*
Mermoud ✻, *Commissaire.*
Lemerle de Beaufond ✻, *idem.*
Laguerre ✻, *idem.*
Lefort ✻, *Commissaire-Adjoint.*
Le Coat-St-Haouen ✻, *Sous-Commiss.*
Perrier de Laistre ✻, *idem.*
Chanceaulme, *idem.*
Favereau ✻, *idem.*
Harion ✻, *idem.*
Aubin, *idem.*
Garigon, *Sous-Commissaire.*
Duhamelle, *idem.*
Rouxel, *idem.*
Calvé, *idem.*
Schreiner, *idem.*
Kerlero-Ducrano, *idem.*
Beauchet ✻, *idem.*
Cousin.
Sagué.
Archain.

Contrôle. Messieurs,

De Roujoux (O ✻), *Contr en ch. de 2e cl.*
Gaude ✻, *Contrôleur-adjoint.*
Gourjon, *Sous-Contrôl. de 1re classe.*
Lebeau ✻, *idem.*

Inscription maritime.

Lorient.... Chaigneau ✻, *Comm.-adj.*
Vannes.... Le Carpentier, *Sous-Comm.*
Auray..... Maujouan *idem.*
Belle-Ile.. De Générès-Sourvillé, *id.*

Subsistances.

Serec, *Chef de manutention.*

Conseil de santé.

M. Maher (O ✻), D., *second Chirurgien en chef, Président du Conseil.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

Lambert ❋, *Ingén. en chef de 2e classe, Directeur.*
De la Poix de Fréminville, *Ingénieur ordinaire de 2e classe.*

Ecole d'artillerie. Messieurs,

Robin ❋, Capitaine en 1er d'artillerie, *Officier du parc.*
Hélie ❋, *Professeur de mathématiques, de fortificat., de physique et de chimie.*
Duhousset, *Professeur de dessin.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE NANTES.

M. Redon de Beaupréau (O ❋), Commissaire-général, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvements du port.

M. Vidal de Verneix ❋, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine. Messieurs.

Douesnel (A. A.), *Commiss.-Adj.*
Lemoyne, *Sous-Commissaire.*
Portier, *Sous-Commissaire.*
Laloy, *idem.*

Contrôle.

M. Palasne-Champeaux ❋, *Contrôleur-Adjoint, à Nantes.*

Inscription maritime. Messieurs.

Nantes.... Bernard ❋, *Commissaire-Adjoint.*
Le Croisic.. Billard, *Sous-Comm.*
Paimbœuf.. Moreau ❋, *idem.*

QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.

ROCHEFORT.

M. La Place (C ❋), Contre-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Baudin (C ❋), Capitaine de vaisseau, *Major-général.*
Coudein (O ❋), Capitaine de vaisseau, *Major.*
Arnoux ❋, Capitaine de frégate, *Aide-Major.*
Alliez ❋, idem,

Direction des constructions navales. Messieurs,

Joffre (O ❋), *Directeur.*
Auriol ❋, *Ingénieur de 1re classe.*
Rossin ❋, *idem.*
Chariot, *idem de 2e classe.*
De Lisleferme, *idem.*
Sabatier, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
De Robert, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Denis de Senneville, *idem.*
Zani de Ferranty, *idem de 2e classe.*
Jay, *idem de 3e classe.*
Lebelin de Dionne, *idem.*

Direction des mouvements du port. Messieurs,

Bérar ❋, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Dufrénil (O ❋), Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*
Pichez ❋, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Equipages de ligne. Messieurs,

Sochet ❋, Capitaine de frégate, *Commandant.*
N....., *Commandant en 2e.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Cloquette ❋, Lieut.-Col., *Directeur.*
Rolland ❋, Chef de bataillon, *Sous-Dir.*
Mancel ❋, Capit. en 1er, *Inspect. d'armes.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Pageot-Desnoutières ❋, *Commiss.-gén.*
Le Grand ❋, *Commissaire.*
Bourdereau ❋, *idem.*
Gandran ❋, *Commissaire-Adjoint.*
Friocourt (A.) ❋, *idem.*
Texier de la Pommeraye ❋, *idem.*
Dodin-Dubreuil, *idem.*
Bitteau ❋, *Sous-Commissaire.*
Hébert, *Sous-Commissaire.*
Colombel ❋, *idem.*
Baudouin, *idem.*
Ducorps ❋, *idem.*
Quiquet, *Sous-Commissaire.*
Annibal ❋, *idem.*
Lambert, *idem.*
Léro, *idem.*
Levallois, *idem.*
Natier, *idem.*
De Beaucorps, *idem.*
Paparan, *idem.*
Cazenave, *idem.*
Barbier, *idem.*
Danguillecourt, *idem.*
Prugnaud, *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Lefranc ❋, *Contrôleur en chef de 2e classe.*
Escande ❋, *Contrôleur de 2e cl.*
Pauher ❋, *Contrôleur adjoint.*
Clémot, *Sous-Contrôleur de 1re classe.*
Rivaud, *idem.*
Vermot, *idem de 2e classe.*

Inscription maritime. Messieurs.

Rochefort. . Charenton, *Sous-Commiss.*
La Rochelle Cazin (H. L.), *idem.*
Noirmoutier. Imhoff, *idem.*
Sables-d'Ol. Dunant, *idem.*
Ile de Ré. . Dupoy de Guitard, *idem.*
Ile d'Oléron. Danguillecourt, *S.-Comm.*
Marennes. . Belenfant, *idem.*
Saintes. . . . Sago-Duvauroux, *idem.*
Royan. . . . Paparan, *idem.*

Conseil de santé. Messieurs,

N. . . ., *premier médecin en chef, Président.*
Follet ❋, D., *premier Chirurg. en chef*
Léonard ❋, *premier pharmacien en chef.*
Lefèvre (O ❋), D., *sec. médecin en chef.*
Laurencin ❋, D., *second chirurg en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Grimaux ❋, *pharmacien-professeur.*
Constantin ❋, D., *chirurgien-professeur.*
Delioux de Savignac (J. F. A.) ❋, D., *médecin-professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

Garnier ❋, *Ingénieur en chef de 1re cl.*, Directeur.
De Wailly, *Ingénieur ord. de 3e classe.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX.

M. Brun (O ❋), *Commissaire-général,* Chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. de Lastic ❋, *Lieutenant de vaisseau,* Directeur.

Commissariat de la marine. Messieurs,

Naigeon ❋, *Commissaire-adjoint.*
Guiraut, *Sous-Commissaire.*
Vallombreuse, *Sous-Commissaire.*
De Massip, *idem.*

Contrôle.

M. Jure ✻, *Contrôleur-adjoint.*

Inscription maritime. Messieurs,

Bordeaux..	Cazin (A.) ✻, *Comm.-Adj.*	*Pauillac...*	Astruc, *Sous-Commiss.*
Langon....	Duparcq *Sous-Comm.*	*Libourne...*	Breton, *idem.*
La Teste...	Barbier ✻, *idem.*	*Blaye.....*	Lasneau de Lattingy, *idem.*

SOUS-ARRONDISSEMENT DE BAYONNE.

M. Baudry ✻, *Commissaire*, Chef du service de la marine.

Direction des mouvements du port.

M. Arnous ✻, *Lieutenant de vaisseau*, Directeur.

Commissariat de la marine.

M. Montagne, *Sous-Commiss.*

Contrôle.

M. Sans, *Sous-Contrôleur de 1re classe.*

Inscription maritime. Messieurs,

Bayonne......	Guibbert ✻, *S.-Comm.*	*Dax.........*	Saint-Eloy, *S.-Comm.*
St-Jean-de-Luz.	Goas, *idem.*		

CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.

TOULON.

M. Hamelin (G O ✻), Vice-Amiral, *Préfet maritime.*

Etat-Major du port. Messieurs,

Delassaux (C ✻), Contre-Amiral, *Major-général.*
Burgues de Missiessy (C ✻), Capitaine de vaisseau, *Major.*
Ritt ✻, Capitaine de vaisseau, *Aide-Major.*
Basset ✻, Capitaine de frégate, *idem.*

Direction des constructions navales. Messieurs,

Binet (C ✻), *Directeur.*
Lamaestre ✻, *Ingénieur de 1re classe.*
Kerris ✻, *idem de 2e classe.*
Sanial-Dufay ✻, *idem.*
Picot de Moras ✻, *idem.*
Dupuy-Delome ✻, *idem.*
Courtin, *idem.*
Dorsian, *Sous-Ingén. de 1re classe.*
De Coppier, *idem.*
Montéty, *idem.*
De Roussel, *idem.*
Le Bouleur de Courlon, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
De Sandfort, *Sous-Ingénieur de 2e classe.*
Lisbonne, *idem.*
Aurous, *idem.*
Nettre, *idem.*
Fourteau, *idem.*
Legrand, *idem.*
Delacour, *idem, de 3e classe.*
Jonchier, *idem.*
Schlumberger, *idem*

Direction des mouvements du port. Messieurs,

Serval (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Directeur.*
Scias (O ✻), Capitaine de frégate, *Sous-Directeur*, au Mourillon.
Revest ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur*, à Toulon.
Fouque ✻, Capitaine de frégate, *Sous-Directeur.*

Division des Équipages de ligne. Messieurs,

Gatier (O ❋), Capitaine de vaisseau, *Commandant.*
Dougnac ❋, Capitaine de frégate, *Commandant en 2e.*
Brun ❋, *idem*, *Major.*

Direction du service des bâtiments à vapeur.

M. Poudra ❋, Capitaine de vaisseau, *Directeur.*

Direction de l'artillerie. Messieurs,

Emond d'Esclevin (O ❋), Colonel, *Directeur.*
Mocquery ❋, Chef de bat., *Sous-Directeur.*
Frébault ❋, Chef de bat., *Commandant de l'École de pyrotechnie.*
Blandinières, Capitaine en 1er, *Inspecteur d'armes.*

Commissariat de la marine. Messieurs,

Gaultier de la Ferrière (C ❋), *Comm. gén.*
Desoye ❋, *Commissaire.*
Friocourt (F) ❋, *idem.*
Gabert ❋, *idem.*
Gabrié ❋, *Commissaire-adjoint.*
Giraud ❋, *idem.*
Silvestre ❋, *idem.*
Guingan ❋, *Com.-adjoint.*
Lieutaud ❋, *idem.*
Bérard ❋, *idem.*
Hubert ❋, *idem.*
Pouverin, *idem.*
Rebuffel ❋, *idem.*
Cartier, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Roubin, *idem.*
Arden, *idem.*
Julien ❋, *idem.*
Agarrat, *idem de 2e classe.*
Monoyer ❋, *idem.*
Autran ❋, *idem.*
Michelin ❋, *idem.*
Brunet, *Sous-Commissaire de 2e classe.*
Racord, *idem.*
Garcin, *idem.*
Garnier, *idem.*
Reynaud, *idem.*
Guérin, *idem.*
Saurin, *idem.*
Vernet, *idem.*
Rit, *idem.*
Imbert ❋, *idem.*
Le Breton, *idem.*
Pouverin, *idem.*
Des Graz ❋, *idem.*
Boutet ❋, *idem.*
Hermandez, *idem.*
Guingan (J. A. M.), *idem.*
Lauvergne ❋, *idem.*
Senès, *idem.*
Cartier, *idem.*
Guingan (P. G.), *idem.*

Contrôle. Messieurs,

Roussin (O ❋), *Contrôl. en chef de 1re cl.*
De Rouissel ❋, *Contrôleur de 1re classe.*
Brunetière ❋, *idem de 2e classe.*
Nègre (V.) ❋, *Contrôleur adj.*
De Varèze ❋, *Sous-Contrôleur de 1re cl.*
Baux ❋, *idem.*
Lagnel, *idem.*
Bonnefoy, *idem.*
Jolidon, *idem.*

Inscription maritime. Messieurs,

Pt.-Vendres.	Neuville ❋, *Comm.-adj. de 1re classe.*
Agde.....	Carrère ❋, *Sous-commiss.*
Toulon.....	Dubourdieu ❋, *idem.*
La Ciotat..	Hervé, *idem.*
La Seyne...	Licei, *idem.*
Narbonne..	Venel, *Sous-Commiss.*
Martigues..	Giost ❋, *idem.*
Cette	L'Hotellerie ❋, *Commiss. adjoint.*
Antibes ...	Nermand, *Sous-Commiss.*
Arles.....	Fassy, *idem.*
St-Tropez..	Daniel, *idem.*

Subsistances. Messieurs,

Roux, *Garde-magasin de 1re classe.*
Bompar, *idem de 1re cl., Chef de manut.*
Fontan, *Sous-chef de manutention.*

Conseil de santé. Messieurs,

Auban ✻, D., *premier Chir. en chef, Prés.*
Mongeat (O ✻), *Premier méd. en chef.*
Grimes ✻, *premier pharmacien en chef.*
Levicaire ✻, D., *Second méd. en chef.*
Lauvergne ✻, D., *Second méd. en chef.*
Roux ✻, D., *Second chirurgien en chef.*
Rouchas ✻, *Second pharmacien en chef.*

Officiers de santé Professeurs. Messieurs,

Magagnos ✻, D., *médecin-professeur.*
Duval ✻, D., *chirurgien-professeur.*
Fontaine, *pharmacien-professeur.*

Direction des travaux hydrauliques. Messieurs,

Noël (O ✻), *Ingén. en chef de 1re classe. Directeur des travaux hydrauliques.*
Raoulx, *Ingénieur ordin. de 2e classe*
Janvier, *Ingénieur ordin. de 2e classe.*

MARSEILLE.

M. Bellanger ✻, *Chef du service de la marine.*

Direction des mouvements du port.

M. Villagre de Viguier de Sainte-Valière ✻, Lieutenant de vaisseau, *Directeur.*

Commissariat de la marine.

M. Arnaud, *Sous-Commissaire.*

Inscription maritime.

M. Rouffio (O ✻), *Commissaire-Adjoint de 2e classe.*

PORT-VENDRES.

Direction des mouvements du port.

M....., *Directeur.*

Travaux hydrauliques.

M. Tardy (L. I.), *Ingénieur ordin. de première classe des ponts et chaussées, chargé du service des travaux hydrauliques de la Marine.*

Inscription maritime.

M. Gassien, *Sous-Commissaire.*

CORSE.

M. Leroy d'Herval-Desgranges ✻, *Commissaire de 1re classe, Chef du service de la marine, à Bastia.*

Inscription maritime.

M.......

FORGES ET FONDERIES NATIONALES.

FORGES NATIONALES DE LA CHAUSSADE, A GUÉRIGNY. MM.

Zéni (O ✻), *Ingén. de 1re cl., Directeur.*
Vaneechout ✻, *idem, Sous-Direct.*
Septans (H. E.) ✻, *Agent admin. princip.*
Auxcousteaux, *Sous-Ingénieur de 1re clas.*
Auradou, *Sous-Ingénieur de 2e classe.*
Aze ✻, *Chirurgien de la marine de 1re cl.*
Bouveault, *Chef de section.*
Coqueval ✻, *Sous-Contrôleur.*
Serveau, *Agent administratif de 1re classe*
Bornet, *idem de 2e classe.*

ÉTABLISSEMENT D'INDRET. MM.

D'Ingler ❋, *Ingénieur de 1re cl., Direct.*
Moll ❋, *Ingén. de 2e cl., Sous-Directeur.*
Burdin d'Entremont ❋, *Contrôleur-Adj.*
Planzolles ❋, *Agent administratif. princ.*
Duchalard, *Sous-Ingénieur de 1re classe.*
Villain, *idem.*
Perroy, *Sous-Ingén. de 2e classe.*
Dutard, *idem.*
Toussaint ❋, *Chirurgien de 1re classe.*
Chaillon, *Agent administratif de 2e classe.*
Guillet, *Aumônier.*

FONDERIE NATIONALE DE RUELLE. MM.

Daniel du Colhoë ❋, Lieut.-Col., *Direct.*
Larmat, Capitaine en 1er, *Sous-Directeur.*
Hudelist ❋, Capit. en 1er, *Adjoint.*
Desperrois, *Agent administratif de 1re cl.*

FONDERIE NATIONALE DE SAINT-GERVAIS. MM.

Martin ❋, Chef de bataillon, *Direct.*
Chautan de Vercly ❋, Cap. en 1er, *S-Dir.*
Delagreverie, *Agent administratif de 2e classe.*

FABRICATION DES PROJECTILES.

M. Pelissier ❋, *Capitaine en 1er, Inspecteur des fabrications*, à Charleville.
M. Brissaud, *Capitaine en 1er, Inspecteur des fabrications*, à Mézières.

SERVICE DE LA MARINE

DANS LES POSSESSIONS FRANÇAISES DU NORD DE L'AFRIQUE. MM.

Lemarié (C ❋), Contre-Am., *Command. supér. de la marine*, à Alger.

Pallu-Duparc ❋, *Capit. de frégate, Chef d'état-major du Command. de la marine, 1er Adjudant.*			à Alger.
Sencier, lieuten. de vaiss., *adj. à l'état-major du Command. de la marine,*			idem.
Franquet, Lieut. de vaiss., *aide-de-camp du Contre-Amiral.*			idem.
Pandrigue de Maisonseul ❋, lieut. de vaisseau, *Direct. des mouvem. du port.*			idem.
Poulain, Lieutenant de vaisseau, *Direct. des mouvem. du port,*			à Stora.
Mihière,	Lieut. de vaisseau,	*idem.*	à Oran.
Conral ❋,	idem,	*idem,*	à Arzew.
Belle ❋,	idem,	*iidem,*	à Cherchell.
Enout ❋,	idem,	*idem,*	à Djemma-Ghazouet.
D'Alteyrac ❋,	idem,	*idem,*	à Gigelly.
Charpentier (H. P.),	idem,	*idem,*	à Bougie.
Bertin,	idem,	*idem,*	à Bône.
Moity,	idem,	*idem,*	à Mostaganem.
Emeric ❋,	idem,	*idem,*	à Tenez.
Aveline,	idem,	*idem,*	à Dellys.
Rampal ❋, *Commissaire de la mar., Chef du service administr.,*			à Alger.

Pouverin, *Sous-Commissaire.*
Brun, *idem.*
Fonque, *idem.*
Gourdin, *Sous-Contrôleur.*

SECTION II.

COLONIES FRANÇAISES.

MARTINIQUE.

M. Bruat (G O ✻), *Contre-Amiral, Command. de la station navale des Antilles, du golfe du Mexique et d'Haïti, Gouvern. gén. des Antilles françaises.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur général.
Trois habitants notables.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Delafaye (O ✻), Colonel d'infant. de marine, *Command. milit.*
Masset (O ✻), *Chef de bataillon, attaché à l'État-Major du Gouverneur.*
Avezac-Lavigne ✻, *Capitaine, idem.*
Guari ✻, Capitaine, *Adjudant de Place, à Saint-Pierre.*

Direction de l'Artillerie. Messieurs,

Tournal ✻, *Chef de bataillon*, Directeur.

Direction du Génie. Messieurs,

Javain, *Capitaine de 1re classe*, Sous-Directeur.
Scheffler ✻, *idem.*
N. . . . . , *idem.*

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs,

Mathieu ✻, *Chef d'escadron, Commandant.*
Commin ✻, *Capitaine de 2e classe.*
Prat ✻, *Sous-Lieutenant.*
Verlinde ✻, *Lieutenant*, Trésorier.

Artillerie de la Marine.

État-Major. MM.

Tournal ✻, *Chef de bataillon.*
Réquier, *Lieutenant en 1er, Officier-payeur et d'habillement.*

2e Régiment d'Infanterie de Marine.

État-Major. Messieurs,

Laborel ✻, *Colonel.*
Maurice ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Tharon ✻, *Chef de bataillon.*
Reybaud ✻, *idem.*
Loys de Marigny, *idem.*

Lefrant ❋, *Major.*
Rebours, *Capitaine adjudant-major.*
Dardenne, *idem.*
Domenech Diégo, *idem.*
Galas, *Lieutenant*, *Officier d'habillement.*
Baylac, *idem*, *Officier payeur.*
Le Lamer, *idem*, *Officier d'armement.*
Guyho, *Sous-Lieutenant*, *adjoint à l'Officier payeur.*
Ochin, *idem*, *Porte-Drapeau.*
Ballot ❋, *Chirurgien-Major.*
Chapuis, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Joret ❋, Commissaire de la Marine de 1re classe, *Ordonnateur.*
Ruthye-Bellacq ❋, Commis. de la Marine de 2e cl., *Contrôl. colonial.*

Desmazes ❋, *Commissaire-Adj. de 1re cl.*
De Lagrange ❋, *Comm.-adj.*, *idem.*
Mathias ❋, *idem de 2e classe.*
Desrobert, *Sous-Comm. de la Mar. de 1re cl.*
Landais, *idem.*
De Cools, *idem.*
Boyer (Aimé), *Sous-Commis. de de 2e cl.*
Boyer (Edm.), *Sous-Commis. de 2e classe.*
Thuret, *idem.*
Derussat, *idem.*
Marbot, *idem.*
Garcet, *idem.*
Maraist, *idem.*
Gilbert (Pierre), *idem.*

Service des Ports. MM.

Sireuil (Pierre), Enseigne de vaisseau, *Capit. de port au Fort de France.*
Tascher de la Pagerie, *Capit. de port à St-Pierre.*

Service de Santé. MM.

Amic (O ❋), D., 1er *Médecin en chef de la Marine.*
Dutroulau ❋, D., 2e *Méd. en chef de la Marine.*
Nédellec-Duverger ❋, *Chirurg. de 1re clas.*
Mesnard, *D.*, *idem.*
Leprieur, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorier.

M. Liot (Charles) ❋.

Direction de l'intérieur.

M. Bontemps ❋, *Commis.-adj. de la marine de 2e classe*, *Directeur.*

Enregistrement et hypothèques. MM.

Michel, 1er *Vérificateur de l'enregistr.*, *Chef de service.*
Poupon (F. L. A.), 2e *idem.*
Boisseau de la Galernerie, *Recev. de l'enreg.*, *Conserv. des hypoth. au Fort de France.*
Vianès, *idem*, à St-Pierre.
Petregille, *Receveur de l'enregistrement*, au 2e Bureau du Fort de France.
Chomereau-Lamotte, *idem*, à St-Pierre.
De Faucompré, *idem*, au Marin.
Bonneville, *idem*, à la Trinité.

Douanes. MM.

Mayan, *Inspecteur des Douanes*, *Chef du service.*
Desvergers de Maupertuis ❋, *Sous-Insp. de 2e cl.* au Fort de France, *chargé des tournées d'inspection.*
Lemaréchal, *Sous-Inspect. de 3e classe des Douanes*, à St-Pierre.

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

Londe (O ✻), *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Ruffi de Ponterès ✻.	Blanchard ✻.	Chevalier, } *Conseillers auditeurs.*
Baradat.	Blondel de la Rougery.	Bourgonin,
Clavier.	Giacobbi ✻.	Caqueray de Valménier,
De Bougerel.	Aubenas.	

Procureur-général . . . . M. Carl ✻.
Premier Substitut du Procureur-général. M. Chuppin ✻.
Second Substitut du Procureur-général. . M. Payot.
Greffier en chef . . . . M. Cazavan.

Tribunal de 1re instance du Fort de France. MM.

Daney de Marcillac, *Juge.*
De Jorna, *Lieutenant de Juge.*
De Ligonier, Thaly, } *Juges-Auditeurs.*
Pers, *Procureur de la République.*
Carraud, *Substitut du Procureur de la République.*
Prévost de Touchimbert, *idem.*
Ovide St-Omer, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Saint-Pierre. MM.

Fichet, *Juge.*
Thoré, *Lieutenant de Juge.*
Chevalier (L. A.), Chasot, } *Juges-Audit.*
De Poyen, *Procureur de la République.*
Buis, *Substitut du Procureur de la République.*
Tardivel, *idem.*
Garcin, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de St-Pierre. MM.
Winter, *Juge* du cant. du Mouillage (St-P.).
Monzie-Lasserre, *idem* du Fort-St-Pierre.
Desfourneaux, *idem* de la Basse-Pointe.
Dupeyrat, *idem* de la Trinité.

Arrondissement du Fort de France. MM.
Lemerle, *Juge* du cant. du Fort de France.
N . . . . . *idem* du Saint-Esprit.
Blanchard de Laval, *id.* de l'Anse-d'Arlet.
Peux, *idem* du Marin.

PONTS ET CHAUSSÉES.

M. Lemonnier de la Croix, *Ingénieur colonial, Chef du service.*

ÉVÊCHÉ.

Mgr Le Herpeur, *Évêque du Fort-de-France.*
M. l'abbé Martin, *Vicaire général.*
M. l'abbé . . . . ., *idem.*

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

M. Fiéron (O ✻), *Colonel d'infanterie de marine, Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'intérieur.
Le Procureur-général.
Trois habitants notables.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major. Messieurs,

Chaumont (O ✻), Colonel d'infant. de marine, *Commandant militaire.*
Naudin (O ✻), Capitaine, idem, *Commandant à Marie-Galante.*
Fouques ✻, idem, *Commandant aux Saintes.*
Plane, idem, *Com. de la partie française de St-Martin.*
Houbé ✻, Chef de bataillon, *Command. de place à la Pointe-à-Pître.*
Munier ✻, *Capitaine, Adjudant de place à la Basse-Terre.*
Reboul, *Capitaine à l'état-major du Gouverneur.*

Direction de l'Artillerie.

M. de Preuilly ✻, Chef de bataillon, *Directeur.*

Direction du Génie. Messieurs,

Dausbourg, *dit* Parent ✻, Capitaine de 1re classe, *Sous-Directeur.*
Henriet ✻, *idem.*
Mélin, *idem* de 2e classe.

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs.

Guérin ✻, *Chef d'escadron, Commandant.*
Planiol ✻, *Capitaine de 2e classe.*
Arrighi ✻, *Lieutenant.*
Thiéry, *Lieutenant, Trésorier.*

Artillerie de la Marine.

ETAT-MAJOR. Messieurs,

De Preuilly ✻, *Chef de bataillon.*
Lestrohan, *Lieutenant en premier, Officier payeur et d'habillement.*

1er *Régiment d'Infanterie de Marine.*

ETAT-MAJOR. Messieurs,

N. . . . . *Colonel.*
De Vassoigne (J. E.) ✻, *Lieutenant-Colonel.*
Favre ✻, *Chef de bataillon.*
Beau ✻, *idem.*
Foucher d'Aubigny, *idem.*
Hennique ✻, *Major.*
Robin-Duparc, *Capitaine Adjudant-Major.*
De Vassoigne (C.), *idem.*
Mayer (A.) *idem.*
Gailhard, *Sous-Lieutenant, Officier d'habillement.*
Biloire, *Sous-Lieutenant, Officier d'armement.*
Bellot de Varenne, *Lieutenant, Officier payeur.*
Henriquel, *Sous-Lieutenant, Adjoint à l'officier payeur.*
Esnol, *Sous-Lieutenant, Porte-drapeau.*
Lesueur, *Chirurgien-Major.*
Pétra, D., *Chirurgien-Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Guillet (O ❋), *Commiss. général de la marine de 2e cl., Ordonnateur.*
Ledentu ❋, *Commiss. de la marine de 2e classe, Contrôl. colonial.*

Bégin ❋, *Comm. de 2e classe.*
Malterre, *idem.*
Noël, *idem.*
Miany ❋, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Questel, *idem.*
Bonneville, *Sous-Comm. de 2e classe.*
Angrand, *idem.*
Quevilly, *Sous-Commissaire de 2e classe.*
Ducoing, *idem.*
Olivier, *idem.*
Courejolle, *idem.*
Beucher, *idem.*
Cornillot, *idem.*
Lahaye, *idem.*

Service des Ports. Messieurs,

Pascaud ❋, Lieut. de vaiss. en retr., *Capit. de Port à la Pointe-à-Pitre.*
Vigneux ❋, *Capitaine de Port à la Basse-Terre.*

Service de santé. Messieurs,

Cornuel (O ❋), D., 1er *Médecin en chef de la marine.*
Gonnet ❋, D., 2e *Méd. en chef de la mar.*
Arnoux (O ❋), D., *Chirurgien de 1re cl.*
Saint-Pair ❋, D., *Chirurg. de 1re classe.*
Rivet, *idem.*
N..... *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorerie.

M. Navailles ❋, *Trésorier.*

Direction de l'Intérieur.

M. Blanc, *Directeur.*

Enregistrement et hypothèques. Messieurs,

Castellini, 1er *Vérific. de l'enregist., chef du service.*
Daine de la Richerie, 2e *idem.*
Cléret, *Receveur de l'enregistrement, Conservateur des hypothèques*, à la Basse-Terre.
Lançon (L. A.), *idem*, à la Pointe-à-Pitre.
Botreau-Roussel-Bonneterre, *idem*, à Marie-Galante.
Gardin, *idem*, à St-Martin.
Bertaud, *Receveur de l'enregistrement au 2e bureau de la* Pointe-à-Pître.

Douanes. Messieurs,

Lemerle de Beaufond ❋, *Inspecteur de 1re class., chef du service.*
Durand, *Sous-Inspecteur de 2e classe des Douanes*, à la Basse-Terre, *chargé des tournées d'inspection.*
Mayet, *S.-Insp. de 3e cl.*, à la Pointe-à-Pître

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. de Beausire ❋, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Cleret (A. J. R.).
Ristelhueber (G. L.) ❋.
Riot ❋.
Darchis.
Lacroix.
Garnier ❋.
Henrion.
Meyrac.
Guasco, Millet, Partarrieu, } *Cons.-Aud.*

Procureur-général . . . . M. Rabou (O ❋).
Premier Substitut du Procureur-général . . . . M. Baffer.
Second Substitut du Procureur-général . . . . M. Baudouin.
Greffier en chef . . . . M. Caillet.

Tribunal de 1re instance de la Basse-Terre. MM.

Lacour, *Juge.*
Level, *Lieutenant de Juge.*
Holozet, Caussade, } *Juges Audit.*

Conquérant, *Procureur de la République.*
Pierre, *premier Substitut du Procureur de la République.*
De la Charrière (Charles), *second Substitut du Procureur de la République.*
Clayssen, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de la Pointe-à-Pître. MM.

Dupuy, *Juge.*
Jarry (Ch.), *Lieutenant de juge.*
Bazot, Mondet, } *Juges-Audit.*

Ternisien, *Procureur de la République*
Peluche, *premier Substitut du Procureur de la République.*
Marie, *second Substitut du Procureur de la République.*
Magloire, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance de Marie-Galante. MM.

Roujol, *Juge.*
Eimar, *Lieutenant de Juge.*
Verdery. *Juge-Auditeur.*
Montigny de Pontis, *Procureur de la Réoublique.*
Gaigneron-Marolles, *Substitut du Procureur de la République.*
Roche, *Greffier.*

Tribunaux de Paix.

Arrondissem. de la Basse-Terre. MM.

Claveau, *Juge* du cant. de la Basse-Terre.
Anthony, *idem* de la Capesterre.
Levanier, *idem* de la Pointe-Noire.
Mercier (F. P.), *idem* du Marigot (partie française de St-Martin).

Arrondissem. de la Pointe-à-Pître. MM.

Dreveton, *Juge* du cant. de la Pointe-à-Pître.
Mittre, *idem* du Lamentin.
Quin (P. C.), *idem* du Port-Louis.
Vauchelet, *idem* du Moule.
Don Bernard, *idem* de Saint-François.

Arrondissement de Marie-Galante.

M. Magne, *Juge* du canton de Marie-Galante.

PONTS ET CHAUSSÉES.

M. Henry, *Chef du service.*

ÉVÊCHÉ.

Mgr Lacarrière, *Évêque de la Basse-Terre.*
M. l'abbé Testard du Cosquer ❋, *Vicaire général.*
M. l'abbé ....., *idem.*

ILE DE LA RÉUNION.

M. Dorel (C ❋), *Capitaine de vaisseau en retraite, Gouverneur.*

Conseil privé. MM.

Le Commissaire général.
Le Commandant militaire.
L'Ordonnateur.
Le Directeur de l'Intérieur.
Le Procureur-général.
Trois habitants notables.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major.

M. Barolet de Puligny (O ❋), Col. d'infant. de marine, *Comm. milit.*
M. Marchand, Capit. d'inf. de Marine ❋, *Adjud. de place à Saint-Denis.*
M. Auber, *Enseigne de vaisseau, attaché à l'état-major du Gouverneur.*

Direction de l'Artillerie.

M. Grassi ✱, *Capitaine en premier, chargé du service.*

Direction du Génie.

M. . . . . . . , Capitaine de 1[re] classe, *chargé du service.*

TROUPES.

Gendarmerie. Messieurs,

Sauclière ✱, *Capitaine.*
Rossée ✱, *Lieutenant.*
Mangenot, *Lieutenant*, *Trésorier.*
Princet, *Sous-Lieutenant.*

Artillerie de la marine.

M. Grassi ✱, *Capitaine en premier.*

Détachement du 3e régiment d'infanterie de marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Bichin de Cendrecourt (E. A.) ✱, *Lieutenant-Colonel.*
Maëstracci ✱, *Chef de bataillon.*
Noël, *idem.*
Blanc ✱, *Major.*
Lairan, *Capitaine Adjudant-Major.*
Mayer (F. H.), *idem, idem.*
Cornuey, *Lieutenant*, *Officier d'habillement.*
Delavau, *Lieutenant*, *Officier d'armement.*
Delatouche, *Lieutenant*, *Officier payeur.*
Daniel, *Sous-Lieutenant*, *Adjoint à l'Officier payeur.*
Gaudin, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs.

Barret ✱, *Comm. de la Marine de 2e classe, Ordonnateur.*
Thibault de Chanvalon ✱, *Comm. de la Marine de 2e cl., Contrôl. col.*

Deschamps, *Commiss.-adj. de 1re classe.*
Voïart, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Lefaucheur, *idem.*
Petiton, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
O'Toole, *Sous-Commissaire de 1re classe.*
Munier, *Sous-Commissaire de 2e classe.*
Bailly (L. J. B.), *idem.*

Service des Ports.

M. Mas de St-Maurice ✱, *Capitaine de port à St-Denis.*

Service de Santé. Messieurs,

Dauvin ✱, D., 2e *Méd. en ch. de la Mar.*
Reydellet ✱, *Chirurgien de 1re classe.*
Laugaudin, *Chirurgien de 1re classe.*
Le Pivain ✱, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorerie.

M. Robert ✱, *trésorier.*

Direction de l'intérieur.

M. Manès ❋, *Directeur.*

Enregistrement et hypothèques. MM.

Choin (E. M.), *Insp. de 2ᵉ classe, chef du service.*
Gardilanne, *Conservateur des hypothèques, à St-Denis.*

Douanes. MM.

Vernet, *Inspecteur de 1ʳᵉ classe, chef du service.*
D'Albon, *Sous-inspecteur de deuxième classe.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Bellier de Villentroy ❋, *Conseiller, Président.*

Conseillers. Messieurs,

Martin de Bussy St-Romain ❋.	Ouchard.	Brandela,	*Conseillers-Auditeurs.*
Bédier (A. M.) ❋.	Molinier de Montplanqua.	Pomet,	
Geslin.	Ruyneau de St-Georges ❋.	Débar,	

Procureur-général . . . . M. Massot ❋.
1ᵉʳ *Substitut du Procureur-général* . . M. Gasne.
2ᵉ *Substitut du Procureur-général* . . M. Préaux.
Greffier en chef . . . . M. Delestrac.

Tribunal de première Instance de St-Denis. MM.

Filhol, *Juge.*
Mayol, *Lieutenant de juge.*
Mullant, *Juge-auditeur.*
Bourette, *idem.*

Talhouarn, *Procureur de la République.*
Moussoir, *Substitut du Procureur de la République.*
Thinon, *idem.*
Dejean, *Greffier.*

Tribunal de première Instance de St-Paul. Messieurs,

Benoist, *Juge.* | Leyris, *Lieut. de juge.* | Muterel, *Juge-Auditeur.*

Debout, *Procureur de la République.*
Terral, *Substitut du Procureur de la République.*
Laude, *idem.*
Murat, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de St-Denis. MM.

N...., *Juge* du canton de Saint-Denis.
Lepervanche-Mézière, *idem* de Sᵗᵉ-Suzanne.
Frappier de Montbenoit, *idem* de St-André.
Jacob, *idem* de St-Benoît.

Arrondissement de St-Paul. MM.

Bruniquel, *Juge* du canton de Saint-Paul.
Coulon, *idem* de Saint-Louis.
Urbain-Morin, *idem* de Saint-Pierre.
Fromentin, *idem* de Saint-Joseph.

ÉVÊCHÉ.

Mgr Desprez, *Evêque de Saint-Denis.*
M. l'abbé Pouillaude, *Vicaire général.*
M. l'abbé Chrétien, *idem.*

MAYOTTE ET DÉPENDANCES.

M. Bonfils (O ✻), *Capitaine de frégate, Commandant supérieur.*

État-Major.

M. Mermier ✻, *Chef de bataill. d'infant. de marine, Commandant à Ste-Marie de Madagascar.*
M. Lapeyre-Bellair (J. T.), *Capitaine d'artillerie de marine, Commandant à Nossibé.*

Génie.

M. Livet ✻, *Chef de bataillon, Chef du service.*

Administration.

M. Marguet, *Sous-Commiss. de la marine de 2e classe, Chef du service administ.*
M. Urvoy de Portzamparc, *idem.*

Service de santé.

M. Le Beau ✻, *Chirurgien de la marine de 1re classe.*

Trésorerie.

M....., *trésorier.*

GUYANE FRANÇAISE.

CHABANNES-CURTON ✻, Capitaine de vaisseau, *Gouverneur.*

Conseil privé. Messieurs,

Le Commissaire général.
L'Ordonnateur.
Le Procureur-général.
Deux habitants notables.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

État-Major.

M. . . . . , *Lieutenant de vaisseau.*

Génie.

M. de St-Quantin ✻, *Capitaine de 1re classe.*

TROUPES.

Gendarmerie.

M. . . . , *Lieutenant.*
M. Pannetier, *Lieutenant.*

Artillerie de la Marine.

M. Fournier ✻, *Capit. en 2e, chargé des fonct. de Direct. d'Artillerie.*

Détachement du 3e régim. d'Infant. de Marine.

ÉTAT-MAJOR. Messieurs,

Morel ✻, *Chef de bataillon.*
Charrière ✻, *Capitaine, Adjudant-Major.*
Pinel de Golleville, *Lieutenant, Officier payeur.*
Roux (C. J. B.) ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Administration, Guerre et Marine. Messieurs,

Reisser ✻, *Commissaire-Adjoint de 2e classe, Ordonnateur.*
N. . . . . *Contrôleur colonial.*
Ledoulx de Glatigny (J. A. F.), *Commiss.-adjoint de la Mar. de 2e classe.*
Noyer, *Sous-Comm. de 1re classe.*
Brache, *Sous-Commissaire de 2e classe.*
Maisonneuve, *Sous-Commissaire de 1re classe.*

Service du Port.

Privat ❄, *Capitaine de Port.*

Service de santé. Messieurs,

Salva ❄, D. *second Médecin en chef de la Marine.*
Mittre, *Chirurgien de la Marine de 1^re^ classe.*
Orabona, *Pharmacien de la Marine de 1^re^ classe.*

Trésorerie.

M. Veyrières, *trésorier.*

Enregistrement et hypothèques. MM.

De Saint-Quantin (J. M. L. H.), *Receveur et Conservateur des Hypothèques.*
Joyau, *Receveur au 2^e^ bureau.*

Douanes. Messieurs,

Mango, *Sous-Inspecteur de 2^e^ classe, chef du service.*
Dupoy, *Vérificateur de 3^e^ classe.*
Alizart, *idem.*

Culte.

M. Dossat ❄, *Vice-Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel.

M. Mittaine, *Conseiller-Président.*

Conseillers. Messieurs,

Maurel ❄.
Klippel.
Dautriche.
Duplaquet.
Richard d'Abnour.
Habasque.

Auditeurs.
Pélissié de Montémont.
Hocque.

Procureur-général. . . . . M. Vidal de Lingendes (O ❄).
Substitut du Procureur-général . . . M. Deslandes.
Greffier. . . . . M. Lhuerre.

Tribunal de 1^re^ instance de Cayenne. MM.

Marbotin, *Juge.*
Mis, *Lieutenant de Juge.*
Cotton d'Englesqueville, } *Juges Audit.*
Allier, }
Mercier, *Procureur de la République.*
Bidon, 1^er^ *Substitut.*
Mourié, 2^e^ *Substitut.*
Mercutier, *Greffier.*

Tribunaux de paix.

Arrondissement de Cayenne. MM.

Castets, *Juge* du canton de Cayenne.
Favard ❄, *idem* de Roura.
Brunet, *idem* de Kourou.
Crépin, *Juge* de Sinnamary.
Senelle, *idem* d'Approuague.
Dufourg, *idem* d'Oyapock.

Ponts et Chaussées.

M. Philippon, Ingénieur ordinaire de 2^e^ classe, *Chef du service.*

ILES DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Gervais ❄, Lieut.-Colonel d'artil. de marine, en retraite, *Commandant.*

M. Buslé ❄, *Sous-Comm. de la mar. de 1^re^ cl., Chef du serv. administ.*
M. Duchesne, *Sous-Commiss. de la marine de 2^e^ classe, Contrôleur-colonial.*

M. Ledret ✻, *Capitaine de port.*
M. Fleury ✻, D., *Chirurgien de 1re classe.*
M. Littayé, *Trésorier.*
M. Charlot, Curé de Saint-Pierre, *Supérieur ecclésiastique des deux îles.*
M. Duhamel ✻, *Président du conseil d'appel.*
M. Pinchon, *Juge de 1re instance.*
M. Lemoine, *Greffier.*

SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

M. Protet (O ✻), *Capitaine de frégate*, Gouverneur.

Conseil d'administration. Messieurs,

Le Gouverneur.
Le Chef du service administratif.
Le Chef du service judiciaire.
Le Contrôleur colonial.
Deux habitants notables.
Le Secrétaire-Archiviste.

Etat-Major.

M. Brossard, *Enseigne de vaisseau*, Aide-de-camp.

Génie.

M. Parent ✻, Capitaine de 2e classe, *Chargé du service.*
M. Pinet-Laprade, *idem.*

TROUPES.

Artillerie.

M. Gouhot (Laurent) ✻, *Capitaine en 1er, chargé des fonctions de Directeur d'artillerie.*

Détachement du 3e régim. d'infanterie de marine.

M. Guillabert ✻, *Chef de bataillon.*
M. Deyris ✻, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Fille, *Lieutenant, Officier payeur.*
M. Chassaniol ✻, *Chirurgien Aide-Major.*

Escadron du 1er régiment de Spahis d'Alger.

M. . . . . , *Capitaine commandant.*
M. Geenen, *Capitaine en second.*
M. Ventre de la Touloubre ✻, *Lieutenant,*
M. . . . . , *Lieutenant indigène.*
M. Mandel, *Sous-Lieutenant.*
M. . . . . , *idem.*
M. Hecquart, *Sous-Lieutenant indigène.*
M. . . . . , *idem.*

Administration. Messieurs.

Vérand ✻, *Commissaire-adjoint de la marine de 2e classe, Chef du service administratif.*

Costet ✻, *Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, Contrôl. colon.*

Quoniam, *Sous-Commissaire de la marine de 1re classe.*
Stephan, *idem de 2e classe.*
Lhoumeau, *Sous-Commissaire de 2e clas.*
Lombard, *idem.*
Tartara, *idem.*

Service des Ports.

M. Bertin ❋, *Capitaine de port.*

Service de Santé.

M....., *second Médecin en chef de la marine.*
M. Mannet, *Chirurgien de 1re classe.*
M. Audibert, *Pharmacien de 1re classe.*

Trésorerie.

M. Hauvel, *Trésorier.*

Douane.

M. Du Gardin, *Vérificateur de 2e classe, Chef du service.*

Culte.

M. Guyard, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'Appel séant à Saint-Louis.

M. Carrère ❋, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

De Percin.
Marguerie de Montfort.
De Reboul du Chariol, *Conseiller-aud.*
Desgranges, *idem.*

M. Larcher ❋, *Procureur général.*
M. Desvergnes Lafont-Faye, *premier Substitut du Procureur général.*
M. Vieu, *second Substitut du Procureur général.*
M. Breghot de Polignac, *Greffier.*

Tribunal de 1re instance. MM.

Guilhemanson, *Juge.*
Desvergnes Lafont-Faye, *premier Substitut du Procureur général, près la Cour d'appel de Saint-Louis, faisant fonctions de Procureur de la République.*

ILE DE GORÉE.

M. Aumont ❋, Capitaine de frégate, *Commandant particulier.*

Service des ports.

M. Maléjac, *Maître de port.*

Service de Santé.

M. Mongrand, *Chirurgien de 1re classe.*

Tribunal de 1re instance. MM.

Chrétien, *Juge.*
Robert, *Greffier.*
Vieu, *second Subst. du Proc. gén., près la Cour d'appel de St-Louis, faisant fonct. de Proc. de la République.*

Douane.

M. Nicolas (H. P. F.), *Vérificateur de 3e classe.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DANS L'INDE.

M. BÉDIER (O ❋), *Commissaire général de la marine, Gouverneur.*

Conseil d'administration. **Messieurs,**

Le Gouverneur.
Le Chef du service administratif.
Le Chef du service judiciaire.
Le Contrôleur colonial.
Le Secrétaire-Archiviste.

TROUPES.

M. d'Agon de la Contrie ❋, *Chef de bataillon d'infanterie de la marine.*

PONDICHÉRY.

Administration. Messieurs,

Malassis ❋, *Commissaire de la Marine de 2e cl.*, Chef du service administ.
Le Peltier, *Sous-Commissaire de la Marine de 1re cl.*, Contrôleur colonial.
Law de Clapernou (A. J.), *idem. de 1re classe.*
Lemesle, *idem de 2e classe.*
Robert, *idem.*
Filleau St-Hilaire, *idem.*

Service des Ports.

M. Hostein, *Capitaine de Port.*

Service de santé.

M. Collas ❋, D., *Chirurgien de la marine de 1re classe.*
M. Poupeau, *idem.*
Petit ❋, *Chirurgien de 2e classe,* }
Godineau ❋, D., *idem,* }
Margain, *idem,* }
Le Treis, *idem,* } pour Chandernagor, Karikal, Yanaon, Mahé.
M. Lépine, *Pharmacien de la marine de 2e classe.*

Trésorerie.

M. Viollette (E. J.), *Trésorier.*

Culte.

M. l'abbé Calmels, *Préfet apostolique.*

TRIBUNAUX.

Cour d'appel

(Pour les établissements français dans l'Inde, séant à Pondichéry).

M. Orianne, *Président.*

Conseillers. Messieurs,

Donin de Rosière ❋.
Gallois-Montbrun.
Broussais.
Paulinier.
Brunet, } *Conseillers-Auditeurs.*
Hurtrel, }

Procureur-général . . . . M. Ristelhueber (L. V.) ❋.
Greffier en chef . . . . M. de Babick.

Tribunal de première instance. **Messieurs,**

Hennequin, *Juge.* | Peulevey, *Lieut. de juge.* | Hivonnant, *Juge supp.*
Fessard, *Procureur de la République.*
Tardivel, *Greffier européen.*

Justice de paix.

M. Faciole, *Juge de paix.*

CHANDERNAGOR.

M. Vigneti ✻, Commissaire de la marine de 1re classe, *Chef du service.*

Tribunal de première instance. Messieurs,

Duffaur de Gavardie, *Juge.*
Dubois de Sarran, *Greffier.*
Ribout, *Procureur de la République.*

Tribunal de paix.

M. Ecoiffier, *Juge de paix.*

KARIKAL.

M. Moras ✻, Sous-Contrôleur de la marine de 1re clas., *Chef du service.*

Tribunal de première instance. Messieurs,

Bazil, *Juge.*
Laforgue, *Greffier-Notaire.*
N...., *Procureur de la République.*

Tribunal de paix.

M. Sicé, *Juge de paix.*

YANAON.

M. Hugot, *Chef du service.*

Tribunal de 1re instance.

M. Calmels (J. R. E.), *Greffier.*

MAHÉ.

M. Hayes, Sous-Commissaire de la marine de 1re classe, *Chef du service*

Tribunal de 1re instance.

M. Tessier, *Greffier.*

ÉTABLISSEMENTS FRANÇAIS DE L'OCÉANIE.

M. Bonard (O ✻), Capitaine de vaisseau, *Commissaire de la République aux îles de la Société.*

TROUPES.

Gendarmerie.

M. Duval ✻, *Lieutenant.*
M. ...., *Lieutenant officier payeur d'habillement.*

Direction de l'Artillerie.

M. Jury, Capitaine en 1er, *Chargé du service.*

Détachement du 1er régiment d'infanterie de marine.

M. Nicolaï, *Chef de bataillon.*
M. Allias, *Capitaine adjudant-major.*
M. Gascon-Cadaubon, *Lieutenant officier payeur.*
M. Le Corre, *Sous-Lieutenant officier d'habillement.*
M. ...., *Chirurgien aide-Major.*

Administration.

M. Mazé, *Sous-Commiss. de la marine de 2e classe, chargé du service admin.*
M. ...., *Aide-Commissaire, Contrôleur colonial.*

Service de Santé. Messieurs,

Viol, *Chirurgien de 2e classe.*
Ricard, *Chirurgien de 2e classe.*

Trésorerie.

M. Duhamel, *Trésorier.*

CHAPITRE X.

Sciences, Belles-Lettres, Beaux-Arts.

SECTION PREMIÈRE.

INSTITUT NATIONAL.

Une Ordonnance, du 21 mars 1816, a substitué aux quatre classes de l'Institut, quatre Académies. Depuis, une autre Ordonnance du 26 octobre 1832 a établi une cinquième Académie. Ces Académies prennent rang selon l'ordre de leur fondation, et sont dénommées ainsi qu'il suit, savoir : 1° l'Académie Française ; 2° l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres ; 3° l'Académie des Sciences ; 4° l'Académie des Beaux-Arts ; 5° l'Académie des Sciences morales et politiques (1).

Chaque Académie a son régime indépendant et la libre disposition des fonds qui lui sont spécialement affectés. Toutefois, l'Agence, le Secrétariat, la Bibliothèque et les autres collections de l'Institut sont communs aux cinq Académies.

Les propriétés communes aux cinq Académies, et les fonds y affectés, sont régis et administrés, sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique, par une commission de dix membres, dont deux pris dans chaque Académie. Ces commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Les propriétés et fonds particuliers de chaque Académie sont régis en son nom par des bureaux ou commissions, et dans les formes établies par les règlements.

Chaque Académie dispose, selon ses convenances, du local affecté aux séances publiques.

Les cinq Académies tiennent une séance publique commune le 25 octobre.

Les membres de chaque Académie peuvent être élus aux quatre autres Académies.

L'Académie Française, composée de quarante membres, est régie par ses anciens statuts. Elle est particulièrement chargée de la composition du Dictionnaire de la langue française : elle fait, sous le rapport de la langue, l'examen des ouvrages importants de littérature, d'histoire et de sciences. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres qui la composent.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres est aussi composée de quarante membres. Les langues savantes, les antiquités et les monuments, l'histoire et toutes les sciences morales et politiques dans leur rapport avec l'histoire, sont les objets de ses recherches et de ses travaux ; elle s'attache particulièrement à enrichir la littérature française des ouvrages des auteurs grecs, latins et orientaux, qui n'ont pas encore été traduits. Elle s'occupe de la continuation des recueils diplomatiques. Elle nomme dans son sein un secrétaire perpétuel, qui fait partie des quarante membres dont cette Académie est composée.

L'Académie des Sciences est divisée en onze sections ; ces sections sont composées et désignées ainsi qu'il suit : *Sciences mathématiques :* Géométrie, six membres ; Mécanique, six ; Astronomie, six ; Géographie et Navigation, trois ; Physique générale, six. *Sciences physiques :* Chimie, six membres ; Minéralogie, six ; Botanique, six ;

(1) L'Académie Française, remplaçant la deuxième classe de l'Institut, tient ses séances le jeudi de chaque semaine ; celle des Inscriptions et Belles-Lettres, remplaçant la troisième classe, le vendredi ; celle des Sciences, remplaçant la première classe, le lundi ; celle des Beaux-Arts, remplaçant la quatrième classe, le samedi ; celle des Sciences morales et politiques, les samedis de chaque semaine.

Ces séances ont lieu au Palais de l'Institut, ci-devant collége des Quatre-Nations, et durent depuis trois heures jusqu'à cinq.

La séance publique annuelle de l'Académie Française se tient dans le mois de mai ; celle de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a lieu dans le mois de juillet ; celle de l'Académie des Sciences se tient le premier lundi du mois de novembre ; celle de l'Académie des Beaux-Arts, le premier samedi d'octobre, et celle de l'Académie des Sciences morales et politiques dans le mois d'avril.

Economie rurale et art Vétérinaire, six; Anatomie et Zoologie, six; Médecine et Chirurgie, six.

Cette Académie nomme deux secrétaires perpétuels, l'un pour les sciences mathématiques, l'autre pour les sciences physiques. Les secrétaires perpétuels sont membres de l'Académie, mais ne font partie d'aucune section.

L'Académie des Beaux-Arts est aussi divisée en sections, désignées et composées ainsi qu'il suit: Peinture, quatorze membres; Sculpture, huit; Architecture, huit; Gravure, quatre; Musique (composition), six. Elle nomme un secrétaire perpétuel, qui est membre de l'Académie, mais qui ne fait point partie des sections.

Il est ajouté, tant à l'Académie des Belles-Lettres qu'à l'Académie des Sciences, une classe d'Académiciens libres, au nombre de dix, pour chacune de ces deux Académies. Une ordonnance du 16 mai 1830 fixe le nombre des membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres à cinquante, y compris dix Académiciens libres.

L'Académie des Beaux-Arts a également une classe d'Académiciens libres dont le nombre est déterminé par un règlement particulier, sur la proposition de l'Académie elle-même.

Les Académiciens libres n'ont d'autre indemnité que celle du droit de présence; ils jouissent des mêmes droits que les autres Académiciens, et sont élus dans les formes accoutumées. Les anciens Académiciens honoraires, tant de l'Académie des Sciences que de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, sont de droit Académiciens libres de l'Académie à laquelle ils ont appartenu. Ces Académiciens font les élections nécessaires pour compléter le nombre de dix Académiciens libres dans chacune d'elles.

Le Ministre soumet à l'approbation du Président de la République les modifications jugées nécessaires dans les règlements des 1re, 3e et 4e classes de l'Institut, pour adapter lesdits règlements à l'Académie des Sciences, à celle des Belles-Lettres et à l'Académie des Beaux-Arts.

Une ordonnance, en date du 26 octobre 1832, a rétabli dans l'Institut, l'ancienne classe des Sciences morales et politiques sous le nom d'*Académie des Sciences morales et politiques*. Le nombre des membres de cette Académie est fixé à trente. Elle est divisée en cinq sections, savoir : Philosophie; Morale; Législation, Droit public et Jurisprudence; Economie politique et Statistique; Histoire générale et philosophique. L'Académie nomme un secrétaire perpétuel par voie d'élection, conformément aux règlements de l'Institut; elle a cinq Académiciens libres, cinq associés étrangers, trente correspondants et quarante au plus.

Il est, chaque année, alloué au budget du Ministre de l'Instruction publique un fonds général et suffisant pour payer les traitements conservés et indemnités aux Membres, Secrétaires perpétuels et employés des cinq Académies de l'Institut, et pour les divers travaux littéraires, les expériences, impressions, prix et autres objets.

Ce fonds est reparti entre chacune des cinq Académies qui composent l'Institut, selon la nature de leurs travaux, et de manière que chacune d'elles ait la libre jouissance de ce qui lui est assigné pour son service.

Les nominations aux places vacantes sont faites par chacune des Académies où ces places viennent à vaquer; les sujets élus sont confirmés par le Président de la République.

Tous les ans les Académies distribuent des prix, dont le nombre et la valeur sont réglés ainsi qu'il suit: L'Académie Française et l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, chacune un prix de 2,000 francs; l'Académie des Sciences, un prix de 3,000 francs; et l'Académie des Beaux-Arts, des grands prix de Peinture, de Sculpture, d'Architecture, de Gravure, de Composition musicale et de Paysage historique. Ceux qui remportent un de ces grands prix sont envoyés à Rome et entretenus aux frais de l'Etat.

L'Académie des Sciences morales et politiques propose chaque année au moins un sujet de prix. Ce sujet est choisi tour à tour entre les questions qui se rapportent aux objets spéciaux de chacune des sections qui la composent. L'Académie se réserve de proposer des sujets de prix extraordinaires.

PRIX MONTYON.

Académie Française. — Deux prix annuels: 1° En faveur d'*un Français pauvre qui aura fait dans l'année l'action la plus vertueuse*; 2° En faveur d'*un Français qui aura composé et fait paraître le livre le plus utile aux mœurs.*

Académie des Sciences ; 1° Des prix pour récompenser les perfectionnements de la Médecine et de la Chirurgie, et les découvertes ayant pour objet le traitement d'une maladie interne et celui d'une maladie externe.

2° Des prix pour récompenser ceux qui auront trouvé les moyens de rendre un art ou métier moins insalubre, et à décerner aux ouvrages ou découvertes qui auront paru dans l'année sur des objets utiles.

3° *Prix de Statistique*; 4° *Prix de Physiologie expérimentale*; 5° *Prix de Mécanique.*

PRIX GOBERT.

Académie Française. — Prix annuel pour *l'Ouvrage le plus éloquent sur l'Histoire de France.*

Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — Prix annuel pour l'*Ouvrage le plus savant sur l'Histoire de France.*

PRIX MAILLÉ LATOUR LANDRY.

L'Académie française et *l'Académie des Beaux-Arts* décernent alternativement chaque année un prix à l'écrivain ou à l'artiste pauvre dont le talent paraîtra mériter encouragement, afin qu'il puisse poursuivre sa carrière dans les lettres ou les arts.

L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres distribue annuellement un prix de numismatique, fondé par M. Allier d'Hauteroche.

L'Académie des Sciences décerne annuellement un prix d'astronomie, fondé par feu M. Delalande; un prix dit prix Cuvier; un prix fondé par Mme de Laplace, consistant dans les Œuvres de Laplace, remis au premier élève sortant de l'Ecole Polytechnique.

Tous les ans l'Institut décerne un prix de Linguistique fondé par M. de Volney.

Un prix fondé par M. Bigot de Morogues, pour être décerné tous les cinq ans alternativement par l'Académie des sciences et par l'Académie des sciences morales et politiques, pour l'ouvrage qui aura fait faire le plus de progrès à l'agriculture en France, et sur l'état du paupérisme et les moyens d'y remédier.

Prix fondé par M. Félix de Beaujour pour être décerné tous les cinq ans par l'Académie des sciences morales et politiques.

ACADÉMIE FRANÇAISE (1). Messieurs,

De Lacretelle.
Baour-Lormian.
Villemain.
Brifaut.
Lebrun.
De Barante.
De Lamartine.
De Ségur (Phil.).
De Pongerville.
Cousin.
Viennet.
Jay.
Dupin.
Tissot.
Thiers.
Scribe.
De Salvandy.
Dupaty.
Guizot.
Mignet.
Flourens.
Molé.
Hugo (Victor).
De Sainte-Aulaire.
Ancelot.
De Tocqueville.
Pasquier.
Patin.
Saint-Marc-Girardin.
Sainte-Beuve.
Mérimée.
Alfred de Vigny.
Vitet.
De Rémusat (Charles).
Empis.
Ampère.
De Noailles.
De Saint-Priest.
Nisard (Désiré).
De Montalembert.

M. Villemain, *Secrétaire perpétuel.*

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. MM.

Boissonade.
Walckenaër.
Quatremère (Etienne).
Raoul Rochette.
Naudet.
De Choiseul-Daillecourt (Maxime).
Jomard.
Dureau de la Malle.
Hase.
Pardessus.
Thierry (Augustin).
Lajard.
Burnouf (Eug.).
Beugnot.

---

(1) Pour la demeure des membres des cinq Académies, voy. pages 805 et suiv.

Reinaud.
Guérard.
Julien (Stanislas).
Guizot.
Le Clerc.
Langlois.
Guigniaut.
Paulin-Paris.
Le Bas (Philippe).
Garcin de Tassy.
Magnin.
Lenormant.
Littré.
Berger de Xivrey.
Villemain.
De Wailly (Noël).
De Saulcy.
De Laborde (Léon).
Ampère.
Mohl.
Laboulaye.
De la Saussaye.
Vincent.
Wallon.
N. . . . .
N. . . . .

M. Walckenaër, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

De Luynes.
Séguier de St-Brisson.
Monmerqué.
Le Prévost.
Vitet.
Biot (J. B.).
Mérimée.
De La Grange.
Barchou de Penhoën.
De Pétigny.

Associés étrangers de l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres. Messieurs,

Cte Ouvaroff . . . *St-Pétersbourg.*
Creuzer. . . . . . *Heidelberg.*
Boeckh . . . . . . *Berlin.*
Bon de Hammer-Purgstall. *Vienne.*
Cal Maï. . . . . *Rome.*
Grimm (Jac.) . . . . *Berlin.*
Lobeck. . . . . *Kœnigsberg.*
Wilson. . . . . *Londres.*

Correspondants de la même Académie. Messieurs,

Mustoxidi. . Corfou.
Cte *Demetrius Valsamachie* Céphalonie.
Fraehn.. . . St-Pétersbourg.
De Golbéry (O ✻). . . Besançon.
Leake. . . . Londres.
Peyron . . . Turin.
Weiss ✻. . Besançon.
DeCaumont✻Caen.
Labus. . . . Milan.
Quaranta (Bern.) ✻ Naples.
Gerhard. . . Berlin.
Humbert. . . Genève.
De Meyran de Lagoy.. Aix.
Chaudruc de Crazannes ✻. Castel-Sarrasin.
Vte *de Santarem*. . . . Lisbonne.
De Gerville. Valognes.
Cte *Borghesi*. San-Marino.
Leglay ✻.. Lille.
Deville ✻.. Alençon.
Welcker ✻. Bonn.
Geel....... Leyde.
Berbrugger.. Alger.
Floquet ✻.. Rouen.
Fresnel. . . . Gidda.
Greppo. . . . Belley.
Pertz. . . . . Berlin.
Kosegarten.. Greifswalde.
Lassen. . . . Bonn.
Gaisford . . . Oxford.
Eug. Boré. . Perse.
Th. Wright.. Londres.
Wachsmuth. Leipsig.
Cavedoni.... Modène.
De Witte... Anvers.
Botta (O✻). Mossoul.
Dr *Lautard*✻.Marseille.
Cadalvène..Constantinople.
Laplane.... Sisteron.
Rawlinson.. Bagdad.
Le P. *Secchi*. Rome.
Carl Ritter. Berlin.
Fontanier ✻ Singapour.
Panofka. . . Berlin.
Eichhoff ✻. Lyon.
Bopp...... Berlin.
Grotefund.. Hanovre.
Hogdson ✻ *(Bryan-Houghton)* Népâl.
Roulez . . . . Gand.
Rhangabé (Rhitzio) . Athènes.
Azéma de Montgravier. Oran.

ACADÉMIE DES SCIENCES (Onze Sections).

SCIENCES MATHÉMATIQUES.

1re Section. *Géométrie.* Messieurs.

Biot.
Poinsot.
Sturm.
Lamé.
Binet.
N . . .

2ᵉ SECTION. *Mécanique.*

Cauchy.	Poncelet.	Morin.
Dupin (Charles).	Piobert.	Combes.

3ᵉ SECTION. *Astronomie.*

Mathieu.	Laugier.	Le Verrier.
Liouville.	Mauvais.	Faye.

4ᵉ SECTION. *Géographie et Navigation.*

Beautemps-Beaupré.	Roussin.	Duperrey.

5ᵉ SECTION. *Physique générale.*

Becquerel.	Babinet.	Despretz.
Pouillet.	Duhamel.	Cagnard-Latour.

SCIENCES PHYSIQUES.

6ᵉ SECTION. *Chimie.* Messieurs,

Thénard.	Dumas.	Regnault.
Chevreul.	Pelouze.	Balard.

7ᵉ SECTION. *Minéralogie.*

Cordier.	Elie de Beaumont.	Prevost (Constant).
Berthier.	Dufrénoy.	N. . . . .

8ᵉ SECTION. *Botanique.*

Mirbel.	De Jussieu (Adrien).	Richard.
De St.-Hilaire (Aug.).	Brongniart (Adolphe).	Gaudichaud.

9ᵉ SECTION. *Economie rurale et Art vétérinaire.*

De Silvestre.	De Gasparin.	Rayer.
Boussingault.	Payen.	Decaisne.

10ᵉ SECTION. *Anatomie et Zoologie.*

Duméril.	Is. Geoffroy-St-Hilaire.	Valenciennes.
Savigny.	Milne Edwards.	Coste.

11ᵉ SECTION. *Médecine et Chirurgie.*

Magendie.	Roux.	Velpeau.
Serres.	Andral.	Lallemand.

Secrétaires perpétuels. Messieurs,

Arago, *pour les sciences mathématiques.*
Flourens, *pour les sciences physiques.*

Académiciens libres. Messieurs,

Héron de Villefosse.	De Bonnard.
De Raguse.	Civiale.
Maurice.	Duvernoy.
Héricart de Thury.	Largeteau.
Séguier.	Bussy.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences. MM.

B^on de Humboldt (Al.). *Berlin.*
Gauss. . . . . *Gœttingue.*
R. Brown. . . . . *Londres.*
De Buch. . . . . *Berlin.*
Faraday. . . . . *Londres.*
Brewster (David). . . *St-Andrews.*
N. . . . .
N. . . . .

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Sciences mathématiq.

1^re Section. *Géométrie.*

Plana ✻. . Turin.
Gergonne (O✻). Montpellier.
Derichlet. . Berlin.
Chasles ✻. . Chartres.
Hamilton... Dublin.
Lebesgue. .. Bordeaux.

2^e Section. *Mécanique.*

Vicat (C✻). Grenoble.
Burdin ✻. . Clermont-Fer.
Séguin ✻. . Montbard.
Eytelwein . Berlin.
Moseley . . Londres.
N. . . . . .

3^e Section. *Astronomie.*

Lindenau . . Altenbourg.
Brisbane. . . Ecosse.
Enke.. . . . Berlin.
Herschel. . . Collingwood.
Valz ✻. . . Marseille.
Struve. . . . Pulkowa.
Biddell Airy. Greenwich.
Carlini . . . Milan.
Capit. *Smyth*. Londres.
Nell de Bréauté. La Chapelle, près Dieppe.
Petit...... Toulouse.
Hansen.... Gotha.
Santini.... Padoue.
N.. . . . . .
N.........
N.........

4^e Section. *Géographie et Navigation.*

Scoresby. . . Exeter.
Amir. *Beaufort*. Londres.
Amiral *Birard* (C✻) Toulon.
Cap. *Parry*.. Portsmouth.
Sir *John Franklin*, à..... Londres.
Demidoff (*Pr. Anat.*) } S. Pétersbourg.
N........
N. . . . . .

5^e Section. *Physique générale.*

Barlow. . . Woolwich.
De La Rive ✻. Genève.
Hansten. . . Christiania.
Melloni ✻. Naples.
Marianini. . Modène.
Forbes. . . . Edimbourg.
Wheatstone. Londres.
De Haldat.. Nancy.
N.........

Sciences physiques.

6^e Section. *Chimie.*

Weller ✻. Valenciennes.
Desormes. . Verberie.
Bérard ✻. Montpellier.
Braconnot. . Nancy.
Liebig..... Giessen.
Henry Rose. Berlin.
Laurent ✻. Bordeaux.
Wöhler. . . Gœttingue.
Graham.... Londres.

7^e Section. *Minéralogie.*

Fleuriau de Bellevue ✻ La Rochelle.
Conybeare. . Llondaff.
Mitscherlich Berlin.
Rose (*G.*). . Berlin.
Buckland. . Londres.
D'Omalius-d'Halloy. . près de Ciney (Belgique).
Andres-del-Rio. . . . Mexico.
Murchison . Londres.

8^e Section. *Botanique.*

Bonpland.. Paraguay.
Dunal. . . . Montpellier.
Martius.... Munich.
Wallich. . . Londres.
Treviranus.. Bonn.
Mohl . . . . Tübingue.
Lestiboudois Lille.
N.........
N.........
N.........

9^e Section. *Economie rurale et Art Vétér.*

Michaux ✻. Etats-Unis.
Bracy-Clark Londres.
Jaubert de Passa ✻.. Perpignan.
Giroux de Buzareingues ✻. . Séverac-le-Château.
De Bonafous ✻. Turin.
D'Hombres-Firmas ✻. Alais.
Puvis. . . . Bourg.
Girardin ✻. Rouen.
Vilmorin ✻. Aux Barres, près Noyon-s.-Vernisson.
Kuhlmann. Lille.

10^e Section. *Anatomie et Zoologie.*

Tiedeman ✻ Landshut.
Dufour (L.) ✻ St-Sever.
Quoy. . . . Brest.
Ehrenberg. . Berlin.
Rich. Owen. Londres.
Agassiz... Boston.
Ch. Bonaparte, *de Canino*. Rome.
Muller. . . Berlin.
Deslongchamps.. Caen.
Pouchet ✻. Rouen.

11^e Section. *Médecine et Chirurgie.*

Orfila (C✻). Marseille.
Maunoir aîné Genève.
Fodera . . . Naples.
Panizza.. . Pavie.
Prunelle ✻. Lyon.
Bretonneau. Tours.
Brodie.... Londres.
Sédillot ✻. Strasbourg.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

1re SECTION. *Peinture.* Messieurs,

Hersent.
Ingres.
Vernet (Horace).
Heim.
Blondel.
De La Roche (Paul).
De Pujol (Abel).
Picot.
Schnetz.
Couder.
Brascassat.
Cogniet (Léon).
Robert Fleury.
Alaux.

2e SECTION. *Sculpture.* Messieurs,

David.
Pradier.
Ramey.
Nanteuil.
Petitot.
Dumont (A. A.).
Duret.
Lemaire.

3e SECTION. *Architecture.* Messieurs,

Fontaine.
Le Bas.
Achille Le Clère.
Huvé.
Caristie.
Gauthier.
Le Sueur.
Blouet.

4e SECTION. *Gravure.* Messieurs,

Desnoyers (A.). | Forster. | Gatteaux. | Henriquel-Dupont.

5e SECTION. *Composition musicale.* Messieurs,

Auber.
Halévy.
Carafa.
Onslow.
Adam (Ad.).
Thomas (Ambroise).

Raoul-Rochette, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

De Pradel.
Turpin de Crissé.
De Pastoret.
Dumont (A. L.).
De Montalivet.
D'Houdetot.
De Rambuteau.
De Cailleux.
Duchâtel.
Taylor.

Associés étrangers de l'Académie des Beaux-Arts. Messieurs,

Rossini . . . . *Bologne.*
Rauch. . . . . *Berlin.*
Toschi. . . . . *Parme.*
Meyer-Beer. . . . . . *Berlin.*
Cornelius. . . . . *Berlin.*
Cockerell. . . . . *Londres.*
De Klenzé. . . . . . . *Munich.*
Canina. . . . . *Rome.*
Tenerani. . . . . *Rome.*
Overbeeck. . . . . . *Rome.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Lacour. . . Bordeaux.
Serangeli . . Turin.
Richard. . . Lyon.
Boisserée. . . Bonn.
Schlick. . . Copenhague.
De St-Mesmin. Dijon.
Brulloff. . . St-Pétersbourg
Pistrucci. . . Londres.
Navez. . . . Bruxelles.
Abadie . . . Augoulême.
Lasinio . . Pise.
Le Moyne. . Rome.
Daussoigne. Liége.
Donaldson. Londres.
Taurel. . . . Amsterdam.
Schadow. . . Dusseldorf.
Carlo Amati. Milan.
Finelli. . . . Rome.
Rob. d'Azeglio (C ❋). . . Turin.
Duc de Serra di Falco (C❋). . Palerme.
Ross. . . . . Halle.
Howard Vise Londres.
Fogelberg. . Rome.
Tick. . . . . . Berlin.
Bonucci. . . . Naples.
Kaulback . . Munich.
Jesy ❋. . . . Florence.
Cte *Maurice Dietrichstein* Vienne.
Campana. . . Rome.
Schnorr. . . . Dresde.
Chelard. . . . Weimar.
Cte *de Castelbarco.* . Milan.
Mercadante Naples.
Ch. *de Fabris* Rome.
Calamatta ❋ Bruxelles.
Bendemann. Dresde.
Spohr. . . . . Cassel (Hesse électorale.)
Geefs (Guil.) Bruxelles.
Ritschell. . . Dresde.
Cher *E. R. Visconti* (O❋) Rome.

Correspondans honoraires. Messieurs,

Delassalle ✻, r. St-Dominiq.-St-G., 88.
Mauduit, rue des Jeûneurs, 1 *bis*.
Texier ✻, Alger, rue de la Michodière, 4.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

1re SECTION. *Philosophie.* Messieurs,

Cousin.
Damiron.
Barthélemy St-Hilaire.
De Rémusat.
Franck.
Lélut.

2e SECTION. *Morale.* Messieurs,

Dunoyer.
Villermé.
Lucas (Ch.).
De Tocqueville.
De Beaumont (Gust.).
Louis Reybaud.

3e SECTION. *Législation, Droit public, Jurisprudence.* Messieurs,

Dupin.
Bérenger.
Portalis.
Troplong.
Giraud (Charles).
Vivien.

4e SECTION. *Economie politique et Statistique.* Messieurs,

Dupin (Ch.)
Blanqui.
Passy (Hip.).
Duchâtel.
Faucher (Léon).
Chevalier (Michel).

5e SECTION. *Histoire générale et philosophique.* Messieurs,

Naudet.
Guizot.
Mignet.
Michelet.
Thiers.
Thierry (Amédée).

Mignet, *Secrétaire perpétuel.*

Académiciens libres. Messieurs,

De Broglie.
Benoiston de Châteauneuf.
Blondeau.
D'Argout.
Moreau de Jonnès.

Associés étrangers de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Messieurs,

Lord Brougham. . . *Londres.*
Schelling. . . . . . . *Berlin.*
De Savigny. . . . . . *Berlin.*
Hallam. . . . . *Londres.*
Mac-Culloch. . . . . *Londres.*

Correspondans de la même Académie. Messieurs,

Section de Philosophie.

Brandis. . . . Bonn (Prusse)
Ritter. . . . Gœttingue.
Hamilton. . . Edimbourg.
Bouillier ✻. Lyon.
Willm. . . . Strasbourg.
L'abbé *Rosmini* Serbat.
Martin ✻ (*Th.-Henri*). Rennes.

Section de Morale.

Bergery. . . . Metz.
Julius . . . . Hambourg.
Bon *de Stassart* (G O ✻). . Bruxelles.
Bon *de Wessemberg*. . . Constance.
Guerry. . . . Tours.
Dr *Whateley*. Dublin.
Lieber (*Fr.*). Columbia (Carol. du Sud).

Section de Législation.

John Austin. Londres.
Mittermaïer. Heidelberg.
Nicolini. . . Naples.
Warnkœnig ✻ Tubingue.
Cte *Sclopis* ✻ Turin.
Walter. . . . Bonn.
Königswarter Amsterdam.

Section d'Economie polit.

Quetelet. . . Bruxelles.
William-Jacob . Londres.
Ramon de la Sagra. . . . Madrid.
Porter . . . . Londres.
Nassau-Senior Londres.
Babbage. . . Londres.
De Lafarelle. Nîmes (Gard).
Mis *de Pietracatella*. . . . Naples.
Dietericci. . . Berlin.
Flores Estrada. . . Madrid.

Section d'Hist. gén.

Orioli. . . . . Rome.
Arbanère ✻. Tonneins.
De Raumer. Berlin.
Dr *Lingard*. . Londres.
Ranke (*Léop.*) Berlin.
Prescott. . . . Boston.
Bancroft. . . Washington.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES DES CINQ ACADÉMIES.

Messieurs,

Abel de Pujol ❋, rue Albouy, 18.
Adam (Adolphe) (O ❋), cité Trévise, 2.
Alaux ❋, *Directeur de l'Ecole française à Rome.*
Ampère (O ❋), au palais de l'Institut.
Ancelot ❋, rue des Petits-Augustins, 11.
Andral (O ❋), rue des Petits-Augustins, 5.
Arago (G O ❋), à l'Observatoire.
Argout (d') (G ❋), à la Banque de France.
Auber (C ❋), rue Saint-Georges, 24.
Babinet ❋, rue de Chaillot, 16.
Balard ❋, rue d'Enfer, 16.
Baour-Lormian ❋, rue de l'Ecluse, 8, aux Batignolles.
Barante (de) (G ❋), rue...
Barthélemy Saint-Hilaire ❋, rue de l'Odéon, 35.
Beaumont (G. A. de la Boninière de) ❋, rue d'Anjou-St-Honoré, 48.
Beautemps-Beaupré (G O ❋), rue des Saints-Pères, 52.
Becquerel (O ❋), au Jardin des Plantes.
Benoiston de Châteauneuf ❋, Grande-Rue de Passy, 62.
Bérenger (C ❋), rue de l'Université, 7.
Berger de Xivrey ❋, rue de Vaugirard, 146.
Berthier (O ❋), rue Crébillon, 2.
Beugnot (Arthur) (O ❋), rue Matignon, 8.
Binet (O ❋), au Collége de France.
Biot (J. B.) (O ❋), au Collége de France.
Blanqui ❋, rue St-Pierre-Popincourt, 22.
Blondeau (O ❋), à l'Ecole de Droit.
Blondel ❋, rue de Grenelle-Saint-Germain, 35.
Blouet ❋, rue de Lille, 19.
Bœckh ❋, à Berlin.
Boissonade (O ❋), à.....
Bonnard (de) (C ❋), rue de la Ville-l'Évêque, 26.
Boussingault (O ❋), rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Brascassat ❋, rue Notre-Dame-de-Lorette, 56.
Brewster, à Saint-Andrews, en Ecosse.
Brifaut ❋, rue du Bac, 37.
Broglie (de) (G ❋), rue de l'Université, 94.
Brongniart (Adolphe) (O ❋), au Jardin des Plantes.
Brougham (lord), à Londres.
Brown (R.), à Londres.
Buch (de), à Berlin.
Burnouf (Eugène) (O ❋), rue de l'Odéon, 35.
Bussy ❋, rue Saint-Louis en l'Ile, 104.
Cagnard-Latour ❋, rue du Rocher, 50.
Cailleux (de) (O ❋), rue de Chartres-du-Roule, 4.
Canina, à Rome.
Carafa (O ❋), rue Blanche, 24.
Caristie ❋, rue du Bac, 62, passage Sainte-Marie, 2.
Cauchy ❋, rue Serpente, 7.

Caussin de Perceval ❋, rue Hautefeuille, 13.
Chevalier (Michel) (O ❋), rue de Grenelle-Saint-Germain, 88.
Chevreul (C ❋), au Jardin des Plantes.
Choiseul-Daillecourt (Max. de) ❋, rue Casimir-Périer, 19.
Civiale (O ❋), rue Neuve-Saint-Augustin, 31.
Cockerell, à Londres.
Cogniet (O ❋), rue Grange-aux-Belles, 9.
Combes (O ❋), rue du Regard, 3.
Cordier (C ❋), au Jardin des Plantes, rue Cuvier, 33.
Cornelius, à Berlin.
Coste ❋, rue Neuve-de-l'Université, 12.
Couder (O ❋), rue Neuve-Breda, 6.
Cousin (C ❋), à la Sorbonne.
Creuzer, à Heidelberg.
Damiron ❋, rue des Beaux-Arts, 4.
David ❋, rue d'Assas, 24.
Decaisne ❋, au Jardin des Plantes.
Delaroche (O ❋), rue Saint-Lazare, 58, et rue de la Tour-des-Dames, 7.
Desnoyers (Boucher) (O ❋), rue de Touraine-Saint-Germain, 9.
Despretz (O ❋), rue Cassette, 20.
Duchâtel (G ❋), rue de Varennes, 69.
Dufrénoy (O ❋), rue d'Enfer, 34.
Duhamel ❋, impasse Saint-Dominique-d'Enfer, 6.
Dumas (C ❋), à la Sorbonne.
Duméril (O ❋), rue Cuvier, 13.
Dumont (Aug. Alex.) ❋, au Palais de l'Institut.
Dumont (Arist. Laur.) (O ❋), à l'École des Beaux-Arts.
Dunoyer (Charles) (O ❋), rue de l'Université, 89.
Dupaty (O ❋), rue de la Tour-d'Auvergne, 8.
Duperrey (O ❋), rue de Furstemberg, 4.
Dupin (G ❋), rue du Bac, 118.
Dupin (Ch.) (G O ❋), rue du Bac, 24.
Dureau de la Malle ❋, rue de La Rochefoucauld, 25.
Duret ❋, pavillon du palais de l'Institut.
Edwards (Milne) (O ❋), au Jardin des Plantes.
Elie de Beaumont (C ❋), rue de Varennes, 56.
Empis ❋, rue de Vaugirard, 9.
Faraday, à Woolwich.
Faucher (Léon), rue Blanche, 10.
Faye ❋, à l'Observatoire.
Flourens (C ❋), au Jardin des Plantes.
Fontaine (C ❋), rue de la Muette, 31.
Forster ❋, rue Royer-Collard, 4.
Franck ❋, rue de l'Oratoire-du-Roule, 23.
Garcin de Tassy ❋, rue Saint-André-des-Arcs, 43.
Gasparin (de) (G O ❋), rue de Courcelles, 23.
Gatteaux ❋, rue de Lille, 41.
Gaudichaud ❋, rue de Fleurus, 16.
Gauss, à Gœttingue.
Gauthier ❋, rue Saint-Georges, 5.
Geoffroy de St-Hilaire (Isidore) (O ❋), au Jard. des Plantes, r. Cuvier, 55.

Giraud (O ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 50.
Grange (de la) (O ✻), rue de Grenelle-Saint-Germain, 113.
Grimm (Jacob), à Berlin.
Guérard ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Guignault (O ✻), rue de l'Odéon, 31.
Guizot (G ✻), rue de la Ville-l'Évêque, 6.
Halévy (Fr.) (O ✻), rue de La Rochefoucauld, 31.
Hallam, à Londres.
Hammer-Purgstall (Bon de) (O ✻), à Vienne.
Hase (C ✻), rue de l'Arcade-Colbert, 12.
Heim (O ✻), au palais de l'Institut.
Henriquel-Dupont ✻, rue Saint-Lazare, 51.
Héricart de Thury (O ✻), quai d'Orsay, 1.
Héron de Villefosse (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 45.
Hersent (O ✻), rue Cassette, 22.
Houdetot (d') (C ✻), rue de Londres, 10.
Hugo (Victor) (O ✻), rue de la Tour-d'Auvergne, 37.
Humboldt (Bon Alexandre de) (G O ✻), à Berlin.
Huvé (O ✻), rue du Helder, 15.
Ingres (C ✻), rue de Lille, 49.
Jay (O ✻), rue d'Enfer, 34.
Jomard (O ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Julien (Stanislas) ✻, rue des Fossés-Saint-Jacques, 26.
Jussieu (Adrien de) (O ✻), au Jardin des Plantes.
Klenzé (Léon de), à Munich.
Laborde (Léon de) (O ✻), quai Malaquais, 1.
Laboulaye ✻, rue Taitbout, 34.
Lacretelle (de) (C ✻), rue Gaillon, 10.
Lajard ✻, place des Vosges, 13.
Lallemand (O ✻), rue de Seine, 6.
Lamartine (de) ✻, rue de l'Université, 82.
Lamé ✻, rue du Cherche-Midi, 13.
Langlois ✻, au Palais de l'Institut ou à Nogent-sur-Marne.
Largeteau ✻, rue Mazarine, 32.
La Saussaye (de) ✻, rue des Saints-Pères, 38.
Laugier ✻, à l'Observatoire.
Le Bas (Louis-Hippolyte) ✻, au Palais de l'Institut.
Le Bas (Philippe) ✻, rue d'Enfer, 20.
Lebrun (C ✻), rue Vineuse, 8 *bis*, à Passy.
Leclerc (Joseph-Victor) (C ✻), à la Sorbonne.
Le Clère (Achille) ✻, rue Caumartin, 37.
Lelut ✻, à la Salpêtrière.
Lemaire (O ✻), rue Jean-Bart, 3.
Lenormant (Charles) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Le Prevost (O ✻), à St-Martin-du-Tilleul (Eure), et à Paris, r. Jacob, 44.
Le Sueur ✻, boulevard du Temple, 11.
Le Verrier (O ✻), rue St-Thomas-d'Enfer, 7.
Liouville (Joseph) ✻, rue de Sorbonne, 7.
Littré, rue de l'Ouest, 48.
Lobeck, à Kœnigsberg.
Lucas (Charles) ✻, rue de Belle-Chasse, 14.

Luynes (de) (O ✻), rue St-Dominique-St-Germain, 31.
Mac-Culloch, à Londres,
Magendie (O ✻), rue d'Anjou- St-Honoré, 8.
Magnin ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Maï (Cardinal), à Rome.
Mathieu ✻, à l'Observatoire.
Maurice (O ✻), à Genève.
Mauvais ✻, à l'Observatoire.
Mérimée ✻, rue Jacob, 18.
Meyer-Beer (C ✻), à Berlin, et à Paris, rue Richelieu, 111.
Michelet ✻, barrière St-Honoré, aux Thernes, rue Villiers, 43.
Mignet (C ✻), rue Notre-Dame-de-Lorette, 18.
Mirbel (de) (C ✻), rue St-Dominique-St-Germain, 74.
Mohl ✻, rue du Bac, 120.
Molé (G ✻), rue du Faubourg-St-Honoré, 85.
Monmerqué (O ✻), rue St-Louis, 39, au Marais.
Montalembert (de), rue du Bac, 40.
Montalivet (G ✻), rue de La Ville-l'Evêque, 1.
Moreau de Jonnès ✻, rue Monsieur, 13.
Morin (A. J.) (O ✻), au Conserv. des Arts et Métiers, r. St-Martin, 210.
Nanteuil ✻, rue Carnot, 9.
Naudet (C ✻), rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.
Nisard (Désiré) (O ✻), rue de Chartres-du-Roule, 17.
Noailles (de) ✻, rue de Lille, 66.
Onslow ✻, place de la Bourse, 15.
Ouvaroff, à Saint-Pétersbourg.
Overbeeck, à Rome.
Pardessus (O ✻), rue de Vaugirard, 15.
Pâris (Paulin) ✻, rue Neuve-des Petits-Champs, 14.
Pasquier (G ✻), rue de la Concorde, 20.
Passy (Hippolyte) (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 34.
Pastoret (Amédée de) (C ✻), place de la Concorde, 6.
Patin (O ✻), rue Cassette, 15.
Payen (O ✻), au Conserv. des Arts et Métiers, rue Saint-Martin, 210.
Pelouze (O ✻), à l'hôtel des Monnaies.
Pétigny (de), à Clénor, par Blois (Loir-et-Cher).
Petitot ✻, rue de l'Est, 13.
Picot ✻, rue de La Rochefoucauld, 34.
Piobert (C ✻), rue Saint- Guillaume, 27.
Poinsot (G O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 17.
Poncelet (C ✻), rue de Vaugirard, 58.
Pongerville (de) (O ✻), rue de Bellefonds, 20.
Portalis (G ✻), rue d'Anjou-St-Honoré, 65.
Pouillet (O ✻), rue du Faubourg-Poissonnière, 75.
Pradel (de) (O ✻), rue de Grenelle-St-Germain, 34.
Pradier (O ✻), quai Voltaire, 1.
Prévost (Constant (O ✻), à la Sorbonne.
Quatremère (Etienne), ✻, quai Bourbon, 19, île St-Louis.
Raguse (de) (G ✻), (en pays étranger).
Rambuteau (de) (G O ✻), rue du Faubourg Saint-Honoré, 56.
Ramey (O ✻), rue Notre-Dame-des-Champs, 4.

Raoul Rochette (O ✻), rue de la Michodière, 23.
Rauch, à Berlin.
Ravaisson (O ✻), place du Palais Bourbon, 6.
Rayer (O ✻), rue de Londres, 14.
Regnault (O ✻), au Collége de France.
Reinaud ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 14.
Rémusat (Charles de) ✻, rue d'Anjou-St-Honoré, 52.
Reybaud (Louis) ✻, rue Basse-du-Rempart, 46.
Richard (O ✻), rue d'Enfer, 46.
Robert-Fleury (O ✻), rue du Faubourg-Montmartre, 61.
Rossini ✻, à Bologne.
Roussin (Am[al]) (G ✻), rue Basse-du-Rempart, 52.
Roux (O ✻), rue des Saints-Pères, 5.
Sainte-Aulaire (Beaupoil de) (G ✻), r. St-Dominique-St-G., 61.
Sainte-Beuve, rue du Mont-Parnasse, 11.
Saint-Hilaire (Auguste de) ✻, quai de Béthune, 12.
Saint-Marc-Girardin (O ✻), rue de l'Odéon, 27.
Saint-Priest (C ✻), avenue Montaigne, 30.
Salvandy (de) (G ✻), rue Cassette, 30.
Saulcy (Caignart de) (O ✻), place Saint-Thomas-d'Aquin, 3.
Savigny (O ✻), rue Cassette, 35.
Savigny (de), à Berlin.
Schelling, à Berlin.
Schnetz (O ✻), rue Saint-Honoré, 374.
Scribe (C ✻), rue Olivier-Saint-Georges, 16.
Séguier de Saint-Brisson (O ✻), rue d'Enfer, 31.
Séguier (Armand) ✻, rue Garancière, 11.
Segur (de) (G ✻), rue de la Pépinière, 104.
Serres (C ✻), au Jardin des Plantes.
Silvestre (de) ✻, rue Saint-Benoît, 23.
Sturm (O ✻), place du Panthéon, 9.
Taylor (C ✻), rue de Bondy, 54.
Tenerani, à Rome.
Thénard (G O ✻), place Saint-Sulpice, 6.
Thierry (Amédée) (O ✻), rue Casimir-Périer, 2.
Thierry (Augustin) (C ✻), rue du Mont-Parnasse, 28.
Thiers (G O ✻) ❂, rue Notre-Dame-de-Lorette, 27.
Thomas (Ambroise) ✻, rue Saint-Lazare, 45.
Tissot ✻, rue d'Enfer, 28.
Tocqueville (de) ✻, rue Castellane, 4.
Toschi ✻, à Parme.
Troplong (C ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 10.
Turpin de Crissé ✻, rue Roquépine, 5.
Valenciennes ✻, au Jardin des Plantes.
Velpeau (O ✻), rue de Verneuil, 21.
Vernet (Horace) (C ✻), pavillon du palais de l'Institut.
Viennet (C ✻), rue Godot-de-Mauroy, 18.
Vigny (Alfred de) ✻, rue de la Réforme, 6.
Villemain (G O ✻), au palais de l'Institut.
Villermé ✻, rue Vieille-du-Temple, 26.
Vincent ✻, rue Saint-Jacques, 234.

Vitet (O ❋), rue Barbet-de-Jouy, 9.
Vivien (O ❋), rue Rumfort, 8.
Wailly (Noël de) ❋, rue Vieille-du-Temple, 108.
Walckenaër (O ❋), rue Laffitte, 53.
Wallon ❋, rue Férou, 6.
Wilson, à Londres.

ADMINISTRATION DE L'INSTITUT.

L'Académie des Sciences morales et politiques préside l'Institut pendant l'année 1851.

Commission administrative. MM.

Lebrun, Dupaty,	*Pour l'Acad. française.*	Ach. Le Clère, Huvé,	*Pour l'Acad. des Beaux-Arts.*
Jomard, Garcin de Tassy	*Pour l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*	Blanqui, Villermé,	*Pour l'Acad. des Sciences morales et politiques.*
Chevreul. Poncelet,	*Pour l'Acad. des Scienc.*		

Ces Commissaires sont élus chacun pour un an, et sont toujours rééligibles.

Commission de conservation.

M. Becquerel, *Conservateur.*

COMMISSIONS LITTÉRAIRES DE L'INSTITUT.

Commission spéciale pour l'histoire de la langue française. MM.

Villemain, *secrét. perpét.*	Cousin.	Sainte-Beuve.
De Pongerville.	Patin.	Viennet.
De Lacretelle.		

Commission des Inscriptions et Médailles. MM.

Raoul-Rochette.	Naudet.	Ramey, *Dessinateur.*
Hase.	Boissonade.	

Commission pour la continuation de l'Histoire littéraire de la France. MM.

Lajard.	Le Clerc (Vict.).	Pâris (Paulin).	Littré.

Commission des travaux littéraires, chargée de surveiller la continuation de la notice des manuscrits, du Recueil des ordonnances des Rois de France, et du Recueil des historiens des Gaules et de la France, et autres travaux confiés à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. MM.

Boissonade.	Burnouf.	Beugnot.
Quatremère.	Hase.	Guérard.
Raoul-Rochette.	Pardessus.	

Et les membres composant le bureau.

Commission des Antiquités de la France, pour l'examen et le classement des notices et documents demandés aux les Préfets des Départements sur les anciens Monuments de notre histoire, et les mesures à prendre pour leur conservation, d'après la circulaire ministérielle du 8 *avril* 1819. MM.

Raoul-Rochette.	Hase.	Berger de Xivrey.
Jomard.	Guérard.	Vitet.
Dureau de la Malle.	Lenormant.	

Et les membres composant le bureau.

Commission du Dictionnaire de la langue des beaux-arts. MM.

Picot.	Le Bas.	Halévy (Fr.).
Ramey.	Gatteaux.	Raoul-Rochette, *Sec. perp.*

M. *Landresse* ❋, Bibliothécaire de l'Institut.
MM. *Roulin* ❋ et *Maury*, Sous-Bibliothécaires.
M. *Pingard* (A.), Agent comptable et Chef du Secrétariat.
M. *J. Pingard* fils, Adjoint.

SECTION II.

ACADÉMIE NATIONALE DE MEDECINE,

Rue des Saints-Pères, 51.

Cette Académie a été créée par l'ordonnance du 20 décembre 1820, et organisée définitivement par celles du 28 octobre 1829 et 20 janvier 1835. Elle est instituée spécialement pour répondre aux demandes du Gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, les eaux minérales naturelles ou factices. Elle est, en outre, chargée de continuer les travaux de la Société royale de médecine et de l'Académie royale de chirurgie.

L'Académie tient ses séances tous les mardis, de 3 à 5 heures.

Bureau de l'Académie pour 1851.

M. Bricheteau ❋, *Président.*
M. Orfila (C ❋), *Vice-Président.*
M. Dubois (d'Amiens) ❋, *Secrétaire perpétuel.*
M. Gibert ❋, *Secrétaire annuel.*
M. Patissier ❋, *Trésorier.*

Personnel administratif de l'Académie.

M. Bordet, *premier Commis.*
M. Rougeux, *Commis.*
M. Ozanam, *Bibliothécaire.*
M. Bousquet ❋, *Directeur du service de la vaccine.*
M. Henry ❋, *Chef des travaux chimiques.*
M. Guy, *Naturaliste.*

Conseil d'Administration. Messieurs,

Le Président.
Le Secrétaire perpétuel.
Le Secrétaire annuel.
Le Trésorier.
Le Doyen de la Faculté de médec.

Velpeau (O ❋),
Rayer (O ❋),
Guibourt ❋,
Bousquet ❋.
} Membres annuels pour 1851.

Liste *alphabétique des Membres résidants de l'Académie* (1).

Messieurs,

Abraham, *Docteur en médecine.*
Adelon (O ❋), *Professeur à la Faculté de médecine de Paris.*
Amussat ❋, *Docteur en chirurgie.*
Andral père (O ❋), *Docteur en médecine.*
Andral fils (O ❋), *Prof. à la Fac. de méd. de Paris, Membre de l'Institut.*
Baffos ❋, *Chirurgien de l'Hospice de La Rochefoucauld.*
Baillarger ❋, *Médecin de la Salpêtrière.*

---

(1) Pour les adresses des Membres de l'Académie demeurant et exerçant à Paris, voir la Liste des Médecins, Chirurgiens et Pharmaciens, pages 1045 et suivantes.

Bally ✻, *Médecin de la Charité.*
Barthélemy (O ✻), *ex-Prof. à l'Ec. d'Alf.*
Baudelocque ✻, *Méd. de l'hôp. des Enf.*
Bégin (O ✻), *Chirurgien Inspecteur au conseil de santé des armées.*
Bérard (O ✻), *Doy. de la Fac. de Paris.*
Bonastre, *Pharmacien.*
Bouchardat ✻, *Dir. de la pharm. de l'Hôtel Dieu.*
Bouillaud (O ✻), *Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*
Bouley jeune ✻, *Méd. vétérinaire.*
Boullay (O ✻), *Pharmacien.*
Bourdon (Isidore), *Docteur en médecine.*
Bouriat, *ancien Professeur à l'Ecole de pharm. de Paris.*
Bousquet ✻, *Docteur en médecine.*
Boutron-Charlard ✻, *Pharmacien.*
Bouvier ✻, *Docteur en médecine.*
Bricheteau ✻, *Médecin de l'hôp. Necker.*
Burdin jeune, *Docteur en médecine.*
Bussy ✻, *Directeur de l'Ecole de Pharmacie de Paris.*
Castel ✻, *Docteur en médecine.*
Caventou (O ✻), *Professeur à l'Ecole de Pharmacie.*
Cazeaux ✻, *Doct. en médecine.*
Chevallier ✻, *Professeur à l'école de pharmacie de Paris.*
Chomel (O ✻), *de l'Ac. des Sciences, Prof. à la Fac. de médecine de Paris.*
Civiale (O ✻), *Acad. des Sc., Chirurgien.*
Cloquet (Jules) ✻, *Profess. à la Fac. de méd. de Paris.*
Collineau ✻, *Médecin de Saint-Lazare.*
Cornac (O ✻), *Docteur en médecine.*
Cruveilhier (O ✻), *Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Delafond, *Prof. à l'Ecole vétérin. d'Alfort.*
Derosne, *Pharmacien.*
Desportes (Eug.), *Docteur en médecine.*
Devilliers père ✻, *Docteur en médecine.*
Dizé ✻, *anc. Pharm. en chef des armées.*
Dubois (d'Amiens) ✻, *Secr. perp. de l'Ac.*
Dubois (Paul) (O ✻), *Profess. à la Faculté de médecine de Paris.*
Dumas (C ✻), *de l'Ac. des Sciences, Professeur à la Faculté de médecine et au Muséum d'histoire naturelle.*
Duméril (O ✻), *de l'Ac. des Scienc., Professeur à la Faculté de Méd. de Paris et au Muséum d'histoire naturelle.*
Duval, *Membre de l'ancienne Académie royale de chirurgie.*
Emery ✻, *Prof hon. d'anatomie à l'Ecole des Beaux-Arts.*
Falret ✻, *Docteur en médecine.*
Fée ✻, *Profess. à la Faculté de médecine de Strasbourg.*
Ferrus (O ✻), *Insp général des aliénés.*
Gaultier de Claubry ✻, *Docteur en méd.*
Gaultier de Claubry (O ✻), *Pharmacien.*
Gérardin ✻, *Docteur en médecine.*
Gerdy ✻, *Profes. à la fac. de médecine de Paris.*
Gibert ✻, *Méd. de l'hôpital St-Louis.*
Gimelle père (O ✻), *Chir. aux Invalides.*
Girard ✻, *ex-Direct. de l'Ecole d'Alfort.*
Grisolles ✻, *Agrégé à la Faculté.*
Gueneau de Mussy père ✻, *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Guérin ✻, *Docteur en médecine.*
Guibourt ✻, *Profess. à l'Ecole de pharm. de Paris.*
Heller, *Docteur en médecine.*
Henry (Ossian) ✻, *Doct. en pharmacie.*
Hervez de Chégouin ✻, *Doct. en chirurg.*
Honoré ✻, *Méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Huguier ✻, *Chirur. de l'hop. de Loursine.*
Husson (O ✻), *Médecin de l'Hôtel-Dieu.*
Huzard fils ✻, *Médecin vétérinaire.*
Jadelot (O ✻), *Médecin honoraire de l'Hôpital des Enfants.*
Jadioux ✻, *Docteur en médecine.*
Jobert de Lamballe (C ✻), *Chir. de l'Hôtel-Dieu.*
Jolly ✻, *Docteur en médecine.*
Kéraudren (C ✻), *anc. Inspect. général du Service de Santé de la Marine.*
Kergaradec, *Docteur en médecine.*
Lagneau ✻, *Docteur en médecine.*
Laugier ✻, *Chirurgien de la Pitié.*
Lecanu ✻, *Pharmacien.*
Londe ✻, *Docteur en médecine.*
Longet ✻, *Docteur en médecine.*
Louis (O ✻), *Docteur en médecine.*
Macartan ✻, *Docteur en médecine.*
Magendie (O ✻), *de l'Acad. des sciences, Prof. au collège de France.*
Malgaigne ✻, *Médec. de l'hôp. St-Louis.*
Martin-Solon ✻, *méd. de l'Hôtel-Dieu.*
Mélier ✻, *Docteur en médecine.*
Michel-Lévy (O ✻), *Professeur au Val-de-Grâce.*
Moreau (O ✻), *Professeur à la Faculté de méd. de Paris.*
Nacquart ✻, *Docteur en médecine.*
Orfila (C ✻), *Prof. à la Fac. de m. de Paris.*
Oudet ✻, *Docteur en chirurgie.*
Patissier ✻, *Docteur en médecine.*
Pétroz ✻, *Pharm. en chef de la Charité.*
Piorry ✻, *de l'Ac. des Sciences, Méd. de la Charité, Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Poiseuille ✻, *Docteur en médecine.*

Rayer (O ✻), *de l'Académie des Sciences, Médecin de la Charité.*
Récamier (O ✻), *Médec. hon. de l'Hôtel-Dieu.*
Renauldin ✻, *Médecin hon. de l'Hôpital Beaujon.*
Renault ✻, *Directeur de l'Ecole d'Alfort.*
Reveillé-Parise ✻, *Docteur en méd.*
Richard (Achille) (O ✻), *de l'Institut, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*
Ricord ✻, *Médecin de l'hopital du Midi.*
Robert (Alph.) ✻, *Chirurgien de Beaujon.*
Robinet ✻, *Pharmacien.*
Roche ✻, *Docteur en médecine.*
Rochoux ✻, *Docteur en médecine.*
Rostan (O ✻), *Méd. hon. de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Faculté de méd. de Paris.*
Roux (O ✻), *Acad. des Sciences Chir. de l'Hôtel-Dieu, Prof. à la Fac. de méd. de Paris.*
Ségalas ✻, *agr. à la Faculté de médecine de Paris.*
Serres (C ✻), *de l'Acad. des Sciences, Professeur au Muséum d'histoire naturelle, Médecin à l'hôpital de la Pitié.*
Soubeiran ✻, *Direct. de la pharm. centr.*
Thillaye ✻, *Docteur en médecine.*
Velpeau (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Chirurgien de la Charité, Professeur à la Faculté de médecine.*
Villeneuve, *Docteur en médecine.*
Villermé ✻, *Doct. en méd., de l'Acad. des Sciences mor. et politiques.*

Associés libres. Messieurs,

Arago (G O ✻), *M. de l'Acad. des Sciences.*
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des Sciences.*
Corbière (G O ✻).
Héricart de Thury (O ✻), *Associé libre de l'Académie des Sciences.*
Jomard (O ✻), *de l'Acad. des Inscript.*
Laffon-Ladebat (Edouard) ✻.
Thénard (G O ✻), *Membre de l'Acad des Sciences.*

Associés regnicoles. Messieurs,

Barbier ✻, *Docteur en méd. à Amiens.*
Bérard ✻, *Professeur de chimie à la Faculté de Montpellier.*
Bertrand ✻, *Doct. en méd. à Clermont-Ferr.*
Boin (O ✻), *Doct. en médec. à Bourges.*
Braconnot (H.), *Pharmac. à Nancy.*
Bretonneau (O ✻), *Médecin à Tours.*
Fouré, *Doct. en méd. à Nantes.*
Frémy, *Pharmacien à Versailles.*
Gayrard, *à Avignon.*
Hecht, *Doct. en méd. à Strasbourg.*
Lanoix, *Docteur en méd. à Orléans.*
Prunelle ✻, *Docteur en méd. à Lyon.*
Therrin (O ✻), *Docteur en chirurgie à Bourbonne-les-Bains.*
Viguerie (O ✻), *Professeur de chirurgie à la Faculté de Toulouse.*

Associés étrangers. Messieurs,

Arendt, *à St-Pétersbourg.*
Baër, *à Kœnigsberg.*
Balenchana, *à Madrid.*
Brodie, *à Londres.*
Burdach, *à Kœnigsberg.*
Carus, *à Dresde.*
Clot-Bey (O ✻), *en Egypte.*
Humboldt (Bon Alex. de) (G O ✻), *à Berlin.*
Lawrence (Will.), *à Londres.*
Liébig, *à Giessen.*
Marshall-hall, *à Londres.*
Müller, *à Berlin.*
Nœgèle, *à Heidelberg.*
Panizza, *à Pavie.*
Tiedemann, *à Heidelberg.*
Travers, *à Londres.*
Vogel, *à Munich.*

L'Académie a, en outre, des correspondans nationaux et étrangers en nombre illimité
. *Observation.* On correspond avec l'Académie nationale de médecine sous le couvert du Ministre de l'Instruction publique, ou à l'étranger, par le moyen des ambassadeurs ou des consuls français.

SECTION III.

DIRECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES NATIONAUX.

La Direction générale des Musées nationaux a dans ses attributions la conservation de tous les objets d'art placés dans les palais du Louvre, du Luxembourg, de Versailles, et dans les anciennes résidences royales.

MUSÉE DU LOUVRE.

Le Musée national est placé dans les bâtiments du Louvre et se divise en cinq départements.

Premier département. — Le Musée égyptien.

Deuxième département. — Ce département comprend les monuments antiques, assyriens, grecs et romains, et les monuments antiques américains.

Troisième département. — Ce département comprend les monuments du moyen âge, ceux de la renaissance et la sculpture moderne.

Quatrième département. — Ce département comprend la galerie des tableaux des maîtres des écoles française, allemande, flamande, italienne, espagnole, etc.

Cinquième département. — Ce département comprend la collection des dessins des maîtres de toutes les écoles anciennes, et la chalcographie. Cette dernière dépendance du Musée national possède une grande quantité de planches gravées d'après les tableaux des anciens maîtres, ainsi que les planches du Musée historique de Versailles.

MUSÉE DU LUXEMBOURG.

Les ouvrages des artistes vivants acquis par le Ministère de l'Intérieur sont principalement placés dans cette galerie.

Ce Musée est ouvert à l'étude tous les jours de la semaine (le dimanche et le lundi exceptés) de neuf heures à quatre heures. Le public y est admis le dimanche de dix heures à quatre heures.

MUSÉE HISTORIQUE DE VERSAILLES.

Ce Musée qui, par décision du 1er septembre 1833, a reçu une destination toute spéciale, renferme une nombreuse collection de tableaux, portraits, statues, bas-reliefs, bustes, médailles, etc, qui consacrent les souvenirs les plus intéressans de l'histoire de France.

Il est ouvert au public les lundi, mardi, mercredi, samedi et dimanche de midi à quatre heures.

MUSÉE DES THERMES ET DE L'HOTEL DE CLUNY.

Antiquités nationales.

Le Musée des Thermes et de l'Hôtel de Cluny, créé par la loi du 24 juillet 1843, est consacré aux monuments, meubles et objets d'art des temps antiques, du moyen âge et de la renaissance.

Ces collections d'antiquités nationales, qui ont eu pour base la collection Du Sommerard, acquise par l'Etat, sont conservées dans deux des plus anciens édifices de Paris : le Palais des Thermes, construit au IVe siècle par les empereurs romains, et l'Hôtel de Cluny, élevé en 1490 sur les ruines d'une partie de ce palais.

Cet établissement, placé sous l'autorité du ministre de l'intérieur (direction des beaux-arts) et dans les attributions de la commission des monuments historiques, est ouvert au public les dimanches de onze heures à quatre. Les mercredis et vendredis, le public est admis avec des billets d'entrée. Les mardis, jeudis et samedis sont réservés pour l'étude.

M. E. Du Sommerard ✻, *Conservateur.*

PERSONNEL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES MUSÉES NATIONAUX.

M. de Nieuwerkerke ✻, *Directeur général.*

Conservateurs.

M. de Rougé, *Conservateur honoraire, chargé du Musée égyptien.*
M. de Longpérier ✻, *Conservateur des antiques.*
M. de Laborde (O✻), *Conserv. des objets d'art du moyen âge et de la sculpture moderne.*
M. Villot (F.) ✻, *Conservateur de la peinture.*
M. Reiset, *Conservateur des dessins et de la chalcographie.*
M. Le Bas ✻, *Conservateur du Musée de Marine.*
M. Morel-Fatio ✻, *Conservateur adjoint du Musée de la Marine.*
M. de Bay père ✻, *Chef de l'atelier de restauration des statues.*

Musée du Luxembourg.

M. Naigeon ✻, *Conservateur*, au Luxembourg.

Musée historique de Versailles.

M. Eudoxe Soulié, *Conservateur adjoint*, au Musée de Versailles.

Bureau de la Direction générale des Musées.

M. L. Dumont, *Chef.*

SECTION IV.

MANUFACTURES NATIONALES.

MANUFACTURE NATIONALE DES GOBELINS,

Rue Mouffetard, 270.

Cette Manufacture, qu'un décret du Gouvernement provisoire du 18 mars 1848 a fait entrer, en même temps que celles de Sèvres et de Beauvais, dans les attributions du Ministère de l'Agriculture et du Commerce, est consacrée à la fabrication des tapisseries dites de haute-lice et à celle des tapis. Ses produits, par l'éclat et par la perfection du travail, sont dignes d'être offerts comme modèles à l'industrie privée, et paraissent particulièrement appelés à concourir à l'ameublement des palais nationaux, à la décoration des édifices publics et des monumens religieux. Le public est admis avec des billets délivrés au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à visiter l'établissement le mercredi et le samedi de chaque semaine de 2 à 4 heures, du 1er avril au 30 septembre, et de 1 à 3 heures du 1er octobre au 31 mars.

M. Badin ❊, *Administrateur.*

MANUFACTURE NATIONALE DE TAPISSERIES,

A Beauvais.

Cette Manufacture, depuis sa réunion au Ministère de l'Agriculture et du Commerce forme une annexe de celle des Gobelins, et le même administrateur est placé à la tête de ces deux établissements.

La fabrication s'opère sur des métiers de basse-lisse, et, tout en présentant les mêmes résultats, elle diffère de celle des Gobelins. Le travail peut s'exécuter à l'envers et à l'endroit. Ce dernier procédé a apporté une grande perfection dans les produits; ils consistent en tableaux, canapés, bergères, fauteuils, chaises, paravents, écrans, devants de cheminées, portières, cantonnières, lambrequins, pentes, et en général tout ce qui concerne les ameublements. Le public est admis tous les jours à visiter la Manufacture.

M. Badin ❊, *Administrateur.*

MANUFACTURE NATIONALE DE PORCELAINES ET DE PEINTURE SUR VERRE,

A Sèvres.

Cette Manufacture a pour objet de maintenir la bonne fabrication de la porcelaine, d'en étendre les progrès en exécutant les ouvrages les plus dignes de servir de modèles sous tous les rapports. Ces produits sont dignes aussi de figurer dans la décoration des palais et monuments nationaux et des édifices religieux. Les travaux de la peinture sur verre sont dirigés dans un but semblable.

L'établissement de Sèvres renferme une Collection des objets relatifs à l'histoire et au perfectionnement des arts céramiques et de la vitrification. On y a réuni les matières premières, les procédés, les objets fabriqués de toutes les époques et de tous les pays, qui peuvent intéresser les amateurs ou instruire les fabricans. Le public est admis, avec des billets délivrés au Ministère de l'Agriculture et du Commerce, à visiter l'établissement, de midi à 4 heures, les mardis et vendredis.

M. Ebelmen ❊, *Administrateur.*

SECTION V.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION, ET THÉATRES NATIONAUX.

COMMISSION SPÉCIALE

Près le Conservatoire et les Théâtres nationaux. Voyez page 141.

Commissaire du Gouvernement près les Théâtres lyriques et le Conservatoire national de Musique.

M. Monnais (Édouard) ❋, rue Saint-Georges, 43.

CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE ET DE DÉCLAMATION.

Rue du Faubourg-Poissonnière, 15.

La formation de cet Établissement, connu d'abord sous le nom d'*Ecole de chant*, remonte à l'année 1784. Il fut créé par arrêt du Conseil d'État du roi Louis XVI, du 3 janvier de cette année, et s'ouvrit le 1er avril suivant, sous la direction de *Gossec*. Le 18 juin 1786, on y ajouta une classe de déclamation dramatique, et, plus tard, cette Ecole prit le titre de *Conservatoire de Musique et de Déclamation*. (Loi du 3 août 1795.) M. *Sarrette* en fut alors nommé Directeur, fonctions qu'il occupa jusqu'en 1816, où eut lieu la réorganisation du Conservatoire. Cherubini le dirigea du 1er avril 1822 au 8 février 1842, époque à laquelle il eut pour successeur M. Auber. La classe de Déclamation fut supprimée en 1828, rétablie en 1830, supprimée de nouveau en 1831 ; puis, enfin, le Ministre de l'Intérieur a arrêté, le 20 *janvier* 1836, que des classes d'*Etudes dramatiques* seraient rétablies au Conservatoire.

Dans cet Etablissement, qui est destiné à la conservation et à la propagation de l'art musical et de la déclamation dans toutes ses parties, près de 600 élèves des deux sexes reçoivent gratuitement des leçons des meilleurs professeurs, et l'on n'y est admis que par voie d'examen et de concours. Quoique cette Ecole soit particulièrement destinée à alimenter les théâtres nationaux, les autres théâtres de la capitale et ceux des départements y trouvent les sujets qui leur sont nécessaires. L'on y forme aussi des professeurs, et, en cela, elle offre tous les avantages d'une école normale.

Il y a, dans cet Etablissement, une bibliothèque de musique et de livres relatifs à l'art musical et à la déclamation. Cette collection, la plus complète de l'Europe, pour ce qui regarde sa spécialité, peut être consultée par le public, comme toutes les autres Bibliothèques, tous les jours, depuis 10 heures jusqu'à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés pendant les vacances.

Administration.

M. Auber (C ❋), *Membre de l'Institut, Directeur*, rue St-Georges, 24.
M. de Beauchesne (Alfred), *Secrétaire*, rue du Faubourg-Poissonnière, 15.
M. Rély, *Caissier-Contrôleur*, au Conservatoire.
M. Ferrière, *Surveillant des classes, chargé des écritures et du dépôt d'instrumens*, au Conservatoire.

Comité d'enseignement des Études musicales pour 1851. Messieurs,

Auber (C ❋), Membre de l'Institut, Directeur, *Président*.

Monnais (Ed.) ❋, *Commiss. du Gouvernement*.
Perrot (Louis) ❋.
Adam (Ad.) (O ❋), *de l'Institut*.
Batton ❋.
Halévy (F.) (O ❋), *de l'Institut*.
Zimmerman ❋.
Ponchard ❋.
Girard ❋.
Ambr. Thomas ❋, *de l'Inst.*
Meyer-Beer (C ❋), *de l'Institut, Suppléant*.
De Beauchesne (Alf.), *Secrétaire*.

Comité d'enseignement des Études dramatiques pour 1851. Messieurs,

Auber (C ✻), Membre de l'Institut, Directeur, *Président*.

Monnais (Ed.) ✻, *Commissaire du Gouvernement près les théâtres lyriques.*
Houssaye (Ars.) ✻, *Dir. de la Com.-Franç.*
Bazenerye, *ch du bur. des théât. au minist. de l'intérieur.*
Mauzin (Alexand.), *Commissaire du Gouvernem. près le théât. nat. de l'Odéon.*
Scribe (C ✻), *de l'Institut.*
De Planard (E.) ✻.
Delavigne (G.) ✻.
Perrot (Louis) ✻.
Samson.
Provost.
Beauvallet.
Mlle Georges-Weymer, *membre-adjoint.*
De Beauchesne (Alf.), *Secrétaire.*

Bibliothèque.

M. Berlioz (Hector) ✻, *Bibliothécaire en chef*, rue Boursault, 19.
M. Leroy, *Employé*, au Conservatoire.

Pensionnat.

M. Moreau-Sainti, *Chef*, au Conservatoire.
M. Mancel ✻, *médecin*, rue Bergère, 17.
Mme Le Gendre, *lingère*, rue du Faubourg-Poissonnière, 37.

ENSEIGNEMENT

CLASSES D'ÉTUDES MUSICALES.

Composition lyrique, et Contre-point et Fugue.

M. Halévy (F.) (O ✻), Membre de l'Inst., r. de la Rochefoucauld, 31,
M. Carafa (O ✻), Membre de l'Institut, rue Blanche, 12,
M. Le Borne (A.), rue de la Victoire, 10,
M. Adam (Adolphe) (O ✻), *Membre de l'Institut*, cité Trévise, 2,
} *Professeurs.*

Harmonie.

M. Colet (Hippolyte), boulevard Beaumarchais, 28,
M. Elwart (A.), rue Neuve-Bréda, 26,
} *Professeurs.*

Harmonie et Accompagnement-Pratique, réunis.

M. Le Couppey (Félix) (pour les hommes), rue Laffitte, 47,
M. Bazin, (idem) rue Laffitte, 52.
M. Bienaimé (pour les femmes), rue Monsieur-le-Prince, 39,
} *Professeurs.*
Mme Dufresne-Demay, *prof.-adj., tenant la classe prép. pour les femmes*, r. Chabrol, 50.

Musique vocale.

CHANT.

M. Ponchard ✻, boulevard Montmartre, 3,
M. Bordogni ✻, rue Laffitte, 34,
M. Panseron ✻, rue Hauteville, 21,
M. Galli, rue Blanche, 65,
M. Révial, rue de Buffault, 19,
M. Giuliani, rue Neuve-des-Mathurins, 39,
M. Battaille, rue de Luxembourg, 44,
Mme Damoreau, rue du Faubourg-Montmartre, 59,
} *Professeurs.*

Solfége.

Professeurs (pour les hommes).

M. Tariot (J.), rue Coquenard, 23.
M. Duvernoy (H.), r. du Faubourg-Poissonnière, 139.
M. Savard, rue des Fossés-Saint-Victor, 20.
} *Professeurs.*

M. Pastou ✻, *solf.*, *harm. orale pour les homm. et les femm.*, r. d'Enghien, 26 (*Prof.*)
M. Croharé, place Bréda, 15, *Professeur-adjoint, tenant une classe particulière.*
M. Alkan (Napoléon), rue des Marais-du-Temple, 12, } *Répétiteurs.*
M. Jonas, rue Bourbon-Villeneuve, 58, }
M. Durand, rue du Mail, 27.

Professeurs (pour les femmes).

M. Goblin, rue Royer-Collard, 26, *Professeur.*
Mme Dupuis-Ruestenholtz, rue Royer-Collard, 9, } *Professeurs-adjoints, tenant une classe particulière.*
Mlle Raillard, rue du Mouton, 5,
Mlle Klotz aînée, rue Saint-Lazare, 8,
Mlle Mercié-Porte, place de la Bourse, 12,
Mlle Lorotte, faub. Poissonnière, 8,
Mlle Delsuc, rue de l'Echiquier, 23,

Chœurs.

M. Batiste, *Prof. de la classe des hommes*, rue d'Enghien, 7.
M. Lebel, *Professeur de la classe des femmes*, rue de Buffault, 5.

Morceaux d'ensemble.

M. Batton ✻, *Professeur de la classe d'ensemble vocale*, rue St-Georges, 47.

Déclamation lyrique.

OPÉRA SÉRIEUX.

M. Michelot, à Sens, } *Professeurs.*
M. Levasseur, rue d'Aumale, 28, }

OPÉRA-COMIQUE.

M. Morin, cité Trévise, 3, } *Professeurs.*
M. Moreau-Sainti, au Conservatoire, }
Mlle Klotz, rue Saint-Lazare, 8, } *Accompagnat. des classes lyriques.*
Mme Dufresne, rue de Chabrol, 50, }

Maintien théâtral.

M. Elie, *Professeur*, rue Louis-le-Grand, 29.

Etude des Rôles.

M. Potier (Henri), *Professeur (pour la tragédie lyrique et l'opéra comique)*, rue des Martyrs, 45.

Classe de Lecture à haute voix.

M. Morin, *Professeur*, cité Trévise, 3.

Classe de chant populaire à l'usage des adultes.

M Batiste, *Professeur*, rue d'Enghien, 7.

CLASSES D'ÉTUDES DRAMATIQUES.

Déclamation spéciale.

M. Samson, rue Chabannais, 14, } *Professeurs.*
M. Provost, rue Neuve-Saint-Augustin, 3, }
M. Beauvallet, quai St-Michel, 7, }
M. Grisier, *Prof. d'escrime pour les élèves de cette classe*, r. de la Tour-des-Dames, 12.

MUSIQUE INSTRUMENTALE.

Orgue.

M. Benoist, *Professeur*, hameau Boulainvilliers, commune de Passy.

Piano.

M. Zimmerman ✻, *Inspecteur honoraire des classes de piano*, r. St-Lazare, 36.

M. Laurent (A.) ✻, rue Richer, 24,
M. Marmontel, rue Saint-Lazare, 36, } *Prof. des class. spéc. pour les hommes.*
M. Herz (Henri), rue de la Victoire, 38,
Mme Farrenc, rue Taitbout, 8 *bis*, } *Prof. des classes spéc. pour les femmes.*
Mme Coche, *Prof.-adj. tenant la classe prép. pour les femmes*, r. Montholon, 21.
M. Erard ✻, *Fournisseur des pianos*, rue du Mail, 13.

Morceaux d'ensemble.

M. René Baillot, *Professeur de la classe d'ensemble instrumentale*, r. Blanche, 65.

Etude du Clavier.

M. Portéhaut (Ad.), pl. du Palais-National, 243,
M. Gillette, rue Turgot, 1, } *Répétiteurs tenant les classes partic. pour les hommes.*

Mme Beaufour-Viezling, rue Bergère, 3,
Mlle Berchtold, rue de Trévise, 10 *bis*,
Mlle Jousselin, rue Montholon, 5, } *Profess.-adj., tenant les classes particulières pour les femmes.*

Harpe (à double mouvement).

M. Prumier, *Professeur (p. les hommes et les femmes)*, r. des Jardins, pl. Lafayette, 1.
M. Prumier fils, *Répétit. de la classe des hommes*, idem.
Mme Prumier, *Répétitrice de la classe des femmes*, idem.
M. Erard ✻, *fournisseur des Harpes*, rue du Mail, 13.

Violon.

M. Alard ✻, rue des Petites-Ecuries, 20,
M. Massart, rue de la Chaussée-d'Antin, 29,
M. Girard ✻, rue Labruyère, 10. } *Professeurs des classes spéciales.*
M. Guérin, *Professeur de la classe préparatoire*, rue de la Banque, 13.

Violoncelle.

M. Vaslin, rue d'Enghien, 11,
M. Franchomme, rue de Labruyère, 10, } *Professeurs.*

Contre-Basse.

M. Chaft, *Professeur*, Chaussée de Clignancourt, 34.

Flûte.

M. Tulou ✻, *Professeur*, rue des Martyrs, 27.
M. Coche, *Profess.-adjoint, tenant la classe préparatoire*, rue Montholon, 21.

Hautbois.

M. Vogt ✻, *Professeur*, rue Notre-Dame-de-Lorette, 7.

Clarinette.

M. Klosé, *Professeur*, rue Fontaine-Saint-Georges, 21.

Basson.

M. Willent, *Professeur*, rue Pigale, 32.

Cor (1er et 2e).

M. Gallay, *Professeur*, rue Chabannais, 14.

Cor à pistons (1er et 2e).

M. Meifred ✻, *Professeur*, rue des Martyrs, 10.

Trompette.

M. Dauverné aîné, *Professeur*, rue Bourdaloue, 5.

Trombonne.

M. Dieppo, *Professeur*, rue Neuve-Coquenard, 11.

M. Dallerve, *Accordeur de l'orgue*, rue des Saints-Pères, 7.
M. Muller, *Accordeur des pianos*, rue Lamartine, 14.
M. Gand, *Luthier*, rue Croix-des-Petits-Champs, 24.
M. Pérot, *Copiste de musique*, avenue de Clichy, 40 (Batignolles).
M. Leborgne père, *Employé au Conservatoire.*

ÉCOLES DE MUSIQUE DES DÉPARTEMENTS.

(*Succursales du Conservatoire national de Paris.*)

M. Batton ✻, *Inspecteur général*, rue Saint-Georges, 47.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE LILLE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 20 décembre 1826.

Administrateurs. Messieurs,

Hiolle.
Tilloy-Castelyn.
Bonnier d'Ennequin.
Bécu.
Danel.
Théry, *Avocat.*
Cousin.
Desrousseaux.

ÉCOLE DE MUSIQUE DE TOULOUSE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 25 mai 1840.

M. de Brucq, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE MARSEILLE,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 30 mai 1841.

M. Barsotti, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE METZ,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 16 août 1841.

M. Desvignes, *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE DIJON,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par Ordonnance du 15 mars 1845.

M. . . . . . . , *Directeur.*

ÉCOLE DE MUSIQUE DE NANTES,

Érigée en succursale du Conservatoire de Paris, par décision ministérielle du 1er septembre 1846.

M. Bressler, *Directeur.*

ACADÉMIE NATIONALE DE MUSIQUE (OPÉRA).

M. Ed. Monnais ✱, *Commiss. du Gouvernement*, rue Ne-St-Georges, 43.

Administration.

M. Roqueplan (Nestor) ✱, *Directeur.*

M. de Ligny, *Secrétaire général.*
M. Gulliet, *Administrateur comptable.*
M. Leduc. *Chef du secrétariat, Inspect. général.*
M. Lanjalley, *Préposé à la locat. des loges,*
M. Sausseret, *Caissier,*
} à l'Administration, r. Drouot, 3, hôtel de Choiseul.

M. Leborne, *Bibliothécaire.*

Chefs du Chant. MM.	*Maître des Ballets.*	*Chefs d'Orchestre*, MM.
Dietsch.	M. Mazillier.	Girard ✱, 1er.
Potier.		Battu, 2e.
		Deldevèze, 3e.

Artistes.

CHANT. *Messieurs*,

Levasseur.
Roger.
Gueymard.
Chapuis.
Brémond.
Ferd. Prévot.
Molinier.
Kœnig.
Guignot.
Fleury.
Obin.
Lyon.
Béraud.

Mesdames,

Viardot.
Dameron.
Poinsot.
Petit-Brière.
Laborde.
Chevalier.
De la Morlière.

DANSE. *Messieurs*,

Petipa.
Coralli fils.
Adice.
Berthier.
Fuchs.
Mérante.
Maugin.
Bauchet.
Dauty.
Lenfant.
Minard.
Mathieu.

Mesdames,

Plunkett.
Robert.
Emarot.
Fuchs-Taglioni.
Priora.
Venetozza.
Dorsé (Aline).
Delacquit.
Marquet.
Astory.
Lacoste.
Pieron.
Legrain.
Guéniaux.
Marquet (M.).
Rousseau.

Service. Messieurs,

Sacré, *Machiniste en Chef.*
Fourneaux, *deuxième Machiniste.*
Aimès, *Chef d'habillement.*
Nonnon, *Chef Tailleur.*
Palissier, *Garde-Magasin.*
Robin, *Souffleur.*

Service de Santé. Messieurs,

Piron (Camille) (O ✱), *Médecin.*
Beaude ✱, *Médecin.*
Sibille ✱, *Médecin.*
Vidal de Cassis (O ✱), *Médecin-Chirurg.*
De Guise (O ✱), *Médecin honoraire.*
Boggio, *Pharmacien.*

Conseil.

M. de Vatimesnil (O ✱), *Avocat.*
M. Chaix d'Est-Ange (O ✱), *Avocat.*
M. Duval (Léon) ✱, *Avocat.*
M. Scribe (Achille) ✱, *Avocat.*
M. Dufougerais, *Avocat.*
M. Roux-Ferrand, *Avocat à la Cour de cassation.*
M. Ferron, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Blot, *Avoué de 1re instance.*
M. Petitjean, *agréé.*

Conseil médical. Messieurs,

Andral (O ✱).
Magendie (O ✱).
Roux (O ✱).
Pasquier (O ✱).
Bousquet ✱.
Blache (O ✱).
Lebastard.
Jobert de Lamballe, (C ✱), *Chirurg.*

M. Rohault de Fleury ✱, *Architecte.*

THÉATRE FRANÇAIS, *Rue de Richelieu.*

M. Arsène Houssay ✵, *Administrateur, Présid. du Comité.*

COMITÉ D'ADMINISTRATION. *Messieurs.*

Samson. Beauvallet. Geffroy. Régnier. Provost. Maillart.

M. Verteuil, *Secrétaire.*

SOCIÉTAIRES PAR RANG D'ANCIENNETÉ. *Messieurs,*

Samson.	Régnier.	Leroux.	Delaunay.
Beauvallet.	Provost.	Maillart.	
Geffroy.	Brindeau.	Got.	

Mesdames.

Noblet.	Mélingue.	Denain.	Rebecca.
Rachel.	A. Brohan.		

ACTEURS PENSIONNAIRES. *Messieurs,*

Mirecour.	Fonta.	Randoux.	Ballande.
Mathien.	Chéri.	Micheau.	Metrême.
Maubant.	Raphaël Félix.	Monrose (Louis).	

Mesdames,

Thénard.	Bonval.	Nathalie.	Madeleine Brohan.
Mirecour.	Allan.	Fix.	D. Marquet.
Rimblot.	Bertin.	Moreau-Sainti.	Théric.
Judith.	Favart.	Lemerle	

SOCIÉTAIRES RETIRÉS. *Messieurs,*

Dupont.	Cartigny.	Desmousseaux.	Périer.
Armand.	Firmin.	Saint-Aulaire.	Ligier.
Michelot.	David.	Menjaud.	

Mesdames,

Talma.	Demerson	Hervey.	Anaïs Aubert.
Desbrosses.	Dupuis.	Dupont.	
Thénard.	Brocard.	Tousez.	

EMPLOYÉS DE L'ADMINISTRATION ET SERVICES DIVERS. *Messieurs,*

Maisonnier, *Caissier*, au Théâtre.
Verteuil, *Secrét. de l'Admin. et du Comité.*
Laurent, *Inspecteur-gén.*, *Conservateur du bâtiment*, au Théâtre.
Dubois-Davesne, *Régisseur général.*
Baucheron (Achille), *Régisseur de la Scène.*
Felix, *Secrétaire-Souffleur.*
Offenbach, *Chef d'Orchestre.*
Mitaine, *Contrôleur en chef.*
Bertin, *Machiniste en chef.*
Daucé, *Costumier en chef.*

CONSEIL JUDICIAIRE. *Messieurs.*

Ripault ✵, *Avocat au Conseil d'État.*
Charrié, *Avocat.*
Boinvilliers ✵ ✿, *Avocat.*
Benoist (Ad.), *Avocat.*
Marie, *Avocat.*
Laluyé, *Avoué d'appel.*
Duvergier ✵, *Avocat.*
Denormandie ✵, *Avoué de 1re instance.*
Sebert, *Notaire.*
Petitjean, *agréé au Tribunal de comm.*

Service de Santé. Messieurs*,

Thévenot de Saint-Blaise (O ✵), *Chirurgien*, Président.
Rousseau, *idem.*
Coquerel, *idem.*
Florence, *Médecin.*
Aussandon, *idem.*
Vidal de Cassis (O ✵), *idem.*
Pouget ✵, *idem.*
Piétri, *idem.*
Roux (O ✵), Velpeau (O ✵), Bousquet ✵, *Chirurg. consult.*
Cadet de Gassicourt ✵ ✿, *Pharmacien.*

* Un Médecin membre du service de santé assiste tous les soirs aux représentations.

THÉATRE NATIONAL DE L'OPÉRA-COMIQUE, *Place Favart.*

M. Emile Perrin, *Directeur.*
M. Ach. Denis, *Secrétaire-général.*
M. Duval ✻, *Chef d'administration.*

Administration. Messieurs,

Mocker, *Régisseur général.*
Victor, *Chef de la régie.*
Saint-Albin, *Inspecteur de la salle.*
Palianti, *Sous-Régisseur.*
Guillomot, *Caissier.*
Mayer, *Contrôleur en chef.*
Laurent, *préposé à la Location.*
Petit-Poisson, *Costumier.*
Mme Wallet, *Costumière.*

Artistes. Messieurs,

Mocker.	Boulo.	Palianti.	Battaille.	Bussine.
Audran.	Sainte-Foy.	Duvernoy.	Ponchard (Ch.).	Le Maire.
Jourdan.	Victor.	Herman-Léon.	Bellecour.	Fosse.
Couderc.	Ricquier.	Nathan.	Carvalho.	

Mesdames,

Ugalde.	Révilly.	Meyer.	Thibault.	Miolan.
Grimm.	Lemercier.	Lefebvre.	Decroix.	Lemaire (Anna).
Félix.	Blanchard.			

Orchestre. Messieurs,

Tilmant, 1er *Chef.*
Merlé, 2e *Chef.*
Croisilles, 3e *Chef.*
Garraudé, 1er *Accompagnateur.*
Vauthrot, 2e *Accompagnateur.*
Cornette, *Chef des chœurs.*

THÉATRE NATIONAL ITALIEN, *Salle Ventadour.*

(Les bureaux de l'administration et de la location des loges sont au Théâtre, façade de la rue Monsigny).

Administration. Messieurs,

M. Lumley, *Directeur.*
M. Hector Wittoex, *Secrétaire-général.*
M. Lefranc, *Secrétaire de la Direction.*
M. E. Viel, *Préposé à la location.*

Georges Bousquet, *Chef d'Orchestre.*
Carl Eckert, *maestro.*
Eugène Gautier, *Chef des chœurs.*
Brochetto, *Souffleur.*
Ferri, *Peintre-Décorateur.*
Bertin, *Machiniste en chef.*
Rey, *Tailleur en chef.*

Artistes. Messieurs,

Lablache.	Casanova.	Calzolari.	Fraschini.
Collini.	Morino.	Gardoni.	Soldi.

Mesdames,

Sontag, Fiorentini, Giuliani, Ida Bertrand, Alaymo, Grimaldi.

THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (SECOND THÉATRE FRANÇAIS).

M. Mauzin, *Commiss. du Gouvernem.*, rue d'Angevilliers, 12.
M. Altaroche, *Directeur privilégié.*
M. Léon, *Régisseur général.*

CHAPITRE XI.

Finances, Banque, Commerce.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION GÉNÉRALE
DES CAISSES D'AMORTISSEMENT ET DES DÉPOTS ET CONSIGNATIONS,

Rue et Maison de l'Oratoire.

Ces deux Etablissements, créés par la loi sur les finances du 28 avril 1816, ont remplacé l'ancienne Caisse d'Amortissement, dont la liquidation a été ordonnée par la même loi. Ils ne sont point tenus des dettes de cette dernière Caisse, qui doivent être remboursées par le Trésor public, en capitaux et intérêts.

La Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations sont placées spécialement sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative. Elles ne sont dans les attributions d'aucun ministère, mais elles sont surveillées par une commission composée, conformément au décret de l'Assemblée nationale du 25 octobre 1848, de neuf membres, savoir : de trois membres de l'Assemblée nationale, élus par celle-ci; d'un Président de la Cour des Comptes nommé par la Cour; du Gouverneur ou de l'un des Sous-Gouverneurs de la Banque de France, désigné par le Conseil des Régents; du Président ou de l'un des membres de la Chambre du Commerce, désigné par ladite Chambre; de deux membres du Conseil d'Etat, désignés par ce Conseil, et du Directeur du mouvement général des fonds au ministère des finances.

Cette commission élit son Président parmi ses membres.

Les nominations des membres de cette commission sont faites pour trois ans; les membres sortans sont rééligibles; leurs fonctions sont gratuites.

Les deux Caisses sont dirigées et administrées par un Directeur général, auquel est adjoint un Sous-Directeur. Le Caissier, chargé des recettes et dépenses des deux Etablissements, est responsable du maniement des deniers. Ces trois fonctionnaires sont nommés par le Président de la République. — Les opérations des deux Caisses sont absolument distinctes. Il est tenu, pour chacune, des livres et registres séparés : leurs écritures et leurs deniers ne sont jamais confondus. L'état de ces Caisses, la bonne tenue des écritures, et tous les détails administratifs sont vérifiés par la commission de surveillance, toutes les fois qu'elle le juge utile, et au moins une fois par mois.

A mesure que les sommes qui servent à composer la dotation de la Caisse d'Amortissement sont versées à cette Caisse, l'emploi en est fait conformément aux lois, en achats de rentes sur le grand-livre de la dette publique. Ces achats ont lieu avec publicité et concurrence.

La Caisse des Dépôts et Consignations est établie spécialement par la loi du 28 avril 1816, pour recevoir seule tous dépôts et consignations, faire les services relatifs à la Légion-d'Honneur, à la Compagnie des Canaux, aux fonds de retraites, et remplir les autres attributions, l'amortissement excepté, qui étaient confiées à l'ancienne Caisse d'amortissement.

Les consignations judiciaires désignées dans l'article 2 de l'ordonnance du 3 juillet 1816, toutes celles ordonnées par les lois, même dans les cas non rappelés par ladite ordonnance (notamment ce qui peut être encore dû par les anciens Commissaires aux saisies réelles), doivent être versées dans la Caisse de Dépôts et Consignations, dans les délais prescrits pour les différentes espèces de consignations. — Il est défendu aux Cours, Tribunaux et Administrations quelconques, d'autoriser ou d'ordonner des consignations en autres Caisses et Dépôts publics ou particuliers, même d'autoriser les débiteurs dépositaires, tiers-saisis, à les conserver sous le nom de séquestres ou autrement : dans le cas où de telles consignations auraient lieu, elles sont nulles et non libératoires

— Le Directeur-général peut décerner ou faire décerner par les préposés de la Caisse, des contraintes contre toute personne qui, tenue, d'après les dispositions des lois et règlements, de verser des sommes dans ladite Caisse ou dans celle des préposés, est en retard de remplir ces obligations.—Tout officier ministériel qui aurait contrevenu aux obligations qui lui sont imposées, en conservant des sommes de nature à être versées dans la Caisse des Consignations, doit être dénoncé par les Préfets ou par les Procureurs de la République, à celui des Ministres dans les attributions duquel est sa nomination, afin que sa révocation soit proposée et ordonnée s'il y a lieu, sans préjudice des autres peines prononcées par les lois.

La Caisse des Consignations a des préposés pour son service dans toutes les villes de France où siége un Tribunal de première instance. Les récépissés à talon délivrés *aux parties versantes* sont libératoires et forment titres envers la Caisse des Dépôts et Consignations, à la charge par elles de les faire viser et séparer de leur talon à Paris immédiatement, et dans les départements dans les vingt-quatre heures de leur date, par les fonctionnaires et agents administratifs chargés de ce contrôle (articles 1er et 7 de la loi du 24 avril 1833 et ordonnance du 4 août suivant). Tous les frais et risques relatifs à la garde, conservation et mouvement des fonds consignés sont à la charge de la Caisse : ses préposés, leurs commis et employés ne peuvent se faire payer par les déposans, ou par ceux qui retirent les sommes consignées, aucun droit de garde, prompte expédition, ou autre rétribution, à quelque titre que ce soit, à peine de destitution, et d'être poursuivis comme concussionnaires.—Elle paye l'intérêt de toute somme consignée, à raison de 3 p. 100, à compter du 61e jour, depuis la date de la consignation, jusques et non compris celui du remboursement; celle qui reste moins de 60 jours en état de consignation ne produit aucun intérêt. Lorsque les sommes consignées sont retirées partiellement, l'intérêt des portions restantes continue de courir sans interruption. La remise des sommes consignées est faite, dans le lieu du dépôt, à ceux qui justifient de leurs droits, 10 jours après la réquisition du payement au préposé de la Caisse.

Cette Caisse est aussi autorisée à recevoir les dépôts volontaires des particuliers, qui sont faits à Paris en monnaie ayant cours, ou en billets de la Banque de France. Elle ni ses préposés ne peuvent exiger aucun droit de garde ni rétribution quelconque, tant lors du dépôt que lors de sa restitution. Elle paye 3 p. 100 d'intérêt des sommes déposées, pourvu qu'elles soient restées 30 jours à la Caisse; si elles sont retirées avant ce temps, il n'est pas dû d'intérêt. Le dépôt est rendu à celui qui l'a fait, à son fondé de pouvoirs ou ses ayants-cause, à l'époque convenue par l'acte de dépôt, et s'il n'en a pas été convenu, à simple présentation.

Conformément aux ordonn. des 3 juillet 1816 et 19 janv. 1835, la Caisse des Dépôts et Consignat. reçoit les fonds versés par les départements et les communes, dans sa Caisse à Paris ou dans celles de ses préposés dans les départements, soit que ces fonds proviennent d'impositions extraordinaires ou de leurs revenus ordinaires, soit qu'ils aient pour cause des excès de recette, et tous autres objets; elle en sert l'intérêt à raison de 3 p. 100 par an. Les remboursements des sommes déposées sont effectués entre les mains du receveur au nom duquel le dépôt a été fait, d'après les mandats des Préfets, des Maires ou Administrateurs compétents.

La même faculté est accordée à tous les établissements publics, et aux mêmes conditions.

En vertu d'une autre ordonnance, du même jour 3 juillet 1816, toutes les sommes provenant de retenues faites ou à faire, d'après les règlements, dans les Ministères, Administrations et Établissements, sur les appointements, salaires et autres rétributions pour former un fond de retraite, doivent être versées à la Caisse des Dépôts et Consignations, conformément à l'article 110 de la loi du 28 avril 1816; les receveurs ou préposés desdites Administrations n'en peuvent être libérés que par un récépissé du Caissier ou d'un préposé de la Caisse.

Chaque Administration a un compte courant ouvert dans les écritures de cette Caisse.

Celle-ci convertit les fonds libres excédant les dépenses prévues de chaque établissement, en achats d'inscriptions au grand-livre de la dette publique, dont les arrérages perçus pour son compte accroissent d'autant les fonds destinés aux pensions de retraites.

La Caisse des Dépôts et Consignations a été chargée, par la loi du 30 avril 1826 et l'ordonnance du 9 mai suivant, du service relatif à la recette et au remboursement des 150 millions affectés, par l'ordonn. du 17 avril 1825, aux anciens colons de St-Domingue. Le solde de cette indemnité, qui était de 120 millions, a été fixé, par le traité du 12 fév. 1838, à 60 millions, payables en 30 années, de 1838 à 1857, et la Caisse des

dépôts a été chargée, par la loi du 18 mai 1840 et l'ordonn. du 26 même mois, de la liquidation des sommes versées et à verser par le gouvernement d'Haïti, en exécution de ce traité Une nouvelle convention, en date du 15 mai 1847, publiée par l'ordonnance royale du 20 octobre suivant, modifie le mode de libération du gouvernement d'Haïti.

Elle a été chargée, par la loi du 31 mars 1837, de recevoir et d'administrer, sous la garantie du Trésor public et sous la surveillance de la commission instituée par l'article 99 de la loi du 28 avril 1816, les fonds que les Caisses d'Epargne et de Prévoyance ouvertes au public ont été admises à placer en compte courant au Trésor, conformément à l'article 2 de la loi du 5 juin 1835. D'après le décret du Gouvernement provisoire du 7 mars 1848, la Caisse des Dépôts et Consignations bonifie l'intérêt de ces fonds à raison de 5 pour 100 par an à partir du 10 du même mois; elle n'a aucun rapport avec les déposants, qui doivent s'adresser directement, pour réclamer leurs fonds, soit aux Caisses d'Epargne où ils ont effectué les versements, soit à celles où ils ont été transférés sur leur demande, conformément à l'article 8 de la loi du 5 juin 1835.

Aux termes de l'article 6 de la loi du 22 juin 1845, tout déposant a la faculté de faire convertir, sans frais, sa créance en une inscription de rente au grand-livre de la dette publique, par l'intermédiaire de la Caisse d'Epargne. Le mode de remboursement des dépôts antérieurs au 24 février 1848 a été réglé par le décret du Gouvernement provisoire du 9 mars 1848.

La loi du 18 juin 1850 a chargé la Caisse des Dépôts et Consignations de gérer la *Caisse des Retraites ou rentes viagères pour la vieillesse*, créée par cette loi sous la garantie de l'État.

Lorsque les fonds réunis dans la caisse d'une *Société de secours mutuels* de plus de cent membres s'élèvent au-dessus de la somme de trois mille francs, l'excédant est versé, conformément à la loi du 15 juillet 1850, à la Caisse des Dépôts et Consignations. Le taux de l'intérêt des sommes déposées est fixé à 4 1/2 pour 100 jusqu'à ce qu'il ait été statué autrement par une loi.

La Caisse des Dépôts a de plus été chargée, par l'ordonnance du 13 février 1838, de recevoir et d'administrer, sous les mêmes garantie et surveillance, et avec bonification des intérêts au taux de 4 pour 100 par an, les fonds provenant des Caisses d'Epargne des instituteurs primaires communaux, créées par la loi du 28 juin 1833.

Le Directeur général est autorisé à se servir de l'intermédiaire des Receveurs généraux pour effectuer dans les départements les recettes et dépenses qui concernent la Caisse d'Amortissement et celle des Dépôts et Consignations. Ils sont comptables envers elles des fonds qui leur sont confiés, et responsables des erreurs, ainsi que de la régularité des pièces justificatives des dépenses. — Tous les trois mois, la Commission de surveillance entend le compte qui lui est rendu de la situation des deux Caisses, et elle le rend public. — Le président de la Commission de surveillance, au nom de la Commission et en présence du Directeur général, fait annuellement à l'Assemblée législative, un rapport sur la direction morale et sur la situation matérielle de ces deux Etablissements. Le rapport et les tableaux dont il peut être accompagné sont rendus publics.

COMMISSION DE SURVEILLANCE.

M. Berryer, *Représentant du peuple*, Président.
M. Etienne ✻, *idem.*
M. Lebeuf (Louis) (O ✻), *idem.*
M. de Gascq (G O ✻), *Président de Chambre à la Cour des Comptes.*
M. d'Argout (G ✻), *Gouverneur de la Banque de France.*
M. Legentil (O ✻), *Président électif de la Chambre de Commerce de Paris.*
M. Marchand (O ✻), *Conseiller d'Etat.*
M. Vivien (O ✻), *Vice-Président du Conseil d'État.*
M. Montanier (C ✻), *Directeur du mouvement général des fonds au Ministère des finances.*

M. Damazy (Th.), *Secrétaire de la Commission de surveillance.*

ADMINISTRATION.

M. Guillemot ✻ ✪, *Directeur général, Président du Conseil d'Administ.*
M. Berthollet (A.) ✻, *Sous-Directeur, membre du Conseil d'Administration, suppléant le Directeur-gén. en cas d'absence ou de maladie, chargé de la 1re division.*
M. Daru (Eugène), *Caissier, Membre du Conseil d'Administration.*
M. Jeannet ✻, *Chef de la Division de Comptabilité, idem.*
M. Fillemin de Beauregard ✻, *Chef de la Div. du Contentieux, idem.*
M. de Monseignat (E.) ✻, *Secrétaire du Conseil d'Administration.*

Le Conseil d'administration donne son avis sur toutes les questions de service qui lui sont déférées par le Directeur général ; il est obligatoirement consulté sur toutes les questions qui concernent le personnel et les traitements.

1re DIVISION. — *Personnel, Secrétariat, Archives et Contrôle de la Caisse Centrale.*

M. Berthollet (A.) ✻, *Sous-Directeur.*

Cette division comprend deux bureaux qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Personnel, Secrétariat et Archives.*

M. Le Brun de Clovière, *Sous-Chef, chargé du bureau.*

Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ ; personnel des bureaux de l'Administration ; conservation des archives ; ordonnancement des dépenses concernant le personnel et le matériel des bureaux ; préparation du budget annuel de ces dépenses ; rapports et correspondance pour les affaires réservées.

2e BUREAU. — *Contrôle de la Caisse Centrale.*

M. Florentin, *Sous-Chef*, Contrôleur principal, *chargé du bureau.*

Constatation contradictoire et journalière des recettes et des dépenses de toute nature du Caissier, concernant chacune des Caisses d'Amortissement et des Dépôts et Consignations ; visa immédiat des récépissés et reconnaissances délivrés par le Caissier, conformément aux art. 1er et 7 de la loi sur le contrôle, du 24 avril 1833, ainsi que des acquits de tous les bons, mandats ou effets à recevoir, passés à l'ordre de ce comptable ; examen de la régularité des autorisations de payement ; résumé quotidien des opérations des deux Caisses, procès-verbaux de vérification des valeurs de caisse et de portefeuille.

2e DIVISION. — *Comptabilité.*

M. Jeannet ✻, *Chef de Division.*

Cette division comprend cinq bureaux, qui ont pour attributions, savoir :

1er BUREAU. — *Grand-Livre et Comptes-courants avec les Receveurs-généraux.*

M. Charron, *Chef.*

Tenue des journaux et des Grands-Livres des deux Caisses ; du compte-courant avec la Banque de France ; vérification du compte du Caissier avant son envoi à la Cour des Comptes ; répartition annuelle et semestrielle des fonds affectés à l'amortissement de la dette publique ; formation du résumé général des opérations des deux Caisses à la fin de l'année ; établissement des balances et états de situations.

Tenue des comptes-courants des Receveurs généraux comme préposés de la Caisse des Dépôts et Consignations ; contrôle de leur gestion ; vérification mensuelle de leurs écritures ; envoi à la Cour des Comptes des pièces justificatives des dépenses ; règlement des commissions et frais de transport de fonds à allouer à ces préposés ; rapports, correspondance et instructions concernant ce service.

2e BUREAU. — *Pensions de retraite sur les fonds de retenue des Ministères, Administrations et Etablissements publics.*

M. Monié ✻, *Chef.*

Comptabilité des fonds de retraite des Ministères, Administrations et établissements pu-

blics; mise en payement des arrérages de pensions; provisions et secours; achat et vente des inscriptions de rente pour le compte de ces établissements; rapports, correspondance, instructions concernant ce service; compte général des pensions à rendre annuellement à la Cour des comptes, en vertu de la loi du 14 juillet 1819.

3e Bureau. — *Consignations.*

M. Darantière, *Chef.*

Comptabilité relative aux consignations de toute nature effectuées à Paris, dans les départements, dans les colonies françaises et dans les chancelleries des consulats français à l'étranger; vérification des états de soldes des consignations restant à rembourser à l'époque de la cessation des fonctions des préposés dans les départements; rapports, correspondance et instructions concernant ce service; comptabilité relative à la liquidation de l'ancienne Liste civile et du Domaine privé.

4e Bureau. — *Caisses d'Epargne et Dépôts divers.*

M. Platt, *Chef.*

Comptabilité des Caisses d'Epargne ouvertes au public, des Caisses d'Epargne des Instituteurs primaires communaux, des successions de militaires décédés, des fonds de masse des militaires congédiés, de l'indemnité de Saint-Domingue; des dépôts volontaires de l'ancien Domaine extraordinaire, et des compagnies des canaux d'Orléans et du Loing.

Rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

5e Bureau. — *Prêts aux départements, villes et communes, et à divers.*

M. Damazy (Théodore), *Sous-Chef,* chargé du bureau.

Comptabilité des sommes dont la Caisse des Dépôts a fait l'avance sur les emprunts autorisés par des lois ou des arrêtés; — opérations qui ont pour objet l'emploi des fonds versés à la Caisse des Dépôts; — placements faits ou à faire en rentes, actions de canaux, bons du Trésor, obligations de Chemins de fer, etc.; — Comptes-courants avec le Tréso. public; — service de la Légion-d'Honneur.

Rapports, correspondance et instructions concernant ces divers services.

3e Division. — *Contentieux.*

M. Fillemin de Beauregard ✻, *Chef de Division.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions, savoir:

1er Bureau. — *Consignations du Département de la Seine.*

M. Quillaux, *Chef.*

Réceptions des déclarations de consignations réalisées à Paris; examen et discussion des titres produits par les ayans-droit à ces consignations; défense aux instances introduites dans les cas prévus par l'article 16 de l'ordonnance du 3 juillet 1816; ordonnancement des remboursements à effectuer.

2e Bureau. — *Consignations dans les Départements, Dépôts, Oppositions.*

M. Segond (Louis), *Chef.*

Vérification des pièces justificatives des remboursements effectués par les préposés de la Caisse des dépôts et consignations dans les départements; examen et discussion des pièces produites: 1° par les ayants-droit aux indemnités liquidées au profit des anciens colons de Saint-Domingue, 2° par les héritiers ou représentants des militaires décédés et les héritiers des pensionnaires sur les fonds de retenues: réception des déclarations de dépôts volontaires; ordonnancement des remboursements à effectuer de ces dépôts; examen, enregistrement et visa des oppositions et significations faites à la Direction générale; délivrance des états d'oppositions; avis et correspondance sur les questions contentieuses.

4e Division. — *Caisse Centrale.*

M. Daru (Eugène), *Caissier.*

Cette division comprend deux bureaux, qui ont pour attributions, savoir:

1er Bureau. — *Dépenses.*

M. de Monseignat (Eugène) ✱, *Chef.*

Payements aux agents de change des rentes rachetées pour le compte de la Caisse d'amortissement ; versement en compte-courant au Trésor public des fonds non employés ; mouvements journaliers avec la Banque de France ; remboursement en numéraire ou en valeurs concernant les divers services confiés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

2e Bureau. — *Recettes.*

M. Couturier, *Chef.*

Recette en numéraire ou en bons du Trésor des fonds attribués à la Caisse d'amortissement : des sommes et valeurs remises à titre de dépôts ou consignations, et des obligations souscrites en garantie de prêts ; recettes en compte-courant avec le Trésor public.

AGENTS DE CHANGE.

M. Abel-Laurent ✱, rue Notre-Dame-des-Victoires, 38.
M. Delaville-le-Roulx, *Agent de change suppléant*, rue Laffitte, 8.

CONSEILS ET AGENTS JUDICIAIRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE.

M. Teyssier des Farges ✱, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Richer, 24.
M. Choppin ✱. *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
M. De Belleyme (Adolphe), *idem*, rue Neuve-des-Mathurins, 58.
M. Chatelain, *Notaire*, rue Croix-des-Petits-Champs, 25.
M. Gibot, *Avoué à la Cour d'appel*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 34.
M. Gourbine ✱, *Avoué au tribunal de 1re instance*, rue du Pont-de-Lodi, 8.
M. Chenet, *Huissier*, rue des Fossés-Montmartre, 3.

M. Sandras ✱, *Médecin de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu*, Notre-Dame-des-Victoires, 26, *chargé de constater que les candidats aux emplois sont exempts d'infirmités, et de la vérification des titres à la retraite des employés qui se trouvent dans l'impossibilité de continuer leurs fonctions.*

SECTION II.

BANQUE DE FRANCE,

Rue de la Vrillière.

La Banque de France a, par les lois du 24 germinal an 11, du 22 avril 1806, et du 30 juin 1840, le privilége d'émettre seule des billets de Banque, jusqu'au 31 décembre 1867.

Les opérations de la Banque consistent : 1° *à escompter des effets de commerce, timbrés, ayant jusqu'à trois mois d'échéance, à trois signatures*, ou à *deux signatures* seulement, pour des effets créés pour fait de marchandises, mais avec un transfert d'Effets publics français ou d'Actions de la Banque. La Banque admet les effets sur Paris et sur les villes où elle a des succursales ; 2° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance déterminée* ; 3° *à faire des avances sur Effets publics français à échéance non déterminée* (loi du 17 mai 1834 et ordonnance du 15 juin suivant) ; 4° *à faire des avances sur lingots et monnaies d'or et d'argent* : il n'est pas admis de dépôt au-dessous de 10,000 francs ; 5° *à émettre des billets à vue et au porteur, et des billets à ordre transmissibles par la voie de l'endossement ;* 6° à recevoir en garde les titres, les effets publics nationaux et étrangers au porteur ou nominatifs, les diamans, moyennant un droit de garde d'*un huitième pour cent* pour chaque période de six mois : la Banque ne reçoit pas d'argenterie en garde : 7° *à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et les effets sur Paris à encaisser*, et à payer les dispositions faites sur elle jusqu'à la concurrence des sommes encaissées ; 8° *à émettre des*

billets à ordre payables dans ses succursales. La Banque délivre aussi des récépissés *nominatifs*, remboursables à *vue*, seulement sur l'acquit des titulaires. Les personnes domiciliées à Paris, qui veulent être admises à *l'escompte* ou au *compte courant* doivent en faire la demande par écrit au Gouverneur, et l'accompagner d'un certificat de trois personnes qui déclarent qu'*elles connaissent parfaitement le demandeur et sa signature*, et qu'*il fait honneur à ses engagements.* Il y a une formule particulière pour les Sociétés anonymes. La Banque ne reçoit pas d'opposition sur les sommes en compte courant. On peut céder l'*usufruit* des Actions de la Banque et disposer séparément de la *nue propriété.* Les Actions peuvent être immobilisées par la déclaration du propriétaire, et elles deviennent sujettes aux lois qui régissent les immeubles : la loi du 17 mai 1834 permet de les remobiliser.

Jours d'escompte : tous les jours non fériés : le taux de l'escompte est déterminé par le Conseil général de la Banque ; il est aujourd'hui de *quatre pour cent.*

Succursales de la Banque où se font les mêmes opérations qu'à la Banque même : *Angoulême, Angers, Avignon, Besançon, Caen, Châteauroux, Clermont-Ferrand, Grenoble, Limoges, Marseille, Metz, Montpellier, Mulhouse, Nîmes, Reims, Rennes, St-Étienne, St-Quentin, Strasbourg, Valenciennes, Bordeaux, Le Havre, Lille, Lyon, Le Mans, Nantes, Orléans, Rouen, Toulouse, Avignon.*

ADMINISTRATION.

M. d'Argout (G ❋), *Gouverneur*, hôtel de la Banque.
M. Gautier (C ❋), 1er *Sous-Gouverneur*, } à l'Hôtel de la Banque.
M. Vernes (Ch.) (C ❋), 2e *Sous-Gouverneur*, }

Régents. Messieurs,

Lefebvre (Jacq.) (O ❋), *Banquier*, rue du Faub.-Poissonnière, 60.
Mallet (James) ❋, *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, 13.
Pillet-Will (C ❋), *Banquier*, rue de la Chaussée-d'Antin, 70.
Lafond ❋ ✪, rue Neuve-de-l'Université, 10.
Perier (Joseph) (O ❋), *Banquier*, rue Laffitte, 23.
Lebeuf (Louis) (O ❋), *Banquier*, rue Hauteville, 58.
Legentil (O ❋), rue Paradis-Poissonnière, 49.
Lemercier de Nerville (O ❋), *Receveur-général de la Somme*, rue de Tivoli, 18.
Fontenilliat (O ❋), *Receveur-général de la Gironde*, Ch.-d'Antin, 7.
Sanson-Davillier (O ❋), *Banquier, Manufacturier*, rue de Chauchat, 15.
Odier (James) ❋, *Banquier*, rue Laffitte, 42.
Durand (Ad.), *Banquier*, rue Neuve-des-Mathurins, 43.
Valois jeune ❋, *Banquier*, rue Joubert, 31.
Halphen (Ans.), *Joaillier*, rue Lepelletier, 6.
De Germiny (O ❋), *Receveur gén. de la Seine-Infér.*, r. de Lille, 71.

Censeurs. Messieurs,

Odier (C ❋), *Manufacturier*, boulev. Poissonnière, 15.
Paillot ❋, *Négociant (forges)*, rue de Boursault, 11 bis.
Bayvet ❋, *Raffineur de sucre*, rue Saint-Louis, 44, au Marais.

Conseil d'Escompte. Messieurs,

Moreau (Frédéric) ❋, *Négociant en bois*, rue St-Lazare, 69.
Guyot de Villeneuve ❋, *pelleteries*, rue Michel-le-Comte, 32.
Vassal fils ❋, *cuirs*, rue Française, 2.
Sargenton fils, *exportateur d'objets manufacturés pour les colonies*, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
Millescamps, *toilerie, draperie*, rue des Lavandières-Ste-Opportune, 28.

Chartier j[e], *rouennerie, mérinos, etc.*, rue Saint-Martin, 104.
Dupuytrem, *toiles peintes*, rue des Jeûneurs, 23.
Berthier aîné, *vins*, rue de Rivoli, 18.
Darblay ❋, *grains*, rue des Vieilles-Etuves-St-Honoré, 16.
Fere, *droguerie*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 54.
Milliet ❋, *porcelaines*, Faub.-Poissonnière, 30.
Baillière, *librairie*, rue Hautefeuille, 19.

Chefs principaux. Messieurs,

Ville ❋, *Secrét. général de la Banque*,
Doisy, *Contrôleur*,
De Crousaz-Cretet ❋, *Caissier principal*,
} à la Banque, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 2.
Thoyer, *Secrétaire du Conseil général.*

Chefs particuliers. Messieurs,

Bouron (L.) ❋, *Bureau de l'Escompte.*
Decaix, » *des Actions.*
Deverin, » *des Effets au comptant.*
Gebaüer (Ph.) ❋, » *de l'Imprimerie et des Billets.*
Marsaud, » *des Livres.*
Dapples, » *des Succursales.*
Charpentier (Ph.), *du Contentieux.*

Caissiers particuliers. Messieurs,

Daligé ❋, *Sous-Caissier de la Caisse principale.*
Drouard, *Caissier des Recettes.*
Combes, *Sous-Caissier pour la délivrance des billets à cr 'r.*
Villemot, *id. de la 1re Caisse de dépense.*
Vallet, *id. de la 2e* »
Torras, *id. de la 3e* »
De Villodon, *Sous-Caissier.*
Dornier, *id.*
} *4e Caisse.*
Bailly, *Sous-Caissier*, *Echange des billets.*
De Plainville, *id.* *pour les recettes en ville.*

Avocats, Conseils de la Banque. Messieurs,

Chaix d'Est-Ange (O ❋).
Choppin ❋.
Duvergier ❋.
Horson.
Paillet ❋.
Vatimesnil (de) (O ❋).

Notaire.

M. Delapalme.

Avoués. Messieurs,

Caron aîné (Cour d'appel).
Castaignet (1re instance).

Agréé.

M. Lefebvre de Viefville (Eugène).

Agent du contentieux.

M. Dumant.

Médecin.

M. Lacroix (O ❋).

Architecte.

M. Gau ❋.

Huissiers. Messieurs,

Mercier.
Cahit ❋.

SECTION III.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS.

(*Palais-National*, *rue Masséna*, 8.)

SOUS-COMPTOIR DE GARANTIE ET MAGASINS GÉNÉRAUX.

Ce Comptoir a été créé par décrets des 7 et 8 mars 1848.

Il est administré par un conseil composé de quinze membres, indépendamment d'un directeur et d'un sous-directeur.

Il y a un conseil d'escompte ; il est composé par spécialités d'industrie et nommé par le conseil d'administration, qui détermine le nombre de ses membres.

Le capital du Comptoir, fixé à 20 millions, est composé comme suit :

Numéraire par des actionnaires	6,666,500 fr.	20,000,000 fr.
Obligations par la ville de Paris.........	6,667,000	
En bons du Trésor par l'Etat...........	6,666,500	

La ville de Paris est représentée près le Comptoir par trois délégués.

La somme fournie par les actionnaires est divisée en actions de 500 fr. chacune.

Les bénéfices du Comptoir appartiennent exclusivement aux actionnaires ; les pertes, au contraire, sont supportées un tiers par les actionnaires, un tiers par la ville de Paris, et un tiers par l'Etat.

Les actionnaires sont réunis en assemblée générale une fois par an, dans le courant du mois de juillet.

Les opérations du Comptoir consistent : 1° à escompter les effets de commerce timbrés, à deux signatures et jusqu'à 105 jours d'échéance sur Paris et sur les villes où la Banque a des succursales ; 2° à escompter les effets de commerce à deux signatures sur les départements et l'étranger jusqu'à 65 jours d'échéance ; 3° à recevoir en compte courant les sommes qui lui sont versées et qui produisent un intérêt fixé par le conseil d'administration, et à payer les dispositions faites sur le Comptoir jusqu'à concurrence des sommes déposées (l'intérêt bonifié sur les sommes déposées en compte courant est aujourd'hui de 3 p. % l'an) ; 4° à escompter les récépissés constatant le dépôt de marchandises dans les magasins généraux de l'Etat, conformément au décret du 21 mars 1848 et à l'arrêté du ministre des finances du 26 du même mois ; 5° à escompter aux sous-comptoirs de garantie institués près de lui les effets qu'ils endossent moyennant des sûretés qui leur sont données par voie de nantissement sur marchandises, récépissés des magasins de dépôt, titres, actions de chemins de fer et autres valeurs et droits incorporels, ainsi qu'au moyen de garanties hypothécaires. L'admission à l'escompte et au compte courant doit être demandée par lettre adressée au directeur.

Jours d'escompte. — Tous les jours, excepté les jours fériés. Le taux de l'escompte est déterminé par le conseil d'administration.

DIRECTEUR.

M. Biesta (Hipp.) ❋.

SOUS-DIRECTEUR.

M. A. Pinard.

Administrateurs, Messieurs,

André (Louis) ❋, Membre du Conseil général des Manufactures (*Porcelaines*).
Boissaye, négociant (*Tissus de coton*).
Brassac, négociant (*Draps*).
Callou (Georges) ❋, Entrepren. de bâtiments, anc. Juge au tribunal de Commerce.
Cohin aîné, Manufacturier (*Tissus de lin*).
Dubochet (O ❋), Négociant (*Usines à gaz*).
Gillet ❋, Banquier.

Langlois, Juge au tribunal de Commerce (*Librairie*).
Le Villain (Eugène), Négociant (*Mercerie*).
Laveissière ✠, Négociant (*Métaux*).
Melon ✠, Négociant (*Bronzes*).
Niel, Négociant (*Tissus mérinos*).
Ogerau ✠, Membre du Conseil général des Manufactures (*Tannerie*).
Pagnerre, Editeur.
Sommier (Alex.) ✠, Nég., anc. Juge au tribunal de Commerce (*Raffinerie de sucre*).

Délégués de la ville de Paris, Membres de la Commission municipale.

M. Chevalier ✠. M. Riant ✠. M. Say (Horace) ✠.

Conseil d'escompte. Messieurs,

Allain-Niquet (*Cuirs*).
Aschermann (*Pelleterie*).
Barbier (Eug.) (*Bois de charpente*).
Blazy (*Quincaillerie*).
Boch ✠ (*Bois de menuiserie*).
Bonnevie (*Tissus de laine*).
Calla fils ✠ (*Fondeur mécanicien*).
Cavaré (Virgile) (*Draps*).
Cerceuil (*Couleurs*).
Christofle (C.) ✠ (*Orfèvrerie*).
Claudon (G.) (*Vins en gros*).
Cléry (*Bois à brûler*).
Courtois (*Châles*).
De Clermont (*Chapellerie*).
Dehaynin (G.) (*Charbons de terre*).
Delaleu (Ch.) (*Vins en gros*).
Didot (Hyacinthe) ✠ (*Imprimerie*).
Dubuy (*Bonneterie*).
Ducel (J. J.) (*Fontes*).
Duchemin (*Commission*).
Evette aîné (*Charbons de terre*).
Galichon (*Vins en gros*).
Gautier (L.) (*Taillanderie*).
Giraudeau (*Toiles peintes*).
Grenard (*Papiers*).
Griffe (*Vins en gros*).
Guerry (*Cuirs*).
Hautoy (*Entrepreneur de bâtiments*).
Jeanti (J.) (*Sucres*).
Joly (*Vins en gros*).
Lacasse (*Charpente*).
Lainé (*Denrées coloniales*).
Lambert (*Carrier*).
Launay-Hautin (*Porcelaines*).
Lebel (*Bois de Charpente*).
Lecoffre (*Librairie*).
Lecou (*Librairie*).
Leduc (*Chapeaux de paille*).
Leduc (E.) (*Quincaillerie*).
Legendre (*Bois du Nord*).
Lemoine (*Cuirs*).
Loridan (*Nouveautés, Lainage*).
Lucy-Sédillot (*Calicots*).
Mandrou (G.) ✠ ✪ (*Draps*).
Mauguin (Edouard) (*Laines*).
Monpelas (*Parfumerie*).
Outin (J. P.) (*Draps*).
Pellou (J.) (*Vins en gros*).
Planche (*Châles et mérinos*).
Plançon (*Draps*).
Riverin (*Denrées coloniales*).
Saillofest (*Métaux*).
Salmon (Aug.) (*Fers*).
Sangnier (*Toiles*).
Tavernier ✠ (*Soieries*).
Têtu (*Bois à brûler*).
Thibaut (Germ.) ✠ (*Etoffes imprimées*).
Thuilot (*Menuiserie*).
Truelle (*Couleurs*).

Chefs des bureaux de l'administration. Messieurs,

Chandenier, *Secrétaire-général.*

Caissier principal	Laisné.
Contentieux	De Vanlay ✠.
Correspondance	Destrem (H.).
Escompte et marchandises	Marganne.
Comptabilité	Ragel.
Portefeuille	Avrillon.
Renseignements	Perlet.
Economat	Lehaut (C.).

Conseil judiciaire. Messieurs,

Billault ✠, *avocat.*
Péan, *avoué d'appel.*
Esnée, *notaire.*
Lefebvre, *avoué de 1re inst.*
Schayé ✠, *agréé.*
Drion, *huissier.*

SOUS-COMPTOIRS DE GARANTIE,

Etablis à Paris, près le Comptoir national d'escompte.

Par décret du Gouvernement provisoire du 24 mars 1848, il a été établi des sous-comptoirs de garantie destinés à servir d'intermédiaire entre l'industrie, le commerce et l'agriculture, d'une part, et les comptoirs nationaux, de l'autre.

Les sous-comptoirs sont organisés au moyen de sociétés anonymes dont le fonds social ne peut être moindre de 100,000 fr., divisé en actions au porteur de 100 fr. chacune ; ils sont autorisés à fonctionner, quel que soit le nombre des actions souscrites.

Le directeur de ces sous-comptoirs d'escompte est nommé par le ministre des finances.

Une commission déléguée par le Comptoir est chargée de surveiller les opérations des sous-comptoirs.

Les opérations des sous-comptoirs consistent à procurer aux commerçants, industriels et agriculteurs, soit par engagement direct, soit par aval, soit par endossement, l'escompte de leurs titres et effets de commerce auprès du Comptoir principal, moyennant des sûretés données aux sous-comptoirs par voie de nantissement sur marchandises, récépissés des magasins de dépôt, titres, actions de chemins de fer et autres valeurs et droits incorporels, ainsi qu'au moyen de garanties hypothécaires.

Le fonds social n'est pas destiné à la réalisation de l'escompte, mais seulement à garantir les opérations du sous-comptoir envers le Comptoir national; en conséquence, tous les fonds constituant le capital social sont versés au Comptoir principal, dont le sous-comptoir de garantie forme l'annexe.

Les sous-comptoirs ne peuvent se livrer à aucune opération, de quelque nature qu'elle soit, si ce n'est comme intermédiaire du Comptoir principal.

Il a été établi, près le Comptoir national d'escompte, cinq sous-comptoirs, savoir :

SOUS-COMPTOIR DE LA LIBRAIRIE. — *Rue des Petits-Augustins*, 5.

M. Le Roy, *Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

Baillère (J. B.), *Libr.-édit., Membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.*
Gratiot (Amédée) ❋, *Directeur de la Papeterie d'Essonne.*
Guillaumin, *Libraire-éditeur.*
Laboulaye (Ch.), *Directeur de la Fonderie générale des caractères d'imprimerie.*
Langlois, *Libraire-éditeur, Juge au tribunal de Commerce.*
Lecoffre, *Libraire-éditeur.*
Mathias, *Libraire-éditeur.*
Plon, *Imprimeur.*

Destrem (Noël), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES MÉTAUX. — *Rue Vivienne*, 53.

M. Gauchier, *Directeur.*
M. Guillardet, *Sous-Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

Calla ❋, *Fondeur.*
Clément, *Négociant en fers.*
David (Ernest), *Négociant en métaux.*
Demalle, *Fabricant de plomb coulé.*
De Morny ❋, *Administrateur de la Vieille-Montagne.*
Garnier (Ernest), *Négociant en métaux.*
Guynemer, *Directeur de la Vieille-Montagne.*
Laveissière ❋, *Négociant en métaux.*
Mayer (Alex.), *Négociant en métaux.*
Mirio, *Négociant en fers.*
Reveilhac, *Négociant en métaux.*
Rolland, *Négociant en métaux.*
Saillofest, *Négociant en métaux.*

Destrem (Noël), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES DENRÉES COLONIALES. — *Rue Grétry*, 2.

M. Besnier de la Pontonerie, *Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

Camus (Ch.), (*Produits chimiques*).
Guillochon, *Courtier de Commerce.*
Guillon (*Raffinerie de sucre*).
Jaillon (*Fabrique de savons*).
Larrieu, *Négociant commissionnaire.*
Pavy (O ❋) (*Vins et trois-six*).

Destrem (Noël), *Délégué du Comptoir national.*

SOUS-COMPTOIR DES ENTREPRENEURS. — *Rue Richelieu*, 15 (1).

M. Guiffrey, *Directeur.*
M. Delore, *Sous-Directeur.*

Administrateurs. Messieurs,

Callou ❋, *Entrepreneur de bâtimens, ancien Juge au tribunal de Commerce.*
Cronier, *Architecte.*
Fradelizi (*Fumisterie*).
Hû (Victor), *Entrepreneur de maçonnerie.*
Lacasse, *Entrepreneur de charpente, ancien Juge au tribunal de Commerce.*
Lebaigue (*Bois de sciage*).
Legendre (*Bois du Nord*), *Membre de la Commission municipale de Paris.*
Leleu, *Entrepreneur de menuiserie.*
Leloir, *Architecte.*
Louvrier-Roussel, *Fabricant de tuiles.*
Marquet ❋, *Entrepreneur de maçonnerie, Juge au tribunal de Commerce.*
Mention (*Chaux hydraulique*).
Ouachée (*Pierres de Saint-Leu.*)
Salles, *Entrepreneur de maçonnerie.*
Turenne, *Entrepreneur de couverture.*

Landon, *ancien Notaire*, } *Délégués de la Banque de France et du Comptoir*
Cretin, *Architecte*, } *national.*

Esnée, *Notaire.*
Callou ❋, *Avoué de 1re instance.*
Magès, *Architecte, Délégué du Comptoir national.*
Loyer, *Huissier du Sous-Comptoir.*

SOUS-COMPTOIR DES CHEMINS DE FER. — *Rue St-Honoré*, 218.

M. . . . ., *Directeur.*
M. Protais, *Secrétaire du Conseil.*

Administrateurs. Messieurs,

Baignères (O ❋), *Administrateur du chemin de Strasbourg.*
Benat, *Administrateur du chemin de Bordeaux.*
Beudin (O ❋), *Administrateur du chemin de la Grand' Combe.*
Blaque-Belair ❋, *Administrateur du chemin de Strasbourg.*
Blount ❋, *Administrateur du chemin de Rouen.*
De Bousquet ❋, *Administrateur du chemin d'Orléans.*
Calley Saint-Paul, *Administrateur du chemin de Boulogne.*
De Cheppe (O ❋), *Administrateur du chemin de Marseille.*
Dassier (Aug.), *Administrateur du chemin du Nord.*
Delebecque (O ❋), *Administrateur du chemin du Nord.*

---

(1) Par décret du 4 juillet 1848, l'Etat a garanti, vis-à-vis du Comptoir national et de la Banque de France, les opérations de ce Sous-Comptoir, jusqu'à concurrence de 4,500,000 fr., et lui a prêté 500,000 fr. sans intérêt.

Dufeu (Gust.) ✻, *Administrateur du chemin de Troyes.*
Dufour (Louis), *Administrateur du chemin d'Orléans.*
Laffitte (Ch.) ✻, *Administrateur du chemin du Havre.*
Lavallée (O ✻), *Administrateur du chemin de Marseille.*
Lebobe (O ✻), *Administrateur du chemin du Nord.*
De l'Espée (O ✻), *Administrateur du chemin de Rouen.*
Mallet (Ch.), *Administrateur du chemin de Versailles* (rive droite).
Marcuard (Ad.) *Administrateur du chemin de Strasbourg.*
Pereire (Emile) ✻, *Administrateur du Chemin du Nord.*
Revenaz (A.) *Administrateur du chemin du Centre.*
De Richemont (Paul) ✻. *Administrateur du chemin de Bordeaux.*
De Saint-Albin ✻, *Administrateur du chemin de Dieppe.*
Seguin (Ch.) ✻, *Administrateur du chemin de Saint-Etienne.*
Rodrigues (Edouard) ✻, *Administrateur du chemin de Saint-Germain.*
West ✻, *Administrateur du chemin de Bâle.*

Biesta ✻, *Directeur du Comptoir national,*
Pinard, *Sous-Directeur du Comptoir national.*
Dubochet (O ✻),
Pagnerre,
Ogerau ✻,
} *Délégués du Comptoir national.*

MAGASINS GÉNÉRAUX, DÉPÔTS DE MARCHANDISES.

Les magasins généraux et dépôts des marchandises agréés par l'État ont été établis par décret du Gouvernement provisoire en date du 21 mars 1848, réglementés par arrêté du ministre des finances le 26 du même mois, à l'effet de recevoir en dépôt, des négocians et industriels, leurs matières premières, marchandises et objets fabriqués, afin de mobiliser la valeur des marchandises, de la convertir en titres négociables et admissibles dans les établissements de crédit.

La Banque de France a été autorisée à accepter les récépissés des magasins publics comme troisième signature.

Les Comptoirs nationaux d'escompte ont été autorisés à admettre comme seconde signature le récépissé joint à un billet à ordre.

MAGASINS AUTORISÉS DANS PARIS.

Vins et Liquides, — à l'Entrepôt des vins.

Toutes autres marchandises, — à l'Entrepôt des douanes et à la société de magasinage public, G. Putod et comp.

M. Baudouin, *délégué du Comptoir près les magasins nationaux.*

SECTION III.

CHAMBRES DE COMMERCE.

Ces Chambres sont chargées de présenter au Gouvernement leurs vues sur les moyens d'accroître la prospérité du Commerce, et d'indiquer les causes qui en arrêtent les progrès.

Messieurs,

ABBEVILLE.
Goret, *Pr.*
Monchaux.
Sorel.
Desgardin.
Magniez.
Decaieu.
Hersent.
Vayson.
Courbet.

AMIENS.
Daveluy (Is.) ✻, *Pr.*
Morel.
Labbé (F.).
Dausse.
Péru-Lorel.
Cosserat.
Mollet.
Andrieu.
Laurent.
Délégués.
Doullens.
Vast-Fanchon.
Montdidier.
Cardenier-Poitevin.
Péronne.
Mallet-Noël.

ARRAS.
Hurtrel-Letombe, *P.*
Leroy-Brazier.
Dehée-Cayet.
Renard-Rohart.
Braine.
Crespel-Dellisse.
Lourdel Le Dieu.
Fagniez aîné.
N....

AVIGNON.
Granier, *Prés.*
Palun.
Faure.
Gondareau.
Bonnet.
Bon.
Berton.
Seguin.
Bédarrides.

BASTIA.
Lota, *Président.*
Pierangeli.
Benigni.
Bonavia.
Sisco.
Guaitella.
Dane.
Ajaccio.
Degola.

BAYONNE.
Giron, *Président.*
Lanne.
Détroyat.
Mazes.
Roby.
Noël.
Léon.
Molinié.
Labrouche.

BESANÇON.
Bretillot, *Président.*
Lorimier.
France.
Ste-Agathe.
Desprez.
Jacquard.
Bouchot.
Robbe.
Viel-Picard.

BORDEAUX.
Duffour-Dubergier, *P.*
Faure (L.).
Gouteyron.
Stephan-Bertin.
Cabrol.
Durin.
Duvergier.
Sempé.
Carrère.
Astié.
Léon.
Debans.
Ferrière.
Fauché.
Beyssac.

BOULOGNE.
Adam, *Président.*
Crouy aîné.
Baret-Ternaux.
Demarle.
Lebeau.
Trudin-Roussel.
Adam (Ach.).
Lonquety.
Foutaine-Sansot.

CAEN.
Vauthier, *Président.*
Gervais.
Bouillie.
Brard-Suriray.
Guilbert.
Guillard.
Donnet.
Aze.
Morin.

CALAIS.
Vogue, *Président.*
Bodart.
Morley.
Dessin.
Sagot.
Devot.
Olivier (Is.).
Leugaigne.
Lemoine.

CARCASSONNE.
Fonsès, *Président.*
Dusseau-Marty.
Sicre.
Liguières.
Lacombe.
Roustic.
Mullot.
Croux.
Cros.

CHALON-SUR-SAÔNE.
Bô, *Prés.*
Adenot-Parret.
Bugniot-Gros.
Meulien-Ducroux.
Thesmar-Coste.
Lebrun.
Almelet.
Perret-Morin.
Mazoyer.

CHERBOURG.
Mauger (Vict.), *Prés.*
Lelaidier.
Fénard.
Liais.
Lejohis.
Fontenilliat.
Laloë.
Sellier.
Postel.

CLERMONT-FERRAND.
Lecoq ✻, *Président.*
Quiquandon.
Renoux.
Roux-Laval.
Peigne.
Rayne.
Portepain.
Rallier.
Perret.
DePallisseau, *délégué de l'arr. de Riom.*

DIEPPE.
Sellier, *Président.*
Lebourgeois.
Mouquet-Conseil.
Debonne.
St-Hilaire.
Vasse.
Fauconnet.
Léger.
Leclerc.

DUNKERQUE.
Féron, *Présid.*
Bourdon (C.).
Carlier (A.).
Malo.
Beck.
Boys.
Morel-Agie.
Petyt.
Choquet.

FÉCAMP.
Fréret, *Président.*
Tinel.
Corbière.
Lemaître.
Bellet.
Vittecoq.
Sautreuil.
Nicole.
Bonfart.

GRANVILLE.
Théroulde ✻.
Beautemps.
Langlois.
Boisnard-Grand'Maison.

Malicorne.
Buest.
Trocheris.
Le Mengnonnet.
Le Coupé.

GRAY.

Jobard.
Forest aîné.
Trayvon.
Dufournel (C.).
Huot.
Gurnel.
Petit-Guyot.
Petit.
Maillard-Grobas.

HONFLEUR.

Dubourg, *Président.*
Satie.
Berthe.
Sorel.
Chauvel.
Duval.
Fournet.
Auber.
Viel-Legouix.

LA ROCHELLE.

Michel, *Prés.*
Moyne-Duvivier.
Babut.
Méneau.
Pellevoisin.
Bonneau.
Turpain.
Vincens.
Levêque.
Robert, *délégué de l'arr. de Marennes.*

LAVAL.

Legentil, *Prés.*
Quernau-Lamir.
Toutain (Ch.).
Chamaret.
Hubert.
Leclerc.
Guichard.
Boré.
Tirouflet.

LE HAVRE.

Ferrère, *Prés.*
Hermé.
Lamotte.
Clerc.
Monod.
Blanchard.
Perquer.
Mazeline.
Dollfus.

Quesnel.
Bertin.
Tardieu.
Bois.
Lecoq.
Merville.

LILLE.

Kulhmann, *Présid.*
Kolb-Bernard.
Bernard (H.).
Scrive-Bigo.
Demesmay.
Parrayon-Champon.
Verley.
Rouzé.
Bonte.
Mimerel.
Donsette-Leblon.
Lefebvre (J.).
St-Léger.
Masquelier.
Colombier.

Délégués.

Chartier... *Douai.*
Lelièvre... *Cambrai.*

LORIENT.

Lepontois (Ed.).
Le Diberder.
Dufilhol.
Sionnet.
Valliée.
Bardou.
Boyer.
Ouizille.
Montrelay.

LYON.

Brosset aîné ✻, *Prés.*
Tardy.
Arquillière.
Jame.
Meynier.
Bruno-Faure.
Grillet.
Desgrands.
Joannin.
Desormes (Cl.).
Fougasse ✻.
Arlès-Dufour ✻.
Bonnardel.
Michel.
Dubost.

MARSEILLE.

Rabaud, *Président.*
Roux fils.
Roussier.
Fraissinet.
Fournier.
Bœuf.

Feraud-d'Honnorat.
Pelissier de Chabert.
Gaujon.
Dromel.
Caune.
Paranque.
Beaussier.
Rolland.
Guende.

METZ.

Bouchotte, *Président.*
Simon-Fabvier.
Lemonnier.
Simon.
Gautier.
Niclausse.
Lamort.
Bastien.
Mayer.

MONTPELLIER.

Pagezy, *Président.*
Lichtenstein.
Bazille.
Glaize.
Benker.
Durand.
Brousse.
Lafon.
Rey.

MORLAIX.

Vallée, *Président.*
Alexandre fils aîné.
Homon (Ch.).
Daniellou.
Boscher.
Frebourg.
Corbière.
Braouézec.
Tilly.

MULHOUSE.

Schlumberger (J.) *Pr.*
Mieg (Ch.).
Kœchlin (F.).
Dollfus (J.) ✻.
Kœchlin (I.).
Schlumberger (N.).
Kestner.
Bock.

NANTES.

Garnier, *Président.*
Trenchevent.
Lecourt.
Voruz.
Desloges.
Roy.
Guibert.
Roux.
Baillergeau.

Berthaud (Yves).
Bonamy.
Betting de Lancastel.
Prely.
Harmange.
Williams.

NÎMES.

Mourier, *Président.*
Lafitte.
Michel.
Noury.
Sabran.
Brunel.
Bouchet.
Soulas.
Troupel.

ORLÉANS.

Germon-Douville.
Varnier-Roger.
Rousseau-Dehaix.
Daudier.
Chavannes.
Vignat-Daire.
Breton-Lorion.
Doussaint-Péan.
Gillet.
Nibel, *délégué de l'arrond. de Gien.*

PARIS.

Voyez page 851.

REIMS.

Lecointre, *Président.*
Werlé.
Camu.
David.
Goulet.
Senart-Colombier.
Walbaum.
Lucas.
Vitu.

ROCHEFORT.

Roy-Bry, *Président.*
Leps (Léon).
Renault.
Lafitte.
Brillouis.
Pernon.
Viaud.
Bouffard.
Chessé.
Lafferrière, *délégué de Saintes.*

ROUEN.

Lemire, *Président.*
Martin (Ch.).
Keittinger ✻.
Noury.
Rollet.

Dieusy.
Fontaine.
Esclavy.
Barbet.
Rondeaux (E.).
Levavasseur ❋.
Thevenin.
Mazenas.
Legras.
Delafosse.

SAINT-BRIEUC.

Boullé, *Président*.
Sébert aîné.
Bizot.
Marie.
Rouxel.
Rouxel-Villeféron.
Bothen.
Allenou.
Boudonnet.

SAINT-DIZIER.

Doë.
Bourdon-Trancart.
Becquey.
Briquet.
Rozet.
Dehault-Paquot.
Mahuet.
Varnier.
Adam.

SAINT-ÉTIENNE.

Paillard.
Faure.
Passerat.
Robichon.
Richard.
De Rochetaillée.
Toulza.
Ponson.
Palluat.

SAINT-MALO.

Fontan, *Président*.
Thomas fils.
Duhautcilly.
Guibert.
Gouazon.
Garnier-Kernault.
Michel.
Palmié.
Blaize.

SAINT-OMER.

Gomez-Gomez, *Prés.*
Dambricourt.
Caffieri.
Pennequin.
Fiolet.
Griffon.
Duméril.
Licson.
Révillion.

STRASBOURG.

Sengenwald, *Présid.*
Prus.
Bergmann.
Ehrmann.
Stachling.
Emmerich.
Exel.
Renouard de Bussière
Eckmann.

TOULON.

Auban, *Présid.*
Rouquerol.
Fabre.
Suquet.
Aube.
Gérard.
Crassous.
Arnoux.
Nègre.

TOULOUSE.

Albert ❋, *Président*.
Broustet ❋.
Bon.
Cassaing.
Druilhe.
Guilhot.
Langlade.
Manuel.
Monnié.
Planet.
Bonnet.
Darrieux.
Sacarière.
Vilary.
Vivent.

TOURS.

Mame, *Président*.
Gouin (H.).
Fontaine-Lesourd.
Boutard.
Raimond-Roze.
Lesourd-Léturgeon.
Magand-Viot.
Fey.
Grados.

TROYES.

Fontaine-Gris, *Prés.*
Anner-André.
Gréau.
Saussier-Charves.
Simonnot.
Hoppenot.
Boilletot.
Maubry-Brunet.
Jouaud-Lemoigne.

VALENCIENNES.

Delame-Lelièvre, *Pr.*
Dubois.
Bracq-Dabencour.
Lefebvre.
Renard.
Blanquet.
Carlier.
Hamoir.

SECTION IV.

AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS

DANS LES DÉPARTEMENTS.

Les Agents de change et Courtiers, là où il en est établi, sont nommés par le Président de la République, sur la présentation du Ministre de l'agriculture et du commerce. Ils ont seuls le droit d'exercer leur profession, et de constater respectivement le cours des effets publics, papiers commerçables, matières d'or et d'argent, marchandises, assurances, frêts ou nolis. Il est défendu, sous peine d'une amende, qui est au plus du sixième du cautionnement des Agents de change ou Courtiers de la place, et au moins du dixième, à tous individus autres que ceux nommés par le Président de la République, d'exercer les fonctions d'Agents de change ou de Courtiers. Les Agents de change et Courtiers de marchandises sont tenus de fournir un cautionnement, qui, en cas de démission ou décès, est remboursé à l'Agent de change ou Courtier, ses héritiers ou ayants-cause. En vertu de la loi du 28 avril 1816, des ordonnances des 29 mai et 3 juillet suivant, les Agents de change et Courtiers, leurs veuves, enfants et héritiers, sont autorisés à présenter des successeurs, pourvu qu'ils réunissent les qualités exigées par les lois. Cette faculté n'a pas lieu pour les titulaires destitués.

ABBEVILLE.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.

Darras. | Pranger.

AGDE.

Courtiers de marchandises, conduct. de nav. MM.

N. . . . .
N . . . .

AGEN.

Agents de change, Courtiers de march. MM.

Goulard. | Dulac.

AIGUESMORTES.

Courtiers de march. conducteurs de navires. MM.

N. . . . .
N. . . . .

AIX.

Courtiers de march. MM.

Barthélemy.
Mittre.

ALBI.

Courtiers de march. MM.

Ravaillo.
N. . . . .

AMIENS.

Agents de change. MM.

Decaieu.
N. . . . .

Courtiers de march. MM.

Levavasseur.
Baril Dammerval.
Herbet.
Bernaux.
Bois.
Forbras.
Devismes.
Wargnier.
Marquis.
Bondois.
Delarozière.

ANGERS.

Agents de change, Courtiers de march. MM.

Ropart. | N. . . . .

ANGOULÊME.

Agents de change, MM.

Lecourt. | Girand.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

ARLES.

Court. de march. MM.

N. . . . . | N. . . . .
N. . . . .

ARRAS.

Agents de change, Courtiers de march. MM.

Coppé. | Boniface.
Mullet. | Dupuich.

AUBENAS.

Agents de change, Courtiers de march. MM.

N. . . . . | N. . . . .
N. . . . .

AUCH.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Bauduer.
Pellefigue jeune.
N. . . . .

AURILLAC.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Gambefort. | Garnier.

AVIGNON.

Courtiers pour toutes les marchandises. MM.

N. . . . . | N. . . . .

Courtier pour la soie.

N. . . . .

BARSAC.

Courtiers pour les marchand. les assurances et la conduite des navires. MM.

Docteur. | Lataste.
Lechevalier. | Dauty.
Richard.

BASTIA.

Courtier de marchandises, interprete, conduct. de navires.

M. Guaitella (*anglais et italien*).

BAYEUX.

N. . . . .

BAYONNE.

Agents de change. MM.

Salzèdo (David).
N. . . . .

Courtiers d'assurances, et conduct. de navires. MM.

Manches (J. J.), *interprète pour la langue espagnole.*
Roquebert aîné, *id. portug. et espagnol.*
Etchegaray, *pour l'espagnol.*
Delouart, *idem.*
Duverdier (Jean-Bapt.).
Couzier, *interprète pour l'espagnol et le portugais.*
Duverdier, *id., pour l'allemand et le hollandais.*
Meyrac, *id., pour l'espagnol.*

Court. de march. MM.

Labarthe.
Ducoureau.
D'Etchemendy.

BERGERAC.

Courtiers de marchandises.

Messieurs,

Laffargue. | Dupuy.
Pinet. | Mergier.

BERRE.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

BÉZIERS.

Courtiers de march. MM.

Cazelles (P. D.).
Delmas.
Bourguet.
Rey.
Chuchet.
Portes.

Agents de change. MM.

Tarniquet. | N. . . . .

BLAYE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances, et conduct. de navires. MM.

Lalande fils. | Lassègue.
Dauty. | Olivier.
Gervais. | Lafont.
Ducasse. | Dutoya.

BLOIS

M. Delestre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers pour les marchandises. MM.

N. . . . . | N. . . . .

BORDEAUX.

M. Malartic, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agents de change. MM.

Delpech.
Seignouret (J. E.).
Moller.
Rodrigues (J. O.).
Debans aîné.
Duchon-Doris.
Brousse.
Vrignault.
Lafargue.
Lespinasse.
Bonus.
Lopez-Dias (J.).
Fourcade.
Foujard'hieu.
Saffroy.
Roussel.
Lopez-Dias (Ch.).
Maître.
Hervouet.
Silveyra.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Ardouin.
Audubert.
Blancan.
Bordes-Fortage.
Bouquié.
Chassaing.
Cotrel.
David.
Deleyre.
Dubosq.
Duchon-Doris.
Dumas.
Dupeyron.
Dupont.
Duprada.
Ferrier.
Fonade (P. C.).
Gaussel.
Hardoy.
Hugon.
Laborie.
Lambert.
Lavau.
Lawton.
Levif.
Libéral.
Libéral (P.).
Lubbert. (J. A.).
Lubbert (H.).
Mac Daniel.
Martin.
Maubrac.
Merman fils.
Miailhe.
Monset aîné.
Oxeda (G.).
Pedesclaux (P. U.).
Prom.
Rousseau.
Tastet (A.).
Tastet (P.).
Tessié.
Vieu.

Courtiers conducteurs de navires, interprètes MM.

Delmestre (*angl. et espagn.*)
Tournay.
Jude (*anglais et italien.*)
Serisier.
Lafitte.
Constantin (J. B. A.).
Cazey.
Rubichon (*anglais*).
Ferrière (A.) (*allemand et hollandais*)
Dumas.
Martin.
Ferrière (F. P.) (*allemand et hollandais.*)
Polh (A. J. H.).
Carrié (*allemand*).
Binaud. (*allemand et anglais*).
Ferrière (*allemand et hollandais*).
Petit. | Mitraud.
Legendre. | Robert.
Papin. | Menard.

Courtiers d'assur. MM.

Genest (P). | Roux.
Perrin. | Couve.
Dupré. | Cornu.
Buhan.

BOULOGNE.

M. Dufourg, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agents de change. MM.

Prenel.
Lotte.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Dupont.
Dewismes (*anglais*).
Coquet (*anglais et danois*).

BREST.

M. Montenot, *Commissaire de police près la Bourse.*

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.

Pesron (*anglais, allemand, hollandais, suédois, danois, norwégien et espagnol.*)
Castagnié (*espagnol, italien*).
Laurent.
Aumaitre (*anglais, allem., holland. et dan.*)

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Boelle. | Pitsch *dit* Pity.
Monge. | Jobbé-Duval.

CAEN.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Bréville.
Duhutrel.

Courtiers d'assurances et conduct. de navires. MM.

Pelletier.
Pihan.
Bazin fils.

CAHORS.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

CALAIS.

Agents de change, Courtiers de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

Courtiers interprètes et conduct. de navires. MM.

Rheims (*espagnol, portugais, anglais et hollandais*).
Lemoine fils (*anglais, allemand et italien*).
Spiers (*allemand, anglais, danois, suédois*).
Vangrutten (L. D.).

CARBON-BLANC.

Court. de marchandises.

M. Lassalle.

CARCASSONNE.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Abrial. | Combes.

CASTELNAUDARY.

Court. de marchandises.
N. . . . .

CASTRES.

Agents de change et Courtiers de marchand. MM.
N. . . . .
N. . . . .

CETTE.

M. Pagès père, *commissaire près la Bourse.*

Agents de change, Courtiers de march. et d'ass. MM.
Nicolas. | Avanzini.
Nougaret. |

Courtiers conducteurs de navires, interprètes. MM.
Pagès. | Salomon.
Doumet. | Frisch.

CHALON-SUR-SAÔNE.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

CHATEAUROUX.

Agent de change, Courtier de marchandises.
N. . . . .

CHATELLERAULT.

Courtier de march.
M. Martin.

CHERBOURG.

Courtiers de march. et conducteurs de navires. MM.
Morvant. | Roulland.
Monnoye. |

CLERMONT-FERRAND.

Agents de change, Courtiers de Marchandises. MM.
Blatin.
Groisne.
Aubergier.
Jay.

COLMAR.

Agents de change et Court. de marchandises. MM.
Beyser. | Hochstetter.

CROISIC.

Courtier-interprète, conducteur de navires.
N. . . . .

CUERS.

Courtier de marchandises
N. . . . .

DIEPPE.

Courtiers de marchandises et d'assurances. Conduct. interprètes. MM.
Delarue (*angl. dan. et norw.*).
Chapman, *angl. et allem.*
Coutan (*angl., dan., norw., suédois et espagnol*).
Delarue (G. L. L.).

DIJON.

Agent de change, Courtier de marchandises.
N. . . . . .

DOUAI.

Agents de change. MM.
Choquet. | Barré.

DOUARNENEZ.

Agents de change, Court. de march. Conduct. de nav. et Interprètes. MM.
Béleguic (*danois et norw.*).
N. . . . .

DRAGUIGNAN.

Courtier de marchandises.
N. . . . .

DUNKERQUE.

M. François Lefebvre, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agents de change et Courtiers. MM.
Plaideau. | De Baecker.
Leroy. | Caillez.
Gauwin. | Sapelier.
Vandercolme. | Souville.
Salomez. | Waguet.
Sergent. |

FÉCAMP.

Courtiers, conducteurs de navires. MM.
Dottelonde.
Jumel (*anglais*).
Ridel fils (*anglais, danois et suédois*).
O'Donovan.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.
N. . . . .
N. . . . .

FONTENAY-LE-COMTE.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.
Boucard.
Geay.

GRANVILLE.

Courtiers de marchandises, Conduct. de navires. MM.
Lemaniché. | Guillebot.

GRASSE.

Courtiers de march. MM.
Girard. | Jusbert.

GRAVELINES.

Courtier de marchandises Conducteur de navires.
M. Decarpentry.

GRAY.

Agents de change, Courtiers de march. MM.
Pichat. | Blanc.

GRENOBLE.

Agents de change, Courtiers de march. MM.
Martinais. | N. . . . .

HARFLEUR.

Courtiers de marchandises, Interprètes et Conducteurs de navires. MM.
Fourneaux (*anglais*).
Lefebure (*anglais*).

HAVRE (LE).

Agents de change. MM.
L'Hermelot. Deneuve.
Lemaczon.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Godefroy (R.) (*hollandais et suédois*).
Godefroy (J.) (*allem., holl., suéd., norwég., danois, belge et russe.*
Dufilhol (*allem., suéd., dan.*)
Pellerin-Delfondis (*anglais*).
Lefort (*anglais*).
Feuillet (*anglais*).
Franque (*anglais*).
Merville (*espagn. et portug.*)
Boutillier (*allemand, danois, holland., belge et russe*).

Courtiers de march. MM.
Delaunay.
Amy.

Perier.
Laisné.
Faride.
Martin.
Duval.
Melun.
Maunoir.
Duplat.
Crosnier.
Alleaume.
Barbullée.
Mareau.
Hachard.
Meunier.
Denis *dit* Dennis.
Begouen-Demeaux.
Pupin.
Marie.
Diguet.
Gallois.
Vidal.
Lefrançois.
Ancy.

Court. d'assur. MM.

Bertrand. | Millet.
Lebourgeois. | Berruyer.

HONFLEUR.

Courtiers de marchandises et conduct. de nav. MM.

Satie. | Huet.
Faroult. | Gaillard.
Lecarbonnier.

LAMARQUE.

Court. de march. MM.

Miailhe.
Boucherie.
Faux.

LANGON.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des navires. MM.

Morel. Roustaing.
Dancy.

LANGOIRAN.

Courtiers de march. MM.

Belly. Paluel-Marmon.
Popp.

LA ROCHELLE.

Agents de change, Courtiers de marchandises et d'assurances. MM.

Beltremieux. | Seignette.
Moreau. | Beraud.
Coudrin. | Flambard.

Courtiers interp. et conduct. de navires. MM.

Meyer (C. R.).
Bouyé (*anglais*).
Perade (*anglais*).
Langlois (*allemand*).
Meyer (E.).
Desnouy (*angl*, *hollandais*, *suédois et danois*).

LA TREMBLADE.

Courtier interprète conducteur de navires.

M. Robineau (*hollandais*).

LIBOURNE.

Courtiers pour les marchandises, les assurances et la conduite des nav. MM.

Durand. Trocard.
Longa fils. Penaud.
Frédefon. Dumon.
Cardeillac (P.). Carrié.
Lacaze.

LILLE.

Agens de change. MM.

Verbiest(Cam.) Duquesnoy.
Demoustier.) Dupuis.
Durieux.

Courtiers de marchandises. MM.

Blancho fils. Degeuser.
Guilbert fils. Salembier.
Coquelle. Colle.
Roland (L.). Helley.
Cocural-Dorcy. Brocvelle.

LIMOGES.

Agent de change et Courtier de marchandises.

M. Pénicaud.

LORIENT ET PORT-LOUIS.

Courtiers pour les assurances et la conduite des navires. MM.

Dufilhol. Civel.

LUÇON.

Agent de change, courtier de commerce.

M. Capitaine.

LUNEL.

Court. de march. MM.

Palias. | Castel.

LYON.

Agents de change. MM.

Louchon.
Page.
Riccardi.
Magnin.
Ferrand.
Guillard.
Descours.
Mirabel-Chambaud.
Tardy.
Duclos.
Dupasquier.
Legat.
Darzac-Dusavel.
Cellard.
Ramié.
Billiet.
Billiet (J. M. F.).
Bonnardel.
Devienne.
Missol.
Albert.
Allard.
Demousti.
Thibesart.
Rey (A. L.).
Malgras.
Richard.
Vincent.
Velay.
Chappet.

Courtiers pour la soie, exclusivement. MM.

Crozier. | Laforest.
Maille. | Chevandier.
Eymard. | Napoly.
Garcin. | Audras.
Poidebard. | Bender (J.).
Troubat. | Joannin.
Berger. | Baux.
Rigal. | Guerineau.
Peillieux. | Besson.
Delcroix. | Dimoux.

Court. pour les marchand autres que la soie. MM

Rousset. | Jauvat.
Delaval. | Flandre.
Martin. | Henry.
Froment. | Gerbe.
Collon. | Sachet.

MACON.

Agents de change, Court. de marchandises. MM..

Revillon. | N. . . .

MARANS.

Agents de change et Court. de march. et d'ass. MM.

Martin.
Cognacq.

Courtiers - interprètes conducteurs de navires. MM.

Masseau-Wallinguin.
Bouchet.

MARENNES.

Courtiers-interprètes, conducteurs de navires. MM.

Reynaud (*hollandais*).
Aiguillé (*hollandais*).

MARSEILLE.

M. Irissac, *Commiss. de police près la Bourse.*

Agents de change. MM

Arena.	Donnadieu.
Mathieu.	Gros.
Charrier.	Chambon.
Aninat.	Carcenac.
Malcor.	Lauront.
Cauvière.	Lamy.
Délas.	Grillet.
Fraissinet.	Henry.
Théric.	Amat.
Gautier.	Colongeon.
Sciama.	

Courtiers de march. MM.

Amoureux.
André.
Arnaud.
Auban (J. Fr.) (*assuranc.*).
Audibert (*assurances*).
Baccuet (C. L.).
Baccuet (J. F. A.).
Ballon.
Barban.
Barthelemy (*assurances*).
Bayol.
Bec (J. M.).
Bec (J. A.) (*assurances*).
Berger.
Bernard.
Berniaud.
Bouisson.
Bourrely.
Broquier.
Brunet.
Budd (Voir aussi plus bas *Courtiers conducteurs.*)
Capdeville.
Castinel.
Caune (J. B. H.).
Caune (L. H.).
Chaix.
Chanssaud (A. J. B.).
Chanssaud (P. T.).
Ciani (J. B).
Ciani (L. A. C. F.).
Cohen (M.).
Cortes.
Curtil.
Daniel.
Decugis.
Dor (M. A. J.) (*assuranc.*).
Dor (J. M).
Dupasquier.
Espanet (A.).
Espanet (J. J.)
Estrangin (*assurance*).
Fraissinet (*assurance*).
Franc.
Fuzier.
Gayet (*assurances.*)
Gazielle (*assurances*).
Gimbal (*assurances*).
Gimon (*assurances*).
Gondois.
Guichard (A. E. P.).
Guichard (P. F.).
Hamaouy.
Honnorat.
Jonquier (*assurances*).
Jounia.
Jullien (B. J.).
Julien (J. M. E.).
Lanbreaux.
Larguier (*assurances*).
Madon (F. J.).
Magnan.
Margerel.
Marsseille
Martin (E. D.).
Martin (H. A.).
Maurel (V. P.).
Maurel (J. C.).
Mazoyer-Lagrange.
Mery.
Michelet.
Morel.
Noari.
Olive.
Parrot.
Pascal.
Petit.
Pignatel (J. B).
Pinatel (*assurances*).
Poutcel (A. C. H.).
Poutcel (G. J.) (*assurances*).
Rauzy.
Rebufat (*assurances*).
Riboulet (J. B. B.).
Rizaucourt (Fr. P.) (*assur.*)
Roccas (J. L.).
Roccas (J. A.).
Routier (H. J.).
Salvator (J. A. T.).
Salvator (A. V.).
Sans.
Scribanis.
Séjourné (*assurances*).
Seren (C. L. A.).
Timon-David.
Touache.
Vigoureux (A. P.).

Courtiers de marchandises, conducteurs de navires, interprètes. MM.

Albrand.
Ardoïno (*italien*).
Berengier.
Bouisson.
Bousquet (*italien*).
Budd.
Cohen (Joseph-H.).
De Lanneau.
Dupheis.
Farcy.
Faucon.
Flotte.
Guès.
Guinot (*angl., danois, suédois, allem. et italien*).
Icard.
Legros.
Lehmann (*anglais, allem., italien, suéd. et danois.*
Locard (*assurances*) (*ital.*).
Madon (J. L.).
Martin.
Massot.
Maurin.
Moïse (*italien*).
Morro (*italien*).
Michel (J.).
Mouren.
Nathan.
Odde.
Padoa (*italien*).
Parran (*italien*).
Pierrot.
Philopal.
Plane (*allemand, anglais, suédois, italien, hollandais* (*assurances*).

Plane (F. A.) (*anglais, italien.*)
Plantier (*anglais et suédois*)
Preire.
Rambaud (*grec et italien*).
Riboulet (J. B. B.).
Robert (F. E.) (*italien*).
Robert (J. M. F.) (*italien*).
Rouffio (*ital., angl., suéd.*).
Roure, *idem.*
Seguier.
Seren (M. F. L.).
Tardif.
Vigne (*ital., espag., portug.*)

MELLE.

Agent de change.
M. Roullet.

METZ.

Agents de change, Courtiers de march. MM.
Lefort.
Greff.
Gelinet.
Gœrg.

MILHAU.

Agent de change et Courtier de marchandises.
M. Crouzet de Termenoux.

MIRANDE.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.
Bazillac.
Ducos.

MOISSAC.

Agents de change, Courtiers
N. . . . .
N. . . . .

MONTAUBAN.

Court. de march. MM.
Marty.
Bégué.
Vieillescazes.
Lacaze-Rauly.

MONTPELLIER.

Agents de change. MM.
Daumas fils.
Bruyas (J.-L.).

Courtiers de marchandises. MM.
N. . . . .
N. . . . .

MORLAIX.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la conduite des navires. MM.
Le Coq Saint-Maur.
Coat.
Boscher.
Fichoux.
Riou.

MULHOUSE.

Agents de change. MM.
Kœnig. | Brandt.

Court. de march. MM.
Paraf.
Puyon de Pouvorville.
Favre.
Ravenez.

NANTES.

Agents de change et Court. de march. MM.
Anthoine.
Wack fils.
Bonnemant fils.
Leroux.
Huché.
Maisonneuve.
Suffisant.
Chenel.
Boisteaux.

Court. d'assurances. MM.
Roy.
Haranchipy.

Courtiers, interp. et cond. de navires. MM.
Denis (T. R. F.).
Brun (*anglais, hollandais, suédois, danois, allem., norwég.*).
Goupilleau (*allem., anglais, holland., suéd., danois, espagnol, portugais*).
Souït.
Pageaut.
Pellé-Quéral.
Gerbier.
Bastard.

NARBONNE.

Courtiers de marchandises. MM.
Bernard. | Sabatier.
Rolland. | Romieu.
Cabanes. | Thiers.

NEVERS.

Courtier de marchand.
N. . . . .

NÎMES.

Agent de change.
N. . . . .

Courtier de marchand.
N. . . . .

NIORT.

Agents de change et Courtiers de march. MM.
Vauguyon aîné.
Christin.
Charrier.

OLÉRON.

Courtiers-interprètes, conduct. de nav. MM.
Laray (*anglais, hollandais*).
N. . . . .

ORLÉANS.

Agents de change et Court. de marchandises. MM.
Godin. | Grivet.
Henry des Tureaux. | Crosnier.
Fauvin. | Dutrop.
Ballot. | Pitou.
Bardon. | Hézard.

PAIMBŒUF.

Courtiers interprètes et conduct. de nav. MM.
Hans Marcussen, Boudet fils, *pour le norw. et l'angl.*

PARIS.

Voy. p. 1017 et 1019.

PAUILLAC.

Courtiers pour les marchandises, les assur. et la conduite des navires. MM.
Martiny.
Gourreau.
Olivier.
Tastet (M. Th. R.).
Manadé.

PÉRIGUEUX.

Courtier de marchand.
N. . . . .

PERPIGNAN.

Agents de change. MM.

N. . . . . | N. . . . .

PÉZÉNAS.

M. Grenier, *Commiss. de police près la Bourse.*

Courtiers de marchandises. MM.

Dessalle.
Bousquet.
Cambon.
Chebrié.
Jalabert.
Roucairol.

POITIERS.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Turquand.
Demarconnay.

PONT DE BORDES.

Courtier de marchand.

N. . . . .

QUIMPER.

Courtier-interprète, conducteur de navires.

N. . . . .

REDON.

Courtiers de nav. MM.

Avenard. | Billaud.

REIMS.

Commiss. de police. MM.

Collet | Gerbeaux.
Siret-Thaudart. | Philibert.

Agents de change. MM.

Paté.
Addenet.
Bouchard.
Pérard.

Court. de march. MM.

Huet.
Goubeaux.
Guérin.
Saint-Aubin.
Henry.
Conroux.
Walther.
Launois.
Chevillion.
Assy.
Périn.

RENNES.

Agents de change. Courtiers de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

Courtier de marchandises.

N. . . . .

RODEZ.

M. Carcenac, *Commissaire près la Bourse.*

Agents de change, Courtiers de march. MM.

Debord.
Monseignat.
Bessière.

ROCHEFORT.

Courtiers-interprètes et conduct. de nav. MM.

Chessé.
Ellès.

Agents de change, Courtiers de marchand. et d'assur., Interpr. et cond. de nav., MM.

Manès. | Mortreuil.
Mollière.

ROUEN.

M. Pirout, *Commissaire de police près la Bourse.*

Agents de change. MM.

Andrieu.
Bautier.

Courtiers pour les marchandises. MM.

Dubuc.
Le Bourgeois.
Guesmel.
Thuillier.
Petit.
Harel.
Vinay.
Morel.
Legros.
Delanney.
Gautier.
Rivière.
Deshayes.
Prévost.
Langliné.
Crevon.
Duclos.
Julian.
Moulin.
Jeanbart.
Corel.
Cessier.
Marguery.
Basquin.
Cacherat.

Courtiers-conducteurs de nav., et interprètes. MM.

Cessier.
Rapp (*anglais*).
Smith (*allemand, anglais, hollandais et suédois.*)
Denis.
Auvray.
Roux.
Bettencourt (*anglais*).
Gervais.

Courtiers d'assur. MM.

Quibel.
Moisson.

LES SABLES (Vendée).

Court.-conduct. de navires.

N. . . . .

SAINTES.

Agents de change, Courtiers de marchandises. MM.

Huteau.
Duseutre.

SAINT-BRIEUC.

Agents de change, Courtiers de marchand. et d'assur., Conducteurs de navires et interprètes.

MM.

Pouyer-Villermay.
Luqelant.

SAINT-ÉTIENNE.

Courtiers de marchandises

MM.

Courally. | Payre.
Phelip. | Crozet.
Chambovet. | Thézénas.

Agents de change. MM.

Tranchard. | Ravero.
Brossard.

SAINTE-FOIX.

Court. de marchandises.

M. Bernardin.

SAINT-GENIÈS.

Agent de change.

M. Seguret fils.

SAINT-GILLES-SUR-VIC.

Agent de change, Court. de march. et d'assur. Interp. et Conduct. de navires.

N. . . . .

SAINT-JEAN-D'ANGÉLY.

Agents de change, Court. de marchandises. MM.

Dury. | N. . . .

SAINT-MACAIRE.

Court. de march. MM.

Richet.
Castaing.
Jouhanneau.

SAINT-MALO.

Courtiers pour les marchand. les assur. et la conduite des navires. MM.

Pagelet (*anglais, suédois et norwégiens*).
Boué.
Robberechts.

SAINT-MARTIN (ILE-DE-RHÉ)

Courtiers-interprètes, conduct. de navires. MM.

Thouillaud (M. F.) (*holland.*)
Thouillaud (F. P.).

SAINT-NAZAIRE.

Courtier - interprète, et conducteur de navires.

N. . . . .

SAINT-OMER.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

SAINT-SERVAN.

Courtiers - interprètes et conduct. de navires. MM.

Gaic.
N. . . . .

SAINT-VALERY.

Courtiers-interprétes. MM.

Darras.
Boulanger.
Flécheux.

SAINT-VAAST-LA-HOUGUE.

Court.-interprètes et cond. de navires. MM.

Galerand.
Levallois.

SARLAT.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

SAUMUR.

Agent de change, Courtiers de marchandises,

M. Reveau.

STRASBOURG.

Agens de change. MM.

Ehrman.
Schaeffer.
Oppermann.
Heydenreich.
Schnecgans.

Court. de march. MM.

Revel.
Toussaint.
Aufschlager.
Dürr.
Pfaeler.
Wescher.

TONNAY (*Charente*).

Courtiers - interprètes, cond. de navires. MM.

Masseau (*anglais*).
Dabadie fils (*anglais*).
Constantin (*anglais*).

TOULON.

Court. de march., Conduct. de navires. MM.

Pélissier.
Engaurran (J.).
Janssaud.
Lambert (A.)
Blond.
Martel.
Berre.
Giran.
Bertuzzi.

TOULOUSE.

Agents de change. MM.

Davasse.
Borel.
Salusse.
Destoup.
Deville.
Moncassin.
Marestaing.

TOURS.

Agents de change. MM.

Duval.
Roulleau.

TRÉPORT.

Courtiers de marchandises, interprètes et conducteurs de navires. MM.

Witt (*allemand, anglais et Norwégien*).
Caüet (*anglais et italien*

TROYES.

Agents de change. MM.

Corrard. | Hugot.

Courtiers de march. MM.

N. . . . .
N. . . . .

VALENCIENNES.

Agent de change et Courtier de marchandises.

N. . . . .

VANNES.

Courtier de marchandises.

N. . . . .

VIENNE.

Agent de change, Courtier de marchandises.

N. . . . .

VILLEFRANCHE (Aveyron).

Agents de change. MM.

Frontès.
Martinez-Huete.

VILLENEUVE-SUR-LOT.

Agents de change.

Roudil. | Dubruel.

VIRE.

Courtier de marchandises.

N.. . . .

QUATRIÈME PARTIE.

Administration du Département de la Seine et de la ville de Paris.

CHAPITRE PREMIER.

Préfecture et Sous-Préfectures du département.— Commission municipale et départementale.—Mairies.—Chambre de commerce.

SECTION PREMIÈRE.

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Le département de la Seine est formé d'une portion de l'Ile-de-France. Sa latitude nord est de 48° 50'. C'est de l'Observatoire de Paris que l'on compte les méridiens ou degrés de longitude. Il est environné de tous côtés par le département de Seine-et-Oise. Sa superficie est de 475 kilomètres ou 47,500 hectares; sa population, d'après le dernier recensement, est de 1,219,947 individus, dont 945,723 pour la ville de Paris; 104,087 pour l'arrondissement de Sceaux, et 170,137 pour celui de Saint-Denis. Il a une préfecture de département et une préfecture de police, deux sous-préfectures, vingt cantons ou justices de paix. Il envoie vingt-huit représentants à l'Assemblée nationale; il est compris dans la 1re division militaire, le diocèse de Paris, et le ressort de la Cour d'appel de la même ville.

PRÉFECTURE.

A l'Hôtel-de-Ville.

M. Berger (O ❋), Représentant du peuple, Préfet.
M. Merruau (Ch.) ❋, *Secrétaire-général.*

Conseil de Préfecture. Messieurs,

Laffon de Ladébat ❋, rue Bergère, 17.
Loisel, rue des Trois-Frères, 9.
Sylvain Marie, rue de la Chaussée-d'Antin.
De Vaux (du Cher), rue Mogador, 12.
Sebire, rue Sainte-Anne, 18.

COMMISSION MUNICIPALE ET DÉPARTEMENTALE.

Membres nommés par arrêté du Pouvoir exécutif. Messieurs :

Argout (d') (G ✻), hôtel de la Banque.
Bixio, *Représentant*, rue Jacob. 26.
Boissel, rue Guy-Labrosse, 9.
Bonjean ✻, rue de Seine, 8.
Boulatignier ✻, rue Vavin, 4.
Bourdon (Adolphe), rue d'Enghien, 24.
Chevalier ✻, rue de Rivoli, 30 *ter*.
Delaroche (Paul) (O ✻), rue Saint-Lazare, 56.
Delestre, rue Saint-Jacques, 350.
Devinck (O ✻), *Secrétaire*, rue Saint-Honoré, 285.
Didot (Ambroise-Firmin) ✻, rue Jacob, 56.
Dupérier ✻, place St-Germain-l'Auxerrois, 37.
Eck ✻, rue des Trois-Bornes, 15.
Fleury ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.
Flon ✻, rue Taitbout, 32.
Galis (O ✻), rue Saint-Paul, 45.
Lanquetin (O ✻), *Président*, quai de Béthune, 22-24.
Legendre, rue de Lancry, 17.
Manceaux ✻, quai Napoléon, 27.
Moreau (de la Seine) (O ✻), *Représentant*, rue Ne-St-Merry, 25.
Moreau (Ernest) ✻, place des Vosges, 21.
Moreau (Auguste) (O ✻), rue des Saints-Pères, 5.
Pelouze (O ✻), hôtel des Monnaies.
Périer (O ✻), *Vice-Président*, rue Neuve-Saint-Merry, 25.
Peupin ✻, *Représentant*, rue Castellane, 5.
Ramond de la Croizette, rue Boucher, 4.
Riant ✻, rue du Rocher, 30.
Ribérolles (O ✻), rue de Seine, 6.
Say (Horace) ✻, *Secrétaire*, rue Boursault, 11.
Ségalas ✻, rue Vendôme, 5.
Ternaux (Mortimer), (O ✻), *Représentant*, rue Saint-Lazare, 27.
Thayer (Edouard) (O ✻), rue du Coq-Héron, 1.
Thibaut (Germain) ✻, rue des Jeûneurs, 32.
Thierry, *Vice-Président*, rue du Petit-Musc, 21.
Tronchon ✻, rue Saint-Antoine, 110.
Vavin ✻, *Représentant*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 113.

Membres nommés pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Garnon ✻, *Représentant*, rue de Lille, 50 (*Sceaux*.)
Lasteyrie (Ferdinand de) ✻, *Représentant*, rue du Bac, 32 (*Saint-Denis*.)
Lejemptel ✻, Juge-de-paix (*Vincennes*.)
Picard, à Ivry (*Villejuif*.)
Possoz ✻, à Passy (*Neuilly*).
Prélard, Maire de La Villette (*Pantin*.)
Thayer (A.) ✻, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 19 (*Courbevoie*).
N. . . . . . (*Charenton*.)

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

PREMIÈRE DIVISION.

Personnel, Beaux-Arts, Instruction publique, Commerce, Recrutement et Garde Nationale, Matériel.

M. Varcollier ✻, *Chef de la division*, rue Mont-Thabor, 8.

PREMIER BUREAU. — *Secrétariat général.*

M. Barbier, *Chef.*

Ordre général, Personnel et Beaux-Arts. Enregistrement des dépêches à l'arrivée et au départ; légalisations; affaires mixtes; personnel des bureaux de la Préfecture; fonds d'abonnement et autres fonds affectés au paiement des traitements des employés et gens de service de la Préfecture; mouvement du personnel; enregistrement des nominations à tous les emplois participant à la caisse des retraites; liquidation des pensions; commande et conservation des objets d'art appartenant aux établissements communaux; tenue des registres de la Commission municipale et départementale; expéditions de ses délibérations; adjudications; communication des pièces au public; rédaction des procès-verbaux; tirage des obligations de la ville de Paris et de celles du Département.

M. Baltard (V.), *Archit., Inspect. des Beaux-Arts*, rue de l'Abbaye, 4.

DEUXIÈME BUREAU. — *Instruction publique.*

M. Deliége ✻, *Chef*, rue d'Enfer, 23.

Instruction publique, cultes; académie de Paris; facultés de droit et de médecine; sociétés savantes; jury de médecine et liste des médecins, visa des diplômes des médecins et des sages-femmes; examen des aspirants aux écoles Polytechnique, militaire, navale, des eaux et forêts et des mines; administration du collége Rollin, du collége Chaptal; administration des bâtiments communaux d'instruction publique; instruction primaire, institutions et pensions de jeunes demoiselles; ouvroirs et salles d'asiles, bourses communales dans les colléges de l'Etat et autres établissements d'instruction publique; correspondance et dépenses relatives au culte.

TROISIÈME BUREAU.— *Commerce et statistique.*

M. Leféburc ✻, *Chef*, rue d'Enghien, 1.

Chambre et Tribunal de commerce; Conseils des prud'hommes; Elections annuelles; Correspondance relative à l'industrie et au commerce; Bourse, Sociétés anonymes; Courtiers de commerce.

Brevets d'invention; Exposition publique des produits de l'industrie; Agriculture; approvisionnements de réserve de la boulangerie; courses de chevaux.

Statistique générale du département; mouvement et dénombrement de la population; rédaction des publications officielles.

CHAMBRE DE COMMERCE DE PARIS,

Séant à la Bourse.

Cette chambre est composée de M. le Préfet de la Seine qui la préside toutes les fois qu'il y assiste, et de quinze Membres électifs qui se renouvellent par tiers, tous les ans. Ils sont rééligibles à l'expiration d'un premier exercice triennal; mais après six ans d'exercice, ils cessent de l'être, si ce n'est après un an d'intervalle.

Leur élection est faite par une assemblée composée de tous les commerçants patentés du département, inscrits depuis un an au moins sur le rôle des patentes La Chambre de Commerce est chargée de présenter ses vues sur les moyens d'accroître la prospérité du commerce; de faire connaître les causes qui en arrêtent les progrès; d'indiquer les ressources qu'on peut se procurer; de surveiller les travaux publics relatifs au commerce et à la navigation, ainsi que l'exécution des Lois et Arrêtés concernant la contrebande. Les jours ordinaires d'assemblée sont fixés au mercredi de chaque semaine.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Le Préfet de la Seine (O ✻), *Président.*
Legentil (*Ch.*) (O ✻), rue de Paradis-Poissonnière, 49, *Président électif.*
Barat, rue Godot-Mauroy, 20.
Darblay jeune ✻, rue des Vieilles-Etuves-Saint-Honoré, 16.
Denière fils ✻, rue d'Orléans, 9, au Marais.
Fauler, rue Mauconseil, 16.
Fère, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 54.
Hachette, rue Saint-Pierre-Sarrazin, 12.
Lebeuf (*L.*) (O ✻), rue Hauteville, 58.
Ledagre ✻, rue Vivienne, 30.
Letellier de la Fosse ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, 139.
Méder ✻, quai d'Austerlitz, 29.
Odier (*James*) ✻, rue Laffite, 42, *Trésorier.*
Rodet ✻, rue de la Victoire, 14.
Say (*Horace*) ✻, rue Bleue, 13, *Secrétaire.*
Thibaut (*Germain*) ✻, rue des Jeûneurs, 8.

Surveillance des Ports et de la Navigation. Messieurs.

Barat, Darblay ✻, Letellier de la Fosse ✻, Méder ✻, Thibaut ✻, } *Commissaires.*

Archives et Secrétariat.

M. *E. Bertera*, rue de la Chaussée-d'Antin, 27 *bis.*
Le bureau est ouvert tous les jours de midi à 5 heures, à la Bourse, galerie sud, 27.

Bibliothèque du Commerce.

Cette Bibliothèque, dont la formation au palais de la Bourse est confiée à la Chambre, se composera de tous les Ouvrages qui intéressent le Commerce et l'Industrie, sous la classification méthodique d'arts et métiers, commerce intérieur et maritime, navigation, colonies, législation, finances, douanes, économie politique, statistique, voyages, etc.

QUATRIÈME BUREAU. — *Recrutement et Garde nationale.*

M. Bayard, *Chef*, rue de Courcelles, 7.

Organisation de la garde nationale du département; administration et contentieux de ce service; dépenses du personnel et du matériel; frais des maisons d'arrêt; casernement de la gendarmerie, de la garde municipale et des sapeurs-pompiers; corps de garde; direction des fonds affectés à ces différents établissements; recrutement de l'armée; remplacements, substitutions; engagements volontaires; congés; remises de mandats de fonds de masse aux militaires libérés du service; réserves; désertion; troupes en passage et en garnison.

CINQUIÈME BUREAU. — *Matériel.*

M. Buffet ✻, *Chef*, à l'Hôtel-de-Ville.

Entretien et conservation du mobilier des établissements départementaux et municipaux; dépenses du matériel; impressions, fournitures des bureaux de la Préfecture, des écoles et des salles d'asile; réparations locatives de l'Hôtel-de-Ville; fêtes et cérémonies publiques; surveillance des gardiens et des gens de service dépendants de la ville de Paris; fonds d'abonnement (matériel).

M. Visconti (O ✻), *Architecte des fêtes publiques*, rue Fortin, 1.

ARCHIVES.

M. Albert Aubert, *Archiviste*, rue Chaptal, 22.

Garde et conservation des archives de la Préfecture; classement des décrets et des décisions ministérielles; archives de l'état-civil pour les époques antérieures au 1er messidor an 3 (19 juin 1795); confection du sommier et du plan terrier des propriétés de la ville et du département; conservation des titres du domaine départemental et municipal et du plan des monuments publics; tenue du répertoire des actes sujets à l'enregistrement.

DEUXIÈME DIVISION.

Administration générale, Perceptions municipales, Hospices et Domaine de l'Etat.

M. Husson (Arm.), *Chef*, passage Sainte-Marie, 11 (faub. St-Germ.).

PREMIER BUREAU. — *Administration départementale et communale.*

M. Lecomte (Paul), *Chef*, rue Neuve-Saint-Nicolas, 40.

Personnel administratif. Formation des états de renouvellement du Conseil général, des conseils cantonnaux et des conseils municipaux; installation de ces conseils; nomination des maires et adjoints dans les chefs-lieux d'arrondissement et dans les communes d'une population au-dessus de 6,000 ames; présentation des candidats pour les fonctions de maire et d'adjoint dans les autres communes; prestation de serment; traitement des fonctionnaires administratifs; travail pour les nominations et promotions dans l'ordre de la Légion-d'Honneur.

Etat civil; transmission des actes; rapport avec le comité d'inspection de la vérification des décès; confection des tables décennales; naturalisations; réhabilitations.

Circonscriptions des arrondissements, cantons et communes;

Administration des communes rurales;

Inhumations et pompes funèbres; cimetières.

Dépenses des cours, tribunaux, justices de paix et des mairies de Paris; recueil des actes administratifs; affaires générales.

INSPECTION DU SERVICE DE LA VÉRIFICATION DES DÉCÈS.

Médecins Inspecteurs.

1er, 2e et 3e arrond. M. le docteur Sandras ✻, *Insp.*, r. Notre-De-des-Victoires, 26
4e, 5e et 6e arrond. M. le docteur Deville ✻, rue Geoffroy-Lasnier, 30.
7e, 8e et 9e arrond. M. le docteur Barthez ✻, rue de Rivoli, 22.
10e, 11e et 12e arrond. M. le docteur Roger (de l'Orne), r. du Faub.-Poissonnière, 29.

Médecins Inspecteurs suppléants.

M. le docteur Dewulf, rue Saint-Victor, 16.
M. le docteur A. Tardieu ✻, rue de Seine, 70.
M. le docteur Saint-Laurent, rue des Saints-Pères 50.
M. le docteur Livois, rue Godot-Mauroy, 20.

Pompes funèbres et inhumations.

M. de Rotrou, *Inspecteur*, quai Bourbon, 25.

Cimetières.

M. Aumolle, *Inspecteur*, rue Guénégaud, 15.

DEUXIÈME BUREAU — *Perceptions municipales ; propriétés de la ville et du dép.*

M. d'Affry de la Monnoye, *Chef*, rue Vineuse, 12, à Passy.

Octroi de Paris : abattoirs ; caisse de Poissy ; pesage, mesurage et jaugeage publics ; halles, marchés et entrepôts (administration et perception). Droits de stationnement et locations provisoires d'emplacement sur la voie publique ; droits de stationnement sur la Seine ; confection du sommier et du plan terrier des propriétés de la ville et du département ; conservation des titres des domaines municipaux et départementaux, ainsi que des plans des monuments publics ; location des propriétés appartenant à la ville de Paris et au département ; servitudes de ces diverses propriétés ; produit des voiries.

Direction de la Caisse de Poissy, Poids public, Perceptions municipales, Abattoirs.

1° Caisse de Poissy, M. Daniel, *Directeur à l'Hôtel-de-Ville.*

Cette Caisse est administrée par le Préfet de la Seine, et régie par un Directeur.

Elle est chargée : 1° de payer comptant, et marché tenant, aux marchands forains, le prix de tous les bestiaux achetés aux marchés de Sceaux, de Poissy et de la Halle aux Veaux par les bouchers de Paris ;

2° De faire à ces mêmes bouchers le prêt de ce paiement, jusqu'à concurrence du crédit ouvert à chacun d'eux par M. le Préfet de police ;

M. Parguez, *Caissier.*
M. Parguez fils, *Sous-Caissier Payeur.*
M. Bidaut père, *Receveur.*
M. Eripé, *Inspecteur.*

2° Poids public, Perceptions municipales, Abattoirs.

Le service du poids public se divise en deux parties : la première comprend les opérations de pesage, de mesurage et jaugeage dans les halles, les marchés, les chantiers et sur les ports. La seconde partie comprend : 1° les opérations de pesage, mesurage et jaugeage à domicile, requises par le commerce ou par les officiers de justice ; 2° le mesurage des liquides, au moyen d'un appareil à dépoter, établi à l'entrepôt général des boissons ; 3° le mesurage des pierres destinées aux constructions publiques et particulières.

La perception des droits sur la vente en gros des denrées, dans les halles et marchés, est administrée directement par M. le Préfet de Police ; mais la surveillance et le contrôle de cette perception sont exercés par les inspecteurs particuliers nommés par M. le Préfet de la Seine, et placés sous les ordres du directeur.

Le directeur fait en outre la perception des droits de location des places dans les marchés de détail ; il dresse les états de recouvrement des loyers dans les maisons communales ; enfin, il est chargé de la conservation des abattoirs.

Inspecteurs du poids public et des perceptions municipales. Messieurs.

De Lacoussaye
Maranne.
Duplay.
Saint-Aunay.
Grégoire.
Adam.

TROISIÈME BUREAU. — *Assistance publique.*

M. Vernière, *Chef*, rue Neuve-des-Mathurins, 58.

Hôpitaux et hospices ; direction des secours à domicile ; mont-de-piété ; enfants abandonnés ; aliénés ; nomination des élèves sages-femmes ; encouragements pour la vaccine et aux établissements charitables. Direction du bureau des nourrices ; administration des tontines d'épargne.

Médecins des Epidémies. Messieurs,

M. Bourdon, *Médecin en chef*, place des Vosges, 23.

Fauconneau-Dufresne ✠, *Médecin de l'arrondiss. de Saint-Denis*, r. Godot-Mauroy, 28.
Cheneau ✠, *Medecin de l'arrondissement de Sceaux*, place Vendôme, 22.

ADMINISTRATION DES TONTINES,

Sous la surveillance du Préfet, rue Sainte-Anne, 16.

Les Tontines dites d'*Epargnes*, des *Employés et Artisans*, sont régies par trois administrateurs pris dans l'administration municipale de la ville de Paris. Ils ont sous leurs ordres un Directeur.

Administrateurs.

M. Dupérier ❋, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 37.
M. Thayer (Ed.) (O ❋), à l'administration des Postes.
M. Ramond de la Croisette ❋, rue Boucher, 4.

Nota. Les fonctions d'Administrateur sont gratuites.

Directeur.

M. Dumont ❋, rue Guénégaud, 9.
M. Bouillet, *Secrétaire de l'Administration*, rue de l'Echelle, 11.

Service de la Caisse.

M. Nau, *Caissier*, rue de Grammont.

QUATRIÈME BUREAU. — *Domaine de l'Etat.*

M. Deguingand ❋, *Chef*, quai d'Anjou, 29, île Saint-Louis.

Biens nationaux; sequestre sur les biens des comptables de deniers publics; main-levée des inscriptions hypothécaires prises sur les débiteurs de l'Etat; successions dévolues à l'Etat; vente des objets abandonnés et frais de fourrière; garde et vente des objets péris; sables recueillis à titre d'épaves; restitution de leur produit aux ayants-droit; baux de droit de pêche; frais de poursuite pour délits forestiers et de chasse dans les domaines de la couronne; liquidation des frais de justice criminelle; confection des états de rentiers et pensionnaires de l'Etat décédés; travail relatif aux actions judiciaires à intenter contre l'Etat; suite des litiges; déclinatoires et conflits; occupation et acquisition des propriétés nécessaires pour les ouvrages de fortifications. Archives domaniales et des anciennes consignation et saisies réelles.

TROISIÈME DIVISION.

Ponts et Chaussées. — Eaux et Pavé de Paris. — Grande voirie. — Travaux d'architecture.

M. Tremisot ❋, *Chef*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

PREMIER BUREAU. — *Ponts et Chaussées et Voirie communale.*

M. Dupain, *Chef*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 94.
M. Brodart, *Sous-Chef*, rue des Trois-Pavillons, 8.

Routes nationales et départementales; ponts dans et hors Paris; chemins de fer; ouvrages de la Seine et de la Marne; canal Saint-Maur; bacs et bateaux; chemins de halage; cours d'eau; moulins et usines; chemins vicinaux; voirie urbaine.

PREMIÈRE SECTION. — *Service des Ponts et Chaussées.*

Grandes routes et chemins vicinaux de grande communication.

M. de Sermet ❋, *Ingén. en chef*, rue Favart, 4.

M. Grenet ❋, *Ingénieur ordinaire*, arrondissement du Nord, r. Ne-des-Mathurins, 20.
M. Duverger ❋, *idem* arrondissement de l'Est, cité Trévise, 3.
M. Duméril ❋, *idem* arrondissement du Sud, rue de Babylone, 1.

Navigation de la Seine en amont de Paris.

M. Chanoine ❋, *Ingénieur en chef*, rue Basse-du-Rempart, 66.
M. Stapfer ❋, *Ingénieur ordinaire*, rue Paradis-Poissonnière, 17.

Ponts de Paris et Navigation de la Seine dans Paris et au-dessous.

M. Michal ❋, *Ingénieur en chef, Directeur*, rue du Regard, 5.
M. de Lagallisserie ❋, *Ingén. en chef*, rue d'Assas, 5.
M. Dufresne ❋, *Ingénieur ordinaire*, quai de Billy, 64.
M. Poirée (Charles) ❋, *idem*, rue St-Lazare, 125.

Navigation de la Marne.

M. Louiche-Desfontaines ❋, *Ingénieur en chef*, à Meaux.
M. Stapfer ❋, *Ingénieur ordinaire*, rue du Paradis-Poissonnière, 17.
M. Krantz, *idem*, à Saint-Maurice.

Chemins de fer exécutés par l'Etat.

1° *Chemin de Paris à Strasbourg.*

M. de Sermet ❋, *Ingénieur en chef*, rue Favart, 4.
M. de Sazilly ❋, *Ingénieur ordinaire*, rue du Faubourg-Saint-Denis, 174.

2° *Chemin de Paris à Lyon.*

M. Jullien (O ❋), *Ingénieur en chef, Directeur*, rue de Bercy, 57.
M. Poirée (Jules) ❋, *Ingénieur ordinaire*, grande rue de Bercy, 67.
M. Delerne, *Ingénieur en chef de la 1re section*, rue Beautreillis, 15.

3° *Chemins de Paris à Rennes et de Paris à Orsay.*

M. Baude (O ❋), *Ingénieur en chef, Directeur*, rue de la Concorde, 13.
M. Couche ❋, *Ingénieur ordinaire*, rue Castiglione, 6.

DEUXIÈME SECTION. — *Voirie vicinale et communale.*

Arrondissement de Sceaux.

M. Naissant, *Agent-voyer principal*, rue Blanche, 51.
M. Boinet, *second Agent voy. (cantons de Sceaux et de Villejuif)*, r. de la Monnaie, 19.
M. Tiger, *idem (cantons de Vincennes et de Charenton)*, r. Neuve-Racine, 5.

Arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Agent-voyer principal*, rue Cassette, 27.
M. Chouveroux, *idem* 2e (*cantons de Neuilly et de St-Denis*), r. d'Orléans, 7, Marais.
M. Hallot, *idem (cantons de Courbevoie et de Pantin)*, rue Vieille-du-Temple, 72.

DEUXIÈME BUREAU. — *Eaux et Pavé de Paris.*

M. Languet, *Chef.*
M. Foulon, *Sous-Chef.*

Canaux de l'Ourcq, de Saint-Denis et de Saint-Martin; aqueducs, machines hydrauliques, puits artésiens; distribution des eaux dans Paris; fontaines; égouts et voiries; nivellement, pavage, trottoirs; plantations; conduites de gaz sous la voie publique.

Ingénieurs et Inspecteurs du Service municipal.

M. Dupuit (O ❋), Ingénieur en chef, *Directeur*, rue du Cherche-Midi, 14.

Ingénieurs en chef : *Bureaux :*

1re division (*rive droite*)........ M. Homberg ❋, rue du Regard, 14.
2e division (*rive gauche*)....... M. Romany ❋, rue de l'Université, 88 *bis*.

Ingénieurs ordinaires. 1re *division* :	*Bureaux* :
1re section (*des Champs-Elysées*).	M. Baudart, quai de Billy, 4, à la Pompe à feu.
2e section (*de la Bourse*)......	M. Vaudrey, rue Cadet, 16.
3e section (*de l'Hôtel-de-Ville*). .	M. Rousselle, rue Geoffroy-Lasnier, 28.
2e *division* :	
4e section (*du Fg. St-Antoine*).	M. Mille ✠, rue de Bercy-Saint-Antoine, 38.
5e section (*du Panthéon*)......	M. Buffet, quai d'Austerlitz, 67.
6e section (*des* (*Invalides*)....	M. Delaperche, rue Delambre, Mont-Parnasse.
Inspecteurs des Eaux :	
1re division (*rive droite*)......	M. de Prémonville, rue St-Honoré, 111, font. de l'Arbre-Sec.
2e division (*rive gauc.* sources *du Nord et aqueduc d'Arcueil*).	M. Lalo, rue St-André des-Arts, 45.

TROISIÈME BUREAU. — *Grande Voirie.*

M. Chantelot, *Chef*, rue du Val-de-Grâce, 9.
M. Soupé, *Sous-Chef*, chaussée des Martyrs, 27, à Montmartre.

Confection du plan de Paris ; publication des plans d'alignement ; correspondance y relative ; création et élargissement des voies publiques ; acquisition, expropriation et démolition des maisons ; noms et numérotage des rues et maisons de Paris, rapport avec la commission des indemnités et celle des alignements ; direction des fonds affectés à ce service. Affaires des réserves domaniales. Exécution de la loi sur les logements insalubres.

Exécution du plan de Paris ; délivrance des alignements et permissions de voirie ; police des constructions ; poursuite des contraventions ; rapports avec les Commissaires-Voyers et avec le bureau consultatif de la voirie.

Conservation des inscriptions des noms de rues et du numérotage générale de Paris.

Service du plan de Paris.

M. Deschamps (E.), *Conservateur du plan de Paris.*

Lazare aîné.	Moutry.
Pozier.	Berger.

M. Picard Dobré, *Géomètre vérificateur.*

Commission administrative des alignements.

Cette commission est instituée pour l'étude et la révision des plans d'alignement de toutes les voies publiques dans Paris, pour l'examen des projets d'élargissement ou de percements exécutés par la ville ou par des particuliers, et pour donner son avis sur toutes les difficultés qui peuvent se présenter en matière d'exécution d'alignement.

Le Chef de la 2e division, *Président.*	Le Sous-Chef du bureau de la grande voirie.
Le Chef du bur. de la grande voirie, *V.-Prés.*	Le Conservateur du plan de Paris.
Deux Commissaires-Voyers divisionnaires.	M. Félix Lazare, *Secrétaire.*

Commission des indemnités.

Cette commission est instituée pour donner son avis sur le règlement des indemnités dues pour l'élargissement de la voie publique et le percement de rues nouvelles.

M. le Préfet, *Président.*	Le du Chef du bureau de la grande voirie.
• Cinq Membres de la commission municipale.	Les deux Commissaires-Voyers divisionn.
Le Chef de la 3e division.	Les Agents judiciaires.

SERVICE DE LA GRANDE-VOIRIE DANS LA VILLE DE PARIS.

Commissaires-Voyers divisionnaires. MM.

Charle ❋, rue de la Harpe, 81. | Lepage ❋ ⊛, rue Rambuteau, 30.

Commissaires-Voyers d'arrondissement. MM.

Premier arrond. Levicomte, rue de Ponthieu, 4.
2e *idem.* Moreau ❋, rue des Trois-Frères, 16.
3e et 4e *idem.* Vestier, boulevard Bonne-Nouvelle, 8.
5e *idem.* Delagénière (H.), rue du Faubourg-Saint-Denis, 84.
6e *idem.* Lesueur, boulevard du Temple, 9.
7e et 9e *idem.* Eck ❋, rue du Vertbois, 3.
8e *idem.* Chaudesaignes, place des Vosges, 6.
10e *idem.* Van Cléemputte, rue du Bac, passage Ste-Marie, 11.
11e *idem.* Dupeyrat, rue Saint-André-des-Arts, 45.
12e *idem.* Bourgeois, rue Saint-Victor, 64.

Inspecteurs particuliers de la Voirie. MM.

Premier arrond. Bruyère (Léon), r. du Helder 15; Du Puy, avenue des Ch.-Elysées, 27.
2e *idem.* Finiels, rue de Boulogne, 38.
3e *idem.* Dumas de Culture, rue Mazagran, 16 *bis*.
4e *idem.* Lehaëne, rue Hauteville, 23.
5e *idem.* Peise, rue Samson, 3.
6e *idem.* Perrodeau, rue de Clichy, 90.
7e *idem.* Magne, rue de Paradis, 10, au Marais.
8e *idem.* Marcel, place des Vosges, 6; de Metz, r. Geoffroy-Lasnier, 26.
9e *idem.* Vigoureux, quai Napoléon, 23.
10e *idem.* Roussille, rue de Verneuil, 46; Mouton, rue Nve-St-Augustin, 21.
11e *idem.* Blosse, cour du Commerce-St-André-des-Arcs, 7.
12e *idem.* Delamorinière, rue St-Victor, 67; de Guéroust, rue Furstemberg, 5.

Les Commissaires-Voyers divisionnaires donnent leur avis sur les rapports des Commissaires-Voyers d'arrondissement, et sur les affaires qui leur sont communiquées. Les Commissaires-Voyers d'arrondissement font respectivement leurs rapports sur toutes les demandes à fin de permission de construire et de réparer; ils vérifient l'exécution des alignemens donnés; ils constatent les contraventions de toute nature. Les inspecteurs particuliers de la voirie sont attachés aux Commissaires-Voyers d'arrondissement pour les aider dans l'exercice de leur surveillance. Les Commissaires-Voyers divisionnaires et les Commissaires-Voyers d'arrondissement se réunissent le mardi de chaque semaine pour se former en bureau de consultation. Ce bureau est présidé par le Chef de la division, ou, en son absence, par le Chef du bureau de la grande voirie. Le bureau de consultation est chargé de donner son avis sur les malfaçons ou vices de construction signalés par les Commissaires-Voyers dans les bâtiments neufs, et d'indiquer aux constructeurs et aux propriétaires les rectifications à faire. Sur leur refus de s'y conformer, les procès-verbaux et autres pièces sont remis au bureau de la grande voirie pour être procédé dans les formes de rigueur. En outre, le Bureau de consultation donne en commun un avis sur toutes les affaires qui ont été renvoyées à l'examen des Commissaires-Voyers divisionnaires.

Il est tenu un registre de ses délibérations.

M. Soupé, *Sous-Chef du bureau de la grande voirie, Secrétaire.*

QUATRIÈME BUREAU. — *Travaux d'architecture et Carrières.*

M. Darié, *Chef*, rue de Montaigne, 30.

M. Devillerme, *Sous-Chef*, rue Montmartre, 12.

Constructions nouvelles; travaux d'entretien des édifices existants; Hôtel-de-Ville et mairies de Paris; églises, temples, presbytères et édifices diocésains; bourse et tribunaux, lycées et établissements d'instruction primaire; halles, marchés, entrepôts, abattoirs;

murs d'enceinte et bâtiments de l'octroi ; prisons, dépôts de Saint-Denis et de Villers-Cotterets ; casernes de la gendarmerie et des sapeurs-pompiers, corps-de-gardes places et promenades publiques, greniers de réserve ; cimetières.

Rapports avec la Commission d'architecture ; carrières sous Paris ; surveillance des carrières dans l'étendue du département.

Travaux d'Architecture du départ. de la Seine et de la ville de Paris.

Service ordinaire. — Personnel.

Première section, comprenant l'hôtel de la Préfecture de la Seine, les édifices consacrés au service des cultes ; les places et promenades ; les bâtiments communaux ; les établissements municipaux d'instruction publique.

M. Baltard, *Architecte en chef*, rue de l'Abbaye, 4.

M. Durand, *Architecte en second*, rue Ste-Croix-d'Antin, 9.

M. Gilbert jeune,
M. Girard,
M. Tougard,
M. Péron,
M. Garrez,
M. Uchard, } *Inspecteurs.*

M. Salleron, *Sous-Inspecteur.*

M. Roberge,
M. Lerat,
M. Thibout, } *Conducteurs.*

Deuxième section, comprenant les bâtiments des barrières, murs d'enceinte, les chemins de ronde, l'hôtel de l'octroi, les entrepôts, les pataches et bureaux d'inspection qui intéressent l'octroi, la police et la navigation, l'entrepôt général des boissons, les cimetières et les abattoirs.

M. Jaÿ ✻, *Architecte*, rue d'Enfer, 19.

M. Raveau,
M. Calliat,
M. Coulon, } *Inspecteurs.*

M. Renault (H.), *Sous-Inspecteur.*

M. Deneix, *Conducteur.*

Troisième section, comprenant les tribunaux, les halles et marchés, les mairies et le palais de la Bourse.

M. Jolivet, *Architecte*, rue Richelieu, 60.

M. Lemaître,
M. Bailly (A.),
M. Higonnet (L.), } *Inspecteurs.*

Quatrième section, comprenant les prisons du département, les dépôts de Saint-Denis et Villers-Cotterêts, la Morgue, les casernes de gendarmerie de la Seine, des sapeurs-pompiers, la maison d'arrêt de la Garde nationale et les corps-de-garde.

M. Ménager ✻, *Architecte*, rue de l'Echiquier, 15.

M. Chappuis,
M. Godde fils,
M. Pottier, } *Inspecteurs.*

M. Pascal,
M. Roger, } *Sous-Inspecteurs.*

M. Lecoq, *Inspecteur des plantations, attaché au service des diverses sections.*

Travaux des communes de l'arrondissement de Saint-Denis.

M. Lequeux, *Architecte*, rue Cassette, 27.

Travaux des communes de l'arrondissement de Sceaux.

M. Naissant, *Architecte*, rue Blanche, 51.

Service extraordinaire. — Personnel. *Messieurs,*

Agrandiss. et isolem. de l'Hôtel-de-Ville.
Godde et Lesueur, *Architectes.*
Pellieux, *Inspecteur.*

Eglise de Saint-Vincent-de-Paule.
Hittorff ❋, *Architecte*, r. Coquenard, 40.

Mairie du 12e arrondissement.
Hittorff ❋, *Architecte.*
Lucas, *Inspecteur.*
Moutard-Martin, *Sous-Inspecteur.*

Eglise Sainte-Clotilde.
Gau ❋, *Architecte.*
Billot, *Inspecteur.*
Ballu, Vila, Chat, Hugé, *Sous-Inspecteurs.*
Dupeux, *Conducteur.*

Mairie du 11e arrondissement.
Rolland, *Architecte.*
De Ligny (H.), *Inspecteur.*

Cimetières du Nord et du Sud.
Jay ❋, *Architecte.*
Rateau (Th.), *Conducteur.*

Mairie du 3e arrondissement.
Girard, *Architecte.*
Breney, *Sous-Inspecteur.*
Vautier, Chomet, De Routannay, *Conducteurs.*

Caserne des Petits-Pères.
Grisart, *Architecte.*

Palais de Justice (agrandissement et isolement).
Duc ❋ et Dommey, *Architectes.*
Galland, Godebœuf, *Inspecteurs.*
D'Herbecourt, *Sous-Inspecteur.*
Lallemant, Mamalet, Baux, Senez, *Conducteurs.*

Prison de la nouvelle Force.
Lecointe et Gilbert ❋, *Architectes.*
Veugny, *Inspecteur.*

Séminaire St-Sulpice.
Baltard, *Architecte.*

Caserne des Célestins.
Charle ❋, *Architecte.*
Bourran (Alph.), *Inspecteur.*
Vigneulle, *Sous-Inspecteur.*
Dejean, *idem.*

Abattoirs Grenelle et Ménilmontant.
Jay ❋, *Architecte.*
Garlin, *Sous-Inspecteur.*

Ecoles, rue des Billettes.
Durand, *Architecte.*
Pourchet, *Conducteur.*

Ecoles, r. St-Benoît, et rue de l'Epée de Bois.
Durand, *Architecte.*
Landron, *Inspecteur.*

Eglise Saint-Jacques du Haut-Pas.
Baltard, *Architecte.*
Davioud, *Conducteur.*

Barrière Picpus.
Jay ❋, *Architecte.*
Garlin, *Sous-Inspecteur.*

Barrière des Batailles.
Jay ❋, *Architecte.*
Garlin, *Sous-Inspecteur.*

Ecole, rue des Fossés-du-Temple.
Durand, *Architecte.*
Aussy, *Conducteur.*

Mairie du 5e arrondissement.
Jolivet, *Architecte.*
Gancel, *Inspecteur.*
Jal (Anatole), *Sous-Inspecteur.*

Caserne des sapeurs-pompiers, faubourg Saint-Martin.
Ménager, *Architecte.*
Sibert, *Sous-Inspecteur.*

Commission de révision des devis.

M. Fromentin, *Contrôleur des travaux d'architecture.*
M. Feré, *Réviseur.*
M. Fréchot, M. Feré (Paul), *Réviseurs.*

Inspection générale des Carrières du département. Messieurs,

Juncker (O ❋), *Ingénieur en chef des Mines, Inspecteur gén. des Carrières*, rue d'Enfer, 44.

De Fourcy ✻, *Inspecteur particulier des carrières*, rue du Cherche-Midi, 13.
Delesse, *idem*, rue Madame, 35.

Surveillance générale des carrières en exploitation dans le département ; exécution des règlements sur cette matière; direction des travaux de consolidation dans les anciennes carrières sous et hors Paris.

QUATRIÈME DIVISION. — *Contributions directes.* — *Élections.*

M. de Janvry, *Chef de division*, rue Fontaine-St-Georges, 21.

PREMIER BUREAU. — *Administration et recouvrement des Contributions directes.*

M. Laguesse, *Chef*, rue Dupuis-Vendôme, 9.

Mesures générales relatives à l'administration et au recouvrement de l'impôt ; personnel des agents des contributions ; receveurs particuliers et percepteurs ; assiette et répartition des contributions ; exécution et mise en recouvrement des rôles ; situation générale du recouvrement ; direction des fonds de remise aux receveurs et percepteurs, et des fonds de restitution de centimes communaux ; commission de répartition de la ville de Paris ; mesures relatives aux changements annuels dans la matière imposable, et à l'établissement des rôles de patentes ; cadastre ; impositions locales et extraordinaires ; personnel des agents des poursuites ; direction des poursuites ; taxe des frais ; plaintes formées contre les percepteurs ou leurs agents ; réclamations pour cause de garantie ; privilége du trésor ; confection des registres pour la tenue des écritures comptables.

Commissaire-priseur-vendeur, attaché à la préfecture et au recouvrement des contributions directes dans la ville de Paris.

M. Neveu, boulevard Montmartre, 8.

COMMISSION DE RÉPARTITION DES CONTRIBUTIONS.

Cette Commission est chargée de la répartition des Contributions directes dans la ville de Paris, de l'évaluation, avec l'assistance des contrôleurs des contributions, du revenu de de toutes les maisons nouvellement bâties ou de toutes les additions faites aux maisons anciennes ; du recensement, également avec l'assistance des contrôleurs, des individus imposables à la contribution mobilière ; d'assister, sous la délégation du Préfet, les Maires d'arrondissement dans l'examen des matrices de patentes ; d'instruire, avec les contrôleurs, les réclamations de toute espèce en matière de contributions directes, et de donner son avis sur chacune d'elles ; de vérifier dans les bureaux de perception les émargements, sur les rôles, des ordonnances de dégrèvement délivrées au profit des contribuables ; d'enregistrer et de délivrer les patentes et de délivrer des extraits de matrices.

La commission de répartition est composée de cinq commissaires répartiteurs et de dix-neuf répartiteurs adjoints.

Commissaires répartiteurs. Messieurs,

Feuchère, rue de Paradis, 12 (Marais).
De Leindre, rue Thérèse, 6.
Augustin, rue Neuve-Saint-Martin, 12.
Pavard, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 157.
Thulis, rue de Ponthieu, 43.

Répartiteurs adjoints. Messieurs,

Berthault, rue d'Ulm, 42.
Lepatre, rue de la Tixéranderie, 15.
Fiérard, passage Chausson, 9 *bis*.
Dumoutier, Grande-Rue, 50, à Passy.
Descartes, rue de la Perle, 28.
Clavier, rue Neuve-Saint-François, 16.
Bertsch, rue Fontaine-Saint-Georges, 27.

Hersent, rue de Madame, 21.
Méry, impasse Guéménée, 2.
Arnoulet, rue d'Arcole, 17.
Empère, place du Havre, 17.
Pradher, rue Bourdaloue, 3.
Réboul, rue Guy-Labrosse, 6.
De Boullenois, rue d'Enfer, 14.
Lanquetin, rue d'Arcole, 2.
Martin, rue Joubert, 6.
Marie, rue Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Sauvan, rue des Moulins, 21.

DEUXIÈME BUREAU. — *Contentieux des contributions.*

M. Fauconnier, *Chef*, rue des Nonaindières, 12.

Vérification des matrices des rôles; travail relatif aux demandes en décharge ou réductions; remise ou modération de taxe; instruction et jugement des états de non-valeurs; vérification des ordonnances comptables; direction des fonds de non valeurs.

TROISIÈME BUREAU. — *Elections et Jury.*

M. Dulot ✻, *Chef*, rue St-Ambroise, 10.

Direction des opérations relatives à la formation des listes électorales; établissement des listes électorales des militaires et des marins; tableau général de l'emplacement des corps de l'armée de terre et de mer où se trouvent les électeurs du département; communication aux citoyens des listes électorales et du jury; division des colléges électoraux en circonscriptions et sections; élection des Représentants du peuple, du Président de la République; transmission aux préfets de départements des votes des militaires appartenant à ces départements; recensement général des votes à l'Hôtel-de-Ville; élection des membres du Conseil général, des Conseils d'arrondissements; élection des Conseillers municipaux, des Maires et adjoints dans les communes de moins de 6,000 âmes; formation de la liste générale des jurés des départements, de la liste annuelle des jurés, et de la liste des jurés supplémentaires désignés pour siéger aux assises; formation de la liste des jurés chargés de fixer les indemnités en matière d'expropriation.

CINQUIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale.*

M. Bouhin ✻, *Chef de division*, quai des Orfèvres, 6.

PREMIER BUREAU. — *Budgets et comptes.*

M. Laurent, *Chef, Contrôl. des rentes de la Ville*, rue de Ponthieu, 12.

M. Benoit, *Caissier de la Préfecture.*
M. Perrot, *Contrôleur près la Caisse municipale.*
M. Barbier, *Inspecteur des Caisses*, rue de la Réforme.

Formation des budgets du département et de la ville de Paris; comptes annuels des fonds et des dépenses mandatées par le Préfet; leur présentation au Conseil général de au Conseil municipal; correspondance y relative avec les Ministres; sommier des revenus; situations mensuelles envoyées aux Ministères; ordonnancement des pensions sur fonds et retraite; compte de ces fonds; contrôle des rentes sur la ville de Paris; caisse municipale; surveillance, contrôle et apurement du compte de la caisse intérieure de la préfecture. Examen, vérification et présentation au Conseil de Préfecture des comptes des receveurs municipaux et trésoriers des bureaux et établissements de bienfaisance des communes rurales; examen, vérification et présentation à la commission municipale et départementale des comptes de l'octroi de banlieue et du mobilier appartenant au département, des comptes des hospices civils et établissements de bienfaisance de la ville de Paris, des tontines d'épargne, du collége Rollin, de l'école primaire supérieure, de l'école municipale Chaptal; des mobiliers communaux, de l'octroi et des entrepôts, des droits d'abattage, de la caisse de Poissy, des eaux de Paris, du poids public et autres perceptions municipales; inspection et vérification des caisses.

DEUXIÈME BUREAU. — *Liquidation générale et ordonnancement.*

M. Allard (Jules), *Chef*, rue Basse, 24 *bis*, à Passy.

Liquidation et ordonnancement des dépenses autorisées par le Préfet, pour le compte de l'Etat, du département et de la ville de Paris; tenue des écritures relatives à l'emploi des crédits de budgets; délivrance des mandats de paiement; transmission au bureau de vérification des mémoires sujets au règlement; coopération à la formation des comptes annuels du département et de la ville de Paris.

BUREAU DE VÉRIFICATION ET DE RÈGLEMENT.

Ce Bureau est chargé de vérifier tous les travaux d'architecture exécutés par adjudication ou sur soumission, et ceux faits par économie, ainsi que les factures de toutes les fournitures faites aux établissements départementaux et communaux; de régler les prix portés auxdits mémoires et factures par les entrepreneurs ou fournisseurs. Une commission de révision, faisant partie du bureau, révise le travail des vérificateurs.

Commissaires-Réviseurs.

M. Moreau, rue d'Assas, 5.
M. Forget, rue Geoffroy-Marie, 10 *bis*.

Commissaires-Vérificateurs.

Service ordinaire.

M. Rédier, rue du Temple, 12.
M. Dubois, rue de Fleurus, 1.
M. Croiseau, quai de l'Orme, 42.
M. Rouard, rue de la Tixéranderie, 25.
M. Besquait, rue du Regard, 4.

Service extraordinaire.

M. Guillemot, rue de l'Odéon, 33.
M. Dessale, rue de Vaugirard, 37.
M. Rosier, rue de Lille, 43.
M. Rapin, rue de Bretagne, 25.
M. Auger, rue des SS.-Pères, 19.
M. Guillot, rue Lepelletier, 16.
M. Berberat, rue Dauphine, 24.

TRÉSORIER DE LA VILLE DE PARIS.

M. Lemaire ✱, à l'Hôtel-de-Ville.

La Caisse municipale reçoit le produit de la recette générale de l'octroi municipal et de bienfaisance, des centimes et tous autres revenus affectés aux dépenses communales. Elle reçoit et paie tous les jours de 10 heures à 3 heures.

M. Guichard, *Chef de Comptabilité.*
M. . . . . ., *Caissier.*
M. Mansot, *Conservat. des oppositions.*

AGENCE JUDICIAIRE ET CONTENTIEUX.

M. Jacquemin, *Agent judiciaire de la Préfec.*, rue de la Tixeranderie, 13.

Contentieux du département et de la Ville de Paris; réception et visa des significations, mémoires et demandes en autorisation de plaider; surveillance et suite des litiges; correspondance avec les avocats, avoués et autres officiers ministériels; vérification des mémoires de frais en matière judiciaire; signification des congés donnés par le département et la ville de Paris, en matière de location; examen des projets d'actes d'acquisition, d'aliénation, d'échange, de location et autres actes engageant les intérêts du département et de la ville de Paris; convocation du comité consultatif; tenue des registres de ses délibérations; secrétariat du Conseil de préfecture.

Comité consultatif. Messieurs,

Duvergier (J. B.) ✱, *Avocat à la Cour d'appel, Président*, rue Jacob, 21.
Boinvilliers ✱ ⊛, *idem*, *Vice-Président*, rue de Choiseul, 3.
Choppin ✱, *idem*, rue du Sentier, 45.
Gaudry ✱, *idem*, rue Saint-Honoré, 343.
Mirabel-Chambaud, *ancien Avocat à la Cour de cassation*, rue Sainte-Anne, 51.

Paillet (A.) ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Thérèse, 13.
Beaumé, *Avoué d'appel*, rue Sainte-Anne, 46.
Picard, *Avoué de 1re instance*, rue du Port-Mahon, 12.
Jacquemin, *Agent judiciaire*, *Secrétaire-Archiviste du Comité*.

Conseils. Messieurs,

Jager-Schmidt, *avocat à la Cour de Cassation*, rue de Choiseul, 3.
Boinvilliers ❋ ✪, *avocat à la Cour d'Appel*, rue de Choiseul, 3.

Officiers ministériels.

Noël (Casimir) ❋ ✪, *not.*, r. de la Paix, 13.
Delapalme, *notaire*, place de la Bourse, 31.
Beaumé, *avoué d'appel*, r. Ste-Anne, 46.
Picard, *avoué de 1re instance*, rue du Port-Mahon, 12.
Levaigneur, *commis.-prisenr*, faub. Montmartre, 10.
Boulland, *idem*, rue de la Monnaie, 10.
Charpentier, *idem*, rue Saint-George, 5.
Liédot, *huissier*, r. Saint-Martin, 120 *bis*.

SOUS-PRÉFECTURES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

4 cantons, 37 communes. Population, garnison non comprise, 180,930 habit.

M. Didier (Edmond), *Sous-Préfet*, à St-Denis.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et fêtes, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures du soir.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Auger ❋, *ex-agréé au Tribunal de commerce de la Seine*, à Pantin.
Blondel ❋, *Chef de bataillon de la Garde nationale*, à Courbevoie.
Boucher (Alphonse), *propriétaire*, à Belleville.
Cottin ❋, *propriétaire*, à La Chapelle.
Labie ❋, *ancien notaire*, *propriétaire*, à Neuilly.
Lecousturier, *propriétaire*.
Lejeune ❋, *Maire* de Pierrefitte.
Pitois ❋, rue Saint-Lazare, 42.
Salneuve (O ❋), *Chef d'escadron d'état-major*, à Batignolles.

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

4 cantons, 43 communes. Population, garnison non comprise, 116,567.

M. Reyneau, *Sous-Préfet*, à Sceaux.

Les Bureaux de la Sous-Préfecture sont ouverts tous les jours, de neuf à quatre heures.

Conseil d'Arrondissement. Messieurs,

Dareau, *propriétaire* à Montrouge.
De Rotrou ❋, *Maire* de Montreuil.
Dubois (Eug.) ❋, *Maître des Requêtes*.
Rondot, *Maire* de Saint-Maurice.
Aubert, *Maire* de Vincennes.
Postansque ❋, *ancien Notaire*, à Vaugirard.
Cauchis-Desgranges.
Godefroy.
Pellou.

ARRONDISSEMENTS COMMUNAUX ET MAIRIES DE PARIS.

A Paris, le Préfet du département remplit les fonctions de maire central.

La commune de Paris est divisée en douze cantons municipaux et justices de paix; ils ont chacun un maire et deux adjoints, qui sont chargés de la partie administrative et des fonctions relatives à l'état civil (1).

Ces douze mairies forment douze arrondissements électoraux.

Premier Arrondissement, rue d'Anjou, 11, Faubourg Saint-Honoré.

Composé des quartiers des Tuileries, des Champs-Elysées, de la Place Vendôme et du Roule (1). — Population, la garnison non comprise, 108,019.

M. Frottin, Maire, rue Saint-Honoré, 368.

M. Foissac ✻, place de la Madeleine, 13.
M. Ad. de Belleyme, rue Neuve-des-Mathurins, 58. } *Adjoints.*

M. Garnier, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les mariages se font tous les jours, mais jamais après le coucher du soleil.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non fériés, depuis neuf heures jusqu'à quatre. Les dimanches et fêtes le bureau de l'*Etat civil* reçoit les déclarations de naissances et de décès jusqu'à quatre heures.

Il y a une succursale de la Caisse d'Epargne.

Deuxième Arrondissement, rue Drouot, 6.

Composé des quartiers Feydeau, de la Chaussée-d'Antin, du Palais-National et du Faubourg Montmartre. — Population, la garnison non comprise, 117,388.

M. Patural (Antoine) ✻, Maire, rue de Labruyère, 8.

M. Goubaux (Prosper-Parfait) ✻, rue Blanche, 29.
M. Gajot de Montfleury (Stéphane), rue de la Corderie-St-Honoré, 2. } *Adjoints.*

M. Devoulx, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours non fériés, de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Celui de l'*Etat civil* est ouvert les dimanches et fêtes, jusqu'à midi pour les naissances, et quatre heures pour les décès.

La succursale de la Caisse d'Epargne est ouverte les dimanches et lundis matin.

Troisième Arrondissement, aux Petits-Pères.

Composé des quartiers du Faubourg-Poissonnière, Montmartre, St-Eustache et du Mail. Population, la garnison non comprise, 63,710.

M. Decan ✻, *Notaire honoraire*, Maire, boulevard Poissonnière, 21.

M. Poyet, ✻, *Avocat*, rue de la Banque, 3,
M. Hébert, rentier, rue Notre-Dame-des-Victoires, 14. } *Adjoints.*

M. Frerlet, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, hôtel de la Mairie.

Les bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours, excepté les dimanches et jours fériés, savoir: celui du Secrétariat de dix à quatre heures, et celui de l'*Etat civil*, de neuf heures et demie à quatre heures, et, en outre, les dimanches et jours fériés, de neuf heures et demie à trois heures pour les décès.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, 4.

Composé des quartiers Saint-Honoré, du Louvre, des Marchés et de la Banque de France. — Population, la garnison non comprise, 48,233.

M. Varin (L. A.) ✻, Maire, rue des Lavandières-Ste-Opportune, 24.

M. Housset, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 18.
M. Tessereau ✻, rue Thibautodé, 11. } *Adjoints.*

M. Hulmé, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

(1) Pour connaître le détail de la circonscription de chaque arrondissement ou mairies voir aux justices de paix, page 863 et suiv.

Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir, les dimanches et jours de fêtes exceptés. Le bureau de l'*Etat civil*, seul, est ouvert les fêtes et dimanches, depuis neuf heures jusqu'à quatre, pour les naissances et décès.

Cinquième Arrondissement, rue du Faubourg-Saint-Martin, 76.

Composé des quartiers du Faubourg-Saint-Denis, Bonne-Nouvelle, Montorgueil et de la Porte-Saint-Martin. — Population, la garnison non comprise, 96,628.

M. Lecomte (Charles) ✱, *Négociant*, Maire, rue de Bondy, 66.

M. Dubail (René), *avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-St-Nicolas, 34. } *Adjoints.*
M. Delore, père, *banquier*, rue des Marais, 80.

Gallois, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 76.

Les séances de la Mairie se tiennent de dix à deux heures. Les bureaux sont ouverts depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée, excepté les fêtes et dimanches. Le bureau de l'*Etat civil* tient tous les jours de fêtes et dimanches, pour les naissances jusqu'à une heure, et pour les décès, jusqu'à quatre heures.

Sixième Arrondissement, rue de Vendôme, 11.

Composé des quartiers des Lombards, de Saint-Martin-des-Champs, du Temple et de la Porte-Saint-Denis. — Population, la garnison non comprise, 103,795.

M. Monnin-Japy ✱, Maire, rue du Temple, 108.

M. Lenoir ✱, boulevard du Temple, 32, } *Adjoints.*
M. Le Bleux, rue St-Maur, 166,

M. Godquin ✱, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue de Vendôme, 11.

Le Maire ou l'un de MM. les Adjoints donne audience tous les jours, depuis dix heures jusqu'à deux. Les bureaux sont ouverts tous les jours, depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre de relevée; celui de l'*Etat civil* est ouvert les jours fériés jusqu'à quatre heures pour les déclarations de décès, et jusqu'à midi seulement pour les naissances.

Septième Arrondissement, rue Sainte-Croix-la-Bretonnerie, 20.

Composé des quartiers Sainte-Avoye, du Mont-de-Piété, du Marché-Saint-Jean et des Arcis. — Population, la garnison non comprise, 72,893.

M. Arnaud-Jeanti aîné ✱, *Négociant*, Maire, rue des Quatre-Fils, 9.

M. Wan-Deursen ✱, négociant, rue Ste-Croix-la-Bretonnerie, 25. } *Adjoints.*
M. Boutillier, négociant, rue Jean-Pain-Mollet, 14.

M. Moreaux (Etienne), *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures jusqu'à quatre, excepté les fêtes et dimanches. Le Bureau de l'*Etat civil* seul est ouvert ces jours-là jusqu'à midi pour les naissances, et jusqu'à quatre heures pour les décès.

M. le Maire, ou l'un de MM. les Adjoints, donne audience chaque jour, depuis midi jusqu'à deux heures.

Huitième Arrondissement, place des Vosges, 14.

Composé des quartiers du Marais, de Popincourt, du Faubourg-Saint-Antoine et des Quinze-Vingts. — Population, 109,925.

M. J. Perret, Maire, place des Vosges 20.

M. Frédéric Lévy, rue de la Roquette, 58. } *Adjoints.*
M. Cauchois, rue Saint-Antoine, 183.

M. Crété (Edouard), *Secrétaire, Chef des Bureaux*, place des Vosges, 14.

Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures. Celui de l'*Etat civil* tient aussi les dimanches et fêtes, jusqu'à 11 heures pour les déclarations de naissances, et jusqu'à 4 heures pour celles de décès.

Le Maire donne audience tous les jours non fériés de onze heures à une heure.

La première succursale de la Caisse d'épargne établie à la Mairie, est ouverte les dimanches et les lundis.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-l'Asnier, 25.

Composé des quartiers de l'Hôtel-de-Ville, de la Cité, de l'Ile-St-Louis et de l'Arsenal. — Population, la garnison non comprise, 51,308.

M. Vautrain, Maire, quai Bourbon, 21.

M. Grammaire, rue St-Antoine, 110.
M. Hamel, rue Saint-Antoine, 32. } *Adjoints.*

M. Dageon, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la mairie.

Les audiences du Maire se tiennent tous les jours, à 3 heures, Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de 9 à 4 heures, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'*Etat civil* tient aussi les dimanches et fêtes jusqu'à quatre heures.

Dixième Arrondissement, rue de Grenelle-Saint-Germain, 7.

Composé des quartiers du Faubourg-St-Germain, de la Monnaie, de Saint-Thomas-d'Aquin, des Invalides, des quatre sections des Ministères et de Babylone. — Population, la garnison non comprise, 106,000.

M. Roger ✱, Maire, rue des Beaux-Arts, 10

M. Peltier, rue du Cherche-Midi, 75,
M. Cochin (Augustin), rue Saint-Guillaume 23. } *Adjoints.*

M. Debèque ✱ ✠, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue de Grenelle-St-Germain, 7.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures de relevée. Les dimanches et fêtes, le bureau de l'*Etat civil* reçoit les déclarations de naissance jusqu'à midi, et les déclarations de décès jusqu'à quatre heures.

La sixième succursale de la Caisse d'Epargne est ouverte les dimanches et les lundis.

Onzième Arrondissement, place St-Sulpice.

Composé des quartiers du Luxembourg, de la Sorbonne, de l'Ecole-de-Médecine et du Palais-de-Justice — Population, la garnison non comprise. 65,652.

M. Desgranges ✱, Maire, rue Hautefeuille, 15.

M. Roustain ✱, rue du Petit-Bourbon, 5.
M. Prevost ✱, rue de Madame, 33. } *Adjoints.*

M. Ch. Fieffé, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, à la Mairie.

Le Maire ou l'un des Adjoints donne audience à la Mairie, tous les jours non fériés, de midi à deux heures.

Les Bureaux sont ouverts tous les jours depuis dix heures du matin jusqu'à quatre de relevée. Le Bureau de l'*Etat civil* seul est ouvert les fêtes et dimanches, pour les publications de mariage et déclarations de naissance jusqu'à midi, et pour les déclarations de décès, jusqu'à 4 heures.

Dans cette Mairie est établie une succursale de la Caisse d'Epargne.

Douzième Arrondissement, place du Panthéon.

Composé des quartiers St-Jacques, de l'Observatoire, du Jardin-des Plantes et St-Marcel. — Population, la garnison non comprise, 105,000.

M. Clément ✱, Maire, rue Saint-Jacques, 221 *bis*.

M. Perducet ✱, rue des Sept-Voies, 27,
M. Bourdereau, avocat, rue St-Victor, 76. } *Adjoints.*

M. Arthaud, *Secrétaire, Chef des Bureaux*, rue de la Harpe, 123.

Les Maire et Adjoints donnent audience tous les jours depuis midi jusqu'à deux heures de relevée. Les Bureaux de la Mairie sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes. Le Bureau de l'*Etat civil* est ouvert les dimanches et fêtes, savoir : le Bureau des naissances jusqu'à midi, et celui des décès jusqu'à quatre heures.

Mairies de l'arrondissement de Saint-Denis.

Messieurs,	Communes.
N	*Asnières.*
N	*Aubervilliers.*
Musard	*Auteuil.*
Maurice	*Bagnolet.*
Balagny	*Batignolles.*
Pommier	*Belleville.*
Toulry	*Bobigny.*
Gatine	*Bondy.*
Ollive	*Boulogne.*
Laforest	*Bourget (Le).*
Fleury	*Chapelle (La).*
Milory ✱	*Charonne.*
Adam	*Clichy.*
Menelotte	*Colombes.*
Grebaut	*Courbevoie.*
Thiéquot	*Cour-Neuve (La).*
Houdart	*Drancy.*
Sommeillier (O ✱)	*Dugny.*
Carlier	*Epinay.*
N	*Gennevilliers.*
Pagel	*Ile-St-Denis.*
Piémontesi	*Montmartre.*
Delahaye	*Nanterre.*
Andrau ✱	*Neuilly.*
Durin	*Noisy-le-Sec.*
N	*Pantin.*
Dauvergne ✱	*Passy.*
Lejeune ✱	*Pierrefitte.*
Simonnot	*Prés St-Gervais.*
Michel	*Puteaux.*
Cornu	*Romainville.*
N	*Saint-Denis.*
Duplanty	*Saint-Ouen.*
De Vatry (O ✱)	*Stains.*
De Saint-Andrieu	*Suresnes.*
Deulin	*Villetaneuse.*
Anthoine-Prélard ✱	*Villette (La).*

Mairies de l'arrondissement de Sceaux.

Messieurs,	Communes.
Lohier	*Antony.*
Colmet	*Arcueil.*
Bancelin	*Bagneux.*
Libert fils aîné ✱	*Bercy.*
Dautier	*Bonneuil.*
Farcy	*Bourg-la-Reine.*
Mentienne	*Brie-sur-Marne.*
Duverger de Villeneuve	*Champigny.*
Marty ✱	*Charenton-le-Pont.*
Griois ✱	*Châtenay.*
Chapusot	*Châtillon.*
Ausoure	*Chevilly.*
Boivin ✱	*Choisy-le-Roi.*
Gogue (L.)	*Clamart.*
De Caumont La Force	*Creteil.*
Collin	*Fonten.-aux-Roses.*
Vitry	*Fontenay-s.-Bois.*
N	*Fresnes.*
Dardelin	*Gentilly.*
Discret	*Grenelle.*
Guilloteau	*Issy.*
Picard ✱	*Ivry.*
N	*Joinville-le-Pont.*
Bronzac ✱	*L'Hay.*
Dodun ✱	*Maisons-Alfort.*
De Rotrou ✱	*Montreuil.*
Guénot	*Montrouge.*
N	*Nogent-sur-Marne.*
Salmé	*Orly.*
Grosjean	*Plessis-Piquet (le).*
Valleray ✱	*Rosny.*
Coquillard	*Rungis.*
Mougenot	*Saint-Mandé.*
Moynat	*Saint-Maur.*
Rondot	*Saint-Maurice.*
Garnon ✱, *Représ.*	*Sceaux.*
N	*Thiais.*
N	*Vanves.*
Thiboumery	*Vaugirard.*
Clairat	*Villejuif.*
Chevré	*Villemomble.*
Aubert	*Vincennes.*
Lamouroux ✱	*Vitry.*

SECTION II.

PRÉFECTURE DE POLICE,

Rue de Jérusalem.

M. Carlier (C ✻), *Préfet de Police.*

M. Clément Reyre (O ✻), *Secrétaire-général.*

Les attributions du Préfet de police ont été fixées par les arrêtés des 12 messidor an 8 et 3 brumaire an 9; par la décision du Ministre de la Police générale, en date du 25 fructidor an 9; par la loi du 22 germinal an 11; par l'art. 6 de l'arrêté du Gouvernement, du 1er messidor suivant, et maintenues par le décret du 21 messidor an 12. Son autorité s'étend sur tout le département de la Seine, et sur les communes de Saint-Cloud, Sèvres et Meudon, du département de Seine-et-Oise; il a aussi la police du marché de Poissy, du même département. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des Ministres, et il correspond directement avec eux pour les objets qui dépendent de leurs départements respectifs. Il est membre du Conseil général d'administration du Mont-de-Piété et de celui des hospices. Il est chargé, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, de tout ce qui est relatif au régime administratif et économique des prisons, maisons de dépôt, d'arrêt, de justice, de force, de correction, de détention et de répression, situées dans le département de la Seine, ainsi que de la police de ces établissements; il en nomme les employés.

M. Tripier-Lefranc, *Secrétaire particulier*, à la Préfecture.

CABINET.

M. Stropé ✻, *Chef du Cabinet.*

Ouverture et enregistrement de la correspondance; séparation des affaires réservées, distribution des pièces; rapport journalier au Président de la République et au Ministre de l'Intérieur; la correspondance politique et toutes les affaires y relatives; le travail et la correspondance concernant les réfugiés.

Conseil de Préfecture.

Pour les membres du Conseil de Préfecture, *voyez* page 849.

SOUS-PRÉFECTURES.

Pour les Sous-Préfets de Saint-Denis et de Sceaux, *voyez* pages 864 et 865.

CONSEIL DE SALUBRITÉ.

Le Conseil de salubrité, créé en 1802, près la Préfecture de police, a été entièrement réorganisé par un arrêté du Préfet de police, en date du 24 décembre 1832, approuvé par M. le Ministre du Commerce. Ses attributions embrassent notamment l'hygiène publique, l'examen sanitaire des halles et marchés, des cimetières, des tueries, des voieries, des chantiers d'écarissage et autres établissements insalubres, amphithéâtres de dissection, vidanges, bains publics, visite des prisons, secours à donner aux noyés et asphyxiés, épidémies, statistique médicale et tableaux de mortalité, recherches pour assainir les lieux publics et perfectionner les procédés des professions qui peuvent compromettre le salubrité. Le Conseil tient ses séances de 15 en 15 jours, le vendredi, à la Préfecture de police.

COMPOSITION DU CONSEIL.

M. le Préfet de Police, *Président.*
M. Boutron ✻, *Vice-Président annuel.*
M. Trébuchet ✻, *Secrétaire annuel.*

Membres titulaires. MM.

Juge ✻, *Docteur en médecine*, rue d'Amsterdam, 18.
Petit de Maurienne ✻, *Médecin*, rue de Lavoisier, 12.
Gaultier de Claubry (O ✻), *Professeur de Chimie à l'Ecole de Pharmacie*, rue des Fossés-St-Victor, 45.
Chevallier ✻, *Chimiste, de l'Acad. de médecine*, quai St-Michel, 27.
Huzard ✻. *Médecin vétérinaire*, rue de l'Eperon, 5.
Le Canu ✻, *Prof. à l'Ecole de pharmacie*, rue Neuve-St-Paul, 3.
Beaude ✻, *Méd des eaux min. du départ. de la Seine*, rue Chabanais, 3.
Bussy ✻, *Directeur de l'Ecole de pharmacie*, rue de l'Arbalète, 13.
Emery ✻, *de l'Académie de Médecine*, rue Caumartin, 55.
Guérard ✻, *Docteur en médecine*, carrefour de l'Odéon, 10.
Boutron ✻, *Memb de l'Acad de Méd.*, boulevard Bonne-Nouvelle, 12.
Cadet-Gassicourt ✻ ✪, *Pharm.*, r. St-Honoré, 108.

Membres Adjoints. MM.

Devergie ✻, *Docteur en médecine*, rue Richer, 14.
Payen (O ✻). *Membre de l'Institut*. rue Saint-Martin, 208.
Boussingault ✻, *Membre de l'Institut et du Conseil d'État*, rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Flandin ✻. *Docteur en médecine*, rue de Lille, 56.
Lelut ✻, *Memb. de l'Institut*, à la Salpêtrière.
Soubeyran ✻, *Directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux*.

Membres honoraires. MM.

Bérard (O ✻), *Doyen de la Faculté de Médecine*, à l'Ecole de Médecine.
Adelon (O ✻), *Professeur de médecine légale à la Faculté de Médecine*, rue du Four-Saint-Germain, 47.
Bégin (O ✻). *M. du Conseil de santé des armées*, r Furstemberg, 6.
Onfroy de Bréville (O ✻), *Inspect. divisionn. des ponts et chaussées*, rue St-Georges, 49.
Darcy (O ✻), *idem*, rue St-Lazare, 94.
Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des Mines*.
Bruzard, *Architecte, Commissaire de la petite voirie*, rue des Petits-Augustins, 15.
Dubois ✻. *Chef de la 2e division*. rue du Rocher, 41.
Trébuchet ✻, *Chef du bureau sanitaire* (*2e div. 4e bur.*), r. de l'Est, 1.

Conseils de la Préfecture. MM.

Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel*. rue Jacob, 21.
Béguin ✻, *Avocat à la Cour de cassation*. rue Neuve-Saint-Roch, 32.
Jousselin, *Avocat à la Cour de cassation*, rue Louis-le-Grand, 27.
De Belleyme (Adolphe), *Avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-des-Mathurins, 58.
Cendrier, *ancien Chef de Division*. rue du Cloître-Saint-Benoît, 10.
Bruzard ✻, *Conseil honoraire*, rue des Beaux-Arts, 2.

Officiers publics et ministériels attachés à la Préfecture. MM.

Gripon, *Notaire*, rue Vivienne, 22.
Drelon, *Avoué près la Cour d'appel*, rue Guénégaud, 29.
Archambault-Guyot, *Avoué de 1re Instance*, rue de la Monnaie, 10.
Commendeur fils, *Commiss.-Priseur*, rue Neuve-Saint-Augustin, 33.
Berrurier, *Huissier*, rue des Fossés-Montmartre, 13.

Police Municipale.

M. Descampeaux ✻, Commissaire de police, *Chef de la Police municip.* à la Préfecture de police.
M. Felineau, *Sous-Chef*.

Police de Sûreté.

M. Canler, Officier de paix, *Chef de Service*.

Direction à imprimer au service de la police municipale; rapports avec la police réservée et le bureau politique.

COMMISSAIRES DE POLICE.

Premier Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Tuileries.	Boulley, *rue Saint-Nicaise*, 1.
Madeleine.	Loyeux, *passage Sandrié*, 7.
Présidence.	Bruzelin ✻, *rue de Penthièvre*, 12.
Champs-Elysées.	Collomp, *rue de la Réforme*, 31.
Roule.	Benoist, *rue de la Pépinière*, 22.

Deuxième Arrondissement.

Palais-National.	Vassal ✻ ✻, *rue du 24 Février*, 7.
Italiens.	Fresne, *rue Favart*, 2.
Opéra.	Trouëssart ✻, *rue du Faubourg-Montmartre*, 33.
Saint-Georges.	Blavier ✻, *rue du Faubourg-Montmartre*, 67.
Montholon.	Trenet, *rue Papillon*, 10.

Troisième Arrondissement.

Saint-Eustache.	Mettetal, *rue J.-J.-Rousseau*, 21.
Saint-Joseph.	Quoinat, *rue Montmartre*, 144.
Hauteville.	Yver ✻, *rue d'Enghien*, 20.

Quatrième Arrondissement.

Banque de France.	Primorin, *rue Neuve-des-Bons-Enfants*, 9.
Louvre.	Desgranges, *rue St-Germain-l'Auxerrois*, 86.
Marchés.	Courteille, *à la Halle aux Toiles.*

Cinquième Arrondissement.

Saint-Sauveur.	Marquis, *rue St-Sauveur*, 18.
Bonne-Nouvelle.	Taste, *rue Beauregard*, 16.
Saint-Laurent.	Gronfier, *rue Neuve-de-la-Fidélité*, 28.
Faubourg-Saint-Martin.	Petit, *rue des Vinaigriers*, 22.
Douane.	Dr Agnèse-Giro ✻, *rue de l'Entrepôt*, 11.

Sixième Arrondissement.

Bourg-l'Abbé.	Bellanger, *rue Quincampoix*, 11.
Arts-et-Métiers.	Hubaut jeune, *rue Neuve St-Denis*, 5.
Temple.	Barlet père ✻, *rue Perrée-du-Temple*, 1.
Théâtres.	Lalmand, *rue du Grand-Prieuré*, 21.

Septième Arrondissement.

Quartiers.	*Commissaires.* MM.
Saint-Merry.	Barlet fils, *rue du Cloître-Saint-Merry*, 4.
Mont-de-Piété.	Peyraud, *rue Pavée*, 1, *au Marais.*
Archives.	Gille ✻, *rue du Grand-Chantier*, 7.

Huitième Arrondissement.

Marais.	Joinnard, *rue de Harlay*, 4.
Popincourt.	Colin, *rue Saint-Sébastien*, 24.
Roquette.	Loiseau, *passage de la Bonne-Graine*, 22.
Faubourg-Saint-Antoine.	Dussard, *rue du Faubourg-Saint-Antoine*, 170.
Quinze-Vingts.	Bayvet, *rue de Charenton*, 68.

Neuvième Arrondissement.

Hôtel-de-Ville.	Bertoglio ✻, *place Baudoyer*, 6.
Arsenal.	Bréard, *rue Beautreillis*, 16.
Iles.	Retourné, *quai Napoléon*, 7.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Martinet, *rue Jacob*, 42.
Ministères.	Dourlens, *rue de Bellechasse*, 30.
Babylone.	Lemoine-Tacherat ✻ ❁, *rue Plumet*, 7.
Invalides.	Leras, *rue Saint-Dominique*, 170.

Onzième Arrondissement.

Palais de Justice.	Nusse ✻, *cour de Harlay*, 22.
Ecole de Médecine.	Allard, *rue Suger*, 13.
Sorbonne.	Foucault, *rue de Sorbonne*, 6.
Luxembourg.	Monvalle, *rue de l'Ouest*, 35.

Douzième Arrondissement.

Place Maubert.	Hubaut, *quai Montebello*, 5.
Observatoire.	Bazille-Fregeac ❁, *rue des Postes*, 10.
Jardin des Plantes.	Henchard fils, *rue Guy-Labrosse*, 8.
Saint-Marcel.	Henchard père, *rue du Marché-aux-Chevaux*, 16.

Assemblée nationale............... M. Brun ✻.
Résidence du Président de la Répub.... M. Cramatte ✻.
Etat-Maj. des Gardes nat. de la Seine.. M. Robert-Lozé.

Préfecture de Police. MM.

Descampeaux ✻, *Chef de la Police Municipale.*

Cabuchet, *Commissaire interrogateur.*

Boudrot, Claude, } *chargés des délégations judic.*

Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *à la Bourse.*

Tribunal de Police Municipale. MM.

Truy, *remplissamt les fonctions du Ministère public.*

Mettetal, Nusse ✻, } *Suppléants.*

BANLIEUE — *Commissaires hors Paris.* MM.

Auteuil....	Hulot.
Batignolles.	Winter, *pl. de l'Hôt.-de-Vil.*
Belleville.	Gabeloteau, *r. de Tourtil.* 17. Jacquemart (*sect. de Ménilmontant*) *r. Delaitre*, 10.
Bercy....	Lambquin, *r. de l'Église, à la nouvelle Mairie.*
Boulogne.	Vadet, *à la Mairie.*
La Chapelle.	Jungmann, *à la Mairie.*
Charent-le-P	Fournier, *à la Mairie.*
Charonne.	Salmon, *r. Deshayes*, 4.
Épinay...	Huchot, *à Enghien-les-B.*
Grenelle..	Tenaille, *rue du Marché*, 4.
Gentilly..	Billian, *p. du Moulinet*, 10, *à la Maison Blanche.*
Ivry....	Chevallier, *barrière d'Ivry.*
Meudon...	Baurin, *rue*
Montmartre.	Chartier, *à la Mairie.*
Montrouge..	Gourmelen, *r. d'Amboise*, 8.
Neuilly...	Livonge, *r. de Sablonvil.* 25.
Passy....	Fontaine, *Grande-Rue*, 13.
Saint-Cloud.	Roidot, *av. du Château*, 1.
Saint-Denis	Villeneuve, *r. des Ursulin*, 5.
St-Mandé..	Masson, *av. du Bel-Air*, 60.
Vaugirard.	Quatremère, *Grand'Rue*, 2.
La Villette.	Busigny, *r. de Bordeaux* 77.

Commissaires de police de la ville de Paris chargés d'assister, dans leur exercice journalier, les Contrôleurs du service de la Garantie des Matières d'or et d'argent. Messieurs,

Thouraud.	Réyé.	Duprat.
Hindenlang.	Doyen.	Piot.

BUREAUX DE LA PRÉFECTURE.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL.

Premier Bureau. — Personnel.

M. Fabre de Lagrange, *Chef.*

Le travail relatif au personnel de l'administration et de tous les services extérieurs qui en dépendent; le personnel des employés dans les halles et marchés publics, facteurs, courtiers-gourmets-piqueurs de vins, forts sur les marchés, porteurs de charbon; ouvriers sur les ports, commissionnaires pour le service des voitures aux portes des théâtres et autres lieux publics; arrêtés de nomination, de suspension, de révocation, d'admission à la retraite; augmentations de traitement, indemnités, gratifications, avances, demandes d'emplois; les mesures d'ordre et de discipline; les pensions et les avances sur pensions liquidées et non encore allouées.

Deuxième Bureau.

M. de Paris, *Chef.*

Ire Section.

Les travaux relatifs au personnel du corps de la Garde républicaine, en ce qui concerne l'avancement des officiers, et à celui des Sapeurs-Pompiers de la ville de Paris; l'établissement du budget de ce dernier corps et sa comptabilité.

La police des théâtres, spectacles, bals et autres réunions publiques; les masques, déguisements, travestissements; l'exécution des lois relatives aux cultes, la surveillance de l'état civil; les affiches, afficheurs et crieurs publics; les baladins, les saltimbanques; les contraventions aux lois relatives au timbre; les billards publics; les cercles, réunions, associations, sociétés littéraires et scientifiques, cabinets de lecture, et les établissements d'instruction publique; l'exécution des lois relatives à l'imprimerie, à la librairie, aux brevets d'invention et aux colporteurs de livres et de gravures; les mesures d'ordre à observer à l'occasion des fêtes et cérémonies publiques.

IIe Section.

Les retardataires et les déserteurs de terre et de mer; les prisonniers de guerre évadés, les marins réfractaires; la délivrance des certificats d'aptitude morale pour enrôlement volontaire et remplacement dans l'armée; l'établissement, l'occupation et le mouvement des postes militaires; les marchandises prohibées, la fraude; les contributions indirectes, le dépôt des marques de fabrication et d'origine française de cotons filés, tissus et tricots de la nature de ceux dont l'importation est prohibée; les sociétés de secours mutuels.

Troisième Bureau. — Archives.

M. Labat ✠, *Chef.*

La garde et conservation de la Bibliothèque et des Archives; la recherche et le classement des dossiers des affaires terminées; la recherche, la mise en ordre et l'expédition des ordonnances; la réimpression des collections; la remise des anciens passeports et permis de séjour; celle des pièces à conviction; le dépôt et la conservation des objets saisis ou trouvés.

Le classement et la conservation des ordonnances et arrêtés de la Préfecture, des délibérations du Conseil général et du Conseil municipal, et des décisions ministérielles qui y sont relatives; les affaires mixtes et celles qui n'ont point de département fixe; les prestations de serment; la traduction des pièces écrites en langues étrangères; les légalisations des signatures des fonctionnaires publics et agents supérieurs dépendants de la Préfec-

ture; les adjudications; la confection des baux et marchés passés par l'administration, l'acceptation des nantissements et cautionnements; les formalités de l'enregistrement; l'examen des statuts des sociétés anonymes et des sociétés d'assurances mutuelles qui réclament l'approbation du Gouvernement; la convocation du Conseil de Préfecture et de la commission permanente; les assemblées des électeurs de la boucherie et de la boulangerie de Paris; les affaires concernant le tribunal de simple police; l'enregistrement et la statistique des procès-verbaux et jugemens.

Les médailles d'honneur; les renseignements dans l'intérêt des familles; renseignements divers demandés par les administrations civiles et militaires; les délimitations de quartier.

Les recherches sur la solvabilité des personnes condamnées à des amendes où à remboursements de frais de justice.

Quatrième bureau.

M. Caullier, *Chef.*

Le contrôle de la dépense relative au mobilier et la surveillance du service intérieur de l'hôtel et des bureaux; l'inventaire et comptabilité de ce mobilier et de celui des bureaux des services extérieurs.

COMPTABILITÉ.

M. Routier de Bullemont, *Chef.*
M. Aubert, *Caissier.*

L'établissement du budget communal et du budget départemental de la Préfecture; le contentieux et la vérification des dépenses; l'expédition et la délivrance des mandats sur la Caisse municipale et sur le Trésor; le contrôle de la caisse de service intérieur, établie pour le paiement des dépenses urgentes, et la vérification de celle de la vallée et de toutes les autres caisses qui sont sous la surveillance de l'administration; le contrôle des perceptions faites pour le compte de la ville de Paris, tant par le caissier de la Préfecture que par divers préposés; la publication des budgets et comptes, par la voie de l'impression, conformément à la loi; la comptabilité du produit des travaux industriels faits par les détenus, dans les ateliers des prisons de la Seine et la tenue des comptes de masses de réserve; la liquidation des pensions et l'ordonnancement des arrérages à payer; la rédaction du tableau annuel de l'éclairage public de la ville de Paris.

I^re^ SECTION. — *Comptabilité communale.*

II^e^ SECTION. — *Comptabilité départementale.*

III^e^ SECTION. — *Comptab. du produit des travaux indust. des détenus de la Seine.*

Caisse. — Le paiement des traitements des employés et des dépenses urgentes et des communes; la recette, pour le compte de l'Etat, des droits établis sur les passeports et les permis de port d'armes de chasse; la perception des droits au profit de la ville, sur les fiacres, cabriolets de louage, omnibus et autres voitures de transport en commun, des droits de petite voierie, de pesage et mesurage publics; le paiement des subsides aux réfugiés pour le compte du Ministère de l'intérieur; les recettes et paiemens pour l'entretien de la rivière de Bièvre; la recette des droits au profit des indigens sur les danses dans la ville et la banlieue; la recette, pour la Caisse centrale du département, des revenus spéciaux des prisons; le paiement des masses de réserves aux détenus libérés; le dépôt des objets d'or et d'argent trouvés.

PREMIÈRE DIVISION.

M. Jenesson ✻, *Chef de division.*

Premier Bureau.

M. Roy, *Chef.*

La recherche des crimes et délits contre les personnes et les propriétés. Envois des actes et renseignements à l'autorité judiciaire. Mesures préventives d'ordre et de sûreté publique. Répression du vagabondage et de la mendicité.

Correspondance avec les autorités des départements relativement aux individus arrêtés en province ou sous le coup de mandat de justice.

Recueil général et classement méthodique des arrêts et jugements rendus par les Cours et Tribunaux, ainsi que les vérifications y relatives.

Deuxième Bureau.

M. Delachaussée ✻, *chef.*

Passeports pour l'intérieur et pour l'étranger; *visa* des passeports et des permissions ou congés militaires; permis de séjour; cartes de sûreté; passes de nuits pour les sages-femmes; permis de port d'armes de chasse et règlements sur la chasse; livrets d'ouvriers; hôtels et maisons garnis; logeurs, brocanteurs, domestiques, commissionnaires stationnant sur la voie publique; les chiffonniers ambulants.

Troisième Bureau.

M. Roux-Duffort, *Chef.*

La police et l'administration des prisons et dépôts de mendicité du département de la Seine.

Service des Prisons.

1re SECTION.

M. Besuchet de Saunois, *Inspecteur-général.*

Maison d'arrêt cellulaire, dite *Maison Mazas.* MM.

Duburguet, *Directeur.*
L'abbé Houdart (J. Achille), L'abbé Houdart (Benoîst), *Aumôniers.*
Jacquemin ✻, *Médecin.*
Marx ✻, *Médecin adjoint.*
Bisson, *idem.*

Dépôt des Condamnés. MM.

Gros, *Directeur.*
L'abbé Touzé, *Aumônier.*
Bernard, *Médecin.*
Dancel, *Médecin adjoint.*
Barthez ✻, *idem.*

Sainte-Pélagie. MM.

Mérand, *Directeur.*
L'abbé Caille-Desmares, *Aumônier.*
Bourgeoise, *Médecin.*
Guersant ✻, *Médecin adjoint, Chir.*
Philippar, *idem.*

Maison de Justice (Conciergerie) MM.

De Lagastine, *Directeur.*
L'abbé Notellet, *Aumônier.*
Bonet ✻, *Médecin.*
Compardon, *Médecin adjoint.*

Dépôt de la Préfecture. MM.

Balland, *Directeur.*
Caron, *Chirurgien-Médecin.*

Maison de répression (St-Denis) MM.

Lalou, *Directeur.*
L'abbé Boullay, *Aumônier.*
Grandpierre, *Pasteur de l'Église réformée*
Louvel, *Médecin.*

Dépôt de sûreté, à St-Denis.

M. Baudoux, *Concierge.*

2e SECTION.

M. Mercier, *Inspecteur-général.*

Maison centrale d'éducation correctionnelle. MM.

Boullon, *Directeur.*
L'abbé Crozes, *Aumônier.*
Léveillé, *Greffier-instituteur.*
Pâris ✻, *Médecin.*
Gasnault ✻, *Médecin adjoint.*
Robertet, *idem.*

Saint-Lazare. MM.

Paniase, *Directeur.*
L'abbé Testas, *Aumônier.*
L'abbé Cambot, *idem.*
Collineau ✻, *Médecin de la 1re section.*
Delamorlière ✻, Boys de Loury ✻, *Méd. de la 2e sect.*
Hédouin, *Médecin adjoint.*
Costilhes, *id.*

Prison des Madelonnettes. MM.

Crussaire, *Directeur.*
L'abbé Busseau, *Aumônier.*
Huet-Desprez ✻ ✻, *Médecin.*
Rochard, *Médecin adjoint.*
Duméril, *idem.*

Prison pour Dettes, r. de Clichy. MM.

De Pritelly ✻, *Directeur.*
L'abbé Gérard, *Aumônier.*
Brun ✻, *Médecin.*
Peschier, *Médecin adjoint.*
Lalanne, *idem.*

Dépôt de Mendicité de Villers-Cotterêts. MM.

Trévet, *Directeur.*
L'abbé Cochain, *Aumônier.*
Goedorp, *Médecin.*
Dufour, *Médecin adjoint.*

M. Dupuis, *Architecte,* rue Castiglione, 3.

Quatrième Bureau.

M. Cabuchet, *Chef.*

Le renvoi des prévenus devant le Procureur de la République. La transmission des procès-verbaux constatant leur arrestation. L'envoi des pièces à conviction au greffe du tribunal de première instance. L'interrogatoire des prévenus arrêtés en vertu de mandats décernés par les autorités judiciaires des départements.

Examen des libérés assujettis à la surveillance qui ont enfreint leur ban. Mesures à l'égard des mendiants libérés. Interrogatoire des individus amenés à la préfecture de police, lorsqu'il n'y a pas lieu de les traduire. Questions d'individualité. Examen des individus à envoyer dans les hôpitaux ou dans un dépôt de mendicité.

Cinquième Bureau.

M. Poirat-Duval, *Chef.*

Enregistrement des femmes publiques. Mesures auxquelles elles sont assujetties. Le dispensaire de salubrité. Correspondance avec les familles au sujet des filles mineures. Surveillance des maisons de tolérance. Délits d'outrage à la morale publique par attentats, publications, etc.

Surveillance des forçats, réclusionnaires, vagabonds et autres condamnés libérés. La correspondance y relative avec les autorités administratives et judiciaires.

Recherche des individus disparus de leur domicile. Garantie des matières d'or et d'argent. Les laminoirs, moutons, presses et balanciers. Le Mont-de-piété. Les encans et salles de vente. Les coalitions d'ouvriers en ce qui concerne les salaires. Les armes prohibées. Les suicides et les morts accidentelles. Les loteries, les maisons de jeu, les jeux de hasard sur la voie publique.

Sixième Bureau.

M. Lezeret ✻, *Chef.*

Les aliénés, les enfants abandonnés et les orphelins; les maisons de santé, les nourrices, les maisons de sevrage.

M. Chambert, *Docteur-Médecin, chargé d'examiner les aliénés à leur arrivée à la Préfecture de police.*

M. Bouneau ✻,
M. Béhier ✻, } *chargés de la visite des aliénés.*

Maisons de santé, de Sevrage et de Nourrices.

M. Richardière, *Inspecteur principal,* rue du Cherche-Midi, 112.
M. Tilliard ✻, *Inspecteur.*

DEUXIÈME DIVISION.

M. Dubois ✻, *Chef de Division.*

Premier Bureau.

M. Baube, *Chef.*

Les subsistances et les approvisionnements en comestibles; la statistique de la récolte; des foires; la police des halles et marchés; la concession des places dans ces établissements; la surveillance des perceptions municipales qui y sont opérées; la caisse de la volaille et du gibier. La surveillance des marchés de Sceaux et de Poissy et des autres marchés extérieurs d'approvisionnement; les abattoirs de la boucherie et de la charcuterie, et les fondoirs de suif dans les abattoirs; les établissemens de boucherie et de charcuterie. Le dépôt de garantie et l'approvisionnement particulier des boulangers; les établissemens de boulangerie et de pâtisserie; la taxe du pain; la tenue des mercuriales; les magasins de fourrages; les débits de triperie; la saisie et destruction des comestibles corrompus ou nuisibles; la Bourse, les agens de change et courtiers de commerce; les facteurs à la vente

en gros dans les halles et marchés, et les ouvriers qui en dépendent, c'est-à-dire les forts et les porteurs des halles.

L'exécution des lois concernant l'uniformité, la vérification et la surveillance des poids et mesures; le pesage et mesurage publics sur les halles, marchés, ports et chantiers; la surveillance des bureaux établis pour la perception des droits y relatifs; la navigation sur la Seine, la Marne et les canaux dans le ressort de la Préfecture de police; les ports et chemins de halage; le garage des bateaux; les débordemens et débâcles; les établissements sur la rivière; les bateaux à vapeur; l'approvisionnement en combustibles; les marchés à charbon de bois; les ouvriers des ports et places de vente; les établissemens de marchands de vin, la saisie et destruction des boissons falsifiées, corrompues ou nuisibles.

Service actif.

Inspection générale des halles et marchés.

M. Durand, *Inspecteur-général*, à la Halle aux grains.
M. Jacquet, *Inspecteur-général adjoint.*

Syndicat des Bouchers. MM.

Lescuyot, *Syndic.*
Vavasseur, *idem.*
Duval Antoine, *Syndic adjoint.*
Claquesin aîné, *idem.*
Bellamy jeune, *Syndic adjoint.*
Dubus, *idem.*
Chéron, *idem.*

Syndicat des Boulangers.

Le nombre des boulangers est de 600, plus une boulangerie *exclusivement autorisée pour l'emploi d'un pétrin mécanique.*

Ils sont divisés en 4 classes et réalisent, tant à domicile que dans les greniers de réserve, un approvisionnement général de prévoyance de 127,609 quint. 60 k. (81,280 sacs) de farines, dont 84,114 quint. 32 k. (53,576 sacs) sont déposés *aux greniers d'abondance.* Ils ont 4 Syndics, élus par 48 électeurs, présidés par M. le Préfet de police.

Syndics. MM.

Dard aîné, rue de Viarmes, 35.
Berger, rue Saint-Jacques, 346.
Frémendeau, rue de Bourgogne, 26.
Doisneau, r. de la Michodière, 3.

Le Syndicat s'assemble les jeudis. — *Bureaux*, quai d'Anjou, 7, *ouverts de* 10 *à* 5 *h.*

M. Ménétrier, *Garde-Magasin des dépôts de garantie*, rue Castex, 11.

Police de la Bourse.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire de police*, à la Bourse, rue Notre-Dame-des-Victoires, 1.

Inspection principale de la navigation et des ports,

Quai de l'Horloge, 17.

M. Guillaume, *Inspecteur principal.*

Inspection du Pesage et du Mesurage publics et des Combustibles.

M. Pottier, *Inspecteur principal*, à la Préfecture de police.

Vérification et Inspection des Poids et Mesures.

M. Laterrade ✻, *Vérificateur en chef*, rue Chanoinesse, 17.
M. Guigue, *Vérificateur.*
M. Robin, 1er *Vérificateur adjoint.*
M. Geoffroy, 2e *Vérificateur adjoint.*

Bureaux par arrond.		*Commissaires de police, Inspecteurs*
1er et 2e r. du Helder, 11.	M. Bijot, *Vérificateur.* M. Bazière, *Vérific. adj*	Esline.
3e et 4e r. Montorgueil, 65.	M. Delamarre, *Vérificat.* M. Lavant, *Vérif. adj.*	Morin, r. des Martyrs, 47.
5e et 6e r. Ste-Apolline, 13.	M. Morin, *Vérificat* M. Laude, *Vérif. adj.*	Boisseau, r. du Dragon, 26.
7e et 8e r. St-Louis (Mar.), 28.	M. Mirguet, *Vérificateur.* M. Maurel, *Vérific. adj.*	Genevois, r. Ne Chabrol, 17.
9e et 12e q. de Béthune, 22.	M. Pujol, *Vérificateur.* M. Hersant, *Vérif. adj.*	Bury, rue Suger, 11.
10e et 11e r. de l'Abbaye S.G. 15.	M. De Sylva, *Vérificat.* M. Lanne, *Vérif. adj.*	Chauvin, r. du Paon-St-André-des-Arcs, 8.
Arrond. de S.-Denis.	M. Ravon, *Vérificateur.* Jayet-Dauphiné, *Vér adj.*	Delanneau, r. de Grammont, 7.
Arrond. de Sceaux.	M. Lallemant, *Vérificat.*	

Service de la Dégustation des Boissons.

M. Casterat ❋, *Dégustateur en Chef*, à la Préfecture de police.

Commission de la surveillance des Bateaux à vapeur.

M. Lorieux ❋, *Ingénieur en chef des Mines*, rue Taranne, 10.
M. Michel ❋, *Ingénieur en chef, Direct. de la Nav.*, r. du Regard, 5.
M. Phillips, *Ingénieur des Mines*, rue Blanche, 18.
M. de Senarmont ❋, *Ingénieur des Mines*, rue Garancière, 17.
M. Saulnier ❋, *Membre du Comité gén. des Man.*, rue de Tournon, 29.
M. Bruzard, *Architecte, Commissaire de la Petite-Voirie*, rue des Petits-Augustins, 13.
M. Guillaume, *Inspect. principal de la Navigation*, quai de l'Horloge, 17.

Deuxième Bureau.

M. Masson ❋, *Chef.*

Le péril des bâtiments, la surveillance des démolitions et des constructions, la cloture des terrains vagues, le barrage des rues, les caisses et pots à fleurs et autres objets exposés sur les toits et fenêtres des maisons, dont la chute pourrait occasionner des accidents ; la surveillance de tous les travaux exécutés sur la voie publique, ou dans les propriétés riveraines, et les mesures propres à assurer la liberté de la circulation pendant leur exécution. les échafaudages, la délivrance des permissions pour les ouvertures de tranchées dans le sol de la voie publique, la viabilité des voies publiques ; les dépôts de matériaux ; la conservation des monuments et édifices publics appartenant à l'Etat ou à la Ville; les lieux de réunion d'ouvriers sur la voie publique ; la surveillance des carrières; la police des chemins de fer; l'homologation des tarifs des transports sur ces chemins; la surveillance de la construction, de l'entretien et de la vidange des fosses d'aisances ; l'exécution des règlements concernant les entrepreneurs de vidange et ouvriers vidangeurs ; les fosses mobiles, les expériences pour améliorer le service de la vidange, les cabinets d'aisances et les urinoirs publics ; la délivrance des permissions de petite voirie ; l'exécution des règlements concernant les saillies, les chénaux et gouttières, les échoppes, les barrières à demeure ou mobiles. la surveillance des inscriptions des rues et des numéros des maisons, les passages publics, les étalagistes sédentaires, les marchands ambulants.

Service actif.

Bâtiments et Petite-Voirie.

M. Bruzard, *Architecte Commissaire, de la Petite-Voirie.*

Architectes de 1^re cl. MM.	*Architectes de 2^e cl.* MM.
Malary.	Paliard.
Dubois.	Lebègue.
Viel.	Tingry.
Chabouillé.	Chabouillé (L.).
	Montullé.
	Lescène.

Carrières.

M. Juncker (O ❋), *Ingénieur en chef des mines, Inspecteur-général des carrières*, rue d'Enfer, 44.

M. Eug. Sentis, *Ingén. des mines, Inspecteur particulier*, rue de l'Ouest, 9.

M. de Fourcy ❋, *Ingénieur des mines, Inspecteur particulier*, rue du Cherche-Midi, 13.

CHEMINS DE FER.

M. Lechâtelier ❋, *Ingénieur des mines, faisant fonctions d'Ingénieur en chef chargé de la Direction du service de surveillance des Chemins de Fer de Paris à la frontière de Belgique, d'Amiens à Boulogne et de Paris à Orléans.*

M. Baude (O ❋), *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé de la Direction du service de surveillance des Chemins de Fer de Paris à Rouen et au Havre, de Rouen à Dieppe, de Paris à Saint-Germain, de Paris à Versailles (rive droite et rive gauche) et de Paris à Sceaux.*

M. Foulon, *Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, à Orléans, chargé de la Direction du service de surveillance du Chemin de Fer de Paris à Orléans et du Centre.*

Troisième Bureau.

M. Delajonchère, *Chef.*

La salubrité, le nettoiement, l'arrosement et l'éclairage publics; l'entretien et le curage des rivières de Bièvre, Croult et Rouillon; les égouts, les aqueducs, puits et fontaines; les porteurs d'eau, le ramonage et les ramoneurs; les incendies, les magasins des pompes, réservoirs, tonneaux et seaux à incendie; les machines et ustensiles en dépendant; les messageries, les voitures circulant pour les chemins de fer, et autres voitures publiques; les cabriolets de place; les voitures de transport en commun; les voitures de remise et sous remise; les charrettes et haquets; les cochers, postillons, charretiers; les ponts à bascule; la police du roulage.

Service actif.

Nettoiement, Éclairage, Égouts, Arrosement.

M. Fouquet ❋, Commissaire de police, *Inspecteur-général.*

Fourrière, rue Guénégaud, 31.

M. Cantaloube, *Contrôleur-Inspecteur.*

Quatrième Bureau.

M. Trébuchet ❋, *Chef.*

Les établissements dangereux, insalubres, ou incommodes; les usines à gaz; les chantiers de bois à brûler et à œuvrer; les fabriques et magasins de charbons de bois; les débitants de bois et de charbon; les brasseries; les locomotives employées sur les chemins de fer; les machines et chaudières à vapeur; les usines métallurgiques soumises à la loi du 21 avril 1810 sur les mines, les tirs et essais d'armes à feu; les feux d'artifice; les débits et le transport des poudres; les bruits nocturnes et les bruits de cor; les puisards; la surveillance des vases et ustensiles de cuivre; la recherche et la destruction des sels falsifiés, des sucreries coloriées avec des substances vénéneuses et en général tout ce qui intéresse

la santé publique; les travaux et le personnel du conseil de salubrité; l'exécution des lois concernant la médecine et la pharmacie; les remèdes secrets; les amphithéâtres et les salles de dissection; les secours publics; le placement et l'entretien des boîtes de secours et des brancarts destinés au transport des noyés, blessés ou asphyxiés; l'inspection des eaux minérales naturelles et artificielles; les maladies épidémiques ou contagieuses; les épizooties; la recherche, l'abattage et l'écarrissage des chevaux morveux et autres animaux attaqués de maladies contagieuses; les écarisseurs; l'abattoir communal pour les chevaux; les voirie de Montfaucon et de Bondy; les vétérinaires, les cimetières; les exhumations et réinhumations; les autopsies, moulages et embaumements de cadavres; la statistique des décès.

L'exécution de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures; l'exécution du décret du 9 septembre 1848, sur la *durée du travail* dans les manufactures et usines; la surveillance de la pose et du service des appareils pour le gaz dans l'intérieur des habitations et des établissements ouverts au public; le gaz portatif comprimé ou non comprimé; les appareils domestiques d'éclairage par le gaz.

Service actif.

CONSEIL DE SALUBRITÉ (*Voyez page* 869).

Surveillance des Machines à vapeur.

M. Lorieux ✻, *Ingénieur en chef des Mines*, r. Taranne, 10.
M. Phillips, *Ingénieur ordinaire des Mines*, rue Blanche, 8.

Surveillance des locomotives employées sur les chemins de fer.

M. . . . . . , *Ingénieur en chef des mines, chargé du service central de la partie métallurgique et de l'exploitation des chemins de fer.*
M. . . . . . , *Ingénieur ordinaire des Mines, adjoint.*

Inspection des Eaux minérales.

M. Beaude ✻, rue Chabannais, 3, } *Médecins Inspecteurs.*
M. Bonnet de Malherbe, r. N.e-St-Augustin, 96, } *Médecins Inspecteurs.*
M. Patin, Faub. St-Denis, 66, } *Médecins Inspecteurs.*
M. Puche, boul. Bonne-Nouvelle, 8, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*
M. Comte ✻, rue Belle-Chasse, 34, } *Médecins Inspecteurs adjoints.*

Service des Secours publics.

M. Marc ✻, *Docteur en médecine*, Directeur, r. de Valenciennes, 1.

Vétérinaires attachés à la Préfecture.

M. Leblanc ✻, faub. Poissonnière, 19. | M. Watrin, r. du Ponceau, 27.

Inspection des établissemens dangereux, insalubres ou incommodes.

M. Coulier ✻, *Inspecteur*, rue de Lascases, 18.

Surveillance des appareils pour l'éclairage par le gaz.

M. Peyre, *Inspect.*, cité Trévise, 6 | M. Lachez, *inspecteur*, r. Meslay, 22.

Inspection du travail des Enfants dans les manufactures.

Inspection de Paris.

QUARTIERS.	PREMIER ARRONDISSEMENT. MM.
Tuileries	De Ladoucette, rue Saint-Lazare, 58.
Roule	Monnier des Taillades, *anc. Direct. de l'Ecole spéciale du commerce*, Vieille route de Paris, 38, aux Thernes.
Champs-Elysées et Chaillot	Malden de la Bastille, rue Grenelle-St-Germain, 17.
Place Vendôme	Couly, *Homme de Lettres*, rue Jean-Goujon, 16.
	DEUXIÈME ARRONDISSEMENT.
Chaussée-d'Antin	Héreau, *Docteur en médecine*, rue d'Astorg, 18.
Palais-Royal	
Feydeau	
Faubourg-Montmartre	

QUARTIERS.	MM.
	TROISIÈME ARRONDISSEMENT.
Mail *Faubourg-Poissonnière*	Cabarrus ❋, *Docteur-Médecin*, rue de Milan, 16.
Montmartre	Despeux, rue de l'Union, 44.
Saint-Eustache	De Driesen, *Doct. en Méd.*, r. des Dames, 3 *bis* (Batign.).
	QUATRIÈME ARRONDISSEMENT.
Marchés *Saint-Honoré*	Lamouroux ❋, *Docteur en Médecine*, rue de Clichy, 25.
Banque de France *Louvre*	Béhier ❋, *Docteur-Médecin*, r. de la Victoire, 21.
	CINQUIÈME ARRONDISSEMENT.
Montorgueil	Belmontet, *Homme de lettres*, rue Pigale, 2.
Porte-Saint-Martin *Bonne-Nouvelle* *Faubourg-Saint-Denis*	Gausier (Henri), *Avocat*, rue Hauteville, 62.
	SIXIÈME ARRONDISSEMENT.
Temple	Boussenot-Duclos, rue Laffitte, 7.
Porte-Saint-Denis *Lombards*	Mandrou ❋ ❁, *Négociant*, rue des Bons-Enfants, 23.
Saint-Martin-des-Champs	Calla ❋, *Fondeur en métaux*, r. du F.-Poissonnière, 92.
	SEPTIÈME ARRONDISSEMENT.
Arcis *Sainte-Avoye* *Mont-de-Piété* *Marché-Saint-Jean*	Hébert ❋, *Fabricant de châles*, rue du Mail, 13.
	HUITIÈME ARRONDISSEMENT.
Marais	Denière (O❋), *Fabric. de bronzes*, r. d'Orléans, 9 (Mar.)
Popincourt	Couverchel, *anc. Pharmacien*, Faub. Poissonnière, 14. Bohain, r. Bleue, 6.
Faubourg-Saint-Antoine *Quinze-Vingts*	Lesaunier❋, *Docteur en Médecine*, rue Cléry, 9.
	NEUVIÈME ARRONDISSEMENT.
Arsenal *Hôtel-de-Ville* *Cité* *Ile-Saint-Louis*	Beslay, *Manufacturier*, rue Neuve-Popincourt, 17.
	DIXIÈME ARRONDISSEMENT.
Monnaie	Cerclet ❋, à l'Assemblée nationale.
Faubourg-Saint-Germain	Coste ❋, *Médecin*, r. de l'Université, 5.
Invalides	Payen (O ❋), *Membre de l'Institut*, *Professeur au Conservatoire des Arts et Métiers*, rue Saint-Martin.
Saint-Thomas-d'Aquin	Cazes, *Homme de lettres*, au collége Saint-Louis.
	ONZIÈME ARRONDISSEMENT.
Palais-de-Justice *Luxembourg* *Ecole-de-Médecine* *Sorbonne*	Boullangé, *anc. Chef d'Institution*, rue du Pot-de-Fer St-Michel, 19.
	DOUZIÈME ARRONDISSEMENT.
Observatoire	Gaultier de Claubry (O ❋), *Membre du Conseil de salubrité*, rue des Fossé-St-Victor, 45.
Jardin-des-Plantes *Saint-Jacques*	Hocedé, rue St-Lazare, 127.
Saint-Marcel	Ogereau ❋, *Membre du Conseil général des Manufactures*, rue Buffon, 5.

Inspection des Arrondissements de Sceaux et Saint-Denis.

ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton	Communes	Inspecteur
Canton de Saint-Denis.	*Saint-Denis*	Michel, *ancien chef d'institution, rédact. principal des Annales forestières*, r. Garancière, 12, à Paris.
	Aubervilliers	
	Dugny	
	Pierrefitte	
	Saint-Ouen	
	Ile Saint-Denis	
	Stains	
	Epinay	
	Villetaneuse	
	La Cour Neuve	
	La Chapelle	
Canton de Pantin.	*Bagnolet*	Orsat ✻, *Avocat. Chef de bataillon de la Garde nat. de Clichy*, rue Bergère, 21.
	Bobigny	
	Bondy	
	Pantin	
	Belleville	
	Charonne	
	Le Bourget	Duplanty, *Doct. en médecine*, Maire de St-Ouen.
	Noisy-le-Sec	
	Prés-Saint-Gervais	
	Romainville	
	Drancy	
	La Villette	
Cant. de Neuilly.	*Clichy*	Delamotte, *Propriétaire*, à Auteuil.
	Passy	
	Auteuil	
	Boulogne	
	Batignolles	
	Montmartre	
	Neuilly	
C. de Courbevoie.	*Courbevoie*	Maurenq ✻, ancien Maire de Courbevoie.
	Suresnes	
	Puteaux	Carrez ✻, *Médecin*, à Puteaux.
	Nanterre	
	Asnières	Duchesnay, ancien Maire d'Asnières.
	Colombes	
	Gennevilliers	

ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton	Communes	Inspecteur
Canton de Sceaux.	*Sceaux*	Muret, *Maître de poste*, à Antony.
	Chatillon	
	Clamart	
	Fontenay aux Roses	
	Antony	
	Bourg-la-Reine	
	Plessis-Piquet	Postansque ✻, *ancien notaire*, à Vaugirard.
	Vanves	
	Vaugirard	
	Bagneux	De Trévise (O ✻), *Propriétaire*, à Sceaux.
	Chatenay	
	Grenelle	De Lespine ✻, *Propriétaire*, à Issy.
	Issy	
	Montrouge	Valade, *propriétaire*, à Vaugirard.

	Communes	
Canton de Charenton.	*Bercy* *Brie-sur-Marne* *Champigny* *Charenton-le-Pont* *St-Maurice* *Creteil* *Maisons-Alfort* *Bonneuil* *Joinville le-Pont* *Nogent-sur-Marne* *Saint-Maur*	Montullé ☼, *Propriétaire*, à Bercy.
Canton de Villejuif.	*Orly* *Rungis* *Thiais* *Villejuif* *Vitry* *Arcueil* *L'Hay* *Chevilly* *Choisy le-Roy* *Fresnes* *Gentilly* *Ivry*	De Perreuse ☼, ancien Maire de Nogent.
C. de Vincennnes.	*Vincennes* *Fontenay-sous-Bois* *Rosny*	Lejemptel ☼, Maire de Vincennes.
	Saint-Mandé *Montreuil* *Villemomble*	De Perreuse ☼, ancien Maire de Nogent.

TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE,

Au Palais de Justice, local de l'ancienne Salle des Criées.

Ce tribunal connaît, d'après les articles 137 et 138 du Code d'Instruction criminelle, de toutes les contraventions de police simple, qui peuvent donner lieu soit à 15 francs d'amende ou au-dessous, soit à cinq jours de prison ou au-dessous, qu'il y ait ou non confiscation des choses saisies, et quelle qu'en soit la valeur. Le tribunal, en prononçant sur les contraventions, statue par le même jugement sur les demandes en restitution et en dommages-intérêts.

MM. les Juges-de paix de Paris président successivement le tribunal; les fonctions du ministère public y sont remplies par :

M. Truy, *Commissaire de Police, délégué ad hoc*, cour du Mai, palais de Justice.

M. Mettetal, *Commiss. de pol. de la section St-Eustache*, } *Suppléants.*
M. Nusse ☼, *idem idem Pal. de-Justice* }

SECTION III.

CLERGÉ DE PARIS.

ÉGLISE MÉTROPOLITAINE DE PARIS (1).

Mgr SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste) ❋, *Archevêque de Paris* (10 août 1848).

Vicaires-Généraux. Messieurs,

Buquet, *Archid. de Notre-Dame.*
Surat, *id. de Ste-Geneviève.*
Lequeux, *id. de St-Denis.*
Sibour, *Curé de St-Thom.-d'Aquin.*
Carrière, *Supérieur du Séminaire de Saint-Sulpice.*
Carbon, *Directeur du Séminaire.*
Eglée, *Chanoine.*
De la Bouillerie, *chanoine honor.*
Gaume, *Chanoine.*
Ravinet, *idem.*
Goubier, *Curé de Sainte-Perpétue*, à Nîmes.
Gerbet, *chanoine honoraire.*
Maret, *idem.*
Bautain, *idem.*

Administration diocésaine; Attributions de MM. les Vicaires-Généraux.

MM. Buquet, Surat, Lequeux.

Affaires des Archidiaconés dont ils portent le titre, à l'exception de celles qui sont spécialement attribuées aux Vicaires-Généraux.

M. Eglée.

Rites et cérémonies; approbation des Chapelles particulières; enquêtes sur les reliques et les choses sacrées; surveillance du matériel des établissements diocésains.

M. Ravinet.

Dispenses de bans, d'heure et de domicile; affaires concernant les dons et les legs faits aux établissements religieux et aux fabriques des églises.

Secrétariat de l'Archevêché. Messieurs,

Coquand, *Chanoine honoraire, Secrétaire-général.*
Russeau, *Chanoine honoraire, Secrétaire.*
Bour, *Chanoine honoraire, pro-secrétaire.*
Dedoue, *Chanoine titulaire, Secrétaire particulier de l'Archevêque.*

Officialité Métropolitaine, Messieurs,

Gaume, *Official.*
Hiron, *Vice-Official.*
De Comy, *Promoteur.*
Coquand, *Greffier.*

---

(1) Mgr l'Archevêque reçoit le mercredi de 2 heures à 4 heures, sans demande d'audience, MM. les curés et MM. les ecclésiastiques employés dans le saint Ministère. Les autres personnes devront demander audience.

M. Buquet reçoit à l'Archevêché les mardis, jeudis et samedis, de midi à 2 heures.

M. Surat reçoit à l'Archevêché les mardis, mercredis et vendredis, de midi à 2 heures.

M. Lequeux reçoit à l'Archevêché les lundis, mardis et vendredis, de midi à 2 heures.

M. Eglée reçoit à l'Archevêché les mardis et jeudis, de midi à 2 heures.

M. Ravinet reçoit à l'Archevêché les lundis, mercredis et vendredis, de midi à 2 heures.

Le Secrétariat est ouvert de 11 heures à 3 heures, les dimanches et fêtes exceptés. Les bureaux sont situés rue de Grenelle-Saint-Germain, 127, ancien hôtel d'Appony.

Officialité Diocésaine. Messieurs,

Buquet, *Official.*
Ravinet, *Vice-Official.*
Bautin, *Promoteur.*
Jaquemet, *Vice-Promoteur.*
Russeau, *Chan. hon.*, *Greffier.*

Le Vice-Official est en cette qualité spécialement chargé de toutes les causes matrimoniales.

CHAPITRE DE L'ÉGLISE DE PARIS.

Dignitaires.

MM. les *Archidiacres* et M. l'*Archiprêtre.*

Chanoines d'honneur, MM.

Le Cal d'Astros, *Arch. de Toulouse.*
Le Cal Mathieu, *Arch. de Besançon.*
Bruillard, *Evêque de Grenoble.*
Thibaut, *Evêque de Montpellier.*
Robin, *Evêque de Bayeux.*
Olivier, *Evêque d'Evreux.*
Gros, *Evêque de Versailles.*
Cœur, *Evêque de Troyes.*
Dupanloup, *Evêque d'Orléans.*
De Dreux-Brézé, *Evêq. de Moulins.*

Chanoines titulaires. Messieurs,

Tresvaux du Fraval.
Frère.
Molinier.
Mourdin, *Pénitencier.*
Eglée, *Maître des cérémonies.*
Gaume.
Ravinet, *Secrétaire du Chapitre.*
Bonafous.
Dumarsais.
Jammes.
Gabriel.
Dedoue.
Lecourtier, *Théologal. Archiprêtre.*
Deplace.
Dumas.
Demerson.

Anciens Chanoines titulaires. Messieurs,

Morel, *ancien Curé de Saint-Roch.*
Beuzelin ☼, *ancien Curé de la Madeleine.*
Deguerry ☼, *Curé de la Madeleine.*
Legrand, *Curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.*
Castan, *Curé de Saint-Pierre du Gros-Caillou.*

Chanoines honoraires résidants. Messieurs,

Carrière, *Vicaire général, Supérieur du Séminaire diocésain.*
Le Clere, *ancien Aumônier des Augustines de l'Hôtel-Dieu.*
Hamelin, *Curé de l'Abbaye-aux-Bois.*
Chossard, *Curé de St-Ambroise.*
Portal, *Supérieur de la maîtrise de N.-D.*
Pététot, *Curé de Saint-Roch.*
Gallard, *Vicaire de la Madeleine.*
Poiloup, *Chef d'institution.*
R. P. Lacordaire, *Religieux Dominicain.*
Frasey ☼, *Curé de St-Nicolas-des-Champs.*
Froment, *Supériu r de l'infirmerie Marie-Thérèse.*
Martin de Noirlieu, *Cur. de St-Louis-d'Antin.*
Maret, *Vic. gén., Prof. à la Fac. de Théologie de Paris.*
Ausoure, *Curé de St-Philippe-du-Roule.*
Moreau, *Curé de Saint-Médard.*
Russeau, *Secrét. de l'Archevêché, Archiviste.*
Vêtu, *ancien Vicaire de Notre-Dame.*
Glaire ☼, *Doyen de la Faculté de Théologie de Paris.*
Chennailles, *Curé de Montmartre.*
De la Couture.
Jager, *Prof. à la Faculté de Théologie de Paris.*
Receveur ☼, *Prof. à la Fac. de Théol. de Paris.*

Martin.
Carron, 2e *Vicaire de Saint-Sulpice.*
Millault, *Supérieur du petit Séminaire.*
Debeauvais, *Curé de St-Jacques-du Haut-Pas.*
Marie, *Curé de St-Germain-des-Prés.*
Hiron, *Vicaire official, Métropolitain.*
De la Bouillerie, *Vic. général.*
Morel, *Vicaire à Saint-Sulpice.*
Aulanier, *Chapelain des Dames de la Congrég. de N.-D., r. de Sèvres.*
Hubault-Malmaison, *Curé de St-Louis (île)*
D'Aulteroche, *Vicaire de Notre-Dame.*
Notellet, *Aumônier de la Conciergerie.*
Haumet, *Curé de Ste-Marguerite.*
Annat ❋, *Curé de Saint-Merry.*
Gratry ❋, *Aumônier de l'Ecole normale.*
Portalès, *Curé de N.-D. de Bonne-Nouvelle.*
Serreau, *Curé de Montreuil-sous-Bois.*
Delage, *Chef d'institut.*
De Moligny.
Richard, *Directeur au Petit-Séminaire.*
Guesnier, 1er *Aumônier de la Maison nationale de Saint-Denis.*
Du Chesne, *Directeur du Petit Séminaire.*
Faudet, *Curé de Saint-Etienne-du-Mont.*
Bour, *Pro-secrétaire de l'Archevêché.*
May-Macarty, *Chapel. des Dames-de-Bon-Secours.*
De Conny, *Promoteur de l'Officialité métropolitaine.*
Jacquemet (J.).
Dufriche-Desgenettes ❋, *Curé de N.-Dame des-Victoires.*
Laurentie, *Curé de St-Paul-St-Louis.*
Hanicle, *Curé de Saint-Séverin.*
Henqueville, *Curé de St-Nicolas-du-Chard*
De Rolleau, *Curé de N.-D.-de-Lorette.*
Duquesnay, 1er *Aumôn. du Lycée Napoléon.*
Cruice, *Direct. de l'Ecole normale Ecclés.*
Cathelin, *Directeur au petit Séminaire.*
Castan (Emile), *Vicaire à Saint-Sulpice.*
Mège, *Aumônier des Bénédictines du Temple.*
Levé, *Curé de S-Gervais.*
Salacroux, *Curé de St-Laurent.*
Cayla, *Curé de Saint-Vincent de Paule.*
Delamarre, *Curé de St-Antoine.*
Jousselin, *Curé de Ste-Élisabeth*
Darboy, 2e *Aumônier du Lycée Napoléon.*
Beautain, *Vic. général, Promoteur diocésain.*
De Girardin.
De Borie.
Chirac.
Sibour, *Curé de Saint-Thomas-d'Aquin.*
Coquand, *Secrét. génér. de l'Archevêché.*
Delhom, 1er *Aumôn. du Lycée Louis-le-Grand.*
Flandrin, 1er *Aumônier du Lycée Saint-Louis.*
Hugues, *Curé de Ste-Valère.*
Fabre, *Vicaire à Saint-Louis-d'Antin.*
Gerbet, *Vicaire génér. Prof à la Faculté de Théologie.*
Gaudreau, *Curé de Saint-Eustache.*
Bernier, 1er *Vicaire de Saint-Roch.*
Reboul, 1er *Vic. de St-Nicolas-des-Champs.*
Bourgoing, *Curé de St-Augustin.*
Caire, *Aumôn. des Dames de la Congrégation (Roule).*
Bargès, *Prof. d'Hébreu à la Fac. de Théologie.*
De Bussy, *Directeur au Petit-Séminaire.*

Chanoines honoraires non-résidants. Messieurs,

Duchainay, *Chanoine de Nantes.*
Trébuquet.
Munkler, *Principal du Collége de Schlestadt.*
Rivière, *V. g. de Bayeux*
Juste, *Chan. de Rouen.*
Michel, *Vicaire gén. de Bayeux.*
Canillac, *Curé de Vaux, diocèse de Moulins.*
Estève, *Missionnaire.*
De Ram. *Rect. de l'Un. cath. de Louvain.*
Dassance, *anc. Aum. du Lycée Louis-le-Grand.*
Garibaldi.
Borret, *Prof. au Sém. de Warmond (Hollande).*
Plantier, *Prof. à la Fac. de Théologie de Lyon.*

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE.

Ce Séminaire, dirigé par la Congrégation des prêtres de St-Sulpice, est le Séminaire diocésain. Cet établissement comprend la maison de Paris et celle d'Issy.

Maison de Paris.

M. Carrière, *Vicaire-général, Supérieur.*
M. Carbon, *Vicaire-général, Directeur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Mollerant.
Caduc.
Laloux, *Professeur d'Ecriture Sainte.*
Boîteux, *Maître des Cérémonies.*
Icard, *Professeur de droit canonique.*
Galais, *Professeur de dogme.*
Lehir, *Prof. d'Ecriture sainte et d'hébreu.*
Baudry, *Professeur de Morale.*
Philpin, *idem.*
Julhe, *Professeur de Dogme.*
Malet, *idem.*
Houssard, *Econome.*
Poupart, *Sous-Econome.*

Cette maison comprend cent soixante Etudiants en Théologie.

Maison d'Issy.

M. Lucas, *Supérieur.*

Directeurs et Professeurs. Messieurs,

Gosselin, *Directeur.*
Pinault, *Professeur de Physique.*
Dugrais, *Professeur de Philosophie.*
Sagot, *Professeur de Mathématiques.*
Telles.
Blanchereau, *Econome.*

Cette maison compte cinquante Élèves en Philosophie.

Ecole secondaire ecclésiastique de Notre-Dame-des-Champs.

M. Millault, *Chanoine honoraire, Supérieur.*

CURÉS ET DESSERVANTS DE PARIS.

Ier Arrondissement.

Cure de 1re cl., la Madeleine.

M. Deguerry ✻, Curé, *Ch. hon.*

Cure de 2e cl., St-Pierre de Chaillot.

M. Noël, Curé.

Cure de 2e cl., St-Louis-d'Antin.

M. Martin de Noirlieu, *Chan. hon.*, Curé.

1re *Succ.* St-Philippe-du-Roule.

M. Ausoure, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* St-Augustin.

M. Bourgoing, *Chan. hon.*, Dess.

IIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Roch.

M. Pététot, *Chan. hon.*, Curé.

1re *Succ.* Notre-Dame-de-Lorette.

M. Rolleau, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* La Trinité.

Modelonde, Dess.

IIIe Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Eustache.

M. Gaudreau, Curé, *Ch. hon.*

1re *Succ.* N.-D.-des-Victoires.

M. Dufriche-Desgenettes ✻, *Chan. hon.*, Dess.

2e *Succ.* N.-D.-de-Bonne-Nouvelle.

M. Portalès, *Chan. hon.*, Dess.

IVe Arrondissement.

Cure de 1re cl., St-Germain-l'Auxerr.

M. Legrand, Curé.

Succ. Sainte-Elisabeth.

M. Jousselin, *Chan. hon.*, Dess.

Ve Arrondissement.

Cure de 1re cl., Saint-Laurent.

M. Salacroux, *Chan. hon.*, Curé.

Succ. unique. St-Vincent de Paule.
M. Cayla, *Chan. hon.*, Dess.

VI[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., St-Nicolas-des-Ch.
M. Frasey ✵, *Chan. hon.*, Curé.
Cure de 2[e] cl., Saint-Leu.
M. Texier (Oliv.), *Ch. hon.*, Curé.
Cure de 2[e] cl., St-Antoine, aux Quinze-Vingts.
M. Delamarre, *Chan. hon.*, Curé.
Succ. St-Ambroise de Popincourt.
M. Chossard, Curé, *Chan. hon.*

VII[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., Saint-Merry.
M. Annat ✵, *Chan. hon.*, Curé.
1[re] *Succ.* Blancs-Manteaux.
M. Garenne, Dess.
2[e] *Succ.* St-Jean-St-François.
M. Dancel, Dess.
3[e] *Succ.* St-Denis du St-Sacrement.
M. Forgue, Dess.

VIII[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., Sainte-Marguerite.
M. Haumet, *Chan. hon.*, Curé.

IX[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., Notre-Dame.
M. Lecourtier, *Chan.*, Archiprêtre.
Cure de 2[e] cl., Saint-Gervais.
M. Levé, *Chanoine hon.*, Curé.
1[re] *Succ.* St-Louis-en-l'Isle.
M. Hubault-Malmaison, *Ch. h.*, Dess.
2[e] *Succ.* St-Paul-St-Louis.
M. Laurentie, *Chan. hon.*, Dess.

X[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., St-Thomas-d'Aquin.
M. Sibour, *Vicaire général*, Curé.
1[re] *Succ.* L'Abbaye-aux-Bois.
M. Hamelin, *Chan. hon.*, Dess.
2[e] *Succ.* Missions-Etrangères.
M. Roquette, Dess.
3[e] *Succ.* Sainte-Valère.
M. Hugues, Dess.
4[e] *Succ.* St-Pierre-du-Gros-Caillou.
M. Castan, *Chan. hon.*, Dess.

XI[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., Saint-Sulpice.
M. N. . . . , Curé.
Cure de 2[e] cl., Saint-Séverin.
M. Hanicle, *Chan. hon.*, Curé.
Succ. St-Germain-des-Prés.
M. Marie, *Chan. hon.*, Dess.

XII[e] Arrondissement.

Cure de 1[re] cl., St-Etienne-du-Mont.
M. Faudet ✵, *Chan. hon.*, Curé.
Cure de 2[e] cl., Saint-Médard.
M. Moreau, *Chan. hon.*, Curé.
1[re] *Succ.* St-Nicolas-du-Chardonnet.
M. Heuqueville aîné, *Chan. hon.*, Desservant.
2[e] *Succ.* St-Jacques-du-Haut-Pas.
M. Debeauvais, *Chan. hon.*, Dess.

Saint-Louis des Invalides, Cure de Paris.
M. Ancelin ✵, Curé.

PAROISSES DE LA BANLIEUE.

Curés. Messieurs,

Barde, *à St-Denis.*
Court, *à Nanterre.*
Deleau, *à Neuilly.*
Longbois, *à Belleville.*
Cauvin, *à Sceaux.*
Chanal, *à Villejuif.*
Bertrand, *à Charenton.*
Serreau, Chan. hon., *à Montreuil.*
Louvrier, *à Vincennes.*
Hersen, *à Vaugirard.*
Chenailles, Chan. h., *à Montmartre.*
Gueyton, *à Bercy.*

SUCCURSALES. *Desservants.* Messieurs,

Canton de St-Denis.

Escaille, *à Aubervilliers.*
Marcelot, *à La Chapelle.*
Lestrade, *à Saint-Ouen.*
Rondet, *à Epinay.*
Bourguignon, *à Pierrefitte.*
Fieschi, *à Villetaneuse.*
Queudot, *à Stains.*
Bécourt, *à Dugny.*
Fieschi, *à la Cour-Neuve.*

Canton de Nanterre.

Bonnet, *à Colombes.*
Allary, *à Gennevilliers.*
Matton, *à Asnières.*
Cabanettes, *à Courbevoie.*
Cotentin, *à Puteaux.*
Adam de Saint-Remy, *à Surênes.*

Canton de Neuilly.

Delaunay, *à Clichy.*
Lecot, *à Boulogne.*
Legonidec, *à Auteuil.*
Corbière, *à Passy.*
Heuqueville jeune, *à Batignolles.*
De Gonet, *aux Thernes.*

Canton de Belleville.

Touzé, *au Bourget.*
Ravier, *à Drancy.*
Duplessis, *à Noisy-le-Sec.*
N...., *à Baubigny.*
Taillefumière, *à Bagnolet.*
Delacour, *à Charonne.*
Arrighi, *à Romainville.*
Sarrazin ✠, *à Pantin.*
Deshayes, *aux Prés-St-Gervais.*
Leberthais, *à La Villette.*
Ronsin, *à Bondy.*
Depille, *à Ménilmontant.*

Canton de Sceaux.

Meynet, *à Châtenay.*
Berlioz, *Plessis-Piquet.*
David, *à Fontenay-aux-Roses.*
Enjalvin, *à Antony.*
Lhotelain, *au Bourg-la-Reine.*
Salesse, *à Bagneux.*
Stéfani, *au grand Mont-Rouge.*
Comte, *au petit Mont-Rouge.*
Stéfani, *à Châtillon.*
Bouge, *à Clamart.*
Bousquet, *à Vanves.*
Guérin, *à Issy.*
Mayeux, *à Grenelle.*
Hugony, *à Plaisance.*

Canton de Villejuif.

Lacoste, *à Chevilly.*
Contelot, *à Lhaÿ.*
Darses, *à Fresnes.*
Faure, *à Orly.*
Vernet, *à Thiais.*
Lefèvre, *à Choisy.*
Falconnier, *à Arcueil.*
Cuttoli, *à Vitry.*
Pruvost, *à Ivry.*
Parguel, *à la Gare.*
Ruelle, *à Gentilly.*
Christophe, *à la Maison-Blanche.*

Canton de Charenton.

Fournier, *à Charenton-St-Maurice.*
Mugnier, Chan. hon., *à Saint-Maur.*
Terrière, *à Nogent.*
Maisonneuve, *à Champigny.*
Périni, *à Brie-sur-Marne.*
Paulet de Tournemire, *à Créteil.*
Massot, *à Maisons-Alfort.*

Canton de Montreuil.

Vacher, *à Rosny.*
Lefebvre, *à Villemomble.*
Bartoli (Sébast.), *à Fontenay-sous-Bois.*
Chossotte, *à Saint-Mandé.*

CULTES NON CATHOLIQUES. *Voyez page* 336.

CHAPITRE II.

Organisation de la justice dans le département de la Seine.

SECTION PREMIERE.

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Séant au Palais-de-Justice.

Le Tribunal est composé d'un Président, de huit Vice-Présidents, de cinquante-six Juges et de huit Suppléants; vingt Juges remplissent les fonctions de Juges d'instruction. Il se divise en dix Chambres: cinq de ces Chambres connaissent des matières civiles; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la neuvième des affaires civiles et criminelles rapportées et jugées en Chambre du Conseil; la dixième, des expropriations par jury pour cause d'utilité publique.

Il y a près le Tribunal un Procureur de la République et vingt-deux Substituts; un Greffier en chef, huit Commis-Greffiers assermentés, pour le service des audiences, deux pour la Chambre du conseil, deux pour les criées, un pour les dépôts, un pour les référés, et vingt pour le service des Juges d'instruction.

TABLEAU *du Tribunal, suivant l'ordre de nomination des Membres.*

Président.

M. DE BELLEYME (Louis-Marie) (C ✻), rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.

Vice-Présidents. Messieurs,

JOURDAIN (Charles-Félicité) ✻, rue de Lille, 9.
D'HERBELOT (Antoine-Léon) ✻, rue de Vaugirard, 50.
LEPELLETIER-D'AULNAY (Charles-Ange-Ernest) ✻, r. des Sts-Pères, 7.
DANJAN (Jean-Baptiste-Cyprien-Benoît), r. et pl. St-André-des-Arcs, 30.
MARTEL ✻, rue Taranne, 10.
CASENAVE (Antoine-Mathieu) ✻, rue Belle-Chasse, 11.
FLEURY (Nicolas-Joseph) ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.
LEGONIDEC (J. F. E.) ✻, rue de Chartres, 11, faubourg St-Honoré.

Vice-Président honoraire.

M. PINONDEL ✻, rue du Faubourg-Poissonnière, 46.

Juges. Messieurs,

COLLETTE DE BAUDICOURT (Jos. J. B. Jacq.) ✻, *Doyen*, rue d'Enfer-Saint-Michel, 43.

FOUQUET (Alexandre-Louis), rue Saint-Benoît, 24.
DIEUDONNÉ (Michel-François) ✻ (*instruct.*), r. de Paradis, 10 (Marais.)
HUA (Théodore), rue des Petits-Augustins, 21.
DURET D'ARCHIAC (Jean-Victor) ✻, rue Taranne, 27.
THEURIER DE POMMYER (Charles) ✻, rue d'Antin, 9.
ANTHOINE DE SAINT-JOSEPH (Fortuné) ✻, rue d'Alger, 8.
VANIN DE COURVILLE (Charles-Hippolyte), r. Taranne, 27.
MAUSSION DE CANDÉ (Thomas-Marie-Louis) (*instruct.*), r. du Regard, 7.
PRUDHOMME (Auguste), rue de Condé, 30.
PICOT (Charles) ✻, rue Pigale, 54.
FRAYSSINAUD (François-Frédéric) ✻ (*instr.*), r. St-Honoré, 387.
PUISSAN (Eug.) ✻, r. Ne-des-Mathurins, 36.
PERRIN (Sébastien-Pierre) (*instruction*), rue de Vaugirard, 31.
DÉTERVILLE DESMORTIERS (Louis) (*instruction*), rue de Vaugirard, 193.
PASQUIER (Louis), rue Jacob, 48.
DELAHAYE (A. L. N.), rue de Condé, 19.
MANET (Auguste) ✻, rue des Petits-Augustins, 5.
CADET-GASSICOURT (Hercule) ✻ (*instruction*), rue Matignon, 8.
DE MOLÈNES (Alexandre-Jacques-Denis) ✻, rue de Vaugirard, 31.
GEOFFROY-CHATEAU (Louis), rue de la Ferme-des-Mathurins, 2.
BECQUET (Ph.-Marie-Charles), rue de Paradis-Poissonnière, 51.
BERTHELIN (Louis), rue Montholon, 14.
BIENAYMÉ (Abel-Jules-François), *Commiss. aux ordres et contributions*, rue des Petits-Augustins, 17.
BAZIRE (Alfred-Louis-Edmond) (*instruct.*), r. Geoffroy-Lasnier, 30.
POUX-FRANCKLIN (*instruction*), rue Saint-Louis, 37 (Marais).
LABOUR (Alexandre-Edmond), rue St-Lazare, 45.
CHAUVEAU-LAGARDE (Pierre-Aimé-Urbain), rue Jacob, 20.
COPPEAUX (Jules), *Commiss. aux ordres et contributions*, r. Ventadour, 3.
DE BELLEYME (Pier. L. Ch.), rue de la Concorde, 6.
BOURGAIN (Denis-Théodore), rue St-Louis, 11 (Marais).
DE BONNEFOY (Fr. L. Ad.) (*instruction*), rue Favart, 6.
BROUSSAIS (Aristide) ✻ (*instruction*), rue de Verneuil, 46 *bis*.
BERTRAND (J. B.), rue Neuve-St-Augustin, 31.
GAUTHIER DE CHARNACÉ (Paul-François), rue Neuve-St-Paul, 15.
DESNOYERS (Charles-Marie) ✻ (*instruct.*), r. Monsieur-le-Prince, 26.
HATON (Charles) ✻, (*instruction*), rue de Jacob, 89.
DUBARLE (Pierre-Eugène), (*instruction*), rue des Beaux-Arts, 12
LA CAILLE (Charles-Auguste) (*instruction*), rue Thiroux, 8.
LAFEUILLADE (Jean-Pierre) (*instruct.*), rue de Londres, 11.
AUZOUY (Pierre-Auguste), passage Ste-Marie, 3.
MICHAUX (Nicolas-Louis) ✻ (*instruct.*), rue Paradis-Poissonnière, 52.
GISLAIN DE BONTIN (Adrien-Joseph), rue d'Assas, 3 *bis*.
PAGE DE MAISONFORT (Louis-Lazare-Romain), (*instruct.*), rue d'Isly, 6.
CAULLET (Jean-Augustin-Joseph) ✻, rue du Regard, 5.
CARRA-DEVAUX (Alexandre-François-Louis), rue de Seine, 54.
BERTRAND (Julien-Marie-Ernest), (*instruct.*), rue de Trévise, 30.
DESTREM (Hugues) (*Commissaire aux ordres et contributions*), rue Bourdaloue, 5.
SÉVESTRE ✻, rue de l'Université, 30.
GANNERON (Eugène-Pierre), rue de l'Échiquier, 40.

MOLLOT (François-Etienne) ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
DELALAIN (Léon) (*instruct.*), quai Voltaire, 3 *bis*.
BRAULT (Adolphe-Louis) (*instruct.*), r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.
BOSELLI, rue de la Ferme-des-Mathurins, 3.
GALLOIS, rue Jacob, 48.
N. . . . .

Juges suppléants. Messieurs,

CHAIX-D'EST-ANGE (Gust.-Louis) (O ✻), boulev. Poissonnière, 23.
DENORMANDIE (Augustin-Louis) ✻, rue du Sentier, 24.
FAGNIEZ (Charles-Augustin) ✻, rue d'Amsterdam, 37.
CHOPPIN (Joseph-Pierre-Nicolas) ✻, rue du Sentier, 21.
GÉNESTAL ✻, rue Neuve-des-Bons-Enfants, 1.
MARJOLIN (Georges-François), rue Belle-Chasse, 11.
PETIT (Jules), rue de Grammont, 17.
NACQUART (Raymond), rue de Trévise, 34.

Procureur de la République.

M. LASCOUX ✻, rue Saint-Guillaume, 18.

Substituts. Messieurs,

CRAMAIL (Jules) ✻, place St-Germain-l'Auxerrois, 24.
PUGET, (Louis-Aimé), rue du Houssaye, 1.
ROLLAND DE VILLARGUES (Jean-Joseph), r. St-Louis, 9 (Marais).
BERRIAT de SAINT-PRIX, rue de Verneuil, 19.
SAINTE-BEUVE (Denis-Eugène), quai Napoléon, 27.
IVERT (Eugène-Joseph), rue d'Alger, 9.
HELLO (Charles-Henri), rue du Pot-de-Fer, 14.
AVOND (Claude-Eugène), rue Jacob, 33.
ISAMBERT (Baptiste-Anténor), Place de la Madeleine, 19.
DE VALLÉE (Oscar), rue Laffitte, 36.
DAVID (Louis-Marie-Nicolas-Eugène), rue de Hanovre, 21.
GOUJET (Charles-Michel), rue Louis-le-Grand, 17.
MARIE (Auguste), rue de Grenelle-Saint-Germain, 34.
VIAL (Charles-Antoine-Evariste), rue Voltaire, 2.
MOIGNON (Alexis-Jérome), rue de l'Odéon, 35.
TREILHARD (Achille), rue Castiglione, 7.
DESCOUTURES (Eugène), rue de Luxembourg, 51.
MONCEAUX (François-Charles-Ernest), rue Richelieu, 39.
DUPRÉ-LASALE, rue Neuve-des-Petits-Champs, 60.
SALLANTIN, rue de Savoie, 13.
CAMUSAT-BUSSEROLLES (Charles), rue Lavoisier, 30.
ROUSSEL (Amédée-François), rue d'Alger, 5.

Greffier en chef.

M. SMITH ✻, rue de Provence, 51.

Commis-Greffiers assermentés d'audience. Messieurs,

1re Chamb. *Lebon*, r. des Tournelles, 51.
2e Chamb. *Razy*, rue Papillon, 18.
3e Chamb. *Fessart*, r. de l'Anc.-Coméd. 12.
4e Chamb. *Bourgis*, r. St-Louis, 37 (Mar.)
5e Chamb. *Durand*, r. Cassette, 20.
6e Chamb. *Galopin-Bouquet*, rue Chabanais, 5.
7e Chamb. *Tourfaut*, rue St-Paul, 8.
8e Chamb. *Morel*, à Passy.
Référés. *Franquin*, quai des Orfèvres, 6.

Caisse et actes divers du Greffe.

M. *Gatetot*, rue de l'Arcade, 37.

A la Chambre du Conseil.

M. *Guyard*, boul. des Filles-du-Calvaire, 10.
M. *Lesieur*, au Palais-de-Justice.
M. *Pertat*, r. Neuve-St-Denis, 13.

Aux Dépots, Acceptations et Renonciations.

M. *Simonnot*, aux Prés-Saint-Gervais (Seine).

Aux Criées et Ventes sur Saisies immobilières.

M. *Delaunay*, r. St-Louis, 54 (Mar.).
M. *Noël (V.)*, r. Culture-Ste-Cather., 21 *bis*.

Greffe des Ordres.

M. *Debatbedat*, rue Corneille, 3.
M. *Janvier*, rue des Marais-Saint-Martin, 27.
M. *Bertrand*, rue de Varennes, 2.
M. *Vasseur*, rue de la Nation, 14 (Montmartre).

A la Recette des Dépôts, Greffe de la police correctionnelle.

M. *Noël-Desmarchais*, rue du Cherche-Midi, 102.

Greffiers près les Juges d'instruction. Messieurs,

Guillemot, r. Serpente, 16.
Godard, rue du Faubourg-du-Temple, 21.
Deloche, r. de Vendôme, 6, au Marais.
Chevallier, route d'Orléans, 27, au Petit-Montrouge.
Lacroix, rue de l'Ouest, 11.
Chevalier (J.), quai des Tournelles, 35.
Legrand, rue du Fouare, 13.
Borne, boulevard Beaumarchais, 32.
Menut, rue Constantine, 22.
Berthold, à Auteuil, r. Notre-Dame-des-Champs, 52.
Gaillardy, rue Constantine, 24.
Doré, r. Neuve-Saint-Paul, 8.
Collery, rue du Cherche-Midi, 10.
Gendre, rue du Faubourg-St-Denis, 50.
Olivier, rue d'Enfer, 11.
Caron, route d'Orléans, 130 (Petit-Montrouge).
Verrier fils, rue des Lions-Saint-Paul, 2.
Bouillon, boulevard Saint-Martin, 55.
Dalot, cloître des Bernardins, 14.
Ditterich, rue Charlot, 45 (au Marais).

Secrétaire de M. le Président.

M. Eyguières, rue de la Ferme, 13.

Secrétaires du Parquet.

M. Mars, rue de Seine, 17, *pour les affaires civiles.*
M. Le Rouge, quai des Ormes, 64, *pour les affaires criminelles.*

Huissiers-Audienciers.

(Voir, pour les adresses, à la liste générale des Huissiers, p. 960.)

Près les cinq Chambres civiles. Messieurs,

Bosse.
Sédillon.
Péron.
Porret.
Liédot.
Pierreson.
Loyer.
Bourdelot.
Binet.
Hamel.
Vagond.
Jacquin.
Valentin.
Corion.
Weil.
Devresse.
Peltier.

Près les Chambres de police correctionnelle et MM. les Juges d'instruction.

Messieurs,

Pierreson.	Marécat.	Lecorchez jeune.	Boyer.
Péron.	Lecorchez aîné.	Guinard.	Porret.
Frécourt.	Delépine.	Michaut.	Liédot.

EXPERTS COMMIS HABITUELLEMENT PAR LE TRIBUNAL.

Médecins. MM.

Bayard, quai St-Michel, 25.
Bertrand ✻, rue Lepelletier, 33.
Bois de Loury ✻, r. Richepance, 5.
Denis ✻, rue du Bac, 34.
Devergie ✻, rue Richer, 14.
Roger (de l'Orne), Faub.-Poissonn., 29.
Tardieu (*Ambroise*) ✻, r. de Seine, 70.

Accoucheurs. MM.

Camus, rue du Coq-St-Honoré, 7.
Chailly, rue Saint-Honoré, 290.
Moreau (O ✻), rue de Lille, 21.

Maladies mentales. MM.

Falret ✻, rue du Bac, 114.
Mitivier, rue de Buffon, 23.
Voisin ✻, rue du Bac, 114.

Chimistes. MM.

Barruel ✻, rue Saint-Jacques.
Chevallier ✻, quai Saint-Michel, 25.
Gaultier de Claubry ✻, r. Taranne, 10.
Henri ✻, rue Bellefonds.
Guérard ✻, carrefour de l'Odéon 10.
Lassaigne, École d'Alfort.
Lesueur, École de Médecine.
Payen (O ✻), Conservat. des arts et mét.

Archivistes paléographes. MM.

Demas-Lattrie ✻, rue Ne-St-Roch, 30.
Douet-d'Arc, Archives nationales.
Quicherat ✻, Archives nationales.
Teulet, quai Napoléon, 23.
Vallet de Viriville, place Bréda, 9.

Ingénieurs. MM.

Baude (O ✻) (mines), r. de la Concorde, 13.
Bois (*Victor*) (usines et machines), rue des Fossés-du-Temple, 30.
Féart (carrières), r. des Pet.-Écuries, 4.
Coquart (m. et mach), rue d'Amsterdam, 29.
Montfort ✻ (machines, contrefaçons), rue du Faubourg-Montmartre.
Robin (O ✻) (mines), r. de la Ch.-d'Antin.
Schlumberger (machines, chemins de fer), rue Hauteville, 1.

Architectes. MM.

Danjan, rue St-André-des-Arcs, 22.
Deschamps (*Prosper*), r. Ne-St-Marc, 36.
Dommey, rue Serpente, 16.
Duperrat, boulev. Mont-Parnasse, 102.
Gauthier ✻, rue Saint-George, 5.
Gounod, rue Boucherat, 34.
Gréterin, rue Saint-Roch, 37.
Jolivet, rue Richelieu, 60.
Joly (*de*) ✻, au Palais de la Chambre.
Leroyer, rue Saint-Nicolas d'Antin, 6.
Maubertier ✻, rue de Vendôme, 13.
Mavré, rue de la Monnaie, 19.
Petit de Villeneuve, rue Saint-André-des-Arcs, 22.
Poulain (*Henri*), rue Belzunce, 16.
Rohault de Fleury ✻, r. d'Aguesseau, 12.
Vigoureux jeune, quai Napoléon, 23.
Allard ✻ (bois et forêts), rue Trévise, 35.
André, r. de la Chaussée-d'Antin, 42.
Belle, passage Saulnier, 16.
Bonnet, r. Franklin, 6, à Passy.
Chabouillé, Faubourg-Poissonnière, 62.
Chabrol, rue du 24 Février, 3.
Chauveroux, rue de Verneuil, 32.
Constant (entrepreneur), rue du Faub.-St-Denis, 50.
Fréchot, rue de l'École-de-Médecine, 20.
Feydeau, rue Notre-Dame-de-Lorette, 57.
Hamon, rue Meslay, 41.
Lenoir (*Victor*), rue Montholon, 40.
Lesage, rue Duphot, 16.
Loppin, rue de Bondy, 36.
Messager, place du Louvre, 4.
Moreau (*Paul*), rue St-Georges, 20 et 22.
Renié ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 18.
Vandières, rue Larochefoucauld, 14.
Desrousseaux, rue St-Germ.-des-Prés, 2.
Robert, rue Saint-Victor, 12.
Lemaistre, rue Saint-Denis, 290.
Tardieu, faubourg du Temple, 21.

Écrivains. MM.

Bosse, rue Bourbon-le-Château, 6.
Delarue ✻, r. N.-D.-des-Victoires, 16.
Durnerin, rue Constantine, 13.
Oudart ✻, rue de Ponthieu, 4.
Saint-Omer, rue Boutarel, 5.

Teneurs de livres. MM.

Bariod, rue de Seine, 63.
Chevalot, rue Saint-Marc, 7.
De Vaupré, rue des Martyrs, 47.
Germont ✻, Faubourg-Saint-Honoré, 30.
Grenier, r. St-Claude, 12, au Marais.
Imbert ✻, rue Montmartre, 168.
Monginot ✻, boulev. Montmartre, 2.
Paillotet, rue du Faub.-St-Denis, 100.

Place, rue de Seine, 51.
Quéno ❋, rue de Trévise, 24.
Loraouis, rue de la Michodière, 10.
Lépine, rue de Trévise, 24.

Traducteurs interprètes. MM.

Breton, rue des Fossés-M.-le-Prince, 26.
Bartholomé (espagnol), rue des Francs-Bourgeois, 1.
Brunetti-Barbetti (ital.), r. M ame, 19.
Cahen (*Simon*) ❋ (hébreu), r. des Quatre-Fils, 16.
Hamel (anglais), rue Neuve-des-Petits-Champs, 21.
Hoffmanns (flamand, hollandais, allemand), rue N. D. de Bonne-Nouvelle, 2.
Thenon (espag.), r. Harlay, 4 (Marais).
Puybonnieux (sourds-muets), rue Clément, 4.
Bruch (hébreu), rue du Paon, 1.
Hase (C ❋) (grec mod.), rue de l'Arcade-Colbert, 16.
Meyer, quai de l'Horloge, 17.

Tapissiers. MM.

Leroux, rue du Helder, 25.
Malézieux, rue Saint-Denis, 121.

Carrossier.

Moingeard, rue du Temple, 46 et 56.

Vétérinaires. MM.

Bouley aîné, rue de Sèze, 9.
Bouley jeune ❋, r. de Normandie, 6 (Mar).

Journal du Tribunal de première instance.

Les cinq premières Chambres connaissent des matières civiles ordinaires; la première Chambre connaît, en outre, des contestations relatives aux avis de parents, aux interdictions et autres mentionnées en l'article 60 du décret du 30 mars 1808, et la seconde des ordres et contributions, des contraventions aux droits de timbre et d'enregistrement, et du contentieux judiciaire des domaines, conformément à l'ordonnance du 20 août 1840; la sixième, la septième et la huitième, des affaires de police correctionnelle; la huitième connaît, en outre, des délits relatifs aux douanes, aux impôts indirects, aux octrois, à la garantie des matières d'or et d'argent et des appels de simple police.

La première Chambre est présidée ordinairement par le président du Tribunal; il peut, lorsqu'il le juge convenable, présider les autres Chambres; les huit Vice-Présidents, par roulement, président les autres Chambres. Les Chambres sont composées conformément au roulement arrêté chaque année.

Les audiences tiennent tous les jours, les dimanches et lundis exceptés, savoir : la première Chambre, à dix heures ½; la deuxième, à dix heures ½; la troisième, à onze heures; la quatrième, à onze heures ½; la cinquième, à dix heures ½; la sixième, à dix heures; la septième, à dix heures ½; et la huitième, à dix heures.

L'audience des saisies immobilières tient les jeudis, à deux heures.

L'audience des Criées, pour la vente des immeubles, est tenue par l'un des Juges du Tribunal de service à la première Chambre, les mercredis et samedis, à une heure, dans la salle d'audience de la première chambre.

La Chambre civile et criminelle du Conseil se réunit tous les jours à une heure ½, 1° pour les affaires relatives aux avis de parents, actes de notoriété, homologation de liquidations, autorisations de femmes mariées, aux successions bénéficiaires, vacantes ou en déshérence, etc.; 2° pour entendre les rapports des Juges d'instruction.

Les référés sont tenus par M. le Président, ou par le Vice-Président de la première Chambre, les mardis et samedis à 10 heures 1/2.

Vacances.

L'audience des Vacations (qui ont lieu du premier septembre au premier novembre) se tient au local de la première Chambre, les mercredis, jeudis, vendredis et samedis à dix heures.

Les référés sont tenus les mercredis et vendredis à onze heures: les audiences pour les ventes sur saisies immobilières sont tenues tous les jeudis, à l'issue de l'audience des Vacations, et l'audience des Criées, les mercredis et samedis à une heure.

Le Président reçoit, chez lui, tous les lundis, de huit heures à midi; et les autres jours, à neuf heures et demie, à son cabinet, Palais-de-Justice, sauf les cas d'urgence.

Économe.

M. *Lesage* (*F.*), au Palais-de-Justice.

SERVICE DES CHAMBRES (*année judiciaire* 1850 = 1851).

1re CHAMBRE, 10 h. ½. MM.
De Belleyme, *Présid.*
Audiences.
Casenave, *Vice-Président.*
Collette de Beaudicourt, *Doyen*, Hua, Picot, De Molènes, De Charnacé, Auzouy, — *Jug.*
Petit (Jules), *Juge suppl.*
Roussel, Goujet, — *Subs.*

9e *Chambre.*
CHAMBRE DU CONSEIL.
(civile et criminelle.)
MM.
Casenave, *Vice-Président.*
De Charnacé, Auzouy, Petit (Jules) — *Rapporteurs des aff. civiles.*
De Charnacé (*assist. jud.*)
Dieudonné, Perrin, Frayssinaud, Deterville-Desmortiers, Maussion de Candé, Bazire, Poux-Franklin, Broussais, Haton, Desnoyers, Dubarle, Lacaille, Laffeuillade, Michaux, Bertrand (Ernest), Brault, Page de Maisonfort, Delalain, De Bonnefoy, Cadet-Gassicourt, — *Juges d'inst.*

Saisies-immobilières. Jeudis, à 2 heures.
Criées, mercredis et samedis, à 2 h.
Référés, mardis, jeudis et samedis, à 2 h.

2e CHAMBRE, 10 h. ½. MM.
D'Herbelot, *Vice-Présid.*
Theurier de Pommyer, Ant. de Saint-Joseph, — *Jug.*
Bienaymé, Coppeau, Destrem, Gallois, — *Jug.-comm. aux ordres et contrib.*
Fagniez, *Juge suppléant.*
Treilhard, Monceaux, — *Subs.*

3e CHAMBRE, 11 h.
MM.
Legonidec, *Vice-Président.*
Manet, Geoffroy-Château, Chauveau-Lagarde, Ganneron, — *Jug.*
Nacquart, *Juge suppl.*
Yvert, David, — *Subs.*

4e CHAMBRE, 11 h. ½.
MM.
Jourdain, *Vice-Président.*
Fouquet, Duret-d'Archiac, Prudhomme, De la Haye, Mollot, — *Jug.*
Chaix-d'Est-Ange, *J.-sup.*
Vial, Cramail, — *Subs.*

5e CHAMBRE, 11 h.
MM.
Martel, *Vice-Président.*
Vanin de Courville, Bertrand (Barthél.), Cara-Devaux, Sevestre, — *Jug.*
Marjolin, *Juge suppléant.*
Sallantin, Sainte-Beuve, — *Subs.*

6e CHAMBRE, 10 h. ½.
MM.
Lepelletier-d'Aulnay, *V.-Pr.*
Puissan, Bourgain, De Bonnefoy, — *Jug.*
Chopin, *Juge suppléant.*
De Vallé, Puget, — *Subs.*

7e CHAMBRE, 10 h. ½.
MM.
Fleury, *Vice-Président.*
Berthelin, Labour, Gislain de Boutin, — *Jug.*
Denormandie, *Juge suppl.*
Moignon, Marie, — *Subs.*

8e CHAMBRE, 10 h. ½.
MM.
Danjan, *Vice-Président.*
Pasquier, Becquet, De Belleyme (Ch.), Caullet, — *Jug.*
Gènestal, *Juge suppléant.*
Hello, Dupré-Lasale, — *Subs.*

CHAMBRE DES VACATIONS DE 1851.
MM.
Legonidec, *Président.*
Manet, Chaveau-Lagarde, Auzouy, Destrem, — *Jug.*

COMMISSION DES OFFICIERS MINISTÉRIELS.
MM.
Casenave, *Président.*
De Charnacé (1re *chambre*).
Coppeaux (2e *ch.*).
Ganneron (3e *ch.*).
Prud'homme (4e *ch.*)
Cara-Devaux (5e *ch.*).
De Bonnefoy (6e *ch.*).
Gislain de Boutin (7e *ch.*).
Becquet (8e *ch.*).

PETIT PARQUET.
M. Desnoyers, M. Haton, M. Dubarle, — *Juges d'inst.*

PARQUET.

M Lascoux, *Procureur de la République.*

Substituts, MM.

Service gén. { 1re SECT.. Goujet. / 2e id.... Berriat-St-Prix.
Presse............... Manceaux.
Officiers ministériels... Cramail.
Consignat............ David.

Petit Parquet. Rolland de Villargues.
Réquisitoires. Puget, Ste-Beuve, Avond, Isambert, Marie, Descoutures, Dupré-Lasale, Camusat-Busserolles.

SECTION II.

TRIBUNAL DE COMMERCE,

En son Palais, place de la Bourse.

Les Membres du Tribunal de Commerce sont élus par une assemblée composée des citoyens français commerçants patentés depuis cinq ans, des capitaines au long cours et des maîtres au cabotage ayant commandé des bâtiments pendant cinq ans, et domiciliés depuis deux ans au moins dans le ressort du Tribunal. (*Voir la notice sur les Tribunaux de Commerce, page* 409.)

Le Tribunal de Commerce de la Seine est composé d'un président, de 10 juges et de 16 suppléants. Il est divisé en sections; chacune desquelles est présidée par un juge titulaire.

Il tient ses audiences les lundis, à 11 heures, pour le grand rôle; mardis, mercredis, jeudis et vendredis, à dix heures, pour l'appel des causes et affaires sommaires; l'audience du mercredi est exclusivement consacrée aux affaires dans lesquelles une instruction a été faite par un arbitre rapporteur.

COMPOSITION DU TRIBUNAL POUR 1851.

Président.

M. Moinery ❋, rue du Cloître-Saint-Merry, 18.

Juges. Messieurs,

Ledagre ❋, rue de Laval, 18.
Letellier-Delafosse ❋, Faub.-Poissonnière, 139.
George ❋, rue Pigale, 17.
Plaine, rue Neuve-des-Capucines, 5.
Lucy-Sédillot, rue des Jeûneurs, 36.
Davillier, rue Chauchat, 15.
Cheuvreux, rue St-Georges, 51.
Marquet, rue Montholon, 21.
Klein, rue St-Honoré, 361.

Juges suppléants. Messieurs,

Noël (Hyp.), rue de l'Echiquier, 19.
Girard, rue du Ponceau, 25.
Forget, rue de Courcelles, 14.
Thouret, rue Richer, 24.
Berthier fils, r. Ne-des-Mathurins, 15.
Evette (Fél.), rue des Petites-Écuries, 13.
Lebel, quai d'Austerlitz, 19.
Audiffred, r. des Bons-Enfants, 26.
Contat-Desfontaines, rue Masséna, 38.
Compagnon, rue Hauteville, 49.
Langlois, rue de la Harpe, 81.
Delachaussée, r. Vieille-du-Temple, 117.
Hennecart, rue de l'Echiquier, 30.
Levy (Frédéric), rue de la Roquette, 50.
Dobelin, rue Hauteville, 21.
Mouton fils, rue Grenelle-St-Honoré, 19.

Greffier en chef.

M. Alfred Lantoine, rue de Provence, 16.

Commis-Greffiers assermentés. Messieurs,

Sigé, rue Saint-Louis, 39, à Batignolles.
Levasseur, faub. Saint-Honoré, 108.
Maire, rue d'Enghien, 54.
Surry, rue Barouillère, 8.
Daniel, rue Montholon, 27.

Secrétaire de la Présidence.

M. Camberlin, rue Bellefond, 37.

Huissiers-Audienciers. Messieurs,

Cressonnier, place Lafayette, 1.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, 9.
Raymond, rue et île St-Louis, 5.
Dumont, rue du Mail, 12.

Interprètes-Traducteurs assermentés près le Tribunal. Messieurs,

Barzilay, passage Saulnier, 20.
Bathory, rue de la Cure, 45, à Montmartre.
Bertin, rue Pigale, 24.
Biezma-Guerero, rue Drouot, 8.
Cahen ✱, rue des Quatre-Fils, 16.
Escudero, rue de Provence, 8.
Fischer, rue St-Denis, 303.
French, rue Ne-des-Capucines, 12.
Gerin-Rose, rue de Vaugirard, 35.
Glashin, Grande-Rue, 17, à Auteuil.
Hasenfeld père, place de la Bourse, 12.
Hasenfeld (Ch.), place de la Bourse, 12.
Lameyer, rue Ste-Anne, 48.
Meldola, rue Ne-des-Petits-Champs, 36.
Meyer, quai de l'Horloge, 17.
Pons, rue des Vieux-Augustins, 20.

Agréés près le Tribunal de Commerce de la Seine. Messieurs,

Beauvois, *Doyen*, r. N.-De-des-Victoir., 26.
Bordeaux, rue Thévenot, 25.
Schayé ✱, rue du Faub.-Montmartre, 10.
Lefebvre (Amédée), rue Ne-Vivienne, 34.
Lefebvre (E.), rue Montmartre, 148.
Vanier, rue Neuve-St-Augustin, 11.
Lan, rue d'Hanovre, 6.
Prunier-Quatremère, r. Montmartre, 78.
Fréville, rue St-Marc, 36.
Tournadre, rue de Louvois, 10.
Dillais, rue St-Marc, 30.
Baudouin, place de la Bourse, 13.
Petit-Jean, rue Montmartre, 164.
Rey, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.
Jemetel, rue Laffite, 15.

Chambre de Discipline. Messieurs,

Lefebvre (E.), *Président.*
Bordeaux, *Syndic.*
Lefebvre (Amédée), *Secrétaire.*
Vanier, *Trésorier.*

La Chambre se réunit le premier mardi de chaque mois chez son président.

OFFICIERS-GARDES DU COMMERCE. (*Voy.* p. 952.)

CONSEILS DES PRUD'HOMMES.

Créés par ordonnances des 29 décembre 1844 et 9 juin 1847, ces conseils sont composés chacun de vingt-six membres, dont treize patrons et treize ouvriers remplissant leurs fonctions au même titre. Ces conseils ont été reconstitués d'après le décret de l'Assemblée nationale du 29 mai 1848.

Les industries de Paris ont été divisées en diverses catégories. Les patrons et les ouvriers de chaque catégorie sont convoqués séparément pour procéder à la désignation d'un nombre de candidats triple de celui des membres à élire. Les patrons procèdent ensuite à l'élection des prud'hommes ouvriers, et les ouvriers à celle des prud'hommes patrons, sur les listes de candidats dressées, celle des patrons par les patrons et celle des ouvriers par les ouvriers. La durée de la présidence est de trois mois; la présidence est alternativement déférée à un patron et à un ouvrier; les patrons élisent le président ouvrier et les ouvriers le président patron Les fonctions des prud'hommes durent trois ans. La juridiction du conseil de prud'hommes s'applique à toutes les fabriques et manufactures du département de la Seine. Les appels des jugemens des prud'hommes sont portés devant le tribunal de commerce de Paris.

Les conseils des prud'hommes siégent hôtel des prud'hommes, rue de la Douane, 12.

Les bureaux sont ouverts tous les jours de neuf heures du matin à quatre heures après midi, les dimanches et jours de fête excepté.

CONSEIL DE L'INDUSTRIE DES MÉTAUX.

(Jugements le jeudi à midi).

Patrons. Messieurs,

Buron, *instrum. de math.*, rue des Trois-Pavillons, 10.
Duplessis, *bijoutier*, rue d'Orléans, 9, au Marais.
Durenne, *entrepr. de chaudronnerie*, rue Hauteville, 56.
Garnier, *fondeur*, rue Saintonge, 21.
Gobin, *bronzes*, rue St-Sébastien, 21.
Hadrot aîné, *lampiste*, rue des Fossés-Montmartre, 14.
Lambert, *fab de plaqué*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 29.
Lebrun, *orfèvre*, quai des Orfèvres, 40.
Mougin, *arquebusier*, rue Richelieu, 13.
Mourey, *bijoutier*, rue du Temple, 63.
Paillard, *fabr. de bronzes*, rue St-Claude, 8.
Pestrelle, *pianos*, rue Corbeau, 31.
Samson, *coutelier*, rue de l'Ecole-de-Médecine, 30.
Wagner, *horloger*, rue Montmartre, 118.

Ouvriers. Messieurs,

Augé, *ferblantier*, rue Papillon, 12.
Bernier, *bijoutier*, rue des Jeûneurs, 8.
Blanchard, *lampiste*, rue de Fourcy, 14.
Boulon, *arquebusier*, rue Chapon, 24.
Boursot, *pianos*, rue Grange-aux-Belles 6
Buissas, *ferblantier*, rue du Vertbois, 21.
Darche, *serr.-mécan.*, boul. des Amandiers, 16, à Belleville.
Evrard, *opticien*, r. des Trois-Pavillons, 10.
Landard, *graveur*, rue d'Aboukir, 16.
Lefaure fils, *arquebusier*, r Mogador, 7.
Lenoir, *bijoutier*, rue de Paris, 120, à Belleville.
Petit, *serrurier*, rue des Arcis, 22.
Wilmotte, *horloger*, rue des Marais, 81.

Secrétariat. MM.

Montcavrel, *Secrétaire*, rue d'Aboukir, 26.
Saulnier, *Comm.-Sec.*, pass. de l'Entrepôt, 2.

CONSEIL DES TISSUS ET DES INDUSTRIES QUI S'Y RATTACHENT.

(Jugements le vendredi à midi).

Patrons. Messieurs,

Allié, *chapelier*, rue Simon-le-Franc, 21.
Blanche, *chef d'atel. d'impr. sur étoffes*, à Puteaux.
Chardon, *tapissier*, rue de l'Echiquier, 38.
Chenard, *chapelier*, rue du Puits, 8.
Depouilly ✻, *manufacturier*, à Puteaux.
Huot, *fleuriste*, rue du Caire, 17.
Marienval, *fleuriste*, rue Saint-Denis, 354.
Michel, *fabr. de châles*, r. Ne-St Eust., 32.
Poinadère, *tailleur*, place de la Bourse, 8.
Stolz, *passementier*, rue St-Honoré, 67.
Sontag, *passementier*, rue aux Fers, 18.
Souvraz, *tisseur*, chem der. Ménilmontant, 9
Stritter, *tailleur*, rue de la Bourse, 10.

Ouvriers. Messieurs,

Ancelin, *tailleur*, r. Fontaine-Molière, 12.
Burgunder, *impr. sur étoffes*, rue Compoise, 48, à Saint-Denis.
Cartigny, *tisserand*, r. de Ménilmontant, 73
Delasson, *fleuriste*, rue d'Angoulême, 12.
Dubost, *fleuriste*, passage du Caire, 68.
Duval, *chapelier*, rue Rambuteau, 30.
Grandhomme, *passement.* r Boucher, 1 bis.
Lacroix, *tailleur*, rue Duphot, 2.
Lapierre, *tapissier*, r. du Petit-Carreau, 18.
Nathan père, *chapelier*, barrière des Amandiers (Belleville).
Pernot, *grav. sur bois*, place d'Armes, 8.
Porteret, *tapissier*, rue de Hanôvre, 8.
Reguier, *tisseur*, rue Marcadet (Montmart.)

Secrétariat. MM.

Corbin, *Secrét.*, r. Vieille-du-Temple, 145.
Despat, *Comm's-Secrét.*, r. de Vendôme, 2.

CONSEIL DES PRODUITS CHIMIQUES.
(Jugements le mercredi à midi).

Patrons. Messieurs,

Arnoult, *fabr. de cartes à jouer*, rue des Fossés-Saint-Victor, 24.
Chapelle, *bottier*, boulevard des Italiens, 20.
Courtépée, *tanneur*, rue du Renard-Saint-Sauveur, 11.
Decq, *boulanger*, rue du Petit-Carreau, 43.
Delicourt, *pap.peints*, r. de Charenton, 125.
Doineaux, *boulanger*, r. de la Michodière, 3.
Duret, *couleurs et vernis*, rue des Entrepreneurs, 52 (Grenelle).
Fauler, *fabr. de maroquins*, rue Mauconseil, 16.
Fouché-Pelletier ✻, *prod. ch.*, à Javelle.
Jacquel, *faïencier*, rue Vieille-du-Temple, 65.
Lucas, *peintre*, rue de Babylone, 23.
Oger, *fabr. de savons*, rue Culture-Sainte-Catherine, 17.
Pierron, *bottier*, rue Saint-Honoré, 249.

Ouvriers. Messieurs,

Bongrier, *papiers peints*, rotonde du Temple, esc. 4, porte 11.
Cretaine, *boulanger*, r. des Deux-Ecus, 24.
Desouches, *corroyeur*, rue de la Verrerie, 20.
Fontaine, *peintre en bâtiments*, rue de Paris, 32, à Belleville.
Grosguenain, *impr. sur pap. peints*, rue de Montreuil, 13.
Héronville, *cordonnier*, r. Tiquetonne, 7.
Huret, *colleur de papier*, rue St-Denis, 367 *bis*.
Hutin, *boulanger*, rue Ste-Foy, 12.
Lime, *chimiste*, à Javel (Issy).
Melchior, *cristaux*, r. Marthe, 29 (Clichy).
Neuville, *vernisseur sur cuirs*.
Prevost, *chimiste*, rue Virginie, à Grenelle.
Quinier, *cordonnier*, rue Saint-Antoine, 63.

Secrétariat. MM.

Millet, *Secrétaire*, rue Nve-St-Nicolas, 12.
Plessy, *Commis-Secr.*, r. de Crussol, 11.

CONSEIL DES INDUSTRIES DIVERSES.
(Jugements le mercredi à midi).

Patrons. Messieurs,

Antoine, *ébéniste*, rue Amelot, 26.
Caron fils, *entrepr. de travaux*, rue des Bernardins, 24.
Desrues, *couvreur*, rue des Rosiers, 24.
Guiraudet, *imprimeur*, rue St-Honoré, 315.
Langlois, *marbrier*, rue Popincourt, 76.
Laroche, *f. de registres*, r. de Provence, 30.
Laurent, *menuisier*, r. Folie-Méricourt, 24.
Michau, *carrier*, rue d'Enfer, 45.
Moreau, *tabletier*, rue du Petit-Lion-Saint-Sauveur, 13.
Mort, *maître charpentier*, r. Popincourt, 94.
Roux, *charpentier*, rue Grange-aux-Belles, 67.
Thierry, *lithographe*, cité Bergère, 1.
Thuilot, *menuisier*, rue St-George, 39.

Ouvriers. Messieurs,

Brebant, *imprimeur*, rue St-Antoine, 51.
Desbuis, *charpentier*, rue de la Tonnellerie, 7.
Dupont, *men. en fauteuils*, rue des Tournelles, 8.
Garde, *imprimeur*, rue de Bussy, 13.
Guntz, *ébéniste*, rue de Charenton, 73.
Leclair, *marbrier*, rue Popincourt, 94.
Lereteux, *menuisier*, faub. St-Martin, 6.
Morlon, *appareilleur*, rue des Fossés-St-Victor, 11.
Murat, *contre-maître maçon*, rue St-Martin, 110.
Senget, *compositeur*, rue Tiquetonne, 20.
Simonnet, *marbrier*, rue de l'Empereur, 16, à Montmartre.
Sivion, *charpentier*, route d'Allemagne, 151, à la Villette.
Thorelle, *menuis.*, r. Ne-Coquenard, 13 *bis*.

Secrétariat. MM.

Berthelot, *secr.*, r. des Marais-St-Martin, 76.
Toussaint, *Commis-Secrét.*, r. Christine, 4.

Huissiers des quatre conseils. MM.

Brisard, rue de la Jussienne, 11.
Fontaine, rue de Bussi, 16.

SECTION III.

JUSTICES DE PAIX.

(Voyez, pour les attributions des Juges de Paix, page 434.)

Premier Arrondissement, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 9.

M. Bérenger ✻, *Juge-de-Paix*, rue du Cirque, 13.

M. Ridel, *premier Suppléant*, rue St-Honoré, 335.
M. Rozières, *second Suppléant*, rue de Tivoli, 15.

M. Flandin, *Greffier*, rue Godot-Mauroy, 39.
M. Siou, *Huissier*, rue Saint-Honoré, 265.
M. Leroux, *Huissier*, rue St-Nicaise, 1.

Audience de compétence, les vendredis, à midi; défaut de suite. Audience de conciliation, sur citation, les mardis, à midi; défaut de suite. Les conciliations sur lettres et pour affaires urgentes, les lundis, mercredis, jeudis et samedis à 11 heures précises.

Le Greffe est ouvert depuis dix heures du matin jusqu'à cinq heures du soir.

Circonscription.—Partant de la barrière de Passy et suivant toujours à droite les murs de la ville, jusqu'à la barrière de Clichy; continuant à droite les rues de Clichy, de la Chaussée-d'Antin, et de la Place Vendôme (Louis-le-Grand); la place Vendôme, traversant la rue Saint-Honoré, et suivant toujours la droite de la rue Saint-Honoré jusqu'à la rue Froid-Manteau; la rue Froid-Manteau, à gauche, le guichet Froid-Manteau, les quais du Louvre, de la Conférence et de Billy, jusqu'à la barrière de Passy.—Cet arrondissement se divise en quatre quartiers, qui sont : les Tuileries, les Champs-Elysées, le Roule et la place Vendôme.

Deuxième Arrondissement, rue Drouot, 6, *hôtel de la Mairie.*

M. Louveau, *Juge-de-Paix.*

M. Blot père, *premier Suppléant*, rue St-Hyacinte-St-Honoré, 7.
M. Bataillard, , *second Suppléant*, rue du Sentier, 14.

M. Barrier, *Greffier*, rue Richer, 50.
M. Thébault, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 56.
M. Chevallier, *Huissier*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 42.

Conciliations sur citations, les mercredis à onze heures, défaut à midi. Audiences de compétence, les samedis à onze heures, défaut à midi. Conciliations volontaires, les lundis, mardis, jeudis et vendredis à onze heures et demie, défaut à midi.

Le Greffe est ouvert tous les jours de 9 à 4 heures, et le soir, de 7 à 9 heures; et le dimanche, de 10 h. à midi.

Circonscription. — A partir de la barrière de Clichy, en suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière Sainte-Anne; le côté droit de la rue du Faubourg-Poissonnière; du boulevard jusqu'à la rue du Faubourg-Montmartre; de la rue Montmartre, de la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'à la rue des Filles-Saint-Thomas; de la rue des Filles-Saint-Thomas jusqu'à la rue Vivienne; de la rue Vivienne, traversant la rue

Neuve-des-Petits-Champs: la droite de la rue Neuve-des-Petits-Champs, du Perron à la rue Neuve-des-Bons-Enfans; la droite de la rue Neuve-des-Bons-Enfans, de la rue des Bons-Enfans, de la rue Saint-Honoré jusqu'au coin de la place Vendôme; de la place Vendôme, de la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'en face de la rue Louis-le-Grand; de la rue Louis le Grand, de la rue de la Chaussée-d'Antin, et de la rue de Clichy jusqu'à la barrière de Clichy.

Troisième Arrondissement, rue de l'Echiquier, 36.

M. Papillon, *Juge-de-Paix*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.

M. Muller, *premier Suppléant*, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.
M. Drouin, *second Suppléant*, rue Caumartin, 20.
M. Rouget, *Greffier*, rue Montholon, 21.

M. Brisset, *Huissier-audiencier*, rue Vivienne, 6.
M. Forest, *idem.* rue Montorgueil, 17.

Conciliations, les vendredis à onze heures, défaut à midi très-précis, r de l'Echiquier, 36. L'Audience de compétence, le vendredi, à midi, défaut de suite Conciliations volontaires les mardis, jeudis et samedis, de 11 heures à 3 heures.

Circonscription. — A partir de la barrière Ste-Anne, et suivant les murs de Paris à droite jusqu'à la barrière St-Denis; descendant le faub. St-Denis à droite, le boulevard à droite jusqu'à la rue du Faubourg-Poissonnière; ledit faubourg à droite, la rue Poissonnière à droite; le Petit-Carreau, la rue Montorgueil; Piliers de la Tonnellerie; lesdits Piliers jusqu'à la rue Saint-Honoré; cette dernière jusqu'à la rue du Four à droite; remontant la rue Coquillère, toujours à droite, à la rue Croix des-Petits-Champs jusqu'à la place des Victoires; ladite place, à droite, jusqu'à la rue de la Feuillade; la rue Neuve-des-Petits-Champs jusqu'à la rue Vivienne; la droite de la rue Vivienne, la rue des Filles-Saint-Thomas à droite de la rue Vivienne, la rue Notre-Dame-des-Victoires jusqu'aux Petits-Pères, l'autre côté de la même rue jusqu'à la rue Montmartre; cette dernière rue, depuis la pointe Saint-Eustache jusqu'au boulevard à droite; ledit boulevard jusqu'à la rue Poissonnière.

Quatrième Arrondissement, place du Chevalier-du-Guet, 4.

M. Chamagne, *Juge-de-Paix*, place du Chevalier-du-Guet.

M. Decagny, *premier Suppléant*, place de l'Ecole, 1.
M. Iooss, *second Suppleant*, rue du Bouloi, 4.

M. Maucomble, *Greffier*, rue de l'Echiquier, 4.
M. Guilhermond, *Commis-Greffier*, rue Bertin-Poirée, 7.

M. Grenier, *Huissier*, rue Saint-Honoré, 108.
M. Métivier, *Huissier*, rue Boucher, 15.

Audiences publiques, à la Mairie, le vendredi, à onze heures; défaut, à midi. Conciliations le vendredi; défaut, à deux heures.

Le Greffe est ouvert de dix à quatre heures.

Circonscription — La rue du Musée, à droite, depuis le guichet jusqu'à la rue Saint-Honoré, les rues des Bons-Enfans et Ne des Bons-Enfans, à droite: celle de la Feuillade, la place des Victoires, toujours à droite, jusqu'à celle Croix-des-Petits-Champs; la rue Croix-des-Petits-Champs, à droite, jusqu'à la rue Baillif; la rue Coquillère, toujours à droite, jusqu'à la rue du Four; celle du Four, toujours à droite, traversant la rue Saint-Honoré, et la suivant, à droite, jusqu'en face la rue de la Tonnellerie; la rue de la Tonnellerie, à droite, jusqu'à la rue de la Fromagerie; la Halle, sans y comprendre les Petits-Piliers à gauche en allant à la rue de Rambuteau; la rue de Rambuteau, côté des nos impairs; la rue Saint Denis, à droite, jusqu'au Pont-au-Change; les quais de la Mégisserie, de l'Ecole et du Louvre, jusqu'au guichet Froid-Manteau.

Cinquième Arrondissement, rue du Faubourg-Saint-Martin, 72.

M. R. Lachaud ❋, *Juge-de-Paix*, boulevart Saint-Martin, 18.
M. Aumont-Thiéville, notaire, *premier Suppléant*, boulevard St-Denis, 19.
M. Devin, avoué, *second Suppléant*, rue Montmartre, 63.

M. Cochet, *Greffier*, rue d'Enghien, 10.
M. Laloue, *Huissier*, rue Saint-Denis, 374.
M. Drion, *Huissier*, rue Bourbon-Villeneuve, 9.

Audience de compétence, les mercredis, à 11 heures, défaut à midi. Conciliation sur assignation, le vendredi à onze heures, défaut à midi. Conciliation sur invitation et comparution volontaire, de 11 heures à quatre heures tous les jours.

Circonscription. — La rue Saint-Denis, n^{os} impairs, depuis la rue de Rambuteau jusqu'à la porte Saint-Denis; la rue Rambuteau, n^{os} pairs, une partie de la rue Mondétour et les Petits-Piliers des Halles, jusqu'à la rue Montorgueil; la rue Montorgueil, la rue du Petit-Carreau et la rue Poissonnière, n^{os} pairs; le boulevard Bonne-Nouvelle, à droite de la rue Poissonnière, jusqu'à la porte Saint-Denis; le faubourg Saint-Denis, n^{os} pairs; la rue Neuve-d'Orléans et le faubourg Saint-Martin, à droite et à gauche; la rue de Bondi et le boulevard St-Martin, à gauche, jusqu'au faubourg du Temple; le faubourg du Temple, à gauche, n^{os} impairs.

Sixième Arrondissement, rue Vendôme, 11.

M. Dionis du Séjour, *Juge-de-Paix*, rue Vendôme, 10.
M. Théodore Regnault, *premier Suppléant*, rue de Bondi, 23.
M. Joumar, *second Suppléant*, place de l'Oratoire-du-Louvre, 6.

M. Bazin, *Greffier*, rue d'Anjou, 14 (Marais).
M. Tallon, *Huissier*, rue Saint-Martin, 259.
M. Merlin, *Huissier*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 19.

Conciliations sur citations, les mardis à midi, défaut, à midi; sur lettres d'invitation, tous les jours, à 11 heures précises du matin. Audiences de compétence, les vendredis à midi, défaut à midi.

Circonscription.—Partant de la barrière de Belleville et suivant à droite les murs de Paris jusqu'à la barrière de Ménil-Montant; descendant la droite des rues de la Roulette, de Ménil-Montant, des Filles-du-Calvaire, des rues de Bretagne et de la Corderie, de la rue du Temple, depuis la rue Phelipeaux jusqu'à celle Chapon; la droite des rues Chapon et du Cimetière-Saint-Nicolas, descendant la droite de la rue St-Martin et de la rue des Arcis jusqu'à la rue Saint-Jacques-de-la-Boucherie; celle-ci à droite, remontant la droite de la rue Saint-Denis jusqu'à la porte St-Denis, la droite du boulevard depuis cette porte jusqu'à la rue du Temple, remontant le faubourg du Temple jusqu'à la barrière de Belleville.

Septième Arrondissement, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 20,

A la Mairie.

M. Levincent, *Juge-de-Paix*, rue Pavée, 24, au Marais.
M. Chatelain, *premier Suppléant*, rue Croix-des-Petits-Champs, 27.
M. Gibert, *second Suppléant*, rue du 29 Juillet, 5.

M. Galien, *Greffier*, rue et Ile-Saint-Louis, 90.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue Cloche-Perce, 8.

Audiences de compétence, les vendredis, à une heure; conciliations sur citation, les vendredis, à midi et demi, défaut de suite. Comparutions volontaires, tous les jours à midi, excepté les lundis.

Circonscription. — Place du Châtelet, à droite, à partir du coin du quai de Gêvres; rue St-Jacques-la-Boucherie, à droite; rue des Arcis, en montant vers St-Méry, à droite; rue St-Martin, en allant vers la porte du même nom, à droite; rue du Cimetière-St-Nicolas et rue Chapon, à droite, allant à la rue du Temple; rue du Temple, à droite, jusqu'à la rue de la Corderie; rue de la Corderie et rue de Bretagne, à droite, allant à la Vieille-rue-du-Temple; Vieille-rue-du-Temple, à droite, jusqu'à la rue des Francs-Bourgeois; rue des Francs-Bourgeois et rue Nᵉ-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Culture-rue Culture-Sainte-Catherine, à droite, allant à la rue Saint-Antoine; rue Saint-Antoine, à droite, allant à la place Baudoyer; place Baudoyer, à droite; rue de la Tixeranderie, à droite, allant à la rue du Mouton; rue du Mouton, à droite, allant à la place de l'Hôtel-de-Ville; la place de l'Hôtel-de-Ville, à droite, jusqu'au quai Pelletier; le quai Pelletier, la moitié de la rivière et des ponts Notre-Dame et au Change; la pompe Notre-Dame, le corps-de-garde et le quai de Gèvres jusqu'à la place du Châtelet.

Huitième Arrondissement, place des Vosges, 14, Hôtel de la Mairie.

M. Périer (O ✻), *Juge-de-Paix*, rue Neuve-St-Méry, 25.

M. Gallois, *premier Suppléant*, rue Boucher, 6.
M. de Bretonne, *second Suppléant*, rue Vivienne, 8.

M. Boucher, *Greffier*, boulevart Beaumarchais, 2.
M. Richard, *Commis-Greffier assermenté*, rue Amelot, 34.
M. Maréchal, *Huissier*, place de la Bastille, 5.
M. Bourgeois, *Huissier*, rue de la Verrerie, 61.

Audiences de compétence, les mardis. Conciliations sur citations, les mercredis, à midi, défaut à une heure. Conciliations volontaires ou sur lettres, les lundis, mercredis, jeudis et samedis à midi, défaut à une heure. — Les bureaux de la justice-de-paix sont ouverts tous les jours, de dix heures à quatre, excepté les dimanches et fêtes.

Circonscription. — Partant de la barrière de Ménil-Montant et suivant les murs de Paris, à droite, jusqu'à la barrière de la Râpée; suivant ensuite, toujours à droite, le bord de l'eau, la porte et la rue Saint-Antoine, partie de la rue Culture-Sainte-Catherine, depuis le nº 1 jusqu'au coin de la rue des Francs-Bourgeois, partie à gauche de la rue des Francs-Bourgeois, nºˢ pairs; les rues Neuve-Culture-Sainte-Catherine, Vieille-rue-du-Temple, nºˢ pairs seulement, jusqu'à celle des Filles-du-Calvaire; traversant le boulevard, et montant à droite, les rues de Ménil-Montant et de la Roulette jusqu'à la barrière de Ménil-Montant.

Neuvième Arrondissement, rue Geoffroy-Lasnier, 25.

M. Marchand ✻, *Juge-de-Paix*, rue Geoffroy-Lasnier, 25.
M. Yver, notaire, *premier Suppléant*, rue Neuve-Saint-Augustin, 6.
M. Lorget, avoué, *second Suppléant*, rue de l'Echelle, 7.

M. Cadilhon, *Greffier*, rue des Tournelles, 84.
M. Bourgneuf-Riallen, *Huissier*, rue Saint-Antoine, 69.
M. . . . . . *Huissier.*

Audiences de compétence, les vendredis, à onze heures, défaut à midi. Conciliations sur citations, les mercredis, à onze heures, défaut à midi. Conciliations sur comparutions volontaires ou sur lettres, les mardis, jeudis et samedis, à dix heures, défaut à onze heures. Conseils de famille, les lundis, mercredis et vendredis.

Le Greffe est ouvert de neuf à quatre heures les dimanches et fêtes exceptés.

Circonscription. — La place de l'Hôtel-de-Ville à droite depuis le Port-au-Blé; la rue du Mouton à droite, la rue de la Tixeranderie, à droite, à partir du nº 24; la place Beaudoyer, la rue St.-Antoine, toujours à droite, la rue Contrescarpe, ou des Fossés de la Bastille, inclusivement; le bord de la rivière jusques et compris le pont Grammont, le rue de l'île Louviers, les quais des Célestins, St-Paul, des Ormes, le pont Marie, les quais

d'Anjou, de Béthune, d'Orléans, Bourbon, jusqu'au pont de la Cité; les maisons qui bordent la rivière jusques et compris le pont de l'Hôtel-Dieu, les bords de la rivière, toujours à droite du pont de l'Hôtel-Dieu au Petit-Pont, et en suivant du Petit-Pont à celui Saint-Michel exclusivement; la rue de la Barillerie à droite, le quai aux Fleurs, le pont Notre-Dame, jusqu'à la place de l'Hôtel-de-Ville, le Port-au-Blé, au quai de la Grève.

Dixième Arrondissement, rue de Grenelle-St.-Germain, 7.

M. Louvet, *Juge-de-Paix*, rue du Dragon, 21.

M. Bessas-Lamégie (O ✻), *premier Suppléant*, rue du Bac, 33.
M. Maurin, *second Suppléant*, rue du Bac, 5.

M. Fossé-Darcosse, *Greffier*, rue Jacob, 9.
M. Chaseray, *Commis-Greffier assermenté*, rue de Vaugirard, 15.

M. Neuville, *Huissier*, rue du Dragon, 16.
M. Geffroy, *Huissier*, rue du Bac, 59.

Audiences et conciliations les mardis, à dix heures, défaut à onze; conseils de famille, les mardis, jeudis et samedis; audiences sur lettres ou sur comparutions volontaires, tous les jours, à 10 heures, excepté les vendredis; audiences de compétence les vendredis à 10 heures, défaut à onze.

Circonscription. — A partir du Pont-Neuf, les quais Conti, Malaquais, Voltaire; le cours de la rivière jusqu'à la barrière de la Cunette, les boulevarts intérieurs jusqu'à la barrière de Vaugirard; la rue de Vaugirard, à gauche; la rue du Regard, à gauche; la rue du Cherche-Midi, à gauche; la rue du Four, à gauche; la rue des Boucheries, à gauche; la rue des Fossés-St-Germain-des-Prés, à gauche; la rue Dauphine, à gauche.

Onzième Arrondissement, place Saint-Sulpice, 18.

M. Roullion ✻, *Juge-de-Paix*, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 8.

M. Moullin ✻, Avoué de 1re instance, *premier Suppléant*, rue des Petits-Augustins, 8.
M. Le Hir, Avocat, *second Suppléant*, rue du Cherche-Midi, 24.

M. Bazard-St-Aubin, *Greffier*, rue du Mont-Parnasse, 9.
M. Hany, *Huissier*, rue du Four-Saint-Germain, 43.
M. Gardien, *Huissier*, place Saint-André-des-Arcs, 22.

Bureau de conciliation, le samedi de chaque semaine, à midi; défaut de suite. *Audiences de compétence*, les mardis et samedis, à deux heures; défaut de suite. *Conseils de famille*, les mardis, jeudis et samedis à 10 heures précises. *Avertissement préalables, sans frais*, les lundis, mercredis et vendredis, à 10 heures précises.

Le Greffe est ouvert tous les jours, à l'exception des jours fériés, de 10 à 4 heures.

Circonscription. — Partant du coin du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie, les numéros pairs de cette rue, jusqu'après le Pont St-Michel, ensuite à gauche et rue St-Michel; les numéros pairs de la rue du Petit-Pont et celle St-Jacques, jusques le compris le numéro 202, formant le coin de la rue St-Dominique; les numéros pairs de cette rue, jusqu'à celle d'Enfer, en descendant cette rue des deux côtés, depuis et compris les numéros 28, d'un côté, et 13 de l'autre, jusqu'au commencement; la rue des Francs-Bourgeois, celle de Vaugirard, à droite, jusqu'au numéro 86, formant le coin de la rue du Cherche-Midi; tous les numéros impairs de la rue de Vaugirard, depuis le commencement jusqu'à la barrière; tout l'intérieur de la rue de Vaugirard, jusqu'aux murs extérieurs de Paris, à partir de la barrière d'Enfer, jusqu'à celle de Vaugirard, dans lequel se trouvent les rues de Madame, de l'Ouest, Notre-Dame-des-Champs et des Fourneaux; en descendant ensuite les numéros impairs des rues du Cherche-Midi, du Four, des Boucheries, des Fossés-Saint-Germain-des-Prés et Dauphine, le Pont-Neuf, le quai de l'Horloge ou des Morfondus, jusqu'au coin de la rue de la Barillerie; tout l'intérieur de cette circonscription, dans lequel se trouve la rue de Seine, depuis et compris les numéros pairs 60, et impairs 83, et au-dessus.

Douzième Arrondissement, place du Panthéon, à la Mairie.

M. Pinart, *Juge-de-Paix*, rue de Vaugirard, 22.
M. Labrouste ✻. *premier Suppléant*, rue de Reims, 7.
M. Caron, *second Suppléant*, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, 5.
M. Marquis, *Greffier*, rue de l'Odéon, 34.
M. Legrand, *Huissier*, rue des Fossés-Saint-Victor, 43.
M. Sédillon, *Huissier*, rue des Noyers-Saint-Jacques, 31.

Audiences de conciliation sur citations, les mercredis à midi, défaut à 1 heure. Audiences de compétence sur citations les mercredis à 1 heure. Conciliations sur lettres d'invitation, et conciliations volontaires tous les jours, à 11 heures.

Le Greffe est ouvert tous les jours, de 10 à 4 heures, à la justice-de-paix.

Circonscription. — La rue d'Enfer des deux côtés depuis la barrière jusqu'au carrefour de l'Observatoire; le carrefour de l'Observatoire, la rue de l'Ouest des deux côtés jusqu'aux numéros 11 et 4; le mur de la pépinière longeant le jardin du Luxembourg jusqu'à la rue d'Enfer (*ancien enclos des Chartreux*), la rue d'Enfer des deux côtés jusqu'à la rue St-Dominique; la rue St-Dominique à droite jusqu'à la rue Saint-Jacques; la rue Saint-Jacques, à droite, en descendant jusqu'au Petit-Pont; la rue de la Bûcherie, la rue des Grands-Degrés et la rue de la Tournelle, des deux côtés, ensuite le quai jusqu'à la barrière de la Gare; depuis la barrière de la Gare, le mur de Paris, à droite, jusqu'à la barrière d'Enfer.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SAINT-DENIS.

Canton de Saint-Denis.

Composé des communes d'Aubervilliers, Dugny, la Cour-Neuve, La Chapelle, Stains, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte, Saint-Ouen, l'île Saint-Denis, Saint-Denis.

M. Jacques-Champreux, *Juge-de-Paix* à St-Denis, r. Catulienne, 1 *bis*.
M. Lejeune ✻, *premier Suppléant*, à Pierrefitte.
M. Fournier, *second Suppléant*, à la Chapelle-St-Denis.
M. Deschamps, *Greffier*, rue des Ursulines, à Saint-Denis.
M. Daunay, *Huissier*, rue Compoise, 67, à St.-Denis.

Audiences le vendredi à onze heures du matin. Conciliations sur citation après l'audience. Conciliations volontaires ou sur simple invitation, le mardi à dix heures du matin, à la Justice de paix, rue Franklin, 5, à Saint-Denis.

Canton de Pantin.

Composé des communes de Bagnolet, Belleville, Bobigny, Bondy, Charonne, Drany, le Bourget, Noisy-le-Sec, Pantin, Prés-Saint-Gervais, Romainville et La Villette.

M. Moisson, *Juge-de-Paix*, à La Villette, rue de Flandres, 180.
M. Auger ✻, *premier Suppléant*, à Pantin, rue de La Villette-St-Denis, 43.
M. Boucher, *second Suppléant*, à Belleville, rue de Paris, 52.
M. Duhamel, *Greffier*, à Pantin, Hôtel de la Mairie, rue de Paris, 105, et à Belleville, rue Levert, 9.
M. Blandin, *Commis-Greffier*, à Belleville, rue Levert, 9.
M. Veber, *Huissier*, à Belleville, rue des Moulins, 7.
M. Seurat, *Huissier*, à La Villette, rue de Flandres, 47.

Audience des conciliation sur lettres, tous les mardis, à Belleville, hôtel de la mairie à onze heures précises. Conciliations sur citations et causes civiles, à midi; défaut de suite.

Audience des conciliations sur lettres, tous les vendredis, à Pantin, hôtel de la Mairie, à onze heures précises. Conciliations sur citations et causes civiles à midi ; causes de simple police à une heure ; défaut de suite. Audience civile à Belleville, hôtel de la Mairie.

Le Greffe, à Pantin, hôtel de la mairie. — Une succursale du greffe, à Belleville, rue de Paris, 128, hôtel de la Mairie.

Canton de Neuilly.

Composé des communes de Boulogne, Clichy, Montmartre, Neuilly, Passy, Auteuil et Batignolles-Monceaux.

M. Bernier (Achille), *Juge-de-Paix*, à Batignolles-Monceaux, boulevard de Batignolles, 4.

M. Ancelle, Notaire, *premier Suppléant*, rue de Seine, à Neuilly, 120.
M. Foullon, Notaire à Boulogne, *second Suppléant*.
M. Buteau, *Greffier*, rue de Puteaux, 15, à Batignolles.
M. Desesquelles, *Huissier*, à Neuilly, rue d'Orléans, 6.
M. Lucas, *Huissier*, à Batignolles, Grande-Rue, 48.

Greffe, à Neuilly, hôtel de la Mairie (Sablonville), et à Batignolles, hôtel de la Mairie, tous les jours de 9 heures à 4 heures.

Audiences civiles et Conciliations sur citations, tous les samedis à midi à Sablonville et tous les mercredis à Batignolles, à midi. Conciliations sur lettres d'invitation tous les samedis à 9 heures, à Sablonville, et tous les vendredis à midi, à Batignolles. Conciliations sans invitation, tous les autres jours, de 10 heures à 4 heures, les dimanches et fêtes exceptés. Audience de police, tous les premiers jeudis de chaque mois, à Sablonville, Mairie de Neuilly, à midi.

Canton de Courbevoie.

Composé des communes d'Asnières, Colombes, Courbevoie, Gennevilliers, Nanterre, Suresnes et Puteaux.

M. Théry, *Juge-de-Paix*, à Courbevoie, rue du Château, 18.

M. Gréhaut, notaire, *premier Suppléant*, à Courbevoie.
M. de Larnac, *second Suppléant*, à Courbevoie.
M. Haran, *Greffier*, à Courbevoie, rue de la Mairie.
M. Despeaux, *Huissier*, à Courbevoie, route de Saint-Germain, 14.

Conciliations volontaires, tous les jours, chez M. le Juge-de-paix, et spécialement sur lettres, les mercredis et jeudis, avant midi, à Courbevoie, à la Mairie. Audiences civiles tous les jeudis, à 11 heures; défaut à midi. Audiences de police les premier et troisième jeudis de chaque mois.

JUSTICES DE PAIX DE L'ARRONDISSEMENT DE SCEAUX.

Canton de Sceaux.

Composé des communes d'Antony, de Bagneux, du Bourg-la-Reine, de Châtenay, de Châtillon, de Clamart, de Fontenay-aux-Roses, de Grenelle, d'Issy, de Mont-Rouge, du Plessis-Piquet, de Sceaux, de Vanves et de Vaugirard.

M. Boullanger (Amable), *Juge-de-Paix*, à Sceaux, rue de Florian.

M. Postansque ✠, *premier Suppléant*, à Vaugirard, Grande rue, 91.
M. Tricot-Grosjean, *second Suppléant*, au Plessis-Piquet.

M. Périneau, *Greffier*, à Sceaux, rue Houdan, 40.
M. Osselet fils jeune, *Huissier*, à Montrouge, route d'Orléans, 95.
M. Martin, *Huissier*, à Vaugirard, place de l'Ecole.

Audiences à Sceaux, les samedis à midi, défaut à une heure ; à Vaugirard, le jeudi à midi, défaut à une heure. Conciliations, à Sceaux, le vendredi à onze heures, à Vaugirard, le lundi à onze heures.

Conseils de famille, à Sceaux, le vendredi à une heure, et à Vaugirard, le jeudi à onze heures (pièces remises d'avance).

Audience de police, à Sceaux, tous les samedis.

M. Raynal, *Adjoint au maire de Sceaux, fais. fonct. du Ministère public.*

Canton de Charenton.

Composé des communes de Bercy, Bonneuil, Brie-sur-Marne, Champigny, Charenton-le-Pont, Charenton-Saint-Maurice, Creteil, Joinville-le-Pont, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, et Saint-Maur-les-Fossés.

M. Vinot, *Juge-de-Paix*, à Charenton, rue des Carrières, 30.

M. Duclos, Avocat, *premier Suppléant*, rue Neuve-des-Mathurins, 17, à Paris.
M. Roger, *second Suppléant*, à Charenton.

M. Giraud, *Greffier*, à Charenton, rue des Carrières, 92.
M. Ponceau, *Huissier*, quai de Bercy, 1, à Bercy.

Audiences civiles et de police, et bureaux de paix, les lundi et jeudi de chaque semaine, à Charenton, hôtel de la Mairie, à midi très-précis; défaut, à 1 heure. Conciliations tous les jours, dans la salle d'audience, ou chez le Juge-de-Paix, de 9 à 11 heures.

Canton de Villejuif.

Composé des communes d'Arcueil, de Chevilly, Choisy-le-Roi, Fresnes, Gentilly, Ivry, L'Haÿ, Orly, Rungis, Thiais, Villejuif et Vitry-sur-Seine.

M. Mauris, *Juge-de-Paix*, à Villejuif.

M. Taillefer, *premier Suppléant*, à Thiais.
M. Guiblin, *second Suppléant*, à Gentilly.

M. Hénault, *Greffier*, rue Nationale, 15, à Villejuif.
M. Batrel, *Huissier*, rue Nationale, 7.

Conciliations sur lettres et volontaires, les vendredis à 10 heures, au cabinet de M. le Juge-de-paix (les parties doivent se présenter en personne, sans l'assistance de conseils). Audiences pour les affaires de compétence et de conciliation, sur citation, les jeudis à onze heures, à Villejuif; les défauts à midi. Audiences de police, de quinzaine en quinzaine.

M. Billian, *Commiss. de police pour Gentilly*, r. Vendrejanne, à la Maison Blanche.
M. Chevallier, *Commissaire de police, à Ivry*, Barrière des Deux-Moulins.

Canton de Vincennes.

Composé des communes de Fontenay-sous-Bois, Montreuil, Rosny, Saint-Mandé, Villemomble et Vincennes.

M. Lejemptel ✻, *Juge-de-Paix*, à Vincennes, rue du Terrier, 6.

M. Masson ✻, *premier Suppléant*, à Vincennes, rue de Paris, 56.
M. Malaizé, *second Suppléant*, à Montreuil, rue du Pré, 29.

M. Dubut, *Greffier* à Vincennes, rue de Montreuil, 19.
M. Julin, *Huissier*, à Vincennes, rue de Paris, 22

Audiences civiles, tous les samedis à dix heures, défaut, à onze heures, à la Mairie. — Audiences de police municipale, les samedis, de quinzaine en quinzaine, à onze heures, après l'audience civile, défaut de suite, à la mairie. — Conciliations sur citations, les samedis, à onze heures, défaut de suite; et immédiatement après, les conseils de famille. — Conciliations sur lettres les lundis à 10 heures à la Mairie, excepté les jours d'audiences. M. le Juge-de-paix reçoit de 11 à 4 heures à son cabinet à la mairie.

CHAPITRE III.

Service Militaire du Département de la Seine.

GARDE NATIONALE.

La Garde Nationale du département de la Seine se compose de seize légions d'infanterie, d'une légion de cavalerie.

Les seize légions d'infanterie se divisent, savoir : 1° une légion pour chacun des douze arrondissemens de Paris, portant le numéro de son arrondissement; chacune de ces légions ayant quatre bataillons; 2° quatre légions de la banlieue, composées comme il suit:

La 1re Légion de la banlieue est formée des cantons *de Saint-Denis et de Pantin.*

La 2e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Courbevoie et de Neuilly.*

La 3e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Villejuif et de Sceaux.*

La 4e Légion de la banlieue est formée des cantons *de Vincennes et de Charenton.*

La légion de cavalerie porte le n° 13. Elle se compose de trois escadrons.

Les 1re et 2e légions de la banlieue ont aussi chacune un escadron de cavalerie.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL,
aux Tuileries.

M. Perrot (C ❋), Général de division, *Commandant supérieur.*
M. Foltz (O ❋), Général de brigade, *Chef d'état-major-général.*
M. Dabrin (O ❋), *Intendant militaire.*
MM. Bourgeois ❋, Chartier ❋, Pignel ❋, Mamignard, *Sous-Intendants militaires.*
M. Deguise (O ❋), *Inspect. général du service de santé.*
MM. Filhos ❋, Huguier ❋, Conneau ❋, *Chirurgiens principaux.*
MM. Villette ❋, Letalenet ❋, Puche, Chaillou, Philippeaux, *Chirurgiens majors.*
M. de Casteja ❋, *Lieutenant-Colonel, Inspecteur de l'armement.*

Colonels. MM.

De Persigny (O ❋), Faub.-St-Honoré, 51.
Bacciochi, *id.*
De Nieuwerkerke ❋, au Louvre.

Lieutenants-Colonels. MM.

Beauval (O ❋), rue de la Victoire, 46.
Ragon ❋, rue d'Alger, 6.
De Lage (O ❋), rue St-Lazare, 65.

Chefs d'Escadron. Messieurs,

De Curnieu, Chaussée-d'Antin, 68.
Nève-Marguery, barrière Charenton.
Maine-Glatigny, rue Laffitte, 46.
De Brayer ❋, rue d'Anjou-St-Honoré, 46.
Bisson, à Nogent-sur-Marne.
De Clausel, rue de la Paix, 24.
Nast, rue du Helder, 14.
Presbourg, rue Quincampoix, 56.
De Fitte, Chaussée-d'Antin, 49 *bis.*
Loysel, rue des Trois-Frères, 9.
Janets, à Vincennes.
De Caulincourt ❋, rue Saint-Lazare, 67.
Joanne, avenue de la République, 85, à Neuilly.
Courpon ❋, rue Las-Cases, 26.
Basire, rue Ménars, 4.
De Fiennes, faubourg Montmartre, 27.
Bataille ❋, rue Laffitte, 5.
De Vidil ❋, boulevart des Italiens, 34.
Munster, rue de Provence, 29.

Chambaud ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 31.
Du Lac de Fugères (O ✻), r. Las-Cases, 8.
Arnaud, à Asnières.
De Berard, rue de Verneuil, 34 *bis*.
Thenon, rond-point de la Porte-Maillot, 14, à Neuilly.
Olivier, rue du Bouloi, 23.
Huvelle, rue de Flandres, 40, à la Villette.
Jules David, rue Madame, 35.
Gérard, rue St-Germain-des-Prés, 6.
De Loustal, rue de la Chaussée-d'Antin, 45 *bis*.
De Chambray, rue de Grenelle-St-Germain, 98.

Capitaines. Messieurs,

Tinthoin, à Saint-Denis.
Vellut, r. de la Corderie-Saint-Honoré, 12.
Pellault, à Fontenay-sous-Bois.
Terra, rue Rambuteau, 87.
Gauthier d'Hauteserve, rue St-Georges, 7.
Guilloteaux, rue de l'Ecole, 174, à Vaugirard.
Lemoine, rue Mauconseil, 25.
Verner, boulevard Saint-Martin, 29.
Frantz de Lienhart ✻, rue Notre-Dame-des-Champs, 3.
Pinel, rue Portefoin, 12.
De Menciaux, rue Vintimille, 10.
Fournier, chaussée de Clignancourt, 40.
Sebret, rue du Réservoir, 8, à Clichy.
Pâris, Grande-Rue, 111, à Bercy.
Lavenant, rue de Bussy, 12.
Cahours, rue Vendôme, 20.
De la Viefville, rue du Bac, 77.
Langlassé, à Puteaux.
De St-Martin, rue de Luxembourg, 31.
Dopfeld, rue Vieille-du-Temple, 72.
Gros, rue Ménars, 5.
Guérin-Raitière, à Montreuil.
Roger, à Sèvres.
Florentin, rue St-Louis, 40 (Batignolles).
Jannon, rue Guénégaud, 17.
Lyonnet, quai Bourbon, 19.
Blain ✻, rue du Four-St-Germain, 17.
Dumaine, quai d'Austerlitz, 9.
Beuzard, rue de la Verrerie, 36.
Guerbois, rue Saint-Jacques, 231.
Perrot de Renneville, rue du Bac, 77.
Isambert, quai Jemmapes, 166.
Duparc, rue de Bondi, 9.
De Laval, rue Caumartin, 19.
Bretonville, rue d'Amboise, 3.
De Chassiron, rond-point de l'avenue de St-Cloud, à Passy.
Arnaud-Jeanti, rue des Quatre-Fils, 9.
De Murat, rue Vanneau, 32.
Vieyra, rue St-Georges, 43.
Fleury, rue de la Banque, 11.
De Bréda, rue de l'Université, 25.
De Quinsonas, rue Casimir-Périer, 19.
Blanche, rue de Trévise, 38.
De Fontette, place de la Madeleine, 7.
De Lisle, boulevart Poissonnière, 23.
Dieudonné, à l'Elysée.
Dolfus-Galline, rue St-Florentin, 4.
Hutteau-d'Origny ✻, rue du Bac, 3.
Denion-Dupin, r. Paradis-Poissonnière, 51.
De la Grange, rue des Saussaies, 9.
Héron, rue Cadet, 19.
De Villeneuve-Trans, rue du Bac, 42.
Lippmann, place St-Georges, 28.
De Valon, rue de Miromesnil, 18.
Caillou, r. du Petit-Bourbon-St-Sulpice, 5.
De la Tourrette, r. d'Anjou-St-Honoré, 30.
De Meffray, rue du Port-Mahon, 9.
Foucher de Careil, r. Barbet-de-Jouy, 25.
Villeroy, rue Richer, 17.
Blain des Cormiers, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 18.

Bureaux de l'Etat-Major-général.

1re Section. *Secrétariat*............. M. Bomier ✻, *Sec. d'état-major, Chef*, à l'Etat-major général.
2e — *Service*................ M. Tassin (L.), *Chef*, aux Tuileries.
3e — *Discipline*.............. M. Le Camus, *Chef*, r. des Ecuries-d'Artois, 15.
4e — *Comptabilité*............ M. Losserand, *Chef*, r. du Faub.-St-Denis, 99.

LÉGIONS DE PARIS.

PREMIÈRE LÉGION.

État-major.

M. Gourgaud (G ✻), Général de Division, *Colonel*, rue Joubert, 30.
M. Turgot (O ✻), *Lieutenant-Colonel*, rue St-Nicolas, 58.
M. Campionnet (O ✻), *Major*, rue Rumfort, 20.

M. Laugier ❋, *Chirurgien principal*, rue Ne-des-Capucines, 13.
M. Varcollier ❋, *Capitaine payeur*, rue Mont-Thabor, 8.
M. Forget, *Capitaine d'habillement*, boulevard des Capucines, 3.
M. Tolbecque, *Capitaine de musique*, rue Richer, 54.

JURY DE RÉVISION.

M. Trémisot ❋, *Capitaine-Rapporteur*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 13.
M. Jager-Schmidt, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Choiseul, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Briot ❋, *Chef de bat. en 1er.*
Sudre ❋, *Chef de bat. en 2e.*
Moyse ❋, *Adjudant-Major.*
Rigaud, *Capitaine d'armement.*
Magne ❋, *Chirurgien-Major.*
Laine, *S.-Lieutenant-Porte-Drapeau.*
Hautefeuille ❋, *Capitaine-Rapporteur.*
Chauvelot, *Lieutenant-Rapporteur.*
Martin (L. E.), *Lieutenant-Secrétaire.*
Pinson, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
Montécot, *Adjudant-Sous-officier.*
Marest, *idem.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Vieyra (O ❋). *Chef de bataillon en 1er.*
Ledieu ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Guerbert ❋, *Adjudant-Major.*
Marchand ❋, *Capitaine d'armement.*
Izarié ❋, *Chirurgien-Aide-Major.*
N......, *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Fabvier-Coulomb, *Capitaine-Rapporteur.*
Gallay, *Lieut.-Rapporteur.*
Bélèze, *Lieutenant-Secrétaire.*
Calley-St-Paul, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
Decormon ❋, *Adjudant-Sous-Officier.*
Cuchetet ❋, *idem.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Bourcart ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
De Nansouty, *Chef de bataillon en 2e.*
Gagnon ❋, *Adjudant-Major.*
N...., *Capitaine d'armement.*
Baret, *Chirurgien-Major.*
Brocheton, *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau.*
De St-Didier ❋, *Capitaine-Rapporteur.*
De Guillemeteau, *Lieutenant-Rapporteur.*
Henrichs ❋, *Lieutenant-Secrétaire.*
Decroze, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*
Gelin, *Adjudant-Sous-Officier.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Duffié (O ❋), *Chef de bataillon en 1er.*
Roussel (O ❋), *Chef de bataillon en 2e.*
Vacherie ❋, *Adjudant-Major.*
Barbetti, *Capitaine d'armement.*
Contour ❋, *Chirurgien-Major.*
Saussay (Prosper), *S.-Lieut.-P-Drapeau.*
Vuitry ❋, *Capitaine-Rapporteur.*
Laime, *Lieutenant-Rapporteur.*
Darcy, *Lieutenant-Secrétaire.*
Azémar, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*
Lebouvier, *Adjudant-Sous-Officier.*
Betindorf, *idem.*

DEUXIÈME LÉGION.

Etat-Major.

M. Rapatel (G O ❋), Gén. de Divis., *Colonel*, r. Ne-de-l'Université, 16.
M. de Laborde (O ❋), *Lieutenant-Colonel*, r. N. D. de Lorette, 9.
M. Bobée ❋, *Major*, rue Vivienne, 22.
M. Pesty ❋, *Officier payeur*, rue Drouot, 1.
M. Devergennes, *Capitaine d'armement*, place Vendôme, 20
M. Trilhes, *idem*, rue des Martyrs, 43.
M. Devismes, *idem*, boulevard des Italiens, 18.
M. Léger ❋, *idem*, rue Port-Mahon, 6.
M. Guersant ❋, *Chirurgien principal*, rue Ste-Anne, 51 *bis*.
M. Veronst, *Capitaine de Musique*, r. Ne-Coquenard, 24.

JURY DE RÉVISION.

M. Hoemelle, *Capitaine-Rapporteur*, rue Ste-Anne, 50.
M. Castaignet, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Hanovre, 21

PREMIER BATAILLON. MM.

Boudin de Vesvres ❋, *Chef de bat. en 1er.*
Imbault ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Nory-Dupar ❋, *Adjudant-Major.*
Pouget, *Chirurgien-Major.*
Morel, *Porte-Drapeau.*
Lacan, *Capitaine-Rapporteur.*
Bailleul, *Lieut.-Rapporteur.*
Roubo, *Lieut.-Secrétaire.*
Desboudet, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

N....., *Chef de bataillon en 1er.*
Guillard (O ❋), *Chef de bataillon en 2e.*
De Groulard, *Capitaine-Adjud.-Major.*
Mancel ❋, *Chirurgien-Major.*
Lecerf, *Porte-Drapeau.*
Lefevre, *Capitaine-Rapporteur.*
Dutilleul, *Lieutenant-Rapporteur.*
Accard, *Lieutenant-Secrétaire.*
Blanc, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

N..... *Chef de bataillon en 1er.*
Dupont ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Calibre ❋, *Capitaine-Adjudant-Major.*
N....., *Chirurgien-Major.*
Requin ❋, *Porte-Drapeau.*
Berthier, *Capitaine-Rapporteur.*
Hamille, *Lieutenant-Rapporteur.*
Paul Duboys, 1er *Secrétaire.*
Mollat fils, 2e *Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Thayer (O ❋), *Chef de bataillon en 1er.*
Ary-Scheffer (O ❋), *Chef de batail. en 2e.*
Barré (O ❋), *Capitaine-Adjud.-Major.*
Guillemot ❋, *Chirurgien-Major.*
Mauroy, *Porte-Drapeau.*
Flandin, *Capitaine-Rapporteur.*
Lefrançois, *Lieutenant-Rapporteur.*
Sauvan, *Lieutenant-Secrétaire.*
Couchet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

TROISIÈME LÉGION.

M. de Bar (G O ❋), Génér. de Div., *Colonel*, r. de Luxembourg, 46.
N. . . . . ., *Lieutenant-Colonel.*
M. Poysat ❋, *Major*, rue des Fossés-Montmartre, 6.
M. Ricque ❋, *Chirurgien principal*, rue Hauteville, 1.
M. Adam (Henri-Edmond), *Officier payeur*, r. de la Ville-l'Evêque, 2 *bis.*
M. Berly, *Capitaine d'habillement*, rue de Labruyère, 32,
M. Meifred (J.), *Chef de musique*, rue des Martyrs, 10.
M. Leplus, *Chef adjoint*, rue des Martyrs, 47.

JURY DE RÉVISION.

M. Choppin ❋, *Capitaine-Rapporteur*, rue du Sentier, 4.
M. Olagnier, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Hauteville, 1.

PREMIER BATAILLON. MM.

Mongenot (O ❋), *Chef de batail. en 1er.*
Parmentier, *Chef de bataillon en 2e.*
Rodenfuser ❋, *Adjudant-Major.*
Clairat, *Chirurgien-Major.*
Nantier, *Porte-Drapeau.*
Villemot, *Rapporteur.*
Binot de Villiers, *Lieutenant-Rapporteur.*
Lefèvre, *Secrétaire.*
Parmentier (A. Th.), *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Dubochet (O ❋), *Chef de batail. en 1er.*
Vallès (Léon) ❋, *Chef de batail. en 2e.*
Porcher ❋, *Adjudant-Major.*
Bergeron ❋, *Chirurgien-Major.*
Lombard, *Porte-Drapeau.*
Billault ❋, *Rapporteur.*
Petitjean, *Rapporteur-Adjoint.*
Billaud, *Secrétaire.*
Robin, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Fallet, *Chef de bataillon en 1er.*
Robert (O ❋), *Chef de bataillon en 2e.*
Béguinot ❋, *Adjudant-Major.*
Stable, *Chirurgien-Major.*
Guerrier ❋, *Porte-Drapeau.*
Bénat ❋, *Rapporteur.*
Moreau, *Lieutenant-Rapporteur.*
Guinemand, *Secrétaire.*
Gachet, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

N...., *Chef de bataillon en 1er.*
N...., *Chef de bataillon en 2e.*
Gaillard ❋, *Adjudant-Major.*
Dussol, *Chirurgien-Major.*
Saint-Léger, *Porte-Drapeau.*
Trinité, *Rapporteur.*
Moulinneuf, *Lieutenant-Rapporteur.*
Langlois, *Secrétaire.*
Neveu, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME LÉGION.

M. Ramond de la Croisette, *Colonel*, rue Boucher, 4.
M. Poirier, *Lieut.-Colonel*, rue des Mauvaises-Paroles, 11. (*Suspendu.*)
M. Dubois, *Major*, place du Chevalier-du-Guet, 4.
M. Pillon, *Chirurgien principal*, rue des Deux-Boules, 3.
M. Supplisson, *Capitaine d'habillement*, rue Bertin-Poirée, 11.
M. Landelle, *Chef de musique*, Cité Trévise, 7.
M. Martin-Leroy, *Officier payeur*, rue Bergère, 25.

JURY DE RÉVISION.

M. Thureau, *Capitaine-Rapporteur*, rue de la Monnaie, 26.
M. Carteret, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de l'Arbre-Sec, 22.

PREMIER BATAILLON. MM.

Blocaille, *Chef de bataillon en 1er*.
Clouwez ❋, *Chef de bataillon en 2e*.
Letellier ❋, *Adjudant-Major.*
Lubatti, *Porte-Drapeau.*
Frey, *Rapporteur.*
Barthélemy, *Lieutenant-Rapporteur.*
Cattairt, *Secrétaire.*
Leroux, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Combes ❋, *Chef de bataillon en 1er*.
N......, *Chef de bat. en 2e*.
Rousseau ❋, *Adjudant-Major.*
Edan, *Porte-Drapeau.*
Joumard, *Capitaine-Rapporteur.*
Boncompagne, *Lieutenant-Rapporteur.*
Polissart-Janon, *Secrétaire.*
Cusin, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Dubail, *Chef de bataillon en 1er*.
Rousseau, *Chef de bataillon en 2e*.
Reverdy ❋, *Adjudant-Major.*
Gautier, *Porte-Drapeau.*
Mavré, *Rapporteur.*
Grenier, *Lieutenant-Rapporteur.*
Groux, *Secrétaire.*
Barral, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Vasnier, *Chef de bataillon en 1er*.
Dufour ❋, *Chef de bat. en 2e*.
Métivet ❋, *Adjudant-Major.*
Beaumont, *Porte-Drapeau.*
Bonnel de Lonchamp, *Rapporteur.*
Tixier, *Lieutenant-Rapporteur.*
Tirouflet, *Secrétaire.*
Devant, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME LÉGION.

M. . . . . ., *Colonel.*
M. Duthy ❋, *Lieutenant-Colonel*, Faubourg-Saint-Martin, 162.
M. Baudouin ❋, *Major*, boulevard du Temple, 5.
M. Gallois, *Capitaine trésorier*, rue Meslay, 41.
M. Gresely ❋, *Chirurgien principal*, rue de Bondy, 38.
M. Roussel-Dufruit, *Capitaine d'habillement*, rue de la Fidélité, 16.
M. Fessy, *Capitaine de musique*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 26.

JURY DE RÉVISION.

M....., *Capitaine-Rapporteur*, rue Neuve-Saint-Nicolas, 24.
M. Cadet de Chambine, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Saint-Honoré, 301.

PREMIER BATAILLON. MM.

Brochard, *Chef de bataillon en 1er.*
N....., *Chef de bataillon en 2e.*
Gérard des Rivières, *Capitaine Adj.-Maj.*
Perrault, *Capitaine d'armement.*
N....., *Chirurgien-Major.*
Procksch, *Porte-Drapeau.*
N....., *Capitaine-Rapporteur.*
Robillard, *Lieutenant-Rapporteur.*
Dehaynin, *Lieutenant-Secrétaire.*
Lamartinnière, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Delandre ※, *Chef de bataillon en 1er.*
N....., *Chef de bataillon en 2e.*
Lesage ※, *Capitaine-Adjudant-Major.*
Darjou, *Capitaine d'Armement.*
N......, *Chirurgien-Major.*
N......, *Porte-Drapeau.*
Letulle, *Capitaine-Rapporteur.*
Caillet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Drion, *Lieutenant-Secrétaire.*
Laumonnier, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Miège ※, *Chef de bataillon en 1er.*
Liégard, *Chef de bataillon en 2e.*
Marimpoy ※, *Capitaine-Adjud.-Major.*
Letailleur, *Capitaine d'armement.*
Pertus ※, *Chirurgien-Major.*
Levesque, *Porte-Drapeau.*
Allain, *Capitaine-Rapporteur.*
Bruant, *Lieutenant-Rapporteur.*
Connilleau, *Lieutenant-Secrétaire.*
Fauler, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Ragoin ※, *Chef de bataillon en 1er.*
Lefèvre ※, *Chef de bataillon en 2e.*
Duchesne ※, *Capitaine-Adjud.-Major.*
Huber, *Capitaine-d'Armement.*
Manget, *Chirurgien-Major.*
N....., *Porte-Drapeau.*
Labeylonie, *Capitaine-Rapporteur.*
Bordeaux, *Lieutenant-Rapporteur.*
Herbet, *Lieutenant-Secrétaire.*
Guiart, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

SIXIÈME LÉGION.

M. . . . . *Colonel*,
M. Watrin, *Lieut.-Colonel*, rue du Ponceau, 23.
M. Dreux ※, *Major*, rue Notre-Dame-de-Nazareth, 38.
M. Parton, *Officier payeur*, rue de Vendôme, 2.
M. Delthil ※, *Chirurgien principal*, rue Meslay, 50.
M. Moudrux ※, *Chef de musique*, rue de Reuilly, 35.
M. Couronneau, *Sous-chef*, rue de Sicile, 35.
M. Gounel, *Capitaine d'habillement*, rue de Tracy.

JURY DE RÉVISION.

M. Langlois ※, *Capitaine-Rapporteur*, rue de Vendôme, 3.
M. Jourdan ※, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Vendôme, 7.

PREMIER BATAILLON. MM.

Cormier, *Chef de bataillon en 1er.*
Lebelle, *Chef de bataillon en 2e.*
Lerouge ※, *Adjudant-Major.*
Dreyfus ※, *Chirurgien-Major.*
Bloch, *Porte-Drapeau.*
Josson, *Capitaine-Rapporteur.*
Veil, *Lieutenant-Rapporteur.*
Savouré, *Lieutenant-Secrétaire.*
Pompé ※, *Sous-Lieut.-Rapporteur.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Bonvalet, *Chef de bat. en 1er.*
Ségalas, *Chef de bataillon en 2e.*
Beaulieu ※, *Adjudant-Major.*
Maillot, *Chirurgien-Major.*
Sponi, *Capitaine-Rapporteur.*
Guérin-Précourt, *Lieutenant-Rapporteur.*
Martin-Lubize, *Lieutenant-Secrétaire.*
Brisebarre, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*
N. . . . . ., *Porte-Drapeau.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Bonnaire ※, *Chef de bataillon en 1er.*
Melon ※, *Chef de bataillon en 2e.*
Bontemps ※, *Adjudant-Major.*
N....., *Chirurgien-Major.*
Landrevin, *Porte-Drapeau.*
Comartin, *Capitaine-Rapporteur.*
Tallon, *Lieutenant-Rapporteur.*
Hostein, *Lieutenant-Secrétaire.*
Tisserand, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Leleux, *Chef de bataillon en 1er.*
Lanacastel, *Chef de bataillon en 2e.*
Pernelle ※, *Adjudant-Major.*
Berthelot ※, *Chirurgien-Major.*
Courteroy, *Porte-Drapeau.*
Guyon, *Capitaine-Rapporteur.*
Juillet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Hache, *Lieutenant-Secrétaire.*
N. . . . . . *Sous-Lieut.-Secrétaire*

SEPTIÈME LÉGION.
(*Licenciée.*)

M. Vermeil ❋, Chef de bataillon en retraite, *Major.*
M. Sebire ❋, Capitaine en retraite, *Capitaine adjudant-majar.*
M. Bompard (O ❋), *id.* *id.*
M. de Groulard, anc. élève de St-Cyr, *id.*
M. Audouy ❋, Capitaine en retraite, *id.*

HUITIÈME LÉGION.
(*Licenciée.*)

M. Naël (Ch. Ant.) (O ❋), *Major.*
M. Turlet (Pierre) ❋, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Bouet (J. B. J.) ❋, *Capitaine Adjudant-Major.*

NEUVIÈME LÉGION.
(*Licenciée.*)

M. Sijas ❋, *Major*, rue Neuve-St-Augustin, 9.
M. Lacurial ❋, *Adjudant-major*, boulevart Bourdon, 2.
M. Bricard ❋, *id.*, rue Geoffroy-Lasnier, 25.
N . . . . ., *id.*
M. Léglis ❋, *id.*, passage Charlemagne.

DIXIÈME LÉGION.

M. le Gal de Lauriston (G O ❋), *Colonel*, aven. des Ch.-Elysées, 77.
M. Dehay ❋, *Lieutenant-Colonel*, rue Saint-Lazare, 13.
M. Jacquot ❋, *Major*, rue Bellechasse, 55.
M. Baudesson de Richebourg, *Trésorier*, rue de Choiseul, 23,
M. Robert ❋, *Chirurgien principal*, rue des Saints-Pères, 1.
M. Mézière, *Capitaine d'habillement*, rue du dragon, 42.
M. Klosé, *Capitaine de musique*, rue Fontaine-St-Georges, 21.

JURY DE RÉVISION.

M. Wentz, *Capitaine-Rapporteur*, rue de l'Université, 40.
M. Dufour de Neuville, *Lieutenant-Rapporteur*, rue des Saints-Pères, 1.

PREMIER BATAILLON. MM.

De Périgord, *Chef de bataillon en 1er.*
Alyon, *Chef de bataillon en 2e.*
Sauvé ❋, *Adjudant-Major.*
Troussel ❋, *Chirurgien-Major.*
Lambert, *Porte-Drapeau.*
Labot, *Capitaine-Rapporteur.*
Langlois, *Lieutenant-Rapporteur.*
Leret, *Secrétaire.*
Lebègue, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Ledru (O ❋), *Chef de bataillon en 1er.*
Joignot (O ❋), *Chef de bataillon en 2e.*
Defrance ❋, *Adjudant-Major.*
Arnaud (O ❋ ❋), *Chirurgien-Major.*
Larmée ❋ ❋ *Porte-Drapeau.*
Dieudonné, *Capitaine-Rapporteur.*
Moirand, *Lieutenant-Rapporteur.*
Pron, *Secrétaire.*
Sébert, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Guilbert ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Baines ❋, *Chef de bataillon en 2e.*
Labat ❋, *Adjudant-Major.*
Vosseur, *Chirurgien-Major.*
Pons ❋ ❋, *Porte-Drapeau.*
Fabre de Parrel, *Capitaine-Rapporteur.*
Chalons d'Argé, *Lieutenant-Rapporteur.*
Rigault, *Secrétaire.*
Adam, *Secrétaire-Adjoint.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Bacon, *Chef de bataillon en 1er.*
Puissan, *Chef de bataillon en 2e.*
Foissey ❋, *Adjudant-Major.*
Gillette ❋, *Chirurgien-Major.*
N . . . . ., *Porte-Drapeau.*
Durrieu, *Capitaine-Rapporteur.*
Maulde, *Lieutenant-Rapporteur.*
Gambier, *Secrétaire.*
Cany, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME LÉGION.

M. Guilhem (Achille) (O ✱), *Colonel*, rue de Tournon, 8.
M. Pascal, *Lieutenant-Colonel*, rue de Vaugirard, 50. (*Suspendu.*)
M. Brosset (O ✱), *Major*, rue de Vaugirard, 10.
M. Beauvais, *Capitaine-Trésorier*, rue Pavée-Saint-André, 1.
M. de Rontannay, *Capitaine d'habillement*, rue de Vaugirard, 118.
M. Cullerier ✱, *Chirurgien principal*, rue de l'Odéon, 32.
M. Forestier aîné, *Chef de musique*, rue Racine, 13.

JURY DE RÉVISION.

M. Huguet, *Capitaine-Rapporteur*, rue de l'Odéon, 20.
M. de Saint-Malo, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Tournon, 3.

PREMIER BATAILLON. MM.

Monduit ✱, *Chef de bat. en 1er.* (*Susp.*)
Petitet (O ✱), *Chef de bataillon en 2e.*
Cornébize, *Adjudant-Major.*
Picard, *Capitaine d'Armement.*
Duchesne ✱, *Chirurgien-Major.*
Pierrot, *Porte-Drapeau.*
Pisson, *Capitaine-Rapporteur.*
Arachequesne, *Lieutenant-Rapporteur.*
Rivoulon, *Lieutenant-Secrétaire.*
Marion, *Sous-Lieutenant Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON. MM.

Theil, *Chef de bat. en 1er.* (*Suspendu.*)
Renault ✱, *Chef de bat. en 2e.*
Casella (O ✱), *Adjudant-Major.*
Fèvre, *Capitaine d'Armement.*
N....., *Chirurgien-Major.*
Janodet, *Porte-Drapeau.*
Arthaud, *Capitaine-Rapporteur.*
Desruelles, *Lieutenant-Rapporteur.*
Moitié, *Lieutenant-Secrétaire.*
Delalain, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON. MM.

Cottu ✱, *Chef de bataillon en 1er.*
De Saint-Julien, *Chef de bataillon en 2e.*
Mercadier ✱, *Adjudant-Major.*
Lœuillet, *Capitaine-d'armement.*
Barth ✱, *Chirurgien-Major.*
Vergne ✱, *Porte-Drapeau.*
Lanvin, *Capitaine-Rapporteur.*
Rivolet, *Lieutenant-Rapporteur.*
Debourcuille, *Lieutenant-Secrétaire.*
Durand, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON. MM.

Royé, *Chef de bat. en 1er.*
Belland, *Chef de bataillon en 2e.*
Laurent ✱, *Adjudant-Major.*
Bellavoine, *Capitaine d'armement.*
Gasnault ✱, *Chirurgien-Major.*
Bocher ✱, *Porte-Drapeau.*
Billequin aîné, *Capitaine-Rapporteur.*
Renaud-Gloutier, *Lieutenant-Rapporteur*
Thenon, *Lieutenant-Secrétaire.*
Leguay, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DOUZIÈME LÉGION.

(*Licenciée.*)

M. Méry ✱ ✱, *Major*, rue des Fossés-Saint-Jacques, 13.
M. Moniot ✱. *Adjudant-major*, avenue des Veuves, 53.
M. Roubier ✱, *id.*, rue Saint-Jacques, 212.
M. Le Maresquier ✱, *id.*, rue d'Ulm, 28.
M. Desmontils ✱, *id.*, rue du Val-de-Grâce, 9.

TREIZIÈME LÉGION (*Cavalerie*).

État-Major, Pavillon de Flore (Tuileries).

M. Dollfus ✱, *Colonel.*
M. Leconte ✱, Représentant, *Lieutenant-Colonel*, rue Choiseul, 25.
M. Viard ✱, *Major*, rue Laferrière, 3.
M. Savalète ✱, *Chef d'escadron* (1er et 2e), rue de la Bruyère, 17.
M. Sedille. *idem* (3e et 4e), rue Ne-St-Nicolas, 20.
M. de Wailly (Alf.) (O ✱), *id.* (5e et 6e), au Lycée Napoléon.

M. Haime ❋, *Adjud.-Major* (1er et 2e esc.), rue d'Argenteuil, 17.
M. Rolin ❋, *idem* (3e et 4e esc.), rue Neuve-Bréda, 8.
M. Lecocq ❋, *idem* (5e et 6e esc.), rue Richelieu, 50.
M. Bellu, *S.-Lieutenant*, *Porte-Etendard*, Faubourg-St-Denis, 204.
M. Labarre, *Capitaine d'armement*, rue Pigale, 46.
M. Caillard, *Officier payeur*, rue de Lille, 105.
M. Leroy d'Etioles ❋, *Chirurgien-Major*, rue Louis-le-Grand, 23.

Conseil de Discipline.

M. Pouget ❋, *Capitaine-Rapporteur*, Boulevard des Italiens, 38.
M. Gosselin ❋, *Lieutenant-Rapporteur*, rue Jacob, 30.
M. Raymond de Bérenger, *Lieut.-Secrét.*, place du Palais-Bourbon, 4.
M. Réné Guérin, *Sous-Lieut.-Secétaire-Adjoint*, rue d'Alger, 9.

JURY DE RÉVISION.

M. Moreau (Emile), *Capitaine-Rapporteur*, rue Mont-Thabor, 24.
M. Bayard, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de la Sourdière, 21.

M. Piorry ❋, *Aide-Major* (1er escad.).
M. Pédelaborde, *idem* (2e escad.).
M. De Miramont, *idem* (3e escad.).
M. Bossion, *Aide-Major* (4e escad.).
M. Duhamel, *idem* (5e escad.).
M. Langlebert ❋, *idem* (6e escad.).

GARDE NATIONALE DE LA BANLIEUE.

PREMIÈRE LÉGION.

(Arrondissement de Saint-Denis.)

M. Cosnard (O ❋), *Colonel*, à Saint-Denis.
M. . . . , *Lieutenant-Colonel*, à Belleville.
M. Tinthoin (O ❋) ✪, *Major*, à Saint-Denis.
M. Empis ❋, *Capitaine trésorier*, à Saint-Denis.
M. Leclerc, *Capitaine d'armement*, à Saint-Denis.
M. Bellemain, *Chirurgien-Major*, à Belleville.
M. Plantade (Ch.) ❋, *Capit.*, *Chef de musique*, r. de Calais, 2, à Paris.
M. Duvernoy, *Lieutenant*, *Sous-Chef*, rue Neuve-des-Mathurins, à Paris.

JURY DE RÉVISION.

Canton de Saint-Denis.

M. David-Deschamps, *Capitaine-Rapporteur*, rue de la Concorde, 16, à Paris.
M. Lebel, *Lieutenant-Rapporteur*, à Saint-Denis.

Canton de Pantin.

M. Bourgain, *Capitaine-Rapporteur*, rue Neuve-des-Capucines, 13, à Paris.
M. Auger ❋, *Lieutenant-Rapporteur*, rue de Choiseul, 6, à Paris.

PREMIER BATAILLON.

Saint-Denis.)

Geoffroy ❋, *Ch. de bat. en* 1er, à St-Denis.
Bégnier, *Chef de bataillon en* 2e.
Huot ❋, *Adjudant-Major.*
Leroy-Desbarres ❋, *Chirurg.-Aide-Major.*
Lafolie, *Porte-Drapeau.*
Lambert, *Capitaine-Rapporteur.*
N....., *Lieut.-Rapporteur.*
Bertrand, *Lieutenant-Secrétaire.*
Rousseau, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Licencié.)

(La Chapelle).

Boursaud ❋, *Adjudant-Major.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Aubervilliers, la Cour-Neuve et Dugny.)

Maugé, *Ch. de bat. en* 1er, à Aubervilliers.
Jahan, *Chef de bataillon en* 2e.
Le Blanc, *Adjudant-Major.*
Reullet, *Chirurgien-Aide-Major.*
Hauducœur, *Porte-Drapeau.*

Loyer, *Capitaine-Rapporteur.*
Porchel, *Lieutenant-Rapporteur-Adj.*
Hemet, *Lieutenant-Secrétaire.*
Charlot, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(St-Ouen, île Saint-Denis, Epinay, Villetaneuse, Pierrefitte et Stains.)

Michonnet ✻, *Chef de bat en* 1er, à Stains.
Motte, *Chef de bataill. en* 2e, à St-Ouen.
Darly ✻, *Adjudant-Major*, île St-Denis.
Jacob, *Chirurgien-Aide-Major*, à Epinay.
Guéret, *Porte-Drapeau*, à Pierrefitte.
Beaudouin, *Capit.-Rapporteur*, à Stains.
Laperche, *Lieut.-Rapp.-Adj.*, à Stains.
Buffaut, *Lieut.-Secrétaire*, à Pierrefitte.
Lécuyer, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charonne et Bagnolet.)

Thouvenin ✻, *Ch. de bat. en* 1er, à Charonne
N...., *Chef de bataillon en* 2e.
Pommez ✻, *Adjudant-Major.*
Pélassy des Fayolles, *Chirurg.-Aide-Maj.*
Labbé, *Porte-Drapeau*, à Bagnolet.
Mouton, *Capitaine-Rapport.*, à Charonne.
Morel-Fatio ✻, *Lieut.-Rapp.-Adjoint.*
Grand-Perrin, *Lieutenant-Secrétaire.*
Drouet, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Pantin, Prés-Saint-Gervais, Bobigny et Romainville.)

Chalret-Durieu, *Ch. de bat. en* 1er, à Pantin.
Paintendre, *Chef de bataillon en* 2e.
Millory ✻, *Adjudant-Major.*
Ferrand, *Chirurg.-Aide-Major.*
Cottin, *Porte-Drapeau*, à Pantin.
Domange, *Capitaine-Rapporteur.*
De Wailly, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Faguet, *Lieut.-Secrét.*, Prés-St-Gervais.
Morin, *S.-Lieut.-Secr.-Adj.*, à Pantin.

SEPTIÈME BATAILLON.

(La Villette.)

N..... *Chef de bat. en* 1er, à La Villette.
Lagoutte, *Chef de bataillon en* 2e.
Drogue ✻, *Adjudant-Major.*
Baqué, *Capitaine-Aide-Major.*
Molher, *Porte-Drapeau.*
Gauvin, *Capitaine-Rapporteur.*
Couvreur, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Arnaud-Jeanty, *Lieutenant-Secrétaire.*
Perrot jeune, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

HUITIÈME BATAILLON.

(Belleville.)

Payn ✻, *Chef de bat. en* 1er, à Belleville.
Buisson ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Chappelier ✻, *Adjudant-Major.*
Godefroy, *Chirurgien-Aide-Major.*
Gravel, *Porte-Drapeau.*
Brévière, *Capitaine-Rapporteur.*
Devilliers, *Lieut.-Rapporteur-Adjoint.*
Boucher, *Lieutenant-Secrétaire.*
Vebert, *Sous-Lieut.-Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Noisy-le-Sec, Drancy, le Bourget et Bondy).

Thayer (Amédée) ✻, *Chef de bat. en* 1er, à Drancy.
Dramard fils, *Ch. de bat. en* 2e, au Bourget.
Gérard ✻, *Adjud.-Major*, à Noisy-le-Sec.
Sobaux, *Chirurg.-Aide-Maj.*, au Bourget.
Nicolas, *Porte-Drapeau*, à Noisy.
Baumier ✻, *Cap.-Rapp.*, à Belleville.
Devallongue ✻, *Lieut.-Rapp.-Adjoint.*
Genet, *Lieutenant-Secrétaire*, à Noisy.
Velliard, *S.-Lieut.-Secrét.-Adjoint.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

Gassot ✻, *Chef-d'Escadron*, à Pantin.
Hédé, *Adjudant-Major*, à St-Denis.
Leterrier, *Chirurgien-Aide-Major.*
Chappart, *Porte-Drapeau*, à La Villette.
Lancelot, *Cap.-Rapporteur*, à St-Denis.
Barbier aîné, *L.-Secrét.*, à La Villette.
Granet, *Vétérinaire*, à La Villette.

DEUXIÈME LÉGION.

N. . . . . , *Colonel.*
M. Michel (C ✻), *Lieutenant-Colonel*, à Passy.
M. Roussel (O ✻), *Major*, Boulevard de l'Étoile, 9, aux Thernes.
M. Halphen, *Officier payeur*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68, à Paris.
M. Eloi, *Capitaine d'armement*, r. des Dames, 46, à Batignolles.
M. Pinel, *Chirurgien-Major*, à Neuilly.
M. Dorus, *Chef de musique*, rue Saint-Lazare, 9, à Paris.

JURY DE RÉVISION.

Canton de Neuilly.

M. Maurenq ✻, *Capitaine-Rapporteur*, à Paris, rue de Tivoli, 9.
M. Lebon (Félix), *Lieutenant-Rapporteur*, à Paris, rue de Lille, 3 *bis*.

Canton de Courbevoie.

M. Lalleman, *Capitaine-Rapporteur*, à Paris, rue Bleue, 17.
M. Gauthier, *Lieutenant-Rapporteur* à Nanterre.

PREMIER BATAILLON.
(Communes de Courbevoie, Asnières et Gennevilliers.)

Blondel ✻, *Ch. de bat. en* 1er, à Courbevoie.
N....., *Chef de bataillon en* 2e.
Clément ✻, *Adjudant-Major.*
Bouchi, *Aide-Major.*
Royer, *Porte-Drapeau.*
Larcher, *Rapporteur.*
Camus, *Rapporteur-Adjoint.*
Despaux, *Secrétaire.*
Duchamp, *Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON.
(Commune de Puteaux.)

Roblin, *Chef de bataillon en* 1er.
Chappat, *Chef de bataillon en* 2e.
Bavoillot ✻, *Adjudant-Major.*
N....., *Porte-Drapeau.*
Pyraud des Chaumes, *Aide-Major.*
Samson, *Rapporteur.*
N....., *Rapporteur-Adjoint.*
Valis, *Secrétaire.*
Thiébaut, *Secrétaire-Adjoint.*

TROISIÈME BATAILLON.
(Nanterre, Colombes.)

N....., *Chef de bat.*, à Nanterre.
Dagoreau ✻, *Adj.-Maj.* *id.*
Perinet, *Porte-Drapeau.* *id.*
Giraut, *Aide-Major*, à Colombes.
Bourgoin, *Rapporteur*, à Nanterre.
Halphen, *Rapporteur-Adjoint*, à Colombes.
Sain, *Secrétaire*, à Nanterre.
Desenlis, *Secrétaire-Adjoint*, à Nanterre.

QUATRIÈME BATAILLON.
(Batignolles.)

Dunouy ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Rendu ✻, *Chef de bataillon en* 2e.
Renaud ✻, *Adjudant-Major.*
Jouy de Corwey ✻, *Aide-Major.*
Etis, *Porte-Drapeau.*
Pelletier, *Rapporteur.*
Hélouin, *Rapporteur-Adjoint.*
Leblanc, *Secrétaire.*
Larochette, *Secrétaire-Adjoint.*

CINQUIÈME BATAILLON.
(Boulogne.)

Burteaux (O ✻), *Chef de bataillon en* 1er.
Bourgeois, *Chef de bataillon en* 2e.
Macke ✻, *Adjudant-Major.*
Bréné, *Porte-Drapeau.*
Pourret, *Aide-Major.*
Naudot, *Rapporteur.*
Bourdin, *Rapporteur-Adjoint.*
Laumallier, *Secrétaire.*
Loyer, *Secrétaire-Adjoint.*

SIXIÈME BATAILLON.
(Montmartre.)

N....., *Chef de bataillon en* 1er.
Carles (O ✻), *Chef de bataillon en* 2e.
Romain, *Adjudant-Major.*
Barse, *Porte-Drapeau.*
Bigot, *Aide-Major.*
Cipolini, *Rapporteur.*
Johanis, *Rapporteur-Adjoint.*
Dandé, *Secrétaire.*
Carles, *Secrétaire-Adjoint.*

SEPTIÈME BATAILLON.
(Neuilly.)

Gervais ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Pelletier, *Chef de bataillon en* 2e.
Rabouille ✻, *Adjudant-Major.*
Hamelin, *Porte-Drapeau.*
Putel, *Aide-Major.*
Paillard, *Rapporteur.*
Lehodey, *Rapporteur-Adjoint.*
Baillat, *Secrétaire.*
Delton, *Secrétaire-Adjoint.*

HUITIÈME BATAILLON.
(Passy.)

Delplat ✻, *Chef de bataillon en* 1er.
Delessert (B.), *Chef de bataillon en* 2e.
Damazy ✻, *Adjudant-Major.*
Lacroix, *Porte-Drapeau.*
Larcher, *Aide-Major.*
Bousquet, *Rapporteur.*
Vial, *Rapporteur-Adjoint.*
Boulard, *Secrétaire.*
Jarrin, *Secrétaire-Adjoint.*

NEUVIÈME BATAILLON.

(Clichy.)

Dufournet, *Chef de bataillon en 1er.*
Brillon, *Chef de bataillon en 2e.*
Grand ❋, *Adjudant-Major.*
Pauvert, *Porte-Drapeau.*
Massart, *Aide-Major.*
Noury, *Rapporteur.*
N....., *Rapporteur-Adjoint.*
Poulain, *Secrétaire.*
Couillard, *Secrétaire-Adjoint.*

DIXIÈME BATAILLON.

(Les Thernes.)

Petit, *Chef de bataillon en 1er.*
Charlot, *Chef de bataillon en 2e.*
Convert, *Adjudant-Major.*
Cauchois, *Porte-Drapeau.*
Deschaumes, *Aide-Major.*
Mauge, *Rapporteur.*
Durouchoux, *Rapporteur-Adjoint.*
Boivin, *Secrétaire.*
Sabine, *Secrétaire-Adjoint.*

ONZIÈME BATAILLON.

(Suresnes.)

Cluseret, *Chef de bataillon en 1er.*
Guillaume, *Chef de bataillon en 2e.*
Raclot ❋, *Adjudant-Major.*
Mouchotte, *Porte-Drapeau.*
Béville, *Aide-Major.*
Ranssen, *Rapporteur.*
Jobert, *Rapporteur-Adjoint.*
Huché, *Secrétaire.*
Mouchotte, *Secrétaire-Adjoint.*

DOUZIÈME BATAILLON.

(Auteuil.)

Dejallais ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Miniac ❋, *Adjudant-Major.*
Juste, *Porte-Drapeau.*
Spindler, *Aide-Major.*
Delamotte, *Rapporteur.*
Bénard, *Rapporteur Adjoint.*
De Raverdy, *Secrétaire.*
Raymond de Montigny, *Secrét.-Adjoint.*

ESCADRON DE GARDE A CHEVAL.

M. Sainte-Rose (O ❋), *Chef d'escadron*, à Paris.
M. Laplanche, *Adj.-Maj.*, à Batignolles.
M. Tisserand, *Porte-Et.*, à Montmartre.
M. Soyez, *Aide-Major*, à Neuilly.
M. Panay, *Rapporteur*, à Puteaux.
M. Laflèche, *Secrétaire*, à Neuilly.
M. Boucaut, *Offic. d'Arm.*, à Batignolles.

TROISIÈME LÉGION.

M. Murat (Lucien) (O ❋), *Colonel*, à Paris.
M. Pedoux ❋, *Lieutenant-Colonel*, à Clamart.
M. Préville de Villairs (O ❋), *Major*, à Sceaux.
M. Maufra, *Officier payeur*, à Sceaux.
M. . . . . ., *Capitaine d'armement.*
M. Dauverné aîné, *Capitaine de musique*, à Paris.
M. Dauverné jeune, *Lieutenant de Musique*, à Paris.
M. Thore ❋, *Chirurgien-Major*, à Sceaux.
M Boursier ❋, *Porte-Drapeau*, à Sceaux.

JURY DE RÉVISION.

Canton de Sceaux.

M. Rousseau, *Capitaine-Rapporteur*, à Issy.
M. Fromont, *Lieutenant-Rapporteur*, à Vaugirard.

Canton de Villejuif.

M. Delaunay, *Capitaine-Rapporteur*, à Choisy-le-Roi.
M. Georgeon, *Lieutenant-Rapporteur*, à Choisy-le-Roi.

PREMIER BATAILLON.

(Villejuif.)

Godefroy ❋, *Chef de bataillon en 1er*, à Villejuif.
Consté ❋, *Chef de bat., en 2e*, à Arcueil.
Guichard ❋, *Adjud.-Maj.*, à Villejuif.
N. . . . .
Bistacq, *S.-Lieut. P.-Drapeau*, à Arcueil.
Mortier-Pille, *Cap.-Rapp.*, à Vitry.
N....., *Lieut.-Rapporteur.*
N....., *Lieut.-Secrétaire.*
Lefèvre, *Sous-Lieut.-Secrétaire-Adjoint.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Issy.)

Fourle, *Chef de bat. en 1er*, à Issy.
Malet, *Chef de bat. en 2e*, au Plessis-Piquet.

Digont ❋, *Adjudant-Major*, à Vanves.
Lombard, *Aide-Major*, à Issy.
Chemin, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Dupont, *Cap.-Rapporteur.*
Harlemont, *Lieut.-Rapporteur*, à Clamart.
De Sainte-Croix, *Lieut.-Secrét.*, à Vanves.
N....., *S.-Lieut.-Secrét.*, à Issy.

TROISIÈME BATAILLON.
(Ivry.)

Bezançon, *Chef de bat. en 1er*, à Ivry.
Picard, *Chef de bat. en 2e*, à Ivry (la Gare).
Poinsotte, *Adjudant-Major*, à Ivry.
Bonnet, *Aide-Major.*
Dagousset, *Sous.-Lieut.-Porte-Drapeau*, aux Deux-Moulins.
De Bettencourt, *Capit.-Rapporteur*, Ivry (la Gare).
Granger, *Lieutenant-Rapporteur.*
Lepère, *Lieutenant-Secrétaire*, à Ivry.
Voisenet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire*, *id.*

QUATRIÈME BATAILLON.
(Sceaux.)

Lavergne (O ❋), *Chef de bataillon en 1er*, à Fontenay.
Chauchis-Desgranges, *id. en 2e*, à Paris.
Letourneau, *Adjudant-Major*, à Sceaux.
Boursier ❁, *S.-Lieutenant-P.-Drapeau.*
Lacroix ❋, *Aide-Major*, à Fontenay.
Gary, *Cap.-Rapporteur*, au Bourg-la-Reine.
Greppo, *Lieut.-Rapporteur*, à Sceaux.
Meunier, *Lieutenant-Secrétaire.*
Piet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.
(Choisy-le-Roi.)

Dupuis ❋, *Chef de bat. en 1er*, à Thiais.
Marchand, *Chef de bat. en 2e*, à Paris.
Tourné, *Adj.-Major*, à Choisy-le-Roi.
Bourdin, *Aide-Major*, à Choisy.
Buisson, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Cornemont, *Capitaine-Rapporteur.*
Combes, *Lieutenant-Rapporteur.*
Lemire, *Lieutenant-Secrétaire.*
Lépine, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.
(Grenelle).

Payen (O ❋ ❁). *Chef de bat. en 1er.*
Vallée-Haut-Ménil, *Chef de bat.*, *en 2e.*
Dutil ❋, *Adjudant-Major.*
Aladam, *Aide-Major.*
Collon, *S.-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Demouy, *Capit.-Rapporteur*,
N....., *Lieutenant-Rapporteur.*
Sainte-Croix, *Lieutenant-Secrétaire.*
Bert, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

SEPTIÈME BATAILLON.
(Montrouge).

Vossy ❋, *Chef de bataillon.*
Tonnelier, *id.* *en 2e.*
Lamalatie ❁ ❋, *Adjudant-Major.*
Pellarin, *Aide-Major*, à Montrouge.
Clément, *Sous-Lieut.*, *Porte-Drapeau.*
Catalin, *Capitaine-Rapporteur.*
Meunier, *Lieutenant-Rapporteur.*
N.... *Lieutenant-Secrétaire.*
Girard, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

HUITIÈME BATAILLON.
(Vaugirard).

De l'Espine ❁ ❋, *Chef de bataill. en 1er.*
N...., *Chef de bataillon en 2e.*
Micheleau ❋, *Adjudant-Major.*
Garnier, *Aide-Major.*
Levé. *Sous-Lieut.-Porte-Drapeau.*
Crosbie, *Capitaine-Rapport.*, à Plaisance.
Hugré, *Lieutenant-Rapporteur.*
Roudier, *Lieutenant-Secrétaire.*
Picard, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

NEUVIÈME BATAILLON.
(Gentilly).
(*Licencié*).

GARDE A CHEVAL.

M. Poulain ❋, *Chef d'escadron*, au Petit-Montrouge.
M. Borel, *Capitaine-Adjudant-Major*, à Vaugirard.
M. Dupont, *Capitaine-Rapporteur*, à Arcueil.
M. Claude, *Lieutenant-Secrétaire*, à Paris, barrière de l'Etoile.
M. Barbier, *Sous-Lieutenant-Secrétaire-Adjoint*, à Châtillon.
M. Carrère, *Chirurgien-Aide-Major*, à Choisy-le-Roi.
M. Montazeau, *Porte-Etendard*, à Montrouge.

PREMIER ESCADRON.

M. Champion, *Capit. en 1er*, à Sceaux.
M. Jametel, *Cap. en 2e*, au P.-Montrouge.
M. Fouinat, *Lieut. en 1er*, à Choisy-le-Roi
M. Gontard, *Lieut. en 2e*, à Belle-Epine.
M. Murat fils ❋, *S.-Lieut.*, à Paris, barrière de l'Etoile.

DEUXIÈME ESCADRON.

M. Piatier, *Capit.-Comm*, à Vaugirard.
M. Jully, *Lieuten. en 1er*, à Châtillon.
M. Ravard, *Lieut. en 2e*, à Montrouge.
M. Lafaurie, *S.-L. en 1er*, b. de l'Etoile.
M. Fabert, *S.-Lieut. en 2e*, à Vanves.
M. Dastarac, *Vétérinaire*, à Montrouge.

QUATRIÈME LÉGION.

M. le G^al Piat (O ❋), *Colonel*, à Paris.
M. Lamy ❋, *Lieutenant-Colonel*, à St-Maur.
M. Fondreton ❋, *Major*, à Vincennes.
M. Ramon ❋, *Chirurgien-Major*, à Charenton.
M. Faugé, *Capitaine trésorier*, à Vincennes.
M. Renault ❋, *Capitaine d'armement*, à Alfort.
M. Vitry, *Chef de Musique*, à Montreuil.

JURY DE RÉVISION.

Canton de Vincennes.

M. Allard, *Capitaine-Rapporteur*, à Saint-Mandé.
M. Normand, *Lieutenant-Rapporteur*, à Vincennes.

Canton de Charenton.

M. Delafond ❋, *Capitaine-Rapporteur*, à Alfort.
M. Marty, *Lieutenant-Rapporteur*, à Charenton.

PREMIER BATAILLON.

(Montreuil.)

Roussel ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Bonouvrier, *Chef de bataillon en 2e.*
Horne ❋, *Adjudant-Major.*
Rapatel ❋, *Aide-Major.*
Thioust, *Porte-Drapeau.*
Morel, *Capitaine-Rapporteur.*
Malaizé, *Lieutenant-Rapporteur.*
Malot, *Lieutenant-Secrétaire.*
Colmet, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

DEUXIÈME BATAILLON.

(Fontenay, Bercy et Villemonbles.)

Boguet ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Chaignet, *Chef de bataillon en 2e.*
Briqué, *Adjudant-Major.*
Biard, *Aide-Major.*
Bureau, *Porte-Drapeau.*
Guislain, *Capitaine-Rapporteur.*
N....., *Lieutenant-Rapporteur.*
Gérard, *Lieutenant-Secrétaire.*
Guérin, *Sous-Lieutenant-Secrétaire.*

TROISIÈME BATAILLON.

(Saint-Maur, Nogent.)

Seignette ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
N....., *Chef de bataillon en 2e.*
Boucher, *Adjudant-Major.*
Chalut (Léon), *Aide-Major.*
Gelée, *Porte-Drapeau.*
Pontier, *Rapporteur.*
Morton, *Lieutenant-Rapporteur.*
Parfait, *Lieutenant-Secrétaire.*
Martin, *S.-Lieut.-Secrétaire.*

QUATRIÈME BATAILLON.

(Bercy.)

Courvoisier, *Chef de bataillon en 1er.*
Pinard, *Chef de bataillon en 2e.*
Binecher ❋, *Adjudant-Major.*
Delanessan, *Aide-Major.*
Chevrier ❋, *Porte-Drapeau.*
Testenoire, *Capit. Rapporteur.*
Chaze, *Lieutenant-Rapporteur.*
Ligeron, *Lieutenant-Secrétaire.*
Bonnain, *Sous-Lieut.-Secrétaire.*

CINQUIÈME BATAILLON.

(Charenton.)

N....... *Chef de bataillon en 1er.*
Bouley, *Chef de bataillon, en 2e.*
Sanchez ❋, *Adjudant-Major.*
Marchand, *Aide-Major.*
Raverat ❋, *Porte-Drapeau.*
Lassaigne ❋, *Rapporteur.*
Véron, *Lieutenant-Rapporteur.*
Tourné, *Lieutenant-Secrétaire.*
Leroy, *S.-Lieut.-Secrétaire.*

SIXIÈME BATAILLON.

(Vincennes.)

Masson ❋, *Chef de bataillon en 1er.*
Ancelin ❋, *Chef de Bataillon en 2e.*
Nouzeran ❋, *Adjudant-Major.*
Saulpic, *Aide-Major.*
Tournier, *Porte-Drapeau.*
Jacques-James, *Capitaine-Rapporteur.*
Barbichon, *Lieutenant-Rapporteur.*
Contrault, *Lieutenant-Secrétaire.*
Deschamps, *S.-Lieutenant-Secrétaire.*

GARDE A CHEVAL.

M. Camuzet, *Capitaine*, à Bercy.

Préau, *Lieutenant*, à Montreuil.
Samson, *id*, à Bercy.
Potel, *S.-Lieutenant*, à Creteil.
Marthold, *S.-Lieutenant*, à Vincennes.
De Guise fils, *Aide-Major*, à Bercy.
Reverdy, *Vétérinaire*, à Bercy.

ÉTATS-MAJORS DE LA PLACE DE PARIS ET DE VINCENNES.

(Voyez pages 647 et 659.)

GENDARMERIE DE LA SEINE.

(Voyez page 662.)

GARDE RÉPUBLICAINE, A PARIS.

(Voyez page 678.)

BATAILLON DES SAPEURS POMPIERS DE LA VILLE DE PARIS.

En vertu du décret du 27 avril 1850, ce corps, institué spécialement pour le service contre l'incendie dans la capitale, est placé dans les attributions du ministre de la guerre pour tout ce qui concerne son organisation, son recrutement, le commandement militaire, la police intérieure, la discipline, l'avancement, les récompenses, les gratifications et l'administration intérieure.

Toutefois, le ministre de l'intérieur intervient dans la fixation de l'ensemble des dépenses.

Le service contre l'incendie s'exécute sous la direction et d'après les ordres du préfet de police.

Etat-Major, quai des Orfèvres, 20.

M. de la Condamine ❋, *Chef de bataillon, Commandant.*
M. Willerme, *Capitaine ingénieur.*
M. Jourdain d'Arsonville ❋, *Capitaine Adjudant-Major.*
M. Dupias, *Sous-Lieutenant, chargé du recrutement et de l'habillement.*
M. de Willermin, *Trésorier* (emploi civil).
M. Mestre ❋ D. *Chir.-Maj. de 1re cl.*, à la caserne de la rue de la Paix.
M. Rossignol ❋, D. *Aide-Maj. de 1re cl.*, à la cas., r. du Vieux-Colombier.

Première Compagnie.
Rue de la Paix, 4. MM.
Du Moulin, *Capitaine Commandant.*
Rolin, *Lieutenant.*
Roger, *Sous-Lieutenant.*

Deuxième Compagnie.
Rue Neuve-Saint-Nicolas, 68. MM.
Ragourd ❋, *Capitaine commandant.*
Deschars, *Lieutenant.*
Budan, *Sous-Lieutenant.*

Troisième Compagnie.
Rue Culture-Sainte-Catherine, 9. MM.
Delétrée ❋, *Capitaine Commandant.*
Mathez ❋, *Lieutenant.*
Gramet, *Sous-Lieutenant.*

Quatrième Compagnie.
Rue de Poissy, aux Bernardins. MM.
Melotte, *Capitaine Commandant.*
Poteau, *Lieutenant.*
Frond, *Sous-Lieutenant.*

Cinquième Compagnie,
Rue du Vieux-Colombier, 15. MM.
Legal ❋, *Capitaine commandant.*
Fleury, *Lieutenant.*
Billard-Deveaux, *Sous-Lieutenant.*

Situation des Corps-de-garde des Sapeurs-Pompiers.

Premier Arrondissement.

Grande rue de Chaillot, 105.
Quai de Billy, 32, à la Manutention.
Rue de la Paix, 4, à la Caserne.
Rue de la Concorde, 2, hôtel de la Marine.
Rue de Rivoli, 10.

Deuxième Arrondissement.

Rue de la Victoire, 59.
Rue du Faubourg-Poissonnière, 39.
Rue de Richelieu, 57, à l'Arcade Colbert.

Troisième Arrondissement.

Rue Coq-Héron, 11, à l'hôtel des Postes.

Quatrième Arrondissement.

Rue Baillif, 2, à la Banque de France.
Au Louvre, sous l'horloge.
Rue de la Poterie.

Cinquième Arrondissement.

Rue Neuve-St-Nicolas, 68, à la Caserne.
A l'Entrepôt des Marais.

Sixième Arrondissement.

Rue du Faub.-du-Temple, près la Caserne d'infanterie.
Rue Saint-Martin, aux Arts-et-Métiers.
Place du Temple, en face de la Rotonde.

Septième Arrondissement.

Vieille rue du Temple, à l'Impr. nationale.
Rue des Blancs-Manteaux, au Mont-de-Piété.
Rue Culture-Sainte-Catherine, à la Caserne des Sapeurs-Pompiers.

Huitième Arrondissement.

Rue Saint-Bernard, 17, près le Carrefour Montreuil.
Rue de Bercy, au Magasin à fourrages.
Quai Valmy, 101.

Neuvième Arrondissement.

A l'Hôtel-de-Ville, près la rue de la Tixeranderie.
Rue Saint-Louis-en-l'Ile, 67.
Rue Delorme, 6.

Dixième Arrondissement.

Rue de l'Université, au Minist. de la Guerre.
Rue de l'Université, 13.
Aux Invalides, près l'entrée principale.
Rue de Grenelle, 103, au Ministère de l'Intérieur.
Rue des Petits-Augustins, succursale du Mont-de-Piété.
A l'Assemblée nationale.

Onzième Arrondissement

Quai des Orfèvres, 20, à l'Etat-Major du Corps.
Rue du Vieux-Colombier, à la Caserne.

Douzième arrondissement.

Rue Clovis, au coin de la rue Descartes.
Rue Saint-Victor et quai de la Tournelle, à la Halle-aux-Vins.

Aux Abattoirs.

Du Roule, de Grenelle, d'Ivry, de Popincourt et de Montmartre.

CHAPITRE IV.

Défenseurs près les Cours et Tribunaux. — Officiers publics et ministériels.

SECTION PREMIÈRE.

AVOCATS AU CONSIEL D'ÉTAT ET A COUR DE CASSATION.

(Voir page 92.)

AVOCATS A LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Le titre d'Avocat appartient à celui qui, ayant obtenu le grade de licencié en droit, a prêté serment devant la Cour d'appel. Les Avocats ont le droit de plaider et d'écrire devant les tribunaux pour les parties, et de les éclairer par leurs avis et leur consultations. Il est dressé un tableau des Avocats près de chaque Cour et de chaque tribunal. Nul ne peut y être inscrit s'il n'exerce réellement près de la Cour ou du tribunal. Il y a pour l'Ordre un Conseil de discipline élu directement par l'assemblée, composée de tous les Avocats inscrits au tableau. L'élection a lieu par scrutin de liste, et à la majorité relative des membres présents. Ce Conseil est composé de cinq membres dans les siéges où le nombre des Avocats inscrits est inférieur à trente, y compris ceux où les fonctions desdits conseils ont été jusqu'à ce jour exercées par les tribunaux; de sept, si le nombre des Avocats inscrits est de trente à cinquante; de neuf, si ce nombre est de cinquante à cent; de quinze, s'il est de cent ou au-dessus; de vingt-et-un à Paris. Le Bâtonnier est le chef de l'Ordre, et préside le Conseil de discipline; il est élu par l'assemblée de l'Ordre, et par un scrutin séparé, à la majorité absolue, avant l'élection du Conseil de discipline. Le Conseil de discipline prononce sur les difficultés relatives à l'inscription au tableau; il exerce sa surveillance sur tous les membres de l'Ordre, et applique, lorsqu'il y a lieu, les mesures de discipline autorisées par les règlements; il statue sur l'admission au stage des licenciés en droit, après la prestation de serment; sur l'inscription au tableau des Avocats stagiaires, après l'expiration de leur stage; il surveille les mœurs et la conduite des Avocats stagiaires; il réprime d'office, ou sur les plaintes qui lui sont adressées, les infractions et les fautes commises par les Avocats inscrits au tableau. Les peines de discipline sont: l'avertissement, la réprimande, l'interdiction temporaire, la radiation du tableau. Dans les cas d'interdiction à temps ou de radiation, l'Avocat condamné peut interjeter appel devant la Cour d'appel; dans certains cas, le droit d'appel appartient au Procureur-général. La durée du stage est de trois années; il ne peut être interrompu plus de trois mois. Les Conseils de discipline peuvent prolonger la durée du stage. Les Avocats stagiaires ne peuvent plaider ou écrire dans aucune cause qu'après avoir obtenu de deux membres du Conseil de discipline un certificat constatant leur assiduité aux audiences pendant deux années. Ce certificat n'est pas nécessaire à ceux des Avocats stagiaires qui ont atteint leur vingt-deuxième année. Les Avocats inscrits au tableau peuvent plaider devant toutes les Cours d'appels et devant tous les Tribunaux, sans avoir besoin d'aucune autorisation, sauf les dispositions de l'art. 295 du Code d'instruction criminelle. La profession d'Avocat est incompatible avec toutes les fonctions de l'ordre judiciaire, à l'exception de celles de Juge-suppléant; avec les fonctions de Préfet, de Sous-Préfet, et de Secrétaire-général de préfecture; avec celles de Greffier, de Notaire et d'Avoué; avec les emplois à gage, et ceux d'agent comptable; avec toute espèce de négoce: en sont exclues toutes personnes exerçant la profession d'agent d'affaires.

Tableau de l'Ordre des Avocats à la Cour d'appel de Paris, au 1er Mars 1851. Messieurs,

1800 Mercier.
1805 Colmet-d'Aage.
1806 Lamy.
1807 Caubert ✱.
1808 Roussiale.
Lorélut.
Petit (A. M.) ✱.
Mailher de Chassat.
1809 Demante (O ✱).
Gossin ✱.
1811 Duranton ✱.
Blondeau (O ✱).
Dellac.
Boiteux.
Charrié.
Berryer.
1812 Louault.
1813 Pinet.
Estienne.
1814 Armet.
Gaudry ✱, BATONNIER.
Boyer.
Pelletier.
Denfer.
1815 De Villeneuve ✱.
1816 Bonnet (J.).
Lavaux ✱.
De Portets ✱.
Porcher-Delafontaine ✱.
Lamare.
1817 De Vesvres ✱.
Bérard des Glajeux ✱.
Menjot de Dammartin.
Caillau.
Chabot.
Blanchet.
Maugras.
1819 Royer-Collard (P.) ✱.
Nagel.
Gautier-la-Chapelle.
Pijon.
Cauet.
Marie, *anc. Bâton.*
Chaix d'Est-Ange (O ✱), *anc. Bâtonn.*
1820 Rossignol.
Champion de Villeneuve.
Ducz.
Perrin.
Bouhier de l'Ecluse
1821 Ducros de Sixt ✱.
Bordas.

1821 Duverdy.
Champion de Villeneuve (A. F. J.).
Ledé.
Frédérich ✱.
Mesnil.
Grün ✱.
Duvergier (J. B.) ✱, *ancien Bâtonnier.*
1822 Boyron.
Fontaine (F. A.).
D'Albine.
Fenet ✪.
Regnault (Th.).
Amyot.
Joffrès ✱.
Jamet.
1823 Bourgain.
Coin-Delille.
Masson.
Teulet.
Scellier.
Bugnet ✱.
Trinité.
Hubert.
Demanger.
Arnaud.
Caignet.
Grand (Paul).
Claude.
1824 Ferry.
De La Rouvrage de Sapandré.
De Sacy ✱.
Choppin ✱.
Bureau du Colombier.
Horson.
Rousset.
Bravard-Veyrières ✱.
Vincent.
Paillet ✱, *anc. Bâton.*
Flayol.
1825 Chicoisneau.
Riva.
Labarte ✱.
Duval (Léon) ✱.
Berit.
Leroy (L. A.) ✱.
Oudot ✱.
Lerminier ✱
Guillemard.
Paillard de Villeneuve ✱.
1826 Billequin.

1826 Langlois.
Decagny.
Lafon de Candas.
Legat.
Rebel.
Quétil ✱.
Regnard.
1827 Dilhac.
Buchère.
Perrot-Ligodières.
Fremery.
Barnouvin.
Ythier.
Desanlis.
Durand-Prudence.
Bouriat.
Flandin.
Legrand.
Cauchois.
Bailleul.
Bioche.
De Belleval.
Taillandier.
Boinvilliers ✱ ✪, *anc. Bâtonnier.*
Mérigot-Rochefort.
Juglet de Lormaye.
Valette ✱.
Tarlier.
Blanc.
Pellat (O ✱).
Perrin.
1828 Duchollet.
Bezodis.
Janolin.
Le Graverend.
Noblet.
Roche.
Duclos.
Cordier (Jules).
De Calvimont.
Goujon d'Orsay.
Pasté.
Bellée.
Desboudet.
Frémy de Ligneville.
Salette.
Audiffred.
Lauras.
1829 Lallemand.
Langlois.
Tardieu.
Bousquet ✱.
Fœlix ✱.

1829 Mathon de Fogère.
Liouville.
De Champagny ❋.
Delaporte.
Bertin.
Roustain ❋.
Pataille.
Tonnellé.
Baud.
Herson.
Duteil.

1830 De Goulard.
Rongier.
Des Etangs.
Guillaumin.
Quétand.
Burgaud.
Guillemin.
Sudre.
Dehaussy de Robécourt.
Thureau.
De Vatimesnil (O ❋).
Bontems ❋.
Lacoin.
De Guyenne.
Berriat-Saint-Prix.

1831 Benoist (de Versailles)
Lozaouis.
Beurnier.
Agnel.
Odilon-Barrot ✪.
Lanjuinais (O ❋).
Nibelle ❋.
Chauvelot.
Legrip-Muller.
De Privezac.
Valette ❋ (J. B.).
Marion.
Lacan.
Nouguier (L.).
Vernay.
Regnier.
Petit (Jules).
Hocmelle.

1832 Béville.
Bataillard.
De Tocqueville ❋
Le Pec ❋.
Romiguières.
Lapulte.
Plocque.
Perrier.
Lenglet.
Philippon de la Madeleine.
Templier.

1833 Rigault.
Marchal.
Lignier.
Roger de Chalabre.
Vuatrin.
Simon.
Paulmier.
Poyet ❋.
Revel.
D'Aldebert.
Desclée.
Rivière (J. B.).
Hemerdinger.
Migneron.
Wentz.
Germain.
Gauthier.

1834 Millot.
Baume.
Lambert.
Bonjour.
Cottu.
Bellet.
Thorel-St-Martin.
Faivre d'Audelange.
Boehler.
Rivolet.
Delannoy.
Jacob.
Wolowski ❋.

1835 Auvillain.
Etienne.
Vautier.
Thomas.
Walter.
Husson.
Puybonnieux.
Chassagnole.
Flichy.
Rosier de Linage.
Cadrès.
Dufougerais.
Lamarque.
Esquive.
Scribe (J.).
Giroud de Vilette.
Joly.
Caumartin.
Lignereux.
Delanourais.
Bertout.
Dubail.
Gautier (L. H.).
De Villefosse.
Orsat ❋.
Bochet.
Mourlon.
Conil ❋.
Jacq[illegible]

1835 Pinède.
Joumar.
Farjasse.
Pouget ❋.
Herbel.

1836 Joanne.
Grosjean.
Jouhaud.
Bertrand-Taillet.
Chatenet.
Gœtschy.
De Seligny.
Favre.
Son-Dumarais.
Lastouillat.
Faure.
Bacqua.
Barrot (Ferd.) (O ❋).
Cliquet (Jules).
Colmet d'Aage (G.).
Demonts (Ch.).
Dalloz (Arm.) ❋.
Godin.
Jacquemin.
Chéron.
Feuilherade.
Bertrand.
Champeaux.
Demonferrand.
Barre.
Grandjean.
Arago (Emmanuel).
Dequevauvilliers.
Sougit.
Bertera.
Delaubier.
Gautier (J.).
Roussilhe.
Payelle.
Lafisse.
Fontaine de Melun.

1837 Plé ❋.
Cartelier.
Foissac.
Muller.
Minoret.
Tarry.
Crémieux.
Verdier.
Langlais.
Denier.
Mathieu.
Gressier.
De Colombel.
Grevy.
Blot-Lequesne.
Bernier.
Demonjay.

1837 De Haut ✻.
De Belleyme (Ad.).
Place.
Porte.
Chastellain.
Duplan.
Blanche.
Digard.
Rodrigues.
Barbier-Saint-Hilaire.
Desmarest.
Bosse.
Tripet.
Gervais.
Vinet.
Treitt ✻.
Rousse.
Besombes.
Cappon.
1838 De Villepin.
Faverie.
Haren.
Delamberterie.
Lebeau.
Delacroix.
Marchoux.
Chopin.
Berthe-Devillers.
Ganneval.
Poullain-Deladreue ✻.
Rossey.
Lebobe.
Perret.
Ramond.
Nogent-St-Laurens.
Bourgeois.
Josseau.
Madier de Montjau.
Blondel.
Laya.
Godard ✻.
Dalloz (O ✻).
Pignel ✻.
Rouyer.
Borel-d'Hauterive.
Cauvain.
Fauvre.
Guinet.
Geoffroy.
Moulinet.
Lafayette.
Pepin-Lehalleur.
Sorbet.
Pinchon.
Blaize (Félix.)
Perrin (N. E.).
Fournier-Desormes.
Lehir.

1838 Fauvelet de Charbonnière.
Meunier.
1839 Demiannay.
Oger (C ✻).
Desroziers.
Mathias.
Clary ✻.
Juillet.
Popelin.
Mabire.
Da.
Balfourier.
Roche.
Housset.
Duranton.
Antheaume.
Delaroy.
Berger.
Vasserot.
Cardon de Sandrans.
Richard.
Lainé.
Durantin.
Champion de Villeneuve (F. M. J.).
Lacroix.
Baillon.
Binoche.
Evain.
Dozance.
Robit.
Woidier.
Favier-Coulomb.
Colmet d'Aage (F.J.)
Tourseiller.
Marty-Mamignard.
Bidault de l'Isle.
Borel.
Mansard.
1840 Rolland.
Philipon.
Lesenne.
Chaulin.
De Regardin.
Lefèvre (E. A.).
Barrat.
Rivierre (Aug.).
Arnaud (Fréd.).
Ducros de Sixt.
Jansse.
Maunoury.
Lacuée de Cessac.
Bougarre.
Celliez.
De Bonnière.
Cochery.
Foubert.

1840 Hamelin.
De Saivre ✻.
Darlu.
Gelle.
Desmazures.
Pisson.
Moullin.
Courtépée.
Champetier de Ribes.
Peyrecave.
Delaumière.
Lançon.
Delacroix (Ouin).
Huguenin.
Ballot.
Calmels.
Oudin.
Collard.
Gaultier Passerat.
Pilette.
Forest.
1841 Millet.
Fontainne.
Dutilleul.
Billault ✻.
Cadet de Chambine.
Bodey.
Massot Delaunay.
Hüet.
Thomas (Am.).
Lefiot ✻.
Pinondel.
Augé de Fleury.
Hennequin (Am.)
Ferrouillat.
Sonnier.
Rivain.
Duponchel.
Lamache.
Quemper.
Galusky.
Dussaux.
Jacquemain.
Martin.
D'Auvilliers.
Binot de Villiers.
Bellot.
Allou.
Roux.
Chamblain.
Baille.
Colmet de Santerre.
Lamy (C. A.).
Deforcade.
Delorme.
Gérard.
Tétu.
Adam (J. C.).

1841 Duverger.
Cazelles.
Robert-Dumesnil.
Limet.
Gallien.
Demangeat.
Sourdat.
Gouiffès.
Mouflette.
1842 Cardeilhac.
Massieu de Clerval.
Cartier.
Domenget.
Carteron.
D'Adhémar de la Baume.
Lefebvre-Laboulaye.
Tribert.
Boutillier-Delisle.
De Riancey.
Very.
Le Berquier.
Lagarde.
Le Pelletier.
De Rozière.
Levesque (Alexandre).
Nicolet.
De Corbeau de Saint-Albin.
Dutard.
Lepayen de Flacourt.
Duchemin.
Mareau.
Lézat.
Dulong.
De Chégoin.
Delamarre.
Gervaise.
Avond (A.).
Martin-d'Auvilliers.
Frigolet.
Ferrand.
Raimbault.
Duplan.
Delahodde.
Pelé.
Sainte-Beuve.
Coralli ※.
Foüan.
Gaillard.
Landré-Beauvais.
Vautrain.
Bétoulle.
Houël.
Ducom.
1843 Ruault.
Lachaud.
Sauvageot.
Vincent (P. E.).
1843 Dard.
Fourrié.
Busquet.
Chédeville.
Voizot.
Bouchez.
Dureuil.
Boulloche.
Mimerel.
Braulart.
Miltgen.
Doulcet.
Catal.
Cibiel.
Pillaut.
Renouard.
Campion.
Dandraut.
Remy.
De Boville.
Treneau.
Alleaume.
Bonnie.
Grout.
Corda.
Danloux-Dumesnils.
Pommeret.
Rey.
Hallez.
Massu.
Adelon.
Foureau de la Tour.
Lamy (F.).
1844 Fontaine de Meaux.
Fauvel.
Blondel.
Dethan.
Levaillant de Bovent.
Tournouër.
Martinon.
Brunot.
De Burgraff.
Bigard.
Lasnier Confolant.
Baube.
Armand.
Deroste.
Costel.
Grilliet.
Girou.
D'Auxerre.
Cochin.
Deguingand.
Sellier d'Ennequin.
Constant.
Machelard.
Naudin.
1844 Tripier.
Lefebvre.
Morise.
Descadillac.
Delaire.
Nettre.
Maublanc.
Stemler.
Trianon.
Poupinel.
Leloup.
Decous-Lapeyrière.
Picard (Ernest).
Declercq.
Dumesnil.
Despommiers.
Bruneau.
Delaborde.
Péchin.
Cosnard-Desclozets.
Vallot.
Bodin.
Boulanger.
Graziani.
Delorme.
Delatourette.
Dumay.
Prin.
Jacquin-de-Margerie.
1845 Lemariey.
Dain.
Teissier de Cadillan.
Isambert.
Ponvert.
Reynaud.
Boinvilliers fils
Sudre ※.
Dupuynode
Logerotte.
Castaing.
Cottenet.
Legras.
Genret.
Laime.
Jarry.
Erdeven.
Mullot.
Robert.
Schneitzhœffer.
Guiard.
Passy.
Labbé.
Fabre.
Halphen.
Guerbois.
Busson.
Demianville.
Denormandie.
Feugère Desforts.

1845 Jametel.
Duboys.
Eyraud.
Leleu.
Goin.
Durieux.
Desfossé.
Godard de Saponay ☼.
Godde.
Clément d'Anglebert.
Levainville
Roger.
1846 Semezies.
Jaybert.
Richard.
Benoist.
Gauthier (A. A. E.)
Chrestien de Lihus.
Tonnelet.
Lorez.
Garnier.
Calipé.
Duez.
Laden.
Pécourt.
Marsaux.
Hevre.
Ledoux.
Coffinières.
Fouët de Conflans.
Charles.
Courot.
Perou.
Aufrère Duvernay.
Cresson.
Lemarié.
Millet.
Malapert.
Thirouin.
Mimerel.
Ducoudre.
Gallereux.
Desjobert.
Legros.
Rollin.
Martel.
Saint-Olon-Filhon.
Fouquier.
Querenet.
Bellet.
1847 De Maracin.
Labadens.
Magu.
Mandaroux-Vertamy.
Genlis.
Teste.
Maucler.
De Brachet.
Maugis.
Denevers.
Thus.
Provent.
Sognet.
Denevers.
Baudot.
Bonnefons.
Gorguette d'Argœuves.
Bronville.
Dupuis.
Guibout.
Lesfauris.
Mesnard.
Hamel.
Poultier.
Calmels (P. A.).
Lecocq-Dumesnil.
Galis.
Billiart.
Cotelle.
Darragon.
1848 Richard-Maisonneuve
Delangle (O ☼).
De Thorigny ☼.
Lafaulotte.
Persil (J.).
De Charencey.
Acard.
Hély-d'Oissel ☼.
Mahou.
Desclozeaux (O ☼).
Pastoureau.
Méchin ☼.
Borie
Delcey.
Cauchy (O ☼).
Tripier ☼.
De Joncières.
Prestat.
Collier.
Grellet.
1848 Benoit (J. T.).
Seguier.
Didier.
Caussin de Perceval.
Leblond.
Rousselier.
Dupré.
1849 Cuzon.
Goulu.
Moulin.
Hacquin.
Chamaillard.
Dejouy.
Ollivier.
Benoît-Champy ☼.
Belloc.
Lassime.
Senard.
Portalis.
Prevost.
Laissac.
Delamarre.
Janvier ☼.
Landrin.
Montigny ☼.
Moreau.
De Brouard.
1850 Pâtier.
Cros.
Dumont.
Savignon.
Syrot.
Bonjean.
Jorant.
Tixier de la Chapelle.
Chaudé.
Coquet.
Sebire.
Baroche (C ☼).
Des Etangs fils.
Gorguette d'Argœuves.
Drevet.
Normand.
Jay.
Delabarre de Nanteuil.
Boissay.
Courtier.
Lambert des Tilleuls.
Villiaumé.
Allin.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Acard, rue de La Rochefoucault, 43.
Adelon, rue du Four-Saint-Germain, 47.
Agnel, r. des Trois-Pavillons, 8 (Marais).
Alleaume, rue Hauteville, 34.
Allin, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55.
Allou, rue de la Paix, 17.
Amyot, rue des Prouvaires, 3.
Antheaume, rue Duras, 9.
Arago, rue Neuve-des-Petits-Champs, 55.
Armand, rue Richer, 48.
Armet, rue St.-André-des-Arts, 68.
Arnaud, rue Richer, 42.
Arnaud (*F.*), rue de Clichy, 5.
Audiffred, rue des Bons-Enfans, 28.
Aufrère-Duvernay, r. d. V.-Augustins, 34.
Augé de Fleury, rue du Dragon, 21.
Auvillain, rue de Harlay-Dauphine, 2.
Avond (*A.*), rue Jacob, 31.
Bacqua, rue Joubert, 33.
Baille, rue Hauteville, 33
Bailleul, r. Neuve-des-Petits-Champs, 73.
Baillon, rue de Tournon, 3.
Balfourier, rue Racine, 3.
Ballot, rue de Hanôvre, 7.
Barbier-St.-Hilaire, rue de Verneuil, 23.
Barnouvin, rue de Savoie, 15.
Baroche (C ✻), place Vendôme, 22.
Barrat, rue Castiglione, 12.
Barre, rue Saint-Honoré, 353.
Barrot (*Odilon*) ✪, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
Bataillard, rue du Sentier, 14.
Baube, rue de Ponthieu, 12.
Baud, rue de la Madeleine, 24.
Baudot, rue de Louvois, 2.
Baume, rue de Seine, 34.
Bellée, rue Greffulhe, 14.
Bellet, rue de l'Abbaye, 6.
Bellet (*Edmond*), r. des Trois-Frères, 15.
Belloc (*Félix*), rue Taitbout, 30.
Belloc (*Hip.*), rue Marsollier, 13.
Bellot, rue du Helder, 3.
Benoit (*Adr.*), rue St-Honoré, 348 *bis*.
Benoit (*J. T.*), rue Nᵉ-St-Eustache, 28.
Benoist, place Vendôme, 8.
Benoist (*de Versailles*), r. d'Alger, 14.
Bérard des Glajeux ✻, rue Saint-Dominique-St-Germain, 23.
Berger (*Aymé*), rue Mondovi, 6.
Bergognié, rue de l'Université, 38.
Berit, rue du Sentier, 26.
Bernier, rue Neuve-St.-Martin, 28.
Berriat-Saint-Prix (*Félix*), rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 4.
Berryer, r. Nᵉ-des-Petits-Champs, 64.
Bertera, rue Louis le-Grand, 19.
Bertin, rue Jacob, 21.
Bertout, rue de Grammont, 14.
Bertrand (*J. F.*), faub. St.-Martin, 221.
Bertrand-Taillet (*Onésime*), r. Grenelle-Saint-Germain, 39.
Bétoulle, rue Cassette, 4.
Beurnier, rue des Saints-Pères, 58.
Béville,
Bezodis, rue de Clichy, 43.
Bidault de l'Isle, rue Saint-Antoine, 135.
Bigard, rue Paradis-Poissonnière, 48.
Billault ✻, rue St-Honoré, 345.
Billequin, rue de Savoie, 6.
Billiart, rue de Choiseul, 5.
Binoche, rue de l'Échiquier, 12.
Binot de Villiers, rue des Jeûneurs, 33.
Bioche, rue Hautefeuille, 15.
Blaize (*Félix*), r. St-Georges, 26.
Blanc (*Et.*), rue Rougemont, 13.
Blanche, rue de la Pépinière, 97.
Blanchet, rue Castiglione, 8.
Blondeau (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Blondel, rue Ste-Anne, 55.
Blondel (*F.*), rue du Jardinet, 13.
Blot-Lequesne, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61.
Bochet, rue de Choiseul, 3.
Bodey, rue de Trévise, 3.
Bodin, rue de Bussy, 10.
Boehler, rue Trévise, 33.
Boinvilliers ✻ ✪, rue de Choiseul, 3.
Boinvilliers (Er.), rue de Choiseul, 3.
Boissay, rue Charlot, 28.
Boiteux, rue de l'Echiquier, 42.
Bonjean, rue de Seine-St-Germain, 8.
Bonjour, rue de Fleurus, 1.
Bonnefons, rue de la Perle, 5.
Bonnet, rue des Jeûneurs, 35.
Bonnie, rue de la Comète, 6.
Bontems ✻, rue d'Enfer, 29.
Bordas, r. des Mathurins-St.-Jacques, 24.
Borel, place Dauphine, 24.
Borel-d'Hauterive, boulevard Beaumarchais, 70.
Borie, rue Mogador, 3.
Bosse, rue de l'Échiquier, 46.
Bouchez, rue de l'Union, 39.
Bougarre, rue St-Hyacinthe-St-Michel, 8.
Bouhier de l'Écluse, rue Jacob, 43.
Boulanger, rue de la Pépinière, 120.
Boulloche, rue Sainte-Anne, 57.
Bourgain, rue Neuve-des-Capucines, 11.

Bourgeois, rue St-Antoine, 31.
Bourgoin, r. du Faubourg-St.-Denis, 56.
Bouriat, rue de Grenelle-St.-Germain, 20.
Bousquet ❊, r. de la Pompe, 3, à Passy.
Boutillier-Delisle, rue de Choiseul, 13.
Boyer, rue Vieille-du-Temple, 74.
Boyron, r. des Prêtres-St-G.-l'Auxer., 23.
Braulart, rue Ne-des-Petits-Champs, 15.
Bravard-Veyrières ❊, rue Soufflot, 13.
Bresson, rue Saint-Guillaume, 15.
Bronville, rue Grange-aux-Belles, 7.
Bruneau, avenue des Champs-Elysées,
Brunot, rue Furstemberg, 8.
Buchère, rue St-Guillaume, 3.
Bugnet ❊, à l'Ecole de Droit.
Bureau du Colombier, rue des Noyers, 39.
Burgaud, rue de Choiseul, 4 *bis*.
Busson, rue Saint-Honoré, 315.
Busquet, avenue de la Chaussée des Martyrs, 2 (Montmartre).
Cadet de Chambine (*Alfred*), faubourg Saint-Denis, 84.
Cadrès (*Em.*), cité d'Antin, 12.
Caignet, rue de Choiseul, 3.
Caillau, rue de Massillon, 2.
Calipé, rue des Moulins, 5.
Calmels, rue Ste-Anne, 29.
Calmels (*S. A*). rue de la Madeleine, 3.
Campion, rue du Pont-de-la-Réforme, 1.
Cappon, rue Chanoinesse, 2.
Cardeilhac, rue Monsigny, 7.
Cardon de Sandrans, rue du Cherche-Midi, 88
Cartelier, faub. St.-Jacques, 35.
Carteron, rue d'Alger, 9.
Cartier, rue Monsigny, 6.
Castaing, rue des Pyramides, 5.
Catal, rue de Tournon, 3.
Caubert ❊, rue Meslay, 11.
Cauchois, rue Saint-Antoine, 183.
Cauchy (O ❊), rue de Tournon, 12.
Cauët, rue du Battoir, 19.
Caumartin, rue de Grammont, 27.
Caussin de Perceval, rue Joubert, 3.
Cauvain, rue Saint-Honoré, 334.
Cazelles, quai des Grands-Augustins, 11.
Celliez, rue de Verneuil, 5.
Chabot, rue Jacob, 19.
Chaix d'Est-Ange (O ❊), boulev. Poissonnière, 23.
Chamaillard, rue du Bouloy, 2.
Chamblain, rue de la Madeleine, 29
Champeaux, rue Cassette, 25.
Champetier de Ribes, r. Louis-le-Grand, 20.
Champion de Villeneuve (*A. H.*), rue Saint-Antoine, 81.
Champion de Villeneuve (*A. F. J.*), rue Greffulhe, 11.
Champion de Villeneuve (*F. M.*), rue Greffulhe, 11.
Charles, quai Voltaire, 25.
Charrié, place Dauphine, 24.
Chassagnole, boulevard du Temple, 33.
Chastellain, place Saint-Germain-des-Prés, 10.
Chatenet, rue des Grands-Augustins, 3.
Chaudé, rue de Condé, 14.
Chaulin, rue Saint-Honoré, 218.
Chauvelot, rue Tronchet, 25.
Chédeville, rue Samson, 3.
Chéron, rue de la Victoire, 6.
Chicoisneau, rue de la Barillerie, 7.
Chopin, rue de Lille, 77.
Choppin ❊, rue du Sentier, 45.
Chrestien de Lihus, rue de la Concorde, 20.
Cibiel, rue St-Benoit, 20.
Clary ❊, rue d'Anjou-St-Honoré, 47.
Claude, rue des Filles-du-Calvaire, 25.
Clément d'Anglebert, r. de l'Université, 19.
Cliquet (*Jules*), rue Louis-le-Grand, 5.
Cochery, rue Gaillon, 5.
Cochin, place de l'École, 1.
Coffinières, rue Pigale, 21.
Coin-Delille, rue de la Sourdière, 21.
Collard, rue Jacob, 46.
Collier, rue des Petits-Augustins, 6.
Colmet-d'Aage, rue Coquillère, 42.
Colmet-d'Aage (*F. J.*), rue Louis-le-Grand, 27.
Colmet-d'Aage (*G.*), rue Saint-Germain-des-Prés, 9.
Colmet de Santerre, r. Font.-Molière, 33.
Conil ❊, rue Laffitte, 5.
Constant, rue St-Honoré, 345.
Coquet, rue Neuve-Saint-Roch, 18.
Coralli, rue Neuve-Saint-Augustin, 7.
Corda, rue Dugay-Trouin, 19.
Cordier (*Jules*), rue Geoffroy-Marie, 6.
Cosnard-Desclozets, r. Croix-des-Petits-Champs, 5.
Costel, rue Saint-André-des-Arts, 63.
Cotelle (*L. E. B.*), rue de la Paix, 24.
Cottenet, rue d'Alger, 5.
Cottu ❊, rue de l'Odéon, 21.
Courot, rue du Pont-de-Lodi, 5.
Courtépée, rue de Seine-St-Germain, 10.
Courtier, rue Meslay, 59.
Crémieux, rue des Petits-Augustins, 1.
Cresson, boulevard Montmartre, 14.
Cros, rue de Seine-St-Germain, 23.
Cuzon, rue Ste-Anne, 18.
Da, rue du Hazard, 9.
D'Adhémar de la Baume, rue de la Chaussée-d'Antin, 45.
Dain, r. des Beaux-Arts, 6.
Dalbine, rue des Lions-St.-Paul, 10.

D'Aldebert, rue de l'Ancienne-Comédie, 24.
Dalloz (O ✻), rue du Bac, 36 *bis*.
Dalloz (*Arm.*) ✻, rue du Bac, 36 *bis*.
Dandraut, rue Neuve-Saint-Augustin, 17.
Danloux-Dumesnils, rue de Londres, 50.
Dard, rue Saint-Lazare, 108.
Darlu, rue Sainte-Anne, 53.
Darragon, quai aux Fleurs, 23.
D'Auxerre, r. de Grenelle-St-Germain, 66.
De Belleval, r. de Verneuil, 19 *bis*.
De Belleyme (*Ad.*), rue Neuve-des-Mathurins, 58.
De Bonnière, rue Vanneau, 22.
De Boville, rue Monsieur-le-Prince, 39.
De Brachet, rue Saint-Georges, 41.
De Brouard, rue Caumartin, 39.
De Burgraff, rue des Capucines, 16.
De Cagny, place de l'Ecole, 1.
De Calvimont, rue Vanneau, 25.
De Champagny ✻, r. de la Concorde, 13.
De Charencey, rue du Bac, 96.
De Chégoin, rue Saint-Honoré, 350.
Declercq, r. Montaigne, 26.
De Corbeau de St-Albin, rue Vieille-du-Temple, 122.
Decous-Lapeyrière, quai St-Michel, 25.
De Forcade La Roquette, r. Laffitte, 42.
De Goulard, rue Saint-Lazare, 34.
Deguingand, rue de Seine-St-Germ., 10.
De Guyenne, r. St.-Domin.-St.-Germ., 11.
Dehaussy de Robécourt, r. S.-Guillaume, 36
De Haut ✻, rue de Verneuil, 30.
Dejoncières, rue des Saints-Pères, 15.
De Jouy, rue Guénégaud, 11.
Delabarre de Nanteuil ✻, r. de l'Arcade, 25.
Delaborde, rue de Vaugirard, 48.
Delacroix, rue Meslay, 34.
Delacroix (*Ouin*), rue Racine, 30.
Delahodde (*Jos.*), rue de la Victoire, 20.
Delaire, rue de Grammont, 19.
Delamarre, rue St-Honoré, 350.
Delamarre (*Achille*), faubourg Poissonnière, 58.
De Lamberterie, rue d'Alger, 14.
Delangle (O ✻), rue St-Florentin, 7.
Delannoy, rue du Petit-Bourbon, 14.
Delanourais, rue Saint-Lazare, 94.
Delaporte, impasse Mazagran, 8.
De la Rouvrage de Sapandré, rue Bonne-Nouvelle, 2.
Delaroy, rue Neuve-Saint-Jean, 6.
Delatourette, r. Grenelle-St-Germain, 112.
Delaubier, rue de l'Ouest, 62.
Delaumière, rue des Beaux-Arts, 15.
Delcey, rue d'Arcole, 5.
Delinage, place Bellechasse, 21.
Dellac, Cloître Notre-Dame, 22.
Delorme, rue d'Enghien, 15.
Delorme, rue du Mail, 28.
Demangeat, rue d'Enfer, 11.
Demante (O ✻), à l'Ecole de Droit.
De Mauger, rue Laffitte, 49.
Demiannay, rue Louvois, 8.
Demianville, rue Garancière, 17.
Demonferrand, r. St.-Germain-des-Prés, 15.
Demonjay, rue Chanoinesse, 6.
Demonts (*Ch.*), r. Ne-de-Luxembourg, 32.
De Moracin, rue de Varennes, 36.
De Nevers, rue d'Enfer, 9.
Denfer, rue de Tournon, 2.
Denier, rue des Petits-Augustins, 5.
Denormandie, rue du Sentier, 24
De Privezac, r. du Battoir-S.-André, 17.
Dequevauvilliers, rue de l'Odéon, 23.
De Regardin, rue de Lille, 3.
De Riancey, rue Bellechasse, 55.
De Roste, rue Monsigny, 6.
De Rozière, rue de Vaugirard, 15.
De Sacy ✻, palais de l'Institut.
De Saint-Clair, rue Sainte-Anne, 44.
De Saivre ✻, rue Louis-le-Grand, 11.
Desanlis, rue des Jeuneurs, 42.
Desboudet, rue Ventadour, 1.
Descadillac, rue de la Monnaie, 5.
Desclée, rue Racine, 9.
Desclozeaux (O ✻), rue Pavée St-André-des-Arts, 5.
De Seligny, rue Saint-Guillaume, 15.
Des Etangs, rue Bergère, 25.
Des Etangs fils, rue Bergère, 25.
Desfossé, rue Sainte-Anne, 18.
Desjobert, rue de Grenelle-St-Germ., 113.
Desmarest, rue des Petites-Ecuries, 55.
Desmazures, rue Saint-Georges, 34.
Despommiers, rue de Seine, 10.
Desroziers, rue Saint-Florentin, 5.
Dethan, rue du Rocher, 13.
De Thorigny ✻, quai Malaquais, 9.
De Tocqueville ✻, rue de la Madeleine, 30 *bis*.
De Vatimesnil (O ✻), rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 11.
De Vesvres ✻, rue Saint-Honoré, 346.
De Villefosse (*Félix*), rue de la Chaussée-d'Antin, 27 bis.
De Villeneuve, r. des Grands-Augustins, 3.
De Villepin, r. Jacob, 54.
Devillers (*Berthe de*), r. St-Dominique, 27.
Didier (*H.*), rue St-Dominique-St-G., 87
Digard, r. Ne-des-Petits-Champs, 97.
Dilhac, boulevard des Italiens, 24.
Domengel, rue des St-Pères, 26.
Doulcet, rue de Grenelle-St-Germain, 117.
Dozance, rue des Vieux-Augustins, 18.
Drevet, rue Jacob, 15.

Dubail, rue Neuve-Saint-Nicolas, 20.
Duboys, rue de Clichy, 40.
Duchemin, rue de Seine-St-Germain, 75.
Duchollet, rue Hauteville, 23.
Duclos (*Ern.*), rue Nᵉ-des-Mathurins, 17.
Ducom, rue d'Arcole, 2.
Ducoudré, rue du Vingt-Neuf-Juillet, 5.
Ducros de Sixt père ✻, rue Cassette, 15.
Ducros de Sixt fils, rue Cassette, 15.
Duez, quai aux Fleurs, 23.
Duez (*Ch.*), quai aux Fleurs, 15.
Dufougerais, rue des Trois-Frères, 4.
Dulong, rue Joubert, 30.
Dumay, rue du Dragon, 12.
Dumesnil, rue Saint-Lazare, 34.
Dumont, rue Boursault, 12.
Duplan, rue des Saints-Pères, 1 *ter.*
Duplan (*P.*), r. de Grenelle-St-Germain, 89.
Duponchel, boulevard St-Denis, 18.
Dupré, (*J. F.*), quai de Gèvres, 10.
Dupuis, rue de Constantine, 36.
Dupuynode, rue des Petits-Augustins, 13.
Durand-Prudence, rue de la Ferme, 5.
Durantin, rue de Vaugirard, 20.
Duranton ✻, à l'Ecole de Droit.
Duranton (*Fréd.*), rue Godot, 18.
Dureuil, boulevard de la Madeleine, 10.
Durieux, rue de l'Arbre-Sec, 54.
Dussaux, r. du Faubourg-Saint-Denis, 73.
Dutard, quai de l'Ecole, 22.
Duteil, rue des Saints-Pères, 14.
Dutilleul, rue du Helder, 12 *bis.*
Duval (*Léon*) ✻, rue Nᵉ-St-Augustin, 69.
Duverdy, rue d'Enfer-St.-Michel, 14.
Duverger, rue de Seine-St-Germ., 79.
Duvergier ✻, rue Jacob, 21.
Erdeven, rue de Paradis, 12.
Esquive, rue du Four-St-Germain, 75.
Estienne, r. des Fr.-Bourgeois, 7 (Marais).
Etienne, rue Jacob, 50.
Evain, rue Saint-Florentin, 11.
Eyraud, rue d'Anjou-Dauphine, 8.
Faivre d'Audelange, rue Ventadour, 4.
Farjasse, rue du Cloître-St-Honoré, 6.
Faure, rue de Madame, 21.
Fauvel, rue Sainte-Anne, 44.
Fauvelet de Charbonnière, rue Lafayette, 1.
Fauvre, rue des Moulins, 20.
Faverie, rue du Pont de Lodi, 8.
Favier-Coulomb, rue du Havre, 9.
Favre, rue de Choiseul, 9.
Fenel ✻, rue St-André-des-Arts, 35.
Ferraud, rue de la Michodière, 3.
Ferrouillat, rue Nᵉ-de-Luxembourg, 24.
Ferry, rue des Maçons, 21.
Feugère-Desforts, rue de l'Abbaye, 16.
Feuilherade, rue de la Visitation-des-Dames-Sainte-Marie, 8.
Flandin, rue de la Michodière, 8.
Flayol, rue St-Lazare, 34.
Flichy, rue Vivienne, 57.
Fœlix ✻, rue de Grenelle-St-Germ., 53.
Foissac, rue de la Ferme, 30.
Fontaine, rue des Petits-Augustins, 5.
Fontaine (*de Meaux*), rue Sᵗᵉ-Anne, 18.
Fontaine (*de Melun*), rue Chabannais, 8.
Fontainne, rue Mazarine, 9.
Forest, rue Monsigny, 6.
Foüan, rue d'Alger, 14.
Foubert, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 66.
Fouët de Conflans, rue Las-Cases, 21.
Foureau de la Tour, rue Grétry, 5.
Fournier des Ormes, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Fourrié, rue Taranne, 15.
Frédérich ✻, rue des Vieux-Augustins, 37.
Fremery, rue Sᵗᵉ-Anne, 50.
Fremy de Ligneville, rue de Richelieu, 8.
Frigolet, rue Neuve-de-l'Université, 14.
Gaillard, rue du Mont-Thabor, 23.
Galis (*Henri*), rue Marsollier, 5.
Gallereux, r. de la Chaussée-d'Antin, 49 *bis.*
Gallien, rue de la Sourdière, 31.
Galuski, rue Saint-Florentin, 9.
Ganneval, rue Sᵗᵉ-Anne, 67.
Garnier (*F. X.*), rue de Tournon, 14.
Gaudry ✻, BATONNIER, rue Saint-Honoré, 343.
Gaultier-Passerat, rue Louis-le-Grand, 27.
Gauthier (*A. A.*), rue Lavoisier, 23.
Gauthier (*A. F.*), rue Lavoisier, 23.
Gauthier-la-Chapelle, rue de l'Odéon, 31.
Gautier (*Jules*), rue Feydeau, 22.
Gautier (*Louis*), rue Hauteville, 62.
Gelle, quai des Orfèvres, 58.
Genlis, boulevard Saint-Denis, 12.
Genret, rue du 29 Juillet, 3.
Geoffroy, rue St.-Louis, 28 (Marais).
Gérard, rue du Coq, 13.
Germain, rue du Gaillon, 5.
Gervais, rue de La Harpe, 85.
Gervaise, rue de Lancry, 20.
Girou, rue de Constantine, 18.
Giroud de Vilette, r. de la Ch.-d'Antin, 37.
Godard ✻, boulevard Saint-Denis, 28.
Godard de Saponay ✻, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Godde, rue Sainte-Marguerite, 24.
Godin, rue du Vieux-Colombier, 26.
Gœtschy, rue de la Sourdière, 25.
Goin, rue des Saints-Pères, 12.
Gorguette d'Argœuves, rue Neuve-de-l'Université, 16.
Gossin ✻, rue Garancière, 12.
Gouïffés, rue Blanche, 87.
Goujon-d'Orsay, r. Pavée-St.-André, 14.
Goulu, avenue des Champs-Elysées, 144.

Grand (*P.*), rue des Francs-Bourgeois, 14 (Marais).
Grandjean, rue Paradis-Poissonnière, 32.
Graziani, rue du Regard, 4.
Grellet, rue Ventadour, 4.
Gressier, rue Nᵉ-St-Augustin, 9.
Grevy, rue Richelieu, 15.
Grilliet, rue Vanneau, 36.
Grosjean, rue de la Paix, 24.
Grout, rue des Grands-Augustins, 5.
Grün ✻, rue des Poitevins, 6.
Guerbois, rue Saint-Jacques, 221 *bis*.
Guibout, rue de Babylone, 1.
Guiard, rue de la Paix, 10.
Guillard, rue Grange-Batelière, 22.
Guillaumin, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 31.
Guillemard, quai des Augustins, 39.
Guillemin, rue de Vaugirard, 54.
Guinet, rue Montmartre, 15.
Hacquin, rue d'Enghien, 28.
Hallez, rue Godot, 18.
Halphen, rue Laffitte, 52.
Hamel, boulevard du Temple, 9.
Hamelin, rue Saint-Honoré, 317.
Haren, rue du Bac, 106.
Hély-d'Oissel ✻, rue de la Ferme, 18.
Hemerdinger, rue Meslay, 46.
Hennequin (*Am.*), rue de Verneuil, 30.
Herbel, rue du Dragon, 21.
Héron de Villefosse, rue du Bac, 100.
Herson, rue St-André-des-Arcs, 63.
Hevre, rue Saint-Lazare, 30.
Hocmelle, rue Sainte-Anne, 50.
Horson, rue Montholon, 16.
Houël, rue Chanaleilles, 5.
Houssel, rue de Grenelle-St-Honoré, 18.
Hubert, rue de Provence, 27.
Huet, rue St.-Dominique-St-Germain, 11.
Huguenin, rue Pigale, 48.
Husson ✻, rue de Lille, 4.
Isambert, rue des Petits-Augustins, 26.
Jacob, rue Saint-Honoré, 108.
Jacquemain, rue Dauphine, 38.
Jacquemin, rue de la Tixéranderie, 13.
Jacquet, rue Mazarine, 8.
Jacquin de Margerie, rue du Bac, 32.
Jamet, rue des Quatre-Vents, 13.
Jametel, boulevard Bonne-Nouvelle, 10 *b*.
Janolin, rue de la Sourdière, 31.
Jansse, rue de la Ville-l'Evêque, 13.
Jarry, rue Gaillon, 8.
Jay, rue de Hanovre, 8.
Jaybert, rue de la Michodière, 21.
Joanne, rue de Vaugirard, 31.
Joffrès ✻, rue de Varennes, 4.
Joly, rue de Trévise, 10.
Jorant, rue Richelieu, 60.
Josseau, rue de Choiseul, 5.
Jouhaud, rue de la Rochefoucauld, 14.
Joumar, place de l'Oratoire, 6.
Juglet de Lormaye.
Juillet, rue Meslay, 18.
Labadens, rue de Verneuil, 40.
Labarte ✻, rue Cadet, 1.
Labbé, rue Neuve-St-Augustin, 6.
Lacan, rue Thérèse, 10.
Lachaud, rue des Beaux-Arts, 2.
Lacoin, rue Madame, 7.
Lacroix, rue Jacob, n. 48.
Lacuée de Cessac, rue de Monsieur, 10.
Laden, rue du Hazard, 6.
Lafautotte, rue Chauveau-Lagarde, 6.
Lafayette, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 48.
Lafisse, rue Louis-le-Grand, 6.
Lafon de Candas, rue de Seine-St-G., 51.
Lagarde, rue des Filles-Saint-Thomas, 9.
Laime, rue des Écuries-d'Artois, 4.
Lainé, rue Taranne, 8.
Laissac, rue Blanche, cité Gaillard, 7.
Lallemand, rue Gaillon, 13.
Lamache, rue de Vaugirard, 41 *bis*.
Lamare, rue du Faub.-St-Honoré, 222.
Lamarque, rue des Martyrs, 47.
Lambert (*Auguste*), rue de Tournon, 12.
Lambert des Cilleuls, rue du Paon, 1.
Lamy, rue Saint-Honoré, 334.
Lamy (*F.*), rue de Seine-St-G., 32.
Lamy, rue St-Benoît, 32.
Lançon, rue d'Antin, 23.
Landré-Beauvais, rue St-Florentin, 15.
Landrin, rue d'Enfer, 37.
Langlais, rue de Seine-St-G., 70.
Langlois, rue Saint-Jacques, 123.
Langlois (*J. J.*), rue Richelieu, 27
Lanjuinais, rue Godot, 28.
Lapulle, rue Neuve-Saint-Augustin, 10.
Jessé, rue Duphot, 18.
Joubert, rue de la Concorde, 13.
Joubleau, rue Saint-Honoré, 339.
Jovart, rue de Paradis-Poissonnière, 14.
Juge, rue Belle-Chasse, 14.
Lasnier-Confolant, rue Poissonnière, 10.
Lassime, rue Neuve-des Mathurins, 31.
Lastouillat, rue Vieille-du-Temple 108.
Lauras, rue Meslay, 11.
Lavaux ✻, rue de l'Eperon, 8.
Laya, rue Laffitte, 47.
Lebeau, rue Neuve-Saint-Nicolas, 28 *bis*.
Leberquier, place Louvois, 8.
Leblond, rue Villedò, 7.
Lebobe, place de la Madeleine, 6.
Lecocq-Dumesnil, faub. Montmartre, 44.
Ledé, allée des Veuves, 47.
Ledoux, rue de la Ste-Chapelle, 9.
Lefèvre (*E. A*), rue Rochechouart, 37.

Lefebvre (*F. E.*), rue St-Honoré, 108.
Lefebvre-Laboulaye, rue Taitbout, 34.
Lefiot ✻, rue Crébillon, 3.
Legat, rue du Four-St-Honoré, 12.
Legrand, rue St-Louis, 79 (Marais).
Legras, rue Saint-Lazare, 82.
Le Graverend, rue de Rivoli, 8.
Legris-Muller, rue Ne-de-l'Université, 4.
Legros, rue du Petit-Bourbon, 18.
Lehir, rue du Cherche-Midi, 24.
Leleu, rue Ste-Marguerite-St-Germain, 17.
Leloup, rue Saint-Hyacinthe-St-Michel, 33.
Lemarié, rue des Saints-Pères, 50.
Lemaricy, rue de Verneuil, 7.
Lenglet, boulevard Beaumarchais, 59.
Le Payen de Flacourt, rue Mehul, 2.
Le Pec ✻, rue Gaillon, 11.
Lepelletier, rue Caumartin, 28.
Lerminier ✻, rue de la Pépinière, 97.
Leroy (*A.*), quai de la Tournelle, 31.
Lesenne, rue d'Argenteuil, 8.
Lesfauris, rue Suger, 5.
Levaillant de Bovent, rue Taranne, 10.
Levainville, rue Meslay, 20.
Levesque, rue du Helder, 12.
Lézat, rue Saint-Honoré, 108.
Lignereux, rue Ribouté, 1.
Limet, faubourg Poissonnière, 3.
Liouville, rue des Moulins, 19.
Logerotte, rue Dauphine, 26.
Lorélut, place de la Mairie, 22, à Montmartre.
Lorez, rue de Fleurus, 24.
Louault, rue des Grands-Augustins, 25.
Lozaouis, rue de la Michodière, 2.
Mabire, rue Louis-le-Grand, 31 *bis*.
Machelard, rue de l'Odéon, 29.
Madier-de-Montjau (*E. A.*), rue des Moulins, 10.
Magu, rue de Provence, 7.
Mahou, rue Godot, 15.
Mailher de Chassat, rue de la Paix, 1.
Mandaroux-Vertamy, rue Hautefeuille, 13.
Malapert, rue du Dragon, 33.
Mansard, quai Napoléon, 11.
Marchal, rue Ste-Anne, 53.
Marchoux, rue des Petits-Pères, 5.
Mareau, rue de la Boule-Rouge, 12.
Marie, rue Ne-des-Petits-Champs, 64.
Marion, rue Neuve-St.-Merry, 24.
Marsaux, rue du Sentier, 45.
Martel, rue de Tivoli, 3.
Martin d'Auvilliers, rue Guénégaud, 12.
Martinon, rue de Vaugirard, 22.
Marty-Mamignard, rue de Rivoli, 34.
Massieu de Clerval, rue Bleue, 9.
Masson, rue Cassette, 23.
Mussot-Delaunay, rue Baillif.
Massu, rue Ménars, 12.
Mathias, rue Saint-Honoré, 317.
Mathieu, rue Sainte-Anne, 57.
Mathon de Fogère, rue de Sèvres, 4.
Maublanc, place Dauphine, 6.
Maucler, rue de Choiseul, 4.
Maugis, rue de la Victoire, 15.
Maugras, rue des Sept-Voies, 27.
Maunoury, rue de la Monnaie, 10.
Méchin ✻, rue Cadet, 19.
Menjot de Dammartin, r. Saint-André, 4.
Mercier, rue Neuve-St.-Roch, 41.
Mérigot-Rochefort, rue des Marais-Saint-Germain, 20.
Mesnard, rue de Condé, 10.
Mesnil, rue d'Angoulême, 20.
Meunier, rue St-Hyacinthe-St.-Honoré, 8.
Migneron, rue Mogador, 8.
Millet (*G.*), rue du Sentier, 45.
Millet (*F. A.*), rue Neuve-St-Augustin, 31.
Millot (*Jules*), rue Tronchet, 17.
Miltgen, rue Vieille-du-Temple, 114.
Mimerel, rue Saint-André-des-Arcs, 52.
Mimerel fils, rue St-André-des-Arcs, 52.
Minoret, rue Roquépine, 3.
Montigny ✻, rue Tronchet, 3.
Moreau, rue Mogador, 11.
Morice, rue Richer, 42.
Mouflette, quai aux Fleurs, 9.
Moulin, rue des Beaux-Arts, 6.
Moulinet, rue de Fleurus, 14.
Moullin, rue des Petits-Augustins, 6.
Mourlon, rue de Seine-St-G., 6.
Muller, rue Croix-des-Petits-Champs, 37.
Mullot, rue de Londres, 20.
Nagel, rue Lavoisier, 17.
Naudin, r. du Faubourg Saint-Honoré, 157.
Nettre, rue des Petites-Ecuries, 15.
Nibelle ✻, rue du Dragon, 21.
Nicolet, rue Bleue, 6.
Noblet, rue d'Antin, 10.
Nogent-St-Laurens, rue de l'Université, 7 *bis*.
Normand, place de la Madeleine, 10.
Nouguier (*Louis*), rue du 29 Juillet, 11.
Odilon-Barrot ✻, rue de la Ferme-des-Mathurins, 24.
Oger (C ✻), du Grand-Chantier, 5.
Ollivier (*Emile*), cité d'Antin, 4.
Orsat ✻, rue Bergère, 21.
Oudin, rue de la Michodière, 8.
Oudot ✻, rue Soufflot, 2.
Paillard de Villeneuve ✻, rue Louvois, 4.
Paillet ✻, rue Thérèse, 13.
Passy, rue des Saints-Pères, 75.
Pasté, rue du Cherche-Midi, 98.
Pastoureau, rue Duphot, 26.
Pataille, rue Chabannais, 3.

Pâtier, rue Saint-Honoré, 370.
Paulmier, rue Saint-Florentin, 7.
Payelle, rue Neuve-des-Mathurins, 39.
Pechin, rue Jacob, 46.
Pécourt, rue Martel, 4.
Pelé, rue Corneille, 1.
Pellat (O ✻), à l'Ecole de Droit.
Pelletier, rue de l'Ouest, 3.
Pepin-Lehalleur, rue Louis-le-Grand, 7.
Perou, rue des Martyrs, 47.
Perret, place des Vosges, 20.
Perrier, rue St-Lazare, 58.
Perrin (*A.*), rue Richepance, 5.
Perrin (*Th.*), rue de la Barillerie, 25.
Perrin (*Eug.*), rue d'Enghien, 30.
Perrin (*Edmond*), rue de Fleurus, 1.
Perrot-Ligodière, rue Neuve-Bréda, 12.
Persil (*J.*), place de la Madeleine, 19.
Petit (*A. M.*) ✻, rue de Seine-St-G., 6.
Petit (*Jules*), rue de Grammont, 17.
Peyrecave, rue des Petits-Augustins, 6.
Philipon, rue Taitbout, 11.
Philippon de la Madeleine, avenue des Champs-Elysées, 59.
Picard (*Er.*), rue St-Honoré, 333.
Pignel ✻, rue Saint-Lazare, 118.
Pijon, rue de Gaillon, 11.
Pilette, rue de Tournon, 17.
Pillaut, rue de Lille, 9.
Pinchon, rue Richer, 54.
Pinède, rue Neuve-Saint-Eustache, 26.
Pinet, rue de l'Ouest, 26.
Pinondel, rue du Faub.-Poissonnière, 40.
Pisson, rue Cassette, 23.
Place, rue de Seine, 49.
Plé ✻, rue du 29 Juillet, 3.
Plocque, rue Saint-Georges, 41.
Popelin, rue du Pont-de-la Réforme, 19.
Pommeret, rue Etienne, 5.
Ponvert, place de l'Oratoire, 6.
Porcher-Delafontaine ✻, faubourg Saint-Honoré, 19.
Portalis, rue de Verneuil, 13.
Porte, rue des SS.-Pères, 1 *bis*.
Pouget ✻, boulevard des Italiens, 26.
Poullain-Deladreue ✻, rue Jacob, 39.
Poultier, rue Jacob, 3.
Poupinel, rue Saint Honoré, 333.
Poyet ✻, rue de la Banque, 3.
Prestat, rue de l'Université, 12.
Prin, rue Richer, 41.
Provent, rue de la Michodière, 6.
Puybonnieux, rue Clément, 4.
Quemper, rue de la Concorde, 22.
Querenet, quai Voltaire, 17.
Quétand, rue Guénégaud, 29.
Quétil ✻, rue d'Enghien, 18.
Raimbault, rue de l'Eperon, 8.
Ramond, rue Godot, 31.
Rebel, rue Saint-Antoine, 163.
Regnard, rue Taranne, 9.
Regnault (*Th.*), rue de Bondy, 23.
Regnier, place de l'Estrapade, 1.
Remy, rue Rameau, 4.
Renault (*Luc.*), rue Bergère, 24.
Renouard, rue Castellane, 4.
Revel, rue de Seine, 26.
Rey, rue Sainte-Anne, 17.
Reynaud, rue Chauchat, 14.
Richard, rue de Moscou, 1.
Richard (*Eug.*), rue d'Arcole, 15.
Richard de la Hautière, rue des Vieux-Augustins, 53.
Richard-Maisonneuve, rue des Francs-Bourgeois-St-Michel, 7.
Rigault, rue Las-Cases, 1.
Riva, rue Dauphine, 24.
Rivain, rue de Tournon, 17.
Rivière, r. Neuve-des-Petits-Champs, 45.
Rivierre (*A.*), rue Sainte-Anne, 42.
Rivolet, rue des Beaux-Arts, 6.
Robert, rue Childebert, 4.
Robert (*Ad. St.*), place de l'Ecole, 3.
Robert-Dumesnil, rue du Val-de-Grâce, 3.
Robit, quai de la Tournelle, 45.
Roche (*Germ.*), rue Cadet, 7.
Roche (*J. H.*), r. de Grenelle-S.-Germ., 63.
Rodrigues, r. Ne-des-Petits-Champs, 78.
Roger (*G. M.*), rue de Buffault, 11.
Roger de Chalabre, rue du Dragon, 19.
Rolland, rue Taitbout, 30.
Rollin, rue Taitbout, 28.
Romiguières, rue Neuve-Vivienne, 34.
Rongier, rue Caumartin, 4.
Rossey, rue Mazagran, 9.
Rossignol, r. de Grenelle-St-Germain, 68.
Rousse, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Rousselier, rue Roquépine, 5.
Rousset, rue de Cléry, 19.
Roussiale, à Rueil.
Roussilhe, r. d'Angoulême du Temple, 8.
Roustain, rue du Petit-Bourbon, 5.
Roux, rue d'Enghien, 43.
Rouyer, r. du cloître St-Jacques l'Hôp. 8.
Royer-Collard ✻, à l'Ecole de Droit.
Ruault-Duplessis, rue de l'Université, 38.
Sainte-Beuve, rue Louis-le-Grand, 9.
Saint-Olon-Filhon, rue Montholon, 10.
Salette, rue des Sept-Voies, 27.
Sauvageot, rue du Faub.-Poissonnière, 26.
Savignon, rue Greffulhe, 7.
Scellier, rue Charlot, 27.
Schneitzhœffer, rue de Gaillon, 15.
Scribe (*J.*), rue Ne-des-Mathurins, 6.
Sebire, rue Sainte-Anne, 18.
Séguier, rue Garancière, 13.

Sellier d'Ennequin, rue Baillet, 1.
Semezies, rue de Ménars, 9.
Senart, rue des Moulins, 15.
Simon, rue St-Hyacinthe-St.-Honoré, 12.
Sognet, rue Rossini, 24.
Son-Dumarais, rue Sainte-Anne, 58
Sonnier, rue Boucherat, n. 21.
Sorbet, rue Louis-le-Grand, 29 *bis*.
Sougit, quai Saint-Michel, 19.
Sourdat, rue du Pot-de-Fer, 18.
Stemler, rue de la Fidélité, 24.
Sudre, rue Louis-le-Grand, 31.
Sudre (*Th.*) ❋, rue Louis-le-Grand, 31.
Syrot, rue Mazarine, 32.
Taillandier, rue des Beaux-Arts, 6.
Tardieu (*Al.*), rue Cassette, 12.
Tarlier, rue de l'Eperon, 8.
Tarry, boulevart du Temple, 7.
Teissier de Cadillau, quai Voltaire, 17.
Templier, r. Neuve-des-Petits-Champs, 89.
Teste, rue Ne-des-Mathurins, 60.
Tétu, rue Vanneau, 30.
Teulet, rue de Tournon, 29.
Thérouane, aven. des Champs-Élysées, 144.
Thirouin, rue Neuve-des-Mathurins, 9.
Thomas (*Am.*), r. St-Germ.-des-Prés, 15.
Thomas (*Charles*), place de l'Oratoire, 6.
Thorel St-Martin, r de la Ste-Chapelle, 5.
Thureau, rue de la Monnaie, 26.
Thus, rue de Gaillon, 2.
Tixier-la-Chapelle, rue de Rivoli, 18.
Tonnellé, rue de Seine-St-G., 70.
Tonnelet, rue N.-D.-de-Bonne-Nouvelle, 3.
Tournouer, rue de Lille, 43.
Tourseiller, rue J.-J.-Rousseau, 14.
Treilt, passage Violet, 4.
Treneau, rue de Varennes, 38.
Trianon, rue des Martyrs, 44.
Tribert, rue St-Lazare, 84.
Trinité, rue Jean-Jacques-Rousseau, 12.
Tripet, rue Serpente, 16.
Tripier (*Léon*) ❋, quai Napoléon, 13.
Tripier, rue Croix-des-Petits-Champs, 42.
Valette (*Aug.*) ❋, rue Madame, 20.
Valette (*J. B.*) ❋, r. de l'Université, 118.
Vallot, rue de Cléry, 23.
Vasserot, rue Saintonge, 44.
Vautier, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 37.
Vautrain, rue Bourbon, 21.
Verdier, rue des Moulins, 1.
Vernay, rue Taranne, 1.
Very, rue de l'Ouest, 36.
Villiaumé, rue Marsollier, 15.
Vincent, r. Notre-Dame-de-Nazareth, 20.
Vincent (*Er.*), rue Montholon, 33.
Vinet, rue du Petit-Lion-St.-Sulpice, 8.
Voizot, rue de la Michodière, 23.
Vuatrin, rue des Beaux-Arts, 6.
Walter, rue de Suresnes, 13.
Wentz, rue de l'Université, 40.
Woidier, rue des Martyrs, 28.
Wolowski ❋, rue Bergère, 29.
Ytier, rue Neuve-des-Mathurins, 10.

Conseil de l'Ordre. Messieurs,

Gaudry ❋, *Bâtonnier*.

Delangle (O ❋), *anc. Bât.*
Paillet ❋, *anc. Bâtonnier.*
Marie, *ancien Bâtonnier.*
Chaix d'Est-Ange (O ❋), *anc. Bâtonnier.*
Duvergier ❋, *anc. Bâtonn.*
Boinvilliers ❋❋, *anc. Bât.*
Caubert ❋, *Cons. de la bibl.*
Berryer.
Fontaine (Alexis).
Caignet.
Choppin ❋.
Paillard de Villeneuve ❋.
Desboudet, *Trésorier.*
Liouville.
Thureau.
Lacan, *Archiviste.*
Plocque.
Rivolet.
Mathieu, *Secrétaire.*
Billault ❋.

M. Marnier, *Bibliothécaire*, rue Chanoinesse, 10.
M. Armaignac, 1er *Secrétaire*, rue Laffitte, 5.
M. Bordas, 2e *Secrétaire*, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 24.

Les séances du bureau de consultations gratuites, ouvert aux indigens, se tiennent le samedi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre heures, à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats, au Palais de Justice.

SECTION II.

OFFICIERS PUBLICS ET MINISTÉRIELS.

NOTAIRES A PARIS (1),

Exerçant dans tout le ressort de la Cour d'appel. MM.

1812 Desprez ✻, *Doyen*.
1816 Piet.
1818 Clairet.
1820 Berceon.
1822 Noël (Casimir) ✻ ✪.
1823 Meunier.
Frémyn ✻, *Présid.*
Defresne ✻.
1825 Moreau (O ✻).
Morel d'Arleux ✻.
1826 Bouclier.
Demanche ✻.
1828 Esnée.
Debière.
Chandru.
1829 Thifaine-Desauneaux.
Dentend.
1830 Norès.
1831 Lefébure de St-Maur.
Tresse.
Olagnier.
Boudin-Devesvres ✻, 1er *Syndic*.
Huillier.
Thomas.
1832 Dreux.
Fould.
1833 Monnot-Le-Roy.
Le Tavernier.
Lecomte.
Lejeune.
1834 Aumont-Thiéville.
Bournet-Verron.
Viefville, *Rapporteur*.
Foucher.
Lefer.
1835 Jaussaud.
1836 Poumet, 2e *Syndic*.
Prescher.
1836 Delaloge.
Chatelain, 3e *Syndic*.
Petineau.
Halphen.
1837 Thiac.
Beaufeu.
Yver (Henri).
1838 Aubry.
Roquebert.
Mayre.
Wasselin-Desfosses, *Trésorier*.
Thion de la Chaume.
1839 Delapalme aîné.
Hatin.
Jean-Fabien.
Bayard.
Duval.
Guénin.
Mouchet.
Le Monnyer.
Guyon.
1840 Dupont.
Boissel.
Hubert, *Secrétaire*.
Valpinçon (Pinçon de)
Thomassin.
1841 Faiseau-Lavanne.
Yver (Julien).
Goudchaux.
Ducloux.
Huet.
Gossart.
Pluchart.
1842 Cousin.
De Madre.
Baudier ✻.
Troyon.
Bellet.
1842 Lefort.
1843 Mertian.
Jozon.
1844 Saint-Jean.
Potier.
Dumas.
1845 Rousse ✻.
Angot.
Planchat.
1846 Massion.
Lecerf.
Turquet.
Descours.
Trépagne.
1847 Watin.
Dubois.
Beau.
Acloque.
Lindet.
1848 Sebert.
Durant.
Du Rousset.
Lavocat.
Dufour.
1849 Daguin.
Crosse.
Delapalme jeune.
Lefebvre.
Colmet.
Mestayer.
Brun.
Delagrevol.
Meignen.
1850 Gripon.
Vallée.
Prestat.
1851 Galin.
Fourchy.

(1) Pour les fonctions attribuées aux Notaires par la loi, voir page 458.

ORDRE ALPHABÉTIQUE ET DEMEURES.

Ce signe = est pour *en remplacement de.*

Acloque=Grandidier, r. Montmartre, 148.
Angot = Buchère, rue St.-Martin, 14.
Aubry = Vavin ✻, boul. des Italiens, 27.
Aumont-Thiéville = Aumont (Michel), boulevard St.-Denis, 19.
Baudier ✻ = Druet, rue Caumartin, 29.
Bayard = Noël (A.), place du Louvre, 22.
Beau=Maréchal, rue St-Fiacre, 20.
Beaufeu = Moisson, rue Ste-Anne, 51.
Bellet = Mignotte, r. J. J. Rousseau, 1.
Berceon = Tricard, rue St.-Honoré, 346.
Boissel = Morisseau, rue de la Chaussée-d'Antin, 37.
Bouclier = Mailand, rue Neuve-des-Capucines, 19.
Boudin-Devesvres ✻ = Vingtain, rue Montmartre, 139.
Bournet-Verron = Guyot, r. S.-Honoré, 83.
Brun = Ferran, rue Saint-Honoré, 341.
Chandru = Vernois, place Saint-Germain-l'Auxerrois, 41.
Chatelain = Chodron ✻, r. Croix-des-Pet.-Champs, 25.
Clairet = Jallabert, r. Louis-le-Grand, 28.
Colmet = Dautrive, rue Coq-Héron, 8.
Cousin = son père, quai Voltaire, 17.
Crosse=Leroux, rue de Grenelle-St-Honoré, 14.
Daguin=Jamin, rue Chaussée-d'Antin, 36.
Debière = Boursier, r. Grenier-St.-Laz. 5.
Defresne ✻ = Boulard ✻, rue de l'Université, 8.
Delagrevol = Andry, rue Montmartre, 111.
Delaloge = Couchies, rue de Grenelle-St.-Honoré, 29.
Delapalme aîné = Corbin, r. Neuve-Saint-Augustin, 5.
Delapalme je=Tabourier, r. Castiglione, 10.
De Madre = Danloux-Dumesnils, r. Saint-Antoine, 205.
Demanche ✻ = Dautrive, rue de Condé, 5.
Dentend = Cristy, r. Basse-du-Remp., 52.
Descours = Landon, rue de Provence, 1.
Desprez ✻ = Cousin, r. du Four-S.-G., 27.
Dreux = Montaud, rue Louis-le-Grand, 7.
Dubois = Lebaudy, r. Grange-Batelière, 16.
Ducloux = Gondouin, rue de Choiseul, 16.
Dufour=Cahouet, r. des Filles-St-Thomas, 15.
Dumas=Damaison, boul. Bon.-Nouvelle, 8.
Dupont=Lombard, r. du Marché-St.H., 11.
Durant = Outrebon, r. St-Honoré, 352.
Du Rousset = Frottin, r. des Saints-Pères, 14.
Duval = Cadet de Chambine, r. de l'Université, 27.
Esnée = Morand, rue Meslay, 36.
Faiseau-Lavanne = Patinot, r. Vivienne, 57.
Foucher = son père ✻, r. de Provence, 44.
Fould = Florent, r. St-Marc-Feydeau, 24.
Fourchy = son père, quai Malaquais, 5.
Frémyn ✻ = Tampé, rue de Lille, 11.
Galin = Prévoteau, r. St-Marc-Feydeau, 20.
Gossart = Bertinot, rue Richelieu, 27.
Goudchaux = Perret, r. Ste-Anne, 18.
Gripon = Beaudenom de Lamaze, rue Vivienne, 22.
Guénin = Péan de Saint-Gilles ✻, place de la Concorde, 8.
Guyon = Cotelle (O✻), rue St-Denis, 374.
Halphen = Bouard, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Hatin = Dulong, rue Neuve-des-Petits-Champs, 77.
Hubert = Baudelocque, r. St.-Martin, 285.
Huet = Le Hon, r. du Coq St-Hon., 9.
Huillier = Guérinet, r. Taitbout, 29.
Jaussaud = Castel, r. Neuve-des-Petits-Champs, 61.
Jean-Fabien = Froger-Deschesnes jeune, rue du Havre, 10.
Jozon=Louvancour, boulev. St-Martin, 67.
Lavocat = Dorival, rue St-Victor, 120.
Lecerf = Charlot ✻, rue de Bondy, 34.
Lecomte = Duchesne, r. St.-Antoine, 200.
Lefébure de Saint-Maur = Barbier, rue Neuve-Saint-Eustache, 45.
Lefebvre=Schneider, r. Ne-des-Mathurins, 1
Lefer = Petit, rue St.-Honoré, 290.
Lefort=Tourin (O ✻), r. de Gren.-St G., 3.
Lejeune = Nolleval ✻, rue Lepelletier, 29.
Le Monnyer = Grulé, r. de Grammont, 16.
Le Tavernier = Chrestien, place de l'Ecole-de-Médecine, 17.
Lindet = Girard, rue de la Harpe, 29.
Massion = Carlier, boulev. des Italiens, 9.
Mayre = Lairtullier, rue de la Paix, 26.
Meignen = Chapellier, r. St-Honoré, 370.
Mertian = Hochon, rue Saint-Honoré, 334.
Mestayer = Mailand, rue Saint-Marc, 14.
Meunier = Fleury, rue Coquillère, 27.
Monnot-Leroy = Leroux aîné, rue Thévenot, 14.
Moreau (O✻) = Lherbette, r. St.-Merry, 25.
Morel d'Arleux ✻ = Bauchau, r. de Jouy, 9.
Mouchet = Barbier-Sainte-Marie, rue Taitbout, 21.

Noël (Casimir) ✻ ✿ = Noël aîné, rue de la Paix, 17.
Norès = Ducorps, rue de Cléry, 5.
Olagnier = Guiffrey, rue Hauteville, 1.
Petineau = Beaudenom de Lamaze, rue Neuve-St-Augustin, 60.
Piet = Guillaume, rue Thérèse, 5.
Planchat = Bonnaire, boul. St-Denis, 8.
Pluchart = Février (O✻), rue du Bac, 26.
Potier = Hennet, rue Richelieu, 45.
Poumet = Guyet-Desfontaines, r. du Faub.-Poissonnière, 3.
Preschez = Chauchat, r. St.-Honoré, 297.
Prestat = Labarbe, rue de la Monnaie, 19.
Roquebert = Poignant, r. Ste-Anne, 69.
Rousse ✻ = son père, rue de la Chaussée-d'Antin, 12.
Saint-Jean = Bechem, r. de Choiseul, 2.
Sebert = Gambier, r. de l'Anc.-Comédie, 4
Thiac = Agasse, place Dauphine, 23.
Thifaine-Desauneaux = Brian, rue Ménars, 8.
Thion de la Chaume = son frère, rue Laffitte, 3.
Thomas = Michaux, r. Bleue, 17.
Thomassin = Lemoine, b. B.-Nouvelle, 10.
Trépagne = Deshayes, quai de l'Ecole, 8.
Tresse = Lambert, rue Lepelletier, 14.
Troyon = Rousseau, place du Châtelet, 6.
Turquet = Hailig ✻, rue d'Antin, 9.
Vallée = Dessaignes, place des P.-Pères, 9.
Valpinçon = Robin, r. de la Concorde, 10.
Viefville = Poisson, quai d'Orléans, 6.
Wasselin-Desfosses = Lambert-Ste-Croix ✻, son oncle, rue d'Arcole, 19.
Watin = Mirabel-Chambaud, rue de l'Echiquier, 36.
Yver (Henri) = Clausse ✻, rue Neuve-St-Augustin, 6.
Yver (Julien) = Chardin, r. St-Honoré, 422.

NOTAIRES DES CANTONS RURAUX DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

1828 Gautier, *à Nanterre*.
1831 Maufra, *à Sceaux*.
1832 Ancelle, *à Neuilly*.
Fournier, *à La Chapelle*.
Farcy, *à Bourg-la-Reine*.
Balagny, *à Batignolles-Monceaux*.
1834 Ménelotte, *à Colombes*.
1835 Malaizé, *à Montreuil*.
Lebel, *à Saint-Denis*.
1838 Bisson, *à Nogent-sur-Marne*.
Faugé, *à Vincennes*.
1839 Desmanèches, *à La Villette*.
1840 Grébaut, *à Courbevoie*.
1841 Dechamps, *à Vincennes*.
1842 Chauston, *à Charenton*.
1842 Foullon, *à Boulogne*.
1843 Hillemand, *à Gentilly*.
1845 Leclerc, *à Saint-Denis*.
1846 Genet, *à Noisy-le-Sec*.
Michel, *à Choisy-le-Roi*.
Génisson, *à Vitry-sur-Seine*.
1847 Gozzoli, *à Belleville*.
Amy, *à Passy*.
Pellault, *à Fontenay-sous-Bois*
Dupont, *à Arcueil*.
1848 Taupin, *à Pierrefitte*.
1850 Poussié, *à Aubervilliers*.
Guignot, *à Suresnes*
1851 Ferrière, *à Vaugirard*.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Frémyn ✻, *Président*.

Boudin-Devesvres ✻, 1er *Syn.*	Lecomte.	Guénin.
Poumet, 2e *Syndic*.	Halphen.	Mouchet.
Chatelain, 3e *Syndic*.	Beaufeu.	Guyon.
Viefville, *Rapporteur*.	Faugé (de Vincennes).	Dupont.
Hubert, *Secrétaire*.	Desmanèches (de La Villette).	Thomassin.
Wasselin-Desfosses, *Trésor*.	Duval.	Faiseau-Lavanne.

La Chambre tient ses séances, dans le bâtiment de l'ancien Châtelet, le jeudi de chaque semaine, à huit heures du soir.

Les lettres et mémoires doivent être adressés à l'un des syndics.

Avocats et Avoués de la Compagnie. Messieurs,

Duvergier ✻, *Avocat à la Cour d'appel*.
Verdière, Mathieu-Bodet, } *Avocats à la Cour de cassation*.
Ghéerbrant, *Avoué près la Cour d'appel*.
Tixier, *Avoué près le Tribunal de première Instance*.

M Rabon, *Agent de la Compagnie*, au Châtelet.

Notaires honoraires de Paris. Messieurs,

Foucher ✻, rue de La Rochefoucault, 12.
Rendu (C ✻), à
Lahure (O ✻), place de l'Ecole, 1.
Bréton (O ✻), rue du Faub.-Poissonnière, 6.
Gillet ✻, rue Chauveau-Lagarde, 4.
Boulard ✻, rue des Petits-Augustins, 21.
Robert-Duménil.
Ducorps, rue Chabannais, 1.
Agasse ✻, rue du Bac, 86.
Cousin, quai Voltaire, 17.
Deshayes, rue de Choiseuil, 11.
Decan ✻, boulevard Poissonnière, 21.
Poisson, rue de la paix, 23.
Petit, boulevard des Capucines, 23.
Lombard ✻, r. Neuve-de-Luxembourg, 22.
Lambert-Ste-Croix ✻, rue Richer, 13.
Lairtullier, rue d'Anjou St-Honoré, 19.
Cottenet (O ✻), rue de la Madeleine, 50.
Péan de St-Gilles ✻, pl. de la Concorde, 8.
Février (O ✻), rue Bayard, 4.
Froger-Deschesnes ✻, rue Gaillon, 10.
Delahaye, passage Violet, 12.
Gondouin. à Vèze (Sarthe).
Danloux-Dumesnils, r. de Londres, 50.
Cotelle (O ✻), rue du Mail, 7.
Vavin ✻, rue St-Dominique-St-G., 113.
Tourin (O ✻), r. de Grenelle-S.-Germ, 3.
Charlot ✻, passage Violet.
Chasles ✻, rue de Londres, 52.
Leroux, rue Laffitte, 5.
Hailig ✻, rue Mogador, 16.
Guyet-Desfontaines, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 46.
Girard, rue des Tournelles, 52.
Chapellier, rue St-Honoré, 370.

Notaires honoraires des cantons ruraux. Messieurs,

Lefricque (de Courbevoie).
Garnon (de Sceaux).
Lejeune ✻ (de Pierrefitte).

AVOUÉS PRÈS LA COUR D'APPEL DE PARIS.

Les Avoués près la Cour d'Appel sont licenciés en Droit, et ont prêté le serment d'Avocat. (Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 458.)

Ordre de réception. Messieurs.

1814	Colmet de Santerre, *doy.*	1836	Péan.	1843	Perrot.
1817	Laureau ✻.	1837	Drelon.		Fabre.
1818	Gallois.		Naudot.	1844	Moreau.
1822	Reydellet.	1838	David.		Grassière.
1823	Maucourt.		Gombert ✪.	1845	Pellagot.
1824	Huard.		Marais.		Billault.
1825	Gonnard.		Ferron.		Levacher.
1826	Delaine.		Maurice-Caron ✻.	1846	Viault.
	Lagarde.	1839	Deroulède-Dupré.		Houdard.
1829	Labois.		Mavré.	1847	Desmarest.
1831	Tartois.		Laluyé.		Legrand.
	Dangin.	1840	Tétart.		Guillain.
	Lamaille.		Gibot.		Metteis.
1832	Beaumé.	1841	Crucy.		Roger.
	Caron aîné.		Charpentier.		Lehelloco.
	Collin.		Belhomme.		Tissot.
1833	Lehure.	1842	Delacourtie.		Grison.
	Gavignot.		Guérin.	1848	Tapon-Chollet.
1836	Chauvelot.		Duchesne.	1849	Levaux.
	Ghéerbrant.	1843	Chédeville.	1850	Bonnal.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Beaumé = *Cantrez*, rue Ste-Anne, 46.
Belhomme = *Laffite*, place St-Germain-l'Auxerrois, 16.
Billault = *Jacques*, r. du Mont-Thabor, 4.
Bonnal = *Périn* ✻, rue de Hanovre, 21.
Caron aîné = *Ruelle*, r. Neuve-St-Roch, 5.
Charpentier = *Merger* ✻, r. de Choiseul, 16.
Chauvelot = *Lairtullier*, r. de l'Echelle, 3.
Chédeville = *Joannès*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.

Collin = *Toussaint*, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 7.
Colmet de Santerre, *Doyen* = *son père*, rue Fontaine-Molière, 33.
Crucy = *Massot* ✻, r. de la Paix, 26.
Dangin = *Tallard*, rue des B.-Enfans, 30.
David = *Delaruelle*, r. de la Michodière, 21.
Delacourtie = *Mouillefarine*, r. Gaillon, 8.
Delaine = *Leboul-Aubert*, rue des Grands-Augustins, 19.
Deroulède-Dupré = *Collot*, rue Neuve-des Petits-Champs, 53.
Desmarest = *Jeandel*, rue Richelieu, 39.
Drelon = *Dobignie* ✻, rue Guénégaud, 29.
Duchesne = *Lecomte*, rue de la Corderie-St-Honoré, 7.
Fabre = *Simonneau*, rue Richelieu, 14.
Ferron = *West*, r. du Petit-Carreau, 18.
Gallois = *Crellé*, rue Boucher, 6.
Gavignot = *Durand-Claye* ✻, r. du Coq-Saint-Honoré, 5.
Ghéerbrant = *Deschamps*, rue du Marché-St-Honoré, 11.
Gibot = *Bernard*, r. N.-D.-des-Victoires, 38.
Gombert ✻ = *Hamelin* (*J.*), r. d'Alger, 12.
Gonnard = *Dorgemont*, faub. Poisson., 18.
Grassière = *Pascalis*, r. N^e-St-Augustin, 30.
Grison = *Damotte*, rue St-Honoré, 338.
Guérin = *Lecacheur*, quai des Orfèvres, 40.
Guillain = *Borde*, rue Chabannais, 8.
Houdard = *Lesur*, rue N^e-St-Eustache, 3.
Huard = *Héloin*, r. S^te-Anne, 53.
Labois = *Marcorelle*, r. N^e-St-Augutin, 20.
Lagarde = *son père*, r. de la Michodière, 4.
Laluyé = *Dalican*, rue Gaillon, 10.
Lamaille = *Armand* ✻, r. de la Jussienne, 13.
Laureau ✻ = *Pillaut*, r. de l'Ancienne-Comédie, 29.
Legrand = *Langlois*, rue Gaillon, 16.
Lehelloco = *Rougeot*, rue S^te-Anne, 22.
Lehure = *Hurel* ✻, rue Montmartre, 13.
Levacher = *Couturier*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 39.
Levaux = *Fouache*, place Louvois, 8.
Marais = *Dargère*, rue du 29 Juillet, 10.
Maucourt = *Guédon*, rue Mazarine, 32.
Maurice-Caron ✻ = *Baudeau*, rue Méhul, 1.
Mavré = *Petel*, r. de la Monnaie, 5.
Mettais = *Dufeu*, cité Bergère, 2.
Moreau = *Guyot*, r. Poissonnière, 37.
Naudot = *Curé*, rue Ste.-Anne, 49.
Péan = *Guillemot*, rue de la Monnaie, 9.
Pellagot = *Laurens*, rue de Choiseul, 1.
Perrot = *Geoffroy*, r. N^e-d.-Pet.-Champs, 31.
Reydellet = *Picard* et *Halligon*, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 5.
Roger = *Jaquotot*, pass. des Petits-Pères, 1.
Tapon-Chollet = *Mauger*, r. Montm., 111.
Tartois = *Lombard*, rue St-Honoré, 207.
Tetart = *Pascault*, r. N^e-des-P.-Champs, 87.
Tissot = *Fino-Gonet*, r. N^e-St-Augustin, 58.
Viault = *Pétard*, rue de la Monnaie, 19.

Chambre des Avoués.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

La Chambre tient ses séances au Palais de Justice, le jeudi de chaque semaine, à une heure précise et en vacations, à midi.

Membres composant la Chambre. Messieurs,

Colmet de Santerre, *Président.*	Dangin, *Secrétaire.*	Lamaille.
Labois, *Syndic.*	Tartois, *Trésorier.*	Mavré.
Beaumé, *Rapporteur.*	Lehure.	Lagarde.

Avoués honoraires. Messieurs,

Sorbet ✻.	Labrouste ✻.	Dobignie ✻.	Lobgeois ✻.
Leboul-Aubert.	De Bénazé.	Curé.	Merger ✻.
Rossignol.	Deschamps.	Delorme.	Pétard.
Bérenger ✻.	Guillemot.	Dargère.	Lesur.
Moreau.			

Avocat et Conseil de la Compagnie.

M. Duvergier ✻, rue Jacob, 21.

Secrétariat de la Chambre.

M. Callais, *Agent*, au Secrétariat, au Palais de Justice, et r. St-Hyacinthe-St-Michel, 29.

Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience de la Cour, depuis 10 h. jusqu'à 4.

AVOUÉS

PRÈS LE TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE.

Les Avoués près le Tribunal de première instance de la Seine sont licenciés en droit et ont prêté serment d'Avocat à la Cour d'appel.

Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 458.

Suivant l'ordre de réception. Messieurs,

1815 Denormandie ✻ *Doy.*
Gourbine ✻.
1817 Moullin ✻.
Froger de Mauny.
Glandaz ✻, *Syndic.*
1820 Laboissière.
1821 Vinay.
Petit-Dexmier.
Foussier.
1823 Pinson.
Callou ✻.
1825 Mercier.
Gracien.
1826 Duclos.
1827 Thomas.
1828 Archambault-Guyot.
Gamard.
Guidou, *Président.*
Moulinneuf ✻.
Guyot-Sionnest.
1829 Noury.
Boudin.
Ghéerbrant.
Jarsain.
Dyvrande aîné.
Louveau.
1830 Laperche.
Marchand.
1831 Lombard.
Castaignet.
1832 Belland.
Lavaux.
Berthier.
Poisson-Seguin.
Kieffer.
Lefébure de St-Maur.
Moreau (Ernest) ✻.
1833 Pierret, *Rapporteur.*
Camproger.
Vigier.
1834 Delafosse.
Billault.
Jolly.
Pettit.
Lesieur.
Tissier.
1835 Roubo.
Guérin, *Secrétaire.*
Duparc aîné.
1836 Avial.
1836 Enne.
Genestal.
De Benazé.
Saint-Amand.
Boinod.
Gallard.
1837 Ramond de la Croisette.
Tronchon ✻.
Goiset.
Bonnel de Lonchamp.
Chéron.
1838 Guédon.
Péronne.
Delorme, *Trésorier.*
Gaullier.
Girauld.
1839 Estienne.
Valbray.
Deplas.
Lefèvre.
Hardy.
Lescot.
1840 Boucher.
Grandjean.
Fouret.
Guibet.
Lacroix.
Dromery.
1841 Cheuvreux.
Bouissin.
Tixier.
Devin.
Maës.
Massard.
Vian.
Lemesle.
Iooss.
Rendu.
Petit-Bergonz.
Parmentier.
Boncompagne.
Richard.
1842 Mouillefarine.
Chauveau.
Cottreau.
Blot.
Migeon.
Comartin jeune.
1843 Picard aîné.
Meynard.
1843 Varin.
Naudeau.
1844 Colmet.
Sinet.
Martin.
Devant.
Desgranges.
Plocque.
1845 Courbec.
Duval.
Poupinel.
Laurens.
Brochot.
Quillet.
Marin.
1846 Burdin.
Morin.
Mestayer.
Corpel.
Duché.
Postel.
1847 Protat.
Levaux.
Laurens-Rabier.
Delacourtie.
Moreau Oscar).
Huet (Eugène).
De Brotonne.
Le Faure.
Robert.
Lorget.
Chagot.
Cullérier.
1848 Adam.
1849 Prevot.
Duchâtenet.
Paul.
Dervaux.
Labbé
1850 Boursier.
Jacquin.
Picard-Mitouflet.
Pochard.
Sibire.
Baulant.
1851 Guiot.
Rasetti.
Duparc jeune.
N.....
N.....

Ordre alphabétique et demeures.

Ce signe = est pour *en remplacement de.*

Adam = Despaulx, place du Louvre, 26.
Archambault-Guyot = Thierriet, rue de la Monnaie, 10.
Aviat = Martin, rue Bougemont, 6.
Baulant = Vincent, rue St-Fiacre, 20.
Belland = Gasnault, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Berthier = Didier, rue Gaillon, n. 11.
Billault = Patural ✻, rue du Marché-St-Honoré, 3.
Blot = son père, rue Ste-Anne, 55.
Boinod = Creuzant, r. de Choiseul, 11.
Boncompagne = Leduc, r. Vivienne, 10.
Bonnel-Delongchamp = Cauthion, rue de l'Arbre-Sec, 48.
Boucher = son père ✻, r. Neuve-des-Petits-Champs, 95.
Boudin = Lot jeune, rue de la Corderie-St-Honoré, 4.
Bouissin = Bauër, r. Hauteville, 30.
Boursier = Dubrac, rue Saint-Marc-Feydeau, 17.
Brochot = Baudouin, rue Neuve-Saint-Augustin, 60.
Burdin = Camaret, quai des Augustins, 11.
Callou ✻ = Marquis, boul. St.-Denis, 22.
Camproger = Sageret, rue Ste-Anne, 49.
Castaignet = Hocmelle jeune, rue de Hanovre, 21.
Chagot = Lelong, rue de Cléry, 21.
Chauveau = De Betbéder, pl. du Châtelet, 2.
Chéron = Chédeville ✻, rue Louis-le-Grand, 37.
Cheuvreux = Gion, rue de Grammont, 28.
Colmet = son père, pl. Dauphine, 12.
Comartin jeune = Frémont, rue Bergère, 18.
Corpel = Legendre (Adolphe), rue Neuve-Saint-Augustin, 49.
Cottreau = Papillon, rue et carrefour Gaillon, 25.
Courbec = Corpet, r. de la Michodière, 21.
Cullérier = Delagroue, rue de Harlay, 20.
De Benazé = Oger (C ✻), r. Louis-le-Grand, 7.
De Brotonne = Rascol, Vivienne, 8.
Delacourtie = Comartin aîné, rue des Pyramides, 8.
Delafosse = Vavasseur-Desperriers, rue Croix-des-Petits-Champs, 38.
Delorme = Smith ✻, rue Richelieu, 85.
Denormandie ✻ = Bergeron-d'Anguy, rue du Sentier, 24.
Deplas = Dupras, rue Ste-Anne, 65
Dervaux = Collet, rue Saint-Merry, 23.
Desgranges = Bouriaud, r. de la Michod., 20
Devant = Marion, rue de la Monnaie, 9.
Devin = Adam, rue Montmartre, 63.
Dromery = Féau, rue de Mulhouse, 9.
Duchatenet = Goujon, rue Poissonnière, 1?.
Duché = Chevalier (J.), r. Rambuteau, 2?
Duclos = Théodore Ménard, rue Chabannais, 4.
Duparc aîné = Mancel, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Duparc jeune = Dequevauviller, r. Neuve-des-Capucines, 8.
Duval = Guyot-Morand, rue de Hanovre, 5.
Dyvrande aîné = Lelouche, r. Favart, 8.
Enne = Vallée, rue Richelieu, 15.
Estienne = Tassart, rue Ste-Anne, 34.
Fouret = son père, rue Ste-Anne, 51.
Foussier = Bochin, r. de Cléry, 15.
Froger-de-Mauny = Champagnou, rue Pagevin, 4.
Gallard = Delavigne, boulevart Poissonnière, 14.
Gamard = Drouin, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
Gaullier = Vaillant, rue Mont-Thabor, 12.
Genestal = Baulant, r. Neuve-des-Bons-Enfants, 1.
Ghéerbrant = Lot père, rue Gaillon, 14.
Girauld = Pauchet, place du Louvre, 22.
Glandaz ✻ = son père, rue Neuve-des-Petits Champs, 87.
Goiset = Symonet, rue Louis-le-Grand, 3.
Gourbine ✻ = Godard ✻, r. du Pont-de-Lodi, 8.
Gracien = son père, r. de Grammont, 19.
Grandjean = Robert, r. des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 29
Guédon = Lambert, boulevard Poissonnière, 23.
Guérin = Jansse, r. d'Alger, 9.
Guibet = Charpillon, rue de Grammont, 7.
Guidou = Desvallières ✻, r. Ne-des-Petits-Champs, 66.
Guiot = Berthé, rue de Choiseul, 4.
Guyot-Sionnest = Prudhomme, r. de Grammont, 14.
Hardy = Foubert, rue Pagevin, 4.
Huet (Eug.) = Huet (Félix), r. de Louvois, 2.
Iooss = Prevost, rue du Bouloi, 4.
Jacquin = Pelard, rue des Moulins, 15.
Jarsain = Moreau, r. de Choiseul, 2.
Jolly = Vaunois, rue Favart, 6
Kieffer = Demonts (O ✻), r. Christine, 3
Labbé = Ad. Chevallier, r. N.-St-August., 6

Laboissière = Cavaignac, r. du Sentier, 29.
Lacroix = Darlu, rue Ste-Anne, 51 *bis*.
Laperche = Malafait, rue Ste-Anne, 48.
Laurens = Liogier, r. de Seine-St-Germ. 43.
Laurens-Rabier = Duchauffour, rue Coquillière, 27.
Lavaux = Nonclair, r. Ne-St-Augustin, 24.
Le Faure = Huet (Hipp.), r. Ne-des-Petits-Champs, 76.
Lefébure de Saint-Maur = Itasse, r. Neuve-St.-Eustache, 45.
Lefèvre = Legendre, pl. des Victoires, 3.
Lemesle = Bornot, r. de Seine-St-G., 54.
Lescot = Borel, rue du 29 Juillet, 11.
Lesieur = Lallemand aîné ☼, r. d'Antin, 19.
Levaux = Delamotte, rue du Bac, 40.
Lombard = Marbeau ☼, r. des Jeûneurs, 35.
Lorget = Preschez, rue de l'Echelle, 7.
Louveau = Cottinet, rue Richelieu, 48.
Maës = Pasturin, r. de Grammont, 12.
Marchand = Boyvin je, r. St-Honoré, 283.
Marin = Legras, rue Richelieu, 60.
Martin = Machelard, rue Ste-Anne, 46.
Massard = Crèvecœur, rue Ste-Anne, 57.
Mercier = Jouhet, r. St.-Merry, 12.
Mestayer = Fagniez ☼, r. des Moulins, 10.
Meynard = Sénécal, rue Montmartre, 111.
Migeon = Lejeune, r. des Bons-Enfans, 21.
Moreau (Ernest) ☼ = Chevalier ☼, place des Vosges, ci-devant Royale, 21.
Moreau (Oscar) = De Crozant, r. Laffitte, 7.
Morin (J E.) = Roque, r. Richelieu, 102.
Mouillefarine = LeBlant, r. Montmartre, 164.
Moulinneuf ☼ = Voisin, r. Montmartre, 39.
Moullin ☼ = Desbois ☼, rue des Petits-Augustins, 8.
Naudeau = Fritot, r. Ne-des-P.-Champs, 36.
Noury = Berson, rue de Cléry, 8.
Parmentier = Delacourtie aîné, rue Hauteville, 1.
Paul = Carré, rue de Choiseul, 6.
Peronne = Audouin, rue Bourbon-Villeneuve, 35.
Petit-Bergonz = Droüin, r. Neuve-Saint-Augustin, 31.
Petit-Dexmier = Pérache, r. du Hazard, 1.
Pettit = Froidure, r. Montmartre, 137.
Picard aîné = Gavault, r. Port-Mahon, 12.
Picard-Mitouflet = Mitouflet, r. des Moulins, 20.
Pierret = Lachaise, r. de la Monnaie, 11.
Pinson = Durand, rue du Helder, 12.
Plocque = Dubreuil, rue Thévenot, 16.
Pochard = Chaudé, r. Louis-le-Grand, 25.
Poisson-Seguin = Soüel, r. Vivienne, 12.
Postel = Charpentier, rue de Louvois, 10.
Poupinel = Dujat, rue de Cléry, 5.
Prevot = Masson fils, quai des Orfèvres, 18.
Protat = Brachelet, rue de la Banque, 17.
Quillet = Cibot, rue Neuve-des-Petits-Champs, 83.
Ramond de la Croisette = Coppry, rue Boucher, 4.
Rasetti = Touchard, r. du Petit-Carreau, 1.
Rendu = Baratier, r. du 29 Juillet, 3.
Richard = Auquin, rue des Jeûneurs, 42.
Robert = Lavocat, rue du Sentier, 10.
Roubo = Guillebout, r. Richelieu, 45.
Saint-Amand = Leguey, place et passage des Petits-Pères, 2.
Sibire = Loustanneau ☼, r St-Honoré, 291.
Sinet = Isambert ☼, r. Ste-Avoye, 57.
Thomas = Barbedienne, r. St-Honoré, 301.
Tissier = Maldan, r. Rameau, 4.
Tixier = Huet aîné, rue de la Monnaie, 26.
Tronchon ☼ = Bouland jeune, r. Saint.-Antoine, 110
Valbray = Guyot (Marie), r. Ste-Anne, 18.
Varin = Jacquet, rue Montmartre, 139.
Vian = Dubois, r. du 24 Février, 8.
Vigier = Taillandier ☼, quai Voltaire, 17.
Vinay = Dassonvillez, r. Louis-le-Grand, 21.
N..... = Pantin, rue Ne-des-Bons-Enfants, 7.
N..... = Godard, boulev. St-Denis, 28.

CHAMBRE DES AVOUÉS.

La Chambre des Avoués est instituée pour connaître des plaintes qui sont portées contre les Avoués, maintenir la discipline intérieure, et prononcer l'application des peines établies par le règlement.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Guidou, *Présid.*	Delorme, *Trésorier.*	Tronchon ☼.	Masson ☼, *Doyen honoraire.*
Glandaz ☼, *Syndic.*	Archambault-Guyot.	Belland.	
Pierret, *Rapporteur.*	Boinod.	Berthier.	
René Guérin, *Secr.*	Ernest Moreau ☼.	Denormandie ☼, *Doy.*	

Membres honoraires. Messieurs,

Boivin aîné ✻, *anc. Président*, rue Saint-Honoré, 291.
Decormeille ✻, *ancien Rapporteur*, rue d'Enghien, 15.
Delahaye aîné ✻, rue Richer, 50.
Labarthe ✻, *ancien Présid.*, rue Cadet, 1.
Duparc père ✻, *anc. Trés.*, r. de Bondy, 9.
Boisgarnier de Chatonru, *anc. Président*, rue de Lille, 4.
Périer (O ✻), *anc. Secrét.*, r. St Méry, 25.
Voisin, *anc. Trésor.*, r. Montmartre, 39.
Lallemand j*, *anc. Prés.*, r. Gaillon, 13.
Mayet-Térengy ✻, à Bourges.
Delahaye jeune, *ancien Secrétaire*, quai des Grands-Augustins, 11.
Fleury ✻, *anc. Prés.*, rue Neuve-Saint-Augustin, 30.
Demonts (O ✻), *anc. Synd.*, r. Christine, 3.
Picot ✻, *anc. Syndic*, r. Gaillon, 8.
Taillandier ✻, *anc. Secr.*, r St.-Benoît, 18.
Gauthier, *anc. Trésorier*, r. Lavoisier, 23.
Berger ✻ ⊕, *ancien Syndic*, Préfet de la Seine, à l'Hôtel-de-Ville.
Vavasseur-Desperriers, *anc. Secrét.*, rue Notre-Dame de-Lorette, 16.
Plé ✻, *anc. Rapport.*, r. du 29 Juillet, 3.
Oger (C ✻), *anc. Synd.*, rue de Sèze, 10.
Vallée, *ancien Rapporteur*, rue Neuve-des-Mathurins, 33.
Cauthion, *ancien Secrétaire*, rue de Provence, 58.
Masson ✻, *Doyen hon*, quai de la Mégisserie, 66.
Smith ✻, *ancien Président*, rue Grange-Batelière, 13.
Chédeville ✻, *anc. Rapp.*, r. Samson, 3.
Labois ✻, *anc. Secrét.*, r. Louis-le-Grand, 1.
Huet aîné, *ancien Trésorier*, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, 11.
Crosse, *anc. Trésorier*, r. de Berlin, 18.
Blot père, *ancien Doyen et ancien Trésorier*, rue St-Hyacinthe-St-Honoré, 7.
Papillon, *ancien syndic*, rue de la Chaussée-d'Antin, 68.
Colmet, *ancien Doyen et anc. Secrétaire*, quai Conti, 15.
Isambert ✻, *ancien Membre*, r. de Bellefonds, 35.
Fagniez ✻, *ancien Président*, rue d'Amsterdam, 37.

Avocats de la Compagnie.

M. Paillet ✻, rue Thérèse, 13.
M. Duvergier ✻, rue Jacob, 21.

Avocat près la Cour de cassation.

M. Jager-Schmidt, rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.

Avoué près la Cour d'appel.

M. Caron aîné, rue Neuve-St-Roch, 5.

Notaire de la Compagnie.

M. Lefort, rue de Grenelle-St-Germain, 3.

Secrétariat de la Chambre, au Palais de Justice.

M. Dumont, *Chef*, rue Pigale, 28.
M. Trocaz, *adjoint*, rue Léonie, 6, à Montmartre.
M. Mathieu, *Bibliothécaire*, rue de l'Ouest, 12.

La Chambre tient ses séances ordinaires au Palais de Justice, le *jeudi* de chaque semaine, depuis midi jusqu'à cinq heures. Le Secrétariat est ouvert tous les jours d'audience du Tribunal, depuis dix heures jusqu'à quatre.

COMMISSAIRES-PRISEURS-VENDEURS,

Pour le Département de la Seine.

Les prisées des meubles et ventes publiques aux enchères d'effets mobiliers sont faites exclusivement par des commissaires-priseurs-vendeurs de meubles.

Il est défendu à tous particuliers, à tous autres officiers publics, de s'immiscer dans lesdites prisées ou ventes qui se font à Paris, à peine d'amende, qui ne peut excéder le quart du prix des objets prisés ou vendus.

Les commissaires-priseurs-vendeurs de meubles peuvent recevoir toute déclaration concernant les ventes, recevoir et viser toutes les oppositions qui y sont formées, introduire devant les autorités compétentes tous référés auxquels leurs opérations peuvent donner lieu, et citer, à cet effet, les parties intéressées devant lesdites autorités.

Toute opposition, toute saisie-arrêt formées entre les mains des commissaires-priseurs-vendeurs, relatives à leurs fonctions, toute signification de jugement prononçant la validité desdites opposition et saisie-arrêt, sont sans effet, à moins que l'original desdites opposition, saisie-arrêt, ou signification de jugement, n'ait été visé par le commissaire-priseur-vendeur, ou, en cas d'absence ou de refus, par le syndic desdits commissaires.

Les commissaires-priseurs-vendeurs ont la police dans les ventes, et peuvent faire toute réquisition pour y maintenir l'ordre. Leur nombre est fixé à quatre-vingts. Ils ont une Chambre de discipline, et sont sous la surveillance du Procureur de la République près le Tribunal de première Instance de la Seine (*Voy.* page 443).

Commissaires-Priseurs-Vendeurs par ordre de réception. MM.

Commendeur, *doyen.*
Bonnefons-Lavialle.
Thiesson.
Pourcelt.
Leconte.
Lefebvre.
Fournel.
Chautard.
Guérin.
Guerreau.
Seigneur.
Trinquand.
Gitton de la Ribellerie
Neveu.
Féval.
Béchard des Sablons.
Regnard-Silvestre.
Genevoix, *président.*
Chauvelot de Ponfol.
Polle.
Ansart.
Lemaitre-Laguettrie.
Ridel.
Boucly.
Duguet.
Olive.
Hanonnet.
Frosmont.
Schayé.
Ducrocq.
Boulouze.
Lenormant de Villeneuve.
Maciet.
Perrot.
Duverger de Villeneuve.
Alexandre.
Creton.
Grandidier.
Clérambault.
Malard.
Cordier.
Wallet.
Drot.
Commendoire.
Rolin, *syndic.*
Chibout.
Mony.
Levaigneur.
Gavet.
Daupeley.
Langlois.
Danthonay.
Chaumorot.
Fournier.
Sibire.
Boucher de Vercourt.
Levillain.
Bertheau.
Favé.
Duval.
Boulland.
Blot.
Tillionbois de Valleuil.
Durand.
Gallois.
Moulin.
Vautier.
Pique.
Boussaton.
Charpentier
Hayaux de Tilly.
De Perthuis.
Bougon.
Colin.
Masse.
Beaurain.
Hocart.
Levêque.
Pigeaux.
Coutard.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Alexandre, r. Boucherat, 30
Ansart, rue de Tournon, 12.
Beaurain, rue Louis-le-Grand, 25.
Béchard-des-Sablons, r. Ne-St-August., 30.
Bertheau, rue Geoffroy-Marie, 1.
Blot, rue Gaillon, 25.
Bonnefons-Lavialle, rue de Choiseul, 11.
Boucher de Vernicourt, r. de la Banque, 16.
Boucly, rue des Quatre-Fils, 16.
Bougon, rue Hauteville, 8.
Boulland, rue de la Monnaie, 10.
Boulouze, rue Richelieu, 67.
Boussaton, rue Richer, 46.
Charpentier, rue St.-Georges, 5.
Chaumorot, rue de Provence, 7 *bis.*
Chautard, rue de la Sourdière, 31.
Chauvelot de Ponfol, r. Montmartre, 148.
Chibout, boulev. Beaumarchais, 57.

Clérambault, rue du Faub.-Poissonnière, 20.
Colin, place St-André-des-Arts, 22.
Commendeur, rue Nᵉ-Saint-Augustin, 33.
Commendoire, rue de l'Echiquier, 14.
Cordier, rue Richer, 24.
Coutard, rue de la Chaussée-d'Antin, 24.
Creton, boulevard Bonne-Nouvelle, 25.
Danthonay, rue Ventadour, 6.
Daupeley, rue du Hazard-Richelieu, 15.
De Perthuis, rue Taranne, 11.
Drot, Passage Saulnier, 6.
Ducrocq, rue des Bons-Enfans, 26.
Duguet, boulevard Saint-Martin, 11.
Durand, rue de Provence, 46.
Duval, rue St-Marc, 30.
Duverger de Villeneuve, rue Cadet, 8.
Favé, rue Geoffroy-Marie, 11.
Féval, rue Neuve-Saint-Augustin, 17.
Fournel, rue de la Chaise, 8.
Fournier, rue Croix-des-Petits-Champs, 33.
Frosmont, rue de la Convention, 10.
Gallois, boulevard Beaumarchais, 4.
Gavet, rue N.-D.-des-Victoires, 42.
Genevoix, rue de l'Echiquier, 34.
Gilton de la Ribellerie, r. des Francs-Bourgeois (Marais), 16.
Grandidier, rue St-Honoré, 256.
Guérin, rue du Hazard-Richelieu, 9.
Guerreau, rue de Grammont, 4.
Hanonnet, rue Gaillon, 16.
Hayaux du Tilly, rue du Bac, 26, et de l'Université, 46.
Hocart, pl. de l'Ecole-de-Médecine, 17.
Langlois, rue Saint-Honoré, 345.
Leconte, rue Hauteville, 22.
Lefebvre, boulevart Bonne-Nouvelle, 26.
Lemaitre-Laguettrie, boulev. du Temple, 15.
Lenormant de Villeneuve, rue de l'Echiquier, 8.
Levaigneur, rue du Faub. Montmartre, 10.
Lévêque, rue d'Enghien, 44.
Levillain, r. Croix-des-Pet.-Champs, 10.
Maciet, rue Bleue, 18.
Malard, rue Fontaine-Molière, 41.
Masse, rue Notre-Dame-des-Victoires, 40.
Mony, rue Richelieu, 40.
Moulin, rue Montmartre, 121.
Neveu, boulevart Montmartre, 8.
Olive, r. des Jeûneurs, 44.
Perrot, quai des Augustins, 55.
Pigeaux, boulev. du Temple, 40.
Pique, rue Marivaux, 3.
Polle, rue Vendôme, 7.
Pourcelt, rue Neuve-St.-Augustin, 60.
Regnard Silvestre, rue Chanoinesse, 19.
Ridel, r. St.-Honoré, 335.
Rolin, passage Saulnier, 12.
Schayé, rue de Cléry, 5.
Seigneur, rue Favart, 6.
Sibire, rue Montmartre, 137.
Thiesson, rue des Moulins, 2, à Belleville.
Tillionbois de Valleuil, r. Bleue, 29.
Trinquand, rue Grange-Batelière, 17.
Vautier, rue Joubert, 21.
Wallet, rue Gaillon, 13.

Pluyette, *Agent de la Compagnie des Commissaires-Priseurs*, place de la Bourse, n. 2.

Chambre des Commissaires-Priseurs, place de la Bourse, 2.

La Chambre tient ses séances à l'hôtel, place de la Bourse, n. 2, tous les vendredis, à sept heures du soir ; et, par exception, à deux heures, le vendredi le plus près des 15 des mois de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre.

Membres de la Chambre. Messieurs,

Genevoix, *Président.*
Rolin, *Syndic.*
Ansart, *Rapporteur.*
Fournier, *Secrétaire.*
Béchard des Sablons, *Trésor.*
Fournel.
Boulouze.
Lenormant de Villeneuve.
Clérambault.
Drot.
Seigneur.
Schayé.
Daupeley.
Sibire.
Boucher de Vernicourt.

Membres honoraires. Messieurs,

Leroy, rue Sainte Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
Fournier, rue de l'Arc-de-Triomphe, 17, aux Thernes.
De Paris, rue de Caumartin, 20.
Denailly, place de l'Odéon, 4.
Olivier, rue des Petites-Ecuries, 50.
Erhard, rue Saint-Antoine, 32.

Simonard, boulev. Bonne-Nouvelle, 25.
Lenormant de Villeneuve, à Orléans.
Voisin, rue de l'Orangerie, 33, à Versailles.
Lot, à St-Léonard, près Limoges.
Bezançon, rue de la Convention, 3.
Haize, rue Montholon, 18.
Guillaume Saint-Ange, rue des Petits-Augustins, 16.
Duverger de Villeneuve, à Champigny-sur-Marne.
Laurens, rue de Condé, 1.
Orsel, rue des Petites-Ecuries, 49.
Lorin, pl. St.-Germain-l'Auxerrois, 24.
David ☼. rue d'Antin, 15.
Petit de Coupray, boulev. de l'Hôpital, 7.
Morise, rue Trévise, 42.
Hocart, place de l'Ecole-de-Médecine, 17.

Conseils de la Compagnie. Messieurs,

Thibaut-Lefèvre, *Avocat à la Cour de Cassation*, rue du Pot-de-Fer, 4.
Paillet ☼, *Avocat*, rue Thérèse, 13.
Tetart, *Avoué près la Cour d'appel*, rue Ne-des-Petits-Champs, 87.
Moulinneuf ☼, *Avoué près le Tribunal de première Instance*, rue Montmartre, 39.
Morel-Darleux ☼, *Notaire*, rue de Jouy, 11.
Lefèvre (Amédée), *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Neuve-Vivienne, 34.
Voisin, *ancien Avoué*, *Conseil honoraire*, rue Montmartre, 39.

M. Havé, *Huissier*, quai de la Tournelle, 11.

AGENTS DE CHANGE ET COURTIERS DE COMMERCE.

(*Voy*. p. 1017 et 1019.)

HUISSIERS A PARIS. *Messieurs*,

Acard, rue de Richelieu, 85.
Aubert, rue Lafitte, 7.
Barbenchon, rue des Deux-Ecus, 13.
Barthélemy, rue de Grenelle St-Honoré, 55.
Batrel, rue Royale, 5, à Villejuif.
Baudin, rue Hauteville, 13.
Belon, place de la Bourse, 31.
Berrurier, rue des Fossés-Montmartre, 13.
Binet, rue du Sentier, 38.
Binon, r. de Grenelle-St-Honoré, 20.
Borage, rue du Vieux-Colombier, 36.
Boileau, rue du Pont de la Réforme, 8.
Bouilliat, rue Beaubourg, 62.
Boulet, rue Saint-Sauveur, 1.
Bourdelot, rue Ste-Avoye, 38.
Bourdon, boulevart Saint-Denis, 19.
Bourgeois (M.-F.), r. Cloche-Perche, 8.
Bourgeois (E.-J.-B.), r. de la Verrerie, 61.
Bourgneuf-Riallen, rue Saint-Antoine, 69.
Brisset, rue Vivienne, 6.
Brizard, rue de la Jussienne, 9.
Bruant, r. Marie-Stuart, 8.
Cabit ☼, rue du Pont de la Réforme, 8.
Cardot, r. de l'Echiquier, 38.
Caré-Mantrand, rue des Bourdonnais, 11.
Carnet, rue des Deux-Boules, 10.
Cañet, r. du Battoir-St-André-des-Arcs, 19
Chenet, rue des Fossés-Montmartre, 3.
Chevallier (*Ch.*), rue Neuve-des-Petits-Champs, 42.
Chevé, rue des Vieux-Augustins, 34.
Cognet, rue St-Marc, 17.
Corion, rue du Bouloi, 2.
Courtaux, rue Montmartre, 178.
Cressonnier, place Lafayette, 18.
Daunay, à St-Denis, rue Compoise, 67.
Deforesta, boulev. des Italiens, 9.
Dejarry, r. Barre-du-Bec, 19.
Delehelle, quai de la Grève, 10.
Derenusson, rue Vieille-du-Temple, 21.
Despaux, à Courbevoie, route de Saint-Germain, 14.
Desruelle, rue de la Harpe, 45.
Dessesquelle, r. de Seine, 73, à Neuilly.
Dethorre, rue Neuve-Saint-Merri, 18.
Détré, rue du Temple, 94.
Devaux, rue Notre-Dame-Nazareth, 9.
Devaux (*Ad.*), rue Beaurepaire, 24.
Devresse, rue Mauconseil, 9.
Dorge, place du Palais-de-Justice, 5.
Drion, rue Bourbon-Villeneuve, 9.
Dumant, rue du Mail, 12.
Dupuis (L. E.), rue Rambuteau, 20.
Duquesnay, rue Montmartre, 154.

Fontaine, rue de Bussy, 16.
Forest, rue Montorgueil, 17.
Fourny, r. Rambuteau, 64.
Frécourt, rue Poissonnière, 18.
Fumet, place de la Bourse, 8.
Gallet, rue Montmartre, 130.
Gardien, place S-André-des-Arcs, 22.
Garnier, rue Castiglione, 14.
Garnot, rue Saint-Honoré, 323.
Gay, rue Sainte-Avoie, 2.
Geffroy, rue du Bac, 59.
Gerbu, rue de la Verrerie, 62.
Gillot, rue du Faub.-St-Antoine, 55.
Goussu, rue Joubert, 16.
Grenier, rue Saint-Honoré, 108.
Guinard, rue St.-André-des-Arcs, 16.
Hamel, rue Ste-Opportune, 7.
Hanus, rue du Faubourg-St-Denis, 39.
Hany, rue du Four-St-Germain, 43.
Harmand, r. Montmartre, 150.
Havé, quai de la Tournelle, 11.
Hiard, rue Richelieu, 49.
Jacquin, r. des Bons-Enfans, 29.
Janvier, passage des Petits-Pères, 1.
Jean, rue Montmartre, 76.
Jeanne, r. du Faub. Montmartre, 33.
Jolly, rue de Mulhouse, 4.
Julin, rue de Paris, 9, à Vincennes.
Jumelle-Girault, r. St-Martin, 185.
Laloue, rue Saint-Denis, 374.
Languellier, rue Coquillière, 37.
Latour, rue des Prouvaires, 10.
Lecler, rue Saint-Martin, 175-177.
Lecocq, rue Neuve-St-Eustache, 32.
Lecorchez aîné, quai des Orfèvres, 40.
Lecorchez je, rue Castellane, 6.
Ledonné, rue des Fossés-St-Bernard, 4.
Lefranc, r. des Fossés-St-Germ.-l'Aux., 8.
Legrand, r. des Fossés-Saint-Victor, 43.
Lemaire, rue Pavée-Saint-Sauveur, 3.
Lepargneux, boulev. des Italiens, 27.
Leroux aîné, rue St-Nicaise, 1.
Leroux jeune, rue St-Martin, 14.
Lesourd, boulevart St-Denis, 9.
Thiveau, rue de la Vieille-Monnaie, 22.
Liédot, rue Saint-Martin, 120 *bis*.
Livache, r. des Lavandières-Ste-Opport. 22.
Loyer (L. F. E.), rue St.-Martin, 112.
Lucas, Grande-Rue, 48, à Batignolles.
Marécat père, rue Barre-du-Bec, 9.
Marécat fils aîné, rue Bertin-Poirée, 8.
Marécat fils jeune, rue Rambuteau, 63.
Maréchal, place Saint-Antoine, 5.
Marsal, rue du Faubourg-Poissonnière, 7.
Marteaux, rue du Port-Mahon, 8.
Martin, à Vaugirard, rue de l'Ecole, 65.
Maupin, rue Saint-Denis, 263.
Mercier, r. Croix-des-Petits-Champs, 52.
Merlin, rue Ne-D.-de-Nazareth, 19.
Métivier, rue Boucher, 16.
Michaut, rue de la Sainte-Chapelle, 9.
Moullin, rue des Jeûneurs, 42.
Neuville, rue du Dragon, 16.
Orléans, r. de la Chaussée-d'Antin, 37.
Osselet aîné, quai des Orfèvres, 16.
Osselet je, route d'Orléans, 75, à Montrouge.
Paré, rue des Vieux-Augustins, 27.
Perrin, boulevart du Temple, 5.
Péron, rue des Filles-du-Calvaire, 27.
Pesme, rue Coquillère, 42.
Picon, rue Cléry, 13.
Pierreson, rue Royale-St-Honoré, 19.
Pilet, place de la Madeleine, 8.
Pique, rue Montorgueil, 67.
Pluot, rue des Déchargeurs, 3.
Pointurier, rue St-Martin, 297.
Poirier, rue Tiquetonne, 12.
Polart, r. du Cloître-St-Jacques-l'Hôp., 5.
Ponceau, port de Bercy, 1, à Bercy.
Porret, rue du Sentier, 3.
Raymond, rue et île St-Louis, 5.
Regnault, rue de Louvois, 8.
Richaud, rue du Faub.-St-Martin, 34.
Roisin, rue du Helder, 24.
Sédillon, rue des Noyers, 31.
Ségot, Ne-des-Petits-Champs, 47.
Seurat, rue de Flandres, 47, à La Villette.
Siou, rue St-Honoré, 265.
Tainne, rue Thévenot, 11.
Tallon, rue Saint-Martin, 259.
Thébault, r. Ne-des-Petits-Champs, 56.
Thibault, rue du Petit-Carreau, 18.
Thiveau, rue de la Vieille-Monnaie, 22.
Vagond, r. du Cadran, 7.
Valentin, r. Rambuteau, 54.
Véber, à Belleville, rue des Moulins, 7.
Weil, boulevart Saint-Martin, 49.
N.....

Chambre de Discipline de la Communauté des huissiers. Messieurs,

Binet, *Syndic-Président*.
Dupuis, *Rapporteur*.
Porret, *Trésorier*.
Bourgneuf, *Secrétaire*.
Thiveau.
Forest.
Seurat.
De Foresta.
De Jarry.
Neuville.
Thébault.
Derenusson.
Vagond.
Berrurier.
Gillot.

La Chambre de discipline est chargée de veiller au maintien de l'ordre et de la discipline parmi tous les membres de la Communauté, et à l'exécution des lois et règlemens qui concernent les Huissiers; de prévenir ou concilier tous différends qui peuvent s'élever entre Huissiers relativement à leurs droits, fonctions et devoirs, et, en cas de non-conciliation, de donner son avis comme tiers sur ces différends; de s'expliquer, également par forme d'avis, sur les plaintes ou réclamations de tiers contre des Huissiers, à raison de leurs fonctions, et sur les réparations civiles qui pourraient résulter de ces plaintes ou réclamations; de donner son avis comme tiers sur les difficultés qui peuvent s'élever au sujet de la taxe de tous frais et dépens réclamés par les Huissiers; de délivrer, s'il y a lieu, tous certificats de moralité, de bonne conduite et de capacité à ceux qui se présentent pour être Huissiers; enfin de représenter tous les Huissiers sous le rapport de leurs droits et intérêts communs.

Nota. La Chambre tient ses séances tous les mardis, à sept heures du soir, rue Montmartre, 30.

Conseils de la Communauté. Messieurs,

Moreau (Emile), Duvergier (J.-B.) ❋, } *Avocats.*
Guillain, *Avoué à la Cour d'appel.*
Ghéerbrant, *Avoué près le Tribunal de première Instance.*
Desprez ❋, *Notaire.*

M. Lambert, *Chef du secrétariat*, rue du Cigne, 3.
M. Juiot, *Agent de la Communauté*, à la Chambre.

Le Secrétariat est ouvert, tous les jours non fériés, depuis 10 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir.

OFFICIERS GARDES DU COMMERCE.

Messieurs,

Moreau, *doyen*, rue Mauconseil, 15.
Encelain, rue Estienne, 7.
Perrin, rue Neuve-Saint-Méry, 23.
Leroux, rue de Braque, 8.
Bounhiol, rue Rambuteau, 14.
Audoux, rue Hoche, 11.
Chenet, rue de Grenelle-Saint-Honoré, 19.
Broissin (de), boulevard du Temple, 50.
N.....
N.....

M. Beauvallet, *Vérificateur attaché au bureau des gardes du commerce*, rue Barre-du-Bec, 8.

Chambre de discipline. Messieurs,

Audoux, *Syndic.* Chenet, *Trésorier.* Perrin, *Secrétaire.*

Les séances de la Chambre ont lieu les 2e et 4e lundi de chaque mois, à 7 heures du soir en son local, rue de Braque, 8.

M. Boucon, *Agent de la Compagnie*, rue de Braque, 8.

CHAPITRE V.

Service des finances dans le département de la Seine.

SECTION PREMIÈRE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DU TIMBRE.

M. Grésy ✻, *Directeur*, rue de la Paix, hôtel du Timbre, 3.
M. Peradon, *premier Commis de la Direction.*

Inspecteurs. Messieurs,

Magnien, rue de Rivoli, 6.
D'Arliguie, rue Duphot, 19.

Vérificateurs. Messieurs,

Gobert, rue des Moulins, 19, à Belleville.
Jouet, rue d'Argenteuil, 4.
Chauliaguet, rue de Beaune, 4 *bis*.
Levavasseur, cité Vindé, 17.
Parisot, rue de l'Université, 38.
Joly, rue de la Madeleine, 14.
Duris, rue Louis-le-Grand, 20.
Warmé, rue des Petites-Écuries, 28.
Delmas, rue
Dumaine, r. Neuve-Saint-Augustin, 62.
Brunet, rue de Vaugirard, 43.
Dubost, rue de l'Arcade, 27.
Miquel, rue de la Jussienne, 21.
Capmas, rue d'Enfer, 9.
Silvain, boulevard des Italiens, 7.
Humbert, rue Castiglione, 6.
Peuvergue, rue
Flamand, rue des Martyrs, 47.
Girardin, rue.

Archiviste.

M. *Renart*, r. de la Paix, hôtel du Timbre.
M. *Mareux*, Garde-magasin du Timbre.

Conservateurs des hypothèques. Messieurs,

Bochet ✻, rue de Paradis-Poissonnière, n. 40.
Roy ✻, à Saint-Denis.
Piet, à Sceaux.

Receveurs à Paris.

Actes des Notaires. Messieurs,

Bourgeois, rue Caumartin, 37... 1er bur.
Sonnet, rue Louis-le-Grand, 6.. 2e *id.*
Favre, rue du Port-Mahon, 12. 3e *id.*
Saulnier, rue Neuve-des-Bons-Enfans, 25. .... 4e *id.*
Morin (B. P.), boulevard Poissonnière, 27.............. 5e *id.*
Boillot, rue J.J.Rousseau, 21.. 6e *id.*
Molinier, rue de Grenelle-Saint-Saint-Honoré, 1. .... 7e bur.
Maillet, rue Montmartre, 111. 8e *id.*
Delachevalerie, rue du Pont de la Réforme, 4.......... 9e *id.*
Lenoble, rue St.-Antoine, 170.. 10e *id.*
Ratat, rue de Beaune, 4 *bis*... 11e *id.*
Hlaire, quai des Orfèvres, 38... 12e *id.*

Actes sous seing-privé.

M. *de Lestang*, 1er bur. } rue de la Paix, hôtel du Timbre.
M. *Darmengau*, 2e *id.* } rue de la Paix, hôtel du Timbre.

Actes administratifs et sceau des Titres.

M. *Valleran*, quai de l'Ecole, 10.

Actes judiciaires.

M. *Hénissart*, Receveur près la Cour de cassation, } *Au Palais de Justice.*
M. *Laffeuillade*, Receveur près la Cour d'appel, }

M. *Frémont*, 1er bureau, } pour le Tribunal civil, *au Palais de Justice.*
M. *Gauthier*, 2e
M. *Défontaine*, 3e
M. *Montonnier*, 4e

Nota. Le 4e bureau est chargé du recouvrement des amendes de police correctionnelle

M. ....., 1er bur. } pour le Tribunal de commerce, *au palais de la Bourse.*
M. *Viton*, 2e *id.*
M. *Decourbes*, 3e *id.*

Actes d'Huissiers et des Justices-de-paix. Messieurs,

Chamont, rue Neuve-des-Petits-Champs, 61......	1er Arrond. de Paris
Castanet, rue Gaillon, 14....................	2e *idem.*
Béra, rue Montmartre, 133..................	3e *idem.*
Duchêne, place de la Bourse, 6...............	4e *idem.*
Letanneur, rue de Bourbon-Villeneuve, 57........	5e *idem.*
Chardon-Vaniéville, rue Neuve-Saint-Martin, 12.	6e *idem.*
Demommerot, rue..........................	7e *idem.*
Bernier, boulevart du Temple, 15...............	8e *idem.*
Barrié, rue St-Antoine, 68....................	9e *idem.*
Barbemintière, rue Mazarine, 30...............	10e *idem.*
Peschau, au Palais de Justice..................	11e *idem.*
Sanson-Duperron, r. St-Hyacinthe-St.-Michel, 8.	12e *idem.*

Nota. Le Bureau du 11e arrondissement est chargé du recouvrement des amendes de simple police et de roulage.

Successions. Messieurs,

Cogery, hôtel du Timbre, rue de la Paix	1er Arrondissement.	
Voidel, *idem*....................	2e	*idem.*
Royer, *idem*....................	3e et 4e	*idem.*
Leverdier, *idem*....................	5e et 6e	*idem.*
Boissel, *idem*....................	7e et 8e	*idem.*
Léger. *idem*....................	9e et 10e	*idem.*
Lefevre, *idem*....................	11e et 12e	*idem.*

Receveurs du Timbre. Messieurs,

Blais,	1er bureau,	Timbre proportionnel, effets de commerce, etc.
Rougeot,	2e *id.*,	Timbre de dimension.
Moynier,	3e *id.*,	Affiches, avis, annonces.
Symonet,	4e *id.*,	Timbre des journaux.
Bouglé,	5e *id.*,	*id.*

Receveur des droits de Chancellerie.

M. *Hennequin* ☼, au Ministère des Affaires étrangères.

Receveurs-Contrôleurs des Successions.

Bureau rue de la Paix, hôtel du Timbre. Messieurs,

Coopman.................	1re classe.	*Levavasseur*.............	1re classe.
Epailly.................	*idem.*	*Correch*.	*idem.*
Journet.	*idem.*	*Chauchat*.	2e classe.
Journel.................	*idem.*	*Jacquot*................	*idem.*

Receveurs hors Paris. *Messieurs*,

Pommey, à Saint-Denis.
Leroy, à Belleville.
Prevost, à Neuilly (actes civils).
Blais, à Neuilly (actes Judiciaires et Domaines).
Larcher, à Courbevoie.
Lecoat-Kervéguen, à Sceaux.
Primois, à Villejuif.
Fontenille, à Charenton-le-Pont.
Chevallier, à Vincennes.

Bureaux de distribution de Papier timbré.

Tous les Bureaux sont ouverts depuis huit heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, du 1er octobre au 1er avril, et jusqu'à six heures, du 1er avril au 1er octobre.

Quartiers.	Premier Arrondissement.
Champs-Elysées. . .	Mme *Mulot*, rue du Faubourg-St-Honoré, 46.
Tuileries	Mme *Loysel*, rue St.-Honoré, 317.
Place Vendôme . . .	Mme *Monbinne*, passage Sandrié, 6.
Roule	Mme *Renau*, rue des Saussaies, 4.
	Deuxième Arrondissement.
Palais-National. . .	Mlle *d'Hautefort*, rue des Moineaux, 14. Mlle *Marcotte Forceville*, Marché Saint-Honoré, 28.
Faubourg Montmartre. .	Ve *Bruny*, rue Papillon, 4.
Chaussée-d'Antin. . .	Ve *Fauroux*, rue du Faubourg-Montmartre, 21.
Feydeau.	Ve *Trolley*, rue Chabannais, 2.
	Troisième Arrondissement.
Faubourg Poissonnière.	*Delille*, rue des Petites-Écuries, 9.
Saint-Eustache . . .	Mlle *Corneille*, rue Mandar, 9.
Montmartre.	Mlle *Fromond*, rue de Mulhouse, 2.
	Quatrième Arrondissement.
Saint-Honoré. . . .	Mme *Demarennes*, rue des Fossés-St-Germain-l'Auxerrois, 8.
Louvre.	Mlle *Soret-Dulac*, rue Thibautodé, 9.
Marchés	*Blavoyer*, place du Chevalier-du-Guet, 6.
Banque de France. . .	*Morlanne*, rue Coquillière, 31. Ve *Dufour*, rue des Bons-Enfans, 22.
	Cinquième Arrondissement.
Faubourg St.-Martin. .	Mme *Delavillenière*, rue de Bondy, 7.
Faubourg Saint-Denis .	Ve *Darras*, rue du Faubourg-Saint-Martin, 91.
Bonne-Nouvelle. . .	Ve *Delahaitrée*, rue Bonne-Nouvelle, 2. Mme *Philibert*, rue du Caire, 28.
Montorgueil . . .	Mme *Barbier*, rue du Petit-Carreau, 14.
	Sixième Arrondissement.
Porte Saint-Denis. . .	Mme *Guichard*, rue de Tracy, 5.
St-Martin-des-Champs. .	Mme *Rousselot*, rue Neuve-Saint-Martin, 34.
Temple.	Mme *Lamire*, quai Jemmapes, 104.
Lombards	Mlle *Morand*.
	Septième Arrondissement.
Sainte-Avoye. . . .	Mme *Genard*, rue Barre-du-Bec, 21.
Marché Saint-Jean. .	Ve *Laurey*, rue Saint-Antoine, 39.
Arcis.	Mme *Chapuzet*, rue de la Verrerie, 87.
	Huitième Arrondissement.
Marais.	Ve *Lavaud*, rue Culture-Ste-Catherine, 21.
Faubourg St.-Antoine .	Ve *Rebard*, boulevard Bourdon, 2.
Quinze-Vingts. . . .	Mme *Vertel*, rue de la Roquette, 18.
	Neuvième Arrondissement.
Cité.	Mlle *Morand*, rue du Cloître-Notre-Dame, 14.
Ile Saint-Louis . . .	Mme *Perrot*.
Arsenal.	Mme *Trigant de Geneste*, rue Saint-Antoine, 214.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Ve *Aubry*, rue de Furstemberg, 3.
Saint-Thomas d'Aquin .	Mme *Brémont*, rue de Sèvres, 105.
Faubourg St-Germain .	Ve *Barbeguières*, rue Bac, 40.

Onzième Arrondissement.

École de Médecine. .	Mme *Bouffé*, rue des Grands-Augustins, 25.
Luxembourg	Mme *Chabanne*, rue de Madame, 22.
Sorbonne	Mme *Puniet*, place du collége Louis-le-Grand, 5
Palais de Justice. . .	Mme *Dusaert*, cour de la Sainte-Chapelle, 3.

Douzième Arrondissement.

Jardin des Plantes . .	Mme *Kuss*, place Saint-Victor, 26.
Saint-Jacques. . . .	Mlle *Rigault*, rue Saint-Jacques, 59.

Bercy...... Mme *Lecourt - Cantilly*, Grande-Rue, 44.
La Chapelle. Mme *Midy*, Grande-Rue, 93.
Batignolles.. Mme *Gaillard*, rue des Dames, 38.
Id. Mme *Gombault*, Gr.-Rue, 91.

DIRECTION DES DOMAINES ET ATELIER GÉNÉRAL DU TIMBRE.

M. Dechavanes (O ✻), *Directeur et Chef de l'atelier gén. du Timbre*, rue de la Paix, 3, hôtel du Timbre.

M. Taché, *premier Commis des Domaines*, *idem*.
M. Hacault, *Sous-Chef de l'atelier général du Timbre*.

Inspecteurs. Messieurs.

Clerc, rue Richelieu, 16.

Vérificateurs. Messieurs,

Abraham, rue des Martyrs, 63.
Eck, rue de Lille, 43.
Nyon, rue du Temple, 96.
Delille-Limouzen, rue St-Honoré, 247.
Lavergne de Cerval, rue Chanoinesse, 8.
Perrot, rue et hôtel du Regard, 5.
Dalvi, cité d'Antin, 8
Pasquier, rue St-Honoré, 371.

Receveurs des Domaines, *à Paris*. Messieurs,

Quenescourt, rue Bourbon-le-Château, 6.....	1er, 9e et 10e Arrondissemens.
Andrieu, rue Montmartre, 161..............	2e, 3e et 4e Arrond., et Domaine extr.
Delcamp, place des Vosges, 3..............	5e, 6e, 7e et 8e Arrondissemens.
Moisson, rue St-André-des-Arcs, 40........	11e et 12e Arrondissemens.

Receveurs des Domaines hors Paris.

M. *Pommey*, à Saint-Denis.
M. *Leroy*, à Belleville.
M. *Prevost*, à Neuilly (actes civils).
M *Blais*, à Neuilly (actes judiciaires et domaines).
M. *Larcher*, à Courbevoie.
M. *Fontenille*, à Charenton-le-Pont.
M. *Lecoat-Kervéguen*, à Sceaux.
M. *Primois*, à Villejuif.
M. *Chevallier*, à Vincennes.

Officiers publics et agents communs aux Direct. de l'Enregistrement et des Domaines.

Notaire.................	M. Chatelain, rue Croix-des-Petits-Champs, 42.
Avoué près la Cour d'appel..	M. Labois, rue Neuve-Saint-Augustin, 18.
Avoué de première instance..	M. Dénormandie ✻, rue du Sentier, 14.
Agent de change.........	M.......
Architectes..............	M. Gréterin, rue Saint-Roch, 37. M. de Valcourt, rue Lavoisier, 6.
Commissaires-Priseurs.....	M. Chauvelot, rue Montmartre, 148. M. Florimond l'Evêque, rue d'Enghien, 44.
Huissier................	M. Thiveau, rue de la Vieille-Monnaie, 22.

SECTION II.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS DIRECTES
DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.
Rue Poultier, 7 (Ile Saint-Louis).

M. BASTIDE ✻, *Directeur*, rue Poultier, 7.

La Direction des Contributions est chargée de tous les travaux préparatoires du *répartement* des contributions, des recensements pour la formation des matrices des rôles, de la confection des rôles, de l'examen des réclamations des contribuables, et de l'exécution de toutes les opérations relatives tant au cadastre de la ville de Paris qu'à celui des arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, et en général de proposer tout ce qui peut tendre à l'amélioration du régime des contributions.

BUREAUX.

M. Aubrée, *premier Commis*, rue Poultier, 7.

Les Bureaux de la Direction sont ouverts au public les mercredi et vendredi de chaque semaine, depuis deux heures jusqu'à quatre. Ils sont ouverts tous les jours de neuf heures à quatre pour demande de patente ou rectification de formule, pour demande d'extraits de matrice.

M. Gattey, *Inspecteur*, rue de Bussy, 16.

Les fonctions de l'Inspecteur des contributions directes ont pour objet la surveillance des travaux des contrôleurs du département, la révision de réclamations ordonnée par le Conseil de Préfecture, et généralement toutes les opérations majeures qui exigent un déplacement et qui peuvent être ordonnées par le Préfet du département, ou prescrites par le Directeur.

M. Le Conte, *Contrôleur principal*, rue de Trévise, 22.

Les fonctions du Contrôleur principal ont pour objet de rechercher dans les bureaux des administrations publiques des documents nécessaires pour l'établissement des droits de patentes; de faire toutes les vérifications et contre-vérifications qui lui sont prescrites par le Directeur, de remplacer les contrôleurs absents ou malades, ou enfin de suppléer l'Inspecteur.

Contrôleurs des Contributions directes.

Les Contrôleurs des contributions sont chargés: 1° des recensements nécessaires pour la formation des matrices des rôles de toute nature de contributions; 2° de la vérification de toutes les réclamations en matière de contributions.

Ces fonctionnaires sont au nombre de trente-cinq, dont vingt-sept pour les douze arrondissements de Paris, et huit pour les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux.

Les Contrôleurs et les commissaires répartiteurs de Paris se rendent dans les mairies les mardi et samedi de chaque semaine, de deux heures à quatre, pour entendre les observations des contribuables ou leur fournir des renseignements en matière de contributions directes.

Noms des Contrôleurs, et Divisions dont ils sont chargés. MM.

Premier Arrondissement.	*Quartiers.*
Auger, rue Neuve-Clichy, 9.	Roule.
Rimasson, rue Caumartin, 13.	Place Vendôme.
Gorlier de Ville, rue St-Benoit, 11.	Tuileries Champs-Elysées.

Deuxième Arrondissement.	*Quartiers.*
Michelin, rue de Seine, 13.	Feydeau.
Bourdeau, allée des Veuves, 37, cité du Soleil.	Chaussée-d'Antin.
Choumeils de St-Germain, rue Pigale, 42.	Palais-National.
Lecoy, rue de la Tour-d'Auvergne, 2.	Faubourg Montmartre.
Troisième Arrondissement.	
Le Jolis de Villiers, rue Neuve-St-Roch, 25.	Montmartre.
Des Essarts, rue de Miromesnil, 49.	Mail.
Barbazan, rue Pigale, 36.	Faubourg Poissonnière.
Des Essarts, rue de Miromesnil, 49.	Saint-Eustache.
Quatrième Arrondissement.	
Boisserenc, rue d'Aboukir, 43.	Saint-Honoré.
De Laboriette, rue de Grenelle-Saint-Germain, 66.	Louvre.
De Margorie, rue du Dragon, 42.	Banque de France.
Leveillé, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 69.	Marchés.
Cinquième Arrondissement.	
Chaffard, boulevard Beaumarchais, 94.	Bonne-Nouvelle.
Leveillé, rue Saint-Louis-en-l'Ile, 69.	Porte St-Martin.
Josse-Desclozeaux, rue d'Aboukir, 47.	Faubourg St-Denis. Montorgueil.
Sixième Arrondissement.	
Maillard, rue des Enfans-Rouges, 2.	St.-Martin-des-Champs.
Mayniel, rue Taranne, 19.	Temple.
Le Jolis de Villiers, rue Neuve-St-Roch, 25.	Lombards.
Chaffard, boulevard Beaumarchais, 94.	Porte St-Denis.
Septième Arrondissement.	
Patry, rue Hauteville, 11.	Sainte-Avoye. Marché Saint-Jean.
Olivier, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.	Arcis.
Boisserenc, rue d'Aboukir, 43.	Mont-de-Piété.
Huitième Arrondissement.	
Clausse, rue d'Angoulême-du-Temple, 13.	Quinze-Vingts.
Olivier, rue du Faubourg-Poissonnière, 14.	Popincourt.
De Péronne, boulevard Beaumarchais, 57.	Marais. Faubourg Saint-Antoine.
Neuvième Arrondissement.	
Clausse, rue d'Angoulême-du-Temple, 13.	Arsenal.
Choumeils de Saint-Germain, rue Pigale, 42.	Ile Saint-Louis.
Maillard, rue des Enfants-Rouges, 2.	Cité.
Mayniel, rue Taranne, 19.	Hôtel-de-Ville.
Dixième Arrondissement.	
D'Averton, rue Jacob, 1.	La Monnaie.
De Laboriette, rue de Grenelle-Saint-Germain, 66.	Faubourg Saint-Germain.
Casron, rue de Grenelle-Saint-Germain, 65.	Saint-Thomas-d'Aquin. Invalides.
Onzième Arrondissement.	
De Margorie, rue du Dragon, 42	Ecole de Médecine.
D'Averton, rue Jacob, 1.	Palais de Justice.
Ravache, avenue de la Santé, 42, à Montrouge.	Sorbonne. Luxembourg.
Douzième Arrondissement.	
Puissan ✲, rue Taranne, 23.	Saint-Jacques. Observatoire.
Pouchet, quai d'Anjou, 35.	Saint-Marcel. Jardin des Plantes.

Arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux. MM.

1re DIVISION.

M. Guillon, r. du Nord, 20.

Arrond. de Saint-Denis.

Epinay.
Ile-St.-Denis.
La Villette.
Pierrefitte.
Saint-Denis.
Stains.
Villetaneuse.
Vincennes.

Arrond. de Sceaux.

Montreuil.
Vincennes.

2e DIVISION.

M. Aubry, rue Racine, 5.

Arrond. de Saint-Denis.

Auteuil.
Boulogne.
Nanterre.
Neuilly.
Puteaux.
Suresnes.

3e DIVISION.

M. Berlié, rue de l'Écluse, 8, à Batignolles.

Arrond. de Saint-Denis.

Asnières.
Batignolles
Clichy.
Colombes.
Courbevoie.
Gennevilliers.
Saint-Ouen.

4e DIVISION.

M. d'Estremont, rue Saint-André-des-Arcs, 40.

Arrond. de Saint-Denis.

Aubervilliers.
Baubigny.
Bondy.
Bourget (le).
Drancy.
Dugny.
La Chapelle.
La Cour-Neuve.
Montmartre.
Noisy-le-Sec.
Pantin.
Pré-Saint-Gervais.

5e DIVISION.

M. Olleris, r. Fontaine-Saint-Georges, 1.

Arrond. de Saint-Denis.

Bagnolet.
Belleville.
Charonne.
Romainville.

Arrond. de Sceaux.

Fontenay-sous-Bois.
Nogent.
Rosny.
Villemomble.

6e DIVISION.

M. Pilvois, boulevard des Filles-du-Calvaire, 2.

Arrond. de Sceaux.

Bercy.
Bonneuil.
Bry.
Champigny.
Charenton.
Choisy.
Creteil.
Ivry.
Joinville
Maisons-Alfort.
Saint-Mandé.
Saint-Maur.
Saint-Maurice.
Vitry.

7e DIVISION.

M. Pallette, rue Saint-Nicolas-d'Antin, 71.

Arrond. de Sceaux.

Antony.
Arcueil.
Bourg-la-Reine.
Châtenay.
Chevilly.
Fontenay-aux-Roses.
Fresnes.
Gentilly.
Lay.
Montrouge.
Orly.
Plessis-Piquet.
Rungis.
Sceaux.
Thiais.
Villejuif.

8e DIVISION.

M. Dufourc, r. de la Victoire, 46.

Arrond. de Sceaux.

Bagneux.
Chatillon.
Clamart.
Grenelle.
Issy.
Vanves.
Vaugirard.

Arrond. de Saint-Denis.

Passy.

SECTION III.

RECETTE CENTRALE DES FINANCES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

M. Truelle (O ☼), *Receveur central des fin.*, r. Ne-des-Mathurins, 36.

M. Radoult, *Chef de bureau, fondé de pouvoirs.*

M. Fontaine, *Chef de la comptabilité, fondé de pouvoirs.*

Le Receveur central est chargé de surveiller et diriger le recouvrement des contributions directes du département de la Seine ; il centralise dans ses écritures toutes les recettes effectuées par les vingt-six Receveurs de Paris, les vingt-sept Percepteurs de la banlieue, par les agents comptables des cinq facultés de théologie, de droit, de médecine, des sciences, des lettres, et par l'agent comptable de l'Ecole de Pharmacie.

Il reçoit directement tous les produits départementaux, les pensions des élèves de l'Ecole Polytechnique, des élèves de l'école vétérinaire d'Alfort, les versements pour brevets d'invention, les fonds déposés par les corps de troupes cantonnées dans le département de la Seine ; il dirige les opérations des Receveurs municipaux, des bureaux de bienfaisance et établissements publics des communes rurales du département, etc., etc., etc.

Les bureaux de la Recette centrale sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 h.

Le recouvrement des Contributions directes de Paris est confié à vingt-six Receveurs particuliers-percepteurs, dont les bureaux sont ouverts au public de 9 heures du matin à 3 heures, savoir :

ARRONDISSEMENTS MUNICIPAUX.	ARRONDISSEMENTS de PERCEPTION	NOMS ET DEMEURES des RECEVEURS PARTICULIERS-PERCEPTEURS	DÉSIGNATION des quartiers composant chaque perception.
1er	1er	Bourquency ☼, rue Caumartin, 56.	Tuileries. Place Vendôme.
	2e	De Soubeyran ☼, rue de Miromesnil, 18.	Roule.
	2e *bis*	Delarue, rue de la Fraternité, 39	Champs-Elysées.
2e	3e	Bouffée de Montauban (O ☼), r. Cadet, 30.	Faub. Montmartre.
	3e *bis*	Asselin ☼, rue du F.-Montmartre, 9. .	Chaussée-d'Antin.
	4e	Scitivaux, rue de Ménars, 12.	Feydeau.
	4e *bis*	De Brayer, Marché-St-Honoré, 19 . . .	Palais-National.
3e	5e	Rossigneux (O ☼), rue Martel, 12. . .	Poissonnière. Montmartre.
	6e	Caumont ☼, rue St-Pierre-Montmartre, 8.	S.-Eustache. Mail.
4e	7e	De Grammont, quai de l'Ecole, 10. .	S.-Honoré. Louvre.
	8e	Malide, rue du Bouloy, 24	Banque de France. Marchés.
5e	9e	Mourgue (O ☼), rue Ne-de-la-Fidélité, 3.	Faub. S.-Denis. Porte S.-Martin.
	10e	De Schonen, rue Saint-Sauveur, 33. . .	Bonne-Nouvelle. Montorgueil.
6e	11e	Fabre-Barrot, rue Neuve-St-Denis, 12.	Porte S.-Denis. Lombards.
	12e	Lebreton, rue de Malte, 11.	Temple. S.Mart. d. Champs.

7e	13e	Lavocat, rue du Grand-Chantier, 1. .	Sainte-Avoye. Mont-de-Piété.
	14e	Labrouste, rue des Juifs, 20.	Marché St-Jean Les Arcis.
8e	15e	Ducommun du Locle ✻, rue des Tournelles, 48.	Marais. Popincourt.
	16e	De Roussy ✻, rue Amelot, 2.	Faub. St-Antoine. Quinze-Vingts.
9e	17e 18e	Fougeray de Launay, rue Charlemagne, 22. passage Charlemagne	Arsenal. Hôtel-de-Ville. Ile St-Louis. Cité.
10e	19e	Asselin de Villequier, rue Martignac, 3.	Invalides. Faub. St-Germain.
	20e	De Montruffet, rue du Bac, 87. . . .	Monnaie. St-Thom. d'Aquin.
11e	21e	Chapuis (C ✻), r. Saint-Hyacinthe, 19.	Luxembourg. Sorbonne.
	22e	Mourier, rue de Savoie, 6..	Ecole de médecine. Palais de Justice.
12e	23e	Delaleuf, rue Saint-Victor, 11.	St-Jacques. Jardin du Roi.
	24e	Possac, rue Royer-Collard, 15.	St-Marcel. Observatoire.

Le recouvrement dans la banlieue de Paris est effectué par vingt-sept Percepteurs, savoir:

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEF-LIEU DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOM ET RÉSIDENCE des Percepteurs.	CHEF-LIEU DE PERCEPTION et communes composant la perception.	NOM ET RÉSIDENCE des Percepteurs.
AUBERVILLIERS.		CLICHY.	
Aubervilliers. . . . . Baubigny. . . . . Bourget (le). . . . . Cour-Neuve (la). . . . . Drancy. . . . . Dugny.	Heuzel, à Saint-Denis.	Clichy. . . . . Saint-Ouen.	Richard.
		COURBEVOIE.	
		Courbevoie. . . . . Asnières. . . . . Colombes. . . . . Gennevilliers.	Carnet, à Courbevoie.
CHARONNE.		LA CHAPELLE.	
Charonne. . . . . Bagnolet. . . . . Romainville.	Pettit, à Charonne.	La Chapelle. . . . . Montmartre.	Boulabert, à La Chapelle.
BATIGNOLLES. . . .	Delamare.	LA VILLETTE. . . .	Pommery.
BELLEVILLE.	Pontier ✻.	NANTERRE.	
BOULOGNE.		Nanterre. . . . . Puteaux. . . . . Suresnes.	Sain, à Nanterre.
Boulogne. . . . . Auilute.	Chevreux, à Boulogne.	NEUILLY.	Paimparay. de Chambry.

Canton	Communes	Percepteur
PANTIN.	Pantin, Bondy, Noisy-le-Sec, Pré-Saint-Gervais	De Valles, à Pantin.
PASSY.		Guessard (O ✻) ✿ à Passy.
SAINT-DENIS.	Saint-Denis, Epinay, Ile Saint-Denis, Pierrefitte, Stains, Villetaneuse	Gaulthier, à Saint-Denis.

Trois communes de cet arrondissement ont chacune un Receveur municipal spécial :

Neuilly.... M. Copel. Passy.... M. Binay. Montmartre.. M. Lorrain ✻.

Arrondissement de Sceaux.

Canton	Communes	Percepteur
ARCUEIL.	Arcueil, Bourg-la-Reine, Gentilly, Villejuif	Coulombier, à Arcueil.
BERCY.	Bercy, Saint-Mandé	Laurent, à Bercy.
CHARENTON-LE-PONT.	Charenton, Bonneuil, Créteil, Maisons-Alfort	Davière, à Charenton-le-Pont
FONTENAY-S.-BOIS.	Fontenay-sous-Bois, Nogent, Rosny, Villemomble	Hubault, à Fontenay-s.-Bois
GRENELLE.	Grenelle, Issy, Vanves	Duquenne, à Grenelle.
IVRY.		Fourchon.
MONTROUGE.	Montrouge, Bagneux, Châtillon, Clamart	Mugnier, à Montrouge.
SAINT-MAUR.	Saint-Maur, Brie-sur-Marne, Champigny, St.-Maurice, Joinville-le-Pont	Roger des Genettes, à Saint-Maur.
SCEAUX.	Sceaux, Antony, Chatenay, Fontenay-aux-Roses, Plessis-Piquet	de Villiers, à Sceaux.
THIAIS.	Thiais, Chevilly, Fresnes, Lhaÿ, Orly, Rungis	Barbichon, à Thiais.
VAUGIRARD.		Gassion.
VINCENNES.	Vincennes, Montreuil	Aprin, à Vincennes.
VITRY.	Vitry, Choisy-le-Roi	Seitivaux (Remi) ✻, à Vitry.

CONTRÔLE.

M. de Premonville ✻, *Contrôleur spécial, délégué du Ministre des finances près le Receveur central de la Seine pour le visa des Récépissés.*

SECTION IV.

DOUANE ET ENTREPOTS DE PARIS,

Place des Marais et rue de la Douane (1).

M. Lagarde (O ✻), *Directeur.*

M. Eudel, *Inspecteur principal*, place des Marais, 2.
M. Maillères ✻, *Receveur principal.*
M. Guespereau, *Inspecteur sédentaire.*
M. Robert-Lefèvre, *Sous-Inspecteur.*
M. Paliès, *Sous-Inspecteur.*
M. Viader, *Sous-Inspecteur*, à Orléans.
M. de Chancourtois, *Receveur principal*, à Orléans.

M. Gréterin (Adolphe), *Architecte de la Douane*, rue de la Paix, 1.
M. Dupuis ✻, *Médecin.*

SECTION V.

DIRECTION DES CONTRIBUTIONS INDIRECTES

DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE (2),

Rue Duphot, 12, près la rue Saint-Honoré.

M. Bergerot (O ✻), *Directeur*, rue Duphot, 10.

M. Ricourt, *Contrôleur principal.*
M. Dambrinnes, *Receveur principal et particulier.*
M. Guillois, *Inspecteur.*
M. Sauveur, *Contrôleur ambulant.*
M. Delahaut, *Contrôleur ambulant.*
M. Mallat, *Receveur particulier*, rue de Vendôme, 2.
M. Fraisse, *Receveur particulier*, rue de Tournon, 13.

Bureau de la marque d'or et d'argent, rue Guénégaud, 10.

M. Moreau, *Contrôleur en chef.*
M. Bass, *Contrôleur-vérificateur.*
M. Philippe, *Receveur particulier.*

---

(1) *Voyez* la Direction générale des Douanes et Sels, page 238.
(2) *Voyez* l'Administration des Contributions indirectes et ses bureaux, page 243

SECTION VI.

MANUFACTURE DES TABACS,

Quai d'Orsai, 57 (1).

M. Esnault, *Régisseur.*
M. Ambert, *Contrôleur de fabrication.*
M. Bonnard ❋, *Contrôleur de comptabilité.*

Entreposeurs des Tabacs, à Paris.

M. Levert ❋, rue de l'Université, 12.
M. de La Villegonan, passage Saulnier, 4.
M. Jame, rue St-Louis, au Marais, 29.

Ecole de fabrication placée près la Manufacture de Paris.

(Les élèves de cette Ecole sortent de l'Ecole Polytechnique.)

M. Esnault, *Directeur de l'Ecole.*

Professeurs.

M. Bareswill........................... *Conseil de l'Administration.*
M. Cahours........................... *Chimie.*
M. Rolland ❋........................... *Mécanique appliquée.*
M. Schlœsing........................... *Chef du Laboratoire.*

SECTION VII.

SERVICE DES POSTES AUX LETTRES
DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

SERVICE DE PARIS (2).

BUREAUX D'ARRONDISSEMENT DANS PARIS.

Indépendamment des Bureaux placés dans l'Hôtel des postes, il existe encore dans Paris douze Bureaux principaux et quinze annexes, où le public peut *affranchir, charger* (3) ou *recommander* ses lettres pour les départemens et l'étranger, et déposer et recevoir des articles d'argent.

Ces Bureaux, que l'on distingue par les douze premières lettres de l'alphabet, sont ouverts au public tous les jours depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir, et les dimanches et fêtes jusqu'à cinq heures seulement.

Les bureaux annexes sont ouverts depuis 8 heures du matin jusqu'à 8 heures du soir, et, les jours fériés, jusqu'à 2 heures seulement.

BUREAU A, *rue St-Honoré*, 12.

M. Widmer, *Directeur.*

1re ANNEXE A, *à l'Hôtel-de-Ville.* — M. Tinel.
2e ANNEXE A, rue Neuve-Bourg-l'Abbé. — M. Laurant.

(1) *Voir* l'Administration des Contributions indirectes, page 243.
(2) *Voyez* l'Administration des Postes et ses bureaux, page 254, pour le bureau chargé de ce service et pour les courriers des départements et de l'étranger, pages 1065 et 1098.
(3) *Voyez* la note, page 966.

BUREAU B, *boulevart Beaumarchais*, 29.

M. Pilorge (O ❋), *Directeur*.

ANNEXE B, *rue du Faubourg-St-Antoine*, 171. — M. Jouneaux.

BUREAU C, *rue du Grand-Chantier*, 5.

M. Decourcelles, *Directeur*.

ANNEXE C, *rue Folie-Méricourt*, 12. — M. Vallet.

BUREAU D, *rue de l'Echiquier*, 23.

M. Batbedat ❋, *Directeur*.

1re ANNEXE D, *rue du Faubourg-St-Martin*, 162, — M. Bailly.
2e ANNEXE D, *place Lafayette*, 5. — M. Sergent.

BUREAU E, *rue De Sèze*, 24.

M. Pihan de La Forest ❋, *Directeur*.

1re ANNEXE E, *rue de Ponthieu*, 59. — M. Lacoste.
2e ANNEXE E, *rue de Londres*, 33. — M. Alix.

BUREAU F, *rue de Beaune*, 2.

M. Andrau-Moral, *Directeur*.

1re ANNEXE F, *Petite rue du Bac, au coin de la rue de Sèvres.* — M. Igouff.
2e ANNEXE F, *rue Saint-Dominique.* — M. Anceaux.

BUREAU G, *rue St-André-des-Arcs*, 61.

M. Laurent ❋, *Directeur*.

ANNEXE G, *rue de la Sainte-Chapelle*, 15. — M. Neveu.

BUREAU H, *rue des Fossés-Saint-Victor*, 35.

M. Vernon de Saint-Bruno, *Directeur*.

1re ANNEXE *de la Salpêtrière*. — M. Groley.
2e ANNEXE, *Ile Saint-Louis*. — M. Gibeaux.

BUREAU J, *place de la Bourse*, 4.

M. Burdin de Saint-Martin, *Directeur*.

ANNEXE I, *rue Bourdaloue*, 5. — M. Imbart-Latour.

BUREAU K, *rue de Rivoli*, 10 *bis*.

M. Desmazures, *Directeur*.

ANNEXE K, *rue de Chaillot*. — Lambert.

BUREAU L, *rue de Vaugirard*, 19.

M. de Gascq, *Directeur*.

BUREAU M, *Assemblée nationale*.

M. Jobert, *Directeur*.

BOITES AUX LETTRES DANS PARIS.

Les bureaux d'arrondissements comprennent 273 boîtes où le public peut jeter ses lettres, tant pour Paris que pour les départements et l'étranger ; mais les boîtiers ne peuvent affranchir que les lettres pour Paris et le département de la Seine.

La répartition de ces boîtes entre les bureaux d'arrondissement est faite de la manière suivante:

Bureau A.... 29 boîtes.	Bureau D.... 26 boîtes.	Bureau G.... 31 boîtes.
Bureau B.... 32 boîtes.	Bureau E.... 35 boîtes.	Bureau F.... 22 boîtes.
Bureau C.... 37 boîtes.	Bureau F.... 31 boîtes.	Bureau J .... 30 boîtes.

Heures des levées des boîtes (1).

1re	7 h. $\frac{1}{2}$ mat. aux boîtes de quartiers. 8 h. matin. aux bureaux d'arrondissemens. 8 h. $\frac{1}{2}$ et 9 h. m. à l'hôtel des Postes. 6 h. 1/4 matin levée spéciale, à l'hôtel des Postes, pour le départ de la banlieue.	4e	1 h. $\frac{1}{2}$ après midi aux boîtes de quart. 2 h. aux bureaux d'arrond. 2 h. $\frac{1}{2}$ hôtel des Postes.
		5e	3 h. $\frac{1}{2}$ aux boîtes de quartiers. 4 h. soir aux bureaux d'arrond. 5 h. soir hôtel des Postes. 5 h. soir à la Bourse. 5 h. soir à l'Assemblée Nationale.
2e	9 h. $\frac{1}{2}$ mat. aux boîtes de quartiers. 10 h. mat. aux bureaux d'arrond. 10 h. $\frac{1}{2}$ matin hôtel des Postes.	6e	5 h. $\frac{1}{2}$ soir aux boîtes de quartiers. 6 h. soir aux bureaux d'arrond. 6 h. $\frac{1}{2}$ soir hôtel des postes.
3e	11 h. $\frac{1}{2}$ aux boîtes de quartiers. Midi aux bureaux d'arrond. Midi $\frac{1}{2}$ hôtel des Postes.	7e	8 h. soir aux boîtes de quartiers. 8 h. $\frac{1}{2}$ soir aux bureaux d'arrond. 9 h. soir hôtel des postes.

Heures des distributions.

1re à 7 h. $\frac{1}{2}$ du mat. 2e à 9 h. $\frac{1}{2}$ du mat.	Pour les lettres de Paris, des départemens et de l'étranger.	4e à 1 h. $\frac{1}{2}$ après midi 5e à 3 h. $\frac{1}{2}$ du soir.	Pour les lett. de Paris.
3e à 11 h. $\frac{1}{2}$......	Pour les lettres de Paris et des courriers supplémentaires.	6e à 5 h. $\frac{1}{2}$ du soir. 7e à 7 h. du soir..	Pour les lettres de Paris et des courriers supplémentaires.

Les dimanches et fêtes, par exception, la 7e levée des boîtes ainsi que la 7e distribution n'ont pas lieu.

La 6e levée est faite :

Aux boîtes, 5 heures $\frac{1}{2}$ soir............ Aux bureaux d'arrond., 6 heures du soir.... A l'hôtel des Postes, 6 heures $\frac{1}{2}$ du soir...	Pour la 1re distribution du lendemain et la 1re expédition des dépêches supplémentaires.

Les lettres de la 7e levée ne sont distribuées que le lendemain.

Journaux et imprimés.— Les journaux et imprimés pour les départements ne peuvent être affranchis qu'à l'hôtel des Postes, savoir: les *journaux*, jours ordinaires, jusqu'à trois heures après midi, et jusqu'à deux heures après midi les jours fériés; les *imprimés* jusqu'à une heure après midi les jours ordinaires, et jusqu'à midi les jours fériés.

Les journaux et imprimés de Paris peuvent être affranchis dans les bureaux d'arrondissement, les jours ordinaires jusqu'à huit heures du soir, et les jours fériés, seulement jusqu'à cinq heures du soir.

Service des articles d'argent. — Les articles d'argent sont reçus et payés tous les jours savoir: dans les bureaux d'arrondissement, de huit heures du matin à huit heures du soir; à l'hôtel des Postes, de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Les jours fériés seulement jusqu'à deux heures.

(1) Les lettres affranchies ou chargées pour les départements et l'étranger, sont reçues, dans les bureaux d'arrondissement jusqu'à trois heures et demie les jours ordinaires, et jusqu'à deux heures les jours fériés. Elles sont reçues, au bureau situé sur la place de la Bourse, jusqu'à quatre heures pendant les jours non fériés est jusqu'à deux heures et demie pendant les jours fériés; à l'hôtel des postes jusqu'à cinq heures les jours non fériés et jusqu'à trois heures les jours fériés.

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES.

Outre l'expédition des grands Courriers, qui a lieu chaque jour à 6 heures du soir, l'Administration des Postes avait établi, dès l'année 1823, des Courriers supplémentaires pour le service des communes du département de la Seine et de celles d'une partie des départemens circonvoisins. Depuis l'établissement des chemins de fer, ces services se sont étendus jusqu'à une distance de 200 à 300 kilomètres, et même, sur la route de Bordeaux, jusqu'à 450 kilomètres.

Au moyen des Courriers supplémentaires, certains bureaux jouissent donc de deux ou de plusieurs expéditions chaque jour, selon qu'ils sont plus ou moins rapprochés de la capitale, et voisins des chemins de fer.

La plupart de ces Bureaux de Poste font eux-mêmes, chaque jour, une ou plusieurs expéditions supplémentaires en retour sur Paris ; et les Courriers porteurs des dépêches parviennent à l'Hôtel des Postes à des heures fixées de manière que les lettres arrivantes sont distribuées sur-le-champ, si elles sont à destination de Paris, ou reexpédiées sans retard quand elles sont adressées dans les départements et à l'étranger.

Il faut observer toutefois que les lettres pour Paris arrivées par les Courriers de 5 heures du soir les *dimanches* et *jours fériés*, ne sont distribuées que le lendemain.

BUREAUX DE POSTE ET DE DISTRIBUTION.

(Les lettres expédiées par cette voie sont distribuées le jour même.)

N. B. Les bureaux de distribution sont imprimés en caractères italiques.

Abbeville.
Ablis
Ablon.
Aigrefeuille.
Ailly-sur-Noye.
Airaines.
Aire-sur-la-Lys.
Aix-en-Othe.
Aix-en-Provence.
Albert.
Amboise.
AMIENS.
Ancenis.
Andelys (les).
Andrésy.
ANGERS.
Angerville.
Anglure.
ANGOULÊME.
Aniche.
Anizy-le-Château.
Anse.
Antony.
Anzin.
Arbret (l').
Arcis-sur-Aube.
Arcueil.
Arcy-sur-Cure
Ardres-en-Calaisis.
Argenteuil.
Arles-sur-Rhône.
Armentières.
Arnay-le-Duc.
Arpajon.
ARRAS.
Artenay.
Asnières.
Athies.
Athis-Mons.
Attichy.
Aubagne.
Aubenas.
Aubervilliers.
Aubeterre-sous-Barbe.
Aubigny-en-Artois.
Audruicq.
Auffay.
Aumale.
Auneau.
Auteuil.
Authon-la-Plaine.
Autun.
Auve.
AUXERRE.
Avallon.
Avesnes-sur-Herpe.
Avignon.
Avize.
Avoine.
Ay-Champagne.
Bacqueville.
Bagé le-Châtel.
Bagnolet
Bagnols-sur-Ceze.
Bailleau-le-Pin.
Bailleul.
Bapaume.
BAR-LE-DUC.
Bar-sur-Seine.
Barbezieux.
Berentin.
Beusée (la).
Basse-Indre (la).
Bassou.
Batignolles (les).
Bavay.
Baye.
Beaucaire.
Beaudreville.
Beaugency.
Beaujeu.
Beaumont-sur-Oise.
Beaune.
Beaune-la-Rolande.
Beausset (le).
BEAUVAIS.
Bellegarde-du-Loiret.
Belleville-lès-Paris.
Belleville-sur-Saône.
Bercy.
Bergues.
Bernay-en-Ponthieu.
Berry-au-Bac.
Béthune.
Betz.
Beuzeville.
Bicêtre.
Bièvre.
Billancourt.
Blérancourt.
Bléré.
Bligny-sur-Ouche.
Blincourt.
BLOIS.
Boiscommun.
Boissy-Saint-Léger.
Bollier.
Bondy.
Bonneval.
Bonnières.
Boran.
Bouchain.
Bougival.
Boulogne-sur-Mer.
Boulogne-sur-Seine.
Bouray.
Bourbonne-les-Bains.
Bourdinière (la).
Bourg-Dun (le).
BOURG-EN-BRESSE.
Bourg-la-Reine.
BOURGES.
Bourget (le).
Bourgueil.
Bourron.
Boynes.
Bracieux.
Braisne.
Bray-sur-Seine.
Bray-sur-Somme.
Bresles.
Bressuire.
Breteuil-sur-Noye.
Brezolles.
Brie-Comte-Robert.
Brienon-l'Archevêque.
Brou.
Brunoy.
Bruyères-le-Châtel.
Bry-sur-Marne.
Bu.
Buchy.
Bulles.
CAEN.
Calais.
Cambrai.
Cany.
Carlepont.
Carpentras.
Carvin.
Cassel.
Caudebec.
Cellettes.
Cerisiers.
Cette.
Châblis.
Chagny.
Chaillé-les-Marais.
Chailly.
CHALONS-SUR-MARNE.
Châlons-sur-Saône.
Chambly.
Champigny-sur-Marne.
Champrond.
Champs-sur-Marne.
Chantilly.
Chapelle-en-Serv. (la).
Chapelle-Gauthier (la).
Chapelle-la-Reine (la).
Chapelle-sur-Loire (la).
Chapelle-Saint-Denis (la).
Chapelle-Vendômoise (la).
Charenton-le-Pont.
Charité (la).
Charly.
Charonne.
CHARTRES.
Chasselay.
Châtaigneraie (la).
Château-Renaud.
Château-Thierry.
Châteaudun.
Châteauneuf-en-Thymerais.
CHATEAUROUX
Châtelet-en-Brie (le).
Châtillon-sous-Bagn.
Chatou.
Chaumes.
Chaumont-en-Vexin.
Chauny.
Chaussée (la).
Chavignon.
Chelles.
Chemin.
Cheroy.
Chevilly.
Chevreuse.
Chinon.
Choisy-le-Roi.
Cholet.
Chouze.
Cinq-Mars.
Cires-les-Mello.
Clamart.

Claye-Souilly.
Clères.
Clermont-de-l'Oise.
Cléry.
Clichy-la-Garenne.
Cloyes-sur-le-Loir.
Colombes.
Compiègne.
Condé-en-Brie.
Condé-sur-l'Escaut.
Contres.
Corbeil.
Corbeny.
Corbie.
Coubert.
Coucy-le-Château.
Couilly.
Coulange-la-Vineuse.
Couloisy.
Coulommiers.
Courbevoie.
Cour-Cheverny.
Courgivaux.
Courtalin.
Courtenay.
Courville.
Crécy-en-Brie.
Crécy-sur-Serre.
Creil.
Crépy-en-Laonnois.
Crépy-en-Valois.
Crespières.
Creteil.
Crèvecœur.
Criquetot-Lesneval.
Croisie (le).
Croisy-la-Haye.
Croix-Rousse (la).
Crouy-sur-Ourcq.
Cuisery.
Cussy-les-Forges.
Cuts.
Damery.
Dammartin.
Damville.
Darnetal.
Denain.
Déols.
Dieppe.
DIJON.
Donnemarie.
Donzère.
Dormans.
Douai.
Doudeville.
Doullens.
Dourdan.
Dozulé.
Draveil.
Dreux.
Droué.
Duclair.
Dunkerque.
Ecouen.
Ecouis.
Ecure.
Egreville.
Egriselles-le-Bocage.
Elbeuf.
Enghien-les-Bains.
Envermeu.
Epernon.
Epernay.
Epinay-sur-Seine.
Epône.
Ervy.
Essonnes.
Estaires.
Esternay.
Estrées-Saint-Denis.
Etampes.
Etaples.
Etrechy.
Etrépagny.
Eu.
EVREUX.
Faremoutiers.
Fauville.
Fécamp.
Fère (la).
Fère-en-Tardenois (la).
Ferté-Alais (la).
Ferté-Gaucher (la).
Ferté-sous-Jouarre (la).
Ferté-Saint-Aubin (la).
Festieux.
Feuillie (la).
Feuquières.
Fismes.
Flavy-le-Martel.
Fleury-sur-Andelle.
Flixecourt.
Flogny.
Foëcy.
Fontaine-le-Dun.
Fontainebleau.
Fontenay-aux-Roses.
Fontenay-le-Comte.
Fontenay-sous-Bois.
Fontenay-sur-l'Oing.
Fontenay-Trésigny.
Forges.
Formerie.
Fourchambault.
Fournes-en-Weppes.
Franconville.
Fréneau (le).
Fromenteau.
Gaillefontaine.
Gaillon.
Gallardon.
Gennevilliers.
Gevrey-Chambertin.
Gironville.
Gisors.
Givors.
Goderville.
Gonesse.
Gournay-en-Bray.
Gournay-sur-Aronde.
Grandes-Ventes (les).
Grandvilliers.
Graville-Leure.
Grenelle.
GRENOBLE.
Guerande.
Guerche-sur-l'Aube (la).
Guignes-Rabutin.
Guillotière (la).
Guiscard.
Guise.
Ham.
Hangest-en-Santerre.
Harfleur.
Haubourdin.
Havre (le).
Hazebrouck.
Hénin-Liétard.
Hermé.
Hondschoote.
Honfleur.
Houdan.
Illiers.
Ingouville.
Isle-Adam (l').
Isle-Aumont.
Issoudun.
Issy-sur-Seine.
Ivry-sur-Seine.
Jaalons.
Janville.
Joigny.
Joinville-le-Pont.
Jonchery-sur-Vesle.
Josnes.
Jouarre.
Jouet-sur-l'Aubois.
Jouy-en-Josas.
Jouy-en-Châtel.
Ladon.
Lagny.
Langeais.
LAON.
Lardy.
Lassigny.
Laventie.
Lens.
Liancourt.
Lieusaint.
Ligny-le-Châtel.
LILLE.
Lillebonne.
Lillers.
LIMOGES.
Limonest.
Limours-en-Hurepoix.
Linas.
Livry.
Lizy-sur-Ourq.
Loches.
Londinières.
Longjumeau.
Longueville.
Lorrez-le-Bocage.
Louhans.
Loupe (la).
Louviers.
Louvres.
Luçon.
Lucy-le-Bois.
Lugny.
Lunel.
Luzarches.
LYON.
Lyons-la-Forêt.
Machemont.
MACON.
Magny-en-Vexin.
Maignelay.
Maintenon.
Maison-Blanche (la).
Maison-Rouge.
Maisons-Alfort.
Maisons-sur-Seine.
Malaunay.
Malesherbes.
Mantes.
Marans.
Marchenoir.
Marchiennes.
Marcilly-sur-Seine.
Mareuil-sur-Lay.
Marines.
Marle.
Marly-le-Roi.
Marolles-en-Hurepoix.
Marommе.
Marquion.
Marquise.
MARSEILLE.
Marseille-le-Petit.
Masnières.
Maubeuge.
Maule.
May-en-Multien.
Meaux.
Méhun-sur-Yèvre.
MELUN.
Ménars.
Menil-Amelot (le).
Mennecy.
Mennetou-sur-Cher.
Mer.
Méréville.
Méru.
Merville.
Méry-sur-Seine.
Mesnil-St-Firmin (le).
Meudon.
Meulan.
Meung-sur-Loire.
Meursault.
Milly.
Mirebeau-en-Poitou.
Moisselles.
Moiselles.
Mont-Louis-sur-Loir.
Montaigu-Vendée.
Montargis.
Montataire.
Montdidier.
Montélimart.
Montereau.
Montfort-l'Amaury.
Montgeron.
Montils (les).
Montivilliers.
Montlhéry.
Montmartre.
Montmerle.
Montmirail (Marne).
Montmorency.
Montmort.
MONTPELLIER.
Montreuil-sous-Bois.
Montreuil-sur-Mer.
Montrevel.
Montrichard.
Montrouge.
Moret-sur-Loing.
Moreuil.
Mormant.
Motte-Beuvron (la).
Moulinlille.
Mouy-de-l'Oise.
Moy-de-l'Aisne.
Nangis.
Nanterre.
NANTES.
Nanteuil-le-Haudouin.
NAPOLÉON-VENDÉE.
Neauphle-le-Château.
Nemours.
Nerondes.
Nesle.
Neufchâtel-en-Bray.
Neuilly-en-Thelle.
Neuilly-sur-Marne.
Neuilly-sur-Seine.
Neuville-en-Hez (la).
NEVERS.
NIMES.
Noailles-de-l'Oise.
Nogent-Eure-et-Loir.
Nogent-le-Rotrou.
Nogent-sur-Marne.
Nogent-sur-Seine.
Noisy-le-Grand.
Noisy-le-Sec.
Noizay.
Nonancourt.
Notre-Dame-du-Vaudreuil.

Nouvion-en-Ponthieu.
Noyers-sur-Serein.
Noyon.
Nuits-Côte-d'Or.
Oissel-sur-Seine.
Olivet.
Ornaing.
Oranges.
Orchies.
Origny-Sainte-Benoîte.
ORLÉANS.
Orsay.
Ouarville.
Oucques.
Ourville.
Outarville.
Ozouer-la-Ferrière.
Pacy-sur-Eure.
Paimbœuf.
Palaiseau.
Palluau.
Pantin.
Paray-Douaville.
Passy-lès-Paris.
Pavilly.
Péage (le).
Pellerin (le).
Péronne.
Perray (le).
Perthes.
Picquigny.
Pierrefitte
Pithiviers.
Plessis-Chenet.
Poissy.
POITIERS.
Pont-à-Marcq.
Pont-Audemer.
Pont-de-Vaux.
Pont-de-l'Arche.
Pont-de-Veyle.
Pont-l'Évêque.
Pont-Remy.
Pont-sur-Seine.
Pont-sur-Yonne.
Pont-Sainte-Maxence.
Pont-Saint-Pierre.
Pontchartrain.
Ponthierry.
Pontlevoy.
Pontoise.
Port-à-Binson.
Pougues.
Précy-sur-Oise.
PRIVAS.
Provins.
Puiseaux.
Puteaux.
Queue-en-Brie (la).
Queue-Galluis (la).
Quincy-Ségy.
Raismes.
Rambouillet.
Rebais.
Reims.
Remoulins.
RENNES.
Ressons.
Reuilly.
Ribecourt.
Ribemont.
Rigny-le-Ferron.
Ris-Orangis.
Rive-de-Gier.
Roche-en-Brenil (la).
Roche-St-Cidroine (la).
Rochefort.
ROCHELLE (LA).
Romainville.
Romanèche.
Romilly-sur-Seine.
Romorantin.
Roquemaure.
Rosières-de-Picardie.
Rosny-sur-Seine.
Roubaix.
ROUEN.
Roupy.
Rouvray.
Roye.
Rozoy-en-Brie.
Rue.
Rueil.
Ruffec.
Salbris.
Sancergues.
Sannois.
Sarcelles.
Sartrouville.
Saudrupt.
Saulieu.
Saumur.
Savenay.
Savigny-sur-Orge.
Savonnières.
Sceaux.
Seclin.
Seignelay.
Seine-Port.
Sennecey.
Senlis.
Sens-sur-Yonne.
Septeuil.
Sergines.
Sermaises-du-Loiret.
Seurre.
Sèvres.
Sezanne.
Sivry-Courtry.
Soissons.
Soisy-sous-Etioles.
Solre-le-Château.
Somain.
Songeons.
Souppes.
Steevorde.
Suresnes.
Saint-Aignan.
Saint-Amand-les-Eaux.
Saint-Arnoult.
Saint-Ay.
Saint-Brice-sous-Forêt.
Saint-Chamond.
Saint-Chéron.
Saint-Cloud.
Saint-Cyr.
Saint-Denis-sur-Seine.
Saint-Dizier.
Saint-Dyé-sur-Loire.
Saint-Etienne.
Saint-Florentin.
Saint-Georges-de-Reneins.
Saint-Germain-en-Laye (1).
Saint-Gobain.
Sainte-Hermine.
Saint-Julien-du-Sault.
Saint-Just-en-Chaussée.
Saint-Laurent-en-Caux.
Saint-Leu-d'Esserent.
Saint-Leu-Taverny.
Saint-Mandé.
Saints-Mards-en-Othe.
Saint-Maur-les-Fossés.
Sainte-Menehould.
Saint-Nazaire-sur-Loire.
Saint-Omer.
Saint-Ouen-sur-Seine.
Saint-Oyen-Mombellet.
Saint-Parre-les-Vaudes.
Saint-Pierre-du-Vauvray.
Saint-Pierre-lès-Calais.
Saint-Pol-sur-Ternoise.
Saint-Quentin.
Saint-Romain.
Saint-Saens.
Saint-Simon.
Saint-Symphorien-d'Ozon.
Saint-Trivier-de-Courtes.
Saint-Valérien.
Saint-Valerie-en-Caux.
Saint-Valery-sur-Somme.
Saint-Valier-sur-Rhône.
Saint-Victor-l'Abbaye.
Tain.
Tarascon-sur-Rhône.
Templeure.
Ternes (les).
Theil-sur-Vannes.
Tieblemont.
Thilliers-en-Vexin (les).
Thoiry.
Thoissey.
Thomery.
Thorigny-sur-Oreuse.
Thouars.
Tillières-sur-Avre.
Tonnay-Charente.
Tonnerre.
Torcy.
Tôtes.
Toulon-sur-Mer.
Tourcoing.
Tournan.
Tournon-sur-Rhône.
Tournus.
Tourny.
TOURS.
Toury.
Trappes.
Trélon.
Trévoux.
Triel.
Trilport.
Troarn.
TROYES.
Trye-Château.
Vailly-sur-Aisne.
Vaise.
Valence-en-Brie.
Valence-sur-Rhône.
Valenciennes.
Valmont.
Vannes.
Vanves.
Vareddes.
Varennes-Courtemont.
Vaugirard.
Vaux.
Vendeuil.
Vendôme.
Verberie.
Vermenton.
Verneuil-sur-Avre.
Vernon.
Vernou-la-Brenne.
VERSAILLES.
Vertus.
Vervins.
Vic-sur-Aisne.
Viels-Maisons.
Vienne.
Vierzon.
Ville-d'Avray.
Villecresens.
Villefranche-sur-Saône.
Villejuif.
Villemonble.
Villenaux.
Villeneuve-de-Berg.
Villeneuve-la-Guyard.
Villeneuve-l'Archevêque.
Villeneuve-les-Avignon.
Villeneuve-Saint-Georges.
Villeneuve-sur-Yonne.
Villeparisis.
Villepreux.
Villequiers.
Villers-Bocage-Somme.
Villers-Bretonneux.
Villers-Cotterets.
Villette (la)
Villeurbanne.
Villevallier.
Villiers-le-Bel.
Vincelles.
Vincennes.
Viroflay.
Viry-Châtillon.
Vis-en-Artois.
Vitry-en-Artois.
Vitry-le-François.
Vitry-sur-Seine.
Viviers.
Voirons.
Voulx.
Vouvray.
Voves.
Watten.
Wazemmes.
Wormhoudt.
Yerres.
Yerville.
Yvetot.

ÉTRANGER.

La Belgique et l'Angleterre jouissent aussi d'un service supplémentaire, dont le départ a lieu de Paris, savoir : pour la Belgique à 7 h. 3/4 du matin, et pour l'Angleterre à 11 h. 1/2 du matin. — Ces deux Etats font également chacun, en retour, une expédition supplémentaire, dont l'arrivée a lieu à Paris à 4 h. du soir et à 11 h. du matin.

---

(1) Saint-Germain reçoit encore deux dépêches supplémentaires qui partent de Paris à 10 heures du matin et à 2 heures de l'après-midi.

SECTION VIII.

ADMINISTRATION DE L'OCTROI DE PARIS ET DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE,

Hôtel-de-Ville.

Nota. Le public est admis dans les Bureaux de l'Administration de dix heures du matin jusqu'à trois heures du soir.

L'Octroi de Paris est régi et administré sous l'autorité du Préfet de la Seine et sous la surveillance générale de l'administration des Contributions Indirectes, par un Conseil d'administration composé d'un Directeur et de deux Régisseurs. L'Octroi perçoit, en outre, les droits d'entrée établis au profit du Trésor.

Membres du Conseil. Messieurs,

V. Tassin, *Directeur, Président, remplissant en même temps les fonct. de Directeur des droits d'entrée perçus au profit du Trésor public*, rue du Faubourg-Montmartre, 57.

Descures ❋, *Régisseur*, rue de Buffault, 9.

A. Le Sourd (O ❋), *Régisseur*, rue Neuve-de-l'Université, 8.

SERVICE INTÉRIEUR.

PREMIÈRE DIVISION. — *Organisation, personnel, retraites, garde et sûreté des lignes, travaux, entretien des bâtiments et du mobilier.*

(Cette Division est placée sous les ordres immédiats du Directeur).

M. Macaire, *Chef.*

DEUXIÈME DIVISION.—*Application du Tarif, contentieux, suite générale du service de perception, des entrepôts, transits et objets divers.*

M. A. Le Sourd (O ❋), *Régisseur.*

M. Coulon, *Chef.*

TROISIÈME DIVISION. — *Comptabilité générale, matière et finances, suite des caisses et budget.*

M. Descures ❋, *Régisseur.*

M. Descures fils, *Chef.*

DIRECTION DES DROITS D'ENTRÉE. — *Comptabilité des droits du Trésor, suite du contentieux commun aux deux perceptions, décharge des acquits-à-caution, et objets spéciaux aux Contributions indirectes.*

M. V. Tassin, *Directeur.*

M. Beauval (O ❋), *Receveur principal.*

M Joly Deshayes, 1er *Commis.*

SERVICES EXTÉRIEURS.

INSPECTIONS ET ENTREPÔT GÉNÉRAL DES BOISSONS ET HUILES.

Ports, Canal St-Martin et Entrepôt. M. Besse, *Inspecteur*, à l'Entrepôt.
Division du Nord. . . . . M. Moulin, *Inspect.*, barrière de Clichy.
Division de l'Est . . . . M. Cuirot, *id.* barrière de Vincennes.
Division du Sud. . . . . M. Lesieure-Desbrière, *idem*, barr. d'Enfer.

CONSERVATION DE L'ENTREPOT GÉNÉRAL.

M. Sari ❋, *Conservateur, à l'entrepôt.*

SERVICE DE PERCEPTION AUX FONTAINES MARCHANDES.

M. d'Albert, *Inspecteur.*

TARIF pour la Perception de l'Octroi municipal de la Ville de Paris et des Droits d'entrée.

DÉSIGNATION des OBJETS ASSUJETTIS AUX DROITS.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS à percevoir en principal — d'Octroi.		d'Entrée.		TOTAL.	
Boissons et Liquides.		f	c.	f.	c.	f.	c.
Vins en cercles	Hectolitre.	10	50	8	»	18	50
Vins en bouteilles	*Idem.*	18	»	8	»	26	»
Alcool pur contenu dans les eaux-de-vie et esprits en cercles eaux-de-vie, esprits en bouteilles, liqueurs et fruits à l'eau-de-vie	*Idem.*	25	»	50	»	75	»
Cidres, poirés et hydromels	*Idem.*	4	»	4	»	8	»
Alcools dénaturés, de 2 à 3 dixièmes	*Idem.*	7	36	22	08	29	44
Alcools dénaturés, de 3 à 4 dixièmes	*Idem.*	6	44	19	32	25	76
Alcools dénaturés, de 4 à 5 dixièmes	*Idem.*	5	52	16	56	22	08
Alcools dénaturés, au-dessus de 5 dixièmes	*Idem*	4	60	13	80	18	40
Vinaigres de toute espèce, verjus, sureau, hièble en fruit ou en jus, vins gâtés et lies liquides ou épaisses, tant en cercles qu'en bouteilles	*Idem.*	10	50	»	»	10	50
Bière à l'entrée	*Idem.*	4	»	»	»	4	»
Bière à la fabrication	*Idem.*	3	»	»	»	3	»
Chasselas, Muscat et autres raisins non foulés de toutes espèces	kilog.	»	05	»	»	»	05
Huile d'olive, fruits et conserves à l'huile avec ou sans liquide, huiles Parfumées de toute espèce	Hectolitre.	40	»	»	»	40	»
Huile d'œillette et huile de faîne	*Idem.*	30	»	»	»	30	»
Huile de toute autre espèce provenant de subst. animale, végétale ou minérale ; acide oléique et tous autres corps gras, acidifiés ou non, employés comme huile.	*Idem.*	20	»	»	»	20	»
Vernis gras, blanc de céruse et autres couleurs en pâte, broyées ou prép. à l'huile, à l'acide oléique ou avec tous autres corps gras employés comme huile, Dégras de toute espèce, fèces, pied d'huile et autres résidus.	*Idem*	10	»	»	»	10	»
Essence de térébenthine et autres liquides de toute nature employés comme essence de térébenthine	*Idem.*	9	»	»	»	9	»

OBSERVATIONS. Le droit est dû à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée, sur les vins, vinaigres, cidres, poirés, verjus, hydromel et autres boissons ou liquides imposés. Dans le cas où les substances employées à la fabrication auraient acquitté les droits d'octroi, il sera fait déduction des droits payés.

La vendange paie le même droit que le vin, dans la proportion de trois hectol. de vendange pour deux de vin.

La bouteille commune et la demi-bouteille sont assimilées au litre et demi-litre pour la perception.

Les vins introduits à la main, en cruches, cruchons ou brocs, d'une contenance supérieure à cinq litres, paient le droit dans la proportion de celui fixé pour les vins en cercles.

Toute lie qui n'est pas en état de siccité complète est passible du droit.

Les boissons, liquides, vernis à l'alcool, ou préparations mélangées d'esprits ou d'eau-de vie faisant preuve à l'alcoomètre, ou donnant à l'analyse chimique un cinquième d'eau-de-vie, 58° centésimaux, paient le droit à raison de la quantité d'alcool pur qu'elles contiennent.

Les eaux-de-vie ou esprits *altérés* par un mélange quelconque, ou dont la dénatération n'a pas eu lieu conformément aux prescriptions de l'ordonnance du 14 juin 1844, restent soumis aux mêmes droits que les eaux-de-vie ou esprits purs, conformément aux dispositions de l'article 23 de la loi du 28 avril 1816, qui continuent à recevoir leur exécution (*Article 6 de la loi du 24 juillet 1843*).

Les eaux de Cologne, de la Reine de Hongrie, de Mélisse, et autres dont la base est l'alcool, sont considérées comme eaux de senteur, et paient le droit comme telles, d'après la quantité d'alcool qu'elles contiennent, comme les eaux de-vie et esprits altérés.

Six bouteilles ou fioles d'eau de Cologne sont assimilées au litre pour la perception.

Les fruits à l'eau-de-vie et au vinaigre paient le droit sans déduction du fruit.

Les fruits secs à cidre et à poiré paient le droit à l'entrée, dans la proportion de cinquante kilogr. de fruits pour un hectolitre de cidre ou de poiré (1).

Le droit est dû à l'entrée sur toutes les huiles introduites dans Paris, qui ne sont pas conduites à l'entrepôt général, quel que soit l'emploi auquel elles sont destinées.

Les huiles de toute espèce provenant de substances animale végétale, ou minérale ; l'acide oléique et tous autres corps gras employés comme huiles, cuits, altérés ou mélangés ensemble ou avec d'autres substances, sont soumis aux droits pour leur volume entier et sont classés d'après la nature de l'huile imposée au droit le plus élevé qu'ils contiennent. Il n'est fait aucune déduction pour fèces, sédiment ou pied d'huile.

Les graines oléagineuses, les farines en provenant, sont soumises aux droits d'après la quantité d'huile qu'elles sont présumées contenir, et qui sera déterminée par l'administration de l'octroi, sous l'approbation du préfet de la Seine.

Les tourteaux de ces mêmes graines, qui ne seraient pas dans un état complet de dessication, seront assujettis au droit dans la proportion de l'huile qu'ils contiendront.

Les pieds de bœuf ou de vache provenant de l'extérieur ou sortant des abattoirs de Paris sont assujettis au droit de 20 francs, à raison d'un litre d'huile pour douze pieds, ou dans la proportion.

Les vernis gras, les couleurs et autres produits désignés en l'article ci contre, qui contiennent plus de moitié de leur volume en huile, acide oléique ou autres corps gras, sont imposés en entier au droit de 20 francs par hectolitre en principal.

Les essences de térébenthine et toutes autres substances employées comme essences, cuites, altérées ou mélangées ensemble, ainsi que les préparations et vernis de toute espèce à l'essence de térébenthine ou autres substances qui en tiennent lieu, et dans lesquelles il n'existe pas d'huile, sont taxées comme essence pure.

(1) Pour la perception du droit d'entrée, vingt-cinq kilogrammes de fruits séchés comptent pour un hectolitre de cidre ou de poiré (art. 28 de la loi du 28 avril 1816).

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJETTIS aux Droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS D'OCTROI à percevoir.	OBSERVATIONS.
Comestibles.		f. c.	
Viande de bœuf, Vache, Veau, Mouton, Bouc et Chèvre, sortant des abattoirs publics de la ville de Paris.........	100 kilogrammes.	9 40	Aucune déduction n'est faite sur le poids des animaux abattus de toute espèce pour la peau qui y serait encore adhérente, ni pour les abats et issues qui n'en auraient point été séparés. Les langues de bœuf ou de vache paient comme viande : on en évalue le poids lors qu'elles tiennent encore à la tête. Les cervelles et rognons des mêmes animaux, les foies, ris et cervelles de veau et les rognons de mouton, détachés des issues, paient également comme viande.
Id., venant de l'extérieur, dite viande à la main.	*Idem.*	11 20	
Abats et issues de veau sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur...	*Idem.*	8 »	
Porcs abattus, viande dépecée fraîche provenant de ces animaux. Cochons de lait, graisses, gras de porc et ratis fondu ou non, sortant des abattoirs publics de la ville de Paris......	*Idem.*	9 40	Le droit de la viande de boucherie à la main et celui des porcs abattus est dû, conformément à l'article 36 de l'ordonnance du 9 décembre 1814, sur les animaux nés dans l'intérieur, ainsi que sur ceux entrés vivans sous consignation et abattus exceptionnellement hors des abattoirs publics.
Id., venant de l'extérieur.	*Idem.*	11 20	Il sera fait une déduction de 20 pour 0/0 sur le poids brut des porcs qui seraient présentés vivans.
Saucissons, jambons, viandes fumées ou salées de toute espèce et toute charcuterie..........	*Idem.*	22 »	
Abats et issues de porcs sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur..	*Idem.*	4 »	Les droits se perçoivent sur le poids reconnu sans autre déduction que celle de l'emballage. En cas de mélange d'objet soumis à différentes taxes, le droit le plus élevé est appliqué conformément à la règle générale, à moins que l'introducteur ne préfère en faire le triage les déclarer et les présenter à la pesée séparément.
Truffes, pâtés et terrines truffés, volaille et gibier truffés, faisans, gélinottes, ortolans et becfig...	Kilogramme.	1 25	
Volaille de toute espèce autre que les dindes et oies domestiques; gibier à plumes autre que celui désigné ci-dessus; sangliers, marcassins, chevreuils, daims, cerfs, lièvres et lapins de garenne, pâtés et terrines non truffés, viandes confites, anchois et autres poissons marinés ou à l'huile...............	*Idem.*	» 30	*Les agneaux et chevreaux vivans, non conduits aux abattoirs, acquittent à raison de 60 pour 0/0 de leur poids brut (Disposition réglementaire du règlement du 23 décembre 1846).*
Dindes, oies et lapins domestiques, agneaux et chevreaux...........	*Idem.*	» 15	
Saumons, turbots, esturgeons, thon frais, barbues, truites, aloses, bars, éperlans, mulets, rougets, barbets, soles, homards, langoustes, crevettes et écrevisses.	*Idem.*	» 60	
Tous autres poissons de mer ou d'eau douce...	*Idem.*	» 15	
Huîtres ordinaires......	*Idem.*	» 05	
Huîtres de Marennes et huîtres marinées.. ...	*Idem.*	» 10	Les droits sur les huîtres sont perçus sur le poids brut, sans aucune déduction pour paniers, barils ou emballage, sauf le droit qu'a toujours l'introducteur de déballer ses huîtres et les faire peser séparément.
Huîtres d'Ostende ou toutes autres que celles ci-dessus..........	*Idem.*	» 15	
Beurres de toute espèce, frais ou fondus, salés ou non.............	*Idem.*	» 10	La perception ne porte que sur le poids net.
Œufs...............	*Idem.*	» 2 5/10	
Combustibles.			
Bois dur à brûler, neuf ou flotté........... ..	Stère.	2 65	Tout bois scié ou coupé à la serpe, sur une longueur d'un mètre treize centimètres, ayant seize centimètres de circonférence est considéré comme bois de corde, et acquitte le droit selon sa nature de bois dur ou de bois blanc.
Bois blanc *idem*.........	*Idem.*	1 95	
Menuise de bois dur ou de bois blanc, liée ou on non liée, et fagots (*Orden. du 22 mai 1836*).	*Idem.*	1 »	La menuise est le bois de même longueur ayant moins de seize centim. de circonférence,

DÉSIGNATION DES OBJETS ASSUJETTIS aux Droits.	MESURES, NOMBRE et Poids.	DROITS D'OCTROI à percevoir.	OBSERVATIONS.
Combustibles (suite).		f. c.	La distinction entre le bois dur, le bois blanc et la menuise cessera d'être observée toutes les fois que dans les trains, bateaux ou voitures il y aura un mélange de ces bois; en conséquence, le droit d'octroi sera perçu sur le bois blanc ou de menuise comme il se perçoit sur le bois dur.
Charbon de bois à l'exception du poussier......	Hectolitre.	» 50	
Poussier..............	*Idem.*	» 25	
Charbon de terre, coke, tourbe carbonisée.....	*Idem.*	» 30	

Les courbes, plats bords, planches brisées, souches, brigots, bois à charbon, paient à l'entrée comme bois dur et bois blanc, suivant leur espèce et leur dimension.

Les fagots de toute espèce paient le droit entier.

Tout parement au-dessus de seize centimètres de circonférence doit être distrait du fagot, et rangé, pour la taxe, dans la classe du bois de corde; le surplus sera réduit d'après les dimensions fixées pour le fagot.

On entend par perche de menuise tout morceau de bois de seize centimètres et au-dessous de circonférence, pris au milieu de la longueur. Les perches d'une plus forte dimension paient comme bois de corde ou comme bois de construction, suivant leur grosseur; elles sont rangées dans la classe du bois de corde, lorsqu'elles n'ont pas plus de 38 centimètres de circonférence moyenne.

Le cubage servira de base pour établir la perception sur les chargemens de charbon de bois, de bois à brûler, et généralement de tous les bateaux, trains et voitures susceptibles d'être cubés.

Les droits sur le charbon de bois et le poussier, qui comprennent celui de mesurage, ne seront plus perçus qu'au fur et à mesure des ventes dans les chantiers sans exception.

La quantité de charbon de terre contenue dans chaque bateau sera reconnue d'après le poids du charbon et le volume d'eau déplacé par le bateau.

L'escarbille, les briquettes et tous les combustibles dans lesquels il entre des charbons de terre acquittent le droit entier.

Matériaux.		f. c.	La chaux grasse éteinte, la chaux hydraulique pulvérisée, le mortier dans lequel il entre de la chaux, la pierre à chaux et le poussier de cette pierre payent le demi-droit imposé sur la chaux vive. La pierre à plâtre et le poussier de pierre à plâtre payent à raison de la quantité de plâtre qu'ils peuvent produire. Le droit est dû pour la chaux et le plâtre à la fabrication dans l'intérieur comme à l'entrée. La pierre dite *granit de Cherbourg* est, pour la perception, assimilée à la pierre de taille. Le droit est dû sur les pierres de taille et moellons provenant des carrières de l'intérieur de Paris. Les briques, tuiles et carreaux neufs cassés ne payent que le demi-droit. Les briques et autres terres cuites pulvérisées, ainsi que les pouzzolanes ne contenant pas de chaux, sont exemptes des droits
Chaux grasse vive, chaux hydraulique, vive et ciment de toute espèce contenant de la chaux.	Hectolitre.	1 10	
Plâtre..................	*Idem.*	» 36	
Moellons bruts ou piqués.	Mètre cube.	» 60	
Pierre de taille de toute espèce................	*Idem.*	1 60	
Marbre et granit........	*Idem.*	16 »	
Ardoises de toute dimension...............	Millier.	5 »	
Briques de dimension ordinaire...............	*Idem.*	6 »	
Tuiles de dimension ordinaire...............	*Idem.*	7 50	
Carreaux de dimension ordinaire........	*Idem.*	5 »	
Briques, tuiles, carreaux de toute autre dimension, pots creux, mitres, tuyaux et poteries de toute espèce employés dans le bâtiment ou dans le jardinage.....	100 kilog.	» 25	
Argile, terre glaise et sable gras............	Mètre cube.	1 60	

Bois de construction, Bateaux et Bois de déchirage.

Bois de chêne, châtaignier, orme, frêne, charme, noyer, merisier, prunier, pommier et autres fruitiers d'essence, dure, en grumes ou écarris, en lissoirs, jantes et tables.......	Stère.	f. c. 10 »	Pour la perception du droit sur le bois de charpente, la grosseur de ce bois se prend dans le milieu, et, en cas d'impossibilité, dans les deux bouts. La longueur se compte par décimètres. Au-dessus de cinq centimètres, on compte le décimètre entier; à cinq centimètres et au-dessous, on néglige la fraction. L'équarrissage se compte par centimètres. La mesure doit être pleine et couverte, pour compter. La déduction pour l'équarrissage des grumes est du dixième du pourtour, ou en multipliant le diamètre par le rayon; on doit déduire l'écorce en prenant la mesure. Si le bois n'est équarri qu'en partie, et qu'il ait conservé une partie de son rond, et par conséquent son aubier, il sera tenu compte des flaches. Il sera déduit pour malandres visibles et palpables, nœuds pourris ou vermoulus, un
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou en planches, ainsi que ceux débités en fente................	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimètres d'équarrissage.	10 »	
Bois de hêtre, sapin, platane, acacia, sycomore, peuplier, bouleau, aulne, tilleul, saule et marronnier en grume ou écarris, lissoirs ou tables...............	Stère.	8 »	

DÉSIGNATION des objets assujettis aux Droits.	MESURES, nombre et Poids.	DROITS d'octroi à percevoir.	OBSERVATIONS.
Suite des Bois de Construction, Bateaux et bois de déchirage.			
	Stère.	f. c.	demi mètre ou un mètre au plus, suivant l'étendue du mal; cette déduction a lieu pour le sciage comme pour la charpente. Il est fait, sur les bois de démolition, déduction des tenons et parties pourries, ainsi que des mortaises qui traversent le bois aux trois-quarts. Il est également tenu compte sur les grosseurs, des parties couvertes de clous ou hachées, ou remplies de chanfreins. Sauf ces déductions, s'il y a lieu, les bois de démolition ou de sciage venant de l'extérieur, sont passibles des droits, à moins qu'ils ne soient
Les mêmes bois que ci-dessus débités en sciage ou planches..........	Les 100 mètres courans de planches à 100 centimètres d'équarrissage.	8 »	
Lattes................	100 bottes.	10 »	
Bateaux { en chêne...	Par bateau.	14 »	
Bateaux { en sapin...	*Idem.*	12 »	
Bateaux de déchirage { en chêne..	Mètre carré.	» 18	
Bateaux de déchirage { en sapin...	*Idem.*	» 10	

reconnus n'être bons qu'à brûler; dans ce cas, ils paient comme bois de chauffage, suivant leur nature.

Les bois de frêne et de merisier en perches, quelle que soit leur dimension ou débités à un mètre trente centimètres de longueur, sont considérés comme bois de travail, et mesurés comme tels.

Pour la perception du droit, les bois de sciage, taxés au mètre courant, sont ramenés par le calcul, après mesurage, à l'unité de la planche, fixée à cent centimètres d'équarrissage. L'équarrissage est le produit de la largeur multipliée par l'épaisseur; l'épaisseur se compte de cinq en cinq millimètres, et la largeur par centimètres, mesure pleine et couverte.

Les bois de refend en chêne, tels que coursons, merrains et fonds de seille, sont ramenés à l'unité de la planche d'après leur largeur et épaisseur.

Le droit est dû pour le soustrait des bateaux de charbon et autres; il sera néanmoins restitué sur la quantité dont la sortie de Paris par la rivière aura été dûment constatée par les employés de l'octroi.

Tous les bois neufs ouvrés, tels que portes, volets, étaux, roues, brouettes et autres, se réduisent au stère ou en planches, suivant l'espèce, et paient les droits portés au tarif.

Tout bateau faisant exception, par sa dimension, à la toue ordinaire, paiera le droit par mètre carré.

DÉSIGNATION	MESURES	DROITS	OBSERVATIONS
Fourrages.			
Foin, sainfoin, luzerne et autres fourrages secs.	100 bottes de 5 kilogr.	5 »	Le droit se perçoit sur le nombre total des bottes, sans aucune déduction ni tolérance. En cas d'introduction de fourrages non bottelés, le droit sera perçu au poids dans la proportion des taxes ci-contre.
Paille.................	*Idem.*	2 »	
Avoine................	Hectolitre.	» 60	
Orge..................	*Idem.*	1 »	

Lorsque le poids des bottes excédera cinq kilogrammes, le droit sera perçu dans la proportion de l'excédant.

Les foins et fourrages verts sont exempts de droit

L'Administration de l'octroi détermine chaque année, sous l'approbation du Préfet, le nombre de gerbes, bottes d'orge et d'avoine nécessaire pour former un hectolitre.

Le droit est perçu séparément sur la paille en grains introduite en gerbe, suivant ce qui est également fixé comme il est dit ci-dessus.

L'orge mondé est exempt de droit.

Le droit établi sur l'orge en grains sera perçu sur l'orge concassée dans la proportion de soixante un kilogrammes et demi d'orge concassée pour un hectolitre d'orge en grains.

DÉSIGNATION	MESURES	DROITS	OBSERVATIONS
Objets divers.			
Fromages secs..........	Kilogramme.	» 10	
Sel gris ou blanc........	*Idem.*	» 05	Pour les objets tarifés au poids, il est seulement fait déduction de la tare des tonneaux, caisses, paniers ou vases qui renferment lesdits objets.
Cire blanche, spermacéti raffiné ou pressé......	*Idem.*	» 30	
Cire jaune et spermacéti brut................	*Idem.*	» 20	Les formalités relatives à l'admission des sels en entrepôt, quant à l'octroi, sont délibérées par le Conseil municipal, et approuvées dans la forme prescrite par l'ordonnance du 9 décembre 1814.
Bougie stéarique, acides stéarique et margarique et autres substances pouvant remplacer la cire.	Kilogramme.	» 10	Le droit est dû sur la cire, le spermacéti et autres substances désignées aux articles ci-contre en pains, cierges, bougies, et sous quelque autre forme qu'ils soient présentés; toutefois les filés de cire jaune ne sont soumis qu'au demi-droit.
Suifs de toute espèce bruts ou fondus en pains, chandelles ou sous toute autre forme, flambarts, vieux oings et graisses de toute espèce non employées comme comestibles, sortant des abattoirs ou venant de l'extérieur..	100 kilogrammes.	5 »	Les suifs mélangés de graisse ou de toute autre substance, les chandelles, torches ou lampions, composés des mêmes mélanges, acquittent comme suifs et pour leur poids intégral.

Décime pour franc.

Le décime pour franc imposé antérieurement en sus du droit principal d'octroi a été maintenu par l'ordonnance du 17 août 1832 et par arrêté du Gouvernement du 17 juin 1848. — Un second décime sera perçu pendant l'année 1851, conformément à l'arrêté du Président de la République, en date du 29 décembre 1850, sur les droits d'octroi, à l'exception des vins en cercles, des cidres et poirés, des bières fabriquées dans Paris et des viandes. — Un décime pour franc est perçu également en sus du droit d'entrée pour le Trésor, en vertu des lois et ordonnances.

CHAPITRE VI.

Académie départementale de la Seine. — Facultés. — Lycées et Colléges municipaux. — Institutions et Pensions. — Écoles primaires. — Établissements britanniques. — Collége de France. — Muséum d'Histoire naturelle. — Bureau des Longitudes. — École des Beaux-Arts. — École gratuite de mathématiques et de dessin. — Bibliothèques. — Sociétés savantes autorisées par le Gouvernement.

SECTION PREMIÈRE.

ACADÉMIE DÉPARTEMENTALE DE LA SEINE.

Le chef-lieu est établi à Paris, à la Sorbonne.

M. CAYX (O ✻), *Recteur de l'Académie départementale de la Seine.*
M. Guinard ✻, *Secrétaire.*

Inspecteurs. Messieurs,

Gros ✻. Charpentier ✻. Danton ✻. Sonnet ✻.

Conseil Académique. MM.

Cayx (O ✻), *Recteur de l'Académie, Président.*
Berger (O ✻), *préfet de la Seine, Vice-Président.*
L'abbé Sibour, *Vicaire général honoraire, curé de St-Thomas-d'Aquin, délégué de Mgr l'Archevêque de Paris*, rue de Grenelle-St-Germain, 127.
L'abbé Bautain, *Vicaire général*, à l'Archevêché.
L'abbé Le Courtier, *Archiprêtre, curé de Notre-Dame*, rue Chanoinesse, 14.
L'abbé Flandrin, *Aumônier du lycée Saint-Louis*, rue de La Harpe, 94.
Le pasteur Juillerat ✻, *Min. de l'Eglise réf.*, r. de la Visitation-des-Des-Ste-Marie, 12.
Le pasteur Verny, *Min. de l'Eglise de la Confess. d'Augsbourg*, rue Jacob, 52.
Le grand-rabbin Isidor, *Membre du Consistoire israélite*, rue du Temple, 119.
Gros ✻, *Inspecteur de l'Académie*, rue St-Lazare, 29.
Charpentier ✻, *id.*, rue St-Hyacinthe-St-Michel, 3.
Danton ✻, *id.*, rue du Cherche-Midi, 28.
Beuvain d'Altenheym, *Inspecteur des Écoles primaires.*
N....., *Procureur-général près la Cour d'appel de Paris.*
Aylies ✻, *Mem. de la Cour d'appel, doyen des présid. de Chambre*, rue Hautefeuille, 3.
Périer (O ✻), *membre du Conseil municipal de Paris*, rue St-Merry, 25.
Bonjean, *id.*, rue de Seine, 18.
Moreau (de la Seine) (O ✻), *id.*, rue St-Merry, 25.
Say (Horace) ✻, *id.*, rue Boursault, 11.
Garnon ✻, *mem. du Cons. gén. de la Seine pour l'arr. de Sceaux*, r. de Bourgogne, 43.
Amédée Thayer ✻, *membre du Conseil gén. de la Seine pour l'arrond. de St-Denis*, rue St-Dominique-St-Germain, 19.
Merruau ✻, *Secrétaire général de la préfecture de la Seine, Secrétaire du Conseil*, rue du Faubourg-Poissonnière, 76.

SECTION II.

FACULTÉS DE L'ACADÉMIE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE,

A la Sorbonne.

M. l'Abbé Receveur ❋, *Doyen.*

Professeurs. Messieurs,

L'Abbé Maret ❋, *Chanoine honoraire de Paris*	*Dogme.*
L'Abbé Receveur ❋, *Chanoine honoraire de Paris*	*Morale.*
L'Abbé Jager, *Chanoine honoraire de Paris, chargé du cours*	*Histoire et Discipl. ecclésiast.*
L'Abbé Icard, *chargé du cours*	*Droit ecclésiast.*
L'Abbé Glaire ❋, *Chanoine honoraire de Paris*	*Écriture Sainte.*
L'Abbé Bargès, *Chanoine honoraire de Paris, chargé du cours*	*Hébreu.*
L'Abbé Gerbet, *Chanoine honoraire de Paris, chargé du cours*	*Eloquence sacrée.*

Peine, *Appariteur*, à la Sorbonne.

Une ordonnance du 25 décembre 1830 porte qu'à partir du 1er janvier 1835, nul ne peut être nommé aux fonctions d'Evêque, Vicaire-général, Chanoine, Curé et Professeur dans les Facultés de Théologie, s'il n'est pourvu du grade de Docteur en Théologie pour les fonctions de Professeur, adjoint ou suppléant dans une Faculté de Théologie; du grade de Licencié en Théologie, pour les fonctions d'Archevêque ou Evêque, Vicaire-général, dignitaire ou membre de chapitre, Curé dans une ville chef-lieu de département ou d'arrondissement, à moins qu'il n'ait rempli pendant quinze ans les fonctions de Curé ou de desservant; du grade de Bachelier en Théologie, pour les fonctions de Curé de chef-lieu de canton, à moins qu'il n'ait rempli, pendant dix ans, les fonctions de Curé ou de desservant.

Ces dispositions sont applicables à tous ceux qui, à l'époque de la publication de l'ordonnance, n'avaient pas encore 21 ans accomplis.

FACULTÉ DE DROIT DE PARIS,

A l'École de Droit, *place du Panthéon*, 8.

Toute personne désirant obtenir le grade de Docteur, de Licencié ou de Bachelier en droit, ou même simplement un certificat d'aptitude aux fonctions d'avoué, doit se faire inscrire comme étudiant dans l'une des Facultés de droit de France, et suivre avec assiduité les cours déterminés par les lois ou règlemens.

L'inscription doit être renouvelée à chaque trimestre. Le premier trimestre commence le 1er novembre; le second, le 1er janvier; le troisième, le 1er avril, et le quatrième, le 1er juillet. Le registre des inscriptions est ouvert au secrétariat de la Faculté pendant la première quinzaine de chacun des trimestres de l'année scolaire.

En général, on n'est admis à prendre sa première inscription qu'au trimestre de novembre.

Celui qui veut prendre sa première inscription en Droit est tenu de déposer, en s'inscrivant: 1° son acte de naissance, constatant qu'il a au moins seize ans accom-

plis; 2° son diplôme de Bachelier ès-lettres. S'il est en puissance de père ou de mère, ou bien en tutelle, il devra, en outre, justifier du consentement de la personne sous l'autorité de laquelle il se trouve.

Nul ne peut être admis à prendre d'inscription dans une Faculté siégeant dans une ville autre que celle de la résidence de ses parents ou tuteur, s'il n'est présenté par une personne domiciliée dans la ville où siége ladite Faculté; cette personne est tenue d'inscrire elle-même son nom et son adresse sur un registre ouvert à cet effet.

Le diplôme de Bachelier ès-lettres n'est point exigé de ceux qui n'aspirent qu'au certificat d'aptitude aux fonctions d'Avoué.

Les personnes qui n'aspirent point aux grades ou au certificat d'aptitude, peuvent suivre les Cours sans prendre d'inscription, mais elles doivent préalablement obtenir du Doyen de la Faculté une carte d'admission, qui n'est valable que pour l'année scolaire pendant laquelle elle est délivrée.

Pour obtenir le diplôme de Bachelier en droit, les étudiants ont à subir deux examens: le premier examen a pour objet le Code civil et les Institutes de Justinien, le deuxième a pour objet le Code civil, le Code de Procédure, le Code Pénal et le Code d'Instruction criminelle.

Les Bacheliers en droit qui aspirent au diplôme de Licencié doivent faire une troisième année d'études. Ils ont à subir deux examens et un acte public; le premier examen a pour objet le Droit romain, le second examen a pour objet le Code civil, le Code de commerce et le Droit administratif.

Les Licenciés qui aspirent au Doctorat sont obligés de suivre les Cours pendant une quatrième année. Ils ont à subir deux examens et un acte public: le premier examen a pour objet le Droit romain; le deuxième examen a pour objet le Code civil, le Droit des gens, l'Histoire du Droit et le Droit constitutionnel.

Les aspirants au certificat de capacité, c'est-à-dire d'aptitude aux fonctions d'Avoué, n'ont qu'un seul examen à subir: cet examen a pour objet le Code civil et la Procédure civile.

M. Pellat (O ✵), *Doyen*, à l'École de Droit.

M. Reboul ✵, *Secrétaire de la Faculté*, à l'Ecole de Droit.

Professeurs.

Introduction générale à l'étude du Droit.

M. de Portets ✵, rue Soufflot, 2.

Institutes de Justinien.

M. Blondeau (O ✵), à l'Ecole de Droit.
Machelard, rue de l'Odéon, 29.

Pandectes.

M. Pellat (O ✵), à l'École de droit.

Code civil français.

M. Duranton ✵, à l'Ecole de Droit.
M. Demante (O ✵), rue Soufflot, 2.
M. Bugnet ✵, à l'Ecole de Droit.
M. Valette ✵, rue Madame, 20.
M. Oudot ✵, rue Soufflot, 2.
M. Perreyve ✵, rue Garancière, 7.

Législation criminelle et Procédure civ. et criminelle.

M. Bonnier, r. Madame, 18.

Droit criminel et législation pénale comparée.

M. Ortolan ✵, rue Madame, 18.

Procédure civile.

M. Colmet-Daage, rue St-Germain-des-Prés, 9.

Code de commerce.

M. Bravard ✵, rue Soufflot, n. 2.

Histoire du Droit

M. de Valroger, rue de Seine, 70.

Droit administratif.

M. Roustain ✵, suppl, chargé du cours.

Droit des gens.

M. Royer-Collard (P.) ✵, à l'École de Dr.

Droit constitutionnel français.

M. Vuatrin, suppléant, chargé du cours.

Suppléants.

M. Delzers, rue de la Harpe, 81.
M. Ferry, r. des Maçons-Sorbonne, 21 *bis*.
M. Roustain, rue du Petit-Bourbon, 5.
M. Vuatrin, r. des Beaux-Arts, 6.
M. Duranton (Fréd.), à l'École de Droit.
M. Duverger, rue de Seine, 74.
M. Colmet de Santerre, rue Fontaine-Molière, 33.

FACULTÉ DE MÉDECINE,

Rue de l'École-de-Médecine.

La Faculté confère le grade de Docteur. Pour l'obtenir, il faut avoir pris seize inscriptions dans une Faculté de médecine de la République, ou vingt-quatre inscriptions dans une école préparatoire, en se faisant inscrire au secrétariat de la Faculté sur des registres spéciaux ouverts depuis le 2 jusqu'au 15 novembre, et depuis le 15 jusqu'au 31 décembre, passé laquelle époque, la première inscription, comme docteur, n'est reçue qu'au mois de novembre de l'année suivante : elle n'a lieu, dans tous les cas, qu'après l'accomplissement des formalités ci-après : Dépôt au secrétariat de l'acte de naissance, d'un certificat de bonne vie et mœurs, d'un diplôme de bachelier ès-lettres, ou du certificat d'admission pour l'obtenir. Si l'étudiant est mineur, il doit déposer aussi le consentement de ses parents ou tuteurs, et si ces derniers ne résident pas à Paris, il doit être présenté par une personne y domiciliée laquelle est tenue d'inscrire elle-même son nom et sa demeure sur un registre ouvert à cet effet. Les étudiants qui prennent des inscriptions d'Officier de santé, sont également tenus de produire le diplôme de bachelier ès-lettres; et, depuis novembre 1837, tout étudiant se présentant pour subir le premier examen est tenu d'exhiber le diplôme de bachelier ès-sciences — Les Cours sont divisés en Cours d'hiver et Cours d'été. Les premiers commencent le 1er novembre, et les seconds le 1er avril de chaque année. Lorsque l'étudiant a suivi les Cours pendant quatre années, il subit ses cinq examens et soutient la thèse qui le mène au doctorat. Indépendamment de ces examens de réception, les élèves subissent des examens de *fin d'année*, après la 4e, la 9e et la 12e inscription. Les Officiers de santé sont reçus deux fois par an, au mois d'avril et au mois d'octobre, devant le Jury médical du département de la Seine, composé de trois professeurs de la Faculté.

Ainsi que dans les autres Facultés, l'administration et la police appartiennent au doyen. — Les chaires de professeurs sont données au concours.

La Faculté de Médecine a une Bibliothèque, un Jardin de botanique, des Salles de dissection et deux Musées d'anatomie.

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, excepté les dimanches, depuis onze heures jusqu'à trois heures, et le soir depuis sept heures jusqu'à dix. Elle est fermée pendant les mois de septembre et d'octobre.

Le Musée établi à la Faculté se compose d'une riche collection de pièces anatomiques soigneusement préparées, d'objets précieux d'histoire naturelle, et d'une nombreuse série d'instruments de chirurgie et de physique. Ce Musée occupe la façade et l'aile droite des bâtiments de l'Ecole ; il se compose de cinq salles. La première et la deuxième salles contiennent un nombre considérable de pièces destinées à montrer, sous tous les aspects, la composition et la structure du corps humain et des autres animaux. La troisième salle est réservée à l'histoire naturelle. La quatrième salle est entièrement occupée par des substances médicamenteuses dont les échantillons sont du plus beau choix, et par les instruments de chirurgie, les bandages, etc. La magnifique collection de cas pathologiques les plus rares, modelés en cire, qui se trouvait dans diverses salles, a été transportée au Musée Dupuytren, établi à l'École pratique. La cinquième salle, qui n'est point ouverte au public, contient un nombre considérable d'instruments de physique, la plupart exécutés par les ingénieurs-mécaniciens les plus habiles.

Le Musée de la Faculté de Médecine de Paris est ouvert aux élèves et aux médecins tous les jours excepté les dimanches, depuis 11 heures du matin jusqu'à trois.

M. Bérard (O ✻), *Doyen*, à la Faculté.

M. Amette (Amédée) ✻, *Secrétaire de la Faculté*, à la Faculté.

Professeurs. Messieurs,

Anatomie.

Denonvilliers ❋, rue des Moulins, 21.

Anatomie pathologique.

Cruveilhier (O ❋), rue des Pyramides, 3.

Chimie médicale.

Orfila (C ❋), rue de Condé, 18.

Matière médicale et thérapeutique.

Trousseau (O ❋), rue Caumartin, 13.

Hygiène.

N.....

Chimie organique et Pharmacie.

Dumas (C ❋), à la Sorbonne, suppléé par M. Wurtz ❋, *agrégé.*

Pathologie interne.

Duméril (O ❋), au Muséum d'hist. naturelle.
N.....

Pathologie externe.

Gerdy ❋, rue Jacob, 3.
Cloquet (Jules) ❋, rue Drouot, 2.

Opérations et appareils.

Malgaigne ❋, r. des Petits-Augustins, 11.

Accouchements, maladies des femmes et des enfants.

Moreau (O ❋), rue de Lille, 19.

Médecine légale.

Adelon (O ❋), r. du Four-S.-Germain, 47.

Clinique interne.

Chomel (O ❋), quai Voltaire, 3 *bis.*
Bouillaud (O ❋), r. Saint-Dominique, 14.
Rostan (O ❋), rue St-Guillaume, 20.
Piorry (O ❋), rue Neuve-des-Mathurins, 2.

Clinique externe.

Roux (O ❋), *Chirurgien de l'Hôtel-Dieu*, rue des Sts-Pères, 5.
Velpeau (O ❋), rue Verneuil, 17.
Laugier ❋, rue Neuve-des-Capucines, 13.

Clinique d'accouchemens.

Dubois (P.) (O ❋), r. M.-le-Prince, 12.

Pathologie et thérapeutique générale.

Andral (O ❋), rue des Petits-Augustins, 5.

Physique médicale.

Gavarret ❋, r. de Grenelle-St-Germ., 49.

Histoire naturelle médicale.

Richard (O ❋), rue d'Enfer, 46.

Physiologie.

Bérard (O ❋), à l'Ecole de Médecine.

Jury d'examen pour la réception des Officiers de Santé. MM.

Velpeau (O ❋), *Président.* Gerdy ❋. Trousseau (O ❋).
Amette ❋, *Secrétaire.*

Agrégés en exercice. MM.

Médecine.

Beau.
Becquerel ❋.
Grisolle ❋.
Gueneau de Mussy.
Fleury ❋.
Hardy.
Roger ❋.
Tardieu ❋.
Vigla ❋.

Chirurgie.

Cazeaux ❋.
Depaul.
Giraldès ❋.
Gosselin ❋.
Jarjavay.
Richet ❋.
Sappey.
Voillemier ❋.

Sciences accessoires.

Beclard.
Duméril.
Favre.
Regnauld.
Robin.
Wurtz ❋.

Agrégés libres. Messieurs.

Médecine.

Bayle ❋. De Lens ❋. Gérardin ❋. Guérard ❋. Jadioux ❋.
De Kergaradec. Maisonnabe. Martin-Solon ❋. Requin ❋. Rochoux ❋.
Sandras ❋. Ségalas ❋. Dubois (Fréd.) ❋. Guillot ❋. Menière ❋.
Vidal (de Cassis) (O ❋). Gouraud ❋. Legroux ❋. Rufz. Cazenave ❋.

Chirurgie.

Baudelocque ❋. Boyer (O ❋). Gautier de Claubry ❋. Dubled ❋. Pavet de Courteille.
Ratheau. Sanson (Alphonse). Thévenot de Saint-Blaise (O ❋).
Danyau ❋. Michon ❋. Monod ❋. Robert ❋.
Sédillot ❋. Rigaud. Larrey (Hipp.) ❋. Lenoir ❋.

Sciences accessoires.

Arvers. Bouvier ❋. Briquet ❋. Brongniart (O ❋).
Devergie ❋. Jobert (O ❋). Lesueur. Person.
Serres (C ❋). Bouchardat ❋. Baudrimont. Chassaignac ❋.
Huguier ❋.

Gosselin ❋, *Chef des travaux anatomiques.*

Prosecteurs. Messieurs,

Richard. Broca. Follin. Verneuil.

Aides d'anatomie. Messieurs,

Fano. Beraud. Boulard. N.....

Chefs des Cliniques de la Faculté. Messieurs,

Foucart. Simonis-Empis. Frémy. Gubler. Hersent.

Fonctionnaires et Employés. Messieurs,

Amette (Amédée) ❋, *Secrét.-Trésorier*, à la Faculté.
Dezeimeris, *Bibliothécaire.*
Raige-Delorme, *Sous-Bibliothécaire.*
Bell, *idem.*
Segond, *Sous-Bibliothécaire.*
Thillaye aîné ❋, *Conservateur en chef des cabinets*, à la Faculté.
Maissiat ❋, *Conservateur-adjoint.*
Lesueur, à la Faculté, *Chef des travaux chimiques.*

FACULTÉ DES SCIENCES,

A la Sorbonne.

M. Milne-Edwards (O ❋), de l'Institut, *Doyen*, au Jardin des Plantes.

Professeurs. Messieurs,

Pouillet (O ❋), *de l'Instit*, r. du Faub.-Poissonnière, 75. *Physique.*
Dumas (C ❋), *de l'Institut*, rue de Vaugirard, 58. . . *Chimie.*
Sturm (O ❋), *idem*, place du Panthéon, 9. . . . . *Mécanique.*
Delafosse ❋, rue d'Enfer, 47. . . . . *Minéralogie.*
Lefébure de Fourcy ❋, rue d'Enfer, 14. . . . . . . *Calc. différent. et intégral.*

Constant-Prévost (O ✱), *de l'Institut*, à la Sorbonne. . . *Géologie.*
De St-Hilaire (A.) (O ✱), *id.*, q. de Béthune, Ile St-Louis. *Organographie végétale.*
Despretz (O ✱), *idem*, rue Cassette, 20. . . . . . . *Physique.*
Balard ✱, *idem*, rue d'Enfer, 16. . . . . *Chimie.*
Milne-Édwards (O ✱), *idem*, au Jardin des Plantes. *Zoolog., anatom. et physiol.*
Le Verrier (O ✱), *de l'Institut*, r. St-Thomas-d'Enfer, 5. *Astronomie physique.*
Chasles ✱, passage Ste-Marie, 3, rue du Bac . . . *Géométrie supérieure.*
Cauchy (O ✱), *de l'Institut*, rue Serpente, 7. . . . *Astronomie mathématique.*
Duhamel ✱, *de l'Instit.* . . . . *Algèbre supérieure.*
A. de Jussieu (O ✱), *de l'Inst.*, au Jardin des Plantes. . *Physiologie végétale.*
Geoffroy Saint-Hilaire (O ✱), *id.* *id.* . . . *Anatomie, physiolog. comparée et zoologie.*
N. . . . . *Mécanique.*
N. . . . . *Calcul des probabilités.*

Thénard (G O ✱) . . . .
Poncelet (C. ✱) . . . .
Biot (O ✱). . . . .
Mirbel (C ✱). . . . .
Pouillet (O ✱), *de l'Institut*. . . . .
} *Professeurs honoraires.*

Agrégés. Messieurs,

Vieille ✱, *idem*, rue Férou, 24. . . . .
Bertrand, rue d'Enfer-St-Michel, 13. . . . .
} *Sciences mathématiques.*

Masson ✱, rue d'Enfer, 70. . . . .
Péligot ✱, à la Monnaie. . . . .
} *Sciences physiques.*

Payer, *Représentant du Peuple*, rue du Bac, 31. . . .
Duchartre, rue du Dragon, 19. . . . .
} *Sciences naturelles.*

Pres-Reynier, *Secrétaire*, rue de Seine, 76.

Plus de deux mille personnes fréquentent annuellement les cours de cette Faculté.
Les candidats aux divers grades des sciences doivent, aux termes des statuts du 16 février et arrêté du 8 juin 1848 :

Pour le Baccalauréat ès-sciences, justifier du grade de bachelier ès-lettres et posséder les connaissances suivantes :

Pour le Baccalauréat ès-sciences mathématiques, l'arithmétique et les logarithmes, la géométrie, le trigonométrie, l'algèbre y compris le binôme de Newton dans le cas de l'exposant entier et positif, des notions de calcul infinitésimal, la géométrie analytique, les éléments de physique, de chimie et d'histoire naturelle.

Pour le Baccalauréat ès-sciences physiques, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, principes de mécanique physique, de physique, de chimie, de géologie, de minéralogie, de botanique, de zoologie, épreuve pratique dans le laboratoire de chimie.

N. B. Les candidats à l'agrégation de philosophie ne seront interrogés ni sur la chimie ni sur l'histoire naturelle.

Pour les trois Licences, justifier du grade de bachelier ès-sciences mathématiques, avoir pris à deux cours quatre Inscriptions. Le registre en est ouvert du 1er au 15 novembre, et les quinze premiers jours de janvier, d'avril et de juillet.
Posséder les connaissances suivantes :

Pour la Licence ès-sciences mathématiques, le calcul différentiel et intégral, la mécanique, l'astronomie physique.

Pour la Licence ès-sciences physiques, la physique générale, la physique pratique, la chimie générale, la chimie organique, l'analyse chimique, la chimie pratique, analyse chimique pratique dans le laboratoire, minéralogie, minéralogie pratique dans le laboratoire.

Pour la Licence ès-sciences naturelles, anatomie et physiologie animale, zoologie, anatomie et zoologie pratique, démonstration à l'aide du microscope ou préparation ana-

tomique dans le laboratoire, botanique, physiologie végétale, botanique pratique, géologie.

Les sessions de licence ont lieu : La 1re, du 15 au 30 novembre; la 2e, du 1er au 15 mars; la 3e, du 15 au 30 juillet.

Pour les trois doctorats, justifier du grade de licencié ès-sciences correspondant.

Présenter deux thèses *sur des sujets entièrement nouveaux* pour être examinées et approuvées par la Faculté et les soutenir; ou présenter une seule thèse, à la condition de répondre à des questions posées par la Faculté et relatives à des matières non traitées dans la thèse soutenue, la thèse étant préalablement acceptée.

Les thèses doivent, avant l'impression, être revêtues du visa du Doyen et du *permis* d'imprimer du Recteur de l'Académie de la Seine.

Les vacances de la Faculté ont lieu du 1er septembre au 15 novembre.

FACULTÉ DES LETTRES,

A la Sorbonne.

M. Le Clerc (Vict.) (C ✻), *de l'Institut*, *Doyen*, à la Sorbonne.

Professeurs. Messieurs,

Littérature grecque.

Boissonade (O ✻), *de l'Institut*, au palais de l'Institut.

Egger ✻, agrégé de la Faculté, *Suppléant*, rue de Madame, 45.

Éloquence latine.

Le Clerc (C ✻), *de l'Institut*, *Doyen*, à la Sorbonne.

Havet ✻, agrégé de la Faculté, *Suppl.*, rue de Vaugirard, 62.

Poésie latine.

Pati (O ✻), *de l'Institut*, r. Cassette, 15.

Éloquence française.

Villemain (G O ✻), *de l'Institut*, au palais de l'Institut.

Géruzez ✻, agrégé de la Faculté, *Supp.*, rue de Vaugirard, 73.

Poésie française.

Saint-Marc Girardin (O ✻), *de l'Institut*, rue de l'Odéon, 27.

Philosophie.

Garnier (Adolphe) ✻, rue de l'Odéon, 26.

Hist. de la Philos. ancienne.

Cousin (C ✻), *de l'Institut*, à la Sorbonne.

Jules-Simon ✻, agrégé de la Faculté, *Supp.*, place de la Madeleine, 10.

Hist. de la Philosophie moderne.

Damiron ✻, *de l'Inst.*, r. des Beaux-Arts, 4.

Histoire ancienne.

Lacretelle (C ✻), *de l'Instit.*, r. Gaillon, 10.

Rosseeuw-St-Hilaire ✻, agrégé de la Faculté, *Suppléant*, rue de l'Odéon, 36.

Histoire moderne.

Guizot (G ✻), *de l'Inst.*, rue de la Ville-l'Évêque, 6, *Prof. honor.*

Wallon ✻, *de l'Institut*, rue Férou, 6.

Géographie.

Guigniaut (O ✻), *de l'Institut*, rue de l'Odéon, 31.

Littérature étrangère.

Ozanam ✻, rue de Fleurus, 16.

M. Patin (Théodore), *Secrétaire de la Faculté*, rue de Condé, 29.

La Faculté des Lettres confère les grades de bachelier, de licencié et de docteur. Pour être admis à l'examen du Baccalauréat, il faut avoir seize ans accomplis, et produire les pièces exigées par le règlement du 26 novembre 1849. Pour la Licence, il faut être bachelier depuis un an, et avoir pris quatre inscriptions à la Faculté : les épreuves consistent en diverses compositions en français, latin, grec, et en questions littéraires, philosophiques, historiques. Pour le Doctorat, il faut être licencié, et soutenir deux thèses, écrites l'une en latin, l'autre en français, sur deux matières distinctes, choisies par le candidat parmi les objets de l'enseignement de la Faculté.

SECTION III.

ENSEIGNEMENT.

LYCÉES ET COLLÉGES MUNICIPAUX DE PARIS. — COURS FONDÉS PAR LA VILLE DE PARIS.

On compte à Paris cinq Lycées et deux Colléges particuliers de plein exercice; le régime, le mode, et les objets de l'enseignement reçu par les élèves sont les mêmes dans ces Lycées. On y enseigne la religion, les langues anciennes et modernes, les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, l'histoire, la géographie, l'écriture, le dessin, les arts et exercices d'agrément. Il y a un concours général à la fin de chaque année scolaire, entre les élèves de ces Lycées et ceux du Lycée de Versailles.

Trois Lycées (*le Lycée Louis-le-Grand*, rue Saint-Jacques; le *Lycée Napoléon*, place de l'église Sainte-Geneviève; et le *Lycée St-Louis*, rue de la Harpe), admettent des pensionnaires et des externes. Les deux autres (le *Lycée Bonaparte*, Chaussée-d'Antin, et le *Lycée Charlemagne*, rue St Antoine) ne reçoivent provisoirement que des externes.

Les institutions et pensions de Paris sont tenues d'envoyer leurs élèves aux différents Lycées.

LYCÉE LOUIS-LE-GRAND.

Rue Saint-Jacques, 123.

M. Rinn ✻, *Proviseur*, } *Au Lycée.*
M. Didier, *Censeur*, } *Au Lycée.*
M. l'Abbé Delhom, *Aumônier.* } *Au Lycée.*
M. l'Abbé Moïgno, *Aumônier adjoint.*
M. le Pasteur Monod ✻, *Ministre Protestant.*
M. Isidor, *Rabbin.*
M. Alem, *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Valette ✻. . . . . . . *Philosophie.*
Masson ✻. . . . . . } *Physique.*
Jamin, *divisionnaire*. . } *Physique.*
Guibert ✻. . . . . . } *Math. spéc.*
Vieille ✻. . . . . . } *Math. spéc.*
Lionnet, *divisionnaire*. } *Math élém.*
Lecaplain, *divisionnaire* } *Math élém.*
De Salve, 3e *Division*. . } *Math élém.*
Feugère ✻. . . . . . } *Rhétorique.*
Lemaire ✻ . . . . . } *Rhétorique.*
Despois, *divisionnaire*. } *Rhétorique.*
Girard. . . . . . . } *Rhétorique.*
Aubertin, *agrégé, chargé du cours spécial de littér. franç. et de philosophie pour les élèves de mathém.*
Deltour, *agrégé, chargé d'un cours spécial de littérature française.*
Gaillardin ✻, 1er *Prof. d'histoire*. . . . . } *Histoire et Géographie.*
Lacroix, *divisionnaire*. } *Histoire et Géographie.*
Geffroy, 3e *Profess.* } *Histoire et Géographie.*
M. Dreyss, *agrégé* . . } *Histoire et Géographie.*

Chardin ✻. . . . . . } *Seconde.*
Pitard, *divisionnaire* . . } *Seconde.*
Destainville ✻. . . . . } *Troisième.*
Aubert, *divisionnaire*. . } *Troisième.*
Barrot ✻. . . . . . } *Quatrième.*
Sarret, *divisionnaire*. . } *Quatrième.*
Pourmarin ✻. . . . . } *Cinquième.*
suppléé par M. Beaujean. } *Cinquième.*
Cartault, *divisionnaire*. . } *Cinquième.*
Lauwereyns, *agrégé*. . . } *Sixième.*
Ribout. . . . . . . } *Sixième.*
Arvers, suppléé par M. Focillon, *agrégé*. . . . *Hist. natur*
Guérard. . . . . *Agr. suppl.*
Wilkin . . . . } *Anglais.*
Beamish, *agrégé*. . . . } *Anglais.*
Lévy, *agrégé*. . . . . *Allemand.*
Pontaillier. . . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Camard . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Monrontié. . . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Anquetil. . . . . . . } *Maîtres élémentaires.*
Stoullig. . . . . . . } *Maîtres élémentaires.*

Dessin. . . . . MM. Léon Cogniet (O ❋), Roëhn, Bertrand ❋, Soyer.
Écriture. . . . . MM. Durnerin, Lauwereyns jeune.
Musique instrumentale. . MM. Mengal, Dorus, Verroust frères, Bienaimé, Terby, Goblin, Armingaud, Blondeau, Ropicquet, Buteux, Gilbert, Girac, Boilly, Brice, Aulagnier, de Courcelle jeune, Mermet, Testard, Jouette.
Musique vocale. . . . . M. Henry. — M. Foulon, *Adjoint.*
Gymnastique. . . . . . M. Laisné.

Service de santé. Messieurs,

Husson (O ❋), *Médecin de l'Hôtel-Dieu*, } *Au Lycée.*
Michon ❋, *Chir. de l'hôp. de la Charité*, }

Delmond, *Chirurgien-Dentiste.*
Maous, *Pédicure.*
Huraut ❋, *Pharmacien.*

Boursiers nationaux.	45
— communaux.	35
Pensionnaires libres.	362
Demi-pensionnaires	4
Externes libres.	130
Elèves des Institutions et Pensions suivant les cours du Lycée.	413
Total. . . .	991 élèves.

Enseignement spécial.

PREMIÈRE ANNÉE.

Mathématiques.................. M. Gavet, *chargé du cours.*
Géographie physique............. M. Sanis.
Physique et Chimie.............. M. Rigout, *idem.*

DEUXIÈME ANNÉE.

Mathématiques .... M. de Salve, *chargé du cours.*
Histoire naturelle............... M. Focillon.
Physique et Chimie............. M. Jamin, *Prof. divis. de Physique.*
Histoire et Humanités........... M. Aubertin.
Dessin linéaire et d'ornement (pour les deux années)................ M. Soyer.
Langues vivantes................ MM. les Professeurs du Lycée.

Surveillants généraux.

MM. Langlois, Defforges, Hervau.

École des Langues Orientales, annexée au Lycée Louis-le-Grand.

M. Desgranges aîné ❋, *Administrateur.*

Professeurs.

M. Desgranges aîné ❋.
M. Desgranges jeune (C ❋).
M. Duchenoud ❋.
M. Pavet de Courteilles, *Surveillant.*

LYCÉE NAPOLÉON.

Établi dans l'ancienne Abbaye de Sainte-Geneviève.

M. A. de Wailly (O ✻), haut titulaire, *Proviseur.*
M. Clachet ✻, *Censeur des Etudes.*
M. l'Abbé Duquesnay, *Aumônier.*
M. l'Abbé Darboy, *Aumônier adjoint.*
M. Coquerel fils, *Pasteur protestant.*
M. Grégoire ✻, *Econome.*

Professeurs. Messieurs,

Gibon ✻	*Philosophie.*
Caboche ✻, Didier	*Rhétorique.*
Véron-Vernier ✻	*Mathém. spéc.*
Desains aîné	*Phys., Chimie.*
De Meissas, Garcet	*Mathém. élém.*
Trembloy	*Math. access.*
Quatrefages ✻	*Histoire natur.*
Eudes	*Pr. de mathém. du cours spéc.*
Genouille, *agrégé.*	*Rhétor. suppl.*
Filon ✻, Yanoski, *suppl. par* M. Bouchot, *agrégé*, Garnier, *agrégé (pour l'enseignement spéc.)*	*Histoire.*
Pottier	*Seconde.*
De Calonne ✻, Brunet ✻, *prof divis.*	*Troisième.*
Harmant, Barroux, *prof. divisionn.*	*Quatrième.*
Villemeureux, Pessonneaux, *prof. divis.*	*Cinquième.*
Vérien, Auger, *prof. divis.*	*Sixième.*
Plagnol, *agrégé*, Adde, *Prof. de 3e ordre*, Balmelle, Outzi	*Mait. élément.*
Elwal, *agrégé*	*Anglais.*
Fix	*Allemand.*
D'Ortigues ✻	*Chant.*
Barbier ✻, Dupuis ✻, De Briges, Noël	*Dessin.*
Michelin	*Mait. d'écrit.*
Laisné	*Gymnastique.*

Administration. MM.

Moyzen, Marrast, Heslouin, *Sous-Directeurs.*
Baudy, *Secrétaire et Bibliothécaire.*
Charault, *Prépar. de la classe de phys.*
Belouse, *Premier commis d'économat.*

Service de Santé. MM.

Levraud ✻, 1er *Médecin.*
Dubois, *Médec. ordin. et Chirurgien.*
Martin Saint-Ange (O ✻), *Médecin adj.*
Jacquemin ✻, Magendie (O ✻), *Médec. cons.*
Delmond, *Dentiste.*
Capdevielle, *Surveillant de l'Infirmerie.*

Internes, 350; Externes, 311.

LYCÉE SAINT-LOUIS.

Ce Lycée est établi rue de la Harpe, n. 94, sur l'emplacement des anciens Colléges d'Harcourt et de Justice. Il contient 300 pensionnaires, et reçoit 700 externes.

M. Poulain de Bossay (O ✻), *Conseiller honoraire, Proviseur.*
M. Genouille, *Censeur des Etudes.*
M. Bois, *Econome.*
M. l'Abbé Flandrin, *Aumônier.*
M. l'Abbé Sabatier, *Aumônier adjoint.*

Professeurs. Messieurs,

Lorquet	*Philosophie.*
Demogeot ✻. Loudiere.	*Rhétorique.*
Quet ✻. Binet Ste Preuve (*congé.*) Lissajous.	*Physique.*
Delisle ✻, *en congé*. Vincent ✻, *M. de l'Inst. en congé.* Amiot, *divisionnaire.* Catalan, *agrégé*	*Mathém. supér.*
Bigourdan. Fabre, *divisionnaire.*	*Mathém. élém.*
Sédillot ✻, 1er *Prof.* Duruy ✻, 2e.	*Histoire.*
Croiset.	*Seconde.*
Pierron	*Troisième*
Huguet ✻. Brosselard, *divisionn.*	*Quatrième.*
Leroy, *en congé*. Renard, *divis.* Delbès, *agrégé.*	*Cinquième.*
Lurat. Beaujean, *agrégé.*	*Sixième.*
Galtier	*Rhétor. et phil. supplément.*
Salacroux jeune.	*Histoire natur.*
Coursserant. Bloume. Lestrade.	*Maîtres élém.*
Sanis.	*Géographie.*

Enseignement spécial.

Fougère.	*Mathématiq.*
Cartelier.	*Litt. lat. et fr.*
Salacroux.	*Hist. nat.*
Lissajous.	*Phys. et Chim.*
Garnier.	*Hist. et Géogr.*
De Ligny	*Dessin linéair.*

Langues vivantes.

Montacci. Morgan.	*Anglais.*
Suckau.	*Allemand.*

Classe de Chant.

Gobelin, *Professeur au Conservat.*

Dessin.

Dupuis ✻. Deligny.

Ecriture.

Lauwereyns. Coulon.

Gymnastique.

M. Laisné.

Arts d'agrément.

Dancla (Léop.) Ducrotoy	*Violon.*
Dancla (Arn.).	*Violoncelle.*
Redler. Bienaimé, *du Conserv.*	*Piano.*
Coninx.	*Flûte.*
Martin.	*Organiste.*

Service de santé. MM.

Gillette ✻, *Médecin.*	
Andral (O ✻). Harraque ✻	*Méd. consult*
Moulin	*Chirurgie*
Delmond	*Dentist ni*

LYCÉE CHARLEMAGNE.

Ce Collége est établi dans la maison des Grands-Jésuites, rue Saint-Antoine, 120. Il n'est pas disposé pour admettre des pensionnaires.

M. Poirson (O ✻), *Proviseur.* M. Maugeret ✻, *Censeur des Etudes.* M. Bonnet, *Econome.*	*Au Lycée.*

Professeurs. MM.

Franck ✻, *de l'Instit.* Riaux, *agrégé, chargé de la suppléance.*	*Philosophie.*
Bary ✻.	*Sciences phys.*
Delorme. 1re *division.*	*Math. spéc.*
Orcel	*Math. élément.*
Archambault, *agrégé.*	*Mathématiques et physique pour la philosophie.*
Genest.	*Mathém. prépar.*
Berger ✻. Lemaire	*Rhétorique.*

Toussenel ❊, Haussard, 2e *Profess.*, Wiesener, 3e *Profess.*	*Histoire.*
Guiard	*Seconde.*
Bétolaud, Collin, *divisionnaire*	*Troisième.*
Viguier ❊, Denis, *divisionnaire*	*Quatrième.*
Capelle, Talbert, *divisionn.*	*Cinquième.*
Lesage, Combemale, *divisionn.*	*Sixième.*
Delahaye, Evrat, *agrégé*	*Classes élément.*
Comte (Ach.) ❊	*Hist. natur.*
Manuel	*Rhétor. franç.*

Enseignement spécial.

Thiénot	*Littérat. Hist.*
Bourdonnay-Duclesio, Salvignac	*Mathématiques.*
Bary ❊	*Chimie.*
Archambault	*Physique.*
Médard	*Dessin, Géomét*

Langues vivantes.

Lerambert, *agrégé*, et Corréard	*Anglais.*
Adlermisnard, *agrégé.*	*Allemand.*

Levraud (Benj.) ❊, *Médecin.*
Thierry ❊, Chirurgien.
Nombre d'élèves externes. . . . 860

LYCÉE BONAPARTE.

Ce Lycée est établi dans l'ancien bâtiment des Capucins de la Chaussée-d'Antin, rue Caumartin, 65, et a une entrée par la rue du Havre. Il ne reçoit point de pensionnaires.

M. Legay ❊, *Proviseur.* M. Aubert ❊, *Cens. des Etudes* M. Wissocq, *Econome.*	*Au Lycée.*

Professeurs. MM.

Saphary ❊, *suppléé par* M. Bénard, *agrégé.*	*Philosophie.*
Desains	*Physique.*
Briot	*Math. spécial.*
Camus ❊, Amiot, *divisionnaire.*	*Math. élém.*
Miet, *agrégé.*	*Math. access.*
Nisard (A.) ❊, Durand	*Rhétorique.*
Jarry de Mancy ❊, Weiss ❊, 2e *Professeur.*	*Hist. et Géogr.*
Rousset, 3e *Prof.*	*Hist. et Géog.*
Hubert, Chappuysi, *divisionnaire*	*Seconde.*
Raynaud, Herbette, *divisionnaire.*	*Troisième.*
Valatour ❊, Romtain, *divisionnaire*	*Quatrième.*
C. Leprévost, Busy, *divisionnaire.*	*Cinquième.*
Masimbert, Haugou ❊, *divisionn.*	*Sixième.*
Chabouillé de Maisonneuve, Robert, Patry, *agrégé*, Bousquet	*Classes élém.*
Bourjot-St-Hilaire	*Histoire natur.*

Marguerin, *chargé de la classe de rhétorique et de philosophie supplémentaire.*
Caillet aîné, *Préparateur de Physique, chargé des cours de physique et de chimie de l'Enseignement spécial.*

Langues vivantes.

Bacharach	*Allemand.*
Spiers, *agrégé p. les langues vivantes.*, Wittcomb, *idem.*	*Anglais.*

Rigal, *Médecin du Lycée.*

Enseignement spécial.

Desboves	*Mathématiq.*
Moignier	*Ch. de la cl. de math.* (3e *an.*)
Deligny	*Dessin.*
Fleutelot	*Cours littér.*
Deniset	*Comptabilité.*

Nombre d'élèves, tous externes. . 1000.

COLLÉGE STANISLAS,

Etabli rue Notre-Dame-des-Champs, 22.

M. l'abbé Goschler, *Directeur.*
M. l'abbé Gratry ❊, *Directeur-honoraire.*
M. l'abbé Bruyère, *Censeur.*
M. l'abbé Bourquart, *Aumônier.*
M. l'abbé Lansac, *Préfet de l'Ecole préparatoire.*
M. Viteau, *Préfet des grand et moyen Colléges.*
M. Carite, *Préfet du petit Collége.*
M. Trouilloud, *Econome.* | M. Heurtaux, *Caissier.*

Professeurs. MM.

Cabart, Bourgeois, Schmeltz, Compagnon, Finot, Delbalat ❊, Pradines	*Mathématiques*
Bertrand	*Physique.*
Nourrisson	*Philosophie.*
Dareste	*Histoire natur.*
Bouchot, De Blignières	*Rhétorique.*
Du Cellier, Combes, Malte-Brun	*Histoire.*
Allaire	*Seconde.*
Helleu	*Troisième.*
Labbé	*Quatrième.*
Beaussier	*Cinquième.*
Debout	*Sixième.*
Magnabal, St-Hilaire, Schuet, *suppléant*	*Classes élém.*
Unger	*Allemand.*
Champion	*Anglais.*
Petit, Trézel ❊, Richoux ❊	*Dessin.*
Clément	*Chant.*
Lée jeune	*Piano.*
De Cuvillon	*Violon.*
Hermans	*Cornet.*
Bertrand	*Escrime.*
Coninx	*Flûte.*

Gouraud ❊, *Médecin.*
Larrey ❊, *Chirurgien.*
Delmond, *Dentiste.*

Nombre d'élèves internes. . . 200. Il ne reçoit point d'externes.

COLLÉGE ROLLIN,

Rue des Postes, 34.

Il contient 400 élèves pensionnaires et n'admet pas d'externes.

M. de Fauconpret ❊, *Directeur.*
M. Ballard-Luzy ❊, *Préfet-général des Etudes.*
M. Boullard, *Préfet du moyen Collége.*
M. Tournet, *Préfet du petit Collége.*
M. l'abbé Sénac ❊, 1er *Aumônier.*
M. l'abbé Dieuzaide, 2e *Aumônier.*
M. Landois, *Procureur-gérant.*

Professeurs. MM.

Poret ❊	*Philosophie.*
Lefevre ❊	*Physique.*
Faurie ❊	*Mathém. spéc.*
Suchet	*Mathém. élém.*
Gibon ❊, Guérin	*Rhétorique.*
Texte, Himly	*Histoire.*
Boistel	*Seconde.*
Dubois	*Troisième.*
Paret	*Quatrième.*
Jolly	*Cinquième.*
Prat-Marca, Ebrard	*Sixième.*
Valenciennes ❊, *de l'Inst.*	*Histoire natur.*
Laisné (J. B.)	*Mathém. prép.*
Potier	*Rhétoriq. supp.*

Legonez, *agrégé des classes de grammaire.*
Marié, *préparateur de physique.*

Répétiteurs. MM.

Valton. Varaigne.
Maufras. Chevalier.
Hurard.

Maîtres élémentaires. MM.

Gougeon. Filhos. Carrau.
Kœstel . . . . *Langue allemande.*
Nicolay et Sasse . . *Langue anglaise.*

Gobert. . . . . } *Dessin.*
Lavergne . . . . }

Sous-Préfets des Etudes. MM.

Sauvalle. Ruby.
Boutard. Lassouquère.

Ratier . . . . . *Médecin.*
Manec ✻ . . . . . *Chirurgien.*
Nonat. . . . . . . *Dentiste.*

INSTITUTIONS DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Arrondissemens de Paris.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Barbet, impasse des Feuillantines, 3.
Barbet-Massin ✻, rue des Minimes, 12.
Bellaguet ✻, rue de la Pépinière, 49.
Bousquet, rue de Chaillot, 15.
Debain, rue St-Jacques, 269.
De Meissas, rue de Navarin, 6.
Favart, rue St-Antoine, 212.
Gentil, rue de Madame, 31.
Gomichon, impasse des Vignes, 2.
Guyet de Fernex ✻, rue de Clichy, 64.
Jauffret ✻, r. Culture-Ste-Catherine, 29.
Jubé (O✻), rue de la Vieille-Estrapade, 5 7
Labrouste (Instit. Ste-Barbe), r. de Reims, 5.
Le Pennec, rue Payenne, 11.
Martelet, rue des Quatre-Fils, 8.
Pellassy de l'Ousle ✻, rue d'Enfer, 61.
Petit, rue de Jouy, 9.
Raillard (l'abbé), rue du Pot-de-Fer-Saint-Sulpice, 22.
Philippon, place de l'Estrapade, 16.

Chefs d'Institution honoraires.

Hallays-Dabot ✻.
De Reusse ✻.

Maîtres de Pension à Paris. Messieurs,

Amiel, rue Saint-Jacques, 151.
Augeron, rue de Clichy, 62.
Beauchef, rue des Fossés-St-Victor, 25.
Beleze, rue Caumartin, 30.
Bercoet, dit *Albert*, rue de la Pépinière, 17.
Bertel, rue de Furstemberg, 8.
Bigot, rue de Chaillot, 21.
Blain, rue des Martyrs, 76.
Boulet, rue Basse-du-Rempart, 16.
Bouricard-St-Edme, rue de Clichy, 60.
Boussard, rue d'Assas, 5.
Boussu, rue d'Anjou-St-Honoré, 34.
Boutet, rue de la Pépinière, 27.
Brion, rue de la Victoire, 60.
Carenne, av. Chateaubriant, 16, f. du Roule.
Carré de Mailly, rue du Rocher, 28.
Caussin, impasse St-Dominique-d'Enfer, 2
Chaine, rue de la Tour-d'Auvergne, 15.
Chalamet, r. des Deux-Portes-St-Sauv. 34.
Chastagner, rue d'Assas, 8.
Cleiftie, rue de Fleurus, 31.
Collet, rue du Faub.-Poissonnière, 120.
Cotton d'Englesqueville, rue Neuve-Saint-Etienne-du-Mont, 9.
Coulon, rue Cassini, n. 3.
Courvoisier, rue de L'Abbé de l'Épée, 6.
Crosnier de Varigny, rue de Clichy, 62
Crouzet, rue de l'Abbé-de-l'Epée, 8.
Cuny, rue du Parc-Royal, 10.
Dangély, rue de Fleurus, 39.
Daudel, rue du Faubourg-du-Roule, 83.
Dauvert, rue de Calais, 8.
Décaut, rue des Bourguignons, 27.
Defresne, rue du Rocher, 26.
Delaselle, rue du Faubourg-Saint-Martin, 33.
Deleuze, rue de l'Arcade, 58.
Démare, rue Saint-Hyacinthe, 28.
Duez, rue Picpus, 48.
Duflos, rue de Bagneux, 12.
Dupaigne, rue d'Amsterdam, 47.
Dupuy, rue de Clichy, 43.
Dupuy-Cestac, rue Blanche, 46.
Ferté, rue de Courcelles, 16.
Fontaine, rue St-Bernard, 25.
Fournié, rue Saint-Jacques, 247.
Gachotte, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 203.
Gibon ✻, rue St-Jacques, 250.
Gillet-Damitte, rue Ste-Marguerite, 41.
Gilly, rue des Marais-du-Temple, 66.
Goudounèche, rue du Vieux-Colombier, 8.
Guerry, rue de la Comète, 7.
Harlez, Grande rue Verte, 16.

Hortus, rue du Bac, 94.
Keller, rue de Chevreuse, 4.
Lambert, rue du Faubourg-St-Denis, 20.
Landry, rue Chaptal, 32.
Lauzin de Rouville, r. du Regard, 18 et 20.
Leclerc, rue Payenne, 9.
Lelarge, rue des Maçons-Sorbonne, 7.
Lemaignanon, faubourg St-Honoré, 98.
Leroy, Impasse Longue-Avoine, 6.
Loriol, rue d'Enfer, 47.
Loubens, rue du Rocher, 48.
Mage, rue N. D. des Champs, 30.
Maillard, rue de Tournon, 31.
Martin, rue Notre-Dame-de-Recouvrance.
Maurin, rue St-Victor, 13.
Mirbeau (l'abbé), imp. des Feuillantines, 12.
Montagne, rue de Ménil-Montant, 53.
Montauban-Misté, r. B.-du-Rempart, 56.
Morin, rue Lacuée, 7.
Morisson, rue des Ursulines, 8.
Peaucellier, rue Cadet, 10.
Pelaud, rue Vanneau, 48.
Penant, rue Saint-Lazare, 136.
Perreau, rue Garancière, 5.
Pinel-Grandchamp, rue de Charonne, 95.
Porak, rue de Lisbonne, 9.
Pouzadoux, rue du Faub.-du-Roule, 20.
Prunières, rue des Fossés-St-Victor, 9.
Rebufet (l'abbé), rue Sainte-Catherine-d'Enfer, 6.
Rosny, rue de l'Oratoire-du-Roule, 29.
Sandras, rue de Courcelles, 36.
Sardou, rue des Postes, 2.
Savouré, rue de la Clef, 7.
Surbled, rue de la Tour-d'Auvergne, 26.
Tronchaud, rue du Paon-St.-Germain, 8.
Tuffier, rue Saint-Lazarre, 16.
Verdot ✻, rue Culture-Ste-Catherine, 23.

BANLIEUE DE PARIS.

Arrondissement de Saint-Denis.

CHEF D'INSTITUTION.

M. Froussard. . . . . à Passy.

MAÎTRES DE PENSION. Messieurs,

Durand. . . . . à Asnières.
Glashin. . . . } à Auteuil.
L'abbé *Vervost*. . } à Auteuil.
Regnauld. . . . } à Batignolles.
Lamy. . . . . } à Batignolles.
Klimazsowski (pension polonaise). . } à Batignolles.
Gillon. . . . . } Belleville.
Allain. . . . . } Belleville.
De la Filolie. . . } Belleville.
Leblévec. . . . à Charonne.
Franche. . . . . à Boulogne.
Pouget. . . . . à Clichy.
Latache fils. . . à Montmartre.
Houllier. . . . . à Neuilly.
Mourice. . . . . à Neuilly (Sablonv.)
Charonnat. . . . } à Passy.
Melin. . . . . } à Passy.
Savary. . . . . } à Passy.
Morin (*J. E.*). . . à Pantin.
Labau. . . . . à Saint-Denis.
Delafosse. . . . à Suresne.

Arrondissement de Sceaux.

CHEFS D'INSTITUTION. Messieurs,

Ancelin. . . . à St-Mandé.
Poiloup ✻. . . . à Vaugirard.

MAITRES DE PENSION. Messieurs,

Garnier. . . . à Bourg-la-Reine.
Longin. . . . . à Joinville-le-Pont.
Morin (Félix). . à Charenton.
Chapusot. . . . à Châtillon.
Oudry. . . . . à Choisy-le-Roi.
Guérin. . . . . à Créteil.
Marchand. . . . à Fontenay-sous-Bois.
Dufflon (l'abbé). . à Grenelle.
Lortal. . . . . } à Grenelle.
Berel. . . . . } à Grenelle.
André dit *Pontier*. à Nogent-sur-Marne.
N. . . . . . . à Saint-Mandé.
Catelin. . . . } à Montrouge.
Joliclerc. . . . } à Montrouge.
Taillefer. . . . à Thiais.
Ste-Croix. . . . à Vanvres.
Maniette. . . . à Vaugirard.
Aubert. . . . . } à Vincennes.
Contrault. . . . } à Vincennes.

COURS SPÉCIAL D'ENSEIGNEMENT MUTUEL,

Fondé par la Ville de Paris.

M. Sarazin, *Profess.* (pour les Instituteurs), à la Halle aux Draps.
Mlle Sauvan, *Professeur* (pour les Institutrices), r. de la Petite-Friperie.

Les Cours ont lieu tous les trois mois. L'instruction comprend la méthode de lecture, d'écriture, de calcul et de grammaire, ainsi que le dessin linéaire et les éléments de la géométrie pratique; dans l'école des élèves-maîtresses, la couture est substituée au dessin linéaire. Pour être admis, il faut présenter un certificat de moralité délivré par le maire.

COURS NORMAL DE CHANT,

Fondé par la Ville de Paris,

POUR FORMER DES RÉPÉTITEURS, SUIVANT LA MÉTHODE DE M. WILHEM.

M. Hubert ❊, *Professeur*, à la Halle aux Draps.

Le cours a lieu en avril, juin et octobre de chaque année, les lundis, mercredis et vendredis à 9 1/2 du matin. La durée de chaque cours est de 12 leçons.

Cours normal pour la méthode des salles d'asile.

Madame Millet, *Directrice des Cours, provisoirement, à l'asile du passage St-Pierre,* rue St-Antoine, auprès de la rue Neuve-St-Paul.

DAMES DÉLÉGUÉES

Pour l'Inspection des Institutions et Pensions de Demoiselles : Mesdames,

Barrière, rue de Grenelle-St-Germ., 49.
Dettmann, rue de l'Arcade, 38.
Des Etangs, rue Vanneau, 38.

SECTION IV.

ADMINISTRATION
DES ÉTABLISSEMENTS ET COLLÉGES BRITANNIQUES EN FRANCE.

Ces Etablissements ont été fondés à diverses époques et sur divers points du Royaume, avec la permission et sous l'autorité des Rois de France, pour l'éducation des jeunes catholiques d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande qui désireraient venir faire leurs études en France.

L'Administration de ces Etablissemens, dont les revenus sont déposés au Trésor, est confiée à des Ecclésiastiques nés sujets de S. M. Britannique, sous la surveillance du Ministre de l'instruction publique, qui ordonnance les dépenses.

FONDATIONS IRLANDAISES. — *Rue des Irlandais*, 5.

M. le Docteur Miley, *Supérieur.*
M. l'Abbé O'Loughlin, *Préfet des études.*
M. l'Abbé Fahy, *Économe.*

Professeurs.

M. l'Abbé O'Rork...... *Morale.*
M. l'Abbé Rice........ *Dogme.*
M. l'Abbé Mac-Hale..... *Droit canon.*
M. l'Abbé Gillic...... *Philosophie.*
M. l'Abbé Kerr....... *Humanités.*

FONDATIONS ANGLAISES. — *Rue du Faubourg-St-Honoré*, 205.

M. le Rév. Doct. Horrabin, *Administrateur* (en Angleterre).
M. Mgr Caire, Protonotaire apostolique, *Administrateur temporaire* (en France).

FONDATIONS ÉCOSSAISES, *rue du Faubourg-St-Honoré*, 205.

Mgr Gillis, Evêque de Limyra, Coadjuteur d'Edimbourg, *Administrateur* (en Ecosse).
Mgr Caire, Protonotaire apostolique, *Administrateur temporaire* (en France).

SECTION IV.

COLLÉGE NATIONAL DE FRANCE,

Place Cambrai.

M. BARTHÉLEMY SAINT-HILAIRE ❋, *Professeur, Administrateur.*

M. SÉDILLOT ❋, *Secrétaire*, rue Monsieur-le-Prince, 4.

Le Collége de France fut institué en 1530 par François Ier, le restaurateur des lettres en France ; il y créa douze chaires pour enseigner le grec, l'hébreu, l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la médecine. Successivement il en fut ajouté d'autres pour le droit canon, la botanique, la chirurgie, etc., jusqu'au nombre de dix-neuf. En 1774, le Collége fut réorganisé, et l'enseignement fixé tel qu'il est aujourd'hui, sauf les deux chaires pour les langues chinoise et sanskrite, qui ont été créées en 1814; les trois chaires d'économie politique; d'histoire des législations comparées et d'archéologie, dont la création a eu lieu en exécution d'ordonnances rendues en 1831 ; la chaire d'histoire naturelle des corps organisés substituée à la chaire d'anatomie en 1837; la chaire de langue et de littérature slave créée en 1840 ; les chaires de langues et littératures d'origine germanique et de langues et littératures de l'Europe méridionale créées en 1841, et la chaire d'embryogénie créée en 1844. Les Professeurs sont nommés par le Président de la République, et le Collége est administré sous l'autorité du Ministre de l'Instruction publique. Les Cours sont gratuits.

LECTEURS ET PROFESSEURS NATIONAUX.

Astronomie.

M. Binet (O ❋), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les mardis et samedis, à dix heures et demie.

Mathématiques.

Liouville ❋, *de l'Académie des Sciences*, rue de Sorbonne, 3.

Les lundis et jeudis à dix heures et demie.

Physique mathématique.

M. Biot (O ❋), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les lundis et jeudis, à midi.

Physique expérimentale.

M. Regnault (O ❋), *de l'Académie des Sciences*, au Collége de France.

Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Chimie.

M. Balard ❋, *de l'Académie des Sciences*, à la Sorbonne.

Les mardis et samedis, à midi et demi.

Médecine.

M. Magendie (O ❋), *de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine*, rue d'Anjou-Saint-Honoré, 6.

Les mercredis et vendredis à midi.

Histoire naturelle des corps organisés.

M. Duvernoy ✻, *de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine*, rue d'Enfer, 31.

Les mercredis et vendredis, à une heure et demie.

Histoire naturelle des corps inorganiques.

M. Elie de Beaumont (C ✻), *de l'Académie des Sciences*, à l'Ecole des Mines, rue d'Enfer.

Les mardis et samedis, à une heure et demie.

Embryogénie comparée.

M. Coste ✻, rue de l'Université, 5.

Les mardis et samedis à une heure.

Droit de la Nature et des Gens.

M. de Portets ✻, à l'Ecole de Droit.

Les mardis et samedis, à neuf heures du matin.

Histoire des Législations comparées.

M. Laboulaye ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue Taitbout 24.

Les mercredis et samedis, à trois heures.

Economie politique.

M. Chevalier (Michel) (O ✻), *de l'Académie des Sciences morales et politiques*, rue de Grenelle-St-Germain, 90.

Les mercredis et samedis, à midi.

Histoire et Morale.

M. Michelet ✻, *de l'Académie des Sciences morales et politiques*, rue des Postes, 12.

Les lundis et jeudis, à une heure.

Archéologie.

M. Lenormant (O ✻), *de l'Académie des Inscript. et Belles-Lettres*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 12.

Les mercredis et samedis, à trois heures.

Langues Hébraïque, Chaldaïque et Syriaque.

M. Quatremère ✻, *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, île St-Louis, quai de Bourbon, 19.

Les lundis et mercredis, à une heure et demie.

Arabe.

M. Caussin de Perceval ✻, rue Hautefeuille, 15.

Les mercredis et vendredis, à huit heures et demie du matin.

Persan.

M. Mohl (Jules) ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Grenelle-St-Germain, 52.

Les mercredis et vendredis, à dix heures et demie du matin.

Langue Turque.

M. Desgranges (Alix)(C ✻), rue Saint-Guillaume, 18.

Les mercredis et vendredis, à onze heures et demie.

Langue et Littérature Chinoises et Tartare-Mandchou.

M. Stanislas Julien ✻, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, place de l'Estrapade, 34.

Les lundis et jeudis, à quatre heures.

Langue et Littérature Sanskrites.

M. Burnouf (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de l'Odéon, 35.

Les mercredis et vendredis, à neuf heures et demie.

Langue et Littérature Grecques.

M. Boissonade (O ✻), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, à l'Institut.

Les mercredis et vendredis, à midi et demi.

Eloquence Latine.

M. Nisard (Désiré) (O ✻), *de l'Acad. française*, rue du Cherche-Midi, 23.

Les lundis et vendredis, à onze heures.

Poésie Latine.

M. Tissot ✻, *de l'Acad. française*, rue d'Enfer, 34.

Les mardis et samedis, à midi un quart.

Philosophie Grecque et Latine.

M. Saint-Hilaire (Barthélemy) ✻, *de l'Académie des sciences morales et politiques*, rue de l'Odéon, 35.

Les lundis et vendredis, à une heure et demie.

Littérature Française.

M. Ampère (J. J.) (O ✻), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 52.

Les mardis à trois heures un quart, et les samedis à une heure et demie.

Langue et littérature slaves.

M. Mickiewicz (Adam), rue d'Amsterdam, 11. *Chargé du cours à titre provisoire.*

Les samedis à neuf heures du matin.

Langues et littératures d'origine germanique.

M. Chasles (Philarète) ✻, au pavillon Mazarin.

Les samedis à dix heures.

Langues et littératures de l'Europe méridionale.

M. Quinet (Edg.) ✻, rue du Mont-Parnasse, 4 *bis*.

Les lundis et mercredis, à trois heures.

M. Thénard (G O ✻), *Professeur honoraire*, place St-Sulpice, 6.

SECTION V.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE,

Rue Richelieu.

La Bibliothèque est ouverte, pour les lecteurs, tous les jours (excepté les dimanches et les fêtes), de 10 à 3 heures, et, pour les curieux, les mardis et vendredis, aux mêmes heures. Elle est fermée pendant la quinzaine de Pâques et depuis le 1er septembre jusqu'au 1er octobre pour travaux intérieurs.

M. Naudet (C ✻), Membre de l'Institut, *Administrateur général, Président du Conservatoire.*

Département des Livres imprimés.

M. Magnin (Ch.) (O ✻), *de l'Inst.*, à la Bibliot., }
M. Ravenel (J.) ✻, r. de l'Arcade-Colbert, 12, } *Conservateurs.*

M. Ballin, à la Bibliothèque,
M. Dupaty (O ✻) (L. Emm.), *de l'Institut*, rue de La Tour-d'Auvergne, 8 *bis*,
M. Pillon ✻, à la Bibliothèque,
M. Richard (Paulin), à la Bibliothèque,
M. Barbier (Ol.), à la Bibliothèque. } *Conservateurs adjoints.*

Département des Manuscrits.

M. Hase (C ✻), *de l'Inst.*, à la Bibliothèque,
M. Hauréau (Barthélemy), à la Bibliothèque, } *Conservateurs.*

M. Reinaud ✻, *de l'Inst.*, à la Bibliothèque,
M. Guérard (O ✻), *id*, à la Bibliothèque,
M. Stanislas Julien ✻, *id.*, pl. de l'Estrapade, 34,
M. Paulin Paris ✻, *idem*, à la Bibliothèque, } *Conservateurs adjoints.*

Département des Médailles et Antiques.

M. Lenormant (Ch.) (O ✻), *de l'Inst.*, à la Biblioth., *Conservateur.*
M. Chabouillet ✻, à la Bibliothèque, *Conservateur adjoint.*

Département des Estampes, Cartes géographiques et Plans.

M. Jomard (O ✻), *de l'Inst.*, à la Bibliothèque,
M. Duchesne aîné ✻, à la Bibliothèque, } *Conservateurs.*

M. Duchesne-Tausin, à la Bibliothèque,
M. Walckenaer (O ✻), *de l'Institut*, rue Laffitte, 45
M. Deveria (A.), à la Bibliothèque. } *Conservateurs adjoints.*

CONSERVATOIRE.

M. Naudet (C ✻), *Président.*
M. Ravenel ✻, *Vice-Président.*
M. Magnin (O ✻), *Secrétaire.*

Bureau d'administration.

M. Barbier, *Conserv.-adj.*, *chargé de la comptabilité*, à la Bibliothèque.
M. Bouvier, *Secrétaire*, rue de l'Arcade-Colbert, 12.

Architecte de la Bibliothèque.

M. Visconti (O ✻), rue du Cirque, 13.

Avocat de la Bibliothèque.

M. Baroche (C ✻).

Avoué de la Bibliothèque.

M. Guérin, rue d'Alger, 8.

Médecins de la Bibliothèque.

M. Laugier ✻, rue St-Honoré, 335.
M. Vidal-Baudrand, *Médecin adjoint*, rue Neuve-St-Augustin, 49.

Libraire de la Bibliothèque.

M. Duprat (Benjamin), cloître Saint-Benoît, 7.

Cours d'Archéologie (Le mardi à trois heures.)

M. Raoul-Rochette (O ✻), *Professeur.*

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE

Des langues orientales vivantes, établie près la Bibliothèque nationale.

L'école spéciale des langues orientales vivantes, créée par un *Décret du* 13 *germinal* an 3 (2 avril 1795), ne se composa d'abord que de trois chaires destinées à l'enseignement : 1° de l'Arabe littéral et vulgaire ; 2° du Persan et du Malais ; 3° du Turc et du Tartare de Crimée. Bientôt l'enseignement de l'Arabe vulgaire fut séparé de celui de l'Arabe littéral. D'autres chaires, réclamées par les besoins de la littérature ou des relations politiques et commerciales, furent successivement ajoutées à celles qui existaient déjà, et augmentèrent l'utilité et la réputation de cette Ecole, où, de toutes les parties de l'Europe, viennent se perfectionner dans la connaissance des langues qu'on y enseigne, les personnes qui se destinent à exercer les fonctions de professeurs en ce genre, dans les plus célèbres universités étrangères. Cette Ecole a été réorganisée par une ordonnance en date du 22 mai 1838.

Grec moderne et Paléographie grecque.

M. Hase (C ✻), de l'Institut, *Président de l'Ecole, et Professeur,* rue de l'Arcade-Colbert, 12.
Les mardis et samedis, à 11 heures.

Arabe littéral.

M. Reinaud ✻, de l'Institut, *Professeur,* à la Bibliothèque nationale.
Les mardis, jeudis et samedis, à 2 heures et demie.

Arabe vulgaire.

M. Caussin de Perceval ✻, *Professeur,* rue Hautefeuille, 13.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 11 heures.

Persan.

M. Quatremère (Ét.) ✻, de l'Inst., *Prof.*, q. Bourbon, 19 (île St-Louis).
Les lundis et vendredis, à 7 heures du soir.

Turc.

M. Dubeux ✻, rue de l'Université, 88.
Les mardis, jeudis et samedis, à 4 heures.

Arménien.

M. Le Vaillant de Florival ✻, *Professeur,* quai de l'Ecole, 8.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 4 heures du soir.

Hindoustani.

M. Garcin de Tassy ✻, de l'Inst., *Professeur,* r. St-André-des-Arcs, 53.
Les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures moins un quart.

Chinois vulgaire.

M. Bazin ❋, *Professeur*, rue de Seine, 53.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 9 heures et demie.

Malais et Javanais.

M. Dulaurier ❋, *Professeur*, rue Rumfort, 5.
Les lundis, mercredis et vendredis, à 2 heures et demie.

M. Sédillot ❋, *Secrétaire*, rue Monsieur-le-Prince, 4.
M. Latouche, *Secrétaire-adjoint*, rue de Sèvres, 19.

BIBLIOTHÈQUE MAZARINE.

M. de Sacy ❋, *Conservateur-Administrateur.*

M. Chasles (Philarète) ❋, *Conservateur.*	M. Daremberg, } *Bibliothécaires.*
M. Moreau, ❋, *Conservateur-adjoint.*	M. Goujon, } *Bibliothécaires.*
M. Baudement, } *Bibliothécaire.*	M. Berrier (Pierre), *Employé.*
M. Taranne ❋, } *Bibliothécaire.*	

Cette Bibliothèque, fondée en 1648, par le cardinal Mazarin, dans le local occupé maintenant par la Bibliothèque nationale, a été, dès cette époque, rendue publique et transportée quarante ans après au collége Mazarin, dont elle a fait partie jusqu'en 1792. La fondation a été déclarée royale par lettres-patentes de Louis XIV, en 1665. A son origine elle se composait de 60,000 volumes; elle en compte aujourd'hui 150,000, y compris les manuscrits et une grande quantité d'opuscules remontant au quinzième siècle. Le public est admis dans cette Bibliothèque tous les jours, depuis dix heures jusqu'à trois, excepté les jours fériés, et les vacances, du 15 septembre au 1er novembre. On y remarque une collection, unique en son genre, de 80 modèles, exécutés en relief, des monumens pélasgiques de l'Italie et de la Grèce, laquelle a été formée par feu Petit-Radel, Administrateur et Membre de l'Institut.

BIBLIOTHÈQUE SAINTE-GÉNEVIÈVE,
place du Panthéon.

M. de Lancy (O ❋), *Administrateur.*

M. Casimir Bonjour ❋, } *Conservateurs.*	M. Trianon, } *Bibliothécaire.*
M. Bernard ❋, } *Conservateurs.*	M. Quicherat ❋, } *Bibliothécaire.*
M. de Brotonne ❋, } *Conservateurs.*	M. Blanchet. } *Bibliothécaire.*
M. Ferdinand Denis ❋, } *Conservateurs.*	M. Bouvin, } *Sous-Bibliothéc.*
M. Marmier ❋, } *Conservateurs.*	M. Pinçon, } *Sous-Bibliothéc.*
M. de Pongerville (O ❋) } *Conservateurs.*	M. Warée, } *Sous-Bibliothéc.*
M. Taunay ❋, } *Bibliothéc.*	M. Cohen, } *Sous-Bibliothéc.*
M. Lafont (Ch.) ❋, } *Bibliothéc.*	M. Avenel, } *Sous-Bibliothéc.*

La Bibliothèque Sainte-Geneviève a été fondée en 1624, par le Cardinal François de La Rochefoucauld, Abbé des Génovéfains. Cet Etablissement renferme 150,000 imprimés et 3,000 manuscrits.

La Bibliothèque est ouverte au public tous les jours, les fêtes et dimanches exceptés, depuis dix heures du matin jusqu'à trois de relevée. Cet établissement, éclairé et chauffé, est ouvert aux études depuis six heures du soir jusqu'à dix heures précises.

Le nombre des lecteurs qui la fréquentent journellement est de 300 à 400 le matin et le soir; ils se composent en grande partie des élèves des diverses facultés.

La bibliothèque est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL,

A l'Arsenal, rue de Sully.

M. Vieillard ☼, *Conservateur-Administrateur.*
M. Cayx (O ☼), *Conservateur-administrateur honoraire.*

M. Labiche ☼, *Conservateur.*
M. Grangeret de la Grange ☼, M. Vaissade ☼, M. Berger de Xivrey ☼, de l'Inst., *Conservat.-adjoints.*
M. Cordiez (Louis), M. Ravaisson (Fr.), *Biblioth.*
M. Thierry (Edouard), *Sous-Bibliothéc.*
M. Mallitourne, M. Loudun, *Sous-Bibliothéc.*
M. Tissot, M. Cordiez (E.), *Employés.*
M. de L'Escalopier ☼, M. Amyot ☼, *Conserv. hon.*

Cette Bibliothèque, une des plus riches et des plus considérables de la France, est ouverte au public tous les jours de la semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de relevée. Elle renferme environ 180,000 volumes imprimés et 5,000 manuscrits. Elle est fermée pendant les vacances, depuis le 15 septembre jusqu'au 3 novembre.

BIBLIOTHÈQUE DU LOUVRE,

Quai des Tuileries.

M. Barbier ☼, *Conservateur-Administrateur.*

M. Aurélien de Courson, *Conservateur.*
M. Damas Hinard, M. Bescherelle aîné, *Bibliothécaires.*
M. Rathery, M. Benet, *Bibliothécaires.*
M. Vallery-Radot, *Sous-Bibliothécaire.*

BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE DE PARIS,

A l'Hôtel-de-Ville.

M. Rolle (Hippolyte) ☼, *Bibliothécaire-Administrateur.*
M. Bailly (Prosper), *Sous-Bibliothécaire.*
M. Saint-Albin, *Employé.*

La Bibliothèque est ouverte tous les jours, depuis dix jusqu'à trois heures. Elle renferme 50,000 volumes, et est curieuse par sa richesse en ouvrages sur les villes de France.
Elle est en vacance depuis le 1er septembre jusqu'au 15 octobre inclusivement.

BIBLIOTHÈQUE DE LA SORBONNE.

Cette Bibliothèque est placée dans les bâtiments de la Sorbonne.

M. Ph. Le Bas ☼, *Conservateur-Administrateur.*

M. Smith, *Conservateur-adjoint.*
M. Renee (Amédée), *Bibliothécaire.*
M. L'abbé Giraud, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Renier (Léon), *idem.*
M. Alfred de Bougy, *Sous-Bibliothécaire.*
M. Le Bas (Ch.), M. Chodzko, *Employés.*

SECTION VI.

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES,

Au Palais des Archives nationales.

(Entrée par la rue du Chaume, en face de la rue de Braque).

L'Ecole nationale des Chartes, réorganisée par l'ordonnance du 31 décembre 1846, est destinée à former des élèves en diplomatique et en paléographie. C'est parmi les élèves sortis de l'Ecole et munis du diplôme d'archiviste-paléographe que sont choisis, de préférence, les répétiteurs et professeurs de l'Ecole, les auxiliaires aux travaux de l'Académie des Inscriptions, les archivistes des départemens, les bibliothécaires ou employés dans les Bibliothèques publiques du royaume. Les élèves de l'Ecole des chartes sont chargés particulièrement de la publication des documens inédits de l'histoire de France, sous les auspices de M. le Ministre de l'Instruction publique.

L'Ecole est placée sous l'autorité d'un Directeur nommé par le Ministre. L'ancienne Commission de l'Ecole a été réorganisée sous le titre de Conseil de perfectionnement.

M. Guérard (O ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Directeur.

M. Guérard (O ❋), *de l'Ac. des Inscr. et Belles-Lettres*, }
M. Lacabane ❋, } Professeurs.
M. Quicherat (Jules) ❋, }
M. de Mas-Latrie ❋, *Répétiteur-général, Sous-Directeur des études.*
M. Guessard (F.) ❋, }
M. de Rozière (E.) ❋, } Répétiteurs.
M. Vallet de Viriville, }

Conseil de perfectionnement.

M. Pardessus (O ❋), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*, Président.
M. Guérard (O ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Naudet (C ❋), *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Administrateur-général de la Bibliothèque nationale.*
M. Chabrier ❋, *Garde général des Archives nationales.*
M. Raoul-Rochette (O ❋), *de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres.*
M. Hase (C ❋), *de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres.*
M. Walckenaër (O ❋), *Sec. perp. de l'Acad. des Insc. et B.-Lettres.*
M. Paris (P.) ❋, *de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.*

Secrétariat.

M. Borel d'Hauterive, *Secrétaire-Trésorier.*

SECTION VII.

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE.

Cet Etablissement, compris dans les attributions du Ministère de l'Instruction publique est situé au levant de Paris, et composé de plusieurs galeries où se trouvent disposées méthodiquement des collections appartenant aux trois règnes de la nature, d'un vaste Jardin dont plusieurs parties, ouvertes seulement aux élèves, sont destinées à l'étude de la botanique et de la culture; de serres chaudes et de serres tempérées; d'une ménagerie d'animaux vivants; d'une bibliothèque d'histoire naturelle, et d'amphithéâtres pour les Cours.

Les Cours publics, au nombre de quinze, se font dans les amphithéâtres, dans les galeries et à la campagne. Il y a, en outre, des leçons de dessin et de peinture appliqués à l'Histoire naturelle.

Les galeries de Zoologie, d'Anatomie, de Botanique, de Géologie et de Minéralogie sont ouvertes au public les mardi et vendredi de chaque semaine, de deux à cinq heures, depuis le 1er février jusqu'au 30 novembre, et de deux heures jusqu'à la nuit, pendant les mois de décembre et de janvier; elles le sont aux personnes munies de cartes ou de billets les lundi, jeudi et samedi de chaque semaine, depuis onze heures jusqu'à trois.

Les Etudiants reçoivent, en suivant les Cours, des cartes d'entrée qui peuvent leur servir toute l'année courante. Les étrangers reçoivent, au bureau de l'administration, sur la présentation de leurs passeports, des billets qui servent une seule fois.

La Bibliothèque est ouverte aux lecteurs de dix heures à trois, tous les jours, les dimanches et les fêtes exceptés.

La Ménagerie est visible tous les jours, depuis onze heures jusqu'à quatre en hiver, et jusqu'à cinq en été.

Le jardin fournit aux Etablissements publics qui lui sont analogues, des graines d'arbres et des plantes utiles aux progrès de la Botanique, de l'Agriculture et des Arts, et entretient une collection de plantes officinales, pouvant servir tant aux études qu'aux besoins des malades pauvres.

Tout est gratuit dans l'Etablissement; en conséquence, les garçons de service des galeries d'Histoire naturelle, de la Bibliothèque et des Laboratoires, les gardiens des animaux de la Ménagerie et les garçons jardiniers ne doivent recevoir, sous aucun prétexte, ni rétribution, ni don volontaire.

Professeurs-Administrateurs, par ordre d'ancienneté.

M. Cordier (C ✻), *Géologie*, au Muséum.
M. Duméril (O ✻), *Zoologie*, *Reptiles et Poissons*, au Muséum.
M. de Jussieu (Adrien) (O ✻), *Botanique* (*Cours à la campagne*), au Muséum.
M. Chevreul (C ✻), *Chimie appliquée aux corps organiques*, au Muséum, *Directeur*.
M. Flourens (C ✻), *Physiologie comparées*, au Muséum.
M. Valenciennes ✻, *Zoologie*, *Annelides*, *Mollusques et Zoophytes*, au Muséum.
M. Brongniart (Adolphe) (O ✻), *Botanique* (*Cours au Muséum*), au Muséum, *Trésorier*.
M. Becquerel (O ✻), *Physique appliquée à l'Hist. natur.*, au Muséum.
M. Serres (C ✻), *Anatomie et Hist. natur. de l'homme*, au Muséum.
M. Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore) (O ✻), *Zoologie*, *Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.

M. Milne-Edwards (O ✱), *Zoologie, Insectes, Crustacés et Arachnides*, au Muséum.
M. Dufrenoy (O ✱), *Minéralogie*, rue d'Enfer, 34.
M. Decaisne ✱, *Culture*, au Muséum, *Secrétaire*.
M. Duvernoy ✱, *Anatomie comparée*, au Muséum.
M. Frémy ✱, *Chimie appliquée aux corps inorganiques*, au Muséum.

Aides-Naturalistes.

M. Prévost (Fl.), *Zoologie, Mammifères et Oiseaux*, au Muséum.
M. Rousseau (Emmanuel) ✱, *Anatomie comparée*, au Muséum.
M. Spach, *Culture*, au Muséum.
M. Duméril (Aug.), *Zoologie, Reptiles et Poissons*, au Muséum.
M. Rousseau (L.), *Mollusques et Zoophytes*, au Muséum.
M. Tulasne, *Botanique*, rue de Vaugirard, 61.
M. Dorbigny (Charles) ✱, *Géologie*, au Muséum.
M. Blanchard, *Insectes, Crustacés et Arachnides*.
M. Rivière, *Minéralogie*, rue Vavin, 11.
M. Weddell ✱, *Botanique*, rue Guy-Labrosse, 6.

Aides-Préparateurs.

M. Cloëz, *Chimie appliquée aux corps organiques*.
M. Delondre, *Chimie appliquée aux corps inorganiques*.
M. Philipeaux, *Physiologie comparée*.
M. Becquerel (Edmond) ✱, *Physique appliquée*.
M. Jacquart ✱, *Anatomie de l'homme*.

Bibliothèque.

M. Desnoyers ✱, *Bibliothécaire*, au Muséum.

Galeries.

M. Kiéner (L.), *Garde des Galeries d'Histoire naturelle*, au Muséum.
M. Laurillard ✱, *Garde des Galeries d'Anatomie*, au Muséum.
M. Gaudichaud ✱, *Garde des Galeries de Botanique*, rue de Fleurus, 8.

Peintres chargés de l'enseignement de l'Iconographie.

M. Chazal ✱, *pour les animaux*, rue de l'Ouest, 12.
M. Lesourd de Beauregard, *pour les plantes*, rue Guénégaud, 17.

Peintres.

M. Redouté je ✱, rue de Seine-St-G., 55.
M. De Wailly, rue des Champs-Elysées, 5.
M. Meunier ✱, rue du Dragon, 34.
M. Werner ✱, r. Neuve-Saint-Etienne, 23.
M. Riocreux, r. Nôtre-Dame-des-Champs, 44.
Mlle Riché, rue Neuve-St-Etienne, 19.

Jardin.

M. Pepin ✱, *Chef de l'Ecole de botanique*.
M. Neumann, *Chef des serres chaudes*.

Secrétariat.

M. Prévost (H.), *Chef du bureau du Secrét. et agent spécial*, au Muséum.

Contrôleur des Ateliers.

M. Belœuf, au Muséum.

SECTION VIII.

ÉCOLE DE PHARMACIE DE PARIS,

Rue de l'Arbalète, 13.

Le but de l'Ecole est d'enseigner toutes les sciences qui se rattachent à la pharmacie, de recevoir pharmaciens ceux qui, dans quatre épreuves, ont justifié des connaissances nécessaires à l'exercice de cette profession. Tout candidat doit déposer son diplôme de bachelier ès-lettres, des certificats constatant huit années de stage, ou trois années de stage et trois années de cours, un acte de naissance attestant qu'il a atteint sa vingt-cinquième année, et verser la somme exigée par la loi entre les mains de M. le trésorier, avant d'être porté sur la liste d'admission aux examens. Depuis l'année 1830, il a été créé une Ecole-pratique où les élèves, admis à la suite d'un concours, sont exercés aux manipulations chimiques et pharmaceutiques.

M. Bussy ❋, *Directeur*, rue de l'Arbalète, 21.
M. Guibourt ❋, *Secrét.*, *Agent comptable*, à l'Ecole, r. de l'Arbalète, 21.

Professeurs. Messieurs,

Bussy ❋, rue de l'Arbalète, 21.
Guibourt ❋, rue de l'Arbalète, 21.
Le Canu ❋, rue Neuve-St-Paul, 3.
Caventou (O ❋), rue Gaillon, 18.
Soubeiran ❋, à la Pharmacie centrale.
Chatin, à l'hôpital Beaujon.

Professeurs-Adjoints. Messieurs.

Guilbert, rue de Sèvres, 45.
Gaultier de Claubry (O ❋), rue des Fossés-Saint-Victor, 45.
Chevallier ❋, quai St-Mchel, 27.

Agrégés. Messieurs.

Ducom, à la maison de Santé, faubourg-Saint-Denis, 112.
Grassi, boulevard Beaumarchais, 64.
Lhermite, à Ste-Pélagie.

M. Chapelle, *Secrétaire des Bureaux*, rue Guy-la-Brosse, 7.

Préparateurs. MM.

Personne, à l'Hôpital du Midi.
Baudrimont, faubourg St-Jacques, 3.

SECTION IX.

BUREAU DES LONGITUDES,

A l'Observatoire national.

Le Bureau des longitudes a dans ses attributions l'Observatoire de Paris et celui de Marseille, les logements qui y sont attachés, et tous les instruments d'astronomie qui appartiennent au Gouvernement. Il indique les observatoires à conserver ou à établir. Il correspond avec les observatoires de France et des pays étrangers. Le Bureau des longitudes est chargé de rédiger la *Connaissance des Temps*, ou des mouvemens célestes, à l'usage des astronomes et des navigateurs, et de la publier plusieurs années à l'avance. Il perfectionne les tables astronomiques et les méthodes des longitudes et s'occupe de la publication des observations astronomiques et météorologiques faites à l'Observatoire de Paris. Un des membres du Bureau fait, chaque année, un Cours d'Astronomie, à l'Observatoire. Le Bureau publie, chaque année, un *Annuaire*, qu'il présente au Président de la République avec la *Connaissance des Temps*.

Géomètres. Messieurs,

Liouville ✻, rue de Sorbonne, 7.
Poinsot (G O ✻), rue Neuve-des-Mathurins, 17.

Astronomes. Messieurs,

Arago (G O ✻), à l'Observatoire.
Biot (O ✻), au Collége de France.
Mathieu ✻, à l'Observatoire.
Largeteau ✻, rue de Mazarine, 32.

Anciens Navigateurs. Messieurs,

Roussin (O ✻), *Amiral*, rue Basse-du-Rempart, 52.
Charles Baudin (G O ✻), *Vice-Amiral*, rue Pigale, 11.

Géographe.

M. Beautemps-Beaupré (G O ✻), rue des Saints-Pères, 52.

Artiste.

M. Bréguet ✻, quai de l'Horloge, 79.

Astronomes-Adjoints. Messieurs,

Daussy (O ✻), rue de Vaugirard, 57.
Laugier ✻, à l'Observatoire.
Mauvais ✻, à l'Observatoire.
Le Verrier (O ✻), r. St-Thomas d'Enfer, 5.

Artistes Adjoints. Messieurs,

Lerebours ✻, place du Pont-Neuf, 13.
Brunner, rue des Bernardins, 34.

Secrétaire-Bibliothécaire.

M. Babinet ✻, rue de Chaillot, 16.

Astronomes attachés à l'Observatoire. Messieurs,

Goujon, à l'Observatoire.
Faye ✻, à l'Observatoire.
Yvon-Villarceau, à l'Observatoire.
Butillon, à l'Observatoire.
Mathieu (Charles), à l'Observatoire.

Calculateurs. Messieurs,

Mesnager ✻, rue Beauregard, 14.
Gaudin, rue de Bagneux, 11.
Servier ✻, rue de Ponthieu, 2.

SECTION X.

ECOLES DES BEAUX-ARTS.

ÉCOLE NATIONALE ET SPÉCIALE DES BEAUX-ARTS,

Rue des Petits-Augustins, 12.

Cette Ecole, consacrée à l'enseignement des arts du dessin, a été substituée aux corps enseignans de l'Académie de Peinture et Sculpture, établie en 1648, et de celle d'Architecture, fondée en 1671. Elle est divisée en deux sections: l'une comprend la Peinture et la Sculpture; l'autre comprend l'Architecture. Son administration est dans les attributions du Ministre de l'Intérieur. Une ordonnance du 18 décembre 1816, a affecté au placement de cette Ecole l'ancien local du Musée des Monuments français, rue des Petits-Augustins, 16.

Le Musée de l'Ecole est ouvert au public les mardis, mercredis et jeudis de chaque semaine, de midi à quatre heures, en se munissant, au bureau du Secrétariat, d'une carte d'étude.

SECTION DE PEINTURE ET DE SCULPTURE.

Professeurs. Messieurs,

PEINTURE.

Hersent (O ✻), *Peintre*, rue Cassette, 22, *Membre de l'Institut.*
Ingres (C ✻), *Peintre*, rue Jacob, 27, *id.*
Heim (O ✻), *Peintre*, place de l'Institut. *id.*
Blondel ✻, *Peintre*, rue de Grenelle-St-Germain, 35, *id.*
Delaroche (Paul) (O ✻), *Peintre*, r. de la Tour-des-Dames, 7, *id.*
Vernet (Hor.) (C ✻), *Peintre*, palais de l'Institut, r. de Seine, 1, *id.*
Cogniet ✻, *Peintre*, rue Grange-aux-Belles, 11. *id.*

SCULPTURE.

David ✻, *Sculpteur*, rue d'Assas, 14, *id.*
Pradier (O ✻), *Sculpteur*, quai Voltaire, 1, *id.*
Ramey (O ✻), *Sculpteur*, rue Notre-Dame-des-Champs, 2, *id.*
Nanteuil ✻, *Sculpteur*, rue Carnot, 9, *id.*
Petitot ✻, *Sculpteur*, rue de l'Est, 13. *id.*

ANATOMIE.

Emery ✻, *Médecin, Membre de l'Acad. de Médecine*, rue Caumartin, 55.

PERSPECTIVE (1).

Dufeux (Constant), rue de l'Oratoire, 4.

HISTOIRE ET ANTIQUITÉS.

Jarry de Mancy ✻, *Bibliothécaire*, rue Cassette, 5.

SECTION D'ARCHITECTURE.

Professeurs. Messieurs

THÉORIE DE L'ART.

M. Blouet ✻, *Membre du Conseil des bâtimens civils*, rue de Lille, 17.

(1) Le Professeur fait un cours particulier pour les élèves de la section de peinture, et un cours particulier pour les élèves de la section d'architecture.

HISTOIRE DE L'ARCHITECTURE.

M. Lebas (Hip.) (O ❋), *Membre de l'Instit.*, au palais de l'Institut.

MATHÉMATIQUES.

M. Francœur fils ❋, rue du Rocher, 43.

STÉRÉOTOMIE ET CONSTRUCTION.

M. Jaÿ ❋, *Inspecteur des Bâtiments civils,* Professeur, rue d'Enfer, 19.

PERSPECTIVE.

M. Dufeux (Constant), rue de l'Oratoire, 4.

SECRÉTARIAT ET ARCHIVES DE LA SECTION.

M. Leclère (A.) ❋, *Memb. de l'Inst., Secrét. Archiv.*, rue Caumartin, 37.

Commission établie près la Section pour l'assister dans les jugements des concours d'émulation.

Liste par ordre d'admission. Messieurs,

Fontaine (C ❋), *de l'Inst.* r. de l'Oratoire, 4.
Menager, rue de l'Echiquier, 17.
Chatillon, rue Monsieur-le-Prince, 49.
Lahure, rue St-Fiacre, 18.
Caristie ❋, *de l'Institut*, r. du Bac, passage Ste-Marie, 2.
Grillon ❋, boul. St-Denis, 22 *bis*.
Huvé (O ❋), *de l'Instit.*, r. du Helder, 15.
Gauthier ❋, *de l'Inst.*, r. St-George, 5.
Hittorff ❋, rue Coquenard, 40.
De Joly ❋, rue de l'Université, 116.
Baltard (Victor), rue de l'Abbaye, 4.
Callet, rue de la Pépinière, 64.
Lesueur ❋, *de l'Inst.*, boul. du Temple, 9.
Gilbert, faubourg Poissonnière, 40 *bis*.
Isabelle ❋, rue du Helder, 21.
Van Cleemputte ❋, passage Ste-Marie, 11.
Garrez, rue Jacob, 52.
Bouchet (Jules), rue de Madame, 11.
Clerget, rue Neuve-de-l'Université, 12
De Gisors, au Luxembourg.

Secrétariat de l'École.

M. Dumont (A. L.) (O ❋), *Peintre, Membre de l'Institut, Secrétaire perpétuel,* à l'Ecole nationale des Beaux-Arts, r. des Petits-Augustins.

Conservateur du Musée des Etudes.

M. Peisse ❋, rue Montholon, 20.

Agence de l'Ecole.

M. Vinit (C.-L.), *Agent chargé de la comptabilité et de la surveillance,* à l'Ecole nationale des Beaux-Arts.
M. Duvivier, *chargé des bureaux du Secrétariat*, place de la Bourse, 7.

ÉCOLE FRANÇAISE, A ROME.

M. Alaux ❋, de l'Académie des Beaux-Arts, *Directeur.*

Commission de surveillance des Ecoles spéciales de Dessin.

M. Vitet (O ✻), *Membre de l'Institut.*
M. Lenormant (Ch.) (O ✻), *Membre de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettr.*
M. Desmousseaux de Givré ✻.
M. Cavé (O ✻), *ancien Directeur des beaux-arts.*
M. David ✻, *Statuaire, Membre de l'Institut.*
M. Achille Leclère ✻, *Architecte, Membre de l'Institut.*
M. Heim (O ✻), *Peintre d'histoire, Membre de l'Institut.*
M. Gatteaux, *Graveur*, (O ✻), *Membre de l'Institut.*
M. Mérimée ✻, *Membre de l'Institut, Inspecteur général des monuments historiques.*
M. Picot ✻, *Peintre d'histoire, Membre de l'Institut.*
M. Say (Horace) ✻, *Conseiller d'État.*
M. Mercey ✻, *Chef du bureau des Beaux-Arts, Secrétaire.*

ÉCOLE NATIONALE SPÉCIALE DE DESSIN ET DE MATHÉMATIQUES, APPLIQUÉS AUX ARTS INDUSTRIELS,

Rue de l'Ecole-de-Médecine, 5.

Cet Établissement fut créé, par lettres-patentes de Louis XV, en 1766, sous le titre d'*Ecole gratuite de dessin*, en faveur des ouvriers de la ville de Paris. Il est régi par un Directeur, sous l'autorité du Ministre de l'Intérieur, et sous le contrôle d'une Commission de surveillance et de perfectionnement instituée par arrêté du 10 avril 1843, et s'assemblant à l'hôtel du Ministère. On y enseigne :

Les lundi et jeudi de chaque semaine, la Géométrie pratique, l'Arithmétique et le Toisé, l'Arpentage, la Coupe des pierres, la Charpente, les éléments d'Architecture.

Tous les mercredis soir et samedis soir, cours de composition d'ornement.

Les mardis et vendredis, dessin de la Figure humaine et dessin des Animaux; — les mercredis et samedis, dessin des ornements et des fleurs.

Sculpture d'ornement, dessin d'après la bosse (tous les jours matin et soir).

Tous les soirs de 7 à 9 heures, un exercice des différents Cours a lieu pour l'instruction des ouvriers adultes qui ne peuvent s'éloigner de leurs travaux pendant le cours de la journée.

Administration.

M. Belloc ✻, *peintre d'histoire*, Directeur.
M. Mansard, Secrétaire.

ÉTUDES.

Professeurs et Répétiteurs. Messieurs,

Herr (*classe du soir*), Rebout (*classe du jour*) — *Géométrie, Arithmétiq., Toisé et Arpentage.*
Jay ✻ — *Architecture, coupe des Pierres et des Bois.*
Jacquot — *Sculpture d'ornemens.*
Péron — *Dessin, Figure.*
Lecoq de Boisbaudran — *Dessin, Animaux.*
Gault de Saint-Germain — *Dessin, Ornemens.*
Amédée Faure — *Dessin, Fleurs.*
Ruprich Robert — *Compos. d'ornements.*
Rouillard, *Rép.*, Carpeaux, *Rép.* — *Sculp. d'ornemens.*
Drouard, *Répét.*, Morel, *Répétit.* — *Géomét., Architect.*

Girod et Cauvin, *Surveillants des Elèves.*

ÉCOLE SPÉCIALE DE DESSIN POUR LES JEUNES PERSONNES.

Rue de Touraine, 7, *faubourg St. Germain.*

Cette Ecole, placée dans les attributions du Ministre de l'Intérieur, est ouverte tous les jours, le samedi excepté, aux jeunes personnes qui se destinent aux arts et aux professions industrielles. On y enseigne tous les genres de dessin: la figure, l'ornement, le paysage, les animaux, les fleurs.

Il y a un concours annuel dont les prix consistent en médailles d'argent, et un grand prix d'honneur consistant en une grande médaille, accompagnée d'un diplôme. Tous les ans, la distribution des prix est suivie ou précédée de l'exposition publique des dessins des concours. Cette exposition a lieu dans les salles des classes de l'École.

Mlle Rosa Bonheur, *Directrice et Professeur.*

SECTION XI.

SOCIÉTÉS SAVANTES,

Autorisées et protégées par le Gouvernement.

SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT POUR L'INDUSTRIE NATIONALE,

A Paris, *rue du Bac*, 46.

Cette société, fondée plusieurs années avant la révolution de 1789, fut rétablie, en 1802, par le concours d'un grand nombre de savans, de fonctionnaires publics, de propriétaires et de manufacturiers. Ses statuts ont été homologués par ordonnance du 25 avril 1824.

Elle a pour but de seconder les efforts du Gouvernement pour l'amélioration de toutes les branches de l'industrie française. Voici les principaux moyens dont elle fait usage :

1° Distributions de prix et de médailles pour des inventions ou des perfectionnemens dans les arts utiles ; 2° envois de modèles, dessins ou descriptions des inventions nouvelles, et d'instructions ou de renseignemens pour les fabricans ou les agriculteurs ; 3° expériences et essais pour apprécier les nouvelles méthodes annoncées au public ; 4° publication d'un bulletin distribué exclusivement aux membres de la Société, renfermant l'annonce raisonnée des découvertes relatives à l'industrie, faites en France ou chez l'étranger.

La Société d'Encouragement tient ses assemblées générales deux fois par an. La première a lieu dans le courant du premier semestre; elle est consacrée : 1° à la reddition du compte général des travaux de la Société, par le Secrétaire, et du compte des recettes et dépenses, par la Commission des fonds et les Censeurs; 2° à la distribution des médailles d'encouragement. La deuxième a lieu dans le courant du deuxième semestre: elle est consacrée à la distribution des prix. Son conseil d'administration s'assemble de deux mercredis l'un, de quinzaine en quinzaine. Tous les sociétaires peuvent assister aux séances. Pour être reçu dans la Société d'Encouragement, il suffit d'être présenté par un de ses membres, admis par le conseil, et de s'engager pour une contribution annuelle de 36 francs.

Conseil d'Administration.

Président.

M. *Dumas* (C ❋), de l'Académie des Sciences, à la Sorbonne.

Vice-Présidenst.

M. *Séguier* ❋, de l'Académie des Sciences, rue Garancière, 13.
M. *Darblay* (O ❋), membre de la Société nationale et centrale d'agr., r. de Lille, 74.

Secrétaire-général.

M. *Dupin* (*Ch.*) (G O ❋), de l'Institut, rue du Bac, 24.

Secrétaires-adjoints.

M. *Combes* (O ❋), de l'Acad. des Sciences, Ingén. en ch. des mines, r. du Regard, 3.
M. *Péligot* (*E.*) ❋, professeur au Conserv. des arts et métiers, quai Conti, 11.

Trésorier.

M. *Agasse* ❋, Notaire honoraire, rue du Bac, 86.

Censeurs.

M. *Héricart de Thury* (O ✻), de l'Académie des Sciences, quai d'Orsay, 3.
M. *Jomard* (O ✻), de l'Académie des Inscriptions, rue N°-des-Petits-Champs, 12.

Président-honoraire.

M. *Thénard* (G O ✻), de l'Académie des Sciences, place St-Sulpice, 6.

Vice-Président Honoraire.

M. *de Gasparin* (G O ✻), de l'Académie des Sciences, r. de Courcelles, 29.

Secrétaire-honoraire.

M. *Costaz* (*Cl.Anth.*), anc. Chef de division au Min. de l'Intérieur, r. des Trois-Frères, 7.

Membres du Conseil.

COMMISSION DES FONDS. MM.

Michelin (*Hardouin*) ✻, Conseiller référ. à la Cour des comptes, rue Saint-Guillaume-Saint-Germain, 20.
De Mirepoix (O ✻), r. de Varenne, 17.
De Montmorency (O ✻), rue St-Dominique-St-Germain, 117.
Mony de Colchen, Conseiller référ. à la Cour des comptes, r. Chauchat, 18.
Valois ✻, Banquier, rue Joubert, 31.
Vauvilliers (O ✻), r. de la Ferme, 34 *bis*.
De Ladoucette ✻, ancien Sous-Préfet, rue Saint-Lazare, 58.
Boulard ✻, Notaire honoraire, rue des Petits-Augustins, 26.
De Pastoret (*Amédée*) (C ✻), place de la Concorde, 6.

Membres honoraires.

De Perrochel ✻, quai Voltaire, 15.
Mallet (*Alphonse*), Banquier, rue de la Chaussée-d'Antin, 13.

ARTS MÉCANIQUES. MM.

Mallet (*Ch.*) (O ✻), Inspect.-Général honoraire des Ponts et Chaussées, rue de Verneuil, 38.
De Lambel (C ✻), Général de brigade du génie, rue Saint-Dominique, 37.
Amédée-Durand ✻, Ingénieur-mécanicien, rue de l'Abbaye-St-Germ., 10.
Saulnier (J. F.) ✻, Ingén.-mécan., memb. du Conseil général des manufactures, rue d'Enghien, 46.
Calla ✻, Ingénieur-mécanicien, membre du Conseil général des manufactures, rue Lafayette 11.
Féray (*E.*) (O ✻), Manufacturier, membre du conseil général des manufactures, à Essonnes (Seine-et-Oise).
Baude ✻, Ingénieur en chef des ponts et chaussées, r. de la Concorde, 13.
Alcan, Ingénieur civil, professeur à l'école centrale des arts et manufactures, membre de l'Assemblée nationale, r. d'Enghien, 28.
Lechatelier ✻, Ingén. des mines, rue Madame, 26.

Adjoints. MM.

Benoit ✻, Ingén. civil, ancien construct. de machines et d'usines hydrauliques, rue de Grenelle-St-Germain, 34.
Dumery, Ingén. civil, rue des Petites-Ecuries, 45.
Laboulaye (*Ch.*), ancien Elève de l'Ecole polytechnique, rue Madame, 30.
Pihet (*Eugène*), ancien construct. mécan., rue Ménilmontant, 11 *bis*.

Membres honoraires.

Olivier (*T.*) (O ✻), Profes. au Conservat. des arts et métiers, rue de l'Observance, 2.
Kerris ✻, Ingénieur de la marine, à Toulon (Var).

ARTS CHIMIQUES. MM.

Gaultier de Claubry (O ✻), Professeur à l'Ecole de Pharmacie, memb. de l'Acad. de méd., r. des Fossés-St-Victor, 45.
Payen (O ✻), de l'Acad. des Sciences, secrétaire perpétuel de la Société nationale et centrale d'agr., prof. au Conservat. des arts et métiers, et à l'école centr. des arts et manuf., rue Saint-Martin, 222.
Bussy ✻, Directeur de l'école de pharmacie, rue de l'Arbalète, 21.
Chevallier ✻, de l'Académie de méd., et du conseil de salub., prof. à l'école de pharm. quai Saint-Michel, 27.
Frémy ✻, Prof. de chimie à l'Ecole Polytech., r. Geoffroy-St-Hilaire, 16.
Ebelmen ✻, Ing. des mines, direct. de la manuf. nat. de porcelaines de Sèvres, rue d'Enfer, 34.
Balard ✻, de l'Acad. des sciences, profes. de chimie à la Fac. des Scienc. et à l'école normale, rue d'Enfer, 16.
Cahours ✻, Répétiteur de chimie à l'Ecole polytechnique, r. d'Orléans-au-Marais, 9.
Leblanc, Ingén. des mines, rue Madame, 41.

Adjoints.

Thénard (*P.*) ✱, Préparateur de chimie au collége de France, pl. St-Sulpice, 6.

Levol, Essayeur à la Monnaie.

Barresvill ✱, Prof. de chimie, r. du Coq-St-Honoré, 13.

Jacquelain, Pr. de chimie, r. de Thorigny, 7.

Salvetat, Chimiste à la manufacture nat. de Sèvres.

Barral, Prof. de chimie, r. Notre-Dame-Champs, 82.

Membres honoraires.

Bréant (O ✱), Direct. hon. des Essais à la Monnaie.

Boullay (O ✱), de l'Académie de Médecine, rue de Provence, 21.

ARTS ÉCONOMIQUES. MM.

Gourlier ✱, Inspecteur général, secrétaire et membre du conseil des bâtiments civils rue des Petits-Augustins, 6.

Pouillet (O ✱), de l'Académie des Scienc., professeur à la Faculté des sciences, rue du Faubourg-Poissonnière, 75.

Becquerel (*E.*) ✱, Aide-préparateur au Muséum d'histoire naturelle, rue du Jardin-des-Plantes, 16.

Péclet (O ✱), Inspect. gén. de l'Université, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, r. de la Harpe, 81.

Herpin, Docteur en médecine, rue de l'Abbaye-Saint-Germain, 10.

Dizé ✱, Membre de l'Académie de médec., rue Neuve-Saint-Gilles, 6.

Trébuchet ✱, Chef de bureau à la préfect. de police, membre du conseil de salubrité, rue de l'Est, 1.

E. de Silvestre fils, anc. Elève de l'Ecole polytechn., rue de Petits-Augustins, 5.

Barre ✱, Graveur-général des monnaies, quai Conti, 11.

Adjoint.

Priestley (*C.*), Professeur-répétiteur à l'école centrale des arts et manufactures, rue Pavée, 3, au Marais.

Membres honoraires. MM.

Bouriat, Membre de l'Académie de médecine, rue du Bac, 49.

Cagniard de Latour ✱, r. du Rocher, 50.

AGRICULTURE. MM.

De Silvestre ✱, de l'Acad. des Scienc., et de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue St-Benoît, 23.

Vilmorin aîné ✱, memb. corresp. de l'Acad. des sciences et de la Société nationale et centrale d'agriculture, rue du Bac, 39.

Huzard ✱, Memb. de la Société nationale et centrale d'agric., de l'Académie de médecine et du conseil de salubrité, rue de l'Eperon, 5.

Darblay (O ✱), Memb de la Société nation. et centrale d'agriculture, r. de Lille, 74.

Moll ✱, de la Société nationale et centrale d'agriculture, Professeur au Conservatoire des arts et métiers, rue d'Enfer, 55.

Brongniart (*A.*) (O ✱), de l'Académie des Sciences, vice-secrétaire de la Société nationale et centrale d'Agriculture, prof. au Muséum d'hist. natur, r. Cuvier, 53.

Vilmorin (*L.*), membre de la Soc. nation. et centr. d'agr., q. de la Mégisserie, 28.

D'Havrincourt (O ✱), membre de l'Assemblée législative, rue de Varenne, 43.

Crespel-Dellisse (*T.*) ✱, propriét. cult, place St-Georges, 28.

Adjoint.

Dailly fils, Membre la Société nation. et centr. d'agr., rue Pigale, 2.

Membre honoraire.

De Gasparin (G O ✱), de l'Academ. des Sciences et de la Société nationale et centrale d'agr., r. de Courcelles, 29.

COMMERCE. MM.

Bottin ✱, de la Société nation. et centrale d'Agriculture, rue J. J. Rousseau, 20.

Busche ✱, ancien Préfet, membre de la Société nationale et centrale d'Agriculture, rue des Saints-Pères, 5.

Delambre ✱, chef de la division des arts et manuf. au minist. du comm et de l'agr., rue du Bac, 93.

De Colmont (O ✱), rue St-Dominique, 182, au Gros-Caillou.

Gautier (C ✱), Sous-Gouverneur de la Banque de France, rue de la Vrillière, 3.

Gaulthier de Rumilly ✱, conseiller d'Etat, rue du Houssaye, 7.

Biétry ✱, manufact., rue Richelieu, 102.

Chapelle ✱, Ingénieur-mécanicien, rue du Chemin-Vert, 3.

Delessert (*B.*), Membre de l'Assemblée législative, rue Montmartre, 176.

Membres honoraires. MM.

Bérard ✱, Receveur général du département du Cher.

Delessert (*F.*) (O ✱), Banquier, rue Montmartre, 176.

Rédacteur du Bulletin de la Société.

M. Daclin ✱, r. de Suresne, 37.

M. Delacroix (*T.*), rue du Bac, 46, *Agent de la Société.*

SOCIÉTÉ NATIONALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE,

Rue Taranne, 12.

Cette Société, qui a succédé à l'ancienne Académie Celtique, se compose de quarante-cinq membres résidants, de dix membres honoraires et d'un nombre illimité de correspondans nationaux et étrangers. Elle s'occupe de recherches sur les langues, la géographie, la chronologie, l'histoire, la littérature, les arts et les antiquités celtiques, grecques, romaines et du moyen âge, mais principalement des Gaules et de la Nation française jusqu'au XVI^{e} siècle inclusivement. Elle se réunit en *séances particulières*, les 9, 19 et 29 de chaque mois, excepté dans les mois de septembre et octobre, époque de ses vacances. Elle décerne, quand elle le juge convenable, une médaille d'or au meilleur mémoire envoyé sur un sujet mis au concours. Elle publie un *Recueil de Mémoires*, qui se compose en ce moment de 18 vol. in-8°.

Le règlement de la Société a été approuvé par ordonnance du 4 juillet 1829.

Président.

M. *de Longpérier* ✻, rue Taitbout, 33.

Vice-Présidents.

M. *Depping* ✻, rue de l'Eperon, 12. | M. *Vincent*, rue Saint-Jacques, 234.

Secrétaires.

M. *Facé*, rue de la Madeleine, 32. | M. *de Fréville* (*E.*), adj., r. V.-du-Temple, 32.

Trésorier.

M. *Maufras*, rue des Portes, 42.

Archiviste-Bibliothécaire.

M. *de Martonne* (*G.-F.*), rue de l'Ouest, 72.

Commission des Impressions.

M. *Bourquelot* (*F.*), rue Laffitte, 44.
M. *Maury*, rue Hautefeuille, 9.
M. *Renier* (*L.*), rue de Beaune, 8.

Commission des Fonds.

M. *Beaulieu*, rue du Cherche-Midi, 13.
M. *Gresy*, rue Joubert, 13.
M. *Dessales*, rue des Dames, 16, aux Thernes.

Agent de la Société.

M. *Bernard*, rue Taranne, 12.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE,

Rue de l'Université, 23,

Autorisée par Ordonnance du 14 *décembre* 1827.

La Société est instituée pour concourir aux progrès de la Géographie ; elle fait entreprendre des voyages dans les contrées inconnues ; elle propose et décerne des prix, publie un Recueil de Mémoires, des séries de questions, et fait graver des cartes. Les étrangers sont admis au même titre, et avec les mêmes privilèges que les régnicoles. Le nombre des membres est illimité. Pour être admis, il faut être présenté par deux membres, et souscrire à une contribution annuelle de 36 francs, non compris 25 francs pour le diplôme. La Société admet aussi des membres donateurs ; le *minimum* de la souscription est de 300 francs une fois payés. La Société nomme également au dehors des correspondants étrangers ; le nombre en est fixé à trente. La Société se réunit deux

fois par an en assemblée générale. Dans la première séance, elle distribue ses prix et en propose de nouveaux; dans la seconde, elle entend le compte rendu de ses travaux et de l'emploi de ses fonds. Tous les membres de la Société reçoivent *gratis* le Bulletin périodique destiné à faire connaître ses travaux et les progrès de la science : ils reçoivent aussi, *à moitié prix*, les volumes de Mémoires, et les cartes publiées par la Société. Ils jouissent exclusivement de la bibliothèque et des collections de cartes réunies au local des séances; ils ont également la faculté d'exposer dans ce local les objets curieux qu'ils auraient rapportés de leurs voyages, et ils peuvent faire circuler, avec la correspondance de la Société, l'annonce de leurs travaux. Les commerçants et les navigateurs, membres de la Société, qui veulent allier des recherches géographiques à leurs entreprises particulières, reçoivent d'elle des instructions et des recommandations. Enfin la Société invite à coopérer à ses travaux les hommes éclairés de toutes les parties du monde, le bu qu'elle se propose étant à la fois l'avancement des connaissances géographiques et le bien de l'humanité.

Bureau de la Société.

M. Dumas (C ❋), Membre de l'Académie des Sciences, *Président.*
M. Isambert ❋,
M. Ternaux-Compans ❋, } *Vice-Présidents.*
M. Albert-Montemont ❋,
M. Sédillot ❋, } *Scrutateurs.*
M. de Froberville, *Secrétaire.*

Bureau de la Commission centrale.

Les séances de la Commission centrale ont lieu les 1er et 3e vendredis de chaque mois.
M. Jomard (O ❋), Membre de l'Institut, *Président.*
M. Isambert ❋,
M. d'Avezac ❋, } *Vice-Présidents.*
M. de la Roquette, *Secrétaire général.*
M. Meignen, *Trésorier*, notaire, rue Saint-Honoré, 372.
M. Noirot, *Agent général et Bibliothécaire*, au local de la Société, rue de l'Université, 23.

SOCIÉTÉ NATIONALE ET CENTRALE D'AGRICULTURE,

Etablie à Paris, Palais abbatial, rue de l'Abbaye, 3.

Cette Société, rétablie par l'Ordonnance du 4 juillet 1814, dans le titre et les attributions qui lui avaient été conférés en 1788, est le centre commun et le lien de correspondance des différentes Sociétés d'Agriculture de la France. Ses travaux ont pour objet l'amélioration des diverses branches de l'économie rurale et domestique de la France. Un arrêté ministériel du 16 mars 1848 porte le nombre des associés ordinaires de quarante à cinquante-deux, et décide que ses séances auront lieu chaque semaine. Elle se réunit, en conséquence, tous les mercredis, à trois heures, à son local ordinaire, rue de l'Abbaye, et tient, en outre, chaque année, deux séances solennelles : la première, en été, pour entendre le compte de ses travaux, qui lui est présenté par le Secrétaire perpétuel, et pour la distribution des prix qu'elle a proposés au concours; la seconde, à la rentrée, en novembre, pour la lecture de notices sur les associés ordinaires décédés. La Société a pour officiers un Président et un Vice-Président, élus par elle, et dont les fonctions respectives durent un an; un Secrétaire perpétuel et un Agent général trésorier, nommés à vie par le Président de la République, sur la présentation de trois candidats, faite par la Société.

Officiers pour l'année 1851.

M. Héricart de Thury (O ❋), *Président.*
M. Chevreul (C ❋), *Vice-Président.*
M. Payen (O ❋), *Secrétaire perpétuel,*

M. Huzard ✻, *Agent-général Trésorier.*
M. Brongniart (Ad.) (O ✻), *Vice-Secrétaire.*
M. Héricart de Thury, *Bibliothécaire-Archiviste.*

Associés ordinaires. Messieurs,

De Silvestre ✻, *de l'Acad. des Scienc., Secrétaire perpétuel honoraire*, r. Saint-Benoît, 23.
Sageret ✻, *Prop. Cultiv.*, rue de Montreuil, 141.
Vilmorin ✻, *Propriétaire*, rue du Bac, 39.
Michaux ✻, *Botaniste-Voyageur*, rue des Fossés-Saint-Germain-l'Auxerrois, 25.
Girard ✻, *anc. Direct. de l'Ecole nation. vétérinaire d'Alfort*, rue du Faubourg-du-Temple, 16.
Héricart de Thury (O ✻), *de l'Acad. des Sciences*, quai d'Orsay, 3.
Busche ✻, rue des Saints-Pères, 5.
Huzard ✻, *Médecin-Vétérinaire, membre du Conseil de salubrité*, r. de l'Eperon-Saint-André, 5.
Darblay (O ✻), rue de Lille, 74.
Bottin ✻, *Editeur de l'Almanach du Commerce*, rue Jean-Jacques Rousseau, 20.
Yvart (O ✻), *Inspect.-gén. des Ecoles vétérinaires et des Bergeries nationales*, rue du Marché-d'Aguesseau, 11.
Debonnaire de Gif (O ✻), rue de l'Université, 57.
De Rambuteau (G O ✻), *ancien Préfet de la Seine*, rue de l'Arcade, 19.
Chevreul (C ✻), *de l'Acad. des Sciences*, au Jardin des Plantes.
Payen (O ✻), *de l'Acad. des Sciences, Professeur de chimie*, au Conservatoire des Arts et Métiers.
Decazes (G ✻), rue Jacob, 26.
Séguier (Arm.) ✻, *de l'Acad. des Sciences*, r. Garancière, 13.
Brongniart (Ad.) (O ✻), *de l'Académie des Sciences, Professeur au Muséum d'Histoire naturelle.*
De Gasparin (G O ✻), *de l'Académie des Sciences*, r. de Courcelles-du-Roule, 29.
Poiteau ✻, *Horticulteur*, r. de l'Ecole, 41, à Vaugirard.
Barthélemy aîné ✻, *Médecin-vétérinaire*, rue Saint-Georges, 19.
Bourgeois ✻, *Directeur de la Bergerie de Rambouillet*, boulevard St-Martin, 25.
Boussingault (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue du Pas-de-la-Mule, 8.
Guérin de Méneville ✻, rue des Beaux-Arts, 4.
Moll ✻, *Profess. d'agriculture* au Conserv. des Arts et Métiers, rue d'Enfer, 55.
Robinet ✻ ✪, rue de l'Abbaye, 3.
Vilmoryn (Louis), quai de la Mégisserie, 30.
Pommier (André) ✻, r. Coquillière, 12 *bis*.
Becquerel (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, au Muséum d'histoire naturelle.
Delafond ✻, *professeur à l'Ecole vétérinaire d'Alfort.*
Bouchardat ✻, *Chef de la pharmacie à l'Hôtel-Dieu.*
Monny de Mornay ✻, *Chef de la divis. de l'Agriculture au ministère de l'agriculture et du commerce*, r. de Varenne, 78.
Bella ✻, rue Croix-des-Petits-Champs, 31.
De Kergorlay ✻, *membre du Conseil général d'Agriculture*, r. de Varennes, 58.
Nadault de Buffon ✻, *Ingénieur en chef des ponts et chaussées*, avenue du Maine, 19.
Milne-Edwards (O ✻), *de l'Académie des Sciences, au Muséum d'histoire naturelle.*
Pepin ✻, *Chef de l'Ecole de botanique au Muséum d'hist. naturelle.*
Decaisne ✻, *de l'Académie des Sciences, au Muséum d'histoire naturelle.*
De Sahune (O ✻), *ancien conservateur des forêts de la couronne*, rue de Luxembourg, 41.
Durand (Amédée) ✻, rue de l'Abbaye, 10.
Pasquier, à Trou, commune de Guyancourt, par Trappes (Seine-et-Oise).
Chevandier ✻, rue de la Victoire, 22.
De Behague (O ✻), *membre du Conseil général d'Agriculture*, rue des Saussaies, 15.
Dupin (G ✻), *Président de l'Assemblée législative*, Hôtel de la présidence et rue du Bac, 118.
Combes (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue du Regard, 3.
Richard (O ✻), *de l'Académie des Sciences*, rue d'Enfer, 40.
Fouquier d'Herouel ✻, *Représentant*, rue Las-Cases, 1.
Dailly, rue Pigale, 6.

Associés libres. Messieurs,

Malet-Mamon, *Propriétaire-Cultivateur*, à Choisy-le-Roi.
Neuvry, *Propriétaire*, à Bièvre.
Delpierre (C ✻), *Président honoraire à la Cour des comptes*, rue du Dragon, 18.
Becquey ✻, rue Cassette, 36.
Cavoleau, à Fontenay-le-Comte, département de la Vendée.
D'Harcourt (E.) ✻, r. de la Concorde, 13.
Benoist ✻, *Propriétaire*, rue de la Paix, 20.
Périer (Jos.) (O ✻), r. N°-des-Mathur., 70.
Mortemard de Boisse, rue Jean-Goujon, 9.

Associés étrangers. Messieurs,

Cte de Macclesfield, *à Londres.*
Prince Gagarin, *à Moscou.*
De Crud, *à Lausanne.*
Bon Hazzi, *à Munich.*
Fischer, *à Moscou.*
Bonafous ✻, *à Turin.*
De Heintl, *à Vienne.*
Warden ✻, *à New-York* ou *à Paris*, rue du Pot-de-Fer, 48.
Mis Ridolfi, *à Meleto* (*Toscane*).

Bailly, *Agent conservateur*, rue de l'Abbaye, 3.

SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE,

A Paris, rue du Vieux-Colombier, 24.

Cette Société, fondée le 17 mars 1830, a été autorisée par le Gouvernement, et reconnue comme établissement d'utilité publique par ordonnance du 3 avril 1832. Elle a pour objet de concourir à l'avancement de la Géologie en général, et particulièrement de faire connaître le sol de la France, tant en lui-même que dans ses rapports avec les arts industriels et l'agriculture.

Elle s'attache à recueillir de toutes parts les faits qui concernent l'histoire naturelle du globe terrestre, et à réunir les hommes qui cultivent cette science ou qui s'intéressent à ses progrès, afin de donner à leurs travaux une direction utile.

Le nombre des membres de la *Société Géologique de France* est illimité; les Français et les étrangers peuvent également y être admis: il suffit, pour faire partie de la Société, d'être présenté par deux de ses membres. Il n'existe entre eux aucune distinction.

La Société contribue aux progrès de la Géologie par des publications et par des encouragemens. Un *Bulletin* périodique de ses travaux est délivré gratuitement à chaque membre. Elle publie en outre un recueil de *Mémoires* in-4°, avec cartes et coupes, etc.

La Société forme une bibliothèque et des collections. Les dons qui lui sont faits sont inscrits au bulletin des séances avec le nom des donateurs.

La *Société Géologique de France* tient ses séances habituelles à Paris, rue du Vieux-Colombier, n. 24, de novembre à juillet, les 1er et 3e lundis de chaque mois.

Le local de la Société est ouvert, pour les membres, les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, de onze heures à cinq; et le jeudi de 7 à 11 heures du soir.

Chaque année, dans l'intervalle de juillet à novembre, la Société tient une ou plusieurs séances extraordinaires sur un des points de la France qui a été préalablement déterminé.

Les réunions extraordinaires peuvent avoir lieu hors des limites de la France.

L'administration de la Société est confiée à un Bureau et à un Conseil dont les membres sont nommés par voie d'élection et pour un temps déterminé. Aucun fonctionnaire n'est immédiatement rééligible dans les mêmes fonctions.

Tous les membres de la Société, soit Français, soit étrangers, sont appelés annuellement à participer à l'élection du *Président*, directement ou par correspondance.

Composition du Bureau pour l'année 1831.

Président.

M. Constant Prévost (O ✻), *Membre de l'Institut*, à la Sorbonne.

Vice-Présidents. Messieurs,

D'Omalius d'Halloy ✻, rue de Mondovi. 4.
Dufrénoy (O ✻), *Membre de l'Institut, ingén. en chef des mines*, rue d'Enfer, 34.
Ed. Hébert ✻, *Sous-Directeur des études à l'Ecole Normale*, rue d'Ulm, 45.
Cordier (C ✻), rue Cuvier, 33.

Secrétaires. Messieurs,

Deville (Ch.-Sainte-Claire), *ancien élève de l'Ecole des mines*, rue d'Assas, 7.
Martins (le docteur Ch.) ✻, *Professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris*, quai de Béthune, 32, île Saint-Louis.

Vice-Secrétaires. Messieurs,

Delesse (A.), *Ingénieur des mines*, rue de Madame, 35.
Hugard, rue des Saints-Pères, 34.

Trésorier.

M. de Brimont (Ed), rue Cassette, 7.

Archiviste.

M. Bourjot, *Professeur d'hist. naturelle au Lycée Bonaparte*, r. Geoffroy-Lasnier, 28.

Membres du Conseil. Messieurs,

Michelin ✻, *conseiller référendaire à la Cour des Comptes*, rue St-Guillaume, 20.
Viquesnel, rue Blanche, 42.
Angelot, *Avocat*, rue Saint-Jacques, 157.
D'Archiac (A.), rue Vanneau, 37.
D'Orbigny (Alc.) ✻, rue Saint-Hyacinthe-Saint-Honoré, 4.
D'Orbigny (Ch.), rue Cuvier, 57.
Damour (A.) ✻, *Chef de bureau au Ministère des affaires étrangères*, rue de la Ferme-des-Mathurins, 10.
Élie de Beaumont (C ✻), *Membre de l'Institut, etc*, rue de Varenne, 56.
Delafosse ✻, *Professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences*, rue d'Enfer, 47.
De Verneuil (Ed.) ✻, *Avocat*, rue de la Madeleine, 57.
Deshayes ✻, *membre de plusieurs Sociétés savantes*, place des Vosges, 8.
Bayle, *Ingénieur des mines*, rue de Vaugirard, 43.

Agent de la Société.

M. le docteur Laudy, rue du Vieux-Colombier, 24.

La *Société Géologique* compte en Europe près de *cinq cents* Membres.

ACADÉMIE NATIONALE,

AGRICOLE, MANUFACTURIÈRE ET COMMERCIALE,

Rue Louis-le-Grand, 21.

Fondée à Paris en 1830, et reconstituée en 1848.

Président.

M. Albert-Montémont ✻, Homme de Lettres.

Vice-Présidents. MM.

De Cambacérès (O ✻).
Gal de Montesquiou (Anat.) (G O ✻).
Sicard (C.) ✻.

M. Aymar-Bression, *Homme de Lettres, Secrétaire-général perpétuel.*

Présidents, Vice-Présidents et Secrétaires de Comités.

Comité d'Agriculture.

Président.... M. Reverchon.
Vice-Présid.. M. L'Abbé Durand.
Secrétaire... M. Alfred-Bougeart.

Comité des Arts et Manufactures, et du Commerce.

Président hon. M. Lainel (O ✻).
Président.... M. Tessier.
Vice-Présid.. M. Clerget.
Secrétaire... N.....

Comité des Finances.

Président.... M. Sicard ✻.
Vice-Présid.. M. Barnouvin.
Secrétaire... M. Boimard.

Comité de Rédaction.

Président... M. Aymar-Bression.
Vice-Présid.. M. A. Montémont ✻.
Secrétaire... M. Alfred-Bougeart.

Trésorier de l'Académie.

M. Boimard.

Le Conseil d'administration se compose de quarante membres élus par l'Assemblée générale.

L'Académie se compose d'une seule classe de membres soumis à une cotisation annuelle de vingt francs.— Elle publie un recueil mensuel qu'elle envoie gratuitement à tous ses membres.— Elle tient tous les deux ans une exposition générale des produits de ses membres.— Elle décerne des prix et des récompenses aux agriculteurs, aux inventeurs dont elle approuve les travaux ou les produits. — Ses séances ont lieu à son local ordinaire, rue Louis-le-Grand, 21-23. — Son assemblée générale annuelle se tient à l'Hôtel-de-Ville.

Toute demande, tout envoi, doivent être adressés au Secrétaire-général.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE STATISTIQUE UNIVERSELLE,

Rue Louis-le-Grand, 21-23.

Cette Société, fondée le 22 novembre 1829, est instituée pour concourir aux progrès de la Statistique générale. Elle propose et décerne des prix, elle accorde des médailles d'honneur, elle publie, depuis sa fondation, le recueil mensuel de ses travaux, qui sont divisés en trois parties distinctes :

1° La *Statistique physique et descriptive*, comprenant : la topographie, l'hydrographie, la météorologie, la géologie, la minéralogie, la population, l'homme physique, l'hygiène et l'état sanitaire ;

2° La *Statistique positive et appliquée*, comprenant : les productions végétales et animales, l'agriculture, l'industrie, le commerce, la navigation, l'état scientifique, l'instruction générale, la littérature, les langues et les beaux-arts;

3° La *Statistique morale et philosophique*, comprenant : les cultes, le pouvoir législatif, l'administration publique, les pouvoirs judiciaires et les tribunaux, les finances, l'état militaire, la marine et la diplomatie.

La Société entretient une correspondance avec les corps savans de tous les pays, et envoie ses publications à tous ses membres de première ou de deuxième classe, qui ne sont astreints qu'à une cotisation annuelle de 20 francs.

Ses séances publiques se tiennent à l'Hôtel-de-Ville, les séances du Conseil d'administration et des comités se tiennent rue Louis-le-Grand, 21-23.

Président de la Société.

M. de Chastellux (O ✻).

Secrétaire général.

M. Aymar-Bression, homme de lettres.

Trésorier.

M. Boimard.

INSTITUT HISTORIQUE,

Rue Saint-Guillaume, 9.

L'Institut historique de France a été fondé en 1833 pour encourager et propager les études historiques en France et à l'étranger. Il est divisé en quatre classes: 1re, *Histoire générale et histoire de France*; 2e, *Histoire des langues et des littératures*; 3e, *Histoire des sciences physiques*, *mathématiques*, *sociales et philosophiques*; 4e, *Histoire des beaux-arts*. Elles se réunissent successivement chaque mercredi. Une assemblée générale composée des quatre classes a lieu une fois par mois.

L'Institut historique publie un journal mensuel, *l'Investigateur*; il convoque des congrès publics et annuels à l'Hôtel-de-Ville; il décerne tous les ans quatre prix aux auteurs des mémoires admis au concours. Plusieurs cours publics et gratuits sont professés pendant toute l'année au siége de la société, par ses membres, avec l'autorisation du Ministre de l'instruction publique.

M. de Pastoret (C ✻), *Président*.
M. le Gal d'Artois (C ✻), *Vice-Président*.
M. de Berty (N.), *Vice-Président-adj*.
M. Jubinal (Achille) ✻, *Secrétaire-gén*.
M. Renzi, *Administrateur*.
M. Gauthier la Chapelle, *Secrétaire-adj*.

Pour être admis membre de la Société il faut être auteur d'une œuvre imprimée ou manuscrite et être présenté par deux membres résidens ou correspondans.

CHAPITRE VII.

COMMERCE ET INDUSTRIE.

SECTION PREMIÈRE.

BOURSE DE PARIS.

M. Baudesson de Richebourg, *Commissaire*, r. Neuve-d'Antin, 23.
M. A. Aberjoux, *Secrétaire*, r. Ste-Marie, 22, à Batignolles.

La Bourse est ouverte à tous les citoyens jouissant de leurs droits politiques et aux étrangers ; mais le parquet est interdit à tout autre qu'aux agens de change. À la fin de chaque séance de la Bourse, les agents de change se réunissent dans leur cabinet : 1° pour vérifier les cotes des effets publics ; 2° pour en faire arrêter le cours par le syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic ; 3° pour faire constater dans la même forme le cours du change.

Les courtiers de commerce se réunissent pour la vérification des cotes des marchandises et matières premières ou métalliques, et pour en faire constater le cours par leur syndic et un adjoint, ou par deux adjoints, en cas d'absence du syndic.

Le commissaire de la Bourse porte sur un registre le cours arrêté par les agents de change les courtiers de commerce, chacun pour ce qui le concerne.

AGENTS DE CHANGE.

(Voir, pour les fonctions qui leur sont attribuées par la loi, page 840.)

Ordre de réception. Messieurs,

1820 Gibert.
1823 Billaud ✻, *Syndic.*
1824 Moreau ✻, *adj. au S.*
1825 Tattet fils aîné ✻.
1826 Delaville-le-Roulx, *adj. au Syndic.*
Lombard.
1827 Dabrin (O ✻).
Hubert, *adj. au Synd.*
1829 Barré.
1832 Lagarde.
Dubos.
1833 Pesty ✻.
1835 Honoré.
Rodrigues-Henriq. ✻. *adj. au Syndic.*
Goubie aîné.
1836 Blerzy.
1837 Grandjean.
David, *adj. au Synd.*
Laurent, *adj. au Synd.*
1838 Doazan.
Pomme.
1839 Caffin.
Lepel-Cointet ✻.
Sargenton.
1840 Le Ray.
Manuel ✻.
Rodrigues (Hte).
1841 Bassery.
Reynart.
Dittmer.
Fauche.
Loyseau.
1842 Coïttant-Borderieux.
1843 Cuillierie-Dupont ✻.
Perinet.
1844 Allibert.
Bertin.
Mabire
1845 Coin.
Empaire.
1845 Vieyra-Molina.
1846 Deval.
Veyrac.
Rigaud (Amédée).
Santerre.
Sarchi.
1847 Chartier (Alexandre).
Guyet.
Courpon.
1848 Archdeacon (Ed.).
Dupré.
1849 Rougemont.
Norzi.
Munster.
Tavernier.
Vatel.
1850 Santerre (Edmond).
Treillet.
Basire.
Duval Destains.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Allibert = Housset, rue de la Victoire, 42.
Archdeacon (Edmond) = Textoris ☼, rue de Provence, 56.
Barré = Langlois d'Amilly (O ☼), rue Bergère, 6.
Bassery = Constans-Lapostolle, rue Louis-le-Grand, 17.
Basire = Chartier, rue Ménars, 4.
Bertin = De Croix, r. Lepelletier, 31.
Blerzy = Fournier, place de la Bourse, 6.
Billaud ☼ = Sahut, r. de l'Echiquier, 39.
Caffin = Fournier (C.), r. du Houssaye, 8.
Chartier (Alex.) = Vandermarq ☼, rue Vivienne, 22.
Coin = Bagieu, r. Taitbout, 28.
Coïttant-Borderieux = Mouroult, rue de Provence, 10.
Courpon = son père ☼, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.
Cuillierie-Dupont ☼ = Joubert, r. Drouot, 8.
Dabrin (O ☼) = Chauvet fils, Neuve-Saint-Augustin, 31.
David = Jouanne, r. Ne-St.-Augustin, 8.
Delaville-le-Roulx = Delaville oncle, rue Laffitte, 8.
Deval = Falcou, rue Neuve-Vivienne, 55.
Dittmer = Caillat, r. de Hanovre, 17.
Doazan = Lechat, r. Lepelletier, 23.
Dubos = Vancy, cité d'Antin, 11.
Dupré = Singer, rue de la Banque, 17.
Duval-Destains = Michel, rue Rossini, r.
Empaire = Delatte, r. Saint-Georges, 2 *bis*.
Fauche = Chaulin, r. Lepelletier, 31.
Gibert = Orry de la Roche, r. S.-Georges, 5.
Grandjean = Dumesgnil d'Arrentière, cité Bergère, 10.
Goubie aîné = Didier, r. Taitbout, 13.
Guyet = Chauviteau, r. du Port-Mahon, 6.
Honoré = Delarue, r. Menars, 6.
Hubert = Fossard ☼, r. N.-D.-des-Vict. 14.
Lagarde = Clément, place de la Bourse, 9.
Laurent = Tenneson, r. N.-D.-des-Vict. 38.
Lepel-Cointet ☼ = Amet, r. d'Hanovre, 6.
Le Ray = Lesage, place de Bourse, 8.
Lombard = Delafontaine, r. St Lazare, 108.
Loyseau = Bonnet, r. de Ménars, 8.
Mahire = Decoussy (O ☼), r. Grammont, 11.
Manuel ☼ = Brun, rue de Clichy, 48.
Moreau ☼ = Sandrié-Vincourt, r. Montmartre, 137.
Munster = Baudesson de Richebourg, rue de Provence, 29.
Norzy = Boilleau, rue de Richelieu, 108.
Périnet = Lecordier, r. de Ch.-d'Antin, 10.
Pesty ☼ = Bureaux, r. Drouot, 1.
Pomme = Basterrèche, rue de Ménars, 3.
Reynart = Herz, rue N.-D.-des-Victoires, 32.
Rigaud = Rigaud oncle ☼, r. de Ménars, 12.
Rodrigues (Henriques) ☼ = Juteau, r. de la Victoire, 12.
Rodrigues (Hip.) = Gallimard, cité d'Antin, 5.
Rougemont = Bezard, r. de Ménars, 6.
Santerre = (Edmond) Archdeacon, rue St-Georges, 6.
Santerre = Roland-Gosselin ☼, rue de Provence, 19.
Sarchi = Cigongne, r. Rougemont, 14.
Sargenton = Determes, r. Lepelletier, 14.
Tattet aîné ☼ = son père ☼, r. Lepelletier, 29.
Tavernier = Ruffier ☼, rue Richelieu, 79.
Vatel = Chaulet, r. Grange-Batelière, 18.
Treilhet = Audra, rue Lepelletier, 18.
Veyrac = Isot, r. de Ménars, 9.
Vieyra-Molina = Noverre, r. Grange-Bat., 11.

Agents de change honoraires. Messieurs,

Portau (Daniel), r. Ste-Croix-d'Antin, 20.
Pagès, r. de la Ville-l'Evêque, 13.
Delaville-le-Roulx, rue de Grammont, 19.
Fossard ☼, rue de Londres, 24.
Peyronel, rue Lepelletier, n. 19.
Maurenq ☼, rue de Tivoli, 19.
Aubernon ☼, rue Montholon, 7.
Tenneson, rue Neuve-St.-Augustin, 7.
Lechat, rue Choiseul, 25.
Grimprel, rue St.-Lazare, 84.
Caillat, rue du Helder, 15.
Roland-Gosselin ☼, r. de Rivoli, 16.
Textoris ☼, rue de Provence, 56.
Chaulet, rue Grange-Batelière, 18.
Archdeacon, rue Grange-Batelière, 10.

Chambre syndicale. Messieurs,

Billaud ☼, *Syndic.*

Laurent, Moreau ☼, Rodrigues-Henriques ☼, *Adjoints au Syndic.*

Delaville-le-Roulx, Hubert, David, *Adjoints au Syndic.*

Solliers (Victor), *Agent comptable et Secrétaire de la Chambre syndicale.*

La Chambre tient ses séances rue de Ménars, n. 6.

Conseils de la Compagnie des Agens de change. Messieurs,

Paillet ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Thérèse, 13.
Plé ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du 29 Juillet, 3
Choppin ✻, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
David (Eugène), *Avocat à la Cour d'appel*, rue de Hanôvre, 21.
Rendu, *Avoué près le Trib. de 1re Instance*, rue du 29 Juillet, 3.
Beauvois, *Agréé près le Trib. de commerce*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 32.
Sebert, *Notaire*, rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, 4.

COURTIERS DE COMMERCE ET COURTIERS D'ASSURANCES,

Près la Bourse de Paris.

Les Courtiers sont nommés par le Président de la République sur la présentation du Ministre du Commerce. Ils sont exclusivement chargés de constater d'une manière légale les opérations de vente et d'achat de marchandises entre négociants. Ils remettent aux commerçants qui les ont employés un bordereau des opérations qu'ils ont faites d'ordre et pour leur compte respectif; ils constatent, à la fin de la Bourse, le cours légal des marchandises: une section, présidée par le syndic, est chargée de cette opération (*Voyez* page 1020).

Les Courtiers de Commerce sont au nombre de 60, et les Courtiers d'Assurances au nombre de 8.

Courtiers de commerce par ordre de nomination. MM.

1817 Rodet aîné ✻, *Membre de la Ch. de Com.*
1822 Guillochon.
1827 Ritois (O ✻).
Moinet, *Adj. au Synd.*
Jessoni.
Pestel.
1828 Pitat.
1829 Orsel.
1832 Dusart.
1833 Perséguers-Valois.
Castellino.
Bignault.
Rivière, *Syndic.*
1835 Mauge.
1836 Desroques.
1838 Royer.
Bizouard.
1839 Foucher.
Dufresne.
1840 Cogniet, *Adj. au Synd.*
Quiquerez.
Guien, *Adj. au Synd.*
1841 Des Brunes.
Gérard.
Levêque, *Adj. au Synd.*
1842 Duclos.
1843 Robin.
Ralet.
Brunet ✻.
Le Barbier.
1844 Bouteiller.
1845 B. Desmarais.
Belliol.
Chalamel.
Baroux.
1845 O. Guybert.
Vialla.
1846 Pasquier.
Leduc.
1846 Botot-St-Sauveur.
Mignot.
Audouard.
Vasseur.
Tresse.
1847 Prenpain, *Adj. au Syn.*
Lainé (Napoléon).
Thurriat.
1848 Laisné.
Pellereau.
Giron.
1849 Gilles.
Denuelle.
1850 Sanson.
Fournez.
Laurent.
Guiot.
1851 Lamboi.
N.....
N.....

Ordre alphabétique et demeures.

Ce signe = veut dire *en remplacement de.*

Audouard = Martin, rue Hauteville, 32.
Baroux = Langlet, r. du G.-Chantier, 12.
Belliol = Pagès, r. Lafitte, 51.
Bignault = De Piffe, à Vitry-sur-Seine.
Bizouard = Lejeune, rue Notre-Dame-des-Victoires, 25.
Botot-St.-Sauveur = Monier, r. Laffitte, 43.
Bouteiller = Chevé, rue
Brunet ✻ = Letellier, rue d'Enghien, 22.
Castellino = Cordel, rue Neuve-N.-Dame-de-Lorette, 15.
Chalamel = Blanchet, rue de la Tour-d'Auvergne, 19.
Cogniet = Lepine, rue Favart, 4.
Denuelle = Berchu, r. de la Boule-Rouge, 6.
Des Brunes = Petiteau, boul. du Temple, 18.
Desmarais (B.) = Bris, rue des Francs-Bourgeois, 4.
Desroques = Paulmier jeune, rue de Paradis, 4 *bis*, Marais.
Duclos = Belliol, rue Tronchet, 2.
Dufresne = Maugas, rue du Havre, 2.

Dusart = Blot, boulevard Poissonnière, 8.
Fournez = Senu, rue de Verneuil, 44.
Gérard = Radou, r. du P. de la Réforme, 3.
Gilles = Berniol, r. N.-D.-de-Lorette, 43.
Giron = Harduin, rue Hauteville, 15.
Guien = Crouzet, rue des Martyrs, 47.
Guillochon = Avignon, rue Montholon, 10.
Guiot = Doullay, Cité Bergère, 5.
Guybert (O.) = Guillardet, pas. Saulnier, 7.
Jesson = De Lanneau, r. Faubourg-Poissonnière, 49.
Lainé (Napol.) = Cournol, rue Martel, 17.
Laisné = Laisné père, rue Hauteville, 14.
Lamboi = Massonneau, rue d'Angoulêm-du-Temple, 6.
Laurent = Verdier, rue Rossini, 3.
Le Barbier = Lequien, rue du Temple, 110.
Leduc = Picard, avenue de Clichy, 67, à Batignolles.
Levêque = Cauvet ※, r. des P. Ecuries, 28.
Mauge = Paulmier aîné, r. de Vendôme, 17.
Mignot = D.y, rue des Petits-Hôtels, 28.
Moinet = Verdure, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 30.
Orsel = Dufresne, rue du Faubourg-Saint-Martin, 164.
Pasquier = Boulanger, rue de Flandre, 10, à La Villette.
Pellereau = Beaudin, Place Lafayette, 20.
Perséguers-Valois = Dalibon fils, rue de Clichy, 28.
Pestel (Ad.) = Amy, rue Richer, 13.
Prenpain = Hamard, rue des Juifs, 13.
Pitat = Martin, r. Chabrol, 49.
Quiquerez = Aubé (Augte), r. du Grand-Chantier, 5.
Ralet = Delavigne, r. Ne-St-Jean, 3 *bis*.
Ricois (O※) = Ringard, q. de Béthune, 32.
Rivière = Bertrand, rue Beaux-Arts, 9.
Robin = Blay ※, rue de Provence, 63 *bis*.
Rodet ※ = Benard, r. de la Victoire, 14.
Royer = Hélain (Paul), rue Meslay, 18.
Sanson = Bernard, r. Faub.-Poissonnière, 74.
Terriat = Proust, rue Grétry, 2.
Tresse = Billaud, r. St-Louis, au Marais, 13.
Vasseur = Archdeacon, rue Neuve-Notre-Dame-de-Lorette, 18.
Vialla = Barny de Romanet, r. Buffault, 21.

Courtiers d'Assurances par ordre de nomination. Messieurs,

1831 Husson.
Mautin, *Adj. au Synd.*
1838 Guynemer.
1839 Panel.
1845 Monod.
1847 Decourtive.
1849 Bruat.
1850 Desbouillons.

Ordre alphabétique et demeures. Messieurs,

Bruat = Laroche, rue Blanche, 40.
Decourtive = Baudot, faub. Poissonnière, 30.
Desbouillons = Giguel, r. Michodière, 18.
Guynemer = Emeric-David, r. Rossini, 3.
Husson = Chaulin, place de la Bourse, 8.
Mautin = Lacheurié, rue de Chabrol, 49.
Monod = Jullien, r. d'Aumale, 11.
Panel = Duval, rue Trévise, 43.

Composition de la Chambre Syndicale.

M. Rivière, *Syndic.*

M. Guien, M. Moinet, M. Cogniet, *Adjoints.*

M. Prenpain, M. Levesque, M. Mautin, *Adjoints.*

Courtiers de Commerce honoraires. Messieurs,

Dufresne (G.).
Archdeacon ※.
Sencier (C ※).
P. Laisné.
Nion.
Bisson aîné.

Conseil de la Compagnie.

M. Paul Fabre ※, *Avocat à la Cour de cassation*, place du Louvre, 26.
M. Delaine, *Avoué près la Cour d'appel*, rue des Grands-Augustins, 21.
M. Cottreau, *Avoué près le Tribunal de 1re Instance*, rue Gaillon, 25.
M. Desprez ※, *Notaire*, rue du Four-Saint-Germain, 27.
M. Garnier-Dubourgneuf, *Docteur en droit*, rue des Trois-Frères, 3.

Secrétaire de la Compagnie.

M. Lasseray ※, rue Bleue, 12.

COMPAGNIE DES QUATRE CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance du 12 mars 1823, a été formée pour l'administration du prêt fait au Gouvernement, en vertu de la loi du 14 août 1822, d'un capital de 68,000,000 de fr, destiné à l'achèvement des canaux de *Bretagne*, du *Nivernais*, du *Berry*, et du canal *latéral à la Loire*. L'amortissement de ce capital, qui a commencé le 1er avril 1833, doit durer environ 34 ans, après lesquels la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits des canaux pendant 40 autres années.

Administrateurs. Messieurs,

Lefebvre (J.) (O ✻) *Banquier*, Président.
Bourceret, *Directeur de la Compagnie nationale d'assurance contre l'incendie*
Farguhar-Jameson.
Bartholony (F.) ✻, *Banquier.*
Argand (R.), *de la maison* Blanc (J. A.), Colin et Ce, *Banquiers.*
Collot (J.) ✻, *anc. Direct. de la fabric. à la Monnaie.*
Costaz (C. A.).
Legé (S. A.), *Avocat aux conseils.*
Lefebvre (F.), *Banquier.*
Audenet ✻, *Banquier.*
Pillet-Will (C ✻), *Banquier.*
De Lapanouze (A.).
De Waru (A.), *Banquier.*
Paccard (B.), *Banquier.*
Dufour (L.), *Banquier.*

Censeurs. Messieurs,

Archdeacon (Sébastien), *ancien agent de change.*
Marcuard (Adrien), *Banquier.*
Vernes (Félix), *Banquier.*

Direction. Messieurs,

Hillemacher, *Directeur.*
Hillemacher fils, *Secrétaire archiviste.*
Servier (H.), *Caissier.*

COMPAGNIE DES TROIS CANAUX,

Rue Saint-Fiacre, 20.

Cette Compagnie, dont les statuts ont été approuvés par ordonnance du 3 mars 1835, a été formée pour la réunion des intérêts des anciennes sociétés du canal *des Ardennes*, du canal de *la Somme* et de l'amélioration de *la navigation de l'Oise*. Son capital s'élève à 19,600,000 de fr., remboursables en 33 ans, au moyen d'un amortissement semestriel qui a commencé le 10 octobre 1837, et après lequel la Compagnie entrera en jouissance pour la moitié des produits de ces diverses navigations pendant cinquante autres années.

Administrateurs. Messieurs,

Koymans (H.-A.), *Président.*
Bélanger ✻.
De l'Aigle (A.).
Martin (A.), fils d'André.
Greffulhe (J. L.) ✻.
Greffulhe (H.)
Archdeacon (Séb.).
Torras (A. L) ✻.
André (E.) ✻.

Censeurs. Messieurs,

Anisson-Dupéron ✻.
Farquhar-Jameson.
Saint-Ange Legé.

Service administratif. Messieurs,

Hillemacher, *Caissier.*
Hillemacher fils, *Caissier-adjoint*

SERVICE GÉNÉRAL DES INHUMATIONS ET POMPES FUNÈBRES. DE LA VILLE DE PARIS.

(*Bureaux rue de Miromesnil*, 53, *ouverts tous les jours de 7 h. du matin à 7 h. du soir.*)

L'Entreprise des Pompes funèbres dépend de la Préfecture du département de la Seine : elle est unique. Elle est surveillée par un Inspecteur-général délégué par M. le Préfet. Son devoir est d'exécuter, sans aucun retard, tous les convois qui lui sont commandés, et ce, d'après les prix fixés par le tarif arrêté par le Gouvernement. Aucune inhumation ne peut avoir lieu que dans les cercueils en chêne ou en plomb, et même les bières en sapin, exclusivement fournis par l'Entreprise des Pompes funèbres, et portant une estampille apposée par l'Inspecteur-général du service.

L'inhumation des indigents est faite gratuitement.

Des voitures confectionnées exprès, et suivant les règlements sanitaires, sont toujours prêtes à partir pour le transport des corps hors Paris et à l'étranger. Les convois hors Paris sont faits avec le même soin et la même célérité que ceux de Paris, sans augmentation de prix.

Il a été établi dans les Mairies des douze arrondiss. des succursales où les familles peuvent s'adresser en toute confiance. Il n'est perçu aucun droit ou commission quelconque. S'adresser à la Mairie même, et ne pas confondre avec les agences particulières au dehors.

M. A. PECTOR, *Entrepreneur.*

M. DE ROTROU, *Inspecteur-général*, quai Bourbon, 25.

RÈGLEMENT DES DEUILS.

Les grands deuils se partagent en trois temps : la laine, la soie noire et le petit deuil. On ne les porte que pour père, mère, grand-père, grand'-mère, mari, femme, frère et sœur.

L'usage en France n'est pas que les père et mère portent le deuil de leurs enfants.

Les deuils ordinaires se partagent en deux temps : le noir et le blanc. Ils se portent pour oncles, tantes, cousins-germains, oncles à la mode de Bretagne, et cousins issus de germains.

GRANDS DEUILS.

Pour père et mère, six mois. — *Habillement des dames.*— Les six premières semaines, vêtement de laine noire. Les six semaines suivantes, vêtement de soie noire. Les trois derniers mois, le blanc uni ou le noir et blanc.

Pour grand-père et grand'mère, quatre mois et demi. — *Habillement des dames* Le premier mois, le vêtement de laine noire garni. Les six semaines suivantes, habillement noir de soie. Les deux derniers mois, petit deuil en noir et blanc.

Pour un mari, un an et six semaines. Les trois premiers mois, vêtement de laine noire Les six mois suivants, en soie noire. Les trois autres mois, en noir et blanc, et les six dernières semaines, en blanc uni.

Pour frère et sœur, deux mois —*Habillement des dames ;* les premiers 15 jours, vêtement de laine noire; les 15 jours suivants, vêtement de soie noire ; le dernier mois, petit deuil.

DEUILS ORDINAIRES.

Dans les deuils ordinaires, les femmes peuvent porter les diamants.

Pour oncles et tantes, trois semaines. — *Habillement des dames.* Les quinze premiers jours, la soie noire Les derniers jours, le petit deuil.

Pour cousins-germains, quinze jours. — *Habillement des dames.* Les huit premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc. Les sept derniers jours, petit deuil.

Pour oncles à la mode de Bretagne, onze jours. — *Habillement des dames.* Les six premiers jours, en soie noire, ou noir et blanc. Les cinq derniers jours, petit deuil.

Pour cousins issus de germain, huit jours. — *Habillement des dames.* Les cinq premiers jours, en soie. Les trois derniers jours, en petit deuil.

Les hommes portent un crêpe au chapeau pendant toute la durée des deuils. Les fonctionnaires en costume et les militaires en uniforme, portent un crêpe au bras et à l'épée. Les ecclésiastiques portent un crêpe au chapeau.

CHAPITRE VIII.

Etablissements généraux de Bienfaisance. — Administration des Hôpitaux et Hospices civils. — Bureaux de bienfaisance. — Sociétés de bienfaisance autorisées.

SECTION PREMIÈRE.

ÉTABLISSEMENTS GÉNÉRAUX DE BIENFAISANCE.

MAISON NATIONALE DE CHARENTON.

La Maison nationale de Charenton (située dans la commune de Saint-Maurice-Charenton, près Paris) est administrée sous l'autorité immédiate du Ministre de l'intérieur, par un Directeur, assisté d'une Commission consultative. Le soin des malades y est confié à des sœurs de Saint-Vincent-de-Paule. Sa destination est de soigner et traiter les aliénés des deux sexes, qui y sont reçus, soit à titre gratuit, soit comme pensionnaires. Les admissions d'aliénés, à titre gratuit, ne peuvent être autorisées que par le Ministre. Il y a trois classes de pensions : celles de la première classe sont de 1,425 fr. et au-dessus ; celles de la seconde, de 1,125 fr., et celles de la troisième, de 828 fr., compris le blanchissage. Tout aliéné présenté par un membre de sa famille ou par un ami, peut être admis dans l'établissement, à la charge par la personne qui le présente, de produire un certificat de médecin, constatant l'état d'aliénation mentale du malade, et ayant moins de 15 jours de date ; on doit également produire, autant que possible, son acte de naissance ou de mariage, et un extrait du jugement d'interdiction à l'égard des aliénés interdits. Les malades sont reçus tous les jours, à quelque heure qu'ils soient présentés ; ce cas excepté, le public n'est admis à parler au Directeur, aux Médecins, aux Surveillants et aux malades, que les dimanches et jeudis, depuis midi jusqu'à quatre heures du soir. Le public n'est point admis dans les parties de la maison qui sont occupées par les malades.

Commission consultative.

M. Nouguier (Ch.) ☼, *Avocat général à la Cour de cassation.*
M. Véron, rue Laffitte.
M. Boicervoise ☼, *ancien Membre de la Commission administrative des hospices de Paris.*
M. Esquirol ☼, *Conseiller référendaire à la Cour des comptes.*
M. Reverchon ☼, *Maître des requêtes au conseil d'Etat.*

Service de l'Administration.

M. Boué de Verdier, *Directeur*, à la Maison nationale.
M. Daulnoy ☼, *Receveur.*
M. Larivière, *Econome.*
M. Martin, *Secrétaire en chef.*
M. Gilbert, *Architecte*, à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière, 40 *bis.*

Service du Culte.

M. l'abbé Delranc, *aumônier.*
M. l'abbé Dupré, *aumônier des sœurs.*

Service de Santé.

M. Calmeil ☼, *Médecin du quartier des dames*, à la Maison nationale.
M. Archambault, *Médecin du quartier des hommes*, à la Maison nationale.
M. de Guise père (O ☼), *Chirurgien en chef*, à Paris, rue de Provence, 56.
M. de Guise fils, *Chirurgien adjoint*, à Saint-Maurice.

HOSPICE NATIONAL DES QUINZE-VINGTS,

Rue de Charenton, 38.

Cet établissement fut fondé par saint Louis, en 1260, pour 300 ou 15-20 pauvres aveugles. Sept cents pensions ont été successivement créées en faveur d'aveugles externes, savoir: cent pensions de 200 fr., deux cent cinquante pensions de 150 fr., et trois cent cinquante pensions de 100 fr. Pour être admis, soit aux places de membres aveugles, soit aux pensions, il faut être dans un état de cécité absolue et d'indigence constatée. Les choix se font parmi les aveugles de tous les départements.

Commission consultative. Messieurs,

Sylvain Caubert ✻, *Membre du Bureau de bienfaisance du 6e arrond.* Prés.
Guilhem (O ✻), *Maître des requêtes.*
Teste (Charles) ✻.
Battelle ✻, *Administrateur des hospices civils de Paris.*

Service de l'Administration.

M. Lelennier ✻, *Directeur*, aux Quinze-Vingts.
M. Huzard (Dém.), *Trésorier*, aux Quinze-Vingts.
M. Marot, *Avocat*, *Secrétaire de l'Administration*, rue des Fossés-Saint-Jacques, 4.
M. Van Cléemputte ✻, *Archit.*, *Inspect. des bâtimens*, r. du Bac, pass. Ste-Marie, 11.

Service du Culte.

M. Prompsault, *Aumônier.*

Service de Santé.

M. Lacroze, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Andrieux ✻, *Médecin*, rue Joubert, 35.
M. Dumont (Gaston) ✻, *Adjoint*, rue de la Paix, 8.

INSTITUTION NATIONALE DES JEUNES AVEUGLES,

Boulevart des Invalides, 32.

Cette institution est consacrée à l'instruction des jeunes garçons et des jeunes filles aveugles. Elle fut fondée en 1791, par Louis XVI. Valentin Haüy, qui avait formé en France un établissement pour l'éducation des aveugles, en fut le premier instituteur.

Le Gouvernement, au moyen d'une subvention accordée à cet établissement, y entretient un certain nombre d'élèves. Le chiffre des bourses a été fixé à 120, qui doivent être divisées, autant que possible, en demi-bourses et trois quarts de bourses, dans la proportion de deux tiers pour les jeunes garçons et d'un tiers pour les jeunes filles. Les demandes en admission gratuite sont adressées au Ministre de l'Intérieur, et doivent être accompagnées: 1° de l'extrait de naissance de l'élève proposé, qui ne doit avoir, aux termes des règlements, ni moins de neuf ans, ni plus de treize; 2° de l'extrait de baptême; 3° d'un certificat d'un médecin ou d'un chirurgien, dûment légalisé, constatant que l'enfant est frappé de *cécité totale*; qu'il n'a point de maladie contagieuse, qu'il n'est point en idiotisme; 4° d'un certificat de vaccine ou de petite-vérole; 5° enfin d'un certificat de bonne conduite et d'indigence, délivré par le Maire ou le Curé de la paroisse qu'habitent les parents. Indépendamment des élèves gratuits, on admet dans l'institution des élèves boursiers des départements et des administrations hospitalières, ainsi que des pensionnaires des familles. On traite du prix et des conditions de la pension avec le Directeur. La maison est gouvernée par une administration bienfaisante, composée du Directeur et d'une Commission consultative composée de quatre membres nommés par le Ministre.

Commission consultative. Messieurs,

M. Paravey ✱, *Conseiller d'Etat*, Président.
M. Passy (Félix) ✱, *Conseiller maître à la Cour des comptes.*
M. Barbou ✱, *Conseiller à la Cour d'appel.*
M. Thiac, *Notaire.*

Service de l'Administration.

M. Dufau ✱, *Directeur.*
M. Michelet, *Receveur.*
M. Courtès ✱, *Econome.*
M. Mercier, *Commis d'administration.*
M. Philippon, *Architecte.*

Service du Culte.

M. l'abbé Durand, *Aumônier.*

Instruction.

M. Guadet, *Instituteur.*
Mlle Cailhe, *Institutrice.*
M. Gauthier, *Chef d'orchestre.*
MM. Braille, Coltat, Dufour, Grosjean, Legoarand et Siou; M[lles] Brunet, Delausse et Pâté, *Professeurs internes.*
M[me] Roque, *professeur externe de piano.*

Service de santé.

M. Allibert ✱, *Médecin.*
M. Lombard, *Médecin-adjoint.*
M. Bousson, *Chirurgien dentiste.*
M. Delmond, *idem honoraire.*

Conseil.

M[e] Fontaine, *Avocat.*
M[e] Guyot-Sionnest, *Avoué.*
M[e] Lefebure, *Notaire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS,

Rue Saint-Jacques, 256.

Le nombre des élèves aux frais de l'Etat est fixé à 100, dont 80 à places entièrement gratuites, 10 à demi-bourse, et 10 à trois quarts de bourse.—Pour être admis dans l'institution comme boursier, il faut avoir 10 ans, et pas plus de 15; produire l'acte de naissance, l'extrait baptistaire, un certificat de vaccine, un certificat d'indigence, celui de l'infirmité; toutes ces pièces dûment légalisées. L'enfant, à son entrée, est examiné par le médecin de l'établissement. — Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places vacantes. — La durée des études y est de six ans; on y met les élèves en possession de tous les bienfaits de la morale et de la religion, et dans le cas de satisfaire aux besoins des communications sociales; ils y sont exercés à l'art d'articuler la parole et de la lire sur les lèvres de celui qui parle. —Des ateliers sont établis pour les enfants qui, d'après la condition et le vœu de leurs parents, sont destinés à les fréquenter et à y trouver des moyens d'existence. Ceux des élèves que leurs parents destinent à une profession plus libérale sont exercés aux études spéciales qui y ont le plus de rapport.— Une partie de l'Institution est affectée au logement des filles, qui y reçoivent, des dames professeurs, la même instruction que les garçons, et qui y sont exercées aux ouvrages de leur sexe et aux soins de l'économie domestique. Le prix de la pension, pour les élèves de l'un et de l'autre sexe, est fixé à 1,000 fr. Les étrangers sont admis à visiter l'établissement, ou à assister aux exercices avec des billets d'entrée qui leur sont envoyés sur la demande qu'ils en adressent au Directeur en affranchissant leurs lettres.— Le Directeur correspond avec toutes les institutions de France et de l'étranger.

Commission consultative.

M. Thomas, ✱, *Conseiller référendaire à la Cour des Comptes*, Présid.
M. Goupil, *Maître des requêtes au Conseil d'Etat.*
M. Delestre, *Membre du Conseil municipal de Paris.*
M. Michelot ✱, *ancien Chef d'institution.*

Service de l'Administration.

M. de Lanneau ✱ ✿, *Directeur.*
M. Léon Vaïsse, *Professeur de la classe de perfectionnement, Suppl. le Directeur.*
M. Nau-Beaupré, *Agent comptable.*
M. Therauloz, *commis d'administration.*
M. Liégeois, *Préposé au service intérieur.*
M. Philippon, *architecte.*

Service du Culte.

M. l'Abbé Leforestier, *Aumônier.*

Enseignement et Surveillance.

Maison des Garçons, MM.

Berthier ✻, *Professeur.* } Sourds-Muets.
Lenoir, *idem.*
Valade, *idem.*
Puybonnieux ✻, *idem.*
Allibert, *idem.* } Sourds-Muets.
Pélissier, *idem.*
N....., *Professeur adjoint.*
Chomat, *Maître d'études*, 1er surv.
Navarin, *idem.* 2e *id.*
Huguenin, *Maître de dessin.*
Taupier, *id. d'écriture.*
Volquin, *Aspirant.*
Desportes, *Chef d'atelier* (Lithographie).
Maloisel, *idem.* (Tours.)
Loriot *idem.* (Menuiserie).

MM. Boulet, *Chef d'atelier* (Tailleurs).
Grell, *idem* (Cordonniers).

Maison des filles, Mesd.

Wion, *Surveillante en chef.*
Ferment, *Dame professeur.*
Barbier (A.), *idem.*
Auber, *idem.*
Royer, *Répétitrice.*
Gentillet, *Agrégée.*
Songeux, *Maîtresse d'étude.*
Dunet jeune, *Aspirante.*
Henry, *idem.*
Meunier, *idem.*
Barbier (Vict.), *Maîtr. de dessin.*
Dunet aînée, *Maîtresse couturière.*

Service de Santé.

M. Ménière ✻, *Médecin*, rue Saint-Jacques, 256, à l'Institution.
M. Rousset de Vallière ✻, *Médecin-Adjoint*, rue Rougemont, 7.
M. Blanchet, *Chirurgien*, boulevart Bonne-Nouvelle, 25.
M. Regnart, *Chirurgien-Dentiste*, rue Taranne, 18.
M. Davan, *Pharmacien*, rue Saint-Jacques, 350.

Il y a près l'administration deux Comités, l'un composé d'hommes, l'autre de dames, qui veulent bien se charger de placer les Elèves sortant de l'Institution ayant fini leur cours.

Conseils de l'Administration.

Me Fontaine, *Avocat à la Cour d'appel.*
Me Rendu, *Avoué près le trib. de 1re inst.*
Me Dupont, *Notaire.*
M. Plé ✻, *Avoué honoraire.*

INSTITUTION NATIONALE DES SOURDS-MUETS DE BORDEAUX.

Commission consultative.

M. Maillères, *Président.*
M. l'abbé Dulorié.
M. Ed. Delprat, *Secrétaire.*

Service de l'administration. MM.

Ed. Morel, *Directeur.*
Mallac, *Receveur-Econome.*
Glandier, *Commis de la direction.*
Gardès, *idem de l'économat.*

Service du Culte.

M. l'abbé Rousset, *Aumônier.*

Service de l'enseignement.

M. Valade-Rémi, *Censeur des études, premier professeur.*

M. Chambellan, } *Professeurs.*
M. Landes,
M. Cluzel.
M. Bonnefous, } *Répétiteurs.*
M. Beaudroit.
M. Champmas,
M. de Lamothe, } *Maîtres d'études.*
M. Orsoni.

M. Alan, *Maître de dessin.*
M. Charlot, *id. d'écriture.*
Sœur Eléonore Lacorière, *Institutrice, supérieure des dames de Nevers.*
Sœur Mélanie Ducaud, } *Dames Professeurs.*
Sœur Ursule Pascal,
Sœur Nathalie Portal, *Répétitrice.*
Sœur Stanislas Jeanson, } *Aspirantes.*
Sœur Ambroise Fénasse,

Service de Santé. MM.

Mabit, *Médecin.*
Louis Bermont, *Médecin adjoint.*
Liaubon, *Médecin honoraire.*

SECTION II.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE L'ASSISTANCE PUBLIQUE A PARIS.

(HÔPITAUX, HOSPICES ET SECOURS A DOMICILE.)

Cette Administration est placée sous l'autorité du Préfet de la Seine et du Ministre de l'Intérieur; elle est confiée à un Directeur responsable, sous la surveillance d'un Conseil. (Décret du 10 janvier 1849.)

CONSEIL DE SURVEILLANCE. Messieurs,

Le Préfet du département de la Seine, *Président*.
Le Préfet de police, *Vice-Président*.
D'Albert de Luynes (O ❋), rue Saint-Dominique, 33.
Beau ❋, *Administr. du bur. de bienfais. du 10ᵉ arrond.*, quai Malaquais, 9.
Bérard (O ❋), *Doyen de la Fac. de Méd. de Paris*, à l'École de Médecine.
De Breteuil (C ❋), *Anc. memb. du cons. gén. des hosp.*, r. de Londres, 28.
Dupin (G ❋), *Procureur général près la Cour de cass.*, r. du Bac, 110.
Duvergier ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Jacob, 21.
Fouché Le Pelletier, *Vice-Président du conseil des prudhommes* à Javel.
Hachette ❋, *Membre de la chambre de comm.*, rue Pierre-Sarrazin, 12.
Horteloup ❋, *Médecin à l'hôpital Necker*, rue des Bons-Enfants, 21.
Jouvencel ❋, *Conseiller d'État*, rue de Grenelle-Saint-Germain, 54.
Lallemand, *Administr. du bur. de bienfais. du 2ᵉ arrond.*, r. Gaillon, 13.
Le Peletier d'Aunay (Hector) ❋, *Ancien membre du conseil des hospices*, rue Saint-Guillaume, 24.
Manceaux, *Membre de la commission départementale et municipale*, quai Napoléon, 27.
Monnin, *Maire du 6ᵉ arrondissement*, rue du Temple, 108.
Monod ❋, *Chirurgien de la Maison nationale de santé*, rue Lafayette, 5.
Ramond de la Croisette ❋, *Membre de la commission départementale et municipale*, rue Boucher, 4.
N. . .

Direction.

M. Davenne (O ❋), *Directeur*, rue Neuve-Notre-Dame, 2 *bis*.

Secrétariat général.

M. Dubost ❋, *Secrétaire-général*, rue Neuve-Notre-Dame, 3 *bis*.

Enregistrement et distribution de la correspondance, Marchés et Adjudications, Archives, Service de santé, Concours, Bureau central d'admission, Amphithéâtre d'anatomie, Pharmacie centrale, Boulangerie, Boucherie, Cave, Magasins généraux d'approvisionnement, Cimetière des hôpitaux.

M. Girard, *Chef de bureau*.

Première Division.

M. Battel ❋, *Chef*, boulevard de l'Hôpital.

Service des hospices, des hôpitaux et des aliénés.

M. Varennes, *Chef de bureau*.

Deuxième Division.

M. de Cambray, *Chef*, rue de Sèvres, 19.

Secours à domicile, Fondation Montyon, Filature des indigens, Direction des nourrices, Hospice des Enfants-Trouvés, Placement, à la campagne, des Enfants-Trouvés, Maison d'accouchement.

MM. de Lannoy ❋ et Allar, *Chefs de bureau.*

Troisième Division.

M. Censier ❋, *Chef*, rue Saint-Louis, au Marais.

Domaine, Contentieux, Dons et legs, Droit sur les spectacles, Tutelle des mineurs, Curatelle des aliénés.

M. Bailly, *Chef de bureau.*

Comptabilité en deniers et matières, service de Caisse.

MM. Hamel et Minachon, *Chefs de bureau.*

Caisse.

M. Guérin, *Receveur.*

Les bureaux de la Caisse sont établis dans la maison occupée par l'Administration, rue Neuve-Notre-Dame, 2.

Contrôle des recettes et dépenses.

M. Martin, *Contrôleur.*

Inspection des Etablissements et Services.

M. Vée ❋, *Inspecteur*, Faubourg-Saint-Martin, 42.
M. Blondel ❋, *Inspecteur*, rue Neuve-Saint-Augustin, 31.

Comité consultatif. Messieurs,

Jager-Schmidt, *Avocat à la Cour de cassation.*
Choppin ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.
De Vatimesnil (O ❋), *Avocat à la Cour d'appel*, rue St-Dominique-S.-G., 11.
Chaix-d'Est-Ange (O ❋), *avocat à la Cour d'appel*, boulevard Poissonnière, 23.
Paillet ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue Thérèse, 13.
Plé ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du 29 Juillet, 3.
Allou, *Avocat à la Cour d'appel*
De Belleyme (A.), *Avocat à la Cour d'appel*, rue Neuve-des-Mathurins, 58.
Hennequin (A), *Avocat à la Cour d'appel*, rue de Lille, 15.

Avocats de l'Administration. Messieurs,

Jager-Schmidt, *Avocat à la Cour de cassation.*
Chopin ❋, *Avocat à la Cour d'appel*, rue du Sentier, 21.

Agens judiciaires de l'Administration. Messieurs,

Guérin, *Avoué près la Cour d'appel*, quai des Orfèvres, 40.
Varin, *Avoué près le Tribunal de prem. inst.*, rue Montmartre, 139.
Desprez ❋, *Notaire*, rue du Four-Saint-Germain, 27.
Bazire, *Agent de Change*, rue de Ménars, 4.
Boussaton, *Commissaire-priseur*, rue Richer, 46.
Mercier, *Huissier*, rue Croix-des-Petits-Champs, 52.

Architectes. Messieurs,

Huvé (O ❋) de l'Instit., r. du Helder, 15.
Gauthier ❋, *Membre de l'Institut*, rue des Bons-Enfans, 28.
Labrouste (Thre), rue du Bac, 27.
N......

Bureau central d'admission dans les Hôpitaux et Hospices.

Tous les individus qui ne sont pas assez malades pour être admis d'urgence dans l'Hôpital le plus voisin de leur domicile sont obligés de se présenter au Bureau central

d'admission, qui les examine, et leur donne, s'il y a lieu, un bulletin d'admission pour l'Hôpital où l'on traite la maladie dont ils sont attaqués. Tous les indigents qui se présentent pour être placés dans les hospices sont aussi examinés par les médecins du Bureau central. Depuis 1807, il existe un traitement externe établi au Bureau central pour les enfants attaqués de la teigne; ce traitement a lieu tous les mardis et samedis, depuis neuf heures jusqu'à midi. On donne également des bandages aux personnes munies d'un certificat d'indigence des Bureaux de bienfaisance, les lundis et vendredis, de midi à trois heures. Il est aussi établi un Bureau central des vaccinations gratuites les jeudis et dimanches, à onze heures précises, des consultations gratuites pour les maladies des yeux, pour les affections des voies urinaires et les difformités de la taille : les premières ont lieu les mardis et samedis à onze heures; les secondes, les lundis, mercredis et vendredis à onze heures; les troisièmes, les mercredis et samedis à 1 heure. Ce Bureau, placé parvis Notre-Dame, est ouvert tous les jours depuis dix heures jusqu'à quatre. Les médecins et chirurgiens, chargés de l'examen des malades, sont:

Médecins. Messieurs,

Pidoux ☼, rue du Bac, 120.
Cazalis, rue Méhul, 1.
Tardieu ☼, rue de Seine-St-Germain, 76.
Legendre, rue Poissonnière, 5.
Becquerel ☼, rue Neuve-Saint-Roch, 29.
Bouchut, rue de Sèvres, 87.
Bourdon, place des Vosges, 23.
Aran, rue de la Sourdière, 33.
Hérard, rue de Grammont, 26.
Bernutz, rue de l'Université, 2.
Gubler, rue de Sèvres, 6.
N. . . . .
N. . . . , *médecin, chargé de la surveillance du traitement de la teigne.*
Vaconsin, rue St-Antoine, 71, *chargé du traitement de la teigne.*
Zwinger, rue du Pas-de-la-Mule, 1, *idem.*
Guilbert, rue Saint-Antoine, 74, *idem.*

Chirurgiens. Messieurs,

Morel-Lavallée ☼, rue d'Isly, 5.
Jarjavay, rue de Seine, 12.
Giraldès ☼, rue des Beaux-Arts, 11.
Cusco, rue Nationale-Saint-Honoré, 10.
Desormeaux, rue St-Germain-des-Prés, 13.
Guérin, rue de Trévise, 43.

M. Gastebois, *Secrétaire du Bureau.*

HOPITAUX ET HOSPICES.

Les Hôpitaux, au nombre de quinze, sont consacrés au traitement des malades indigens.
Les Hospices et Maisons de retraite, au nombre de onze, sont destinés à recevoir les enfants abandonnés et les vieillards infirmes qui n'ont pas le moyen de subvenir à leur existence.

HÔTEL-DIEU, *Parvis Notre-Dame.*

On reçoit dans cette maison les blessés et les malades, à l'exception des enfans, des incurables, des fous et des individus attaqués de maladies vénériennes ou chroniques. Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Blandet, *Directeur.* | M. Lefebure, *Econome.*

Médecins. Messieurs,

Husson (O ☼), au Lycée Louis-le-Grand, rue Saint-Jacques.
Honoré ☼, rue Saint-Honoré, 290.
Louis (O ☼), rue de Ménars, 8.
Martin-Solon ☼, rue Sainte-Anne, 14.
Guérard ☼, carrefour de l'Odéon, 10.
Horteloup ☼, rue Montholon, 16.
Récamier (O ☼), *Méd. hon.*, r. du Regard, 1.
Gueneau de Mussy ☼, *id*, r. de Tournon, 12.
Magendie (O ☼), *id.*, rue d'Anjou-S.-H. 6.
Rostan (O ☼), *idem*, r. St-Guillaume, 20.

Chirurgiens. Messieurs,

Roux (O ☼), *Professeur à la Faculté de Médecine*, rue des Saints-Pères, 5.
Boyer (O ☼), r de Grenelle-St-G, 9.
Jobert (C ☼), r. de la Chaus.-d'Antin, 12.
Bouchardat ☼, *Pharmacien.*
Morisset, *Pharmacien honoraire.*
Duval, *Pharmacien honoraire.*

HÔPITAL SAINTE-MARGUERITE, *rue de Charenton.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel Dieu Cet hôpital est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Paupert, *Directeur.*

M. Tessier ❋, r. de Seine-St-G., 30, *Méd.*
M. Marrotte, rue Grange-Batelière, 14.
M. Gueneau de Mussy (Noël), r. de Beaune, 1.
M. Denonvilliers ❋, *Chirurgien*, *Prof. à la Faculté*, rue des Moulins, 21.
Grassi, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LA PITIÉ, *rue Copeau, près la rue Saint-Victor.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cette maison est desservie par les Sœurs de Ste-Marthe.

M. Vincent ❋, *Directeur.*

M. Roger, *Econome.*

M. Serres (C ❋), *Méd*, r. Copeau, à l'hôp.
M. Clément, *Méd.*, quai de la Tournelle, 31.
M. Piorry ❋, *idem*, *Prof. à la Faculté*, rue Neuve-des-Mathurins, 1.
M. Gendrin, *Médecin*, r. de Grammont, 14.
M. Piedagnel ❋, *Méd.*, r. des S-Pères, 17 *bis.*
M. Laugier ❋, *Chirurgien*, rue Neuve-des-Capucines, 13.
M. Michon ❋, *idem*, rue St-Jacques, 123.
M. Guiart, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LA CHARITÉ, *rue des Saints-Pères.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu, et soignés par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Bourriot, *Directeur.*

M. Richer, *Econome.*

M. Rayer (O ❋), *Méd.*, r. de Londres, 14.
M. Cruveilhier (O ❋), *Médecin*, *Prof. à la Faculté*, rue des Pyramides, 5.
M. Andral (O ❋), *Méd.*, *Prof. à la Faculté* rue des Petits-Augustins, 5.
M. Briquet ❋, *Méd.*, r. de la Ch.-d'Antin, 4.
M. Piorry ❋, *Méd. Prof. à la Fac.*, r. Ne-des-Mathurins, 1.
M. Chomel (O ❋), q. Voltaire, 3 *b.* } *Médec.*
M. Bally ❋, r. Jacob, 50, } *honor.*
M. Velpeau (O ❋), *Professeur à la Faculté, Chir.*, r. de Verneuil, 17.
M. Gerdy ❋, *Prof. à la Fac.*, *Chirurgien*, rue Jacob, 3.
M. Querenne, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-ANTOINE, *rue du Faubourg-Saint-Antoine, A l'ancienne Abbaye Saint-Antoine.*

Les malades sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Paillard, *Directeur.*

M. Kapeler ❋, *Médecin*, r. Basse du Rempart, 42.
M. Beau ❋, *Médecin*, r. Mazarine, 32.
M. Grisolle ❋, *idem*, rue St-Georges, 33.
M. Chassaignac ❋, *chir.*, r. Richelieu, 60.
M. Bérard ❋, *Doyen de la Faculté de Médecine, Chir., honoraire.*
M. Fordos, *Pharmacien.*

HÔPITAL COCHIN, *rue du Faubourg-Saint-Jacques.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marie.

M. Clément, *Directeur.*

M. Nonat ❋, *Méd.*, r. des Beaux-Arts, 10.
M. Maisonneuve, *Chir.*, r. de Lille, 31 *ter.*

HÔPITAL DE MADAME NECKER, *rue de Sèvres, près le boulevard.*

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Laboureau, *Directeur.*

M. Bricheteau ❋, *Méd.*, r. des Beaux-Arts, 5.
M. Hervez-de-Chégoin ❋, *Médecin*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 27.
M. Guillot (Natalis) (O ❋), *Méd.*, r. de Seine-Saint-Germain, 30.
M. Delaroque ❋, *Médecin honoraire*, rue Saint Lazare, 29.
M. Lenoir ❋, *Chirurgien*, r. Dauphine, 18.

HÔPITAL BEAUJON, *rue du Faubourg-du-Roule.*

On reçoit dans cet hôpital les malades ou blessés, comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de Sainte-Marthe.

M. Hannosset ❊, *Directeur.*
M. Brézin, *Econome.*

M. Bouvier ❊, *Médecin*, rue Basse-Saint-Pierre, 14, à Chaillot.
M. Legroux, *Médecin*, rue Richelieu, 24.
M. Sandras ❊. *méd.*, rue Notre-Dame-des-Victoires, 26.
Vallier ❊, *Médecin*, rue Richer, 26.
M. Huguier ❊, r. du Marché-St-Honoré, 7.
M. Robert ❊. *Chir.*, r. des Saints-Pères, 1.
M. Chatin, *Pharmacien.*

HÔPITAL TEMPORAIRE DE BON SECOURS, *Rue de Charonne*, 94.

Les malades ou blessés sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Cet hôpital est desservi par les sœurs de la Charité.

M. Colin, *Directeur.*

M. Monneret ❊, *Médecin*, r. Jacob, 21.
Vernois ❊, *Médecin*, rue Richelieu, 108.
M. Béhier ❊, *Méd.*, rue de la Ferme, 21.
M. Marjolin (René), *Chirurgien*, r. Neuve-Saint-Augustin, 69.

HÔPITAL DES ENFANTS, *rue de Sèvres, établi dans la maison ci-devant de l'Enfant-Jésus.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la réception des enfants malades. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Thomas-de-Villeneuve.

M. de Chaumont, *Directeur.*
M. Bavoil, *Econome.*

M. Bouneau ❊, *Méd.*, r. de l'Echiquier, 3.
M. Baudelocque ❊, *Méd.*, rue du Petit-Musc, 20.
M. Blache (O ❊), *Méd.*, r. de Rivoli, 10 *bis.*
M. Trousseau (O ❊), *Méd.*, *Prof. à la Faculté*, rue Caumartin, 11.
M. Jadelot (O ❊), *Méd. honor.*, r. Saint-Dominique-St.-Germain, 72.
M. Guersant fils ❊, *Chir.*, r. Ste-Anne, 51 *b.*
M. Delettre, *Dentiste.*
M. Lutz, *Pharmacien.*

HÔPITAL SAINT-LOUIS, *rue des Récollets.*

Cet hôpital est consacré à la guérison des maladies chroniques, des ulcères, des scrofules, des dartres, des teignes et des gales. Il est desservi par les dames religieuses de Saint-Augustin.

M. Partout, *Directeur.*
M. Ory, *Econome.*

M. Gibert ❊, *Médecin*, rue du Sentier, 18.
M. Devergie ❊, *Méd.*, rue Richer, 24.
M. Cazenave ❊, *Méd.*, rue Richer, 2.
M. Bazin ❊, *Méd.*, rue Meslay, 29.
M. Hardy ❊, *Médecin*, rue Lepelletier, 9.
M. Emery ❊, *Méd. hon*, r. Thiroux, 9.
M. Malgaigne ❊, *Chirur.*, rue des Petits-Augustins, 11.
M. Nélaton ❊, *Chir.*, r. du F.-Poisson., 58
M. Foy ❊, *Pharmacien.*

HÔPITAL DU MIDI (*vénériens*), *rue du Faubourg-St-Jacques.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les hommes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont ils font usage chez eux.

M. Lœuillard d'Avrigny, *Directeur.*

M. Puche, *Méd.*, boul. Bonne-Nouvelle, 8.
M. Ricord ❊, *Chir.*, r. de Tournon, 6.
M. Vidal (de Cassis) (O ❊), *Chirurgien*, rue de Trévise, 45.
M. Personne, *Pharmacien.*

HÔPITAL DE LOURCINE, *rue de ce nom.*

Cet hôpital est spécialement consacré à la guérison des maladies vénériennes pour les

femmes, soit en admettant les malades dans l'hôpital, soit en leur donnant des conseils et les remèdes, dont elles font usage chez elles. Cet hôpital est desservi par les Sœurs de la Compassion.

M. Lapaume, *Directeur.*

N...., *méd.*
M. Cullerier ☼, *Chir.*, r. de l'Odéon, 32.
M. Richet ☼, *Chir.*, r. Louis-le-Grand, 11.
N. . . . . *Pharmacien.*

MAISON D'ACCOUCHEMENT, *rue de la Bourbe.*

Cette maison, située rue de la Bourbe, est destinée à la réception des femmes grosses et des femmes en couches. Il existe dans cette maison un pensionnat et une école d'accouchement pour l'instruction des élèves sages-femmes qui sont envoyées des départements.

M. Ménager, *Directeur.*
M. Moreau (O ☼), *Profes. à la Fac.*, *Médecin*, rue de Lille, 19.
M. Gérardin ☼, *Médecin*, r. St-Dominique-St-Germain, 53.
M. Dubois (P.) (O ☼), *Professeur à la Fac.*, *Chir.*, r. Monsieur-le-Prince, 12.
M. Fabre, *Econome.*
M. Danyau ☼, *Professeur-Adjoint*, r. des Saints-Pères, n. 5.
Mme Charrier, *Sage-Femme en chef.*
Mme Legrand, *Sage-Femme en chef hon.*
M. Baudry, *Pharmacien.*

HÔPITAL DES CLINIQUES, *rue de l'Observance.*

Cet hôpital contient 130 lits. Les malades et les blessés y sont reçus comme à l'Hôtel-Dieu. Il renferme, en outre, un service spécial pour les accouchements.

M. Havard, *Directeur.*

M. Cloquet (J.) ☼, *Prof. de la Fac.*, *Chir.*, rue Drouot, 2.
M. Dubois (P.) (O ☼), *Profess. à la Fac.*, *Chirurgien*, rue Monsieur-le-Prince, 12.
M. Regnauld, *Pharmacien.*

MAISON NATIONALE DE SANTÉ, *rue du Faubourg-Saint-Denis.*

Cette maison est destinée à recevoir des malades qui paient: dans les salles communes de 7 à 18 lits, 2 fr. 50 c. par jour; dans les chambres de 3 à 4 lits, 3 fr.; dans les chambres particulières à 1 lit (pour femmes), 4 fr.; dans les chambres particulières à 1 lit (pour hommes), 5 francs.

M. Matouillot, *Directeur.*

M. Duméril (O ☼), *Prof. à la Fac.*, *Médecin*, rue Cuvier, 13.
M. Vigla ☼, *Méd.* r. du Vieux-Colombier, 5.
M. Monod ☼, *Chir.*, place Lafayette, 22.
M. Ducom, *Pharmacien.*

HOSPICE DES ENFANS-TROUVÉS ET ORPHELINS RÉUNIS, *rue d'Enfer.*

Cet hospice, situé rue d'Enfer, desservi par les Sœurs de Saint-Vincent-de-Paule, dites de la Charité, est destiné à la réception, à l'allaitement et au placement, à la campagne, des enfants trouvés et orphelins.

M. Gouroussau, *Directeur.*
M. Guillot (Natalis) (O ☼), *Médecin*, r. de Seine Saint Germain, 30.
M. Balloche, *Econome.*
M. Thévenot de St-Blaise (O ☼), *Chir. en chef*, rue du Cherche-Midi, 76.
M. Delabarre fils, *Dentiste*, r. de la Paix 14.

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (femmes), *à la Salpêtrière.*

Cet hospice est destiné à recevoir les femmes indigentes, infirmes, ou âgées de 70 ans, et en outre au traitement des folles.

M. Basse, *Directeur.*
M. Barth ☼, *Méd.*, place de l'Ecole de Médecine, 1.
M. Gillette ☼, *Méd.*, r. de l'Abbaye, 16.
M. Falret ☼, *Méd. des alién.*, r du Bac. 114.
M. Mitivié ☼, *idem*, r. de Buffon, 23.
M. Braux aîné, *Econome.*
M. Lelut ☼, *Méd. des alién.*, à l'Hospice.
M. Trélat, } *Médecins adj. des aliénées*, à l'Hospice.
M. Baillarger ☼, }
M. Manec ☼, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Fermond, *Pharmacien.*

HOSPICE DE LA VIEILLESSE (hommes), *à Bicêtre.*

Cet hospice est destiné à recevoir les hommes indigens, infirmes, ou âgés de 70 ans, et en outre au traitement des fous.

M. Herbet, *Directeur.* | M. Girard, *Econome.*

M. Pelletan de Kinkelin (J.) ✱, *Méd. des inf.*, rue Saint-Georges, 30.
M. Voisin ✱, *Méd. des alién.*, r. du Bac, 104.
M. Leuret ✱, *Médecin des alién.*, quai Conti, 17.
M. Moreau, à l'Hospice, } *Médecins adj.*
M. Delasiauve, *id.*, } *des aliénés.*
M. Ferrus (O ✱), *Méd. hon.*, r. des B.-Arts, 5.
M. Desprès, *Chirurgien*, à l'Hospice.
M. Potier, *Pharmacien.*

HOSPICE DES INCURABLES (femmes), *rue de Sèvres.*

Cet hospice est consacré à la réception des femmes indigentes attaquées d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Demauroy, *Directeur.* | M. Léger, *Méd.-Chir.*, à l'Hospice.

HOSPICE DES INCURABLES (hommes), *Faubourg Saint-Martin*, 150.

Cet hospice est consacré à la réception des hommes indigens atteints d'infirmités graves et incurables. Il est desservi par les Sœurs de la Charité.

M. Cousin, *Directeur.* | M. Duplay, *Médecin*, à l'Hospice.

HOSPICE DES MÉNAGES, *Rue de Sèvres, ci-devant hôpital des Petites-Maisons.*

Cette maison est destinée aux époux indigens en ménage, dont l'un doit être âgé au moins de soixante-dix ans, et l'autre au moins de soixante. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Talle, *Directeur.* | M. Bourdoncle, *Econome.*

M. Labric, *Médecin*, à l'hospice.

HOSPICE DE LA ROCHEFOUCAULD, *route de Fontainebleau.*

Cette maison est réservée pour les anciens employés des hospices, et les personnes des deux sexes âgées et infirmes, qui paient une pension ou une somme fixe et déterminée. Elle est desservie par les Sœurs de la Charité.

M. Tauxier, *Directeur.* | M. Baffos ✱, *Méd.*, r. de l'Odéon, 24

INSTITUTION DE SAINTE-PÉRINE, *à Chaillot.*

Cette maison est consacrée à la réception des personnes de l'un et de l'autre sexe âgées ou infirmes qui paient une pension annuelle ou une somme fixe lors de leur admission. Elle est desservie par les Sœurs de la Sagesse.

M. Gobert, *Directeur.* | N..... *Méd.*, r. de l'Université, 34.

HOSPICE SAINT-MICHEL, *à Saint-Mandé.*

Cette maison a été fondée par M. Boulard (Michel-Jacques), ancien négociant à Paris. Elle est destinée à recevoir douze vieillards septuagénaires.

M. Toussart, *Directeur.*

HOSPICE DE LA RECONNAISSANCE, *Etabli au Petit-Létang, commune de Garches.*

Cet hospice a été fondé par M. Michel Brézin, ancien fondeur mécanicien; il est destiné à recevoir les ouvriers sexagénaires appartenant à l'une des professions exercées par ceux employés par le fondateur, et qui, suivant les expressions de son testament, *ont contribué à augmenter sa fortune par leur travail.*

M. Besson, *Directeur.* | M. Caillard fils, *Médecin*, à l'Hospice.

HOSPICE DEVILLAS, *rue du Regard*, 17.

Cette maison, fondée par M. Devillas, est destinée à recevoir des vieillards infirmes des deux sexes, âgés de 70 ans, et pris, suivant les intentions du fondateur, pour quatre cinquièmes parmi les indigents secourus par les bureaux de bienfaisance de Paris, et un cinquième parmi ceux du culte protestant.

M. Sylvestre, *Directeur*.
M. Léger, *Méd.*, chargé du service de santé, à l'Hospice des Incurables (femmes).

ÉTABLISSEMENTS RELATIFS AUX HÔPITAUX ET HOSPICES.

Boulangerie générale, maison de Scipion.

Les bâtiments de cette maison sont uniquement employés à la fabrication du pain nécessaire aux hôpitaux et hospices.

M. Féron, *Directeur*.
M. Salonne, *Maître-Boulanger*.

Pharmacie centrale, quai de la Tournelle.

Cet établissement fait le service pharmaceutique des hôpitaux et hospices, des bureaux de bienfaisance et des maisons de détention du département. On y prépare, pour toute la France, les boîtes de médicaments nécessaires au service des épidémies, et les boîtes chirurgico-pharmaceutiques, pour les noyés et les asphyxiés.

M. Soubeiran ✻, *Directeur*.
M. Tassart, *Chef des magasins*.

Cave générale établie à l'Entrepôt des vins, quai Saint-Bernard.

M. Rochat, *Directeur*.
M. Boiceryoise, *Econome*.

Bureau de la Direction des Nourrices,
rue Sainte-Apolline, 18.

M. Faulcon, *Directeur*.
M. Roger ✻, *médecin*, rue Ste-Anne, 51 *bis*.

Ce Bureau est chargé d'assurer aux habitants de Paris les moyens de se procurer des nourrices dignes de confiance, de garantir à celles-ci le paiement de leur salaire, et de les surveiller.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux de Paris.

Cet établissement, qui est situé sur le terrain de l'ancien cimetière de Clamart, est destiné à l'instruction des jeunes gens qui se vouent à l'exercice de l'art médical.

M. Serres (C ✻), *Docteur en médecine*, *Directeur des travaux anatomiques*, rue Cuvier, au Jardin-des-Plantes.

Établissement de filature,
Maison des Hospitalières, près la Place des Vosges.

M. Friou, *Directeur*.

Cet établissement est destiné à procurer de l'ouvrage aux femmes indigentes. On donne à celles qui se présentent avec un certificat du Bureau de bienfaisance, et le cautionnement d'une personne connue, une certaine quantité de filasse pour la convertir en fil, dont on leur paie la façon lorsqu'elles le rapportent.

SECOURS A DOMICILE.

Douze Bureaux de bienfaisance sont chargés de la distribution des Secours à domicile dans les douze arrondissements municipaux de la ville de Paris, sous l'autorité de M. le Préfet de la Seine et la direction de l'Administration générale de l'assistance publique à Paris.

Chaque Bureau est composé : 1° du Maire de l'arrondissement, Président-né du Bureau ; des Adjoints, Membres-nés, qui président le Bureau en son absence ; 2° de douze Administrateurs nommés par le Ministre de l'Intérieur ; 3° de Commissaires des pauvres et de Dames de Charité, dont le nombre est illimité. Un Secrétaire-Trésorier comptable est attaché à chaque Bureau.

Il y a, dans chacun des arrondissements, des maisons consacrées à la distribution de secours, et aux écoles des ouvroirs pour les jeunes filles et un asile pour les petits enfants.

BUREAUX DE BIENFAISANCE DES DOUZE ARRONDISSEMENS.

Bureau du 1er Arrondissement, à la Mairie, rue d'Anjou.

M. Parquin, *Secrétaire-Trésorier*, à la Mairie.

Bureau du 2e Arrondissement, à la Mairie, rue Drouot.

M. Lobreau de Nourion, *Secrétaire-Trésorier*, à la Mairie.

Bureau du 3e Arrondissement, à la Mairie, rue de la Banque.

M. Mayer, *Secrétaire-Trésorier*, passage du Saumon.

Bureau du 4e Arrondissement, à la Mairie.

M. Bardonneau, *Secrétaire-Trésorier*, hôtel de la Mairie, pl. du Chevalier-du-Guet, 4.

Bureau du 5e arrondissement, à la Mairie, rue du Faub.-St-Martin.

M. Quesnot, *Secrétaire-Trésorier*, à la Mairie.

Bureau du 6e arrondissement, à la Mairie.

M. Bronner, *Secrétaire-Trésorier*, rue Vendôme, 11.

Bureau du 7e Arrondissement, à la Mairie.

M. Flotard, *Secrétaire-Trésorier*, rue Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 20, à la Mairie.

Bureau du 8e Arrondissement, rue de la Chaussée-des-Minimes, 4.

M. Verdhurt, *Secrétaire-Trésorier*, impasse des Hospitalières, 6.

Bureau du 9e Arrondissement, rue Geoffroi-Lasnier, 25, à la Mairie.

M. Beuguiez, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-Antoine, 76.

Bureau du 10e Arrondissement, rue de Varenne-St-G., 39.

M. Altairac, *Secrétaire-Trésorier*, rue de Varenne, 39.

Bureau du 11e Arrondissement, rue St-André-des-Arts, 49.

M. Pelletier, *Secrétaire-Trésorier*, rue Saint-André-des-Arcs, 49.

Bureau du 12e Arrondissement, à la Mairie, place du Panthéon.

M. Grimonpré ✱, *Secrétaire-Trésorier*, à la Mairie.

SECTION II.

INSTITUTIONS ET SOCIÉTÉS DE BIENFAISANCE.

MONT-DE-PIÉTÉ,

Chef-lieu, *rue des Blancs-Manteaux et rue de Paradis, au Marais.*—Succursale, *rue des Petits-Augustins*, 20. — Bureaux auxiliaires, *rue de la Pépinière*, 14, et *rue de la Montagne Ste-Geneviève*, 6.

Administrateurs.

M. Ledagre ❋, *Membre de la Chambre du Commerce.*
M. Dupérier ❋, *Membre de la Commission départementale de la Seine.*
M. Peupin ❋, *idem.*
M. Valois jeune ❋, *Régent de la Banque.*
De Breteuil (O ❋), Beau ❋, D'Albert de Luynes (O ❋), Duvergier ❋, } *Membres du Conseil de surveillance de l'assistance publique.*

Direction (chef-lieu). Messieurs,

Blaize, *Directeur.*
La Saigne, 1er *Inspecteur, Secrétaire général, Chef du contentieux.*
Renaudin, 2e *Inspecteur.*
Lecoq, *Caissier.*
Darlu, *Chef des Magasins.*
Marchal, *Chef de la Comptabilité, Contrôleur central.*
Gateau, *Sous-Chef de la comptabilité.*
Antier, *Chef des Engagements et Dégagements.*
Briet, *Chef de la Liquidation générale du Boni.*
Pézaut, *Econome.*

Succursale. Messieurs,

Laigneau, *Contrôleur.*
Knapp, *Agent comptable.*

Bureaux auxiliaires. Messieurs.

Couty aîné, *Chef du Bureau auxiliaire* A, rue de la Pépinière, 14.
Garnot, *idem*, B, rue de la Montagne Ste-Geneviève, 6.

Appréciateurs. Messieurs,

Pourcelt, rue Neuve-St-Augustin, 60.
Thiesson, rue des Moulins, 2, à Belleville.
Leconte, rue Hauteville, 22.
Hocart, place de l'Ecole-de-Médecine, 7.
Fournel, rue de la Chaise, 8.
Guérin, rue du Hazard, 9.
Boucly, rue des Quatre-Fils, 16.
Lenormand de Villeneuve, r. de l'Echiquier, 8
Alexandre fils, rue Boucherat, 30.
Duverger de Villeneuve, r. Cadet, 8.
Gitton de la Ribellerie, r. des Francs-Bourgeois, 16 (Marais).
Duguet, boulevart St-Martin, 11.
Lemaître-Laguettrie, boulev. du Temple, 15.
Daupeley, rue du Hazard, 15.

Commissionnaires nommés par l'Administration.

M. *Béliard*, rue des Mathurins, 1.
M. *Prévost*, rue du Mouton, 9.
M. *Brunet*, rue St-Martin, 150.
M. *Hue*, rue Neuve-Montmorency, 1.
M. *Caumont*, rue Saint-Honoré, 123, et rue Bailleul, 12.
M. *Couvreur*, quai aux Fleurs, 21.
M. *Delaire*, rue de Condé, 7.

M. *Devin*, rue de la Ferronnerie, 12.
Mme Ve *Duguet*, r. Ne-des-Pet.-Champs, 3.
M. *Dupré*, rue du Dauphin, 13.
M. *Darde*, rue Geoffroy-Marie, 1.
Mme Ve *Fouache*, r. des Tournelles, 20
M. *Contenet*, r. Montorgueil, 19, passage de la reine de Hongrie.
M. *Guillaume*, r. Bourbon-Villeneuve, 20.
Mme *Mention*, r. du Faub.-du-Temple, 1.
M. *Michelet*, rue S.-Honoré, 219.
M. *Pampin*, r. du Four-St-Germain, 77.
M. *Père*, passage Hulot, rue de Richelieu.
M. *Riquier*, rue Montmartre, 79.
M. *Thomassy*, r. Ne-des-Petits-Champs, 17

Conseils et Officiers de l'Administration. Messieurs,

Chaix-d'Est-Ange (O ✱), *Avocat à la Cour d'appel*, boul. Poissonnière, 23.
Colmet de Santerre, *Avoué à la Cour d'appel*, rue des Rosiers, 17.
N....., *Avoc. au Cons. d'État et à la Cour de cassation.*
Prestat, *Notaire*, rue de la Monnaie, 19.
Denormandie ✱, *Avoué près le tribunal de 1re instance*, rue du Sentier, 14.
Lefebvre de Viefville, *Agréé au Tribunal de Commerce*, rue Montmartre, 148.
Gallois, *Architecte*, rue Basse-Saint-Pierre, 24.
Datessene, *Vérificateur*, rue Fontaine-au-Roi, 41.

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE.

Cette Société a été fondée en 1780, sous la protection spéciale de Louis XVI; elle est formée par la réunion de souscripteurs qui mettent des fonds en commun pour concourir au soulagement de l'humanité souffrante. Ces fonds sont employés à distribuer des aliments aux indigents par l'établissement de fourneaux; à donner des consultations gratuites et des médicaments aux malades par les dispensaires que la Société entretient dans divers quartiers de Paris; à aider divers établissements particuliers de charité, de travail et d'éducation élémentaire, et quelques sociétés de prévoyance et de secours mutuels.

La souscription est de 30 francs par année. Chaque souscripteur reçoit autant de centaines de bons de portions d'aliments, et autant de cartes de dispensaire qu'il a versé de fois 30 francs dans la caisse de la Société.

Un comité de cinquante membres titulaires, choisis par tous les souscripteurs, et qui se renouvelle par tiers tous les ans, et de vingt membres adjoints, nommés par le comité, est chargé de l'administration des fonds, de distribuer les secours, de surveiller les fourneaux et les dispensaires et de visiter les malades.

Président.

M. de Larochefoucauld (O ✱).

Vice-Présidents.

M. le Gal de Montfort (G O ✱).
M. Sylvain Caubert ✱.

Secrétaire honoraire.

M. Valdruche ✱.

Secrétaire.

M. Tessier.

Vice-Secrétaires.

M. Jacquemin.
M. Rousseau.

Trésorier.

M. Valois jeune ✱.

Les Bureaux de la Société sont rue du Grand-Chantier, 12.

INDICATION DES SIX DISPENSAIRES.

Premier, rue Gaillon, 19.

M. de Chastelus, *Agent* pour les 1er et 2e arrondissements.

Deuxième, rue St-Denis, 328.

M. Jumeau ✻, *Agent* pour les 3e, 5e et 6e arrondissements.

Troisième, rue St-Antoine, 86.

M. Bagel, *Agent* pour les 7e, 8e et partie du 9e arrondissements.

Quatrième, rue Contrescarpe-St-Marcel, 23.

M. Sardine, *Agent* pour les 11e et 12e arrondissements

Cinquième, rue du Dragon, 10.

M. Delorme, *Agent* pour le 10e arrondissement et partie du 11e.

Sixième, rue St-Honoré, 115.

M. Payen, *Agent* pour les 4e, 9e arrondissements et partie du 11e.

Fourneaux et Bureaux de distributions d'aliments.

Halle aux draps, r. de la Poterie.
Rue du Fauconnier, 5.
Cloître des Bernardins, 4.
Rue de l'Epée-de-Bois, 5.
Rue de Sèvres, 42.
Rue Saint-Sauveur, 9.
Rue du Grand-Saint-Michel, 16.
Rue Saint-Dominique, 185.
Rue du Vertbois, 10.
Rue de la Jussienne, 16.
Rue de Monceau, 17.
Rue Ménilmontant, 70.
Rue Belfond, 35.

CAISSE D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE DE PARIS,
Fondée en 1818.

CAISSE CENTRALE, RUE COQ-HÉRON, 9.

SUCCURSALES DANS PARIS.

1re	succursale,	place des Vosges, 14,	hôtel de la Mairie du	8e	arrondissement.
2e	——	rue Garancière, 10,	*idem*	11e	*id.*
3e	——	rue de Vendôme, 11,	*idem*	6e	*id.*
4e	——	rue d'Anjou-St-Honoré, 9,	*idem*	1er	*id.*
5e	——	rue Geoffroy-l'Asnier,	*idem*	9e	*id.*
6e	——	rue de Grenelle-St-Germ., 7,	*idem*	10e	*id.*
7e	——	place du Panthéon,	*idem*	12e	*id.*
8e	——	rue Drouot,	*idem*	2e	*id.*
9e	——	rue du faub. St-Martin, 76.	*idem*	5e	*id.*
10e	——	rue Ste-Croix-de-la-Bret., 20,	*idem*	7e	*id.*

SUCCURSALES DANS LA BANLIEUE, ÉTABLIES DANS LES MAIRIES.

A Saint-Denis, Neuilly, Choisy, Belleville, La Villette, Batignolles.

La Caisse d'Épargne est une institution de bienfaisance qui a pour objet de recevoir en dépôt les plus petites sommes que les particuliers veulent y placer. Elle a été fondée dans la seule vue de l'utilité publique, et pour offrir à toutes les personnes laborieuses les moyens de se créer des économies.

L'Administration supérieure se compose de vingt-cinq Directeurs, et d'un nombre indéterminé d'Administrateurs nommés par le Conseil des Directeurs. Ces fonctions sont entièrement gratuites.

Les bureaux de la Caisse centrale et ceux des succursales sont ouverts tous les dimanches et lundis pour recevoir les versements. On ne peut verser ni moins d'un franc, ni plus de trois cents francs à la fois. Aucun versement ne peut être reçu sur un compte dont le crédit aura atteint *quinze cents francs.*

Les sommes reçues sont immédiatement versées à la Caisse des Dépôts et Consignations au compte de la Caisse d'Épargne. Chaque déposant devient ainsi propriétaire d'une somme équivalente à son avoir, à prendre à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'intermédiaire de la Caisse d'Épargne.

Les déposants dont le crédit est de somme suffisante pour acheter une rente de *cinq francs* au moins peuvent obtenir, sur leur demande, par l'intermédiaire de l'administration de la Caisse d'Epargne, et sans frais, la conversion de leur créance en une inscription au grand-livre de la dette publique.

Le Conseil des Directeurs fixe tous les ans, au mois de décembre, le taux de l'intérêt pour l'année suivante. Ce taux a été fixé à 4 et ½ % pour l'année 1851.

Le compte de chaque déposant est réglé annuellement; l'intérêt est ajouté au capital pour reproduire des intérêts jusqu'au maximum de 2,000 fr. Lorsque le dépôt a atteint ce maximum par la capitalisation des intérêts, il cesse de porter intérêt.

L'intérêt commence à courir à partir du jour même du versement, et s'arrête au dimanche qui précède le jour désigné pour le remboursement.

Chaque déposant peut retirer à volonté tout ou partie des sommes qui lui appartiennent. Les remboursements sont effectués dans les douze jours de la demande, faite le dimanche.

Les remboursements peuvent être demandés dans les succursales, mais ils ne sont effectués qu'à la Caisse centrale.

Les déposants qui changent de résidence peuvent obtenir le transfert de leurs fonds sur une caisse d'épargne départementale, et réciproquement.

En cas de décès d'un déposant, les fonds appartenant à sa succession sont remboursés à ses héritiers ou ayants-droit.

Nota. Toutes les lettres et réclamations doivent être adressées à l'Agent général, rue Coq-Héron, 9.

CONSEIL DES DIRECTEURS.

Président.

M. Delessert (Franç.) (O ✻), *anc. Banquier.*

Vice-Présidents. Messieurs,

Lefebvre (J.) (O ✻), *Banquier, Régent de la Banque de France.*
D'Argout (G O ✻), *Gouverneur de la Banque de France.*
Vernes (Ch.) (C ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Odier (C ✻), *Censeur de la Banque de France.*

Secrétaire.

M. Bourceret, *ancien Banquier.*

Secrétaires-Adjoints. Messieurs,

Pillet-Will (C ✻), *banquier, Régent de la Banque de France.*
Valois jᵉ ✻, *banq., Régent de la Banque.*
D'Eichthal (Adolp.) ✻, *banquier.*
Bartholony ✻, *ancien banquier.*

Directeurs. Messieurs,

Beau (Ferdinand), *ancien négociant.*
Boicervoise ✻, *anc. administrateur des hospices civils.*
Decan de Chatouville ✻, *maire du 3ᵉ arr.*
Gautier (C ✻), *Sous-Gouverneur de la Banque de France.*
Guyot de Villeneuve ✻, *Membre du Conseil d'escompte de la Banque de France.*
Hottinguer (H.) ✻, *banquier.*
Lanjuinais (Victor), *membre de l'Assemblée législative.*
Lebobe ✻, *ancien Président du Tribunal de commerce.*
Lefebvre (Francis), *banquier.*
Legentil (O ✻), *Régent de la Banque.*
Locquet (O ✻), *ancien négociant.*
Mallet (James) ✻, *banquier, Régent de la Banque.*
Morier, *anc. chef au minist. des finances.*
Poullain-Deladreue ✻, *ancien juge au tribunal de commerce.*
James de Rothschild (G O ✻), *banquier.*

Directeurs honoraires. MM.

Delessert (Gabriel) (G O ✻), *propriétaire.*
De Rambuteau (G O ✻), *propriétaire.*

Censeurs. Messieurs,

Grondard ✻, *anc. Négociant.*
Delessert fils (Benjamin), *Représentant.*
Levaigneur, *anc. Juge au Trib. de Comm.*
M. Agathon Prévost ✻, *Agent général.*
M. de Sevelinges (Arm.), *Caissier.*

ASILE DE LA PROVIDENCE.

Cet Etablissement, situé à Montmartre, chaussée des Martyrs, n. 13, et fondé en 1804 par M. et Madame Micault de la Vieuville, a reçu une existence légale par ordonnance du 24 décembre 1817.

Il sert de retraite à 61 vieillards des deux sexes, *de la Ville de Paris*, qui y sont logés, nourris, blanchis, et soignés en cas de maladie.

Il y a six places gratuites. Deux sont à la nomination des fondateurs et de leurs familles, deux sont à la nomination du Ministre de l'Intérieur, et deux à la nomination du Conseil municipal de Paris Les 55 autres places sont à la nomination du ministre de l'intérieur, de la Société de la Providence et du Conseil d'Administration de l'Etablissement. Pour le prix de ces cinquante-cinq places, il doit être payé une pension annuelle de 600 fr. Le Ministre de l'Intérieur nomme aux places, dont il acquitte, sur les fonds de son ministère, partie ou totalité de la pension de 600 fr. La *Société de la Providence* nomme aux places dont les pensions sont en partie acquittées sur les fonds dont elle peut disposer. Cette Société paye des parties de pensions. Le Conseil d'Administration nomme aux places, dont les pensions sont acquittées par les pensionnaires eux-mêmes, leurs familles ou leurs protecteurs.

L'Asile est administré gratuitement par un Administrateur en chef nommé par le Ministre de l'Intérieur, et sous la surveillance d'un Conseil qui doit être composé de cinq membres, dont l'Administrateur en chef fait partie.

Six Sœurs de la Congrégation des Dames hospitalières du diocèse de Nevers, desservent l'Asile de la *Providence*. Une d'elles est supérieure, et a le gouvernement intérieur de l'Etablissement, sous la direction de l'Administrateur en chef.

Administrateur en Chef,

M. de Tourolle ✻, rue Barbet-de-Jouy, 32.

Conseil d'Administration. Messieurs,

De Montesquiou-Fezensac (G ✻), *Général de division*, *Président*, rue d'Astorg, 31.
De Tourolle ✻, *Administrateur en chef*, rue Barbet de Jouy, 32.
De Bray (Albert), rue Neuve-des-Petits-Champs, 97.
De L'Espine, rue de Lille, 56.
Adrien Cramail, place Saint Germain-l'Auxerrois, 24.
L'Abbé Pradine, *Chapelain*.
Gibert ✻, *Médecin*.

Les Bureaux d'Administration de l'Asile de la Providence sont établis à Paris, chez M. Donatis ✻, Agent comptable, rue Jean-Bart, 4.

SOCIÉTÉ DE LA PROVIDENCE.

Cette Société, fondée le 1er mars 1805 par M. Micault de la Vieuville, pour secourir *la vieillesse*, *l'enfance* et *les familles malheureuses*, a toujours compté parmi ses bienfaiteurs les chefs de l'Etat et les principaux fonctionnaires du gouvernement. Cette société s'est proposée : 1° de secourir la vieillesse, en payant des portions de pensions pour des vieillards des deux sexes, qu'elle place à l'Asile de la Providence; 2° de faire donner une éducation chrétienne, ou apprendre un métier aux enfants des indigents ; 3° de distribuer des secours à domicile aux familles malheureuses et principalement à des aveugles de la ville de Paris.

La Société de la Providence remplit les trois buts de son institution; et depuis 1805 elle a distribué près d'UN MILLION. Chaque membre de la Société de la Providence souscrit annuellement, pour une somme plus ou moins forte, aux bonnes œuvres de l'association. Chaque année, dans le carême, une quête a lieu dans une réunion de charité, en faveur de la *Société de la Providence* et de l'*Asile de la Providence*.

Conseil d'Administration. Messieurs.

De Montesquiou-Fezensac (G ✵), *Général de division. Président.*
L'abbé Pételot, *Curé de Saint-Roch, Président honoraire.*
De Tourolle ✵. *Administrateur en chef de l'Asile de la Providence, Vice-Président.*
De Chastellux (O ✵), *Vice-Président.*
Sérurier ✵. *Secrétaire général.*
Bonnet (Jules), *Membre du conseil d'administ. de l'Asile, Secrétaire général adjoint.*
Leblond (François), *Secrétaire général adjoint.*
De Bray ✵, *Administrateur-Trésorier.*
Goffin, *Vice Administrateur-Trésorier.*
De Béthisy ✵.
De Flavigny (O ✵).
Serurier (G O ✵).
Cramail (Adrien), *Membre du conseil d'administration de l'Asile*
Defresne ✵.
Denormandie ✵.
Labbé (Ernest).

Commission des Secours.

Madame douairière de Fitz-James.

S'adresser :

Pour les Pensions et pour les Secours, à M. Goffin, rue des Vieilles-Étuves-Saint-Honoré, 3.

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ENFANCE.

La *Société des Amis de l'Enfance* s'est formée dès l'année 1828 pour venir au secours des jeunes garçons pauvres. Les enfants adoptés dès l'âge de 8 ans sont placés dans des pensions où ils reçoivent l'instruction nécessaire à l'exercice d'une profession industrielle ; à 13 ans, ils entrent ensuite dans des ateliers d'apprentissage. Pendant tout le temps de leur éducation et de leur apprentissage la Société ne cesse de veiller sur eux.

Les jeunes garçons orphelins sont envoyés à la colonie de Saint-Firmin, située au Merle, près Breteuil (Oise) ; ils sont appliqués aux travaux de l'agriculture, et reçoivent chaque jour des leçons d'instruction primaire.

200 jeunes garçons sont élevés en ce moment.

La souscription annuelle est de 6 francs.

Le Ministère de l'instruction publique, le Ministère de l'intérieur et le Conseil municipal remettent annuellement une somme destinée à l'éducation des enfants.

La Société est administrée par un Conseil et par un Comité d'administration.

Toutes les demandes d'admission doivent être adressées, à M. Adrien Cramail, Secrétaire du Conseil, place St-Germain-l'Auxerrois, 20.

Président.

M. Alfred de Montreuil.

Trésorier.

M. Eugène Cauchy (O ✵).

Secrétaire.

M. Adrien Cramail.

SOCIÉTÉS DE CHARITÉ MATERNELLE DE FRANCE.

Ces Sociétés, dont le nombre est susceptible d'augmentation, ont pour but de secourir les pauvres femmes en couches, de pourvoir à leurs besoins et de les encourager à allaiter, elles-mêmes, leurs enfants.

Les Sociétés actuellement existantes sont au nombre de 43. Elles sont établies dans les villes ci-après :

Amiens	Carcassonne.	Limoges.	Pau.
Angers.	Châlons-sur-Marne.	Lyon.	Poitiers.
Angoulême.	Chartres.	Marseille.	Reims.
Arles.	Châteauroux.	Metz.	Rennes.
Auxerre.	Dijon.	Montauban.	Rouen.
Avignon.	Draguignan.	Montpellier.	Strasbourg.
Besançon.	Elbeuf.	Moulins.	Toulon.
Bordeaux.	Evreux.	Nantes.	Toulouse.
Bourg.	La Rochelle.	Narbonne.	Tours.
Bourges.	Le Mans.	Niort.	Troyes.
Brest.	Lille.	Orléans.	

SOCIÉTÉ DE CHARITÉ MATERNELLE DE PARIS.

Vice-Présidentes. Mesdames,

De Lillers, rue de Lille, 76.
La Maréchale Gérard, rue Neuve-de-Berry, 12.
Grivel, à la Banque.

Trésorier.

M. Ch. Vernes (C ✱).

On souscrit au bureau de la Société, rue Ménars, 4.

Dames qui composent le Conseil d'administration, et qui distribuent les secours dans les douze arrondissemens de Paris.

Premier Arrondissement.

Quartiers.		
Champs-Elysées.	Mad. de Montigny-Jaucourt.	Rue de la Pépinière, 29
Roule.	Mad. la M^{le} Gérard.	Rue Neuve-de-Berry, 12.
Place Vendôme. Tuileries	Mad. de Grammont.	Rue Ville-l'Evêque, 38.

Deuxième Arrondissement.

Feydeau.	N.	. . . .
Palais-Royal. Chaussée-d'Antin.	Mad. James Mallet.	Chaussée-d'Antin, 13.
Faub. Montmartre.	Mad. Gabriel Odier.	Rue du Houssaye, 6.

Troisième Arrondissement.

Montmartre. Saint-Eustache.	Mad. Grivel.	A la Banque.
Mail.	Mad. Couderc.	A la Banque.
Faub.-Poissonn.	Mad. Baradère	Rue de l'Université, 35.

Quatrième Arrondissement.

Marchés	Mad. St-Aignan	Quai d'Orsay, 31.
Banque	Mad. Franç. Delessert.	Rue Montmartre, 176.
St-Honoré Louvre	Mad. Forestier.	Rue des Moulins, 1.

Cinquième Arrondissement.

Montorgueil.	Mad. Lefebvre.	Boul. Bonne-Nouvelle, 34.
Bonne-Nouvelle.		
Faub.-St-Denis.	Mad. Lestapis.	Rue de la Tour-des-Dames, 2.
Faub.-St-Martin.	Mad. Grillon.	Boulevart St-Denis, 22 *bis.*

Sixième Arrondissement.

St-Martin-des-Ch.	Mad. David.	Rue de Braque, 2.
Temple.	Mad. Delannoise.	Rue Charlot, 45.
	Mad. Lemière	Boulevart du Temple, 34.
Lombards	Mad. de l'Etrange.	Rue de Braque, 2.
Porte-St-Denis.	N	. . . .

Septième Arrondissement.

Sainte-Avoye.	Mad. Collas.	Rue des Moulins, 28.
Arcis.		
Marché-St-Jean.	Mad. de la Chaussée.	R. Vieille-du-Temple, 123.
Mont-de-Piété.	Mad. Lenoir.	Boulevart du Temple, 328.

Huitième Arrondissement.

Faub.-St-Antoine.	Mad. Denis de Hansy.	Rue Bautreillis, 6.
Quinze-Vingts.	Mad. Bouillet	Rue Thorigny, 12.
Marais.	Mad. Bayvet.	Rue St-Louis, 44 (Marais).
Popincourt.	Mad. Frédéric Moreau.	Rue St-Lazare, 69.

Neuvième Arrondissement.

Hôtel-de-Ville.	Mad. Tainturier	Rue Berry, au Marais, 12.
Arsenal.	Mad. de Charnacé.	Rue Neuve-St-Paul, 15.
Cité.	Mad. Gabriel Delessert.	Rue Basse, à Passy.
Ile-Saint-Louis.	Mad. Bertrand.	R. de Grenelle-St-Germ., 39.

Dixième Arrondissement.

Monnaie.	Mad. Chapellier.	Rue de Seine-St-Germ., 6.
Grenelle-S.-Germ.	Mad. Anat. de Montesquiou.	Rue de Monsieur, 12.
St.-Thom.-d'Aquin.	Mad. de Lespinasse.	Rue de Lille, 113.
Invalides.	Mad. Fririon.	Rue de Bourgogne, 28.

Onzième Arrondissement.

Sorbonne.	Mad. Denizet.	Rue Soufflot, 1.
Ecole de Médecine.	Mad. Arthur Beugnot.	Rue de Matignon, 8.
Palais de Justice.	Mad. de Lillers.	Rue de Lille, 68.
Luxembourg.	Mad. Caussin de Perceval	Rue Hautefeuille, 13.
	Mad. Cochin	Rue St-Guillaume, 23.

Douzième Arrondissement.

Observatoire.	Mad. de Baudicour.	Rue d'Enfer-St-Michel, 43.
Saint-Jacques.	Mad. Guerbois.	Rue St-Jacques, 123.
Saint-Marcel.	Mad. Houette aîné.	Rue de Vaugirard, 39.
Jardin des Plantes	Mad. Cordier.	Rue Cuvier, 33.

SOCIÉTÉ DE LA MORALE CHRÉTIENNE,

Rue Saint-Guillaume, 9.

Cette Société philanthropique, autorisée et fondée en l'année 1821 par quelques amis de l'humanité, à la tête desquels se trouvait M. de La Rochefoucauld-Liancourt, a pour but 1° la défense *gratuite* des détenus et l'avenir des libérés ; 2° l'adoption, l'entretien, le patronage des enfans orphelins jusqu'à la fin de leur apprentissage ; 3° les secours aux ouvriers malades ou blessés, pour les aider à continuer leurs travaux ou leur procurer un emploi. Des dames, déléguées par l'un de ces comités, portent des consolations et des secours dans les prisons des femmes. Cette Société accomplit toutes ces bonnes œuvres au moyen de souscriptions mensuelles, annuelles, et de dons volontaires. La Société publie un journal mensuel depuis 1821. La quatrième série de ce journal a commencé à paraître le 1er janvier 1849.

Conseil d'administration. Messieurs,

M. de Broglie (G ❋), *Président honoraire.*
M. de La Rochefoucauld-Liancourt ❋, r. de la Concorde, 1, *Président.*
De Lamartine ❋, rue de l'Université, 84, 1er }
Carnot (H.), *Représentant*, rue Tronchet, 11. 2e }
Berville (O ❋), rue de Vaugirard, 34, 3e } *Vice-Présidents.*
Baroche (C ❋), *Représentant du peuple*, place Vendôme 22 4e }
Gervais, rue de la Harpe, 85, *Secrétaire-général.*
Renzi (A.), rue Saint-Guillaume, 9, *Administrateur.*
Vivien, r. Beautreillis, 22, *Trésorier.*

CHAPITRE IX.

Service de Santé. — Médecins et Chirurgiens. — Pharmaciens. — Société de Médecine pratique.

SECTION PREMIÈRE.

SERVICE DE SANTÉ.

DOCTEURS EN MÉDECINE ET EN CHIRURGIE EXERÇANT DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Suivant les dispositions de la loi du 11 mars 1803, relative à l'exercice de la médecine, et l'arrêté du Ministre de l'intérieur du 8 juin 1805, nul ne peut exercer les professions de Médecin ou de Chirurgien dans le département s'il n'a préalablement fait enregistrer son diplôme aux secrétariats de la Préfecture et des deux Sous-Préfectures du département de la Seine (1).

MÉDECINS ET CHIRURGIENS. *Messieurs*,

Abraham, *Acad. de méd.*, r. de Ponthieu, 14.
Adelon (O ✻), *Académie de médecine; prof. à la fac.*, r. du Four-St-Germ., 47.
Adorne de Tscharner ✻, r. du Four-St-Germain, 27.
Allibert ✻, *Jeunes Aveug.* r. de Sèvres, 23.
Allié, r. du Petit-Pont, 15.
Alquié (C ✻), *Méd. en chef de l'hôpital milit. du Val-de-Grâce*, à l'hôpital.
Ameuille, r. Neuve-St-Eustache, 36.
Amussat ✻ (*lithotritie*), quai Malaquais, 17.
Andral père (O ✻), *Acad. de méd.*, rue St-Lazare, 108.
Andral fils (O ✻), *Acad. des sciences et Acad. de méd., prof. à la faculté; méd. de la Charité*, r. des Petits-Augustins, 5.
Andrevetan, r. Basse-du-Rempart, 18.
Andrieux (E.) ✻, *Quinze-Vingts*, r. Joubert, 35.
Andry (F.), r. d'Enfer, 27.
Andry (Victor), rue de Chaillot, 2.
Antraigues, place des Petits-Pères, 9.
Aran, *bureau central*, r. de la Sourdière, 33.
Archambaud, *Charenton*, y demeurant.
Archambault, rue Mandar, 5.
Arnal aîné ✻, r. Bourdaloue-Laffitte, 3.
Arnaud (A.) (O ✻) ✪, rue du Cherche-Midi, 72.
Arnaud, rue Rossini, 28.
Arnaud (Ch.), rue Vieille-du-Temple, 88.
Arvers, *ag. à la fac.*, r. Mons.-le-Prince, 33.
Aubert (T. E.) ✻, r. Rumfort, 13.
Auberge ✻, rue Louis-le-Grand, 15.
Aubert (Roche), r. de Bondy, 52.
Aublin, r. Bertin-Poirée, 10.
Aubrun, r. du Petit-Musc, 33.
Audiat, r. Bleue, 34.
Audibert (H.), r. Montholon, 3.
Audouard (O ✻), r. Cadet, 6.
Augouard ✻, rue Payenne, 7.
Augouard fils, rue du Pas-de-la-Mule, 5.
Aulagnier ✻, r. Descartes, 5.
Aumolle, r. Guénégaud, 15.
Aussandon (Am.), rue Notre-Dame-de-Lorette, 48.
Aussandon (Jos.), r. de Paradis-Poiss., 32.
Auvity (P.) ✻, r. de la Ferme-des-Math. 20.
Auzias-Turenne, r. d'Enfer, 12.
Auzoux ✻, r. de l'Observance, 2.
Bachoué de Lostalot, rue St-Louis, 7, au Marais.
Baffos ✻, *chir., Acad. de méd., hospice de La Rochefoucauld*, r. de l'Odéon, 24.
Bagel ✻, r. St-Antoine, 86.
Baillarger ✻, *aliénées*, à la Salpêtrière.
Baldou, rue Godot-de-Mauroy, 10.
Balencie, r. Mont-Thabor, 24.
Bally ✻, *Acad. de méd.*, r. Jacob, 50.

(1) MM. les Médecins et Chirurgiens qui ne se trouvent pas sur cette liste sont prévenus qu'ils ne pourront y être inscrits qu'après avoir rempli ces formalités et en avoir justifié. — Les Éditeurs feront droit à tous changements d'adresses et rectifications qui leur seront indiqués *par voie franche*.

Baraduc, r. St-Louis, 30.
Barbette aîné, r. de Poitiers-St-Germ., 10.
Barbette-Gaulin, r. Pavée-St-André, 15.
Baret (Césaire), r. Rumfort, 7.
Baron ✻, *dir. des nourrices*, rue de l'Université, 34.
Baroux, r. Hauteville, 7.
Barras ✻, r. de Londres, 30.
Barth ✻, *ag. à la fac.; Salpêtrière;* rue Richelieu, 108.
Barthélemy (de Saumur), r. Taranne, 1.
Barthez (E.), *bur. cent.*, r. de Rivoli, 22.
Barthez (Fr.) (O ✻), *méd. en chef. de l'hop. au Gros-Caillou*, r. Ne-des-Math., 62.
Bassereau, r. St-Hyacinthe-St-Michel, 3.
Bauche (H.), *chir. des disp.*, rue Saint-Honoré, 256.
Baudelocque (A. C.) ✻, *accoucheur, agr. à la Fac.; Acad. de méd., hôpit. des Enfans*, r. du Petit-Musc, 20.
Baudelocque (Aug.), r. Laffitte, 22.
Baudens (O ✻), *chir., cons. de santé des armées*, rue de la Concorde, 7.
Baudin, r. de Clichy, 43.
Bayard, quai St-Michel, 25.
Bayle ✻, *ag. à la fac.*, r. de Tournon, 14.
Bazignan, r. Dauphine, 20.
Bazile, rue Monsigny, 6.
Bazin (E.) ✻, *hôpital Saint-Louis*, rue Meslay, 29.
Bayard, quai Saint-Michel, 25.
Beau ✻, *agr. à la fac.; Saint-Antoine*, r. Mazarine, 32.
Beaude ✻, *Cons. de salub.*, r. Chabannais, 3.
Beaugrand, rue de Bondy, 36.
Beaumetz. *Voir* Dujardin-Beaumetz.
Beauregard. *Voir* Boutin de Beauregard.
Beauvoisin, r. de la Chaussée-d'Antin, 16.
Beaux, rue St-Louis-en-l'Ile, 30.
Béclard, *agrégé à la fac.*, rue Singer, 17, à Passy.
Béclerc, rue des Jeûneurs, 3.
Bécourt ✻, *épidémies*, r. Rougemont, 13.
Becquerel (Alfred) ✻, *agr. à la fac.; bur. cent.*, r. des Pyramides, 3.
Bégin (O ✻), *chir.; Acad. de méd.; Cons. de santé des arm.*, r. Furstemberg, 6.
Bégin (Emile), *maladies des femmes et des enfants*, rue St-Lazare, 142.
Béhier ✻, *agr. à la fac.; Bon Secours*, r. de la Ferme-des-Mathurins, 21.
Belhomme ✻, *établissem. pour les aliénés*, r. de Charonne, 163.
Belin (Auguste), rue de Savoie, 16.
Bell, rue de Tournon, 19.
Bellemain, r. de Lancry, 6.
Belléty ✻, faubourg Poissonière, 9.
Belliol, *dartres*, rue des Bons-Enfants, 30.
Belmas, rue de Vanvres, 22.
Belouino, rue de Sèvres, 64.
Benech, r. du 24-Février, 7.
Benet-Duperraud, r. des Filles-du-Calv., 27.
Bérard (P.) (O ✻), *chir.; doyen et prof. à la fac.*, à l'Ecole de Médecine.
Bérard, impasse Guéménée, 6.
Bergeron fils ✻, r. Paradis-Poissonn., 2.
Bergonier, r. de la Victoire, 43.
Bernardet, r. Notre-Dame-de-Lorette, 15.
Bernard (Charles), *dépôt des condamnés*, rue de la Sourdière, 18.
Bernard (Claude) ✻, *prof. suppl. au Coll. de Fr.*, r. de la Ferme-des-Mathur., 56.
Bernardin, Faub. du Temple, 74.
Bernutz, *bur. central*, r. de l'Université,
Berrier-Fontaine, rue Rumfort, 9.
Berthelot ✻, rue des Ecrivains, 22.
Berthet, rue de l'Echiquier, 29.
Bertin, r. Neuve-des-Capucines, 9.
Berton (A.), ✻ ✻, *chir. de la Lég. d'Hon., état-maj. de la place*, r. de Provence, 3.
Berton (Delphin), r. St-Louis, 67.
Bertot, boulevard du Temple, 50.
Bertrand (J.-B.), r. St-Martin, 285.
Bertrand (F. J.) ✻, r. Lepelletier, 33.
Bertrand de Namps, r. Planche-Mibray, 11.
Bertrand-St-Germain, rue Taranne, 12.
Bessière (E.), r. St-Lazare, 125.
Bessières (L.), rue Bleue, 3 *bis*.
Besson, rue de l'Est, 19.
Bezançon, rue Dauphine, 18.
Billard, rue de Pontoise, 22.
Billout, rue Lamartine, 8.
Bisson, r. Richer, 42.
Bixio ✻, r. Jacob, 26.
Blache (O ✻), *méd. de l'hôp. des Enf., consult. de la Maison de St-Denis*, rue de Rivoli, 10 *bis*.
Blanchard, r. d'Enfer, 33.
Blanche ✻, r. de Lille, 17.
Blanchet (de Saint-Lô) ✻, *chir. Sourds-Muets*, boulevart Bonne-Nouvelle, 25.
Blandet, faubourg St-Antoine, 203.
Blatin, r. St-Germain-des-Prés, 2.
Blazy, boul. St-Denis, 24.
Bleynie ✻, rue de Berry, 15.
Blot, r. Taitbout, 15.
Blot (Hippolyte), *chir.-acc.*, r. Louis-le-Grand, 3.
Bodson ✻, rue des Martyrs, 27.
Boileau, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 44.
Boisduval ✻, place de l'Estrapade, 22.
Boinet, rue de la Banque, 20.
Boisserie-Lasserve ✻, Faub.-St-Honoré, 14.
Bommy, r. Louis-le-Grand, 25.
Bonduel, *chir.-maj. à l'hôp. mil.*, rue Mimesnil, 28.

Bouet ✻, *Conciergerie*, rue de l'Oratoire-du-Roule, 2.
Boniface (Albert), r. Baillet, 1.
Bonnassies, r. St-Antoine, 51.
Bonnet (de Coutances), r. Montorgueil, 63.
Bonnet de Malherbe, *insp. des étab. d'eaux min. de Paris*, r Ne-St-Augustin, 69.
Bonvallet, r Grenelle-St-Honoré, 19.
Bordes, r. des Tournelles, 3.
Bordet, r. St-Anne, 63.
Bossion, r. Montholon, 18.
Bossu, *Infirm. Marie-Thérèse*, rue de Seine-St-Germain, 31.
Bouchardat ✻, *ag. à la fac.; acad. de méd.; pharmacien en chef*, à l'Hôtel-Dieu.
Boucher de la Ville-Jossy, pass. Saulnier. 8.
Boucherie, avenue Ste-Marie-du-Roule, 32.
Bouchut. *bur. cent*, r. de Sèvres, 85.
Boudard ✻, rue Royer-Collard, 15.
Boudin (O ✻), *méd. en chef de l'hôp. du Roule*, quai Voltaire. 7.
Boudinier, rue Copeau, 22.
Boué neveu. r. du Marché St-Honoré, 1.
Bouillaud (O ✻), *anc. doyen, prof à la fac.: Acad. de méd.*, r. St-Dominique-St-Germain, 32.
Bouillet, r. de Thorigny, 12.
Bouley fils ✻, *bur. centr.*, r. Geoffroy-Lasnier, 22.
Boulland (P.), r. des Petits-Augustins, 17.
Boullard ✻, r. Massillon, 2.
Boulu ✻, r. de la Fe-des-Mathurins, 4.
Bouneau ✻, *hôp. des Enf.*, r. de l'Echiquier, 3.
Bourdon (Is.). *Acad. de médecine*, place des Vosges, 23.
Bourdon (Hip.), *bur. cent.*, r. du Four-Saint-Germain, 47.
Bourdoncle, *mal mentales*, r. de Picpus, 6.
Bourdonnay, r. Grenelle-St-Honoré, 19.
Bourgeois ✻, avenue du Maine, 3.
Bourgeoise, r. Ste-Anne, 17.
Bourguignon. r. N.-D.-des Victoires, 26.
Bourjot-St-Hilaire, r. Geoffroy-Lasnier, 28.
Bourse jeune ✻, r. du Banquier, 2.
Bousquet ✻, *Acad. de méd.*, r. de Lille, 91.
Boussenard ✻, Grande-Rue-Verte, 19.
Bousson, *dent. des jeunes aveugles*, rue Saint-Honoré. 293.
Boutin de Beauregard ✻, r. de la Chaussée-d'Antin, 5.
Bouvier ✻, *chir. orthopéd., Acad. de méd.; agr. à la fac.; Beaujon*, r. Saint-Pierre-Chaillot, 28.
Boyer (F.), r. St-Thomas-du-Louvre, 22.
Boyer (Léon), r. de Chabrol, 14.
Boyer (Lucien), *ag. à la fac.*, quai Malaquais, 17.
Boyer (Philippe) (O ✻), *Hôtel-Dieu; chir.* r. de Grenelle-St-Germain. 9
Boys de Loury ✻, *chir. de St-Lazare*, rue Richepance, 5.
Boyveau (Ch.), r. des Francs-Bourgeois-St-Michel, 8.
Braive. r. de la Jussienne, 15.
Brawaski, r. Saint-Paul, 15.
Bréard, r. Michel-le-Comte, 23.
Bréon ✻. boulevart St-Denis, 26.
Bressand ✻. rue de Bondy, 70.
Brian (O ✻), *chir-maj.*, à l'hôtel des Invalides.
Briau ✻, r. de la Victoire, 34.
Bricheteau ✻, *Académ. de méd; Necker*, rue des Beaux-Arts, 5.
Brierre de Boismond ✻, *maladies mentales*, faub. St-Antoine. 333, et rue Ne-Ste-Geneviève, 29.
Briquet ✻. *agr. à la fac.; Charité*, rue de la Chaussée-d'Antin, 4.
Brissel ✻, r. du Cherche-Midi, 4.
Broca, *prosect. fac. de méd.*, r. Jacob, 19.
Brochin, r. du Paon, 1.
Brongniart (O ✻), *agr. à la fac.; Instit., prof. au Jardin-des-Pl.*, r. Cuvier, 57.
Brossard. r. d'Angoulême-du-Temple, 16.
Brun (A.) ✻, *Clichy*, r. Rougemont, 9.
Brunet (Léonard), r. Gren.-St-Honoré, 45.
Buchez, r. Chabannais, 8.
Buisson, r. Saint-Antoine, 205.
Bujeon, r. des Martyrs, 12.
Buot de l'Epine, faub. Poissonnière, 56.
Burdin, *Ac. de méd.*, r. Mogador, 16.
Burguières, *agrégé à la fac. de méd*, r. de Luxembourg, 24.
Burq. *affect. nerv.*, cité Trévise. 8.
Bussy ✻, *Dir. de l'Ec. de Pharm. Instit., Acad. de méd.*, r. St-Louis-en-l'Ile, 104.
Buttura, r. de Seine, 51.
Cabanellas. r. Trudon, 2.
Cabarrus ✻, *homœopat.*, r. de Milan, 24.
Cadet-Gassicourt ✻ ✻, r St-Honoré, 108.
Caffe ✻, r. de la Ferme-des-Mathurins, 49.
Cahen ✻, *chir. de la Gendarmerie de la Seine*, r. Paradis-Poissonnière, 42.
Cahen fils, r. Paradis-Poissonnière, 42.
Caillard, *Reconnaissance*, à l'hospice.
Caillat ✻, rue
Calandra, *amb. de Naples*, r. Caumartin, 7.
Calmeil ✻, *méd. adj. de la maison nation. de Charenton*, boul. Beaumarchais, 15.
Cambey. faub. Poissonnière, 21.
Campaignac ✻, r. Jacob, 39.
Campardon, *acc., Conciergerie*, rue des Marais-St-Martin. 10.
Campbell, (James). r de Luxembourg, 20.
Camus, r. du Coq-Saint-Honoré, 7.

Canuet ✵, r. Miromesnil, 12.
Cardeilhac, r. de Provence, 9.
Cargue, r. des Filles-St-Thomas, 11.
Caron, *dépôt de la Préf. de police*, r. Bertin-Poirée, 16.
Carpentier, r. St-Denis, 118.
Carpentier-Méricourt, r. d'Argenteuil, 8.
Carré, quai des Orfèvres, 10.
Carrère. *Voir* Mourgues-Carrère.
Carrier ✵, *acc.*, r. St-Roch, 12.
Carrière (Edouard), r. St-Georges, 54.
Carteaux ✵, guichet de l'Echelle, place du Carrousel.
Casaubon, r. Servandoni, 23.
Castel ✵, r. du 29 Juillet, 10.
Cattois, r. Cassette, 20.
Caucal, r. de Seine, 29.
Caudmont, *malad. des voies urinaires*, r. d'Argenteuil, 48.
Cayol ✵, r. du Dragon, 10.
Cazalis, *bureau centr.*, rue de Méhul, 1.
Cazeaux, *acc.; Acad. de méd; agrégé à la fac.*, r. des Saints-Pères, 1 *ter*.
Cazenave (Alphée) ✵, *agr. à la fac.*, *hôpit. St-Louis*, r. Richer, 17.
Cerise ✵, r. de Sèze, 10.
Chaales des Etangs, r. Vanneau, 36.
Chaillou, r. Notre-Dame-de-Lorette, 34.
Chailly (C. M.), r. d'Arcole, 2 *bis*.
Chailly (J. N.) ✵, r. Nᵉ-des-Mathurins, 17.
Chailly (Honoré), *acc.*, r. St-Honoré, 290.
Chamberet (de) (O ✵), r. Greffulhe, 6.
Chammartin, r. St.-Honoré, 110.
Champeaux, boulev. du Temple, 34.
Champouillon ✵, *prof. Ecole du Val-de-Grâce*, r. du Cherche-Midi, 13.
Chancerel, r. Papillon, 9.
Chanet (A.), *homœopathie*, r. Richer, 37.
Chaniac, rue
Chappuis, r. de Cléry, 11.
Chardon, r. Montorgueil, 19.
Charlet, r. aux Ours, 16.
Charmasson, r. Nᵉ-Dᵉ-de-Lorette, 42.
Charpentier (A.) ✵, *médecin de l'infirmerie Marie-Thérèse*, r. de Savoie, 5.
Charpentier (J.-M.) ✵, quai Bourbon, 29.
Charrier, r. Saint-Georges, 52.
Charruau (O ✵), r. Castellane, 15.
Chassaignac ✵, *chir. St-Antoine*, *agr. à la fac.*, r. Richelieu, 60.
Chataing, rue St-Honoré, 363.
Chatin, *agr. à l'Ecole de pharm.*, à l'hôp. Beaujon.
Chaussit, r. Richer, 17.
Chayet, r. Rambuteau, 52.
Cheneau ✵, pl. Vendôme, 22.
Chenu, *chir. V.-de-Gr.*, r. Montmartre, 176.
Chereau (Achille), r. St-Lazare, 237.
Cherest (J.) ✵, r. Richepance, 9.
Chevalier, r. des Fossés-St-Victor, 14.
Chevé ✵, r. Nᵉ-des-Bons-Enfants, 5.
Chevrey ✵, r. Nᵉ-Bréda, 10.
Chomel (O ✵), *Ac. de méd; profess. à la fac.; Hôtel-Dieu*, q. Voltaire, 5.
Chomet, rue des Beaux-Arts, 5.
Christophe, r. Richelieu, 92.
Cissel, *acc.*, r. St-Thomas, 5.
Civiale (O ✵), *lithotritie; Inst.; Acad. de méd.*, r. Nᵉ-St-Augustin, 31.
Clairain, quai de la Mégisserie, 28.
Clairat, r. du Sentier, 29.
Clavel, r. d'Enghien, 17.
Clément, *Pitié*, quai de la Tournelle, 27.
Clerc, faub. Poissonnière, 12.
Cloquet (Jules) ✵, *chir.. Ac. de méd; prof. des clin. de la fac.*, r. Drouot, 2.
Cogny (J. P.), r. St-Honoré, 367.
Colas, rue d'Alger, 9.
Collin-Delarbre, r. de la Victoire, 23.
Collin (de Rhée), r. du Temple, 22.
Collineau ✵, *Ac. de méd.*, r. Sᵗᵉ-Apolline, 8.
Collomb, boul. Saint-Martin, 37.
Colombe, r. de l'Odéon, 25.
Colon, r. Godot-de-Mauroy, 34.
Comet ✵, boul. des Italiens, 9.
Compérat, r. des Pyramides, 4.
Conneau ✵, *méd. du Prés. de la Répub.*, faub. St-Honoré, à l'Elysée.
Conté de Lévignac, r. Grétry, 1.
Contour, faub. Saint-Honoré, 111.
Coquerct (A.), r. Richelieu, 21.
Corbel-Lagneau, r. de la Ch.-d'Antin, 58.
Corbière (Bumaiche de la), ✵ ✵, r. Tronchet, 28.
Corby, r. Grange-Batelière, 18.
Cordel, r. Nᵉ-des-Mathurins, 79.
Cordier ✵, pl. St.-Germ.-l'Auxerrois, 24.
Cornac (O ✵), *Ac. de méd.*; r. Taranne, 3.
Cornay (de Rochefort), rue Folie-Méricourt, 1.
Cossé, r. Saint-Sauveur, 16.
Cosson, r. du Grand-Chantier, 12.
Costa ✵, r. Notre-de-Nazareth, 38.
Coste ✵, r. Neuve-de-l'Université, 12.
Coster, r. Ventadour, 11.
Costilhes, *adj. Saint-Lazare*, r. Neuve-St-Eustache, 45.
Cotin, r. du Bac, passage Sᵗᵉ-Marie, 3.
Coudret ✵, r. Caumartin, 5.
Courcellas, r. de Sorbonne, 12.
Coursserant, r. du Dragon, 20.
Courtillier, *maladies des femmes*, faub. Saint-Honoré, 100.
Cousin (du Til), r. Montorgueil, 15.
Cromarias ✵, pl. Dauphine, 24.
Croserio, *homœopathie*, faub. Poissonn., 57.

Crouzet, r. Ste-Hyacinthe-St-Michel, 29.
Crozant (de), r. de Sèvres, 48.
Cruveilhier (O ✻), *prof. fac.; Acad. de médec; Charité*, r. des Pyramides, 3.
Cullérier ✻, *chir., Lourcine*, r. l'Odéon, 32.
Cusco, *bur. central*, r. de la Concorde, 10.
Cuveilhier, r. de l'Ancienne Comédie, 20.
Cuvier (Fr) (O ✻), r. Godot-de-Mauroy, 8.
Czernikowski (L.), r. du Pont-National, 18.
Dambresville, faub. St-Martin, 74.
Damicourt, rue de Clichy, 74.
Dancel, r. Saint-Georges, 29.
Daniel St-Antoine ✻, r. St-Florentin, 7.
Danvers ✻, *chir.*, r. Chanoinesse, 18.
Danyau fils ✻, *agr. à la fac. de méd.; chir. adj. Maternité, Acad. de méd.* rue des Saints-Pères, 5.
D'Aremberg, r. d'Enfer, 53.
Dareste, r. de Fleurus, 37.
Davaine, r. de la Chaussée-d'Antin, 2.
Davasse, r. Paradis-Poissonnière, 13.
Davet de Beaurepaire, r. Ne-des-Math., 1.
David (Alexis), r. Poissonnière, 21.
Daynac ✻, r. du Bac, 101.
De Beauvais père, r. Grenetat, 23.
Debeney, r. de la Michodière, 1.
De Bouis, r. Saint-Louis, 44.
Debout (Emile), r Thérèse, 4.
Dechambre, r. Richelieu, 28.
Déchamps (J.), r. J. J. Rousseau, 5.
Dechenaux, r. St-André-des-Arcs, 27.
Decrozo ✻, r. de Ponthieu, 2.
Decuve, r. du Petit-Carreau, 23.
Defernex, r. d'Enfer, 7.
Defert, r. N.-Dame-de-Nazareth, 9.
Degrusse, r. de Sèvres, 139.
Deguise père (O ✻), *chir. en chef de l'hôpital de Charenton*, r. de Provence, 56.
Deguise fils, *chir. adj. à l'hôp. de Charenton*, à Charenton-St-Maurice.
De la Berge, r. Fontaine-St-Georges, 21.
Delafolie ✻, r. du Faub.-Poissonnière, 9.
Delahousse, *chir. de l'Ecole polytechniq.*, r. Descartes 5.
Delamorlière ✻, *St-Lazare*, r. Bergère, 27.
Delanglard ✻, r. Ne-de-Luxembourg, 3.
Delaroque père ✻, r. Saint-Lazare, 29.
Delaroque fils ✻, r. St-Lazare, 48.
Delarue (d'Herblay), r. du Cadran, 19.
Delassiauve, *méd. adj. des alién.*, à Bicêtre.
De la Tranchade, r. de la Tixéranderie, 15.
Delaunay ✻, r. Louis-le-Grand, 33.
Delcroix, r. Neuve-des-Petits-Champs, 76.
Deleau, r. St-Lazare, 35.
Deleau je ✻, *Sourds-Muets*, r. de Seine, 6.
De l'Epine. *Voir* Buot de l'Epine.
Delmas (Charles), *secrét. du cons. de santé des armées*, r. de l'Abbaye, 8.
Delmas (Polydore), r. Saint-Anne, 14.
Delondre, r. St-Merry, 32.
Delorme, *chir.-maj.*, r. du Roule, 13.
Delpech père ✻, r. du Bac, 108.
Delpech (Auguste), r. du Bac, 108.
Delthil ✻, boulev. St-Martin, 55.
Demarquay, r. de la Victoire 43.
Dengouil ✻, r. de Bourgogne, 67.
Denis ✻, r. du Bac, 34.
Denonvilliers ✻, *chir.; Prof. à la fac.; Ste-Marguerite*, r. des Moulins, 21.
Depaul, *acc; agr. à la fac.*, r. Jacob, 46.
Depenne, r. Hauteville, 43.
Dequevauviller, r. St-André-des-Arcs, 33.
De Saint-Jean, r. Mandar, 12.
Deschamps (de Melun) ✻, r. de Chaillot, 53.
Deschamps (Edouard), r. Vivienne, 10.
Descorps, r. des Noyers, 56.
Des Etangs. *Voir* Chaales des Etangs.
Désirabode (E.), *dent.*, r. de Miromesnil, 6.
Desjardins de Morainville, r. de Louvois, 12.
Deslandes ✻, boulevard Beaumarchais, 109.
Deslauriers, rue Bourbon-Villeneuve, 7.
Desmaisons, r. de Beaune, 12.
Desmarres ✻, r. Ne-St-Augustin, 33.
Désormeaux, *bur. cent.*, r. Ne-des-Math., 49.
Despaulx-Ader, r. Tronchet, 21.
Desportes, *Acad. de médecine*, r. du Marché-Saint-Honoré, 5.
Despréaux, r. Mauconseil, 24.
Desprès, *fac., chir. à Bicêtre*, r. des Fossés-St-Victor, 45.
Desrivières, r. Gaillon, 10.
Desruelles ✻, r. de Louvois, 10.
Destouches, r. Colbert, 2.
Destrem, r. Jacob, 48.
Detrez, faubourg Poissonnière, 68.
Devailly, r. St.-Denis, 374.
Deval (Charles), *yeux*, r. St-Honoré, 355.
Devergie ✻, *agrégé à la fac.; hôp. Saint-Louis*, rue Richer, 14.
Deville (O ✻), *préf. Seine*, r. Geoffroy-Lasnier, 30.
Deville (Ch. Am.), r. de Laharpe, 89.
Devillemur, faubourg Montmartre, 8.
Devilliers père ✻, *Ac. méd.*, r. d'Enfer, 57.
Devilliers fils, faub. Poissonnière, 23.
Dewulf-Pontonnier, r. St-Victor, 16.
Dezauche, *Min. justice*, r. St-Honoré, 353.
Dezeimeris, r. Jacob, 21.
D'Hamelincourt, faub. St-Martin, 111.
Dhéré, r. de la Barouillère, 14.
D'Heurle, r. du Cloître-des-Bernardins, 3.
Dobigny, r. de Sèvres, 19.
Dondaine, *acc.*, r. Saint-Martin, 67.
Donné ✻, *insp. gén. des éc. de médec.*, quai Malaquais, 19.
Donnellan, r. de Luxembourg, 23.

Dop, r. des Prêtres-St Germain-l'Auxerrois, 21.
Dornier, r. du Mouton, 7.
Doumerc ✻, faub. Montmartre, 54 *bis*.
Drach d'Epchy, r. Saint-Martin, 150.
Dreyfus ✻, r. N.-D.-de-Nazareth, 20.
Dronsard, quai Volaire, 25.
Drouault, r. de Luxembourg, 8.
Dubois (P.) (O✻), *Ac. de méd.; prof. à la fac. et à la mais. d'acc.* r. M. le Prince, 12.
Dubois (Fréd.) d'Amiens ✻, *secr. perp. Acad. de méd.; agr. à la fac.*, r. Saint-Guillaume, 9.
Dubois (A. B), pl. du Panthéon, 1.
Dubois (J. F.), faub. St-Antoine, 125.
Dubos. *Voir* Constant Dubos.
Dubreuil, r. d'Argenteuil, 11.
Dubreuil-Helion, r. de Touraine, 2 (Mar.).
Duburguet, r. du Pont-de-la-Réforme, 7.
Duchamp, pl. Maubert, 41.
Duchenne, rue Louis-le-Grand, 35.
Duchesne ✻, r. d'Assas, 1.
Duchesne-Duparc ✻, r. de Louvois, 10.
Duclos ✻, r. Sainte-Avoie, 35.
Ducos, pass. Violet, 12.
Ducos de Ste-Christie, r. Tiquetone, 16.
Ducros (de Sixt), r. Chérubini, 1.
Dufay, r. de Grenelle-St-Honoré, 1.
Dufour (de Villefranche), r. Lamartine, 46.
Dufrenois, *acc.*, r. Mazarine, 19.
Duhamel, pl. du Marché-Saint-Honoré, 36
Dumas (J. B.) (C ✻), *prof. à la fac. de méd., Instit.*, à la Sorbonne.
Dumas, r. Madame, 4.
Duméril (O ✻). *Ac. de méd.; prof. à la fac. de méd.; mais. nat. de santé, prof. au Jardin des Pl.*, Paradis-Poissonn., 37, et r. Cuvier, 13.
Duméril fils, *agrégé à la fac.*, r. Cuvier, 13.
Dumont ✻, r. Guénégaud, 19.
Dumont (Gaston) ✻, *Quinze-Vingts*, r. de la Paix, 10.
Dumotel. *Voir* Potterin Dumotel.
Duparcque ✻, r. des Quatre-Fils, 22.
Duplay, *Incurables* (hommes), rue du Faub.-Saint-Martin, 150.
Dupré, r. de Sorbonne, 9.
Dupuis (Alex.) (O ✻), *chir.-maj. en retraite*, r. de Verneuil, 41.
Durand, r. du Faub.-Poissonnière, 54.
Durand (Simon-Cyr), rue de la Chaussée-d'Antin, 4.
Durand (J. B.), r. du Bac, 38.
Durand (de Lunel), *Gros-Caillou*, rue de Greffulhe, 12.
Durand-Fardel, *insp. des eaux d'Hauterive-lès-Vichy*, r. Jacob, 50.
Duringe fils, r. Rambuteau, 24.
Durnerin, r. de la Monnaie, 26.
Dusol, r. Montorgueil, 45.
Dussault, r. des Petites-Ecuries, 36.
Dusseuil, r. de Vaugirard, 17.
Du Til. *Voir* Cousin Du Til.
Duval (J. R.), pl. des Vosges, 5, Marais.
Duval-Vincent, *orthop.*, r. B.-St-Pierre, 42.
Duval, *acc.*, r. de Cléry, 31.
Duvivier fils, r. du Port-Mahon, 8.
Eguisier, r. de Provence, 56.
Emery ✻, *Ac. de méd.; cons. de salubr.*, r. Caumartin, 55.
Empis, r. de Vaugirard, 9.
Escoffier (Alphonse), r. de Bretagne, 4.
Esperou, r. Godot-de-Mauroy, 17.
Fabre (A. F.) ✻, r. des Saints-Pères, 38.
Fabrége, r. de la Monnaie, 21.
Faivre (Philippe), r. Ne-St-Augustin, 30.
Falret ✻, *Salpétrière (aliénées)*, r. du Bac, 114.
Fau, r. Montholon, 18.
Fauconneau-Dufresne ✻, *méd. des épid.*, r. Godot-de-Mauroy, 28.
Faure, r. Taranne, 7.
Faure-Villars ✻, *méd princ. en chef des invalides*, aux Invalides
Favre, *ag. à la fac.*, r. de la V.-Estrapade, 9.
Favre (Adrien), place de la Bastille, 5.
Favrot père, r. de l'Arbre-Sec, 46.
Favrot (A.), r. Fontaine-Molière, 33.
Féburier, rue de l'Abbaye, 6.
Feldmann, r. Mazagran, 9.
Fenaille, r. Vieilles-Etuves-St-Hon., 5.
Fernet, r. Mouffetard, 94.
Ferniot, r. de Breda, 4.
Ferrand de Missol, r. du P.-Bourbon-St.-S. 2.
Ferrus (O ✻), *Acad. de méd.; insp. gén. des étab. d'aliénés*, r. des B.-Arts, 5.
Feulard, r. Sainte-Avoie, 60.
Fiard ✻, r. Hauteville, 28.
Fiaux, r. Lafayette, 12.
Fichot, faub. St-Denis.
Fiévée de Jeumont ✻, r. de la Ch.-d'Antin, 19.
Filhol ✻, faubourg Saint-Martin, 154.
Filhos ✻, *chir. princ. de l'état-maj. gén. de la garde nat.*, r. Saint-Honoré, 335.
Fizeau ✻, *ex-prof. à la fac.*, r. Palatine, 5.
Flandin (des Aubnes) ✻, *cons. de salub.*, r. de Lille, 56.
Flandin (J. L.), rue St-Dominique-Saint-Germain, 50.
Fleury (L.) ✻, *ag. à la fac. de méd.*, rue Ne-des-Mathurins, 70.
Florence, r. Richelieu, 8.
Flourens (C ✻), *Instit.; prof. au Jardin-des-Plantes*, r. Cuvier, 57.
Focillon, r. Soufflot, 26.
Fodéré ✻, r. Vanneau, 42.

Foissac ✻, place de la Madeleine, 13.
Foissy, r. St-Victor, 64.
Follin, *prosect. à la fac.*, hôpital du Midi.
Fontès, r. du Bouloy, 17.
Forget (Amédée) ✻, r. Montmartre, 177.
Fossati, r. St-Lazare, 66.
Foville ✻, r. de Lille, 119.
Foucart (A.) ✻, carrefour de l'Odéon, 10.
Foucaud, r. Cassette, 23.
Fougeirol, r. Montmartre, 15.
Fourcade-Prunet, r. Chabannais, 10.
Fournet ✻, r. Bellechasse, 31.
Fournier-Deschamps ✻, place du Louvre, 4.
Fournier (Charles) ✻, r. Jacob, 43.
Foy ✻, *hôpital St-Louis*, audit hôpital.
France père, r. des Petites-Ecuries, 47.
Françon de Préoux (*yeux*), Ch.-d'Antin, 43.
Frédault, faub. St-Denis, 54.
Frémaux, r. St-Dominique-St-G., 125.
Frémineau, r. Saint-Louis, 48.
Frémunger ✻, r. Montmartre, 169.
Frémy, r. Bourdaloue, 9.
Frère ✻, r. de Berry, 12 (Marais).
Froment, r. Godot-de-Mauroy, 11.
Furnari ✻ (*yeux*), r. d'Enfer, 9.
Gabalda, r. Rochechouart, 6.
Gachet, r. de l'Union-St-Honoré, 27.
Gaide ✻, boulev. St-Martin, 21.
Gaillard ✻, *succur. mais. St-Denis*, place des Vosges, 26.
Galet, r. St-Victor, 9.
Galtier, r. de l'Ecole-de-Médecine, 20.
Garcin, r. Constantine, 26.
Gardet (Eugène), r. Pigale, 8.
Gariel fils, r. Pigale, 21.
Garnier, boulev. de Courcelles, 15.
Garon, r. du Bac, 137.
Gasnault ✻, r. Hautefeuille, 19.
Gaston-Gaudinot, faub. St-Honoré, 138.
Gavarret ✻, *professeur à la fac. de méd.*, r. de Grenelle-St-Germain, 49.
Gavrelle ✻, r. Saint-Honoré, 368.
Gaubert ✻, *méd. Min. de l'intér.*, r. des Beaux-Arts, 10.
Gaudet ✻, r. de Luxembourg, 48.
Gaudriot, r. des Vieux-Augustins, 34.
Gautier de Claubry ✻, *Acad. de méd.*; *agr. à la fac.*, r. Taranne, 10.
Gauneau, r. des Cordiers, 11.
Gelez, r. Baillet, 6.
Gelin, r. d'Enghien, 1.
Genard, boulevart de Madeleine, 17.
Gendrin, *Pitié*, r. de Grammont, 14.
Genest, r. N^e-St-Eustache, 22.
Genouville, r. du Cherche-Midi, 5.
Geoffroy-Saint-Hilaire (Isidore) (O ✻), *prof. Jardin-des-Plantes*, r. Cuvier, 57.
Gérard, faub. St-Martin, 38.
Gérardin (A.) ✻, *agr. fac.*; *Maternité*, r. St-Dominique-St-Germain, 4..
Gérardin (Romain) ✻, *Acad. de médec.*, place du Palais-Bourbon, 2.
Gérardin (Joseph), r. Madame, 47.
Gérardin (Ch.) fils, r. des Quatre-Vents, 13.
Gerdy aîné ✻, *chir. Acad. de médecine*, *prof. fac.*, *Charité*, r. Jacob, 3.
Gerdy jeune, *agr. à la fac.*, r. Jacob, 3.
Gervais (de Caen), r. Pelletier, 10.
Géry, *chir.*, r. des Filles-du-Calvaire, 6.
Gibert ✻, *Acad. de médecine*, *agr. fac.*, *hôp. Saint-Louis*, r. du Sentier, 28.
Giboin, r. d'Amsterdam, 14.
Gibory, r. Matignon, 6. Champs-Elysées.
Gilbert de Grandmont, F.-Montmartre, 31.
Gillette ✻, *méd. Salpêt.*, *Lycée St-Louis*, r. de l'Abbaye, 16.
Gimelle père (O ✻), *chir.*, *Acad. de méd.*, r. du Faub. St.-Honoré, 108.
Gimelle (Jules), faub. St-Honoré, 108.
Giniez, r. Voltaire, 2.
Girladez ✻, *ag. à la fac.*; *chir. bur. cent.* r. des Beaux-Arts, 11.
Giraudeau de St-Gervais, r. Richer, 12.
Giroux (de Buzareingues) (C.), pl. des Vosges, 28.
Godard (Aug.) r. Croix-des-P.-Champs, 38.
Godier, r. Neuve-des-Mathurins, 17.
Goffre ✻, *chir. Gros-Caillou*, à l'hôpital.
Gogot, r. des Trois-Pavillons, 4.
Gondret, r. Saint-Honoré, 343.
Gontier (Louis), r. St-Honoré 364.
Gontier. *Voir* Saint-Martin-Gonthier.
Gosselin ✻, *chir.*; *agr. à la fac.*; r. de l'Ecole-de-Médecine, 7.
Gouey r. du Bac, 77.
Goujon, r. de Sèvres, 8.
Goupil (A.) ✻, rue des Orties-Saint-Honoré, 9.
Gouraud ✻, *agr. à la fac.*; r. des Sts-Pères, 46.
Grabowski, faub. Montmartre, 16.
Grammaire, faub. St-Martin, 117.
Grange (Jules), r. Louis-le-Grand, 16.
Grasset, r. de la Tour-d'Auvergne, 19.
Gratiolet (Pierre), r. Guy-la-Brosse, 15.
Gratiot, r. Portefoin, 19.
Graugnard, r. du Mont-Parnasse, 28.
Gremilly, faub. St-Denis, 90.
Grenat, r. Saint-Louis, 29.
Grenier, r. St-Dominique-St-Germ., 168.
Grimaud (d'Angers), r. de la Ch.-d'Antin, 19.
Grisolle ✻, *agr. à la fac.*; *hôp. St.-Ant.*, r. Saint-Georges, 33.
Grosjean, faub. du Temple, 12.
Gubler, *bur. cent.*, r. de Sèvres, 6.
Gueneau de Mussy père ✻, *Acad. de méd.*; *Hôtel-Dieu*, r. de Tournon, 12.

Gueneau de Mussy fils (Henri), r. de Tournon, 12.
Gueneau de Mussy (Noël), *Ste-Marguerite*, rue de Beaune, 1.
Guérard (Alph.) ☼, *agrégé à la fac; Hôtel-Dieu; cons. de salubr.*, carrefour de l'Odéon, 10.
Guérin (Alph.), r. de Trévise, 43.
Guérin (J.) ☼, *orthopédie*, r. Chanoinesse, 12.
Guersant ☼, *chir.; hôpital des Enfants*, r. Sainte-Anne, 51 *bis*.
Gueyrard (Claudius), *homœopathie*, r. Ollivier-St-Georges, 21.
Guiard, r. Miromesnil, 35.
Guiboul, quai de la Tournelle, 37.
Guibout (Eug.), r. du Mail, 1.
Guilbert, *prof. à l'Ec. de pharm.*, r. de Sèvres, 45.
Guillard, r. N.-D. de Nazareth, 4.
Guillemot ☼, r. de la Michodière, 12.
Guillet, r. Cassette, 13.
Guillié ☼ (*yeux*), r. Monsigny, 7.
Guillon ☼, r. Neuve-St-Augustin, 18
Guillot (Natalis) (O ☼), *agr. à la fac.; Necker*, r. Seine, 34.
Guindet, r. Saint-Georges, 22.
Guyétant fils, r. des Petites-Ecuries, 21.
Guyot (Jules), r. Basse-du-Rempart, 2.
Haas, r. de Trévise, 36.
Haguette, r. St-Honoré, 83.
Hamard (Ch.), r. Navarin, 15
Handvogel, r. Thévenot, 27.
Haracque ☼, r. de Tournon, 17.
Hardy ☼, *agr. à la fac., hôpit. St-Louis; Min. des fin.*, r. Lepelletier, 9.
Haren (O ☼), r. Saint-Dominique-Saint-Germain, 36.
Hatin (Félix) ☼, r. du Haut-Moulin, 10.
Hauregard, r. de l'Ancienne-Comédie, 18.
Hébray (O ☼), quai de Béthune, 14.
Hédouin, *St-Lazare*, r. Lepelletier, 20
Hecquet, pl. de la Madeleine, 3.
Heller, *Ac. de méd.*, r. St-Florentin, 15.
Hénoque, *dent.*, r. St-Honoré, 361.
Henry de St-Arnoult ☼, r. Montmartre, 124.
Henry (Ferd.), r. de la Monnaie, 10.
Henry (J.) ☼, cité Bergère, 2.
Henry (de Sémur), r. de l'Echiquier, 4.
Hérard, *bur. cent.*, r. de Grammont, 26.
Héreau, r. d'Astorg, 18.
Héricé-Legros, boulev. St-Denis, 6.
Hermann. *Voir* Lebert-Hermann.
Hermel (Edmond), r. Louis-le-Grand, 29.
Herpin (de Metz), r. de l'Abbaye, 10.
Hersent, r. du Pot-de-Fer-St-Sulpice, 4.
Hervé de Lavaur, r. Mont-Thabor, 26.
Hervez de Chégoin ☼, *Necker; chir. chef de l'infirm. Marie-Thérèse, Acad. de méd*, r. Neuve-des-Petits-Champs, 97.
Heurteloup ☼, r. Louis-le-Grand, 31.
Higgins, *chir.*, r. de Rivoli, 30.
Hillairet, r. du Pont-de-Lodi, 5.
Himely, r. de l'Echelle-St-Honoré, 3.
Hirschfeld (Ludovic), r. du Four-St-G., 68.
Hodé, r. de l'Echiquier, 26.
Hoëfer ☼, r. Boucherat, 2.
Hoffmann, *homœop.*, rue de la Victoire, 88.
Hollard, r. du Pot-de-Fer-St-Sulpice, 4.
Homolle, r. des Petits-Augustins, 7.
Honoré ☼, *Acad. de méd.; Hôtel-Dieu*, r. St-Honoré, 290.
Horteloup ☼, *Hôt.-Dieu*, r. Montholon, 16.
Houel (Ch.), r. de l'Ecole-de-Médec., 15.
Hours, r. Richelieu, 15.
Hubert-Valleroux (*oreilles*), r. de Vaugirard, 20.
Huet-Després ☼, *Madelonettes*, rue de Clichy, 84.
Huguier ☼, *chir. agr. à la fac.; Beaujon*, r. du Marché-St-Honoré, 7.
Hulot, r. de Lancry, 4 *bis*.
Humbert, r. Basse-du-Rempart, 64.
Hupier r. des Bons-Enfants, 10.
Hureau ☼ ✠, *acc.*, faub. Montmartre, 13.
Huron, *hôp. St-Méry*, r. St-Merry, 23.
Hurteaux ☼, *Manuf. des tabacs*, r. du Bac, 86.
Husson (O ☼), *Acad. de méd.; Hôtel-Dieu; Lycée Louis-le-Grand*, r. Saint-Jacques, 123.
Hutan, r. des Tournelles, 56.
Hutin (O ☼), *chir. chef*, hôt. des Invalid.
Isarié ☼, r. St-Lazare, 94.
Jabin, r. de Bondy, 82.
Jacob (J. B.), r. Bleue, 38.
Jacob (P. I.) ☼, r. du Marché-St-Honoré, 6.
Jacomin. *Voir* Vigny.
Jacquart (A), r. de Grenelle-St-Honoré, 33.
Jacquart (H.) ☼, r. St-André-des-Arcs, 58.
Jacquemier, *acc.*, r. de l'Echiquier, 24.
Jacquemin ☼, *Mazas*, r. Ste-Avoye, 9.
Jacquemyns (de Gand), r. de Clichy, 78.
Jacquin (Just.), r. de la Ch.-d'Antin, 61.
Jacquot, r. St-Honoré, 314.
Jadelot père (O ☼), rue St-Dominique-St-Germain, 72.
Jadelot fils, r. d'Alger, 14.
Jadioux ☼, *Acad. de méd., agr. à la fac; Hôtel-Dieu*, r. du Paon-St-André, 8.
Jalade-Lafond, *hern.*, r. Grrenelle-St-H., 1.
Jallat, r. des Jeûneurs, 5.
Jamain, r. Jacob, 33.
James ☼, r. St-André-des-Arts, 33.
James (C.), r. d'Alger, 14.
Janin (Hub.) ☼, place des Victoires, 7.

Jarjavay, *agr. à la fac.*, *chirurg.; bureau central*, r. de Seine, 12.
Jarlikowski (*yeux*), faub. St-Honnoré 32.
Jeanne, faub. Montmartre, 29.
Jobert (de Lamballe) (C ✻), *chir; Acad. de méd.; agr. à la fac.; Hôtel-Dieu.* r. de la Chaussée-d'Antin, 12.
Jobert (Pierre), quai Conti, 17.
Jodin ✻. quai d'Anjou, 37.
Jolly ✻, *Acad. de méd*, F.-Poissonnière, 11
Joret, r. Ste-Opportune, 7.
Josat, r. des Moulins, 28.
Josse, *chir.*, r. Notre-Dame-des-Vict., 16.
Jouan ✻, r. Saint-Honoré, 313.
Jouanneau, r. de l'Echiquier, 5.
Jouënne, r. et île Saint-Louis, 12.
Jozand de St-André, r. Jacob, 31.
Jozwick, passage de l'Industrie, 19.
Judas, r. Plumet, 4 *bis*.
Juge ✻, *cons. de sal.*, r. d'Amsterdam, 18.
Juglard, r. St Jacques, 167.
Kæmpfen ✻, r. de la Ferme-des-Mathur., 3.
Kapeler ✻, *hôp. St-Antoine*, r. Basse-du-Rempart, 42.
Kaufmann, r. St-Roch, 45.
Kéraudren (C ✻), *Acad. de méd.*, *anc. insp. du service de santé de la marine.* r. Taitbout, 14.
Kerloch, r. de Paradis, 4 *bis*, au Marais.
Kolb, r. Miromesnil, 7.
Koreff, r. Basse-du-Rempart, 20.
Kresz, r. des Fossés-St-Germ.-l'Aux., 36.
Kuhn, r. Nᵉ-des-Capucines, 4.
Künckel (Philippe), r. Martyrs, 40.
Kuntzli, r. des Martyrs, 47.
Labarraque fils ✻, boulev. St-Denis, 8.
Laborie (Edouard), r. Richer, 49.
Labric, *Ménages*, r. de la Chaise, 28.
Labrunie ✻, r. Culture-Ste-Catherine, 52.
Labrunie, r. Rambuteau, 54.
Lacaze, r. Neuve-des-Mathurins, 48.
Laclef, r. de l'Arcade, 37.
Lacretelle ✻, r. d'Enfer, 22.
Lacroix père (O ✻), *chir*, r. de la Concorde, 3.
Lacroix fils (O ✻), *chir.*, r. de la Mad., 23.
Lacroix, r. des Beaux-Arts, 9.
Lacroze, *chirur. de l'hospice des Quinze-Vingts*, r. de Charenton, 32.
Lafisse, r. Louis-le-Grand, 6.
Lafond. *Voir* Jalade-Lafond.
Lagneau ✻ *Ac. de méd*, r. Ch.-d'Antin, 38.
Lagrange, r. Rambuteau, 17.
Laguerre, r. des Trois-Frères, 14.
Lagut ✻, r. du Puits-Vendôme, 9.
Lailler, r. Papillon, 5.
Lallemand (O ✻), *Acad. des Sc.*, r. de Seine-St-Germain, 6.

Lalourcey (O ✻), r. du Temple, 101.
Lamouroux ✻, r. de Clichy, 25.
Lange, r. Grenier-St-Lazare, 8.
Langlebert (Ed.), r. de l'Odéon, 19.
Langlois. *Voir* Longueville-Langlois.
Lapp, r. St-Louis, 11.
Laracine, r. St.-André-des-Arts, 43.
Larbaud, r. du Faub.-Poissonnière, 14.
Larivière, r. St-Antoine, 76.
Laroche (P.), r. Lavoisier, 22.
Larrey ✻, *agr. à la fac.*; *chir. Val-de-Grâce*, r. de Lille, 91.
Larroque. *Voir* Delarroque.
Lartigue, r. de Rivoli, 28 *bis*.
Lasègue ✻, r. du Vieux-Colombier, 22.
Latour (Amédée), ✻, faub. Montmart., 56.
Latour-Robert, r. de la Bourse, 4.
Laville, r. du Bac, 79.
Laudy, r. du Vieux-Colombier, 24.
Laugier ✻, *chir.*; *agrégé à la fac.*; *Pitié*, r. Nᵉ-des-Capucines, 13.
Launoy, r. Poissonnière, 15.
Laurand, r. de l'Oratoire-du-Louvre, 6.
Lauray, r. de Choiseul, 8.
Laurent, r. St-Victor, 6.
Laurès (de), cité Trévise, 18.
Lebatard, r. Cadet, 6.
Lebaudy ✻. faub. Montmartre, 56.
Lebert-Hermann ✻, r. Jacob, 14.
Lebled, r. de Neuve-de-l'Université, 4.
Leblond, r. Mazagran, 9.
Lebreton (A.) ✻, *Acad. de méd.*, r. Neuve-St George, 54.
Lebreton (P.) ✻, r. St-Denis, 277.
Le Canu ✻, *cons. de salub; Acad. de méd.*, r. Neuve-St-Paul, 3.
Leclerc (Ch.), boul. Beaumarchais, 2.
Lecointe, r. Richer, 43.
Lecoq, r. du Dragon, 21.
Lécorché-Colombe. *Voir* Colombe.
Lecou, r. Neuve-St-Martin, 27.
Le Couppey, r. d'Alger, 14.
Ledeschault, r. St.-Martin, 51.
Lefebvre, r. de la Michodière, 18.
Lefebvre (Alfred-Michel) ✻, r. Grange-aux-Belles, 1.
Lefèvre (F.) ✻. r. Culture-Sᵗᵉ-Catherine, 30.
Legendre, *bur. cent.*, r. Poissonnière, 46.
Léger (Ch.), *incurables* (*femmes*); *hôp. Devillas*, r. de Sèvres, 42.
Léger (Fl.), r. St-Germain-l'Auxerrois, 65.
Legouas, r. Payenne, 3.
Legrand ✻, r. du Bac, 40.
Legrand (Alex. Max.), r. de Vaugirard, 15.
Legras, r. de l'Arbre-Sec, 33.
Legros. *Voir* Héricé-Legros.
Legroux, *agrégé à la faculté; hôpital Beaujon*, r. de Richelieu, 24.

Lehelloco ✻, pl. de la Concorde, 8.
Lelut ✻. *fac. des sc.; Salpêtrière (aliénées)*, à l'hospice.
Lemaire, place Dauphine, 6.
Lemaire (J.), boulevard du Temple, 11.
Lemaistre-Florian ✻, r. du Temple, 119.
Lemaoult, r Copeau, 15.
Lemarchand (C.), r. d'Armaillet, 5, Thernes.
Lemarchand (Henri), r. de l'Aiguillerie, 5.
Lembert (de Nancy), Chaus.-d'Antin, 27 *bis*.
Lembert jeune, r. Ste-Avoye, 57.
Lemercier (J. C.), r des Math.-St-Jacq., 18.
Lemichel (Désiré), Faub.-Montmartre, 58.
Lenoir ✻, *chir. agrégé a la fac.; hôpital Necker*, r. Dauphine, 18.
Léon (Simon) père, r. St-Lazare, 54.
Léon (Simon) fils, r. St-Lazare, 54.
Lepecq de la Cloture, r. Casim.-Périer, 27.
Le Pileur, r. J. J. Rousseau, 3.
L'Epine. *Voir* Buot de l'Epine.
Lerma ✻, r. du Faubourg-du-Temple, 108.
Leroux (de Rennes), r. des Trois-Pavillons, 8.
Leroy d'Etioles ✻, (*lithrotritie*), r. Louis-le-Grand, 23.
Leroy (d'Etioles) fils, r. de la Ch.-d'Ant., 37.
Lesaulnier ✻, r. de Cléry, 9.
Lesèble ✻, r. de la Michodière, 21.
Lesseré, *chir.*, boulev. Montmartre, 14.
Lestrelin, *dentiste*, r. de la Paix, 10.
Lesueur, *agr. à la fac.*, à l'Ec. de Médecine.
Letalenet, ✻, r. St-Honoré, 319.
Levacher ✻, quai de la Mégisserie, 66.
Le Vaillant, r. de Grenelle-St-Germ., 5.
Léveillé, r. Montmartre, 55.
Levraud ✻, *Lycée Henri IV; Min. des fin.*, quai St-Michel, 13.
Lévy (Michel), (O ✻), *cons. de sant. des armées*, r. de la Chaussée-d'Antin, 47.
Ley (Charles), *maison de santé*, avenue Montaigne, 45. Champs-Elysées.
Lhéritier ✻, r. Hauteville, 25.
Lisle, *alién.*, r. St-Dominique-St-G., 194.
Livois, r. Godot-de-Mauroy, 21.
Lodibert ✻, *méd. ordin. des Invalides*, aux Invalides.
Loir, r. de Seine-St-Germain, 81.
Lombard, r. du Bac, 65.
Londe ✻, *Acad. de méd.; cons. de santé*, r. Ste-Anne, 63.
Longet ✻, *Acad. de méd., mais. nat. de St-Denis*, r. de Rivoli, 32.
Longueville-Langlois, Cour des Fontaines, 3.
Lorne, r. du Mail, 9.
Lostalot *Voir* Bachoué de Lostalot.
Louis (O ✻), *Acad. de méd; Hôtel-Dieu*; r. de Ménars, 8.
Louyet (F. A.), r. St-Antoine, 110.
Lozes, r. d'Angoulême, 12, au Marais.
Lucas-Championnière, r. Cassette, 18.
Lugol ✻, rue Lepelletier, 20.
Lustreman, *chir., prof. au Val-de-Grâce*, r. Cassette, 7.
Maccartan ✻, *Acad*, boul B.-Nouvelle, 28.
Mac-Carthy, r. Castellane, 14.
Machelard, r. de l'Odéon, 29.
Maffre, r. des Martyrs, 15.
Magendie (O ✻), *Acad. des sc; Hôtel-Dieu; prof. Col. de France*, r. d'Anjou-St-Honoré, 8.
Magnan, boul. Bonne Nouvelle, 21.
Magne (*yeux*), r. Louis-le-Grand, 3.
Magnin, r. N.-Dame-de-Lorette, 9.
Magonty, r. Bleue, 26.
Mailliot (L.), boul. du Temple, 17.
Maillot ✻, *prof. Val-de-Grâce*, rue du Petit-Bourbon-St-Sulpice, 2.
Maindrault ✻, r. du Pas-de-la-Mule, 6.
Maisonneuve, *chir., hôp. Cochin*, rue de l'Université, 25.
Maissiat ✻, *agr.. fac.*, à l'Ec. de médecine.
Maistre ✻, *chir.-maj. sap.-pomp.*, rue de la Paix, 41.
Maistre, pl. Vendôme, 19.
Malatier, r. de la Chaussée-d'Antin, 15.
Malespine, r. Jacob, 3.
Malgaigne ✻, *prof. à la fac.; chir. hôp. Saint-Louis; Acad. de méd.*, rue des Petits-Augustins, 11.
Mancel ✻, r. Bergère, 25.
Mandi ✻, r. de Verneuil, 54.
Manec ✻, *chir. de la Salpêtrière*, à l'hospice.
Manget, rue de Lancry, 30.
Marc ✻, r. de Valenciennes, 1.
Marchal (de Calvi) ✻, *agr. à la fac., chir.-maj. Val-de-G.*, r. Rougemont. 15.
Marchand ✻, *chir.*, aux Tuileries.
Marjolin, *chir., Bon-Secours*, rue Neuve-St-Augustin, 69.
Marquand ✻. r. de Lille, 17.
Marrotte, *Ste-Marguerite*, r. Gr.-Batel., 14.
Martenoli von Sonnenthal, r. Provence, 8.
Martin. *Voir* Moutard-Martin.
Martin (Alex.), boul. Bonne-Nouvelle, 26.
Martin (Alph.), r de Londres, 29.
Martin (H.), boulev. St-Denis, 8.
Martin de Cahusac, r. d'Enfer, 55.
Martin de Gimard, r. St-Jean-de-Beauv., 8.
Martin-Lauzer r. de Grenelle-St-G., 39.
Martin-Légier, r. de Lancry, 35.
Martin-Magron, r. de la Harpe, 89.
Martin-St-Ange (O ✻), r. Ne-de-l'Université, 16.
Martin-Solon ✻, *Acad de méd.; agr. à la fac. de m.; Hôtel-Dieu*, r Ste-Anne, 14.
Martinet ✻, *agr. à la Fac. de Strasbourg*, rue St-Honoré, 368.

Martins ✻, *agr. à la fac*, q. de Béthune, 32
Marx ✻, *Mazas*, quai de Gèvres, 8.
Marye, r. St-Jacques, 29.
Masse, r. des Vieux-Augustins, 16.
Massé, r. du Regard, 1.
Masson (A F.), *acc.*, r. de Bourgogne, 63.
Masson (C.), r. des Beaux-Arts, 3.
Masson de Kerloy, r. du Bac, 126.
Masson (Victor), r. Constantine, 18.
Mathey, *acc.*, Faub.-St-Denis, 57.
Mathieu (Esprit), r. Gaillon, 25.
Matice, r. Caumartin, 70.
Matri, r Française, 12.
Mavré, *chir.*, r. Sainte-Avoie, 23.
Maubec, r. St-Louis, 16, au Marais.
Maurial-Griffoul, faub. St-Martin, 54.
Mauruc, r. du Faub.-St-Antoine, 161.
Mazet, Faub.-St-Antoine, 98.
Mège, r. Sainte-Anne, 46.
Melier (O ✻), *Acad de méd.*, r. Neuve-des-Mathurins, 49.
Mellet, impasse des Feuillantines, 14.
Mène (Maurice), *surdité*, r. Jacob, 6.
Ménestrel, r. Montholon, 9.
Menière ✻, *agr. à la fac.; méd. en chef des Sourds-Muets*, r. St-Jacques, 254.
Menville ✻, place Vendôme, 14.
Mercé, r du Dragon, 9.
Mercier (A.) ✻, r. de Seine-St-G., 10.
Messand, *acc.*, r. de la Ferme-des-M., 26.
Meurdefroy, r. des Jeûneurs, 4.
Mézière, faub St-Honoré, 127.
Mialhe ✻, *agr. à la fac.*, rue Favart, 8.
Michéa, r. de la Michodière, 6.
Michon ✻, *chir.*, *agr. à la fac.*; *Pitié*, r. Saint-Jacques, 123.
Mignot (Pascal), r. des Trois-Frères, 13.
Miguet ✻, r. Vieille-du-Temple, 26.
Milcent, r. de Bondy, 42.
Millardet, r. du Faubourg-Montmartre, 8.
Milne (Edwards) (O ✻), *Acad. des sc.*, *prof. au Jardin-des-Pl.; doyen de la fac. des sc.*, r. Cuvier, 57, et à la Sorbonne.
Miramont (de), *chir.*, r. de la Ch.-d'Antin, 62.
Mitivié ✻, (*aliénés*) *Salp.*, r. de Buffon, 23.
Moissenet, *bur. cent.*, rue N^e-des-Petits-Champs, 62.
Molin fils, r. N^e-des-Mathurins, 18.
Molloy, place du Marché-St-Honoré, 27.
Monbalon, r. Madame, 52.
Mongeal, r. des Filles-St-Thomas, 8.
Monneret ✻, *agr. à la fac.; Bon-Secours*, r. Jacob, 21.
Monnet, r. de Londres, 7.
Monod (G.) ✻, *chir*; *agr à la fac.; Maison nationale de Santé*, place Lafayette, 22
Montallegri ✻, r. d'Anjou-St-Honoré, 69
Montanier, r. de la Monnaie, 19.
Montazeau (*yeux*), faub. St-Martin, 177.
Montée (*yeux*), r. St-Roch, 29.
Montègre (de), r. Grenelle-St-G., 59.
Moreau (O ✻), *Acad. de méd.; prof. à la fac.*, *Maternité*, rue de Lille, 21.
Moreau (Alexis) ✻, r. de Lille, 21.
Moreau (de Tours), *médec. adj. Bicêtre*, à Ivry, avec le docteur Baillarger.
Moreau (J. B.), r. des Juifs, 20.
Moreau (Marc), faub. St-Denis, 54.
Moreau (Louis) ✻, r. St-Lazare, 138.
Morel-Lavallée ✻, *chir.*; *bur. centr.*, rue d'Isly, 10.
Moret, r. de Rivoli, 18.
Morin (J.), r. Hautefeuille, 14.
Moroche, r. des Trois-Frères, 18.
Morvan (Charles), r. Cadet, 34.
Moulin, r des Petits-Augustins, 19.
Mourgues-Carrère, r. Laffitte, 29.
Moussel, r. Saint-Denis, 80.
Moutard-Martin, r. N^e-des-Mathurins, 4.
Mouzard, r. de la Concorde, 12.
Moynier ✻, *acc.*, r. Caumartin, 20.
Moysin, r. St-Sauveur, 14.
Mullot, r. de Londres, 20.
Mussot, r. de la Boule-Rouge, 8.
Nacquart ✻, *Académie de méd.*, r. Louis-le-Grand, 16.
Naudin, faubourg St-Honoré, 157.
Neboux ✻, *chir.*, faubourg St-Honoré, 8[illegible].
Nélaton ✻, *chir*; *agr. à la fac.; hôpit. St-Louis*, faub. Poissonnière, 58.
Nicolas ✻, r. de la Ville-l'Evêque, 29.
Nicolas (A.), *chir.*, r. du Petit-Bourbon, 18.
Niobey, r. des Marais-St-Martin, 80
Niort (B. de), cour des Coches, faubourg St-Honoré.
Nicot (Louis), r. Meslay, 28.
Nitard-Ricord, rue de Tournon, 4.
Noël (Joseph), rue du Cherche-Midi, 2[illegible].
Noël (Léon), rue de Clichy, 15.
Noiret, rue du Foin, 6 (Marais).
Nonat ✻, *agr. à la fac.; Cochin*; rue des Petits-Augustins, 12.
Norgeu, cour des Petites-Ecuries, 16.
Oldendorf, r. Neuve-des-Mathurins, 5.
Olliffe ✻, r. St.-Florentin, 2.
Orfila (C ✻), *Academ. de médecine*, r. de Condé, 18.
Otterbourg ✻, rue Richelieu, 106.
Oudet ✻, *dentiste*, *Acad. de méd.*, r. N^e-des-Petits-Champs, 91.
Oulmont, r. de Mulhouse, 9.
Ozanam, rue Madame, 10.
Ozenne (L. G.), r. Rumfort, 7.
Paguégny ✻, r. Meslay, 11.
Pain, *hôp. d'Enghien*, r. de la Jussienne, 1[illegible].
Pajot, *acc.*, r. de Vaugirard, 35.

Palmier, r. de la Paix, 9.
Panet, boulev. du Temple, 12.
Pannetier, r. St-Marc, 22.
Parchappe ✻, *insp. gén. du serv. des aliénés*, rue de Grenelle-St-G., 69.
Paris (G. H.) ✻, r. Cadet, 8.
Paris (J. L.) ✻, r. de la Madeleine, 15.
Parmentier, r. de Paradis-Poissonière, 40.
Pasquier (A) (O ✻), *chir. du Cons. de santé des armées*, rue Castiglione, 14.
Patin, rue du Faub.-St-Denis, 166.
Pâtissier ✻, *Acad. de méd.*, r. de Braque, 4.
Patouillet, r. de Bondy, 90.
Patté, rue Bellefond, 31.
Paulin, r. Saint-Benoît, 5.
Pauly, r. Bondy, 20.
Payen, *Chir.*, r. St-Honoré, 115.
Payerne, rue des Messageries. 5.
Pé de Laborde, rue Hoche, 13.
Pégot-Ogier, rue Rambuteau, 82.
Pellarin, rue et place du Marché-Saint-Honoré, 15.
Pelletan (Gab.) ✻, r. Hauteville, 10.
Pelletan (Jules) ✻, *Bicêtre* (*infirme*) rue Saint-George, 30.
Peltier, r. Poissonnière, 26.
Perdrix ✻, r. Mazarine, 19.
Périer, *Hôp. m. du Roule*, r. de l'Univ., 166.
Péronaux, r. Montmartre, 154.
Perrève, r. de Seine, 37.
Perrin (Charles), rue de la Harpe, 29.
Perry (Josamel), *Homœop.*, r. de Bondi, 54.
Pertus ✻, r. Mauconseil, 15.
Peschier, r. de l'Université, 81.
Petit (Amédée), rue Montmartre, 14.
Petit (Ch.) ✻, r. Chauchat, 16.
Petit (Ismérie), r. de l'Odéon, 36.
Petit (de Maurienne) ✻, *Cons. de salubr.*, rue Lavoisier, 12.
Pétroz ✻, *Homœop.*, r. des Trois-Frères, 16.
Peudefer, Corderie-St-Honoré, 1.
Peytel, rue du Bac, 92.
Philipeaux ✻, r. des Fossés-St-Victor, 13.
Philippar, r. Richelieu, 74.
Philips ✻, rue Buffault, 5.
Picard, rue des Noyers, 33.
Picard (Louis), r. du Pont-de-la-Réforme, 9.
Pichon, r. Croix-des-Petits-Champs, 10.
Picquot, r. de Mulhouse, 2.
Pidoux ✻, *bur. cent.*, r. du Bac, 128.
Piedagnel ✻, *Hôp. de la Pitié*, q. Volt., 9.
Piégu, boulev. Beaumarchais, 6.
Piet, rue Notre-Dame-de-Lorette, 40.
Pietri (J. C.), *Chir.-maj. Gend. mobile.*, r. Montaigne, 18.
Pigeaux, r. Villedô, 5.
Pilliot ✻, r. du Faub.-Poissonnière, 32.
Pillon, r. des Deux-Boules, 3.
Pinel (Scipion) ✻, *méd. hon. de Bicêtre*, r. Notre-Dame-des-Champs, 61.
Pinel (J.-L.), r. des Fossés-St-Victor, 3.
Pinel neveu, rue de Chaillot, 19.
Pinel de Golleville, r. Ste-Anne, 18.
Pinel-Granchamp, *chirurgien*, rue d'Enfer, 41.
Piorry ✻, *Acad. des Sc.*, *Ac. de méd.*; *prof. à la fac.*; *Charité*, rue Ne-des-Mathurins, 1.
Piquechef-Leval, r. Ne-Dme-de-Lorette, 33.
Pirard, rue des Coquilles, 2.
Piron (Camille) (O ✻), *hôp. mil. du Gros-Caillou*, boulevart de la Madeleine, 17.
Plasse ✻, r. de Vendôme, 7.
Plisson, r. Paradis-Poissonnière, 42.
Poggiale, *Prof. Val-de-Grâce*, r. Royer-Collard, 24.
Poiseuille ✻, *Acad. de méd.*, r. Cadet, 32.
Porte, r. de Verneuil, 35.
Portalès ✻, r. Neuve-St-Martin, 28.
Portier, r. de Charenton, 8.
Poterin du Montel, rue de Lourcine, 94.
Potier (A.), r. St-Dominique, 41.
Pouget (Armand) ✻, r. Ventadour, 5.
Pouget, r. du Cloître-St-Jacques-l'Hôp. 3.
Poulletier, r. de Lancry, 23.
Poumet, rue Saint-Honoré, 323.
Poumiès de la Siboutie, r. des Marais-Saint-Germain, 21.
Poupon, r. de la Monnaie, 11.
Pouzin ✻, r. Tronchet, 30.
Pressat fils, boulev. des Capucines, 7.
Prost, r. St-Lazare, 22.
Puche, *Vénériens*, boul. Bonne-Nouvelle, 8.
Puel, r. St-Antoine, 164.
Puisaye (de), r. Montholon, 21.
Quenot, boulev. de la Madeleine, 17.
Quesneville, r. Hautefeuille, 9.
Quoy ✻, *Insp. gén. du serv. de santé de la marine*, rue d'Alger, 13.
Raciborski, r. de Varennes, 20.
Racle (C. V.), rue de Bondy, 66.
Racle (V. A.), rue Constantine, 34.
Raige-Delorme, r. de Verneuil, 47.
Ramon ✻, *chirurgien adjoint* à la maison de Charenton, à Charenton.
Rampon ✻, r. de la Victoire, 31.
Ranson, rue Saint-Florentin, 14.
Ratheau, rue de Sèvres, 83.
Ratier, r. Soufflot, 9.
Raulin, r. Villedô, 9.
Rayer (O ✻), *Acad. des Sc.*; *Acad. de méd.*; *Charité*, r. de Londres, 14.
Raymond, r. N.-D.-de-Nazareth, 7.
Rayner, avenue des Champs-Elysées, 109.
Reboul de Cavaléry, *insp. gén.*, *adj. établ. des aliénés*, r. d'Antin, 21.

Récamier (O ❋), *Ac. de méd.; prof. à la fac.; Hôtel-Dieu*, r. du Regard, 1.
Recurt, r. du Faub.-St-Antoine, 169.
Reddet, r. Saint-Honoré, 108.
Regnault (Jules), *agr. à la fac.*, r. de Seine-St-G., 95.
Regnauld aîné, r. Montholon, 25.
Régnier, r. Suger, 3.
Reinvillier, Faub. Montmartre, 15.
Reis, r. de la Ferme-des-Mathurins, 50.
Renauldin ❋ *Beaujon, Acad. de méd.*, rue Neuve-des-Petits-Champs, 73.
Renaut (E.), r. Bourbon-Villeneuve, 29.
Renouard, r. des Martyrs, 4.
Repelin, r. Papillon, 12.
Requin ❋, *agr. à la faculté; maison nat. de santé*, pl. Bréda, 12.
Réveillé-Parise ❋, *Acad. de médec*, r. du Dragon, 21.
Rey de Jougla, r. de la Banque, 21.
Reymond (Joseph), Petite-Rue-Verte, 2.
Ribail, r. Hautefeuille, 5.
Ribes, *chir. milit.*, r. de Grenelle-St-Germain, 105.
Ricard de Morgny, r. Castex-St-Ant., 18.
Richard (A.) ❋, *Acad. des Sc., Acad. de méd.; prof. à la fac.*, r. d'Enfer, 46.
Richard (Ad.) fils, r. d'Enfer, 46.
Richard-Desruès, r. Taranne, 20.
Richard (Xavier), r. Taitbout, 31.
Richelot ❋, r. Neuve-des-Mathurins, 10.
Richet ❋, *agr. à la fac., chir. Lourcine*, r. Louis-le-Gr., 11.
Ricord (A.) ❋, r. de Tournon, 4.
Ricord (Ph.) ❋, *chir. hôp. des Vénériens*, r. de Tournon, 6.
Ricque ❋, r. Hauteville, 1.
Riembault (Hip.) ❋, *chir.*, q. de Béthune, 26.
Rigal (de la Seine), r. Caumartin, 11.
Rigaud, *agrégé à la faculté*, r. des Enfants-Rouges, 4.
Rivallié, r. du Dragon, 13.
Rivière (Antoine), r. Godot-de-Mauroy, 30.
Rivière, r. du Cloître St-Jacques, 5.
Robert (C. A.) ❋, *chir. agr. à la fac., hôp. Beaujon*, r. des Sts-Pères, 1.
Robert (P. A.), r. St-C.-Bonne-Nouvelle, 8.
Robert (L. E.), r. de Vaugirard, 17.
Robert, (L. T.), r. Christine, 9.
Robert (Numa), r. Chabanais, 12.
Robertet, *Roquette et Jeunes-Détenus*, rue Rambuteau, 85.
Robin (Ch.), *agr. Fac.*, r. Hautefeuille, 19.
Roboüam, r. Guénégaud, 5.
Rochard, r. Marbœuf, 8.
Roche (L. C.) ❋, *Acad. de médec.*, r. de Bondy, 52.
Rochette, r. Salle-au-Comte, 20.
Rochoux ❋, *Acad. de méd.; agr. à la fac., Bicêtre*, r. Jacob, 30.
Roger (H.) ❋, *agr. à la fac.*, r. Sainte-Anne, 51 *bis*.
Roger, r. du Faub.-Poissonnière, 29.
Rogier, r. du Pont-de-la-Réforme, 15.
Rognetta, r. St-Lazare, 68.
Rollet, r. de la Vieille-Monnaie, 9.
Ronsin, r. des Carmes, 6.
Rony, passage Sainte-Marie, 11 *bis*.
Rosiau, r. du Dragon, 42.
Rossi, *dentiste*, place Vendôme, 25.
Rossignol, *chir., sapeurs-pompiers*, r. du Vieux-Colombier, 11.
Rostan (O ❋), *Acad. de médec.; prof. à la fac., Hôtel-Dieu*, r. St-Guillaume, 20.
Roth, boulev. des Capucines, 23.
Rota, r. Picpus, 90.
Roubaud (Félix), r. de Trévise, 6.
Rougon, r. St-Jacques, 221.
Roujon, r. de la Tonnellerie-St-Honoré, 3.
Rousseau (Emmanuel) ❋, r. Cuvier, 15.
Rousseau (J. J.), r. de Rohan, 8.
Roussel, r. Montholon, 21.
Rousset, r. de la Victoire, 32.
Rousset (Théophile), avenue Marigny, 25.
Rousset (de la Marne), quai Bourbon, 11.
Roux (O ❋), *Acad. des sc.; Acad. de médec., prof. à la fac.; Hôtel-Dieu*, r. des Saints-Pères, 5.
Roux (L.), r. des Mathurins, 24.
Roy (Victor), r. du Harlay, 20.
Sadoletti, r. des Poitevins, 10.
Saillard de Raveton, r. du Bouloy, 8.
Saint-Laurent (de), r. des Sts-Pères, 50.
Saint-Macary, r. Sainte-Anne, 9.
Saint-Martin-Gontier, r. Faub.-St Denis, 145
Sainton, r. Mouffetard, 246.
Salacroux, r. Saint-André-des-Arts, 43.
Sandouville (de), r. de Grenelle St-G., 89.
Sandras ❋, rue Ne-Dame-des-Victoires, 26.
Sappey, r. de Lille, 37.
Sanson (Alph.), *agr. fac.*, r. de Trévise, 37.
Sarazin (G.) ❋, r. Pavée-St-André, 5.
Sardaillon, *acc.*, r. Coquillière, 38.
Sarret, r. Saint-Dominique, 179.
Scellier, r. St-Etienne, 11.
Schuster, r. Laffitte, 3.
Scott, r. du Bac, 68.
Sédillot (A.-V.) ❋, *agrégé à la faculté*, r. St-Pierre-Montmartre, 12.
Sée, r. Mogador, 11.
Ségalas ❋, *Acad. de méd.; agrégé à la faculté*, r. de Vendôme, 5.
Segond, à l'Ecole-de-Médecine.
Seguin, r. de Condé, 15.
Selle, r. de Braque, 5.
Sellier, r. d'Alger, 10.

Sénéchal, barrière Fontainebleau, 64.
Serres (C ✻), *Acad. des sc.*; *Acad. méd.*; *prof. au Muséum d'hist. natur.*; *agrégé à la fac.*; *Pitié*, r. Cuvier, 57.
Serrurier ✻, r. St-Dominique-St-G., 12.
Sestier ✻, *agr. à la fac.*, r. de Provence, 63 *b*.
Sevestre ✻, *acc.*, r. Favart, 4.
Shrimpton ✻, rue d'Anjou-St-Honoré, 17.
Sibile ✻, cité Vindé, boulevart de la Madeleine, 17.
Sichel (O ✻) (*yeux*), r. de la Ch.-d'Ant., 50.
Signoret ✻, r. de Seine-St-Germain, 51.
Signoret fils, r. de Seine-St-Germain, 51.
Simon (Charles), r. Faub.-St-Honoré, 102.
Simon (L.), r. Duras, 3.
Simon (Fr.), r. Vanneau, 27.
Simon-Léon. *Voir* Léon-Simon.
Sirand, r. du Cherche-Midi, 21.
Sirdey, r. Ste-Croix-de-la-Bretonnerie, 22.
Siry, r. de Ponthieu, 25.
Skiers (Edmond), r. Montaigne, 2.
Smith, rue de la Chaussée-d'Antin, 22.
Solaville (de), r. de la Chaussé-d'Antin, 22.
Soller, r. du faub Saint-Martin, 35.
Sorbier, boulev. Beaumarchais, 37.
Soubiran, r. de l'Union-Saint-Honoré, 13.
Souchard ✻, à Batignolles.
Soula, r. Cadet, 5.
Stable, r. Montmartre, 148.
Stanski (de), r. du Sentier, 22.
Stuart Cooper ✻, r. Chanoinesse, 18.
Strebel, boulev. du Temple, 15.
Suasso, r. Sainte-Avoye, 38.
Subervie ✻, r. Cadet, 19.
Suquet ✻, r. St-Antoine, 63.
Talon, r. de Cléry, 98.
Tanquerel des Planches ✻, r. de Grenelle-Saint-Germain, 80.
Tardieu (Amb.) ✻, *agr. à la fac.*; *bureau central*, r. de Seine, 76.
Tassy, r. de Hanovre, 10.
Tavernier, r. Saint-Lazare, 96.
Tavignot, r. Taranne, 18.
Taupin, r. du Helder, 11.
Téallier ✻, r. d'Antin, 19.
Tenain, r. Joubert, 45.
Terrier (d'Angers), r. Montaigne, 20.
Terrier, r. Sainte-Anne, 14.
Tessereau, r. Thibautodé, 11.
Tessier (J. P.) ✻, *Sainte-Marguerite*, r. de Seine-Saint-Germain, 30.
Teste, r. du Havre, 16.
Testel, r. Pavée-Saint-Sauveur, 14.
Thévenod, r. de Bourgogne, 51.
Thévenot de Saint-Blaise (O ✻), *agrégé à la fac.*, *chir. Enfants-Trouvés*, r. du Cherche-Midi, 67.
Thibault, r. du Caire, 29
Thibert, r. Louis-le-Grand, 1.
Thierry père ✻, place des Vosges, 3.
Thierry (Al.), *chir.*, r. du Petit-Muse, 21.
Thifaine-Désaunaux, r. Castiglione, 6.
Thillaye aîné ✻, *Ac. de méd.*, à l'Ecole de Médecine.
Thillaye (A. A. T.), r. Boucherat, 4.
Thirial, r. du Bac, 36.
Thirouin, r. de Béthisy, 21.
Thivaud, r. de Rivoli, 10.
Thomas, r. Montmartre, 132.
Thomas, r. Neuve des-Petits-Champs, 89.
Thomas de Troisvèvre, Faub.-St.-Hon., 105.
Thomassin, r. Montmartre, 63.
Thouverey, r. de la Tour-d'Auvergne, 11.
Tiger, r. des Vieux-Augustins, 67.
Tirat (de Malemort), r. du 24 Février, 31.
Toirac (A.) ✻✻, *dentiste*, r. du Mail, 7.
Toupié, r. Neuve-St-Jean, 24.
Tournié, r. de la Ferme-des-Mathurins, 5.
Toutain, boulevart de l'Hôpital, 54.
Trélat, *Salpétrière*, à l'hospice.
Trèves, r. Montorgueil, 67.
Treuille, r. de La Bruyère, 16.
Triger père, r. Montholon, 4.
Triger fils, r. Montholon, 4.
Troncin, r. d'Angoulême, 12.
Trousseau (O ✻). *Prof. à la fac.*; *hôpit. des Enfants*, r. Caumartin, 13.
Troussel ✻, r. du Bac, 21.
Truchon, r. St-Nicolas-St-Martin, 14.
Tulasne, r. de Vaugirard, 73.
Turck, r. des Marais-St-Germain, 18.
Vaillant ✻, *Cons. de santé des armées*, r. Neuve-de-l'Université, 11.
Valleix ✻, *Ste-Marguerite*, r. Richer, 26.
Vallerand de la Fosse ✻, r. de Ménars, 12.
Valet ✻, r. Caumartin, 39.
Varennes (de), r. de l'Abbaye, 3.
Varlet, *chir.*, *Roule*, r. de la Réforme, 12.
Vasseur, r. des Poitevins, 9.
Vasseur (L.), r. Barre-du-Bec, 9.
Vauquelin, quai Napoléon, 25.
Velpeau (O ✻), *Acad. des scienc.*; *Acad. de médec.*; *profess. à la fac.*; *chir. de la Charité*, r. de Verneuil, 21.
Vergne ✻, r. Saint-Jacques, 179.
Verjus, r. de la Corderie du Temple, 21.
Verneuil, quai des Grands-Augustins, 7.
Vernois ✻, r. Richelieu, 108.
Vertel, r. Lamartine, 9.
Veyssié, r. Neuve-des-Martyrs, 6.
Vialene, r. de Cléry, 98.
Vicente, pl. St-Victor, 24 *bis*.
Vidal (de Cassis) (O ✻), *agrégé à la fac.*, (*Vénériens*) r. de Trévise, 45.
Vidal (de Poitiers), r. Ne-St-Augustin, 49.
Videcoq, r. de Savoie, 6.

Vigla ☼, *agr. à la fac.*, *bur. cent.*, r. du Vieux-Colombier, 5.
Vignal, r. du Faub.-St-Denis, 52.
Vignardonne ☼, r. de la Chaise, 14.
Vignolo, r. Cassette, 25.
Vigny, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Villemain, r. Du Guay-Trouin, 2.
Villeneuve, *Acad. de méd.*, r. de Sèvres, 8.
Villermé ☼, *Acad. des Sc. mor. et pol.*, *Ac. de méd.*, r. Vieille-du-Temple, 26.
Villette de Terzé ☼, r. Blanche, 25.
Vimont, r. Mouffetard, 107.
Vincent, *chir.*, aux Invalides.
Vinchon aîné, r. de Jouy, 12.
Vitrac (O ☼), r. Blanche, 56.
Voillemier ☼, *agr. à la f.*; r. de la Paix, 10.
Voisin (F.) ☼, *Bicêtre (aliénés)*, r. du Bac, 114.
Vosseur, r. de Lille, 4.
Vuiton, r. du Regard, 1.
Wahu ☼, r. d'Isly, 4.
Wanner, r. du Petit-Hurleur, 3.
Warmé, *chir. Roule*, à l'hôpital.
Watbled, *chir.*, r. Cassini, 18.
Wernicki, r. Monthyon, 17.
Wertheim, r. de Provence, 65.
Wertheimber, r. St-Lazare, 13.
Worms, r. du Faub.-Poissonnière, 9.
Wurtz (Ad.) ☼, *agr. à la fac.*, r. de Lille, 29.
Yvan ☼, r. Coq-Héron, 7.
Zugenbuchler, r. du Faub.-St-Martin, 29.
Zurcher, r. l'Evêque, 15.

SECTION II.

PHARMACIENS. *Messieurs*,

Abbadie, r. Ste-Apolline, 25.
Accault, r. de la Paix, 12.
Alain, r. de Bourgogne, 65.
Allaize, r. Montorgueil, 51.
Allorge, r. St-Jacques, 358.
Anger, r. Ménilmontant, 61.
Arnaud, r. St-Jacques, 12.
Artheaud-Beaufort, r. Louis-le-Gr., 31 *bis*.
Aubin, r. Bourtibourg, 14.
Auclair, r. du Havre, 1.
Badin, r. du Faub.-St-Martin, 116.
Barge, r. St-Dominique-Gros-Caillou, 148.
Barral (Benjamin), r. du F.-St-Denis, 84.
Barral (Louis), r. Saint-Honoré, 41.
Barruel, r. St-Jacques, 172.
Barthe, r. St-Sébastien, 61.
Baudry, r. Richelieu, 44.
Belhomme, r. de la Roquette, 67 *bis*.
Bernard-Derosne, r. St-Honoré, 115.
Bernard, r. du Faub.-St-Martin, 57.
Berthé, r. des Nonaindières, 13.
Bertin, r. Neuve-Coquenard, 21.
Bethoré-Laujardière, r. des Poteries-Saint-Honoré, 7.
Billon, r. Montmartre, 149.
Biron, r. du Faub.-St-Honoré, 167.
Biron de Vèze, r. du Faub.-St-Martin, 181.
Blancard, r. de Seine, 51.
Blayn, r. du Marché-St-Honoré, 7.
Blondeau, r. de Condé, 22.
Boquet, r. de la Pépinière, 3.
Boggio-Casero, r. Ne-des-Pet.-Champs, 13.
Bon, r. des Saints-Pères, 14.
Borel, r. Neuve-des-Mathurins, 25.
Boudault, r. des Lombards, 24.
Boudet ☼, r. du Four-St-G., 88.
Boulanger, r. des Canettes, 25.
Boulley (J.), r. St-Louis au Marais, 17.
Bourières, r du Temple, 139.
Boutigny, r Laffitte, 40.
Boyer (Eug.), r. Tronchet, 17.
Boyer (F E), r. de la Harpe, 33.
Boyer, r. Lepelletier, 9.
Bréard, r. Saintonge, 42.
Breton, r. des Fossés-Montmartre, 17.
Brunaud, r. du Faub.-Montmartre, 66.
Bugeaud, r. du Cherche-Midi, 5.
Buignet, r. Basse-du-Rempart, 2.
Busquet, r. Geoffroy-Marie, 5.
Cabadé (Aug.), r. St-Martin, 98.
Cadet de Gassicourt ☼ ⊛, r. St-Honoré, 108.
Calvet, r. des Enfants-Rouges, 8.
Capelle, r. Caumartin, 60.
Carles, r. Saint-Victor, 71.
Carrié, r. de Bondy, 38.
Castellan, r. du Helder, 15.
Caventou (O ☼), r. Gaillon, 18.
Caulier, r. de la Ville-l'Evêque, 52.
Chable, rue Vivienne, 36.
Chagnet, r. St.-Honoré, 350.
Chantrel, r. de Clichy, 39.
Chauffard, r. de la Poterie, 29.
Chevereau, r. St-Marc, 14.
Coirre, r. du Faub -St-Denis, 116.
Collas, r. Dauphine, 8.
Collet, r. du Faub.-du-Temple, 28.
Colmet-d'Aage, r. Neuve-St-Merry, 12.
Commenchail, fils, r. St-Antoine, 22.
Coquil, r. Aubry-le-Boucher, 27.
Cornet, r. Sainte-Marguerite, 30.
Corot, r. Geoffroy-St-Hilaire, 5.
Cotreau, r. du Contrat-Social, 5.
Couillaut, r. du Temple, 55.
Court, pl. des Trois-Maries, 2.
Cousin (du Til), r. Montorgueil, 15.
Crosnier, r. Montmartre, 105.
Cuginaud, r. Montorgueil, 67.
Cure, marché aux Poirées, 6.
Curmer, r. Mouffetard, 140.
Dalpiaz, r. Saint-Honoré, 381.
Dargenne, pass. St-Guillaume, 16.
Davan, r. St-Jacques, 350.
Dauptain, r. de la Victoire, 56.
Daure, r. Ménilmontant, 32.
Daure, r. St-Victor, 18.
Dausse, r. de Lancry, 10.
Debourge, r. Montmartre, 111.
Debreuil, r. des Beaux-Arts, 18.
Decaye, r. des Francs-Bourgeois, 19.
Delahais, r. du Faub.-St-Antoine, 107.
Delahaye (A), r. des Lombards, 10.
Delahaye (S.), r. de l'Observance, 4.
Delahaye (N.), r. de Lancry, 25.
Delarivière, r. des Lombards, 11.
Deleschamps, r. St-André-des-Arcs, 1.
Deletourre, r. du Bac, 23.
Delvallée, r. Nationale-St-Martin, 15.
Demars, r. Neuve-des-Champs, 2.
Demoutier, r. de la Harpe, 39.
Denaud, r. de la Grande-Truanderie, 16.
Denoyel, r Lafayette, 16.
Derlon, r. St-Dominique-St-Germain, 155.
Deruitte, r. des Deux-Ponts, 11.
Descamps (C.), r. des Lombards, 54.

Deslauriers, r. Poissonnière, 2, et Cléry, 21.
Desmarest, r. Mouffetard, 23.
Desvareilles, r. St-André-des-Arcs, 52.
Dissart, r. du Faub.-St-Denis, 98.
Devaureix, r du Faub.-St-Antoine, 183.
Dorvault, r. de la Feuillade, 7.
Dromery, r. Geoffroy-Marie, 10.
Dubail, r. Saint-Denis, 75.
Dubart, r. de Vendôme, 9
Dubaut, r. des Lombards, 30.
Dubosc r. des Cinq-Diamants, 8.
Dubuisson, r. du Faub.-Poissonnière, 20.
Duchesne, r. du Faubourg-du-Temple, 91.
Duclou, r. Jacob, 45.
Dufournel, r. Mouffetard, 238.
Duguet, r. de Charonne, 59.
Duhamel-Boutigny, r. Poissonnière, 18.
Dunand, r. du Marché-Saint-Honoré, 5.
Dupont, r. Tiquetonne, 14.
Dupuy, r. de Sèvres, 109.
Duroy, r. du Faub.-Montmartre, 12.
Durozier, r. des Francs-Bourgeois-S.-M., 18.
Dutil, r. de Provence, 58.
Duval (R.), r. Croix-des-Pet.-Champs, 40.
Duval (F.), r. du Rocher, 2.
Duvignau, r. de Richelieu, 66.
Eléouët, r. Nationale-St-Martin, 3.
Etienne, r. de Grammont, 14.
Fauché (F.), r. de Bretagne, 46.
Faucon, r. Neuve-des-Petits-Champs, 58.
Fayard, r. Montholon, 18.
Feaugar, r. Cadet, 34.
Févret, r. St-Jacques, 237.
Figuier, r. St-Denis, 349.
Fincken d'Autemarche, r. St-Denis, 79.
Fleury, r. du Faub.-St-Antoine, 156.
Flon, r. Taitbout, 32.
Fontaine, place des Petits-Pères, 9.
Fornier, r. St-Denis, 332.
Fortin, r. Sainte-Anne, 25.
Fouché (A.), r. du Bac, 45.
Fourment, r. des Blancs-Manteaux, 15.
Fournier (E.), r. d'Anjou-St-Honoré, 26.
Fourquet, r. des Lombards, 34.
France, r. Boucherat, 5 *bis*.
Frère (L.), r. Jacob, 19.
Frère, pl. de la Rotonde, 1.
Gage (P.), r. de Grenelle-St-Germain, 13.
Gallois, r. St-Louis, 67.
Garnier-Desgenetais, r. St-Honoré, 327.
Garot-Regnault, r. Caumartin, 45.
Gautier, r. des Quatre-Vents, 16.
Gibon, r. de la Ferme-des-Mathurins, 10.
Gille, r. de Sèvres, 56.
Giniez, r. Dauphine, 32.
Girard, r. des Lombards, 38.
Girard (J.), r. d'Enghien, 10.
Girault, r. de la Monnaie, 19.
Gobley, r. du Bac, 60.
Grand, r. Vaugirard, 41 *bis*.
Grehan, r. Saint-Séverin, 6.
Gremeret, r. Neuve-des-Petits-Champs, 64.
Grignon, r. Duphot, 2.
Grujard, r. St-Denis, 77.
Gruyère, r. Grange-aux-Belles, 21 *bis*.
Guesnier, r. du Cherche-Midi, 57.
Guillard, r. Ste-Avoye, 31.
Guillemaud, r. St-Honoré, 271.
Guillemette, boul. Bonne-Nouvelle, 12.
Guy, r. des Martyrs, 4.
Guyot de Grandmaison, r. Ste-Marguerite, 1.
Habert, r. de la Barillerie, 25.
Hardouin, r. de la Madeleine, 42.
Hauduc, r. Basse-du-Rempart, 64.
Hayère, r du Faub.-du-Temple, 133.
Hébert, r. des Martyrs, 42.
Hénoux, Marché-aux-Poirées, 11.
Henry (N.), r. St.-Victor, 125.
Henry (J. P.), r. Hauteville, 7.
Henry (J.), r. du Cloître-St-Honoré, 16.
Hermé, r. des Martyrs, 42.
Hervé, r. des Lombards, 2.
Hoffmann, r. de la Chaussée-d'Antin, 68.
Hottot, r. du Faub.-St-Honoré, 21.
Houeix, r. Saint-Denis, 229.
Houyvet, r. des Lombards, 44.
Huraut, r. de la Mont.-Ste-Geneviève, 28.
Hureaux, r. du Faub.-Poissonnière, 4.
Jacquinet, r. Laffitte, 40.
James, r. de Bussy, 7.
Jarrin, r. Amelot, 80.
Joanne, r. Neuve-Coquenard, 1.
Jobert, r. St-Antoine, 146.
Jonhson, r. Caumartin, 6.
Jouanne, r. et île St-Louis, 21.
Jousserandot, r. St-Martin.
Julliard, r. Neuve-St-Eustache, 15.
Jutier, r. du Vieux-Colombier, 36.
Labelonye, r. Bourbon-Villeneuve, 19.
Labordette, place Beauveau, 98.
Laboureur, r. St-André-des-Arts, 6.
Lambert, r. du Faub.-St-Denis, 172.
Lamouroux, r. Saint-Denis, 137.
Laroze, r. Neuve-des-Petits-Champs, 26.
Lavigne, r. du Four-St-Germain, 33.
Laurent, r. de Clichy, 20.
Lebault, r. St-Martin, 228.
Lebel, r. de la Tixeranderie, 13.
Le Bohineust, boul. Beaumarchais, 79.
Lebrou, r. Richelieu, 16.
Lecallier, r. de Charonne, 4.
Lechelle, r. Lamartine, 35.
Lecourt, r. Jean-Robert, 22.
Lecrosnier, r. Ne-des-Petits-Champs, 55.
Lefebure, r. d'Argenteuil, 2.
Legris, r. Miroménil, 29.

Léguillette, r. de Bourgogne, 19.
Lehuby, r. St.-Lazare, 78.
Leidié, r. du Petit-Hurleur, 12.
Leitsner, r. de Chaillot, 46.
Lelong, r. Saint-Paul, 34.
Leloup, r. de la Pépinière, 46.
Lemaire, r. d'Aligre St-Antoine, 8.
Lenoir, r. du Faub.-St-Honoré, 20.
Léonard-Guindré, r Ste-Anne, 5.
Leperdriel, r. des Martyrs, 28.
Lepère (Alph.), place Maubert, 23.
Lepère (V.), place Maubert, 27.
Leret, r. Coquillère, 37.
Le Roy, r. d'Antin, 13.
Lesage-Picou, boulevard du Temple, 24.
Lescurre, r. de la Harpe, 71.
Lesufleur, r. Montorgueil, 19.
Letellier, r. Quincampoix, 12.
Leval-Piquechef, r. N.-D.-de-Lorette, 33.
Lévêque, r. Neuve-Ste-Catherine, 11.
Lhoste, r. de la Michodière, 18.
Liance, r. du Faub.-St-Antoine, 108.
Liorat, r. des Trois Bornes, 28.
Lorette, r. de Chaillot, 36.
Loué, r. Montmartre, 161.
Louradour, r. de l'Ancienne-Comédie, 25.
Maciejowski, r. des Lombards, 8.
Mallard, r. d'Argenteuil, 31.
Marais, r. de la Verrerie, 4.
Marcotte, r. du Faub.-St-Honoré, 90.
Marjolin, r. St-Denis, 88.
Marinier, r. du Faub.-Montmartre, 78.
Martin (H. J.), r. Mouffetard, 101 *bis*.
Martin (L. J.), r. d'Astorg, 47.
Martin (F. B.), r. des Jeûneurs, 14.
Martin (F. P.), r. du Faub-St-Denis, 24.
Martin (A. F.) ❋, r. du Faub.-St-Honoré, 169
Martin (Fr.) r. des Marais-Saint-Martin, 70.
Massignion, r. St-Honoré, 93.
Mathey, carrefour de l'Odéon, 10.
Mathieu, r. St-Honoré, 176.
Mauchien, r. Neuve-Bourg-l'Abbé, 12.
Maunier, r. St-Jacques-la-Boucherie, 29.
Mayet, r. Feydeau, 22.
Menier, r. des Lombards, 37.
Mette, r. des Lombards, 29.
Meunier, r. de Sartines, 4.
Mialhe, r. Favart, 8.
Michel, r. de l'Arcade, 2.
Michel (J.) r. Richer, 27.
Michel (Mathieu), boulev. Malesherbes, 2.
Moitier, r. du Temple, 105.
Mondet, r. de Grenelle-St-Germain, 112.
Morel, r. des Lombards, 14.
Morlot, r. aux Ours, 48.
Moussu, r. St.-Honoré, 356.
Nativelle, r. de Berry, 7.
Naudinat, r. de la Cité, 19.
Naveteur, r. St-Martin, 254.
Page, r. Coquillière, 27.
Pagès, r. Hauteville, 31.
Pajot, r. de la Chaussée-d'Antin, 52.
Pariss, place Vendôme, 26.
Paton, r. de Rambuteau, 93.
Peigner, r. du Temple, 40.
Pennes, r. Fontaine-St-Georges, 1.
Perès, r. Nationale-St-Martin, 7.
Perès (Désiré), r. St-Antoine, 76.
Petit (Louis) r. Phélipeaux, 26.
Petit-Pas, r. Grenetat, 3.
Peyre, r. Vieille-du-Temple, 56.
Phelebon, r. du Faub.-St-Honoré, 112.
Philippe, r. St-Martin, 69.
Picard, r. de Ponthieu, 27.
Picard (L.), r. du Pont-de-la-Réforme, 9.
Pierlot, r. de Bussy, 25.
Pinel, r. des Vosges, 4.
Plancher, r. Lafayette, 4.
Poisson, r. du Roule, 11.
Pommiès, r. du Faub-Saint-Honoré, 113.
Pouget, r. du Faub.-St-Antoine, 17.
Pouleine, r. du Faub. St-Martin, 31.
Pourret, r. des Prêcheurs, 31.
Premier, r. St-Honoré, 276.
Prestat, r. d'Amsterdam, 21.
Prétet, r. St-Jacques, 67.
Prod'homme, r. Laffitte, 34.
Pujol, r. St-Denis, 137.
Quentin, r. du Pas-de-la-Mule, 5.
Quesneville, r. Jacob, 30.
Quivy de Letang (Louis), r. Blanche, 1 et r. St-Lazare, 68.
Quoniam, r. du Faub.-du-Temple, 123.
Rabion, r. Bourdaloue, 1.
Raincelain, r. de Beaune, 23.
Ramel, r. Saint-Honoré, 247.
Rebillon, r. de Sèvres, 73.
Regad, r. St-Jacques, 304.
Remiot, r. Taitbout, 37.
Renault, r. Sainte-Anne, 73.
Reuflet, r. de Jouy, 1.
Reuflet (Victor), r. des Nonaindières, 37.
Reynal, r. Rambuteau, 20.
Richard (Paul), r. Taranne, 16.
Richaud, r. N.-D.-de-Nazareth, 38.
Roche, r. de Poitou, 13.
Roger, r. Vivienne, 12.
Roques, r. St-Antoine, 166.
Rougier, r. St-Jacques, 102.
Roussel, r. Ste-Avoye, 73.
Rouxel, r. Neuve-St-Eustache, 29.
Royer, r. Saint-Martin, 171.
Saffroy, r. du Faubourg-Saint-Denis, 9.
Saint-Genez, r. de Sèvres, 2.
Saint-Jean, r. des Cinq-Diamants 41.
Saluce et Comp., r. des Lombards, 22.

Sampso, r. Rambuteau, 4.
Sauvé, r Saint-Honoré, 197.
Savoye, boul. Poissonnière, 4.
Sciau, r. de Sèvres, 51.
Séguin (P.), r. Saint-Honoré, 378.
Sentubert, cité Bergère, 1.
Serradell, r. des Tournelles, 1.
Sery, r. du Faub.-Montmartre, 17.
Silvont, r. Rambuteau, 4.
Siméon, r. de la Chaussée-d'Antin, 34.
Sinval, r. St-Jacques, 41.
Sokoloski, r. Jacob, 3.
Soubert, r. du Faub.-St.-Antoine, 191.
Soupe, r. de la Lingerie, 15.
Taillandier, r. St-Lazare, 27.
Tessier, place Vendôme, 23.
Thierry, r. St-Jacques, 95.
Thiou, r. du Faub.-St-Martin, 89.
Toutain, r. St.-André-des-Arcs, 44.
Tournois, r. Rochechouart, 32.
Touzac, r. du Petit-Carreau, 4.
Trablit, r. J. J. Rousseau, 21.
Trehet, r. de la Verrerie, 56.
Trosseille, r. de l'Arbre-Sec, 42.
Trouillet, r. des Lombards, 26.
Trouvin, passage Colbert, 8.
Truelle, r. de la Verrerie, 19.
Uzac, r. du Bac, 86.
Vallée, r. du Temple, 62.
Varengue, r. St.-Victor, 163.
Vée, r. du Faub.-St-Denis, 42.
Verchère, r. de la Chaussée-d'Antin, 58 *bis*.
Verwaest, r. Saint-Jacques, 169.
Viger, r. Vieille-du-Temple, 26.
Vilatte, r. St-Honoré, 132.
Villette, r. de Seine-St-G., 87.
Voisine, r. des Lombards, 40.
Vuaflard, r. du Faub.-Montmartre, 32.
Weber (G.), r. Neuve-des-Capucines, 8.
Wentzel, r. des Bons-Enfants, 29

PHARMACIENS ÉTABLIS DANS LES COMMUNES RURALES.

Arnal, *à Belleville.*
Bals, *à Batignolles.*
Bonasienski, *à La Chapelle.*
Bariol, *à La Chapelle.*
Baré, *à Vitry.*
Baudier, *à Belleville.*
Beauvallet, *à Vaugirard.*
Bertin, *à Sèvres.*
Billy, *à Batignolles.*
Bonnet, *à Montrouge.*
Boucher, *à Grenelle.*
Burcq, *à La Villette.*
Bussac, *à Belleville.*
Catala, *à Charonne.*
Celières, *à Bercy.*
Coudun, *à Boulogne.*
Cressent, *à Belleville.*
Couillard, *à Clichy-la-Garenne.*
Dabat, *au Bourg-la-Reine.*
Dalmas, *à Saint-Mandé.*
Danyaud, *à Montmartre.*
Delpech, *à Charenton-le-Pont.*
Devy, *à Passy.*
Drechene, *à Montrouge.*
Dietrick, *à Montmartre.*
Dubrouillet, *à Montrouge.*
Duval, *à Gentilly.*
Ferdut, *à Vaugirard.*
Gaillach, *à Montrouge.*
Garcin-Nestolat, *à Choisy-le-Roi.*
Garnaud, *à Neuilly.*
Gervais, *à La Chapelle.*
Gessard, *à Saint-Denis.*
Gibault, *à Saint-Denis.*
Hamelin, *à La Villette.*
Hue, *à Saint-Denis.*
Jourdain, *à Neuilly.*
Journiac, *à Grenelle.*
Laurent, *à Montmartre.*
Lebel, *à Vincennes*, r. Nationale, 5.
Lebel, *à Saint-Cloud.*
Lechartier, *à Montmartre.*
Lecointe, *à Pantin.*
Lecouppey, *à Bercy.*
Legrand, *à Vincennes.*
Leguevel, *à Creteil.*
Léonard, *à Puteaux.*
Lemoine, *à Sèvres.*
Lenoble, *à Saint-Maur.*
Mochet, *à Passy.*
Moreau, *à La Chapelle.*
Morel, *à Auteuil.*
Noget, *à Montmartre.*
Paton, *à Batignolles.*
Perrot, *à Montrouge.*
Pignol, *à Issy.*
Pouchard, *à Passy.*
Poulet, *à Batignolles.*
Pouzadoux, *à Courbevoie.*
Raincelin, *à Meudon.*
Recluz, *à Vaugirard.*
Requirand, *à Montreuil.*
Saint-Jean, *à La Chapelle.*
Sansade, *à Sceaux.*
Sulot, *à Belleville.*
Tirard, *à Batignolles.*
Thuillier, *à Châtillon.*
Vauremoire, *à Nanterre.*
Vauthier, *à Batignolles.*
Verdier, *à La Villette.*
Vinois, *à Boulogne.*

SECTION III.

SOCIÉTÉ DE MÉDECINE PRATIQUE,

Séant à l'Hôtel-de-Ville.

Cette Société, créée en 1808, est une réunion de Médecins, Chirurgiens et de Savants, dont le but est de s'occuper spécialement de la thérapeutique, ou de l'art de guérir proprement dit.

Cette Société tient ses séances tous les premiers jeudis de chaque mois, à deux heures et demie précises, Hôtel-de-Ville, rue de Lobau.

La Société publie chaque année le résultat de ses travaux, ainsi que le programme du prix qu'elle décerne dans sa séance de novembre. Le montant du prix est fixé tous les ans, en déterminant la question.

Elle vaccine gratuitement tous les mardis, de midi à deux heures, chez M. le Docteur Pichon, rue du Bouloy, nº 8.

Président.

M. Dubois (Paul) (O ☼), rue Monsieur-le-Prince, 12.

Vice-Présidents.

M. Boyer (Lucien), quai Malaquais, 17.
M. Guersant (Paul) ☼, rue Ste-Anne, 51 bis.

Secrétaire-général.

M. Serrurier ☼, rue St-Dominique-St-Germain, 12.

Secrétaire annuel.

M. Magne, rue Louis-le-Grand, 31.

Secrétaire adjoint.

M. Bossu, rue de Seine-St-Gemain, 31.

Secrétaires rapporteurs.

N........
N........
N........

Trésorier.

M. Moret, rue de Rivoli, 18.

CHAPITRE X.

Renseignements divers et d'utilité publique.

SECTION PREMIÈRE.

BUREAUX DE POSTE AUX LETTRES ET DE DISTRIBUTION DANS LES DÉPARTEMENTS.

AVEC LA DISTANCE DE PARIS A CHAQUE BUREAU, EXPRIMÉE EN KILOMÈTRES.

Il est fait tous les jours, à Paris, pour chacun des Bureaux de Poste dénommés ci-après, et pour les Bureaux de Distribution *en correspondance directe avec cette ville*, des dépêches dont le *départ* s'effectue à 6 heures du soir. Il y a cette différence entre les *Bureaux de Poste* et les *Bureaux de Distribution*, que ces derniers ne peuvent recevoir aucun envoi d'argent.

Le nom des Bureaux de Distribution est imprimé en caractères italiques comme *Abriès*, *Absie*, et suivis d'un P, quand ces bureaux correspondent directement avec Paris.

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Abbeville	Somme.	157
Ablis	Seine-et-Ois.	59
Ablon	Seine-et-Ois.	21
Abrets (les)	Isère.	511
Abriès	H.-Alpes.	732
Absie (l')	Deux-Sèvr.	397
Acheux	Somme.	159
Agde	Hérault.	757
Agen	Lot-et-Gar.	610
Agon	Manche.	329
Ahun	Creuse.	349
Aignan	Gers.	709
Aignay-le-Duc	Côte-d'Or.	260
Aigre	Charente.	423
Aigrefeuille	Loire-Inf.	411
Aigueperse	Puy-de-D.	351
Aiguesmortes	Gard.	746
Aiguillon	Lot-et-Gar.	608
Aigurande-s.-Bouzanne	Indre.	302
Aillant-sur-Tholon	Yonne.	155
Aillas	Gironde.	602
Ailly-le-Haut-Clocher	Somme.	160
Ailly-sur-Noye	Somme.	117
Ainay-le-Château	Allier.	271
Airaines	Somme.	138
Aire-sur-l'Adour	Landes.	707
Aire-sur-la-Lys	Pas-de-Cal.	223
Airvault	Deux-Sèvr.	358
Aiseray	Côte-d'Or.	329
Aisey-sur-Seine	Côte-d'Or.	242
Aix-d'Aiguillon (les)	Cher.	213
Aix-en-Othe P	Aube.	143
Aix	B.-du-Rh.	765
Aixe	H.-Vienne.	393
Aizenay	Vendée.	448
Ajaccio (1)	Corse.	1089
Alaigne	Aude.	777
Alais	Gard.	674
Alan	H.-Garon.	758
Alban	Tarn.	712
Albaron (l')	B.-du-Rh.	742
Albert	Somme.	157
Albestroff	Meurthe.	379
Albi	Tarn.	686
Alençon	Orne.	193
Allaire	Morbihan.	415
Allanche	Cantal.	513
Allarmont	Vosges.	288
Allègre	H.-Loire.	481
Allevard	Isère.	600
Allonnes	Maine et L.	292
Altkirch	H.-Rhin.	458
Altroff	Meurthe.	373
Alzon P	Gard.	662
Alzonne	Aude.	768
Amancey	Doubs.	424
Ambazac P	H.-Vienne.	364
Ambérieux	Ain.	455
Ambert	Puy-de-D.	435
Amboise	Indre-et-L.	209
Ambrault	Indre.	251
Ambrières	Mayenne.	252

(1) Les départs de Paris pour la Corse et les arrivées de la Corse pour Paris ont lieu les mardis et samedis.

Bureaux.	*départem.*	*Dist.*
Amélie-les-Bains.. B	Pyrén.-Or.	887
Amfreville-la-Campagne	Eure.	137
Amiens.............	Somme.	128
Amou.............	Landes.	732
Amplepuis..........	Rhône.	419
Ancenis............	Loire-Inf.	353
Ancerville..........	Meuse.	215
Ancy-le-Franc.......	Yonne.	292
Andance............	Ardèche.	519
Andelot............	H.-Marne.	275
Andelys (les)........	Eure.	91
Andlau-au-Val.....	Bas-Rhin.	464
Andrésy........P.	Seine-et Ois.	35
Anduze.............	Gard.	671
Anet..............	Eure-et-Loir.	80
Angers............	Maine et-L.	302
Angerville..........	Seine-et-Ois.	71
Anglès...........	Tarn.	750
Angles............	Vienne.	311
Anglure............	Marne.	133
Angoulême.........	Charente.	442
Aniane............	Hérault.	727
Aniche..........P	Nord.	191
Anizy-le-Château.....	Aisne.	120
Anlezy...........	Nièvre.	263
Anneyron.........	Drôme.	529
Annonay..........	Ardèche.	508
Annot...........	B.-Alpes.	787
Anse.............	Rhône.	415
Antibes...........	Var.	867
Antony...........	Seine.	14
Antraigues.........	Ardèche.	570
Antrain...........	Ille-et-Vil.	325
Anzin............	Nord.	202
Apremont.........	Ardennes.	245
Apt.............	Vaucluse.	742
Aramits.........	B.-Pyrén.	803
Arbois...........	Jura.	391
Arbresle (l')........	Rhône.	446
Arbret (l').........	Pas-de-Cal.	175
Arc-en-Barrois.......	H.-Marne.	267
Arc-sur-Tille........	Côte-d'Or.	323
Arcs (les).......P	Var.	851
Arcey...........	Doubs.	412
Archiac...........	Charent-Inf.	489
Arcis-sur-Aube.......	Aube.	158
Arcueil...........	Seine.	8
Arcy-sur-Cure.......	Yonne.	196
Ardentes..........	Indre.	267
Ardes............	Puy-de-D.	441
Ardres...........	Pas-de-Cal.	265
Arengosse........	Landes.	676
Arfeuilles........	Allier.	349
Argelès...........	H.-Pyrén.	788
Argelès...........	Pyrén.-Or.	871
Argences.........	Calvados.	209
Argent...........	Cher.	168
Argentan..........	Orne.	192
Argentat..........	Corrèze.	501
Argenteuil.........	Seine-et-Ois.	14
Argenton-Château.....	Deux-Sèvr.	353
Argenton-l'Eglise...	Deux-Sèvr.	344
Argenton-sur-Creuse...	Indre.	283
Argueil...........	Seine-Inf.	111
Arinthod..........	Jura.	438
Arjuzanx..........	Landes.	670
Arlanc...........	Puy-de-D.	452
Arles-sur-Rhône.....	B.-du-Rh.	727
Arles-sur-Tech......	Pyrén.-Or.	893
Armentières........	Nord.	238
Arnac-la-Poste......	H.-Vienne	312
Arnay-le-Duc.......	Côte-d'Or.	289
Arpajon..........	Seine-et-Ois.	32
Arras............	Pas-de-Cal.	174
Arreau...........	H.-Pyrén.	768
Ars-en-Ré.........	Char.-Inf.	501
Artenay..........	Loiret.	99
Arthez..........	B.-Pyrén.	756
Arthon..........	Indre.	266
Artix...........	B.-Pyrén.	764
Arudy...........	B.-Pyrén.	779
Arzacq...........	B.-Pyrén.	737
Asfeld...........	Ardennes.	168
Asnières..........	Seine.	9
Aspet...........	H.-Garonne.	789
Aspres-les-Veynes...	H.-Alpes.	657
Asprières........	Aveyron.	574
Astafort..........	Lot-et-Gar.	629
Athies..........	Somme.	134
Athis...........	Orne.	246
Athis-Mons......P	Seine-et-Ois.	17
Attichy..........	Oise.	94
Attigny..........	Ardennes.	217
Aubagne.........	B.-du-Rh.	801
Aubenas.........	Ardèche.	630
Aubenton........	Aisne.	197
Auberive.........	H.-Marne.	271
Aubervilliers.......	Seine.	8
Aubeterre-s-Barbuis P	Aube.	179
Aubeterre.........	Charente.	515
Aubigny.........	Pas-de-Cal.	189
Aubigny-sur-Nère....	Cher.	176
Aubin...........	Aveyron.	593
Aubusson.........	Creuse.	371
Auch...........	Gers.	683
Audenge.........	Gironde.	607
Audeux..........	Doubs.	376
Audierne........	Finistère.	591
Audruicq.........	Pas-de-Cal.	264
Audun-le-Roman.....	Moselle.	322
Auffay.........P	Seine-Inf.	163
Aulnay..........	Charent. Inf.	419
Aulnay-s.-Odon.....	Calvados.	250
Aumale..........	Seine-Inf.	121

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Aumont. P	Lozère.	531
Aunay	Nièvre.	257
Auneau	Eure-et-L.	69
Auneuil	Oise.	82
Aups	Var.	815
Auray	Morbihan.	468
Aurec	H.-Loire.	484
Auriac	B.-Pyrén.	736
Aurignac	H.-Garonne.	763
Aurillac	Cantal.	546
Auriol P	B.-du-Rhôn.	795
Auterive	H.-Garonne.	723
Auteuil	Seine.	8
Authon	Eure-et-L.	152
Authon-la-Plaine	Seine-et-Ois.	62
Autrey	H.-Saône.	335
Autun	Saône-et-L.	303
Auve P	Marne.	196
Auvillars	Tarn-et-G.	640
Auxerre	Yonne.	169
Auxon P	Aube.	176
Auxonne	Côte-d'Or.	341
Auxy-le-Château	Pas-de-Cal.	183
Auzances	Creuse.	360
Auzon	H.-Loire.	443
Availles-Limousine	Vienne.	420
Avallon	Yonne.	222
Avesnes-le-Comte	Pas-de-Cal.	183
Avesnes	Nord.	201
Avignon	Vaucluse.	687
Avize	Marne.	143
Avoine	Indre-et-L.	282
Avranches	Manche.	308
Avrillé	Vendée.	470
Ax	Ariége.	814
Axat	Aude.	823
Ay	Marne.	143
Ayron	Vienne.	346
Azay-le-Ferron	Indre.	267
Azay-le-Rideau	Indre-et-L.	258
Azerables P	Creuse.	298
Azerac	Dordogne.	481
Azille	Aude.	798
Baccarat	Meurthe.	370
Baconnière (la)	Mayenne.	292
Bacqueville	Seine-Inf.	170
Badonviller	Meurthe.	380
Bagé-le-Châtel	Ain.	410
Bagnères-de-Bigorre	H.-Pyrén.	777
Bagnères-de-Luchon	H.-Garonn.	806
Bagnolet P	Seine.	7
Bagnols	Gard.	656
Bagnols-les-Bains	Lozère.	588
Baignes	Charente.	487
Baigneux-les-Juifs	Côte-d'Or.	263
Baigorry	B.-Pyrén.	823
Bailleau-le-Pin P	Eure-et-L.	107

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Bailleul	Nord.	241
Bain	Ille-et-Vil.	384
Bains du Mont-Dore	Puy-de-D.	425
Bains-en-Vosges	Vosges.	369
Bais	Mayenne.	241
Balleroy	Calvados.	271
Ballon	Sarthe.	199
Balme (la)	Isère.	466
Bandol	Var.	832
Banon	B.-Alpes.	740
Bapaume	Pas-de-Cal.	152
Bar-le-Duc	Meuse.	233
Bar-sur-Aube	Aube.	214
Bar-sur-Seine	Aube.	194
Barbezieux	Charente.	476
Barcelonnette	B.-Alpes.	719
Barcus	B.-Pyrén.	783
Bardos	B.-Pyrén.	816
Barentin	Seine-Inf.	143
Barenton	Manche.	269
Barfleur	Manche.	354
Bargemont	Var.	820
Barjac	Gard.	646
Barjols	Var.	802
Barneville	Manche.	353
Barr	Bas-Rhin.	460
Barran	Gers.	695
Barraux	Isère.	594
Barre	Lozère.	620
Barre (la)	H.-Vienne.	401
Barre-de-Mont (la)	Vendée.	458
Barre-en-Ouche (la)	Eure.	148
Barrèges	H.-Pyrén.	813
Barrême	H.-Alpes.	767
Barthe de Neste (la)	H.-Pyrén.	758
Bas-en-Basset	H.-Loire.	500
Bassée (la)	Nord.	203
Basse-Indre (la)	Loire-Inf.	400
Bassou	Yonne.	154
Bassoues	Gers.	700
Bastia	Corse.	1166
Bastide Clairance (la)	B.-Pyrén.	788
Bastide-d'Anjou (la)	Aude.	739
Bastide d'Armagn. (la)	Gers.	635
Bastide de Serou (la)	Ariége.	771
Bastide-Fortunière	Lot.	555
Bastide-Rouairoux (la)	Tarn.	770
Bastide-Villefranche (la)	B.-Pyrén.	772
Batignolles-Monceaux	Seine.	5
Baud	Morbihan.	457
Baugé	Maine-et-L.	274
Baugy	Cher.	243
Baume-les-Dames	Doubs.	419
Bavay	Nord.	223
Bavent	Calvados.	233
Baye P	Marne.	117
Bayeux	Calvados.	252

Bureaux.	Départem.	Dist.
Bayon	Meurthe.	349
Bayonne	B.-Pyrén.	788
Bazas	Gironde.	622
Baziége	H.-Garonne.	715
Bazoche-Gouet (la)	Eure-et-L.	148
Bazoche-sur-Hoëne	Orne.	160
Bazouges-la-Pérouse.	Ille-et-Vil.	333
Beaucaire	Gard.	712
Beaudreville	Eure-et-Loir.	79
Beaufort	Jura.	410
Beaufort	Maine-et-L.	293
Beaugency	Loiret.	145
Beaujeu	Rhône.	409
Beaulieu	Corrèze.	504
Beaulieu	Oise.	107
Beaumes	Vaucluse.	679
Beaumesnil	Eure.	145
Baumetz-les-Loges	Pas-de-Cal.	183
Beaumont de Lomagne	Tarn-et-Gar.	668
Beaumont	Seine-et-M.	102
Beaumont	Dordogne.	558
Beaumont-en-Auge	Calvados.	200
Beaumont	Manche.	362
Beaumont-la-Ferr.	Nièvre.	227
Beaumont-la-Ronce	Indre-et-L.	223
Beaumont-le-Roger	Eure.	136
Beaumont-les-Autels	Eure-et-L.	147
Beaumont-sur-Oise	Seine-et-Ois.	34
Beaumont-sur-Sarthe	Sarthe.	206
Beaumont-sur-Vesle	Marne.	172
Beaune	Côte-d'Or.	320
Beaune-la-Rolande	Loiret.	103
Beaupréau	Maine-et-L.	359
Beaurepaire	Isère.	523
Beaurepaire	Saône-et-L.	394
Beaurieux	Aisne.	132
Beausset (le)	Var.	823
Beauvais	Oise.	72
Beauville	Lot-et-Gar.	634
Beauvoir-sur-Mer	Vendée.	450
Beauvoir-sur-Niort	Deux-Sèvr.	427
Beauzée	Meuse.	244
Bécherel	Ille-et-Vil.	368
Bédarieux	Hérault.	727
Bédée P	Ille-et-Vil.	37
Bedous	B.-Pyrén.	814
Begard	Côt.-du-N.	478
Béhobie	B.-Pyrén.	819
Beine	Marne.	172
Belabre	Indre.	305
Belesta	Ariége.	803
Belfort	H.-Rhin.	424
Belgodère	Corse.	1255
Belin	Gironde.	603
Bellac	H.-Vienne.	360
Belle-Isle-en-Terre	Côt.-du-N.	483
Bellegarde	Loiret.	115
Bellegarde	Creuse.	381
Bellême	Orne.	160
Bellenaves	Allier.	364
Bellencombre	Seine-Inf.	144
Belleville	Seine.	5
Belleville-sur-Saône	Rhône.	427
Belley	Ain.	498
Belmont	Aveyron.	684
Belmont	Loire.	392
Belpech	Aude.	750
Belvès	Dordogne.	531
Bénévent	Creuse.	347
Bénévent-St-Laurent	Dordogne.	521
Benfeld	Bas-Rhin.	459
Berck	Pas-de-Cal.	200
Bercy	Seine.	5
Berd'huis	Orne.	156
Bergerac	Dordogne.	525
Bergues	Nord.	271
Berlaimont	Nord.	215
Bernaville	Somme.	171
Bernay	Eure.	152
Bernay	Somme.	177
Berre	B.-du-Rhô.	756
Berry-au-Bac	Aisne.	145
Bertincourt	Pas-de-Cal.	162
Besançon	Doubs.	388
Bessay-sur-Allier P	Allier.	303
Besse	Puy-de-D.	429
Bessé-s.-Braye	Sarthe.	196
Besse	Var.	834
Bessée (la)	H.-Alpes.	687
Bessines P	H.-Vienne.	345
Béthune	Pas-de-Cal.	204
Betz	Oise.	64
Beuzeville	Eure.	185
Beynat	Corrèze.	487
Béziers	Hérault.	759
Biarrits	B.-Pyrén.	795
Biaudos	Landes.	786
Bicêtre	Seine.	6
Bidache	B.-Pyrén.	821
Bierné	Mayenne.	285
Bièvres	Seine-et-Ois.	16
Biganos	Gironde.	601
Billancourt	Seine.	10
Billom	Puy-de-D.	410
Binic	Côt.-du-N.	444
Bischwiller	Bas-Rhin.	459
Bitche	Moselle.	423
Blain	Loire-Inf.	392
Blamont	Meurthe.	375
Blanc (le)	Indre.	292
Blangy	Calvados.	190
Blangy	Seine-Inf.	145
Blanquefort	Gironde.	571
Blanzac	Charente.	495

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Blanzy	Saône et L.	343
Blaye	Gironde.	537
Blaymard	Lozère.	595
Bléneau	Yonne.	150
Blérancourt	Aisne.	113
Bléré	Indre-et-L.	217
Blesle	H.-Loire.	448
Blet. P	Cher.	253
Bletterans	Jura.	389
Bligny-s.-Ouche	Côte-d'Or.	302
Blincourt	Oise.	64
Blois	Loir-et-Cher.	176
Bocognano	Corse.	1129
Boen	Loire.	425
Bohain	Aisne.	161
Bois d'Oingt (le)	Rhône.	445
Boiscommun	Loiret.	108
Boissy-St-Léger	Seine-et-Ois.	19
Bolbec	Seine-Inf.	183
Bollène	Vaucluse.	645
Bondy	Seine.	12
Bonifacio	Corse.	1181
Bonnat	Creuse.	309
Bonnétable	Sarthe.	187
Bonneval	Eure et Loir.	123
Bonnevaux	Doubs.	430
Bonnières	Seine-et-Ois.	71
Bonnieux	Vaucluse.	739
Bonny	Loiret.	161
Bontour (le)	Loire-Inf.	432
Boos	Seine-Inf.	115
Boran. P	Oise.	52
Bordeaux	Gironde.	560
Bort	Corrèze.	465
Bosc-le-Hard	Seine-Inf.	150
Bouchain	Nord.	183
Bouchoux (les)	Jura.	470
Bougé-Chambalud	Isère.	527
Bougival	Seine-et-Ois.	18
Bouglon	Lot-et-Gar.	594
Bouille (la)	Seine-Inf.	143
Bouilly. P	Aube.	176
Bouin	Vendée.	461
Boulay	Moselle.	343
Boulogne	H.Garonne.	742
Boulogne-sur-Mer	Pas-de-Cal.	237
Boulogne	Seine.	10
Bouloire	Sarthe.	202
Boulou (le)	Pyrén-Or.	871
Bouray. P.	Seine-et-Ois.	40
Bourbon-Lancy	Saône-et-L.	306
Bourbon-l'Archamb.	Allier.	308
Bourbonne	H.-Marne.	307
Bourbourg	Nord.	265
Bourdeaux	Drôme.	621
Bourdeilles	Dordogne.	496
Bourdinière (la)	Eure et-Loir.	107
Bourdonnay	Meurthe.	363
Bourg-Argental	Loire.	493
Bourg-de-Visa	Tarn-et-Gar.	629
Bourg-d'Oisans (le)	Isère.	605
Bourg-Dun (le)	Seine-Inf.	185
Bourg-du-Péage	Drôme.	565
Bourg en Bresse	Ain.	424
Bourg-la-Reine	Seine.	10
Bourg-Lastic	Puy-de-D.	437
Bourg-Madame	Pyrén.-Or.	943
Bourg-s.-Gironde	Gironde.	544
Bourg-St-Andéol	Ardèche.	633
Bourg-St-Léonard	Orne.	184
Bourgachard	Eure.	146
Bourganeuf	Creuse.	363
Bourges	Cher.	221
Bourget (le)	Seine.	11
Bourgneuf (le)	Saône-et-L.	342
Bourgneuf-en-Retz	Loire-Inf.	431
Bourgogne	Marne.	166
Bourgoin	Isère.	509
Bourgtheroulde	Eure.	136
Bourgueil	Indre et L.	280
Bourmont	H. Marne.	302
Bournezeau	Vendée.	431
Bourogne	H.-Rhin.	436
Bourron. P	Seine-et-M.	67
Boussac	Creuse.	309
Bouxwiller	Bas-Rhin.	436
Bouzonville	Moselle.	357
Boyelles	Pas-de-Cal.	164
Boynes	Loiret.	95
Bozouls	Aveyron.	583
Bracieux	Loir et Cher.	194
Braisne	Aisne.	116
Branne	Gironde.	558
Brantôme	Dordogne.	490
Brassac	Tarn.	740
Bray-sur-Seine	Seine-et-M.	90
Bray-sur-Somme	Somme.	146
Brécey	Manche.	297
Bréhal	Manche.	334
Brenod	Ain.	477
Bresles	Oise.	65
Bressuire	Deux-Sèvres.	369
Brest	Finistère.	578
Bretenoux	Lot.	515
Breteuil	Eure.	128
Breteuil	Oise.	96
Bretoncelles	Orne.	136
Bretteville-l'Orgueill.	Calvados.	236
Breuil (le)	Allier.	348
Brézé	Maine-et-L.	311
Brezolles	Eure-et-Loir.	115
Briançon	H.-Alpes.	670
Briare	Loiret.	150
Briatexte	Tarn.	707

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Briquebec	Manche.	339
Brie-C^{te}-Robert	Seine-et-M.	30
Brienne	Aube.	193
Brienon	Yonne.	160
Briey	Moselle.	295
Brignais	Rhône.	481
Brignoles	Var.	822
Brinon-les-Allemands.	Nièvre.	237
Brionne	Eure.	145
Brioude	H.-Loire.	453
Brioux	Deux-Sèvr.	402
Briouze	Orne.	219
Brisambourg	Ch.-Infér.	453
Briscous	B.-Pyrén.	802
Brissac	Maine-et-L.	320
Brives	Corrèze.	475
Broc (le)	Var.	866
Broglie	Eure.	162
Broons	Côt.-du-Nor.	400
Broquiès	Aveyron.	680
Brossac	Charente.	495
Brou	Eure-et-Loir.	130
Brouage	Charente-Inf.	485
Brulon	Sarthe.	253
Brumath	Bas-Rhin.	443
Brunhamel	Aisne.	189
Brunoy	Seine-et-Ois.	26
Brüs-sous-Forges	Seine-et-Ois.	41
Brusque	Aveyron.	696
Bruyères	Vosges.	397
Bruyères-le-Châtel	Seine-et-Ois.	38
Bry-sur-Marne P	Seine.	13
Bu	Eure-et-Loir.	70
Buchy	Seine-Inf.	129
Bucquoy	Pas-de-Cal.	163
Bugeat	Corrèze.	412
Bugue (le)	Dordogne.	512
Buis (le)	Drôme.	681
Bulgnéville	Vosges.	328
Bulles P	Oise.	74
Burie	Charen.-Inf.	461
Burzet	Ardèche.	594
Bussière-Badil	Dordogne.	447
Buxy	Saône-et-L.	361
Buzançais	Indre.	273
Buzancy	Ardennes.	246
Cabannes (les)	Ariége.	798
Cadalen	Tarn.	701
Cadenet	Vaucluse.	741
Cadillac	Gironde.	597
Cadouin	Dordogne.	536
Cadours	H.-Garonne.	692
Caen	Calvados.	224
Cagnes	Var.	862
Cahors	Lot.	578
Caillière (la)	Vendée.	411
Cajarc	Lot.	581
Calais	Pas-de-Cal.	272
Callac	Côt.-du-Nor.	494
Callas	Var.	823
Calvi	Corse.	1233
Calvisson	Gard.	721
Camarès	Aveyron.	685
Camaret	Finistère.	605
Cambe (la)	Calvados.	274
Cambo	B.-Pyrén.	808
Cambrai	Nord.	168
Cambremer	Calvados.	191
Campagnac	Aveyron.	585
Campagne-lès-Hesdin	Pas-de-Cal.	206
Cancale	Ille-et-Vil.	379
Cancon	Lot-et-Gar.	564
Candé	Maine-et-L.	335
Canisy	Manche.	296
Cannes	Var.	861
Canourgue (la)	Lozère.	579
Cany	Seine-Inf.	183
Capelle-Banhac (la)	Lot.	576
Capelle (la)	Aisne.	184
Capelle-Marival (la)	Lot.	541
Capendu	Aude.	802
Captieux	Gironde.	639
Caraman	H.-Garonne	718
Carbon-Blanc	Gironde.	549
Carbonne	H.-Garonne.	732
Carcassonne	Aude.	784
Carentan	Manche.	295
Carentoir	Morbihan.	405
Carhaix	Finistère.	498
Carignan	Ardennes.	278
Carlepont P	Oise.	97
Carlux	Dordogne.	521
Carpentras	Vaucluse.	682
Carresse	B. Pyrén.	768
Carrouges	Orne.	222
Carvin	Pas-de-Cal.	203
Cassagnes-Begonhès	Aveyron.	628
Cassel	Nord	251
Cassis	B.-du-Rh.	816
Castanet	H.-Garonn.	702
Castelfranc	Lot.	579
Casteljaloux	Lot-et-Gar.	603
Castellane	B.-Alpes.	786
Castelmoron	Lot-et-Gar.	587
Castelmoron-d'Albret	Gironde.	665
Castelnau-Barbarens	Gers.	698
Castelnau-de-Médoc	Gironde.	587
Castelnau-de-Montmiral	Tarn.	661
Castelnau deMontrat^{er}.	Lot.	606
Castelnau de Magnoac	H.-Pyrén.	726
Castelnau-Riv. Basse	H.-Pyrén.	735
Castelnaudary	Aude.	748
Castelsarrazin	Tarn-et-Gar.	640
Castera-Verduzan	Gers.	672

Bureaux.	Départem.	Dist.
Castets	Landes.	761
Castets-en-Darthe	Gironde.	602
Castillon	Ariége.	800
Castillon	Gironde.	562
Castillonnès	Lot-et-Gar.	550
Castres	Gironde.	583
Castres	Tarn.	728
Castries	Hérault.	745
Cateau (le)	Nord.	204
Catelet (le)	Aisne.	159
Catus	Lot.	567
Caudebec	Seine-Inf.	162
Caudiès de St-Paul. P	Pyrén.-Or.	832
Caudrot P	Gironde.	598
Caudry	Nord.	192
Caumont	Calvados.	261
Caunes	Aude.	782
Caussade	Tarn-et-G.	616
Cauterets	H.-Pyrén.	804
Cavaillon	Vaucluse.	710
Cavalerie (la) P	Aveyron.	649
Cavignac	Gironde.	523
Cayeux	Somme.	181
Caylar (le) P	Hérault.	671
Caylux	Tarn-et-G.	624
Cayres	H.-Loire.	531
Cazals	Lot.	558
Cazaubon	Gers.	707
Cazères	H.-Garonne.	747
Cazères	Landes.	705
Celle-Bruère (la) P	Cher.	259
Celle-Frouin	Charente.	425
Celles	Deux-Sèvr.	397
Cellettes	Loir-et-Ch.	182
Cennes-Monestiès	Aude.	764
Cenon-la-Bastide	Gironde.	564
Cerdon	Ain.	457
Céret	Pyrén.-Or.	881
Cerilly	Allier.	285
Cerisiers	Yonne.	129
Cerisy-la-Forêt	Manche.	273
Cerisy-la-Salle	Manche.	305
Cerizay	Deux-Sèvr.	383
Cernay	H.-Rhin.	460
Cervione	Corse.	1204
Ceton P	Orne.	165
Cette	Hérault.	783
Ceyzeriat	Ain.	433
Chabanais	Charente.	416
Chabeuil	Drôme.	573
Chablis	Yonne.	181
Chabris	Indre.	203
Chagny	Saône-et-L.	327
Chaillac	Indre.	313
Chaillé-les-Marais	Vendée.	453
Chailly P	Seine-et-M.	50
Chaise-Dieu (la)	H.-Loire.	469
Chalabre	Aude.	798
Chalais	Charente.	505
Chalamont	Ain.	449
Challans	Vendée.	448
Châlon-sur-Saône	Saône-et-L.	343
Chalonnes	Maine-et-L.	326
Châlons-sur-Marne	Marne.	170
Chalus	H.Vienne.	416
Chambly	Oise.	39
Chambon (le)	Loire.	473
Chambon	Creuse.	337
Chamboulive	Corrèze.	448
Champagne-Mouton	Charente.	418
Champagne	Ain.	497
Champagney	H.-Saône.	407
Champagnole	Jura.	417
Champcenest	Seine-et-M.	76
Champdeniers	Deux-Sèvr.	404
Champeix	Puy-de-D.	409
Champier	Isère.	527
Champigny-s.-Marne	Seine.	14
Champigny-sur-Veude	Indre-et-L.	297
Champlemy	Nièvre.	233
Champlitte	H.-Saône.	324
Champrond	Eure-et-L.	129
Champs-de-Bort	Cantal.	472
Champs-sur-Marne	Seine-et-M.	21
Chanac	Lozère.	576
Chanceaux	Côte-d'Or.	272
Chandai	Orne.	130
Changy-les-Bois P	Loiret.	128
Chantelle	Allier.	331
Chantenais	Sarthe.	244
Chantilly	Oise.	40
Chantonnay	Vendée.	419
Chaource	Aube.	188
Chapareillan	Isère.	597
Chapelle-d'Angillon	Cher.	190
Chapelle en Serval (la)	Oise.	34
Chapelle-en-Vercors	Drôme.	596
Chapelle-Gauthier .P.	Seine-et-M.	62
Chapelle-la-Reine (la)	Seine-et-M.	74
Chapelle-s.-Rougem.	Haut-Rhin.	440
Chapelle-s.-L. (la) P	Indre et L.	275
Chapelle-St.-Denis (la)	Seine.	4
Chapelle-Vendômoise	Loir-et-Ch.	186
Charenton	Cher.	270
Charenton-le-Pont	Seine.	8
Charité (la)	Nièvre.	210
Charleville	Ardennes.	238
Charlieu	Loire.	379
Charly	Aisne.	77
Charmes	Vosges.	361
Charny	Yonne.	145
Charolles	Saône-et-L.	354
Charonne	Seine.	5
Charost	Cher.	229

Bureaux.	Départem.	Dist.
Charroux	Vienne.	399
Chartres-sur-le-Loir	Sarthe.	215
Chartres	Eure-et-Loir.	92
Chasselay	Rhône.	454
Chasseneuil	Charente.	426
Chassigny P	H.-Marne.	313
Chastellux-sur-Cure	Yonne.	236
Châtaigneraie (la)	Vendée.	394
Château-Chinon	Nièvre.	277
Château-d'Oleron (le)	Char.-Inf.	501
Château-du-Loir	Sarthe.	231
Château-Gontier	Mayenne.	294
Château-Landon	Seine-et-M.	92
Château-la-Vallière	Indre-et-L.	250
Château-Porcien	Ardennes.	180
Château-Renard-Loiret	Loiret.	127
Château-Renard-Prov	B.-du-Rh.	697
Châteu-Renault	Indre-et-L.	203
Château-Salins	Meurthe.	348
Château-Thierry	Aisne.	90
Château-Vilain	H.-Marne.	265
Châteaubourg	Ille-et-Vil.	336
Châteaubriant	Loire-Inf.	351
Châteaudun	Eure-et-L.	137
Châteaugiron	Ille-et-Vil.	348
Châteaulin	Finistère.	546
Châteaumeillant	Cher.	293
Châteauneuf-de-Mazenc.	Drôme.	614
Châteuneuf-de-Randon.	Lozère.	574
Châteauneuf-du-Faon	Finistère.	521
Châteauneuf-en-Bret	Ille-et-Vil.	367
Châteauneuf-en-Thimerais	Eure-et-L.	102
Châteauneuf-la-Forêt	H.-Vienne.	389
Châteauneuf-sur-Char.	Charente.	464
Châteauneuf-Cherent	Cher.	250
Châteauneuf-sur-Loire	Loiret.	145
Châteauneuf-sur-Sarthe.	Maine-et-L.	289
Châteauneuf-val-de-Bargis.	Nièvre.	212
Châteauponsac	H.-Vienne.	353
Châteauroux	Indre.	254
Châtel-Censoir	Yonne.	210
Châtel-sur-Moselle	Vosges.	371
Châtelaudren	Côt.-du-N.	450
Châteldon	Puy-de-D.	368
Châtelet (le)	Cher.	287
Châtelet (le)	Seine-et-M.	56
Châtellerault	Vienne.	302
Châtelus-le-Marcheix.	Creuse.	377
Châtelus-Malvaleix	Creuse.	309
Châtenois	Vosges.	319
Châtillon de Michaille	Ain.	495
Châtillon-en-Bazois	Nièvre.	265
Châtillon	Drôme.	645
Châtillon-lès-Dombes	Ain.	428
Châtillon	Seine.	8
Châtillon-sur-Indre	Indre.	250
Châtillon-sur-Loing	Loiret.	132
Châtillon-sur-Loire	Loiret.	163
Châtillon-sur-Seine	Côte-d'Or.	228
Châtillon-sur-Sèvre	Deux-Sèvr.	377
Chatou	Seine-et-Oise.	16
Châtre (la)	Indre.	276
Chaudesaigues	Cantal.	519
Chauffailles	Saône-et L.	384
Chaumergy	Jura.	395
Chaumes	Seine-et-M.	49
Chaumont en Bassigny	H.-Marne.	254
Chaumont-en-Vexin	Oise.	76
Chaumont-Porcien	Ardennes.	195
Chaumont-sur-Aire	Meuse.	255
Chaumont s. Tharonne	Loir-et-Ch.	153
Chaunai P	Vienne.	380
Chauny	Aisne.	116
Chaussée (la) P	Marne.	188
Chaussin	Jura.	381
Chauvigny	Vienne.	326
Chavanges	Aube.	211
Chavignon	Aisne.	116
Chazelles	Loire.	451
Chef-Boutonne	Deux-Sèv.	407
Chelles	Seine-et-M.	23
Chemillé	Maine-et-L.	339
Chemin	Jura.	362
Chemiré-le-Gaudin	Sarthe.	234
Chénerailles	Creuse.	335
Cherbourg	Manche.	345
Chéroy	Yonne.	104
Chesne (le)	Ardennes.	241
Chevagnes	Allier.	306
Chevanceaux P	Char.-Inf.	498
Chevillon	H.-Marne.	231
Chevilly	Loiret.	105
Chevreuse	Seine-et-Oise.	37
Cheylard (le)	Ardèche.	544
Chezal-Benoît P	Cher.	249
Chilleurs aux Bois	Loiret.	99
Chinon	Indre et L.	280
Choisy-le-Roi	Seine.	11
Cholet	Maine-et-L.	368
Chomerac	Ardèche.	592
Chorges	H.-Alpes.	676
Chouzé	Indre-et-L.	283
Chuelles	Loiret.	128
Cierp	H.Garonne.	790
Cinq-Mars P.	Indre-et-L.	254
Cintegabelle	H.Garonne.	729
Cintrey	H.-Saône.	326
Ciotat (la)	B.-du-Rh.	817
Ciré	Char.-Inf.	478
Cires-les-Mello	Oise.	55
Cirey-s.-Blaise P.	H.-Marne.	228
Ciron	Indre.	280
Civray	Vienne.	389
Clairac	Lot-et-Gar.	600

Bureaux.	Départem.	Dist.
Clairvaux	Jura.	424
Clairvaux	Aube.	228
Clamart	Seine.	10
Clamecy	Nièvre.	210
Clary	Nord.	180
Claye	Seine-et-M.	29
Clayette (la)	Saône-et-L.	372
Clefmont	H.-Marne.	295
Clelles	Isère.	610
Clères	Seine-Inf.	147
Clermont-de-l'Hérault	Hérault.	716
Clermont-de-l'Oise	Oise.	62
Clermont-en-Argon	Meuse.	226
Clermont-Ferrand	Puy-de-D.	383
Clerval	Doubs.	420
Cléry	Loiret.	135
Clichy-la-Garenne	Seine.	7
Clion P	Indre.	257
Clisson	Loire-Inf.	391
Cloyes	Eure-et-Loir.	149
Cluis	Indre.	286
Cluny	Saône-et-L	385
Coclois P	Aube.	174
Cocumont	Lot-et-Gar.	610
Codognan P	Gard.	722
Cognac	Charente.	469
Cognat	Allier.	350
Cogolin	Var.	873
Coincy P	Aisne.	106
Coligny	Ain.	425
Colinée	Côtes-du-N.	439
Collet-de-Dèze	Lozère.	645
Collioure	Pyrén.-Or.	877
Collobrières	Var.	867
Collonges	Ain.	512
Colmar	H.-Rhin.	454
Colmars	B.-Alpes.	750
Cologne	Gers.	697
Colombes	Seine.	12
Colombey	Meurthe.	307
Colombey les 2 Egl. P	H.-Marne.	229
Colombières	Calvados.	277
Colomiers	H.-Garonne.	699
Combeaufontaine	H.-Saône.	338
Combles	Somme.	143
Combourg	Ille-et-Vil.	348
Combronde	Puy-de-D.	380
Comines	Nord.	244
Commanderie (la)	Eure.	122
Commentry	Allier.	328
Commercy	Meuse.	272
Compiègne	Oise.	75
Comps	Var.	805
Concarneau	Finistère.	532
Conches	Eure.	122
Conchez	B-Pyrén.	734
Condamine-Châtelard.	B.-Alpes.	731
Condat-en-Feniers	Cantal.	537
Condé-en-Brie	Aisne.	105
Condé-sur-Huisne	Orne.	142
Condé-sur-l'Escaut	Nord.	213
Condé-sur-Noireau	Calvados.	245
Condom	Gers.	653
Condrieu	Rhône.	509
Conflans-en Jarnisy P	Moselle.	292
Conflans	H.-Saône.	370
Confolens	Charente.	396
Conlie	Sarthe.	230
Connaux P	Gard.	665
Connerré	Sarthe.	189
Conques	Aveyron.	610
Conquet (le)	Finistère.	604
Contres	Loir-et-Ch.	197
Contrexeville	Vosges.	334
Conty P	Somme.	117
Coquille (la) P	Dordogne.	429
Corbeil	Seine-et-Ois.	32
Corbeny	Aisne.	151
Corbie	Somme.	144
Corbigny	Nièvre.	229
Corcieux	Vosges.	414
Cordes	Tarn.	660
Cordon	Ain.	517
Corlay	Côtes-du-N.	467
Cormatin	Saône-et-L.	387
Cormeilles	Eure.	172
Cormery	Indre-et-L.	234
Corné P	Maine-et L.	306
Cornimont	Vosges.	429
Cornus P	Aveyron.	679
Corny P	Moselle.	306
Corps	Isère.	622
Corre	H.-Saône.	327
Corrèze	Corrèze.	469
Corte	Corse.	1215
Cosne	Nièvre.	182
Cossé-le-Vivien	Mayenne.	302
Côte-St-André (la)	Isère.	534
Cotignac	Var.	816
Couarde (la)	Char.-Inf.	493
Coubert	Seine-et-M.	37
Couches	Saône-et-L.	328
Coucy-le-Château	Aisne.	116
Coudray-St-Germer (le)	Oise.	92
Couhé	Vienne.	369
Couilly	Seine-et-M.	42
Couiza	Aude.	803
Coulanges-la-Vineuse	Yonne.	183
Coulanges-s.-Yonne	Yonne.	201
Coulans	Sarthe.	229
Coulmier-le-Sec	Côte-d'Or.	243
Couloisy P	Oise.	92
Coulommiers	Seine-et-M.	62
Coulonges-s.-Lautize	Deux-Sèvr.	414

Bureaux.	Départem.	Dist.
Couptrain	Mayenne.	224
Courbevoie	Seine.	9
Cour-Cheverny	Loir-et-Ch.	188
Cour-St-Maurice	Doubs.	448
Courcelles-Chaussy	Moselle.	334
Coucharton	H.-Saône.	401
Courçon	Char.-Inf.	448
Courgains	Sarthe.	185
Courgivaux P	Marne.	93
Courpière	Puy-de-D.	395
Cours	Rhône.	419
Coursegoules	Var.	855
Courseulles-sur-Mer	Calvados.	246
Courson	Yonne.	191
Courtalin	Eure-et-Loir.	152
Courtenay	Loiret.	137
Courthezon P	Vaucluse.	668
Courtine (la)	Creuse.	404
Courtivron	Côte-d'Or.	314
Courtomer	Orne.	164
Courville	Eure-et-L.	111
Cousance	Jura.	403
Cousance-aux-Forges	Meuse.	221
Coussac-Bonneval	H.-Vienne.	434
Coussey	Vosges.	298
Coutances	Manche.	315
Couterne	Orne.	235
Coutras	Gironde.	534
Cozes	Char.-Inf.	506
Cramaux	Tarn.	669
Craon	Mayenne.	314
Craponne	H.-Loire.	485
Crèche (la)	Deux-Sèvr.	397
Crécy	Seine-et-M.	47
Crécy	Somme.	189
Crécy-sur-Serre	Aisne.	146
Creil	Oise.	47
Crémieu	Isère.	483
Créon	Gironde.	531
Crépol	Drôme.	570
Crépy-en-Laonnais	Aisne.	139
Crépy-en-Valois	Oise.	64
Crespières P	Seine-et-Oise.	37
Cressensac	Lot.	495
Crest	Drôme.	591
Créteil	Seine.	12
Creully	Calvados.	254
Creuzot (le)	Saône-et-L.	334
Crèvecœur	Oise.	94
Crèvecœur-en-Auge P	Calvados.	193
Criquetot-Lesneval	Seine-Inf.	202
Crocq	Creuse.	392
Croisic (le)	Loire-Inf.	468
Croisilles	Pas-de-Cal.	163
Croissanville	Calvados.	202
Croisy-la-Haye	Seine-Inf.	118
Croix-Blanche (la) P	Lot-et-Gar.	597
Croix-Chapeau	Char.-Inf.	464
Croix-Rousse (la)	Rhône.	466
Croix-Ste-Leufroy P	Eure.	99
Crolles	Isère.	576
Crottes (les)	B.-du-Rhô.	791
Crouy-sur-Ourcq P	Sein. et M.	65
Crozon	Finistère.	590
Cruzy-le-Châtel	Yonne.	204
Cubjac	Dordogne.	470
Cuers	Var.	847
Cugand	Vendée.	395
Cuges P	B.-du-Rhô.	809
Cugnaux	H.-Garonne.	699
Cuillé	Mayenne.	319
Cuiseaux	Saône-et-L.	400
Cuisery	Saône-et-L.	379
Culan	Cher.	290
Culoz	Ain.	506
Cunlhat	Puy-de-D.	431
Cusset	Allier.	346
Cussey-sur-l'Oignon	Doubs.	383
Cussy-les-Forges P	Yonne.	232
Cuts	Oise.	108
Cuxac-Cabardès	Aude.	770
Cysoing	Nord.	228
Damazan	Lot-et-G.	615
Dambach	B.-Rhin.	427
Damery	Marne.	131
Dammartin	Seine-et-M.	35
Dampierre P	Aube.	178
Dampierre-sur-Salon	H.-Saône.	339
Damville	Eure.	118
Damvillers	Meuse.	277
Dannemarie	H.-Rhin.	446
Daoulas	Finistère.	569
Darnetal	Seine-Inf.	131
Darney	Vosges.	341
Davejean	Aude.	829
Dax	Landes.	744
Decazeville	Aveyron.	583
Decize	Nièvre.	269
Délivrande (la)	Calvados.	236
Delle	H.-Rhin.	445
Delme	Meurthe.	249
Demange	Meuse.	268
Demu	Gers.	691
Denain	Nord.	191
Déols	Indre.	252
Derval	Loire-Inf.	375
Deschaux (le)	Jura.	373
Desvres	Pas-de-Cal.	231
Die	Drôme.	629
Dienville P	Aube.	201
Dieppe	Seine-Inf.	167
Dieu-le-Fit	Drôme.	625
Dieuze	Meurthe.	361
Digne	B.-Alpes.	746

Bureaux.	Départem.	Dist.
Digny	Eure-et-L.	111
Digoin	Saône-et-L.	333
Dijon.	Côte-d'Or.	310
Dinan.	Côtes-du-N.	374
Dinard.	Ille-et-V.	378
Dives.	Calvados.	215
Docelles.	Vosges.	394
Dol.	Ille-et-Vil.	347
Dolancourt P	Aube.	206
Dôle	Jura.	357
Domart.	Somme.	161
Domène	Isère.	570
Domfront.	Orne.	254
Domme.	Dordogne.	531
Dompaire	Vosges.	357
Dompierre	Allier.	320
Donchéry	Ardennes.	250
Donjon (le)	Allier.	351
Donnemarie	Seine-et-M.	79
Donzenac	Corrèze.	465
Donzère	Drôme.	620
Donzy	Nièvre.	197
Dorat (le)	H.Vienne.	355
Dormans	Marne.	113
Dornach	H.-Rhin.	473
Dornes	Nièvre.	295
Dortan	Ain.	468
Douai	Nord.	194
Douarnenez	Finistère.	571
Doucier	Jura.	442
Doudeville.	Seine-Inf.	168
Doué	Maine-et-L.	318
Doulaincourt	H.-Marne.	256
Doulevant	H.-Marne.	223
Doullens	Somme.	158
Dourdan	Seine-et-Oise	51
Dourgne	Tarn.	750
Douville	Dordogne.	504
Dozulé	Calvados.	207
Draguignan	Var.	841
Draveil P	Seine-et-Oise	25
Dreux	Eure-et-Loir.	81
Droué	Loir-et-Ch.	159
Drulingen	Bas-Rhin.	409
Drusenheim	Bas-Rhin.	469
Ducey	Manche.	309
Duclair	Seine-Inf.	146
Duerne	Rhône.	455
Dun-le-Palleteau	Creuse.	324
Dun-le-Roi	Cher.	248
Dun-sur-Meuse	Meuse.	264
Dunières	H.-Loire.	503
Dunkerque	Nord.	281
Duras	Lot-et-Gar.	654
Durtal	Maine-et-L.	269
Eaux-Bonnes (les)	B.-Pyrén.	799
Eaux-Chaudes (*les*)	B.-Pyrén.	799
Eauze	Gers.	688
Ebreuil	Allier.	352
Echarmeaux (*les*)	Rhône.	387
Echelles (les)	Isère.	555
Ecommoy	Sarthe.	235
Ecos	Eure.	88
Ecouché	Orne.	201
Ecouen	Seine-et-Oise.	19
Ecouis	Eure.	94
Ecueillé	Indre.	237
Ecure	Loir-et-Ch.	204
Egletons	Corrèze.	452
Egreville	Seine-et-M.	100
Egriselles-le-Bocage	Yonne.	123
Eguzon	Indre.	301
Elbeuf	Seine-Inf.	126
Elne	Pyrén.-Or.	865
Elven	Morbihan.	435
Embrun	H.-Alpes.	700
Enghien-les-Bains	Seine-et-Oise.	16
Ennezat	Puy-de-D.	375
Ensisheim	H.-Rhin.	480
Entrains	Nièvre.	200
Entraygues	Aveyron.	594
Entrevaux	B.-Alpes.	802
Envermeu	Seine-Inf.	168
Epernay	Marne.	137
Epernon	Eure-et-Loir.	64
Epfig	Bas-Rhin.	452
Epinac	Saône-et-L.	322
Epinal	Vosges.	376
Epinay-sur-Seine P	Seine.	14
Epoisses	Côte-d'Or.	244
Epône	Seine-et-Oise	41
Ernée	Mayenne.	278
Erstein	Bas-Rhin.	467
Ervy	Aube.	173
Escœuilles	Pas-de-Cal.	242
Escragnolles	Var.	827
Escurolles	Allier	341
Espalion	Aveyron.	575
Espelette	B.-Pyrén.	812
Espezel	Aude.	820
Esprels	H.-Saône.	383
Essai	Orne.	180
Essarts (les)	Vendée.	413
Essonnes	Seine-et-Ois	31
Essoyes	Aube.	214
Estagel	Pyrén.-Or.	861
Estaires	Nord.	219
Estang	Gers.	716
Esternay	Marne.	103
Estissac	Aube.	155
Estrées-Déniécourt	Somme.	149
Estrées-St-Denis	Oise	67
Etables	Côtes-du-N.	448
Etain	Meuse.	271

Bureaux.	Départem.	Dist.
Etampes	Seine-et-Ois.	52
Etaples	Pas-de Cal.	213
Etoges	Marne.	121
Etoile	Drôme.	574
Etréaupont	Aisne.	176
Etréchy	Seine-et-Ois.	44
Etrépagny	Eure.	81
Etretat	Seine-Inf.	210
Etreux	Aisne.	177
Etrœungt	Nord.	194
Eu	Seine-Inf.	166
Evaux	Creuse.	341
Evran	Côtes-du-N.	380
Evrecy	Calvados.	239
Evreux	Eure.	105
Evron	Mayenne.	242
Excideuil	Dordogne.	451
Exmes	Orne.	186
Eyguières	B.-du-Rhô.	728
Eygurande-d'Ussel	Corrèze.	446
Eymet	Dordogne.	549
Eymoutiers	H.-Vienne.	400
Falaise	Calvados.	214
Faou (le)	Finistère.	565
Faouet (le)	Morbihan.	500
Faremoutiers	Seine-et-M.	50
Faucogney	H.-Saône.	399
Faulquemont	Moselle.	352
Fauquembergue	Pas-de-Cal.	220
Fauville	Seine-Inf.	176
Faverney	H.-Saône.	358
Fay-aux-Loges	Loiret.	117
Fay-le-Froid	H.-Loire.	533
Fayence	Var.	833
Faï-Billot (le)	H.-Marne.	312
Fécamp	Seine-Inf.	193
Felletin	Creuse.	381
Fénétrange	Meurthe.	385
Fère (la)	Aisne.	129
Fère-Champenoise (la)	Marne.	136
Fère-en-Tardenois (la)	Aisne.	113
Fernex	Ain.	498
Ferrette	H.-Rhin.	475
Ferrière-aux-Et. (la)	Orne.	264
Ferrière-s.-Risle. (la)	Eure.	137
Ferté-Alais (la)	Seine-et-Ois	48
Ferté-Bernard (la)	Sarthe.	170
Ferté-Fresnel (la)	Orne.	151
Ferté-Gaucher (la)	Seine-et-M.	80
Ferté-Macé (la)	Orne.	239
Ferté-Milon (la)	Aisne.	76
Ferté-sous-Jouarre (la)	Seine-et-M.	63
Ferté-s.-Amance (la)	H.-Marne.	320
Ferté-St-Aubin (la)	Loiret.	140
Ferté-Vidame (la)	Eure-et-Loir.	131
Fervacques	Calvados.	181
Festieux	Aisne.	141
Feuillie (la)	Seine-Inf.	109
Feuquières P.	Oise.	109
Feurs	Loire.	426
Figeac	Lot.	560
Firminy	Loire.	477
Fismes	Marne.	129
Flamanville	Manche.	371
Flavigny-sur-Ozerain	Côte-d'Or.	254
Flavigny-sur-Moselle	Meurthe.	333
Flavy-le-Martel P.	Aisne.	128
Flayosc	Var.	833
Flèche (la)	Sarthe.	256
Flechin	Pas-de-Cal.	210
Fleix (le)	Dordogne.	552
Flers-de-l'Orne	Orne.	237
Flers-de-la-Somme	Somme.	109
Fleurance	Gers.	658
Fleury-sur-Andelle	Eure.	103
Fleury-V.-d'Aillant	Yonne.	163
Flixecourt	Somme.	150
Flize	Ardennes.	244
Flogny	Yonne.	169
Florac	Lozère.	606
Florensac	Hérault.	751
Flotte (la)	Char.-Inf.	484
Foecy P.	Cher.	208
Foix-sur-Ariége	Ariége.	772
Foncine-le-Haut	Jura.	433
Fontaine-Française	Côt-d'Or.	324
Fontaine-le-Dun	Seine-Inf.	174
Fontainebleau	Seine-et-M.	60
Fontaines	Rhône.	462
Fontenay-aux-Roses	Seine.	10
Fontenay-le-Comte	Vendée.	416
Fontenay-sous-Bois	Seine.	10
Fontenay-s.-Loing	Loiret.	96
Fontenay-Trésigny P.	Seine-et-M.	44
Fontevrault	Maine-et-L.	315
Fontoy	Moselle.	314
Forbach	Moselle.	377
Forcalquier	B.-Alpes.	748
Forges	Seine-Inf.	114
Formerie	Oise.	118
Formigny P.	Calvados.	268
Foucarmont	Seine-Inf.	139
Fougères	Ille-et-Vil.	299
Fougerolles	H.-Saône.	393
Fougerolles-du-Plessis	Mayenne.	280
Foulletourte	Sarthe.	237
Fouras	Char.-Inf.	486
Fourchambault	Nièvre.	231
Fourmies	Nord.	194
Fourmiguères	Pyrén.-Or.	940
Fournels	Lozère.	535
Fournes-en-Weppes P.	Nord.	212
Fours	Nièvre.	280
Fousseret (le)	H.-Garonne.	743

Bureaux.	Départem.	Dist.
Fraize	Vosges.	412
Française (la).	Tarn-et-Gar.	629
Francescas	Lot-et-Gar.	643
Franconville	Seine-et-Ois.	20
Frayssinet	Lot.	548
Fréjus	Var.	870
Freneau (le)	Seine-Inf.	134
Freney-d'Oisans (le).	Isère.	616
Fresnay-sur-Sarthe	Sarthe.	205
Fresnes-sur-Mamès	H.-Saône.	354
Fresnes-en-Woëvre	Meuse.	272
Fresnoy-le-Grand	Aisne.	156
Frétigney	H.-Saône.	378
Frette (la) P.	Isère.	535
Frévent	Pas-de-Cal.	173
Froges	Isère.	579
Froissy	Oise.	90
Fromenteau	Seine-et-Ois.	19
Frontenay	Deux-Sèvres	420
Frontignan	Hérault.	776
Fronton	H.-Garonne.	660
Fruges	Pas-de-Cal.	209
Fuans P.	Doubs.	435
Fumay	Ardennes.	215
Fumel	Lot-et-Gar.	588
Gabarret	Landes.	668
Gacé	Orne.	168
Gacilly (la)	Morbihan.	411
Gaillac	Aveyron.	607
Gaillac	Tarn.	691
Gaillefontaine	Seine-Inf.	124
Gaillon	Eure.	96
Galan	H.-Pyrén.	740
Gallardon	Eure-et-Loir.	69
Gamaches	Somme.	154
Gan	B.-Pyrén.	766
Gandelu	Aisne.	73
Ganges	Hérault.	693
Gannat	Allier.	342
Gap	H.-Alpes.	659
Gardanne	B.-du-Rhô.	775
Garde-Freinet (la)	Var.	862
Garein	Landes.	661
Garlin	B.-Pyrén.	724
Gatti di Vivario	Corse.	1238
Gavray	Manche.	310
Geaune	Landes.	717
Geispolsheim	Bas-Rhin.	462
Gémozac	Charent.-Inf.	494
Gençais	Vienne.	361
Gendray	Jura.	379
Genelard	Saône-et-L.	337
Genillé	Indre-et-L.	229
Genlis	Côt.-d'Or.	327
Gennevilliers P.	Seine.	12
Genolhac	Gard.	606
Genouillat	Creuse.	303
Gensac	Gironde.	562
Gentioux	Creuse.	399
Gerardmer	Vosges.	431
Gerbeviller	Meurthe.	358
Gevrey-Chambertin	Côt.-d'Or.	324
Gex	Ain.	489
Gien	Loiret.	148
Gigean	Hérault.	772
Gignac	Hérault.	723
Gimont	Gers.	709
Ginestas	Aude.	794
Giromagny	H.-Rhin.	439
Gironville P.	Seine-et-Ois.	61
Gisors	Eure.	68
Giverville	Eure.	154
Givet	Ardennes.	267
Givors	Rhône.	492
Givry-en-Argonne	Marne.	214
Givry-près-l'Orbize	Saône-et-L.	352
Glos-la-Ferrière	Orne.	158
Goarrec	Côtes-du-N.	467
Goderville	Seine-Inf.	195
Goncelin	Isère.	588
Gondrecourt	Meuse.	278
Gondrin	Gers.	668
Gonesse	Seine-et-Ois.	18
Gonfaron	Var.	854
Gordes	Vaucluse.	725
Gorron	Mayenne.	266
Gorze	Moselle.	301
Goumois	Doubs.	471
Gourdon	Lot.	540
Gourin	Morbihan.	515
Gournay	Seine-Inf.	93
Gournay-sur-Aronde.	Oise.	77
Gouzeaucourt	Nord.	150
Gouzon	Creuse.	348
Graçay	Cher.	219
Gramat	Lot.	562
Grancey	Côte-d'Or.	276
Grand-Bourg	Creuse.	342
Grand-Camp	Calvados.	293
Grand-Champ	Morbihan.	458
Grand-Combe (la)	Gard.	628
Grand-Couronne	Seine-Inf.	135
Grand-Fougeray (le)	Ille-et-Vil.	382
Grand-Lemps (le)	Isère.	533
Grand-Lucé	Sarthe.	234
Grand-Pré	Ardennes.	241
Grand-Serre (le)	Drôme.	535
Grandes-Ventes (les) P	Seine-Inf.	146
Grandrieu	Lozère.	524
Grandvilliers	Oise.	101
Granne	Drôme.	593
Granville	Manche.	324
Grasse	Var.	846
Graulhet	Tarn.	711

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Grave (la)	H.-Alpes.	631
Gravelines	Nord.	272
Gravelle (la)	Mayenne.	305
Graville-Leure	Seine-Inf.	209
Gray	H.-Saône.	344
Grenade-sur-Garonne	H.-Garonne.	671
Grenade-sur-l'Adour	Landes.	707
Grenelle	Seine.	5
Grenoble	Isère.	558
Gréoux	B.-Alpes.	780
Grès (les) . . . . P.	Aube.	142
Grez-en-Bouère	Mayenne.	280
Grignan	Drôme.	629
Grignols	Gironde.	616
Grisoilles	Tarn-et-G.	661
Gua (le)	Charent.-Inf.	489
Guebwiller	H.-Rhin.	474
Guéméné-Ponfao	Loire-Inf.	387
Guéméné	Morbihan.	474
Guer	Morbihan.	3[illegible]5
Guérande	Loire-Inf.	457
Guerche (la)	Ile-et-Vil.	328
Guerche-s-l'Aubois (la)	Cher.	257
Guéret	Creuse.	330
Guérigny	Nièvre.	243
Gueugnon	Saône-et-L.	329
Guichen	Ile-et-Vil.	365
Guignes	Seine-et-M.	46
Guillestre	H.-Alpes.	707
Guillotière (la)	Rhône.	471
Guines	Pas-de-Cal.	268
Guingamp	Côtes-du-N.	464
Guiscard	Oise.	108
Guise	Aisne.	166
Guitres	Gironde.	529
Gujan . . . . P	Gironde.	610
Gy	H.-Saône.	364
Gyé-sur-Seine	Aube.	204
Habseim	H.-Rhin.	484
Hagetmau	Landes.	718
Haguenau	Bas-Rhin.	452
Halluin	Nord.	241
Ham	Somme.	118
Hangest	Somme.	114
Harfleur	Seine-Inf.	206
Harroué	Meurthe.	333
Hasparren	B.-Pyrén.	812
Haubourdin	Nord.	220
Hautefort	Dordogne.	466
Hauterives	Drôme.	536
Hauteville	Ain.	476
Havre (le)	Seine-Inf.	213
Hayange	Moselle.	321
Haye-Descartes (la)	Indre-et-L.	268
Haye-du-Puits (la)	Manche.	330
Haye-Pesnel (la)	Manche.	314
Hazebrouck	Nord.	238

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Hèches	H.-Pyrén.	765
Hédé	Ile-et-Vil.	362
Heiltz-le-Maurupt	Marne.	201
Hellimer	Moselle.	573
Hénin-Liétard	Pas-de-Cal.	194
Hennebont	Morbihan.	479
Henrichemont	Cher.	200
Herbault	Loir-et-Ch.	193
Herbiers (les)	Vendée.	393
Herbignac	Loire-Inf.	468
Héricourt	H.-Saône.	435
Hérisson	Allier.	302
Hermé . . . . P.	Seine-et-M.	113
Hermenault (l')	Vendée.	427
Herment	Puy-de-D.	449
Hermonville	Marne.	146
Hesdin	Pas-de-Cal.	194
Heuchin	Pas-de-Cal.	199
Hiersac	Charente.	456
Hirson	Aisne.	187
Hochfelden	Bas-Rhin.	433
Hondschoote	Nord.	282
Honfleur	Calvados.	192
Hornoy	Somme.	127
Houdain	Pas-de-Cal.	203
Houdan	Seine-et-Ois.	62
Houga (le)	Gers.	704
Hucqueliers	Pas-de-Cal.	218
Huelgoat	Finistère.	515
Huisseau-s.-Cosson P.	Loir-et-Ch.	172
Huningue	H.-Rhin.	488
Huriel	Allier.	228
Hyères	Var.	857
Iholdy	B.-Pyrén.	810
Ille	Pyrén.-Or.	873
Illiers	Eure-et-L.	117
Imphy	Nièvre.	248
Ingouville	Seine-Inf.	211
Ingrande	Maine-et-L.	332
Is-sur-Tille	Côte-d'Or.	298
Isigny	Calvados.	284
Isle-Adam (l')	Seine-et-Ois.	34
Isle-Aumont . . . . P.	Aube.	171
Isle-Bouchard (l')	Indre-et-L.	275
Isle-d'Aix (l')	Charent.-Inf.	494
Isle-d'Albi (l')	Tarn.	698
Isle-Dieu (l')	Vendée.	485
Isle-en-Dodon (l')	H.-Garonne.	731
Isle-en-Jourdain (l')	Gers.	696
Isle-Jourdain (l')	Vienne.	356
Isle-Rousse (l')	Corse.	1250
Isle-sur-la-Sorgue (l')	Vaucluse.	709
Isle-sur-le-Doubs (l')	Doubs.	431
Isle-sur-le-Serein (l')	Yonne.	220
Isles-sur-Suippe	Marne.	173
Ispagnac	Lozère.	596
Issigeac	Dordogne.	545

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Issoire	Puy-de-D.	418	Lagrasse	Aude.	813
Issoudun	Indre.	233	Laguiole	Aveyron.	551
Issy-l'Evêque	Saône-et-L.	314	Laigle	Orne.	138
Issy	Seine.	7	Laignes	Côte-d'Or.	216
Istres	B.-du-Rhôn.	754	Laissac	Aveyron.	597
Ivry-la-Bataille	Eure.	83	Lalbenque	Lot.	599
Ivry-sur-Seine	Seine.	6	Lalinde	Dordogne.	547
Iwuy P.	Nord.	177	Lamarche	Vosges.	327
Izernore P.	Ain.	463	*Lamargelle*	Côte-d'Or.	282
Jaalons P.	Marne.	155	Lamballe	Côtes-du-N.	413
Jaligny	Allier.	339	Lambesc	B.-du-Rhôn.	743
Janville	Eure-et-Loir.	89	Landerneau	Finistère.	557
Janzé	Ille-et-Vil.	351	*Landévant*	Morbihan.	483
Jargeau	Loiret.	139	Landivisiau	Finistère.	540
Jarnac	Charente.	454	*Landivy*	Mayenne.	288
Jarnages	Creuse.	324	Landrecies	Nord.	193
Jaulnay	Vienne.	323	*Landresse*	Doubs.	428
Javie (la)	B.-Alpes.	727	*Landreville*	Aube.	206
Jegun	Gers.	677	Langannerie	Calvados.	244
Joigny	Yonne.	142	Langeac	H.-Loire.	483
Joinville-le-Pont	Seine.	11	Langeais	Indre-et-L.	259
Joinville	H.-Marne.	241	Langogne	Lozère.	552
Jonchery	Marne.	139	Langon	Gironde.	607
Joncy	Saône-et-L.	369	Langres	H.-Marne.	289
Jonzac	Charent.-Inf.	499	Lanmeur	Finistère.	518
Jort	Calvados.	213	Lannemezan	H.-Pyrén.	751
Josnes	Loir-et-Ch.	155	Lannilis	Finistère.	587
Josselin	Morbihan.	418	Lannion	Côtes-du-N.	496
Jouarre	Seine-et-M.	66	Lannoy	Nord.	244
Joué	Indre-et-L.	240	*Lanouaille*	Dordogne.	439
Joué	Loire-Infér.	375	*Lanta*	H.-Garonne.	709
Jouet sur-l'Aubois	Cher.	239	Lanvollon	Côtes-du-N.	456
Jougue	Doubs.	451	Laon	Aisne.	130
Jouy-en-Josas P.	Seine-et-Ois.	20	*Lapleau*	Corrèze.	468
Jouy-le-Châtel P.	Seine-et-M.	64	*Laragne*	H.-Alpes.	688
Joyeuse	Ardèche.	927	*Larceveau*	B.-Pyrén.	738
Jugon P.	Côtes-du-N.	396	Larche	Corrèze.	484
Juillac	Corrèze.	497	*Lardy*	Seine-et-Ois.	40
Jumeaux	Puy-de-D.	444	Largentière	Ardèche.	639
Jumillac-le-Grand	Dordogne.	440	Laroque-Timbaut	Lot-et-Gar.	624
Juniville	Ardennes.	193	*Laroque-d'Olmes*	Ariége.	791
Jussey	H.-Saône.	330	Laruns	B.-Pyrén.	796
Juvigny-s.-Andaine	Orne.	243	Lasalle	Gard.	673
Juvigny	Manche.	280	*Lascelle*	Cantal.	566
Juzennecourt	H.-Marne.	237	Lassay	Mayenne.	241
Kaysersberg	H.-Rhin.	441	*Lasseube*	B.-Pyrén.	774
Labrède	Gironde	591	Lassigny	Oise.	97
Labrousse	Cantal.	565	Latour	Puy-de-D.	447
Labruguière	Tarn.	737	Launoy	Ardennes.	216
Lacalm	Aveyron.	536	*Laurière*	H.-Vienne.	355
Lacaume	Tarn.	722	*Lauris-sur-Durance*	Vaucluse.	735
Ladon	Loiret.	113	Lauterbourg	Bas-Rhin.	495
Laffrey	Isère.	583	*Lautrec*	Tarn.	714
Laforce	Dordogne.	546	Lauzerte	Tarn-et-Gar.	614
Lagnieu	Ain.	460	*Lauzès* P.	Lot.	571
Lagny	Seine-et-M.	31	*Lauzet (le)*	B.-Alpes.	700
Lagor	B.-Pyrén.	759	Lauzun	Lpt-et-Gar.	562

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Laval	Mayenne.	284
Lavardac	Lot-et-Gar.	624
Lavaur	Tarn.	697
Lavelanet	Ariége.	796
Laventie	Pas de Cal.	216
Lavit	Tarn et G.	657
Lavoncourt	H.-Saône.	350
Lavoute-Chillac	H.-Loire.	478
Layrac	Lot-et-Gar.	621
Lectoure	Gers.	647
Ledignan	Gard.	686
Legé	Loire-Inf.	429
Leguevin	H.Garonn.	708
Lembach	Bas-Rhin.	452
Lembeye	B.-Pyrén.	746
Lempdes	H.-Loire.	438
Lencloitre	Vienne.	318
Lens	Pas-de-Cal.	191
Lepaud	Creuse.	337
Léré	Cher.	179
Lescar	B.-Pyrén.	766
Leschelle	Aisne.	178
Lesmont P.	Aube.	184
Lesneven	Finistère.	572
Lesparre	Gironde.	622
Lessard-en-Bresse	Saône-et-L	363
Lessay	Manche.	322
Levet P.	Cher.	239
Levier	Doubs.	421
Levignac	Lot-et-Gar.	575
Levignac	H.-Garonne.	685
Levroux	Indre.	238
Lezardrieux	Côtes-du-N.	480
Lezat	Ariége.	731
Lezay	Deux-Sèvr.	386
Lezignan	Aude.	810
Lezoux	Puy-de-D.	390
Lhommaizé	Vienne.	346
Lhuis	Ain.	512
Liancourt	Oise.	53
Libourne	Gironde.	544
Licq-Atherey	B.-Pyrén.	806
Liernais	Côte-d'Or.	280
Lieurey	Eure.	162
Lieusaint	Seine-et-M.	32
Liffol-le-Grand	Vosges.	298
Liffré	Ille-et-Vil.	329
Ligardès	Gers.	633
Lignières	Cher.	266
Ligny	Meuse.	249
Ligny-le-Châtel	Yonne.	171
Ligueil	Indre-et-L.	254
Lihons	Somme.	118
Lille	Nord.	222
Lillebonne	Seine-Inf.	178
Lillers	Pas-de-Cal.	210
Limoges	H.-Vienne.	331
Limogne	Lot.	595
Limonest	Rhône.	457
Limours	Seine-et-Ois.	36
Limoux	Aude.	787
Linas	Seine-et-Ois.	28
Lion d'Angers (le)	Maine-et-L.	317
Lipostey	Landes.	625
Lisieux	Calvados.	177
Littry	Calvados.	264
Livarot	Calvados.	191
Livernon	Lot.	551
Livron P.	Drôme.	580
Livry	Seine-et-Ois.	17
Lizy	Seine-et-M.	58
Loches	Indre-et-L.	239
Locminé	Morbihan.	442
Lodève	Hérault.	699
Logis-Neuf (le) P.	Ain.	419
Lohéac	Ille-et-Vil.	384
Lombez	Gers.	719
Londinières	Seine-Inf.	155
Longeau	H.-Marne.	300
Longjumeau	Seine-et-Ois.	20
Longni	Orne.	449
Longué	Maine-et-L.	292
Longueville	Seine-Inf.	159
Longuyon	Moselle.	299
Longwy	Moselle.	317
Lons-le-Saulnier	Jura.	402
Lorgues	Var.	853
Lorient	Morbihan.	489
Loriol	Drôme.	583
Lormes	Nièvre.	244
Lormont	Gironde.	554
Loroux (le)	Loire-Inf.	375
Lorquin	Meurthe.	388
Lorrez-le-Bocage	Seine-et-M.	94
Lorris	Loiret.	132
Loudéac	Côtes-du-N.	432
Loudes	H.-Loire.	497
Loudun	Vienne.	304
Loué	Sarthe.	244
Louhans	Saône-et-L.	380
Loulay	Charent.-Inf.	441
Loupe (la)	Eure-et-L.	130
Louppy	Meuse.	280
Lourdes	H.-Pyrén.	775
Lourmarin	Vaucluse.	741
Louroux-Beconnais	Maine-et-L.	329
Loury	Loiret.	109
Louverné P.	Mayenne.	277
Louviers	Eure.	110
Louvigné-du-Désert	Ille-et-Vil.	305
Louvres	Seine-et-Ois.	24
Lubersac	Corrèze.	436
Lucenay-l'Evêque	Saône-et-L.	287
Lucenay-les-Aix	Nièvre.	292

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Luc-en-Diois	Drôme.	647	Malesherbes	Loiret.	79
Luc-sur-Mer	Calvados.	239	Malestroit	Morbihan.	422
Luché	Sarthe.	254	*Malicorne*	Sarthe.	261
Luçon	Vendée.	444	Malzieu-Ville	Lozère.	518
Lucq	B.-Pyrén.	773	Mamers	Sarthe.	183
Lucy-le-Bois	Yonne.	213	Manciet	Gers.	691
Lude (le)	Sarthe.	252	Manheulles	Meuse.	269
Lugny	Saôn.-et-L.	394	Manosque	B.-Alpes.	756
Lumbres	Pas-de-Cal.	254	Mans (le)	Sarthe.	214
Lunel	Hérault.	731	Mansle	Charente.	417
Lunéville	Meurthe.	345	Mantes	Seine-et-Ois.	58
Lupiac	Gers.	690	*Manthelan*	Indre-et-L.	245
Lurcy-Lévy	Allier.	275	Manzat	Puy-de-D.	380
Lure	H.-Saône.	392	Marans	Char.-Inf.	443
Luri	Corse.	1190	Marcenat	Cantal.	529
Lury	Cher.	210	Marchaux	Doubs.	402
Lusignan	Vienne.	358	*Marchenoir*	Loir-et-Cher.	176
Lusigny	Aube.	177	Marchiennes	Nord.	197
Lussac	Gironde.	547	Marciac	Gers.	738
Lussac	Vienne.	336	Marcigny	Saône-et-L.	358
Lussac-les-Eglises	H.-Vienne.	334	Marcillac-d'Aveyron	Aveyron.	607
Lussan	Gard.	652	*Marcillac-du-Lot*	Lot.	591
Luxeuil	H.-Saône.	383	Marcillat-d'Allier	Allier.	343
Luynes P.	Indre-et-L.	245	Marcilly-le-Hayer	Aube.	125
Luz	H.-Pyrén.	806	*Marcilly-sur-Seine*	Marne.	124
Luzarches	Seine-et-Ois.	30	Marckolsheim	Bas-Rhin.	456
Luzech	Lot.	580	Marennes	Charent.-Inf.	491
Luzy	Nièvre.	302	*Mareuil-s.-Arnon* P.	Cher.	242
Lyon	Rhône.	468	Mareuil-sur-Belle	Dordogne.	470
Lyons-la-Forêt	Eure.	107	Mareuil-sur-Lay	Vendée.	455
Machault	Ardennes.	220	Margaux	Gironde.	586
Machecoul	Loire-Inf.	430	Marignane	B.-du-Rhôn.	770
Machemont	Oise.	86	Marigny	Manche.	299
Maclas	Loire.	505	Marines	Seine-et-Ois.	45
Mâcon	Saône-et-L.	401	Maringues	Puy-de-D.	377
Madiran	H.-Pyrén.	735	Marle	Aisne.	153
Magistère (la)	Tarn-et-Gar.	630	Marly-le-Rui	Seine-et-Ois.	22
Magnac-Bourg P.	H.-Vienne.	411	Marmande	Lot-et-Gar.	580
Magnac-Laval	H.-Vienne.	348	Marmoutier	Bas-Rhin.	424
Magny-Cours	Nièvre.	247	Marnay	H.-Saône.	366
Magny-en-Vexin	Seine-et-Ois.	59	Marolles-en-Hurepoix	Seine-et-Ois.	38
Maiche	Doubs.	458	Marolles-les-Braux	Sarthe.	186
Maignelay	Oise.	88	Maromme	Seine-Inf.	134
Mailleraye-s.-Seine (la)	Seine-Inf.	158	Marquion	Pas-de-Cal.	179
Maillezais	Vendée.	429	Marquise	Pas-de-Cal.	250
Mailly P.	Aube.	162	*Mars-la-Tour* P.	Moselle.	291
Mainsat	Creuse.	370	Marsanne	Drôme.	599
Maintenon	Eure-et-Loir.	73	Marseillan	Hérault.	769
Maison-Blanche (la)	Seine.	4	Marseille	B.-du-Rhôn.	794
Maison-Neuve (la)	Côte-d'Or.	257	Marseille-le-Petit	Oise.	91
Maison-Rouge (la) P.	Seine-et-M.	76	*Marsillargues*	Herault.	736
M.-Rouge-Bonnac P.	H.-Vienne.	367	Martel	Lot.	525
Maisons-Alfort	Seine.	10	*Marthon*	Charente.	447
Maisons-sur-Seine	Seine-et-Ois.	22	*Martigné-Briand*	Maine-et-L.	334
Maizières-lès-Metz P.	Moselle.	327	*Martigné-Ferchaud*	Ille et-Vil.	343
Malaucène	Vaucluse.	681	*Martigné-s.-Mayenne*	Mayenne	267
Malaunay	Seine-Inf.	138	Martigues (les)	B.-du-Rhôn.	785

Bureaux.	Départem.	Dist.
Martres	H.Garonne.	750
Marvejols	Lozère.	355
Marville	Meuse.	294
Mas-Cabardès (le)	Aude.	771
Mas-d'Agenais (le)	Lot-et-Gar.	594
Mas-d'Azil (le)	Ariége.	761
Masnières	Nord.	160
Massat	Ariége.	813
Massay	Cher.	208
Massegros (le)	Lozère.	608
Masseret. P.	Corrèze.	422
Masseube	Gers.	709
Massevaux	H.-Rhin.	444
Massiac	Cantal.	456
Mastre (la)	Ardèche.	551
Matelles (les)	Hérault.	723
Matha	Charent.-Inf.	455
Matignon	Côtes-du-N.	400
Matour	Saône-et-L.	386
Maubert-Fontaine	Ardennes.	213
Maubeuge	Nord.	219
Maubourguet	H.-Pyrén.	738
Maule	Seine-et-Ois.	47
Mauléon	B.-Pyrén.	787
Mauléon-Barousse	H.-Pyrén.	783
Maulévrier	Maine-et-L.	360
Mauriac	Cantal.	496
Mauron	Morbihan.	403
Maurs	Cantal.	591
Mauvezin	Gers.	688
Mauzé	Deux-Sèvres.	433
Maxey-sur-Vaise	Vosges.	293
May-en-Multien	Seine-et-M.	61
May-sur-Orne	Calvados.	234
Mayenne	Mayenne.	254
Mayet-de-Montagne	Allier.	359
Mayet-Sarthe	Sarthe.	246
Mazamet	Tarn.	746
Mazères	Ariége.	746
Mazières-en-Gatine	Deux-Sèvres.	387
Meaulne	Allier.	283
Meaux	Seine-et-M.	44
Mées (les)	B.-Alpes.	731
Mehun-sur-Yèvre	Cher.	213
Meilhan	Lot-et-Gar.	599
Meilleraie (la)	Loire-Inf.	369
Melisey	H.-Saône.	403
Melle-sur-Béronne	Deux-Sèvres.	390
Melun	Seine-et-M.	45
Ménars	Loir-et-Ch.	168
Menat	Puy-de-D.	350
Mende	Lozère.	569
Menetou-Salon. P.	Cher.	210
Ménil-Amelot (le). P.	Seine-et-M.	27
Mennecy	Seine-et-Ois.	38
Mennetou-sur-Cher. P.	Loir-et-Ch.	200
Mens	Isère.	609
Mer	Loir-et-Ch.	158
Mercœur	Corrèze	511
Merdrignac	Côtes-du-N.	406
Méréville. P.	Seine-et-Ois.	68
Merlerault (le)	Orne.	165
Méru	Oise.	51
Mervans	Saône-et-L.	363
Merville	Nord.	226
Méry-sur-Seine	Aube.	139
Meslay	Mayenne.	284
Mesle-sur-Sarthe (le)	Orne.	170
Mesnil-Auzouf	Calvados.	264
Mesnil-St-Firmin. P.	Oise.	105
Metz	Moselle.	316
Metzerwisse	Moselle.	346
Meudon	Seine-et-Ois.	11
Meulan	Seine-et-Ois.	43
Meung-sur-Loire	Loiret.	138
Meursault	Côte-d'Or.	325
Meximieux	Ain.	460
Meymac	Corrèze.	431
Meyrueis	Lozère.	632
Meyssac	Corrèze.	495
Meyzieux	Isère.	483
Mèze	Hérault.	755
Mezel	B.-Alpes.	759
Mezidon	Calvados.	199
Mézières	Ardennes.	235
Mézières-en-Brenne	Indre.	279
Mézières-H.-Vienne	H.-Vienne.	373
Mezilles	Yonne.	170
Mezin	Lot-et-Gar.	643
Miallet. P.	Dordogne	435
Miélan	Gers.	721
Millas	Pyrén.-Or.	867
Milhau	Aveyron.	632
Milly	Seine-et-Ois.	69
Mimizan	Landes.	683
Miradoux	Gers.	641
Mirambeau	Charent.-Inf.	507
Miramont	Lot-et-Gar.	559
Mirande	Gers.	721
Mirebeau-en-Poitou	Vienne.	330
Mirebeau-sur-Bèze	Côte-d'Or.	320
Mirebel	Jura.	417
Mirecourt	Vosges.	343
Mirepoix	Ariége.	778
Miribel	Ain.	482
Moirans-de-l'Isère	Isère.	539
Moirans-du-Jura	Jura.	439
Moissac	Tarn-et-Gar.	633
Moisselles	Seine-et-Ois.	22
Moissey	Jura.	351
Moisy	Loir-et-Ch.	157
Molières	Tarn-et-Gar.	616
Molineuf. P.	Loir-et-Ch.	185
Molinges	Jura.	456

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Molliens-Vidame	Somme.	129	Montélimart	Drôme.	606
Molsheim	Bas-Rhin.	446	*Montembœuf*	Charente.	450
Monastier-s-Gazeille(le)	H.-Loire.	531	Montendre	Charent.-Inf.	517
Monceaux-le-Comte	Nièvre.	230	Montereau	Seine-et-M.	75
Monclar d'Agenais	Lot-et-Gar.	580	MontesquieuVolvestre	H.-Garonne.	744
Monclar-de-Quercy	Tarn-et-Gar.	658	Montesquiou	Gers.	707
Moncontour-de-Bretag.	Côtes-du-N.	428	Montet	Allier.	318
Moncontour-de-Poitou.	Vienne.	322	*Monteux*	Vaucluse.	687
Moncoutant	Deux-Sèvres.	385	Montfaucon-d'Argonne.	Meuse.	250
Mondonville	H.-Garonne.	688	*Montfaucon-du-Lot*	Lot.	555
Mondoubleau	Loir-et-Ch.	168	Montfaucon du Velay	Haute-Loire.	506
Mondragon........P.	Vaucluse.	645	Montfaucon-s.-Moine.	Maine-et-L.	376
Monein	B.-Pyrén.	769	Montfort-en-Chalosse.	Landes.	731
Monestier de Clermont.	Isère.	593	Montfort-l'Amaury	Seine-et-Ois.	47
Monestiés-sur-Cérou	Tarn.	672	*Montfort-le-Rotrou*..P	Sarthe.	196
Monêtier-de-Briançon.	H.-Alpes.	654	Montfort-sur-Meu	Ille-et-Vil.	369
Monflanquin	Lot-et-Gar.	576	Montfort-sur-Risle	Eure.	157
Monguillem	Gers.	700	*Montgeron*	Seine-et-Ois.	22
Monistrol	H.-Loire.	494	Montgiscard	H.-Garonne.	710
Monnaie........P.	Indre-et-L.	218	Montguyon	Charent.-Inf.	507
Monpazier	Dordogne.	554	Monthermé	Ardennes.	250
Montpont-sur-l'Isle	Dordogne.	528	Monthois	Ardennes.	234
Monségur-Gironde	Gironde.	574	Monthureux-sur-Saône.	Vosges.	331
Monsol	Rhône.	398	Montier-en-Der	H.-Marne.	215
Mont-Dauphin	H.-Alpes.	704	*Montiers-sur-Saux*	Meuse.	257
Mont-de-Marsan	Landes.	691	Montignac	Dordogne.	496
*Mont-Louis-s.-Loire.*P	Indre-et-L.	221	Montigny-le-Roi	H.-Marne.	287
Mont-Louis-sur-Tet	Pyrén.-O.	925	*Montigny-Lencoup*	Seine-et-M.	77
Mont-sous-Vaudrey	Jura.	375	Montigny-sur-Aube	Côte-d'Or.	250
Monts-sur-Guesnes	Vienne.	305	Montils (les)	Loir et Ch.	188
Mont-St-Michel	Manche.	338	Montivilliers	Seine-Inf.	211
Mont-St-Vincent	Saône-et-L.	357	*Montjaux*	Aveyron.	647
Montagnac	Hérault.	743	Montlhéry	Seine-et-Ois.	26
Montagny	Loire.	400	Montlieu	Charent.-Inf.	504
Montaigu-Vendée	Vendée.	404	Montluçon	Allier.	314
Montaigut-de-Quercy	Tarn-et-Gar.	628	Montluel	Ain.	473
Montaigut-en-Combrail.	Puy-de-D.	339	Montmarault	Allier.	331
Montalieu-Vercieux	Isère.	476	Montmartre	Seine.	4
Montargis	Loiret.	110	Montmédy	Meuse.	282
Montastruc	H.-Garonne	709	Montmerle	Ain.	431
Montataire	Oise.	50	Montmirail-Marne	Marne.	97
Montauban	Tarn-et-Gar.	639	Montmirail-Sarthe	Sarthe.	164
Montauban-de-Bretagne	Ille-et-Vil.	378	Montmoreau	Charente.	509
Montbard	Côte-d'Or.	229	Montmorency	Seine-et-Ois.	19
Montbarrey	Jura.	382	Montmorillon	Vienne.	324
Montbazens	Aveyron.	599	Montmort	Marne.	119
Montbazon	Indre-et-L.	246	*Montoir-de-Bretagne.*	Loire-Inf.	427
Montbéliard	Doubs.	442	Montoire-sur-Loir	Loir-et-Ch.	195
Montbozon	H.-Saône.	394	*Montolieu*	Aude.	776
Montbrison	Loire.	448	Montpellier	Hérault.	753
Montbron	Charente.	439	*Montpezat-de-Quercy*	Tarn-et-Gar.	605
Montcenis	Saône-et-L.	331	Montpezat-sous-Bauzon	Ardèche.	588
Montcornet	Aisne.	172	*Montpinçon*	Calvados	201
Montcuq	Lot.	601	*Montpont-en-Bresse*	Saône-et-L.	389
Montdidier	Somme.	98	*Montréal-de-l'Aude*	Aude.	776
Montebourg	Manche.	318	Montréal-du-Gers	Gers.	667
Montech	Tarn-et-Gar.	650	*Montredon*	Tarn.	718

Bureaux.	Départem.	Dist.
Montrejeau	H.-Garonne.	767
Montrésor	Indre-et-L.	238
Montret	Saône-et-L.	370
Montreuil-aux-Lions.. P.	Aisne.	74
Montreuil-Bellay	Maine-et-L.	316
Montreuil-l'Argilé	Eure.	172
Montreuil-sous-Bois	Seine.	9
Montreuil-sur-Mer	Pas-de-Cal.	200
Montrevault	Maine-et-L.	350
Montrevel	Ain.	407
Montrichard	Loir-et-Ch.	209
Montrouge	Seine.	5
Montsalvy	Cantal.	580
Montsauche	Nièvre.	266
Montsoreau	Maine-et-L.	311
Montsurs	Mayenne.	254
Montvert	Cantal.	527
Moras	Drôme.	533
Mordelles	Ille-et-Vil.	362
Morée P.	Loir-et-Ch.	160
Morestel	Isère.	491
Moret-sur-Loing	Seine-et-M.	69
Moreuil	Somme.	114
Morez-du-Jura	Jura.	451
Morgny	Eure.	92
Morhange	Moselle.	366
Morlaas	B.-Pyrén.	764
Morlaix	Finistère.	517
Mormant	Seine-et-M.	54
Mormoiron	Vaucluse.	694
Mornant	Rhône.	491
Mortagne-s.-Gironde	Charent.-Inf.	507
Mortagne-sur-Huine	Orne.	154
Mortagne-sur-Sèvre	Vendée.	378
Mortain	Manche.	277
Morteau	Doubs.	451
Morterolles	H.-Vienne.	340
Mortrée	Orne.	191
Mothe-Achard (la)	Vendée.	452
Mothe-St-Héraye (la)	Deux-Sèvres	397
Motte-Beuvron (la)	Loir-et-Ch.	155
Motte-Chalençon (la)	Drôme.	664
Motte-du-Caire (la)	B.-Alpes.	690
Motte-St-Martin	Isère.	606
Mouchard	Jura.	391
Mouilleron-en-Pareds	Vendée.	404
Mouleydier	Dordogne.	536
Moulin-Lille	Nord.	221
Moulins-en-Gilbert	Nièvre.	282
Moulins-la-Marche	Orne.	163
Moulins-sur-Allier	Allier.	288
Moustiers-Ste-Marie	B.-Alpes.	800
Mouthe	Doubs.	445
Mouthier-Hte-Pierre P	Doubs.	426
Moutiers-les-Maufaits	Vendée.	476
Moutiers-St-Jean	Côte-d'Or.	261
Mouy-de-l'Oise	Oise.	64
Mouzon	Ardennes.	274
Moy-de-l'Aisne	Aisne.	162
Moyenvic	Meurthe.	349
Mugron	Landes.	722
Mulhouse	H.-Rhin.	476
Munster	H.-Rhin.	466
Mur-de-Barrez	Aveyron.	574
Mur-de-Bretagne	Côtes-du-N.	452
Mur-de-Sologne P.	Loir-et-Ch.	204
Murat	Cantal.	493
Mure-d'Isère (la)	Isère.	597
Mure-sur-Azergues (la)	Rhône.	433
Muret	H.-Garonne.	710
Muron P.	Charent.-Inf.	455
Mussidan	Dordogne.	511
Mussy-sur-Seine	Aube.	213
Mutzig	Bas-Rhin.	447
Muy (le)	Var.	855
Muzillac	Morbihan.	459
Najac	Aveyron.	613
Nancray	Doubs.	403
Nancy	Meurthe.	318
Nangis	Seine-et-M.	65
Nant	Aveyron.	645
Nanterre	Seine.	13
Nantes	Loire-Inf.	391
Nanteuil	Charente.	410
Nanteuil-le-Haudouin	Oise.	49
Nantiat	H.-Vienne.	385
Nantua	Ain.	475
Napoléon-Vendée	Vendée.	433
Narbonne	Aude.	787
Nasbinals	Lozère.	555
Naucelle	Aveyron.	645
Navarrenx	B.-Pyrén.	765
Navilly	Saône-et-L.	347
Nay	B.-Pyrén.	775
Neauphle-le-Château	Seine-et-Ois.	41
Négrepelisse	Tarn-et-Gar.	629
Nemours	Seine-et-M.	76
Nérac	Lot-et-Gar.	631
Néris	Allier.	322
Nérondes	Cher.	239
Nesle	Somme.	113
Neubourg (le)	Eure.	129
Neuf-Brisach	H.-Rhin.	469
Neufchâteau	Vosges.	305
Neufchâtel-en-Bray	Seine-Infér.	140
Neufchâtel en Saônn P.	Sarthe.	185
Neufchâtel	Aisne.	159
Neuillé-Pont-Pierre	Indre-et-L.	233
Neuilly-en-Thelle .P.	Oise.	45
Neuilly-le-Réal	Allier.	303
Neuilly-sur-Marne	Seine-et-Ois.	15
Neuilly-sur-Seine	Seine.	7
Neuilly-St-Front	Aisne.	88
Neulise	Loire.	405

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Neung-sur-Beuvron....	Loir-et-Ch.	176	Nuits..............	Côte-d'Or.	335
Neuvéglise..........	Cantal.	496	Nuits-sur-Armançon...	Yonne.	210
Neuve-Lire (la)......	Eure.	138	Nyons.............	Drôme.	653
Neuvic.............	Corrèze.	446	Obernai...........	Bas-Rhin.	458
Neuvic.............	Dordogne.	500	Objat.............	Corrèze.	487
Neuville-aux-Bois.....	Loiret.	105	Oisemont..........	Somme.	144
Neuville-de-Poitou....	Vienne.	333	Oissel-sur-Seine......	Seine-Inf.	129
Neuville en Hez (la). P.	Oise.	69	Olargues...........	Hérault.	748
Neuville-Roi (la)....	Oise.	78	*Olette*............	Pyrén.-Or.	907
Neuville-sur-Saône....	Rhône.	457	Olivet............	Loiret.	124
Neuviller-sur-Moselle..	Meurthe.	345	*Ollières (les)*........	Ardèche.	585
Neuvy-la-Loi........	Indre-et-L.	233	*Olliergues*..........	Puy de-D.	411
Neuvy-Sautour.......	Yonne.	163	Ollioules...........	Var.	831
Neuvy-sur-Loire......	Nièvre.	168	*Olmeto*............	Corse.	1150
Neuvy-St-Sépulchre....	Indre.	280	Olonzac............	Hérault.	790
Nevers.............	Nièvre.	235	Oloron............	B.-Pyrén.	790
Nexon.............	H.-Vienne.	404	*Onesse*............	Landes.	662
Niederbronn.........	Bas-Rhin.	446	*Onnaing*...........	Nord.	207
Nieul.............	H.-Vienne.	385	*Ons-en-Bray*.......	Oise.	85
Nîmes.............	Gard.	705	*Oradour-sur-Vayres*..	H.-Vienne.	418
Niort..............	Deux-Sèvr.	410	Orange............	Vaucluse.	659
Noailles............	Oise.	57	Orbais............	Marne.	113
Noailles.........P.	Corrèze.	482	Orbec.............	Calvados.	169
Noé...............	H.-Garonne.	723	Orchamps..........	Jura.	372
Nogaro.............	Gers.	700	Orchies............	Nord.	205
Nogent-Eure-et-Loir..	Eure-et-Loir.	84	Orgelet............	Jura.	421
Nogent-H^{te}-Marne...	H.-Marne.	276	Orgères............	Eure et-Loir.	107
Nogent le-Rotrou....	Eure-et-L.	148	Orgon.............	B.-du-Rh.	716
Nogent-sur-Marne....	Seine.	11	*Origny-en-Tiérache*...	Aisne.	180
Nogent-sur-Seine......	Aube.	105	Origny-S^{te}-Benoite....	Aisne.	154
Nogent.-sur-Vernisson.	Loiret.	127	Orléans............	Loiret.	119
Noirétable...........	Loire.	404	Ormes (les)..........	Vienne.	283
Noirmoutiers.........	Vendée.	470	Ornans............	Doubs.	413
Noisy-le-Grand. ...P.	Seine-et-Ois.	16	*Orpierre*...........	H.-Alpes.	689
Noisy-le-Sec.........	Seine.	10	Orsay.............	Seine-et-Ois.	25
Noizay............	Indre-et-L.	216	*Orsennes*..........	Indre.	296
Nolay..............	Côte-d'Or.	320	Orthez............	B.-Pyrén.	744
Nomeny............	Meurthe.	325	Ossun.............	H.-Pyrén.	767
Nonancourt..........	Eure.	95	*Ouarville*.........P.	Eure-et-Loir.	89
Nonant............	Orne.	170	Oucques...........	Loir-et-C.	167
Nontron............	Dordogne.	449	Oudon............	Loire-Inf.	362
Nort..............	Loire-Inf.	380	*Ouistreham*.........	Calvados.	240
N.-Dame-de-Liesse...	Aisne.	145	Oulchy............	Aisne.	109
N.-D.-de-Lumière...	Vaucluse.	727	Oullins............	Rhône.	474
N.-D.-du-Vaudreuil...	Eure.	113	*Oulmes*............	Vendée.	428
Nouvion-en-Ponthieu..	Somme.	170	Ourville...........	Seine-Inf.	184
Nouvion-en-Thiérache.	Aisne.	186	*Outarville*.......P.	Loiret.	92
Noviant-aux-Prés...	Meurthe.	296	Ouzouer-le-Marché...	Loir-et-C.	163
Novion-Porcien......	Ardennes.	204	*Ouzouer-sur-Loire*. P.	Loiret.	164
Noyant.............	Maine-et-L.	267	*Ouzouer-sur-Trézée*.	Loiret.	156
Noyen-sur-Sarthe.....	Sarthe.	244	Oyonnax...........	Ain.	476
Noyers.............	Yonne.	206	*Ozouer-la-Ferrière*. P.	Seine-et M.	27
Noyers-sur-Jabron...	B.-Alpes.	704	Pacaudière (la)........	Loire.	362
Noyon.............	Oise.	99	Pacy-sur-Eure.......	Eure.	86
Nozay.............	Loire-Inf.	377	Paimbœuf..........	Loire-Inf.	439
Nozeroy............	Jura.	427	Paimpol...........	Côtes-du-N.	475
Nuaillé.............	Charent.-Inf.	453	Palais (le)..........	Morbihan.	512

Bureaux.	Départem.	Dist.
Palaiseau	Seine-et-Ois.	20
Palisse (la)	Allier.	339
Palluau	Vendée.	439
Palud (la)	Vaucluse.	636
Pamiers	Ariége.	753
Pampelonne	Tarn.	668
Panceу	H.-Marne.	252
Panissierre	Loire.	440
Pantin	Seine.	7
Paramé . . . P.	Ille-et-Vil.	371
Paray-Douville . . . P.	Seine-et-Ois.	63
Paray-le-Monial	Saône-et-L.	335
Parcé . . . P.	Sarthe.	252
Parentis-en-Born	Landes.	641
Parigné-l'Evêque	Sarthe.	229
PARIS	Seine.	»
Parthenay	Deux-Sèvr.	372
Pas	Pas de-Cal.	170
Passais	Orne.	266
Passy-lès-Paris	Seine.	6
Patay	Loiret.	113
Pau	B.-Pyrén.	757
Pauillac	Gironde.	606
Paulhaguet	H.-Loire.	469
Paulhan	Hérault.	727
Pavilly	Seine-Inf.	146
Payrac	Lot.	527
Péage (le)	Isère.	516
Pélacoy . . . P.	Lot.	562
Pellegrue	Gironde.	565
Pellerin (le)	Loire-Inf.	414
Pelussin	Loire.	497
Penne	Lot-et-Gar.	593
Percy	Manche.	295
Périers	Manche.	312
Périgueux	Dordogne.	476
Perine (la)	Manche.	299
Pernes	Vaucluse.	688
Pernes	Pas-de-Cal.	199
Péronne	Somme.	130
Perpignan	Pyrén.-Or.	849
Perray (le)	Seine-et-Ois.	43
Perrecy	Saône-et-L.	333
Perros-Guirec	Côtes-du-N.	506
Perthes . . . P.	H.-Marne.	200
Perthus (le)	Pyrén.-Or.	881
Pertuis	Vaucluse.	753
Pervenchères	Orne.	168
Pesmes	H.-Saône.	356
Pessac	Gironde.	566
Petite-Pierre (la)	Bas-Rhin.	422
Petites-Loges (les)	Marne.	177
Petreto-et-Bichissano	Corse.	1140
Peyrat-le-Château	H.-Vienne.	379
Peyrehorade	Landes.	766
Peyreleau	Aveyron.	620
Peyriac-Minervois	Aude.	790
Peyrolles	B.-du-Rhôn.	769
Peyruis	B.-Alpes.	729
Pezénas	Hérault.	737
Pezou	Loir-et-Ch.	166
Phalsbourg	Meurthe.	409
Picquigny	Somme.	141
Piedicroce	Corse.	1239
Pierre	Saône-et L.	366
Pierre-Buffière	H.-Vienne.	401
Pierre-Fontaine	Doubs.	435
Pierrefitte	Seine.	13
Pierrefonds	Oise.	90
Pierrefort	Cantal.	515
Pierrelatte	Drôme.	28
Pieux (les)	Manche.	365
Pignans	Var.	860
Piney	Aube.	182
Pinols	H.-Loire.	497
Pionsat	Puy-de-D.	352
Pithiviers	Loiret.	85
Plaisance	H.-Garonn.	704
Plaisance	Gers.	721
Planches (les)	Jura.	430
Plancoët	Côtes-du-N.	390
Plancy	Aube.	149
Pléaux	Cantal.	519
Plélan	Ille-et-Vil.	382
Pléneuf	Côtes-du-N.	427
Plesidy	Côtes-du-N.	477
Plessis-Chenet . . . P.	Seine-et-Ois.	36
Plestin	Côtes-du-N.	511
Pleumartin	Vienne.	305
Pleurs	Marne.	128
Pleurtuit	Ille-et-Vil.	384
Pleyben	Finistère.	535
Ploërmel	Morbihan.	406
Plœuc	Côt-du-N.	438
Plombières	Vosges.	392
Plomion	Aisne.	178
Plouaret	Côtes-du-N.	493
Plouay	Morbihan.	494
Ploubalay	Côtes-du-N.	388
Ploudalmezeau	Finistère.	603
Plouer	Côtes-du-N.	383
Plouescat	Finistère	553
Plouha	Côtes-du-N.	459
Plouigneau	Finistère.	495
Pluviers	Dordogne.	436
Pluvigner	Morbihan.	470
Podensac	Gironde.	592
Pointe-St-Sulpice (la)	Tarn.	683
Poiré (le)	Vendée.	445
Poissons	H.-Marne.	250
Poissy	Seine-et-Ois	29
Poitiers	Vienne.	334
Poix	Somme.	115
Poix	Ardennes	226

Bureaux.	Départem.	Dist.
Poligny	Jura.	394
Pompidou (le)	Lozère.	629
Poncé. P.	Sarthe.	207
Poncin	Ain.	452
Pons	Charent.-Inf.	484
Pont-à-Marcq	Nord.	213
Pont-à-Mousson	Meurthe.	309
Pont-Audemer	Eure.	169
Pont-aux-Moines	Loiret.	132
Pont-Aven	Finistère.	518
Pont-Château	Loire-Inf.	424
Pont-Croix	Finistère.	585
Pont-d'Ain	Ain.	444
Pont de Beauvoisin (le)	Isère.	518
Pont-de-Bordes	Lot-et-Gar.	627
Pont-de-Chérui	Isère.	490
Pont-de-Claix	Isère.	567
Pont-de-l'Arche	Eure.	121
Pont-de-Montvert	Lozère.	623
Pont-de-Pany. P.	Côte-d'Or.	290
Pont-de-Roide	Doubs.	445
Pont-de-Salars	Aveyron.	632
Pont-de-Vaux	Ain.	394
Pont-de-Veyle	Ain.	410
Pont-d'Ouilly	Calvados.	332
Pont-du-Château	Puy-de-D.	398
Pont-en-Royans	Isère.	580
Pont-Faverger	Marne.	186
Pont-l'Abbé	Finistère.	568
Pont-l'Abbé	Manche.	316
Pont-l'Evêque	Calvados.	194
Pont-Remy	Somme.	149
Pont-Royal	Côte-d'Or.	260
Pont-Scorff	Morbihan.	489
Pont-sur-Seine	Aube.	113
Pont-sur-Yonne	Yonne.	99
Pont-St-Esprit	Gard.	645
Pont-Ste-Maxence	Oise.	55
Pont-St-Pierre	Eure.	110
Pont-St-Vincent	Meurthe.	320
Pontacq	B.-Pyrén.	776
Pontaillier	Côte-d'Or.	342
Pontarion	Creuse.	368
Pontarlier	Doubs.	442
Pontaumur	Puy-de-D.	406
Pontchartrain. P.	Seine-et-Ois.	38
Ponte-Leccia	Corse.	1196
Pontgand	Côtes-du-N.	440
Pontgibaud	Puy-de-D.	388
Ponthierry	Seine-et-M.	42
Pontivy	Morbihan.	452
Pontlevoy	Loir-et-Ch.	201
Pontoise	Seine-et-Ois.	32
Pontorson	Manche.	328
Pontrieux	Côtes-du-N.	481
Ponts-de-Cé (les)	Maine-et-L.	306
Pontvallain	Sarthe.	244

Bureaux.	Départem.	Dist.
Pordic	Côtes-du-N.	441
Pornic	Loire-Inf.	446
Port-à-Binson	Marne.	122
Port-Bail	Manche.	355
Port-Louis	Morbihan.	502
Port-sur-Saône	H.-Saône.	350
Port-Ste-Marie	Lot-et-G.	618
Port-St-Père (le)	Loire-Inf.	413
Port-Vendres	Pyrén.-Or.	880
Porta (la)	Corse.	1208
Porto-Vecchio	Corse.	1199
Portrieux	Côtes-du-N.	451
Pouancé	Maine-et-L.	335
Pougues	Nièvre.	223
Pougy	Aube.	178
Pouilly-en-Montagne	Côte-d'Or.	284
Pouilly-sur-Loire	Nièvre.	197
Poulaines	Indre.	225
Pouliguen (le)	Loire-Inf.	462
Pourrain	Yonne.	179
Poutroye (la)	H.-Rhin.	433
Pouyastruc	H.-Pyrén.	756
Pouzauges	Vendée.	397
Pouzin (le)	Ardèche.	586
Pradelles	H.-Loire.	547
Prades	Pyrén.-Or.	891
Prahec	Deux-Sèvr.	422
Prats-de-Mollo	Pyrén.-Or.	900
Prauthoy	H.-Marne.	308
Prayssas	Lot-et-Ga.	626
Précy. P.	Oise.	5
Preignac	Gironde.	602
Prémery	Nièvre.	228
Pressigny-le-Grand	Indre-et-L.	274
Prétot	Manche.	310
Preuilly	Indre-et-L.	289
Prez-en-Pail	Mayenne.	217
Prissac	Indre.	320
Privas	Ardèche.	600
Provins	Seine-et-M.	87
Prunelli-di-Fiumorbo	Corse.	1147
Puget près Cuers (le)	Var.	854
Puicelcy	Tarn.	651
Puiseaux	Loiret.	94
Putanges	Orne.	218
Puteaux	Seine.	9
Puttelange	Moselle.	378
Puy (le)	H.-Loire.	512
Puy-Guillaume. P.	Puy-de-D.	364
Puy-la-Roque	Tarn-et-Gar.	610
Puy-Laurens	Tarn.	723
Puy-l'Evêque	Lot.	572
Puy-St-Martin	Drôme.	605
Puymirol	Lot-et-Gar.	624
Puyoo	B.-Pyrén.	756
Quarré-les-Tombes	Yonne.	244
Quatre chemins de l'oie	Vendée.	405

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Quérigut	Ariége.	839
Quesnoy (le)	Nord.	208
Quesnoy-sur-Deule (le)	Nord.	232
Questembert	Morbihan.	438
Quettehou	Manche.	344
Queue-en-Brie (la)	Seine-et-Ois.	22
Queue-Gallnis (la)	Seine-et-Ois.	49
Queyras	H.-Alpes.	725
Quiberon	Morbihan.	502
Quillan	Aude.	814
Quillebeuf	Eure.	182
Quimper	Finistère.	549
Quimperlé	Finistère.	503
Quincy-Ségy P.	Seine-et-M.	45
Quingey	Doubs.	408
Quinson	B.-Alpes.	802
Quintin	Côtes-du-N.	450
Quissac	Gard.	721
Rabastens	H.-Pyrén.	737
Rabastens	Tarn.	698
Raismes P.	Nord.	207
Rambervillers	Vosges.	380
Rambouillet	Seine-et-Ois.	51
Ramerupt P.	Aube.	170
Randan	Puy-de-D.	365
Rânes	Orne.	212
Ranville	Calvados.	233
Raon-l'Etape	Vosges.	280
Raucourt	Ardennes.	262
Rauzan	Gironde.	565
Razès	H.-Vienne.	352
Réalmont	Tarn.	705
Réalville P.	Tarn-et-G.	623
Rebais	Seine-et-M.	74
Recey-sur-Ource	Côte-d'Or.	257
Réchicourt-le-Château	Meurthe.	377
Recousse (la)	Pas-de-Cal.	257
Redon	Ille-et-Vil.	407
Regny	Loire.	398
Reignac	Gironde.	526
Reillanne	B.-Alpes.	767
Reims	Marne.	156
Remalard	Orne.	143
Remilly	Moselle.	337
Remiremont	Vosges.	402
Remollon	H.-Alpes.	674
Remoncourt	Vosges.	354
Remoulins	Gard.	685
Rémuzat	Drôme.	678
Rennes	Ille-et-Vil.	347
Renwez	Ardennes.	227
Réole (la)	Gironde.	625
Requista	Aveyron.	643
Ressons	Oise.	86
Rethel	Ardennes.	193
Reuilly	Indre.	216
Revel	H.-Garonne.	736
Revigny	Meuse.	215
Revin	Ardennes.	237
Rhétiers	Ille-et-Vil.	341
Rians	Var.	784
Ribay (le)	Mayenne.	235
Ribeauvillé	H.-Rhin.	433
Ribecourt	Oise.	89
Ribemont	Aisne.	152
Ribérac	Dordogne.	497
Ribiers	H.-Alpes.	698
Riceys (les)	Aube.	207
Richelieu	Indre-et-L.	291
Rieumes	H.-Garonne.	728
Rieupeyroux	Aveyron.	615
Rieux	H.-Garonne	737
Riez	B.-Alpes.	786
Rignac	Aveyron.	611
Rigny-le-Ferron	Aube.	142
Riguepeu	Gers.	691
Rillé	Indre-et-L.	262
Rimogne	Ardennes.	222
Riom	Puy-de-D.	367
Riom-ès-Montagne	Cantal.	484
Rion	Landes.	735
Riotord	H.-Loire.	509
Rioz	H.-Saône.	387
Ris	Seine-et-Ois.	25
Riscle	Gers.	720
Rive-de-Gier	Loire.	492
Rives	Isère.	542
Rivesaltes	Pyrén.-Or.	844
Rixheim	H.-Rhin.	482
Rizouse (la)	Jura.	444
Roanne	Loire.	386
Roche-Beaucourt (la)	Dordogne.	479
Roche-Bernard (la)	Morbihan.	443
Roche-Canillac (la)	Corrèze.	515
Roche-Chalais (la)	Dordogne.	529
Roche-Derrien (la)	Côtes-du-N.	491
Roche en Breuil (la) P.	Côte-d'Or.	248
Roche-Posay (la)	Vienne.	297
Roche-St-Cidroine (la)	Yonne.	150
Rochechouart	H.-Vienne.	425
Rochefort-en-Terre	Morbihan.	429
Rochefort	Puy-de-D.	412
Rochefort	Charent.-Inf.	471
Rochefort	Jura.	363
Rochefoucauld (la)	Charente.	437
Rochelle (La)	Charent.-Inf.	467
Rochemaure	Ardèche.	609
Rocheservière	Vendée.	420
Rocroi	Ardennes.	229
Rodez	Aveyron.	607
Roeschwoog P	Bas-Rhin.	473
Rogliano	Corse.	1219
Rogny	Yonne.	142
Rohan	Morbihan.	443

Bureaux.	Départem.	Dist.
Roisel	Somme.	143
Romainville	Seine.	7
Romanèche	Saône et L.	417
Romans	Drôme.	561
Romenay	Saône et L.	387
Romilly-sur-Seine	Aube.	124
Romorantin	Loir et Ch.	185
Roquebrussane (la)	Var.	822
Roquecourbe	Tarn.	728
Roquefort	Landes.	669
Roquemaure	Gard.	669
Roquevaire	B.-du-Rh.	793
Rorbach	Moselle.	410
Rosans	H.-Alpes.	695
Roscoff	Finistère.	543
Rosheim	Bas-Rhin.	452
Rosières	Somme.	118
Rosiers (les)	Main et L.	306
Rosnay-l'Hôpital	Aube	198
Rosny-sur-Seine	Seine et O.	65
Rosporden	Finistère.	528
Rostrenen	Côt.-du-N.	477
Roubaix	Nord.	233
Rouen	Seine-Inf.	126
Rouffach	H.-Rhin.	470
Rougé	L.-Infér.	361
Rougemont	Doubs.	403
Rouillac	Charente.	439
Roulans	Doubs.	407
Roullet ... P.	Charente.	455
Roupy ... P.	Aisne.	130
Rousses (les)	Jura.	459
Roussy-le-Village	Moselle.	349
Routot	Eure.	153
Rouvray	Côte-d'Or.	236
Royan	Char.-Inf.	499
Roybon	Isère.	549
Roye	Somme.	102
Royère	Creuse.	380
Rozoy-en-Brie	Sein. et M.	52
Rozoy-sur-Serre	Aisne.	181
Rue	Somme.	184
Rueil	Seine et O.	14
Ruffec	Charente.	400
Rugles	Eure.	148
Ruines	Cantal.	498
Rumigny	Ardennes.	198
Russey	Doubs.	453
Ryes	Calvados.	259
Saales	Vosges.	405
Saar-Union	Bas-Rhin.	397
Sablé	Sarthe.	263
Sables (les)	Vendée.	469
Sablet	Vaucluse.	678
Sabres	Landes.	647
Sacquenay	Côte d'Or.	316
Saignes	Cantal.	474
Saillagouse	Pyrén. Or.	934
Saillans	Drôme.	606
Sains	Aisne.	166
Saintes	Char.-Inf.	463
Salbris	Loir-et-C.	175
Salces	Pyr.-Or.	834
Salerne	Var.	827
Salers	Cantal.	526
Salies	H. Garonn.	766
Salies	B.-Pyrén.	762
Salignac	Dordogne.	507
Salins	Jura.	400
Salles-Curan	Aveyron.	647
Salles-la-Source	Aveyron.	512
Salles-sur-Lhers	Aude.	738
Salon	B.-du-Rh.	734
Salvagnac	Tarn.	672
Salvetat (la)	Aveyron.	737
Salvetat (la)	Hérault.	659
Salviac	Lot.	551
Samadet	Landes.	723
Samatan	Gers.	716
Sambuc	B.-du-Rh.	748
Samer	Pas-de-C.	222
Sampigny	Meuse.	276
Sancergues	Cher.	218
Sancerre	Cher.	195
Sancey-le-Grand	Doubs.	437
Sancoins	Cher.	269
Sannois	Seine-et-O.	17
Sap (le)	Orne.	180
Saramon	Gers.	705
Sarcelles ... P.	Seine et O.	16
Sare	B.-Pyrén.	824
Sarlat	Dordogne.	521
Sarralbe	Moselle.	389
Sarrebourg	Meurthe.	392
Sarreguemines	Moselle.	392
Sarrians	Vaucluse.	674
Sartene	Corse.	1169
Sartilly	Manche.	319
Sartrouville	Seine et O.	20
Sarzeau	Morbihan.	470
Sassenage	Isère.	565
Satillieu	Ardèche.	522
Saudrupt	Meuse.	221
Saugues	H.-Loire.	501
Saujon	Char.-Inf.	488
Saulce (la)	H.-Alpes.	676
Saulces-Monclin	Ardennes.	206
Saulieu	Côte d'Or.	261
Sault-de-Navailles	B.-Pyrén.	732
Sault	Vaucluse.	719
Saulx	H.-Saône.	376
Saulxures	Vosges.	423
Saulzais-le-Potier	Cher.	282
Saumur	Main et L.	299

Bureaux.	Départem.	Dist.	Bureaux.	Départem.	Dist.
Saurat	Ariége.	794	Séverac	Aveyron.	600
Sauve.	Gard.	715	Sèvres.	Seine et O.	12
Sauveterre	Aveyron.	650	*Seyches*	Lot-et-G.	567
Sauveterre	B.-Pyrén.	771	Seyne.	B.-Alpes.	700
Sauveterre	Gironde.	573	Seyne (la)	Var.	847
Saucial P.	H.-Vienne.	378	Seyssel.	Ain.	520
Sauxillanges	Puy-de-D.	430	Sézanne	Marne.	115
Sauzé	D.-Sèvr.	393	Sierck.	Moselle.	355
Savenay	Loire-Inf.	411	Siérentz.	H.-Rhin.	493
Saverdun.	Ariége.	738	Sigean	Aude	808
Saverne.	Bas-Rhin.	418	Signy-l'Abbaye	Ardennes.	216
Savignac	Dordogne.	463	Signy-le-Petit	Ardennes.	209
Savigné-l'Evêque. P.	Sarthe.	202	*Sigoulès*	Dordogne.	539
Savigny P.	Loir et Ch.	183	Sillé-le-Guillaume	Sarthe.	220
Savigny-s.-Orge	Seine-et O.	22	*Sillery* P.	Marne.	167
Savines.	H.-Alpes.	690	Silvanès	Aveyron.	693
Savonnieres. P.	Indre-et-L.	249	*Simorre*.	Gers.	714
Scaër	Finistere.	515	*Sissonne*	Aisne.	155
Sceaux	Seine.	12	Sisteron	B.-Alpes.	706
Scey-sur-Saône	H.-Saône.	348	*Sivry* P.	S.-et-M.	52
Schirmeck	Vosges.	425	*Sivry-sur-Meuse*	Meuse.	274
Schlestadt	Bas-Rhin.	442	Soissons	Aisne.	98
Seclin	Nord.	211	*Soisy-s.-Etiolles*. P.	Seine et O.	30
Secondigny.	Deux-Sèv.	390	Solesmes	Nord.	202
Sédan	Ardennes.	257	Solgne	Moselle.	337
Séderon	Drôme.	706	*Solignac*	H.-Vienne.	392
Sées	Orne.	182	Solliès-Pont	Var.	853
Segonzac	Charente.	463	Solre-le-Château	Nord.	216
Segré	Main et L.	316	*Somain* P.	Nord	102
Seignelay	Yonne.	163	Sombernon	Côte-d'Or.	282
Seilhac P.	Corrèze.	456	*Sommepy* P.	Marne.	207
Seine-Port	Seine-et-M.	40	*Sommesous* P.	Marne.	152
Seissan.	Gers.	701	*Sommevoire*	H.-Marne	225
Seix	Ariége.	804	Sommières	Gard.	731
Selle-sur-le-Bied (la).	Loiret.	106	*Somsois*.	Marne.	199
Selles-sur-Cher	Loir et Ch.	203	Songeons	Oise.	95
Sellières.	Jura.	388	*Sore*.	Landes.	633
Selongey	Côte-d'Or.	295	Sorèze	Tarn.	743
Seltz.	Bas-Rhin.	484	Sorges.	Dordogne.	458
Semur.	Côte-d'Or.	247	Sorgues.	Vaucluse.	677
Semur-en-Brionnais	Saôn. et L.	361	*Sornac*	Corrèze.	412
Senarpont	Somme.	136	*Sos*.	Lot et Gar.	654
Senecey	Saôn. et L.	361	*Soubize*	Char.-Inf.	475
Senlis.	Oise.	43	*Soufflenheim* P.	Bas-Rhin.	466
Senonches.	Eure et L.	125	*Sougy*	Loiret.	107
Senones.	Vosges.	392	Souillac	Lot.	511
Sens-de-Bretagne. P.	Ille-et-V.	333	*Souilly*	Meuse.	248
Sens.	Yonne.	111	*Soulaines*.	Aube.	209
Septeuil	Seine et O.	60	Soultz.	H.-Rhin.	470
Septmoncel.	Jura.	461	Soultz-s.-Forêts	Bas-Rhin.	468
Sergines.	Yonne	99	*Soumoulou* P.	B.-Pyrén.	779
Sermaises. P.	Loiret.	70	*Souppes* P.	Sein. et M.	86
Sermaize.	Marne.	209	Sourdeval	Manche.	267
Serres	H.-Alpes.	672	*Sournia*	Pyr.-Or.	889
Serrières.	Ardèche.	525	*Sousceyrac*	Lot.	533
Serverette	Lozère.	540	*Soustons*	Landes.	775
Seurre.	Côte d'Or.	347	Souterraine (la)	Creuse.	324

Bureaux.	Départem.	Dist.
Souvigny	Allier.	299
Spincourt . . . P.	Meuse.	285
Stainville	Meuse.	229
Steenwoorde	Nord.	258
Stenay	Meuse.	267
Strasbourg	Bas-Rhin.	458
Suette	Maine et L.	283
Suippes	Marne.	193
Sully	Loiret.	163
Sumène	Gard.	687
Suresnes	Seine.	11
Surgères	Char-Inf.	445
Sury-le-Comtal	Loire.	461
Suze la-Rousse	Drôme.	652
Suze (la)	Sarthe.	239
St.Affrique	Aveyron.	660
St.Agrève	Ardèche.	531
St Aignan	Loir et Ch.	215
St Aignan-sur-Roë	Mayenne.	328
St.Alban	Lozère.	528
St.Alvère	Dordogne.	522
St.Amand	Loir et Ch.	191
St.Amand-en-Puysaie	Nièvre.	184
St.Amand-les-Eaux	Nord.	213
St.Amand-Mont-Rond	Cher.	265
S.Amand-Roche-Savine	Puy-de-D	441
St.Amand-Tallende	Puy-de-D.	404
St.Amans	Aveyron.	590
St.Amans-la-Bastide	Tarn.	755
St.Amans	Lozère.	547
St.Amant-de-Boixe	Charente.	427
St.Amarin	H.-Rhin.	450
St.Ambroix	Gard	632
St Amour	Jura.	418
St.André-de-Cubzac	Gironde.	539
St André	Eure.	102
St.André de-Sangonis	Hérault.	719
St.André de-Valborgne	Gard	635
St.André	B.-Alpes	780
St.Anthème	Puy-de-D.	456
St.Antonin	Tarn et G.	634
St.Aout	Indre.	258
St.Apre	Dordogne.	511
St.Arnould	Seine et O.	49
St.Astier	Dordogne.	495
St.Auban	Var.	809
St.Aubin-d'Aubigné	Ille-et-V.	339
St.Aubin-du-Cormier	Ille-et-V.	319
St.Aubin	Gironde.	518
St Aubin-sur-Aire. P.	Meuse.	259
St.Aulaye	Dordogne.	516
St.Avold	Moselle.	359
St.Ay . . . P.	Loiret.	132
St.Barthélemy	Lot-et-G.	568
St Bauzille-de-Putois	Hérault	701
St Béat	H.Garonn.	795
St-Beauzely	Aveyron.	646
St.Benin-d'Azy	Nièvre.	254
St.Benoît-du-Sault	Indre.	303
St.Benoit-sur-Loire	Loiret.	154
St Bertrand	H Garonn.	775
St.Blin	H.-Marne.	285
St Bonnet-de-Joux	Saône et L.	378
St.Bonnet	H.-Alpes.	646
St.Bonnet-le-Château	Loire.	474
St.Brice-en-Cogles	Ille-et-V.	314
St.Brice . . . P.	Seine et O.	16
St Brieuc	Côt.-du-N.	433
St.Bris	Yonne.	178
St.Calais	Sarthe.	186
St.Céré	Lot.	522
St Cernin	Cantal.	527
St.Chamas	B.-du-Rh.	749
St.Chamond	Loire.	477
St-Chaptes	Gard.	670
St.Chély	Lozère	521
St.Chély-d'Aubrac	Aveyron.	569
St.Chéron	Seine et O.	47
St.Chinian	Hérault.	787
St.Christophe-en-Br.	S.-et-L.	369
St.Christophe	Indre et L.	241
St.Ciers-la-Lande	Gironde.	523
St.Clar	Gers.	662
St Claud	Charente.	418
St.Claude	Jura.	458
St Cloud	Seine et O.	12
Ste Colombe-s-l'Hers	Aude.	805
St.Cosmes	Sarthe.	175
Ste.Croix	Ariège.	756
St.Cyprien	Dordogne.	525
St.Cyr	Seine et O.	24
St.Denis-d'Anjou	Mayenne.	275
St.Denis-d'Orques. P.	Sarthe.	251
St.Denis-s-Sarthon. P.	Orne.	204
St.Denis	Seine.	9
St.Didier-la-Séauve	H.-Loire.	488
St Dié	Vosges.	396
St.Dier	Puy-de-D.	424
St.Dizier	H.-Marne.	209
St.Donat	Drôme.	561
St Dyé	Loir et Ch.	162
St.Enimie	Lozère.	598
St.Ennemont	Allier.	287
St Eny . . . P.	Manche	303
St Esprit	Landes.	786
St.Estèphe	Gironde.	614
St Etienne	Loire.	465
St.Et-de St-Geoirs	Isère.	543
St.Etienne-les-Orgues	B.-Alpes.	734
St.Fargeau	Yonne.	163
St.Félicien	Ardèche.	537
St.Félix	H.-Garon.	730
St.Firmin-en-Valgod.	H.-Alpes.	632
St Florent	Corse.	1189

Bureaux.	Départem.	Dist.
St.Florent-le-Vieil	Maine et L.	344
St.Florent	Cher.	239
St.Florentin	Yonne.	156
Ste.Florine	H.-Loire.	442
St.Flour	Cantal.	486
St.Flovier	Indre et L.	257
St.Fort	Char.-Inf.	507
Ste.Foy	Gironde.	547
St.Fulgent	Vendée.	411
St.Galmier	Loire.	446
Ste.Gauburge	Orne.	154
St.Gaudens	H.Garonn.	778
St.Gaultier	Indre.	283
St Genet-Malifaux	Loire.	477
St.Gengoux-le-Royal	Saône et L.	377
St.Geniez	Aveyron.	599
St.Genis	Char.-Inf.	491
St.Genis	Pyren.-O.	879
St.Genis-Laval	Rhône.	477
St.Genis-Pouilly	Ain.	499
St.Geoire	Isère.	522
St Georges-d'Aurat	H.-Loire.	474
St.Georges-de-Reneins	Rhône.	430
St.Georges-d'Oloron	Ch.-Inf.	519
St.Georges du Vievre	Eure.	158
St.Georges-sur-Loire	Maine et L.	319
St.Gérand-le-Puy	Allier.	329
St-Germain	Lot.	553
St Germain-de Calberte	Lozère.	634
St.Germain-de-Joux	Ain.	488
St.Germain-du-Bois	Saône et L.	369
St Germain-du-Plain	S.-et-L.	358
St.Germain-du-Theil	Lozère.	572
St.Germain-en-Laye	Seine et O.	23
St.Germain-Laval	Loire.	414
St.Germain-Lembron	Puy-de-D.	429
St Germain-les-Belles	H.Vienne.	421
St.Germain-Lespinasse	Loire.	374
St.Germain-l'Hermite	Puy-de-D.	447
St.Germé	Gers.	714
St.Germer	Oise.	92
St.Gervais	Puy-de-D.	363
St.Gervais	Hérault.	714
St Gery	Lot.	593
St.Gilles	Gard.	724
St.Gilles-sur-Vie	Vendée.	474
St.Girons	Ariége.	788
St.Gobain	Aisne.	126
St.Héand	Loire.	456
Ste.Hermine	Vendée	434
St.Hilaire	Aude.	797
St.Hilaire	Char.-Inf.	449
Saint-Hil.-des-Loges	Vendée.	430
St.Hilaire du Harcouet	Manche.	293
St.Hippolyte	Gard.	706
St Hippolyte s. le Doubs	Doubs.	458
St.James	Manche.	324
St.Jean-d'Angély	Char.-Inf.	437
St.Jean-de-Bournay	Isère.	520
St.Jean-de-Losne	Côte d'Or.	341
St.Jean-de-Luz	B.-Pyrén.	808
St.Jean-de-Mont	Vendée.	463
St.Jean-du-Bruel	Aveyron.	650
St.Jean-du-Gard	Gard.	659
St.Jean-en-Royans	Drôme.	584
St Jean-Pied-de-Port	B.-Pyrén.	813
St.Jean-Soleymieux	Loire.	461
St.Jérôme	B.-du-R.	793
St.Jory P.	H.Garonn.	673
St.Jouan-de-l'Isle	Côt-du-N.	392
St Julien P.	Gironde.	600
St.Julien-Chapteuil	H.-Loire.	527
St.Julien-de-Vouvant	Loire-Inf.	353
St Julien-du-Sault	Yonne.	135
St.Julien-en-Beauch.	H.-Alpes.	641
St.Julien-le-Faucon P.	Calvados.	194
St.Julien	Jura.	418
St.JullienMolinMoll.	Loire.	498
St.Junien	H.Vienne.	413
St.Just-en-Chaussée	Oise.	78
St-Just-en-Chevalet	Loire.	412
St.Justin	Landes.	681
St.Lambert-du-Lattay	Main. et L.	326
St.Lattier	Isère.	574
St.Laurent-de-Cerda	Pyrén.-O.	899
St Laur.de Chamousset	Rhône.	453
St.Laur. de la Salanque	Pyrén.-O.	847
St.Laurent-de-Mure	Isère.	486
St.Laurent-de-Neste	H.-Pyrén.	766
St.Laurent des Autels	M.-et-L.	362
St.Laurent-des-Eaux	L.-et-Cher	153
St.Laurent	Jura.	439
St.Laurent-du-Pont	Isère.	545
St.Laurent-du-Var	Var.	866
St.Laurent-en-Caux	Seine-Inf.	167
St.Laurent-l.-Bains	Ardèche.	576
St.Laurent de Médoc	Gironde.	603
St Laurent-s.-Gorre	H.Vienne.	409
St.Léger P.	Calvados.	244
St.Léger-s.-Beuvray	S.-et-L.	319
St Léonard	H.Vienne.	391
St.Leu-d'Esserent P.	Oise.	50
St Leu-Taverny	Seine et O.	24
Ste Livrade	Lot-et-G.	624
St.Lizier	Ariége.	786
St Lô	Manche.	287
St.Loubès	Gironde.	552
St.Louis	H.-Rhin.	486
St.Loup	H.-Saône.	382
St.Loup	D.-Sèvres.	363
St.Lubin en Vergonn. P.	Loir et Ch.	185
Ste. Lucie di Tallano	Corse.	1182
St.Lys	H.Garonn.	715
St.Macaire	Gironde.	604

Bureaux.	Départem.	Dist.
St.Maixent	D.-Sèvres.	387
St.Malo	Ille-et-V.	375
St.Malo-de-la-Lande	Manche.	324
St.Mamers	Gard.	699
St.Mamet	Cantal.	561
St.Mandé	Seine.	6
St.Marcel	B.-du-R.	802
St.Marcel-d'Ardèche	Ardèche	639
St.Marcellin	Isère.	567
St.Mards-en-Othe	Aube.	151
Ste.Marguerite	B.-du-R.	797
Ste.Marie-aux-Mines	H.-Rhin.	420
Sainte-Marie et Sicch.	Corse.	1113
Saintes-Maries	B.-du-Rh.	762
St.Mars de la Brière.P.	Sarthe.	199
St.Mars-la-Jaille	Loire-Inf.	360
St.Martin-d'Albois	Marne.	133
St.Martin-d'Auxigny	Cher.	208
St.Martin-de-Connée	Mayenne.	228
St.Martin-de-Crau	B.-du-Rh.	743
St.Martin-de-Londres	Hérault.	713
St.Martin-de-Ré	Char.-Inf.	488
St.Martin-d'Estréaux	Loire.	354
St.Martin-de-Valamas	Ardèche.	650
St.Martin-en-Bresse	Saône et L.	354
St.Martin-Valmeroux	Cantal.	515
St..Martory	H.Garonn.	760
St. Mathieu	H Vienne.	426
St.Mathurin	Main. et L	304
St.Maur-les-Fossés	Seine.	12
Ste.Maure	Indre et L.	267
St.Maurice-de-Lign	H.-Loire.	504
St.Maurice-en-Gourg	Loire.	484
St.Maurice-Lalley	Isère.	622
St.Maurice	Orne.	132
St.Maximin	Var.	802
St.Médard	Gironde.	540
St Méen	Ille-et-V.	389
Ste.Menehould	Marne.	212
Ste.Mère-Eglise	Manche.	308
St.Michel-en-l'Herm	Vendée.	458
St.Mihiel	Meuse.	267
St Nazaire-en-Roy	Drome.	577
St.Nazaire	Loire-Inf.	437
St.Nicolas-de-la-Grave	Tarn-et-G.	641
St.Nicolas-du-Pelem	Côt.-du-N.	474
St.Nicolas-du-Port	Meurthe.	329
St.Omer	Pas-de-C.	241
St.Ouen	Seine	9
St.Oyen	Saôn. et L.	387
St.Pal-de-Chalançon	H.-Loire.	494
St.Pal-de-Mons	H.-Loire.	494
St.Palais	B.-Pyrén.	783
St.Parres-les Vaudes	Aube.	180
St.Paul Cap de Joux	Tarn.	712
St.Paul-de-Fenouillet	Pyrén.-O.	843
St.Paul-en-Jarret	Loire.	482
St.Paul-Trois-Châteaux	Drôme.	635
St.Paulien	H.-Loire.	497
St.Pé	H.-Pyrén.	785
St Pée	B.-Pyrén.	819
St Péray	Ardèche.	565
St.Père-en-Retz	Loire-Inf.	448
St.Philbert-de-Gr Lieu	Loire-Inf.	416
St.Pierre-de-Bœuf	Loire.	505
St Pierre-de-Chignac	Dordogne.	511
St Pierre-d'Oléron	Char.-Inf.	511
St.Pierre de Plesguen	Ille-et-V.	366
St.Pierre-du-Vauv. P.	Eure.	109
St.Pierre-Eglise	Manche.	360
St.Pierre-le-Moutier	Nièvre.	258
St Pierre-lès-Calais	Pas-de-C.	270
St.Pierre-sur-Dives	Calvados.	207
St.Pierreville	Ardèche.	571
St Pois	Manche.	278
St.Pol-de-Léon	Finistère.	538
St.Pol-sur-Ternoise	Pas-de-C.	186
St.Pons	Hérault.	764
St Porchaire	Char.-Inf.	478
St.Pourçain	Allier.	317
St.Privat	Corrèze.	515
St.Quentin	Aisne.	139
St.Rambert	Ain.	465
St.Remy	B.-du-Rh.	727
St Remy-en-Bouzemont.	Marne.	192
St.Renan	Finistère.	590
St.Revérien	Nièvre.	245
St.Ricquier	Somme.	166
St.Romain	Seine-Inf.	193
St.Rome-de-Tarn	Aveyron.	650
St.Saens	Seine-Inf.	138
St.Saud.	Dordogne.	436
St.Saulge	Nièvre.	245
St.Sauveur	Yonne.	175
St.Sauveur-les-Bains	H.-Pyrén.	808
St.Sauveur-sur-Douve	Manche.	340
St.Savin	Gironde.	529
St.Savin	Vienne.	309
St.Savinien	Char.-Inf.	452
Ste.Scolasse-sur-Sarthe	Orne.	178
St.Seine	Côte d'Or.	284
St.Sernin	Aveyron.	692
St.Servan	Ille-et-V.	377
St.Sever	Calvados.	283
St.Sever	Landes.	707
Ste Sevère	Indre.	289
St.Severin.	Charente.	527
Ste *Sigolène*	H.-Loire.	496
St.Simon	Aisne.	125
St Symphorien-de-Lay	Loire.	403
St.Symphorien-d'Ozon	Isère.	484
St.Symphorien-s.-Coise	Rhône.	456
St.Sorlin	Saône et L.	394
St.Sulpice-les-Champs.	Creuse.	362

Bureaux.	Départem.	Dist.
St.Sulpice-les-Feuilles.	H. Vienne	318
Ste Suzanne..........	Mayenne.	250
St.Thégonnec......P.	Finistère.	529
St.Tibery...........	Hérault.	746
St.Trivier de-Courtes...	Ain.	393
St.Triv.-s.-Moignans.	Ain.	435
St.Tropez..........	Var.	885
St Vaast de la Hougue..	Manche.	344
St.Valérien	Yonne	112
St Valéry-en-Caux.....	Seine-Inf.	185
St.Valéry-sur-Somme..	Somme.	174
St.Vallier..........	Var.	834
St.Vallier	Drôme.	529
St. Varent.........	D.-Sèvres.	344
St.Vaury..........	Creuse.	340
St.Venant..........	Pas-de-C.	219
St Victor-l'Abbaye P.	Seine-Inf.	152
St Vincent de Tyrosse..	Landes.	765
St.Vivien..........	Gironde.	639
St.Wit..........	Doubs.	385
St.Yrieix..........	H.Vienne	424
Tagnon..........	Ardennes.	184
Taillebourg.........	Char.-Inf.	458
Tain..........	Drôme.	543
Talmont..........	Vendée.	481
Tanlay..........P.	Yonne.	194
Tannay..........	Nièvre.	223
Tarare..........	Rhône.	430
Tarascon..........	Ariége.	787
Tarascon..........	B.-du-Rh.	710
Tarbes..........	H.-Pyrén.	756
Tardets..........	B.-Pyrén.	800
Tartas..........	Landes.	718
Taulignan..........	Drôme.	638
Tauves..........	Puy-de-D.	437
Teil (le)..........	Ardèche.	612
Teilleul (le)..........	Manche.	274
Temple (le)..........	Loire-Inf.	414
Temple (le)..........	Gironde.	596
Temple (le)..........	Lot-et-G.	591
Templeuve........P.	Nord.	317
Tence..........	H.-Loire.	515
Terminiers..........	Eure-et-L.	116
Ternes (les)..........	Seine.	6
Terrasson..........	Dordogne.	496
Tessy..........	Manche.	282
Tête-de-Buch (la)...	Gironde.	616
Thann..........	H.-Rhin.	460
Theil..........	Orne.	162
Theil..........P.	Yonne.	122
Thenezay..........	Dux-Sèv.	348
Thenon..........	Dordoge.	488
Thervay..........P.	Jura.	359
Thevet..........	Indre.	282
Thiaucourt..........	Meurthe.	297
Thiberville..........	Eure	161
Thiéblemont.......P.	Marne.	195
Thiers..........	Puy-de-D.	379
Thilliers-en-Vexin....	Eure.	76
Thionville..........	Moselle.	336
Thiron-Gardais......	Eure et L.	138
Thiviers..........	Dordogne.	440
Thizy..........	Rhône.	411
Toirette..........P.	Jura.	455
Thoiry..........P.	Seine-et-O.	49
Thoissey..........	Ain.	422
Thomery..........	Sein. et M.	67
Thor..........	Vaucluse.	705
Thoranne-Haute.....	B.-Alpes.	763
Thorigny..........	Yonne.	114
Thouars..........	D.-Sèvres.	334
Thueyts..........	Ardèche.	582
Thuir..........	Pyrén.-O.	864
Thury-Harcourt......	Calvados.	250
Tiffauges..........	Vendée.	387
Tigy..........	Loiret.	149
Thil..........	Landes.	756
Tillières-sur-Avre....	Eure.	106
Tillot (le)..........	Vosges.	423
Tilly-s.-Seulle.......	Calvados.	246
Tinchebrai..........	Orne.	251
Tonnay-Boulonne....	Char.-Inf.	453
Tonnay-Charente.....	Char.-Inf.	467
Tonneins..........	Lot-et-G.	597
Tonnerre..........	Yonne.	184
Torcy..........P.	Sein. et M.	25
Torfou..........	Main. et L.	387
Torigny..........	Manche.	274
Tôtes..........	Seine-Inf.	155
Toucy..........	Yonne	169
Toul..........	Meurthe.	295
Toulon-sur-Arroux...	Saôn. et L.	321
Toulon-s.-Mer.......	Var.	840
Toulouse..........	H.Garonn.	690
Touques..........	Calvados.	201
Tour-Blanche (la)...	Dordogne.	479
Tour-de-Carol (la)...	Pyrén.-O.	950
Tour-du-Pin (la).....	Isère.	523
Tourcoing..........	Nord.	237
Tournan..........	Seine et M.	35
Tournay..........	H.-Pyrén.	768
Tournebu..........	Calvados.	227
Tournon..........	Lot et Gar.	600
Tournon..........	Ardèche.	544
Tournon St.-Martin...	Indre.	312
Tournus..........	Saôn et L.	371
Tourny..........	Eure.	85
Tourouvre..........	Orne.	140
Tours..........	Indre et L.	234
Tours-s.-Marne......	Marne.	151
Tourteron..........	Ardennes.	236
Tourves..........P.	Var.	810
Toury..........	Eure-et-L.	85
Touvérac..........P.	Charente.	486

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*
Touvet (le)	Isère.	582
Tracy-le-Mont	Oise.	96
Trainel . . . . P.	Aube.	110
Tramayes	Saôn. et L	401
Trapes	Sein. et O.	30
Traves	H.-Saône.	350
Treffort	Ain.	434
Tréguier	Côt.-du-N.	498
Treignac	Corrèze.	414
Treigny	Yonne.	184
Trélon	Nord.	222
Tremblade (la)	Char.-Inf.	492
Tréport	Seine-Inf.	177
Trept	Isère.	9140
Trets	B.-du-Rh.	792
Trèves	Gard.	647
Trevières	Calvados.	272
Trévoux	Ain.	448
Triaucourt	Meuse.	227
Trie	H.-Pyrén.	736
Triel	Seine et O.	35
Trilport	Seine-et-M.	49
Trimouille (la)	Vienne.	310
Trinité (la)	Morbihan.	421
Troarn	Calvados.	216
Troismoutiers	Vienne.	331
Tronquière (la)	Lot.	538
Trouville	Calvados.	205
Troyes	Aube.	161
Troyon	Meuse.	271
Truchtersheim	Bas-Rhin.	443
Trun	Orne.	205
Trye-Château	Oise.	71
Tuffé	Sarthe.	185
Tulettes	Drôme.	650
Tulle	Corrèze.	470
Tullins	Isère.	545
Turriers	B.-Alpes.	683
Tusson	Charente.	417
Uchaud	Gard.	717
Uckange	Moselle.	330
Urdos	B.-Pyrén.	831
Uriage	Isère.	570
Ussel	Corrèze.	423
Usson	Vienne.	377
Usson	Loire.	484
Ustaritz	B.-Pyrén.	802
Uzan	B.-Pyrén.	748
Uzel	Côt. du N.	450
Uzerche	Corrèze.	440
Uzès	Gard.	669
Vaas	Sarthe.	240
Vabres	Tarn.	733
Vagney	Vosges.	414
Vaiges	Mayenne.	267
Vailly	Aisne.	115
Vailly	Cher.	661
Vaise	Rhône.	465
Vaison	Vaucluse.	671
Val-d'Ajol (le)	Vosges.	398
Valbonnais	Isère.	606
Valdahon (le)	Doubs.	420
Valderies	Tarn.	669
Valençay	Indre.	217
Valence-d'Agen	Tarn et G.	636
Valence-en-Albigeois	Tarn.	655
Valence . . . . P.	Seine-et-M.	66
Valence	Gers.	662
Valence	Drôme.	561
Valenciennes	Nord.	200
Valensolle	B.-Alpes.	764
Valette (la)	Charente.	468
Valines	Somme.	167
Valleraugue	Gard.	648
Vallet	Loire-Inf.	382
Vallon	Ardèche.	645
Valmont	Seine-Inf.	190
Valognes	Manche.	328
Valréas	Vaucluse.	635
Vals	Ardèche.	580
Vannes	Morbihan.	450
Vans (les)	Ardèche.	615
Vanves	Seine	8
Vaour	Tarn.	646
Varades	Loire-Inf.	340
Vareddes . . . . P.	Seine et M.	51
Varennes-Courtemont	Aisne.	106
Varennes	Meuse.	240
Varennes-s.-Allier	Allier.	318
Varennes	H.-Marne.	309
Varilles	Ariége.	762
Varize	Eure-et-L.	121
Varzy	Nièvre.	225
Vassy	Calvados.	255
Vassy	H.Marne.	229
Vast (le)	Manche.	349
Vatan	Indre.	224
Vaucouleurs	Meuse.	284
Vaugirard	Seine.	5
Vangneray	Rhône.	475
Vautebis	D.-Sèvres.	388
Vauvert	Gard.	725
Vauvillers	H-Saône.	350
Vaux	Seine et O.	40
Vayrac	Lot.	528
Vebron	Lozère.	606
Velines	Dordogne.	556
Vence	Var.	854
Vendeuil	Aisne.	137
Vendœuvre	Aube.	195
Vendœuvres	Indre.	285
Vendôme	Loir-et-Ch	177
Vendresse	Ardennes.	254
Ventavon	H.-Alpes	688

Bureaux.	Départem.	Dist.
Verberie	Oise.	55
Vercel	Doubs.	426
Verdière (la)	Var.	789
Verdun-s.-Garonne	Tarn et G.	661
Verdun-s.-Meuse	Meuse.	251
Verdun-s.-Saône	Saône et L.	343
Veretz	Indre-et-L.	230
Verfeil	H Garonne.	711
Vergt	Dordogne.	514
Vermand	Aisne.	152
Vermenton	Yonne.	194
Vernantes	Maine et L.	281
Vernet-la-Varen	Puy-de-D.	439
Verneuil	Eure	116
Verneuil. P.	H.-Vienne.	318
Vernon	Eure.	82
Vernou-la-Brenne	Indre et-L.	220
Vernoux	Ardèche.	557
Verpillière (la)	Isère.	497
Versailles	Sein. et O.	19
Vertaizon	Puy-de-D.	403
Verteillac	Dordogne.	484
Verteuil	Lot-et-Gar.	575
Verteuil	Charente.	406
Vertou	Loire-Inf.	398
Vertus	Marne.	135
Vervins	Aisne.	168
Vescovato	Corse.	1202
Vesoul	H.-Saône.	363
Veurdre (le)	Allier.	266
Veynes	H.-Alpes.	657
Veyre	Puy-de-D.	398
Vezelay	Yonne.	233
Vezelise	Meurthe.	323
Vesins	Aveyron.	612
Vezzani	Corse.	1152
Vias	Hérault.	762
Vibraye	Sarthe.	175
Vic-Dessos	Ariége.	801
Vic-en-Bigorre	H.-Pyrén.	745
Vic-Fezensac	Gers.	679
Vic-le-Comte	Puy-de-D.	403
Vic-sur-Aisne	Aisne.	97
Vic-sur-Cère	Cantal.	524
Vic	Meurthe.	346
Vichy	Allier.	343
Vico	Corse.	1123
Vidauban. P.	Var.	856
Vieille-Vigne	Loire-Inf.	413
Viella	Gers.	723
Vielle-Aure	H.-Pyrén.	788
Vieille-Pinte	B.-Pyrén.	757
Vielmur	Tarn.	735
Viels-Maisons	Aisne.	84
Vienne	Isère.	497
Vienne-le-Château	Marne.	227
Vierzon	Cher.	198
Vieux-Bourg (le). P.	Ille-et-V.	360
Vif	Isère.	575
Vigan (le)	Gard.	677
Vigeois	Corrèze.	447
Vigneulles	Meuse.	282
Vignory	H.Marne.	275
Vigny	Seine-et-O.	44
Vigy	Moselle.	329
Vihiers	Maine et L.	339
Villaines-la-Juhel	Mayenne.	230
Villandraut	Gironde.	622
Villard-de-Lans	Isère.	580
Villars	Ain.	453
Villasavary	Aude.	761
Villé	Bas-Rhin.	422
Ville-aux-Clercs (la)	Loir et Ch.	166
Ville-d'Avray	Seine et O.	14
Ville-en-Tardenois	Marne.	131
Ville-sur-Terre	Aube.	215
Ville-sur-Tourbe	Marne.	229
Villebaudon	Manche.	290
Villecomtal	Aveyron.	610
Villecresnes. P.	Seine et O.	22
Villedaigne	Aude.	800
Villedieu. P.	Indre.	268
Villedieu (la)	Vienne.	350
Villedieu	Manche.	297
Villedomer. P.	Indre et L.	210
Villefagnan	Charente.	410
Villefort	Lozère.	594
Villefranche	Tarn.	702
Villefranche-de-Belvès.	Dordogne.	552
Villefranche-de-Conf.	Pyrén.-O.	897
Villefranche de Laurag.	H Garonn.	726
Villefranc. de Longch.	Dordogne.	540
Villefranche de Rouer.	Aveyron.	595
Villefranche-s.-Saône.	Rhône.	439
Villejuif	Seine.	8
Villemonble	Seine.	14
Villemur	H.Garonne.	665
Villenauxe	Aube.	118
Villeneuve	Aveyron.	585
Villeneuve-de-Berg	Ardèche.	631
Villeneuve-de-Marsan	Landes.	685
Villeneuve-le-Guyard	Yonne.	87
Villeneuve l'Archevêq.	Yonne.	135
Villeneuve lès Avignon.	Gard.	689
Villeneuve-sur-Lot	Lot-et-G.	583
Villeneuve-sur-Yonne.	Yonne.	125
Villeneuve St-Georges.	Seine et O.	19
Villeparisis	Seine et M.	23
Villepreux. P.	Seine et O.	29
Villequiers	Cher.	237
Villeréal	Lot-et-G.	563
Villereversure	Ain.	440
Villers-Bocage	Calvados.	249
Villers-Bocage	Somme.	137

Bureaux.	*Départem.*	*Dist.*	*Bureaux.*	*Départem.*	*Dist.*
Villers-Bretonneux	Somme.	144	Vizille	Isère.	576
Villers-Coterets	Aisne.	74	Void	Meuse.	273
Villers-la-Montagne	Moselle.	234	Voiron	Isère.	533
Villersexel	H.-Saône.	391	Voiteur	Jura.	400
Villette (la)	Seine.	5	Volmunster	Moselle.	423
Villeurbanne	Isère.	475	*Volonne*	B.-Alpes.	720
Villevallier	Yonne.	133	Voray	H.-Saône.	397
Villevocance	Ardèche.	516	Voreppe	Isère.	542
Villiers-le-Bel	Seine et O.	18	*Vorey*	H.-Loire.	505
Villiers-St-Benoît	Yonne.	160	*Vouillé*	Vienne.	342
Villiers-St-Georges	Seine et M.	91	Voulte (la)	Ardèche.	580
Villotte dev. St-Mihiel	Meuse.	251	*Voulx* P.	Seine et M.	85
Vimont	Calvados.	210	*Vouneuil*	Vienne.	314
Vimoutiers	Orne.	187	Vouvray	Indre et L.	224
Vimy	Pas-de-Cal.	184	Vouziers	Ardennes.	224
Vinay	Isère.	557	Voves	Eure-et-L.	117
Vinça	Pyrén.-O.	882	Vrécourt	Vosges.	315
Vincelles	Yonne.	183	Walincourt	Nord.	175
Vincennes	Seine.	7	Wasigny	Ardennes.	210
Vire	Calvados.	270	Wasselonne	Bas-Rhin.	433
Virieu	Isère.	521	Watten	Nord.	251
Virieux-le-Grand	Ain.	494	Wazemmes	Nord.	224
Viroflay	Seine et O.	16	Wesserling	H.-Rhin.	444
Viry-Châtillon	Seine et O	23	Wintzenheim	H.-Rhin.	460
Vis-en-Artois	Pas-de-Cal.	186	Wissembourg	Bas-Rhin.	482
Vitré	Ille-et-Vil.	321	Woerth-s.-Sauer	Bas-Rhin.	455
Vitry-aux-Loges	Loiret.	127	Wormhout	Nord.	261
Vitry	Pas-de-Cal.	192	Xertigny	Vosges.	381
Vitry-le-François	Marne.	181	*Xivry-le-Franc*	Moselle.	313
Vitry-sur-Seine	Seine.	8	Yerres	Seine-et-O.	23
Vitteaux	Côte-d'Or.	262	Yerville	Seine-Inf.	158
Vittel	Vosges.	363	*Ygrande* P.	Allier.	298
Viverols	Puy-de-D.	451	Yssingeaux	H.-Loire.	514
Viviers	Ardèche.	620	Yvetot	Seine-Inf.	161
Vivonne	Vienne.	353	*Yvré-l'Evêque* P.	Sarthe.	109
Vix	Vendée.	429			

BUREAUX FRANÇAIS A L'EXTÉRIEUR.

ALGÉRIE.

Alger.
Arba.
Arreuch (el).
Arzew.
Aumale.
Batna.
Biskra.
Blidah.
Boghar.
Bone.
Bouffarick.
Bougie.
Calle (la).
Cherchell.
Coleah.
Collo.
Constantine.
Dellys.
Dely-Ibrahim.
Djidjeli.
Douera.
Guelma.
Lalla-Maghrinia.
Mascara.
Medeah.
Mers-el-Kébir.
Milianah.
Mostaganem.
Nemours.
Oran.
Orléansville.
Philippeville.
Saïda.
Smendou.
Setif.
Sidi-Bel-Abbès.
Stora
Teniel-el-Haad.
Tenez.
Tiaret.
Tlemcen.

ÉCHELLES DU LEVANT.

Alexandrie.
Athènes (le Pirée).
Beyrouth.
Civita-Vecchia.
Constantinople.
Dardanelles (les).
Gênes.
Livourne.
Malte.
Naples.
Smyrne.

SUISSE.

Bâle.

COURRIERS POUR L'ÉTRANGER.

N. B. Il est des pays pour lesquels il faut affranchir les lettres, et d'autres pour lesquels on est libre de ne pas affranchir ; on a fait de ces pays deux catégories distinctes.

Abréviations. — t. l. j. *tous les jours.* — Les chiffres expriment les quantièmes auxquels ont lieu les départs, *chaque mois.* — Les lettres l. m. m. j. v. s. d. indiquent les jours de départs pour *chaque semaine.* — 2 f. p. m. *deux fois par mois.* — t. l. m. *tous les mois.*

AFFRANCHISSEMENT LIBRE.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique	JOURS de départ.
Aachen	*Prusse*	t. l. j.	Baden	*Bade (Gr-D.)*	t. l. j.
Aberdeen	*Écosse*	*id*	Baden	*Suisse*	*id.*
Abo	*Finlande*	*id.*	Bahama (île de)	*Amériq. Sept.*	15
Acqui	*Piémont*	*id.*	Bamberg	*Bavière*	t. l. j.
Agram	*Hongrie*	*id.*	Bâle	*Suisse*	*id.*
Aix-la-Chapelle	*Prusse*	*id.*	Barbade	*Antilles*	15, 30
Aix-les-Bains	*Savoie*	*id.*	Bautzen	*Saxe*	t. l. j.
Albenga	*Piémont*	*id.*	Bayreuth	*Bavière*	*id.*
Albert-Ville	*Savoie*	*id.*	Bedford	*Angleterre*	*id.*
Aldernay (Ile d')	*Manche*	*id*	Belgrade	*Servie*	*id.*
Alexandrie	*Égypte*	8, 20, 25	Bellinzona	*Suisse*	*id.*
Alexandrie	*Piémont*	t. l. j.	Bellune	*Prov. vénitien.*	*id.*
Alger	*Afrique*	(1)	Berbice	*Guyane angl.*	15, 30
Alzey	*Gr. D. de Hesse.*	t. l. j.	Bergame	*Lombardie*	t. l. j.
Altona	*Danemarck*	*id.*	Bergen-op-Zoom	*Pays-Bas*	*id.*
Altorf	*Suisse*	*id.*	Berghen	*Norwège*	*id.*
Amberg	*Bavière*	*id.*	Bergzabern	*Bavière Rhén.*	*id.*
Amsterdam	*Pays-Bas*	*id.*	Berlin	*Prusse*	*id.*
Ancône	*États Romains*	(2)	Bermudes (îles des)	*Océan atlant.*	(3)
Andrinople	*Turquie*	t. l. j.	Bernburg	*Saxe-Prussien.*	t. l. j.
Andros	*Grèce*	8, 18, 28	Berne	*Suisse*	*id.*
Annecy	*Savoie*	t. l. j.	Berwick	*Angleterre*	*id.*
Anspach	*Bavière*	*id.*	Beyrouth	*Syrie*	1, 20
Antigoa	*Antilles*	15, 16	Bielefeld	*Prusse*	t. l. j.
Anvers	*Belgique*	t. l. j.	Bienne	*Suisse*	*id.*
Aoste	*Piémont*	*id.*	Birmingham	*Angleterre*	*id.*
Appenzell	*Suisse*	*id.*	Blidah	*Afrique*	(1)
Arau	*Suisse*	*id.*	Bois-le-Duc	*Pays-Bas*	t. l. j.
Archangel	*Russie-Sept.*	*id.*	Bologne	*États Romains*	(2)
Argos	*Grèce*	8, 18, 28	Bone	*Afrique*	(1)
Arlon	*Belgique*	t. l. j.	Bonn	*Prusse Rhén.*	t. l. j.
Arnheim	*Pays-Bas*	*id.*	Bonneville	*Piémont*	*id.*
Arschburton	*Angleterre*	*id.*	Bornholm	*Iles de la Balt.*	*id.*
Aschaffenbourg	*Bavière*	*id.*	Botzen	*Tyrol*	*id.*
Asti	*Piémont*	*id.*	Bougie	*Afrique*	(1)
Astrakan	*Russie-Mér.*	*id.*	Bouillon	*Belgique*	t. l. j.
Ath	*Belgique*	*id.*	Brandenbourg	*Prusse*	*id.*
Athènes	*Grèce*	*id.*	Brandenbourg sur H.	*Prusse Orient.*	*id.*
Aubonne	*Suisse*	*id.*	Braunau	*Bohême*	*id.*
Augsbourg	*Bavière*	*id.*	Breda	*Pays-Bas*	*id.*
Aurich	*Hanovre*	*id.*	Bergenz	*Tyrol septentr.*	*id.*
Azow	*Russie*	*id.*	Bremen (ville l.)	*Allemagne*	*id.*
Bacharach	*Prusse*	*id.*	Brescia	*Lombardie*	*id.*

(1) Par Marseille, Cette et Toulon, les 2, 5, 7, 12, 15, 17, 20, 22, 27, 29.
(2) Par les Paquebots de la Méditerranée, les 6, 16, 26.
(3) Par la voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS. de départ
Breslau	*Silésie*	t. l. j.	Copenhague	*Danemarck*	t. l. j.
Bridgewater	*Angleterre*	*id.*	Coppet	*Suisse*	*id.*
Brighton	*Angleterre*	*id.*	Coriou	*Ile Ionnienne*	*id.*
Bristol	*Angleterre*	*id.*	Cork	*Angleterre*	*id.*
Brixen	*Tyrol septentr.*	*id.*	Corinthe	*Grèce*	(3)
Brody	*Gallicie*	*id.*	Coron	*Grece*	(3)
Broni	*Piémont*	*id.*	Cosenza	*Naples (Roy.)*	(1)
Bruchsal	*Duché de Bade*	*id.*	Courtray	*Belgique*	t. l. j.
Bruges	*Belgique*	*id.*	Coventry	*Angleterre*	*id.*
Brunn	*Moravie*	*id*	Cracovie	*Ville libre*	*id.*
Brunswick	*D. de Brunswick.*	*id.*	Crémone	*Lombardie*	*id.*
Bruxelles	*Belgique*	*id.*	Creutznach	*Prusse Rhén.*	*id.*
Bucharest	*Valachie*	*id*	Creveld	*Prusse Rhén.*	*id.*
Buckingham	*Angleterre*	*id.*	Cronstadt	*Russie*	*id.*
Bude ou Ofen	*Hongrie*	*id.*	Culm	*Prusse-Orien.*	*id.*
Cagliari	*Sardaigne*	*id.*	Custrin	*Prusse*	*id.*
Cambridge	*Angleterre*	*id.*	Cuxhaven	*Allemagne*	*id.*
Campden	*Angleterre*	*id.*	Czernowitz	*Gallicie*	*id.*
Canterbury	*Angleterre*	*id.*	Dantzig	*Prusse*	*id.*
Capo-d'Istria	*Illyrie*	*id.*	Dardanelles (les)	*Turquie d'Asie.*	(3)
Capoue	*Naples (roy.)*	(1)	Darmstadt	*Hesse (Gr.-D.)*	t. l. j.
Cardigan	*Angleterre*	t. l. j.	Deal	*Angleterre*	*id.*
Carignan	*Piémont*	*id.*	Demerary	*Goyane angl.*	15. 30
Carlisle	*Angleterre*	*id.*	Derby	*Angleterre*	t. l. j.
Carlsbad	*Bohême*	*id.*	Dessau	*Anhalt (Pr.)*	*id.*
Carlshrue	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Deutz	*Prusse*	*id.*
Cassel	*Hesse (Elect).*	*id.*	Deux-Ponts	*Bavière Rhén.*	*id.*
Castiglione	*Lombardie*	*id.*	Devonport	*Angleterre*	*id.*
Céphalonie	*Ile Ionienne*	*id.*	Dinant	*Belgique*	*id.*
Chambéry	*Savoie*	*id.*	Dominique (la)	*Antilles*	15, 30
Charleroy	*Belgique*	*id.*	Domo-d'Ossola	*Piémont*	t. l. j.
Chatelard (le)	*Savoie*	*id.*	Donauwerth	*Bavière*	*id.*
Chaux-de-Fonds.	*Suisse*	*id.*	Dorchester	*Angleterre*	*id.*
Cheltenham	*Angleterre*	*id.*	Dordrecht	*Pays-Bas*	*id.*
Chemnitz	*Saxe*	*id.*	Douvres	*Angleterre*	*id.*
Cherchell	*Afrique*	(2)	Dresde	*Saxe (Roy.)*	*id.*
Chester	*Angleterre*	t. l. j.	Drontheim	*Norwege*	*id.*
Chiavari	*Piémont*	*id.*	Dublin	*Irlande*	*id.*
Christiania	*Norwège*	*id.*	Duisburg	*Prusse Rhén.*	*id.*
Civita-Vecchia	*Etats Romains*	(1)	Dumbarton	*Écosse*	*id.*
Clèves	*Prusse Rhén.*	t. l. j.	Dumfries	*Ecosse*	*id.*
Coblentz	*Prusse-Rhén.*	*id.*	Dundée	*Ecosse*	*id.*
Cobourg	*Saxe-Cob. (D.)*	*id.*	Durham	*Angleterre*	*id.*
Coire	*Suisse*	*id.*	Dusseldorf	*Prusse Rhén.*	*id.*
Cologne	*Prusse-Rhén.*	*id.*	Echelles (les)	*Savoie*	*id.*
Como	*Lombardie*	*id.*	Ecloo	*Belgique*	*id.*
Conegliano	*Prov. Vénit.*	*id.*	Edimbourg	*Ecosse*	*id.*
Coni	*Piémont*	*id.*	Eger ou Egra	*Bohême*	*id.*
Constance	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Ehrenbreinstein	*Prusse-Occid.*	*id.*
Constantine	*Afrique*	(2)	Eisenach	*Saxe W. (D. de)*	*id.*
Constantinople	*Turquie*	(3)	Elbe (Ile d')	*Méditerranée*	(1)

(1) Par les Paquebots de la Méditerranée, les 6, 16, 26.
(2) Par Marseille, Cette et Toulon, les 2, 7, 12, 15, 17, 22, 27, 29, 30. — (3) *Id.*, les 8, 18, 28.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique	JOURS de départ.
Elberfeld.	*Prusse-Rhén.*	t. l. j.	Gumbinnen.	*Prusse.*	t. l. j.
Elbing.	*Prusse.*	*id.*	Haarburg.	*Hanovre.*	*id.*
Elseneur.	*Danemarck.*	*id*	Haarlem.	*Pays-Bas.*	*id.*
Ems.	*Nassau (D. de)*	*id.*	Halifax.	*Angleterre.*	*id.*
Erfurth	*Saxe-Pruss.*	*id.*	Halifax.	*Nouv.-Ecosse*	*id.*
Erlangen.	*Bavière.*	*id.*	Hal.	*Belgique.*	*id.*
Exeter.	*Angleterre*	*id.*	Hall.	*Wurtemberg.*	*id.*
Falmouth.	*Angleterre*	*id.*	Halle.	*Westphalie.*	*id.*
Feldkirch.	*Tyrol septentr.*	*id.*	Hambourg.	*sur l'Elbe.*	*id.*
Fenestrelles.	*Piémont.*	*id.*	Hanau.	*Hesse élect.*	*id.*
Ferrare.	*Etats Romains*	(1)	Hanovre.	*Hanovre (R.).*	*id.*
Fiume	*Illyrie.*	t. l. j.	Haye (la).	*Pays-Bas.*	*id.*
Flessingue.	*Pays-Bas.*	*id*	Heidelberg.	*Gr. D. de Bade.*	*id.*
Florence.	*Toscane (G D.)*	(1)	Heilbronn	*Wurtemberg.*	*id.*
Francfort sur M.	*Allemagne*	*id.*	Helder (le).	*Pays-Bas.*	*id.*
Francfort s. l'Od.	*Prusse.*	*id.*	Hertford	*Angleterre*	*id.*
Frauenfeld.	*Suisse.*	*id.*	Hermanstadt.	*Transylvanie*	*id.*
Frederischafen.	*Wurtemberg.*	*id.*	Hohenlinden	*Bavière.*	*id.*
Fribourg.	*Suisse.*	*id*	Hombourg.	*Bavière-Rhén.*	*id.*
Fribourg en Brisg	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*	Hombourg à M.	*idem.*	*id.*
Friedland.	*Bohème.*	t. l. j.	Hull.	*Angleterre.*	*id.*
Fulde.	*Hesse (Elect).*	*id.*	Hydra.	*Grèce.*	(3)
Furnes.	*Belgique*	*id.*	Ingolstadt.	*Bavière.*	t. l. j.
Gand.	*Belgique*	*id.*	Inspruck.	*Tyrol septentr.*	*id.*
Gènes.	*Piémont.*	*id.*	Interlaken	*Suisse.*	*id.*
Genève	*Suisse.*	*id.*	Inverness.	*Ecosse.*	*id.*
Géra	*Reuss (Princ.)*	*id.*	Ipswich.	*Angleterre.*	*id.*
Germersheim.	*Bavière Rhén.*	*id.*	Irlande.	*Royaume*	*id.*
Giessen.	*Hesse (Gr. D).*	*id.*	Islande (île d').	*Mer du Nord.*	*id.*
Gibraltar.	*Espagne.*	5, 15, 25	Ivrée.	*Piémont*	*id.*
Glaris.	*Suisse.*	t. l. j.	Jamaïque (la).	*Antilles.*	15, 30
Glascow.	*Ecosse.*	*id.*	Jaroslaw.	*Gallicie*	t. l. j.
Glatz.	*Silésie Pruss.*	*id.*	Jassy.	*Moldavie.*	*id.*
Glogau (Gross).	*Prusse.*	*id.*	Jersey (Ile de).	*Mer de la Manche.*	*id.*
Gloucester.	*Angleterre*	*id.*	Juliers.	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Gluckstadt.	*Danemarck.*	*id.*	Kalamata.	*Grèce.*	(3)
Gnesen.	*Prusse.*	*id.*	Kalisch.	*Pologne sept.*	t. l. j.
Gotha.	*Saxe (Duché).*	*id.*	Kalouga.	*Russie septent*	*id.*
Gothembourg.	*Suede*	*id.*	Karlstadt.	*Hongrie*	*id.*
Gœttingue.	*Hanovre.*	*id.*	Kasan.	*Russie septent.*	*id.*
Goze (île de).	*Méditerranée.*	(2)	Kayserslaustern.	*Bavière-Rhén.*	*id.*
Gratz.	*Styrie*	t. l. j.	Kehl.	*Gr. D. de Bade.*	*id.*
Graudenz.	*Prusse.*	*id.*	Kiel.	*Danemarck.*	*id.*
Gravesend.	*Angleterre.*	*id.*	Kilkenny.	*Irlande.*	*id.*
Greenock	*Ecosse.*	t. l. j.	Kingston.	*Jamaïque.*	15, 30.
Grenade (Ile de).	*Antilles.*	15, 30.	Kirchberg.	*Wurtemberg.*	t. l. j.
Grodno	*Russie.*	t. l. j.	Klagenfurth.	*Styrie.*	*id.*
Groningen.	*Prusse*	*id.*	Konigratz	*Bohème.*	*id.*
Groningue.	*Pays-Bas.*	*id.*	Konigsberg.	*Prusse-Orient.*	*id.*
Gruyère.	*Suisse.*	*id.*	Konigswarta	*Saxe.*	*id.*
Guastalla.	*Duc. de Parme.*	*id.*	Kronstadt.	*Transylvanie.*	*id.*
Guernesey (Ile).	*Manche.*	*id.*	Lahr.	*Gr. D. de Bade.*	*id.*

(1) Par les Paquebots de la Méditerranée, les 6, 16, 26. — (2) *Id.*, les 1, 8, 18, 20, 25, 28.
(3) *Id.*, les 8, 18, 28.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Lanarck	*Ecosse*	t. l. j.	Margate	*Angleterre*	t. l.
Lancaster	*Angleterre*	*id.*	Marienbad	*Bohême*	*id.*
Landau	*Bavière-Rhén.*	*id.*	Mariembourg	*Belgique*	*id.*
Landshut	*Bavière*	*id.*	Marienbourg	*Prusse*	*id.*
Lausanne	*Suisse*	*id.*	Marienwerder	*Prusse-Occid.*	*id.*
Laybach	*Illyrie*	*id.*	Mascara	*Afrique*	(4)
Leeds	*Angleterre*	*id.*	Massa-Carrara	*Modène (Duc.)*	t. l. j.
Leicester	*Angleterre*	*id.*	Mayence	*Hesse (Gr.-D.)*	*id.*
Leipsick	*Saxe (Roy.)*	*id.*	Meissen	*Saxe*	*id.*
Leith	*Ecosse*	*id.*	Melle	*Hanovre*	*id.*
Lemberg ou Léop.	*Gallicie*	*id.*	Memel	*Prusse*	*id*
Leoben	*Styrie*	*id.*	Menin	*Belgique*	*id.*
Leopoldshafen	*Gr D. de Bade.*	*id.*	Menton	*Monaco (Pr.)*	*id.*
Leopolstadt	*Hongrie*	*id.*	Messine	*Sicile*	(2)
Leuwarden	*Pays-Bas*	*id.*	Middelbourg	*Pays-Bas*	t. l. j.
Leyde	*Pays-Bas*	*id.*	Milan	*Lombardie*	*id.*
Liége	*Belgique*	*id.*	Minden	*Prusse*	*id.*
Liegnitz	*Silésie*	*id.*	Minsk	*Russie-Sept.*	*id.*
Liestall	*Suisse*	*id.*	Mittau	*Russie-Sept.*	*id.*
Limerick	*Irlande*	*id.*	Mittenwald	*Bavière*	*id.*
Lincoln	*Angleterre*	*id.*	Modène	*Modène (Duc.)*	*id.*
Lindau	*Bavière*	*id.*	Modon	*Grèce*	(1)
Lintz	*H.-Autriche*	*id.*	Monaco	*Etats Sardes.*	t. l. j.
Livadie	*Grèce*	(1)	Monmouth	*Angleterre*	*id.*
Liverpool	*Angleterre*	*id.*	Mons	*Belgique*	*id.*
Livourne	*Toscane (G.D.)*	(2)	Montgomery	*Angleterre*	*id.*
Locarno	*Suisse*	t. l. j.	Montréal	*Canada*	(5)
Locle (le)	*Suisse*	*id.*	Monza	*Lombardie*	t. l. j.
Lodi	*Lombardie*	*id.*	Morges	*Suisse*	*id.*
Loerrach	*Gr. D. de Bade.*	*id.*	Moscou	*Russie-Sept.*	*id.*
Loësch	*Suisse*	*id*	Mostaganem	*Afrique*	(4)
Londres	*Angleterre*	*id.*	Munich	*Bavière*	t. l. j.
Louvain	*Belgique*	*id.*	Munster	*Prusse*	*id.*
Lubeck	*V. anséatique.*	*id.*	Namur	*Belgique*	*id.*
Lublin	*Pologne mérid.*	*id.*	Naples	*Deux-Siciles.*	(2)
Lucerne	*Suisse*	*id.*	Nassau	*Nassau (Duc.)*	t. l. j.
Lucques	*Italie*	*id.*	Nauplie	*Grèce*	(2)
Ludwigsbourg	*Wurtemberg.*	*id.*	Neubourg	*Bavière*	t. l. j.
Ludwigslust	*Mecklemb. (G.D.)*	*id.*	Neufchâteau	*Belgique*	*id.*
Lugano	*Suisse*	*id.*	Neufchâtel	*Suisse*	*id.*
Lunebourg	*Hanovre*	*id.*	Neuss	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Luxembourg	*Pays-Bas*	*id.*	Nevis	*Antilles*	15, 30
Lutzen	*Prusse*	*id.*	Newcastle	*Angleterre*	*id.*
Maestricht	*Pays-Bas*	*id.*	Newmarket	*Angleterre*	*id.*
Magdebourg	*Prusse*	*id.*	Newport	*Ile de Wight.*	*id.*
Malines	*Belgique*	*id*	Nice ou Nizza	*Piémont*	*id.*
Malmédy	*Prusse Rhén.*	*id.*	Nieuport	*Belgique*	*id.*
Malte (île de)	*Méditerranée.*	(3)	Nimègue	*Pays-Bas*	*id.*
Manchester	*Angleterre*	t. l. j.	Nivelles	*Belgique*	*id.*
Manheim	*Gr. D. de Bade.*	*id*	Northampton	*Angleterre*	*id.*
Mantoue	*Lombardie*	*id.*	Norwich	*Angleterre*	*id.*

(1) Par voie des Paquebots, les 8, 18, 28.—(2) *Id.*, les 6, 16, 26.—(3) *Id.*, les 1, 8, 18, 20, 25, 28.
(4) Par Marseille, Cette et Toulon, les 2, 7, 12, 15, 17, 22, 27, 29, 30.
(5) Par voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Nottingham	*Angleterre*	t. l. j.	Podgorze	*Gallicie*	t. l. j.
Nouv. Brunswick	*Amérique*	(1)	Porentruy	*Suisse*	*id.*
Nouv. Ecosse	*Amérique*	(1)	Port-Maurice	*Piémont*	*id.*
Novarre	*Piémont*	t. l. j.	Porto-Ferrajo	*Ile d'Elbe*	(3)
Nuremberg	*Bavière*	*id.*	Portsmouth	*Angleterre*	*id.*
Nyons	*Suisse*	*id.*	Posen	*Prusse*	t. l. j.
Oberstein	*Pr. de Birck.*	*id.*	Postdam	*Prusse*	*id.*
Odensée	*Danemarck*	*id.*	Prague	*Bohême*	*id.*
Odessa	*Russie mérid.*	*id.*	Presbourg	*Hongrie*	*id.*
Œttingen	*Bavière*	*id.*	Preston	*Angleterre*	*id.*
Ofen ou Bude	*Hongrie*	*id.*	Pyrée (le)	*Grèce*	(4)
Offenbach	*Hesse (Gr.-D.)*	*id.*	Pyrmont	*Waldeck (Pr.)*	t. l. j.
Offenbourg	*Bade (G-Duc.)*	*id.*	Quackenbruck	*Hanovre*	*id.*
Oldenbourg	*Allemagne*	*id*	Québec	*Canada*	(1)
Olmutz	*Moravie*	*id*	Quiévrain	*Belgique*	t. l. j.
Oppeln	*Prusse*	*id*	Raab	*Hongrie*	*id.*
Oppenheim	*Hesse (Gr D.)*	*id*	Raguse	*Dalmatie*	*id.*
Oran	*Afrique*	(2)	Ramsgate	*Angleterre*	*id.*
Orbe	*Suisse*	t. l. j.	Rastadt	*Bade (Gr.-D.)*	*id.*
Orenbourg	*Russie-Sept.*	*id*	Ratisbonne	*Bavière*	*id.*
Osnabruck	*Hanovre*	*id*	Reggio	*Modène (D.)*	*id.*
Ostende	*Belgique*	*id*	Reggio	*Naples (Roy.)*	(3)
Otrante	*Deux-Siciles*	(3)	Remscheid	*Prusse Rhén.*	t. l. j.
Oxford	*Angleterre*	t. l. j.	Revel	*Russie-Sept.*	*id.*
Paderborn	*Prusse*	*id.*	Rheda	*Prusse*	*id.*
Padoue	*Prov. Vénitien*	*id.*	Rheinfelden	*Suisse*	*id.*
Palerme	*Sicile*	(3)	Riga	*Russie-Sept.*	*id.*
Pappenheim	*Bavière*	t. l. j.	Rolle	*Suisse*	*id.*
Parme	*Parme (Duch.)*	*id.*	Rome	*Etats de l'Egl*	(3)
Paros	*Archipel grec*	(4)	Rostock	*Mecklemb. (D.)*	t. l. j.
Passau	*Bavière*	t. l. j.	Rotterdam	*Pays-Bas*	*id.*
Patras	*Grèce*	(4)	Roudolstadt	*Schwartz (Pr.)*	t. l. j.
Pavie	*Lombardie*	t. l. j.	Roveredo	*Tyrol mérid.*	*id.*
Pembroke	*Angleterre*	*id.*	Rudolstadt	*Schwarz (Pr.)*	*id.*
Perth	*Ecosse*	*id.*	Saalfeld	*Saxe Meinung.*	*id.*
Pesth	*Hongrie*	*id.*	Saarlouis	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Pfaffenhofen	*Bavière*	*id.*	Salamine	*Grèce*	(4)
Pforzeim	*Duc de Bade*	*id.*	Salerne	*Naples (Roy.)*	(3)
Philippeville	*Algérie*	(2)	Salisbury	*Angleterre*	t. l. j.
Philippeville	*Belgique*	t. l. j.	Sallanches	*Savoie*	*id.*
Pignerol	*Etats Sardes*	*id.*	Salzbourg	*H-Autriche*	*id.*
Pillau	*Prusse-Orient*	*id*	Sandomirz	*Pologne-Mér.*	*id.*
Pirmasens	*Bavière*	*id.*	Sarnen	*Suisse*	*id.*
Pirna	*Roy.-de-Saxe*	*id.*	Sarrebruck	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Pise	*Toscane (G.D.)*	(3)	Sarzane	*Sardaigne (R.)*	*id.*
Piombino	*Lucques (Pr.)*	*id.*	Sassari	*Sardaigne*	*id.*
Pizzighitone	*Lombardie*	*id.*	Savone	*Gènes (Duché)*	*id.*
Plaisance	*Parme (Duché)*	*id.*	Schaffouse	*Suisse*	*id.*
Plotsk	*Pologne-Sept.*	*id.*	Scheerness	*Angleterre*	*id.*
Plymouth	*Angleterre*	*id.*	Schweidnitz	*Silésie pruss.*	*id.*

(1) Par voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.
(2) Par Marseille, Cette et Toulon, les 2, 7, 12, 15, 17, 22, 27, 29, 30.
(3) Par les paquebots, les 6, 16, 26. — (4) *Id.*, 8, 18, 28.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Schweinfurth	*Bavière*	t. l. j.	Tipperary	*Irlande*	t. l. j.
Schwitz	*Suisse*	*id.*	Tirlemont	*Belgique*	*id.*
Scutari	*Turquie d'Asie*	(1)	Tlemcen	*Algérie*	(3)
Sebastopol	*Russie-Mérid.*	t. l. j.	Tœplitz	*Bohême*	t. l. j.
Seligenstadt	*Hesse (Gr D.)*	*id.*	Tokay	*Hongrie*	*id.*
Sienne	*Toscane (G.D.)*	(2)	Tongres	*Belgique*	*id.*
Sigmaringen	*Wurtemberg*	t. l. j.	Torgau	*Prusse*	*id.*
Sion	*Suisse*	*id*	Tornea	*Suède*	*id.*
Sleswicg	*Danemarck*	*id.*	Tortone	*Sardaigne (R.)*	t. l. j.
Smyrne	*Ech. du Levant*	(1)	Tournay	*Belgique*	*id.*
Soignies	*Belgique*	t. l. j.	Trente	*Tyrol mérid.*	*id.*
Soleure	*Suisse*	*id.*	Trèves ou Trier	*Prusse Rhén.*	*id.*
Solingen	*Prusse*	*id.*	Trévise	*Prov. Vénit.*	*id.*
Sondrio	*Lombardie*	*id.*	Trieste	*Illyrie*	*id.*
Southampton	*Angleterre*	*id.*	Trinité (île de la)	*Mer des Ant.*	15, 30
Spa	*Belgique*	*id.*	Troppau	*Silésie*	t. l. j.
Spalatro	*Dalmatie*	*id.*	Tubingen	*Wurtemberg*	*id.*
Sparte	*Grèce*	(1)	Tula	*Russie Sept.*	*id.*
Spezzia	*Piémont*	(2)	Tunis	*Afrique*	(4)
Spire	*Bavière Rhén.*	t. l. j.	Turin	*Piémont*	t. l. j.
Spolette	*Etats Romains*	(2)	Turnhout	*Belgique*	*id.*
Stade	*Hanovre*	t. l. j.	Udine	*Prov. Vénit.*	*id.*
Stanz	*Suisse*	*id.*	Ulm	*Wurtemberg*	*id.*
Stargardt	*Prusse*	*id.*	Upsal	*Suède*	*id.*
Stettin	*Poméranie pr.*	*id.*	Utrecht	*Pays-Bas*	*id.*
Stockholm	*Suède*	*id.*	Valangin	*Suisse*	*id.*
Stralsund	*Poméranie pr.*	*id.*	Venise	*Prov. Vénit.*	*id.*
Stuttgardt	*Wurtemberg*	*id.*	Venloo	*Pays-Bas*	*id.*
Syra	*Grèce*	(1)	Verceil	*Piémont*	*id.*
Syracuse	*Sicile*	(2)	Vérone	*Prov. Vénit.*	*id.*
St-Christophe	*Antilles*	15, 30	Verviers	*Belgique*	*id.*
St-Gall	*Suisse*	t. l. j.	Vevey	*Suisse*	*id.*
Ste-Lucie	*Antilles*	15, 30	Vicence	*Prov. Vénit.*	*id.*
St-Pétersbourg	*Russie*	t. l. j.	Vienne	*B.-Autriche*	*id.*
St-Remo	*Etats Sardes*	*id.*	Vilvorde	*Belgique*	*id.*
St-Wendel	*Prusse Rhén.*	*id.*	Vintimille	*Etats Sardes*	*id.*
St-Vincent	*Antilles*	15, 30	Voghère	*Etats Sardes*	*id.*
Tabago	*Antilles*	*id.*	Waldshut	*Bade (Gr. D.)*	
Taganrock	*Russie-Mérid.*	t. l. j.	Warsovie	*Pologne Sept.*	*id.*
Tarente	*Naples (Roy.)*	(2)	Weimar	*Saxe-Ducale*	*id.*
Tarnopol	*Gallicie*	t. l. j.	Wesel	*Prusse-Rhén.*	*id.*
Termonde	*Belgique*	*id.*	Wiborg	*Danemark*	*id.*
Terracine	*Etats Romains*	(2)	Wiborg	*Russie-Sept.*	*id.*
Terre-Neuve (île)	*Amériq. Sept.*	(5)	Widdin	*Turquie*	*id.*
Texel (le)	*Pays-Bas*	t. l. j.	Wight (île de)	*Angleterre*	*id.*
Thèbes	*Grèce*	(1)	Wilbaden	*Wurtemberg*	*id.*
Thones	*Savoie*	t. l. j.	Wilna	*Russie-Sept.*	*id.*
Thorn	*Prusse*	*id.*	Winchelsea	*Angleterre*	*id.*
Thoune	*Suisse*	*id.*	Windsor	*Angleterre*	*id.*
Tilsitt	*Prusse-Orient.*	*id.*	Wintherthur	*Suisse*	*id.*

(1) Par les Paquebots, les 8, 18, 28.— (2) *Id.*, les 6, 16, 26.
(3) Par Marseille, Cette et Toulon, les 2, 7, 12, 15, 17, 22, 27, 29, 30.
(4) Par Marseille et Toulon, les 2, 5, 7, 12, 17, 20, 22, 27, 29.
(5) Par voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique	JOURS de départ	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Wisbaden......	*Nassau (Duc.)*	t. l. j.	Zante........	*Iles Ionnienn.*	t. l. j.
Wismar.......	*Mecklemb.(D.)*	*id.*	Zeitz.........	*Prusse.......*	*id.*
Wittemberg....	*Prusse.......*	*id.*	Zittau.........	*Saxe (Roy.)..*	*id.*
Worms........	*Bavière Rhén.*	*id.*	Zug..........	*Suisse.......*	*id.*
Wurtzbourg....	*Bavière......*	*id.*	Zurich........	*Suisse.......*	*id..*
Yorck.........	*Angleterre...*	*id.*	Zwolle........	*Pays-Bas....*	*id.*
Ypres.........	*Belgique.....*	*id.*			

AFFRANCHISSEMENT FORCÉ.

Açores (les îles).	*Atlantique...*	2	Cuba (Ile) (*v. A.*)	*Antilles.....*	15
Acre.........	*Syrie........*	1, 20	Damas........	*Syrie........*	1, 20
Aden.........	*Arabie.......*	7, 24	Delhi	*Indoustan....*	24
Agra.........	*Indoustan....*	*id.*	Fernambouc(*A.*)	*Brésil.......*	»
Alep.........	*Syrie........*	1, 20	Ferrol (le)(*v. A*)	*Galice.......*	5, 15, 25
Algésiras......	*Andalousie...*	5, 15, 25	Figuières (*v. A*)	*Catalogne....*	*id.*
Alicante.......	*R. de Valence*	*id.*	Gorée (*v. Angl.*)	*Sénégal......*	*id.*
Bahia (*v. Angl.*)	*Brésil.......*	2	Grenade (Nou.).	*Amérique du S.*	»
Baléares (Iles)..	*Méditerranée.*	»	Guadeloupe(*v. A*)	*Antilles.....*	»
Baltimore......	*Etats-Unis...*	»	Guatemala (*v. A.*)	*Amérique sept.*	15, 30
Barcelonne.....	*Catalogne....*	»	Guayra (la) (*v. A*)	*par Angleterre.*	15
Batavia.......	*Iles Philippin.*	24	Guyane (*v. Ang.*)	*Colombie.....*	15, 30
Bilbao........	*Biscaye......*	»	Guyane française	*Amér. mérid..*	*id.*
Bogota (*v. Angl.*)	*Amérique du S*	15	Haïti (*v. d'Ang*)	*Antilles.....*	15
Bombay.......	*Indes-Orient..*	7, 24	Havane (la)(*v. A*)	*Ile de Cuba...*	15
Boston(*v. Angl.*)	*Etats-Unis...*	(1)	Honduras (*v. A.*)	*Mexique.....*	*id.*
Bourbon (île)...	*Mer des Indes.*	24	Hong-Kong....	*Chine........*	24
Bragance......	*Portugal.....*	5, 15, 25	Ivice.........	*Iles Baléares.*	»
Buénos-Ayres..	*La Plata....*	t. l. j.	Java (Ile de)...	*Océanie.....*	»
Cadix (*v. Angl.*).	*Andalousie...*	5, 15, 25	Jérusalem......	*Palestine....*	1, 20
Caire (le)......	*Egypte......*	(2)	Karikal.......	*CôteCoromand*	24
Calcutta.......	*Bengale.....*	»	Lerida (*v. Ang.*)	*Catalogne....*	»
Callao........	*Pérou.......*	»	Lima (A. et P.)..	*Pérou.......*	15
Campèche (*v. A.*)	*Mexique.....*	24	Lisbonne (*v. An.*)	*Portugal.....*	5, 7, 15, 25
Canton........	*Chine........*	24	Macao........	*Chine........*	24
Canaries (les îles)	*Atlantique...*	»	Madagascar....	*Afrique......*	24
Candie (Ile de).	*Mediterrannée*	(2)	Madère (Ile)*v. A*	*Océan Atlant.*	7
Canée (la).....	*Ile de Candie.*	(2)	Madras	*Indes-Orient..*	24
Cap (le) (*v. Ang.*)	*Ile d'Haïti...*	30, 15	Mahé.........	*Indes-Orient..*	24
Cap (le).......	*Afriq. mér....*	»	Mahon........	*Ile Minorque..*	»
Caracas (*v. Ang*)	*Colombie.....*	15, 30	Majorque (Ile)..	*Méditerranée..*	»
Carthagène(*v. A*)	*Colombie.....*	*id.*	Malaga (*v. Ang.*)	*Grenade.....*	5, 15, 25
Carthagène(*v. A*)	*Murcie.......*	15	Manille.......	*Océanie.....*	24
Cayenne (*v. An.*)	*Guyane franç.*	2	Maranham (*v. A*)	*Brésil.......*	7
Ceylan (île de)..	*Mer des Indes.*	24	Martinique (*v. A*)	*Antilles.....*	15, 30
Chagres (*v. A*)..	*Colombie.....*	15, 30	Massuah	*Abyssinie....*	7, 24
Chandernagor...	*Indes Orient..*	»	Mataro (*v. Ang.*)	*Catalogne....*	»
Charlestown....	*Etats-Unis...*	(2)	Maurice (Il.)(*A*)	*Afrique......*	24
Chili (*v. Angl*).	*Amér. Mérid..*	15	Mexico (*v. Ang*)	*Amérique du S*	15, 30
Coïmbre (*v. A*).	*Portugal.....*	5, 15, 25	Minorque (Ile)..	*Mer Méditer..*	»
Corogne (*v. A.*).	*Galice.......*	*id.*	Miquelon(Ile de)	*Golfe St. Laur.*	(1)

(1) Par voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.
(2) Par les Paquebots de la Méditerranée, les 1, 8, 20, 25.

VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.	VILLES ET PAYS étrangers.	SITUATION géographique.	JOURS de départ.
Mobile (*v. Angl.*)	*Etats-Unis* . .	»	St-Pierre (île de)	*Antilles*	(1)
Mogador.	*Maroc*.	»	St-Sébastien. (*A.*)	*Espagne*.	5, 15, 25
Monte-Video. . .	*Uruguay*	7	St-Thomas (*v. A.*	*Antilles*	15, 30
Nankin	*Chine*.	»	Santiago (*v. A.*)	*Haïti*.	15
New-York (*v. A*)	*Etats-Unis* . .	(1)	Scio.	*Turquie d'Asie*	(2)
N.-Orléans (*v. A*)	*Louisiane*. . . .	(1)	Sénégal (le) (*A.*)	*Afrique-Occid.*	»
Oporto (*v. Angl.*)	*Portugal*.	5, 15, 25	Séville (*v. Angl.*)	*Andalousie*. . .	5, 15, 25
Palma (*v. Angl.*)	*Ile Majorque* .	»	Sierra-Leone. . .	*Guinée sept* . .	12
Panama (*v. Ang.*)	*Colombie*.	15, 30	Singapore (*v. A.*)	*Dét. Malakuka*	24
Para (*v. Angl.*).	*Brésil*.	7	Suez.	*Égypte*	7, 24
Pekin.	*Chine*	24	Sumatra.	*Océanie*.	24
Pénang	*Mer des Indes.*	24	Tampico (*v. An*)	*Mexique*.	30
Pernanbouc (*v. A*)	*Brésil*.	7	Tanger.	*Maroc* (*Emp.*).	»
Philadelphie (*A.*)	*Etats-Unis*. . .	15, 30	Tarragone (*v. A.*)	*Catalogne*. . . .	»
Point de Galle. .	*Ile de Ceylan.*	(1)	Teheran.	*Empire persan*	7, 24
Pondichéry. . . .	*Indes orient.* .	24	Tortose (*v. A.*)	*Catalogne*. . . .	5, 15, 25
Port-Louis.	*Ile Maurice* . .	24	Trébisonde.	*Turquie d'Asie*	(2)
Porto-Cabello *A*	*Amérique*. . . .	15, 30	Tripoli.	*Afriq. du Nord.*	»
Porto-Ricco (*A.*)	*Mer des Antill.*	*id.*	Valence (*v. Ang.*)	*Espagne*.	5, 15, 25
Rhodes (île de).	*Archipel*.	8, 18, 28	Valparaiso (*A.*).	*Chili*.	15. 30
Rio-Janeiro (*A.*)	*Brésil*.	7	Vera-Cruz (*A.*).	*Mexique*.	30
St-Domingue . .	*Haïti*	»	Washington (*A*).	*Etats-Unis*. . .	(1)
St-Francisco (*v P*)	*Californie*. . . .	15, 30	Xerès (*v. Angl.*)	*Andalousie*. . .	5, 15, 25
Ste-Marthe (*v. A*)	*Colombie*.	15, 30			

LIEUX POUR LESQUELS L'AFFRANCHISSEMENT N'EST PAS ADMIS.

Algésiras.	*Andalousie*. . .	t. l. j.	Logrono.	*Espagne*.	t. l. j.
Balaguer.	*Catalogne*. . . .	*id.*	Madrid.	*Navarre*.	*id.*
Burgos.	*Vieille Castille*	*id.*	Pampelune.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Calahorra.	*Navarre*.	*id.*	Puycerda.	*Catalogne*. . .	*id.*
Campredon.	*Catalogne*. . . .	*id.*	Reuss.	*Espagne*.	*id.*
Catalayud.	*Aragon*.	*id.*	Sarragosse.	*Aragon*.	*id.*
Cordoue.	*Audalousie*. .	*id.*	Solsana.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Girone.	*Catalogne*. . . .	*id.*	Tolède.	*Nouv.-Castille*	*id.*
Grenade.	*R. de Grenade*	*id.*	Urgel.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Huesca.	*Aragon*.	*id.*	Valladolid.	*Vieille-Castil.*	*id.*
Jaca.	*Aragon*.	*id.*	Vich.	*Catalogne*. . . .	*id.*
Lamégo.	*Portugal*.	*id.*	Vittoria.	*Biscaye*.	*id.*

SERVICE DES CORRESPONDANCES

Transportées des ports de France par les paquebots réguliers de l'administration des postes ou autres.

DUNKERQUE. — *Départs le samedi de chaque semaine, et les* 4, 12, 20, 27 *de chaque mois* pour Rotterdam et tout le royaume des Pays-Bas (*Affranchissement libre*).

LE HAVRE. — *Départs les* 4, 12, 20 *et* 27 *de chaque mois* pour Rotterdam et tout le royaume des Pays-Bas. (*Affranchissement libre*). — *Les* 1 *et* 15 *de chaque mois* pour Copenhague, Elseneur, Saint-Pétersbourg (3). (*Affranchissement forcé*). — *Tous*

(1) Par voie d'Angleterre, tous les jeudis en été et tous les quinze jours en hiver.

(2) Par les paquebots de la *Méditerranée*, les 8, 18, 28.

(3) Pendant la mauvaise saison, ces départs sont suspendus.

les samedis pour Hambourg, Brêmen, Lubeck. (*Affranchissement libre*). — *Le 1er de chaque mois*, pour la Havane (*affr. forcé*). — *Les* 10, 20, 30 *de chaque mois*, par paquebots américains, pour New-York, Boston, la Nouvelle-Orléans, et tous les Etats-Unis (*Affranchissement forcé*). — *Les* 15 *février*, 30 *mars*, 15 *mai*, 30 *juin*, 15 *août*, 30 *septembre*, 15 *novembre*, 30 *décembre*, pour Fernambouc, Bahia, Rio-Janeiro et tout le Brésil (*Affranchissement forcé*).

CALAIS. — *Départs tous les jours* pour la Grande-Bretagne et les colonies anglaises d'Amérique (*Affranchissement libre*). — (Pour les départs de Londres, voir plus bas le service par les paquebots des ports de l'Angleterre).

MARSEILLE. — *Départs les* 9, 19 *et* 29 *de chaque mois* pour Civita-Vecchia, Gênes, Livourne, Messine, Naples (*Affranchissement libre*). *Les* 1er, 11 *et* 21 *de chaque mois* pour Constantinople, le Pirée, Smyrne, les Dardanelles (*Affranchissement libre*). — *Les* 4 *et* 23 *de chaque mois* pour Malte, Alexandrie, Beyrouth (*Affranchissement libre*). — *Les* 10 *et* 27 *de chaque mois* pour les établissements français et anglais dans l'Inde (*Affranchissement forcé*). — Les 3 et 18 *de chaque mois* pour Oran et Tlemcen. — Les 8 et 23 *de chaque mois* pour Stora, Philippeville, etc. — Les 5, 10, 15, 25 *de chaque mois* pour Alger et toute l'Algérie (*Affranchissement libre*). — *Tous les vendredis*, pour Ajaccio; *tous les mardis*, pour Calvi ou pour l'Isle Rousse (*Affranch. libre*). — *Les* 1er, 8, 15, 25 *de chaque mois* pour Cadix (*L'affranchissement n'est pas admis*).

TOULON. — *Départ le* 2 *de chaque mois* pour toute l'Algérie (*Affranchissem. libre*).

CETTE. — *Départs les* 10, 20, 30 *de chaque mois* pour toute l'Algérie (*Affr. libre*).

SERVICE DES CORRESPONDANCES

Transportées par les paquebots réguliers de l'administration des postes de la Grande-Bretagne et Ports d'où ils partent (1).

SOUTHAMPTON. — *Paquebots des Antilles.* — *Départs les* 2 *et* 17 *de chaque mois* (2) pour Antigoa, la Barbade, Berbice, Démérary, la Dominique, la Grenade, la Guyane anglaise, la Jamaïque, Montserrat, Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Christophe, Saint-Vincent, Tabago, Tortola, la Trinité (*Affranchissement libre*); Cariaco, Carthagène, Grey-Town, la Guadeloupe, la Martinique, Porto-Cabello, Porto-Rico, Sainte-Marthe, Saint-Thomas, San-Yago de Cuba, Chagres, l'isthme de Panama et les parages la Mer du Sud (voie de Panama) (*Affranchissement forcé*).

SOUTHAMPTON. — *Départ le* 2 *de chaque mois* (3) pour le Mexique, Tampico, Vera-Cruz (*Affranchissement forcé*). — *Le* 9 *de chaque mois* pour Bahia (Brésil), Buenos-Ayres, Lisbonne, Madère (Açores), Montevideo, Pernambouc, Rio-Janeiro (Brésil), Saint-Vincent (Ile du Cap-Vert), Ténériffe, Haïti ou Saint-Domingue, la Havane, Jacmel (Haïti) (*affranchissement forcé*). — Le 17 de chaque mois pour Bahama, Belize (H. Britannique), Nassau (Bahama) (*Affr. libre*), Callao (Pérou), Valparaiso (Chili) (*Affr. forcé*).

[SO]UTHAMPTON. — *Départs les* 7, 17 *et* 27 *de chaque mois* (4) pour la Corogne, Vigo, Oporto, Lisbonne, Cadix, les Açores, (*Affr. forcé*); Gibraltar (*Affr. libre*).

LIVERPOOL. — *Départs tous les samedis* d'avril à novembre, et tous les 15 jours le samedi, le reste de l'année (4) pour les Bermudes, le Canada, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, Ile du Prince Edouard, Terre-Neuve, Halifax (*Affr. libre*); Boston, New-York (*Affranchissement forcé*).

PLYMOUTH. — *Départ le* 14 *de chaque mois* (4) pour le Cap de Bonne-Espérance, Sierra-Leone, Saint-Vincent (Ile du Cap-Vert) (*Affranchissement forcé*).

---

(1) Les jours de départ indiqués sont ceux où les lettres partent de Londres. Le départ de Paris précède de deux jours celui de Londres.

(2) Lorsque le 2 ou le 17 tombe un dimanche, les expéditions ont lieu, savoir: celle du 2 le soir du jour précédent, et celle du 17 dans la matinée du jour suivant.

(3) Lorsque le 2 tombe un dimanche, le départ de Londres a lieu le soir du jour précédent; pour les départs des 9 et 17, il a lieu le jour suivant.

(4) Lorsqu'un de ces jours tombe un dimanche, l'expédition a lieu le jour suivant.

SECTION II.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES NATIONALES.

ADMINISTRATION

DE L'EXPLOITATION GÉNÉRALE DES MESSAGERIES,

Rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris.

La Société anonyme des Actionnaires de l'exploitation générale des Messageries nationales, dont le siége est à Paris, hôtel des Messageries, a été autorisée par un décret impérial du 4 décembre 1809; elle est administrée par un Conseil d'administration dont les membres, nommés à temps par les Actionnaires, gèrent les intérêts de la Société.

Cet établissement, qui a remplacé la Régie générale des Messageries nationales, supprimée par la loi du 30 septembre 1797, est chargé des transports du Gouvernement et des administrations publiques; il offre au commerce et aux particuliers une centralité de services des Messageries sur tous les points de la République, par ses correspondants dans le Piémont, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, etc., etc.

L'Administration s'assemble trois fois par semaine, de midi à quatre heures; mais il y a toujours à l'hôtel des Messageries une personne chargée de recevoir les réclamations du public, et d'y faire droit.

M. Mainié, *Secrétaire-général de l'Administration*, hôtel des Messageries.
M. Maisonhaute (J.), *chargé du contentieux.*

Conseil de l'Administration.

M. Delacourtie, *Avoué à la Cour d'appel.*
M. Guidou, *Avoué au Tribunal de première instance.*
M. Lan, *Agréé près le Tribunal de Commerce.*
M. Yver (Julien), *Notaire.*
M. Chartier (Alexandre), *Agent de change.*
M. Seigneur, *Commissaire-Priseur.*
M. Sedillot ✻, *Docteur en médecine.*

Bureau des Recouvrements.

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les Départements, et des Départements sur Paris. Il offre au commerce les plus grandes facilités. Le bureau est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre heures après midi.

TABLEAU DES SERVICES DES MESSAGERIES NATIONALES DE FRANCE.

DÉSIGNATION des SERVICES.	DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
	JOURS.	HEURES.	JOURS.	HEURES.
Bureau N° 1.				
Bordeaux par Orléans, Tours, Poitiers, Angoulême......	t. l. j......	6 1/4 h. s.	t. l. j......	2 1/2 h. s..
Id. id. id. id. id...........	t. l. j. pairs.	8 h. matin.	t. l. j. pairs.	8 1/2 soir..
Bordeaux par Orléans, Tours, Poitiers Saintes, Blaye....	t. l. j. imp.	midi.....	t. l. j. pairs.	5 h. matin.
Bayonne par Bordeaux, Mont de-Marsan, Dax............	t. l. j......	mat. et soir.	t. l. j......	10 h. soir..
Pau par Bordeaux, Roquefort, Mont-de-Marsan, Aire.....	t. l. j......	mat. et soir.	t. l. j......	10 h. soir.
Tarbes par Bordeaux, Mont-de-Marsan, Maubourg, Vic-en-Bigorre........	t. l. j......	mat. et soir.	t. l. j......	10 h. soir.
Toulouse par Châteauroux, Limoges, Brives, Cahors et Montauban........	t. l. j. pairs.	8 h. matin.	t. l. j. pairs.	5 h. matin.
Lorient par Nantes, Tours, Saumur et Angers............	t. l. j......	6 1/4 h. s..	t. l. j......	5 h. matin.
Rochefort par Tours, Saumur, Bressuire, Fontenay, La Rochelle........	t. l. j......	8 h. matin.	t. l. j......	2 1/4 h. s..
Brest par Tours, Rennes, Saint-Brieuc, Morlaix...........	t. l. j. imp.	8 h. matin.	t. l. j. pairs.	2 1/4 h. s...
Tours par Orléans, Blois et Amboise..............	2 dép. p. j.	8 h. matin. 6 1/4 h. s..	2 arrivées..	2 1/4 h. s.. 2 1/4 h. s..
Orléans en 3 heures..............	2 dép. p. j.	8 h. matin. 6 1/4 h. s.	2 arrivées..	2 1/4 h. s.. 2 1/4 h. s..
Caen par Louviers et Lisieux..............	t. l. j......	6 1/4 h. s.	t. l. j......	11 1/2 h. m.
Cherbourg par Caen, Bayeux, Saint-Lô et Valognes.......	t. l. j......	3 1/4 h. s.	t. l. j......	11 1/2 h. s.
Saint-Malo par Caen, Vire, Avranches, Dol.........	t. l. j......	3 h. soir..	t. l. j......	11 1/2 h. s.
Saint-Lô, Coutances, Granville..............	t. l. j......	3 h. soir..	t. l. j......	11 1/2 h. s.
Le Mans, Laval et Rennes, par Chartres..............	t. l. j......	6 1/2 h. s.	t. l. j......	11 1/2 h. s.
Le Mans..............	t. l. j. pairs.	7 1/2 h. m.	t. l. j. pairs.	11 1/2 h. m.
Bureau N° 2.				
Strasbourg par Epernay, Châlons, Nancy, Phalsbourg.....	t. l. j......	6 1/4 h. s..	t. l. j......	5 h. matin.
Nancy par Epernay, Châlons..............	t. l. j......	7 h. mat..	t. l. j......	2 1/2 h. s..
Metz par Epernay, Châlons, Verdun..............	t. l. j......	1 h. soir.	t. l. j......	2 1/2 h. s..
Sarrebruck par Forbach..............	t. l. j......	3 h. soir..	t. l. j......	1 h. soir..
Sedan par Épernay, Reims et Mézières..............	t. l. j. imp..	6 1/4 h. s..	t. l. j. pairs.	10 1/2 h. s.
Reims et Mézières..............	t. l. j. pairs.	6 1/4 h. s..	t. l. j. pairs.	11 h. soir..
Soissons..............	t. l. j. imp..	8 h. soir...	t. l. j. imp..	6 h. matin.
Mulhouse par Troyes, Chaumont, Langres, Vesoul, Lure et Belfort..............	t. l. j. imp..	2 1/2 h. s..	t. l. j. pairs.	2 h. soir..
Mulhouse par Epernay, Bar, Nancy, Epinal, Remiremont, Wesserling et Thann..............	t. l. j. pairs.	1 h. soir..	t. l. j. pairs.	2 1/2 h. s.
Bale par Saint Louis..............	t. l. j......	1 h. soir..	t. l. j......	2 1/2 h. s..
Vesoul..............	t. l. j. imp..	10 h. soir.	t. l. j. pairs.	6 h. soir..

DÉSIGNATION des SERVICES.	DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
	JOURS.	HEURES.	JOURS.	HEURES.
Bureau N° 3.				
Genève par le Jura	t. l. j. imp..	10 h. mat.	t. l. j. pairs.	4 h. soir...
Marseille, Valence, Avignon, Aix	t. l. j.	8 h. mat..	t. l. j.	4 h. soir...
Lyon	t. l. j.	7 h. soir...	t. l. j.	5 1/2 h. m..
Lyon par le Bourbonnais. Service direct pour Marseille et Nice	t. l. j.	8 h. mat..	t. l. j.	4 h. soir...
Nimes, Montélimart, St-Esprit, Bagnols	t. l. j.	6 1/2 h. s.	t. l. j.	5 1/2 h. m.
Chalon, Lyon	t. l. j.	8 h. matin.	t. l. j.	4 1/2 h. s.
Besançon par Tonnerre	t. l. j. pairs.	10 h. mat.	t. l. j. pairs.	4 h. soir...
Clermont par Moulins, Saint-Pourçain et Gannat	t. l. j. imp..	6 1/4 h. s.	t. l. j. pairs.	2 1/2 h. s.
Moulins, Roanne, St-Etienne	t. l. j. pairs.	6 1/4 h. s..	t. l. j. pairs.	2 h. 1/2 s..
Lauzanne par Dijon, Dôle et Besançon	t. l. j. pairs.	10 h. mat.	t. l. j. pairs.	4 h. soir..
Toulon	t. l. j.	8 h. mat.. / 6 1/2 h. s..	t. l. j.	4 h. soir...
Bureau N° 4.				
Saint-Quentin	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. j.	5 h. mat..
Calais	t. l. j.	5 h. soir...	t. l. j.	5 h. mat..
Boulogne par Amiens et Abbeville	t. l. j.	5 h. soir..	t. l. j.	5 h. mat..
Cambrai	t. l. j.	7 h. soir...	t. l. j.	6 h. mat..
Lille	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. j.	6 h. mat..
Arras	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. j.	6 h. mat..
Bruxelles et Valenciennes	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. l. j.	6 h. mat...
Le Havre	t. l. j.	8 1/2 h. m.	t. l. j.	6 h. mat..
Rouen	t. l. j.	8 1/2 h m.	t. l. j.	6 h. mat..
Convoi pour les Marchandises de la Belgique, la Hollande et la Prusse	t. l. j.	7 h. soir..	t. l. j.	6 h. mat...

L'Administration se charge des Recouvrements pour toutes les villes de France et certaines villes de l'Etranger, à des prix très-modérés.

ROULAGE ACCÉLÉRÉ ET ORDINAIRE.

Services très-accélérés et journaliers.

Pour Lyon, Marseille et tout le Midi.
Chatillon, Dijon, la Bourgogne et la Franche-Comté.
Nancy, Strasbourg, Mulhouse et la Suisse.
Caen, la Basse-Normandie et la Bretagne.
Amiens, Abbeville, Boulogne et Calais.
Douai, Lille, Dunkerque, Gand, Anvers et la Hollande.
Arras, Cambrai, Valenciennes, Quiévrain, Bruxelles et Liége.
Aix-la-Chapelle, Cologne, la Prusse et l'Allemagne.
Rouen et Le Havre.
Orléans, Tours, Nantes et Bordeaux.

SECTION III.

ADMINISTRATION DES MESSAGERIES GÉN DE FRANCE,

CAILLARD ET Cie,

Rue St-Honoré*, n. 130, *rue de Grenelle et rue d'Orléans-St Honoré.

Cet Établissement a été fondé pour trente ans, sur des bases aussi larges que le voulait l'étendue des besoins du commerce et de l'industrie, et il a marqué sa place par la rapidité de ses développements, tant en France qu'à l'étranger Il fait toute espèce de transports tant pour les particuliers que pour le service du Gouvernement. Il y a toujours à l'Établissement un Administrateur pour recevoir les réclamations et y faire droit.

Administrateurs-généraux. Messieurs,

Caillard fils aîné ❋ ❁.
Bourlon ❋.
Caillard (Ed.).
Arnoux (Claude) ❋.
Barbier-Ste-Marie.
Baignères (O ❋).

Conseil de l'Administration. Messieurs,

Coffinières, *Avoc. à la Cour de cass.*
Marie, } *Avocats.*
Chaix-d'Est-Ange (O ❋), } *Avocats.*
Couturier, *Avoué.*
Morin, *Avoué.*
Hailig ❋, *Notaire.*
Martin-Leroy, *Agréé.*
De Croix, *Agent de change.*

Bureau des Recouvrements.

M. Godemiche, *Chef.*

Ce Bureau est chargé particulièrement du recouvrement des effets de commerce de Paris sur les départements et des départements sur Paris. Il offre les plus grandes facilités. Il est ouvert depuis neuf heures du matin jusqu'à quatre du soir.

AVIS ESSENTIEL.

Indépendamment des destinations ci-après désignées, l'Administration dessert toutes les villes de France, au moyen de correspondances qui partent aussitôt après l'arrivée de ses voitures, de sorte que les transports n'éprouvent aucun retard.

Les voitures de l'Administration parcourent ordinairement un myriamètre par heure, terme moyen. Elles sont transportées en *trois heures* par le chemin de fer entre *Paris et Orléans*, et en *trois heures trois quarts* entre Paris et Rouen.

MM. les banquiers et négociants trouveront toujours à l'Administration des états imprimés indiquant les changements survenus soit dans les jours, soit dans les heures de départ des services dont la nomenclature est ci-après. — *S'adresser à* M. de Chaussé.

Bureau central,
Rue du Bouloi, 22, hôtel des Fermes.

M. Lematte, *Directeur.*

On enregistre les articles pour tous pays, et l'expédition en est faite immédiatement.

Bureau succursal,
Rue Saint-Martin, *au Plat-d'Etain.*

M. Leclerc, *Directeur.*

On enregistre les articles pour tous pays, et l'expédition en est faite immédiatement.

TABLEAU des services des Messageries générales de France.

PRINCIPALES VILLES DESSERVIES par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par les chemins de fer.*	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS, *Voir* la ville de....	HEURES DE DÉPART DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
ABBEVILLE (*C. F.*)	Boulogne (fourgon)	8 h. soir			Eu, Fruges, Amiens, St-Valery, l'Angleterre.
AMIENS (*C. F.*)	Boulogne d°.	8 h. soir			
ANGERS (*C. F.*)	Lorient	8 h. 1/2 m.			Chollet, Sablé, Laval.
ARRAS (*C. F.*)	Fourgon	8 h. soir			Béthune, Saint-Omer, Amiens.
BALE (Suisse)	Mulhausen				Toute la Suisse, l'Italie par les Grisons, le canton du Tesin.
BAYONNE	Bordeaux				Les Eaux, l'Espagne et le Portugal, et tout le midi de la France.
BESANÇON			10 h. 20 m.		Pontarlier, Neufchâtel, Lausanne; la Suisse, l'Italie par le canton de Vaud et le Simplon.
BLOIS (*C. F.*)	Bordeaux, Poitiers				St-Aignan, Romorantin, Valençay, Selles, Montrichard, Vendôme.
BORDEAUX ET BLAYE		6 h. 1/2 soir	8 h. 20 m.	11 h. 1/2 mat.	Agen, Bayonne, Pau, Tarbes, les Eaux, l'Espagne, Mont-de-Marsan, Marmande, Libourne.
BOULOGNE p. Montreuil. (*C. F.*)	Fourgon	8 h. soir			L'Angleterre par le Ch. de fer de Folkestone.
BOURGES par Orléans. (*C. F.*)	Roanne, Clermont	6 h. soir	12 h. 1/2 s.	6 h. 3/4 soir	St-Amand, Mont-Luçon, La Châtre, Guéret, etc.
BREST	Rennes			8 h. 1/2 mat.	Toute la Bretagne.
BRUXELLES (*C. F.*)	Fourgon	8 h. soir			Liége, Anvers, Amsterdam, la Hollande, la Prusse, le Danemark, la Suède, la Russie.
CAEN		4 h. soir			Toute la Normandie et la Bretagne.
CALAIS	Fourgon	8 h. soir			Londres et toute l'Angleterre, Dunkerque.
CAMBRAI	Fourgon	7 h. soir			Le Cateau, Arras, Le Quesnoy.
CHATEAUROUX (*C. F.*)	Toulouse				La Châtre, Guéret, Aubusson, Morterolle, La Souterraine.
CHERBOURG		3 h. soir			Toute la Normandie.
CLERMONT-FERRAND par Moulins			12 h. 1/2 s.	8 h. 20 mat.	St-Flour, le Puy, Aurillac, Rodez, Mende, Montpellier, le Midi.
	Fourgon	5 h. soir			
DIJON	Châlon-sur-Saône, Genève			8 h. 20 mat.	Seurre, Lons-le-Saulnier, Nantua, Salins, Gray, la Suisse, l'Italie par le Simplon.
EPINAL	Nancy et Strasbourg, Mulhouse				
FRANCFORT-SUR-LE-MEIN	Sarreguemines				Toute la Prusse et l'Allemagne.
GENÈVE (Suisse)				10 h. 20 mat.	La Suisse et l'Italie par le Simplon.
HAVRE (le) (*C. F.*)	Fourgon	8 h. soir			L'Angleterre, la Hollande, Hambourg, le Danemark, la Suède, la Russie, les États-Unis.
LILLE (*C. F.*)	Fourgon	8 h. soir			Anvers, Gand, Brux., la Belg., la Holl., Calais, Dunkerq. et Rotterdam.

L'ouverture du Chemin de fer du Nord ne change en rien les relations de l'administration avec la Belgique, la Hollande et l'Allemagne; elles ont toujours lieu par l'entremise de MM. Van-Gend et Loos ses correspondants.

PRINCIPALES VILLES desservies par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par les chemins de fer.*	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS. *Voir* la ville de...	HEURES DES DÉPARTS DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc.; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
LIMOGES par Vierzon.	Toulouse..........	....	7 h. mat.....	....	Périgueux, Bordeaux, Tulle, etc.
LISIEUX..............	Cherbourg, Caen..	....	....	....	Toute la Normandie.
LORIENT et QUIMPER...	....	8 h. 1/2 m..	....	....	Toute la Bretagne.
LYON (Bourgogne)....	....	10 h. 20 m.	....	....	Chambéry, Turin, Milan, Gênes, l'Italie par le Mont-Cenis, Nîmes, Avignon, Aix, Marseille, Toulon.
		5 h. 1/2 m.	....	....	Nice, Grenoble, Gap, Digne, St-Etienne, Alger, la Corse, Naples, la Grèce, Constantinople, Alexandrie.
MANS (LE)........	....	6 h. 1/2 s..	....	....	....
MARSEILLE..........	....	12 h. 1/2 s.	....	....	Toulon, Brignoles, Cannes, Antibes, Nice, Gênes et Turin.
METZ..............	....	1 h. 1/4 s..	....	....	Sarreguemines, Bricy, Sarrelouis, Cologne, Longwy, Luxembourg, Trèves, Coblentz, Thionville, Sarrebruck, Mayence, Francfort, la Prusse et l'Allemagne.
MOULINS...........	Clermont, Roanne.	....	....	....	Cusset, Vichy, Charolles, Mont-Luçon, Autun, Néris, etc.
MULHAUSEN.........	....	....	8 h. 45 mat..	....	Bâle, Berne, la Suisse, le gr.-duché de Bade, Strasbourg.
MULHOUSE..........	....	....	....	12 h. 50 soir.	....
NANCY..............	Strasbourg(t. l. j.).	7 h. 46 m.	....	....	Epinal, Neufchâteau, Plombières, Pont-à-Mousson, etc.
NANTES par Tours....	Lorient..........	....	....	....	Napoléon-Vendée, Bordeaux, Brest, Rennes, etc.
NEUFCHATEL (Suisse)..	Genève..........	....	....	....	La Suisse.
NEVERS............	Roanne..........	....	....	....	Clamecy, La Charité.
NIORT..............	Poitiers, Bordeaux...	....	....	....	Saintes, Rochefort, La Rochelle, Fontenay, Napoléon-Vendée.
ORLÉANS (C. F.).....	......{6 services.. 4 services..	6 h. 1/2 m.. 6 h. soir..	....	....	Gien, Sully, Romorantin, Vendôme, Leblanc, Moulins, Lyon, Clermont, Bourges, Limoges, Toulouse, Bordeaux, La Rochelle.
POITIERS..........	Bordeaux..........	....	....	....	Parthenay, Montmorillon, Bressuire, Loudun, Leblanc, La Rochelle, Rochefort.
PONTARLIER........	....	....	12 h. 50 soir.	....	Neufchâtel, Lausanne, la Suisse et l'Italie.
ROANNE (St-Etienne)..	....	....	....	6 h. 45 soir..	....
ROCHEFORT..........	Poitiers et Bordeaux.	....	....	....	Bordeaux, Nantes, Marennes, île d'Aix.
ROCHELLE (LA).......		....	....	....	
REIMS..............	Sedan..........	....	....	....	St-Quentin, Lille, Châlons-sur-Marne, etc.
RENNES............	....	8 h. 1/2 m.	....	8 h. 1/2 mat..	St-Malo, Nantes, Quimper, toute la Bretagne et la Normandie.

PRINCIPALES VILLES DESSERVIES par les MESSAGERIES GÉNÉRALES. N. B. *Les lettres* (C. F.) *désignent les localités desservies par les chemins de fer.*	POUR CONNAITRE le jour et l'heure DES DÉPARTS DE PARIS. *Voir* la ville de...	HEURES DES DÉPARTS DE PARIS. Tous les jours.	*jours pairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc. ; et *jours impairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	*jours impairs* en janv., avril, mai, août, nov., déc. ; et *jours pairs* en fév., mars, juin, juillet, sept., oct.	PRINCIPALES VILLES desservies PAR CORRESPONDANCE.
ROUEN (*C. F.*)........	Fourgon	8 h. soir...	....	....	Dieppe, Caen, Amiens, Lille, Elbeuf, Neuchâtel et toute la Normandie, Vannes, Lorient.
SARREGUEMINES.......	Metz............	....	....	....	La Prusse, La Bavière et toute l'Allemagne.
SEDAN et Mézières....	....	....	....	1 h. soir....	Vouziers, Stenay, Verdun, Montmédy, etc.
SEDAN par Vouziers...	....	....	7 h. soir....	....	....
STRASBOURG et Nancy.	....	6 h. 40 m.	....	....	Toute l'Allemagne, le pays de Bade, Colmar, Bâle par Kehll.
STRASBOURG par Metz et Hagueneau	Metz	1 h. 15 s..	....	....	
SAINT-BRIEUC.........	Rennes..........	....	....	....	Saint-Malo, Brest.
SAINT-DIÉ...........	Nancy et Strasbourg.	....	....	....	Schlestad.
SAINT-ETIENNE.......	Roanne (Ch. de fer à Roanne)........	....	....	....	Montbrison, Le Puy.
SAINT-LO...........	Caen et Cherbourg.	....	....	....	Toute la Bretagne et la Normandie.
SAINT QUENTIN.......	Fourgon..........	7 h. soir..	....	....	Soissons, Guise, La Capelle, Avesnes, La Fère, Laon, Vervins, etc.
TOULOUSE par Limoges.	....	....	8 h. 20 mat..	....	Perpignan, Foix, Auch, Tarbes, les Eaux des Pyrénées, tout le midi et l'Espagne.
TOURS (*C. F.*)........	Bordeaux, Poitiers, Nantes et Brest.	....	....	....	Chinon, Loches, Château la Vallière, Loudun, Busançois, Château-du-Loir, Le Mans.
VALENCIENNES et Quiévrain (*C. F.*).......	Fourgon..........	8 h. soir..	....	....	Bruxelles, Mons, Maubeuge, Landrecy, Le Quesnoy, Avesnes, la Belgique, la Hollande, la Prusse, les villes anséatiques.

SECTION IV.

POIDS, MESURES ET MONNAIES.

Mesures linéaires.		toises.	pieds.	pouces.	lig.
Myriamètre.	10000 mètres.	5,130	4	5	3,366
Kilomètre.	1000 mètres.	513	0	5	3,930
Hectomètre.	100 mètres.	51	1	10	4,950
Décamètre.	10 mètres	5	0	9	1,599
MÈTRE.		»	3	0	11,293
Décimètre.	10e de mètre.	»	»	3	8,336
Centimètre.	100e de mètre.	»	»	»	4,433
Millimètre.	1000e de mètre.	»	»	»	0,442

Mesures agraires.

Myriare, Kilomètre carré.	263,244,93	toises carrées.
Hectare, Hectomètre carré.	2,632,45	
ARE, Décamètre carré.	26,32	
Centiare, Mètre carré.	0,26	

Mesures de capacité.

Kilolitre, Mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Hectolitre.	2,9174	
Décalitre.	0,2917	
LITRE, Décimètre cube.	50,4124	pouces cubes.
Décilitre.	5,0412	
Centilitre.	0,5041	
Millilitre, Centimètre cube.	0,0504	

Mesures pour les bois.

STÈRE, Mètre cube.	29,1739	pieds cubes.
Décistère.	2,9174	
Centistère.	0,2917	
Millistère, Décimètre cube.	0,0291	

Poids.

	liv.	onc.	gros.	grains.
Myriagramme.	20	6	6	63,5
Kilogramme, poids du décimètre cube d'eau à 4° qui est le *maximum* de la densité.	2	0	5	35,15
Hectogramme.	»	3	2	10,72
Décagramme.	»	»	2	44,27
GRAMME, poids du centimètre cube d'eau à la température de 4°	»	»	»	18,827
Décigramme.	»	»	»	1,883
Centigramme.	»	»	»	0,188
Milligramme, poids du millimètre cube d'eau.	»	»	»	0,019

Monnaies.

L'unité monétaire est une pièce d'argent du poids de cinq grammes, contenant un dixième d'alliage et neuf dixièmes d'argent pur; elle s'appelle FRANC, et se subdivise en décimes et centimes.

Les monnaies d'or contiennent, ainsi que celles d'argent, un dixième d'alliage et neuf dixièmes de métal pur.

TABLEAU *comparatif des mesures et poids étrangers.*

MESURES LINÉAIRES.	Millim.
Ancien pied français. . . .	324,8
Pied anglais.	304,9
Varre de Castille.	836,7
Pied du Rhin.	314,0
— de Vienne.	316,1
— d'Amsterdam.	283,0
— de Suède.	297,1
— de Russie.	354,1
— de la Chine.	319,6

POIDS.	Gramm.
Livre poids de marc. . . .	489,5
— d'Angl. { livre troy. . .	372,9
— d'Angl. { avoir du poids.	453,5
— de Castille.	459,4
— de Cologne.	467,7
— de Vienne	560,0
— d'Amsterdam.	491,8
— de Suède.	424,0
— de Russie.	409,7

TABLEAU COMPARATIF

Des Monnaies étrangères aux Monnaies françaises, toutes supposées droites de poids et de titres (1).

HOLLANDE.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Or.		
Ducat.	11	93
Ryper.	31	65
Demi *idem*.	15	82,50
Vingt florins du roi Louis, 1808.	43	14
Dix florins de *idem*. . . .	21	57
Dix florins de Guillaume. .	21	84
Argent.		
Florin de 20 sols.	2	16
Escalin, ou pièce de 6 s. .	»	64
Ducaton, ou ryder. . . .	6	85
Ducat, ou risdale.	5	48

ÉTATS ROMAINS.	fr.	c.
Or.		
Pistoles de Pie VI et Pie VII.	17	27,50
Demi *idem*.	8	63,75
Sequin, 1769, Clément XIV et ses successeurs. . . .	11	80
Demi, *idem*.	5	90
Argent.		
Écu de 10 Pauls de 100 bayoques.	5	38,50
$\frac{3}{10}$ écu ou teston de 30 bayoques.	1	61,55
5ᵉ écu ou papetto de 20 bayoques.	1	07,70
10ᵉ écu ou Paul de 10 bayoques.	»	54

ANGLETERRE.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Or.		
Guinée de 21 schillings. .	26	47
Demi.	13	23,50
Un quart.	6	61,75
Un tiers ou 7 schillings. .	8	82,33
Souverain de 20 schillings, depuis 1818.	25	20,01
Demi-souverain.	12	60,40
Argent.		
Crown ou couronne de 5 schillings.	6	18
Schilling.	1	23,60
Nouvelle couronne, depuis 1818.	5	80,72
Demi.	2	90,36
Schillings nouv., 1818. . .	1	16,14
Six pences ou demi-schilling.	»	58,07

AUTRICHE ET BOHÊME.	fr.	c.
Or.		
Ducat de l'Empereur. . . .	11	86
Ducat de Hongrie.	11	90
Souverain.	17	38
Demi.	8	79
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Ecu ou risdale de convention, depuis 1753.	5	19,50
Demi-risdale ou florin. . .	2	59,75
Vingt kreutzers.	»	86,50
Dix kreutzers.	»	43,25

(1) Ce tableau a été donné par l'Administration générale des Monnaies.

DANEMARK ET HOLSTEIN.

Or.	fr.	c.
Ducat courant, dep. 1767.	9	47
Demi.	4	73,50
Ducat species, 1791 à 1802,	11	86
Chrétien, 1773.	20	95
Argent.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Risdale d'espèce ou double écu de 96 schellings, depuis 1776.	5	66
Risdale courante ou pièce de 6 marck-danske, de 1750.	4	96
Marck danois de 16 schellings de 1776.	»	94
Marck de Lubeck de 16 schellings, 1740.	1	53

ESPAGNE.

Or.	fr.	c.
Pistole ou doublon de 8 écus, 1772 à 1786.	83	93
Pistole de 4 écus.	41	96,50
Pistole de 2 écus.	20	98,25
Demi-pistole ou écu.	10	49,12
Pistole ou Doublon de 8 écus depuis 1786.	81	51,16
Pistole ou Doublon de 4 écus.	40	75,58
Pistole ou Doublon de 2 écus.	20	37,75
Demi-Pistole ou Ecu.	10	18,87
Argent.	fr.	c.
Piastre, depuis 1772.	5	43
Réal de 2 ou piécette, ou 5e de piastre.	1	08
Réal de 1 ou demi-piécette, ou 10e de piastre.	»	54
Réallillo ou réal de Veillon, ou 20e de piastre.	»	27

HAMBOURG.

Or.	fr.	c.
Ducat *ad legem imperii*.	11	86
Ducat nouveau de la ville.	11	76
Argent.	fr.	c.
Marc banco.	1	88
Marc ou 16 schellings, d'après la convention de Lubeck	1	53
Risdale de constitution, ou écu de banque.	5	78

TOSCANE.

Or.	fr.	c.
Ruspone ou 3 sequins aux lys.	36	04
Un tiers ruspone ou sequin aux lys.	12	01,33
Demi-sequin.	6	00,67
Sequin à l'effigie.	12	01,33
Rosine.	21	54
Demi.	10	77
Argent.	fr.	$\frac{1}{100}$
Francescone de 10 pauls, Livournine, piastre à la rose, Talaro, Léopoldine, et écu de 10 pauls.	5	61
Pièce de 5 pauls.	2	80,50
—— de 2 pauls.	1	12,20
—— de 1 paul.	»	56,10

SUISSE.

Or.	fr.	c.
Pièce de 32 franken suisse.	47	63
——de 16.	23	81,50
Ducat de Zurich.	11	77
Ducat de Berne.	11	64
Pistole de Berne.	23	76
Argent.	fr.	c.
Ecu de Bâle de 30 batz ou 2 florins.	4	56
Demi-écu ou florin de 16 batz.	2	28
Franc de Berne depuis 1803.	1	50
Ecu de Zurich de 1798.	4	70
Demi ou florin depuis 1781.	2	35
Ecu de 40 batz de Bâle et Soleure, dep. 1781.	5	90
Pièce de 4 franken de Berne, 1799.	5	88
Pièce de 4 franken suisse en 1803.	6	»
Pièce de 2 franken suisse en 1803.	3	»
Pièce de 1 franken suisse en 1803.	1	50

NAPLES.

Or.	fr.	c.
Onces fabriquées depuis 1818.	12	99
Quintuples ou 15 ducats, depuis 1818.	64	95
Décuples de 30 Ducats.	129	90

Le titre des anciens ducats est trop variable pour pouvoir en donner l'évaluation en monnaies françaises.

Argent.	fr.	c.
12 Carlins de 120 grains, 1784 à 1808.	5	10
Ducat de 10 Carlins de 100 grains, 1784.	4	25
2 Carlins, depuis 1804.	»	85
1 Carlin, depuis 1804.	»	42,50

PARME.

Or.	fr.	c.
40 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	40	
20 Lire de *idem*.	20	
Sequin.	11	95

	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole de 1784.	23	01
Pistole de 1786 à 1791. .	21	91,50
Argent.		
5 Lire de Marie-Louise, depuis 1815.	5	
2 Lire, 1 1/2, 1/4 Lira, à proportion.		
Ducat de 1784 et 1796. . .	5	18
Pièce de 3 liv. dep. 1790. .	»	68
Pièce de 1 l. 10 s. depuis 1790.	»	34

Nota. Le titre du ducat de 1784 n'est pas aussi certain que celui de 1796.

PORTUGAL.

Or.	fr.	c.
Moeda d'ouro, Lisbonnine, 4,800 reis.	33	96
Meia moeda, demi-lisbonnine, 2,400 reis. . . .	16	98
Quartinho, demi-lisbonnine, de 1,200 reis.	8	49
Meia dobra, Portugaise, de 6,400 reis.	45	27
Demi-portugaise de 3,200 reis.	22	63,50
Pièce de 16 testons de 1,600 reis.	11	32
Pièce de 12 testons de 1,200 reis.	8	02
P. de 8 test. de 800 reis. .	5	66
Cruzade neuve de 480 reis. .	2	94
Argent.		
Cruzade de 480 reis. . . .	3	30
1,000 reis..	6	12,50

PRUSSE.

Or.	fr.	c.
Ducat..	11	77
Frédéric.	20	80
Demi.	10	40
Argent.		
Risdale ou écu thaler de 24 bons gros, de 1767 à 1807. .	3	71,63
Demi ou 12 bons gros. . .	1	85,81
Gros.	»	15,48

RAGUSE.

Or. (Néant).	fr.	c.
Argent.		
Tallaro *dit* Ragusine.. . .	3	90
Demi.	1	95
Ducat.	1	37
12 grossettes.	»	41
6 grossettes.	»	20,50

RUSSIE.

Or.	fr.	c.
Ducat de 1755..	11	79
Ducat de 1763..	11	59
Impér. de 10 roub. 1755. .	52	38
Demi de 5 roubles 1755. .	26	19
Impér. de 10 roub. 1763. .	41	29
Demi de 5 roubles 1763. .	20	64,50
Argent.		
Rouble de 100 kopecks, de 1750 à 1762.	4	61
Rouble dep. 1763 à 1807. .	4	»

SARDAIGNE.

Or.	fr.	c.
Carlin depuis 1768. . . .	49	33
Demi *idem*.	24	66,50
Pistole.	28	45
Demi.	14	22,50
Argent.		
Ecu depuis 1768..	4	70
Demi-écu ou 1 livre. . . .	1	17,50
Ecu neuf de 5 liv. 1816.. .	5	»

SAVOIE-PIÉMONT.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Pistole neuve de 20 liv., 1816.	20	»
Sequin.	11	94,50
Double neuve, pistole de 24 liv.	30	»
Demi de 12 liv.	15	»
Carlin depuis 1755. . . .	150	»
Demi..	75	»
Argent.		
Ecu neuf de 5 liv. 1816. .	5	»
Ecu de 6 liv. depuis 1755. .	7	07
Demi-écu.	3	53,50
Quart ou 30 sols.	1	76,75
Huitième ou 15 sols. . . .	»	88,37

SAXE.

Or.	fr.	c.
Ducat.	11	86
Double Auguste ou 10 thalers..	41	49
Auguste ou 5 thalers. . .	20	74,50
Demi-Auguste.	10	37,25
Argent.		
Risdale d'espèce ou écu de convention, dep. 1763. .	5	19,50
Demi ou florin de convention.	2	59,75
Thaler de 24 bons gros. . .	3	89,63
Florin vieux ou $\frac{2}{3}$ de Saxe et de Pologne, 1694 à 1699.	2	82
Un gros ou 32ᵉ risdale, ou 24ᵉ thaler.	»	16,23

SICILE.

Once d'or depuis 1748. . .	13	73
Ecu d'argent de 12 tarins. .	5	10

SUÈDE.

Or.	fr.	c.
Ducat	11	70
Demi	5	85
Quart	2	92,50
Argent.		
Risdale d'espèce de 48 escalins ou schellings, 1720 à 1802	5	75,73
$\frac{2}{3}$ risdale ou double pièce de 32 schellings	3	83,82
$\frac{1}{3}$ ou 16 schellings	1	91,91

VENISE.

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin	12	
Demi	6	
Oselle	47	07
Ducat	7	49
Pistole	21	36
Argent.		
Ducat eff. de 8 l. piccolis	4	18
Ecu à la croix	6	70
Justine ou ducaton	5	91
Tallero	5	32
Oselle	2	07
Ducat courant de 6 $\frac{1}{5}$ liv. piccolis, ou 124 sols, monnaie de compte	3	23,95
Livre	»	52,25

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Or.	fr.	c.
Double aigle de 10 dollars	55	21
Aigle de 5 dollars	27	60,50
Demi-aigle ou 2 dollars	13	80,25
Argent.		
Dollar	5	42
Demi	2	71
Quart	1	35,50

JAPON (par approximation, n'ayant pas de renseignements précis sur le droit de poids et de titre).

Or.	fr.	c.
Kobang vieux de 100 mas	51	24
Demi de 50 mas	25	62
Kobang nouv. de 100 mas	32	69
Demi de 50 mas	16	34,50
Argent.		
Tigo-gin, ou p. de 40 mas	14	40
Demi de 20 mas	7	20
Quart de 10 mas	3	60
Huitième de 5 mas	1	80

MOGOL INDES (par approximation).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{000}$
Roupie du Mogol	38	72
Demi	19	36
Quart	9	68
Pagode au croissant	9	46
Pagode à l'étoile	9	35
Ducat de la comp. holland.	11	62
Demi	5	81
Argent.		
Roupie du Mogol	2	42
Roupie de Madras	2	40
Roupie d'Arcate	2	36
Roupie de Poudichéry	2	42
Double fanon des Indes	»	63
Fanon	»	31,50
Pièce de la comp. holland.	2	40

PERSE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c.
Roupie	36	75
Demi	18	57,50
Argent.		
Double roupie de 5 abassis	4	90
Roupie de 2 abassis $\frac{1}{2}$	2	45
Abassi	»	97
Mahmoudi	»	48,50
Larin	1	03

TURQUIE (par approximation comme Japon).

Or.	fr.	c. $\frac{1}{100}$
Sequin Zermahboub du sultan Abdoul-Hamyd, 1774	8	72
Nousfich ou demi-Zermahboub, *id.*	4	36
Roubayeh ou tiers de sequin	2	90,67
Sequin Zerm. de Selim III	7	30
Demi	3	65
Tiers	2	43,33
Quart	1	82,50
Argent.		
Altmichlec de 60 paras, depuis 1771	3	52
Grouch, piastre de 40 paras, ou 20 aspres, 1771	2	35
Ykermichlec de 20 paras ou 60 aspres, 1757	»	99
Roub. de 10 paras ou 30 aspres, 1757	»	45,50
Para de 3 aspres, 1773	»	04
Aspre, dont 120 pour la piastre, 1773	»	01,33
Piastre de 40 paras, ou 120 aspres, de 1780	2	»
Pièce de 5 piastres, de Mahmoud, de 1811	4	13,67

TABLE DES MATIÈRES.

B

H.

I.

J.

L.

P.

Q.

R.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

Imprimerie de A. Guyot et Scribe, rue Neuve-des-Mathurins, 18.

Compagnie française du Phénix,

Rue de Provence, 30.

Cet Etablissement est formé de deux sociétés distinctes qui, bien qu'ayant la même Direction, ont chacune un fonds de garantie séparé et n'ont aucune solidarité entre elles.

1° ASSURANCES CONTRE L'INCENDIE,

Ordonnances des 1er Septembre 1819 et 6 avril 1848.

(Sur sa plaque est un Phénix.)

Son capital de garantie est de QUATRE MILLIONS réalisés.

Au 30 juin 1850, les valeurs assurées étaient de 3,564,076,106 francs (extinctions déduites); les sinistres payés 47,891,908 fr. 36 c., et les réserves de 2,673,411 fr. 20 c., dont 898,411 fr. 20 c., pour couvrir les risques courants à la même époque.

2° ASSURANCES SUR LA VIE HUMAINE

(Ordonnances des 9 Juin 1844 et 25 Janvier 1846.)

Fonds de Garantie : QUATRE MILLIONS.

Les opérations de cette société consistent :

1° En *Assurances en cas de décès ou de survie;*
2° En *Rentes viagères immédiates ou différées;*
3° En *Associations mutuelles sur la vie.*

Au 31 décembre 1850, les sinistres payés par *le Phénix, assurances sur la vie,* s'élevaient à la somme de 131,805 fr. 59 c.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

PRÉSIDENT.

M. DITTE, propriétaire, *Président.*

ADMINISTRATEURS.

MM.
DU MANOIR ✻, *Vice-Président.*
DE THOLOZÉ (G O ✻), Général de division.
DE MONTESQUIOU (ANAT.) (G O ✻), général de brigade.
JOLY DE BAMMEVILLE, propriétaire.

MM.
BOURGAIN, propriétaire.
DELAISTRE (ALEXANDRE) ✻, propriétaire.
DE MONTESQUIOU (HENRI), ✻.
LAFFITTE (PHILIPPE), propriétaire.

DIRECTION.

M. JOLIAT (HENRI), *Directeur.*

M. JOLIAT (LOUIS), *Sous-Directeur.*

SOCIETE

D'ASSURANCE MUTUELLE IMMOBILIÈRE

CONTRE L'INCENDIE

POUR LA VILLE DE PARIS

rue de Castiglione, 14,

(CI-DEVANT, RUE RICHELIEU, 89).

VALEURS ASSURÉES :

PLUS DE

2 milliards 730 millions.

VALEURS ASSURÉES :

PLUS DE

2 milliards 730 millions.

Cette Société, autorisée par ordonnance royale du 4 septembre 1816, pour 3 années, est en activité depuis le 1er avril 1817. Elle a pour unique objet de garantir mutuellement ses membres des dommages qui peuvent être causés, *soit par le feu*, *soit par les effets de la foudre ou du gaz à éclairer*, aux maisons et bâtiments de Paris assurés par elle.

Par ordonnance royale du 28 décembre 1843, sa durée a été prolongée d'une nouvelle période de 30 ans, et ce, à partir du 1er avril 1847. Les statuts qui la régissent n'ont subi que quelques modifications exigées par une expérience de 27 années d'existence, et toutes dans l'intérêt des sociétaires.

La valeur des immeubles engagés à cette société dépassait, au 1er avril 1850, la somme de *deux milliards sept cent trente millions* (y compris les valeurs progressives).

Depuis le 1er avril 1847, la prime de cotisation est réduite à 6 *centimes pour* 1,000 *francs, soit* 6 *francs pour* 100,000 *francs de valeurs assurées.*

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. **MARTIGNON**, ✻ Président, rue Louis-le-Grand, 5.
DE GOMBERT ✻, Vice-Président, 11, rue de Savoie.

Bon **DE MARINVILLE** ✻, rue d'Aguesseau, 13.
Bon **PICHON** (O ✻), rue Blanche, 5.
VAVIN, place Vendôme, 9.
NOEL (Casimir) ✻ ✠, Notaire, rue de la Paix, 13.
Cte **CLARY** ✻, rue Saint-Lazare, 56.
THAYER (A.) ✻, r. St-Dominique-St-Germain, 19.
DESVALLIÈRES ✻, rue de Provence, 27.
BASTIER DE BEZ, rue St-Lazare, 34.
LEMERCIER DE NERVILLE (O ✻), 18, rue de Tivoli.
LEBAS DE COURMONT ✻, 56, r. de la Ferme.

Secrétaire du Conseil, M. **BARRE** ✻, rue Neuve-Saint-Augustin, 11.

MEMBRES DU COMITÉ DES SOCIÉTAIRES.

MM.
PANCKOUCKE ✻, rue des Poitevins, 6.
DEFRESNE ✻, rue de l'Université, 8.
GROSJEAN, rue de la Paix, 24.
N. . . . . .
N. . . . . .

DIRECTION.

M. **PEPIN-LEHALLEUR** ✻, ancien Président du Tribunal de Commerce, *Directeur*, rue Castiglione, 14.

M. **CHOULY DE PERMANGLE**, *Caissier*, rue Castiglione, 14.

PAPETERIE DE LUXE

DE MARION.

FABRIQUE à Courbevoie. — MAGASIN DE VENTE : Cité Bergère, 14.

La Papeterie de luxe a fait, depuis quelques années, d'immenses progrès : la maison **Marion**, dont les produits sont aujourd'hui répandus dans le monde entier, a puissamment contribué à ce résultat ; la médaille qu'elle a obtenue à la dernière exposition de l'industrie nationale est une preuve incontestable de la supériorité de ses procédés et de l'intelligence de ses travaux.

Rien d'élégant, rien de gracieux comme la plupart des objets sortis de ses ateliers : Papier glacé, satiné, parfumé, armorié, illustré, à coins ronds, à filets perlés ; Papier dentelle, feuille de rose, *Victoria*, torsade, uni ou rehaussé d'or ou d'argent, avec enveloppes assorties ; il faudrait un volume pour décrire tous les petits chefs-d'œuvre de grâce et de bon goût dont la mode prescrit aujourd'hui l'usage à ceux qui se piquent d'élégance en matière d'écriture, et surtout aux dames, dans la vie desquelles la correspondance tient une si grande place.

M. Marion est le créateur de ces différents genres, et à cette nomenclature fort incomplète de ses produits nous ajouterons ses délicieux papiers pour menus, pour deuil, pour baptême, pour mariage, et ses enveloppes à 1 fr. le cent, merveille de bon marché qu'on s'expliquerait difficilement, si l'on ne savait que M. Marion fabrique tous ses articles à la mécanique, par des procédés spéciaux.

Une innovation d'une grande portée, approuvée par M. le Ministre des finances et adoptée par la direction générale des postes, est également due à la persévérante intelligence de M. Marion : nous voulons parler des **Enveloppes postales de sécurité et d'authenticité.**— La lettre suivante, adressée à l'inventeur par M. le Directeur général des postes, en fera connaître tous les avantages :

A Monsieur MARION, cité Bergère, 14, à Paris.

Paris, le 5 Mars 1846.

En soumettant à l'approbation de l'Administration des Postes, Monsieur, comme pouvant être utilement approprié au service des lettres chargées et recommandées, un nouveau modèle d'enveloppes de lettres dont vous êtes l'inventeur, et que vous désignez sous le nom d'**Enveloppes postales de sécurité et d'authenticité**, vous avez fait remarquer que d'après la forme et la disposition toute spéciale de ce modèle d'enveloppes, les timbres à date de dépôt et d'arrivée des bureaux de poste porteraient, non plus comme aujourd'hui sur l'enveloppe, mais sur le corps même de la lettre, ce qui permettrait de s'autoriser de ces timbres devant les tribunaux, et qu'en outre, il suffirait de l'application d'un seul cachet en cire avec empreinte, pour que la lettre fût exactement et hermétiquement fermée.

Les enveloppes dont vous m'avez communiqué le modèle étant de nature à offrir en effet au public plus de sûreté et de garantie que celles dont on se sert aujourd'hui, et satisfaisant d'ailleurs à toutes les convenances du service des postes, M. le Ministre des finances, sur ma proposition, en a autorisé l'usage par une décision du 21 janvier dernier.

Je viens, en conséquence, de donner les ordres nécessaires pour que les lettres qui seront présentées dans les bureaux de poste sous cette sorte d'enveloppes, pour y être chargées ou recommandées, soient admises sans aucune difficulté, même avec un seul cachet, pourvu que ce cachet soit en cire avec empreinte.

Je vous autorise, suivant votre demande, à donner la publicité que vous jugerez nécessaire à la présente lettre.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Conseiller d'État, Directeur général des Postes,

L'Administrateur, Signé BUBOST.

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

Orné de gravures sur tous les sujets actuels.

**Histoire de la Semaine.
Courrier de Paris. — Événements en France
et à l'Étranger. — Littérature,
Sciences et Arts.
Biographie. — Romans inédits. — Revue des Livres
nouveaux, etc., etc. — Fêtes
et Cérémonies publiques. — Portraits
des personnages célèbres.
Établissements utiles. — Inventions industrielles. — Vues
pittoresques. — Cartes géographiques.
Compositions musicales.
Tableaux de Mœurs. — Scènes
de Théâtre. — Monuments. — Décors. — Expositions
de Peinture et de Sculpture. — Expositions
de l'Industrie.
Costumes. — Modes. — Caricatures.
Échecs. — Rébus, etc.
etc., etc.**

Paraissant tous les Samedis, depuis le 4 Mars 1843.

16 PAGES IN-FOLIO.

PRIX D'ABONNEMENT.

PARIS ET DÉPARTEMENTS.		ÉTRANGER.	
3 mois.	9 fr.	3 mois.	10 fr.
6 mois.	18	6 mois.	20
1 an.	36	1 an	40

PRIX DE VENTE.

Un Numéro, **75** centimes. — La livraison mensuelle brochée, avec une belle couverture, **2** fr. **75** cent. — Le Volume broché, **18** fr. — Richement cartonné, **23** fr.

Chaque Semestre forme un volume. — Seize volumes sont en vente.

La Collection complète se compose, au 31 Décembre 1850, de 16 volumes.

Les quatorze premiers, formant une première série, suivie de la table générale des sept premières années. . . . . **224** fr.

Les 2 volumes suivants (année 1850). . . . . **32** fr.

60, rue de Richelieu, 60.

A. GUYOT ET SCRIBE, LIBRAIRES-ÉDITEURS,

RUE NEUVE-DES-MATHURINS, 18, A PARIS.

POLITIQUE, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE RELIGIEUSES.

OUVRAGES DE M. J. SALVADOR.

Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu. 3 vol in-8°.

Nous ne pouvons encore répondre aux demandes qui nous sont faites de cet ouvrage, dont l'auteur s'est réservé de donner une édition définitive, dès que l'ensemble de ses travaux serait terminé. Tout en développant la législation la plus singulière et la plus forte qui ait jamais été conçue, le livre des *Institutions de Moïse*, dont la première publication remonte à l'année 1822, s'applique à signaler les difficultés essentielles et toujours renaissantes dans l'œuvre de l'organisation sociale. Ce n'est pas la moindre cause de la réputation qu'il a obtenue.

Jésus-Christ et sa Doctrine, ou Histoire de la naissance de l'Église, de son organisation et de ses progrès pendant le premier siècle. 2 vol. in-8°. — Prix : 15 fr.

L'objet de ce deuxième ouvrage de M. J. Salvador est de montrer dans quelles conditions naturelles et sensibles le christianisme s'est produit et les germes différents qu'il a emportés dans son sein dès l'origine.

La première partie comprend les circonstances qui ont préparé le christianisme ; l'état des nations, l'état des esprits, l'état des Juifs. — Dans la seconde partie, l'auteur expose en quel sens il est vrai de dire que la vie et la croyance personnelle du maître de Nazareth s'expliquent et se confirment irrévocablement l'une l'autre. — La dernière partie résume le premier établissement et les premières agitations de la société nouvelle dans les trois figures principales : Pierre et les Nazaréens, — Paul et l'Eglise, — l'évangéliste Jean et son œuvre célèbre intitulée l'Apocalypse ou Révélation.

Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem. 2 vol. in-8°, avec quatre cartes et plan représentant la Judée géographique, la Judée romaine, la Judée insurgée et les fortifications de Jérusalem pendant la guerre d'indépendance sous Néron, Vespasien et Titus. — Prix : 15 fr.

Cette histoire, si pleine de grandes leçons pour les nationalités de tous les temps, où l'on voit naître le christianisme ; ce duel si disproportionné entre l'ancienne Jérusalem et l'ancienne Rome, n'embrasse pas moins de deux siècles, depuis l'an 63 avant J. C. jusqu'à l'an 137 environ de l'ère actuelle.

Les deux siècles à leur tour se divisent en cinq époques ou phases distinctes. — I. L'intervention romaine en Judée. — II. La guerre des dynasties d'origine nationale et d'institution étrangère. — III. Le gouvernement des procurateurs romains, et les insurrections populaires qu'ils propoquent. — IV. La grande guerre d'indépendance et le siége de Jérusalem par Titus. — V. Enfin les derniers et peut-être les plus puissants efforts de la nationalité juive sous les empereurs Trajan et Adrien.

Prochainement, nous publierons un nouvel ouvrage du même auteur sur

La question religieuse au dix-neuvième siècle.

Nouveau Dictionnaire Français-Grec, par M. OZANEAUX, ancien Recteur des Académies de Clermont et de Toulouse, Inspecteur général de l'Université; avec la collaboration de M. EBLING, Philologue allemand, et de M. ROGER, ex-Censeur du Collége Saint-Louis, Inspecteur des Académies de Toulouse et de Dijon. 1 fort vol. in-8° de 75 feuilles. — Prix : 15 fr. cartonné.

Ce livre, fait pour les études, est aussi d'une étude journalière aux gens du monde pour reconnaître la valeur des mots composés du grec.

Les Romains, Tableau des institutions politiques, religieuses et sociales de la République romaine. 2e édition, corrigée, augmentée et ornée d'un plan de l'ancienne Rome, par G. OZANEAUX, Inspecteur général des études. 1 vol in-8°. — Prix : 5 fr.

L'auteur a résumé de la manière la plus complète tout ce qui a rapport aux institutions politiques, avec la distinction des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire des Romains ; à leur vie publique, privée et militaire. Dans cette dernière partie, M. Ozaneaux a rassemblé tous les détails de mœurs, tous les usages et les habitudes domestiques dont la reproduction fait revivre, pour ainsi dire, et se mouvoir devant nos yeux le Peuple-Roi avec toute sa physionomie.

Le vin qu'on en mélange en prend plus de saveur;
Il conserve en entier sa force et sa chaleur;
Tandis qu'avec l'eau pure il faiblit et s'altère!

EXPOSITIONS NATIONALES DES CHAMPS-ÉLYSÉES

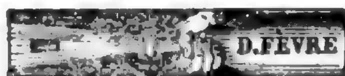

D. FÈVRE

Rue Saint-Honoré, 398 (400 moins 2) au premier étage.

POUDRE-D. FÈVRE

Seule garantie par l'Exposition nationale, un certificat des premiers médecins,
20 *ans de succès* (Indè iræ), *pour faire en dix minutes :*

Eau de Seltz, Eau de Vichy, Limonade gazeuse, Vin de Champagne.

Le paquet de 20 *bouteilles* (20 paquets blancs et 20 bleus) se met dans tous les liquides.	1 fr.	»
Id. *id.* très-forte. *id.* *id.*	1.	50
Id. *id.* pour limonade gazeuse citronnée, *id.* (ne se met que dans l'eau sucrée).	1	50
Poudre de Vichy, les 20 bouteilles, *non gazeuse*, 50 centimes; *gazeuse*.	1	»
Bouchons coniques fins, le cent.	4	»
On n'a plus besoin de ficeler, avec un serre-bouchon de	»	40
Entonnoir au repoussé pour introduire rapidement la poudre	»	10

La *Poudre-D. Fèvre* gazeuse corrige l'eau, si souvent malsaine, nuisible aux dents et à l'estomac; elle en fait une boisson agréable et rafraîchissante, qui se prend pure, ou se mêle au vin sans l'affaiblir, facilite la digestion, prévient les aigreurs d'estomac, la gravelle, la pituite, les maux de reins, auxquels sont sujets les hommes de bureau, etc. Elle rend gazeuse toute espèce de limonade; elle donne à tout vin blanc cette mousse et ce piquant qui font le charme du *Champagne*.

SERRE-BOUCHONS

S'ADAPTANT A TOUTES LES BOUTEILLES,

pour éviter de ficeler la bière, le cidre, l'eau de Seltz, et toutes les boissons gazeuses.

Prix : **40 cent.;** les vingt, **6 fr.**

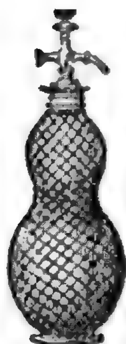

SELTZOGÈNE-D. FÈVRE

PERFECTIONNÉ

Simple, élégant, solide, facile à porter, à manœuvrer, à rafraîchir, pour faire, sans mélange de poudre, trois bouteilles d'Eau de Seltz, de Vichy, limonade gazeuse, vin de Champagne.

15 francs.

Poudre pour 300 Bouteilles, 20 fr.

DÉPOT CENTRAL

DE TOUS LES AUTRES SYSTÈMES D'APPAREILS A EAU DE SELTZ,

ET POUDRES Y PRÉPARÉES.

AU CHEMISIER DES FAMILLES,

4, rue de la Bourse, à Paris.

BEYNEY-DUFOUR

FABRIQUE DE CHEMISES EN TOUS GENRES

GROS ET DÉTAIL.

Exploitation des devants J. HULOT, breveté,

Tissu d'un travail admirable, réunissant l'élégance, la durée et l'économie.

GRAND ASSORTIMENT DE MOUCHOIRS DE POCHE, CRAVATES, FOULARDS ET ARTICLES DE FLANELLE.

EAU DE MÉLISSE DES CARMES

BOYER

RUE TARANNE, 14

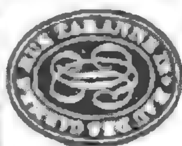

Eau des Carmes Déchaussés de la Rue de Vaugirard de Boyer
Rue Taranne. 14. à Paris

Les propriétés de cette Eau contre le CHOLÉRA, l'apoplexie, les vapeurs, vertiges, tournoiements de tête, migraines, indigestions, évanouissements, etc. sont si bien connues de tout le monde, que, lors qu'elle n'aurait pas en sa faveur plus de deux siècles de célébrité, les nombreux procès en contrefaçon auxquels sa vogue a donné lieu, suffiraient, à eux seuls, pour en constater le mérite. Les procédés de fabrication, employés par les anciens Carmes déchaussés, et dont M. BOYER est aujourd'hui seul acquéreur, sont pour beaucoup dans les bons effets de cette Eau, puisque les médecins, d'accord en cela avec le public, lui ont toujours donné la préférence, sur toutes les autres préparations d'Eau de mélisse. Le cachet et l'étiquette ci-contre, qui se trouvent sur toutes les fioles, suffisent pour mettre le public à l'abri des fraudes et des contrefaçons. Chaque fiole est accompagnée d'un prospectus portant les marques de la maison : un cachet comme celui ci-dessus, St. Jean de la Croix et Ste-Thérèse.